REVUE

DEUX MONDES

REVUE

DES

DEUX MONDES

XIXe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME IV. — 1er OCTOBRE 1849.

+ Novembre
+ Décembre

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME QUATRIÈME

DIX-NEUVIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 20

1849

THE GETTY CENTER
LIBRARY

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

SUR

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

III.

LE PARTAGE DE LA POLOGNE EN 1772.[1]

Poki swiat swiatem
Polak Niémcowi nie bedzie bratem.
(PROVERBE POLONAIS.)

Le XVIIIe siècle fut le siècle de la publicité. Éloge ou blâme, il le mérite beaucoup plus que l'époque où nous avons le bonheur de vivre. Alors, il est vrai, la publicité n'était pas garantie par des institutions politiques; elle ne s'autorisait pas de dispositions législatives; en revanche, elle s'appuyait sur les mœurs, sur l'habitude, sur le goût : forces plus vives, puissances moins reconnues, mais mieux obéies que la loi. Tout se faisait au grand jour. Si quelques hommes conspiraient

(1) Cette étude fait partie d'une série de travaux sur les principaux événemens de la politique extérieure de la France au XVIIIe siècle, dont l'ensemble formera une véritable histoire de la diplomatie française depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la révolution. D'importans épisodes tels que la *Suppression de la Société de Jésus*, la *Perte de l'Inde*, ont déjà été publiés dans la *Revue;* le *Partage de la Pologne* devait y trouver naturellement sa place, et sera suivi, à des intervalles plus ou moins rapprochés, du *Pacte de Famille*, du *Traité de Versailles*, etc. (*N. du D.*)

contre l'ordre établi, cette conspiration ressemblait à celles des tragédies classiques; elle se tramait dans un vestibule commun, par où tout le monde passe. Les conjurés eux-mêmes ont dévoilé les ressorts qu'ils avaient mis en mouvement, et grace à la clarté parfaite, à la précision mathématique, caractère nouveau dont ils enrichirent un idiome déjà consacré par tant de merveilles, on peut suivre la marche de l'esprit humain au travers de ce limpide langage, comme on voit le travail des abeilles dans une ruche de cristal. Depuis la régence jusqu'à la révolution, le secret fut pour ainsi dire supprimé en France; seulement on lui abandonna la diplomatie, son asile naturel. Aussi, pour mieux se mettre en possession de l'unique abri qui lui restât, il y prit un développement jusqu'alors inconnu; il y devint l'ame de tant d'intrigues de cabinet et de cour, d'un tel luxe de police et de contre-police, qu'évidemment les âges précédens en étaient restés aux élémens de la science diplomatique.

C'est là ce qui établit une différence fondamentale entre la politique étrangère de Louis XV et la politique de Louis XIV. Sous le grand roi, la hauteur des desseins, la noblesse des formes, protestaient d'une manière permanente contre le choix transitoire des moyens. Louis XIV traitait ses négociations comme ses amours, noblement, majestueusement. Il s'excusait par la dignité extérieure des rouages souterrains qu'il se croyait forcé de faire mouvoir quelquefois. Après lui, on mit de l'amour-propre à les employer; on les multiplia par vanité; la simplicité fut méprisée pour elle-même. On se complut dans les voies détournées comme dans les petits sentiers des nouveaux jardins à la mode. Sur ce point, l'indifférence publique pour la politique étrangère favorisa les gens du métier. Les ministres, les diplomates, purent se livrer entre eux, sans contrôle, à ce savant manége; ils eurent le champ libre. Les affaires du dehors n'étaient pas, comme aujourd'hui, l'objet d'une préoccupation constante, passionnée; elles n'éveillaient qu'une attention distraite. La société du XVIIIe siècle, à Paris du moins, était bien plus occupée d'une première représentation à la Comédie-Française que de la conclusion d'un traité de commerce ou de paix. Les nouvellistes étaient devenus le sujet obligé de mille plaisanteries. Exclus de la bonne compagnie, ils se réfugiaient sous les marronniers des Tuileries et du Palais-Royal. Il n'en avait pas été toujours ainsi. Voyez avec quelle chaleur Mme de Sévigné prend part non-seulement aux prouesses de Jean Sobieski, mais aux aventures de la cour de Danemark! Rien de semblable dans les correspondances particulières du règne suivant. Voltaire lui-même n'a rapporté qu'incidemment dans ses lettres, et presque toujours avec indifférence, les nouvelles purement politiques. Il ne s'en est informé, pendant sa longue vie, qu'à de rares intervalles, deux ou trois fois tout au plus, lorsqu'il lui a passé par la

tête de se croire un homme d'état et de devenir une façon d'ambassadeur du roi son maître. Diderot et d'Alembert n'écrivent jamais un mot sur les affaires publiques; Mme du Deffand n'en parle que sommée par Horace Walpole. Décidément le XVIIIe siècle n'y avait aucun goût, et les hommes qui en faisaient profession profitèrent de cette disposition des esprits pour agir sans responsabilité et sans contrôle. Ils ont d'autant plus facilement caché leur jeu, que la galerie n'y regardait guère. C'est ce qu'on n'a pas assez remarqué.

Il en résulte que, s'il n'y a presque plus rien à apprendre de la vie intérieure du XVIIIe siècle, presque tout est encore à découvrir et surtout à éclaircir dans ses relations internationales. Tous les jours, des documens nouveaux portent la lumière sur cette partie importante de notre histoire. Nous-même en avons déjà reproduit quelques-uns dans ce recueil; peut-être avons-nous aidé à mieux connaître quelques faits jusqu'alors mal expliqués et restés obscurs. C'est une étude semblable que nous essayons sur le *partage de la Pologne,* événement du premier ordre, méconnu et dénaturé aujourd'hui, parce qu'au lieu de le mettre dans son vrai jour, en tenant compte des circonstances qui l'ont nécessairement amené, on en a fait une arme à l'usage de nos luttes contemporaines. A force d'en abuser et de l'appliquer hors de propos, on l'a transporté de l'histoire dans la polémique et du récit dans la déclamation. Bien plus, il a subi une épreuve à laquelle résistent difficilement les faits les plus avérés. On lui a donné la plus décevante et la plus fausse de toutes les formes, celle d'un argument parlementaire. Nous essaierons de dire sur le partage de la Pologne la vérité tout entière, sans nous dissimuler ce qu'il y a de téméraire, presque de sacrilége, dans un tel projet. Parler sobrement des vaincus et des vainqueurs, se défendre avec le même soin du panégyrique et de l'anathème, écarter le dithyrambe et l'élégie comme des banalités vulgaires, réserver à chacun sa part et rendre justice à tout le monde, c'est avoir affaire à forte partie, c'est se jouer à une certaine qualité d'opinion qui, en réclamant la liberté illimitée, ne la laisse pas volontiers sur tous les sujets. Peu importe néanmoins : la vérité garde ses droits, et hors de l'église il n'y a pas de cas réservés.

Cependant nous protestons d'avance contre toute supposition d'une apologie rétrospective et paradoxale. Le démembrement de la Pologne fut un événement d'autant plus malheureux, qu'il était inévitable. Nous ne chercherons pas la preuve de cette assertion dans les institutions mêmes de cette république royale, dans la liberté anarchique qui rendit toujours impossible l'établissement d'une liberté régulière et modérée : c'est ce que personne n'ignore, et il n'est pas nécessaire de remonter si haut, pour prouver que, malgré le patriotisme, la bravoure, vertus de ce peuple illustre, son heure était irrévocablement sonnée. D'une

part, il ne pouvait continuer à vivre qu'en subjuguant ses voisins, ce qui lui était matériellement impossible; de l'autre, les puissances limitrophes ou du moins l'une d'entre elles, la plus nouvelle et la moins étendue des trois, ne pouvait exister qu'à son détriment. Point d'alternative : stationnaire depuis plus d'un siècle, la Pologne devait reculer sa frontière ou y laisser pénétrer ses voisins. Toute autre appréciation de sa situation à cette époque est arbitraire et chimérique. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les conseils que lui a adressés l'un de ses meilleurs rois, Stanislas Leczinski, patriote éclairé et sincère (1). Il n'est pas moins illusoire de penser que la France pouvait prévenir le démembrement en imposant sa volonté à la Russie, à l'Autriche et à la Prusse. On verra par des preuves authentiques combien il y a d'inexactitude à soutenir, ainsi qu'on l'a fait souvent sur un mot apocryphe de Louis XV, que le duc de Choiseul aurait empêché le partage : le contraire résulte des documens émanés de ce ministre. Sans sa disgrace, qui sauva sa gloire, il aurait été forcé de prendre le rôle qu'il eut le bonheur d'abandonner à son successeur, le duc d'Aiguillon; mais, grace à l'habileté et au dévouement des amis de M. de Choiseul, l'opinion contraire a prévalu. Elle a prévalu à ce point que nous l'avons vue partagée par un homme d'état qui aurait dû connaître le secret des événemens passés, mais qui, à la vérité, tenait une trop grande place dans son temps pour songer beaucoup à ce qui n'était plus. Un jour, à la campagne, dans une de ces conversations familières où l'esprit de M. de Talleyrand se jouait avec tant d'éclat, on vint à parler de la Pologne : « Jamais, dit-il, le partage ne se serait fait de nos jours. — Et qui l'aurait empêché? lui demanda quelqu'un. — La liberté de la presse, » répondit le prince.

Peut-être avait-il raison; si la liberté de l'esprit existait sous Louis XV, c'était la liberté de la conversation et non celle de la presse, sans compter que, depuis la mort de M. le prince de Talleyrand, on a un peu émoussé cette arme à force de s'en servir. Cependant, même avec la liberté de la presse, on ne voit pas que les choses aient beaucoup changé pour la Pologne. La France ne pouvait pas plus la sauver alors qu'elle n'aurait pu la rétablir aujourd'hui. C'est ce qui ressortira de l'exposé des faits. Aujourd'hui comme alors, les reproches amers et sanglans ne lui ont pas été épargnés. Elle les a trop facilement acceptés. La France se laisse toujours accuser par quiconque veut bien en prendre la peine. Comme un brave et insouciant chevalier, elle voit couler, en souriant, le sang de ses blessures. Mais, dira-t-on, « ce n'est pas elle qui est en cause; le déshonneur de la France de Louis XV ne saurait retomber sur nous; cette France n'est pas la nôtre. Il y a

(1) *Œuvres du philosophe bienfaisant*, tome II.

dans la vie des peuples des périodes néfastes, des années climatériques où la nation s'efface et disparaît, où l'époque absorbe le pays. » N'admettons pas ces distinctions, ce serait trop de désintéressement et de hardiesse. Sans doute, Iéna devint la rançon de Rosbach; mais est-on toujours bien sûr de prendre de pareilles revanches? Elles sont rares. Tout en flétrissant les noms coupables, n'étendons jamais cette flétrissure à l'époque qu'ils ont compromise ou souillée. Au surplus, si nos pères sont condamnés pour avoir laissé partager la Pologne, pourquoi épargne-t-on ce reproche à l'Angleterre? N'a-t-elle pas encouru la même responsabilité? Sur quoi peut-elle se fonder pour y échapper légitimement? Et pourtant, quel historien, quel publiciste anglais a jamais déclaré que l'Angleterre s'était déshonorée l'an de grace 1772? Quels orateurs du parlement britannique ont porté à la tribune pendant dix-huit ans une accusation si injurieuse pour leurs ancêtres? En ont-ils fait un lieu commun parlementaire dont le moindre inconvénient est de nuire à ceux mêmes qu'on veut protéger, en les leurrant d'espérances que l'on sait irréalisables? Encore si tout cela s'était borné à caresser sans péril des illusions sans conséquence, mais en a-t-il été ainsi? Malheureux Polonais! de quels rêves ne les a-t-on pas bercés! Où ne les a-t-on pas conduits par ces dangereuses complaisances, par ce vain étalage de fastueuses et impuissantes sympathies! Laissons ce triste côté de notre histoire contemporaine; il a déjà été traité ici même tout récemment. Quoique placé à un point de vue différent, nous constaterons avec l'auteur que, depuis la révolution de février, *la froideur a succédé aux chaudes sympathies* (1). L'explication qu'il en donne nous semble fondée sur les faits; il est inutile de la répéter. Bornons-nous à affirmer qu'entre une cause étrangère, quelle qu'elle soit, et la cause de l'ordre, qui n'est étrangère à personne, la France et l'Europe n'hésiteront jamais.

Ce revirement d'opinion si remarquable en France l'a été encore plus en Allemagne. Que n'avait-on pas dit des sentimens de l'Allemagne pour la Pologne! « Entre les Polonais et les Allemands, il y a fraternité, solidarité, vive sympathie. Les Allemands brûlent du désir de reconstituer la nationalité polonaise. » Voilà ce qu'on avait répété pendant dix-huit ans, et les premiers jours de la révolution de février semblaient avoir confirmé ces assertions. A Berlin, les portes des prisons s'étaient ouvertes aux Polonais captifs : d'accusés, ils étaient devenus triomphateurs; enlevés par mille bras, ils avaient été portés jusque sous les fenêtres de la demeure royale; mais bientôt quel changement! les cris de rage succèdent aux acclamations, les mains qui se pressaient dans une vive étreinte s'arment pour se déchirer, le sang

(1) *Revue des Deux Mondes*, n° du 15 août dernier.

coule par torrens, les héros des ovations démocratiques redeviennent prisonniers comme auparavant, prisonniers cette fois non pas du roi, mais du peuple. Les espérances de la Pologne se brisent au pied de la tribune improvisée de Francfort; la diète *exprime le ferme espoir que le gouvernement prussien garantira en toute circonstance la nationalité des Allemands établis dans le grand-duché de Posen.* Elle oppose une fin de non-recevoir sans réplique à tout projet de restauration de la nationalité polonaise, et, pour mieux fixer le texte de cette résolution, un des membres les plus distingués de cette assemblée dit en termes exprès que, *pour expier le démembrement de la Pologne, on ne consentirait jamais à un démembrement de l'Allemagne* (1).

L'antagonisme historique de l'Allemagne et de la Pologne est en effet le mot de l'énigme, et l'Europe commence à le comprendre. Il n'y a rien de neuf, rien d'inattendu dans un pareil résultat; ici le passé explique le présent. Pour en avoir l'intelligence, il ne faut s'en prendre ni à cette passion de l'unité que l'Allemagne vient d'embrasser avec un zèle de novice, ni aux derniers événemens de Francfort et de Manheim : il faut remonter jusqu'à l'année 1772, et se demander quel fut le véritable auteur du partage de la Pologne? qu'est-ce qui l'a proposé le premier? à qui appartient cette idée? A tout le monde et à personne, s'il ne s'agit que de l'idée spéculative et abstraite. Si on veut parler de l'application immédiate et pratique, elle appartient à une grande nation représentée par le plus grand de ses princes, à l'Allemagne représentée par Frédéric (2).

I.

On se figure d'ordinaire le partage de la Pologne comme un événement imprévu, un effet sans cause, un coup de tonnerre dans un ciel serein. Pour être très accréditée, cette appréciation n'en est pas plus exacte. La Pologne n'a été morcelée en 1772 qu'après avoir été sur le point de se voir démembrée trois fois en moins d'un siècle. S'il

(1) Séances des 24 et 26 juillet 1848.

(2) « La Posnanie était la province où l'esprit polonais éclatait avec le plus d'ardeur. Les Polonais devenus Prussiens semblaient supporter plus impatiemment que les autres le joug étranger. D'abord la race allemande et la race slave, se rencontrant sur cette frontière de la Poméranie et du duché de Posen, avaient l'une pour l'autre une aversion instinctive, naturellement plus vive sur la limite où elles se touchaient. Indépendamment de cette aversion, suite ordinaire du voisinage, les Polonais n'oubliaient pas que les Prussiens avaient été, sous le grand Frédéric, les premiers auteurs du partage de la Pologne... C'était par des empiétemens successifs sur la Pologne que le grand Frédéric avait lié ensemble la vieille Prusse, la Poméranie, le Brandebourg, la Silésie. » (M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome VII, pages 262 et 662.)

y eut quelque chose d'imprévu, ce fut le maintien de l'intégralité d'un état si souvent compromis et menacé.

En 1657, Charles-Gustave, roi de Suède, après avoir conquis la Pologne, en avait arrêté et signé le démembrement, non pas avec une des grandes cours de l'Europe, avec quelque colosse de puissance et de fortune, mais avec un petit dynaste du Danube, un chef de partisans, un *voevode*, George Rácóczy, prétendu prince de Transylvanie. A la tête d'une troupe de Bulgares, ce Rácóczy osa réclamer sa part de la république, qui alors dut son salut moins au sabre de sa pospolite qu'à la défection de l'électeur de Brandebourg. L'aïeul du prince qui devait déchirer un jour la Pologne l'arracha alors au Transylvain et au Suédois. En 1667, une main plus noble encore, la main de Louis XIV, suspendit ses destinées. Par le traité de Vilna, les Russies rouge et blanche, ainsi qu'une partie de l'Ukraine, avaient été cédées au czar Alexis, le père et le précurseur de Pierre-le-Grand, lorsque Louis XIV fit avertir la cour de Varsovie que le général suédois Slippenbach était chargé par son souverain de proposer le partage du territoire polonais à l'empereur d'Allemagne et au margrave de Brandebourg. C'est dans ce moment solennel que Jean-Casimir Wasa, religieux de la société de Jésus, devenu roi de Pologne, prononça la prophétie célèbre qui annonçait à la république qu'elle courait au démembrement par l'anarchie. La Pologne négligea cet avis. Dans l'expérience d'un politique, elle ne voulut voir que la pusillanimité d'un moine. Un siècle plus tard, un autre de ses rois lui prédit le même sort. Dès l'année 1749, Stanislas Leczinski s'exprimait ainsi : « Notre tour viendra, sans doute, où nous serons la proie de quelque fameux conquérant; peut-être même les puissances voisines s'accorderont-elles à se partager nos états. Il est vrai qu'elles sont les mêmes que nos pères ont connues et qu'ils n'ont jamais appréhendées; mais ne savons-nous pas que tout est changé dans les nations? Elle ont maintenant... une plus grande ambition..., augmentée avec les moyens de la satisfaire. Sommes-nous en état de leur résister (1)? »

Le reste de l'Europe n'avait pas attendu l'imminence du péril pour le pressentir et pour le signaler. La pensée du partage était devenue générale. Non-seulement, depuis plus d'un siècle, les chancelleries de toutes les cours renfermaient dans leurs archives un grand nombre de mémoires, de déductions, de raisonnemens destinés à prédire, à établir, à démontrer l'imminence du démembrement de la Pologne; non-seulement les correspondances diplomatiques du XVIIe au XVIIIe siècle sont pleines de cette hypothèse; elle était devenue familière aux esprits les moins politiques, à La Fontaine lui-même, et assurément c'est

(1) *Œuvres du philosophe bienfaisant*, tome II, p. LXX.

tout dire. Voici ce que l'auteur du *Partage du Lion* écrivait à une nièce de M. de Turenne, mariée à un prince de Bavière :

« Votre altesse sérénissime
« A, dit-on, pour moi quelque estime,
« Et veut que je lui mande en vers
« Les affaires de l'univers;
« J'entends les affaires de France.
« J'obéis et romps mon silence.
« L'intérêt et l'ambition
« Travaillent à l'élection
« Du monarque de la Pologne.
« On croit ici que la besogne
« Est avancée; et les esprits
« Font tantôt accorder le prix
« Au Lorrain, puis au Moscovite,
« Condé, Neubourg; car le mérite,
« De tous côtés, fait embarras.
« Condé, je crois, n'en manque pas...
« Ceux qui des affaires publiques
« Parlent toujours en politiques,
« Réglant ceci, jugeant cela
« (Et je suis de ce nombre-là) (1),
« Les raisonneurs, dis-je, prétendent
« Qu'au Lorrain plusieurs princes tendent.
« Quant à Moscow, nous l'excluons :
« Voici sur quoi nous nous fondons :
« Le schisme y règne, et *puis son prince*
« *Mettrait la Pologne en province* (2). »

Il y avait donc long-temps que la chute de la république était devenue inévitable. Un palliatif héroïque la retarda. En ranimant la gloire de la Pologne, Jean Sobieski lui rendit la vie. Aussi mauvais administrateur qu'illustre guerrier, Sobieski n'apporta aucun soulagement à des maux intérieurs; mais l'honneur est un baume qui conserve les nations malades. Le héros de Chotim et de Vienne appliqua ce topique à sa patrie. La voyant glorieuse, on la crut saine et forte. Ses ennemis renoncèrent à leurs desseins, ou plutôt ils les ajournèrent, car ce ne fut qu'une suspension d'armes. Pour parler comme les Polonais, ce fut *une trêve sous le bouclier*.

On voit combien la pensée d'un démembrement était déjà vieille, et cependant le partage a étonné toute l'Europe, sans excepter les puissances qui l'ont accompli; il a frappé de surprise les hommes d'état

(1) Il se vantait, le bonhomme.

(2) Épître à Mauricette Fébronie de La Tour, princesse de Bavière. La Fontaine, édition Lefèvre, tome VI, page 86.

les plus inaccessibles aux illusions et aux scrupules. Peut-être dira-t-on que cette surprise était feinte, qu'elle a servi de masque au machiavélisme et à l'ambition, que les ministres, les rois, qui auraient dû prévenir et empêcher cet événement ont fait semblant de ne pas s'y être attendus pour cacher l'impéritie sous la stupeur; mais il n'en fut pas ainsi. Les documens les plus authentiques, les témoignages les plus intimes prouvent que cet étonnement a été sincère. A force de voir ajourner le partage, on avait fini par ne pas y croire. Toujours prédit, il n'avait jamais eu de commencement d'exécution. Quelque incident heureux était toujours intervenu à propos pour laisser cette idée dans les limbes des spéculations oiseuses. Un grand homme à la fois politique et guerrier pouvait seul la réaliser. Le malheur de la Pologne voulut qu'il se trouvât précisément tel qu'il le fallait pour sa ruine. On le verra à la fois aventureux et patient, ardent et calme, plein de passion et de sang-froid, capable d'embrasser l'horizon le plus vaste et de se renfermer momentanément dans la sphère la plus étroite, visant de loin, agissant de près, marchant pas à pas et presque toujours par des chemins de traverse, pour se rapprocher du but, mais y touchant d'un seul bond. Tel était Frédéric, le véritable auteur du partage de la Pologne. La pensée n'en est pas née dans son puissant cerveau sans semence et sans germe; elle n'y a pas éclaté comme une illumination soudaine; seulement, de vague qu'elle avait été jusqu'alors, c'est lui qui l'a rendue positive. Il a changé le rêve en réalité, la spéculation en fait, le projet en action. On le verra mettre la volonté la plus infatigable, la plus tenace, la plus persévérante au service de son idée, l'échauffer, la mûrir par une préparation longue et savante, l'imposer à l'Europe, non avec une brusque violence, mais au moyen de l'emploi successif et habilement ménagé de la flatterie et de l'intimidation; puis, lorsque tout est consommé, il saura en décliner la responsabilité et la rejeter tout entière sur ses collaborateurs avec un art d'autant plus profond, que la hardiesse s'y cache sous la simplicité et la convoitise sous l'indifférence. Enfin, pour couronner une si audacieuse manœuvre, il n'hésitera pas à déclarer que « puisqu'il n'a jamais trompé personne, il trompera encore moins la postérité. » En effet, il les a traités avec une égalité parfaite : il s'est joué de la postérité comme de ses contemporains.

D'ailleurs, en dépit de son scepticisme et de sa philosophie, Frédéric portait aux Polonais les sentimens d'une hostilité héréditaire. Il n'avait pas oublié que la Pologne avait été la suzeraine de la Prusse. Lorsque le grand-électeur, l'un de ses plus illustres ancêtres, sauva les Polonais en abandonnant le parti de la Suède, il leur fit bien sentir que leur intérêt n'avait eu aucune part à sa conduite, et qu'il n'avait combattu pour eux que par pitié. La Pologne avait imploré son secours;

mais l'électeur, qui connaissait « les délibérations tumultueuses de cette république, incertaine dans ses résolutions, légère dans ses engagemens, prête à faire la guerre sans en avoir préparé les moyens, épuisée par la rapine des grands et mal obéie par ses troupes, répondit qu'il ne pouvait pas se charger des malheurs qu'il appréhendait, ni sacrifier le bien de ses provinces pour sauver cette république, qui paierait ses services d'ingratitude (1). » C'est en ces termes que Frédéric nous transmet les paroles de son aïeul, et il les rapporte dans un esprit sur lequel on ne peut se méprendre. Avec quelle joie il adopte cette haine héréditaire! avec quelle amertume il l'exagère pour son propre compte! Rien ne l'adoucit, rien ne le désarme. L'antique gloire de la Pologne n'a point de prestige pour lui. Qu'il ne pense pas à la délivrance de Vienne, à l'Europe préservée de l'islamisme, rien de plus simple, il n'est pas assez bon chrétien pour cela; mais qu'il ne soit touché ni de la naïve valeur, ni de la grace héroïque de cette nation brillante, voilà ce qui étonne dans un grand capitaine, qui se croit un grand poète. Frédéric a jugé la Pologne avec une rigueur outrageante et l'a condamnée sans appel. « Ce royaume, dit-il, est dans une anarchie perpétuelle; les grandes familles sont toutes divisées d'intérêts; les Polonais préfèrent leurs avantages au bien public, et ne se réunissent qu'en usant de la même dureté pour opprimer leurs sujets, qu'ils traitent moins en hommes qu'en bêtes de somme. Ils sont vains, hauts dans la fortune, rampans dans l'adversité, capables des plus grandes infamies pour amasser de l'argent, qu'ils jettent aussitôt par les fenêtres lorsqu'ils l'ont; frivoles, sans jugement, capables de prendre et de quitter un parti sans raison, et de se précipiter, par l'inconséquence de leur conduite, dans les plus mauvaises affaires : ils ont des lois, mais personne ne les observe, faute de justice coercitive (2). » Dans ce tableau, où les ombres accumulées à dessein ne laissent passage à aucun rayon de lumière, dans ces accusations, disons mieux, dans ces invectives, qui ne reconnaîtrait une aversion native, une haine de nationalité et de race?

Toutefois nous devons faire ici nos réserves. Trop souvent exclusive dans les moyens qu'elle emploie et qu'elle rejette tour à tour, la critique historique veut ramener aujourd'hui à la diversité des races toutes les guerres, toutes les rivalités de peuple à peuple. Ce principe a certainement sa valeur et son action, nous sommes loin de le méconnaître; mais il n'est pas le seul, il n'est pas même le plus énergique des nombreux dissolvans qui divisent les familles humaines. Dans les masses, comme chez les individus, la plus indestructible des antipathies,

(1) *Œuvres de Frédéric-le-Grand, Mémoires de Brandebourg*, tome Ier, p. 56. Berlin, 1846. Imprimerie Royale.

(2) *Œuvres de Frédéric*, tome II; *Histoire de mon temps*, p. 24.

c'est l'antipathie fraternelle; de toutes les fictions mythologiques, celle des fils d'Œdipe est la plus vraie. La communauté d'origine jointe à l'opposition des mœurs, des coutumes, de la religion surtout, sépare les nationalités plus puissamment que l'antagonisme du sang et de la race. La Pologne et la Russie en offrent, pendant une longue suite de siècles, un exemple mémorable et décisif. Également issues de la race slave, rameaux nés sur le même tronc, elles ont toujours été séparées par les lois et surtout par la foi qu'elles ont puisée, la Russie à Byzance, la Pologne à Rome; celle-ci entraînée dans le mouvement religieux de l'Occident, celle-là fixée dans l'immobilité orientale.

Ces dissemblances marquèrent les deux nations d'un caractère tout différent sous le rapport purement politique. La destinée des deux familles slaves suivit celle de l'Europe elle-même. Tant que l'Europe fut conduite par l'esprit féodal et chevaleresque, la Pologne conserva l'avantage. A la fin du XVIe siècle et dans tout le cours du XVIIe, la chrétienté tout entière, l'Angleterre exceptée, tendait à la monarchie pure, absolue ou despotique, comme on voudra l'appeler. L'esprit de la Grande-Bretagne ne l'emporta que plus tard. Le supplice de Charles Ier affaiblit la propagande représentative et en ajourna l'expansion. Partout, à l'exemple de la France triomphante et monarchique, les trônes se relevaient sur les débris de l'oligarchie féodale. Il n'y avait pas de si petit royaume dans le Nord, de si mince électorat en Allemagne qui n'eût sa fronde vaincue et son Louis XIV éperonné. Le vent était à la monarchie; il poussa la Russie et arrêta la Pologne. Elle se cantonna obstinément dans les vieilles mœurs oligarchiques, qui ne répondaient plus à rien, placées à une égale distance de la France et de l'Angleterre, de la monarchie absolue et de la royauté constitutionnelle. Le régime politique de la Pologne n'était plus qu'un anachronisme. Aussi la terre russe et le sol polonais produisirent alors les fruits qui leur étaient propres : la Pologne enfanta Jean Sobieski, le dernier de ses chevaliers; la Russie, Pierre-le-Grand, le premier de ses empereurs.

Ce fut alors que les Russes songèrent à reprendre d'anciennes contrées devenues polonaises, non par les conquêtes des Polonais, qui, en Volhynie, en Podolie, en Ukraine, sous le règne de Casimir-le-Grand, ne furent qu'éphémères et transitoires, mais par les conquêtes des Lithuaniens, race entièrement distincte de la grande famille slave et à laquelle les derniers travaux de la science attribuent décidément une origine finoise. Avant que les ducs de Lithuanie se fussent emparés de ces contrées au XIVe siècle, la Russie, quoique dominée par les Tartares, était restée plus vaste que la Pologne. Non-seulement elle s'étendait au-delà du Dnieper jusqu'à Kief et jusqu'à l'Ukraine, mais, avec la Volhynie, elle comprenait la Gallicie, gouvernée par des descendans de Rurik sous le nom de rois de Galitz. Ce fut cette vaillante

et heureuse tribu lithuanienne qui, en passant du côté de la Pologne, fit pencher la balance en sa faveur. Ladislas Jagellon, le plus puissant de ses chefs, épousa, en 1386, l'héritière de ce royaume, Hedwige d'Anjou, princesse de Hongrie, issue du sang royal de France. Grace à cette alliance, la république polonaise devint une puissance considérable et se soutint pendant tout le XVe siècle et une partie du XVIe siècle. Ce fut l'ère des Jagellons : c'est l'âge d'or de la Pologne.

Au commencement du XVIIe, sous la dynastie de Wasa, à la suite de l'anarchique apparition des faux Démétrius, la Russie se vit à la veille de se voir conquise par les Polonais et de recevoir un czar de leur main; mais elle les repoussa par un grand élan national, par un mouvement unanime et libérateur qui devint le point de départ de sa prééminence dans le Nord. Le czar Alexis Michaélovitch l'accomplit. Au milieu du XVIIe siècle, Alexis recouvra Kief, la Rome slavonne, la ville aux coupoles byzantines, qui renferme un peuple de saints dans ses cryptes souterraines. Le retour de ces contrées à la Russie la remettait à la tête des races slaves et lui assurait la supériorité dans le Nord. Néanmoins elle ne put la faire prévaloir immédiatement. Pendant un intervalle à la vérité assez court, ce fut la Suède qui prit la première place abandonnée par la Pologne. Plus tard, la Suède la laissa échapper à son tour. La Russie la prit et la tient.

Ni Charles XII après Narva, ni Pierre-le-Grand après Pultava, ne pensèrent à démembrer la Pologne. Tous les deux lui donnèrent un roi de leur main; mais ni Charles, ni Pierre ne lui enleva un seul village. Cette politique était simple et naturelle. Que devait vouloir, en effet, la puissance prépondérante dans le Nord? C'était de dominer la république, de maintenir son anarchie pour l'empêcher de reprendre des forces, de lui imposer des armées et des rois, d'intervenir dans ses affaires intérieures, comme la Pologne elle-même, au temps de sa grandeur, était intervenue dans les troubles de ses voisins. La domination obtenue, à quoi bon le démembrement? Pourquoi partager avec d'autres ce qu'on peut garder seul? Pourquoi éveiller la jalousie de l'Europe et n'obtenir qu'une part dans un tout dont on dispose? Un partage territorial amenait nécessairement un partage de domination, ce qui ne pouvait convenir ni à la Suède, lorsqu'elle avait la supériorité sur la Russie, ni à la Russie, victorieuse de la Suède; mais la Russie avait un puissant moyen d'ingérence qui n'appartenait qu'à elle, et qui manquait à toutes les autres puissances limitrophes de la Pologne. Les coreligionnaires des Russes y étaient nombreux et depuis quelque temps opprimés. La Russie était leur recours naturel : c'était là sa force.

La Prusse, ancienne vassale de la république, se trouvait à son égard dans une situation bien différente. Géographiquement, l'Alle-

magne n'appartient point à la zone du nord de l'Europe, quoiqu'elle s'efforce, depuis deux ans, de prouver le contraire en faisant au Danemark la guerre la plus injuste qui fût jamais. La Prusse, à cette époque, n'avait pas encore imaginé de dominer dans le Nord; il ne lui restait qu'un parti à tirer de la Pologne : c'était de s'étendre, de s'agrandir en empiétant sur la république, de donner une forme plus régulière à sa propre circonscription, et de reculer sa frontière au moyen d'une importante augmentation de territoire. Il y avait là, pour la Prusse, une satisfaction d'ambition, d'amour-propre, et, il faut en convenir, une nécessité absolue. On s'en convaincra aisément en jetant les yeux sur la carte. Le roi de Prusse ne pouvait se rendre d'une de ses provinces dans l'autre, sans en demander la permission à ses voisins. Pour aller de Berlin à Kœnigsberg, il lui fallait passer sous le canon de Dantzick; de plus, cette ville, alors polonaise, domine l'embouchure de la Vistule : c'était en grande partie la route de tout le commerce du Nord. Dantzick est située dans la Pomérellie, appelée plus communément *Prusse royale,* et, comme les mots dominent et amènent les choses, ce nom de Prusse royale était une tentation pour le roi de Prusse. Il y succomba.

Le démembrement de la Pologne avait toujours été une des plus constantes, mais des plus secrètes pensées du grand Frédéric. Dans sa jeunesse, il n'en fut pas distrait, même par ses malheurs : quoique brouillé avec son père, il supplia Guillaume Ier de profiter de la mort d'Auguste II, en 1733, pour s'emparer de la Prusse polonaise (1). Pendant la guerre de sept ans, dans sa correspondance secrète avec l'héritier du trône de Russie, il reproduisit sans relâche le projet du partage, et lorsque le grand-duc fut devenu empereur sous le nom de Pierre III, Frédéric allait profiter de l'admiration enthousiaste qu'il inspirait à ce prince, pour amener à un résultat décisif cette négociation, qu'il avait reprise avec ardeur. Ce ne sont pas de simples conjectures, mais des faits certains appuyés sur des documens contemporains et authentiques (2), faits d'autant moins connus et d'autant plus dignes de l'être

(1) « Une anecdote qui m'a été confiée par M. de Kaunitz, c'est que le roi de Prusse, n'étant que prince royal, avait sollicité vivement son père de profiter de la vacance du trône de Pologne lors de la mort d'Auguste II, pour s'emparer de la Prusse polonaise, et lui avait même remis à ce sujet un mémoire fort détaillé, où il prouvait d'un côté l'accroissement de puissance qui lui en reviendrait, de l'autre la facilité qu'il trouverait à faire cette conquête et à la conserver. » (Le marquis du Châtelet, ambassadeur de France près la cour impériale, au duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, Vienne, 13 novembre 1763.) Archives des affaires étrangères.

(2) Notamment sur la correspondance officielle du baron de Breteuil, ministre plénipotentiaire de France sous le règne de Pierre III, avec le duc de Praslin, ministre des affaires étrangères. « J'ai les yeux ouverts sur ce qui regarde la Pologne, et je suis d'opinion qu'il est intéressant de s'occuper de ce vaste et faible royaume; il doit être le côté

que Frédéric, dans ses *Mémoires*, les a artificieusement négligés, et n'a pas cru devoir nous en donner la connaissance la plus légère.

Il semblait que les desseins de Pierre III dussent disparaître avec lui. Toute l'Europe s'y attendait, et Frédéric plus que personne. A l'étonnement général, il n'en fut pas ainsi. Dans la marche imprimée à son gouvernement, dans le choix de ses alliances, Pierre III avait été guidé par un sentiment juste et droit. Naturellement humain et généreux, il avait opéré des réformes utiles dans l'intérieur de la Russie. Son intimité avec la Prusse n'eut d'autre tort que l'exagération et l'éclat. En général, il ne lui avait guère manqué que le sang-froid, le secret et la mesure; il n'avait méconnu aucun des intérêts essentiels de son empire. De sa politique, il fallait écarter la forme et conserver le fond. Catherine n'hésita pas à le faire. Au lieu de reprendre les hostilités contre Frédéric, elle confirma la paix conclue avec ce prince et l'imposa à ses alliés malgré leurs plaintes et leurs reproches. Elle les laissa crier à la défection et conclut une paix nécessaire à ses peuples, fatigués d'une lutte stérile.

A peine arrivée au pouvoir suprême, Catherine II se plaça habilement sur la ligne légère, imperceptible, mais mathématiquement exacte, qui sépare la timidité de la prudence, la résolution de l'audace, le courage de la témérité. Elle s'y maintint toute sa vie. Rulhière, esprit ingénieux, mais peu pratique, d'ailleurs ennemi déclaré de Catherine, a bien mal saisi ce caractère singulier et neuf, lorsqu'il a prétendu que, les premiers temps, l'impératrice s'était montrée *incertaine dans*

ambitieux des monarques russe et prussien. Je ne doute pas qu'il n'entre dans leurs projets futurs de démembrer cette république à leur profit. » (Breteuil à Praslin, Saint-Pétersbourg, 18 juin 1762.)

« Suivant toutes mes notions, les deux souverains (Pierre et Frédéric) n'ont point oublié dans leur retraite l'événement de la vacance du trône de Pologne, et ils se sont engagés à rassembler alors au plus tôt chacun vingt mille hommes pour déterminer l'élection du nouveau roi. L'on m'a dit qu'ils voulaient le prendre parmi les Piasts; mais je n'en crois rien, quoiqu'à bien des égards cet arrangement pût leur être avantageux et faciliter peut-être leurs vues d'agrandissement aux dépens de la république. Au reste, cette idée vraie ou fausse, que je ne doute pas que l'on ne fasse connaître aux Polonais, pourrait leur déplaire. » (Breteuil à Praslin, Varsovie, 14 juillet 1762.)

« Nous apprenons, monsieur, que les vues du roi de Prusse et de son nouvel allié (Pierre III) ne se bornent pas seulement à forcer la cour de Vienne à la paix, mais qu'elles vont jusqu'à projeter un démembrement considérable de la Pologne. Les fréquens courriers que vous avez vu expédier à Constantinople pourraient bien avoir quelque rapport à ce plan, puisque ce serait détourner les yeux de la cour ottomane de dessus la Pologne que d'engager le sultan à porter ses armes contre la Hongrie. Je compte que vous n'aurez rien laissé ignorer à M. de Vergennes de ce qui sera parvenu à votre connaissance sur cet objet, et que vous aurez recommandé à votre secrétaire de suivre fidèlement cette correspondance après votre départ. Cette partie devient bien intéressante, et je sens que nous ne saurions y veiller avec trop de vigilance. » (Praslin à Breteuil, Versailles, 28 juin 1762.)

toutes ses vues (1). C'est le contraire qui est vrai. Ce fut précisément dès-lors qu'elle prépara tout son règne et qu'elle marqua pour ainsi dire d'avance les étapes de sa grandeur. Persuadée que la considération d'un gouvernement nouveau dépend de son début, Catherine II éleva sa fierté au niveau des périls de sa situation, et refusa de se soumettre aux conditions qu'avait acceptées Élisabeth pour faire reconnaître le titre de *majesté impériale*, jusqu'alors peu usité dans le protocole des chancelleries. Elle aima mieux menacer de rompre toute correspondance avec les puissances étrangères que de l'acheter à ce prix. Toutefois elle ne subordonnait pas toujours l'adresse à la hauteur; elle savait les concilier, n'oubliant rien, ni personne, pas même les philosophes. Elle chercha à gagner à sa cause l'opinion publique, représentée alors par quelques lettrés français. A peine sur le trône, elle proposa à d'Alembert l'éducation de son fils, offrit à Diderot la ville de Riga pour l'impression de l'*Encyclopédie*, et se préoccupa surtout de l'approbation de Voltaire. « La czarine, écrivait M. de Breteuil à M. de Praslin, m'a fait demander si je connaissais M. de Voltaire, pour m'engager à rectifier ses idées sur le rôle qu'a joué la princesse Daschkof... » Tandis que Catherine II négligeait la cour de Vienne ou de Versailles, elle jetait les fondemens de ses longues relations diplomatiques avec une cour plus redoutable, la cour de Ferney.

C'est qu'à cette époque du XVIIIe siècle, comme on l'a remarqué plus tard, il y avait déjà deux Frances, bien différentes, bien dissemblables, qui vivaient côte à côte, qui se rapprochaient, se touchaient même, se mêlaient ensemble sans distinction de rang ni de fortune, mais qui, au fond, étaient distinctes, séparées, ennemies. Il y avait là deux pouvoirs en présence : le gouvernement et l'opinion. D'un côté était la France officielle, de l'autre la France philosophique et littéraire; l'une défaillante, affaiblie, en pleine décadence, l'autre militante et triomphante; l'une vivant dans le passé, l'autre dans l'avenir; en un mot, l'une vieille et l'autre jeune.

La première de ces deux Frances, poursuivie par un malheur constant, battue sur terre et sur mer, dépouillée de ses colonies et de son commerce, s'était retranchée dans l'immobilité et dans la routine. Plus orgueilleuse que fière, elle s'était séquestrée du mouvement et du bruit qu'elle ne savait plus produire. Superstitieuse sans religion, sévère sans mœurs, elle vengeait avec rigueur, quelquefois avec barbarie, les croyances qu'elle-même avait perdues. Insensible aux blessures du sentiment national, elle mettait sa dignité dans l'indifférence et ne conservait plus du pouvoir que l'étiquette, les titres et les insignes.

(1) *Histoire de l'anarchie de Pologne*, tome III, p. 291.

La jeune France (car il n'y a pas de siècle qui n'ait eu sa jeune France) veillait avec ses philosophes pendant que l'autre dormait avec son gouvernement. Elle ne perdait ni une occasion, ni une pensée, ni un jour. Mobile, agissante, dévorée d'une ardeur incessante de prosélytisme, d'une soif inextinguible de popularité et d'influence, l'exerçant dans le pays et hors du pays, chez soi et chez l'étranger, par ses livres, ses académies, ses théâtres, ses bureaux d'esprit, par les jeunes gens et par les femmes; humble et fière au besoin, flattant pour mieux dominer, rampant même pour mieux gravir; assidue auprès des grands qu'elle méprisait en secret, les pliant à ses desseins tout en ayant l'air de se mettre au service de leur amour-propre; habile à faire son chemin en faisant sa cour; commensale en apparence, reine en réalité.

Ainsi on voyait désunis et hostiles le gouvernement français et l'esprit français. Triste spectacle, que notre pays présente trop souvent! Alors, comme toujours, ce dissentiment était la source unique, mais profonde, de notre affaiblissement politique. Qu'était le règne de Louis XIV? D'où venaient sa grandeur, son unité, son influence sur l'Europe? De la réunion de toute la France dans un même faisceau. La France de Turenne et de Lyonne, la France diplomatique et guerrière était aussi la France théologique, philosophique, littéraire, la France de Bossuet, de Malebranche, de Corneille. Elle tendait toutes ses forces réunies vers un but commun, et si les derniers jours du grand règne n'ont pas répondu à de si heureuses prémisses, c'est qu'entre l'opinion et le gouvernement, entre l'esprit et l'action, ou, comme on le dit aujourd'hui, entre le pays intellectuel et le pays matériel, s'opérait encore une scission latente, mais déjà active. Racine mourait dans la disgrace, Fénelon vivait dans l'exil, et le XVIIIe siècle avait remplacé le XVIIe. Après la mort de Louis XIV, plus on avança dans le règne de Louis XV, plus le divorce devint inévitable. Il y eut bien une trêve vers Fontenoy. Quelques favorites, qui voulaient se réhabiliter par les suffrages des gens de lettres, Mme de Châteauroux, Mme de Pompadour, peut-être un seul ministre, M. d'Argenson (à ce nom il serait difficile d'en ajouter un autre), voulurent empêcher et prévenir la rupture. Voltaire fit des avances; il devint courtisan, il parut à Fontainebleau, il sacrifia la tragédie philosophique à l'opéra complimenteur, *Mérope* et *Sémiramis* cédèrent le pas à *la Princesse de Navarre*. Vains efforts! tentatives inutiles! Dans les deux camps, la haine était au fond. Elle éclata. On vit un gouvernement se déclarer l'ennemi plus ou moins direct de tout ce qu'il y avait d'intelligent dans la nation; on le vit dédaigner Montesquieu, persécuter Voltaire et n'honorer que Buffon, comme pour le remercier du choix discret qu'il avait fait dans toute la nature animée. Mais ceux qu'on repoussait ainsi ne s'avouèrent pas vaincus; ils s'armèrent de toute leur puissance, car ils savaient que la force ré-

sidait en eux. « Ce qui fait le grand mérite de la France, disait Voltaire irrité, ce qui fait son grand mérite, son unique supériorité, c'est un petit nombre de génies, sublimes ou aimables, qui font qu'on parle aujourd'hui français à Vienne, Stockholm et Moscou. Vos ministres, vos intendans, vos premiers commis, n'ont aucune part à cette gloire (1). » « Je voudrais que les gens qui sont si fiers et si rogues sur leurs palliers voyageassent un peu dans l'Europe, qu'ils entendissent ce que l'on dit d'eux, qu'ils vissent au moins les lettres que des princes éclairés écrivent sur leur conduite; ils rougiraient, et la France ne présenterait plus aux autres nations le spectacle inconcevable de l'atrocité fanatique qui règne d'un côté, et de la douceur, de la politesse, des graces, de l'enjouement, de la philosophie indulgente qui règnent de l'autre, et tout cela dans une même ville, dans une ville sur laquelle toute l'Europe n'a les yeux que parce que les beaux-arts y ont été cultivés, car il est vrai que ce sont nos beaux-arts seuls qui engagent les Russes et les Sarmates à parler notre langue. Ces arts, autrefois si bien cultivés en France, font que les autres nations nous pardonnent nos férocités et nos folies (2). »

Alors il se passa quelque chose d'irremédiable et de funeste; alors il y eut un grand scandale et surtout un grand malheur. L'élite intellectuelle d'un pays renia, répudia ce pays; elle fit plus encore, elle donna la patrie en spectacle aux nations étrangères; elle porta cette force qu'elle se connaissait si bien dans les contrées les plus éloignées, dans les cours les plus adverses. Les philosophes surent choisir leurs alliés avec plus de discernement que nos diplomates et nos ministres. Ils laissèrent ceux-ci s'épuiser dans de stériles alliances, tandis qu'eux-mêmes virent grossir tous les jours le nombre de leurs adeptes, et n'en acceptèrent aucun de compromettant ou d'inutile. Ils abandonnèrent les puissances décrépites et s'adressèrent aux puissances ambitieuses, énergiques, vivantes enfin, introduites récemment sur le théâtre de l'Europe, brûlant de s'en emparer et surtout de s'y faire voir. En un mot, ils tournèrent le dos au midi et marchèrent droit au nord. Il en résulta une situation singulière. Dans le reste de l'Europe, comme en France, il se forma deux partis français qui se firent la guerre : l'un protégea les vieilles mœurs, les vieilles traditions, tout ce qui était usé, suranné, hors de service; l'autre parti français, qui n'était point le parti du gouvernement de la France, conduisit gaiement la troupe aventureuse et légère des réformes, des innovations, des essais de toute espèce, et ce qu'il y eut de plus surprenant, c'est que le parti novateur eut pour chefs de file les princes, les souverains particulièrement hostiles au

(1) Voltaire à Mme Du Deffant.
(2) Voltaire à M. Chardon, maître des requêtes, 5 avril 1767.

cabinet de Versailles : Frédéric, Catherine, qui, attaquant la France sur son terrain et avec ses propres armes, ne parlaient, n'écrivaient et ne pensaient qu'en français.

Ce contraste était surtout sensible en Pologne. De tous les pays de l'Europe, c'était celui où la France combattait le plus vivement contre elle-même. Les partis y étaient nombreux et variés. Ils se composaient de nuances locales, individuelles; hors un sentiment de liberté commun à la nation tout entière, on ne pouvait saisir aucune idée générale dans ces débats où les principes étaient beaucoup moins en jeu que les intérêts. Toutefois, en essayant de jeter une vue d'ensemble sur cette mêlée confuse, on finit par y reconnaître deux opinions bien distinctes et fortement tranchées, le parti des réformes et celui de l'anarchie. Le dernier prétendait exclusivement au titre de *patriotique*. C'est ainsi qu'il s'était qualifié lui-même et qu'on le trouve désigné, soit par sympathie, soit par habitude, dans les documens diplomatiques. Rulhière, son historien, son panégyriste, ne le nomme jamais autrement. Bien différent des *tories* sous les rapports les plus essentiels, ce parti tenait en Pologne à peu près la place que les tories occupent en Angleterre. Il ne laissait pas d'être considérable par le nombre et la dignité de ses représentans. Leurs intentions étaient nobles et sincères; ils avaient certainement droit à l'estime publique. Ces hommes se distinguaient par un amour passionné des mœurs et des libertés nationales, par un vif attachement à la foi, aux usages et même au costume des ancêtres. La religion des souvenirs, le culte du passé, s'étaient réfugiés dans le cœur de quelques magnats puissans qui ne souffraient aucune altération dans les objets d'un respect traditionnel, et traitaient toute réforme, toute innovation comme un crime; constance admirable dans un pays bien ordonné, funeste dans un gouvernement anarchique.

Un vieillard septuagénaire, le comte Clément Branicki, grand général ou hetmann de la couronne, titre équivalent à celui de connétable, l'un des premiers personnages de la république par l'illustration de son nom et par l'éclat d'une opulence princière, était, du triple droit de la naissance, de la richesse et de l'âge, le chef reconnu du parti patriotique. Branicki avait voyagé, il avait même passé de longues années en France; mais les mœurs européennes l'avaient effleuré sans le pénétrer. Il menait une vie de souverain dans son château ou dans sa *cour* de Bialistock, car c'est le nom que les magnats polonais donnaient, sans ridicule, à leurs résidences principales. Les Potocki à Tulczyn, les Czartoriski à Pulawi, d'autres encore, surpassaient beaucoup de petits souverains d'Allemagne en élégance et en richesse. Tous étaient vaincus par le vieux hetmann. Bialistock, construction noble et vaste, entourée de jardins, embellie de collections précieuses et

rares, était surnommé, avec trop d'emphase peut-être, *le Versailles de la Pologne*. Le comte de Braniçki et sa jeune épouse, sœur de Poniatowski, nièce des princes Czartoriski, y exerçait l'antique hospitalité polonaise avec ce mélange de faste et de grace qui en faisait le caractère distinctif. La vieille Pologne s'était réfugiée dans ce palais; elle s'y conservait comme les débris des monumens anciens dans nos modernes musées. Des pages, des Cosaques, des heiduques, troupe guerrière et domestique, remplissaient nuit et jour les avenues et les salles; on entendait sans cesse le bruit des armes; un Polonais ne quittait jamais son sabre. Au milieu de tout ce tumulte paraissait la noble châtelaine, entourée de dames et de demoiselles, amies, parentes ou commensales, dont quelques-unes, amphibies de familiarité et de servitude, étaient désignées dans les plus grandes maisons polonaises du nom singulier de *panna stolova* (demoiselle de table), parce que, nobles de nom et d'armes, elles avaient droit de prendre place à la table de leurs égaux que la fortune seule avait faits leurs maîtres. Tel était en effet le principe constitutif de la Pologne. On en retrouvait la trace et l'image, même dans les châtimens corporels. Le *szlachtych*, pauvre gentilhomme au service du fastueux palatin et du castellan superbe, avait le droit de ne recevoir la bastonnade que sur un tapis de Turquie. Malheureusement, plusieurs des priviléges défendus avec tant de courage par l'aristocratie polonaise tenaient de ces traditions barbares. Les esprits éclairés, même dans la plus haute noblesse, en désiraient l'abolition ou l'amendement, et c'est là ce qui constituait un second parti, le *parti réformateur*. Ses adhérens étaient les *whigs* de la Pologne.

Là comme ailleurs, à côté des antiques coutumes, surgissaient de toutes parts des opinions nouvelles, une société moderne. Élevés par des précepteurs français, épris de notre théâtre et de nos poésies légères, initiés aux secrets les plus subtils de la conversation parisienne, quelques hommes, quelques jeunes gens surtout, s'abandonnaient avec transport aux conseils de la tolérance, aux promesses de la philosophie. Cette brillante aristocratie ne se contentait pas de la vie de château fort, dont la monotonie n'était plus relevée par les périls de la guerre. Aux repas prolongés sans mesure et terminés par l'ivresse, aux plaisirs de la haute justice exercée sur quelques misérables Israélites, elle préférait l'étude et le spectacle des mœurs modernes, l'entretien des philosophes et la douce culture des lettres. Le besoin de mouvement, si naturel aux peuples slaves, les jetait sur les grandes routes; les Polonais y erraient comme leurs ancêtres. Ainsi l'instinct nomade, antérieur à la civilisation, contribuait alors à ses progrès. C'est dans ces courses d'un bout de l'Europe à l'autre qu'ils puisaient le sentiment, le désir et l'espérance d'une réforme politique. Sans doute, ils l'embrassaient

trop naïvement, ils croyaient trop au retour de l'âge d'or; mais ils y croyaient avec une ardeur sincère et dévouée.

Il serait d'ailleurs injuste de supposer qu'ils poursuivaient seulement quelque honnête utopie. Un but plus pratique les attirait : ces magnats, ces palatins, voulaient donner un peuple à leur patrie, car il n'y avait pas de peuple en Pologne (1). L'aristocratie y constituait un état-major sans soldats. Très peu nombreuse, la population n'était point solidaire des intérêts du patriciat. La petite noblesse, espèce de bourgeoisie, mais bourgeoisie sans commerce, sans industrie, sans indépendance à l'égard des grands, composait tout au plus la troupe de leurs gardes-du-corps. De cette étrange prétention d'une noblesse universelle, exempte du travail, dominée par le goût d'un luxe stérile, résultaient le mépris de la vie agricole, la concentration de tout le numéraire dans les mains des Juifs, le manque d'un tiers-état, l'impossibilité de le créer, et par conséquent l'absence d'un peuple. Lorsque ces braves Polonais, haute noblesse et *szlachta*, confondus dans une égalité républicaine, entraient dans les festins avec une mine haute et fière; lorsque, dans le palais de Bialistock, armés pour le combat, même au milieu des fêtes, Branicki, Mokronowsky, Radziwil, discouraient sur les destinées de la patrie au bruit des éperons sonores et des sabres traînant à terre, ces réunions présidées par une femme charmante, ces vaillantes mains si cordialement pressées, ces accens patriotiques, le désordre même qui terminait parfois ces assemblées, tout cela présentait un spectacle émouvant et dramatique. A entendre ces paroles toutes romaines, à voir ces héroïques visages, qui n'aurait garanti le salut de la Pologne? qui n'aurait pensé que derrière ces magnats, en dehors de ces lambris dorés, de ces escaliers de marbre, un peuple entier n'attendait qu'un signal pour se lever et suivre ses chefs? Mais, grand Dieu! qu'il en était loin! Morne, hâve, rongé de plique, courbé sous la corvée, il ne s'agissait pas de lui, de ses souffrances, du joug intolérable que faisaient peser sur lui les Juifs, ses vrais maîtres; il n'était question ni de lui donner du pain ni de lui apprendre à lire. Sauver les priviléges de la noblesse, l'inamovibilité des grandes charges; rendre impraticable toute comptabilité exacte dans le maniement des deniers publics; conserver surtout le *liberum veto*, ou, en d'autres termes, mettre un obstacle insurmon-

(1) Les écrivains polonais eux-mêmes en sont convenus. « Tout le mal, dit M. Lelewel, qui travaillait la Pologne résulta de l'intérêt des gouvernemens et des fautes de la classe nobiliaire. Chacun se croyait indépendant, supportant avec impatience les moindres entraves apportées à sa liberté... De cette source découlaient des exemptions de charges publiques qu'on faisait retomber sur des classes privées de toute participation au gouvernement. De là... l'asservissement complet des non-nobles, et quelquefois des jugemens rigoureux portés contre eux. » (*Revue du Nord*, tome Ier, page 504.)

table à l'établissement d'un gouvernement régulier, voilà, pour le malheur de la Pologne, quels étaient alors les soucis du parti qui s'honorait exclusivement du titre de patriote.

Le parti réformateur songea à guérir ces plaies. Il était conduit par les princes Czartoriski, maison illustre issue des grands-ducs de Lithuanie, ainsi que plusieurs grandes familles tant en Pologne qu'en Russie. Aussi nobles que leurs adversaires, les Czartoriski étaient encore plus riches, puisqu'ils pouvaient lever de leurs propres deniers une armée de cinq mille hommes. Ce qui les distinguait des autres magnats, c'est qu'au lieu de se mettre, comme la plupart d'entre eux, sous la dépendance d'intendans avides et fripons, ils administraient eux-mêmes leurs terres avec un ordre qui, sans rien retrancher à la magnificence, la rendait, au contraire, d'un usage plus facile et plus constant. Michel, grand-chancelier de Lithuanie, et son frère Auguste-Alexandre, hommes remarquables tous deux par leurs talens et déjà avancés en âge, étaient les chefs de cette famille. L'autre génération se composait du prince Adam, fils du prince Auguste, et du fameux comte Stanislas Poniatowski, qui appartenait aux Czartoriski par sa mère, sœur des deux vieillards. Dans ces pensées de réforme, auxquelles le patriotisme et l'ambition avaient une part égale, ils étaient préoccupés non-seulement de la réforme économique, mais aussi de la réforme politique de leur pays. Leur esprit se sentait frappé des vices d'un gouvernement qui confondait la république avec la royauté, sans se laisser étreindre par l'unité, règle des monarchies, et sans être soutenu par l'esprit public, ame des gouvernemens démocratiques. Pour remédier à cet état de choses, ils avaient puisé dans l'étude assidue de l'Angleterre l'idée de la monarchie constitutionnelle, qui alors conservait encore dans toute sa fleur une virginité perdue depuis, en d'autres contrées, dans un viol de sang et de boue.

Les Czartoriski méditaient donc une réforme précise, une révision scrupuleuse et détaillée de la constitution et de la législation polonaises. Cette révision devait porter sur cinq points principaux : abolition du *liberum veto;* faculté de rendre révocables, à la volonté du souverain, les dignités jusqu'alors inamovibles; faveurs à accorder aux étrangers; réforme des finances et refonte de la monnaie. La portion plus vague de ces plans, tout ce qui touchait à la philanthropie, à la tolérance, était surtout le domaine du jeune Poniatowski, l'ami de Mme Geoffrin, l'admirateur des philosophes. Stanislas savait par cœur les poèmes, les tragédies de Voltaire, et prêtait à ses vers, fort à la mode alors, bien négligés aujourd'hui, le charme d'un organe flatteur, d'un geste noble et dramatique. Si jamais un roi de hasard a essayé le trône sur le théâtre, c'est assurément celui-ci.

Ne semble-t-il pas que ces hommes, la fleur de la Pologne, attirés

vers nous par une éducation toute française, par le plus vif penchant pour nos goûts, nos plaisirs, nos usages, auraient dû former le noyau d'un parti attaché à la France? Cette élite de la société polonaise n'aurait-elle pas dû puiser à Versailles des encouragemens et des inspirations? Il arriva tout le contraire : c'était *le parti français,* mais ce n'était pas *le parti de la France.*

Le ministère de Louis XV n'en prit point la direction, uniquement en haine des lettrés et des philosophes. Ce fut la Russie qui se substitua à lui. On reproche à Voltaire de n'avoir pas fait cause commune avec le gouvernement de son pays; mais ce n'est pas Voltaire qui a rompu avec Louis XV, c'est Louis XV qui a rompu avec Voltaire. Le parti français devint alors le parti de la Russie. Attentive à s'emparer de ce qui est vivace, Catherine II protégea en Pologne le génie du progrès, qui était alors le génie de la France, et ne lui laissa en Pologne que le patronage de l'anarchie, la garde noble d'un cadavre. Indépendamment de l'antagonisme entre l'administration et la littérature, des combinaisons d'alliance matrimoniale nous attachaient au parti soi-disant patriotique. Long-temps la maison de Bourbon avait été l'ennemie de la maison de Saxe, protégée alors par les Russes et opposée à Stanislas Leczinski, père de Marie, reine de France; mais plus tard tout changea. Auguste III se brouilla avec les Russes, donna sa fille à M. le dauphin, et dès ce moment la cour de Versailles protégea en Pologne la maison de Saxe et le parti rétrograde. L'alliance du parti réformateur avec la Russie devint la conséquence inévitable de ce revirement impolitique. Le parti des Czartoriski devint alors le parti russe. L'un des chefs de l'anarchie légale, le prince Radziwil, qui soutenait le roi Auguste III, attaqua les Czartoriski à main armée. Comme palatin de Vilna, il présidait le tribunal de cette ville, capitale de la Lithuanie. Un des innombrables abus de la constitution de Pologne abandonnait à la brigue la formation des tribunaux de province. C'est après une lutte souvent sanglante que la faction victorieuse formait un tribunal, qui livrait ses adversaires aux sévices et leur fortune à la dévastation. Les Czartoriski avaient d'abord joui en Lithuanie de ce privilége anarchique; ils en avaient profité pour ravager Nessviez, château du prince Radziwil, sous prétexte d'assurer le paiement de ses dettes; cela s'appelait en Pologne *faire une exécution.* Maintenant, Radziwil avait son tour; il prenait une cruelle revanche. Il faisait brûler ou séquestrer les châteaux, les fermes, les starosties de la famille rivale. Les Czartoriski auraient été en droit de s'en plaindre au roi, mais ce prince protégeait Radziwil. D'ailleurs malade à Dresde, Auguste III ne s'occupait plus de la Pologne. Ce fut alors que les Czartoriski se tournèrent vers Catherine II. L'armée russe fut appelée par eux, et entra, à leur demande expresse, sur le territoire de la république.

Certes, il serait injuste de leur attribuer le premier exemple d'un appel aux forces étrangères; ce qu'ils firent alors, les diverses factions polonaises l'avaient fait cent fois avant eux. C'était devenu un usage, presque un droit. Depuis plus d'un siècle, à part la glorieuse exception du règne de Jean Sobieski, les étrangers entraient en Pologne, et n'y entraient qu'appelés. On se demande comment une nation si vaillante, si fière, si passionnément attachée à son pays qu'elle en porte l'image partout dans la prospérité et dans le malheur, dans le triomphe et dans l'exil; comment une nation dont la foi en elle-même va souvent jusqu'à la superstition, comment enfin la brave nation polonaise a pu faire un usage presque constant, une sorte de principe politique de ce qui n'a été chez les autres peuples qu'un accident fatal et rare dont la patrie n'a jamais cessé de porter le deuil? A cet égard, le souvenir de la gloire et des infortunes de la Pologne a pu seul la préserver d'un blâme sévère; encore ce souvenir n'a-t-il pas toujours arrêté les reproches de la postérité. Au lieu de nous y associer, nous aimons mieux chercher les causes de cette étrange politique, et peut-être trouverons-nous quelques circonstances atténuantes au rigoureux verdict de l'histoire. Si la nation polonaise n'a jamais placé le point d'honneur national dans la nécessité de se suffire à elle-même, c'est qu'elle s'était toujours crue spécialement destinée au maintien de l'équilibre européen, non par ses propres efforts, non par son habileté politique, mais uniquement par sa situation géographique et par son épée. Écueil des Ottomans, la Pologne a toujours pensé que c'était assez de l'intérêt des gouvernemens de l'Europe pour ne jamais permettre qu'aucun de ces gouvernemens attentât à son indépendance. Elle s'est reposée tranquillement sur ce qui lui semblait une garantie imprescriptible, et ne s'est attribué d'autre devoir que de préserver la chrétienté des attaques de l'islamisme. Noble devoir en effet, glorieuse destination, et que la Pologne a dignement remplie, presque jusqu'au dernier moment de son existence; mais illusion bien décevante, surtout depuis que la Turquie était parvenue à une décadence dont, au surplus, on ne s'est aperçu partout que très tard, et à Varsovie pas plus tard qu'ailleurs. L'erreur de l'Europe occidentale sur les forces respectives de la Porte et de la Russie est la clé véritable des événemens qui amenèrent le partage de 1772.

La Pologne s'étant donc mise à l'avant-garde de l'Europe contre les Turcs, il n'est pas très extraordinaire qu'à charge de revanche elle ait cru pouvoir faire sans honte un appel aux armes étrangères. Elle retournait à l'Europe une lettre de crédit glorieusement acceptée jadis sous les murs de Vienne; seulement, elle ne s'était pas aperçue qu'à la longue ce titre avait perdu de sa valeur et n'était plus qu'une lettre morte

Il est vrai de dire qu'elle n'avait pas d'autre moyen de défense. Son état social, sa constitution, tout, jusqu'à sa configuration territoriale, la condamnait à une si dangereuse erreur. Ouverte de toutes parts, dépourvue de places fortes, n'ayant que de la cavalerie et point d'infanterie, elle ne pouvait se préserver d'un voisin que par le secours d'un autre. Faute d'un point d'appui qui lui fût propre, cette aristocratie agitée au milieu d'un peuple immobile s'abandonnait à la chimérique espérance d'un appui étranger, et, les yeux attachés sans cesse sur les quatre points cardinaux, elle regardait au loin, dans l'espace, et ne voyait rien venir. Cette caste, qui se disait une nation, ne parvenait à le faire croire et à le croire elle-même qu'en éblouissant amis et ennemis par une bravoure incomparable sans doute, mais impuissante à sauver l'ordre social, parce qu'elle n'était qu'individuelle.

Dans cet état de choses, un déchirement devenait inévitable entre les Polonais et des voisins puissans et absolus, armés non-seulement par la jalousie et l'ambition, mais aussi par la nécessité, car ils avaient à se défendre à la fois des armes de la Pologne et de la contagion de son orageuse, mais séduisante liberté.

La crise, long-temps suspendue, éclata lors de la mort d'Auguste III, électeur de Saxe, roi de Pologne. Dès que la nouvelle en fut parvenue à Pétersbourg, Catherine II résolut d'exécuter sans hésitation et sans délai un plan conçu d'avance, et qui d'ailleurs était moins le fruit de sa pensée personnelle que le legs de Pierre-le-Grand. Elle se proposa le double dessein de donner un roi aux Polonais et de réhabiliter les dissidens. Pour dominer la république, il suffisait de ces deux moyens, qui, semblables à de fortes tenailles, saisissaient la Pologne et la comprimaient par les deux extrémités. A de tels instrumens, Catherine n'avait nul besoin d'ajouter un projet de partage.

On donnait le nom de *dissidens* aux chrétiens non catholiques romains, qui se trouvaient en Pologne dans la position des catholiques en Angleterre avant le bill d'émancipation. Les chrétiens du rit grec, ainsi que nous l'avons déjà dit, y étaient nombreux; ils abondaient surtout dans le grand-duché de Lithuanie. Au XVIIe siècle, le catholicisme ne s'était établi qu'avec beaucoup d'efforts, de peines et non sans violence, tant dans le grand-duché que dans les provinces limitrophes. La haute noblesse seule y était devenue nettement catholique et polonaise; il n'en était pas ainsi des classes inférieures, à beaucoup près. Le compromis, non moins politique que religieux, connu sous le nom de *l'Union* avait concilié la suprématie du saint-siége avec le maintien des formes du rit oriental, mais son succès n'avait été complet qu'au nord de la Lithuanie, dans le palatinat de Vilna. Le reste de cette province, ainsi que la Podolie, la Volhynie et surtout l'Ukraine, y avaient opposé une résistance plus ou moins patente, plus ou moins

longue, mais opiniâtre. On commença par ménager les dissidens; ce fut seulement sous la dynastie suédoise des Wasa qu'ils se virent exclus des emplois et que la profession publique de leur culte fut expressément défendue. Une telle interdiction faisait un étrange contraste avec la liberté dont jouissaient les Juifs, devenus plus maîtres de la Pologne que les Polonais eux-mêmes. Jusqu'à l'avénement de l'inhabile descendance du grand Gustave Wasa, la Pologne avait été l'asile de la tolérance. Tandis que les querelles de religion changeaient l'Allemagne et la France en un vaste champ de carnage, toutes les religions, toutes les sectes avaient trouvé un port tranquille au sein de la république polonaise; toutes vivaient en paix sous les lois de Casimir-le-Grand et de ses successeurs. Sigismond-Auguste, le dernier des Jagellons, avait même déclaré les dissidens admissibles au sénat, aux charges de l'état, aux graces de la cour, pourvu qu'ils fussent chrétiens et nobles, ce qui n'était pas une exclusion, car tout le monde est noble en Pologne. Henri III, encore teint du sang des huguenots, fut obligé de jurer ces statuts, promulgués en 1568 et 1569 dans les diètes de Grodno et de Lublin. Les Wasa eux-mêmes ne purent éluder ce serment; mais, sous cette dynastie fanatique, la persécution atteignit les dissidens : dès l'année 1621, ils furent exclus des diètes, privés de toutes les dignités publiques et du droit de recevoir des starosties, seule ressource de la noblesse pauvre dans un pays où la pauvreté et la noblesse sont également répandues.

Les Grecs, bien plus nombreux en Pologne que les protestans, s'adressèrent à Pierre Ier, qui, en 1772, exigea la nomination d'une commission mixte, moitié russe, moitié polonaise, pour l'examen des griefs de la noblesse dissidente en général. Après avoir vainement attendu une réponse, Pierre se disposait à aller la chercher à la tête d'une armée, lorsque la mort le prévint et prolongea de cinquante ans l'existence de la république. Catherine II reprit cette affaire juste au point où Pierre Ier l'avait laissée. Cependant, à son exemple, tout en ne perdant pas de vue la défense des dissidens ses coreligionnaires, base de l'influence russe en Pologne, elle l'ajourna, pour réunir tous ses moyens d'influence sur l'élection royale; mais elle n'imita pas Pierre Ier dans la protection qu'il avait accordée à des candidats d'origine étrangère et de maison souveraine. Bien loin de soutenir, comme ce grand homme, un prince de Saxe, Catherine se détermina à employer les négociations et les armes pour renverser la dynastie saxonne, devenue presque héréditaire par le gouvernement prolongé et successif de deux générations de rois. L'opinion d'une grande partie de la Pologne secondait ses vues. A part quelques vieux courtisans, les Polonais étaient las de voir des princes allemands à la tête de leur patrie. C'était d'ailleurs un changement, et ce n'est pas le seul peuple pour qui le changement ne soit pas un moyen, mais un but. Ils voulaient un Piast après les Saxons, comme ils avaient voulu les Saxons après un Piast. Catherine

n'avait pas attendu la mort d'Auguste III pour frapper la maison de Saxe d'incapacité et de déchéance. La Courlande lui en fournit l'occasion. La Pologne était déjà devenue, par le fait, une dépendance de la Russie. Pour plaire à l'impératrice Anne, qui avait déterminé l'élection d'Auguste III, ce prince avait donné l'investiture de la Courlande au duc Biren ou Biron, son favori. Lorsque le duc Biron fut relégué en Sibérie, le roi de Pologne obtint de l'impératrice Élisabeth la permission de faire souverain de Courlande son propre fils, le prince Charles de Saxe. Dès la première année de son règne, Catherine exigea le rétablissement de Biron au nom des lois de la Pologne. « Ce duc, disait-elle, était l'élu de la république; c'est à la république de le rétablir dans ses droits. » Il fallut obéir. Rulhière a présenté cet épisode sous une forme pathétique : il a dépeint vivement la douleur d'un père forcé à chasser son fils, on croirait, à le lire, qu'il nous parle de Louis XIV sommé par les rois coalisés de détrôner Philippe V; mais Auguste III avait brigué lui-même l'honneur d'investir Biron du duché de Courlande, mais c'est à la faveur de l'impératrice Élisabeth que le prince Charles avait dû sa couronne. Dans aucune de ces investitures contradictoires, Auguste III n'avait agi avec l'indépendance d'un roi. La Russie, dans ces deux circonstances, avait disposé du duché de Courlande à la demande expresse du roi de Pologne. C'est ce qui lui fut reproché avec une cruelle franchise, en pleine diète, par le prince Michel Czartoriski. Le sénat, à l'unanimité des voix, engagea le malheureux Auguste à se soumettre sans résistance et même à désarmer l'impératrice par d'humbles excuses. Le prince Charles de Saxe fut forcé de quitter Mittau et d'abandonner cette résidence à son rival, installé en sa présence par un commissaire russe. Malgré les liens du sang, les cours d'Autriche et de France ne firent aucune réclamation, réserve assez triste, mais qui n'aurait eu rien de répréhensible, si elle avait été dictée par la sagesse plus que par l'incurie. Il était déraisonnable de soutenir une dynastie devenue impopulaire, et qui jadis, dans un intérêt purement dynastique, avait proposé elle-même un démembrement de la Pologne (1). En outre, c'est sous les rois de la maison de Saxe qu'une

(1) « Dans le temps que la mort surprit Auguste II (en 1733), il était occupé de vastes desseins : il pensait à rendre la souveraineté héréditaire en Pologne. Afin de parvenir à ce but, il avait imaginé le partage de cette monarchie, comme le moyen par lequel il croyait apaiser la jalousie des puissances voisines. Il avait besoin du roi (Frédéric-Guillaume Ier) dans l'exécution de ce projet. Il lui demanda le maréchal de Grumbkow afin de s'en ouvrir avec lui. Le roi de Pologne voulut le pénétrer, et celui-ci voulut également pénétrer le roi. Ils s'enivrèrent réciproquement dans cette intention, ce qui causa la mort à Auguste et à Grumbkow une maladie dont il ne se releva jamais. » (*Mémoires de Brandebourg, Œuvres de Frédéric,* tome II, page 163.) — Ces mœurs d'Auguste II ont inspiré à Frédéric un vers célèbre, le meilleur qu'il ait fait :

Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre.

effroyable corruption de mœurs s'y était introduite. Le divorce, jusqu'alors presque inconnu dans ce pays catholique, y était devenu, en dépit des lois de l'église, une sorte de huitième sacrement. Le mariage n'était plus qu'un bail à terme. A Varsovie, plus d'une femme de la cour rencontrait son premier mari, le présentait au second et quelquefois même au troisième, et ces trois maris vivaient ensemble dans un accord admirable, sous les yeux de leur épouse temporaire. Les procès, ce fléau endémique de la Pologne, s'y étaient élevés à des proportions fabuleuses; les Juifs restaient les vrais possesseurs des biens-fonds de la noblesse; enfin, depuis l'avénement d'Auguste II jusqu'à la mort d'Auguste III, les anciennes habitudes de luxe, de dettes, les abus et les dérangemens de toute espèce s'étaient accrus sans mesure. La nation sentait cette lèpre et s'efforçait de la secouer. En bonne politique, malgré ses liens de parenté, Louis XV ne devait pas se faire le champion de la maison de Saxe. En admettant d'ailleurs qu'il crût devoir servir ses intérêts, il aurait dû comprendre que le sort de la Pologne s'ébauchait en Courlande. Il ne devait donc pas attendre la vacance du trône pour se déclarer en faveur de cette famille ou pour l'abandonner hautement; mais ni Vienne, ni Versailles ne surent prendre un parti.

Au surplus, la pensée de donner un roi à la Pologne n'avait rien de nouveau pour aucune des grandes puissances. Elles y avaient mis la main, chacune à son tour, quelquefois inutilement, souvent avec succès, mais il n'y en avait pas une qui ne l'eût tenté. La France avait eu ses Valois et ses Conti; l'Autriche, Michel Koributh, escorté de l'archiduchesse Éléonore; la Suède, Stanislas Leczinski; la Russie, les deux Auguste. L'innovation ou plutôt la rénovation ne consistait que dans le choix d'un Polonais, à l'exclusion de tous prétendans étrangers issus de maison souveraine. Dans toute cette affaire, ce fut la seule résolution inébranlable et définitive prise par Catherine II. Il n'est point vrai, comme on le croit communément, que Poniatowski fût son candidat unique; il est encore moins vrai qu'un caprice romanesque l'ait exclusivement guidée dans ce choix. L'historien qui a surtout accrédité cette opinion l'a d'ailleurs réfutée lui-même. Rulhière nous apprend qu'un des deux jeunes princes Czartoriski avait été destiné au trône concurremment avec son cousin Stanislas-Auguste, mais que, soit par indécision, soit par modestie, il y avait formellement renoncé de lui-même. Un brillant palatin, le comte Oginski, vint aussi tenter l'aventure. Il joua de la harpe aux pieds de Catherine, mais ce fut sans succès; l'impératrice n'aimait pas la musique. En tout cas, c'était lui supposer une préoccupation très rétrospective. A l'époque de la vacance du trône de Pologne, le nom de Poniatowski ne répondait plus qu'à sa politique. Il est vrai qu'elle prit peu de soin de repousser une

accusation dont l'excès même attestait sa toute-puissance. Catherine fixa son choix sur Stanislas, non sous l'empire d'un souvenir déjà éteint, mais avec la certitude que le candidat ne changerait jamais son sceptre en épée. Si Poniatowski possédait à quelques égards ce qu'il faut pour arriver au trône, il manquait de tout ce qui fait qu'on sait s'y maintenir et s'y défendre. Personne n'était plus propre à être élu, gouverné, ou, s'il le fallait, détrôné.

Quoique fermement arrêté, un dessein si hardi ne pouvait se passer d'auxiliaire. Ce n'est pas en Autriche, ce n'est pas en France qu'on pouvait le trouver. Le retour de la Russie vers la Prusse lui avait aliéné les cours de Versailles et de Vienne, ou du moins il n'y avait plus entre ces cours et celle de Pétersbourg que de froides relations et des apparences d'intimité, débris d'une ancienne alliance. Catherine ne pouvait donc compter que sur Frédéric. Encore toutes les difficultés n'étaient-elles pas aplanies entre eux. Les événemens de Pologne pouvaient les faire renaître. Le roi de Prusse et l'impératrice de Russie étaient conduits par des vues très différentes. L'objet permanent des deux couronnes allait se représenter dans toute sa force. Nous l'avons dit et nous devons le redire encore, parce que c'est là qu'est l'explication de ces graves événemens : pour Catherine, il s'agissait uniquement de faire un roi et d'embrasser la défense des dissidens, afin de mieux dominer l'ensemble, la totalité de la république; dans cette vue, elle devait non-seulement ne pas désirer, elle devait craindre un partage de territoire qui devenait nécessairement un partage de domination. Frédéric, au contraire, n'avait d'autre intérêt que l'accroissement de la Prusse, ce qu'il ne pouvait obtenir que par un recul de sa frontière aux dépens de la Pologne, en d'autres termes un partage. Le secret de la négociation consistait dans une conciliation difficile entre deux intérêts très différens. Le roi de Prusse ne prenait aucune part personnelle à l'élection d'un roi; il répugnait surtout à l'élévation du comte Poniatowski, soit qu'il dédaignât ce jeune ambitieux, soit qu'il vît en lui un représentant trop direct, trop dépendant d'une cour étrangère, et, comme on le dirait aujourd'hui, un préfet de Catherine. Peut-être aussi n'exagérait-il cette répugnance que pour donner de l'inquiétude à son alliée. En cédant sur ce point, il espérait obtenir le consentement de l'impératrice à un partage et l'amener à permettre que la Prusse prît Dantzick, éventualité sur laquelle Catherine opposa alors, et même après le démembrement, une résistance long-temps invincible. Outre la difficulté de s'entendre sur ces bases, des questions de détail arrêtaient aussi la conclusion du traité. Le roi de Prusse ne voulait envoyer 10,000 hommes en Pologne qu'à la condition qu'ils fussent défrayés par la Russie. En retour d'une charge si onéreuse, l'impératrice exigeait qu'au lieu de les laisser sur la frontière, Frédéric ordonnât à

ses généraux de pénétrer avec les Russes, en qualité d'auxiliaires, jusqu'au cœur de la Pologne. Le roi de Prusse ne voulait pas afficher la part qu'il prenait à l'élection; Catherine, au contraire, voulait qu'il y prît une part ostensible et publique. Chacune des deux parties contractantes apportait son caractère particulier dans cette négociation; Catherine aimait la rapidité et l'éclat, Frédéric préférait des moyens plus cachés, qu'il estimait plus sûrs; elle, semblable au timbre sonore de l'horloge, luí, aux rouages intérieurs, ame secrète du mouvement. Ils finirent par s'accorder, et dès ce moment Frédéric, complaisant et facile, n'opposa aucun obstacle réel, aucune objection sérieuse aux desseins de son alliée; il adopta tout ce qu'elle avait choisi, appuya tout ce qu'elle protégeait, condamna tout ce qu'elle voulait proscrire. Quelquefois cependant il se permettait quelques sarcasmes, il se livrait à des boutades passagères. Un jour, il imagina par caprice la candidature du prince Henri ou du prince de Brunswick; une autre fois, il affecta de voir avec peine la Courlande, devenue province de l'empire de Russie, enlevée à la suzeraineté de la Pologne; il poussa même l'artifice jusqu'à encourager secrètement les plaintes de plusieurs Polonais attachés au prince Charles de Saxe. Ce n'était là qu'une sorte de comédie politique propre à réveiller l'attention d'une amie trop disposée à la négligence (1). Catherine s'inquiétait, faisait parler, écrivait elle-même, et on démentait les faux bruits; mais le temps pressait, il fallait conclure. La chance de voir la Russie retourner à l'alliance autrichienne, adroitement présentée par Catherine, détermina Frédéric. Frappé de cette crainte, il ordonna au comte de Solms, son ambassadeur à Pétersbourg, de signer le traité avec le comte Panin, ministre des affaires étrangères de Russie. Les deux alliés se garantirent mutuellement toutes leurs possessions en Europe contre qui que ce soit, en cas d'attaque; l'impératrice et le roi s'engagèrent mutuellement à ne pas permettre à quelque puissance que ce fût de dépouiller la république de Pologne de son droit de libre élection, de rendre le royaume héréditaire, ou d'y établir le pouvoir absolu. Les deux souverains pro-

(1) « Il n'est plus question aujourd'hui de démembrement : soit que je doive ajouter foi à ce que disent les ministres russes, qu'ils n'ont jamais pensé à attaquer l'intégrité de la Pologne, soit que les dispositions unanimes que toutes les puissances ont manifestées en dernier lieu de s'opposer à un tel projet aient fait sentir le danger d'en poursuivre l'exécution, il paraît certain que la Russie n'entreprendra point de faire des conquêtes dans ce moment. J'ai discuté cette matière avec M. le vice-chancelier, et il est convenu qu'il était non-seulement de l'intérêt de cet empire de maintenir l'étendue des possessions de la Pologne, mais encore de ne jamais souffrir qu'aucune autre puissance s'agrandît à ses dépens. Ce ministre m'a fait mille protestations de la pureté des intentions de l'impératrice à cet égard; il a ajouté qu'il était possible que le roi de Prusse eût des vues moins désintéressées, mais que je devais être certain que la Russie les combattrait, si elles venaient à éclore. » Bérenger à Praslin, Saint-Pétersbourg, 20 décembre 1763.

mirent aussi de protéger les dissidens contre l'oppression de l'église dominante. Enfin, par une convention secrète, signée le même jour, 31 mars (11 avril 1764), ils s'engagèrent à faire en sorte que l'élection tombât sur un Piast.

On peut s'étonner du rôle secondaire que Frédéric sembla accepter dans ce traité d'alliance. Comment a-t-il pu s'y résigner, lui qui avait bravé l'Europe conjurée? Aucun avantage n'est stipulé en faveur de la Prusse : elle ne paraît ici que comme l'humble satellite d'un astre prédominant. Lorsqu'on examine de près le caractère de Frédéric et qu'on songe à la grandeur de son courage, une telle abnégation a, en effet, de quoi surprendre; mais, arraché récemment aux suites d'une guerre désastreuse, échappé comme par miracle à la perte de sa capitale et à la ruine entière de ses états, Frédéric ne demanda plus rien à ses armes et voulut tenir tout de son génie. Il tendait plus directement à son but en flattant sa puissante alliée, qu'en essayant de la heurter. Sans perdre de vue un seul instant l'objet principal de son ambition, il ajournait la conquête pour l'assurer davantage, convaincu qu'il ne lui fallait que de la sagacité, de la patience et du temps, que l'excès même de ses complaisances provoquerait, dans toutes les cours de l'Europe, une explosion jalouse d'où sortirait enfin, par une conséquence nécessaire, non pas l'impossible salut de la république, mais son partage, son démembrement, sa ruine, c'est-à-dire la création définitive de la Prusse, cette fille de la Pologne, forcée, pour vivre, de mutiler sa mère.

Dès ce moment, l'alliance du roi de Prusse et de l'impératrice de Russie devint intime. Des démarches simultanées l'annoncèrent à la Pologne et à l'Europe. Catherine publia un manifeste par lequel elle déclara ne vouloir s'approprier, par un démembrement, aucune portion du territoire polonais. Certes, à en juger par l'événement, une telle déclaration semble dérisoire; mais, si on a lu avec quelque attention ce qui précède, on a vu qu'elle répondait aux vues de la politique de Catherine, nous disons de sa politique, car il y aurait de la naïveté à supposer un autre mobile; Catherine ne pouvait assurément se faire aucun scrupule de la pensée d'un partage territorial, qui, loin d'être sans précédens, comme on l'a dit souvent et comme on le répète tous les jours, en avait déjà eu plusieurs dans le courant des deux derniers siècles. Nous ne parlerons pas du projet de démembrement des Provinces-Unies arrêté dans l'année 1672 entre Louis XIV et Charles II, roi d'Angleterre, et des deux traités de 1698 et de 1700, qui stipulaient un démembrement non-seulement de la monarchie espagnole, mais de l'Espagne elle-même, puisqu'elle y perdait la ligne de l'Ébre, donnée à la France. Ces projets restèrent sans exécution, l'un, parce qu'on ne partage pas un pays défendu par un Guillaume d'Orange; l'autre,

par des circonstances fortuites, supérieurement exposées par M. Mignet dans son *Histoire de la Succession*, et que nous ne reproduirons pas après lui; mais, si on veut des exemples de partages définitivement accomplis, sans parler du traité de Nimègue, qui, en 1678, donna à la France une portion des Pays-Bas espagnols, la Sicile, en 1713, ne fut-elle pas démembrée de cette même monarchie espagnole et donnée par le traité d'Utrecht au duc de Savoie, qui, plus tard, en 1720, fut obligé de la céder à Charles VI d'Autriche, et de recevoir la Sardaigne en échange? En 1754, cet empereur ne fut-il pas contraint, à son tour, d'abandonner la Sicile avec le reste du royaume de Naples à l'infant d'Espagne don Carlos de Bourbon qui, lui-même, fit place à l'un de ses frères dans le duché de Parme et de Plaisance? La dynastie établie depuis un temps immémorial en Lorraine ne fut-elle pas transportée en Toscane sans aucun égard à sa nationalité, et ses états, après avoir passé par le gouvernement d'un roi détrôné de Pologne, ne furent-ils pas définitivement réunis à la monarchie française? Que de faits analogues ne trouve-t-on pas en remontant dans l'histoire : ces mêmes duchés de Plaisance et de Parme démembrés du patrimoine de Saint-Pierre en faveur de la maison Farnèse, le duché de Ferrare incorporé à l'église, et la maison d'Este réduite contre toute justice à la possession de Modène! Bref, depuis la ligue de Cambrai, il n'y a presque pas eu de transaction en Europe qui ne fût un traité ou un projet de partage; mais Frédéric et Catherine ne songeaient guère à ces exemples anciens ou modernes, dont ils n'avaient aucun besoin pour passer outre à l'élection résolue par l'impératrice de Russie, consentie par le roi de Prusse.

Toutefois, quoique bien déterminée à ne se laisser arrêter par aucun obstacle, Catherine ne négligea pas de mettre les formes de son côté. Par ses ordres, son ministre plénipotentiaire, le prince Galitzin, proposa officiellement à la cour de France, au sujet des affaires de Pologne, un concert diplomatique, *une entente cordiale*, comme nous le disons aujourd'hui, ou plutôt comme nous le disions hier. On va voir comment cette proposition fut reçue à Versailles.

II.

Le duc de Choiseul, surnommé par Catherine *le cocher de l'Europe*, menait alors à grand bruit et grand train la politique de la France. D'autant plus premier ministre qu'il n'en prenait pas le titre, il ne s'était réservé aucun département particulier, disposait de tous les portefeuilles, passant à son gré des affaires étrangères à la guerre, de la guerre à la marine, non par fantaisie ou par caprice, mais d'après

les convenances et les nécessités du moment, comme un général qui, au milieu d'une bataille, se porte tour à tour sur les points les plus exposés. Rempli de courage, sincèrement dévoué à son pays, il ne méritait aucun des reproches que lui fait le roi de Prusse, dont la haine implacable et constante fut assurément l'un des plus beaux titres de gloire du ministre français. Frédéric, dans ses artificieux *Mémoires*, a bien raison d'appeler Choiseul *l'homme le moins endurant qui fût né en France;* mais, lorsqu'il prétend qu'en sa qualité de Lorrain et de fils d'un ancien ambassadeur de la cour de Vienne à Paris, le duc se croyait encore *vassal de l'empereur et se sentait intérieurement plus attaché à l'Autriche qu'à la France* (1), le grand Frédéric se permet une calomnie indigne d'un ennemi loyal. Sans compter que M. de Choiseul possédait un revenu considérable en charges et en emplois, qu'il était indépendant par la grande fortune de sa femme, il l'était surtout par l'élévation de son caractère et par des sentimens patriotiques qui n'appartenaient pas à son siècle. A Versailles, il fit toujours l'effet d'un ministre de Louis XIV égaré dans les petits appartemens de Louis XV. Ce ne fut pas lui qui attacha la France au char de l'Autriche; il ne prit aucune part personnelle à la conclusion du traité de Versailles, œuvre malheureuse de Mme de Pompadour; bien mieux, il voulait qu'en s'alliant à Marie-Thérèse, Louis XV exigeât comme gage la cession préalable et immédiate des Pays-Bas autrichiens (le royaume actuel de Belgique). Ayant passé ensuite de l'ambassade de Vienne au ministère des affaires étrangères, M. de Choiseul, loin de s'abandonner éperdument à l'alliance autrichienne, la renferma dans de plus étroites limites. Il s'efforça de relever d'une longue déchéance la marine, presque détruite depuis le ministère du cardinal de Fleury, et, s'il ne put conjurer nos désastres maritimes, si, à toutes nos pertes dans l'Inde, il fut forcé d'ajouter lui-même celle du Canada, il confia du moins à l'avenir la réparation d'un passé dont il avait hérité à regret. La France doit à son talent d'organisation cette brillante pléiade navale qui se résume si glorieusement dans le nom du grand Suffren.

Mais c'est au département de la guerre qu'il faut surtout apprécier le duc de Choiseul. Il réveilla l'esprit militaire, assoupi depuis plus d'un demi-siècle, sauf l'éclair de Fontenoi. Aussi économe des deniers publics que prodigue de ses propres richesses, il épargna 110 millions à l'état et prépara les soldats de la guerre d'Amérique, peut-être même ceux de Marengo. Il était donc Français et bien Français, quoi qu'en dise le roi de Prusse, qui n'était pas obligé de s'y connaître, et c'est un des ministres de l'ancienne monarchie dont la France, même républicaine, doit savoir honorer la mémoire. Ce n'est pas que M. de Choi-

(1) *Mémoires* de 1763, p. 20 et 12.

seul fût un homme d'état complet et qu'il ait entièrement échappé à son temps. Il avait une imagination trop vive, une main trop prompte, une légèreté trop superbe. Avec beaucoup d'esprit, il se mettait trop souvent dans la nécessité d'avoir du génie. Comme tous les artistes en politique, il se préoccupait avec passion d'une seule affaire à la fois et négligeait facilement toutes les autres. Au lieu de les ramener toutes à un centre, il les subordonnait d'une manière trop exclusive à l'épisode favori du moment. Depuis son entrée au ministère, le duc de Choiseul avait appliqué les forces de sa volonté et de son intelligence à la conclusion du *pacte de famille*. Unir étroitement l'Espagne et la France, donner à la maison de Bourbon, dans la personne de son chef, la conduite de toute l'Europe méridionale, c'était là sans doute une conception élevée et vraiment originale; mais, malgré les succès du gouvernement de Charles III, la réforme de l'Espagne, plus superficielle que profonde, plus apparente que réelle, n'offrait peut-être pas un gage suffisant de durée, une base assez solide à tout un système politique. Les événemens postérieurs semblent le prouver. Cependant, comme la marine espagnole était encore très imposante, et qu'après tout il était impossible de prévoir le prince de la Paix et la bataille de Trafalgar, Choiseul pouvait se faire illusion, et se la fit complétement. L'avénement de Catherine II et la mort d'Auguste III le trouvèrent absorbé par le Midi; le tour du Nord n'était pas encore venu pour lui, et, lorsque la scène politique fut brusquement occupée par la Russie et la Pologne, Choiseul essaya de ne point y porter ses regards, attirés par le soleil de Madrid et de Naples.

D'ailleurs, au moment de cette crise septentrionale, il n'était point ministre des affaires étrangères; depuis 1760, il ne s'était réservé que les négociations d'Italie et d'Espagne, abandonnant le reste au duc de Praslin, un de ses parens, homme d'un caractère apathique, entièrement dévoué aux volontés de son cousin, qui, plus occupé de littérature que de politique, recevait tantôt deux portefeuilles, tantôt la moitié d'un, et se laissait transvaser d'un ministère à l'autre sans y prendre garde et sans demander pourquoi. Aussi, malgré l'*Almanach royal*, est-ce de M. de Choiseul et non de M. de Praslin qu'il faudra parler désormais.

Il semble qu'une sorte de sympathie née de quelques rapports d'esprit aurait pu s'établir entre l'impératrice Catherine et le duc de Choiseul. A la légèreté près, défaut qu'on ne saurait imputer à la première, leur caractère n'était pas sans analogie. Tous deux portaient avec aisance le fardeau du pouvoir, tous deux étaient intrépides; l'attrait d'un mutuel courage aurait dû les rapprocher. Il n'en fut pas ainsi. Choiseul ne sut pas comprendre Catherine; il ne devina point la destinée de cette femme extraordinaire. Par suite d'une prévention à

laquelle il ne renonça jamais, le ministre français prédit au gouvernement de la nouvelle impératrice une durée éphémère; puis, l'amour-propre blessé venant au secours d'une prophétie démentie par l'événement, il s'y obstina davantage et finit par ériger son erreur en système.

Dans cette première période de son règne, placée sous la menace d'un avenir incertain et des plus graves périls, Catherine demandait une force invincible aux difficultés mêmes de sa situation. Remplie d'une confiance illimitée en son étoile, elle déployait une sorte de gaieté exaltée et de coquetterie héroïque. Le baron de Breteuil résidait alors comme ministre de France à la cour de Russie. Au moment de partir pour Stockholm, où il venait d'être nommé ambassadeur, M. de Breteuil fut reçu par l'impératrice en audience de congé, non pas solennelle, mais particulière, sans étiquette, sans cérémonie; c'était à Moscou. Catherine l'accueillit avec un mélange de bienveillance et d'ironie. « Vous serez mon ennemi en Suède, lui dit-elle, vous le serez, j'en suis sûre. » L'ambassadeur se défendit avec une galanterie respectueuse; il assura que désormais l'Europe allait vivre en paix sous les auspices de sa majesté impériale. « Vous croyez donc, reprit Catherine, que l'Europe a maintenant les yeux fixés sur moi? j'ai donc quelque considération dans les cabinets? Je pense en effet que la Russie mérite attention. La paix faite, j'ai la plus belle armée du monde; je ne manque pas d'argent, et j'en serai abondamment pourvue en peu d'années. J'aurais encore plus de goût pour la guerre que pour la paix, si je me laissais aller à mon penchant; mais l'humanité, la justice et la raison me retiennent. J'espère toujours conserver la paix. Cependant il ne faudra pas me pousser, comme l'impératrice Élisabeth, pour entreprendre la guerre; je la ferai quand elle me sera nécessaire, par raison, jamais par complaisance. » Catherine mit alors la conversation sur l'insuffisance de ses ministres; « heureusement, dit-elle, des sujets plus jeunes me donnent la consolation de l'espérance, et moi, je ne crois rien négliger de tout ce qui peut plaire à ma nation. » Elle parla ensuite de l'empire ottoman. M. de Breteuil prit la liberté de lui faire observer que, dans le Levant, les soins de la France pouvaient quelquefois être utiles à la Russie. « Croyez-vous donc, répondit fièrement l'impératrice, avoir dans le divan plus de crédit que moi? » Le baron allégua la vieille amitié fondée sur l'éloignement des deux pays; il rappela les services que la France avait rendus à la Russie dans sa dernière paix avec la Porte. L'impératrice parut vouloir ignorer cette obligation. « La guerre, dit-elle, avait été brillante pour la Russie, la paix l'aurait été davantage si les Autrichiens s'étaient montrés de bonne foi; mais ils nous plantèrent là. Pierre III le leur a bien rendu. Nous sommes quittes. » Elle s'arrêta, puis reprit après un moment de réflexion : « On

ne pourra me juger que dans quelques années; il me faut au moins cinq ans pour rétablir l'ordre; en attendant, je suis vis-à-vis tous les princes de l'Europe comme une coquette habile. » Elle prononça ces mots avec beaucoup de gaieté; Breteuil continua sur le même ton et protesta de la bonne foi de Louis XV avec ses alliés; il soutint que jamais aucun prince n'avait adopté une politique ni plus vraie ni plus simple. L'impératrice lui répondit que tels n'avaient pas toujours été les principes de la cour de France; puis, d'un air de confiance : « Me promettez-vous de ne vous point fâcher? Je ne vais vous faire qu'une question. Nous causons sans gêne et sans conséquence. Cette noblesse, cette bonne foi dont vous me parlez est-elle une suite de la grandeur ou de la faiblesse? » M. de Breteuil répliqua avec un peu de vivacité et fit l'éloge du ministère Choiseul. « Si votre ministère est tel que vous me le dépeignez, reprit l'impératrice, la franchise de votre politique est une fausseté de plus. » En disant ces mots, elle sourit, puis elle quitta M. de Breteuil sans lui donner le temps de répondre (1).

On n'était pas encore très accoutumé à rencontrer chez les princes cette verve de dialogue, ces improvisations aventureuses et piquantes dont Frédéric avait donné quelques exemples remarquables, mais récens. Jusqu'alors les rois s'étaient bornés à répondre par monosyllabes à des interlocuteurs inclinés dans la respectueuse attente d'un mot; l'entraînement d'une conversation abondante n'était pas encore entré dans les moyens d'action du pouvoir suprême. Le baron de Breteuil, le duc de Choiseul lui-même, furent déroutés par l'éloquence de la nouvelle impératrice de Russie. Ce type si neuf échappa à leur intelligence. Personne, au premier abord, ne sut rien comprendre à ce mélange d'énergie et de finesse, de prudence cachée et d'indiscrétion apparente, à tant de sérénité avec de tels soucis, à tant de grace au milieu de commotions si vives. Tout cela était imprévu et dérangeait la vieille routine diplomatique. Les ambassadeurs, étonnés, éblouis, effarés, ne savaient plus comment tirer l'horoscope du nouveau règne. Leurs cours n'étaient pas moins surprises. On disait bien à Versailles : « La czarine a beaucoup d'esprit, » parce qu'en France on prend souvent le change sur le caractère, jamais sur l'esprit; mais on ajoutait « qu'au fond elle était timide et n'aspirait qu'au repos, qu'elle n'oserait rien entreprendre, qu'elle avait de l'intrigue sans aucune connaissance en matière d'état, qu'elle avait ce qu'il faut pour prendre une couronne, rien de ce qu'il faut pour la conserver. » On ajoutait « que son règne serait médiocre, qu'il ne durerait pas un an, » et on donnait à cette assertion une base bien étrange, en affirmant que « les

(1) Breteuil à Praslin, 12 mai 1763.

Russes, blessés de l'ambition de Catherine, ne lui pardonneraient pas le despotisme qu'elle voulait exercer sur la Pologne (1)!... »

De ces données si fausses, tranchons le mot, si absurdes, il résulta qu'on crut l'impératrice exposée à une chute certaine et immédiate. Le plus léger mécontentement, la moindre bouderie de quelque courtisan disgracié voyageant en France suffisait pour accréditer l'annonce d'une révolution nouvelle. De misérables intrigans proposèrent à Choiseul de la fomenter. Le duc avait l'ame trop noble pour tremper dans des trahisons; mais il donna à l'humeur ce qu'il ne pouvait accorder à la déloyauté. Lorsque le prince Galitzin vint lui proposer de la part de sa souveraine un concert diplomatique sur les affaires de Pologne, il rejeta cette offre avec une négligence dédaigneuse. Par ce refus, il abdiqua toute influence sur ces importantes négociations; ayant refusé d'y prendre part, il renonçait au droit d'y intervenir désormais, il frappait d'avance ses conseils de stérilité, ses représentations d'impuissance. En s'isolant ainsi, la France se réduisait au rôle de simple témoin, et il ne lui restait plus qu'à enregistrer les derniers soupirs de la Pologne.

Sans doute, de la part de l'impératrice de Russie, l'offre d'un accord diplomatique n'était pas très sérieuse, mais il fallait la prendre pour telle et ne pas répondre au vœu secret de cette princesse en la débarrassant de tout contrôle. M. de Choiseul agit donc en cette occasion avec une légèreté, une imprévoyance excessives. Tout en lui faisant ce juste reproche, on peut se demander pourtant s'il avait autant de tort dans le fond que dans la forme, et si la France pouvait porter un secours efficace à la Pologne. On l'a dit, on le répète; mais, comme beaucoup de choses qu'on dit et qu'on répète, n'est-ce point une erreur? Sur quoi le ministre français pouvait-il s'appuyer, à cette période déjà avancée du XVIIIe siècle, pour sauvegarder les débris de l'indépendance polonaise? Est-ce sur l'opinion publique? Par la nature même du gouvernement qui régissait alors la France, l'opinion n'avait pas de voix en dehors de la littérature; or, les gens de lettres n'étaient pas favorables à la Pologne. On le voit à chaque ligne des pamphlets, des correspondances de Voltaire, de d'Alembert, de Diderot, la Pologne passait pour le pays de l'Europe le plus dévoué à la cour de Rome, le plus assujetti aux corporations religieuses, le plus hostile à la tolérance et à la philosophie, toutes choses qu'on mettait fort au-dessus de la liberté politique, et auxquelles on sacrifiait alors cette liberté, comme on sacrifie maintenant tout le reste à son apparence. Il y avait là deux points de vue différens, même opposés. La Pologne, pour le maintien de son

(1) Breteuil à Praslin.

statu quo, n'avait aucun secours à espérer du parti philosophique et littéraire qui lui était décidément hostile. Rousseau jeta depuis le poids de sa renommée dans la balance, mais l'intervention de Jean-Jacques dans les affaires intérieures de la nation polonaise est postérieure de près de dix ans à cette période de ses annales.

Fallait-il en appeler à l'opinion populaire, à ces sympathies qui se sont manifestées de nos jours avec tant d'éclat? Elles n'étaient pas encore nées. Malgré une bienveillance réciproque entre les deux peuples, on ne saurait raisonnablement les faire remonter au-delà de l'empire. Il y avait sans doute entre la Pologne et la France des affinités de service militaire : la haute noblesse des deux pays s'était même alliée quelquefois par des mariages, un prince français, des femmes françaises avaient porté la couronne des Jagellons, et, par un heureux échange, la fille d'un roi de Pologne était assise sur le trône de Louis XV; mais, sans compter qu'il ne pouvait y avoir aucun prestige, aucune popularité dans les noms du faible Henri de Valois, de l'indigne épouse de Jean Sobieski ou de la vertueuse et insignifiante Marie Leczinska, les relations des deux pays, bornées à l'aristocratie, n'étaient point descendues dans la bourgeoisie, bien moins encore dans le peuple, qui, en France, ne s'occupait pas de politique étrangère, et qui, en Pologne, n'existait pas.

Restaient donc le clergé et la cour; mais le clergé français, en instance perpétuelle auprès du saint-siége, en lutte permanente avec les parlemens, n'était occupé que de lui-même; ses regards ne s'étendaient pas jusqu'à Cracovie ou à Gnesne, et d'ailleurs l'esprit passionnément ultramontain de l'église polonaise touchait peu nos gallicans. La Pologne n'avait guère qu'un ami véritable en France, c'était le roi, c'était Louis XV. Il portait un intérêt réel à une nation dont il avait mêlé le sang avec le sien. Louis XV aimait dans les Polonais les demi-compatriotes de ses enfans. Ennemi au fond de l'ame de l'impératrice de Russie, surtout du roi de Prusse, il suivit les affaires de Pologne avec une sollicitude dont sa nonchalance ordinaire semblait le rendre peu capable. Incertain sur le parti à prendre, il chercha des lumières dans ses deux conseils, l'un ostensible, l'autre secret. Il commença par celui-ci. La présidence en était confiée au comte de Broglie, ancien ministre de France à Varsovie. Exilé tantôt à l'armée, tantôt dans ses terres, M. de Broglie oubliait alors la Pologne et ses magnats pour se consacrer tout entier à un plan de descente en Angleterre.

Louis XV s'adressa alors à M. de Choiseul. Il trouva son ministre froid et indifférent sur les affaires du Nord; nous avons expliqué les motifs de cette indifférence. Il y en avait encore un autre. Choiseul n'avait à cette époque aucun goût pour les Polonais; il n'en parlait que d'une manière dédaigneuse et dénigrante; il ne voulait pas se mêler

de ce qu'il appelait leurs intrigues. Ses agens politiques s'efforçaient en vain d'attirer son intérêt sur leur cause; le baron de Breteuil avait beau écrire au duc de Praslin : « Il est affreux de penser qu'une charge ou une terre donnée à l'un plutôt qu'à l'autre rend presque tous les Polonais également ennemis du bien général de leur pays et du salut de leur liberté. Je sens, monseigneur, tout ce qu'une pareille conduite a de *dégoûtant* pour les puissances qui s'intéressent à la conservation de cet état républicain; mais plus je considère la Russie et l'ambition de celle qui la gouverne, plus je suis porté à penser qu'il est important d'avoir pitié de l'aveuglement des Polonais et de chercher à donner du ressort à l'engourdissement intéressé des nobles. C'est un travail pénible et dispendieux, mais il est de la dignité de la France de ne les point abandonner. » Le chef du cabinet de Versailles ne se rendait point à ces remontrances. Au lieu d'y avoir égard, il fit présenter au conseil, par M. de Praslin, un mémoire officiel sur la question. Dans cette pièce méditée avec labeur et méthodiquement rédigée, le ministre commence par établir que, « dépourvue de toute utilité commerciale, la Pologne pouvait fonder uniquement sur des rapports politiques l'espoir et la prétention d'un appui. »

« Il fallait donc examiner si la France avait un intérêt politique à intervenir dans ses affaires. La distance seule suffirait pour autoriser en tout temps une réponse négative. Le système actuellement en vigueur l'a dictée plus impérieusement encore. Quel est, depuis le traité de Versailles, le pivot de la politique française? L'Autriche. Ce qui fait contre-poids à cette puissance doit donc nous occuper exclusivement. Autrefois, cet équilibre était en Suède, maintenant en Prusse. L'affermissement de ce royaume ne peut pas nous faire ombrage. Il ne peut effrayer que la Russie; intérêt qui, n'étant pas le nôtre, ne pourrait nous toucher directement que par une de ces combinaisons qui séduisent, parce qu'elles ont l'air de la profondeur, *subtilités tirées à la pointe de l'esprit, idées impraticables et excentriques* (1). »

« C'est à tort, ajoute le ministre, qu'on imagine un démembrement de la Pologne. L'intérêt des puissances dont elle peut craindre l'ambition semble la garantir de ce danger. En effet, ce royaume étant également limitrophe de la maison d'Autriche, du roi de Prusse, de la Russie et de l'empire ottoman, ces quatre puissances, qui se regardent réciproquement avec des yeux de jalousie et de rivalité, sont moins les ennemis de ce royaume que ses surveillans et ses défenseurs. Chacune d'elles a un intérêt direct et essentiel à le protéger, parce qu'elle aurait tout à craindre de celle qui se serait agrandie à ses dépens. La France peut donc s'en reposer sur ces quatre puissances du soin de veiller à la conservation intégrale de la Pologne, et le démembrement de ce royaume ne doit probablement arriver que par des événemens singuliers et après des guerres sanglantes auxquelles le roi peut se dispenser de prendre

(1) Expressions textuelles, ainsi que tout ce qui suit, dans le mémoire lu au conseil le 8 mai 1763. — Archives des affaires étrangères de France.

part. Au surplus, pour mettre tout au pis, et en supposant, *contre toute vraisemblance*, que ces quatre puissances s'arrangeraient pour partager la Pologne, ou que, par des circonstances extraordinaires, l'une d'elles s'emparerait de quelqu'une de ses provinces, *il est encore très douteux que cet événement pût intéresser la France*. On semble craindre aujourd'hui que la Russie et le roi de Prusse ne s'entendent pour usurper sur la Pologne des districts qui sont à leur bienséance; ce démembrement serait également contraire aux intérêts de la maison d'Autriche et de la Porte ottomane, et l'on doit s'en rapporter à leur vigilance; mais, s'il arrivait qu'une indifférence mal entendue de leur part les empêchât d'y mettre obstacle, il ne paraît pas que la France dût s'en alarmer. Le concert établi récemment entre le roi de Prusse et la Russie, pour leur agrandissement respectif, ne peut être de longue durée. Cet agrandissement, même en les rendant plus voisins, les rendrait aussi plus redoutables l'un à l'autre; il sèmerait la jalousie entre eux; la jalousie dégénère bientôt en inimitié, et ces deux puissances formeraient elles-mêmes la balance du pouvoir dans cette partie de l'Europe. Au reste, cette idée du démembrement de la Pologne serait susceptible d'une infinité de modifications et de combinaisons dont le détail mènerait trop loin. *C'est un champ vaste qui peut occuper les spectateurs oisifs, et dans lequel les politiques sages ne doivent pas risquer de s'égarer*. Il faut s'en tenir au simple, au vrai et au vraisemblable, et l'on croit avoir suffisamment prouvé que *les révolutions de la Pologne sont indifférentes à la France*, et qu'il n'en peut jamais résulter pour elle qu'un avantage ou un préjudice très éloigné, en se livrant même aux suppositions les plus vraisemblables. L'on se croit donc en droit de conclure qu'il n'existe aucun rapport direct entre la France et la Pologne, et que, s'il peut y avoir un intérêt direct entre ces deux monarchies, il est si détourné, si obscur, si incertain, et dépend d'un concours de circonstances si extraordinaires et si éloignées, qu'il ne serait pas sage de s'en occuper de préférence à d'autres objets réels et présens, qui méritent toute l'attention du roi et de son ministère, et qui exigent des dépenses vraiment utiles et même indispensables pour la propre conservation de la monarchie française. L'on ne doit pas dissimuler à ce sujet que, si sa majesté se déterminait à porter un candidat quelconque sur le trône de Pologne, elle ne doit pas espérer d'y réussir, à moins d'y sacrifier des sommes considérables, les moyens politiques n'étant d'aucun effet s'ils ne sont soutenus par ceux de la finance. Les dépenses ne se bornent pas à la seule élection. Nous avons l'expérience qu'un roi de Pologne élu légitimement n'est pas sûr de rester sur le trône s'il n'est puissamment secouru, et qu'il est encore plus facile de déterminer son élection que de la soutenir, en sorte qu'il est à craindre de compromettre en vain la dignité du roi et ses finances dans une occasion où, en employant même les plus grands moyens, le succès est pour le moins très incertain. D'ailleurs, on ne pourrait pas répondre qu'un objet indifférent pour le royaume ne vînt à exciter de nouveaux troubles en Europe, et ne rallumât le feu d'une guerre générale qu'on a eu bien de la peine à éteindre, et dont il paraît essentiel d'éviter le renouvellement. »

Telle était alors la politique du gouvernement français à l'égard de la Pologne. Elle a été réprouvée par l'opinion et par l'histoire; mais

l'histoire et l'opinion sont-elles toujours équitables, et ne peut-on pas en appeler quelquefois de leurs décisions? Ce qui est digne de blâme dans cette politique, ce que rien ne peut excuser, c'est le manque de franchise.

Le cabinet de Versailles ne pouvait se faire illusion sur la possibilité d'un partage de la Pologne. Nous avons vu que cet événement était pressenti depuis un siècle, et il ne fallait qu'une perspicacité médiocre pour le croire plus rapproché que jamais. L'imprévoyance à cet égard ne pouvait être que volontaire. C'était fermer les yeux à l'évidence. Le danger reconnu, il fallait donner aux Polonais un conseil utile, au risque de choquer leurs préjugés et de blesser leur amour-propre. Au lieu de les encourager à la défense de leurs vieilles lois vicieuses et inapplicables dans la situation où l'Europe se trouvait alors, il fallait les engager à entreprendre eux-mêmes avec courage et résolution la réforme de leur antique anarchie. Il fallait ensuite ne pas s'obstiner à soutenir des candidatures étrangères, et notamment celle de la maison de Saxe, odieuse à la majorité de la nation. La France n'y était tenue par aucune obligation. Il ne s'agissait pas de conserver à la dynastie saxonne un trône héréditaire; non-seulement elle n'avait rien à prétendre après la mort d'Auguste III, mais ses prétentions n'avaient plus de représentans. L'électeur de Saxe venait de mourir quelques mois après son père, ne laissant qu'un enfant en bas âge, deux frères: Charles, duc de Courlande, et Xavier, comte de Lusace, qui n'avaient aucune chance, et que la cour de Versailles recommandait très mollement; il n'y avait pas même d'accord entre le roi et son ministre sur les exclusions. D'un côté, Louis XV soutenait la maison de Saxe par amitié pour sa belle-fille; de l'autre le duc de Choiseul, ennemi de M. le dauphin, affaiblissait en secret l'effet de ces démarches, et réprimandait vivement un de ses agens qui avait cru faire sa cour en se déclarant Saxon à toute outrance.

Loin de servir les Polonais, cette politique ambiguë et timide doublait les ressources de leurs adversaires. Elle leur prêtait une grande force morale par le seul effet d'un contraste si frappant entre l'incertitude des uns et la résolution des autres. Il n'y avait pour la France qu'un seul moyen de combattre efficacement sur ce terrain les forces réunies de la Prusse et de la Russie : c'était de prendre leur drapeau, de déclarer comme elles la nécessité d'écarter les étrangers et de couronner un Piast, avec la réserve toutefois de n'indiquer aucun candidat en particulier, de laisser le champ libre à la nation entière, ce qui produisait la concurrence, et rendait bien difficile la restriction de la candidature à un petit nombre d'individus et surtout à un seul.

Il fallait aussi (et on le pouvait) attacher à cette élection la destruction de l'anarchie sarmate. Quelle meilleure occasion pour réformer

la constitution, pour assurer l'hérédité du trône, pour détruire le *liberum veto,* pour amener le vote des lois à la pluralité des suffrages? Les circonstances étaient d'autant plus favorables, que le parti Czartoriski désirait, fomentait toutes ces améliorations. En mettant les choses au pis, s'il n'y avait eu aucun moyen d'éluder le choix de Poniatowski, Stanislas aurait tenu sa couronne de l'Europe, qui aurait pu à son tour lui faire des conditions. Lui-même l'espéra un moment; il fit des ouvertures à un agent français, mais furtivement, comme un écolier qui se dérobe à l'œil du pédagogue. Ses propositions furent repoussées par le cabinet de Versailles. Personne en France n'avait compris la situation, personne, excepté Louis XV. Avec ce tact admirable dont le ciel l'avait inutilement doué, il dit, non pas à ses ministres, mais à ses agens secrets : « Aucun prince étranger ne réussira cette fois; il faut se rejeter sur les Piast (1). » En effet, il n'y avait pas autre chose à faire, et c'est pour cela qu'on ne le fit point.

Que la France, encore toute meurtrie de la guerre de sept ans, n'ait point soulevé le monde entier pour courir au secours de la Pologne; qu'elle n'ait point versé pour cette cause étrangère le reste de ses trésors et de son sang; qu'elle ne se soit pas prêtée en aveugle aux illusions du grand-général Branicki, aux plans chimériques de Mokranowski, qu'elle ait accueilli leurs messages avec défiance et froideur, qu'elle n'ait trouvé à cette levée de boucliers ni opportunité, ni apparence de succès; qu'elle n'ait pas ajouté foi aux quarante mille hommes promis par les patriotes; qu'elle ait été encore moins persuadée de la force d'une armée composée au hasard de gentilshommes campagnards, de Cosaques domestiques, de vagabonds, d'aventuriers, horde sauvage, sans artillerie, presque sans armes, incapable de vaincre une armée nombreuse, aguerrie et disciplinée; que la France n'ait pas fait dès-lors ces promesses décevantes dont elle a été depuis si prodigue, triste échange entre la faiblesse imprévoyante qui les donne et la faiblesse crédule qui les accepte, on lui en a fait à tort un reproche et presque un crime. Le ministère français était parfaitement dans son droit, je dirai plus, dans son devoir, en écartant ces chimériques espérances et même en refusant des subsides, c'est-à-dire l'argent de la France, pour atteindre un but irréalisable; il avait raison de réprouver le rôle d'agresseur pris imprudemment par le parti qui se disait seul patriotique. Commencer les hostilités, lever des troupes, former des confédérations, c'était fournir un motif ou du moins un prétexte aux mouvemens des armées russes. Catherine II avait posé en ces termes le principe de sa conduite publique : « Je ne gênerai point les

(1) Louis XV au comte de Broglie. — Correspondance secrète de Louis XV. — Archives des affaires étrangères.

suffrages des Polonais; en leur conseillant un Piast, je suis dans mon droit; toujours les puissances étrangères ont recommandé leurs amis au choix de la Pologne, à moins qu'il n'arrive quelque *dislocation* (c'est-à-dire une guerre civile); alors, comme voisine, j'ai le droit d'intervenir (1). » Il fallait éviter avant tout de donner un prétexte à cette intervention et suivre l'exemple de l'Angleterre, qui se conduisit dans cette occasion avec toute la franchise qu'on aurait pu nous souhaiter. Également épuisée par la guerre et occupée, comme nous, du soin légitime de sonder et de bander ses plaies, l'Angleterre refusa hautement tout secours à la Pologne.

Une conduite droite et franche aurait seule été digne de la France, et, nous pouvons le dire sans crainte d'un démenti, on l'aurait attendue d'elle plus aisément encore que du cabinet anglais; mais elle était alors entravée par ce qui faisait sa faiblesse depuis long-temps, par cette funeste alliance autrichienne, qui ne lui laissait jamais la liberté de ses mouvemens. Il y a plus, le cabinet de Vienne s'éloignait alors en secret du cabinet de Versailles; il essayait, à l'insu de son allié, une négociation séparée à Saint-Pétersbourg. Versailles prétendait ne rien faire en Pologne, Vienne pas davantage; mais Vienne, qui n'avait pas même une apparence de parti à Varsovie, voulait hériter du parti français en rejetant sur Versailles tous les torts de leur commune inaction; aussi les ministres de Marie-Thérèse ne cessaient-ils de demander à ceux de Louis XV une direction, un conseil, et les ministres de Louis XV répondaient à leur tour : « Commencez, nous suivrons. » Alors les envoyés impériaux à Varsovie appelaient les chefs du parti patriotique et leur disaient d'un air affligé : « Ce n'est pas notre faute, mais que faire sans la cour de France?... Elle seule entrave tout... Nous n'y pouvons rien. »

Ce qu'il y avait de faux, de louche, de misérablement captieux dans cette politique, avait pour principe le manque réciproque de sincérité dans l'alliance de la France et de l'Autriche. L'amitié avait dicté les expressions du traité de Versailles; la défiance et la haine en interprétaient l'esprit.

L'Autriche ne songeait qu'à exploiter notre impuissance; elle ne s'était attachée à la France que pour l'assoupir dans une froide étreinte. Rien de ce qui pouvait rétablir la prépondérance du nom français n'entrait dans les desseins du cabinet de Vienne. Ainsi, quoique plus fortement intéressée qu'aucune autre puissance à l'intégralité de la Pologne, l'Autriche, dont les plaintes auraient dû précéder celles de tous les cabinets, ne fit pas un mouvement pour venir au secours de la république. Ce n'était pas ignorance; l'œil perçant du prince Kaunitz,

(1) Conversation du comte Panin avec M. Bérenger, chargé d'affaires de France. — Archives des affaires étrangères.

chef du cabinet autrichien, avait pénétré l'avenir; Kaunitz avait aperçu le partage de la Pologne dans une perspective peut-être éloignée, mais certaine. Il ne conçut pas spontanément le projet de s'y associer, mais il ne voulut rendre aucune chance impossible, surtout dans un moment où éclataient deux grands faits : l'élection d'un roi des Romains et la mort de la marquise de Pompadour. Par l'un, la Prusse se rendait nécessaire; par l'autre, la France devenait suspecte.

Mme de Pompadour languissait, atteinte d'une maladie incurable, sérieux événement, objet de crainte et d'espérance pour l'Europe, et surtout pour la cour de Vienne. A peine la favorite avait-elle rendu le dernier soupir, qu'on l'oublia à Versailles; mais il n'en fut pas ainsi dans les cours étrangères. Mme de Pompadour pouvait emporter au tombeau tout un système politique. Sa perte devint la crainte de Vienne, l'espérance de Berlin. Frédéric s'en réjouit. La mort d'une femme lui portait toujours bonheur. Marie-Thérèse, au contraire, en fut profondément affligée. Pendant la maladie de la marquise, le prince Kaunitz s'était informé avec anxiété de ses progrès. Selon que les nouvelles apportées par le chargé d'affaires de France paraissaient inquiétantes ou favorables, le front du ministre autrichien se couvrait d'un sombre nuage ou reprenait sa sérénité. L'auguste Marie-Thérèse elle-même daigna s'écrier, en apprenant qu'on n'avait plus d'espoir de conserver Mme de Pompadour : « Voilà une perte bien grande pour le roi et pour la France! » M. Gérard (c'était le nom du chargé d'affaires) fut prié très instamment de transmettre à sa cour l'expression d'une si glorieuse sympathie, et le ministre des affaires étrangères, renvoyant dans sa réponse, en manière d'écho, le mot de l'impératrice-reine, dit à son tour : « Il est certain que c'est une très grande perte pour le roi (1). »

La cour de France eut beau protester qu'aucun changement ne serait opéré dans le système de ses alliances: Kaunitz prit ses précautions et se tourna vers le roi de Prusse. Déjà Marie-Thérèse avait préparé un rapprochement entre les cours de Berlin et de Vienne; un échange de prisonniers avait motivé une correspondance officielle. De part et d'autre, les deux cours s'étaient félicitées de leur nouvelle amitié, dont l'élection de l'archiduc Joseph en qualité de roi des Romains devint bientôt le commentaire et le sceau. Très peu de temps après, ce prince fut élu empereur d'Allemagne sous le nom de Joseph II.

Peut-être est-ce à la mort de Mme de Pompadour qu'il faut reporter le partage de la Pologne, et ce ne serait pas une des moindres singularités de l'histoire. Quoi qu'il en soit, depuis la coïncidence de cet événement avec l'élévation de l'archiduc Joseph au trône impérial, l'alliance de la France et de l'Autriche se détendit visiblement. Cette

(1) Gérard à Praslin, 6 août 1764. Praslin à Gérard, août 1764.

puissance n'eut plus pour son alliée que défiance et jalousie secrète. L'empereur haïssait la France; Kaunitz, vieux ministre, mais nouveau courtisan, ne songea plus qu'à servir cette aversion.

Il y avait dans le caractère de ce ministre un bizarre mélange d'énergie, d'indécision et d'irritabilité. Violent tant qu'il ne s'agissait pas de prendre un parti, Kaunitz bravait les dangers éloignés et capitulait à leur approche. Dès la mort du roi de Pologne, il avait pressenti un rapprochement possible entre les cours de Versailles et de Berlin; pour le prévenir, il avait semé entre elles de sourdes défiances. A Versailles il faisait planer sur Frédéric le soupçon d'un projet de partage, à Berlin il accusait la France de l'avoir soupçonné; mais telle n'était pas sa préoccupation principale. Peu sûr de la France, dégoûté d'une alliance dont il n'avait plus à tirer d'autre parti que de rejeter sur nous les bévues et les torts d'une politique flottante, Kaunitz ne songeait plus qu'aux moyens de renouer avec la Russie. Sans doute les projets de Catherine lui causaient une vive impatience; après sept ans de lutte, il désirait le repos. Irrité contre les Russes, il avait accordé quelque chose à la vivacité d'un premier mouvement: il avait encouragé les prétentions de l'électeur Christian de Saxe au trône de Pologne, plusieurs régimens autrichiens s'étaient même approchés de la frontière de ce royaume; mais, à la mort de l'électeur, Kaunitz se repentit et se retira d'une arène si dangereuse. il engagea fortement Marie-Thérèse à rester neutre, et surtout, en vue d'un rapprochement possible avec la Russie, il ne voulut point que cette puissance lui reprochât jamais d'avoir excité les Ottomans contre elle. Ainsi, tout en nouant à Constantinople des intrigues mystérieuses, l'internonce reçut l'ordre de se séparer avec un scrupule affecté de nos négociations publiques, et, il faut le dire, trop publiques. Ce n'était pas seulement infidélité à l'alliance française, c'était aussi crainte secrète. Le ministère autrichien avait peur de ramener les Turcs en Europe. Certes, il les savait passés à jamais, ces jours où, maître de la Hongrie, l'Osmanli s'élançait de Bude pour tomber sur l'aigle impériale; l'étendard du prophète était rentré dans son étui de satin; jamais le muezzin ne proclamerait l'heure de la prière à deux cents pas de Saint-Étienne; on ne verrait plus les chameaux et les éléphans des caravanes paître tranquillement les vertes pelouses de la Favorite; Kara-Mustapha était bien mort, Sobieski aussi. Kaunitz n'ignorait pas que l'héritier des césars n'aurait plus à choisir entre la honte de la fuite et le fardeau de la reconnaissance; mais enfin ces temps n'étaient pas très éloignés. Deux générations s'étaient à peine écoulées depuis l'invasion turque, et l'impression en était restée profondément populaire. Ainsi, du haut des minarets de Stamboul, le croissant projetait encore une ombre magique : bien qu'affaibli par la distance, le prestige n'était pas dissipé. Dans l'ignorance de ce marasme incurable qui

minait l'ancien colosse, l'Europe prenait sa décrépitude pour une vieillesse encore vigoureuse, sa mortelle léthargie pour un léger sommeil; mais cette illusion n'était point partagée à Constantinople. Seule, la cour ottomane connaissait le mal dont elle était atteinte. Le commandeur des croyans laissait tomber un morne regard sur ses anciens drapeaux, sur les vieilles dépouilles de la Hongrie et de l'Autriche; il contemplait avec l'indifférence du fanatisme ses forteresses démantelées, ses arsenaux remplis de toute sorte d'armes hors d'usage; il se voyait sans artillerie, sans marine, pressé entre la nécessité de secouer le joug ancien des janissaires et l'impossibilité de les détruire, surtout de les remplacer, et, cachant au plus profond de sa conscience l'aveu de sa faiblesse, plus prudent que ses prétendus amis qui le poussaient à des démonstrations dangereuses, il faisait consister sa sagesse dans le silence et son orgueil dans l'inaction.

Pousser les Turcs contre la Russie, c'était apprendre ses forces à cette puissance, considération qui n'aurait pas dû échapper à nos hommes d'état. Mal informés, ils s'efforcèrent d'arracher au grand-seigneur une protestation contre l'entrée des troupes de Catherine en Pologne. Leurs tentatives furent repoussées par la situation générale de la Porte et surtout par le caractère du souverain qui la gouvernait alors. Le sultan Mustafa avait été captif pendant vingt-sept ans après la déposition de son père Achmet. Il passait dans la solitude une disposition d'esprit grave, mélancolique et timide. Le luxe lui répugnait; il poussait l'épargne jusqu'à l'avarice. Plongé dans une vie méditative et mystique, Mustafa ne se montrait au peuple que pour se rendre à la mosquée; il avait supprimé tous les jeux publics, même le *djérid*, plaisir militaire et national. Le sien était de contempler les astres, tantôt pour y chercher sa destinée, tantôt pour connaître leur nature, l'ordre de leur marche et la mesure de leur distance; quelquefois même il s'enfermait dans le réduit le plus secret du sérail pour étudier l'anatomie humaine, curiosité sévèrement interdite aux vrais croyans. Ainsi, par son éducation superstitieuse, Mustafa se rapprochait du vulgaire des musulmans; mais, par la direction judicieuse et sobre de son intelligence, il s'élevait au-dessus de sa nation.

Il y avait alors parmi les Osmanlis un personnage plus singulier que le sultan et ses vizirs, qui se succédaient sans cesse, sans laisser de trace : c'était Krim-Guéray, le kan des Tartares. Trop vanté par Rulhière, qui en a fait une figure de fantaisie, recherché, courtisé par le roi de Prusse, Krim-Guéray rompit plus tard avec Frédéric, et obtint les bonnes graces de la cour de France par son zèle pour la Pologne, son aversion pour la Russie, surtout par le charlatanisme de ses promesses et l'étalage de son génie civilisateur. Au milieu de ses

mourzas, étendu sur un canapé, la pipe à la bouche et un chapelet à la main, Krim-Guéray se faisait traduire par le baron de Tott, agent français accrédité auprès de lui, quelques comédies de Molière : le *Tartufe* et *Pourceaugnac*. Il passait à Paris pour un Tartare lettré et galant, mi-partie d'Usbeck et d'Orosmane, une espèce de Turc talon rouge. Les gens de lettres s'en engouèrent, par conséquent les grands seigneurs et les femmes. Il promit de chasser les Russes de Pologne : cru sur parole, il reçut beaucoup d'argent pour cela, et, comme de raison, ne fit rien. Pour s'épargner une dépense inutile, il fallait savoir qu'un kan de Crimée, même philosophe, n'est qu'un esclave de la Porte, qui ne peut se mettre en campagne que par ses ordres, et qu'une paire de bottes jetée à sa tête devient le signal de sa chute. Krim-Guéray fut soumis trois fois dans sa vie à cette étiquette singulière : déposé quand le sultan voulait la paix, rappelé lorsqu'il se décidait à la guerre.

Les diplomates français, russes et prussiens assiégeaient le divan. « Gardez-vous bien, disait le ministre de Frédéric au reis-effendi, gardez-vous de favoriser un prince de la maison de Saxe : vous savez qu'elle est l'ennemie de mon maître, et que l'Autriche la protége. Si le Saxon parvenait à établir l'hérédité du trône de Pologne, s'il faisait d'un pays divisé une puissance respectable, il s'unirait avec la cour impériale pour accabler mon souverain, et la Prusse ne pourrait plus vous servir de barrière contre l'ambition autrichienne. » La Russie appuyait les argumens de la Prusse par des largesses; hautaine avec les puissances de l'Europe, elle réservait aux Ottomans le langage séduisant de la confiance, et l'une et l'autre s'entendaient pour conjurer la Porte de se méfier de Versailles : aussi, lorsque, par l'ordre du ministère, M. de Vergennes, notre ambassadeur, demandait des conférences sur les affaires de la Pologne, il éprouvait de longs délais, même des refus. S'il hasardait des notes et des mémoires, on y répondait d'une manière évasive; on communiquait ces documens aux ministres de Catherine et de Frédéric. Quand Vergennes essayait de fixer l'attention de Mustafa sur les démarches des Russes en Pologne, distrait et rêveur, les yeux attachés sur les étoiles, Mustafa faisait demander à Louis XV des livres d'astrologie, *persuadé que le roi de France avait les meilleurs devins*. Pour satisfaire sa hautesse, nos bibliothécaires compulsaient les rêveries de Nostradamus et du comte de Gabalis. A l'aide de la nécromancie, Vergennes se flattait d'intéresser le sultan aux destinées de la Pologne; mais ce miracle était au-dessus de son art, et Mustafa ne répondait qu'en suppliant l'ambassadeur de lui procurer, dans le plus grand secret, une figure de cire de grandeur naturelle, offrant tout l'intérieur du corps humain. Enfin M. de Vergennes mit un terme à des

instances d'autant plus infructueuses, qu'il réclamait en vain l'appui de l'internonce impérial : ce ministre n'avait jamais d'instructions.

Cependant, à force de soins, d'insistance, l'ambassadeur de France finit par obtenir du divan la réception d'un colonel polonais, envoyé de la part du grand-général de la couronne. Ici la Pologne oublia pour la première fois que sa glorieuse vocation était de faire un rempart de son corps contre les agressions de l'islamisme. L'émissaire polonais portait au vizir une lettre du comte Branicki, grand-général de Pologne, qui exposait avec force l'état de son parti auquel il donnait exclusivement le nom de *patriotique;* il représentait à la Porte l'intérêt pressant qui devait l'engager à *secourir les vrais Polonais, et à arrêter les Moscovites.* Cet envoyé fut reçu avec gravité, mais sans enthousiasme, et repartit emportant une réponse qui contenait un refus positif enveloppé dans les formes énigmatiques du style oriental.

Les ministres ottomans ajoutaient verbalement à ces pièces officielles que de tout temps, et de notoriété publique, des troupes russes étaient entrées en Pologne, que, loin de s'y opposer, l'amie de la Sublime Porte, la sérénissime république les avait même souvent accueillies à titre d'hospitalité, et que leur présence à la diète d'élection n'avait rien d'insolite, puisque les deux derniers rois saxons avaient été élus par l'influence avouée de la Russie, et qu'enfin le traité de Carlovitz n'imposait aucune intervention de ce genre à sa hautesse. « Que nous fait la Pologne? disaient les ministres turcs. Pourquoi l'Excelse Porte de félicité s'occuperait-elle de ses affaires? — *Allah kerim!* Dieu est grand. »

Il est temps de quitter le théâtre de la diplomatie européenne, si faiblement disposée à soutenir la Pologne, et de voir ce qui se passait dans l'intérieur de ce royaume. Après la publication des *universaux* (lettres de convocation), les élections nationales s'étaient ouvertes dans les *diétines* (colléges électoraux). La tenue de ces comices avait toujours été sanglante; mais, à cette époque de sa décadence, la Pologne n'avait ni entièrement conservé, ni définitivement abdiqué ses abus séculaires. L'anarchie, jouissant toujours d'une existence légale, ne vivait plus que dans une sorte d'atmosphère moyenne. De belliqueuse, elle était devenue intrigante et tracassière; on ne combattait plus aux diétines, on s'y battait; le champ clos était remplacé par le pugilat emprunté aux *hustings* de l'Angleterre; conquête trop facile! l'esprit public d'une grande nation vraiment libre s'inocule moins aisément que la grossièreté de ses usages. Les palatins, les castellans, jouaient alors à la guerre civile, mesquinement réduite à des compétitions de starosties, à des jalousies d'emplois, tout au plus à des haines héréditaires entre quelques familles qui se trouvaient réciproquement trop puissantes. Ce n'étaient qu'excursions inopinées dans tel château, dans telle

bourgade qu'on mettait au pillage. Le farouche Radziwil, dont Rulhière a tracé un portrait plus digne du mélodrame que de l'histoire, courait le pays en rançonnant les premiers venus. Un jour, il entra dans le palais de l'évêque de Vilna, son ennemi, le chassa de son siége, et lui promit de le tuer à la première occasion, se vantant d'avoir 200,000 ducats prêts pour son absolution à Rome. Un évêque plus belliqueux vint attaquer à main armée le président de la diétine de Posen, lui contesta son droit, s'y substitua lui-même, et les deux rivaux, chacun de son côté, se mirent à choisir arbitrairement des nonces dans le palatinat de Cujavie. Pendant la grand'messe, la noblesse, assiégée dans l'église par une troupe de deux cents hommes, fit une sortie, tua seize des assiégeans, et dispersa le reste. Partout, dans les deux factions, des scènes violentes se succédèrent sans relâche; de toutes parts surgirent de doubles élections. Les Russes, échelonnés sur la frontière, regardaient et attendaient l'arme au bras. Ils n'attendirent pas long-temps. On se hâta de leur offrir un sujet d'intervention.

Par des traités antérieurs, les empereurs de Russie, protecteurs de la dynastie saxonne, avaient acquis le droit de former et de faire garder par leurs propres troupes des magasins militaires dans quelques villes limitrophes de l'empire. Les négociateurs polonais avaient ainsi fourni aux Russes un moyen officiel et public d'expliquer et de justifier tous leurs mouvemens. Aussi, lorsqu'à la fin de l'année 1763, le primat essaya des remontrances sur leur entrée en Lithuanie, la légation russe ne répondit jamais que par ces mots : *Il faut bien veiller sur les magasins*. Le plus considérable était établi à Graudentz, dans la Prusse polonaise; dans cette même ville se tenait la principale diétine qui, par une des innombrables anomalies de la constitution, pouvait à elle seule nommer un nombre illimité de nonces. Il en résultait inévitablement un encombrement prodigieux, dans un étroit espace, des différens partis qui se disputaient à main armée le droit d'envoyer le plus de députés possible à la diète générale. Avec un peu de prudence dans le parti patriotique et un peu de patriotisme dans le parti réformateur, on aurait évité ce conflit. Les Russes mirent beaucoup de soin à ne point paraître agresseurs; le général chargé de la garde des magasins se retira ostensiblement dans les environs de la ville, pour bien marquer qu'il l'abandonnait à la liberté des élections, quand tout à coup, contre la lettre des lois, mais dans l'esprit d'un long usage, des troupes polonaises entrent précipitamment à Graudentz; dragons, hussards, hulans, tant de la couronne que des particuliers, se jettent les uns sur les autres; les sabres sont tirés, les fusils partent, et le général russe rentre dans la ville, toujours pour *défendre les magasins*.

Alors la diétine est rompue, on se disperse; des manifestes, des

comptes-rendus, des pamphlets accusent, ceux-ci les Czartoriski, ceux-là les Radziwil et le grand-général, d'autres les Russes. Pour comble de désordre, une déclaration publique de la France et de l'Autriche tombe au milieu des deux camps, rallume les passions avec une nouvelle fureur, et ne laisse plus aux partis ni l'espoir, ni le désir, ni la possibilité d'une réconciliation.

La note française était conçue en ces termes :

« La vacance du trône étant l'événement le plus important qui puisse arriver dans un royaume électif, sa majesté, ne voulant pas qu'il puisse y avoir le moindre doute sur la pureté de ses intentions, et ne craignant pas de mettre au grand jour ses vrais sentimens, a cru devoir les manifester par une déclaration formelle et authentique.

« Le roi déclare donc de la manière la plus précise et la plus solennelle qu'il ne considère dans cette occasion que les avantages de la république, qu'il ne forme d'autre vœu et n'a d'autre désir que de voir la nation polonaise maintenue dans tous ses droits, dans toutes ses possessions, dans toutes ses libertés, et spécialement dans la plus précieuse de ses prérogatives, celle de se donner un roi par une élection libre et un choix volontaire; qu'animé de ces sentimens et d'un véritable intérêt pour une nation ancienne alliée de sa couronne, il remplira à son égard tout ce que peuvent exiger de lui la justice, les traités et les nœuds mutuels de l'amitié; qu'enfin il l'assistera par tous les moyens qui seront en son pouvoir, si contre toute attente elle était troublée dans l'exercice de ses droits légitimes, et qu'elle peut compter sur ses secours et les requérir en toute assurance, si les priviléges de la nation polonaise étaient violés. Mais sa majesté a lieu de croire qu'un pareil cas ne saurait exister, puisque les puissances voisines ont également déclaré de la manière la plus solennelle qu'elles étaient constamment résolues de maintenir la république dans son état actuel, ses lois, ses libertés, ainsi que dans ses possessions, et qu'elles ne souffriraient pas qu'elle éprouvât aucun préjudice de la part de qui que ce soit, et que ses libertés fussent gênées par les cours étrangères. Des déclarations si précises, si uniformes et si équitables annoncent clairement à la nation polonaise qu'elle peut user de ses droits dans toute son étendue, et qu'elle n'a pas à craindre de voir ses libertés et son territoire violés par l'introduction d'aucune troupe étrangère. A l'égard des différens candidats qui peuvent aspirer au trône de Pologne, sa majesté n'en recommande et n'en indique aucun; elle est encore plus éloignée de donner des exclusions, puisque ce serait agir contre ses principes et attenter à la liberté des Polonais, et même elle s'abstiendra de donner des conseils sur une matière aussi délicate, étant bien persuadée que la république est trop éclairée sur ses vrais intérêts pour ne pas préférer le candidat qui sera le plus digne et le plus en état de la gouverner avec justice et avec éclat. La Pologne compte de grands hommes parmi les rois Piasts; plusieurs maisons souveraines lui en ont fourni d'aussi célèbres par leurs actions qu'illustres par leur naissance; c'est à la nation elle-même de déterminer son choix en consultant sa propre convenance, sans égard à des influences étrangères. Sa majesté dé-

clare qu'elle reconnaîtra pour roi de Pologne et pour allié de sa couronne, que même elle soutiendra et protégera quiconque sera élu par le choix libre de la nation, et conformément aux lois et aux constitutions du pays. »

Le ministère Choiseul avait cru habile de concerter une pièce officielle de telle sorte qu'elle pût présenter à la fois une déclaration de neutralité et une vague promesse d'assistance. Un manifeste autrichien accompagna celui de la France. Kaunitz, il faut le dire, avait d'abord rejeté cette combinaison. Pressé par le cabinet de Versailles, il finit par associer sa souveraine à la démarche de Louis XV; mais, plus habile ou plus humaine, Marie-Thérèse ne parla point de secours.

Si le duc de Choiseul avait calculé l'effet de son manifeste sur des gens toujours portés à l'espérance, même sous le coup des événemens les mieux faits pour l'anéantir, il ne l'aurait point hasardé avec une légèreté qui lui était trop habituelle. L'effet en fut immense. Lorsque ce projectile éclata au milieu de la diète de Graudentz, des cris de joie et de fureur s'élevèrent à la fois dans toute la Pologne. Tous les partis, toutes les passions s'emparèrent à l'envi de la déclaration française. Branicki, Radziwil, se dirent sauvés et proclamèrent d'avance leur triomphe, garanti par toutes les forces de la France et de l'Autriche. Poniatowski, les Czartoriski, demandèrent l'entrée immédiate des Russes à Varsovie. Le grand-général y courut; les Russes l'y suivirent; il y entra par une porte, les Russes par une autre; eux, en bon ordre, au nombre de dix mille; lui, à la tête d'une troupe confuse de Cosaques et de heiduques, de Hongrois et de Tartares stipendiés. Avant de combattre, les deux partis ennemis entrèrent en pourparlers comme les héros d'Homère. On se demanda, d'une part, pourquoi le grand-général violait les lois qui lui défendaient de quitter la frontière et de conduire des troupes aux lieux où siége la diète; de l'autre, pourquoi une armée étrangère assiégeait la capitale du royaume? Tout le monde récriminait, personne n'agissait. Partout s'élevaient des appels à la légalité, des protestations contre la violation du sol. Le primat lui-même, quoique instrument des Czartoriski, fut obligé d'en demander compte aux envoyés de Catherine II. Elle en avait deux (le comte Kayserling et le prince Repnine), comme Louis XV en avait trois (le marquis de Paulmy, ambassadeur, Hennin, résident-général, Monet, consul, les deux derniers affiliés à la correspondance secrète de Louis XV). Les agens français se dénonçaient et les agens russes s'entendaient et s'entr'aidaient. Ceux-ci répondirent au primat par des lieux communs, alléguant la nécessité où se trouve tout propriétaire de préserver sa maison de l'incendie du voisinage et terminèrent la conférence par ces mots devenus sacramentels : *Il faut garder les magasins.* Alors chacun

des deux partis prit la plume et fit porter aux grandes puissances des réclamations et des plaintes auxquelles on répondit par un silence glacial. Seul, Frédéric, cachant un bon conseil sous des formes blessantes, exhorta le grand-général à s'entendre le plus tôt possible avec les Czartoriski, c'est-à-dire avec la Russie, et ne témoigna qu'un faible intérêt au prince Radziwil.

« La situation embarrassante dans laquelle vous vous trouvez, écrivit-il à ce magnat, me fait de la peine, et je souhaiterais que vous n'eussiez aucun reproche à vous faire à cet égard; mais les démarches auxquelles vous vous êtes porté ne pouvaient qu'entraîner les suites dont vous vous plaignez aujourd'hui, et qu'une conduite plus modérée vous aurait fait éviter. Il est dangereux de faire les premiers pas, qui, dans des circonstances pareilles à celles où le royaume de Pologne se trouve aujourd'hui, peuvent donner lieu aux plus grands inconvéniens. Le parti que vous avez pris de rassembler vos troupes et de les faire agir à Graudentz et dans plusieurs endroits contre vos propres concitoyens doit naturellement être regardé comme la première cause des troubles actuels de la république et de tout ce qui vous arrive personnellement à vous-même. Il est difficile de concilier les extrémités auxquelles vous venez de vous porter encore tout nouvellement avec les devoirs d'un citoyen envers sa patrie et avec les sentimens pacifiques contenus dans votre lettre. Dans ces circonstances, vous sentirez de vous-même que je ne saurais m'ingérer dans des affaires que vous vous êtes attirées, et qui sont d'ailleurs du nombre de celles dont ma qualité de voisin et d'ami de la république ne me permet pas de prendre connaissance. Il ne me reste, par conséquent, qu'à vous rappeler de nouveau les conseils que je vous ai déjà donnés dans ma précédente, et sur ce, je prie Dieu, etc. (1). »

Rulhière, si confus dans la disposition de son sujet, si partial et quelquefois si peu conséquent avec lui-même dans l'appréciation politique des faits, a reproduit avec éclat le spectacle singulier que Varsovie présentait alors. Il a peint en coloriste ce mélange d'armes de toutes formes, d'habits de tous les pays : les Turcs, les Tartares, les Allemands, les Russes, remplissant les rues; les hôtels des ambassadeurs changés en parcs d'artillerie. Il a retracé avec un égal talent, mais non sans quelques inexactitudes de détail, le jour de l'ouverture de la diète de convocation, où les avenues du sénat, les portes, les vestibules, les tribunes, l'enceinte même, se remplirent de soldats étrangers appelés par les Czartoriski, tandis qu'un vieillard vénérable, le comte Malachowski, montait au siége où il devait présider l'assemblée sous le titre de maréchal de la diète. Elle devait s'ouvrir à un signe de son bâton de commandement. Le signal ne fut pas donné. Le maréchal Malachowski resta immobile; le général Mokranowski, nonce (député),

(1) Archives des affaires étrangères.

se leva pour déclarer la diète illégale et rompue. A ces mots, les sabres sortirent du fourreau; une multitude furieuse se jeta sur Mokranowski; à peine les Czartoriski, ses ennemis, purent-ils lui sauver la vie en le couvrant de leurs corps. Ce fut la dernière passe d'armes de la chevaleresque anarchie polonaise. Certes, elle mourut alors noblement, mais enfin elle mourut.

Les vieux princes Czartoriski contribuèrent à la détruire, c'est là leur honneur; ils s'efforcèrent de remplacer la rouille du moyen-âge par une législation plus raisonnable et plus digne d'un siècle éclairé. La fuite du parti opposé les avait rendus maîtres du terrain en fait et même en droit. Conformément aux lois fondamentales de la république, l'absence d'un certain nombre de sénateurs, la présence même des troupes étrangères et surtout le *veto* suspensif n'invalidaient que les diètes d'élection et n'apportaient aucune illégalité dans celles des convocations. Ce jour-là, sur soixante-dix sénateurs qui siégeaient dans l'enceinte, la majorité était de trente-huit, nombre bien supérieur à la diète de convocation qui, dans l'interrègne de Henri de Valois à Étienne Bathory, n'était composée que de sept sénateurs et d'une vingtaine de nonces, sans que ses actes fussent réputés illégaux. Le *veto* de Mokranowski n'était pas légal; ce droit ne pouvait être exercé que dans les diètes d'élection, jamais dans celles de convocation; de plus, il n'y avait aucun moyen légitime d'invalider cette assemblée; le primat l'avait convoquée, l'absence de quelques magnats ou sénateurs, la présence même des troupes étrangères ne lui ôtait rien de sa légalité.

Le grand-général parti, il n'y eut pas un instant de perdu; la diète se conduisit avec habileté et résolution; les abus les plus crians disparurent en six semaines. Sans doute, l'esprit de parti guida l'esprit de réforme; en dépouillant Braniçki, Radziwil et leurs amis des prérogatives de leurs charges, la rivalité n'était pas moins écoutée que la justice. Par les règlemens nouveaux, les grands-généraux de la couronne cessèrent de cumuler les attributions de connétable, d'archi-trésorier et de grand-juge; ils ne disposèrent plus sans contrôle du sang du peuple et des deniers du pays. Il fut décidé que des conseils, des commissions permanentes surveilleraient désormais l'emploi de la fortune publique, que les grandes charges et les places seraient distribuées plus également, que le pouvoir exécutif et judiciaire, arme à deux tranchans, ne serait plus confié au même bras; on promit d'assurer le paiement des troupes, de répartir l'impôt entre les propriétaires des biens de donation royale, et, ce qui est plus hardi, de l'étendre aux Juifs. La tyrannie israélite reçut un frein, le servage un adoucissement; mais cette réforme fut loin d'être complète. Les Czartoriski rencontrèrent d'invincibles obstacles dans les préjugés polo-

nais opposés aux améliorations les plus justes, les plus simples et au fond les plus élémentaires. Le croirait-on? des péages établis à l'entrée des provinces, une sorte de douane, faible obstacle au débordement de la contrebande, quelques taxes sur des objets de nécessité, d'autres sur le luxe, les rentrées dont la perception constitue dans tous les pays une des sources principales de la fortune et de la sécurité publiques, l'assiette d'un impôt à peu près régulier, révoltèrent toute la nation, qui ne voulut jamais y consentir. Les difficultés devinrent encore plus insurmontables lorsque les réformateurs essayèrent d'abolir le *liberum veto* et de substituer dans le vote des lois la majorité, ou, comme on le disait alors, la pluralité à l'unanimité absolue. Ici, la tentative essuya une double résistance; il fallut s'arrêter non-seulement devant les préjugés nationaux, mais devant l'intervention étrangère.

Enfin, après avoir envoyé une députation à Pétersbourg pour remercier l'impératrice de son appui et pour lui demander de nouvelles troupes, la diète se confédéra, c'est-à-dire qu'elle se mit à l'abri d'une dissolution en se déclarant en permanence jusqu'à la nomination d'un roi. Elle avait eu soin auparavant de proscrire le grand-général comte Braniçki et le prince Radziwil. Tous deux avaient quitté Varsovie immédiatement après la rupture de la diète; à la tête d'une nombreuse noblesse, ils avaient repris les armes, le comte dans la grande Pologne, le prince en Lithuanie. Le sort les avait d'abord favorisés. Le prince et la princesse Radziwil, qui combattait aux côtés de son mari, remportèrent un avantage sur les Russes à Slonnim; mais, poursuivi par des forces supérieures, Radziwil se jeta sur la frontière de Moldavie. Il demanda un asile aux Turcs, qui ne lui accordèrent que la voûte du ciel et l'eau des citernes. Cet aventureux Radziwil pensa mourir de denûment et de faim.

Braniçki fut plus heureux : suivi de quelques amis, il se retira dans le comté de Zips, palatinat polonais, enclavé dans la Hongrie, comme pour servir d'appât à l'ambition autrichienne. Il y reçut un émissaire français : c'était un homme de robe, qui ne lui apportait pas d'argent, mais en revanche le traitait d'altesse et lui promettait le collier de la Toison-d'Or de la part de l'Espagne, à la recommandation de la France. Le grand-général était très vain; il aimait les complimens et les colliers; néanmoins il espérait mieux. Le gouvernement français, complétement découragé, jugeait les affaires des patriotes « entièrement désespérées, » et déclarait « qu'il ne leur restait plus qu'à se soumettre en faisant le meilleur accommodement possible. » Ses trois agens, l'ambassadeur, le résident et le consul, étaient toujours à Varsovie, aigris, divisés, abandonnés par leur cabinet et trompés par

l'envoyé autrichien. Ils se voyaient en butte à l'embarras d'une position fausse et aux sanglans reproches de tous les partis. Vainement ils demandaient des instructions nouvelles, le ministère les renvoyait à la *déclaration;* ils avaient beau objecter que cette pièce aggravait leur embarras, M. de Praslin ne leur répondait pas ou revenait sur son manifeste, en cherchant à l'atténuer par une interprétation captieuse. « C'est à la nation polonaise, disait-il, que nous avons promis des secours, et non à quelques magnats. » Dans cet état de choses, le ministre résolut de sacrifier ses délégués. Réduits à la plus cruelle incertitude, livrés à leur propre responsabilité, M. de Paulmy et M. Hennin renoncèrent à attendre de nouvelles instructions; ils demandèrent à Poniatowski une conférence secrète, et, dans un mémoire anonyme, lui promirent imprudemment la reconnaissance de sa royauté future par les cours alliées, à condition d'un accommodement avec les palatins exilés. Poniatowski demanda le mémoire, le garda, ne prit pas la peine d'y répondre, et l'envoya à Vienne. Sur les plaintes véhémentes de cette cour, le ministère français accabla son ambassadeur de reproches, le désavoua hautement, et, en lui envoyant ses lettres de rappel, lui ordonna de déclarer au primat que la France ne reconnaissait plus *la république divisée.*

Les Czartoriski sentirent que le moment était venu de discréditer entièrement la France en Pologne. Pour empêcher la nomination de quelque agent du premier ordre ou le maintien du résident, dont la présence gênait leurs desseins, ils organisèrent un affront au caractère de l'ambassadeur. Maîtres du primat, ils lui dictèrent son rôle. Dans l'audience de congé donnée par l'inter-roi à M. de Paulmy, au lieu de l'appeler *excellence,* il le traita simplement de *M. le marquis.* Un tel oubli de l'étiquette ne pouvait se supporter. Louis XV rappela son ambassadeur; la cour de Versailles laissait ainsi le champ tout-à-fait libre aux cabinets de Berlin et de Pétersbourg : c'était en quelque sorte l'abdication de la France à Varsovie. N'importe, l'ambassadeur du roi fut rappelé; le résident et le consul le furent également. A cela, il n'y avait pas même de prétexte. Étrangers à tout caractère représentatif, ces derniers ne pouvaient être atteints dans leur sphère secondaire par l'impertinence calculée du primat. Il fut évident que, bien loin d'avoir été contrarié au fond de l'ame par cet incident ridicule, le ministère de Louis XV saisissait avec joie la première occasion de ne plus intervenir dans les affaires de la république.

La cour de Vienne, toujours jalouse, crut le moment venu d'acquérir en Pologne une influence personnelle. Malgré les instances de la France, elle ne se hâta point de faire revenir le comte de Mercy-Argenteau, son ambassadeur. Resté à Varsovie, après le départ de M. de Paulmy,

M. de Mercy essaya de nouer quelques intrigues avec les vainqueurs; mais il leur était suspect : il ne réussit point, il fut rappelé à son tour. Dans des lettres qu'on prétendait écrites à l'insu du prince Kaunitz, mais qui certainement étaient émanées de sa chancellerie, l'impératrice Marie-Thérèse, par des émissaires secrets, assurait le comte Poniatowski de sa protection et donnait pour preuve de sa bienveillance le rappel du comte de Mercy; ce qui ne l'empêchait pas d'envoyer au parti du comte Branicki d'autres émissaires avec des complimens et des promesses.

Ce malheureux parti patriotique savait si peu le véritable état des choses, qu'il s'adressa au roi de Prusse. Frédéric le reçut l'ironie dans les yeux et le sarcasme à la bouche. Cependant, pour mieux démontrer aux Polonais l'impuissance des cours de Versailles et de Vienne, pour leur faire comprendre qu'il était auprès de Catherine le seul protecteur efficace de la Pologne, il offrit un asile dans ses états au prince Radziwil et aux patriotes les plus compromis. La fausse générosité de Frédéric releva les espérances des Polonais, mais ce fut pour bien peu de temps. L'aveuglement le plus complet, la foi la plus tenace, la plus obstinée, durent enfin tomber à la vue du cordon de l'Aigle-Noir envoyé au comte Poniatowski par le roi de Prusse et surtout devant la publication d'un traité conclu entre ce prince et l'impératrice de Russie.

Dès ce moment, l'avénement de Stanislas ne fut plus douteux. Il y avait bien quelques répulsions assez vives jusque dans la famille Czartoriska. Les chefs de cette maison se jugeaient plus dignes du trône que leur neveu par le mérite et surtout par la naissance; mais ils sentaient que la résistance était inutile. « Eh quoi! disait au prince Auguste la princesse Lubomirska, née comtesse Krasinska, palatine de Lublin, croyez-vous qu'un coup de fortune si extraordinaire puisse réussir sans bouleverser le pays? — N'en doutez pas, répondit Czartoriski : je crains plus les troubles que personne; je crains pour mes biens, pour mes châteaux, je mourrais de chagrin de les voir désolés; mais le moyen de prévenir les troubles, c'est de se soumettre à la volonté de la Russie, et je crois que la plupart des seigneurs du pays penseront comme moi, bien qu'au fond nous soyons tous fâchés, moi le premier, de nous voir soumis à un aussi jeune homme d'une naissance inférieure à la nôtre. Quoique le *stolnick* (1) soit mon neveu, je pense au fond du cœur, sur cet article, comme les Potocki, les Radziwil, les Sapieha et tant autres; mais qu'y faire? Nous ne pouvons

(1) Stanislas Poniatowski était *stolnick*, c'est-à-dire pannetier du grand-duché de Lithuanie.

prévenir le désordre qu'en nous soumettant. Je répète que s'il y a du bruit, il sera court et léger. Quelques gens crieront à la diète prochaine de convocation, mais ils ne seront pas soutenus, vos princes de Saxe n'auront point d'appui : le Turc est trop difficile à émouvoir, les cours de Vienne et de Versailles craignent de recommencer la guerre; nous avons de bonnes preuves que la dernière, quoi qu'en ait dit son ambassadeur, prend très peu d'intérêt à ce qui arrivera ici; les autres puissances en prennent encore moins ou sont trop éloignées; ainsi, tout se terminera aisément, et dans un an vous viendrez demander au stolnick une starostie pour votre mari (1). »

Malgré la résistance de quelques magnats, l'heure du nouveau règne était arrivée. La Pologne allait revoir encore les rites sacrés, les symboles vénérables qui accompagnaient depuis des siècles l'élection de ses rois; mais, si les formes en furent maintenues, l'antique esprit n'était plus là pour les ranimer : elles brillèrent un moment comme ces cadavres qui, long-temps déposés sous les voûtes d'un caveau, reparaissent au grand jour et étalent aux yeux étonnés des générations nouvelles l'apparence de la vie et le costume d'un autre âge; mais, au plus léger souffle de l'air extérieur, tout se dissout, tout tombe en poussière.

Ainsi la vieille Pologne fut exhumée pour cette exposition d'un moment. C'était bien elle, c'était bien là son allure oligarchique et guerrière; c'est bien là le champ de Vola; l'enceinte est toujours tracée à trois lieues de la capitale; les courtines du Szopa, dressées dans toute leur pompe asiatique, s'ouvrent au primat, aux ministres, aux sénateurs; l'ordre équestre accourt à cheval, le vent joue dans ses bannières, le soleil dans ses armes, dans ses joyaux, dans les couleurs chatoyantes des dolmans et des aigrettes; on entend toujours des clameurs, des hourras, le cliquetis traditionnel des sabres, mais le sang ne coule plus comme au bon temps; un ordre parfait règne dans l'assemblée, entretenu par mille baïonnettes russes, invisibles, quoique présentes et soigneusement échelonnées autour de Varsovie. Les palatines, les starostines, les castellanes, ne parcourent plus les rangs pour animer à la lutte des époux, des amans, des frères... Tranquilles, inoccupées, elles se promènent au milieu du champ d'élection, ainsi qu'en une joyeuse kermesse; elles le traversent en riant, tandis que le vieux primat, blotti sous un palanquin chinois, s'arrête devant les plus gracieuses et leur demande à qui leurs belles mains décerneraient la couronne. Une seule cérémonie fut plus sincère, plus vraie que jamais : les diplomates étrangers parurent dans la diète; ils proposèrent leurs candidats, simple

(1) Paulmy à Praslin. — Archives des affaires étrangères.

formule, qui, pour quelques-uns d'entre eux du moins, prenait en cette circonstance un grand air de vérité. Le vieil ambassadeur de Russie, le comte Kayserling alors mourant, fit remettre un discours écrit; il recommandait Poniatowski; il fut obéi. « Nous voulons le *stolnick Litowski* (le pannetier de Lithuanie), s'écriait-on de toutes parts; il sera notre roi!... » Il le fut à l'unanimité. Le stolnick Poniatowski devint *Stanislas-Auguste;* Varsovie le reçut avec joie, et, malgré la présence des étrangers, ce choix obtint l'approbation publique. On y voyait une trêve avec les Russes; c'était là la nécessité du moment, et il est bien certain qu'à cette époque aucun parti, pas même celui de l'opposition, ne traita l'élection d'illégale.

Stanislas débuta par affecter une grande modération; il refusa un trop brillant accueil, des fêtes trop somptueuses; mais la municipalité de Varsovie le contraignit à les accepter. En un mot, ce ne furent alors qu'effusions d'amour, témoignages de dévouement de la bourgeoisie des villes, de la haute et petite noblesse (1). Les magnats exilés rentrèrent tous à la faveur d'une amnistie. Seul, l'intrépide Radziwil la dédaigna et préféra l'exil. En revanche, le comte Braniçki l'accepta. Il reconnut le nouveau roi; il lui fit sa soumission par écrit avec dignité, quoique avec respect. Toutefois le grand-général ne parut point à la cour de son heureux beau-frère; il se retira noblement dans son château de Bialistock, chargé d'années, léger d'idées politiques, et, bien qu'octogénaire, jeune encore par la crédulité, l'espérance et l'illusion.

Ainsi commença le règne de Stanislas-Auguste. L'enthousiasme qu'il inspira d'abord, comme tout ce qui est nouveau, ne fut pas éternel. Il dura cependant près d'une année, terme bien long pour les Français du Nord!...

ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

(1) Archives des affaires étrangères.

DE

L'IMPOT SUR LE REVENU.

La situation de nos finances est critique. En vain l'assemblée constituante a-t-elle fait les plus grands efforts pour libérer le trésor des engagemens que lui avait légués la monarchie et pour combler les vides encore béans que la révolution de février avait ouverts; en vain a-t-elle chargé de 62 millions et demi de rentes 5 pour 100 le livre de la dette publique; en vain a-t-elle opéré, sur les dépenses de l'état, des retranchemens dont quelques-uns étaient imprudens ou impossibles; nous sommes encore bien loin de cet équilibre tant souhaité et tant promis, que tous les gouvernemens montrent au pays en perspective. Pour le passé comme pour le présent, le déficit nous menace toujours. Dans l'exposé qui précède le budget de 1850, M. le ministre des finances déclare que le découvert de 1849 ne sera pas inférieur à 184 millions, et que la somme des découverts, au 1er janvier 1850, atteindra le chiffre énorme de 550 millions. Quant aux résultats probables de l'année qui va bientôt commencer, M. Passy annonce, au premier aperçu, pour le cas où l'on suivrait les erremens habituels, une différence de 320 millions entre les recettes et les dépenses. Le découvert, à ce compte, dès le 31 décembre 1850, s'élèverait à 870 millions. On toucherait encore une fois à ce déficit d'un milliard que les financiers du gouvernement improvisé le 24 février reprochaient à la monarchie d'avoir accumulé sur leurs têtes.

On pourra trouver que l'exposé du budget charge un peu, et très évi-

demment sans nécessité, un tableau qui était déjà bien assez sombre. Il est permis en effet de croire que le découvert final de 1849 ne montera pas à 184 millions. Toutes les fois que le travail renaît dans les ateliers et que le commerce reprend un peu d'activité, les impôts de consommation reçoivent leur part de ce mouvement ascendant, si passager qu'il soit, de la richesse. Le produit des taxes indirectes excédera donc, il faut l'espérer, les évaluations de M. le ministre des finances, tant pour l'année 1850 que pour l'année 1849.

Admettons cependant, pour raisonner d'après les mêmes bases, des hypothèses qui se rapprochent, à tout prendre, de la réalité. Faisons, comme M. Passy lui-même, deux parts du découvert, le passé qui est consommé ou qui va l'être, et cet avenir immédiat sur lequel peuvent s'exercer les combinaisons financières. Des 550 millions qui représentent, suivant lui, le déficit antérieur au 1er janvier 1850, M. le ministre des finances laisse 350 millions à la charge de la dette flottante; le reste, il veut être autorisé à le demander à l'emprunt, en négociant jusqu'à concurrence de cette somme des rentes 5 pour 100. Une dette flottante de 4 à 500 millions, dont la plus grande partie représente des fonds à peu près immobilisés, n'aurait assurément rien d'exagéré pour la France; mais on peut admettre un emprunt qui la réduirait à 350 millions, surtout quand on songe qu'elle ne tardera pas à s'enfler des dépenses qu'exigeront encore pendant quelque temps les travaux extraordinaires, au chiffre d'environ 100 millions par année.

Reste à combler la différence considérable que semble présenter, avec un caractère de permanence pour l'avenir, l'évaluation des recettes comparée à l'évaluation des dépenses. M. le ministre des finances propose de recourir aux moyens suivans :

« 1° A la création d'impôts destinés à assurer au trésor les complémens de ressources dont il a maintenant besoin;

« 2° A la mise en recette comme en dépense des fonds de l'amortissement, en les limitant aux seules dotations par l'accumulation des rentes rachetées ou provenant de la consolidation des réserves annuelles;

« 3° A la constitution de moyens de service spéciaux, applicables uniquement aux dépenses des travaux extraordinaires. »

Sans doute, la situation de nos finances est telle que l'application d'un seul remède, si héroïque qu'il fût, ne les sauverait pas du naufrage. Il y faut l'emploi énergique et simultané de toutes les ressources : de l'économie, du crédit et de l'impôt. M. le ministre des finances paraissant vouloir mettre un intervalle de deux mois entre la publicité donnée à son exposé et la publication du budget de 1850, on peut difficilement juger de la sévérité avec laquelle ont été réglées les dépenses; mais je suis disposé à croire, pour mon compte, que, sous la pression des circonstances, tout ce que l'on devait faire a été fait.

Quant au nouveau mode d'emprunt à terme que propose M. Passy, je ne puis m'empêcher de trouver la conception très malheureuse. Si M. le ministre des finances venait résolûment nous conseiller de changer la forme de notre dette flottante et de convertir les bons du trésor en bons de l'échiquier, il y aurait encore à examiner si ce qui est possible en Angleterre l'est également en France; mais créer une seconde dette flottante à côté de la première, émettre à la fois des bons remboursables à des échéances déterminées et des obligations que l'on rachèterait annuellement au moyen d'un amortissement de 2 pour 100, c'est s'exposer à voir l'une ou l'autre de ces combinaisons dédaignée par les capitalistes, l'une ou l'autre de ces sources frappée sur l'heure de sécheresse et de stérilité. Le ministre lui-même a la bonne foi de reconnaître que « les obligations nouvelles, à leur origine, n'entreront qu'avec peine dans la circulation. » Quelle peut être dès-lors la valeur de ce système quand il s'agit de mettre un terme à des embarras pressans? Pour aligner sur le papier des théories dont le résultat est incertain ou éloigné, il faut avoir le temps d'attendre.

Toutes choses restant ce qu'elles sont, l'exposé du ministre évalue les dépenses de 1850 à 1,591 millions, et les recettes à 1,271 millions. Les changemens indiqués par le ministre, changemens qui consisteraient à réduire les dépenses de 182 millions, et à augmenter les recettes de 144 millions, ramèneraient à un équilibre apparent notre situation financière : les dépenses, en effet, sont évaluées à 1,408 millions, et les recettes à 1,415; une faible marge de 7 millions est laissée aux crédits supplémentaires que comporte le chapitre de l'imprévu.

La diminution des dépenses s'opère, dans ce plan, avec une facilité qui pourra faire supposer qu'elle n'est que nominale. En effet, M. le ministre des finances annule les rentes converties qui représentaient un total d'environ 70 millions, ce qui n'a d'autre résultat que de simplifier les écritures et de faire disparaître du budget une véritable fiction; mais les dépenses réelles n'en sont nullement réduites, attendu que ces réserves de l'amortissement ne servaient plus à l'extinction de la dette. On régularise ainsi, on élague les branches parasites de la comptabilité budgétaire; il n'y a là rien de plus ni rien de moins.

J'en dirai autant des 103 millions qui représentent la dépense annuelle des travaux extraordinaires. On les fait passer d'un budget à un autre; on donne un autre nom à cette allocation, qui n'en reste pas moins nécessaire tant que les compagnies ne sont pas appelées à y concourir avec l'état; on ne parvient ni à la supprimer ni à la restreindre.

L'accroissement des recettes est beaucoup plus réel. M. Passy ajoute d'abord aux ressources de l'état les 65 millions composant la dotation de l'amortissement, dont il suspend ainsi l'action jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure paraît rationnelle, et elle était inévitable. On amortit sé-

rieusement la dette publique, quand on applique à cet amortissement l'excédant du revenu sur les dépenses; mais éteindre un emprunt pendant que l'on en contracte un autre, ou, pour mieux dire, emprunter pour amortir, c'est faire une opération que la science condamne et qu'aucun résultat ne justifie.

M. le ministre des finances complète ces ressources supplémentaires par l'établissement de nouveaux impôts, dont il estime le produit annuel à 79 millions. Dans le nombre figure un impôt sur le revenu, nouveauté qui semblait avoir déjà vieilli, théorie dont l'assemblée constituante elle-même n'avait pas encouragé l'application, et que l'on ne s'attendait pas à voir remettre en honneur devant l'assemblée législative. Aux termes du projet, l'impôt sur le revenu serait une taxe de quotité pour les communes et de répartition pour les contribuables, qui devrait rendre 60 millions à l'état, et qui demanderait ainsi à chaque contribuable, suivant les calculs du ministre, à peu près 1 pour 100 de son revenu réel.

Ce qui frappe d'abord l'esprit en examinant le projet de M. le ministre des finances, c'est l'incroyable disproportion des moyens avec le but. M. Passy va puiser le revenu à des sources absolument nouvelles; il change le principe et l'assiette de l'impôt, bouleverse de fond en comble notre système financier, jette l'alarme et l'effroi parmi les contribuables, fait tressaillir d'aise, comme à l'aspect d'une chance inespérée, les niveleurs du socialisme, et tout cela pour obtenir 60 millions!

Je comprends sir Robert Peel rétablissant l'*income tax* en pleine paix, parce que l'on avait essayé vainement, avant lui, de toutes les autres combinaisons pour ramener l'équilibre entre les revenus et les dépenses; parce que les produits de cet impôt devaient excéder 5 millions sterling et permettre de supprimer ou d'adoucir des taxes qui foulaient le peuple; enfin, parce que, l'impôt indirect étant à peu près l'unique source du revenu dans la Grande-Bretagne, il y avait lieu d'atteindre d'une manière directe des classes qui contribuaient trop faiblement aux charges publiques.

Je m'explique le projet de M. Goudchaux, car il procédait d'une doctrine plus générale, de celle qui voulait que le gouvernement nouveau eût, en matière d'économie politique, des idées à lui, et qui se proposait de créer, au rebours du monde entier, « des finances républicaines. » Ce projet était le premier anneau de la chaîne, le premier essai d'un système qui tendait à remplacer tous les impôts indirects par des taxes directement assises sur les fortunes. En grevant d'une contribution spéciale les revenus mobiliers, on se promettait de « ramener les capitaux vers l'agriculture, » et même, à un point de vue plus élevé, d'introduire, pour parler la langue de l'époque, la justice distributive dans notre régime financier. Il y avait là d'étranges illusions,

mais qui procédaient du moins, on doit l'avouer, d'une sorte de logique.

M. le ministre des finances ne se place ni dans la situation de sir Robert Peel, ni au point de vue de M. Goudchaux. Il impose un sacrifice aux contribuables, sans avoir l'excuse des bénéfices qui doivent en revenir à l'état; il introduit une machine de guerre dans l'édifice financier sans être décidé ni à la destruction ni même à la réforme. Le mobile de sa conduite ne peut raisonnablement se déduire ni des principes ni des résultats. Si l'impôt sur le revenu devait rapporter les 320 millions qui forment, dans le budget primitif de M. Passy, la différence entre les dépenses et les recettes, s'il était destiné à combler le déficit et à nous rendre ainsi la liberté de notre action en Europe, il n'y aurait pas à balancer: nous braverions tous les inconvéniens et les dangers inhérens à cette nature de taxes, la raison suprême, le salut du peuple en ferait une loi; mais pour 60 millions, et avant d'avoir tenté d'autres moyens, s'exposer à semer en France la guerre sociale, c'est acheter à trop haut prix, en vérité, de trop médiocres bienfaits.

La nécessité ne marque donc pas l'impôt sur le revenu de son signe. Nous restons libres de l'examiner en lui-même et pour ce qu'il vaut, dans son principe aussi bien que dans ses conséquences.

L'impôt sur le revenu convient à l'enfance des sociétés. C'est la première forme des taxes. L'impôt se paie alors en nature : l'état, en récompense de la protection qu'il donne à la société, et pour subvenir aux frais de cette tutelle dans la paix comme dans la guerre, prélève une part des produits. On lui attribue la dîme des fruits du sol, car le sol est à peu près la seule propriété, et l'agriculture la seule industrie de l'homme. Il y a là une forme simple de taxes en rapport avec un état social où les relations et les intérêts ont gardé leur simplicité primitive, qui ne connaît pas le travail manufacturier, qui a peu de commerce, et où la richesse est encore à naître. Cet impôt est partout contemporain du pouvoir absolu, que le pouvoir appartienne à un prince ou à un prêtre; il subsiste tant que la société conserve dans son gouvernement quelque chose de rudimentaire et de patriarcal. La dîme, ainsi que Turgot le fait remarquer, peut s'établir alors plus aisément qu'aucune autre taxe; comme cette contribution est levée au moment de la récolte et dans la proportion des fruits, le contribuable a toujours de quoi payer, il paie sur-le-champ, sans frais pour lui et sans déchet pour l'état. Sur dix gerbes que son champ lui a données, le fisc en prend une, et tout est dit jusqu'à la moisson prochaine.

A mesure que la civilisation fait des progrès, que les peuples s'enrichissent, que les gouvernemens perdent leur caractère municipal et paternel pour s'élever à la hauteur des combinaisons politiques, la dîme tend à disparaître.

Dès que le propriétaire foncier cesse de cultiver lui-même ou de faire cultiver par des serfs attachés à la glèbe, et que la terre exploitée par le fermier produit une rente à son possesseur, alors naît et se développe un ordre de choses nouveau. Comment partager avec l'état dans une proportion quelconque, mais déterminée et exacte, des produits que l'on ne récolte plus en nature? L'industrie et le commerce, quand ils viennent à prendre l'essor, sont un autre obstacle à l'établissement ou au maintien de la dîme; ils ne peuvent pas lever sur les fruits de leur travail la part de l'état ou de l'église, car leur récolte ne commence qu'à l'instant où les produits de toute cette activité se convertissent en argent. Il arrive donc un moment, dans la marche des sociétés, où la dîme ne peut plus s'étendre à tous ceux qui devraient contribuer aux charges publiques, et où elle ne traite pas par conséquent selon la règle de l'égalité proportionnelle les contribuables qu'elle atteint.

La dîme est un impôt sur le revenu brut. Or, il s'en faut que le produit net réponde partout dans la même proportion au produit brut de l'industrie agricole. Cette proportion dépend des frais de culture, qui varient comme la fécondité du sol et l'habileté du cultivateur. Il peut arriver que le dixième brut enlève et même excède le produit net, que l'on entame ainsi la portion du cultivateur, et que, selon la belle expression de Turgot, « l'on fauche plus que l'herbe. » Aussi, dans les pays aristocratiques comme la Grande-Bretagne, où l'on conserve encore la dîme, a-t-il fallu, pour diminuer l'injustice de cette taxe, en venir à des compositions en argent.

A l'impôt sur le revenu brut devait succéder, dans l'ordre rationnel des événemens et des idées, l'impôt sur le revenu net. La contribution du dixième ou du vingtième fut un progrès, si on la compare à la dîme; car cette taxe embrassait toutes les fortunes et demandait plus exactement à chacun dans la proportion de ce qu'il pouvait posséder. Toutefois l'impôt sur le revenu net annonçait un état de société encore faiblement dégagé des mœurs patriarcales, et un gouvernement en quelque sorte domestique. La contribution, en effet, avait pour base les déclarations des contribuables, ce qui suppose un ordre social où tous les revenus sont au soleil, et où, tout le monde se connaissant, la mauvaise foi devient presque impossible. Cependant, même dans de telles conditions, l'impôt sur le revenu n'a jamais été appliqué complétement ni sincèrement. La taxe foncière (*land tax*), qui était en Angleterre, dans l'origine du moins, une taxe applicable à tous les revenus, avait fini par n'être plus acquittée que par les propriétaires du sol. En France, le vingtième d'industrie ne donnait pas un revenu de 1,200,000 livres, à une époque (1786) où le vingtième établi sur le revenu du sol rendait près de 22 millions. D'où l'on peut conclure que, même dans les circonstances les plus favorables, lorsque la taxe

du revenu dérivait de la nature du gouvernement et de l'état de la société, elle n'a jamais réalisé cet idéal, que l'on y cherche de nos jours, de la justice distributive.

L'impôt du revenu est, sous une autre forme, la question de l'impôt unique. Si l'impôt du revenu a le mérite, en effet, de se proportionner seul exactement aux facultés des contribuables, s'il est le seul juste, le seul qui se perçoive aisément et à peu de frais, il doit nécessairement remplacer tous les autres. Je le conçois comme un système exclusif, dominant avec la rigueur d'un principe; il ne s'expliquerait plus, accepté à titre d'accident fiscal et d'auxiliaire. Quand on saisit directement le revenu pour lui faire payer tribut au moment même où il se forme, on s'interdit de chercher encore à taxer indirectement les ressources individuelles, en incorporant un ou plusieurs impôts au prix des objets de consommation. Qui voudrait se soumettre aux exigences de l'*income tax*, s'il ne devait pas être affranchi, au moyen de ce sacrifice, des péages que lève l'impôt indirect sur les denrées et sur les marchandises? Combinée avec d'autres principes et ajoutée comme une surcharge à d'autres taxes, toute contribution assise sur le revenu ne représente plus qu'une véritable exaction.

La théorie de l'*income tax* équivaut donc rationnellement à la théorie de l'impôt unique. Au XVIIIe siècle, cette querelle avait un autre nom. Les physiocrates voulaient alors ramener toutes les taxes à l'impôt foncier, prétendant qu'il n'y avait d'autre source de la richesse que la terre. Turgot lui-même, qui connaissait pourtant la valeur créatrice du travail, n'admettait pas que l'industrie eût des revenus qui lui fussent propres, ni qu'on pût l'imposer à raison de ses profits (1).

La même idée est au fond des disputes plus récentes qu'a soulevées parmi les économistes la comparaison de l'impôt direct avec l'impôt indirect. Les partisans des taxes de consommation ont eu long-temps pour eux la vogue des doctrines et la sanction d'une pratique à peu près universelle. Douanes et droits réunis, taxes sur les denrées de première nécessité et sur les matières premières aussi bien que sur les objets de luxe, l'esprit fiscal des gouvernemens n'a rien laissé à inventer. Il n'en est pas un qui n'ait abusé de la facilité avec laquelle on peut taxer les besoins du peuple. On a imposé et surimposé les boissons, le sel, la mouture et jusqu'à l'air que respirent le cultivateur et l'ouvrier. En Angleterre, les taxes indirectes ont long-temps fait seules les frais du budget de l'état. En France, la restauration qui avait promis, témérairement il est vrai, d'abolir les droits réunis, s'empressa

(1) Voici les paroles de Turgot: « L'imposition du vingtième d'industrie me paraît en général assez mal entendue. L'industrie n'a que des salaires ou des profits qui sont payés par le produit des biens-fonds et qui ne forment point une augmentation dans la somme des revenus de l'état. »

de porter le premier dégrèvement d'impôt au compte de la propriété foncière. C'était l'époque où les théoriciens de l'économie politique ne se bornaient plus à soutenir que l'impôt indirect se percevait facilement, insensiblement et sans souffrance, mais où ils allaient jusqu'à prétendre que les taxes de consommation, dans une certaine mesure, agissaient comme un stimulant sur le travail et sur l'industrie (1).

Depuis quelques années, une réaction tout aussi exagérée s'opère dans les esprits en faveur des taxes directes. La sympathie qu'inspire à bon droit le sort des classes laborieuses concourt à fausser les idées en matière d'impôt. En partant du principe qui veut que chacun contribue aux charges de l'état dans la proportion de ses ressources, on condamne les taxes de consommation dont le produit se mesure nécessairement à l'étendue de la consommation et non à l'importance des fortunes. On prétend qu'elles aggravent dans tous les cas la condition de l'ouvrier, qu'elles gênent souvent l'industrie et font obstacle au commerce. On se prévaut, en outre, de ce qu'une partie notable du produit est absorbée par les frais de perception, ces frais descendant même à 3 pour 100 dans quelques taxes directes, et s'élevant dans certaines taxes indirectes jusqu'à 15 pour 100.

L'une et l'autre opinion ne sont pas puisées dans le fond des choses. Tout impôt a des défauts qui se révèlent à l'application, ou qui sont inhérens au principe même de la taxe. Il n'y a que les dons volontaires qui en soient exempts; et qui conseillerait aux gouvernemens de compter, dans leurs nécessités, sur le seul effort des libéralités individuelles? L'impôt direct ne ruine pas l'état, cela est vrai, en frais de perception, et il semble plus conforme à l'égalité proportionnelle; mais en revanche il vient frapper le contribuable à toute heure, que celui-ci ait ou non réalisé ses revenus, et il apporte presque toujours avec lui de la gêne ainsi que du découragement; il met l'état en présence des personnes, et de là les procès, les exécutions, les conflits qui accompagnent quelquefois le recouvrement de cette taxe. L'impôt de consommation au contraire n'atteint qu'indirectement le consommateur. Il semble, quand on l'acquitte, qu'on le paie volontairement et que l'on

(1) « L'impôt indirect, en ajoutant successivement un surcroît de prix aux articles de consommation générale et journalière, au moment où tous les membres de la société ont contracté l'habitude de ces consommations, rend ces divers articles un peu plus coûteux à acquérir, c'est-à-dire qu'il donne lieu à ce qu'il faille, pour se les procurer, un surcroît proportionné de travail et d'industrie. Or, si cet impôt est mesuré de manière à ne pas aller jusqu'à décourager la consommation, ne semblerait-il pas, dans ce cas, agir comme un stimulant universel sur la partie active et industrieuse de la société, qui l'excite à un redoublement d'efforts pour n'être pas obligé de renoncer à des jouissances que l'habitude lui a rendues presque nécessaires, et qui, en conséquence, donne un plus grand développement aux facultés productives du travail et aux ressources de l'industrie? » (Garnier, préface de la traduction d'Adam Smith.)

se taxe en quelque sorte soi-même; mais pour n'être pas senties, pour ne pas devenir odieuses, pour ne pas allumer la flamme de la sédition parmi les contribuables, il faut que ces taxes soient très modérées. Pour peu qu'elles gênent les goûts ou qu'elles contrarient les habitudes, il vaudrait mieux y renoncer. Ce n'est pas leur nature assurément, c'est l'abus que l'on en a fait qui les a rendues impopulaires.

Au reste, il paraît maintenant superflu de débattre, comme en champ clos, les mérites respectifs de l'impôt direct et de l'impôt indirect, puisque nous avons besoin de l'un et de l'autre. Comment tirer d'une seule forme de taxe, quelque féconde qu'elle soit, les 13 ou 1,400 millions qui, dans un temps régulier, composent le revenu de l'état? Il faudrait pour cela revenir aux budgets du roi Dagobert. Peut-on demander 1,300 millions à l'impôt direct, quand le revenu net des propriétaires fonciers n'atteint pas 2 milliards en France, 2 milliards dont nous avons à déduire 5 à 600 millions pour l'intérêt des créances hypothécaires? Est-ce l'Angleterre qui convertira tous ses impôts en une taxe établie sur les propriétaires du sol, elle dont le revenu foncier, estimé à 30 millions sterling, est à peine supérieur à l'intérêt de sa dette inscrite, et qui dépense annuellement près de 50 millions ster.? Tant que les peuples civilisés entretiendront des armées permanentes et tant qu'ils auront des intérêts nombreux à administrer, un gouvernement à faire respecter, une police à maintenir, des routes, des écoles, des prisons et des hospices à entretenir, sans parler de la sollicitude que réclament l'agriculture, le commerce et l'industrie, la nécessité des gros budgets restera démontrée, quelque économie que l'on emploie et quelque système d'administration que l'on suive. Or, plus les dépenses de l'état sont considérables, plus on est conduit à multiplier et à diversifier les formes de l'impôt. Vauban lui-même rend hommage à cette loi des faits sociaux dans son projet de la *Dîme royale*, car, sous le nom de la *dîme royale* et sous le couvert de l'impôt unique, il cache quatre ou cinq différentes sortes d'impôts : il admet la taxe du sel, les aides ou impôts indirects, les douanes et même la patente, et des 117 millions auxquels il porte le revenu public, la dîme des fruits de la terre n'en doit rendre que 60. C'est, au chiffre près, notre budget actuel, avec son mélange de taxes directes et de taxes de consommation.

En principe, les formes de l'impôt doivent se multiplier avec celles de la richesse. Pour trouver l'impôt unique, il faut remonter à l'époque où tout le revenu de la société se tirait du sol; mais dans un temps où la richesse mobilière égale et surpasse très souvent la richesse foncière, lorsque la culture des champs n'est plus la seule profession honorable et lucrative, quand l'industrie, le commerce, les professions libérales, les fermages et les rentes ouvrent à l'activité de l'homme

les sources innombrables qui peuvent alimenter son existence, il convient alors que l'état fasse sa récolte au moyen de divers modes d'impôt. La puissance et l'utilité des capitaux s'accroissent par la circulation. Saisir le revenu au moment où il se forme et se distribue, suivre la richesse dans ses transformations, est aussi un des problèmes que l'impôt doit résoudre. Voilà ce qui rend nécessaires les taxes de consommation. Tel peut aisément payer, goutte à goutte, à l'impôt indirect, 20 à 30 francs par année, qui laisserait vendre son mobilier plutôt que de verser en bloc 5 ou 6 francs entre les mains du percepteur des contributions directes.

Il y a un équilibre à maintenir entre les deux principales directions de l'impôt, équilibre qui dérive de l'état de la société et de la nature des choses. Le progrès même de la richesse peut en changer les proportions, et c'est ce qui oblige un gouvernement sage à réviser périodiquement l'assiette des contributions ainsi que les bases du budget. Le moment de cette révision était arrivé pour nous, quand la révolution de février, dissipant les ressources et paralysant les forces productives du pays, a suspendu violemment le cours des réformes financières. Cependant il y avait bien plutôt à remanier en vue d'une distribution meilleure qu'à supprimer ou qu'à restreindre les taxes de consommation, qui représentent à peine, dans le budget des recettes, un contingent de 40 pour 100 (1).

Si l'on voulait établir un principe général dans cette matière, où les règles varient comme la situation de chaque peuple, ce serait peut-être la convenance de développer en temps de paix les taxes de consommation qui servent, pour ainsi dire, de thermomètre à la richesse, et de réserver pour les cas de guerre la pesée à faire porter sur les taxes directes ou foncières, auxquelles la fortune acquise ne peut pas se dérober. C'est comme impôt de guerre que l'impôt du revenu, l'*income tax*, fut introduit par M. Pitt dans le budget de la Grande-Bretagne. Chez nous, le décime de guerre ajouté par Napoléon aux impôts de consommation, en vertu d'un autre principe, est encore maintenu après trente-cinq années de paix.

On se prévaut de ce que le gouvernement britannique a rétabli l'*income tax* dans un moment où non-seulement l'Angleterre, mais encore le monde entier était livré à une tranquillité profonde. Ce phénomène inattendu dans l'histoire des finances tient à l'abus que l'aristocratie, qui occupait et qui exploitait le pouvoir, avait fait des impôts de consommation. En 1842, lorsque sir Robert proposa le ré-

(1) Dans le budget de 1843, sur 1,206 millions de recettes ordinaires, les contributions indirectes, les produits des douanes et sels, ceux des postes et de l'université, figurent pour 498 millions. Dans celui de 1847, sur une recette de 1,331 millions, les impôts de consommation figurent pour 522 millions, environ 39 pour 100.

tablissement de la taxe du revenu, les taxes indirectes subvenaient presque seules aux dépenses de l'état. La propriété foncière ne contribuait que pour 2,878,484 livres sterling, représentant le total de l'impôt assis sur la terre et de la taxe des fenêtres, à un budget dont les recettes s'élevaient à 52,315,433 livres sterling. Elle supportait à peine un vingtième des charges publiques. Cette brèche énorme faite à la justice distributive est déjà bien ancienne dans la Grande-Bretagne; mais elle allait toujours s'élargissant avec le temps. On a calculé que la propriété foncière, qui contribuait encore pour un sixième au paiement des taxes pendant les trente années du règne de George II, pour un septième pendant les trente-trois premières années du règne de George III, qui comprenaient la guerre d'Amérique, et pour un huitième ou pour un neuvième seulement, en dépit de l'*income tax*, de 1796 à 1816, n'avait plus participé, depuis la paix jusqu'au rétablissement de l'impôt sur le revenu en 1842, que dans la faible proportion d'un vingt-quatrième aux charges annuelles de l'état (1).

Cette immunité scandaleuse, dont avaient joui si long-temps et dont jouissaient encore en 1842 les propriétaires de biens-fonds ainsi que les détenteurs de capitaux, criait assurément vengeance; mais il y avait encore un autre motif pour faire revivre un impôt direct, c'est que les taxes de consommation ne suffisaient plus aux dépenses de l'état. La nécessité parlait encore plus haut que l'équité. En vain les whigs avaient-ils tenté de combler le déficit par une espèce de vingtième de guerre ajouté tant aux droits de l'*excise* qu'à ceux de l'*accise;* les produits restaient inférieurs aux dépenses, et le déficit annuel approchait de 3 millions sterling. L'*income tax* rétablit l'équilibre, en même temps qu'il fit contribuer les bourses jusque-là trop ménagées. Même encore après cette réparation qui honore au même degré le jugement et le courage de sir Robert Peel, les taxes de consommation demeurent la principale source du revenu en Angleterre. En effet, dans les 48 millions sterling qui composent le revenu ordinaire de l'état, depuis le 5 juillet 1848 jusqu'au 5 juillet 1849, l'*income tax* et les taxes assises, qui sont des impôts de luxe ou des taxes établies sur la propriété, ne figurent que pour 9,701,583 livres sterling, soit environ pour un cinquième. La griffe de l'aristocratie reste, comme on voit, fortement empreinte sur le système financier.

Pour démontrer que l'assiette de l'impôt n'a point été déterminée en France par l'intérêt exclusif d'une ou plusieurs classes de citoyens, et que la taxe du revenu n'aurait point à corriger chez nous ces inégalités choquantes que l'on remarque chez nos voisins, il suffit de faire l'anatomie du budget des recettes. Prenons la dernière année de la mo-

(1) *Aristocratic taxation.*

narchie, bien qu'elle présente des résultats déjà sensiblement affaiblis.

Les revenus de l'état, en 1847, s'élèvent à la somme de 1 milliard 331,775,197 francs (1).

Voici comment ces revenus se décomposent par rapport aux diverses catégories de contribuables qui sont appelées à en supporter la charge.

Dans cette somme de 1,331 millions, les impôts payés par les propriétaires, par les capitalistes et par les chefs d'industrie, tels que la contribution foncière, la contribution personnelle et mobilière, celle des portes et fenêtres, les patentes, les droits de timbre et d'enregistrement, représentent un total de 694,073,695 francs, soit 52 pour 100 du budget.

Les taxes supportées principalement par les classes laborieuses, parce qu'elles sont en plus grand nombre, comme les droits établis sur les boissons et sur les sels, ainsi que le dixième prélevé par le trésor sur le produit des octrois communaux, comptent pour 182,226,138 francs, soit environ 13 et demi pour 100.

Les taxes indirectes, qui pèsent plus particulièrement sur la classe moyenne, mais qui retombent aussi, quoique plus faiblement, sur les ouvriers et sur les laboureurs, et que, pour cette raison, j'appellerai mixtes, tels que les droits de douanes, la taxe des sucres et celle des lettres, le dixième du produit des places dans les voitures publiques, donnent 247,344,878 francs, soit 18 et demi pour 100.

Les taxes et monopoles de luxe, qui vont droit aux consommations du riche, le monopole des tabacs et celui des poudres à feu, produisent 124,693,917 francs, soit un peu plus de 9 pour 100.

Enfin l'état retire de la vente des bois, des droits de pêche, des produits des domaines et autres sources que j'appellerai neutres, une somme de 77,732,397 francs, soit environ 6 pour 100.

Voilà donc en résultat et au vrai quelles étaient, avant la révolution de février 1848, ces inégalités de l'impôt dont on a fait tant de bruit. Deux taxes de consommation, celle des boissons et celle des sels, pesaient sur les classes qui vivent du travail de leurs bras dans une proportion qui ne se mesurait pas à la fortune. Ces classes supportaient la plus grande part de deux impôts dont le produit cumulé ne représentait pas 14 pour 100 des sommes payées par tous les contribuables. Ajoutez encore à cette somme le produit intégral des octrois, environ 34 millions, et la contribution des classes laborieuses ne s'élèvera pas encore à 18 pour 100. Peut-on dire que dans un pays où la classe la plus nombreuse subvient à peine dans la proportion d'un cinquième aux charges de l'état, le budget ne soit pas démocratique?

L'assemblée constituante, en réduisant des deux tiers l'impôt du sel,

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, M. le ministre des finances a publié le compte définitif de l'année 1847, qui en élève les recettes à 1,343 millions.

a voulu améliorer la condition du peuple; c'est dans le même intérêt que l'on demande la suppression définitive de l'impôt sur les boissons. L'état de nos finances, avant toute autre considération, ne permet pas ce sacrifice. Il y aura lieu, sans contredit, quand nous verrons poindre le retour des prospérités publiques, à modifier largement le système des droits que les boissons acquittent ainsi que le régime beaucoup trop oppressif des octrois; mais il ne serait ni juste ni prudent de rayer de notre code fiscal les contributions indirectes. En matière d'impôt, il ne faut d'immunités pour aucune classe de citoyens. Ne faisons pas, par une philanthropie mal entendue, dans l'intérêt du plus grand nombre, ce que nous reprochons à l'aristocratie d'avoir fait, avant 1789, par orgueil autant que par égoïsme. Le revenu de l'état est employé au profit de tout le monde, il convient que tout le monde y contribue. On n'a pas voulu de noblesse en haut; qu'on ne nous fasse pas, même par les priviléges en matière de finances, une noblesse d'en bas.

Ainsi, l'équilibre existe entre les divers élémens dont se forme le budget des recettes, et, s'il y a lieu à dégrever ou plutôt à modifier les contributions indirectes, il ne peut pas être sérieusement question d'apporter la moindre aggravation aux charges de l'impôt direct. M. Passy le reconnaît lui-même quand il dit que l'impôt foncier touche à ses limites extrêmes; car les contributions directes en France sont assises presque exclusivement sur le sol. Je conviens que l'assiette de l'impôt présente une lacune regrettable. Ce système, dont la première assemblée constituante posa les bases, et dont le gouvernement impérial compléta le mécanisme, supposait une richesse mobilière peu développée, et la traitait comme un embryon dont il ne fallait pas gêner l'organisation ni la croissance. De nos jours, la fortune mobilière du pays a pris un grand essor. La contribution personnelle et mobilière, jointe à celle des patentes, ne lui fait pas une part suffisante en l'obligeant à payer 110 millions sur les 432 millions que produit l'impôt direct. Le capitaliste qui possède des rentes sur l'état ou des valeurs de portefeuille, qui place son argent sur effets de commerce ou sur hypothèque, est infiniment mieux traité que celui qui a pour capital un fonds de terre, ou qui tire son revenu du loyer d'une maison. Il y a là une richesse beaucoup trop exonérée et qui doit tribut cependant à la puissance publique.

Lorsque les hommes qui s'étaient chargés de gérer nos finances après les convulsions de février ont entrepris de combler cette lacune de l'impôt, ils étaient donc incontestablement dans leur droit; mais avaient-ils bien jugé l'opportunité de la tentative? Était-ce bien au moment où la tourmente révolutionnaire, soufflant sur toutes les valeurs mobilières, les avait frappées de dépréciation et de stérilité, que l'on pouvait jeter sur ces ruines la calamité d'un nouvel impôt? Le

trésor, qui suspendait ses paiemens, était-il fondé à exiger des capitalistes qu'il égorgeait un surcroît de privations et de sacrifices? Ajoutons que l'époque approchait où l'état, pour subvenir à ses dépenses, devait faire appel au crédit. N'était-ce pas aggraver par avance pour lui les conditions d'un emprunt, que d'effrayer et de rançonner tout à la fois les rares capitaux qui pouvaient rester disponibles?

Le gouvernement provisoire, sourd à ces considérations, décréta le 20 avril 1848 une contribution d'un pour 100 sur le capital des créances hypothécaires. L'impôt avait un caractère provisoire; on l'établissait pour l'année, et afin de faire contribuer les capitalistes, jusque-là exempts, disait-on, de la charge des grandes crises : c'était l'essai d'une taxe partielle sur le revenu. On s'en promettait une ressource de 45 millions. Cependant l'opposition et les obstacles de tout genre que rencontra cette mesure peu réfléchie déterminèrent bientôt le gouvernement à la modifier. Le 15 juillet, pour faire droit aux observations du comité des finances, M. Goudchaux présentait un projet nouveau qui exemptait de la taxe les prêts faits en exécution de l'ouverture d'un crédit commercial, ainsi que les créances appartenant aux hospices et aux établissemens ou associations de bienfaisance. En même temps, la base de l'impôt était changée. Au lieu de l'asseoir sur le capital, combinaison barbare qui coupait par le pied l'arbre dont on voulait recueillir les fruits, on la fixait au cinquième des intérêts de la créance. L'exécution du décret devenait ainsi moins problématique, mais l'impôt ne devait plus rendre que 20 à 25 millions au lieu de 45; c'était pour une somme relativement aussi modique que l'on allait troubler dans leur existence une multitude de prêteurs dont la moitié au moins étaient de bien petits capitalistes et avaient fait des prêts de 400 francs et au-dessous.

« Même en admettant des exceptions fort arbitraires, disait le rapporteur du décret, M. de Corcelles, l'impôt proposé n'aurait pas de base connue; l'évaluation de son produit serait dès-lors incertaine; il grèverait le débiteur et le propriétaire gêné dans une plus forte proportion que celle du sacrifice demandé au créancier capitaliste; il porterait atteinte à la facilité des mutations, à toutes les transactions industrielles et commerciales, en élevant le taux de l'intérêt de l'argent; il retomberait sur la propriété foncière, déjà surchargée de la contribution extraordinaire des 45 centimes; il enlèverait de la sorte à l'agriculture une plus grande partie des ressources nécessaires à ses perfectionnemens, et diminuerait le gage qu'elle peut offrir pour la garantie de son crédit; il altérerait la sécurité nécessaire à la libre circulation et à la production des capitaux, éloignerait en particulier les capitalistes étrangers, dont le concours est plus que jamais désirable; il produirait des pertes sensibles sur les droits existans de l'enregistrement, des hypothèques et du timbre; il nuirait au crédit même de l'état.»

Ainsi, au point de vue de la richesse mobilière, le décret avait l'in-

convénient de n'en atteindre qu'une partie. Il frappait les créanciers hypothécaires, mais il exemptait les créanciers chirographaires, les créanciers de l'état et les porteurs d'actions industrielles. L'impôt ne saisissait même pas les contribuables auxquels on avait la prétention de s'adresser, car on avait beau décréter qu'il serait payé par le créancier, l'argent étant alors beaucoup plus demandé qu'il n'était offert, la taxe devait retomber sur le débiteur de tout son poids. Le décret paraissait donc tout ensemble partial et illusoire. Il alarmait la richesse mobilière et aggravait la condition de la richesse immobilière, effrayait le prêteur et ruinait l'emprunteur. Le seul effet général qu'il pût produire était, comme M. de Corcelles l'a fait remarquer, l'élévation du taux de l'argent, qui s'étend d'un ordre d'intérêts à tous les autres, et dont l'état devait souffrir à son tour après les contribuables.

Ces considérations, qui avaient déterminé le comité des finances à rejeter le projet de M. Goudchaux et à proposer l'abrogation pure et simple des décrets du 20 et du 26 avril, prévalurent devant l'assemblée constituante contre l'insistance désespérée du gouvernement. Le principe de l'impôt sur les créances hypothécaires fut définitivement repoussé à une majorité absolue de 19 voix.

La taxe décrétée par le gouvernement provisoire avait toutefois un caractère que n'ont pas conservé depuis, et cela est à regretter, tous les projets d'impôt qui ont prétendu s'adresser à la richesse mobilière. Elle faisait contribuer la chose et non la personne; elle était directe et réelle et reposait sur une créance inscrite, comme la contribution foncière repose sur un champ ou sur une maison; mais elle n'était pas personnelle, c'est-à-dire qu'elle ne reportait pas la charge sur le contribuable lui-même, à raison de ses facultés présumées. Sous ce rapport, il faut l'avouer, le gouvernement provisoire avait mieux fait et avait moins osé que les ministres des finances qui lui ont succédé, même depuis le 10 décembre.

Toute taxe qui n'a pas un caractère oppressif est un impôt mis sur le revenu. Sous une forme ou sous une autre, par la voie de contributions directes ou par celle des impôts de consommation, c'est le produit du capital qui paie tribut à l'état, ce n'est pas le capital même. Mais peut-on prendre le revenu pour ainsi dire à partie? Est-il possible de taxer chaque citoyen, pour le revenu qu'on lui suppose, sans établir une véritable capitation, c'est-à-dire de toutes les formes d'impôt la plus vexatoire, la plus odieuse, celle qui a le plus souvent attiré sur la tête des gouvernemens la colère ou l'indifférence plus fatale encore des peuples? Dans l'impôt sur le revenu, la capitation affecterait, il est vrai, de se proportionner à la fortune de chaque contribuable; il y aurait peut-être oppression, il n'y aurait pas injustice. Toutefois la taxe serait encore attachée à la personne et la suivrait, au

lieu de s'incorporer aux biens et de se transmettre avec eux. C'est le procédé des temps barbares; c'est la contribution de guerre : seulement on n'a pas l'excuse de la lever en pays ennemi.

Le projet d'impôt sur le revenu mobilier, présenté à l'assemblée constituante le 4 août 1848, fut le second pas dans cette voie de déraison dans laquelle on avait engagé nos finances. M. Goudchaux ne se proposait pas seulement « d'établir l'égalité proportionnelle entre les charges qui pesaient sur les revenus mobiliers et celles qui atteignaient les revenus immobiliers; » il affichait une pensée plus ambitieuse. Il voulait « ramener à l'agriculture les capitaux et les bras maintenant détournés vers les opérations industrielles et vers les grands centres de population. » En ce temps-là, un ministre ne craignait pas de se poser en régulateur du travail et de la richesse. On avait la prétention de diriger l'emploi des capitaux en aggravant d'un côté et en allégeant de l'autre le fardeau des taxes, comme si les capitaux n'étaient pas déterminés dans leurs tendances par les risques qu'ils peuvent courir, combinés avec les profits que le capitaliste s'en promet! Passe pour renverser un gouvernement; mais on ne change pas à volonté les lois de l'économie politique.

M. Goudchaux évaluait à 3,716 millions les revenus mobiliers de la France, savoir :

Bénéfices réalisés par les fermiers dans l'exploitation agricole.	1,066,000,000 fr.
Profits obtenus par le commerce et par l'industrie, déduction faite des charges.	1,100,000,000
Produit net des offices ministériels et des professions libérales.	300,000,000
Pensions et traitemens publics, non compris les traitemens militaires, jusqu'au grade de capitaine et de lieutenant de vaisseau.	260,000,000
Les salaires pour un dixième de leur chiffre réel.	300,000,000
Les rentes, dividendes, intérêts de créances et annuités.	510,000,000

Sur cette somme de revenus, qu'il réduisait à 3 milliards, de peur de mécompte, M. Goudchaux établissait une taxe de 2 pour 100; mais les souvenirs qu'avait laissés la dernière opération de recensement, autant que la difficulté de proportionner la contribution aux facultés de chaque contribuable, le déterminaient à en faire un impôt de répartition qu'il portait à 60 millions.

Le projet souleva dans les bureaux de l'assemblée constituante une réprobation à peu près unanime. Les uns s'en prirent au principe, les

autres à la forme sous laquelle cette taxe était introduite; quelques commissaires à peine furent nommés comme partisans décidés de l'impôt. Dans le sein de la commission, le projet ministériel ne rencontra pas une faveur beaucoup plus grande. La commission délibéra sous l'empire d'une préoccupation exclusive; comme le dit M. de Parieu lui-même dans son remarquable rapport, il ne fallut rien moins que « la conviction profonde des besoins du trésor exprimés devant elle d'une manière pressante par le ministre des finances pour la déterminer à proposer l'adoption du projet. » Avant de s'y résigner, elle avait frappé à toutes les portes, et avait discuté vainement diverses combinaisons d'impôt; car le gouvernement seul possède les élémens nécessaires quand il s'agit d'établir de nouvelles contributions, pour en mesurer la portée et pour en déterminer l'assiette.

Cependant la commission, en subissant le principe de la taxe, en avait modifié largement les combinaisons. L'impôt de répartition avait disparu pour faire place à un impôt de quotité, qui était porté à 3 pour 100 du revenu imposable. On exemptait les bénéfices de l'exploitation agricole, afin d'encourager la conversion du colonage partiaire en fermage et pour ne pas changer les conditions fiscales sous l'influence desquelles s'opérait la culture du sol; les dettes et les charges devaient être déduites dans l'estimation du revenu; enfin, l'on affranchissait de la taxe les revenus inférieurs à 400 francs dans les communes où il n'existait pas de droit d'entrée, les revenus inférieurs à 600 francs dans les communes qui avaient moins de vingt-cinq mille ames de population, et les revenus inférieurs à 700 francs dans les communes qui comptaient plus de vingt-cinq mille ames.

Les motifs qui déterminèrent la commission à substituer à l'impôt de répartition l'impôt de quotité sont, à notre avis, sans réplique. Le ministre lui avait en quelque sorte donné raison par avance en présentant le premier système comme un expédient transitoire et comme un moyen pour arriver au second. A quoi la commission répondait que, si la taxe de répartition était admissible, ce ne pouvait être, au contraire, qu'en faisant suite à la taxe de quotité, après de longs travaux et à l'aide des documens nombreux qui tendaient à mettre à nu la fortune de chaque contribuable. En un mot, le gouvernement s'était écarté de la combinaison qu'il déclarait lui-même la plus rationnelle, de crainte de ne pas obtenir immédiatement les 60 millions qui lui étaient nécessaires, et la commission pensait que cet avantage, en le supposant aussi réel qu'il était hypothétique, ne saurait contre-balancer les inconvéniens et les injustices que le mode proposé entraînait avec lui.

La répartition, M. le rapporteur l'a démontré, était au reste impossible. Le gouvernement proposait que chaque département supportât

un contingent qui serait déterminé par des chiffres composés de sa contribution mobilière et de sa part dans l'impôt des portes et fenêtres.

« La répartition de l'impôt mobilier, dit M. de Parieu, offre déjà des imperfections qu'il serait dur de multiplier; mais supposons même que le contingent dans la contribution mobilière corresponde exactement au chiffre de ses valeurs locatives, l'égalité hypothétique de ces valeurs, ainsi que du nombre des portes et fenêtres, entraînerait-elle comme conséquence l'égalité de la richesse mobilière dans deux départemens que nous voudrions comparer? L'un d'eux peut être purement agricole, sans industrie et sans commerce extérieur; tous les revenus y proviennent du sol, obéré même d'une dette considérable au profit des capitalistes des pays voisins, l'autre joint aux ressources de son agriculture celles du commerce et de l'industrie; l'épargne y est commune, les capitaux y sont abondans. Cependant ils peuvent supporter, dans les contributions mobilières, ainsi que des portes et fenêtres, des contingens égaux. Les signes adoptés pour mesurer la richesse mobilière des départemens, et qui serviraient de base à la répartition indiquée dans le projet de M. le ministre, sont donc sans application rationnelle aux sources du revenu mobilier que nous avons déclarés imposables.....

« Dans deux départemens qui auraient par hasard, nous le supposons, la même somme de richesses imposables indiquées par les mêmes contingens pris pour bases de répartition, la seule différence dans la distribution des revenus amènerait, à raison des *minimum* admis, une diversité profonde dans les sommes de richesses réellement soumises à l'impôt. Plus le sol serait morcelé et plus les fortunes exemptes de l'impôt y occuperaient une grande partie des habitations, des terres, des biens de toute nature, plus aussi dès-lors l'impôt concentrerait son poids sur les contribuables assujettis à la taxe. Les départemens où le sol et l'industrie sont le plus divisés seraient ainsi ceux dont les habitans souffriraient le plus gravement des conséquences d'une répartition pesant sur eux en raison inverse de leur nombre et du total de la richesse imposable entre leurs mains...

« Cette défectuosité choquante du système, considéré au sommet de la répartition, ne pourrait que grossir en descendant du contingent départemental à celui de l'arrondissement, de la commune, et enfin du simple contribuable. Sans renseignemens préparés touchant la richesse mobilière des habitans de chaque arrondissement et de chaque commune, les conseils locaux, réduits à rechercher les sommes totales d'élémens partiels non recensés et en grande partie inconnus, procéderaient arbitrairement, s'ils ne préféraient abandonner la responsabilité au préfet...

« Il pourrait arriver que, dans certaines communes, il y eût non-seulement des contingens sans contribuable, ce qui ne serait nuisible qu'au trésor, mais plus souvent encore des contingens supérieurs aux revenus imposables, grévant un ou deux contribuables dans des proportions incalculables et monstrueuses, tandis qu'ailleurs peut-être l'impôt ne s'élèverait pas à ce chiffre de 2 pour 100 indiqué dans l'exposé des motifs, et qui ne serait qu'exceptionnellement une vérité. »

M. de Parieu fait encore entrevoir le cas où les commissions muni-

cipales, chargées par l'article 7 du projet de la répartition entre les habitans de la même commune, refuseraient d'y procéder, s'arrêtant ainsi devant la responsabilité qu'elles encourraient par leur visa, par leur contre-seing attaché à des perceptions excessives. Dans ce cas, la résistance des répartiteurs équivaudrait au refus de l'impôt. Le refus de l'impôt, voilà ce qui était au fond du système de répartition que M. de Parieu a justement qualifié de *loterie fiscale*. L'arbitraire aboutissait à l'impuissance.

Mais, en décidant que l'impôt sur le revenu serait une taxe de quotité, la commission se condamnait au système des déclarations et à la recherche des fortunes. Soit timidité, soit fausse honte, elle n'y était pas entrée résolûment. Le projet amendé confie à une commission cantonale le soin de dresser les matrices de l'impôt; la déclaration du contribuable, dont on a craint de faire le point de départ de l'impôt, intervient, sous forme de réclamations, soit auprès de la commission cantonale qui doit instruire, soit auprès du conseil de préfecture qui statue. Par quels moyens et sur quels renseignemens les commissaires de canton détermineront-ils le revenu mobilier, qui est, à proprement parler, le secret du contribuable? Comment, en l'absence de sa déclaration, qui peut seule révéler ce mystère, parviendront-ils à le percer? Évidemment les évaluations n'auront pas de base : c'est donc encore l'arbitraire au début, avec l'injustice au terme. On comprend que l'assemblée constituante, malgré l'incontestable majorité dont y disposaient les républicains de la veille, placée en face de cette perspective accablante, ait cru devoir laisser tomber la question, et qu'elle n'ait pas abordé le débat.

Ce que l'assemblée constituante n'avait pas osé faire, M. le ministre des finances l'entreprend. Il ne s'agit plus, dans le projet présenté le 9 août dernier, d'un impôt spécial sur le revenu mobilier. C'est un impôt général sur le revenu que M. Passy propose. Le projet n'est ni long ni compliqué; douze articles suffisent à l'application du système, et l'on sent, en le lisant, que l'auteur n'y a point marchandé les difficultés. M. le ministre des finances attend 60 millions de la nouvelle taxe; mais comme il la demande à l'ensemble des revenus de toute nature, c'est une contribution de 1 pour 100 qu'il frappe sous la forme apparente d'un impôt de quotité. Il n'y a point de *minimum* qui détermine certains revenus non imposables; le projet de loi décide que tous les contribuables imposés à la contribution personnelle, c'est-à-dire qui doivent à l'état l'équivalent de trois journées de travail, acquitteront, dans la proportion de leurs ressources, la contribution assise sur le revenu.

Ainsi, point d'exemption d'impôt en faveur des petites fortunes. M. le ministre des finances a voulu demander peu à chacun, mais ap-

peler tout le monde à contribuer, en n'exceptant que l'indigence. C'est la meilleure partie de son projet. M. Passy a fait justice de cette fausse théorie qui prétend que l'impôt doit affranchir le nécessaire et ne porter que sur le superflu. Qu'est-ce, en effet, que le superflu? Où commence-t-il et où s'arrête le nécessaire? Le nécessaire varie comme les situations, comme les besoins, comme les individus; c'est 2,000 francs de revenu pour l'un et 10,000 pour l'autre. Il n'y a rien de plus arbitraire qu'une pareille distinction. En Angleterre, on exempte aujourd'hui de l'impôt les revenus inférieurs à 150 livres sterl.; M. Pitt avait fixé la limite, le *minimum* à 60 livres sterl. 150 livres sont-elles donc la mesure du nécessaire pour la Grande-Bretagne en 1849, et cette mesure descendait-elle bien réellement à 60 livres en 1797? Où placera-t-on la limite en France? Y a-t-il rien de plus relatif et de plus difficile à déterminer dans un pays démocratique? Taxer ce que l'on appelle le superflu, c'est en tout cas détruire l'épargne dans son germe; c'est s'opposer à l'accumulation des capitaux; c'est tarir la source de la richesse et par conséquent de l'impôt.

Quant à l'assiette de la taxe sur le revenu, M. Passy prend hardiment la déclaration du contribuable pour point de départ.

« Les contribuables, dit l'exposé en termes assez naïfs, auront à faire leur déclaration, s'ils le *jugent convenable*. En cas d'abstention de leur part, une commission spéciale fixera leur contingent (dans chaque commune), sauf à admettre toutes les réclamations qui paraîtraient fondées, toutes les justifications présentées en bonne et due forme. Les préfets arrêteront ensuite les chiffres résultant des évaluations et fixeront la somme à payer par les communes, à raison de 1 pour 100. La matrice sera ensuite communiquée aux répartiteurs communaux, qui auront la faculté de proposer des modifications en faveur de ceux des contribuables dont la position leur semblerait mériter des ménagemens, mais sans qu'il doive en résulter des changemens dans le contingent assigné à la commune. »

Ce système, dans lequel M. le ministre des finances pense avoir « combiné les avantages propres à chacun des deux modes de quotité et de répartition, » pourrait bien réunir les inconvéniens de l'un et de l'autre. En effet, l'avantage de l'impôt de quotité, avantage que l'on achète bien cher, puisqu'il faut subir, pour constater les valeurs sur lesquelles est basée la contribution, une sorte d'exercice, c'est de ne payer que ce qu'on doit et dans la proportion de ce qu'on possède. Cette certitude disparaît complétement dans le projet de M. Passy, car les répartiteurs ont le droit de dégrever les contribuables qui réclament. Mais, la commune devant un impôt proportionné au revenu total de ceux qui l'habitent, la répartition fait retomber la part dont certains contribuables sont dégrevés sur d'autres qui étaient déjà taxés

selon leur fortune. L'impôt combine ainsi la rigueur du mode avec l'arbitraire du résultat.

Avant de soumettre à la discussion le principe même d'une taxe sur le revenu, il convient d'examiner si l'on a pu, avec quelques chances de succès, la restreindre au revenu mobilier, ou si l'on agit au contraire plus rationnellement en l'étendant aux richesses de toute nature. M. Passy, dans son exposé, dirige une critique radicale contre le projet de M. Goudchaux.

« Les sociétés n'ont pas table rase en matière d'impôt. A cet égard, le passé exerce son empire, les faits existans en ont reçu l'empreinte, et partout la répartition des élémens dont se composent les fortunes privées s'est opérée sous les formes et dans les proportions sur lesquelles ont fortement agi les systèmes de taxation établis parmi nous. Par exemple, l'impôt s'est adressé spécialement à la terre; la propriété mobilière, au contraire, a été ménagée à ce point que certaines de ses parties semblent jouir d'une immunité complète. Qu'en est-il arrivé? C'est qu'il a été tenu compte des exigences de l'impôt dans le placement des capitaux, et que l'équilibre de la valeur respective des diverses sortes de propriétés s'est rétabli, tel que le comportait la différence des garanties de sûreté, d'accroissement de prix et d'attrait que présentait chacune d'elles.

« Ce n'est pas, comme on l'a supposé parfois, parce que l'impôt ne les a que faiblement atteints que les capitaux mobiliers se trouvent être ceux qui d'ordinaire rapportent le plus; c'est parce qu'à leur emploi se rattachent des chances de perte, de risque, des hasards dont sont exempts les placemens immobiliers, et qu'il est juste qu'ils en obtiennent la compensation par une plus grande élévation de leur produit annuel. Quand un genre de propriété est ménagé par l'impôt, il est momentanément recherché avec plus d'empressement que les autres; on le paie plus cher, mais bientôt l'affluence des capitaux employés à l'acquérir a ramené au niveau commun les avantages qu'il assure. Ainsi se passent nécessairement les choses.

« Ainsi, tout impôt qui vient à tomber sur des sortes de propriétés qui, jusqu'alors, n'en connaissaient pas le poids, change, au détriment général, les relations déjà établies entre les existences privées. On croit ne toucher qu'aux choses, ne faire que réparer une omission de la loi, on atteint rudement et exclusivement les personnes dont la fortune se compose, en tout ou en partie, des biens auxquels sont demandées des rétributions nouvelles. Avec la portion des revenus qu'on leur ôte disparaît pour elles la partie du capital qui la produisait, et il en ressort un manque de justice distributive qui se traduit en commotions économiques et en souffrances réelles.

« C'est là surtout ce qui interdit de prélever uniquement sur les revenus mobiliers les ressources dont l'état a besoin aujourd'hui. On n'obtiendrait ces ressources dans toute l'étendue nécessaire qu'au prix de subversions regrettables, et en condamnant une partie de la population à supporter des charges dont le poids nouveau serait accablant pour elle. »

La théorie de M. le ministre des finances est présentée sous une forme beaucoup trop absolue; les faits n'ont jamais, ils n'ont nulle part ces

allures rectilignes. Si M. Passy avait raison, il ne faudrait, dans aucune circonstance, établir des impôts nouveaux; il ne serait pas même permis d'augmenter les impôts existans, car toute nouvelle taxe et toute aggravation des taxes établies agit sur la valeur des propriétés et change les conditions des fortunes. Cette doctrine est au fond celle de l'impôt invariable et mène à l'impôt unique. Ce sont les calculs de Ricardo combinés avec les illusions de Quesnay.

Il est désirable assurément que l'assiette des taxes ne subisse pas des variations fréquentes ni soudaines. Une certaine fixité dans le taux et dans le mode fait partie des principes que les économistes recommandent en matière d'impôt; mais l'impôt, fût-il invariable, resterait encore exposé à la dépréciation qui s'attache à la valeur de l'argent. En fait et par tout pays, le système des taxes a éprouvé, depuis un demi-siècle, des remaniemens qui tantôt portaient sur des parties et tantôt sur l'ensemble. Nulle part peut-être cette instabilité n'a été plus grande qu'en France. Sous la restauration, le principal de l'impôt foncier fut dégrevé dans une proportion très forte. Depuis 1830, l'invasion toujours croissante des centimes additionnels fit plus qu'annuler en résultat le dégrèvement opéré au profit des propriétaires du sol. L'accroissement que prirent, à dater de cette époque, les quatre contributions directes, ne s'élevait pas, en 1847, à moins de 95 millions, soit à 29 pour 100. Cette augmentation ne s'est pas répartie d'une manière égale entre les quatre contributions directes; car les centimes additionnels, qui représentent 76 pour 100 du principal dans l'impôt foncier, et 72 pour 100 dans la contribution mobilière, ne figurent plus que pour 42 pour 100 dans celle des portes et fenêtres, et pour 43 pour 100 dans celle des patentes. En prenant encore le point de comparaison dans les produits de l'année 1847, année de disette, dont les résultats n'ont pas égalé ceux de l'année précédente, on trouvera que les taxes de consommation rendent aujourd'hui 191 millions, soit 30 pour 100 de plus qu'en 1830; mais cet accroissement de recette n'a pas été obtenu par une aggravation d'impôt : il correspond aux progrès de la population et de la richesse.

Il suffit d'avoir sous les yeux les variations de l'impôt pour en induire que les taxes n'ont pas pu s'incorporer en France d'une manière directe ni absolue au prix des choses. J'ajoute que la solution de cette difficulté tient encore à d'autres élémens qui semblent avoir été négligés dans l'exposé de M. le ministre des finances. Et par exemple, dans l'assiette de l'impôt foncier, il n'est pas vrai que la taxe soit toujours supportée par le propriétaire et prélevée en réalité sur la rente du sol. Cela dépend, en effet, quand le propriétaire n'exploite pas par lui-même, du rapport qui existe entre l'offre et la demande dans la culture des champs. Si les fermiers se font concurrence pour l'exploitation des terres, le fermage s'élève souvent jusqu'à faire bénéficier le posses-

seur de l'équivalent de la taxe; il n'en reste tributaire que dans les contrées et aux époques où l'on a quelque peine à trouver des capitalistes qui aiment mieux être gros fermiers que petits propriétaires.

On n'est donc pas reçu à poser en principe que tout impôt nouveau change, comme le prétend M. Passy, au détrimenl général, les relations établies entre les existences privées. En premier lieu, ces relations, je crois l'avoir démontré, ne sont rien moins qu'immuables; secondement, bien qu'il y ait toujours quelque péril et beaucoup d'inconvéniens à établir une contribution nouvelle, telle taxe porterait un rude coup aux fortunes, aux existences, au crédit même, tandis que telle autre ne se traduira ni en souffrances privées ni en commotions publiques. Vous ne pouvez pas établir un impôt sur la rente, sans faire émigrer les capitaux vers des emplois plus profitables, sans donner une prime aux emprunts étrangers; mais supposons que l'on ajoute 50 centimes aux cotes élevées de la contribution mobilière, quel ordre d'intérêts sera sacrifié aux autres, ou même frappé d'une surcharge qui le constitue en état de malaise, d'infériorité, d'oppression?

Il y avait d'autres motifs pour repousser l'impôt sur le revenu mobilier. Sans entrer dans les considérations qui militent contre toute taxe sur le revenu, l'impôt demandé par M. Goudchaux avait l'inconvénient de faire double emploi avec la taxe mobilière et avec celle des patentes, et cela dans un moment où le contribuable supportait, outre le principal et les centimes additionnels ordinaires, le poids des 45 centimes que le gouvernement provisoire avait attachés aux quatre contributions directes. On voulait tirer encore du sang de ces veines qui avaient été déjà saignées à blanc. On s'adressait au capitaliste, au manufacturier et au commerçant, c'est-à-dire aux principales victimes de la commotion imprimée en février à la machine politique; on exigeait les plus grands sacrifices de ceux qui avaient le plus souffert; on frappait aux sources les plus épuisées : c'était un procédé à la fois injuste et impolitique.

Les méthodes de perception doivent toujours être simples; or, le projet de M. Goudchaux posait un problème aux agens du fisc. Comment distinguer dans le revenu des contribuables ce qui vient de la richesse mobilière de ce qui découle de la fortune immobilière? Faire deux parts dans les ressources annuelles de chacun, ce serait un travail déjà bien difficile pour le contribuable et à peu près impossible pour le percepteur. Le monde ne se trouve pas partagé en prêteurs d'argent et en possesseurs de biens-fonds. Pour emprunter une expression qui a passé en proverbe, personne ne met tous ses œufs dans le même panier. On a un peu d'argent à faire valoir, et de la terre à mettre ou à entretenir en état de culture. Puis, il est rare que celui qui possède ne doive pas quelque chose à son tour. De tout revenu net il faut encore défal-

quer les dettes : sur quelle nature de revenu les imputera-t-on, là où le croît annuel de la richesse est puisé à une double source? En supposant que le départ se fasse malgré les difficultés, quels seront les moyens de contrôle? comment décider, quand il s'élève des réclamations? Quelle large porte ouverte à la fraude d'un côté, et de l'autre à l'arbitraire!

Envisagé comme un expédient de circonstance, l'impôt projeté sur le revenu mobilier était donc un mauvais calcul; au point de vue des principes, on ne pouvait pas l'avouer. Une taxe sur le revenu ne saurait, en effet, se restreindre à une partie des revenus, sans une contradiction flagrante. Cet impôt est la négation de tous les autres; il saisit en bloc la quotité annuellement disponible pour les besoins de l'état, sur laquelle chacune des autres taxes prélève son tribut en détail. En le rendant partiel, on le rendrait injuste. Aussi l'impôt sur le revenu est-il général dans son assiette partout où l'on a tenté de l'établir, à Genève, en Angleterre, en Bavière, en Autriche, dans quelques états secondaires de la Suisse et de l'Allemagne.

Un impôt qui atteindrait les revenus de toute nature, sans exception, est-il aujourd'hui possible en France? Avant de l'examiner, avant de rechercher si cette taxe trouverait un point d'appui dans nos mœurs et dans la distribution des fortunes, tout le monde s'accorde, je pense, à reconnaître qu'il ne saurait être question d'en faire une sorte de contribution additionnelle, et d'en surmonter purement et simplement notre édifice financier. Les revenus contribuent déjà directement aux charges de l'état sous diverses formes. La richesse immobilière est grevée de l'impôt foncier, ainsi que de la contribution des portes et fenêtres; celle des patentes frappe les produits du commerce et de l'industrie manufacturière; la contribution mobilière saisit les capitalistes et les rentiers. Que les contributions directes soient bien ou mal assises, peu importe; on ne peut pas sans témérité grever d'une seconde taxe, d'un impôt personnel, des revenus qui se trouvent déjà soumis à un impôt réel. En Angleterre, l'impôt foncier n'a laissé derrière lui qu'un reliquat peu sensible, et n'existe plus que de nom; l'impôt mobilier est inconnu, et l'impôt sur le revenu ne double aucune autre taxe. En Bavière, pour établir l'impôt sur le revenu, on a supprimé en-deçà du Rhin la taxe de famille, et la contribution mobilière au-delà. Pour introduire en France la taxe sur le revenu, telle que la propose M. Passy, il faudrait donc changer de fond en comble l'économie de notre système financier, et commencer par abolir les quatre contributions directes. Or, quel homme d'état digne de ce nom oserait nous recommander de supprimer une ressource certaine de 430 millions pour courir après les résultats hypothétiques d'un impôt nouveau, après une ressource que l'on n'élèverait à 500 millions qu'en

demandant à chaque contribuable le dixième de son revenu dans les bonnes années, et le cinquième peut-être dans les mauvaises?

Le projet de loi méconnaît ces nécessités; c'est par voie de superfétation qu'il entame la réforme de l'impôt. Les combinaisons du ministre soulèvent ainsi une fin de non-recevoir inexorable.

Quant à l'impossibilité d'introduire chez nous une taxe personnelle sur le revenu, elle est à la fois absolue et relative. On aura beau s'agiter et s'ingénier, on ne trouvera pas une base certaine d'évaluation. Si tous les revenus se composaient de rentes foncières ou de rentes sur l'état, il y aurait dans ces élémens une stabilité qui permettrait d'asseoir la contribution de l'année qui court sur les résultats moyens des trois dernières années, ou même sur ceux de l'année précédente; mais l'industrie du fermier, celle du fabricant, celle du négociant et les professions libérales présentent des chances dont l'inégalité varie à l'infini. Là, le revenu est toujours problématique; il se forme jour par jour, et se trouve quelquefois détruit par une bourrasque ou par un caprice de la santé ou de la fortune. La meilleure année peut se dénouer par un résultat négatif; la plus médiocre a des retours inespérés d'abondance. Les moyennes, construites soit d'après les termes les plus éloignés, soit d'après les précédens les plus immédiats, ne servent pas légitimement à présumer cette moisson de l'année sur laquelle l'état veut prélever sa dîme. L'impôt se trouverait souvent excessif quand il devrait être modéré, et trop faible quand il devrait donner des résultats importans. Il y a là une mobilité naturelle qui défie les combinaisons les plus prévoyantes, car l'incertitude existe jusqu'au dernier moment pour tout le monde, et pour le contribuable lui-même comme pour les agens du fisc. Autant vaudrait déterminer les cotes au hasard que d'essayer de les proportionner aux fortunes.

Mais supposons, pour un instant, cette difficulté soluble; par quel moyen la résoudra-t-on? Il n'y a pas deux systèmes, il n'y en a qu'un, quoique la commission de l'assemblée constituante, qui en envisageait avec terreur les conséquences, n'ait pas eu le courage de l'aborder : ce système, c'est la déclaration du contribuable, contrôlée par les recherches dont l'état confie le soin aux agens qui le représentent. Nos mœurs doivent-elles faciliter et notre état social peut-il supporter une pareille épreuve? Voilà toute la question.

On comprend à la rigueur que cette recherche soit compatible avec les mœurs de quelques états peu étendus, dont les habitans ne forment, pour ainsi dire, qu'une famille, où le fisc peut se confier à la parole encore naïve de l'homme, et dans lesquels le contrôle mutuel de la fortune des citoyens est rendu plus facile par des relations étroites de chaque jour. Ce qui permet à l'administration britannique d'asseoir l'*income tax* presque invariablement sur la déclaration des con-

tribuables, c'est que les déclarations, grace aux mœurs du pays, ont un caractère très réel de sincérité. L'Angleterre est une nation aristocratique qui met son honneur à dire vrai : ce peuple donne et tient religieusement sa parole. Il n'est pas d'un *gentleman* de trahir la vérité, et un homme qui ment dans son intérêt, même au détriment du fisc, se déshonore. Ajoutez que le crédit est la grande affaire pour un Anglais dans toutes les conditions et dans toutes les circonstances. Il craint de paraître pauvre, parce que la pauvreté est une honte en Angleterre, et parce que, si on ne le croyait pas dans l'aisance, il ne trouverait plus à emprunter. De là cette propension universelle à déclarer plutôt un revenu trop fort qu'un revenu trop faible. On enfle son revenu en présence du fisc, parce que le fisc, c'est tout le monde; on accuse une fortune qui n'existe pas, afin de retenir, de soutenir ou d'augmenter son crédit. Aussi, les résultats de l'*income tax* en Angleterre ont-ils dépassé les espérances du ministre qui l'avait rétabli, et semblent-ils annoncer un revenu national qui est, à quelques égards, une fiction et une hyperbole.

En France, le système des déclarations aurait des résultats tout différens. D'abord, on ne se fait pas scrupule, chez nous, de tromper le fisc : la fraude, en pareil cas, est un tour d'adresse ou un usage reçu, et que nos mœurs sont loin de flétrir; puis, les nécessités du crédit ne se font sentir que dans une sphère très restreinte. Le crédit a presque toujours besoin de s'appuyer sur un gage matériel, sur une hypothèque ou sur une couverture; il est rarement accordé à la bonne opinion que l'on a de l'emprunteur. De là vient que chacun, au lieu de se prétendre riche, est bien aise de passer, sinon pour absolument réduit à la pauvreté, tout au moins pour doté d'une médiocre aisance. Le Français dissimule sa fortune, pendant que l'Anglais expose la sienne et la drape, tant qu'il peut, au soleil. Un impôt assis uniquement sur la déclaration du contribuable produirait donc chez nous bien peu de chose.

Dans la Grande-Bretagne, on a simplifié la difficulté des déclarations en ne s'adressant qu'aux moyennes et aux grandes fortunes. L'impôt sur le revenu n'embrassant que les revenus de 150 livres sterling (3,825 francs) et au-dessus, la juridiction du fisc s'étend à peine sur cinq cent mille contribuables. C'est l'impôt du patriciat établi et accepté, malgré quelques dissidences de détail, comme une sorte de contribution volontaire.

Le projet de M. Passy diffère à cet égard de l'acte de sir Robert Peel, comme la France de l'Angleterre. Il s'adresse à la multitude dans un pays d'égalité. En prenant pour limites extrêmes de la taxe sur le revenu les bases de l'impôt personnel, il se résigne à avoir affaire à sept millions de contribuables. Sept millions de déclarations, et autant de familles dont il faudra que les jurys municipaux épluchent la for-

tune, quelle immense machine à mettre en mouvement! En Angleterre, la moindre cote est de 4 livres sterling et demie, soit d'environ 114 francs, et vaut que l'on en tienne écriture; mais, au taux de 1 pour 100 que propose M. Passy, et avec le morcellement des fortunes, l'administration devra établir, vérifier et recouvrer des cotes de 2 et même de 1 franc; n'est-ce pas appliquer toutes les forces de l'état à des misères?

Bien que ce système ait une base solide de l'autre côté du détroit, le gouvernement britannique a prodigué, dans le mécanisme de l'*income tax*, tous les moyens de contrôle. Ainsi, aux commissaires-généraux qui établissent les évaluations, il a superposé des commissions spéciales prises parmi les sommités du commerce et de l'industrie, telles que les directeurs de la Banque, de la compagnie des Indes et les administrations municipales. Avec la ressource de ces jurys administratifs, qui sont des tribunaux d'appel en matière d'évaluation et qui possèdent la connaissance la plus étendue de la matière imposable, il peut approcher de la certitude. De pareilles ressources manquent au gouvernement français. Notre haut commerce ne lui fournirait que très imparfaitement les renseignemens qui lui seraient nécessaires, et quant aux jurys municipaux qu'il institue au premier degré de la procédure, il est à craindre qu'un grand nombre ne reculent devant une tâche qui les mettrait aux prises avec tous les intérêts et avec toutes les passions.

Malgré tant de conditions défavorables, supposons que l'impôt du revenu vienne à s'établir, quelles en seront les conséquences? La première et la plus grave peut-être dérivera de l'inégalité sans remède avec laquelle les contribuables se verront traités. Je laisse de côté les inégalités individuelles, qui prendront infailliblement des proportions souvent monstrueuses, pour ne m'occuper que de celles qui intéressent des catégories entières d'imposés.

L'individu qui vit sur le revenu d'un capital permanent est dans une position très différente de celui qui n'obtient un revenu égal qu'à la sueur de son front, par les efforts de son industrie, ou grace à un traitement révocable et temporaire. « Pour que celui-ci, dit avec raison M. de Parieu, fût dans une situation aussi avantageuse que celui-là, il faudrait qu'outre le même revenu, il pût épargner annuellement, et par un procédé analogue à celui de l'amortissement, un excédant suffisant pour reproduire, au bout d'un certain nombre d'années, un capital procurant un revenu permanent. M'Culloch établit, d'après ce calcul, qu'un revenu viager de 1,000 livres pour une personne âgée de quarante ans et à laquelle il reste vingt-sept ans à vivre, d'après les tables de probabilité, ne représente pas une valeur plus considérable qu'un revenu perpétuel de 661 livres, et devrait par conséquent, si le taux de l'impôt était à 10 pour 100, ne supporter qu'une taxe de 66 livres. »

L'équité demanderait évidemment que le taux de l'impôt variât suivant la nature des revenus, et même qu'il se proportionnât aux situations individuelles. Voilà pourtant ce qu'aucune législation ne fait. Malgré les puissantes réclamations qui ont retenti dans les écrits des économistes, dans les pétitions émanées des districts manufacturiers, et jusque dans le sein du parlement, le taux de l'*income tax* demeure jusqu'à présent uniforme en Angleterre. La force de ces argumens pourra ruiner la taxe, mais elle n'en déterminera pas la modification. Trop de difficultés s'y opposent.

On ne doit pas dire, avec M. de Parieu, qu'il s'agit d'établir une taxe sur le revenu et non de rechercher le capital qui servira à la perception de la taxe; car le législateur est tenu de rendre à chacun une égale justice, et justice ne serait pas faite, si la loi traitait comme des choses de la même valeur, pour leur demander le même tribut, des choses qui ont une valeur différente. Je reconnais d'ailleurs que, pour tenir compte de ces différences, il faudrait se jeter dans des détails de classification qui ne sont pas du domaine du législateur. On aurait encore à distinguer souvent dans le revenu d'une même personne ce qui est le produit du capital qu'il possède de ce qui est le produit de son industrie. Cette difficulté, à laquelle venait déjà se heurter, sous une autre forme, la taxe du revenu mobilier, n'admet aucun des tempéramens que la nature de l'impôt rendrait nécessaires. Il est condamné à l'uniformité et par conséquent à l'injustice.

Les plus mauvais impôts sont ceux qui s'opposent à la formation de l'épargne et à l'accumulation des capitaux. La taxe du revenu aurait au plus haut degré ce triste caractère. Elle enlèverait au père de famille engagé dans le commerce, dans l'industrie, dans les fonctions publiques ou dans les professions libérales, précisément cette réserve annuelle, cet accroissement qui devait lui servir à composer ou à recomposer un capital qui répondît à son revenu. Au moment où l'on parle de créer, même avec l'assistance de l'état, des caisses de retraite pour les ouvriers, on priverait violemment des ressources naturelles de leurs vieux jours les ouvriers des arts, des sciences ou des lettres, et les entrepreneurs du travail, qui sont les têtes de la colonne industrielle. Ce serait un procédé sauvage : l'impôt attaquerait ainsi profondément, quoique d'une manière indirecte, le capital de la société.

Arrivons maintenant au point le plus critique du projet, à la base de l'impôt. La commission de l'assemblée constituante, on le sait, « avait été plus touchée, c'est M. de Parieu qui le dit, des inconvéniens habituels de la déclaration que de ses rares avantages. Elle avait pensé que cette confession de son revenu ne s'accomplirait point pour le contribuable sans de vives répugnances, dont la dissimulation serait souvent le résultat. » Ailleurs, M. le rapporteur donne un plein assen-

timent aux objections qu'élevait la minorité de la commission, dans des termes que nous lui emprunterons encore. « Quelle inquisition redoutable que celle dont le résultat sera tout à la fois d'obliger le riche à révéler une fortune qu'il se plaît peut-être à entourer de mystère, et de condamner le citoyen pécuniairement malheureux à cette dure alternative de répandre sur sa situation une lumière fatale à son crédit, ou d'acheter par un impôt mensonger la conservation du prestige d'aisance dont il est environné! »

Oui, cela est vrai, le système des déclarations invite en même temps aux deux fraudes contraires : il donne la tentation aux riches de dissimuler une partie de leur revenu, et aux pauvres celle de se créer, en vue de l'inévitable publicité, une richesse fictive. Le trésor public est ainsi privé de ce qui lui appartient, et reçoit par contre ce qui ne lui appartient pas. Le résultat, dans les deux sens, renverse le but que se proposait la taxe. La proportionnalité de l'impôt devient une véritable chimère, et sa perception une guerre du fisc contre la société.

Le projet de M. Passy présente une lacune. M. le ministre des finances part de la déclaration du contribuable; il charge un comité communal de rectifier, et au besoin de suppléer la déclaration du contribuable; mais il néglige de tracer aux membres de ce comité la procédure à l'aide de laquelle ils pourront et devront établir ces évaluations. On dirait qu'un pouvoir discrétionnaire leur est abandonné, comme si, en matière d'impôt, le législateur pouvait se montrer trop prévoyant, trop précis, trop minutieux même. Il n'y a que deux moyens d'évaluer les revenus de chaque contribuable, la notoriété et l'investigation sur pièces. Lequel des deux choisira le comité communal? S'il n'interroge que la notoriété publique, il court le risque de prendre l'ombre pour la réalité, de s'en rapporter à la renommée qui grossit les fortunes, de devenir un centre ténébreux auquel aboutiront les dénonciations signées ou anonymes, de tomber enfin quelquefois dans l'odieux et toujours dans l'arbitraire. S'il veut au contraire se rendre un compte exact de la matière imposable, et proportionner sincèrement la taxe aux facultés de chacun, il faudra pénétrer dans le domicile, compulser les livres du manufacturier et du commerçant, vérifier les titres de rentes ou de créances, comparer l'actif avec le passif, se livrer en un mot à l'inquisition des fortunes. Ce dernier mode serait le seul efficace, mais il serait odieux, et on ne peut pas l'établir par un règlement ministériel, même avec l'attache du conseil d'état. La loi doit parler à haute et intelligible voix, quand elle commande de tels sacrifices. Au reste, le silence du projet s'explique par les résistances que le ministre prévoit. L'exercice sur les boissons n'est pas populaire, bien qu'il n'atteigne qu'une seule classe de commerçans. Que serait-ce donc de l'exercice venant troubler jusque dans le secret des affaires et dans

le sanctuaire de la famille sept millions de contribuables! Où trouverait-on des agens pour l'imposer et des patiens pour le subir?

Les défenseurs de l'impôt sur le revenu se prévalent d'un précédent qu'ils croient avoir découvert dans la législation existante. A les entendre, l'état peut bien s'enquérir du revenu des contribuables, puisqu'il s'immisce à leur mort dans leur succession pour constater la valeur de l'héritage et pour prélever sur le capital, en distinguant les valeurs immobilières des valeurs mobilières, les droits qui reviennent au fisc. Il n'y a point de parité à établir entre des circonstances aussi essentiellement différentes. Quand le fisc cherche à constater le prix vénal des immeubles pour mettre le droit en rapport avec la valeur réelle, c'est à l'instant où la propriété va changer de main, dans un moment de transition où elle semble n'appartenir à personne. La recherche ne s'adresse qu'au capital, qui est toujours saisissable; elle ne pénètre pas dans les mystères souvent insaisissables du revenu. Le fisc renonce même, à l'ouverture d'une succession, à constater la situation réelle des fortunes, car il n'admet pas la défalcation des dettes et calcule les droits d'après le capital brut des propriétés qui sont transmises : il ne fait pas précisément ce qu'il lui reste à faire dans l'examen et dans le contrôle qu'entraîne l'impôt sur le revenu. Ce qui convertit cet examen en une véritable inquisition, c'est que les agens de l'état ne peuvent pas s'y livrer consciencieusement sans entrer en contact avec les personnes, sans les interroger une à une, sans comparer leurs déclarations avec les témoignages des pièces ou des faits.

Tous les gouvernemens qui ont introduit l'*income tax* dans l'économie de leur système financier ont reconnu la nécessité de cette procédure d'un autre âge. Ainsi, en Angleterre, on défère le serment aux contribuables, et, quand on les surprend en flagrant délit de fausse déclaration, ils ont à payer une amende de 500 francs, sans compter un droit triple de celui qu'ils auraient dû. En Bavière, l'amende est le quintuple de la différence qui se rencontre entre la somme déclarée et la somme due. De telles pénalités sont évidemment illusoires. La terreur seule peut prévenir ou diminuer la fraude, et je ne verrais de moyen efficace que celui que proposait Vauban à Louis XIV, pour l'application de la *dîme royale :* « Que le roi veuille bien s'en expliquer par une ordonnance sévère, qui soit rigidement observée, portant *confiscation des revenus recélés et cachés* et la peine d'être imposé au double pour ne les avoir pas fidèlement rapportés; moyennant quoi et le châtiment exemplaire pour quiconque osera éluder l'ordonnance et ne pas s'y conformer, on viendra à bout de tout. »

La confiscation des revenus que l'on aurait dissimulés, voilà donc la sanction de l'impôt sur le revenu, le dernier mot du système. A quel prix M. le ministre des finances s'est-il soustrait à cette consé-

quence extrême, mais fatale, de sa conception? En rendant la déclaration facultative, il chargerait des commissaires municipaux d'arbitrer souverainement les revenus. Il n'y a pas de pénalité dans la loi, cela est vrai; mais quelle plus grande pénalité que l'arbitraire!

Quelle est aujourd'hui la tendance de la civilisation, sinon, tout en développant la vie publique, de fortifier dans ses retranchemens, comme un asile inviolable, le domaine de la vie privée? Ces retranchemens, si nécessaires à la famille et à l'individu, l'impôt du revenu y fait une large brèche; il oblige en effet le contribuable à mettre à nu ses intérêts, à dévoiler le produit de ses efforts quotidiens et les calculs de ses espérances. Le contribuable, aux termes du projet, ne doit pas avoir de secrets pour l'état, c'est-à-dire qu'il n'en doit avoir pour personne; il se trouve donc à la merci de ceux-là mêmes qui peuvent voir sa prospérité d'un œil d'envie, ou tirer parti contre lui de son infortune. On nous donne ainsi la vie en commun, moins le devoir d'une mutuelle assistance, moins cette fraternité que l'on écrit partout avec profusion sur les murs, mais dont les lois révolutionnaires et les cœurs ne semblent garder qu'une empreinte bien affaiblie. Quel est cependant le commerçant, quel est l'industriel dont le crédit résisterait à cette exposition permanente? On veut ouvrir le grand-livre des revenus, sans songer que chaque page y serait bientôt marquée par le déficit et par la banqueroute. L'importance des catastrophes que déterminerait l'impôt du revenu excéderait très certainement, chaque année, celle des ressources qu'il pourrait fournir à l'état.

Ces dangers s'aggravent, on le sait, de la situation de la France. Il existe un parti menaçant encore aujourd'hui qui fait ce qui dépend de lui pour amener une guerre sociale. Sous une forme ou sous une autre, en termes directs ou par la voie des inductions détournées, ce parti enseigne à ceux qui ne possèdent pas, et qui sont en petit nombre heureusement, que ceux qui possèdent doivent tôt ou tard rendre gorge. Les adeptes que l'on a échauffés de déclamations contre la propriété et contre le capital ne croiront-ils pas que le jour de cette prétendue rétribution est arrivé, si le fisc s'en va toiser et afficher les fortunes? Quand on aura fait ainsi l'inventaire public de chaque famille, quand on aura écrit sur la porte de chaque maison le chiffre des valeurs qu'elle contient, la somme des jouissances dont elle est l'expression, pense-t-on que l'on n'aura pas fourni un irrésistible aliment aux passions anarchiques? Même dans la société la plus fortement assise, la plus éclairée, la plus morale, il ne semblerait pas prudent d'ouvrir toutes les portes et de laisser les richesses exposées dans les rues. Que sera-ce dans une société qui vient d'être agitée et ébranlée jusque dans ses fondemens, que les barbares du dedans tiennent perpétuellement en alarme et comme en état de siége, et où toute mauvaise passion peut se couvrir

de l'indulgence qui s'attache aux délits politiques? Les propriétés publiques ont fait les frais de la première révolution. Prenons garde que la propriété privée ne fasse les frais de la seconde, car, cet abri renversé et le foyer de la famille détruit sur la terre, je ne sais plus où l'ordre pourrait se réfugier. Les lois qui portent atteinte à la propriété ne sont que la préface de la spoliation et le vestibule de la guillotine.

M. le ministre des finances a fait de la taxe sur le revenu une taxe proportionnelle. C'est un écart de logique : l'impôt du revenu doit être et il est en effet progressif, à peu près dans tous les pays où on l'a établi. La pensée fondamentale de l'impôt sur le revenu consiste à exempter le nécessaire pour ne taxer que le superflu; elle tient compte au contribuable de ses besoins, comme celui-ci doit compte à l'état de sa richesse : or cette pensée mène droit à l'impôt progressif. Dans tout système de contribution qui fait deux parts de la richesse générale, la plus forte et celle du plus grand nombre que l'on affranchit des charges publiques, la plus faible et celle du petit nombre à laquelle le poids de ces charges est réservé, il s'ensuit naturellement que plus le contribuable est riche, et plus le trésor cherche à retrancher, en se l'appropriant à titre de tribut, de ce superflu dont quelques-uns regorgent. Partager le revenu individuel en nécessaire et en superflu, c'est en quelque sorte déclarer le superflu de bonne prise. C'est proposer aux fortunes un niveau commun, duquel, à défaut de la Providence qui avait sans doute d'autres desseins, la sévérité du fisc les rapproche. Le taux de l'impôt s'élève alors comme le flot de l'opulence : ce n'est plus un péage levé sur ceux qui suivent le cours du fleuve; c'est une digue destinée à le rétrécir.

On pose le premier jalon de l'impôt progressif dès que l'on affranchit de la taxe sur le revenu certaines classes de contribuables. Si l'on exempte en effet ceux qui ont peu, il faudra surtaxer ceux qui ont beaucoup, car ces deux idées sont corrélatives. Une de ces nécessités étant reconnue, l'autre vient de soi. Dès que la proportionnalité de l'impôt ne s'étend pas à tous les contribuables, elle n'existe plus logiquement pour personne, et l'application est bien compromise quand le principe se trouve ainsi méconnu et virtuellement détruit. Ajoutez que les contribuables exemptés finissent par considérer l'exemption comme un droit, et par croire que l'opulence acquise, au-delà d'une certaine limite, est une espèce de patrimoine public sur lequel l'état, dans les circonstances urgentes, peut peser et prendre à volonté.

A Genève, la taxe des gardes, impôt établi principalement sur les valeurs mobilières, ne frappe pas les capitaux inférieurs à 5,000 florins. Cet impôt a été une sorte de transaction entre le peuple et l'aristocratie bourgeoise; on peut dire que celle-ci a capitulé. La progression s'y fait sentir de deux manières : d'abord par l'exemption des cotes inférieures,

ensuite par le taux de l'impôt, qui est de demi pour mille pour les fortunes de 5,000 à 50,000 florins, et d'un pour mille au-dessus.

En Angleterre, les revenus inférieurs à 150 livres sont affranchis de l'*income tax*. Cela s'explique par la situation de l'aristocratie tant industrielle que foncière, qui, ayant joui trop long-temps elle-même d'une véritable exemption d'impôt, devait une revanche et une compensation aux classes laborieuses. L'assiette de l'*income tax* suppose ainsi un sacrifice volontaire d'argent et de principes de la part de ceux qui possèdent, et pourtant cet impôt entraîne de telles conséquences, qu'il est douteux que l'on puisse le maintenir.

L'impôt du revenu en Bavière est complétement progressif. Cette taxe ne pèse pas sur les célibataires qui ont moins de 250 florins de revenu, sur les familles avec trois enfans au plus, dont le revenu demeure inférieur à 400 florins, enfin sur les familles qui ont moins de trois enfans, si elles ont moins de 500 florins de rente. Les revenus imposables sont distribués en vingt-cinq classes, dont la première (250 florins de revenu) paie 2 pour 1,000; la quinzième (10,000 florins de revenu) 1 pour 100, et la dernière (75,000 florins de revenu et au-dessus) 2 pour 100. On remarquera que la loi bavaroise est une des plus récentes et qu'elle a à peine quinze mois de date. C'est celle qui porte au plus haut degré l'empreinte des circonstances, celle qui a poussé le plus loin la logique des doctrines, et ce n'en est pas encore le dernier mot.

Enfin n'oublions pas que M. Goudchaux, en proposant une taxe sur le revenu mobilier, l'avait accompagnée d'un projet de loi sur les successions qui proclamait ouvertement et qui appliquait le système de l'impôt progressif.

Oui, l'impôt progressif est au bout de l'impôt sur le revenu. Il en représente la fatalité. Aveugle qui ne la voit pas, et insensé qui la dissimule. Ce n'est pas ici le lieu de discuter l'impôt progressif; il suffit d'en rappeler la portée. Les taxes progressives attaquent le capital lui-même, dont elles préviennent la formation ou dont elles détruisent les réserves accumulées. Par cette méthode, l'impôt égale bien vite et absorbe le revenu. Il fait que le contribuable, au lieu de rechercher l'aisance, a intérêt à être pauvre. En tarissant les sources des revenus particuliers, il dessèche celle du revenu public. L'idéal de la loi agraire se trouve réalisé, car l'impôt étend alors sur tous les citoyens un niveau commun de misère, et cette égalité-là n'est pas de celles qui engendrent l'ordre et la paix.

Je crois en avoir dit assez pour établir que le projet de M. le ministre des finances est antipathique à notre état social, et qu'il contient en germe une révolution, tout en affectant les proportions plus modestes d'une réforme. L'opinion publique a déjà condamné par deux fois l'im-

pôt sur le revenu. A l'arrêt par défaut qu'avait rendu l'assemblée constituante vient s'ajouter maintenant la protestation à peu près unanime des conseils-généraux. Ce plagiat de l'*income tax* ne trouvera pas plus de faveur, il faut l'espérer, devant l'assemblée législative.

L'accord spontané qui éclate ici dans toutes les fractions du parti modéré serait-il une inspiration de l'égoïsme? On le dira, et on l'a peut-être dit; on prétendra que les propriétaires et les capitalistes ne repoussent l'impôt du revenu que pour décliner leur part des sacrifices qu'exigent les circonstances : ce serait les calomnier avec aussi peu d'intelligence que d'équité. Ceux qui possèdent ne refusent pas 60 millions de plus à l'état; ils les paieraient au contraire très volontiers tant que la nécessité s'en fera sentir, mais sous une tout autre forme. C'est au principe même et aux conséquences de l'impôt sur le revenu que leur opposition s'attaque. Ce n'est pas pour une économie individuelle de quelques écus, c'est dans l'intérêt même de la société, par une conviction très réfléchie et très arrêtée des dangers qui la menacent encore.

Que l'on pourvoie à un déficit du moment par des mesures également temporaires. Les époques calamiteuses ne sont pas celles qu'il faut choisir pour instituer de nouvelles taxes, car on ajoute ainsi la difficulté des circonstances à celle déjà bien assez grande d'inventer des contribuables et de trouver une base certaine à l'impôt.

Il a été question d'une combinaison semblable au décime de guerre; on a parlé d'augmenter d'un dixième le taux de toutes les contributions. Ce projet d'une dîme républicaine, si l'on en bornait les effets à l'année 1850, aurait quelques avantages. Il permettrait d'attendre que l'on eût étudié les changemens nécessaires et possibles dans l'assiette de l'impôt, et que les taxes existantes eussent recouvré toute leur fécondité. Le gouvernement fait fausse route, quand il se propose principalement d'innover en matière d'impôt. Il devrait s'attacher, avant tout, à rendre les contributions productives, et à retrouver, par l'activité que la confiance imprime aux consommations, un revenu qui égale ou même qui surpasse celui de l'année 1847. Là gît véritablement, et non pas ailleurs, le problème de nos finances.

Avec un gouvernement résolu et avec le patriotisme qui anime la grande majorité des citoyens, ces résultats peuvent nous être prochainement acquis. La classe moyenne, un moment surprise et paralysée dans son action par les événemens de février, a bientôt repris courage. Avec le sentiment de ses droits, elle montre aujourd'hui la conscience des devoirs nouveaux qui lui sont dévolus. C'est la première fois que l'on voit dans ce pays les hommes modérés de toutes les opinions s'unir dans une pensée d'ordre. Cette union, si l'on y persévère, sauvera les finances publiques, comme elle a déjà sauvé la société.

LÉON FAUCHER.

SOUVENIRS

DE

LA VIE MILITAIRE EN AFRIQUE.

UNE CAMPAGNE DANS LA PROVINCE D'ALGER.[1]

I.

Le pays connu sous le nom d'Ouar-Senis s'étend, entre la vallée du Chéliff au nord et le petit désert au sud, sur une longueur d'environ quinze lieues. C'est une vaste réunion de montagnes qui se dressent successivement jusqu'à la crête rocheuse placée au centre, véritable nœud de ce réseau de précipices, de ravines et de pitons gigantesques. Longue de quinze cents mètres, dominant de plus de six cents pieds le plateau qui lui sert de base, protégée par des escarpemens à pic, cette crête rocheuse, dont le sommet n'est accessible que par des sentiers bons tout au plus pour les chèvres, court de l'est à l'ouest, et de ce côté, après un col qui sert de chemin, se dresse une dent de roche à la forme de dôme, plus haute encore que la crête dentelée. On peut se figurer la difficulté d'un pays où d'étroits sentiers, dominés sans cesse par des pitons et des plateaux boisés, serpentent au flanc des montagnes, ne laissant que le passage d'un homme. Ces terrains dangereux sont habités par des Kabyles sauvages et belliqueux, issus de ce vieux sang berbère où s'est toujours maintenu l'esprit de résistance

(1) Voyez la livraison du 1er septembre.

au pouvoir établi : les Beni-Eyndel, les Beni-bou-Douan, les Beni-Rhalia, les Beni-bou-Atab, les Beni-bou-Kanous, les Beni-bou-Chaïb, etc., tribus aux formes républicaines, n'obéissant qu'à une *djemâa* (1) nommée par le peuple tout entier, indépendantes, toujours en querelle, unies pourtant contre l'ennemi commun. Déjà ces tribus s'étaient rencontrées avec nos soldats. Une première fois, ce fut à l'Oued-Foddha de glorieuse mémoire; plus tard, au mois de novembre 1842, elles avaient dû se soumettre devant nos colonnes sillonnant de nouveau leur territoire, mais cette soumission ne fut pas de longue durée, et, à l'apparition d'Abd-el-Kader, vers le mois de janvier 1843, elles avaient repris les armes. Sidi-Embarek se trouvait alors dans l'Ouar-Senis avec ses bataillons réguliers, et s'efforçait d'exciter l'esprit de résistance des montagnards.

Trois colonnes devaient opérer dans ce pays sous la direction supérieure du général Changarnier. Chacune avait ses instructions précises, et le rendez-vous commun était assigné à la *Medina des Beni-bou-Douan,* village kabyle ou plutôt gros bourg qui se trouve au milieu de ces montagnes. Pour nous, nous allions à la *cathédrale,* ainsi que disaient les soldats parlant de l'arête rocheuse et de son dôme, avec les troupes que le général commandait en personne.

Le 10 mai, par un beau soleil, le cœur gai et alerte, nous franchissions la porte de Milianah et descendions l'étroit sentier qui mène, dans la direction ouest, à la vallée du Chéliff. Cent cinquante chevaux nous accompagnaient, car il était question, le lendemain, de tenter une surprise sur un village kabyle de la rive droite, où l'on disait que Berkani et sa famille, la plus considérable de l'importante tribu des Beni-Menacers, avait cherché un refuge. A peine dans la vallée, les clairons sonnèrent la halte pour donner à la colonne le temps de se serrer; puis, tout le monde réuni, on se remit en route. Nous étions en pays ami; le regard s'étendait au loin. Aussi, bien que les armes fussent chargées, l'on marchait sans se garder : en tête, le général, suivi de la cavalerie; puis l'infanterie, précédée d'une compagnie de sapeurs du génie, avec des mulets portant des outils. Cette compagnie avait ordre d'aller à son pas, sans s'inquiéter de la cavalerie non plus que du général. Derrière venait une partie de l'infanterie, puis l'artillerie de montagnes, avec ses petites pièces que portaient ses mulets trapus, l'ambulance au drapeau rouge, le convoi des vivres; enfin, le bagage des corps, chevaux de bât, mulets ou ânes, sous la surveillance des sous-officiers et suivi d'une nombreuse infanterie qui fermait la marche, ayant à l'extrême arrière-garde des mulets de cacolets en cas de maladies ou d'accidens. De temps à autre, les officiers du général

(1) Commission de gouvernement.

s'assuraient que la colonne s'avançait en bon ordre, et, d'heure en heure, le chef d'état-major faisait sonner une halte. C'étaient dix minutes données aux soldats d'infanterie pour se reposer du poids effrayant de leur bagage, lorsque huit jours de vivres viennent s'ajouter à leur charge habituelle. Dans les grandes étapes, l'on s'arrête une heure et demie environ à moitié route, et les soldats *mangent* le café, ou plutôt la *soupe au café*. Je ne puis me servir d'une autre expression pour désigner ces gamelles remplies de café et de biscuit cassé, où chacun puise à tour de rôle. Tel est l'ordre habituel des marches en Afrique.

Nous cheminions donc dans la vallée du Chéliff, à travers des blés magnifiques, fumant et causant, riant et chantant, ou silencieux et pensifs, selon que l'on avait joyeuse humeur ou tristesse; mais, fort heureusement, la tristesse n'était guère notre fait. Nous étions en train de parler de tous et de tout, gloires illustres et célébrités inconnues, aventures de guerre ou d'amour, lorsqu'enfin les chevaux, et c'était justice, eurent aussi leur tour. A l'unanimité nous déclarions qu'on devait un respect profond à ces héros silencieux qui, si souvent, ont fait la gloire de ceux qui les montaient, lorsque M. de Carayon-Latour se mit à nous chanter cette complainte de soldat qui courait sur un cheval du général Changarnier, mort à la bataille. Certes, l'illustre animal n'avait rien à envier à M. de Marlborough, dont cette chanson de bivouac empruntait le refrain :

Le pauvre Max (1) est mort!
Mironton, mironton, mirontaine,
Le pauvre Max est mort,
Mort et pas enterré! (*Ter.*)

Il était v'nu d'All'magne,
Mironton, mironton, mirontaine,
Il était v'nu d'All'magne,
Pour aller en Alger. (*Ter.*)

Il s'est fait par gloriole,
Mironton, mironton, mirontaine,
Il s'est fait par gloriole
Cheval de général. (*Ter.*)

Il reçut maintes balles,
Mironton, mironton, mirontaine,
Il reçut maintes balles,
Et l' général aussi. (*Ter.*)

(1) Ce Max était un grand cheval allemand bien connu des soldats. Il avait été blessé plusieurs fois, et le général le montait, lorsque lui-même reçut une balle au bois des Oliviers près du col du Mouzaïa, en 1841.

A la fin, c'te pauv' bête,
Mironton, mironton, mirontaine,
A la fin, c'te pauv' bête
A trépassé sous lui! (*Ter.*)

Je m'arrête, et sachez-m'en un peu de gré, car la complainte a soixante-quinze couplets. Ce que nous en avons cité aura suffi pour donner une idée de ces mille chansons improvisées par nos soldats pendant les longues marches d'Afrique.

De halte en halte, la colonne était arrivée au lieu du bivouac, près du pont de pierre construit sur le Chéliff par les soins d'Omar-Pacha, et, comme toujours, la cité improvisée s'établit avec une promptitude admirable. Le général avait rapidement désigné au chef d'état-major l'emplacement des différens bataillons d'après l'ordre de marche du lendemain, puis il avait mis pied à terre, tandis que le capitaine Pourcet indiquait cet ordre aux chefs de corps. D'après les recommandations expresses du général, sans perdre de temps en manœuvres inutiles, dès qu'une compagnie était arrivée sur l'alignement, elle formait ses faisceaux et quittait ses sacs. Aussitôt chacun de courir ramasser le bois, chercher l'eau, allumer le feu, dresser les petites tentes, tous ces mille riens dont on ne comprend la valeur que lorsqu'il faut se suffire à soi-même et *débrouiller sa vie de chaque jour,* selon l'expression du soldat. Bien dormir, bien manger, ce sont en effet les deux choses importantes à la guerre; car, avec une troupe nourrie et reposée, il n'y a rien qu'on ne puisse entreprendre. Le plus grand des philosophes, Sancho Pança, a dit : « L'homme ne fait pas son ventre, mais le ventre fait l'homme. » C'était l'avis du général Changarnier. Aussi s'efforçait-il d'éviter aux soldats toute fatigue inutile, et jamais il ne quittait le bivouac que la soupe ne fût mangée.

Dans la nuit, nous eûmes une alerte; si nous étions en pays ami, nos amis n'en étaient pas moins de francs voleurs : deux chevaux furent enlevés. Selon leur coutume en pareille occasion, de hardis compagnons, nus comme vers, le corps enduit de graisse, afin de glisser dans la main de ceux qui voudraient les retenir, se coulèrent entre les tentes, rampant comme des serpens. Arrivés près de deux beaux chevaux, ils coupent les entraves, sautent sur la bête et partent à fond de train, franchissant tous les obstacles, courbés sur l'encolure, afin d'éviter les balles des sentinelles avancées. Un autre de ces voleurs, quelques heures plus tard, fut moins heureux. Le factionnaire de garde aux faisceaux remarqua sur sa droite, tout en se promenant de long en large, un buisson de palmiers nains. L'instant d'après, le buisson avait changé de place; il se trouvait à gauche. Aussitôt le factionnaire se dit : « Il y a là-dessous un méchant tour. »

Et, sans parler, bien sournoisement, tout en ayant l'air de flaner, il arme son fusil et continue sa promenade. Le buisson remuait, remuait tout doucement, gagnait peu à peu du terrain : tout à coup il se dresse, se rapproche, et un Kabyle saute sur le soldat, le poignard à la main; mais celui-ci lui envoie sa baïonnette dans le ventre. Le coup fut mortel, et le buisson vivant ne se releva plus.

Tels furent les petits événemens de la nuit. Le lendemain, à la diane, la musique du 58e jouait un gai réveil, et, après avoir toussé un peu, après avoir chassé, à l'aide d'un coup d'eau-de-vie, ce brouillard du matin que les militaires, j'en demande bien pardon, appellent du triste nom de *pituite,* chacun reprenait son rang et se mettait en marche, suivant, comme la veille, la vallée du Chéliff. Le soir, on s'arrêta à l'Oued-Rouina; à la nuit, l'ordre fut donné à la cavalerie de se tenir prête, et, vers deux heures du matin, on rompait les rangs, en silence, sans sonnerie, suivi de deux bataillons sans sac. Chaque troupe avait son guide, et, le général en tête, nous partîmes pour surprendre les Berkanis. Au jour, nous étions arrivés sur un petit plateau, entre deux collines. A nos pieds s'étendait une ravine boisée, profonde, difficile; de l'autre côté s'élevaient les cabanes des Kabyles au milieu de grands oliviers et de noyers aux larges feuilles. Leurs coups de fusil ne nous avertirent que trop du peu de succès de notre entreprise. Tous les personnages importans du village avaient pris la fuite. On mit aussitôt pied à terre par ordre du général. Les chasseurs occupèrent les deux pitons et échangèrent des coups de fusil avec l'ennemi en attendant que l'infanterie nous eût rejoints. M. de Carayon-Latour et un de nos camarades possédaient deux petites carabines qui portaient à des distances énormes : on les chargea, les paris s'engagèrent, et ce fut à qui ferait preuve d'adresse à ce nouveau tir aux pigeons; mais ici nos pigeons étaient des Kabyles, armés de longs fusils, qui nous visaient fort bien à leur tour et surent trouer nos cabans, malgré les gros arbres derrière lesquels nous nous abritions. Cela redoublait nos joies et nos rires, car, somme toute, nous leur avions déjà tué du monde, quand les chasseurs d'Orléans arrivèrent. Ils valaient mieux que nous pour cette besogne; aussi, dès les premières balles, tous les Kabyles se hâtèrent de se dérober à leurs coups. Le soir, nous étions rentrés au bivouac, et le lendemain la cavalerie retournait à Milianah, tandis que notre tête de colonne s'engageait dans la vallée de l'Oued-Rouina. Quelques heures après, les mauvais chemins de l'Ouar-Senis commençaient. Un par un, mulet par mulet, les soldats et le convoi s'avançaient dans ces étroits sentiers qui montaient constamment, s'accrochant, à travers les pins maritimes, sur le flanc des montagnes. Les mauvaises heures arrivaient aussi pour l'infanterie, car, à droite et à gauche du convoi, des bataillons étaient

chargés de le protéger, coupant le pays sans route tracée, tantôt descendant les ravines, tantôt gravissant les escarpemens, fatigues épouvantables, dont la guerre et la sûreté de tous font une nécessité.

En pays ennemi depuis deux jours, nous n'avions encore rencontré personne; c'était partout le calme du vide, le désert, lorsque tout à coup, face à nous, sur un piton qui commandait l'étroit sentier, nous vîmes cinq à six cents Arabes s'agiter et pousser de grands cris. La halte fut sonnée. Le général massa les chasseurs d'Orléans de l'avant-garde; puis, le premier en tête, il partit avec eux pour débusquer l'ennemi. Se faisant un rempart des figuiers et des arbres qui garnissaient ce piton, les chasseurs d'Orléans l'escaladèrent au pas de course malgré le feu des Kabyles, qu'ils poussèrent bientôt la baïonnette dans les reins. Bon nombre de ces gens y restèrent, les autres reçurent une chasse vigoureuse, et nous revînmes avec un troupeau trouvé dans les bois, quelques tués, quelques blessés, mais c'est la guerre! Pendant ce temps le convoi, ayant franchi le défilé après avoir passé un ravin, s'était établi près du bourg des Beni-Doubouan. Les maisons de ce bourg, construites en bois et en pisé, ressemblent beaucoup aux cabanes de nos paysans de la Picardie. Elles sont solides, défient la pluie et les orages; pourtant nos soldats en eurent bientôt raison, car ce bois sec avait moins de fumée et faisait de la meilleure soupe. Aussi, pendant deux jours, tandis que nous attendions les autres colonnes, plus d'une fut détruite, et toutes y auraient passé, si le colonel Picouleau et ses troupes eussent encore tardé.

Dans leur route plus longue et plus difficile, les deux colonnes commandées par le colonel avaient rencontré de nombreux contingens poussés au combat par les bataillons de Sidi-Embarek, et ramenaient un assez grand nombre de blessés. Le général Changarnier, pour alléger la marche, se décida à les renvoyer à Milianah, sous bonne escorte, avec le matériel inutile. Un singulier accident signala ce départ. M. Laurent, officier de chasseurs d'Orléans, amputé la veille, avait été placé sur une litière; de l'autre côté, un homme atteint d'une fièvre pernicieuse, presque mort, faisait contre-poids. Au sortir du bivouac, après avoir passé le ruisseau et gravi une partie de la montagne, le convoi suivait un chemin très étroit dominant en corniche la ravine. Tout à coup le mulet de litière bute, s'abat, et l'amputé et le fiévreux roulent avec lui. Ce fut un long cri. Chacun de se glisser jusqu'au ruisseau pour porter secours. On arrive. Le mulet, tranquillement relevé, broutait paisiblement. Pour M. Laurent, le fer de la litière l'avait heureusement préservé, et quant au fiévreux, la secousse avait été si violente qu'une réaction s'était opérée, et il dut la vie à ce qui aurait tué tout autre. Tous les trois reprirent leur marche sur Milianah, tandis que notre colonne, forte de 2,800 hommes et de 25 che-

vaux, se mettait en route dans la direction de l'ouest, où les renseignemens arabes indiquaient que les tribus s'étaient retirées.

Pendant ces marches, nous ne pouvions nous lasser d'admirer la constance du soldat d'infanterie si pesamment chargé, qui, se moquant de lui-même, s'est donné le surnom de *soldat chameau*. C'était en effet merveille de les voir s'avancer pendant de longues journées, sous un soleil ardent, à travers des pentes affreuses, toujours gais, toujours en train, se reposant, s'amusant d'un rien. Une après-midi, on arrivait au bivouac, les faisceaux étaient déjà formés, chacun à son ménage. Tout à coup une rumeur épouvantable. Tous de courir à droite, à gauche; un tumulte! le général lui-même sort de sa tente. Quel était donc ce grand événement? Un lièvre, un malheureux lièvre qui, surpris au gîte, après avoir hésité long-temps, s'était décidé à s'enfuir. Signalé, aperçu, l'un de courir après lui, l'autre de lui jeter son bâton, chacun d'attraper ce plat encore vivant; enfin un voltigeur, plus souple, plus adroit, avait lancé sa capote sur la bête, et lui-même par-dessus, en sorte que bon gré, mal gré, le pauvre lièvre kabyle fit le bonheur d'un Français ce soir-là.

C'est à l'arrivée au bivouac que brille de tout son éclat l'industrie de nos soldats. Arrêtez-vous près d'une petite tente, et voyez le chef d'escouade; on lui apporte alors crabes, tortues, serpens d'eau, toutes ces bêtes qui n'ont pas de nom, mais un goût, et que l'expérience apprend à manger sans crainte. Ou bien encore ils s'en viennent, leur gamelle pleine de sang de bœuf. Bouilli au feu à trois reprises différentes et refroidi ensuite, le sang de bœuf finit par former une espèce de fromage noir. Étendu sur le biscuit, avec quelques grains de gros sel, cela fait une nourriture passable, précieuse ressource pour les estomacs affamés. Les bœufs et les moutons ennemis valent pourtant mieux; aussi tous nos soldats avaient-ils grande hâte de joindre les Kabyles, de leur faire des prises, et les nombreuses traces que nous rencontrions dans la direction de l'ouest donnaient bon espoir. Tous les renseignemens arabes s'accordaient en effet pour signaler la présence des populations du côté de l'Ouar-Senis même. Les renseignemens étaient exacts; le 18 mai au matin, un moment après avoir traversé l'Oued-Foddha et nous être engagés dans un défilé, nous aperçûmes quelques cavaliers arabes, et, en débouchant sur ce large plateau d'où se dresse la crête rocheuse, nous vîmes l'ennemi.

Nous arrivions de l'est, parallèlement au côté sud de la crête. Devant nous s'étendait un vaste plateau couvert d'arbres, de verdure, de vignes, de maisons et de jardins. A l'ouest, le plateau se terminait par une haute montagne en pain de sucre, séparée de la crête rocheuse par un col servant de chemin. Ce plateau s'arrêtait brusquement vers le sud, à une ravine où coulait une rivière. La crête pouvait avoir

quinze cents mètres de long; des roches dentelées la surmontaient, et ses murailles se dressaient à pic, au-dessus des dernières pentes, sur une assez grande hauteur. La montagne entière dominait le plateau d'environ six cents pieds. Des pins et d'autres arbres couraient le long des pentes abruptes et s'arrêtaient à la roche verticale, s'élevant plus haut à deux endroits opposés, ce qui semblait indiquer deux passages par où l'on pouvait atteindre les sommets. Du reste, rien de plus charmant que ce plateau, véritable oasis, qui, sur deux côtés, se détachait dans toute sa fraîcheur d'un rempart de montagnes grises, tandis que vers la gauche le regard se perdait dans une ligne de mamelons sans fin et dans les horizons bleuâtres de Thiaret. En arrivant, nous vîmes les cavaliers de Sidi-Embarek s'éloigner vers le sud et de nombreux Kabyles s'enfuir le long des pentes boisées; mais du sommet même du rocher nous venait un bruit confus, une agitation sourde; par momens, de longs cris. De temps à autre, des Kabyles se montraient, et, chose singulière, des silhouettes de cavaliers, suspendues à des hauteurs en apparence inaccessibles, se dessinaient sur l'azur du ciel.

Les vingt-cinq chevaux, notre seule cavalerie, furent immédiatement lancés dans la direction du col, et les chasseurs d'Orléans, d'avant-garde ce jour-là, jetant leur sac, coururent appuyer le petit peloton de cavaliers. Deux autres compagnies balayaient les pentes à la baïonnette, pendant que le reste de la colonne s'établissait au bivouac dans les jardins. L'attaque se régularisa aussitôt. Le lieutenant-colonel Forey, du 58e de ligne, avec le 6e bataillon de chasseurs et quelques compagnies de son régiment, devait tenter l'escalade à la pointe est, où un chemin semblait praticable. Deux bataillons du 58e et le colonel d'Illens allaient monter à l'assaut en s'aidant d'une ravine qui se trouve aux deux tiers de la crête. Il était une heure environ; un beau soleil faisait briller les armes, étinceler le rocher. Les soldats, heureux de se battre, allaient rapidement joindre leurs postes, sans s'inquiéter des longs cris et des menaces des Arabes, qui descendaient jusqu'à nous. Prêt à monter à cheval, pour se porter où sa présence serait nécessaire, le général se tenait au centre sous de grands arbres, donnant ses ordres avec sa précision et sa netteté habituelles. Nous étions auprès de lui, contemplant ce panorama magnifique, quand sur la droite des coups de fusil se firent entendre, se mêlant au son entraînant de la charge. Ce bruit de tambour ainsi battu répand dans les ames une puissance nouvelle, une ardeur inconnue. En ce moment, le général donnait ses dernières instructions au colonel d'Illens, qui allait tenter l'escalade. Quelques secondes après, la compagnie de chasseurs que nous avions vue tenir le bois de pins, échangeant des coups de fusil avec les Kabyles et se garant de son mieux des quartiers de roche que l'on roulait sur elle, passa pour rejoindre

son bataillon, le capitaine Soumain en tête, tout meurtri encore de la chute d'un bœuf que les défenseurs de la montagne avaient jeté sur lui, dans un moment critique, à défaut de roche. La fusillade devenait plus vive à l'est, la charge battait toujours, et le général se disposait à s'y rendre, lorsque les soldats de garde aux avant-postes lui amenèrent un cavalier nègre, l'un des réguliers de Sidi-Embarek, qui nous apportait la nouvelle de la prise de la smala par M. le duc d'Aumale. Il y avait deux heures à peine que Sidi-Embarek avait appris la perte de ses biens, de sa famille entière. Aussitôt le cavalier, montant à cheval, s'était hâté de profiter de cette heureuse circonstance pour se faire bien accueillir de nous. On n'avait encore aucun détail, mais, d'après le récit de cet homme, nous pouvions juger de la hardiesse du coup de main et de la décision qu'avait dû montrer le jeune général. La nouvelle se répandit aussitôt, redoublant l'ardeur des soldats, qui, eux aussi, voulaient mener à bonne fin l'entreprise commencée.

A ce moment, nous nous étions rendus à la pointe est, près des chasseurs d'Orléans. Arrivé au pied du rocher avec une partie du bataillon (le reste avait d'abord été envoyé à cette ravine où le colonel d'Illens et le 58e venaient de le remplacer), le lieutenant-colonel Forey, ancien commandant des chasseurs, fit mettre la carabine en bandoulière. « Il s'agit d'escalader, leur dit-il, et vivement; rappelez-vous que vous êtes chasseurs d'Orléans. » Aussitôt la charge sonna, et, malgré le terrain, malgré les ronces, malgré le rocher, ils s'élancèrent comme des singes, sautant, franchissant les obstacles, méprisant les balles qui leur tombaient d'aplomb, se garant des roches énormes que les Kabyles roulaient sur eux. Ils arrivèrent ainsi, s'aidant des pieds et des mains, jusqu'à un escarpement que, malgré tous leurs efforts, ils ne purent dépasser. Alors, accroupis dans les rochers, leurs balles tuaient sur la crête tous les Kabyles qui osaient se montrer. De temps à autre, ils tentaient encore de nouveaux efforts, et plus d'une main fut broyée par les pierres roulées. C'était un spectacle singulier, une scène du moyen-âge; on eût dit l'assaut d'une de ces antiques forteresses bâties au bord des précipices.

A son arrivée, le général fit sonner la retraite; il ne voulait pas sacrifier inutilement le sang de ces braves gens, et il ordonna au bataillon, renforcé par d'autres troupes, de garder tous les passages et de bivouaquer de ce côté du rocher. Un prisonnier kabyle indiquait deux étroits sentiers par lesquels les populations avaient atteint ces sommets qu'elles regardaient comme inexpugnables, et ces chemins étaient tellement affreux, que chevaux et gros bétail avaient dû être hissés avec des cordes; mais le Kabyle ajoutait que l'eau manquait : dès-lors tous ces gens étaient à nous avant trois jours. L'ordre du blocus fut donné, et cette forteresse naturelle fut entourée d'un réseau de postes.

Le 58e, qui avait tenté l'escalade d'un autre côté, avait d'abord été

plus heureux. Un instant, les soldats se voyaient aux sommets du rocher; déjà leur joie était grande : ils croyaient tenir ces Kabyles insolens, les balayer devant eux, les précipiter dans l'abîme. Arrêtés par une ravine de roche, ils avaient dû se contenter de garder les passages. Leurs pertes étaient peu nombreuses, mais le colonel d'Illens était au nombre des tués. Une balle l'avait percé de part en part le premier en tête de sa troupe, et l'on venait de rapporter son cadavre au camp.

La colonne se trouvait donc divisée en deux corps : l'un gardait les pentes nord, l'autre les pentes sud et est; la réserve et le convoi restaient établis au milieu des jardins, où les grenadiers, enlaçant leurs fleurs rouges aux grandes vignes qui couraient d'arbre en arbre, nous donnaient la fraîcheur et l'abri. Le soir, tous ces feux de bivouac, comme autant d'étoiles, étincelaient le long des pentes de la montagne; une flamme énorme, sans doute quelque signal, brillait à l'extrémité est du rocher; au-dessus de nos têtes s'étendait la voûte limpide du ciel où plongeait le regard. Un bûcher d'oliviers nous prêtait sa douce chaleur, et la soirée se passait à fumer, à causer, en attendant le sommeil, quand tout à coup Carayon-Latour, une des meilleures trompes de France, se mit à sonner l'hallali, puis tous les airs de chasse que répétait au loin un écho magnifique. Nous écoutions silencieux, sans pouvoir nous lasser, ces beaux sons qui se prolongeaient de montagnes en montagnes. Il fallut pourtant se préparer par le repos aux fatigues du lendemain.

Le 19, le blocus continua; chacun veillait à son poste. Dans la nuit, nous remplîmes un triste devoir; le colonel d'Illens fut enterré dans l'intérieur d'une maison arabe. Lorsque la fosse profonde eut été comblée, on mit le feu à la maison, afin de dérober son corps aux profanations des Kabyles. Plus tard, nous apprîmes que cette ruse pieuse avait réussi.

La soif devenait grande cependant sur la montagne, et, aux beuglemens des troupeaux, nous jugions bien que ce n'était plus l'affaire que de quelques heures. Le 28, en effet, vers midi, les chefs imploraient l'*aman* et se remettaient entre les mains du général. Tandis que les parlementaires étaient à notre camp, les troupeaux, poussés par la soif, se précipitèrent comme une avalanche, roulant à travers les étroits sentiers, courant, comme des furieux, jusqu'à la rivière. D'un rocher aride, d'une crête dénudée, sortaient, comme un torrent, des populations entières. C'étaient des cris, une poussière, un tumulte! moutons, chèvres, bœufs, se mêlaient aux femmes et aux enfans qui, poussés aussi par la soif, couraient vers l'eau, comme leur bétail; les enfans, plus avides, se jetaient sur les petits tonnelets que les soldats portent à leur ceinture. Ceux-ci, toujours humains, les laissèrent faire. Quant aux hommes, la mine farouche, le regard toujours fier, ils souffraient en

silence, avec calme, et menaçaient encore. Cela n'importait guère à nos soldats; ils s'inquiétaient peu de la politique, et, pourvu que le troupeau eût été ramassé, ils étaient satisfaits; le soir donc, on fêtait la victoire par de nombreux festins, dont les quartiers d'agneaux, les plats de cervelles et les rôtis de moutons kabyles faisaient tous les honneurs.

Les tribus étaient désarmées, les chefs retenus en otage, et cet heureux succès nous avait rendus maîtres, en un seul coup de filet, de toutes les populations du sud de l'Ouar-Senis. Restait à recevoir la soumission des tribus du nord, mais il fallait auparavant nous débarrasser de notre troupeau et de nos prisonniers. Le 24 donc, nous prenions, avec nos dix mille têtes de bétail, la route de Teniet-el-Had, nouveau poste établi sur la ligne de partage des eaux à trois lieues des plateaux du Serrssous. Deux jours après, nous traversions le magnifique bois de cèdres d'où l'on aperçoit Teniet-el-Had. La variété des points de vue et des accidens du terrain, son étendue de près de cinq lieues, la grosseur majestueuse des arbres, font de cette forêt un des endroits les plus curieux de l'Afrique; pourtant il n'est pas prudent de s'y aventurer seul, car l'on trouve partout les larges traces en forme de grenade qui signalent la présence des lions. Le colonel Korte du 1er chasseurs d'Afrique, commandant supérieur de Teniet-el-Had, était venu au-devant du général, monté sur un magnifique cheval blanc. Il le maniait avec la grace d'un cavalier formé aux traditions de l'ancienne équitation française. Qui se serait attendu à rencontrer dans ces solitudes, au milieu de ces Arabes indomptés, un représentant de *la petite écurie* de Versailles, sans rivale dans le monde? Mais le colonel ne se contentait pas d'être un des meilleurs cavaliers de l'armée, tous estimaient son courage, et du point où nous étions nous voyions Aïn-Tesemsil, le plateau du Serrssous, où le général Changarnier avait ordonné une razzia que le colonel Korte exécuta avec autant de bonheur que d'audace. Le 1er juillet 1842, au moment où la colonne du général Changarnier s'établissait au bivouac, ses coureurs lui annoncèrent que, du haut des mamelons, on voyait une foule immense d'Arabes émigrans qui s'enfuyaient vers le sud. Le général alla la reconnaître, et, au retour, lança sur ces populations le colonel Korte et les deux cent vingt chasseurs, sa seule cavalerie. Les zouaves le soutenaient en cas de revers. Cavaliers, chameaux, femmes, enfans, troupeaux, c'était une multitude couvrant près de trois lieues de pays, protégée par plus de quinze cents cavaliers. La moindre hésitation eût perdu le colonel Korte; aussi, comptant sur l'effroi que les chasseurs à cheval ont toujours inspiré aux Arabes, il se jeta hardiment à travers les émigrans, coupant un grand carré qu'il rabattit sur la colonne. Les coups de fusil furent nombreux, bien des nôtres y restèrent; mais enfin, se faisant un rempart des chameaux porteurs de palanquins destinés, selon

l'usage du sud, aux femmes et aux enfans de grandes familles, les chasseurs ramenèrent au camp deux mille chameaux, quatre-vingt mille têtes de bétail, un butin immense et un grand nombre de prisonniers.

Pendant que l'on nous racontait cette razzia ou plutôt ce coup de main renommé à juste titre dans la province d'Alger, nous étions arrivés au nouveau poste. Teniet-el-Had (col du Dimanche), ainsi nommé d'un marché arabe qui s'y tient ce jour-là, était occupé depuis le mois de mai seulement par nos troupes. Aucun bâtiment n'avait encore été construit, et un simple fossé en terre protégeait les soldats, campés sous les grandes tentes de l'administration militaire; mais l'air était sain, le moral excellent : aussi y avait-il peu de malades aux ambulances. Par les soins du général, qui l'avant-veille avait envoyé un courrier porteur de cet ordre, notre colonne trouva en arrivant du pain frais cuit dans des fours en terre et en branchages construits en quelques heures. On ne s'arrêta que le temps nécessaire pour prendre les vivres, compléter les cartouches et verser le troupeau de prise à l'administration (1). Le général avait hâte de regagner les montagnes. Le 25 donc, toutes ces opérations étant terminées, nous reprîmes la route de l'Ouar-Senis; mais la leçon donnée à une partie des tribus avait profité aux autres, car un grand nombre vinrent se soumettre, et nous aurions reçu toutes les soumissions, si le manque de vivres ne nous avait pas forcés, le 7 juin, de retourner à Milianah. Ce ne fut qu'une halte de quelques jours; le 15, deux colonnes repartaient pour achever l'œuvre commencée.

II.

Les soumissions arrivaient de toutes parts. Le général Changarnier parcourait maintenant en ami, accompagné des chefs des tribus, ces terrains où, il y avait un an à peine, il fallait toute son habileté courageuse et le dévouement de ses soldats pour échapper au plus grand péril qu'une colonne ait jamais couru en Afrique, lorsque toutes ces populations se ruaient sur un millier d'hommes dans les gorges affreuses de l'Oued-Foddha. Le hasard nous amenait sur le théâtre de la terrible lutte avec une partie des troupes qui avaient combattu dans ces deux journées, et nous donnons ici, au lieu du récit monotone de

(1) L'opération assez amusante du comptage se passe de la sorte : deux rangs de soldats sont placés, formant les deux côtés d'un triangle. Au sommet, les deux derniers hommes tiennent une baguette de fusil, et les moutons, poussés dans cette gorge, une fois arrivés à l'extrémité, sont bien forcés de faire la cabriole. A chaque *saut de mouton*, un homme les compte, et l'on arrive ainsi à savoir facilement le nombre de moutons livrés.

notre marche pacifique, les souvenirs du combat de l'Oued-Foddha recueillis sur les lieux mêmes.

A quatre journées de Milianah, au milieu de la vallée du Chéliff, de vieilles murailles romaines se tiennent debout, rendant encore témoignage de la puissance des anciens dominateurs du pays. Au pied de ces murailles, non loin des grands chaumes et des herbes desséchées, des jardins délicieux, des arbres fruitiers, des orangers, des grenadiers, de belles sources limpides, vous invitent à la halte, et de longues vignes, s'enlaçant de branche en branche, courent et forment des tonnelles de verdure, abris pleins de fraîcheur pour le voyageur fatigué. C'est en ce lieu que la colonne du général Changarnier, forte de 1,200 hommes d'infanterie, de 300 chevaux réguliers et de 400 cavaliers arabes, se reposait de ses nombreuses courses sous un soleil ardent, au mois de septembre 1842, tout en protégeant de sa présence les tribus nouvellement soumises, et en donnant l'*aman* à celles qui venaient en grand nombre le demander. L'on était depuis quelque temps à *El-Arour* (1), lorsqu'une lettre de notre agha du sud arriva au camp. Menacé par Abd-el-Kader, Ahmeur-ben-Ferrah demandait secours au général Changarnier, le suppliant d'arriver en toute hâte, s'il ne voulait apprendre bientôt la ruine et le massacre des tribus auxquelles la France devait sa protection. Venir à son aide au plus tôt était de la dernière importance; mais, si l'on passait par Milianah, la route s'allongeait de quatre jours; par la montagne, au contraire, en deux marches l'on pouvait être à portée de lui prêter appui. Les dispositions des tribus semblaient pacifiques. Les chefs arabes assuraient que l'on ne recevrait point un seul coup de fusil. Ils parlaient bien d'un défilé très difficile, mais on disait qu'il n'avait pas plus de deux heures de marche. D'ailleurs, il n'offrait de dangers qu'en cas d'hostilités de la part des tribus riveraines, dont, la veille encore, les chefs étaient au camp avec des paroles amies. Enfin le général avait sous ses ordres des zouaves, des chasseurs d'Orléans et des chasseurs d'Afrique, commandés par le colonel Cavaignac, le commandant Forey et le colonel Morris. Avec de si vaillantes troupes et de pareils lieutenans, il n'y avait nul péril à redouter; aussi sa décision fut bientôt prise : l'on passerait par la montagne.

La veille du départ, nos malades furent envoyés à Milianah sous escorte, et les tombes romaines reçurent ceux qui avaient succombé. Un zouave fut déposé dans un sépulcre chrétien, et la croix trouvée en fouillant la terre fut placée, au milieu du respect de tous, sur la pierre du soldat mort à la fatigue; en ce pays ami, l'on n'avait à craindre aucune profanation. Le lendemain 17, la petite colonne se mettait en

(1) Nom de ces jardins.

mouvement, marchait le 18, recevant les soumissions de plusieurs tribus, et le 19 au matin, vers les neuf heures et demie, elle s'arrêtait à la grande halte, sur la rivière de l'Oued-Foddha.

La cavalerie profita de la halte pour s'en aller au fourrage sous l'escorte de deux sections d'infanterie ayant l'ordre formel de ne point tirer. Tout à coup la colonne entendit une fusillade très nourrie, et M. le capitaine Pourcet, envoyé tout de suite par le général, vit les soldats, fidèles à la consigne, recevant le feu, s'abritant de leur mieux, et ne répondant que lorsque les Kabyles venaient les saisir par leurs buffleteries. De l'endroit où la masse des troupes s'était arrêtée, l'on n'apercevait pas en effet une petite vallée qui séparait les fourrageurs d'une autre colline. Dans ce vallon, sur cette colline, des nuées de Kabyles blancs comme des vautours s'agitaient, excités par les officiers réguliers aux vêtemens rouges, courant de groupe en groupe. Ils criaient, ils hurlaient, ils devenaient furieux, s'enivrant par avance pour le combat. Il y avait loin de cette attitude belliqueuse aux pacifiques dispositions promises par les chefs arabes; mais reculer était impossible, il fallait marcher en avant. Se retirer en ce moment devant ces populations, c'était, par une preuve de faiblesse, consolider la révolte. Dans la retraite, on aurait de nombreux blessés, sans profits, sans avantages. En continuant la route, au contraire, le sang de nos soldats ne serait pas versé en vain. Aussi, dès que l'on eut rendu compte au général de l'attitude et des dispositions des Kabyles, l'ordre de départ fut donné immédiatement, et la tête de colonne ne tarda pas à s'engager dans la gorge affreuse de l'Oued-Foddha.

En ce moment, des cavaliers arabes embusqués dans un affluent de la rivière s'élancèrent sur une compagnie du 26e; mais M. le capitaine Lacoste les reçut vigoureusement, et, dans ce terrain découvert, les petits fantassins battirent en retraite comme à la manœuvre sans se décontenancer, ne tirant leurs coups de fusil qu'à bout portant. Pendant ce temps, sur la droite (la rive gauche de la rivière, car on marchait au sud, tandis que l'Oued-Foddha coule au nord), la compagnie de chasseurs d'Orléans du capitaine Ribains, envoyée pour appuyer le fourrage, se repliait en bon ordre sur la colonne; de broussaille en broussaille, de buisson en buisson, d'arbre en arbre, chaque homme se coulait derrière ces abris pour choisir bonne position, bonne embuscade, et souvent le même obstacle cachait du côté opposé un Kabyle et un chasseur cherchant la belle pour se tuer. Arrivés au dernier plateau, le clairon sonna le pas gymnastique; aussitôt tous, se laissant rouler le long des pentes, rejoignirent rapidement l'arrière-garde, qui, elle aussi, à son tour, allait s'engager dans la gorge. Le véritable combat commençait, les Kabyles criaient déjà du haut des crêtes : « Vous êtes entrés au tombeau, vous n'en sortirez pas; » mais ils comptaient

sans nos soldats, sans le chef qui les commandait. Calme, impassible, le général Changarnier était à l'arrière-garde, enveloppé de son petit caban en laine blanche (1), point de mire de toutes les balles, donnant ses ordres avec un sang-froid, une netteté qui rassuraient les troupes et redoublaient leur ardeur.

Pour bien comprendre cette lutte terrible, il faut se rendre un compte exact du terrain. Cent pieds de large pour se battre, une terre de sable sillonnée par le lit du torrent, à droite et à gauche des escarpemens à pic, grisâtres et schisteux, garnis de pins maritimes; les pitons des montagnes se dressant comme des obélisques d'où plongeaient les balles : tel est le théâtre du combat. Que l'on se figure cette ravine, ces rochers, ces montagnes, couverts d'une multitude s'excitant de ses cris, s'enivrant de la poudre, ne connaissant plus le danger et se ruant sur une poignée d'hommes qui opposait le sang-froid de l'énergie et l'action toujours régulière de la discipline à cette fureur désordonnée. C'est que nos soldats ne cessèrent pas un moment d'être dignement commandés. Les officiers donnaient l'exemple; le chef n'avait pas hésité une seconde, et il avait pris sur-le-champ son parti et entraîné ses troupes par sa décision. Le général voulait franchir le défilé, marcher vite en essayant de dépasser ces pitons séparés par des ravines inextricables, avant que la masse des Kabyles eût pu se porter de l'un à l'autre; aussi n'occupait-on que les positions d'une absolue nécessité pour la sûreté de la colonne, et l'arrière-garde, si elle était serrée de trop près, se dégageait par des charges vigoureuses à la baïonnette.

Heureusement les tribus de l'est ne prenaient point part à la lutte, et l'on n'eut d'abord à se défendre que sur la droite. Toutefois la colonne n'avançait qu'avec peine, quand on arriva à l'un de ces passages qu'il était nécessaire d'occuper. Des escarpemens rocheux surplombaient le lit de la rivière en avant d'un marabout entouré de lentisques; la compagnie de carabiniers des chasseurs d'Orléans fut chargée d'enlever ces rochers; pleins d'ardeur, ils s'élancèrent, mais les pentes étaient affreuses, et huit jours de vivres sont une rude charge. Aussi M. Ricot, leur lieutenant, qui s'était jeté en avant sans s'inquiéter s'il était suivi, arriva le premier sur le haut du plateau. Deux balles le frappent à la poitrine; le lieutenant Martin et deux carabiniers se précipitent pour le dégager, ils tombent morts; M. Rouffiat, le dernier officier qui reste, se jette en avant pour leur porter secours; une blessure affreuse l'arrête; la compagnie n'a plus d'officiers, plus de sergent-major; une avalanche de balles s'abattait sur elle, sans guide, sans chef; les carabiniers furent ramenés, emportant avec peine M. Martin, qui vivait en-

(1) En Afrique, pendant la chaleur, on porte souvent ces petits cabans, afin de se préserver de l'ardeur du soleil.

core. Pour les autres, ils sont déchirés à la vue de la colonne, au milieu des cris féroces des Kabyles.

Le général commanda aussitôt la halte : les zouaves et trois compagnies de chasseurs d'Orléans iront charger cette position, tandis que la cavalerie refoulera l'ennemi dans le lit de la rivière. La charge fut sonnée en tête avec le colonel Cavaignac et le commandant Forey; le général s'élança, gravit les flancs escarpés, entraînant les soldats dans une ardeur commune; la rage était au comble, la lutte effrayante; en arrivant, M. Laplanche, officier d'état-major attaché aux zouaves, reçut une balle mortelle, le commandant Garderins eut son cheval tué, le capitaine Pourcet son épaulette arrachée, et le général lui-même ne dut la vie qu'à l'adresse du clairon Brunet, qui étendit raide mort un Kabyle au moment où celui-ci allait le tirer à bout portant. A la fin, nous étions maîtres de la position. Dans la rivière, la charge de la cavalerie avait eu aussi un plein succès : de nombreux cadavres étaient restés, jusqu'à des femmes qui se précipitaient sur nos soldats, mêlées aux Kabyles, se battant comme des hommes, le plus souvent coupant les têtes des morts, afin d'en faire de sanglans trophées.

Ces deux vigoureuses offensives donnèrent un peu de repos; bientôt pourtant le combat reprit avec une ardeur nouvelle; les officiers, les premiers au danger, étaient aussi les premiers frappés. Cinq officiers de zouaves, trois officiers de chasseurs d'Orléans, avaient déjà succombé, et l'on n'était qu'au milieu du jour. Le colonel Cavaignac, avec ses zouaves, s'acharnait à venger ses officiers; ce n'était plus du courage, mais de la furie; chaque homme en valait vingt, se multipliant pour faire face à tous les périls. Quant au général, les balles et le danger semblaient augmenter encore son audacieux sang-froid; son œil rayonnait, et partout sur son passage il répandait une énergie nouvelle. La colonne avançait toujours au milieu du fracas de la poudre, que les échos de ces montagnes répétaient comme le roulement d'un orage; la cavalerie marchait en tête, ayant ordre de ne s'arrêter que vers la nuit au premier terrain favorable.

Les troupes avaient atteint un endroit de la rivière où les deux berges, se rapprochant encore davantage, formaient un nouvel étranglement; les Kabyles de la rive gauche occupaient alors aussi la rive droite, et les capitaines Magagnoz des zouaves et Castagny des chasseurs d'Orléans furent chargés de les débusquer, tandis que le capitaine Ribains, du même corps, eut l'ordre d'occuper la position de droite. C'était une cascade verticale de roches et de terrains schisteux, couverts de pins et de broussailles; un ruisseau traversait ces terres qu'il détrempait, et se jetait ensuite dans la rivière. Le capitaine délogea les Arabes, occupa la position, assurant ainsi le libre passage de la colonne; mais, lorsqu'il fallut rejoindre, les Kabyles se ruèrent sur la petite

troupe : quelques hommes, les premiers, essayèrent de descendre en ligne droite; le pied leur manqua sur ces terrains rendus glissans par l'eau, et neuf d'entre eux furent précipités d'une hauteur de quatre-vingts pieds. Ils roulèrent de rocher en rocher, d'escarpement en escarpement, bondissant sur les arêtes, cherchant, mais en vain, à se raccrocher aux broussailles, et tombèrent enfin dans le lit de la rivière; le reste de la compagnie s'était sur-le-champ jeté à droite vers une ravine, se laissant couler d'arbre en arbre pour rejoindre la colonne. Un de ces chasseurs, Calmette, fut séparé de ses compagnons, entouré de Kabyles, poussé sur le bord du précipice; d'un coup de carabine, il en abat un, sa baïonnette en tue deux autres, mais enfin il va tomber : alors, s'accrochant à deux Kabyles, il cherche encore en les entraînant à venger sa mort. La roche était à pic, ils tombèrent de ces hauteurs, et, par un bonheur inoui, le Kabyle que le chasseur tenait étroitement serré se trouva dessous lorsqu'il toucha la terre, et par sa mort lui sauva la vie. Pour le capitaine Ribains, il descendait le dernier de tous, semblant défier les balles ennemies, quand trois Kabyles s'élancèrent sur lui, et, le tirant à bout portant, lui fracassèrent l'épaule; ses hommes, heureusement, purent le dégager. Tous se le rappellent encore, lorsqu'il passa devant le général, qui le félicitait de sa glorieuse conduite; son énergique figure respirait le légitime orgueil du devoir accompli, on sentait en lui la juste fierté d'un noble sang noblement répandu.

La lutte alors sembla redoubler d'acharnement : la rivière s'élargissait un peu, et un escadron de cavalerie fut mandé à l'arrière-garde. Il n'y avait pas d'artillerie : les chasseurs d'Afrique la remplacèrent; le général les lançait comme des boulets pour écarter ces furieux et permettre d'enlever les blessés. Bientôt mis hors de service, cet escadron fut remplacé par la division du capitaine Bérard; on les lança encore, et, en dix minutes, un peloton entier, à l'exception d'un seul homme, eut tout son monde hors de combat. MM. Sébastiani, Corréard, Paër, Fraiche, des zouaves, furent blessés ou tués à peu de distance. La troupe tenait bon pourtant. Comment, d'ailleurs, aurait-elle pu faiblir, commandée par de tels officiers, lorsqu'elle voyait le capitaine Corréard, une balle dans le bras, menant encore ses hommes au feu, et M. Paër, le cou traversé, ne pouvant plus parler, mais frappant toujours? Les heures cependant s'écoulaient, la nuit n'était pas loin, et la tête de colonne, ayant atteint un endroit où le lit de la rivière formait un emplacement circulaire, s'était arrêtée pour le bivouac. Toutes les dispositions de sûreté furent prises immédiatement, puis l'on déposa les blessés dans les tentes de l'ambulance, que l'on avait dressées non loin de la tente du général.

Le général, en mettant pied à terre, donna sur-le-champ ses ordres.

Les blessés eurent ses premiers soins; les munitions, l'aliment du combat, l'occupèrent ensuite. Les chefs arabes durent céder une partie de leurs mulets pour les transports du lendemain, et les cartouches de la cavalerie, du train des équipages, furent distribuées aux soldats. Le 6e bataillon de chasseurs enfin reçut l'ordre de partir en silence, sans sonnerie, vers deux heures, au milieu de la nuit, pour occuper les différens pitons, le long de la rivière, qui servaient encore de route à la colonne. Puis, ces dispositions arrêtées, chacun alla prendre un repos nécessaire. Dans le bivouac, nulle tristesse, nulle inquiétude, tous étaient fiers de cette journée, et le soir, au coin du feu, les causeries durèrent long-temps, car l'excitation de la poudre n'était pas encore tombée. Chacun racontait ses prouesses, chacun donnait un souvenir aux morts et gardait une espérance pour le lendemain. Les cavaliers arabes étaient loin d'une si courageuse insouciance. Tristement accroupis près de leurs chevaux qui restaient sellés, enveloppés dans leurs burnous, ils passèrent la nuit en silence, sans feu, consternés. Non loin de là, l'ambulance offrait un affreux spectacle : on n'entendait que des gémissemens et des cris, tant ces blessures, reçues à bout portant, étaient horribles. Les plus grièvement blessés furent placés sous les tentes, les autres étendus aux environs, sur des couvertures. Nos trois uniques chirurgiens venaient tour à tour les panser, coupant, hachant ces chairs meurtries. Dans la nuit, huit amputations furent faites, et, à l'heure du silence, quand les feux étaient partout éteints, on voyait encore les pâles lumières de l'ambulance qui brûlaient près de nos mutilés. C'était à qui adoucirait leurs souffrances; les officiers étaient tous venus serrer la main d'un ami, et encourager de leurs affectueuses paroles ceux qui étaient tombés, le matin, sous leurs ordres. Parmi les blessés du 4e chasseurs d'Afrique se trouvait un soldat nommé Cayeux. Se sentant mourir, il fit appeler son capitaine. Après lui avoir donné une dernière commission pour sa mère : « Remerciez aussi, lui dit le soldat, le colonel Tartas; c'est un brave homme, il a toujours aimé ceux qu'il commandait; dites-lui qu'en mourant un de ses soldats le remercie. » Touchant et beau souvenir pour le chef comme pour le soldat! Dans cette même nuit, le docteur Laqueille, chef de l'ambulance, travaillait pendant quarante-cinq minutes l'épaule du capitaine Ribains, lui sauvant le bras, grace à son habileté. Durant toute cette longue opération, le capitaine Ribains, assis sur une caisse à biscuits, au milieu des morts et des mourans, se montrait aussi ferme envers la douleur qu'il avait été courageux dans le combat. Nulle plainte : de temps à autre, seulement, il ne pouvait s'empêcher de se tourner vers le docteur, lui disant : « Vraiment, docteur, vous me faites mal. » Ainsi chacun, chefs et soldats, faisait son devoir jusqu'au bout, et même un peu au-delà du devoir.

On manquait de litières pour transporter nos amputés; des arbres furent abattus, des litières construites à la hâte. Une heure avant le jour, tous les morts furent réunis; un détachement du génie, détournant le cours de la rivière, creusa un trou profond où l'on enterra ceux qui avaient succombé, puis l'eau fut rendue à sa direction naturelle; l'on espérait ainsi dérober les cadavres aux profanations des Kabyles.

Au loin, dans la montagne, on entendait du bruit et du mouvement; mais tout autour du bivouac c'était un silence et une nuit profonde. Nul feu, rien qui trahît nos grand'gardes; elles avaient pourtant l'œil au guet, et plusieurs engagemens à la baïonnette eurent lieu, car, fidèles aux consignes données, elles ne tirèrent pas un seul coup de fusil. A deux heures, le bataillon du commandant Forey exécutait les ordres du général; au jour, la diane était battue, et la colonne se mettait en mouvement au milieu des cris des Kabyles s'appelant les uns les autres, comme pour se convier au massacre des Français. Mais jugez de leur étonnement, lorsqu'ils virent que toutes les positions étaient occupées, et que déjà la colonne s'avançait sans qu'ils pussent l'entamer! Il y eut là plusieurs vigoureux retours offensifs, où les zouaves soutinrent dignement leur glorieuse réputation. Après un de ces retours, à la grande joie de tous, on traversa des vignes magnifiques, et chacun de se désaltérer avec ces beaux raisins. Le général lui-même, à qui les soldats s'étaient hâtés d'offrir les prémices de ces vendanges, fit comme tout le monde. En ce moment, le colonel Cavaignac passait auprès de lui : « Tenez, mon cher colonel, lui dit-il en lui tendant une magnifique grappe de raisin, vous devez avoir besoin de vous rafraîchir après de si glorieuses fatigues. » Et tous deux se mirent à causer, au milieu des balles qui tombaient de toutes parts. L'on vint alors appeler le colonel Cavaignac; un de ses officiers, le capitaine Magagnoz, frappé d'un coup de feu à quelques pas de là, le faisait demander : c'était pour lui recommander sa sœur et sa mère et lui remettre sa croix d'officier de la Légion-d'Honneur, mêlant ainsi un souvenir d'honneur militaire aux dernières tendresses de son cœur.

La porte de cette gorge fatale fut enfin franchie, le terrain s'élargit tout à coup, et les montagnes qui entouraient la colonne semblaient à tous une plaine unie, comparée aux escarpemens qu'on venait de traverser. Les Kabyles suivaient encore; mais une brillante charge de toute la cavalerie mit fin à cette lutte acharnée, qui durait depuis deux jours. Le soir, on était tranquillement établi au Souk-el-Sebt (marché du samedi) des Béni-Chaïb. Les morts de la journée furent enterrés, et un sépulcre romain, caché sous les lauriers-roses, servit de tombeau à M. de Nantes, officier de chasseurs d'Afrique, dont le corps était rapporté depuis la veille, entouré d'une bâche, lié sur son cheval. La pierre romaine ne put le préserver des mutilations. Quelques mois

plus tard, en passant sur le même terrain, on trouva sa tombe profanée.

Le 21, le général Changarnier ordonna un séjour; le soin des blessés lui faisait un devoir d'accorder aux troupes quelque repos. D'ailleurs, après ces deux jours de combats acharnés, avec cette petite colonne à soixante lieues de Milianah, entouré d'ennemis, il méditait un de ces coups hardis qui devaient frapper de terreur les populations et assurer le succès de sa course. Pendant la nuit, un bataillon d'infanterie, composé de chasseurs d'Orléans, de zouaves et du 26e de ligne, partit, sous les ordres du commandant Forey, avec la mission d'appuyer la cavalerie, qui s'en allait tenter une razzia. Averti par ses espions, le général avait appris le lieu où tous les troupeaux et les femmes de ceux qui avaient combattu contre nous étaient rassemblés. Ses ordres furent donnés sur-le-champ; le succès justifia son heureuse audace : huit cents prisonniers et douze mille têtes de bétail ramenés au camp y répandirent l'abondance et la joie.

Cette lutte était terminée; la petite troupe française avait brisé tous les obstacles, et, se faisant jour à travers ces ravins de la mort comme les appelaient les Arabes, avait noblement soutenu sa vieille réputation. Jamais soldats d'Afrique ne s'étaient trouvés à de plus rudes épreuves, jamais soldats ne montrèrent plus de courage et de sang-froid; aussi, le 22, la troupe victorieuse levait le bivouac sans être inquiétée. La marche fut pénible. Sous un soleil de feu s'avançait cette longue file de blessés, dont une partie était portée à bras, puis ce troupeau, puis ces prisonniers qui suivaient, comme au jour du triomphe, les vaincus derrière le char des conquérans. La colonne traversa ainsi cinquante lieues de pays au milieu des populations étonnées, qui ne pouvaient croire que cette poignée de Français eût franchi la montagne sous les balles kabyles, frappant ses ennemis, châtiant ceux qui avaient osé l'attaquer. C'est que tous, soldats, officiers, général, avaient noblement payé de leur personne : le chef avait su commander, le soldat comprendre et obéir. Depuis lors le souvenir de ces combats est devenu pour tous un titre glorieux, et l'on regarde avec respect celui qui peut dire : — J'étais à l'Oued-Foddha!

Au mois de juillet 1843, huit mois après toutes ces luttes, le général avait enfin reçu la soumission définitive des tribus kabyles; il rentrait à Milianah pour commencer l'inspection générale, et ces légions bronzées par le soleil défilèrent devant lui, couvertes encore de la poussière des grands chemins, mais belles, magnifiques et fières.

A ce moment, la guerre finissait dans la province; depuis Teniet-el-Had et Milianah, depuis le désert jusqu'à Alger, on ne trouvait, selon l'expression arabe, que *la paix et le bien*. Abd-el-Kader ne pouvait plus écrire : « Vous ne possédez en Afrique que la place occupée

par le pied de vos soldats. » Partout les tribus reconnaissaient notre autorité, et la tranquillité semblait enfin devoir régner dans tout le pays. Des circonstances imprévues forcèrent alors le général à demander sa rentrée en France. Je me rappelle encore que dans notre route de Milianah à Alger les chefs arabes vinrent le saluer à son passage, et parmi eux je retrouvai un vieux caïd des Hadjoutes que j'avais déjà rencontré à Blidah. Nous parlions de ces nombreuses razzias, de ces coups de main de chaque nuit qui avaient réduit sa tribu guerrière. « Son nom, parmi nous, me disait-il en parlant du général, veut dire *l'abatteur d'orgueil, le dompteur d'ennemis* (1), et il a justifié son nom. » Me montrant alors la longue ligne de montagnes qui borde la Mitidja du Chenouan à la mer : « Quand vient l'orage, reprit-il, l'éclair court en une seconde sur toutes ces montagnes, en sonde les replis. C'était ainsi de son regard pour nous trouver. Quand il nous avait vus, la balle n'atteint pas plus vite le but. » Et le vieux chef arabe disait bien. Le signe, en effet, qui distingue entre tous le général Changarnier, c'est un jugement rapide et sûr, une indomptable énergie; il sait commander. Vis-à-vis d'un péril, son courage augmente; alors, si vous l'approchez, sa vigueur vous gagne, et vous ne doutez plus du succès. La première fois où il rendit témoignage de lui-même, ce fut à Constantine, et depuis lors il n'a pas manqué un seul jour à cette réputation qui venait d'éclater si glorieuse. Si jamais vous vous trouvez au bivouac avec une de ces vieilles bandes d'Afrique, sous la petite tente du soldat, laissez-vous raconter les courses nombreuses qu'elles ont faites avec lui, et vous verrez quelles seront leurs paroles.

L'heure du départ était arrivée. Le général allait s'embarquer pour la France. Nous l'accompagnâmes jusqu'à bord; nous ne pouvions nous décider à regagner la terre. Déjà le brave Martiningue, le pilote d'Alger, nous avait avertis qu'il était temps de descendre dans le canot; alors nous prîmes dans nos mains la main du général, puis nous le saluâmes une dernière fois en nous éloignant, pendant que son navire rapide disparaissait dans la brume.

PIERRE DE CASTELLANE.

(1) Les Arabes appelaient le général Changarnier le *Changarli*, le *Changarlo*. *Changar* est une racine arabe qui veut dire dompter, abattre. *Ma changarch alina*, ne m'abats pas, ne m'écrase pas.

HISTOIRE

DU

PARLEMENT DE FRANCFORT.

DERNIÈRE PARTIE. [1]

LA COURONNE IMPÉRIALE.

LA PRUSSE ET L'AUTRICHE. — LA COURONNE IMPÉRIALE. — COUP D'ÉTAT A BERLIN. — INSURRECTION DE STUTTGART, DE DRESDE, DU PALATINAT. — DISSOLUTION DU PARLEMENT.

Il y a quatre mois à peine que le parlement germanique a cessé d'exister, et déjà l'œuvre qu'il a vainement tenté d'accomplir est confiée à d'autres mains. En ce moment même, tandis que les deux chambres de Berlin délibèrent sur l'organisation du futur empire, des princes du nord et du midi de l'Allemagne se réunissent dans cette ville de Francfort, d'où la tribune nationale a disparu; tous les souverains voyagent: le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche se rencontrent à Tœplitz; le roi de Wurtemberg va visiter le roi de Bavière; le

(1) Voyez les livraisons des 1er juin, 1er juillet et du 1er août.

prince Guillaume de Prusse est à Francfort auprès du vicaire de l'empire, et le prince de Prusse à Carlsruhe auprès du grand-duc de Bade; partout enfin les princes remplacent les orateurs et les théoriciens de l'église Saint-Paul; partout ils ouvrent des conférences et s'apprêtent à recommencer, avec les précautions de la diplomatie, ce grand débat qui n'avait produit jusqu'à présent que des tournois philosophiques ou des prétextes révolutionnaires. L'archiduc Jean, accueilli à Francfort, en juillet 1848, avec un si ardent et si naïf enthousiasme, a retrouvé tout récemment les mêmes acclamations joyeuses, lorsqu'après une absence de plusieurs mois il est rentré dans la ville impériale. Quelle différence seulement dans les motifs et le sens de cette joie populaire! Ce qu'on fêtait l'an dernier, c'était cette vague espérance de l'unité germanique, c'étaient ces destinées de la nouvelle Allemagne que chacun aimait à se figurer si brillantes; ce qu'on fêtait à Francfort il y a un mois, c'était la présence d'un archiduc autrichien. Au lendemain de la révolution de février, Francfort saluait avec une emphatique naïveté les folles chimères qui mènent aux abîmes; après une année d'efforts impuissans et d'agitations désastreuses, elle se résigne à célébrer modestement celui qu'elle croit l'adversaire de l'influence prussienne. Ce n'est pas encore assez de contrastes : le même homme qui représentait l'année dernière l'unité de la patrie commune représente à l'heure qu'il est la lutte du midi contre le nord, et l'idée d'un état fédératif opposée au système de l'empire unitaire. Dans cette situation que les événemens lui ont faite, le rôle de l'archiduc Jean deviendra-t-il plus sérieux? Les princes de Prusse, d'Autriche, de Bavière, de Wurtemberg, réussiront-ils à s'entendre sur la constitution allemande, et cette périlleuse question est-elle décidément en bonne voie pour avoir passé de la tribune des rêveurs aux conseils secrets des diplomates? Hélas! depuis cette fatale guerre de Hongrie, l'influence russe pèse trop lourdement sur les cabinets de Vienne ou de Berlin pour qu'on puisse se fier au succès des légitimes réformes. En attendant l'issue de ces conférences, jetons un regard sur les derniers travaux du parlement de Francfort; les fautes des législateurs de Saint-Paul ne sont pas étrangères à la déplorable situation de l'Allemagne depuis six mois, aux longues saturnales de l'anarchie, à l'inévitable retour du despotisme, à la ruine des espérances les mieux fondées : triste récit, nécessaire à l'intelligence des choses présentes et à la prévision de l'avenir!

I.

La première lecture de la constitution avait été achevée au mois de janvier 1849; l'Allemagne devait avoir un empereur, et il était facile

de prévoir que la couronne de Rodolphe de Habsbourg serait déférée au petit-neveu de Frédéric-le-Grand. Une transformation si grave allait-elle s'accomplir sans résistance? La Prusse était-elle assez forte pour s'emparer hardiment de la suprématie, et l'Autriche avait-elle trop à faire en Hongrie pour s'opposer aux entreprises de sa rivale? Non, l'antagonisme du nord et du midi de l'Allemagne ne pouvait s'effacer si aisément, et, quelle que fût la faveur des circonstances, ni la Prusse n'avait assez d'audace, ni l'Autriche n'éprouvait d'assez graves embarras pour que les décrets du parlement de Francfort obtinssent un pacifique triomphe. Ce fut, au contraire, dans l'intervalle des deux lectures, une longue série d'escarmouches entre le cabinet de Vienne et le cabinet de Berlin, guerre de notes, de circulaires, vivement et brusquement échangées. Dans sa note du 23 janvier, le ministère de Frédéric-Guillaume IV évitait de se prononcer ouvertement. Attentif à ne blesser ni le cabinet autrichien, ni les députés de Saint-Paul, il témoignait peu de sympathies pour l'idée d'un empire, tout en déclarant que la Prusse, même au prix des plus grands sacrifices, se dévouait aux intérêts de la patrie commune. A ces hypocrites paroles, le ministère Schwarzenberg opposait une réponse d'une netteté singulière. « Il n'y a pas à hésiter, disait la note du 4 février; il est impossible de convertir l'Allemagne en un seul état, il est impossible de vouloir soumettre les grandes puissances de ce pays à une centralisation qui les annulerait. L'Autriche, pour sa part, ne se subordonnera jamais à une autorité centrale, quel qu'en puisse être le chef. » Le cabinet autrichien faisait ensuite ressortir avec force tous les inconvéniens de cette unité absolue rêvée par les politiques de Francfort. Il n'avait pas de peine à démontrer que les intérêts, les mœurs, les croyances, l'histoire entière des différens peuples de la mère-patrie, opposaient à ces fantaisies insensées d'insurmontables obstacles, et ce n'était pas seulement au nom de l'Autriche, c'était au nom de toute l'Allemagne que le ministère Schwarzenberg repoussait la création d'un empire unitaire. N'offrait-il aucune compensation au patriotisme germanique? Il lui offrait en perspective une Allemagne bien autrement grande que celle dont on s'occupait à Francfort. « Dans le plan de l'Allemagne, tel que le proposerait le gouvernement de sa majesté impériale, — c'est la note qui s'exprime ainsi, — il y a place et pour tous les états allemands et pour toutes leurs possessions non allemandes. Le gouvernement de sa majesté ne craint pas que l'union plus intime de l'Allemagne et des possessions non allemandes de l'empire d'Autriche soit pour la patrie une cause de divisions et de luttes entretenues par l'esprit de race; il y voit, au contraire, d'un côté et de l'autre, une source d'inappréciables bienfaits. Si de grandes difficultés, sans doute, s'opposent à l'exécution de cette pensée, ce ne sont pas des

difficultés insolubles. » C'est-à-dire que la Hongrie, la Gallicie, la Croatie, la Transylvanie, la Lombardie, le grand-duché de Posen, une partie du Danemark et de la Hollande, une partie de l'Italie, doivent s'unir dans une fédération immense. Les plus ardens teutomanes de l'église Saint-Paul avaient abandonné depuis long-temps ces audacieuses convoitises, et l'on sait que, préférant l'unité de l'Allemagne à l'étendue de son empire, ils avaient même sacrifié l'Autriche à l'accomplissement de leur rêve. Était-ce pour réveiller leur ambition que l'Autriche faisait briller à leurs yeux ce grand tableau d'une Allemagne fédérative assise au cœur de l'Europe avec ses soixante-dix millions d'habitans? A coup sûr, toute cette partie de la note du 4 février n'était ni aussi nette ni aussi sincère que celle dont nous venons de parler. Ces gigantesques projets du cabinet autrichien firent sourire plus d'un incrédule; ce qui ne fit sourire personne, c'est le langage si décidé de la note sur la question de l'unité, c'est cette affirmation hautaine adressée à la Prusse : L'empire d'Allemagne est impossible!

La réponse du cabinet de Berlin est une note envoyée, le 16 février, à M. Camphausen, plénipotentiaire de la Prusse auprès de l'archiduc Jean. Frédéric-Guillaume IV y continue cette politique à double jeu et ce langage à double sens que lui dictait son rôle de prétendant à l'empire. La première partie est évidemment écrite à l'intention de l'Autriche. Le ministère Brandenbourg y reconnaît, avec le prince Schwarzenberg, que la constitution discutée à Francfort ne pourrait en aucun cas se passer de l'adhésion expresse des gouvernemens; il affirme que l'étroite union établie depuis des siècles entre l'Autriche et le reste de l'Allemagne ne saurait être détruite, que la rupture de cette alliance serait pour les deux parties une cause de dommages incalculables, et que, loin de relâcher ces liens, il faut les resserrer avec force. Si la régénération de l'Allemagne par l'union plus intime de tous ses membres est une entreprise laborieuse, si les rapports de chaque état particulier avec l'autorité centrale doivent présenter les difficultés les plus graves, le cabinet de Berlin ne renonce pas à l'espérance de voir un jour toutes ces difficultés vaincues; il y renonce d'autant moins, ajoute malicieusement la note, que l'Autriche elle-même a un projet sur cette question. D'autres états qui ne se sont pas encore expliqués ont sans doute aussi leurs vues particulières; ces divers plans devront être étudiés, et la Prusse appelle de tous ses vœux cette solennelle délibération des cabinets de l'Allemagne. En attendant, ajoute la note, le gouvernement du roi de Prusse doit faire connaître un certain nombre de points qui sont la base de sa politique; il est convaincu d'abord qu'une prompte décision est nécessaire; il est convaincu qu'il faut sortir au plus tôt de cette situation incertaine, et que, d'une manière ou d'une autre, l'unité doit être constituée sans retard.

Tout cela s'adresse au parlement; puis vient un examen, une critique de la constitution votée à Francfort, critique affectueuse et bienveillante, comme il convient au prétendant que cette constitution peut faire monter sur le trône de l'empire. Ce sont tantôt des observations amicales, tantôt des conseils donnés avec ménagement, tantôt même des demandes adressées par Frédéric-Guillaume IV à ses amis de l'église Saint-Paul. Il les prie donc 1° de limiter davantage la compétence du pouvoir central, à la condition de lui assurer, dans ces limites plus étroites, une force et une autorité plus sérieuses; 2° de donner le plus de garanties possible à l'existence des états particuliers, de ne leur imposer que les sacrifices de pouvoir et d'indépendance absolument nécessaires à l'établissement de l'unité. Et ici, se tournant vers l'Autriche, le cabinet de Berlin répète et commente les paroles du 4 février contre la centralisation; puis, s'adressant de nouveau à Francfort : « L'autorité centrale doit être forte; les souverains ne sacrifieront jamais une part de leur indépendance, si ce n'est en faveur d'une autorité sérieuse et capable de représenter l'Allemagne. » Bref, le résumé de la note était une sorte de conciliation fantastique entre le système de Francfort et le système autrichien; une fédération et un empire, voilà ce que demandait Frédéric-Guillaume IV. Comment ces deux formes pouvaient coexister sans se détruire, le cabinet de Berlin se gardait bien de l'expliquer; il lui suffisait d'avoir embrouillé la question, et d'apaiser un instant l'Autriche sans décourager le parlement.

Le cabinet de Vienne riposta par une nouvelle note en date du 27 février. Dans sa dépêche du 4, il indiquait surtout ce que ne voulait pas l'Autriche : « Point d'empire unitaire, point de centralisation qui puisse absorber les états particuliers; ce gouvernement central, en quelques mains qu'il soit remis, n'obtiendra jamais la soumission de la dynastie des Habsbourg. » Dans sa note du 27, l'Autriche faisait connaître clairement ses intentions : elle proposait son plan pour la reconstitution de l'Allemagne. Au lieu d'un empire, elle demandait un directoire composé de neuf membres; l'Autriche et la Prusse auraient chacune deux voix dans ce conseil, la Bavière en aurait une, et les quatre derniers représentans appartiendraient aux états secondaires. Le cabinet prussien, répondant à ce manifeste dans sa note du 10 mars, déclara qu'il était tout prêt à discuter sur cette base et avec les autres gouvernemens et avec l'assemblée de Francfort. C'était toujours, comme on voit, la même politique, toujours une apparente soumission à l'Autriche, un empressement hypocrite à accueillir ses vœux, et toujours aussi les plus grands ménagemens pour ces législateurs de l'église Saint-Paul, qui tenaient dans leurs mains la couronne impériale.

Cependant, que pensait Francfort? que disait-on à Saint-Paul de cette protestation de l'Autriche contre l'œuvre du parlement? Les es-

prits, on le pense bien, étaient singulièrement émus. M. Dahlmann et ses amis ne pouvaient contenir leur colère, et le parti prussien, grossi par la haine qu'inspirait l'Autriche, attirait à lui chaque jour quelques-uns de ses adversaires de la veille. C'est précisément au milieu de ces batailles diplomatiques de Berlin et de Vienne que le parlement eut à discuter la loi électorale. Rien de plus important que cette discussion; la loi électorale n'était pas seulement une annexe nécessaire de la constitution de l'empire : elle devait imprimer à cette constitution son caractère véritable, en donnant des garanties à la société ou des gages à la démagogie. Les députés de l'église Saint-Paul étaient-ils dans des dispositions salutaires pour délibérer mûrement sur une question de cette gravité? Ils n'ont que trop souvent déjà suivi les conseils de la colère, et cette loi, il est permis de le craindre, va leur fournir une nouvelle occasion de braver l'Autriche, au risque de se frapper eux-mêmes. La discussion s'ouvrit le 15 février et ne se termina que dans les premiers jours de mars. Assurément, si une sage politique eût prévalu dans l'assemblée, si le parlement eût voulu s'assurer l'appui de la Prusse et intéresser Frédéric-Guillaume à la défense de son œuvre, la loi électorale eût contenu des restrictions que la colère et l'impatience firent imprudemment effacer. Après avoir donné tant de puissance aux deux chambres et surtout à la chambre du peuple (*Volkshaus*), après avoir rayé de la constitution le *veto* qui pouvait protéger l'autorité centrale, il fallait au moins considérer le droit de suffrage comme un mandat sérieux et exiger certaines conditions de ceux qui aspirent à l'exercer. C'est ce que voulait la commission, c'est ce que soutinrent en d'éloquentes paroles quelques-uns des plus célèbres orateurs de l'assemblée; tous leurs efforts furent vains : le suffrage universel et direct fut proclamé, et dans quelle société, je vous prie? en présence de quelle constitution? En présence d'une constitution qui prétend créer un empire d'Allemagne, et qui place l'empereur désarmé face à face avec deux parlemens hostiles, l'un choisi par des souverains jaloux, l'autre abandonné à tous les hasards et livré à tous les caprices des scrutins populaires!

La majorité de l'église Saint-Paul n'avait pas eu le loisir de faire ces réflexions si simples; c'est la colère qui avait dicté son vote. A mesure que l'Autriche protestait contre la constitution, à mesure que l'œuvre du parlement semblait condamnée d'avance par la plus grande partie des états allemands, l'esprit démocratique reparaissait au sein de l'assemblée nationale et fournissait une vengeance toute prête aux législateurs humiliés. Ce fut bien pis encore, quelques jours après, lorsqu'on apprit la dissolution de la diète de Kremsier, et qu'on put lire dans les journaux de Vienne la charte octroyée à Olmütz. Le jeune empereur d'Autriche venait d'imiter l'exemple de Frédéric-

Guillaume IV : mécontent de l'assemblée constituante, il l'avait brusquement supprimée, et, se chargeant lui-même de faire cette constitution dont l'assemblée ne venait pas à bout, il avait donné à ses états une charte qui était un nouveau défi au parlement de Francfort. « Aussi bien, disait le préambule de la charte, tous les peuples de l'Autriche n'avaient pas de représentans à la diète de Kremsier, et, le succès des armes impériales permettant de songer enfin à la réorganisation de l'état, l'empereur accomplissait le vœu de son cœur et répondait à l'attente de son peuple en réunissant sous une loi commune, non pas seulement les peuples représentés à Kremsier, mais toutes les populations diverses qui composent la monarchie autrichienne. » Tel est en effet le caractère de la charte du 4 mars. Il est difficile d'imaginer une constitution plus libérale, il est difficile de donner plus de garanties à l'esprit moderne, d'accorder une part plus équitable, de faire des concessions plus sages et plus intelligentes au progrès de la raison. A ce point de vue, la charte d'Olmütz ne mérite que de sincères éloges; le malheur, le vice radical de cette constitution si belle, c'est qu'elle institue une centralisation impérieuse dans le pays qui est certainement, de tous les pays du monde, le plus rebelle à cette tyrannique unité. L'histoire de ces dix dernières années a prouvé assez clairement, ce me semble, quelle est la force de l'esprit national au sein des différens peuples de l'Autriche. Depuis dix ans et plus, l'Autriche est agitée par les luttes que soutiennent ces peuples pour retrouver leur vie distincte et reprendre leur place au soleil, luttes pacifiques d'abord, tentatives sérieuses et calmes dont les érudits sont les soldats, puis bientôt, quand nos révolutions pénètrent dans l'Europe orientale, luttes sanglantes qui suscitent des héros et des martyrs. Courbés long-temps sous la tyrannie des Magyars, les Slaves de la Hongrie se soulèvent; les Tchèques de Bohême se défendent contre l'influence allemande; les Magyars eux-mêmes, oppresseurs des Croates, se sentent opprimés par l'Autriche et réclament leur indépendance; partout enfin ce sont des peuples chez qui le sentiment national se réveille, ce sont des races que l'on croyait éteintes et qui tout à coup se rattachent à leurs souvenirs, à leurs traditions, à leur histoire passée, avec le plus juvénile enthousiasme. Comment soumettre à une seule et même loi ces populations jalouses? Quand les Hongrois voulaient détruire les liens qui les unissent à la monarchie autrichienne, ils inauguraient une politique funeste, ils disséminaient et désarmaient ces populations diverses, slaves, slovaques, tchèques, croates, magyares, qui bientôt seraient tombées, l'une après l'autre, sous le joug de la Russie; mais le système contraire est-il moins pernicieux? Confondre tous ces peuples dans une sorte de promiscuité, leur imposer une même loi et des institutions uniformes, effacer leurs traditions, abolir

leurs coutumes nationales, supprimer d'un trait de plume toute leur histoire pour leur créer une existence mensongère, n'est-ce pas là un système tout aussi désastreux que celui dont les Magyars donnaient l'exemple avec un si aveugle et si inintelligent héroïsme? Cette charte du 4 mars, dont on verra de jour en jour les graves inconvéniens, le gouvernement autrichien ne l'a faite qu'en haine de l'assemblée nationale. Dans les §§ 2 et 3 du chapitre Ier de la constitution, les législateurs de Saint-Paul avaient décidé que l'Autriche ne pourrait faire partie de l'empire qu'en renonçant à ses possessions non allemandes. A cette arrogante injonction, l'Autriche répondit par la charte d'Olmütz, qui réunissait, au contraire, tous ces peuples en un seul et vaste corps, et les liait par une centralisation inflexible. La charte du 4 mars, il est permis de le croire, ne durera pas long-temps sans de profondes modifications; elle était surtout une arme de guerre forgée pour une situation qui n'est plus. Quand le ministère Schwarzenberg la promulgua, il ne voulait que braver le parlement de Francfort et déchirer la constitution de l'empire.

II.

Le parlement comprit le sens provocateur de cette politique. Décidément, le danger était grave; il s'agissait de l'autorité même de cette assemblée qui avait mission de représenter l'Allemagne. On devait commencer bientôt la seconde lecture de la constitution, et c'était là une occasion toute simple de relever les défis du ministère Schwarzenberg; l'impatience de l'assemblée ne put différer jusque-là : un député, bien sûr de répondre à un besoin de la colère publique, proposa de décréter, sans attendre la seconde lecture, une loi spéciale, une loi expresse, qui proclamerait l'hérédité de la couronne impériale, et déférerait cette couronne à Frédéric-Guillaume IV. Cette proposition, assez naturelle en de telles circonstances, empruntait au nom de son auteur une signification dramatique. Cet homme si empressé à couronner le roi de Prusse, cet impatient défenseur de l'unité allemande et de l'hégémonie prussienne, c'était M. Welcker, le plénipotentiaire du duché de Bade auprès de l'archiduc Jean, l'adversaire redouté de M. Dahlmann, le chef des représentans de l'Allemagne du sud dans leurs luttes contre les envahissemens de l'esprit du nord.

C'est le 12 mars 1849 que M. Welcker vint présenter sa proposition à la tribune de l'église Saint-Paul; une agitation extraordinaire régnait dans l'assemblée et sur les bancs des galeries; on était impatient de savoir comment l'adversaire le plus déclaré de l'empire héréditaire et de l'hégémonie prussienne s'était décidé si énergiquement à réclamer cette hérédité de l'empire pour en faire hommage à Frédéric-Guillaume.

« Messieurs, disait l'orateur, si j'ai toujours jusqu'à présent combattu le parti prussien dans la question impériale, ce n'était, croyez-le bien, ni par hostilité contre la Prusse, ni par dévouement à l'Autriche. Je n'avais qu'une seule pensée : je voulais empêcher que l'Autriche fût exclue de la famille allemande, je voulais épuiser tous les moyens pour conserver l'intégrité de la patrie. Tous les moyens ont été épuisés. Eh bien ! puisqu'il est impossible de nous rattacher la monarchie autrichienne, sachons, il le faut, sachons nous résigner à ce sacrifice, et organisons vigoureusement l'unité dans tout le reste de l'Allemagne. Le temps presse; les circonstances exigent une prompte décision; les plus grands périls nous menacent; il s'agit de défendre l'honneur du parlement et la souveraineté de la nation. Messieurs, la patrie est en danger; je vous conjure de sauver la patrie. » Des applaudissemens enthousiastes accueillent ces paroles de M. Welcker, et l'assemblée décide que la proposition sera discutée dans le plus bref délai. Le débat, ouvert le 17 mars, fut inauguré par un brillant discours de M. Welcker. La charte d'Olmütz, on le pense bien, fournissait de puissantes armes à l'orateur, et M. Welcker n'eut garde de négliger ses avantages. Il fit ressortir avec force tous les inconvéniens de cette constitution du 4 mars; il montra éloquemment quelle insurmontable barrière se dressait à l'avenir entre l'Autriche et l'empire d'Allemagne. « La constitution d'Olmütz, s'écria-t-il, réunit plus de vingt nations différentes en un seul et indissoluble faisceau, et les députés de ces vingt nations, rassemblés dans un seul parlement, auront à statuer sur les plus graves affaires de l'état. L'Allemagne n'admettra jamais une constitution de ce genre, sans sacrifier tous ses intérêts nationaux. » A cette Autriche si peu allemande, et qui cependant menaçait d'intervenir à main armée dans les affaires d'Allemagne, M. Welcker conseillait d'opposer la vraie patrie sérieusement et solidement constituée. Or, puisque l'Autriche se séparait de l'Allemagne, le chef de l'Allemagne ne pouvait être désormais que le roi de Prusse, et, en face de l'empire autrichien s'élevant comme une menace, il importait d'organiser au plus vite le véritable empire d'Allemagne, confié au seul souverain qui fût assez fort pour le représenter et le défendre. Un grand nombre d'orateurs prirent part au débat; les principaux adversaires de la proposition furent les Autrichiens, les républicains, et, parmi les membres de la droite, ceux qui ne reconnaissaient pas à l'assemblée nationale le droit de créer un empereur. M. de Radowitz fut d'accord avec M. Vogt pour repousser les conclusions de M. Welcker. Leurs motifs, on le devine sans peine, étaient de nature bien différente, et, tandis que M. de Radowitz attaquait l'esprit révolutionnaire du projet de loi, M. Vogt s'écriait : Si la patrie est en danger, ce n'est pas un empereur, c'est un dictateur qu'il faut élire !

L'union des républicains, des Autrichiens et des députés de la droite

devait faire rejeter la proposition Welcker, bien qu'elle eût été accueillie d'abord avec l'empressement d'une colère aveugle; ajoutez aux membres de cette coalition les représentans du particularisme, comme les appellent nos voisins, c'est-à-dire les adversaires de la centralisation impériale, et vous aurez le compte exact des voix qui repoussèrent la proposition du député badois. La victoire avait été vivement disputée; à côté de M. Welcker, les plus éloquens orateurs, les députés les plus considérables de l'Allemagne du nord, M. Beseler, M. Waitz, M. Gustave Riesser, avaient redoublé d'efforts pour entraîner le parlement; le ministère lui-même s'était approprié la proposition, il la soutenait comme son œuvre, et, dans le cas où l'assemblée la rejetterait, il était bien résolu à se démettre de ses pouvoirs. Tout cela fut inutile; la coalition l'emporta, et 283 voix contre 252 donnèrent la victoire à l'Autriche. C'est le 21 mars que la proposition Welcker succomba; le 22, M. Henri de Gagern et ses collègues, dans un acte longuement motivé, firent agréer leur démission au vicaire de l'empire.

Les partisans de la Prusse ne se tinrent pas pour battus; on venait précisément de commencer la seconde lecture de la constitution, et puisqu'il y avait une revanche à prendre, c'était là une occasion dont on espérait bien profiter. Si l'on voulait expliquer ici les brusques reviremens de l'opinion, il faudrait se perdre dans le menu détail des intrigues parlementaires. Ceux qui aiment à recueillir les bruits de couloir, à suivre le sort de telle ou telle voix assiégée et conquise par une diplomatie subalterne, ceux-là seuls ont le secret des démentis que se donnent si souvent à elles-mêmes les grandes assemblées politiques. N'empiétons pas sur le domaine de la comédie, et ne nous occupons que des résultats de la lutte. Après plusieurs jours consacrés à relire et à voter sans trop de peine les premiers articles de la constitution, on arriva, le 27 mars, au chapitre V, qui traite de la souveraineté de l'empire (*Reichsoberhaupt*). La première discussion avait établi l'empire sans hérédité; la discussion du 27 mars modifia profondément ce projet; 267 voix contre 263 décidèrent que la dignité impériale serait héréditaire dans la maison des princes à qui serait déférée la couronne. Le lendemain 28, on procéda à l'élection; M. le président Simson fit faire l'appel nominal, et, selon le mode qu'on avait suivi pour le choix du vicaire de l'empire, chaque député se levait à l'appel de son nom et proclamait son candidat. 538 députés étaient présens; 290 votèrent pour Frédéric-Guillaume IV, 248 s'abstinrent. Divisé par tant de partis contraires, en proie à tant de mesquines passions ou d'antipathies profondes, le parlement n'apporta pas à ce grand acte la dignité solennelle qui devait en rehausser l'éclat. Le temps était déjà bien loin où l'assemblée nationale, animée de toute l'ardeur d'un pouvoir jeune et pleine de foi dans sa mission, procédait avec une

gravité austère à l'élection de l'archiduc Jean. Il semblait qu'elle fût lasse d'elle-même ou qu'elle eût perdu la conscience de son droit. Le silence opiniâtre d'une minorité si considérable produisait déjà le plus fâcheux effet; les réflexions, les commentaires de plus d'un opposant augmentèrent encore le mal et nuisirent à la dignité de tous. — Je ne veux pas de chef, disait M. Trüschler, l'un des coryphées de la montagne. —Je ne nomme pas de contre-empereur, s'écriait le docteur Sepp, ultramontain fougueux, et, comme tel, vassal dévoué des Habsbourg. Quand on appela le nom du prince Waldbourg-Zeil : Vous vous trompez, répondit-il gaiement, je ne suis pas un des sept électeurs. — Je n'ai pas de mandat, disait le comte de Deym... Ce feu roulant d'épigrammes enlevait bien quelque chose à l'éclat de la couronne, et, pour un prince aussi attaché que Frédéric-Guillaume IV à la doctrine du droit divin, le présent du parlement de Francfort perdait singulièrement de son prix. Le président essaya de rendre à la séance toute la gravité convenable. Quand le scrutin fut dépouillé, M. Simson s'exprima en ces termes : « Je viens vous annoncer, messieurs, le résultat de l'élection. Les 290 votes qui ont été émis se sont réunis sur le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV; 248 députés ont cru devoir s'abstenir. Donc, dans sa 196e séance publique, le mercredi 28 mars 1849, l'assemblée nationale de l'empire, conformément à la constitution qu'elle a fondée, a remis au roi Frédéric-Guillaume IV la dignité d'empereur d'Allemagne à titre héréditaire. Puisse le prince allemand qui tant de fois a exprimé en d'immortelles paroles son chaleureux dévouement à la cause allemande, puisse ce noble prince devenir le soutien de l'unité, de la liberté et de la grandeur de notre patrie, maintenant qu'une assemblée sortie du sein de la nation entière, une assemblée telle qu'il n'y en a jamais eu de semblable sur le sol de l'Allemagne, l'a élevé au faîte de l'empire! Que Dieu soit avec l'Allemagne et son nouvel empereur! » Une partie de l'assemblée couvrit ces paroles d'applaudissemens, et aussitôt de bruyantes salves d'artillerie, mêlées au joyeux carillon des cloches, annoncèrent à la ville de Francfort que l'assemblée venait de proclamer son élu.

Était-ce là un grand triomphe pour le parti prussien? Le succès, au contraire, n'était-il pas bien chèrement acheté, et les radicaux, qui semblaient vaincus, n'avaient-ils pas, autant que M. Dahlmann et ses amis, le droit de faire sonner toutes les cloches de la ville? Sans chercher à dévoiler le manége des intrigues particulières, il est bien facile de comprendre pourquoi les trente ou quarante voix qui avaient repoussé la proposition Welcker venaient d'être acquises le 27 à la création d'un empire héréditaire, le 28 à l'élection de Frédéric-Guillaume IV. Une semaine s'était écoulée entre ces deux discussions; or, pendant cet intervalle, consacré au vote définitif de la constitution de

l'empire, le parti radical comprit bien que l'ambition prussienne le rendait maître du terrain et qu'il lui appartenait de faire la loi. Une quarantaine de voix étaient nécessaires pour rendre au parti Dahlmann et Welcker tout ce qu'il avait perdu huit jours auparavant; il s'agissait de conclure un marché, et M. Henri Simon, à ce qu'on assure, en fut le négociateur habile. Le *veto* absolu, rejeté dans le premier projet de constitution, avait grande chance d'être rétabli; le ministère Brandenbourg l'avait officiellement demandé dans sa note du 27 février, et il le demandait secrètement chaque jour par l'organe de ses agens; le *veto* fut définitivement repoussé. Le suffrage universel et direct, consacré par la loi électorale, eût été sans doute aussi l'objet de modifications importantes; M. Henri Simon sut bien conserver cette précieuse conquête. Enfin, le conseil de l'empire (*Reichsrath*), ce conseil formé des princes des maisons souveraines et qui devait fournir un solide appui à l'autorité centrale, le parti républicain exigea qu'il fût supprimé, et le chapitre du *Reichsrath* disparut de la constitution. Le refus du *veto*, l'établissement du suffrage universel et direct, la suppression du conseil de l'empire, voilà les trois points que le parti prussien ne craignit pas d'accorder pour obtenir l'élection de Frédéric-Guillaume. Qui gagnait le plus à ce singulier contrat? Les radicaux avaient conquis des avantages considérables, puisqu'ils avaient d'avance désarmé le pouvoir et assuré les droits de l'esprit démocratique. En échange de ces concessions si graves, les amis de M. Dahlmann se payaient d'illusions et de chimères; pareils à ce héros de la fable qui laisse la proie pour l'ombre, ils avaient livré les conditions vitales de la société et les lois éternelles de l'ordre pour un mensonge d'unité dans un fantôme d'empire!

III.

Le parlement avait décidé qu'une grande députation, composée du président de l'assemblée nationale et de 24 membres, se rendrait immédiatement à Berlin pour faire connaître au roi de Prusse l'élection du 28 mars. Arrivée à Berlin le 2 avril, la députation fut admise le jour suivant auprès de Frédéric-Guillaume. C'est bien en vain que les unitaires, aveuglés par les plus folles illusions, jouissaient à Francfort du résultat de leur conduite et se complaisaient déjà dans l'admiration de leur chef-d'œuvre; la réponse donnée au président de l'assemblée fut telle qu'on devait l'attendre et du caractère personnel du roi et de la politique de son ministère. Le roi ne refusa pas ouvertement; il ajourna seulement sa décision jusqu'à l'heure où les cabinets de l'Allemagne, officiellement consultés, auraient exprimé leur avis. Frédéric-Guillaume IV ne voulait pas de l'empire aux conditions que lui

imposait l'assemblée de Francfort; il ne voulait plus de cette couronne impériale tant souhaitée, s'il fallait l'acheter au prix d'une constitution qui désarmait le pouvoir et organisait la démocratie; il lui convenait cependant de ne pas repousser absolument ce vote du 28 mars, par lequel la maison de Hohenzollern était comme désignée d'avance à la fortune. C'est la politique de la Prusse de se préparer toujours aux chances de l'avenir, et, si l'on peut parler ainsi, de se signaler aux destins; *monstratus fatis Vespasianus*. D'ailleurs, Frédéric-Guillaume ne pouvait-il accepter un jour la couronne, sauf à faire réviser la constitution dans un congrès de souverains? Le cabinet prussien laissait entrevoir tout cela, et la députation, fort inquiète de ce malentendu, ne se lassait pas de répéter que la dignité impériale ne pouvait être séparée de la constitution; l'un et l'autre présent devaient être acceptés ensemble; refuser l'un, c'était les refuser tous les deux. A vrai dire, le malentendu n'existait pas; c'est parce que de part et d'autre on se comprenait trop bien que tout accord était devenu impossible.

L'ajournement de la réponse fut le signal d'une crise violente. A force de vouloir toujours ménager depuis trois mois et le parlement de Francfort et le cabinet de Vienne, Frédéric-Guillaume avait fini par les irriter tous les deux. Aux yeux de l'Autriche, le refus du roi de Prusse n'était pas une déclaration assez franche; aux yeux du parlement, la promesse manquait de sincérité, et l'ajournement n'était qu'une rupture hypocrite. Des deux côtés, l'orage éclata bientôt. Le 5 avril, une note énergique et hautaine fut adressée par le ministère Schwarzenberg à M. de Schmerling, plénipotentiaire de l'Autriche auprès du vicaire de l'empire. Après avoir engagé l'archiduc Jean à ne pas donner sa démission, le prince Schwarzenberg déclarait hautement que l'assemblée nationale avait manqué à tous ses devoirs; chargée de travailler à l'unité de l'Allemagne, elle avait au contraire prétendu briser les anciennes alliances; envoyée à Francfort pour préparer une constitution qui devait être soumise ensuite à l'examen des cabinets, elle voulait usurper le droit de créer toute seule la loi de l'empire et de l'imposer au pays; enfin, elle avait fait un pas de plus dans l'arbitraire, lorsqu'après le vote du 28 mars, elle avait refusé de se séparer, annonçant qu'elle siégerait en permanence jusqu'à la réunion de la première diète impériale. « Les gouvernemens, disait la note du 5 avril, ne peuvent plus suivre l'assemblée sur ce terrain illégal. Pour le cabinet de Vienne, l'assemblée de Francfort n'existe plus, et les députés autrichiens doivent considérer leur mission comme finie. » Trois jours après, le ministère Schwarzenberg adressait une note non moins vive à M. le baron de Prokesch, son plénipotentiaire à Berlin. C'étaient les mêmes griefs contre l'assemblée nationale, la même condamnation de ses derniers actes. « L'assemblée de Francfort

a outrepassé ses pouvoirs; elle a abandonné le terrain du droit; elle n'existe plus. » Puis venait une protestation directe contre la réponse faite à l'assemblée le 3 avril, ou du moins contre l'attitude équivoque prise par Frédéric-Guillaume, lorsqu'en repoussant la couronne impériale, il s'efforçait pourtant de ne pas perdre le bénéfice moral de l'élection. Le roi de Prusse, disait la note, peut faire au gouvernement autrichien toutes les propositions qu'il jugera convenables; ce qui lui est désormais impossible, c'est de s'appuyer sur les votes du parlement de Francfort.

Le refus de Frédéric-Guillaume avait déjà blessé le parlement; l'irritation s'accrut bien davantage quand on put lire dans les feuilles officielles les deux notes autrichiennes des 5 et 8 avril. Menacée par l'Autriche et abandonnée par la Prusse, l'assemblée nationale était livrée désormais à ses seules ressources; il ne lui restait plus que les armes du désespoir. L'esprit révolutionnaire se dressait devant elle pour la tenter. Un des héros de la poésie patriotique, le vieux chantre des guerres nationales de 1813, Maurice Arndt, adressait déjà aux rois d'Allemagne un bizarre et sinistre avertissement : « O peuples! écoutez. Vous aussi, rois allemands, si vous le pouvez encore, écoutez-moi! Nous voici au quatrième acte de la grande tragédie épique de l'Europe et de l'Allemagne. Le premier acte (je parle pour notre pays), ce sont les années 1813 et 1815, le second c'est 1830, le troisième c'est 1848, et maintenant, maintenant déjà, en 1849, — tant est rapide le vol des heures qui nous emportent! — nous jouons le quatrième acte. Quand sera représenté le cinquième? Je n'en sais rien; mais si vous manquez de prudence, ô rois d'Allemagne, le cinquième acte ne se fera pas attendre. Vous me répondrez sans doute : Que viens-tu nous prophétiser là, vieux corbeau blanchi par la neige des ans? D'où te vient tant d'audace, vieux plébéien? Qu'est-ce que ce cinquième acte dont tu menaces les princes et les rois? Non, non, je ne menace pas. J'avertis avec calme et avec paix, car mes pieds touchent au bord de la tombe, et après le cinquième acte mes yeux ne verront presque plus rien des choses de la terre. Je n'agite point devant vous des signes prophétiques et terribles; c'est l'ancien des jours, c'est Dieu lui-même qui vous menace avec les signes de sa colère. » Ce que le vieux poète disait ainsi dans sa langue, les journaux, les brochures, les clubs l'exprimaient sur tous les tons, et la polémique s'envenimait d'heure en heure. A travers les légitimes craintes du parti libéral, à travers le désappointement furieux des doctrinaires de l'unité, les fantaisies radicales avaient beau jeu pour se faire jour; jamais plus magnifique occasion n'avait été offerte aux démagogues, et jamais non plus, il faut bien le reconnaître, la diplomatie de la gauche n'avait si habilement manœuvré. Obtenir des unitaires la suppression du *veto*, la suppression du

conseil de l'empire, la concession du suffrage universel; en échange de ces précieux gages, donner une dignité qui n'est qu'un mot, conférer cette dignité au roi de Prusse dans des conditions telles qu'il ne puisse pas l'accepter, l'obliger enfin à rejeter décidément la constitution et par là soulever l'Allemagne entière, telle a été la victorieuse tactique de la gauche dans cette mémorable campagne. L'aveuglement des unitaires faisait sans doute la partie belle aux négociateurs; avouez cependant que le parti radical a bien mis à profit la fastueuse ambition de ses ennemis, avouez qu'il les a battus à plaisir, battus comme des écoliers. Qui fera sonner les cloches à l'heure qu'il est? Les choses en sont venues à un tel point que l'ancienne majorité libérale n'a plus le choix de sa conduite; d'un côté est une réaction triomphante qui s'exprime par l'organe de l'Autriche, qui a derrière soi la Russie, et qui déjà effraie ou convertit la Prusse; de l'autre est le parti démagogique, disposant seul des grands moyens de résistance et prêt à pousser les libéraux dans les voies sanglantes de l'insurrection.

Entre ces deux écueils, entre la droite et la gauche de l'assemblée, l'ancienne majorité libérale essaya quelque temps de maintenir sa ligne, ou plutôt elle alla tour à tour de l'un à l'autre auxiliaire, inclinant bien plus, comme on pense, du côté où se trouvait, en apparence du moins, la défense de la constitution et du parlement national. Le premier fruit que retira la gauche de cette effervescence des esprits fut la création d'un comité de trente membres chargés de faire un rapport sur la situation et de proposer des moyens de salut. Ce comité de salut public fut composé de quinze membres de la gauche et de quinze membres du *parti impérial* (*Erbkaiserthums Partei*). Quoiqu'elle fût en minorité dans le parlement, la gauche, au sein du comité, traitait donc d'égale à égale avec les centres. La force même d'une situation révolutionnaire avait arraché aux libéraux cette concession nouvelle. Ce n'est pas assez dire : les radicaux avaient décidément la majorité dans la commission; sur les quinze membres du parti impérial, il y en avait cinq au moins qui, favorables sans doute à la création d'un empire, appartenaient néanmoins au centre gauche et devaient bientôt voter avec les démagogues. Ainsi dix voix seulement, parmi lesquelles M. Welcker, M. Waitz, M. Droysen, représentaient les modérés dans la commission; parmi les vingt membres de la gauche, on remarquait M. Vogt, M. Froebel, M. Eisenstuck, M. Wydenbrugk, M. Raveaux et M. Simon (de Trèves).

Tandis que le comité des trente préparait son rapport, la seconde chambre prussienne, sous l'impétueuse action des chefs de la gauche, engagea brusquement la lutte et précipita les événemens. L'agitation révolutionnaire de la Prusse venait en aide à l'agitation de Francfort; le signal parti du comité des trente était entendu d'abord à Berlin avant

de produire une explosion à Stuttgart, à Dresde, à Leipzig, et de mettre en feu le Palatinat. Élue par le suffrage universel, sous la charte octroyée le 5 décembre par Frédéric-Guillaume, la seconde chambre contenait bien des élémens démagogiques. Ce n'est pas tout : en face d'un parti radical plein d'emportement et de violence, la droite et les centres s'étaient fractionnés à l'infini. On y comptait une extrême droite, la droite des ultras, dont l'orateur était M. de Bismark-Schoenhausen; — la droite des politiques, dirigée par MM. de Bodelschwing et d'Arnim; — la droite dissidente, qui avait l'honneur d'être commandée par le brillant et ardent M. de Vincke; — puis le centre droit, le centre pur et le centre gauche. La gauche et l'extrême gauche avaient un tiers des voix, et l'indiscipline de leurs adversaires donnait une force immense à cette minorité redoutable. La gauche, prenant en main une cause chère aux libéraux, se voua hypocritement à la défense de l'assemblée nationale; M. Rodbertus, l'un des meneurs, demanda à la chambre de consacrer par un vote solennel la constitution de Francfort. Attaqué, provoqué sans cesse, sous le prétexte spécieux d'une grande cause nationale, par des hommes dont la révolution était le seul but, le gouvernement fut amené sans peine à prendre brusquement son parti. Sommé par M. Rodbertus de reconnaître la constitution, sommé par l'Autriche et la Russie de rompre avec l'assemblée de Francfort, ce n'était pas devant M. Rodbertus que le ministère Brandenbourg devait déposer les armes. Il renonça désormais aux tempéramens, aux ajournemens, à toutes les ruses qui avaient formé jusque-là le fond de sa politique dans la question de l'empire; il prit une résolution nette et la déclara tout haut. En réponse à la proposition Rodbertus, en réponse à une impatiente sommation de M. de Vincke, le chef nominal du cabinet, le vieux comte de Brandenbourg, vint lire à la tribune un manifeste ministériel; le roi de Prusse y refusait d'accepter sans conditions la dignité impériale et terminait ainsi : « Je reconnais la force de l'opinion publique, mais ce n'est pas une raison pour s'abandonner en aveugle aux courans et aux tempêtes; jamais ainsi le vaisseau n'atteindrait le port, jamais, jamais. » Ces paroles, dont l'auteur n'avait pas seulement pris la peine de déguiser son style, vinrent en aide à M. Rodbertus; en voyant briller derechef la poétique prose de Frédéric-Guillaume, les libéraux craignirent aussi de voir reparaître le souverain féodal de 1840, celui qu'ils avaient si énergiquement combattu à la diète de 1847, celui que la révolution de 1848 forçait désormais à régner derrière un ministère responsable. Et puis ce subit abandon des espérances et même des convoitises de la Prusse n'arrivait-il pas assez mal à propos après les menaces du prince Schwarzenberg? Si la crainte du gouvernement personnel froissa les libéraux, le sentiment de l'honneur prussien compromis révolta plus d'un pa-

triote dans les rangs du centre et de la droite. Un discours de M. de Bismark, discours éloquent, chevaleresque, mais beaucoup trop empreint de l'esprit féodal, n'était pas de nature à ramener les dissidens. « Je suis de la Marche de Brandebourg, — s'écriait en finissant M. de Bismark, — je suis du sol même où la monarchie prussienne a été bâtie et cimentée avec le sang de nos pères; cette raison me suffit pour ne pas vouloir que mon roi devienne le vassal de M. Simon. » Nobles et touchantes paroles, argumentation médiocre; c'est ce que M. de Vincke appelle des raisons d'avant le déluge. Tous les députés de la seconde chambre n'étaient pas nés dans la Marche de Brandebourg, on le vit trop au moment du scrutin. La proposition Rodbertus contenait trois articles distincts; les deux premiers blâmaient la politique du ministère dans la question de l'unité, et condamnaient toute espèce de pacte formé entre les souverains comme contraire aux vœux et aux espérances du pays; le troisième ordonnait au ministère de reconnaître la constitution de Francfort, telle qu'elle avait été faite après la seconde lecture, et de n'en poursuivre la révision que par les moyens indiqués dans la constitution même. Les deux premiers articles furent rejetés; le troisième obtint une majorité de 16 voix.

Enhardie par cette victoire, la gauche devenait chaque jour plus menaçante. Elle sentait que l'attitude du ministère Brandenbourg lui fournissait des alliés parmi les libéraux de 1847; il fallait seulement profiter de l'occasion et frapper coup sur coup. Après la proposition Rodbertus, ce fut la proposition Waldeck. M. Waldeck demandait la levée de l'état de siége établi à Berlin depuis le 12 novembre. Deux séances (25 et 26 avril) furent consacrées à cette discussion, que l'audace de MM. Waldeck, d'Ester, Unruh, etc., remplit d'irritations et d'orages. L'antipathie qu'excitait le ministère enchaîna les libéraux aux démagogues, comme à Francfort la haine de l'Autriche livrait M. Dahlmann à M. Vogt. Le 26 avril, les deux articles de la proposition Waldeck furent votés malgré tous les efforts de la droite : 1° « La prolongation de l'état de siége sans l'assentiment des chambres est illégale; » 184 voix contre 139 adoptèrent cette rédaction. 2° « La chambre enjoint au ministère de lever immédiatement l'état de siége; » la majorité, moins forte pour ce second point, était encore très redoutable: 153 voix avaient défendu le ministère, et 177 l'avaient condamné. Décidément, les hommes de coup de main, les chefs des insurgés d'octobre et de novembre reprenaient au sein du parlement l'avantage qu'ils avaient perdu devant les baïonnettes du général Wrangel. C'était contre eux qu'on avait décrété l'état de siége, et voilà qu'ils s'emparaient de la chambre pour briser légalement l'arme de la société et de l'ordre dans les mains du pouvoir. Cette situation ne pouvait durer; dès le lendemain, 27 avril, la première chambre était prorogée, et la

seconde chambre dissoute. Un jour après, le 28, Frédéric-Guillaume refusait sans détours la couronne impériale, et, protestant contre la constitution de Francfort, il invitait les gouvernemens à former un congrès. Ainsi, cette ambitieuse charte de l'église Saint-Paul était solennellement déchirée, et les souverains se disposaient à refaire l'œuvre de l'assemblée nationale.

Pendant que ces choses se passaient à Berlin, l'agitation parcourait toute l'Allemagne. A Dresde, à Carlsruhe, à Munich, les chambres se prononçaient pour la constitution de Francfort, et les démagogues, profitant de la colère des libéraux, s'emparaient partout du mouvement pour assiéger le pouvoir. La crise fut terrible à Stuttgart. L'immense majorité de la seconde chambre, appuyée par l'opinion, voulait obtenir du roi la reconnaissance de la constitution de l'empire, et le ministère lui-même s'associait à ce vœu. Le roi résista; le 19 avril, il signifiait à ses ministres un refus longuement motivé, au moins pour ce qui concernait l'élévation de la Prusse. Le ministère offrit sa démission, et des hommes suspects au parti libéral se préparaient à prendre sa place. L'effervescence publique s'accroissait d'heure en heure; on était dans un de ces momens où il suffit du prétexte le plus léger pour que les barricades se dressent. La chambre, tout en s'efforçant de contenir l'émeute, était bien résolue à ne point céder. M. Roemer, le ferme et intelligent ministre, jusque-là l'une des plus pures renommées du parti libéral et le plus intrépide adversaire de la démagogie, M. Roemer lui-même se laissa compromettre dans ces voies périlleuses où le parlement de Francfort entraînait les patriotes aveuglés. Il raconta à la tribune tout ce qui s'était passé, les inutiles instances du ministère et les refus obstinés de la couronne. La chambre nomma une députation chargée de présenter une adresse pressante, impérieuse, une adresse que sept voix seulement avaient refusé de voter. La réponse du roi fut pleine de fermeté et de franchise. Il exposa la situation, il rappela et expliqua les faits avec un bon sens supérieur : « Comment, disait-il, reconnaître une constitution qui n'est pas encore achevée? L'élu du parlement de Francfort n'a pas accepté; est-il possible de reconnaître ce qui n'existe pas? Je jure que j'admets toute la constitution impériale, sauf le chapitre de la souveraineté de l'empire. Je ne me soumets pas à la maison de Hohenzollern; je dois à mon pays de ne pas m'y soumettre, je le dois à mon peuple et à moi-même. Si tous les princes d'Allemagne faisaient ce sacrifice, je m'y résignerais aussi par esprit de concorde, je m'y résignerais le cœur brisé. Je puis y être forcé par l'insurrection; mais, si vous vous placez sur le terrain révolutionnaire et que vous m'arrachiez mon consentement, ce consentement n'aura pas de valeur; je le retirerai dès que je serai redevenu libre..... Le peuple est animé d'un bon esprit; je ne vois ici

qu'une agitation factice entretenue par les clubs..... Voulez-vous me faire violence? Eh bien! soit; vous verrez si je plie. Ce n'est pas pour moi que je parle de la sorte; je n'ai plus que bien peu d'années à vivre; la conduite que je tiens, c'est mon pays, c'est ma maison, c'est ma famille qui m'en font un devoir. » Et comme les députés insistaient sur le danger imminent de la révolution : « Arrive que pourra. J'ai parlé selon ma conscience. » Enfin, dans la nuit du 23, comme tout se préparait pour une lutte sanglante, le roi s'enfuit de Stuttgart et se réfugia à Ludwigsbourg. Cette nouvelle, annoncée à la chambre par le président, y causa une agitation extraordinaire. La gauche proposa de créer un gouvernement provisoire, et un comité de salut public en effet fut nommé et installé sur-le-champ. Les radicaux eussent pu tirer de grands avantages d'une lutte aussi violemment engagée, si le ministère Roemer n'avait réussi à faire céder le roi. Une proclamation, en date du 25 avril, annonça au Wurtemberg et à l'Allemagne que le roi, d'accord avec ses ministres, reconnaissait la constitution, et se résignait, le cas échéant, à voir le sceptre de l'Allemagne aux mains de Frédéric-Guillaume IV.

Ce triomphe de l'agitation dans le Wurtemberg multiplia les factieux par toute l'Allemagne. A Munich, à Nüremberg, à Wurzbourg, des associations révolutionnaires se formaient, et des pétitions hautaines étaient adressées au roi Maximilien II. Sur toute la ligne du Rhin, à Mannheim, à Heidelberg, à Darmstadt, à Haynau, à Mayence, à Francfort même, on se préparait à marcher contre Ludwigsbourg, si le roi ne se fût rendu aux conseils de M. Roemer. La constitution de Francfort était devenue le drapeau des insurgés. Cette charte qu'on aurait déchirée le lendemain de la victoire servait, selon l'usage, à soulever les masses aveugles, et les patriotes sincères, les libéraux intelligens, les vrais et dévoués défenseurs du progrès, se laissaient prendre, comme toujours, à ces manifestations hypocrites. D'un autre côté, le dégoût des révolutionnaires évoquait partout les conseillers absolutistes dont l'Allemagne se croyait délivrée. Les coups d'état répondaient aux émeutes. Ce n'est pas seulement à Berlin, c'est dans le Hanovre et la Saxe que les chambres furent dissoutes et la représentation nationale indéfiniment ajournée. Ainsi, le nord de l'Allemagne était soumis; l'Autriche dominait le sud-est; restait encore une partie du centre et tout le sud-ouest, où affluaient les élémens démagogiques. Cette situation de Francfort était vraiment terrible; placé au sein de ce foyer ardent, obligé peut-être d'y chercher des auxiliaires contre le mauvais vouloir des cours du Nord et les menaces de l'Autriche, le parlement semblait condamné par ses propres fautes à ne plus écouter que les conseils du désespoir.

IV.

Aucune circonstance ne pouvait être plus favorable au comité des trente. C'est le 23 avril que le comité fit connaitre ses plans à l'assemblée. Les discussions des premières séances furent assez calmes, les projets assez sages, les votes assez mûrement réfléchis; mais bientôt la modération fut étouffée par la violence, et la gauche reprit l'avantage. Que voulait-on d'abord? Envoyer des commissaires auprès de tous les gouvernemens qui refusaient d'admettre la constitution. Rien de plus sensé; c'était par la diplomatie, c'était en des conférences sérieuses que le ministère de l'empire devait essayer de se mettre d'accord avec les différens cabinets. Le choix des commissaires indique très bien l'excellent esprit qui présidait à ces missions; M. Bassermann fut envoyé à Berlin, et M. Mathy à Munich. Malheureusement, la lutte, devenue chaque jour plus vive, ne permit pas qu'on donnât suite à ces pacifiques mesures. M. Bassermann allait partir quand on apprit la dissolution de la seconde chambre prussienne et la formation d'un camp de quarante mille hommes à Creuznach. Le rôle des commissaires devenait singulièrement difficile; il l'était d'autant plus que M. de Gagern se décidait à faire la plus énergique résistance, sans pourtant sortir des voies légales. Quant à la gauche, les menaces et les coups d'état lui venaient en aide. Le 27 avril, une proclamation ainsi conçue était affichée sur tous les murs : « La patrie est en danger ! les chambres prussiennes sont dissoutes. Des troupes sont rassemblées à Creuznach; pour octroyer une constitution, en effet les troupes sont nécessaires. Le despotisme renversé au mois de mars 1848 veut livrer sa dernière bataille. Il faut enfin, il faut que Francfort agisse! Qu'aucun député ne s'éloigne, que tout absent revienne au plus tôt! Les assemblées populaires des environs ne seront pas étonnées, si, dans de telles circonstances, les membres du parlement ne paraissent pas au milieu d'elles.» MM. Raveaux, Vogt, Nauwerck, Freese, Eisenstück, Claussen et plusieurs autres encore avaient signé cet ordre du jour, qui présageait les tempêtes.

Ces députés absens que rappelait la proclamation du 27, ces députés présens à qui elle enjoignait de ne pas quitter leur poste, ce n'étaient pas, on le devine sans peine, les représentans de l'Autriche, ce n'étaient pas M. de Schmerling et ses amis. Ceux-là, bien au contraire, obéissant à l'ordre de leur gouvernement, avaient déclaré que leur mission était finie. A chaque séance, le président annonçait le départ de quelques députés nouveaux; c'étaient les Autrichiens d'abord, ce furent bientôt les Bavarois, ce furent enfin, parmi les représentans des autres pays, tous ceux qui ne voyaient pas d'issue légale pour sortir d'une

situation fausse. La droite se dépeuplait de jour en jour; les centres, quoique bien dégarnis, espéraient encore et continuaient la lutte; la gauche, gardant tous ses soldats et ralliant sans cesse des auxiliaires, devait rester maîtresse du champ de bataille. Il importait seulement que cette assemblée ainsi réduite fût encore en nombre suffisant pour proclamer ses décrets. Le 30 avril, le comité exécutif fit adopter plusieurs mesures graves qui attestaient sa force : 1° sur la proposition de M. Simon (de Trèves), « le président peut convoquer l'assemblée nationale en quelque temps et en quelque lieu qu'il le juge convenable; » 2° sur la proposition de M. Zell : « une séance extraordinaire demandée par cent membres doit être immédiatement convoquée; » 3° sur la proposition de M. Goltz : « il suffit de cent-cinquante membres présens pour que les votes de l'assemblée soient valables; » enfin, sur la proposition de MM. Kierulff, Ziegert, Reden, etc., l'assemblée, sans débat et d'une voix unanime, blâma « devant tout le peuple allemand » la dissolution des chambres dans les royaumes de Prusse et de Hanovre, et ordonna aux gouvernemens de faire procéder sans délai à des élections nouvelles.

L'audace du comité croissait à chaque victoire. Dans la séance du 4 mai, il proposa un appel aux gouvernemens, aux corps législatifs, aux communes, au peuple entier, pour les sommer de reconnaître et de défendre la constitution. Il proposa de fixer le jour où se réunirait la première diète de l'empire et le jour où se feraient les élections pour toute l'Allemagne : les élections auraient lieu le 15 juillet, la diète se réunirait le 15 août. Il proposa enfin de transmettre la souveraineté de l'empire au chef de l'état le plus considérable après la Prusse, dans le cas où la Prusse, au 15 août prochain, n'aurait pas encore accepté la constitution; cet empereur suppléant porterait le titre de vicaire de l'empire, et remettrait son dépôt au roi de Prusse dès que la Prusse se serait soumise. C'étaient là les propositions de la majorité du comité; 14 voix contre 13 les avaient portées à la tribune du parlement; après une discussion animée, elles furent définitivement admises par 190 voix contre 188. Ainsi, le roi de Prusse refusant son adhésion, c'était le roi de Bavière qui devenait vicaire de l'empire. Or, on sait que Maximilien II était encore moins favorable que Frédéric-Guillaume IV à la constitution de Francfort; la dignité du vicaire passait donc au roi de Saxe, du roi de Saxe au roi de Wurtemberg, du roi de Wurtemberg au roi de Hanovre, du roi de Hanovre au grand-duc de Bade, et toujours ainsi, de refus en refus, de chute en chute, jusqu'à ce qu'elle rencontrât je ne sais quel principicule obscur, le prince de Reuss ou le prince de Lichtenstein, qui voulût bien prendre sous sa très haute protection l'héritage retrouvé de Frédéric Barberousse. C'était bien le cas de s'écrier piteusement avec M. Simon (de Trèves) :

« La constitution est allée à Berlin comme la fiancée au-devant de l'époux, et on l'a congédiée comme une servante. » Seulement, ici, ce n'était plus le roi de Prusse, c'était le père de la fiancée, c'était ce malheureux parlement de Francfort qui condamnait sa fille à tant de ridicules affronts. Les conclusions de la minorité étaient bien autrement graves. La minorité, c'est-à-dire l'extrême gauche, destituait Frédéric-Guillaume IV et le remplaçait par un vicaire de l'empire, lequel pouvait être le premier Allemand venu, M. Vogt ou M. Raveaux, M. Hecker ou M. Struve. La minorité proposait encore un appel aux armes adressé à tous les peuples de l'Allemagne; elle voulait que l'armée fût obligée de prêter serment à la constitution; elle voulait que toutes les chambres dissoutes, les chambres de Berlin, de Hanovre, de Dresde, fussent invitées à se réunir, en quelque lieu que ce fût; elle voulait enfin que le ministère déclarât la guerre à la Russie et à l'Autriche. Toutes ces extravagantes propositions furent rejetées, mais quelques-unes d'entre elles obtinrent jusqu'à 135 voix. A chaque rejet, c'étaient d'épouvantables scènes : « Allemagne sans cœur! pays de lâcheté! » s'écriaient les démagogues, et à ces vociférations de la gauche se mêlaient les grognemens furieux des galeries. Il y avait de quoi frémir en voyant la majorité faire tant de sacrifices à l'esprit révolutionnaire, et cette minorité furieuse exiger toujours de plus violentes folies. Le ministère ne s'était pas opposé aux conclusions de la majorité; M. de Beckerath, l'un des hommes éminens du cabinet et l'une des gloires de l'assemblée nationale, refusa de s'associer à la faiblesse de ses collègues; il déposa son portefeuille le soir même et se retira du parlement.

Ces entreprises insensées du comité des trente avaient chaque jour leur contre-coup au sein des populations soulevées. L'émeute de Stuttgart n'était que le début d'une vaste insurrection dont le plan embrassait toute l'Allemagne. La veille même de cette séance que je viens de décrire, le 3 mai, vers le milieu de la journée, la ville de Dresde se hérissait de barricades. La garde nationale donna elle-même l'occasion et le signal de la lutte, car la cause de la constitution impériale aveuglait décidément bon nombre d'esprits honnêtes, et le drapeau rouge, noir et or fournissait un abri commode pour confondre les patriotes et les factieux. Le combat parut se terminer le 4 mai dans la soirée; la troupe consentit à un armistice, tout en occupant encore une grande partie de la ville. Le roi, obligé de prendre la fuite, avait cherché un refuge dans la forteresse de Kœnigstein. Un gouvernement provisoire s'organisa aussitôt, composé des trois meneurs les plus ardens de la démagogie. Pour donner à ce gouvernement la consécration du vote populaire, on suivit l'exemple du 24 février à Paris; les noms des tribuns furent proclamés du haut du balcon du palais, et les acclamations ou les grognemens firent connaître la volonté des carre-

fours. Les noms de MM. Tzschirner et Heubner furent salués par des hurras enthousiastes; celui de M. Todt fut moins bien accueilli; aux tumultueux bravos se mêlaient distinctement des sifflets énergiques. Il paraît que M. Todt représentait une sorte de modération relative dans ce glorieux triumvirat. Le premier soin des triumvirs fut de prolonger la lutte, de s'opposer à toute espèce d'accommodement et d'enchaîner dans les rangs de l'insurrection les patriotes consternés, dont les yeux s'ouvraient enfin à la lumière. Les murs étaient couverts de proclamations de mélodrame : « Citoyens, la patrie est en péril!... citoyens, la grande heure, l'heure décisive a sonné! liberté ou esclavage, c'est à vous de choisir! nous sommes avec vous; soyez avec nous! » MM. Tzschirner, Heubner et Todt étaient tout heureux de signer ces belles choses et beaucoup d'autres du même genre. Parler ne suffisait pas, il fallait agir; on désarmait donc les gardes nationaux qui n'avaient pas pris le parti de l'émeute, et déjà on levait des contributions sur les riches pour équiper des régimens de volontaires. Interrompue le 5, la bataille des rues recommença dès la matinée du 6. En ce moment-là même, Leipzig se révoltait, les barricades s'élevaient de tous côtés, et la fusillade ensanglantait la ville. Là du moins, la garde nationale sut tenir tête à l'émeute; c'est elle qui, assistée de la troupe, enleva à la baïonnette les plus fortes positions de l'ennemi et resta maîtresse de la cité. Cependant on se battait toujours à Dresde, et, sans les régimens prussiens qui venaient d'heure en heure fortifier les troupes saxonnes, il est probable que le drapeau rouge eût triomphé. On ne s'en cachait plus en effet; c'était bien pour le drapeau rouge que se battaient les insurgés de Dresde, c'était pour la république sanglante, pour la république des pillards et des assassins que les triumvirs mettaient à feu et à sang la capitale de la Saxe. La lutte fut effroyable. Il faut nous rappeler nos journées de juin, si nous voulons nous représenter les horreurs de cette mêlée. Le mot d'émeute ne convient pas ici; la démagogie livrait sa grande bataille, et si elle eût été victorieuse à Dresde, c'en était fait peut-être de la monarchie constitutionnelle dans tout le nord de l'Allemagne. Les révolutionnaires du midi sont des révolutionnaires romantiques, les républicains de Bade et du Palatinat sont des étudians avinés qui parodient volontiers les *Brigands* de Schiller; les radicaux du nord ne s'inspirent pas des poètes, ils s'inspirent de la jeune école hégélienne et de son abominable athéisme. Jamais de plus sauvages théories n'ont épouvanté le monde; jamais les brutales ardeurs de toutes les concupiscences n'ont été plus impudemment glorifiées. Il y a un homme qui a raillé l'innocence de M. Proudhon, un homme qui a maudit comme une tyrannie oppressive cette religion de l'*humanisme* qui est la négation de toute idée religieuse, un homme enfin dont la philosophie très savamment con-

struite se résume dans ces mots : « Non seulement Dieu n'est pas, mais le genre humain lui-même n'est qu'une idole menteuse, et le dévouement à l'humanité une capucinade. Je suis seul dans ce monde; seul j'existe; ma jouissance, mon pouvoir, ma liberté, ne peuvent être limités par aucune croyance, par aucune règle, par aucun droit étranger à mon droit. » Cet homme (on l'appelle Max Stirner) est le docteur des démagogues du nord (1). « Sachez-le bien, écrivait M. Henri Heine il y a une quinzaine d'années, le jour où se fera la révolution allemande, on verra que la révolution française n'a été qu'une églogue. » C'est cette révolution-là qu'on préparait à Dresde. On aurait vu assurément, sous la dictature de ces furieux, certaines choses dont le monde n'avait encore aucune idée; puis seraient venus les Cosaques, et la liberté aurait péri deux fois. Grace au ciel, ces journées de Dresde, qui pouvaient être le triomphe de la démagogie septentrionale, furent le commencement de sa déroute. Il fallut, il est vrai, les efforts réunis de la Prusse et de la Saxe pour étouffer l'insurrection, et, le matin même de leur défaite, les triumvirs faisaient fusiller, dans les rues de la ville, tous ceux qui parlaient de concorde. C'est le 9 mai seulement que le drapeau rouge fut abattu; cette affreuse bataille avait duré six jours.

Revenons à l'église Saint-Paul : aussi bien ce n'est pas changer de sujet; les fureurs qui se déchaînaient à Dresde déshonoraient aussi les dernières séances du parlement de Francfort. L'extrême gauche n'avait pas renoncé à ses propositions du 4 mai; elle voulait surtout que l'armée reçût l'ordre de prêter serment à la constitution de l'empire. Au milieu du bouleversement de l'Allemagne, en présence des émeutes de Stuttgart, de Dresde, de Leipzig, si l'on voulait décréter l'anarchie et livrer le pays tout entier aux horreurs de la guerre civile, on n'avait qu'à voter les propositions de l'extrême gauche. M. de Gagern les combattit avec une patriotique indignation. « Quand c'est un étranger qui nous brave, s'écriait l'orateur, il n'y a pas à hésiter, il faut courir aux armes; mais ici! mais avec des frères!... pour moi, lors même que toutes les épées seraient déjà sorties des fourreaux, je me jetterais encore entre les épées. » A ces paroles que la majorité couvre de bravos, un membre de l'extrême gauche répond par un insolent éclat de rire. Aussitôt, frémissant sous l'outrage au point de s'oublier lui-même, M. de Gagern riposte à l'injure par l'injure. Un tumulte épouvantable s'élève; trop heureuse de trouver en faute le chef illustre des libéraux, la gauche prolonge à dessein, par ses clameurs redoublées, la fausse situation du président du conseil. Enfin le calme se rétablit, et M. de

(1) La *Revue* a publié une étude sur les écrits de M. Max Stirner. Voyez, dans la livraison du 15 juillet 1847, *Crise de la Philosophie hégélienne, les Partis extrêmes en Allemagne.*

Gagern est rappelé à l'ordre. Il reprend : « J'ai mérité le rappel à l'ordre, je l'accepte pour la réparation d'un instant d'oubli. » Puis, regagnant bientôt son ancien ascendant sur la chambre, il fait rejeter une seconde fois les détestables propositions des factieux.

Ce fut sa dernière victoire. Il était temps pour lui et pour tout le parti libéral de ne pas prolonger davantage l'agonie furieuse du parlement. En s'associant au vote du 4 mai, M. de Gagern était entré dans une voie fatale. Les concessions qu'il avait faites étaient une erreur qu'il devait rétracter, ou un engagement qu'il était tenu de remplir. S'il était décidé à ne jamais abandonner le terrain légal, c'était trop; c'était trop peu, s'il acceptait les secours de l'esprit révolutionnaire. La gauche avait le droit de le pousser à la rébellion ouverte en lui rappelant sa récente conduite; l'archiduc Jean, par les mêmes raisons, avait le droit de se défier de lui et de repousser son programme. Ce programme, présenté à l'archiduc Jean dans la soirée du 8 mai, épuisait, dit M. de Gagern, toutes les mesures pacifiques pour imposer la constitution aux gouvernemens de l'Allemagne. Oui, assurément, s'il suffisait d'un décret pour opérer des miracles, car c'est un miracle qu'il eût fallu. De toutes ces pacifiques mesures devait nécessairement sortir ou la honte ou la guerre, et quelle guerre! la pire des guerres civiles, l'horrible guerre de la démagogie, tant appelée depuis un mois par tous les tribuns de la gauche. L'archiduc Jean refusa de souscrire au programme de M. de Gagern et reçut la démission du ministère.

La gauche s'avançait toujours. La retraite de M. de Gagern et le découragement des centres augmentaient sa force. Dans la séance du 10 mai, M. Reden proposa d'infliger un blâme vigoureux au gouvernement prussien pour avoir envoyé des troupes à Dresde; le second article de la proposition ordonnait au pouvoir central de protéger tous les mouvemens, toutes les manifestations populaires dont le but était de faire reconnaître la constitution par les souverains. Cette proposition fut adoptée par 188 voix contre 148 au milieu des hurras triomphans de la gauche et des galeries. C'était le premier grand succès arraché par l'extrême gauche à la lassitude, à l'abattement, à l'irritation, à toutes les causes fatales qui décimaient l'ancienne majorité. La majorité nouvelle, ardente à profiter de la victoire, décida qu'une députation irait immédiatement faire connaître ce vote au vicaire de l'empire, et l'engagerait à recomposer un ministère dans le plus bref délai. L'archiduc Jean, pensait-on, osera-t-il choisir ses ministres en dehors de la gauche? Qui donc parmi les centres se chargerait d'exécuter les décisions du 10 mai? Les démagogues se croyaient légalement les maîtres; la réponse de l'archiduc Jean devait précipiter la crise. « Je choisirai, dit-il, un ministère qui puisse satisfaire aux exigences de la situation, telles que je les comprends. Je suis un vieux soldat,

j'agirai franchement, rapidement; je suis bien résolu à maintenir l'ordre. » Et comme on lui demandait s'il saurait aussi le maintenir contre les princes rebelles : « C'est une question de principes, ne discutons pas, répondit-il d'une voix brève. Quant à mon ministère, s'il doit être formé dans trois minutes, dans trois heures ou dans trois jours, je n'en sais rien encore; mais soyez sûrs que j'agirai en homme loyal. » Lorsque M. Raveaux fit connaître ces paroles à l'assemblée, la colère fut extrême. Des propositions furent faites, séance tenante, pour déposer le vicaire de l'empire; on les renvoya à l'examen du comité des trente, lequel n'était pas disposé, comme on pense, à négliger de telles armes. Le 12 mai, après qu'un membre de la gauche, M. Reh, eut été nommé président de l'assemblée nationale en remplacement de M. Simson, il fut décidé que toutes les troupes de l'empire seraient obligées de prêter serment à la constitution. Cinq jours plus tôt, M. de Gagern faisait rejeter cette pernicieuse mesure par une majorité relativement assez forte; le 12, elle fut adoptée par 163 voix contre 142. Enfin, le 15 mai, la gauche sembla vouloir pousser à bout le gouvernement de l'archiduc; tout le Palatinat était en insurrection, et sur beaucoup de points les troupes avaient passé aux factieux; l'assemblée nationale ordonna au pouvoir central de prendre les insurgés du Palatinat sous la protection de l'empire, et de venir à leur aide par tous les moyens. Jusque-là, on n'avait encore fait que préparer la guerre civile; le 15, elle fut impérieusement décrétée. Ces effrayans progrès de la gauche sont faciles à comprendre au milieu d'une assemblée réduite déjà de moitié : depuis que M. Henri de Gagern avait quitté la direction des affaires, il n'y avait plus un seul homme capable d'arrêter le torrent; la démagogie avait brisé ses digues. Le nouveau ministère que l'archiduc annonça à l'assemblée dans la séance du 14 mai n'était pas de taille à conjurer tant de périls. De tous ces ministres réunis à grand'peine sous la présidence de M. Grawell, un seul, M. le général de Peucker, était en possession d'une renommée sérieuse. Choisir dans de telles circonstances les membres les plus inconnus du parlement, c'était confesser la détresse du parti libéral, ou se déclarer par un défi maître de la situation. Ces deux motifs peut-être expliqueraient le choix de l'archiduc; n'avait-il pas le droit de braver une assemblée qui ne représentait plus le pays, et n'était-il pas bien résolu d'avance à déchirer toutes ses lois? Quoi qu'il en soit, le ministère Grawell eut à subir, dès le premier jour, les plus violentes attaques, et l'on doit avouer qu'il n'en parut ni surpris ni inquiet.

Le 19, ce ne fut pas seulement le ministère, ce fut le vicaire de l'empire qu'on voulut obliger à déposer ses pouvoirs. L'extrême gauche proposait l'établissement d'une régence; M. Vogt, M. Raveaux, en auraient fait partie, et l'on espérait que M. de Gagern accepterait une

place dans ce gouvernement révolutionnaire : M. de Gagern refusa avec dégoût, et le projet succomba. En revanche, une autre proposition, également hostile à l'archiduc, fut votée par 126 voix contre 116; un des anciens chefs constitutionnels, M. Welcker, l'avait appuyée de son nom et de sa parole : l'assemblée décrétait la destitution de l'archiduc Jean, et appelait pour le remplacer un prince appartenant à l'une des maisons souveraines. Ce coup d'état acheva de désorganiser le parlement; les centres refusèrent de s'associer à une politique révolutionnaire, et le surlendemain, 21 mai, plus de quatre-vingt-dix membres déclaraient que leur mission était finie. Ce n'étaient plus des démissions isolées, c'était un grand parti qui se retirait en masse. Tous les chefs des différentes fractions du centre, les plus nobles esprits, les plus brillans orateurs, M. Henri de Gagern, M. Dahlmann, M. Simson, M. Beseler, M. Waitz, M. Maurice Arndt, M. Droysen, M. Saucken, M. Mevissen, M. Sylvestre Jordan, M. Mathy, abandonnaient ensemble ce parlement qui avait été si long-temps le théâtre de leurs patriotiques chimères, et qui ne pouvait plus être désormais qu'un atelier de révolutions et de crimes.

Que dire des dernières séances? comment s'intéresser à cette discussion livrée aux brutalités des factieux? Quelques membres de la droite, quelques hommes éminens des centres, M. Welcker et M. Biedermann, M. Wurm et M. Riesser, essaient encore de modérer les emportemens des vainqueurs. Tâche inutile! le 24 mai, on décide que cent membres peuvent délibérer; le 26, on vote un appel au peuple, après lequel M. Welcker et ses amis se retirent. Les démagogues allemands comptaient beaucoup alors sur nos clubistes; on s'attendait à une insurrection dans la capitale des émeutes; les affaires de Rome en fournissaient le prétexte, et les mêmes tribuns qui écrivaient à Mazzini de résister jusqu'au triomphe de la république rouge entretenaient la gauche de Francfort dans ses projets de violence. Déjà M. Arnold Ruge et M. Charles Blind étaient à Paris, et, si le général Changarnier n'eût remporté sa victoire du 13 juin, tous nos socialistes d'Alsace allaient se jeter sur Francfort. M. Welcker eût bien voté l'appel au peuple, à une condition toutefois : c'est que la constitution seule fût en jeu et que toute alliance avec les démocrates étrangers fût flétrie dans le décret. La gauche repoussa cet amendement; c'est alors que M. Welcker se retira, emmenant avec lui tout ce qui restait de meilleur dans l'assemblée. Cependant la lutte de la gauche et de l'archiduc n'amenait, comme on pense, aucun changement dans la situation. L'assemblée destituait le vicaire de l'empire; le vicaire de l'empire continuait d'occuper son poste. L'assemblée votait des décrets, ordonnait des mesures, imposait sa politique révolutionnaire au pouvoir central; le pouvoir central ignorait les décrets de l'assemblée. Humiliée de cette lutte, u-

utile, la gauche se décida à transférer l'assemblée nationale dans le Wurtemberg. Les plus modérés, M. Eisenmann, M. Venedey, s'y opposèrent en vain : cette décision fut prise, le 30 mai, sur les instances réitérées du comité des trente. M. Vogt et M. Simon (de Trèves) avaient-ils le droit de soutenir que l'assemblée reprendrait une vie nouvelle à Stuttgart, au milieu des sympathies enthousiastes de la Souabe? L'événement a prouvé le contraire; ils ne se trompaient pas du moins en affirmant que l'assemblée de Francfort était morte : 71 voix contre 64 donnèrent la victoire au comité des trente. Dès que le vote est proclamé, M. Reh donne sa démission de président et de membre, ne pouvant se résigner, dit-il, à faire exécuter une mesure qu'il réprouve. C'est le premier vice-président, M. Loewe, qui prend aussitôt sa place et qui convoque l'assemblée à Stuttgart.

La séance du 30 mai 1849 est la dernière séance du parlement de Francfort. Avec le 30 mai, l'histoire de cette assemblée est finie. Nous ne suivrons pas à Stuttgart cette poignée d'agitateurs qui prétend représenter encore une nation de quarante millions d'hommes. Rien n'est plus beau dans les annales humaines que notre assemblée du tiers-état, lorsque, chassée du lieu de ses séances au mois de juin 1789, elle s'en va par les rues de Versailles errant de salle en salle jusqu'au jeu de paume; mais quoi de plus ridicule et de plus odieux à la fois que ces froides parodies d'une grande scène? Depuis que la majorité, pour échapper aux tentations révolutionnaires, avait quitté, trop tard seulement, les bancs de l'église Saint-Paul; depuis que M. de Gagern et M. Dahlmann, M. Beseler et M. Waitz, M. Simson et M. Riesser, étaient partis de Francfort en expliquant très haut les motifs de leur conduite; depuis ce moment-là l'assemblée nationale ne représentait plus rien. Transférée à Stuttgart, elle tombe plus bas encore. Ce n'est plus même l'ombre d'un sénat politique : cette réunion révolutionnaire n'a désormais ni droit, ni mission, ni raison d'être; elle s'intitule l'assemblée nationale de l'empire, le bon sens public l'appelle un club. Que ce club organise une dictature imaginaire, que MM. Raveaux, Vogt, Henri Simon, Schüler, Becher, deviennent les régens de l'empire, et que, souverains sans peuple, sans armée, sans finances, surtout souverains sans droit, ils se prélassent dans leur néant avec une arrogance dont rien ne peut donner une idée, je dis que tout cela n'appartient pas à l'histoire, je dis qu'il faut laisser aux Cervantes à venir leurs burlesques héros. Qu'allait faire le noble chanteur de la Souabe au milieu d'une telle assemblée? Pourquoi le nom vénéré de M. Uhland est-il inscrit sur les fastes tragi-comiques de cette sotte convention? Sera-t-il dit que la révolution de 1848 aura été partout fatale aux plus glorieux poètes? Celui-là du moins, ce ne sont pas de mauvaises passions sous le mensonge d'un beau langage, ce n'est pas un orgueil

effréné, ce n'est pas un insolent ennui qui l'a poussé au mal; il est dupe, au contraire, de sa consciencieuse honnêteté, et, comme il a chanté la vieille Allemagne des empereurs souabes, il se croit, le candide poète, il se croit tenu d'assister jusqu'au bout ceux qui agitent dans les airs le drapeau rouge, noir et or. De tous les tribuns de Stuttgart, M. Uhland est le seul que je regrette; quant aux autres, si la chambre des députés refuse de les reconnaître, si le ministère les chasse, si la police ferme leurs séances et les disperse comme on disperse un club, ce n'est pas pour eux que nous nous en affligerons, ce sera pour ce parlement germanique entouré d'abord de tant d'honneur et investi d'une mission si haute, pour ce parlement qui a rempli souvent un rôle utile à travers les tourmentes d'une sinistre année, et qui maintenant va se perdre dans cette misérable anarchie, comme le Rhin se perd dans les sables.

V.

J'ai étudié avec soin et raconté aussi impartialement que j'ai pu les phases diverses du parlement de Francfort. J'ai suivi son développement pas à pas, j'ai dit ses services et ses erreurs, ses beaux jours et ses jours néfastes. Le jugement qu'il faut porter sur cette première assemblée nationale de l'Allemagne est contenu, ce me semble, dans le récit même de ses travaux. Ce jugement, je crois que le bon sens public dans l'Europe entière, je crois que l'Allemagne elle-même, après l'apaisement de ses discordes, le résumera ainsi : le parlement de Francfort a manqué à sa tâche; chargé de préparer l'unité de l'Allemagne, il laisse l'Allemagne plus divisée qu'elle n'a jamais été. Ce n'est pas tout : il avait promis solennellement de protéger le pays pendant les tempêtes de 1848, d'écarter tous les périls, de maintenir l'ordre au dedans et la paix au dehors, de donner enfin à l'Occident le modèle d'une grande révolution légale et pacifique. Que sont devenues tant d'orgueilleuses promesses? C'est l'assemblée de Francfort qui a aggravé pour les états allemands les périls de cette terrible année. Au dehors, elle a menacé la Hollande, elle a porté un nouveau coup à la Pologne, elle a fait une guerre inique au Danemark; au dedans, après avoir combattu l'esprit révolutionnaire, elle a fini par invoquer son secours. Le drapeau de la Germanie impériale est devenu partout le drapeau de la démagogie. Cette révolution annoncée si haut n'était donc ni pacifique ni légale; a-t-elle du moins réussi, et ses fautes seront-elles couvertes par des résultats féconds? Non; c'est l'ancien régime qui a profité de la politique de Francfort. Cet absolutisme qu'on croyait détruit à Berlin et à Vienne par les révolutions de 1848 re-

gagne des forces à chaque nouvelle émeute. Ce n'était pas assez de cette affreuse insurrection de Dresde qui ensanglanta les derniers jours du parlement; il fallut que le parlement, au moment de se dissoudre, laissât pour héritage les désordres du Palatinat et cette ridicule république badoise qui bouleversa pendant six semaines les plus belles, les plus riantes, les plus heureuses contrées des bords du Rhin. Ainsi l'absolutisme se relève de jour en jour; au sud les fantaisies républicaines, au nord les sauvages entreprises du communisme, lui rendent peu à peu ce que lui avait enlevé le légitime travail de la raison publique; la foi des peuples s'ébranle, le dégoût des révolutions amène le dégoût des réformes; en un mot, si les cabinets n'obéissent pas aux conseils de la prudence, si les sérieux chefs du parti constitutionnel ne reprennent pas courage et ne maintiennent pas leurs conquêtes, l'école féodale et piétiste que soutient la Russie serait bientôt assez puissante pour anéantir toutes les libertés de l'Allemagne.

Les causes de cette déroute ne sont que trop évidentes. Le premier tort de l'assemblée fut de proclamer sa souveraineté absolue; dans l'état où se trouvait l'Allemagne, il n'était pas permis à une assemblée, quelle qu'elle fût, de compter sur l'unanime assentiment des peuples, il ne lui était pas permis de supprimer ces royautés, restées debout malgré tant de commotions violentes, et de ne pas traiter avec elles. L'homme le plus éminent de l'église Saint-Paul, celui qui a dirigé long-temps ses délibérations avec une dignité si haute, M. de Gagern, n'a jamais eu de doctrine bien arrêtée sur ce point. Son instinct politique l'avertissait sans doute que le concours des gouvernemens et des députés de la nation pouvait seul donner une base durable à la constitution du futur empire; mais ce mot de souveraineté nationale, ce vague espoir de régénérer l'Allemagne avec le seul secours des peuples allemands, tout cela l'éblouissait: une fois engagé dans cette route, les entraînemens se succèdent, et l'on ne s'arrête plus. Un homme bien plus avancé que M. de Gagern, un orateur dont le dévouement libéral n'est pas suspect, M. Welcker, dès les premières séances de l'assemblée des notables, avait bien compris toute l'importance de cette union entre le parlement et les divers cabinets constitutionnels. Cette opinion, il l'a défendue avec un intrépide courage en face des démagogues irrités; il y est revenu maintes fois, il a fait entendre les plus énergiques avertissemens; puis, un an après, dans les derniers mois du parlement, emporté lui-même par la lutte, il s'est joint à ceux qui proclamaient le droit souverain de l'assemblée, tant ce désir de l'unité allemande passionnait les intelligences les plus nettes et les jetait hors de leur voie! C'est là, en effet, le second tort du parlement, c'est la passion de l'unité, passion aveugle, impatiente, intraitable. A cette unité, objet de si ardentes convoitises, les doctrinaires prussiens auraient tout sacrifié;

l'école de M. Dahlmann, par son fanatisme réfléchi, par son autorité dogmatique et son incontestable talent, a exercé une funeste influence; c'est elle qui a irrité l'Autriche en voulant démembrer son empire; c'est elle qui a créé cette constitution impossible qui ne semble même pas soupçonner l'antagonisme des diverses populations du pays; c'est elle qui a fait à la démagogie des concessions insensées, prête à livrer tout pour l'accomplissement de sa chimère. Cette constitution une fois votée, la dernière faute, la faute irréparable des centres fut de s'obstiner dans leur orgueil, de prétendre imposer aux cabinets l'œuvre informe du parlement, de pactiser pour cela avec l'esprit de désordre, de lui ouvrir la brèche, et de ne se retirer enfin qu'après avoir mis en feu toute l'Allemagne.

Est-ce à dire que le parlement de Francfort n'ait produit aucun bien? Son action a-t-elle toujours été ou funeste ou stérile? A Dieu ne plaise que je porte un tel jugement sur une assemblée qui contenait l'élite d'un grand peuple! A côté de cet enthousiasme à faux et de cette inexpérience passionnée, au milieu de ces rêves, de ces systèmes, de ces prétentieuses utopies, il y a eu en maintes occasions des qualités du premier ordre; de vrais services ont été rendus; plus d'une fois on a pu penser que le parlement allait prendre une haute position morale, qu'il triompherait de la démagogie à Vienne et à Berlin, et que, par cette ferme conduite, il s'assurerait une légitime puissance. Si presque tous les chefs des centres ont commis de graves erreurs, un assez grand nombre d'hommes éminens n'ont pas dévié de la ligne droite; on trouverait sans peine, dans ce parlement si agité, bien plus de justes qu'il n'en faut pour sauver une ville. Enfin, si l'unité de l'Allemagne a été chimériquement poursuivie par des docteurs infatués de leurs systèmes, il n'en est pas moins vrai que cette unité est désormais un problème que les cabinets sont obligés de résoudre. Cet idéal a pris un corps; il ne servira plus seulement à occuper l'historien, à inspirer le poète, à enthousiasmer le publiciste; du monde des livres, de la retraite des savans, de la chaire des universités, voilà ce beau rêve descendu dans la foule, le voilà présenté à tous les enfans de l'Allemagne comme le but suprême où tous les gouvernemens doivent tendre!

Et maintenant, il faut l'espérer, il faut les en conjurer avec force, les souverains ne commettront pas la faute qui a perdu l'assemblée nationale et anéanti ses travaux; les souverains ne se sépareront pas des peuples. Préparée par la science des hommes d'état, l'unité future sera proposée au concours des représentans du pays. Tandis que la constitution d'Olmütz se modifiera pour ne pas étouffer les races diverses qu'elle réunit aujourd'hui sous un niveau trop uniforme, la Prusse posera les bases d'une fédération à laquelle se rallieront peu à peu les différens états du nord, du centre et de l'ouest de l'Allemagne.

La Saxe et le Hanovre ont déjà adhéré à ce projet, à cette charte des trois rois, comme on l'appelle. Cette charte qui a obtenu tout récemment, sur la proposition de M. Camphausen, l'appui de la première chambre de Berlin, aura, nous le souhaitons, le même succès à Hanovre, à Dresde, à Munich, à Stuttgart, à Carlsruhe, partout où la révolution de 1848 a élevé ou affermi des tribunes. C'est en se dévouant aux choses possibles que le parti constitutionnel réparera les fautes des doctrinaires de l'unité, et c'est par un sérieux accord avec ce parti que les royautés vaincront toutes les difficultés de l'avenir. Ni la Prusse ni l'Autriche ne peuvent retourner en arrière; elles sont tenues d'accepter sincèrement les deux révolutions de mars. Le triomphe de l'école féodale et piétiste serait le triomphe de la Russie, et, après avoir profité à regret de ce dangereux allié, Vienne et Berlin doivent songer à se fortifier contre lui. Combien il serait beau pour les gouvernemens, après les désordres de ces deux années, de repousser les conseils d'une réaction aveugle et de relever eux-mêmes le parti constitutionnel! Dans la situation présente de l'Allemagne, ce ne serait pas seulement une conduite généreuse, ce serait la plus féconde des politiques. Les révolutionnaires ont compromis l'ancienne unité de l'Allemagne et mis les libertés en péril; que les gouvernemens réparent tous ces désastres, qu'ils jettent les bases de l'unité nouvelle, qu'ils assurent à la société moderne les légitimes garanties réclamées par le progrès de la raison. Les révolutionnaires ont amené la Russie en Allemagne; que les gouvernemens, en relevant le parti libéral, protégent l'Allemagne contre l'influence russe. De toutes les victoires remportées à Dresde et à Leipzig, à Berlin et à Vienne, aucune, assurément, n'aura été plus décisive que celle-là pour la ruine de la démagogie.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

ANGELICA CATALANI.

Il y a trois mois à peine, mourait à Paris, frappée par le choléra, une des cantatrices les plus célèbres du XIXe siècle. Qui n'a entendu parler de Mme Catalani, de cette merveilleuse sirène qui charma les loisirs des rois de la sainte-alliance dans ces longs congrès où l'on se partageait les dépouilles du maître du monde? Le nom de Mme Catalani se trouve mêlé aux plus grands événemens de l'histoire contemporaine, et nous ne voulons pas qu'une ombre aussi charmante franchisse les rives éternelles sans lui dire un mot d'adieu. Aussi bien, des renseignemens certains nous ont été fournis par la famille de l'illustre cantatrice, et ils nous permettent de raconter avec quelque précision une vie qui marquera dans les annales de l'art.

Angelica Catalani est née à Sinigaglia, petite ville des états de l'Église, au mois d'octobre 1779. Son père, homme très honorable, était un magistrat, une sorte de juge de paix qui avait bien de la peine à élever une nombreuse famille composée de quatre filles et de deux garçons. Pour suppléer aux modiques appointemens de sa place, le père de la future *prima donna* faisait le commerce des diamans, cumul qui paraissait tout naturel dans un pays où se tient encore aujourd'hui la plus grande foire de l'Italie. Cependant, pour alléger un fardeau qui lui semblait trop lourd, M. Catalani fut obligé de mettre sa fille Angelica dans un couvent où elle devait, plus tard, prononcer des vœux solennels et irrévocables. Angelica entra donc au couvent de Sainte-Lucie de Gubbio, à quelque distance de Sinigaglia, et, pour faire admettre sa fille dans un établissement qui était exclusivement consacré à l'éducation des nobles demoiselles du pays, M. Catalani dut faire valoir une parenté un peu éloignée avec la maison des Mastaï, dont Pie IX est aujourd'hui le chef illustre et vénérable. Voilà bien l'Italie avec ses grands contrastes et cette alliance de l'art et de la religion, du dogme inflexible et de la fantaisie mondaine, qui forme le trait saillant de son génie.

C'est dans le couvent de Sainte-Lucie de Gubbio que la jeune Angelica re-

çut les premières notions de l'art musical. Un couvent italien, à la fin du XVIIIe siècle, n'était guère autre chose qu'une espèce de conservatoire où la prière, la musique et l'amour étaient l'unique occupation; comme l'a dit un théologien aimable, *pregare, amare e cantare*, sont trois mots différens exprimant un seul et même désir. Aussi on chantait beaucoup dans le couvent de Sainte-Lucie. Tous les dimanches et les jours de grande fête, les religieuses et les novices faisaient résonner de leurs pieux cantiques les voûtes de la chapelle. Au milieu de ces voix fraîches et virginales, on remarqua bientôt celle d'Angelica Catalani, dont le timbre, l'étendue et la flexibilité faisaient déjà l'admiration de ses compagnes. Les religieuses, voulant mettre à profit de si rares facultés, lui firent chanter de petits solos qui attirèrent un grand concours d'adorateurs à leur patronne sainte Lucie. — Allons entendre *la maravigliosa Angelica,* se disait-on dans le pays les jours de grande solennité, et la foule venait assiéger les portes de la chapelle, où, comme en paradis, il y avait plus d'appelés que d'élus. Les succès un peu profanes qu'obtenait Angelica finirent par scandaliser les ames dévotes, et l'évêque ordonna à la supérieure de mettre la lumière sous le boisseau en supprimant les solos de la jeune novice. Assurément cet évêque-là n'aimait pas la musique; il eût été digne de faire partie de ce groupe d'esprits moroses qui, au fond de la thébaïde de Port-Royal-des-Champs, semblaient demander pardon à Dieu d'être venus au monde, et qui ont essayé d'étouffer la gloire et la magnificence du siècle de Louis XIV sous le cilice de Pascal. Fort heureusement la supérieure du couvent de Sainte-Lucie de Gubbio ne partageait pas les principes rigoureux de la mère Angélique d'Andilly, et, plus intelligente que l'évêque de qui relevait son institution, elle ne voulut pas se priver d'un élément de succès qui profitait aussi bien aux pauvres qu'à la vraie piété. Usant d'un subterfuge très innocent, elle plaça Angelica Catalani derrière un groupe de novices. Ces jeunes filles dérobaient ainsi leur compagne aux regards des curieux, et tempéraient la sonorité de cette voix, qui devait un jour émerveiller l'Europe. Les fidèles ne se laissaient cependant pas arrêter par cet obstacle, ils se levaient sur la plante des pieds pour découvrir le visage de la jeune fille qui les charmait. L'émotion alla même jusqu'à l'enthousiasme un jour de grande fête où la charmante Angelica, revêtue d'une robe aussi blanche que son ame, chanta un *Ave Maria stella* qui attendrit tous les cœurs. Chacun voulut voir et chacun voulut embrasser *la virginella* que Dieu avait si richement douée.

Mlle Catalani resta dans le couvent de Gubbio jusqu'à l'âge de quatorze ans. Son père, malgré les vives instances qu'on lui adressait de toutes parts, ne pouvait se décider à tourner le talent d'Angelica vers un but profane. Sa grande piété et les fonctions dont il était revêtu ne lui faisaient envisager qu'avec une extrême répugnance tout ce qui se rattachait aux choses de théâtre. Enfin, vaincu par les larmes d'Angelica et par les vives instances de toute sa famille, M. Catalani consentit à envoyer sa fille à Florence pour y prendre des leçons de Marchesi, qui était alors l'un des plus célèbres sopranistes de l'Italie.

Marchesi était bien le maître qu'il fallait pour diriger Angelica Catalani et la préparer à ses glorieuses destinées. Doué d'un physique charmant et d'une voix de mezzo-soprano forte et prodigieusement facile, ce chanteur se distinguait surtout par l'éclat et la magnificence de la vocalisation. Né à Milan en

1755, il débuta à Rome, en 1774, dans un rôle de femme avec un très grand succès; puis il parcourut l'Italie et visita les premières capitales de l'Europe, entraînant tous les cœurs sur son passage. La première fois qu'il chanta à Vienne, il y excita un tel fanatisme que toutes les femmes de la cour impériale voulurent avoir son portrait en médaillon. Elles le plaçaient au beau milieu du sein, comme une image *castissima* qui n'inquiétait ni la sécurité des maris ni la jalousie des amans.

Nous avons raconté dans ce recueil (1) quelle a été l'influence des castrats sur l'art de chanter et la grande révolution musicale qui les a fait disparaître pour toujours de la scène italienne. Ces êtres singuliers, victimes d'une monstrueuse aberration de l'esprit humain, avaient dans le caractère comme dans le tempérament quelque chose d'étrange et de maladif. Marchesi, par exemple, aimait à jouer des rôles d'homme qui lui permissent de porter un casque doré surmonté d'un panache à plumes rouges ou blanches. Il voulait toujours faire son entrée en scène en descendant une colline du haut de laquelle il pût s'écrier : *Dove sonio?* Ensuite il exigeait que la trompette fît entendre quelques notes éclatantes, afin de pouvoir s'exclamer encore : *Odi lo squillo della tromba guerriera?* Cela dit, il s'avançait aux bords de la rampe et chantait invariablement un rondeau, composé de deux mouvemens opposés, dans lequel il maudissait son déplorable sort, *la cruda sorte*, en lançant un déluge de gammes et de *volatines*, les unes plus rapides que les autres, qui ondoyaient et flamboyaient comme les plumes et les éclairs de son casque. Le rondeau que Sarti a écrit pour lui dans son opéra *Achile in Sciro*,

Mia speranza, io pur vorrei,

a fait le tour de l'Europe. Marchesi le chantait partout et l'intercalait dans tous les ouvrages : c'était son grand cheval de bataille et ce que les Italiens appellent l'*aria di baule*, le morceau de voyage. Marchesi était un chanteur brillant, mais froid et d'un goût équivoque. Il n'avait ni le pathétique de Guadagni, ni le style admirable de Pacchiarotti. Attaché de cœur à la maison d'Autriche, Marchesi n'a jamais voulu chanter devant Napoléon, qu'il traitait d'usurpateur. Il quitta le théâtre vers le commencement de l'année 1806, et se retira à Milan, sa patrie, où il est mort en 1829, âgé de soixante-quatorze ans, laissant une belle fortune, dont il avait toujours fait un noble usage.

J'ai eu l'honneur d'être présenté à Marchesi en 1817, à Milan, par l'auteur du *Barbier de Séville*, qui venait alors de terminer un nouveau chef-d'œuvre, *la Gazza ladra*. Comme j'avais chanté devant le célèbre virtuose l'air *Di tanti palpiti* avec une voix de soprano qui promettait un bel avenir, Marchesi me caressa la joue de sa main jaune et décharnée, en me disant : *Bravo, carino, bella voce : che peccato!* « Très bien! mon enfant, vous avez une belle voix : quel dommage que..... » A ces mots, Rossini partit d'un éclat de rire immodéré. Plus tard, j'ai compris tout ce qu'il y avait de paternel dans les regrets de Marchesi.

Angelica Catalani étudia pendant deux ans sous la direction de ce maître. Mar-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1848.

chesi lui apprit à modérer l'extrême facilité de sa voix aussi étendue qu'éclatante; il orna sa mémoire d'une foule de *gorgheggi* les uns plus compliqués que les autres, et lui communiqua aussi, malheureusement, son goût trop exclusif pour les pompes et le clinquant de la vocalisation italienne. Pendant que la jeune Angelica se préparait ainsi à conquérir la brillante renommée qu'elle devait posséder un jour, elle eut occasion d'entendre à Florence une cantatrice célèbre qui pourrait bien avoir été la Gabrielli, et qui produisit sur elle une sensation profonde. Émerveillée de la voix et du talent de la virtuose, Angelica fondit en larmes et s'écria avec une naïveté charmante : « Mon Dieu, mon Dieu! je ne pourrai jamais atteindre à une telle perfection! » La cantatrice à la mode voulut voir la jeune fille qui lui avait adressé un compliment aussi flatteur, et, après l'avoir fait chanter devant elle, elle lui dit en l'embrassant avec tendresse : « Rassurez-vous, mon enfant; dans quelques années, vous m'aurez surpassée, et ce sera à mon tour de pleurer à vos succès. »

Mlle Catalani débuta sur le théâtre de la Fenice, à Venise, en 1795, dans un opéra de Nicolini. Elle était âgée de seize ans. Une taille élevée et bien prise, de belles épaules blanches comme l'albâtre, un cou de cygne, de grands yeux bleus, doux, limpides, *pietosi*, *e a mover parchi*... des traits nobles et charmans, faisaient de la jeune cantatrice une personne ravissante. Dans ce corps tout resplendissant de jeunesse et de beauté, la nature avait placé un des plus admirables instrumens qui aient jamais existé. C'était une voix de soprano d'une étendue de presque trois octaves allant depuis le *la* au-dessous de la portée jusqu'au *fa* sur-aigu. Cet immense clavier était d'une égalité parfaite et d'une flexibilité incomparable. On conçoit qu'avec de tels avantages Mlle Catalani n'ait pas eu de peine à conquérir les sympathies d'un public italien; aussi son succès à Venise fut-il éclatant et spontané. Entourée de sa famille et de son maître Marchesi, qui voulut encourager ses premiers pas dans la carrière, Angelica fut accueillie avec transport, et sa réputation se répandit comme un éclair dans toute l'Europe.

Toutes les biographies de Mme Catalani qu'il nous a été donné de consulter affirment qu'après ses débuts (les uns disent à Venise, les autres à Milan) la jeune cantatrice parcourut triomphalement les principales villes de l'Italie, et que c'est après une pérégrination de plusieurs années qu'elle fut engagée au théâtre italien de Lisbonne, où elle se rendit en 1801. D'un autre côté, Mme Catalani a toujours dit à ses enfans qu'elle était à peine âgée de dix-sept ans lorsqu'elle arriva à la cour de Portugal; or, étant née en 1779, ce serait donc en 1796 qu'elle aurait quitté l'Italie, c'est-à-dire presque immédiatement après son apparition sur le théâtre de la Fenice, à Venise. Cette dernière version nous paraît d'autant plus vraisemblable que Mlle Catalani fut d'abord attachée à la chapelle du prince régent, grand amateur de musique, comme l'a toujours été la maison de Bragance depuis son illustre fondateur jusqu'à l'empereur dom Pedro. Ce qui aura décidé M. Catalani à conduire sa fille Angelica loin du pays qui l'a vue naître et à la soustraire promptement à la gloire bruyante et dangereuse de la carrière dramatique, ce sont probablement des scrupules de piété et des sentimens de délicatesse dont cet homme honorable a toujours été pénétré. Il n'est pas impossible non plus que la gaucherie pleine de grace et l'extrême timidité qui ont toujours empêché Mme Catalani de réussir complétement

au théâtre aient eu quelque influence sur la détermination de son père. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'Angelica Catalani, après avoir fait partie de la chapelle du roi de Portugal, se décida à remonter sur la scène, parce que les émolumens qu'on lui accordait comme cantatrice particulière ne suffisaient pas aux besoins de sa nombreuse famille dont elle était l'unique soutien.

Dans la troupe de chanteurs italiens qui vint desservir le théâtre de Lisbonne en 1799, se trouvaient la Gafforini, contralto admirable, et Crescentini, le dernier sopraniste d'un mérite éminent qu'ait produit l'Italie. Entourée de pareils virtuoses, la vertu et la beauté de Mlle Catalani brillèrent du plus vif éclat. L'exemple et les conseils de Crescentini surtout furent pour la jeune Angelica d'un secours immense. Sous la direction de ce maître, dont l'école était bien autrement sévère que celle de Marchesi, Mlle Catalani apprit à mieux phraser et à corriger quelques-uns des défauts de sa merveilleuse vocalisation. Pendant six années, Mlle Catalani fut l'idole de la cour et de la ville de Lisbonne. La réserve de ses manières, sa douce piété et la rare bonté de son cœur la faisaient chérir de tous ceux qui l'approchaient. Le régent la traitait comme l'un de ses enfans.

Lorsque le général Lannes fut envoyé comme ambassadeur de France en Portugal, il avait avec lui un jeune officier français qui devait avoir une grande influence sur la destinée de la célèbre cantatrice. M. de Valabrègue, capitaine au 8e régiment de hussards, était un homme aimable, aux manières parfaitement distinguées. Les avantages de sa personne, la vivacité de son esprit et surtout l'élégance de son uniforme firent impression sur Mlle Catalani, qu'il avait occasion de rencontrer souvent dans le salon de l'ambassadeur de France. M. de Valabrègue n'eut pas de peine à partager les sentimens qu'il inspirait, et, comprenant d'ailleurs que la voix de la jeune cantatrice pouvait devenir la source d'une grande fortune, il demanda sa main. La famille et les nombreux amis de Mlle Catalani ne voyaient cette union qu'avec une répugnance extrême. A toutes les objections qu'on lui faisait pour la détourner de ce mariage, Mlle Catalani répondait en baissant les yeux : *Ma che bell' offiziale!* Le bel officier finit par l'emporter en effet; il épousa Angelica Catalani dans la chapelle de la cour, sous les auspices du prince régent et du général Lannes. Mme de Valabrègue, qui a toujours conservé son nom de famille, quitta Lisbonne au commencement de l'année 1806. Elle venait de contracter un riche engagement pour le théâtre italien de Londres. Elle se rendit d'abord à Madrid, où elle donna plusieurs concerts, qui lui rapportèrent des sommes considérables; puis, traversant la France, elle vint à Paris dans les premiers jours du mois de juin 1806. Sa réputation l'y avait précédée, et les journaux du temps annoncèrent son arrivée de manière à piquer vivement la curiosité du public. Mme Catalani donna à l'Opéra trois concerts qui attirèrent une foule considérable. Le prix des places fut triplé dans cette circonstance : un billet de parterre coûtait 9 francs, un balcon 30 francs, et ainsi de suite. Au premier concert, qui eut lieu le 22 juillet, Mme Catalani chanta deux airs de Cimarosa et un air de la *Semiramis* de Porto-Gallo : *Son regina;* au second concert, qui fut donné le 11 du mois d'août, elle choisit un air des *Bacanali di Roma*, musique de Nicolini, un autre de la *Zaïre* de Porto-Gallo, et puis encore celui de la *Semiramis* du même compo-

siteur; au troisième concert, qui eut lieu le 3 septembre, Mme Catalani ajouta aux morceaux précédens un air de Piccinni : *Se il ciel mi divide*, dont le style sévère lui était moins familier. L'étendue, la force et l'éclat de la voix de Mme Catalani, la richesse de sa vocalisation et les charmes de sa personne excitèrent une vive admiration. Il n'y a que Paganini dont l'apparition sur la scène de l'Opéra ait produit un effet comparable à celui de Mme Catalani. Cependant la critique parisienne ne se laissa pas entièrement désarmer par tant de séduction, et, au milieu de l'enivrement général, elle fit entendre quelques bonnes observations.

Napoléon avait entendu aussi Mme Catalani, et, désirant fixer dans sa capitale une cantatrice qui pouvait distraire l'opinion publique de plus graves préoccupations, il la fit mander aux Tuileries. La pauvre femme n'avait jamais vu de près ce terrible virtuose de la guerre qui remplissait l'Europe du bruit de ses *fioritures*; elle tremblait de tous ses membres lorsqu'elle parut en sa présence. « Où allez-vous, madame? lui dit le maître de sa voix impériale. — A Londres, sire. — Il faut rester à Paris, on vous paiera bien, et vos talens y seront mieux appréciés. Vous aurez *cent mille francs* par an et deux mois de congé; c'est entendu. Adieu, madame. » Et la cantatrice se retira plus morte que vive, sans avoir osé dire à son brusque interlocuteur qu'il lui était impossible de manquer à un engagement qu'elle avait contracté avec l'ambassadeur d'Angleterre en Portugal. Si Napoléon eût connu cette particularité, il aurait mis l'*embargo* sur la belle chanteuse, qu'il eût considérée comme une bonne prise de guerre. Mme Catalani n'en fut pas moins obligée de se sauver de France sans passeport. Elle s'embarqua furtivement à Morlaix sur un bâtiment qui venait d'échanger des prisonniers, et dont elle paya les services 150 louis. Cette entrevue avec l'empereur Napoléon fit une telle impression sur Mme Catalani, qu'elle en parlait souvent comme de la plus grande émotion qu'elle eût éprouvée dans sa vie.

Mme Catalani arriva à Londres dans le mois de décembre 1806. Le goût des Anglais pour la musique et les virtuoses italiens remonte à une époque assez éloignée. Dès le XVIe siècle, on voit des joueurs de luth, des chanteurs de madrigaux et de *canzonette* figurer dans toutes les fêtes galantes qu'on donnait à la reine Élisabeth, cette femme bizarre qui aimait autant la mythologie qu'elle détestait le papisme. L'opéra italien existe à Londres depuis le commencement du XVIIIe siècle, et sur ce théâtre fréquenté de tout temps par les classes supérieures de la société brillèrent successivement les chanteurs les plus célèbres de l'Italie, que les écoles de Naples, de Rome, de Bologne et de Venise élevaient pour l'amusement des *barbares*. C'est là qu'on vit éclater ces luttes héroïques entre Carestini et Farinelli, la Faustina et la Cuzzoni, la Marra et la Banti, la Bellington et la Grassini, la Todi et la Marra; luttes charmantes qui se sont renouvelées de nos jours entre la Pasta et la Malibran, Jenny Lind et l'Alboni. Les partis politiques se mêlaient à ces duels de la fantaisie, en appuyant l'un ou l'autre des deux champions. Les tories, par exemple, applaudissaient avec transport aux arpéges, aux gammes chromatiques et aux trilles phosphorescens de la Marra, tandis que le style large et le chant pathétique de la Todi soulevaient l'enthousiasme des whigs. Cette rivalité fut poussée si loin, pendant la

première partie du XVIIIe siècle, que chaque faction voulut avoir, comme aujourd'hui, son théâtre italien. Haendel dirigeait celui de la cour, où il faisait entendre ses chefs-d'œuvre, que Senesino interprétait d'une manière admirable, tandis que Buononcini, aidé de Farinelli, attirait la foule dans celui de l'opposition. Malgré la supériorité de son génie, Haendel succomba dans cette lutte acharnée, où il perdit sa fortune et son repos. Un jour, au milieu d'une discussion des plus vives du parlement anglais, on vit un ministre monter à la tribune pour demander qu'on renvoyât au lendemain le débat d'une affaire très importante sur laquelle, disait-il, le gouvernement avait besoin de se consulter. A ces mots, le *speaker* se lève en riant malignement dans sa large perruque. C'était une scène arrangée par les *dilettanti* du parlement, qui voulaient assister aux débuts du fameux Pacchiarotti. Savez-vous de quoi s'occupait lord Castlereagh pendant son séjour à Paris en 1814? Il chantait des duos italiens avec Mme Grassini devant son ami le duc de Wellington, qui, en regardant les beaux yeux de la virtuose, trouvait la voix du premier ministre très agréable. Mme Grassini, qui avait été une des plus charmantes conquêtes de Napoléon, avait suivi la fortune, en passant à l'ennemi de la France avec armes et bagages.

Jamais aucune cantatrice n'a obtenu à Londres le succès de Mme Catalani. L'apparition de cette femme célèbre dans une ville où s'étaient produits les plus admirables artistes du XVIIIe siècle fut presque un événement public. L'étendue prodigieuse de sa voix aussi égale que forte, la magnificence, le *brio* de cette vocalisation qui s'épanouissait en gerbes lumineuses comme un jet d'eau du parc de Versailles, la rare distinction de sa personne, la noblesse de son maintien et de son caractère, y excitèrent un enthousiasme universel. Mme Catalani fut, pendant huit ans, l'idole de l'Angleterre. Admise dans les cercles de la haute aristocratie, qui lui savait gré d'avoir résisté aux séductions de Napoléon, courtisée par les tories, admirée par les whigs, elle tenait toute la nation sous le charme de ses gammes chromatiques et de ses *gorgheggi* enivrans. Lorsque la saison des plaisirs était terminée à Londres, Mme Catalani parcourait l'Angleterre, donnant partout des concerts qui lui rapportaient des sommes considérables. Son nom, imprimé sur une affiche, était un talisman irrésistible qui faisait accourir la foule dans la moindre bourgade de l'empire britannique. L'Irlande, la pauvre Irlande elle-même vendait ses guenilles pour entendre cette merveilleuse sirène, dont *i lamp di gola*, les éclairs de gosier, éblouissaient les oreilles et fascinaient les cœurs.

L'effet que produisait Mme Catalani sur le public anglais était si puissant et si général, que le gouvernement, dans sa lutte périlleuse contre le grand agitateur de l'Europe, eut souvent recours au talent de la cantatrice pour retremper l'esprit national. Le bruit se répandait-il à Londres que Napoléon venait de remporter une de ces terribles victoires qui brisaient la coalition en mille tronçons, aussitôt le ministère faisait annoncer un concert au théâtre de Drury-Lane, où Mme Catalani chanterait, *con fiochi*, le *God save the king* et le *Rule Britannia*. Lorsque sa voix magnifique lançait sur la foule frémissante ces paroles pleines de fierté : *Send him victorious, happy and glorious*, le public se levait en masse et applaudissait avec transport la belle cantatrice, qu'il compa-

rait à Junon soulevant de son regard dominateur les flots de la mer. C'est ainsi que Mme Catalani fut enrôlée dans la grande coalition que soudoyait l'Angleterre contre son implacable ennemi.

Mme Catalani vint à Paris en 1814, avec les alliés, prendre sa part du triomphe commun, auquel elle avait contribué, sans doute, par ses arpéges séducteurs et ses vigoureuses fusées. Le 4 février 1815, elle donna un concert au bénéfice des pauvres, à l'Opéra, où son succès fut aussi éclatant qu'il l'avait été en 1806. Elle disparut pendant les cent jours et se rendit à Gand avec Louis XVIII, qu'elle avait connu en Angleterre, et qui honorait la cantatrice de sa royale bienveillance. Sa maison était le rendez-vous des émigrés les plus illustres. Après une excursion en Hollande et en Belgique, Mme Catalani revint à Paris à la seconde restauration. C'est alors que Louis XVIII, voulant récompenser l'attachement que Mme Catalani avait montré pour sa personne et pour la cause de la légitimité, lui accorda le privilége du Théâtre-Italien, avec 160,000 francs de subvention. Cette entreprise fut pour la cantatrice une source de contrariétés et de peines de toute nature. Complétement dominée par l'esprit remuant de son mari, M. de Valabrègue, qui cherchait à éloigner du Théâtre-Italien tous les virtuoses dont le talent pouvait faire ombrage à la réputation de sa femme, Mme Catalani fut obligée d'abandonner cette malheureuse direction, après y avoir perdu, avec les bonnes graces du public parisien, 500,000 francs de sa fortune. Pour réparer ce double échec, la célèbre cantatrice entreprit un grand voyage dans le nord de l'Europe. Elle visita le Danemark, la Suède, parcourut triomphalement toute l'Allemagne, donnant des concerts qui lui rapportèrent des sommes considérables. Au milieu de l'enthousiasme qu'elle excita partout sur son passage, au milieu de la vive lumière dont elle éblouissait la foule étonnée, la critique allemande fronça le sourcil et prétendit juger cet oiseau merveilleux du pays de l'aurore avec les gros principes d'une esthétique rigoureuse. C'était vouloir soumettre les arabesques de Raphaël au laminoir de la *raison pure* de Kant. Malgré un article remarquable qui parut dans la *Gazette musicale de Leipzig* sur Mme Catalani (1), malgré l'accueil plus que froid qu'on lui fit à Munich, elle quitta l'Allemagne, emportant une riche moisson de gloire et de bons écus.

En 1817, Mme Catalani se rendit à Venise, où s'étaient épanouies, trente années plus tôt, sa jeunesse et sa renommée. Pacchiarotti, qui vivait encore, et qui entendait alors Mme Catalani pour la première fois, ne fut pas au nombre de ses plus grands admirateurs. Nous ne suivrons pas davantage notre infatigable voyageuse, qui visita les coins les plus reculés de l'Europe. Qu'il nous suffise de dire qu'en 1823 Mme Catalani traversa la Pologne et se rendit en Russie, où l'empereur Alexandre l'accueillit avec une faveur toute particulière. La dernière fois qu'elle ait chanté en public, c'est dans un concert qu'elle donna, en 1828, à Dublin.

Après avoir ainsi charmé le monde pendant le cours de presque un demi-siècle, Mme Catalani se retira dans une belle propriété, aux environs de Florence, où se sont écoulées les dernières années de sa vie, au milieu de l'opulence et

(1) Voir la *Gazette musicale de Leipzig* du 21 août 1816.

de l'estime publique que lui avaient méritée la dignité de son caractère, la sérénité de son ame et l'inépuisable charité de son cœur. Dans la charmante solitude qu'elle s'était faite, elle ne cessa pas un jour de cultiver la musique, qu'elle aimait avec passion. Elle chantait pour son plaisir, pour celui de ses amis, et surtout pour les malheureux qui venaient invoquer la magie de son nom. Lorsque les écoliers de Florence allaient se promener tout près de la colline au sommet de laquelle était située la maison de Mme Catalani, ils entendaient parfois les éclats de cette voix incomparable qui avait étonné l'Europe dans un siècle de révolutions et de batailles. L'invasion du choléra en Italie décida Mme Catalani à venir chercher un refuge à Paris auprès de ses enfans, qui y sont établis, et qui appartiennent à la France par le droit que leur a transmis leur père, M. de Valabrègue. Le fléau dont elle redoutait les atteintes, et qui l'aurait épargnée peut-être à Florence, l'enleva subitement à Paris le 12 juin de cette année 1849, à l'âge de soixante-neuf ans.

Quelques jours avant sa mort, Mme Catalani, se trouvant seule dans son salon sans aucun pressentiment de sa fin prochaine, reçut la visite d'une dame inconnue, qui refusa de décliner son nom au domestique. Lorsque l'étrangère fut en sa présence, elle s'inclina en disant : « Je viens rendre hommage à la plus célèbre cantatrice de notre temps et à la plus noble des femmes; bénissez-moi, madame, je suis Jenny Lind. » Mme Catalani, émue jusqu'aux larmes, pressa longuement cette digne émule sur son cœur.

Mme Catalani était une assez faible musicienne. Son éducation avait été si négligée, qu'il lui était impossible de lire à première vue la plus simple cantilène. Elle ne jouait d'aucun instrument; il lui fallait toujours un accompagnateur à ses ordres, qui fût habitué à suivre les caprices de sa fantaisie. Elle était ce que les Italiens appellent une admirable *orechiante*. Lorsque Mme Catalani avait bien étudié un morceau, elle le savait d'une manière imperturbable, et jamais les défaillances de sa mémoire ne venaient contrarier le *brio* de son imagination. Mme Catalani n'a pas réussi au théâtre. La scène l'intimidait, elle y manquait de naturel et d'animation. Sa voix magnifique, qui s'épanchait en ondes sonores et limpides comme de l'eau de roche, n'emportait dans son cours ni le cri de la passion ni l'étincelle comique. Mme Catalani était, dans toute la rigueur du terme, une cantatrice *da camera*, une virtuose en joailleries vocales, qui faisait de *l'art pour l'art*, ne s'inquiétant que de charmer et d'étonner ses auditeurs. Son répertoire n'était ni très varié ni d'un choix bien sévère : il se composait à peu près d'une douzaine de cavatines, qu'elle chantait partout et toujours. Elle affectionnait particulièrement les morceaux suivans, qui ont fait le tour de l'Europe : *Son regina*, de la *Semiramis* de Porto-Gallo, que ce compositeur a écrit pour elle à Lisbonne; l'air *Delle trombe*, de l'opéra des *Trois Sultanes* de Puccita; les variations de Rode, et *Nel cor piu non mi sento*, de *la Molinara* de Paisiello, mélodie exquise dont Mme Catalani altérait l'adorable simplicité par les broderies les plus compliquées. Elle a chanté aussi plusieurs fois à Paris le rôle de la comtesse du *Mariage de Figaro*, mais le génie de Mozart lui était encore moins familier que celui de Piccinni et des autres grands maîtres de la vieille école italienne. Mme Catalani est restée étrangère à la révolution opérée par Rossini; son éducation imparfaite et son peu d'aptitude pour

le jeu de la scène ne lui ont pas permis de prendre part à cette grande rénovation de la musique dramatique.

La vocalisation de Mme Catalani était quelque chose de vraiment prodigieux. Parmi les ornemens infinis qu'elle ourdissait avec une rare élégance, on remarquait surtout la facilité avec laquelle elle faisait les gammes chromatiques, plaçant sur chaque note un trille qui scintillait comme un diamant de l'eau la plus pure. Tantôt elle le frappait avec vigueur, imitant les battemens stridens de l'alouette; tantôt elle le couvrait d'une gaze mélodique qui en adoucissait l'éclat. Elle aimait aussi à piquer la note de plusieurs coups de gosier réitérés, *martellement* gracieux qui avait été le joyau favori de la Mingotti, l'une des plus célèbres cantatrices de la première moitié du XVIIIe siècle. Sa respiration longue et bien ménagée lui permettait de donner à la phrase mélodique l'horizon nécessaire et d'accidenter le son, qui était toujours éclatant et *postoso*. Mme Catalani excellait dans les effets de contraste, faisant succéder à un éclat impérieux la *mezza voce* la plus mystérieuse. Le plus grand défaut qu'on pût reprocher à cette vocalisation si riche et si splendide, c'était un mouvement nerveux imprimé au menton, et dont Mme Catalani n'a jamais pu se corriger. Ce mouvement disgracieux à la vue, et qui accusait un vice d'éducation vocale, est devenu tellement commun de nos jours, qu'on le remarque chez les artistes les plus renommés. Mme Ugalde, de l'Opéra-Comique, n'en est pas plus exempte que M. Mario.

Douée d'un heureux instinct, possédant une voix de soprano des plus étendues, des plus sonores et des plus flexibles qui aient jamais existé, bel oiseau de paradis dont le ramage égalait la magnificence du plumage, Mme Catalani fut plutôt une merveille de la nature qu'un produit de l'art. Elle *jouait* de la voix comme Paganini jouait du violon, mais sans avoir son génie fougueux et fantastique. Sirène au doux langage, elle enivrait les passans, et l'on pouvait dire de sa mélopée ce qu'un père de l'église a dit de la dialectique des sophistes : « Elle circule autour du cœur, — *circum præcordia ludit*, — sans y pénétrer jamais. »

P. Scudo.

SACS ET PARCHEMINS.

TROISIÈME PARTIE.[1]

VIII.

Maître Jolibois n'avait déjà plus, en se levant, l'ardeur qui l'animait la veille. Le sommeil et la réflexion avaient mis de l'eau dans son vin. Tant qu'on a vingt-quatre heures devant soi, il n'est pas de démarche si périlleuse ou si délicate qui ne semble facile et dont le succès ne paraisse certain. On ne doute de rien; on est plein de sécurité. L'esprit abonde en ressources irrésistibles; on a sous la main mille combinaisons plus ingénieuses les unes que les autres, et dont une seule suffirait pour triompher de tous les obstacle. Tout doit aller comme sur des roulettes; pour réussir, on n'aura qu'à se présenter. Cependant, à mesure que le temps s'écoule et que le moment d'agir approche, les difficultés de l'entreprise se dégagent du brouillard qui les dérobait à nos yeux. On se trouble, on hésite, et, lorsqu'enfin l'heure a sonné, il se trouve que les combinaisons dont on attendait des merveilles n'ont pas le sens commun, on découvre avec stupeur que les troupes sur

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 septembre.

lesquelles on comptait le plus se sont changées en soldats de plomb. C'est là du moins ce qui était arrivé pour maître Jolibois. Il était parti pour la Trélade, décidé à pousser jusqu'au bout l'aventure, mais moins rassuré que jamais sur le remboursement de ses quatre-vingt mille livres. Toutefois il avait caché ses appréhensions à Gaspard, dans la crainte de le décourager et de paralyser ses moyens. En partant, il lui restait encore un peu d'espoir; mais une fois seul, au milieu des campagnes, face à face avec la réalité, il s'était senti pris d'une subite défaillance. Qu'allait-il tenter? qu'allait-il faire, sinon barboter et se noyer dans la vase avec Montflanquin? Tout est perdu, se disait-il en laissant flotter la bride sur le cou de sa monture; tout est perdu, et ce drôle avait raison hier soir; son étoile a pâli, les La Rochelandier l'emportent. De quelque côté que maître Jolibois envisageât la situation, il la jugeait désespérée, et ne comprenait même pas comment il avait pu la juger autrement. La marquise était une fine mouche, Laure n'était point sotte, et, en admettant que M. Levrault tînt encore pour le vicomte, on ne pouvait raisonnablement supposer, au point où en étaient les choses, que sa défiance ne fût point éveillée, et qu'il consentît à l'accepter pour gendre, les yeux fermés, comme par le passé. Or, le vicomte était une de ces vertus qui ne supportent pas l'examen. D'un autre part, maître Jolibois reconnaissait en toute humilité que si la défiance de M. Levrault était éveillée au sujet de Gaspard, elle devait l'être aussi passablement au sujet de l'homme qui avait introduit à la Trélade ce modèle des preux, cette perle de la chevalerie. De quel front aborderait-il le grand industriel et sa fille? Que répondrait-il, tôt ou tard, aux reproches sanglans qu'on était en droit de lui adresser? Il était impossible que d'un jour à l'autre la vérité ne se découvrît pas. Les échafaudages de mensonges ressemblent aux murs de clôture : la première pierre qui tombe entraîne toutes les autres. Jolibois ne se dissimulait pas qu'il avait joué dans tout ceci un rôle dont il s'était promis moins de gloire que de profit, et qui allait lui rapporter autant de profit que de gloire. Ainsi, à quelque point de vue qu'il se placât, Étienne Jolibois n'apercevait que ruine, désastre, humiliations. Abandonner la partie, il ne pouvait s'y résigner. Il pensait à ses quatre-vingt mille francs, aux avances de fonds qu'il avait faites pour radouber Galaor et son maître, au dîner qu'il avait payé la veille, aux cent écus que l'enragé vicomte, sous prétexte de tuer le temps, lui avait gagnés au lansquenet; pour supplément de calamité, il pensait aussi à la clientèle de M. Levrault qu'il sentait près de lui échapper, et il se demandait avec rage si décidément il serait le niais de la farce, le Géronte de la comédie, le Cassandre de la pantalonnade. Qu'imaginer? Il se rongeait les poings. Pour une idée, il eût donné ses panonceaux, ses cliens et son étude. Il n'était plus qu'à quelques pas de la Trélade, il

voyait les ardoises du toit briller au soleil à travers le feuillage; il entendait les aboiemens des chiens, les hennissemens des chevaux, et le malheureux n'avait rien trouvé, quand tout à coup son front s'illumina, et, se dressant fièrement sur ses étriers, du haut de la colline qu'il se préparait à descendre, maître Jolibois jeta à la Trélade un geste de défi.

Étienne Jolibois était dans la position d'un homme qui, n'ayant plus rien à perdre, peut tout oser impunément. Quand il en est là, un grand cœur ne prend conseil que de son désespoir; la prudence est hors de saison, l'audace seule a chance de succès. Si nous devons tomber, arrangeons-nous pour que ce soit de haut; si nous sommes foudroyés, que ce soit comme les Titans, pour avoir voulu escalader le ciel. C'est mon avis, c'était celui de Jolibois. Eh bien! au lieu de s'associer à la fortune d'un aigrefin et de s'essoufler à courir après une misérable centaine de mille livres qu'il ne comptait plus rattraper, pourquoi ne chercherait-il pas à se rendre maître, par un coup de main, du champ de bataille où venaient de se rencontrer les La Rochelandier et le vicomte? Au lieu de travailler à relever un drapeau déshonoré, pourquoi n'essaierait-il pas de planter vaillamment le sien sur le coffre-fort de M. Levrault? Pourquoi n'arriverait-il pas, comme le troisième larron de la fable, juste à point pour emmener par le licol l'Aliboron de la haute industrie? Une fois déjà il avait rôdé autour des millions du grand manufacturier, mais ce n'avait été qu'un assaut timide et discret. Cette fois, il s'agissait d'un siége en règle, et d'ailleurs, échec pour échec, mieux valait succomber en combattant pour sa propre cause que de partager la défaite et la honte d'un Montflanquin. En moins d'un quart d'heure, il eut improvisé le plan de campagne le plus formidable qu'eût jamais conçu général d'armée en déroute. Il mettait son honneur à couvert, il acquérait des titres sérieux à la gratitude de M. Levrault et de sa fille, il les forçait de reconnaître que les Levrault n'avaient pas un ami plus chaud, plus empressé, plus dévoué que lui sur la terre. Qui pouvait prévoir où s'arrêterait la reconnaissance du grand industriel? Dans tous les cas, Jolibois échappait à tout soupçon de complicité avec Gaspard, et, s'il ne happait pas les millions, il s'assurait à tout jamais l'estime, c'est-à-dire la clientèle du millionnaire. En passant en revue tous les tours de son sac, il ne désespérait pas absolument d'entraîner ce bourgeois stupide, de détourner le cours de ses travers et d'imprimer à sa sottise une nouvelle direction. Quant à la fille, il serait toujours temps de s'occuper d'elle; Jolibois, qui ne connaissait pas la trempe de l'esprit de Laure, se flattait qu'elle serait emportée dans le courant de son père, comme une yole dans le sillage d'un navire à trois ponts. Qui ne risque rien n'a rien; Jolibois ne risquait rien et pouvait tout avoir. Exalté par l'ivresse qui accompagne

les résolutions extrêmes, tout émoustillé, tout léger, tout joyeux de ne plus se sentir à la suite de l'ami Gaspard et de n'avoir désormais à manœuvrer que pour son propre compte, il piqua des deux, coupa l'air avec sa cravache et s'avança résolûment sur la Trélade. Montjoie et saint Denis! A son tour, il entrait en lice, non plus comme un varlet, mais le casque en tête et la lance au poing. Il allait donner le coup de grace au vicomte, se mesurer avec les La Rochelandier, disputer à une aristocratie avide et rapace les écus du grand fabricant. Il y avait dans tout cela quelque chose d'aventureux qui plaisait singulièrement à l'imagination du jeune tabellion. Maître Jolibois s'étonnait seulement de n'y avoir pas songé plus tôt. S'il échouait, il retomberait sur ses pieds et se retrouverait Gros-Jean comme devant. S'il réussissait, quel honneur! Je ne parle plus des millions; on croirait que Jolibois en voulait à l'argent. Jolibois était républicain. En ce temps-là, chaque département comptait avec orgueil une demi-douzaine de notaires et d'avoués qui éprouvaient le besoin de changer la forme du gouvernement. Depuis plusieurs années, la nécessité d'une nouvelle révolution se faisait sentir dans quelques études de province. Maître Jolibois appartenait à cette phalange d'Harmodius de la basoche qui s'indignaient de l'asservissement de leur patrie, et aspiraient à l'affranchir du joug écrasant qui pesait sur elle. Sous les dehors d'un esprit léger et goguenard, Jolibois cachait des vertus austères. Ses idées sur la fraternité et sur l'égalité ne laissaient rien à désirer. S'il méprisait les huissiers et les commissaires-priseurs, s'il faisait peu de cas des avoués, s'il menait ses clercs à la baguette, s'il traitait de Turc à Maure les cliens qui ne le payaient pas, en revanche on eût été mal venu à soutenir devant lui qu'un notaire n'était pas l'égal d'un maréchal de France ou d'un prince du sang. Lorsqu'il lui arrivait de dîner dans quelque maison opulente, il regardait d'un œil indifférent le luxe et l'élégance du service; jamais l'envie ne s'était glissée dans ce noble cœur : seulement il se demandait le lendemain pourquoi des gens qui ne le valaient pas se permettaient de manger dans de la vaisselle plate, quand il mangeait, lui, maître Jolibois, tout simplement dans de la porcelaine. Ce qu'il avait au plus haut degré, c'était ce mépris de l'or, cet antique désintéressement qui ne se rencontrent que chez les ames républicaines. Qu'on se garde donc bien de le soupçonner de cupidité; arrêtons-nous avec respect devant un des caractères les plus purs dont s'honorent les temps modernes! En se décidant à chasser aux millions, Jolibois ne pensait qu'aux misères du peuple, aux moyens de les soulager. Un château à la porte duquel le pauvre ne frapperait jamais en vain, une vaste propriété qui lui permît d'occuper le plus de travailleurs possible, un hôtel à Paris pour réunir ses amis politiques et se consulter avec eux sur l'avenir des classes nécessiteuses, voilà tout

ce que demandait Jolibois, tel était le rêve modeste de ce champion de la démocratie.

Pendant que Jolibois marchait en conquérant sur la Trélade, M. Levrault était en proie à de cruelles perplexités. Il avait passé une mauvaise nuit et se préparait à passer une triste journée. Le soleil était déjà haut dans le ciel; l'ombre des arbres s'accourcissait à vue d'œil, le vicomte n'avait point reparu. M. Levrault avait erré toute la matinée, comme une ame en peine, dans le sentier qui menait à la vicomté. Si Laure ne l'eût surveillé de près, il n'est pas douteux que le brave homme n'eût poussé jusqu'au pigeonnier de Gaspard.

— Tu le vois, disait-il à sa fille d'un air consterné, le vicomte ne revient pas. On n'outrage pas impunément un Montflanquin; le vicomte est perdu pour nous.

— Soyez tranquille, mon père, le vicomte reviendra, répliquait Laure avec une assurance qui, depuis la veille, ne s'était pas un instant démentie.

M. Levrault branlait la tête et pleurait dans son cœur le gendre envolé. Un gendre d'un si bon rapport et qui lui eût coûté si peu! Après le déjeuner, il s'était retiré dans son appartement, autant pour échapper aux obsessions de Laure, qui ne se lassait pas de le harceler, que pour se livrer tout entier à l'amertume de ses reflexions. Laure avait tant fait que son père ne savait plus à quoi s'arrêter; elle était revenue tant de fois à la charge, que la tête du grand industriel ressemblait à une arène où les pensées les plus contraires se choquaient, se heurtaient avec acharnement et s'entre-détruisaient comme des bêtes fauves. M. Levrault ne s'était jamais trouvé dans une position si critique; disons le mot, il était aux abois. Il y avait des instans où il voyait Gaspard blanc comme neige, et il voulait aller le chercher; il y en avait d'autres où ses yeux se dessillaient à demi, et il osait se demander tout bas si sa fille n'avait pas raison. Tantôt il s'emportait contre la calomnie qui ne respecte rien, frappait du poing les meubles et faisait voler au vent de sa colère les pans de sa robe de chambre; tantôt, dans une attitude recueillie, il méditait sur tout ce que Laure lui avait révélé. Ainsi, comme un navire ballotté par les flots, parfois Gaspard touchait aux nues, parfois il était près de s'abîmer dans un gouffre sans fond : lutte terrible, silencieuse, qui n'avait que Dieu pour témoin, et dont M. Levrault faisait à lui seul tous les frais.

— Non, non, c'est impossible, s'écria tout à coup l'ancien marchand de drap en conjurant par un geste souverain les fantômes qui l'assiégeaient; jamais un Montflanquin n'a trompé personne, et d'ailleurs ce n'est pas un Levrault qu'on joue, qu'on mystifie comme un petit bourgeois. Je me connais en gentilshommes. Si Gaspard n'était pas tout ce qu'il paraît être, je n'aurais pas attendu qu'on vînt m'en instruire; je

l'aurais bien démasqué moi-même. Le vicomte est digne de sa race. Comme ce chevalier dont Laure m'a quelquefois parlé, il est sans peur et sans reproche. Encore un coup, pourquoi Jolibois nous l'eût-il vanté? Pourquoi nous l'eût-il présenté comme l'honneur et la loyauté même? Dans quel intérêt l'eût-il choisi pour nous diriger, pour nous accompagner dans toutes nos excursions? Jolibois est un honnête garçon; il sait qui je suis, quels égards me sont dus. Il n'eût pas introduit dans ma maison une vertu douteuse. Il n'ignore pas de quel bois nous nous chauffons, nous autres grands industriels; n'entre pas qui veut dans notre intimité. Non, non, c'est impossible, répétait-il avec une exaltation toujours croissante. J'écraserai la calomnie comme un serpent sous mon talon : le vicomte sera mon gendre.

Et, bien résolu cette fois à tenir tête à sa fille, il allait s'échapper pour courir à la vicomté, quand un pas brusque et précipité ébranla l'escalier qui conduisait à son appartement.

— C'est lui! le voici! s'écria M. Levrault tombant en arrêt et déjà prêt à ressaisir sa proie.

Cependant, au bruit des pas qui se rapprochait de plus en plus se mêlait une voix brisée, haletante, qu'il cherchait vainement à reconnaître. — Où est M. Levrault? criait cette voix qui n'était pas celle de Gaspard; où se tient-il? — Qu'on me mène à lui! — Il faut que je le voie, il faut que je lui parle. — Les momens sont précieux; il n'y a pas une minute à perdre! — M. Levrault pensa que le feu était à la Trélade. Il se jeta tout effaré hors de sa chambre et faillit être renversé par maître Jolibois.

Était-ce Jolibois, notre Jolibois, celui que nous avons laissé, voilà tout au plus un quart d'heure, dans le sentier de la Trélade? Jolibois était méconnaissable. A quels exercices, à quelle gymnastique effrénée avait-il dû se livrer pour en arriver à un changement si brusque et si complet? A voir ses bottes poudreuses, son pantalon taché de boue, sa cravate dénouée, tous ses vêtemens en désordre, on eût dit qu'il venait de faire deux cents lieues à franc étrier. Son visage s'harmoniait avec son costume. Tous les vents déchaînés se fussent disputé sa chevelure, qu'elle n'eût pas été plus violemment ébouriffée. Sa barbe rappelait le poil hérissé de Calchas. Il y avait dans ses yeux, dans sa physionomie, dans tous ses mouvemens, je ne sais quoi d'étrange qui frappait M. Levrault d'étonnement et presque d'épouvante.

— Rien n'est-il fait? rien n'est-il conclu? arrivé-je à temps? s'écria Jolibois coup sur coup, d'un air égaré, en se précipitant comme une trombe dans l'appartement. S'il est trop tard, malédiction sur moi! C'est moi, monsieur, qui vous aurai perdu; c'est moi qui vous aurai poussé dans l'abîme.

— Dans l'abîme! s'écria M. Levrault pâlissant; dans l'abîme! répéta-

t-il en promenant autour de lui un œil inquiet. Qu'entendez-vous par là? Dans quel abîme m'avez-vous poussé? Les chouans se remuent-ils? Est-il question d'attaquer la Trélade? Je croyais que le vicomte, en se ralliant au trône de juillet, avait mis fin aux discordes civiles.

— Dites, monsieur, parlez, reprit Jolibois ne se possédant plus. Rien n'est-il fait? rien n'est-il conclu? Ne me laissez pas dans cette horrible incertitude; prenez pitié de mes angoisses.

— Avez-vous juré de me rendre fou? s'écria M. Levrault, qui, en observant les traits bouleversés du tabellion, sentait redoubler sa terreur. A qui en avez-vous? qu'y a-t-il? que se passe-t-il? Comment prendrai-je pitié de vos angoisses, si vous ne commencez par prendre pitié des miennes? Si vous ne me dites rien, que voulez-vous que je vous dise?

— C'est juste, repartit Jolibois en se frappant le front. La tête n'y est plus; on la perdrait à moins. Pardonnez, monsieur, au trouble qui m'agite. Je viens de Nantes. Pour vous sauver, s'il en est encore temps, j'ai fait huit lieues en cinq quarts d'heure. Mon cheval est tombé de fatigue à la grille de votre château : je doute qu'il se relève. Noble animal! au train dont il allait, il semblait deviner qu'il s'agissait de votre salut, de celui de votre aimable fille.

— Au fait, Jolibois, au fait! Vous me tenez sur des charbons ardens. J'ai dix chevaux dans mes écuries : si le vôtre ne se relève pas, on le remplacera. On ne perd jamais rien à servir les Levrault. Expliquez-vous. Soyez clair, soyez bref. De quel danger sommes-nous menacés?

— Dans un instant, monsieur, dans un instant. Que je sache d'abord si j'arrive assez tôt pour vous tirer du gouffre où je vous ai plongé. Le contrat est signé. Qui m'eût dit, hélas! qu'un autre que Jolibois?... Je me tais, j'ai perdu jusqu'au droit de me plaindre. Le contrat est signé; mais il ne peut avoir de valeur qu'après la célébration du mariage. Eh bien! ajouta Jolibois d'une voix hésitante, en attachant sur M. Levrault un regard où se révélait toute l'anxiété de son ame; eh bien! monsieur, tout est-il fini? Le destin a-t-il prononcé? Sommes-nous aux prises avec l'irréparable? Suis-je condamné à traîner avec moi un remords éternel? Répondez, dût votre réponse me frapper comme un coup de foudre : le mariage est-il célébré?

— Quel mariage? demanda M. Levrault de l'air d'un homme qui, au lieu d'un pavé qu'il s'attendait à recevoir, sent un bulle de savon s'abattre et crever sur son nez.

— Mais, monsieur, répondit Jolibois non sans quelque surprise, le seul mariage dont il soit question à cette heure dans toute la Bretagne, celui de votre fille et du vicomte Gaspard de Montflanquin.

Après ce qui s'était passé la veille, dans la position délicate où se trouvait M. Levrault vis-à-vis du vicomte, les dernières paroles de

maître Jolibois ressemblaient si bien à une raillerie, que le grand industriel put un instant se croire persifflé. Pour toute réponse, il leva les épaules, enfonça ses mains dans les poches de sa robe de chambre, et se mit à tourner en silence autour de l'appartement, comme un ours mal léché.

— Ainsi, monsieur, dit maître Jolibois, dont la figure s'éclairait peu à peu, le mariage n'est pas célébré? Ainsi Mlle votre fille n'est pas encore unie au vicomte de Montflanquin par des liens indissolubles, par un serment irrévocable?

— Eh! non, mon cher, eh! non, s'écria M. Levrault avec humeur; le mariage n'est pas célébré. D'où venez-vous? d'où sortez-vous? qui vous a conté ces sornettes? Laissons cela, je vous prie. Ce n'est pas la peine de tant insister là-dessus.

— Ils ne sont pas mariés... Mon Dieu, soyez béni! s'écria Jolibois dans un transport de joie céleste. Vous avez donné les jambes de la gazelle à la pacifique monture d'un humble notaire de province. Vous m'avez permis d'arriver assez tôt pour sauver l'innocence et déjouer les projets du méchant. Vous avez voulu que je pusse réparer le mal que j'avais fait à mon insu. Vous m'avez éclairé à temps; vous n'avez pas souffert que la vertu servît au triomphe du vice. Merci, mon Dieu!... ils ne sont pas mariés.

Les mains jointes, les yeux au ciel, maître Jolibois paraissait s'oublier dans une extase religieuse; M. Levrault le considérait avec stupeur et se demandait si ce diable d'homme avait bien en effet toute sa tête à lui.

— Mon cher monsieur, dit-il enfin en se grattant l'oreille, m'expliquerez-vous ce que tout cela signifie? Jusqu'à présent, il n'est pas sorti de votre bouche un mot, un seul mot qui ne soit encore une énigme pour moi. Vous crevez votre cheval, vous éclatez ici comme une bombe; m'apprendrez-vous pourquoi? Mariés ou non mariés, en quoi cela vous touche-t-il? Est-ce une raison pour vous mettre les sens à l'envers ou pour vous égayer de la sorte?

— O le meilleur des hommes! ô trois fois noble cœur! s'écria maître Jolibois avec une émotion si bien jouée, que M. Levrault, tout attendri sans savoir pourquoi, se sentit près de fondre en larmes. Il est sans défiance, il ne soupçonne rien. Avec le génie des affaires, c'est la candeur et la naïveté d'un enfant. Il s'avance en souriant à travers les embûches; il joue sur le bord du cratère qui s'ouvre pour le dévorer. On rencontre ainsi quelques êtres privilégiés, pareils à la fontaine d'Aréthuse : ils se mêlent aux flots bourbeux du monde sans altérer le cristal de leur ame. Malheureux! ajouta-t-il d'une voix éclatante en saisissant brusquement le bras du grand manufacturier; savez-vous ce que c'est que le vicomte Gaspard de Montflanquin? dites, le savez-vous?

Ce fut un coup de tonnerre déchirant un ciel d'azur. A cette question formidable, M. Levrault pâlit et frissonna. Blême, les yeux hagards, palpitant comme un passereau entre les serres d'un oiseau de proie, il regardait maître Jolibois qui lui brisait le bras dans une main d'acier. En ce moment suprême, Étienne Jolibois avait dans son regard et dans son attitude quelque chose de froid et de terrible qui rappelait Bertram, le mystérieux compagnon de Robert-le-Diable. Il y eut quelques secondes de ce silence imposant qui précède les révélations solennelles. Jolibois le rompit le premier.

— Ah! s'écria-t-il en marchant à grands pas dans la chambre, il n'est pas sorti de ma bouche un seul mot qui ne fût pour vous une énigme? Ah! vous ignorez encore ce qui m'amène? Ah! mariés ou non mariés, cela doit m'être indifférent? Ah! vous ne comprenez rien? Eh bien! monsieur, vous allez tout comprendre.

Et là-dessus, sans autre préambule, d'une voix brève, mordante, incisive, maître Jolibois raconta tout ce que le lecteur, plus clairvoyant que M. Levrault, a depuis long-temps deviné. Jolibois déshabilla Gaspard et le mit à nu. Il déchira la trame qu'il avait aidé à tisser; il abattit l'échafaudage qu'il avait aidé à construire. Chacune de ses phrases tombait comme un coup de massue sur les illusions du grand industriel, qui voyait son vicomte s'écrouler pièce à pièce, s'en aller morceau par morceau. Montflanquin était d'une ancienne noblesse de Bretagne; mais il avait traîné son blason dans la boue de tous les ruisseaux. Après avoir mangé son patrimoine, il avait trafiqué de son nom et s'était rallié au trône de juillet; mais le roi, la reine, les princes, les princesses, n'avaient pas tardé à lui tourner le dos. Criblé de dettes, n'ayant ni sou ni maille, de trop bonne maison pour se résigner au travail, il vivait à Paris de la bouillote et du lansquenet, et aussi de quelques douairières dont pas une, jusqu'à présent, n'avait voulu de lui pour mari. Quant à Mlle de Chanteplure, elle avait passé si rapidement sur la terre, que personne ne se souvenait de l'avoir seulement entrevue. Préparé depuis la veille à ces étranges confidences, M. Levrault sentait, à chaque mot de Jolibois, des écailles tomber de ses yeux. Au bout d'un quart d'heure, il ne restait plus rien de son vicomte.

— Le misérable! ajouta Jolibois quand il eut tout dit, il avait fait de moi sa dupe et son complice. Ce matin encore, voilà quelques heures, j'étais, comme vous, sans défiance. Je ne soupçonnais rien. Je m'étais laissé dire, une semaine auparavant, que le vicomte allait épouser votre fille; on m'avait affirmé que le contrat était signé : je m'en réjouissais. Je m'étonnais un peu, je l'avoue, de n'avoir pas été choisi pour rédiger le contrat, je m'étais bercé de l'espoir de devenir un jour le notaire de votre famille; mais Jolibois n'est pas égoïste, je ne songeais qu'à votre bonheur, je m'applaudissais d'avoir servi de

lien entre la maison des Levrault et la maison de Montflanquin, quand ce matin, au saut du lit, un des premiers magistrats de la ville est venu m'apprendre tout ce que je viens de vous révéler. Enfer et damnation! comprenez-vous mon épouvante? comprenez-vous maintenant pourquoi j'ai crevé mon cheval, pourquoi je suis tombé chez vous comme une bombe? Comprenez-vous enfin qu'il s'agissait de mon honneur et de votre salut?

— Il faut convenir, s'écria M. Levrault, que ce vicomte est un effronté coquin. Je n'avais pas attendu jusqu'ici pour savoir à quoi m'en tenir sur sa valeur réelle. Je ne l'avais pas vu trois fois que déjà je trouvais en lui quelque chose de louche. Je m'étais dit tout de suite : Ce n'est pas là un vrai gentilhomme. Croyez bien, Jolibois, que jamais je n'aurais consenti à lui donner ma fille en mariage; mais, je l'avoue, j'étais loin de m'attendre à tant d'audace et de perversité.

— Vous avez, monsieur, non loin de votre porte, reprit Jolibois en hochant la tête, certain château dont je vous engage aussi à vous défier, à moins qu'il ne vous plaise de tomber de Charybde en Scylla, et de sortir d'un guêpier pour vous fourrer dans un nid de vipères.

— De quel château voulez-vous parler? demanda le grand industriel.

— Du château de La Rochelandier. Il y a là, je vous en avertis, une marquise plus dangereuse encore pour vous que le vicomte. Si je ne vous ai pas crié gare! quand vous êtes venu vous établir à la Trélade, c'est que je la croyais absente du pays. Je vous le répète, monsieur, défiez-vous du château de La Rochelandier. La marquise s'est posée en Bretagne comme la Jeanne d'Arc de la légitimité. Vous êtes influent, vous êtes opulent, vous occupez un rang élevé dans le monde. La marquise ne négligera rien pour vous amener doucement à mettre vos millions au service de son fils et de son parti.

— Ah çà! s'écria M. Levrault, c'est donc un coupe-gorge que cette Bretagne qu'on m'avait représentée pourtant comme la terre classique de l'honneur et de la loyauté?

— Que vous dirai-je, monsieur? Vous vouliez frayer avec la noblesse, vous êtes servi à souhait. Le vicomte Gaspard de Montflanquin vous a fait et vous fait encore une cour assidue et désintéressée. Vous recevez à votre table somptueuse le chevalier de Barbanpré, qui ne comprend pas qu'Ésaü ait vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, mais qui vendrait son ame pour une poularde truffée. Vous promenez dans votre calèche le comte de Kerlandec, gentilhomme pur sang, à qui Gaspard doit quinze mille francs, et qui compte, pour rentrer dans ses fonds, sur la dot de Mlle Laure. Enfin, voici venir la marquise de La Rochelandier, plus fourbe, plus rusée, plus avide que tous les autres. Ainsi, vous les verrez tous s'abattre autour de votre

richesse comme une troupe de phalènes autour du globe d'une lampe. C'était votre rêve, monsieur, de nouer des relations avec l'aristocratie; vous devez être satisfait. Quand vous m'avez confié vos projets et vos espérances, je me suis tu, j'ai respecté vos illusions. Mes opinions politiques vous étaient connues; vous n'auriez pas manqué de suspecter mon impartialité. Ah! si j'eusse osé parler...

— Voyons, qu'auriez-vous dit, maître Jolibois? demanda M. Levrault en lui frappant sur l'épaule.

— Ce que j'aurais dit? s'écria le notaire avec feu; j'aurais dit : Monsieur Levrault, vous l'honneur et la gloire de l'industrie française, quand un homme de votre valeur s'allie à la noblesse, il ne s'élève pas, il descend; il n'usurpe pas, il abdique. J'aurais dit aussi : Le temps approche où de grands événemens vont s'accomplir. Ce n'est pas en s'appuyant sur le bras caduc et décrépit de sa sœur aînée que l'aristocratie nouvelle peut se flatter de tenir tête aux orages qui vont l'assaillir.

— Quels orages? demanda M. Levrault d'un air étonné.

— Quels orages, monsieur? vous le demandez! s'écria Jolibois. Ne voyez-vous pas l'horizon se charger de nuages? ne sentez-vous pas le sol tressaillir et trembler sous vos pieds? La France s'agite, le monde est dans l'attente.

— Que voulez-vous dire, maître Jolibois? Jamais la France ne fut si heureuse, jamais l'industrie ne fut si prospère. La bourgeoisie est au pouvoir; que peut-elle souhaiter de mieux?

— Et le peuple, monsieur? demanda maître Jolibois en croisant lentement ses bras sur sa poitrine; le comptez-vous pour rien?

— Le peuple! répliqua M. Levrault; que lui manque-t-il? N'ai-je pas gagné trois millions? Qu'est-ce qui l'empêche d'en faire autant?

— Je vous le dis, monsieur, reprit gravement maître Jolibois, de grands événemens se préparent. Le peuple est aujourd'hui derrière la bourgeoisie comme autrefois la bourgeoisie était derrière la noblesse. La bourgeoisie a tué la noblesse; le peuple tuera la bourgeoisie.

— Allons donc! s'écria M. Levrault; mon journal ne dit pas un mot de cela.

— Le peuple est grand, le peuple est généreux, poursuivit Jolibois d'un ton sentencieux, mais le peuple est terrible, et je ne dois pas vous cacher, monsieur, que le jour où la bourgeoisie lui rendra ses comptes, elle aura un mauvais quart d'heure à passer. Les millions seront alors un lourd bagage, et je sais plus d'un riche banquier qui s'estimera fort heureux s'il réussit à sauver sa tête.

— Parlez-vous sérieusement, Jolibois?

— Trop sérieusement, hélas! Je pense à vous, monsieur, à votre aimable fille. Vous n'avez rien fait, je le sais, pour attirer sur vous la

haine et les malédictions du peuple. Vous êtes toujours allé au-devant de ses besoins; en toute occasion, vous avez soulagé ses misères; vous n'êtes pas de ces riches égoïstes, impitoyables, qui déclarent que personne ne meurt de faim, une fois qu'ils ont bien dîné. Cependant, vous le savez, dans les tempêtes révolutionnaires, trop souvent les innocens paient pour les coupables. Que deviendrez-vous, juste ciel? Ah! sans doute, je veillerai sur vous, sur votre fille. J'apaiserai la colère du lion déchaîné; vous le verrez, docile à ma voix, venir, en rampant, vous lécher les pieds. Le peuple me connaît, il m'aime; mais qui peut dire, qui peut prévoir où nous serons, vous et moi, pendant la tourmente? Arriverai-je à temps pour vous faire un rempart de mon corps, pour détourner le coup mortel, pour vous emporter dans mes bras? Croyez-moi, monsieur, ne comptez pas trop sur maître Jolibois; au lieu de rechercher l'alliance d'un gentilhomme qui ne servirait qu'à vous désigner plus sûrement à la vengeance populaire, donnez votre fille à un républicain éprouvé qui protégera tout à la fois votre vie et votre fortune.

A la pensée de marier sa fille avec un républicain, M. Levrault partit d'un formidable éclat de rire et se tordit les flancs dans un accès de folle gaieté.

— Vous êtes fou, mon cher, dit-il enfin à Jolibois un peu déconcerté. Le peuple est content; il ne veut plus de révolutions. Je m'étonne qu'un garçon d'esprit comme vous ait en politique des idées si fausses. Je vous conseille de vous abonner à mon journal.

Jolibois revint à l'assaut, mais vainement. M. Levrault ne comprenait rien ou paraissait ne rien comprendre. Toutes les insinuations de l'honnête républicain s'aplatirent sur l'intelligence du grand industriel, comme des balles sur la peau d'un éléphant. Le tabellion se retira la rage et la mort dans le cœur.

Au détour du sentier, à deux portées de fusil de la grille, Jolibois rencontra le vicomte. Gaspard s'était un peu attardé le long des haies, non pas à poursuivre des papillons, mais à fourbir ou à épousseter un certain nombre de phrases qu'il avait retrouvées dans les cendres de sa jeunesse, et à l'aide desquelles il comptait réduire le cœur récalcitrant de Mlle Levrault. Sûr désormais de ses effets, il venait de hâter le pas, quand Jolibois lui barra le chemin.

— Eh bien! Jolibois? demanda-t-il avec anxiété.

— Sonnez, clairons; sonnez, trompettes! s'écria le cavalier en brandissant sa cravache d'un air victorieux. Que tous les maçons de la Bretagne accourent à votre voix! que vos tours humiliées s'élancent de leurs ruines! que les pierres de votre château se relèvent au bruit des écus du grand industriel, comme autrefois les murs de Thèbes aux sons de la lyre d'Amphion! qu'on rétablisse partout les armoiries

de votre famille! que Galaor grimpe aux créneaux et déploie la bannière des Montflanquin! que les Baudouin et les Lusignan tressaillent de joie dans leur suaire! Vous l'emportez, monsieur le vicomte. Vous n'avez plus qu'à vous présenter; les millions de M. Levrault sont à vous.

— Dites qu'ils sont à nous! s'écria le vicomte dans un élan de joie et de reconnaissance dont il ne fut pas maître. A nous les millions! ajouta-t-il en battant un entrechat sur le bord du sentier. L'endiablée marquise en sèchera de rage. Jolibois, comment s'est passée l'entrevue? Avez-vous rencontré de la résistance?

— Je ne dois pas vous dissimuler, monsieur le vicomte, que, lorsque je suis arrivé, vos actions avaient un peu baissé. On ne doutait pas de votre loyauté; qui s'est jamais permis d'en douter? Pourtant on hésitait. J'ai parlé, tout a changé de face. Les La Rochelandier sont à cent pieds sous terre, et vous êtes plus haut que jamais. Sans vanité, monsieur le vicomte, je puis me flatter de vous avoir donné en cette occasion ce qu'on appelle un bon coup d'épaule.

— Généreux Jolibois, noble ami, mon sauveur! s'écria le chevaleresque Gaspard, qui cherchait déjà quelque moyen honnête de frustrer l'espérance de tous ses créanciers; je vais donc pouvoir m'acquitter envers vous!

— Monsieur le vicomte, vous avez à vous préoccuper d'intérêts plus sérieux. Ce qui m'est dû n'importe guère; acquittez d'abord ce que vous devez à la mémoire de vos ancêtres, répliqua le magnanime Jolibois, qui se demandait si l'heure n'était pas venue de se venger de toutes ses déceptions.

— Ah çà! demanda le vicomte dont les yeux verts brillaient au soleil comme deux émeraudes, nous les tenons bien, n'est-ce pas, ces petits agneaux du bon M. Levrault? Ils ne sauraient nous échapper? Vous en êtes sûr, Jolibois?

— C'est absolument, monsieur le vicomte, comme si vous aviez dans votre poche les dix-huit cent mille francs de dot que le grand manufacturier donne à sa fille.

— Dix-huit cent mille francs! s'écria Gaspard, qui crut voir le ciel s'entr'ouvrir.

— Ni plus ni moins, monsieur le vicomte; ajoutez-y pourtant une somme de cent mille livres qui vous sont alloués pour frais d'installation. Vous entrerez en possession de ce joli denier le jour de la signature du contrat. On vous marie sous le régime de la communauté; on ne croit pas pouvoir faire la partie trop belle à un gendre de votre poids.

— Cet excellent M. Levrault! Ne vous semble-t-il pas que nous avons parlé de lui un peu légèrement hier soir? Eh bien! Jolibois, je ne rougirai jamais de mon beau-père. Quand mes salons seront ouverts, on

en pensera ce qu'on voudra, mais, foi de gentilhomme! on y verra M. Levrault.

— Allons, monsieur le vicomte, ajouta gaiement Jolibois en se frottant les mains, vous voilà tiré d'affaire, et, comme on dit, remonté sur votre bête. Les mauvais jours sont passés. Votre étoile s'est enfin dégagée des nuages qui voilaient son éclat. Vous allez mener cette grande existence qui convient à vos goûts, à vos instincts, à votre rang. Une propriété seigneuriale en Bretagne! un hôtel à Paris! des chevaux! loge à l'Opéra, loge aux Bouffes!...

— Eh! mon Dieu! oui, dit le vicomte d'un air résigné. L'été, je voyagerai; j'irai aux eaux, à Bade, à Hombourg...

— Ce sera ma gloire d'avoir été pour quelque chose dans l'accomplissement de vos vœux, dans la réalisation de vos rêves. Mes enfans, si j'en ai jamais, sauront un jour que leur père a contribué à restaurer la splendeur de votre nom, à vous venger des outrages du sort. Dussé-je ne leur laisser que cette page de ma vie, ils n'auront pas le droit de se dire déshérités.

— J'espère bien, mon cher monsieur Jolibois, que je vous verrai quelquefois, soit à Paris, soit dans mes terres.

— C'est trop de bonté, monsieur le vicomte... Mais vous perdez un temps précieux. M. Levrault est impatient de vous ouvrir ses bras et de vous nommer son fils, car c'est ainsi qu'il vous appelle. Vous n'êtes pas son gendre, vous êtes son fils bien-aimé.

— Je vous l'ai toujours dit, c'est le meilleur des hommes, s'écria Gaspard d'un ton pénétré. Peut-être a-t-il quelques petits travers, mais quelle ame! quel cœur!...

— Un cœur d'or, monsieur le vicomte. Allez donc, courez à la Trélade, volez où l'opulence vous attend. Songez que vous n'êtes pas dispensé de jouer aux pieds de la petite....

— Dites mademoiselle Levrault, mon cher monsieur Jolibois, dites mademoiselle Levrault.

— Aux pieds de Mlle Levrault, reprit Jolibois avec déférence, la scène dont nous sommes convenus. Soyez brûlant, monsieur le vicomte, soyez brûlant, irrésistible. Mlle Levrault tient par-dessus tout à inspirer une passion violente; donnez-lui cette satisfaction. Si, du temps du roi Henri, Paris valait bien une messe, dix-huit cent mille francs de dot valent bien aujourd'hui une déclaration d'amour.

— Merci de vos bons conseils, monsieur Jolibois, repartit le vicomte, qui, au rebours des grandes ames, sentait sa dignité se relever avec sa fortune; il me sera facile de les suivre. Le rôle que vous avez bien voulu tracer pour moi n'est pas au-dessus de mes forces. Si je dois être brûlant, irrésistible, je le serai naturellement, sans effort, et n'y aurai pas grand mérite. Je n'ai point encore passé le temps d'aimer, et ne vois

rien de surprenant à ce qu'une jeune et jolie personne comme Mlle Levrault ait la prétention d'être courtisée uniquement pour sa grace et pour ses beaux yeux. Adieu donc, mon cher monsieur, ajouta-t-il en lui donnant deux doigts; je n'oublierai de ma vie ce que vous avez fait pour ma maison.

A ces mots, maîtrisant à grand'peine l'émotion qui le poussait à cabrioler comme un chevreau, Gaspard poursuivit gravement son chemin. S'il se fût retourné au bout de quelques instans, et que ses yeux eussent rencontré le regard qu'attachait sur lui maître Jolibois immobile encore à la même place, je crois que notre ami Gaspard aurait senti courir un frisson le long de ses jambes.

IX.

Après le départ de maître Jolibois, le grand industriel était entré au salon, où sa fille venait de descendre. Laure, qui avait passé une partie de la matinée au fond du parc, ne se doutait pas que le tabellion eût mis le pied à la Trélade. M. Levrault se garda bien de l'en instruire. Après avoir rôdé quelque temps en silence autour du fauteuil où Laure se tenait assise :

— Toute réflexion faite, s'écria-t-il, ce ne doit pas être grand'chose de bon que ton vicomte! Je me demande comment nous avons pu nous décider à le recevoir dans notre intimité.

— Enfin, mon père, s'écria Laure, vous vous rangez à mon avis.

— C'est-à-dire, répliqua M. Levrault, que c'est toi qui as fini par partager mes secrets sentimens. Rappelle-toi la verte façon dont je me suis exprimé sur son compte dès le lendemain de notre arrivée à la Trélade. Je ne l'avais pas encore vu, et déjà je me défiais de lui. Il n'avait pas encore paru, et quelque chose me disait déjà que ce Montflanquin n'était rien qui vaille.

— Je ne l'ai pas oublié, dit Laure; mais je me souviens aussi que le vicomte n'a eu qu'à se montrer pour enlever toutes vos sympathies.

— Mes sympathies! s'écria le grand manufacturier : il faut bien te mettre dans la tête que ton gringalet de Gaspard ne les a jamais eues. Tout en lui me choquait, sa figure, sa voix, ses breloques, jusqu'à sa façon de se présenter. Je n'ai jamais donné, pour ma part, dans ses Baudouin et dans ses Lusignan, dans ses besans d'or et dans son lion léopardé de sable à la queue fourchue et passée en sautoir. Je n'ai pas été dupe un seul instant de son empressement, de ses assiduités. Je me suis dit tout de suite : Voici un gaillard qui sait de quel côté la miche est beurrée.

— Et pourtant, ajouta Laure, qui ne pouvait s'empêcher de rire,

vous le receviez, vous lui faisiez fête, vous aviez juré qu'il serait votre gendre.

— Pardieu! ne voyais-je pas qu'il te plaisait, que tu l'aimais, que tu voulais l'épouser à tout prix? Pour ne pas te contrarier, je feignais de le trouver charmant. Bien entendu, je n'allais pas jusqu'à suspecter sa moralité. Je me disais bien parfois : Le pèlerin en veut à mes écus; je m'obstinais pourtant à le tenir pour un galant homme. Je me disais : Il n'est ni beau ni jeune; j'enrageais tout bas de te sentir affolée de ce petit chafouin; mais, après tout, c'étaient tes affaires, non les miennes. Hier, ce matin encore, je le défendais contre toi-même. Sa passion l'égare, me disais-je; ce n'est qu'un dépit amoureux. Toutefois, comme il s'agissait de ton bonheur, j'ai pensé que la chose méritait réflexion. Je ne réfléchis pas souvent; mais, quand je m'y mets, c'est pour tout de bon. Je me suis enfermé dans ma chambre; après deux heures de recueillement et de méditation silencieuse, je reconnaissais que ton vicomte n'est qu'un saltimbanque et un chenapan.

— Vous allez voir, dit la jeune fille en riant de plus belle, que c'est moi maintenant qui vais être obligée de prendre son parti.

— Tu me persuaderas, n'est-ce pas, qu'il a refusé les faveurs de la cour? Tu me feras croire qu'il s'est jeté dans l'eau pour sauver Mlle de Chanteplure? Allons donc! s'il s'est montré aux Tuileries, je jurerais que le roi et les princes lui ont tourné le dos. Quant à Mlle Fernande, je la soupçonne fort de n'avoir jamais existé. Ne me parle plus de ton Gaspard; ne viens plus me corner aux oreilles que tu l'aimes, que tu l'adores, que tu n'épouseras que lui! Il est temps que cette comédie finisse.

— Mais, mon père...

— Je ne veux rien entendre, je te défends de prononcer son nom en ma présence. Le malheureux! avoir osé se jouer d'un homme tel que moi! Quand je songe que ma fille a pu aimer ce jongleur, ce pasquin, tout le sang des Levrault se révolte et bouillonne indigné dans mes veines.

— Mais, mon père, de grace...

— Point de grace! s'écria le grand fabricant. Je regrette que les travaux de l'industrie m'aient détourné du noble exercice des armes. Pour la première fois, je me plains à Dieu de n'être pas de race militaire. Nous autres grands industriels, nous sommes les maréchaux de la paix. Ah! si Timoléon était là, il vengerait du même coup sa sœur et son père outragé. Qu'il vienne cependant, ce fils de preux, ce jeune et beau Gaspard, qu'il vienne affronter mon courroux! Je lui dirai son fait; après l'avoir démasqué, je lui jetterai son masque à la face. On ne sait pas ce que c'est qu'un Levrault offensé.

— Voici le vicomte! dit Laure, qui, en soulevant le rideau de la

croisée, venait d'apercevoir le museau de Gaspard entre les barreaux de la grille.

— Pas possible! s'écria M. Levrault.

— C'est lui-même. Tenez, regardez, ne le voyez-vous pas? demanda Laure entr'ouvrant le rideau.

— Il est affreux, dit M. Levrault; il a l'air d'une fouine. Comprend-on qu'il y ait des gens qui le trouvent beau? Ma chère, observe, je te prie, avec quelle politesse glaciale je vais le recevoir.

— Si vous le permettez, mon père, c'est moi qui recevrai M. Gaspard. Je crois qu'il est de votre dignité de ne plus vous rencontrer face à face avec lui; éloignez-vous, reposez-vous sur moi du soin de l'éconduire.

— Tu as raison. Je me connais : j'ai la tête près du bonnet. Il suffirait d'un mot imprudent, d'un sourire équivoque, d'un froncement de sourcil, d'un regard de travers, pour me faire sauter comme une poudrière : il est plus convenable que je ne le voie pas.

Et M. Levrault, qui, soupçonnant vaguement le vicomte d'avoir des habitudes de spadassin, n'était pas fâché de laisser à sa fille le soin de terminer cette petite affaire, s'esquiva par la porte vitrée qui s'ouvrait sur le parc, tandis que Gaspard s'introduisait par celle qui donnait sur la cour. Ce fut une des entrées les plus dramatiques qu'eût jamais inspirées l'égarement de la passion. Gaspard ne fit qu'un bond de la porte du salon au fauteuil de Laure; puis, s'affaissant aux pieds de Mlle Levrault comme si son corps eût été bourré d'ouate, il tomba sur ses deux genoux, et, par un geste de désespoir qui aurait pu passer tout aussi bien pour un mouvement de coquetterie, il cacha son visage entre ses mains. Ç'avait été si prompt, si brusque, si instantané, qu'on eût dit que le vicomte se trouvait là par enchantement. Laure, qui n'avait pas bougé, jouait d'un air distrait avec un éventail de Chine, et regardait paisiblement Gaspard, comme elle eût fait de quelque animal familier, couché sur un coussin auprès d'elle.

— Eh bien! oui, c'est vrai, je vous ai trompée, dit enfin le vicomte d'une voix éperdue. Oui, tout ce que j'ai pu faire, tout ce que j'ai pu imaginer pour vous éloigner du château de La Rochelandier, je l'ai fait, je l'ai imaginé. Ruses, détours, basses manœuvres, rien ne m'a coûté, je n'ai rien épargné. Accablez-moi de votre colère, mais épargnez-moi votre mépris : je vous aimais et j'étais jaloux. Enfant qui commencez la vie à peine, source fraîche et limpide qui n'avez réfléchi que l'azur du matin, fleur d'innocence, de grace et de beauté, fleur virginale, encore toute baignée des larmes de l'aurore, vous ne savez pas de quels feux dévorans s'embrase le milieu du jour, vous ne pouvez pas savoir ce que la passion déchaîne de tempêtes dans un cœur déjà dévasté. Il y a des ames chez lesquelles l'amour n'est qu'un filet d'eau

claire coulant sans bruit sous un tapis de mousse; il y en a d'autres, hélas! où c'est un torrent impétueux, renversant tout sur son passage et creusant son lit dans des ruines. Oui, je vous ai trompée; oui, je me suis joué de votre crédulité; oui, j'ai veillé, comme un espion, sur tous vos pas, sur toutes vos démarches. Je me suis abaissé jusqu'au mensonge, moi, vicomte de Montflanquin! J'étais jaloux de l'air que vous respiriez, des brises qui touchaient vos cheveux, de l'herbe que foulaient vos pieds, des roses qu'effleuraient vos lèvres. J'aurais voulu pouvoir vous dérober à tous les regards, élever autour de vous une muraille haute de cent coudées, vous cacher, vous enfouir dans mon sein comme un avare son trésor. Soyez impitoyable, mais ne m'outragez pas : je vous aimais, et j'étais jaloux.

Ici Gaspard s'interrompit et leva les yeux sur Mlle Levrault pour juger de l'effet de ce petit morceau, dont il n'était pas trop mécontent. Laure continuait de jouer avec son éventail; elle en dépliait, en repliait les feuilles, examinait le fini du travail, admirait l'éclat des couleurs, et semblait n'avoir rien entendu des belles choses qu'on venait de lui débiter. Gaspard resta tout interdit.

— Je vous écoute, monsieur le vicomte, dit enfin la jeune fille.

Ce peu de mots avaient été prononcés d'une voix si mélodieuse et si caressante, que notre ami Gaspard se sentit pleinement rassuré.

— Quoique bien jeune encore, reprit-il avec mélancolie, je croyais depuis long-temps en avoir fini pour jamais avec les orages de la passion. Foudroyé à vingt ans, j'avais dit adieu à tous les rians fantômes du matin de la vie; j'avais dit à l'amour un éternel adieu. Mon cœur n'était qu'un monceau de cendres. Il ne restait plus qu'à m'envelopper d'un linceul et à me coucher dans ma tombe, lorsque vous m'êtes apparue. Bienfait et bénédiction! étiez-vous descendue sur la terre pour guérir les blessés et réveiller les morts? En vous voyant, je me sentis renaître, et, comme Lazare, je tendis vers le ciel mes bras ressuscités.

— Continuez, monsieur le vicomte, dit Laure à Gaspard, que venait de trahir sa mémoire paresseuse.

— Je vous vis et je vous aimai. J'avais juré aux pieds d'une mourante d'ensevelir mon cœur avec elle, de ne plus vivre que de son souvenir; je vous vis, je devins infidèle et parjure. Ah! de quelle épouvante ne fus-je pas saisi, en découvrant que je n'étais pas mort à tout ce qui fait vivre, que j'étais jeune encore, que je pouvais aimer, que j'aimais! O douce créature, que vous m'avez coûté de remords et de larmes! Je voulais vous fuir; une force invincible me ramenait vers vous. Chaque soir, en vous quittant, je faisais le serment de ne plus revenir; je revenais le lendemain, plus malheureux, plus épris que la veille. Ah! j'ai bien souffert, ah! j'ai bien combattu. Vous le savez, mon Dieu, vous qui lisez dans le fond des ames! Que de fois, en re-

tournant le soir, par les sentiers déserts, au château de mes pères, j'ai cru voir s'agiter dans l'ombre le spectre irrité de Mlle de Chanteplure! Que de fois j'ai cru entendre sa voix accusatrice dans les plaintes du vent! Insensé que j'étais! Je ne comprenais pas qu'au lieu de s'indigner, son ombre charmante devait se réjouir. N'êtes-vous pas le portrait vivant de Fernande? N'est-ce pas elle encore que j'aime en vous? Non, je n'ai point trahi ma foi, non, je ne suis pas infidèle. Mlle de Chanteplure vit, je suis à ses genoux, c'est sa beauté que je contemple et que j'adore, c'est sa main que cherche la mienne... O ma bien-aimée! j'ai rêvé que vous étiez morte. Vous vivez, vous m'êtes rendue, plus jeune, plus radieuse, plus belle que jamais. Regardez-moi, parlez-moi comme aux jours de notre bonheur. Vous ne me dites rien. Avez-vous cessé de m'aimer? N'êtes-vous plus ma Fernande? ne suis-je plus votre Gaspard?

— Monsieur le vicomte, répliqua Laure de sa plus douce voix en dégageant tranquillement sa main de l'étreinte du bouillant Montflanquin, je mentirais si je vous disais que vous m'êtes indifférent. Soyez bien convaincu que je suis flattée, autant que je dois l'être, de l'hommage d'un cœur tel que le vôtre. J'avais espéré, je ne m'en défends pas, que nos destinées finiraient par s'unir et se confondre. Il m'eût été doux, je l'avoue, de porter votre nom; je l'aurais porté avec orgueil. Malheureusement, monsieur le vicomte, c'est Mlle de Chanteplure que vous aimez en moi : je ne consentirai jamais à n'être pour mon mari qu'un portrait et un souvenir.

En achevant ces mots, Laure se leva, prit sur la table du piano ses gants, son chapeau, son ombrelle, et se retira sans laisser tomber un regard sur le vicomte, toujours agenouillé.

Notre ami Gaspard n'était pas un sot : il se sentit perdu. Il étouffa dans sa poitrine un rugissement de lion blessé, enfonça son chapeau sur sa tête et sortit. Cependant, comme il traversait la cour, Gaspard se rappela les dispositions bienveillantes dans lesquelles maître Jolibois avait laissé M. Levrault. Il était collé après les millions du grand industriel comme un aspic qui refuse de lâcher prise. Il revenait sur ses pas, quand une voix de stentor laissa tomber ces mots d'une fenêtre :

— Germain, dites qu'on attèle; nous allons au château de La Rochelandier.

Le vicomte leva les yeux, et reconnut à une croisée du premier étage le grand manufacturier, qui se prélassait dans sa robe de chambre de cachemire, se caressait le menton, observait d'où soufflait le vent, et paraissait se soucier fort peu que le vicomte Gaspard de Montflanquin fît le pied de grue dans sa cour. Sans demander son reste, Gaspard baissa le nez, fila piteusement le long du mur, ouvrit la grille et s'échappa sans bruit.

Que s'était-il passé à la Trélade après le départ de maître Jolibois? Tel était le mystère que Gaspard s'efforçait en vain de pénétrer. Sa raison s'y perdait. Il ne pouvait supposer que Jolibois, qui jusque-là lui avait servi de compère, eût voulu rire et s'amuser à ses dépens. Ce qui semblait très clair au vicomte, c'est qu'il ne devait plus songer à mettre la main sur les millions de M. Levrault; pour le coup, c'était partie perdue, sans espoir de revanche. Gaspard n'était pas homme à s'exhaler en désirs impuissans, en stériles regrets. Il se consolait en songeant qu'il allait retourner à Paris, grace aux cent écus que Jolibois s'était naïvement laissé gagner la veille. Paris! ce n'était qu'à Paris que le vicomte respirait à l'aise; il tressaillait à ce nom comme un exilé au nom de la patrie. A Paris donc! La province n'était pas digne de posséder un esprit si charmant. Gaspard se consolait aussi en se représentant la grimace que ferait Jolibois lorsqu'il apprendrait le dénoûment de l'aventure; dans la pensée que ce créancier insolent et goguenard se trouvait être le dindon de la farce, il y avait quelque chose qui souriait au vicomte et ne déplaisait pas à sa bonne ame.

Comme il approchait du château de ses pères, Gaspard aperçut trois personnages de mine équivoque, tranquillement assis sur le pas de sa porte qu'ils semblaient prendre pour celle d'un cabaret. Une carriole d'osier, attelée d'un petit cheval bas-breton, était arrêtée au pied de la colline où s'élevaient les ruines du manoir. Gaspard s'avança sans défiance, tout en se demandant qui pouvaient être ces trois étranges visiteurs. Tous trois s'étaient levés en le voyant paraître.

— C'est à monsieur le vicomte Gaspard de Montflanquin que j'ai l'honneur de m'adresser? demanda le moins sale et le plus laid des trois.

— A lui-même. Que me voulez-vous?

— La lettre que voici mettra peut-être monsieur le vicomte au courant de la petite affaire qui m'amène.

Gaspard brisa le cachet et lut :

« MONSIEUR LE VICOMTE,

« Je ne veux pas quitter Clisson et retourner à Nantes sans vous offrir un nouveau témoignage de l'intérêt que vous m'inspirez. La nuit que je viens de passer sous le toit de vos pères n'a pas été seulement agitée par les émotions du jeu. Les bruits sinistres qui ne m'ont pas permis de fermer l'œil m'ont fait trembler en même temps pour votre sécurité. Je ne dois pas souffrir que le dernier héritier d'une famille illustre reste exposé à voir un beau matin les murs de son château s'écrouler sur sa tête. Agréez donc, monsieur le vicomte, que je mette à votre disposition un logement où vous puissiez dormir en paix, quand souffleront les vents de l'équinoxe.

« J'ai l'honneur de vous renouveler, monsieur le vicomte, l'assurance des sentimens qui vous sont dus.

« JOLIBOIS. »

— Qu'est-ce que cela veut dire? demanda Gaspard qui avait tressailli comme un cerf en entendant le son du cor et les aboiemens de la meute.

— Monsieur le vicomte, répliqua l'huissier (hélas! c'en était un) en tirant de sa poche graisseuse une liasse de papiers aux armoiries du fisc, je suis chargé par maître Jolibois d'exécuter le jugement qui vous condamne à lui rembourser la somme que vous lui devez, sous peine de vous voir appréhendé au corps et incarcéré aux termes de la loi. Je suis en règle : voici les pièces, rien n'y manque. Le jugement est définitif, l'arrêt exécutoire. Êtes-vous en mesure de verser entre mes mains cent cinquante mille trente-trois francs soixante et quinze centimes, montant de la somme qui vous est réclamée, tant en principal qu'en intérêts et frais?

— Ah! traître Jolibois! ah! perfide! ah! bourreau! murmura Gaspard en froissant d'une main convulsive la lettre de l'abominable notaire.

Puis, s'adressant au jeune groom qui assistait à cette scène avec une inquiète curiosité :

— Galaor, demanda-t-il négligemment, avons-nous cent cinquante mille francs dans la maison?

— Je vais y voir, monsieur le vicomte, répondit le sublime enfant.

Le vicomte eut bien un instant la pensée de s'enfuir ou de résister; mais, après avoir examiné attentivement les deux lévriers qui veillaient sur lui et ne le perdaient pas de vue, le malheureux comprit qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre que celui de la résignation.

Au bout de quelques minutes, Galaor reparut.

— Monsieur le vicomte, dit-il, il s'en manque seulement de quelques milliers d'écus.

— Adieu donc, mon fils, à des temps meilleurs! dit Gaspard avec mélancolie; je te confie la garde du château de mes pères.

Un quart d'heure après, la carriole d'osier emportait à Nantes le dernier rejeton d'une race de preux, assis modestement entre deux recors, en face d'un huissier, tandis que Galaor, debout sur le seuil de la porte, se tordait les bras, s'arrachait les cheveux et criait comme Sganarelle :

— Mes gages! mes gages! mes gages!

JULES SANDEAU.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1849.

Nous avons assez souvent et assez longuement rebattu cette éternelle histoire du démêlé romain pour n'avoir pas la moindre envie d'y rentrer encore beaucoup, aujourd'hui qu'il semble à peu près fini d'une fin quelconque. Nous allons d'ailleurs la retrouver derechef à la tribune de l'assemblée législative, et nous en saurons alors le menu comme le gros; mais s'il faut s'en exprimer franchement, nous ne croyons pas que la discussion puisse avancer là-dessus à grand'chose, ni réparer quoi que ce soit en aucun sens que ce soit. Le plus clair résultat auquel on arrivera sans doute en discutant, ce sera d'en venir réciproquement à se dire plus ou moins ce qu'on pense sur ce chapitre en particulier et sur tous les autres en général. Ce n'est plus, à proprement parler, une question de politique étrangère, c'est une occasion de crise ministérielle. Les grandes affaires en France s'entendent comme cela. L'affaire de Rome, après tout, est bien assez disgracieuse pour qu'on ait besoin de s'en prendre à quelqu'un.

Il y a d'abord un fait certain, c'est que tout le monde sans exceptiou eût désiré qu'elle se fût terminée plus vite et plus à l'honneur de nos conseils. Personne ne voudrait affimer que le *motu proprio* du 12 septembre soit une marque très flatteuse de la reconnaissance du souverain pontife envers la république, et il ne nous devrait absolument rien qu'il n'en aurait pas fait moins. Grégoire XVI n'avait pas été rétabli par nos soldats dans sa capitale, quand il nous donnait sa parole d'adhérer au *memorandum* de 1831, où il y avait pourtant quelques bonnes garanties de plus que dans la dernière proclamation de Pie IX. Il est vrai que la parole de Grégoire XVI n'a jamais été tenue, ce qui n'est pas, il en faut convenir, d'un bien excellent augure pour les promesses de son successeur, auquel on doit déjà le *statuto* de 1848, aujourd'hui si complétement effacé de sa mémoire.

Oui, nous l'avouerons tant qu'on voudra, le *motu proprio* est un pas trop en

arrière pour qu'il ne nous soit pas déplaisant d'en accepter la solidarité; l'amnistie est trop encombrée de restrictions et de piéges pour que nous puissions même honorablement consentir à livrer ceux que nous nous sommes chargés de vaincre aux juges implacables qui se sont gardé le droit exclusif de punir. On nous dit qu'il n'y a nulle part de ces libéraux modérés que nous appelions aux travaux de l'administration publique dans l'état romain : est-ce donc le moyen de les former que d'écarter indéfiniment la sécularisation, et ne s'aperçoit-on pas que, du moment où il n'est plus permis de compter sur l'aveugle obéissance des temps anciens, on pousse les gens aux émeutes du radicalisme en leur refusant à perpétuité l'exercice des libertés régulières. On nous dit aussi que nous avons mauvaise grace à presser le pape d'élargir son amnistie, quand nous détenons encore à Belle-Isle nos transportés de juin. L'argument est curieux sous la plume qui l'emploie. Est-ce que par hasard le pape nous aurait aussi aidés à prendre nos barricades? ou est-ce que vous regretteriez qu'on les eût prises? ou n'êtes-vous pas plutôt des sophistes qui faites flèche de tout bois?

Donc nous voilà maintenant d'accord avec M. de Lesseps, donc nous sommes au désespoir de l'expédition, et nous croyons, avec les adversaires qui l'ont décriée, que c'eût été d'une très noble et très habile sagesse d'envoyer nos troupes à Civita-Vecchia pour présenter à M. Mazzini les complimens admiratifs de la république française? — De deux choses l'une : ou l'Autriche serait à présent maîtresse de Rome à la place de M. Mazzini, ou M. Mazzini, resté dictateur absolu, aurait encore à soutenir l'assaut des Autrichiens. En aucun de ces deux cas, la France n'occuperait une meilleure position qu'aujourd'hui, et son influence serait encore plus compromise pour avoir assisté l'arme au bras à la restauration du pape que pour subir aujourd'hui l'ingratitude du pape restauré. Accomplie sans nous, cette restauration était, dans la pensée européenne, accomplie contre nous; récompensés comme nous le sommes de l'avoir faite, nous gagnons du moins qu'on ne puisse point paraître nous l'avoir imposée. Telle était l'interprétation la plus directe de notre neutralité, et pour n'en pas souffrir les inconvéniens, il n'y avait presque plus qu'à la rompre en faveur de M. Mazzini, comme nous l'avons rompue en faveur de Pie IX. Nos services nous auraient-ils été mieux payés? Lisez le dernier manifeste de M. Mazzini, vous verrez tout de suite qu'il eût été aussi intraitable à son point de vue que Pie IX au sien. Nous n'aurions gagné au change que d'avoir à lutter contre des entêtemens d'autre nature, mais non pas de moindre trempe. Le pape humanitaire est aussi convaincu de la divinité de sa mission que le pontife catholique, et obstination pour obstination, nous aimons encore mieux celle du droit divin traditionnel que celle du droit divin révolutionnaire. Nous ne faisons point assez au goût des ultras de la théocratie, qui vont sans nous et nous laissent réclamer en vain; nous n'aurions jamais fait assez au goût du fanatisme de la démagogie, et celle-ci ne se serait point bornée à ne pas prendre nos conseils; elle nous aurait précipités à la remorque des siens, sauf à nous briser dans ses emportemens.

Le vrai mot de la situation, c'est que l'affaire de Rome était une mauvaise affaire par quelque endroit que ce fût, qu'on s'en mêlât ou qu'on ne s'en mêlât pas. Elle était un de ces cadeaux que nous ont légués les hommes de février, pour attirer la France sur leurs pas et dans leurs sentiers. Comme on sait bien

que la France ne doit être à aucun prix une puissance absolutiste et rétrograde, on a calculé qu'on pourrait peut-être l'obliger à se conduire en pays démagogique, si on réussissait à lui fermer toute issue du côté de la politique intermédiaire et tempérée qui lui est naturelle. Nous reconnaissons qu'il faut aujourd'hui beaucoup de force et de prudence pour se dégager de l'étreinte où nous sommes à Rome entre les deux excès contraires, et regagner nos propres voies. A-t-on marché aussi droit qu'il fallait pour n'en jamais sortir ni par un bord ni par l'autre? A-t-on eu toute la vigilance, tout le sang-froid nécessaire, pour garder envers et contre tous ces issues dont nous parlons? Si l'affaire était mauvaise en elle-même, s'est-on mis très résolûment en mesure de la rendre bonne? Tout cela, encore une fois, est une autre question; c'est la question ministérielle, et il ne tardera pas beaucoup avant qu'elle soit jugée.

On la jugera sans doute sur les motifs tirés de l'affaire romaine; ces motifs, qui couvriront le débat, n'en excluent pourtant pas d'autres, qui seront couverts par le débat lui-même. Il y a toute une grosse fraction de l'assemblée, qui est peut-être la majorité, à laquelle M. Dufaure et ses amis ne peuvent venir à bout d'agréer, et il est certain cependant que le cabinet n'est pas frappé dans tous ses membres du même inconvénient. Le cabinet n'apprendra plus rien à personne en confessant à la tribune qu'il ne se distingue point par un ensemble homogène. Il est vrai que M. de Lamartine, qui est décidément un ministériel pur, voit dans ces contradictions intimes du gouvernement une utilité providentielle plutôt qu'un défaut humain; mais la majorité ne voudra-t-elle pas corriger le défaut humain, sauf à laisser la Providence se retrouver ensuite une part ailleurs? Ou bien M. Dufaure ne pourrait-il pas essayer de faire aussi de l'homogénéité selon ses penchans particuliers, absolument comme la majorité serait tentée d'en faire selon les siens? M. Dufaure aime beaucoup le général Lamoricière; il partageait la vivacité de ses sympathies pour le général Cavaignac. Il n'ignore pas que sa présence à Pétersbourg ne rapportera guère jamais à la république d'autre bénéfice que celui d'avoir auprès du czar un représentant qui ne lui déplaise pas. Il désirerait, dit-on, très positivement employer plus près de lui l'expérience de son ancien collègue, et la modestie de M. Rulhière serait réduite à convenir que le ministre du général Cavaignac ne peut manquer d'être le meilleur ministre de la guerre du prince Louis-Napoléon. Le général Changarnier se rendrait, lui, difficilement à cet avis-là, et, comme il compte dans le département auquel M. de Lamoricière serait appelé, il faudrait probablement se passer de ses services. Or, la majorité tient au général Changarnier au moins autant que M. Dufaure au général Lamoricière, et la question, la question profonde, serait de savoir laquelle de ces affections trop divergentes l'emporterait au scrutin. Nous nous abstenons, et pour plus d'une cause, de chercher les raisons particulières de ces prédilections contradictoires.

Quoi qu'il en soit, puisqu'il doit y avoir un tournoi parlementaire avec armes plus ou moins courtoises, nous souhaitons qu'il se décide vite. La galerie est fatiguée d'attendre un vainqueur des vainqueurs, ou, pour dire les choses avec plus de sérieux, ce pauvre pays que nous sommes a faim et soif d'un gouvernement dont on ne soit pas toujours à voir venir le successeur. Le pays pacifique et laborieux ne demande qu'à se laisser aller en fermant les yeux pour ne pas même sentir s'il dégringole, et dût-il dégringoler, pour peu que

la chute se passât doucement, il en est à ne point se trouver trop mal. Le pays batailleur et conspirateur ne permettra pas encore impunément à un pouvoir d'être faible; il n'a presque rien perdu de sa détestable activité. Les prisonniers que la république a été obligée de faire sur les républicains portent des toasts « au prochain triomphe du peuple! » — « Nous voulons, disent-ils dans le jargon mélodramatique avec lequel leurs docteurs les abrutissent, nous voulons que la France devienne le modèle des nations, l'effroi des oppresseurs, la consolation des opprimés. » Le journal de M. Proudhon va renaître; les journaux infimes qui ont hérité du sien se propagent avec une rapidité sur laquelle il ne faut pas s'aveugler, et pendant que l'industrie renaissante convie les ouvriers à des travaux de bon aloi, ils essaient encore de les embaucher dans leurs funestes inventions de solidarité, plans et systèmes de factieux ou de charlatans qui ne sont que des engins de friponnerie quand ils ne sont pas des cadres de guerre civile. Pour compléter le tableau sans croire y ajouter rien de plus terrible, n'omettons pas la réapparition de M. Louis Blanc. M. Louis Blanc semble convaincu que l'éloignement de l'exil a transformé son tabouret en piédestal; il y grimpe avec une infatuation plus âpre que jamais; il guinde péniblement son éloquence au niveau de la poésie de Lefranc de Pompignan, et il prêche, dans cette langue creuse qu'il adore, le nouveau monde où il sera dieu. Lorsque le temps arrivera où l'histoire prononcera sur la misérable année 1848, l'un des signes les plus frappans auxquels on reconnaîtra notre déchéance, ce sera d'avoir eu à subir cette vide et insolente phraséologie.

Tournons maintenant un peu nos regards vers le dehors, et reposons-les sur des perspectives moins attristantes.

C'est vraiment un grand spectacle que cette ferme assiette du gouvernement et de la société britanniques au milieu des commotions qui ébranlent ou qui bouleversent le reste de l'Europe. L'Angleterre a sans doute aussi ses maux et ses fautes. Ses grandes villes sont cruellement visitées par l'épidémie régnante; ses misères d'Irlande ne cessent pas de saigner; il y a dans son vaste empire colonial, soit au plus près, soit au plus loin, au bout du monde ou au sein de la Méditerranée, il y a de temps en temps des désordres qui tiennent plus encore peut-être aux torts de l'administration qu'au fond même des choses. Voilà le côté sombre, la mauvaise page; mais quand on l'aura portée tout entière en ligne de compte, il reste encore la bonne, qui est merveilleuse. Supposez un secrétaire des colonies moins malencontreux que le comte Grey; il est fort à croire que la situation de quelques-unes d'entre elles serait dégagée très vite d'embarras trop gratuitement suscités. Voyez plutôt la tranquillité dont jouit aujourd'hui lord Palmerston, et comme les relations extérieures de son pays ont pris un autre aspect depuis qu'il est lui-même devenu d'humeur pacifique. En 1848, il querellait et provoquait l'Europe : la France, l'Espagne, Naples, l'Autriche, servaient tour à tour de cible aux exercices de sa diplomatie tracassière; on eût dit qu'il allait entraîner l'Angleterre dans les risques d'une intervention universelle. Vient le terrible avertissement de février; il plaît alors au *Foreign Office* de se replier sur lui-même et de se procurer les douceurs de la politique expectante, l'Angleterre rentre à sa volonté dans le calme tout puissant de la force au repos. Elle se contente de laisser ouvert chez elle aux réfugiés de chaque nation et de chaque parti l'asile que leur assurent ses lois; elle ne s'inquiète pas, elle ne se soucie pas de ceux qui seraient dangereux partout ailleurs; elle

nt qu'il y ait pour eux une chance quelconque d'abuser de son
elle se sait solidement établie chez elle. M. Louis Blanc, quand
ır cette terre protectrice, avait pensé qu'il était d'un galant
rer les bourgeois de Londres, en leur promettant d'être sage;
valut un beau succès de rire. M. Louis Blanc était tout seul à
pût déchaîner des tempêtes de ce côté-là du détroit.

était encore exprimée l'autre jour d'une façon d'autant plus piquante, qu'elle était plus naturelle dans une lettre de lord John Russell, que la presse anglaise a publiée. Il s'est formé à Londres un comité de secours pour les réfugiés romains; le président de ce comité, M. Hume, avait écrit au premier ministre pour appeler sa vindicte sur le gouverneur de Malte, qui n'a pas voulu permettre à des émigrés romains de débarquer dans l'île, malgré le passeport anglais dont les avait munis la complaisance excentrique du consul de sa majesté britannique à Rome. Lord John Russell, approuvant la conduite du gouverneur, répond à M. Hume : « Vous n'êtes pas probablement sans connaître qu'il a existé, l'année dernière, une troupe ambulante de *révolutionnistes* qui a fait son apparition tantôt à Paris, tantôt à Berlin, tantôt en Bade, et qui avait plus particulièrement encore rassemblé ses forces dans Rome. Posséder une bande nombreuse de cette association révolutionnaire, ce n'est rien à Londres; mais c'est chose incompatible avec la paix et le bon gouvernement de Malte. » Où trouver en Europe une seconde capitale qui puisse braver les mêmes fréquentations avec la même indifférence?

Ce n'est pas cependant que les élémens de trouble y manquassent tout-à-fait, si l'on réussissait jamais à les soulever. Il y a là des masses ignorantes et souffrantes qui sont une proie toujours prête pour la propagande démagogique, comme il est derrière les palais les plus somptueux des égoûts, des cloaques et des lieux de pestilence, des *nuisances* selon l'énergique expression anglaise, qui sont une occasion permanente pour le développement du choléra; mais aussi contre ce double danger matériel et moral, il y a d'autre part le vigoureux bon sens, la décision pratique du peuple anglais. Une fois le mal signalé, tout le monde est debout et combat. On n'a pas oublié comment finit cette fameuse procession chartiste du 10 avril, au bout de laquelle les étroites cervelles de quelques meneurs voyaient déjà une révolution sociale. Ce fut l'affaire d'un clin d'œil. L'émeute fut étouffée en germe, parce que la population flottante du désordre vint se heurter et se rompre sur cette citadelle vivante que la population de l'ordre lui avait aussitôt opposée : il n'était pas un *gentleman* qui n'eût tenu à honneur de s'inscrire comme *constable*. Le chartisme ainsi maté annonce bien à l'occasion qu'il trouvera l'heure de la revanche; on aime assez le *fair play* en Angleterre, on sera toujours prêt à lui rendre sa partie. En attendant, on ne gêne même pas ses manifestations. Un chartiste est mort dernièrement du choléra dans la prison où il subissait sa peine : on lui a fait un enterrement solennel. Le convoi était précédé d'un vaste étendard tricolore sur lequel on lisait : « Joseph Williams, victime de la loi des privilégiés.» Le corps reposait sur un char tendu de drap rouge. Des deux côtés était écrit : « Ses soupirs demandaient la liberté, les tyrans lui ont donné la mort, » et derrière : « Ce n'est pas le choléra; — il est mort de froid et de faim. » Les chefs de la convention chartiste ont prononcé les discours qu'ils ont voulus sur la tombe du défunt, à l'ombre de leur drapeau. On a quêté pour grossir «le fonds

des victimes et de la liberté. » La police ne s'est pas autrement alarmée de ce sombre déploiement d'émotions menaçantes.

Il y avait d'ailleurs tout ce temps-ci de bien autres préoccupations qui marquaient de leur empreinte la physionomie de la grande ville. Depuis le 17 juin jusque dans la seconde moitié de septembre, époque d'un déclin assez sensible, le choléra n'a pas enlevé moins de treize mille personnes, rien qu'à Londres. Il a frappé surtout les quartiers pauvres, et c'était une pitié de voir les accès du cimetière de Lambeth littéralement assiégés par les funérailles. Puis est venu paroisse par paroisse, quartier par quartier, le jour de jeûne et d'humiliation consacré à la prière. Ce n'était pas cette fois un jour unique fixé par le gouvernement avec la froide régularité d'une prescription officielle; la piété particulière avait pris les devans, et les différens clergés ont célébré l'office de pénitence, selon la convenance et le moment de chaque église, en appelant spontanément à eux les fidèles. Les quartiers de Londres ont pris l'un après l'autre l'aspect rigoureux d'un dimanche anglais : les boutiques fermées, les temples encombrés, la foule recueillie ou ennuyée.

Ce n'est pas à Londres cependant qu'on se bornerait jamais, en fait de remède, au mysticisme d'une résignation dévote. On a recherché ardemment les causes du fléau, les circonstances locales qui tendaient à l'aggraver. La capitale de l'Angleterre a gardé beaucoup plus que la nôtre les habitudes et les traces du moyen-âge : on amène encore les bestiaux à Smithfield; on les abat dans le voisinage, au cœur même de la ville, et il arrive souvent que tout le train des rues de la Cité, dont celles de Paris nous donnent à peine l'idée, est arrêté par la course furieuse de quelque animal échappé au couteau du boucher. Chaque paroisse a de même conservé son cimetière, où les siècles ont amassé les os de tant de générations. Cette terre, aujourd'hui toute composée de détritus humains, exhale les miasmes les plus funestes, et, comme dit le *Punch,* le moyen de diminuer le nombre des décès est de diminuer le nombre des cimetières. Aussi, de toutes parts, on ouvre des enquêtes qui révèlent le danger de ces foyers d'infection, et le souci de la santé publique oblige le gouvernement et les particuliers à entrer en lutte avec les administrateurs des paroisses. On travaille également à nettoyer les régions malsaines où campe l'indigence, on s'efforce d'y faire circuler plus généreusement l'air et la lumière. On voudrait renouveler jusqu'à l'eau, s'il était possible, et l'imagination hardie des ingénieurs anglais enfante les expédiens les plus gigantesques, tantôt pour détourner de la Tamise le flot d'immondices qu'y jette une population de dix-huit cent mille habitans, tantôt pour tirer d'ailleurs un autre breuvage que le poison qu'on puise dans cette rivière empestée.

Pendant que l'immense métropole lutte ainsi avec courage contre les maux qui résultent de son accroissement même, le monde politique en général se repose et goûte à loisir ses vacances. La reine a fait en Écosse son pèlerinage accoutumé; lord John Russell l'y a suivie. Sir Robert Peel y habite aussi son domaine pittoresque d'Eilean Aigas. La *nobility* et la *gentry* échangent tranquillement ces visites de campagne si soigneusement enregistrées dans l'aristocratique *Post*. Quelques-uns des représentans les plus illustres de cette haute société emploient honorablement leurs loisirs parlementaires à rapprocher d'eux les tenanciers de leurs vastes états. Il est plus d'un esprit élevé en An-

gleterre qui voudrait maintenant profiter de ce que la féodalité y laisse encore d'institutions et de réminiscences patriarcales pour relever cet antique rempart contre les doctrines dissolvantes de notre temps. Les robustes familles des fermiers anglais, attachées par des baux sans fin au sol qu'elles cultivent, sont le vrai corps de bataille de la société britannique. Nous voyons avec plaisir les grands propriétaires anglais commencer à montrer la même sollicitude pour leurs tenanciers d'Irlande, et les bonnes paroles qu'ont fait entendre chacun chez lui le marquis de Downshire et le duc de Devonshire devraient bien avoir plus d'écho dans ce malheureux pays. Les *meetings* agricoles sont une occasion naturelle et propice pour cet échange de bons sentimens entre les différentes classes. C'est là que s'exerce cette faconde anglaise à laquelle ne nuisent jamais ni une pointe de vin ni un grain de folie. Il n'est guère d'Anglais distingué dans l'*humour* duquel il n'y ait quelque chose de l'une ou de l'autre, et, le tout aidant, on se fait ainsi pour cet usage populaire une éloquence familière et communicative qui n'a presque pas d'analogie chez nous. M. Dupin s'entend, certes, à parler aux paysans de la Nièvre, et son discours au dernier comice de Clamecy respire une saine odeur de vie rustique; mais ce vigoureux français sent encore pourtant son académie : on aperçoit l'académicien sous la blouse, dans les sabots, et, quoiqu'il porte assez naturellement son costume, on comprend qu'il y met de la fantaisie. Il n'y a pas du tout de fantaisie artistique dans le discours de lord Brougham au banquet de la société d'agriculture du Cumberland. Il y a seulement sous la verve du savant ami de M. Dupin ces deux ingrédiens dont nous parlions tout à l'heure, à plus ample dose, il faut l'avouer, que chez aucun de ses compatriotes : voilà long-temps que lord Brougham ne saurait plus avoir de rival que lui-même. Qu'on se figure, si l'on peut, l'ancien chancelier d'Angleterre dissertant après boire sur l'application de la vapeur au labourage et sur le plaisir qu'il aurait eu à danser avec les filles de ferme, s'il n'avait mieux aimé s'aller coucher tôt.

Des gaietés aussi éminemment individuelles n'empêchent pas le fond sérieux de ces réunions, dont les journaux anglais nous apportent sans cesse le récit. Le fond, c'est le juste orgueil de vivre dans une société constituée si solidement, qu'elle ne remue pas même au bruit du tremblement universel; c'est une fierté presque naïve pareille à celle de l'homme robuste qui trouve un secret plaisir à montrer sa large poitrine et ses membres nerveux. Les *loyaux toasts d'usage*, les toasts en l'honneur de la reine et de sa famiile sont prononcés avec une satisfaction réfléchie, avec un respect convaincu; on bénit, on glorifie ce noble établissement constitutionnel que la monarchie couronne sans le surcharger; on admire la force pénétrante avec laquelle il impose à la conscience nationale le sentiment de la légalité.

Le plus bruyant révolutionnaire des trois royaumes n'est autre en vérité maintenant que M. Benjamin Disraéli : *Coningsby*, le parangon du féodalisme chevaleresque et du royalisme de 1648, ne s'est-il pas avisé de mettre tout son esprit à devenir une manière de socialiste? L'ingénieux romancier ne pardonne pas à sir Robert Peel de le surpasser dans la science des chiffres; transformé pour le quart d'heure en *leader* parlementaire, il a pris à cœur de prouver qu'il s'entendrait tout comme un autre à critiquer ou à conduire l'échiquier; il est accouché d'un plan qui consiste, en deux mots, à lever un gros

impôt pour en prêter l'argent à petits intérêts. Il faut toujours, en Angleterre, qu'un parti ait un *cri;* le *cri* de M. Disraéli, c'est « l'égalité dans l'impôt, le capital à bon marché! » Nous doutons néanmoins qu'il pousse bien loin sa campagne, et nous ne la croyons pas plus dangereuse pour le bon sens public que l'agitation nouvelle entreprise par M. Cobden au nom du principe de la paix. M. Cobden est, il est vrai, plus méchant qu'il ne conviendrait à sa récente métamorphose en pieux ami des quakers; dans son ardent désir de pacifier le genre humain, il veut absolument commencer par écraser la Russie et par faire faire banqueroute à l'Autriche. A peine sorti du congrès de Paris, il en convoque un autre à Londres pour défendre solennellement aux banquiers de placer leurs fonds dans l'emprunt autrichien. Il en est encore, à propos de la guerre de Hongrie, aux illusions déclamatoires et aux injures révolutionnaires qui n'ont plus même cours aux États-Unis, malgré le retard des distances et le feu du premier enthousiasme. Ce vocabulaire ne saurait réussir beaucoup en Angleterre; cette grossièreté violente à laquelle nos passions politiques nous ont habitués choque le sens et la droiture d'un vrai gentleman. Avec un peu de tact, on devine assez vite que les harangues ampoulées qui ont du débit sur le continent ne sont qu'une recommandation très médiocre auprès des honnêtes gens de la société anglaise. M. Louis Blanc ne semble pas avoir eu le moindre soupçon de cette pruderie; nous lui conseillons donc de méditer la conduite tenue récemment par le prince de Canino, mieux informé que lui sans doute sur ce point-là, quoi qu'il ait été son collègue en révolutions.

Le prince de Canino était cette semaine à Birmingham, où la *Société scientifique de la Grande-Bretagne* (*British association*) s'est réunie cette année. L'ancien président de la constituante romaine siégeait là en sa qualité d'ornithologiste. Des admirateurs indiscrets l'invitèrent à honorer de sa présence une soirée publique « qui devait être en rapport avec les sentimens que leur inspirait le véritable héroïsme du peuple romain. » Le prince a refusé par une lettre où il y aurait bien encore quelque chose à redire, ne fût-ce que de l'avoir publiée; mais enfin il a refusé, et il est allé lire le lendemain à la *Société scientifique* une dissertation très bien pensée sur la différence qu'il y a entre la petite pie bleue d'Espagne et la petite pie bleue de Sibérie. Il n'y a que l'Angleterre pour amener les ames à de telles métempsychoses, et c'est son honneur qu'elles paraissent mêmes naturelles dans le milieu où elles s'opèrent.

Qu'est-ce, en effet, que ce milieu, sinon le large et libre courant de la vie nationale, qui s'épanche avec autant d'abondance qu'il lui plaît, parce qu'elle est pour ainsi dire encaissée dans un lit qu'elle ne franchit pas? La vieillesse des institutions anglaises en contient la force; le respect qu'on a pour leur antiquité ne permet pas de se laisser attirer vers le changement aussi vite qu'elles y pourraient conduire. On sent de plus en plus tout ce que leur mécanisme a d'élasticité, on sent le parti qu'on en pourrait tirer pour se lancer dans la carrière des improvisations modernes; mais on sent aussi tout l'avantage des ménagemens traditionnels qu'il faut pour les savoir pratiquer. Nous avons surtout reçu cette vive impression des grandeurs de la constitution anglaise, en lisant un discours prononcé ces jours-ci par sir George Grey, le secrétaire du département de l'intérieur, devant ses électeurs du Northumberland. Les amis politiques de sir George Grey lui avaient offert un banquet à Berwick, pendant sa

villégiature dans ses terres du nord. Le président du banquet, chargé de porter sa santé, le remerciait hautement « d'avoir conservé au royaume une paix si profonde, alors que depuis deux ans l'Europe était plongée dans les convulsions de l'anarchie. » — « Ce n'est pas à moi, a répondu sir George, ce n'est pas à mes honorables collègues plus qu'à moi qu'il faut attribuer le mérite de cette paix dont vous vous félicitez. Après la grace de la Providence, le mérite en revient au bon sens, au sain et solide bon sens des Anglais, à leur attachement pour ces institutions conquises par nos pères et formées par l'expérience, — pour ces institutions que nous transmettrons à nos descendans améliorées, comme elles l'ont été de notre temps, par le consentement général du pays, car il n'y a point d'amélioration en dehors du consentement général, — pour ces institutions, dis-je encore, qui peuvent sans doute changer et s'amender selon le progrès de la raison, mais que tout Anglais est appris à chérir et qu'il saura constamment défendre, d'un côté contre le despotisme, de l'autre contre l'anarchie. Je suis heureux d'avoir l'occasion, dans mon comté, devant vous, mes électeurs, qui m'avez envoyé à la chambre des communes, l'occasion publique de rendre hommage au loyal dévouement dont un si grand corps entoure à la fois et le trône et ces libres institutions, cette constitution de la liberté qui est l'orgueil, le privilége, le bonheur de ma patrie. » Celui qui pourrait entendre ces belles paroles sans qu'elles lui allassent au cœur, celui qui ne comprendrait pas tout ce qu'il y a de puissant et de fécond dans cette satisfaction intime d'un homme d'état fier de son pays, celui-là ne se doute pas de ce que c'est que la vraie grandeur politique; il doit se trouver fort à l'aise dans la France qu'on nous a faite.

Nous l'avons déjà dit, cette prospérité de nos voisins a pourtant ses ombres. Derrière le triomphateur romain marchait l'esclave dont les injures le rappelaient à l'humilité. Sir George Grey n'avait qu'à tourner la tête au milieu même de cette effusion triomphante; il eût reçu à la face l'éternelle malédiction de l'Irlande. Le voyage de la reine, l'attitude conciliante qu'elle avait prise avec tant de bonne grace et de fermeté, avaient un instant apaisé les sombres rumeurs. A peine la reine a-t-elle eu quitté cette terre où elle marchait sur les cendres toujours chaudes de la guerre civile et de la guerre sociale, que les cendres se sont rallumées. Le paysan irlandais vient décidément de se mettre en campagne contre la rente, et l'on s'attend à voir cet hiver tout le midi révolté. Le jeu se joue déjà dans beaucoup d'endroits avec cette discipline muette qui fait du malheureux Paddy un si commode instrument des sociétés secrètes. Au moment où le tenancier s'attend à voir le propriétaire lui réclamer la rente du revenu, et le gouvernement la rente de l'impôt, les grains et les fruits, gage de sa solvabilité, disparaissent de son champ. Le débiteur réfractaire rassemble ses parens, et tous en armes vont l'aider à charger son grain pendant la nuit pour l'emporter au loin. La besogne se fait avec une étrange rapidité. Les maraudeurs attaquent la police, si elle n'est pas en nombre; ils lui donnent le change par des malices irlandaises s'ils sont les plus faibles; une arrière-garde protége leur retraite, et quand ils sont assez à distance, ils vendent leur butin et s'embarquent avec l'argent pour l'Amérique. Les *landlords* sont sous le coup d'une véritable terreur; les bons paient pour les mauvais. Ces sauvages procédés de spoliation répandront bientôt, si l'on ne les arrête, une détresse plus

effroyable et plus universelle qu'elle ne l'a encore été. Mais comment guérir le vertige d'une population ignorante et fanatisée, capable de toutes les crédulités et de toutes les dissimulations? Imaginerait-on les histoires dont elle se repaît maintenant? Pour lui dissimuler l'avortement ridicule du complot d'O'Brien et de Mitchell, les nouveaux *repealers*, qui ont relayé ceux-là, racontent comme parole d'évangile que tout ce complot de la jeune Irlande n'était qu'une machination du gouvernement anglais, qu'on avait uniquement voulu susciter une concurrence à O'Connell, afin de lui briser le cœur, et qu'enfin ces fourbes rivaux du vieux Dan se partagent à présent la direction d'une colonie, récompense de leur trahison. Il ne fallait plus que ce dernier coup de pied au pauvre O'Brien, l'infortuné descendant des rois contemporains de saint Patrice; mais hélas! quelle union espérer pour le bien dans un pays où l'on ne sait pas même s'unir pour le mal? Aussi le mal passe-t-il à l'état chronique, et l'Angleterre, trop habituée à cette calamité permanente de l'Irlande, la regarde presque comme un embarras obligé. On dirait même qu'elle est plus sensible aux contrariétés imprévues qui lui viennent sans cesse depuis quelque temps des quatre coins de son empire colonial.

Si le ministre de l'intérieur, sir George Grey, s'abandonne avec une certaine béatitude à la contemplation des prospérités nationales, il n'est pas probable que le secrétaire des colonies, le comte Grey, soit fort en train de goûter les mêmes loisirs. Son administration est l'objet des plus dures critiques, et de fait, soit par maladresse dans le choix des personnes, soit par précipitation inconsidérée dans l'emploi des mesures, il s'est créé embarras sur embarras. A Ceylan, à la Guyane, à la Jamaïque, aux îles Ioniennes, au Canada, au cap de Bonne-Espérance, partout l'autorité du gouvernement a été méconnue, et les complications n'étaient pas plus tôt résolues sur un point qu'elles renaissaient sur l'autre. A Céphalonie, ce sont des paysans qui se révoltent contre les anciens usages féodaux et poursuivent leurs propriétaires avec le fer et le feu, malgré le rude régime du commissaire anglais. Au cap, les riches et sévères calvinistes de souche hollandaise ou française, qui exploitent leurs immenses fermes au milieu des tribus sauvages du midi de l'Afrique, ne veulent pas consentir à recevoir sur leur territoire les *convicts* que le comte Grey leur envoie en guise de recrues pour leur population. Au Canada enfin, sous les yeux même du gouverneur qui représente l'Angleterre, on forme une ligue anti-anglaise, et l'on débat publiquement s'il convient de s'annexer aux États-Unis.

Il est peut-être heureux pour la tranquillité de l'Angleterre, dans ses lointaines possessions de l'Amérique du Nord, que les États-Unis se refusent, sous la présidence du général Taylor, à continuer les traditions belliqueuses et le système d'agrandissement du président Polk. Le cabinet de Washington a donné la meilleure preuve de la sincérité avec laquelle il renonce à la politique conquérante, en empêchant l'expédition clandestine qui se préparait à enlever Cuba aux Espagnols comme on enleva jadis le Texas au Mexique. De ce côté-là de l'Atlantique est maintenant la grande force de vie et d'expansion. Là s'amassent peut-être pour l'avenir les armées qui engageront le dernier combat dans lequel on décidera de la suprématie du monde et du destin de l'humanité. Là seulement se trouvent les élémens d'une résistance assez énergique

pour tenir tête à cette formidable Slavie dont le progrès monte toujours comme une eau débordante. Il n'y a que l'activité fiévreuse et la nature de fer de l'Américain pour arrêter, si elle doit être arrêtée dans la lutte finale, cette masse formidable de soldats barbares que leur chef, qu'ils appellent leur père, lance à son gré sur le monde en l'envoyant au nom de Dieu : *Nobiscum Deus! audite, populi, et vincimini quia nobiscum Deus!*

— Les craintes qu'avait fait naître en Espagne la retraite de M. Mon sont complétement dissipées. La réforme des tarifs ne sera pas ajournée. L'on sait qu'un commissaire royal avait été envoyé en Catalogne pour écouter les plaintes des manufacturiers catalans. Il paraît que l'on a eu des soupçons sur l'influence que ces messieurs exerçaient sur ce fonctionnaire, qui a été rappelé en toute hâte. Revenu à Madrid, M. Orlando a vainement plaidé la cause de ses protégés devant les ministres; le nouveau tarif a été définitivement sanctionné, sur les conclusions de M. Alvaro Aniceto, directeur des douanes. La réforme est donc un fait accompli, et nous n'en voulons pour preuve que la hausse soutenue du 3 pour 100. C'est, en effet, sur cette réforme seule que peut se fonder la confiance des créanciers de l'état. Nous avons déjà longuement démontré que l'ancien régime douanier combinait l'accroissement indéfini des dépenses avec la diminution indéfinie des recettes : l'application des nouveaux tarifs aura pour premier résultat de transposer les termes de cette effrayante corrélation. D'une part, la suppression de la contrebande donnera au trésor espagnol, tant en droits perçus sur les articles qui éludaient jusqu'ici l'impôt douanier que par le progrès général de la production et de la consommation, c'est-à-dire de toutes les autres bases imposables, un surcroît presque immédiat de revenu que nous n'avons pas pu évaluer à moins de 50 millions de francs. D'autre part, cette suppression de la contrebande aura pour effet direct de diminuer les frais de surveillance, et pour effet indirect de permettre de grandes économies sur le budget de l'armée, soit en refoulant dans la sphère légale les soixante mille fraudeurs qui forment le personnel ordinaire de toutes les insurrections, soit en supprimant les causes extérieures d'agitation que l'ambition commerciale des Anglais avait intérêt à susciter sous l'empire des anciennes lois douanières. Une réforme qui aboutira d'emblée à l'accroissement des recettes et à la réduction des dépenses n'est-elle pas la véritable solution du problème financier où l'Espagne s'agite et se consume depuis soixante ans?

Ces faits ne peuvent échapper au patriotisme éclairé de M. Bravo-Murillo; nous en avons pour garans les efforts qu'il fait dans ce moment pour arriver à l'équilibre des budgets. Il est seulement à regretter que M. Bravo-Murillo débute dans cette voie par les demi-mesures, au lieu d'avoir utilisé, dès le premier jour, l'instrument de régénération radicale et immédiate que lui a légué M. Mon. Que le nouveau ministre des finances veuille profiter, par exemple, pour obtenir la réduction de l'armée active, des garanties de sécurité qu'ont créées à l'intérieur l'énergie si pleine d'à-propos du duc de Valence, à l'extérieur l'intelligente fermeté du duc de Sotomayor, rien de mieux assurément; mais n'atteindrait-il pas plus sûrement et plus promptement son but en anéantissant, par la mise en vigueur immédiate de la loi des tarifs, jusqu'au germe des anciens dangers? Ajoutons que tout retard a ici le triple inconvénient de provoquer des embarras extérieurs en donnant à certaines obsessions diplo-

matiques le temps de se produire, d'entraîner des pertes considérables pour le trésor, car la contrebande profite de ce répit pour inonder de ses importations le marché intérieur (1), de paralyser enfin des capitaux considérables, en suspendant l'essor des entreprises légitimes et sérieuses qui se sont organisées en vue des nouveaux tarifs.

Quant à cet épouvantail des prétentions prohibitionistes de la Catalogne, dont les journaux anglais s'évertuent à faire tant de bruit, rien n'est plus chimérique; nous l'avons expliqué maintes fois, et le rappel de M. Orlando prouve que le gouvernement espagnol en est tout le premier convaincu. Le cas échéant, d'ailleurs, ces prétentions seraient contrebalancées sur les lieux mêmes. Une partie notable de la Catalogne déborde sur le versant septentrional des Pyrénées. Condamnées, par l'excessive difficulté des communications, à venir s'approvisionner en France de la presque totalité des objets qu'elles consomment, isolées par la même cause de la corporation contrebandière, et déshéritées par conséquent de ses moyens d'action, les populations de ce versant supportent dans toute sa rigueur et sans palliatif aucun le fardeau des anciens tarifs. L'annonce de la réforme douanière les a comblées de joie : tout obstacle illégal et violent apporté à la réalisation de cette réforme les soulèverait en masse au profit du gouvernement. Ainsi, nul danger possible du côté de la Catalogne, nulle excuse aux tâtonnemens. C'est l'indécision seule qui pourrait produire ici le danger, en laissant soupçonner aux quelques intérêts qui repoussent la réforme que le gouvernement les craint, qu'il les trouve moins impuissans qu'eux-mêmes ne le croient. Ainsi la seule considération que les égoïsmes froissés fassent valoir contre la loi des tarifs milite précisément en faveur de la promulgation immédiate de cette loi.

Les Anglais eux-mêmes sont-ils bien convaincus de l'efficacité de leur tactique? Ne joueraient-il pas plutôt en ceci le rôle d'endormeurs? Pendant qu'ils proclament dangereuse, impossible, l'application de la nouvelle loi, ils se mettent activement en situation d'en profiter. La loi était à peine votée que des agens de maisons anglaises venaient créer des dépôts jusqu'au centre des Pyrénées espagnoles. Nous sommes en mesure de citer à cet égard des chiffres et des noms propres. Avis à notre commerce, qui a la mauvaise habitude de ne venir jamais qu'à la suite, et qui, s'il n'y prend garde, laissera ici se nouer des relations, se créer des habitudes de consommation qui pourront l'exclure de son marché le plus naturel et le plus immédiat. Faisons la part de tout le monde. Notre gouvernement lui-même se montre-t-il ici beaucoup plus prévoyant que les intérêts individuels? Sait-il dans quelles limites se circonscrira l'application des nouveaux tarifs espagnols? Veille-t-il à ce que, par une désignation partiale des bureaux qui seront ouverts à l'importation des articles jusqu'ici prohibés, la France ne soit pas exclue, au profit de la Belgique, du Zollverein, de l'Angleterre, des États-Unis, du bénéfice de cette réforme? S'est-il encore préoccupé des concessions mutuelles qui peuvent accélérer et élargir le courant commercial des deux pays, ou tout au moins en empêcher la déviation? Tout ce que nous savons, c'est que les autres diplomaties s'agitent beau-

(1) Les douanes intérieures sont déjà supprimées depuis quelque temps. Cette mesure est le corollaire naturel de la réforme douanière; mais, combinée avec le maintien momentané des anciens tarifs, elle donne à la contrebande un encouragement énorme.

coup à Madrid, et que de la nôtre personne ne parle. Encore une fois, il est temps d'agir, et plaise à Dieu qu'il soit encore temps!

On a interprété de mille manières différentes la politique du cabinet espagnol dans les affaires de Rome, et il importe de rectifier ces versions dénuées d'exactitude. Cette politique embrasse deux points : l'envoi d'une expédition militaire et les instructions données à l'ambassadeur d'Espagne près du saint-siége. Quant à l'expédition, elle n'a eu d'autre but que de se placer immédiatement sous les ordres de sa sainteté, pour qu'elle en disposât comme elle le jugerait le plus convenable à sa dignité et à sa politique. Le cabinet de Madrid a seulement exprimé le vœu que les soldats espagnols eussent l'honneur de garder la personne de sa sainteté, surtout dans le cas où quelque danger viendrait à la menacer. C'est ainsi que le général Cordova n'a pas tenté la moindre opération sans prendre les instructions spéciales du souverain pontife. Pour ce qui regarde la diplomatie, le gouvernement espagnol a fait déclarer au pape, dès le commencement, qu'il ne voulait pas diriger sa politique ni exercer la moindre influence dans ses résolutions; qu'il ne croyait pas convenable que le souverain de Rome fût assujetti à l'action directe d'un cabinet étranger; que toutes les puissances catholiques étaient vivement intéressées à ce que le pape se maintînt dans la pleine jouissance de son pouvoir et dans l'exercice le plus illimité de sa liberté; que si cependant sa sainteté consentait à recevoir les avis et à répondre aux vœux du cabinet espagnol, il la conjurerait d'éloigner de ses conseils toute idée de réaction dans le sens du retour à un régime absolu. Le saint-père, ayant donné spontanément à ses peuples des institutions libérales, ne pourrait les retirer sans provoquer de nouveaux désordres et sans donner prise aux calomnies des ennemis du saint-siége et de la personne de Pie IX. L'Espagne, pays constitutionnel, pénétré, par sa propre expérience, des avantages de ce régime, ne pourrait pas, sans tomber dans une contradiction choquante, prêter main-forte à l'introduction d'un ordre de choses contraire. Le cabinet espagnol croit que le peuple romain ne s'est pas rendu indigne des bienfaits qui signalèrent l'avénement du pape actuel, et il saluerait avec joie et reconnaissance le rétablissement complet des institutions qui rendirent le nom de Pie IX si populaire dans le monde. L'ambassadeur d'Espagne à Rome n'a pas cessé de parler dans ce sens, et il ne s'est uni aux représentans des autres puissances que quand il les a trouvés animés par les mêmes sentimens.

— Les Pays-Bas assistent depuis quelques jours à un spectacle qui a pour eux tout le piquant de la rareté : celui d'une crise ministérielle. L'avant-dernière session s'était terminée par quelques débats assez vifs sur le renouvellement du contrat entre l'état et la société de commerce, débats dans lesquels l'avantage était, en fin de compte, resté au ministère. Dans le cours de la nouvelle session, la situation n'a pas tardé à s'aggraver pour le cabinet. Le discours du trône, bien qu'offrant un tableau satisfaisant de l'état des finances, avait paru généralement pâle au point de vue politique. Aussi la discussion de l'adresse s'est-elle terminée récemment par un échec grave pour le ministère, auquel on reprochait d'avoir laissé à l'état de théorie les principes consacrés par la nouvelle constitution, et de manquer de l'énergie nécessaire pour asseoir sur cette base les lois organiques attendues par le pays. Déjà affaibli par la re-

traite de deux membres, M. Wichers, ministre de la justice, et M. le vice-amiral Ryck, ministre de la marine, placé d'ailleurs entre la nécessité de se dissoudre ou de dissoudre les chambres, le cabinet a pris le parti le plus sage : il a offert sa démission au roi. Cette démission a été acceptée; seulement le roi a chargé MM. Lightenvelt, ministre des affaires étrangères, et Donker Curtins de l'aider de leurs conseils pendant la durée de la crise. MM. Lightenvelt et Donker Curtins se sont d'abord adressés à deux des membres les plus influens du parlement, MM. Thorbecke et Storm. Selon toute apparence, le nouveau cabinet, qui se forme sous l'influence de M. Thorbecke, sera bientôt constitué.

Dans un paragraphe de l'adresse en réponse au discours du trône, la seconde chambre a exprimé son désir très vif de voir se rétablir promptement l'accord entre le parlement et les conseillers de la couronne. En présence de ces dispositions nettement exprimées, l'avénement d'un nouveau ministère ne saurait se faire attendre. Il faut rendre cette justice aux ministres sortans : c'est que, s'ils n'ont pas résolu avec la fermeté nécessaire les difficultés politiques de leur situation, ils lèguent du moins à leurs successeurs les finances du pays dans un état florissant. Même après l'annonce de la retraite du cabinet, M. le ministre des finances Van Bosse a dû, en vertu de la constitution, présenter le budget de 1850. Son discours est d'une éloquente simplicité. M. Van Bosse a fait ressortir l'heureux privilége de la Hollande, qui, préservée du fléau des agitations intérieures, a pu travailler paisiblement au maintien de sa prospérité matérielle. Le budget des dépenses qu'il propose pour l'exercice prochain est de 69,996,411 florins; celui des recettes, de 71,194,969 florins. Il y aurait donc un excédant de 1,200,000 florins. Reste à combler le déficit du service de 1848; reste aussi à établir une nouvelle assiette d'impôts pour satisfaire à des vœux dont l'opposition s'est faite depuis long-temps l'organe. M. Van Bosse n'a pas voulu engager son successeur sur ces deux points; ce sont donc là deux difficultés qui restent entières, mais il n'est guère probable qu'en ce qui touche du moins la réduction des impôts, on puisse s'écarter beaucoup de la politique qu'il a suivie, et, en somme, le dernier ministère laisse au pays le souvenir d'une bonne gestion financière.

LE CHEMIN DE FER DE PARIS A AVIGNON ET L'EMPRUNT.

Les questions financières sont, à cette heure, les plus graves et les plus urgentes de notre situation. Un budget en déficit, le système de nos impôts ébranlé, des impôts nouveaux à créer, d'immenses travaux publics à terminer, notre industrie et notre commerce à faire sortir d'un désastreux chômage, de toutes parts des intérêts matériels d'une importance énorme éveillés et dans l'attente, voilà des préoccupations suffisantes pour absorber l'assemblée nationale et le pays. C'est la question du pain quotidien posée pour tout le monde, pour l'état, pour l'industriel, pour l'ouvrier. Nous déplorons ce qu'il y a de douloureux dans les nécessités qui forcent le pays tout entier à chercher avec anxiété la solution de ces problèmes. Nous voudrions au moins que cette nécessité pût profiter à l'éducation politique de la France; nous voudrions que ce fût pour

elle une occasion de s'éclairer une bonne fois sur ses intérêts positifs, qu'elle a si long-temps négligés; nous voudrions qu'elle prît enfin à cette dure école l'habitude de veiller avec intelligence et assiduité à sa politique matérielle. Puissions-nous comprendre aujourd'hui que la vie d'un peuple ne se concentre pas dans ces débats constitutionnels et de politique pure d'où sont sortis tant de troubles et de révolutions, et qu'en descendant à de plus vulgaires détails, si l'on veut, en donnant ses soins au ménage national, si l'on peut ainsi s'exprimer, on aurait une action plus forte et plus salutaire sur les masses! Le peuple peut se méprendre sur un devoir ou sur un droit; mieux instruit, il se tromperait rarement sur un intérêt.

Voici en résumé quel est, dans la série des questions d'intérêt matériel et de finances, l'ordre du jour imposé à l'assemblée législative à sa réouverture, voici quels sont les travaux laissés à l'étude il y a six semaines : impôt de 200 millions; création d'obligations du trésor à échéances indéterminées, suivant la proposition de M. Passy; concession du chemin de fer de Paris à Avignon; garantie à faire accorder par l'état au chemin de fer d'Avignon à Marseille, sur un emprunt de 30 millions; impôt des boissons; impôt sur le revenu; substitution de l'industrie privée à l'administration des postes pour le service des dépêches dans le Levant, etc. Plusieurs de ces questions ont été étudiées déjà dans ce recueil par les hommes les plus compétens; nous voudrions en ce moment exposer quelques idées sur deux des plus pressantes, que nous croyons susceptibles de se résoudre l'une par l'autre, au profit du public et de l'état, au moyen d'une combinaison qui nous paraît reposer sur des argumens financiers décisifs, et que nous savons puissamment appuyée. Ces deux questions, dont on ne prévoit pas sans doute la connexité, sont celles que soulèvent d'un côté l'achèvement de la ligne de fer de Paris à Avignon, et de l'autre l'emprunt. Ces deux affaires ont ceci de commun, qu'elles se présentent toutes les deux, dans les propositions ministérielles, sous un jour défavorable. Nous ne nous associons point aux attaques violentes que l'opposition a dirigées contre le projet de concession du chemin de fer de Paris à Avignon soumis à l'assemblée par M. Lacrosse : l'opposition n'a fourni d'ailleurs, suivant son habitude, aucune idée acceptable pour modifier ce projet; mais il est évident, à première vue, que le gouvernement pouvait tout à la fois, en accordant moins à la compagnie qui a sollicité la concession, lui accorder mieux et exiger d'elle davantage. Quant au projet d'emprunt, il est évident que le gouvernement ne pourra emprunter en ce moment 200 millions qu'à des conditions fort dures. L'affaire du chemin de fer et l'affaire de l'emprunt se rencontrent d'ailleurs en ceci, que, faisant toutes deux d'énormes appels aux capitalistes, elles se feraient concurrence et se nuiraient mutuellement sur le marché de l'argent. Cette considération n'est pas indifférente dans un moment où un emprunt autrichien et un emprunt piémontais vont peser sur le crédit européen. Serait-il possible de trouver une concession du chemin de fer de Paris à Avignon plus profitable à l'état que celle qui a été proposée? Serait-il possible de procurer à l'état les 200 millions dont M. Passy a besoin à des conditions plus avantageuses que celles qu'on doit attendre dans les circonstances actuelles? Voilà le problème que nous nous proposons. Nous croyons en avoir trouvé la solution dans une combinaison ingénieuse qui allierait ces deux opérations financières. Avant

d'en présenter les détails, il faut examiner le projet actuel de concession du chemin de fer de Paris à Avignon et les chances de l'emprunt.

M. le ministre des travaux publics ne fait dans son projet qu'une seule et même affaire de la concession de la ligne de Lyon à Avignon, qui avait été l'objet, sous le dernier gouvernement, de deux adjudications distinctes, celle de Paris à Lyon et celle de Lyon à Avignon.

De tous les chemins de fer français, la ligne de Paris à Lyon sera celle qui aura eu la création la plus tourmentée. Nous demandons à en rappeler les vicissitudes. La loi qui régla les conditions de l'adjudication est du 16 juillet 1845; l'adjudication eut lieu pour quarante et un ans le 21 décembre suivant. La compagnie soumissionnaire se constitua au capital de 200 millions divisé en 400,000 actions de 500 francs; là commença la première période. L'ingénieur en chef, M. Jullien, ne tarda pas à signaler une erreur considérable dans les estimations des devis; il indiqua le chiffre de 300 millions comme nécessaire pour pouvoir mener à fin les travaux. La compagnie apporta ses doléances aux chambres, qui, par la loi du 9 août 1847, consentirent à prolonger la concession d'une année par chaque somme de 1 million que la compagnie dépenserait en plus de son capital, sans que cependant la concession pût, en aucun cas, dépasser quatre-vingt-dix-neuf ans; ce fut la seconde période. La révolution de février est survenue; à cette époque, la compagnie n'avait encore touché de ses actionnaires que 250 francs par action : au milieu des circonstances que l'on traversait, essayer d'encaisser le solde était une espérance chimérique. La compagnie fut mise en liquidation par la loi du 17 août 1848, qui autorisa le rachat du chemin par l'état, à la charge de donner à chaque porteur d'action un coupon de rente 5 pour 100 de 7 fr. 60 c., ce qui représentait au cours du jour 109 francs environ, de telle sorte que sur le versement effectué par chaque actionnaire, il a été subi une perte de 141 francs; telle est la troisième période. Quant à la quatrième, elle a commencé le 8 août dernier, le jour où M. Lacrosse a déposé le nouveau projet du gouvernement.

Le tracé de ce chemin, qui, avant la concession, avait donné lieu, dans diverses sessions, aux plus ardentes discussions, fut fixé à travers les vallées de la Seine, de l'Yonne, de la Brenne et de l'Oze. Ses travaux ont été divisés en cinq sections.

La 1re, de Paris à Tonnerre, à une longueur de	197	kilomètres.
La 2e, de Tonnerre à Dijon »	118	»
La 3e, de Dijon à Chalon, »	69	»
La 4e, de Chalon à Collonges, aux abords de Lyon,	120	»
La 5e, comprenant les abords et la traversée de Lyon,	11	»
En totalité,	515	kilomètres.

Deux de ces sections, la première et la troisième, sont achevées; la troisième, celle de Dijon à Chalon, est ouverte au public depuis le 1er mai dernier; la première, celle de Paris à Tonnerre, est aussi en exploitation, mais depuis le 12 août seulement. Elles sont jusqu'à présent administrées au nom et pour compte de l'état, sous la direction de M. Jullien. Sur la seconde section, de Tonnerre à Dijon, les travaux n'ont acquis d'activité que depuis les premiers mois de l'année; ils seront terminés sur la fin de 1850. L'ouvrage d'art le plus

important, le souterrain de Blaisy, qui a 4,100 mètres environ de longueur, est, à peu de chose près, achevé. Les travaux des quatrième et cinquième sections ne sont, pour ainsi dire, pas encore entamés; ce qui a été entrepris ne consiste qu'en des terrassemens exécutés à Lyon, par les ouvriers des ateliers nationaux, pendant les mauvais jours de l'an dernier. Enfin la gare à Paris, qui est placée au boulevard Mazas, après le faubourg Saint-Antoine, aura un développement de 220 mètres de longueur sur 80 de largeur; ce sera un beau bâtiment, qui est du reste en rapide voie d'exécution.

Quant à la dépense effectuée, nous venons de dire que les actionnaires avaient déjà versé, à l'époque du rachat par l'état, 250 francs par action, c'est-à-dire sur les 400,000 actions une somme de 100 millions; à ce chiffre il faut joindre les sommes votées depuis par les chambres pour poursuivre les travaux, c'est-à-dire 20 millions l'an dernier, 34 millions cette année-ci, ce qui fait qu'à la fin de l'exercice 1849 la dépense effective s'élèvera à 154 millions; mais comme l'état a racheté les 100 millions versés par les actionnaires sur le pied d'une rente de 7 francs 60 centimes par action, ce rachat ne représente pour lui qu'une dépense réelle de 44 millions, d'où il résulte que les débours effectués sur cette ligne, quoique étant bien de 154 millions, ne lui reviennent qu'à 98 millions.

La ligne de Lyon à Avignon, pour avoir subi moins de fortunes diverses que celle de Paris à Lyon, n'a pas été plus heureuse. La loi qui régla les conditions de l'adjudication est du 16 juillet 1845; l'adjudication eut lieu le 10 juin 1846, pour quarante-sept ans. La compagnie soumissionnaire s'est constituée au capital de 150 millions divisé en 300 actions de 500 francs. Ces actions, que l'agiotage effréné de l'époque avait poussées, même avant l'obtention de la concession, jusqu'à 750 francs environ, tombèrent bientôt après au-dessous du pair avec la même rapidité et sans plus de raison, si bien qu'il devint indispensable, après des scandales de triste mémoire, de proclamer la dissolution de la société, qui fut prononcée à Lyon en assemblée générale le 11 octobre 1847. Cette ligne, pour ainsi dire, est morte en naissant; les études seules en ont été ébauchées, mais ni travaux ni dépenses n'y ont été effectués. Le gouvernement a seulement confisqué le cautionnement de la compagnie, qui s'élevait à 10 millions, comme il a confisqué depuis ceux des compagnies de Cette à Bordeaux, de 11 millions, et de Fampoux à Hazebrouck, de 1,500,000 fr.

Mais revenons au projet de loi que le ministre des travaux publics a présenté le 8 août dernier, après s'en être entendu avec la compagnie soumissionnaire. M. Lacrosse propose de concéder le chemin de Paris à Avignon aux conditions suivantes : abandon par l'état des 154 millions dépensés jusqu'à ce jour; — abandon par l'état des revenus produits par les deux sections du chemin qui sont déjà en exploitation; — traversée de Lyon, évaluée 24 millions, laissée à la charge de l'état; — subvention en argent de 15 millions et demi accordée par l'état; — garantie par l'état d'un minimum d'intérêt de 5 pour 100 sur le capital de la société s'élevant à 240 millions, soit 12 millions; — concession de quatre-vingt-dix-neuf ans; — enfin, abandon à la compagnie de tous les produits du chemin jusqu'à 8 pour 100 net; au-dessus de 8 pour 100, partage entre la compagnie et l'état. — Voilà certes bien des avantages accumulés.

De son côté, la compagnie soumissionnaire s'est formée, il faut le dire, sui-

vant les anciens erremens, absolument comme si la crise des chemins de fer et la révolution n'avaient modifié ni les conditions du crédit public, ni l'autorité des influences : la compagnie, qui a à sa tête les noms les plus honorables, MM. Ernest André, Isaac Pereire, Tarbé des Sablons, etc., ne s'est pas suffisamment prémunie, nous le craignons, contre la défiance que nos épreuves récentes ont dû laisser dans le public. Elle se fait illusion, à notre avis, lorsqu'elle affirme au ministre qu'elle est en position d'accepter les conditions de son cahier des charges.

Elle a arrêté les bases d'une combinaison financière au moyen de laquelle elle a présumé pouvoir réunir un capital de 240 millions. Nous reprocherons avant tout à cette combinaison la complication de ses rouages. La compagnie a oublié que la simplicité et la clarté de la conception sont le signe et la garantie des grandes et solides affaires. En effet, elle s'est figuré qu'elle réunirait plus aisément ces 240 millions, si elle les divisait en actions et en obligations; elle a donc annoncé qu'elle ferait appel au public de 100 millions à titre de capital réel divisé en actions, et de 140 millions à titre d'emprunt représenté par des obligations, les titres de ces actions et de ces obligations devant être les uns et les autres de 500 francs. Voici quel est le projet de la compagnie : elle veut négocier ces obligations de 500 francs sur le pied de 355, en accordant même pour une partie du versement un terme qui réduirait le déboursé à 352 francs 50 centimes; chaque obligation jouirait d'un intérêt de 4 pour 100 sur le prix nominal, c'est-à-dire d'un revenu de 20 francs, mais ces 4 pour 100 représenteraient sur le déboursé réel un intérêt effectif de 5 fr. 70 cent. De plus, les obligations étant payées par séries, chaque porteur aurait la chance d'être remboursé dans un bref délai, à raison de 500 francs, d'une action qu'il n'aurait payée que 352 fr. 50 cent. Et comme si toutes ces séductions ne suffisaient pas, la compagnie admettrait en paiement de ces obligations, dans la proportion que nous allons indiquer, les éventualités des actions de Lyon à Avignon, de Cette à Bordeaux, de Fampoux à Hazebrouck, qui proviennent des cautionnemens confisqués de ces diverses compagnies. Ces éventualités représentent un reliquat à toucher pour les Lyon de 35 francs 33 centimes, pour les Cette de 39 francs 90 centimes, pour les Fampoux de 52 francs 84 centimes. La compagnie, exigeant qu'on ne souscrive pas d'obligations en plus petit nombre que 4, ce qui à raison de 352 francs 50 centimes, fait un chiffre de 1,410 francs, recevrait en paiement, pour chaque souscription de 4 obligations, soit 7 éventualités de Lyon valant 247 francs 35 centimes, soit 6 éventualités de Cette valant 239 francs 40 centimes, soit 5 éventualités de Fampoux valant 264 francs 20 centimes, de telle sorte qu'en définitive, tout en recevant 4 obligations nominatives représentant ensemble 2,000 francs, le propriétaire des éventualités de Lyon ne débourserait en argent réel que 1,162 francs 65 centimes, le propriétaire des éventualités de Cette que 1,170 francs 60 centimes, le propriétaire des éventualités de Fampoux que 1,145 francs 80 centimes. Cette combinaison, que nous voudrions avoir rendue saisissable, oblige donc la compagnie à négocier environ 400 mille obligations de 500 francs, pour obtenir, à raison de 352 francs 50 centimes, une somme de 141 millions. Si nous ajoutons à ces 141 millions la subvention en argent de 15 millions 500 mille francs accordée par l'état, la compagnie aura 156 millions 500 mille francs; mais, si nous en déduisons le montant des éventualités

dont nous venons de parler, qui seront admises en compensation de versement, éventualités qui s'élèvent à 22 millions 500 mille francs, nous verrons que le solde en argent produit par la négociation de ces 400 mille obligations ne s'élèvera plus qu'à 134 millions, qui, réunis aux 100 millions produits par les actions, formeront le chiffre de 234 millions. Une dernière observation reste à faire à propos de ces obligations, c'est que le service de l'intérêt à 4 pour 100 absorbera 8 millions sur le minimum de 12 millions garantis par l'état.

Quant aux 100 millions qui formeront le capital réel de la compagnie, et qui seront représentés par deux cent mille actions de 500 francs, rien n'en vient compliquer le mécanisme; puisque sur les 12 millions d'intérêt garantis par l'état, 8 millions seulement seront affectés aux obligations, 4 millions resteront pour servir l'intérêt de ces actions : ce sera un premier agio de 4 pour 100; mais tous les bénéfices, au lieu de se répartir sur un capital général de 240 millions, se concentrant sur le capital réduit à 100 millions, il arrivera que si le chemin rend effectivement 8 pour 100 sur 240 millions, les actions formant les 100 millions auront un intérêt équivalent à 11 ou 12 pour 100. Quelle attrayante perspective pour les émotions de la Bourse! — En vérité, c'est un art merveilleux, après avoir offert de si belles conditions aux preneurs d'obligations, que d'avoir tenu en réserve, pour les actionnaires, des chances si magnifiques. Malheureusement il y a un revers à la médaille.

Maintenant que le projet de M. Lacrosse et celui de la compagnie soumissionnaire nous sont connus, nous pouvons aller plus avant dans notre sujet; mais d'abord nous devons féliciter le ministre d'avoir tranché les principales questions que soulèvera le projet de loi. Le projet établit en effet : 1° la nécessité de l'achèvement immédiat de la ligne de Paris à Avignon; 2° l'impossibilité que nulle part les fleuves puissent suppléer à la voie ferrée; 3° la préférence à accorder à l'industrie privée sur l'état. Le ministre des travaux publics, après avoir si bien compris les grandes conditions de cette concession, en a-t-il aussi heureusement réglé les détails? Nous ne le pensons pas; mais la critique que nous avons à faire de cette partie de son projet ne s'appuiera point sur les considérations malveillantes que nous avons déjà entendu développer. Notre puritanisme n'est nullement effarouché des avantages faits à la compagnie; depuis la tourmente de février, aucune œuvre considérable n'a été entreprise; le gouvernement ne saurait donc trop veiller à ce qu'un échec ne réponde pas à ce premier essai. Il faut à tout prix faire revivre l'esprit d'association, remettre en crédit les chemins, rendre du nerf et de la souplesse au corps industriel; l'état doit accorder beaucoup, parce qu'il récoltera plus qu'il n'aura semé.

Nous faisons donc deux parts dans les conditions accordées par le ministre : il y en a qui sont justes et habiles; il y en a qui nous paraissent peu réfléchies et malheureuses. Ce qu'on doit approuver, c'est l'abandon des 154 millions de travaux, c'est l'abandon des revenus des tronçons déjà exploités, c'est le principe du minimum d'intérêt, c'est l'abandon fait à la compagnie de tous les bénéfices jusqu'à 8 pour 100, c'est la concession pour quatre-vingt-dix-neuf ans; mais nous sommes forcés de donner une aussi large place à la critique. Nous blâmons le gouvernement pour ces lignes que nous lisons dans l'exposé des motifs : « Enfin, et pour faciliter la réunion des capitaux nécessaires à son entreprise, elle nous a demandé une subvention en argent de 15,500,000 francs. Cette

somme serait offerte, à titre de prime, aux actionnaires des anciennes compagnies de Bordeaux à Cette, de Fampoux à Hazebrouck, et de Lyon à Avignon, qui voudraient prendre part à l'opération, et qui pourraient, par ce moyen, rentrer en partie dans les sommes qui composaient les cautionnemens de ces compagnies, cautionnemens dont le trésor a été mis en possession. » Cette subvention en argent était inutile en elle-même. En recourant à l'industrie privée, l'état avait voulu éviter d'aggraver ses charges. Si le gouvernement cédait à un sentiment équitable en restituant les cautionnemens confisqués des compagnies qui ont été coupables plus par son fait que par le leur, nous l'en approuvons; mais alors ce n'était pas une fraction des cautionnemens, 15,500,000 francs, c'étaient les cautionnemens entiers, 22,500,000 francs, qu'il fallait rembourser. S'il s'agit d'une réparation, elle ne peut être ni incomplète ni faite par d'autres mains que celles de l'état. C'est une question de dignité; en pareil cas, le gouvernement ne peut avoir ni intermédiaire ni tuteur. Nous blâmons le gouvernement, parce qu'en consentant à cette subvention, il a involontairement fait appel aux passions de la Bourse. Que s'est-il passé en effet depuis que la destination de la subvention, considérée comme indemnité des cautionnemens confisqués, a été connue? Les éventualités, qui se traînaient à vil prix sur le marché, ont été accaparées : elles sont accumulées aujourd'hui en quelques mains qui ne peuvent réaliser les bénéfices de leurs spéculations qu'en souscrivant à la compagnie un nombre proportionné d'obligations; ces hommes-là ne figureront dans l'affaire que pour faire admettre en compensation et au pair leurs éventualités; l'opération une fois réalisée, ils provoqueront la hausse, feront leur butin et ne laisseront au public honnête et sérieux, mais abusé, que les mauvaises chances de la spéculation.

Nous reprochons au gouvernement d'avoir permis que la compagnie divisât son capital en actions et en obligations. Nous avons vu que le mécanisme des obligations créait une opération attrayante; mais c'est une opération arbitraire. Admettre en effet qu'on ne peut pas souscrire des obligations sans être propriétaire d'éventualités, c'est d'un côté exclure le public, et le forcer de l'autre d'aller à la Bourse acheter ces éventualités. Dire aux porteurs de telles éventualités : Vous paierez tant, et aux porteurs de telles autres : Vous ne paierez que tant, c'est consacrer une inégalité que rien ne justifie. Quant aux actions, nous avons dit qu'en cas de réussite, elles peuvent obtenir jusqu'à 11 ou 12 pour 100 d'intérêt; mais, en cas d'insuccès, la déroute sera aussi vive, car la perte, au lieu de se répartir sur 240 millions, se concentrera sur 100 millions. Observez que ce capital de 100 millions aura à faire face à l'amortissement, non plus de 240 millions, mais bien de 300 millions, car les obligations négociées à 352 francs 50 centimes n'en sont pas moins de 500 francs : c'est déjà une surcharge, pour le capital, de 60 millions. Une moins value de 20 pour 100 dans l'affaire générale se traduira par une moins value sur les actions de 50 pour 100; dans les jours prospères, ces actions auront en elles une vitalité qui en fera nécessairement exagérer la valeur, tout comme dans les crises la dépréciation sera sans bornes. Cette combinaison enfin n'est pas acceptable, parce que l'intention du gouvernemeut a été de traiter avec une compagnie à la tête d'un capital réel de 240 millions et non pas de 100 millions seulement. Avec un capital de 240 millions, la propriété du chemin de fer est un immeuble

vierge : s'il a besoin d'un emprunt, il est facile à réaliser; avec un capital de 100 millions, l'immeuble est immédiatement grevé de 200 millions d'obligations, toute hypothèque nouvelle est impossible, le moindre embarras est une crise fatale : doit-on s'y exposer?

Nous adressons un dernier blâme au gouvernement : après les sacrifices qu'il s'impose, il ne doit pas garder à sa charge la traversée de Lyon; il nous semble peu équitable que la compagnie, qu'on traite magnifiquement, répudie la seule partie du chemin qui soit sujette à quelque mécompte; elle a tous les avantages de l'affaire, qu'elle en subisse cet inconvénient.

Nous reprochons à son tour à la compagnie d'être restée dans un vague où échoueront ses efforts. Dans sa combinaison, le minimum d'intérêt n'est plus une garantie suffisante. L'état accorde un maximum de 12 millions, sur quoi? Sur le chiffre hypothétique de 240 millions auquel on évalue la dépense de la construction; mais est-on sûr de l'exactitude de cette évaluation? En admettant que pour la ligne de Paris à Lyon les études de M. Jullien ne permettent plus la controverse, quelle opinion arrêtée peut-on avoir sur le tronçon de Lyon à Avignon? Si le chemin venait à coûter 300 millions, les 12 millions ne représenteraient plus qu'un intérêt de 4 pour 100. Or, à 5 pour 100, les capitaux sont déjà rebelles.

En résumé donc, si nous jugeons la concession proposée par le ministre des travaux publics au point de vue de l'état, elle est onéreuse en ce qu'elle impute à l'état une dépense indéterminée et non justifiée, la traversée de Lyon; elle est arbitraire en ce qu'elle rembourse une partie des cautionnemens confisqués aux actionnaires de compagnies dissoutes et leur crée un privilége dans la concession nouvelle; elle est imprudente en ce qu'elle offre avec ce remboursement, qui sert de pivot aux combinaisons financières de la compagnie, une tentation au jeu de bourse. Si nous la jugeons au point de vue de la compagnie, elle est incertaine en ce que, le chiffre de la dépense ne pouvant se fixer avec précision, la garantie fixe de 12 millions ne couvre pas suffisamment les actionnaires. Pour que les bases de la combinaison financière fussent solides, il faudrait l'une de ces deux choses, ou bien que le gouvernement garantît un intérêt effectif de 5 pour 100 sur le capital dépensé, ou bien qu'une compagnie capable et bien cautionnée fît ce chemin à forfait, pour un prix déterminé, à ses risques et périls.

Nous arrivons à la question de l'emprunt. Le ministre des finances, dans son discours du 3 août dernier, n'a pas dissimulé qu'il était déjà en face d'un déficit de 550 millions, sans préjudice de l'avenir, et qu'il ne pouvait prudemment pas demander plus de 350 millions à la dette flottante, et il a proposé un emprunt de 200 millions. Comment cet emprunt se fera-t-il? On l'ignore; M. Passy n'a pas eu, depuis lors, occasion de faire connaître officiellement sa pensée; ce qui est certain, c'est qu'après les réquisitions révolutionnaires que la Banque a subies, cet établissement ne pourrait accroître ses avances à l'état sans se laisser absorber par lui, sans perdre son indépendance, sans confondre son crédit avec le crédit de l'état. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a rien de plus à demander aux bons du trésor, c'est que le public ne veut que des bons à courte échéance, et que, malgré la différence d'intérêt, il préfère les bons à trois mois, donnant 4 pour 100, aux bons à six mois, qui rapportent 6. Il faut donc emprunter en

rentes; mais un emprunt pareil présente en ce moment de graves inconvéniens. D'abord, comme nous l'avons dit plus haut, il a le tort de se produire sur le marché à peu près en même temps que l'affaire du chemin de fer de Paris à Avignon, et par conséquent de mettre la place sous le coup de deux appels de fonds simultanés. Il grève le grand-livre de 11,750,000 francs de rente environ, si on l'émet en 5 pour 100. Ce malheureux grand-livre, déjà surchargé de 70 millions de rente depuis la révolution de février, ne pourrait-il pas rester quelque temps fermé? — Il ne fait obtenir de l'argent à l'état que sur le pied de 5 trois quarts à 6 pour 100; car, tout calculé, nous craignons qu'un emprunt ne puisse pas se conclure à mieux de 84 à 85 francs. — Enfin il met le trésor sous le coup d'une perte de 35 à 40 millions le jour où l'on voudra soit rembourser soit amortir.

Voilà donc l'état entre l'obligation d'emprunter 200 millions et les inconvéniens de cet emprunt en rentes; cette position est délicate et périlleuse. La difficulté peut-elle être tournée avec succès? Nous le croyons.

Qu'on nous permette d'abord d'exposer quelques idées préliminaires sur les bases financières, la construction et l'exploitation des chemins de fer. Une des principales causes du mauvais succès de la plupart des affaires de chemin de fer vient de ce qu'on n'a pas su séparer les trois parties, les trois élémens, les trois fonctions, les trois responsabilités qui concourent à ces sortes d'affaires : organisation financière, construction, exploitation. En donnant l'impulsion au mouvement des chemins de fer, on a confondu jusqu'ici ces trois spécialités. On a composé presque exclusivement de banquiers les conseils d'administration. On a fait sortir le financier de sa sphère, on lui a attribué la responsabilité de l'ingénieur et l'industrie de l'entrepreneur de transports. La conséquence a été que les études qui ont précédé l'exécution des lignes n'ont pas été faites avec assez de connaissances pratiques ou d'ardeur intéressée. Les membres des conseils d'administration ont eu beau se faire seconder par des ingénieurs habiles et honorables, obligés à leur tour de s'entendre avec le gouvernement et les ponts et chaussées; ils ont dû se soumettre à passer sous les fourches caudines de toutes ces diverses volontés. Voyez-vous des banquiers luttant autour d'une table ronde sur des questions de tunnels, d'aqueducs, etc.! Dans de pareils débats, ils étaient destinés à approuver sans cesse la décision d'autrui; entre la main qui construisait et la main qui payait, il n'y avait aucune relation d'intérêt. Si l'ingénieur faisait des fautes, s'il pensait plus à l'intérêt de sa réputation, qui commandait le luxe, qu'à l'intérêt de la compagnie, qui commandait l'économie, c'était la compagnie qui en faisait les frais. Dans ce mode de direction, les lois du bon sens semblent à plaisir avoir été foulées aux pieds. Nous ne croyons pas que la nécessité d'une réforme sur ce point puisse être contestée. Nous voyons dans une affaire de chemin de fer une question de construction, une question d'exploitation, une question d'argent; aux ingénieurs, la construction; aux entrepreneurs des messageries, des bateaux, du roulage, l'exploitation; aux hommes de finance, la commandite; à chacun, sa fonction et sa responsabilité. Quand les ingénieurs construiront les chemins à leurs risques et périls, ils coûteront moins cher. Quand les entrepreneurs exploiteront, ils seront plus habiles à provoquer la recette, et leurs plaintes sur le déplacement de leur industrie deviendront sans objet. Quand les hommes d'argent ne seront plus que de simples commanditaires, placés entre le chiffre

connu de la dépense et le chiffre connu de la recette, vous aurez débarrassé le pays de la lèpre de l'agiotage, vous aurez créé sur le marché la véritable valeur industrielle.

Nous croyons donc qu'à l'avenir c'est par *le forfait* qu'on doit procéder pour la construction et l'exploitation des lignes de fer. Le forfait est une idée qui a eu bien de la peine à s'acclimater chez nous; cependant elle y a fait quelque chemin. Le forfait, c'est la simplification, c'est le connu, tandis que jusqu'à présent les hommes de bourse ont cherché les idées complexes, le vague, presque l'inconnu. Dira-t-on que le forfait n'offre pas une garantie suffisante? La logique répond que, quand on est en présence d'hommes qui ont l'honneur de leur nom, leur réputation d'habileté, leur cautionnement, leur fortune à défendre, on a déjà bien des garanties, et que si, par hasard, ces hommes succombent à la peine, ce ne seront pas des circonstances vulgaires qui auront entraîné leur chute. Choisissez des forfaiteurs capables et honorables, exigez un cautionnement, et lors même qu'ils ne pourraient pas mener à bonne fin leur œuvre, la compagnie n'y aurait rien perdu. Dira-t-on que les travaux seront moins bien faits? Le bon sens répond encore que le cahier des charges et les formalités consenties s'y opposent, que ce n'est qu'après la réception des travaux que les paiemens sont effectués. Dira-t-on qu'on ne trouvera pas de forfaiteurs? Le ministre des travaux publics, en fouillant ses cartons, répondrait pour nous.

Ces principes admis, l'affaire du chemin de fer de Paris à Avignon doit, suivant nous, être concédée à une compagnie financière réunissant un capital de 260 millions et non 240, parce qu'il faut que la traversée de Lyon fasse, dans l'intérêt de l'état, partie de la concession. Cette compagnie doit s'appuyer sur deux sociétés de forfaiteurs, l'une devant se charger de la construction du chemin, l'autre de son exploitation. Les forfaiteurs qui se chargeront de la construction du chemin devront s'obliger à l'exécuter sur les plans et devis et dans les délais acceptés par la compagnie; comme garantie, ils devront déposer un cautionnement de 15 millions; nous présumons que les forfaiteurs pourraient se charger de cette construction pour 250 millions. Les forfaiteurs qui se chargeront de l'exploitation se soumettront à tous les tarifs acceptés par la compagnie, ils devront déposer un cautionnement de 4 millions; nous croyons qu'ils pourraient affermer le chemin pour quinze ou vingt ans à raison de 17 millions par an.

Il serait à désirer que le gouvernement traitât lui-même avec les forfaiteurs chargés de la construction du chemin, et que la compagnie traitât avec les forfaiteurs chargés de l'exploitation : par le seul fait qu'il s'agit d'une idée neuve ou du moins appliquée pour la première fois à une grande opération, il serait bon que le gouvernement en fît son affaire personnelle. Nous demanderions encore à l'état, comme condition essentielle et indispensable, de payer l'intérêt de 5 pour 100 sur le capital effectivement déboursé par la compagnie, soit que le forfait fût garanti par lui ou par elle. Si c'est lui qui le garantit, avant que cette garantie eût son effet, il faudrait que les forfaiteurs eussent succombé; si c'est la compagnie, la garantie ne serait effective que si les forfaiteurs et la compagnie succombaient également. Or peut-on admettre cette supposition?

Dans ces conditions, une compagnie réunira véritablement ses capitaux; elle n'offrira plus un minimum probable de 5 pour 100 d'intérêt; elle offrira d'une

main un minimum certain de 5 pour 100, et de l'autre son contrat avec les forfaiteurs de l'exploitation, qui élèvera ce chiffre à 6 un quart ou 6 et demi pour 100. Or, la rente ne rendant que 5 trois quarts, on pourra préférer une valeur industrielle si solidement garantie. La compagnie n'aurait que des actionnaires et serait affranchie de toute cette complication bâtarde d'obligations entées sur des actions. Cette combinaison évite à l'état, en présence du déficit, le déboursé de 15,500,000 francs qu'il donnait comme subvention et qu'il gardera pour en faire le remboursement le jour où il aura besoin d'un attrait pour une affaire plus difficile à réaliser que celle de Paris à Avignon. Elle évite encore à l'état le déboursé de 24,000,000 pour la traversée de Lyon en admettant que cette évaluation ne fût pas dépassée.

Mais ce n'est point à une économie de 39 millions que se borneraient les avantages de la combinaison qui nous occupe. Nous voudrions encore que la compagnie financière se chargeât de suppléer à l'emprunt de l'état. Elle le pourrait en effet sans inconvénient pour elle-même. Une simple condition dans l'appel de ses actions lui en fournirait les moyens. Elle n'aurait qu'à déclarer le montant de ses actions de 500 francs exigible, 100 francs en souscrivant, et le solde de 400 francs en huit paiemens de 50 francs chacun, exigibles de mois en mois depuis le 1er avril prochain jusqu'au 1er décembre inclusivement. Faute d'emplois, l'argent est si abondant, que de pareils versemens ne seraient pas trop rapprochés. Ce qui s'est passé lors du dernier emprunt du gouvernement en est une garantie : chacun voulait anticiper ses versemens; l'empressement fut tel que deux fois le trésor dut fermer son guichet. Le public pourra hésiter à prendre une action; mais, l'action une fois prise, il aura hâte d'en acquitter le montant. On suppose bien d'ailleurs que l'état empruntant trouverait l'argent à ces échéances; comment la compagnie aurait-elle plus de difficulté à l'encaisser, ses actions offrant un plus grand attrait que la rente? Eh bien! sur son capital de 260 millions réalisé, la compagnie pourrait verser entre les mains de l'état, contre bons du trésor, 200 millions, remboursables par quart du 1er juillet 1851 au 1er décembre 1854. La compagnie garderait 60 millions pour les travaux des dix-huit premiers mois, et se servirait, pour le paiement des travaux suivans, des bons du trésor s'échelonnant en échéances successives, bons que les forfaiteurs s'engageraient à accepter au pair.

Cette combinaison ne nuirait pas à la compagnie; au contraire, elle la dégagerait de la concurrence que pourrait lui faire l'état en cherchant son emprunt. Quant au gouvernement, les avantages considérables qu'elle lui offrirait sautent aux yeux. Elle lui épargnerait l'inconvénient d'écraser le marché d'une nouvelle demande de 200 millions; elle lui permettrait de ne point surcharger le grand-livre; elle lui procurerait de l'argent à 5, au lieu de 5 trois quarts ou 6 pour 100; elle lui épargnerait une perte de 35 millions le jour où l'on voudrait rembourser ou amortir. On objectera, nous le savons, que cette combinaison ne fait pas faire l'emprunt, qu'elle augmente les bons du trésor, qu'elle ajourne la difficulté, au lieu de la résoudre. La réponse est facile. L'augmentation des bons du trésor n'est pas un danger, puisqu'ils seraient reculés à de telles échéances, qu'ils ne sauraient donner d'inquiétude. Quant à l'ajournement de la difficulté, qui pourrait ne pas le regarder aujourd'hui comme un bénéfice assuré? Un répit de trois ans peut-être, n'est-ce rien, quand le présent sort à peine d'une longue prostration, et que l'avenir, dans la situation où nous

sommes, ne saurait nous apporter que des améliorations? N'est-ce rien que d'avoir le temps de se préparer des ressources? N'est-ce rien que de se réserver la faculté de profiter de la reprise des affaires et de la hausse de notre crédit public? N'est-ce rien que de conserver la chance de faire l'emprunt au pair dans un temps plus heureux?

Cette combinaison nous paraît donc concilier, dans la double question du chemin de fer de Paris à Avignon et de l'emprunt, l'intérêt de l'industrie honnête et l'intérêt de l'état, l'intérêt moral et financier. Nous savons que les élémens nécessaires à la réalisation de ce projet sur les bases qui viennent d'être exposées sont déjà réunis; nous sommes sûrs qu'une telle idée ne peut trouver qu'un accueil favorable auprès du monde financier, du ministère et de l'assemblée nationale.

REVUE DES ARTS.

L'exposition de peinture et de sculpture de 1849 est close : le président de la république a distribué de sa main les récompenses décernées aux exposans désignés par la commission des beaux-arts. On sait que, par une heureuse innovation due à l'initiative de cette commission, composée en grande partie d'artistes, le gouvernement a créé pour le plus bel ouvrage du salon, à quelque branche de l'art qu'il appartienne, un *prix d'honneur* auquel est attachée une annuité de 4,000 francs. Cette récompense nationale, analogue aux prix fondés par le baron Gobert à l'Académie française, doit demeurer au lauréat tant qu'une plus belle œuvre ne viendra pas lui enlever la palme. C'était la première fois que ce prix d'honneur devait être distribué : il a été décerné à M. Jules Cavelier, ancien élève de l'école de Rome, pour sa statue en marbre de *Pénélope*. On a prétendu sans fondement que le choix du jury a un instant balancé entre M. Cavelier et Mlle Rosa Bonheur, dont la sérieuse peinture du *Labourage nivernais* a obtenu devant le public un succès si honorable. Quelque intérêt que nous attachions aux heureux et laborieux efforts de notre jeune et habile paysagiste, nous proclamons le bien jugé de la commission. Nous avouons même que l'hésitation d'un jury composé d'artistes eût causé quelque surprise. Si l'art de littérale imitation est porté loin par le talent de Mlle Bonheur, ses géorgiques procèdent trop de Delille, pas assez de Virgile. Son pinceau, encore inaccoutumé à l'art des sacrifices, décrit tout, donne à toute chose une valeur égale, et sa nature trop arrangée, trop époussetée, trop proprette, dénuée de la mâle saveur des champs, ignore encore les grandes harmonies poétiques qui font les maîtres.

M. Cavelier, au contraire, talent du reste éminemment plastique, possède le style qui s'applique aux sujets d'imagination, et sait s'élever à ces régions suprêmes de l'invention et de l'idéal où ne respirent que les fortes intelligences. La nue imitation, la vérité vraie, dit tout du premier mot et n'a plus rien à dire; la vérité poétiquement interprétée a, chaque fois qu'on la contemple, des révélations nouvelles. Aussi l'œil et le cœur sont-ils invinciblement rappelés vers cette statue de Pénélope, l'une des plus belles œuvres de l'école française moderne. La chaste reine, assise sur ce fauteuil d'ivoire et d'or que lui donne

Homère et que recouvre une peau de panthère retombant sur les côtés du siége pour en dissimuler les vides, est surprise par l'aurore et par le sommeil, au moment où s'achève son travail de nuit. Les dernières laines de la toile défaite sont enroulées sur la quenouille que la main retient à peine; son corps s'affaisse sur le dossier du fauteuil; sa belle tête aux cheveux relevés soutenus d'étroites bandelettes retombe sur son épaule. Un collier descend du cou sur le sein, dont les indiscrétions du sommeil laissent deviner les contours, et les bras demi-nus se dessinent dans leur abandon avec une grace enchanteresse. Le vêtement est la tunique de lin, qu'accompagne un manteau ramené sur les genoux et rejeté sur le dossier du siége. Les voiles accusent autant la beauté des formes que pouvait le permettre le sujet. C'est le sommeil sans cesser d'être la chaste vigilance d'une épouse : les dieux du vieil Olympe, qui ont tant osé, auraient respecté ce sommeil. La tête est d'une noblesse et d'une sévérité de caractère que tempère la grace. La morbidesse des chairs, la délicatesse des mains et des pieds, sont irréprochables. Les draperies sont jetées avec aisance et souplesse, et il n'y a point jusqu'à la tunique de fin tissu de lin, gauffré suivant l'usage des femmes de la Grèce, qui, touchée avec justesse et se soulevant à l'œil sous la douce respiration de Pénélope, n'ajoute encore aux illusions du ciseau.

Ce n'est point ici la sculpture de Canova, vive, mouvementée, ardente, cherchant l'effet, même dans la représentation du sommeil; c'est une statuaire grave et calme, mais non sans émotion, comme le marbre froid de Thorwaldsen. C'est, en résumé, un ouvrage dans le goût sobre, contenu, élevé, de l'antique, une inspiration de ces belles statues qui remplissent et animent les places et les musées de Rome et y forment comme un autre peuple. Enfin, sans être un chef-d'œuvre d'originalité qui accuse un génie frappé au coin de Michel-Ange, la Pénélope est un chef-d'œuvre de goût et de grace, de tact et d'exquise convenance, de style fin et tempéré.

M. Cavelier avait exécuté aussi à Rome le modèle plus grand que nature d'une statue de la *Vérité* rejetant d'une main le voile qui la couvre, et de l'autre levant son miroir. Le temps a manqué à l'artiste pour reprendre et achever sur le marbre le travail du praticien. A l'exposition des envois de Rome, on n'a donc vu cette statue qu'à titre de *mise au point;* mais s'il n'y avait pas là ce dernier souffle d'ame et de vie que donne le maître, on pouvait apprécier la grandeur des lignes, la richesse de l'ensemble. Après quelques mois de travail, l'artiste aura pu alléger la figure, semer les finesses sur le marbre dégrossi, et une bonne statue de plus prendra rang à la prochaine exposition.

M. Cavelier s'attaque d'ailleurs, avec un singulier bonheur, à une foule de sujets d'ordres différens. On a de lui des poignées de dagues bien inventées, exécutées avec esprit et finesse. C'est lui qui a sculpté le modèle de l'épée d'honneur offerte au général Cavaignac. Il a fait aussi couler en bronze une charmante statue, moins grande que nature, d'un *coureur* antique qui franchit la borne et enlève le prix. Le travail de cette figure atteste une sévère étude de la nature et un goût décidé pour le sentiment délicat des anciens allié à la vivacité des modernes. Ce coureur me rappelle malgré moi les gracieuses statues d'*Hippomène et Atalante*, et d'*Apollon et Daphné*, enlevées de Versailles, et qui figuraient si bien dans les hémicycles des bosquets des Tuileries où les avait placées le directoire. Depuis dix-huit ans, ces statues avaient été enlevées

à l'œil des curieux pour être cachées entre un vase et un groupe dans les parterres plantés sous les fenêtres du château. Les deux figures d'Hippomène et Atalante surtout étaient d'une charmante exécution. Les deux amans couraient aux extrémités de la lice sur la même ligne, mais on voyait que la main d'Hippomène allait toucher la première le but. L'*agonothète* ou juge du camp était au commencement du stade. Que de fois ne me suis-je pas arrêté pour me faire juge de la course, au temps où les deux marbres vivans, lancés dans la carrière, n'avaient pas été enlevés à leurs jeux! Quel charme! quelle délicatesse! quelle ardeur passionnée dans ces aimables figures! — Et tout ce drame d'amour et d'art était perdu depuis, loin de tous les yeux, derrière des sauts de loup et des charmilles! On travaille aujourd'hui à la restitution de ces charmans groupes; les statues remontent déjà sur leurs piédestaux; l'agonothète se fait encore attendre, mais bientôt il va reprendre sa place et donner le signal de la course amoureuse. Je voudrais que le charmant coureur de M. Cavelier trouvât aussi un asile dans ce jardin des Tuileries, où l'on peut étudier avec orgueil, comme dans un musée en plein air, l'école de notre pays. Quant à la statue de Pénélope, si justement couronnée par le jury, elle ne quittera pas la France. Elle a été acquise par M. le duc de Luynes, un de ces esprits élevés que réchauffe encore le vif sentiment des arts, et elle devient l'un des ornemens du château de Dampierre, décoré de la main d'un grand artiste, M. Ingres. Le jeune et modeste sculpteur ne demandait que 8,000 francs de sa statue; le noble amateur, devançant le jugement qui vient de clore le salon, n'a voulu l'accepter que pour 12,000.

Au milieu de ces fêtes de l'art, la mort est venue jeter le deuil parmi les artistes en frappant l'un des talens les plus parfaits, un des caractères les plus aimables, une des intelligences les mieux douées de ce temps-ci, Mme Lizinka de Mirbel. Ses miniatures avaient acquis une réputation européenne, et son salon, un des derniers restes des temps de politesse, était le rendez-vous de toutes les élégances de l'esprit et des arts.

Fille de M. Rue, commissaire de marine, Lizinka était née dans une famille dont toutes les branches étaient riches, excepté la sienne. Belle, vive et spirituelle, la jeune fille n'avait qu'un rêve, c'était de se suffire à elle-même pour recueillir auprès d'elle sa mère et un plus jeune frère. Enfin, à dix-huit ans, après avoir long-temps cherché la voie qui pouvait la conduire à l'accomplissement de son rêve, elle crut avoir trouvé sa vocation dans la miniature, et elle entra chez Augustin. De ce moment, chaque heure eut son emploi : telle fut consacrée au dessin à la maison et dans l'atelier, telle à la lecture, telle autre aux travaux de l'aiguille, où elle excellait comme dans tout le reste. Sur pied dès quatre heures du matin, et cependant toujours prête et jamais pressée, elle vivait le soir au milieu du monde, et le jour au sein de la plus sévère étude. Ce fut, en un mot, une jeunesse vaillante et forte, élégante à ses heures, dévorant le travail avant tout, et payant de toute son ame et de ses sueurs les succès de l'avenir encore lointain.

Toutefois, le péché originel des miniaturistes, c'est l'ignorance du dessin. Lizinka Rue pouvait bien apprendre, dans l'atelier d'Augustin, à faire tenir la couleur sur l'ivoire, à devenir habile aux petits procédés du métier; mais le dessin, mais l'art lui échappaient. Un ami de sa famille, grand connaisseur en peinture et qui ne la pratique pas sans talent, M. Belloc, lui conseilla de quitter

l'atelier et de se livrer exclusivement et sans relâche à l'étude du dessin. Elle suivit ce conseil, et, sous la direction amie de cet artiste, elle redoubla d'efforts et copia les maîtres en vue de son art spécial. Les jeunes artistes, à quelque branche qu'ils se vouent, ne savent pas assez, de nos jours, ce qu'il leur resterait du commerce avec les grands hommes de l'art, de cette lutte avec la science des Romains, la splendeur et la force des Vénitiens, la fidélité des Hollandais. Le talent de Mlle Rue s'y fortifia rapidement, et elle préluda bientôt à ses débuts en faisant la miniature d'une nièce de M. Rousseau, alors l'un des maires de Paris et depuis pair de France. Toutefois, éclairée par ce premier essai, elle se décida à travailler encore avant de se jeter dans la lice où brillaient alors des talens distingués en possession de la faveur publique. On remarquait d'abord son maître Augustin, travailleur consciencieux et intrépide, dont la réputation s'était étendue hors de France. Comprenant la peinture d'une manière un peu étroite, cet artiste avait cru qu'un fini prodigieux était la dernière limite de l'art. Aussi ses miniatures, quelquefois fort belles, mais trop souvent attaquables sous le rapport du dessin et de la couleur, sont-elles des prodiges d'exécution patiente, dont l'œil armé de la loupe essaierait en vain de surprendre le travail. A un rang inférieur par la renommée, mais supérieur par le talent, on découvrait le vétéran de la miniature, le vieil Aubry, qui, comprenant mieux la véritable vocation de la peinture, plus artiste en un mot que son émule Augustin, avait produit des portraits fort remarquables et donné l'essor à plusieurs élèves distingués.

Isabey avait produit, sous l'empire, des miniatures fort belles, qui lui avaient valu le renom sur lequel il vit encore. Depuis, il avait quitté l'imitation de la nature pour se jeter dans un océan de gaze que le mauvais goût avait adopté avec ardeur, et la mode voyait la grace dans ces visages de femmes coquettement voilées de nuages et de vapeurs. Chaque jour, Isabey s'était éloigné davantage de la nature, qu'il avait cependant su comprendre. Plus de caractère dans le dessin, plus de vérité dans la couleur; mais la mode lui souriait encore et en faisait un rival dont il fallait tenir compte. A côté d'Isabey s'était élevé Saint, plus ferme et plus sévère, et qui se gardait de mettre l'adresse à la place de la vérité. Artiste studieux et plein de conscience, mais observateur peu habile, il abusait un peu trop de la touche; il manquait de légèreté dans les accessoires, et ses ajustemens, faits à la manière de Gérard, semblaient être calqués sur ceux de cet artiste. Ce cachet puissant et fort qui accuse à la première vue l'individualité ne brillait que rarement dans son modelé et dans sa couleur; à toutes les bouches, à tous les yeux, à tous les nez, Saint donnait un air de famille, et un perfide souvenir de la bosse s'interposait entre ses yeux et la nature. Enfin, étranger à l'art des sacrifices, il s'appesantissait en voulant tout rendre et tout nommer. En un mot, dans ses ouvrages trop positifs, si l'on peut parler ainsi, rien ne sentait le caprice, rien ne rappelait ce vague mystérieux dont abonde la nature, rien ne s'éclairait du rayon de l'idéal; et cependant, en dépit de ces défauts, Saint était un talent solide, un véritable artiste.

Tels étaient les principaux miniaturistes qui occupaient l'opinion quand Lizinka Rue mit au jour ses premiers portraits : le président Amy, Louis XVIII, le duc de Fitz-James et M. Perronet, premier valet de chambre du roi. Le premier et les deux derniers sont restés au nombre de ses chefs-d'œuvre. Quelque temps après, Lizinka Rue, devenue Mme de Mirbel, voyait la foule se presser

dans son atelier. La faveur de Louis XVIII lui avait assuré la vogue. Chacun de ses portraits nouveaux était pour elle une nouvelle étude. Saint procédait par hachures, Isabey par pointillé, Augustin lavait et cachait son travail. Lizinka s'inspira de cette méthode de son maître, et c'est le seul emprunt qu'elle ait trouvé à lui faire, mais elle eut le goût d'en éviter l'excès. Elle varia les tons de sa couleur suivant la complexion de ses figures, elle serra son modelé avec une délicatesse extrême. Personne ne connut mieux qu'elle la charpente d'une tête humaine : la chair eut la souplesse qui lui est propre, les cheveux eurent le moelleux de la nature, et les yeux, unissant la finesse au fini, deux qualités si distinctes dans l'art, peignirent la pensée du modèle. L'un des caractères les plus remarquables du talent de Mme de Mirbel, c'est qu'elle oubliait tout système quand elle se mettait à l'œuvre, c'est qu'elle arrivait sans manière devant la nature, c'est qu'elle cherchait à la prendre sur le fait, et se livrait au bonheur de l'inspiration. Comme elle l'a dit elle-même dans un écrit élégant et plein de sens, où elle appréciait son art comme elle le traitait : « La nature est assez féconde en effets variés pour offrir au peintre habile les moyens de faire valoir ses figures sans s'écarter du vrai. »

Il serait difficile d'énumérer les miniatures qu'a peintes Mme de Mirbel pendant sa longue carrière. Quelques-unes sont des chefs-d'œuvre. Elle excellait dans les portraits d'hommes et de femmes âgées. La mère de M. Guizot, par exemple, est incomparable. Il y a d'elle néanmoins des portraits de jeunes femmes d'une rare élégance et d'un bonheur achevé.

Deux autres pertes dans les arts viennent de signaler ces derniers jours : M. Papety a succombé à une fièvre adynamique, et M. Richomme, graveur, membre de l'académie des Beaux-Arts, s'est éteint. M. Papety avait, on s'en souvient, par son *Rêve de bonheur*, donné les plus brillantes espérances. Dans ses voyages en Italie et en Grèce, il avait recueilli sur la peinture byzantine des documens dont un article publié dans cette *Revue* (1) a pu faire apprécier l'intérêt. Malheureusement, des études si sérieuses n'ont pu porter fruit. M. Richomme fut un graveur agréable, habile maître du burin, et dont l'exécution séduisante a fait tout le succès. Il a gravé la *Galatée* de Raphaël et son *Adam et Ève*, mais il est de cette école qui travestit trop souvent la simplicité magistrale de Sanzio en gentillesse moderne. Il a eu l'imprudence de regraver la *Sainte Famille* qu'avait gravée Edelinck, et son œuvre n'a servi qu'à prouver combien Edelinck est un grand maître. M. Richomme laisse un jeune élève dont le talent est bien supérieur au sien, M. Saint-Ève, qui, lui aussi et plus heureusement, consacre sa vie à la reproduction des œuvres de Raphaël. La mort de M. Richomme laisse à l'Institut une place vacante que l'opinion publique, *qui choisit quelquefois*, dit Tacite, décerne à M. Henriquel-Dupont. M. Dupont est un de ces rares graveurs qui savent passionner le cuivre, et tout ce qui sort de ses mains respire une fleur de sentiment tous les jours moins commune chez ceux qui tiennent le burin.

F. F. C.

(1) Voyez la livraison du 1er juin 1847.

V. DE MARS.

CAVALIERS

ET

TÊTES-RONDES.

I. — *Memoirs of prince Rupert and the Cavaliers*, by Eliot Warburton; 3 vol. London, 1849.
II. — *The Fairfax Correspondence*, edited by George Johnson, in two vol. London, 1848.
III. — *Memorials of the Civil War*, edited by Robert Bell, in two vol. London, 1849. Richard — Bentley.

I.

Les affaires humaines se gouvernent par la pensée et par la force. Des esprits saugrenus s'avisèrent, de nos jours, que la pensée allait détrôner à jamais son immortelle rivale; des pense-creux avaient dénoncé la force comme l'aveugle instrument de la barbarie, et avaient promis à la civilisation qu'elle serait désormais affranchie de ce joug brutal. Les débauches de la pensée n'ont pas tardé à confondre cette hâblerie révolutionnaire et à rendre nécessaire l'action moralisante de la force. Nous savons maintenant, pour l'avoir senti dans nos ames et pour l'avoir vu de nos yeux, que, lorsqu'une société est divisée dans ses pensées, la parole et l'écriture sont impuissantes à la réconcilier avec elle-même. Nous avons appris à nos dépens que, loin de ramener la lu-

mière et l'entente dans les contentions humaines, les élucubrations effrénées de la pensée ne produisent à la fin qu'un assourdissement et un obscurcissement universels. L'excès des controverses fait de nous des espèces de derviches hurleurs, chacun pivotant sur son idée fixe et mettant sa gloire à crier plus fort que le voisin. Il y a un moment où cette abrutissante confusion des langues devient intolérable, où l'esprit, agacé autant que les nerfs, demande à en finir, et invoque la raison du plus fort et le jugement de Dieu. Alors la lutte s'ennoblit; on sort de l'énervante atmosphère des polémiques troubles et des paroles vaines, et l'on respire l'air rafraîchissant et sain de l'action; on ne se soucie plus que de bien faire; on donne à sa cause le courage du soldat ou la foi du martyr. Alors l'intervention providentielle de la force épure les causes légitimes, châtie les fautes de tous et remet impérieusement dans le droit chemin les peuples domptés et quelquefois régénérés.

Je me figure que lorsque Charles Ier prit enfin le parti de terminer par les armes ses démêlés avec les communes, ce dut être un grand soulagement, en Angleterre, pour beaucoup de braves gens. Les disputes du roi et des communes duraient depuis un grand nombre d'années. Le parlement se plaignait des usurpations et de la mauvaise foi du roi : le roi avait fait les concessions les plus extrêmes, les agitateurs populaires redoublaient d'exigence, et Charles ne pouvait davantage se fier à leur modération. On avait des deux côtés épuisé tous les argumens; la justice entre les deux causes paraissait douteuse aux esprits les plus consciencieux. Il n'y avait qu'un recours : la force. Le 22 août 1642, Charles Ier leva son étendard dans la petite ville de Nottingham, et appela autour de ses couleurs ses sujets loyaux et fidèles.

Ce fut pourtant une triste cérémonie, accompagnée de tristes présages. Depuis plusieurs mois, Charles avait quitté Londres, laissant à ses ennemis toutes les ressources et toutes les forces de l'empire. Suivi d'une petite troupe d'amis, il avait promené ses irrésolutions errantes de château en château, de ville en ville. Quelquefois les habitans refusaient de lui ouvrir leurs portes; d'autres fois ils le suppliaient de quitter leur pays, de peur d'y attirer la colère de ses ennemis et les malheurs de la guerre. A la fin, il résolut d'arborer son étendard à Nottingham. Au jour fixé, des milliers de curieux l'attendaient dans cette ville. C'était un jour d'orage et de tempête. Charles arriva tard. Du haut du vieux château en ruine, on voyait s'avancer le long de la Trent, au milieu des champs où commençait la moisson, les gentilshommes de la cavalcade royale, le bassinet en tête, le haubert sur leurs pourpoints de cuir, et, sur leurs épaules, le manteau à l'espagnole, qui laissait paraître leurs grandes bottes éperonnées et les fourreaux battans de leurs longues rapières. Il y avait dans la figure de Charles Ier une profonde mélancolie. Dès qu'il fut arrivé, ses serviteurs les plus

affidés tinrent conseil autour de lui. Roi sans soldats, sans argent, sans pouvoir, allait-il porter aux parlementaires un irrévocable défi? Avec cette fougue particulière aux caractères faibles lorsqu'ils ont une fois coupé court à leurs doutes par un parti violent, Charles voulut qu'à l'instant même l'étendard fatal fût arboré. On descendit aussitôt dans le parc : le drapeau fut déployé sur une petite éminence. Tandis qu'il souffletait de ses larges plis fouettés par la tempête les chevaliers rangés en cercle, un héraut d'armes lisait la proclamation royale. Le lendemain, l'étendard était renversé : un coup de vent l'avait balayé dans la nuit. Charles le fit relever ailleurs. Pour enfoncer la hampe en terre, les hérauts furent obligés de creuser le sol avec leurs dagues; quatre chevaliers la tinrent à deux mains, et la proclamation fut lue de nouveau. L'étendard était surmonté du drapeau de guerre rouge, sur lequel une main sanglante montrait une couronne et la devise chrétienne : Rendez à César ce qui est à César; *give Cæsar his due.*

L'appel fut entendu par cette forte race des cavaliers qui soutint pendant tant d'années une lutte inégale, mais héroïque, et qui, même par sa défaite, a implanté des sentimens invincibles et impérissables au cœur de l'Angleterre. Ces braves gens, pour la plupart, ne voyaient goutte dans les tours et retours de la casuistique parlementaire et religieuse; mais, lorsque le drapeau royal fut arboré, ils se sentirent entraînés par un devoir clair, saisissant, vivant : ils dérouillèrent leurs armures de combat, et allèrent, d'un cœur léger, au-devant de la mort. Les sentimens qui les animaient sont bien exprimés dans cette noble lettre écrite en ce moment par l'un d'eux, sir Bevill Grenvil, à un de ses amis qui lui conseillait la prudence : « Quant à mon voyage, monsieur, il est fixé. Je ne peux me tenir derrière ma porte lorsque l'étendard du roi d'Angleterre flotte en campagne pour un motif si juste, sa cause étant telle qu'elle ne doit faire de ceux qui meurent pour elle guère moins que des martyrs. Pour mon compte, je désire acquérir un nom honnête ou une tombe honorable. Je n'ai jamais aimé ma vie ou mon aise assez pour manquer une pareille occasion, ce que faisant, je serais indigne de ma profession ou de succéder à ces miens ancêtres dont un si grand nombre, en divers siècles, ont sacrifié leurs vies pour leur pays. Monsieur, les barbares et implacables ennemis, malgré les gracieux procédés de sa majesté à leur égard, continuent leurs insolences et leur rébellion au plus haut chef, et sont unis en un corps d'une grande force, en sorte qu'il faut nous attendre, si nous n'allons les prévenir et les vaincre chez eux, à être inquiétés chez nous avant peu..... Je n'ai rien à vous demander que vos prières, et si je survis et retourne chez moi, qu'il vous plaise de me continuer au nombre de vos serviteurs. »

Un écrivain de beaucoup d'esprit, M. Eliot Warburton, vient de ra-

viver l'histoire de cette glorieuse prise d'armes par la publication d'un précieux recueil de lettres de cavaliers, écrites, pour la plupart, à leur héroïque chef, le prince Rupert. Avant le livre de M. Warburton, il n'existait pas de biographie du chef des cavaliers. En fouillant avec une patience minutieuse les archives publiques et privées, en commentant ses découvertes à l'aide des livres déjà publiés sur cette dramatique époque, en soudant et illustrant ces documens d'un style plein de couleur et de relief, l'auteur des *Mémoires du prince Rupert* a composé un ouvrage aussi intéressant pour l'homme du monde que pour l'érudit. Il faut joindre à ce livre la *Correspondance des Fairfax,* formée de matériaux semblables empruntés aux hommes du parti contraire, aux têtes-rondes, éditée également avec la magnificence anglaise par un de ces libraires comme on n'en voit plus dans notre France démocratique, M. Richard Bentley. C'est quelque chose d'émouvant et de fortifiant que la lecture de ces lettres de soldats couchés depuis si long-temps dans la tombe honorable que souhaitait sir Bevill Grenvil. Elles sont courtes, rapides, haletantes. Elles ont été écrites au bivouac, sur une table d'auberge ou sur un tambour. Un grand nombre portent sur la suscription : « Pressée, pressée, très pressée, » et sont endossées par les divers officiers aux mains desquels elles ont couru. Elles ont traversé le feu des champs de bataille. Plusieurs ont été interceptées; les taches de sang noirci qui les couvrent encore témoignent de la fidélité avec laquelle elles furent défendues. Il y en a qui ont été trouées par les balles sur la poitrine des porteurs. Singulière fortune pour ces vieux papiers, qui furent dans leur temps des tisons de guerre civile, de sortir de leur poudre cinéraire après deux siècles, et de se renflammer dans une Europe encore fumante des batailles révolutionnaires!

En parcourant ces lettres, on fait comme les combattans qui les écrivirent, et c'est aussi, je vous jure, un des charmes de ces volumes. On se laisse aller à l'émotion actuelle, on suit les événemens qui se précipitent sans songer à débattre la légitimité ou l'injustice des causes hostiles, sans s'inquiéter un instant de la philosophie de l'histoire. Le temps des discussions est loin; il ne s'agit plus de bien dire, il s'agit de se bien battre. On ne fait un retour rapide sur le passé que pour se pénétrer des sentimens des deux armées et pour mieux comprendre la bataille même.

Vous vous souvenez de ces pages courantes et profondes où le cardinal de Retz raconte, en prélude à la fronde, comment s'éteignirent les vieilles libertés françaises et comment grandit chez nous le despotisme royal. La contre-partie de ce tableau serait la digne préface de l'histoire de la révolution anglaise. Les parlemens anglais avaient long-temps couvé dans l'humiliation et la servilité leurs priviléges populaires. Henri VIII avait quelquefois fait pendre des membres des

communes qui osaient contester ses prérogatives. La sanglante Mary se contenta de les envoyer à la Tour. Des étincelles d'indépendance éclatèrent sous Élisabeth. Il lui arriva un jour de dissoudre les communes en leur disant : « Vous avez la présomption de vous mêler des affaires d'état, qui sont matière au-dessus de votre entendement, je vous décharge de cette tâche. » Il y eut dans les communes une voix qui répondit que « sans la liberté de parole, c'était une moquerie d'appeler cette chambre une chambre de parlement; ce n'est qu'une école de flatterie et dissimulation, et si un lieu bon à servir le diable et ses anges, et non à glorifier Dieu et à bénéficier la communauté. » La hardiesse et la force des communes augmentèrent sous le ridicule et méprisable Jacques Ier; mais celui-ci, qui cédait sur les choses, se rattrapait sur les mots. Il disait nettement aux communes qu'il était roi absolu. Il avait une singulière façon de leur demander de l'argent, de présenter son budget : « J'attends de vous une contribution d'amour, mais quant à discuter avec vous la somme et la forme, c'est un détail trop bas pour ma qualité. » A cela, les communes objectaient avec une hypocrite humilité, dans une adresse qu'on croit avoir été rédigée par Bacon : « La raison que nous avons, nous vos pauvres communes, pour veiller à nos priviléges est manifeste à tous les hommes. Les prérogatives du prince peuvent aisément s'accroître et grandissent chaque jour. Les priviléges du sujet sont éternellement en question. Ils peuvent, par bonne prévoyance et sollicitude, être conservés, mais, une fois perdus, on ne les recouvre qu'avec beaucoup de troubles. » Savez-vous comment Jacques répondait à ces remontrances? Il envoyait chercher le procès-verbal des délibérations des communes, et, de sa propre main, déchirait la page où étaient inscrites les paroles mal sonnantes. La lacune se voit encore sur le vieux registre, dans les archives parlementaires, reliquaire auguste des libertés anglaises.

Voilà le combat que Charles Ier portait dans sa destinée. On a bien eu raison de l'appeler le roi martyr. Il n'y a pas de figures plus touchantes dans l'histoire que celles de ces hommes-victimes sur lesquels se résolvent les crises de la vie des peuples, et dont le crime est de porter la responsabilité d'un passé qu'ils n'ont point fait, d'un avenir qu'ils n'ont pu prévoir. Il y a deux choses dans Charles Ier : le roi, l'homme. Roi, son rôle était tracé; il ne pouvait sans avilissement laisser s'amoindrir en lui le caractère de la royauté, tel que le lui avaient transmis ses ancêtres, tel qu'il le voyait resplendir dans le reste de l'Europe; il ne pouvait découvrir ces idées constitutionnelles, ces vérités politiques qui s'éveillaient vaguement dans le cœur de quelques patriotes, dans les aspirations de quelques beaux génies, et qu'un siècle d'agitations et de malheurs devait seul fixer dans la conscience du peuple anglais. Homme, il avait ces qualités entremêlées de faiblesses

qui mènent à toutes les fautes en retenant toutes les sympathies. Quand il prit le trône, c'était un jeune homme grave, instruit, modéré, humain, brave, romanesque. « Il était, dit mistriss Hutchinson, la chroniqueuse puritaine, tempéré, chaste et sérieux. Les courtisans dépravés, qui ne pouvaient abandonner leurs débauches, respectaient le roi au point de se retirer dans des coins pour s'y livrer. Tous les bouffons de l'ancienne cour furent bannis, et des hommes de science et de talent encouragés par le roi, qui était un excellent juge. » Ses ennemis, Lilly, May, disent que « l'amour et l'estime le suivirent au trône, que sa vie fut plus conforme aux règles de la religion protestante que celle d'aucun prince de l'Europe, qu'il était parfait ami, père indulgent, ennemi du sang répandu. » Le sévère *covenanter* écossais Baillie écrivait de lui : « C'est une très juste, raisonnable et douce personne. » Le régicide Henry Martyn disait enfin après sa mort, dans la chambre des communes : « Si nous devons avoir un roi, j'aurais mieux aimé le dernier gentleman que tout autre. » Mais nous avons un témoin toujours parlant de l'attachante distinction et du charme de ce prince infortuné, c'est le portrait de Van Dyck. Dans un de ces mauvais momens où, à force d'être whig, on dirait qu'il se croit membre du long parlement, M. Macaulay a écrit, avec une sorte de dépit contre le peintre des cavaliers, que Charles Ier devait au portrait de Van Dyck la pieuse et romantique popularité qu'il a conservée jusqu'à nos jours. Qui a pu passer en effet sans attendrissement devant cette tête où la tristesse des pressentimens tragiques voile la fierté de la couronne? Qui a pu résister à l'attrait de cette chevaleresque attitude? Qui a pu rester froid devant cette délicate figure mélancolique et rêveuse comme celle d'un amant malheureux, sous ce regard bleuâtre et vague où se lisent les mortelles indécisions et les folles témérités d'une ame faible? Pauvre roi, avec sa main fièrement campée sur la hanche et l'autre mollement posée sur sa canne! Lorsqu'il fut devant le tribunal des régicides, il s'appuyait aussi sur une canne : la tête se détacha sous sa main; il lut le sort qui l'attendait dans ce présage. Que M. Macaulay ne dise point que c'est le peintre qui prête sa séduction au prince. Le tableau de Van Dyck nous révèle la fascination que Charles Ier exerça sur tant d'ames poétiques et généreuses; il nous explique comment le brave Montrose, à la seule vue de Charles, quitta le covenant et se jeta dans la cause royale; il justifie les infatigables dévouemens qui allèrent jusqu'au martyre; il fait comprendre l'histoire.

Entre Charles Ier et ses parlemens, les tricheries furent mutuelles, les empiétemens réciproques. Charles avait besoin d'argent pour soutenir ses guerres imprudentes et malheureuses avec la France, avec l'Espagne, avec ses sujets écossais. Ses parlemens ne lui accordaient que des subsides insuffisans, et mettaient pour prix à leurs votes des

demandes toujours croissantes. Ils décrétaient d'accusation les ministres aimés du roi, ils s'ingéraient dans la politique étrangère, ils s'immisçaient avec jalousie dans le gouvernement de l'église. Charles cédait au moment du besoin comme un dissipateur qui accepte toutes les conditions d'un usurier. Une fois dégagé, il n'éprouvait plus que le ressentiment de l'injure faite à son autorité. Pendant douze ans, il se passa de parlement et gouverna en roi absolu. Il échoua encore sur la question d'argent. Vainement il voulut lever des impôts illégaux, des emprunts forcés; la résistance de Hampden, qui, avec un admirable courage civil, refusa de payer le *ship-money,* et ne craignit pas d'entrer seul en lutte avec le roi devant la justice du pays, lui enleva cette extrême ressource. Cependant les *covenanters* écossais avaient envahi l'Angleterre et chassaient devant eux l'armée désorganisée et mal commandée de Charles; il fallut se rendre et convoquer le parlement qui fut le long parlement. Celui-ci, averti par le sort des assemblées précédentes et tenant Charles à sa merci, prit d'abord ses précautions contre lui en lui arrachant le sacrifice de ses deux principaux ministres, Laud et Strafford, et voulut ensuite prendre ses précautions contre la royauté même en s'emparant de toutes les attributions du pouvoir exécutif.

Laud et Strafford, les premiers martyrs de la cause royaliste, doivent occuper la place d'honneur dans la galerie des cavaliers, bien que leur chute ait été antérieure à la guerre civile. Des deux, Laud était le plus haï, Strafford le plus craint. Laud, archevêque de Cantorbéry, avait eu le gouvernement des affaires ecclésiastiques; c'était le plus important, à une époque où la fermentation religieuse travaillait tous les esprits depuis l'homme du peuple jusqu'au seigneur. Aujourd'hui encore, il y a en Angleterre des gens qui parlent de Laud avec vénération, et des gens qui ne parlent de lui qu'avec haine et mépris. A ces jugemens contraires on peut reconnaître les partisans des doctrines qu'on appelle de haute église et les partisans des doctrines de basse église, *high church* et *low church.* Ce sont les deux fractions qui, dans le juste-milieu qu'occupe l'église anglaise entre l'église romaine et les églises presbytériennes, inclinent l'une vers le catholicisme, l'autre vers le calvinisme. Laud appartenait à la première; il en a été en quelque sorte le fondateur. C'était un homme pénétré de l'esprit d'autorité et de l'esprit de piété. Il regardait l'épiscopat comme une institution nécessaire à la conservation du vrai christianisme, et il regardait la liturgie catholique comme l'expression la plus complète, la plus digne et la plus pure du sentiment chrétien. Si Laud eût vécu de nos jours, il eût été le chef de cette renaissance catholique qu'on a nommée le puséisme, ou, à mieux dire, le puséisme n'a été que le rajeunissement des doctrines de Laud. Le primat-ministre avait en face de lui les puritains : homme d'église, il détestait leurs principes reli-

gieux; homme de gouvernement, il redoutait leurs entreprises politiques. Il voulut comprimer le puritanisme et le débordement de sectes qu'il traînait après lui. Il le combattit par la force que le pouvoir politique mettait dans ses mains; mais il y a des temps où l'on ne fait que grossir et irriter l'esprit de révolte, en travaillant à le contenir. Laud vivait dans une de ces crises. Il souleva contre lui-même, contre l'église d'Angleterre et contre Charles Ier toutes les fureurs du fanatisme. Il fut une de ses premières victimes. Sa mort, sublime d'héroïsme chrétien, commande l'admiration à ceux qui lui reprochent le plus amèrement ses fautes.

Le grand homme du parti de Charles Ier était Strafford. Il avait débuté sous le nom de sir Thomas Wentworth dans la cause populaire. Il passa bientôt du côté du roi. Il y a des natures, des caractères, des tempéramens qui ne sont propres qu'à l'opposition, à la résistance, à la révolte; il y a des hommes qui, du poids de leur génie et par élan de naissance, ne peuvent aller qu'à l'autorité, au pouvoir : tel était Strafford. On le sent rien qu'à voir le portrait de ce vaillant homme. Vous vous feriez de lui une fausse idée par le tableau populaire de M. Delaroche, qui nous le montre le front dépouillé et incliné sous la main bénissante de Laud. Le vrai Strafford est le Strafford de Van Dyck. Celui-là avance sa tête intrépide au-dessus de son armure brunie. Ses cheveux se tordent vigoureusement sur son large front, creusé aux tempes par les desseins énergiques. Ses grands yeux lancent ces flammes de bonne humeur intérieure qu'allument le courage et la conscience de la force. Ses moustaches à quatre crocs se dressent et ondulent avec un air de défi. Il a le menton proéminent des dominateurs, et sur tout cela un rayonnement de bonne grace, un parfum de chevalerie. Voilà bien l'homme qui aimait à tenir tête à l'orage, l'homme qui, employant lui-même le mot français, disait qu'il fallait « tenir raide, » l'homme du *thorough,* autrement dit de la politique à outrance. Lorsque Charles Ier essaya de gouverner sans parlement, il mit Strafford à la tête de l'ingouvernable Irlande. Strafford y fit des prodiges. La durée de sa vice-royauté est peut-être la seule époque où l'Irlande ait eu quelque repos. Strafford gouverna en despote; mais, à la manière de son grand contemporain Richelieu, il n'opprima que les oppresseurs du peuple. Il ranima le commerce et l'industrie, il organisa une armée disciplinée, il accrut d'une façon prodigieuse, sans exaction et par sa seule habileté, les revenus de la couronne. Il donna du reste un tel éclat à son autorité, qu'un voyageur écrivait qu'il n'avait vu en Europe qu'une seule cour, celle du vice-roi de Naples, qui pût le disputer en magnificence et en galanterie à la cour de Dublin.

Lorsque le long parlement fut convoqué, Strafford était dans le nord de l'Angleterre, et, ramassant les troupes du roi, déjà, par son énergie

entraînante, il relevait les affaires du côté des Écossais. Charles Ier, se voyant en face d'une assemblée hostile, crut avoir besoin d'un conseiller aussi puissant que Strafford et l'appela auprès de lui. Strafford hésita long-temps à venir se jeter au milieu de ses ennemis; il essaya de faire comprendre au roi que sa présence en Irlande servirait bien mieux ses intérêts; à la fin, il fut obligé de se rendre aux obsessions de Charles. A peine arrivé à Londres, il fut pris dans un traquenard parlementaire. Pym fit voter un acte d'accusation contre lui et le porta le même jour à la chambre des lords, en demandant qu'avant tout jugement il fût arrêté et conduit à la Tour. Strafford était en ce moment chez le roi. Prévenu, il court à la chambre des lords. Il entre impétueusement et marche vers sa place, le regard enflammé. Un murmure s'élève dans la majorité, heureuse d'humilier cette puissance. On le fait sortir; on ne le rappelle que pour lui faire écouter à genoux l'ordre de son arrestation. Pym avait atteint son premier but; il l'avait séparé de Charles. « S'il voit le roi, avait-il dit auparavant à ses amis, le parlement sera dissous; nous sommes perdus. » L'histoire du procès et de la mort de Strafford est trop connue pour que je la reproduise longuement. On sait la magnanimité avec laquelle Strafford défendit sa cause et l'intérêt qu'elle excita. Un témoin oculaire et ennemi, l'Écossais Baillie, rend naïvement dans ses lettres l'impression publique. Pour avoir une place à ce dramatique spectacle, Baillie était obligé d'aller à la chambre des lords à cinq heures du matin. Un grand nombre de dames y venaient et payaient leurs places fort cher. La séance commençait à huit heures. Le roi et la reine arrivaient à neuf, mais restaient dans une loge grillée. « C'était, dit Baillie, la plus glorieuse assemblée que puisse présenter cette île; cependant la gravité n'est pas telle que je m'y serais attendu. Il y a souvent de grandes clameurs du côté de la porte. Dans les intervalles, quand Strafford prépare ses réponses, les lords sont debout, marchent et font du bruit; les hommes de la chambre basse aussi font beaucoup de bruit. Après dix heures, on mange beaucoup, non-seulement des gâteaux, mais du pain et de la viande; les bouteilles de vin et de bière circulent de bouche en bouche, sans coupe, et tout cela sous les yeux du roi; oui, un grand nombre ne font que tourner le dos et pis que cela, car on ne peut sortir et rentrer, et souvent la séance dure jusqu'à quatre heures. » L'attitude de Strafford durant cette épreuve fut pleine d'assurance, de noblesse et de grace. Aussi, comme dit naïvement Baillie, « il gagnait chaque jour beaucoup chez les gens simples, spécialement auprès des dames. » Bientôt, écrivait un historien puritain, le peuple commença à se diviser sur son compte. Le clergé était tombé en une si grande admiration et une si grande tendresse à son égard, qu'il en oubliait Laud; les courtisans jetaient les hauts cris et les femmes

étaient passionnées pour lui. Son plaidoyer est resté un chef-d'œuvre d'éloquence : il excita l'admiration avouée de plusieurs de ses ennemis. « Il émut tant nos passions, dit le poète Denham, que pour une pareille défense plusieurs auraient voulu avoir sur eux le crime. La pitié privée luttait avec la haine publique, la raison avec la rage, et l'éloquence avec le destin. »

Pym, qui dirigeait l'accusation, désespéra d'obtenir contre Strafford un jugement légal. Il eut recours à la proscription pure et simple. Il fit voter contre lui un bill d'*attainder*, ce qu'était chez nous, sous la convention, la mise hors la loi. Il semblait que cette mesure eût dû sauver Strafford, car, pour faire tomber sa tête, le bill d'*attainder* avait besoin de la sanction royale. Avant son arrestation, Charles lui avait dit : « Tant qu'il y aura un roi en Angleterre, pas un cheveu de votre tête ne sera touché par le parlement. » Plus tard, il lui avait écrit dans sa prison : « Je ne pourrais satisfaire mon honneur ni ma conscience, si je ne vous assurais sur la parole d'un roi que vous ne souffrirez ni dans votre vie, ni dans votre honneur, ni dans votre fortune. » Mais son implacable ennemi, le démagogue à la bouche bavarde et lippue, Pym, avait dit autrefois à Strafford au moment où il quitta l'opposition : « Vous allez nous lâcher, mais moi je ne vous lâcherai pas tant que votre tête sera sur vos épaules. » De la parole du roi ou de celle du tribun, laquelle maintenant allait l'emporter?

Avant que le bill d'*attainder* eût été voté par la chambre des lords, Charles avait déjà trahi sa faiblesse par une imprudente et insolite démarche. Il était venu en personne à la chambre des lords, y avait mandé les communes, et leur avait tenu le discours suivant : « Mylords et gentlemen, je n'avais pas l'intention de vous parler de cette affaire qui cause ma présence ici aujourd'hui, qui est l'accusation du comte de Strafford, parce que je ne veux rien faire qui puisse traverser votre marche; mais, comme il peut arriver que par nécessité j'aie une part dans ce jugement, je regarde comme indispensable de vous déclarer à cet égard ma conviction. Je suis sûr que vous savez tous que j'ai assisté au débat de cette grande affaire d'un bout à l'autre. Ce que j'ai à vous déclarer est en deux mots ceci : que, dans ma conscience, je ne puis le condamner sur le chef de haute trahison. Il ne me convient pas de discuter l'affaire : je suis sûr que vous ne l'attendez pas de moi. Une doctrine positive sied mieux à la bouche d'un prince.... Je désire être bien compris : je vous dis que, dans ma conscience, je ne peux le condamner sur le chef de haute trahison; cependant je ne puis dire que je l'acquitte de tout délit; c'est pourquoi j'espère que vous pourrez trouver un moyen de satisfaire la justice et vos propres craintes sans violenter ma conscience. » Pour parler net, Charles venait supplier son parlement de faire ce qu'il pouvait faire de sa royale autorité, sau-

ver la vie de Strafford. Il précipita seulement la perte de son ami. Les lords, offensés de l'intrusion de la couronne dans leurs délibérations et s'enhardissant de tout ce que la démarche du roi décelait de faiblesse, frappèrent Strafford sur le chef de haute trahison. *Qui timide rogat docet negare,* disait Pym avec dédain.

Il ne fallait plus que la sanction royale au bill d'*attainder*. Strafford écrivit au roi une lettre héroïque; il y disait : « J'ai devant moi la ruine de mes enfans et de ma famille; j'ai devant moi les maux nombreux qui peuvent s'appesantir sur votre personne sacrée et sur tout le royaume, si le parlement et vous, vous vous séparez moins satisfaits l'un de l'autre qu'il n'est nécessaire à la préservation du roi et du peuple; j'ai devant moi les choses les plus estimées, — les plus redoutées des hommes : la vie ou la mort. Dire, sire, qu'il n'y a pas eu de combat dans mon cœur serait me faire supérieur à l'homme dont Dieu connaît en moi les infirmités. Appeler la destruction sur mes enfans et sur moi, on ne peut croire que cela se fasse du consentement facile de la chair et du sang. Cependant, avec beaucoup de tristesse, j'en suis venu à une résolution que je regarde comme la plus convenable pour moi, la plus conforme à la prospérité de votre personne sacrée et de la communauté, choses infiniment supérieures à l'intérêt d'un homme. C'est pourquoi, en peu de mots, m'en remettant entièrement à la justice et à l'honneur de mes pairs, aussi formellement que j'ai désiré que votre majesté se fût épargné sa déclaration de samedi dernier et m'eût entièrement abandonné à leurs seigneuries; — ainsi, aujourd'hui, pour mettre en liberté la conscience de votre majesté et prévenir les maux qui pourraient être la conséquence de votre refus, je vous prie de sanctionner ce bill, et par ce moyen d'écarter, s'il plaît à Dieu, cette affaire, je ne peux pas dire maudite, mais malheureuse, de la voie qui doit vous conduire à l'accord béni que Dieu, j'espère, établira pour toujours entre vos sujets et vous. » Cette grandeur d'ame ne put électriser la volonté de Charles. Entouré de lâches conseillers, pressé, dit-on, par la reine, qui appréhendait que la colère du parlement ne se tournât contre elle, Charles, noyé dans le plus impardonnable de ses découragemens, signa la sanction de l'arrêt de son noble serviteur en disant : « La condition de mylord de Strafford est maintenant plus heureuse que la mienne. » Il fit encore le lendemain une maladroite, pusillanime et vaine tentative pour le sauver. Il écrivit aux lords une lettre pour leur demander que la peine de mort fût commuée en celle de l'emprisonnement ou de l'exil, et, dans un incompréhensible *post-scriptum,* il ajoutait, détruisant tout l'effet de sa lettre : « S'il doit mourir, ce serait charité de lui donner sursis jusqu'à samedi. » Une députation de quatorze pairs vint porter la réponse : « Ils ne pouvaient conseiller ni l'une ni l'autre des deux intentions expri-

mées dans cette lettre sans trahir leurs devoirs et sans danger pour le roi, sa chère épouse et les jeunes princes leurs enfans. » Tout était fini. Strafford restait seul avec la mort.

Il écrivit à son fils, à ses amis, à ses juges. A son fils, il disait : « Cher Will...., évitez autant que vous pourrez de rechercher ceux qui ont été cruels dans leur jugement envers moi; je vous défends de laisser entrer dans votre cœur une pensée de vengeance. » Le jour du supplice, la foule inondait les abords de la Tour. Le lieutenant de la Tour craignit qu'elle ne mît le condamné en pièces; il voulut le faire monter dans une voiture. « Non, monsieur le lieutenant, dit-il, je peux regarder en face le danger et le peuple aussi. Je meurs pour son plaisir, et je mourrai comme il lui plaira. » Le peuple, comme celui qui applaudissait jadis les gladiateurs qui mouraient bien, l'accueillit avec respect. On le saluait dans la foule; il ne manquait au sanglant spectacle que les vestales qui avaient droit de grace au cirque. « Il avait l'air, dit un contemporain, d'un général marchant à la tête de son armée et respirant la victoire. » Son frère et plusieurs amis l'accompagnèrent sur la plate-forme de l'échafaud. Son frère pleurait. « Frère, lui dit-il, que voyez-vous en moi qui cause vos larmes? Quelque crainte trahit-elle en moi une faute, ou une audace insouciante l'irréligion? Figurez-vous que vous m'accompagnez encore une fois à mon lit de noces. Ce billot va être mon oreiller, et là je me reposerai de tous mes travaux. Ni pensées d'envie, ni rêve de trahison, ni jalousies ou inquiétudes pour le roi, l'état ou moi-même, n'interrompront plus ce facile sommeil. » Il adressa une allocution aux amis qui l'entouraient : « Mylord primat d'Irlande, mylords et le reste de ces nobles gentilshommes, ce m'est une grande consolation d'avoir vos seigneuries près de moi aujourd'hui, car je vous suis connu depuis long-temps, et je désire vous dire quelques mots. Si vous m'écoutez, je le tiendrai pour grande courtoisie de votre part. Je viens ici me soumettre au jugement porté contre moi. Je le fais, l'esprit tranquille et content; je pardonne librement à tout le monde, non un pardon du bout des lèvres, comme on dit, mais du fond du cœur. En présence du Dieu tout-puissant, devant qui je vais paraître, je déclare qu'il ne s'élève en moi aucune pensée déplaisante contre aucun homme... Je suis très heureux que sa majesté ne me regarde pas comme méritant une punition aussi sévère que l'extrême exécution de cette sentence. Je me réjouis infiniment de cette grace de sa part, et je prie Dieu de la lui rendre, et qu'il trouve merci lorsqu'il en aura besoin. Je désire à ce royaume toute la prospérité et tout le bonheur de ce monde. Ce fut mon application vivant, et maintenant c'est mon vœu. J'appréhende du fond du cœur, je vous soumets humblement mon doute, et je voudrais que tout homme, la main sur la conscience, y songeât sérieusement; j'appréhende que le

commencement du bonheur d'un peuple ne se puisse écrire en lettres de sang. Je crains qu'on ne soit dans une mauvaise voie; je prie Dieu qu'aucune goutte de mon sang ne se lève en jugement contre eux.... J'espère en Dieu que nous nous réunirons pour vivre éternellement au ciel et recevoir l'accomplissement du bonheur là où les larmes seront chassées de nos yeux et les tristes pensées de notre cœur. Et ainsi que Dieu bénisse ce royaume, et que Jésus ait mon ame à merci! » Alors il fit sa toilette de décollé et dit : « Je remercie Dieu de n'avoir point peur de la mort; je n'ai jamais ôté plus gaiement mon pourpoint pour aller au lit. » Le bourreau lui demanda pardon : « Je vous pardonne, répondit-il, et à tout le monde. » Il s'agenouilla devant le billot entre son chapelain et l'archevêque d'Armagh, et pria un peu de temps. Puis il prononça quelques mots doucement, les mains élevées et pressées entre celles de son chapelain. En se baissant vers le billot, il dit à l'exécuteur qu'il essaierait d'abord la place où poser sa tête avant de lui donner le signal. Quand il eut pris ses aises sur cet oreiller, il fit de la main le signe convenu. Sa tête fut détachée d'un seul coup de hache. Il n'y a pas eu de plus superbe mort parmi les modernes.

« Ainsi tomba, écrivait son ennemi Whitelocke, ce noble comte qui, pour les talens naturels, pour l'expérience acquise dans les plus grandes affaires, pour la sagesse, la fidélité et la vaillance d'esprit, a laissé peu d'égaux. » En apprenant cette mort, le grand cardinal de Richelieu dit : « Les Anglais sont si fous, qu'ils ne veulent pas laisser la plus sage tête d'entre eux sur ses épaules. » Quand Pym vit le roi sanctionner le bill d'*attainder*, il s'était écrié : « Quoi! il nous donne la tête de Strafford? Alors il ne nous refusera plus rien. » Il dit encore : « Maintenant le pouvoir de la préservation future est en nous. » Quelques mois après, en effet, Charles Ier avait été tant abaissé, la puissance du parlement s'était tant agrandie, que le peuple appelait Pym le roi Pym. Quant à Charles, le souvenir de la mort de Strafford fut son éternel remords. Le 14 janvier 1645, il écrivait à sa femme Henriette-Marie : « Rien ne saurait être plus évident, c'est le sang innocent de Strafford qui a été une des grandes causes des justes jugemens de Dieu sur cette nation par une furieuse guerre civile, les deux partis étant également punis, comme ayant été également coupables. » Il demandait pardon à Dieu de sa faiblesse homicide, ce sont ses propres paroles dans l'*Ikon Basilikon* : « O Dieu d'infinie miséricorde! pardonne cet acte de complicité coupable dont l'aggravation pèse sur moi plus lourde que sur personne, puisque je n'avais pas contre lui la moindre tentation d'envie ou de malice, et que, par ma place, j'aurais dû au moins le sauver en refusant mon consentement à sa destruction. O Seigneur! je reconnais ma faute, et mon péché est toujours devant moi. » La destinée du magnanime Strafford n'eût point été complète, s'il y eût manqué un trait

féminin. On raconte qu'il était l'amant de la comtesse de Carlisle, favorite de la reine Henriette. Quelques jours avant son arrestation, il écrivait à son secrétaire en Irlande : « Pour l'amour de Dieu, prenez soin que tout l'argent dû à milady Carlisle soit payé avant Noël, car je n'ai jamais rencontré en ma vie une amitié plus noble et plus intelligente. » Peu de temps après la mort de Strafford, la belle comtesse de Carlisle,

Une Vénus sortant d'une mer de noirceurs,

comme l'appelait alors un poète, était la maîtresse de Pym. Le nœud de la tragédie s'était peut-être serré dans le cœur de cette Hérodiade.

II.

Le héros avait donc péri avant la guerre. Cependant, lorsque Charles Ier s'avançait vers Nottingham, à côté de lui chevauchait un jeune homme dont les conseils vigoureux raffermissaient déjà le roi, tiraillé par ses propres anxiétés et par les avis contradictoires de son entourage : c'était le palatin Rupert. Le jeune prince avait à peine vingt-trois ans, son visage, pourtant bronzé par la guerre, était encore imberbe; mais ses mâles et chevaleresques allures annonçaient le soldat qui devait couvrir d'une gloire guerrière les malheurs de la cause royale.

Rupert était né pour être chef de partisans et capitaine aventurier. Il vint au monde dans le berceau, pour ainsi dire, et au feu de la guerre de trente ans. Il était fils d'Élisabeth, sœur de Charles Ier, et de l'électeur palatin qui accepta follement la couronne de Bohême des mains des Bohémiens insurgés contre la maison d'Autriche. Il naquit à Prague peu de temps après le couronnement funeste de son père et de sa mère. La royauté de l'électeur ne dura guère plus que les fêtes de son sacre. La reine Élisabeth fut obligée de s'enfuir de Prague, pris par les impériaux. Une nourrice sauva Rupert. Il grandit avec les infortunes de sa maison et fut élevé en Hollande, où sa mère avait trouvé un refuge. Cette guerre de trente ans était alors l'école des principaux officiers écossais et anglais qui figurèrent plus tard dans les guerres civiles d'Angleterre. Rupert y fit ses premières armes à l'âge de quatorze ans; à seize, il servit, sous le maréchal de Brézé, avec un autre apprenti-soldat, Turenne. Il accompagna ensuite en Angleterre son frère aîné, Charles-Maurice, devenu l'électeur titulaire. Rupert fut dès-lors très populaire à la cour. On voulut le marier. On lui destinait l'héritière de ce grand duc de Rohan, le dernier chef du parti calviniste en France. La négociation de ce mariage alla fort loin et dura jusqu'en 1643. Il y eut un moment où Mlle de Rohan, se considérant

comme engagée, refusa de grandes alliances; l'affaire tomba par le refus définitif de Rupert. C'était le beau temps du règne de Charles Ier, celui où il gouvernait sans parlement, partant sans soucis. Sa cour, animée par la vivacité française d'Henriette-Marie, nageait dans un tourbillon d'élégantes intrigues, de charmantes frivolités, d'amusemens et de fêtes; elle était, au témoignage de Bassompierre, une des plus belles d'Europe pour les femmes. Quoique le brillant duc de Buckingham eût été tué, plus d'un seigneur, formé à son école, eût pu passer pour fort *honnête homme* à Paris, comme ce comte de Holland, qui fixa quelque temps la pétulante duchesse de Chevreuse, et, au rapport du cardinal de Retz, « l'entretint dans les affaires. » Des poètes gentilshommes, comme Suckling, Waller, Lovelace, mêlaient à ce gai tapage les fusées de l'esprit. C'est sous l'éclat de cette heure riante, entre une chasse et un bal masqué, que de si galans modèles durent laisser leur image sur les toiles de Van Dyck. De ces plaisirs, celui que préférait Rupert était la chasse. Il chassait comme il chargeait l'ennemi, avec furie. Un matin, en partant pour la chasse avec le roi, il dit qu'il voulait s'y casser le cou, afin de laisser ses os en Angleterre. C'était bien de l'amour aussi pour l'Angleterre; cependant il la fallut quitter.

Sa famille était à la tête des intérêts protestans en Allemagne; elle avait perdu, dans la guerre de trente ans, ses possessions héréditaires. La guerre continuait. Quand Suédois, Hollandais, Allemands, Suisses, Français se canonnaient et s'arquebusaient sur ce champ de bataille cosmopolite, des palatins ne pouvaient tirer pacifiquement le daim dans le parc de Richmond. Rupert partit pour la Hollande afin de lever quelques troupes et de tenter une expédition sur le Palatinat. Son frère et lui réunirent un petit corps de trois ou quatre mille hommes. Avec cette bande, écumée dans les débris de vingt armées, ils se mirent bravement en campagne. Leur dessein était d'aller joindre dans le Hanovre les Suédois de Banier. Malheureusement, ils tombèrent dès leurs premiers pas sur un corps d'armée autrichien. La discorde se mit parmi les condottieri. Quelques-uns refusèrent de donner, les autres ne purent supporter le choc des impériaux. Rupert, en voyant l'ennemi, ne savait que se battre; il chargea au plus épais avec son régiment, rompit les Autrichiens, mais fut bientôt enveloppé et pris. Il fut remis à la garde du colonel Devereux, l'officier qui avait tué Wallenstein. L'empereur Ferdinand III le fit enfermer dans la forteresse de Lintz. Pour lui donner la liberté, on exigeait que Rupert se convertît au catholicisme : il refusa. Sa captivité fut d'abord sévère. Personne n'approchait de lui. Il ne pouvait s'accouder sur un parapet pour voir couler le Danube sans être suivi de deux hallebardiers et de douze mousquetaires. Mais les prisons des héros sont toujours roma-

nesques. Lintz avait un brave gouverneur, le comte de Kuffstein, qui s'intéressa au sort de son prisonnier. Ce gouverneur avait une fille qui s'attendrit davantage encore sur l'infortune du palatin. Mlle de Kuffstein possédait une ame dont les qualités égalaient, dit la chronique du prince Rupert, « les charmes de son beau corps. » Il l'aima et fut aimé d'elle. Sa maîtresse et son chien, — un chien si beau que le Grand-Turc en voulut avoir la race, et si fidèle que les puritains crurent plus tard qu'il était le diable familier de Rupert, — lui adoucirent sa longue détention. Elle dura trois ans. Il avait obtenu d'être prisonnier sur parole. Un jour, l'empereur vint chasser l'ours dans le voisinage de la forteresse; Rupert, comme cela se passe dans les contes bleus, s'alla mêler à la chasse impériale et attira sur lui un regard clément du souverain. Il put venir à Vienne. Charles Ier avait besoin de son épée, et réclamait sa liberté avec instance. L'empereur la lui accorda sous la condition qu'il ne porterait plus les armes contre l'empire. Il lui offrit un commandement contre les Français; Rupert répondit qu'il ne commettrait jamais la lâcheté de combattre les alliés de sa famille. Il partit enfin, arriva à Douvres au moment où Henriette-Marie s'embarquait pour la Hollande, et y allait chercher de l'argent, des munitions et des secours pour la guerre que méditait Charles. Rupert accompagna la reine; lorsque la levée de l'étendard fut résolue, Henriette le renvoya auprès de son mari, qui l'avait nommé général de sa cavalerie. Rupert rejoignit Charles Ier à quelques lieues de Nottingham.

Quand on passe la revue des hommes qui entouraient alors Charles Ier, on est forcé de toute façon de donner ses sympathies à la cause royale, et involontairement, malgré l'histoire, l'on se prend à en espérer le succès. La vraie probité politique était alors de son côté. Charles avait fait au parlement les plus grandes, les plus sincères concessions. Le parlement n'avait pas voulu modérer sa victoire; c'était lui-même à présent qui, en usurpant les plus justes prérogatives de la couronne, en s'emparant des attributions du pouvoir exécutif, en subissant les exigences populaires les plus mobiles et les plus insatiables, violait la constitution. Ainsi en avaient jugé les hommes les plus modérés d'abord partisans du parlement, tels que Falkland, Hyde, Colepepper, qui avaient accepté maintenant d'être ministres du roi. Le plus beau caractère parmi cette nuance des cavaliers était celui de Falkland. Falkland avait trente-deux ans au commencement de la guerre civile. Il avait été, tout jeune, maître d'une immense fortune. Il avait vécu dans la retraite, s'occupant de philosophie et de littérature, n'ayant commerce qu'avec les hommes de bien et les gens d'esprit. Il fut membre du court parlement et en rapporta, pour les institutions parlementaires, cette admiration de patriote et d'artiste qu'elles ont inspirée à tant de beaux génies. Dans le long parlement,

il s'éloigna de l'opposition à mesure qu'il découvrit sa passion, sa mauvaise foi, ses pernicieux desseins. Son ami Hyde, depuis lord Clarendon et le grand historien de la guerre civile, dit qu'il fit tout cependant pour éloigner de lui la faveur de la cour, tout, excepté ce qu'il fallait pour ne la point mériter. Lorsque le roi le voulut nommer secrétaire d'état, il refusa d'abord nettement; il accepta ensuite pour deux raisons d'une exquise délicatesse : premièrement, il eut peur que son refus ne jetât de la défaveur sur les affaires du roi; secondement, il ne voulut pas avoir l'air de craindre de faire une chose déplaisante à la majorité démagogique des communes. Hyde et Colepepper avaient moins d'élévation et de noblesse dans le caractère; mais leur renommée parlementaire, leur talent, leur éloquence, étaient, pour la cause royale, une imposante garantie de légalité et un lustre politique.

Il y a toujours dans les partis des caractères malades de je ne sais quelle hypocondrie : enrôlés dans une cause, ils n'en voient plus que les inconvéniens, les faiblesses, les perspectives noires. Quelques hommes de ce naturel étaient parmi les cavaliers, mais en petit nombre. Leurs défiances, leurs doutes, expriment assez bien les tortures qu'éprouvent les esprits médiocres et les consciences timides dans les crises qui n'admettent plus que deux partis tranchés. De ceux-là était le comte de Sunderland : c'était un très honnête homme, qui avait choisi la cause royale comme un pis-aller. Il écrivait à sa femme, un mois après la levée de l'étendard : « Mon cher cœur, la cause du roi a beaucoup gagné dans ces derniers temps; ses forces s'accroissent journellement, ce qui augmente l'insolence des papistes. Combien je suis mécontent des procédés qu'on suit ici, je l'ai assez dit dans plusieurs de mes lettres; il ne manquerait pas chaque jour de belles occasions pour se retirer, si ce n'était la question d'honneur, car l'occasion ne sera jamais si belle, — à moins qu'on ne fût décidé à combattre du côté du parlement (pour ma part, j'aimerais mieux être pendu), — qu'on n'attribuât votre retraite à la peur. Si l'on pouvait trouver un expédient pour sauver le point d'honneur, je ne demeurerais pas une heure ici. » A cet esprit chagrin je préfère la tristesse du chevalier maréchal sir Edmund Varney, qui devait représenter aussi les sentimens de plusieurs de ses compagnons d'armes. Sir Edmund Varney était un brave gentilhomme, universellement aimé. Après la levée de l'étendard, il disait à Hyde, à Nottingham : « Je suis heureux de vous voir, au milieu des angoisses qui oppressent l'esprit de tant de gens, conserver encore votre vivacité naturelle et votre bonne humeur. Vous connaissez mieux que personne la condition du roi et celle du parlement; aussi j'espère que vous pourrez procurer à ses amis quelque consolation qui relève leurs esprits. Quant à moi, ajoutait-il en souriant, je voudrais de grand cœur faire comme vous; mais

ma situation est pire que la vôtre et justifie bien la mélancolie qui, je l'avoue, me possède. Vous croyez dans votre conscience que vous êtes dans le droit chemin, que le roi ne doit pas accorder ce qu'on lui demande : vous faites donc ensemble votre devoir et votre affaire. Moi, je n'aime pas cette querelle; je désire cordialement que le roi cède ce qu'on lui demande, de sorte que ma conscience n'est engagée que par l'honneur et par la gratitude à suivre mon maître. J'ai mangé son pain et l'ai servi près de trente ans : je ne voudrais pas commettre la bassesse de l'abandonner; j'aimerais mieux perdre la vie, ce que je ferai certainement. » Sir Edmund Varney fut aussi bon que sa parole, et se fit tuer, deux mois après cette conversation, à la bataille d'Edgehill.

Au reste, dans le camp des parlementaires, il y avait aussi quelques esprits modérés, mais plus hardis, qui osaient blâmer ouvertement la voie où s'engageaient les communes, qui auraient voulu qu'on acceptât les dernières propositions du roi, qui s'efforçaient de détourner la guerre civile. Sir Benjamin Rudyard, dans un mâle discours, disait aux communes, après avoir énuméré les priviléges qui venaient de leur être concédés : « Si l'on vous avait dit, il y a trois ans, que vous auriez tout cela, vous l'auriez regardé comme un rêve de bonheur; cependant nous l'avons maintenant, et nous n'en voulons pas jouir. Nous demandons de nouvelles garanties, tandis que les choses que nous possédons sont des garanties convenables, suffisantes et qui s'assurent les unes les autres..... Nous obtiendrions tout ce que nous poursuivons que nous ne pourrions jamais atteindre à une garantie mathématique. Toute précaution humaine est exposée à la corruption et à la défaillance. La providence de Dieu ne sera jamais liée; à elle appartient le succès final. Monsieur l'orateur, il nous convient d'évoquer tout ce que nous avons de sagesse en nous, car nous sommes au bord de la combustion et de la confusion. Si le sang commence une fois à toucher le sang, nous tomberons présentement dans une misère certaine, attendant un succès incertain, Dieu sait quand et Dieu sait quoi. » Whitelocke annonçait au parlement les conséquences de la guerre avec des accens de prophète : « Nous allons livrer nos vies aux mains d'insolens mercenaires, dont la violence et la rage se rendront maîtresses de nos personnes et de nos biens, et la raison, l'honneur, la justice, quitteront notre pays. L'ignoble gouvernera le noble, la bassesse sera préférée à la vertu, le sacrilége à la piété. D'un peuple puissant nous ferons de nous un peuple faible, et nous serons les instrumens de notre ruine : nous brûlerons nos propres maisons, nous dévasterons nos propres champs, nous pillerons nos propres biens, nous ouvrirons nos propres veines, nous mangerons nos propres entrailles. Le résultat de la guerre civile, c'est la rage du feu et du

sabre, et la domination des brutes. » On voit que les sages conseils et les prédictions infaillibles ne manquèrent jamais aux peuples ivres de leur souveraineté, et ne les ont jamais empêchés de faire des sottises et de commettre des crimes.

Les discours de Rudyard et de Whitelocke n'eurent donc aucune influence sur le parlement. Un loyaliste, sir Henry Killigrew, qui avait voulu rester à la chambre des communes jusqu'au bout, leur adressa les seules paroles qui pussent aller à un auditoire si têtu. On lui demanda ce qu'il pensait de « la bonne cause, » comme cela s'appelait en jargon parlementaire : « Je pense, répondit-il, que, lorsque je verrai le moment venu, je me procurerai un bon cheval, une bonne cotte de buffle, une bonne paire de pistolets, et alors je ne ferai point de question, mais je saurai trouver une bonne cause. » Voilà le tempérament du plus grand nombre des cavaliers. Une fois la guerre déclarée, ils ne pensèrent plus qu'à trouver de bons chevaux, de bonnes armes, de bons équipemens pour eux et pour leurs tenanciers. Les riches firent des levées à leurs frais, les pauvres apportèrent leur courage et leur épée, et tous, électrisés par la martiale ardeur de Rupert, ne demandèrent plus qu'à se mesurer avec l'ennemi.

Cet ennemi les appelait eux-mêmes les *malignans;* il n'y avait sorte d'accusations d'impiété, de débauche, de brigandage, que le puritanisme ne leur envoyât. Ces imputations ont laissé leur rouille sur la mémoire des cavaliers; parce que ces vaillans hommes étaient élégans ou bons vivans, il a coulé de source qu'ils avaient le monopole de tous les vices. C'est faux. Il y avait sans doute parmi les cavaliers des hommes de mœurs faciles et molles comme le brillant marquis de Newcastle, qui commanda les forces royales dans le nord de l'Angleterre. C'était un grand seigneur poli, lettré, luxueux, sensuel; mais il quitta noblement la vie de plaisir dont il jouissait au milieu d'une fortune immense, et à laquelle rien autre ne l'aurait pu arracher, lorsqu'il vit le roi dans le malheur, déserté par un trop grand nombre de ceux qu'il avait obligés. Il y avait des flatteurs et des intrigans de cour, comme lord Digby; ce fut le dernier et le plus fatal des favoris de Charles; il réunissait, dit M. Warburton, la grace et l'inquiétude de Buckingham, l'éloquence et l'humeur impérieuse de Strafford, l'esprit d'intrigue et l'incompétence militaire d'Hamilton; il devint l'amer ennemi de Rupert. Il y avait des hommes corrompus à fond qui cachaient toutes les trahisons sous toutes les graces, comme ce lord Goring, si séduisant, que Clarendon a écrit qu'il ne pouvait y avoir de honte à l'aimer ou à se laisser tromper par lui, si vicieux, que Saint-Simon n'aurait pas manqué de l'appeler le plus solidement malhonnête homme de son siècle. Il y avait des rufians, comme le colonel Lunsford et ces officiers de fortune qui avaient apporté du continent toutes les licences de la

vie militaire; c'était aussi la faute du temps : « Il n'y a pas eu de siècle, dit Clarendon, où un si grand nombre de jeunes gentilhommes, qui n'avaient pas d'expérience ou d'ange gardien, aient été engloutis dans cette mer de vin et de femmes, de duels et de jeu, qui déborda sur tout le royaume; » mais il y avait aussi parmi les cavaliers des hommes d'une irréprochable décence de mœurs et d'une probité intacte, comme le duc de Richmond, le marquis de Hertford, le comte de Northampton, et des milliers de gentilshommes du métal de ce sir Bevill Grenvil dont on a vu plus haut les façons de sentir et de faire.

Les révolutionnaires d'aucun temps n'ont ri ou su rire; aussi n'ont-ils jamais pardonné à leurs adversaires leur bonne grace et leur charmante humeur, et, par envie et par colère, les ont-ils toujours accusés de corruption. Le cavalier était gai; le tête-ronde était sombre. D'où venait la gaieté du cavalier? Sa situation n'était pas gaie; tous les périls de la guerre, sauf celui de la vie, étaient exclusivement pour lui; il ne pouvait rien gagner à la victoire, il perdait tout à la défaite. Les royalistes firent à leur cause des sacrifices inouis. Le marquis de Newcastle dépensa plus de sept cent mille livres sterling pour le roi; le marquis de Worcester un million sterling : si l'on veut avoir une idée de l'énormité de ces sommes dans notre temps, il faut au moins les multiplier par trois. Le cavalier n'eut d'abord, pour se monter le cœur, que l'orgueil de sa race et la tradition chevaleresque. Les premiers et brillans succès de sa cause confirmèrent en habitude cette confiance intérieure; l'héroïsme du désespoir en entretint encore l'apparence quand vinrent les irréparables revers. Dans la victoire et dans la défaite, le cavalier eut la bonne humeur de l'homme qui s'est dit à lui-même le mot que l'archevêque Turpin dit à Olivier dans la chanson de Roland : « Méprise ta vie et ta mort. » Donc il rayonnait sur son cheval de bataille, un grand cheval flamand à forte membrure, comme ceux que fait Wouvermans. Il secouait galamment, sous la plume de son chapeau ou le fer de son heaume, ses longs cheveux où flottait la boucle d'amour, et qui venaient onduler sur son col de capricieuse dentelle. Il croisait avec orgueil sur sa cotte de buffle ou sur sa cuirasse luisante la grande écharpe brodée par une main chérie et le riche baudrier où pendait sa longue épée. Il riait surtout, rien qu'à voir l'accoutrement de ces marauds de puritains. D'où venait à ceux-ci leur triste figure? Les meilleurs, les patriotes et les fanatiques, croyaient être les instrumens de Dieu, élus de toute éternité pour fonder le règne des saints sur la terre; les pires, les cupides et les hypocrites, avaient en perspective le pillage des riches manoirs de la noblesse et des « maisons à clocher, comme ils disaient, des prêtres de Baal. » C'était de quoi s'éjouir. Pourtant les têtes-rondes grimaçaient la tristesse à faire peur ou à faire rire. Toute leur façon était farouche et ré-

barbative. Eux qui détestaient les clochers au sommet des vieilles églises, ils en portaient sur leurs têtes sous forme de chapeaux pointus. Ils s'allongeaient la figure par piété et la prolongeaient au moyen d'un mince rabat tel que ceux que portent nos prêtres. Comme ils avaient horreur des boucles d'amour, ils se tondaient ras. Ils cachaient leur linge, portaient des vêtemens sombres, étroits, serrés, courts. Au lieu du haut-de-chausses large et frangé du cavalier qui s'immergeait richement dans la botte, le tête-ronde arrêtait maigrement sa culotte au genou. Ces personnages raides, moroses, nasillards, paraissaient grotesques aux cavaliers dans le commencement de la guerre surtout, lorsque ceux-ci les voyaient fuir devant eux, ce qu'ils faisaient toujours dans les premières rencontres; mais, plus tard, quand ces maladroits eurent acquis la discipline que les cavaliers dédaignèrent, quand ils furent transformés en cuirassiers irrésistibles et impénétrables, quand ils devinrent les « côtes de fer » de Cromwell, ou les « homards » de Hazelrig, un poète cavalier disait : « Ces hommes qui reniflent des psaumes se battent comme des diables. »

En dépit de la sévérité de leur habit et de l'affectation de leurs postures, les têtes-rondes étaient infectés des vices qu'ils reprochaient le plus à leurs joyeux adversaires. Ils avaient aux premiers rangs de leur sainte congrégation des impies, des débauchés, tels que Pym, Marten, Wharton, Warwick, Pembroke. Rien n'est curieux et instructif comme de les voir se juger les uns les autres lorsqu'ils eurent détruit les fils de Bélial et dépouillé les prêtres de Baal. Voici comme Denzil Holles parle de ses anciens associés : « Les plus médiocres des hommes, les plus bas et les plus vils de la nation, ont pris le pouvoir dans leurs mains. Ils ont foulé aux pieds la couronne, bafoué le parlement, supprimé la noblesse et la *gentry*, opprimé les libertés du peuple en général, rompu tous les liens de religion, de conscience, de foi, de devoir, de loyauté et de bonnes mœurs, rejeté toute crainte de Dieu et de l'homme : faisant de leur volonté leur loi, de leur pouvoir leur règle; élevant, pour fin de leurs actions, une Babel de confusion. » Un autre zélé parlementaire, Clément Walker, écrivait : « La cupidité, agissant sur la fragilité humaine des chefs et des orateurs des chambres, les entraîna à mêler au bien public leurs intérêts particuliers et leur ambition. Ils ont monopolisé les profits et les places. Lorsqu'il est question de donner quelque bénéfice ou quelque emploi, on voit un indépendant puissant le demander pour un presbytérien, ou un presbytérien influent pour un indépendant : c'est ainsi qu'ils se partagent la république. » L'honnête Fairfax, le général parlementaire, écrivait en 1648 : « Hélas! quand ma pensée se reporte sur les tristes conséquences que des hommes rusés et ambitieux ont données à ces premières et innocentes entreprises, je suis prêt à perdre la confiance

que j'avais mise en Dieu, et à dire avec Job : « Pourquoi ne suis-je point mort? » Les graces que nous avions reçues ont été bientôt obscurcies d'hypocrisies abominables, même dans les hommes qui avaient contribué à terminer cette guerre. Les factieux ont accompli leur dessein d'élever leur propre fortune sur la ruine publique. » Sir Harry Vane parle à peu près sur le même ton et accuse Cromwell d'être « l'Achan qui s'est emparé de la chose maudite; » mais c'est Cromwell qui nous a laissé le meilleur signalement de ces hommes, lorsqu'il chassa le parlement croupion, et que, voyant déguerpir les meneurs, il les marquait au passage d'une flétrissure immortelle : Henri Marten licencieux parmi les femmes, Peter Wentworth adultère, l'alderman Allen concussionnaire, Challoner ivrogne, Whitelocke prévaricateur, et sir Harry Vane!... Arrivé à lui, Cromwell, comme s'il avait épuisé le vocabulaire du vice, s'écria : « Que le Seigneur me délivre de sir Harry Vane! » Ainsi les démagogues anglais devaient porter la peine de leurs hypocrisies et de leurs crimes. Ils avaient déchaîné, avec l'esprit de secte, la convoitise universelle; ils avaient par trahison livré le pouvoir à la populace; d'autres, plus méchans ou plus fous qu'eux, lui dirent, comme le Jack Cade de Shakspeare : « Nous mettrons le royaume en commun. C'est pour la liberté. Nous ne laisserons pas subsister un seul lord, un seul gentilhomme; n'épargnez que ceux qui portent des souliers ferrés. » Le vertueux Hampden était mort à temps pour ne point perdre ses illusions libérales; Pym était mort à temps pour échapper aux vengeances populaires; il avait pu entendre les tricoteuses de Londres crier à la porte de la chambre des communes : « Donnez-nous le traître Pym, donnez-nous ce chien de Pym, que nous le mettions en pièces! » Il fallait que la force vînt mettre le holà dans cette anarchie, « la force, dit le grand historien Hallam, arbitre suprême des disputes humaines. » C'était l'heure de Cromwell.

III.

Le prince Rupert arrivé auprès du roi, les choses prirent rapidement une tournure favorable aux cavaliers. Rupert n'eut point d'abord le commandement nominal de l'armée royale, qui fut donné au vieux comte de Lindsey; il avait pourtant la direction réelle des affaires militaires, ne recevait d'ordres que du roi, et c'était à lui que tous les cavaliers demandaient l'élan et la victoire. Sir Philip Warwick, le Froissard des cavaliers, explique le secret de cette influence par un mot français (la chose étant surtout française) : « Rupert étoit toujours soldat. » Il avait parmi les chefs de l'armée royale un autre trait particulier. Étranger à l'Angleterre, n'y tenant que par sa parenté avec Charles Ier, aucun préjugé, aucune considération, aucun intérêt per-

sonnel ne se plaçaient entre l'intérêt du roi et le sien. De la sorte, il demeura éloigné des intrigues qui ne cessèrent malheureusement de déchirer la cour de Charles.

Entre les premiers témoignages de la confiance que Rupert inspira tout de suite aux cavaliers, je trouve avec plaisir une lettre de la comtesse de Derby, écrite en français. La comtesse de Derby était une La Trémouille : elle fut une des héroïnes de cette guerre. Voici ce que la Vendéenne anglaise disait à Rupert, à peine arrivé à Nottingham :

« MONSEIGNEUR,

« Il n'y a personne qui ait eu plus de joie de votre arrivée en ce pays que moi, et qui ait plus craint les dangers que vous pourriez courir par le comte de Warwick, dont Dieu vous a délivré, j'espère, pour le service du roy et le bien de ce royaume, qui sera bien misérable depuis l'approche de la révolte, et que l'on fait courir le bruit de quelque retraite des gens de sa majesté. Cela a enflé le courage des séditieux tellement que je ne crois pas que l'on les puisse désarmer, s'il ne plaisoit au roy d'envoyer quelques compagnies de cavalerie en cette province, qui seroit un grand avantage pour le service de sa majesté. Par ce moyen, l'on n'aura besoin de retenir ces compagnies de cavalerie que pour fort peu de temps, et l'on pourroit lever et armer des gens de pied pour le service du roy, ce que je crains ne se pourra faire sans cela, car l'on aura assez affaire de se défendre des ennemis de dedans notre pays, et je ne sais comment s'y peut demeurer avec sûreté sans cette assistance, qui pourra servir à assurer toutes ces provinces à sa majesté, ce qui ne sera pas de peu de conséquence. Pardonnez à ma liberté et à la hardiesse que je prends; mais l'honneur que j'ai de vous appartenir la donne, et j'espère tout en votre générosité que vous avancerez cette affaire avec le plus de diligence que ce pourroit être.

« Votre très humble et très obéissante servante,

« CHARLOTTE DE LA TRÉMOUILLE.

« A Ladom, ce 31 d'oust 1641.

« *A monseigneur, monseigneur le prince Ruper.* »

Le parlement avait mis à la tête de ses troupes le comte d'Essex. Rupert, s'étant un peu approché avec sa cavalerie de l'armée du comte, lui envoya un trompette avec la lettre suivante. Ce défi à la manière des temps chevaleresques montre le caractère de Rupert et ouvre dignement la campagne.

« MYLORD,

« J'apprends que vous êtes général d'une armée envoyée, de l'accord des deux chambres du parlement, sous prétexte de soumettre quelques personnes *malignantes* dans ces quartiers; mais nous craignons que vous ne visiez à un pouvoir plus haut, à savoir, la souveraineté. Si tels sont vos desseins, donnez-m'en le moindre avis, et je serai prêt, pour l'aide du roi, à vous rencontrer en un lieu choisi, à Dunsmore-Heath, le 10 octobre prochain. Ou, si vous pensez que ce soit trop de peine et de dépense de mener là vos forces, je suis disposé, pour ma part, à recevoir de vous, à votre gré, satisfaction particulière en un

duel singulier. S'il vous plaît d'accepter cette offre, vous ne me trouverez pas lent à tenir ce que j'ai dit ou promis. Je sais ma cause si juste que je ne crains rien; car ce que je fais est agréable à la fois aux lois divines et humaines, — défendant la vraie religion, la prérogative d'un roi, le droit d'un oncle, la sûreté d'un royaume.

« J'ai tout dit, et le surplus que vous pouvez attendre de moi vous sera dit sur un champ plus large qu'une petite feuille de papier, et ce par mon épée et non par ma plume. En attendant, je suis votre ami jusqu'à notre prochaine rencontre.

« RUPERT. »

Comme on pense bien, le comte d'Essex n'amena point ses troupes au rendez-vous et y vint encore moins de sa personne. Rupert l'alla chercher. Il eut une brillante affaire près de Worcester, où il chargea et enfonça la meilleure cavalerie des têtes-rondes. Ce début donna une vive confiance aux cavaliers. Notre vieille connaissance, sir Bevill Grenvil, écrivait à cette occasion à sa femme, — à sa meilleure amie, lady Grace Grenvil : « Le vaillant prince Rupert marche glorieusement au service de son oncle; il a donné un autre coup à l'ennemi plus grand que le premier, et a détruit leur cavalerie avec la sienne, de sorte que le grand *cuckold* (il veut parler d'Essex, je n'ose traduire le mot) est forcé de s'abriter avec ses gens de pied derrière les murs de Worcester... J'espère que nous reverrons bientôt de bons jours. » En ce temps-là, les forces royales se réunirent à Shrewsbury. Elles étaient encore très imparfaitement armées et équipées, tous les magasins et arsenaux militaires étant au pouvoir du parlement. Charles passa ses recrues en revue. On se préparait à une bataille décisive. Le prédicateur du roi, le docteur Symmons, prononça devant l'armée une admirable exhortation par laquelle on peut voir l'esprit vraiment chrétien qui animait les cavaliers. Le docteur Symmons s'adressait aux deux classes du parti, les licencieux à la façon de Lunsford, les cœurs généreux à la manière de Falkland. Aux premiers il disait : « Hélas! vaillans gentilshommes et chrétiens, vous savez tous qu'il y a trop et de trop grandes raisons données par quelques-uns d'entre vous à nos ennemis pour dire du mal de nous; c'est pourquoi je vous prie, dans la crainte de Dieu, de vous montrer dignes d'être employés par lui. Vous qui êtes chefs, je vous demande de punir plus strictement le péché, conformément aux ordres militaires prescrits par sa majesté sacrée, votre religieux maître. » Aux seconds, il adressait ces nobles paroles : « Un parfait cavalier est un enfant de l'honneur. Il est l'unique réserve de l'honneur et de la valeur anglaise, et il a mieux aimé s'ensevelir lui-même dans une tombe d'honneur que de voir la noblesse de sa nation mise en vasselage, la dignité de son pays subjuguée ou obscurcie par un vil ennemi domestique ou par un étranger autrefois

vaincu. Peut-être attendez-vous maintenant que, par manière d'usage, je vous excite à être cruels; mais, nobles gentilshommes et soldats, si je faisais cela, j'oublierais moi-même que je suis un ministre du prince de merci et un sujet du plus miséricordieux des rois, dont la douce et gentille nature étant aimée et admirée de nous tous, aussi nous devons nous efforcer de l'imiter. Et je bénis Dieu de ce que je n'ai jamais parlé encore ce langage de tuerie, de massacre et de destruction dans lequel les ministres du parti rebelle sont si experts. Je n'ai jamais osé exciter les hommes à se battre pour le sang. L'esprit de l'Évangile n'est point un esprit sanguinaire. » Le prédicateur concluait en recommandant aux cavaliers la clémence, en les exhortant à ne pas jurer, et à punir les blasphémateurs d'amendes, avec lesquelles il les engageait à procurer des soulagemens aux pauvres prisonniers rebelles. Quel contraste avec les déclamations forcenées de la plupart des prédicans têtes-rondes! En lisant cette noble définition du cavalier, je me ressouviens de ce gentilhomme français du XVIe siècle, « dont les faits et la parole avoient toujours cheminé par un chemin, qui n'eust jamais intelligence ny amitié avec les ennemis du roy son maistre, » et ne demandait qu'à mourir « avec ceste belle robbe blanche de fidélité et loyauté. »

Les puritains étaient plus fanatiques, ils n'étaient pas plus religieux que les cavaliers. Ils avaient la déclamation et le jargon de la piété, le *rant* et le *cant*. M. Warburton leur attribue l'origine de ce mot odieux, qui fut d'abord le nom de deux de leurs plus furibonds théologiens. Ils souillèrent leur cause par d'impies sacriléges; ils profanèrent les églises avec une brutalité d'iconoclastes ou de musulmans. Quelquefois, sous ces vieilles nefs gothiques envers lesquelles l'Angleterre est demeurée si pieuse, ils baptisaient des chevaux en moquerie. Dans plusieurs églises, ils ouvrirent les tombes et jetèrent au vent les ossemens des morts. A Sudeley, ils firent du sanctuaire un abattoir, coupèrent des carcasses de bœufs sur la sainte table et en jetèrent les tripes dans la voûte des Chandos. Dans la glorieuse abbaye de Westminster, sous les yeux du parlement, les soldats s'asseyaient sur l'autel, buvant et fumant. Partout ils brisaient les vitraux coloriés, renversaient ou mutilaient dans leurs niches les saints de pierre, mettaient les orgues en pièces pour en vendre les matériaux, ou les transportaient dans les tavernes pour la musique de leurs orgies. Les chefs s'enrichirent des dépouilles des églises; sir Arthur Hazelrig s'empara d'une si grande quantité de biens ecclésiastiques, qu'on l'appelait l'évêque de Durham. Cependant les têtes-rondes allaient au feu en chantant des psaumes. Les cavaliers, avec moins d'affectation, priaient aussi avant le combat. Un de leurs chefs, sir Jacob Astley, prononça à la bataille d'Edgehill une des plus belles prières qui soient jamais parties d'un cœur de soldat : « O Seigneur, s'écria-t-il, tu sais combien je vais avoir

de besogne aujourd'hui; si je t'oublie, ne m'oublie pas. » Puis, se tournant vers ses hommes : « Enfans, dit-il, en avant ! » Cette invocation fait penser à celle de La Hire : « Mon Dieu, je voudrais que tu fisses pour moi ce que je voudrais faire pour toi, si tu étais La Hire et si La Hire était toi. » Il me semble que la piété militaire des cavaliers devait être de la même famille que celle de notre Montluc, lequel eut pareillement affaire à des têtes-rondes. Ce vieux capitaine, qui écrivait ses mémoires après avoir porté les armes cinquante-cinq années, qui, ayant été soldat, était devenu maréchal de France, qui s'était trouvé, je crois, en mille et cinquante et un faits de guerre, « me voyant stropiat presque de tous mes membres, d'arquebuzades, coups de picque et d'espée, et à demy inutile, sans force et sans espérance de recouvrer guérison de ceste grande arquebuzade que j'ay au visage, » Montluc racontait ceci : « Encore que j'aye eu des imperfections et des vices, et ne sois pas sainct non plus que les autres (les huguenots en ont leur part, quoiqu'ils facent les mortifiez), si est-ce que j'ay toujours mis mon espérance en Dieu.... Et plusieurs fois je puis dire avec la vérité que je me suis trouvé, en voyant les ennemis, en telle peur que je sentois le cœur et les membres s'affoiblir et trembler (ne faisons pas les braves, l'appréhension de la mort vient devant les yeux); mais, comme j'avois fait mon oraison à Dieu, je sentois mes forces revenir. Elle étoit ainsi, l'ayant dès mon entrée aux armes apprise en ces mots : — Mon Dieu qui m'as créé, je te supplie, garde-moi l'entendement, afin qu'aujourd'huy je ne le perde, car tu me l'as donné et ne le tiens que de toy. Que si tu as aujourd'huy déterminé ma mort, fais que je meure en réputation d'un homme de bien, laquelle je recherche avec tant de périls. Je ne te demande point la vie, car je veux tout ce qu'il te plaist. Ta volonté soit faite, je remets le tout à ta divine bonté. — Puis, ayant dit mes petites prières latines, je promets et atteste devant Dieu et les hommes que je sentois tout à coup venir une chaleur au cœur et aux membres, de sorte que je ne l'avois pas achevée que je ne me sentisse tout autre que quand je l'avois commencée. »

Je n'essaierai point de suivre l'histoire de la guerre civile : les trois gros volumes de M. Warburton ne suffisent même pas à la narration complète et à la description des actions militaires de Rupert et des cavaliers. Ce fut une guerre de partisans, la petite guerre telle que, sur le continent, on la pratiquait encore le plus souvent au XVIe siècle, mais comme on ne la faisait presque plus au XVIIe. Pour en avoir une idée, puisque j'ai nommé Montluc tout à l'heure, il faut lire ses *Commentaires*. — Ce sont combats, rencontres, escarmouches, embuscades, rarement batailles, petits siéges, assauts, escalades, prises ou surprises de places (mais rarement bien fortifiées), défenses des assaillies et assiégées. — Dans les grandes affaires qui décidèrent de la fortune de Charles Ier, les deux partis mettaient rarement en présence quinze ou

vingt mille hommes. Dans ces occasions, au commencement, les troupes royales obtinrent presque toujours l'avantage; mais, même dans celles où elles eurent le dessous, les choses se passaient presque toujours de la façon que voici : l'aile de l'armée que commandait Rupert, son chef en tête, enfonçait l'aile opposée de l'ennemi; l'aile des têtes-rondes où se trouvait un grand chef parlementaire, Hampden, Fairfax ou Cromwell, culbutait les cavaliers qu'elle avait en face. La plupart du temps, on pouvait résumer ces affaires comme le fit un jour un des soldats de cette guerre : *Victor uterque fuit, victus uterque fuit*. Cependant, à la fin, les cavaliers se trahissant eux-mêmes par leur impétuosité, les têtes-rondes se fortifiant par la discipline, l'avantage resta à ces derniers. Les charges des cavaliers de Rupert se terminaient en fantasias arabes; il était impossible de les rallier pour les ramener sur le champ de bataille. Ils excellaient dans les surprises, dans les coups de main, dans les reconnaissances. En son beau livre sur Cromwell, Carlyle peint, avec ses pittoresques hachures, cette fougue des cavaliers secondant si bien la fougue de Rupert : « Toute l'Angleterre est en feu, mais un feu sombre, et tout le pays se tord en un sombre conflit, souffrant mainte détresse. Et des quartiers de sa majesté, par momens darde, tantôt ici, tantôt là, à travers la noire fumée, un vif, ardent prince Rupert, comme un éclair de flamme soudaine. » Cette impétuosité, cet imprévu d'éclair et de tonnerre, inspiraient une terreur profonde et mystérieuse aux têtes-rondes, principalement à ceux des villes et aussi aux bourgeois de Londres, que Rupert alla un jour effrayer jusqu'à Windsor. La légende populaire rendait surtout formidable le manteau rouge que Rupert endossait en certaines occasions, et son chien, auquel les têtes-rondes ne comprenaient pas que les cavaliers pussent porter des santés, à moins qu'il ne fût le diable. Ce furent les guérillas royalistes qui firent le plus de mal aux parlementaires. Ces expéditions avaient un air romanesque qui ravivait sans cesse l'ardeur des cavaliers; c'était aussi un moyen d'alimenter leurs ressources, d'exercer des représailles et de tenir de loin en respect des populations hostiles. Ordinairement, au coucher du soleil, les trompettes sonnaient au camp, et des poignées de cavaliers, des troupes de *sallades*, allaient battre un pays rebelle. Souvent, au milieu de la nuit, les pavés de quelque petite ville isolée résonnaient du piétinement d'une cavalcade. Les bourgeois, éveillés en sursaut, passaient sous la guillotine des fenêtres leurs museaux barbouillés de sommeil et de peur. Le maire, les aldermen, arrachés à leur lit, les hauts-de-chausses mal attachés sur la bedaine, venaient comparaître devant le chef de la bande qui les sommait de fournir immédiatement de l'argent, des munitions ou des vivres, et quelquefois les emmenait au quartier général, montés en croupe derrière ses soldats. Avant la petite pointe du jour, les cavaliers avaient disparu, ou l'on voyait à peine à l'horizon

scintiller, sur le dos d'une colline, les derniers reflets de leurs armures. C'est ainsi qu'ils interceptaient des convois, surprenaient des avant-postes ou tombaient sur des arrière-gardes. Leur façon de vivre, M. Warburton la décrit au moyen d'une peinture analogue empruntée aux *Mémoires* de Bussy-Rabutin : « Quand l'armée marche, nous travaillons comme des chiens; quand on séjourne, il n'y a pas de fainéantise égale à la nôtre. Nous poussons toujours les affaires à l'extrémité. On ne ferme pas l'œil trois ou quatre jours durant, ou bien on est trois ou quatre jours sans sortir du lit. On fait fort bonne chère ou l'on meurt de faim. »

Pendant la première période de la guerre, avant que les troupes parlementaires fussent commandées par des généraux fanatiques, il y avait quelquefois entre les deux partis des courtoisies chevaleresques. Dans l'ouest, sir Ralph Hopton pour le roi, sir William Waller pour le parlement, furent presque toujours en présence. Ils étaient amis. Au début des hostilités, sir William Waller écrivit cette belle lettre à sir Ralph Hopton : « Mon affection pour vous est si immuable, que la guerre elle-même ne peut violer l'amitié que je porte à votre personne; mais je dois être fidèle à la cause où je sers. La vieille limite *usque ad aras* tient encore. Le grand Dieu, qui est le témoin de mon cœur, sait avec quelle répugnance je vais à ce service et avec quelle haine parfaite je regarde une guerre où je ne vois point d'ennemis; mais je la considère comme *opus Domini,* c'est assez pour faire taire toute passion en moi. Que le Dieu de paix, en son bon temps, nous envoie la paix et nous rende propres à la recevoir ! Nous sommes tous deux sur la scène, et nous devons jouer les rôles qui nous sont assignés dans cette tragédie. Faisons-le dans le chemin de l'honneur et sans animosités personnelles. » Hopton battit plusieurs fois son ami Waller. Dans une de ces victoires périt l'excellent sir Bevill Grenvil, en ramenant pour la troisième fois son régiment à la charge. On a vu le défi que le prince Rupert avait envoyé tout d'abord à Essex. Il lui écrivit un jour « pour lui demander le nom d'un gentilhomme qui, poursuivant des cavaliers avec ardeur, fut rencontré par O'Neale et un autre grand soldat : il se battit avec les deux, logea une balle dans la cuisse d'O'Neale, démonta l'autre gentilhomme; mais, une troupe de cavalerie royale venant à leur rencontre, il fut obligé de battre en retraite. La modestie de cette personne est telle qu'il semble qu'elle désire se faire connaître par ses actions plutôt que par son nom, car on ne sait qui elle est. » Ne dirait-on point dans un tournoi le chevalier vainqueur qui ne veut pas lever sa visière? Les fanatiques ne connaissaient pas cette galanterie militaire. Quand le colonel Bagot commandait à Lichfield pour les cavaliers, il reçut un jour ce défi brutal d'un capitaine Hunt, qui commandait à Tamworth pour les parlementaires : « Bagot, toi, fils d'une Égyptienne, rencontre-moi à moitié chemin, entre Lichfield et Tamworth, si tu

l'oses. Sinon je te cravacherai partout où je te rencontrerai. » Bagot ne manqua pas au rendez-vous, battit ce malotru, et peu s'en fallut qu'il ne le fît prisonnier.

Durant toute la guerre, la conduite personnelle de Charles Ier fut noble et généreuse. Il fut souvent sur le champ de bataille. A la dernière bataille de Naseby, il se serait fait tuer, si quelques-uns de ses serviteurs n'eussent arrêté son cheval par la bride : aussi bien Cromwell avait déjà dit, au scandale même d'un grand nombre de révolutionnaires, que, s'il rencontrait Charles au combat, il lui déchargerait son pistolet dans la tête comme au premier venu. A la bataille d'Edgehill, la première que livra son armée, Charles, avant l'action, passa au front de ses troupes dans une brillante armure et leur adressa ces belles et confiantes paroles : « Si ce jour nous est prospère, nous serons tous heureux d'une glorieuse victoire. Votre roi est à la fois votre cause, votre querelle et votre capitaine. L'ennemi est en vue. Faites voir vous-mêmes que vous n'êtes pas un parti *malignant*, et montrez avec vos épées ce que vous avez en vous de courage et de fidélité. J'ai écrit et déclaré que j'entends toujours maintenir et défendre la religion protestante, les droits et priviléges du parlement et la liberté du sujet, et maintenant je vais prouver mes paroles par l'argument de l'épée. Que le ciel montre sa puissance par la victoire de ce jour et me déclare juste et, autant que roi légitime, roi aimant pour mes sujets. Le meilleur encouragement que je vous puisse donner est celui-ci : Que vienne la vie ou la mort, votre roi vous tiendra compagnie et toujours gardera ce champ, cette place et le service de ce jour dans son reconnaissant souvenir. » Malheureux roi! la première année de la guerre civile lui fut favorable : il espérait rentrer dans la plénitude de son autorité royale, et il appréhendait en quelque sorte sa victoire. « J'avais peur, a-t-il écrit dans l'*Icon Basilicon*, de la tentation d'une conquête absolue, et je n'ai jamais demandé la victoire sur mes ennemis avec plus de ferveur que la victoire sur moi-même. La première m'a été refusée et la seconde accordée; Dieu a vu que c'était le meilleur pour moi. » Pendant ces années agitées, il passait tour à tour, suivant la mobilité de son ame indécise, de la confiance à l'abattement, du désespoir à une foi superstitieuse. Parfois il lisait de funestes présages dans de futiles circonstances. Un jour qu'à Oxford, dans la ville de la religion et de la science, il s'abandonnait, avec lord Falkland, à une de ces flaneries littéraires qui étaient leurs délices à tous deux, il eut l'idée de chercher son horoscope dans Virgile, de consulter les *Sortes Virgilianæ*. En ouvrant l'Énéide, il tomba sur l'imprécation de Didon.

At bello audacis populi vexatus et armis,
Finibus extorris; complexu avulsus Juli,
Auxilium imploret, videatque indigna suorum

Funera; nec, quum se sub leges pacis iniquæ
Tradiderit, regno aut optata luce fruatur :
Sed cadat ante diem mediaque inhumatus arena.

Lord Falkland, voyant le roi ému de cette prophétie de hasard, prit le volume en riant, et promit d'y trouver le démenti; il l'ouvrit sur ce vers du neuvième livre : « Je t'ai averti, mais en vain. » La mélancolie de Charles redoubla. D'autres fois, quand ses amis les plus fermes désespéraient de sa cause, il s'y cramponnait avec une religieuse confiance. Après les défaites de Marston-Moor et de Naseby, Rupert lui donna le conseil de traiter à tout prix avec le parlement; Charles lui écrivit : « Si j'avais une autre querelle que la défense de ma religion, de ma couronne et de mes amis, vous auriez pleinement raison. Comme chrétien, cependant, je dois vous dire que Dieu ne souffrira point que des rebelles prospèrent ou que cette cause soit détruite; quelle que soit la punition personnelle qu'il lui plaira de m'infliger, rien ne m'arrachera une plainte et ne me fera encore moins déserter la lutte. » Puis, à la veille ou au lendemain des plus grands désastres, lorsqu'on le croirait déchiré des angoisses les plus terribles, il s'oublie avec une insouciance bien digne du roi des cavaliers dans les plus pacifiques amusemens. Deux jours avant la bataille de Naseby, au moment où il allait se heurter aux avant-postes de Fairfax, la plupart de ses officiers et lui chassaient. Après cette bataille, qui détruisit son armée, il se réfugia dans le grand vieux château du marquis de Worcester, Ragland-Castle. Le fidèle et généreux marquis l'y reçut avec la plus magnifique splendeur de l'hospitalité féodale. Toute la noblesse du pays de Galles vint former une cour autour du roi fugitif. « Là, dit Walker, sa majesté demeura trois semaines, et, comme si le génie de ce lieu eût conspiré avec nos destinées, nous nous y endormîmes tous dans les *sports* et dans les fêtes; on eût dit qu'il n'y avait point de couronne en jeu et en péril d'être perdue. »

La fortune commença de devenir contraire à Charles Ier lorsque sa femme Henriette-Marie le fut venue rejoindre. Dans l'oraison funèbre de cette princesse, Bossuet, ce héros de la parole, a exprimé en une phrase d'une divine délicatesse l'empire attrayant qu'elle exerça sur l'ame aimante de Charles : « Ce grand Dieu avait préparé un charme innocent au roi d'Angleterre dans les agrémens infinis de la reine son épouse. » Le grand évêque se faisait illusion : ce fut un charme fatal. Henriette-Marie était de la race des reines fascinatrices et funestes dont furent Marguerite d'Anjou et Marie Stuart, dont a été Marie-Antoinette. Elle avait le grand cœur d'une fille d'Henri IV, l'esprit faux et brouillon d'une fille de Marie de Médicis. Elle était vaillante et légère. Elle était pleine de graces, et portait malheur à qui l'aimait. Elle servit bien Charles tant qu'elle resta en Hollande; elle lui envoya officiers,

soldats, munitions, argent; puis elle arriva elle-même, escortée par l'illustre amiral hollandais Van Tromp; elle faillit naufrager. Dans la tempête, elle rassurait ses dames pâmées d'effroi en leur disant que les reines d'Angleterre ne se noyaient jamais; elle accompagnait de ses éclats de rire les confessions salées que ses gentilshommes effarés faisaient à haute voix à des prêtres mourant du mal de mer. Elle débarqua dans l'Yorkshire. Tous ceux de ce pays qui avaient quelque chose de chevaleresque dans l'ame l'allèrent rejoindre. Plusieurs mêmes qui étaient engagés au parlement se rallièrent à la cause royale, représentée par une femme jeune, belle, héroïque. Le vaillant Montrose, qui était alors à York, courut au-devant d'elle. Elle eut bientôt une petite armée dont elle se nomma elle-même généralissime (*she-majesty generalissima*). Elle arriva en triomphe à York, où commandaient Newcastle et Goring. Le roi la réclamait pourtant avec impatience à Oxford. Là commencèrent les difficultés qu'elle devait susciter aux opérations des royalistes. Les comtés qu'elle avait à traverser étaient occupés par les parlementaires; il fallut que Rupert quittât le théâtre de la guerre pour lui frayer un chemin. De son côté, elle mit des lenteurs à se rendre au vœu de son mari. Pendant le trajet, elle se sépara avec tristesse de lord Charles Cavendish, brave et beau seigneur que les chroniques du temps lui donnent pour amant, lequel fut tué peu de temps après dans un engagement avec Cromwell. Elle trouva Rupert à Stratford-sur-Avon. Leur entrevue eut lieu chez la petite-fille et dans la maison de Shakspeare. La nouvelle Marguerite et le nouveau Clifford se rencontrèrent dans la chambre du poète qui avait mis en action la catastrophe du dernier des Lancastre. La tragédie vivante vint s'asseoir au foyer du tragique mort. Henriette-Marie et Rupert ne firent point ces rapprochemens; mais quelques jours après, lorsque Henriette eut revu Charles, lorsqu'elle eut efféminé ce cœur déjà si faible, lorsqu'elle eut bouleversé par ses exigeantes caresses les plans de la guerre, Rupert dut souvent mâchonner les mots du bouillant Hotspur : « Ce n'est pas le lieu de jouer avec les poupées et de becqueter des lèvres; nous allons avoir des nez en sang et des couronnes brisées... Dieu du ciel! mon cheval! »

Heureux Charles! heureuse Henriette-Marie! si elle s'était contentée d'être une héroïne comme cette brave comtesse de Derby, qui soutint un siége victorieux contre les têtes-rondes dans son château de Lathom; comme cette noble lady Arundel de Wardour, qui défendit aussi son manoir avec une poignée de domestiques, — la plus ravissante châtelaine qu'on ait vue, si son portrait ne ment point. Malheureusement Henriette fit de la politique; elle dirigea des factions de cour; elle contrecarra Rupert et appuya son adversaire Digby. Le premier résultat de son arrivée fut d'empêcher Rupert de marcher sur Londres après la prise de Bristol. Si la reine et ses favoris ne s'étaient opposés

à cette pointe hardie, la guerre pouvait être finie d'un coup. Du moins, jamais Charles ne revit si belle chance. Depuis lors, au contraire, ce ne fut qu'une succession de revers un moment entrecoupés par le court triomphe de Montrose en Écosse. Sur une lettre du roi qui lui commandait de combattre l'ennemi à la première rencontre, Rupert livra et perdit la bataille de Marston-Moor. Charles fut battu en personne à Naseby. Henriette-Marie, quinze jours après être accouchée de la princesse qui devait être la duchesse Henriette d'Orléans, fut obligée de s'embarquer de nouveau pour la France sur cet « océan étonné de se voir traverser tant de fois en des appareils si divers et pour des causes si différentes. » Le prince Rupert rendit, après une courte résistance, la place de Bristol, la première ville d'Angleterre après Londres. Alors éclatèrent ces dissensions intestines qui ne manquent jamais de déchirer les partis au moment de leur déroute. Dominé par les ennemis de Rupert, Charles se crut trahi par son neveu. Il lui retira le commandement militaire pour le donner à Goring. Acculé dans Oxford, il s'échappa sous un déguisement vulgaire et se rendit aux Écossais, qui le livrèrent aux indépendans et à Cromwell. Puis viennent la captivité de Charles, ses projets de fuite malheureusement contrariés par la désastreuse influence d'Henriette-Marie, son jugement et son supplice.

Ce qu'il y a d'admirable dans la mort de Charles Ier, c'est qu'elle fut un véritable triomphe. Il n'y a pas d'événement dans l'histoire qui confonde davantage ce matérialisme grossier des révolutionnaires qui joue le juste et l'injuste, le vrai et le faux à la loterie du succès. Voilà un roi combattu, jugé, décapité au nom de la liberté. On dresse son échafaud en face de son palais, au niveau de la salle des festins. Le billot sur lequel il pose sa tête est si bas, comme si on voulait l'humilier encore dans sa mort sanglante, qu'il est forcé de se coucher à plat ventre pour s'ajuster à la hache du bourreau masqué! Mais non seulement son héroïque et pieuse sérénité rendit sa mort glorieuse; par un des plus extraordinaires desseins de la providence de Dieu, en mourant, il personnifia aux yeux des peuples les causes mêmes qui s'étaient armées contre lui. Quand il fut jugé par un tribunal révolutionnaire, sa voix était la seule, sous la compression du sabre, qui protestât pour la loi et la justice du pays et les libertés abolies. Sa mort porta témoignage non-seulement pour la royauté, mais pour les institutions au nom desquelles l'Angleterre s'était soulevée. Le coup qui frappa le roi tua la constitution. Aussi, quand ce peuple eut été guéri par le despotisme révolutionnaire de Cromwell de sa démence anarchique, quand sous le dur joug du fanatique soldat il put mesurer l'étendue de ses erreurs à l'amertume de ses déceptions, il se prit à regretter ensemble la liberté et la royauté mortes le même jour. L'épreuve du jugement de Dieu par la guerre civile, l'action sévère et salutaire de la force, le cruel mystère du martyre royal, réconcilièrent le peuple anglais avec

ses traditions et son génie, et la restauration s'accomplit par un retour spontané, unanime et irrésistible de tous les esprits et de tous les cœurs.

Quelque grands que furent pour les cavaliers les malheurs de cette lutte, ils sont amplement rachetés par l'honneur immortel qui s'attache au souvenir de leur dévouement, de leur bravoure et de leur mort. Bien mourir est une vertu vulgaire dans les temps de révolution; mais il y a des morts entourées d'un éclat si lumineux, qu'on ne songe jamais à les plaindre, et qu'elles attirent par un prestige attrayant. Telles furent les morts des cavaliers, qu'ils aient péri sur l'échafaud, sur le champ de bataille, ou fusillés après la défaite. Strafford leur avait donné le ton. Charles Ier, comme Bossuet l'a dit de sa fille, fut doux envers la mort; les autres furent pieux et gais. Sir Charles Lucas et sir George Lisle, pris dans une insurrection qui suivit le supplice du roi, sont un dernier exemple de ces belles fins. Aussitôt après le combat où ils furent faits prisonniers, Fairfax donna ordre de les fusiller. Ils demandèrent que l'exécution fût remise au lendemain, « afin de pouvoir arranger quelques affaires en ce monde et préparer leurs ames pour l'autre. » On ne leur donna que le temps de faire une courte prière. A sept heures, on les mena sur un terrain gazonné dans l'enceinte de la citadelle de Colchester. On les sépara au moment de l'exécution. On commença par sir Charles Lucas. Ce galant homme s'agenouilla sur l'herbe et pria un instant avec ferveur; puis, se levant la figure riante, il déboutonna son pourpoint et découvrit sa mâle poitrine disant : « Me voici, je suis prêt, rebelles, faites. » Il tomba mort de quatre balles au cœur. On amena sir George Lisle : il s'agenouilla devant le cadavre de son ami et le baisa au visage. Debout et promenant un regard sur le peloton des mousquetaires, il leur dit qu'ils étaient trop loin. « N'ayez pas peur, monsieur, riposta un soldat, nous ne vous manquerons pas. — Imbécile, dit le cavalier en riant, j'ai été souvent plus près de vous, et vous m'avez manqué. » Alors il fit une courte prière. Ses derniers mots furent : « Je suis prêt, traîtres, feu ! »

Personne n'a jamais plaint ces cavaliers qui ont eu le bonheur de mourir ainsi pour la cause de l'autorité, des traditions patriotiques et religieuses, de toutes les choses qui sont la force et le décor de la vie sociale et de la vertu. En dehors des considérations purement philosophiques et politiques auxquelles on est si heureux de pouvoir se dérober, des destinées si généreuses n'éveillent d'autre sentiment que l'admiration et l'enthousiasme : c'est que le cœur se dilate en contemplant ces glorieux soldats, qui grandirent deux fois leur vie et par la religion du passé et par une foi radieuse en l'avenir éternel. Il y eut parmi leurs ennemis de grands génies et de puissans caractères. Ces

ennemis avaient pactisé avec la tentation fatale de l'esprit et du cœur de l'homme, avec cet appétit de la liberté déréglée qu'attise depuis le commencement la curiosité du bien et du mal, et qui livre le monde à la libre conscience des méchans et au libre jugement des sots. Oui, ce fut un bonheur de mourir, dans cette lutte, avec la noble et aveugle abnégation d'un sentiment passionné, de la mort des martyrs et des héros. Les survivans seuls furent à plaindre. Voyez, en effet, quelle fut la fin de Rupert. Lorsque la guerre civile fut terminée, il prit le commandement des vaisseaux qui étaient restés au pouvoir du parti royaliste : pendant plusieurs années, il poursuivit avec l'audace et le bonheur des plus fameux corsaires la marine républicaine de l'Angleterre. Vint un moment où ces expéditions furent impossibles : il arriva en France, et fut quelque temps le lion de Paris, avec ses esclaves noirs, ses singes, ses perroquets et son bric-à-brac de boucanier pillé dans tous les climats et sous toutes les latitudes. Dans la retraite, il s'adonna avec ardeur à l'étude des sciences mathématiques et physiques et à des travaux d'art : on lui attribue l'invention de la gravure à la manière noire. A la restauration, il rentra en Angleterre et y fut comblé de grands emplois et d'honneurs; mais, sous le règne libertin de Charles II, le prince Rupert se survivait à lui-même. Le dernier souvenir qu'il ait laissé à l'histoire est une ridicule anecdote qui a livré aux traits moqueurs et ineffaçables d'un muguet, d'un petit maître, d'un *coxcomb* comme Hamilton, le héros martial des cavaliers et le terrible écumeur de mer. Les *Mémoires de Grammont* racontent la chose ainsi : « La reine ayant fait venir les comédiens à Tunbridge pour ne laisser aucun vide dans les plaisirs, le prince Robert trouva des charmes dans la figure d'une petite comédienne appelée Hughes, qui mirent à la raison tout ce que ses penchans naturels avaient de plus sauvage. Adieu les alambics, les creusets, les fourneaux et le noir attirail de la soufflerie; adieu tous les instrumens de mathématiques et ses spéculations. Il ne fut plus question chez lui que de poudre et d'essence. L'impertinente voulut être attaquée dans les formes, et, résistant fièrement à l'argent pour vendre ses faveurs plus chèrement dans la suite, elle faisait faire un personnage si neuf à ce pauvre prince, qu'il ne paraissait pas seulement vraisemblable. Le roi fut charmé de cet événement. On en fit de grandes réjouissances à Tunbridge; mais personne ne fut assez hardi pour en faire des plaisanteries. » L'ancien amant de Mlle de Kuffstein mourut en effet au service de la Hughes. Strafford sur son échafaud, Falkland tombant dans la mêlée, ne furent-ils pas plus heureux?

EUGÈNE FORCADE.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

SUR

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

III.

LE PARTAGE DE LA POLOGNE EN 1772.[1]

III.

Parmi les calamités sans nombre qui poursuivent l'espèce humaine, ce qu'il y a de plus fatal et de plus triste, c'est d'avoir été le dernier représentant d'un ordre de choses ancien et respecté, d'être le dernier roi d'une glorieuse monarchie ou le dernier doge d'une république illustre, de dater de son nom le dernier jour de sa dynastie ou de sa ville, et d'en conduire éternellement les funérailles à travers l'histoire. Encore reste-t-il un dédommagement à ces grandes victimes du destin : la dignité de leur malheur protége leur mémoire et la rend sacrée; mais, à part l'exception toujours si rare du génie, lorsqu'un homme monte sur le faîte et en tombe presque au même moment, lorsqu'il assiste à la destruction de l'établissement politique fondé par lui ou pour lui, toujours ses contemporains, souvent la postérité elle-même, le jugent avec une impitoyable rigueur. On ne veut plus voir que ses

(1) Voyez la livraison du 1er octobre.

fautes; on lui impute les ruines qui l'ont écrasé; on ne songe pas que son élévation et sa chute avaient eu un principe commun dans l'insurmontable mobilité de son pays et de son temps.

Tel était l'arrêt qui tôt ou tard devait atteindre Stanislas-Auguste, le dernier roi de Pologne. Il ne pouvait pas éviter sa destinée, et dès les premiers jours de son règne, malgré les joies de l'avénement, des symptômes menaçans et sinistres apparurent de toutes parts. En effet, sa situation était plus que difficile; à la longue, elle devait devenir impraticable. Manifestement porté au trône par la volonté d'une puissance étrangère, il espéra concilier l'obéissance d'un vassal, suite inévitable de l'origine de son pouvoir, avec l'indépendance d'un monarque vraiment maître de sa couronne. Stanislas voulait bien être un vice-roi à la condition de paraître un roi. Il suffisait d'un instant de réflexion pour apprécier ce qu'il y avait d'insoluble dans ce problème.

Au surplus, on ne doit pas juger Poniatowski sur les diatribes de ses ennemis ou sur les panégyriques de ses admirateurs, car il en eut, et c'est l'amitié qui les lui donna. Poniatowski mérita des amis par la douceur de ses mœurs, l'agrément de son commerce familier; mais, quoique les personnes qui y furent admises en aient conservé un souvenir reconnaissant, pour rendre une entière justice à un particulier aimable, devenu un souverain médiocre, il faut se placer entre les exagérations haineuses de M. de Rulhière et les exagérations bienveillantes de M. Dupont de Nemours. Ce qu'il y eut d'honorable dans les intentions de ce prince, c'est qu'il se proposa réellement d'attacher son nom à d'utiles réformes, surtout dans l'éducation publique. Il n'était pas insensible au désir de rendre sa patrie heureuse, de l'initier à la civilisation et de la façonner au joug salutaire de la loi. Par malheur, il y avait dans ces grands desseins plus d'émotion que de volonté; sans être incapable ni d'intentions honnêtes ni même de quelque adresse, il se laissait aller, avant tout, à beaucoup d'hésitations, de petitesse et de peur.

Les Czartoriski avaient plus de fermeté et plus de courage; nulle préoccupation accessoire, nulle minutie ne les détournait de leur but; ils ne s'égaraient point, comme leur neveu, dans l'étalage de goûts militaires, bien moins encore dans le déploiement plus frivole d'un luxe théâtral. Ils ne citaient guère les législateurs de l'antiquité, n'entremêlaient pas avec la langue des affaires quelques lambeaux de tragédies françaises, et ne se montraient pas en public, comme Stanislas, revêtus de ce costume sans époque et sans patrie où le casque s'allie à la perruque poudrée, la cuirasse aux bas de soie, amalgame hétérogène et fantasque qu'on retrouve encore sur les statues des deux derniers siècles, et qu'alors on nommait très sérieusement *un habit à la romaine*. C'est ainsi que Stanislas-Auguste parut à son couronne-

ment. Il portait aussi quelquefois le costume espagnol, qui convenait admirablement à sa taille élevée et à sa noble figure; mais tous ces travestissemens de bal masqué étonnaient et blessaient les regards, surtout dans un pays où le vêtement national est plein d'originalité et de caractère.

A la fois audacieux et timide, Poniatowski se proposa un double objet. Il résolut de fixer l'hérédité du trône dans sa famille, de créer une dynastie, et d'entrer définitivement dans le collége des rois par une alliance matrimoniale avec la maison d'Autriche. On voit que les grands et les petits hommes ont quelquefois les mêmes pensées, et qu'elles peuvent les mener également à leur perte. L'exécution d'un tel plan était difficile. Les yeux fixés sur Pétersbourg, Poniatowski ne touchait qu'en tremblant à ce sceptre qu'il voulait héréditaire et qu'il ne sentait pas même viager; il soupirait pour la main d'une archiduchesse, mais il soupirait tout bas, dans la crainte que le moindre souffle de sa voix ne retentît dans le palais lointain d'où la foudre pouvait partir. Cependant il ne négligeait rien pour se concilier la cour de Vienne. Dans la prévision d'événemens graves et peu éloignés, la maison d'Autriche cherchait alors à se créer un parti en Pologne. C'est avec un soin curieux et persévérant qu'elle avait ramassé les débris du vieux parti français pour en former le noyau d'une faction impériale. Avant l'élection, de mystérieux messages promettaient à la cause de Stanislas un intérêt qu'on se gardait bien de lui montrer ouvertement. Que Poniatowski échoue, rien ne paraît, et, s'il le faut, tout est désavoué; qu'il réussisse, le temps de Michel Koributh peut encore renaître, et l'archiduchesse Éléonore se retrouvera dans la nombreuse famille de Marie-Thérèse.

Comme cette négociation n'a pas eu de suites, elle a été niée; le cabinet autrichien lui-même a accrédité le bruit d'un piége tendu à l'amour-propre crédule de Stanislas. D'après l'opinion généralement reçue, la fierté de la maison d'Autriche n'aurait jamais souffert une telle mésalliance. Il est bien certain qu'en cette circonstance, la mésalliance n'aurait été justifiée ni par la nécessité ni par la victoire. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que l'hérédité du trône formellement établie dans la dynastie nouvelle était la condition absolue d'un mariage. Tel était aussi le vœu de Poniatowski et désormais le but de tous ses efforts.

La reconnaissance officielle du nouveau roi par les magnats avait été prompte, celle des puissances du Midi se fit attendre; Vienne et Versailles ne se hâtèrent pas de suivre l'exemple de Pétersbourg, de Berlin et de Londres; ou plutôt Vienne y était disposée, mais Versailles l'arrêtait encore. Le cabinet autrichien pressait vainement la France de se déclarer. La résistance du ministère français venait enfin de

trouver un point d'appui à Constantinople. Les Turcs, si long-temps indifférens aux destinées de la Pologne, s'étaient irrités du choix de Stanislas-Auguste; ils craignaient son mariage avec Catherine, dont on avait faussement répandu le bruit. En vain cette princesse l'avait fait démentir; elle n'avait pu calmer les défiances de la Porte, qui avait donné une exclusion tardive à Poniatowski quelques jours avant son avénement, et, depuis qu'il était roi, ne songeait plus qu'à le détrôner. Fidèle à ses instructions, l'ambassadeur de France fomentait ces inquiétudes. Par une inconséquence trop ordinaire à la diplomatie, tandis que M. de Vergennes excitait les Turcs, au risque de se compromettre, Louis XV, pour plaire à l'Autriche, reconnaissait le roi de Pologne. Comme pour donner un démenti public à M. de Vergennes, un officier français, le marquis de Conflans, entrait à Varsovie et complimentait Stanislas-Auguste en le traitant de majesté, titre refusé jusqu'alors par la France aux souverains électifs. On avait proposé à Louis XV d'envoyer un ambassadeur non pas au roi de Pologne, mais à la diète, comme l'avait fait Louis XIV sous le règne même de Sobieski; mais les exemples de Louis XIV n'étaient pas faits pour son successeur.

La cour de Vienne avait imposé au duc de Choiseul la reconnaissance de cette royauté nouvelle; elle avait porté dans cette démarche une vivacité étrangère à ses habitudes, expliquée par ses vues secrètes. En cette circonstance comme en beaucoup d'autres, la cour de Vienne exploitait l'alliance uniquement dans le sens de ses intérêts; mais le duc de Choiseul commençait à trouver le joug trop pesant, et le prince de Kaunitz, qui s'en était aperçu, s'en irritait au fond de l'ame. Quoiqu'il fût le promoteur du traité de Versailles, jamais M. de Kaunitz ne voulut y voir un contrat synallagmatique. Humilier la France, la fatiguer d'exigences sans réciprocité, de plaintes sans motifs, d'accusations sans preuves; n'admettre aucune de ses réclamations, fussent-elles équitables; lui faire un mystère de tout et lui arracher impérieusement les confidences les plus intimes; demander ses plans et ne l'instruire que des choses faites; vouloir lui imposer le rôle honteux de satellite, d'alguazil, et lui refuser même les services d'ami; pousser la *prepotenza* à tel point que non-seulement toute dissidence lui serait reprochée comme une déloyauté, mais qu'il lui serait imputé à crime de s'en être aperçue; se livrer à une jalousie ardente des richesses, de l'industrie, des arts de la France, à un éloignement vindicatif, à une aversion d'orgueil blessé par la légèreté quelquefois impertinente des Français de cette époque : tel fut le levain qui, depuis le traité de 1756, surnagea constamment dans les relations de Vienne et de Versailles.

Un dissentiment entre les deux cours existait depuis long-temps au

fond, mais l'impératrice Marie-Thérèse l'avait empêché d'éclater par la douceur de son sexe et la modération de son caractère. Joseph II l'envenima. A l'ancienne rivalité de la maison d'Autriche avec la France, il joignit la haine de la maison de Lorraine, haine plus ardente que la première, parce qu'elle venait de plus près et qu'elle tombait de moins haut. Joseph II avait toujours rêvé au profit de la monarchie autrichienne cette unité de l'Allemagne que la révolution essaie aujourd'hui dans un autre intérêt. Voulant la fonder sur l'humiliation et même sur l'anéantissement des cours secondaires, il craignit que la France ne se mît en travers d'un projet si opposé à la liberté de l'Europe et surtout à sa propre sécurité. Aussi Joseph, dès son avénement au trône impérial, témoigna un extrême éloignement pour les liens qui attachaient les Habsbourg aux Bourbons. Il ne garda même aucune mesure dans l'expression de ses sentimens, et, soit flatterie du prince de Kaunitz, soit sympathie de ce ministre pour une opinion qu'il partageait lui-même en secret, Joseph se persuada que la France l'aiderait sans murmure et sans pudeur à opprimer le corps germanique. Il n'exceptait pas de ses sarcasmes le titre qu'il avait tant convoité, le titre pompeux de César romain. En parlant aux ministres étrangers, il affectait de n'estimer de sa position que la puissance héréditaire d'un archiduc d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême. Toutefois il ne feignait de dédaigner la couronne impériale que pour avoir un prétexte d'en étendre la prérogative. Il se moquait des vieux abus, mais il n'y renonça jamais pour son compte; loin de là, il rechercha, il ressuscita des formules oblitérées. S'armant de ces antiques oracles pour ruiner l'indépendance des princes de l'empire, il exhuma les prétentions les plus surannées, les plus exorbitantes, et, pour les faire reparaître sur les débris du traité de Westphalie, il imprima une activité presque fébrile à la chancellerie aulique, vénérable, mais paresseuse machine.

L'ancienne pratique d'épier en silence les événemens fut oubliée. Au lieu de les attendre avec patience, on les provoqua avec précipitation, et ce ne fut pas sans une surprise mêlée d'effroi que les princes d'Allemagne, bercés jusqu'alors dans un doux loisir, virent tomber de Vienne une profusion d'ordres, de rescrits, qui tous rendaient l'empereur non pas le chef, mais le maître de l'empire. Joseph II avait devancé son siècle : on voit qu'il tendait dès-lors, comme nous l'avons dit, à l'*unité de l'Allemagne*, sans la vouloir dogmatiquement, il est vrai. En 1767, on n'en savait pas tant; mais l'instinct du jeune César l'avait bien servi, et il avait deviné ce qu'on n'a professé que beaucoup plus tard, avec le succès que nous voyons.

Dans cette vue, Joseph II jugea prudent de faire un essai non sur le territoire germanique, mais en Italie. La petite ville de San-Remo,

située dans cette partie des Alpes maritimes qu'on appelle la *Rivière de Ponent*, était disputée depuis des siècles, malgré son peu d'importance, par la république de Gênes et par le saint-empire romain, bien décidée toutefois à rester italienne dans le présent comme elle avait été guelfe dans le passé. Appuyés sur de vieux diplômes, les empereurs d'Allemagne l'avaient toujours réclamée; mais San-Remo produisait sans relâche d'autres titres et refusait de se reconnaître fief impérial. Elle avait eu constamment recours aux rois de France, qui, pendant six cents ans, lui avaient accordé leur protection. Enfin, par le traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XV s'était rendu garant de son indépendance. Joseph II résolut de l'attaquer; il s'en fit un point d'honneur. Il y mit toute l'impatience, toute l'ardeur d'un jeune souverain dans les premières jouissances du pouvoir suprême. Sans avoir été ni consulté ni averti, le gouvernement français apprit qu'un arrêt du conseil aulique avait formellement déclaré San-Remo fief de l'empire. A cette violation de ses droits, la république de Gênes se tourna vers la France, dont elle réclama la garantie. Le duc de Choiseul, au lieu d'éluder l'affaire, approuva les Génois, les soutint, traita d'abus les prétentions du conseil aulique, et signifia au prince de Kaunitz que, si l'empereur n'y renonçait pas, les droits de Gênes sur San-Remo seraient soutenus par les armes.

Ce parti était vigoureux. A en juger superficiellement, l'objet ne le méritait guère : il ne s'agissait que d'une ville de pêcheurs cachée dans des bois d'orangers et de palmiers, au bord de la mer; mais M. de Choiseul avait raison : d'une tentative de suzeraineté sur San-Remo à des prétentions sur Gênes, il n'y avait pas loin. Permettre que l'Autriche dominât Gênes en possédant Milan, c'était lui donner l'Italie. Il lui fallait un grand port dans la péninsule; ne pouvant pas encore songer à Venise, elle aurait été suffisamment dédommagée par la possession de la république génoise. Le cas avait donc de la gravité. D'ailleurs, il s'agissait de prouver à l'Europe que la France n'était point la complaisante de l'Autriche. M. de Choiseul fut assez fier pour le sentir, assez courageux pour ne pas le dissimuler. Il s'adressa directement à M. de Kaunitz lui-même : il se plaignit hautement du jeune empereur, de son peu de considération pour un aïeul roi de France (1), et, dans cet écrit tout entier de sa main, il traça avec fermeté le droit et le devoir d'une grande puissance, son droit au respect des forts, son devoir de protéger les faibles.

Dans le conseil impérial, la consternation fut égale à la surprise; on ne s'attendait pas à tant d'audace : c'était une révolte, une révolution;

(1) Louis XV était le grand-père maternel d'Élisabeth de Bourbon-Parme, épouse de Joseph II.

il s'agissait d'en conjurer les suites. On comprit qu'en parlant de la sorte, le roi de France et son ministre venaient de céder à l'entraînement de l'opinion. Malgré leur désintéressement des affaires politiques à cette époque, les Français se sentirent indignés de tant de sacrifices à l'alliance autrichienne. Les ambassadeurs, chargés par état de la soutenir, ne pouvaient se soustraire eux-mêmes à ce souffle contagieux. Ainsi qu'il arrive souvent dans les traités négociés par les cabinets en contradiction avec l'esprit public, le mécontentement perce, se fait jour et maîtrise le gouvernement lui-même.

L'alliance autrichienne inspirait alors des sentimens de répulsion à toute la France, et M. de Kaunitz le savait bien; mais l'Autriche avait encore besoin d'elle. Il sentit que, pour ne pas la laisser échapper, il fallait céder à l'orage et plier. Ce parti fut adopté, et les rôles aussitôt partagés : à l'empereur le silence, au ministre les raisonnemens politiques, à l'impératrice la plainte affectueuse et tendre. « Je suis mécontente, monsieur l'ambassadeur, dit-elle à M. de Durfort, successeur de M. du Châtelet, je suis affligée. La lettre de M. de Choiseul à M. de Kaunitz est bien dure; personnellement je n'ai pas à m'en plaindre, bien au contraire, mais elle est remplie de soupçons qui font injure à l'empereur. Le duc de Choiseul veut-il gâter son propre ouvrage?... Cette affaire de San-Remo doit-elle troubler notre alliance? » Le prince de Kaunitz se plaignit à son tour dans des termes moins affectueux, mais avec une tristesse qu'il voulait rendre majestueuse; puis, mêlant à ce langage sérieux une légèreté soi-disant française qu'il croyait devoir plaire au brillant ministre de Louis XV, il se railla des petites affaires, persifla les petits alliés, conseilla au duc de Choiseul de « donner des coups de bâton » aux Génois pour en finir, et promit que désormais l'empereur serait « plus coquet pour une aussi belle maîtresse que la France (1). »

Choiseul ne se laissa séduire ni par une éloquence sophistique ni par des graces un peu lourdes : il s'obstina à protéger ses *petits alliés* opprimés par de grandes puissances, et, au lieu de leur *donner des coups de bâton,* il les couvrit de la glorieuse égide de la France. Cette expression de *coquetterie* blessa Louis XV et son ministre; le duc s'en expliqua avec noblesse et répondit à Kaunitz :

« Ce n'est pas de la coquetterie que le roi demande à l'empereur, mais de la justice et de la confiance. On apprécie souvent très faussement le cœur des souverains à qui l'on a affaire, tout comme l'on apprécie leurs forces. Ces calculs sont contraires à l'amitié; on ne les détruit pas par de la *coquetterie*, mais par des preuves de sentimens réels. Pardonnez, mon prince, la longueur de mes réflexions, la matière en vaut la peine. Le roi a cru que l'empereur avait traité

(1) Archives des affaires étrangères.

trop légèrement ses bons offices. Sa majesté a senti quelque chose de pire dans cette légèreté, elle en a été blessée; il ne s'agit point de San-Remo, il s'agit du procédé; il est impossible de l'excuser entre deux cours amies, unies par leurs intérêts et leurs liens, procédé qui devient offensant vis-à-vis de toute l'Europe pour le roi, et marque le peu de considération que l'on a à Vienne pour la France. Voilà comment l'affaire a été vue ici, et je pense, si j'ose dire mon avis, que ce qu'il y a de mieux, soit pour la suite, soit pour le passé, est de l'ensevelir dans le plus profond oubli. Il vaudrait mieux, selon moi, que la France perdît deux provinces que d'essuyer un manque de considération (1). »

Ce langage produisit l'effet infaillible de toute parole ferme appuyée sur le bon droit. Kaunitz baissa de ton. Il sentit en outre que l'ancienne amitié avait besoin d'être réchauffée par un rapprochement plus intime. L'introduction d'une archiduchesse dans la maison royale de France pouvait seule neutraliser les boutades patriotiques du ministre français, et plus tard les punir par sa chute.

On ne songea donc à Vienne qu'à multiplier les liens de famille avec tous les princes de la maison de Bourbon. Ce fut alors que l'archiduchesse Caroline épousa le roi de Naples, l'archiduchesse Amélie le duc de Parme, et que la main de Marie-Antoinette fut proposée au roi Louis XV pour M. le dauphin, son petit-fils. Tous les historiens nous montrent, dans le duc de Choiseul, l'auteur de ce mariage; on suppose qu'il l'a ardemment poursuivi dans son intérêt personnel, afin de donner un appui à son crédit chancelant. Il n'en est rien. Le roi et son premier ministre ne briguèrent point l'union de Marie-Antoinette avec l'héritier de la couronne. Ils ne voulaient point donner une nouvelle force à l'alliance autrichienue, dont les liens n'étaient plus que des chaînes. La politique de M. de Choiseul, nous allons le voir, avait pris une autre direction; mais l'empressement de la cour de Vienne fut extrême : ses désirs devinrent si ardens, ses démarches si publiques, qu'un refus eût été l'équivalent d'une rupture.

Ce mariage, au surplus, ne fut qu'un palliatif; l'alliance était frappée au cœur. Personne ne le savait mieux que Frédéric; pour mieux élargir la plaie, il résolut d'exciter la jalousie réciproque des deux cours en faisant à chacune d'elles des ouvertures destinées en apparence à rester secrètes, mais que lui-même, par de sourdes manœuvres, prit sion d'ébruiter partout, sans les avouer nulle part. Son but n'était pas seulement de brouiller les cabinets de Versailles et de Vienne, afin d'opérer un rapprochement entre la Prusse et l'Autriche; il voulait encore, par la menace de cette alliance, inquiéter Catherine et la forcer de concentrer toute son activité sur la Pologne, dont elle avait été

(1) Choiseul à Vergennes, 14 mars 1767.

détournée par d'autres soins. La gloire de donner un code à son empire la préoccupait alors; elle avait conçu un projet plus vaste encore, mais un peu chimérique. Sous le nom *d'alliance du Nord,* elle voulait réunir toute cette zone de l'Europe dans une ligue semblable au pacte que le duc de Choiseul avait formé dans le Midi. Peu importait à Frédéric que Catherine ceignît le laurier de législatrice et se fît l'émule de Justinien; mais il lui importait beaucoup qu'elle ne devînt pas le chef avoué de toute l'Europe septentrionale. Il en conçut une vive jalousie, et, tant pour rompre ce dessein que pour renouer le fil abandonné des affaires de Pologne, il se hâta de reporter sur ce pays l'attention de son alliée, trop distraite à son gré par d'autres pensées plus fécondes et plus brillantes.

Pleins de confiance dans le calme trompeur où ils vivaient depuis le couronnement de Stanislas-Auguste, les Czartoriski avaient repris leur travail de réforme, et, malgré les avertissemens des agens diplomatiques des cours de Pétersbourg et de Berlin, ils n'avaient pas renoncé à l'abolition de la loi d'unanimité et du *liberum veto;* mais, quoiqu'ils fussent assez éclairés pour comprendre ce qu'il y avait d'illogique et d'injuste dans la situation des dissidens, exclus, dès la diète d'élection en 1764, du sénat, des charges publiques, enfin du droit commun; quoiqu'ils eussent tenté de leur prêter quelque appui, ils avaient cédé à la clameur publique, fortement prononcée dans la diète de couronnement contre tous ceux qui ne professaient pas la religion catholique romaine. S'il y avait eu alors dans la nation polonaise l'esprit politique dont elle a toujours été dépourvue, les réformateurs d'une législation vicieuse, mais locale, auraient compris que, pour se concilier l'Europe et pour ôter tout prétexte à l'ingérence étrangère, il fallait satisfaire aux grands principes de justice naturelle, violés par l'oppression des dissidens. Le droit de tout homme à l'exercice de son culte et à la liberté de sa conscience n'avait pas encore été généralement reconnu. La législation des nations les plus éclairées était, sous ce rapport, défectueuse et incomplète: l'Angleterre, par exemple, qui, avec la Russie, la Prusse, le Danemark et la Suède, appuyait en Pologne l'émancipation des non catholiques, l'Angleterre était certes bien loin de prêcher d'exemple; mais la théorie avait déjà devancé partout l'application, et la liberté religieuse, toujours repoussée des constitutions politiques, était déjà hautement annoncée sous le nom provisoire de *tolérance.*

Rendre hommage à cette doctrine sacrée qui allait devenir la loi du monde, c'était mettre la raison de son côté, c'était enrôler sous les drapeaux de la Pologne tout ce qui tenait une plume, cette épée du XVIIIe siècle. Les Polonais rétrogradèrent jusqu'au XIIIe. Au lieu d'étendre le cercle où les dissidens étaient renfermés, ils les y resserrèrent avec une nouvelle rigueur. On leur ôta même les droits qu'ils avaient

partagés jusqu'alors avec le reste de la noblesse, car il ne s'agissait dans tout cela que de la noblesse : on les déclara désormais incapables de posséder des starosties, et, pour justifier ce fanatisme encore plus impolitique qu'injuste, on argumenta sur la lettre de vieux diplômes, tous obscurs, tous contradictoires, tous susceptibles de révision, une diète pouvant faire rapporter de droit les décisions des diètes précédentes. Une telle conduite répugnait surtout au sentiment général du monde civilisé; les conséquences en étaient faciles à prévoir.

Frédéric, qui guettait tous les mouvemens de la Pologne, comprit qu'il était nécessaire d'agir promptement pour la rendre à son antique anarchie et se hâta *d'avertir* Catherine : c'est lui-même qui nous l'apprend (1); mais, quoique l'abolition du *liberum veto* lui semblât le vrai danger du moment, il conseilla de ne pas s'y opposer immédiatement et de commencer l'attaque en exigeant d'un commun accord une satisfaction immédiate et complète aux dissidens. Pour donner l'exemple, il se fit présenter une supplique par les principaux protestans de la Prusse polonaise, et, selon les paroles du royal auteur, la *cour de Pétersbourg entra dans toutes ses vues.*

Cette cour était alors représentée à Varsovie par le prince Repnin, brave militaire, passionnément dévoué à sa souveraine et à son pays, mais violent, audacieux, toujours porté à la menace et à l'injure, même cruel par emportement; caractère singulier, mêlé de bien et de mal, que Rulhière a développé avec une verve entraînante. Malgré ses préventions contre Repnin, poussées jusqu'à la haine la plus ardente, Rulhière n'a pu se dissimuler que *ce barbare, ce Tartare,* comme il l'appelle, s'autorisait non-seulement des armes étrangères mais d'un parti indigène. Par un mélange inconcevable de séduction et d'autorité, il réunissait autour de lui l'élite de la jeunesse polonaise, qui le défendait auprès de l'impératrice contre les plaintes que les *vieux* (c'est ainsi qu'on désignait les Czartoriski) avaient adressées à Pétersbourg. Bien plus, Repnin était l'homme à la mode dans la société de Varsovie. Au milieu des fêtes, des bals, des plaisirs sans cesse renaissans, car jamais Varsovie ne fut plus brillant, plus animé, les beautés les plus célèbres de la Pologne acceptaient les hommages de Repnin, et c'est précisément dans les rangs ennemis qu'il conquit ses succès les plus flatteurs.

C'est que, dans la réalité, il y avait là non une guerre étrangère, mais une guerre civile. Deux ans auparavant, les Czartoriski et Stanislas-Auguste avaient demandé l'appui des Russes; maintenant il n'y avait de changé que le parti qui invoquait leur secours. Ils n'étaient plus appelés par les Czartoriski, mais par leurs rivaux. En voulant ré-

(1) *Œuvres de Frédéric-le-Grand,* tome VI, p. 14. Leg.

former les lois, surtout en refusant à Catherine une alliance offensive et défensive, ceux-ci avaient encouru son inimitié. Dès que la faction qui se vantait du titre de patriotique eut appris la disgrace de ses adversaires, elle courut à Pétersbourg et invoqua la protection qu'elle leur avait tant reprochée; Podoski, ancien partisan de la maison de Saxe, mit sous les auspices de Catherine une confédération nouvelle; le comte Branicki y adhéra. Les confédérés voulurent placer à leur tête ce Nestor de la république de Pologne; mais un ordre de Catherine leur donna un chef et leur enjoignit d'élire pour leur maréchal (président) le prince Radziwil, deux ans auparavant ennemi déclaré de l'impératrice. On la supplia de renverser le roi qu'elle avait couronné. Elle ne promit point de retirer son bras de Stanislas-Auguste, mais l'espérance tint lieu de réalité; et comme l'anarchie polonaise était réglementée par une législation très positive qui contenait des formules pour tous les cas, et que le désordre y était soigneusement prévu, les patriotes signèrent la confédération à Radom, sous la clause : *Salvis salvandis.* Ainsi le parti patriotique, qui avait si violemment attaqué Catherine II dans ses manifestes et dans ses *universaux,* se vantait maintenant du patronage de cette princesse. A peine constituée, la confédération de Radom fut entourée d'un cordon de troupes; quarante mille Russes, appelés par les confédérés, pénétrèrent dans l'intérieur de la république et servirent d'escorte au prince Radziwil. Ce palatin, revêtu d'habits magnifiques, couvert d'or et de pierreries, entouré de deux mille gentilshommes et suivi d'un peuple immense, rentra en triomphateur dans Varsovie, sous la protection des drapeaux qui naguère l'en avaient chassé.

Dès ce moment, la capitale de la Pologne ne présente plus qu'une arène confuse où la violence combat la violence; la diète devient une horrible mêlée. Les Czartoriski succombent : ils sont forcés de signer le rétablissement du *liberum veto* et de tout le code anarchique dont ils ont voulu affranchir leur patrie; mais rien n'est fini. Les dissidens réclament à grands cris le droit commun; les évêques, tout-puissans dans l'assemblée, déclarent que c'est la ruine de la religion elle-même. Le roi éperdu frappe à toutes les portes; il est repoussé de toutes parts; il met sa couronne aux pieds de tous les partis; au clergé, il dit qu'il veut mourir pour la foi catholique; aux dissidens, il parle philosophie moderne; à Radziwil, vieilles lois et vieille Pologne : personne ne l'écoute; tous demandent sa déchéance. Dans une séance solennelle, il s'évanouit sur son trône. Mais voilà que, sous la menace de Repnin et des Polonais du parti russe, les dissidens sont appelés au partage de tous les droits civils; la loi qui les réhabilite est garantie par l'impératrice. Le clergé catholique en appelle au saint-siége et prêche la croisade. Repnin fait arrêter deux évêques; ils partent pour le camp russe, et de là

pour la Sibérie. Rome s'indigne et lance ses foudres; Ferney applaudit à la *tolérance;* la Pologne est en feu, et Frédéric, qui a allumé l'incendie, se tient à l'écart, regarde et attend.

Alors Choiseul se lève irrité. Ce n'est pas l'intérêt de la Pologne qui provoque sa colère, c'est cette *ligue du Nord* que Catherine poursuit avec une infatigable persévérance, malgré le mauvais vouloir de la Prusse et la froideur de l'Angleterre. Choiseul y voit une injure personnelle, une insulte à son amour-propre d'auteur. Il a fait le pacte du Midi, Catherine lui oppose le pacte du Nord; c'est un défi. Choiseul l'accepte; il saisit le portefeuille des affaires étrangères, qu'il reprend à Praslin, relégué sur l'arrière-plan, au ministère de la marine; puis, oubliant tout le reste, il ne pense qu'à écraser Catherine en lui jetant les Turcs sur les bras. Lui, si indifférent naguère au sort des Polonais, il ne songe plus qu'à eux; c'est en Pologne qu'il va atteindre la Russie.

Mais, avant de porter les premiers coups, Choiseul voulut savoir ce qu'il pouvait attendre de la cour de Vienne; il essaya de l'associer à ses desseins et ne put y réussir. Pour cacher les traces d'un rapprochement secret avec le roi de Prusse, le prince de Kaunitz affecta une crainte extrême de Frédéric; il insista sur le danger qu'il y aurait à le faire sortir de son inaction, et feignit d'appréhender que le roi de Prusse ne déclarât la guerre à l'Autriche, si elle prêtait appui aux Polonais contre les dissidens. Kaunitz accordait bien à Choiseul qu'il y avait quelque chose à dire à la manière un peu vive dont l'impératrice de Russie traitait la république, mais il ajoutait qu'à sa place *tout le monde en aurait fait autant* (1). Enfin, pressé par son bouillant confrère, le froid ministre autrichien lui ôta tout espoir de coopération, en professant la plus grande indifférence pour ce qui se passait à Varsovie.

Le duc de Choiseul fut bien convaincu qu'il n'avait rien à attendre de M. de Kaunitz, et encore moins de l'empereur Joseph, dans la campagne qu'il méditait contre Catherine. Son irritation s'en accrut, et il s'y abandonna sans réserve et sans mesure. Rien de plus étrange, de plus insolite, de moins conforme aux usages de la diplomatie que le ton des dépêches émanées de M. de Choiseul à cette époque. Quand bien même les minutes conservées au dépôt des affaires étrangères ne seraient pas pour la plupart écrites ou annotées de sa main, il serait difficile de ne pas y reconnaître sa verve, son éloquence, mais, il faut le dire aussi, l'inconséquence et la légèreté de son caractère. Il s'y livre à toute sa haine pour Catherine dans un langage qui tient des philippiques les plus virulentes. Un antagonisme politique ne suffit pas pour expliquer une telle animosité; son excès laisse supposer quelque ressentiment personnel. Pour le comprendre, il ne suffit pas de remonter

(1) Durfort à Choiseul. Vienne, 25 novembre 1767. — Archives des affaires étrangères.

à des tracasseries d'étiquette de cour. Une amie de Stanislas-Auguste, qui même s'était rendue à Varsovie en qualité d'ambassadrice de la philosophie, Mme Geoffrin, donne une explication de la haine vouée par Choiseul à Poniatowski. Elle l'attribue à une anecdote de famille. La nomination de la Pologne au cardinalat avait été donnée à l'évêque de Noyon (Broglie) préférablement à l'archevêque de Cambrai (Choiseul); mais cette présidente d'un bureau d'esprit, qui se croyait femme politique, pouvait seule se payer d'une explication aussi frivole (1).

Enfin, quels que fussent ses motifs, Choiseul montra un singulier mélange d'aversion active contre la Russie et d'amitié paresseuse pour les Polonais. A peine écrivait-il à Durand et à Gérard, ses agens, et, quand il daignait s'y résoudre, il ne leur parlait que des jésuites. Sa mobilité l'entraînait autant que sa colère. Pendant qu'il prodiguait l'injure à son ennemie dans ses dépêches et qu'il y compromettait plus encore la sagacité de l'homme d'état que le bon goût de l'homme du monde en refusant à Catherine la capacité la plus ordinaire, l'admiration le ramenait à la justice et lui faisait reconnaître, quoiqu'à regret, la grandeur à travers la haine. « Le véritable objet de l'impératrice de Russie, écrivit-il un jour, est de soutenir par la force sa considération extérieure pour maintenir l'intérieur, d'acquérir la renommée d'une grande et forte princesse, de dominer sur toutes les puissances du Nord. Ce projet, qui est grand et l'on peut dire glorieux, est presque exécuté (2). » Catherine, de son côté, rendait justice aux talens de Choiseul et le jugeait avec beaucoup de sang-froid. Malgré cette équité réciproque, l'aversion l'emporta. Pour dénoncer les hostilités à l'impératrice de Russie, sans lui déclarer la guerre en forme, ce qui n'entrait pas dans les intentions de Louis XV, le duc de Choiseul profita de la mort de M. de Bausset, ministre de France à Pétersbourg; afin de ne pas lui donner de successeur, il imagina d'entamer une rupture politique par une critique grammaticale.

L'académie française, ou du moins quelques-uns des membres de cette compagnie, amis particuliers de M. de Choiseul, déclarèrent que l'expression *majesté impériale* n'était pas conforme au génie de la langue, que les rois de France, prenant le titre de majesté sans y ajouter aucune épithète, ne pouvaient accorder ce surcroît de qualification à personne. Catherine, peu curieuse de philologie, se tint à l'étiquette adoptée jusqu'alors, et il en résulta que les deux cours ne s'envoyèrent plus de plénipotentiaires, et ne se firent plus part des événemens qui les regardaient personnellement, tels que naissances, mariages; à Pé-

(1) Correspondance secrète de Louis XV.

(2) Choiseul à Rossignol. Versailles, 1er juillet 1767. — Archives des affaires étrangères.

tersbourg comme à Paris, il n'y eut plus que des chargés d'affaires et enfin des consuls seulement.

Le plan du duc de Choiseul était de dénoncer à la Porte, comme une infraction au traité de Karlowitz, l'entretien permanent d'une armée russe en Pologne, d'en faire demander le rappel à Catherine II, et, en blessant la fierté de cette princesse, d'amener une guerre dont la conséquence serait la ruine de la puissance russe. M. de Choiseul ne doutait pas de la prépondérance des forces de la Turquie sur celles de la Russie; ce fut là son erreur radicale. Pour lui, la défaite de Catherine était le but; la liberté de la Pologne n'était que le moyen. C'est dans le sens d'un mouvement simultané des Polonais et des Turcs qu'il écrivit à tous les agens de la diplomatie française et principalement à M. de Vergennes, ambassadeur de Louis XV près de la Porte ottomane. M. de Choiseul dut s'applaudir d'autant plus de la nouvelle secousse imprimée à la politique européenne, que les événemens intérieurs de la Pologne semblèrent d'abord justifier ses prévisions et favoriser ses projets.

Une confédération générale qu'il avait mise au nombre de ses instrumens les plus puissans éclata en Pologne très peu de temps après la diète qui avait rétabli les anciennes lois et fait admettre les dissidens au partage de tous les priviléges de la noblesse, sous la garantie de l'impératrice de Russie. Le 29 février 1768, quelques gentilshommes assez obscurs se confédérèrent dans une petite ville de Podolie nommée Bar. Un vieux *szlachtych,* du nom de Pulawsky, accompagné de ses quatre fils, leva l'étendard, et réunit autour de lui beaucoup de petite noblesse. L'insurrection était l'ouvrage de cette classe; les magnats y adhérèrent plus tard, et le peuple, selon l'usage en Pologne, laissa faire sans se mêler de rien. Cette insurrection était toute catholique, ainsi que le serment des confédérés en fait foi.

« Je jure devant Dieu, la sainte Trinité, la sainte Vierge et tous les saints patrons du royaume de Pologne, et vous, saint père de Rome, chef de l'église de Jésus-Christ, que je ne trahirai point le secret qui m'a été confié pour la conjuration et la défense de la religion catholique romaine; que je ne découvrirai pas non plus les personnes, l'endroit et le rendez-vous de notre réunion concertée, devant qui que ce soit, même devant le plus intime ami, soit du beau sexe, soit des hommes, jusqu'au terme fixé; que je n'abandonnerai pas la religion catholique romaine, mais que je la défendrai de mon corps et de mon épée, au risque de ma vie, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement fondée et rétablie dans ma patrie. Je m'engage, par ce serment, à ce qu'aucun confesseur ne puisse me remettre ma transgression.

« Chacun sera obligé de défendre la religion catholique romaine au prix de sa vie. On ne fera aucune violence, soit aux catholiques, soit aux juifs, et on ne

le fera ni par soi-même ni par des gens subordonnés. Chacun obéira religieusement au commandement du chef, exécutera ses ordres au risque de sa vie, et se soumettra à la sentence prononcée par lui. Défense rigoureuse qu'il y ait aucune femme au camp.

« Le premier drapeau de la conjuration portera le crucifix; le second, Notre-Dame. Sur tous ces drapeaux, mais principalement sur le premier, seront représentés des cadavres tombés les uns sur les autres, avec cette légende : *Les ennemis de la religion ne nous les enlèveront point.* La parole générale ou devise sera *Jésus et Marie.* On n'aura aucune correspondance ni intelligence avec les ennemis de la religion, ni avec les catholiques qui nous seront contraires. Chaque cavalier conjuré aura deux chevaux, une paire de pistolets et un sabre, avec un valet armé. Il portera la croix au côté gauche.

« Chaque drapeau de cavaliers sera composé de cent chevaux et n'aura qu'un officier.

« Notre solde sera Dieu et la sainte Providence; cependant quiconque sera en état de soulager et de secourir son compagnon sera obligé de le faire.

« Les gros fourrages et provisions seront distribués au quartier-général.

« Le choix du commandant-général dépendra de l'affection et de la confiance de tous les confédérés; les autres officiers tireront au sort, outre ceux qui, avec leurs drapeaux, viendront se ranger sous ceux de Jésus-Christ, lesquels cependant seront obligés de prêter serment et fidélité au commandant-général.

« Aucun luthérien, calviniste, grec désuni ni juif baptisé ne sera admis à la présente conjuration. De plus, on ne confiera le secret à personne, ni à sa mère, ni à sa sœur, ni à sa femme, bref, à qui que ce soit.

« Chacun des conjurés animera et engagera à cette conjuration les autres amis et bons catholiques.

« Que chacun des conjurés ait soin de vivre sans reproche de sa conscience, en demandant pardon à Dieu de tous ses péchés; qu'il évite toute occasion de rechute qui attirerait la malédiction du ciel sur les confédérés. A cet effet, on commencera et on finira ses prières par implorer la bénédiction sur toutes nos actions.

« En cas qu'un des confédérés transgresse malicieusement les susdits articles ou fasse quelque trahison, il sera puni de mort sans délai.

« Le sceau des conjurés sera le crucifix dans la poitrine d'un aigle, tenant des deux côtés une épée dans ses serres, avec cette légende : *Vaincre ou mourir* (1). »

Certes, il y a dans ce serment un caractère dont il faut reconnaître la grandeur : il reporte les esprits en plein moyen-âge, et respire l'enthousiasme des croisades; mais, à l'époque où il fut prononcé, il y avait là un germe de mort pour la confédération : c'était un anachronisme évident. En effet, devant qui ces fils des croisés parlaient-ils ainsi? Non-seulement devant les fils de Voltaire, mais devant Voltaire lui-même! Aussi dès ce moment furent-ils traités de fanatiques dans l'Eu-

(1) Copie textuelle. — Archives des affaires étrangères.

rope entière, et, grace aux pamphlets expédiés de Ferney avec une profusion intarissable, leur entreprise passa pour ce qu'il y avait alors de plus triste au monde, elle passa pour ridicule. Elle ne l'était pourtant pas autant que le prétendaient les philosophes et le roi de Prusse, qui comparait les confédérés à des *guêpes* (1), et faisait des vers contre eux. Leur nombre se grossissait d'une foule de petites confédérations partielles qui vinrent se réunir à celle de Bar. Les comtes Potoçki, Paç, Krasinski, Myaczinski et d'autres principaux membres de la noblesse y avaient formellement adhéré : ils remportèrent des avantages partiels sur les troupes russes et sur la contre-fédération qui s'était formée à Varsovie sous les auspices du prince Repnin; mais bientôt la discorde se mit entre les chefs, et on se ressentit de cette absence de science militaire qui, chez les Polonais, a toujours accompagné la plus admirable bravoure.

Toutefois, par cette triste habitude de recourir aux puissances étrangères, c'est à leurs négociations plus encore qu'à leur épée que les Polonais confiaient le salut de la patrie. Potoçki et Paç s'étaient rendus à Constantinople; Krasinski, évêque de Kaminiek, était parti pour Versailles; « il venait, disait-il, jeter la Pologne dans les bras de la France. » C'était toujours la même méthode que par le passé. Il ne s'agissait pas de rendre la Pologne indépendante, mais d'y substituer une protection à une autre. Krasinski promettait la déchéance de Poniatowski et l'acceptation d'un roi donné par la France, dont la couronne serait à l'unanimité proclamée héréditaire. Choiseul accueillit l'évêque de Kaminiek avec empressement; il lui fit les protestations les plus chaudes en faveur des confédérés de Bar, s'engagea à leur fournir des secours d'argent et à leur envoyer un plénipotentiaire. Nous avons le compte-rendu de cet agent diplomatique. Son récit donne une idée très nette de la situation où il trouva la Pologne au moment où il y fut envoyé.

Il se nommait le chevalier de Taulès; c'était un homme d'esprit, mais d'un esprit tout voltairien; il l'avait puisé à la source, ayant été résident de France à Genève. Taulès avait passé sa vie à Ferney, très bien accueilli par le patriarche. Voilà l'homme que M. de Choiseul envoyait à des gens qui ne juraient que par la sainte Vierge. De là un malentendu inévitable, mais vraiment original. Cet agent a fait le journal de sa mission; malgré l'incorrection de son style, il faut le laisser parler lui-même. Le faux XVIIIe siècle qu'on nous fabrique aujourd'hui dans les romans et dans les vaudevilles ne vaudra jamais trois lignes du véritable.

(1) « Cet essaim de guêpes, dispersé d'un côté, reparaissait aussitôt d'un autre. » *Mémoires* de 1763. *Œuvres de Frédéric*, tome VI, page 22.

« Après avoir traversé toute la Hongrie, écrit le chevalier de Taulès, j'entrai en Pologne le 8 du mois de mai 1768. Dès ce moment, j'oubliai tout pour m'occuper des confédérés. Je croyais d'abord trouver des gens qui m'informeraient de ce qui pouvait les intéresser, mais les premiers soins que je me donnai ne me procurèrent aucun éclaircissement. Il y avait lieu de me flatter que je serais plus heureux à Bolechoff. Cette ville appartient au comte Potoçki, grand échanson de Lithuanie, le même qui, depuis mon départ de Paris, s'était joint à la confédération, et dont le nom était fait pour donner de grandes espérances à son parti. Je fus trompé dans mon attente; son commissaire et son intendant ignoraient dans quels lieux il pouvait être, et ne savaient rien de l'état de ses affaires.

« De Bolechoff, je fus à Kaluska; j'y trouvai trente confédérés qu'on y avait envoyés pour lever quelque contribution. Celui qui les commandait, quoique de l'armée de M. Potoçki, ne fut pas en état de me dire où étaient ce général et cette armée. Il était lui-même très embarrassé sur le chemin qu'il lui conviendrait de prendre lorsqu'il serait obligé de se retirer...

« Je passai ensuite à Stanislaoff. J'y vis des gens de M. le comte Potoçki. Ils n'étaient pas plus instruits que les plus indifférens. Ils savaient en général que leur maître avait marché du côté de Sniatin après la déroute de Podhaizé, mais ils doutaient qu'il eût pu s'y arrêter. Une ignorance aussi extraordinaire provient de la difficulté qu'il y a de communiquer entre les lieux les plus proches, et de la précipitation avec laquelle les confédérés se retirent devant les Moscovites. Ils ne fuient pas, ils volent, et se rendent en quelque sorte invisibles...

« Après Stanislaoff, on trouve Horodenka, ville située sur les limites mêmes de la Moldavie. Elle n'est qu'à trente-cinq lieues de Bar, le siége principal de la confédération. Cependant je n'avais pu savoir encore où je devais aller chercher les confédérés; personne n'avait été en état de me donner quelque lumière à cet égard. Toutes les communications étaient interceptées. M. Krasinski et M. Potoçki se cachaient pour ainsi dire à tout le monde, et une égale obscurité couvrait leurs opérations et leur conduite. »

Enfin M. de Taulès apprit que le comte Potoçki, vivement poursuivi par les Russes, avait demandé au pacha de Chotim la permission de passer par la Moldavie; mais, une grave indisposition l'ayant forcé de s'arrêter, il campait avec son armée devant cette même ville de Chotim, lorsque l'agent secret de la France se rendit auprès de lui par les forêts impénétrables de la Bukowine. Il arriva à Otak, où il trouva plusieurs Polonais de toutes les classes de la société, qui s'y étaient réfugiés, et ne fut pas moins frappé de l'ignorance profonde où ils étaient de la véritable situation de leur pays.

« Une foule de Polonais, dit-il, entouraient ma voiture en m'accablant de questions impertinentes, car ces bonnes gens s'imaginaient que toutes les puissances avaient suspendu leurs plus chers intérêts pour ne s'occuper que de la Pologne, et qu'il n'était question dans toute l'Europe que de leurs affaires.

« Une petite hutte valaque, couverte d'un chaume pourri et consistant dans

une chambre malpropre, était tout le logement du comte Potoçki. Sa femme, qui l'avait suivi dans ses malheureuses expéditions, ne pouvait trouver d'issue pour passer dans ses terres, et n'était pas logée plus convenablement que lui.

« Mon début était embarrassant, ou, pour mieux dire, je n'avais pas la liberté de choisir. Si j'avais voulu faire quelque mystère à M. Potoçki sur ma mission, il s'en serait aperçu; cela lui aurait fait naître des soupçons; j'aurais passé dans son esprit pour un aventurier; on m'aurait renvoyé avec honte, et peut-être arrêté. Les confédérés, qui portent la défiance à l'excès, ne souffrent point parmi eux d'observateurs. J'aurais été le premier étranger qui se serait présenté sous ce titre; ils ne veulent pas qu'on connaisse leur faiblesse; ils ne voient que des traîtres, que des espions dans tous ceux qui ne sont pas de leur parti.

« Après avoir remercié le comte de la liberté dont j'espérais lui être redevable, je lui dis que le roi, ne pouvant être informé plus exactement de l'état de la confédération de Bar, avait jugé à propos de m'y envoyer, que la première loi qui m'était prescrite était de tenir ma mission secrète, qu'il ne m'était permis de m'en ouvrir qu'avec les chefs de la confédération, mais que, malgré cette condition dictée par la prudence, les confédérés ne devaient voir dans cette première démarche qu'un effet de la bienveillance du roi; que sa majesté, remplie d'estime pour les dignes citoyens qui avaient eu le courage de prendre les premiers la défense de leur patrie opprimée, désirait qu'on lui fournît les moyens de leur faire voir par une assistance utile que son affection, dont des raisons particulières avaient suspendu pendant quelque temps les témoignages, était toujours la même pour la république. J'ajoutai que j'étais adressé à M. le comte Krasinski, maréchal de la confédération, et que je ne pouvais me dispenser de me conformer littéralement à mes ordres, quoique persuadé que si, avant mon départ de France, on eût su qu'un seigneur tel que lui avait embrassé le même parti, je lui aurais été adressé par une attention qui était due à sa haute naissance et au rang qu'il tenait en Pologne; mais mon devoir étant d'aller trouver M. le comte Krasinski, quelque part qu'il pût être, je priai M. le comte Potoçki de vouloir bien me faciliter les moyens de me rendre auprès de lui.

« M. le comte Potoçki, couché sur un mauvais grabat dans cette hutte où je l'ai représenté, se trouvait dans un état digne de compassion. Quoiqu'il l'attribuât aux suites d'une maladie qu'il avait essuyée depuis son expédition, il était aisé de voir qu'il succombait sous le poids de son infortune. Une fièvre ardente le consumait; il respirait à peine; il ne parlait que par propos entrecoupés et interrompus. La conversation ne put donc être longue, et ce qu'il me dit se réduisit aux lignes suivantes.

« J'entendis d'abord tous ces grands mots que les confédérés répétaient actuellement par habitude, c'est-à-dire que, « libres de toute vue d'intérêts, ils « n'avaient pris les armes que pour la défense de la foi, des lois et de la liberté; « que Dieu répandrait sans doute sa bénédiction sur une cause juste qui regar- « dait sa gloire. » Il ajouta que « les puissances intéressées à empêcher l'op- « pression des Polonais ne les abandonneraient pas; qu'ils étaient encore en « état de résister aux Moscovites, mais qu'ils succomberaient enfin, s'ils étaient « livrés à leurs propres forces. » Il me parla des troupes de la confédération de

Bar, et il m'assura que si le public se trompait en faisant l'armée de trente-six mille hommes, elle était au moins de vingt mille.

« J'étais arrivé chez lui à dix heures du soir, je n'avais rien vu, et j'étais impatient de voir son armée. Je me levai, dans ce dessein, dès la pointe du jour; les troupes étaient déjà en mouvement pour se mettre en marche. M. le comte Potoçki, se soutenant à peine, ne tarda pas lui-même à paraître; je tâchai de tout observer, et, quoique le bruit public lui donnât trois à quatre mille hommes, j'oserais assurer qu'il n'en avait pas plus de cinq cents.

« J'arrivai le 3 juin à Baline, quartier-général des confédérés. A mesure que j'approchais de la ville, mon étonnement augmentait; je ne pouvais concevoir pourquoi je ne voyais rien de ce qui annonce un camp et une armée. Tout était tranquille aux environs. Je m'adressai aux premiers paysans que je rencontrai, pour savoir où était logé M. le comte Krasinski. Aucun d'eux ne put me répondre.

« M. le comte Krasinski étant alors à une lieue de Baline avec l'armée, je fus l'y trouver, escorté par quatre hommes à cheval que l'on me donna pour m'accompagner.

« Il me fut impossible de savoir la vraie force des confédérés. M. Krasinski me répondit qu'il l'ignorait, et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il disait la vérité. Il fut question des Moscovites. M. Krasinski en parla avec tant de mépris, avec une si grande sécurité, que son air et son ton ne firent que confirmer la bonne opinion qu'on m'avait donnée de son courage. Il assurait que les Moscovites craignaient les confédérés. « Ils ne viendront pas, me dit-il; mais, s'ils « viennent, ils seront battus. — Si vous devez les battre, lui répondis-je, il ne « faut pas les laisser venir, mais aller au-devant d'eux et les attaquer. Ne leur « donnez pas le temps de devenir plus forts que vous. »

« Je ne fus pas long-temps à m'apercevoir que la confédération était perdue, et qu'il ne lui restait plus de ressource; mais il était dangereux d'irriter les confédérés en les quittant brusquement. Je feignis de ne pas voir ce qu'ils voulaient me cacher, et je résolus d'attendre, sans chercher à m'engager davantage avec eux; je ne sentais que trop qu'ils viendraient à moi, mais j'étais déterminé à leur tout refuser. Les raisons qu'ils m'auraient fournies eux-mêmes suffiraient pour autoriser mes refus.

« M. Krasinski, s'étant concerté avec les autres maréchaux de la confédération, vint à moi en effet, et me dit qu'il était temps que nous parlassions un peu sérieusement ensemble. Je lui dis que c'était ce que je désirais depuis long-temps.

« Il commença par me demander ce que je pourrais faire pour eux, et si je leur donnerais quelque chose. Je lui répondis que mes instructions leur étaient connues, qu'ils y avaient vu que l'intention du roi était de les secourir par quelque somme d'argent, et de les mettre en état, par ce moyen, d'attendre l'effet de ressorts plus puissans qu'on se proposait de faire jouer en leur faveur, mais qu'il savait aussi que, pour lui remettre cet argent, il m'avait été recommandé d'observer si ce secours pourrait les aider dans leurs projets et dans leurs affaires. « Jugez donc vous-même, monsieur, présentement, voyez si vous « m'avez mis en état de remplir cette condition conformément aux ordres du

« roi. Je n'ai encore aucune connaissance de vos forces; on m'a souvent « parlé de camp, d'armée, d'artillerie, et je n'ai pu encore obtenir qu'on me fît « voir ce camp, cette artillerie et cette armée. J'ignore tous vos plans; les dis- « positions que vous faites me sont totalement inconnues. En marchant tou- « jours, on ne dit jamais où l'on va; je ne sais quels sont vos projets, vos « craintes, vos espérances. Ne manquerais-je donc pas essentiellement à mon « devoir, si, malgré l'ignorance absolue où vous me laissez, je vous remettais « la somme dont je suis chargé, lorsqu'il m'est prescrit de m'assurer aupara- « vant si elle peut vous aider dans vos projets et avancer vos affaires? Dans « l'impuissance où vous m'avez mis de rien faire pour vous, ma mission se « réduit à ce que vous désirez de la France. Si vous daignez me confier vos « idées, je les enverrai par un courrier à ma cour, qui ne manquera pas de « me donner promptement des ordres en conséquence. »

« M. Krasinski, sans répliquer, me dit qu'il me remettrait un mémoire sur ce sujet, et me donna, quelques momens après, un chiffon de papier.... Après l'avoir lu, je dis à M. Krasinski que son mémoire était trop général, et qu'il ne m'apprenait rien de la situation des confédérés, mais que je l'enverrais à ma cour.

« Alors il me demanda de nouveau si je ne voulais donc pas leur donner les lettres de crédit dont j'étais chargé, et il employa toute la petite adresse dont il est capable pour me les arracher : flatterie, espérances, menaces, injures, rien ne fut épargné....

« Après avoir été environ trois heures à parler avec M. Krasinski de choses indifférentes ou à ne rien dire, sans que je pusse l'engager à faire la réponse qu'il m'avait promise, il me proposa tout d'un coup d'aller à l'église. Étonné de sa dévotion et de son indifférence dans un temps qu'il aurait dû donner au soin de ses affaires, je lui dis : « Vous savez, monsieur, que je veux partir ce « soir pour Mohilow, d'où je me propose d'envoyer un courrier en France; de « grace, expédiez-moi, ne négligez pas ces affaires; elles sont assez importantes; « laissez là l'église : travailler pour une cause qui intéresse la gloire de Dieu, « c'est le prier et l'adorer. »

« Je m'en défendis en vain; il m'entraîna malgré moi. Il n'y avait qu'un moment que nous étions dans l'église, lorsqu'il me dit brusquement que, « puisque « je ne leur donnais pas d'argent, il n'avait rien à me répondre; que je n'avais « même plus besoin de rester parmi eux, si je leur étais inutile; que ma pré- « sence n'inspirait que de l'ombrage aux troupes, qui me prenaient pour un « espion des Moscovites. » Je lui répliquai froidement que « l'opinion de la po- « pulace m'était indifférente, qu'il me suffisait d'être connu des chefs, et que « d'ailleurs je ne demandais pas mieux que d'avoir la liberté de partir. »

« Un instant après, profitant d'un sermon polonais qu'un moine allait prononcer, je sortis, et je remontai au château. J'ordonnai en entrant qu'on mît les chevaux à la voiture. Je fus ensuite chez le comte Potoçki, et, en l'abordant, je lui dis que je venais prendre congé de lui. Instruit de ce qui s'était passé avec M. Krasinski, il m'approuva. Il me pria, si je partais, de ne pas le compromettre, c'est-à-dire de le ménager. Il me confirma que son dessein était de s'en retourner en Moldavie, et ajouta qu'en séjournant quelque temps chez

les Tartares Lipski, où se trouvait déjà Mme la comtesse Potoçka, il espérait en obtenir un corps de trois mille hommes. Ce projet était une chimère, car tous les Tartares de Lipski établis en Moldavie formeraient à peine ce nombre.

« M. Krasinski revint; il me demanda si j'étais fâché contre lui. Je lui répondis que « je ne saurais l'être, mais que, m'apercevant qu'il ne me convenait « plus de rester parmi eux, je désirais partir sur-le-champ. » Il était presque nuit; il me fallait un passeport; il prit le prétexte de ma sûreté pour me dire que je partirais le lendemain.

« J'aurais mieux aimé sortir de Sinkofzé dans le moment. Ces messieurs jugeaient si mal des affaires, qu'ils croyaient que les Russes les laisseraient tranquilles. Je croyais évidemment le contraire, et je ne le leur cachai pas. Plein de l'humeur que me causait cette mauvaise conduite, j'allai me coucher. J'étais profondément endormi, vers onze heures du soir, lorsque je fus éveillé en sursaut par le bruit confus de la foule qui se précipitait en tumulte chez les maréchaux dont je partageais la chambre. On n'entendit que les mots: *Moscali*, *Moscali* (les Moscovites)! La voix altérée des Polonais portait tous les caractères de la frayeur. On me cria dans le même moment de me lever, parce qu'il fallait partir sur-le-champ. Jamais je n'avais été témoin de tant de désordre, de confusion et de terreur. Tous les feux étaient éteints, de crainte qu'ils ne servissent à guider les Moscovites, qui étaient à un quart de lieue de nous. Les chariots, dont la cour était pleine, ainsi que les chevaux pêle-mêle, ne pouvaient plus être reconnus par leurs maîtres dans l'obscurité. J'entrai chez M. le comte Potoçki; je le trouvai levé, mais avec une voix presque éteinte et ayant l'air d'un agonisant. Sa santé était le thermomètre de notre situation. Il était occupé à trier quelques papiers qu'il déchirait. Je pris alors mon parti. Mes lettres de change m'étaient inutiles, puisque j'étais déterminé à n'en point faire usage; mes chiffres pouvaient exposer la correspondance de la cour; l'esprit de mes instructions m'était présent : je profitai d'un four qui était resté embrasé pour tout brûler. Les papiers furent dans un instant consumés. Je savais que si quelqu'un parmi nous était prisonnier, ou s'il y avait quelqu'un de massacré, ce serait moi infailliblement; mais, dès ce moment, je fus tranquille, le secret du roi était en sûreté (1). »

La situation des confédérés n'est-elle pas peinte avec vérité dans ces fragmens d'un journal écrit sans art, mais non sans finesse? N'y voit-on pas, comme dans un miroir, cette ignorance politique, ce désordre incurable, cette incapacité stratégique qui rend stérile jusqu'à la bravoure même? Mais n'y trouve-t-on pas aussi cette patience invincible, cette foi imperturbable qui fait supporter tous les maux pour une espérance, cette abnégation sans bornes qui porte à rejeter tous les biens pour une illusion? Ici, à Chotim, sur la frontière de la Turquie, une comtesse Potoçka, l'une des plus grandes dames de la Pologne, passe sans se plaindre des palais de Varsovie ou de Tulczyn sous le sauvage abri d'une hutte valaque. A Slonim, le prince Rad-

(1) Archives des affaires étrangères.

ziwil combattait entre sa femme et sa sœur; la jeune princesse aperçoit dans la mêlée un jeune homme d'une admirable beauté qui se battait comme un lion. Ce n'était qu'un simple gentilhomme nommé Morasky. Au sortir du combat, la belle Radziwil lui donne sa main et ses richesses. Ce charme romanesque, mélange de grace et de force, n'appartient qu'aux femmes polonaises, et, s'il est vrai que leur influence politique ait contribué aux malheurs de leur pays, il était difficile de le faire tomber dans un piége plus attrayant.

La couleur exclusivement catholique donnée à la confédération de Bar devait amener un antagonisme inévitable dans une contrée sillonnée de sectes ennemies et diverses. On avait voulu une guerre de religion, on l'eut dans toute son antique horreur. Désignés à la vindicte publique, les dissidens s'armèrent à leur tour. La réponse des grecs non unis aux manifestes des confédérés ne se fit pas long-temps attendre. En Volhynie, en Podolie, dans le palatinat de Kiovie, on voyait marcher prêtres contre prêtres, la croix grecque contre la croix latine, et les paysans ukrainiens massacraient leurs seigneurs, tandis que ceux de la grande Pologne criaient : *Mort aux schismatiques!* Partout s'exerçaient des représailles; la Pologne nageait dans le sang.

Alors la déchéance de Stanislas-Auguste fut décidée par les chefs les plus influens, et pourtant, pendant tout son règne, ce moment fut le seul où Poniatowski montra une apparence de royauté. Pressé par Repnin de marcher contre les confédérés, il s'y refusa absolument, garda la neutralité, et à toutes les menaces opposa l'inertie, cette force invincible des ames faibles. S'ils avaient eu l'ombre d'une idée de gouvernement, si le démon de l'anarchie ne s'était pas attaché tout entier à sa proie, au lieu de proscrire Poniatowki, les confédérés se seraient joints à lui, ils l'auraient encouragé dans sa résistance. Peut-être la Pologne aurait-elle fixé ainsi ses destinées; mais ce bonheur ne lui était pas réservé. Ce n'est ni à Bar ni même à Varsovie, c'est à Constantinople qu'était renfermé le secret de son avenir, c'est là du moins que Choiseul l'avait placé.

L'année 1767 s'était passée tout entière en efforts impuissans. M. de Vergennes, ambassadeur de France, pour éveiller la jalousie des Turcs contre la Russie, s'était vainement efforcé d'appeler leur attention sur la ligue du Nord; cet intérêt leur semblait trop étranger à ceux de la Porte ottomane. Vainement, pour les frapper par une crainte plus rapprochée, il leur montrait le Gurgistan soulevé, des commissaires parcourant la Servie, le Monténégro, le Péloponèse,—toutes les sympathies de la nationalité slave et du rite oriental secrètement attirées vers un peuple coreligionnaire; ni la révolte des Géorgiens, ni les mouvemens des Monténégrins, ni les sourdes agitations de la Grèce, ni les discordes de la Pologne, ne purent secouer la torpeur des Ottomans.

Malgré sa propre conviction, loyalement manifestée à M. de Choiseul, mais ardemment combattue par ce ministre, M. de Vergennes s'efforçait en vain d'émouvoir le divan. Désespéré par l'apathie des Turcs, l'ambassadeur succombait sous la lutte et demandait grace; mais Choiseul, poussé à bout, agitait, ou, si ce mot nécessaire nous est permis, tracassait l'Orient. Ses émissaires étaient partout : Tott en Crimée, Taulès en Pologne; des officiers soudoyés par lui défendaient Cracovie contre les Russes. Il engagea les Polonais à s'adresser aux Turcs; l'évêque de Kaminiek écrivit au vizir pour implorer le grand-seigneur en faveur des libertés républicaines. Étrange relation d'un prélat catholique avec un sectateur de Mahomet, source intarissable de plaisanteries pour les philosophes, qui ne cessaient de représenter d'une manière burlesque l'alliance du nonce et du mufti! Il faut convenir que la Pologne était bien changée depuis le siége de Vienne. De son côté, la confédération envoya un message à la Sublime Porte. Le style en était oriental par l'emphase, mais non par la dignité. Le vizir répondit à l'évêque avec bonté, mais il fit un accueil glacé aux députés de la confédération. Découragé par tous ces obstacles, arrêté peut-être par Louis XV lui-même et par le parti du duc d'Aiguillon et de Mme Du Barry, qui déjà minait son crédit, M. de Choiseul voulut revenir sur ses pas. Il s'effraya de sa propre audace, et, au moment de voir ses plans réalisés peut-être par la démarche des Polonais à Constantinople, il recula devant le tableau des hordes turques se jetant sur une portion de l'Europe chrétienne, à l'instigation du ministre du roi très chrétien. Il sentit toutes les objections que pouvait soulever un si étrange résultat, et recommanda instamment à M. de Vergennes de concilier une déclaration de guerre avec le respect et l'inviolabilité du territoire polonais, mettant le comble, par cet ordre contradictoire, à l'embarras de l'ambassadeur.

Choiseul s'était enfin aperçu qu'il faisait fausse route; mais il n'était plus temps de revenir sur ses pas. Le hasard amena naturellement ce que n'avaient pu produire deux années de négociations longues et infructueuses. Dans une de ces escarmouches fréquentes sur les limites de la Turquie et de la Pologne, une troupe de Cosaques poursuivit les confédérés au-delà de la frontière jusqu'à une petite ville appelée Doubassar, située au-delà de Balta, près de Bender; ils y massacrèrent même quelques musulmans dans la chaleur du combat et de la poursuite. A la nouvelle de l'affaire de Balta, un cri de vengeance s'éleva sur le Bosphore; l'irritation fut générale et l'enthousiasme devint populaire parmi les vrais croyans : on voyait des enfans traîner de gros mousquets par les rues de Stamboul. M. de Vergennes crut enfin toucher au terme de ses désirs; il se hâta de s'adresser au divan dans une note dont la véhémence contre un état avec lequel la

France n'était pas en guerre semblerait aujourd'hui bien étrange. La Porte résista quelque temps encore aux provocations du duc de Choiseul, mais enfin elle céda, et la guerre fut allumée, guerre terrible qui pouvait s'étendre sur le monde entier et ramener les pavillons musulmans au pied de quelque capitale chrétienne. Un matin, les habitans de Constantinople apprirent, en s'éveillant, que le grand-vizir était déposé, que M. Obreskof, résident de Russie, venait d'être envoyé aux Sept-Tours, et que par conséquent la guerre était déclarée. Dans ce même moment, l'ambassadeur de France recevait la nouvelle de sa destitution et de son remplacement par M. de Saint-Priest.

Le nouveau grand-vizir était un gendre du sultan, très ennemi des Russes. Il encouragea l'insurrection polonaise, et signa avec la confédération de Podolie un traité cruellement onéreux pour ces mêmes confédérés, qui, vivant au jour le jour, n'ayant ni administration ni comptabilité régulière, s'engagèrent à nourrir une armée de deux cent mille Turcs. Cette fatale alliance, blâmée par tout ce qu'il y avait d'hommes sages parmi les Polonais (1), ne tarda pas à porter ses fruits. Au seul bruit d'une déclaration de guerre, les confédérations partielles surgirent de toutes parts. Radziwil, que Repnin ne daignait plus retenir à Varsovie, s'enferma dans sa forteresse héréditaire de Niesvij avec une troupe de femmes et de jeunes Lithuaniens. Assiégé par les Russes, il fut bientôt obligé de se soumettre, et quatre mille Polonais furent battus par six cents Russes. Ainsi les soldats de Radziwil ne servirent qu'à recruter l'armée ennemie, et lui-même, fuyant une seconde fois la vengeance de ceux qu'il avait combattus, servis, abandonnés tour à tour, s'enfuit à Teschen, en Silésie, où l'évêque de Kaminiek avait imprudemment placé sous le patronage prussien les débris de la confédération de Bar, désormais dissoute. C'est au moment où les Turcs se prononçaient pour elle que la confédération ne pouvait plus rien en faveur de ses nouveaux et redoutables alliés.

Le duc de Choiseul avait cru surprendre Catherine II par la déclaration si brusque de la Porte ottomane; mais l'impératrice y était préparée. On en trouve la preuve dans sa correspondance avec Voltaire. Toutefois, en prévoyant la guerre, elle désirait la paix : décidée à ne jamais céder sur quelques points essentiels, elle n'épargna rien pour prévenir la décision de la Porte; mais, lorsque cette puissance eut formellement demandé l'évacuation de la Pologne et le rappel immédiat des troupes russes, Catherine refusa avec fierté, et, sans attendre la déclaration de guerre, commença les hostilités.

La cour de Vienne avait été vivement contrariée de l'insistance du

(1) L'évêque Krasinski écrivit à Potocki : « Attirer les Turcs pour se défaire des Russes, c'est mettre le feu à la maison pour se débarrasser des souris. »

duc de Choiseul. Pour tempérer son ardeur, et surtout pour lui ôter tout espoir de se voir soutenu par Marie-Thérèse, Kaunitz avait toujours nié la possibilité de mettre les Turcs en mouvement; les envoyés autrichiens, surtout le prince Lobkowitz, ministre à Pétersbourg, blâmaient hautement les manœuvres du ministère français. Dès les premiers soulèvemens des confédérés, la cour de Vienne s'y était montrée contraire; les délégués des patriotes avaient essayé en vain de pénétrer jusqu'au prince de Kaunitz. La guerre commencée, Kaunitz vit bien qu'en cas de succès Choiseul ne lui pardonnerait pas cette froideur, et Choiseul, de son côté, sentit que Kaunitz lui pardonnerait encore moins ses propres torts. Dans cette disposition réciproque, les deux ministres, à l'insu l'un de l'autre, se rapprochèrent du roi de Prusse. C'est là que Frédéric les attendait depuis longtemps.

IV.

Choiseul avait forcé Catherine à la victoire. Dès l'ouverture de la campagne, la fortune des armes s'était déclarée pour elle. Le roi de Prusse essaya de l'arrêter dans sa marche par une négociation captieuse. Tandis que les généraux russes entraient en vainqueurs dans la Moldavie et dans la Valachie, Frédéric essaya de mettre un terme aux succès de l'impératrice, et entama avec elle une négociation dont lui-même rend compte en ces termes :

« Il y avait, dit-il, deux partis à prendre : ou d'arrêter la Russie dans ses immenses conquêtes, ou, ce qui était le plus sage, d'essayer par adresse d'en tirer parti. Le roi n'avait rien négligé à cet égard : il avait envoyé à Pétersbourg un projet politique, qu'il attribuait à un comte de Lynar, connu dans la dernière guerre pour avoir négocié la convention de Klosterzeven entre les Hanovriens, commandés par le duc de Cumberland et campés à Stade, et les Français, sous les ordres du duc de Richelieu. *Ce projet contenait une esquisse d'un partage à faire de quelques provinces de la Pologne entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. L'objet d'utilité de ce partage consistait en ce que la Russie, par ce partage, pourrait continuer tranquillement sa guerre avec les Turcs, sans appréhender d'être arrêtée dans ses entreprises par une diversion que l'impératrice-reine était à portée de lui faire en envoyant un corps de ses troupes vers le Dniester, ce qui aurait coupé les armées russes de la Pologne, d'où elles tiraient la plus grande partie de leurs subsistances;* mais les grands succès des Russes, tant dans la Moldavie que dans la Valachie, et les victoires que leurs flottes remportèrent dans l'Archipel, avaient tellement enivré la cour de ses prospérités, qu'elle ne fit aucune attention au soi-disant mémoire du comte de Lynar (1). »

(1) *Œuvres du grand Frédéric*, tome VI, page 27. (Nouvelle édition.)

La partie du texte imprimée ici en italique vient de paraître tout récemment pour la première fois. Elle a été entièrement omise dans l'édition de 1803, et a été loyalement rétablie dans la nouvelle édition des œuvres du grand Frédéric, qui se publie par l'ordre du roi Frédéric-Guillaume IV (1). Rien n'est si remarquable, rien n'est même plus décisif que cette omission; elle dispense de tout commentaire. L'auteur du partage s'est révélé.

Catherine laissa les propositions de M. de Lynar sans réponse et écarta formellement la proposition du démembrement de la Pologne qui lui était faite au nom du roi de Prusse. Qu'avait-elle besoin, en effet, de gagner en influence par une invasion violente ce qu'elle avait acquis par le rétablissement des anciennes lois? Frédéric n'avait pas, d'ailleurs, été de franc jeu avec elle; elle s'en souvenait. Pressé de décliner la responsabilité des derniers événemens de Varsovie, qu'il s'efforçait de laisser tout entière à son alliée, le roi de Prusse avait refusé de joindre sa garantie à celle que l'impératrice de Russie venait d'imposer aux Polonais. Catherine avait même obtenu avec beaucoup de difficulté que le roi consentît à déclarer par un acte officiel le maintien de l'alliance russo-prussienne. Frédéric ne négligea rien pour atténuer ses démarches publiques par des insinuations secrètes. Pour conserver les honneurs de la modération et du désintéressement, l'illustre auteur de *l'Anti-Machiavel* affecte de blâmer ce qu'il appelait *l'enthousiasme* auquel on s'était abandonné de part et d'autre; son seul désir est « que tout cela pût s'ajuster doucement en modérant les prétentions des uns et en portant les autres à se relâcher sur quelque chose. » D'ailleurs, à l'en croire, il ne prend qu'un intérêt des plus médiocres à toutes ces tracasseries. « L'impératrice de Russie décidera cette querelle avec la république de Pologne comme elle pourra. Les dissensions polonaises et les négociations italiennes sont à peu près de la même espèce; il faut vivre long-temps et avoir une patience angélique pour en voir la fin (2). » C'est par ces paroles et d'autres semblables que Frédéric essaya de se disculper des événemens dont il avait pris l'initiative, car c'est lui, on ne l'a pas oublié, qui, de son propre aveu, *avertit* Catherine du danger de la réforme législative des Czartoriski, et qui réveilla les plaintes des dissidens en se faisant adresser une supplique par les comtes de Goltz, chefs des protestans de Pologne; mais, s'il prit la peine de donner le change aux contemporains, il se mit encore plus en frais avec la postérité. A son indignation toute patriotique, toute républicaine, on croirait reconnaître non pas un prince étranger,

(1) Berlin, de l'Imprimerie Royale (1846-1847), publiée en deux formats, in-4° avec des portraits, des plans, etc., et in-8°. Il y a déjà sept volumes ou cahiers de ce dernier tirage.

(2) Frédéric à Voltaire.

instigateur des violences qu'il déplore, mais un de ces magnats qui en ont été victimes.

On comprend ce qu'une telle duplicité avait dû jeter de froideur et de méfiance dans le commerce des deux souverains alliés. Ce fut alors que Frédéric se rapprocha de la cour de Vienne dans des intentions sérieuses, et de la cour de Versailles afin de masquer son jeu. Au reste, il avait toujours conservé des intelligences en France, même pendant la guerre. Après la rupture la plus violente, après les outrages mutuels les plus impardonnables et au fond les moins pardonnés, il n'avait cessé de correspondre avec Voltaire. Tout en se moquant des prétentions diplomatiques du philosophe, il en avait profité pour nouer des intrigues à Versailles, tantôt par la margrave de Baireuth, tantôt par le cardinal de Tencin ou le maréchal de Richelieu; mais la métromanie du roi de Prusse avait nui à sa politique. Tant que vécut Mme de Pompadour, le ressentiment de cette favorite, si cruellement outragée par le roi-poète, rendit un rapprochement tout-à-fait impossible. Malgré la paix d'Hubertsbourg, qui avait fait poser les armes à toutes les puissances belligérantes, les rapports diplomatiques ne s'étaient pas renoués entre la France et la Prusse. Il n'y avait pas d'agent français à Berlin ni d'envoyé prussien à Paris. Sans rien changer à cette situation officielle depuis la mort de la marquise, sans faire d'avances compromettantes, Frédéric ne tendit que plus sûrement à son but. Après quelques années de démarches alternativement progressives et rétrogrades, au moyen de rapports secrets, de voyages de philosophes tels qu'Helvétius, de princesses allemandes éprises de la France, de sa littérature, de son encyclopédie, malgré la sourde opposition de la cour de Vienne, les rapports entre la Prusse et la France furent rétablis. On nomma des ministres plénipotentiaires. M. de Goltz partit pour Versailles, M. de Guines pour Berlin. C'était un piége; le duc de Choiseul croyait l'avoir tendu, mais ce fut lui qui y tomba.

Choiseul avait cru se rendre arbitre entre la Prusse et l'Autriche en relâchant les liens qui l'attachaient exclusivement à celle-ci. Cette combinaison aurait été bonne en d'autres temps, elle était même excellente pour l'avenir, mais il y sacrifiait le présent. Comme tous les esprits d'un jet aventureux et d'une portée rapide, il franchissait les intermédiaires et dépassait le but. Sitôt que l'Autriche se sentit abandonnée par son alliée, ce fut elle qui se rapprocha de la Prusse. C'est ce que voulait Frédéric; aussi, dès que l'envoyé de France fut arrivé à sa cour, satisfait de l'y avoir attiré et d'avoir compromis le cabinet français aux yeux de l'Autriche, il lui supposa des torts, probablement imaginaires, le traita devant tout le corps diplomatique avec une négligence affectée, poussa enfin les procédés à un tel degré de hauteur et d'inconsidération, qu'il fallut mettre immédiatement un terme à

des relations à peine commencées. Au bout de quelques mois, M. de Guines retourna à Versailles, et M. de Goltz à Berlin.

Frédéric avait accompli tout ce qu'il s'était proposé. Il avait prouvé à la Russie et à l'Autriche qu'il ne dépendait ni de l'une ni de l'autre, qu'il n'était pas isolé, qu'il pouvait nouer, à son gré, des amitiés nouvelles; puis, après avoir fait cette démonstration, il rompait les relations qu'il venait de former avec la France et les sacrifiait à l'Autriche pour la rendre complice de ses desseins sur la Pologne. A peine l'envoyé de Louis XV avait-il quitté la cour de Frédéric, que ce prince proposa une entrevue à Joseph II. Eut-elle lieu secrètement sur les frontières de Bohême? Marie-Thérèse parvint-elle à l'empêcher alors? C'est un mystère historique, mais d'une médiocre importance. Le germe jeté ne tarda pas à fructifier. Seulement Frédéric comprit qu'il ne suffisait pas d'avoir le jeune empereur pour soi, qu'il fallait surtout conquérir le vieux ministre. L'œil d'aigle du roi de Prusse avait pénétré le cœur de Joseph II. Il y avait trouvé une ambition démesurée et facile à séduire. Marie-Thérèse, comme toutes les mères pieuses et vigilantes, avait voulu préserver son fils d'une liaison si dangereuse. Elle n'avait pas voulu qu'il rencontrât celui qu'elle appelait un contempteur des hommes et de Dieu; elle avait empêché une première entrevue. Il n'y avait qu'un moyen de l'endormir, c'était de flatter Kaunitz. Jusqu'alors, Frédéric s'était moqué des manies et des ridicules de ce ministre éminent, mais bizarre et vaniteux. Les railleries du grand homme avaient mis M. de Kaunitz au désespoir. « Le roi de Prusse, avait-il dit souvent avec amertume, est le seul homme qui me refuse l'estime qui m'est due. » Le roi de Prusse ne refusa plus cette estime si désirée; il supprima les sarcasmes et y substitua les complimens. Dès-lors il n'y eut plus d'obstacle entre le roi et l'empereur; sans éclater au dehors, une révolution complète s'opéra dans l'intérieur de la cour de Vienne. Marie-Thérèse aimait la paix, Joseph était ambitieux, et Kaunitz, placé entre l'empereur et sa mère, se trouva dans la position d'un intendant économe près d'un fils de famille mineur et prodigue. Plus d'une fois, pour éprouver son crédit, il essaya de donner sa démission, mais ces retraites, jamais acceptées, le raffermissaient au pouvoir; enfin, par un mélange d'adresse et de raideur, il se remit en équilibre, et devint en même temps le confident de la mère et le complaisant du fils.

N'essayant pas de heurter un jeune prince spirituel, entêté et présomptueux, Kaunitz réussit d'autant mieux à le conduire, qu'il eut toujours l'air de le suivre. Joseph se proposa le même manége, et chacun crut avoir gagné l'autre. D'ailleurs, la politique de Joseph II ne répugnait pas absolument à M. de Kaunitz. Nous le répétons, Kaunitz aimait la paix, il la maintenait dans la crainte de l'ascendant de M. de

Lascy et du parti militaire; mais son désir d'accroître la puissance de la maison d'Autriche l'emportait sur tout autre sentiment et défiait tous les scrupules. Son patriotisme était une passion. Qui pourrait lui en faire un crime?

Bientôt il fut impossible de douter de la connivence de M. de Kaunitz avec l'empereur, et d'un désir mutuel de se rapprocher du roi de Prusse. Il suffisait, pour les convaincre, de voir avec quel soin, tout en lançant encore de temps en temps, par une vieille habitude, des épithètes désobligeantes contre Frédéric, Kaunitz justifiait les démarches les plus équivoques de ce prince, le disculpait de tout projet d'envahissement, et se faisait son avocat, même auprès de la cour de Versailles. Marie-Thérèse parut négligée par son ministre, on crut partout à une espèce de gouvernement occulte entre le chancelier et l'empereur, à l'insu de l'impératrice-reine; mais on s'aperçut plus tard qu'il n'y avait rien de réel dans cette discorde fastueuse. Pour jouer une pièce nouvelle, il avait bien fallu faire une nouvelle distribution de rôles.

Il fut décidé entre l'empereur et le roi que la médiation de la Prusse et de l'Autriche serait proposée et, s'il le fallait, imposée à Catherine II. Ce n'était encore, sous un autre titre, que la pacification portée par le comte Lynar et rejetée par l'impératrice de Russie. Maintenant l'offre cachait une menace; un refus pouvait amener la guerre. En dédaignant de prendre sa part des dépouilles de la Pologne, Catherine risquait de s'attirer les armes combinées des deux puissances allemandes. Rien ne pouvait être plus agréable à Joseph qu'une telle éventualité. C'était un appât que le vieux roi présentait à un jeune ambitieux, avide d'affaires parce qu'il y était novice, jaloux surtout d'exercer, dès le début de son règne, une grande influence en Orient. Il lui demanda une entrevue, et cette fois il l'obtint.

Elle eut lieu à Neiss; c'est là, c'est dans cette Silésie si regrettée, que Joseph vit pour la première fois le vieil adversaire, le vainqueur de sa maison. Tout ce que l'esprit, la grace, le désir de plaire, peuvent avoir de plus séduisant, fut mis en usage pour effacer une impression pénible. Fasciner le jeune empereur, le conquérir par toutes les marques de respect, de déférence, qu'il était possible d'accorder sans bassesse à l'héritier des Césars; mêler avec art la subordination d'un électeur à l'autorité douce d'un vieillard et à l'ascendant d'un grand homme; applaudir aux idées de l'empereur comme philosophe, à ses prétentions comme guerrier, à ses plans comme administrateur; à chaque mouvement des lèvres ou des yeux, feindre de croire à une franchise qui, à force de vouloir paraître naturelle, se démentait à chaque syllabe, — à une simplicité trahissant l'orgueil qui en était la source; placer enfin sans humiliation un héros au niveau d'un jeune homme

que son rang seul empêchait d'être un inconnu : telle fut la magie dont Frédéric environna Joseph.

L'empereur répondit à ces avances avec une cordialité extérieure et une ruse prématurée. Sans émotion apparente à la vue de son héritage occupé par un rival, il protesta qu'il n'y avait plus de Silésie pour l'Autriche; mais il subordonna sa volonté à celle de sa mère, réserve que Frédéric trouva adroite et qui l'était en effet, puisqu'en donnant les assurances les plus fortes de sympathie, Joseph ne s'engageait à rien de définitif et laissait ainsi le champ libre aux chances de l'avenir. Toutefois, dès cette première entrevue, comme base principale et préalable d'une nouvelle politique, l'alliance française fut entièrement sacrifiée par l'empereur. Il promit la neutralité la plus absolue dans toute discussion entre l'Angleterre et la France. On déclara d'un commun accord que la violence du ministre qui gouvernait ce royaume, la perturbation dans laquelle M. de Choiseul précipitait l'Europe, lui avaient aliéné entièrement les deux grandes puissances germaniques. La cour de Versailles fut donc exclue de tous les arrangemens futurs; la promesse d'une correspondance particulière entre les deux monarques, à l'insu du gouvernement de Louis XV, cimenta cet accord. Dans cette première entrevue, il fut question d'un démembrement de la Pologne : des témoignages contemporains et immédiats le certifient; mais aucun plan ne fut arrêté et aucun ne pouvait l'être avant le retour de Joseph II à Vienne. Il n'avait paru à Neiss que pour sonder et préparer le terrain.

A peine Joseph était-il rentré dans sa capitale, que Marie-Thérèse fit appeler l'ambassadeur de France et lui parla en ces termes : « Le roi de Prusse n'a pas osé dire un mot contre l'alliance, il a respecté ma façon de penser. Je ne le crois pas éloigné d'adopter mon goût pour la paix, et c'est assurément ce qu'il peut faire de mieux. Ses troupes sont singulièrement bien disciplinées, un coup d'œil de sa part suffit pour que chacun sache ce qu'il a à faire; mais elles ne sont pas belles. Sa cavalerie est moindre que la nôtre, et c'est l'annoncer bien médiocre (1). » Quel est le sentiment qui dictait ce langage? Marie-Thérèse ignorait-elle que l'alliance française fût sacrifiée? Croyons-le pour l'honneur de sa mémoire.

Dès ce moment, l'Autriche, qui n'avait encore pris aucune part ostensible aux affaires de Pologne, s'en mêla ouvertement. D'abord, pour se concilier les Polonais, au lieu de parler avec dédain des confédérés, comme on l'avait fait jusqu'alors à la cour de Vienne, Marie-Thérèse afficha le plus vif intérêt pour leur cause; elle dit qu'ils étaient les défenseurs de la religion catholique, et que l'honneur s'était réfugié sous

(1) Archives des affaires étrangères.

leurs tentes. Un tel langage ne pouvait que les encourager à se jeter dans les bras de l'Autriche. On fit plus : pour maîtriser le conseil général des confédérés et l'annuler au besoin, la *généralité* (c'est ainsi qu'on appelait ce conseil) fut invitée à s'établir en Hongrie. C'était la reconnaître; aussi, dès que le bruit de cette invitation se fut répandu parmi les Polonais, ils en poussèrent des cris de joie; ils s'imaginèrent qu'ils étaient publiquement soutenus par l'Autriche et se crurent sauvés. La généralité quitta Biala pour Éperies. Joseph II vint y voir les chefs de la confédération, les assura de sa protection, et leur recommanda surtout de ne pas se laisser prendre aux promesses de la France.

Frédéric, de son côté, ne perdit pas de temps. Jusqu'alors, il s'était borné à intimider les magnats de la Prusse polonaise et à les empêcher de se joindre aux confédérés; les laissant dans l'incertitude de ses desseins, il s'était contenté de faire battre la campagne par ses troupes sur la frontière; il avait donné à ces excursions partielles un motif exclusivement fiscal. Les confédérés n'osaient pas approcher de plus de quatre milles des limites gardées par les troupes prussiennes, et toute la noblesse de la Prusse polonaise, cantonnée dans ses châteaux, ne se permettait ni une opinion ni un mouvement. *Le magistrat* (municipalité) de Dantzik fit plus : sommé par les patriotes de se joindre aux confédérés, il s'y refusa. Rien n'était comparable à l'état de gêne et d'anxiété dans lequel Frédéric avait tenu jusqu'alors la partie de la Pologne limitrophe de ses états. Dans ce moment, il hasarda quelque chose de plus. Comme pour accoutumer l'opinion à la prise de possession de Dantzik, il y fit entrer mille hommes, puis il les retira précipitamment et désavoua le général qui les conduisait. Ensuite, le grand encombrement de troupes qui occupaient la Pologne ayant amené une contagion, Frédéric déclara que c'était la peste, et établit un cordon de troupes sur la frontière. C'est à cette date qu'il faut rapporter la première métamorphose des cordons sanitaires en armées d'observation. Frédéric fut l'auteur primitif de cet expédient si souvent employé depuis. Thiébault raconte qu'à cette nouvelle Berlin se crut pestiférée, et que la ville entière se munit de vinaigre des quatre voleurs.

Tout s'était passé jusqu'alors entre Joseph et Frédéric : le prince de Kaunitz n'avait pas assisté aux conférences de Neiss; mais la position du chancelier était trop prépondérante et l'influence de l'empereur trop nouvelle, trop dépendante de sa mère et même du ministère, pour que celui-ci restât étranger à la négociation au moment où elle allait devenir vraiment importante. C'est à lui qu'il appartenait désormais de la conduire : Marie-Thérèse l'exigea, Kaunitz le voulait, l'empereur y consentit. On l'a vu plus haut, c'était une tactique. Kaunitz accompagna Joseph dans la seconde entrevue concertée entre lui et le roi de

Prusse; ils se rencontrèrent au camp de Neustadt, en Moravie; le jeune César s'y effaça comme Télémaque devant Mentor, abandonna à Kaunitz toute la partie politique, affectant de se réserver exclusivement le côté militaire. Frédéric y reprit avec une application nouvelle son système de séduction et de déférence; mais, soit mécontentement secret de ce rôle subordonné, soit impossibilité de vaincre ses habitudes de blâme et d'ironie, soit que l'enthousiasme juvénile de Joseph II, dégagé des premiers effets de la surprise, eût eu le temps de se refroidir dans l'intervalle, le roi frappa plus fort que juste et ne toucha pas le but. Ses respects semblèrent forcés, presque insultans. En tenant l'étrier de l'empereur lorsqu'il montait à cheval, Frédéric semblait indiquer par cette étiquette singulière bien moins le point de départ des marquis de Brandebourg que l'intervalle immense qui les en éloignait à jamais. Il fit avec trop d'emphase l'éloge des généraux qu'il avait battus; Joseph se sentit plus gêné que flatté. Frédéric perdit de son prestige à ses yeux; sa conversation devint trop peu mesurée, trop abondante. Quoique passablement philosophe, Joseph fut surpris et choqué de la légèreté de son royal interlocuteur sur des sujets sacrés. Il en avait été averti sans doute; mais peut-être avait-il compté au fond de l'ame sur une réserve commandée par la majesté impériale. Dans cette entrevue, les défauts des deux alliés furent trop long-temps en présence, et l'éloignement qu'ils ressentirent plus tard l'un pour l'autre commença à poindre dès-lors. C'est directement avec le prince de Kaunitz que traita le roi de Prusse. Dans une première conférence, ces deux hommes, qui s'étaient fait tant de mal, mais qui ne s'étaient jamais vus, s'observèrent sans se laisser entamer. Chacun prétendit garder ses avantages, laissant à son interlocuteur le soin de proposer des mesures qui leur causaient à tous deux un embarras secret. Ils commencèrent par des banalités diplomatiques : amour de la paix, maintien de l'équilibre européen, modération réciproque. Pour se mettre mutuellement à plus haut prix, chacun fit valoir ses alliances: celui-ci la France, l'autre la Russie. Ensuite, on fit bon marché de l'une et de l'autre, et dès ce premier entretien il fut décidé que l'ambition de Catherine II devait être arrêtée, surtout qu'il était nécessaire de se défier de la cour de Versailles. On se promit de l'amuser, de l'endormir, de ne lui faire savoir rien d'important, et de se communiquer fraternellement tout ce qui pourrait venir de cette source suspecte. Ces préliminaires consentis, il n'était pas nécessaire de s'entendre sur le reste. Au surplus, il fut question de tout, excepté du véritable sujet de la conférence. Frédéric fit comme Agamemnon : il ne parla point de la victime. Le nom de la Pologne ne fut prononcé ni par lui ni par Kaunitz.

Tout à coup un courrier arrive de Constantinople; il apporte la nouvelle de la destruction de la flotte ottomane par la flotte russe dans

les eaux de Tschesmé, et demande avec instance, de la part du sultan éperdu, la médiation de la Prusse. Ainsi s'accomplissaient, bien au-delà de ses espérances, les calculs du grand et rusé Frédéric. C'est à la face de ses anciens ennemis qu'il était proclamé l'arbitre de l'Europe et de l'Asie. Au lieu de se livrer à un élan de fastueux orgueil dont n'aurait pu se défendre telle ame encore plus haute, mais moins profonde que la sienne, il profita de sa position avec une habileté rare. Il offrit sur-le-champ à l'empereur de partager avec lui les honneurs de la médiation; il se fit fort du consentement de la Porte à cette adjonction inattendue. Ainsi c'est la maison de Brandebourg qui, dans une occasion d'une solennité sans égale, patronait la maison d'Autriche. Kaunitz en rougit, il affecta l'indifférence et sembla hésiter à accepter l'offre de Frédéric; il accepta pourtant, et voici le plan de conduite qu'ils adoptèrent d'un commun accord.

Les victoires de Catherine avaient frappé ses ennemis de stupeur et ses alliés d'étonnement : la Moldavie et la Valachie envahies dans une première campagne; la flotte russe, dont à peine on soupçonnait l'existence, partie de la Baltique et arrivée dans la Méditerranée avant qu'on eût appris son départ; cent cinquante mille Turcs battus par trente mille Russes (1) sur les bords du Kaghoul; la flotte ottomane dispersée dans les airs sur les côtes de l'Asie Mineure, voilà ce qui donnait à Catherine le droit de tout demander et de beaucoup obtenir. Il faut donc lui trouver une compensation aux provinces danubiennes que l'Autriche ne veut pas laisser entre ses mains. Cette compensation ne peut être qu'en Pologne; c'est là, non ailleurs, qu'elle doit la chercher. En prenant des parts égales à la sienne, les deux autres puissances rétabliront l'équilibre. Si Catherine résiste encore à cette offre, comme elle l'a fait jusqu'à présent, qu'elle s'attende à une guerre probable entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, et qu'elle compte sur une opposition certaine à tous ses projets en Orient. Cela dit, les deux futurs co-partageans se séparèrent, et le prince de Kaunitz alla se reposer dans sa villa d'*Austerlitz*, où il assura à M. Durand, notre chargé d'affaires, qui était venu lui faire sa cour, que, « sans le seraskier porteur de la demande de médiation, il n'aurait pas été question d'affaires à Neustadt. » Puis il fit à cet agent français une foule de fausses confidences pour mieux tromper M. de Choiseul, qui pourtant ne se trompait pas. Frédéric envoya donc ses propositions à Catherine. Il lui conseilla pour la troisième fois un accommodement aux dépens des Polonais.

L'impératrice répondit qu'elle ne prétendait à aucune extension de

(1) Turcs : infanterie, 50,000; cavalerie, 100,000. — Russes : infanterie (53 bataillons de 350 à 500 hommes), 23,610; cavalerie (47 escadrons), 3,500; Cosaques, 2,890.

territoire en Pologne, mais qu'injustement attaquée par les Turcs, qui s'étaient saisis du prétexte de l'accident de Balta pour lui déclarer la guerre, elle ne voulait pas en faire les frais; que c'était aux Turcs à les payer en lui abandonnant, avec les deux Cabardies et Azof, ancienne possession de Pierre Ier, une île dans l'archipel grec pour y former un entrepôt commercial, en stipulant la libre navigation de la mer Noire et l'indépendance des Tartares. Quant à la Moldavie et à la Valachie, elles formeraient des principautés indépendantes sous le protectorat de la Russie. Ni Joseph ni Frédéric n'acceptèrent ces conditions. Ils nièrent la possibilité de ces sacrifices pour la Porte ottomane, et insistèrent encore sur une indemnité en Pologne. Catherine déclara qu'elle continuerait la guerre. Alors Frédéric eut recours à des moyens plus efficaces que les dépêches des ambassadeurs et des ministres. Au lieu d'un diplomate de profession, il envoya à Pétersbourg son propre frère, le compagnon de ses travaux, l'illustre prince Henri. En attendant le résultat de cette démarche, Joseph II, d'accord avec le roi de Prusse, fit filer des troupes pour s'emparer de Zips, district polonais enclavé dans la Hongrie.

L'écho des canons de Catherine, le son des cloches des églises de Pétersbourg qui annonçaient de continuels *Te Deum,* retentirent jusque dans Versailles. A ce bruit triomphal, les ennemis de M. de Choiseul élevèrent la voix, et irritèrent le ministre au lieu de l'abattre. La fièvre d'activité qui le dévorait circula plus ardente dans ses veines. Par un bizarre effet de la colère, il ne perdit rien de sa perspicacité, mais il ne voulut point en faire usage. Rien dans la conduite ambiguë des cours de Vienne et de Berlin ne lui avait échappé; il avait saisi d'un coup d'œil ce que leurs réunions et leurs pourparlers recelaient d'hostile pour la France. D'avance, il avait tout prévu, tout deviné : ses dépêches sont remplies d'inductions précises; mais, dès que l'événement pressenti se fut rapproché, dès qu'il eut passé des conjectures dans les faits, Choiseul s'efforça de ne plus y croire; il s'armà contre son propre jugement, il eut recours à des illusions qu'il n'avait pas, et s'efforça de devenir sa propre dupe. Tant qu'il n'y eut aucun rapport ostensible entre Joseph et Frédéric, et que ce dernier se tint éloigné des frontières de la Prusse polonaise, Choiseul découvrait, indiquait aux agens diplomatiques les manœuvres des deux cours pour opérer un rapprochement entre elles. Il leur dénonçait les appétits secrets de Frédéric et ses projets de partage; mais, lorsque l'événement l'eut justifié complétement, lorsqu'à Neiss, à Neustadt, les nouveaux alliés délibérèrent sur la Pologne, lorsque les envoyés de France à Berlin, à Varsovie, à Pétersbourg, à Constantinople, confirmèrent les prévisions du ministre, et lui en fournirent les preuves justificatives dans leurs dépêches, furieux d'avoir eu raison, il gourmanda leur prévoyance, la traita de prématurée, d'intempestive,

presque de visionnaire. Lui qui avait vu le danger de si loin, il ne voulut plus le reconnaître sitôt qu'il put le toucher au doigt.

« Sans doute, dit-il, l'empereur et le roi de Prusse se sont vus, mais ils n'ont point parlé de la Pologne. Le prince Kaunitz a protesté de son attachement à l'alliance; Frédéric a lancé ses troupes dans la Prusse polonaise, mais c'est uniquement pour arracher une contribution aux habitans de Dantzick. On dit que les Russes ont remporté des victoires; c'est un faux bruit. On prétend que les confédérations se disloquent et se rompent de toutes parts; il n'en est rien : elles vont chasser les Russes et balayer la Pologne. » On pourrait croire que M. de Choiseul s'était fait illusion sur la faiblesse de la confédération de Bar. Bien loin de là, il l'avait connue et signalée lui-même (1); mais il avait conçu un plan, il l'avait établi sur des données fausses, il s'était trompé, cruellement trompé sur les forces respectives des Ottomans et des Russes; son imagination s'était trop échauffée sur la ligue du Nord; il n'avait pas vu qu'il était inutile de soulever l'Europe contre cette ligue, parce que l'Angleterre et la Prusse n'y accéderaient jamais, ce qui suffisait pour la frapper d'impuissance; il avait combattu avec acharnement une ombre, une chimère; l'espoir de se rendre arbitre entre la Prusse et l'Autriche lui avait également échappé; il n'était pas parvenu à les diviser sur les questions d'Allemagne, parce qu'elles s'étaient réunies sur celles de Pologne. Son système, si vivement mis en train, si ardemment poursuivi pendant tant d'années, s'affaissait devant lui, se fondait entre ses mains. Il le voyait disparaître avec d'autant plus de regret, qu'il y allait de son existence ministérielle. Dans cette situation, il ne songea plus qu'à s'étourdir sur les conséquences. Quelle que fût sa conviction intérieure, il imposa silence à cette voix secrète. Marcher, marcher toujours devant lui, sans regarder ni en avant, ni en arrière, ni à côté, voilà désormais toute la politique du duc de Choiseul. Lancé dans l'espace, il se sentait le besoin irrésistible de courir, fût-ce pour tomber dans un abîme. Ses projets n'étaient plus des combinaisons, mais des passions; sa haine pour Catherine II n'était plus qu'une fureur aveugle; son sourd ressentiment contre le prince de Kaunitz une plaie intime et profonde. Tout, jusqu'à son intérêt tardif pour les Polonais, prit le caractère d'une effervescence maladive. Il ne songea plus à s'informer de la vérité, il se refusa à l'évidence; servi par sa légèreté naturelle, il changea facilement ses craintes en sarcasmes et ses colères en mépris.

(1) « Dans les instructions de M. de Châteaufort, il faut y faire mention (*sic*) et lui donner ordre de dire à l'évêque de Kaminiek qu'il y aurait de l'absurdité à faire fonds sur la confédération de Bar, qui est conduite pitoyablement, et qui finira par faire plus de mal que de bien aux affaires. » (Écrit de la propre main de M. le duc de Choiseul sur le déchiffrement d'une dépêche de M. Gérault, datée de Varsovie le 28 décembre 1768 et reçue le 29 janvier 1769.)

Toutefois, voulant pousser sa chance jusqu'au bout, il ne renonça à aucune de ses entreprises. Il fit plus, il les exagéra, il les força, il les chargea outre mesure, comme une arme qu'on bourre, au risque de la faire éclater. Plus sa perte approchait, plus son enthousiasme devenait excessif.

Le seul moyen qui restât à M. de Choiseul pour se tirer d'une fausse position, c'était d'obtenir pour les Polonais un accommodement honorable et avantageux sous la garantie de la France et de toutes les autres puissances signataires du traité d'Oliva. Au lieu de cela, que fit le duc? Il alla chercher et trouva une tête encore plus chaude que la sienne. C'était Dumouriez, plus tard célèbre général républicain, alors simple aventurier monarchique, rempli de bravoure et d'esprit. M. de Choiseul le fit venir; il lui parla beaucoup, lui donna beaucoup d'argent, et lui commanda de courir au plus vite en Pologne pour exciter les patriotes en leur promettant six mille ducats par mois. Il approuva la déchéance de Stanislas-Auguste, prononcée malgré l'opposition de l'évêque de Kaminiek et des magnats les plus politiques et les plus sensés parmi les confédérés. Il renvoya un émissaire secret du roi de Pologne, et imagina de remplacer Poniatowski par le duc Albert de Saxe-Teschen, mari de l'archiduchesse Marie-Christine et beau-frère de Marie-Antoinette, alors dauphine. Choiseul espérait regagner ainsi les bonnes graces de Marie-Thérèse, dont l'appui lui devenait plus nécessaire que jamais contre les intrigues du duc d'Aiguillon et de Mme Du Barry. Ce calcul fut encore déjoué. « J'aime trop ma fille Christine, dit l'impératrice-reine, pour l'envoyer dans un tel pays. » Elle avait pourtant songé un moment à donner une de ses filles à Poniatowski lui-même; maintenant la sollicitude maternelle servait de voile aux engagemens formels pris dans Neustadt, à l'insu de la France. Joseph et Frédéric y étaient convenus de maintenir Stanislas-Auguste sur son trône précaire et chancelant.

Au premier abord, M. de Choiseul put s'applaudir de l'envoi de Dumouriez, accompagné d'ingénieurs et d'officiers au nombre de soixante. La confédération parut se ranimer. Ce fut son moment le plus brillant. Zaremba tenait dans le duché de Posen; Pulawski, dans la partie la plus méridionale de la grande Pologne; Joseph Miaczynski, vainqueur à Sieniawa et à Mislenice, s'était rendu maître des deux Gallicies, de la majeure partie de la petite Pologne, et, par la prise du poste fortifié de Landskorona, il avait assuré ses communications avec la Silésie autrichienne et menaçait Cracovie. Un chef de Cosaques polonais, Sawa Kalinski, poussa même une reconnaissance jusque dans les faubourgs de Varsovie; mais tous ces succès furent éphémères : Dumouriez avait trouvé les confédérés divisés, livrés au jeu, aux femmes, occupés de leurs plaisirs ou de leurs querelles, demandant avec ardeur

les subsides de la France, mais (à d'honorables exceptions près) les appliquant à toutes les recherches, à toutes les folies d'un luxe effréné (1). Par un contraste bizarre, les mœurs d'une société en décadence s'alliaient aux excès d'une superstition digne du moyen-âge. A Czenstochowa, lieu célèbre, moitié forteresse, moitié monastère, situé près de Cracovie, au milieu des forêts et au pied des montagnes, les confédérés jurèrent la mort de Stanislas-Auguste, en faisant bénir leurs sabres et leurs poignards par des moines, devant une madone miraculeuse : appareil qui, en d'autres temps, aurait provoqué de sauvages sympathies, mais qui, en plein XVIIIe siècle, produisit un effet de surprise et de dégoût.

Dans cet intervalle, le duc de Choiseul succomba sous les efforts redoublés de ses ennemis. Sa disgrace fut un triomphe pour lui; sa chute couvrit sa renommée. Il l'avait compromise dans les derniers temps de son ministère par de grandes fautes politiques qui avaient amené ou du moins hâté le partage de la Pologne. Plus tard, on fait dire à Louis XV : *Ah! si Choiseul était encore ici!* Ce mot est incompréhensible; il ne peut avoir été prononcé. Le roi savait trop bien ce qui en était. L'embarras dans lequel les entreprises aventureuses de M. de Choiseul l'avaient jeté avaient contribué au renvoi de ce ministre, pour le moins autant que les intrigues de Mme Du Barry et du duc d'Aiguillon; mais le public ne vit que ces lâches et viles manœuvres : il crut, il voulut croire au prétendu regret de Louis XV; il voulut voir dans le ministre tombé, non la victime d'un système politique, mais celle d'une révolution de sérail. On oublia les fautes de M. de Choiseul, qui d'ailleurs étaient alors peu connues; on ne lui tint compte que de ses vertus patriotiques. Ce fut justice, car ce ministre aimait vraiment la France; il savait ce que pèse son nom; il sentait vivement le bonheur, le plaisir, l'honneur insigne de la servir et de lui plaire. Ce qui honorera toujours le duc de Choiseul, c'est qu'au XVIIIe siècle il fut du petit nombre de ceux qui n'avaient pas encore perdu le sentiment et l'intelligence de ce mot divin : patrie!

(1) « Le tout formait 16 à 17,000 hommes sous huit ou dix chefs indépendans, sans accord, se méfiant les uns des autres, quelquefois se battant entre eux ou au moins se débauchant leurs troupes mutuellement. Cette cavalerie, toute composée de nobles égaux entre eux, sans discipline, sans obéissance, mal armée, mal montée, bien loin de pouvoir résister aux troupes réglées des Russes, était même bien inférieure aux Cosaques irréguliers. Pas une place, pas une pièce d'artillerie, pas un seul homme d'infanterie. » *Vie de Dumouriez* (collection des *Mémoires sur la révolution*), tome I, page 171.

V.

Ainsi tout était convenu entre les cours de Vienne et de Berlin. Si le démembrement de la Pologne n'avait dépendu que de ces deux puissances, il était fait; mais il restait encore à obtenir l'adhésion la plus importante, celle du cabinet de Pétersbourg, et le lecteur se rappelle que, pour ne pas remettre cette adhésion aux hasards et aux longueurs d'une négociation ordinaire, Frédéric avait employé le prince Henri, son frère, auprès de Catherine II.

Ce voyage avait encore un autre objet, moins immédiat, mais aussi précieux pour Frédéric. Le prince Henri n'était pas seulement chargé de séduire l'esprit de l'impératrice, il était destiné à tromper l'opinion publique. Après avoir porté pendant tout son règne le projet du partage de la Pologne, Frédéric songea à en secouer le fardeau dès qu'il fut sûr de réaliser la pensée de toute sa vie. Il feignit de ne l'avoir jamais conçue, et prit le parti d'en repousser la responsabilité. Pour accomplir ce nouveau dessein, ce fut son frère qu'il choisit. Lui-même a pris soin d'exposer ce système; c'est sur ses propres paroles que nous pouvons le juger. Le tissu en est captieux, il serait aisé de se laisser prendre à cette trame; mais, grace aux inadvertances et aux contradictions inséparables de l'homme, les assertions mêmes de Frédéric, quoique très calculées, peuvent mettre sur la trace de la vérité qu'il a voulu céler avec un soin minutieux et jaloux.

Selon le récit du royal historien, l'Autriche, irritée des prétentions de la Russie en Orient, était sur le point de lui déclarer la guerre; les intentions hostiles de la cour de Vienne n'étaient combattues que par la Prusse, et ce fut pour calmer l'irritation de Catherine II et pour prévenir une conflagration générale, que Frédéric, si enclin à la paix (comme personne ne l'ignore), avait envoyé à Pétersbourg un prince de son sang, le premier homme de son royaume après lui. Bien loin de proposer le partage de la Pologne, le prince Henri n'avait pas même prononcé le nom de la république, lorsqu'on apprit tout à coup à Pétersbourg que les Autrichiens venaient de s'emparer du district de Zips, enclavé dans la Hongrie, mais appartenant à la Pologne.

« Une démarche aussi hardie, ajoute Frédéric, étonna la cour de Russie, et ce fut ce qui achemina le plus le traité de partage qui se fit dans la suite entre les trois puissances. La principale raison était celle d'éviter une guerre générale près d'éclore; il fallait, outre cela, entretenir la balance des pouvoirs entre de si proches voisins, et, comme la cour de Vienne donnait suffisamment à connaître qu'elle voulait profiter des troubles présens pour s'agrandir, le roi ne pouvait se dispenser de suivre son exemple. L'impératrice de Russie, irritée de ce que d'autres troupes que les siennes osaient faire la

loi en Pologne, dit au prince Henri que, si la cour de Vienne voulait démembrer la Pologne, les autres voisins de ce royaume étaient en droit d'en faire autant. Cette ouverture se fit à propos, car, après avoir tout examiné, c'était l'unique voie qui restât d'éviter de nouveaux troubles et de contenter tout le monde. La Russie pouvait s'indemniser de ce que lui avait coûté la guerre avec les Turcs, et, au lieu de la Valachie et de la Moldavie, qu'elle ne pouvait posséder qu'après avoir remporté autant de victoires sur les Autrichiens que sur les musulmans, elle n'avait qu'à choisir une province de la Pologne à sa bienséance (1). »

A s'en tenir au récit du roi de Prusse, il ne fit que suivre l'Autriche et la Russie; c'est Marie-Thérèse qui, la première, envahit le territoire de la république, et, sur cet exemple, ce fut Catherine qui proposa le démembrement. D'où il résulte que Frédéric est parfaitement innocent de tout ce qui s'est passé, et qu'il s'est borné à suivre docilement les deux impératrices, ses alliées; mais il a oublié :

Que lui-même, du vivant de Guillaume Ier, avait supplié son père de s'emparer de la Prusse polonaise;

Que le partage, arrêté entre lui et Pierre III, ne fut ajourné que par suite de la révolution de 1762;

Que, dans les négociations qui précédèrent l'entrevue de Neustadt, il avait renouvelé les mêmes propositions, et qu'elles furent éludées par Catherine;

Que son projet de pacification, porté à Pétersbourg par le comte Lynar, contenait formellement un projet de partage, et qu'il en est convenu lui-même dans ses *Mémoires*, quoique ses premiers éditeurs aient supprimé cet aveu, loyalement rétabli depuis.

Ici, les preuves sont positives; elles seraient suffisantes. Celles qu'on peut tirer des conférences de Neustadt n'ont pas le même caractère d'évidence : personne n'a assisté aux entretiens particuliers de l'empereur, du roi et du prince de Kaunitz, peut-être aucun écho n'en aurait révélé les secrets, si le *scribendi cacoëthes* du métromane n'avait pas trahi la dissimulation du politique; mais, malgré les précautions de Frédéric, et surtout à cause de ces précautions, qu'y a-t-il de plus clair que ses aveux?

« Il y avait deux partis à prendre : ou l'arrêter (Catherine) dans le cours de ses immenses conquêtes, ou, ce qui était le plus sage, d'essayer *d'en tirer parti*.

« Le roi jugea qu'en y faisant intervenir la cour de Vienne et en y joignant sa *médiation*, on pourrait rétablir la paix entre les puissances belligérantes à des conditions *acceptables* des deux parts (2). »

(1) *Mémoires* de 1763.
(2) *Ibid.*

Tous ces mots captieux, toutes ces expressions variées avec art : *médiation, conditions acceptables,* n'ont pas de sens, si elles ne sont pas synonymes de *partage.* Le partage de la Pologne pouvait seul réunir dans un intérêt commun les trois puissances divisées entre elles sur toutes les autres questions. D'ailleurs, à défaut de ces preuves si convaincantes, on serait amené à la découverte de la vérité par le désaccord qu'on trouve dans le récit des deux frères, car nous avons aussi la leçon du prince Henri. Nous la devons à un témoignage irrécusable, celui du comte de Ségur, qui l'a consignée dans ses *Mémoires.* M. de Ségur s'entretenait avec le prince prussien du partage, en l'attribuant, selon la version généralement accréditée, à Catherine II.

« Ah! pour le partage de la Pologne, répliqua le prince, l'impératrice n'en a pas l'honneur, car je puis dire qu'il est mon ouvrage. J'avais été faire un voyage à Pétersbourg; à mon retour, je dis au roi mon frère : « Ne seriez-vous pas bien étonné et bien content si je vous faisais tout à coup possesseur d'une grande partie de la Pologne? » — « Surpris, oui, répondit mon frère, mais content, point du tout, car il me faudrait, pour faire cette conquête et pour la garder, soutenir encore une guerre terrible contre la Russie, contre l'Autriche et peut-être contre la France. J'ai risqué une fois cette grande lutte qui a failli me perdre. Tenons-nous-en là : nous avons assez de gloire; nous sommes vieux, et il nous faut du repos. » Alors, pour dissiper ses craintes, je lui racontai que, m'entretenant un jour avec Catherine II, comme elle me parlait de l'esprit turbulent des Polonais, de leur anarchie, de leurs factions, qui, tôt ou tard, feraient de leur pays un théâtre de guerre, où les puissances qui les entourent seraient inévitablement entraînées, je conçus et lui présentai l'idée d'un partage auquel l'Autriche devrait naturellement consentir sans peine, puisqu'il l'agrandirait.

Ce projet frappa vivement l'impératrice. « C'est un trait de lumière, dit-elle, « et si le roi votre frère adopte ce projet, étant d'accord tous deux, nous n'avons « rien à craindre, ou nous saurons sans peine la forcer à le souffrir. » Ainsi, ajoutai-je, sire, vous voyez qu'un tel agrandissement ne dépend plus que de votre volonté. Mon frère m'embrassa, me remercia, entra promptement en négociation avec Catherine et la cour de Vienne. L'empereur hésita, sonda les dispositions de la France; mais, voyant que la faiblesse du cabinet de Louis XV ne lui laissait aucun espoir de secours, il céda et prit doucement son lot. Ainsi, sans guerroyer, sans perdre de sang ni d'argent, grace à moi, la Prusse s'agrandit, et la Pologne fut partagée (1). »

Certes, il n'y a rien de moins croyable que le *trait de lumière* de Catherine et l'étonnement de Frédéric en recevant *pour la première fois,* comme quelque chose d'inattendu, une idée qui germait déjà dans la tête de Métra, de l'abbé *Trente mille hommes,* de tous les nouvellistes en plein vent de l'arbre de Cracovie, et qui traînait depuis un siècle

(1) Ségur, *Mémoires et Souvenirs,* tome II, page 144.

au moins au dépôt des affaires étrangères. La contradiction saute aux yeux. Frédéric attribue la proposition à Catherine, le prince Henri à lui-même. Comment les deux frères pouvaient-ils avoir deux opinions différentes sur un pareil fait? D'ailleurs, le faux et l'arrangement percent dans le récit du prince. Que dire de ce dialogue : *Ne seriez-vous pas bien étonné*, etc.? Où est le naturel, où est la vraisemblance? Le roi se garda bien d'envier à son frère l'initiative qu'il réclamait. Il voulut même le récompenser par une statue; mais, au grand regret de Frédéric, Henri aima mieux recevoir sa gloire en argent. Point de doute, l'auteur de ce projet est connu : c'est Frédéric. La première proposition et l'accord entre l'Autriche et la Prusse doivent être fixés, non pas à Neiss, mais à Neustadt. Il est donc absurde d'en faire un coup de théâtre entre le prince Henri et l'impératrice Catherine. Voici la vérité sur leur entrevue. Frédéric l'avait préparée en l'attribuant au hasard; Henri avait pris la route du Nord, sous prétexte de faire une visite à sa sœur Ulrique, reine de Suède. Le *hasard* l'avait ensuite conduit jusqu'à Pétersbourg; l'entrevue avait été pompeuse, mais froide. Le prince négociateur emporta à Berlin le consentement éventuel de Catherine II; mais aucun détail n'avait été débattu, aucune base arrêtée entre eux. L'impératrice n'avait encore admis le partage qu'en principe. La Pologne n'était pas entièrement sacrifiée, elle tenait encore à un fil, dont un bout était en Russie, et l'autre en France.

Le duc d'Aiguillon, comme le duc de Choiseul, avait pressenti le partage, il ne se faisait aucune illusion sur la conduite si double de la cour de Vienne; mais comme avant tout il voulait plaire aux cabinets étrangers, que ce système de complaisance lui semblait la base la plus solide de son crédit, il chercha, dès le premier jour de son arrivée au pouvoir, ce qu'on appelle aujourd'hui un *éditeur responsable*, qu'il lui fût facile d'accuser de négligence et d'impéritie, et sur lequel il pût se décharger du blâme d'un événement qu'il prévoyait sans songer à l'empêcher, et, soyons juste, sans pouvoir l'empêcher. M. d'Aiguillon s'efforça donc de trouver un homme d'un rang assez élevé pour représenter une dignité, d'un esprit assez cultivé pour ne pas paraître trop au-dessous de sa place, mais dissipé, étranger à la politique par son état et par son âge, et qui, énervé par les petites convenances du grand monde, se laissât accuser plutôt que de se défendre. Le ministre voulait surtout que cet apprenti diplomate fût très dérangé dans ses affaires, afin que, si par extraordinaire il avait la velléité de parler, on pût le faire taire avec des abbayes, des pensions, enfin avec ce qu'on appelait alors les bienfaits du roi. Il crut rencontrer toutes ces qualités dans le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, très grand seigneur, d'une naissance presque souveraine, jeune et sans expérience, doué d'une vanité qui devait tomber dans tous les panneaux,

et, ce qui était encore plus précieux, criblé de dettes. Aussi M. d'Aiguillon ne prit-il pas un instant de repos que M. de Rohan n'eût accepté l'ambassade de Vienne. M. de Breteuil l'avait obtenue de M. de Choiseul; il n'eut que l'ambassade de Naples, ce qu'il ne pardonna jamais à son rival, rancune déplorable qui éclata malheureusement après dans l'*affaire du collier*, premier degré de l'échafaud où les monstres qui vingt ans plus tard déchiraient la France ont osé faire monter une reine.

Mais cet horrible avenir se dérobait dans un obscur et mystérieux lointain; la victime déjà parée était encore dans tout l'éclat de la puissance et de la beauté, et c'est à la cour de sa royale mère que se rendait l'ambassadeur avec un train d'une magnificence qui ne devait pas mettre un terme à de fâcheux embarras d'argent. Il prit au contraire le soin de les aggraver, et de justifier ainsi le choix du duc d'Aiguillon. Toutefois il trompa l'attente de son ministre par une perspicacité dont on ne saurait faire honneur au futur cardinal de Rohan, mais qui prouve qu'à cette époque du moins, le nouveau diplomate avait bien placé sa confiance. Après deux mois de séjour à Vienne, il démêla les artifices de cette cour, et au lieu de tenir le ministère français dans une ignorance stupide, ainsi que M. d'Aiguillon est parvenu à le faire croire depuis, il l'avertit de tout ce qui se préparait à Berlin, à Vienne et à Pétersbourg.

Au moment de livrer la Pologne au roi de Prusse et de s'indemniser par une partie des dépouilles de la république, Catherine II songea à sauver son intégralité : non qu'elle eût pitié de son malheur, elle en était assurément peu préoccupée, et les insultes dont les manifestes des confédérés avaient été remplis contre sa personne et contre son empire la disposaient peu à la bienveillance; mais la reprise d'Azof, jadis possédée et perdue par Pierre-le-Grand, la réparation des désastres du Pruth, un établissement sur la mer Noire, flattaient son orgueil et servaient ses intérêts beaucoup plus puissamment qu'un lambeau de république à disputer entre trois monarchies co-partageantes. Elle savait d'ailleurs que Marie-Thérèse éprouvait une répugnance réelle pour le démembrement de la Pologne, que le prince de Kaunitz était revenu de Neustadt plus humilié que satisfait, qu'en France une administration nouvelle ne pouvait avoir épousé les passions du ministre renversé, et que par conséquent il serait possible de s'entendre avec M. d'Aiguillon, précisément parce qu'on ne s'était pas entendu avec M. de Choiseul. Dans cette situation, Catherine, sans se compromettre par une démarche formelle, se tourna indirectement vers la cour de Vienne et lui fit comprendre qu'elle ne serait pas éloignée d'admettre sous ses auspices l'adjonction de la France à la médiation touchant les affaires de la Pologne. C'était opposer un contre-poids aux projets de Frédéric sur le partage. M. de Kaunitz ne laissa pas ignorer cette ou-

verture à M. d'Aiguillon; mais le duc, qui avait fondé ce qu'il croyait son système sur l'union avec la Prusse, trahit Kaunitz pour Frédéric, qui se hâta de divulguer à Vienne les confidences du ministre français. Dès ce moment, tout fut perdu, et il ne resta plus aux trois puissances que de se concerter aux dépens de la Pologne (1).

L'état intérieur de ce pays secondait plus que jamais les desseins de ses ennemis; la situation des Polonais dans les cours étrangères n'était pas plus favorable : M. d'Aiguillon n'avait rien changé en apparence aux dispositions de son prédécesseur à l'égard des confédérés, reconnus comme une autorité constituée, le trône de Pologne étant censé vacant. Un envoyé accrédité par eux, le comte Wielhorski, résidait à Versailles et traitait directement avec le ministre, qui leur avait promis l'envoi d'officiers expérimentés et la continuation d'un subside. M. de Viomesnil partit pour la Pologne, accompagné de M. de Choisy et d'autres militaires distingués; mais les affaires de la confédération étaient entièrement perdues. La discorde s'était mise entre Casimir Pulawski, vaillant condottiere, mais violent, indiscipliné, intraitable, et le colonel Dumouriez, dont la hauteur méprisante avait révolté les Polonais. Cette mésintelligence amena ses conséquences naturelles. Dans un combat décisif et sanglant livré sous les murs du château de Lanskorona, les confédérés désunis furent défaits par les Russes, et Dumouriez, qui avait bravement combattu dans leurs rangs, désespérant du salut de la république, emporta la correspondance du gouvernement français. Viomesnil arriva trop tard.

Un incident nouveau acheva d'ôter aux confédérés de Bar le crédit moral qui aurait pu survivre à leurs défaites. La nuit du 3 septembre

(1) C'est ce qui résulte d'une lettre écrite au roi Louis XV par le prince Louis de Rohan à la fin de novembre 1773.

« Sire, je ne me plains pas de M. d'Aiguillon, mais, quand même votre majesté pourroit soupçonner quelque partialité de ma part, elle en jugera, et je franchirai ce risque pour m'acquitter de mon devoir, en révélant à votre majesté ce que je ne puis taire plus long-temps. C'est, sire, l'opinion désavantageuse que l'impératrice, l'empereur et le prince de Kaunitz ont de M. d'Aiguillon. L'empereur et le prince de Kaunitz m'ont dit qu'ils ne pouvaient avoir de confiance en lui, puisque c'était par son indiscrétion, en instruisant l'envoyé du roi de Prusse près de votre majesté, et de la position critique de leur cour, et du peu de secours que la France lui porteroit, que la maison d'Autriche s'est trouvée dans la nécessité de changer de ton, d'être dans une sorte de dépendance du roi de Prusse, surtout depuis qu'il est si étroitement lié avec la Russie, liaison qui ne se seroit pas formée, si la maison d'Autriche avoit été à portée de secourir la czarine. C'est après et par cette indiscrétion que la cour de Vienne s'est vue dans l'impossibilité de prévenir et de détourner les malheurs qui ont accablé le Nord. Le roi de Prusse a révélé lui-même à la maison d'Autriche tout ce que M. d'Aiguillon avoit dit..... Les choses étant ainsi, la cour de Vienne eut à se décider promptement. Telle est la cause du secret qu'on a gardé si long-temps à votre majesté, et telle est la source de tous les malheurs qui ont ravagé la Pologne. » — Archives des affaires étrangères.

1771, trois d'entre eux, à la tête d'une escouade de trente-sept hommes, qui étaient entrés à Varsovie sous un déguisement, enlevèrent Poniatowski dans son carrosse, tuèrent quelques-uns de ses heiduques à coups de pistolet, et le mirent lui-même à cheval, de force et sous peine de la vie, pour le conduire à Czenstochowa, dans ce même monastère où sa mort avait été jurée devant une image de la madone. Stanislas allait payer de son sang cette couronne tant désirée : son étoile le servit encore cette fois. Les conjurés s'égarèrent avec lui dans une forêt. Craignant les patrouilles russes qui stationnaient dans le voisinage, ils se dispersèrent; on perdit du temps : Stanislas resta seul avec Kosinski, l'un des principaux de la troupe. Le roi avait une éloquence naturelle et le don des larmes; il parvint à fléchir son ennemi, qui le cacha dans un moulin, d'où il put revenir à Varsovie. Il avait été légèrement blessé, mais on contesta sa blessure, comme celle du roi de Portugal, peu d'années auparavant, dans la fameuse affaire des jésuites. La conjuration, la blessure surtout, furent vraies ou simulées, au gré des opinions. Cependant en général on crut l'aventure authentique : ce fut le coup de grace pour les confédérés. Le dégoût, l'indifférence, remplacèrent le peu d'intérêt qui s'était attaché à eux en Europe; car, il faut l'avouer, la Pologne n'y était pas populaire alors, et elle ne fut pas consolée dans son malheur par de bien vives sympathies.

Frédéric se hâta de profiter de l'attentat dont Poniatowski avait failli périr victime. Jusque-là, il l'avait traité en parvenu qui s'oubliait. Maintenant c'était un grand monarque dont la cause était celle de tous les rois; il n'y avait pas de tête couronnée qui n'en fût solidaire, et, avant tout autre soin, il fallait songer à punir les régicides. Frédéric s'occupa aussitôt de ce devoir en étendant au-delà de la frontière prussienne le cordon sanitaire qu'il y avait établi contre la peste. Chaque jour, chaque semaine, il le reportait un peu plus loin, toujours dans l'intérêt de la sûreté publique. Il le fit avancer jusqu'à Plock, établit ses magasins en grande Pologne, à Posen, à Marienwerder, à Elbing; puis ses troupes poussèrent leurs excursions jusqu'à Kalisch et Gnesne, rançonnant les habitans sur leur passage, payant en fausse monnaie les vivres et les fourrages extorqués, enlevant les plus belles filles, qu'on envoyait en Brandebourg pour les marier à des Prussiens avec un bon pécule, traitant enfin la Pologne en pays conquis, et faisant désirer sa domination, qui seule pouvait mettre fin à son invasion. Le principal objet du roi de Prusse était toujours Dantzick; mais, à l'instigation secrète de la France et de la Russie, qui, chacune de son côté et sans aucune entente réciproque, lui avaient donné le même conseil, cette ville s'était adressée à l'Angleterre. Le cabinet de Windsor s'opposa à la prise de possession de Dantzick par le roi de Prusse. Fré-

déric s'en vengea en dévastant le territoire de cette ville libre et en s'efforçant de transporter le commerce du Nord à Kœnigsberg. Il ne se contentait pas de pressurer les Polonais : il faisait encore un poème contre eux et les persiflait en vers détestables.

Une dernière tentative de résistance fut faite par un des plus grands seigneurs de la Pologne, le comte Oginski. Elle échoua. Au moment où Oginski fuyait devant les Russes, le vieux Branicki expirait dans le palais de Bialistock, emportant dans la tombe la vieille Pologne tout entière, avec ses lois, ses coutumes, son anarchie et sa grandeur. Le château de Cracovie, dernier boulevard de la confédération, tenait encore, défendu par le brave Choisy à la tête de quelques officiers français. Après une vigoureuse résistance, ils se rendirent aux généraux russes, qui les traitèrent en prisonniers de guerre. Le duc d'Aiguillon n'osa les réclamer. Voltaire et surtout d'Alembert furent plus hardis. Ils s'adressèrent directement à l'impératrice (1); parlant au nom de l'humanité et de la philosophie, ils lui redemandèrent les prisonniers. Leur requête ne fut pas écoutée; mais dans cette circonstance la France littéraire, tant accusée alors de manquer de patriotisme, donna à la France officielle une leçon d'esprit national.

Cependant l'Autriche commençait à jeter le masque. Jusqu'alors, elle s'était soigneusement séparée de ses secrets alliés; elle se présentait aux Polonais comme une libératrice, comme une amie, et, soit imbécillité, soit complaisance, le ministère d'Aiguillon l'avait fraternellement secondée dans ce manége. Tous nos agens en Pologne avaient reçu l'ordre de célébrer sur tous les tons l'innocence du cabinet de Vienne. M. de Kaunitz s'en montra médiocrement reconnaissant. Il ne payait pas le compérage par la confiance. Plus la grande affaire approchait de son dénoûment, plus le chancelier devenait énigmatique et impénétrable. A l'exemple des oracles vainement consultés, il s'enveloppait d'ombres et de mystères; son langage variait du jour au lendemain : quelquefois il semblait rejeter l'idée d'un démembrement comme impossible; dans d'autres momens, il le faisait pressentir comme inévitable. Le plus souvent, il gardait un profond silence, et ne répondait à M. de Rohan que par monosyllabes, quoiqu'il le traitât avec une distinction recherchée, moins de ministre à ambassadeur que de prince à prince. Il finit par lui montrer une extrême réserve. Rohan, éclairé par le dépit, conclut de ces réticences qu'il se tramait à son insu quelque chose de grave. Malgré les dénégations intéressées de M. Durand, placé auprès de lui, en qualité de surveillant, sous le titre de ministre plénipotentiaire, il soupçonna le complot, et finit par le deviner tout-à-fait, lorsqu'un jour M. de Kaunitz, venant à lui d'un air

(1) Correspondance de Voltaire avec Catherine II et avec d'Alembert.

riant qui lui était peu habituel depuis quelque temps, s'écria comme un homme qui secoue un lourd fardeau : « Je suis las de griffonner, mais enfin je vais être bientôt à moi-même. » Alors Rohan avertit d'Aiguillon de ce qui se passait, et, à la suite d'une longue dépêche, écrivit un *post-scriptum* en ces termes : « La tranquillité avec laquelle la cour de Vienne a vu les démarches du roi de Prusse, cette union des Prussiens avec les Russes pour décider du sort de la Pologne, me portent à croire qu'il y a, comme je l'avais déjà prévu, un accord secret fait entre les cours de Vienne, de Pétersbourg et de Berlin pour un démembrement et pour s'attribuer le territoire qui sera le plus à leur convenance (1). »

Des renseignemens si clairs irritaient d'Aiguillon : il avait bien accordé lui-même à la force de la vérité quelques vagues aveux de crainte pour l'avenir, il avait même poussé la hardiesse jusqu'à dire que « le silence de la cour de Vienne n'était pas naturel, et que les affaires de Pologne attiraient l'attention du roi; » mais, n'ayant pas trouvé dans M. de Rohan l'aveugle instrument sur lequel il comptait rejeter tous les torts, le ministre résolut de le perdre en le rendant odieux à la reine, qui le crut engagé avec Mme Du Barry dans une correspondance injurieuse pour l'impératrice Marie-Thérèse. La cour de Vienne, instruite également par ses espions de la clairvoyance de Rohan, le haït pour l'avoir pénétrée. Poursuivi par elle, il tomba victime d'une conduite patriotique, en cela d'autant plus à plaindre que la postérité elle-même, trompée par ses ennemis, lui a voué dès-lors un mépris qu'il n'a mérité que plus tard.

Les réponses de M. d'Aiguillon respiraient le dépit et trahissaient la maladresse. Tantôt il croyait aux projets de démembrement, tantôt il ne pouvait y croire. Voici ce qu'il écrivit à onze jours de distance :

« Nous ne prétendons pas ajouter foi aux bruits qui se répandent, ni même aux avis qui nous reviennent sur le concert établi entre les cours de Vienne et de Berlin. Nous sommes bien plus éloigné encore de croire que ce concert soit fondé sur la destruction de l'indépendance de la Pologne et sur des démembremens du territoire de la république en faveur des différentes puissances qui participent à la négociation, et dans lesquels la monarchie autrichienne aurait son lot comme le roi de Prusse; cet arrangement paraît bien contraire à tous les principes que les deux cours semblaient s'être faits sur cette matière (2).

« Les discours de l'impératrice qui vous ont été rapportés paraissent peindre au naturel la situation de cette princesse, et l'agitation qui a régné depuis quelque temps dans les conseils de la cour de Vienne; le résultat de ces discours et des autres particularités que vous nous mandez est entièrement conforme à toutes les notions qui nous viennent d'ailleurs, et il n'est presque plus permis

(1) 13 avril 1772.
(2) 16 mars 1772.

de douter que le concert entre les trois cours ne soit bientôt consommé. On ne peut que suspendre son jugement sur les conditions (1). »

Kaunitz joua un rôle double jusqu'à la fin; quelques jours même avant la déclaration du traité de partage, il le nia avec audace, et ce fut seulement au mois d'avril que, sans s'expliquer positivement, il laissa transpirer son secret. Livré aux plus violens soupçons, mais averti par ses conjectures, sans être arrivé jusqu'à la certitude, le prince de Rohan se proposa d'arracher à Kaunitz des aveux positifs. L'entreprise était difficile; il essaya cependant, et demanda au ministre autrichien s'il était vrai que le partage de la Pologne fût enfin décidé. A cet exorde inattendu, M. de Kaunitz éprouva un embarras extrême; tous deux gardèrent le silence; puis, quelques minutes ayant été données à une hésitation réelle et à une méditation étudiée, le chancelier reprit son visage imperturbable, sa mine hautaine, et dit au jeune prélat qu'il ne pouvait répondre à sa question, qu'il y avait entre alliés des éclaircissemens qui ne devaient point se demander, parce qu'ils tenaient à des secrets d'état dont on ne devait compte à personne. Enfin, il ajouta d'un air ironique :

« Lorsque la France s'est emparée de la Corse et du Comtat, lorsque le roi de Naples est entré dans Bénévent, la maison d'Autriche n'a marqué ni curiosité ni inquiétude.

« M. de Rohan. — Veuillez considérer, prince, la disparité des circonstances. La maison d'Autriche n'avait aucun intérêt direct dans les actes que vous me faites l'honneur de me rappeler. Que lui importaient l'occupation d'un rocher stérile, d'insignifiantes représailles contre le pape? Mais ici il s'agit de la Pologne!... Par les secours pécuniaires que le roi a donnés aux Polonais, avec l'approbation de la cour impériale, ou du moins sans aucune objection de sa part, il a peut-être quelque droit de s'informer des décisions dont la Pologne est actuellement l'objet; mais un motif plus noble le guide : ces secours n'ont été que l'expression d'un intérêt généreux. Des Français ont secouru la Pologne, quel sera leur sort? Quel sera celui des confédérés?

« M. de Kaunitz. — Il m'est impossible de le prévoir. Cela dépend beaucoup d'événemens qu'on ne saurait encore calculer. Mon prince, votre mémoire vous trompe; je n'ai jamais approuvé la confédération; je n'en ai jamais fait le moindre cas; jamais elle n'a eu ni consistance, ni ressources; je n'ai jamais espéré qu'elle pût produire le moindre effet : c'est sur ce ton que j'en ai toujours parlé à M. Durand. Pour ce qui regarde la Pologne, ainsi que le roi de Prusse et l'impératrice de Russie, nous sommes décidés à ne point souffrir que nos voisins s'y procurent aucun agrandissement qui puisse altérer l'équilibre ou diminuer l'égalité de la balance politique du Nord. C'est en conséquence de ce principe, dont nous ne nous départirons jamais, que nous sommes résolus à faire entrer incessamment une armée en Pologne, assez considérable pour

(1) 27 mars suivant.

imposer aux forces combinées qui s'y trouvent réunies, et pour pouvoir, en cas de nécessité, mettre obstacle à des projets d'invasion. D'ailleurs, avant ce temps et très incessamment, il y aura un congrès; les Turcs probablement ne feront pas beaucoup de difficultés sur le lieu; la Russie n'y mettra pas d'entêtement. Ainsi, ce premier obstacle sera bientôt levé; mais il y en a un autre qui offre de grandes difficultés, c'est l'indépendance de la Crimée. Catherine II l'exige absolument, et paraît d'autant moins vouloir s'en détacher, qu'elle fait, par pure générosité et par amour pour la paix, le sacrifice de la Valachie et de la Moldavie, que sa position actuelle la mettait à portée de conserver à titre de conquête.

« M. de Rohan. — Prince, dans un tel arrangement, n'y aurait-il pas quelque inconvénient, non-seulement pour l'indépendance ottomane, mais encore pour les frontières d'Autriche?

« M. de Kaunitz. — Que faire? il y a des occasions où il vaut mieux laisser un torrent s'écouler que de lui opposer une digue; la stupidité, la faiblesse des Turcs ont trompé nos espérances; nous n'en pouvons plus rien attendre.

« M. de Rohan. — Ainsi les Turcs sont forcés d'accéder aux conditions que leur impose la Russie?

« M. de Kaunitz. — Je le crois. (Puis, changeant d'objet :) L'incertitude des négociations qui vont être promptement entamées empêche de prévoir ce que les puissances exigeront pour les confédérés. Mais ne parlons plus de ce *mauvais ramassis*, je ne puis rien pour eux; je ne puis que les plaindre. »

L'ambassadeur insista; le chancelier ne lui répondit que par le silence le plus obstiné. Rohan le comprit; il sentit que tout était perdu. Aussi reprit-il plus que jamais l'air de la confiance. « Puisqu'il en est ainsi, dit-il au vieux ministre, vous êtes plus instruit que vous ne voulez le paraître. Je vois qu'il n'y a plus à compter sur la confédération. » Et comme il s'apercevait que sa feinte résignation plaisait à M. de Kaunitz, il ajouta : « Ne pensez-vous pas, mon prince, que nous ferions bien d'engager la généralité à faire son accord particulier?... » A ce mot, Kaunitz devint radieux. « Assurément, dit-il avec une vivacité qui lui était peu naturelle, c'est ce qu'il y a de mieux à faire; les confédérés n'ont plus que deux moyens à prendre : révoquer l'acte d'interrègne, recourir au roi de Pologne qui se chargerait de négocier leur paix, ou, ce qui serait mieux, remettre leurs places fortes entre les mains des Russes. » M. de Rohan n'avait plus rien à apprendre; il prit congé de M. de Kaunitz et se retira pour écrire au duc d'Aiguillon cette conversation rapportée ici textuellement (1).

Cependant la nouvelle devenait publique. A Vienne, on s'en expliquait tout haut à la cour et dans le monde. L'impératrice-reine en parla à quelques dames de son intimité, et le prince de Kaunitz ne se donnait

(1) Dépêches du prince de Rohan dans le courant d'avril 1772 (*passim*). — Archives des affaires étrangères.

plus la peine de cacher le projet de démembrement au prince de Rohan; mais, soit impossibilité de se plier à la franchise, soit désir de satisfaire la Russie, en dissimulant à l'ambassadeur de France ce qui était connu à Vienne de tout le corps diplomatique, M. de Kaunitz ne voulait entrer dans aucun détail avec M. de Rohan sur les conditions du partage, alléguant que le secret lui avait été demandé sous le sceau de sa parole d'honneur. A la fin, par grace, M. le prince de Kaunitz voulut bien dire à M. de Rohan : « J'expédie un courrier à Versailles pour vous donner connaissance de tout ce qu'il est possible de vous communiquer dans le moment présent. »

Le courrier arriva et consterna d'Aiguillon sans le surprendre. Le ministre n'avait plus qu'une ressource; il l'avait préparée depuis longtemps et la saisit avec avidité : il rejeta tout sur l'ambassadeur. Après avoir publiquement flétri à la cour et dans le monde l'imprévoyance supposée du prince de Rohan, le duc lui écrivit en ces termes :

« Vous avez jugé d'avance, monsieur, de la surprise que causerait au roi l'avis de la révolution survenue dans les vues et les déterminations de la cour de Vienne relativement au démembrement de la Pologne et à la réunion éventuelle de cette cour avec la Russie pour s'opposer aux projets ambitieux du roi de Prusse. Vos relations précédentes et les avis qui étaient parvenus d'ailleurs n'avaient point préparé à un changement aussi subit, qui ne paraît guère être dans le caractère ni dans les principes du cabinet de Vienne. »

Après un pareil démenti, M. de Rohan n'avait plus qu'une réponse à donner : sa démission. Malheureusement pour lui, son cœur était plus bouffi que haut. Il adressa quelques plaintes à un ministre qu'il ne devait traiter qu'avec le plus profond et le plus juste mépris, il essaya quelques récriminations auprès du prince de Kaunitz; mais celui-ci, n'ayant plus rien à cacher, ne jugeant plus le duc d'Aiguillon digne de ses artifices et de ses réticences calculées, changea de rôle, substitua l'arrogance à la réserve, la prolixité au laconisme, cessa de se défendre pour attaquer à son tour, et d'accusé secret se fit accusateur public.

« La France, dit-il au prince de Rohan, la France a été la cause première de ces événemens. Peut-être sommes-nous plus affligés qu'elle, mais c'est elle qui l'a voulu. Pourquoi, sur notre invitation, dans l'origine, n'a-t-elle pas parlé avec fermeté au roi de Prusse? Pourquoi, malgré nos conseils, M. de Choiseul a-t-il constamment poussé les Turcs à la guerre?... Voilà la source unique des maux actuels. La faiblesse des Ottomans devait être écrasée par la Russie, et c'est vous qui les avez armés. Qu'avions-nous à faire? Une guerre contre les forces reunies de la Russie et de la Prusse? Ce dessein raisonnable et glorieux avec des secours était impraticable, insensé, sans appui. Pouvions-nous compter sur le vôtre? Nous auriez-vous soutenus dans cette crise, qui pouvait décider de l'existence de la maison d'Autriche? Ce parti écarté, il n'y en avait que deux autres à prendre : voir avec une indifférence stoïque l'agrandissement de la puissance

russe et prussienne, ou se concerter avec Frédéric et Catherine pour conserver du moins l'équilibre européen par l'accession de l'Autriche à un partage qu'elle déplorait sans doute, mais qu'il lui était impossible de prévenir. Le premier parti était aussi humiliant qu'onéreux. Après les efforts que leurs majestés impériales ont tentés pour imposer à leurs voisins, après les sommes immenses qu'elles ont sacrifiées à l'espoir de contenir une ambition rivale, elles s'exposaient par l'inaction à une ruine financière complète et au mépris, ruine morale, la plus irréparable de toutes. Il ne restait donc plus que la détermination à laquelle ma cour s'est arrêtée, quoiqu'avec les plus grands regrets et la plus extrême répugnance. Contrainte par la force des événemens, sans être animée par aucune passion personnelle, elle se contente de s'assurer des acquisitions proportionnées à celles que fera la cour de Berlin. La balance européenne exige ce dédommagement. Seul il peut maintenir la puissance autrichienne dans sa situation naturelle. En conséquence, leurs majestés impériales feront suivre pas à pas les démarches du roi de Prusse, et feront marcher de front avec les envahissemens de ce prince leurs justes et antiques prétentions sur différens districts de la Pologne. »

Ensuite M. de Kaunitz revint sur ses griefs contre la France, mais avec un ton plus doux et même avec une nuance d'affection et de bonhomie. « Hélas! mon cher prince, dit-il à M. de Rohan, ceux qui m'aiment doivent me plaindre! »

M. de Kaunitz ne pouvait tromper M. d'Aiguillon. Comme après tout le duc ne manquait pas d'esprit, il sentit parfaitement ce qu'il y avait de faux dans les raisonnemens du chancelier de cour et d'état. Il les réfuta même avec raison et clarté dans une lettre à M. de Rohan; en même temps, il lui défendit d'en faire usage, et lui interdit non-seulement le reproche, mais la plainte. Dans une situation tellement humiliante qu'elle excusait le langage le plus véhément, il ne parut occupé que du soin de ménager le cabinet de Vienne. La nouvelle définitive du partage sembla ne lui suggérer qu'une seule idée, celle de ne point laisser échapper devant M. de Kaunitz le moindre signe de mécontentement et d'humeur. Il croyait devoir lui demander grace pour la France, dont le ministre autrichien avait pris la peine de se jouer.

L'abandon des Polonais fut résolu; d'Aiguillon leur fit déclarer « que le roi ne pouvait plus se mêler de leurs affaires, que sa majesté ne voulait plus ni suggérer ni autoriser leurs déterminations futures, et que désormais ils n'avaient à prendre conseil que d'eux-mêmes. » Après tant de promesses, ce langage était dur. Rohan, chargé de le transmettre, en adoucit l'expression par la délicatesse de ses procédés. Deux députés de la confédération résidaient depuis quelque temps à Vienne. Le prince de Rohan les avait introduits auprès du prince de Kaunitz, qui les avait reçus avec une indifférence polie. Cet accueil bien médiocre les avait pourtant remplis d'espérances et d'illusions; fermant

les yeux à l'évidence, ils comptèrent sur les secours réunis de l'Autriche et de la France pour détrôner Stanislas-Auguste. Quant au partage, ils ne s'arrêtèrent pas un seul instant à cette idée, qui leur semblait folle, chimérique, impossible, et lorsqu'avec des égards nobles et touchans l'ambassadeur de France leur en eut appris l'accomplissement définitif, ils refusèrent absolument d'y ajouter foi. A Paris, l'aveuglement des réfugiés avait eu un caractère encore plus marqué. La veille du partage, Jean-Jacques Rousseau, consulté par le comte Wielhorski sur une constitution future de la Pologne, lui avait remis cet étrange écrit, qui causerait à quiconque le relit aujourd'hui une surprise extrême ou plutôt une véritable stupéfaction, si on ne savait par expérience tout ce qu'on peut faire lire et entendre à des contemporains. Rousseau conseillait aux Polonais d'entretenir leur antique anarchie, d'exercer une surveillance jalouse sur le pouvoir royal, d'éviter soigneusement que la couronne devînt jamais héréditaire, et enfin il leur proposait pour souverain remède des fêtes publiques dans le goût de celles qu'on a vues en France il y a soixante ans, et que nous avons revues nous-mêmes, avec l'enthousiasme que chacun sait. L'homme de la nature leur indiqua encore un autre moyen, c'était de faire monter le roi de Pologne sur l'échafaud (1).

A la nouvelle du partage, la Pologne jeta un cri de surprise et de douleur, mais elle ne protesta point par les armes. Quant à Stanislas-Auguste, dans sa monomanie de royauté, il se résigna à tout. « Je resterai, dit-il, dût mon royaume ne pas être plus grand que mon chapeau. » Les imprécations des Polonais s'adressaient surtout à la cour de Vienne. Les Russes et les Prussiens étaient des ennemis, connus pour tels; mais Vienne leur avait promis son appui, Vienne, disaient-ils, les avait trahis : ils comptaient sur cette Autriche dont ils avaient jadis brisé les fers, et voilà comme elle les traite! On se récriait aussi très amèrement sur la France; cependant on la plaignait plus encore qu'on ne l'accusait. Elle était couverte par le nom de Choiseul, et les malédictions n'avaient que son successeur pour objet. On n'ignorait pas non plus que la Pologne avait été constamment défendue auprès de Louis XV par son conseil secret, auquel ce dénoûment donnait en effet gain de cause. Les avis généreux ne coûtent rien aux agens irresponsables; il leur est facile de jouer le beau rôle. Ici l'occasion était trop bonne pour la laisser échapper.

On a toujours éprouvé quelque difficulté à concilier la conduite de Marie-Thérèse avec son caractère. Elle-même sembla partager l'éton-

(1) « Gardez-vous de prendre envers le roi que ces cruels hôtes ont voulu vous donner aucun parti mitigé. Il faut, *ou lui faire couper la tête*, comme il l'a mérité, ou, sans avoir égard à sa première élection, qui est de toute nullité, l'élire de nouveau. » *Œuvres de Rousseau* (édition Dalibon, 1824), tome VI, page 364.

nement de l'univers, car son attitude fut celle d'une humiliation douloureuse. Elle versa des larmes sur le sort de la Pologne. Inquiète de l'opinion de ses amis, elle força le prince de Saxe-Hildburghausen à rompre un silence qu'il s'était promis de substituer désormais à des conseils mal écoutés. Le prince la supplia de ne pas l'exposer à lui manquer de respect par une appréciation équitable des derniers événemens; mais enfin il se rendit aux instances de l'impératrice-reine, et profita d'une position indépendante pour ne point ménager les termes. « Oui, lui répondit cette princesse après l'avoir bien écouté, j'ai été séduite, entraînée; ma situation est cruelle, le chagrin me tue : ma seule consolation est dans la droiture de mes vues, dans la constance de mes efforts pour empêcher un résultat auquel j'ai été obligée de prendre part (1). » Elle ne tint pas un autre langage à M. de Rohan. On l'a taxée généralement d'hypocrisie. Cette appréciation est trop sévère. Une scène courte, mais caractéristique, racontée par hasard dans une lettre officielle, jette une vive lumière sur Marie-Thérèse, caractère complexe, mélange de dignité, de vertu et d'artifice. « J'ai sept petits-enfans, dit-elle un jour au comte de Barck, ministre de Suède; Marie-Thérèse est heureuse, l'impératrice-reine ne l'est pas; j'ai de cruels chagrins, comte de Barck; vous ne pouvez les ignorer; ils sont d'une nature très sensible et portent sur un sujet trop délicat....» (Elle parlait de l'empereur Joseph.) Puis elle dit avec le ton animé, la parole brève et pressée d'une personne qui ne peut contenir son ame : « Comte de Barck, l'affaire de Pologne me désespère... C'est une tache à mon règne!... — Les particuliers, reprit le ministre étranger, n'ont point à prononcer en ces matières; les souverains ne doivent de compte qu'à Dieu. » L'impératrice était assise, elle se leva précipitamment, leva la main au ciel et s'écria : « C'est aussi celui-là que je crains... » C'était une situation violente pour un diplomate. Le Suédois se serait passé de cette confession. Interdit, embarrassé, il exprima en balbutiant le vœu modeste de voir ces débats terminés. « Oui, reprit tranquillement l'impératrice, tout-à-fait remise de son trouble, cela finira, je crois, avec l'*uti possidetis* (2). »

Marie-Thérèse est là tout entière. Le premier mouvement est d'une ame pieuse, morale, sensible, capable d'un remords; le second appartient tout entier au génie tenace de sa maison. Catherine II se trouvait dans une situation bien différente. Des larmes, des regrets, n'étaient ni dans son caractère, ni dans son rôle. Maîtresse de la Pologne par l'exercice d'une influence exclusive, elle n'en avait pas désiré le partage; mais dès que ce partage était devenu une nécessité pour elle, dès qu'il y eut

(1) Rohan à d'Aiguillon, 28 mai 1772.
(2) Rohan à d'Aiguillon, 9 novembre 1772.

à choisir entre l'intégralité de la république et la perspective d'une guerre à soutenir seule contre les deux grandes puissances allemandes, elle en prit son parti; il ne lui échappa ni récrimination, ni regrets, et elle accepta la responsabilité de l'action qu'elle avait enfin consentie.

Frédéric agit moins simplement. Le traité signé, il ne songea plus qu'à en répudier le blâme. Voltaire, avec cette adulation étourdie et empressée qui lui était trop naturelle, s'était hâté de lui écrire : « On prétend que c'est vous, sire, qui avez imaginé le partage de la Pologne, et je le crois, parce qu'il y a là du génie et que le traité s'est fait à Potsdam. » Frédéric réprima aussitôt cet excès de zèle par une réponse froide et sèche. « Je ne connais point, répondit-il à Voltaire, de traités signés à Potsdam ou à Berlin; je sais qu'il s'en est fait à Pétersbourg. Ainsi le public, trompé par les gazetiers, fait souvent honneur aux personnes des choses auxquelles elles n'ont pas eu la moindre part. » Pas la moindre part! L'ironie était un peu forte et montrait encore moins de mépris pour les gazetiers que pour leurs lecteurs. C'est ce que dut penser Voltaire, mais il garda un silence prudent. Il se contenta d'en montrer un peu d'humeur *in petto* avec d'Alembert. « Le roi de Prusse jouira bientôt de sa Prusse polonaise; en digérera-t-il mieux? en dormira-t-il mieux? en vivra-t-il plus long-temps? » Voilà tout ce que le patriarche s'était permis. A la vérité, Frédéric lui avait envoyé un très joli service de porcelaine, et lui-même était alors beaucoup moins occupé de la Pologne que de Lekain, qui venait de jouer Tancrède et Gengiskan sur le théâtre de Genève. Le roi de Prusse rejeta tout sur Catherine II, mais dans les termes les plus magnifiques, comme pour lui faire honneur des faits accomplis. « Voilà enfin, s'écria-t-il, la pacification de la Pologne qui s'apprête! Ce beau dénoûment est dû uniquement à la modération de l'impératrice de Russie, qui a su mettre elle-même des bornes à ses conquêtes!..... Je sais que l'Europe croit assez généralement que le partage qu'on a fait de la Pologne est une suite de manigances politiques qu'on m'attribue; cependant rien n'est plus faux. Après avoir proposé vainement des tempéramens différens, il fallut recourir à ce partage, comme à l'unique moyen d'éviter une guerre générale. Les apparences sont trompeuses, et le public ne juge que par elles. Ce que je vous dis est aussi vrai que la quarante-huitième proposition d'Euclide. » — « Vous vous moquez de moi, mon *bon* Voltaire, écrivait-il une autre fois en réponse à des hyperboles flatteuses du patriarche, je ne suis ni un héros, ni un océan, mais un homme *qui évite toutes les querelles qui peuvent désunir la société..* » A force de le répéter, Frédéric finit peut-être par croire lui-même qu'il n'était qu'un bonhomme... à peu près comme son correspondant.

Croirait-on que d'autres écrivains aient également cherché à le faire passer pour tel? Lisez MM. Dohm, Görtz, Koch, Schöll, Preuss, Martens, etc.; ils vous diront que jamais Frédéric n'avait pensé au partage de la Pologne. Il est vrai qu'ils sont tous Prussiens, et que jusqu'à présent ils ont parlé à peu près seuls sur ce sujet. L'histoire n'a pourtant pas été frustrée de tous ses droits dans cette conspiration patriotique; elle peut s'appuyer sur le témoignage de Frédéric lui-même, qui ne s'est pas toujours surveillé avec une attention scrupuleuse, et qui dans des momens d'abandon ou d'oubli a laissé échapper son secret: on l'a vu plus d'une fois dans ce récit. Il a suffi pour cela de suivre le fil des événemens, et, pour parler le langage du royal historien, « d'en retrouver la généalogie. » Cette pudeur du conquérant devant sa conquête, ce soin de la voiler, de l'atténuer, de la répudier en quelque sorte, est une des plus grandes preuves du génie de ce grand homme, car il n'a pu que deviner, il n'a pu voir que dans l'avenir un blâme que ses contemporains ne lui ont pas fait entendre.

Aucun cabinet, aucun gouvernement, aucun peuple ne protesta contre le partage de la Pologne. Parmi les grandes cours, la France garda un silence désapprobateur, l'Angleterre un silence complice, et pourtant, par une injustice assez commune à l'égard des deux pays, la conduite de l'une a été jugée avec la dernière rigueur, tandis que l'autre n'a pas même été accusée; mais enfin toutes les deux crurent devoir se taire. La Turquie vaincue n'avait plus qu'à demander la paix; les cours du midi restèrent indifférentes, et l'Allemagne, sans en excepter la maison de Saxe, ne manifesta aucun intérêt pour la Pologne. Le sentiment de répulsion qui suivit la chute de la royale république n'éclata qu'après les derniers partages.

Ainsi s'accomplit, en 1772, le premier démembrement de la Pologne. Tel fut le fruit d'une anarchie séculaire. Cet arrêt de la Providence est-il définitif? Dieu seul le sait; mais ce qu'on peut hasarder de dire sans trop craindre de se tromper, c'est que, dans le cas où la Pologne attendrait sa restauration de l'Allemagne, elle courrait la chance de l'attendre long-temps.

Il reste à tirer de ce grand événement une conclusion plus sûre et plus générale. La leçon qui en résulte n'en doit pas être bornée au passé ou à l'avenir d'un seul peuple. Mille causes incidentes ont contribué à la chute de la république polonaise, une seule a consommé sa ruine. Sans doute, on peut l'attribuer en partie au maintien d'une organisation vicieuse, tant politique que militaire, en présence d'une transformation de l'Europe. Sous ce double rapport, cette appréciation a certainement beaucoup de force; mais, malgré ses confédérations et ses contre-confédérations, malgré ses diètes et ses dié-

tines, malgré son horreur pour l'infanterie et pour les places fortes (1) dans un temps où le monde se hérissait de forteresses et se couvrait de fantassins, la république aurait pu vivre. Elle aurait pu continuer à lancer contre l'Osmanli et le Tartare *cette cavalerie redoutable qu'on voyait fondre sur l'ennemi avec la vitesse de l'aigle* (2). Ses mains auraient pu tenir long-temps encore ces *marteaux d'armes tant vantés* et ces *arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain.* Revêtue de la panoplie rouillée du moyen-âge, elle aurait suppléé par le prestige de sa bravoure à la faiblesse d'un mode de défense trop suranné. D'ailleurs, parmi tant d'erreurs politiques, il en est de très graves dont elle avait su se prémunir. Quelque danger qu'il pût y avoir et qu'il y eût en effet dans le maintien de mauvaises lois, uniquement parce qu'elles étaient anciennes, le respect des Polonais pour la tradition des ancêtres, leur esprit de conservation excessive, n'en étaient pas moins un préservatif contre le goût du changement, plaie des temps modernes. Au plus fort de leur anarchie, on n'a pas vu les Polonais se lancer dans cette course éperdue, dans cette danse de Saint-Guy des générations nouvelles, à travers les constitutions de rechange et les révolutions de hasard. Ce qui les a perdus, c'est de n'avoir pas su se défendre d'un autre mal qui vient à bout des nations les plus vigoureuses, qui paralyse, qui énerve, qui menace de décadence des sociétés bien autrement constituées, civilisées, influentes, bien plus puissamment établies au centre même des intérêts européens que ne le fut jamais la Pologne; mal affreux qu'il suffit, comme la peste, d'appeler par son nom... la discorde!

ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

(1) « J'ai souvent ouï dire parmi nous que le nom de *Pologne* vient d'un ancien mot de notre langue qui signifie campagne. On inférait de là que nous ne sommes point faits pour nous renfermer dans des villes : on croyait les places fortes peu utiles; peu s'en faut même qu'on ne les crût pernicieuses, et la raison qu'on en donnait, c'est que ces places une fois entre les mains des ennemis, elles leur deviendraient un moyen de nous subjuguer avec plus d'avantage et peut-être sans espoir de retour. Un paradoxe si étrange ne peut avoir lieu que parmi nous. » *Œuvres du philosophe bienfaisant,* tome II, page LXXVII.

(2) Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.*

LES

BABOUCHES DU BRAHMANE.

Tous les navigateurs qui fréquentent la côte de Malabar connaissent le petit port d'Alepey, dans les états du radja de Travancore. C'est bien l'un des points les plus étranges et les plus curieux du littoral de l'Inde. Qu'on se figure, à quelques pas de la plage sablonneuse, une plaine verdoyante et fraîche, arrosée par de charmans canaux. Ces rivières en miniature sont coupées d'une multitude de ponts de bois fort élégans et sillonnées de pirogues sans nombre, les unes si légères, si effilées, qu'un homme peut à peine s'y tenir debout; les autres spacieuses, décorées à la proue de sculptures fantastiques et portant à la poupe de jolies cabines qui les font ressembler à des gondoles. Le long de ces canaux, qui vont se perdre dans la profondeur des bois, sont rangées très irrégulièrement des habitations de toute espèce. Ici, des magasins bariolés de peintures et chargés de boiseries travaillées avec beaucoup d'art offrent aux regards les plus riches tissus de l'Inde; là s'élèvent de vastes greniers, qui exhalent au loin l'odeur vive et pénétrante des épices dont ils sont remplis; puis ce sont des huttes faites de feuilles de palmier, pauvres cabanes qui se cachent au milieu de la plus opulente végétation. De places, de rues, il n'y en a point, mais seulement des sentiers qui se croisent, se mêlent, s'allongent sous les cocotiers ou s'arrêtent tout court devant une pagode. On se croit tantôt dans un bazar, tantôt dans une forêt, tantôt dans un parc; on est au milieu de la ville, qu'on la cherche encore. Du côté de la mer, des pro-

cessions de plusieurs centaines de femmes nues jusqu'à la ceinture, tenant sur la tête des paniers pleins de poivre fraîchement récolté, vont et viennent sans cesse, comme des fourmis noires, de la plage aux greniers d'entrepôt. Autour du port, où, durant la belle saison, les grosses barques arabes de Mascate et de Djedda viennent charger des bois de construction, se meuvent majestueusement des éléphans énormes, qui travaillent avec beaucoup de docilité et d'instinct à traîner des poutres et à transporter des fardeaux : ce sont là les forçats du radja de Travancore.

Dans cette ville, le voyageur ne trouve ni hôtel ni auberge, mais en revanche un caravansérail de l'aspect le plus pittoresque : c'est un palais de bois, ancienne résidence du radja; des sculptures fantastiques délicatement exécutées encadrent les galeries, les portes, les fenêtres cintrées et les balcons; de vastes plantations de cocotiers, qui se prolongent vers le port, lui tiennent lieu de jardin; une cour carrée, défendue non par des murs, mais par une haie touffue et des arbres élevés, lui donne un certain air de grandeur. Dans ce préau passent deux ou trois fois le jour les éléphans, que leurs cornacs, en revenant du travail, ne manquent jamais de faire parader devant les étrangers. Ils saluent avec la trompe, ramassent dans la poussière la pièce de cuivre qu'on leur a jetée, et se retirent battant l'air de leurs larges oreilles. Puis viennent les mendians, les paralytiques qui se traînent sur les mains, les lépreux dont la peau est couverte de taches blanchâtres comme celle des serpens, enfin une foule d'infirmes tourmentés par des maladies hideuses, particulières à ces climats violens, et qui n'ont point de nom dans notre langue. Ils s'asseient autour du caravansérail, et, dès que les voyageurs paraissent au balcon, ils poussent un cri en élevant vers eux leurs mains suppliantes.

Une circonstance assez bizarre me retint deux jours dans ce petit palais et dans cette ville singulière, où je ne croyais pas séjourner. J'avais une affaire à traiter avec un parsi ou guèbre, adorateur du feu, et, comme le jour de mon arrivée il y eut éclipse de soleil, la visite fut forcément remise au lendemain. Le guèbre s'était renfermé chez lui; il jeûnait et se mortifiait pour mieux sympathiser avec les souffrances de l'astre-dieu. Il faut convenir aussi que les Hindous ne se montraient pas très rassurés : « Voyez, voyez, disaient-ils, le gros dragon qui ronge le soleil! » Les *nacodas* (capitaines arabes), qui partageaient quelque peu cette croyance, tiraient gravement en l'air des coups de pistolet, et faisaient battre le tambour par leurs équipages pour forcer le prétendu monstre à lâcher sa proie. Pendant ce temps-là, une ombre bienfaisante se répandait sur la terre; nous respirions en plein midi. On ne voyait plus personne dans les chemins ni autour du caravansérail. L'instant était bien choisi pour reposer; je m'allongeais

donc sur ma natte, quand, une chambre voisine de la mienne s'étant ouverte, je vis paraître sur le seuil un Anglais pâle comme un spectre; ses cheveux noirs flottaient en désordre, il était hâve et maigre. On ne voyait plus sur sa personne aucune trace de ce soin recherché qui distingue un *gentleman,* et cependant cet homme semblait appartenir à la classe la plus élevée de la société. Un seul domestique l'accompagnait : qui l'avait déposé là? qui était-il? d'où venait-il? comment semblait-il abandonné dans un pays où ses compatriotes sont tout-puissans? Il y avait là un mystère que je résolus de pénétrer. L'incident fortuit qui, ce jour-là, suspendait tous les travaux dans la ville me laissait d'ailleurs assez de loisir. A force de questions, je recueillis sur sa personne des détails d'abord assez incohérens, puis des renseignemens plus précis; enfin, j'obtins du serviteur fidèle qui veillait près de lui le récit des principaux épisodes de sa vie, tels que je vais essayer de les raconter.

I.

Dans un village de la petite île de Salsette, située tout près de Bombay, et que ses temples souterrains ont rendue célèbre, vivait un brahmane du nom de Nilakantha. Il desservait une pagode dont le revenu suffisait à son existence; l'étude des textes sacrés, la méditation et les rêveries extatiques occupaient ses journées. Moins que personne il doutait de ses propres vertus et de l'autorité de sa parole sur les Hindous de basse caste dont il recevait les offrandes. Par malheur, des missionnaires s'établirent dans son voisinage; la cloche de l'église attira peu à peu une partie considérable des ouailles du brahmane, qui se trouva presque seul au pied de ses idoles. Ruiné par la désertion des fidèles, Nilakantha les menaça d'abord de la colère des dieux, puis il se décida à chercher un autre genre de vie. Parmi les professions que les lois de sa caste lui permettaient d'embrasser, il choisit celle d'écrivain. Un riche *babou* (1), qui détestait les Européens et leur prêtait son argent à gros intérêts, lui offrit une place dans ses bureaux. Cette circonstance fut cause que Nilakantha transporta ses dieux domestiques au milieu d'un des hameaux qui environnent la grande ville de Bombay.

Résigné à son sort, exact à remplir son emploi, Nilakantha s'asseyait sur ses talons entre deux coussins, en face du divan où trônait le *babou;* là il passait la moitié du jour à couvrir de chiffres, avec sa plume de roseau, les feuilles de palmier qui lui servaient de registre; mais, quand arrivait l'heure du repos, il se redressait de toute sa hauteur.

(1) Nom que l'on donne dans l'Inde aux banquiers et aux négocians indigènes.

L'humble écrivain, redevenu brahmane, traversait avec dignité les cours et les galeries multipliées qui donnaient à la demeure du *babou* l'aspect d'un palais. Dans les rues encombrées de palanquins, de voitures rapides et de lourds chariots, il marchait les yeux à demi clos, le parasol sur l'épaule, laissant flotter sur ses genoux les plis ondoyans de son pagne, traînant ses babouches avec cette lenteur dédaigneuse, cette nonchalance affectée qui, dans un Asiatique, trahit la fierté et le sentiment de sa propre valeur. A mesure qu'il s'éloignait de la ville, son visage s'épanouissait; l'air libre, la brise fraîche de la mer se jouant dans les palmiers, la lumière versée à torrens par un soleil de feu sur un horizon étendu, tout lui rappelait l'influence de cette nature souveraine à laquelle les Hindous rendent un culte comme à la manifestation visible de la divinité. Il repassait dans son esprit les miraculeuses légendes de tant de solitaires, brahmanes comme lui, qui, en se livrant à la contemplation au fond des forêts, avaient acquis sur les créatures une puissance illimitée. Le souvenir de sa pagode lui revenait aussi, son imagination s'exaltait, et il arrivait, plein d'aspirations mystiques, jusqu'à l'entrée de sa demeure, où une main attentive avait tout disposé pour flatter son orgueil et réjouir son regard. L'image du lotus, dessinée à la craie sur le seuil, traçait une large rosace et formait une espèce de parvis que nul pied profane n'aurait osé fouler. Une guirlande de fleurs fraîchement cueillies se balançait au-dessus de la porte et décorait la statuette de Ganeça, idole à tête d'éléphant, que les brahmanes invoquent comme le dieu de la sagesse. Enfin, le sanctuaire d'une pagode n'eût pas été plus proprement arrosé que l'intérieur de cette mystérieuse habitation; Nilakantha, en y posant le pied, reconnaissait la présence et les soins empressés de sa fille.

Élevée dans les préjugés de sa caste, Roukminie, la fille du brahmane, se regardait comme appartenant à une race peu inférieure à celle des dieux, très supérieure à celle des hommes. Elle n'avait pas même un regard de curiosité pour les calèches élégantes qui traversaient parfois le hameau, emportant les riches Anglais de Bombay vers leurs opulentes villas. Les jeunes Persans coiffés du turban de mousseline à bande d'argent, dont les beaux traits rappellent ceux des héros peints sur les ruines de Persépolis, avaient beau jeter sur elle un regard curieux: ils n'étaient à ses yeux que des barbares. Puiser chaque jour aux étangs consacrés l'eau des ablutions, folâtrer quelques instans au bord des fontaines avec ses jeunes compagnes, puis revenir, sérieuse et fière, vaquer aux travaux du ménage, qu'elle considérait comme autant d'actes pieux, tel était l'emploi constant de ses journées. Le soir, elle s'asseyait, en compagnie de son père, sous la galerie de sa maison; alors seulement elle se revêtait de sa plus riche toilette. Une plaque

d'or ajustée sur le sommet de la tête, une couronne de fleurs d'un blanc de lait posée sur les tempes, des bracelets de toutes couleurs échelonnés sur le bras depuis le coude jusqu'au poignet, des anneaux de cuivre reluisans et sonores attachés autour de la cheville du pied, des brillans précieux suspendus aux oreilles, et une longue écharpe à bandes roses qui, roulée autour de la taille, se perdait sous l'épaule en voilant la poitrine, composaient cette parure. Roukminie la portait gravement, comme l'oiseau son plumage, sans joie puérile, sans désir d'attirer les regards. La teinte jaune du sandal en poudre semé à profusion sur son visage donnait même à sa physionomie de quinze ans l'aspect morne et inanimé d'une statue peinte.

En face de sa fille parée comme une idole, Nilakantha s'asseyait à l'autre extrémité de la galerie, dans le simple costume du brahmane officiant, les cheveux déliés, les bras et la poitrine rayés de lignes grisâtres qu'y avaient appliquées ses deux mains trempées dans les cendres du foyer. Ce bizarre tatouage et le mince cordon, signe distinctif des hautes castes, posé en sautoir sur l'épaule droite, formaient le seul vêtement qui couvrît la partie supérieure de son corps. Ses jambes croisées se perdaient sous les plis bouffans du pagne, qui présentaient dans leur arrangement un certain art, car il y a encore de la coquetterie dans la disposition de ce costume, simple jusqu'au cynisme. Le dos humide du brahmane portait les traces des ablutions par lesquelles il s'était purifié des souillures de la journée. Dans cette tenue traditionnelle du prêtre hindou, Nilakantha se livrait avec ardeur à la méditation. Alexandre environné de toute sa pompe se fût approché de lui, que cet autre Diogène n'eût pas même levé les yeux pour lui dire : « Retire-toi de mon soleil! »

II.

Cette existence monotone ne fatiguait point le brahmane et n'ennuyait point sa fille; ils n'en rêvaient pas d'autre. Les bruits lointains de la ville européenne ne leur causaient pas plus d'impression que le murmure des flots sur la plage. Un soir donc que Roukminie et son père, assis à leur place accoutumée, se laissaient pénétrer doucement à la brise qui soufflait de la mer, il arriva que deux cavaliers passèrent par le village. C'étaient deux Européens, l'un jeune encore, mais déjà bruni par le soleil de l'Inde; l'autre plus près de l'adolescence, rose et frais comme l'est un nouveau débarqué, parti d'Angleterre depuis six mois à peine. Montés sur de jolis chevaux de race persane, ils se promenaient au pas, en suivant la route tracée au milieu des champs et des jardins; sentier sinueux, tout ombragé de man-

guiers épais sous lesquels des bananiers aux larges feuilles montraient leurs grappes de fruits mûrs. A un détour du chemin, un gros figuier de l'espèce des multiplians laissait pendre du haut de ses branches toute une forêt de racines effilées qui cherchaient à s'implanter en terre. Derrière ce rideau de verdure se cachait la maison du brahmane, ce qui fit que les cavaliers la découvrirent à l'improviste.

— Par ma foi, sir Edward, s'écria le plus jeune des deux cavaliers en arrêtant son cheval, voilà deux personnages qui se font l'un à l'autre un étrange pendant! On croirait voir sur la même branche un oiseau de paradis et un hibou. En vérité, je donnerais dix guinées pour avoir sur mon album le portrait en pied de cette jolie Hindoue.

Sir Edward tira doucement la bride de son cheval, comme pour attendre son ami, mais sans tourner la tête et sans répondre un seul mot.

— Mais voyez donc, continua avec enjouement le plus jeune des deux cavaliers, comme sa physionomie est grave et distinguée! quelle harmonie entre cette lèvre supérieure légèrement renflée et ce menton si fermement arrondi! Et quelle pose!... Ne dirait-on pas qu'elle veut singer la statue de la Nuit de Michel-Ange? Quant au père, avec son enduit de cendres mouillées, il ressemble assez à un caïman qui se sèche au soleil.

— Allons, Arthur, répliqua sir Edward, ne restons pas ainsi à flâner le long des chemins; voici l'heure où la haute société de Bombay va se réunir sur l'esplanade autour de la musique. Venez, je vous présenterai à quelques *gentlemen* de ma connaissance.

— Je serais pourtant curieux de voir cette charmante créature faire quelque mouvement. Quel singulier costume!... Une seule pièce d'étoffe autour du corps, et des colifichets des pieds à la tête!

La jeune fille, fatiguée de ce regard attaché sur sa personne, s'était levée tout d'un coup pour fuir dans sa maison.

— Bravo! reprit Arthur, elle saute comme une biche; les anneaux de cuivre résonnent à ses jambes comme les grelots du tambour de basque aux mains d'une almée. Et ce vieux rêveur! a-t-il juré de rester là jusqu'au jour du jugement?... Je ne pars pas d'ici que je ne l'aie fait sortir de sa rêverie... Eh! brahmane! — Et il se mit à crier aux oreilles de l'impassible Hindou.

— Ne voyez-vous pas qu'il est en extase et que rien au monde ne le tirera de sa méditation? interrompit sir Edward. En le regardant ainsi, vous avez excité son amour-propre de dévot hindou; soyez certain qu'il ne cédera pas. — Et comme Arthur, se piquant au jeu, agitait sa cravache autour du visage du brahmane. — Attendez, dit sir Edward avec impatience; puisque vous le voulez absolument, je vais recourir aux grands moyens. J'en sais un infaillible pour mettre hors de lui le

plus patient, le plus saint de ces hypocrites personnages; voyons s'il me réussira.

En parlant ainsi, le cavalier avait sauté à terre; il prit délicatement dans sa main gantée les babouches que le brahmane avait rangées près de la porte, et les lui plaça sur la tête, droit au-dessus de la triple ligne rouge et bleue qui ornait son front (1). Le brahmane ne remua pas; mais la jeune fille, qui se tenait blottie dans un coin de la maison, poussa un cri perçant. Les deux cavaliers s'éloignèrent au grand trot, sir Edward un peu contrarié d'avoir touché inutilement les vieilles chaussures de l'Hindou, Arthur riant tout à la fois de l'espièglerie et du désappointement de son ami. Au tournant du chemin, ils jetèrent un regard en arrière; mais un groupe de laboureurs qu'ils venaient de croiser au passage les empêcha de voir si le brahmane portait encore les babouches sur le front.

Un quart d'heure après cette petite scène, sir Edward avait conduit Arthur au milieu des promeneurs répandus dans la plaine qui entoure Bombay du côté de la mer. Cette plaine s'étend entre les murailles épaisses de la ville européenne, appelée communément le Fort, et une autre ville plus gracieuse, plus aérée, dans laquelle *civiliens* et militaires regardent comme une faveur de pouvoir s'établir. Ce quartier si recherché se compose simplement d'une file de maisons légères, de tentes spacieuses, entourées de fleurs et décorées avec d'autant plus de luxe à l'intérieur qu'elles paraissent plus modestes au dehors. Quand éclate la saison des pluies, la plupart de ces habitations disparaissent, laissant à nu la plage attristée et la grève battue par la tempête; mais les gros vents et les orages ont à peine cessé, que ces demeures temporaires se relèvent comme par enchantement. En quelques jours, la verdure les a couvertes de nouveau; la décoration a si vite reparu, qu'on croit avoir rêvé. Alors aussi recommencent, dans l'espace compris entre la ville de pierre et ce quartier mobile, les promenades, les réunions du beau monde, que la chaleur du jour retient captif à peu près tant que le soleil reste sur l'horizon.

Autour de ce noyau d'Européens s'agite une multitude confuse d'indigènes des diverses provinces de l'Inde, de mahométans venus des bords de la mer Rouge et du golfe Persique, d'Arméniens de Trébizonde, de Juifs d'Alep et de Bassora, de Persans, de Kourdes; car Bombay est l'entrepôt de toute la partie de l'Orient où retentit jadis le nom d'Alexandre, c'est-à-dire la partie qui s'étend, dans les contrées musulmanes, du Nil aux sables du Bélouchistan et, dans les régions idolâtres, de l'Indus à Ceylan. Cette foule devient plus compacte à mesure que les

(1) C'est un signe nommé *tilak*, que les Hindous attachés aux pratiques de leur religion renouvellent chaque jour après les ablutions du matin et du soir.

cent navires et les mille barques du port y versent leur population flottante. Des *péons* hindous appuyés sur des massues de bois stationnent de distance en distance pour maintenir l'ordre. Les marins de la presqu'île Arabique, les pêcheurs de la côte mahratte et du Cambaye, race de pirates incorrigibles qui ne se feraient aucun scrupule d'enlever un navire en pleine mer, se promènent là de l'air du monde le plus pacifique. Si parfois on entend des clameurs, si la foule s'émeut sur quelque point, ce tumulte sera causé par un matelot européen qui, enivré de sa force et exalté par de trop copieuses libations, aura culbuté d'un coup d'épaule une famille hindoue trottant sur un petit chariot, ou renversé d'un revers de main des porteurs de palanquins assez insolens pour se refuser à le voiturer gratis. Quelques coups de massue appliqués à longueur de bras par les *policemen* sur la nuque du délinquant suffisent à rétablir la paix publique, et les indigènes vengés applaudissent à grands cris. Ce bruit passager n'a pas troublé la musique, point central autour duquel circulent lentement les brillans cavaliers et les élégantes *ladies* en calèche. Ce groupe peu nombreux, enfermé dans les flots d'une multitude étrangère comme une île dans les vagues menaçantes de l'océan, c'est l'Europe avec sa puissance intellectuelle, son génie dominateur, sa force créatrice.

Tout homme comme il faut tient à faire acte de présence au milieu de cette société choisie; sir Edward, qui, par sa grande fortune et la distinction de ses manières, s'était acquis un certain renom parmi la jeunesse fashionable de Bombay, ne manquait jamais d'y paraître. Ce jour-là, il resta sur l'esplanade tant que la musique y retint les promeneurs. Quand il songea à regagner la ville, le bruit de la mer agitée par la brise dominait de plus en plus celui de la foule qui se dispersait; les blanches tuniques des guèbres, rangés sur les remparts pour adorer le soleil couchant, s'effaçaient dans l'ombre : il faisait nuit. En se retirant, sir Edward crut apercevoir un Hindou qui s'attachait à ses pas; il lança son cheval et emmena Arthur à un *tea-party*. La réunion était nombreuse; la conversation ne tarda pas à s'animer, et Arthur se rapprocha d'un groupe où l'on s'entretenait des mœurs des habitans de l'Inde. Il écouta d'abord très attentivement; puis, enhardi par l'accueil bienveillant que lui valait sa qualité de nouveau-venu, il se risqua à raconter le tour que sir Edward venait de jouer à un brahmane. Sir Edward lui lança un coup d'œil sévère, ce qui fit qu'il n'eut garde de nommer les personnages.

— Ne riez pas, répondit à demi-voix un homme âgé qui cherchait à donner à ses paroles un accent paternel; l'espièglerie a été un peu forte. L'Européen dont vous parlez a fait à ce brahmane une injure irréparable. Celui-ci est dégradé, il a perdu sa caste par le seul contact d'un objet impur qui a souillé son front; il ne survivra peut-être

pas à ce déshonneur,... et peut-être aussi voudra-t-il en tirer vengeance.

— Un duel par hasard? demanda Arthur en souriant.

— Un duel si vous voulez, mais où le choix et l'avantage des armes seraient entièrement du côté de l'Hindou. Cependant, si l'injure qu'il a reçue n'a pas eu d'autres témoins que des Européens, il se pourrait qu'il n'y attachât pas une aussi grande importance. Quant à moi, je ne m'y fierais pas, car les brahmanes ne pardonnent jamais un affront.

Sir Edward, pour donner un autre tour à la conversation, parla d'un épagneul qu'il venait de recevoir d'Europe et qu'il s'agissait de mettre à l'épreuve dans les marais de Panwell, où les *sportmen* de Bombay vont chasser la bécassine. On projeta des parties à cheval et en bateau sur divers points de l'île de Bombay et des côtes voisines. — L'hiver se passa fort agréablement sans que les deux amis entendissent parler du brahmane; ils avaient même oublié la petite aventure que nous venons de raconter, quand un incident fortuit la leur remit en mémoire. Sir Edward allait partir pour le Bengale, où l'appelaient de grandes chasses au tigre et à l'éléphant. La veille du jour où il devait quitter Bombay, il dînait avec quelques amis : Arthur était de la fête. Vers la fin du repas, les serviteurs, fatigués d'agiter les éventails sur la tête des convives, s'endormaient dans les coins de la salle; les maîtres d'hôtel se retiraient après avoir versé la dernière bouteille de champagne. Tout à coup un *kouli* (commissionnaire hindou) vint apporter un paquet très proprement enveloppé et adressé à sir Edward.

— De la part de qui? demanda celui-ci.

— *Maâloum nahin, saheb*, je n'en sais rien, monsieur, répondit le *kouli* en s'inclinant, et il disparut.

Ce paquet, sir Edward le délia à moitié, et reconnut qu'il contenait les babouches que de sa propre main il avait posées sur le front du brahmane. Il se hâta de le refermer en jetant sur Arthur un regard qui semblait dire : « Pourquoi m'avez-vous poussé à faire cette folie? » Tous les conviés l'accablèrent de questions pour savoir ce que renfermait ce mystérieux paquet; sir Edward se contenta de répondre : — C'est un Hindou de ma connaissance qui m'envoie son présent d'adieu !

III.

Le lendemain, sir Edward, ayant expédié ses bagages en avant, s'embarquait dans un bateau qui allait le conduire de l'île de Bombay à la grande terre; une fois sur le continent, il devait retrouver ses chevaux et poursuivre sa route jusqu'au Bengale. Au moment où il quittait le rivage, un pénitent hindou du genre de ceux qu'on nomme *san-*

niassy s'approcha de lui; il avait les cheveux en désordre, les ongles longs et crochus comme les serres du vautour, le corps presque nu et tout barbouillé de cendres. Sur le dos il portait un petit vase de cuivre, sous le bras une peau d'antilope, à la main un bâton formé de trois branches roulées ensemble comme des serpens (1); ses yeux, où se peignait une fureur extatique, lançaient des éclairs. Le sanniassy, debout devant sir Edward, lui adressa d'un ton paternel, qui contrastait singulièrement avec l'expression menaçante de son visage, cette formule d'adieu souvent employée par les poètes : « Va, mon fils, va où tes vœux t'appellent, et que les routes te soient douces ! » Sir Edward, sans même paraître le voir ni l'entendre, donna l'ordre de larguer les voiles; la barque s'inclina sur les eaux et vogua légèrement vers la côte. Les matelots tournaient fréquemment leurs regards dans la direction du rivage qu'ils venaient de quitter; ils se montraient les uns aux autres le sanniassy toujours debout à la même place et qui ne semblait plus qu'un point noir sur le sable. Quand il eut disparu, ils se parlèrent à voix basse en prononçant le nom de Nilakantha.

Sir Edward atteignit bientôt le continent; il avait une longue route à parcourir : aussi la commença-t-il à petites journées, d'abord à cause de la marche pesante de ses équipages, et puis afin de ménager ses chevaux, auxquels il tenait beaucoup. Aller vite est difficile quand on mène à sa suite des chariots attelés de bœufs et des serviteurs à pied. D'ailleurs, à quoi bon se hâter, quand le voyage, loin d'être une fatigue, a tout le charme d'une promenade? Dans les pérégrinations les plus lointaines que les Anglais entreprennent d'un bout à l'autre de l'Inde, ils peuvent avoir des dangers à courir de la part des tigres et des voleurs; mais quant à des privations, ils n'en ont jamais à supporter. Tout est prévu, calculé avec un soin merveilleux pour que la vie errante, déjà pleine d'attraits dans un pays aussi prestigieux que l'Asie, s'embellisse encore de toutes les aises de la vie sédentaire. Un nombreux domestique entoure le voyageur; dès le matin, une tente, portée par des chameaux, l'a précédé à la halte qu'il lui a plu d'indiquer. A son arrivée, il trouve le déjeuner servi. Rien ne manque à son repas, fût-il au sommet des montagnes, au milieu des forêts : les bières anglaises et les vins d'Espagne, la fine vaisselle et l'argenterie brillante l'attendent sur sa table. Le lit de repos est dressé pour qu'il puisse sommeiller pendant la chaleur du jour. Bientôt arrivent les charrettes qui portent les bagages, les coffres, le palanquin; le gros de la troupe s'arrête quelques heures, puis prend les devans avec une seconde tente qui sera disposée pour la grande halte du soir. C'est là l'instant solen-

(1) Le vase de cuivre sert aux ablutions; sur la peau d'antilope, le fakir s'assied pour méditer ou se couche pour dormir; le bâton à trois branches (*tridanda*) est l'emblème de la triade brahmanique.

nel; les palefreniers plantent les piquets auxquels ils attacheront les chevaux; des malles et des coffres sort une multitude d'ustensiles et de petits meubles à garnir toute une maison; un essaim de serviteurs, maître-d'hôtel, cuisinier, *groom*, porte-pipe, hommes de peine destinés à doubler les chefs d'emploi, coupeurs d'herbe, conducteurs de chariots, chameliers, etc., s'agitent autour de la tente, mais sans bruit, sans désordre. Les chevaux hennissent à la fraîcheur du soir, les bœufs vont paître librement sous les grands arbres, les chameaux agenouillés broutent les pousses tendres des buissons, les chiens flairent l'horizon et aboient dans l'obscurité. Puis, peu à peu, le silence s'établit. Le maître a fini son dîner, il va dormir, tout se tait; on n'entend plus que le chuchotement des cipayes appuyés sur leurs lances qui causent à demi-voix aux abords du camp, et au loin les cris étranges des oiseaux nocturnes et des bêtes fauves qui saluent le retour des ténèbres. Au matin, avant le lever du soleil, tout s'ébranle; les tentes sont repliées, une épaisse poussière signale la marche du convoi qui s'éloigne. Le laboureur hindou, qui tire l'eau des étangs pour arroser ses rizières, regarde d'un œil indifférent les fardeaux sans nombre que l'Européen traîne après lui, l'embarrassant attirail d'ustensiles dont il ignore l'usage, et, sans interrompre ses travaux, il se dit : « C'est un officier de la compagnie qui passe! »

Ainsi voyageait sir Edward. Il avait fait déjà les deux tiers de la route sans éprouver le plus léger contre-temps; ses chiens d'arrêt, conduits en laisse par un *dog-boy* (1), paraissaient en fort bon état; ses chevaux, quoiqu'un peu harassés, avaient encore l'oreille droite et l'œil animé. Quant à lui, il commençait à s'ennuyer de ce long tête-à-tête avec une nature admirable, mais sauvage; car le flegme britannique ne s'arrange pas mieux de la solitude que la pétulance française: il y a si peu de gens d'ailleurs qui ne regardent pas comme perdu le temps qu'ils passent loin des hommes! La rencontre de quelques officiers venant de Madras, dont sir Edward trouva les tentes dressées près du chemin, vint donc fort à propos rompre la monotonie du voyage. Il campa à côté d'eux, à l'entrée d'une plaine de toutes parts dominée par de beaux arbres. Entre ces jeunes gens de même âge, de même rang, s'établit bientôt cette intimité passagère, qui consiste à chasser de compagnie, à parler de choses indifférentes et à faire parade de sa fortune. Dans des réunions de ce genre, l'amour-propre se met toujours de la partie. Sir Edward, habitué à briller en toute circonstance, ne laissa point échapper cette occasion de remporter, chemin faisant, un triomphe qui établit sa réputation parmi les officiers de l'armée de Madras. Un soir que chacun vantait ses chevaux, il proposa

(1) Valet de chiens.

d'improviser des courses, et le lieu paraissait trop bien choisi pour que son idée ne fût pas accueillie avec empressement.

Tous les officiers étaient parfaitement montés; sir Edward avait aussi des chevaux excellens, mais un surtout de race arabe. Il le tenait d'un riche musulman, qui ne l'aurait cédé à aucun prix, s'il n'eût été marqué au front d'une lune blanche, signe que les Orientaux regardent comme un mauvais présage. Pendant la route, deux *saïs* (palefreniers persans) le conduisaient par la bride en marchant à pied; sir Edward avait eu des peines infinies à le dompter, à l'habituer à voir en face un habit rouge, et surtout à se laisser monter par un cavalier qui ne portât ni larges caleçons, ni turban. Cet animal précieux faisait la gloire et l'orgueil de sir Edward, qui, comptant sur une victoire assurée, attendait avec impatience le moment d'entrer en lice.

On était convenu de laisser aux chevaux quelques jours pour se reposer, ce qui n'empêchait pas les jouteurs de se préparer à la lutte par des courses d'essai. Plus l'instant décisif approchait, plus il se mêlait d'animation à ces exercices préliminaires; sir Edward, fier de la supériorité de son cheval, tenait tête à tous les parieurs. Enfin arriva le jour fixé; les tentes, rangées à l'extrémité de la plaine, rappelaient les pavillons élégans que l'on élève en Europe pour de pareilles fêtes. Les drapeaux flottaient au vent; des cipayes, armés de lances et placés à intervalles égaux, marquaient la ligne à suivre. Une pagode en ruine, à demi cachée par des figuiers, formait le point extrême et comme la borne de l'hippodrome; c'était là qu'il fallait tourner.

Au signal donné, tous les coursiers se précipitèrent avec impétuosité dans l'arène. Sir Edward, qui, au premier tour, avait déjà pris la tête, sentit son cheval tressaillir en passant près de la pagode; mais la rapidité de la course fit qu'il ne put distinguer ce qui effrayait l'animal. Au second tour, il eut soin de plonger d'avance ses regards au fond du vieux temple; il ne vit rien qu'une statue noire, à huit bras; cependant l'animal broncha légèrement. Au dernier tour, les cavaliers laissés en arrière redoublaient d'efforts; pour le vainqueur, il ne s'agissait plus d'arriver le premier, c'était un point gagné, mais de toucher le but bien avant ses rivaux. Ce double succès, sir Edward le regardait déjà comme assuré; pour la troisième fois, il rangeait la pagode, quand un fragment de la statue, lancé avec vigueur, vint frapper son cheval droit au milieu du front. La bête se cabra tout d'un coup, retomba à faux sur ses pieds de devant, et roula dans la poussière.

La victoire était perdue; sir Edward, hors de lui, se releva précipitamment et courut à la pagode. Il n'y trouva rien que la statue immobile qui semblait le regarder avec surprise; en l'examinant d'un œil attentif, il remarqua qu'il manquait à l'idole la moitié d'une main. Dans le premier moment de colère, il eut envie de lui faire sauter la

tête d'un coup de pistolet; mais il reprit son sang-froid en songeant que cette vengeance inutile ajouterait le ridicule à l'humiliation de sa défaite. Son coursier favori était pour toujours hors de service; lui-même il se sentait le bras foulé; les officiers, pour le consoler, citèrent beaucoup d'exemples de l'inconvénient qu'il y a à se servir dans l'Inde de chevaux arabes qui sont parfois fantasques et sujets à avoir peur des idoles à huit bras. Quant à la pierre lancée par une main invisible, sir Edward n'en voulut pas parler; il eût passé pour un visionnaire, et rien de plus.

Le lendemain, sir Edward se remit en route avec le bras en écharpe, ce qui ne l'inquiétait guère, mais très contrarié de l'échec qu'il venait d'éprouver. Comme il gravissait au pas et de fort mauvaise humeur la colline au pied de laquelle les courses avaient eu lieu, il vit un grand nombre d'indigènes se presser le long des sentiers. La conque dont les prêtres hindous se servent pour appeler les fidèles aux cérémonies religieuses retentissait sourde et mugissante à travers la forêt. Les femmes se hâtaient, portant les petits enfans à cheval sur leurs hanches; les hommes couraient de ce pas leste et souple du sauvage que l'absence presque complète de vêtemens rend si libre dans ses allures. Tout ce monde se groupait autour d'un brasier, ou plutôt d'un lit de charbons ardens sur lequel des dévots enivrés d'opium marchaient les pieds nus. Auprès de ce feu s'élevait un poteau que traversait à son sommet une longue perche posée en équilibre. Au moment où sir Edward passait, — car cette fête (1) se tenait sur le bord du chemin, — un sanniassy, amenant à lui l'un des bouts de la perche, s'y suspendit au moyen d'un croc de fer qu'il s'enfonça dans le flanc. Au signal qu'il donna lui-même, vingt bras pesèrent sur l'autre extrémité de la perche, qui s'éleva dans l'espace. Il pirouetta d'abord avec une rapidité extraordinaire; puis, comme un oiseau qui plane, il flotta doucement de droite à gauche, jetant sur la foule ébahie des masses de fleurs. Le sang ruisselait à flots sur les reins du sanniassy; quand sir Edward fut près de lui, il le regarda fixement, d'un air à la fois triomphant et inspiré. L'Européen détournait ses yeux de ce spectacle repoussant; mais le sanniassy, comme pour le contraindre à lever la tête, lui lança une tige d'asclépiade fraîchement épanouie, avec cette phrase : « Va, mon fils, va où tes vœux t'appellent, et que les routes te soient douces! »

IV.

A cette phrase du sanniassy, le cavalier tressaillit involontairement; puis, quand il eut fait une centaine de pas, l'envie le prit de lui envoyer

(1) A Pondichéry, on appelle cette solennité la fête du *vire-vire*.

les deux balles de sa carabine. Abattre au vol un pareil fou lui semblait un beau coup; mais, quand il tourna la tête, la perche, en s'abaissant, déposait au milieu de la foule exaltée le sanniassy tout sanglant.

Sir Edward arriva bientôt au Bengale, parfaitement rétabli de sa chute; une vie de fêtes et de plaisirs l'attendait à Calcutta. Si la langue anglaise avait la sonorité des langues méridionales, Calcutta serait célèbre dans le monde par un de ces dictons que la rime rend populaires, comme *Sevilla maravilla, Lisboa cousa boa.* Bombay, on le sait, représente la face occidentale de l'Asie; Madras est la tête et le cœur de la presqu'île indienne; Calcutta, c'est l'Asie tout entière. La puissance anglaise s'y montre dans sa plus grande splendeur; il semble que le million d'indigènes qui l'entoure n'est là que pour lui faire cortége et ajouter à son éclat. Briller sur un pareil théâtre était le plus ardent désir de sir Edward, et il y réussit. La nature l'avait doué de ces qualités précieuses aux yeux du monde qui sont l'apanage du parfait *gentleman;* il s'avançait hardiment dans la vie, plein de confiance en sa destinée, sûr de ne jamais faillir aux occasions d'être heureux que le sort lui offrirait, mais comptant aussi que le bonheur ne lui devait jamais faire défaut. Il y a des mortels gâtés par la fortune qui traversent l'existence comme l'oiseau franchit l'espace, sans même voir ni les pierres, ni les ronces de la route. Pour ceux-là, et sir Edward était du nombre, pas un jour qui n'amène un nouveau plaisir, qui n'ajoute un chapitre au roman de leur vie, roman plein d'épisodes, de variété et de mouvement, qu'ils sèment feuille à feuille sur leurs pas et laissent à d'autres moins favorisés le soin de recueillir.

Quelques mois de séjour à Calcutta avaient suffi à sir Edward pour s'y faire remarquer et devenir un homme à la mode. Quand il se sentit parvenu à son apogée, il se maria. Ses amis prétendaient qu'il voulait s'ensevelir dans toute sa gloire : il les laissa dire et s'abandonna doucement au bonheur. Parties bruyantes, chasses hasardeuses, il oublia tout pour mieux goûter le charme d'un amour partagé; assez longtemps il avait vécu dans le tourbillon d'une vie errante et agitée pour que le repos lui parût compenser le sacrifice qu'il faisait de son indépendance. La jeune fille sur laquelle son choix s'arrêta était une Anglaise née dans l'Inde, qui joignait à la délicatesse gracieuse des races du Nord la beauté plus sévère du type asiatique. Le climat brûlant du Bengale, qui avait imprimé à ses traits une molle langueur, semblait avoir développé, au lieu de l'abattre, l'énergie de son caractère. On reconnaissait en elle une de ces femmes courageuses et romanesques qui se confient sans crainte au galop d'un cheval fantasque et aux caprices d'une mer menaçante, et qui courent avec témérité au-devant des périls et des émotions, mais sans oublier jamais que devant le monde il convient de ne rien trahir de leurs élans passionnés. Sir Ed-

ward, qui l'aimait tendrement, se retira avec elle dans une belle habitation située au bord du Gange.

De tous les plaisirs tranquilles que lui offrait sa nouvelle résidence, sir Edward affectionnait surtout les promenades sur le fleuve. Comme beaucoup de riches Anglais établis au Bengale, il possédait un de ces bateaux décorés avec luxe qui portent à l'arrière des cabines spacieuses; on les nomme *bholia*. Quand la brise du soir jetait quelque fraîcheur dans la campagne, il donnait l'ordre d'armer son *bholia*. En une minute, cuisiniers et maîtres d'hôtel transportaient à bord tout ce qui était nécessaire au service de cette maison flottante; les préparatifs se faisaient avec cette ponctualité, cette exactitude qui rend la vie dans l'Inde si douce et si facile qu'on est tenté de commander pour le simple plaisir d'être obéi. Le plus souvent sir Edward remontait le Gange au-dessus de Calcutta, pour jouir de la vue des sites, qui deviennent plus variés et plus pittoresques à mesure qu'on s'avance dans les terres; parfois aussi il se rapprochait de l'Océan, parce qu'il aimait à voir, du pont de son *bholia* paisiblement porté sur des eaux calmes, les vagues lointaines de la mer brisées par le courant du fleuve.

Un soir, il voguait vers l'embouchure du Gange; la lune se levait, resplendissante et pure, sur un ciel encore embrasé des feux du soleil couchant. Sa jeune femme, accoudée sur le bord, laissait flotter sa noire chevelure à la brise qui commençait à souffler de la mer. Elle s'abandonnait à sa rêverie en regardant tourbillonner l'eau sous les avirons des rameurs.

— Que regardez-vous ainsi, chère Augusta? lui dit sir Edward en s'approchant d'elle.

— Je regarde ces flots qui se rendent à l'Océan comme la vie coule vers l'éternité, répondit-elle avec calme.

— Et ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cette vie, qu'on maudit si souvent, des jours, des instans au moins, où l'on se sent trop heureux pour rien désirer au-delà?... Quelle nuit splendide! Voyez ces figuiers immenses qui penchent vers les eaux leurs branches altérées, ces palmiers élancés qui découpent sur le firmament leur sombre panache. O Augusta! nos froids climats n'ont pas de jours qui se puissent comparer aux nuits du tropique; le ciel d'Europe n'a ni cette transparence ni cette profondeur. Les étoiles semblent s'épanouir comme autant de fleurs sur cette voûte sereine; on dirait que ce sont elles qui répandent sur la terre cette fraîche senteur.

— Edward, reprit Augusta, vous me rappelez que j'ai oublié les belles fleurs que vous m'avez apportées ce soir.

— J'y ai songé pour vous, répliqua sir Edward, et il frappa dans ses mains. Un domestique hindou parut sur le pont, apportant un grand vase de Chine rempli de fleurs du plus magnifique éclat.

— Merci! merci! s'écria Augusta en s'approchant avec vivacité du bouquet colossal dont le parfum sembla l'électriser tout à coup; maintenant, rien ne manque à la beauté de la scène qui nous entoure. Voguons plus doucement, je vous prie; retardons, s'il est possible, ces heures charmantes, qui ont la douceur d'un rêve!

A un signe que fit sir Edward, les rameurs levèrent leurs avirons; le *bholia* se mit à dériver au courant. Les chakals commençaient à glapir le long des rives du Gange; ils se taisaient par intervalle pour reprendre à l'envi leurs aboiemens entrecoupés, qui ressemblent à des sanglots. Des oiseaux plongeurs, surpris dans leur sommeil par les fanaux de la barque, s'envolaient sous les arbres en frappant du bout de leurs ailes la surface des eaux. Çà et là de petits esquifs à l'ancre au fond des anses tranquilles dormaient sous leurs voiles à demi pliées. Appuyée au bras de sir Edward, Augusta se promena quelques instans sur le pont du *bholia;* puis, attirée par le parfum des fleurs, elle prit une tige d'asclépiade qui couronnait le bouquet et s'assit à la poupe.

Depuis quelques instans, le *bholia* dérivait ainsi; le plus profond silence régnait à bord. Tout à coup les matelots, qui sommeillaient sur leurs bancs, se levèrent en parlant tous à la fois sur ce ton particulier aux Bengalis qu'on prendrait pour un gazouillement d'oiseaux. Quelques-uns d'entre eux, s'armant de leurs avirons, poussèrent au large, avec précaution, une espèce de radeau que le courant venait de heurter contre les flancs de la barque. Au bruit qu'ils firent, sir Edward se pencha sur le bord; il vit un faisceau de joncs à peine liés ensemble, sur lequel un Hindou se tenait immobile.

— Qu'y a-t-il? demanda Augusta.

— Peu de chose, répondit sir Edward; un fanatique hindou qui se rend à la mer pour y mourir (1). La rencontre du *bholia* pouvait retarder son voyage, et nos rameurs l'ont pieusement remis dans sa route. Entraver la marche de ce pèlerin parti pour aller vers Brahma serait à leurs yeux un gros péché, car il est déjà paré pour le sacrifice. Son front et ses joues sont barbouillés de la vase du Gange, qui purifie l'homme de ses souillures.

— Je veux le voir, dit Augusta en se levant. Pauvre vieillard! il fut un temps où la vie lui paraissait le souverain bien. Il avait sans doute une famille, des enfans qu'il aimait! Oh! que je serais curieuse d'entendre son histoire! Croyez-vous, Edward, qu'on puisse ainsi courir au-devant de la mort sans avoir été détaché de la terre par quelque douleur?

— Oh! répliqua sir Edward, ces Hindous sont des rêveurs qui se

(1) La mer qui reçoit les eaux des fleuves sacrés, comme le Gange, le Godavery, etc., est sainte aux yeux des Hindous. Il arrive parfois qu'un ascète ou un pénitent, pour couronner une vie d'austérité et d'expiation, y va chercher la mort.

décident un matin à se mettre en route pour l'autre monde, comme nous à partir pour la campagne!

Tout en parlant ainsi, il ordonna aux rameurs de reprendre leurs avirons. Le *bholia* se mit en mouvement, et le faisceau de joncs sur lequel flottait l'Hindou disparut dans l'ombre. Augusta, vaincue par le sommeil, se retira dans la cabine pour y prendre quelques heures de repos. Sir Edward resta constamment sur le pont, afin de diriger la course du *bholia,* qui, poussé par les rames, marchait assez vite, malgré son poids. Cependant, comme l'eau peu profonde sur les grèves obligeait la grande barque à faire de fréquens détours, tandis que le radeau de joncs dérivait en ligne droite, il arriva qu'au point du jour sir Edward et l'Hindou se trouvèrent encore fort près l'un de l'autre. Déjà se montrait à l'horizon la ligne verte et écumeuse qui annonce la mer; les voiles blanches des navires de haut bord se dessinaient dans le lointain. Sir Edward descendit dans la cabine pour éveiller Augusta : celle-ci dormait d'un profond sommeil, tenant à la main la belle branche d'asclépiade qu'elle n'avait pas quittée.

— Venez, venez, lui dit vivement sir Edward, le soleil vous attend pour paraître; les étoiles pâlissent, la brise du matin fait murmurer les flots; déjà sur la cime des palmiers le vautour a secoué ses ailes...

Augusta, pour toute réponse, entr'ouvrit les yeux et serra la main de sir Edward. — Qu'avez-vous? s'écria-t-il; Augusta, êtes-vous souffrante? Et, comme il courait sur le pont chercher les servantes assises à la poupe loin du regard des matelots, il entendit une voix qui semblait sortir des eaux répéter ces paroles : « Va, mon fils, va où tes vœux t'appellent, et que les routes te soient douces! »

A ces mots, il se souvint du sanniassy, de la fleur d'asclépiade que celui-ci lui avait jetée certain jour du haut des airs avec cette même formule de souhait. Épouvanté, il se précipita de nouveau dans la cabine et arracha la fleur déjà fanée qu'Augusta serrait entre ses doigts. Celle-ci le regarda tristement, essaya de parler et ferma les yeux. — « *Mar djati! mar djati!* elle se meurt! elle se meurt! » criaient les servantes fondant en larmes, et l'une d'elles lança dans le Gange la branche perfide, qui, en tombant, teignit les eaux d'une couleur bleuâtre. Sur le pont, les matelots effrayés parlaient de poison subtil versé dans la corolle de l'asclépiade.

Le *bholia* avait changé de route; les rameurs le ramenaient vers l'habitation de leur maître aussi vite que le leur permettait la force du courant doublée par celle du flux. Pendant que la barque splendide voguait silencieusement vers la ville, emportant le corps inanimé d'Augusta, le radeau de joncs, à peine visible au milieu du grand fleuve, commençait à vaciller sur les flots. L'Hindou s'y tenait toujours dans la même posture, et la vague grossie le ballotta pendant quelque

temps, sans lui faire perdre l'équilibre; puis, peu à peu, il s'enfonça sous la lame. Après avoir sombré un instant, les joncs reparurent à la surface, mais dispersés et flottant au hasard; cette fois, le sanniassy n'y était plus : il venait de quitter son frêle esquif pour plonger sous l'eau, comme l'oiseau quitte la branche pour s'élancer dans l'air.

Quelques jours après, sir Edward s'éloigna du Bengale, en proie à une agitation violente. Pour chercher une distraction à sa douleur, il erra dans les provinces de l'Inde les plus reculées et les plus sauvages. Comme il traversait le Mysore dans la saison la plus dangereuse pour les Européens, la fièvre des *jungles* le saisit. Ses porteurs de palanquin l'abandonnèrent au milieu d'un village où il ne pouvait trouver aucun secours. Un domestique fidèle qui lui restait se chargea de le faire transporter sur la côte, dans l'espoir que l'air de la mer calmerait un peu ses souffrances. C'était lui que j'avais rencontré dans le caravansérail d'Alepey, debout sur le seuil de ma porte, pâle comme le soleil éclipsé qui répandait sur sa physionomie une teinte lugubre, abattu par la douleur et la maladie, incapable de penser et de se souvenir.

Arthur, cet ami qui, passant avec sir Edward devant la cabane du brahmane, l'avait poussé à jouer à celui-ci le tour que nous avons raconté en commençant, quitta Bombay peu de jours après le départ de son ami pour le Bengale, et se rendit sur les bords de l'Indus, pays redouté des troupes anglaises à cause de l'insalubrité du climat. Il y souffrit constamment de douleurs aiguës que les médecins traitèrent comme une affection du foie, maladie commune aux Indes; mais les Hindous attribuaient sa langueur à un maléfice, car l'Orient aussi a des sorciers et des sorcières qui sont fort à craindre.

Quant à Roukminie, la fille du brahmane, à peine son père l'eut-il abandonnée, qu'elle se livra à des œuvres pieuses et méritoires, dont voici en peu de mots le détail. Dans une pagode très voisine de Bombay vit une nuée de pigeons qui se multiplient de telle sorte, que le sol et les murs en sont couverts; on ne peut y poser le pied ni y faire un mouvement sans fouler et heurter ces bienheureux volatiles, auxquels les dévots apportent des grains en abondance. Au milieu de ces pigeons et comme incrusté dans la terre végète un brahmane très vieux, qui, depuis une vingtaine d'années, n'a pas changé de posture. Il est couché sur le dos et tient une main élevée en l'air; cette main supporte un vase où poussent et meurent successivement des herbes et des fleurs. Roukminie s'est consacrée au service de ce pénitent; c'est elle qui, deux fois par jour, lui apporte le riz et l'eau qui composent sa nourriture. Elle espère ainsi se réhabiliter de l'injure faite à son père et qui avait rejailli sur elle.

TH. PAVIE.

DE

LA LITTÉRATURE

EN

EUROPE ET EN AMÉRIQUE.

ŒUVRES DE HENRI WADSWORTH LONGFELLOW.

I. *The Spanish Student, a play.* Cambridge, 1844. John Owen. — II. *The Belfry of Bruges and other Poems.* Cambridge, 1846. John Owen. — III. *Voices of the Night.* Boston, 1848. W. D. Ticknor et Co. — IV. *Ballads and other Poems.* Boston, 1848. — V. *Evangeline, a tale of Acadie.* Boston, 1848. — VI. *Hyperion, a romance.* Boston, 1848. — VII. *Outre-Mer, a pilgrimage beyond the sea.* Boston, 1848. — VIII. *Kavanagh, a tale.* Boston, 1849. Ticknor et Co.

Notre temps est fécond en tristes spectacles, mais il n'y en a aucun qui excite un sentiment plus douloureux que celui de cet affaissement intellectuel qui se manifeste de plus en plus dans le monde entier. Au milieu des insurrections, des guerres, des tumultes parlementaires qui assourdissent toutes les oreilles et hébètent tous les esprits, il serait doux par momens de se retirer dans les terres fleuries créées par les poètes et par les artistes, dans les mondes nouveaux découverts par eux. Vaine espérance! A peine entré, vous vous voyez entouré d'ombres et de fantômes; aucun être réel ne s'approche de vous, vous n'entendez aucune histoire nouvelle, vous n'apprenez aucun secret inconnu. Alors

vous retournez, comme auparavant, aux journaux, à la polémique, au spectacle de votre époque. Cela au moins est émouvant et réel, et, si ce fracas ne réjouit pas votre esprit, au moins il fatigue votre corps. Le hasard invente mieux que les poètes du monde entier; il compose avec autant d'habileté et de logique, il crée et travaille au jour le jour comme nous le faisons tous. — Cependant cet affaissement profond, cette impuissance, d'où vient-elle? Est-elle un effet de la sénilité des civilisations en Europe? est-elle un effet de l'adolescence des peuples nouveaux, de la civilisation américaine par exemple? Quelles sont les causes qui, en Amérique et en Europe, paralysent la vie intellectuelle et l'originalité individuelle, qui étendent sur toutes les productions de l'esprit le démocratique niveau? Les livres d'un écrivain américain, de M. Henri Longfellow, nous aideront à jeter quelque lumière sur ce triste sujet.

Philosophes, et vous qui ne faites pas profession de l'être, mais qui aimez à penser, avez-vous jamais réfléchi, médité sur le spectacle que présentent à l'heure qu'il est et la France, et l'Europe, et le monde? Puis, en contemplant ces révolutions, ces catastrophes, ces grandes infortunes nationales et ces passions furieuses, vous êtes-vous demandé quelquefois : D'où vient donc qu'au milieu de toutes ces convulsions rien ne germe et n'arrive à éclosion? Pourquoi ne voit-on se manifester aucune grande intelligence? Pourquoi les fleurs les plus belles de la pensée humaine, la poésie, les arts, demeurent-elles à peu près stériles? — Ah! direz-vous, le temps des grandes individualités est passé, désormais les masses sont maîtresses. Voyez plutôt : nous qui sommes journalistes, avocats, professeurs, hommes de lettres, vainement nous réclamons au nom de l'aristocratie intellectuelle. On ne nous répond que par des sarcasmes. — On vous donnera comme aux autres dans la répartition des produits, nous dit-on; d'ailleurs l'intelligence n'a pas de prix : c'est vous-mêmes qui l'affirmez. Eh bien! soit, vous gouvernerez et nous mangerons. — Que voulez-vous donc écrire, enseigner, versifier pour de pareilles gens? Ils demandent si les arts et la poésie sont des choses qui peuvent nourrir, et si, comme le dit le philosophe Apemantus dans *Timon d'Athènes,* ils peuvent servir de manteau, afin de nous préserver de la bise. Le mérite n'est plus récompensé. — Ce ne peut pas être là une bonne raison, répondrons-nous; dans d'autres temps, les masses ont été maîtresses, et le génie individuel n'en continuait pas moins sa marche. Le tocsin et les batailles n'ont jamais pu éteindre la voix solitaire du poète et les méditations du sage. Pendant que, de nos jours, les rues de Paris, mornes et silencieuses, retentissaient du bruit du canon, il y avait dans cette France révolutionnaire d'heureuses vallées où brillait le soleil de juin. Je ne dirai pas qu'il y eût d'insoucians bergers chantant gaiement sur la flûte, mais certai-

nement les jurons, le patois, les paroles grossières des petits pâtres déguenillés, épurées et adoucies par l'écho, y retentissaient comme la plus douce musique. S'il y eût eu là un Robert Burns, évidemment il eût continué ses chants à la marguerite coupée, aux abeilles, à la rivière de l'Ayr, à Mary, à Jeannie, sans s'inquiéter beaucoup de la prépondérance et de l'avenir des masses, sans se demander si par hasard il n'appartenait pas à l'aristocratie de l'intelligence, si ces masses le gênaient ou bien si son talent s'élèverait plus haut, si, au lieu de chanter pour lui-même, il chantait pour les foules assemblées. Il y a une chose pour laquelle je ne crains pas la prépondérance des masses et leurs passions gloutonnes : c'est la poésie, c'est l'art. Les théories communistes ne peuvent pas plus les abattre que les faire éclore. Supposez le communisme au pouvoir : il est très possible qu'un Rubens, s'il existait, ne portât pas sous son règne les insignes des grands d'Espagne; mais il serait toujours Rubens. Les communistes peuvent démolir les sociétés modernes, saccager les villes, renverser les édifices : ils ne détruiront jamais la nature et la beauté éternelle, qui, au-dessus d'eux, sourit avec insouciance et dédain. Quant au mérite qui n'est pas récompensé véritablement, — cette observation n'est pas neuve; il y a long-temps que se sont passées les histoires de Camoëns et du Tasse, et les souffrances de ces grands hommes n'ont pas empêché Jean-Jacques d'écrire et Milton de chanter, tous les deux de souffrir comme leurs devanciers. Il faut donc que cette stérilité ait de tout autres causes. — Ah! oui, me dit-on alors : c'est que la société moderne ne facilite pas l'éclosion du génie; ses mœurs sont vulgaires, la vie moderne est prosaïque.

La vie moderne est prosaïque! Mais vous n'y pensez pas! Il y a dans les événemens contemporains de quoi fournir la matière de dix mille chants héroïques et autres aux poètes de l'avenir. Le merveilleux nous entoure, et, pour prendre l'exemple le plus vulgaire, le plus humble d'entre nous n'a pas besoin d'aventures pour décorer sa vie. Le dernier des Français modernes ne vit-il pas dans l'inconnu? Peut-il dire véritablement quels hommes le gouverneront demain et quelles institutions le protégeront? Depuis deux ans, combien n'avons-nous pas eu de tressaillemens, de craintes, de cauchemars, de songes colorés de rose? En vérité, si les événemens contemporains n'ont pas en eux de poésie, dites-moi alors comment vous comprenez la fameuse théorie des romantiques sur l'union de l'élément tragique et de l'élément comique; et pendant que les spectateurs souffrent et regardent l'étrange pièce, considérez un peu les acteurs, la scène et le drame en lui-même, avec ses mille péripéties. C'est tout un monde shakspearien avec ses mille personnages, ses complications infinies, ses contrastes. Aujourd'hui l'homme est toujours l'homme, et il l'est plus que jamais; il obéit à sa

double tendance, c'est-à-dire qu'à la fois il cherche passionnément la vérité et ment effrontément. — Il n'y a plus de poésie! Mais ouvrez les journaux et lisez. Connaissez-vous un trait d'un héroïsme plus lugubre que cette action de Bem se faisant clouer vivant dans une bière pour échapper à l'Autriche victorieuse, se préparant ainsi une mort imaginaire pour échapper à une mort réelle? Et voyez à Prague, en juin 1848, celui dont Bem, quelques mois après, redoutait les vengeances. La femme et le fils du prince de Windischgraetz, disaient les journaux d'alors, ont été assassinés sous les yeux du prince; celui-ci était au pouvoir des insurgés, ils l'entouraient, le menaçaient, et lui, impassible, a donné l'ordre de bombarder Prague. Le courage et l'héroïsme existent donc absolument comme autrefois, et avec toutes les formes qu'ils revêtaient jadis. Raisonnez tant que vous voudrez sur l'esprit poétique des populations barbares, sur le courage romanesque des femmes scandinaves et germaniques : soudain la singulière épouse de Garibaldi arrive pour ressusciter en sa personne toute la tribu des femmes des *outlaws* et des proscrits. Dans cette époque, il semble que tous les temps soient mêlés. Au milieu de la civilisation la plus raffinée, on a vu se produire des actes d'une sauvagerie incroyable; il n'y a pas, dans toute l'histoire des Normands, d'acte plus sauvage que celui de cette bande s'enivrant à Neuilly et brûlant avec le château qu'elle a incendié. Que manque-t-il à tout cela pour devenir de la poésie? — D'être jeté dans une perspective plus lointaine, d'être transfiguré par la lumière du passé. Et les traits de douceur poétique et de piété extraordinaire ne manquent pas non plus au milieu de tous ces faits terribles. Tout récemment, n'avez-vous pas lu que lady Franklin s'était embarquée pour aller à la recherche de son mari, parti pour faire le tour du monde, et dont on n'a plus reçu que des nouvelles incertaines? Nous n'hésitons pas à déclarer (et cela sans malice sous-entendue) que cette conduite est infiniment plus belle que celle de Pénélope. Cette dernière se contenta d'attendre patiemment et prudemment.

La seconde raison n'est donc pas plus valable que la première : il y a, dans notre temps, tout autant d'élémens poétiques qu'autrefois. D'où vient donc cette stérilité littéraire? demanderons-nous pour la troisième fois. — Alors arrive une troisième réponse. — C'est que nous sommes un peuple vieux; l'élément générateur est épuisé en nous, les sources de l'intelligence sont taries. — Mais véritablement, si nous sommes trop vieux, tournons nos regards vers les peuples les plus jeunes, la Russie et les États-Unis : est-ce que la littérature et les arts sont très florissans dans ces deux pays?

J'ai connu des esprits très cultivés, très élevés, qui, dans leurs conversations, m'ont souvent annoncé la mort prochaine de toute littéra-

ture, des pessimistes, — qui ne sont cependant pas des iconoclastes, — qui allaient envoyant des billets de faire-part de la perte douloureuse que l'humanité avait éprouvée dans la personne des arts et de la poésie. Vous souriez et je souris de même; cependant beaucoup de gens vont criant que le christianisme est mort : or, il est incontestable que, si le christianisme a pu mourir, à plus forte raison la littérature peut éprouver le même sort. Mais ne prenons pas les choses d'aussi haut et bornons-nous à indiquer les causes qui peuvent expliquer cette stérilité intellectuelle. A notre avis, il n'y en a que deux : l'influence de l'esprit révolutionnaire et l'absence d'une foi commune.

Qu'entendons-nous par esprit révolutionnaire? Nous avons déjà dit que les insurrections et les masses ne pouvaient avoir aucune influence sur les arts et la littérature. Il faut séparer le fait de la pensée. Nous ne voulons pas dire que les barricades et les coups de fusil soient les causes de cette stérilité intellectuelle; mais nous disons que l'esprit révolutionnaire moderne, le satanique esprit de révolte, exerce sur l'ame des populations une influence aussi délétère que le despotisme le plus oriental. La littérature, la poésie et les arts sont choses d'aspiration, d'harmonie et de beauté. L'esprit révolutionnaire est entièrement destructeur; ses aspirations consistent à détruire; sa beauté est celle des ruines, ses harmonies sont celles des cris de triomphe, de rage et de folie. Comprenez-vous maintenant comment, si cet esprit parvient à pénétrer l'esprit des masses, il y éteindra complétement le sens moral et le culte de l'admiration, en même temps qu'il frappera de vertige l'intelligence du poète et de l'artiste? Qu'on y réfléchisse : le mot *révolutionnaire* est un mot tout moderne; le droit d'insurrection est un droit tout nouveau. Les guerres civiles ne datent certainement pas d'aujourd'hui; il y a long-temps que Lucrèce nous a décrit en vers magnifiques les douleurs des rois pleurant leur couronne emportée par le souffle des tempêtes politiques; les faits révolutionnaires, les insurrections, les bouleversemens, tout cela est vieux comme le monde; l'esprit révolutionnaire est tout jeune, il date de soixante ans à peu près. D'une émeute il ne résulte après tout que quelques existences humaines de moins, des têtes brisées, des blessures saignantes et un chiffre néfaste de plus dans l'histoire; mais qu'on brise ces têtes, qu'on moissonne ces existences en vertu d'un droit supérieur et antérieur à toutes les lois positives, voilà qui est tout nouveau. Cet esprit est certainement un fait plein d'enseignement pour celui qui sait regarder. Maintenant il a envahi toutes les ames. Il y a chez tous les hommes de notre temps une rage de désorganisation qui va jusqu'à la folie. Et puis, il est arrivé que dans une société qui n'a plus aucune tradition, et qui pour ce fait a tant de peine à vivre, il s'est formé une tradition révolutionnaire, tradition orale au sein des masses, et qui a

trouvé chez les esprits les plus cultivés ses historiens, ses philosophes, ses théoriciens, ses poètes et aussi (ô comble de l'horrible!) ses conservateurs, ses conservateurs retardataires. Oui, dans notre pays il y a une tradition révolutionnaire qui a ses Burke et ses Metternich, ses jésuites et ses dominicains. Le droit d'insurrection, en pervertissant le sens moral des esprits, a créé entre les différentes générations une solidarité satanique. Soyez dignes de vos pères, écrit tous les jours tel écrivain radical; cela veut dire : non-seulement conservez leur œuvre, mais prolongez-la, conservez leurs méthodes, leurs idées, leurs passions, leurs traditions révolutionnaires. Depuis soixante ans, les masses, ainsi perverties moralement, ont vécu sur le même fonds de croyances fatales et de souvenirs terribles; elles ne se sont élancées à la poursuite d'aucune chose nouvelle, elles ont simplement continué ce qui fut inventé dans quelques heures d'éternelle horreur et de désespoir frénétique. Ce sont les mêmes chants, les mêmes idées, les mêmes tendances. Les révolutionnaires ont leurs évangiles d'après Mably, d'après Robespierre, d'après Babœuf; ils ont leur martyrologe, leurs légendes, leurs reliques, leurs catacombes, qui sont les sociétés secrètes, enfin tout ce qui compose une tradition. Ajoutez que cette tradition a, comme toutes les autres, ses obscurités, ses symboles, son mysticisme, ses croyans, ses superstitieux. Tout cela est bizarre, et pourtant nous n'exagérons rien. Quiconque a rencontré dans la vie quelques radicaux des nuances avancées comprendra très bien ce que nous entendons par le mysticisme révolutionnaire. Et en littérature, voyez les œuvres que produit cet esprit. Les meilleurs romans de notre temps sont des romans révolutionnaires où plane l'esprit de vertige, de désorganisation, d'anarchie; les meilleures poésies sont peut-être les plus ivres et les plus folles. Étonnez-vous maintenant que la littérature ne produise que des fruits sauvages et impurs!

Si cet esprit est dominant, si cette tradition révolutionnaire est la seule tradition existante aujourd'hui, que voulez-vous qui sorte de cette époque, sinon des destructions politiques et des œuvres littéraires négatives ou corrosives? Les esprits, semblables aux moissons ravagées par la grêle et aux arbres abattus par la tempête, devront de plus en plus se démoraliser, perdre le sens véritable des notions morales les plus élémentaires. Non-seulement nos intelligences porteront en elles-mêmes les déchiremens du doute, mais à la longue elles devront regarder avec l'insouciance des idiots et des fous tout ce qui passera sous leurs yeux. Nous en sommes là déjà. Il n'y a plus que notre corps qui vive, qui frissonne, s'agite et s'irrite. Notre ame est pleine de lassitude. L'atmosphère morale est desséchée par l'esprit révolutionnaire, comme l'atmosphère des pays du Midi par le souffle ardent du sirocco.

Entassez des débris les uns sur les autres, et puis annoncez qu'un nouvel édifice va s'élever; entassez toujours ruines sur ruines, sous prétexte de mieux déblayer le sol : où en arriverez-vous? La nature décorera de mousses vos pierres éparses, jettera quelques guirlandes de lierre sur ces débris; au milieu des fentes et des crevasses, quelques orties élèveront leurs têtes chargées de dards imperceptibles; des serpens et de hideux reptiles habiteront à l'intérieur; quelques fleurs malfaisantes et quelques champignons vénéneux pousseront tout auprès. Voilà le spectacle qui s'offrira; voilà toutes les beautés et toutes les images que vous avez à espérer : n'en attendez pas d'autres. Et alors à ce spectacle l'ame se replie sur elle-même et se dit : Peut-être en moi-même trouverai-je l'harmonie! Mais l'ame ne trouve rien que des désirs qui se contredisent, des opinions qui se querellent, qu'elle ne peut accorder, et dont pourtant elle ne peut se défaire. Étant révolutionnaire et n'étant pas religieuse, elle ne peut trouver en elle ni l'harmonie, ni l'ordre, ni la paix, ni la sérénité.

Ajoutez qu'elle ne peut avoir, par conséquent, ni la concentration ni la profondeur; la religion seule confère ces deux qualités morales. Lorsque l'ame est remplie par une croyance, alors toutes les facultés, toutes les idées se fondent et s'unissent. Nous ne pouvons mieux définir matériellement la croyance qu'en disant qu'elle est à la fois une fournaise et un océan, et que, par conséquent, elle unit ces deux choses : concentration et profondeur. Toutes les idées que l'imagination ou l'entendement présente à l'ame, la croyance les dissout, les épure, les fond, les transforme dans son sein. Mieux que la volonté, elle sait rassembler les élémens épars d'une doctrine ou d'un poème; elle ne résiste pas au hasard et à l'occasion, comme le fait la volonté; au contraire, elle ne refuse aucune occasion, aucune idée fortuite; elle ne les trie pas, elle ne dit pas : Celle-ci est noble et celle-là est ignoble; mais, comme la religion dont elle émane et qui accueille tous les hommes, elle accepte toutes les idées, elle les revêt aussi déguenillées qu'elles soient, elle les sanctifie aussi souillées qu'elles puissent être. En même temps, au fond d'une ame religieuse, il y a des milliers de pensées endormies, des élans sans nombre qui gisent enfouis comme les perles au fond de la mer. Réfléchissez à ce que c'est que la croyance: c'est le fond tout-à-fait primitif de la nature humaine, et de même que les traditions nous apprennent qu'il n'y a que deux lois au monde, la loi naturelle et la loi apportée par la révélation, ainsi il n'y a que deux élémens réels dans la nature humaine : l'instinct et la croyance. Ce sont les deux choses les plus naturelles de toutes, celles que l'on n'acquiert pas, que l'on apporte en naissant et que l'on accepte sans contrôle. L'analyse ne peut atteindre ni l'une ni l'autre; elles ne peuvent pas être disséquées, leur essence est tout aussi inconnue que la nature

réelle de Dieu. Eh bien! que pensez-vous qui puisse arriver d'un peuple qui n'a ni l'une ni l'autre chose? L'instinct nous manque, nous n'avons plus aucune spontanéité; rien ne jaillit en nous; tout est trouvé, saisi par artifice. Aussi notre littérature n'a-t-elle absolument rien d'humain; elle a toujours l'air d'être composée pour des êtres bizarres, habitans de planètes lointaines. La croyance nous manque également. Aussi l'ame de l'écrivain ne parle plus et ne répond plus à l'ame du lecteur. Nous sommes tous divisés, séparés; il nous est impossible de nous comprendre mutuellement. Chacun suit sa route comme il l'entend. Dans la littérature aussi, il y a libre concurrence morale; tout est soumis à la loi de l'offre et de la demande. Je ne te demande pas, à toi, écrivain, à toi, poète, de m'enseigner ce qui est bien et de me montrer ce qui est beau; non, non, ton Dieu, si tu en as un, n'est certainement pas le mien; garde ta religion de fantaisie; j'ai la mienne qui me suffit. Tu es panthéiste, dis-tu, et moi je suis déiste; tu es conservateur, et moi je suis radical. Ton rôle n'est pas de m'instruire, mais seulement de me plaire. Allons, amuse-moi, éblouis-moi, excite-moi, endors-moi, réveille-moi; sans cela, très certainement, je n'ai que faire de tes livres. De leur côté, le poète et l'artiste se prêtent lâchement à toutes ces sensualités de l'esprit et à toutes ces criminelles concupiscences de l'imagination. Comprenez-vous après cela que, sous le souffle de l'esprit révolutionnaire et en l'absence de toute croyance fécondante, la littérature actuelle puisse rester stérile et laisser çà et là seulement dans ses domaines de folles avoines et des plantes parasites, agréables à contempler comme les fleurs du nénuphar et les étranges herbes des marais, mais empestées, narcotiques, fatales?

Mais s'il en est ainsi de la littérature européenne, il doit en être tout autrement de la littérature des peuples nouveaux, de la Russie, des États-Unis, et pourtant nous n'apercevons dans ces deux nations qu'une littérature aussi stérile que celles des vieux peuples. Le fait vaut la peine d'être creusé, car nous touchons ici à l'un des plus curieux phénomènes de ce temps.

Ces deux peuples, la Russie, les États-Unis, sont deux peuples nouveaux dans l'histoire du monde, mais ils ne sont pas pour cela des peuples jeunes. L'une et l'autre nation ne sont, à tout prendre, que des *prolongemens* de l'Europe. C'est peut-être la seule chose qui puisse rassurer sur leur compte la vieille civilisation européenne. On ne peut nier qu'en bien des sens ces deux pays ne soient un danger pour l'ancienne société; jusqu'à ce jour cependant, les signes et les caractères qui indiquent les germes d'une civilisation nouvelle et originale ne s'y laissent pas apercevoir. Jean-Jacques Rousseau a dit quelque part que la Russie ne serait jamais civilisée. « Pierre-le-Grand, dit-il, fut un singe de génie. Au lieu de chercher quelle était la civilisation propre

au peuple russe, et d'inventer une société qui fût en rapport avec le génie national, il a cherché à composer une société avec des élémens divers pris dans toutes les sociétés européennes, en Angleterre, en Hollande, en France. » La remarque nous a toujours paru profonde, surtout si l'on considère l'époque où écrivait Jean-Jacques. On retrouve en effet dans la société russe tous les élémens de la civilisation européenne à ses différens âges. C'est un mélange bizarre de servage et de bureaucratie, de théocratie et de centralisation administrative, d'autocratie militaire et de mœurs libérales, de force brutale et de finesse diplomatique. Est-ce que vous ne trouvez pas là ce que nous appelions tout à l'heure un prolongement de la civilisation européenne?

C'est surtout aux États-Unis que ce fait est le plus facile à constater, non-seulement parce qu'ils tirent leur existence de l'Angleterre, mais par le spectacle bizarre qu'ils présentent. Ce spectacle est peut-être le plus curieux qui puisse s'offrir aux yeux sur notre planète. Toute l'Europe se retrouve aux États-Unis, mais par fragmens, par débris; *disjecti membra poetæ*. Jetez un coup d'œil sur cet immense pays : il y a là des Français, des Anglais, des Polonais, des Espagnols, des Irlandais, des représentans de toutes les nations de la terre, des sectes de toute couleur, des puritains, des quakers, des unitaires, des trinitaires, des millénaires, des catholiques, des anglicans, des mormonites, des swedenborgiens, puis des prédicans sans nombre, des *meetings* et des sociétés pour toute espèce de choses, pour organiser la paix universelle, pour recommander la tempérance, pour la propagation de la Bible, pour le libre commerce, pour l'abolition de l'esclavage, pour le soulagement des pauvres. Il y a des démocrates, des planteurs féodaux, des esclaves, des sauvages, des demi-barbares nommés *squatters*, des associations sur les plans et les modèles de Saint-Simon, de Fourier, de Robert Owen. Aucun pays au monde n'offre un pareil coup-d'œil. Il faut véritablement être ignorant comme un radical français pour aller présenter aux vieilles civilisations européennes la société de la Nouvelle-Angleterre comme le type le plus achevé et l'exemplaire le plus parfait qui aient existé. Ils ne voient pas au contraire que ce pays n'a pas encore de civilisation véritable, qu'il contient dans son sein tous les élémens politiques, religieux, économiques de la vieille Europe; qu'il y a à la fois aux États-Unis libre concurrence et protection, égalité et esclavage, politique de non-intervention et esprit d'envahissement, ambition et amour du repos, prédication de la paix et fureur de propagande; que ce pays n'est en résumé qu'une immense fournaise où fondent ensemble les élémens les plus hétérogènes et les plus opposés; qu'il n'appartient à personne de dire quelle sera, même dans un avenir très rapproché, la forme politique des États-Unis; qu'à plus forte raison il est impossible de dire quelle sera leur civilisation.

Dieu sait ce qui sortira un jour de cette cuve où fermentent ensemble tant d'ingrédiens de toute nature; mais pour le moment il nous suffira de faire remarquer que tous ces élémens sont, à peu d'exceptions près, européens. Il n'y a là, à bien considérer, qu'un pêle-mêle de langues, de races, de sectes, de religions, d'idées, de mœurs, venues de tous les pays du monde, si bien que les États-Unis ressemblent beaucoup à un immense *meeting* où tous les peuples de la terre sont venus pour se concerter, se connaître et discuter sur les moyens de refaire une nouvelle civilisation.

Ce prolongement de l'Europe se fait bien mieux sentir lorsqu'on étudie la littérature des États-Unis. Il y a peu d'Américains qui reproduisent avec talent les scènes, les mœurs, les habitudes, les tendances, les traditions, l'histoire des États-Unis. Chacun peint les mœurs du peuple qu'il préfère, imite la littérature qu'il chérit. La littérature des États-Unis n'est pas plus féconde que celle de l'Europe, et comme en résumé elle est très généralement une imitation des littératures étrangères, il suit de là qu'elle a encore moins de vie et d'originalité.

Les deux premiers écrivains des États-Unis sont deux hommes politiques, Franklin et Jefferson. Nous prions les esprits subtils de nous montrer où donc dans Franklin l'Américain commence et où l'Européen finit, comment ils se séparent et se distinguent l'un de l'autre; nous avouons que nous n'avons jamais pu le découvrir. La culture intellectuelle de Franklin est entièrement européenne; elle est toute du XVIIIe siècle : il est le disciple le plus pratique de Locke; sa démocratie est tirée de Locke, son fameux plan de conduite est inspiré par Locke, sa religion naturelle appartient à Locke, son *Almanach du bonhomme Richard* est la philosophie de Locke mise en pratique, ce sont ses théories appliquées. Jefferson laisse peut-être moins voir que Franklin les traces de la culture européenne, mais ces traces n'en subsistent pas moins. Voyez dans les mémoires de Jefferson les charmantes pages sur la France et l'Europe; elles indiquent un homme qui connaît bien l'Europe, qui l'aime, et qui en sait le délicat langage.

Passons aux littérateurs qui sont simplement littérateurs. Les deux plus grandes renommées que nous rencontrons sont Fenimore Cooper et Washington Irving; on dirait que l'Europe est toujours présente à leur esprit. Voyez Fenimore Cooper : il s'efforce de nous peindre des types aborigènes, des sauvages, des planteurs, des pionniers, des colons, et il faut avouer qu'il s'en tire avec facilité et succès, sinon toujours avec un vrai talent; mais ne croyez pas qu'il va trouver des couleurs nouvelles, mettre en jeu son originalité, fouiller sa nature d'Américain pour y chercher ce qui appartient essentiellement à cette nature : pas du tout. Il a devant les yeux un modèle, Walter Scott; il l'imitera constamment. Il décrit ses paysages américains avec l'aide

des procédés descriptifs de Walter Scott; ses personnages entrent en scène avec le maintien des héros de Walter Scott; ses conversations sont conduites absolument comme Walter Scott conduit les siennes, et pourtant nous avouerons que, malgré cette préoccupation constante de Walter Scott, l'imitation est plutôt latente et cachée qu'évidente. Il est probable que Fenimore Cooper n'aurait jamais songé à peindre les sauvages, les pionniers et la vie nomade des Américains, si son esprit et son ambition n'avaient pas été éveillés par le monde sauvage de Walter Scott et par le succès qu'obtinrent naguère les sorcières, les mendians, les chefs de clan, les *outlaws* et les bandits de Walter Scott. Toutefois le sentiment de la vie sauvage dans le romancier américain est vrai, réel et sincère. Qu'il y a loin du monde barbare de Walter Scott au monde barbare de Cooper! Les barbares guerriers, les Robin Hood et les Rob-Roy en lutte avec la civilisation et les lois, voilà ce que Walter Scott a décrit; mais le barbare qui travaille à devenir civilisé, qui lutte avec la nature, avec les débris de la vie sauvage, qui défriche et plante, qui s'avance avec une rapidité inouie et une persistance extrême à la conquête du monde, voilà le type qui appartient réellement à Fenimore Cooper. C'est lui qui, pour la première fois, a montré à l'Europe ces races fortes et jeunes qui doivent renouveler la civilisation à force d'activité et de travail. Malgré ses défauts, nous tenons Fenimore Cooper pour le romancier le plus éminent qu'aient encore produit les États-Unis.

Cooper, s'il imite, imite simplement la manière du fameux romancier écossais, mais il sait les histoires des solitudes et des forêts, il décrit les mœurs américaines. Quant à Washington Irving, il peint tous les pays, excepté le sien. Il fait des descriptions de l'Angleterre, des descriptions de l'Espagne : il raconte de vieilles histoires mauresques et grenadines, ou imite le style des auteurs du *Spectator*. Bref, ses livres sont très littéraires et parfaitement puérils. Washington Irving nous a toujours rappelé cette fausse littérature romanesque du XVIIIe siècle, *Gonzalve de Cordoue*, et les innombrables romans arabes, turcs, tartares et indiens qui pullulèrent à cette époque. Les traditions espagnoles et mauresques, sous sa plume agréable et facile, prennent tout-à-fait la tournure de ces tableaux du règne de Louis XV qui représentent de charmantes Françaises sous des costumes d'un orientalisme suspect.

Il y a quelques années déjà, nous avons lu les contes d'Edgar Poë, contes très littéraires, trop littéraires à mon sens. Il en a été question dans cette *Revue* (1). Or, ces contes n'ont absolument rien de national. Il y est question de choses et d'êtres très fantastiques, de la méthode d'a-

(1) Voyez la livraison du 15 octobre 1846.

nalogie, de matière raffinée s'élevant par degrés jusqu'à la nature des purs esprits, de magnétisme, de swedenborgianisme, d'animaux exerçant sur les destinées de l'homme une influence occulte; mais on jurerait que l'auteur a appris les lois de l'analogie dans Fourier, qu'il a pris sa philosophie dans les livres de Mesmer et de Swedenborg, et qu'il a emprunté à M. de Balzac sa manie d'inductions et d'hypothèses.

Il se publie aux États-Unis des *revues* dont la plus célèbre, sans contredit, est celle intitulée : *North American Review*. Nous y avons trouvé la menue monnaie du talent courant en Europe, un calque assez bien fait des *revues* anglaises, mais en somme peu d'originalité. Quant à leurs immenses journaux sans polémique, sans tactique, sèche nomenclature de faits et d'anecdotes, nous les déclarons à peu près illisibles.

Les écrits philosophiques d'un certain Brown ont fait fureur en Amérique. Or, ces livres qui frisent le matérialisme ne sont absolument que le dernier écho de l'école écossaise dégénérée, si tant est que l'école écossaise puisse dégénérer. On dirait un Laromiguière américain. La philosophie appelle naturellement la théologie. Dernièrement nous avons lu un livre étincelant d'esprit intitulé : *Discours sur les matières religieuses*, par Théodore Parker, livre imprimé à Boston. Nous n'y avons pas trouvé trace de protestantisme. Ce livre, sous apparence religieuse, renferme un écho lointain des doctrines philosophiques européennes. On dirait tantôt que c'est le vicaire savoyard qui parle, tantôt Herder, tantôt Condorcet, tantôt même Benjamin Constant.

Emerson a cherché à réagir contre cette littérature d'imitation et de pastiches européens. Il a essayé de ramener ses compatriotes à la contemplation de la nature qu'ils ont sous les yeux, à l'observation d'eux-mêmes, à la peinture de leurs habitudes, de leur manière de vivre, et de substituer, à Paris et à Londres toujours présens à l'esprit des écrivains de son pays, le Massachussets et la Virginie. Il a cherché à les détourner de cette littérature de touristes, de *dilettanti*, de rôdeurs. L'ame n'est pas voyageuse, leur dit-il souvent; pourquoi allez-vous chercher si loin, à Naples, à Rome, à Londres, à Paris, ce qui est tout près de vous? Cherchez en vous-mêmes; la vie qui est en vous, aussi faible qu'en soit l'étincelle, vaut encore mieux que la splendide poussière des peuples éteints. Malheureusement lui-même, le plus original et le plus profond de tous, a donné dans ce travers. Il a lu Carlyle, il a lu Novalis, il a lu Coleridge, il a lu Wordsworth, il ne les oublie pas assez parfois. Cependant il faut dire que ses idées, son style, ses tableaux, ses paysages, se ressentent beaucoup plus de la nature et de la société américaines que tout ce que nous connaissons et que nous avons énuméré (1).

(1) Voyez, sur Ralph Waldo Emerson, la *Revue* du 1er août 1847.

L'homme qui a montré, après Emerson et Fenimore Cooper, le plus d'originalité et d'initiative littéraire, est Halliburton, habitant de la Nouvelle-Écosse. Là, il n'y a absolument rien qui sente l'Européen; tout est américain. Il y a sans doute plus d'un Samuel Slick en Europe et dans l'industrie européenne, il y a aussi en Europe des sectes, des prêtres cupides et avares, des hypocrites; mais rien de tout cela ne ressemble aux personnages et aux scènes dessinés par Halliburton. Samuel Slick est le point de jonction de deux mondes, il réunit en lui le sauvage et le civilisé; ce n'est pas un sauvage, il n'en a pas la naïveté et la poésie, mais il en a la finesse, la ruse; ce n'est pas un homme civilisé, il n'en a pas l'élégance, mais il porte l'habit de la civilisation, il tient d'elle ses scrupules de légalité, d'honnêteté apparente dans ses expédiens, sa logique de conduite au milieu de ses pérégrinations sans fin; bref, il est nomade comme le sauvage et n'est nulle part un étranger. Il y aurait un curieux rapprochement à faire pour montrer à ceux qui exaltent la nature humaine et à ceux qui la dénigrent comment les mêmes élémens, selon qu'ils sont contenus et dirigés, peuvent travailler dans un sens différent pour le bien ou pour le mal, comment la civilisation des États-Unis s'élève et grandit avec les élémens au milieu desquels l'Europe étouffe et agonise, l'âpreté du gain, le désir des jouissances, la rage industrielle. On n'aurait qu'à comparer le spirituel, le brillant, le rusé Samuel Slick avec l'affreux Robert Macaire, deux types contemporains, l'un appartenant à une jeune civilisation, l'autre à un peuple vieilli et blasé. Halliburton est l'écrivain le plus original de l'Amérique et celui qui a le moins de prétentions littéraires (1). Les prétentions littéraires ont toujours gâté la spontanéité de l'esprit et la réalité des observations.

M. Henri Longfellow a, au contraire, de grandes prétentions, et il est en effet, après Washington Irving, l'écrivain qui a le plus de culture littéraire. On remarque çà et là, dans ses livres, de jolis détails trop souvent noyés dans de mélancoliques puérilités. Ce qui lui manque complétement, c'est la concentration, l'énergie. Pour donner une idée de cette poésie, nous choisirons la pièce la plus virile que nous ayons pu trouver dans ses nombreux recueils.

PSAUME DE LA VIE.

CE QUE LE COEUR DU JEUNE HOMME RÉPOND AU PSALMISTE.

« Ne me dis pas sur un rhythme gémissant : La vie n'est qu'un vain rêve; l'ame qui sommeille est une ame morte, car les choses ne sont point ce qu'elles nous paraissent.

(1) Voyez, sur Halliburton, l'article de M. Chasles dans la livraison du 15 avril 1841.

« La vie est réelle! la vie est sérieuse! le tombeau n'est pas sa fin; ce n'est pas de l'ame qu'il a été dit : Tu es poussière, tu retourneras en poussière.

« Ce n'est point la joie, ce n'est point la douleur qui sont notre destination ici-bas. Notre tâche est d'agir, afin que chaque matin nous trouve un peu plus avancés que la veille.

« L'art est long, le temps est rapide, et nos cœurs, bien que droits et braves, sourdement, comme des tambours couverts d'un crêpe, battent des marches funéraires jusqu'à la tombe.

« Dans le large champ de bataille du monde, ne sois pas semblable aux muets troupeaux; sois un héros dans la lutte.

« Ne te confie pas à l'avenir, bien qu'il te semble charmant; laisse le passé ensevelir ses morts. Agis dans le présent d'où coule la vie. Tu as en toi-même un cœur et Dieu au-dessus de ta tête.

« La vie des grands hommes nous apprend que nous pouvons rendre nos existences sublimes, et, en partant, laisser par derrière nous des traces dans les sables du temps,

« Des empreintes dont la vue peut-être un jour ranimera le courage dans le cœur d'un frère abandonné et naufragé. »

Évidemment ces vers, pleins de bonnes intentions, courageux, stoïques même, ont été écrits après une lecture d'Emerson, dont ils résument toute la philosophie en l'énervant et en l'affaiblissant; mais tel n'est pas le ton habituel des poésies de M. Longfellow. Il y a là une douceur qui ne s'épuise jamais, une mélancolie pleine de persistance. Les mêmes tendres et flottantes images, les mêmes expressions reviennent à chaque instant; ce sont toujours les clairs de lune, les étoiles, le son des cloches et les voix gémissantes. Il y a dans tous ses vers je ne sais quel quiétisme poétique qui berce et charme un moment, mais qui paraît bientôt factice. La pensée se perd dans la musique, et la musique finit ensuite par se perdre dans je ne sais quel murmure monotone. En sortant de la lecture de ces livres, on se réveille comme d'une longue rêverie au bord de l'eau; on a vu passer sous ses yeux des flots transparens et limpides, et l'on se lève en se disant que rien ne vaut le sentiment de la vie réelle, avec son activité et ses détails infinis et changeans.

M. Longfellow, Suédois d'origine, a surtout le défaut que je reprochais à la littérature américaine en général. Cela ressemble à la littérature d'un émigré. Il est plein d'admiration pour le poète suédois Isaïe Tégner, et il paraît l'imiter beaucoup. Il a traduit des poésies de toutes les contrées; la moitié de ses poésies sont des traductions. M. Longfellow semble peu s'attacher au public qui l'entoure. Il vit dans un pays protestant, et il traduit les sonnets, les tercets des poètes catholiques, de Lope de Véga, de Francisco de Aldana, de Dante; il vit dans un pays de commerçans et de démocrates, et il traduit les chevaleresques poésies d'Uhland et de Schiller. Tous ses livres sont

des fantaisies de dilettante. Il s'amuse à reproduire la manière des différens poètes. Il imite Novalis dans certaines pièces du recueil intitulé *Voix de la Nuit*, quelquefois Goethe, quelquefois Uhland; il a même essayé de reproduire la naïveté des anciennes ballades allemandes. M. Longfellow est, disons-nous, un esprit très cultivé, trop cultivé. Il y a chez lui une habitude de citations, un luxe immodéré de science, un étalage de connaissances fatigant, et qui n'est pas à sa place très souvent. Ainsi, dans le roman intitulé *Kavanagh*, nous avouons ne pas comprendre l'opportunité de la lecture que le maître d'école fait à sa femme, et pourquoi il l'initie aux singuliers et complexes problèmes arithmétiques d'un certain poème indien. Nous en dirons autant du livre intitulé *Hyperion*. L'idée première du livre semble avoir été empruntée au *Sternbald* de Tieck; M. Longfellow nous paraît avoir voulu créer un roman analogue. Le héros accomplit son pèlerinage artistique à travers l'Europe du XIXe siècle comme Sternbald au XVIe. *Hyperion* est un roman esthétique; on n'agit pas, on ne vit pas dans ce livre; on voyage, on cause, on disserte sur tout le monde, sur Goethe, Jean-Paul, Carlyle, Paul de Kock, Hoffmann, M. Edgar Quinet, George Sand, Victor Hugo, et sur beaucoup d'autres encore. M. Longfellow a encore fait un drame intitulé *l'Étudiant espagnol*, où il a essayé tant bien que mal de reproduire la forme shakspearienne, mais sans y réussir. Ce drame est la plus faible de ses productions.

Nous préférons de beaucoup les vers de M. Longfellow à sa prose. *Évangéline*, dont M. Philarète Chasles a donné dans cette *Revue* (1) une analyse complète, contient de jolis passages, mais qui ne ressortent pas assez vivement au milieu de la monotone mélancolie du poème. *Évangéline* est néanmoins le meilleur ouvrage de M. Longfellow. Les descriptions et les paysages y sont plus nettement accusés que dans ses autres poésies; quant aux vers, ils roulent lourdement comme « les flots tristes et brumeux de l'Atlantique, » et, grace à la forme qu'a adoptée le poète, ils rendent un son sourd et grave comme un sanglot. La fin d'*Évangéline* surtout est charmante. C'est dans ce poème que M. Longfellow a porté jusqu'où elles pouvaient s'élever les qualités délicates qui distinguent son esprit, la fraîcheur, la grace, le sentiment de la solitude et la piété du foyer domestique. La forte doctrine du devoir elle-même s'y affaiblit sous le sentiment naturel de la piété, et s'y fond dans les larmes.

M. Longfellow imite donc, et les poètes américains imitent également; le reproche ne tombe pas sur lui seulement, il porte sur toute la littérature américaine. Les citoyens des États-Unis ont leurs affaires et s'inquiètent peu de poésie; cependant ils sont passionnés d'instruc-

(1) Voyez la livraison du 1er avril 1849.

tion, et ils le deviendront de plus en plus. Cette curiosité intellectuelle explique le succès des livres de M. Longfellow en Amérique et le nombre prodigieux d'éditions qu'ils ont atteint. Jetez les yeux sur la première page de ces livres : *Hyperion* en était à sa sixième édition en 1848, les *Ballades* ont eu dix éditions, *Évangéline* six, les *Voix de la Nuit* douze; *le Beffroi de Bruges* en avait trois en 1846. Comparez ce fait avec ce qui se passe chez nous. Les poètes d'un talent égal et analogue à celui de M. Longfellow ne manquent pas en France, nous pourrions en citer plus d'un. Cependant leurs poésies meurent au printemps, aussitôt qu'elles sont écloses; les meilleures d'entre elles obtiennent au plus l'honneur d'une seconde édition très modeste et d'un très petit tirage. Ce succès matériel des livres en Amérique, ce succès qui s'exprime par des éditions sans fin, les cours librement ouverts, où l'on professe sur toute sorte de matières, l'obtiennent également. Un Français, un Européen quelconque en quête de moyens d'existence ouvre un cours où pour tout enseignement il se borne à lire, avec quelques maigres commentaires, les tragédies de Racine ou une œuvre poétique de tel ou tel auteur européen, et il trouve des auditeurs : les Américains y accourent en foule. Dans l'ordre de la pensée, ils imitent comme des enfans; dans l'ordre des faits, ils agissent comme des hommes.

On nous demandera sans doute : — Mais les causes de cette stérilité intellectuelle que vous avez signalées suffisent-elles à expliquer la pénurie littéraire des États-Unis? peut-on bien les invoquer? L'esprit révolutionnaire ne domine pas chez eux : c'est l'esprit religieux qui domine : tous n'y sont-ils pas soumis à la loi? Enfin est-ce qu'il y a chez eux une autre morale que la morale du devoir? — Le protestantisme, répondrons-nous, est, en effet, dominant aux États-Unis; mais, chose étrange, cette doctrine, qui est si fortement marquée dans les habitudes des Américains, a eu beaucoup moins d'influence sur leur intelligence. Il semble que le protestantisme soit relégué dans l'intérieur du temple et du foyer domestique, et qu'il s'arrête au seuil du cabinet de travail du penseur et du poète. En Angleterre, au contraire, le protestantisme a laissé des monumens littéraires éclatans et durables; il a imprimé son sceau sur les hommes qui ont le plus cherché à secouer son influence. Il a produit toute une forte race d'écrivains; il a inspiré Milton, il a créé John Bunyan, Daniel de Foë, Samuel Johnson, et même David Hume et Swift; il a été représenté par Cromwell, il a été pratiqué par Newton. Aux États-Unis, il n'y a rien de pareil, et il est très probable que cette influence ne se reproduira pas. On ne retrouve plus guère l'influence protestante dans les écrivains américains. Il faut même avoir un coup d'œil suffisamment subtil pour reconnaître les quelques traces que le protestantisme a laissées chez eux. Il a laissé

dans Channing et dans Emerson une trace morale; mais les doctrines protestantes, chez eux, prennent une forme laïque, philosophique, souvent assez peu orthodoxe. Le sentiment de la liberté et de la dignité humaines devient chez eux non plus du christianisme, mais du stoïcisme. L'esprit du christianisme n'est plus pour eux qu'un souffle, un esprit sans corps, qu'aucune forme ne peut revêtir. Le protestantisme perd de son influence : il n'y a pas d'ailleurs unité de croyances; car le protestantisme, en se démembrant et en laissant créer dans son sein les dissidences les plus nombreuses, a prouvé qu'il était incapable d'imprimer l'unité, qu'à bien prendre il n'était qu'une religion purement individuelle, relevant de la conscience de chacun, principe qui conduit aux conséquences les plus monstrueuses et les plus folles, témoin les millénaires, témoin les sottises et les extravagances des mormonites. L'influence de la religion sur l'esprit et l'intelligence des Américains n'est donc pas aussi forte qu'on le croit généralement. Quant à l'esprit révolutionnaire, sans doute il n'existe pas au même degré qu'en Europe; pourtant il y existe. N'oublions pas, comme nous l'avons déjà dit, que l'Amérique est l'écho de tous les bruits du vieux continent; n'oublions pas que les États-Unis sont, jusqu'à un certain point, dans un état révolutionnaire, qu'ils ne sont ni hiérarchisés ni groupés, pour nous servir des mots à la mode, et que les scènes étranges que nous apportent leurs journaux prouvent jusqu'à l'évidence qu'au fond de cette société il y a anarchie.

Mais il y a une dernière cause de stérilité commune à la fois aux deux mondes, c'est l'esprit d'industrie. Le monde aujourd'hui n'est plus que le champ de bataille des intérêts, les idées ne sont plus le mobile de ses combats et le stimulant de son enthousiasme. Les hommes travaillent pour s'approprier le sol comme en Amérique, ou pour se l'arracher comme en France. De New-York à Paris, de Londres à Calcutta, les hommes travaillent simplement pour se nourrir, se vêtir, se loger et dormir; ils produisent pour consommer, ainsi qu'ils le disent avec énergie et précision dans la langue économique qu'ils ont inventée. Les esprits les plus élevés de notre temps n'ont pas résisté à cette tendance générale. Voyez dans *Wilhelm Meister* quelles magnifiques paroles Goethe met dans la bouche de Werner pour lui faire exprimer son enthousiasme pour la richesse, le commerce et le bonheur; les charmantes plaintes de Wilhelm sur la poésie évanouie sont presque triviales à côté des fermes et positives paroles de Werner. On dirait véritablement une panique immense, la crainte d'un an 1000 futur qui s'est emparée de l'esprit des hommes, qui les pousse à entasser, à fabriquer, à amonceler. Au milieu de cette fébrile activité, que peuvent devenir la poésie, les arts et tous les nobles emplois de l'ame humaine? Dans cette cohue immense, dans cette foule où les hommes se jettent

en aveugles, assaillis par tant de maux physiques, qu'ont-ils à faire des souffrances intellectuelles, des joies morales, des douleurs imaginaires? Ils ont dans la tête plus de rêves fantastiques de fortune, de gloire mondaine, que n'en peuvent rêver les poètes. Ils ont de l'enthousiasme pour la fortune, de l'amour pour les lettres de change bien payées à l'échéance; ils acquièrent une gloire immense aux yeux de leurs semblables lorsqu'ils se sont courageusement dévoués à leurs intérêts privés. La poursuite de la richesse, du bonheur, du comfort, du luxe, les entraîne tous. Nous ne jugeons pas le fait, nous le constatons simplement.

Sans doute, les combats de l'industrie, les luttes de l'activité humaine, cet amour du gain matériel, ont aussi leur poésie et leur beauté, nous ne le contestons pas; mais ce n'est qu'après le combat, et lorsqu'on aura compté les morts, qu'il sera temps de chanter la victoire. Certainement ce repos, cette tranquillité de l'ame, ne nous sont pas destinés. Consolons-nous cependant, tout indique que le nuage qui nous couvre cache une lumière pleine d'éclat et de beauté. Lorsque le droit d'insurrection n'existera plus, lorsque la nécessité d'une foi commune et d'une loi fraternelle se fera sentir aux hommes, alors, je le crois, une ère spirituelle meilleure, plus pure et plus céleste, commencera, qui rendra à la vie humaine la fraîcheur et l'harmonie, et renouvellera les sources de la pensée. « O Dieu éternel, dit Jean-Paul, tu forceras l'aurore à briller; mais aujourd'hui les oiseaux nocturnes volent sur l'aile du vent, les vivans rêvent et les morts se promènent. » Un jour viendra où toutes les angoisses modernes seront évanouies, et où l'homme reprendra sa manière de vivre véritable, l'usage de ses facultés divines, de la pensée et de l'amour!

ÉMILE MONTÉGUT.

SACS ET PARCHEMINS.

QUATRIÈME PARTIE.[1]

X.

M. Levrault était bien malheureux. Il avait vu toutes ses ambitions trahies, toutes ses illusions mutilées, toutes ses espérances hachées menu comme chair à pâtée. Pour sauver sa dignité, il avait fait d'abord bonne contenance; mais il était tombé bientôt dans une espèce de marasme dont rien ne pouvait le tirer. En perdant son vicomte, il avait perdu le mouvement, la joie, le bonheur de sa vie. Hélas! ce n'était plus le grand industriel que nous avons connu, toujours en belle humeur, le verbe haut, la face épanouie, remplissant le pays à deux lieues à la ronde du bruit de sa richesse. La foi et la confiance étaient mortes en lui. C'est à peine s'il croyait encore à son importance. Son sommeil, autrefois si paisible, et que visitaient seulement de riantes images, était agité par d'épouvantables cauchemars; il lui arrivait fréquemment de rêver qu'il vendait du drap rue des Bourdonnais. Si ses nuits étaient mauvaises, ses journées n'étaient pas meilleures. Le comte de Kerlandec et le chevalier de Barbanpré avaient partagé la

(1) Voyez les livraisons des 1er, 15 septembre et 1er octobre.

disgrace de Montflanquin. La Trélade était devenue silencieuse comme un tombeau. Les chevaux restaient dans les écuries, les voitures sous les remises. Les serviteurs, qui se réjouissaient tout bas des mésaventures de leur maître, avaient l'air tout à la fois goguenard et consterné. M. Levrault ne sortait de sa chambre que pour promener ses ennuis sous les ombrages de son parc. Le front baissé, les mains derrière le dos, il pleurait le long des charmilles son titre de baron et son brevet de pair. Ce n'est pas tout. Le dernier entretien qu'il avait eu avec Étienne Jolibois avait laissé dans son esprit des traces qui, loin de s'effacer, s'étaient creusées à la réflexion. Il avait commencé par rire des sinistres prophéties du notaire; il avait fini par s'en alarmer sérieusement. C'était une ame facile à troubler que l'ame de M. Levrault. Je n'affirmerais pas que ce fût l'ame d'un poltron, mais à coup sûr ce n'était pas l'ame d'un brave. Depuis sa dernière entrevue avec le tabellion, il interrogeait avec effroi l'horizon politique, ne déchirait qu'en tremblant la bande de son journal, et s'attendait à recevoir d'un jour à l'autre la nouvelle que le navire de l'état avait sombré sous les assauts d'un coup de vent révolutionnaire. Ainsi, rien ne manquait à ses tribulations; tout contribuait à le plonger dans un abîme de tristesse. La république était sa bête noire; il pensait vaguement à quitter la France, à chercher un coin de terre où sa tête et ses écus fussent à l'abri des vengeances et des appétits populaires. Pour tout dire, M. Levrault ne savait que résoudre ni à quel dessein s'arrêter. Il flottait entre les partis les plus contraires, et, de quelque côté qu'il se tournât, n'apercevait que périls, guet-apens et catastrophes de tout genre. L'expérience qu'il venait de faire avait singulièrement amorti ses feux pour la noblesse. Il ne voyait partout que piéges à millions, traquenards tendus par l'aristocratie pour prendre les grands industriels. La Bretagne n'était plus à ses yeux qu'un vaste repaire de larrons. Il se défiait surtout du château de La Rochelandier, qu'il s'obstinait à regarder comme une tanière de chouans, comme un foyer de conspirations, comme un centre d'intrigues et de menées légitimistes. On se rappelle qu'au moment où Gaspard traversait la cour de la Trélade, il avait crié d'une voix de tonnerre qu'on attelât, qu'il allait au château de La Rochelandier; ce n'avait été de sa part qu'une façon ingénieuse de donner le coup de grace à Gaspard. A tort ou à raison, sans s'expliquer pourquoi, il détestait les La Rochelandier. Je ne saurais dire par quel raisonnement saugrenu ce spirituel bourgeois en était arrivé à les accuser sourdement de toutes ses infortunes. Toutes ses déceptions dataient de l'heure où sa fille avait mis le pied chez la marquise; la paix et le bonheur étaient sortis de la Trélade en même temps que le jeune marquis y était entré. M. Levrault ne semblait pas éloigné de croire que, sans les La Rochelandier, le vicomte eût été réellement tout ce qu'il avait

voulu paraître, le modèle des preux, le miroir de la chevalerie. Si Gaspard n'était qu'un vaurien, c'était la faute des La Rochelandier. Enfin le grand fabricant se souvenait des bons avis de Jolibois; il sortait d'un guépier et n'était pas d'humeur à se fourrer dans un nid de vipères.

Pendant qu'il s'affaissait sous le poids du chagrin et gémissait comme un hibou dans son trou solitaire, Mlle Levrault, légère et gaie comme un bouvreuil, s'abandonnait tout entière à ses nouvelles espérances. Je l'ai dit, et je le répète, afin qu'on ne puisse pas se faire d'illusion sur le caractère de notre héroïne, Gaspard eût été l'honneur même et la loyauté en personne, il eût été jeune et charmant, en un mot tout ce qu'il n'était pas, que les choses ne se fussent point passées autrement dans le cœur de Laure : le vicomte eût pâli nécessairement et se fût éclipsé devant le marquis, comme une perle auprès d'un diamant, comme une étoile au lever du soleil. Laure n'avait revu ni Gaston ni sa mère; pendant tout le trajet du gothique manoir à la Trélade, Gaston n'avait pas dit un mot qui pût encourager les rêves de sa jeune compagne; son attitude vis-à-vis d'elle avait été grave, sévère, compassée, même un peu hautaine; il n'avait fait dans le salon du grand industriel qu'une apparition de quelques minutes; il était sorti fièrement, comme il était entré, et cependant Laure espérait. Elle avait déjà calculé toutes ses chances de succès. L'étourderie n'était pas son défaut; sa patrie n'était pas le pays des chimères; elle avait pris racine de bonne heure dans le terrain de la réalité. Comme toutes les ames froides, comme toutes les imaginations rassises, Mlle Levrault ne manquait pas d'esprit d'observation; il lui avait suffi d'une visite au château de La Rochelandier pour savoir à quoi s'en tenir sur la fortune de ses hôtes. Quelques paroles échappées à la marquise et à son fils avaient achevé de l'initier au secret de leur destinée. Plus elle réfléchissait à l'accueil qu'elle avait reçu, plus elle s'affermissait dans la conviction qu'elle avait tout lieu d'espérer. Elle ne cherchait pas à s'abuser sur le sens des prévenances dont l'avait comblée la marquise; elle comprenait sans efforts et sans humiliation que les chatteries de la noble dame s'étaient adressées moins à sa beauté qu'à son opulence; elle ne demandait rien de plus. Quant aux répugnances de son père, elle ne s'en préoccupait pas. Ce que fille veut, Dieu le veut; Laure se disait que le jour où elle le voudrait bien, M. Levrault se laisserait conduire comme un enfant au château de La Rochelandier; elle pressentait que ses dispositions hostiles ne tiendraient pas long-temps contre la grace et les cajoleries de la châtelaine. En effet, six semaines au plus s'étaient écoulées depuis la disgrace du vicomte, et déjà la marquise avait arboré sur la Trélade la bannière des La Rochelandier.

On peut croire que M. Levrault n'était pas allé chez la marquise sans

regimber comme un mulet qui sent pour la première fois le mors ou le bât, l'éperon ou la houssine; mais Laure savait, mieux que personne, la façon de le prendre, de le brider, de le mettre au pas. Que lui importaient, en fin de compte, les opinions politiques de la marquise et de son fils? Ignorait-il, en quittant Paris, que la Bretagne fût le dernier boulevard de la légitimité? Devait-il s'étonner qu'une des plus illustres maisons de cette terre chevaleresque eût gardé pieusement le culte du malheur et la religion de l'exil? Dieu merci! tous les gentilshommes n'étaient pas taillés sur le même patron que Gaspard. D'ailleurs, il ne s'agissait plus, cette fois, de courir après un gendre qui lui ouvrît la porte des honneurs et des dignités; il n'était point question de rechercher l'alliance des La Rochelandier. Il s'agissait tout simplement de n'être pas la fable du pays et de se relever au grand jour de l'échec qu'il avait essuyé. Que dirait-on dans la contrée s'il n'était venu s'installer avec fracas à la Trélade que pour servir de jouet à un chevalier d'industrie? On en ferait des gorges chaudes. Tant de chevaux, tant de laquais, tant de voitures, pour aboutir à quoi? au vicomte de Montflanquin. Il fallait se réhabiliter par un coup d'éclat, montrer aux sots et aux envieux que les Levrault n'étaient pas au ban de la noblesse, qu'ils frayaient, quand ils le voulaient bien, avec les gros bonnets de l'aristocratie. Enfin, ils ne pouvaient se dispenser de faire tout au moins une visite aux La Rochelandier, sous peine de passer, à leurs yeux, pour des gens mal appris, pour de petits bourgeois. Le grand manufacturier s'était rendu à ce dernier argument. Il comptait qu'une fois la visite faite, les choses en resteraient là; mais Laure et la marquise, chacune de son côté, en avaient décidé autrement. Comment le brave homme eût-il résisté aux manœuvres combinées de ces deux volontés féminines qui se devinaient l'une l'autre, s'entendaient en silence, marchaient vers le même but, et se prêtaient tacitement un mutuel appui? J'en connais de plus fins qui auraient succombé. Des relations intimes s'étaient établies peu à peu entre les deux châteaux, et, bref, il eût été moins difficile à Laocoon de se débarrasser des étreintes de ses deux serpens qu'à M. Levrault de se dégager, au bout de six semaines, des liens dont la marquise avait su l'enlacer.

M. Levrault s'était d'abord tenu sur le qui vive. Pour me servir, à mon tour, d'expressions empruntées au vocabulaire des petites gens, chat échaudé craint l'eau chaude : or, le grand industriel avait été échaudé jusqu'à la brûlure. Cependant, lorsqu'il avait vu pour la première fois la marquise de La Rochelandier monter majestueusement les degrés du perron de la Trélade; après s'être empressé d'ouvrir lui-même la porte à deux battans, lorsqu'il l'avait vue entrer au salon et s'avancer avec une grace imposante, la tête haute, la poitrine en avant,

la bouche épanouie en un demi-sourire, M. Levrault avait failli étouffer d'orgueil : il avait cru voir une reine. Avec un peu de littérature, il se fût pris pour Leicester recevant Élisabeth dans son château de Kenilworth. Vainement il s'était promis d'échapper aux charmes de l'enchanteresse : comme ce chevalier dont on avait dévissé l'armure, il avait senti, en moins de six semaines, toutes ses défiances, toutes ses préventions se détacher, tomber, s'évanouir une à une. Était-ce là cette marquise dont avait parlé le vicomte, remplie de morgue et d'insolence, entichée de ses aïeux, ennemie née de toute idée nouvelle, regrettant le régime de la féodalité, et rêvant, dans son château branlant, le rétablissement de la dîme et de la corvée? Elle portait fièrement son nom; mais la fierté n'était chez elle qu'une séduction, une grace de plus. Loin de se traîner dans l'ornière du passé, son esprit avait marché avec le temps. Son ame était un instrument qui vibrait à tous les bruits du siècle. Elle honorait la haute industrie, et ne parlait qu'avec déférence de ses travaux et de ses mérites. Sans s'humilier devant l'aristocratie nouvelle, elle était la première à reconnaître ses titres et à les proclamer. Était-ce là cette marquise que maître Jolibois avait représentée comme la Jeanne d'Arc de la légitimité, comme un brandon de guerre et de discorde, comme une torche toujours prête à mettre le pays en feu? Elle restait fidèle au malheur; son cœur avait suivi la race de saint Louis sur la terre étrangère. Comme une hirondelle qui bâtit son nid dans les ruines, sa pensée habitait avec les exilés; mais elle ne cherchait pas à dissimuler les fautes de la restauration et se faisait peu d'illusions sur les chances du prétendant. Ce qu'elle demandait par-dessus tout, c'était le développement des institutions libérales, qui seules pouvaient assurer la grandeur et la prospérité de la France. Elle répétait volontiers qu'une seconde restauration n'était possible qu'à la condition d'entrer franchement dans la voie du progrès et de s'étayer de la bourgeoisie. S'il lui arrivait parfois de rêver le retour de la branche aînée, elle ne s'exprimait jamais qu'avec une excessive réserve sur le compte de la branche cadette. Elle avait la reine en grande estime, n'aimait point le roi, mais respectait en lui l'élu de la nation. Il n'eût tenu qu'à elle d'agiter la Vendée, de ranimer les cendres d'un foyer mal éteint; cependant elle s'était prononcée contre la dernière levée de boucliers, et n'avait pas cessé de travailler depuis à la pacification et à la fusion des partis. Telle était la marquise de La Rochelandier; M. Levrault ne revenait pas de son étonnement. Il s'émerveillait surtout de se sentir si parfaitement à l'aise auprès d'elle. Il s'était effarouché d'abord à la pensée que la marquise le tiendrait à distance et le forcerait à se souvenir de la boutique de ses pères. Loin de là, sans rien perdre de sa dignité, de ses belles manières, la marquise avait réussi à l'apprivoiser. M. Le-

vrault avait déjà des airs de cour; il n'était pas la rose, mais il vivait près d'elle.

La Trélade avait pris une face nouvelle. La vie renaissait, s'agitait, bourdonnait dans ces lieux où Gaspard avait laissé la désolation, le silence et la solitude. Laure triomphait en secret. Avec le sentiment de son importance, M. Levrault avait retrouvé toute sa verve et tout son entrain. S'il pensait encore aux prédictions de Jolibois, c'était pour en rire. Comment aurait-il douté de la solidité du trône de juillet, quand la marquise elle-même se permettait à peine d'en douter? Avec cette finesse d'intelligence qui lui faisait rarement défaut, il en était venu tout doucement à suspecter le désintéressement des bons avis du tabellion, à se demander si le drôle n'avait pas tenté, lui aussi, un coup de main sur les millions du grand industriel; il se gaudissait tout seul en songeant au pied de nez avec lequel maître Jolibois avait dû, ce jour-là, rentrer dans son étude. Qu'on se rassure donc, notre Levrault nous est rendu. Engourdies un instant par la mélancolie, sa sottise et sa vanité s'étaient réveillées plus vivaces, plus florissantes que jamais. Pour tenir tête aux grands airs de la noble dame, il avait redoublé de faste, et, comme disent les marins, mis toutes voiles dehors. Jamais ses écus n'avaient fait autant de tapage, jamais il n'avait déployé tant de luxe et de magnificence. Il se fût agi d'héberger la cour et la ville qu'il n'aurait fait ni plus ni mieux. Quand il allait chez la marquise, il allongeait son chemin de deux lieues pour pouvoir arriver en calèche attelée de quatre chevaux; il se vengeait ainsi de ses créneaux, de ses tours et de ses portraits de famille.

Il faut bien le dire cependant, le grand manufacturier n'était pas heureux. Quelque chose manquait à son bonheur : c'était la perspective d'un gendre. Gaston ne remplaçait point Gaspard. M. Levrault n'ignorait pas qu'une alliance dans le parti légitimiste ne pouvait le conduire à rien. Vainement Laure l'entretenait du prochain retour d'Henri V, de l'honneur d'être reçu, en attendant, chez les duchesses du faubourg Saint-Germain : M. Levrault n'entendait pas de cette oreille. Il ne se souciait guère des salons du noble faubourg, et sentait bien qu'il n'avait chance de percer, de fleurir, qu'aux rayons vivifians du soleil de la bourgeoisie. D'ailleurs, l'attitude du jeune marquis n'avait rien d'encourageant. Si Gaston en voulait, lui aussi, aux millions du grand industriel, du moins il ne semblait pas disposé à se baisser pour les ramasser. Il laissait à sa mère le soin d'en diriger le siége, trop fier pour monter lui-même à l'assaut, mais bien résolu toutefois à entrer dans la place, aussitôt que les portes en seraient ouvertes. C'était un cœur loyal; ce n'était pas une ame poétique et rêveuse, entièrement détachée des biens d'ici-bas. Quoique jeune encore

il avait déjà mordu aux réalités de la vie. Toute sa jeunesse ne s'était pas écoulée sous le toit de ses pères. Sans mener grand train, il avait vécu à Paris dans un monde élégant, frivole, dissipé, honorable pourtant, qui s'était empressé d'accueillir, de fêter son nom, son esprit et sa bonne mine. Au bout de quelques années, comprenant que les débris de son patrimoine ne lui permettaient plus de tenir son rang dans ces régions dorées, condamné à l'inaction par les traditions de sa famille, trop honnête pour accepter l'existence d'un Montflanquin, il avait pris le parti héroïque de se retirer dans le château ruiné de ses ancêtres, où sa mère et lui se mouraient littéralement de tristesse et d'ennui, quand les Levrault étaient venus s'établir à la Trélade. Notre ami Gaspard avait fait de la marquise un portrait peu flatté, mais assez ressemblant. Il n'était bruit dans le pays que de la sottise et des millions du grand industriel. Depuis quelque temps, Mme de La Rochelandier, dont l'orgueil, aux prises avec la pauvreté, s'était décidé à courber la tête, quitte à la relever plus tard, rêvait pour son fils une mésalliance lucrative qui l'aidât à restaurer la fortune de sa maison et leur permît d'attendre sans trop d'impatience le retour de la légitimité. Mlle Levrault lui était apparue comme la colombe annonçant la fin du déluge. La marquise, qui connaissait tous les visages de la contrée, s'était dit sur-le-champ que cette jeune et gentille amazone, arrêtée dans la cour de son château, ne pouvait être que la fille du grand manufacturier. On devine le reste. A la proposition d'épouser Mlle Levrault, Gaston s'était révolté d'abord; puis il avait hésité; bref, il avait fini par se soumettre. Ses visites à la Trélade avaient achevé d'irriter en lui les appétits de la richesse. Il n'était pas épris de Laure; mais il n'est si bon gentilhomme qui n'en arrive aisément à se démontrer à lui-même qu'il peut épouser sans amour une jeune et jolie personne affligée d'un million de dot. Il ne s'abusait pas sur les sentimens de Mlle Levrault, et se disait que, puisqu'elle ne recherchait en lui que son titre, il pouvait bien, de son côté, ne rechercher en elle que son opulence.

Le siége durait depuis deux mois; les millions ne se rendaient pas. Lasse d'attendre, la marquise, pour en finir, se décida à donner l'assaut. Elle possédait son Levrault aussi bien que nous le possédons nous-mêmes. Elle avait étudié tous ses côtés faibles, tous ses points attaquables, et n'ignorait aucun de ses travers. Cette science, à vrai dire, ne lui avait pas coûté grand travail. L'ame de M. Levrault était un abîme dont on avait bientôt touché le fond, un labyrinthe où, pour se diriger, il n'était pas besoin du fil d'Ariane. Pour y voir clair, on n'avait qu'à ouvrir les yeux; pour en connaître tous les détours, il suffisait d'y faire un pas ou deux. Les confidences de Laure avaient com-

plété les observations de la marquise. Dans l'espoir que la noble dame saurait en profiter, la jeune fille lui avait livré charitablement les clés de la place.

Un jour donc qu'elle avait dîné à la Trélade, Mme de La Rochelandier s'empara du bras de l'amphytrion, et, sous prétexte de respirer l'air embaumé du soir, l'entraîna doucement au parc. Ce jour-là, Gaston n'avait pas accompagné sa mère; Laure, un peu souffrante, s'était retirée de bonne heure. La soirée était belle, la brise tiède et parfumée des premières senteurs de l'automne; mais ce n'était point là ce qui préoccupait la marquise et M. Levrault. Ils avaient gagné, tout en causant, une des allées les plus mystérieuses, et marchaient à pas lents sous un dôme de feuillage que formait une double rangée d'érables et de platanes. Jamais le bras de la grande dame ne s'était appuyé si tendrement sur celui du grand manufacturier; jamais, dans aucun de leurs entretiens, sa voix n'avait trouvé d'accens si pénétrans, d'inflexions si câlines. Elle disait les ennuis de la solitude, les joies de l'intimité, combien sa vie avait changé d'aspect et s'était embellie depuis qu'une jeune et blanche créature était venue s'abattre, comme une colombe, à la porte du vieux manoir. Dans quelle atmosphère assez enchantée, dans quelles régions assez éclatantes, achèverait de s'épanouir cette merveille de grace et de beauté? Puis, par un mélancolique retour sur elle-même, elle demandait avec tristesse ce qu'elle deviendrait, si M. Levrault, en quittant la Trélade, ne se décidait pas à s'établir dans le pays. Rien que d'y songer, son cœur se serrait; ils étaient, sa fille et lui, un second printemps dans son existence. A tous ces discours, comme maître corbeau tenant en son bec un fromage, M. Levrault se croyait le phénix des hôtes de la Bretagne. Il se rengorgeait, faisait la roue, et répondait par-ci par-là quelques platitudes que la marquise avait l'art de relever en leur donnant un tour galant. Prêter de l'esprit aux sots est le plus sûr moyen de les flatter. De détour en détour, elle en arriva à l'interroger avec une affectueuse sollicitude. Elle s'étonnait que, dans une époque où la bourgeoisie régnait et gouvernait, où l'intelligence pouvait prétendre à tout, un homme de sa valeur n'eût pas l'ambition de prendre au soleil la place qui lui était due; elle ne comprenait pas qu'avec l'expérience des affaires et tant de facultés éminentes, il se résignât à l'inaction, à l'obscurité, et se contentât modestement des jouissances de la fortune, quand une foule de médiocrités qui ne lui allaient pas à la cheville se carraient et se prélassaient sans vergogne dans les hautes sphères du pouvoir. Certes, il était beau de s'élever jusqu'à l'opulence sur les ailes de son propre génie: elle ne savait pas de conquête plus respectable, plus glorieuse, plus légitime; mais, pour les ames bien nées, la richesse n'était qu'un instrument, un point d'appui: il n'appartenait qu'au vulgaire de la con-

sidérer comme le but suprême de la destinée humaine. Ces paroles de la marquise ne tombaient pas dans l'oreille d'un sourd. Encouragé par l'intérêt que lui témoignait sa compagne, M. Levrault ouvrit les digues de son cœur, et laissa couler à grands flots tous les secrets enfermés dans son sein. Entraîné par le courant, il se livra à des épanchemens immodérés; il raconta naïvement quel espoir charmant l'avait amené en Bretagne, quelles déceptions amères il avait essuyées. La marquise semblait suspendue à ses lèvres; de temps en temps, par un mouvement d'irrésistible sympathie, sa belle main blanche et potelée se posait sur la grosse patte de l'ancien marchand de drap, qui prenait alors des airs de vainqueur et se demandait avec une adorable fatuité ce que devait penser Mme Levrault, si la digne femme voyait, du haut du ciel, ce qui se passait en cet instant au fond du parc de la Trélade. Quand il eut achevé le récit de ses infortunes, la marquise resta silencieuse, et parut méditer profondément sur tout ce qu'elle venait d'entendre.

— Mon ami, dit-elle enfin avec gravité, je comprends, j'approuve la pensée qui vous a conduit en Bretagne. Votre ambition n'avait rien dont personne dût s'étonner; pour ma part, je ne connais pas de maison qui ne s'empressât de s'ouvrir devant vous, qui ne s'estimât heureuse et fière de recevoir à son foyer l'ange que Dieu vous a donné pour fille. Ce que j'ai peine à m'expliquer, quand bien même je mets de côté la moralité de M. le vicomte de Montflanquin, c'est que vous vous soyez adressé à la noblesse fraîchement ralliée, au lieu de tendre votre main loyale à cette aristocratie chevaleresque dont rien n'a pu entamer la foi, et qui s'obstine à bouder le présent au fond de ses châteaux solitaires.

A ces mots, M. Levrault dressa les oreilles. Il n'avait pas oublié les avertissemens de Jolibois. Où la marquise voulait-elle en venir? Dévoué corps et ame au trône de juillet, à l'ombre duquel il espérait croître en puissance, qu'il regardait comme son trône à lui, comme son bien, comme sa propriété, le grand industriel n'était pas disposé le moins du monde à mettre ses millions au service de la légitimité; il se tint prudemment sur ses gardes.

— Madame la marquise, répliqua-t-il avec réserve, je ne saisis pas bien, je ne m'explique pas moi-même....

— Vous allez me comprendre, reprit la marquise d'un ton de douce autorité. Depuis deux mois, je vous observe, je vous étudie. Aucune des grandes questions qui agitent les sociétés modernes ne vous est étrangère ou indifférente; c'est ma conviction, vous avez en vous l'étoffe d'un homme d'état. — Quelle était votre pensée en recherchant l'alliance d'une famille aristocratique? Votre cœur, votre esprit généreux, n'obéissaient-ils qu'à un sentiment d'égoïsme? Non, mon aimable

ami. Vous pensiez, avant toutes choses, à rapprocher deux classes trop long-temps divisées, à donner l'exemple de l'oubli, du pardon; vous vouliez, en un mot, consommer l'union de la noblesse et de la bourgeoisie.

— C'est la vérité, madame la marquise, je ne m'en défends pas, répondit M. Levrault avec une modeste assurance.

— Eh bien! mon ami, pour atteindre le but élevé que vous vous proposiez, était-ce à la noblesse déjà ralliée, déjà réconciliée avec les institutions nouvelles, que vous deviez vous adresser? Ne comprenez-vous pas qu'une alliance entre elle et vous eût été sans portée, sans signification, sans valeur aucune aux yeux de l'avenir? que ce n'eût été qu'une espèce de superfétation, un pléonasme, un stérile échange d'influences, d'intérêts, de passions identiques? Comprenez-vous enfin qu'au lieu de chercher à planter votre drapeau sur une forteresse déjà réduite, au lieu d'entrer en conquérant dans un pays déjà soumis, vous deviez tourner vos regards vers cette noblesse ennemie dont je vous parlais tout à l'heure? Il en est temps encore. Quel triomphe pour vous, quel honneur d'arracher quelque jeune Achille de sa tente, de restaurer l'éclat d'une maison qui menaçait de laisser un vide dans l'histoire, de rendre à la vie publique un des grands noms de l'ancienne monarchie, de rallumer au ciel de la France une de ses étoiles qu'elle croyait disparue pour toujours! Au point de vue de vos ambitions personnelles.....

— Oui, madame la marquise, au point de vue de mes ambitions personnelles? demanda M. Levrault, médiocrement charmé jusqu'à présent des perspectives, très confuses d'ailleurs, qui s'ouvraient devant lui.

— Eh quoi! monsieur, s'écria la marquise, vous n'entrevoyez pas les avantages d'une pareille alliance? vous ne sentez pas qu'en mariant votre adorable fille dans une des grandes familles demeurées fidèles au culte du passé, vous assurez votre fortune politique? C'est bien simple pourtant. Vous ralliez votre gendre, vous attachez à la couronne de juillet un fleuron dérobé à celle de saint Louis. Cela fait, pensez-vous que la nouvelle cour ait quelque chose à vous refuser?

— Mais, madame la marquise, s'écria M. Levrault, qui avait tressailli comme un coursier généreux au son du clairon, l'aristocratie dont vous parlez est bien trop entêtée,.... trop chevaleresque, ajouta-t-il se reprenant avec respect, pour adhérer jamais au gouvernement de 1830. Si elle s'est obstinée jusqu'ici à bouder au fond de ses châteaux solitaires, ce n'est pas moi qui réussirai à l'en tirer; ce n'est pas entre mes mains qu'elle abjurera ses rancunes et ses croyances.

— Mon ami, dit en souriant la marquise, on se lasse de tout, même de l'ennui. L'ennui est un rude maître qui a déjà dompté bien des

ames, ébranlé bien des convictions. Voici bientôt vingt ans qu'il habite avec nous, qu'il s'assied chaque jour à notre table, à notre foyer, chaque jour plus maussade et plus renfrogné que la veille. Bouder peut être une douce chose; mais, lorsqu'on a boudé pendant près de vingt ans, malgré soi on éprouve un vague besoin de s'égayer, de se distraire un peu, de vivre comme tout le monde et de faire bonne mine aux gens. Je vous le dis bien bas, je ne le dis qu'à vous, ne le répétez à personne : nous enrageons tous en silence, notre fidélité commence à nous peser.

— Eh! vive Dieu! madame, s'écria dans un mouvement d'enthousiasme M. Levrault, qui frétillait déjà autour de l'hameçon, puisqu'il en est ainsi, pourquoi ne pas vous séparer ouvertement d'un parti sans avenir, et qui, je ne dois pas vous le dissimuler, n'a jamais eu mes sympathies ni mon approbation? Madame la marquise, ce n'est pas à votre âge, belle encore comme vous l'êtes, qu'on s'enveloppe d'un suaire, qu'on se couche parmi les morts. Pourquoi n'iriez-vous pas aux Tuileries? Je suis sûr que le roi et la reine vous y verraient avec plaisir.

— Non, mon ami, non, répliqua Mme de La Rochelandier avec mélancolie. Je suis allée trop souvent aux Tuileries pour pouvoir y retourner jamais, à moins qu'un jour..... mais je n'y compte plus. Je me plais à le répéter, ma semaine est achevée; pour moi-même, je n'espère plus rien ici-bas. Je n'irai pas à la nouvelle cour; Gaston s'y présentera sans sa mère.

— Qu'entends-je! M. Gaston, votre fils....

— A Dieu ne plaise que je veuille emprisonner sa vie dans le cercle de mes regrets et de mes affections. Gaston est jeune et n'a point d'engagemens avec le passé. Il n'a jamais connu ses princes légitimes; c'est tout au plus s'il se souvient de la tempête qui fracassa le vieux trône de France et rejeta dans l'exil les derniers descendans d'une race de rois. Gaston est un enfant du siècle. Il a grandi librement, sans contrainte, dans l'atmosphère des idées libérales. Au collége, il s'asseyait sur le même banc que les princes de la branche cadette; il les aime et ne s'en cache pas. Puisqu'il peut se rallier sans honte, qu'il suive le courant qui l'entraîne, que ses destinées s'accomplissent!

— Ainsi, madame la marquise, demanda M. Levrault en appuyant sur chaque mot, c'est l'intention formelle de M. Gaston, votre fils; c'est sa volonté bien ferme, bien nette, bien arrêtée, de se rallier à la nouvelle dynastie, et vous n'y mettez point obstacle, vous ne cherchez pas l'en détourner?

— Que voulez-vous? J'en souffre bien un peu; je mentirais si j'affirmais le contraire, et vous ne me croiriez pas. J'en souffre, je m'en afflige en secret; mais je me dis qu'en fin de compte, quel que soit le

drapeau qui flotte sur les Tuileries, c'est toujours le drapeau de la France. Vous, mon ami, dites-moi si vous m'approuvez?

— Si je vous approuve, madame la marquise! s'écria le grand industriel avalant l'hameçon tout entier avec la gloutonnerie d'un brochet; non, madame, non, je ne vous approuve pas, je vous admire. Plût à Dieu que tous les légitimistes fussent comme vous! La raison, la sagesse, s'expriment par votre bouche. C'est toujours le drapeau de la France! je n'ai jamais rien lu de mieux dans mon journal.

— Et cependant, vous le dirai-je? il y a des instans où j'hésite, où je sens mon cœur se révolter ou défaillir, en songeant que mon fils, un La Rochelandier, prêtera l'appui de son nom à un trône devant lequel aucun de ses aïeux n'eût courbé le front ni fléchi le genou. Il me semble parfois que les portraits de ses ancêtres me regardent d'un air irrité; je crois voir parfois leurs lèvres s'entr'ouvrir pour me reprocher mon indigne faiblesse.

— Autres temps, autres mœurs, madame la marquise. Quand ils vivaient, les ancêtres de M. Gaston en faisaient à leur tête; ils sont morts, qu'ils trouvent bon que M. Gaston en fasse à la sienne. Je vous le demande, où en serait aujourd'hui le monde, si, depuis qu'il existe, chaque génération eût suivi servilement, pas à pas, les traces de la génération précédente? Nous irions encore vêtus de peaux de bêtes. L'humanité n'est pas un écureuil en cage, un cheval borgne attaché à une manivelle. Tout change, tout se renouvelle, tout se perfectionne. Les chemins de fer ont remplacé les routes royales; la monarchie constitutionnelle a détrôné le droit divin. Mes pères avaient sur la grande industrie des idées qui ne sont pas les miennes; faut-il s'étonner que monsieur votre fils ait en politique des opinions qui ne sont pas celles de ses aïeux?

— Allons, qu'il se rallie! dit la marquise avec un geste de résignation. Ce sera un grand jour pour la nouvelle dynastie, le jour où un La Rochelandier lui présentera sa foi et son hommage. Ce jour-là, monsieur, on se réjouira aux Tuileries, on prendra le deuil à Frohsdorf.

— Eh bien! madame la marquise, on prendra le deuil à Frohsdorf. Parce qu'il plaît à M. de Chambord de se poser en prétendant et de jouer au roi de France dans son petit castel allemand, est-ce une raison pour que notre jeune noblesse reste les bras croisés au fond de ses domaines et s'abstienne de prendre part au maniement des affaires du pays?

— Allons, qu'il se rallie! répéta la marquise en soupirant. Je ne veux pas, je ne dois pas être un empêchement dans la destinée de mon fils. Cependant la royauté de 1830 vous paraît-elle bien solidement établie? Pensez-vous qu'elle ait dans le sein de la nation des racines vives et profondes? La jugez-vous inébranlable? Mon ami, la fortune des rois

a d'étranges reviremens. Quand on a vu crouler en trois jours un trône de plusieurs siècles, il est permis de douter de la longévité d'une monarchie qui sort à peine du berceau. Je souhaiterais que Gaston ne se pressât point, je voudrais qu'il observât la marche des événemens, qu'il attendît quelque temps encore.

— Eh! madame, est-il besoin d'attendre? s'écria M. Levrault impatient déjà de tenir et de rallier son gendre. Que représente la royauté de 1830? La bourgeoisie. Que représente la bourgeoisie? La nation tout entière. A ce compte, comment le trône de juillet pourrait-il être renversé? Il faudrait que la France consentît à se suicider. Je sais bien qu'on rencontre par-ci par-là de petites gens qui se permettent de blâmer les tendances du gouvernement, qui ne se gênent pas pour parler tout haut du prochain avénement de la république...

— De la république? répliqua la marquise avec dédain; quelle sottise! Ces gens-là sont fous. Il n'y a plus de révolution possible en France. Si la nation, usant de son droit, se décidait à briser le trône qu'elle a élevé de ses propres mains, ce ne serait, ce ne pourrait être que pour revenir au grand principe de la légitimité. Il n'est pas impossible qu'un jour elle y revienne. Quoi qu'il arrive, je suis tranquille, je n'ai point à m'inquiéter de l'avenir politique de mon fils. Le trône de juillet peut voler en pièces sans que Gaston coure le risque de rester enseveli sous ses débris. Rallié à la dynastie nouvelle, il ne cessera pas de tenir à l'ancienne par son nom, par sa mère, par les traditions de sa famille; quels qu'en soient les hôtes, les Tuileries s'ouvriront toujours avec orgueil devant un La Rochelandier.

La marquise se tut, pour laisser à ses dernières paroles le temps de s'infiltrer dans l'esprit de son compagnon et de produire tout l'effet désiré. Silencieux comme elle, M. Levrault savourait avec délices le breuvage enivrant qui venait de tomber goutte à goutte des lèvres de sa compagne. Le monde des honneurs et des dignités se rouvrait devant lui. Le chemin du pouvoir s'aplanissait de nouveau sous ses pas. Tous ses rêves, toutes ses espérances se réveillaient et battaient des ailes. Il retrouvait au centuple ce qu'il avait perdu en perdant le vicomte. C'était lui-même qui rallierait son gendre; c'était à lui qu'en reviendraient l'honneur et le profit. Rallier un marquis, un La Rochelandier, quelle aubaine! La cour aurait à compter avec lui; M. Levrault était bien décidé à lui tenir la dragée haute. On n'aurait pas un La Rochelandier pour rien; il faudrait qu'on y mît le prix. Pour surcroît d'avantages, point de changement de dynastie à redouter; quoi qu'il arrivât, Gaston retombait sur ses pieds, et M. Levrault sur son gendre. Ainsi, tout lui souriait, tout l'attirait; il ne découvrait de toutes parts que joies, satisfactions, promesses, sécurité. Il ne s'agissait plus que d'amener la marquise à consentir à une alliance avec les Le-

vrault. Le grand industriel avait en lui tant de ressources ingénieuses, ce diable d'homme se sentait si retors, si madré, qu'il ne désespérait pas d'en venir à ses fins et de prendre la marquise dans ses filets.

— Revenons à vous, mon ami; c'est assez parler de Gaston, reprit enfin Mme de La Rochelandier. Où donc en étions-nous? que vous disais-je tout à l'heure?

— Madame la marquise, répliqua le rusé Levrault, vous me disiez que vous ne connaissez pas une grande maison qui ne s'ouvrît devant moi avec empressement, qui ne s'estimât heureuse et fière de recevoir à son foyer l'ange que Dieu m'a donné pour fille.

— Eh bien! mon ami?...

— Eh bien! si j'allais un jour vous rappeler ces belles paroles? si, prenant ma fille par la main, j'allais vous dire : Madame la marquise, nos enfans s'aiment, ne formons qu'une seule et même famille?...

— Ah! répondrais-je, soyez les bienvenus! s'écria la marquise avec effusion. Béni soit le jour qui me donne une fille...

— Et qui me rend un fils! s'écria M. Levrault couvrant de gros baisers la blanche main qu'il pressait dans les siennes.

Puis, au plus fort de son ivresse, il porta son mouchoir à ses yeux.

— Quoi! mon ami, demanda la marquise avec intérêt, auriez-vous eu le malheur de perdre?...

— Ah! madame, un enfant si charmant, si blond, si blanc, si rose! Perdu, hélas! oui, madame, perdu!... Souvenir affreux!... C'était à Paris, par un soir de fête... On tirait un feu d'artifice sur la place de la Concorde...

— Mon ami, reprit la marquise peu curieuse d'en savoir davantage, ne soyons pas ingrats envers la destinée, ne mêlons point de funèbres images aux douces joies de l'heure présente. Vous l'avez dit vous-même, mon fils vous rendra celui que vous avez perdu.

Une heure après cet entretien, la marquise reprenait le chemin de son manoir, et M. Levrault entrait d'un air de triomphe dans l'appartement de sa fille.

— Madame la marquise, s'écriait-il, embrassez votre père!

— Mon fils, disait la marquise en rentrant, embrassez votre mère, vous avez des millions!

JULES SANDEAU.

(La cinquième partie au prochain n°.)

REVUE LITTÉRAIRE.

LE THÉATRE. — LES ROMANS.

Le spectacle qui se présente à nos regards offre un phénomène particulièrement triste à l'observateur. La politique, qui, par nature, vit de tradition, qui, malgré les passions dont elle se complique, suppose dans ses développemens une certaine logique, dans le but qu'elle poursuit une certaine fixité, la politique, à ne prendre même les choses que depuis les derniers temps, déconcerte l'attention la plus vigilante par la brusque mobilité de ses changemens à vue. L'art, au contraire, empire naturel de l'esprit d'innovation et de l'audace entreprenante, l'art, qui ne vit qu'à la condition de se transformer sans cesse, l'art reste immobile! Là des révolutions sans cesse, ici un *statu quo* qui ne paraît pas toucher à sa fin. Là une pensée impatiente d'avenir qui se cherche elle-même à travers les ténèbres de la guerre intellectuelle et le sang de la guerre sociale, ici une mémoire éprise du passé qui ne se lasse pas de tourner dans le cercle d'une énervante imitation. Nous n'avons en vue ici que la situation littéraire. Eh bien! nous le demandons, non par boutade de pessimiste, mais en témoin attristé d'un fait qui saute aux yeux : quel signe de vie a donné la littérature depuis dix-huit mois? Tout est changé; a-t-elle changé? La production s'est ralentie; la qualité a-t-elle d'un degré élevé son niveau? A-t-elle montré tant soit peu qu'elle vivait de la vie commune, que, lorsque l'arbre entier frémissait sous le vent des révolutions, elle aussi se sentait palpiter et frémir? Nous serions trop heureux vraiment d'avoir à consigner ici l'espérance d'un pareil réveil; il nous plairait infiniment plus d'entonner l'*Alleluia* que le *De profundis*. Mais quoi! la réalité n'est-elle pas là? Est-ce la faute de la critique, attentive à épier les moindres symptômes d'espérance, si, loin d'avoir à signaler la nouvelle arche qui porte les destinées et les germes précieux de l'art futur, elle n'aperçoit même pas une barque que ses yeux n'aient vue cent fois, qui n'apparaisse bariolée de couleurs que nos pères ont pu contempler plus

fraîches, plus éclatantes, et qui ne soit chargée de marchandises de contrebande et de produits avariés?

Encore si, pour raviver l'émotion, nous avions à raconter quelque orage; mais non, pas même le plus petit *grain* qui rompe avec l'immobilité ordinaire. C'est bien toujours le même ciel grisâtre, la même atmosphère paisible, le même flot lourd et monotone. On a répandu le bruit qu'un trône avait été brisé en trois heures, qu'une forme de gouvernement avait été renversée en moins de temps qu'il n'en faut aux démolisseurs pour mettre bas la maison du plus modeste habitant; qu'une guerre civile épouvantable s'était levée sur Paris et sur la France, que les vérités les plus fondamentales avaient été livrées à la double attaque du sophisme et des balles; on a dit que ces événemens avaient eu lieu, que tous ces poèmes, que tous ces drames faits de paradoxes et de larmes avaient passé sous nos yeux, et il y a eu toute une classe d'hommes qui s'est refusée obstinément à y croire, qui n'y croit pas encore, qui y croira Dieu sait quand! C'est la classe de ceux qu'on appelle et qui s'appellent eux-mêmes l'avant-garde de la civilisation, les éclaireurs du progrès, les écrivains d'imagination, les poètes! La tempête qui a renversé une monarchie et ébranlé tous les trônes de l'Europe n'a pas même fait réfléchir les rois du feuilleton. Ces respectables souverains, tant ils se sentaient bien assis! ont cru qu'il suffisait de la vieille expérience pour faire face à des nécessités nouvelles. Ils se flattent d'échapper aux réformes; ils espèrent que leurs féaux sujets ne leur demanderont pas davantage, et leurs féaux sujets, qui semblent avoir pris pour devise le mot d'Horace, *nil admirari*, ne paraissent pas jusqu'à présent leur avoir donné tout-à-fait tort.

Quant au théâtre, il semble bien décidément préférer l'ancien régime au nouveau. Il n'a pas eu à devenir réactionnaire; c'était fait depuis long-temps. Loin de devancer l'avenir, ne se faisait-il pas, sous le roi Louis-Philippe, Athénien, Romain, contemporain de Louis XIV et de Louis XV, tout, excepté Français du XIXe siècle, témoin et peintre du règne de la bourgeoisie? A la monarchie constitutionnelle il n'empruntait qu'un trait qu'il savait d'ailleurs fort mal s'approprier, je veux dire la recherche du mouvement allié à la sagesse dans un certain mélange d'élémens qui n'arrivaient qu'à former un tout des plus équivoques. Cette physionomie de la veille, il l'a gardée. Entrez à ce théâtre, dit, nous ne savons pourquoi, *de la République;* ouvrez les yeux et prêtez l'oreille. Où donc, vous demandez-vous, où donc est la république? Où se cache la révolution? Ce ne sont que soubrettes et cornettes, que duchesses et paniers, que marquis et cheveux poudrés, que subtilités prétentieuses, bavardage raffiné, clapotage interminable, persiflage et papillotage d'un autre temps. M. Pierre Leroux aurait-il raison? Les grands-pères revivraient-ils dans leurs petits-fils? Les jeunes auteurs de ces antiquités seraient-ils par hasard de vieux courtisans de Versailles, reparaissant en pleine république et protestant à leur manière? O illusion de ceux qui se croyaient à l'abri de toute illusion! N'avions-nous pas eu un moment la pensée que ce vent révolutionnaire, qui a brisé tant de choses fortes et menacé tant de choses saintes, dissiperait toute cette vapeur de parfums, emporterait cette odeur de boudoir, soufflerait sur cette poudre surannée de perruques centenaires? Que nous étions ingénus!

Mon Dieu, nous comprenons à merveille qu'un mouvement qui s'est opéré

au nom des intérêts matériels, au nom de questions de boire et de manger, n'ait pas une bien grande fécondité littéraire. Pour communiquer la vie, la première condition c'est de l'avoir. Comment la pensée d'un temps à qui l'ame fait défaut inspirerait-elle la poésie? La plus philanthropique question de pot-au-feu ne s'élèvera jamais à la hauteur d'une poétique, nous le savons, et il faut un grand fonds de confiance pour s'imaginer que la muse moderne trouvera son Ithaque ou son Italie dans la *portion congrue*. Le moment où le petit Ascagne peut enfin satisfaire son appétit et manger ses *tables*, suivant la parole de la pythonisse, serait en vérité une conclusion trop singulière à l'Énéide. Une Iliade et une Odyssée qui ne connaîtraient d'autres inspirations, d'autres récits, que la coupe joyeuse qui circule à la table du vieux Laërte et que les repas des guerriers sous la tente, ne seraient pas des poèmes dignes d'intérêt, même aux yeux des habitans du phalanstère. La gamelle ne saurait devenir un idéal. Et cependant, pour balancer ces excuses d'un art en défaillance, quels spectacles inspirateurs! quelle lutte, à quelque point de vue que vous vous placiez, de l'ordre et du désordre, du vrai et du faux! Que de lumières qui s'éteignent ou pâlissent! que de phares qui s'allument ou du moins semblent poindre à l'horizon! Êtes-vous de ceux qui espèrent au-delà même de toute raison? Quel Éden doit vous apparaître à travers le brouillard de poussière et de sang qui s'élève entre le présent et l'avenir! Êtes-vous de ceux qui se lamentent et qui regardent la société comme un navire près de sombrer? Les traits de feu d'un Ézéchiel, la poésie en deuil d'un Jérémie, les terribles tableaux d'un Alighieri, ne sont-ils donc pas de mise, et pourraient-ils paraître exagérés, soit pour marquer au front la Jérusalem impénitente qui s'obstine à mourir, soit pour exprimer dignement cet enfer social d'où l'espoir même doit être banni? Êtes-vous d'une plus douce humeur, d'une complexion plus accommodante? Les travers de l'humanité vous frappent-ils plus que ses calamités? La triste expérience des choses vous dispose-t-elle plus au sourire qu'aux larmes? Du moins êtes-vous enclin à cacher les sérieuses convictions de votre esprit, la plaie saignante de votre cœur sous le voile transparent de l'ironie? Eh bien! pourquoi allez-vous demandant la comédie à tous les échos du passé, au XVIIIe et au XVIIe siècle, à la poussière des bibliothèques, au fantôme grimaçant d'un monde qui n'est plus? Regardez, regardez à vos pieds, autour de vous, et voyez-la, qui coule à pleins bords, cette comédie intarissable, cette *ample comédie aux cent actes divers*, dont les ondes reflètent toujours de nouveaux visages, sollicitant incessamment l'œil et la main qui doivent saisir la mobile image, et fixer les fugitifs contours près de se confondre au souffle des révolutions nouvelles!

Si une partie du domaine littéraire pouvait tirer quelque renouvellement des événemens politiques, assurément c'était le théâtre. Que disaient avant février ceux qui maintenant gardent le silence ou continuent à suivre le chemin banal? Nous ne l'avons point oublié : — Oh! si l'on pouvait toucher aux abus et aux personnes, si tout ce qui est constitué voulait bien consentir à se laisser jouer par la comédie, que d'Aristophanes tout prêts s'élancer, le rire sur les lèvres, le fouet de la satire à la main! que de Shéridan destinés à illuminer la scène française d'un rayon plus pénétrant et plus âpre! que de Beaumarchais n'attendant que l'occasion pour éclater en œuvres hardies et triomphantes! — Cette liberté

inattendue du *fas atque nefas*, elle arriva, on sait comment. Le public attentif et bienveillant, malgré les sombres distractions du dehors, prêta l'oreille, d'autant plus disposé à se montrer tolérant pour bien des licences qu'il y avait plus d'hommes et plus de choses dont il n'eût pas été fâché de tirer en riant quelque petite vengeance. Un auditoire presque tout entier de l'opposition et d'avance en complicité avec l'auteur, quelle bonne fortune pour la comédie politique! quelle place admirable à prendre, si elle eût su s'en emparer! A peine quelques théâtres répondirent-ils à l'appel, ceux-là que l'on nomme les petits théâtres. Je ne me demande pas si le succès fut justifié, mais il fut réel, tant la masse avait besoin de trouver un aliment littéraire à ce besoin de critique qui l'agitait! Avide d'allusions, le public alla battre des mains à des œuvres qui n'avaient rien de commun avec l'art, mais qui répondaient tant bien que mal à sa pensée. Quant à la grande scène, quel enseignement, quel parti tira-t-elle du mouvement extérieur et de la disposition générale? Si ce n'est un chant exprimant la pensée d'un autre âge, si ce n'est *la Marseillaise* faisant son apparition sous les traits d'une Hermione travestie en citoyenne, quel bruit vint avertir ces tranquilles échos que la liberté illimitée était enfin délivrée du vautour rongeur de la tyrannie? Chose triste et piquante, assez ordinaire toutefois, il se trouva que ceux qui se plaignaient que la censure leur coupât les ailes n'avaient pas d'ailes. Quand la liberté de tout dire leur eut été laissée, ces bouches prodigues de promesses n'avaient rien de plus à dire que la veille. Comédie de plus donnée par la réalité parmi tant d'autres comédies non écrites!

Je n'en doute pas pourtant, il n'est pas jusqu'au plus épuisé des genres, jusqu'à la tragédie, qui n'aurait pu gagner au mouvement passionné du dehors. La politique prise sur le fait pouvait éclairer l'histoire. Nos pères peignaient par la divination du génie, aidée de l'étude des annales, les révolutions qu'ils n'avaient pas vues. Le sort nous a prodigué l'expérience. Nous avons pu toucher de près ce qu'ils ne faisaient que pressentir; nous avons nous-mêmes mesuré l'abîme où ne plongeaient que leurs regards. Ce qui nous paraissait chez l'historien tableau trop abstrait, peinture exagérée, boutade chagrine, s'est vivifié, réalisé, justifié. Pour peindre le passé éclairé par le présent, ce ne sont pas les couleurs qui manquent : le peintre seul fait défaut. Est-il permis du moins de l'entrevoir? A défaut de Corneille, avons-nous un Rotrou? Non, nous n'avons que des Jodelle. Je jette les yeux sur les derniers produits de la scène, et là j'aperçois, comme un point, parmi tant de chefs-d'œuvre qu'une semaine apporte et enlève, une pièce intitulée *la Chute de Séjan*. Je doute que l'ame ignoble du ministre de Tibère puisse devenir aisément la matière d'un drame. Il est peu probable que le talent s'aventurerait à tirer une tragédie de cette fange. Cependant, l'aventure tentée, l'étude approfondie des révolutions pourrait fournir plus d'un trait profond et accusé. A défaut de *Jules César* et de *Richard III*, il n'était pas exorbitant, d'après les données, d'espérer une forte étude dans le goût du *Tibère* de Marie-Joseph Chénier. Au lieu de cela, qu'avons-nous? Une tragédie tatouée, peinte de toutes les couleurs, où *Marion* heurte *Andromaque*, où le Charles-Quint d'*Hernani* apprend la politique et la philosophie au Séjan de Juvénal, la fantaisie faussant l'histoire, Triboulet commentant Tacite.

O comédie, comédie qui nous presses et qui nous enveloppes, ô comédie,

où n'es-tu point?... Nous l'avons déjà dit, au théâtre de la République! *Ligue des Amans*, *Passe-temps de Duchesse*, vieilles pièces, dites-vous en regardant l'affiche, pièces contemporaines du *Vert-Galant* de Dancour, ou tout au moins du *Manteau* de ce bon Andrieux? Mais non : approchez un peu, et voyez! Quoi?... de jeunes noms? C'est singulier, un *passe-temps de duchesse!* Comme s'il y avait encore des passe-temps et encore des duchesses, du moins à mettre en scène! Voilà un art bien orgueilleux et qui tient fort à honneur de se détacher de la réalité. Quand nos aïeux voyaient sur l'affiche ces mots : *Précieuses*, *Femmes savantes*, *Tartufe*, ils savaient ce que cela voulait dire. Voyons pourtant. Ces vieux titres cachent peut-être de piquantes nouveautés. Voici bien une autre affaire!... Géronte, Scapin, Zerbinette, Valère, Harpagon, *la Gageure imprévue*, *l'École des Maris*, le *Caprice*, Marivaux, Molière, Musset, ce que nous connaissions depuis deux siècles, depuis un siècle, depuis un an, les voici tous, héros et pièces; les voici, hélas! moins l'originalité profonde ou piquante! Nous nous adressons ici sérieusement à la génération dont les auteurs de ces pastiches ont le tort d'exprimer trop fidèlement les instincts. Elle imite, elle ne fait qu'imiter, cela n'est un secret ni pour elle ni pour personne. Qu'elle apprenne donc de ses propres maîtres comment l'imitation peut devenir féconde. Voyons, messieurs, qu'est-ce que Plaute et Rabelais pour Molière? Des instrumens d'optique dont peut s'aider avec avantage la vue la plus sûre et la plus perçante, une méthode d'observation en actes et en exemples. Les emprunts parfois sont plus directs, je le sais; mais alors il s'agit de types qui restent et non de travers qui changent. Appartient-il à Plaute ou à Molière, à Rome ou à la France, au paganisme ou au christianisme, l'avare, cet avare éternel qui n'a ni religion, ni patrie, ni famille, qui traverse toutes les civilisations sans en être entamé, aussi incorruptible au temps que l'or qu'il entasse? Quelle ombre de réminiscence intercepte le rayon direct à ce microscope d'une ténuité merveilleuse que Marivaux promène sur son temps, avec tant d'agrément, de finesse et presque toujours de sûreté? M. Alfred de Musset a trempé son talent dans plus d'une source; la jeune école, qui a bien ses raisons pour cela, ne se lasse pas de le répéter. Que Byron, Shakspeare, Hoffmann, aient en effet contribué à creuser sur le front de la muse du jeune poète d'*un Spectacle dans un fauteuil* le pli de la mélancolie, à jeter dans sa mobile humeur la fantaisie étincelante, à déposer sur ses lèvres le sourire mêlé de tristesse qui provoque tant de sympathie, cela peut être, et M. de Musset lui-même n'aurait aucun intérêt à le contester; mais que les jeunes adeptes, si prompts à passer, par le temps qui court, de l'admiration au plagiat, veuillent y regarder de plus près : ils se convaincront que ce poète, si long-temps méconnu par les gens qu'on nomme sérieux et par les prétendus amis de la tradition, est un vrai compatriote de Regnier et de Voltaire, et de plus un contemporain, qui ne cesse pas d'être lui-même; jugement libre, même au milieu des aspirations éthérées et des rêves bizarres dont il s'empreint ou qu'il imagine; esprit aimable, leste, malicieux, rieur, comme un véritable enfant du XVIIIe siècle, et pensif comme un enfant du XIXe; poète qui unit dans un mélange singulier et embarrassant au premier abord le fou caprice à la passion sincère, la raillerie douce ou l'ironie plus pénétrante à l'idéal. Que la jeune littérature ne mette donc pas ses emprunts à l'abri d'une individualité déjà si nette et si distincte; qu'elle n'attribue pas da-

vantage notre sévérité à un parti-pris contre les jeunes gloires : l'hommage que nous rendons avec tant de plaisir à son poète aimé déjouerait un tel sophisme d'amour-propre. Nous ne cherchons que ce qui est vrai, nous n'aspirons qu'aux œuvres sincères, et c'est au nom de ce sentiment que nous lui déclarons qu'il est bien temps d'en finir avec le pastiche. La critique est ici parfaitement à l'aise; elle n'a point à craindre de décourager le talent par des rigueurs prématurées. L'art même imparfait, l'inspiration même débile, ont des susceptibilités d'imagination, des délicatesses qu'il convient de ne pas froisser à l'excès, qu'il est bien de respecter au moins dans leur source; mais le pastiche, dans ses adroites combinaisons, dans ses feintes habiles, dans ses calculs compassés, me parait avoir bien plutôt l'esprit rassis et l'imperturbable sang-froid du joueur. Pourquoi craindre de blesser des vanités et des intérêts? Si le pastiche n'est par hasard pour quelques-uns que le début, le tâtonnement de l'inexpérience, ceux-là n'ont-ils pas tout à gagner à ce que des voix amies leur répètent qu'ils ne profiteront guère à consulter une sibylle épuisée qui ne répond que par des hémistiches brisés et des centons de collége, et qu'en fardant à outrance de leurs mains de vingt-cinq ans une vieille coquette qui eut jadis de l'esprit, de la grace et de la beauté, ils ne lui rendront pas sa jeunesse et ses fraiches couleurs? L'érudition a sa place sérieuse, aimable parfois, mais à l'Académie des Inscriptions. N'y aurait-il pas une manière moins détournée d'y poser sa candidature? Autrement, qu'on ne s'y méprenne pas. En visant au rôle de Sophocle, on manquerait même celui de Brumoy.

Est-ce au second Théâtre-Français, est-ce au Théâtre-Historique, est-ce sur les principales scènes du boulevard, que nous rencontrerons cette comédie vierge, si pleine de secrets non soupçonnés, qui, dans la solitude où elle se morfond, n'attend qu'un fiancé digne d'elle? Il serait, disons-le *à priori*, permis d'en douter. En matière de théâtres non plus qu'en matière de journaux, multiplicité n'est pas synonyme de fécondité. S'il en était autrement, l'art et la politique n'auraient jamais été dans un état plus prospère. Nous avons vu se multiplier les feuilles quotidiennes; une idée de plus s'est-elle fait jour? La quantité des scènes depuis Corneille et Molière s'est démesurément accrue : en est-il sorti une œuvre de quelque valeur? Deux ou trois petites questions se présentent ici, et le moment est peut-être venu de les poser aux législateur. La multiplicité des théâtres est-elle un fait naturel ou factice? Si elle est un fait naturel, comment se fait-il qu'elle soit improductive sous le double rapport de l'art et du revenu? Si elle est un fait factice, dès-lors stérile, pourquoi s'obstiner à le perpétuer? Toute argumentation languit auprès des réponses trop péremptoires du budget. Certains théâtres ont trouvé une singulière façon d'établir l'équilibre; ils compensent le passif financier fort surchargé par un actif littéraire qui est à peu près nul. Saurait-on mieux s'y prendre pour donner des armes contre soi aux adversaires du régime protectionniste appliqué aux choses de l'art? Que répondre, en vérité, quand on vient vous dire : Le même fait qui appauvrit le budget appauvrit la scène? On établit une concurrence qui nuit aux théâtres existans par eux-mêmes sans rendre viables ceux qu'on institue et qu'on soutient arbitrairement. On place follement au pied des deux ou trois arbres survivans qui pourraient être vigoureux des plantes parasites qui leur soutirent une partie de leur sève sans devenir elles-mêmes pour cela ni plus

fortes ni plus saines. On tue l'émulation; on entretient l'incurie, la négligence; on détruit dans le contrôle qui accueille ou repousse les pièces cette sévérité éclairée qui seule maintient le niveau. Sous prétexte d'encourager, on énerve. Loin que rien y gagne, si ce n'est la médiocrité, tout y perd, la richesse publique et le talent. A ces considérations fort graves je crois qu'on pourrait en ajouter d'autres qu'on a le tort de trop négliger. Ne soyons pas dupes de ces mots brillans et sonores : *Encourager l'art*. Il n'y a pas de plus beau texte ni de plus populaire. Frappez à tort et à travers sur cette cymbale retentissante, et vous serez sûr d'attirer la foule et de provoquer les plus bruyans bravos. Ouvrez la bouche timidement pour présenter vos humbles observations, vous serez traité d'iconoclaste. Cependant il serait bien temps d'envisager sérieusement et en face ces mots dont tant de gens abusent et qui abusent tant de gens. Ici, comme en d'autres sujets, il se pourrait bien que les ennemis fussent surtout les faux amis et que le langage de la flatterie impliquât au fond plus de mépris que d'estime. D'abord n'est-ce pas traiter l'art un peu légèrement que de réclamer pour lui une tutelle? Est-il donc tellement enfant, qu'il ait besoin de lisières? est-il si faible, qu'il ne puisse faire un pas sans s'appuyer sur les béquilles que vous lui présentez? Ou bien est-ce le public qui est si sot et si peu expert en ce qui concerne ses plaisirs, qu'il faille les lui offrir officieusement, que dis-je? officiellement les lui imposer? En ce dernier cas, prenez-y garde. Comme on ne s'amuse pas par ordre, comme il est bien possible de forcer les gens à payer une fois sous forme d'impôt pour la danse, pour le chant et pour le spectacle, qu'ils n'aiment pas, mais non de les obliger à payer une seconde fois pour aller s'y ennuyer, il arrivera que l'art que vous vouliez encourager se mettra à tâter les dispositions, à flatter les penchans, à courtiser les instincts de la foule, — à moins qu'il ne préfère rester pur, mais solitaire. Dans la première hypothèse, vous pouvez peut-être combler votre déficit pécuniaire, mais vous créez un déficit moral que rien ne comblera; vous avez de vos mains élevé une école d'immoralité, de scandale; dans la seconde, vous avez beaucoup dépensé pour ne rien faire, et encore nous nous servons à tort de cette expression adoucie. « Tout oisif, a dit Rousseau, est un citoyen dangereux. » La maxime est bien plus vraie appliquée aux choses qu'aux hommes. Ce qui ne sert à rien fait du mal. C'est souvent une bien cruelle sympathie que celle qui encourage les artistes à se multiplier, cruelle pour eux, cruelle pour le public. La véritable humanité n'est pas plus ici avec les déclamations de la philanthropie que le véritable intérêt de l'art avec le fastueux étalage des prétendus Mécènes littéraires. On a encouragé l'éclosion artificielle d'une foule de médiocrités : qu'arrive-t-il? Ces médiocrités qu'eût rebutées le premier obstacle, si on les eût abandonnées à elles-mêmes, pressées par le besoin auquel les réduit le manque du succès qu'on avait oublié de garantir, s'adressent à l'état : peut-on les blâmer? se plaignent si on ne fait rien pour elles, se plaignent encore si on fait trop peu, accusent la main qui a aidé à les conduire là, et en conscience peut-on dire qu'elles aient tout-à-fait tort? L'encouragement factice, et, par la force même des choses, insuffisant, a produit son fruit naturel, le découragement; le travail superflu a amené la mendicité. De là des souffrances réelles et incessantes : souffrances d'amour-propre, souffrances de misère; de là la grande armée du paupérisme et du méconten-

tement augmentée des nouvelles recrues que lui envoient chaque jour l'orgueil irrité et la faim non satisfaite. Nous avions donc raison de le dire : la question n'est pas seulement littéraire, elle est sociale; elle est du ressort de la législation non moins que de la critique; elle touche à toutes les sortes d'intérêts, et nous avons dû y insister quelque peu.

Le second Théâtre-Français s'adresse à un auditoire jeune et passionné, si passionné qu'il ne s'est pas contenté de goûter dans *Lucrèce* une œuvre recommandable, mais qu'il l'a applaudie à outrance comme un chef-d'œuvre. Pourtant, si ce n'est pour l'infériorité ordinaire des produits, nous ne voyons pas en quoi la seconde scène française diffère de la première. Sur une rive comme sur l'autre, nous rencontrons force jeunes preux qui ont conçu le projet singulièrement héroïque de monter à l'assaut du passé et d'entrer en vainqueurs dans des places prises : braves gens qui, pour s'attacher au char du triomphe, se mettent en tête qu'ils sont les triomphateurs; honnêtes antiquaires qui, n'étant pas, tant s'en faut! des Champollion, se donnent volontiers pour des Sésostris! Est-ce par hasard dans *la Jeunesse du Cid* qu'il faut saluer l'ère nouvelle de la comédie et du drame? Mais ce n'est encore là qu'une traduction médiocre, qui s'évertue assez gauchement à simuler la fantaisie? Est-ce dans *le Trembleur*, petite pièce qui ne semble avoir été écrite que pour encadrer quelques épigrammes superficielles à l'adresse des alarmistes politiques? Vraiment, ce serait prendre bien au sérieux un rien agréable! Otez à *la Farnesina* les paillettes brillantes d'un style inégal et ces lambeaux d'un lyrisme où l'esprit a trop de part pour être jamais fort émouvant, que devient la pièce? Ne fond-elle pas tout entière entre les mains de la plus indulgente critique, pour peu que celle-ci demande à la comédie autre chose que des images imprégnant un tissu sans consistance et des arabesques assez peu variées sur un fond qui se se dérobe? Au Théâtre-Historique, mieux achalandé, à vrai dire, M. Dumas règne et gouverne. Naguère on y jouait *la Jeunesse des Mousquetaires*; hier paraissait *le Chevalier d'Harmental*; aujourd'hui nous avons *la Guerre des Femmes*. Les titres changent, la pièce est toujours la même. Quelle idée c'est donner à des spectateurs français de la tradition, de l'histoire de leur pays, qui fait la meilleure partie du vrai patriotisme, quelle peinture c'est leur tracer du génie et de la politique de Richelieu que de l'exposer pour ainsi dire au mépris populaire dans une courte et odieuse apparition! Dans *d'Harmental*, dans *la Guerre des Femmes*, même insistance sur les côtés misérables, même absence de noblesse, même trait superficiel, même oubli, au point de vue moral comme au point de vue historique, de tous ces sentimens élevés toujours si sûrs de rencontrer la sympathie des hommes assemblés. Nous accueillerions avec grande joie l'espoir d'une conversion. Malheureusement il est avéré que M. Dumas vise de moins en moins à l'enseignement. Aucun de ceux qu'il amuse ne doute que le triomphe d'aucune idée ne vient troubler ou préoccuper ses veilles, et il y aurait, même à ses yeux, de la naïveté à le supposer. Le nouveau collaborateur de M. Dumas, le ciseau, n'est pas de nature à opérer cette transformation; il ne fera pas ce que la plume n'a pas su faire. Nous ne saurions blâmer M. Dumas. Il est certain que, pour le but qu'il se propose, il est infiniment plus expéditif de couper des chapitres dans ses romans et de les habiller en drames, sorte de toilette ou de déguisement qui ne coûte guère à un prestidigitateur aussi alerte, que de créer des œuvres

originales, à la fois populaires et hautes, portant le cachet d'une vigoureuse maturité. L'auteur du *Chevalier d'Harmental* et de *la Guerre des Femmes* reste un metteur en scène fort habile; mais il subit la fatalité de la position qu'il s'est faite. Ne pouvant se renouveler, il se répète. C'est un signe de vieillesse de ne se plaire qu'avec ses souvenirs. M. Dumas est-il donc si pressé de nous faire assister à la vieillesse d'un homme d'esprit?

Contrairement au théâtre, pendant les dernières années, le roman avait pris les devants sur la révolution qu'il a en partie préparée. Tandis que le théâtre ne se plaisait plus guère que dans les boudoirs, le roman se faisait habitant des tavernes. Peintre à sa manière de la vieille société qu'il prétendait flétrir et d'un socialisme de fantaisie, il s'est montré un des plus actifs instrumens des novateurs; on dirait qu'il s'était donné pour mission de prouver, même par le mal, que la puissance des lettres dans ce pays n'était pas encore périmée. Loin de raviver le roman socialiste, la révolution de février l'a fort assoupi. On pourrait presque dire qu'il a péri dans son triomphe. Il ne faut pas s'en étonner. Le roman humanitaire, si indépendant d'allure, si frondeur, a un maître, et quel maître, grand Dieu! un despote tantôt lui permettant tout, tantôt rempli de défiance à son égard, selon que le vent souffle au dehors. Le roman socialiste attaque en public la tyrannie du capital, mais en particulier on le soupçonne fort de courtiser ce maître impérieux, étrange tyran, en vérité, qui ne fait sentir sa tyrannie que par son absence. Il se met donc en frais de complaisance pour retenir ce cher despote, qui parle de le quitter s'il ne se modifie pas. S'il n'améliore pas sa marchandise, du moins il la change ou la dissimule. C'est ce qu'on le voit faire depuis que ces dix-huit mois ont servi de leçon aux lecteurs, naguère si accommodans. Ou il a fait volte-face, ou il s'est adouci. Il y a eu moins de romans socialistes, et ceux qui s'obstinent à l'être le sont d'une façon plus bénigne sans comparaison. Ainsi M. Sue, qui se présente d'abord, sans se démentir, s'est fort effacé. Ceux qui chercheraient *les Mystères de Paris* dans *les Péchés capitaux* seraient loin de compte. M. Sue a gardé sa prédilection pour la peinture du mal; il a établi son quartier-général au cœur même de tous les vices; il se complaît au milieu des trésors que prodiguent à sa verve enluminée l'*orgueil*, l'*avarice*, la *luxure*, etc. Quand M. Sue était entièrement laissé à ses propres instincts, sans arriver jamais à la proportion, à la mesure de l'art, ses qualités énergiques se faisaient jour du moins librement dans leur incontestable puissance. En s'abandonnant à une prédication moins directe et moins violente des idées qui lui sont chères, M. Sue a-t-il gagné quelque chose en délicatesse? Son énergie, retenue d'un côté, n'a-t-elle pas de plus en plus dégénéré en grossièreté? C'est une question que nous posons à ses lecteurs. M. Dumas, que nous rencontrons ici encore, si ce n'est par quelques péchés de jeunesse que nous croyons peu systématiques, comme *Antony*, a donné peu de gages jusqu'à présent au socialisme. Ce n'est pas qu'il ne lui soit venu en aide à certains égards. L'exaltation du bien-être matériel n'est pas, que je sache, un trait moins accusé chez l'auteur de *Monte-Cristo* que chez le peintre de Rodolphe; mais, en fait de chimères, M. Dumas, esprit d'un vol moins ambitieux, même dans ses rêves, paraît s'être arrêté jusqu'ici au magnétisme, qui lui tient lieu du phalanstère. Alexis a remplacé pour lui Fourier et Saint-Simon. Il a laissé à d'autres la psychologie, et il s'est installé dans l'histoire. Seulement, il

faut en convenir, M. Dumas, dans le roman non plus que dans le drame, n'a la main heureuse pour le choix ou l'exécution de ses personnages. Ce défaut, déjà plus d'une fois reproché à l'auteur des *Mousquetaires*, n'a jamais été si sensible que dans ses dernières publications. Le régent, Dubois, Louis XV, voilà les héros qu'il affectionne, héros de chroniques et de scandales, sur lesquels, il est vrai, l'imagination peut broder, et qui, par le manque de sérieux, conviennent merveilleusement au talent du narrateur. Certes, nous n'avons aucun goût à défendre le roi du Parc-aux-Cerfs. Que l'auteur des *Mille et un Fantômes* le montre égoïste et vil, c'est assurément son droit, bien que l'opportunité de ces peintures cent fois faites ne nous apparaisse pas fort clairement; mais est-il conforme aux lois du goût et à celles de la vérité de prêter à ce roi bien élevé un langage de la plus triste vulgarité, en même temps qu'empreint d'un certain genre d'esprit faussement naïf et prétentieusement trivial, qui date exclusivement de M. Dumas et de son école? Le rapide, le sémillant conteur survit peut-être encore dans ses derniers romans; mais, outre le contraste plus que jamais pénible de tant de légèreté et d'insouciance, d'une telle absence de conviction en face du mouvement environnant, il n'échappe à personne que cette verve si agile perd, sinon de sa souplesse, du moins de sa vigueur, que les qualités deviennent moins brillantes à mesure que les défauts deviennent plus accusés, que les caractères sont inférieurs en relief sans gagner en finesse, que le style se dépouille de jour en jour de ce qu'il avait de force et de véritable éclat pour accorder davantage au délayage, à la banalité, au clinquant. Comment en serait-il autrement? comment la forme n'accuserait-elle pas par sa décadence l'insuffisance et l'inanité du fond? Nous en sommes convaincu : ce n'est qu'en se retrempant soit dans la vérité morale, soit dans la réalité contemporaine, que le roman peut avoir quelque chance de se régénérer. Le roman a été tour à tour le calomniateur et le courtisan de ce temps; il lui resterait à en être le peintre.

A défaut de grandes compositions, qui annoncent ce retour de l'art à ses destinées véritables, on est heureux de rencontrer du moins çà et là des œuvres gracieuses, qui ne soient inspirées ni par le sophisme ni par l'industrialisme littéraire. C'est une de ces consolations malheureusement trop rares que nous donne l'auteur de *Valentine* dans *la Petite Fadette*.

Sans prétendre appliquer à l'art les classifications de la botanique, sans essayer de compter rigoureusement les *âges* du génie, comme le géologue fait pour la terre, il est aisé de distinguer nettement dans le talent de George Sand trois momens ou au moins trois faces bien tranchées. D'abord c'est l'écrivain d'imagination qui domine, c'est le poète dans le sens le plus élevé et le plus séduisant du mot. Certes, je ne nie pas qu'il y ait une pensée, une pensée de protestation déjà, dans *Indiana* et dans *Jacques;* mais l'imagination évidemment y garde le pas sur le parti pris et passe bien avant le souci sérieux de la thèse. Alors Mme Sand, avec un juste sentiment de ses forces, se donnait elle-même pour un pur romancier. Quand on l'accusait de toucher, pour les envenimer, aux grandes thèses sociales, elle n'était, disait-elle avec bonhomie, qu'un pauvre artiste : de quoi venait-on lui parler? Quand on lui reprochait d'en vouloir au mariage, elle répondait qu'elle n'en voulait qu'aux maris. Sans doute, les gens sévères se demandaient déjà, et non sans colère, on s'en souvient, si

tant de haine contre le prêtre implique une bien vive sympathie pour le culte, si ce dénigrement perpétuel et systématique du magistrat s'accorde avec une tendresse fort sincère pour l'institution, si, tout mari étant nécessairement un être féroce ou stupide, le mariage doit se tenir pour très satisfait; mais l'art, qui prédominait sur le paradoxe, couvrait, effaçait tout. Le talent merveilleux de l'écrivain avait su s'arrêter en général à ce point où le sophisme n'est plus seulement une faute contre le droit sens, mais une tache, une corruption qui se mêle à l'essence même du beau pour la ternir et l'altérer. *Lélia* seule faisait exception. Là, une philosophie effrénée s'alliait à un art souvent accompli dans les détails, mais confus dans l'ensemble et désordonné dans ses développemens. La critique fit preuve, selon nous, d'une imprévoyance fâcheuse en se montrant trop accommodante pour un si déplorable symptôme. C'est en effet à *Lélia*, non moins qu'à la funeste influence de l'auteur du livre de l'*Humanité*, que se rattache pour l'éloquent écrivain ce que nous nommions sa seconde période, cette période où ce qui n'était jusque-là chez lui que l'accessoire devient le principal, où la prétention philosophique usurpe les droits de l'art, où l'*idée*, comme on dit, non pas l'idée simple, vraie, morale, éternelle, dont les titres sont imprescriptibles, mais l'idée paradoxale, dissolvante, systématique, illuminée, passagère, manquant à la fois de calme et de mesure, envahit tout et finit par corrompre et par égarer l'imagination de l'artiste au lieu de la nourrir et de la maîtriser. C'est le temps des romans socialistes où tout personnage est un type déifié des idées nouvelles ou un type sacrifié des vieux erremens, où des ouvriers communistes, déblatérant contre les abus, un bâton à la main, le long des grandes routes, sont invariablement amoureux de marquises qui ont lu Jean-Jacques à la dérobée pour se mettre à la hauteur de leurs poursuivans; où les riches ont nécessairement tous les vices et les prolétaires toutes les vertus; où, à moins d'être né ébéniste, serrurier, menuisier, ou de se faire volontairement garçon de moulin comme Henri Lémor, il faut renoncer à toute chance d'avoir un peu de cœur et quelque talent en partage; c'est le temps des métempsycoses, des hallucinations mystiques, des visions transcendantales et translumineuses, le temps, en un mot, du *Meunier d'Angibault*, du *Compagnon du tour de France*, de *Consuelo* et de *la Comtesse de Rudolstadt*. Voilà le roman tel que le pratiquait Mme Sand avant février : plein encore d'échappées éblouissantes, presque toujours fidèle à cette grande tradition de style maintenue par l'écrivain avec une constance si digne d'éloges au milieu de ses transformations, mais discoureur sans fin et sans raison, perdu dans ses rêves, confinant plus d'une fois à l'ennui et portant au cœur un germe mortel dans l'idée fausse, dans le sentiment exagéré, dans le ton déclamatoire. Pourtant, admirez comme un véritable artiste revient toujours, ne fût-ce que par exception et par boutade, à l'art pur, à la vérité simple, à la vérité vraie! Au lendemain d'un interminable roman humanitaire, George Sand renouait la chaîne interrompue d'*André*, la tradition de ces nouvelles d'autrefois si exemptes de toutes prétentions systématiques, de toute velléité d'apostolat, et laissait échapper un de ses chefs-d'œuvre les moins contestés : *la Mare au Diable*. C'est à cette veine heureuse qu'appartient *la Petite Fadette*.

Sauf la préface, qui respire une certaine lassitude politique, sauf une étrange dédicace dont il faut se contenter de sourire, nulle trace de politique dans *la*

Petite Fadette. Nous en félicitons sincèrement Mme Sand. Autant nous croyons à l'avenir de la comédie politique, autant nous croyons peu à celui du roman métaphysique et social. De même que *la Mare au Diable* et *François Champi*, *la Petite Fadette* est tout simplement une pastorale. Comme ces fleurs qui croissent au milieu des ruines, mêlant la grace de leurs couleurs, la suavité de leurs parfums à la poussière des débris, la pastorale se plaît, on l'a dit souvent, à fleurir au milieu des révolutions. Reposer sa pensée sur ce qui reste toujours beau, toujours jeune et toujours pur, en face des misères, de la décrépitude et des bouleversemens qui affligent, courbent, agitent l'humanité, c'est à la fois pour l'art un des plus naturels instincts, et pour le témoin des temps désastreux un des plus vifs et des plus doux besoins. La pastorale offre donc à la fois l'opportunité immortelle de la nature et l'attrait piquant du contraste. Le roman de Mme Sand a, cette fois, un avantage incontestable au point de vue de l'art. Il s'adresse à toutes les classes, à toutes les opinions, et je dirai presque à tous les âges. Il ne choque ni une vérité ni un préjugé. Il est vrai de la vérité morale la moins changeante, et c'est dans la famille qu'il va chercher ses inspirations. Intéresser à l'amitié de deux enfans, de deux jumeaux, au simple amour d'une fille des champs, voilà ce qu'a su faire Mme Sand dans *la Petite Fadette*. Nous en indiquerons au moins la donnée. C'est une tradition accréditée dans quelques campagnes que l'amitié de deux jumeaux, de deux *bessons*, comme dit l'auteur, empruntant le langage des paysans du Berry, dégénère souvent en une sorte de fièvre, de langueur, de véritable maladie en un mot. Mme Sand a trouvé les nuances les plus délicates pour peindre ce sentiment pur comme l'amitié, tendre et ombrageux comme la passion, inquiet, jaloux et exigeant comme l'est l'amour à l'âge des vives impressions et des premiers attachemens. *La Petite Fadette* rappelle à plus d'un égard, et sans la plus légère trace d'affectation, la fable des *Deux Pigeons*. De même que dans l'apologue charmant où deux pigeons *s'aiment d'amour tendre*, ce qui n'empêche pas l'un d'eux de *s'ennuyer au logis* (conciliez cela!), il se trouve, après un certain temps, que l'un des deux *bessons* a moins que l'autre besoin de son frère, et ne pense pas toujours comme lui que l'absence *soit le plus grand des maux* : tant il est vrai que c'est la loi de nature, entre pigeons et enfans, entre frères et sœurs, entre amans et maîtresses, que, dans cet échange d'affection et de tendresse où il semblerait que tout dût être égal, l'un donne plus que l'autre de sa vie et de son cœur! Pour attrister, irriter le cœur malade du pauvre Sylvain, Mme Sand place entre lui et son frère Landry un tiers, un tiers bien redoutable pour les amitiés fraternelles, l'amour. Cet amour, celle qui d'abord le ressent et qui bientôt l'inspire, c'est la fille de la vieille sorcière du lieu, de la *fadette* du pays, une enfant n'ayant d'abord ni la beauté qui doit, avec l'âge, s'ajouter à sa grace, ni la fortune qui viendra plus tard, une enfant partout moquée, haïe, persécutée pour sa famille, pour son humeur fantasque, pour sa malice, pour sa laideur et pour sa misère. Personne comme Mme Sand n'a peint l'enfance. Je ne crains pas de dire que la plume qui a tracé les jeunes et pures amours de la petite Consuelo et d'Anzoleto adolescent n'avait rien fait encore en ce genre qui égalât ces figures, si poétiques dans leur simplicité, Sylvain, Landry, Fanchon Fadette; j'y ajouterai le petit *Sauteriot*, ce frère malingre de l'héroïne. L'écueil de ce genre de tableaux, c'est, on le sait, l'exagération fade, la niaiserie prétentieuse. Mme Sand

a su se tenir à ce point où la vérité et l'art se rencontrent : elle n'a pas transformé la réalité, on dirait même, tant son tableau est naturel, qu'elle ne l'a pas idéalisée; mais elle a choisi, trié chaque trait d'une main sûre et délicate. Rien de plus poétique que les scènes si franchement et si simplement passionnées pendant la fête du village, ou, à la nuit tombante, dans les prés, ou à l'ombre des retraites enchantées, entre ces deux enfans qui ignorent leur propre secret. Avec une exaltation naïve et rêveuse inconnue avant le sentiment chrétien, avec une retenue de sens qui ne se rencontre pas toujours dans les peintures de Mme Sand, la petite Fadette et ses innocentes amours rappellent, par la grace des descriptions et par la fraîcheur du coloris, la naïve, la savante pastorale de *Daphnis et Chloé*. Il y a dans ce récit d'un paysan du Berry un tour vieilli et charmant qui remet en mémoire, sans nul effort, le naïf français d'Amyot venant s'ajouter à l'art habile de Longus.

En achevant ce charmant récit, on est amené presque inévitablement à reconnaître que cette veine, trop rarement exploitée par l'auteur de *Mauprat*, n'est pas seulement la plus pure de son talent, qu'elle serait aussi, pour lui, la seule sûre désormais. Mme Sand devrait y songer. Ses romans prétendus philosophiques, sur lesquels sans doute elle faisait le plus de fonds, sont déjà oubliés; ils n'ont pas cinq ans, et ils sont déjà plus vieux que l'*Histoire des deux Indes*. Pour nous, quand nous lisons des écrits comme *la Mare au Diable*, nous ne pouvons nous défendre d'une triste réflexion sur les faux jugemens que le talent porte de lui-même. Si un rayon de vérité pouvait encore pénétrer dans la nuit que Mme Sand a faite volontairement autour d'elle; si on n'était sûr à l'avance qu'il y aura toujours des voix empressées, qui ont toutes chances d'être écoutées, pour traiter avec gravité et respect ses plus tristes écarts et pour pousser sans cesse à les renouveler un esprit qu'elles cherchent avec trop de succès à accaparer, la tentation ne serait-elle pas bien vive de lui dire : Laissez là, ne reprenez du moins que par exception le roman à grandes passions, à grandes aventures; laissez là surtout le paradoxe d'emprunt, le sophisme de seconde main, non pour leur erreur, non pour leur péril, mais pour le tort qu'ils font chez vous à l'art, cette vocation, la seule vraie, de votre génie. L'imagination et le cœur, dit-on, ne vieillissent pas. Pourtant, êtes-vous bien sûre de trouver toujours sur votre palette les couleurs brûlantes d'autrefois? La clarté fausse à laquelle vous marchez conservera-t-elle toujours le pouvoir d'animer votre poésie, le don d'échauffer votre verve? Croyez-nous donc, ô artiste, que la vérité inspire mille fois mieux que le mensonge : ne plaidez plus, contez! Contez, et on ne se lassera pas de vous entendre. Contez, et la nature et l'observation, qui ne s'épuisent pas comme des idées d'un jour, qui ne s'effacent pas comme des systèmes de fantaisie, vous inspireront des œuvres durables comme la source à laquelle les vrais poètes les empruntent. C'est pure duperie à vous que de confier l'art au triste esquif qui porte la fortune des modernes théories. Allez, on lira encore *André* quand, depuis long-temps, *l'Humanité* de M. Leroux ne sera plus feuilletée que par quelques rares érudits qui se résoudront à écrire gravement l'histoire de nos folies. Nous ne vous demandons qu'une chose, et qui, pour vous, n'a rien d'injurieux : restez ce que Dieu vous a fait. — Mais cela est-il encore possible?

Dans ce champ de la vérité morale, de l'observation des passions et des ca-

ractères, on est toujours sûr de rencontrer M. Jules Sandeau. On s'accorde à rendre cette justice à l'auteur de *Marianna :* en décrivant avec une liberté absolue le jeu puissant, les ressorts énergiques de la passion, il a toujours su cacher, et cela sans la moindre apparence de pédantisme, la leçon sous le récit. Le talent de M. Sandeau a, si l'on peut dire ainsi, deux cordes toujours également prêtes à résonner sous ses doigts : l'une est le cœur humain dans ses replis profonds et dans ses mouvemens impétueux, l'autre est cette observation fine et douce dont *le Docteur Herbeau* est un délicat modèle. Ce n'est pas au drame sérieux, c'est bien plutôt à cette comédie souriante qu'appartient *la Chasse au Roman.* Le roman! qui ne l'a poursuivi une fois au moins dans sa vie? Quelle jeunesse ne s'y est laissé prendre, que dis-je? ne l'a appelé de tous ses vœux, sauf à en revenir les mains écorchées et le cœur saignant? C'est cette poursuite acharnée de l'aventure, de l'épisode passionné, que M. Sandeau a voulu peindre dans l'aimable récit qu'il nous donne. Ses personnages sont tracés d'une main ferme, élégante, et Valentin, son héros, est un type qui ne manque pas d'agrément. Toutefois nous pensons que M. Jules Sandeau aurait pu, sans faillir à son but, sans manquer à l'intention critique qui le guidait, prêter à ce jeune homme un peu moins de facilité à être dupe et un degré un peu plus élevé de poésie. L'auteur de *Fernand* est assez riche pour ne pas craindre de se mettre en frais à cet égard. Ce qui fait le charme de ce récit, écrit avec le soin qui distingue tout ce qui sort de la plume de M. Sandeau, c'est que l'auteur de *la Chasse au Roman* traite avec indulgence, et même avec une sorte de complaisance très aisée à concevoir, ces rêves que sa raison condamne. Il ne rit pas de ces maladies de l'imagination, il se contente d'en sourire. Il y a une grande injustice à accuser M. Sandeau de bafouer l'illusion. Sa morale n'a pas tant de sécheresse, et celui qui l'enseigne ne craint pas d'avouer à quel prix il a acquis le droit de donner des conseils; la façon enjouée dont il les présente est une preuve de plus de sa sincérité. Moitié moqueur, moitié complice, il peint des erreurs qu'il pardonne, et son imagination se charme encore de ce que sa prévoyance doit blâmer. Si l'auteur de *la Chasse au Roman* n'a plus vingt ans, on sent qu'il les a eus, et que lui-même s'en souvient. Rien n'est mieux fait que le souvenir mélancolique de l'illusion pour tempérer l'ironie de l'âge mûr.

Les *Mémoires d'un Notaire* offrent peu de rapports avec ces romans dont la donnée est si simple; ils nous ramènent à ces œuvres fortement intriguées où dominent le mouvement et l'action. L'auteur, M. A. de Pontmartin, prétend, dans ce livre, avant tout intéresser, et il y réussit. Son ouvrage, rempli d'heureux détails, mêle souvent la vigueur du récit à la grace des descriptions, à l'éclat des peintures. Toutefois le spirituel écrivain, habitué à exercer ici même les fonctions de la critique (avec quel charme et quelle sûreté, les lecteurs de la *Revue* le savent), nous pardonnera notre franchise : il faut toute la souplesse d'un talent aussi ingénieux pour dissimuler, même en partie, l'invraisemblance du fond sur lequel se détachent d'élégantes broderies. Une vengeance qui dure quatre-vingt-dix ans, de père en fils, pour punir un mari dont la femme est morte de chagrin, c'est là une bien sombre légende, une bien longue horreur. Les *Mémoires d'un Notaire* ne se recommandent pas moins par des qualités d'une rare distinction. De courtes, mais vives échappées de paysage, une pein-

ture fine et pénétrante de la société polie, un récit aussi rapide qu'attachant, rachètent ce qu'il y a d'exagéré ou de faux dans le choix du sujet. Même en se hasardant sur ces cimes escarpées du roman d'aventures, l'auteur sait encore prouver qu'il n'abandonne jamais entièrement les sentiers plus unis, les routes plus droites et plus vraies d'*Octave*, et qu'il est toujours prêt à y revenir.

Une réflexion, par laquelle nous terminerons, plane, pour nous, sur toutes ces remarques provoquées par notre situation littéraire. Il est fâcheux de le dire : les écrits que nous avons eu à louer appartiennent tous à des écrivains antérieurs à la génération la dernière venue. De celle-ci, nous n'avons pas même eu depuis long-temps à constater des promesses. Pas un roman émané d'elle qui se distingue dans la foule, pas une tentative au théâtre qui annonce un salutaire ennui de la routine. Ce qui est encore plus triste, rien qui soit, parmi le mal qui abonde, regardé en face, flétri ou raillé; on dirait que ce n'est pas l'esprit, que c'est, hélas! le cœur qui manque. Nous ne savons si Molière, à l'heure qu'il est, court les tréteaux, si Beaumarchais observe du coin de l'œil l'immortel ridicule qui survit, en y trouvant son compte, à toutes les révolutions, si l'auteur de *Gil Blas*, nous épiant dans l'ombre, prépare son roman de mœurs; mais il est assurément bien patient et bien modeste, l'artiste qui se cache pour nous observer! Peut-être sera-t-il donné à ces écrivains de l'avenir, à ces messies si vivement attendus, d'atteindre du premier coup à la virilité de l'esprit, qui, de notre temps, n'a été que le privilége de très peu d'hommes, presque tous étrangers à la littérature proprement dite. Que ce soit une décadence ou une transformation, un avril qui sourit à peine ou le plus maussade des hivers, sur cela la pensée peut hésiter; mais les devoirs de la critique nous paraissent indiqués plus nettement que jamais. C'est le cas pour elle de se montrer fidèle à son double rôle, rôle de censure et de répression par lequel elle indique les fautes à éviter et accuse les fautes commises, rôle d'initiation par lequel elle éclaire et montre du doigt aux nouveaux arrivans les routes à parcourir. Ces deux rôles impliquent eux-mêmes deux conditions à remplir : l'inflexibilité pour les œuvres sans franchise qui ne trahissent que la vanité de l'écrivain, le *paraître* et non l'*être*; la bienveillance et l'encouragement pour les œuvres où se font jour à quelque degré l'inspiration non feinte, l'indépendance de la pensée. Se réjouir conviendrait mal, on en tombera d'accord. S'affliger à l'excès conviendrait encore moins. Prêcher le découragement, quand il est partout, serait mal prendre son temps. Au milieu de tant de signes attristans, il faut se dire que c'est après tout une condition heureuse pour l'art d'être condamné, par la force même des choses et par son intérêt bien entendu, à faire un retour vers la sincérité, qui seule peut lui donner le succès. Jamais il n'a été acculé, par une démonstration plus triomphante, à cet aveu qu'il n'y a pour lui nul moyen d'arriver au beau sans d'abord revenir au vrai. L'art ne peut être seul à méconnaître, quand elles frappent tous les yeux, ses conditions vitales dans la société nouvelle. C'est ce qui nous dit encore de ne pas désespérer.

HENRI BAUDRILLART.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1849.

Les vacances de l'assemblée législative ont cessé le 1er octobre. Quoi! déjà! Ç'a été, dit-on, le mot de beaucoup de représentans; ç'a été aussi, à ce qu'on assure, le mot de beaucoup de fabricans, de commerçans et de marchands dans Paris et hors de Paris. On nous a même raconté à ce sujet une scène assez piquante. Dans la commission intérimaire, un jour de séance, les membres de la commission s'enquéraient de la tranquillité des esprits, et comme les rapports officiels n'étaient pas encore arrivés, un membre de la commission dit qu'il avait reçu une lettre du directeur de la police municipale. — Pouvez-vous nous la communiquer? — Sans doute. — Dans cette lettre, le directeur témoignait de l'ordre qui régnait dans Paris. Il attribuait ce calme salutaire à plusieurs causes, mais particulièrement à l'absence de l'assemblée. Là-dessus, quelques membres de la commission et, un d'eux surtout qui avait pris part à la rédaction de la constitution de 1848, et qui, à ce titre, croyait à l'excellence des assemblées permanentes, se fâchèrent, disant que c'était une insolence. — Non, répondit le membre auquel la lettre avait été adressée, ce n'est point une insolence, puisque la lettre est toute confidentielle, et que je ne l'ai communiquée que sur votre demande; c'est tout au plus une vérité.

Est-ce même une vérité? Non. N'en déplaise aux trembleurs, la présence de l'assemblée législative n'est point une cause d'agitation et d'inquiétude. La majorité de cette assemblée est le plus grand instrument d'ordre et de salut publics que nous ayons; mais, quoi! on craint les divisions et les schismes, si fréquens en France : on craint cette excitation que la vie parlementaire donne aux passions, aux rivalités, aux zizanies. Notre pauvre pays a tant souffert de ce qu'on appelle la liberté, qu'il craint tout; la discussion même lui semble avoir

ses dangers. Le gouvernement parlementaire n'a évidemment pas beaucoup gagné à la dernière révolution.

Et pourtant que veulent ces esprits que la peur rendrait au besoin si décisifs et si hardis? Ne voient-ils pas que le gouvernement parlementaire, soit sous une forme, soit sous une autre, est le seul possible? Ne voient-ils pas qu'il est impossible de détruire en France une habitude de trente ans? Ne comprennent-ils pas que la monarchie pure et simple n'est pas un expédient efficace ni surtout un dénoûment définitif? La grande affaire aujourd'hui n'est pas de savoir comment le gouvernement républicain mourra, au profit de quelle dynastie, si les dynasties s'entendent ou ne s'entendent pas, s'il y a une alliance entre les deux branches de la maison de Bourbon : questions fort oiseuses en ce moment, supposé même qu'elles ne soient pas dangereuses! La question, selon nous, n'est pas de savoir comment le gouvernement républicain mourra, mais comment il vivra, et nous posons d'autant plus hardiment la question sur le genre de vie de la république, et non sur son genre de mort, que nous ne sommes pas suspects d'avoir aucun enthousiasme pour l'enfantement du 24 février.

En posant ainsi la question, nous croyons répondre à la véritable pensée publique; oui, la pensée publique comprend chaque jour davantage que la république ne peut pas vivre dans les conditions qui lui ont été faites. La machine semble avoir été fabriquée pour produire des révolutions, non pour produire un gouvernement régulier; elle n'est propre qu'aux mouvemens brusques et soudains. C'est un grand ressort pour le hasard. Ces vérités-là commencent à se faire jour. Il y a quelques mois encore, tout ce qui tenait à l'organisation électorale du pays semblait quelque chose de sacré. Toucher au scrutin de liste, c'était un attentat. Aujourd'hui, les temps de la superstition sont passés; on discute les reliques. Une circulaire excellente du ministre de l'intérieur appelle les conseils municipaux des villes de plus de vingt mille ames à délibérer sur l'organisation des élections municipales. Le ministre demande si, avec le scrutin de liste, « la représentation n'est pas restée défectueuse, en ce sens que, par l'effet du mode d'élection qui y est appliqué, tous les intérêts, toutes les professions et tous les citoyens n'ont pas été représentés, et par conséquent défendus dans la question des affaires communales. » Puis le ministre ajoute avec un grand sens, selon nous : « Ces questions méritent d'autant plus d'attention que le suffrage universel a remplacé les électeurs censitaires, et que, dans les villes de vingt mille ames, les plus fort imposés ne sont pas appelés à participer au vote du conseil municipal en cas d'impôts extraordinaires. »

Pour être indiqués avec un point d'interrogation, les défauts du scrutin de liste n'en sont pas moins signalés avec beaucoup de justesse dans la circulaire du ministre de l'intérieur. Non, dans les élections municipales le scrutin de liste ne donne aucune garantie à la diversité des intérêts et des professions. Le scrutin de liste éloigne l'électeur de l'élu, en ce sens que sur la liste chaque électeur trouve à peine un nom qu'il aime et qu'il connaît. Tous les autres lui sont inconnus. Le scrutin de liste est un mode d'élection tout politique, et d'une politique révolutionnaire. La liste qui l'emporte met aux affaires des hommes qui sont tous de la même opinion, si bien qu'avec ce genre de scrutin le mélange et le tempérament des opinions sont impossibles. On était tombé

d'un côté, on tombe de l'autre, et c'est ainsi que l'équilibre s'établit aux yeux de l'histoire, mais avec grand dommage pour les contemporains, qui ne se guérissent d'une contusion à gauche qu'en se faisant une contusion à droite. Ces inconvéniens du scrutin de liste, grands dans les élections municipales, ne sont pas moins grands, tout le monde le comprend, dans les élections politiques. Le gouvernement ne peut avoir aucun esprit de suite, ni surtout aucun esprit de modération. Aujourd'hui rouge, parce que la liste rouge l'a emporté; demain blanc, parce que la liste blanche a prévalu. Passe encore si de cette façon vous aviez la véritable opinion du pays; malheureusement vous n'avez que l'opinion d'une majorité formée à l'aide d'arrangemens arbitraires. Pourquoi, en effet, groupez-vous les opinions du département et non pas celles d'un ressort judiciaire ou d'une division militaire? Pourquoi même ne groupez-vous pas les opinions de tout le territoire? Il y aurait deux listes de 750 noms : les électeurs prendraient l'une ou l'autre. Ce procédé électoral correspondrait mieux au principe du scrutin de liste. Le principe du scrutin de liste, en effet, n'est pas d'avoir l'opinion de chaque électeur, mais l'opinion de tous. Les lois électorales qui s'inquiètent d'avoir la véritable opinion de chaque électeur et qui veulent ménager la liberté des consciences individuelles vont chercher l'électeur chez lui, dans son arrondissement, dans sa commune, dans sa section; elles ne lui donnent qu'un candidat à choisir, de sorte que l'électeur sait ce qu'il fait et ne nomme que celui qu'il connaît. Les gouvernemens au contraire qui n'ont qu'une chambre unique, qui craignent en tout l'équilibre et le tempérament, qui aiment à aller par sauts et par bonds au lieu de marcher régulièrement, ces gouvernemens-là ne vont pas chercher dans chaque localité les opinions diverses pour les tempérer l'une par l'autre; ils forcent les électeurs à faire un choix absolu et aveugle. Ils excluent, de dessein prémédité, les opinions et les partis modérés, et, comme le remarque avec raison la circulaire ministérielle, ces scrutins cassans et tranchans sont mille fois plus dangereux avec le suffrage universel qu'avec le suffrage censitaire. Avec le suffrage censitaire, il y avait entre l'électeur et l'élu une relation directe; l'électeur connaissait ou pouvait connaître personnellement les candidats; le suffrage universel rend cette connaissance impossible. Pour employer ici une expression de commerce, on vote sur échantillon.

La question du scrutin de liste contient inévitablement la question du suffrage universel. Cette question, au surplus, du suffrage universel commence à être discutée librement. La république peut-elle continuer à vivre avec le suffrage universel? Tel est le doute qui s'élève dans les esprits. Le suffrage universel peut être bon pour fonder un gouvernement, surtout dans un pays qui ne croit qu'à la légitimité du nombre ou de la force, et qui ne croit plus ni à la raison ni à la tradition. Le suffrage universel est un principe; ce n'est pas une institution; il est né pour toujours faire quelque chose, et par conséquent pour défaire tout ce qui le précède. Et ne croyez pas qu'il se respecte lui-même; ne croyez pas que le suffrage universel de 1852 respecte le suffrage universel de 1848 ou de 1849. Si le suffrage universel tenait compte d'autre chose que de sa volonté de la minute, il se suiciderait. Le suffrage universel crée sans cesse et détruit sans cesse. C'est sa nature et sa manie de toujours créer, et par conséquent il faut qu'il détruise. Il a créé la république et la présidence de

1848, et il détruira, soyez-en sûr, la république et la présidence, si au lieu de le renfermer dans sa nature et dans sa force, c'est-à-dire de le fixer et de le consolider comme un principe, on continue à en faire une institution, un procédé d'organisation politique. Changer un principe en procédé, erreur des gouvernemens théoriques, qui veulent toujours mettre en avant leur raison d'existence, et qui passent leur vie à toujours naître; changer un procédé en principe, erreur des gouvernemens de fait, qui ne croient pas aux causes et ne croient qu'aux occasions.

Quand nous parlons ainsi, nous parlons du suffrage universel comme d'un principe abstrait; nous ne considérons pas le milieu dans lequel ce principe se développe. Ce principe, en effet, pourrait ne pas avoir le genre d'activité que nous lui attribuons; il pourrait être propre à faire vivre les gouvernemens, comme il est propre à les faire naître, qu'il pourrait toutefois être mauvais, à cause de l'état de la société. Nous ne sommes pas de l'école qui croit à la légitimité du suffrage universel : nous sommes de l'école qui ne reconnaît de droit que là où il y a la capacité de l'exercer; mais, à côté et au-dessus de cette question de légitimité, il y a la question d'à-propos et de convenance. Dans un pays calme, où il y aurait des habitudes d'ordre et de régularité, où la vie patriarcale serait en honneur, où les traditions seraient puissantes et respectées, dans un pays pareil, le suffrage universel serait de mise sans inconvénient, et nous ne chercherions pas si le suffrage universel est légitime là où nous le trouverions utile et honnête. Est-ce là l'état de notre pays? Chaque représentant revient de sa province; il a vu, il a entendu. Que pense-t-il de l'état des esprits? Le respect de la religion, du pouvoir, de la famille, de la propriété, est-il, oui ou non, en progrès? Le socialisme est-il en décadence et en discrédit? Il a peut-être quitté les faubourgs de nos villes manufacturières, ou du moins il n'y a plus le même ascendant; mais il se répand dans les campagnes. Voyez les placards, les affiches, les prophéties qui infestent les provinces. A Vouziers, le partage des terres est affiché. Quarante et quelques ares de terre labourable, quatre ares de vignes, huit ares de pré, voilà la part de chaque citoyen; nous ne savons pas si c'est la part des citoyens de la commune de Vouziers, ou s'il en doit être ainsi pour toute la France. Ailleurs, le socialisme se fait chansonnier, et c'est à l'aide des chansons que la colère et l'envie se répandent dans les classes laborieuses. Le pain en ce moment est bon marché, et c'est une grande grace du ciel. Cela n'empêche pas de faire et de chanter *la chanson de la Faim* :

La faim arrive au village,
Dans la ville, par les faubourgs;
Allez donc barrer le passage
Avec le bruit de vos tambours!
Malgré la poudre et la mitraille,
Elle traverse à vol d'oiseau,
Et, sur la plus haute muraille,
Elle plante son noir drapeau.

La question du travail n'est pas moins envenimée que la question du prix du pain. Écoutez le couplet du *Chant des Ouvriers* :

Quel fruit tirons-nous des labeurs
Qui courbent nos maigres échines?
Où vont les flots de nos sueurs?
Nous ne sommes que des machines.
Nos babels montent jusqu'au ciel,
La terre nous doit ses merveilles :
Dès qu'elles ont fini le miel,
Le maître chasse les abeilles.

Et ne dites pas que les chansons que nous venons de citer n'ont pas l'allure populaire, qu'elles sont prétentieuses et déclamatoires, que vous ne retrouvez pas là les flon flon de carrefour. La haine et l'envie font tout passer. Qu'importe que les mots ne se comprennent pas tous? Dans les temps de guerre sociale, dans les pays en proie au sophisme, avec des natures aisément accessibles à l'envie, l'oracle n'a pas besoin d'être clair; il suffit qu'il réponde à la passion qui le consulte.

Maintenant, pour résister à tant de pernicieux efforts, que font les classes qui sont attaquées? que fait la bourgeoisie? que fait la noblesse? Nous nous servons à dessein de ces mots hors d'usage, parce qu'ils correspondent à deux grands partis dans la société. Nous ne parlons pas ici de ceux qui font chanter dans leurs salons toutes ces belles chansons populaires, et qui jouent avec le cordon qui les étranglera. Ceux-là seront fort étonnés quand, au cinquième acte de la tragédie qu'ils se font représenter si gaiement, on viendra leur signifier qu'on a besoin d'eux pour le dénoûment, c'est-à-dire pour l'immolation de la victime. Ceux qui n'ont pas ces fantaisies d'artiste, que font-ils? Ils se disputent, ils se discréditent mutuellement. Le bourgeois n'a rien perdu de ses rancunes contre l'ancien noble; l'ancien noble ne peut pas pardonner au bourgeois son avénement de juillet.

« Savez-vous ce qui fait la force du socialisme dans la Haute-Loire? dit fort bien le journal du département. — Vous-mêmes, vous, rien que vous, propriétaires, petits et grands!

« C'est un spectacle rare dans l'histoire que des classes englobées dans la même proscription et se faisant la guerre quand même.

« La conduite des démagogues est bien simple, et nous n'éprouvons aucune répugnance à accorder un grossier savoir-faire à ceux qui l'ont introduite au Puy. « Se servir de la haine que les propriétaires ressentent les uns contre les « autres; user les uns par les autres, en les frottant au fil de leurs amours-« propres; en un mot, *diviser pour régner*, » voilà tout le secret.

« On dit aux légitimistes :

« Voyez M. *Flamand*. Comment s'est-il enrichi? Homme d'affaires, il a ex-« ploité la manie processive de nos campagnards. C'est en les volant, en leur « prêtant de l'argent à 12 pour 100, en les fesant passer par les fourches caudines « du tarif, qu'il est devenu assez riche pour briguer les plus hautes fonctions. « Membre du conseil général, il n'a pas abdiqué ses pratiques déshonnêtes, et « il moissonne de nouvelles richesses mal acquises. »

« Le légitimiste, flatté dans ses rancunes, écoute avec complaisance, et répète volontiers : « Il y a du bon dans ce discours-là. »

« D'autre part, les éternels fauteurs de désordre vont trouver les bourgeois et lui tiennent à peu près ce langage :

« Voyez-vous ce gros monsieur de la Croque-en-Sel? Son *de* vient on ne sait « d'où; il y en a beaucoup comme cela au Puy. Il prend des airs protecteurs « en vous saluant, et se croirait déshonoré en franchissant le seuil de votre « porte. C'est un carliste, malade d'une rage rentrée depuis la révolution de « 1830, qui lui a enlevé sa place et qui vous a donné la vôtre. Il préférerait la « république au régime constitutionnel bourgeois; c'est un habit brodé qui « vous fera, si Henri V revient, monter derrière sa voiture, comme un *groom* par- « venu. Plutôt la potence et les rouges que cet affront! »

« *Bravi, bravo, brava!* crient nos bourgeois, qui répètent à leurs cliens : « Les socialistes ne parlent pas trop mal; ils ont parfois de l'esprit et sont d'ail- « leurs très bien intentionnés. »

« Si bien intentionnés, messieurs et mesdames, que, si cela continue, ils vous couperont le cou un de ces matins, et ce sera votre faute. En temps de révolution, c'est la récompense de la sottise politique. »

Les couleurs de ce tableau sont un peu crues; mais le tableau est vrai. C'est aussi à un excellent journal des départemens, *la Province*, publiée à Limoges, que nous avons emprunté nos citations de chansons. Avant la révolution de février, quand les questions étaient toutes politiques, nous allions dire toutes personnelles, la presse des départemens ne pouvait ou ne voulait pas suivre dans tous ses détails le jeu compliqué des partis parlementaires. Depuis la révolution de février, comme la question est une question sociale et que la partie se joue partout, la presse départementale a pris un grand ascendant. Elle est partout sur la brèche; partout elle fait sentinelle pour avertir la société, pour indiquer l'approche des ennemis. Que manque-t-il donc au parti modéré pour fonder la sécurité du pays? Il a partout des organes courageux et habiles; il a la majorité dans l'assemblée législative, et cette majorité a réélu pour son président l'homme qui, jusqu'ici, a le mieux su maîtriser les incartades turbulentes de la montagne. Le pouvoir exécutif n'est pas moins dévoué que le pouvoir législatif à la cause de la modération et de l'ordre. Averti du danger par les vigilantes sentinelles qu'il a partout dans les départemens, maître des lois et de leur exécution, que manque-t-il donc au parti modéré? Ne sait-il pas où est le mal? ne sait-il pas que les doctrines socialistes qui s'accréditent dans les campagnes ne sont dangereuses que parce que, dans trois ans, ces doctrines voteront sur la présidence, sur l'assemblée législative, sur la république en un mot? Séparez le vote des doctrines, le danger disparaît. En parlant ainsi, nous ne proposons pas d'abolir le suffrage universel, nous proposons seulement de le régler. Établissez, comme l'avait fait la constitution de 91, l'élection à deux degrés; faites que les électeurs primaires aient à nommer d'autres électeurs qui eux-mêmes nommeront les représentans; nous sommes sûrs alors que les électeurs primaires ne nommeront pas, dans leurs communes, les plus brouillons et les plus factieux. Comme ils nommeront ceux qu'ils connaissent, ils nommeront les honnêtes gens, et ceux-ci, à leur tour, enverront à l'assemblée des hommes honnêtes et éclairés. La réforme du suffrage universel, voilà le but auquel doit tendre l'assemblée législative; sans cela, elle n'aura été qu'une halte dans le mal.

Ce qui doit encourager le parti modéré à oser se défendre dans l'avenir, c'est l'affaiblissement et la division continue du parti socialiste. Chose singulière en effet, les doctrines font des prosélytes, et nous ne nous en étonnons pas; elles ont pour prise sur le cœur humain les sept péchés capitaux : c'est une prise éternelle; mais, si les doctrines s'étendent, le parti ne s'accroît pas : il n'a ni plus d'union ni plus de force qu'il n'en avait. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les déclarations des chefs du parti à propos du procès de Versailles. Ils annoncent qu'ils ne viendront pas prendre part aux débats de ce procès. Nous ne sommes pas surpris de cette résolution, mais nous appelons l'attention sur les deux derniers paragraphes de la déclaration. « On nous a dit que notre résolution serait calomniée, qu'on l'interpréterait à mal. Si cela vient de nos ennemis, peu nous importe; si ce sont nos amis, qu'ils réfléchissent avant de blâmer. Nous leur dirons à tous, en finissant, que, s'il leur arrive jamais d'être jetés en exil après un grand devoir accompli, leur liberté ne nous paraîtra pas un privilége, et *nous ne les accuserons pas de bonheur*. » Comme cette dernière phrase est de quelqu'un qui connaît bien la démagogie et ses instincts envieux! C'est donc de bonheur que les chefs réfugiés à Londres sont accusés par leurs compagnons d'émeute : la prison jalouse l'exil!

La déclaration de M. Ledru-Rollin n'est pas signée par M. Considérant. M. Considérant, cependant, a déclaré aussi, de son côté, qu'il ne viendrait pas se constituer prisonnier; mais il l'a déclaré avec cette manière originale et presque comique qui appartient à M. Considérant. On se souvient que, racontant la scène du Conservatoire des Arts-et-Métiers, M. Considérant disait que lui eut ses amis étaient là, attendant l'émeute qui allait venir, et se demandant les uns aux autres : Ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? Pour des conspirateurs, l'attitude était grotesque. Le contumace n'est pas moins gai que le conspirateur : il propose aux cent quarante ou cent cinquante membres de la montagne dont les noms figurent au bas de la proclamation du 12 juin, « de déposer au parquet de la république une déclaration judiciaire, en conséquence de laquelle force sera à MM. les magistrats de les joindre au procès. Quelle que soit physiquement, dit-il, la question de signature, ils ont moralement adhéré, ils adhèrent moralement encore à notre protestation, et ils ont tous communié, pour le moins en esprit, avec la manifestation, constitutionnelle à notre sens et au leur, qui l'a suivie.

« Il n'y a entre eux et nous d'autre différence que celle d'avoir échappé, nous à la prison, eux à l'accusation. Ils ont, au même titre que nous, le droit d'être accusés et de se faire condamner. Qu'ils revendiquent leur droit. On peut d'ailleurs, en faisant courir des listes de déclaration judiciaire convenablement formulées, donner à la mesure une extension magnifique..... C'est précisément la situation que je voulais créer, quand je proposais, le 11 et le 12 juin, à mes collègues, de décréter, à l'assemblée, la déchéance du pouvoir exécutif et de sa majorité, et de nous faire jeter cent cinquante ou deux cents, toute la représentation démocratique et sociale, en prison. Si nous suivons ce plan (mais il faut le bien suivre et se faire carrément arrêter), ces messieurs de la réaction se seront bientôt entre-dévorés.

« Je me résume : si l'on veut accomplir quelque chose de grand, frapper un coup décisif, rendre à la cause un service sérieux, *bien que ma mission spéciale*

soit plutôt de faire des idées et de préparer les solutions organiques, je n'y résiste pas, j'offre ma liberté. S'il ne s'agit que d'actes individuels, sans portée, sans effet général; s'il ne s'agit que d'un petit et faux calcul d'ambition, que de se grandir dans l'opinion démocratique, *comme disent ceux de mes amis qui penchent pour que j'aille à Versailles;* s'il ne s'agit que de cela, je n'en veux pas. Eh! bon Dieu! je ne refuse pas de grandir; mais j'estime que l'on ne grandit sérieusement que par des services sérieux, non par des artifices.

« Résumant en deux mots mon résumé, je dis : Ou toutes les têtes engagées du parti, ou, de ceux que l'ennemi ne tient pas, personne. »

Nous avons cité la déclaration de M. Considérant pour plusieurs raisons : et d'abord remarquons que, si la prison jalouse l'exil, voilà l'exil à son tour qui jalouse le domicile. L'instinct démocratique est partout le même. Cependant nous trouvons assez raisonnable la réflexion de M. Considérant à propos des signataires de la proclamation des Arts-et-Métiers. Ils ont tous adhéré moralement à cet acte; ils ne l'eussent probablement pas désavoué, s'il avait réussi. Quelle est donc la différence entre eux et M. Considérant? M. Considérant est à Bruxelles, quoique accusé, et ils sont à Paris, quoique accusables, moralement du moins; mais ils ont, eux et lui, voulu la même chose. Quand donc les accusables disent à M. Considérant l'accusé : Venez vous mettre en prison, venez être le martyr de la cause, cela fera bon effet pour vous et pour nous, M. Considérant répond gaiement : Venez vous-mêmes; et comme on insiste, comme ses amis veulent à toute force qu'il aille à Versailles sans y aller eux-mêmes, M. Considérant explique avec beaucoup de sérieux, ce qui n'est pas moins gai, que son rôle est *de faire des idées* et non d'être martyr. Parti héroïque où chacun veut de son ami faire un illustre martyr, mais ne se soucie pas de l'être soi-même!

La montagne était en train d'être plaisante cette quinzaine. Elle a cru en effet devoir livrer un grand combat sur la suppression du mot citoyen dans le *Moniteur*. Voici comment les choses se passaient : à la tribune, tout le monde disait *messieurs;* dans la salle des conférences, tout le monde disait *monsieur;* à la ville et à la campagne, tout le monde disait *monsieur;* dans le *Moniteur*, on disait *citoyen*. Pourquoi le *Moniteur*, si exact en toutes choses, était-il inexact en ce point? Il paraît que le salut de la république était intéressé à cette inexactitude. Cela nous a rappelé le temps où, sous la restauration, aucun député ne pouvait parler à la tribune sans avoir son habit. Le salut de la monarchie était intéressé, disait-on, au décorum du costume. Chose bizarre que chez nous le théâtre empiète toujours sur la vie réelle? Nous aimons les oripeaux et le clinquant, clinquant monarchique un jour, clinquant démagogique un autre jour. Nous ne nous étonnons pas, au surplus, que la montagne tienne tant aux effets de scène. Éprise de chimères et de souvenirs, elle court après une société factice et impossible. S'appeler *monsieur* dans le *Moniteur*, fi donc! le *Moniteur* est la scène, et sur la scène les acteurs se traitent de seigneur! Appelons-nous donc *citoyens* pour la plus grande pompe de l'opéra parlementaire; nous nous appellerons *monsieur* à la ville.

Toute ridicule qu'elle est, cette discussion a cependant son fonds sérieux. Le *citoyen* du *Moniteur* est un reste du protocole de cette république de mars et d'avril 1848, qui aurait été tout-à-fait une mascarade, si elle n'avait été en même

temps un malheur. Qui ne se souvient du décret qui réglait le costume des représentans du peuple, et qui faisait une institution politique du gilet à la Robespierre? Et les funérailles des victimes de février, où *les différens peuples du monde devaient avoir leurs représentans* (*Moniteur* du 4 mars 1848)? Et les représentations nationales du Théâtre de la République, dans les entr'actes desquelles des masses musicales devaient exécuter des airs et des chants nationaux? Et le progamme de la fête du 14 mai, avec les jeunes filles vètues de blanc, les trophées d'outils et d'instrumens, le char de l'agriculture portant trois arbres : un chêne, un laurier, un olivier, avec une charrue au milieu d'un groupe d'épis et de fleurs? C'est dans ce temps-là que M. Ledru-Rollin, parlant au peuple dans la cour du ministère de l'intérieur, le 20 avril, après la revue de ce jour, disait gravement : « Ce soir, monté sur le faîte de l'Arc-de-Triomphe, je contemplais avec une indicible émotion, du haut de ce monument élevé à nos gloires, la grande scène qui se déroulait sous nos regards. Tout à coup un arc-en-ciel a sillonné les cieux; j'ai senti mes paupières s'humecter à la vue de ce symbole d'amour et de concorde, et j'ai cru y reconnaître une sanction divine de notre immortelle, de notre évangélique devise de fraternité. » (*Bulletin de la République*, 20 avril.)

Pourquoi avons-nous rappelé les souvenirs de ce temps grotesque et désastreux? C'est qu'ils expliquent les manies de la montagne; elle vit dans un milieu composé des souvenirs de 93 et des mimodrames du Cirque-Olympique. Mais ces manies, elle veut les imposer à la France moderne, elle veut l'assujétir à cette vie de théâtre, et, si elle était la maîtresse, elle ferait de ce carnaval tragique le régime de la société moderne; voilà où est le sérieux, voilà où est le danger.

Ne craignons donc pas de défendre la société moderne contre les tentatives qui ne sont que ridicules, sachant bien qu'ici le ridicule couvre et précède le danger. Soyons citoyens, c'est-à-dire prenons part aux affaires de la cité; mais ne faisons pas de ce titre un mot de passe et une étiquette de parti. Soyons peuple aussi, c'est-à-dire sachons bien que nous avons tous les mêmes droits et qu'il n'y a plus de classe privilégiée, et, pour cela, repoussons les prétentions *du peuple* tel que l'entend M. Juéry. M. Juéry a découvert que le peuple n'assistait pas aux séances de l'assemblée nationale. Quoi! n'y allons-nous pas, vous, moi, quiconque en a le loisir ou l'envie, tantôt dans la tribune publique, tantôt avec le billet de M. Juéry ou de tout autre? — Oui, mais ni vous ni moi nous ne sommes le peuple de M. Juéry. — Pourquoi? Est-ce parce que nous ne portons ni la veste ni la blouse? A ce compte, la blouse a remplacé l'habit français. L'habit français était le costume de la noblesse; la blouse sera le costume d'une nouvelle caste. Nous commençons à entendre le dictionnaire de la montagne : les citoyens sont ceux qui portent le gilet de 93, et le peuple ce sont les blouses du 23 juin 1848.

Avec la montagne, on passe aisément du ridicule à la chimère. Aussi, entre la discussion sur le titre de citoyen et celle sur les droits du peuple de M. Juéry, nous avons eu les mille et une banques de M. Pelletier. — Et comment doter ces mille et une banques? — C'est bien simple, on les dotera avec les biens des communes, avec les fonds des compagnies d'assurance et avec de nouveaux impôts. — Il faudra donc vendre les communaux! — On les vendra. — Et où le

pauvre paysan mènera-t-il paître sa vache? Où ira-t-il couper de la litière? — Nous oublions toujours qu'avec le système des mille et une banques, il n'y aura plus de pauvres; on prêtera au paysan de quoi acheter un pré pour sa vache; oui! et le miracle, c'est que la banque prêtera à 3 pour 100, et paiera elle-même intérêt à 5 de tous les fonds qu'elle prendra : différence, 2 pour 100. Ordinairement, les banques font leurs affaires en prêtant, je suppose, à 5, et en empruntant à 3. Ici les mille et une banques feront le contraire et ne feront pas banqueroute. C'est le cas de s'écrier, comme Molière : O la grande vertu de l'orviétan!

L'assemblée législative voulait écarter ces chimères par la question préalable; mais M. Charles Dupin, rapporteur, a insisté pour qu'il y eût une discussion, et il a eu bien raison. Les gens d'esprit, et il y en a beaucoup dans l'assemblée législative, ont un grand défaut : ils ne tiennent pas assez compte de la bêtise humaine. Ils croient volontiers que ce qui est absurde paraît tel à tout le monde; c'est une grande erreur. L'ignorance et l'erreur, qui, au temps de Molière,

> En habits de marquis, en robes de comtesse,
> Venaient pour diffamer le chef-d'œuvre nouveau
> Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau,

ne portent plus aujourd'hui les vêtemens que leur donnait Boileau; mais, pour avoir changé de costume, elles n'ont pas changé de nature. Elles honnissent encore volontiers la raison et le bon sens, elles applaudissent à la chimère et à l'absurdité. Ce qui leur plaît surtout, c'est la promesse de l'impossible, et c'est là la grande amorce que les docteurs du socialisme tendent à ce qu'ils appellent le peuple. Comment donc détruire les grossiers sortiléges qu'ils emploient? Les mépriser et les négliger? Non. Il faut les discuter; il faut avec patience et avec fermeté traîner au grand jour tous ces sophismes pernicieux; il faut montrer combien ils sont vides et creux. Il y avait autrefois de méchans enchanteurs qui, prenant des feuilles de chêne, les faisaient passer aux yeux de leurs dupes pour des pièces d'or; mais au bout de quelques heures l'enchantement se dissipait, et les pièces d'or redevenaient des feuilles de chêne. Il faut exposer aussi au contact de la vérité et du bon sens les promesses fallacieuses des orateurs populaires. M. Charles Dupin a appliqué cette méthode à l'institution des mille et une banques de M. Pelletier. Il a prouvé avec un grand et rare talent tout ce qu'il y avait de déceptions et surtout de spoliations dans ce système. Il est plus difficile qu'on ne pense de démontrer que l'absurde est absurde et que la raison est raisonnable. Il faut pour cela une force et une clarté d'esprit singulières; il faut aussi beaucoup de vivacité, car les raisonnemens semblent souvent manquer pour démontrer la raison, et il faut les remplacer par des appels énergiques à la conscience publique. M. Charles Dupin a eu, dans sa réfutation du système de M. Pelletier, toutes les qualités qu'il fallait à la bonne cause qu'il défendait. Il n'a pas parlé seulement pour l'assemblée, et je l'en loue; il a parlé pour tout le monde. Il a bien fait, car croyez-vous que M. Pelletier et les orateurs montagnards parlent pour l'assemblée? Non; ils parlent par la lucarne; ils font de la tribune un tambour qui retentit dans la foule. Les orateurs du parti ont leur public, auquel ils s'adressent à travers

l'assemblée; et comme le langage de ces orateurs, quelque peu mesuré qu'il soit, pourrait encore n'être pas compris par le public de la montagne, il y a des commentateurs chargés d'expliquer dans le patois du lieu l'éloquence des orateurs de la montagne. Dans ces transformations successives, ce que le sophisme de la tribune acquiert de grossièreté et d'épaisseur peut à peine se concevoir; mais ce qui est triste à dire, c'est qu'il ne perd rien de son efficacité perverse. Il y a des sophismes pour toutes les intelligences, comme il y a du vin pour tous les gosiers.

Si des affaires du dedans nous passons aux affaires du dehors, devons-nous parler de la question romaine? L'assemblée législative dira dans quelques jours son dernier mot sur cette affaire, et déjà M. Thiers, dans un rapport qui est un modèle de justesse et de mesure, a inauguré et réglé la discussion. Nous ne voulons aujourd'hui dire qu'un mot à ce sujet. Nous n'avons jamais hésité sur la nécessité de cette expédition, et nous ne sommes pas aujourd'hui embarrassés du dénoûment. Il ne nous étonne pas; il ne nous fait pas repentir de l'humble approbation que nous avons toujours donnée. Nous avons été à Rome pour détruire la démagogie; nous y étions d'autant plus obligés, que nous sommes une république. Les monarchies peuvent parfois laisser subsister les démagogies à côté d'elles. L'esclave ivre à Lacédémone enseignait la sobriété. La démagogie, par ses excès, est un exemple favorable à la monarchie; mais elle discrédite évidemment la république. La république est donc plus intéressée qu'aucun autre gouvernement à détruire la démagogie. Il y avait de plus, dans l'affaire de Rome, une circonstance à noter. Toutes les démagogies en Europe, la démagogie allemande, la démagogie italienne et la démagogie française, se donnaient la main, et toutes assaillaient à l'envi la république en France. Il fallait donc que la république française se défendît, et qu'elle continuât à Rome la victoire qu'elle avait remportée à Paris le 13 juin. C'est ce qu'elle a fait. Elle a détruit la démagogie romaine. C'était un des buts de notre expédition. Ce but est atteint. Nous regardons donc la mission militaire de la France en Italie comme accomplie et consommée.

Il y a une autre mission que la France peut s'efforcer d'accomplir à Rome, c'est de procurer aux populations romaines un gouvernement et une administration aussi appropriée que possible aux besoins du temps et du pays. C'est une mission toute diplomatique, et qui comporte dans son accomplissement du plus et du moins. Avons-nous, en effet, la prétention de rédiger à Paris la constitution que le pape doit donner à ses sujets? Avons-nous la prétention d'imposer cette constitution au pape, sans qu'il puisse en changer un article? Voulons-nous mettre sur ce point notre infaillibilité à la place de la sienne? Non. La lettre du président, dont il a tant été question, indiquait les réformes que la France demandait au pape : elle en déterminait la nature, et, sous ce rapport, elle se rapprochait extrêmement du memorandum de 1831; mais elle n'était pas un ultimatum. Elle résumait les vœux de la France; elle ne dictait pas des lois. Elle rentrait donc, par cela même, dans le cercle de notre action diplomatique, qu'elle aidait et qu'elle hâtait.

Ne faisons pas l'affaire de Rome plus grosse qu'elle n'est, et surtout ne transportons pas à Paris les difficultés qui sont à Rome. Quant à nous, nous n'hésitons pas à dire que nous étions obligés de renverser M. Mazzini, et que

nous ne sommes point obligés de gouverner au lieu et place du pape, selon nos idées et non selon les siennes. Si le pape gouverne mal, l'exemple des maux du gouvernement théocratique ne discréditera pas le gouvernement républicain; nous sommes tranquilles sur ce point.

Une autre raison nous fait penser que nous devons, à Rome, nous contenter d'exercer une action diplomatique et ne point aller jusqu'à l'action administrative : c'est que, pour établir à Rome ce gouvernement équitable que nous imaginons, et qui ne serait ni trop ecclésiastique ni trop séculier, il faudrait qu'il y eût un parti modéré sur lequel nous pussions nous appuyer, et si nous en croyons tous les rapports qui nous sont faits, il y a à Rome des mazziniens et des grégoriens, des partisans de la démagogie et de la théocratie; mais il n'y a point de parti modéré. Le gouvernement que nous souhaitons à Rome n'y a donc ni base ni milieu. Comment créer tout cela du jour au lendemain? Il faut demander des institutions qui permettent au parti modéré de naître et de grandir; nous ne pouvons pas exiger que le présent soit déjà égal à l'avenir.

Les partis modérés ont de la peine à réussir en Italie. Voyez la chambre des députés en Piémont. Si la modération doit avoir quelque part l'ascendant de l'expérience, c'est en Piémont. La démagogie, qui a ruiné l'Italie centrale, a risqué aussi de ruiner le Piémont. Elle l'a mis à deux doigts de sa perte. Pendant la première guerre de Lombardie, et au moment des succès de Charles-Albert, la démagogie, en Italie (et peut-être faut-il dire en France aussi), a tout fait pour que ces victoires avortassent. Créer un roi et un royaume de l'Italie septentrionale, quelle horreur! Qu'eussent dit les grands citoyens de Paris? Aussi les grands citoyens de Milan s'employèrent-ils de leur mieux à brider l'essor de Charles-Albert. Ils ont réussi, ils ont changé sa victoire en retraite, ils ont ramené Radetzky à Milan, et aujourd'hui nous lisons que l'Autriche a augmenté l'impôt foncier de 50 pour 100 dans le royaume lombardo-vénitien. Ce sont les 45 centimes de la démagogie italienne. Seulement en Italie, si c'est la démagogie qui impose, c'est l'Autriche qui reçoit. Charles-Albert était vaincu une fois; la démagogie l'a poussé à se faire vaincre une seconde fois. Cette fois elle n'a pas eu seulement le plaisir d'aider à la chute d'un roi, elle a ouvert le pays à l'ennemi, et nous avons vu le moment où cette monarchie piémontaise, qui s'est faite peu à peu aux pieds des Alpes pour séparer la France de l'Autriche, allait s'écrouler. Tant et de si douloureuses leçons auraient dû convertir le parti démagogique; mais la démagogie est sourde et aveugle, et elle semble, en Piémont, vouloir reprendre, après Novarre, le jeu qu'elle a joué avant. Quelles ruines lui reste-t-il donc à faire? Veut-elle détruire la tribune constitutionnelle et libérale qui est encore debout à Turin? Le libéralisme en Italie n'aurait plus nulle part la parole. Ce serait une grande joie, car ce que la démagogie déteste le plus, c'est le libéralisme. Avec le despotisme, la démagogie espère toujours; une insurrection peut lui rendre le pouvoir. Le libéralisme, au contraire, ruine la démagogie par sa base. De là la haine de la démagogie pour le libéralisme; de là, à Turin, l'opposition folle et misérable que la majorité de la chambre des députés fait au ministère libéral de M. d'Azeglio.

La démagogie piémontaise croit-elle par hasard que, si elle renversait le ministère Azeglio, elle pourrait s'emparer des finances? Ce serait comme à No-

varre : elle ferait l'avénement du parti rétrograde, comme elle a fait la victoire de Radetzky. Où vivent donc les députés de Piémont? Est-ce en Europe ou en Chine? Ne voient-ils rien? ne comprennent-ils pas la différence des temps et des momens? Sont-ils encore en 1848, quand le monde est en 1849? N'ont-ils rien entendu de la Hongrie vaincue, de l'Allemagne revenant au gouvernement de la vieille diète monarchique de Francfort? Le Piémont est en Italie, et le ministère d'Azeglio est en Piémont la dernière carte de la liberté. Faut-il la brûler?

Pendant que la démagogie compromet à Turin l'avenir déjà si réduit de la liberté italienne, à Naples, où il restait encore quelques formes de liberté, ces formes vont disparaître, dit-on, devant les alarmes vraies ou fausses du pouvoir monarchique. Les libéraux napolitains sont emprisonnés ou exilés, et l'un d'eux, M. Ruggiero, chassé de Naples comme un démagogue, est insulté à Civita-Vecchia comme un absolutiste, passant en quelques heures des injustices d'un parti sous les injustices de l'autre, et donnant par cette double épreuve un triste exemple de l'état des esprits en Italie.

Nous étions tentés tout dernièrement de plaindre le roi de Naples, que lord Palmerston recommence à tourmenter par des notes diplomatiques. Nous étions tentés de nous demander pourquoi lord Palmerston, quand la Sicile est à peine soumise et calme, rallumait par son intervention inopportune cette vieille et sanglante querelle de Naples et de Palerme. Les nouvelles qui viennent de Naples, les exils qui frappent les libéraux modérés, les intentions absolutistes que semblent manifester ces exils, changent quelque peu nos dispositions. Si le roi de Naples emploie le calme dont il jouit à persécuter sans motifs le libéralisme italien et à abolir les garanties que donnent les institutions encore existantes, autant vaut alors que lord Palmerston vienne, par ses notes, troubler ce calme qui ne profite pas à l'ordre. Nous ne comprenons pas, nous l'avouons humblement, que l'Angleterre vienne ressusciter la constitution sicilienne de 1812, qu'elle s'en fasse de nouveau la protectrice, quand cette constitusion de 1812 a été tout récemment le sujet d'une guerre cruelle entre Naples et la Sicile, quand surtout pendant cette guerre l'Angleterre n'a point cru devoir prendre fait et cause pour la Sicile insurgée. Tant que la question de Sicile était un danger pour la paix européenne, l'Angleterre s'est prêtée aux nécessités de la paix, et nous l'en félicitons; aujourd'hui que la Sicile ne peut plus être qu'un embarras pour Naples, l'Angleterre se sert avec un malin plaisir de cet embarras et l'augmente à dessein. Cela veut-il dire que lord Palmerston aime mieux donner aux gens des coups d'épingle que des coups d'épée? Cela veut-il dire que, voulant détourner le roi de Naples et même le pape de leurs penchans vers la réaction absolutiste, il a voulu, en parlant de la Sicile, mettre la puce à l'oreille des deux augustes habitans de Portici? Nous confessons que, pour notre part, nous eussions mieux aimé un autre genre d'avertissement. La démagogie, même la démagogie sicilienne, toute recommandable qu'elle est à cause du voisinage de Malte, ne nous paraît pas un bon contrepoids à l'absolutisme. Ce sont des excès qui se remplacent l'un par l'autre, au lieu de se tempérer.

Et, puisque nous sommes en train, à ce sujet, de parler de nos sentimens de la veille, nous dirons que la note du ministre des affaires étrangères à la Na-

ples, en réponse à celle de M. Temple, est pleine à la fois de justesse et de dignité. Nous en aimons la conclusion, quand, faisant remarquer à M. Temple que la Sicile jouit d'une parfaite tranquillité, que les habitans sont heureux d'être rendus à la protection de leur souverain légitime, « il affirme au ministre anglais que, si *aucun agent étranger ne* tente de troubler la paix qui règne actuellement dans l'île, le roi est certain que tous ses sujets seront unis par un indissoluble lien d'affection et de fidélité pour leur légitime souverain. » Il est assurément impossible de mieux mettre l'adresse d'une lettre; mais, encore un coup, tout ce que nous disons là, c'est ce que nous pensions il y a huit jours, avant les récentes nouvelles de Naples; c'est ce que nous penserons dans huit jours, si nous voyons que le roi de Naples, au lieu de chercher sa force dans la restauration du pouvoir absolu, la cherche dans la pratique modérée du gouvernement constitutionnel qu'il a fondé.

Nous avons parlé avec quelques détails des trois questions italiennes : celle de Rome, celle de Turin et celle de Naples, parce que ces questions n'ont plus long-temps peut-être à occuper l'attention du public : non pas que nous les croyons près d'être résolues, elles peuvent durer encore long-temps; mais d'autres questions plus importantes sont en train de naître, et l'intérêt du drame européen va passer du midi à l'orient et au nord. Nous voulons parler de la question allemande et de la question turque.

Un mot d'abord sur l'Allemagne. Il faudrait peut-être expliquer les diverses phases par lesquelles la question allemande a passé depuis un mois, phases fort tristes et fort pénibles pour quiconque avait espéré que l'année 1848 ne serait pas seulement en Allemagne une année d'aventures et d'illusions. Faut-il renoncer complétement à cette espérance? Faut-il se dire que l'œuvre de l'unité allemande, commencée par des philosophes et continuée par des démagogues, est une chimère qui était devenue un danger? Faut-il que l'Allemagne reprenne patiemment le vieux collier de la diète de Francfort? Nous reviendrons sur ces divers points; nous ne voulons, en ce moment, que considérer l'Allemagne dans ses rapports avec l'Occident, et chercher si elle pèse encore ce qu'elle pesait, il y a quelques années, dans la balance diplomatique.

Que si quelque vieux Teuton, piqué de notre question, vient nous dire d'un air de défi : Et vous, qui êtes la France, pesez-vous aussi ce que vous pesiez, il y a quelques années, dans la balance diplomatique? nous sommes forcés, hélas! de dire non; mais c'est précisément cette faiblesse progressive de l'Occident, sauf l'Angleterre, c'est cet amoindrissement de la France et de l'Allemagne, causé par les tentatives de la démagogie, qui nous fait trembler quand nous jetons un regard sur l'état de l'Europe. Loin de nous consoler de l'affaiblissement de la France par l'affaiblissement de l'Allemagne, nous sommes d'autant plus inquiets. La Russie grandit chaque jour. Nous ne jalousons pas cet agrandissement, nous sommes même heureux que quelque chose de grand se fasse de notre temps et sous nos yeux. Seulement nous avons le droit de souhaiter que cet agrandissement ne soit ni aux dépens de notre indépendance ni aux dépens de la civilisation. Or, pour maintenir l'équilibre entre la Russie et l'Occident, il ne faut rien moins, nous en sommes persuadés, que les forces réunies de la France et de l'Allemagne. Oublions-nous l'Angleterre en parlant ainsi? Non; mais nous sommes persuadés que, si la lutte existait seulement

entre l'Angleterre et la Russie, cette guerre colossale serait le *consummatum est* de l'indépendance européenne. Nous appartiendrions au vainqueur, quel qu'il fût. Nous tenons donc beaucoup à la force de l'Allemagne, comme l'Allemagne doit tenir à la force de la France; car c'est à l'Allemagne et à la France de maintenir entre la Russie et l'Angleterre l'équilibre de l'Europe.

Pénétrés de cette idée, cherchons quel poids l'Allemagne peut encore avoir dans les questions européennes. Il y a un an, l'Allemagne semblait acquise à la cause libérale; il y a un an, le boulevard que nous fait l'Allemagne contre la Russie semblait s'affermir par l'union et l'affranchissement de toutes les populations allemandes. Nous n'en sommes plus là. Ce qui voulait être l'Allemagne a disparu; l'unité allemande est rentrée dans le secret des ames et de l'avenir. Il n'y a plus en Allemagne que la Prusse et l'Autriche, l'Autriche affaiblie par son alliance avec la Russie, la Prusse cherchant sa destinée dans les incertitudes du libéralisme allemand, mais chaque jour perdant une illusion de ce côté et reprenant un souvenir de l'autre côté. Comme ce n'est pas seulement l'Allemagne éventuelle et chimérique que nous aimons, mais l'Allemagne réelle, nous souhaitons à la Prusse une destinée, à l'Autriche une réhabilitation. En attendant, nous n'avons en face de la Russie que deux puissances vacillantes et ébranlées, au lieu de deux puissances vivaces et fortes. Voilà l'attitude de l'Allemagne en Europe.

Tout ceci nous conduit à la question turque, et nous y conduit à travers les inquiétudes qu'excite cette question.

La question turque n'est rien, ou est tout. Si la Russie et l'Autriche ont demandé l'extradition de Bem et de Kossuth pour avoir le plaisir, l'une d'envoyer Bem en Sibérie, et l'autre de faire pendre ou fusiller Kossuth, c'est une mauvaise pensée de la part des deux puissances, c'est une petitesse et une cruauté, ce sera en même temps pour la Turquie l'occasion d'une conduite honorable et généreuse. Dût la guerre sortir de la querelle, si le but de la guerre, comme le but de la demande d'extradition, n'est qu'une œuvre de rancune et de vengeance, nous pouvons dire sous le rapport de la politique et non sous le rapport de la morale, nous pouvons dire hardiment ce que nous disions en commençant : La question turque n'est rien.

Mais, comme il est évident que deux grands souverains ne peuvent pas avoir été mus par une petite pensée de vengeance, il faut nécessairement qu'en demandant l'extradition de Bem et de Kossuth, ils aient eu l'espoir qu'on la leur refuserait. Ils ont cherché un grief et non un succès misérable : dans ce cas alors, la question turque est tout.

La Russie n'a rien demandé à l'Autriche pour récompense de la Hongrie reconquise; mais elle peut prendre sur la Turquie le prix des services qu'elle a rendus à l'Autriche, et c'est à quoi peut lui servir la querelle qu'elle vient de faire à la Turquie. Victorieuse en Hongrie et jouissant désormais d'un grand ascendant sur le haut Danube, la Russie peut, à l'aide d'une bonne ou mauvaise querelle avec la Turquie, s'emparer définitivement du Danube inférieur, c'est-à-dire des principautés moldo-valaques. Alors son pouvoir ira jusqu'à Orsova, et son influence jusqu'à Presbourg. Du Danube alors, que restera-t-il à l'Autriche? Elle aura perdu la grande prise qu'elle avait sur l'Orient. Elle n'étendra plus la main jusqu'à la mer Noire, elle l'étendra à peine jusqu'au

bout du *Prater* de Vienne, qui deviendra de plus en plus une capitale de plaisance, au lieu d'être une capitale politique.

Nous ne sommes pas étonnés que la gravité de la question turque, considérée de ce côté, ait frappé tous les esprits en Europe; nous ne sommes pas étonnés que l'Angleterre, qui voit s'approcher la grande lutte qui finira l'Europe, s'émeuve tout entière, et qu'elle veuille entraîner la France dans ses colères et dans ses prévoyances. Nous penchons, quant à nous, pour l'alliance anglaise; seulement nous faisons quelques réserves.

La première est un long et instructif souvenir de 1840. En 1840, l'Angleterre était depuis dix ans notre alliée intime. Elle nous a cependant sacrifiés le plus lestement et le plus dédaigneusement du monde. Nous nous sommes un beau matin trouvés seuls contre toute l'Europe, et cela par le fait de l'Angleterre. Il ne faut pas l'oublier. Cela ne doit pas nous faire rejeter l'alliance anglaise; cela doit seulement nous avertir que nous devons, à l'exemple de l'Angleterre, n'être son alliée que dans la mesure de nos intérêts véritables, et que les sentimens ici ne sont pas de mise.

La seconde réserve que nous faisons, c'est que l'action que nous exercerons pour la défense de la Turquie sera purement maritime. Nous n'entendons pas commencer une guerre continentale. Une guerre continentale serait la guerre de l'Angleterre contre la Russie. C'est cette guerre-là que nous ne devons pas faire. Une guerre maritime est seulement une guerre de protection en faveur de la Turquie. C'est la guerre qui sort de la question actuelle; nous n'entendons pas que la guerre soit plus grosse et plus étendue que la question qui l'aura enfantée. Nous savons bien que les distinctions que nous faisons en ce moment seront inapplicables, une fois la guerre commencée. La guerre ne pourra pas être maritime sans devenir bientôt continentale; cela est vrai : raison de plus pour n'entrer dans cette guerre qu'à bon escient; raison de plus pour qu'il soit bien entendu que nous faisons la guerre pour soutenir la Turquie dans la question présente, mais que nous ne faisons pas une croisade contre la Russie avec et pour l'Angleterre.

Nous avons cru devoir indiquer, dès le commencement de la question turque, de quelle manière nous la considérons, à ne regarder que l'état extérieur de nos relations. A regarder notre état intérieur, nous sommes encore plus convaincus que nous ne devons faire de guerres que celles qui sont inévitables, celles où notre intérêt et notre honneur sont évidemment engagés.

Un incident qui ne peut point en lui-même avoir de suites bien graves, mais qui mérite cependant d'être apprécié, a récemment éclaté entre notre diplomatie et celle de l'Amérique du Nord. Depuis son origine, dont nous avons bien quelques raisons de nous souvenir, ce pays nous est uni par une permanente communauté d'intérêts, à laquelle notre dernière révolution est venue ajouter la similitude des formes de gouvernement. Nous n'ignorons pas que les hommes d'état de l'Amérique, en cela d'ailleurs parfaitement habiles et sagement pratiques, ne prennent point plus que de raison souci de la forme des gouvernemens avec lesquels ils sont en relations. Nous savons bien, par exemple, qu'ils n'ont nulle répugnance à vivre en bonne amitié avec la Russie, et nous

n'y voyons rien à redire, puisqu'ils ont appris que cette entente amicale peut servir la prospérité de la république américaine. Nous ne doutons point pourtant qu'ils n'aient plus de satisfaction à entretenir la même amitié avec un pays où ils trouvent la communauté des principes unie à celle des intérêts. C'est pourquoi la durée des relations cordiales de la France avec l'Amérique du Nord nous semble suffisamment garantie. Que cette réciprocité de bon procédés, si naturelle et si facile entre elles, soit quelquefois altérée par de légères contestations de circonstance, cela reste cependant possible. Les circonstances de la vie extérieure d'un peuple sont infinies, les manières d'envisager les moindres intérêts varient autant que les personnes qui en ont charge; des discussions surviennent. Entre pays qui ne veulent point être en de mauvais rapports, on y porte d'ordinaire un cordial esprit de conciliation avec toutes les hautes convenances de langage qui sont de tradition et de devoir en diplomatie. Ces incidens passagers ne sont ainsi qu'une occasion internationale de se prouver la considération et la courtoisie que l'on se doit mutuellement. S'ils prenaient un autre caractère, ce ne pourrait être que la suite de malentendus réparables, de mouvemens non assez réfléchis, qui auraient un peu trop percé dans les formes. Il se pourrait d'ailleurs que l'irritation produite par les expressions d'une susceptibilité de part et d'autre non assez savamment réservée, fût le fait des intermédiaires plutôt que celui des gouvernemens eux-mêmes. De cette sorte, la question aurait encore moins de gravité; dès l'instant où elle serait portée directement devant les deux cabinets, les causes de cette irritation sans fondement réel auraient bientôt disparu, elle serait elle-même promptement oubliée. Ainsi le pensait M. de Tocqueville, comme l'indique clairement la note qu'il adressait au ministre des États-Unis à Paris, à la suite de la contestation très vive qui s'est élevée entre le secrétaire d'état américain, M. Clayton, et M. Poussin.

M. de Tocqueville, tout en réservant la question d'intérêt commercial, qui était l'occasion du débat, avait fait, avec toute la convenance des formes, la part des circonstances et des personnes. D'ailleurs, avec l'accent très vrai de la sincérité, il en appelait de ce malencontreux incident aux sentimens de confiance réciproque qui inspiraient précédemment les rapports des deux pays. A la vérité, M. de Tocqueville n'avait pas mis tous les torts du côté de M. Poussin, et, à notre avis, c'était justice. Il est difficile de penser cependant que ce fût une raison suffisante pour le secrétaire-d'état, M. Clayton, de répondre à ces avances par des considérations trop manifestement opposées à ces sentimens de conciliation auxquels M. de Tocqueville avait fait appel. Ce n'est point, en diplomatie, un fait rare de voir un gouvernement témoigner à un autre telle ou telle répugnance à entrer ou à rester en communication avec tel ou tel agent; mais eût-on à exprimer la volonté absolue de ne le point accueillir ou de rompre avec lui personnellement, il y a des formes de confiance amicale ou de convenance réservée auxquelles assurément M. Clayton eût pu recourir, sans cesser pour cela d'être un excellent patriote américain. Quoi qu'il en soit, l'incident a trop le caractère d'une pure question de personnes pour laisser dans l'esprit des hommes d'état quelques craintes. L'attitude nécessairement amicale des deux pays dominera toujours des contestations d'un genre aussi peu international. En définitive, il n'y a point au monde deux états dont les rapports d'a-

mitié soient aussi nettement tracés par les circonstances et par la nature, par les intérêts et par les principes. Dans le cas particulier, du point de vue diplomatique, c'est un avantage d'à-propos dont nous réclamons le bénéfice. Puis donc que la question est toute de personnes, nous terminerons par une remarque sur les personnes elles-mêmes. N'est-ce pas un jeu assez curieux du hasard que ce débat soit survenu précisément sous le ministère du savant et judicieux appréciateur des institutions et de la société américaines à l'occasion d'un autre écrivain admirateur passionné de l'Amérique du Nord, et que l'opinion de ce pays tient pour un *demi-Américain?* On se trouve par instant mis à de singulières épreuves dans ses amitiés ou ses admirations politiques. M. Poussin aura reçu ainsi des siennes un fâcheux retour. On lui devra toutefois la justice de reconnaître qu'il a porté dans ses fonctions un zèle dont le commerce de la France aux États-Unis lui sait gré. Le différend dont il subit aujourd'hui la peine est même la preuve de l'activité persistante avec laquelle il se faisait le champion de l'intérêt de ses nationaux.

— Nos possessions du nord de l'Afrique sont, depuis quelques mois, le théâtre d'événemens qui ne manquent pas d'une certaine gravité. La province de Constantine, jusqu'alors si tranquille, vient d'être troublée par la révolte de quelques tribus, tant au nord qu'au sud. Ces désordres seront promptement réprimés; mais il est pourtant curieux de dire quelles en sont les causes et quelle est la gravité de la situation. La tranquillité n'est pas la soumission, et c'est là la grande erreur de la France à l'égard de la province de Constantine. Une moitié de la population, les Arabes, nous sont soumis; les autres, les Kabyles, ne reconnaissent que d'une manière nominale l'autorité de la France. Cette province, enfin, renferme de grands feudataires auxquels les populations obéissent, et qui nous paient directement un tribut. Ben-Asdin, l'un d'eux, dont l'autorité s'étendait sur le pays connu sous le nom de Zouaga, qu'il maintenait sous sa domination, comme autrefois les barons féodaux leurs fiefs, avec six cents cavaliers bien équipés et bien armés, eut, au printemps de cette année, des difficultés avec l'autorité française. Ces difficultés devinrent assez graves pour que M. le général Herbillon crût devoir sortir avec une colonne. Il en eut bientôt raison, et Bou-Lakrass, un des parens de Ben-Asdin, fut nommé chef du Zouaga à sa place; mais, au lieu de s'appuyer sur les influences de famille et de tente, il continua le système de Ben-Asdin, qui, retiré dans la montagne, ne cessa pas d'inquiéter par ses courses les populations. Bou-Lakrass, d'un caractère timide et peu énergique, n'était pas l'homme de la situation. Il eût fallu un homme vigoureux pour lutter avec Ben-Asdin. Le remplacement de Bou-Lakrass était devenu nécessaire. Pourtant M. le général de Salles, nommé au commandement de la subdivision de Constantine, hésitait encore à prendre un parti. Ces délais ont singulièrement aggravé les affaires dans le nord de la province, et bientôt on allait ressentir de ce côté le contre-coup de l'agitation des Ziban, ce pays dont Biskara est le chef-lieu. Ces troubles avaient pour origine une faute de l'autorité française. M. le commandant de Saint-Germain, de si regrettable mémoire, avait été emmené, on ne sait trop pourquoi, par M. le général Herbillon, dans son expédition contre Ben-Asdin. Pendant ce temps, le cercle de Biskara avait été laissé aux soins de M. Dubousquet, chargé des affaires arabes. Cet officier était loin de

connaître le pays, et il crut trop légèrement des gens qui vinrent lui parler complots et révoltes, quand il s'agissait simplement d'une chose fort ordinaire parmi les Arabes. Les spahis envoyés pour arrêter le prétendu fauteur de l'agitation, nommé Bou-Zian, eurent un conflit avec la population, et furent obligés de se retirer sans avoir pu exécuter les ordres qu'ils avaient reçus. L'étincelle était partie; le désordre se propagea aussitôt. On se plaignit de ce que les marabouts, jusqu'alors exempts d'impôts, y avaient été assujettis cette année, et de ce que chaque dattier avait eu à payer 45 centimes de plus que d'ordinaire. Cette agitation, qui n'était qu'une fable un mois auparavant, ne devint ainsi que trop réelle, et l'on dut se hâter de la réprimer; mais, à cette occasion encore, des fautes graves furent commises. Par son imprudence, M. le colonel Carbuccia éprouva un échec devant le *ksour* de Zaacha, et sur-le-champ l'insurrection se propagea d'une manière effrayante, excitée par les marabouts. Sidi Abd-el-Afid, marabout, un des dignitaires de l'ordre de *Sidi-Abderrhaman* (association religieuse), se mit à la tête de l'insurrection, et fut assez confiant dans ses forces pour venir attaquer Biskara; mais il fut devancé par le commandant Saint-Germain, et le succès aurait été complet, si la mort de ce brave officier n'eût fait regarder aux Arabes cette affaire comme une victoire pour eux. L'agitation fut donc loin de se calmer. Propagée par les frères de l'ordre de *Sidi-Abderrhaman*, dont presque tous les Kabyles font partie, elle a donné la main à l'agitation du nord, au pays du Zouaga. M. le général Herbillon est maintenant dans les Ziban, avec une forte colonne, et sans doute en ce moment la révolte est près d'être comprimée. La gravité de la situation pour la province n'est pas là, elle est dans le commandement même. Les Arabes, pour qui la force est le grand prestige et le grand droit, ne comprennent que l'action directe. Un *général-papier* ne peut leur entrer dans l'esprit. Or c'est ce que paraît à leurs yeux le général Herbillon, depuis que le général de Salles, nommé au commandement de la subdivision de Constantine, reçoit ses ordres et parle directement aux Arabes. Ceux-ci croient l'autorité déplacée, et la considération du commandant de la province en souffre. Autrement dit, la première mesure à prendre serait de supprimer la *subdivision de Constantine*, rouage inutile. Une autre cause de désordre dans la province est le tiraillement de l'autorité civile et militaire. Il faudrait transporter à Philippeville le siége de la préfecture. Philippeville, plus près de Bône, renferme 5,000 Européens et 300 Arabes; Constantine, 22,000 Arabes et 1,500 Européens. Et que peut le préfet, M. Carette, lorsqu'il est brouillé avec l'autorité militaire? Il n'a peut-être pas la prétention de garder sa banlieue de 14,000 hectares avec ses vingt gendarmes et ses deux gardes-champêtres, à douze lieues de Ben-Asdin, qui est libre de venir s'y promener selon son caprice. Grace à cette mesure, on verrait disparaître ces froissemens d'amour-propre et de vanité personnelle qui nuisent tant au bien du service, et que Constantine, comme toutes les villes où l'on est constamment en contact dans un étroit espace, voit renaître trop souvent. Le grand point pour la province, ce serait donc, avant tout, d'y relever l'autorité et le principe d'autorité, car du jour où ce prestige s'affaiblit pour les Arabes, ils songent à un soulèvement. Vis-à-vis des Arabes, l'action personnelle du chef est presque tout, l'expérience nous l'a prouvé maintes fois. On dit, du reste, qu'appréciant la gravité de cette situation, le gouver-

nement songe à nommer au commandement de la province un homme qui, par sa longue expérience des Arabes et son contact avec eux, a su acquérir une grande influence sur ces populations mobiles dans tous les postes qu'il a occupés, M. le général Bosquet.

— Les chambres espagnoles sont à la veille de reprendre le cours de leurs travaux. Donneront-elles au gouvernement une majorité aussi compacte que dans la précédente session? Tout le fait croire. La retraite de M. Mon ne change rien à la politique du cabinet, ni à sa situation vis-à-vis du pays. L'unique chance de dislocation pour la majorité est dans l'absence des difficultés et des dangers qui, en 1848, rallièrent au gouvernement toutes les nuances du parti conservateur; mais, dans ce cas même, bien loin de créer des embarras, la demi-rupture de M. Mon et de ses anciens collègues ne serait plus qu'un accident heureux. L'ancien ministre réformateur se désignerait en effet assez aux regards pour grouper autour de lui tous les modérés dissidens, de sorte que le futur tiers-parti, si tant est qu'il arrivât à se dessiner, recevrait précisément son impulsion du plus actif promoteur des mesures que le ministère a pour mission et pour programme d'appliquer. M. Mon deviendrait ainsi, pour ses anciens collègues, un auxiliaire plutôt qu'un obstacle. Aux différences de situation près, il serait pour le cabinet de Madrid ce qu'est sir Robert Peel pour le cabinet de Saint-James : un rival en principe, un point d'appui en fait.

Ce stimulant d'une opposition bienveillante et loyale intervenant dans les questions courantes, non pour entraver le ministère, mais bien pour accélérer sa marche, pour partager sa responsabilité, serait peut-être plus nécessaire qu'on ne croit. Assurément, les anciens collègues de M. Mon n'ont pas abandonné ses plans financiers, ils les ont plutôt étendus; mais ils tâtonnent un peu trop, quand plus que jamais ils ont le champ libre pour agir. La nouvelle loi douanière, par exemple, avait été assez mûrement étudiée pour qu'aucun doute ne pût planer sur son esprit : comment s'expliquer dès-lors le retard apporté à la promulgation de cette loi, si ce n'est par des scrupules hors de saison, par je ne sais quelle prudence vétilleuse qui s'attache gratuitement à ménager des exigences déjà vaincues et à tourner des difficultés déjà surmontées? M. Mon, avec cette obstination systématique, avec ce caractère un peu entier, qui, dans ses rapports individuels, lui ont fait plus d'un ennemi, mais qui sont le secret de ses plus heureux coups de main politiques, M. Mon serait allé plus rondement au but. Et qu'importe en effet que la nouvelle loi douanière pèche par les détails? La grande question, c'est d'utiliser en toute hâte et à tout prix le principe même de cette loi, c'est de supprimer la contrebande; car voilà la condition première des innombrables réformes à opérer dans les finances, dans le personnel administratif, dans l'armée, dans tous les services publics.

Quel sera le rôle de l'ancienne opposition dans les luttes pacifiques qui vont s'engager? Ce qu'il était dans la session précédente : l'inaction absolue. Dès 1848, à une époque où les idées révolutionnaires semblaient avoir conquis tout le reste de l'Europe, les principales notabilités du petit groupe espartériste des cortès avaient eu le bon esprit de refuser l'alliance des partis extrêmes, et, pour leur tendre la main, elles n'iraient certes pas choisir l'heure où ces partis ont perdu tout concours moral au dehors, tout concours matériel au dedans. Dernièrement, à propos des élections municipales, les démocrates du *Clamor pu-*

blico ont essayé d'organiser une sorte d'agitation légale : leurs plans ont surtout échoué devant les antipathies du groupe dont nous parlons. Il boude encore, mais il cherche évidemment à se rallier, et accepte en attendant, avec assez de philosophie, des faveurs que fait pleuvoir sur lui l'administration du général Narvaez.

Il est fortement question à Madrid d'affermer le revenu des douanes. Ruineuse sous l'empire de l'ancien système douanier (car les fermiers trouvaient alors tous les premiers leur compte à faire la contrebande), cette mesure semblerait devoir offrir aujourd'hui de notables avantages. Les fermiers, ne pouvant plus compter désormais que sur leur bénéfice légal, chercheraient à l'étendre, et, comme l'intérêt particulier est beaucoup plus vigilant que l'intérêt public, quelques années de ce régime suffiraient pour discipliner le personnel des douanes, pour assurer et régulariser l'entière perception des droits. Ce n'est pas tout : le gouvernement, qui a besoin d'argent, soit pour éteindre des dettes ruineuses, soit pour subvenir à des dépenses productives, et qui ne pourrait emprunter aujourd'hui qu'à des conditions exorbitantes, trouverait des conditions équitables le jour où il pourrait offrir à une compagnie de capitalistes un gage sûr. Toutefois, si l'on y regarde de près, les inconvéniens de cette mesure l'emportent de beaucoup sur les avantages. On ne peut oublier le rôle qu'a joué l'esprit d'agiotage dans la plupart des troubles civils de la Péninsule : serait-il dès-lors prudent de mettre aux mains de quelques spéculateurs tout le personnel des douanes, c'est-à-dire un véritable corps d'armée? Ajoutons que la compagnie concessionnaire, afin d'obtenir des conditions plus avantageuses lors du renouvellement de bail, aurait intérêt à dissimuler le chiffre réel de ses bénéfices, ce qui priverait en partie l'état de l'accroissement indéfini de revenu qu'amènera le nouveau tarif. Le gouvernement espagnol a prouvé, depuis dix-huit mois, qu'il voulait renoncer à la politique d'expédiens; il a plus que jamais besoin ici de cet esprit de prévoyance auquel nous nous sommes plu des premiers à rendre justice.

Le projet d'expédition contre les Maures du Riff n'a pas encore eu de suite sérieuse, et cependant l'attitude de ces turbulens voisins des possessions espagnoles est de plus en plus audacieuse, la complicité de Muley-Abderrhaman de plus en plus évidente. Il est à regretter que, dans un moment où la France avait, elle aussi, à régler un nouveau compte avec la duplicité marocaine, les deux pays n'aient pas joint leurs griefs. Nous l'avons déjà dit, la France et l'Espagne ont dans le Maroc les mêmes intérêts à défendre, le même mauvais vouloir à combattre, les mêmes intrigues européennes à déjouer.

— Les théâtres lyriques, à moins d'une œuvre dramatique sérieuse que rien malheureusement ne fait prévoir, conserveront encore cet hiver la prééminence sur les théâtres littéraires. Déjà ils ont inauguré avec bonheur la saison, et, en attendant la prochaine réouverture du Théâtre-Italien, nous avons eu deux nouveautés piquantes à l'Opéra et à l'Opéra-Comique. *La Filleule des Fées*, que le premier de ces théâtres a donnée il y a peu de jours pour Mlle Carlotta Grisi, est un charmant ballet, quoique un peu long; la musique de M. Adam et surtout la danseuse ont été parfaitement accueillies par le public. Mlle Grisi a déployé une grace, une légèreté et une souplesse qui font presque oublier sa cé-

lèbre devancière, Mlle Taglioni. Avec *la Filleule des Fées*, la reprise du *Prophète* et des *Huguenots* pour Mme Viardot, l'Opéra pourra monter à son aise la nouvelle partition de M. Auber. Quant à l'Opéra-Comique, sa situation prospère sera long-temps continuée par *la Fée aux Roses* et Mme Ugalde, la cantatrice à la mode. Il n'a manqué à M. Halévy, pour faire de son dernier opéra un petit chef-d'œuvre, que d'avoir pu substituer quelques phrases de récitatif au dialogue banal qui vient çà et là interrompre l'harmonie de sa partition. La fantaisie du sujet, le monde idéal dans lequel il se meut, et que la musique de l'habile compositeur a réussi à peindre avec toutes les délicatesses des plus fines nuances, demandaient cette unité harmonieuse. M. Halévy est certainement poète beaucoup plus que l'auteur de son libretto; quand sa musique est chargée de la situation, elle l'exprime avec un lyrisme bien loin de la vulgarité où vous rejette le dernier point d'orgue de la prima donna. Après les éclats de sa voix si limpide et si bien perlée, dont chaque note se détache ronde, pure et brillante, qui n'a ni arrière-saveur d'étude ni hésitation, qui chante comme les oiseaux du ciel, pour le bonheur de chanter, quand de ce monde lumineux où cette voix vous laisse vous êtes rappelé à terre par l'émission d'un organe lourd ou commun, le contraste est d'autant plus grand, le désenchantement d'autant plus cruel, que Mme Ugalde, qui est une ravissante chanteuse, dit la prose d'une manière déplorable. Tout le monde eût gagné à ce que M. Halévy fît des récitatifs. *La Fée aux Roses* nous a rappelé un charmant opéra de M. Auber, *le Dieu et la Bayadère,* partition pleine d'imagination et d'élégance. Ce n'est pas seulement le dieu Brahma et les pagodes indiennes qui nous font trouver de l'analogie entre ces deux ouvrages, mais bien le sentiment spirituel et fin, l'entente délicate de ce monde fantastique dont tout musicien croit tenir les ailes entre les doigts en mettant des sourdines à son orchestre, et qui cependant a toujours été intraduisible aux esprits vulgaires. M. Halévy, comme M. Auber, possède dans sa mélodie ce charme qui fait danser les sylphes au bout de chaque note; on sent, au premier accord des instrumens combinés, qu'on est transporté loin du monde réel, que le caprice et la fantaisie vous entraînent. Au premier acte, le trio des trois soprani et la ronde qui le suit, la romance de Nérilha et une grande partie du second acte, sont des morceaux excellens de sentiment et de couleur. Quant à la partie de l'opéra que j'appellerai la partie réelle, elle est traitée avec la consciencieuse supériorité que M. Halévy met en toute chose; nous n'avons pas à nous occuper de ce côté dans lequel le compositeur a fait depuis long-temps ses preuves.

V. DE MARS.

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN FRANCE.

PREMIÈRE PARTIE.

Convenons-en : c'est une situation douloureuse, et qu'il ne serait pas généreux d'aggraver, que celle d'un ministre de la république française, venant proposer, en l'an 1849, une loi sur l'enseignement. Une telle loi appartient par excellence à l'avenir, et l'avenir aujourd'hui, quel est-il? Dans une nation depuis long-temps éclairée comme la nôtre, une telle loi doit aussi se rattacher aux souvenirs du passé, et le passé de la France qu'est-il devenu? où nous a-t-il conduits? Toutes ces questions poignantes se pressent dans l'esprit au seul nom de l'instruction publique. On se rappelle ces jours d'espérance où la France, déjà parvenue, depuis un siècle, au comble de la renommée, essayait de tourner vers les études politiques des esprits polis jusqu'à l'excès de la culture littéraire. On se retourne, on regarde : on trouve une tribune assaillie par des cris sauvages, et l'ignorance, sous ses traits brutaux, assise sur les bancs de la souveraineté nationale. On entend voler de grossières invectives. Des compatriotes de Mirabeau parlent

le langage des halles. Voilà donc où vient aboutir, à travers Rollin et Fontanes, la société de Louis XIV et de Racine! Et cette instruction populaire, objet, il n'y a pas long-temps encore, de tant d'espérances et d'orgueil, n'en sommes-nous pas réduits à douter si elle est un bien? L'état, cet état qu'on accuse de n'avoir rien fait pour le peuple, s'était mis courageusement à l'œuvre pour faire pénétrer les lumières dans le fond des villages les plus reculés. Il élevait dans ce dessein, à ses frais, une pépinière de jeunes maîtres. Il est arrivé qu'il avait enseigné les populations juste à temps pour leur permettre de lire des appels aux armes. Ces distributeurs de connaissances qu'il avait établis d'étape en étape se sont trouvés comme autant de pionniers révolutionnaires. Ces soins pacifiques de l'intelligence ont tourné en soif de violence et en surexcitation des plus basses passions matérielles. O vanité des efforts humains! ô désespoir de la civilisation!

Si quelqu'un pouvait ne pas être trop accablé d'un tel résultat, ce devrait être l'auteur de la loi nouvelle, que la France regrette si vivement de voir aujourd'hui sortir momentanément du pouvoir. La nature bien connue de ses convictions le préserve d'un découragement excessif. Où la philosophie la plus généreuse ne trouve plus de remède, la foi chrétienne conserve encore des espérances. Le mal d'ailleurs, le grand mal de la nature humaine, déconcerte le philosophe : il afflige le chrétien sans le surprendre. Si l'instruction raffinée, si la civilisation presque excessive de la France l'ont conduite jusqu'aux portes de la barbarie, M. de Falloux n'est pas embarrassé, sans doute, de nous en donner l'explication. A ses yeux, c'est que le sentiment religieux a disparu à mesure que l'intelligence se développait. Si l'instruction primaire a servi de propagande à l'esprit de révolte, c'est qu'elle a négligé de se présenter sous les auspices de la religion. Depuis l'Éden jusqu'aujourd'hui, depuis le riche jusqu'au pauvre, la raison, sans Dieu, n'engendre que l'orgueil et le mal. Il y a un véritable soulagement, de nos jours plus que jamais, dans la profession sincère d'une telle doctrine. Elle seule peut nous sauver d'un découragement sceptique de toute entreprise généreuse. A ces nobles sentimens, M. de Falloux joint une conviction plus rare peut-être encore par le temps qui court : il a foi dans la liberté. Il espère que la conscience des pères de famille les guidera mieux dans le libre choix des maîtres de leurs enfans, que le monopole universitaire de l'état n'a pu faire jusqu'ici. La loi qu'il propose est avant tout, et quoi qu'on en dise, malgré quelque confusion de principes, une loi de liberté d'enseignement.

Nous admirons sincèrement cette confiance, et nous sommes prêt à lui laisser libre cours. Que la liberté d'enseignement fasse tout le bien qu'on s'en promet, c'est ce que nous n'osons pas affirmer. A coup sûr, elle ne fera pas pis que le monopole, tel que nous l'avons, n'a sinon

fait, au moins laissé faire. L'Université, que nous n'avons jamais outragée, nous permettra de le lui dire. L'épreuve a été faite le 24 février 1848 : le monopole de l'enseignement n'a pas réussi. Une grande institution comme l'Université impériale, investie d'omnipotence, étendant sa main dans toutes les familles, destinée à donner le ton à l'esprit public, et qui n'a pas réussi à le préserver ni à se préserver complétement elle-même de la perversion étrange dont nous sommes témoins, n'a évidemment pas atteint son but, et ne peut trouver mauvais qu'à côté d'elle on essaie de réussir par quelque autre moyen.

« Sa majesté, disait-on en 1808, dans un style qu'on ne saurait méconnaître, a organisé l'Université en un corps, parce qu'un corps ne meurt jamais, et parce qu'il y a transmission d'organisation et d'esprit, elle veut trouver dans ce corps une garantie contre les théories pernicieuses et subversives de l'ordre social..... Ce corps, étant le premier défenseur de la morale et des principes de l'état, donnera le premier l'éveil et sera toujours prêt à résister aux théories dangereuses des esprits qui cherchent à se singulariser, et qui, de période en période, renouvellent ces vaines discussions qui, chez tous les peuples, ont si fréquemment tourmenté l'opinion publique. »

Pense-t-on que si l'écrivain altier qui dictait ces lignes était rappelé aujourd'hui sur la face de cette France que son bras avait sauvée des révolutions, pour y assister à tel discours tenu en Sorbonne, pour entendre tel professeur du collége de France, si on lui montrait des Louis Blanc, des Proudhon, boursiers et lauréats des colléges royaux, il trouvât sa pensée bien réalisée et se complût pleinement dans les fruits de son institution? Est-ce à dire que nous en voulions conclure, avec l'injustice ordinaire aux écrivains de parti, que le socialisme, la révolution et tous leurs monstres sont sortis tout armés du sein de l'Université? A Dieu ne plaise que nous méconnaissions à ce point tout ce que l'Université, à son origine, a sauvé ou relevé en France de saines traditions, tout ce qu'elle abrite d'existences modestement consacrées au devoir! Mais cela veut dire tout simplement que le pouvoir absolu n'est pas bon à garder par le temps qui court. Il impose une responsabilité fort supérieure à ce qu'il peut donner de puissance. Personne, d'ailleurs, n'est assez sûr de soi-même pour entreprendre de l'exercer. L'Université a partagé le sort de toutes les grandes créations impériales mises tout d'un coup aux prises avec un régime de liberté. L'anarchie y a pénétré pendant que l'esprit d'opposition s'animait contre elle. Comme cela est arrivé successivement à tous les gouvernemens, elle est devenue, à un moment donné, le bouc émissaire d'une société malade dont elle avait partagé plutôt que causé les désordres. Chacun lui reproche non-seulement les maux dont il est victime, mais ceux-là mêmes souvent dont il est l'auteur. Gouverner l'esprit public de nos

jours est décidément une tâche au-dessus des forces humaines. A la place de l'Université, nous serions charmé d'être déchargé d'un si périlleux monopole.

Nous ne reprocherons donc pas, à Dieu ne plaise, au nouveau projet de loi de briser le monopole universitaire. Pour tout dire, nous eussions mieux aimé que, profitant de l'occasion, on arrivât du premier coup à une solution plus hardie et plus complète. Comme quelques-uns des amis de M. de Falloux le lui ont fait sentir sans ménagement, nous craignons qu'il n'y ait dans sa loi des aberrations de principes qui seraient visibles dans ses conséquences. Nous craignons qu'elle ne laisse subsister entre l'enseignement libre et l'Université trop de points de contact, qui pourraient devenir autant d'occasions de conflits; mais nous savons parfaitement à quels embarras le consciencieux ministre avait eu affaire, nous savons avec quelles difficultés s'opère un accord entre des opinions long-temps hostiles. Ces difficultés sont les mêmes qui rendaient, dans ces derniers jours, les questions religieuses si pénibles au gouvernement déchu. On ne lui en tenait pas compte alors : il faut s'arranger avec elles aujourd'hui. Prenons cet heureux accord tel qu'il est et pendant qu'il existe (si tant est qu'il existe encore), et craignons même de le troubler en soumettant ses conditions à un examen trop approfondi.

Ce que nous nous proposons de faire ici par conséquent, ce n'est nullement une discussion détaillée de la loi, en ce moment soumise à l'assemblée nationale. Nous prenons, au contraire, cette loi pour point de départ et comme accordée. En l'envisageant, nous y trouvons une part considérable faite encore à l'action de l'état en matière d'éducation. D'une part, l'Université y est maintenue; un enseignement complet continue à être donné au nom du gouvernement. D'autre part, au-dessus de l'Université comme des institutions libres, un vaste conseil, formé, par la voie d'une élection spontanée, dans le sein des plus grands corps de l'état, est destiné à veiller à la fois sur l'enseignement officiel et sur l'enseignement privé. A en juger par le soin avec lequel l'exposé des motifs et le rapport même de la commission s'étendent sur la composition de ce conseil, c'est l'objet de la prédilection des auteurs de la loi nouvelle. On lui suppose donc beaucoup de pouvoir; un grand effet en est attendu. Enfin le projet de loi maintient les examens et les grades en vigueur dans le système actuel d'éducation. Quels que soient les juges de ces examens et les distributeurs de ces grades, la seule existence d'une série d'épreuves nécessaire pour l'entrée des carrières libérales, épreuves dont le programme émanera indubitablement d'une autorité supérieure, donne encore à l'état un immense moyen d'agir sur l'éducation de la jeunesse. En un mot, si l'Université descend au second rang, l'instruction publique subsiste, et à bon droit,

comme une des premières préoccupations de la société et des pouvoirs qui la représentent. C'est de l'instruction publique ainsi entendue et de la part que l'état y prend sous toutes les formes que nous avons dessein de nous occuper. A nos yeux, cette action, qui devrait être salutaire, est dénaturée, depuis de longues années, par des vices qui s'aggravent chaque jour : il est urgent d'y apporter des remèdes actifs. De ces vices, une partie sans doute est imputable à l'Université, une autre à l'ensemble de nos lois administratives, une autre enfin, et ce n'est pas la moins grande, à la société tout entière, aux pères de famille qui s'en plaignent, et dont la vanité impatiente a souvent corrompu les meilleures institutions. Mais, si personne n'est exclusivement responsable d'un si grand mal, tout le monde est également intéressé à le réparer, et, puisqu'on renouvelle aujourd'hui les autorités préposées à l'instruction publique, puisqu'on les retrempe dans l'élection apparemment pour leur inspirer un sentiment plus juste des nécessités sociales, il ne peut être inutile de leur mettre sous les yeux un tableau sombre, mais sincère, des maux qu'elles vont avoir à réformer.

Que l'éducation publique d'un pays doive être tenue constamment en rapport avec son état social, c'est un axiome de sens commun dont pourtant le souvenir semble nous avoir échappé depuis un demi-siècle. Comme, après tout, ce qu'on se propose en élevant des jeunes gens, c'est d'en faire un jour des hommes, et qu'on est, quoi qu'on fasse, l'homme de son temps et de son pays, c'est pour ce temps, c'est pour ce pays qu'il faut les élever. C'est en tenant l'œil sur l'enfance qu'on doit diriger la jeunesse; c'est en voyant ce que sont ou ce que doivent être les hommes qu'on apprend ce qu'on doit faire des enfans.

Or, nous n'avons pas la prétention de rien enseigner à personne en disant que le trait caractéristique de l'état social en France, c'est le triomphe à peu près complet du principe démocratique. Nous avons vu successivement les combats sanglans de ce principe pour s'établir dans nos lois, son avénement armé sur le trône, son règne paisible au sein d'une prospérité toujours croissante, bien que toujours menacée. Nous venons d'assister depuis un an à son délire brutal et à son enivrement passager. Sous quelque aspect qu'il se présente, violent ou calme, régulier ou déréglé, révolutionnaire ou légal, ce principe règne parmi nous; c'est un fait accompli, sur lequel il serait insensé autant qu'impossible de revenir. La règle fondamentale qu'un tel principe impose à l'état social qu'il régit, c'est que la plus haute ambition soit permise au moindre citoyen; c'est qu'aucune infirmité d'origine, aucune obscurité de naissance ne défendent l'entrée des carrières les plus brillantes et l'avénement aux postes les plus élevés; c'est qu'il n'y ait rien où chacun ne puisse parvenir. L'égale admissibilité des Français à tous les emplois était le second article de la charte de 1814, et l'on a

dit avec vérité, bien qu'avec quelque dénigrement, que c'était l'alpha et l'oméga des libertés de la France. Par une conséquence naturelle, ce qui fait l'essence du principe démocratique fait également son péril. Le péril d'une démocratie, c'est que l'ambition de s'élever, permise en droit à tous les nouveaux venus d'une société, soit en fait allumée dans tous les cœurs; c'est qu'une concurrence déréglée n'encombre toutes les voies qui peuvent conduire aux honneurs, en laissant déserts et méprisés les carrières modestes et les métiers utiles; c'est, en un mot, que le grand nombre des hommes prétende au petit nombre des places. Travaillée par un tel mal, une société souffre incessamment du trop plein de certains organes et du dépérissement de certains autres; elle a recours à des révolutions, comme à des saignées périodiques qui la soulagent en l'épuisant. La légitimité de toutes les prétentions personnelles est la condition d'une démocratie pure; leur débordement est par conséquent son péril.

Il n'est qu'un moyen de mettre un peu de règle dans un tel envahissement, et le bon sens comme le véritable intérêt des démocraties le leur a depuis long-temps suggéré. Si le principe démocratique exige en effet que tout le monde puisse aspirer aux situations les plus hautes, il y met pourtant cette restriction nécessaire, qu'on saura les remplir par ses aptitudes naturelles, et qu'on en deviendra plus digne encore par le travail et les connaissances acquises. La capacité et le travail sont les deux seules limites, mais les limites nécessaires imposées à la grandeur des ambitions, à la généralité des espérances qu'autorise et fomente le principe démocratique. Ces limites, je le sais, ne plaisent pas plus que d'autres, et pour cause, à certains amoureux bruyans que la démocratie compte dans les estaminets et dans les rues : les priviléges sérieux du talent et du travail les gênent tout autant que les frivoles avantages de la naissance. Mais la démocratie sage, réfléchie, la démocratie avouable se fait un honneur de les reconnaître. Elle eût posé elle-même ces barrières, si la nature des choses ne l'avait fait avant elle. Une société démocratique qui ne veut pas être une arène confuse où toutes les médiocrités ambitieuses se précipitent en se culbutant n'a d'autre ressource que de s'en tenir avec fermeté à l'axiome d'Alexandre mourant : Au plus digne. C'est la prétention et la devise de toutes les démocraties. Les seules vraies, les seules bonnes, les seules durables, sont celles qui ne se bornent pas à le professer hautement, mais qui le mettent résolûment en pratique.

Or, ou nous nous trompons fort, ou c'est en ceci qu'un système d'éducation publique fortement combiné pourrait rendre d'éminens services à une société démocratique. Nous concevons en effet, dans une telle société, l'éducation publique comme destinée à dresser en quelque sorte l'échelle de la capacité et du travail de chacun. Nous croyons que

c'est à elle de donner à tous ceux qui entrent dans la vie la mesure des efforts qu'ils doivent faire pour pouvoir prétendre à de certains buts, et à la société elle-même la mesure de la valeur des prétendans. Nous concevons l'éducation publique disant à son début, d'une façon claire, au jeune homme ou à ses parens : Que voulez-vous faire dans la vie? Quel est votre but, votre destinée, votre prétention, votre espérance? Quand vous me l'aurez dit, je vous ferai connaître ce que vous devez faire, ce que vous devez être, ce que vous devez savoir pour les remplir. Je vous dirai les chemins par où vous devez passer. Nous concevons ensuite l'éducation publique disant à la société, au moment où elle lui rend l'enfant devenu homme : Celui-ci est capable de telle chose, et celui-là de telle autre. Dans telles voies, ses prétentions sont légitimes; dans telles autres, s'il entre, que ce soit à ses risques et périls. Sachez bien qu'à moins de ces développemens tardifs qui étonnent la nature, il n'ira pas jusqu'au bout. Nous voudrions, en un mot, tirer de l'éducation publique un puissant élément de règle pour le tourbillon au sein duquel s'opère le mouvement d'une grande société démocratique.

Comment l'éducation publique pourrait s'acquitter d'une si grande tâche sans gêner la liberté d'enseignement, c'est ce que nous tâcherons de faire comprendre par la suite, et nous prions ceux qui attachent un juste prix à cette liberté de ne pas trop s'en inquiéter par avance. A coup sûr, armée comme elle l'était du monopole, la chose eût été possible à l'Université de France. L'a-t-elle fait? Tout en rendant justice à des tentatives isolées, qui n'ont pas été sans effet, nous craignons qu'elle n'ait jamais envisagé cette tâche en face et dans son ensemble, et que, sans s'en douter, elle n'ait travaillé précisément en sens contraire.

Figurez-vous, en effet, un enseignement qui, depuis son plus bas jusqu'à son plus haut degré, soit disposé pour faire naître l'ambition dans l'ame des élèves qui le reçoivent, mais une ambition vague, sans destination expresse; un enseignement qui ne soit jamais mis en rapport ni avec la position au sein de laquelle un enfant est né ni avec la carrière qu'il doit parcourir, qui, par conséquent, ne s'accorde ni avec son état présent et connu ni avec son état futur et possible. Qu'après avoir fait appel aux plus délicates facultés de l'intelligence, et touché les cordes les plus sensibles de l'ame, cet enseignement s'arrête brusquement à l'entrée de la vie, abandonnant l'adolescent à lui-même le cœur gonflé d'espérance, la tête pleine de connaissances imparfaites, l'amour-propre en fermentation, l'imagination en campagne. Que cet enseignement à peu près universel soit couronné par des examens si légers, qu'un exercice mécanique de mémoire, l'audace d'un moment, le hasard souvent, suffisent pour s'en tirer à son honneur, et que par conséquent chaque année il fasse présent à la société de deux ou trois mille

jeunes gens pourvus du même diplôme et se croyant tous des droits égaux à toutes choses. Figurez-vous tout cela, et vous n'aurez encore qu'une idée imparfaite de ce foyer d'espérances passionnées, de vanités indomptables, d'illusions et de chimères que tient sans cesse allumé, pour le plus grand repos de la société, l'éducation publique de France. Pour que ce tableau approche de la vérité, il faut encore s'imaginer que, bien que nominalement répandue sur toute la surface d'un grand territoire, cette éducation soit pourtant organisée de telle manière qu'elle n'existe d'une façon réelle, complète et brillante qu'au sein d'une capitale d'un million d'hommes. Il faut s'imaginer qu'elle agit comme une sorte d'aimant pour attirer vers cette capitale, dès l'âge de douze ou quatorze ans, tous les enfans qui semblent promettre à la prévoyance de leurs maîtres ou simplement aux illusions de leurs parens quelque germe de mérite à développer. Il faut supposer dès-lors que cette éducation s'accomplit au bruit des agitations d'un grand centre politique, et que c'est sur le pavé d'une grande ville qu'elle dépose son contingent annuel. Enfin, ce ne sera rien encore : la mesure ne sera comblée que quand vous aurez ajouté que l'ambition, déjà inoculée aux jeunes gens par le mode comme par le théâtre de leurs leçons, leur est communiquée, comme par contagion, dans l'exemple de leurs maîtres, que le corps enseignant lui-même en est travaillé à tous ses degrés, et qu'un cours de sixième semble souvent au jeune agrégé qui le remplit le marche-pied de la tribune politique. Alors, si vous prenez en considération le petit nombre d'hommes de génie dont il plaît à Dieu d'honorer un siècle, et le petit nombre de premiers ministres que la constitution la plus démocratique comporte, vous comprendrez comment on s'y prend pour faire, non pas une république de sages à la mode de Platon, mais une nation de médiocrités mécontentes.

Ce tableau paraît-il chargé? Malheureusement nous ne le pensons pas. Essayons de suivre, dans quelques détails, les divers degrés de l'éducation publique en France.

Nous dirons peu de mots de l'éducation primaire; le mal est saignant, pour ainsi dire; il a frappé tous les yeux. Le rapport de la commission de l'assemblée est à cet égard d'une éloquence qui dispense de tout commentaire. La France entière s'est épouvantée, lorsqu'elle s'est aperçue que la grande masse des instituteurs primaires était profondément imbue de principes révolutionnaires, et que par conséquent toutes les sources où les nouvelles générations populaires allaient puiser leur vie intellectuelle étaient empoisonnées par avance. Le fait était effrayant et ne pouvait être dissimulé. Bien des gens s'en sont émus jusqu'au point de douter si l'instruction, répandue sur une si vaste échelle, était véritablement un bienfait. A notre avis, le mal qui s'est produit là n'était qu'une face plus saisissante et plus sensible du vice

qui ronge, du haut en bas, la totalité de l'éducation publique, et c'est à ce titre que nous voulons y insister un moment. L'éducation primaire, autant et plus que toute autre, dans ses leçons comme dans ses maîtres, porte le cachet du défaut que nous reprochions tout à l'heure à l'éducation publique en général; elle a négligé d'établir aucune proportion entre le régime auquel les premières années de l'enfance sont soumises et le but auquel doit s'employer l'activité de l'âge mûr. Cela est vrai des enfans dans chaque école de commune, cela est plus vrai encore des instituteurs dans chaque école normale de département.

Et d'abord n'est-ce pas là, comme le fait remarquer M. Beugnot dans son rapport, le caractère essentiel de cette institution des écoles normales primaires? L'éloquent auteur de la loi de 1833, dont le nom est assez illustre pour supporter une critique comme son esprit est assez large pour l'admettre, dans le rapport qui la précédait, s'étendait en termes pleins de magnificence sur la réunion de qualités extraordinaires que rendait indispensables le rôle humble et pourtant sublime d'instituteur de la jeunesse populaire. Mais, aurait-on pu lui demander, y a-t-il apparence, l'espèce humaine étant ce qu'elle est, peu abondante en dévouemens et passablement atteinte d'intérêt personnel, que vous fassiez sortir de terre un assez grand nombre de ces mérites satisfaits de rester inconnus, pour en compter, d'ici à dix ans, un par commune de France? Le moyen de les produire est-il de leur donner une éducation précisément faite pour éveiller en eux tous les goûts qu'ils ne pourront pas contenter dans leur vie? Ils sont destinés à vivre seuls, épars dans les campagnes. Est-ce une bonne préparation que de les élever en commun dans une ville? Leur existence obscure va se passer entre des parens qui mènent la charrue et des enfans qui quittent l'école pour aller glaner dans les champs. Dix années passées à toucher la fleur de toutes les connaissances humaines leur rendront-elles plus agréables les conversations d'un jour de foire? Dans le métier ingrat d'ouvrir de petites intelligences qu'on n'a pas même le temps de polir jusqu'au bout, à faire épeler des lettres, tracer des barres, exécuter et vérifier les quatre règles, il n'y a pas le moindre aliment pour un esprit actif, pas le moindre emploi pour des facultés exercées, pas le moindre stimulant de concurrence et de vanité. Quel noviciat pour une telle vie, sèche, aride, décolorée, qu'une grande école publique, recrutée de tous les points d'un département, avec tout le cortége de solennités académiques, de glorioles littéraires que de telles institutions comportent! Et quel silence glacial ne se fait pas tout d'un coup autour d'un brillant élève d'école primaire couronné la veille sous les yeux du conseil-général, envoyé le lendemain dans une pauvre commune rurale, en dehors de toute communication, où tous les bruits du monde viennent se perdre dans le calme des vastes plaines ou dans

la profondeur des grands bois! Quel étonnement qu'une aigreur constante soit le résultat de ce changement de température subit, et que son impatience se porte contre cette société qui ne l'a mis un jour en lumière que pour l'ensevelir le jour suivant!

C'est pourtant là, peut-on dire, ce que fait depuis bien des années, sous nos yeux, la plus pacifique des institutions de ce monde, la religion catholique. C'est du sein des petits séminaires où ils sont élevés en commun dans des études philosophiques, au centre même du diocèse, que partent ces prêtres de campagne, qu'on retrouve ensuite paisiblement assis dans toutes les chaumières. Les écoles normales primaires ne sont que de petits séminaires laïques. Eh! sans contredit, la religion le fait sans effort, mais par une raison qu'il faut bien confesser, c'est que la religion fait des miracles et que l'état n'en fait pas. Elle en fait à tout instant par un flux en quelque sorte continu; elle fait des choses surnaturelles avec la régularité de la nature. Nos yeux s'y accoutument, nous trouvons la chose toute simple, et nous nous plaignons même quand le miracle n'est pas immédiat et complet. Mais qu'on essaie seulement un jour de faire à sa place et en dehors d'elle ce qu'on lui voit exécuter tous les jours sans effort, l'abîme qui sépare le ciel et la terre se montre aussitôt à découvert. Je n'en connais pas de si frappant exemple que ces résultats si différens de deux institutions très analogues en effet dans leur composition, les séminaires diocésains et les écoles normales départementales, l'une couvrant nos campagnes de missionnaires de paix, dont la simplicité égale le dévouement; l'autre, depuis douze ans qu'elle existe, ayant étendu sur nos communes les mailles d'un réseau révolutionnaire. Les législateurs de 1833 avaient oublié qu'on n'inspire pas l'esprit de l'église en copiant son cadre extérieur; ils avaient oublié qu'il est plus aisé d'annoncer l'Évangile aux pauvres, pour lesquels il est fait, que de leur enseigner l'arithmétique et la géographie, et que les mystères de la foi donnent à l'ame une nourriture intérieure qui supplée au mouvement extérieur. Sur le théâtre le plus étroit, le prêtre est au large au pied de l'autel. Sa solitude est vivante. C'est la cellule dont parle le mystique. Dans les veilles de la méditation, elle s'embellit et s'anime : abandonnée par l'esprit, elle devient vile et languissante; *tædium generat atque vilescit.*

La religion est-elle seule à pouvoir venir à bout de ce grand problème de l'instruction populaire si admirablement posé, si hardiment abordé, mais si imparfaitement résolu par la loi de 1833, à savoir, de faire vivre sans un ennui insupportable, qui ne tarde pas à engendrer un mécontentement violent, les esprits éclairés en dehors de toute culture intellectuelle, à contenir dans les limites d'une humble profession des esprits supérieurs à cette profession même? Absolu-

ment, nous le pensons. Il n'y a que la candeur chrétienne qui puisse mettre la science en harmonie avec la simplicité rustique. Ce sont les jeux favoris de la religion que de donner tour à tour la raison élevée des idées simples et la forme simple des idées élevées. Aussi, il faut bien le reconnaître, partout où la religion a mis son empreinte sur l'instituteur primaire, elle a donné à l'instruction populaire une autorité et une paix qu'aucune institution laïque ne pourra jamais égaler. Mais, s'il n'est pas possible à des institutions laïques d'éviter complétement ce désaccord entre les connaissances élevées nécessaires à l'instituteur et la condition de sa destinée, c'était une raison de plus pour ne pas l'exagérer artificiellement. Vous êtes obligé de donner à l'instituteur des lumières supérieures à l'emploi qu'il doit faire de sa vie, ne lui donnez pas au moins des habitudes qui y soient contraires. Ne l'enlevez pas sans nécessité, pendant les années de la jeunesse où se reçoivent les plus fortes influences, à ces champs qui l'ont vu naître et qui doivent le voir mourir; que son enfance s'écoule là même où il doit plus tard instruire celle des autres, que ses jeux aient pour témoins les mêmes lieux où il doit plus tard faire entendre ses leçons; en un mot tâchez que l'instituteur soit de la commune et ne s'en soit guère éloigné. Rétablissez ainsi, autant que vous le pourrez, le rapport entre l'emploi de la jeunesse et celui de l'âge mûr, entre le but et le moyen, que les écoles normales primaires ont achevé de détruire, et nous croyons que ce sera déjà un pas de fait pour atténuer le mal effrayant qui corrompt tous les bienfaits de l'instruction populaire.

Le rapport de la commission, dont nous venons de parler, paraît avoir entrevu cette idée; mais il entre dans peu de détails sur les moyens pratiques de la mettre à exécution. Nous essaierons peut-être, dans un prochain travail, de les établir avec un peu plus de précision. Pour le moment, qu'il nous suffise d'avoir indiqué où réside le véritable mal de l'instruction primaire. Ce mal ne se borne pas là, nous l'avons dit : nous allons le retrouver d'étage en étage, accompagné partout des même effets. La trace douloureuse que l'éducation des écoles normales primaires laisse chez les instituteurs, l'éducation secondaire des colléges, l'éducation supérieure des facultés, l'impriment sur la presque totalité de la classe moyenne de France. Paris est pour les uns ce que le chef-lieu de département est pour les autres; le résultat est le même : une vanité froissée qui dégénère ici en un brutal socialisme, et produit là cet esprit d'opposition qui provoque et accueille avec joie les révolutions.

Ce n'est pas pourtant sans quelque timidité que nous abordons cette grande question de l'éducation secondaire, à laquelle se rattachent toute la gloire littéraire et, jusqu'à un certain point, la civilisation de notre pays. L'éducation de nos colléges consiste, on le sait, principale-

ment dans l'étude des langues savantes, le grec et le latin, l'histoire, la géographie, les connaissances littéraires, en un mot ce qu'on a nommé les humanités. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a reproché à cette éducation d'employer sept à huit ans de la jeunesse à des études qui n'ont pas d'application pratique; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a proposé de substituer à cette haute et fine culture de l'intelligence des connaissances plus usuelles, de mise plus fréquente dans la vie, les langues vivantes par exemple, les notions des sciences applicables aux arts et métiers. Ce qu'il y a de matérialiste dans ces reproches nous a toujours profondément choqué, et il nous en coûte d'avoir l'air de nous y associer. Dieu sait si l'éducation classique nous est chère, et si nous avons en honneur la philosophie et les lettres! Je prendrais volontiers le ciel à témoin que rien ne m'inspire plus de répugnance que l'idée, souvent proposée, de transformer en quelque sorte nos colléges en un atelier industriel, où la division du travail serait rigoureusement observée, où l'un apprendrait à devenir négociant, un autre chimiste, un autre médecin, celui-ci manufacturier et celui-là agriculteur, et où pas un n'aurait un moment à donner à la connaissance de la vérité désintéressée, à l'admiration du beau idéal. Ce que la philosophie et les lettres sont pour l'humanité et ce qu'elles ont été pour la France, homme, nous le sentons en nous-même, Français, nous le proclamons avec reconnaissance. Il n'y a que la sottise qui demande impertinemment à quoi servent la philosophie et les lettres. Elle servent, entre autres bienfaits, à donner à l'esprit ce mouvement qui enfante les grandes découvertes scientifiques et, par suite, les progrès matériels du bien-être. A quoi servent les tours qui s'élèvent au-dessus des cités? A défendre et à mesurer le sol même où vous rampez. Pour en venir au point qui touche de plus près à l'éducation, l'étude des langues, et en particulier de ces langues savantes, débris d'une civilisation sans égale, ne nous paraît pas, comme on le dit trop souvent, ingrate et stérile. Calque vivant de la pensée, c'est l'homme tout entier qu'on retrouve en les étudiant. Ce sont les facultés de l'homme entier qui se fortifient dans cette analyse. Dans leurs métaphores naturelles, l'imagination a peint toutes ses couleurs; dans leur syntaxe savante, la logique a déployé tous ses ressorts. C'est donc à bon droit que l'étude du latin et du grec fait le fond de l'éducation de tout homme qui prétend à figurer au premier rang d'une société, et le jour où il en serait autrement marquerait une décadence dans l'intelligence d'une nation dont le contre-coup se ferait bientôt sentir dans ses mœurs.

Mais à quelles conditions l'éducation littéraire peut-elle produire ces heureux effets? Nous n'hésitons pas à le dire : c'est à la condition qu'elle soit sérieuse et complète, que ceux qui s'y adonnent la creusent jusqu'au fond et la poussent jusqu'au bout. Une étude des langues su-

perficielle et purement routinière, qui aboutirait à en graver tout au plus quelques mots dans le cerveau, sans familiariser l'esprit avec leurs richesses cachées, une étude de la littérature écourtée, qui, après avoir mis l'instrument entre les mains, n'apprendrait pas à s'en servir sans se blesser, c'est bien cela qui serait véritablement du temps et de la peine perdus. Ce n'est pas cela tout-à-fait assurément, ni pour tout le monde, qu'est notre éducation classique; mais c'est trop souvent, et pour trop d'élèves, quelque chose d'approchant.

Je voudrais poser, en effet, la question sérieusement, la main sur la conscience, et toute diplomatie de profession mise à part, à un professeur de rhétorique intelligent. Dans cette dernière classe de nos colléges, couronnement de notre enseignement classique, combien compte-t-il d'élèves en état de profiter de ses leçons? Pour combien d'élèves parle-t-il? De combien espère-t-il être compris? En mettant, sur une classe de soixante élèves, le nombre à trente environ, je crois qu'il pousserait les choses à l'extrême. Il suit de là qu'il y a, sur la masse des élèves des colléges de France, la moitié, au plus bas mot, qui les quitte, n'ayant, de leur aveu, de celui de leurs condisciples et de leurs maîtres, assisté que pour la forme aux leçons qui leur ont été données. On dira, si l'on veut, que c'est la faute des professeurs, qu'ils ont tort de négliger les esprits lents, les caractères paresseux, pour ne s'occuper que des sujets brillans qui leur font honneur. On dira qu'ils mettent leur vanité avant leurs devoirs, et il y aura quelque vérité, malheureusement, dans ces reproches; mais il y aura aussi beaucoup d'injustice. Après tout, un professeur de rhétorique n'est pas un professeur de grammaire; il donne le complément des études et n'est pas chargé d'enseigner les élémens. Si, parmi les jeunes gens qui viennent recevoir ses leçons, il en est qui ne se soient jamais donné la peine d'apprendre les temps des verbes ni les déclinaisons des mots, il ne peut pas plus interrompre une explication de Démosthène ou de Cicéron, pour revenir sur ces notions primitives, que M. de Laplace, dans sa chaire, ne pouvait suspendre le calcul des probabilités pour démontrer les quatre règles à ceux qui les ignoraient. Une génération de jeunes gens qu'on élève est comme un régiment en campagne : le temps presse, la vie s'avance; coûte que coûte, il faut marcher. On ne peut pas arrêter toute la colonne pour les retardataires qui s'asseient au bord du chemin. La faute, s'il y a faute, est donc autant aux élèves qu'aux professeurs. Parlons plus correctement, elle est à l'éducation littéraire elle-même. C'est sa faute, si c'en est une, d'être ainsi faite, que, pour être goûtée et suivie malgré ses débuts arides, elle exige un certain instinct du beau, une certaine délicatesse de pensée, une certaine finesse de sentimens qui ne sont le partage que d'un petit nombre. Parmi les éducations de l'intelligence, il n'en est

pas de plus relevée que l'éducation littéraire. C'est peut-être pour cela qu'elle n'est pas faite absolument pour tout le monde. Le monde moral et physique a été créé de telle sorte qu'en tout genre il n'y a pas beaucoup de places sur les sommets.

En attendant, le mal existe : des milliers de jeunes gens sortent tous les ans des colléges de France, n'ayant rien appris du tout, ni connaissances élevées, ni connaissances pratiques, n'étant bons à rien, dans toute la brutalité du terme. Ils en sortent avec une habitude de paresse enracinée, car, depuis trois ou quatre ans qu'ils ont perdu le fil et désespéré de le rattraper, ne rien faire est devenu chez eux comme une sorte de parti pris et parfois même de point d'honneur. Mais le peu de littérature qu'ils ont appris erre encore devant leur cerveau comme des images confuses, détachées d'une sphère brillante qui les détourne de toute perspective moins sublime. Ils ont appris à regarder en haut, sans savoir faire un pas pour monter. Qu'on juge quel élément de perturbation dans une société que cette infusion annuelle d'un ou deux milliers d'hommes, la plupart dépourvus de moyens réguliers de subsistance, pleins de l'âpre séve de la jeunesse et livrés sans remords à cette oisiveté qui attise, loin de les apaiser, les passions d'un âge périlleux! C'est un liquide élevé au-dessus de sa pesanteur naturelle, qui, avant de tomber au fond, troublera long-temps la surface. Encore si, incapables comme ils le sont, ils étaient au moins reconnus pour tels et forcés de se rendre justice; si l'examen qui termine l'enseignement classique était sérieux, si le diplôme qui est donné à la suite de cet examen était distribué avec une juste réserve, de manière à attester des connaissances véritables, convaincus par des juges compétens, ils pourraient ronger leur frein avec désespoir, mais ils n'auraient au moins aucune prétention à élever ni aucun droit à faire valoir; ils n'auraient rien à demander à la société, et, si elle ne faisait rien pour eux, ils n'auraient aucun titre pour se plaindre d'elle. En est-il bien ainsi? L'examen qu'il faut subir à la sortie des colléges, ce fameux baccalauréat ès-lettres dont on a fait tant de bruit, est-il, peut-il être un examen sérieux? Il suffit d'en parcourir le programme pour se convaincre du contraire. Destiné à couronner huit à neuf ans d'étude, cet examen est nécessairement très étendu : il embrasse la presque totalité des connaissances humaines; il suppose l'étude détaillée de tous les auteurs de l'antiquité; il descend chronologiquement la série des dates de toutes les histoires de tous les pays, depuis l'origine du monde : la géographie de toutes les contrées, à toutes les époques, en est nécessairement le corollaire. Suit un vaste appendice de connaissances naturelles, physiques et mathématiques. Pour interroger et répondre sur cet océan de matières, l'examinateur et l'examiné ont bien à passer ensemble environ la durée d'un quart d'heure. Parmi

les faits à savoir, il en est de tellement connus, que tout le monde les a appris sans étude; il en est de tellement obscurs, que personne ne les sait sans érudition. Un examen ainsi dirigé a juste l'effet dramatique et la valeur morale du tirage de la conscription. Personne ne pouvant répondre de le passer tout-à-fait bien, personne non plus n'est parfaitement sûr de le passer tout-à-fait mal. Le tout est d'avoir un bon numéro. Tout dépend de la fortune d'un moment, de l'humeur d'un professeur et de l'assurance d'un élève. Que risque-t-on d'ailleurs? manque-t-on la première fois, on peut se représenter le mois suivant. Avec un peu d'insistance, on est presque sûr d'en venir à bout. Refuser obstinément, cinq ou six fois de suite, à un jeune homme ce grade qui lui ouvre l'entrée de toutes les carrières libérales, le condamner par cinq ou six sentences successives, souvent sous les yeux de ses parens, à s'entendre dire qu'il a perdu son temps et leur argent, c'est une rigueur dont les professeurs de faculté, dont le cœur n'est pas dur d'ordinaire, sont rarement capables. Un bachelier de plus ou de moins, cela ne fait de mal à personne, et cela fait tant de plaisir à quelques-uns! Voilà comment nous avons si peu de bons élèves dans les colléges et tant de bacheliers ès-lettres en circulation dans la société.

Mais, le lendemain du grade obtenu, la scène est bien changée : on a dans sa poche un diplôme qui vous déclare savant sous le grand sceau de l'état, et avec le contre-seing d'un ministre. Vous n'ôterez jamais de l'esprit des pères de famille que c'est là une lettre de change souscrite par la société, et qui doit être tôt ou tard payée en fonctions publiques. On se sent au fond incapable de se frayer sa route soi-même dans les professions libérales. Une fonction publique, cela est plus noble, plus simple, et surtout donne moins de peine : on a ses appointemens tous les mois; qu'on fasse bien, qu'on fasse mal, bon an, mal an, on est toujours payé, et, si l'on vient à être destitué, on a la ressource de se poser en victime politique. La société qui a donné un diplôme doit une place, et, si le billet n'est pas signé à l'échéance, nous avons cette contrainte par corps qu'on appelle une révolution.

Ne raillons point, la chose est trop grave. Il est évident qu'il y aurait de la part de la société envers la jeunesse un véritable acte de charité, et de cette charité bien entendue qui commence par soi-même, à mettre de bonne heure un peu d'ordre dans cette confusion, à détourner des carrières et de l'instruction libérales ceux qui, véritablement incapables d'en tirer le moindre profit, n'y entrent que pour leur tourment et celui d'autrui. Il est évident qu'une éducation plus simple, meublant l'esprit de connaissances moins hautes, mais plus usuelles, ce qu'on a appelé, en un mot, l'éducation professionnelle, insuffisante pour tous les membres d'une grande nation, serait infiniment plus appropriée à la destinée d'un très grand nombre. Il est certain aussi qu'en procédant

à cette division entre l'éducation supérieure et l'éducation moyenne, non point d'après des catégories de naissance et de fortune, mais sur une inspection faite à temps de la capacité personnelle, on satisferait à toutes les exigences du principe démocratique sainement entendu. Ce point de vue ne pouvait manquer de frapper tant d'esprits éclairés, qui ont fait de l'instruction publique une de leurs plus chères préoccupations. Des hommes d'état, des hommes du métier, qui sont en même temps des gens du monde et d'affaires, ont dit à ce sujet, avec une autorité qu'on ne peut égaler, des choses admirables. Dès 1836, M. Guizot, dans l'exposé d'une loi sur la liberté de l'enseignement, la meilleure peut-être qui ait été méditée et qui, par malheur, n'a pas abouti, déplorait « cette perturbation qui jette un grand nombre de jeunes gens hors de leur situation naturelle, excite leur imagination sans nourrir fortement leur intelligence,... et répand ainsi dans la société une multitude d'existences inquiètes et déplacées, qui lui pèsent et la troublent. » M. Saint-Marc Girardin cherchait en Allemagne des modèles d'une éducation plus proportionnée aux intelligences et aux situations moyennes. Des établissemens de ce genre étaient essayés dans beaucoup de villes, sous le nom d'écoles primaires supérieures. Enfin, à la veille de la chute du dernier gouvernement, M. de Salvandy tentait, par un règlement nouveau, de faire dans le sein des colléges royaux eux-mêmes une ligne de séparation entre les sciences et les lettres, qui correspondait sans doute à quelque idée du même genre. Il est temps cependant de ne plus se borner à des regrets éloquens, à des recherches ingénieuses, à des essais timides : il faut réussir. La nécessité, le besoin d'une légitime défense, parlent haut. Nous essaierons de montrer pourquoi on a échoué jusqu'ici devant la vanité des pères de famille, et comment on pourrait à l'avenir parvenir à lui faire entendre raison.

Après tant de critiques que nous croyons très bien fondées, adressées à notre éducation publique actuelle, c'est avec joie que nous trouvons une occasion de lui rendre un sincère hommage. Si pour un grand nombre des élèves les études sont malheureusement nulles, en revanche, pour un petit nombre, elles sont fortes, saines et solides. Chaque année sort des colléges un petit nombre d'esprits bien faits, habitués à un travail sérieux, nourris dans l'étude de l'antiquité. S'il manque malheureusement quelque chose à la fermeté de leurs principes moraux, et surtout à la ferveur de leurs opinions religieuses, ils emportent du moins ces traditions d'un goût pur et cette franche admiration du beau, qui, faute de mieux, donnent à l'ame le pressentiment et l'instinct du bien. Les premiers élèves de chaque collége, et surtout des colléges de Paris, sont incontestablement, non-seulement de bons latinistes et des étudians de grec très passables, mais des sujets déjà

préparés pour figurer avec honneur dans les professions de la société. Ils ont, avant tout, ce que d'Aguesseau souhaitait à son fils en le voyant revenir chargé de couronnes : ils ont appris à travailler, c'est-à-dire que leur volonté a appris à gouverner leur intelligence. Reste à savoir ce qu'ils vont faire de cet apprentissage du travail, la plus précieuse des acquisitions de la jeunesse, et dans quel sens cette volonté fortifiée va diriger cette intelligence éveillée.

Au-dessus de l'instruction secondaire, le décret de 1808, qu'on a appelé la grande charte de l'Université, pose une troisième instruction qu'il qualifie d'instruction supérieure. L'instruction secondaire se donne dans les colléges, l'instruction supérieure se distribue dans les facultés. L'instruction secondaire, dit toujours le décret, porte sur les études classiques, l'instruction supérieure sur les études approfondies.

Autant qu'il est possible de se rendre compte de ce que voulaient dire ces termes un peu vagues, l'instruction supérieure était destinée, dans la pensée du législateur, à apprendre aux jeunes gens quel usage ils devaient faire, pour la profession spéciale qu'il leur convenait d'embrasser, des connaissances générales, et plus encore de l'aptitude intellectuelle qu'ils avaient dû acquérir dans les colléges. Voilà des jeunes gens qui savent les élémens de ce que tout homme bien élevé doit savoir, dans quelque carrière qu'il s'engage. Ils ont pris part à ce fonds commun de lumières qui fait le lien et le charme de toute société polie. Il en faut faire maintenant des magistrats, des militaires, des hommes politiques, des directeurs de grandes entreprises et de grandes maisons commerciales, des avocats, des médecins. Leur esprit s'est développé : il faut maintenant qu'ils emploient l'instrument qu'ils ont aiguisé et poli. Une instruction spéciale, élevée sur une forte base de connaissances générales, éclairée par la saine philosophie des premières études, tel paraît avoir été le plan de l'instruction supérieure dans l'Université primitive.

Pour réaliser ce plan, des facultés ont été ouvertes, à savoir :

Des facultés de théologie, des facultés des lettres, des facultés des sciences, des facultés de droit, des facultés de médecine.

Le décret bornant là son énumération, et personne, depuis, n'ayant essayé de le pousser plus loin, force est bien de s'arrêter avec lui; mais, à la réflexion, il est impossible de s'enfermer dans de pareilles limites. Quoi! des prêtres, des savans, des avocats, des médecins, cette liste épuise toutes les professions d'une société civilisée au XIXe siècle! En présence d'un mouvement politique qui a la prétention de faire de tous les citoyens d'un état des magistrats, sinon des souverains, en présence d'un mouvement industriel qui s'est étendu sur le monde avec les proportions gigantesques des grandes conquêtes d'autrefois;

quand, sous le nom de crédit public, s'est élevée dans les états une force assez grande pour gêner tour à tour les despotes dans leurs caprices et les révolutionnaires dans leurs saturnales, on croit avoir énuméré toutes les sortes d'apprentissages et de noviciats possibles pour la jeunesse éclairée d'un grand pays, en reproduisant cinq divisions empruntées aux universités du moyen-âge! S'il faut trois ans d'étude pour apprendre le code civil et le droit romain, s'il en faut quatre pour pouvoir prétendre à soigner des malades, n'en faut-il aucune pour diriger utilement de grands capitaux, pour donner le branle à ces entreprises qui vont enrichir une nation par des travaux féconds, ou la ruiner et la corrompre par de folles spéculations? N'y a-t-il donc que sur les tréteaux de foire que l'on trouve des charlatans? Ne faut-il aucune étude non plus pour prétendre à diriger, dans les assemblées électives et délibérantes, les affaires générales de son pays? Il est des lois qui régissent la vie civile et privée, et qu'on fait très bien d'enseigner dans les écoles de droit; n'en est-il point qui gouvernent la vie publique d'un citoyen sous un régime de liberté? Il faut étudier la santé des individus; mais l'hygiène de la prospérité publique, la science de la richesse des nations, s'apprend-elle par inspiration? Nous avons donné, pendant trente ans, le spectacle étrange d'un pays qui se disait constitutionnel, et qui voulait dominer l'Europe par son industrie. Dans ce pays, où chacun était appelé à voter les impôts, on pouvait avoir parcouru avec éclat tous les degrés de l'enseignement, sans avoir jamais entendu parler de l'assiette des contributions, sans connaître de nom seulement les grandes lois du crédit public, sans avoir appris à distinguer la dette flottante de la dette fondée, et la caisse d'amortissement de la caisse des consignations. Ce pays avait une administration complexe dont tout le monde voulait être fonctionnaire, et il avait en tout, sur toute sa surface, élevé une chaire où il était traité des rapports et de la hiérarchie des pouvoirs. Ce pays ne parlait plus que de chemins de fer, de capital social, de sociétés anonymes et de sociétés en commandite; mais il laissait à des maîtres amateurs, devant un auditoire bénévole, le soin de sonder comment s'élaborent avec mystère dans les entrailles d'une nation, comment s'enfantent dans la douleur ces capitaux, fruit des longues veilles et des âpres travaux. Un jour, on est venu dire à ce pays que sa constitution n'existait plus, mais qu'il n'eût garde de s'en mettre en peine, et que les choses n'en iraient que mieux; on est venu lui dire aussi qu'il était dans l'erreur en pensant qu'il fallait gagner son pain à la sueur de son front et épargner pour s'enrichir; on est venu lui dire qu'on mettrait son budget en équilibre en augmentant toutes les dépenses et supprimant toutes les recettes; on est venu lui dire qu'avec une presse et du papier, il allait faire sortir de ses retraites le crédit épouvanté, et qu'il pourrait

l'appréhender au corps par des gendarmes! Un peu surpris, le pays s'est laissé faire; il n'a pas tout-à-fait dit non. Il n'était pas bien sûr qu'il n'y eût pas du vrai dans les paroles de ces nouveaux docteurs. Il n'en est pas parfaitement assuré encore aujourd'hui! Où puiserait-il cette assurance? Instruit comme il l'a été, il faudrait qu'il eût le régime constitutionnel à l'état d'idée innée, et l'économie politique à l'état de science infuse.

Les sciences politiques et économiques marquent donc une énorme lacune dans l'instruction supérieure de France. Nouvelle preuve de cette étrange aberration d'esprit, qui fait que l'éducation va d'un côté et la société de l'autre, sans qu'il y ait de confluent pour ces deux lits parallèles. Ce n'est pas là pourtant, suivant nous, encore le plus regrettable défaut de notre instruction supérieure. Sur les cinq facultés qu'elle reconnaît, il en est deux au moins, si ce n'est trois, qui n'ont qu'une existence nominale.

Ne disons rien des facultés de théologie : d'honorables scrupules sur la légitimité de leur institution canonique, en les privant de la bienveillance du corps épiscopal, leur ont ôté, en plusieurs endroits, cette autorité sans laquelle la religion n'est qu'une parole sans efficacité. L'institution doit en être révisée tout entière, de concert, nous dit-on, avec le chef de l'église. Ce serait assez pour nous commander le silence, quand nous ne serions pas par nous-même heureux de l'observer sur une matière si épineuse.

Les facultés de droit et de médecine, principalement celles de Paris, sont suivies par une affluence considérable d'élèves : leurs auditoires sont pleins, et leurs grades ne manquent pas de compétiteurs. Les facultés des sciences sont déjà beaucoup moins recherchées. Les grades dont elles ont la collation étant pourtant nécessaires pour les élèves de médecine, cette circonstance leur assure encore un nombre assez raisonnable, sinon d'auditeurs de leurs cours, au moins de candidats à leurs examens.

Il en est autrement des facultés des lettres : malgré l'incontestable mérite de leurs professeurs, celles-ci sont presque désertes. D'élèves réguliers se faisant inscrire pour suivre les cours, passant par la filière des grades, elles en comptent un si faible nombre, qu'il serait risible d'en parler. Chaque année voit bien faire encore (toujours à Paris) quelques licenciés et quelques docteurs ès-lettres, mais la plupart parmi les élèves de l'école normale centrale de Paris, pépinière du corps enseignant, qui ont chez eux, et pour leur propre usage, toute une hiérarchie de maîtres de conférences et de répétiteurs, tout un cours d'études particulier, qui paraissent à peine, et pour faire honneur à quelques professeurs d'élite, sur les bancs de la faculté, et rendent hommage à une vieille tradition universitaire en se parant d'un

titre suranné. Hors de là, point de cours d'études systématique, point d'étudians assidus. Les professeurs le savent si bien, qu'ils en prennent tout-à-fait à leur aise avec le programme de leur enseignement. Si l'histoire ancienne les fatigue, ils s'attaquent, sans plus de façon, à l'histoire moderne; s'ils craignent les lieux communs rebattus dans un ordre d'idées un peu général, ils s'arrêtent pendant plus d'un an sur un petit point de critique historique ou littéraire; s'ils ont un livre à faire pour se présenter à l'Académie, ils en prépareront en chaire tous les matériaux. L'essentiel est d'intéresser, s'il se peut, un petit choix de lettrés de profession et de gens de loisir, qui viennent polir leur goût et passer leur temps. Ce ne sont point là de vrais établissemens d'éducation : ce sont des académies d'éloquence et des athénées de littérature.

La conclusion à tirer de ceci est singulière : si l'on songe, en effet, que les facultés des lettres résument en elles-mêmes tout ce qui s'enseigne en France, en dehors des colléges, sur la philosophie, la littérature et l'histoire, il s'ensuit qu'après une première éducation, toute littéraire, historique et philosophique, personne en France, passé dix-huit ans, n'honore plus d'une attention régulière l'histoire, la philosophie ni les lettres. Au sortir du collége, où l'instruction est, nous l'avouons, trop exclusivement, trop uniformément littéraire, on passe sans transition à une instruction supérieure, dont les lettres sont, de fait, à peu près bannies par l'usage. Un extrême vous amène brusquement à un autre.

De deux choses l'une cependant : ou les lettres, comme on le dit, sont un ornement superflu de l'esprit, et alors c'est beaucoup trop d'en faire l'unique occupation des huit premières années de la jeunesse; ou elles forment comme le fond même d'une intelligence éclairée, comme le tronc commun où toutes les branches élevées des connaissances humaines aspirent la séve qui les fait germer, vivre et croître, et alors c'est un inconcevable système que celui qui en interrompt brusquement l'étude, au moment même où l'intelligence entre définitivement en possession d'elle-même, et où elle rayonne pour ainsi dire devant elle dans tous les sens. Si l'esprit des lettres ne devait pas suivre l'homme dans toute sa vie, grandir et mûrir avec lui, il serait inutile de l'en pénétrer si fortement au début. Si toutes les sciences, si toutes les hautes conditions de la vie n'entretiennent pas avec les lettres de nécessaires et heureux rapports; si les sciences physiques et la médecine, par exemple, qui en découle, peuvent se passer de la méthode philosophique, et si le droit prend ses fondemens autre part que dans la morale et ses origines ailleurs que dans l'histoire; si le temps du plus grand éclat des lettres parmi nous n'a pas été celui de la plus grande gloire de nos armes et des plus heureux succès de notre politi-

que, la littérature est profondément oiseuse pour nos enfans comme pour nous, et c'est au début et dans les colléges qu'il faut laisser périr l'éducation littéraire. Mais il n'en est point ainsi : le droit, les sciences, l'économie politique, la politique elle-même, ne doivent leur véritable développement qu'à l'esprit d'une saine philosophie, et la saine philosophie ne s'établit que sous deux conditions indispensables : à l'ombre de la religion et à la lumière des lettres. Déjà, par l'effet de la liberté de conscience, l'influence religieuse est faible dans nos écoles, et voici que l'influence littéraire, unique et excessive dans les degrés inférieurs, cesse tout d'un coup de s'exercer au moment où le terrain venait d'être mieux préparé pour la recevoir. Absolue dans l'instruction secondaire, elle est nulle dans l'instruction supérieure, ou plutôt, à proprement parler, nous n'avons point d'instruction supérieure, car cet enseignement ne peut être honoré dn nom de supérieur, auquel aucune vue philosophique ne préside. Aussi voit-on, dans les deux seules écoles qui restent fréquentées, le niveau de la doctrine s'abaisser pour ainsi dire tous les jours. Dans l'une, on est de moins en moins disposé à distinguer l'ame du corps; dans l'autre, on met sérieusement en question l'existence du droit naturel, c'est-à-dire de la justice qui dicte les lois et de la conscience qui les observe. Quand les efforts de quelques esprits d'élite qui luttent encore auront définitivement échoué, nos étudians de médecine et de droit arriveront à ne plus distinguer la pensée de la digestion, ni les lois arbitraires de la police, de ces éternelles prescriptions morales qui sanctionnent les liens du sang et l'hérédité des familles. L'esprit se retire et le matérialisme envahit.

Ainsi, un enseignement supérieur qui se meut dans un cercle démesurément étroit, et qui, perdant subitement toute élévation, tourne sans préparation à une pratique sèche et minutieuse, tel est le couronnement des études des sujets les plus distingués qui paraissent dans nos colléges. Voilà dans quel commerce se passent, pour l'élite et l'espoir de la nation, les années de la grande expansion de toutes les facultés et de toutes les passions. Faut-il s'étonner s'il en résulte un des états d'esprit public les plus fâcheux dont une nation puisse être atteinte? Cette éducation d'abord purement littéraire, mais privée ensuite de ce qui fait la grandeur des lettres, les points de vue élevés de critique et de philosophie, imprime à un grand nombre d'hommes, même laborieux et distingués, un des plus tristes caractères qui soit au monde, celui de littérateurs manqués. Ce caractère se reconnaît à deux traits principaux : une vanité impatiente de briller dans les petites choses, et une préférence habituelle accordée aux mots sur les idées. Qui ne connaît de tels personnages? Le barreau surtout en peut produire indéfiniment sans s'épuiser. Écoutez, même chez des avocats de renom, cette parole émaillée des fleurs d'une fausse éloquence,

suivez cette pensée déliée par les subtilités de la chicane; ne reconnaîtrait-on pas à cela seul qu'ils ont passé sans interruption d'une classe de rhétorique dans une étude de procureur? Qu'un homme ainsi préparé entre dans une assemblée politique, sa place est toute marquée. Une opposition tracassière, qui prête à quelque invective déclamatoire, qui se paie de mots et a soin d'ignorer les faits, qui discute à perte de vue sur un texte de la constitution comme sur un article de procédure civile, ou sur un traité diplomatique comme sur un mur mitoyen, voilà l'uniforme fait à sa taille et dont il va se revêtir naturellement. Qui oserait dire que ce n'est pas là, depuis trente ans, tout le portrait de plus d'un de nos grands meneurs d'opposition? Quelque aisé qu'il soit cependant, ce métier, avec la petite popularité qui l'accompagne, ne suffit pourtant pas encore à tout le monde. Il est des imaginations plus ardentes, il est des ambitions rebelles qui prétendent plus haut, des ames qui ont en quelque sorte besoin de respirer plus au large. Pour celles-ci, ce n'est pas impunément qu'elles ont vécu, pendant l'enfance, dans l'atmosphère élevée, mais parfois brûlante, de la philosophie et des lettres. Elles ne peuvent plus se passer des émotions que ces souvenirs éveillent. Ce qu'il y a d'étroit dans ce que nous décorons du nom d'enseignement supérieur les rebute. N'y trouvant rien de large, rien de profond, rien de ce qu'elles ont entrevu et espéré, elles se mettent à l'aventure en quête par elles-mêmes. Peu à peu leur goût, d'abord pur, s'altère; leur raisonnement, autrefois droit, se fourvoie; elles prennent de toutes mains le complément d'éducation que les établissemens publics ne leur ont pas donné. De tels esprits sont la proie toute préparée des premiers faiseurs de systèmes qui se trouvent sur leur chemin. C'est dans l'exaltation des romans modernes, c'est dans les productions bizarres d'un théâtre dépravé qu'ils vont chercher la suite de leurs inspirations littéraires interrompues. Les journaux démocratiques et socialistes, de leur côté, recueillent tous les amateurs de sciences politiques ou économiques qui ne savent où placer dans l'enceinte étroite de notre éducation un mouvement et des aspirations d'intelligence incommodes. L'enseignement supérieur de toute la jeunesse de France s'est fait, pendant dix-huit ans, dans les colonnes ou les feuilletons des journaux.

Ici encore nos reproches ne sont point nouveaux, et nous n'en réclamons pas l'invention. Il y a déjà seize ans que M. Cousin, dans son remarquable rapport sur l'instruction publique en Allemagne, comparant les universités de ce grand pays avec nos académies et nos facultés de province, signalait à la fois avec force le mal et sa cause : « Le plus inoui, disait-il, est de voir dans ce même pays (en France) les diverses facultés dont se compose une université allemande sépa-

rées les unes des autres, disséminées et comme perdues dans l'isolement. Ici des facultés de sciences où se font des cours de physique et de chimie, d'histoire naturelle, sans qu'il y ait à côté une faculté de médecine qui en profite; là, des facultés de droit sans faculté des lettres, c'est-à-dire sans histoire, sans littérature et sans philosophie. En vérité, si l'on se proposait de donner à l'esprit une culture exclusive et fausse, si l'on voulait faire des lettrés frivoles, des savans sans lumières générales, des procureurs et des avocats au lieu de jurisconsultes, je ne pourrais indiquer un meilleur moyen, pour arriver à ce beau résultat, que la dissémination et l'isolement des facultés... Hélas! nous avons une vingtaine de misérables facultés éparpillées sur la surface de la France sans aucun vrai foyer de lumières... Hâtons-nous, ajoutait-il, de substituer à ces pauvres facultés de province, partout languissantes et mourantes, de grands centres scientifiques rares, mais bien placés... quelques universités comme en Allemagne, avec des facultés complètes se prêtant l'une à l'autre un mutuel appui, de mutuelles lumières, un mutuel mouvement. »

C'était bien là, en effet, la vraie chose à faire. Unir ensemble, par le lien d'un système commun d'études, nos diverses facultés, faire remonter leur enseignement jusqu'à la source commune d'où dérivent toutes les sciences, l'étendre à toutes les connaissances exigées par l'état nouveau de la société, de manière à ce qu'un esprit philosophique, dans le bon sens du mot, y dominât, c'eût été la manière d'organiser une véritable instruction supérieure. C'est ainsi qu'on aurait pu régler, en le satisfaisant, tout le mouvement d'esprit d'une jeunesse effervescente, et la faire passer avec ardeur, mais sans orage, par une forte transition, des études préparatoires de l'enfance aux devoirs de la vie civique; mais comment organiser un pareil système d'éducation, lorsque, comme M. Cousin le remarque, il n'existe d'ensemble de facultés qu'à Paris, et que les plus grandes villes de province ne comptent qu'une ou deux facultés isolées? M. Cousin a mis là le doigt sur le dernier et plus sérieux grief que nous ayons à élever contre notre système d'éducation publique : il est parisien, il est centralisateur par excellence. On dirait qu'il est chargé de commencer dès l'enfance ce régime d'assujettissement d'une nation entière à sa capitale, dont nous portons le joug en murmurant sans trop savoir par où le lien peut en être relâché.

C'est encore ici avec l'Université que nous parlons. C'est elle-même qui nous apprend, dans ses documens officiels, dans les rapports aussi élégans que solides de M. Villemain par exemple, les efforts constans, mais stériles, qu'elle a faits pour ranimer dans les colléges et dans les facultés de département quelque ombre d'animation et quelque sérieux d'étude. Ce sont ses chiffres authentiques qui nous enseignent

dans quelle proportion la jeunesse studieuse se partage entre la capitale et les départemens.

En 1836 (1), sur quarante colléges royaux existant et comptant en tout quatorze mille quatre cent soixante-quatre élèves, les six colléges de Paris en absorbaient pour leur part un peu plus de cinq mille, c'est-à-dire plus du tiers du nombre total. Si l'on opère maintenant sur une base plus large, si l'on considère non pas seulement les colléges royaux (aujourd'hui lycées), où l'enseignement secondaire a tout son développement, mais l'ensemble de tous les établissemens d'éducation privés et publics de tous les degrés, colléges communaux, institutions, pensions, etc., les chiffres ne sont guère moins significatifs. En 1840 (2), sur soixante mille et tant d'élèves recevant, dans une mesure quelconque, faible ou forte, imparfaite ou approfondie, les élémens de l'instruction secondaire, l'académie de Paris en comptait dans son sein plus de douze mille, dont dix mille cinq cents au moins dans les deux seuls départemens de Seine et de Seine-et-Oise, c'est-à-dire dans Paris et dans sa banlieue. Le sixième, par conséquent, de toute espèce d'éducation lettrée, le tiers de toute éducation complète, est en fait distribué dans Paris. Ce n'est point là assurément le rapport de la population de Paris avec les populations des départemens, et, bien qu'il faille tenir compte de la supériorité de lumières naturelle aux habitans d'une capitale, bien que le nombre des familles en état et en volonté de faire bien élever leurs enfans soit proportionnellement beaucoup plus grand à Paris qu'ailleurs, il est impossible d'expliquer par ce fait seul l'énorme prépondérance d'une seule ville d'un million d'ames au milieu d'une population de trente-six. Il est clair, et c'est un fait d'ailleurs avéré, que le personnel des colléges de Paris se recrute autant dans les familles de province que parmi celles qui habitent Paris même.

Si des colléges vous passez maintenant aux facultés, il ne faut plus parler de proportion; tout équilibre est rompu, toute mesure de comparaison disparaît. Ce n'est plus le tiers ou le sixième, c'est la moitié, ce sont les deux tiers ou les trois quarts des élèves des facultés qui sont compris dans la seule académie de Paris. 800 élèves de médecine sur 1,800; 3,783 élèves de droit sur 4,711, suivaient, en 1846, les cours des facultés parisiennes. Sur deux mille gradués reçus dans la faculté de droit pendant cette année 1846, 1,274 l'ont été dans la seule faculté de Paris (3). C'est là ce que M. de Salvandy, dans un projet de loi re-

(1) Rapport de M. Saint-Marc Girardin à la chambre des députés sur le projet de loi relatif à l'enseignement secondaire. 1837.

(2) *De l'Instruction secondaire*, par M. Kilian, chef du cabinet du ministre de l'instruction publique.

(3) *Exposé des motifs des projets de loi sur l'enseignement du droit et de la médecine*, par M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique. 1847.

marquable pourtant par la sagacité de ses vues, et où perce, plus que dans un autre document officiel, le pressentiment des funestes effets de notre éducation, appelait, sans trop s'en étonner, *l'immense attrait* de Paris.

Cet attrait est grand, il est vrai. Les arts, la politique, l'ivresse des plaisirs grossiers et le charme des jouissances délicates, l'espoir ou l'éclat de la fortune, tout conspire à donner au seul nom de Paris, d'un bout de l'Europe à l'autre, un effet véritablement magnétique. Ceux qui y ont toujours vécu s'en font difficilement une idée juste. Ce n'est qu'au loin que ce foyer, qui se dévore incessamment lui-même et embrase ceux qui l'approchent, projette tous les rayons éblouissans de sa lumière. Qu'il agisse ainsi sur des petites villes de province de France, quand, de Saint-Pétersbourg ou de Madrid, on résiste difficilement à sa séduction, c'est de quoi, sans contredit, il n'y a pas à s'étonner; que le charme soit plus actif encore à cet âge qui est, par excellence, celui des aventures et des plaisirs, c'est encore assez naturel; mais il y a lieu d'être plus surpris qu'un grand système d'éducation paraisse disposé de manière à favoriser cette soif d'émotions et de hasards qui précipite des générations à peine écloses vers le centre commun de toutes les ambitions et de toutes les jouissances. Il y a lieu d'être plus surpris qu'une corporation enseignante, qui devrait avant tout rechercher, pour ceux qui lui ont consacré leur vie comme pour ceux qu'elle doit rendre à la vie commune, les loisirs laborieux de la réflexion, l'activité réglée des études et la modération des désirs, paraisse organisée tout entière comme une administration de théâtre qui prépare, réserve, achète au besoin hors de prix ses premiers sujets en tout genre pour les applaudissemens du public bruyant d'une capitale.

N'exagérons rien. Il y a sans doute de la force des choses et de la faute de notre constitution sociale tout entière dans cette concentration précoce de la jeunesse de France dans la seule ville de Paris; mais il y a aussi de la faute des dispositions du système universitaire. C'est bien, sans contredit, à l'Université d'avoir établi à grands frais, depuis vingt ans, des colléges de plein exercice dans beaucoup de chefs-lieux de département; mais ce qu'elle fait d'une main, elle le détruit de l'autre en conservant aux colléges de Paris des prérogatives d'honneur qui n'ont d'autre résultat que de leur assurer une supériorité systématique sur tous les colléges de province. On va dire que c'est un bien petit détail, en présence de si hautes considérations, que les concours généraux de l'académie de Paris et les grandes solennités qui en font le prestige aux yeux des écoliers; mais, comme il arrive souvent, ce petit détail donne la clé d'un résultat général dont les conséquences étonnent. Cette brillante cérémonie annuelle dans laquelle figure, s'adressant directement aux jeunes gens, un des premiers personnages de l'état, souvent un des premiers orateurs de la tribune po-

litique; ces noms proclamés au milieu des fanfares, et que le lendemain le *Moniteur* enregistre et les journaux répètent à grand carillon; ces dîners ministériels qui couronnent la journée, savez-vous ce que c'est que tout cela? C'est tout simplement la gloire avec ses angoisses et ses émotions brûlantes qui vient remuer toute une population petite de taille, mais vive de sentimens. L'écho des applaudissemens de ce jour retentiront toute la vie aux oreilles qui l'ont entendu. La soif allumée dans cette coupe ne s'éteindra plus, bien souvent, que dans les amertumes des humiliations et de la misère. Mais c'est mieux que de la gloire. Grace aux prérogatives attachées à un ou deux prix qui ont le titre d'honneur par excellence, c'est souvent le commencement d'une fortune : l'entrée gratuite aux écoles de l'état, la préférence pour certaines fonctions publiques assurée, tout cela pour le hasard d'une victoire académique. Il y a trois prix d'honneur, par conséquent trois gros lots à tirer dans l'académie de Paris, et il n'est pas étonnant qu'on arrive d'un peu loin pour prétendre à une telle prime. Aussi les classes de seconde et de rhétorique des colléges de Paris reçoivent-elles chaque année, après les vacances, une importation de lauréats de province qui viennent directement pour concourir aux prix d'honneur, et, reculant pour mieux sauter, reprennent le programme des études d'un ou deux ans au-dessous du point où ils l'ont laissé dans leur ville natale. Si l'idée ne leur en était pas venue d'eux-mêmes, elle leur eût été suggérée de Paris par des industriels enseignans, qui, autour des lycées, calculent pour leurs bénéfices sur un certain nombre de couronnes du concours général, et s'en vont chercher, à moitié prix, dans les lycées de province, des élèves de belle espérance, comme on cherche des chevaux de course dans des haras. Ces petites annonces insérées dans les journaux par les chefs d'institution privée, à la fin de chaque année scolaire, nous révèlent la conclusion ou du moins la proposition de plus d'un marché de ce genre. C'est là donc, c'est à quatorze ou quinze ans que commence la première traite émise, si l'on ose parler ainsi, de Paris sur les départemens, le premier pèlerinage des départemens vers Paris. A l'issue de l'instruction secondaire, une seconde couche de jeunes gens plus considérable encore se presse sur les pas de la première, et cela par l'effet de cette langueur des facultés de province si bien décrite par M. Cousin. Il est reçu comme axiome dans les familles, et avec quelque vérité, qu'il n'y a qu'à Paris qu'on puisse faire de bonnes études de droit et de médecine. On les fait en effet, ces bonnes études, mais avec quelle addition de connaissances non prévues, avec quelle culture supplémentaire des bonnes mœurs, avec quel étrange perfectionnement d'un savoir-vivre équivoque, toute personne qui a traversé le quartier latin, et qui se connaît en physionomie, le dira sans que j'insiste davantage. Le cœur saigne quand on pense où vont se dépenser, à Paris, les épargnes des

familles de province, achetées par des nuits sans sommeil, prises sur le vivre des parens. Qu'en font-ils, ces fils, objets de tant de sacrifices? Ils apprennent à mépriser l'honnête famille qui les leur envoie et les vertus modestes qui les ont sou par sou laborieusement entassées!

Le comble de cette attraction de Paris est mis enfin, le dernier coup aux études de province est porté par cette règle de l'administration française dont nous avons déjà eu occasion de parler dans cette *Revue* (1), et qui consiste à distribuer tous les emplois jusqu'aux plus minimes par l'intermédiaire de directeurs-généraux, à Paris, sans consulter les convenances locales et en ayant soin d'éloigner régulièrement tous les employés de leur pays natal. Or, comme tout le monde sait qu'on fait mieux dans les bureaux ses affaires soi-même que par procureur, c'est une raison de plus pour envoyer les jeunes gens étudier à Paris, afin qu'ils soient tout portés, quand le moment sera venu de solliciter un emploi. De cette règle générale, à laquelle l'administration tient beaucoup pour des raisons de service qui ont leur valeur, notre éducation publique ne peut pas, il est vrai, être donnée pour responsable; mais quelle raison avait-elle pour l'imiter scrupuleusement, et chaque jour davantage, dans son propre sein, dans tout ce qui regarde l'avancement de son personnel? D'où vient que l'Université procède, dans ses choix de professeurs, exactement comme la direction de l'enregistrement ou des contributions indirectes, envoyant indifféremment les gens du nord dans le midi ou *vice versa,* traitant ses postes de province comme des garnisons par lesquelles il faut passer le plus vite possible pour revenir terminer ses jours à Paris? Sur ce point, la création d'une grande école normale unique pour toute la France et casernée dans Paris, l'établissement du concours d'agrégation dont les assises se tiennent aussi à Paris, ces deux fondations, développées par le dernier gouvernement, qui ont puissamment contribué à la renaissance des études, ont altéré cependant, nous le pensons, d'une manière fâcheuse le plan de l'Université primitive. Pour entrer à l'École normale, pour être reçu agrégé, par conséquent pour être professeur, de toute nécessité il faut venir finir ses études à Paris. Or, qui a vu Paris, encore un coup, c'est une règle infaillible, ne le quitte plus qu'à regret. — Prenez ce poste, dit-on au jeune agrégé, reçu après un concours brillant, en l'envoyant à Caen ou à Bordeaux, exilez-vous (c'est le mot) quelque temps en province. Soyez tranquille, on pensera à vous, on ne vous y oubliera pas. — Il obéit en murmurant : il se rend dans la ville inconnue qui lui est destinée, les yeux tendus vers ce Paris doù l'avancement doit lui venir. Seul avec lui-même, inconnu à tous, privé à la fois des douceurs de la famille et du mouvement de Paris, il éprouve un profond et

(1) Voyez la livraison du 15 mars dernier.

insupportable ennui. Par suite, je ne sais quelle fadeur se répand sur son enseignement tout entier. Il fait sa besogne tant bien que mal, comme on fait ce qui vous coûte et ce qu'on est pressé d'avoir fini, avec la résignation indifférente qu'on accorde à une pénitence; il est le premier à presser ses meilleurs élèves de le devancer sur cette route de Paris où il espère bien qu'ils ne l'attendront pas bien long-temps.

Voilà comment, du haut et d'en bas, par le fait des professeurs et des élèves, l'éducation publique dépérit dans les départemens, tandis qu'elle reçoit à Paris une vie fébrile et exubérante. Rien cependant n'est plus contraire au véritable esprit de la science; rien n'est plus dérogatoire aux bonnes règles de l'enseignement; rien ne porte un coup plus mortel à la vie politique et morale des départemens; rien n'atteint, par un désordre plus fatal, l'équilibre de la société tout entière. Depuis quand d'abord a-t-on la pensée que l'atmosphère enfumée et orageuse des grandes villes et leur sol incessamment remué conviennent à cette plante de lente croissance, avide d'air et de solitude, qu'on appelle la science? Nos pères du moins, dans l'âge de la science par excellence, ne le pensaient pas ainsi. Ces monumens de leur érudition, qui écrasent notre imagination autant que les arceaux de leurs cathédrales, n'ont pas pris naissance dans le tumulte des cités. C'est dans des monastères perdus au fond des vallées, ou dominant, du sommet de quelque hauteur, l'étendue et le bruit des plaines habitées, que l'esprit, s'élevant entre la contemplation et la prière, rendait à la science, après Dieu, un culte sans partage. Sur les pas de la religion, qui les guidait alors, les établissemens d'éducation proprement dits semblaient tous se presser vers la solitude. A l'exception de Paris, qui a montré de bonne heure sa tendance envahissante, aucune des célèbres villes d'universités, ni Salamanque, ni Bologne, ni Louvain, n'étaient des capitales d'un grand état; c'étaient des villes élues, dont les études étaient la grande affaire, et les étudians la principale population. Même au milieu des merveilles du grand siècle, la sèche, mais forte école de Port-Royal se faisait volontairement, aux portes de Versailles, un simulacre de désert. Encore aujourd'hui, de l'autre côté de la Manche, où s'est conservé tout ce qu'il y avait de sain dans les institutions d'autrefois, les universités britanniques offrent le même spectacle. Quand on a vu ces étudians anglais, aux membres élancés et aux faces roses, errer dans les riantes plaines d'Eton, ou se promener, leurs livres d'études sous le bras et vêtus de la robe classique, dans les rues gothiques et paisibles d'Oxford, on ne peut songer sans soupirer à notre enfance étiolée qui se débat huit ans dans nos préaux de collége, et se précipite ensuite en bouillonnant dans je ne sais quel cloaque impur du faubourg Saint-Jacques. Nous sommes la seule nation qui ait imaginé d'assurer la tranquillité des études en entassant toutes les

écoles dans la capitale, et la tranquillité de notre capitale en couvrant son pavé de cinq ou six mille jeunes gens sans famille. On dirait que nous nous sommes proposé de procurer à ceux de nos professeurs qui le désirent la faculté de transformer les chaires en tribunes de clubs, et à nos étudians, les grands jours, le divertissement des barricades. Mais si ce séjour préféré de Paris est funeste à ceux qui étudient, que n'est-il point pour ceux qui enseignent! Après les prélats et les abbés de cour, dont on s'est tant moqué, concevez, si vous pouvez, quelque chose de plus étrange que des gens qui, par leur profession, ont fait don de leur vie à la science, et qui mettent mentalement cette restriction, qu'ils la passeront cependant tout entière au milieu des distractions d'un grand centre! Ce qu'ils y vont chercher, je le sais bien, c'est la facilité de s'y faire un nom, c'est un marche-pied vers les hautes dignités politiques. Qu'il nous soit permis de le dire, malgré tant d'illustres exemples qui l'autorisent, l'ambition (qui n'en est certes pas bannie) ne doit pourtant pas être l'unique mobile d'une corporation enseignante. C'est le dévouement, au contraire, qui doit en être l'ame. Si, par une idée dont on ne peut contester la grandeur, le génie qui fonda l'Université en voulut faire une corporation et non point une simple branche d'administration hiérarchique, c'est précisément parce que, dans un grand corps, le point d'honneur collectif peut remplacer et modérer l'ambition individuelle. Qui dit enseignement de la jeunesse dit une sorte de sacerdoce, et qui dit sacerdoce dit sacrifice. Dans une corporation enseignante, par conséquent, les hautes dignités devraient être comme les dignités épiscopales dans l'église, qui vont chercher le mérite, mais ne doivent jamais être ardemment poursuivies par lui. Cela est difficile, je le sais, à la nature humaine; peut-être même cela est-il impossible lorsqu'on a commencé par ôter les hommes à leurs liens naturels de famille, lorsqu'on ne leur donne jamais une place telle qu'ils puissent s'en contenter, et en faire, au sein de leur ville natale, le pivot d'une existence honorée, mais qu'on distribue tous les postes comme les degrés d'une échelle qu'il faut monter l'un après l'autre, et dont le sommet se trouve à Paris. Difficile cependant ou impossible, cette condition est nécessaire pour acquérir sur la jeunesse la moindre autorité morale; cet âge y voit clair en effet, et ne se méprend pas sur le but des soins qu'on lui donne; et chez quelques-uns de ceux qui lui enseignent la philosophie, par exemple, s'il vient à rencontrer un contraste trop frappant entre le culte officiel de la vérité absolue et une ambition essentiellement contingente, c'est un trait qui n'échappe point à sa malignité naturelle.

Mais voici une conséquence plus grave encore. Depuis le dernier coup d'autorité exercé le 24 février par Paris sur les départemens, et qui a véritablement comblé la mesure, nos départemens se plaignent

beaucoup de la centralisation excessive qui les gêne dans leurs moindres mouvemens. Ils cherchent à y porter remède en augmentant les pouvoirs des autorités locales, en dénaturant ou démembrant l'édifice administratif. Nos conseils-généraux, dans leurs dernières sessions, unanimes dans le vœu et différant sur le mode d'exécution, ont tous, à leur manière, fait quelque projet de ce genre. A nos yeux, il y a quelque chose de plus grave que la centralisation administrative des institutions : c'est, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la centralisation personnelle; c'est cet état de société qui fait qu'il ne peut poindre sur aucun lieu de France ni mérite ni distinction d'aucun genre qui ne soit pressé de venir s'absorber, perdre son originalité native, et en quelque sorte s'éventer à Paris; c'est cet attrait qui pousse vers la masse commune les richesses physiques et matérielles, les capitaux et les talens. Avant d'enlever aux départemens toute leur liberté, Paris commence par leur soutirer toute leur séve. Il y a beaucoup de causes à ce fait social, qui a suivi le progrès de la monarchie française; mais, parmi ces causes, l'éducation publique a sa place, qui n'est pas la dernière. Il importe que les départemens le sachent : au moment où ils vont intervenir puissamment par leurs représentans, pour récupérer leurs attributions injustement confondues dans le pouvoir central, il faut qu'ils sachent que, par le mécanisme d'une éducation publique qui vient en aide à la tendance des mœurs, dès l'âge de vingt ans, tout ce qu'ils ont produit de meilleur les a déjà quittés, sans esprit de retour. Leurs meilleurs avocats font leur droit à Paris, leurs meilleurs professeurs sont à l'École normale, leurs meilleurs mathématiciens à l'École polytechnique. La centralisation a fait son œuvre dans leurs esprits avant d'avoir plié leurs destinées sous son joug. Que les départemens y réfléchissent : ce n'est pas tout de demander des pouvoirs, il faut avoir des mains toutes prêtes pour les recueillir.

Enfin, nous l'avons dit en commençant, et nous le répétons, car ceci est le point capital, le vice de toute démocratie, qui corrompt tous les bienfaits de l'égalité, c'est l'esprit d'aventure qu'elle inspire; c'est la prime qu'elle propose à toutes les folles présomptions de la jeunesse. Il y a une part énorme de loterie dans toutes les démocraties. C'est une forme de gouvernement qui, comme la loterie, invite à chaque instant les populations à changer le certain contre l'incertain; mais les loteries sont d'autant plus attrayantes et d'autant plus dangereuses, on le sait, qu'elles s'adressent à de plus grandes masses et demandent de moindres mises. A ce compte, l'éducation publique, combinée avec l'administration française, forme une tontine d'une effroyable puissance qu'aucun jeu de hasard n'a jamais égalée. Des études qui peuvent être fortes si on le veut, mais dont le taux indispensable est relativement très faible, qui ne sont jamais poussées jusqu'à ces profondeurs où se

révèlent les vrais mérites de l'esprit, qui ne préparent d'une façon pratique qu'à un très petit nombre de carrières, voilà l'enjeu de petite valeur que notre éducation publique demande à tous les concurrens qui veulent tenter la fortune. Pour les admettre à l'épreuve, elle les réunit dans une ville où s'impriment cinquante journaux de l'opposition, et qui a vu trois fois en cinquante ans les pavés se soulever pour rejeter un gouvernement. Puis elle les laisse, en colonnes serrées, en face d'une administration centrale qui dispose d'un budget de seize cents millions et d'une myriade d'emplois, et qui, n'ayant aucun élément pour faire un choix réfléchi, doit nécessairement puiser parmi eux au hasard. Quelle épreuve pour les caractères! Soyons juste pour la nation française : de plus modestes et de plus patientes n'y résisteraient pas long-temps.

Comment nous en sommes arrivés là serait une longue histoire qui ne serait autre que l'histoire de France tout entière. Chaque siècle y a contribué; chaque opinion tour à tour y pourrait revendiquer sa part d'influence et de responsabilité : la monarchie aristocratique avec Louis XIV, la noblesse dans les antichambres de Versailles, la révolution enthousiaste et pure avec la constituante, la révolution effrénée avec la convention, la révolution comprimée avec Napoléon. Nous n'avons assurément pas le temps, et ce n'est pas ici le lieu de faire ce départ. La passion de l'unité à tout prix, la recherche d'une régularité apparente, voilà le sentiment qui n'a cessé d'animer, depuis de longues années, toutes nos grandes institutions. Avoir un centre d'où tout rayonne, une seule autorité bien définie dont tout émane, faire ensuite manœuvrer les hommes, comme des pions tous égaux, qu'on peut transplanter à son gré d'un point à un autre, voilà en tout genre l'idéal de l'administration française. L'Université, qui contenait les germes d'un tout autre et beaucoup plus large principe, entraînée dans le mouvement général, y a beaucoup trop sacrifié, et comme elle est placée, pour ainsi dire, aux sources mêmes de la vie, elle a donné au cours naturel des esprits une impulsion nouvelle d'une force extrême et déplorable.

Pour notre part, cette unité qui plane sur le chaos nous fatigue singulièrement. Depuis la révolution dernière, il nous est impossible de considérer cette machine de l'administration française avec sa régularité extérieure qui couvre une si effroyable confusion sociale, sans songer à une anecdote qui a diverti autrefois le parlement britannique. C'était dans un des momens de spéculation effrénée communs à cette nation entreprenante. La construction des canaux était alors la manie des faiseurs de plans. Un d'entre eux, mandé dans une commission parlementaire, développait avec chaleur un vaste système destiné à couvrir le territoire tout entier de la Grande-Bretagne d'un réseau de

canalisation. Il en vantait les avantages, l'égalité de la profondeur des eaux, la rectification de ces sinuosités profondes qui retardent le cours des rivières. — Et pourquoi donc pensez-vous, dit enfin le président impatienté, que la Providence ait fait les fleuves? — Pour donner de l'eau aux canaux latéraux, répondit l'imperturbable spéculateur.

L'administration française, et dans ce mot nous comprenons l'Université comme nos autres grandes institutions, nous paraît être ce spéculateur téméraire qui a détourné partout les eaux vives des lits creusés par la main divine pour les enfermer dans des canaux faits par la sienne. Ces canaux sont tracés au cordeau; ils ont des écluses qui montent, par des niveaux calculés, d'étage en étage; mais ces parois de rochers qui résistaient au rongement des eaux, mais ces bois qui arrêtaient les fontes de neiges, que sont-ils devenus? Aucune des digues posées par la nature et qui contiennent le débordement des passions n'est restée debout, ni l'attachement si vif chez l'enfant pour les lieux qui l'ont vu naître, ni la puissance des liens de famille, ni la prédilection naturelle au fils pour l'héritage de la profession et du talent de son père. Un tiers de la France, dépaysé dès l'enfance, erre sur sa surface, n'ayant plus de toit domestique; la France est une nation déracinée.

S'il existe quelque remède à une maladie qui semble parvenue à son dernier période, ce que nous n'osons pas affirmer, on ne peut le trouver, à coup sûr, qu'en marchant droit à sa source : c'est par l'éducation qu'il faut commencer. Nous essaierons, dans un prochain travail, d'indiquer quelques moyens, dont nous n'exagérons pas la portée, mais dont la pratique nous paraît aisée dans une certaine mesure et l'utilité certaine. Nous ne le ferons pas, assurément, sans encourir le reproche de vouloir remonter le cours des âges, de combattre des faits devenus irrésistibles, prétexte habituel pour ne rien faire, qui convient merveilleusement à l'esprit fataliste d'un public sceptique et à la paresse d'une nation fatiguée. Nous ne pouvons espérer non plus de contenter complétement ceux à qui une inimitié ardente semble faire croire qu'il suffirait de détruire l'Université pour que tout le mal de l'éducation disparût. La tâche ne nous paraît ni si impossible ni si simple : nous nous adressons au petit nombre d'esprits sensés de toutes les opinions, qui sont alarmés sans être découragés, qui ne se font aucune illusion sur les maux présens, mais ne veulent se priver, pour les combattre, d'aucun des élémens qui existent, qui croient, d'une part, que l'on n'a le droit de détruire qu'à la condition de remplacer, et, de l'autre, que, si la société doit périr, elle ne peut succomber honorablement qu'après avoir fait tout ce qui lui était possible pour vivre.

ALBERT DE BROGLIE.

LA

GARDE MOBILE.

SOUVENIRS DES PREMIERS TEMPS DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

Je demande de l'indulgence, je désirerais même de la sympathie, pour ces souvenirs d'un temps agité, recueillis au milieu des soucis de la vie militaire, et que je n'ai point le temps de vêtir des formes littéraires telles que je les aime et les conçois. Je le dis bien franchement et non point par artifice aucun de langage : j'écris tout-à-fait en soldat des choses que j'ai pensées et senties en soldat. J'aurais pu ne pas livrer ces impressions au public; c'est ce que je ferais, si elles étaient uniquement celles de mon cœur. Ce qui est notre ame, tout-à-fait notre ame, me semble chose qu'il est bon de garder pour soi, pour ceux qu'on aime et pour Dieu. J'ai dit un jour ce que je pensais des confidences d'un grand poète; mais il s'agit ici des battemens d'un autre cœur que le mien. L'ame qu'on sentira respirer, je l'espère, sous ce que j'écris n'est pas la mienne, ou du moins n'en est qu'une partie. C'est de la vie d'une famille qu'il s'agira, d'une famille dont je serai toujours fier, malgré ce qu'il y a quelquefois d'un peu étrange dans ses mœurs.

La littérature de bas étage a jusqu'à présent produit seule sur la scène et dans le roman ce type qu'on appelle le gamin de Paris. C'est un type qui réclamerait cependant un talent comme celui de Pétrone.

Le gamin de Paris a certainement l'organisation la plus compliquée et la plus redoutable qu'ait produite la civilisation. Il a le courage, l'adresse et parfois la férocité d'un Mohican. Il est blasé comme Byron et sceptique comme Voltaire. Son humeur moqueuse, qui a été longtemps un fléau, est maintenant devenue quelque chose de salutaire. Après s'être moqué des rois et des prêtres, il commence à se moquer des tribuns. Que de fois je l'ai entendu parodier les orateurs des clubs. Il a fait des gorges chaudes de cette expression ridicule de citoyen que voulaient rendre à notre langue les patriotes du temps de M. Caussidière et de M. Louis Blanc. Il a des lardons pour la plupart des mots vides de sens dont se compose le phébus révolutionnaire; mais il est un sentiment qui, chez lui, s'est conservé exempt de toute moquerie, pur, frais, adoré, comme le souvenir du premier amour dans la cervelle du libertin : c'est le sentiment patriotique. Tous les quolibets dirigés contre le chauvinisme ne l'empêcheront pas d'être Français, Français et militaire. Quand on lui parle de Cosaques ou de Prussiens, son regard devient plus étincelant que l'œil d'un Corse à qui on parle du meurtrier de son père. Lancez-le dans cette neige où ont disparu nos bataillons sacrés, il partira en véritable alouette gauloise, gai, chantant, insouciant du plomb et du froid qui l'arrêteront dans son vol. Et l'Anglais, comme il le maudit! M. de Chateaubriand me racontait un jour une excursion qu'il venait de faire sur le champ de bataille de Poitiers, et s'animant, se levant même, tout goutteux qu'il était alors : « Je leur en veux, disait-il en parlant des gens de la Grande-Bretagne, je leur en veux toujours de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. » Je n'ai trouvé que sous la blouse parisienne de cœur semblable à celui du poète-chevalier. Si l'enfant de Paris ne sait pas le nom de ces anciennes journées, il sait celui de Waterloo, et ce nom lui suffit. Un jour, cet homme qui a ri des plaisanteries de Voltaire sur la pucelle mourra peut-être avec joie en vengeant cette sainte guerrière. L'instinct national est resté chez le Parisien dans toute sa puissance; aussi est-il propre à faire le meilleur soldat du monde connu.

Ce fut des gamins de Paris que se composa la presque totalité de la garde mobile. Cependant à cette race héroïque se joignirent d'autres espèces d'hommes propres aussi au service militaire, mais dans des conditions d'âge et de caractère toutes différentes. Le tiers de la garde mobile qui n'appartenait pas à l'élément parisien offrait toutes les sortes de gens d'aventures. Quelques-uns, dans nos rangs, avaient servi en Afrique parmi ces soldats, meilleurs à la marche et au feu qu'à la garnison, qu'on appelle les *zéphyrs*. Plusieurs volontaires avaient fait des congés dans des régimens de ligne. Celui-ci avait été matelot, cet autre ne disait pas et n'avait pas l'air de savoir lui-même la profession qu'il avait exercée. Un jeune homme qui fut tué, et dont

je reparlerai plus tard, appartenait à une famille des plus distinguées. Il s'était engagé, croyant le temps de la première république revenu, et pensant qu'à cette époque comme en 93 l'armée devait être le refuge de tous les gens de cœur. Des motifs à peu près semblables conduisirent à une caserne du faubourg Saint-Antoine un écrivain qui avait toujours eu le goût d'être soldat, et qui se trouvait assez jeune pour le devenir.

Je me rappellerai toute ma vie l'aspect que présentait la caserne de Reuilly lorsque j'y arrivai pour la première fois. C'était, je crois, le premier jour de mars. La caserne de Reuilly est située à une des extrémités du faubourg Saint-Antoine. Je traversai, pour y parvenir, ce quartier de l'insurrection et de la misère, où la république, quelques mois plus tard, devait faire pleuvoir les boulets, mais qui alors était pavoisé et triomphant d'un triste et terrible triomphe. Je n'avais pas franchi encore le seuil de la caserne que j'entendais déjà un bruit de voix confuses, murmurant sur les tons les plus discordans tous les chants patriotiques du jour. La garde mobile dans les casernes, c'étaient alors les souffles révolutionnaires renfermés dans des grottes. La caverne d'Éole ne devait pas être plus bruyante que la caserne de Reuilly. Là se croisaient, se querellaient, fumaient et chantaient tous les héros les plus déguenillés, les plus insoucians et les plus hardis de février, ces enfans de quinze ans qui, les premiers, avaient commenté, en cassant les réverbères, le manifeste des députés de la gauche. A ces figures rieuses se mêlaient çà et là quelques figures sinistres. En ces jours de désordre, on admettait dans la garde mobile tous ceux qui se présentaient et qui semblaient inquiétans pour la tranquillité de la rue. Quelques-uns de ces hommes, qui composèrent la majorité de certains corps irréguliers, des Lyonnais et des Montagnards, promenaient là leurs mines rébarbatives. Toute cette foule était encore armée à la manière dont les révolutions arment le peuple, c'est-à-dire avec des fusils et des fleurets, des sabres et des broches. Aucun chef n'avait d'autorité sur cette multitude, excepté un homme gros et court, mais à la figure martiale, vêtu en commandant de la garde nationale. C'est à lui que je me présentai.

Assis derrière une table, cet officier improvisé se livrait à une opération organisatrice d'une nature particulièrement expéditive. Il faisait comparaître tour à tour devant lui une réunion d'hommes qu'il appelait du nom de *peloton*, et demandait à cette troupe de lui désigner séance tenante celui de ses membres qu'elle voulait reconnaître pour chef. L'élection avait lieu par acclamation en quelques minutes. Une bande venait d'entrer, et n'avait pas encore choisi son chef, lorsque je m'approchai du commandant. Aux questions qu'il me fit, je répondis que je voulais m'engager, et que je désirais un commandement.

— Adressez-vous au peloton qui vient d'entrer, et demandez-lui s'il veut de vous. — Je me tournai vers le peloton, je dis deux ou trois mots que je ne juge pas à propos de consigner ici, et je fus nommé. Je sortis de cette chambre chef du quinzième peloton. Je me trouvai donc dans un des couloirs de la caserne de Reuilly avec une trentaine d'hommes que je ne connaissais pas, et qui ne me connaissaient pas non plus, tous vainqueurs de février dans leur costume de bataille. Un sous-officier d'un régiment d'infanterie, qui était en désertion et qui remplissait à la fois les fonctions d'adjudant-major et d'officier de casernement, nous conduisit dans une chambre toute dévastée, où se trouvaient quelques lits sans fourniture. C'était là que, jusqu'à nouvel ordre, nous devions séjourner moi et mes hommes, car je disais *mes hommes* déjà.

Je l'ai bien des fois remarqué, le peuple, quand il est soustrait à l'influence des faquins pleins de fiel qui s'arrogent le droit de le conseiller, recouvre tout à coup les bonnes et anciennes traditions de sa nature. Il comprend le respect, désire la justice, et recherche l'autorité. J'ai été étonné souvent de trouver, chez des hommes qui semblaient ne respirer que la guerre des barricades, une expression, un geste, un mot, qui auraient convenu à des combattans de la Vendée. La première nuit que j'ai passée avec les nouveaux compagnons de ma vie fut marquée par un trait dont je garde un profond souvenir : je venais de me jeter tout habillé sur un de ces lits dégarnis dont notre chambre était meublée; je fermais les yeux et commençais à m'assoupir, quand je sentis deux hommes, qui s'étaient approchés de moi sur la pointe des pieds, étendre sur mes épaules une couverture. Les couvertures étaient au nombre de trois ou quatre pour toute la chambrée, et il fallait voir avec quelle violence, il fallait entendre dans quelle langue on se les disputait. Je songeai avec une émotion que je retrouve encore à d'autres temps, à d'autres mœurs, à d'autres soldats; puis, je fis un retour qui m'attendrit sur l'étrangeté de mon destin, qui, en ce moment où tout ce que j'aimais était livré à l'insolence, me faisait rencontrer un respect digne des âges passés parmi les enfans les plus désordonnés de ce temps révolutionnaire. Enfin, je le dirai, un sentiment pieux s'éleva au fond de mon cœur. Il est certaines pensées qui n'apparaissent jamais dans l'ame qu'à la manière dont certaines étoiles font leur apparition dans le ciel, par chœurs immortels, par groupes radieux. Je ne pus aussi m'empêcher de songer pendant cette nuit, tout en n'établissant, bien entendu, aucune comparaison entre moi-même et celui auquel je pensais, à cet écrivain dont les tristesses et les voyages ont occupé tant d'esprits au commencement de ce siècle. L'auteur de *René*, me disais-je, couché dans son manteau au fond d'une forêt de l'Amérique, n'était pas plus perdu que moi et dans un

monde plus étrange. Un coup de feu partit tout à coup, au milieu de la nuit, dans notre chambre; aucun de ceux qui étaient étendus sur les lits ne fit un mouvement, et ne s'informa de ce qui se passait. L'ivresse de l'insurgé triomphant, compliquée d'une insouciance de boucanier, tel était le caractère de ces bandes encore armées et s'obstinant à garder leurs armes. La vie était peu de chose parmi nous, moins que l'or parmi les riches et les puissans du monde. C'est là, du reste, ce qui m'a rendu, dès les premiers jours, ces mœurs supportables et chères même quelquefois. Le détachement de la vie est la première condition de la vie spirituelle et de la vie élégante. C'est par là que les bandits touchent aux raffinés et aux saints.

On parvint cependant à nous ôter notre armement de malandrins, qui chaque jour entraînait des accidens mortels, en nous promettant un armement régulier. Je vois encore un de mes collègues, un chef de peloton, qui depuis est devenu ce qu'on nomme un *brosseur* dans les régimens, avec une grande diablesse de rapière qu'il avait prise chez un armurier, et dont il ne voulait pas se défaire. Pour aller à la corvée du pain, ce bizarre fonctionnaire s'armait de son épée. Notre cuisinier avait un sabre, enlevé à un garde municipal, qu'il portait avec son tablier. N'était-il pas cuisinier du roi, comme Vatel, puisque nous étions tous souverains? Un jour, ce sabre à la main, il sortit avec quatre hommes, marchant par le flanc, l'arme au bras, et coiffés en mitrons comme lui. Cette sortie avait pour but l'exécution d'un chat, qui fut en effet passé par les armes pour s'être rendu coupable de vol, ni plus ni moins que certains vainqueurs des Tuileries. Assurément ceux qui fusillèrent cette pauvre bête auraient procédé avec beaucoup moins de solennité, s'il se fût agi tout simplement d'un de leurs camarades. La fantaisie régnait chez nous. Salvator Rosa et Callot auraient pu nous prendre des types, l'un de *condottieri* et l'autre de diablotins.

Nous avions cependant de beaux momens; de ce nombre fut celui où l'on nous distribua des armes. Une nuit, l'ordre nous est donné à tous de nous mettre sur pied et de nous assembler dans la cour de la caserne. Nous descendons: que se passait-il? Le bruit courait déjà qu'on se battait à Paris. Nous n'avons pas de fusils, mais nous en trouverons, criait-on de toutes parts, et puis les pavés sont là. Chacun se réjouissait, et personne ne s'enquérait des ennemis qu'on devrait combattre. Certains artistes ont pris pour devise l'art pour l'art; *les coups pour les coups* étaient la vraie devise de la garde mobile. On sort; mais, au lieu de se diriger vers les boulevards, voilà qu'on prend la route de la barrière du Trône et de Vincennes. Bientôt la vérité est connue, nous allions chercher des armes.

Je ne suis certes pas suspect d'être enclin aux enthousiasmes popu-

laires; j'ai les scènes révolutionnaires en aversion, et cette aversion chez moi est même poussée si loin, qu'elle me gâte dans l'histoire de notre première république jusqu'à l'héroïsme de nos volontaires. Même dans le bruit des canons de Jemmapes et de Fleurus, j'entends des plaintes de femmes égorgées, j'ai peur que quelques-uns de ces pieds nus qui marchent sur les corps des Prussiens n'aient marché dans le sang de septembre. Voilà qui m'éloigne des héros en guenilles. Je l'avoue toutefois, nos guenilles me furent chères, et le côté militaire d'une révolution me toucha, le jour où l'on arma le bataillon dont je faisais partie. Nous étions arrivés à Vincennes avec les premières clartés du jour; je vis le soleil se lever derrière ces tourelles qui appellent le cœur à la fierté et à la rêverie. Nos hommes, répandus dans les cours, examinaient en riant ces formidables amas de boulets et de bombes qui sont disposés avec symétrie. C'étaient des plaisanteries qui me charmaient et des désirs que je partageais à propos de ces trésors guerriers. On souhaitait que la France un jour les répandît sur toutes les plaines de l'Europe. Je le souhaite encore, et ne cesserai jamais de l'espérer. Tout à coup le tambour nous appelle à nos rangs, les portes de l'arsenal s'ouvrent, et le premier peloton est introduit. Non, je n'oublierai jamais avec quelle expression triomphante reparurent ces hommes qui étaient entrés sans armes quand ils sortirent avec des fusils. J'ai vu plusieurs de nos volontaires embrasser cet humble et puissant instrument de la gloire roturière avec autant de ferveur qu'en purent jamais mettre les Du Guesclin et les Bayard à embrasser leurs épées. On entonna *la Marseillaise*, et je sentis passer dans nos rangs comme le souffle de la patrie.

A notre retour, une pluie orageuse de printemps tomba sur nous et perça les pauvres sarreaux dont la plupart de nos hommes étaient vêtus; mais l'enthousiasme durait encore. « Pourquoi ne pleut-il pas des balles? » dit un enfant de quinze ans, qui marchait d'un pas leste et cadencé en portant sur chaque épaule un fusil. En ces instans, je remerciais Dieu des compagnons qu'il m'avait donnés, et je me disais qu'il ne fallait désespérer ni de l'espèce humaine ni de la nation française, puisqu'il y avait encore des ames guerrières. Tant qu'un peuple aime la guerre, il est au-dessus de la matière : il comprend le dogme divin du sacrifice; il échappe aux ténèbres de la fausse sagesse par la plus lumineuse de toutes les routes, celle où la gloire immortelle et la gloire de ce monde répandent en même temps leurs clartés.

II.

Combien de gens parlent du peuple, et ne l'ont jamais connu! Chose étrange, mais que j'ai cent fois remarquée, le bourgeois n'a en aucune

façon le secret du cœur populaire. Le peuple est pour lui l'objet d'un dédain grotesque ou d'une servile terreur. Eh bien! par malheur, c'est la bourgeoisie qui, depuis un siècle bientôt, guide ces masses d'hommes pour qui elle n'a ni estime ni sympathie, dont elle ne comprend ni les entrailles ni la cervelle. Aussi, dans les grandes villes comme Paris, le peuple a-t-il pris une vie et des habitudes tout-à-fait contraires à ses instincts; l'Encyclopédie a usurpé auprès de lui l'autorité de la légende. J'aurais peine à rendre l'indignation dont m'a souvent saisi le spectacle de l'empoisonnement opéré chaque jour sur de saines natures par des natures stupides ou perverties. On a remplacé chez le peuple, par la profane et vaniteuse indigence de l'esprit philosophique, cette humble et sacrée pauvreté de l'ame croyante dont l'Évangile a fait un trésor, et un trésor qui achète le ciel. Cependant la simplicité populaire n'a pas encore disparu, malgré la chasse que lui livre le patriotisme pédant de la basse presse et du club; on la trouve encore, même à Paris, et jusqu'en cette classe de bohêmes d'où, pour ma part, je la croyais à jamais exclue.

Il y a toute une poésie parisienne dont j'ai eu l'idée quelquefois de recueillir des fragmens. Parmi les chansons que j'entendais répéter tous les soirs à l'époque de ma vie vers laquelle je me reporte à présent, quelques vers me frappaient tout à coup qui me semblaient avoir d'étranges qualités ou de grace, ou d'énergie, ou de profondeur. Le temps a emporté déjà les paroles qui me touchaient, mais il n'a pas emporté encore les émotions que ces paroles éveillaient en moi. C'est un peuple singulièrement chanteur que le peuple parisien. Il n'a pas jusqu'à ce jour, malgré l'Orphéon, reçu le don divin de l'harmonie : il chante mal. Les échos de l'Allemagne et de l'Italie frémiraient à ses accens presque autant qu'au bruit de ses canons et de ses tambours; mais il comprend ce qu'il chante, et y prend un vif intérêt, qui se traduit dans chacun de ses gestes, dans chacune de ses expressions. Puis rien n'est plus varié que ces chants. Après ces hymnes de la rue, chargées de colère et d'orgueil, qui, le lendemain des émeutes victorieuses, s'élèvent des pavés remués et sanglans, viennent des chansons de paysan ou de soldat, honnêtes, généreuses, naïves, évoquant la martiale figure, le calme visage du grenadier et du moissonneur. Enfin, il est un genre de chants qui s'est malheureusement multiplié dans ces derniers temps : c'est ce que j'appellerai la *ballade socialiste*, lugubre, terrible complainte, où la faim remplit le personnage du fantôme dans les ballades allemandes. Elle enlève la fiancée au festin nuptial; elle ravit, comme le roi des aulnes, l'enfant à sa mère; partout elle éteint le sourire, frappe l'amour, glace la vie. Il est à remarquer, du reste, que ces odes sinistres à la misère, qui se terminent presque toujours par des imprécations contre le riche, datent toutes de

l'époque où l'on s'est imaginé que, pour trouver des trésors, il fallait, non plus remuer le sol, mais bouleverser la société. Plus les ruines s'amoncellent, plus les trésors s'enfouissent, et plus aussi cette triste poésie prend de l'essor. Jamais la faim n'a joué un plus grand rôle dans les chants populaires que depuis cette dernière révolution, qui s'est accomplie, par une pâle matinée d'hiver, à la lueur de palais embrasés.

Quoi qu'il en soit de ses chants, le peuple chante, et c'est là ce que je voulais constater, toutes les fois qu'il se met en fête. J'ai assisté à vingt réunions dont les chansons, après le punch et le vin, faisaient tous les frais. Les chanteurs se succédaient sans laisser entre eux d'intervalle. On se quittait sans que la prose eût, à bien dire, été de la partie. Sont-ce là des mœurs primitives? Je le crois. J'ai pris souvent grand plaisir à cette poésie. Aussi, je trouve beaucoup de charme à me rappeler une matinée chantante et *buvante* qui eut lieu au *Cheval blanc*. Le *Cheval blanc* était un grand cabaret dont les fenêtres donnaient sur la place de la Bastille. Le canon de juin a détruit cette pauvre taverne; j'ai vu ses murs transformés en dentelle par les boulets comme des morceaux d'architecture gothique. C'était au mois de mars 1848 une joyeuse guinguette, dont ce jour-là la plus vaste pièce était occupée par toute une compagnie de gardes mobiles. Autour d'une grande table, sur laquelle fumaient le punch et le vin chaud, était un cercle qui, après tout, égalait en fantasque et surpassait en audacieuse poésie ces cercles d'artistes si chers à l'auteur du *Chat Murr*. Chacun était tenu de dire sa chanson. On ne faisait grace à personne. — Je n'en sais qu'une qui est bien triste. — Chante toujours. — Je n'en sais qu'une qui est trop gaie. — Allons, chante vite. Et les chants se suivaient sans interruption, évoquant toutes les puissances de la vie, la douleur, le plaisir, même la vertu, même l'honneur. Il y en avait un parmi nous qu'on appelait *le Normand;* ce pauvre diable, qui n'habitait que depuis deux mois Paris, était l'objet de tous les quolibets. Chaque soir, toute la chambrée *lui faisait des misères,* comme il me disait avec un regard désolé et son accent traînant. Quand vint le tour du Normand : — Je ne sais, dit-il, qu'une chanson de mon pays. —Ta chanson, ta chanson, Normand! —Et force fut bien au Normand de s'exécuter. C'est ce qu'il fit, et alors il entonna certainement un des chants les plus anciens et les plus naïfs qui se soient conservés parmi les bouviers de Normandie. Je ne saurais dire le bizarre effet que produisaient ces champêtres accens résonnant tout à coup au milieu de ce qu'il y a de plus Parisien à Paris. J'aperçus les *bœufs errans* encore mieux que dans les premiers vers de l'ode immortelle d'Horace, et à cette odeur de poudre dont tout l'auditoire était encore imprégné se mêla l'odeur des foins. Les camarades du Nor-

mand se montrèrent pour la première fois pleins de bonne grace vis-à-vis de lui. J'ai souvent remarqué dans le peuple des merveilles de tact. La chanson du paysan fut applaudie avec vivacité et sans moquerie, comme elle l'eût été par des gens habitués à suivre les règles du goût et les instincts de la bonne compagnie. Je ne dirai certainement pas, comme un faiseur d'idylles ou comme un orateur démagogue, que le peuple l'emporte dans ses mœurs sur les gens qui ont reçu du ciel la naissance et de la société l'éducation, mais je rendrai cependant hommage à certaines réunions comme celle dont je me souviens en ce moment. J'y ai trouvé quelquefois des jouissances d'un ordre élevé et calme; je n'y ai ressenti jamais ni ces violens dégoûts, ni cet ennui amer et infini qu'on rencontre à chaque instant dans le monde, tant qu'on a l'esprit droit et le cœur jeune.

Tout en buvant et chantant, nos hommes faisaient leur éducation militaire. On avait envoyé de différens régimens de l'armée quelques officiers et un certain nombre de sous-officiers et caporaux désignés dans nos bataillons sous le nom de *cadre,* qui étaient chargés de nous apprendre le métier de soldat. Le cadre fut d'abord assez mal accueilli, dans le bataillon du moins auquel j'appartenais. La première fois que le peloton de nos instructeurs parut à la porte de Reuilly, ce fut un tapage infernal dans la caserne. On courait aux armes; on déclarait qu'il n'entrerait pas. Le peuple est un singulier mélange de confiance aveugle et de sauvage défiance; il s'endort à vos pieds ou vous met en pièces. Les nôtres étaient en humeur défiante ce jour-là; mais quelques bonnes et cordiales paroles calmèrent une irritation sans cause. Officiers et soldats de la ligne parvinrent à pénétrer dans la caserne; au bout d'une heure, on leur faisait fête. Je l'ai dit en commençant ces souvenirs, l'esprit militaire est le fond du caractère parisien. Quand les mobiles se furent bien convaincus que leurs instructeurs ne venaient point les traîner dans des geôles, mais leur apprendre l'exercice, ils les reçurent comme les enfans reçoivent des soldats. Tout Paris a été étonné de la rapidité merveilleuse avec laquelle ces conscrits de la rue prirent des allures de troupier. Nos premières patrouilles marquaient le pas avec tant de mesure et d'ensemble, que les applaudissemens partaient sur notre passage. Quant au maniement, on l'apprenait avec une incroyable ardeur. J'ai vu des pelotons exécuter en huit jours les charges et les feux. Nous étions à Paris par le corps, mais par l'ame nous étions tous sur la frontière. La frontière! quand je serai vieux, ce mot me rappellera les plus chères songeries de ma jeunesse. Qu'il nous semblait retentissant et radieux! C'était le seuil du monde de la gloire, du jardin des batailles, du paradis de la trompette et du canon.

Ce n'était point seulement le maniement des armes que nos volon-

taires apprenaient des soldats. Leurs mœurs, chaque jour, se ressentaient de la tradition militaire. Ainsi le pugilat disparut et fit place à des combats plus nobles. L'humanité gagnait à ce changement. J'ai vu dans les premiers jours de la garde mobile un duel en règle aux armes naturelles; je ne sais point plus sauvage spectacle. Sur un des paliers de la caserne, où aucune police n'était alors établie, un grand cercle s'était formé, et dans ce cercle deux hommes étaient en présence, la poitrine nue, les jambes couvertes d'un mauvais pantalon, les pieds chaussés de bottes destinées à jouer un grand rôle dans la lutte. Les adversaires se mirent en garde dans cette attitude parisienne qui n'a ni la dignité, ni la grace des attitudes de gladiateurs; puis la grêle des coups de pied et des coups de poing commença, et bientôt des lèvres fendues, des nez écrasés, le sang se mit à jaillir. On entra alors en plein dans la phase féroce du combat. La victoire fut un certain temps indécise; on échangeait toutes les blessures que peuvent se faire des hommes sans armes; les mâchoires mêmes étaient du jeu; un des champions fut mordu à la joue. Enfin il y eut un corps qui roula sur le carreau. On pouvait croire le duel fini; point du tout. On sait le rôle que jouaient les *poignards de miséricorde* chez les raffinés du temps de Louis XIII; ce rôle-là est joué par la botte chez les boxeurs parisiens. Le vainqueur s'approcha de son adversaire étendu à terre, et, au milieu du cercle silencieux, lui déchira le visage d'un coup de talon; on porta le vaincu à l'hôpital, et je ne sais pas trop s'il en est sorti, du moins par la porte des vivans. En ce temps-là, pareils faits n'étaient que des bagatelles, surtout dans une caserne de mobiles. C'était le temps où Marc Caussidière avec son grand sabre rappelait la police primitive qu'Hercule faisait avec sa massue.

Temps bizarre! que de scènes me reviennent! Parmi les plus étranges, je dois placer celles qui se passèrent dans nos casernes au sujet des élections. Le moment était venu auquel les volontaires devaient, d'après les termes du décret qui les constituait en corps armé, se donner des chefs. Un matin, on nous lut à l'appel de onze heures un ordre du jour du général Duvivier. Le général Duvivier, comme on s'en souvient sans doute, était notre commandant supérieur. C'était une de ces natures comme il s'en rencontre quelquefois dans l'armée, qui se sont exaltées et enflammées, au lieu de s'abaisser et de s'éteindre dans la vie militaire. L'exaltation du général Duvivier avait quelque chose de mystique; elle était née dans le même pays que celle de saint Augustin et de saint Jérôme : elle venait de l'Orient. J'ai eu récemment entre les mains le recueil complet des ordres du jour du général Duvivier. Il n'est point, pour ainsi dire, une de ces œuvres, — car ce sont de véritables œuvres littéraires, — où ne se trouvent de grandes images empruntées à la vie du désert et les immortelles pensées de Dieu, de l'ame, d'un monde fu-

tur. L'ordre du jour qu'on nous lut pour nous préparer aux élections était particulièrement empreint d'un caractère religieux. On nous enjoignait, je me rappelle encore ces expressions, de nous recueillir et de prier Dieu. Depuis, j'ai souvent entendu tourner en ridicule le ton d'homélie qui régnait dans ce singulier morceau d'éloquence guerrière, et j'avoue, en effet, que le discours ne semblait pas approprié à l'auditoire auquel il s'adressait; mais j'ai une indulgence infinie pour la poésie des cœurs de soldats. Cette poésie, habituellement gauche, malhabile, ou en-deçà ou au-delà de ce qu'il faut par l'expression, est tirée de sources profondes et vives; elle est émouvante comme le péril, généreuse comme le courage, sacrée comme la mort. D'ailleurs, l'ordre du jour du général Duvivier ne parut pas ridicule à ceux-là même précisément pour lesquels il était fait. Les volontaires l'écoutèrent en silence et le visage sérieux. Si leurs élections n'ont pas donné à la France des Hoche et des Marceau, ce n'est ni la faute du général Duvivier ni la leur, c'est la faute du temps où s'est accomplie et des élémens qu'a remués la révolution de février.

On comprendra quelle réserve je dois m'imposer en parlant du choix des volontaires. Ce choix fut tout ce qu'il put être. Dans toutes les casernes où quelques jeunes gens appartenant à d'honnêtes familles avaient eu l'idée de s'enrôler, ces jeunes gens obtinrent des grades. Des manières distinguées, une décente origine, loin d'être des motifs d'exclusion, étaient au contraire des titres au commandement. Ma vie au milieu du peuple m'a convaincu qu'un patriciat régénéré pourrait sortir de toutes nos révolutions, si ceux qui valent quelque chose par leurs traditions domestiques savaient aborder avec autorité et courage la grande famille sociale. Je suppose qu'au mois de février le caprice eût pris dans Paris à toute la jeunesse dorée de s'engager dans la garde mobile : cette troupe levée par les Ledru-Rollin et les Caussidière eût présenté le modèle accompli d'une armée aristocratique. Officiers et soldats auraient formé deux classes tranchées comme aux jours d'avant 89. Du reste, tous ceux que les volontaires appelèrent à leur tête eurent du moins cet incontestable mérite, qu'au jour du danger ils furent à leur poste, sachant tuer et se faire tuer.

Je ne sais ce que furent les élections dans toutes les casernes, mais je puis affirmer que dans celle où j'étais elles eurent un caractère profond d'ordre et de dignité. Des opérations préparatoires avaient eu lieu avant l'opération définitive et avaient fixé les suffrages sur un nombre de candidats déterminé. Par un louable et singulier mouvement d'orgueil, les volontaires avaient décidé qu'une autorité étrangère ne serait pas initiée à leurs cabales; ils voulurent donner à tous leurs chefs le touchant et imposant triomphe de l'unanimité. Aussi, le jour de nos élections ne cessera jamais de s'offrir à mon es-

prit avec quelque chose d'attendrissant et de solennel. Je frissonne toutes les fois que je songe au vent du drapeau qu'un volontaire agitait sur mon front pendant que les tambours battaient aux champs. La fraîcheur de ce souffle m'est restée comme la trace d'une huile sainte; je me sentais *ordonné* soldat.

J'ai vu sur plus d'un visage passer les sentimens que j'éprouvais. Un joyeux sourire était sur toutes les bouches, et tous les yeux étaient remplis de larmes. Bien peu de temps s'est écoulé, et presque tous les heureux de cette journée sont déjà dispersés. Quelques-uns sont morts par les balles; ce sont ceux pour qui le destin a le mieux tenu ses promesses. D'autres sont allés chercher fortune sous d'autres drapeaux que celui de la France; d'autres n'ont pas quitté leur pays, mais ont vu la vanité de tous leurs espoirs. Heureusement nul parmi nous n'était doué de seconde vue, et les mêmes élans de joie faisaient venir sur toutes les lèvres cette même parole, qui est restée dans ma mémoire avec vingt inflexions de voix : « C'est un beau jour! » Quelques-uns peut-être riront de cet enthousiasme : l'enthousiasme est toujours sacré pour moi. C'est ce que le langage poétique appelle *inspiration* et ce que le langage religieux appelle *l'esprit*. « Or tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes, dit l'Évangile, mais le blasphème contre *l'esprit* ne sera pas remis. »

III.

Les officiers, dès qu'ils furent nommés, prirent l'uniforme de leur corps et les insignes de leurs grades; ils furent équipés promptement, mais leurs soldats restaient en haillons. La république de février n'avait point, pour ne pas vêtir ses troupes, la même excuse que l'ancienne république, celle des grandes guerres et des victoires. Un auteur mystique a parlé d'un sourire qui dore de la boue; il y a quelque chose qui fait resplendir les guenilles, c'est la gloire; nos hommes se plaignaient de ce que leurs guenilles ne resplendissaient pas. Un jour, on nous fit faire une longue sortie par une pluie battante; les volontaires revinrent dans un tel état, que le lendemain il leur fut impossible d'aller à l'exercice. Ces pauvres gens étaient obligés de rester au lit pour donner à leurs malheureuses blouses le temps de sécher. La plupart manquaient de chemise, et leur peau apparaissait par les trous de leurs pantalons. Quelques officiers furent navrés de ce dénûment; c'était l'époque où tout s'obtenait, ou, pour mieux dire, se demandait par députation. Ces officiers résolurent d'aller trouver M. Ledru-Rollin.

On part après avoir pris le verre d'eau-de-vie, le vin blanc, l'absinthe et le vermouth du matin. On monte dans un fiacre et l'on se rend

en fumant au ministère de l'intérieur. On pénètre jusque dans l'antichambre, le cigare à la bouche. Celui qui portait la parole était un aristocrate qui n'oubliera jamais ces détails, dont il se divertissait prodigieusement. Notre aristocrate donc demande à l'huissier le *citoyen ministre*. On lui répond que ce citoyen n'y est pas, mais qu'un citoyen secrétaire est prêt à recevoir la députation. On se fait conduire au secrétaire et on lui déclare, en phrases pleines d'énergie républicaine, qu'on veut voir le ministre lui-même. Le secrétaire dit que le ministre est à l'Hôtel-de-Ville, on ne l'y trouve pas; on revient furieux au ministère de l'intérieur. On est envoyé au Luxembourg, où le ministre doit être pour sûr. Il n'y avait au Luxembourg que M. Louis Blanc, catéchisant les tailleurs. On retourne au ministère de l'intérieur pour la troisième fois, on traite l'huissier d'esclave, et l'on envahit le salon de réception. On s'y promène en laissant traîner les sabres sur le parquet; les uns se couchent sur ce grand divan rond, l'admiration des sous-préfets, les autres se mettent à cheval sur les chaises. « Nous bivouaquerons là, dit l'aristocrate, jusqu'au retour du citoyen ministre; nous fumerons ici, nous y boirons, nous y mangerons, et nous ne sortirons que par les baïonnettes. » L'huissier effrayé se décide à dire que le ministre préside le conseil, qui se tient rue de Rivoli au ministère des finances. On va sur-le-champ au ministère des finances, et cette fois on apprend en effet que le citoyen Ledru-Rollin est là, mais invisible; des affaires de la plus haute importance réclament son attention; on serait George Sand même qu'on ne passerait pas. L'aristocrate écrit alors ce curieux billet dont il n'oubliera jamais la teneur : « Cinq officiers de la garde mobile ont besoin de parler sur-le-champ au citoyen ministre; leur service ne leur permet pas d'attendre. » Et M. Ledru-Rollin arrive. L'aristocrate, le foudroyant avec bonheur du titre de citoyen, lui peint, dans la plus révolutionnaire des harangues, la détresse de la garde mobile. — Que le gouvernement provisoire y prenne garde : les volontaires sont las. Si la république veut se faire honorer par ses enfans, il faut qu'elle les habille. — Le ministre promit qu'au sortir du conseil il se rendrait lui-même à Clichy, où M. Louis Blanc avait établi la société fraternelle des tailleurs.

Ces tailleurs pouvaient être frères entre eux; mais ils traitaient leur prochain de Turc à Maure. Quand on allait leur réclamer les habits qu'ils auraient dû faire et qu'ils ne faisaient pas, ils prenaient les plus farouches expressions de clubs et semblaient prêts à vous plonger leurs aiguilles dans le cœur. Je ne sais pas si M. Ledru-Rollin tint sa promesse et alla en effet les presser; mais les officiers de la garde mobile et les gardes eux-mêmes se mirent à les harceler. Clichy fut le théâtre d'étranges scènes. Lorsque les mobiles étaient en nombre, les tailleurs, avec leurs grands cheveux et leurs longues barbes, les recevaient dans

la morne attitude de prophètes outragés. Tout vainqueurs de février qu'ils étaient, nos hommes comprirent que des ouvriers qu'on a l'air d'insulter, lorsqu'on leur demande son pantalon ou sa chemise, sont de tristes ouvriers. Cette leçon leur fut salutaire. J'ai entendu plus d'un volontaire dire : « Si celui-là, au lieu de prêcher, cousait ma tunique, la république n'en irait pas plus mal, et je ne serais pas tout nu. » Non-seulement ces majestueux tailleurs ne voulaient rien faire, mais ils prétendaient encore empêcher de travailler tous ceux qui ne siégeaient pas dans leurs conseils. Ils menaçaient de quitter leur olympe pour donner des gourmades à tous ceux qui prendraient l'entreprise de nos habits. Enfin on se débarrassa de leur *joug*. « Moi qui ai brûlé un trône, dit un jour un mobile, je brûlerai bien leur établi. » On adjoignit à ces frères unis les frères isolés qu'ils voulaient rosser et ne rossèrent pas, et la garde mobile fut habillée.

Toutefois elle était encore dans son costume des premiers jours le 16 avril. C'est ce que ne regrettera jamais aucun de ceux qui ont vu dans ses rangs cette journée. Ces enfans en guenilles, qui marchaient d'un pas si résolu à la défense de l'ordre et de la fortune publique, offraient un spectacle admirable et inattendu. Il fallait entendre les cris dont la garde nationale nous saluait! Des légions entières semblaient entraînées vers nos bataillons par une attraction magnétique. Des mains inconnues nous donnaient de rapides étreintes. C'est par cet enthousiasme que la garde mobile fut conquise à la cause qu'elle a si intrépidement défendue. Je puis affirmer que si, le 16 avril, ceux qui espéraient l'heure de la guerre civile eussent osé tenter une bataille, on aurait vu des barricades enlevées par des compagnies de soldats en blouse. Je craignais à chaque instant de confondre les hommes que je commandais avec les ouvriers qui nous pressaient de toutes parts et s'efforçaient de rompre nos rangs. Les uns et les autres portaient le même costume; mais je reconnaissais les nôtres à ce je ne sais quoi d'honnête et de déterminé dans l'allure que prennent les gens du peuple dès qu'ils ont embrassé la carrière des armes. Il n'y a point, pour le peuple, de meilleure philosophie que l'exercice. La caserne corrige le club et finit même heureusement par le dévorer. L'esprit militaire est le contre-poison de la démagogie.

Je veux, pour preuve de l'empire qu'exerçait cet esprit parmi nous, la manière dont furent fêtées nos premières cartouches. Quelque temps avant le 15 mai, à cette époque où tout habitant de Paris se demandait le matin s'il n'aurait pas le soir une balle dans sa cervelle et le feu dans sa maison, où l'inquiétude et le péril étaient dans l'air, où l'on interrogeait la rue comme on interroge la mer dans la saison des tempêtes, un officier d'état-major arriva en bourgeois à notre caserne. On venait de battre pour la soupe du soir. Nous avions été con-

signés toute la journée. On ne peut pas imaginer tous les bruits qui agitaient nos quartiers à la fin d'un jour de consigne. Les communistes brûlaient l'Hôtel-de-Ville, on s'égorgeait à la porte Saint-Martin, on pillait à la Madeleine; c'était une confusion de nouvelles qui auraient glacé d'effroi l'esprit de tout honnête citadin, mais qui couraient dans nos rangs à travers les rires et les chansons. L'officier qui arrivait tout à coup au milieu des rumeurs en même temps les plus sinistres et les plus joyeuses portait l'ordre à notre commandant d'envoyer à la place un détachement en armes; trente hommes avec des sacs devaient recevoir des cartouches. Les cartouches! c'était notre ambition, notre rêve. Les Parisiens ont pour la poudre une bizarre passion; ils l'aiment comme les avares aiment l'or. Si, pendant le combat, ils la dépensent en prodigues, une fois le combat fini ils la cachent, ils l'enserrent. Nous n'avions pas d'homme qui n'eût au fond d'un vieux mouchoir de quoi ensanglanter le pavé et se noircir la bouche; mais ces trésors individuels, ces épargnes des barricades de février, n'auraient pas suffi, au mois d'avril, pour une *brûlée*, je me sers du terme militaire, telle que Paris l'attendait et que nous la souhaitions. Quand on sut qu'on allait faire une distribution générale de cartouches, ce fut une joie qui eût rendu certain de la victoire un général chargé de nous mener au feu. On frappait des mains, on sautait, on entonnait les refrains les plus gais, et, quand les sacs arrivèrent, ce fut une ronde du sabbat dans la cour. Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats se tenaient par la main. Un de ceux qui donna le branle reçut un des premiers, au mois de juin, deux balles en pleine poitrine. Aujourd'hui encore cependant je ne condamne pas cette gaieté. Je l'aurais mieux aimée aux frontières, c'est certain; toutefois, même à Paris, je trouve qu'elle n'était pas déplacée. Il ne faut apporter de tristesse dans aucune guerre. Nous verrons comment la garde mobile suivit ce précepte que lui enseignait son instinct.

C'était déjà dans l'abondance des fusils et des cartouches, mais encore dans la pénurie des vêtemens, que la garde mobile faisait un service dont les bourgeois de Paris auraient dû garder un long et reconnaissant souvenir. Qu'on se rappelle ces jours où le socialisme triomphant voulut imposer la générosité, même la prodigalité, aux propriétaires. Quiconque ne se contentait pas de recevoir pour revenus de sa maison quelques salves de coups de fusil et un drapeau portant une inscription en son honneur était menacé d'être brûlé ou pendu en effigie, et roué de coups en personne. C'était, à l'entrée de la nuit, dans tous les quartiers populeux, un effroyable tapage et des scènes incroyables. La rue du Faubourg-Saint-Antoine, entre autres, devenait pour tous les propriétaires un véritable enfer, un affreux Tartare. D'é-

tranges processions, qu'éclairaient des torches, la sillonnaient dans toutes ses profondeurs.

Une de ces processions occupait un soir toute la largeur de la rue; celui qui la conduisait était bien le plus rébarbatif des locataires : c'était un homme de quarante ans, la poitrine et les bras nus, la tête coiffée d'un bonnet phrygien, le visage à demi caché par une barbe de moine espagnol, une figure enfin digne de porter, dans un tableau d'histoire, la tête de la princesse de Lamballe. Heureusement ce redoutable personnage portait un objet beaucoup moins sanglant : il avait sur les épaules un mannequin affublé d'un bonnet de coton et d'une robe de chambre. Ce mannequin représentait un propriétaire condamné à être brûlé par ses frères pour avoir réclamé au nom du vieux monde, comme dit la nouvelle école, les *termes* auxquels, dans son injustice et son ignorance, il prétendait avoir droit. On réservait à l'effigie de ce misérable un exemplaire auto-da-fé. Dix ou douze hommes, accoutrés comme le porte-mannéquin, brandissaient des torches et chantaient le cantique de février, c'est-à-dire l'hymne des *Girondins*. Une patrouille de mobiles, composée de seize hommes en guenilles que conduisait un officier, arrêta cette troupe, jeta le mannequin dans la boue, et éteignit les torches sous ses souliers. L'homme à la longue barbe voulut se débattre, il reçut des coups de crosse dans les jambes; on croisa la baïonnette sur ses camarades, qui s'enfuirent, et la propriété fut sauvée d'un outrage. Je pourrais citer vingt traits pareils à celui-là. Ces blouses en lambeaux, ces vestes percées qui défendaient l'ordre, produisaient sur le peuple un effet magique. La garde mobile faisait alors ce qu'elle seule pouvait faire à Paris. Elle était insouciante, énergique et dévouée : insouciante, parce qu'elle était composée d'enfans; énergique, parce que, sortie des barricades, elle savait ce que pèsent les pavés; dévouée, parce qu'avec l'esprit parisien, le cœur français, elle avait compris sur-le-champ ce que disent le tambour et le drapeau. Les calomniateurs de la garde mobile ont essayé de la représenter comme une troupe dangereusement révolutionnaire, même après les gages sanglans qu'elle donna aux partisans de l'ordre : elle était si loin d'avoir l'esprit de confusion et de révolte, que, dès son origine, elle fut en guerre déclarée avec ceux qui trouvaient vraiment leur compte dans le bouleversement de la cité.

Cette guerre éclatait toutes les fois que nos bataillons étaient de garde à l'Hôtel-de-Ville. Je n'ai point vu les saturnales des Tuileries, mais j'ai assisté à toutes les grotesques et scandaleuses mascarades dont le siége du gouvernement provisoire fut le théâtre jusqu'au 15 mai. Cette demeure était devenue une sorte de citadelle, où s'était établie une véritable féodalité. Une poignée d'hommes, dont quelques-uns avaient

manié l'aune, d'autres griffonné des actes, dont certains avaient figuré, m'a-t-on dit, sur des théâtres de la banlieue, dont un petit nombre avait servi, mais ne se serait point soucié de montrer ses états de services, une troupe de ces gens comme les révolutions en rassemblent s'étaient installés dans la maison de ville et y menaient la plus étrange vie. La fantaisie éclatait dans leurs costumes : ceux qui avaient des goûts militaires s'étaient donné des épaulettes de capitaine, de commandant, voire de colonel; ceux qui avaient des penchans poétiques avaient adopté toutes sortes d'accoutremens romanesques. Je me rappelle un personnage, dont j'ai oublié le nom, qui sortait à cheval avec un chapeau à larges bords, des bottes molles, un habit de velours et une longue épée. La plupart de ces amateurs du pittoresque avaient à leur ceinture des pistolets et des poignards; maint canotier parisien s'était transformé en Lara. J'ai toujours eu l'affectation en haine : elle m'inspire un secret dégoût, même dans la plus brillante des sphères, quand elle se prête aux caprices du génie. Je n'ai point de mots pour peindre la misère de cette affectation du ruisseau. Ceux qui ont vu ces parodies savent jusqu'à quel niveau peut descendre le triste comique de cette vie.

Parmi les affectations des seigneurs suzerains de l'Hôtel-de-Ville était une superbe comme il ne s'en est certes jamais rencontré chez l'aristocratie d'aucun peuple et d'aucun temps. Dans les cafés où ils daignaient souvent apparaître avec leurs longues barbes et leurs écharpes flottantes, ils tutoyaient et frappaient même les garçons. Il y avait entre eux une sévère hiérarchie. La maison de ville, qui, du reste, était une maison de bombance, renfermait plusieurs tables auxquelles on s'asseyait suivant le rang que l'on occupait dans cette noblesse des barricades. Une de ces tables rappelait celle où le roi invitait autrefois les officiers de service aux Tuileries; seulement on y buvait davantage et on y restait plus long-temps. Après les repas, on faisait des largesses au peuple. Des varlets, portant de grandes corbeilles où des restes de pain et de viande étaient entassés, distribuaient ces débris à la multitude affamée qui se pressait derrière les grilles du palais. La voix de la garde mobile fut la première qui troubla dans leurs fêtes les triomphateurs de l'Hôtel-de-Ville. D'abord l'insolence de ces personnages l'irrita, et leurs airs féroces la firent rire. Les Parisiens sont familiers avec les masques de théâtre. Ces tyrans de mélodrame perdaient leur temps à enfler leurs voix. L'arsenal suspendu à leur ceinture n'inspirait pas plus d'effroi aux nôtres que leurs barbes hérissées et leurs moustaches pendantes. Les mobiles, avec leurs baïonnettes, se moquaient des poignards et des yatagans. Un grand escogriffe, équipé en malandrin, voulut traiter de Franc à Gaulois un homme de mon bataillon. Le mobile donna un soufflet au montagnard.

Je l'avoue, je prenais plaisir à voir ces braves enfans courir en se jouant aux fantômes qui faisaient alors trembler tout Paris. Ils traitaient ces épouvantails comme les matelots anglais traitèrent les dragons, les griffons et tous les monstres de papier peint dont les Chinois imaginèrent de les effrayer un jour de bataille.

Si ces chevaliers de l'Hôtel-de-Ville ne furent point canardés dans leur château, ce ne fut point la faute de nos hommes. Un matin, je ne sais quelle altercation entre un des leurs et un des nôtres, au commencement d'une garde, fit courir aux armes tous nos soldats. Des tirailleurs s'étaient embusqués jusque sur les toits. Avec leur flair particulier de la poudre, les mobiles savaient déjà où étaient les munitions. Je crois que, s'il y avait eu combat, la victoire n'aurait pas été incertaine. Notre jeune et vigoureuse troupe aurait fait passer de mauvais instans à cet amas d'hommes fatigués par la débauche. Quelques esprits prudens apaisèrent cette affaire, et la féodalité montagnarde conserva son fief jusqu'au 15 mai.

Le 15 mai est peut-être, de tous les jours à caractère insolite que la révolution de février nous a donnés, celui qui m'a le plus frappé. Tous nos hommes enfin étaient habillés de neuf, leurs fusils étaient en bon état, leurs gibernes étaient bien remplies, nos tambours connaissaient les batteries, et presque tous les bataillons avaient des fanfares. Nous étions prêts pour les occasions. Le 15 mai arrive, et à midi le rappel bat dans Paris. Dès le matin, notre caserne avait été consignée. A deux heures, nous recevons l'ordre de marcher. Nous étions obligés, pour nous rendre à l'assemblée, sur laquelle on nous dirigeait, de traverser les boulevards. L'air des émeutes circulait dans cette grande voie. Les boutiques se fermaient, et les pavés, que frappait le soleil, avaient cet aspect sinistre qu'ils prennent au moment des batailles populaires. Derrière nous, toute une légion de la garde nationale marchait précédée de quarante tambours. Cette formidable batterie avait quelque chose d'entraînant; elle nous enlevait du sol. Le tambour est un merveilleux instrument qui domine la musique de tous les orchestres, comme le cri de l'héroïsme domine tous les accens de l'éloquence; ses sons à la fois écrasans et agiles renversent tout ce qu'il y a de craintif et fait lever tout ce qu'il y a de viril dans les cœurs. Nous arrivons à la Madeleine, nous traversons la place Louis XV, et nous enfilons le pont qui conduit à la Chambre des Députés. Là, notre colonne s'arrête, et j'ai sous les yeux une scène qui est restée dans mon esprit avec les vives et étranges couleurs d'un rêve. Le Palais-Bourbon se dessinait devant nous sous un ciel digne d'éclairer le forum d'une cité antique. Ses marches étaient garnies des nôtres, dont on voyait briller de loin les shakos rouges. La foule qui était pressée devant nos rangs nous cachait un immense tumulte dont nous n'avions pour ainsi dire que la

sensation électrique. Des voix innombrables proféraient des paroles dont il ne nous parvenait que le bruit. Nous sentions qu'au milieu de ce chaos un nouveau monde révolutionnaire essayait de se former et de surgir. La puissance qui l'évoquait était une puissance inconnue. Un de ces hommes qui n'ont ni le cœur ni le costume du peuple, un de ces démagogues en habit noir qui disparaissent de la rue au moment où s'y élèvent les barricades, se glissa tout à coup dans nos rangs et se mit à crier : « L'assemblée nationale est dissoute! sa république est finie! Vive la république démocratique et sociale! » Quelques instans après, je vis passer une bande d'hommes à longues barbes qui répétaient le même cri en ajoutant : « A l'Hôtel-de-Ville! » Puis nos tambours battirent la charge. Je compris alors ce qui venait de s'accomplir, et j'eus l'espoir de voir enfin le trésor des justes colères se vider.

L'heure de la justice n'était pas venue encore. Les misérables qui avaient tenté cette infame entreprise, qu'un poète a nommée une étourderie, manquèrent ce jour-là de cœur. La foule qui encombrait la place Bourbon et ébranlait les grilles de l'assemblée se dispersa devant nous. Un de nos bataillons entra au pas de charge dans la chambre et chassa du temple de la loi, non point les vendeurs, mais les larrons. Les autres bataillons se postèrent aux environs et dans les cours même de l'assemblée. Je suis persuadé que, si, le 15 mai, une action sanglante avait eu lieu, on eût mis en pièces le drapeau rouge et ceux qui le portaient. La garde nationale était alors animée d'une énergie qui était fort affaiblie aux journées de juin. Depuis un mois, des milliers d'hommes étaient exaltés par les fatigues et par les veilles. Toutes les fois que le rappel battait, le plus pacifique bourgeois bourrait ses poches de cartouches, et souhaitait, au péril de sa vie, d'aller conquérir son repos. Des fusils destinés aux lièvres et aux perdrix étaient décrochés chaque matin pour la chasse humaine. Paris n'était plus une ville habitable. Une presse exécrable y conjurait tout un essaim de fantômes qui donnaient le vertige aux plus calmes imaginations. Les sociétés des ténèbres s'étaient emparées de l'air et du grand jour. L'enfer des clubs ouvrait ses bouches de tous les côtés. On sentait qu'il fallait, à travers la mort, enlever Paris aux dominations sinistres, et le rendre à l'esprit qui doit le gouverner, c'est-à-dire à l'esprit régulier, paisible et doucement actif des nations civilisées.

La garde mobile se fût battue le 15 mai comme au 23 juin. Elle fit tout ce qu'il était en son pouvoir de faire dans cette journée. Pas un homme ne poussa dans ses rangs un seul des cris factieux qu'on s'efforçait de nous arracher. Quand on ordonna aux baïonnettes de se croiser, elles se croisèrent; les fusils ne demandaient qu'à faire feu; nos cartouches brûlaient nos gibernes. Le soir, le bataillon auquel

j'appartenais alla bivouaquer dans la grande cour claustrale du musée d'artillerie. Ce grand préau, dont le milieu était garni par l'herbe tendre et fine d'un gazon de mai, et qu'entouraient des canons démontés, avait un aspect original et attrayant. Nos soldats s'y répandirent avec une joie d'enfans et se mirent à cheval sur les pièces; puis tous s'assirent en cercle sur le gazon et passèrent toute cette nuit de mai à chanter. Une compagnie de la garde nationale bivouaquait avec nous; dans ses rangs était M. Mérimée, que je vois encore fumant sa cigarette. C'est ainsi que les guerres civiles forcent le poète à devenir soldat et à camper au seuil de sa maison. On s'attendrit sans cesse sur des pères de famille qu'une balle peut atteindre; ne devrait-on pas s'attendrir bien plus encore sur ceux qui exposent avec eux à la destruction tout un monde enchanté?

IV.

Un des derniers jours de mai 1848, à quatre heures, je quittai Paris par la barrière de l'Étoile, et commençai ma première étape. Mon bataillon allait à Rueil. Ce fut une vraie fête pour les mobiles quand on commanda le pas de route. Ce bienheureux pas, qui autorise dans les rangs, espacés en longues files sur les bords du chemin, non-seulement la causerie, mais la chanson, était fait pour une troupe comme la nôtre. Nos hommes étaient de si bonne humeur, chantaient avec tant d'entrain, avaient sous leurs petits shakos une mine si avenante, que les habitans de toutes les maisons dont la route de Paris à Rueil est bordée leur souriaient. Comme la jeune captive d'André Chénier, ils voyaient dans tous les yeux leur bienvenue. Nous étions à la fin de l'un des plus beaux jours du mois de mai; la campagne avait toutes ses graces printanières. Le printemps convenait à cette jeunesse. Paris, malgré les démonstrations vigoureuses de la garde nationale au 15 mai, était redevenu une odieuse ville, où l'on sentait la barricade prête à sortir du sol, la crainte ou l'insolence sur tous les visages, la guerre dans les cœurs, la mort dans l'air. Quand on sortait de ce repaire, on ne peut dire ce qu'on trouvait de charmes à cette nature dont Dieu a bien voulu mettre les lois au-dessus de nos folles et meurtrières fantaisies. Cependant cette sérénité même des champs avait quelque chose d'une poignante mélancolie pour une ame douloureusement occupée des malheurs du temps. Cette souriante et sage beauté des choses ramenait d'une manière pénible l'esprit sur les spectacles affligeans et insensés que donnent les hommes. Puis il était quatre heures, ai-je dit, et c'est une heure d'exaltation mystérieusement triste, comme l'a remarqué Obermann. Quel nom ai-je prononcé à propos de mobiles!

On ne sentait guère autour de soi l'influence de cette heure où le poète quitte sa plume, s'accoude à sa fenêtre, et sent en lui un débordement de vie, si les accords d'un piano lointain lui apportent quelque air mêlé aux secrets de son cœur.

A Rueil commença pour nous cette vie de garnison qui devait devenir plus tard notre vie unique. Je pus observer sous un aspect nouveau les hommes au destin desquels j'étais lié. Il est impossible de rendre tout ce qu'il y avait dans la garde mobile de verve et d'entrain. Qu'une prise d'armes eût lieu, n'importe à quelle heure du jour ou de la nuit, et pas un soldat n'était malade. Les portes de l'infirmerie étaient fermées. Qui n'avait pas de souliers venait pieds nus; qui avait égaré son fusil se trouvait armé subitement. Jamais le danger n'aura pour aucune troupe l'attraction qu'il eut pour nous. Quand l'appât des coups de fusil n'existait point, quand il s'agissait tout simplement de l'exercice, c'étaient une apathie et une mauvaise humeur universelles. Tant que le maniement des armes avait eu le charme de la nouveauté, on l'avait pratiqué avec entraînement; depuis qu'il était devenu quelque chose de régulier et d'habituel, on l'avait pris en dégoût. Je ne saurais mieux comparer la garde mobile qu'à ces ardens et capricieux génies d'artistes qui passent de l'élan passionné pour tout ce qui est difficile et insolite au paresseux dédain des menus et ordinaires travaux de la vie.

Heureusement nous allions souvent à Paris, et nous y allions toujours les gibernes pleines. Le trajet se faisait en chantant. Quand nous arrivions à la barrière, la musique jouait, et le drapeau flottait au vent. J'ai eu l'honneur de porter quelquefois ce drapeau, qui fut troué par des coups de feu; je me disais, alors que je marchais dans le rang, mesurant mon pas à celui des soldats : « Ici les balles m'atteindront peut-être; mais ce que j'ai toujours craint et abhorré, ce que je trouve honteux de mépriser, lâche de subir, la calomnie et l'injure ne m'atteindront pas. » Cette pensée m'inspirait un attendrissement plein de bonheur et de fierté dont je remerciais Dieu.

A Paris, nous campions sur les places publiques. On jetait de la paille sur les pavés, souvent même la paille manquait, et il fallait s'accommoder du lit de pierre. L'officier appuyait son front aux jambes d'un soldat qui prenait son havresac pour oreiller, et le sommeil n'en venait pas moins avec le cortége des songes. Je crois qu'il y a une espèce particulière de rêves pour ceux que la lune et les étoiles regardent dormir. Le sommeil sous les cieux étoilés m'a toujours paru tout imprégné de la clarté des constellations. Quand le tambour, passant au-dessus des corps étendus, saluait des accens de la diane les premiers rayons de l'aube, on se levait avec autant de peine que s'il eût fallu quitter une couche moelleuse ensevelie dans une profonde alcôve.

Qu'importe la couche que l'on quitte? c'est toujours, quand il faut se mettre debout, la fantaisie qui s'évanouit et la vie réelle qui recommence, l'ame qui voit tomber ses ailes, Cendrillon qui descend du carrosse des fées, Peau d'Ane qui, pour reprendre son ignoble vêtement, dépouille sa robe couleur de soleil.

Ces nuits au bivouac, cette vie de campagne, étaient propices aux rapides liaisons. Deux chers souvenirs se rattachent pour moi à la garnison de Rueil. Deux officiers qui ne sont plus augmentaient, en le partageant, le plaisir que je trouvais à une vie noblement bohémienne. Antonin B..... et Guillaume de N...., quoique leurs pas aient marché bien peu de temps à côté des miens, laisseront dans mon cœur mémoire de vrais amis et de précieux compagnons. D'origine et de caractères différens, ils se ressemblaient par le courage et par la jeunesse. Antonin B..... était d'une naissance bourgeoise et d'un esprit libéral; mais le jour du combat m'a montré qu'il avait la véritable élégance, celle que donnent l'aisance dans le péril, le dédain moqueur de la mort. Ce joyeux et loyal garçon agissait, en suivant ses instincts, comme les gentilshommes d'autrefois, en mettant à profit les traditions. Je l'ai vu un jour se battre en duel avec autant de gaieté et de bonne grace qu'en put déployer M. de Ségur en se mesurant avec le prince de Nassau. Quant à Guillaume de N....., c'était un enfant de bonne maison, qui, croyant la France revenue aux jours dont les révolutionnaires de février semblaient vouloir poursuivre, à leurs débuts, la néfaste résurrection, était venu confier sa jeunesse, son honneur et sa fortune au drapeau. Il avait dix-huit ans; mais les événemens dont était née sa courageuse résolution l'avaient mûri. Il se trouva qu'il était prêt pour la mort des champs de bataille.

Le jeudi 22 juin, à cinq heures, je dînais dans un cabaret de Rueil avec Guillaume et Antonin. Nous puisions à pleines mains en nos discours dans les trésors de l'avenir. Nous retrouvions en Italie et sur le Rhin les traces des volontaires, nos devanciers, et deux jours après nous étions tombés tous trois sur le pavé de Paris! Un seul s'est relevé et a repris, avec sa vie, les rêves de ses compagnons.

V.

Il est un reproche que mon cœur ne se fait pas, c'est, après s'être écrié comme René : « Levez-vous, orages désirés, » d'avoir gémi de mes souhaits et maudit ma destinée quand les orages sont venus.

Ces journées de juin furent pour tous des jours d'été; pour moi, ce sont des jours d'été et de jeunesse. Certes, j'aurais mieux aimé cette grande mêlée, cette fête du canon, cette orgie de poudre, sur les bords

du Rhin qu'au milieu de Paris; mais enfin je suis heureux d'avoir assisté à ces combats. Je ne pense pas que la guerre soit le mal, et que le hasard et la violence, c'est-à-dire les puissances que Dieu supporte hors de sa force et de sa justice, en soient seules chargées. Je crois que Dieu se l'est réservée au contraire, et, n'en déplaise aux prêtres philosophes qui se réunissent à des ministres réformés dans des congrès, je le crois avec la Bible, avec le rituel, qui disent : Le Dieu des armées!

Les journées de juin furent une véritable guerre. Comme toutes les guerres, elle nous a délivrés en un seul coup de maux que le temps n'eût guéris qu'après de nuisibles lenteurs. Le temps est un triste médecin pour les générations malades. Ses tâtonnemens, ses délais, ses expériences, font une part plus sûre à la mort que le remède héroïque des batailles. En juin, nous avons, pour la première fois depuis plus de soixante ans, coupé brusquement, dans un furieux accès, la fièvre révolutionnaire. Pour parler sans figure, nous avons prouvé à l'émeute qu'elle n'était pas sacrée, à la barricade qu'elle n'était pas invincible. La plus triomphante démonstration de cette vérité est due certainement à la troupe dont j'écris l'histoire.

Ce fut le vendredi, à midi, que commença cette immense fusillade où furent brûlés trois millions de cartouches. Jusqu'au samedi, dans la journée, les plus grands efforts de la défense furent faits par la garde mobile. Le système du général Cavaignac, si diversement apprécié, retirait l'armée de la rue, où nous restions avec les insurgés. Dans quelques quartiers, la garde nationale nous envoyait du renfort; dans beaucoup, elle nous saluait et nous regardait mourir; dans certains, elle nous était hostile. On m'a assuré que le brave commandant du 16e bataillon, Cipollina, fut tué par un homme qui portait l'uniforme de la garde nationale. Cipollina fut parmi nous un de ceux qui tombèrent les premiers. C'était un des hommes dans lesquels s'incarnait avec le plus d'originalité et d'éclat l'esprit de la garde mobile. Il avait une belle figure, une taille élancée et je ne sais quoi d'en même temps populaire et chevaleresque qui exerçait sur les masses un entraînement indicible. Vrai chef de bande, il se faisait obéir des soldats par l'autorité du regard et de la parole bien plus que par l'application de la règle militaire. Il possédait au plus haut degré ce que notre armée d'Afrique appelle la *fantasia*, cette mise en scène, qui a quelque chose de touchant dans le danger, quand elle relève de nobles actions et d'intrépides caractères. Lorsqu'il marchait à la tête de son bataillon, il y avait derrière son cheval, devant la fanfare, deux gardes mobiles, les plus petits de toute la troupe, habillés en sortes de pages; l'un d'eux portait une énorme carabine que le commandant saisissait aussitôt que battait la charge. Cipollina ne savait qu'inventer pour exposer cette vie qu'il a perdue comme il le souhaitait. Un jour, on l'avait envoyé avec son ba-

taillon rétablir l'ordre à un chemin de fer dont les ouvriers, pour se conformer à l'évangile de M. Louis Blanc, prêchaient le fusil à la main, au lieu de gagner leur salaire en travaillant. La garde mobile bivouaquait sous la gare. Voilà le commandant Cipollina qui imagine de se lancer à cheval au milieu des rails. Un convoi arrivait à toute vitesse. Ses hommes, qui l'adoraient, lui criaient : « Commandant, commandant, prenez garde à vous! » Je vois encore sa bonne contenance, sa grande aigrette. Son cheval fit à propos un bond qui empêcha l'homme et la bête d'être broyés. Je sus gré à Cipollina de cette folie dont les mobiles furent charmés.

Cipollina eut la poitrine traversée d'une balle près d'une barricade que ses soldats enlevèrent quelques instans après sa mort, et où périt le capitaine adjudant-major du 16e bataillon, brave jeune homme qui tomba en franchissant l'obstacle le premier. Dans le 20e bataillon, la moitié du corps d'officiers fut mise hors de combat, et par des blessures qui presque toutes furent mortelles. Nos hommes se montrèrent au-dessus de tout éloge. Le général Lamoricière les appelait ses zouaves. Je doute qu'aucune troupe ait atteint jamais leur entrain. C'étaient de merveilleux tirailleurs. Avec leur intelligence et leur agilité parisiennes, ils s'embusquaient partout où ils pouvaient faire un feu sûr et meurtrier. On en voyait sortir des cheminées et ramper le long des gouttières. Les émeutiers avaient trouvé leurs maîtres. Nos balles les atteignaient dans leurs barricades et à leurs croisées; où les balles n'allaient point, les mobiles allaient eux-mêmes. Un enfant de seize ans se fit descendre par ses camarades, à l'aide d'une corde, dans une cave d'où partaient des coups de fusil.

Ce fut le vendredi soir à cinq heures que le bataillon dont je faisais partie entendit pour la première fois le canon. Nous étions à l'Hôtel-de-Ville; le canon grondait sur le quai à quelques pas de nous. Au moment où éclata le feu des batteries, nos hommes avaient leurs fusils en faisceaux et mangeaient la soupe du soir; tous, d'une même voix, entonnèrent la *Marseillaise*. A partir de cet instant, l'enthousiasme et la gaieté furent dans nos rangs. Cependant une fenêtre s'ouvrit dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, au plus fort des chants dont tout le palais retentissait, et une voix nous rappela les blessés. Il se fit un silence subit. Ces salles, où Lamartine s'efforçait, il y avait quelques mois, de faire briller aux yeux du peuple toutes les lueurs trompeuses dont se colore l'aube des révolutions, étaient transformées en ambulances. Les échos qui avaient recueilli la parole dorée du sophiste recueillaient les plaintes des mourans. La révolution avait ses réalités hideuses où elle avait eu ses brillans mensonges; où s'étaient fait adorer les faux dieux, coulait le sang expiatoire des victimes.

Parmi les blessés de l'Hôtel-de-Ville, il y eut un des plus nobles et

des plus vaillans soldats qu'ait jamais eus notre pays, le général Bedeau. Je n'avais point l'honneur d'être à ses côtés quand le frappa la balle dont il faillit mourir; mais on m'a raconté qu'il persistait à se tenir en selle malgré une blessure qui ensanglantait les flancs de son cheval. On lui criait de toutes parts : « Mon général, descendez. » Et il resta, le visage toujours plus pâle et plus calme. On parvint enfin à l'enlever, et je le vis passer en litière sur la place où je l'avais vu arriver, il y avait à peine quelques heures, les traits éclairés par ce hardi et amical sourire qu'adressent les braves gens à la mort.

La nuit du vendredi 23 au samedi 24 juin fut une courte et belle nuit d'été. Un caprice obstiné de ma mémoire me rappelait à chaque instant ces vers de Victor Hugo :

> L'été, la nuit bleue et profonde
> S'accouple au jour limpide et clair.

Seulement, au lieu d'entendre *des chansons dans l'air*, comme dit encore le poète, on entendait un nombre prodigieux de coups de fusil. A chaque instant, nos factionnaires recevaient des balles. Il fallait réveiller, pour relever les blessés, nos hommes, qui dormaient tous, sans s'en douter, du sommeil de M. de Turenne. Dès que l'aurore parut le lendemain, elle fut saluée par une explosion générale d'artillerie et de mousqueterie. L'Hôtel-de-Ville était dans une position critique; l'insurrection l'enserrait dans un cercle de feu. Le canon grondait à la place Baudoyer, au Petit-Pont et à la hauteur du Palais-de-Justice. La fusillade régnait partout. Les troupes se mirent en bataille sur la place, musique et tambours au centre; les tambours battirent la charge, et les fanfares éclatèrent. C'était un bruit, pour me servir d'un mot de troupe, à faire prendre les armes au diable.

Je crus vraiment qu'il les avait prises, et que Paris allait s'abîmer dans tout ce fracas. Aucun spectacle ne me frappera plus, j'en suis sûr, que ne me frappa tout à coup l'aspect de Notre-Dame, dont une bande de tirailleurs venait de s'emparer. La vieille église élevait ses tours chargées de tristesse religieuse et séculaire dans un ciel plein d'un effroyable vacarme, et des coups de feu partaient de ses longues fenêtres. Je me rappelle, entre autres, une gothique ouverture, placée à l'orient, par où s'allongeait à chaque instant le canon d'un fusil. « En voilà un qui s'est bien établi! » répétaient autour de moi mes hommes à chaque coup que ramenait un même espace de temps. L'ironie de cette arme infernale surpassait certainement celle de tous les démons que la sculpture du moyen-âge attachait aux flancs des églises dans ses caprices bizarres et profonds. Je pensais que les derniers jours de Notre-Dame étaient venus, et que les ruines de la sainte maison allaient inaugurer

la barbarie révolutionnaire. J'avoue que cette pensée n'était pas dépourvue pour moi d'un certain charme âpre et emporté : je n'aurais pas été fâché de cette tache au front de nos sauvages ennemis; et puis, quand le sang coule, quand la chair humaine est frappée, quand les ames émigrent, on voit avec plaisir les monumens suivre la commune destinée, entrer dans la poussière et dans l'oubli avec ceux qui les admiraient.

Sur le pont qui unit l'Hôtel-de-Ville à la Cité, arriva un général dont je vois encore l'attitude pensive : c'était le général Duvivier. Ce vieux soldat de nos armées africaines était destiné, comme tant d'autres de ses compagnons, à tomber sous un ciel français, tué par ceux-là qu'il nommait ses frères en son langage républicain. La république était la passion du général Duvivier. Il la voyait dans *la Marseillaise,* dans les canonnades de nos grandes batailles, dans tout cet éclatant appareil qui a séduit tant d'ames. Les scènes hideuses de juin lui déchiraient le cœur. Comme tant d'autres patriotes de son espèce, il sentait les griffes de ses chimères, car les chimères ont des griffes. Aussi sa tristesse était-elle infinie; son courage seul l'égalait. Une balle lui fracassa le pied, et le fit mourir dans des transports de douleur. L'instinct de cette cruelle mort, si étrangement en harmonie avec les souffrances de sa pensée, était sur son visage quand je le vis.

J'aperçus aussi le matin sur la place de l'Hôtel-de-Ville un homme en habit noir. Je m'approchai du nouveau venu, et je reconnus M. Victor Hugo, qui, au sortir de la séance de nuit des représentans, cherchait à regagner son domicile, inquiet sur le sort de sa femme et de ses enfans. Quand le poète m'eut quitté, un vieux colonel d'infanterie m'aborda et me demanda à qui je venais de parler. Lorsqu'il eut appris que c'était à M. Victor Hugo : « Si j'avais su ! » s'écria-t-il. En ce moment, quelques coups de fusil, qui nous arrivaient par les jardins de l'Hôtel-de-Ville, amenèrent une décharge générale des nôtres; mais la figure et l'exclamation de cet honnête officier sont restées dans mon esprit. Il y a une race calme et courageuse d'honnêtes gens qui, dans le danger, vivent simplement leur vie, jusqu'au moment où les frappe la mort.

Cependant notre position à l'Hôtel-de-Ville devenait si mauvaise, que le général Duvivier résolut à tout prix de la faire cesser, et il ordonna aux bataillons de la garde mobile dont il pouvait disposer d'aller attaquer les insurgés dans le labyrinthe des rues voisines, où à chaque instant de nouvelles barricades s'élevaient. Mon bataillon fut de ceux qui se mirent en marche. Nos hommes prirent un vif plaisir à tirailler; ils prirent quelque plaisir aussi à jouer de la baïonnette, peut-être même poussèrent-ils un peu loin ce dernier goût. Ils n'avaient pas l'âge de la pitié; puis ils étaient les instrumens du châtiment terrible

que la justice divine voulait faire infliger au peuple par le peuple. Ce mot si douloureusement célèbre de Barnave : « Le sang qui coule est-il donc si pur? » a été pendant quatre jours non plus le cri d'un plébéien poursuivant l'objet de sa rage dans les veines de la noblesse, mais le cri de bourgeois tuant des bourgeois, d'artisans égorgeant des artisans. « Il faudra qu'à son tour le peuple pâtisse, » avait dit autrefois M. de Maistre. Les journées de juin ont donné raison à cette lugubre prophétie. Le peuple a pâti. Pour la première fois, il a fait lui-même l'épreuve de ses supplices. Il a su ce qu'étaient ces désespoirs, ces agonies, ces terreurs de l'ame et de la chair dont il n'avait été jusqu'alors que l'impitoyable spectateur. « Si vous l'aviez vu, mon capitaine, il était pâle comme un linge, et ses cheveux se sont mis tout debout; il nous disait : Ne me tuez pas. Le caporal lui a donné un coup de baïonnette. Il ne fera plus de barricades à présent. » Que de fois j'ai entendu semblables phrases! Quelques-uns de nos prisonniers, le visage en sang, les mains noircies, conservaient avec orgueil leur attitude et ressemblaient aux démons de l'émeute.

Malgré les meurtres qui marquaient son passage, la garde mobile trouvait moyen de répandre la gaieté à travers les horreurs de cette guerre. Je me rappelle la rue Saint-Martin, vers trois heures, le samedi, à l'endroit où elle s'appelle, je crois, rue Planche-Mibray, et communique avec les quais. Certes, rien n'était plus lugubre que cette étendue de pavés bordée de maisons fermées, et où un soleil d'été n'éclairait que quelques cadavres gisant çà et là dans des flaques de sang. Mais à l'entrée de cette rue était une batterie qui tonnait contre une barricade établie à la hauteur du cloître Saint-Merry. Je ne saurais rendre tous les quolibets, tous les lazzis dont les mobiles qui soutenaient la canonnade accompagnaient chaque explosion du *brutal*, comme ils disaient. « Eh bien! criait celui-ci, il doit être en colère le père Duchêne; voilà qu'on casse sa pipe. — Gare la pomme cuite! » disait un autre avec l'accent d'un habitué des Funambules et un geste familier aux gamins de Paris. Un homme traversa la rue, je ne sais si c'était un insurgé, mais un boulet l'atteignit singulièrement. Sa tête fut complétement emportée, comme je pus m'en assurer quelques instans après en franchissant son cadavre pour aller à une barricade. « En voilà un qui veut remplacer saint Denis! » dit aussitôt un de nos hommes. Certes, cette plaisanterie pouvait être réprouvée par le goût et la sensibilité. Ce qui doit la faire excuser, c'est qu'une balle atteignit au ventre celui qui se la permettait.

Avant de recevoir moi-même une balle qui faillit me mettre pour toujours hors de combat et m'envoya étudier la douleur à l'hôpital, les derniers accens que j'entendis furent ce refrain d'une chanson que tout mon bataillon répétait :

Mystico, dar, dar, tire lire,
Cli, clo, cla, la lirette, la liron.

Depuis, j'ai changé de bataillon, et la chanson s'est envolée de ma mémoire. Souvent je la cherche, je l'appelle avec cet amour passionné qu'inspirent les chansons perdues. Ces airs qu'on ne retrouve pas et qu'on poursuit avec une sorte de fièvre du cœur me rappellent la légende païenne d'Eurydice, légende qui m'arrachait des pleurs à l'époque où l'on est l'ami d'Ali-Baba et l'émule d'Achille, où l'on trouve tout à coup, au fond d'un vieux livre, cette fraîche Tempé dont parlent les poètes, où l'on dit de vous : Il n'a pas encore vécu, et où l'on vit de la vie enchantée.

Toute la gaieté militaire dont je viens de donner une idée ne me cacha pas cependant de grandes tristesses et d'irréparables malheurs. Là où s'est résumée pour moi l'affliction de ces journées qui ont laissé sous tant de toits des traces sanglantes, c'est dans une rencontre à laquelle j'ai songé souvent. Au milieu d'une rue où nos tambours battaient la charge et que des balles traversaient dans tous les sens, j'aperçus le long d'une maison une femme en noir qui joignait les mains et qui avait les yeux en larmes. Je rencontrai son regard en passant, et je lui adressai ces paroles dénuées de sens : « Calmez-vous; il n'y a pas de danger. » Pauvre femme! était-ce le danger qu'elle craignait? Peut-être avait-elle perdu un enfant! Les ombres de la mort sur de jeunes et hardis visages ne m'ont point touché comme cette apparition. Je ne voyais que les hommes et le sang; j'avais oublié les femmes et les pleurs.

J'appris à l'hôpital la mort glorieuse des deux officiers dont j'ai parlé, Antonin B..... et Guillaume de N.... L'un fut frappé au cœur, l'autre au front. Pour la première fois depuis que j'ai commencé ce récit, j'hésite sur le choix de mes paroles. J'aimerais et je n'ose m'étendre sur des souvenirs que le tombeau a rendus sacrés. Je me suis toujours demandé jusqu'à quel point il était permis à l'écrivain d'ensevelir ceux qu'il aimait dans ses œuvres. N'est-ce pas un endroit bien profane qu'un livre pour de chères et saintes sépultures? Je ferai seulement ici, à mes deux camarades, le rapide et viril adieu que je leur aurais fait sous les balles, s'ils étaient tombés près de moi. Je serrerai en pensée leurs mains dont je ne sentirai plus les cordiales étreintes, et je leur souhaiterai avec ferveur, en ce monde invisible qui s'est ouvert si brusquement pour eux, ce bonheur, d'une espèce inconnue, placé par la foi et par nos désirs dans la mort.

C'est dans les journées de juin que se résume toute l'histoire de la garde mobile. Paris eut pour nous un de ces violens et rapides enthou-

siasmes qui font son danger et son charme. Toutes les orgues chantaient nos exploits, que retraçaient toutes les gravures. Les vieillards se découvraient quand nous passions, et les femmes devenaient, pour qui portait un shako rouge, ce qu'étaient les visitandines pour Vert-Vert. Puis Paris, tout d'un coup, nous retira ses faveurs; Paris nous déclara maussades, mutins, tapageurs, mal sûrs, insupportables. « Il est bien heureux, disait une aimable personne qui, deux mois auparavant, aurait voulu pouvoir mettre à l'Opéra toute la garde mobile dans sa loge, que vos *petits monstres* n'aient pas tourné. »

Paris enfin nous bannit et envoya notre jeune gloire, comme une vieille mode, à la province. Notre vie cessa d'être mêlée à la vie publique. Mon récit, et c'est pour cela que je l'arrête, ne serait plus maintenant qu'une succession de souvenirs et d'émotions qui me sont tout personnels. Or, je n'ai jamais été enclin aux confidences. Je suis d'avis qu'un écrivain ne doit pas être absent de son œuvre, mais je ne veux pas qu'il soit son œuvre tout entière. Ce n'est pas pour moi d'ailleurs que j'ai écrit ces pages, c'est pour mes *petits monstres,* comme disait cette personne que mes *petits monstres* ont peut-être sauvée d'étranges dangers. Je crois qu'on connaît à présent ces braves enfans tels que je les ai vus à la caserne et au combat, à toutes les heures de la vie, même à l'heure suprême, à celle où l'on découvre tout à coup quel trésor enfermait celui-ci, quelle indigence celui-là cachait. Ma destinée me séparera sans doute des compagnons inattendus qu'une révolution m'a donnés : ma mémoire n'oubliera point ces hardies et joyeuses figures, ces vifs esprits, ces cœurs dévoués. Je me rappellerai ceux qui, par un mouvement spontané de leur cœur, me nommèrent leur chef, n'importe en quel lieu et parmi quels hommes me conduira la profession que j'ai choisie pour concourir sans remords et sans dégoût aux œuvres de mon pays et de mon temps.

PAUL DE MOLÈNES.

DE LA

SITUATION FINANCIÈRE

ET

DU BUDGET.

Je ne me propose pas de remonter à l'origine des embarras qui pèsent sur nos finances. Cette controverse, qu'elle ait ou qu'elle n'ait pas eu son jour d'opportunité, qu'elle ait été nécessaire ou oiseuse, me semble désormais entièrement épuisée. A la lumière des révolutions, tout le monde peut lire. Dans ce passé d'hier, dont nous nous dégageons à peine, l'opinion publique a déjà, mieux que les calculs les plus précis et que les raisonnemens les plus subtils, fait irrévocablement la part de chaque régime. Ceux qui ont à revendiquer ou à décliner la responsabilité des événemens sont reçus à plaider devant l'histoire, qui les juge. Je ne me reconnais aucun droit de cette nature pour intervenir dans le débat. Toute récrimination de ma part, en face des difficultés qui nous assiégent et auxquelles il faut pourvoir, serait donc aujourd'hui sans excuse. Je mériterais d'être traité comme ce pédant que flagelle notre fabuliste, et l'on me ferait justement, comme à tous ceux qui s'arrêtent pour discuter au milieu des ruines, l'application de cette caricature, dans laquelle est représenté le trésor qui se noie, et qui crie aux faiseurs de discours, de brochures, voire d'exposés des motifs :

Eh! mon ami, tire-moi de danger,
Tu feras après ta harangue.

J'ajoute que nous sommes en ce moment trop loin ou trop près des faits accomplis, trop près pour en porter ce jugement impartial et définitif qui se grave dans la conscience des peuples, trop loin pour exercer une action quelconque sur les conséquences. La liquidation de cette désastreuse période est aujourd'hui terminée. On en voit clairement les résultats pour les fortunes privées comme pour la fortune publique. Sans parler des pertes douloureuses qu'ont eu à subir les capitalistes, les propriétaires fonciers, les commerçans, les chefs d'industrie, les ouvriers des villes et ceux de l'agriculture, il en a coûté soixante-deux millions et demi de rentes qui vont s'inscrire, au rang des charges annuelles, dans le budget de l'état.

Laissons donc tout retour sur le passé, et ne nous détournons pas des difficultés que nous avons à résoudre. Elles sont assez grandes pour devenir l'objet d'une préoccupation exclusive et absolue. Nous avons à pourvoir aux exigences de la situation pendant l'année qui va s'ouvrir; nous avons à poser en même temps les bases d'un état normal, à préparer, sinon à rétablir, l'équilibre dans les élémens du budget, à dégager enfin l'ordre financier du désordre. Je prends cette situation telle que M. le ministre des finances l'a présentée. Je ne discute pas les chiffres qu'il a indiqués avec l'autorité de sa position officielle; je les accepte, malgré quelques contradictions apparentes, comme le point de départ de la discussion.

M. le ministre des finances pose en fait que le total des découverts représentés par la dette flottante, au 1er janvier 1850, ne s'élèvera pas à moins de 550 millions (1). Il évalue les dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires de l'année 1850 à la somme de 1,591 millions, et comme les revenus de l'état, en calquant le budget des recettes de 1850 sur celui de 1849, ne lui paraissent pas pouvoir excéder la somme de 1,270 millions, il en induit un déficit de 321 millions, qui porterait l'ensemble des découverts, en règlement d'exercice, à 871 millions. — 871 millions, voilà donc la montagne financière à escalader ou à aplanir! 871 millions! c'est comme si, outre le budget républicain, nous avions à payer encore un budget de l'empire.

Les contribuables, qui sont présumés devoir fournir à l'état une ressource de 1,270 millions en 1850, trouveraient-ils dans leur revenu, lorsque les denrées se vendent mal et que le commerce et l'industrie battent d'une aile, les moyens de combler encore cette effroyable lacune de 871 millions? Évidemment, on n'y peut pas songer. Quel que

(1) C'est l'évaluation que l'on trouve à la page 14 de l'exposé des motifs. A la page 192 du budget, la dette flottante n'est plus évaluée qu'à 520 millions.

soit le patriotisme des citoyens, l'impôt touche aujourd'hui de bien près à la limite des facultés contributives. Aussi M. le ministre des finances rejette-t-il le poids principal de cette liquidation nouvelle dans le domaine du crédit.

M. Passy laisse d'abord 350 millions à la charge de la dette flottante. C'est, à quelques millions près, le niveau qu'elle devait atteindre en 1849. Pour décharger la dette flottante de l'excédant, M. le ministre des finances demande l'autorisation de contracter, au nom de l'état, un emprunt de 200 millions. C'est à la même source qu'il veut puiser les 103 millions qui représentent la dépense des travaux extraordinaires. On comblerait ainsi, par les moyens de crédit, dette flottante et dette consolidée, les découverts probables jusqu'à concurrence de 653 millions. En admettant, par hypothèse, le succès de ces combinaisons, il resterait encore un déficit de 218 millions. M. le ministre des finances y pourvoit par l'annulation définitive des rentes rachetées, pour une somme de 79 millions, et par la suspension provisoire de l'amortissement, dont la dotation se trouve ainsi portée, pour 65 millions, au budget des recettes comme au budget des dépenses, ce qui réduit en réalité ce dernier budget de 145 millions. Enfin, M. Passy obtient 79 millions par la création de nouveaux impôts, tels que la taxe du revenu et diverses taxes additionnelles au timbre, à l'enregistrement, ainsi qu'aux patentes. Il en résulte un excédant de 7 à 8 millions, insuffisant assurément pour défrayer les crédits supplémentaires, pour servir de marge à cet imprévu qui ne représente jamais moins de 30 à 40 millions par année.

Ainsi, même en adoptant les évaluations et les combinaisons de M. le ministre des finances, un déficit de 25 à 30 millions sur l'exercice 1850 resterait probable; mais ce n'est pas tout, et le découvert de 1849 paraît devoir largement dépasser les 184 millions indiqués par M. Passy. Il a compris lui-même dans les recettes de cet exercice, jusqu'à concurrence d'environ 18 millions, le produit d'impôts qui n'ont pas reçu la sanction législative, et la défalcation de cette recette fictive porte déjà le découvert à plus de 200 millions. Que l'on ajoute les crédits supplémentaires qu'entraîne la présence sous les drapeaux d'un effectif moyen supérieur à celui des 386,000 hommes accordés par le budget, les 8,903,020 francs qu'exige encore l'entretien du corps expéditionnaire envoyé à Rome, ainsi que les 20 millions qui représenteront très probablement la différence entre le produit réel des contributions indirectes et les évaluations du budget, et l'excédant des dépenses que l'exercice 1849 doit laisser à la charge de la dette flottante ne s'élèvera pas à moins de 265 à 270 millions.

En tenant compte de tous ces élémens de calcul négligés, on ne sait pourquoi, par M. le ministre des finances, on est conduit à surcharger

un tableau déjà bien assez sombre. Les découverts auxquels la dette flottante doit pourvoir atteindront, au 1er janvier 1850, la somme de 630 millions; c'est le chiffre de la dette flottante de la monarchie au 1er janvier 1848, si l'on en distrait les fonds des caisses d'épargne livrés à cette consolidation nominale qui n'a pas soustrait le trésor aux demandes de remboursement. Nous fermons ainsi le cycle révolutionnaire au point même auquel nous l'avons ouvert, et une première liquidation nous conduit à une seconde. Il faut remonter à l'invasion de la France en 1815 pour trouver nos finances dans une situation aussi critique : les barbares du dedans ne nous ont pas fait moins de mal que les barbares du dehors.

Voilà donc l'état des choses au vrai, dès le début de l'exercice dont l'assemblée nationale est appelée à régler les conditions. Cet exercice, en supposant un budget de 1,591 millions, présenterait, suivant M. le ministre des finances, une insuffisance de 320 millions, qui sera portée infailliblement à 350 par les crédits supplémentaires. Un déficit de 350 millions, venant s'ajouter au découvert des exercices antérieurs, formerait ainsi la somme menaçante de 980 millions. C'est une avalanche d'un milliard dont nous avons à détourner ou tout au moins à amortir la chute.

Je comprends qu'une perspective aussi désolante arrache des lamentations au trésor. En présence de telles difficultés, et quand il mesure la somme des sacrifices que chacun devra s'imposer pour le salut de tous, un ministre peut douter par momens du pays et de lui-même; mais ces angoisses de l'esprit ne sont excusables qu'à la condition d'en être les épreuves et de préparer une résolution mâle et féconde. Les peuples n'ont pas plus à s'applaudir des faiblesses que des témérités de l'homme d'état. Même dans les conversations intimes, il ne lui est pas permis de donner le signal du sauve qui peut. Deux années de souffrance et de jachère industrielle n'ont pas épuisé entièrement les richesses de la France ni son courage. Élevons ce courage à la hauteur du péril; donnons l'exemple du dévouement, et croyons à la contagion de cet exemple.

Est-il possible de réduire les dépenses proposées pour l'année 1850? Avons-nous quelque moyen d'accroître les recettes qui sont prévues? Enfin, quelles ressources doit offrir le crédit, tant pour combler le vide de l'arriéré que pour aligner avec les dépenses de l'exercice prochain les revenus de l'état durant cette période? Tels sont les points principaux que je me propose d'examiner.

I. — DÉPENSES.

En matière de finances, la pensée qui semble la plus naturelle et qui se présente d'abord est celle qui conseille de constater ce qu'un état a de revenu, et de prendre ce revenu pour règle des dépenses. La logique le veut ainsi, j'en conviens; elle demande que le budget des recettes précède celui des dépenses, et que l'on fasse à la fortune publique l'application des principes qui doivent présider à l'administration des fortunes privées.

Mais ces principes, en réalité, ne sont observés aujourd'hui que par le petit nombre. Nous vivons dans un siècle de prodigalité, où la dépense devient en quelque sorte la cause du revenu, loin que le revenu soit la source et la raison de la dépense. Qui mesure le train de sa maison à ce qu'il possède, ou l'étendue de ses entreprises à celle de son crédit? Les individus, les communes, les départemens, tout le monde emprunte à l'envi, sans compter plus avec l'avenir qu'avec le présent. Chacun de nous a toujours les meilleurs motifs pour manger son blé en herbe. La propriété foncière se trouve grevée d'hypothèques pour un tiers ou pour moitié de sa valeur, suivant l'estimation la plus modérée. Les communes et les départemens ont abusé de l'impôt et de l'emprunt et reviennent encore à la charge, tantôt pour se couvrir d'édifices dont la magnificence est onéreuse autant qu'inutile, tantôt pour multiplier des routes que l'on entretient mal ensuite faute d'argent. Quelle agrégation, quel établissement, quel particulier n'est pas obéré en France? La région de l'équilibre se rétrécit de jour en jour. La région de l'épargne est encore plus étroite : elle se borne à la classe des domestiques et des petits trafiquans, qui capitalisent leurs privations, pendant que les ouvriers dissipent leur salaire et que les capitalistes dévorent souvent le capital avec le produit.

Les gouvernemens de notre temps sont comme les individus : ils sont prodigues; mais, indépendamment de cette tendance générale, on peut expliquer par des raisons politiques la prédominance qu'obtient le point de vue de la dépense dans le budget de l'état. Les dépenses du gouvernement sont ou doivent être la cause déterminante de l'impôt; il faut y chercher l'origine du revenu public, qui n'est autre chose que la portion prélevée par le trésor sur les revenus des contribuables. L'état, représentant la communauté nationale, ne fait que ce que les particuliers, les associations privées et les agrégations locales ne peuvent pas faire. Il s'occupe des intérêts et pourvoit aux nécessités qu'aucun autre que lui ne peut embrasser; mais il se garde bien d'entreprendre et d'empiéter sur l'activité industrielle, et sa richesse ne se forme que de la richesse de tous.

Ainsi, l'état ne demande à l'impôt, il ne retire des mains des contribuables, il n'enlève à ce fonds, que mettent en œuvre les agriculteurs, les commerçans et les industriels, que les sommes qui lui sont indispensables. Il mesure les taxes aux besoins de l'administration. Il agit d'après ce principe que les capitaux qu'il laisse dans les mains des particuliers y fructifient beaucoup mieux qu'ils ne feraient dans les siennes. Comme tout impôt établi trouve sa raison d'être dans les dépenses antérieures, régler les dépenses du gouvernement sur les revenus qu'il trouve existans, ce serait proportionner en réalité ses besoins à ceux d'un gouvernement antérieur. On ferait sortir ainsi violemment, et contre le bon sens, d'égales nécessités de circonstances souvent très différentes.

Il y a sans doute une limite devant laquelle on doit s'arrêter. Les facultés contributives d'une nation ne sont pas ductiles à l'infini. En outre, la forme d'un gouvernement étant donnée, ainsi que le degré de la civilisation au sein de laquelle il se meut, une certaine somme de dépenses devient inévitable pour fournir aux frais de la police sociale : d'où il suit que les dépenses ont une sorte de niveau naturel, de même que les recettes ont leur limite, qui se prend dans la situation même du pays. Nous courons avec raison après l'équilibre du budget; mais je sais un équilibre plus nécessaire encore et auquel on songe trop peu, c'est celui que tout bon gouvernement doit établir entre les exigences du trésor et les ressources disponibles des contribuables.

Indépendamment de ce point de vue général, les dépenses aujourd'hui excèdent tellement les revenus ordinaires, que tout examen de la situation financière doit s'attacher d'abord aux besoins réels de l'état. Le dernier budget de la monarchie, celui de 1847, dont les résultats définitifs sont placés en ce moment sous les yeux de l'assemblée nationale, porte l'ensemble des dépenses à 1,605 millions, sur lesquels la part du service ordinaire est de 1,427 millions et celle du service extraordinaire de 173 millions. Les dépenses du premier budget de la république, celui de 1848, se sont élevées à 1,770 millions, non compris l'opération relative au rachat du chemin de Lyon : — 1,609 millions pour le service ordinaire, et pour le service extraordinaire 160 millions. La loi du 19 mai évalue les dépenses de l'année 1849 à 1,572 millions, sur lesquels 119 millions représentent le chiffre des travaux extraordinaires; mais les dépenses réelles, grossies par les crédits supplémentaires dont l'assemblée se trouve déjà saisie, pourront atteindre probablement le chiffre de 1,655 à 1,660 millions.

Le budget de 1849, confondant toutes les dépenses dans un seul ensemble, effaçait la ligne de démarcation qui avait été tracée par les ministres de la monarchie entre le service ordinaire et le service extraordinaire; M. le ministre des finances la rétablit. Cette distinction

est rationnelle, mais à une condition que le gouvernement monarchique n'avait pas observée : pourvu que les deux natures de dépenses ne soient pas défrayées par le même fonds, et que, si le service ordinaire trouve dans le produit de l'impôt des ressources suffisantes, le service extraordinaire s'adresse au crédit. Nous verrons plus bas si M. le ministre des finances a observé ce principe. Notons d'abord que les dépenses de 1850, divisées en service ordinaire et en service extraordinaire, présenteraient, sur un total de 1,591 millions, 1,488 millions pour le premier, et 103 millions pour le second. Afin de réduire les dépenses ordinaires, M. Passy propose d'annuler les rentes rachetées, jusqu'à concurrence de 79 millions; le budget de 1850, non compris la liste civile des travaux publics, se trouverait donc ramené à la somme de 1,408 millions, qui se distribue de la manière suivante :

Dette publique	402,678,642 fr.
Dotations	9,048,000
Services généraux des ministères	763,938,365
Frais de régie et de perception	150,999,422
Remboursemens et restitutions	82,111,955
TOTAL	1,408,776,384 fr.
Travaux extraordinaires	103,184,000
TOTAL GÉNÉRAL	1,511,960,384 fr.

En admettant pour 34 millions les crédits supplémentaires que ce budget n'a pas prévus, on voit que les dépenses peuvent s'élever, en 1850, à 1,546 millions, dont 103 au moins imputables sur les ressources du crédit. Ces charges sont lourdes; mais, avant de rechercher les moyens de les réduire, et afin de n'en pas exagérer le fardeau, il peut être à propos de discuter la valeur de quelques rapprochemens que l'on a coutume d'établir.

On a comparé la France à l'Angleterre. On a voulu prouver, à grand renfort de chiffres, que l'Angleterre, en occupant le globe, dépensait, en frais de gouvernement et d'administration, infiniment moins que la France, qui n'a que son territoire et l'Algérie à garder. Ce point de vue résulte d'un examen superficiel et incomplet. Le budget que l'on soumet chaque année au pouvoir législatif en France est le produit et l'image de cette centralisation qui embrasse tous les intérêts. Les dépenses spéciales des communes, celles des départemens et celles des colonies y figurent à côté des dépenses générales de l'état. Dans la Grande-Bretagne, au contraire, les agrégations locales s'administrent par leurs propres mains, et ne font pas rentrer, même pour ordre, leur budget particulier dans le budget des dépenses publiques. Les finances des deux pays reflètent très fidèlement la différence qui existe entre les mœurs politiques de la France et de l'Angleterre. De l'autre côté de la

Manche, les associations particulières et les administrations locales prennent à leur compte des dépenses qu'il entre dans nos habitudes de laisser à la charge et de comprendre parmi les attributions du gouvernement. A proprement parler, il n'existe pas d'administration publique en Angleterre. Le ministère de l'intérieur n'a que la surveillance et le contrôle de ce qui se passe dans les trois royaumes. L'instruction publique est dans les mains du clergé, ainsi que des sectes dissidentes; le clergé de l'église établie vit sur les produits de la dîme. L'état n'entreprend que par exception les grands travaux d'utilité nationale; il n'exécute, n'entretient et ne développe ni les routes, ni les canaux, ni les chemins de fer. La justice même se localise en Angleterre, ainsi que la police qui veille à la sûreté des propriétés et des personnes. Enfin, ce n'est pas l'échiquier, c'est une banque qui fait le service de trésorerie et celui de la dette publique. Le budget réel de la Grande-Bretagne est une sorte d'édifice féodal, aussi bien que la constitution des trois royaumes; il faut, pour composer l'ensemble des dépenses, en recueillir un peu partout, et jusque dans la péninsule de l'Inde, les élémens épars.

Le budget que nous propose le gouvernement pour 1850, si l'on en retranche la dotation de l'amortissement et les rentes rachetées, articles qui ne figurent pas dans les dépenses de l'Angleterre, descend de 1,591 millions à 1,446. Dans ces 1,446 millions se trouvent comprises les dépenses départementales et les dépenses communales pour une somme de 56 millions de francs; mais il reste, pour compléter l'ensemble des dépenses de toute nature, à y ajouter environ 80 millions qui représentent la part des dépenses communales qui est défrayée par le produit des octrois. Les dépenses de 1850, celles du moins au regard desquelles on peut placer les dépenses de la Grande-Bretagne et de ses colonies, s'élèvent donc, en somme ronde, à 1,525 millions.

Prenons maintenant les dépenses de l'année 1848 en Angleterre. Elles figurent dans le budget général de l'état, les frais de perception et l'impôt étant compris, pour la somme de 58,990,734 livres sterling, qui représente, au change de 25 francs 25 centimes, 1,489,615,781 fr. Il faut ajouter à ces dépenses générales les dépenses locales, qui atteignent annuellement, suivant un document officiel (1), le chiffre de 15 millions sterling, et, sans parler des autres colonies, les dépenses de l'Inde qui approchent de 18 millions sterling. Enfin, la dîme levée par le clergé sur les fruits de la terre au profit de l'église anglicane, ainsi que les frais de l'établissement presbytérien en Écosse, sans compter les contributions volontaires à l'aide desquelles se soutiennent en Angleterre les sectes dissidentes et l'église catholique en Irlande, ne

(1) *Local Taxes of the United Kingdom.*

représentent pas moins de 5 à 6 millions sterling par année. Le budget annuel de cette puissance colossale, dépenses générales et dépenses locales, offre de cette manière un ensemble qui approche de cent millions sterling ou de 2 milliards et demi de francs, soit environ un milliard au-delà de ce que les services analogues coûtent à la France.

Il est possible que, grace à d'aussi énormes sacrifices, l'administration britannique obtienne des résultats inconnus ailleurs. On comprend, par exemple, la beauté des routes dans le royaume-uni, quand on voit l'Angleterre consacrer à l'entretien de ces voies de communication, à surface égale, le double à peu près de ce que la France consacre aux siennes. En général, ce n'est pas par l'économie que se signale le système anglais. Abordons les détails pour tirer de cette comparaison quelques enseignemens utiles.

L'intérêt de la dette en Angleterre est la principale dépense de l'état : il s'élève, en y comprenant la dette flottante, à 28,563,517 liv. sterl. (environ 721 millions de fr.); l'intérêt de la dette flottante et celui de la dette fondée, en déduisant la dotation de l'amortissement et les pensions, est porté, au budget de 1850, pour la somme de 281,090,476 fr. Cependant la différence qui existe entre les deux budgets, en ce qui touche les charges annuelles de la dette, est loin de représenter celle qui résulte du capital nominal. Si les Anglais avaient à payer, comme nous, un intérêt annuel de 4 à 5 pour 100 sur le capital nominal de la dette publique, leurs finances seraient bientôt dans un état voisin du désespoir et de la banqueroute. Supposez, au contraire, que la France, grace au rétablissement de l'ordre et à l'activité des transactions, puisse ramener l'intérêt de sa dette à un taux plus raisonnable, et le seul fait de la conversion du 5 en 4 pour 100 donnera une économie de 36 millions. De ce côté, nos finances ont donc un avenir dont la portée est manifeste dès à présent.

Le chapitre des pensions semble le moins chargé dans le budget de la Grande-Bretagne. Les pensions ou indemnités civiles y figurent à peine pour un total de 14 millions de francs. On a comparé cette dépense au chiffre brut des pensions en France, qui est, déduction faite des rentes viagères, de 56 millions et demi, et l'on s'est extasié sur l'économie de l'administration britannique. C'est là une induction très peu réfléchie et qui procède d'un examen un peu superficiel. En effet, les pensions civiles, indemnités et subventions aux caisses de retraite ne s'élèvent, chez nous, qu'à 17 millions. Dans le chiffre global de 56 millions sont comprises pour 39 millions les pensions militaires, qui ont aussi leur chapitre dans les dépenses de l'Angleterre, et qui, proportionnellement aux forces numériques des deux armées aussi bien que d'une manière absolue, sont plus onéreuses en Angleterre qu'en France.

La royauté unie au parlement ne coûte pas beaucoup plus cher d'un côté du détroit que l'établissement républicain de l'autre. Le compte annuel de la monarchie parlementaire s'élève à un peu plus de 19 millions de francs (759,462 liv. sterl.), tandis que la liste civile de la république française, assemblée nationale et pouvoir exécutif, impose au trésor un sacrifice de 9 à 10 millions, sacrifice qui, avec le temps, doit s'accroître.

L'administration centrale, sans être tout, comme on l'a prétendu, dans un pays voué par tradition et par caractère à la centralisation, a cependant une grande importance. Les dépenses qu'elle entraîne en France doivent naturellement se compter par millions. Le gouvernement monarchique les avait augmentées sans mesure; le gouvernement républicain, depuis février 1848, a peut-être exagéré les réductions et affaibli quelques services. Quoi qu'il en soit, les administrations centrales sont portées au budget de 1850 pour la somme de 13,197,944 francs (1), ce qui représente une diminution de 2 millions environ sur les crédits de 1847. En y ajoutant les dépenses de la cour des comptes, du conseil d'état, des monnaies et médailles, etc., on obtient un total de 15,555,344 fr. Quinze millions et demi, voilà ce que coûtent les rênes du gouvernement en France.

Il est difficile de se rendre compte des frais de l'administration centrale en Angleterre, de ce que l'on pourrait appeler, en empruntant le style commercial de ce peuple, les frais généraux du gouvernement. La Grande-Bretagne, par le seul fait de l'immense développement qu'y prennent les intérêts politiques, tend de plus en plus à rassembler et à grouper en faisceaux les rayons épars de son administration; mais comme la centralisation n'y est pas systématique ni naturelle, les essais que l'on en fait sans ordre comme sans choix, sous la pression des besoins qui se révèlent, ne s'enchaînent pas, ne sont pas liés par la dépendance étroite de la hiérarchie, coûtent fort cher et laissent voir un grand déploiement de forces perdues. En général, lorsque l'état veut ressaisir ou exercer une juridiction sur des intérêts dont il n'avait pas la tutelle,

(1)

Administrations centrales.	1850	1847
Justice	478,500 fr.	574,500 fr.
Affaires étrangères	564,400	707,122
Instruction publique	477,250	565,500
Cultes	232,390	241,999
Intérieur	1,168,000	1,278,000
Agriculture et commerce	688,150	714,450
Travaux publics	608,654	641,500
Guerre	2,267,300	2,570,470
Marine et colonies	878,300	1,120,074
Finances	5,835,100	6,630,623
Total	13,197,944 fr.	15,044,238 fr.

au lieu de les rattacher à un des ministères dont la réunion forme le cabinet, il en confie la surveillance à des commissions qui sont autant de petits centres et d'annexes du pouvoir ministériel. Ce système multiplie les états-majors, et doit contribuer par conséquent à l'exagération des dépenses. En y regardant de près, en construisant, au moyen d'une sorte d'enquête, le budget de l'administration centrale en Angleterre, on reconnaîtrait qu'il excède 25 millions de francs (1), sans même comprendre dans le total les grandes administrations financières, les dépendances essentielles de la trésorerie, telles que les douanes, les contributions indirectes ou *excise*, le timbre, les taxes assises, et la taxe du revenu.

En résumé, l'administration centrale coûte deux fois plus en Angleterre qu'en France. Il y a aujourd'hui entre les dépenses des deux pays une différence qui est loin de se proportionner à l'échelle des salaires, à l'étendue respective des territoires, et même à la population. Cette différence paraît encore plus sensible dans les détails. Ainsi l'administration centrale des affaires étrangères coûte 564,400 francs chez nous, et, en Angleterre, 1,824,161. Les bureaux de l'intérieur, de l'instruction publique, de l'agriculture et du commerce réunis, entraînent une dépense de 2,333,400 francs de ce côté du détroit, tandis que, de l'autre, les bureaux de l'intérieur, du commerce, de l'éducation, de l'état civil (*registrar general*), de l'administration des pauvres, les commissions diverses et inspections, sans compter les frais d'impression, exigent une somme annuelle de 6,251,235 fr.

Dans l'intervalle qui s'est écoulé de 1815 à 1835, le gouvernement britannique avait opéré des économies importantes. Le personnel ad-

(1) En voici quelques exemples :

Trésorerie	56,916 liv. sterl.	1,437,129 fr.
Ministère de l'intérieur	16,295	411,448
Ministère des affaires étrangères	72,244	1,824,161
Ministère des colonies	28,949	730,962
Bureau de commerce et conseil privé	41,661	1,051,940
Bureau des comptes (*audit*)	53,166	1,342,441
Échiquier et bureau de la dette	28,807	727,376
Monnaie	28,884	729,321
Bureau des travaux publics (Irlande)	35,224	889,350
Bureau du payeur général	27,222	687,355
Bureau de l'état civil	40,118	1,012,979
Bureau des chemins de fer	11,200	282,800
Impressions et fournitures de bureau	215,010	5,429,002
Commission et administration centrales des pauvres	57,000	1,439,250
Commissions et inspections	92,500	2,335,625
Bureau de la guerre	»	»
Bureau de l'artillerie	»	»
Bureau de l'amirauté	»	»

ministratif avait été diminué de 3,787 employés, et la dépense réduite de 976,822 livres sterling (24,664,755 francs). Depuis cette époque, l'accroissement du personnel et des dépenses a repris son cours, et l'on vient d'opérer à la hâte quelques réductions pour donner satisfaction à l'opinion publique. En règle générale, nous multiplions infiniment trop les employés et les écritures; nous dépensons beaucoup en rémunérant pauvrement les personnes et les services. Les Anglais exagèrent le principe contraire : leur machine administrative est simple et fonctionne au moyen d'un petit nombre de rouages; mais l'état fait à ceux qui le servent des traitemens princiers. Des secrétaires-généraux reçoivent 2,500 livres sterling par année, des premiers commis 1,000 à 1,500 livres sterling; 100 livres sterling est le moindre traitement d'un expéditionnaire. On va certainement au-delà de la prime qu'il est raisonnable et légitime d'offrir pour attirer dans la carrière des fonctions publiques les plus éminentes capacités. L'économie et la bonne administration se placent entre les deux systèmes (1).

Le budget de 1850 évalue à 151 millions de francs les frais de perception, de régie et d'exploitation pour un revenu de 1,415 millions, ce qui représente la proportion de 10 et demi pour 100. En 1848, les frais de perception se sont élevés, pour le royaume-uni, à 110,640,854 fr. (4,381,816 liv. st.), sur une recette de 1,450 millions (57,416,510 liv. st.), non compris l'argent de la Chine; la proportion est ici d'environ 7 et demi pour 100. Je sais que les mœurs, la concentration de la richesse et cette position insulaire qui élève une barrière naturelle contre la fraude en matière d'impôt, expliquent suffisamment l'avantage de l'Angleterre. La surveillance préventive, dans les impôts indirects, est obligée de se multiplier chez nous avec le morcellement de l'industrie et des fortunes. Dans les douanes, la garde des frontières de terre exige un personnel deux fois plus nombreux et une dépense deux fois plus considérable que celle des frontières de mer; enfin, le monopole des tabacs et celui des postes chargent, pour ces deux seuls articles, de 65 millions les frais de perception ou de régie, qui sont de 151 millions. Retranchez des dépenses de perception les frais de ces deux monopoles et leur produit des recettes générales, et vous trouverez que la récolte du revenu public coûte un peu moins de 7 pour 100 en France.

Nous pouvons cependant faire encore de notables économies. En réduisant le nombre des percepteurs, on augmentera aisément le produit net des contributions directes. En remplaçant par des droits modérés les prohibitions qui déshonorent notre tarif et qui le frappent de stérilité, on rendrait les douanes productives. Les résultats de cet

(1) La douane française présente un personnel de 25,000 employés; il n'y en a pas autant dans toutes les branches réunies de l'administration générale en Angleterre.

impôt sont évalués à 144 millions dans le budget de 1850. Il a rendu à l'Angleterre, en 1848, près de 570 millions. Faut-il s'étonner si les frais de perception, qui représentent dans la Grande-Bretagne 6 pour 100 à peine de la recette brute, donnent en France la proportion exorbitante de 15 pour 100?

La dépense des services administratifs, civils et militaires, abstraction faite des travaux extraordinaires, est portée, au budget de 1850, pour 764 millions de francs. On a rapproché du chiffre de cette dépense celle que mentionne le budget anglais pour des services analogues, et qui s'élève à un peu plus de 26 millions sterling (657,393,824 francs). C'est là une comparaison vaine, car il faudrait, pour la rendre complète, y joindre le chiffre des dépenses locales et les dépenses de l'Inde, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer.

Prenons cependant les services qui peuvent être légitimement comparés entre eux. Les affaires étrangères coûtent à la France 7,125,700 fr. et 9,231,724 francs à l'Angleterre. Cette différence de 2 millions à la charge de la Grande-Bretagne ne paraîtra pas extraordinaire, si l'on réfléchit au développement des intérêts commerciaux que la puissance britannique doit protéger sur tous les points habités du globe. L'administration de la justice, chez nous, moyennant une dépense de 26 millions, descend depuis la cour régulatrice jusqu'à l'humble justice de paix, partout uniforme, égale, sûre et prompte. Dans le royaume-uni, malgré une dépense d'environ 30 millions (1,178,399 liv. st.), à laquelle on devrait ajouter celle des tribunaux inférieurs dans chaque localité; malgré l'impôt qui est levé sur le temps des contribuables pour l'application du jury aux causes civiles, la justice est lente, incertaine et à beaucoup d'égards féodale. Deux fois par an, les juges de Westminster vont, comme les *missi dominici* de Charlemagne, faire ce que l'on appelle le *circuit,* c'est-à-dire entendre les causes dans les comtés et prononcer. Les avocats de Londres s'y transportent avec les juges. La centralisation judiciaire est ainsi contrainte de voyager pour se placer à portée des justiciables.

L'armée française, en y comprenant les troupes qui occupent l'Algérie et la gendarmerie qui fait la police du territoire national, est portée au budget de 1850 pour un effectif de 387,000 hommes. La dépense, qui embrasse encore les travaux et les services civils de l'Algérie, ainsi qu'une subvention de 10 millions pour la colonisation agricole, doit s'élever à 327 millions de francs. Ajoutez les pensions militaires, et vous aurez un total de 366 millions. L'armée anglaise se compose, pour le service actif, de 138,000 hommes, dont 113,000 sont à la solde du gouvernement et 25,000 à la solde de la compagnie des Indes; d'une police armée, espèce de gendarmerie qui maintient l'ordre en Irlande, et qui présente un effectif d'au moins 10,000 hommes; enfin

d'environ 12,000 artilleurs : au total, 161 à 162,000 hommes, auxquels on doit ajouter les 25 à 30,000 hommes, qui formeraient au besoin une réserve exercée et redoutable, à prendre sur les 73,735 hommes inscrits sur les cadres de non-activité, soit avec une demi-solde, soit avec une pension de retraite. Enfin, il faut compter pour quelque chose les 250,000 cipayes qui composent les régimens indigènes au service de la compagnie des Indes.

La dépense de cet état militaire est considérable; elle s'élève à 487,515,056 francs (1), dont 200 millions sont supportés par la compagnie des Indes et 287 millions par le gouvernement. L'établissement militaire qui pourvoit, en temps de paix, à la défense du royaume-uni et de ses colonies autres que l'Inde, comprend donc dans le service actif cent trente-cinq mille hommes, que le cadre de non-activité donnerait le moyen de porter à cent soixante mille, et il a coûté en 1848, distraction faite de l'expédition envoyée contre les Caffres, une somme de 10,275,260 livres sterling (259,435,140 fr.). Calculées sur le pied de l'armée anglaise, les dépenses de la nôtre devraient s'élever à 700 millions de francs.

L'organisation militaire de la Grande-Bretagne n'est donc point un modèle d'économie; mais, si elle prodigue l'argent, elle épargne les hommes. Les maladies et la mortalité font moins de ravages dans cette armée que dans la nôtre, parce que les soldats, étant moins jeunes et plus forts, résistent mieux aux changemens de climat et aux fatigues. Il y a par conséquent, à nombre égal, moins d'incomplets dans l'effectif. En outre, mille soldats exercés et à l'âge de la force valent deux mille recrues sur le champ de bataille. Je crois donc que, si nous avions un certain nombre de régimens dans lesquels une haute paie attirerait les vieux soldats et ferait de l'état militaire, ce qu'il n'est pas chez nous, une carrière, nous pourrions raisonnablement réduire, dans leurs rangs, l'effectif des chevaux ainsi que des hommes, et opérer ainsi une économie notable dans les dépenses de l'armée, tant sur le pied de guerre que sur le pied de paix.

L'armée navale est la force de l'Angleterre. Le gouvernement britannique consacre à l'entretien de sa marine militaire des sommes

(1) Savoir :

	1848	
Armée active	4,317,624 liv. sterl.	109,020,006 fr.
Cadre de non-activité	2,329,661	58,823,941
Artillerie (cadre d'activité)	2,910,201	73,482,575
—— (cadre de non-activité)	165,923	4,249,555
Forces de police (Irlande)	551,850	13,934,212
Guerre des Caffres	1,100,000	27,775,000
Armée de l'Inde	7,932,268 (1840)	200,289,767
TOTAL	19,307,527 liv. sterl.	487,515,056 fr.

considérables. Le cadre d'activité et le cadre de non-activité lui ont coûté, en 1848, plus de 200 millions de francs; le budget du service actif est de 165,508,826 fr. (6,554,805 liv. sterl.). Cette dépense donne le moyen de tenir à la mer 233 bâtimens, montés par 44,685 hommes, dans le nombre desquels figurent 16 vaisseaux de ligne, 35 frégates à voiles, 13 frégates et 21 sloops à vapeur. En outre, les ports maritimes de la Grande-Bretagne présentent 28 vaisseaux de ligne et 33 frégates *en ordinaire,* c'est-à-dire en commission de port, que la richesse et la bonne tenue des arsenaux permet d'armer et d'expédier en quelques semaines. Les bâtimens de guerre à vapeur compris dans la flotte active ont une force totale de 22,000 chevaux. Ceux qui sont déjà prêts ou qui seraient prêts en quelques heures à prendre la mer ont une force de 12,000 chevaux. L'Angleterre est loin, sans doute, de l'époque où elle couvrait l'océan de 177 vaisseaux de ligne et de 146,000 matelots, au prix d'une dépense qui excédait 474 millions de francs (1); mais une puissance maritime qui a pour elle la qualité et la quantité des équipages, qui tient en mer 51 vaisseaux de ligne ou frégates et la plus formidable flotte à vapeur du monde, qui peut aisément doubler ces forces au premier signal, conserve le rang que lui ont valu des succès non interrompus pendant plus d'un demi-siècle.

L'effectif de notre flotte ne semble guère inférieur par le nombre des bâtimens à celui de la flotte anglaise, car il comprend 207 navires de toute grandeur; mais dans ce nombre ne figurent que 145 bâtimens armés, dont 8 vaisseaux de ligne seulement et 9 frégates, montés par 24,016 hommes. L'inégalité est peut-être moins grande dans l'escadre à vapeur, qui se compose de 54 bâtimens, dont 9 frégates, présentant une force de 11,030 chevaux. Nous avons en outre 62 bâtimens en commission de port, dont 16 vaisseaux de ligne, 11 frégates et 31 bâtimens à vapeur, qui présentent une force de 9,010 chevaux. La marine militaire doit nous coûter 92 millions en 1850, non compris les travaux extraordinaires.

Si l'on mesure les dépenses au nombre des hommes embarqués, on trouvera que la flotte anglaise coûte relativement un peu plus cher que la nôtre. Toutefois, en considérant que la solde est beaucoup plus élevée en Angleterre, on reconnaît que les sommes consacrées annuellement par la France à sa marine auraient dû et devraient produire de plus grands résultats. Il y a là un vice d'administration, sur lequel est appelée en ce moment l'attention de l'assemblée nationale. Une meilleure organisation doit amener la réduction des dépenses, ou, avec la même dépense, l'accroissement de l'effectif en hommes, en bâtimens armés, et en constructions.

(1) En 1814.

Pour compléter à grands traits cette comparaison entre les dépenses de la France et celles de l'Angleterre, il faudrait porter en ligne de compte le budget des routes ainsi que des chemins vicinaux, et celui de la bienfaisance publique.

En France, la dépense d'entretien pour les routes tant nationales que départementales, et pour les chemins vicinaux, n'est guère inférieure à 60 millions de francs (1). En Angleterre, la taxe des grands chemins (*highway rate*) et les sommes dépensées sur les routes à barrière (*turnpike's trust's expenditure*), en 1840, pour l'Angleterre et le pays de Galles seulement, s'élevaient à 2,829,045 livres sterling, plus de 71 millions de francs (2). Seize millions d'hommes, de l'autre côté de la Manche, consacraient annuellement à l'entretien de leurs routes 71 millions, pendant qu'une dépense de 60 millions à peine était appliquée de ce côté aux routes parcourues par 36 millions d'hommes. Y a-t-il lieu de s'étonner, après l'inspection de ces chiffres, de la magnificence de la viabilité en Angleterre et de l'état de dégradation, ainsi que de misère, dans lequel, malgré des améliorations incontestables, on la retient encore chez nous?

La bienfaisance publique a un budget assez médiocre en France. Le total est de 73,220,718 francs, sur lesquels les hôpitaux et les hospices absorbent 53 millions et demi, et les bureaux de bienfaisance 13 millions et demi, sans compter le produit des dons volontaires. Dans la Grande-Bretagne, les sommes consacrées officiellement et par voie de taxe au soulagement des pauvres ont été, pour l'Angleterre proprement dite, en 1845, de 5,039,703 liv. sterl., pour l'Écosse, en 1847, de 544,334 liv. sterl., et, pour l'Irlande, de 1,823,036 liv. sterl. en 1848, total : 7,407,073 liv. sterl., environ 187 millions de francs, à quoi l'on peut ajouter la subvention de 297,189 liv. sterl. (7,504,011 fr.) que fournit le gouvernement aux institutions charitables, et le revenu des établissemens charitables, qui est d'à peu près 20 millions de francs.

Le budget officiel de la bienfaisance publique s'élève donc à 215 millions de francs pour les trois royaumes. A quel prix? Au prix de la taxe des pauvres, qui devient, quoi qu'on fasse, un véritable supplément aux salaires, et qui démoralise peut-être autant qu'elle secourt. Je ne souhaite pas qu'on l'importe jamais en France; le droit à l'assistance ne peut figurer, avec quelque apparence de raison, que dans les lois d'un pays où les capitaux mobiliers ainsi que la propriété foncière demeurent le partage du très petit nombre et portent encore le stig-

(1) Routes nationales..... 31,500,000 fr.
Routes départementales. 3,280,000 fr.
Chemins vicinaux..... 22,174,000 fr.
} Sans compter les crédits de 7,500,000 fr. pour lacunes de routes, et routes nouvelles en Corse.

(2) *Highway rate* (1842)..... 1,169,891 liv. sterl.
Turnpike's trust (1840)..... 1,659,154 liv. sterl.

mate de la conquête. Avec la division du sol et des capitaux qui existe chez nous, la taxe des pauvres n'aurait pas de sens; elle deviendrait même une faute inexcusable, et conduirait très certainement les individus à l'inaction, le pays entier à la ruine. Cependant nous croyons que l'on peut doter plus efficacement les bureaux de bienfaisance; ils feraient certainement un bon emploi d'une subvention double et même triple de celle qui leur est attribuée par l'état et par les conseils locaux. C'est là une admirable institution, qui, par l'assistance donnée à propos, peut prévenir encore plus que secourir bien des misères.

Après avoir recherché les analogies comme les différences qui existent entre les dépenses publiques de la France et celles de l'Angleterre, il n'est pas sans intérêt d'examiner les modifications que ces dépenses ont subies depuis le commencement du siècle, et de rapprocher les évaluations de 1850 des budgets de l'empire, de la restauration et de la monarchie de juillet.

Commençons par l'empire. Les budgets de cette époque étaient bien sommaires, et les comptes de l'administration des finances ne prodiguaient pas les détails. Le corps législatif votait un budget en huit jours; le public ne s'attendait pas à recevoir, et le gouvernement ne croyait pas lui devoir des comptes. Pourtant c'était une époque d'ordre autant que de gloire. L'empereur, qui ne comprenait peut-être pas le mécanisme ni les ressources du crédit, n'en abusait pas du moins et s'efforçait, malgré les nécessités de la guerre, d'établir avec une louable sévérité l'équilibre entre les dépenses et les recettes. Les revenus de l'état allaient croissant (1), et l'on s'était même trouvé en mesure de faire remise, en 1807, à la propriété foncière de dix centimes additionnels qui s'élevaient à 20 millions. Les dépenses de la guerre augmentaient seules, et les contributions militaires frappées sur les pays étrangers en défrayaient une partie. Il a fallu les désastres de 1812 et de 1813 pour déterminer, au moment où la France avait besoin de toutes ses ressources pour lutter contre l'invasion, la spoliation des communes, acte inique et qui ne reçut par bonheur qu'un commencement d'exécution.

Voici le budget des dépenses en 1810, que l'on peut considérer comme le budget normal de l'empire. L'empire embrassait alors cent huit départemens.

Dette publique et pensions.	112,352,000 fr.
Liste civile et princes français.	27,300,000
Grand juge (ministère de la justice).	22,500,000
A reporter.	162,152,000 fr.

(1) « Ces recettes se sont élevées pour 1808 à 772 millions; pour 1809 à 786 millions; elles doivent monter pour 1810 à 795 millions. » (Compte rendu des finances.)

Report.	162,152,000 fr.
Relations extérieures.	8,500,000
Intérieur (comprenant les ponts-et-chaussées).	57,125,000
Police générale.	1,500,000
Cultes (les pensions ecclésiastiques non comprises).	15,528,240
Finances (y compris les pensions de retraite).	26,000,000
Trésor impérial.	8,300,387
Frais de service.	9,907,147
Guerre.	239,902,014
Administration de la guerre.	151,459,441
Marine.	111,366,835
Fonds de réserve.	3,673,329
TOTAL.	795,414,393 fr.

Cette nomenclature des dépenses, telle que la donne le compte de 1810, n'est pas complète. Sous l'empire, on ne portait, comme en Angleterre, au budget des recettes que le produit net des impôts. Pour avoir le revenu brut de l'état ainsi que les dépenses réelles, il faudrait tenir compte des frais de perception, d'exploitation et de régie. Ces frais, en 1810, se sont élevés à 127,510,140 fr., lesquels, ajoutés aux autres dépenses, forment un total général de 922,924,500 fr.

Ce n'était pas tout encore. En dehors du budget ordinaire se développaient deux autres budgets parallèles, celui de la conquête et celui des travaux publics. « Il a été dépensé, dit le compte de 1810, en 1808, environ 100 millions pour l'entretien ordinaire des routes, pour la confection des routes neuves, pour la construction de nouveaux ponts et pour l'entretien des anciens, pour des desséchemens, pour la navigation, les canaux et la conduite des eaux de l'Ourcq à Paris, pour les travaux d'utilité et d'embellissement dans les départemens et dans la capitale, pour les places maritimes et pour les ports. Des travaux de la même nature ont consommé 110 millions en 1809, 138 millions en 1810, et ils consommeront *cent cinquante-cinq millions* en 1811. C'est en totalité une somme de plus de 500 millions consacrée en quatre années à des ouvrages d'utilité publique. » L'allocation portée au budget de l'intérieur pour le service des travaux publics en 1810 était de 37,500,000 francs. Il a donc fallu emprunter 100 millions aux ressources extraordinaires. Quel gouvernement que celui qui, ayant l'Europe sur les bras et tenant sous les armes plus d'un million d'hommes, trouvait encore le moyen d'exécuter de grands ouvrages, de créer la viabilité en France, de consacrer en 1811 à cette dépense une somme qui égale, ou peut s'en faut, celle que M. le ministre des finances réserve aux travaux publics en 1850, mais en demandant 103 millions au crédit!

Quant à la guerre, on y enrôlait les hommes et l'on y faisait contri-

buer l'argent des nations étrangères. La caisse des contributions militaires fournit 67 millions en 1806, 149 millions en 1807, 133 millions en 1808, et en 1809 elle solda toutes les dépenses que la guerre commandait sur la rive droite du Rhin. En 1810, la paix étant faite avec l'Allemagne, et nos forces militaires n'étant plus occupées que par la lutte engagée avec l'Espagne et avec l'Angleterre, l'armée n'avait plus coûté que 391 millions; le duc de Gaëte, dans un rapport adressé à l'empereur, qui figure en tête du compte de 1811, écrivait ces paroles remarquables : « Si la guerre d'Espagne restait seule à terminer, 370 à 400 millions suffiraient à l'entretien de l'armée, et déjà votre majesté pourrait augmenter l'extraordinaire de la marine, *en diminuant même les charges des peuples*. Dans le cas du rétablissement de la paix continentale, la dépense militaire devant se réduire à l'entretien du complet ordinaire de l'armée, 250 millions suffiraient à tous ces besoins, et votre majesté serait en état, en opérant une nouvelle réduction sur les contributions publiques, d'affecter à sa marine jusqu'à 300 millions. »

En décomposant les dépenses de 1810 pour les rapprocher de celles de 1850, on reconnaît que la principale différence porte sur les charges de la dette publique. L'empire était le premier gouvernement régulier de l'ère moderne; il inaugurait les destinées nouvelles de la France, et il n'avait pas de passé. Tous les rouages de l'administration étaient neufs et sortaient en quelque sorte de la forge. Il n'y avait pas d'arriéré à liquider, pas de vieux services à récompenser; l'administration était une armée active, qui ne comptait presque pas d'invalides et qui n'avait pas de cadre de réserve. Les pensions ecclésiastiques faisaient seules exception, mais elles représentaient l'indemnité offerte pour la spoliation des biens du clergé. En 1810, la dette publique, les pensions comprises, mettait à la charge de l'état une dépense de 112 millions; cette charge dépasse aujourd'hui 402 millions.

Les frais de perception, en 1810, représentaient 14 pour 100 des sommes perçues; en 1850, ils ne s'élèvent pas tout-à-fait à 11 pour 100. Il y a donc progrès sur ce point, et l'administration de l'impôt est aujourd'hui plus économique.

Les services généraux des ministères coûtaient, en 1810, 654 millions : ils présentent, en 1850, une dépense de 753 millions; mais les dépenses ne se distribuent pas dans la même proportion entre les divers services. En 1810, la guerre et la marine absorbent 502 millions, et il ne reste plus que 152 millions pour les services civils. En 1850, les crédits de la guerre et de la marine sont portés à 422 millions, et ceux des services civils à 326 millions. Je laisse de côté, dans ce rapprochement, les colonies que l'Angleterre nous avait enlevées en 1810, et qui ne figurent pas, par conséquent, dans les budgets de l'empire.

Le duc de Gaëte estimait à 250 millions la dépense de l'armée sur le pied de paix; mais la France n'avait pas alors l'Algérie à garder. Si l'on ajoute les frais de cette occupation à l'effectif normal, on touche de bien près aux 327 millions qui figurent au chapitre de l'armée dans le budget de 1850. N'oublions pas en outre que la valeur de l'argent, il y a quarante ans, était bien supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. On ferait à grand'peine, pour 300 millions en 1850, les efforts que l'on pouvait faire en 1810 au prix de 250 millions.

La population des 108 départemens administrés par le gouvernement impérial n'égalait pas celle des 86 départemens qui composent aujourd'hui la France. Cependant il faut considérer comme un tour de force, qui n'est possible qu'à l'origine des administrations et quand elles n'ont pas encore perdu la simplicité primitive de leurs formes, que l'empire ait pourvu, en dépensant 154 millions, à tous les besoins civils du gouvernement. Les dépenses de la justice et des cultes sont restées les mêmes à un million près (1). Il en est de même des relations extérieures, sur lesquelles l'année 1850 présentera un million au moins d'économie. Les dépenses de l'instruction publique, de l'agriculture et du commerce, qui s'élèvent aujourd'hui à 39 millions, ont suivi les développemens de la civilisation dans les arts de la paix; elles ne figuraient que pour mémoire dans les comptes de l'empire. Les ministères de l'intérieur et des travaux publics, qui exigent aujourd'hui une dépense d'environ 200 millions, réunis dans la main d'un seul ministre, ne coûtaient pas, la police comprise, plus de 60 millions en 1810.

Cette différence s'explique, pour 30 millions environ, par l'extension qui a été donnée aux travaux qui intéressent la viabilité des grandes artères des communications, et pour plus de 60 millions par les travaux d'une moindre importance que les départemens ont entrepris (2). Quant à l'administration proprement dite de l'intérieur, qui se trouve portée au budget de 1810 pour 16 millions, et pour 31 millions au budget de 1850, le compte des finances ne fournit pas les élémens d'une comparaison sérieuse.

Malgré le bon marché de son administration civile, le gouvernement impérial, qui avait élevé les dépenses de l'état à un chiffre inconnu avant lui, avait senti le besoin de justifier, aux yeux du public, des

(1) Savoir :

1810		1850	
Grand-juge	22,500,000 fr.	Justice	26,554,245 fr.
Cultes	15,528,240	Cultes	41,985,290
Pensions ecclésiastiques	29,600,000	Pensions ecclésiastiques	385,000
TOTAL	67,628,240 fr.	TOTAL	68,924,535 fr.

(2) En 1810, les centimes additionnels à la contribution foncière produisaient 39,700,000 francs; en 1848, ils ont produit 126,317,658 francs.

budgets qui excédaient 900 millions. Il s'en tirait par les contrastes; il cherchait à démontrer, non qu'il dépensait peu, eu égard aux grandes choses qu'il était appelé à faire, mais que le gouvernement britannique, son émule en puissance et son principal adversaire, dépensait encore plus que lui. Le rapporteur du budget, M. F. de Beaumont, disait le 15 janvier 1810 : « Pendant les trois années 1807, 1808 et 1809, si l'on compare le budget des deux puissances, on trouvera que la dépense de l'Angleterre surpasse celle de la France de 1 milliard 304,421,000 francs; mais il faut remarquer que, dans le budget de l'Angleterre, le chapitre des dépenses ne présente que celles de la guerre et de la marine, avec les subsides accordés aux puissances, et qu'on n'y trouve ni les dépenses pour les autres ministères, ni les pensions, ni la liste civile, ni la taxe des pauvres, ni les intérêts de cette dette énorme qui s'accroît chaque année. Ces dépenses sont acquittées par la taxe sur les terres, la taxe sur le revenu, l'accise et les autres impôts permanens, qui ne figurent point dans le chapitre des recettes du budget annuel de l'Angleterre. » On comprendra mieux le mérite de ce rapprochement quand on saura qu'en 1809 seulement les forces de terre et de mer entretenues par la Grande-Bretagne lui coûtèrent plus de 48 millions sterling ou de 1,200 millions de francs. N'en tirons pas cependant des conclusions trop décisives. De 1801 à 1814, l'Angleterre a certainement dépensé deux ou trois fois plus que la France; mais elle a pu supporter cette prodigieuse dépense, grace aux progrès de sa richesse industrielle et commerciale, tandis que la France, en 1814, n'a pas pu résister à l'invasion étrangère, épuisée qu'elle était à la fois d'hommes et d'argent.

Venons à la restauration. Le budget qui résume peut-être avec la plus grande exactitude cette époque de transition est celui de l'année 1821. On avait liquidé alors la rançon de l'invasion; le gouvernement avait triomphé des agitations intérieures, et il était à la veille de s'engager dans la guerre d'Espagne. Son existence paraissait affermie; il allait donner cours à ses penchans naturels. Le budget de cette année est en quelque sorte un budget de principe. Voici en résumé les dépenses de 1821.

Dette consolidée	189,052,764 f.	Dette publique. 324,667,489 f.
Amortissement	40,000,000	
Dette viagère	10,800,000	
Intérêts de la dette flottante	6,400,000	
—— des cautionnemens	10,000,000	
—— des bons à remettre aux étrangers.	4,500,000	
Pensions civiles	2,150,000	
—— militaires	50,000,000	
—— ecclésiastiques	10,150,000	
Supplément aux retenues	1,664,725	
A reporter		324,667,489 f.

Report			324,667,489 f.
Liste civile et famille royale	34,000,000 f.	Dotations	40,434,000 f.
Chambres des pairs et des députés	2,800,000		
Légion-d'Honneur	3,454,000		
Présidence du conseil	180,000		
Ministère de la justice			17,879,500 f.
— des affaires étrangères			7,855,000
Service ordinaire	10,426,800 f.	Intérieur	109,006,860 f.
Dépenses départementales	34,137,272		
Dépenses spéciales	5,500,000		
Secours pour la grêle	1,886,007		
Cultes	23,450,000		
Travaux publics	33,606,691		
Ministère de la guerre			174,736,600 f.
— de la marine			52,980,000
Service du ministère	6,240,000 f.	Finances	17,082,000 f.
Frais de trésorerie	4,200,000		
Bonifications aux receveurs-généraux	3,400,000		
Cour des comptes	1,242,000		
Cadastre	2,000,000		
Frais de régie et de perception			131,604,285 f.
Remboursemens			5,270,000
Monnaies, etc			672,000
TOTAL			882,235,274 f.

Pour avoir le chiffre réel des frais de régie et de perception, il faut y joindre encore ceux de la loterie, qui sont de 37 millions, et, pour donner un tableau complet des dépenses départementales et communales imputables sur les centimes additionnels, il est nécessaire d'ajouter 25 millions qui ne sont pas portés au budget. On arrive ainsi à un total général de 944,643,057 francs, qui est l'expression complète et vraie des dépenses.

En jetant les yeux sur ce budget, il est facile de reconnaître que la France avait renoncé à son rôle guerrier sans faire pour cela des progrès très sensibles dans le commerce et dans l'industrie. Le budget militaire se réduit à des proportions misérables : 227 millions pour la marine et l'armée réunies. Le budget des services civils reste, avec quelques changemens dans la répartition des dépenses, au chiffre de 152 millions, qui est celui de 1810. Aucune impulsion n'est donnée aux travaux de la viabilité, aux arts, aux sciences, ni à l'instruction publique. En revanche, la dette publique, dépense d'honneur, mais dépense improductive, si l'on regarde surtout à son origine, s'est démesurément accrue : de 112 millions, cette charge s'est aggravée jusqu'à 324 millions. L'administration des finances est la seule dans laquelle on ait introduit quelques améliorations et quelques économies.

Vers la fin de ce régime, les dépenses ordinaires avaient reçu un notable accroissement, et elles ne se répartissaient plus dans la même proportion entre les différens services. Le budget de 1829 avait été évalué à 980 millions. Les crédits de la guerre et de la marine s'augmentaient de 23 millions, et ceux de l'intérieur, les cultes et les travaux publics non compris, de 35 millions. A cette époque se prononçait déjà le penchant de l'opinion pour les ouvrages d'utilité générale; l'état améliorait les grandes routes, et les conseils-généraux votaient l'ouverture de voies nouvelles de communication. Le budget des ponts-et-chaussées montait de 33 millions à 42, et celui des dépenses départementales de 34 millions à 45. L'instruction primaire recevait de l'état une première allocation de 100,000 fr., et le clergé, au lieu de 23 millions, en obtenait 33.

De 1821 à 1829, l'accroissement des dépenses réelles peut être évalué à 80 millions environ; l'accroissement des revenus indirects excède 100 millions pendant la même période, d'où il suit que la marche des dépenses ordinaires a été mesurée au progrès de la fortune publique, et que, si l'état n'a pas fait beaucoup pour ajouter à la richesse du pays, il ne l'a pas non plus témérairement dissipée.

Les charges que la restauration a léguées à la France représentent à peu près tous les efforts obligatoires ou volontaires qu'elle a faits pour la liquidation matérielle ou morale du passé. Elle a grevé la dette publique d'un capital de 2,414,542,269 francs, dont 1 milliard environ a été consacré, soit à l'indemnité des émigrés, soit aux dépenses de la guerre d'Espagne. Ne soyons pas trop sévères cependant pour une époque de laquelle date la vie politique en France, et qui a préparé le développement de toutes nos libertés.

C'est la monarchie de juillet qui a déchaîné cette prodigieuse expansion des dépenses publiques à laquelle nous avons tant de peine aujourd'hui à faire face, c'est à elle en même temps que revient le mérite d'avoir donné l'essor aux progrès du revenu. Ce double résultat ne ressort pas au même degré de tous les exercices. Dans les premières années qui suivirent la révolution de 1830, l'accroissement des crédits n'avait guère qu'un seul objet : il s'agissait de mettre le pays sur un pied de défense respectable, et, quant au revenu de l'état, il augmentait dans la même mesure que la population; mais, à partir de 1838, et bien que ce mouvement ait été troublé par les émotions de 1840, l'état recueille ce qu'il a semé : le pays, enrichi par les travaux publics, entre dans une ère d'abondance et de prospérité qui, en augmentant la valeur de la propriété et du travail, féconde aussi dans une proportion inouie les sources des revenus indirects. De 1830 à 1837, l'accroissement n'est que de 6 millions par année; de 1837 à 1846, il est de 21 millions par année.

Le budget de 1837 présente à peu de chose près le même chiffre de dépenses que celui de 1830. C'est à partir de l'année 1838 que l'équilibre se rompt, que les crédits montent plus vite encore que les revenus, et que l'extraordinaire a son budget spécial. Pour déterminer les côtés faibles de la politique financière adoptée par la monarchie de juillet, on n'a qu'à mettre en regard du budget de 1847, qui en est l'expression la plus exagérée, celui de 1837, qui en est l'expression la plus modeste.

DÉPENSES.

	1837	1847
Dette publique et dotations	347,585,763 fr.	399,421,628 fr.
Ministère de la justice et des cultes	54,707,410	66,206,974
—— des affaires étrangères	7,222,131	10,120,039
—— de l'instruction publique	13,720,936	18,275,280
—— de l'intérieur	79,489,567	133,330,422
—— de l'agriculture et du commerce	11,770,325	14,015,130
—— des travaux publics	45,810,499	69,474,765
—— de la guerre	230,582,531	349,310,957
—— de la marine	66,417,962	133,732,030
—— des finances	24,961,754	20,449,520
Frais de régie et de perception	121,254,807	154,306,363
Remboursemens, restitutions, etc	51,874,674	83,584,556
Travaux extraordinaires	17,916,703	177,450,425
Paiement aux États-Unis	5,587,432	»
TOTAL GÉNÉRAL	1,078,902,494 fr.	1,629,678,089 fr.

A prendre les résultats en bloc, l'accroissement des dépenses est, après dix années, de 550 millions, ce qui représente plus de 50 pour 100. En déduisant des deux budgets les travaux extraordinaires et en retranchant du budget de 1837 les paiemens faits aux États-Unis, du budget de 1847 les dépenses des colonies admises pour ordre, on voit que la différence entre les budgets ordinaires des deux années est d'environ 380 millions ou de 36 pour 100. Entre les services généraux des ministères, qui sont la partie active des budgets, la différence réelle n'est plus que de 244 millions. Pour s'en rendre compte, il faut la décomposer chapitre par chapitre.

La dépense des administrations centrales était, en 1837, de 12 millions 763,702 francs, avec un ministère de moins, celui des travaux publics; elle s'est élevée, en 1847, à 15,044,238 francs, et l'on demande, pour 1850, 13,197,944 francs. Nous croyons que l'on peut opérer encore des réductions importantes sur le personnel de l'agriculture et du commerce, ainsi que sur celui de la guerre, dont les cadres semblent avoir été démesurément agrandis. L'administration du commerce, qui n'a que 14 millions à dépenser, coûte près de 700,000 francs, c'est-à-dire

80,000 francs de plus que les travaux publics, qui ont à dépenser près de 200 millions!

Le budget de la justice était de 19 millions en 1837, et de 27 millions en 1847. Cette différence considérable tient surtout à l'augmentation des traitemens dans les degrés inférieurs de la magistrature. Le budget de 1850 n'opère sur ce chapitre que d'insignifiantes économies. En étendant la compétence des juges de paix, l'on pourrait supprimer plusieurs tribunaux de première instance et diminuer dans plusieurs autres le nombre des juges, ainsi que le nombre des conseillers dans les cours d'appel.

Le budget des cultes s'est élevé, en dix ans, de 35 à 38 millions; les crédits de 1850 sont portés à 41 millions. Il en est de même du budget de l'instruction publique, qui, de 11 millions, chiffre de 1837, s'est élevé, en 1847, à 18 millions, et demandera 21 millions en 1850. Ce sont là les dépenses de l'ordre moral, dépenses qu'aucun bon citoyen ne proposera de réduire, pourvu que le clergé s'associe au progrès des lumières, et que la milice enseignante cesse d'être, ce que le gouvernement provisoire avait voulu qu'elle fût, un instrument de désordre dans la société française.

Le budget de 1850, en opérant une réduction de *trois millions* sur les dépenses des affaires étrangères, ramène les crédits au niveau qu'ils atteignaient en 1837.

L'augmentation de 3 millions que l'on remarque dans le budget de l'agriculture et du commerce, en 1847, s'explique principalement par un chapitre nouveau, celui des encouragemens à l'agriculture, pour 1 million environ, et par l'accroissement qu'a reçu l'enseignement industriel. L'institution d'un enseignement agricole, institution dont l'utilité paraît fort contestable, entraînera une nouvelle augmentation de 2 millions au budget de 1850.

Les travaux publics, dotés de 45 millions en 1837, en ont reçu 24 de plus en 1847. Ce chiffre de 69 millions est conservé dans le budget de 1850, mais il ne se compose pas des mêmes élémens. On a réduit la dépense d'entretien que réclament la navigation et les routes; par contre, on introduit une dépense de 5,840,000 francs, représentant, sous une forme approximative, les frais d'exploitation des chemins de fer qui restent encore entre les mains de l'état. Espérons que la renaissance des grandes associations permettra de décharger l'état d'une régie qui agrandit sans nécessité le cadre de ses attributions normales.

Les dépenses de l'intérieur proprement dit, qui n'étaient encore que de 57 millions en 1830, et de 79 millions en 1837, s'élevèrent en 1847 à 133 millions, et retombent à 125 millions en 1850. L'accroissement est principalement imputable au service spécial des départemens, qui, après avoir employé 41 millions en 1837, et 89 millions en 1847, paraît

devoir absorber 94 millions en 1850. Le service général de l'intérieur n'a subi que des variations peu importantes. De 43 millions, chiffre de 1847, il va descendre, en 1850, à 31 millions; la différence est considérable, mais elle ne contient qu'une économie sérieuse, le retranchement de 1 million sur les dépenses secrètes; le reste tient à la suppression d'allocations temporaires, telles que les 5 millions accordés en 1847 en considération de la disette aux bureaux de bienfaisance, et les 8 millions consacrés à des travaux communaux. Il reste cependant à opérer l'économie des 3 millions qui sont portés au budget pour l'entretien de la garde nationale mobile. Que les jeunes gardes qui veulent servir leur pays dans la carrière des armes s'enrôlent dans les rangs de l'armée.

L'effectif de l'armée était, en 1829, de 255,323 hommes et de 46,863 chevaux, dont l'entretien coûtait 214 millions. En 1836, au prix d'une dépense de 227 millions, la France entretint une armée de 303,569 hommes, dont 25,000 sur le pied de guerre, et 56,760 chevaux. En 1847, le budget de la guerre est porté à 349 millions; en 1849, il s'élèvera probablement à 380 millions; le chiffre indiqué pour 1850 est de 327 millions, destinés à l'entretien de 387,000 hommes et de 87,000 chevaux.

Le budget de la marine pour 1850, si l'on en déduit la dépense des colonies, est de 92 millions; on revient, à 2 millions près, au chiffre de 1830.

Les dépenses de la guerre et de la marine en 1850 présentent un ensemble de 418 millions. Voilà le corps de bataille du budget. C'est la masse contre laquelle se ruent les économistes peu clairvoyans, ceux qui comptent pour rien les nécessités de l'ordre public et celles de la défense extérieure. Gardons-nous de donner dans ces rêves de paix, qui ne sont pas de notre siècle. La France est condamnée, par sa situation géographique et politique, même dans les temps de calme, à faire les frais d'un état militaire qui commande le respect. Toutes les fois que les gouvernemens ont laissé notre armée s'affaiblir, il a fallu bientôt, sous la pression des événemens, ajouter les dépenses aux dépenses pour combler à la hâte les vides que cette négligence avait ouverts. Il n'y a qu'un moyen de s'épargner ces efforts extraordinaires, c'est d'être toujours prêt et de conserver notre rang parmi les puissances militaires de l'Europe.

J'ajoute qu'à l'intérieur l'armée est le boulevard de l'ordre : le sentiment du devoir s'est réfugié aujourd'hui sous les drapeaux, comme l'honneur dans la première république. En diminuant la force de l'armée, on réduirait les chances de l'ordre, au moment où le parti qui attaque l'existence même de la société conspire avec un redoublement de perversité et de violence.

S'il y a des économies à faire dans l'administration de l'armée et de la marine, faisons-les. S'il est possible, par une meilleure entente de ces grands intérêts ou par une surveillance plus active, d'obtenir, pour une dépense moindre, les mêmes résultats, appliquons-nous sans désemparer à cette réforme. Améliorons, à la bonne heure; mais ne détruisons pas. L'œuvre de la démolition, après février, s'est bien assez prolongée et n'a été que trop radicale. Conservons précieusement, ne laissons pas entamer le faisceau de nos forces militaires. Je ne désespérerai pas de la société tant que nous aurons une armée nombreuse, disciplinée et dévouée au pays.

Le matériel et les approvisionnemens de la marine et de l'armée paraissent aux hommes spéciaux comporter de notables économies. Il y a des réductions à opérer sur les états-majors, dont le luxe est ruineux et rend peu de services. Après l'expérience que l'on vient de faire, aux dépens du trésor, de cette colonisation sans plan et sans colons sérieux que M. le général de Lamoricière avait inventée pour l'Algérie, je ne sais pas pourquoi l'on dissiperait encore dans ces ridicules avortemens les dix millions que je vois portés au budget de 1850, et qui ne sémeront, de l'autre côté de la Méditerranée, que socialisme et que misère. Il n'y a de colonisation possible en Algérie, au début de la culture, le maréchal Bugeaud l'a démontré pour tous les hommes de sens, comme il n'y a de travaux publics que par l'armée.

La dépense de notre effectif militaire pourrait cependant être réduite par deux combinaisons qui auront pour effet, en tout cas, d'en augmenter la solidité. La première consisterait à créer, dans les diverses armes, sur un plan analogue à celui des grenadiers Oudinot, des régimens dont chaque soldat aurait déjà servi sept ans dans l'armée de ligne et s'engagerait à rester encore treize ans sous les drapeaux. Chaque soldat aurait une haute paie, et, à l'expiration de son engagement, il jouirait d'une pension de retraite. Avec 36,000 hommes de cette vieille infanterie, 5,000 chasseurs de Vincennes, 5,000 hommes de cavalerie, 4,000 hommes de l'artillerie et du génie, on pourrait ramener l'effectif à 360,000 hommes et à 75,000 chevaux. Malgré l'augmentation de la solde, l'économie, dans les premières années surtout du système nouveau, serait importante. L'on rendrait près de trente mille hommes à l'industrie et à la culture du sol. L'armée, quoique moins nombreuse, serait une force beaucoup plus efficace et une institution plus démocratique, car le soldat verrait s'ouvrir devant lui l'avenir qui est réservé aujourd'hui à l'officier.

La seconde combinaison est bien connue. Il s'agit d'employer une partie de l'armée aux travaux entrepris par le gouvernement ou par de grandes associations, et qui peuvent être déclarés d'une utilité stratégique. Ce que nos soldats font en Afrique, pourquoi ne le feraient-ils

pas sur le territoire continental? En donnant aux officiers l'instruction qui est nécessaire pour qu'ils prennent goût à la direction de ces travaux, et en accordant aux soldats une prime porportionnée au travail qu'ils exécutent, mais inférieure d'un tiers ou de moitié au salaire de l'ouvrier libre, on obtiendrait des résultats qui ne seraient pas indifférens pour la fortune publique.

Ce système aurait encore l'avantage d'enlever l'armée, officiers et soldats, à l'oisiveté des garnisons qui les démoralise et les énerve. On les endurcirait ainsi aux fatigues, on développerait les forces du corps par le travail et par une nourriture plus substantielle; les occupations de la paix seraient une préparation à la guerre. L'armée distrait chaque année des occupations immédiatement productives, telles que l'industrie manufacturière et l'agriculture, 80,000 jeunes gens qui sont, au point de vue de la vigueur physique, l'élite de la population. Il y a là un mal pour le pays, que l'on prive ainsi d'un accroissement très réel dans la production industrielle ou agricole; il y a dommage pour les jeunes soldats eux-mêmes, quand on déshabitue ces bras robustes des fatigues salutaires, et ces intelligences des méthodes du travail.

L'exécution des canaux et des chemins de fer, telle qu'on l'a organisée chez nous, présente les inconvéniens les plus graves. Elle traîne à sa suite d'immenses agglomérations d'ouvriers qui ne peuvent se former qu'en laissant des vides nouveaux dans la main-d'œuvre réclamée par les campagnes, et qui produisent par leur exemple, sur tous les points où les ouvriers sont appelés, une hausse désordonnée et par conséquent immorale des salaires. Ce déplacement d'une population nomade, qui s'opère sans règle, sans choix et comme au hasard, apporte partout le trouble. Ce sont des régimens civils qui n'ont pas de discipline ni de drapeau, et au sein desquels fermente souvent la contagion la plus immonde. En Angleterre, la race des *navigateurs* forme une armée industrielle qui atteint le chiffre d'environ 300,000 hommes; une enquête récente (1) a révélé, sur ces réunions d'ouvriers, des faits qui indiquent des habitudes étrangères à la civilisation et bien voisines de la barbarie. Le mal, sans être aussi étendu ni aussi profond, a fait bien des progrès en France. Croit-on, par exemple, qu'il n'eût pas été à souhaiter que l'armée exécutât seule les fortifications de Paris, quand on voit les ouvriers agglomérés par ces travaux dans la capitale y entretenir un foyer permanent d'agitation, se mêler à toutes les commotions qui en ont fait un champ de bataille, et qui tendent à la dépouiller de sa population et de sa richesse? L'armée est déjà un instrument d'ordre; elle ne cessera de peser sur nos finances et sur notre industrie que lorsqu'elle deviendra un instrument de travail.

Au budget ordinaire, qui est de 1,408 millions pour les dépenses de

(1) *On Railway Labourers.*

1850, il faut ajouter, pour le compte de l'état, 103 millions à dépenser en travaux extraordinaires. Sur cette somme, le ministère des travaux publics absorbe 91 millions à lui seul, dont 66 millions sont destinés à l'établissement des grandes lignes de chemins de fer; c'est ce budget de l'extraordinaire qu'il me paraît indispensable de modifier de fond en comble.

Je voudrais d'abord que l'état ajournât tous les travaux qui n'ont pas un caractère de nécessité et d'urgence. Pourquoi consacrer, en 1850, 7 millions aux lacunes ou aux rectifications de routes, dans un pays où ce qui manque aujourd'hui, c'est non pas le développement, mais le bon entretien des routes? Ne peut-on pas réduire de moitié les 15 ou 16 millions que l'on destine aux ports et à la navigation fluviale? Et quelle utilité y a-t-il pour la France à entrer plus avant dans l'exécution de ce système absurde à force d'être dispendieux, qui consiste à établir partout un canal parallèlement à un chemin de fer?

Sur le crédit de 66 millions demandé pour les grandes lignes de chemins de fer, 29,100,000 francs sont réclamés pour la seule ligne de Lyon, qu'il s'agit d'ouvrir à la circulation, en 1850, jusqu'à Châlons-sur-Saône. En même temps, le gouvernement propose par une loi de concéder cette grande artère à une compagnie qui, moyennant l'abandon des travaux déjà exécutés, se chargerait de prolonger le chemin de fer depuis Tonnerre jusqu'à Lyon, et depuis Lyon jusqu'à Avignon. En supposant que le projet soit adopté, et il doit l'être, voilà donc une dépense de 29 millions retranchée du budget extraordinaire.

On pourrait supprimer encore une dépense de 10 millions, en mettant à la charge des compagnies de Tours à Bordeaux, et de Tours à Nantes, les travaux qui resteront encore à la charge de l'état, à partir du 1er janvier 1850, moyennant une concession de quatre-vingt-dix-neuf ans, et la garantie de l'état pour les intérêts de l'emprunt que ces compagnies auront à contracter. Que l'on emploie ensuite les troupes, concurremment avec les ouvriers civils, à l'achèvement des lignes de Paris à Strasbourg et de Chartres à Rennes, et le trésor, soulagé du fardeau qui l'accable aujourd'hui, pourra s'établir enfin dans la terre promise de l'équilibre.

Il s'agit d'exonérer l'état, non pas seulement d'une dépense de 40 à 45 millions en 1850, mais encore d'une dépense qui peut s'élever pour l'avenir à 350 ou 400 millions. L'état, qui n'est appelé, dans aucun cas, à exploiter d'une manière permanente les chemins de fer, ne doit exécuter que ce que les compagnies sont hors d'état d'entreprendre. La révolution de février a égorgé les compagnies : elles renaîtront, si on les encourage, et il faut les encourager, car, si les associations privées ne viennent pas désormais partager le poids des engagemens de l'état, le ministre des finances n'a plus qu'à faire ses paquets et qu'à mettre la clé sous la porte.

Que l'on y songe donc, et que l'on y pourvoie sans plus de retards. Nous avons à terminer nos grandes lignes de chemins de fer; c'est pour nous une nécessité de premier ordre. Nous avons de plus à ranimer le travail dans nos usines métallurgiques, dans les ateliers et dans les chantiers de construction, où il a presque entièrement cessé. Pour atteindre ce but, il ne suffit pas de susciter des compagnies qui se mettent aux lieu et place de l'état, pour faire plus vite que lui ce qu'il avait entrepris de faire: il faut encore que l'on détermine les compagnies existantes, en accordant à toutes celles qui voudront s'en contenter des prolongations de jouissance, à étendre leurs lignes et à augmenter l'importance de leurs travaux. Une guerre ou une forte reprise dans l'activité industrielle peut seule nous arracher à la catastrophe vers laquelle nous marchons par la double pente de l'anarchie morale et du déficit dans les finances. Si une crise est nécessaire, je préfère, pour mon compte, à l'impulsion de la guerre l'impulsion de l'industrie.

En résumé, 3 millions d'économie sur le ministère de l'intérieur, 20 à 25 millions sur les budgets de la guerre et de la marine, 40 millions à faire passer du budget extraordinaire à la charge des compagnies, une réduction de 15 millions sur les travaux extraordinaires autres que les chemins de fer, enfin la suppression temporaire de l'amortissement, qui est une dépense de 65 millions: toutes ces réductions, tant sur l'ordinaire que sur l'extraordinaire, ramèneraient le chiffre global des dépenses pour 1850, de 1511 millions à 1366 millions. On n'oubliera pas que dans ce total se trouvent comprises pour 156 millions les dépenses votées et imputées sur les centimes additionnels ou sur les revenus divers pour les départemens, ainsi que pour les communes, en sorte que le chiffre réel des charges auxquelles l'état devrait faire face ne serait plus, dans cette hypothèse, que de 1210 millions.

II. — RECETTES.

Les revenus de l'état, en 1810, s'élevaient, les frais de perception et d'exploitation compris, à la somme de 922 millions, sur lesquels 301 millions étaient fournis par les contributions directes, et 558 par les contributions indirectes.

En passant de l'empire à la restauration, l'on ne trouve de changement sensible ni dans l'assiette ni dans le produit de l'impôt. Les recettes ordinaires de 1821 présentent un total de 927 millions, et ce n'est qu'en 1829, après quatorze années de paix, qu'elles s'élèvent à 992 millions. En 1821, les contributions directes rapportèrent 327 millions (1), et les impôts indirects 566 millions. Si l'on déduit du budget des contributions indirectes le produit brut de la loterie, on aura 532

(1) Non compris 25 millions pour centimes facultatifs et extraordinaires.

millions pour le revenu de 1810 et 514 millions seulement pour celui de 1821.

La tendance de tous les gouvernemens, depuis le directoire jusqu'à la monarchie de juillet, a été de diminuer la charge de l'impôt direct pour en surcharger les contributions indirectes. Ainsi, le principal de la contribution foncière, fixé à 240 millions par l'assemblée constituante, se trouve aujourd'hui ramené, par une série de réductions successives, qui partent de l'année 1797 pour ne s'arrêter qu'à l'année 1821, au chiffre de 159 millions. En tenant compte de l'accroissement que les constructions nouvelles ont apporté dans la matière imposable, on voit que le principal de la contribution foncière, sur les bases que la constituante avait posées, égale, ou peu s'en faut, le principal des quatre contributions directes, qui est de 252 millions, savoir : 159 millions pour le foncier, et 93 millions pour le personnel, pour le mobilier ainsi que pour les portes et fenêtres.

La propriété foncière, en ce qui touche le principal des contributions directes, jouit d'un dégrèvement permanent et en quelque sorte irrévocable; mais le jeu des centimes additionnels a suivi la tendance essentiellement variable des combinaisons politiques : ils ont été sans cesse en diminuant sous la restauration, et sans cesse en augmentant depuis la révolution de juillet. Ainsi le produit global des quatre contributions directes, qui était de 402 millions en 1816 et de 354 millions en 1821, descendait à 325 millions en 1828, pour remonter à 355 millions en 1832, à 395 millions en 1840, et à 423 millions en 1847; il est évalué, pour 1850, à 429 millions, qui représentent, en addition aux 252 millions du principal, une moyenne de 71 centimes.

Les progrès des revenus indirects suivent les accroissemens de la fortune publique et se mesurent surtout à l'activité du travail. Ces revenus, la loterie déduite, étaient de 483 millions en 1818, de 514 millions en 1821, et de 587 millions en 1828. L'accroissement représentait environ 10 millions par année. En 1833, après un dégrèvement de 36 millions opéré sur les boissons, le produit des contributions indirectes s'élevait à 570 millions, à 687 millions en 1840, et à 824 millions en 1847. Le progrès de ces recettes, en quatorze ans, représente 18 millions par année. De 1827 à 1847, en tenant compte de la réduction opérée sur le tarif des boissons, le produit a augmenté de 46 pour 100, preuve manifeste que ce système de contributions ne gênait pas le développement de la richesse.

Le budget de 1848 évaluait les revenus indirects à 838 millions; par suite du ralentissement que la révolution de février a apporté aux consommations de toute nature, le produit de ces impôts descendit à 698 millions, et il fallut combler les vides du trésor par la contribution des 45 centimes. En 1849, même en supposant que le produit du dernier trimestre excède celui du troisième de la même quantité que

celui-ci a excédé le résultat du premier, les revenus indirects, réduits de 36 millions environ par le dégrèvement opéré sur la taxe du sel, ne s'élèveront pas au-delà de 691 millions. M. le ministre des finances évalue les produits de 1850 à 709 millions, et à 727 millions en y comprenant les nouveaux impôts sur l'enregistrement et sur le timbre dont il demande l'adoption à l'assemblée nationale.

Voici, au surplus, par chapitres sommaires, le budget des recettes tel que M. le ministre des finances l'a proposé pour 1850.

Contributions directes	429,356,560 fr.
Produits des domaines, des forêts, etc.	47,866,032
Impôts et revenus indirects	709,266,100
Divers revenus	45,308,532
Produits divers du budget	29,156,625
Remboursemens par la compagnie du Nord	10,000,000
Impôt sur le revenu (réduction faite de la contribution personnelle)	60,000,000
Accroissement de l'impôt des patentes	1,000,000
Nouveaux droits d'enregistrement	6,000,000
Droits additionnels sur le timbre	12,000,000
Total	1,349,953,849 fr.
Produit de la réserve de l'amortissement	65,867,167
Recettes du service ordinaire	1,415,821,016 fr.
Service extraordinaire. — Ressources provenant des obligations pour travaux entrepris	103,184,000
Total général	1,519,005,016 fr.

Retranchez de l'ensemble des revenus accumulés par le ministre des finances l'impôt du revenu, dont le produit est évalué à 60 millions, et la réserve de l'amortissement, qui n'est qu'une recette fictive, et que nous ne pouvons plus porter pour ordre au budget des recettes, ayant supprimé l'amortissement dans le budget des dépenses, vous aurez un total réduit à 1,290 millions.

Nous avons montré que les dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires pouvaient être ramenées au chiffre de 1,366 millions. Ajoutez 34 millions pour l'imprévu, pour la marge à laisser aux crédits supplémentaires, et vous arrivez à un total de 1,400 millions. C'est donc à une insuffisance de 110 millions qu'il faut pourvoir pour rétablir l'équilibre. Cette lacune doit être comblée sans recourir à l'emprunt, car il ne serait pas possible de puiser à la même source pour couvrir à la fois l'arriéré et le déficit de l'année courante.

Il n'échappera certainement à personne que l'insuffisance des recettes se trouverait comblée et au-delà, si les revenus indirects recouvraient cette fécondité qui en avait déterminé l'expansion dans les dernières années de la monarchie. En 1846, le produit de ces contributions avait été de 827 millions : c'est un excédant de 118 millions sur

les évaluations de 1850, excédant qui dépasserait encore de 8 millions la différence à couvrir entre les recettes et les dépenses; mais il ne faut pas espérer, quelles que soient d'une part la sagesse et la fermeté du gouvernement, de l'autre l'empressement de la population vers le travail et vers les idées d'ordre, que la France, par un seul effort de sa volonté, puisse immédiatement, sous le régime républicain, remonter au point culminant de la prospérité qui s'était développée sous le régime monarchique. C'est surtout après les révolutions que le temps devient l'élément nécessaire du progrès.

La politique en matière de finances consiste, non pas à créer ou à trouver une matière imposable, mais à faire produire aux impôts existans et éprouvés tout ce qu'ils peuvent produire. Quand on n'est pas le maître de donner aux intérêts cette sécurité complète qui est le principe impulsif de la production et qui développe par conséquent les consommations sur lesquelles l'impôt lève tribut, il faut du moins rechercher si, dans le domaine que l'impôt embrasse, rien n'échappe à son action.

Cette recherche a conduit M. le ministre des finances à proposer de nouvelles taxes, qui sont destinées à étendre l'action de l'enregistrement et celle du timbre. Le résultat serait un produit de 18 millions. Ce chiffre ne me paraît représenter ni ce qui est désirable ni ce qui est possible. Pourquoi ne pas frapper d'un timbre proportionnel, à raison de 1 pour 100 du revenu, les titres de rente? Pourquoi ne pas soumettre au timbre les titres de pension, les diplômes, les brevets, tous les extraits, en un mot, des actes dans lesquels intervient la puissance publique? Il n'y a pas d'impôt meilleur ni plus susceptible d'être universalisé, pourvu qu'on le modère. Je crois qu'au lieu de 18 millions, on en tirerait aisément 30. Il me semble encore que M. le ministre des finances était mis en demeure, par les nécessités du trésor et par l'opinion publique, de rétablir le droit du timbre sur les journaux. Ce droit, s'il est trop élevé à 5 et 6 centimes, pourrait être réduit à 3 centimes Même avec cette réduction, il rendrait très probablement, grace à l'extension qu'a prise la clientèle de la presse, une somme de 4 à 5 millions.

En présentant un projet de loi pour la révision du tarif des patentes, projet qui accroît les revenus publics de la chétive somme d'un million, M. le ministre des finances y comprend pour quelques centaines de milliers de francs les offices ministériels, dont chacun connaît l'importance même sous le rapport du revenu qu'en retirent les titulaires. Ce plan sera jugé dérisoire. Le taux de la patente doit être proportionné à la valeur de l'industrie que le patentable exerce. Qui voudrait prendre au sérieux une patente de 500 francs lorsqu'elle frappe un notaire de la capitale ou un agent de change à qui sa charge rapporte 80 à 100,000 francs par an? Les possesseurs d'office comprennent bien que l'impôt confirmera dans leurs mains une sorte de propriété qui

s'étend jusqu'à la faculté de céder ou de vendre, et ils demandent à être imposés. Ce sont les contribuables qui vont ici au-devant de la taxe, et c'est l'état qui refuse de la percevoir. Il faut avouer que M. le ministre des finances a rompu avec toutes les traditions du fisc, et qu'il intervertit singulièrement les rôles.

On compte en France 64 avocats au conseil, 3,500 avoués, 10,800 notaires, 697 agens de change et 638 greffiers des cours ou tribunaux, sans parler des huissiers ni des commissaires priseurs. Le revenu annuel de toutes ces charges excède très certainement 80 millions de fr. Quand l'impôt prélèverait le dixième de cette richesse, il la traiterait encore mieux que la richesse foncière, qui voit prélever en moyenne par l'état le sixième ou le septième de son revenu. Que l'on ajoute à la patente des notaires celle des avocats et des agréés de tous rangs, et le produit de la nouvelle taxe s'élèvera sans difficulté à quelque chose comme 10 millions.

L'assemblée constituante a supprimé les droits établis sur les boissons, à partir de 1850. M. le ministre des finances propose avec raison de les rétablir, car le trésor public n'est pas en mesure d'abandonner aujourd'hui une recette de 100 millions. Le régime de ces droits n'est plus, j'en conviens, en harmonie avec les usages d'un peuple libre, et le taux en est encore hors de proportion, du moins en ce qui touche les vins, avec la valeur de la denrée à laquelle l'impôt s'incorpore. Il faudrait évidemment, par respect pour la justice et afin de donner satisfaction à nos populations méridionales, réviser en 1850 le système des droits sur les boissons. Je n'admets, en aucun cas, la suppression complète. Les boissons ont de tout temps été considérées comme une matière imposable. En Angleterre, on demande 300 millions à cette nature de taxes, et la drèche seule produit à peu près autant que rapportent chez nous l'alcool, le vin, la bière et le cidre ensemble. Ajoutons que l'on ne fait rien ou que l'on fait bien peu en supprimant les droits perçus par le trésor, tant qu'on laisse subsister les droits payés, à l'entrée des villes, sous le nom d'octrois. L'existence des droits d'octroi entraîne celle des droits de circulation, d'entrée et même de détail. Ce sont là autant de parties intégrantes d'un seul et même impôt. La révision du système aura lieu plus tard; elle n'est pas possible aujourd'hui. En ce moment, il n'y a pas autre chose à faire que de rétablir purement et simplement, quoi qu'il en coûte, les droits qui ont été imprudemment abolis. Que les départemens méridionaux prennent donc aujourd'hui conseil de leur patriotisme. C'est un sacrifice qu'on leur demande pour échapper au naufrage; ils le feront sans hésiter et sans murmurer. Ils se donneront le mérite d'accepter, en hommes résolus et en bons citoyens, la nécessité qui commande.

La réduction de la taxe du sel, après février, était inévitable : on l'a

peut-être prématurément décrétée; mais, sans discuter ici l'opportunité de la concession, il est permis de penser qu'elle passe la mesure. On a retranché de l'impôt deux décimes par kilogramme, et, la consommation ne s'étant pas accrue comme on l'avait supposé, il en résulte une perte pour le trésor qui excède 40 millions. Les contribuables n'ont pas certainement été soulagés dans la même proportion dans laquelle l'état a été lésé; aussi la plupart réclament et en sont presque à regretter la taxe. Je ne propose pas de la rétablir dans son taux primitif, mais on peut, sans inconvénient, la porter à 2 décimes par kilogramme, et ajouter ainsi aux recettes plus de 20 millions.

J'en dirai autant de la taxe des lettres, dont le produit, évalué à 42,800,000 francs pour l'année 1850, reste inférieur de 10 millions aux recettes de l'année 1847. Ici, la modération et l'uniformité de la taxe ont provoqué un accroissement notable dans les quantités imposées. C'est un progrès qu'il ne faut pas compromettre. Mais, en élevant la taxe à 25 centimes, on ne découragerait pas les consommateurs pauvres, et l'on augmenterait très probablement de 8 à 10 millions le revenu public.

La contribution personnelle et mobilière est mal assise. Les pauvres paient plus qu'ils ne devraient payer, puisque les villes rédiment, par un prélèvement sur l'octroi, les cotes établies sur les loyers de 200 fr. et au-dessous, cotes qui seraient irrecouvrables. Les riches, de leur côté, n'acquittent qu'une taxe insignifiante, qui ne répond pas le moins du monde à la grandeur ni au luxe des habitations. Cet impôt devrait être, pour la fortune mobilière, une véritable taxe de consommation, et se proportionner indirectement à l'aisance dont jouit chaque chef de famille. En attendant une révision dont les bases doivent faire l'objet d'une étude mûrement élaborée, il faut mettre un terme à un état de choses qui ressemble, pour plusieurs, à une exemption relative d'impôt. On y pourvoirait en établissant une taxe additionnelle à la contribution personnelle et mobilière, qui serait de 25 pour 100 pour les contribuables ayant un loyer de 400 francs à 600 francs, de 50 pour 100 pour les contribuables ayant un loyer de 600 fr. à 800 fr., de 75 pour 100 pour les contribuables ayant un loyer de 800 francs à 1,000 fr., et de cent pour cent pour les contribuables ayant un loyer de 1,000 fr. et au-dessus. J'évalue à 8 ou 10 millions cette ressource supplémentaire. On pourrait y ajouter une taxe sur les domestiques, qui, à raison de 20 francs par homme et de 10 francs par femme employée, produirait encore 8 à 10 millions (1).

Voilà pour les ressources permanentes dont la justice veut et dont

(1) On évalue à 200,000 hommes et à 500,000 femmes le nombre des domestiques employés, en dehors des valets de ferme et des bergers.

la nécessité exige que l'on fortifie le revenu public. Restent maintenant les ressources ou plutôt les expédiens de circonstance. Je les ai déjà résumés d'un mot, en proposant, pour un an ou deux, jusqu'à ce que le revenu public ait recouvré sa puissance d'expansion, une sorte de dîme républicaine.

Cette dîme ne peut pas s'appliquer, on le sent, aux contributions de toute nature, car il est des impôts de consommation dont on courrait le risque de diminuer la fécondité en exagérant les tarifs. En ce qui touche l'impôt direct, le décime nouveau ne doit porter que sur le principal, si l'on ne veut pas renouveler la faute des 45 centimes.

J'en limiterais l'application aux quatre contributions directes, à l'enregistrement et à une retenue du dixième sur les traitemens et sur les pensions des fonctionnaires, en exceptant de cette retenue les armées de terre et de mer. Voici le résultat approximatif de ces combinaisons diverses :

MESURES DÉFINITIVES.		
Un décime ajouté à la taxe du sel.	23,000,000 fr.	75,000,000 fr.
Cinq centimes ajoutés à la taxe des lettres. . .	10,000,000	
Patentes des avocats et des officiers ministériels.	10,000,000	
Timbre sur les journaux.	4,000,000	
Taxes additionnelles à l'enregistrement et au timbre, 30 millions au lieu de 18, différence.	12,000,000	
Taxe additionnelle à la contribution personnelle et mobilière.	8,000,000	
Taxe sur les domestiques.	8,000,000	
MESURES TEMPORAIRES.		
Retenue d'un dixième sur les traitemens et pensions.	10,000,000 fr.	56,000,000 fr.
Décime additionnel aux taxes d'enregistrement.	17,000,000	
Décime additionnel au principal des quatre contributions directes.	29,000,000	
TOTAL GÉNÉRAL.		131,000,000 fr.

Le budget des recettes tel que M. le ministre des finances le propose, si l'on en retranche la recette fictive de l'amortissement et l'impôt du revenu, se réduit, comme on l'a vu, à 1,290 millions. En y ajoutant les ressources additionnelles qui viennnent d'être indiquées, on obtient un total de 1,421 millions. Nous avons évalué les dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, à 1,366 (1) millions, et à 1,400 millions en laissant une marge de 34 millions pour faire face aux éventualités des crédits supplémentaires. Par-delà toutes ces nécessités, le

(1) Les dépenses générales, évaluées à 1,366 millions, ne sont que de 1,210 millions, si l'on en déduit les charges locales. Les recettes, déduction faite des sommes destinées aux dépenses locales, ne seraient plus que de 1,265 millions.

budget des recettes, suivant nos prévisions, présenterait encore un excédant de 21 millions. Ainsi, le présent n'ajoute plus rien aux charges du passé, l'équilibre est rétabli, et la sécurité financière est complète.

III. — MOYENS DE CRÉDIT.

Je me suis attaché avant tout, dans cet écrit, à dégager nos finances de la pression d'un avenir en quelque sorte immédiat qui paraissait gros de catastrophes. J'ai cru que la France trouverait aisément, dans les ressources du crédit, les moyens de liquider les engagemens que lui a légués le parti des républicains de la veille, si l'on prenait la ferme résolution de subvenir désormais à tous les besoins, à ceux du moins que l'expérience permet de prévoir, avec les seules ressources de l'impôt. L'équilibre des recettes et des dépenses a pu n'être jusqu'à présent qu'un intérêt de premier ordre; je l'ai considéré, à partir de ce jour, comme une question de vie ou de mort.

Les revenus ordinaires de l'état doivent suffire, non-seulement aux dépenses ordinaires, mais encore aux dépenses extraordinaires. Je n'admets pas deux budgets distincts : cela peut être un moyen d'ordre pour la comptabilité, mais pour le gouvernement c'est une cause de désordre. Tout ce que l'on peut accorder, c'est que, dans l'intérêt des grands travaux publics, l'action de l'amortissement soit suspendue et que les fonds que le budget y consacre soient employés, quand il y a profit à le faire, à construire des chemins de fer ou à creuser des canaux. Toute nation est libre d'examiner s'il devient préférable pour elle, dans des circonstances données, de travailler à l'extinction de sa dette, ou de préparer, en ajoutant au capital productif de sa richesse, l'accroissement du revenu.

L'amortissement a été employé pendant long-temps, non pas à éteindre la dette, non pas à solder les dépenses extraordinaires, mais à combler l'abîme des découverts que laissaient perpétuellement les dépenses ordinaires. Cette pratique abusive mène droit à la ruine, et il est bien temps d'y renoncer. Je supprime donc les 103 millions d'obligations que proposait de créer M. le ministre des finances, et qui deviennent inutiles avec un budget équilibré. Dans ma pensée, l'amortissement est une hypothèque de 65 millions mise sur le revenu de l'état, et qui doit servir, soit à diminuer le fardeau, soit à prévenir l'aggravation de la dette publique. 65 millions, voilà le fonds auquel l'état peut légitimement puiser pour entreprendre les travaux que les grandes associations ne seraient pas en mesure d'aborder. Encore faudrait-il le considérer comme une limite extrême. Lorsque la France aura porté le réseau de ses communications à un degré de perfection et de développement qui ne lui laisse rien à envier au reste de l'Europe, elle fera

mieux assurément d'amortir sa dette, ou d'accorder une remise d'impôt aux contribuables, que de multiplier encore les voies de fer ou les voies d'eau.

Nous avons admis que le découvert de l'année 1849 excéderait 260 millions, et que le découvert total à supporter par la dette flottante s'élèverait à 630 millions dès le début du prochain exercice. Convient-il aujourd'hui, pour diminuer cette dette, d'en consolider une partie et d'adjuger, ainsi que le demande M. le ministre des finances, un emprunt de 200 millions? L'opération ne me paraît ni opportune ni nécessaire. Je dirai pourquoi.

L'excédant des recettes sur les dépenses, en 1850, peut servir, dans mes prévisions, à diminuer le découvert de 25 à 30 millions. Sur les 600 millions qui restent, 50 sont dus à la Banque de France à titre d'avances, et la Banque n'en réclame pas le remboursement immédiat. Il y a plus, aux termes du traité qu'elle a conclu avec l'état, l'état peut lui demander encore 100 millions que la Banque, voyant ses escomptes se restreindre, s'estimerait heureuse de prêter. Ce serait, en attendant mieux, une conversion partielle de la dette flottante, qui se trouverait réduite ainsi à 500 millions. L'état, en augmentant l'étendue de ses obligations à l'égard de certains établissemens publics, diminuerait celle de ses obligations vis-à-vis des particuliers. La position du trésor gagnerait en sécurité et en indépendance.

Sans doute, il est difficile d'ajourner indéfiniment l'emprunt; mais on peut attendre. Un emprunt de 200 millions, contracté aujourd'hui au taux probable de 82 fr. pour 5 fr. de rente, grèverait le budget d'une charge annuelle de 12,700,000 francs, tandis qu'en le renvoyant à des temps meilleurs, on contracterait à 90, à 95 francs, peut-être même au pair.

Il y a une raison plus décisive encore de différer l'emprunt : c'est que le fonds disponible des capitaux auxquels s'adresse l'état, quand il emprunte, est le même qui subvient aux entreprises de l'industrie privée, et que ce fonds, aujourd'hui, n'est rien moins qu'inépuisable. Ne recommençons pas les fautes de la monarchie. Le gouvernement de juillet, au moment où il inondait le marché d'actions de chemins de fer, ouvrit un emprunt de 200 millions, et, au lieu d'assister le crédit des compagnies, leur fit une concurrence qui devait être fatale à tout le monde. On en vint à demander à la place de Paris jusqu'à 60 millions par mois, et il en résulta que les prêteurs, comme les actionnaires, étant obligés d'emprunter pour acquitter leurs engagemens, tous les ressorts du crédit se tendirent jusqu'à se rompre.

Si l'état appelle aujourd'hui les compagnies à s'associer à l'œuvre des chemins de fer, il ne doit, dans son propre intérêt, leur enlever aucune de leurs chances. S'il veut que ces entreprises trouvent de

l'argent, il ne doit pas leur disputer les capitaux, trop rares encore, qui cherchent un placement avantageux. La compagnie de Lyon, à elle seule, aura besoin de 250 millions en quatre années. Supposez que toutes les autres compagnies nées ou à naître exigent une somme égale en versemens ou sous forme d'emprunts, il faudra trouver 125 millions par année pour l'exécution des chemins de fer. Y aurait-il de la prudence à jeter au travers de ce mouvement industriel une émission de rentes? L'état, pour faire appel au crédit, ne doit-il pas attendre que l'avenir de ces entreprises soit assuré?

L'emprunt peut être ajourné, sans inconvénient ni péril, au printemps de 1851. A cette époque, il suffira d'emprunter 150 millions, dont les versemens s'effectueront à raison de 10 millions par mois, et qui serviront à rembourser le prêt fait par la Banque. Cette combinaison réduira la dette flottante à 450 millions, dont 50 représenteront des avances faites sans intérêt par la Banque. Descendre à un niveau inférieur, ce serait supprimer la dette flottante, dont l'existence restera nécessaire pour servir d'asile aux capitaux sans emploi, tant que la France sera un pays riche, Paris un marché de capitaux, et le crédit de l'état la commune mesure du crédit.

La plaie de nos finances est profonde, et paraît à quelques-uns mortelle. J'ai essayé de montrer comment on pouvait la fermer, et faire circuler dans le corps social la santé et la vie; mais cela n'est pas possible à toutes les politiques. La politique du laissez-faire, celle qui s'abandonne et qui abandonne les autres, serait la dernière à y réussir.

L'assemblée constituante, de la même main qui entassait les dépenses sans compter, n'a pas craint de démolir les recettes. La guerre à l'impôt y était populaire et systématique; la défense de l'impôt n'y trouvait que des organes équivoques, embarrassés et presque honteux de leur rôle. C'est une cause à regagner par des procédés absolument contraires à ceux par lesquels on l'a perdue.

Il n'y a pas de finances sans un gouvernement ferme, qui sache ce qu'il veut, et qui ne perde pas un instant de vue l'accomplissement de ses desseins. La pensée qui fait régner l'ordre dans les dépenses est la même qui le fait respecter sur la place publique. Ce sont deux faits et comme deux applications d'une seule volonté. La première république a péri par le désordre des finances autant que par l'anarchie du pouvoir. Espérons que la seconde finira par nous donner un spectacle tout différent. Il serait trop douloureux de penser que le parti modéré, qui entreprend d'élever la révolution à la hauteur d'un gouvernement, ne se montrât ni plus capable ni plus vigoureux que les hommes qu'il a supplantés aux applaudissemens de la France.

LÉON FAUCHER.

UN VOYAGE

DANS

L'INTÉRIEUR DE L'AUSTRALIE.

Journal of an Expedition into interior of tropical Australia, in search of a route from Sydney to the Gulf of Carpentaria, by lieutenant-colonel sir Th.-L. Mitchell, surveyor-general of New-South-Wales. — London, 1 vol. in-8° 1848, Longman.

I.

Le continent austral est resté inculte et inexploré pendant près de deux cents ans après qu'on en a eu fait la découverte. En 1788 seulement, le gouvernement de la Grande-Bretagne, cherchant une terre d'expiation pour des criminels, déposa, sur la côte orientale de l'Australie, quelques centaines de déportés. Elle avait choisi ainsi un vaste désert, à l'extrémité du monde, afin que l'Océan tout entier défendît la civilisation contre les attaques de ces malfaiteurs; mais, vingt ans plus tard, la civilisation les avait rejoints sur le rivage métamorphosé de l'Australie. Une grande ville sortait déjà de terre. Le premier monument de cette cité avait été une caserne, le second une prison. On vit bientôt surgir alentour des édifices d'un autre caractère, ceux qu'élèvent pour leur usage les populations industrieuses et morales : des églises, des hôpitaux, des usines, des phares, puis des maisons de plaisance environnées de parcs et de jardins. Les rues larges et droites n'étaient pas encore débarrassées des souches noircies par le feu, derniers vestiges de la barbarie, qu'on pouvait déjà prédire à la ville de Sydney d'importantes destinées.

Sydney est devenue, en moins de cinquante ans, la capitale d'un empire nouveau, puissant déjà par l'homogénéité et par l'énergie de la race qui le peuple. Ce n'est pas, comme on l'a dit, un monde décrépit en naissant; c'est un état qui, à son origine, possède, avec toute la vigueur de la jeunesse, l'expérience du vieux continent. Les douleurs au milieu desquelles la société européenne a enfanté la civilisation et s'est émancipée lui sont épargnées. Il hérite de tous les trésors de science et de lumières que l'Europe a amassés, et il a pour en jouir et pour les faire valoir des forces toutes fraîches et une vitalité puissante. La déportation, disaient quelques écrivains, a corrompu cette colonisation dans sa source; semblable à un reptile malfaisant et hideux, elle a piqué l'arbre à sa racine, et maintenant l'arbre ne peut que dépérir. — C'est une erreur. La déportation a cessé. Une société libre et amie des lois, qui s'augmente sans cesse, absorbe la population d'origine suspecte. Aujourd'hui les *convicts* libérés, qui habitent l'ancienne colonie pénale, sont au reste des habitans comme un est à cinq. Dans quelques années, la majorité des honnêtes gens sera bien plus forte encore; elle tend à s'accroître par les émigrations continuelles, jusqu'à ce que la postérité des déportés soit comme noyée dans ce flot qui monte sans cesse. D'ailleurs c'est un point presque unique de ce grand territoire qui a servi de lieu de déportation. D'autres colonies ont été formées depuis qui n'ont pas subi cette épreuve. Celle qu'on appelle la Nouvelle-Galles du Sud, et qui s'étend sur les bords orientaux du continent austral, a supporté seule la honte et les misères de la déportation; mais les colonies de Port-Philipp, de l'Australie du sud, de l'Australie occidentale, ont évité le contact des condamnés. Là vivent et prospèrent de nombreux colons, purs de tous démêlés avec la justice de leur pays, et dont les travaux promettent à l'Angleterre une compensation de la perte des États-Unis.

Ces quatre établissemens ont été fondés autour de l'Australie dans les vingt dernières années. Port-Philipp est situé au fond de la baie de ce nom. Une rivière, qu'on appelle la Jarra-Jarra, verse ses eaux dans cette baie. C'est là que s'élève la ville de Melbourne, à trois lieues de l'embouchure, où une bourgade, Williamstown, véritable port de mer, a été construite pour recevoir en dépôt le chargement des navires d'un fort tonnage. La colonie de l'Australie du sud, qui s'étend depuis le golfe Spencer jusqu'au golfe de Murray, est placée entre l'Australie occidentale à droite et Port-Philipp à gauche. Elle est séparée de la première par un désert sablonneux; elle se relie à la seconde par une zone de terres qui passent pour les plus fertiles du continent tout entier. Cette partie de la Nouvelle-Hollande s'appelle, en conséquence, l'Australie heureuse (*Australia felix*). La capitale est Adélaïde. — Les établissemens compris sous le nom d'Australie occidentale sont situés sur la rivière des Cygnes et le long de la côte, jusqu'à la baie du Roi-George. D'Entrecasteaux avait désigné la rivière des Cygnes comme un lieu propre à recevoir une colonie française. Les Anglais ont profité de cette découverte. La ville de Perth, qu'ils ont construite en cet endroit, fait chaque jour de nouveaux progrès.

Qu'on ne s'imagine pas d'ailleurs que ce que nous appelons ici colonies et villes soit une réunion de quelques centaines d'individus misérables retirés sous des huttes. Non pas : bon nombre de ceux qui ont émigré en Australie ont emporté, en quittant le *vieux pays*, des capitaux considérables, les uns 50, les

autres 100 et même 150,000 francs. Entrez dans ces cités nées d'hier, et vous verrez s'ouvrir devant vous de larges rues bordées de maisons en pierres et en briques. Ces demeures sont bien peuplées : les colons de l'intérieur y passent une partie de l'année; ils s'y donnent rendez-vous pour vendre leurs laines et pour les livrer aux exportateurs. Dans les salles joyeuses et bruyantes d'hôtels meublés comme en Europe, les citadins et les campagnards font leurs échanges au milieu des bouteilles vides et devant le punch qui flambe. L'un troque des brebis pleines contre le superflu de la récolte de l'autre; la différence se solde en billets de banques locales, généralement administrées avec ordre et probité. On cause des dernières courses de chevaux, car déjà cet amusement favori des Anglais a été transporté dans les nouvelles colonies; on s'y entretient aussi des mérites de l'orateur qui, la veille, a obtenu, dans l'une des nombreuses sociétés scientifiques où les colons vont passer la soirée, les plus vifs applaudissemens. Le plaisir du *speech*, ce plaisir ignoré en France, mais fort goûté de la race anglo-saxonne des deux côtés de l'Atlantique, a été importé aux antipodes. L'étude des questions de colonisation, d'agriculture, de commerce, de manufacture, sert de prétexte aux colons australiens pour se réunir en associations qui mettent en commandite un grand fonds de paroles. Nous n'oserions pas affirmer que ce qui s'y dit ait une influence sérieuse pour la prospérité de la colonie; mais ces réunions occupent agréablement les colons, dont elles flattent les prétentions à l'éloquence, et elles donnent aux cités nouvelles un air de vieille civilisation. Les marchandises d'Europe sont exposées à Melbourne, à Adélaïde, à Perth, dans des boutiques propres et spacieuses. L'industrie locale s'essaie déjà à imiter les produits des manufactures de l'ancien monde; la charrue anglaise a été perfectionnée par les émigrés, et de métiers récemment dressés sortent des étoffes grossières, mais solides, appréciées par les colons à l'égal des plus beaux tissus d'Angleterre.

Les habitations des fonctionnaires, des armateurs de navires, des riches colons, des gens d'affaires, sont généralement construites entre cour et jardin. Fermées, du côté de la rue, par des grilles, et entourées de fleurs, elles ont l'aspect de nos maisons de campagne. La plupart de ces constructions ont deux étages. Les édifices publics et surtout les temples sont nombreux au sein de populations divisées en vingt sectes différentes. Le bâtiment consacré dans chaque ville au culte de la religion épiscopale est ordinairement le plus riche, quoiqu'il ne soit pas le plus fréquenté. Les méthodistes, les presbytériens, les baptistes, ont chacun leur chapelle, humble d'abord et provisoire, mais qui grandit bientôt, qui s'enrichit, et qui finit par s'élever au rang de monument. Les catholiques irlandais possèdent aussi des bâtimens destinés à l'exercice de la religion romaine; mais ces constructions, comparées à leurs voisines, sont généralement pauvres. A Sydney, l'édifice en pierre commencé pour servir d'église aux catholiques avait été suspendu faute d'argent; nous ne savons s'il a pu être achevé pendant le cours des dernières années. Dans les autres colonies, les chapelles catholiques sont construites en bois.

On remarque à Port-Philipp, à Adélaïde et à Perth, les bâtimens des douanes, de la poste; des marchés abrités, des quais où viennent se ranger les navires : c'est un monde enfin, non pas chétif, malingre, pauvre, mais plein de santé, avec un besoin d'expansion et d'activité extraordinaires. A la tête de cette civi-

lisation, transplantée toute venue sur un sol nouveau, où elle paraît puiser une séve vivifiante, se place tout naturellement Sydney. Beaucoup de villes d'Europe, qui s'enorgueillissent de leurs monumens et de leur commerce, sont bien loin de pouvoir lui être comparées.

Les villes d'Australie sont peuplées principalement de deux sortes de personnes : les spéculateurs et les artisans. Elles n'ont pas évité cette maladie de toutes les colonies naissantes, maladie souvent mortelle : la spéculation. Le gouvernement britannique, en adoptant pour la vente des terres le mode de l'adjudication publique, a contribué à favoriser le jeu des spéculateurs et à multiplier pendant un temps les faillites et les ruines. Les ventes de terres à la criée se font à des intervalles assez éloignés, car elles ne peuvent avoir lieu qu'à la suite d'opérations d'arpentage toujours très longues. L'émigrant, possesseur à son débarquement en Australie d'un petit capital, est souvent forcé, après avoir choisi un terrain à sa convenance, d'attendre, en vivant chèrement dans les villes pendant plusieurs mois, le jour des premières adjudications. Cependant les gens d'affaires interviennent dans les ventes publiques de terres, et ils enchérissent dans l'espoir de revendre avec bénéfice aux émigrés. Il arrive alors de deux choses l'une : ou l'émigré achète à tout prix et fait ainsi de son argent un mauvais placement qui entraîne sa ruine, ou il attend une meilleure occasion, et il achève de dépenser son capital dans les tavernes de la ville. Les spéculateurs ne réussissent pas beaucoup mieux. Propriétaires de terres qui, entre leurs mains, restent improductives et qu'ils ont payées au-dessus de leur valeur, ils sont fatalement entraînés ou à ruiner les autres en leur cédant des propriétés onéreuses, ou à se ruiner eux-mêmes en les gardant. Le développement des colonies australiennes, bien que rapide, a été fort entravé au début par ce genre de difficultés; mais, depuis lors, le nombre des vrais colons qui possèdent et qui exploitent avec profit s'est assez multiplié pour asseoir la prospérité de l'Australie sur des bases solides. Aujourd'hui la colonisation se développe naturellement, et le mouvement factice et malsain de la spéculation a cessé, ou peu s'en faut.

Les artisans font en Australie une fortune très prompte. S'ils sont habiles dans leur profession, ils gagnent jusqu'à 10 shellings par jour. Les maçons et les charpentiers surtout sont très recherchés, et reçoivent un salaire très élevé. Le bon marché des alimens augmente beaucoup leur bien-être. La viande de boucherie, en 1844, se vendait 4 sous la livre, le sucre 12 sous, le pain 3 sous. Quant aux légumes, ils viennent sur cette terre vierge en plus grande abondance, et ils y sont de meilleure qualité qu'en aucun autre lieu du monde. Tous les fruits d'Europe, y compris le raisin, croissent à la Nouvelle-Hollande. Les cailles, les bécasses, les sarcelles, y sont très nombreuses. On y trouve encore une quantité innombrable de perroquets de toute espèce, dont la chair n'est pas dédaignée par les colons. Le kangarou n'est pas très rare, même dans les environs des endroits où l'espèce humaine a établi le siége de son activité et de son travail bruyant. Les permis de chasse sont inconnus en Australie, mais la chasse y est défendue le dimanche. Cependant les marchands et les artisans consacrent régulièrement le dimanche à cet exercice. Comment éludent-ils la défense? Par une entente de la loi bien digne d'un peuple formaliste. L'arrêté défend de tirer des coups de fusil (*shooting*) sur les animaux le jour du repos,

mais il ne défend pas précisément de chasser (*hunting*), pourvu que ce soit sans fusil. En conséquence, on a recours au lacet et à d'autres engins destructeurs, et l'on prend le gibier à la barbe des agens de la police. On a dressé des chiens du pays pour faire la chasse au kangarou : ces animaux, qu'on croirait issus du croisement du dogue et du renard, ne coûtent rien à nourrir dans un pays où la viande de boucherie est à très bas prix; aussi se sont-ils multipliés à l'infini. Dans les familles, chacun élève son chien; on en rencontre fréquemment sept ou huit dans une seule maison. Ces chiens flairent et dépistent le kangarou; ils s'acharnent à sa poursuite pendant des journées entières; enfin ils le saisissent à la gorge, mais malheur à eux s'ils n'ont pas su éviter l'atteinte des puissantes griffes dont sont armées les pattes de derrière de ce quadrupède! Toutefois l'instinct, fortifié par l'éducation qu'on leur donne, leur apprend à se soustraire à ces défenses formidables, et le kangarou est habituellement égorgé sans avoir pu en faire usage. Quand il est gisant à terre, les chiens reviennent vers le chasseur, tranquillement assis à l'endroit d'où ils sont partis. Celui-ci examine leur gueule, et, s'il la voit tachée de sang, c'est le signe évident que le gibier est abattu. Il se lève alors, et les chiens le guident jusqu'au théâtre de leur combat et de leur victoire. C'est ainsi que la population ouvrière des villes emploie ses heures de loisir. Le soir, les heureux chasseurs rentrent à la ville, portant l'un une brochette de cailles et de bécasses; l'autre, des poules d'eau, des canards sauvages et des cygnes noirs et blancs, dont le duvet est estimé par les ménagères; celui-ci, un kangarou, dont la queue seule pèse de huit à dix livres, et ils défilent ainsi devant les constables, vainemeni armés d'une loi trop peu précise.

En 1846, les colons de l'Australie du sud ont découvert aux environs d'Adélaïde des mines de cuivre. Cette trouvaille a produit parmi la population une excitation extrême, et a tourné bien des têtes. Les journaux et les correspondances du pays ont été remplis, pendant un certain temps, de détails sur ce qu'on appelait alors, en Australie, la « folie des mines, » *mining mania*. Comme à San-Francisco, en Californie, les habitans d'Adélaïde ont quitté la ville en masse, chargés des outils du mineur, et ils se sont répandus dans la campagne à la recherche du métal, l'imagination pleine de rêves de fortune éclatante et subite. Il fallait les voir errant autour des mines, le cou penché, l'œil fixé à terre dans l'espoir d'apercevoir de nouveaux filons. Souvent ils rapportaient de dix lieues à la ronde de lourds cailloux, qu'ils prenaient pour des échantillons de minerai. Vérification faite, on reconnaissait que ce spécimen était une pierre sans valeur détachée d'un rocher, et recouverte, par un caprice de la nature, d'une substance verdâtre. La majeure partie des colons s'est trouvée intéressée dans des mines qui n'existaient pas. Le gouvernement a vendu un prix fou des terres stériles, dont on se disputait la possession, sur la foi des annonces de journaux qui y plaçaient arbitrairement une mine. C'était quelque chose de plaisant que le mystère dont chaque habitant entourait ses démarches, afin de ne révéler à personne le secret de prétendues veines de cuivre dans des terres qui n'en avaient jamais contenu. Quand la population, un moment saisie de vertige, a recouvré son sang-froid et sa raison, bon nombre de familles étaient déjà complétement ruinées.

Au demeurant, des mines de cuivre, peu nombreuses, peu étendues, mais

riches, ont été réellement reconnues et ouvertes. L'extraction du minerai a contribué à répandre l'aisance dans la colonie. Il en résulte qu'en 1846, dix ans après la fondation d'Adélaïde, les recettes de l'établissement colonial dont cette ville est le chef-lieu ont excédé de 275,000 francs les dépenses. L'Australie occidentale n'est pas dans une situation aussi satisfaisante, mais les progrès de la colonisation y sont assez rapides pour promettre bientôt des résultats pareils.

II.

En Australie, le désert commence à la sortie des villes. Ce pays offre le contraste le plus brusque de la civilisation et de la barbarie, du mouvement et de l'immobilité, du bruit et du silence. La vie primitive y coudoie les existences les plus raffinées; les sauvages nus et affamés, rôdant autour de l'enceinte des habitations, voient luire le gaz et entendent sauter les bouchons du vin de Champagne. A vrai dire, le colon de l'Australie n'est pas l'homme qui habite les villes, c'est le fermier qui s'avance dans le désert, qui élève sa demeure grossière au milieu de la solitude. Les véritables élémens de la colonisation sont dans l'industrie et le travail de ces pionniers. Le théâtre de leurs efforts est une zone de terrain adjacente à la côte et où sont élevées les villes principales. Cette partie de l'Australie, très imparfaitement peuplée, a été explorée par un grand nombre de voyageurs. Ce n'est pas une contrée ouverte; c'est un pays que traverse une chaîne de montagnes infranchissables, si ce n'est par un petit nombre de défilés. Au-delà s'étendent d'immenses plateaux, au milieu desquels il n'est pas rare de voir une montagne solitaire s'élever jusqu'à la région des nuages. Les rivières de l'Australie ne sont ni larges ni rapides; ce sont des canaux d'eau dormante qui coulent lentement sous un manteau de verdure formé par la végétation des deux rives. Pendant la saison des pluies, ces courans si paisibles se gonflent et se précipitent avec le bruit du tonnerre; mais durant les grandes chaleurs de l'été, ou bien aux époques de sécheresse, qui sont longues et fréquentes, les rivières se traînent et tarissent. La constitution du sol favorise d'ailleurs l'absorption des eaux. Les terres vont en s'abaissant, par une inclinaison rapide, depuis le pied des montagnes jusqu'à la limite extrême des explorations faites dans l'intérieur, si bien que l'Australie paraît être un immense bassin dont le centre serait la partie la plus basse. Les eaux qui descendent des hauteurs, n'étant retenues ni par des digues ni par des écluses, se répandent et se perdent dans les sables. Le thermomètre, en Australie, marque souvent 50 degrés de chaleur; en outre, des années se passent quelquefois sans un nuage au ciel, sans une goutte de pluie sur le sol. Alors les rivières passent à l'état de ravine où croissent les arbres et les plantes de toute espèce. Hommes et animaux périraient de soif sur les bords, si la nature, toujours prévoyante, ne formait des milliers de petits étangs où l'eau se conserve pendant des années. Chaque fois qu'un orage, une fonte de neiges ou une pluie abondante dans les montagnes y grossit les sources, les rivières, aussitôt remplies, débordent, se répandent et couvrent les plaines. Au contraire, lorsque les sources ont cessé d'être alimentées par la pluie, lorsque le soleil et la terre ont vaporisé et absorbé toute humidité à la surface du sol, les rivières, rentrées dans leur lit, s'abaissent gra-

duellement et ne tardent pas à se dessécher; mais, en se retirant, elles ont laissé dans toutes les excavations une partie de leurs eaux. Il se forme ainsi, sur les deux bords et même plus loin, des chaînes de petits réservoirs qu'un rideau d'arbres signale à l'attention des voyageurs. Ce sont autant d'abreuvoirs où toutes les créatures du désert viennent étancher leur soif. Un des derniers explorateurs de l'Australie, M. Mitchell, dont l'ouvrage est en ce moment sous nos yeux, préfère le liquide brun qu'on y puise au cristal des sources même les plus pures. Ce liquide a plus de corps et désaltère mieux, dit-il. Le fait est que toutes les espèces, civilisées ou sauvages, hommes et brutes, se réunissent autour de ces étangs salutaires, et n'éprouvent aucun malaise pour y avoir étanché leur soif. L'Australie est en cela bien différente de l'Afrique, où les sucs des végétaux, lentement dissous dans les lacs, transforment le breuvage qu'on y puise en poison mortel, et propagent parmi les Européens la douloureuse maladie appelée *coliques végétales*, qui emporte tant de marins. Les rivières de l'Australie, au temps des pluies, coulent souvent entre des collines qui, s'écartant graduellement du pied au sommet, forment de charmantes vallées pleines de verdure : souvent aussi elles roulent au fond d'une anfractuosité de rochers; des bords perpendiculaires les rendent inaccessibles au voyageur mourant de soif, moderne Tantale qui, penché sur l'abîme, en aspire avec désespoir les fraîches émanations.

L'habitude qu'ont les indigènes de brûler les buissons et les herbages a dégagé les forêts australiennes de ces millions de plantes qu'on rencontre dans les bois de l'Afrique et de l'Amérique. En Australie, les arbres de haute futaie s'élancent par groupes sur une pelouse verte; les plateaux ont ainsi l'aspect de parcs artificiels. A voir les hommes et les animaux errer librement sous les ombrages, on se croirait transporté dans le paradis terrestre; mais le paysage n'est pas partout aussi séduisant. Des voyageurs ont traversé une étendue considérable de pays où l'œil n'apercevait pas un seul arbre, où des rangées de collines de sable rouge se succédaient sur un espace de plusieurs centaines de milles.

Les colons se sont établis sur les terres fertiles qui avoisinent les rivières. Ils y ont trouvé, sous les arbres, de nombreux pâturages naturels; l'élève des bestiaux est devenue, en conséquence, leur principale industrie. Les bêtes à laine et à cornes se sont multipliées prodigieusement dans l'intérieur. Le nombre des moutons et des brebis sur le territoire de la Nouvelle-Galles du Sud, sans y comprendre les animaux de même espèce répandus dans les autres colonies de l'Australie, était de huit millions en 1847. On y comptait, à la même date, quatorze cent mille bœufs, vaches et veaux. C'est le cinquième du nombre total des bêtes à laine et le tiers des bêtes à cornes que nourrissent l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande réunies. Cette masse énorme de bétail se divise en troupeaux très considérables. Tel propriétaire possède dix mille bêtes; aussi cette industrie condamne-t-elle les colons sérieux, c'est-à-dire ceux qui font valoir eux-mêmes les terres concédées, à un isolement très rigoureux. Il faut, en effet, un bien vaste parcours pour nourrir dix mille animaux. Le colon pasteur établit sa demeure au centre d'un rayon de huit à dix lieues de diamètre. Sa maison est construite en bois. C'est généralement un carré long, divisé en compartimens avec une cheminée appuyée contre la seule paroi qui soit bâtie

en pierres. Un enclos, qui s'étend derrière l'édifice, enceint le jardin planté en fruits et en légumes. La cuisine, la laiterie, les granges à laines, forment autant de bâtimens séparés. Le troupeau se subdivise en plusieurs troupes d'animaux, confiées à autant de bergers. Ces hommes vivent seuls, sous des huttes couvertes de chaume, qui n'ont que deux ouvertures : la porte d'un côté; de l'autre, la fenêtre. Ils se rendent, chaque semaine, à l'habitation du maître, pour recevoir les provisions de la semaine suivante. On rencontre aussi, dans l'intérieur, des huttes entièrement isolées, où travaillent des cordonniers, des tailleurs et des ouvriers d'autres professions. Les pasteurs viennent de vingt lieues à la ronde exercer les talens de ces industriels. L'isolement où vit cette classe de colons entretient parmi eux une certaine ignorance et quelque immoralité. La colonisation par groupes, comme celle de l'Amérique du Nord, est plus morale en ce qu'elle permet immédiatement l'établissement d'écoles, l'érection d'églises, et en ce qu'elle maintient le colon en la société d'êtres civilisés. Un autre malheur de la condition des colons australiens, c'est l'état d'incertitude où ils se sont trouvés long-temps, quant à la propriété des terres qu'ils occupaient. La concession leur en avait été faite à titre provisoire et révocable, de sorte qu'ils se regardaient comme des locataires exposés à recevoir tout à coup un congé, et n'ayant par conséquent aucun intérêt à faire des sacrifices pour améliorer le sol où ils étaient établis. Cette situation incertaine a fait obstacle au développement de la colonisation de la Nouvelle-Galles du Sud, qui aurait pris un essor plus grand encore, si les droits de chacun avaient été mieux déterminés. Aussi l'exemple n'a-t-il pas été perdu pour les autres colonies de l'Australie. Les droits de propriété y ont été établis, dès le principe, sur des bases définies et solides. Les derniers gouverneurs de la Nouvelle-Galles du Sud ont pris des mesures pour constituer la propriété, dans l'intérieur de cet établissement colonial, en acceptant, à titre de capital en paiement des terres occupées, vingt années du loyer de ces terres à verser en plusieurs termes.

Il arrive quelquefois que des sécheresses extrêmes chassent les colons et les troupeaux. Quand les réservoirs naturels sont à sec, quand les prairies jaunissent et que les herbages sont flétris, il faut bien partir, aller à la recherche d'eau et de pâturages. Les migrations de troupeaux sont une des plus pénibles épreuves de la vie des colons; c'en est en même temps un des plus intéressans épisodes. Nous avons entre les mains le récit curieux d'un voyage de cette nature. C'était à la fin de l'année 1840. Un colon pasteur avait à conduire, des plaines de la Nouvelle-Galles du Sud dans la colonie de l'Australie méridionale, sept mille moutons, six cents bœufs et vingt chevaux. Le voyage était de plus de cinq cents lieues. Le colon engagea vingt-deux hommes à son service et il fit des provisions pour cinq mois. Le 26 octobre, l'expédition se mit en marche. En tête s'avançaient les bœufs réunis en un seul troupeau. Les moutons suivaient, formés en dix divisions. Vers le milieu du jour, la chaleur devint excessive. De midi à deux heures, les moutons haletans refusèrent de marcher; ils se rassemblèrent autour des arbres, et tous les efforts des bergers et des chiens pour leur faire quitter ces ombrages furent inutiles. On fit donc une halte. Les bœufs de trait furent dételés, et on les laissa libres de paître dans le voisinage. Dès que l'atmosphère fut un peu rafraîchie, les troupeaux se remirent en mouvement. Quand vint la nuit, un endroit fut choisi pour y cam-

per jusqu'au lendemain matin. Les tentes dressées, les malles servant de tables et les cailloux épars formant les siéges des convives, chacun prit son repas. Une partie des hommes se retira ensuite sous les chariots entourés de couvertures pour y prendre du repos, le reste fut chargé de veiller à la garde du camp, tandis que le propriétaire et ses amis dormaient sous les tentes. A cent pas, les bêtes à cornes, rassemblées comme dans un parc, s'étendirent bientôt à terre. On alluma alentour un cercle de feux, et la surveillance à exercer sur cette partie du troupeau fut confiée à deux hommes. Les dix troupeaux de moutons furent rangés autour des feux qui protégeaient les bestiaux, et gardés eux-mêmes par une seconde ceinture de foyers incandescens. Quant aux bœufs et aux chevaux de travail, on leur rendit la liberté en donnant à un homme la mission d'empêcher qu'ils ne s'écartassent du camp et qu'ils ne reprissent le chemin de leurs anciens pâturages.

Les gardes de nuit ainsi posés eurent l'ordre de répéter de demi-heure en demi-heure le « qui vive? » de leur chef. Malgré tant de précautions, cette première nuit fut des plus désastreuses. A peine la garde du premier quart avait-elle été formée, que la pluie commença à tomber par torrens. Les tentes, les lits, les hardes, les provisions furent trempés; les feux s'éteignirent. La violence d'un vent glacial qui souffla sans interruption jusqu'au matin fit passer aux voyageurs quelques heures de véritable souffrance. Quand le jour parut, le camp était dans la confusion la plus complète. Pendant la tempête, les troupeaux s'étaient mêlés ensemble; les plus vieux et les plus faibles animaux avaient été foulés et écrasés par les autres; un assez grand nombre avaient péri. Il fallait du temps pour rétablir l'ordre, pour faire sécher les vêtemens, les matelas et les couvertures. On partit enfin. Dans le cours de la troisième nuit, les voyageurs eurent une seconde édition de l'orage de la première; une pluie diluvienne commença au coucher du soleil et ne cessa que le lendemain à midi. « Nous étions mouillés jusqu'aux os, dit une des victimes de ces orages successifs venus d'une manière bien inopportune dans un pays où la pluie est habituellement si rare; en outre, nous étions couverts de boue. Notre barbe longue, nos cheveux mêlés, notre linge sordide, car il était impossible de s'arrêter pour en changer, nous donnaient l'air de vrais sauvages. » On parvint, après de longues journées et des nuits plus longues encore, à un village situé dans la direction des établissemens du sud. Là, les domestiques, qui étaient tous des *convicts*, se débandèrent et se répandirent dans le village à la recherche du *whiskey*. Ils s'enivrèrent jusqu'à perdre entièrement la raison; pendant leur absence, les troupeaux se mêlèrent de nouveau. Quelques animaux furent encore perdus. Le colon porta plainte; mais cette démarche ne diminuait ni ses embarras ni ses pertes. Il réussit enfin à se procurer d'autres hommes, et, après une série de vicissitudes que nous passons sous silence, la caravane tout entière arriva sur les bords de la Morrumbidgy, l'une des principales rivières de cette partie de l'Australie. Les bêtes à cornes la traversèrent à la nage. On fit également passer les chevaux en les traînant, le long d'un bateau, au moyen d'une corde jetée autour de leur cou; mais, quand vint le tour des moutons, ils montrèrent une répugnance décidée à confier leurs membres au courant, et la journée tout entière s'écoula en efforts inutiles pour les faire entrer dans l'eau. Le lendemain, les mêmes efforts furent renouvelés en vain. Le jour

suivant s'écoula tout entier en des tentatives pareilles. Le quatrième et le cinquième jour passèrent, et le troupeau était encore du même côté de la rivière. On essaya de pousser les moutons dans l'eau à la lueur de la lune, mais sans succès. On y jeta de force un certain nombre de béliers, tirés par les cornes, avec l'espoir que le reste du troupeau, amené sur le bord, suivrait ses conducteurs habituels. Faux calcul : le troupeau ne bougea pas, malgré les cris des hommes et les aboiemens des chiens. On eut recours à un autre stratagème. Des agneaux furent conduits, à bord d'un bateau, sur la rive opposée, puis on amena les mères tout près du courant, avec l'espoir que les bêlemens de leurs petits les décideraient à aller les rejoindre. Cette invention échoua comme les précédentes. On imagina encore de laisser toute une journée le troupeau sans le faire boire, dans la pensée qu'il répugnerait moins à se jeter à l'eau, lorsqu'il serait très altéré. Ce fut une nouvelle déception. Enfin, le huitième jour, l'expédient suivant fut tenté et réussit. Plusieurs hommes se mirent à l'eau, pendant qu'on amenait sur le bord de deux à trois cents moutons; puis d'autres hommes, restés à terre, joignirent leurs mains et poussèrent ainsi de force dans le courant les animaux, qui furent reçus et dirigés vers l'autre bord par les individus placés à cet effet au milieu de la rivière avec de l'eau jusqu'au cou. Quatre jours de travaux pénibles et de patience suffirent à peine pour conduire ainsi à la rive opposée sept mille moutons. Vingt-cinq se noyèrent. Plusieurs jours après, on rencontra une autre rivière. Les moutons s'y jetèrent d'eux-mêmes, et la traversèrent les uns après les autres en l'espace de dix minutes.

III.

Les côtes orientales de l'Australie ont été colonisées les premières. C'est en 1788 que des déportés de la Grande-Bretagne ont été débarqués à Botany-Bay. Quant aux établissemens situés au sud, à l'ouest et au nord de ce vaste pays, ils sont de formation toute récente. C'est donc par l'est de la Nouvelle-Hollande que les premières explorations ont été dirigées vers l'intérieur du continent. Or, à douze lieues environ dans les terres, à partir du rivage oriental, s'élève une chaîne de montagnes qu'on a regardées long-temps comme une barrière insurmontable.

Le lieutenant Daws a, le premier, essayé de la franchir. Il est parti, en décembre 1789, suivi d'un corps de troupes. En arrivant au pied de la chaîne, il la trouva très escarpée, fermée à la base comme un mur de grès et de quartz, et lançant, à la hauteur de deux à six mille pieds, des pics séparés les uns des autres par des précipices profonds. En aucun lieu du monde, la nature ne présente un aspect plus sauvage. Cette terre tourmentée, poussant là des jets vigoureux au-dessus des nuages, ici s'affaissant en de sombres excavations, les flancs couverts par une ceinture de forêts, semble une ébauche de la nature. La chaîne n'a qu'une élévation moyenne; mais elle compense, par la sublime horreur de son désordre, ce qui lui manque en majesté. La végétation qui s'y montre n'a rien de commun avec la riante verdure des forêts d'Europe. Le nom de *Montagnes Bleues* qu'on a donné à cette chaîne est justifié par la teinte générale du feuillage, de la terre et des rochers. On y trouve du fer, du

cuivre, du plomb et de l'ardoise, produits caractéristiques. Les précipices ouverts entre les sommets sont d'immenses puits sans issue. Souvent l'eau y tombe en cascades et tourbillonne au fond de l'abîme. Qu'on se figure le découragement des voyageurs lorsqu'après avoir gravi, avec les efforts les plus pénibles, au prix de privations et de souffrances de tout genre, les contre-forts qui soutiennent, du côté du rivage, ces terres élevées, ils se sont vus arrêtés par des abîmes perpendiculaires sur l'autre versant des pics qu'ils venaient d'escalader. Le lieutenant Daws n'eut même pas l'idée qu'il fût possible de les traverser. Après neuf jours de marche et neuf milles de chemin, il revint sur ses pas.

Quelques mois après, un autre officier, le capitaine Tench, fit un essai pareil et éprouva un semblable désappointement. Le colonel Patterson ne fut pas plus heureux trois ans plus tard. A chaque expédition, le grade du voyageur était plus élevé, et l'insuccès du voyage plus éclatant. Le zèle des officiers de l'armée de terre étant demeuré infructueux, la marine se présenta pour tenter l'aventure. M. Hacking, quartier-maître, suivi de quelques compagnons, gravit la première chaîne, et, contournant les précipices, il atteignit les sommets opposés. Il croyait n'avoir plus qu'à descendre les versans occidentaux, lorsqu'il se trouva placé sur les bords de nouveaux abîmes, au-delà desquels d'autres pics plus nus, plus escarpés, hauts de quatre cents pieds, se dressaient devant lui. Il revint donc en arrière. Après lui, M. Bass, chirurgien dans la marine royale d'Angleterre, aborda à son tour les Montagnes Bleues avec une résolution qui aurait dû lui assurer le succès. Armé de crochets de fer, il se hissa au sommet des pentes les plus abruptes. Les précipices ne l'arrêtèrent pas : il s'y fit descendre avec des cordes; son courage n'eut d'autres limites que ses forces. Après quinze jours de fatigues et de périls inouis, il s'arrêta lorsque du haut d'un pic très élevé il aperçut, à la distance de douze à quinze lieues, une nouvelle chaîne tout aussi difficile à franchir. Son retour déconcerta les aventuriers les plus audacieux. Aucun d'eux ne se sentit capable de déployer plus de constance et d'intrépidité. C'était en l'année 1796. Il se passa bien du temps avant qu'un si périlleux voyage fût renouvelé.

En 1813, le hasard fit ce que n'avaient pu faire ni la bravoure, ni la force, ni la science. Deux colons découvrirent un passage à travers les montagnes, presque en face de Port-Jackson. Au-delà du versant occidental ils virent un pays ouvert, bien arrosé et offrant d'excellens pâturages. Cet événement assurait aux explorations une carrière immense. L'Australie a mille lieues de long sur une largeur moyenne de quatre cent cinquante. Le génie de l'intérêt ne pouvait manquer d'aiguillonner l'esprit de découvertes. Le flot de l'émigration volontaire et forcée qui, après s'être répandu sur la côte orientale, se heurtait depuis si long-temps contre la digue des Montagnes Bleues, se précipita avec une rapidité torrentielle par l'issue nouvellement ouverte. A peine eut-on descendu les rampes occidentales, qu'une ville, Bathurst, fut fondée. Ce fut le premier jalon de la civilisation dans ce désert.

Peu de temps après, M. Oxley, intendant de la colonie, parti de Bathurst, s'avança vers l'ouest. Sur sa route, le pays s'abaissait de plus en plus. Parvenu à une rivière considérable, nommée Lachlan, il reconnut que la contrée ne s'élevait pas, en cet endroit, à plus de six cents pieds au-dessus du niveau de la mer, tandis que les plaines où est située Bathurst sont à une hauteur

de deux mille pieds calculée sur le même niveau. Cette configuration du sol ne lui permettait pas d'espérer qu'aucune rivière traversât le continent australien dans toute sa largeur. En effet, après avoir suivi assez long-temps la Lachlan en bateau, il parvint à un vaste marais où cette rivière semblait se perdre. Le voyageur réussit pourtant à contourner à pied ces eaux stagnantes. Au-delà, il retrouva le cours de la rivière, et il essaya de le suivre; mais cette honorable persistance ne servit qu'à l'amener en des plaines stériles sujettes évidemment à des inondations périodiques, où la Lachlan éparpillait ses eaux et formait des milliers de lagunes. Pour arriver en ce lieu, il avait fallu six semaines de fatigues extrêmes. Le cours de la Lachlan, y compris ses détours, a douze cents milles de longueur.

Au mois de mai 1818, M. Oxley fit un nouveau voyage pour explorer une autre rivière, la Macquarie, coulant également des Montagnes Bleues vers l'intérieur, à travers un pays dont la fertilité est très grande. M. Oxley et ses compagnons naviguèrent pendant plusieurs semaines dans une vallée magnifique, qui fut nommée Wellington. A la fin du mois de juin seulement, ils sortirent de Wellington-Walley, et se trouvèrent au milieu d'un pays où la rivière ne tarda pas à sortir de son lit. Comme le courant se faisait toujours sentir et continuait à être profond, ils poursuivirent leur route. Peu à peu, le fond s'abaissa jusqu'à se rapprocher à cinq pieds du niveau de la plaine; puis les voyageurs, dont le courant semblait défier la constance, furent conduits, à travers des roseaux, jusqu'à un endroit où ils perdirent entièrement la vue de la terre et des arbres. Enfin les eaux se répandirent de toutes parts, cessant d'avoir un cours régulier, et M. Oxley dut renoncer à continuer ses recherches.

Le résultat de ces explorations servit de base à deux genres d'hypothèses. Les uns crurent à l'existence d'un lac permanent, sorte de mer centrale qui recevait les eaux coulant vers l'intérieur; les autres admirent la probabilité de débordemens périodiques qui auraient mêlé entre elles toutes les rivières de l'Australie, jusqu'au moment où, la saison des crues étant passée, chaque rivière serait rentrée dans son lit pour aboutir à quelque réceptacle général des eaux qui les conduisait dans l'Océan. Cette dernière conjecture se trouva juste, car en 1830 le capitaine Sturt découvrit une large et profonde rivière, la Murray, dont les bords étaient ornés d'une végétation admirable. La Murray coulait au sud-est en nappes qui n'avaient pas moins de quatre cents pieds de large : elle amena M. Sturt et ses compagnons à un vaste lac dont l'eau, douce jusqu'à sept milles de l'embouchure de la rivière, devenait saumâtre à cette distance, et tout-à-fait salée à cinq lieues plus loin. Les voyageurs en conclurent naturellement que ce lac était en communication avec la mer. En effet, mettant pied à terre, ils se trouvèrent bientôt sur les bords de l'Océan à l'endroit où les Anglais ont fondé depuis lors la colonie de l'Australie du Sud. Le lac fut nommé lac Alexander; il communique avec la mer par plusieurs passages navigables pour les barques. Il a été constaté par la suite que toutes les rivières issues des sources placées sur les flancs occidentaux des Montagnes Bleues, et coulant jusqu'à la distance, en droite ligne, de six cents milles dans l'intérieur, aboutissent par deux artères principales, la Darling et la Morrumbidgy, dans la Murray, qui les conduit à la mer. Toute cette étendue de pays

est aujourd'hui parcourue par les troupeaux des colons, et déjà les pâturages y ont été assez exploités pour que les émigrans jettent un regard de convoitise vers les terres inconnues qui s'étendent au nord-ouest de Sydney, c'est-à-dire vers les îles malaises et vers la mer des Indes.

En 1844 et 1845, M. Sturt s'est avancé au centre du continent de l'Australie plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs. Il y a beaucoup souffert, et, comme il n'y a reconnu que des terres arides, les colons australiens ont méconnu son dévouement et lui ont montré une indifférence qui est de l'ingratitude; mais la science, qui a recueilli ses observations, porte témoignage en sa faveur. Pendant une année entière, il a erré dans un affreux désert; il y a éprouvé 66 degrés de chaleur, — l'eau bouillante étant à 112 degrés; — il a dû se creuser une habitation sous terre pour trouver une température supportable; il n'a aperçu d'autre verdure que le triste feuillage des pins. La chaleur était si intense, que la semelle des chaussures du voyageur brûlait sur le sable, et que les chiens perdaient, en marchant, la peau de leurs pattes.

MM. Leichardt et Mitchell ont attaché leurs noms aux voyages d'exploration vers le nord. En suivant les côtes, à une petite distance dans l'intérieur, M. Leichardt, après avoir longé le détroit de Torrès et tourné autour du golfe de Carpentarie, est arrivé à Port-Essington. Sur sa route, il a découvert de riantes vallées; il a traversé une multitude de cours d'eau, dont aucun ne vient de loin dans l'intérieur. Ses découvertes, précieuses aux yeux des colons, qui sont continuellement à la recherche de nouveaux pâturages, ont moins d'importance au point de vue géographique. M. Mitchell, moins heureux que le docteur Leichardt, puisqu'il n'a reconnu qu'une médiocre étendue de terres nouvelles propres à l'élève des bestiaux, a rendu, dans son dernier voyage, plus de services à la science, car il a pénétré plus avant dans l'intérieur. Son but était de chercher une rivière qui, faisant au nord l'office que la Darling et la Morrumbidgy font au sud, conduisît les marchandises de Sydney et des districts environnans sur les côtes septentrionales de l'Australie. L'existence d'une telle rivière aurait un grand intérêt pour la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud. L'exportation de la laine donne lieu à un commerce très important dans cette partie des possessions britanniques. En 1846, il est sorti des ports de la Nouvelle-Galles du Sud seize millions quatre cent soixante-dix-neuf mille cinq cent vingt livres de laine provenant exclusivement des pâturages de cette colonie. En outre, elle produit beaucoup de chevaux qu'on envoie, chaque année, dans l'Inde, pour la remonte de la cavalerie anglaise. Or, ce commerce est continuellement entravé par les difficultés de la navigation. En sortant du port de Sydney pour gagner la mer des Indes, les navires ont, pour monter vers le nord, à suivre une côte hérissée d'écueils; le détroit de Torrès, qu'il leur faut traverser avant d'arriver à Singapoure, est très périlleux; ses eaux, battues par les vents des deux océans qui s'y rencontrent, sont le théâtre de naufrages très fréquens. Quoi qu'il arrive, la traversée est toujours pénible et longue; les marchandises s'avarient, la santé des marins s'altère, ébranlée par des travaux excessifs : aussi les armemens sont coûteux; le prix des assurances est élevé; les profits sont faibles et souvent nuls.

Tracer une route par terre, entre Sydney et la côte septentrionale, de manière à éviter les dépenses, les périls et les longueurs de la navigation à travers

le détroit de Torrès, tel était le but principal du voyage de M. Mitchell. Il espérait l'atteindre par la découverte de quelque grande rivière qu'il supposait devoir couler au nord. A défaut d'autres voies de communication, cette rivière eût présenté une route mobile tout ouverte, et elle eût porté facilement à la mer des Indes les produits du pays.

IV.

Sir Thomas Mitchell est parti de Sydney le 15 décembre 1845. Le convoi qu'il conduisait était composé de vingt-huit personnes : M. Kennedy, commandant en second de l'expédition; M. Stephenson, chirurgien et naturaliste; deux vedettes à cheval, un gardien des tentes de campement, trois palefreniers, un gardien des bagages, huit conducteurs de bœufs, deux charpentiers, un forgeron, un cordonnier, un porteur des baromètres, trois mariniers, un boucher et un gardien de moutons. Les provisions et les bagages étaient transportés sur huit chariots traînés par quatre-vingts bœufs. En outre, l'expédition était pourvue de deux bateaux en fer pouvant servir d'embarcations pour traverser les rivières et d'auges pour abreuver les animaux. Les vivres consistaient en conserves, en porc salé et en un troupeau de deux cent cinquante moutons. M. Mitchell n'emmenait que dix-sept chevaux. Il avait hésité long-temps pour le choix des attelages de ses chariots. Les chevaux eussent été plus rapides, mais on lui avait dit que les bœufs supporteraient mieux la fatigue : il avait donc pris des bœufs; l'expérience lui prouva que les chevaux auraient été préférables sous tous les rapports. A l'exception de six personnes, la caravane était formée de *convicts* qui prenaient part, de leur plein gré, à l'entreprise, dans l'espoir d'obtenir, à leur retour, une diminution de peine. M. Mitchell aurait pu se faire accompagner par des volontaires libres; mais il regardait l'observation stricte de la discipline comme une condition indispensable de réussite, et en conséquence il avait préféré des *prisonniers de la couronne.*

La première épreuve qu'il eut à subir fut celle de la soif. Le 4 janvier dans la soirée, arrivé à son campement, il n'y trouva, au lieu d'eau, qu'une boue liquide où le bétail avait piétiné. On prit patience, car le guide indigène promettait de conduire, le lendemain, les voyageurs à un étang nommé Cadduldury. Plusieurs bœufs, pressés par la soif, s'étant égarés pendant la nuit, M. Kennedy dut attendre leur retour, le 5 au matin, pendant que M. Mitchell partait en avant avec les équipages légers. Celui-ci arriva tard à Cadduldury, et il n'y trouva pas d'eau. Ce fut seulement à douze milles plus loin qu'il rencontra une source. L'expédition se trouva donc divisée en trois bandes. La première, campée avec M. Kennedy, était restée déjà sans eau pendant deux jours et une nuit; la seconde, arrêtée à Cadduldury, se trouvait dans la même situation; seulement elle n'avait qu'une étape à faire pour gagner la source où se trouvait la tête de la caravane. La chaleur était accablante, et il n'y avait pas un nuage au ciel. Le 6 janvier, quand le jour parut, la partie de l'expédition qui avait été obligée de séjourner à Cadduldury se mit en marche, et, dans la matinée, elle atteignit la source. Il était temps; hommes et animaux succombaient aux angoisses de la soif. On expédia aussitôt un homme avec deux barils d'eau à M. Kennedy. Celui-ci

était resté presque seul à la garde des bagages. Les *convicts* placés sous ses ordres n'avaient pu résister à leurs souffrances; ils étaient partis, et ils s'avançaient à l'aventure. L'envoyé de M. Mitchell les rencontra sur sa route, égarés et défaillans. Quelques verres d'eau leur rendirent la vie et la bonne volonté. Dans la nuit du 6 au 7, M. Kennedy expédia à la source les attelages délivrés du joug. Ces pauvres animaux, qui avaient passé soixante heures sans boire, étaient hors d'état de traîner les bagages et pouvaient à peine se porter eux-mêmes. Le 7, M. Mitchell, qui les reçut à la source, reconnut la nécessité de les laisser reposer deux jours avant de les renvoyer chercher les bagages. Le 8, M. Kennedy fit partir un messager pour solliciter de prompts secours et faire savoir qu'il était réduit à la plus extrême détresse. Le messager vit sur sa route les cadavres de plusieurs bœufs morts de soif. Ce fut le 9 seulement qu'on envoya à M. Kennedy les attelages reposés, mais encore bien faibles, et, le soir, celui-ci arriva à son tour, le dernier, comme un capitaine qui aurait quitté un navire naufragé, après quatre jours passés dans une situation terrible où il avait déployé la fermeté de caractère la plus honorable.

Cet épisode avait eu lieu sur les bords de la Bogan. L'expédition, après un repos de huit jours, quitta cette rivière désolée, et se dirigea vers la Macquarie. Celle-ci n'était pas moins aride; mais le long de ses rives, cachées par de vastes champs de joncs, dont la croissance attestait des débordemens périodiques, se succédaient et s'unissaient comme les anneaux d'une chaîne plusieurs lagunes providentielles. A chaque pas, les voyageurs tremblaient d'en voir la fin. Après quelques jours de marche, la caravane fut jointe par deux constables à cheval. Ceux-ci racontèrent que des pluies étaient tombées dans les montagnes où la rivière prend sa source, et qu'un *flot*, suivant l'expression usitée en Australie, arrivait derrière eux, remplissant le lit, s'épandant sur les bords et ressuscitant, avec la verdure flétrie par la sécheresse, des milliers de l'espèce de poissons appelés *cray-fish*, qui dorment ensevelis sous la vase quand les courans tarissent. Cette nouvelle fut accueillie par nos voyageurs avec un vif mouvement de joie. Par là M. Mitchell se trouvait délivré d'une terrible inquiétude, et il se promettait en outre la satisfaction d'être témoin d'un phénomène dont il connaissait le renouvellement régulier sans avoir jamais pu l'observer dans ses voyages. Il fit dresser ses tentes en face de la rivière. En ce moment, le lit de la Macquarie était si sec, qu'il était permis de douter sérieusement de l'approche du *flot*. Le jour finit, et le paysage n'avait pas changé d'aspect. C'était toujours la même sécheresse dans la rivière, le même silence dans la campagne. Sur la rive avait été placé un homme en sentinelle avec ordre d'annoncer par un coup de fusil l'événement attendu.

La nuit étendit ses ombres, et, le flot ne paraissant point, la sentinelle revint au camp. Quelques heures plus tard, après que la lune se fut élevée dans le ciel, un murmure semblable à celui d'une cascade éloignée attira l'attention des voyageurs. Peu à peu le bruit devint plus fort, et enfin il fut assez remarquable pour amener tout le monde sur le bord. Le flot ne pouvait pas encore être aperçu, mais l'approche en était suffisamment indiquée par le craquement des arbres qui se brisaient au passage des eaux. Enfin il parut, glissant, comme une cataracte, aux rayons de la lune, et entraînant des arbres déracinés qui s'entre-choquaient et qui heurtaient les deux rives avec fracas. Il était précédé

par un filet d'eau petit et vif qui se frayait un chemin, comme un être vivant, dans les parties les plus sèches, les plus ombragées et les plus obscures du lit de ce qui redevenait, à sa suite, une rivière mouvante. « Je suis convaincu, dit M. Mitchell, en considérant la situation de mes compagnons qui battaient le pays, exposés aux souffrances d'une extrême chaleur et d'une soif ardente, et détournés souvent de leur route par le manque absolu de toute espèce d'eau, qu'aucun d'eux n'oubliera jamais cette scène. Mon premier mouvement fut d'accueillir à genoux ce flot, produit des orages éloignés qui nous ramenaient l'abondance. La scène était sublime en elle-même, et l'effet en était d'ailleurs bien grandi à nos yeux par notre position. Le ciel même semblait présenter un spectacle nouveau. L'étoile qu'on nomme Argus avait pris des proportions extraordinaires et se montrait juste en avant de la belle constellation de la croix du sud, qui, légèrement inclinée au-dessus de la rivière, apparaissait à nos yeux dans cette portion de la voûte céleste que les arbres laissaient apercevoir. »

Le flot remplit graduellement le lit de la Macquarie et s'éloigna ensuite beaucoup plus lentement qu'on ne l'aurait cru. Plus d'une heure après, les voyageurs entendaient encore le murmure, si doux à leurs oreilles, de l'eau qui se répandait sur le gravier sec et sonore. Le lendemain, à leur réveil, le bruit avait cessé, mais la rivière roulait à pleins bords des eaux troublées et jaunâtres.

Quelques jours après, les voyageurs entrèrent dans ce qu'on appelle le *pays intermédiaire*. C'est un territoire inhabité entre les dernières stations des colons et les tribus indigènes de l'intérieur de l'Australie. Celles-ci se tiennent sur la rive droite de la rivière Darling, qui coule dans cette contrée contestée; elles épient le moment favorable pour s'emparer des troupeaux paissant sur la rive gauche; elles les emmènent, et elles les sacrifient à leur appétit sur de grosses pierres, espèce d'autels druidiques, autour desquels blanchissent les ossemens accumulés. Les colons ne laissent pas ces rapts impunis. Sur ces confins de la civilisation, la loi est impuissante et la morale n'a guère plus d'autorité que la loi. Les propriétaires de bestiaux font la chasse aux indigènes, comme ceux-ci font la guerre aux moutons et aux bœufs. Peu importe quels sont les auteurs des vols : l'indigène qui se trouve au bout du fusil du colon paie pour ses pareils. Ces meurtres appellent des représailles; aussi les deux races sont-elles animées d'une haine irréconciliable. La bande de terrain qui les sépare porte les traces les plus tristes de leurs hostilités continuelles. On n'y voit partout que maisons abattues, laiteries détruites, étables incendiées. L'innocente nature elle-même n'est pas épargnée par la rage destructrice des populations ennemies : les arbres renversés, les sources comblées, les étangs souillés, témoignent de leur fureur. Les Cafres et les *borders* ou fermiers établis sur les frontières de la colonie du Cap, en Afrique, ne se font pas une guerre plus acharnée. C'est le choc naturel de la civilisation et de la barbarie. Seulement ces deux pays offrent ce contraste, que les fermiers du Cap, quelles que soient les chances des combats partiels, n'abandonnent pas le sol dont ils sont propriétaires, tandis que les colons de l'Australie, fatigués de luttes journalières, ont livré à leurs sauvages ennemis des millions d'acres de pâturages qu'ils avaient occupés.

Entre les deux partis irréconciliables, on rencontre quelques tribus plus pacifiques. Les malheureux indigènes qui sont ainsi restés neutres se voient exposés de tous côtés à des embûches; ils en sont d'autant plus aisément vic-

times, que l'habitude des Australiens n'est pas de vivre en troupe, mais d'errer isolément, sans chefs et sans lois. Il n'y a pas de société, même à l'état d'ébauche, dans ce pays de pure barbarie. Les Australiens ne se réunissent guère que pour livrer combat ou pour commettre, en force, une œuvre de pillage. En demeurant sur le théâtre de la lutte incessante des deux races, il semble néanmoins que les tribus neutres témoignent un attachement remarquable pour le territoire où elles sont nées. Est-ce l'instinct de la propriété qui se révèle dans ce pays de communisme pratique, où tout est à tous? Ce serait un premier pas vers la civilisation. Il est certain que dans ces peuplades il n'est pas rare de rencontrer les germes de toute sorte de bonnes qualités. C'est parmi les indigènes de ces tribus que M. Mitchell avait choisi son guide et son interprète, dont la loyauté, l'intelligence et le courage ne se démentirent pas un seul instant. « Yuranigh, dit-il, était d'une petite stature et d'une constitution peu robuste, mais plein de bravoure et de résolution. Sa perspicacité et son jugement me le rendaient si nécessaire, qu'il était toujours à mon côté, soit à pied, soit à cheval. Ma confiance en lui n'a jamais été trompée. Il connaissait parfaitement le caractère de tous les Européens de ma troupe. Rien n'échappait à son regard pénétrant, à son oreille si fine. Ses phrases concises, prononcées en forme de sentences, étaient toujours dictées par la prudence, et je me suis constamment bien trouvé de l'avoir consulté. »

Yuranigh était précieux surtout en ce que ses sens étaient plus exercés que ceux des Européens. Il flairait l'eau, pour ainsi dire, avec l'instinct d'un quadrupède; il découvrait et il suivait une piste avec une sagacité merveilleuse. Comme interprète, son utilité n'était pas grande, car toutes les tribus de l'Australie parlent un dialecte différent et ne se comprennent pas les unes les autres; mais mieux que personne il savait apprécier les dispositions des indigènes que l'expédition rencontrait sur son passage. Jusqu'à quel point l'opinion de M. Mitchell a-t-elle été influencée par les services de Yuranigh, nous ne savons; mais ce qui est positif, c'est la chaleur avec laquelle il ne cesse de prendre, dans son récit, le parti des indigènes contre ce qu'il appelle l'*intrusion européenne*. « Le feu, dit-il, les pâturages, les kangarous et les êtres humains existent les uns par les autres en Australie, et l'un des quatre ne peut manquer sans que tous ne soient immédiatement compromis. Les indigènes brûlent les pâturages naturels en certaines saisons, pour laisser croître une verdure nouvelle qui attire les animaux dont ils font leur nourriture. En été, l'incendie des longues herbes découvre les vermisseaux, les insectes, les nids d'oiseaux, que recherchent les femmes et les enfans. N'était ce procédé si simple, les forêts de l'Australie présenteraient des fourrés aussi épais que ceux de la Nouvelle-Zélande ou de l'Amérique; au contraire, elles offrent à l'Européen de vastes et libres parcours pour les troupeaux. Les kangarous fuient devant les animaux domestiques. L'intrusion du bétail est suffisante pour déterminer l'expulsion des aborigènes, en limitant leurs moyens d'existence. Faut-il s'étonner de ce que ces malheureux, fussent-ils seulement un peu moins parfaits que des anges, se croient le droit, lorsqu'ils sont pressés par la faim, d'enlever quelques-uns de ces bœufs ou de ces moutons engraissés dans les pâturages qu'eux et leurs pères avaient pris soin de créer et d'entretenir par le feu, depuis un temps immémorial?..... Nous avons campé, dit-il encore, près des sources mentionnées dans mon précédent voyage; mais au lieu

d'une eau limpide, entourée d'une fraîche verdure, nous n'avons plus trouvé qu'une vase fouillée par les pieds fourchus des animaux domestiques. Cependant les pauvres indigènes s'étaient efforcés de préserver une partie de ces sources en les couvrant de troncs d'arbres qu'ils avaient coupés, à cet effet, aux alentours. Les changemens opérés dans cette vallée jadis si heureuse, par suite de l'intrusion du bétail et des hommes de race européenne, n'étaient nullement favorables, et je n'ai pas eu de peine à me figurer de quel œil de regret et de colère je les aurais envisagés, si j'avais fait partie de la race indigène. »

M. Mitchell avoue d'ailleurs qu'il ne lui appartient pas de déconsidérer le caractère des naturels, attendu que l'un d'eux a été son guide, son compagnon, son conseiller et son ami; mais n'exagère-t-il pas les devoirs de la reconnaissance et de l'affection quand il trace le portrait suivant de ses protégés? « Yulliyally, notre guide nouveau, était un spécimen parfait du *genus homo,* tel qu'il serait impossible d'en rencontrer un semblable, excepté dans le cercle de la vie sauvage. Ses mouvemens, dans la marche, avaient une grace inimaginable pour ceux qui n'ont vu l'animal appelé homme que drapé et chaussé. Une épine dorsale d'une extrême flexibilité, creusant, dans le dos, un sillon profond; des muscles arrondis et parfaitement élastiques; un torse balancé symétriquement et orné, comme un riche morceau de sculpture, de scarifications formant des dessins pleins de goût et d'élégance : voilà ce que laissait voir de plus caractéristique cette machine humaine parfaitement construite et développée en toute liberté. L'animal civilisé, considéré seulement au point de vue de l'histoire naturelle, est bien inférieur. En vain chercherait-on, parmi des milliers d'individus de cette classe, des dents pareilles, des facultés digestives si puissantes, des organes si excellens de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût et du toucher; une telle vigueur à la course et à la marche; une santé si robuste, et enfin une telle intensité d'existence qui donne des jouissances bien supérieures à celles que la civilisation a jamais pu enfanter. »

Ce portrait bouleverse toutes les idées reçues sur cette partie de la race mélanésique, qui, par sa laideur repoussante, a excité le dégoût de la généralité des voyageurs. L'autorité de M. Mitchell en ces matières est de celles devant lesquelles on s'incline; aussi, c'est en l'opposant à lui-même que nous nous permettons de le réfuter. En d'autres endroits de son récit, il s'est montré moins partial. Les dessins qui ornent son ouvrage semblent aussi protester contre la description qu'on vient de lire. Le type des Australiens se rapproche généralement de l'ensemble des traits que voici : un front bas et proéminent; des yeux enfoncés profondément sous les arcades sourcilières; un nez court, rond et gros, déprimé au-dessous du front; des lèvres épaisses; une barbe pleine qui couvre la moitié des joues; une chevelure laineuse et inculte; un torse grêle; le ventre semblable à un sac; des bras longs, des jambes en fuseaux; bras et jambes sont d'une maigreur excessive. Ce qu'on peut dire de mieux en faveur de ces physionomies qui, à une laideur toute socratique, joignent les traces de la malpropreté, c'est qu'elles expriment parfois un mélange de fermeté et de bonté. Ces deux qualités ne peuvent d'ailleurs être qu'à l'état d'instinct chez des individus qui n'ont aucunes lois divines ni humaines, et dont l'esprit ne reçoit aucune espèce de culture.

En avançant sur le territoire occupé par les tribus hostiles, M. Mitchell et

son parti eurent plus d'une occasion de se rappeler le sort de MM. Cunningham et Darke, deux voyageurs que les sauvages avaient tués précédemment par trahison sur la route même où se trouvaient nos explorateurs. Grace à la vigilance de Yuranigh, à l'exacte observance de toutes les précautions dont les expéditions antérieures avaient démontré la nécessité, et à la ferme attitude des hommes libres de la caravane, les drames commencés ont eu constamment un dénoûment comique. Le désappointement a été d'ailleurs moins grand pour les agresseurs que pour M. Mitchell lui-même, qui a vu dans ces circonstances ses théories philanthropiques démenties par la conduite perfide des Australiens.

Un jour, c'était le 11 mai, cinq mois après son départ de Sydney, il revenait d'une excursion qu'il avait faite à quelques milles de son campement pour explorer le pays. Sur sa route, il rencontra huit naturels à qui il s'empressa d'exprimer des sentimens de fraternité. Il est impossible de dire si son langage fut compris, car les indigènes parlaient un dialecte inintelligible. Ils étaient peints d'une couleur jaune, et, dans leurs cheveux noirs, ils avaient placé des plumes blanches de perroquet. Cet ornement leur donnait un air de fête que M. Mitchell trouva splendide en comparant ses vêtemens de drap à leur parure. Parmi eux était un homme remarquable par sa taille élevée et son apparence de vigueur. « Sa voix était si sonore, dit le voyageur, qu'on l'eût entendu parler sur le ton de la conversation à la distance d'une demi-mille. » En témoignage de sympathie, et sans qu'il eût rendu aucun service, M. Mitchell lui fit don d'une hache. Deux jours s'écoulèrent; le troisième, un nouveau membre de la même tribu se présenta au camp avec le cérémonial ordinaire : il s'assit à terre, devant les tentes, escorté de plusieurs autres naturels, et il invita du geste et de la voix le chef des blancs à venir conférer. M. Mitchell eut la complaisance de l'écouter, et il s'avança vers lui un rameau vert à la main; mais à peine fut-il à sa portée, que le sauvage lui prit son chapeau, sa montre, son compas, et se mit en devoir d'examiner toutes ses poches. Pour mettre fin à ce pillage, il fallut employer la rigueur. L'indigène se retira à regret, et l'on reconnut bientôt qu'il marchait, avec sa tribu, sur les traces de l'expédition. C'était une sérieuse menace. Sir Thomas convient qu'il se prit à regretter amèrement sa générosité de la veille. « C'est la hache qui était cause de tout, s'écrie-t-il; le sauvage avait pris goût à nos armes et à nos bagages, et il n'était pas dans sa nature de résister au désir de s'en emparer. »

Le lendemain, vers midi, il était sur le point de se diriger, à quelque distance des tentes, vers un arbre dont il avait fait une sorte d'observatoire favorablement situé pour étudier le pays environnant, lorsqu'il aperçut, dans les hautes herbes, une masse noire mouvante qui lui fit l'effet d'un quadrupède, à tête relevée comme celle d'un lion. Avec le secours d'une lunette d'approche, il eut bientôt reconnu son sauvage rampant autour de l'arbre où notre voyageur avait l'habitude de se rendre seul. M. Mitchell était menacé de périr comme M. Darke (1), et ce meurtre eût été le signal de l'attaque du camp. Heureusement, l'embuscade était éventée. Sir Thomas saisit sa carabine, et en-

(1) Ce voyageur a été tué par les naturels dans un moment où il s'était arrêté seul derrière un arbre.

voya au sauvage, en guise de nouveau témoignage de sympathie, une balle qui siffla très près de ses oreilles. En même temps, il poussa un grand cri que répétèrent en chœur tous ses compagnons. On vit alors l'aborigène fuir à quatre pattes avec l'agilité d'un kangarou. M. Mitchell poussa son cheval à sa poursuite. De l'autre côté de la hauteur, il découvrit le camp de la tribu hostile; ce camp venait d'être abandonné avec tant de précipitation, que les naturels y avaient laissé leurs alimens à moitié rôtis sur le feu. On entendit leurs cris dans les bois et les appels qu'ils adressaient à leurs *gins* (1). Cette panique délivra définitivement les voyageurs des importunités de la tribu; mais la philanthropie du chef de l'expédition devait être soumise à d'autres épreuves.

Le 30 mai, M. Mitchell avait également quitté son camp, situé plus avant dans l'intérieur de toute la distance franchie en quinze journées de chemin. Pendant son absence, deux naturels se présentèrent hardiment. Tous deux étaient peints en blanc, et portaient chacun plusieurs lances et plusieurs armes d'une espèce particulière qu'on jette en l'air, et qui, après avoir bondi en tombant, viennent frapper dangereusement l'homme ou l'animal contre lequel elles sont dirigées. On appelle cette espèce d'instrument de guerre un *vomerang*. Aussitôt les hommes laissés à la garde du camp prirent leurs fusils, se formèrent en ligne devant les tentes, et le caporal Graham, qui les commandait, fit signe aux deux intrus de se retirer. L'un d'eux, qui paraissait être le chef, une espèce de géant, s'avança seul vers le caporal, brandissant une de ses lances à la distance de dix ou douze pas. Il sembla hésiter un moment à la jeter; puis tout à coup, comme se ravisant, il tourna le dos aux voyageurs, et leur donna à entendre, par un geste méprisant, qu'il ne s'inquiétait nullement de leur attitude menaçante. Le vieux soldat ne put supporter cette injure, il déchargea sa carabine par-dessus les épaules de son grotesque agresseur, qui, tressaillant au sifflement de la balle, fit un bond de plus de deux pieds, et prit la fuite, suivi de son compagnon et des femmes. On croyait être délivré de ses visites et de ses singuliers défis; mais il reparut quelques jours après, accompagné de dix-sept des siens. Tous ces sauvages étaient d'une très haute stature. Le plus petit de la bande ne devait pas avoir moins de six pieds. Sir Thomas était encore absent, et les indigènes ne l'ignoraient pas, car ils indiquèrent la direction qu'il avait prise, en invitant les hommes restés au camp à suivre leur chef et à quitter le pays. Cette fois ils étaient entrés par surprise; leurs mains, qu'on ne pouvait détacher des objets placés sur les chariots, indiquaient assez le motif qui les attirait. On eut quelque peine à les déterminer à se retirer : il fallut prétexter le désir d'entrer en pourparlers. En général, les sauvages de toutes les contrées aiment à donner de la solennité à leurs négociations impromptu. Les protocoles ne sont pas aussi longs qu'en Europe, mais l'étiquette n'est pas moins strictement observée. Vous n'obtiendrez rien d'un chef africain sans un *palabre* ou conférence préliminaire en présence de toute sa cour. Si vous avez une convention à faire avec un chef indien de l'Amérique du Nord, il vous faudra tout d'abord fumer le calumet autour du feu du conseil. Chez les Nègres et chez les Indiens, vous aurez en outre d'interminables discours à subir. L'éloquence

(1) Les colons ne désignent jamais par le nom de femme les indigènes du sexe féminin. Il les appellent *gins*, comme les naturels eux-mêmes.

politique ne date pas, comme on le voit, de l'érection des tribunes parlementaires. En Australie, on remplace le plus souvent les paroles par des gestes; mais les indigènes n'en ont pas moins de goût pour cette sorte de divertissement, et, dès qu'ils peuvent saisir le moindre prétexte de s'y livrer, on les voit s'asseoir à terre, de manière à former le demi-cercle, les hommes à droite, les vieilles femmes au centre, les jeunes femmes et les enfans à gauche, et les orateurs en avant.

On réussit donc à éloigner les sauvages du camp en les prenant par leur faible, c'est-à-dire en les appelant à une discussion diplomatique. Pendant ce temps, les Européens saisirent leurs armes et se placèrent entre les sauvages et les objets de leur convoitise. Ceux-ci, s'apercevant qu'ils étaient joués, devinrent furieux; ils se levèrent en poussant des hurlemens, et ils parurent se disposer à l'attaque. Les femmes et les enfans, restés en arrière, les encourageaient au combat; mais, au moment où la lutte allait s'engager, une diversion inattendue changea la face des choses. Les trois chiens du camp, devançant le signal du combat, firent une charge à fond sur les assaillans. La cavalerie française, à la bataille d'Eylau, ne fit pas autant d'effet sur les carrés des Russes. Les agresseurs tournèrent les talons aux éclats de rire non-seulement des Européens, mais des femmes, qui, avec la mobilité d'esprit particulière aux sauvages, passèrent subitement de la colère à une joie enfantine. « Il n'est pas douteux, dit M. Mitchell, que ces hommes ne fussent pleinement déterminés à attaquer les blancs étrangers. Le résultat, rapproché d'autres circonstances analogues, paraît prouver que la force ouverte n'est pas dans leurs habitudes, et qu'ils ne connaissent que la guerre d'embuscade et de trahison. »

Les renseignemens recueillis par sir Thomas ne jettent aucune lumière nouvelle sur les mœurs de ces peuplades. Les tribus de l'intérieur ne diffèrent en rien de celles que les précédens voyageurs ont observées plus près des côtes. Sir Thomas a surpris des familles au milieu de l'exercice libre et naturel de la vie sauvage. Partout c'étaient les mêmes particularités. Des enfans qui s'ébattent dans l'eau des marais parmi des bandes de canards sauvages, des femmes qui cherchent leur nourriture sur les bords en fouillant la vase; quelques huttes distribuées çà et là, abris provisoires aussi vite abandonnés que rapidement construits; des vases épars, des filets à prendre le poisson; pour cuisines, des brasiers où l'on jette, sans autre préparatif, les alimens à cuire; puis des hommes assis sur des tas d'herbes sèches : tel était invariablement l'aspect des camps où le voyageur est arrivé sans être attendu, et d'où il a pu sortir sain et sauf grace à son cheval, à la rapidité duquel il avait la sagesse de se confier toujours en ces circonstances. Deux ou trois fois il s'est trouvé en position de remarquer des femmes qui portaient sur le dos des cadavres empaquetés comme des momies. Cette singularité avait déjà été signalée par plusieurs voyageurs. M. Mitchell croit que la maigreur excessive et hideuse des bras et des jambes qui caractérise les Australiens provient, non d'un vice de conformation, mais du manque de nourriture. La famine, cela est certain, est permanente parmi ces tribus dépourvues de toute espèce d'industrie, et privées, à ce qu'il paraît, de l'instinct qui porte même certains insectes à faire des provisions. Il serait intéressant de savoir si un régime substantiel ferait disparaître cette difformité. En ce cas, les Australiens n'auraient pas à accuser de leur disgrace la nature, mais leur propre imprévoyance.

En s'élevant au nord, dans le désert, après avoir quitté les bords de la Darling, M. Mitchell put reconnaître, par ses propres yeux, que les rivières de ce singulier pays se perdent souvent dans les terres, de telle sorte que les nombreux cours d'eau dont l'Australie est sillonnée n'apportent jamais à l'Océan qu'un très faible contingent. L'expédition venait de traverser un district sec et sablonneux. L'horizon avait été borné toute la journée par des hauteurs au-delà desquelles il fallait trouver de l'eau, ou rester livré aux tourmens de la soif. On juge si nos voyageurs avaient hâte de les franchir! Parvenus sur le plateau d'où la vue embrassait au nord tout l'espace occupé par une belle et large vallée, ils aperçurent, à leur grande joie, une rivière considérable dont le cours se déroulait en longs replis au centre de la vallée. Chose surprenante, cette rivière venait au-devant d'eux. La source en était donc au nord; mais où en était le débouché? Ils descendirent, et, au pied des collines, ils se virent arrêtés par un marais couvert de joncs. Ce fut à grand'peine qu'ils se frayèrent un chemin à travers les tiges serrées de ce végétal, sur un sol mou et fangeux où les bœufs enfonçaient, où les chariots creusaient de profondes ornières. A l'issue du marais stagnant, ils rencontrèrent des milliers de gros ruisseaux qui partaient du courant principal, et qui, divisant la masse d'eau, la distribuaient dans toutes les parties du marécage, où le sol l'absorbait définitivement. Cette rivière s'appelait la Narran. Un examen attentif les convainquit que la chaîne de hauteurs empêchait seule la rivière de continuer paisiblement sa marche bienfaisante. En un certain endroit, où le sol s'abaissait, il s'était formé un étang très profond, et le travail des eaux avait miné le pied d'une des collines au point d'y faire une profonde échancrure; avec le temps, les eaux se seraient sans doute ouvert un passage, si elles n'avaient rencontré le roc vif. Quelques coups de pioche bien dirigés suffiront un jour pour déchaîner le courant et pour répandre dans la contrée aride située de l'autre côté de ces collines la fertilité et l'abondance.

Il est aisé de se faire une idée des difficultés sans cesse renaissantes d'un voyage tel que celui de M. Mitchell. Si la sécheresse était un obstacle aux progrès de l'expédition, l'inondation n'était pas une moindre barrière. Les marécages menaçaient, dans les régions humides, d'engloutir sous la vase molle les chariots et les attelages. Sur les terrains secs, des forêts d'arbustes épineux déchiraient les hommes et les animaux. Une certaine espèce de ces végétaux, qui est armée de pointes aussi longues et aussi acérées que des baïonnettes, fermait souvent la route et rendait les forêts impénétrables. Ici on arrivait, après une longue journée de marche, sur les bords désirés d'une rivière ou d'un étang; mais ces rives étaient si élevées et tellement perpendiculaires, que les bestiaux ne pouvaient approcher du courant : il en fallait tirer l'eau comme d'un puits, seau par seau, pour désaltérer les bouches si nombreuses de la caravane. Là le rivage était tellement détrempé, qu'on était obligé, pour y parvenir, de marcher dans la boue jusqu'aux reins. On souhaitait souvent la pluie; mais, en tombant, elle traversait les tentes et inondait les voyageurs. D'un autre côté, il n'y avait pas de temps sec sans soleil, et le soleil est si ardent en Australie, qu'on en perd la vue et qu'on y gagne le vertige.

Cependant M. Mitchell, après neuf mois d'efforts, parvint à atteindre une chaîne de montagnes où il espérait trouver une rivière courant vers le golfe de Carpentarie et conduisant aux Indes orientales. Il ne lui restait plus qu'à s'é-

lever au-dessus de ces montagnes, dont les flancs, tournés en cet endroit du côté du nord-ouest, devaient recéler la source qu'il était venu chercher de si loin. Il résolut de tenter seul sa dernière épreuve. Se séparant donc de l'expédition, il prit Yuranigh avec deux chevaux chargés de provisions pour un mois, et il commença, le 11 septembre 1846, à gravir la chaîne. A cette latitude, qui est celle du 25e degré, les sommets n'ont pas plus de deux mille pieds d'élévation. Peu de jours devaient suffire pour franchir cette barrière, en calculant le temps à perdre à la recherche de l'eau et des passages praticables. Les voyageurs s'engagèrent dans une vallée qui formait une impasse au fond de laquelle ils se trouvèrent en face d'un pic élevé. Ils essayèrent de le gravir; mais un précipe profond, qui semblait une entrée de l'enfer, arrêta leur marche. La montagne reçut le nom de Pluton. Le lendemain, ils pénétrèrent dans une autre vallée, qui était fermée également par un sommet élevé : ils le franchirent heureusement. Au-delà s'étendait une seconde ligne de montagnes plus haute que la première; les abords en étaient difficiles. Un fourré de vignes entrelacées arrêta les voyageurs au passage. Les pampres pendaient en guirlandes d'un arbre à l'autre, et plus d'une fois M. Mitchell et son compagnon se virent enlevés de leur selle et jetés à terre par ces festons, qui avaient la solidité de cordes tendues sur le chemin. Vint ensuite un bois de jeunes pins tellement serrés, qu'une journée entière se passa à le traverser. Plus nos voyageurs montaient, et plus la route devenait impraticable. Aux pins succéda l'arbre dont nous avons déjà parlé, qui projette des branches dures, sèches et pointues, comparées par M. Mitchell à des baïonnettes. Il dut renoncer à vaincre cette formidable défense de la nature, et il se jeta dans le lit d'un torrent desséché. Ce torrent le conduisit entre les bords d'une petite rivière sans eau, et il continua à suivre cette route creusée par la Providence; mais ce n'était pas là ce grand cours d'eau qu'il cherchait au terme d'un voyage de plusieurs centaines de lieues. La petite rivière coulait à près de quinze cents pieds au-dessus du niveau de la mer. On coucha sur la rive, et, dès que le jour parut, M. Mitchell, escaladant un rocher, examina le pays environnant. « J'aperçus, dit-il, une succession de plaines et de collines qui s'étendaient aussi loin que l'horizon. Dans la direction du nord-ouest, une double rangée d'arbres marquait le cours d'une rivière dont on pouvait suivre des yeux les sinuosités aussi loin que la vue pouvait porter. J'obtenais donc enfin la réalisation de mes plus chères espérances; je découvrais une rivière intérieure coulant vers le nord-ouest au cœur d'un pays ouvert qui se développait également dans cette direction. Le ravissement d'Ulloa, lorsqu'il découvrit l'Océan Pacifique, ne surpassait pas certainement celui que j'éprouvai en cette occasion; la pieuse reconnaissance qu'il ressentit pour celui qui lui accordait la grace de faire une telle découverte ne pouvait être plus vive que mes sentimens de gratitude. »

Il fallut plus d'une journée de fatigues pour atteindre cette rivière, but de tant d'efforts, objet d'une joie si grande et si fausse, hélas! M. Mitchell y arriva pourtant. La rivière était large et pleine; elle coulait dans un canal bordé de beaux arbres et de luxurians pâturages. Des milliers de cacatoës blancs habitaient les hautes branches voisines; des canards sauvages flottaient sur les eaux. Les voyageurs virent des pélicans s'élever au-dessus de leur tête. Des fleurs nouvelles étalaient leurs calices innommés, et répandaient dans l'air des par-

fums inconnus. On apercevait, dans les bois qui bornaient l'horizon au sud-ouest, des colonnes de fumée, indices de la présence des hommes dans ces lieux si beaux. Le poète Young a dit quelque part qu'on aime à se figurer une situation entre la terre et le ciel où l'on pourrait, sans distraction, recevoir les pensées qui viennent du Très-Haut. Telle est, jusqu'à un certain point, la situation de l'homme à qui il est donné de traverser pour la première fois de vastes régions où la civilisation n'a point encore pénétré. Il se sent petit et faible sous la main de Dieu, lorsqu'il est comme abîmé dans les profondeurs d'immenses solitudes, et son esprit est mieux disposé à concevoir de hautes pensées. Dans ces déserts que M. Mitchell traversait, les animaux, presque aussi familiers que ceux du paradis terrestre, venaient au-devant de lui, et regardaient passer avec curiosité l'être humain porté sur le dos d'un quadrupède docile et intelligent. Un jour, sir Thomas pousse son cheval à l'ombre d'un arbre sur la cime duquel chantait un oiseau inconnu; il se met à siffler de son côté, et l'oiseau écoute, répète exactement les notes du voyageur; puis, attiré sans doute par ce chant qui charme son oreille, il descend en sautillant de branche en branche, et vient enfin se percher sur le cou du cheval, penchant gracieusement sa tête en avant pour mieux savourer la musique.

M. Mitchell aurait voulu pousser jusqu'au bout sa découverte et reconnaître personnellement l'embouchure de la rivière; mais il y avait des milles par centaines à parcourir avant d'arriver au golfe de Carpentarie, et les provisions s'épuisaient. La marche de l'explorateur était trop rapide et trop directe pour que la chasse fournît des ressources sérieuses. Quelques canards furent tués, ainsi qu'un *émus*, gros oiseau du pays qui avait eu la naïveté d'accourir au-devant des voyageurs. On fit quelques repas avec des pigeons, charmante variété de l'espèce dont la place eût été dans les cabinets d'histoire naturelle. Leur plumage est admirablement riche de couleurs : d'un noir de jais sur la tête, blanc comme l'ivoire au cou, fauve sur les ailes et pourpre sous le ventre. Enfin Yuranigh découvrit, dans le creux d'un arbre, un essaim d'abeilles pas plus grosses que des moustiques, et il réussit à leur enlever un excellent miel. Pouvait-on baser un voyage sur de tels hasards? Cependant sir Thomas avançait toujours; il ne pouvait se déterminer à quitter les bords de cette rivière qui lui paraissait la grande route de l'est au nord. Le 25 septembre, les voyageurs se trouvèrent devant un vaste lac et près des huttes d'une tribu de naturels qui semblaient avoir quitté tout récemment leurs demeures, à en juger par des foyers brûlant encore. Autour de ce village, des chemins battus, des hangars permanens, prouvèrent à M. Mitchell qu'il venait d'entrer sur le territoire d'une peuplade considérable. Il aurait évité volontiers cette rencontre, mais il ne lui était pas permis de dévier de sa route en vue de la rivière, car ses provisions tiraient à leur fin, et la moindre erreur dans le calcul du temps nécessaire pour le retour l'eût exposé à périr. En approchant plus près de l'étang, il entendit des cris d'enfans et de femmes, des voix furieuses d'hommes qui répétaient : *Aya minyà!* — « que voulez-vous? » Il est toujours dangereux de se trouver, dans le désert, en présence d'une tribu de naturels; mais le péril est grand surtout quand elle n'a pas été avertie de votre approche, et que vous la prenez par surprise. En ce cas, on parvient rarement à éviter un combat. M. Mitchell, fidèle à la conduite qui lui avait presque toujours réussi,

affecta de ne faire aucune attention aux indigènes, et il poussa son cheval en avant. Comme il tournait la tête pour savoir s'il était suivi, il s'aperçut, aux signes réitérés de Yuranigh, qu'un danger, invisible à ses propres yeux, était signalé par son compagnon. Celui-ci avait vu, en effet, deux naturels, qui, prenant les devans avec leurs lances et leurs casse-tête, s'étaient cachés derrière des buissons dans la direction où M. Mitchell s'avançait. Il était temps qu'il s'arrêtât. Il paraît que toute la bande des naturels prenait le plaisir du bain, lorsque les deux étrangers étaient tombés inopinément au milieu d'elle. La position de ces derniers était évidemment critique, avec des chevaux harassés, au milieu d'une peuplade si nombreuse dont le langage était inintelligible même pour Yuranigh. Toutefois, quand ce dernier eut rejoint sir Thomas, celui-ci lui demanda s'il ne ferait pas bien d'essayer de parler aux sauvages. Yuranigh répondit brièvement et sans jeter même un regard du côté de la tribu : « Vous, avancer! » Et, piquant des deux hors du chemin dangereux, il entraîna son maître à sa suite. On dit que le lion qui guette un quadrupède au passage s'élance et tombe dessus par un bond de quinze à vingt pieds. S'il manque son but, si l'animal échappe à ce premier élan, le lion, étonné, s'arrête; il hésite, il semble mesurer de l'œil l'espace qu'il a franchi et se reprocher son insuccès; puis, au lieu de poursuivre sa proie, il revient d'un pas fier à l'endroit d'où il s'est élancé, et il abandonne l'animal qu'il avait d'abord dévoué à son appétit. Il en est de même des indigènes de l'Australie, quoiqu'ils tiennent, en général, bien plus du renard que du lion. Quand leur ruse de guerre est éventée, quand leur embuscade est démasquée, ils se troublent, ils restent incertains, et, avant qu'ils aient pris un nouveau parti, leur adversaire ou leur victime a le temps de leur échapper. C'est ce qui arriva en cette circonstance. M. Mitchell put s'éloigner, suivi de son fidèle Yuranigh. Aucun des naturels ne se mit à leur poursuite. A l'endroit où ils étaient parvenus, c'est-à-dire au cœur même du pays, sur les bords de cette rivière qu'aucun Européen n'avait encore parcourus, ils avaient aperçu, dans les mains d'un sauvage, une hache de fer. Les produits des fabriques anglaises se rencontrent souvent ainsi là où les pas d'un homme civilisé n'ont point pénétré. Avant d'être soumises par les armes britanniques, les nombreuses contrées incivilisées où l'Angleterre plante incessamment son drapeau sont déjà tributaires de son industrie. L'un des épisodes les plus curieux de la scène qui venait de se passer avait été l'enlèvement précipité des enfans par leurs mères, qui portaient leur jeune postérité sur la hanche, au lieu de la placer sur leurs épaules, selon l'usage observé dans toutes les tribus plus rapprochées de la côte. L'arrivée subite de M. Mitchell les avait surprises au milieu des détails domestiques de leur vie misérable et grossière. S'il avait été possible d'assister, sans être aperçu, à ces scènes intimes, cela eût valu la peine de courir quelques risques. Durant l'apparition, en quelque sorte foudroyante, des deux voyageurs, l'attitude des hommes exprimait l'étonnement le plus vif. Courbant le genou droit, la jambe gauche en avant, une main sur leur casse-tête, l'autre levée et tendue vers l'objet de leur surprise, ils répétaient : *Aya, aya, minyà.*

C'était là le dernier péril sérieux que devait rencontrer M. Mitchell dans le cours de son voyage. En revenant sur ses pas pour retrouver ses compagnons, avec qui il reprit le chemin de Sydney, il ne fut plus inquiété. Avant de quitter

la rivière et les magnifiques plaines qu'elle baigne à la partie supérieure de son cours, sir Thomas Mitchell, fidèle au sentiment d'affection respectueuse que les Anglais éprouvent pour leur reine, et qui est comme le lien commun de leur patriotisme dans les contrées diverses où le sort les place, avait donné à ce cours d'eau le nom de Victoria.

L'expédition est rentrée à Sydney le 20 janvier 1847. Le rapport des voyageurs fit naître de grandes espérances. Nous avons dit quel puissant intérêt commercial s'attache à la découverte d'une rivière navigable qui puisse conduire au nord les produits de l'Australie. La colonie s'est hâtée de compléter la découverte de M. Mitchell en faisant relever le cours de la Victoria jusqu'au point où l'on supposait qu'elle se déchargeait sur les côtes septentrionales. M. Kennedy avait offert de se charger de cette mission. Il est donc reparti de Sydney au mois de mars 1847, avec huit hommes seulement et des chevaux. Son rapport a détruit toutes les espérances qu'avait fait concevoir la découverte due à son prédécesseur. M. Kennedy a suivi les rives de la Victoria sur un espace de plus de cent milles. Pour marcher plus vite, il enterrait sur sa route les provisions et les bagages, certain de les retrouver au retour. D'abord la rivière coulait en un seul canal, large, profond, bordé d'un côté par des hauteurs pittoresques, de l'autre par de riches plaines en fleurs. Plus loin, elle se divisa en trois cours d'eau roulant sur du gravier entre des bords incertains. Le pays s'appauvrissait, il devenait plat et sablonneux; le courant commençait à se traîner avec faiblesse. Pourtant il fut ravivé par une assez belle rivière venant du nord-est, qui y versait son tribut; mais, un peu au-dessous du confluent, la Victoria, qui avait jusque-là coulé régulièrement dans la direction du golfe de Carpentarie, inclina vers le sud d'une manière inquiétante. Un moment hésitante, elle se partagea de nouveau en plusieurs canaux qui ne se réunirent plus. Enfin elle prit définitivement le chemin du sud. Ce pouvait n'être qu'un détour. M. Kennedy, qui commençait pourtant à désespérer, poursuivit sa course. Bientôt le terrain devint détestable; il était sec, fendu, stérile, et les chevaux s'engageaient à chaque pas dans des fissures profondes. Aux alentours, on n'apercevait plus que le désert sans verdure et sans animaux. Le sol rougeâtre semblait couvert d'une poussière de briques; l'eau baissait à vue d'œil dans les canaux. Enfin, la rivière se répandit en une multitude infinie de ruisseaux qui sillonnaient une contrée totalement privée de végétation et couverte de dunes de sable. Ce désert présentait, dans son développement à l'horizon, l'aspect d'une mer onduleuse. C'est là que se perdait définitivement la rivière. M. Kennedy n'avait pas à pousser plus loin une exploration évidemment inutile.

V.

Il résulte de ces derniers voyages, rapprochés de ceux dont ils ont été précédés, que l'Australie est entourée de toutes parts d'une zone de terres fertiles et arrosées par des torrens que des travaux de canalisation et d'endiguement transformeraient probablement en courans perpétuels. Les seules rivières considérables qu'on ait reconnues se dirigent exclusivement vers le sud, et il paraît maintenant à peu près certain qu'aucun cours d'eau important ne traverse du

sud au nord une grande étendue de territoire à l'intérieur. Il faut donc renoncer, pour le moment, aux facilités de transport qu'offrirait, à travers un pays désert, la navigation sur un fleuve courant dans la direction des Indes orientales. Plus tard, lorsque la colonisation sera plus avancée, des routes seront ouvertes, et les habitans sentiront moins vivement la privation d'une voie de communication par eau entre Sydney et les rivages du nord.

Au-delà de la zone fertile, il est à peu près constaté qu'on trouve un désert affreux. C'est une succession de dunes de sables rouges où le pin seul prend racine et prospère. L'eau y est très rare et la chaleur extrême. Quelles sont les limites de ce territoire désolé? C'est ce que personne ne sait encore. Les derniers voyageurs, MM. Sturt et Kennedy, ont cru voir dans cette triste région le bassin d'une mer qui aura été rejetée quand le travail des volcans a exhaussé le sol.

Cette aridité du pays à l'intérieur met des bornes à la colonisation de l'Australie. Toutefois on ne sait point encore quelles découvertes l'avenir réserve aux explorateurs futurs de ce continent si étendu, et il y a dans les terres fertiles déjà reconnues assez d'espace pour fonder un empire. La possession de la Nouvelle-Hollande grandit démesurément l'Angleterre. Par cette immense colonie, la puissance britannique se trouve prépondérante à la fois sur la mer des Indes et sur l'Océan Pacifique. Sydney dépasse de beaucoup, en richesse et en activité commerciale, les villes de la côté occidentale d'Amérique; elle est donc déjà la capitale de l'Océanie entière. D'un autre côté, en occupant Aden, Bombay, Calcutta, Singapour, Hong-Kong, Bornéo, la Nouvelle-Hollande et l'île Maurice, la Grande-Bretagne enceint par des ports et des vaisseaux la mer des Indes tout entière, et elle en est complétement maîtresse. Déjà grande dans le présent, cette puissance prévoyante est évidemment destinée, par la multiplicité et l'importance de ses colonies, à dominer le monde, ou, si elle n'atteint pas ce but, c'est que le hasard des événemens renversera l'édifice d'ambition le mieux fondé et le plus colossal.

Divers modes de colonisation ont été essayés en même temps par l'Angleterre en Australie. Les colonies du sud, récemment formées, ont pour base un système qui consiste à vendre des terres et à en employer le produit au transport gratuit d'ouvriers et de manœuvres amenés des ports du royaume-uni. Cette méthode a réussi, puisqu'en moins de dix années la colonie de l'Australie du sud s'est trouvée en état de se suffire à elle-même, et en outre de rembourser à la mère-patrie quelques avances; mais on reproche à ce système les ventes par adjudication dont nous avons exposé les inconvéniens.

La Nouvelle-Galles du Sud est, de toutes les colonies australiennes, la plus florissante et la plus étendue; elle a été fondée avec le travail forcé. Les adversaires de la déportation font observer que la prospérité de cette colonie n'est pas concluante en faveur du travail obligatoire, parce que la Nouvelles-Galles du Sud est bien plus ancienne que les autres établissemens de l'Australie, et parce qu'elle a coûté beaucoup d'argent à la métropole. Il n'en est pas moins vrai que les développemens prodigieux de cette colonie attirent nécessairement l'attention sur le mode de colonisation qui y a été suivi.

L'abondance des ouvriers et le bon marché de la main-d'œuvre sont bien précieux dans une colonie naissante; ils constituent les plus puissans élé-

mens d'un grand établissement dans des contrées vierges où tout est à créer au prix de dures privations. Autrefois on peuplait les colonies d'innocens Africains, réduits en servitude par un véritable abus de la force. Depuis que cet usage, réprouvé par la civilisation, a été abandonné, l'Angleterre a fondé des colonies à l'aide du travail obligatoire des déportés. C'est le même système, appliqué d'une manière plus morale, sinon dans les conséquences, au moins dans le principe. Le travail forcé a cet avantage, que non-seulement on en peut calculer la quantité avec certitude, mais encore qu'on en fait l'emploi le plus convenable et qu'on y imprime la direction la plus utile sans avoir à consulter les goûts et les préférences des travailleurs. C'est là une considération capitale. Il est très rare, en effet, qu'on trouve, pour les défrichemens et pour d'autres travaux pénibles exécutés dans la solitude, des ouvriers volontaires en Europe. L'Amérique du Nord se peuple facilement; pourquoi? Parce que la nature du pays se prête à la formation de petites communautés agricoles, où l'émigrant retrouve en miniature la société qu'il a quittée. Si le désert s'étend souvent autour des villages récemment élevés, les habitans ne sont pourtant pas isolés. Leurs relations ne peuvent être ni variées, ni étendues : elles suffisent néanmoins pour écarter de l'imagination des émigrés toute idée d'abandon. A cette condition, l'ouvrier ou le cultivateur qui soutient difficilement sa famille en Europe transporte sans trop de regrets son industrie au-delà de l'Atlantique. Or, en Australie, la colonisation ne se fait pas par essaims, mais par individus; elle n'est pas agricole, mais *pastorale*, pour nous servir du mot des Anglais. Les gardiens de troupeaux, seuls pendant des mois entiers, habitant des huttes à peine mieux bâties que celles des naturels, mènent une vie dure et misérable. L'Angleterre l'a imposée à ses *convicts*. C'était une juste et humaine expiation de crimes commis dans la mère-patrie, et personne n'a jamais songé à plaindre le déporté bien vêtu et bien nourri que la justice de son pays avait obligé à passer quelques années, en face de Dieu et de sa conscience, dans le recueillement du désert, fertile en pensées graves et salutaires.

L'Angleterre a cessé d'envoyer des déportés à Sydney : elle a agi ainsi dans des vues de moralisation; mais l'essor de la prospérité matérielle était déjà donné, et, après un long intervalle de travail forcé, une population familiarisée avec les exigences de la colonisation dans ce pays se trouvait formée. Et pourtant chaque jour les colons de l'intérieur, bien différens en cela des habitans du Cap de Bonne-Espérance, expriment le regret d'être privés des services des *convicts!* En étudiant l'histoire de l'Australie, il est impossible de ne pas rester convaincu que cet immense pays n'aurait point été colonisé, si les premières douleurs de la solitude, si les premiers travaux de défrichement n'avaient été supportés par des hommes qui n'étaient pas maîtres de s'y soustraire.

PAUL MERRUAU.

SOUVENIRS

DE LA

VIE MILITAIRE EN AFRIQUE.

LE SAHARA ET LE GRAND DÉSERT.

I.

Le nom des *Rhomsi* est certes bien peu connu en France, et pourtant les *Rhomsi* sont une vieille famille berbère en grand renom parmi les Assesnas, sauvages habitans des montagnes qui, non loin du poste français de Saïda, séparent le Tell du Serrsous. Ce sont nos plus fidèles alliés, et, depuis qu'ils ont fait leur soumission, en 1841, ils n'ont jamais manqué à la foi jurée.

Un jour, après s'être vaillamment battus contre Abd-el-Kader, les Rhomsi, pour échapper à la vengeance de l'émir, furent obligés de chercher un refuge chez leurs amis les Harars. Partant la nuit avec un peu d'orge et des vivres pour trois jours, ils espéraient les rejoindre près des Chotts. Vain espoir! Il fallut se remettre en route, ne marcher que la nuit dans la crainte des coureurs ennemis, et pour guide, à travers cette *houle de mamelons*, les étoiles du ciel. Accablés de fatigue, ils s'endormirent; le lendemain, au jour, ils étaient égarés. Sans se laisser abattre, les Rhomsi marchèrent encore long-temps, poussant devant eux leurs chevaux épuisés; mais enfin la petite troupe s'arrêta, et comme elle délibérait sur le parti à prendre, à l'horizon apparut un

cavalier agitant son burnous. — M'est avis, dit aussitôt le plus vieux des Rhomsi, qu'il faut voir nos fusils, puis marcher dans la direction du douar. Si ce sont des Ouled-Rhelif, nous sommes perdus : ils nous ont aperçus; si ce sont des Harars, ils auront moins de chemin pour venir au-devant de nous et nous faire bon accueil. — Et les Rhomsi marchèrent en avant. Bientôt de nombreux cavaliers accoururent vers eux. La prudence exigeait en effet qu'on se préparât au combat. Et comme le cheval de l'un d'eux, nommé Rhaled, avait mieux supporté la fatigue : — Allons, monseigneur, dit Rhaled au vieillard son père, montez sur ce cheval qui tient encore, afin qu'il ne soit pas dit qu'un Rhomsi soit mort pied à terre comme un berger. — Ces cavaliers, heureusement, c'étaient des amis, des gens de l'un des caïds des Harars, Mohamed-Legras, qui venaient au-devant de leurs hôtes.

Vous pouvez juger à ce trait de la fierté des Rhomsi; leur orgueil hospitalier n'est pas moins grand, et un jour où, assis sous leur tente, nous causions : — C'est que, vois-tu, me dit l'un d'eux, jamais hôte descendu dans la tente des Rhomsi n'en est sorti, ni le lendemain, ni le surlendemain, ni huit jours après, lui et son cheval, le ventre vide.

Au mois de mars 1847, les escadrons du 4e chasseurs dont je faisais partie se trouvaient en observation non loin du douar des Rhomsi; nous étions, du reste, dans la paix la plus profonde, et, sitôt que les devoirs du service nous laissaient libres, nos journées se passaient à la chasse. Rhaled nous accompagnait souvent, et, un soir que nous rentrions avec lui, il nous dit qu'il venait de recevoir des nouvelles de l'un de ses amis des Harars, dont les douars s'étaient établis à quelques lieues de là. Mohamed, ajoutait-il, avait les plus beaux lévriers et les meilleurs faucons de la tribu; si nous le voulions, il nous proposait d'aller avec lui à une grande chasse, qui devait avoir lieu deux jours plus tard. L'occasion était trop belle pour ne pas en profiter; aussi, après nous être mis en règle avec notre capitaine, nous nous empressâmes d'accepter l'offre de Rhaled, et, le surlendemain, au point du jour, nous prenions la direction du douar.

Les *taleb* (savans) appellent *seheur* ce moment presque insaisissable qui précède le point du jour, où la nuit n'est plus la nuit, où le jour n'est pas encore le jour; à l'époque du rhamadan, dès que l'on peut distinguer un fil blanc d'un fil noir, l'abstinence est de rigueur pour tout bon musulman; le *seheur* précède cet instant, et il est plus facilement appréciable dans les pays d'un horizon étendu : de là, au dire des savans, le nom de Sahara donné à cette région des hauts plateaux qui suit le *Tell*, dont l'étymologie ne serait pas non plus le mot latin *tellus*, mais le mot arabe *tali*, qui veut dire dernière, parce que le *seheur* ne s'y aperçoit que plus tard. Quoi qu'il en soit de ces étymologies, pour nous le Tell est la terre qui produit le grain, et le Sahara la terre

des troupeaux et des pâturages. Comme me disait un jour Mohamed-Legras : « Le Tell est notre père, celui qui l'a épousé est notre mère, » ou bien encore, selon le dicton des tribus nomades, « nous ne pouvons être ni musulmans, ni juifs, ni chrétiens, nous sommes les amis de notre ventre. »

Les premiers plateaux du Sahara, nommés *Serrsous*, sont une succession de mamelons d'une hauteur presque égale, qui se suivent sur une immense étendue; on dirait la houle de la mer fixée à ces sommets par une main toute-puissante. Là, entre chaque gonflement de terrain, coulent des sources d'eau vive, et s'étendent de gras pâturages à l'herbe courte et épaisse qui nourrissent ces brebis si renommées pour leur chair et pour leur laine. Plus loin, au-delà du premier horizon de montagnes, à une vingtaine de lieues des montagnes du Tell, commence le vrai Sahara; là, nous disait-on, le voyageur rencontrait de vastes plaines vides et dénudées, des montagnes arides, des oasis aux palmiers élancés, d'autres terres où, vers le printemps et pendant l'hiver, on trouve encore des pâturages pour les troupeaux; puis plus loin, bien loin, le pays mystérieux, les sables.

Les populations qui habitent ces hauts plateaux sont surtout guerrières et nomades. Chaque année, elles s'enfoncent dans les régions du sud, emportant toute leur fortune sur des milliers de chameaux, lorsqu'elles ont achevé leur provision de grain dans le Tell. Or, le printemps arrivait; avec le printemps, les Harars commençaient à paraître, et c'était chez l'un d'eux que nous allions chercher le plaisir d'une chasse au faucon.

Tout était prêt à notre arrivée. Les cavaliers montaient ces jumens rapides si estimées par un bon musulman, car, lorsque Dieu voulut créer la jument, disent les ulémas, il a dit au vent : « Je ferai naître de toi un être qui portera tous mes adorateurs, qui sera chéri par tous mes esclaves, et qui fera le désespoir de tous ceux qui ne suivront pas mes lois, » et il créa la jument en s'écriant : « Je t'ai créée sans pareille; les biens de ce monde seront placés entre tes yeux; tu ruineras mes ennemis; partout je te rendrai heureuse et préférée sur tous les autres animaux, car la tendresse sera partout dans le cœur de ton maître; bonne pour la chasse comme pour la retraite, tu voleras sans ailes, et je ne placerai sur ton dos que des hommes qui me connaîtront, me feront des prières et des actions de graces, des hommes enfin qui m'adoreront. »

Les chefs avaient la main droite garantie par un gant nommé *smégue*. Ce gant n'a pas de doigts. Les élégans le portent en peau de tigre ou de panthère. Là-dessus se perche le faucon; souvent même un deuxième et un troisième trouvent place, l'un sur l'épaule, l'autre sur les cordes en poil de chameau qui entourent les *haiks* de la tête. A

peine en chasse, des poules de Carthage partent devant nous, et les faucons décapuchonnés s'élèvent d'abord en ligne droite; puis, lorsque leurs yeux, accoutumés à la lumière, ont aperçu leur proie, ils fondent sur elle et l'ont bientôt mise à mort. Plus loin, au bruit de nos chevaux, deux lièvres quittèrent leur gîte, et les faucons furent de nouveau lancés. Tant que le lièvre court, il échappe à son ennemi; mais lorsqu'il hésite pour chercher une retraite, c'est alors que l'oiseau s'accroche à son dos et commence à lui manger la cervelle et les yeux. Il en est des faucons comme des hommes: les uns sont bons, les autres mauvais. Il fallait entendre les Arabes se moquer de ceux-ci, les gourmander et les accabler de reproches; il fallait voir l'orgueil du maître possesseur du meilleur chasseur. C'est pendant l'été que se préparent les chasses de l'hiver. L'oiseau, à son premier vol, tombe sous le piége du fauconnier; encore sauvage, on l'habitue à courir à sa proie; on lui prépare une chasse facile, on lui apprend bientôt à attendre l'ordre du maître, à reconnaître la voix, le signal, l'appât, à se précipiter sur la peau de lièvre jetée en l'air avec différens cris auxquels l'oiseau vorace obéit avec une ardeur sans égale (1). Ainsi le faucon de l'Arabe redevient l'oiseau du moyen-âge, entouré de soins, de gloire et même d'honneurs.

Dans notre course, comme toujours, nous admirions la hardiesse des cavaliers et la beauté de leurs montures; une jument surtout nous frappa. Mohamed, l'ami de notre ami Rhaled, avait une jument isabelle si légère, qu'elle aurait pu *galoper*, suivant l'expression arabe, *sur le sein d'une femme*. Comme nous lui faisions compliment de sa beauté, Rhaled nous dit : « Elle avait une sœur, qui seule pouvait lutter avec sa sœur; elles étaient l'envie de tous et l'orgueil de leur maître, lorsque Mohamed fut emmené prisonnier par les cavaliers de l'émir : il parvint à s'échapper; mais à peine avait-il atteint son douar, que les chaous du sultan furent signalés. Aussitôt Mohamed s'élança sur sa bonne jument, et, lorsque les cavaliers arrivèrent à la tente, ils virent aux entraves défaites que le maître s'était enfui. Le rejoindre était impossible; l'un d'eux pourtant sauta à bas de son cheval, courut à l'autre jument, encore attachée à la corde; mais l'enfant de Mohamed l'étendit raide morte d'un coup de pistolet. Cette jument pouvait seule atteindre l'autre jument; l'enfant sauvait son père. »

Comme Rhaled achevait cette histoire, un des serviteurs des Rhomsi nous rejoignit. Il nous apportait une lettre du commandant de notre petite colonne, nous donnant l'ordre de revenir au plus tôt, car nos escadrons allaient partir pour Saïda. Nous reprîmes en toute hâte la

(1) Les Arabes, pour rappeler le faucon qui tente de s'éloigner, jettent en l'air une peau de lièvre, en poussant un cri aigu pour attirer l'attention de l'oiseau-chasseur. Le faucon, qui croit le lièvre vivant, se précipite avec une rapidité telle que souvent il touche la terre avant que l'appât soit retombé.

direction du bivouac, et nous apprîmes en arrivant que nous étions destinés à faire partie de la colonne du général Renaud, qui devait partir le 1er avril pour une longue course dans les oasis du sud. C'était pour nous une bonne fortune, et lorsque, quelques jours après, la colonne au long convoi quittait Saïda, nous étions tous heureux de pénétrer enfin dans ces régions d'où l'on raconte tant de choses étranges.

Un équipage de barils était porté par nos mulets, car des journées entières devaient se passer sans que le soldat pût trouver de l'eau. Deux mille chameaux des *Hamians* et des *Harars* étaient chargés de nos vivres et s'étendaient sur une seule ligne, descendant les légères collines, gravissant les petits mamelons, au chant monotone de leurs conducteurs. Devant ces rabatteurs d'une nouvelle espèce, les lièvres se sauvaient par centaines; alors, les effrayant de leurs cris, leur jetant leurs bâtons noueux, les chameliers en avaient bientôt raison, et ceux qui leur échappaient tombaient sous la dent de nos lévriers. Le soir, le bivouac ressemblait à un vaste marché; de feu en feu, les Arabes portaient leur chasse de la journée. Sur les plateaux du Serrsous, l'économie politique aurait pu, cette fois-là, justifier un de ses axiomes, car c'est à grand'peine qu'offrant un lièvre d'une main et tendant l'autre en disant *donar soldi*, les Arabes parvenaient à se défaire de leur marchandise, tant le massacre du matin avait été terrible.

Deux jours après, nous bivouaquions sur le bord des Chotts. Ces immenses lacs salés, desséchés l'été, ne sont praticables en avril que par un petit nombre de passages. Le lendemain, à la diane, tout le monde était debout; hélas! nous étions déjà depuis long-temps réveillés par les beuglemens des chameaux, que leurs conducteurs chargeaient afin de n'être point en retard. Ces cris sont l'un des supplices d'une marche dans le sud. De l'autre côté des Chotts, nous allions trouver le *Bled-el-Rhela*, le pays du vide; mais au premier soleil, avant que notre pied se fût posé sur l'autre rive, il nous sembla que cette longue file de chameaux qui s'avançaient à de longs intervalles dans l'étroit passage prenait les formes les plus bizarres: aux uns on ne voyait plus qu'une tête immense; les autres étaient gonflés comme des navires, plusieurs paraissaient jeter des flammes et flotter dans l'air; enfin quelques-uns marchaient les jambes renversées, les agitant toujours. C'était là un de ces singuliers effets de mirage si communs dans les Chotts, et que l'on traite de fables lorsqu'on ne les a pas vus.

Notre guide était un Arabe de *proie*, un homme des Hamians, flibustier des hauts plateaux, coureur d'aventures, au nez recourbé comme le vautour, à l'œil noir et limpide, maigre, bronzé, à la physionomie calme, impassible, un vrai type du Saharien; il nous conduisit près des puits, où, sous les branchages qui les recouvraient, nous trouvâmes une eau abondante et pure. Au départ, les branches qui de-

vaient les protéger contre les sables furent religieusement replacées, car un puits dans le Sahara, c'est un lieu sacré qui a droit aux soins et à la protection de tous les voyageurs. Puis nos marches continuèrent dans ce pays du vide, qui a quelque chose d'affreux, dont les solitudes n'ont pas la grandeur des autres solitudes : elles serrent le cœur, au lieu de l'élever; il semble qu'un poids de malédiction soit là tout autour, et, dans ces plaines dénudées, nous avancions, voyant à droite et à gauche, à l'horizon, les montagnes arides, sans végétation, sans rien qui vînt reposer le regard fatigué. Du reste, la partie du Sahara que nous traversions alors était tristement renommée, et ce n'est jamais qu'un passage pour les nomades habitans de ces contrées.

Une fraction des Hamians-Garabas insoumise à la France se trouvait avec ses troupeaux à vingt lieues de nous; le général l'apprit par ses coureurs, et comme, depuis quelque temps, nous ne bivouaquions jamais que dans les fonds, et que, pendant le jour, le mirage empêchait de voir la poussière soulevée par la colonne, nous étions certains de n'avoir pas été découverts. Aussi, à trois heures de l'après-midi, six cents hommes d'infanterie d'élite partaient, avec la cavalerie et le général, pour aller tenter un coup de main; le reste de l'infanterie et le convoi se dirigeaient sur les puits de Nama, où nous devions les retrouver le lendemain.

La chaleur était accablante, mais ces hommes endurcis à toutes les fatigues ne craignaient ni le soleil ardent ni la pluie glacée; à six heures du matin, la colonne s'arrêtait, les coureurs arabes nous revenaient, annonçant que les chameaux des Hamians étaient au pâturage à trois heures de marche. C'était un signe évident de leur sécurité. L'infanterie avait déjà marché quinze heures; il y avait quatre heures du point où nous étions aux puits de Nama; si le coup de main manquait, cela faisait près de trente heures. Le général n'osa pas lancer la cavalerie seule, et, au grand regret de nos Arabes, qui comptaient sur le butin, ordre fut donné de prendre la direction de Nama.

A une heure de l'après-midi, après avoir traversé les dunes de sable sous un soleil ardent, sans avoir trouvé une goutte d'eau depuis la veille pour rafraîchir nos lèvres desséchées, nous arrivions au lieu du bivouac, n'ayant que cinq hommes sur les cacolets, encore était-ce par suite d'accident. La cavalerie avait pris l'avance, et, lorsque du haut d'une dune de sable, nos escadrons aperçurent une immense pièce d'eau où l'on voyait, comme dans les lacs de la Suisse, le rivage se réfléchir dans l'onde limpide, il y eut un cri général, et nous nous hâtâmes de débrider les chevaux pour apaiser leur soif; mais, à mesure que nous avancions, nous voyions toujours l'eau reculer à six pieds devant nous, si bien qu'en nous retournant, nous découvrîmes notre erreur : nous étions encore la dupe d'un mirage. En effet, l'eau

se trouvait dans des dunes de sable à quatre-vingts pas sur notre droite. Il fallut puiser pour la répandre dans les auges de pierre qui entourent toujours les puits.

Le lendemain, les bagages et le reste de la colonne nous avaient rejoints depuis quelques heures, quand il s'éleva un ouragan épouvantable. En dix minutes, le ciel entier devint un rideau de nuages, et le thermomètre baissant tout à coup, à une chaleur accablante succédèrent des tourbillons de neige; par bonheur, nous nous étions réunis, car sans cela c'était fait de nous : à trois pas, on ne se voyait plus, et de peur de s'égarer on était obligé d'aller arracher, au son du clairon, les genêts qui couvraient les dunes, le seul aliment de nos feux. Le lendemain, la terre était couverte de neige. Que l'on juge des souffrances de cette nuit et des deux jours qui suivirent, car ce ne fut que deux jours après que ce rideau de nuages se dissipa. Au premier soleil, les sables de la terre rocheuse de la plaine burent la neige fondue. L'air pourtant restait glacé; mais nous avancions vers le sud, nous rapprochant des montagnes, dont nous eûmes bientôt atteint les passages les plus élevés. A travers ces rochers de grès et ces terres rougeâtres, de temps à autre, nous rencontrions un pistachier au maigre feuillage ou des genêts à la fleur violette. Notre colonne s'allongeait, descendant par une pente rapide dans la direction de Chellala. C'était du reste toujours ce même aspect morne, désolé, plein de tristesse, et les pieds de nos chevaux ne foulaient que l'*alpha* ou ces petits arbrisseaux à la feuille salée dont les chameaux sont si friands.

Quand la vue s'est ainsi fatiguée pendant de longs jours, sans pouvoir se reposer sur la moindre verdure, on ne saurait croire la joie qu'il y a à contempler une eau fraîche et courante, des feuilles, de larges feuilles, et aussi des arbres dont l'ombrage vous met à l'abri du soleil. Depuis quelques jours, le soleil était insupportable, et, lorsque nous arrivâmes à l'oasis de Chellala, nous en souffrions déjà assez pour trouver délicieux ses maigres figuiers et ses rares palmiers. Le général reçut les hommages et le tribut des gens de la ville, si toutefois on peut appeler ville ce ramassis de maisons bâties en terre, dont les rues étroites et fangeuses laissent voir une population étiolée et maladive. Là, comme toujours, comme partout, le Juif, avide de gain, a sa demeure et se mêle à toutes les transactions; c'était le premier *ksour* qui se trouvait sur notre route; notre séjour y fut de courte durée : nous allions reprendre notre marche vers Bou-Semroun, oasis située plus au sud, et qui refusait de payer le tribut.

Pour arriver à Bou-Semroun, l'on suit une vallée de sable d'une assez grande largeur. Des deux côtés se dressent des montagnes arides, et parallèlement à ces montagnes, laissant un espace entre le pied de la montagne et leur base, un soulèvement de rochers à la forme de

coquille renversée. Un minaret vous avertit que vous approchez de la ville, qu'une petite colline cache à tous les yeux. Du haut de la dune sablonneuse, ses jardins aux dix mille palmiers, enfoncés dans un étroit ravin de deux lieues de long, apparaissent comme un ruisseau de verdure entre deux rives de sable. Les habitans avaient pris la fuite; mais sur le minaret l'on voyait briller les canons des fusils : c'étaient quelques fanatiques voulant mourir à la guerre sainte, et qui, pour se faire tuer, tirèrent sur la compagnie d'infanterie chargée d'occuper le *ksour*. La colonne bivouaqua au sud, passant entre la ville et un marabout d'une architecture élégante. Qui avait pu le construire en ces terres lointaines? Sans doute quelque prisonnier chrétien : les croix grecques incrustées dans les ornemens nous le firent supposer. Le ksour ressemble à une citadelle. Entouré par un large fossé, par de bonnes murailles en pisé, n'ayant que deux issues, Bou-Semroun pouvait braver les pillards, et dans ces ruelles étroites, dans ces maisons à deux étages, les marchandises, les grains et les richesses des tribus nomades se trouvaient en sûreté. Fort heureusement les habitans insoumis n'avaient point songé à se défendre, car il eût fallu la sape et la mine pour venir à bout de leur forteresse; leurs portes ouvertes nous avaient permis de courir à leurs maisons, dont quelques-unes, celles qui donnent sur le ravin, sans doute la demeure des chefs, ont encore une certaine élégance. Notre bivouac et ses maisons mobiles avaient été établis près des jardins. Lorsqu'on avait descendu la pente abrupte, — de l'aridité, de la sécheresse, l'on se trouvait tout à coup transporté au milieu de la fraîcheur, du calme, du repos, près de l'eau abondante et pure d'un ruisseau limpide. Là, chaque champ est entouré d'un mur en pisé solidement construit; là, une serrure en bois protége le *brin d'orge* de l'habitant du ksour, ses grenadiers, ses figuiers, sa verdure. Là s'élancent vers le ciel ces rachées énormes de palmiers dont les têtes se rejoignent dans les airs. — C'était un parc magnifique pour nous reposer de nos fatigues, des jardins qui nous fournissaient des légumes frais, — précieuse ressource après une si longue route, — et l'orge verte pour nos chevaux, sans compter ces cannes de palmier que chaque fantassin s'empressa de couper en souvenir de notre course du sud. A notre grande joie, on séjourna près de ces beaux lieux une semaine entière, et pendant cette halte nous avions cherché plaisirs et amusemens nouveaux. Le repos pour nous était une fatigue; il nous fallait du mouvement. Aussi un soir, à son de trompe, comme sur une place de village, un grand *steeple chase* fut annoncé pour le lendemain dans les jardins de Bou-Semroun. Le général, *la première autorité, M. le maire de l'endroit,* fut invité, selon l'antique usage, à présider la fête. Tout le camp s'y rendit, les élégans à cheval, le modeste troupier la canne à la main; une cantinière nommée Reine de Beauté devait

donner au vainqueur la belle paire de pistolets offerte par le général Renaud. L'enjeu était digne du péril, car jamais la *croix de Berny* en ses beaux jours n'offrit de plus grandes difficultés : 2,400 mètres, aller et retour; murs, barrières, obstacles de toute sorte, rachées de palmiers dont il fallait se garer; enfin, après une muraille en pierre, un mur en pisé taillé de façon à ce que le cheval sautât à trois pieds de haut dans une ouverture qui ne laissait que juste le passage de son corps (pour le cavalier, il devait jeter ses jambes sur le cou du cheval, s'il voulait éviter les blessures) : tel était le terrain de la course. Tout se passa selon les règles : un membre du *jockey-club,* un vrai membre, nous cria le départ en anglais, et l'avalanche galopante franchit barrières et obstacles; mais, hélas! il y eut plus d'une chute, et je vous assure que *faire panache,* quand l'on va atteindre le premier le but, se trouver pris sous son cheval, la tête entre les jambes de derrière, de telle façon que, s'il n'était à moitié mort, au moindre mouvement il vous aurait cassé la mâchoire; puis voir pointer successivement tous les autres chevaux dont les pieds retombent près de votre tête avant de franchir l'obstacle improvisé : c'est là une rapide et singulière émotion, qui a tout au moins le charme de l'imprévu. Tant tués que blessés, tout le monde se portait bien, et chacun de rire de ses mésaventures, chacun de s'égayer. Ainsi le temps passait rapide, sans souci, sans inquiétude : c'est assez dire que nous n'avions pas de malades, et que la colonne aurait pu supporter les plus rudes fatigues. Les oignons d'Égypte furent regrettés par les Hébreux dans le désert; l'on peut donc bien pardonner à nos soldats d'avoir aussi plus d'une fois soupiré au souvenir des petits oignons si tendres de Bou-Semroun, lorsqu'il fallut remonter vers le nord, se diriger ensuite à l'est, enfin au sud, pour gagner l'Abiot-Sidi-Chirq, un village de marabouts célèbre dans le pays.

La pente du chemin était rapide. Enfin, au dernier col, un horizon immense s'ouvrit devant nous; à notre droite, les hautes crêtes des montagnes formaient une moitié de fer à cheval; à gauche, cette chaîne se prolongeait vers l'est. Au pied des montagnes, comme les réseaux d'un filet, se croisaient les dunes de sable. Cette houle jaunâtre allait se confondre avec l'extrémité de l'horizon dans une même ligne poudreuse; face à nous, une plaine de cailloux de deux lieues nous séparait des quatre villages des Ouled-Sidi-Chirq, reliés par leurs jardins aux frais ombrages. Devant ces grands espaces, le poids qui jusque-là, dans ce pays affreux, pesait sur nous semblait s'envoler, et nous éprouvions tous un incroyable sentiment de fierté et de grandeur. Une mosquée, vénération des fidèles, occupe le centre des villages. Les chefs de cette importante tribu, dont l'influence religieuse s'étend sur tout le Sahara et jusque sur une partie du Tell, étaient

venus au-devant du général pour lui offrir leurs respects et l'impôt demandé.

Nous étions au 30 avril; depuis un mois, pas une nouvelle de France. A plus de cent vingt lieues de la côte, les sables du désert s'étendaient devant nous; c'était là, aux portes de ces contrées mystérieuses, que nous allions célébrer la fête du roi. Le soir, nos petits obusiers de montagne annonçaient la fête aux gens du sud, et le lendemain chaque soldat exerçait son adresse pour mériter les prix qu'offrait le général. Courses de chevaux, courses de sacs, tir sur les moutons, jeux de toutes sortes, comme pour une fête de village, se célébraient au milieu des gais propos et des rires; chacun oubliait ses fatigues et ne songeait guère qu'il se trouvait si loin des siens et de la France. Deux petits nègres, offerts en cadeau au général avec des autruches et des *haïks*, nous rappelaient pourtant que nous touchions au pays inconnu, et les grondemens du tonnerre (1), qui tous les jours, à l'heure de la prière (trois heures), se faisait entendre, semblaient comme les échos de ces terres lointaines dont on raconte tant de prodiges.

Il semble, en effet, que cette chaîne de montagnes qui voit mourir à sa base les dernières vagues de la mer de sable, soit comme une barrière placée par la main de Dieu pour arrêter l'homme du nord, lorsqu'il tente de pénétrer dans les régions inconnues. Du haut de ces pics arides, qui, d'espace en espace, s'ouvrent à peine par d'étroits passages, le voyageur peut contempler ces solitudes et ces sables à qui la voix du Seigneur a dit comme aux flots de l'océan : Tu n'iras pas plus loin; mais si le chrétien doit, pour un temps encore, renoncer à les parcourir, l'Arabe, sous la protection de la foi musulmane, ne connaît point ces obstacles, et chaque année, attirées par l'appât du gain, de nombreuses caravanes sillonnent le désert, suivant maintenant encore les routes dont nous trouvons l'itinéraire dans Hérodote.

Ce sentiment d'inquiétude que tout homme ressent au moment de s'embarquer pour une longue traversée, d'affronter des dangers inconnus, l'Arabe, d'ordinaire si impassible, l'éprouve lorsqu'il est sur le point de tenter une course au désert; c'est qu'en effet ces longs voyages ne sont qu'une longue traversée où, comme à bord d'un navire, la même organisation, la même discipline, doivent triompher des mêmes périls. Là, comme sur mer, lorsque les passages sont plus dangereux, pour se garantir des corsaires, l'on attend qu'une autre caravane vienne doubler les forces, et alors toutes deux quittent l'oasis de refuge et sans crainte s'avancent de concert. Le respect qui en-

(1) Par un phénomène singulier, tous les jours d'été, vers cette heure, il s'élève un coup de vent et un orage à l'Abiot; il dure environ deux heures.

toure le hardi voyageur au retour peut faire juger de ses fatigues et de ses dangers.

La voix impérieuse, absolue, la voix du chef, avait donné l'ordre du départ, et nous devions nous éloigner après avoir entrevu ces horizons sans fin; mais le souvenir du désert et cette impression pleine de majestueuse grandeur que nous avions ressentie ne pouvait s'effacer si vite. Bien souvent depuis lors, sous la tente des tribus nomades du Sahara, qui, dans leurs courses aventureuses, vont, comme le flux de la mer, frapper tantôt une rive, tantôt une autre, nous avions interrogé ces routiers des solitudes. Un jour entre autres, après que *le repas de Dieu* eut rassasié les voyageurs, un vieux pilote du désert avait commencé un long récit; mais l'heure du repos était venue avant que sa parole eût achevé de *nous apprendre ce pays*. La guerre et ses hasards de chaque jour nous séparèrent le lendemain, et depuis, pour chacun, il est arrivé ce qui était écrit, nous ne nous sommes jamais revus. Ce récit commencé n'avait fait qu'exciter ma curiosité sans la satisfaire, lorsque dernièrement je lus un livre qui n'était autre que la relation du vieil Arabe (1), recueillie par M. le colonel Daumas de la bouche d'un homme de même trempe. En lisant ce curieux journal de voyage, il me semblait entendre encore mon vieux conteur des hauts plateaux. J'ai pensé qu'après être venu, avec une colonne française, à l'Abiot-Sidi-Chirq, l'une des dernières oasis du Sahara, vous trouveriez, comme moi, quelque intérêt à continuer cette route avec le voyageur arabe, qui, s'enfonçant dans l'intérieur du pays, vous mènera, après six mois de courses, de fatigues et de dangers, jusqu'au royaume d'Haoussa, à plus de huit cents lieues de la côte.

II.

Tous les ans, de l'Abiot-Sidi-Chirq, où notre colonne s'était arrêtée, part une caravane qui passe par Méteili, et va jusqu'au Soudan. C'est la route suivie par le conteur arabe; mais, avant de nous y engager sur ses traces, il est bon de jeter d'avance un rapide coup d'œil sur le pays que nous allons parcourir avec lui.

L'Afrique, du nord au centre, se divise en trois régions distinctes. La première, connue sous le nom de Tell ou pays des grains, monte, par des pentes constantes, jusqu'à la région des hauts plateaux. Celle-ci s'étend, sous le nom de Sahara, du Tell au désert, dont le niveau est à peu près le même que celui de la mer. Les hauts plateaux nourrissent de nombreux troupeaux de moutons, et, d'espace en espace, l'on

(1) *Le Sahara et le Grand Désert*, itinéraire d'une caravane au pays des Nègres, par M. le colonel Daumas. — Paris, 1849, chez N. Chaix, rue Bergère, 20.

trouve des oasis où s'élèvent des villes fortifiées, dépôts de grains et de marchandises des tribus nomades. A l'est des oasis de la province d'Oran, commence le pays de Beni-Mzab, qui renferme sept villes importantes; ce sont les entrepositaires de tout le commerce du sud, et, au dire de la tradition, les descendans des Mohabites. Le fait est que presque tous ont les yeux bleus et les cheveux blonds; leur langage aussi diffère de celui des Arabes. Schismatiques, puisqu'ils n'appartiennent à aucune des quatre sectes musulmanes autorisées, la sévérité de leurs mœurs, leur union, leur bonne foi, n'en sont pas moins célèbres, et, grace à leur activité, la plus grande partie du commerce d'échange passe par leurs mains.

Au sud de ces plateaux du Sahara, parallèles au Tell et à la mer, commence la troisième région de l'Afrique, le désert, non pas ce désert de fantaisie que se figurent nos imaginations françaises, — du sable, du sable et toujours du sable, — mais des plaines immenses, où le regard se perd, des plaines sans eau, sans bois, ou plutôt n'ayant de l'eau qu'à certains points qui deviennent forcément le lieu de la halte. Sans doute on y rencontre des sables, et souvent ils s'étendent au loin, balayés par les tempêtes : ils prennent alors les formes les plus bizarres, et reçoivent tantôt les noms de *veines,* tantôt celui de *filets,* selon l'apparence que leur a donnée le caprice des vents; mais là aussi l'on trouve des oasis, des contrées entières, comme la grande oasis du Touat. Au-delà de ces immenses plaines se dressent des montagnes aussi fertiles que nos montagnes du nord : c'est le pays des Touareug, les flibustiers du désert; enfin, de l'autre côté des montagnes, on découvre la terre du Soudan, la terre des Nègres, d'où l'on raconte tant de merveilles. Tel est le pays, en tirant une perpendiculaire depuis Alger jusqu'à Kachna, à plus de huit cents lieues de la côte (1). Le royaume d'Haoussa, dont Kachna est la capitale, a été conquis, il y a trente ans environ, par une race blanche musulmane, nommée les Foulanes; ainsi, par un singulier retour, tandis qu'une puissance chrétienne établit sa domination dans les contrées du nord, l'islamisme impose au centre de l'Afrique sa religion et ses armes.

La caravane, guidée par l'Arabe Cheggueun, était partie de Metilli, à neuf jours de marche de l'Abiot-Sidi-Chirq, cette oasis où s'était arrêtée la colonne française; elle se mit en route au mois d'octobre, traversa les grandes oasis du Touat, le pays des Touareug, et arriva enfin, vers le mois de mars, dans le royaume d'Haoussa, au pays des Nègres. Cheggueun, son conducteur et l'historien du voyage, commence par

(1) De l'Égypte au Darfour, qui se trouve à peu près à la même hauteur du côté est de l'Afrique, il semble que le pays présente le même caractère. M. Théodore Pavie, dans cette *Revue* même, a donné une curieuse analyse du voyage au Darfour du Cheik-el-Tounsi. — Voyez la livraison du 1er janvier 1846.

nous donner quelques détails sur l'organisation de la troupe qui va entreprendre, sous sa direction, ce long pèlerinage.

« Dans le Sahara, nous nommons *khrebir* le conducteur d'une caravane, car ces flottes du désert ne se hasardent point sans chef, ainsi que vous le croyez, vous autres chrétiens, sur notre mer de sable, qui, comme l'autre, a sa houle, ses tempêtes et ses écueils. Chacune d'elles obéit passivement au maître qu'elle s'est donné; il a sous lui des *chaous* pour exécuter ses ordres, des *chouafs* (voyans) pour éclairer le pays, un écrivain pour présider aux transactions..., un crieur public pour faire les annonces, un *moudden* pour appeler à la prière, un *iman* enfin pour prier au nom des fidèles.

« Le *khrebir* est toujours un homme d'une intelligence, d'une bravoure et d'une adresse éprouvées : il sait s'orienter par les étoiles; il connaît, par l'expérience des voyages précédens, les chemins, les puits et les pâturages, les dangers de certains passages et les moyens de les éviter, tous les chefs dont il faut traverser le territoire, l'hygiène à suivre selon les pays, les remèdes contre les maladies, les fractures, la morsure des serpens et les piqûres du scorpion. Dans ces vastes solitudes où rien ne semble indiquer la route, où les sables souvent agités ne gardent pas toujours les traces du voyageur, le *khrebir* a pour se diriger mille points de repère : la nuit, si pas une étoile ne luit au ciel, à la simple inspection d'une poignée d'herbe ou de terre qu'il étudie des doigts, qu'il flaire et qu'il goûte, il devine où l'on est, sans jamais s'égarer. »

Tel doit être le *khrebir* d'une caravane, tel est Cheggueun. La caravane peut se confier à lui, il est marié trois fois : — dans le Touat, à Insalah, — chez les redoutables Touareug, comme à Mételli, à l'autre extrémité de la route. Il est jeune, grand et fort : c'est un *maître du bras;* son œil commande le respect, et sa parole prend le cœur; mais si dans la tente sa langue est douce, en route il ne parle qu'au besoin et ne rit jamais. Allons, hardis compagnons, laissez-vous entraîner par les récits de Cheggueun; croyez-le lorsqu'il vous dit : « Le Soudan est le plus riche pays du monde; un esclave n'y vaut qu'un *burnous;* l'or s'y donne au poids de l'argent; les peaux de buffle et de bouc, les dépouilles d'autruche, le *sayes* (1) et l'ivoire s'y vendent au plus bas prix; les marchandises des caravanes y centuplent de valeur. Vous êtes des fous, ô mes enfans, de vous arrêter à Timi-moun (2), beau voyage, long comme de mon nez à mon oreille! Voulez-vous être riches? allons au pays des Nègres. Souvenez-vous que le prophète a dit :

« La gale (des chameaux), son remède est le goudron,
« Comme la pauvreté, son remède est le Soudan. »

Comment résister à l'amour des aventures, à l'appât des richesses? Malgré tous les dangers inconnus, la caravane s'organise, et chacun

(1) Étoffe de cotonnade fabriquée par les Nègres.
(2) Ville et marché du Touat, à trois cent quatre-vingts lieues de la côte.

de ceux qui la composent va d'abord chercher des marchandises d'échange aux entrepôts des Béni-Mzab; puis, revenu avec la charge de trois chameaux, l'on songe aux provisions de la route. Voici en quoi ces provisions consistent pour chacun : « un *saâ* (sac de 80 kilogrammes environ) de couscoussou, un *saâ* et demi de dattes, une outre de beurre, de la viande séchée, deux outres pleines d'eau, un seau en cuir avec sa corde pour abreuver les chameaux, deux paires de chaussures, des aiguilles à coudre le cuir et des lanières pour les raccommoder, un briquet et de l'amadou. »

Mais, pour un si long voyage, ce n'est pas assez de pourvoir à la faim et à la soif; il faut être en garde contre *les attaques à main armée*, car les meilleurs amis d'un voyageur sont un bon fusil, un pistolet et son sabre. Les compagnons de Cheggueun prirent donc ces armes « avec des pierres à feu, de la poudre et des balles pour l'avenir, et pour le présent vingt-quatre coups tout prêts dans les vingt-quatre roseaux de la cartouchière (1). » Chacun d'eux ensuite choisit quatre forts chameaux bien bâtés, bien outillés : trois pour les marchandises, l'autre pour les bagages, et l'on décida que le jeudi serait le jour de la séparation, car le prophète a dit : « Ne partez jamais qu'un jeudi et toujours en compagnie; seul, un démon vous suit; à deux, deux démons vous tentent; à trois, vous êtes préservés des mauvaises pensées, et, dès que vous êtes trois, ayez un chef. »

Comme l'on quittait Mételli, la caravane a rencontré la belle *Messaouda*, dont le nom veut dire heureuse, le cheik Salah et sa fière jument. Les yeux ont été réjouis par une jeune femme, par un beau cavalier, par un beau cheval. S'il plaît à Dieu, le voyage sera heureux, car au départ Dieu avertit toujours ses serviteurs par un présage; mais il faut être prudent, « car celui qui met la tête dans le son sera becqueté par les poules. »

Il faut écouter les conseils de Cheggueun, les retenir religieusement, se fier en lui; son œil est toujours en éveil, et à l'heure du repos sa vigilance redouble. « Au premier bivouac, comme les voyageurs cédaient au sommeil, ils furent éveillés par une voix forte qui criait : « Eh! les gardes! dormez-vous? » C'était Cheggueun, qui, de la porte de sa tente, avait fait cet appel. — Nous veillons, répondirent les gardes. — Et le calme reprit. Une heure après, la même voix les éveilla encore, et d'heure en heure il en fut ainsi jusqu'au matin. »

La caravane avançait toujours, mais, à mesure qu'elle gagnait vers le sud, la prudence de Cheggueun devenait plus grande, et aux précautions ordinaires il en ajoutait d'autres encore. Il se leva plusieurs fois pendant la nuit pour tenir les gardes éveillés et pour crier lui-

(1) Les Arabes placent leurs cartouches dans l'intérieur de roseaux coupés.

même d'une voix forte aux maraudeurs qui pouvaient être tentés de l'attaquer :

« O esclaves de Dieu, vous entendez, celui qui tourne autour de nous tourne autour de la mort!

« Il n'y gagnera rien et ne reverra pas les siens!

« S'il a faim, qu'il vienne, nous lui donnerons à manger!

« S'il a soif, qu'il vienne, nous lui donnerons à boire!

« S'il est nu, qu'il vienne, nous le vêtirons!

« S'il est fatigué, qu'il vienne se reposer!

« Nous sommes des voyageurs pour nos affaires et nous ne voulons de mal à personne. »

Grace à toutes ces précautions, l'on arriva heureusement jusqu'à l'Oued-el-Hameur, le rendez-vous des voleurs et des coureurs d'entreprises. En ce lieu, la vigilance fut plus grande encore, et Cheggueun dit aux voyageurs :

« Ne parlez que très bas, ou ne parlez point du tout. C'est ici qu'on peut dire : Le silence est d'or.

« Liez la bouche de vos chameaux, et, quand ils seront couchés, évitez de passer auprès d'eux, pour que les mugissemens qu'ils pousseraient à la vue de leurs maîtres ne donnent point l'éveil à l'ennemi.

« Il faudra, cette nuit, vous contenter de dattes; nous ne ferons point de feu, nous n'irons point à l'eau; les traces de nos pas pourraient nous déceler, si même des espions embusqués ne nous voyaient pas; ne battez pas le briquet, les étincelles nous trahiraient; ne fumez point, la fumée du tabac s'évente à de grandes distances, quelques hommes la sentent à deux ou trois lieues.

« Préparez vos armes, et que tout le monde veille, car les voleurs disent :

La nuit, c'est la part du pauvre,
Quand il est courageux. »

De halte en halte, la caravane atteignit à Guelea, à sept journées de Timi-Moun, l'une des villes de la grande oasis du Touat. Là, pendant de longs jours, elle se repose sous les ombrages des palmiers dans les jardins délicieux où, chaque soir, cette population aux mœurs faciles vient chercher la fraîcheur et la joie. Là, les vieillards disent *à ceux du printemps :* Allez, allez, jeunes gens, vous amuser avec les jeunes filles. A Guelea, l'hospitalité est une règle pour tous, et la veille du départ Bou-Bekeur, l'un des habitans, réunit les voyageurs dans un repas d'adieu.

Comme ils demandaient à leur hôte de leur faire amener son fils, enfant plein de grace et de vivacité : — Il dort d'un profond sommeil, leur répondit Bou-Bekeur; — et ils n'insistèrent pas davantage.

« Le repas fut abondant, les causeries très animées; on y parla beaucoup des chrétiens et de la guerre; on disait que les armées étaient innombrables comme le vol d'étourneaux en automne, les soldats enchaînés ensemble, alignés comme

les grains d'un collier, ferrés comme des chevaux; que chacun d'eux portait une lance au bout de son fusil et sur le dos un bât qui contient ses provisions, qu'à tous ils ne faisaient qu'un seul coup de fusil; on vantait leur justice, les chefs ne commettaient point d'exactions; devant les cadis, le pauvre valait le riche. Mais on leur reprochait de manquer de dignité, de rire même en disant bonjour, d'entrer dans les mosquées sans quitter leurs chaussures, de ne point être religieux, de laisser à leurs femmes une trop grande liberté, de se faire leurs complaisans, de boire du vin, de manger du cochon et d'embrasser leurs chiens.

« Le lendemain, au point du jour, quand ils quittèrent leur hôte, il leur parla ainsi : « Lorsque je vous ai dit hier au soir : Mon fils dort d'un profond sommeil, il venait de se tuer en tombant du haut de la terrasse où il jouait avec sa mère. Dieu l'a voulu; qu'il lui donne le repos. Pour ne pas troubler votre festin et votre joie, j'ai su contenir ma douleur, et j'ai fait taire ma femme désolée en la menaçant du divorce; ses pleurs ne sont point venus jusqu'à vous, mais veuillez ce matin assister à l'enterrement de mon fils et joindre pour lui vos prières aux miennes. »

Ces paroles furent accueillies par les Arabes avec un sentiment de douleur mêlé d'admiration, et tous allèrent religieusement enterrer le pauvre enfant. « Telle est la loi de l'hospitalité. Un hôte doit éloigner de sa maison toute douleur, toute querelle, toute image de malheur qui pourrait troubler les heures de ses amis; le prophète, qui a donné ces paroles, a dit encore : Soyez généreux envers votre hôte, car il vient chez vous avec son bien; en entrant, il vous apporte une bénédiction; en sortant, il vous emporte vos péchés. »

De Guelea, l'on alla coucher au marabout de Sidi-Mohamed-ou-Allal, au milieu des dattiers que Sidi-Mohamed avait plantés lui-même. C'est le marabout Sidi-Mohamed qui disait à ses serviteurs : « Méprisez cette terre, qui ne vaut pas l'aile d'un moucheron, et maudissez les biens du *Chitann* (Satan). Sidi-Mohamed était du reste un homme de Dieu célèbre par les légendes pieuses qu'il aimait à raconter. En voici une, entre autres, que le voyageur ne manque jamais de rappeler à celui qui, pour la première fois, s'arrête auprès du marabout vénéré, dernière demeure du saint homme :

« Un jour, Sidna-Aïssa (notre seigneur Jésus-Christ) fit rencontre du *Chitann*, qui poussait devant lui quatre ânes lourdement chargés et lui dit :

« — Chitann, tu t'es donc fait marchand?

« — Oui, seigneur, et je ne puis pas suffire au débit de mes marchandises.

« — Quel commerce fais-tu donc?

« — Seigneur, un excellent commerce : voyez plutôt.

« Des quatre ânes que voici, et que j'ai choisis entre les plus forts de la Syrie, l'un est chargé d'injustices; qui m'en achètera? les sultans.

« L'autre est chargé d'envies; qui m'en achètera? les savans.

« Le troisième est chargé de vols; qui m'en achètera? les marchands.

« Le quatrième porte à la fois, avec des perfidies et des ruses, un assortiment de séductions qui tiennent de tous les vices; qui m'en achètera? les femmes.

« Méchant, Dieu te maudisse! reprit Sidna-Aïssa.

« — Que m'importe, si je gagne? répliqua Chitann.

« Le lendemain, Sidna-Aïssa, qui faisait sa prière au même endroit, fut mis en distraction par le jurement d'un ânier dont les quatre ânes, accablés sous la charge, refusaient la route. Il reconnut Chitann.

« — Dieu merci! tu n'as rien vendu? lui dit-il.

« — Seigneur, une heure après vous avoir quitté, tous mes paniers étaient à vide; mais, comme toujours, j'ai eu des difficultés pour le paiement.

« Le sultan m'a fait payer par son khalifa, qui voulait tromper sur la somme;

« Les savans disaient qu'ils étaient pauvres;

« Les marchands et moi nous nous appelions voleurs;

« Les femmes seules m'ont bien payé sans marchander.

« — Et cependant je vois que tes paniers sont pleins encore, objecta Sidna-Aïssa.

« — Ils sont pleins d'argent, et je le porte au kadi (à la justice), répondit Chitann en pressant ses ânes.

« O mes frères, ajoutait Sidi-Mohamed-ou-Allal, l'homme libre, s'il est cupide, est esclave; l'esclave est libre, s'il vit de peu.

« Pour vous reposer, choisissez les tentes; pour demeure dernière, les cimetières; nourrissez-vous de ce que produit la terre; désaltérez-vous à l'eau courante, et vous quitterez le monde en paix. »

La caravane arriva à Timi-Moun, après trois jours de marche. Dans le trajet, elle s'était arrêtée à un autre marabout, celui de Sidi-Mohamed-Moul-el-Gandouz, où l'on déposa, selon l'usage, l'offrande du voyageur. L'affamé trouve là sa nourriture, et nul n'y mange plus que sa faim, ou n'y boit plus que sa soif, car il périrait en route. Il n'y a pas de gardiens pour surveiller les provisions; pourtant on ne cite pas d'exemples d'un indiscret ayant abusé de l'hospitalité de Dieu. « Et cela se passe au milieu du Sahara, loin des yeux des hommes; mais Dieu est partout. »

A Timi-Moun, Cheggueun conduisit les voyageurs chez Sid-el-Adj-Mohamed-el-Mahadi. Ils lui firent les présens d'usage, attendant, selon ses conseils, la caravane de Tidi-Keult pour se rendre avec elle à Insalah. Le pays de Touat, que la caravane venait d'aborder au nord-est, est borné à l'ouest par le Maroc, et s'étend jusqu'au grand désert au sud. Le Djebel-Batten le borne sinueusement à l'est dans toute sa longueur. Le Touat est une vaste succession d'oasis entrecoupées de plaines sablonneuses; on y compte, disent les Arabes, autant de villages que de jours dans l'année, et l'on y rencontre deux populations de races et de mœurs distinctes : les gens du Touat proprement dit, d'origine berbère, qui ont eu de nombreuses alliances avec les Nègres, habitent presque tous les villes et les bourgades; les Arabes cam-

pent en tribus sous la tente. Timi-Moun est la capitale d'une des cinq circonscriptions : elle est fortifiée et divisée en neuf quartiers; elle a sept grandes places, et chaque rue est affectée à un genre spécial de commerce. Il s'y fait un très grand nombre d'opérations d'échange.

La caravane de Tidi-Keult arriva après onze jours d'attente. Les deux *khrebirs* réunirent les voyageurs, et, après leur avoir parlé, ouvrant le livre de Si-Abd-Allah et l'élevant à la hauteur de la tête : « Jurez par ce livre saint, dirent-ils, que chacun est le frère de tous, que tous nous ne faisons qu'un seul et même fusil, et que, si nous mourons, nous mourrons tous du même sabre; » — et tous ils le jurèrent de la bouche et du cœur.

Le départ fut fixé au lendemain. Pendant la route, un nommé Mohamed, qui avait bu de l'eau à même la peau de bouc et sans lui faire prendre l'air un moment dans une tasse, fut atteint d'une fièvre violente et de diarrhée. L'on consulta Cheggueun; il lui fit avaler une décoction de *henna*, qui soulagea presque immédiatement le malade, et pendant ce temps il lui disait : — Il faut savoir souffrir la soif en voyage; les buveurs ne vont pas loin; ils sont comme les grenouilles : à peine sortis de l'eau, ils meurent. Ne les emmenez point en caravane; c'est autant de pâture pour les oiseaux de proie et les chacals.

Près d'Insalah, la caravane de Tidi-Keult se trouvait dans son pays, et les marchands de cette caravane traitèrent les voyageurs de Mételli comme des hôtes. Insalah est une ville de cinq à six cents maisons, avec une casbah, mais sans muraille d'enceinte. Une source nommée la *Source du fils de Jacob* prend naissance au centre et l'alimente : du côté du sud, des vergers et des plantations de dattiers dominent la ville; mais, sur les autres côtés, les sables chassés par le vent s'amoncellent jusqu'au pied des maisons. A Insalah, Cheggueun avait retrouvé une de ses femmes. C'était une jeune fille de sang un peu mêlé, *dorée comme le soleil*, et dont la taille était d'une souplesse et d'une élégance admirables; ses yeux étaient noirs comme la nuit *sans lune et sans étoiles*. Pendant l'absence de son mari, elle demeurait chez son père.

Chaque jour, l'on attendait une autre caravane qui devait renforcer la troupe voyageuse de cent cinquante hommes et de six cents chameaux, la caravane d'Amedry. Les marchands de toutes les caravanes réunies demandèrent alors à Cheggueun de se mettre à leur tête.

« O mes enfans! leur dit Cheggueun, je serai volontiers votre *khrebir*, et, s'il plaît à Dieu, je vous mènerai en bonne route, où ni vous ni vos chameaux n'aurez faim ni soif. Je m'en charge, je me charge encore de vous faire traverser en paix le pays des Touareug; mais, vous le savez, ils sont injustes, orgueilleux et forts : il vous faudra les flatter. N'oubliez pas le proverbe :

« Si celui dont tu as besoin est monté sur un âne, dis-lui : Quel beau cheval « vous avez là, monseigneur! »

« Ils sont avides et méchans; il vous faudra les acheter : ces dépenses-là vous regardent. Mais écoutez-moi : quand je vous dirai avec mon œil : Donnez, — préparez un cadeau; quand je vous dirai : Veillez, — ouvrez les yeux et les oreilles. Retournez donc à votre camp, achevez vos préparatifs, et revenez tous dans deux jours; nous partirons le troisième au matin. »

La caravane marcha dans les sables jusqu'à la chaîne du Djebel-Mouydir, succession de mamelons peu élevés, sablonneux ou pierreux, coupés de ravins et de petites plaines, la plupart arrosées par des sources. Cette chaîne s'étend jusqu'aux montagnes de Foucas, à l'est; dans le sud, jusqu'aux montagnes d'Hoggar, le pays des Touareug.

Les Touareug, qu'on appelle vulgairement *les Voilés*, se sont répandus de temps immémorial dans le pays inhabité depuis le Sahara au nord jusqu'au Niger au sud, et depuis le sable qui vient de l'Océan à l'ouest jusqu'à l'Abyssinie à l'est. Ils se rasent la figure et les moustaches, et portent des cheveux si longs, qu'ils sont quelquefois forcés de les tresser. Une longue *chechia* rouge couvre leur tête, fixée par une étoffe de soie noire qui se rabat sur la figure et leur sert de voile, car, disent-ils, des gens comme nous ne doivent pas se montrer. Leurs armes sont une longue lance à large fer, des javelots de six à sept pieds, dont la pointe est doublée de crocs recourbés, qu'ils portent attachés en faisceau sur le devant du *mahari* (chameau de pur sang); le bouclier rond, maintenu au bras gauche par des lanières de cuir et fait de peau de buffle ou d'éléphant du Soudan; le poignard, qu'ils renferment dans une gaîne appliquée sous l'avant-bras gauche, où il est attaché par un cordon, de manière que le manche de l'instrument, qui vient se fixer au creux de la main, soit toujours facile à saisir et ne gêne en rien le mouvement; ce poignard ne les quitte ni le jour ni la nuit. Quelques chefs seuls ont des fusils. Toutes ces armes sont à craindre; mais la meilleure, c'est le sabre, le large sabre.

« Les balles et le fusil trompent souvent.

« La lance est la sœur du cavalier, mais elle peut trahir.

« Le bouclier, c'est autour de lui que se groupent les malheurs.

« Le sabre, le sabre, c'est l'arme du Targui, quand le cœur est aussi fort que le bras. »

Grace à Cheggueun, qui avait là encore une femme et des enfans, la caravane franchit heureusement ces défilés, où elle s'allongeait, chameau par chameau. Protégée par Ould-Biska, le chef de cette vaillante tribu de pillards, elle traversa sans encombre le pays des Touareug, admirant la beauté des eaux et ces moutons qui n'ont point de laine et dont l'énorme queue traîne à terre (1), mais toute tremblante au récit des effrayantes actions des Touareug. Une seule his-

(1) Il y en a un de cette race au Jardin des Plantes.

toire, celle d'Ould-Biska lui-même, fera juger des mœurs sauvages de cette tribu. Kreddache, qui était avant Ould-Biska le chef des Touareug, fut tué dans un combat par Ben-Mansour, de la tribu des Chambas. A cette nouvelle, il y eut deuil dans le Djebel-Hoggar, et chaque noble prononça ce serment : « Que ma tente soit détruite, si Kreddache n'est pas vengé ! » Kreddache laissait une femme grande et belle, au cœur vaillant. Bien souvent, Fetoum avait suivi le cheik en razzia, animant du geste et de la voix les combattans, souffrant comme un homme la faim, la fatigue et la soif. Selon la loi, elle devait commander jusqu'à ce que son fils eût l'âge du pouvoir; mais celui qu'elle épouserait commanderait avec elle, et tous briguaient sa main. Comme un jour de conseil elle avait dit : « Mes frères, celui de vous qui m'apportera la tête de Ben-Mansour m'aura pour femme, » le soir même toute la jeunesse de la montagne, armée en guerre, la saluait en lui disant : « Demain, nous partons pour aller chercher ton présent de noces. — Et je pars avec vous, » répondit-elle.

Ould-Biska commandait la troupe. Pendant de longs jours et de longues nuits, ils marchèrent vers le nord, où s'étaient retirés les Chambas. Arrivés à dix lieues seulement de l'endroit du campement, ils se cachèrent, du soleil couchant au soleil levant, dans les ravins.

« La nuit suivante, ils reprirent la plaine au trot allongé de leurs maharis; à minuit, ils entendirent devant eux les aboiemens des chiens; un moment après enfin, à la clarté des étoiles, quinze ou vingt tentes leur apparurent au pied d'un mamelon.

« Voici le douar de Ben-Mansour, dit au chef de la bande le chouaf (éclaireur) qui l'avait guidé. — Ould-Biska jette alors le cri du signal, et tous les Touareug, en criant comme lui, s'élancent sur les tentes.

« Le sabre but du sang pendant une heure. De tous les Chambas, cinq ou six seulement, les plus heureux et les plus agiles, s'échappèrent; encore Ould-Biska, d'un coup de lance, arrêta-t-il un des fuyards.

« Au jour levé, Fetoum fit fouiller les tentes bouleversées; sous chacune, il y avait des cadavres : hommes, femmes, enfans, vieillards, elle en compte soixante-six. Par la grace de Dieu, un pauvre enfant de huit ou dix ans n'avait pas été massacré; un Targui l'avait trouvé, sous une tente abattue, blotti entre deux outres en peau de chèvre; il n'était point blessé, mais il était couvert de sang.

« — Connais-tu Ben-Mansour? lui demanda Biska.

« — C'était mon père.

« — Où est-il?

« — S'il est mort, il est là derrière ce buisson; il m'emportait en fuyant, un de vous l'a frappé, nous sommes tombés ensemble.

« Tout ce sang est de lui, ajoutait-il en pleurant, et sa main soulevait son burnous ensanglanté.

« Fetoum, c'est moi qui l'ai tué, s'écria Biska. Mes frères, ajouta-t-il ensuite en s'adressant aux Touareug qui se pressaient autour de Fetoum, cette nuit

nous a fait de grands ennemis, épargnons cet enfant; une générosité en appelle une autre.

« Au même instant, deux *Soukmaren* (fraction des Touareug) arrivèrent apportant le corps de Ben-Mansour, l'un par les pieds, l'autre par la tête; la foule s'ouvrit devant eux pour leur donner passage, et se resserra bientôt plus pressée pour voir le cadavre qu'ils avaient déposé sur le sable devant Fetoum. C'était un homme de race, tout-à-fait blanc; la lance d'Ould-Biska l'avait frappé dans le dos et était sortie par la poitrine.

« Fetoum immobile, mais les lèvres contractées, le regardait avidement.

« — Ould-Biska, dit-elle, je suis à toi comme je l'ai promis, mais prends ton poignard, finis d'ouvrir le corps du maudit, arraches-en le cœur et jette-le à nos lévriers.—Et il fut fait comme elle avait ordonné; les chiens des Touareug ont mangé le cœur du chef des Chambas. »

C'est à l'aide des chameaux nommés maharis que les Touareug accomplissent ces admirables coups de main; car, dit le proverbe :

Les richesses des gens du Tell, ce sont les grains,
Les richesses du Saharien, ce sont les moutons,
Les richesses des Touareug, ce sont les maharis.

« Le mahari (1) est beaucoup plus svelte dans ses formes que le chameau vulgaire; il a les oreilles élégantes de la gazelle, la souple encolure de l'autruche, le ventre évidé du lévrier; sa tête est sèche et gracieusement attachée à son cou; ses yeux sont noirs et saillans; ses lèvres, longues et fermes, cachent bien ses dents; sa bosse est petite, mais la partie de sa poitrine qui doit porter à terre lorsqu'il s'accroupit est forte et protubérante; le tronçon de sa queue est court; ses membres, très secs dans leur partie inférieure, sont bien fournis de muscles à partir du jarret et du genou jusqu'au tronc, et la face plantaire de ses pieds n'est point large et n'est point empâtée; enfin, ses crins sont rares sur l'encolure, et ses poils, toujours fauves, sont fins comme ceux de la gerboise. »

Le mahari supporte mieux que le chameau la faim et la soif. Le chameau crie à la douleur; plus courageux, le mahari ne la trahit jamais et ne dénonce point à l'ennemi l'embuscade; aussi la naissance et l'éducation de ces précieux animaux est-elle entourée des plus grands soins. Le jeune mahari a sa place dans la tente, les enfans jouent avec lui, il est de la famille; l'habitude et la reconnaissance l'attachent à ses maîtres, dans lesquels il voit des amis. Au printemps, on coupe tous ses poils, et, de cette circonstance, il prend le nom de *bouketaa* (père du coupement). Pendant toute une année, il est libre et ne quitte qu'au printemps suivant, lorsqu'on le sèvre, le nom de *bouketaa* pour prendre celui de *heug* (2). C'est alors que son éducation commence. On lui met

(1) Dans une course dans le sud, j'ai vu des maharis, et j'ai pu ainsi vérifier moi-même l'exactitude de cette description.

(2) Du verbe *hakeuk:* il a reconnu, il s'est assuré; ce qui veut dire que le mahari de deux ans commence à être raisonnable.

un licou dont la longe vient en travers de ses pieds, et on le laisse entravé jusqu'à ce qu'il ait compris ce qu'on veut de lui, et qu'il reste un jour tout entier sans faire un mouvement à la place où l'aura mis son maître. Puis le *heug* est soumis à d'autres épreuves : on rive à sa narine droite un anneau de fer qu'il gardera jusqu'à sa mort; cet anneau lui tient lieu de mors; on y ajoute la *rahhala,* sorte de selle dont l'assiette est concave, le dossier large et haut, le pommeau élevé, mais échancré de la base à son sommet. Le cavalier est assis dans la *rahhala* comme dans une tasse, le dos appuyé, les jambes croisées sur le cou du mahari et assurées par leur pression même dans les échancrures du pommeau. Le moindre mouvement sur la narine imprime à l'animal une douleur si vive, qu'il obéit passivement; il oblique à gauche, il oblique à droite, il recule, il avance, et s'il est tenté par un buisson et qu'il se baisse pour y toucher, une saccade un peu rude l'oblige sur-le-champ à prendre une haute encolure; enfin, lorsque le *heug* sait s'arrêter, quelque vitesse qu'il ait prise, quand son cavalier tombe ou saute de la *rahhala;* si le *heug* sait tracer un cercle étroit autour de la lance que le cavalier plante en terre et reprendre le galop dès qu'elle est enlevée, son éducation est complète, il peut servir aux courses; ce n'est plus un *heug,* c'est un *mahari.* Telle est l'éducation de ces coursiers du désert, dont la rapidité merveilleuse, la sobriété, l'énergie et le courage rendent faciles ces entreprises que l'on traiterait de fables, si l'on ne savait que le mahari permet de les accomplir. C'est, comme nous le disions, la grande fortune des Touareug, dont la caravane traversait le territoire.

La marche était longue et pénible; mais enfin l'on arriva au point culminant de la montagne. La caravane avait à ses pieds une pente abrupte et couverte de broussailles. Les yeux se perdaient vers le sud dans la plaine jaunâtre, aussi loin qu'ils pouvaient aller. « Alors, dit le narrateur arabe, pour la première fois je compris l'immensité de cette parole : Bénissez le Seigneur autant que les sables sont étendus. » Le lendemain, Ould-Biska faisait ses adieux à la caravane.

Après bien des marches encore dans des plaines sans fin, où l'œil exercé du *pilote* savait retrouver la route à ces signes qui échappent à tout autre, la troupe voyageuse atteignit ces montagnes qu'elle avait long-temps aperçues comme des points bleuâtres à l'horizon, ces montagnes habitées par les peuplades nègres, sentinelles avancées du Soudan. Là croît en abondance le *hachich,* dont l'ivresse se vend à Tunis et à Tripoli; là se trouvent ces arbres semblables à nos peupliers, d'où découle la gomme blanche, — l'*oum-el-nam* (la mère du monde), espèce de figuier à essence résineuse que l'on brûle comme un parfum, et cet arbuste au large fruit qui, pilé dans un mortier, forme une pâte tenant lieu de beurre dans la cuisine des Arabes; enfin,

le *bjady*, dont la feuille, pareille à celle du chou, donne un goût de citron aux alimens avec lesquels on la fait cuire.

L'on approchait d'Aguedez, la première grande ville du Soudan. La caravane ne fit que traverser cette ville, et il fallut bien des jours de marche encore pour atteindre Kachna, terme du voyage. Kachna est située dans une plaine marécageuse, traversée par une petite rivière et bien cultivée. De nombreuses plantes inconnues à l'Afrique du nord poussent dans cette plaine. Kachna est la capitale du royaume d'Haoussa, conquis depuis trente-cinq ans par les Foullanes, race blanche musulmane, qui impose à ces peuples sa religion et sa domination. A l'arrivée, l'hommage habituel fut rendu par les principaux de la caravane à Mohamed-Omar, qui commande à Kachna comme *serki* (lieutenant) du sultan Bellou, dont la résidence est Seketou.

« La maison d'Omar est immense; des gardes veillaient à la porte, où vint les recevoir un intendant nommé Abouky-Euzerma.

« Dans la cour principale étaient enchaînés deux lions à crinière noire, mais faits au bruit sans doute; largement nourris d'ailleurs, ils dormaient couchés à terre, la tête sur leurs pattes, et ne semblaient point les voir; il en fut ainsi d'un éléphant libre et familier, auquel un esclave donnait à manger de l'herbe fraîche et des feuilles de maïs; mais ils effrayèrent des autruches, qui partirent au galop en battant des ailes, et, par une porte latérale, gagnèrent le jardin.

« *L'oukil* les introduisit enfin dans une vaste salle appelée *guidan-serki*, c'est notre *hakouma* (salle de réception). Omar y était assis sur une estrade recouverte avec des tapis du Maroc et garnie de coussins en peaux tannées, bariolées de diverses couleurs.

« Sur les quatre faces, les murailles étaient ornées de peaux de lion et d'antilope, de dépouilles et d'œufs d'autruche, d'arcs et de flèches, de larges sabres et de lances, d'instrumens de musique et de pièces d'étoffes écarlates; çà et là des oiseaux divers étaient grossièrement peints en rouge, jaune et noir.

« De chaque côté de l'estrade, et au-dessous d'Omar, les chefs de son gouvernement et ses secrétaires étaient assis par terre sur des nattes; tous avaient la tête nue et rasée; le chef seul était coiffé d'une haute *chechia* rouge; il était vêtu d'un ample pagne à larges manches, rayé bleu et blanc, recouvert par deux burnous, l'un bleu de ciel et l'autre rouge; ses jambes étaient nues, et je pus remarquer qu'il n'avait point de culotte.

« Aux portes de l'*hakouma*, de nombreux chaous et des esclaves noirs maintenaient les curieux, et la musique jouait dans la cour.

« Deux fois par jour les musiciens viennent ainsi lui faire honneur, et cet honneur est pour lui seul dans la ville. En abordant Omar, son intendant se courba respectueusement jusqu'à terre, fit le simulacre de ramasser un peu de poussière et de s'en couvrir la figure, et, se relevant, il lui baisa les mains. »

Pour les gens de la caravane, ils entrèrent avec la dignité que des musulmans et des marabouts doivent garder, mais sans ôter leur

chaussure et sans saluer autrement qu'en portant leur main droite à la hauteur de la poitrine. Cela n'empêcha pas le *serki* de faire grand accueil aux voyageurs, et, sur la demande de Cheggueun, il accorda la vente des marchandises, se réservant seulement l'achat des draps moyennant un esclave par coudée, et, comme il n'avait pas assez d'argent, c'est-à-dire assez d'esclaves, le grand tambour de guerre fut battu dans la ville, et l'armée du sultan partit en chasse. Un mois après, elle revenait, ramenant une multitude d'esclaves, et, comme le sultan allait au-devant d'elle, le chef des musiciens improvisa ce chant :

« De tous les sultans qui vivent sur la terre, aucun ne peut faire face à ta poitrine. Tu es l'ami du courage et l'ami des chevaux.

« Point d'ennemi qui puisse éviter ta flèche; tu es un enfant du bouclier, le maître de forces sans nombre.

« Le but, qui pour les autres est loin, est près de toi.

« Ce que tu demandes à l'est et à l'ouest est à tes pieds.

« Il n'est pas de terre où celui qui fuit puisse éviter ta lance.

« Celui qui se réfugie près de toi est sûr de trouver protection.

« Tu fais baigner les pieds de ton cheval dans les eaux du Dimbou.

« L'oiseau peut voler du matin à la nuit, il faut qu'il se repose dans ton empire. »

Ainsi, comme on le voit, au fond de l'Afrique, au royaume des nègres comme au royaume des blancs, les puissans, qu'ils soient rois ou peuples, trouvent toujours des flatteurs. Les esclaves attendaient l'acheteur; ils furent choisis, et trois jours, selon l'usage, furent donnés pour les cas rédhibitoires. Avant ce temps, on peut rendre :

« Celui qui se coupe avec ses chevilles en marchant;

« Celui dont le cordon ombilical est trop exubérant;

« Celui qui a les yeux ou les dents en mauvais état;

« Celui qui se salit, comme un enfant, en dormant;

« La négresse qui a le même défaut ou qui ronfle;

« Celle ou celui qui a les cheveux courts et entortillés (la plique). »

D'autres esclaves ne sont jamais achetés; tels sont ceux d'une race particulière, anthropophage, ou ceux appelés *Kabines*, qui passent pour avoir la puissance d'absorber la santé d'un homme en le regardant, et de le faire mourir de consomption. Leurs cheveux, tressés en deux longues nattes de chaque côté de la tête, les font reconnaître.

Tous les achats étaient terminés. Partie au mois d'août, la caravane se trouvait à Kachna au mois d'avril : c'était l'époque du retour, et tous avaient hâte de se remettre en marche. Dans toute cette longue route, nous retrouvons toujours Cheggueun, le conseil de tous, le bouclier des faibles et l'appui des forts. La surveillance des Nègres était de chaque seconde. Jusqu'au milieu du grand désert, l'œil du maître ne pouvait se fermer sur ses esclaves sans craindre qu'ils ne cherchassent à

s'enfuir, tant ils redoutaient d'être dévorés. Par deux fois, il y en eut qui parvinrent à rompre leurs chaînes comme l'on traversait un pays montagneux, couvert de broussailles. Heureusement pour les propriétaires, la caravane avait avec elle des *kiafats*, ces gens merveilleux qui lisent les traces, les moindres signes : quelques grains de sable foulés leur suffisent pour reconnaître, à ce qu'ils prétendent, l'âge, le sexe; ils vont même plus loin : ils soutiennent qu'à son pas seul ils distinguent la femme de la jeune fille. Quoi qu'il en soit, dans les marais comme à travers les broussailles, un brin d'herbe, une feuille froissée, leur servaient à retrouver les fugitifs, et, lorsque tous croyaient avoir fait fausse route, l'on retombait toujours, grace à eux, sur la piste.

Tout à coup, pendant une de ces chasses, les *kiafats* s'écrièrent : « Tenez-vous prêts, un lion est ici ! — Alors plus d'un regretta sa tente; mais tous les fusils s'armèrent. — Les pas du lion suivent les pas des Nègres, ajoutèrent les *kiafats;* soyons hommes, car il ne peut être bien loin..... Groupés aussi serrés que possible, les voyageurs avancèrent en silence, le fusil haut, précédés par les *kiafats*, qui tout à coup se jetèrent en arrière. — Voyez ! dirent-ils. Un énorme lion dormait au pied d'un arbre, sur lequel se cachait un nègre ayant au pied, retenu par sa chaîne, son compagnon ou plutôt les restes de son compagnon à moitié dévoré. Les chameaux effrayés se sauvèrent d'abord, et quand on se glissa pied à terre jusqu'à lui, le lion avait disparu; mais le nègre tout tremblant restait encore dans l'arbre. N'ayant pu rompre les chaînes, les esclaves n'en avaient pas moins poursuivi leur fuite. Attaqués par un lion, tous deux avaient cherché à se réfugier sur un arbre, et d'un bond l'animal affamé avait saisi le moins agile, qui, lâchant prise, était tombé la tête en bas, et avait été dévoré sous les yeux de son compagnon. Le lion alors s'était endormi. »

Ce ne fut pas la dernière aventure du retour, et il fallut la vieille expérience de Cheggueun pour guider jusqu'au port tous ces gens qu'il commandait en maître absolu, comme le capitaine à son bord, ainsi qu'il le disait lui-même.

Vous rappelez-vous cette symphonie si pleine de charme que vous avez entendue à Paris il y a quelques années? L'Orient avec tous ses parfums, le désert et cette impression pleine de majestueuse grandeur qu'il inspire, semblaient avoir été transportés en ces notes harmonieuses. La curieuse relation rapportée par M. Daumas nous a fait retrouver ce même caractère primitif du pays, de l'Arabe et de sa nature. Le récit de Cheggueun a tout l'imprévu d'un roman, et lorsque l'on arrive à la dernière page, on se surprend à dire : « Quoi ! déjà ! » Ce n'est pas qu'il ne renferme les plus savantes et les plus curieuses recherches sur le commerce, sur la traite des esclaves et l'esclavage

chez les musulmans; mais ce qui domine surtout dans ce voyage, c'est la poésie du désert. On vit, avec Cheggueun, de la vie de l'Arabe voyageur; on partage ses périls, ses souffrances et ses joies. Nous ne connaissons qu'une chanson saharienne qui retrace avec la même vérité cette vie nomade si chère aux tribus des hauts plateaux. Ces vers que le Saharien psalmodie dans ses longues marches sont comme un épilogue naturel au récit de Cheggueun, et ils rendront peut-être mieux que nous n'avons su le faire l'impression produite en nous par les naïves causeries du *khrebir* :

« L'Arabe nomade est campé dans une vaste plaine;
Autour de lui rien ne trouble le silence,
Le jour, que le beuglement des chameaux,
La nuit, que le cri des chacals et de l'ange de la mort.
Sa maison est une pièce d'étoffe tendue
Avec des os piqués dans le sable.
Est-il malade, son remède est le mouvement;
Veut-il se régaler et régaler ses hôtes,
Il va chasser l'autruche et la gazelle.
Les herbages que Dieu fait croître dans les champs
Sont les herbages de ses troupeaux.
Sous sa tente, il a près de lui son chien,
Qui l'avertit si le voleur approche;
Il a sa femme, dont toute la parure
Est un collier de pièces de monnaie,
De grains de corail et de clous de girofle.
Il n'a pas d'autre parfum que celui du goudron
Et de la fiente musquée de la gazelle.
Et cependant ce musulman est heureux,
Il glorifie son sort et bénit le Créateur :
Le soleil est le foyer où je me chauffe,
Le clair de lune est mon flambeau;
Les herbes de la terre sont mes richesses,
Le lait de mes chamelles est mon aliment,
La laine de mes moutons mon vêtement.
Je me couche où me surprend la nuit;
Ma maison ne peut pas crouler,
Et je suis à l'abri des caprices du sultan.
Les sultans ont les caprices des enfans
Et les griffes du lion; défiez-vous-en,
Je suis l'oiseau aux traces passagères;
Il ne porte avec lui nulle provision;
Il n'ensemence pas, il ne récolte pas :
Dieu pourvoit à sa subsistance. »

PIERRE DE CASTELLANE.

L'ALPE VIERGE.

A LA JUNGFRAU.

I.

Un esprit gardien de toute pureté
Habite les glaciers et la neige éternelle.
L'air qu'on respire autour de ce faîte argenté
Rajeunit l'ame et jette une lumière en elle.

O vierge! cette nuit dans son fluide azur
Semble exprès pour mes yeux dissiper tous tes voiles;
J'adore en sa blancheur ton front chargé d'étoiles.
En toi, jusqu'à ton nom, tout est splendide et pur!

Le ciel seul boit ton souffle à ta lèvre sacrée;
Ton sein veiné d'azur, rougissant au réveil,
Laisse à Dieu seul cueillir, sur sa neige empourprée,
Les roses d'Orient qu'y sème le soleil.

Toi seule entre les monts as préservé ta face
De l'affront qu'aux sommets imprime un pied humain.
Partout survient la fange où se forme un chemin:
Tu dois de rester pure à tes remparts de glace.

Par eux tes flancs sacrés conservent leur candeur.
Le soir, lorsqu'à tes pieds tout le pays est sombre,

De l'azur infini perçant la profondeur,
Des sommets fréquentés ton front domine l'ombre.

Toi-même as cependant tes vallons ténébreux,
Et tu tiens par ta base aux régions impures
Où l'eau du ciel se trouble à laver nos souillures,
Où l'homme teint de sang un sillon douloureux.

Mais au-dessus de tous, belle vierge de neige,
Attirant le premier l'onde et les feux du ciel,
Ton front chaste et hautain garde le privilége
De porter l'invisible et l'immatériel.

Dieu pour trône, ici-bas, a pris ta blanche cime,
Seul séjour assez pur pour qu'il s'y daigne asseoir;
C'est lui dans tes splendeurs qui m'apparaît ce soir,
C'est sa voix que j'entends sur ton glacier sublime.

II.

Tu portes, ô mon ame! un sommet tout pareil,
Un glacier virginal plus haut que tous nuages,
Et qui, toujours, reflète un peu du vrai soleil,
Quand ta plaine assombrie est en proie aux orages.

Tu n'as que trop aussi d'infimes régions,
Noirs marais dont chacun cache une hydre rampante;
Chemins à tout venant où la fange serpente,
Et qu'en troupeaux impurs foulent les passions.

Oui, ta vallée ouverte est basse, humide, obscure,
O cœur par les désirs, par l'ennui fréquenté!
Mais vous savez, mon Dieu, si l'humaine souillure
Jusqu'au sacré sommet a jamais remonté.

Parfois une vapeur sort d'en bas et le cache,
Je ne vois plus briller sa neige à l'horizon;
Mais elle reste vierge, ô divine raison!
Ta splendeur reluira sur ce glacier sans tache.

Nul impur voyageur du pied ne l'a terni.
A l'homme inférieur par momens invisible,
O région sereine où siége l'infini,
Ta cime aux passions demeure inaccessible.

C'est toujours l'Alpe vierge au front éblouissant,
Dont la chaste hauteur ne peut être abaissée,
Tabernacle où de Dieu réside la pensée,
Échelle de cristal par où l'esprit descend.

Oui, j'ai gardé ta neige en sa fierté suprême,
Oui, ton faîte est debout! Je le dis humblement;
Car j'en reviens toujours indigné de moi-même,
Quand mon cœur de là-haut se mesure un moment.

Et j'offre à cet autel splendide et vierge encore
Mon culte et le tribut de mes jours les meilleurs;
Sa beauté luit en moi, mais elle vient d'ailleurs;
En l'adorant, c'est vous, ô mon Dieu, que j'adore!

En vous est la hauteur de ce front radieux;
En vous est sa blancheur où l'arc en ciel se joue :
Dans l'homme seul est l'ombre, en lui sont les bas lieux.
A vous la neige, à moi la poussière et la boue.

Si ce mont reste pur, c'est que vous l'habitez :
Toute virginité n'est que votre présence.
L'homme, s'il eût trouvé ces cimes sans défense,
Eût traîné là sa fange et ses obscurités.

A l'abri de moi-même, ô Père, et de la foule
Garde donc l'Alpe vierge où luit ton tribunal,
Ce sommet de mon cœur d'où ta grace découle;
Renforce chaque nuit son rempart glacial,

Pour qu'au-dessus toujours des lieux sombres, immondes,
Brille un degré du ciel que je puisse entrevoir,
Et qu'aux feux de midi ce divin réservoir
M'abreuve tout entier de ses fertiles ondes.

VICTOR DE LAPRADE.

LA TURQUIE

ET

L'ALLIANCE AUSTRO-RUSSE.

Après l'insurrection de Hongrie, ses conséquences. Encore ne sommes-nous point au bout. Ce n'était pas assez que l'Autriche eût été jetée comme de force dans les bras de la Russie : l'empire ottoman devait à son tour porter la peine de cette malheureuse entreprise. Au reste, quoi de plus logique? Quand la force de la Russie s'accroît, quel est de tous les états celui qui en reçoit d'ordinaire le premier contre-coup? Tout ce que la Russie peut gagner d'influence en Europe, n'est-ce pas la Turquie, avant les autres puissances, qui en ressent et en porte le poids? Oui, il y a une vérité déjà ancienne qui devient aujourd'hui manifeste : la démagogie en Europe et les insurrections de race en Autriche et en Turquie n'aboutissent, en dernier lieu, qu'à seconder le progrès de la puissance russe, progrès politique et territorial. Ouvrez l'histoire de Russie : quel fait la domine? C'est cette prudence, aussi heureuse que savante, avec laquelle sa diplomatie a su tirer parti des révolutions de l'Occident et des querelles de religion ou de race dont l'Europe orientale est, depuis cinquante ans, le théâtre. Voyez l'époque de Pierre-le-Grand : déjà la Russie est aux aguets, l'œil ouvert sur les divisions intestines de la Pologne et sur les conflits des Moldaves et des Hellènes avec les Turcs, dont elle convoite l'héritage. Sous Catherine, ces grands projets sont à demi réalisés : la Suède continue de décroître, la Pologne est partagée, et la Turquie subit ces graves échecs qui ont commencé sa décadence. Il ne faut plus que la révolution française pour donner à la Russie, dans les affaires de

l'Europe, un rôle de premier ordre, auquel d'ailleurs la grande et longue rivalité de l'Angleterre et de la France n'a pas nui. Est-ce que, sous nos yeux, la même histoire ne se renouvellerait pas? Tout le fait craindre, comme si l'Europe n'avait puisé aucun enseignement dans le spectacle d'un si rapide et si prodigieux essor de puissance. Les insurrections des Hellènes et des Serbes ont naguère mis l'empire ottoman à la merci des Russes : hier, l'insurrection de Hongrie leur livrait, par surcroît de fortune, l'indépendance diplomatique de l'empire d'Autriche.

L'alliance étroite dans laquelle le czar a engagé l'Autriche au moment où cette puissance semblait affaissée a inspiré au gouvernement russe une fierté un peu précipitée dans ses allures, et dont nous avons vu immédiatement la preuve dans la demande d'extradition si expressément formulée à Constantinople. Il paraît aujourd'hui que le czar, malgré tout le bruit causé par la suspension des rapports diplomatiques de son ambassadeur avec le divan, a compris qu'en insistant il compromettait gravement, devant l'Europe, la renommée de modération à laquelle il aspire. Il a craint de montrer trop ouvertement tout ce que lui suggère de hardiesse la grande situation que chacun, démocrates et conservateurs, peuples et gouvernemens, semble s'étudier à lui faire. On sait avec quelle ardeur l'Angleterre avait embrassé cette affaire, qui pouvait devenir vitale pour son commerce; en France, le pouvoir, sinon le parti conservateur tout entier, ne paraissait point alarmé d'une si belle occasion qui lui eût été donnée d'agir extérieurement pour une grande question conservatrice et traditionnelle dans les intérêts généraux de l'Europe. Le cabinet russe avait-il espéré humilier le sultan à peu de frais par le simple effet de l'intimidation? Avait-il pensé que la Turquie resterait isolée? Le refus du sultan et l'approbation de l'Europe, le mouvement de l'opinion en Angleterre et en France, l'entente des deux cabinets, auraient, dans ce cas, modifié les sentimens de la Russie; elle se contente aujourd'hui de l'expulsion des réfugiés. Cette déclaration officielle couvrirait-elle quelques conditions secrètes? Serait-il vrai que le czar aurait manifesté le désir de voir les Ottomans rentrer dans ce que l'on appelle son système politique? Aurait-il formé le vœu d'un changement de ministère qui, entraînant Reschid-Pacha et le parti européen, suspendrait encore une fois le progrès de ces réformes sur l'avenir desquelles repose le salut de l'empire? Peut-être aussi l'empereur a-t-il voulu donner à entendre que la Turquie aurait incliné du côté des puissances libérales; peut-être lui veut-il faire un crime de n'avoir point coopéré plus activement à la compression des insurgés magyars? Pour compromettre les Turcs aux yeux du parti conservateur en Europe, le cabinet russe a laissé croire qu'embrassant intérieurement la cause des ennemis de la paix, ils auraient été sympathiques aux folles tentatives qui ont ensanglanté la Hongrie. Les radicaux leur ont au contraire reproché d'avoir trop bien servi les pensées de l'alliance austro-russe par leur attitude pacifique dans les principautés du Danube. La Russie se trompe en ce point comme le radicalisme. Les Turcs, à les prendre en général, manquent souvent de lumières, rarement de bon sens. Par la simplicité même de leurs idées, qui sont loin d'être aussi enchevêtrées que les nôtres, ils sont d'excellens juges de ce qui se passe hors de chez eux. Ils ont compris, dès l'origine de l'insurrection

magyare, d'abord qu'elle avait peu de chances de succès, ensuite qu'elle ne pouvait être que funeste à la Turquie dans l'hypothèse d'une réussite. Supposez les Magyars vainqueurs des Autrichiens et des Russes, qu'arrivait-il? C'est que les huit millions de Slaves de la Bulgarie, de la Servie, de la Bosnie, déjà surexcités par le rôle brillant que les Croates avaient pris en Autriche, associés d'ailleurs à toutes les ambitions de cette tribu de leur race, eussent couru aux armes pour venger sa défaite. Combien n'avait-on pas déjà vu de Serbes, de Bosniaques et de Bulgares passer la frontière et s'enrôler, soit sous les ordres de Jellachich, soit parmi les soldats du patriarche de Carlowitz! Que serait devenue la Turquie le jour où cette levée de boucliers, au nom du principe de race, eût été générale? quels périls n'eût pas courus sa suzeraineté! Tous ces dangers étaient manifestes. Loin donc que la Turquie pût désirer la victoire des Magyars, elle savait bien que la seule expression d'une sympathie officielle pour la race magyare eût provoqué un élan contraire, une insurrection générale peut-être chez tous les peuples de la rive droite du Danube et de la Save. En un mot, les Turcs étaient, par le vœu manifeste des Bulgares, des Bosniaques et des Serbes, qui forment la majorité des populations de la Turquie d'Europe, placés dans l'impossibilité de conspirer de sentiment ou de fait avec les Magyars.

Non, ce n'est point là ce que l'on est en droit de reprocher au gouvernement turc; sa faute, à notre avis, serait plutôt d'avoir perdu un peu du temps précieux que les événemens lui laissaient pour opérer dans son sein, parmi ces mêmes peuples de la Bulgarie, de la Servie et de la Bosnie, des réformes depuis long-temps nécessaires et dont l'effet eût été d'autant plus large que les imaginations étaient plus émues par les agitations d'alentour. Les Osmanlis ne doivent pas oublier que tout leur avenir est dans le succès de cette pensée d'union. Il y a en effet dans ces peuples les élémens d'une force nouvelle qui offre au divan son concours, non assez justement apprécié encore, pour tout essai de régénération au dedans ou de défense à l'extérieur. Une tribu peu nombreuse de la race bulgaro-serbe, la Croatie, n'a-t-elle pas prouvé à l'Autriche, par une guerre d'une année en Italie et en Hongrie, ce que ces mêmes Bulgaro-Serbes sont capables d'apporter de puissance à l'empire ottoman? Plus que jamais l'Autriche peut servir d'exemple à la Turquie. L'influence que le czar vient de conquérir en Hongrie rend la similitude des conditions plus frappante entre les deux empires. Il eût donc été désirable que la Turquie, avec autant de prudence et plus de sincérité que le cabinet de Vienne, imitât, à l'égard des Serbes, des Bulgares et des Bosniaques, la conduite que celui-ci a tenue envers les Croates. Il y a l'étoffe de plus d'un Jellachich dans les Balkans, et Constantinople peut trouver demain dans les Slaves de Turquie tout l'appui que Vienne a reçu de ceux de l'Autriche. Si l'Autriche avait su mieux faire usage de ce vigoureux concours, elle n'eût jamais eu besoin d'appeler les Russes à son aide pour vaincre l'impuissante race des Magyars; si la Turquie savait accepter avec pleine décision l'appui des Bulgaro-Serbes, elle aurait peu à craindre des convoitises dont elle est le perpétuel objet.

S'agit-il d'inspirer à la Turquie l'ardeur d'initiative nécessaire pour pratiquer avec assez de hardiesse et d'étendue ce système de conciliation qui res-

serrerait étroitement les liens relâchés du vieil empire de Soliman? Ce n'est point la droiture des intentions qui lui manque; mais elle rencontre dans les obstacles qui lui sont suscités du dehors des entraves contre lesquelles elle est peut-être impuissante à lutter à elle seule. La question serait de savoir dans quelles limites l'Europe serait disposée à lui prêter assistance.

Peu de temps après la révolution de février, un mouvement eut lieu dans les principautés de la rive gauche du Danube au cri de *vive le sultan!* Il y avait là des souffrances héréditaires à calmer; le divan consentait. Que fit la Russie? S'attribuant le droit d'empêcher la Turquie de modifier les institutions des Valaques de concert avec ce peuple, elle intervint avec soixante-quinze mille hommes. La Turquie consulta ses alliés en leur exposant ses griefs et ses droits. Qu'ont répondu la France et l'Angleterre? Rien. La Russie, entrée dans les principautés, s'est hâtée d'en faire une position stratégique contre la Hongrie en violant le territoire ottoman. Qu'ont dit les cabinets de Paris et de Londres? Rien, comme si la présence de la Russie dans les principautés eût été un fait ordinaire et normal. Comment triompher de cette apathie invétérée dont on ne sort, par hasard, que pour y retomber plus à l'aise et s'y endormir en complète sécurité?

Je suppose comme point de départ l'entente cordiale de la France et de l'Angleterre dans ce qu'elle peut avoir de sincérité. Cette sincérité serait bien elle-même, si l'on veut, une hypothèse; elle est rare dans l'histoire des rapports internationaux de la France et de l'Angleterre. Serait-ce une raison d'en désespérer? De ce qu'une rivalité parfois fâcheuse pour l'une et pour l'autre existe entre les deux nations, en ressort-il que leurs intérêts ne puissent pas se trouver liés par rencontre? La question de savoir si l'intégrité de l'empire ottoman est oui ou non possible, s'il y a quelque moyen de l'assurer, ne serait-elle pas précisément une de ces questions dans lesquelles l'Angleterre et la France sont, en un sens, condamnées à se concerter, sous peine de compromettre chacune individuellement leur avenir? L'on en prendrait la certitude si l'on se rendait bien compte de ce que signifie ce grand mot si souvent répété : La Russie veut Constantinople. On est trop accoutumé à ne voir dans cette hypothèse qu'un événement très fâcheux dont la conséquence serait seulement de remettre à la Russie les clés de la Mer Noire et de la Méditerranée. Outre l'avantage en quelque sorte matériel que toute grande puissance peut s'assurer par Constantinople sur le reste de l'Europe, la Russie, maîtresse de cette grande position stratégique, rencontrerait encore des facilités d'agrandissement qui ne peuvent appartenir qu'à elle : l'instrument religieux et l'instrument de race. On aura beau contester la valeur de l'idée de race, il n'est plus possible d'en nier la puissance dès que l'on a mis le pied sur le sol de l'Autriche et de la Turquie. C'est l'unique préoccupation des petits comme des grands, et en quelque sorte le lien des esprits. Il ne serait pas moins vain de méconnaître le zèle de la Russie à flatter en un sens ce mouvement dans lequel elle apparaît comme la personnification du slavisme à l'état de nation constituée. Aujourd'hui les Slaves de la Turquie la repoussent avec effroi; remarquez pourtant que cet effroi, c'est le despotisme qui le cause. Que si le cabinet russe se relâchait de ces rigueurs qui lui ont valu une si triste renommée, croyez-vous que la répulsion que les Slaves

d'Autriche et de Turquie ressentent pour le czar conserverait sa violence? Il n'y faut pas compter. Il n'est point rare de rencontrer des Polonais qui regarderaient l'union de la Pologne avec la Russie aux conditions d'avant 1830 comme une raison suffisante de se rapprocher de la nation russe. Supposez la Russie à Constantinople, et supposez-la moins pesante dans son despotisme : les peuples slaves de Turquie auraient-ils dans leur haine plus de persévérance que les Polonais? Plus rapprochées des Russes par la langue et par la religion que ne le sont les Polonais, les provinces de Bulgarie, de Servie, de Bosnie, la tribu du Monténégro, déjà plus d'à moitié russe, résisteraient-elles à la séduisante pensée d'être les membres du plus vaste empire qui aurait été dans les temps modernes? Que ceux qui se berceraient de cette espérance se détrompent. La Russie à Constantinople posséderait en Orient une irrésistible influence, et, pour peu qu'elle fût modérée dans la poursuite de sa conquête parmi les chrétiens slaves, il se pourrait que la soumission de ces peuples fût spontanée. — Eh bien! soit, disent les optimistes à outrance; plus la Russie s'agrandira, plus elle sera faible. Dès l'instant où l'empire s'étendrait de Saint-Pétersbourg à Constantinople et de Constantinople à Venise, tout ce grand corps s'écroulerait par l'absence d'unité et de lien entre ses membres. Erreur nouvelle et plus grande que la première! Il y aurait entre tous ces peuples l'unité la plus étroite à laquelle une nation puisse aspirer : l'unité de la race, de la langue et des mœurs. Les Valaques et les Magyars seraient seuls en désaccord avec cette vaste agglomération de peuples, et ce désaccord serait trop peu redoutable pour rompre l'harmonie du colossal ensemble. Est-ce que j'invente, ou rêvé-je? Non; il n'y a pas dans l'Europe orientale un slaviste qui ne voie l'avenir sous de telles couleurs. Les uns l'envisagent comme une perspective brillante à laquelle ils s'abandonnent; la plupart, jaloux de sauver l'individualité de leur tribu d'une absorption dans cette vaste unité, essaient de conjurer cette menaçante vision; aucun ne doute que ce ne fût un problème irrévocablement résolu si jamais la Russie entrait en possession de Constantinople.

Il n'en est point question, quant à présent sans doute. Il est reconnu pourtant que Constantinople est en danger chaque fois que la question d'Orient vient à se rouvrir, et nous demanderons sincèrement : Est-ce trop de prévoyance que de compter parmi les éventualités de l'avenir un réveil de la question d'Orient? est-ce trop de prévoyance dans la crise où l'Europe orientale est plongée? Le cabinet de Vienne n'est pas seulement pour la Russie un ressort moral qu'elle emploiera librement à ses desseins particuliers dans les conflits diplomatiques qui quotidiennement surgissent à Constantinople : il y a tel cas où l'Autriche serait entre les mains de la Russie le plus redoutable dissolvant pour l'empire turc. Veut-on savoir comment? C'est que l'Autriche, s'appuyant, par exemple, sur les forces slaves ou fermant les yeux sur la propagande dont la Croatie est le foyer, peut aujourd'hui, mieux que la Russie elle-même, tromper les populations de la Turquie, et, plus facilement que les Russes, susciter parmi elles de folles pensées de révolte. En dernier lieu, ces insurrections profiteraient toujours à la Russie. Elle seule en Orient est en mesure d'entreprendre et de mener à fin de grandes conceptions militaires. Ce

que l'Autriche pourrait espérer de gain personnel dans une dissolution de l'empire turc ne ferait que tourner à sa propre perte, par la prépondérance qu'elle aurait laissé prendre à la Russie. Il n'en est pas moins vrai pourtant que l'Autriche, à l'aide de son slavisme, qu'elle subit chez elle avec chagrin, mais qu'elle n'a jamais craint d'exploiter au dehors, en Bosnie, par exemple, est à même de prêter à la Russie un concours redoutable dans ses manœuvres et dans ses entreprises contre l'empire ottoman. On sait que les Bosniaques, seuls de tous les Slaves de la Turquie, appartiennent à la communion catholique, comme la Croatie. A différentes époques, surtout dans les années qui ont précédé les révolutions d'Autriche, le cabinet de Vienne s'est prêté avec la plus large complaisance à la propagande que les journalistes d'Agram dirigeaient sur la Bosnie. Plusieurs fois les Turcs ont reconnu, signalé à l'Autriche les agences politiques ou religieuses d'où partaient ces menées, de nature parfois à provoquer des conflits. Récemment, au fort de la dernière campagne de Hongrie, ces tentatives se sont reproduites, et elles ont été sanglantes. Le prestige assuré dans ces pays au slavisme croate avait grandement exalté l'imagination des catholiques. Par le moyen de la Croatie, l'Autriche possède donc de puissantes ressources pour nuire à la Turquie, au cas où le czar songerait à entraîner son alliée dans une croisade contre l'islamisme.

Si les cabinets de Paris et de Londres conviennent qu'ils ont intérêt à s'unir dans une pensée de prévoyance, le premier fait qui doit attirer leur méditation, c'est cette situation nouvelle créée sur le Danube et la Save par l'alliance austro-russe. N'y aurait-il point, dans les circonstances mêmes qui ont occasionné l'alliance intime de la Russie et de l'Autriche, des raisons d'espérer qu'elle ne survivra pas à ces circonstances? L'impression sous laquelle le cabinet de Vienne a eu recours à l'intervention russe a été double. A l'intérieur, l'Autriche était tombée dans une crise imprévue, par suite des fautes d'un grand personnage, aussi détestable politique que mauvais général, combinées d'ailleurs avec les erreurs de ministres inexpérimentés et téméraires qui avaient cru pouvoir dédaigner les forces irrégulières, mais dévouées, qui s'offraient d'elles-mêmes. Au dehors, l'Autriche était isolée, en conflit avec la Prusse au sujet de l'Allemagne, en rapports délicats avec la France en Italie. Enfin, comme pour lui porter le coup de grace, à l'heure où elle ressemblait au vaisseau qui sombre, son alliée la plus naturelle et la plus constante, l'Angleterre, prenait une joie maligne et inexplicable à la harceler de mille taquineries assez conformes au caractère du chef du *Foreign Office;* l'Angleterre accueillait avec des démonstrations de sympathie les représentans de l'insurrection magyare, elle donnait à l'insurrection elle-même des encouragemens moitié officieux et moitié officiels. Il serait difficile de préciser sous l'impulsion de quels sentimens l'Angleterre agissait ainsi, à moins qu'elle n'eût le dessein d'embrouiller la situation européenne de façon à la rendre inextricable. Toujours est-il que l'Angleterre, plus que la Prusse et plus que la France, qui n'étaient point aussi directement en passe d'aider l'Autriche de leur influence, a contribué à lui rendre indispensable un appel à l'intervention du czar. Aussi long-temps que l'incendie allumé en Hongrie ne serait pas éteint, et que l'isolement diplomatique de l'Autriche du côté de l'Occident n'aurait pas cessé, le cabinet de Vienne serait

contraint de céder à l'empire des faits actuels et de rester enchaîné humblement à l'alliance russe. Hâtons-nous de dire que cette nécessité n'existe pas dans sa rigueur absolue. S'il y a quelque part une insurrection qui soit épuisée, incapable de renaître, c'est l'insurrection dans laquelle la race magyare vient de creuser tristement son tombeau. Que le cabinet de Vienne consente à tirer parti des élémens de vitalité qu'il trouve dans les Slaves, autour du tombeau de la Hongrie, et l'Autriche peut largement, dès aujourd'hui, se suffire à elle-même. Quant à son isolement, serait-il donc si hypothétique de dire qu'il dépend un peu de la France et en grande partie de l'Angleterre de le faire cesser? L'Angleterre, s'éloignant en ce point de cette politique positive dont elle est d'ordinaire un parfait modèle, a donné un peu plus que de raison dans les fantaisies des adversaires de l'Autriche. Bientôt M. Kossuth, dont la vanité se morfond à Widin, abordera aux rivages hospitaliers d'Albion; bientôt il sera connu de ses complaisans admirateurs; après quelques jours d'*exhibition*, on verra s'évanouir jusqu'aux illusions de M. Cobden, ce roi des *meetings* belliqueux et pacifique à la fois, qui ne peut pas croire qu'un agitateur disert ne soit point un homme antique. Alors l'Angleterre, qui peut faire valoir auprès du cabinet de Vienne des titres plus anciens et moins suspects que ne le seraient ceux d'une république, consentira peut-être à apporter à l'Autriche cette sécurité diplomatique qui lui manque pour échapper aux exigences de la Russie dans la question orientale. Est-ce la France qui ferait obstacle à ce rapprochement? Non. Elle est aujourd'hui trop profondément convaincue que la plus fâcheuse conséquence de la révolution européenne est l'obligation contractée par l'Autriche envers la Russie.

Le jour où l'Autriche, redevenue maîtresse de ses mouvemens, aurait cessé d'être pour les deux cabinets un adversaire dans la question d'Orient, la France et l'Angleterre trouveraient leur but indiqué dans la condition présente de l'empire ottoman et dans les vœux que l'on surprend au fond de la pensée de ses hommes d'état. La Turquie est en voie de se régénérer par des procédés très analogues à ceux auxquels l'Autriche est elle-même contrainte de recourir, la conciliation des nationalités avec la race originairement conquérante et privilégiée. L'agitation de l'Europe et les affaires d'Autriche en particulier pouvaient avoir, en Turquie, l'un ou l'autre de ces résultats : ou de seconder prodigieusement le progrès de la conciliation des races et le mouvement concentrique des chrétiens autour des musulmans, ou d'arrêter ce progrès et de créer des divergences, en un mot, de mettre les races chrétiennes partout aux prises avec la race turque. Les Turcs ont su prévenir le danger, mais sans profiter autant qu'ils l'auraient pu de la bonne volonté des races chrétiennes. Ajoutons toutefois que le reproche ne tombe pas seulement sur les Turcs : telle est, en effet, la condition qu'une puissance savamment ennemie a faite au sultan, qu'il n'a pas la liberté d'innover chez lui à sa guise, et que, pour user de la plénitude de sa souveraineté en faisant le bien, il a besoin de la demander au cordial appui des cabinets de l'Occident, qui lui fait souvent défaut.

Un grave abus, qui peut compter parmi les principales causes de la décadence de l'empire ottoman, s'y est introduit et enraciné : c'est le système des protectorats. Par protectorat, je n'entends point seulement celui que le czar prétend

exercer dans les principautés du Danube en vertu des traités conclus à la suite des dernières guerres. Bien avant que la Russie songeât à s'ingérer dans les affaires de Turquie, la France protégeait déjà les sujets chrétiens du grand-seigneur. Le protectorat religieux qui lui appartenait, et qu'elle pratiquait non pas seulement parmi les Maronites et les Druses, mais chez les Hellènes, les Slaves et les Valaques, s'est divisé au profit des autres puissances chrétiennes, et principalement de la Russie. Par une erreur que l'on ne saurait trop regretter, la diplomatie française, consacrant l'influence de son protectorat aux intérêts spéciaux du catholicisme, poussa du même coup les schismatiques de l'église grecque dans les bras de la Russie. Pour mieux servir les prétentions de quelques milliers de Latins perdus dans le Liban et sans avenir, la France abandonna plusieurs millions d'Orientaux, la Turquie d'Europe presque entière, à l'assistance religieuse du czar. L'Autriche réclama d'ailleurs sa part de ce que la France conservait d'autorité morale parmi les catholiques, et l'Angleterre, n'ayant qu'un très petit nombre de protestans à défendre, voulut du moins s'assurer la tutelle du paganisme des Druses.

Ce n'est donc pas seulement la Russie, c'est l'Europe entière qui gêne la souveraineté du sultan jusque chez lui. Naguère, sans doute, quand l'islamisme était dans sa vigueur et qu'il pouvait se laisser aller à l'intolérance, quand c'était un devoir d'humanité de se faire les avocats des chrétiens, lorsque cette tâche était dévolue à la France et qu'elle s'en acquittait en fidèle alliée des sultans aussi bien qu'en fille aînée de l'église, le protectorat entraînait peu d'inconvéniens. Depuis que ce protectorat s'est partagé entre les cabinets de l'Europe, depuis qu'il est devenu la cause et l'instrument de leurs rivalités, depuis que la Russie, par de fausses interprétations des traités, a prétendu le transformer en protectorat politique, il n'est point de plus fâcheux obstacle aux progrès et aux réformes de l'empire ottoman. Ainsi, dans les deux principautés de la rive gauche, d'effroyables abus accumulés par les siècles appelleraient aujourd'hui une refonte générale de la législation civile et politique de ce pays; le sultan est intéressé à se prêter aux vœux des partisans des réformes; ses intentions inclinent visiblement de ce côté : c'est en vain, la Russie est là, suscitant les passions de ces vieux boyards dont l'existence sybaritique est assise sur cette législation oppressive; elle passionne ces détestables intérêts; elle sait se faire appeler par eux à leur aide; elle intervient, et la prospérité du pays, au lieu d'avancer, recule de plusieurs années en arrière. Il en est de même sur la rive droite, chez les Serbes. A la vérité, dans cette heureuse démocratie, il n'y a point, comme de l'autre côté du Danube, de ces grandes existences aristocratiques qui se croient intéressées à réclamer l'appui de la diplomatie russe; il n'y a point de ces corruptions invétérées qui se prêtent complaisamment aux vues de la politique moscovite. Il y a cependant, malgré la simplicité des mœurs et la rudesse des caractères, il y a, sur ce terrain aussi, des ambitieux qui, pressés d'arriver et de se maintenir, consentent trop souvent à se faire les instrumens de ces idées rétrogrades au moyen desquelles la Russie réussit à paralyser les efforts libéraux de la suzeraineté ottomane. Que l'on songe d'ailleurs par quelle savante organisation diplomatique cette pensée est suivie. Nous n'avons en vue ici que la diplomatie régulière de la Russie, et nous osons dire,

en songeant à tous les hommes éminens qu'elle sait mettre aux prises avec l'inexpérience de la grande majorité des nôtres, que cette diplomatie est organisée pour vaincre à peu près partout nécessairement. Pour ne parler que de l'Orient, il n'est point une ville importante de l'empire turc où la Russie n'ait un agent officiel, ne fût-ce qu'un simple agent consulaire, qui, sous prétexte de commerce, ne perd jamais de vue les intérêts politiques de son pays. Dans les villes comme Bucharest, Jassy et Belgrade, où la France a des agens maigrement rétribués, qui n'ont pas même toujours de chanceliers, qui d'ailleurs arrivent là en passant par manière d'avancement, sans avoir quelquefois aucune notion de diplomatie, encore moins de connaissances spéciales, la Russie a de grands consulats organisés sur le pied de nos ambassades, largement établis, occupés par des hommes de premier mérite nourris dans une longue étude de l'ethnographie, de la législation, de la théologie même, l'un des plus puissans moyens d'action dans l'Europe orientale. Une science très vaste se trouve ainsi réunie en eux au savoir-faire le plus délié et le plus hardi. Il y a sur ce terrain tel chancelier de consulat russe qui serait chez nous un docteur distingué en matière d'Orient, et qui, par surcroît, pourrait bien apprendre à nos consuls à écrire élégamment leur langue. Si donc la Russie est favorisée d'un côté par les circonstances qui semblent conspirer en sa faveur, elle y met aussi grandement du sien, elle y consacre une prodigieuse somme d'activité et de prudence, elle y emploie l'élite de ses générations; sa diplomatie seconde admirablement sa fortune. Voilà par quelles circonstances la souveraineté du sultan est contrariée, souvent même empêchée jusque dans le sein de ses états. Ce sera donc vainement que les dispositions des peuples chrétiens : autrefois hostiles aux Turcs, auront changé dans le sens de la paix et de l'intégrité de l'empire; ce sera en vain que les Turcs eux-mêmes, convaincus de la nécessité de larges réformes, auront entrepris de répondre aux vœux des chrétiens · la conciliation, qui seule peut mettre l'empire en position de se suffire à lui-même, ne sera pas définitive tant qu'il sera permis à tel ou tel cabinet de susciter à tout propos des obstacles entre les chrétiens et les Turcs.

Par quel expédient diplomatique écarter ces abus et rendre au sultan la plénitude de sa souveraineté? Interrogez attentivement les Osmanlis; dans leur opinion, il en est un qui serait efficace. Il est grave, à la vérité, sans présenter cependant, pour les cabinets, l'inconvénient de la nouveauté. Déjà, en 1841, il a été appliqué à une portion de la Turquie elle-même. Quel est l'esprit de la convention fameuse de 1841? La neutralité des détroits substituée au protectorat temporaire que la Russie s'était attribué sur Constantinople par la convention d'Unkiar-Skelessi. Des Dardanelles et du Bosphore, il s'agirait d'étendre ce principe à l'empire entier par-dessus les divers protectorats européens. Telle serait l'ambition bien légitime et bien modeste des Osmanlis, telle est la pensée que l'on saisit sous la dignité de leur réserve. Oui, nous le reconnaissons avec eux, l'avenir de la réforme et de la conciliation tentée par le sultan est dans l'indépendance de sa souveraineté, et cette indépendance ne sera réelle qu'à la condition d'être placée sous la sauvegarde du droit des neutres. La consolidation de l'empire d'Orient est à ce prix.

Laissons de côté toute illusion; que nous sommes loin de ce résultat! et qu'il

y a peu à compter que le czar s'y prête de bonne grace! Certes, il y aurait des raisons puissantes à faire valoir près de lui, ne fût-ce qu'en empruntant celle qui est aujourd'hui son cheval de bataille, l'idée de l'ordre et de la paix, l'intérêt de la conservation, de la sécurité des cabinets et des sociétés. Dans la lettre que le czar adressait au sultan pour lui annoncer la fin de la guerre de Hongrie et demander l'extradition des réfugiés polonais, il parle des vœux qu'il forme en faveur de l'empire turc, de la coopération de soixante-quinze mille hommes qu'il lui a prêtée sans même être sollicité, pour étouffer un mouvement où l'on n'avait point tiré un coup de fusil. Ah! il y aurait une bien plus grande preuve d'amitié à donner au sultan : ce serait, nous ne dirons point de l'aider, mais simplement de le laisser faire, ce serait de pratiquer sincèrement la paix, de renoncer au bénéfice de ces divisions intestines qui épuisent l'empire ottoman, de mettre un terme à cette propagande du panslavisme qui, hier encore, essayait d'exciter une ridicule insurrection en Servie. Mais en quel moment osons-nous exprimer un pareil vœu! Au moment où la prospérité de la Russie prend un colossal essor; au moment où la vieille Autriche, cet autre empire d'Orient, s'incline pour lui laisser le passage libre du Danube aux Balkans; au moment où l'Europe, hébétée par ses propres souffrances, n'aperçoit de tous côtés que de sinistres visions, et semble n'avoir plus de ressort pour les résolutions énergiques. En vérité, s'arrêter en un moment si propice, ce serait plus de désintéressement qu'il n'est permis au bon sens d'en attendre. Le czar cède sur une question secondaire; il semble viser en ce point à l'estime de l'Europe; mais cela ne nous rassure point assez sur la question principale et d'avenir. Si donc nous avons laissé échapper quelques expressions de confiance en raisonnant sur les éventualités d'un relâchement de l'alliance austro-russe, c'est sous toutes réserves, et en jetant un dernier regard sur cette inextricable complication de circonstances si fâcheuses pour l'Europe et si favorables pour la Russie.

H. Desprez.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1849.

L'union de la majorité, voilà le fait caractéristique de cette quinzaine, et ce fait est d'autant plus éclatant qu'on avait plus parlé de schismes et de divisions. Quelle joie pour le parti montagnard de voir se rompre l'alliance du président de la république et de la majorité de l'assemblée législative, de vaincre l'un par l'autre et de rentrer au pouvoir sur la ruine de tous les deux! Quel triomphe, après cette rupture de l'accord établi entre le président et l'assemblée, de rompre encore l'accord établi entre les diverses nuances de la majorité! L'affaire de Rome devait brouiller le président avec l'assemblée. L'abolition de la loi de bannissement devait brouiller entre elles les diverses fractions de la majorité. Voilà les calculs et les espérances du parti montagnard, et comme il s'applaudissait déjà! comme il se trouvait profond politique! comme il se vantait de son machiavélisme! Quels charmans *a parte* avec son monde pour lui faire remarquer combien il était fin et matois! Quand les violens se mêlent d'être habiles, ils le sont avec une fatuité singulière. Le parti modéré n'a pas eu besoin des avertissemens que lui donnait la joie du parti montagnard pour comprendre le danger des dissentimens; mais, s'il avait eu besoin de conseils à ce sujet, les conseils ne lui ont pas manqué, et les meilleurs, ceux qui viennent de l'ennemi.

Dans l'affaire de Rome, nous n'avons jamais compris qu'un dissentiment pût s'élever ou durer entre la lettre du président de la république et le rapport de M. Thiers. Il fallait évidemment un poète pour mettre en scène cette querelle qui n'était qu'une fiction. Aussi est-ce M. Victor Hugo qui s'est chargé de

créer ce drame impossible. M. Victor Hugo a, nous le croyons, un grand défaut pour un homme politique; il fait ses siéges d'avance. Il apporte du cabinet son plan et sa stratégie, au lieu de les prendre sur le terrain. Il s'était imaginé que le rapport de M. Thiers contredisait la lettre du président de la république. L'invention était piquante, et, dans la salle des conférence, une fiction de ce genre peut se soutenir; mais, au grand jour de la tribune, que devient-elle? Il en est de la tribune comme de la scène. Quand un drame est fondé sur une combinaison impossible, quand le sujet manque de vraisemblance, tout cela peut s'admirer dans les salons et se prôner dans les coulisses; mais quand vient la scène, le vide et le faux se laissent voir en plein, et le drame n'a plus pour lui que les applaudissemens du lustre. A Dieu ne plaise que nous comparions les applaudissemens de la montagne aux applaudissemens du lustre! Le lustre n'applaudit que ceux qui le paient; la montagne n'applaudit que ceux qu'elle acquiert. La seule ressemblance entre les applaudissemens de la montagne et ceux du lustre, c'est que ce sont des applaudissemens qu'on peut prévoir à coup sûr. Ils sont la récompense d'un parti pris. Ce parti pris, c'est, au théâtre, la résolution de se passer de l'approbation du vrai public; c'est, à la tribune, l'idée aussi de se passer de l'approbation de la vraie société; c'est, des deux côtés, chercher la popularité et quitter l'estime.

Qu'a voulu M. Victor Hugo? Se créer une situation politique? Nous ne croyons pas qu'il ait réussi. A-t-il voulu, à mesure que M. de Lamartine semble s'éloigner de la vie politique, y entrer davantage, afin que la poésie soit toujours représentée dans les assemblées délibérantes? Qu'il y prenne garde, la poésie n'a pas donné jusqu'ici de grandes preuves de sens et de tact politiques, et, à voir la manière dont M. Hugo l'introduit de nouveau dans les affaires, nous ne pensons pas qu'elle réussisse mieux. Avec M. de Lamartine, la poésie avait, dans la politique, l'air d'une méditation enthousiaste; elle était lyrique, et il n'y avait que quelques sceptiques qui se permissent de penser que le poète était moins exalté que sa poésie, qu'Orphée était beaucoup moins mélancolique et beaucoup moins rêveur qu'il n'en avait l'air, et que s'il n'était pas un homme d'état, ce n'était point l'indifférence sur les moyens qui lui manquait : c'était la clairvoyance du vrai but, et c'était la droiture du jugement. Voilà ce que disaient tout bas les sceptiques. Quant au grand nombre, il reprochait à M. de Lamartine d'être trop poète dans la politique. Avec M. Victor Hugo, voici non plus la poésie lyrique, mais la poésie dramatique qui entre dans la politique, et, dès son début, elle vise, comme c'est son métier, aux combinaisons, aux péripéties, à l'intrigue. Elle invente une incompatibilité prétendue entre le président de la république et M. Thiers; elle change un membre de la majorité en un membre de la montagne; elle veut enfin faire, en politique, ce qu'il est bon que fasse le dramaturge, qui, à certains momens du drame,

Change tout, donne à tout une face imprévue.

Les prétentions de la poésie dramatique à ce sujet ne réussiront pas mieux que celles de la poésie lyrique, et M. Victor Hugo, s'il n'y prend garde, se substituera à la défaite et au discrédit de M. de Lamartine. Il continuera un astre éteint.

Puisque nous avons parlé de M. de Lamartine, disons un mot du projet que lui ont attribué quelques journaux d'aller s'établir en Turquie. Nous ne savons pas ce que projette M. de Lamartine; nous nous souvenons seulement que, dans la très singulière conversation qu'il raconte avoir eue avec lady Stanhope dans son voyage d'Orient, cette femme merveilleuse lui prédit qu'il reviendrait en Orient : « Nous nous reverrons, dit-elle, soyez-en certain. Vous retournerez dans l'Occident; mais vous ne tarderez pas beaucoup à revenir en Orient : c'est votre patrie. — C'est du moins, lui dis-je, la patrie de mon imagination. — Ne riez pas, reprit-elle, c'est votre patrie véritable, c'est la patrie de vos pères. J'en suis sûre maintenant; regardez votre pied. — Je n'y vois, lui dis-je, que la poussière de vos sentiers qui le couvre, et dont je rougirais dans un salon de la vieille Europe. — Rien; ce n'est pas cela, reprit-elle encore; regardez votre pied. — Je n'y avais pas encore pris garde moi-même. — Voyez : le cou-de-pied est élevé, et il y a entre votre talon et vos doigts, quand votre pied est à terre, un espace suffisant pour que l'eau y passe sans vous mouiller. C'est le pied de l'Arabe, c'est le pied de l'Orient. » (*Voyage en Orient*, tome 1er, page 267.) Je ne sais pas si cette bizarre prédiction de lady Stanhope avait fait quelque impression sur M. de Lamartine; toujours est-il que cette idée de fonder un établissement en Orient reparaît encore çà et là dans son voyage. Ainsi, quand il est en Syrie : « Combien de sites, dit-il, n'ai-je pas choisis là, dans ma pensée, pour y élever une maison, une forteresse agricole, et y fonder une colonie avec quelques amis d'Europe et quelques centaines de ces jeunes hommes déshérités de tout avenir dans nos contrées déjà trop pleines! La beauté des lieux, la beauté du ciel, la fertilité prodigieuse du sol, la variété des produits équinoxiaux qu'on peut y demander à la terre, la facilité de s'y procurer des travailleurs à bas prix,.... la proximité de la mer pour l'exportation des denrées, la sécurité qu'on obtiendrait aisément contre les Arabes, en élevant de légères fortifications à l'issue des gorges de ces collines, tout m'a fait choisir cette partie de la Syrie pour l'entreprise agricole et civilisatrice que j'ai arrêtée depuis. » (Tome II, page 75.)

Ces curieux passages du *Voyage en Orient* donnent au projet attribué à M. de Lamartine une certaine vraisemblance. Nous concevons d'ailleurs que M. de Lamartine veuille échapper par l'absence à tout son passé européen. Un critique fort spirituel remarquait dernièrement comment M. de Lamartine dénouait volontiers ses aventures amoureuses par un brusque départ, à l'exemple d'Énée. Le départ peut aussi servir de dénoûment aux aventures politiques.

M. Victor Hugo, qui est en train de se désheurer, nous a conduits à M. de Lamarine, qui est désheuré. Nous passons maintenant de M. de Lamartine à M. le général Cavaignac et à son discours sur les affaires de Rome.

Jamais nous ne soupçonnerons M. le général Cavaignac d'entrer dans aucune combinaison ou aucune manœuvre parlementaire. Cependant, quand on a vu se succéder à la tribune M. Mathieu de la Drôme, qui parlait au nom de la montagne, M. Victor Hugo, qui parlait au nom du parti qu'il aurait voulu créer, M. le général Cavaignac enfin, qui parlait au nom de cette sorte de républicains dont le caractère veut la modération et l'ordre, mais dont les doctrines penchent vers une rénovation sociale dont ils ne conçoivent pas bien la nature

et la portée; quand on a vu ces trois orateurs, dont les origines et les buts sont si différens, se réunir pour attaquer le rapport de M. Thiers et pour louer la lettre de M. le président de la république, il a été bien difficile de ne pas prendre pour un concert ce qui n'était qu'une coïncidence, nous le croyons.

Nous laissons de côté les réflexions du général Cavaignac sur l'expédition de Rome. Il blâme à la fois ceux qui se seraient tout-à-fait abstenus de la faire, ceux qui l'auraient faite en faveur de M. Mazzini, et ceux qui l'ont faite en faveur du pape. Qu'eût-il donc fait lui-même, et quelle conduite eût-il tenue pour éviter à la fois la faute de s'abstenir et la faute d'intervenir en faveur de M. Mazzini ou en faveur du pape? Les questions incidentes qu'a traitées M. le général Cavaignac nous semblent plus importantes que le sujet principal de son discours. Ces questions sont au nombre de trois : il croit à la prépondérance progressive en Europe du principe de la souveraineté du peuple; il croit qu'on ne peut pas, à la tribune et dans un rapport, parler des défectuosités de la constitution et de la nécessité de la réviser; il croit enfin que, dans les conflits qui pourraient s'élever entre le président de la république et l'assemblée législative, c'est toujours le président qui doit céder. Sur ces trois points, nous pensons que le général Cavaignac se trompe.

M. Cavaignac croit qu'il viendra un temps où, en Europe, le principe de la souveraineté du peuple prévaudra partout. Ce jour-là, le principe de la souveraineté spirituelle du pape sera détruit. Ici M. le général Cavaignac a évidemment pris un almanach de l'an passé pour l'almanach de l'avenir. Ceux qui confondent volontiers la minute avec l'heure ont pu croire en 1848 que la souveraineté du peuple était en train de prévaloir en Europe. En Allemagne, en Italie, en Hongrie, cette souveraineté enfantait des constitutions et des gouvernemens. Combien en reste-t-il cette année? Si M. le général Cavaignac consent à respecter la souveraineté spirituelle du pape, tant que le principe de la souveraineté du peuple n'aura pas la majorité en Europe, il a, à ce compte, long-temps encore à la respecter.

Aux yeux du général Cavaignac, la constitution de 1848 est une arche sainte qu'il n'est pas permis de toucher. Qu'aujourd'hui il ne soit pas permis de toucher à la constitution, nous sommes sur ce point de l'avis du général Cavaignac; mais, dans deux ans, on pourra réviser la constitution, et on le devra. Or, si, dans deux ans, on peut réviser la constitution, et si la constitution elle-même le dit en toutes lettres, pourquoi ne pourrions-nous pas le dire? Où est l'irrévérence? Le premier écrivain venu peut dès aujourd'hui indiquer les défauts de la constitution, et en demander la révision. Ce que peut un écrivain, comment une commission de l'assemblée, comment un rapporteur ne le pourrait-il pas? Faut-il que pendant deux ans encore nous nous prosternions tous devant la constitution, proclamant qu'elle est sainte et sacrée, et chantant *Alleluia?* Puis, tout à coup, au bout de deux ans, nous nous relèverons, et nous abattrons l'idole que nous encensions. Et pourquoi l'abattre? Quels sont ses défauts? Que voulons-nous changer dans notre liturgie politique? Pendant deux ans, nous nous sommes abstenus de penser et de parler sur ce sujet; puis nous changeons soudainement notre vénération en haine et notre silence en malédictions. De bonne foi, est-ce là un procédé admissible? N'est-il pas plus rai-

sonnable de discuter la constitution avant de la modifier? Sachons en quoi elle pèche et disons-le. Ce sera le moyen de ne pas croire qu'elle est à refaire tout entière, depuis le premier mot jusqu'au dernier.

Autre erreur du général Cavaignac, et qui nous semble aussi, comme la superstition envers la constitution, dater de 1848 : dans un conflit entre le président de la république et l'assemblée législative, le président doit toujours céder. Où cela est-il écrit dans la constitution? Nous y voyons, au contraire, que le président est responsable, ce qui veut dire qu'il peut avoir une politique personnelle. Nous avouons qu'il nous semble étrange que le président soit, sur ce point capital, plus puissant que ne l'était le roi; mais que voulez-vous? c'est la constitution qui le veut. Eh quoi! dira-t-on, est-ce l'assemblée qui doit céder au président? Non; la constitution non plus ne dit pas cela. Personne ne cédera donc, c'est-à-dire qu'entre la politique du président et la politique de l'assemblée le procès peut durer tout le temps que le président et l'assemblée ont à vivre. La constitution, en créant un président responsable et une assemblée indissoluble, a créé un procès toujours possible; mais elle a oublié de créer un arbitre pour juger le procès, et cependant M. le général Cavaignac croit que les défauts de la constitution ne doivent pas être signalés.

Nous ne comprenons pas bien, nous l'avouons, pourquoi le général Cavaignac s'efforçait de prouver que l'assemblée doit toujours avoir la prépondérance sur le président, puisqu'il soutenait en même temps la politique du président contre la politique de l'assemblée. M. le général Cavaignac croyait que la lettre du président indiquait une politique différente de la politique du rapport : c'était là l'erreur; mais le général Cavaignac en même temps semblait croire que, selon la constitution, la politique de l'assemblée doit toujours l'emporter sur la politique du président, le président eût-il raison et l'assemblée eût-elle tort; c'est là pour nous l'énigme. Au surplus, si c'est là l'esprit de la constitution, encore un motif de plus, à notre sens, pour la réviser; car les bonnes constitutions, selon nous, sont celles qui s'arrangent pour donner en définitive raison à ceux qui l'ont.

Les deux ministres qui ont pris part à la discussion, M. de Tocqueville et M. Odilon Barrot, n'ont pas eu de peine à prouver qu'entre la lettre du président et le rapport de M. Thiers il n'y avait pas de différences fondamentales. Le *motu proprio* du pape n'a pas complétement répondu aux vœux de la lettre du président, cela est vrai; mais il n'a pas non plus rencontré la complète approbation de la commission. Que faut-il donc faire? Il faut, comme l'ont indiqué MM. de Tocqueville et Barrot, employer l'influence de la France à consolider et à étendre les concessions du *motu proprio*. Si nous demandons au pape l'impossible, c'est-à-dire de ne pas être un gouvernement ecclésiastique, le pape résistera, et nous n'avons aucun moyen de le contraindre, quand même nous voudrions le faire. A quoi donc, diront les matamores de la montagne et de ses environs, à quoi nous ont servi nos combats, notre victoire? à quoi nous sert notre armée? Ils nous ont servi à détruire la démagogie établie sous une de ses plus mauvaises formes dans le lieu qui la comporte le moins. Aussi nous reconnaissons maintenant que notre armée n'a plus rien à faire à Rome. L'employer contre le pape, c'est un contre-sens impuissant; l'employer pour lui,

cela ne se peut que si nous sommes décidés à faire ce qu'il veut, ou s'il est décidé à faire ce que nous voulons. Or, les choses n'en sont pas là. D'où nous concluons qu'aussitôt que nous aurons assuré les effets de l'amnistie, nous n'avons rien de mieux à faire que de retirer notre armée de Rome, en continuant d'occuper pendant un certain temps Civita-Vecchia. Avoir notre armée à Rome, c'est prendre sur nous la charge de gouverner les états romains : ce n'est pas là le but de notre expédition; c'est, de plus, entraver et paralyser le gouvernement du pape; notre expédition a eu le contraire pour but. Il faut donc retirer notre armée de Rome, où elle s'ennuie de faire la police contre tout le monde, exagérés de droite et exagérés de gauche; mais, comme il y a pour nous en Italie et dans les états romains une question d'influence politique, comme nous ne pouvons pas abandonner l'Italie centrale à la suprématie de l'Autriche, c'est pour cela que nous demandons à occuper Civita-Vecchia jusqu'à l'évacuation d'Ancône et de Bologne par les Autrichiens. De cette manière, nous serons toujours au jeu en Italie, et ç'a été là de tout temps la politique de la France en Italie. Elle la défend et la garantit depuis qu'elle ne l'envahit plus.

Dans cette discussion des affaires de Rome, M. Thiers n'a pas pris la parole; mais il a démenti, en y risquant sa vie, un mot qu'on lui prêtait contre le président. Dirons-nous ce qu'à la nouvelle du duel de M. Thiers il y a eu d'émotion dans les cœurs de tous les bons citoyens? Dirons-nous ce que l'idée du danger public, mêlé au danger d'un homme comme M. Thiers, a fait ressentir d'appréhension et de tristesse à tous les amis du pays, même en apprenant que la rencontre n'avait pas eu d'issue fatale? Heureux les hommes qui ont mérité et qui méritent chaque jour davantage que leurs périls deviennent des alarmes publiques!

Nous n'avons pas parlé jusqu'ici du discours de M. de Montalembert, qui a été l'événement de cette discussion. M. de Montalembert nous semble prédestiné à combattre la démagogie et à lui dire les plus dures et les plus poignantes vérités, à les lui dire la veille comme le lendemain, et à les lui dire avec une éloquence qui réussit aussi bien devant l'auditoire d'élite de l'ancienne chambre des pairs que devant l'auditoire mêlé et tumultueux de l'assemblée constituante ou de l'assemblée législative. Nous nous souvenons encore de son éloquente invective contre la démagogie suisse, quelques jours avant la révolution de février. C'était dans la Suisse que la démagogie faisait ses premières armes, et M. de Montalembert, la voyant s'avancer sur nous, prédisait à la pairie d'abord, à la propriété ensuite, le sort qui l'attendait, si la démagogie l'emportait. Quinze jours après, la prédiction se vérifiait tristement, et les ouvriers de M. Louis Blanc venaient siéger sur les bancs de la pairie abattue. Si M. de Montalembert combat la démagogie avec une admirable énergie, ce n'est pas, nous nous hâtons de le dire, parce que M. de Montalembert est un ancien pair de France, c'est parce qu'il aime la liberté d'un amour que rien ne peut affaiblir; mais l'horrible fantôme qui remplace la liberté, et prétend en hériter après l'avoir assassinée, la démagogie enfin, voilà ce que M. de Montalembert déteste d'une haine que rien non plus ne peut détruire. Un écrivain du XVIIIe siècle a remarqué fort justement que « la pre-

mière victime de la plupart des systèmes impies, c'est la liberté; car, pour ne point parler des hérésies qui se sont élevées dans le sein du christianisme, et pour ne point sortir des bornes de la philosophie, le fatalisme de l'idolâtrie et de presque toute la philosophie ancienne et le mécanisme de Spinoza et d'une grande partie de la philosophie moderne ont également détruit la liberté et la divinité. » Cette juste et profonde réflexion explique comment et pourquoi M. de Montalembert déteste la démagogie; elle détruit la liberté. Avec quelle indignation l'orateur a flétri ces affreuses contrefaçons de la liberté qui sont à l'usage de nos grands réformateurs, ces orgies de la licence des méchans contre la liberté des bons, qui, dans l'ame des faibles, discréditent la liberté elle-même! Comme il a éloquemment déploré ce doute répandu en Europe sur l'excellence des gouvernemens représentatifs, et le monde tout entier, ainsi qu'il l'a si bien dit, désorienté dans sa marche et dans son espérance! Nous ne pouvons pas croire cependant que le mal soit destiné, même dans ce monde, à l'emporter sur le bien, et que les excès de la démagogie discréditent la liberté à ce point que l'éloquence mise par la liberté au service de la raison, comme nous le voyons dans M. de Montalembert, ne parvienne pas à rétablir l'équilibre. Non, le gouvernement qui rend possibles ces belles manifestations du talent n'est pas un gouvernement chimérique, ce n'est pas une vaine et trompeuse utopie; mais il n'est possible aussi, sachons-le bien, qu'en le maintenant à une certaine hauteur. Le suffrage universel, comme il est organisé par la constitution, a pu jusqu'ici donner des assemblées capables d'entendre le langage de la raison éloquente; mais c'est un grand bonheur, et qu'on ne peut pas toujours espérer. Il peut venir, disons le mot, il viendra un temps où le langage que parlent M. Thiers, M. Berryer, M. Molé, M. de Broglie, M. Guizot, M. Dupin, M. Dufaure, M. de Montalembert, ne sera plus de mise dans les assemblées politiques. Et ce qui nous fait croire à cet avenir, c'est que nous en voyons déjà les signes caractéristiques, et qu'à côté du langage élevé et généreux que parle une partie de la société s'entend déjà le langage tumultueux et confus d'une autre portion de la société. Écoutez les interruptions de la montagne. Ce sont les explosions grossières de cette nouvelle langue qui exprime elle-même une nouvelle société. Ainsi, dans la discussion du douaire de Mme la duchesse d'Orléans, M. Passy raconte les bienfaisantes intentions de la princesse, qui voulait faire distribuer aux pauvres le revenu de son douaire en 1848; à ce récit, la montagne interrompt et crie à M. Passy : « Vous êtes *un orléaniste!* » Cela répond à tout. Le ministre croit que la France, ayant une dette envers la duchesse d'Orléans, doit la payer, et ne pas manquer à son renom de loyauté et de générosité; la montagne crie : « et de bêtise! » Langage poli et élégant! M. de Tocqueville, dans la discussion sur les affaires de Rome, dit que la république romaine a commencé par l'assassinat de M. Rossi. La montagne crie : « Vous mentez! » Réfutation puissante et de bon goût! Nous ne parlons ici que du langage de la montagne : parlerons-nous de ses principes d'administration, non pas de ceux qu'elle a mis si glorieusement en pratique pendant le gouvernement provisoire; nous ne voulons signaler que ceux qu'elle a indiqués dans cette quinzaine seulement. On a arrêté quelqu'un dans la Creuse, quelqu'un qui est mon gendre; vite une interpellation à la tribune, afin que le ministre

réponde de l'exercice de la justice. Un juge d'instruction ne pourra plus faire un seul acte de procédure sans que le ministre ne soit pour cet acte apostrophé à la tribune. Ayez, avec cette manière d'administrer, des tribunaux, des magistrats, une justice! — Mais le gendre a été traîné à pied de Guéret à Lyon : que le ministre réponde! — Et sur ce point le ministre a répondu que le gendre voulait aller à pied, se targuant de son titre de prolétaire, mais ne s'en targuant que dans les villes et quand il espérait faire quelque sensation. Une fois dans la campagne, et quand il n'y avait plus de parterre à espérer, le gendre prolétaire trouvait fort commode de monter en voiture. Que dites-vous de cette hypocrisie de prolétariat? Et ce n'est pas seulement à Guéret qu'il y a de faux prolétaires. Nous ne voulons parler du procès de Versailles que lorsqu'il sera fini; mais nous nous souvenons qu'un témoin déclarait que, dans la journée du 13 juin, il voyait des jeunes gens ayant à la fois la blouse d'ouvrier et des bottes vernies. La blouse devenant le costume de la sédition, les montagnards de la bourgeoisie la prennent par un calcul détestable, et la classe ouvrière se trouve égarée et séduite d'abord, abandonnée ensuite par de faux ouvriers.

La montagne ne respecte pas plus les justes prérogatives de l'administration que celles de la justice. On ne peut plus ni arrêter un prévenu ni nommer un préfet sans la permission de la montagne. Voilà comme elle entend le gouvernement du pays, quand ce n'est pas elle qui l'exerce; car, lorsqu'elle l'exerce, elle ne souffre pas que personne réclame, et elle donne à ses commissaires des pouvoirs illimités!

Est-ce par une sorte de routine rancuneuse que nous parlons ainsi de la montagne, de son langage et de ses procédés de gouvernement et d'administration? Non. C'est que nous voulons que tout le monde voie bien et sache bien quel est le gouvernement qui nous menace, si nous perdons par notre faute celui que nous avons. Nous ne sommes pas suspects de prédilection à l'endroit du gouvernement que nous a donné la constitution de 1848; nous ne le trouvons pas bon. Nous trouvons par exemple que la présidence est à trop courte échéance, qu'en faisant le président non rééligible, nous décourageons les efforts et le mérite du premier représentant de la république; qu'en lui allouant 600,000 francs de liste civile et en lui demandant une représentation quasi royale, nous établissons entre nos lois, qui sont démocratiques à l'excès, et nos mœurs, qui sont restées monarchiques, une de ces contradictions malheureuses qui perdent les états : gens singuliers en effet, qui le matin, quand ils font des lois, veulent avoir des Cincinnatus, et le soir veulent que Cincinnatus se change en Lucullus! Voilà quelques-uns de nos doutes sur l'excellence de notre gouvernement. Cependant, pour un gouvernement comme pour un ministère, avant d'en changer, la grande affaire est toujours de savoir ce que peut coûter un changement. Nous devrions bien en effet être corrigés de la manie des *alea jacta est*. Le mot a réussi une fois à César, parce qu'il était César; il n'a guère réussi de nos jours aux imitateurs, et il y a je ne sais combien de corbeaux qui se sont empétrés dans la toison des agneaux, que l'aigle seule peut enlever dans les cieux.

Quant au gouvernement, entendons-nous. Il ne s'agit pas seulement, nous l'espérons, de changer les titres et les mots; il s'agit de créer un pouvoir, un

véritable pouvoir, c'est-à-dire de fonder l'avenir et de le garantir contre les orages populaires. Or, qui est prêt à fonder cet avenir? qui en a les moyens ici ou hors d'ici? Un coup de main qui n'aura pas de lendemain ou qui n'aura pour lendemain que le triomphe de la république rouge, personne n'en veut; personne ici et hors d'ici ne veut mettre à la loterie et courir les aventures. Tout le monde a un grand avenir à risquer, l'avenir qu'autorise dans les uns un illustre passé, et dans les autres un présent qui s'honore de grands services rendus. Pourquoi risquer témérairement cet avenir? Et qu'on ne dise pas que cet avenir ne peut pas appartenir en même temps à tout le monde : nous répondons que dans l'avenir d'une société régulière et hiérarchique, il y a chance pour que tout le monde trouve sa place, tandis que dans une catastrophe universelle et que rendrait inévitable un coup de main tenté imprudemment, il n'y a de chances pour personne. Aussi adhérons-nous de grand cœur à tout ce qui prolongera et consolidera l'heureux intérim où nous nous trouvons en ce moment, et nous n'avons parlé de ces projets de changement dans le gouvernement que pour tenir la chronique au courant des conversations de la ville; car pour nous, nous n'avons aucune inquiétude, et nous ne croyons pas que personne veuille sacrifier au hasard. C'est un dieu qu'il ne faut jamais appeler, car on ne sait jamais pour qui il vient.

A l'égard du ministère, nos réflexions seraient maintenant superflues, et nous les supprimons. Le président de la république, en essayant d'une nouvelle combinaison, vient, ce soir même, de dénouer la crise qu'avaient amenée le débat sur les affaires de Rome et la retraite de M. de Falloux. Le ministère tout entier se retire, et fait place à des hommes nouveaux pris dans le sein de la majorité. Pour juger la portée de cette modification ministérielle, il faut attendre les actes du nouveau cabinet. Ce que dès aujourd'hui nous pouvons dire, c'est que le président de la république entend rester d'accord avec le parti modéré; son message à l'assemblée législative exprime cette pensée d'union en des termes dont il n'est pas permis de suspecter la franchise.

Les questions extérieures semblent se calmer : la question turque est finie, et nous ne regrettons pas d'avoir, dès le commencement, renfermé cette question dans ses véritables limites. Nous profitons de ce calme pour nous occuper avec quelque détail de la question allemande.

Nous confessons humblement que nous avons quelque peine à nous faire une idée claire de l'état de l'Allemagne en ce moment, tant il y a de confusion, d'incertitude et de mobilité dans la conduite des gouvernemens; nous n'osons plus parler de la pensée des populations, ne la trouvant nulle part. Peut-être nous trompons-nous; peut-être les gouvernemens ont-ils un but, le but de revenir presque entièrement à la diète fédérale de 1815. Quant à la pensée populaire, l'Allemagne semble rentrée dans un de ces momens de calme et d'assoupissement qui suivent naturellement les grandes agitations. Nous dirions d'autres nations qu'elles sont lasses et découragées; nous dirons de l'Allemagne qu'elle médite. Après avoir rêvé pendant quinze ans comment elle arriverait à l'unité, elle va rêver pendant quinze ans encore peut-être comment elle n'y est pas arrivée. Quant à l'année 1848, elle aura été dans la vie de l'Allemagne ce qu'est dans la vie de chaque Allemand son temps d'université. Pendant le temps de

l'université, on est, selon le vent qui souffle et la mode qui règne, Arminius ou don Juan, Luther ou lord Byron, Napoléon ou Saint-Just; puis, l'université finie, on devient bon époux, bon père, bon bourgeois. Seulement, quand on rencontre son camarade d'école, on cause des grandes choses qu'on aurait pu faire, et on dit, comme l'Oreste de Goethe dans l'*Iphigénie en Tauride* : « Souvent alors un de nous tirait son épée avec feu, et les belles actions à venir sortaient autour de nous, du sein de la nuit, innombrables comme les étoiles. » Hélas! oui, pendant l'année 1848, en Allemagne, actions et hommes, que d'étoiles qui ont filé! Mais pardon : il nous semble que nous apercevons la paille dans l'œil de notre prochain et que nous ne voyons pas la poutre dans le nôtre. Revenons à expliquer l'état de l'Allemagne.

Si quelqu'un n'avait pas lu les journaux allemands pendant trois mois seulement, nous le défierions bien d'y comprendre quelque chose en ce moment. La scène et le langage ont tout-à-fait changé. Les paysages ne se succèdent et ne se renouvellent pas plus vite aux yeux des voyageurs dans les chemins de fer que les aspects politiques en Allemagne.

Et d'abord, de l'unité allemande qui faisait tant de bruit l'an passé, du parlement allemand ou même de la réunion de Gotha, il n'en est plus question cette année. A peine de temps en temps voit-on reparaître ces vieux mots; mais on a déjà besoin d'en fixer le sens, tant ils commencent à devenir obscurs. Naguère l'unité voulait dire l'Allemagne entière : c'était le temps où on ne doutait pas à Francfort qu'on ne parvînt à médiatiser la Prusse et l'Autriche elle-même sous l'empire d'une nouvelle et irrésistible puissance, l'Allemagne; mais quand on a voulu en venir aux effets, il s'est trouvé que cette nouvelle puissance n'était nulle part, qu'elle n'avait ni corps ni bras, qu'elle était incapable d'agir, que c'était un nom plutôt qu'une chose, un être à la façon des dieux d'Épicure, majestueux et impuissant. L'Allemagne du parlement de Francfort ressemblait au dieu du spinosisme, si cher à l'Allemagne moderne, au dieu qui est partout et nulle part, qui est tout et qui n'est rien; l'unité de l'Allemagne, pour parler comme les philosophes du pays, n'avait pas de personnalité. C'est par là qu'elle a échoué.

Après le grand évanouissement de l'unité allemande à Francfort, la Prusse a voulu en recueillir l'héritage; elle a voulu faire de la Prusse le noyau et le centre de l'unité allemande. Elle avait raison. L'unité allemande n'est pas une puissance matérielle; c'est une idée et un sentiment. A ce titre, c'est une force. La Prusse a donc pensé que, si elle pouvait prêter un corps à cette ame qui en cherchait un, et à laquelle il ne manquait que cela pour figurer dans le monde, elle a pensé qu'elle pourrait beaucoup y gagner. La Prusse a donc fait à la fois deux choses qui nous ont semblé bonnes. D'une part, elle a, par la force des armes, vaincu et détruit la démagogie qui voulait s'approprier l'unité allemande et lui donner sa personnalité turbulente et anarchique; de l'autre, elle a déclaré qu'elle se faisait l'héritière du parlement de Francfort, qu'elle reprenait l'œuvre qu'il n'avait pas pu accomplir, et qu'elle sauverait l'unité allemande des atteintes de la réaction absolutiste comme elle l'avait sauvée des atteintes de la démagogie. Nous avouons franchement que nous avons applaudi et que nous applaudissons encore à cette politique de la Prusse, si elle y persiste, ce qui devient chaque jour plus douteux pour nous.

Imprudens, nous dira-t-on et nous a-t-on déjà dit, qui laissiez former contre nous, au-delà du Rhin, un grand empire germanique! Ignorez-vous que la Prusse vient jusqu'à Sarrebruck? La Prusse vient jusqu'à Sarrebruck, cela est vrai, mais elle va aussi jusqu'à la Vistule, et nous sommes convaincus qu'elle voit pour elle plus de dangers sur la Vistule que sur le Rhin. Tout ce qui fortifie la Prusse, tout ce qui affermit et consolide l'Allemagne, nous paraît favorable à la France, au lieu de nous paraître dangereux et menaçant. Sans doute, comme alliée et comme instrument de la Russie, la Prusse est trop près de nous, étant à Sarrebruck; mais plus elle sera forte, moins la Prusse sera disposée à se faire l'instrument de la Russie. Ce que nous disons de la Prusse, nous le disons aussi de l'Autriche. Nous savons bien que c'est une ancienne politique de la France de soutenir en Allemagne les petits états, quand les petits états pouvaient quelque chose par eux-mêmes, quand ils pouvaient au moins aider ceux qui les protégeaient. C'était aussi une ancienne politique de la France en Allemagne d'opposer la Prusse à l'Autriche et de les affaiblir ainsi l'une par l'autre. Devons-nous encore avoir cette politique? Non assurément, si la Prusse et l'Autriche sont pour nous aujourd'hui des remparts, au lieu d'être des dangers. Ah! si nous voulons encore conquérir le Rhin, si nous voulons jouer encore à nos dépens le jeu de la gloire militaire, ou bien si nous devons retomber sous le joug de la démagogie, nous avons raison de souhaiter que l'Allemagne soit faible; car l'Allemagne forte et calme ne souffrira ni que nous prenions le Rhin, ni que nous donnions l'exemple contagieux de la démagogie triomphante. Dans ces deux cas, c'est la guerre; mais ces deux cas, les acceptons-nous? Non. Eh bien! dans tous les autres cas, la force et la cohésion de l'Allemagne nous sont utiles et avantageuses.

Le travail de l'unité allemande dans les mains de la Prusse semblait, dans les commencemens, devoir réussir. La ligue des trois rois, c'est-à-dire du roi de Prusse, du roi de Saxe et du roi de Hanovre, pour rédiger un projet de constitution et l'opposer à la constitution de Francfort, cette ligue semblait devoir attirer à elle toute l'Allemagne. Les vingt-huit petits états allemands qui avaient trop promptement peut-être donné leur adhésion à la constitution de Francfort, parce qu'ils cherchaient à qui et à quoi se rattacher, ces vingt-huit états avaient transporté bien vite leur adhésion au projet de constitution des trois rois. La Bavière alors ne semblait pas non plus éloignée de se rattacher à ce projet; mais, il ne fallait pas s'y tromper, ce qui faisait le crédit du projet des trois rois, c'est qu'il était opposé au projet de Francfort. Comme il était moins démocratique que le projet de Francfort, et surtout qu'il médiatisait moins les petits états et respectait plus leur indépendance, ces petits états n'avaient pas hésité à choisir de deux maux le moindre, et à passer de Francfort à Berlin; mais aussi, à mesure que le danger de Francfort devenait moindre, à mesure qu'ils craignaient moins la médiatisation démocratique, ils se demandaient s'ils ne pourraient pas, à l'aide de quelque nouvel événement, échapper au joug de Berlin, comme ils avaient échappé au joug de Francfort à l'aide de Berlin.

Ces événemens nouveaux n'ont pas manqué. La Prusse elle-même, en détruisant l'insurrection badoise, détruisait un des dangers dont la peur lui créait des alliés. En même temps, l'Autriche, victorieuse déjà en Italie, l'était encore

en Hongrie avec l'aide de la Russie, et elle pouvait recommencer à s'occuper de l'Allemagne. Il ne faut pas se dissimuler que la réapparition de l'Autriche sur la scène politique a contrarié la marche de la Prusse vers le système d'unité qu'elle voulait fonder. L'unité, telle que l'entendait la Prusse, lui était favorable. Elle devenait la suzeraine de tous les états allemands, et l'Autriche restait en dehors de cet empire germanique fondé par la politique prussienne. Dans ce système aujourd'hui bien ébranlé, sinon détruit, l'unité allemande était représentée par une diète composée d'élus du peuple allemand. Or, nous croyons qu'il y a en Allemagne deux idées ou deux besoins que les excès de la démagogie ont momentanément étouffés, mais qui reparaîtront infailliblement, et qui doivent avoir une part dans les institutions du pays : d'une part, l'idée et le besoin de la liberté; de l'autre, l'idée et le besoin d'une unité plus intime et plus efficace que celle du Zollverein. Les assemblées représentatives qui existent dans chaque état de l'Allemagne suffisent au besoin de liberté; mais une diète élective, un parlement allemand, non plus avec les prétentions du parlement de Francfort, peut seul suffire au besoin d'unité. En restant fidèle à cette cause de l'unité, la Prusse avait donc l'intelligence des sentimens de l'Allemagne; mais ce qui gâtait sa cause, c'est qu'en la défendant, la Prusse défendait aussi son propre intérêt.

Une fois que les petits états ont vu reparaître l'Autriche sur la scène, ils ont commencé, disons-nous, à se détacher de la Prusse. La Bavière a donné le signal; nous n'en sommes pas étonnés : elle en avait le droit à tous égards. Elle est le plus puissant des états inférieurs de l'Allemagne; de plus, elle avait fait ses réserves. Elle se plaignait que, dans le projet prussien de constitution allemande, l'Autriche fût exclue de l'Allemagne, et sous ce rapport nous partageons l'avis de la Bavière. Une constitution allemande qui exclut l'Autriche n'est pas la vraie constitution de l'Allemagne : c'est une constitution factice et partiale. Nous ne voulons pas prendre parti dans la lutte du slavisme et du teutonisme en Autriche; cependant nous avons de la peine à nous habituer à croire que les vraies racines de l'Autriche ne soient pas en Allemagne, et que l'empereur François-Joseph soit le successeur d'Ottocar : l'Autriche est une puissance allemande, et tout ce qui sera fait en Allemagne pour empêcher que l'Autriche n'ait sa part et son rang dans le gouvernement de l'Allemagne nous paraîtra injuste et dangereux. Nous n'hésitons donc pas sur ce point à nous rattacher à la politique bavaroise, telle que l'a exposée, avec un rare talent, M. de Pfordten, ministre des affaires étrangères en Bavière. « La Bavière, disait M. de Pfordten le 21 septembre, reste et doit rester fidèle à ce principe : ne point décider la question de la direction de l'état allemand, de manière à rendre impossible l'adhésion de l'Autriche; ne point accorder par conséquent à la Prusse une suprématie héréditaire..... Tant que l'Autriche n'entre point dans la fédération, la Prusse doit garder la présidence et la direction; mais, du moment que l'Autriche adhérera, la présidence et la direction doivent passer tour à tour de la Prusse à l'Autriche et de l'Autriche à la Prusse. La Prusse n'ayant pas accédé à ces principes, il s'ensuivait que l'idée d'un état fédératif, tel que nous le concevons, disparaissait complétement, car, en prenant la direction de l'état allemand, la Prusse s'arrogeait aussi le droit de le représenter à l'extérieur et de choisir

tous les agens diplomatiques, — plus, le droit de garantir la paix extérieure de l'empire et de prendre les mesures nécessaires au maintien de cette paix; elle devait enfin décider seule de la paix et de la guerre. » Voilà les prétentions de la Prusse, et c'est à ces prétentions que la Bavière résistait, stipulant en quelque sorte pour l'Autriche, mais au fond stipulant pour elle-même et pour les petits états de l'Allemagne, que le système prussien médiatisait infailliblement.

En défendant ainsi la cause des petits états, la Bavière est-elle devenue plus populaire en Allemagne? En Bavière même, les principes de M. de Pfordten sont loin d'être unanimement accrédités. Le *Correspondant de Nuremberg* fait remarquer que M. de Pfordten ne défendait point contre la Prusse une grande cause morale, celle de l'unité de l'Allemagne; il défendait ce qu'on appelle en Allemagne le *particularisme* bavarois. Les particularistes, en Allemagne, sont ceux qui préfèrent à l'Allemagne unitaire qu'on rêvait à Francfort l'existence individuelle des petits états de l'Allemagne. Le *Correspondant de Nuremberg* fait remarquer en même temps que, dans cette régénération entre la Prusse et la Bavière, c'étaient deux *particularismes* qui étaient aux prises : le particularisme bavarois et le particularisme prussien. Le *Correspondant*, en effet, n'est pas dupe de l'attachement que la Prusse affecte pour l'unité de l'Allemagne. Elle veut l'unité de l'Allemagne à la condition que la Prusse en sera la tête; elle veut, pour parler le langage savant des journaux allemands, elle veut l'hégémonie prussienne bien plus que l'unité allemande.

Le particularisme est bien plus en faveur dans les cours que dans le peuple. Comme l'Allemagne a long-temps souhaité et appelé l'unité, elle ne peut pas encore se décider à y renoncer, et elle en cherche la moins inexacte image, n'espérant pas en avoir la réalité. Les petits états, au contraire, chérissent le particularisme, c'est-à-dire leur indépendance individuelle. Ils sentent bien qu'ils ne sont pas assez forts pour se protéger eux-mêmes contre les insurrections qui éclateraient sur leur territoire. Il leur faut donc quelque part une gendarmerie qui maintienne l'ordre chez eux, et tant que l'Autriche avait sur les bras l'Italie et la Hongrie, il n'y avait que la Prusse qui pût servir de gendarmerie en Allemagne. Les petits états se rattachaient donc à la Prusse. Depuis la recouvrance de l'Autriche, les petits états ont eu à choisir entre deux gendarmeries, et ils se sont naturellement tournés vers celle qui, par ses traditions, semblait la plus favorable à l'existence des petits états et qui n'avait jamais penché vers le système des médiatisations.

Une fois que la Bavière a eu donné le signal de la résistance à l'hégémonie prussienne, la Saxe et le Hanovre l'ont suivie, oubliant peu à peu la ligue des trois rois. La Saxe a déclaré qu'elle n'avait pas eu l'intention, en signant le pacte des trois rois, de violenter le consentement des autres états allemands, et qu'il fallait attendre ce consentement. Le Hanovre, de son côté, a dit qu'il ne pouvait pas prendre part aux mesures proposées par la Prusse pour l'élection d'un parlement germanique avant d'avoir le consentement des autres états allemands.

Pendant que les petits états de l'Allemagne prenaient à l'égard de la Prusse cette attitude froide et réservée, que faisaient l'Autriche et la Prusse? Nous sommes forcés ici, quel que soit notre penchant déclaré pour la Prusse, de re-

marquer qu'elle menait à la fois deux négociations et qu'elle avait deux politiques, nous ne disons pas opposées l'une à l'autre, mais séparées l'une de l'autre, se réservant sans doute de choisir définitivement celle qui réussirait le mieux. Elle avait une politique libérale, c'est-à-dire un système selon lequel l'unité de l'Allemagne, réalisée au profit de la Prusse, avait cependant une représentation populaire. La diète en effet, dans ce système, était divisée en deux chambres, celle des princes et celle du peuple. C'est en traitant avec les petits états que la Prusse essayait de faire réussir cette politique qui se sentait encore de l'année 1848 et des institutions essayées dans cette année tumultueuse. Nous avons montré quels obstacles ou plutôt quelle froideur progressive cette politique avait rencontrée dans les petits états. A la cour de Prusse, cette politique avait aussi ses adversaires, qui lui reprochaient précisément sa couleur de l'an passé et qui favorisaient l'autre politique.

Cette autre politique était de s'entendre avec l'Autriche, de renoncer à l'idée d'une hégémonie exclusive, idée impossible à accomplir depuis la réapparition de l'Autriche en Allemagne. Chose curieuse! si la Prusse se servait de l'unité allemande et du parlement germanique, ces deux mots de 1848, dans sa négociation avec les petits états de l'Allemagne, l'Autriche, à son tour, se servait aussi contre la Prusse d'une institution de 1848, nous voulons parler du lieutenant-général de l'empire. On se souvient comment l'archiduc Jean fut nommé lieutenant-général de l'empire. Quand le parlement de Francfort se déchira et se dispersa, la Prusse, qui à ce moment prit en main la direction des affaires de l'Allemagne, la Prusse avait espéré que l'archiduc Jean donnerait à son profit la démission de sa lieutenance-générale. L'archiduc n'en fit rien et garda précieusement son titre. Le pouvoir lui manquait, mais non le droit, et c'est ce droit qu'il n'a voulu abdiquer qu'entre les mains de l'Autriche et de la Prusse réunies, pensant sans doute que l'union de ces deux puissances représentait l'unité de l'Allemagne, dont il avait été lui-même pendant quelque temps la personnification.

Cette union, en effet, s'est faite, et une commission de direction, nommée par la Prusse et par l'Autriche, est chargée aujourd'hui de diriger les affaires de l'Allemagne jusqu'à la rédaction définitive d'une nouvelle constitution fédérative. Ce provisoire-là peut durer long-temps. Depuis l'établissement de cette commission, quel est vraiment l'état de l'Allemagne? Quelle est l'attitude des divers partis, si la lassitude des esprits et le trouble des consciences permettent encore de croire qu'il y a des partis en Allemagne?

Il y a encore en Allemagne un parti de l'unité; mais cette unité tant rêvée et si malheureusement cherchée, où la mettre? Comment la réaliser? La Prusse se donne encore pour la protectrice de l'unité allemande; elle entend cette unité comme on l'entendait à Francfort, et elle la réalisera, dit-elle, dans un parlement germanique dont elle veut, dès ce moment, préparer l'élection. Beaux projets! mais ce parlement germanique qu'annonçait le pacte des trois rois, il n'y a plus déjà que la Prusse qui l'invoque. La Saxe et le Hanovre l'ajournent. M. de Radowitz, un des inventeurs et des plus éloquens défenseurs du juste milieu libéral que la Prusse essaie de créer entre 1848 et 1849, ces deux années contradictoires, M. de Radowitz disait naguère, en parlant de l'unité

allemande, telle que la Prusse voulait la constituer ; « Nous la ferons avec tous, avec beaucoup, ou avec peu; mais nous la ferons. » Le mot était fier, il était possible quand il a été dit; il devient chimérique aujourd'hui. L'union de la Prusse et de l'Autriche est aujourd'hui la seule unité possible de l'Allemagne. C'est un singulier dénoûment de tant d'espérances et de tant de complications; mais c'est un dénoûment : il n'est pas merveilleux; il ne plaira pas à tout le monde, mais c'est un dénoûment, qu'on le sache bien, en ce sens que tout ce qui précède cette entente nécessaire, sinon cordiale, de la Prusse et de l'Autriche se trouve radicalement aboli, et, par exemple, le pacte des trois rois, et le parlement germanique, et les élections qui devaient l'enfanter. La Prusse aura beau dire : le jour où elle a signé sa convention avec l'Autriche, ce jour-là elle a renoncé à la politique du pacte des trois rois et au parlement germanique. Nous trouvons dans la *Gazette d'Augsbourg* du 18 octobre quelques réflexions sur la portée et les conséquences de cette alliance des deux puissances qui sont pleines de justesse, quoique écrites d'un ton tranchant et absolu. Le juste milieu libéral de M. de Radowitz, le parlement allemand, l'accession successive des trente-huit états de l'Allemagne au projet de constitution du pacte des trois rois, tout cela est une idée et un procédé compliqués. Qu'est-ce que cette éternelle négociation avec trente-huit petits états dont beaucoup ne sont pas maîtres chez eux? Ne vaut-il pas mieux n'avoir à s'entendre qu'avec l'Autriche? Si l'on tendait à l'hégémonie, quelle hégémonie que celle qui, pour se fonder, avait besoin d'employer les mouvemens populaires, et qui faisait perdre à la Prusse en personnalité et en caractère ce qu'elle prétendait lui faire gagner en puissance? Ne sait-on pas d'ailleurs la profonde aversion du roi pour les agitations révolutionnaires? L'alliance de l'Autriche rompt les liens qui pouvaient exister entre la Prusse et la révolution. De plus, si l'on veut être libéral, c'est la manière la plus efficace et la plus honnête de l'être. Il est vrai que pour le moment l'état fédéral, le *Bundesstaat*, le mot cabalistique, risque fort de se réduire à une fédération d'états, au *Staatenbund*; mais la fédération d'états pourra devenir un état fédéral, si c'est l'intérêt de l'Allemagne, si la Prusse et l'Autriche s'en convainquent, et, pour opérer cette conversion, il ne faudra que la bonne entente des deux gouvernemens, au lieu de la lente et pénible votation des trente-huit états, compliquée encore de la votation d'un parlement allemand.

Ces réflexions du correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* nous semblent résumer fidèlement la question. Oui, au lieu des machines compliquées que le pacte des trois rois essayait de mettre en mouvement, la commission intérimaire est quelque chose de fort simple. C'est le duumvirat de l'Autriche et de la Prusse. L'Allemagne n'a plus aujourd'hui que deux têtes. Ce duumvirat essaiera-t-il de beaucoup gouverner? essaiera-t-il de préparer une constitution fédérale? Nous ne le croyons pas. Il se contentera de modifier quelque peu l'acte fédéral de 1815 et laissera aux petits états leur indépendance nominale, en leur assurant en même temps l'ordre et la paix dans le cercle de leur territoire. Il n'y aura pas de médiatisations; la Prusse a sauvé les états allemands de la médiatisation démocratique et l'Autriche les a sauvés de la médiatisation prussienne.

Ce dernier mot indique ce que la Prusse a perdu au dénoûment actuel : elle a perdu la chance qu'elle voyait s'ouvrir d'unir l'Allemagne sous sa suzeraineté; mais cette chance, elle ne pouvait la tenir pour assurée que si l'Autriche se démembrait, et de ce côté l'Allemagne perdait tant, qu'il nous est impossible de croire que la Prusse y gagnât beaucoup.

Comme les journaux expriment toujours les situations en les exagérant, les journaux de Vienne n'ont pas manqué de rire beaucoup de cette dernière déconfiture de l'unité allemande, qui se faisait prussienne pour être quelque chose, et qui n'a même pas pu parvenir à exister tant bien que mal sous cette forme. Y a-t-il, dit le *Lloyd* de Vienne, y a-t-il quelqu'un encore d'assez simple pour croire à l'unité de l'Allemagne? — Non, personne ne peut plus y croire; mais beaucoup la regretteront et sauront gré à la Prusse des efforts qu'elle aura semblé faire pour défendre cette unité. Ce sera pour la Prusse une force d'opinion qu'elle n'aura peut-être pas beaucoup méritée, puisqu'elle effaçait l'unité allemande sous l'hégémonie prussienne; mais elle en profitera cependant, et elle pourra, dans le duumvirat, se dire plus allemande que sa rivale et le faire croire au dehors.

Les railleries des journaux autrichiens à propos des mésaventures de l'unité allemande nous auraient beaucoup choqués, nous autres vieux libéraux qui voyions dans cette unité une idée libérale, qui, mal conçue et plus mal exprimée, nous plaisait cependant par son origine; ces railleries, disons-nous, nous auraient beaucoup plus choqués, si, en même temps qu'ils raillaient l'unité, ces journaux ne défendaient pas la liberté. C'est au nom de la liberté même que les journaux de Vienne combattaient l'unité, et ceci fera connaître un des côtés encore de la polémique allemande. Qu'avons-nous besoin, disaient en effet beaucoup de libéraux allemands, à Vienne et à Berlin surtout, qu'avons-nous besoin du parlement germanique? N'avons-nous pas un parlement à Vienne, à Berlin, à Munich, à Stuttgard, à Dresde, à Carlsruhe? Ce sont ces institutions libérales, appropriées aux mœurs et aux intérêts de chaque contrée allemande, qu'il faut défendre et développer, et non pas un parlement germanique, qui est dangereux s'il est tout, qui est ridicule s'il n'est rien. Le parti libéral, qui, dans les divers états de l'Allemagne, pensait et parlait ainsi, n'a pas beaucoup regretté la chute du parlement de Francfort, mais nous ne savons pas s'il est très satisfait du duumvirat austro-prussien.

En face des complications et des incertitudes de la question allemande, quelle doit être la politique de la France? Sa politique doit être, selon nous, simple et honnête. La France doit souhaiter tout ce qui pacifiera et fortifiera l'Allemagne. Hors de cette règle, nous ne voyons que machiavélisme d'autrefois et impuissance d'aujourd'hui.

Ce qui vient de se passer ici dans l'espace de trois jours, nous écrit-on de Madrid, confirme l'opinion de l'un de vos plus spirituels moralistes : il y a des choses vraies qui ne sont pas vraisemblables. Depuis quelques mois, les camarillas de la reine et du roi, quoique opposées entre elles sur plusieurs endroits

et visant à des buts contraires, travaillaient en commun à la chute du ministère Narvaez, les amis du roi pour rétablir le despotisme, ceux de la reine pour donner les rênes de l'état à des hommes qui leur seraient dévoués et qui se prêteraient à leur cupidité et à leur ambition. L'explosion de ces mines eut lieu le 12 de ce mois. Voici un récit très exact des événemens de cette journée à jamais mémorable dans les fastes du ridicule. — La reine reçut, vers les trois heures de l'après-midi, un billet de son auguste époux, dans lequel, se rapportant à des entretiens antérieurs, il lui disait que le moment était arrivé de renvoyer les ministres, qu'ils abusaient de la confiance de sa majesté, qu'ils gaspillaient le trésor, et enfin qu'ils s'étaient rendus indignes de la confiance du trône. Ce billet fut remis par la reine au comte de Pino Hermoso, chef de la maison du roi, pour qu'il le montrât à son frère, le marquis de Molins, ministre de la marine. Celui-ci s'empressa de le communiquer au duc de Valence, qui se rendit immédiatement au palais. Les deux reines, le roi et le duc de Rianzarès se trouvaient réunis. Le président du conseil fut introduit et présenta immédiatement sa démission et celle de ses collègues; mais la reine-mère et son époux s'opposèrent vigoureusement à cette résolution, sur laquelle le roi insistait, comme sur une affaire de conscience. Les argumens les plus forts, les remontrances les plus amères, les reproches d'ingratitude, d'ignorance des affaires publiques, de servilité envers son confesseur, rien ne put l'ébranler. La jeune reine gardait le silence, pleurait de temps à autre, et, quand on la pressait pour qu'elle mît un terme à cet état de choses, elle disait : « Je ne ferai que ce que Paquito voudra. » Enfin, le duc de Valence se retira, et quelques minutes après, tous les ministres envoyèrent leur démission. Rien n'est comparable à la stupeur, à l'étonnement, aux éclats de rire qu'excita dans le public la liste des nouveaux ministres, qui commença à circuler dans la ville vers les cinq heures du soir. C'étaient : pour la présidence du conseil et le ministère de la guerre, le comte de Clonard, général obscur, connu seulement par son fanatisme religieux et sa dévotion outrée; — pour l'intérieur, le général Trinidad Balboa, célèbre par les horribles assassinats commis par ses ordres, lors de son commandement dans la Manche contre les factieux : il a été publiquement accusé d'avoir fait fusiller des femmes enceintes et des enfans en bas âge; — pour les finances, don Vicente Armesto, entièrement inconnu dans le monde politique, employé inférieur dans un bureau de comptabilité, à 5,000 fr. d'appointemens; — pour la justice, don Jose Manresa, avocat sans procès, que nous appelons de *guardilla* (mansarde), homme obscur, ignorant et ridicule : huit jours avant son élévation, il avait été condamné à trois mois de prison et à une amende comme calomniateur; pour l'exécution de cette sentence, on n'attendait que l'approbation d'une cour supérieure; — pour les affaires étrangères, don Salvador Zea Bermudez, et pour la marine, don José Bustillos, tous deux absens : ils n'ont pas trempé dans le complot, et on ne les a nommés que pour se donner le temps d'en nommer d'autres.

Le duc de Valence, accompagné d'un aide-de-camp, — l'un et l'autre habillés en bourgeois, — se promenait ce soir-là par les rues de la capitale. En traversant la Puerta del Sol et le Prado, il fut l'objet d'une ovation bruyante. Tout le monde s'empressa de le saluer et de le féliciter. En rentrant chez lui, il trouva

ses salons encombrés d'hommes de tous les partis et de toutes les classes de la société. Je n'exagère pas en disant que j'y ai vu des milliers de personnes. Il en était de même chez tous les autres ministres.

Le lendemain, à peine les nouvelles nominations furent-elles publiées dans la *Gazette*, que ce fut un sauve-qui-peut général des employés publics. La cour suprême de justice (cour de cassation), le tribunal suprême de guerre et marine, le conseil royal, tous les tribunaux, le capitaine-général, le gouverneur et le chef politique de Madrid, les sous-secrétaires, chefs de division, les autres employés des ministères, les inspecteurs de toutes les armes, les chefs de tous les corps de la garnison, la cour des comptes, les directeurs-généraux, jusqu'à de pauvres copistes des bureaux, donnèrent leur démission. Et les gens de se grouper dans les rues, et les sarcasmes, et les éclats de rire, et les épigrammes de voler de bouche en bouche. Le rapport de police, qu'on envoie tous les jours au ministère, annonçait la plus grande tranquillité dans la capitale, malgré le mécontentement public et l'impopularité des dernières mesures. Il est vrai, ajoutait-on, qu'on avait observé quelques mouvemens dans la Puerta del Sol; mais c'était seulement une explosion d'enthousiasme en voyant passer le duc de Valence. C'est à ce point que l'on méprisait les nouveaux ministres et qu'on affrontait leurs vengeances.

Pendant que ces choses se passaient dans la ville, la scène changeait entièrement dans les hautes régions. La reine, ne voyant pas paraître sa mère, qui lui fait tous les matins une visite, envoya savoir de ses nouvelles. On lui fit répondre que sa majesté était trop affectée de la scène de la veille, et qu'elle ne pouvait pas se résoudre à rentrer dans une maison où l'on faisait si peu de cas de ses conseils. En recevant ce message, la reine monta immédiatement en voiture et se transporta chez la reine Christine : elles restèrent enfermées pendant une heure. Isabelle retourna au palais, fit appeler son mari, lui fit les plus sévères remontrances, et n'obtint de lui que cette réponse : *Isabelita, le confieso que soi un majadero;* « ma chère Isabelle, je t'avoue que je suis un nigaud. » Le duc de Valence fut immédiatement appelé et prié, avec les plus vives instances, de recomposer son ministère. Le duc opposa la plus vive résistance, et il ne céda qu'aux considérations d'intérêt public et de dévouement à la monarchie. Sur ces entrefaites, le comte de Clonard se fit annoncer. Il venait travailler avec sa majesté et lui faire signer une centaine de décrets. Introduit en la présence de la reine et du duc, il lui fut ordonné de signer la déposition de son ministère et la nomination de l'ancien.

Toute la trame ayant été bientôt découverte, il fallait procéder à la punition et à l'éloignement des coupables. Furent mis en prison la nuit même : l'ex-ministre Balboa, envoyé le lendemain à Ceuta; l'ex-ministre Manresa, élargi immédiatement; le révérend père Fulgencio, confesseur du roi : il a été le principal auteur de la conspiration; il appartient à la congrégation des pères *de las escuelas pias* (écoles pieuses); il fit une longue résistance aux agens de police, mais, voyant qu'on était décidé à employer la force, il se laissa conduire; on a trouvé parmi ses papiers son portrait, habillé en évêque (il ne l'est pas), quatre boîtes remplies de quadruples, un gros paquet de billets de banque et des correspondances compromettantes; — sœur Patrocinio, religieuse du cou-

vent de Jesus-Maria, célèbre depuis long-temps par les miracles qu'elle prétendait faire et par les plaies de ses mains, imitées de celles du Sauveur : c'est elle qui faisait croire au roi qu'elle avait des révélations, et que c'était la volonté de Dieu qu'on fît tomber le ministère et le système constitutionnel; elle ne voulait pas absolument se laisser prendre, et il a fallu employer l'autorité du nonce de sa sainteté pour vaincre sa résistance; — D. Martin Rodon, secrétaire du roi; — les gentilshommes de la chambre du roi Melgar, Baena et Quiroga, celui-ci frère de sœur Patrocinio. Le père Fulgencio et la religieuse sont partis sous escorte : le premier pour son couvent d'Archidona, en Andalousie, la seconde pour un couvent de Badajoz. Les autres personnes ont été expédiées sur différens points de la péninsule.

Ainsi a fini cette farce ridicule qui, prolongée un jour de plus, aurait pu être féconde en conséquences. On est autorisé à croire que la très forte garnison de Madrid ne serait pas restée passive. Par suite des événemens du 20, on a jugé convenable de faire abandonner au roi le gouvernement du palais et du patrimoine de la couronne dont il était depuis quelques mois investi. Ces attributions sont désormais transportées au ministère d'état. Le roi ne s'est pas prêté de bon gré à cet arrangement et, pour montrer son dépit, il a fait faire ses préparatifs de voyage pour le Pardo. Le général Narvaez, instruit de cette résolution, s'est rendu chez le prince, avec qui il a eu une longue entrevue, et l'ordre de départ a été révoqué. Tout est calme maintenant dans les hautes régions, et les ministres ont dîné avec le roi et la reine en signe de réconciliation. Les fonds publics qui avaient baissé, le 20, jusqu'à 23 et quart s'élevaient, le 25, à 27 et demi, et la tranquillité la plus parfaite régnait dans Madrid.

AFFAIRES DE BUENOS-AYRES.

Est-ce donc une guerre éternelle que nous avons résolu de mener sur les rives de la Plata? Depuis bientôt douze ans qu'elle est allumée, qu'avons-nous gagné, soit en honneur, soit en crédit, soit en garanties? Où est le prix du sang versé par nos marins, la compensation des sacrifices de notre commerce, le dédommagement des dépenses faites par le budget de l'état? Le renom de la France a-t-il grandi en Amérique? Quelle extension y a prise notre influence? Notre navigation s'y est-elle accrue? Nos manufactures y ont-elles obtenu de nouveaux débouchés? Bien des amiraux ont passé dans cette question, et des consuls, et des plénipotentiaires : eh bien! a-t-elle fait un seul pas en avant? Sait-on mieux ce qu'on veut et surtout ce qu'on peut? Étrange affaire, où la France et son gouvernement ont été constamment entraînés contre leur gré, en dépit de leurs ordres, par les agens chargés de les exécuter! L'heure n'est-elle pas venue, enfin, de saisir la nation elle-même de cette grande question? Ne faut-il pas la poser devant le pays, consulter le vœu national, avant de briser le pacte qui vient de s'interposer entre tous les partis en armes, avant de nous rejeter dans une guerre interminable? car on dit que telle est la pensée du

gouvernement, et qu'un nouvel envoyé va partir pour signifier au gouverneur de Buenos-Ayres notre refus de ratifier la convention de paix signée au mois de mai dernier par M. le contre-amiral Le Prédour, plénipotentiaire de la France. N'est-il donc aucun moyen d'exposer nettement, sincèrement, l'état des choses; de présenter les prétentions et les droits de chacun en ôtant aux débats leur passion, à la discussion son acrimonie; de mettre enfin tous les esprits de bonne foi en mesure de se prononcer avec connaissance de cause dans cette question qui chaque jour semble s'envelopper de ténèbres nouvelles?

Nos démêlés avec Buenos-Ayres se rattachent à deux périodes différentes, dont chacune offre un caractère marqué, une phase distincte de l'affaire : l'une s'arrête au traité signé par l'amiral de Mackau le 29 octobre 1840; l'autre commence en 1842, et il s'agit de savoir si nous sommes arrivés aujourd'hui à une conclusion. Dans la première période, nous exigions des indemnités pour nos compatriotes lésés, nous demandions réparation des insultes qui leur avaient été faites; dans la seconde, nous n'avons ni outrage à venger ni indemnité à réclamer : c'est seulement pour assurer l'indépendance de l'État Oriental que nous intervenons. Notre premier blocus poursuivait un but purement français, et, guidés par les instructions de M. Thiers, nous avons obtenu satisfaction pleine et entière; le second se fait au bénéfice d'un tiers, et il s'éternise. Cependant ces nuances ne sont pas si bien tranchées, qu'elles ne se fondent un peu l'une dans l'autre : ainsi, pendant la première période, malgré les instructions les plus précises de notre gouvernement, malgré ses injonctions les plus obligatoires, nos agens avaient enchevêtré l'intérêt français et les intérêts de l'État Oriental à ce point, que la plus grande difficulté qu'ait trouvée l'amiral de Mackau pour faire un traité vraiment national a été de les séparer et de donner à chacun son importance relative. La *Revue* en a rendu compte dans le temps (1). Aujourd'hui on s'efforce de présenter la cause de la France comme tellement enchaînée au maintien du gouvernement actuel de Montevideo, que notre existence dans la Plata doive périr du même coup qui frapperait ce gouvernement.

Au fond, peu nous importe cependant que les deux rives de la Plata soient sous un même pouvoir, ou obéissent à deux pouvoirs différens. L'intérêt sérieux, réel de la France, c'est que le pays soit gouverné par une autorité sage, protectrice des droits de tous, qui garantisse à notre commerce sa liberté, et à nos nationaux qui vont s'établir dans ces immenses contrées toute sécurité pour leurs personnes et leurs propriétés, sous la seule condition de respecter la loi du pays et de ne pas s'y constituer instigateurs de révolutions. Si la France a garanti l'indépendance de la république de l'Uruguay, c'est par générosité plutôt que par intérêt propre. Pour arriver à identifier à nos yeux la cause de Montevideo avec la nôtre, il a fallu d'un côté présenter le gouvernement actuel de cette ville comme l'expression réelle du pays, ayant pour les Français un penchant de préférence, les appelant dans son sein, leur assurant tous les priviléges des nationaux, en un mot faire luire aux yeux de la France, dans un mirage un peu confus, l'espérance de transformer un jour l'État Oriental en colonie française; et, d'autre part, peindre le général Rosas comme une espèce

(1) Voyez la livraison du 1er février 1841.

de monstre dans l'ordre social, animé de sentimens haineux contre les étrangers, ne rêvant la conquête de l'Amérique méridionale que pour donner carrière à ses instincts féroces, et chasser du Nouveau-Monde et la civilisation et les enfans de l'Europe. On a fait sur ce double thême des tableaux saisissans, qui ont ébranlé les imaginations et passionné notre pays; mais personne ne s'est donné la peine d'en vérifier l'exactitude.

Loin de nous l'idée de justifier les actes de la politique terrible qui paraît convenir aux races espagnoles de l'Amérique. Nous n'avons pas à fouiller la vie antérieure du général Rosas, nous ne devons le juger que dans ses rapports avec la France. Ce sont les ennemis mortels du général Rosas, les exilés argentins, ses adversaires politiques, vaincus par lui, chassés par lui de leur patrie, qui ont porté sa réputation en Europe, et ils ne l'ont pas ménagé. Victimes intéressantes sans doute des luttes sanglantes, impitoyables de leur pays, ils firent de leur vainqueur un atroce bourreau, un tigre se complaisant au carnage, et la France, qui se déclare toujours pour les opprimés, prit leur parti et s'inspira de leurs haines. Il faut le dire d'ailleurs, le gouvernement de Buenos-Ayres, sévère, inexorable dans l'application de ses lois, avec son administration disciplinaire, fort peu sympathique aux révolutionnaires et aux professeurs de barricades, ne plaisait guère à un certain nombre de nos émigrans français; combien mieux ils aimaient l'allure débraillée de Montevideo, où ils pouvaient déblatérer sans contrainte, sous une autorité qu'ils dominaient, avec un gouvernement qui était leur œuvre, gouvernement dont Mazzini a donné le spectacle à l'Europe, soumis aux *condottieri* de Garibaldi; car c'est à Montevideo, dans la légion étrangère subventionnée par nous, que Garibaldi et ses bandes ont fait l'apprentissage de cette étrange administration républicaine qu'il nous a fallu détruire dans Rome à coups de canon! Quant au gouverneur de Buenos-Ayres, tout occupé de constituer fortement son pays, d'en faire une nation souveraine, par des moyens que l'histoire jugera, mais sur lesquels nous ne sommes pas appelés à nous prononcer; peu soucieux d'ailleurs de son renom en Europe, ne songeant pas que l'orage pût le menacer de ce côté, il laissait ses ennemis le noircir, sans daigner justifier ses actes. Voilà comment nous avons été amenés à faire dans la Plata une guerre personnelle au général Rosas, et à considérer la cause de Montevideo comme notre propre cause. On nous dit que, si le général Rosas ou son allié Oribe entraient à Montevideo, la population entière et nos compatriotes seraient impitoyablement massacrés, et nous le crûmes. Il ne nous vint pas à l'esprit qu'Oribe a gouverné pendant quatre ans la République Orientale, que son administration a été la plus haute expression de la civilisation dans ce pays; qu'en ce moment même la presque totalité des étrangers qui habitent les rives de la Plata, et de ce nombre 14 ou 15,000 Français, la partie vraiment intéressante de notre émigration, vouée à des travaux utiles sous l'abri de l'ordre et des lois, sont, dans la province de Buenos-Ayres, *sous le couteau de l'effroyable égorgeur*, et qu'ils jouissent tous de la protection la plus complète dans leurs personnes et dans leurs biens. Ne serait-il pas temps enfin de rentrer dans la logique des faits, d'abandonner la politique de la haine, de la passion et d'une passion malheureuse, pour la politique sérieuse, utile, pour la politique des intérêts?

Posons nettement les termes de l'affaire en litige : la République Orientale,

dont Montevideo est la capitale, a été constituée, en 1828, comme état souverain et indépendant, pour servir de boulevard entre le Brésil et la confédération argentine. Cette indépendance, le général Rosas l'a reconnue dans le traité du 29 octobre 1840, traité dont il a d'ailleurs exécuté rigoureusement toutes les clauses; mais la France avait, en 1838, porté atteinte à cette indépendance, quand elle s'unit au général Rivera pour renverser Oribe, le président légal. Et voici qu'en 1842, ce même Rivera, chef de la ligue qui avait juré une guerre à mort au général Rosas, franchit la frontière argentine à la tête de l'armée orientale, vient provoquer sur son propre territoire le gouverneur de Buenos-Ayres et lui livrer bataille : il est battu et s'enfuit. Le général Rosas ordonne alors à son armée d'user de son droit de guerre, de poursuivre sa victoire, de franchir à son tour la frontière orientale pour aller à Montevideo restaurer le président légal Oribe. Tel est le droit dont il ne veut pas se relâcher, droit que nous lui contestons depuis sept ans, contre lequel nous intervenons en donnant pour raison que le rétablissement du général Oribe, son ami, son protégé, lui assurerait sur la République Orientale un moyen d'influence qui compromettrait l'indépendance de cet état.

Faisons maintenant notre bilan de guerre : combien nous coûte notre intervention actuelle de la Plata, et que nous rapporte-t-elle?

Ce qu'elle nous coûte, on peut le formuler en chiffres : l'entretien de la division navale s'élève à 1,500,000 fr.; nous donnons à la légion de Montevideo une subvention de 2,400,000 francs; le commerce que nous paralysons ferait annuellement pour 50 millions d'affaires, particulièrement en articles de Paris, en soieries de Lyon, en objets manufacturés, en vins, en eaux-de-vie, ce qui amènerait un mouvement de navigation d'une centaine de navires de fort tonnage, à cause des retours encombrans et assurés en cuirs, laines, crins. Et que produit notre intervention? Rien. Jamais l'emploi de la force armée ne fut frappé de plus d'impuissance. La guerre que nous entretenons n'a d'autre effet que de plonger dans une misère affreuse le malheureux pays que nous prétendons protéger.

Eh bien! la convention de M. Le Prédour met fin à ce déplorable état de choses; elle rouvre à notre commerce le débouché de la Plata, dont il a un si grand besoin; elle allége notre budget d'une contribution de guerre que, dans l'état actuel de nos finances, nous sommes coupables d'imposer à la France. Enfin, cette convention, qui stipule si bien l'intérêt de la France, blesse-t-elle notre honneur? Nous allons en donner une courte analyse. L'article 1 suspend les hostilités. L'article 2 désarme la légion étrangère de Montevideo. L'article 3 fait évacuer tout le territoire oriental par les troupes argentines, subséquemment au désarmement des légionnaires. Sans doute il eût été préférable que les deux opérations fussent simultanées : dans tous les projets antérieurs cette simultanéité avait été admise par le général Rosas; mais faut-il que nous compromettions la pacification pour une condition secondaire et purement de forme? Où donc placerions-nous l'orgueil de la France? Les articles 4 et 5, qui rétablissent le *statu quo ante bellum*, n'ont jamais fait un point de doute; ce qu'ils stipulent se retrouve dans les conditions acceptées par M. Gros. Par l'article 6, qui reconnaît la navigation du Parana comme navigation intérieure de

la confédération argentine, le général Rosas insiste pour qu'on applique à son pays le droit commun des nations, qui semble lui avoir été un peu contesté. L'article 7, dans sa phraséologie singulière, n'a d'autre portée que de consacrer en faveur de la confédération argentine tous les droits d'état souverain et indépendant. Il y a, dans cette insistance à proclamer à la face de la vieille Europe des droits de souveraineté que personne n'a jamais sérieusement contestés, quelque chose de puéril qu'il faut pardonner à ces républiques naissantes de l'Amérique. L'article 8 fait une loi à la ville de Montevideo de se soumettre à la convention sous peine d'être livrée à elle-même. Quant aux autres articles, ils sont pour nous sans portée. De son côté, le général Oribe promet l'oubli du passé, garantit la personne et tous les droits des étrangers; il convoque les colléges électoraux du pays pour la nomination libre du président, se soumettant d'avance à leur décision; en un mot, l'indépendance de l'État Oriental est proclamée! Que pouvions-nous exiger de plus? Un gage? Mais quel pouvoir indépendant et souverain a jamais donné d'autre garantie de sa parole que sa parole même?

Comment donc M. le ministre des affaires étrangères pourrait-il faire refuser la ratification de cette convention? car il est à peu près certain que le général Rosas n'en modifiera aucun des termes. Est-ce qu'on prétendrait recommencer les hostilités, continuer ce qui se fait depuis cinq ans, payer de l'argent de la France la ruine de notre commerce, au profit de l'Angleterre, qui s'est retirée de cette politique impuissante jusqu'à l'absurdité; soudoyer à Montevideo les mêmes hommes que nous mitraillons à Rome? Et l'assemblée nationale ratifierait une pareille décision! Vraiment, cette intervention n'a plus de sens, aujourd'hui que l'émigration française presque tout entière s'est portée dans les provinces argentines, et que Montevideo n'est plus que le refuge d'une poignée d'aventuriers. Ou bien va-t-on, comme on nous l'assure, se livrer à une autre combinaison de guerre, s'appuyer sur le Paraguay, peuple enfant qui voudrait prendre rang parmi les nations sous notre protection, et dont nous ferions servir l'alliance à proclamer la libre navigation du Parana? Va-t-on chercher à entraîner dans notre sphère d'action l'état d'Entre-Rios, l'un des trois signataires de l'union fondamentale autour de laquelle s'est formée la confédération argentine? renouveler, en un mot, quelqu'un de ces projets chimériques que nous n'avons cessé d'enfanter depuis douze ans? S'il en était ainsi, il ne nous resterait qu'à déplorer la vanité de l'expérience humaine. Aucune de ces combinaisons n'a réussi quand le général Rosas était réduit à l'extrémité, et nous nous flatterions de quelque succès, aujourd'hui que, grace à nos erreurs, il est devenu bien réellement l'homme prestigieux de son pays; qu'il a une armée nombreuse, fidèle, dévouée, un trésor exubérant, et que sa résistance aux attaques combinées de l'Angleterre et de la France l'a placé dans la confédération argentine comme l'orgueil et l'honneur de sa patrie! Dans la voie de la guerre, qu'on le sache bien, il ne nous reste plus qu'à tenter une grande expédition; mais, si jamais il pouvait entrer dans l'esprit du gouvernement de lancer nos régimens contre les gauchos des pampas, comme autrefois les légions romaines dans les plaines de la Scythie, à la poursuite d'un ennemi qui toujours fuit, et toujours vous harcèle et vous entraîne au désert, nous nous garderions bien de

prophétiser le désastre de nos soldats, mais nous ferions connaître aux conseillers imprudens de pareilles mesures quelles difficultés et quels dangers nous attendraient sur l'autre rive de l'Atlantique.

Dans ce bienheureux XIXe siècle, où toutes les digues de la vanité et du faux jugement ont été rompues par le délire et l'impiété de l'esprit, la notoriété littéraire ne doit plus seulement, beaucoup le croient du moins, se conquérir par le talent et les qualités éminentes du poète et de l'écrivain. On prétend l'emporter par la violence et le bruit; on se croit complaisamment un homme de génie, on se le dit, on le proclame au besoin; dès-lors il faut que le public et les théâtres vous acceptent comme tel bon gré mal gré. Le renom, l'admiration de la foule est un trésor qu'on espère enlever de force, ainsi qu'une place de guerre. Pour cela, comme dit le charmant humoriste Henri Heine, à qui la douleur n'ôte rien de son esprit, *on soigne sa gloire* : c'est-à-dire qu'on va trouver les hauts barons de la presse et du feuilleton, on les apitoie sur les infortunes d'un génie méconnu, on réussit quelquefois, à force d'assiduité, à convaincre les plus sceptiques de son talent, et on croit le tour fait. N'est-ce pas là l'histoire de beaucoup dans cette république des lettres qu'on veut souvent aussi transformer en tyrannie? Mais la gloire ne se laisse pas plus violenter que la conscience : elle fuit les insensés qui veulent la ravir sans mission.

On n'a pas oublié peut-être certain concile littéraire tenu assez bruyamment, il y a quelques années, en faveur de M. Adolphe Dumas, dont le Théâtre-Français avait justement repoussé *l'École des Familles*. Les brevets les plus glorieux furent plaisamment délivrés à l'auteur par des hommes de talent, qui certainement se moquaient tout bas de la comédie refusée. N'importe, les journaux enregistrèrent sérieusement les pièces de ce singulier concile, et le poète éconduit vit panser ses blessures. Après tout, il en est venu à ses fins, qui étaient de rentrer en conquérant au Théâtre-Français, le seul à plaindre peut-être en toute cette affaire. A coup sûr du moins, la comédie jouée par les grands écrivains que nous savons a été plus divertissante que celle que le Théâtre-Français reléguait sur une scène de boulevard, plus divertissante aussi que la pièce qu'il vient de représenter, et qu'il a eu le tort d'accueillir, non pas à cause de l'éclat fait contre lui, mais à cause de la valeur de l'œuvre. Il est bon d'être clément; mais il faut une raison à la clémence, et nous ne la trouvons guère dans la comédie nouvelle.

Est-ce bien à notre génération que s'adresse le drame prétentieux de M. Adolphe Dumas? En vérité, on se demande si c'est en 1849, au lendemain d'une révolution qui a remué la société dans ses dernières profondeurs, qu'on est condamné à entendre ces tirades byroniennes, à suivre dans ses ténébreux replis cette intrigue mélodramatique, à voir défiler ces types risiblement solennels. Évidemment M. Adolphe Dumas s'est trompé de dates, et sa comédie aurait dû naître il y a quelque quinze ans, au plus beau temps des éphémères excentricités du drame moderne. Alors, en effet, le lyrisme était de mode, et l'installa-

tion de l'ode ou de l'élégie sur notre théâtre avait tout le charme de la nouveauté. Quelques pages de versification brillante, quelques intentions distinguées, auraient mérité au drame de M. Adolphe Dumas d'indulgentes sympathies, et on aurait pu accepter comme d'heureuses promesses tout ce qui ne laisse prise dans sa comédie qu'à de fâcheux regrets. Malheureusement M. Adolphe Dumas a cru que le drame moderne pouvait se complaire impunément dans l'évocation de son passé; au lieu d'une satire, d'une comédie contemporaine, il n'a écrit qu'un pastiche puéril.

Dans quelle phase de stérilité et d'épuisement sommes-nous donc, que le Théâtre-Français en soit réduit à s'alimenter de productions aussi mal venues! Voilà donc les beaux fruits que devait nous apporter cette rénovation littéraire tant espérée et toujours fuyante! Nous n'avons pas le courage de blâmer la Comédie-Française; nous la plaignons plutôt en voyant l'esprit français lui faire défaut à ce point; nous la plaignons surtout, nous qui voudrions là voir assez florissante, assez glorieuse, pour repousser toutes les folles exigences, tous les faux talens qui l'assiégent; car des pièces comme celle-ci ne peuvent que hâter le moment où elle sera forcée de subir toutes les conditions de Mlle Rachel. Voyons, M. Scribe, à l'œuvre, vous qui avez déjà tant fait pour le Théâtre-Français! Voyons, M. de Musset, auteur de ces charmans proverbes de la *Revue* qui ont fait la fortune de la rue Richelieu! Montrez-nous que vous avez encore les inspirations de la Muse! Voyons surtout, vous vieux esprits d'un monde jeune encore, qui avez tant mis vos revers sur le compte de la tragédienne qui vous dérobait l'attention publique, voyons si vous pouvez détourner de pareils présages; montrez votre puissance, faites acte de fécondité, si vous le pouvez! La place est libre; la tragédienne est sous sa tente, et le Théâtre-Français vous tend les bras. Pour nous, jusqu'à ce fortuné moment où il nous sera donné d'applaudir une œuvre littéraire qui mérite quelque attention, nous aimons mieux porter nos regards ailleurs, aller à l'ouverture du Théâtre-Italien que va nous rendre Ronconi, aller entendre *le Prophète* de Meyerbeer, que l'Opéra vient de reprendre avec tout l'attrait de la nouveauté, avec une exécution qui ne laisse plus guère à désirer.

V. DE MARS.

JOURNAL D'UNE STATION

DANS

LES MERS DE L'INDE

AU MOMENT DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

I.

Le 20 mars 1848, notre ancre tombait au mouillage de Saint-Denis, île Bourbon. La fin de l'hivernage approchait; mais il nous restait à subir le décours de la lune de mars, si redoutée des habitans par la fréquence de ses ouragans. A cette époque de l'année, une préoccupation domine toute autre pensée : l'ouragan ! Comme le sombre dieu des druides, il plane dans les imaginations, et remplit les ames de vagues terreurs; c'est le sujet de tous les entretiens. Quelques jours avant notre arrivée, l'île avait été ravagée par un de ces tourbillons; la trace en était visible dans de longues traînées de débris : les arbres déracinés, le maïs foulé dans les champs et comme réduit en fumier, les cannes à sucre brisées et couchées par terre, semaient la surface du sol de nombreuses scènes de désolation. La verdure des forêts était flétrie; de larges sillons jaunis marquaient au flanc des monts l'empreinte des pas de la tempête. L'île entière semblait s'envelopper d'un voile; d'épais nuages, amoncelés en pyramides, nous en dérobaient les hautes cimes, et la brume descendait, comme un long manteau, jusque sur

ses tristes plages de galets noirs, où la mer en mugissant déroulait ses nappes d'écume étincelante. Entre la terre et les navires au mouillage, il se fait un continuel échange de signaux : phrases laconiques et le plus souvent alarmantes. Trois fois par jour, le port signale la hauteur du baromètre; un simple pavillon bleu veut dire que la mer est trop grosse au rivage, et que toute communication avec la terre est interdite; un nouveau signe enjoint aux navires de se tenir prêts à appareiller; un autre, enfin, de fuir au plus vite, que l'ouragan menace. Pendant la nuit, ces ordres sont exprimés par des feux et des coups de canon, dont les sinistres retentissemens, renvoyés par les échos de la montagne, semblent des explosions de la foudre. Ces ouragans n'éclatent guère qu'une fois, deux fois au plus par hivernage; des années entières s'écoulent, souvent plusieurs de suite, sans qu'on ait à déplorer leur fureur destructive; peut-être même n'égalent-ils ni en violence, ni en durée, les tempêtes qui ravagent nos côtes de Normandie et de Bretagne à l'époque des équinoxes ou du solstice d'hiver; cependant telle est la terreur qu'ils inspirent, qu'on dirait une menace perpétuellement suspendue sur l'île. Encore si quelque symptôme certain, si quelque indice assuré annonçait leur approche! Mais l'expérience n'enseigne rien de précis à cet égard, et l'on croit voir l'ouragan partout : les calmes, les petits temps précèdent, dit-on, la tourmente; l'air est ardent avant l'explosion de l'orage; n'est-ce pas précisément ce que nous éprouvons? L'atmosphère est chaude, moite, sans élasticité, signe précurseur de l'ouragan! la brise est molle, souvent folle ou calme, signe d'ouragan! le ciel est épais, incertain, parfois chargé d'une pluie chaude, signe d'ouragan! Et, sous l'action de tant de mystérieuses alarmes, l'imagination dresse le tableau de tous les sinistres qui ont désolé ces mers. La mémoire des habitans est impitoyable; ils concentrent en un seul point les désastres de tout un siècle; ils refont le naufrage du *Saint-Géran,* qui arrachera d'éternelles larmes à l'enfance sur les malheurs de Virginie; puis, c'est l'histoire de ces deux frégates appareillant ensemble de Bourbon pour se rendre à l'Ile de France : l'une n'arrive que démâtée, brisée, désemparée, dans un état à faire pitié, et l'autre, la poésie seule des tempêtes peut en redire la déplorable fin!

Enfin, dans la bordée du large, vers Madagascar, se déroule le drame terrible de la corvette *le Berceau,* du *Berceau,* que nous venions remplacer, et dont le nom seul réveillait dans nos esprits les sourds grondemens de l'abîme. Ainsi chaque vague semble avoir englouti un navire! Toute cette mer se déroule comme un vaste champ de mort qui, à terre, serait hérissé de croix funèbres, mais dont la lugubre impression ne frappe l'ame qu'aux récits des vieux habitans du rivage, ou dans les veillées des marins qui le parcourent. Autrefois, quand un

navire était surpris par l'ouragan, il fuyait au hasard; son capitaine éperdu n'avait aucune règle qui lui indiquât la voie à suivre pour échapper au danger; jusqu'alors la science, muette devant ces redoutables tourmentes, n'avait osé ni les interroger, ni chercher leur raison d'être, soit pour lutter avec elles corps à corps, soit pour se soustraire à leur rage. Aujourd'hui, nous croyons avoir saisi la loi des tempêtes. Pour nous, un ouragan n'est plus qu'un simple tourbillon de vent qui pivote sur lui-même et se meut rapidement, suivant une direction connue, mais variable selon l'hémisphère où l'on se trouve. Sa plus grande violence est concentrée au foyer; là, le plus puissant vaisseau, vaincu par les élémens, sombre ou se brise, victime de leur fureur; tout notre art consiste à nous écarter de l'axe de rotation, à nous maintenir à la circonférence, où la brise est maniable et régulière. Ces trombes, dont les flancs renferment la destruction et la mort, peuvent ainsi, sous une main habile, se transformer en un moyen de transport rapide, de même que la vapeur, dont la force d'expansion semblait n'être qu'un fléau pour l'humanité, est devenue, dans une locomotive, le coursier le plus puissant et le plus rapide des temps modernes.

L'aspect de Bourbon est sévère; l'île s'élève au milieu de l'Océan, semblable à une borne de rocher sur la grande route du commerce de l'Inde; ses hautes terres apparaissent comme d'énormes murailles, noires, dépouillées de végétation, semées de pics, de torrens desséchés, de sombres anfractuosités. Ainsi que le simoun fait tourbillonner les sables du désert autour des pyramides, ainsi l'éternel vent d'est, qui balaie presque sans relâche la zone tropicale, accumule sur les cimes de l'île d'épais nuages dont l'ombre mouvante répand sur la croupe des montagnes une teinte mélancolique. Les vagues que ce vent soulève et entraîne à travers la vaste étendue des mers de l'Inde, venant heurter le bord abrupt du rocher, s'y brisent en volutes écumeuses, se divisent, forment deux branches, embrassent l'île d'un double courant, et roulent avec violence des quartiers de roche et des galets volcaniques, dont le frottement continu et les brusques chocs remplissent l'air de bruits sauvages. Tous ces bords escarpés et sans rivages n'offrent guère que le spectacle d'une sublime horreur. N'y cherchez point les scènes si suaves des ports et des rades des beaux climats : des navires à l'ancre se mirant dans une mer immobile, de nombreux caboteurs courant de cap en cap, et répandant sur le tableau une vie pleine de gaieté; des canots, aussi légers que l'écume des flots, sillonnant la surface polie des eaux et abordant en sécurité des plages bien abritées. Les marins qui, dans les ébranlemens d'une longue traversée, ont embelli l'idée du mouillage de tous les charmes du repos, éprouvent un sentiment de colère en arrivant à Bourbon; d'éternelles ondes secouent les navires, les roulent bord sur bord, ne

laissant aux matelots, dans leurs rudes bercemens, aucun instant de tranquillité. Aussi de quelles apostrophes ils saluent cette terre pour eux si inhospitalière! Même à Saint-Paul, où la mer vient expirer sur une plage de sable, le sentiment de la sécurité n'existe pas. Partout les chargemens et les déchargemens ne s'opèrent qu'au milieu d'incessans dangers; à chaque instant, on craint de voir les chaloupes s'entr'ouvrir et se briser; on est assourdi du cri des noirs qui les maintiennent à la lame, et dont le corps ruisselle d'écume. En vain tous les points de la côte ont-ils été explorés avec le plus grand soin; l'art humain déclare son impuissance à doter Bourbon de ce que la nature lui a si impitoyablement refusé, un port, un abri pour les navires en détresse. Voilà tout ce que les funestes traités de 1815 ont laissé à la France dans les mers de l'Inde, dans ces mers si souvent bouleversées par les ouragans : un rocher sans rivages où l'on n'aborde qu'à l'aide d'une échelle en corde suspendue sur les vagues; une côte de fer sans port, sans rade, sans la moindre crique où puissent s'abriter des chaloupes, et près de laquelle, pendant cinq mois de l'année, les navires ne mouillent qu'en perdition! L'Angleterre, quand elle rendit Bourbon à la France, avait-elle donc un instinct sûr de cette impossibilité d'y créer rien qui ressemble à un port, et, en enchaînant notre activité maritime sur ce roc déshérité, savait-elle donc qu'elle nous tenait si complétement à sa discrétion, réduits à n'être que tolérés dans les mers de l'Inde?

La petite ville de Saint-Denis est le chef-lieu de l'île : posée sur l'arête d'un double ravin dont elle couvre l'un des flancs, elle apparaît comme une oasis encadrée dans une ceinture de montagnes. A droite, à gauche, sur sa tête culminent de sombres mornes; ses pieds reposent sur une plage de galets noirs où la mer éparpille sans cesse sa blanche écume. La plupart des maisons rappellent les charmans *cottages* de la Grande-Bretagne : une cour ombragée sur le devant, de beaux arbres de chaque côté, un gazon vert, des fleurs brillantes au bord du sentier, souvent un bassin à jet d'eau en face du porche, de grands appartemens, de l'air, du jour, une lumière éclatante, la solitude et la liberté, car chaque famille a sa maison. Quel sage battu des orages de la vie n'a pas cent fois soupiré après un pareil asile? L'hôtel du gouvernement est une agréable résidence : une cour précède, toute fraîche de jets d'eau et d'ombrages; le balcon domine au loin le mouillage et l'horizon de la mer; le jardin, créé comme par miracle sur un roc nu, offre de délicieuses retraites. A l'extrémité de la ville s'étend le jardin botanique, semblable à une couronne de verdure. Après une longue traversée de mer, quand on se trouve tout à coup sous les voûtes sombres de ces allées de manguiers, — au milieu des bosquets de cocotiers et de palmiers dont le feuillage ondoie en panache dans un ciel

de saphir, — au sein de ces massifs de mimosas, où le *flamboyant* en fleurs éclate comme une gerbe de rubis et d'émeraudes, — sur le bord tranquille de ces nappes d'eau où dort le nénuphar entouré de mille plantes aux gracieuses découpures, — dans cet air tiède et moite parfumé de senteurs enivrantes, on se croirait, sous l'influence d'un charme, transporté dans des lieux créés par la féerie.

L'île Bourbon est, sans contredit, un produit volcanique de formation nouvelle. Malgré le désordre d'une pareille origine, malgré ces monts entassés pêle-mêle les uns sur les autres, malgré les déchirures profondes causées par les ébranlemens de toute la masse au moment des grandes éruptions, dans ce chaos de cratères éteints, les uns remplis d'eaux, les autres couverts de terre végétale, on peut cependant saisir, bien que confusément, une certaine loi dans la disposition des terrains. Le sol, à sa surface, paraît divisé en vallées juxtaposées, de forme triangulaire ou semi-elliptique, dont la base est à la mer et le sommet plus ou moins haut dans la masse des montagnes; en un mot, c'est l'image d'un cône tronqué dont la surface aurait été grossièrement taillée à facettes. Veut-on prendre la nature sur le fait dans ce travail d'enfantement? la partie sud-est de l'île est occupée par un volcan en pleine activité, qui, chaque année, vomit des laves enflammées. Ces laves, au sortir de la fournaise, se séparent en deux courans qui glissent le long des arêtes de la montagne, et forment une portion d'ellipse dont le sommet est au cratère, et dont les branches se perdent dans la mer, au milieu de tourbillons de fumée et de vapeurs crépitantes. L'île se trouve partagée naturellement en tranches ou zones de hauteur : la première embrasse l'espèce de bourrelet formé au bord de la mer par les détritus et les éboulemens des montagnes, terre riche et féconde dont les vallons et les coteaux offrent toute la luxuriance des contrées tropicales; puis viennent des régions superposées par gradins successifs, où la végétation s'amoindrit à mesure qu'on s'élève; enfin les bruyères, les sommets nus des hautes montagnes, les arides crêtes des *Salases* souvent couvertes de neige.

La race humaine n'est point autochtone à Bourbon. Les premiers habitans, débris de nos établissemens de Madagascar, se partagèrent à vol d'oiseau la terre, alors inoccupée et sans valeur; choisissant dans la montagne quelque point apparent, ils le désignaient comme l'aboutissant des limites de leurs domaines. Voilà l'époque qu'on peint comme l'âge d'or de la contrée, et l'on fait aujourd'hui des récits touchans de la simplicité et du bonheur qui régnaient alors dans les habitations. La culture du café moka fit connaître Bourbon sur les marchés de l'Europe; mais il était réservé à la canne à sucre d'inaugurer l'âge de fer sur cette terre fortunée. Les terrains qui purent produire ce précieux roseau prirent tout à coup une valeur inouie : les spéculateurs,

les agioteurs s'abattirent sur Bourbon; on vit naître soudain des fortunes éclatantes; le luxe suivit et pénétra partout; bientôt l'ardeur des spéculations hasardeuses amena cette succession d'élévations rapides et de chutes soudaines qui forme le caractère actuel de la vie coloniale.

Tous les centres de population sont au bord de la mer. Autrefois les communications entre les diverses bourgades ainsi échelonnées sur le rivage étaient difficiles et rares; les habitans ne voyageaient qu'à cheval, suivis de noirs porteurs de bagages. Il y a maintenant autour de l'île une route de ceinture bien macadamisée, qui tantôt suspend ses rampes aux flancs des rochers, et tantôt franchit des lits de torrens sur des ponts suspendus du plus bel effet. Cette route s'arrête de chaque côté de la vallée du volcan appelée *le grand pays brûlé*. Pour traverser cette terre désolée, il faut suivre un sentier à peine tracé à travers des rocs plutoniques, sur lesquels la lave jette parfois des arcades de matière incandescente. Chaque bourgade sert d'entrepôt aux produits de la vallée ou *quartier* qui l'entoure; mais, sur cette côte si inhospitalière aux navires, nul cabotage régulier n'a pu s'établir et faire, d'un point quelconque de l'île, le dépôt général des marchandises pour l'importation et l'exportation, le vrai centre politique et commercial. De là une pénible navigation d'échelles, chaque navire allant, de mouillage en mouillage, recueillir des fractions de cargaison, au milieu de périls continuels et de fatigues presque intolérables pour les équipages, car on jette l'ancre par de grandes profondeurs, et l'on est souvent obligé d'appareiller, soit pour un raz de marée, soit à cause d'un coup de vent qui menace. Un bateau à vapeur qui, chaque semaine, parcourrait le littoral, serait pour l'île un instrument puissant de prospérité et de bien-être; mais où l'abriter? C'est ainsi qu'à Bourbon toute industrie maritime meurt en germe, ou se refuse au moindre développement.

A l'intérieur, les communications n'offrent pas moins de difficultés, souvent même elles sont impraticables. Les creuses fissures du sol semblent plonger dans des abîmes où roulent et grondent les torrens; les rochers, brusquement soulevés par les explosions volcaniques, se dressent verticalement à des centaines de pieds de hauteur; c'est un chaos de roches aiguës, de pitons effilés, de crêtes découpées et tranchantes, d'où pendent en guirlandes des lianes gigantesques et tombent d'innombrables cascades qui tracent des filets argentés sur les parois des rochers. L'administration locale voulait ouvrir une route qui traversât l'île entière et fît communiquer entre elles directement les deux côtes, la partie du vent et la partie sous le vent. Si l'affranchissement des esclaves ne paralyse pas l'industrie du pays, ce projet se réalisera. Il n'y a de terminé qu'une route de cheval qui va des bords de la mer

au cirque de Salasie, près du *Piton des Neiges*. Ce vallon de Salasie, le gouvernement de juillet voulait en faire un lieu de déportation; la république va exécuter ce projet. Pour se rendre à Salasie, on prend d'abord la grande route qui longe le bord de la mer. La première heure de ce chemin a quelque chose d'imposant, mais de triste; le vent qui siffle et mugit dans les *filaos* (espèce de *casuarina*), le grondement de la mer qui se brise sur la plage, les secs retentissemens des galets roulés par les vagues, assombrissent l'ame. Dans la saison de l'hivernage, on se hâte de franchir les cinq bras de *la Rivière des Pluies;* un orage soudain pourrait faire déborder le torrent, qui tombe alors avec fracas, déracinant les arbres et les rochers. Mais, dès qu'on approche de Sainte-Suzanne, la nature s'embellit, la végétation s'enrichit, on ne serre plus la mer de si près; les cultures sont plus soignées, les habitations mieux entretenues, et, jusqu'à Saint-André, ce n'est plus qu'une route charmante, douce, bien tracée, bien aplanie, bordée de jardins en fleurs, de haies de roses et du plus délicieux feuillage. La poitrine se dilate, le cœur s'épanouit dans cette atmosphère de parfums, aux fraîches brises du matin. On sent autour de soi le bien-être et l'aisance..... Que disons-nous? C'était au mois d'avril 1848 : le bouleversement de février n'avait pas encore retenti à Bourbon, les nègres n'avaient point déserté leurs travaux; les clôtures parfaitement alignées, les champs de cannes nettoyés de toute herbe parasite, témoignaient du bon ordre et de l'état prospère de la colonie. Quel autre langage les faits nous imposeront bientôt!

On quitte la grande route à Saint-André, et, pendant trois heures, on suit jusqu'à la *Mare à poule d'eau* le lit de la rivière du *Mât*, espèce de torrent encaissé dans une déchirure profonde du sol. Au moment d'entrer dans le lit de cette rivière, où l'on pénètre par un sentier étroit, par une sorte d'embrasure de montagne, le tableau qui se déroule sous vos yeux est saisissant et enchanteur. De la berge élevée qu'on va redescendre, le fond du torrent présente une plaine elliptique, rayonnante de verdure, semée de jolies maisons, sillonnée de méandres bleuâtres tracés par les galets volcaniques, et serrée entre les escarpemens à pic des mornes. A l'extrémité opposée s'ouvre, au milieu de replis montueux, de murailles verticales de basalte, la gorge des montagnes que le chemin gravit en lignes tortueuses. La voie est tracée habilement et, pour ainsi dire, accrochée aux deux flancs de la crevasse. On a profité de tous les ressauts, des paliers rocheux, des moindres accidens qu'on a pu saisir ou faire naître dans les escarpemens du ravin, pour soutenir le chemin; rapportant ici des terres, là des murs en pierres sèches; jetant d'une rive à l'autre un pont de bois ou des poutres sur le passage creux de quelque torrent secondaire. De tout cela résulte une route gracieuse, pittoresque, variée de mille tableaux

qui éveillent la surprise et charment l'imagination. C'est à la volée, c'est d'un coup de pinceau qu'il faut saisir les scènes de ces montagnes changeant à chaque pas, à chaque rayon de soleil, à chaque nuage qui passe ou s'enfuit. Là, dans un repli du terrain, vous semblez comprimé au fond d'un vaste entonnoir de rochers; voici qu'une nuée vous enveloppe soudain : tout disparaît à vos yeux, et les mornes sombres qui vous barraient la vue, et le ravin qui ouvrait un abîme à votre gauche, et le torrent qui se précipitait à vos pieds. La pluie tombe, un souffle de brise s'élève, déchire le voile de vapeurs, les emporte du fond du vallon à la crête des monts, et l'éclaircie vous montre les flancs de la montagne tout sillonnés d'éclatantes cascades.

Le vallon de Salasie est élevé de 662 mètres au-dessus du niveau de la mer; des eaux thermales l'ont rendu célèbre : on y a fondé un établissement de santé. Ce qu'on y trouve de plus remarquable, c'est la sécurité de l'existence. Là, pas de brises violentes, pas de coups d'air glacé,—ni chaud, ni froid excessif; point d'insectes à redouter, point de reptiles; aucune alarme, ni de la part des hommes, ni de la part des animaux, ni du côté du climat. Il suffit des précautions les plus vulgaires pour se défendre de l'intempérie des saisons. Les cabanons des buveurs d'eau sont suffisamment clos; la propreté en fait surtout le charme : une eau limpide, fraîche, délicieuse, murmure près du seuil. Les bruits du monde vous arrivent à peine; c'est dans la richesse de la nature qu'il faut chercher ses distractions. Il faut se plaire aux grondemens du torrent solitaire, aux frémissemens des mille cascades qui tombent de la cime des monts, dans les splendeurs et l'éclat du règne végétal. A vos pieds roule le torrent du *Bras sec,* qui se joint sous vos yeux aux chutes du torrent d'Amalle. Devant vous se dressent en parois verticales, tapissées d'une fraîche verdure, les premiers gradins des Salases, avec leurs cimes découpées, leurs dentelures qu'on découvre à travers les formes aériennes du feuillage. Le matin des beaux jours, le *Piton des Neiges,* dont le sommet culmine à 3,200 pieds dans les airs, se détache sur votre tête, pur et tranché au sein d'un ciel du plus vif azur. Les rayons de l'aube se brisent sur ses crêtes comme à travers un prisme, et s'épanouissent en auréole d'or et de pourpre sur la crèche des montagnes, où la brise descend comme une haleine fraîche et pure. Parfois aussi une calotte de brume succède au dais d'azur, et vous enveloppe d'une lumière crépusculaire telle qu'Homère l'a répandue dans les champs élyséens. Cette atmosphère des nuées vous pénètre d'humidité; il faut s'en garantir. Dans le bois, sur la berge à pic du *Bras sec,* le bruit monotone, mais captivant du torrent qui gronde invisible dans l'abîme à vos pieds, la solitude et le silence, et l'ombre profonde des arbres, et les exhalaisons de la forêt, tout concourt à endormir l'ame et à la distraire du sentiment de l'existence. Comment

refuser son admiration à la nature qui vous entoure! Quel éclat, quelle exubérance dans la *sauge resplendissante!* Les chemins en sont bordés, et jamais ses fleurs, d'un rouge éclatant, ne cessent d'éclore.

Mais pour trouver de l'enchantement à cette vie contemplative et rêveuse, pour passer des heures entières en extase aux balancemens du palmiste sur l'escarpement des hauts remparts de basalte, il faut avoir rompu avec les vaines ambitions du siècle, ou bien, convalescent de graves souffrances, s'abandonner aux délices de la vie luxuriante de la terre et s'enivrer du parfum des fleurs et des senteurs de la forêt. On peut jouir de ce monde qui vous enveloppe comme un charme sans être bien savant : les habitans du pays ont pour chaque plante un nom caractéristique ou pittoresque. Voilà le *bois de ronde,* qui brûle en torches; le *bois chandelle,* dont les tiges sont arrondies et droites comme des bougies; le *bois de lacs,* espèce légumineuse dont la racine sert à faire des rets; le *bois mahaut,* dont les branches fournissent des bâtons droits et fermes d'une extrême légèreté; le *bois bombarde,* naturellement creux, qu'on scie en blocs pour en faire des ruches ou *bombardes* dans le langage des créoles; le *bois de fer;* le *bois maigre,* qui n'est bon qu'à brûler. Puis voici le *poc-poc,* solanée dont le fruit jaune, rond et poli comme une boule d'ivoire, résonne enveloppé dans sa gousse plus transparente qu'une fine gaze; enfin le *chouchou,* cucurbitacée qui grimpe au sommet des plus grands arbres, s'étend sur tous les plateaux, s'élance d'une rive à l'autre des ravins, et dont les feuilles, semblables à celles de l'aristoloche, couvrent d'immenses espaces et donnent à certaines parties de la forêt l'aspect d'un camp arabe semé de tentes.

Franchissez le torrent sur le pont si pittoresque de la Savane, ou même à pied, si vous ne craignez pas d'être emporté par une onde trop rapide; allez jusqu'à la *Mare à citron,* autrefois vaste cratère de volcan, aujourd'hui bassin enchanteur rempli de la plus riche terre végétale. On aborde tout droit la montagne de *Crève-cœur* par un sentier raide à travers la forêt : on s'accroche aux racines, on s'appuie aux troncs des arbres, on s'aide du genou et des mains sur les pointes du rocher, on arrive hors d'haleine à la crête aiguë, presque en lame de couteau, où l'on a ménagé une petite esplanade, espèce de balcon de montagne d'où l'on domine plusieurs creux vallons; mais on est dédommagé de ces peines par les scènes des bois : sombres voûtes de verdure, clairières gracieuses où se jouent les rayons du soleil sur les feuilles luisantes des citronniers, ravins à pic, où les grands arbres sont accrochés et collés, pour ainsi dire, aux brisures des rochers; puis les mille caprices des branches entrelacées, et les riches scolopendres qui tantôt s'enroulent en collerettes autour des troncs, tantôt s'échappent des embranchemens comme des plantes en lustres suspendus dans l'air, tantôt

couronnent les troncs brisés, semblables aux plumes d'un chef de tribu sauvage; puis les ruisseaux qui bondissent et murmurent, les cascades qui tombent d'aplomb ou glissent avec un frôlement léger sur les faces lisses des rocs, le roulement lointain du torrent qui remplit la forêt, les fougères répandues partout avec une prodigalité qui surprend, les mousses en fleur qui tapissent de leurs urnes le sentier, la roche et les troncs vermoulus; enfin, comme but de promenade, une belle magnanerie dont malheureusement les produits ne sont encore que des espérances! On revient fatigué, mais charmé, et, pendant le sommeil calme qui suit ces courses, on retrouve encore dans ses rêves ces fougères en consoles, en girandoles, en panaches, qui vous ont frappé comme une décoration de théâtre. Et maintenant qu'on se rappelle les étranges attaques sous lesquelles l'opposition d'alors fit tomber le projet de loi sur la déportation : quelle vanité que la politique!

Une population singulière habite quelques régions incultes de l'île et particulièrement la *Plaine de Cilaos;* on la retrouve aussi éparse en familles sur les bords de la mer, et même au milieu des laves du *Grand Brûlé.* Elle vit en des cabanes ou des huttes dans un état à demi sauvage; quelques-uns de ces malheureux n'ont même d'autre abri que des cavernes ou des anfractuosités de rochers. Ils cultivent ordinairement, autour de leurs cases, un champ qu'ils ont défriché eux-mêmes assez grossièrement en mettant le feu à quelques portions de la forêt; ils ne lui font guère rendre au-delà de ce qui suffit strictement à la subsistance de l'année, s'en remettant à la Providence du soin d'y pourvoir quand les ouragans viennent ravager leurs moissons. Sur les hauts plateaux, ils sèment du maïs qui donne une récolte abondante, du mil, du blé et des pommes de terre; dans les régions moyennes, ils plantent des patates douces dont on compte trois variétés excellentes, des chous qui viennent très bien et pommés, des giraumons, des citrouilles dont les larges feuilles s'étendent en parasol sur les pointes de rocher dont la terre est hérissée, et le *taro* au riche feuillage qui fait à lui seul la décoration de la cabane. Au pied des troncs d'arbres brûlés, ils sèment des plantes grimpantes qui donnent aux débris de la forêt l'aspect de colonnes torses. C'est un spectacle curieux que ces défrichés vus au clair de la lune; dans la lueur douteuse qui glisse et se reflète à travers ces abattis recouverts de lianes, on se croirait au milieu des ruines de quelque ville antique, près des colonnades de Palmyre ou de Thèbes. Çà et là ils plantent un caféier près d'une fougère arborescente, dont la tête empanachée, à découpures délicates comme des plumes d'autruche, l'abrite des feux trop vifs du midi. Des pêchers sans culture forment aux alentours un bosquet naturel. Plus bas, dans les terres chaudes, ils cultivent des cannes à sucre, des ignames et des bananiers dont les régimes forment la base principale de leur nourriture; c'est

avec la feuille desséchée qu'ils couvrent leurs cabanes; fraîche, ils s'en servent comme de vase pour boire l'eau de la fontaine, de plats et d'assiettes pour manger leurs racines et le peu de riz qu'ils peuvent se procurer les jours de fête, et aussi pour recueillir et serrer leurs graines et diverses provisions. On voit encore autour des cabanes une chèvre attachée à un piquet, des poules dont ils portent les œufs à la ville pour acheter des outils et des objets de première nécessité. L'ameublement des cases est d'une simplicité presque sauvage : une marmite en terre que la femme établit sur deux pavés pour faire cuire les alimens de la famille, une natte grossière jetée sur un tas de feuilles sèches pour servir de lit, quelques instrumens de labourage, de chasse ou de pêche, des lignes, des rets, des lacs et des raquettes pour prendre les petits oiseaux, quelquefois enfin un coffre grossier où l'on serre toutes les richesses de la cabane. Leur habillement ne va pas au-delà de l'indispensable : un chapeau de latanier, une chemise et un pantalon de toile bleue de l'Inde pour les hommes, une robe de même étoffe pour les femmes, voilà toute leur garderobe. La vie n'est guère pour eux qu'une longue oisiveté; ils la laissent couler comme l'eau de leurs fontaines, sans chercher à l'arrêter ni à l'utiliser. Ils passent les jours à jouer ou à se reposer, étendus dans leur cabane. Souvent, quand on s'approche des cases, on les trouve réunis au son de quelque *accordéon*, dont ils font leurs délices. Ils emploient des semaines entières à épier un cabri sauvage sur la crête des montagnes, ou une espèce de petit renard, seul animal originaire de l'île. Rien n'égale leur patience à cette chasse ou à la pêche : immobiles sur quelque pointe de rocher, on les prendrait pour des êtres pétrifiés ou pour des oiseaux de mer endormis. Petits de taille, de formes grêles, presque sans force musculaire, ils sont d'une agilité remarquable. Ils grimpent comme des singes, en s'accrochant aux lianes, le long des escarpemens à pic de leurs rochers, et franchissent ainsi des montagnes qui n'offrent à l'œil que des faces verticales hautes de plusieurs centaines de pieds. Leur timidité est excessive; ils semblent fuir sous le regard. Rarement on les rencontre seuls; ils vont par couples, le mari en avant, un bâton à la main, la femme suivant de près, d'un air soumis, et portant sur sa tête toute la charge du voyage; on sent qu'elle est esclave. L'indépendance du vagabondage semble être l'ame et le besoin de leur existence. En vain s'est-on efforcé de les attacher à quelque travail régulier, au bout de quelques jours ils s'échappent, on ne les revoit plus. Ils ne craignent qu'un seul châtiment, c'est d'être condamnés à casser les pierres des routes. La menace de cette condamnation est le plus puissant moyen pour les retenir dans le respect de la loi.

Cette population, si curieuse à observer, n'est point un débris de quelque race aborigène, s'effaçant ou s'éteignant peu à peu devant les

races plus fortes de l'Europe : ce sont les fils des premiers colons, les descendans de ces énergiques Bretons enrôlés pour la conquête de Madagascar, et tombés avec le temps dans un abâtardissement qui semble particulier à Bourbon. Leur nom, dans le pays, les caractérise parfaitement : on les appelle *petits blancs, petits créoles*. Leur nombre va croissant, non pas qu'ils se reproduisent avec exubérance, mais parce qu'ils se recrutent dans les familles de descendance européenne que l'oisiveté, la paresse, la misère, font tomber chaque année à leur niveau. C'est une sorte de crétinisme qui s'est attaché à la race européenne dans cette île, comme la lèpre, ce hideux fléau dont l'Europe a su s'affranchir, semble y avoir aussi pris racine, marquant d'une altération profonde et invétérée une partie assez notable de la population, même parmi les familles riches. Les léproseries qu'on rencontre sur divers points de la côte reportent involontairement la pensée au moyen-âge de la France. D'où vient cela? Est-ce tout simplement l'effet de la misère qui appauvrit les sources de la vie et arrête le développement de la race? Ou bien l'île Bourbon, terre nouvellement sortie de la fournaise des volcans, manque-t-elle donc de la séve nécessaire à l'entretien et à la reproduction des races énergiques de l'humanité? Est-il vrai que le noir même le plus rude de la côte d'Afrique, transporté dans l'intérieur de l'île, s'y dépouille promptement de sa férocité et y prenne la douceur du petit créole? Enfin, faut-il rapprocher de ce fait essentiel à la nature humaine ce qu'on observe dans le règne végétal, où diverses plantes, — dont les analogues, dans les terres d'antique formation, constituent des genres bien tranchés, — n'ont pas encore ici des formes bien déterminées et un caractère de famille nettement marqué? Quoi qu'il en soit, après un premier moment de surprise, on reconnaît que le petit créole est l'Européen, moins sa force musculaire, son ressort, son énergie, son activité d'esprit, moins aussi ses aspirations ardentes à la richesse et à la puissance (1).

II.

Bourbon, nous l'avons dit, dut sa réputation et ses premières richesses à la culture du café d'Arabie, qui réussit heureusement sur son sol montueux, accidenté de vallons et de coteaux d'une déclivité rapide, recouvert d'une terre légère, sorte de détritus volcanique, et naturellement ombragé. L'esprit des colons se passionna pour ce produit exotique, si heureusement naturalisé, qui bientôt se trouva lié à

(1) Les premiers voyageurs qui ont parlé de ces petits blancs les ont peints sous les traits énergiques de hardis chasseurs de chèvres et de noirs marrons : il paraît que ces traits se sont effacés en même temps que le gibier a disparu de l'île, et que le marronnage a cessé.

toutes les transactions de la vie, et devint comme le pivot de l'existence coloniale. Serré en balles et mis dans des magasins publics, il constitua le capital d'une banque de dépôt, et le pays n'eut bientôt plus d'autre moyen d'échange que des bons de café. Ce fut un malheur public que la création de cette sorte de papier-monnaie : il favorisa l'agiotage et porta coup aux cultures; car, ne désignant que des quantités sans spécifier ni la qualité ni la provenance, le propriétaire n'eut presque plus d'intérêt à soigner ses produits, et le café Bourbon subit une dépréciation sur les marchés de l'Europe.

L'engouement passa du café à la canne à sucre : les lois de la métropole y poussaient; on se jeta avec fureur dans cette nouvelle culture, si bien qu'aujourd'hui, sur 62,000 hectares de terres cultivées, 24,000 sont livrés à la canne, et ce sont les terres de choix; 4,000 seulement restent plantés en café; 25,000 environ, le rebut de l'île, sont consacrés aux substances alimentaires du pays; le reste appartient à la culture du girofle et autres denrées secondaires d'exportation (1). Sous cette influence, l'île Bourbon put être considérée comme un vaste établissement d'industrie sucrière, employant à la main-d'œuvre, c'est-à-dire à la culture et à l'exploitation de la canne, environ cinquante mille ouvriers, tous esclaves. Le mouvement de commerce qui en résulta s'élevait en total à une somme de 46 millions par an, et la navigation de la France y trouvait un aliment pour cent navires de 500 tonneaux, tant à l'aller qu'au retour. Certes, c'était un beau résultat. Grace à Bourbon, notre pavillon ne fut point effacé de la grande route de l'Inde, où plane avec tant d'orgueil l'yacht britannique. Cette terre, où nous avions su créer de si grands intérêts nationaux, ne méritait-elle pas les soins les plus attentifs de la métropole?

La culture presque exclusive de la canne à sucre fit croître démesurément la population; bientôt l'île ne suffit plus à nourrir ses habitans, dont le nombre a presque triplé en moins d'un demi-siècle. Comme tous les grands centres manufacturiers où la population ouvrière est agglomérée, Bourbon fut obligée de tirer de l'extérieur une partie de sa subsistance. Le voisinage de Madagascar contribua puissamment à ce résultat : Madagascar était comme la métairie de Bourbon; on y trouvait du riz et des bestiaux à très bas prix et en quantités presque indéfinies. En échange de ces objets, les tribus malgaches prenaient des bagatelles venues d'Europe, le rebut de nos fabriques, des fonds de magasin : tout était profit pour nous dans ces relations. Aussi, quand la reine des Hôvas ferma ses ports aux étrangers et refusa soudain l'exportation des bestiaux et du riz, les habitans de Bourbon se senti-

(1) L'administration de la marine publie chaque année une statistique de nos colonies, où se trouvent tous les renseignemens qu'on peut exprimer en chiffres.

rent frappés dans leurs intérêts les plus chers et les plus pressans; ils jetèrent un cri d'alarme, comme si leur existence même était compromise. Quelle déchéance en effet, quand ils se virent forcés d'aller jusqu'au Bengale chercher des riz qu'ils durent payer argent comptant, et de tirer, soit du cap de Bonne-Espérance, soit du canal de Mozambique, des bœufs dont le prix s'accroissait de 4 à 500 pour 100, par le fait seul d'une navigation longue et pénible! Faut-il insister encore pour faire comprendre combien doit être vif à Bourbon le désir de renouer nos rapports avec Madagascar?

Le commandant de la station navale de Bourbon, chargé par le gouvernement de la direction des affaires extérieures, se trouva donc dépositaire de l'un des intérêts les plus vivaces de la colonie. Il y a trois solutions à cette question : on peut ou la trancher par la guerre, ou la dénouer par la négociation, ou enfin la tourner.

Précisons les termes. Faut-il rentrer de force à Madagascar? La France possède par droit d'héritage un titre incontesté et imprescriptible à la domination de cette île : nous avons long-temps maintenu notre pavillon sur toute la côte orientale, depuis le cap Sainte-Marie jusqu'au cap d'Ambre; au fort Dauphin, à Matatane, à Mananzari, à Tamatave, à Foulpointe et dans la baie d'Antongil, la trace de nos établissemens n'est point encore effacée complétement. Aux mains d'une nation comme la Hollande, calme, persévérante, tenace dans ses desseins et guidée par la politique des intérêts, Madagascar fût devenue une riche colonie, l'orgueil et la puissance de la métropole, car elle n'est ni plus malsaine ni moins fertile que Java. Le travail n'y serait ni moins fécond ni moins assuré, si la conquête respectait les mœurs et les lois antiques du pays; mais nous qui semblons ignorer que la civilisation n'est point une pure abstraction qui se développe indépendamment des climats et des lieux, — que dans la zone torride, où tout invite à la mollesse, où nul ne travaille que contraint et forcé, le principe de la liberté individuelle, si puissant dans l'Europe moderne, n'est plus que la liberté de ne rien faire, — qu'il consacre la fainéantise et tous les vices qu'elle entraîne à sa suite, et plonge l'espèce humaine dans l'abrutissement, — que ferions-nous de Madagascar avec notre code civil, notre politique chevaleresque et notre propagande humanitaire? Cependant la possession d'un droit n'est point détruite parce qu'on en suspend temporairement l'exercice : peut-être un jour la France, instruite par les orages de sa liberté, saura-t-elle se servir de la conquête d'une manière utile pour elle-même et féconde pour cette belle contrée; notre devoir est de réserver l'avenir. Faisons de l'île de Sainte-Marie la sentinelle gardienne de nos titres sur Madagascar, et qui témoigne de notre résolution de ne les point laisser périmer.

Ce fut à Sainte-Marie de Madagascar, presque en face de Tamatave

et de Foulpointe, que se rendit le commandant de la station. La rade est magnifique; là du moins, les navires peuvent trouver un abri contre les secousses de la mer. C'était au mois de mai. Nous fûmes favorisés par le temps à notre arrivée : le jour avait été beau. Sur les rochers, sur les arbres dont les flots baignent le pied, sur la mer qui brisait aux écueils, le soleil répandait une clarté empourprée; l'îlot Madame, vivement éclairé, tranchait sur la verdure délicate et changeante du petit port qu'il abrite; le feuillage des cocotiers, légèrement agité par la brise du soir, se balançait avec grace dans les rayons mourans du soleil; plus loin, l'*île aux Forbans* s'élevait comme une sombre pyramide de verdure; à ses pieds s'étendait un lac d'azur, que les brisans entouraient d'une ligne brillante d'écume; un air doux nous pénétrait, on oubliait les heures dans ce spectacle captivant; mais, quand le soleil disparut derrière les hautes terres de Madagascar, ses rayons crépusculaires s'épanouirent dans les vapeurs du soir comme dans un réseau d'or qui s'étendit en voûte sur nos têtes : ce ne fut qu'un cri d'admiration.

L'abandon dans lequel on a laissé jusqu'ici l'île de Sainte-Marie ne peut guère s'expliquer que par l'inattention de notre pays et son indifférence pour les possessions lointaines. Nous avons assez dit combien les côtes de Bourbon sont déshéritées de tout abri; à la première menace de guerre, la marine devrait les déserter, à moins de s'exposer à se faire exterminer d'un seul défilé par une force navale supérieure. Mais, à trente-six heures sous le vent de Bourbon, la nature nous a ménagé un port admirable, un vrai bassin de construction capable de contenir cinq frégates armées, et même un vaisseau de ligne à l'aide de quelques travaux; des quais de corail, sortis spontanément du sein des eaux, fournissent toute espèce de facilités pour le carénage; les forêts de l'île sont remplies de bois des plus riches essences pour la marine, exploitables presque sans frais. Tout y est disposé pour la défense de manière à rendre ce port, non pas un poste militaire du premier ordre, mais tel cependant qu'avec 800,000 francs de dépense, il faudrait, pour l'enlever, une grande expédition militaire, et, sous le prétexte que l'île est malsaine, que la fièvre y décime les hommes qu'on y porte, nous restons sans le moindre pied dans l'Océan indien! Par un hasard heureux, un homme grandi laborieusement dans les grades inférieurs de l'armée, s'est trouvé amené au commandement de ce petit poste, livré jusqu'alors à l'abandon le plus déplorable. L'île lui fournissait une population indigène obéissante et dévouée, il sut l'employer; les matériaux jonchaient la terre sous sa main, il les mit en œuvre. Maçon, charpentier, architecte, ingénieur, officier et soldat tout ensemble, il fit sortir du sol d'abord un abri pour ses hommes, et les fièvres perdirent soudain une grande partie de leur action mor-

telle, puis successivement des ateliers, un hôpital, des jardins, des cultures, et tout cela presque sans frais pour l'état. C'est ici qu'il faut se donner le spectacle de ce que peut un homme de persévérance et de courage : l'établissement est son ouvrage, ou plutôt c'est l'homme tout entier; il s'y est dévoué sans réserve. Que ne ferait-il pas pour obtenir quelques travaux de dessèchement ou d'endiguement peu coûteux, qui, dans sa pensée, assainiraient le port! Il donne à toute l'île un haut exemple de moralité; une honnête famille l'entoure, et le sol, fécondé par ses travaux intelligens, lui rend en échange mille élémens de bien-être. Chez le commandant Vergès, on se croirait chez le chef de quelque colonie anglaise ou hollandaise au berceau. Si le gouvernement se décide, enfin, à faire sur l'île de Sainte-Marie un établissement national digne de la France, à quel autre ce soin pourrait-il être mieux confié?

Le climat de Sainte-Marie est généralement humide : on peut compter cent vingt jours par an troublés par des grains d'une pluie souvent très forte et parfois diluviale. Le sol est marécageux au bord de la mer; c'est des lagunes alternativement couvertes et découvertes par le flux et le reflux que surgissent les émanations pestilentielles qui déterminent, dit-on, les fièvres du pays. Les nuits surtout sont funestes à cause de la stagnation des vapeurs marécageuses à la surface de la terre. Dans l'intérieur, le terrain est très inégal, coupé de vallons abrupts, de collines à arêtes tranchantes, à faces presque droites, où sont tracés d'étroits sentiers à peine praticables pour un mulet. D'épaisses herbes, un fouillis presque inextricable de *ravinalos*, de lianes, de fougères, tapisse les croupes des coteaux; le fond des vallons est marécageux; le riz y croît en abondance. Ce n'est pas une terre féconde; mais les scènes de la nature et la population y frappent également l'Européen par leur aspect étrange et nouveau. Le *ravinalo* (arbre du voyageur) donne le caractère au paysage; il déploie de tous côtés ses feuilles en éventail, tantôt isolé, tantôt par buissons et par masses. Les bois sont silencieux; on n'y entend guère résonner que les deux notes du *tulou*, oiseau qui, pour la taille, la voix et le plumage, ressemble fort au coucou. Çà et là on rencontre un tanghin dont le fruit est si vénéneux et joue un si grand rôle dans la justice sommaire de Madagascar; les indigènes ne passent jamais sous son ombre sans ressentir un respect mystérieux. Il y a aussi un palmier à crins, au tronc élégant, et aussi élancé que celui du palmiste, un arbre à résine, et enfin la liane à caoutchouc, d'où jaillit à l'incision un suc laiteux, blanc et abondant. On ne s'habitue pas tout de suite aux têtes des femmes malgaches : leur chevelure laineuse, dont elles ont le plus grand soin, ébouriffée par paquets, et leurs grands yeux fixes, dont le blanc ressort vivement sur leurs faces noires et luisantes, donne à leur

aspect quelque chose de diabolique : le soir surtout, quand on les rencontre redressant leurs hautes tailles et glissant silencieusement à travers les grandes herbes, on en reçoit une impression singulière. Hommes et femmes ont beaucoup de douceur; leur simplicité charme, leur gaieté enchante; ils obéissent avec une docilité admirable. Malheureusement, sous l'influence des liqueurs fortes, tout cela change. Il faut les avoir vus en présence de l'arack pour comprendre l'affreuse action que l'eau de feu a eue sur les peuplades sauvages. Dès que ces créatures ont avalé quelques traits de la boisson ardente, elles sont embrasées du plus violent désir d'en boire encore, de s'y plonger. Nulle éducation ne leur a appris à réfréner leurs ardeurs; elles s'y livrent sans réserve, avec une impétuosité, avec une violence qui surprennent; rien ne les arrête, rien ne leur coûte pour les satisfaire. Ce n'est presque pas abuser de la comparaison que de dire qu'un tigre alléché par le sang chaud n'est pas entraîné par un instinct plus féroce, plus irrésistible, que celui qui anime ces femmes à l'arack. Dans une réunion de fête, un jeune homme avait sous nos yeux avalé coup sur coup quelques verres d'arack; il tomba comme frappé de la foudre, et roula dans la poussière. On le ramassa. Au premier état d'insensibilité succéda une crise nerveuse qui ressemblait à une attaque d'épilepsie. Le père le prit dans ses bras, calmant ses membres crispés, et tous disaient : Est-il heureux! et les femmes de crier, de supplier : Donnez de l'arack! Dès que la brûlante liqueur coule, elles dédaignent l'or et les bijoux, elles ne se connaissent plus; elles jetteraient leurs enfans pour s'en procurer.

C'est dans une fête du pays, dans un *ralouba* où quelque particulier fait largesse d'arack, qu'il faut les voir! A l'annonce du *ralouba,* elles accourent en foule : elles se forment en rond, accroupies sur le sable, et commencent à frapper des mains et à chanter sur un ton mineur et monotone. D'abord leur attitude est modeste, leur chant mesuré; leurs battemens de mains sont doux; elles se balancent mollement sur les hanches. L'arack circule : elles s'échauffent, la mesure s'accélère, le ton s'élève; quelques-unes se détachent et exécutent une danse du pays qui consiste principalement en poses, en mouvemens expressifs du corps. On verse de nouveau l'arack : le groupe sombre semble agité de secousses électriques, les mains frappent plus fort, à coups plus précipités; les voix éclatent par intervalles; toutes ces têtes hérissées de tire-bouchons laineux se secouent vivement; le blanc de leurs yeux étincelle comme des flocons de neige sur une masse de cyprès. L'arack coule encore; tout le cercle s'émeut et crépite comme un vaste bol de punch. Versez toujours! chants et battemens de mains montent par explosions; puis soudain toutes ces femmes bondissent d'un élan spontané, tourbillonnent en chantant, se précipitent en colonne serrée,

coude à coude, front à front, vont, reviennent comme le flux et le reflux des vagues. L'odeur de l'arack s'exhale de toutes les poitrines, sort par tous les pores, mêlée à la forte senteur du Malgache; l'air s'emplit d'exhalaisons enivrantes; les cris, les battemens de mains, les trépignemens redoublent, l'ivresse et la joie sont au comble, les chants deviennent frénétiques. Malheur à l'homme assez mal avisé pour se mêler à ce groupe en fureur! Vrai frélon au milieu d'une ruche d'abeilles, il s'exposerait au sort d'Orphée tombé aux mains des bacchantes sur les bords de l'Hèbre. Aucune limite naturelle ne marque la fin de la fête : tant que l'arack dure, le soleil se lève et se couche sur ces éclats de joie furibonde. Parfois quelque danseuse tombe d'épuisement; elle se retrempe dans une léthargie passagère : au moment où ses yeux se rouvrent, un verre d'arack la remet sur ses pieds et lui rend la voix. Enfin, quand la barrique d'arack est desséchée, les chants s'éteignent, les membres s'affaissent, un sommeil profond couvre le champ de fête, devenu silencieux et morne, et tout jonché de corps insensibles.

Mais ce n'était pas pour observer les tribus exilées des Betsimsaraks que le commandant de la station navale de Bourbon était venu s'établir à Sainte-Marie. Il préparait ses armes, exerçait ses équipages aux manœuvres de la guerre, leur inspirait l'esprit des combats, et, l'œil fixé sur la grande terre, surveillant les côtes et tous les mouvemens de l'intérieur, nouant partout des intelligences, il attendait l'occasion d'y faire rentrer l'influence armée de la France. Il faut se rendre compte de l'état du pays. Madagascar, on le sait, embrasse quatorze degrés de latitude dans l'Océan indien. Une chaîne de montagnes, qui s'étend dans toute sa longueur, en occupe le centre et forme, pour ainsi dire, sa charpente osseuse. Les côtes de la mer sont basses, marécageuses, coupées de lacs, de rivières au cours tranquille comme des canaux naturels et facilement navigables pour les pirogues, d'une fertilité qu'on ne retrouve qu'aux Philippines et dans les îles de la Sonde. La population n'y est point groupée dans une nationalité commune; elle se compose de tribus d'origines diverses dans lesquelles dominent trois types : le cafre, l'arabe, le malais. Quel que soit le nombre de ces tribus, il n'y a politiquement que deux races : le peuple conquérant et le peuple vaincu. Le premier, montagnard énergique, actif, laborieux, doué d'un instinct de discipline, fait pour commander, c'est la nation hôva; le second, en grande partie riverain de la mer, énervé par les brises tièdes de la côte, par les chaudes émanations des marais, paresseux, haïssant toute discipline, livré au vagabondage, fait pour servir. Ce n'est pas seulement à leur résidence dans les hautes terres que les Hôvas doivent leur caractère entreprenant et leurs instincts de domination : ils sont de cette race malaise, qui est évidemment supé-

rieure à toutes les races noires de l'Afrique. Leur histoire rappelle l'histoire des Aztèques du Mexique. Venus de contrées lointaines, ils s'établirent d'abord au centre du pays, sur un plateau de montagnes, au milieu d'un bassin naturel entouré de cimes élevées. Comme les Aztèques, ils fondèrent une ville qui devint la capitale de tout le pays: Tananarivou et les lacs de la province d'Ankôve rappellent Mexico et les lacs qui l'entourent; l'empire hôva est au petit pied l'empire de Montezuma. Cet empire s'est formé sous nos yeux. Jusque vers la fin du siècle dernier, la province d'Ankôve n'avait offert qu'un spectacle de désordre et d'anarchie. Le peuple hôva, dominé par l'esprit de clan, tournait contre lui-même son ardeur belliqueuse. Ce n'étaient que querelles et combats de canton à canton, au caprice de ses chefs. En 1785, le chef du canton d'Imerne, où s'élève aujourd'hui Tananarivou, homme de tête et de main, vainquit tous ses voisins et les assujettit. Il disciplina les Hôvas, leur imprima le respect de son gouvernement, et en fit un peuple conquérant. Bientôt il déborda du pays d'Ankôve, soumit trois peuplades qui l'avoisinaient, se les assimila et en fit un royaume qu'il mena par des lois draconiennes, mais qu'il administra habilement et qu'il transmit bien compacte, en 1810, à son fils Radama. Ainsi fut constituée la nation hôva, et la reconnaissance publique a consacré par un respect presque divin la mémoire de Dianampouïne, son fondateur. Sous Dianampouïne et Radama, la province d'Ankôve fut, pour Madagascar, ce que la Macédoine avait été pour la Grèce sous Philippe et Alexandre. Radama, politique et guerrier, continua l'œuvre commencée par son père : il eut une armée permanente, et toute sa vie se passa en expéditions militaires. Le roi des Hôvas se proclama roi de Madagascar. Les Anglais l'admirent dans leur alliance; ils lui fournirent des armes, des instructeurs pour ses troupes, et il osa abattre le drapeau français, qui, depuis Louis XIII, n'avait pas cessé de flotter sur la côte. Il mourut en 1828, à l'âge de trente-sept ans.

Sous Radama, tout Hôva était soldat; c'était l'ère de la conquête : son gouvernement s'appuyait sur tous les ordres de la noblesse; mais, pendant ce régime de force et de chevalerie grossière, il s'était passé des choses qui avaient blessé profondément les instincts du peuple hôva. Les Hôvas sont très superstitieux : la loi n'est encore, à leurs yeux, que la parole des dieux. Le souverain représente la divinité, les prêtres en sont les ministres, et leur influence repose sur ce qu'il y a de plus intime et de plus puissant chez certaines races supérieures : le sentiment religieux. Avec les armes de l'Angleterre, Radama avait laissé pénétrer dans son pays des missionnaires chrétiens, qui prêchèrent l'horreur des idoles et le mépris des prêtres des faux dieux. Le temps leur manqua pour convertir l'île au christianisme, mais ils soulevèrent des haines qui ne tardèrent pas à éclater sur leurs têtes.

Radama mourut; un parti se trouva tout formé, ardent et appuyé sur les entrailles mêmes de la population, qui exigeait l'expulsion de ces étrangers, apôtres d'une croyance nouvelle et impie; c'était le parti prêtre, le représentant du culte antique, le défenseur de la foi des anciens jours. Les chefs de ce parti entourèrent le lit où Radama venait d'expirer; ils firent parler le mort et proclamèrent, pour son successeur à l'empire, la reine Ranavalou, sa veuve. Ranavalou s'incarna, pour ainsi dire, dans le parti qui lui conférait des pouvoirs divins; ses arrêts furent des oracles, ses jugemens des jugemens de Dieu, ses caprices la volonté du destin. Elle disposa à son gré des biens, de la vie, de la conscience de ses sujets. Les Européens ne pouvaient partager la crédulité nationale : leur expulsion devint une maxime d'état; mais il fallait y arriver sans attirer sur Tananarivou les foudres de l'Europe. Les caprices, les impatiences de la femme habituée à tout fouler sous la poussière de ses pieds étaient à redouter; ce fut le chef-d'œuvre de Rainiharo, son premier ministre et son confident intime, d'imprimer à ce pouvoir sans bornes un caractère de suite et de persévérance qui a produit tous ses fruits. Le règne de Radama avait été une époque de gloire guerrière; il brisait toute résistance : c'était le gouvernement du sabre. Ranavalou Mandjaka a inauguré le règne d'une politique sombre, qui frappe moins les yeux, mais qui enfonce plus profondément les racines des empires. Elle poursuit avec une persistance inexorable le but de Radama, la domination universelle de Madagascar; elle y emploie et les expéditions militaires, et les négociations, et la perfidie, et la corruption, et tous les moyens d'influence; elle ne recule devant rien. Son arme la plus puissante, c'est le tanghin. Elle promène sans cesse la mort sur toutes les têtes; quiconque est riche ou peut être dangereux est soumis à cette épreuve terrible, et les oracles ne manquent jamais de trouver coupable l'homme dont la dépouille est enviable. Telle est la terreur mystérieuse dont elle a su frapper ses sujets, que pas un de ses agens ne lui a été infidèle. Tout plie devant son redoutable pouvoir; les tribus qui n'ont pas voulu reconnaître son joug sont dispersées au milieu des forêts; éperdues, sans chefs, sans appui, sans lieu de ralliement, elles errent aux bords de la mer, ou se sont réfugiées dans les îlots voisins de la grande terre.

Cependant, l'armée de Radama n'existe plus, et la puissance des Hôvas perd chaque jour de ses moyens de résistance contre les armes de l'Europe. Ce pouvoir, d'ailleurs si habilement fondé, si irrésistible dans son action intérieure, se trouve déjà miné sourdement. Les gardiens des idoles n'ont fondé leur autorité qu'en écartant la noblesse et en proscrivant la religion chrétienne, et voici que la noblesse conspire avec l'Évangile le renversement du parti des idoles. On se réunit en

secrets conventicules dans les lieux les plus cachés pour y lire la Bible, comme les premiers chrétiens se réunissaient dans les catacombes pour célébrer les mystères de la foi. Le prince Rakoutond, fils posthume de Radama et l'héritier présomptif du trône, est le chef de cette église naissante, qui, chaque jour, compte, dit-on, de nouveaux martyrs et de nouveaux adeptes; mais, jusqu'ici, cette conspiration n'a pu entraver en rien la politique de l'état : malheur à quiconque éveille le soupçon de ce sombre pouvoir qui n'admet que des seïdes et des zélateurs!

Quelle négociation tenter qui, de la part de ce pouvoir barbare, pût ne pas aboutir à l'outrage? Le gouvernement de juillet n'aurait point pardonné au commandant de la station de l'avoir exposé aux insultes de la reine des Hôvas, dont il repoussait les prétentions à la souveraineté de Madagascar. L'amiral anglais, abusé sur les dispositions réelles du gouvernement hôva, vint, à la tête de quatre bâtimens de guerre, proposer un traité d'alliance entre la reine Victoria et la reine Ranavalou; sa demande fut écartée tout d'abord. Il se borna alors à solliciter pour ses nationaux la liberté du commerce des bœufs, se soumettant, en signe d'hommage envers la souveraine de Madagascar, à payer une amende légère pour les coups de canon de Tamatave. Les insolentes prétentions de Ranavalou lui apprirent, mais trop tard, que la politique de Tananarivou repousse toute relation avec les Européens, comme si l'obstination féroce avec laquelle on maintient fichées sur des pieux, à la plage, les têtes des matelots anglais et français, ne révélait pas assez clairement les sauvages résolutions de ce gouvernement. Le commandant français refusa toute participation à ces inutiles tentatives. Ainsi fut déchiré, par les Anglais eux-mêmes, le pacte du sang versé en commun par la France et l'Angleterre à Tamatave; ainsi furent maintenus dans toute leur intégrité nos droits sur Madagascar, et nous nous disposions à les faire valoir d'une manière digne de notre pays, quand le bouleversement de février retentit dans les mers de l'Inde. Qui eût pu croire que l'envoyé du gouvernement provisoire viendrait, après la leçon donnée à l'amiral anglais, s'exposer humblement aux dédains de la reine Ranavalou, et se faire signifier l'ordre de vider son territoire? Ce n'était pas ainsi que la monarchie avait entendu la dignité de la France.

III.

Dans les premiers jours de juillet, nous reçûmes à la fois l'ordre du gouvernement provisoire de proclamer la république, et la vague rumeur que l'assemblée nationale, dès sa première réunion, emportée comme un conclave qu'inspire l'esprit saint, avait, d'enthousiasme et

sans discussion, proclamé la république française. Ainsi, la monarchie de juillet avait disparu tout entière, tombée sans laisser nulle trace, sans qu'il restât debout un seul débris où nous pussions nous rallier sur la foi de nos sermens! Ainsi l'avait voulu la France. Nos ames lui appartiennent aussi bien que notre sang; le commandant fit connaître ce grand événement aux bâtimens de la division navale par l'ordre du jour suivant : « Équipages, la France vient de se constituer en république. Rien n'est changé dans nos devoirs. La patrie conserve tous ses droits à notre entier dévouement. Pour nous, le cri de : *Vive la république!* est le cri de : *Vive la France!* » Et nous saluâmes de vingt et un coups de canon notre vieux drapeau d'Austerlitz, devenu le drapeau de la nouvelle république. Cette solennité, qui n'était que l'écho lointain des grandes scènes de la patrie, remplit nos ames de plus d'émotion que de joie; chacun, au fond de son cœur, pria religieusement pour la grandeur et le bonheur de la France.

Les vivres allaient nous manquer; il fallut retourner à Bourbon, qu'un décret du gouvernement provisoire appelait l'île de la Réunion. Dans ces temps malheureux, le ministère de la marine, tombé en des mains qui ne savaient que révolutionner et détruire, nous laissait sans direction. L'assemblée nationale seule devait prononcer sur la question coloniale, et voici qu'au moment où son pouvoir allait expirer, le gouvernement provisoire, semblable au Parthe qui fuit, jette *ab irato* sur les colonies l'affranchissement des esclaves! Toutes les nouvelles de France nous arrivaient confuses, à l'état de simples bruits, comme un retentissement lointain des craquemens de la société. Le prestige de la patrie semblait s'évanouir, et le sol nous manquer sous les pieds; l'autorité n'avait plus d'appui que dans l'ame énergique de ses mandataires.

Par bonheur, la population de Bourbon est animée d'un esprit de modération et de haute raison qui sut résister à toutes les causes d'ébranlement. Les commissaires les plus ardens du citoyen Ledru-Rollin fussent restés impuissans devant le bon sens des habitans. La transformation sociale était depuis long-temps dans tous les esprits; seulement, on espérait y arriver sans secousses violentes, sans qu'il en résultât la destruction du travail, et par conséquent la ruine de la colonie. Soit douceur naturelle produite par le climat, soit bonheur des circonstances, la haine des castes y est inconnue. Les mulâtres n'y respirent point ces implacables rancunes, cette jalousie cruelle et la soif de vengeance, qui sont la plaie de nos Antilles. Rien ne broncha dans cette société; chacun attendit avec calme; il n'y eut de danger que pour ces ames inquiètes qu'agitent sans cesse de vaines alarmes ou des terreurs imaginaires.

Le premier devoir imposé au commandant de la station, après avoir

fait une large part de ses bâtimens pour la sécurité de la colonie, était l'établissement d'un service de communication bimestrielle à la vapeur par la mer Rouge entre la France et ses possessions de l'Océan indien : projet utile, surtout dans la crise où nous nous trouvions, mais qui, malgré un premier essai favorable, a disparu, comme tant d'autres, sous le souffle destructeur de février. Si les troubles de la France n'avaient pas suspendu l'envoi du charbon, le commandant se fût transporté à Aden ou à Suez; mais, dans l'état de discrédit où était tombé soudain notre malheureux pays, quand partout le commerce repoussait les traites sur le trésor public, c'était sur Bombay qu'il fallait s'appuyer pour tenter l'entreprise. Nous étions au mois d'août : à cette époque, la combinaison des moussons faisait de Bombay le point central de la station de la mer des Indes; centre d'approvisionnement de toute sorte, à vingt jours de Bourbon, à huit d'Aden, à un mois de Paris, dont on recevait les lettres deux fois par mois, c'était le point forcément indiqué au commandant de la division navale, soit pour embrasser toute sa station, soit pour provoquer les ordres du nouveau gouvernement de la France. Le 16 août, nous étions aux Seychelles, et le 11 septembre nous mouillions sur la rade de Bombay. Ce fut là enfin, au milieu de cette race énergique des Anglais de l'Inde, parmi ces hommes si fiers de leur nationalité, de la stabilité et de la durée de leurs institutions, qui leur assurent l'empire du monde, que se déroula pour nous le tableau du 24 février avec toutes ses conséquences.

Quand une nation comme la France juge à propos de changer ses institutions, de substituer une forme de gouvernement nouvelle aux formes antiques à l'abri desquelles elle a grandi et pris rang dans le monde, elle doit à l'univers, elle se doit à elle-même de justifier non-seulement la légitimité, mais encore la nécessité de ce changement. L'estime et la sympathie des autres nations sont à ce prix, car toute révolution violente entraîne des déchiremens et des bouleversemens que la grandeur et l'impérieuse nécessité du but peuvent seules excuser. La puissance d'une nation, comme celle des particuliers, son influence dans le monde, tiennent surtout à la grandeur de ses actes, à la stabilité de ses institutions, à sa persévérance dans de glorieux desseins. Rien ne l'élève comme la constance, rien ne l'abaisse et ne la dégrade autant que l'instabilité et de vains caprices. Quel Français voyageant à l'étranger n'a béni mille fois le prestige dont l'entourait, dans ces dernières années, son caractère national! On oubliait les sombres jours de 93 en faveur des nobles conquêtes de la liberté, on plaignait notre patrie d'avoir été contrainte d'acheter sa régénération au prix de tant de sang et de crimes; mais enfin la France semblait avoir trouvé sa voie. Nos lois étaient les plus justes et les plus douces du monde. Toutes les idées nobles et généreuses avaient chez nous un foyer, tous les mal-

heureux une patrie. L'Europe ne pouvait refuser son admiration à notre politique conservatrice, protectrice de tous les droits, et si ménagère du sang humain. Nulle part l'étranger ne trouvait plus de liberté réelle, plus d'égalité : les attaques si violentes de l'opposition lui semblaient des luttes factices, un simple exercice des partis. Que s'il restait encore à la liberté quelques conquêtes à désirer, c'était l'affaire du temps, de la volonté nationale et du jeu libre de nos institutions. Est-il une disposition fondamentale et sérieusement utile de la république (le nom seul excepté) que la France n'eût pu obtenir sous la constitution de juillet, dès que le besoin général en eût fait une loi? On sentait bien dans les profondeurs de la population rugir d'implacables haines, résultat forcé de nos longs troubles, et qui, dans leur aveuglement, invoquaient des principes féroces et destructeurs; mais quelle nation est à l'abri de cette lèpre, et pourquoi la société a-t-elle des armes, si ce n'est pour faire justice des éternels ennemis de tout ordre social? De tout temps, la commune et les septembriseurs ont existé en germe; depuis Étienne Marcel jusqu'au citoyen Caussidière, depuis le comte de Saint-Pol et sa compagnie de bouchers jusqu'au citoyen Barbès et ses redoutables bandes, tout chef de faction peut d'un mot faire sortir des boues et des pavés de la capitale l'élément féroce toujours prêt à la destruction. Révolutionnaires de toutes sortes, l'ignorez-vous donc?

Sur le sol étranger, si l'ame s'exalte à tout ce qui glorifie la patrie, comment redire les étreintes dont on est saisi dès qu'elle s'abaisse ou s'humilie? Quelle amertume pour nous que de voir les noms de l'opposition légale associés et servant de bannière aux manifestations des destructeurs de l'état social! La royauté disparaissant du sol de la France, emportée dans la fuite d'un vieillard brisé par l'âge et le chagrin! Tous les grands pouvoirs de l'état s'effaçant dans la poussière, sans qu'un cri s'élevât pour protester, devant une poignée d'hommes sans nom, sans caractère, sortis, Dieu sait d'où! L'armée, la noble armée française, dont l'éclat est si prestigieux dans le lointain, ces régimens si fidèles et si braves, se laissant enlever leurs armes et traiter comme des mannequins par des enfans qui s'en faisaient un jeu! Des généraux illustrés sur les champs de bataille assistant l'arme au bras à la destruction des derniers défenseurs de l'ordre! L'héritier du trône, un enfant, au sein même de la représentation nationale, menacé du couperet d'un égorgeur! Un ancien garde du corps, un poète qu'inspirait et soufflait en cet instant un acteur de mélodrame, donnant tout à coup une voix à ce chaos, et député de la France, quand son serment l'appelait à la tribune pour y flétrir les violateurs du sanctuaire des lois, se faisant l'ame de ce désordre impie, et s'en allant proclamer la république au nom de ce peuple qu'on ne voit qu'aux heures sinistres

des nations : semblable à ces rois rhapsodes de l'antiquité, dont le sceptre était une lyre, et qui avaient pour rôle de mener l'orgie populaire par les rues et les places publiques!

Ce qui nous toucha surtout jusqu'aux plus intimes profondeurs de l'ame, c'est que la France, revenue de son étourdissement et pouvant compter le petit nombre de ses vainqueurs, au lieu de les secouer loin d'elle avec indignation, se fût laissé promener par eux dans les plus étranges hasards, en acceptant pour devise le cri des bacchantes : *Alea jacta est!* Ne sait-on pas que livrer les rênes de l'état au génie lyrique de tels hommes, c'est provoquer la foudre? Leur avénement aux affaires ne peut être que le signal de quelque grande calamité publique. Autant vaudrait, sur un vaisseau en pleine mer, attacher au gouvernail une outre d'Éole, qui tantôt, imprégnée mollement des douces émanations du soir, bercerait l'équipage et les passagers aux harmonies des harpes aériennes, et tantôt, courroucée par les ardeurs d'un soleil vertical, déchaînerait la tempête sur les flots, et ferait sombrer, navire et matelots, sans même avoir la conscience de son influence funeste. Qu'on y songe! il n'a fallu rien moins que l'immense expiation des journées de juin pour nous relever dans l'estime des nations.

Certes, nous nous présentions sur un bâtiment de l'état qui offrait un spectacle imposant. Un ordre parfait y régnait; une volonté suprême et toujours attentive faisait pénétrer partout une discipline régulière et toute puissante : c'était l'expression la plus parfaite, comme une émanation d'une société fortement établie sur sa base; jamais le pavillon de la France n'avait flotté sur un plus noble bâtiment, jamais plus vaillant équipage ne l'avait appuyé; les Anglais n'avaient rien dans les mers de l'Inde qui pût nous être comparé. Le contraste de cette frégate si puissamment organisée avec les agitations de notre patrie frappait d'étonnement les populations qui venaient en foule nous visiter, et qui s'attendaient à trouver parmi nous comme un écho des saturnales de Paris. On nous entourait des plus grands égards, sans doute pour nous faire illusion sur le dédain profond qu'avait inspiré le gouvernement provisoire de la France : toutes les bourses s'ouvraient devant nos besoins personnels, on nous offrait des lakhs de roupies (1) sur notre signature privée; mais on repoussait, avec une expression que nous ne voulons pas redire, la garantie de ce pouvoir surpris à l'abîme de février. Le même officier qui, quelques mois auparavant, trouvait partout un crédit illimité, — car la probité du gouvernement de juillet et sa fidélité aux engagemens étaient, en tous pays, au-dessus du soupçon, — n'aurait même pu obtenir la nourriture journalière de ses équipages. Par bonheur, nous n'avions pas besoin de

(1) Le lakh vaut 250,000 francs.

recourir à l'assistance étrangère; mais c'était une rude épreuve pour nous, mandataires de l'orgueil de la France et qui ne vivons que de sa noble fierté! Il semblait que la France eût été détrônée tout à coup aux yeux de l'univers! Elle qui naguère régnait par les idées, aux aspirations de laquelle tout noble cœur tressaillait et faisait écho, elle venait de souiller, dans toutes les ames, l'image sacrée de la liberté; sous le voile un instant soulevé par le gouvernement provisoire, chacun avait vu un gouffre béant prêt à engloutir la société. A la vue de cette minorité audacieuse qui avait pu imposer au pays entier un gouvernement hors du vœu national, on se demandait si le sort de notre pays était tellement enchaîné à quelques agitateurs de la capitale, qu'on pût, en deux victoires et cinq jours de marche, venir, dans une dernière bataille sous les murs de Paris, décider des destinées de la France républicaine! Les révolutionnaires, qui n'hésitent pas à jeter leur pays dans des convulsions à la poursuite de vaines théories, n'ont donc, sous leurs déclamations pompeuses, aucun sentiment de ce qui fait la dignité et la grandeur de la patrie!

IV.

Cependant le temps marchait, et les envoyés du gouvernement provisoire, les exécuteurs du décret si brusquement lancé sur les colonies, étaient arrivés à Bourbon. Le bon esprit des habitans arrêta les énergumènes qui auraient pu agiter l'île. Aux Antilles, ainsi qu'il était advenu des déclarations insensées de 93, l'affranchissement violent des esclaves a allumé une fièvre brûlante qu'on n'éteindra peut-être que dans le sang. A Bourbon, c'est la fainéantise et la démoralisation des classes inférieures de la population qu'on a décrétées; c'est une plaie rongeuse qu'on a inoculée à ce malheureux pays. Nous revîmes Bourbon en février 1849, deux mois seulement après la dissolution de l'ancien état social, et déjà la terre et les habitans avaient subi une altération profonde. Avant la révolution, une foule de petits propriétaires vivaient du travail de quelques esclaves : ce n'était pas la richesse, c'était une douce aisance, rendue gracieuse par la simplicité des goûts et la modération des désirs. En général, la domination du maître sur l'esclave s'exerçait avec une grande bienveillance. Le décret d'affranchissement leur a ôté brusquement toute ressource par le discrédit où sont tombés les bons de l'indemnité promise par la métropole. En 1849, ils ne vivaient déjà plus que des débris de leur ancien bien-être. Fiers encore, malgré leur accablement, ils cachaient avec soin leur détresse; mais l'expression de la misère qui veut se dissimuler se lisait dans leurs yeux creux et ternes, dans leurs traits hâves, amincis, réduits à un amaigrissement qui faisait mal à voir. C'est cette classe intéressante de

la population, — la plus nombreuse, puisqu'elle compte de quatre à cinq mille familles, la plus digne aussi de ménagement, — qui se trouve le plus profondément atteinte par la brusquerie de la mesure, et qui peut-être ne s'en relèvera pas : les travaux pénibles la tueraient. Va-t-elle donc, sous l'atteinte flétrissante de la misère, grossir les rangs des petits créoles? Si cela est, comment des hommes dépositaires des destinées de leurs compatriotes ont-ils pu rendre un décret si impitoyable? Nous avons déjà parlé des quartiers situés au vent de l'île; qu'on aille visiter les quartiers sous le vent, les plus fertiles de toute la colonie, naguère si fiers de leurs richesses, surtout de leurs espérances, et dont les cultures étaient si soignées, les habitations si riantes.

On rencontre à chaque pas des aqueducs, des canaux d'irrigation, de beaux travaux d'art destinés à rendre la terre plus féconde; mais déjà la dégradation les saisit. Les clôtures des propriétés ne sont plus entretenues, la culture languit, les sentiers sont enchevêtrés de ronces, les herbes parasites envahissent les cannes à sucre et les attirent à terre, et, pour comble de maux, une maladie semblable à celle des pommes de terre a frappé la canne. On voit déjà s'amoindrir et disparaître cette culture si favorisée, et avec elle la richesse commerciale de Bourbon. Partout les bras manquent; les noirs ont déserté leurs anciens maîtres : rien ne peut les ramener au travail, ni la persuasion, ni l'offre d'un honnête salaire; ils aiment mieux vivre de petits larcins dans le vagabondage. Le cœur se serre à ce spectacle, et l'on se sent prêt à maudire la liberté.

Que Saint-Paul était une charmante bourgade avant l'affranchissement des esclaves! La grande rue surtout qui borde le canal offrait une succession des plus délicieux cottages. Maintenant la flétrissure est empreinte partout. Le Bernica, cette belle habitation de la famille Parny, n'a pu échapper à la loi fatale. C'est pourtant avec un soin pieux que l'héritier de Parny, M. Lefort, a conservé la maison et le souvenir du poète; il en fait les honneurs avec une aménité pleine de charmes, qui n'est pas rare chez les créoles de Bourbon. L'habitation est située à l'entrée même de la gorge. Trois bassins successifs et comme échelonnés l'un au-dessus de l'autre mènent au fond de la ravine; on les franchit en pirogue. Le dernier est circulaire, entouré d'un cirque de rochers à pic; la sonde y rapporte jusqu'à cent cinquante pieds d'eau; un vaisseau à trois ponts y flotterait : c'est là que tombe d'une hauteur de plus de cent pieds la cascade qui se fait jour par une crevasse au centre d'une muraille verticale. Comment se refuser à l'idée que c'est un ancien cratère de volcan aujourd'hui éteint et comblé par les eaux? On est là comme au fond d'un gouffre; le spectacle est grandiose, mêlé de grace et de terreur. Quand on s'arrête à contempler d'un côté ces montagnes déchirées, ces noires parois de roc qui vous serrent et vous com-

priment, — de l'autre, à l'issue de la gorge, le soleil couchant derrière un rideau de dattiers et de cocotiers, et le calme qui semble descendre doucement du ciel sous la forme d'un voile azuré; quand on prête l'oreille aux murmures des cascades qui semblent rendre l'air harmonieux, on oublie volontiers les alarmes de cette société qui croule. Mais l'ombre, qui s'épaissit vite au fond du ravin, vous rappelle bientôt à Saint-Paul. — En nous promenant au marché, le lendemain de notre visite au Bernica, nous rencontrâmes M. Lefort. Il avait l'air préoccupé. Pendant la nuit, tout le raisin d'une magnifique treille qui fait une partie de son revenu avait disparu : il cherchait son voleur. Ah! sortons de cette affreuse réalité, et berçons-nous de l'espoir qu'une civilisation nouvelle sortira radieuse des décombres de l'ancienne.

Dans la rade de Saint-Paul se trouve le seul point peut-être de toute la côte où la mer ne brise pas constamment avec violence; c'est comme une facette de rocher, large au plus d'une soixantaine de pieds, qui plonge verticalement dans l'eau à près de dix brasses de profondeur. Un homme d'une intelligence peu commune, d'une grande persévérance contre la mauvaise fortune, dont toute la vie a été occupee de travaux utiles, à qui Bourbon doit la plus grande partie des établissemens de marine destinés à faciliter les chargemens et les déchargemens des navires sur divers points de la côte, a conçu le projet hardi de couper dans ce rocher une cale de halage, et peut-être, si le succès répond à ses vœux, un canal d'abri pour quelques barques de cabotage. Sans doute nous n'avons pas besoin d'insister pour faire comprendre ce qu'un pareil établissement aurait d'avantageux pour la colonie : rien de plus sagement combiné que ce plan, rien de plus digne d'appeler les sympathies du gouvernement de la métropole. C'est une entreprise de bien public qu'il faudrait adopter, ou tout au moins soutenir d'une main généreuse, afin que, dans la crise où la France a plongé sa colonie, le succès ne repose pas tout entier sur les efforts d'un simple particulier que les autres habitans ne sont guère en état d'aider.

Un trait de la vie de cet honorable colon fera connaître ce qu'avait d'aventureux, il y a trente ans à peine, l'existence des hommes qui allaient recruter des travailleurs pour Bourbon. M. Cremasy commandait un navire chargé pour la côte. Afin de donner le change sur ses opérations, il voulut relâcher à l'île de la Providence, située au nord du canal de Mozambique, à l'effet d'y prendre des cocos germés pour la nourriture des noirs. En ce temps-là, les moyens de navigation le long de la côte d'Afrique étaient grossiers : on ne connaissait pas les câbles-chaînes; on ne se servait guère que de câbles en bastain, ce crin de palmier si abondant aux Célèbes sous le nom de *goumoutou;* et comme ces câbles se coupaient souvent sur les récifs et les fonds de coraux,

pour ménager les ancres, on mouillait ce qu'on appelait une *pégase*, espèce de cadre en bois chargé de pierres. A peine mouillé près de la Providence, le capitaine se rendit à terre pour reconnaître les ressources de l'île et renvoya à bord son canot. Il parcourait le rivage depuis quelque temps, quand la *pégase* de son câble se rompit, et le navire fut emporté au large par les courans très violens dans ces parages. Le lieutenant mit sous voiles pour regagner le mouillage, mais il ne put refouler le courant assez vite, et la nuit tomba avant qu'il eût repris son poste. Le capitaine, resté à terre, n'avait pour vêtement qu'une veste et un pantalon de toile blanche, pour arme qu'une *manchette*, espèce de sabre de bord qu'on trouve aux mains de tous les Indiens du Mexique. Quand il se vit condamné à passer la nuit sur cette île déserte, il songea à se faire un abri : des feuilles d'un cocotier, il construisit un ajoupa; il se désaltéra avec l'eau des cocos, et l'amande lui servit pour souper. Il dormit mal cette nuit-là; une inquiétude vague sur le sort de son navire, les maringouins, des bandes de rats qui vinrent l'assaillir, l'anxiété même de la solitude, le tinrent éveillé. Au point du jour, il était sur la plage, cherchant dans la brume du matin une voile à l'horizon: il ne vit rien. Il attendit le soleil; le soleil se leva, dissipa le brouillard, répandit sur la mer un azur argenté; mais de navire point.

Le capitaine s'assit et plongea de longs regards dans le vague de l'air. Ses réflexions, tout le monde les sait d'avance. Il prit sa manchette et partit. Il n'eut pour déjeuner que du coco, à dîner que du coco. Dans ses courses, il rencontra des concombres sauvages; mais il eût fallu les faire cuire, et le feu lui manquait. Un sauvage, en moins de rien, lui en eût allumé, en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois d'inégale densité. Il eut recours au procédé du sauvage : il fit un trou dans un bois léger, y plaça un bâton pointu d'un bois plus dur qu'il fit tourner entre ses mains le plus rapidement qu'il put; mais soit maladresse, soit accident, il ne put, ce jour-là, se procurer du feu. Le lendemain, point de navire : il se remit à l'œuvre pour le feu. Il s'y prit mal encore, puis un peu mieux, puis il vit le bois se charbonner. Il redoubla d'efforts; une légère fumée sortit du contact des morceaux de bois; il y plaça des fibres desséchées de cocotier; enfin, vers le soir, une étincelle jaillit, la fumée devint brillante, les fibres de cocotier s'étaient allumées; il souffla le feu, l'accrut, et poussa un cri de joie quand la flamme embrasa son bûcher. Alors il se procura un morceau de bois assez gros pour garder le feu pendant la nuit, entassa des branches et des feuilles sèches, et, accroupi devant le foyer, il passa presque toute la nuit à l'entretenir et à l'admirer. Cependant ses yeux se fermèrent : un bruit singulier le réveilla; il crut entendre marcher près de lui. Il écoute, regarde, et voit en effet une

tortue de mer qui montait à la plage pour y déterrer ses œufs et emmener ses petits éclos. Tel est l'instinct de ces animaux; ils déposent leurs œufs dans le sable, au-delà de la limite extrême qu'atteignent les vagues de la mer, dans une exposition favorable pour recevoir les rayons du soleil, et, cinquante jours après, sans le moindre retard, ils viennent les déterrer. Au moment où la couche de sable qui les recouvrait s'enlève, les jeunes tortues rompent leurs coquilles et marchent en file à la suite de leur mère, qui les conduit à l'eau. Dès qu'elles ont touché le flot, elles s'attachent au ventre de leur mère, qui les emporte au large.

Le capitaine marcha vers la tortue à pas de loup, la retourna sur le dos et se tint en sentinelle pour la garder. Au jour, il se mit en devoir de la dépecer; elle était énorme : il lui fallut de grands efforts; enfin il y parvint, la trouva fort grasse et bien à point. Il fit cuire la chair, qui lui parut excellente, et conserva la graisse, qui, mise dans les écailles des petites tortues avec des fibres de cocotier en guise de mèche, lui servit en lampion, en veilleuse et en lustre. Il eut facilement du sel par l'évaporation de l'eau de mer; l'écaille de la grosse tortue lui servait de marmite. L'eau de coco le fatiguait : il creusa un puits dans le sable et se procura de l'eau douce. Bientôt il lui fallut laver son linge; mais jamais il ne put se décider à rester nu un seul instant: il ne lavait son pantalon que quand sa chemise était sèche. Enfin il écarta de son ajoupa les rats et les moustiques en brûlant et défrichant l'espace qui l'entourait; il y fit même une sorte d'enceinte que tout animal immonde respecta. Dans ses promenades, il avait rencontré beaucoup de tourterelles qui se laissaient facilement approcher; il leur fit la chasse à coups de gaule, et ce fut un nouveau mets qu'il ajouta à sa cuisine. Pour les faire rôtir, il les suspendait à un fil de cocotier qu'il tournait entre ses doigts, et les présentait à une flamme pétillante : il les trouva tendres, grasses, exquises. Dans le sud de l'île de la Providence s'étend un banc de coraux qui n'a pas moins de onze lieues de longueur, et qui couvre et découvre à chaque marée. Quand la mer se retire, le poisson se réfugie par masses considérables dans les creux où l'eau séjourne. Ce fut pour le solitaire une nouvelle source de jouissances et d'occupations. Chaque jour, à marée basse, il se rendait sur le récif, cherchait les réservoirs où le poisson était le plus entassé, et là, armé de *sa manchette,* il choisissait les plus délicats et les harponnait. Il fit sécher les plus convenables, et eut de la sorte un approvisionnement qui le rassura sur sa subsistance.

Ce qui préoccupait surtout le pauvre solitaire, c'était l'idée de sortir de son île. Chaque matin, il passait de longues heures sur le rivage, près du lieu où son navire avait disparu : mille appréhensions douloureuses traversaient son esprit; parfois il pensait que peut-être

ses compagnons avaient fait naufrage sur quelque écueil inconnu de ce dangereux archipel. Il songeait donc à appeler l'attention de tous les navigateurs que le hasard ferait passer en vue de son île. Il était parvenu, non sans peine, à réunir une quantité de bois assez considérable pour faire un grand bûcher. Un amas de feuilles sèches occupait la partie inférieure; des lits de feuilles de cocotier alternaient avec les troncs d'arbres qu'il avait empilés les uns sur les autres; il guettait l'occasion d'y mettre le feu et de révéler, par l'éclat d'une flamme immense, et sa présence et sa détresse. Tous les soirs, ses yeux parcouraient l'horizon avec la plus vive anxiété. Ainsi les jours succédaient aux jours, et sa solitude lui paraissait de plus en plus profonde. Son seul plaisir était de contempler les frégates qui dîmaient et taillaient les goëlands, quand ceux-ci venaient par bandes chercher dans son île un asile pour la nuit. Par un secret instinct du danger, les goëlands regardaient d'abord si quelque frégate ne planait pas au haut des airs. Ils portaient dans leur bec la pitance du soir, destinée sans doute à leurs petits, et qu'ils avaient choisie avec soin dans leur pêche sur le récif. Ne découvrant aucun ennemi, ils abaissaient leur vol, rasaient la surface de la mer, de manière à se confondre, pour ainsi dire, avec son écume, et accouraient à la plage; mais là l'ennemi les attendait en embuscade, fondait sur eux, et de son aile dure, immense, rapide, les frappait à coups redoublés, jusqu'à ce qu'ils eussent lâché leur proie. Le goëland, battu et dépouillé, regagnait, en poussant des cris de douleur et de détresse, son nid, où l'attendaient ses petits affamés. Là, c'était une scène de désolation, des cris confus, des lamentations, jusqu'à ce que la nuit vînt tout ensevelir dans le sommeil, ou qu'un voisin moins maltraité, jetant hors de son nid le surplus d'un souper copieux, laissât tomber ainsi une consolation sur le logis désespéré. Monde d'oiseaux, n'es-tu pas l'image de la société des hommes?

L'inquiétude saisit le capitaine sur le sort de ses vêtemens. Comment couvrirait-il sa nudité, lorsque sa chemise partirait en lambeaux? Il se mit à tisser une sorte de natte avec les fils d'un palmier; l'arête d'une feuille de cocotier qu'il tailla et polit lui servit de navette : c'était un vêtement grossier, mais au moins il y trouvait un abri contre le soleil et le contact direct de l'air. Il admira son industrie, et son ame en éprouva une sorte d'exaltation. Il ménageait sa chaussure à l'aide de sandales faites d'écorce de cocotier. Enfin il se mit à explorer son île en détail. L'île de la Providence est plate, sablonneuse, et n'occupe pas en circonférence plus de deux lieues. Le tiers seulement de sa superficie est couvert de cocotiers; c'est dans la partie du vent. Les courans et les brises régnantes de l'est ont porté sur ce point des cocos qui ont germé, pris racine, et, se propageant de proche en proche, ont formé dans la succession des âges une forêt. Tout le reste n'est qu'une plaine

de sable, semée çà et là d'arbustes rabougris, d'herbe dure et saline, et de maigre gazon. Un soir qu'il regagnait pensif son ajoupa, suivant le bord de la mer et ramassant des coquillages pour son souper, il crut voir poindre à l'horizon les voiles d'un navire. Le soleil venait de se coucher, l'atmosphère semblait encore embrasée de ses rayons mourans, les nuages du crépuscule étincelaient de feux des plus riches couleurs; mais ce point qui brillait au sein des vapeurs dorées du soir, était-ce bien une voile? Les nuages tant de fois avaient pris cette apparence à ses yeux! La brise poussait le bâtiment de son côté; toutes les formes variaient alentour: ce point seul conservait son aspect. Il n'en douta plus, c'était un navire! Alors son cœur s'émut d'espérance et de crainte. Était-ce son propre navire ou un étranger qui passait par hasard? Fallait-il mettre sur-le-champ le feu à son bûcher, au risque de consumer en pure perte le résultat de tant d'efforts? Cependant la voile grandissait. Quand la nuit fut sombre, il se décida et approcha du bûcher une torche enflammée : le feu s'éleva dans les airs en immense pyramide; le navire sembla comprendre le signal de ce phare improvisé, et s'approcha du mouillage. C'était bien le lieutenant qui venait chercher son capitaine. Emporté par les courans, manquant d'eau et de vivres, il avait été contraint d'aller se ravitailler à Anjouan, près de Mayotte. L'exilé écrivit l'histoire de ses trente-deux jours d'abandon, et la mit dans une bouteille qu'il suspendit à l'arbre le plus apparent de la forêt. Il fit débarquer un coq et quatre poules, qui ont multiplié et couvert l'île de volailles; un sentiment d'humanité lui inspira cette pensée, et il fit ses adieux à son île.

Il faut revenir à Bourbon cependant, car comment se soustraire aux sinistres pressentimens qu'inspirent les destinées de cette île, naguère si favorisée? Chaque pas que vous faites sur ce sol flétri, chaque parole que vous échangez avec les habitans, vous y ramènent forcément. De toutes les habitations s'élève un concert de plaintes sur les embarras actuels et d'alarmes pour l'avenir. On dirait un monde qui se meurt. Il faut se poser résolûment cette question : Quel sera le sort de Bourbon sous l'influence du décret d'affranchissement des noirs? C'est par le travail esclave, par le travail forcé, que Bourbon est devenue une grande fabrique de sucre. Pourra-t-on se procurer le travail libre nécessaire à l'entretien de cette production? Ce serait une illusion vaine que de l'attendre du noir nouvellement affranchi. Il faut appeler des travailleurs du dehors. L'essai qu'on a fait des Chinois de Singapour n'a eu d'autre résultat que d'introduire dans la colonie deux ou trois mille bandits dont le vol est l'unique pensée. Reste donc la ressource des *coulies* de l'Inde, et l'expérience a prononcé aussi bien à Bourbon qu'à Maurice; c'est tout simplement une question de capital. Maurice, on le sait, se maintient à l'aide des capitaux de la métropole. Chez

nous, on verra se soutenir les riches habitations, malheureusement en très petit nombre, situées dans des conditions favorables soit de culture, soit d'exploitation, soit d'habile direction, qu'aucune hypothèque ne grève et qui peuvent faire de grandes avances; mais les petites entreprises et toutes celles qui n'ont pas une vitalité énergique tomberont successivement. Qu'on n'oublie pas qu'à Bourbon l'industrie sucrière est un peu précaire : la canne n'y trouve pas, comme dans les îles de la Sonde, une vie exubérante dans un sol profond, inépuisable, dans les feux d'un soleil équatorial. Bourbon est presque à la frontière de la zone propre au roseau à sucre, qui exige là des soins attentifs, incessans, coûteux; la maladie qui l'a saisi depuis quelques années inquiète les esprits sur les chances futures de sa production. Et quelle autre culture pourrait attirer en aussi grand nombre les navires de l'Europe et alimenter le commerce maritime? Malheureusement le café a été bien délaissé; les créoles prétendent même que la terre, épuisée par la canne, n'offre plus guère de chances de gain dans l'exploitation des caféiries. Les petites cultures en vivres du pays se multiplieront; mais quel profit en tirera le commerce d'exportation?

Eh quoi! l'éclat que la race blanche avait porté sur cette terre du tropique va-t-il disparaître? et doit-elle donc elle-même s'effacer? Le sol va-t-il perdre sa fécondité; l'espèce humaine, sa dignité et sa beauté? Une race inférieure va-t-elle succéder? la civilisation va-t-elle rétrograder? le gouvernement provisoire n'aurait-il décrété qu'un retour vers la barbarie? Le nègre (tout l'annonce du moins), le nègre périra ou croupira dans sa paresse et dans son indolence; la civilisation de l'Europe n'a sur lui aucune prise. Le travail, qui chez nous relève l'homme, l'esprit du capital, qui donne à nos sociétés modernes tant de forces, tant de puissance, tant de bien-être, en faisant contribuer par l'accumulation le labeur des siècles passés au bonheur des générations présentes, rien de tout cela ne répond aux instincts bruts du noir. Dans ces climats, on dirait que le génie de la liberté, comme Saturne, dévore ses propres enfans et engloutit les nations. Le negre se retirera avec les petits blancs dans les lieux les plus sauvages et les moins accessibles de l'île, vivant de chasse, de pêche, de quelques fruits et légumes qu'il aura nonchalamment fait pousser,—apparié au rebut des négresses fixées près de lui par un instinct analogue; c'est une race qui s'amoindrira et se détruira peu à peu. Quant aux familles blanches ruinées par le décret d'affranchissement, ou elles fuiront, ou bien la misère en réduira le plus grand nombre à l'état de petits créoles. Ainsi, dans toutes les classes, l'espèce humaine semble devoir s'abaisser d'un degré! La femme créole, cette merveille de la création, va-t-elle donc être remplacée par la négresse et la mulâtresse? Celles-ci actives, provoquantes, lascives, douées d'un vif instinct de volupté ou de coquet-

terie, nient déjà la supériorité de la femme blanche. Il faut les voir dès aujourd'hui, sombres perles des rues, en robes éclatantes, avec des épingles d'or chatoyant dans leur épaisse chevelure, drapant sur leurs épaules un riche crépon de Chine, faisant ondoyer au-dessus de leurs têtes noires une ombrelle de soie blanche brochée à longues franges, les mains serrées dans des gants blancs, les pieds nus, mais le soulier de satin (armoiries de la femme libre) suspendu au poignet; il faut les voir se prélasser dans leur liberté et leur égalité constitutionnelles! Jusqu'ici, leur empire ne s'exerce encore que sur la place publique; bientôt elles feront les délices des soirées du gouvernement, peut-être dans le palais de quelque roi Christophe ou de quelque empereur Faustin. C'est ainsi que l'ombre de Saint-Domingue plane sur toutes nos colonies; on veut en vain y échapper. La philosophie appellera ce phénomène social l'avénement ou la réhabilitation des classes maudites, la consécration de l'unité des races, et l'univers sera consolé. Quant à la morale de cette société nouvelle, les apôtres de l'humanité trouveront là un vaste champ à cultiver.

V.

Nous sommes enchaînés à Bourbon comme Prométhée sur son rocher : voilà, d'un seul trait, notre attitude dans l'Océan indien; mais qu'il soit bien constaté que c'est volontairement, de propos délibéré, que la France, héritière de Louis XIV, souveraine titulaire de Madagascar, se condamne elle-même à cette condition d'impuissance. Quand on pense qu'avec les forces de terre et de mer que nous entretenons dans ces parages sans but sérieux, sans effet utile, il eût suffi d'un homme doué de l'ame qui inspira Fernand Cortez, d'un chef tel qu'on en trouverait dans les rangs de notre armée, trempé aux combats et capable d'autre chose encore que d'un coup de main ou d'une action d'éclat, pour substituer la domination française à la domination hôva, pour conquérir à la France une île aussi riche, aussi fertile que Java, un autre Saint-Domingue enfin, on reste surpris et l'on ne sait qu'admirer le plus ou du désintéressement de notre pays, ou de son indifférence pour tout empire lointain et pour la grandeur maritime qui en résulterait. Mais il faudrait conquérir en Romains, comme font les Anglais dans l'Inde, les Tartares-Mantchoux dans le vaste empire de la Chine, les Hollandais dans les îles de la Sonde; il faudrait respecter les nationalités et les lois des peuples conquis, leur laisser leur religion, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs usages, se contenter de dominer politiquement et militairement. Nous voulons malheureusement, non pas conquérir, mais vaincre pour le triomphe

de nos idées et de nos principes. Eh bien! appliquez à Java, à ce rubis de la mer des Indes, qui, à elle seule, fait du petit peuple hollandais une puissance maritime de premier ordre, appliquez-lui notre code civil et les articles de notre constitution, et immédiatement une nuit profonde l'enveloppera, et elle retombera dans les ténèbres et les misères de la barbarie. Puis, quand on a conquis, il faut gouverner. Or, l'administration des conquêtes lointaines exige une suite, une persévérance dans la politique, une stabilité dans les institutions, qui se trouvaient peut-être dans les conseils et la monarchie de Louis XIV, que les Anglais possèdent au plus haut degré, dont la Hollande est un parfait modèle, mais dont la France moderne semble se montrer incapable. Nous n'aurions pas proposé au gouvernement de juillet, à ce gouvernement des classes moyennes, la conquête de Madagascar; l'inconsistance de nos assemblées eût frappé cette politique d'impuissance. Encore moins la proposerons-nous à la république : attacher à la France des peuples lointains qu'on ferait contribuer à sa grandeur, à sa puissance, en créant de grandes fortunes, de grandes existences sociales, en consacrant même à son profit l'inégalité des conditions; mais, si cela existait, si le passé nous avait légué ce splendide établissement, tous nos apôtres des droits de l'homme prêcheraient une croisade pour l'anéantir!

Ces pensées sont désolantes: nous ne voulons pas les assombrir encore et augmenter nos regrets par des détails trop vifs sur les établissemens que notre pavillon devrait couvrir le long de cette côte; cependant nous ne pouvons les passer entièrement sous silence. On sait assez quelles merveilles de culture les Hollandais ont réalisées à Java, dans les plaines fécondes comprises entre Batavia et Samarang. Eh bien! ces miracles de l'industrie sucrière, un Français, un simple particulier, soutenu par une maison de commerce de Bourbon, les a, pour ainsi dire, improvisés à Madagascar avec les seuls habitans du pays. Sur un espace de quatre-vingts lieues de côtes, il a su échelonner et des sucreries, et des guildiveries, et des postes nombreux pour la traite du riz et des bœufs. Le premier de ces établissemens s'élève sur les bords pittoresques et sauvages de la Rangana, au sein d'une forêt vierge qu'il a fallu défricher, et dont les arbres séculaires ont fait place aux végétaux les plus riches et les plus élégans de l'Inde et de la Malaisie : une cascade qui tombe de plus de trente-cinq pieds de haut à travers les rochers répand dans le paysage une splendeur saisissante. Deux autres sucreries s'étendent au milieu des riches et fertiles plaines que chaque année le limoneux Mananzary, semblable au Nil de la Basse-Égypte, arrose et féconde de ses débordemens. Près des rives de l'Yvondrou, dans toute la luxuriance d'un sol d'alluvion, chauffé par le soleil de

l'équateur, a surgi, comme par enchantement, la belle habitation de Soamandrakizay. Rien n'y manque de ce que la nature des tropiques peut offrir pour charmer les yeux et l'imagination, ni les bassins naturels où abonde un excellent poisson, ni les lacs encaissés dans un *humus* profond que recouvre un épais tapis de verdure, ni les bosquets de canneliers et de girofliers, ni le panache des palmiers et des cocotiers, ni les touffes pliantes des bambous, ni les flèches aériennes de l'aréquier, ni les vergers où fourmillent les caféiers, l'arbre à pain, les manguiers, le lichi, les vanilliers et le bétel. C'est par millions de kilogrammes qu'il faut compter le sucre produit dans ces établissemens, dont les ateliers de Derosne et Cail ont fourni les machines. Enfin, dans les postes de traite, les bœufs arrivent par milliers, et le riz suffirait à charger de nombreux navires, si les côtes n'étaient pas fermées hermétiquement au commerce. Voilà ce qu'un de nos compatriotes a su faire malgré les incessans obstacles d'une barbarie ombrageuse et défiante, et son nom n'est même pas connu dans notre pays, et la France n'a pas une pensée pour Madagascar, et notre pavillon flotte inutile dans le vague de ces mers! Ah! quand sir James Brooke est allé à Bornéo exécuter ce que M. Delastelle a fait à Madagascar, il savait qu'il avait derrière lui sa patrie, et que là où il mettait le pied et fondait un intérêt anglais, l'Angleterre y mettait le pied aussi, et fondait avec lui, et le couvrait de son pavillon de souveraine.

Au milieu de cette inattention un peu dédaigneuse de la métropole, l'administration locale de Bourbon, à qui un instinct sûr révèle que la colonie n'a d'avenir qu'en s'appuyant sur Madagascar, a su préparer des voies à la conquête par la prise de possession de Mayotte et Nossi-Bé. Si nous n'avions à considérer Mayotte et Nossi-Bé que d'un point de vue colonial, comme succursales de Bourbon, comme lieux de consommation et de production pour la France, qu'aurions-nous à en dire? ces deux établissemens disparaîtraient dans le même dédain qui enveloppe Madagascar à nos yeux; mais, dans un accès de la politique d'imagination qui semble si bien convenir à notre pays, nous avions rêvé pour Mayotte de grandes destinées. Ne l'avons-nous pas fait miroiter un jour comme un nouveau Gibraltar que la France allait élever sur la grande route du commerce de l'Inde, d'où nous pourrions tenir en échec les forces navales de la Grande-Bretagne? En un mot, l'île Mayotte n'allait-elle pas remplacer pour nous l'Ile de France? Effaçons cette illusion. On traverse facilement de Bourbon à Nossi-Bé; sept jours même suffisent pour se rendre à Mayotte, et le vent et les courans nous y portent. Nossi-Bé, sur la côte occidentale de Madagascar, est pour nous ce qu'est Sainte-Marie sur la côte orientale. Voulons-nous tenter une expédition contre la grande île, attaquer corps à corps la puissance

hôva ou seulement la tenir en échec? il y a là une rade excellente; on ne peut choisir un lieu de rendez-vous plus commode : c'est un camp retranché naturel. Les Sakalaves, ces irréconciliables ennemis des Hôvas, traqués par eux, s'y sont déjà réfugiés en grand nombre, ainsi que sur la presqu'île qui est en face : nous pouvons leur offrir un asile, échauffer leurs haines et les entraîner avec nous. Hors de là, qu'est-ce que Nossi-Bé? Un simple poste militaire qu'il faut garder malgré les fièvres qui, chaque année, y déciment nos soldats, parce que notre pavillon ne doit pas reculer, parce que c'est un jalon posé là dans l'avenir de la France dont nous n'avons pas le droit de désespérer. Notre premier essai d'établissement ne fut pas heureux; nous y avions un détachement de vingt-cinq soldats : vingt-deux y moururent, et les marins de l'expédition ne furent guère mieux traités par les fièvres du pays. On ignorait alors le caractère de ces maladies; on s'aventurait au hasard, sans précautions : depuis, nos soldats, mieux abrités, mieux soignés dans un ponton-hôpital, ont couru moins de risques. Du reste, l'île est fertile; le sol, composé de détritus volcaniques, est fécond; les vallons sont verdoyans, et les montagnes, toutes couvertes de forêts, renferment des bois de construction faciles à extraire et en quantités presque inépuisables. Il ne faut pas songer à y fonder un arsenal de guerre; les côtes ne sont point favorables à la défense : il n'y a point de port.

Mayotte est mieux partagée du côté de la mer. Une ceinture de récifs à fleur d'eau l'enveloppe de toutes parts : on dirait une muraille de coraux élevée du fond de l'océan à travers la succession des âges par les polypes, ces maçons de la mer. Cette muraille, heureusement, n'est pas continue; elle est coupée d'ouvertures profondes, de passes qui, comme autant de portes, permettent aux plus grands vaisseaux d'entrer dans la mer intérieure, vaste rade qu'abrite le récif et où l'on trouve mouillage partout. Les découpures de la côte et les îlots compris dans l'enceinte forment des anses, des rades et même une crique où l'on pourrait fonder un port de carénage. Dans la partie nord-est de cette zone, la nature, en mettant en regard la presqu'île de Choa et l'îlot, ou plutôt le promontoire de Zaoudzi, qui se détache comme une péninsule de l'île de Pamanzi, a fait presque tous les frais d'un établissement maritime. C'est sur cette butte de Zaoudzi qu'on a proposé d'élever le Gibraltar de la mer des Indes; mais les forts et les batteries qu'il faudrait dresser sur les récifs et les îlots pour défendre les passes, les citadelles et les ouvrages destinés à couvrir la rade, les fortifications de l'arsenal, les frais d'entretien et de garnison sur cette terre ingrate où il faudrait tout porter, coûteraient des sommes presque fabuleuses. Avant d'enfouir là les millions de la France, ne doit-on

pas se rendre un compte sincère de la valeur politique, commerciale et militaire de Mayotte? Autrefois, quand le canal de Mozambique était la route principale du commerce de l'Inde, Mayotte, située au milieu de ce détroit, l'eût dominé; mais aujourd'hui un petit nombre seulement de navires prennent cette route : le commerce a déplacé ses voies et les a portées bien loin dans l'est; Mayotte en est à trente-cinq jours de navigation, et quelle navigation! dans une mer dure où l'on risque à chaque instant de faire des avaries.

Excellent point de refuge, Mayotte, pour l'attaque, est impuissante. Ah! si elle s'élevait comme Bourbon en face de l'Ile de France! Mais, jetée en dehors de la grande route des nations, elle ne peut avoir de valeur que dans la sphère étroite dont Madagascar et la côte orientale de l'Afrique forment l'enceinte. Si du moins nous pouvions y concentrer le commerce de ces parages, le monopoliser à notre profit, faire de Mayotte un entrepôt général! Malheureusement ce commerce se trouve déjà aux mains des Arabes, dont l'*imaûm* de Mascate, sultan de Zanzibar et du littoral jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb, est le chef titulaire; il est aux mains des Portugais, souverains de Sofala, Mozambique et autres lieux, qui repoussent de leurs ports notre pavillon; il est aux mains des Anglais, maîtres du cap de Bonne-Espérance jusqu'à la frontière portugaise, et qui, par esprit national, par rivalité intéressée, se ligueraient pour nous entraver; il est enfin aux mains des Américains, nos maîtres dans l'art des spéculations et dans les secrets du négoce. Et nous prétendrions nous substituer à ces rois des mers de l'Inde! Que nous reste-t-il donc? — L'exploitation agricole de Mayotte? — Mayotte n'a que 30,000 hectares de superficie : c'est tout au plus l'espace que couvrent à elles seules les forêts de Sainte-Marie; sa surface est hérissée de pics et de montagnes, les volcans l'ont sillonnée en tous sens; là, pas de grandes plaines, pas de grands plateaux où l'on puisse fonder des exploitations coloniales importantes, à l'exception peut-être d'une langue de terre de quelques kilomètres qui forme la presqu'île de Choa, en face de Zaoudzi; point de grands cours d'eau; çà et là seulement quelques vallons fertiles, de petits ruisseaux qui se perdent bientôt dans les sables du rivage. — Les hauteurs sont couvertes d'épaisses herbes et d'arbustes rabougris; une seule forêt nourrit de grands arbres, au pied du pic d'Ouchangui, dans le sud de l'île; encore est-elle ruinée par les habitans qui l'ont dévastée pour construire leurs pirogues et leurs boutres. La terre n'est point exubérante; vous y chercheriez en vain ce sol riche et puissant du littoral de Madagascar, dont le moindre labeur fait sortir en abondance et la nourriture de ses travailleurs et des produits nombreux pour l'exportation. La population, clairsemée, livrée à tous les vices de la paresse

et de la fainéantise, vit de bananes et de cocos. Comme à Maurice, comme à Bourbon, c'est de l'Inde qu'il faudra tirer des travailleurs pour la culture de Mayotte, et l'on conçoit tout d'abord combien sa position écartée des grandes voies de commerce, de tout centre d'affaires, la met dans une condition défavorable. Des fièvres de même nature que celles de Madagascar y déciment les colons; nos équipages, pendant la saison de l'hivernage, ont fort à souffrir des pluies torrentielles, des étouffantes chaleurs et des maladies qui les minent. L'île de Pamanzi est plus saine, on y trouve de bons pâturages; malheureusement elle manque d'eau : les bestiaux des anciens habitans étaient obligés de passer à mer basse sur la presqu'île de Zaoudzi pour s'y désaltérer avec l'eau de quelques puits qu'on y a creusés. Ni par sa position, ni par la pauvreté de son sol, Mayotte ne justifie les merveilles que notre imagination y avait rêvées. Cependant, si l'on veut bien se tenir dans la réalité, Mayotte, au milieu des Comores, nous assure, dans le canal de Mozambique, une petite influence que nous devons nous garder de dédaigner. Ils sont si rares les points du globe où flotte encore le pavillon de la France!

Le tableau que nous venons de tracer des établissemens français dans l'Océan indien n'a rien de flatteur pour notre orgueil national; le souffle de février semble avoir tari en eux les sources de la vie : ce qu'ils ont à redouter surtout aujourd'hui, c'est l'oubli de notre pays. Peut-être appartient-il au pouvoir sorti le 10 décembre des entrailles de la France, à ce pouvoir dont la mission réparatrice semble être de guérir une à une les plaies dont le gouvernement provisoire a déchiré la patrie, de faire luire sur ces lointaines contrées un rayon d'espérance, en multipliant les liens qui les attachent à la métropole. Il y a dans nos codes une loi qui jusqu'ici n'a pu recevoir son application, faute d'un lieu convenable pour la mettre en pratique : c'est la déportation. Ce lieu, l'Océan indien seul peut nous l'offrir aujourd'hui, car le fatal souvenir de Sinamary ne permet pas de nommer la Guyane, et nous n'osons désigner les Marquises à cause de leur éloignement, de leur stérilité, surtout de leur isolement de tout centre d'affaires soumis à notre influence. En présence des haines furieuses dont certains esprits sont possédés contre toute autorité légale, la société veut se défendre énergiquement : le premier devoir du gouvernement est de frapper de terreur ou tout au moins de réduire à l'impuissance les irréconciliables ennemis de l'ordre social. Pour cela, il faut les éloigner de cette France dont ils ont juré la ruine; mais le crime a ses degrés, le châtiment aussi doit avoir les siens. Parmi les hommes armés contre l'ordre et les lois,

il est des malheureux, égarés par des doctrines perfides, qui se sont constitués en guerre ouverte contre la société, parce qu'on la leur présente sous un jour cruel et mensonger. Si l'on pouvait les soustraire aux influences qui les ont pervertis, en les soumettant à un travail régulier, à une discipline ferme, mais intelligente, sous un climat nouveau, en face de cette féconde nature, qui partout a donné aux associations humaines les mêmes lois primordiales, peut-être parviendrait-on à les convaincre que la société repose sur des bases éternelles, dépendantes de l'organisation même de l'homme, hors desquelles le genre humain serait condamné à périr. D'autres, criminels endurcis, coupables d'odieux forfaits, chez qui la honte n'a plus de prise, doivent pour l'exemple, pour satisfaire à la justice des hommes, subir un châtiment sévère. Il importe de ne pas les confondre dans le même lieu de punition. Pour la première catégorie, quel point du globe serait préférable au vallon de Salasie? Là comme dans une douce prison, dans un exil agréable, on tenterait l'essai d'un établissement pénal, et s'il reste dans ces ames flétries un éclair de générosité, si elles ont été réellement trompées par de fausses lueurs, ne peut-on donc espérer de les ramener au respect des lois, d'éveiller leurs remords et de les pénétrer d'horreur pour les crimes dont elles se sont souillées? Quant aux autres, qu'une certaine férocité naturelle rend plus récalcitrans ou indomptables, on trouverait dans les travaux de Zaoudzi un régime qui fléchirait ces esprits rebelles et les plierait au joug que toute société a le droit d'imposer à ses membres. Un projet de loi, élaboré déjà par le conseil d'état, ne tardera pas sans doute à saisir l'assemblée nationale de ces questions : c'est au législateur de trouver une solution qui satisfasse à la fois et les instincts d'humanité de notre patrie et les nécessités de sa conservation. Nous n'avons prétendu donner ici que les impressions du voyageur.

TH. PAGE.

LES

APOCRYPHES DE LA PEINTURE

A PROPOS DE L'ÉMAIL DE PETITOT

GRAVÉ EN TÊTE DE L'HISTOIRE DE MADAME DE MAINTENON.

Il y a long-temps que je ne crois plus aux galeries italiennes; il y a plus long-temps que je me méfie des portraits, sans en excepter ceux que nous a légués l'antiquité. A défaut de peintures, il nous reste nombre de bustes et de statues dont on n'a pas toujours le moyen de confirmer la sincérité par la confrontation avec d'autres monumens contemporains, ou que les médailles contredisent. Pline l'Ancien avoue même qu'on avait fait exécuter d'imagination les bustes des grands hommes dont on n'avait point les effigies. Homère était du nombre, de même qu'Hippocrate. Après un tel aveu, quelle est la foi assez robuste pour accepter la responsabilité de la tradition à l'endroit de tout ce Parnasse en marbre de Paros, qui resplendit dans nos musées? Cela sent quelque peu sa légende. Ne sait-on point d'ailleurs que, jetées bas et mutilées par les barbares, enfouies sous les décombres et sous la poudre des temps, ces statues se sont trop souvent relevées avec des têtes empruntées à d'autres débris? Il y a mieux : le sophiste Dion Chrysostome, qui florissait dans la seconde partie du Ier siècle de notre ère, reprochait aux Corinthiens de décapiter leurs statues pour en changer les personnages. Il adressait le même reproche aux Rhodiens. Saint Jérôme, à son tour, qui vivait au IVe siècle, rapporte qu'à la mort ou à la défaite d'un tyran, le vainqueur faisait ôter la tête du vaincu de toutes ses statues et de toutes ses images, pour y substituer la sienne propre, sans toucher au reste de la figure.

Comment donc croire aveuglément aux portraits? Les fausses attributions en sont tellement innombrables! on en a tant baptisé! qui ne l'a fait? Vous et moi peut-être! Les annales de la peinture de portrait, si jamais on avait la patience de les recueillir, donneraient de nombreux démentis à la crédulité qui, sur la

foi des catalogues, accepte encore certaines œuvres d'art comme de sérieux témoignages historiques et d'irrécusables documens. Sans prétendre épuiser, pour le moment, une si riche matière, j'essaierai de montrer ce qu'aurait de curieux et d'instructif l'étude trop négligée des portraits. La critique iconographique n'est née que d'hier; il serait bien temps qu'une érudition ferme et consciencieuse se portât sur ce terrain glissant et y fît prévaloir les données du bon sens sur les témérités de l'hypothèse.

Une gravure de Paul Mercuri, exécutée d'après un émail de Petitot et placée en tête d'un livre publié récemment sur Mme de Maintenon, m'offre, pour quelques-unes des questions délicates soulevées par la peinture de portrait, une occasion que je n'ai garde de laisser échapper. A la vue de cette gravure, des scrupules m'ont saisi tout d'abord. Comparez, en effet, l'image la plus connue de Mme de Maintenon, celle où Mignard a prétendu la peindre en sainte Françoise romaine, et où il n'a représenté en définitive qu'une matrone toute française, les épaules chargées d'un manteau de velours bleu de roi doublé d'hermine (signe princier : Louis XIV l'avait permis), assise dans un oratoire ou dans une bibliothèque; — comparez, dis-je, ce portrait gravé par Ficquet et G. Sibelius avec le portrait dont la gravure de Mercuri est la reproduction, et vous verrez dans l'un des traits caractéristiques de la face une dissemblance fondamentale que la différence d'âge ne suffit pas, ce semble, à expliquer. Cette dissemblance est identiquement la même dans un autre grand portrait attribué à Hyacinthe Rigaud, qui la représente vêtue de noir, avec une princesse enfant. Il nous a fallu beaucoup de recherches avant de nous former une opinion définitive sur ce sujet épineux.

Et, de fait, combien n'est-il pas de portraits qui ont paru et reparu, toujours également admirés et ressemblans, sous des noms divers! Quel tumulte et quelle confusion d'apocryphes! Nous aurons à distinguer entre les apocryphes par ignorance, les apocryphes de parti pris, et enfin les apocryphes par négligence des peintres et par influence de la mode sur l'art. Beaucoup sont de simples erreurs; plusieurs, de véritables faux; d'autres, des *à-peu-près* de convention. Comment discerner l'erreur de la fraude, le vrai de la supposition? La tâche est délicate. Encore une fois, il y a tout un chapitre qui manque à l'histoire de l'art, c'est celui de l'*incertitude en matière de portraits*. Quelques exemples pris entre mille me suffiront pour indiquer ce qu'il reste encore à faire à la critique dans une voie où l'attendrait pourtant plus d'une découverte piquante.

I. — APOCRYPHES PAR IGNORANCE.

D'abord, au musée du Louvre, le portrait de Baccio Bandinelli, peint par lui-même, n'est point son portrait : c'est celui de Baccio da Monte Lupo, sculpteur.

Le célèbre tableau peint par le Titien, et connu, dans le même Musée, sous le nom du portrait du *Titien et sa maîtresse* (1), ne représente ni l'un ni l'autre. Un savant biographe du grand maître vénitien, Ticozzi, s'étayant du témoignage de médailles et de nombreux portraits authentiques, a prouvé que

(1) Gravé au burin par Forster.

les deux personnages sont Alphonse Ier, second duc de Ferrare; et Laura de' Dianti, sa maîtresse, puis sa femme. Il existe plusieurs répétitions modifiées de ces magnifiques portraits. Tant qu'Alphonse ne vit en Laura qu'une maîtresse, il permit au pinceau du peintre des indiscrétions de costume; mais, dès qu'à la fin de sa vie il l'eut épousée, après la mort de Lucrèce Borgia, sa seconde femme, et qu'à son nom de Laure il eut substitué celui d'*Eustochia*, il devint orageux et méfiant, et la tunique se ferma.

Le superbe portrait du Louvre peint par le même artiste, et donné comme l'effigie de l'Arétin, ne peut être l'Arétin : on possède de cet étrange poète trop de médailles authentiques pour s'y tromper.

Jusqu'ici encore, nous avons admiré au Louvre, — à titre de portrait de Charles VIII peint par Léonard de Vinci, — la figure de Charles d'Amboise, deuxième du nom, maréchal de Chaumont, gouverneur de Milan sous Louis XII. — Qui ne connaît également au Louvre cette *Belle Ferronnière*, maîtresse de François Ier, peinte par Léonard de Vinci, et tant de fois reproduite par la gravure d'après le tableau de notre Musée, dont il est un des joyaux les plus prisés? Eh bien! la peinture est certainement de Léonard; mais, quant au modèle, c'est encore une attribution hasardée, attendu que le grand peintre ne vint en France qu'après la mort de cette beauté célèbre (1). D'ailleurs, Léonard, malade durant tout son séjour en France, de 1516 à 1519, n'y exécuta aucune peinture, et, ne s'y souvenant guère que de son titre d'ingénieur-général des armées de César Borgia, s'occupa seulement de projets de défense militaire et de canalisation pour l'assainissement de la Sologne. Il en est, on le voit, de ces ressemblances comme des mots historiques, pour la plupart faits après coup, comme de certains traits anecdotiques fort piquans, qui ne sont aussi que des caprices d'imagination. Croyez donc maintenant à l'historiette touchante de Léonard de Vinci mourant dans les bras de François Ier! Il faudrait n'avoir point consulté l'itinéraire authentique du roi, car cet itinéraire démontre que François résidait paisiblement à Saint-Germain-en-Laye pour assister à l'accouchement de la reine, alors que le pauvre peintre expirait au château de Cloux, près d'Amboise.

Subjuguée par la grace ineffable du style de Raphaël, la tradition, décorant sa personne du cachet de ses œuvres, a voulu faire de ce grand peintre le type de la beauté. Tantôt elle le reconnaît dans le portrait de Bindo Altoviti, qui est à Florence (2), tantôt dans la figure du duc d'Urbin, qui est au centre de *l'École d'Athènes*, tantôt dans cet adolescent d'une quinzaine d'années, aux cheveux blonds couverts d'une toque noire, qu'on voit au Louvre. Comment, à un âge si tendre, se fût-il peint lui-même d'une façon si profonde, si merveilleuse, d'ailleurs si éloignée de sa première manière (3)? La tradition veut le retrouver encore dans ce portrait de notre Musée connu sous le nom de *Raphaël et son maître d'armes;* mais d'abord ici le modèle est brun, et Raphaël

(1) Les uns, et du nombre est le père Dan (*Trésor des Merveilles de Fontainebleau*, 1642), veulent que ce soit une duchesse de Mantoue; d'autres y reconnaissent Lucrezia Crivelli.

(2) Portrait isolé vu de trois quarts et coiffé d'une toque, peint par Raphaël, dessiné par Boucher-Desnoyers et gravé par Forster.

(3) Ce portrait de la main de Sanzio a été également gravé par Forster.

était blond. Ensuite, pourquoi un maître d'armes? Parce que le personnage porte la main à la garde de son épée? — Belle raison! — Or, je crains fort que, dans cette toile, il n'y ait pas plus de Raphaël que de maître d'armes, et, à en juger par les portraits connus et authentiques de Marc-Antoine Raimondi, l'élève, l'ami, le graveur de Raphaël, ce Sanzio pourrait bien n'être en définitive qu'un Marc-Antoine. Le vrai portrait de Raphaël se retrouve cependant de sa main dans plusieurs de ses grandes fresques, toujours à côté du Pérugin, notamment dans *l'École d'Athènes*, à droite du spectateur, à l'extrémité de cette page immortelle qui n'a jamais été égalée. Il rachetait, par les graces de l'expression, des manières et du langage, ce qui lui manquait de l'exquise beauté que lui attribue la tradition; car enfin, ses portraits en font foi, il n'était nullement le plus beau des hommes, à moins qu'on n'oublie son nez trop fort, sa lèvre hors de ligne, son cou grêle et long, son teint olivâtre, sa taille un peu courte. Malgré ces faits matériels, qu'il est à la portée de tout le monde de vérifier, Raphaël n'en demeurera pas moins un Adonis, parce qu'il est des choses qui, une fois dites, se répètent sans cesse et sont vraies à force d'avoir vieilli. Notre esprit, aussi paresseux à désapprendre qu'à apprendre, trouve son compte à des types tout faits.

Jugez du Pérugin par ses sujets d'affection, par ses vierges si délicates, si belles, si célestes, et dont un sentiment profondément chrétien semble avoir inspiré la création : votre jugement sera une erreur. Le laid Perugino, égoïste, bilieux, avare, prêteur exigeant à la petite semaine, n'avait jamais pu, au rapport de Vasari, faire entrer dans *sa tête de porphyre* la croyance à l'immortalité de l'ame. Les arts et les lettres nous fourniraient matière à bien d'autres déceptions. N'en éprouve-t-on point une devant le tableau de Raphaël de la galerie Barberini, représentant à mi-corps et demi-nue la célèbre *Fornarina?* C'est la beauté, c'est la grandeur des traits, mais je ne sais quelle âpreté transtévérine en exclut la grace. La tribune de Florence se vante de posséder aussi sa Fornarina par Raphaël; mais, à coup sûr, ce n'est point la vraie boulangère qui fut si long-temps la maîtresse et le modèle de Sanzio, qu'il a introduite dans la grande fresque d'*Héliodore*, dans le Parnasse sous le nom de Clio, dans la *Transfiguration* sous la figure de la femme agenouillée qui tourne la tête. C'est un type désormais connu, et le musée du Louvre possède de la main de Raphaël, d'après cette femme, deux dessins à la sanguine d'une puissance incomparable, et qui reproduisent sans conteste les traits de la Fornarina des Barberins, de laquelle Giulio Romano a donné une répétition. Que de discussions n'a point soulevées en Italie l'authenticité des deux portraits de Florence et de Rome! On s'est entendu enfin sur ce dernier, et désormais il est approuvé avec paraphe. Quant au portrait de la tribune de Florence, des critiques français et italiens l'ôtent même à Raphaël pour le donner au Giorgione : on n'est guère d'accord que pour nier qu'il représente la Fornarina. La dernière guerre d'Italie a seule pu tarir les flots d'encre qui couleraient encore sur cette question nationale des deux côtés des Apennins. Au vrai, cette riche peinture est-elle une œuvre de Raphaël? La date de 1512, inscrite au bas du portrait, ferait sans discussion perdre sa cause au Giorgione, mort l'année d'auparavant, n'était qu'on a reconnu que ce millésime est une interpolation de date assez récente, introduite par la rage d'avoir raison. Voilà pourtant

comme on gâte les meilleures causes, car en définitive le tableau, peint tout-à-fait dans la manière fine, large et abondante du *Violon* de la galerie Sciarra, à Rome, est, comme ce dernier, de Sanzio.

Le dédain des traditions les mieux accréditées ne peut aller plus loin que dans l'attribution à Christophe Colomb de je ne sais quelle grosse lourde face allemande, qui de la galerie de Versailles a passé à celle du Louvre. Au rapport de ses contemporains, Colomb avait une taille au-dessus de la moyenne avec un maintien plein de noblesse et d'autorité, le visage long, le nez fortement aquilin, les yeux bleus, le teint fin, mais un peu enflammé, — les cheveux d'abord roux, blanchis avant le temps. C'est ainsi qu'il se présente à Madrid dans les monumens conservés avec religion par un descendant de sa famille, le duc de Veraguas. Le faux Colomb du Musée n'en a pas moins eu les honneurs d'une gravure de la main de Mercuri.

Ainsi encore on n'avait que des portraits de fantaisie de Vasco de Gama, d'Albuquerque, de Jean de Castro, etc., quand on découvrit, à la Bibliothèque nationale, un manuscrit de Pedro Barretto de Resende, qui contenait de ces hommes célèbres des portraits contemporains d'un style barbare, il est vrai, mais naïfs, pleins d'accent et d'individualité, et que l'on doit conserver précieusement, non pour ce qu'ils valent, mais pour ce qu'ils rappellent (1). Il en était de même des traits du fils de Jean Ier de Portugal, l'infant dom Enrique, surnommé le *Navigateur* pour avoir été le promoteur de toutes les grandes découvertes maritimes du xve siècle en Afrique. Un beau portrait trouvé dans un manuscrit de Gomez Eannez de Azurara, et remontant à 1442, a détruit toutes les images apocryphes de ce prince (2). C'est un portrait contemporain exécuté sous les yeux de son neveu Alphonse V. La miniature est de l'école de Van Eick, qui avait été en Portugal.

Qu'un crayon spirituel personnifie les types de Grandgousier, voire de Gargantua, Pantagruel et Panurge; qu'il glisse au front de ses images quelqu'un de ces traits propres à faire transparaître l'allégorie rabelaisienne, à la bonne heure : — laissez passer; mais je vous arrête, si vous usez de ce procédé apocryphe pour me peindre maître François lui-même, l'Homère en belle humeur, si plein à la fois d'exquises pensées, de fou rire et de gros sel. Il circule de ce père de la langue française beaucoup de portraits douteux. Le plus authentique est à Montpellier.

De Molière on possède quatre portraits : deux de Pierre Mignard, son ami, gravés par Hubert, Baptiste Nolin et Benoît Audran; un de Charles Coypel, gravé par Nicolas-Bernard Lépicié. Les deux premiers, peints d'après nature, sont précieux par leur authenticité : le troisième, qui est d'un artiste né vingt et un ans après la mort de Molière, n'a eu pour type que ceux de Mignard, et ces derniers gardent tout leur prix; mais qui ne répugnerait à accepter la tête qui a été gravée par Beauvarlet et placée sous la protection du nom de Sébastien Bourdon? Qu'y a-t-il là des traits du plus rare esprit du grand siècle, de cette physionomie profonde, sérieuse jusqu'à la tristesse, comme celle de tous les génies comiques?

(1) M. Ferdinand Denis a reproduit ces portraits dans son ouvrage sur le Portugal.

(2) C'est le manuscrit découvert à la Bibliothèque nationale par M. Ferdinand Denis et publié par MM. da Carrera et de Santarem.

Une fois le pied dans le siècle de Louis XIV, n'allons pas plus loin sans essayer de dissiper une fois pour toutes les obscurités qui entourent la vraie ressemblance d'une autre merveille de ce temps-là : génie charmant, femme ravissante qui est de la famille de tous les esprits cultivés; notre amie de tous les temps, de tous les âges; une de nos divinités domestiques. Au premier mot, on a reconnu Mme de Sévigné. Se tromper sur elle est en quelque sorte un sacrilége; pourtant que de portraits ou faux ou douteux à la tête des éditions les plus accréditées de ses lettres! — Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, avait posé pour Nanteuil à l'âge d'environ trente-cinq à quarante ans. Nicolas Edelinck avait réduit et gravé au burin le pastel de Nanteuil avec un sentiment délicat de la nature. Rien de plus authentique. Eh bien! le chevalier de Perrin, qui publia chez Simart une édition des lettres en 1734, voulut du nouveau. Il s'adressa à l'évêque de Luçon, fils de Bussy-Rabutin. On sait que, dans sa retraite forcée, Bussy, ce fanfaron en amour et en guerre, dénigrant et caustique, suffisamment honnête homme, c'est-à-dire, suivant la définition du bel air, *homme poli et sachant vivre*, mais poli à sa manière, avec un orgueil sourcilleux, une vanité féroce, une malignité bilieuse, et qui écrivit les mémoires, du reste si exacts et si précieux, de sa vie, comme certaines femmes font leur confession, — pour avoir l'occasion de se vanter; — Bussy, disons-nous, avait peuplé son château de Bussy-le-Grand, en Bourgogne, de portraits de sa famille et des beautés célèbres de son temps. Banni de la cour, il s'en vengeait en continuant, au bas de ces portraits, sous forme d'inscriptions, son *Histoire amoureuse des Gaules*, malheureusement plus historique que calomnieuse. Mme de Sévigné figurait deux fois dans cette galerie et fut épargnée : la malignité a aussi sa pudeur. Un de ces portraits, qui lui donne au plus vingt-cinq à vingt-six ans, existe aujourd'hui encore au château de Bussy. La figure, plus jeune et plus jolie que le pastel de Nanteuil, porte une parure de perles en collier, en pendans d'oreilles, en garniture de corsage. Les cheveux blonds, rejetés en arrière, sont lissés sur le haut de la tête, que recouvre une sorte de coiffe d'où tombe sur les épaules une espèce de voile de veuve. Le cadre a pour toute inscription ces seuls mots :

Vive, agréable et sage.

Cette peinture était dans la chambre de Bussy. Sous une autre, qui était placée dans le salon, se lisait l'inscription suivante :

Marie de Rabutin, fille du baron de Chantal, femme d'un génie extraordinaire et d'une vertu compatible avec la joie et les agrémens (1).

Ce dernier portrait ne s'est point retrouvé. Le premier fut celui que l'évêque confia à l'éditeur, car c'est le même que grava Chéreau pour l'édition du chevalier Perrin. L'effigie prit si bien crédit en tête du livre, que le bon Odieuvre, l'infatigable éditeur de portraits, d'ailleurs exécutés pour la plupart sans beaucoup de critique, l'adopta de préférence au Nanteuil, et le fit regraver par

(1) Lettre de Mme de Sévigné du 4 décembre 1668, et réponse de Bussy; tome Ier des *Lettres*, p. 154 et 156; édition de Monmerqué. Voir aussi l'excellente notice de M. Corrard de Bréban, de Troyes, intitulée *Souvenirs d'une visite aux ruines d'Alise et au château de Bussy-Rabutin.*

Schmidt. Cette planche de Schmidt est une copie littérale et trait pour trait; la seule différence, c'est que, n'ayant point été exécutée au miroir, la figure est vue du côté opposé. Mais, pour sortir du cabinet de Bussy, le portrait en était-il plus ressemblant? J'en doute, car, indépendamment de la différence totale de certains traits sur lesquels cependant dix années de plus n'ont point de prise, la charpente de la tête, caractère fondamental qui, s'il change, ne change que très peu et très tard, diffère essentiellement de celle qu'a rendue Nanteuil. Or, ce grand artiste, l'homme exact par excellence, avait dessiné son modèle d'après nature, tandis que tout induit à croire qu'il n'en avait pas été de même de l'auteur du portrait rival. Cet auteur était un peintre plus adroit que fidèle, nommé Louis Ferdinand, que ses agréables mensonges avaient mis long-temps en vogue à la cour de Louis XIV.

D'autres portraits authentiques de Mme de Sévigné s'ajoutaient à ceux dont nous venons de parler : l'un était cette miniature en pied célébrée, vers 1656, en un sonnet italien de Gilles Ménage; l'autre, un délicieux émail de Petitot, non encore gravé, et qui, pour les traits et la physionomie, tient en plus jeune du pastel de Nanteuil. Cet émail est au Louvre. On prétend que Mignard peignit également Mme de Sévigné, et que la peinture originale décore le château des Rochers, près Vitré. Je n'ai point vu ce prétendu original de Mignard; je n'en connais qu'une affreuse lithographie faite à Rennes, et conservée au département des estampes de la Bibliothèque nationale. Elle est signée *Al. Paillard*, et ne représente, à vrai dire, qu'une vieille servante d'auberge, au front fuyant et déprimé. Profanation étrange, s'il n'y avait plutôt à voir dans ce fait une monstrueuse méprise de l'ignorance (1)! Ce n'est pas que Mignard l'Avignonnais, dont on a un portrait de *la plus jolie fille de France*, Mme de Grignan, n'ait tout aussi bien pu peindre Mme de Sévigné, qu'il vit assez fréquemment avec sa fille à Paris, à Aix et à Marseille. A la vérité, l'abbé de Monville, qui parle, dans sa *Vie de Mignard*, du portrait de cette dernière, ne cite nulle part un portrait de la marquise; on ne saurait néanmoins en tirer une conclusion négative, car son livre, plein de lacunes, ne fait point suffisamment autorité. Dans tous les cas, s'il y a de ce peintre une image de Mme de Sévigné, c'est celle que sa fille avait placée dans le château de Grignan, près Montélimart, et que le propriétaire actuel des restes du château, M. Léopold Faure, a rachetée des paysans, qui s'en étaient emparés en 1793. Cette image, rétablie maintenant en son lieu primitif, est une bonne peinture dont quelque jour la gravure saura tenir compte.

Entre toutes ces effigies, chacun choisissait à sa guise, quand il en parut une

(1) Ce qui est aussi étrange, c'est la légende de cette lithographie, qui porte *Marie Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, née en* 1549, *morte en* 1610, etc. Le savoir biographique de l'auteur vaut son dessin. Depuis que la renommée de Mme de Sévigné est devenue européenne, l'étranger nous a enlevé plusieurs de ses portraits. Ainsi Horace Walpole, connu pour sa dévotion à la marquise, était venu à bout de s'en procurer en France une bonne peinture originale au-dessous de laquelle il avait écrit cette invocation : *Notre-Dame de Livry, priez pour nous*. Quant au portrait peint à l'huile qu'on voit à l'hôtel Carnavalet, et qu'on attribue au graveur Nanteuil, qui a peint au pastel et n'a jamais tenu le pinceau, c'est une toile évidemment moderne, pâle copie du beau pastel de Nanteuil, qui du cabinet de M. Traullé passa dans celui de M. Villenave.

toute nouvelle, toute différente, en tête des huit volumes in-12 de l'édition de 1754. La tête et le dessin entier du portrait tiennent moins de Mme de Sévigné que de sa fille, *à l'indifférence près*, car la désinvolture générale a quelque chose de flamboyant qui ne va ni à l'une ni à l'autre. Le peintre signe *Lefèvre*, sans date; le graveur est Pelletier. Quel est ce Lefèvre? Le siècle de Louis XIV a possédé trois hommes du nom de Lefèvre ou Lefèbre : Valentin, Claude et Roland, dont le père Orlandi, dans son *Abecedario*, n'a fait qu'une seule personne. Quelques-uns des portraits de Claude et de Roland le disputent aux plus beaux Rigaud. Faut-il voir en l'un de ces deux hommes le coupable du nouveau portrait de Mme de Sévigné? ou bien faut-il en attribuer l'honneur à quelque peintre obscur du même nom, et dont il y eut deux ou trois en 1754? Je l'ignore, l'original n'étant point tombé sous mes yeux. Dans tous les cas, la confusion fut à son comble, et, à travers toutes ces ressemblances et dissemblances, le Lefèvre fit fortune. On le multiplia, et, en tête d'une copie de l'édition où il avait paru, un libraire d'Amsterdam donna la même planche en y ajoutant, en légende dans le cadre, les noms de la marquise, et au bas ces vers hollandais :

Pour transmettre mon nom jusqu'aux dernières races,
Je ne me parai point de grec ni de latin,
Mais d'un génie heureux façonné par les graces
Sous les leçons de Rabutin.

Ainsi, de compte fait, nous avions déjà six portraits de Mme de Sévigné : 1° celui de Nanteuil, auquel il faut toujours revenir, et qu'ont successivement gravé N. Edelinck et Delvaux au burin, P.-M. Alix en couleur, Roger au pointillé; 2° celui de Ferdinand, gravé par Chéreau et par Schmidt; 3° et 4° la miniature et l'émail; 5° enfin, la peinture du château de Grignan et le nouveau portrait de Lefèvre, qui donnait un air si dégagé à son modèle. Sur ces entrefaites, le graveur Delegorgue découvrit dans le cabinet de M. Traullé l'original de Nanteuil. Il le regrava de la grandeur même du pastel. Voilà donc le type le plus sûr des traits de Mme de Sévigné reproduit pour la cinquième fois. Pourtant, on ne s'y tint pas, et l'édition des *Lettres* donnée chez le libraire Blaise par M. de Monmerqué mit au jour encore un portrait nouveau, totalement différent. Était-ce donc une figure de fantaisie? Non, l'artiste n'était point sorti de la famille; seulement il avait donné l'image de Jeanne-Marguerite de Brehant de Mauron, marquise de Sévigné, belle-fille de *la vraie*, de l'inimitable écrivain, qui ne fut point auteur. « Il y a de certaines pensées qui égratignent la tête, » dit Mme de Sévigné. Celle-là est du nombre, d'autant que l'erreur s'obstine et s'acharne, et que tantôt c'est cette même femme du fils qui prend le pas et continue à se substituer à sa belle-mère; tantôt c'est le Lefèvre qui, d'après un portrait du château d'Eu, trône dans la galerie de Versailles et est complaisamment multiplié par le diagraphe Gavard.

Certes, pour confondre Marie de Rabutin avec *madame de Sévigny la sublime, un ange en terre, la gloire du monde,* comme l'appelait M. de Saint-Gabriel, l'un des précieux du Grand Dictionnaire; pour la confondre, dis-je, avec Jeanne de Mauron, cette femme frêle, maladive et nerveuse, *tout éteinte à neuf heures du soir,* il fallait être bien décidé à se tromper. En effet, j'ai vu le type du por-

trait pseudonyme de l'édition Blaise, gravé par Masquelier. C'est un charmant émail de Petitot (1) représentant une jeune femme pâle, délicate, étiolée, aux yeux bleu d'azur, au nez aquilin, à la chevelure presque incolore : juste le revers effacé de la forte et rieuse médaille de Mme de Sévigné, dont les cheveux blonds avaient plus d'accent, dont les yeux étaient gris, les paupières bigarrées, le nez carré, le front proéminent, la physionomie ouverte et animée, l'encolure générale ferme et bien prise (2).

Je passe sous silence une autre image de Mme de Sévigné, gravée in-12, par S. Thomassin, estampe fort singulière, dont la figure, coiffée à la Louis XV, porte, non des mouches, mais des signes fortement prononcés au front, à la joue et sous les lèvres, et qui n'offre pas même, comme disent les peintres, un *faux air* de son prétendu modèle. Je laisse également de côté cette innombrable cohue d'autres portraits de la marquise qui ne sont que les répétitions les uns des autres, et qui, à force de s'écarter du type primitif, ont fini par n'en garder aucun parfum. J'ai voulu seulement, en épuisant la discussion sur l'effigie d'un personnage d'ailleurs si près de nous, montrer tout ce que l'iconologie critique offre de difficultés et doit conseiller de défiances. La même chose est à dire pour nombre d'autres personnages historiques. Qu'on se rappelle notamment cet exemplaire unique des œuvres de Voltaire, orné de plus de dix mille portraits, livré aux enchères, il y a quelques mois, par l'actif et intelligent libraire Potier, et auquel M. le comte Victor de Saint-Mauris avait joint un volume entièrement composé de portraits de ce grand écrivain. Il est bizarre, mais il est vrai, que, sur des centaines d'effigies voltairiennes, on n'en trouvait peut-être pas quatre qui se ressemblassent.

(1) Cet émail, tombé sur le carreau, s'est brisé en trois morceaux. On l'a raccommodé tant bien que mal, et il subsiste encore.

(2) M. de Mussey lui-même, le propriétaire de l'émail pseudonyme, n'acceptait pas la ressemblance, tant le texte des lettres de Mme de Sévigné, son portrait écrit par Bussy et le pastel de Nanteuil lui paraissaient la contredire. Ce fut Blaise le libraire qui tint à l'attribution du portrait. Ce M. de Mussey était un de ces enthousiastes collecteurs, un de ces *fous-tulipiers* dont l'espèce va tous les jours s'éteignant : bonnes gens qui amassent et se ruinent pour la postérité, mais dont l'ingrate est toujours disposée à rire, en sa qualité de légataire. Il était directeur des douanes à Montpellier quand le spirituel Creuzé de Lesser en était préfet. Il avait fait monter *in-folio* un exemplaire des Lettres de Mme de Sévigné, édition Grouvelle. Autographes, *fac-simile*, miniatures, portraits, dessins originaux, gravures se rattachant de près ou de loin à son idole, il avait tout recueilli, tout accumulé entre les feuilles ou collé sur les marges de son exemplaire. Pour bien connaître les châteaux jadis habités par l'objet de son culte, pour se familiariser avec les sites rendus intéressans par quelque souvenir de la marquise, il avait parcouru la Bourgogne, la Bretagne, la Provence; il avait consulté dévotement les traditions locales, il avait tout fait dessiner sous ses yeux, et son *Sévigné-monstre*, comme l'appelaient ses amis, s'était enrichi des fruits de ces pieux voyages. Ce qu'il engloutit d'argent dans ce gouffre, où souvent des gravures de grand prix n'entraient que mutilées, est à peine croyable. Aussi le pauvre digne amateur, ruiné par son livre, fut-il à la fin réduit à le vendre par volume. C'était son ame déchirée feuille à feuille, et quand le dernier tome, son dernier ami, eut quitté ses mains, il mourut.

II. — APOCRYPHES DE PARTI PRIS.

Nous arrivons aux apocryphes de parti pris, et, pour commencer par un exemple frappant que nous avons sous les yeux, citons d'abord la galerie historique de Versailles, où le vrai et le faux se coudoient. Le vrai, le curieux, l'historique, se sont réfugiés dans les attiques qui couronnent le palais. Là se déroule une suite de portraits de bonne foi, portraits anciens dont la chronologie s'arrête à la première chute de la monarchie pour reprendre jusqu'à sa chute dernière. C'est une collection unique, vraiment nationale, composée de tout ce qui a échappé aux iconoclastes des révolutions. Dans le nombre, il y a des morceaux de prix au point de vue de l'art, et tout y parle la grande voix de l'histoire; mais, hélas! que dire des portraits modernes dont les toiles pendent aux murs des autres salles? La noble pensée qui avait enfanté la galerie de Versailles, pensée si digne du grand siècle dont l'ame respire encore dans ce palais, n'a été que trop méconnue; trop d'artistes ont peu dignement répondu au généreux appel de la liste civile. A côté d'un petit nombre d'excellentes effigies pour lesquelles les auteurs ont remonté aux sources et consulté les anciens monumens, les quatre cinquièmes des portraits modernes ne sont guère que des suppositions souvent effrontées. Il est regrettable, en vérité, qu'un musée national imite ces livrets de mnémonique élémentaire destinés à l'instruction historique de l'enfance, et nous déroule une légende de convention de nos rois de la première race, dont pas un ne manque à l'arbre généalogique, comme si l'on pouvait dissimuler que les monumens suffisans et authentiques font défaut à cette époque! D'abord les monnaies royales de ce temps, mauvaises imitations des monnaies du Bas-Empire, offrent des types tellement obscurs et barbares, que l'artiste n'a guère que son imagination pour y suppléer. Qui ne sait ensuite que les effigies des tombes mérovingiennes, loin d'être du temps, ont été fabriquées aux XIIIe et XIVe siècles, et que la lacune de nos effigies royales descend même jusqu'à saint Louis, dont on n'a point un portrait certain? Les bustes antiques, d'or, de vermeil et d'argent, du saint monarque ont péri; ses effigies à la fresque ont disparu; aujourd'hui c'est une tête de Charles V qui usurpe les honneurs de saint Louis; c'est Charles V pseudo-canonisé qu'on encense à Saint-Denis et à la chapelle de Tunis, qu'on salue à la coupole du Panthéon, au Palais de Justice, aux galeries de Versailles. Voilà plus de vingt ans que ce faux défraie la palette et le ciseau, tandis que le vrai Charles V n'en tient pas moins sa place, pour son propre compte, avec la même effigie.

En vain l'administration des musées s'appuierait-elle de l'exemple de maints érudits et historiens de la belle époque des arts, qui accompagnaient leurs œuvres de portraits souvent impossibles, tels que ceux d'Attila, de Mahomet le prophète, de Bajazet, de Guillaume Tell, etc., et, ne voulant pas qu'une suite de rois et de héros fût interrompue, fabriquaient des effigies plutôt que d'y laisser des lacunes. Ainsi Paul Jove, qui avait deux plumes, l'une d'or et l'autre de fer, suivant les occurrences et le besoin; Paul Jove, qui regardait, dit-il dans une de ses lettres familières, comme un antique privilége de l'histoire de grossir et d'atténuer les vices, d'élever ou d'abaisser les vertus, selon les procédés et

les mérites des personnages, traitait *à fortiori* très lestement la vérité iconographique. De là tous les portraits anciens, apocryphes de parti pris, dont fourmillait, au milieu de portraits authentiques, le palais-musée bâti par lui aux bords du lac de Côme, sur les ruines de la superbe villa de Pline le Jeune. Telles sont les fantaisies que ses deux beaux livres d'*Éloges des guerriers et des savans illustres* reproduisent en gravures sur bois. Ainsi encore, poussé par le pédantisme du complet et la manie d'une vaine décoration, le cardinal Mazarin avait fait peindre pour sa galerie la suite non interrompue des papes depuis et y compris saint Pierre. Nous le répétons, tous ces puérils caprices d'érudits et d'amateurs sont indignes d'un musée sérieux et national.

Un portrait qui mériterait d'être l'objet d'une discussion particulière est celui qui est placé aux origines de l'école française, dans les galeries du Louvre, et qui porte sur la toile même cette inscription : *Le très victorieux roy de France, Charles septième de ce nom.* Le personnage, vu à mi-corps et de grandeur naturelle, offre des traits d'une expression mâle, calme et profonde. La tête, dont on n'aperçoit point les cheveux, est coiffée d'un bonnet échancré. Le corps est vêtu d'une tunique à manches garnies de fourrure. La peinture est sur bois; elle est pleine de caractère, et tient, quant à l'exécution, de l'école gothique de la Flandre. Or, il se vendit à Paris, en 1814, à la vente d'un M. Didot, un portrait parfaitement identique, également sur bois : même personnage, même pose, même style de peinture, même proportion. La seule différence consistait en quelques détails de costume et en ce que le personnage tenait un arc et une flèche, et qu'au lieu du nom du très victorieux roi Charles VII, le haut de la peinture portait, en une banderole aboutissant à une petite horloge, les mots suivans : *Hora est tandem nos de somno surgere, quia novissima hora est;* « il est l'heure enfin de sortir de notre sommeil, car la dernière heure a sonné. » A raison de la flèche et de l'inscription, on avait fait de la figure un portrait impossible : un *Guillaume Tell!* A tout prendre, le costume indiquerait l'effigie de quelque duc de Bourgogne, et si nos souvenirs ne nous trompent point, c'est en effet le Philippe III, dit *le Bon*, des musées de Dijon et de Flandre.

A mesure qu'on avance dans l'histoire, les suppositions se multiplient, étranges, ridicules ou scandaleuses. Thomas de Leu avait donné de Michel de Montaigne un portrait, d'ailleurs assez excentrique, reproduit depuis par Ficquet. Les descendans d'Olivier de Guernegeslin, chevalier de Saint-Michel comme Montaigne, n'ayant pas d'effigie de leur auteur, et trouvant celle-ci à leur guise, s'avisèrent de faire regraver le Thomas de Leu trait pour trait par Léonard Gauthier, sous le nom d'Olivier de Guernegeslin, avec ses armoiries (1). Plus tard, un portrait de Huet, le savant évêque d'Avranches, ne se vendant plus, fut canonisé en saint Exupère, patron fort vénéré dans le diocèse d'Avranches, et l'on s'en disputa les épreuves ainsi renouvelées.

Rien n'arrête les faussaires. Deux bonnes gens, Aubert, dessinateur, élève de Santerre, et Le Gallois, qui a écrit sur les plus belles bibliothèques de France, avaient été gravés fort ressemblans. Éclata en 1721 le procès de Cartouche; toute la France fut en émoi. Legrand mit ce brigand en comédie dans le temps même du procès, et la pièce fit fureur. Des portraits étaient demandés

(1) Voir la *Notice bibliographique* de M. le docteur Payen *sur Michel de Montaigne.*

à cor et à cris : on se hâta d'inscrire le nom de Cartouche au bas des têtes d'Aubert et de Le Gallois, et l'impatience du public fut satisfaite. Cartouche lui-même n'eût pas mieux imaginé.

Si nous nous rapprochons des époques contemporaines, nous trouvons un portrait gravé par Lemire, représentant Louis XVI, qui, à la restauration, fut transformé en un Louis XVIII jeune, par une simple substitution de lettres dans l'épigraphe, et réussit à merveille avec cet écriteau menteur. Louis XVIII sous les traits de Louis XVI! friponnerie de marchand, et, en vérité, profanation historique. Peut-on, en effet, se défendre du souvenir des mots écrits, le 19 juillet 1791, sur ce prince ambitieux, pédant et dissimulé, par la reine Marie-Antoinette, que, de nos jours, on égorge en quelque sorte de nouveau pour la calomnier plus à l'aise : « Soyez sûre, — dit-elle dans une lettre inédite, tombée de la chevelure de la princesse de Lamballe au moment de sa chute à travers les cadavres de l'Abbaye, — soyez sûre qu'il y a dans ce cœur-là plus d'amour personnel que d'affection pour son frère et certainement pour moi. Sa douleur a été toute sa vie de ne pas être né le maître, et cette fureur de se mettre à la place de tout n'a fait que croître depuis nos malheurs, qui lui donnent l'occasion de se mettre en avant. »

Chose plus singulière encore! d'un Napoléon gravé par Bertrandi, d'après Gérardot, un spéculateur subalterne, mais avisé, fit un autre Louis XVIII, rien qu'en changeant un peu la tête. Le corps resta tel quel avec sa pose impériale, et l'on fêta le chef-d'œuvre. C'est ainsi que Charles Ier d'Angleterre, décapité une seconde fois, avait été transformé en Olivier Cromwell, au moyen d'une tête ajustée sur ses royales épaules dans nombre de ses images burinées. Il y a mieux, la même opération avait été faite sur un grand portrait peint de la main de Van Dyck, et je ne sais quel peintre du temps s'était montré si hardi que d'y remplacer la tête du roi par celle du protecteur. Rappelons enfin, en passant, ce portrait de la femme du peintre David gravé par Léopold Robert dans sa jeunesse, et donné par lui à un ami qui réalisa de bons bénéfices en le débitant sous le nom de la duchesse d'Orléans-Penthièvre :

..... Falsi Simoentis ad undam
Libabat cineri Andromache.

Ceci rappelle ce peintre qui, présentant au Musée, pour l'exposition de 1848, une allégorie, sorte d'apothéose du roi Louis-Philippe, s'excusait sur la date de sa peinture, et ne demandait que quelques heures pour remplacer la figure du roi par celle de Fourier ou du général Cavaignac : — juste le temps de faire une révolution.

Entrez dans l'abbaye de Saint-Denis, déshonorée par la disparition de ses flèches, et méfiez-vous des effigies que la main inhabile de l'architecte, M. Debret, a semées dans cet antique ossuaire des rois : qu'est-ce que ce prétendu buste de Marie Leczinska? C'est une image apocryphe, introduite en fraude par l'architecte : — c'est la femme du sculpteur Jean-Guillaume Moitte, vieux buste de hasard ajusté jadis à la Louis XV par cet artiste habile, qui brillait sous la république, et qui, certes, ne se doutait guère du rôle posthume qu'on infligerait un jour à son œuvre de famille!

Au milieu de tant de fausses attributions d'effigies, les chances d'erreurs

sont donc nombreuses. Pourtant il n'en faudrait pas conclure que toute règle, que tout élément de certitude manquât à la critique iconologique. A côté des écueils que nous venons de signaler sont les points de repère. Au moyen-âge, les sceaux, les miniatures de manuscrits, les verrières, les sculptures et les fresques monumentales et votives; à partir de la renaissance, les crayons : tels sont nos guides, tels sont nos fils conducteurs dans le labyrinthe des temps.

III. — LES CRAYONS.

Dès le XIe siècle, les archéologues constatent l'usage de remplir les édifices religieux d'effigies sculptées sur les tombeaux ou peintes à fresque sur les murs des chapelles de famille, — espèces d'*ex-voto* qui s'exécutaient sur une grande échelle, et qui, avec les peintures murales hiératiques et les verrières votives ou de pure décoration, émaillaient les grands vaisseaux consacrés au culte chrétien. Cette pratique générale s'est perpétuée jusqu'au XVIe siècle. Les figures, représentées le plus souvent agenouillées et les mains jointes, ayant chacune son patron à ses côtés, étaient quelquefois de quinze à vingt pieds de haut. Si des inscriptions n'indiquaient pas le nom des effigies, les blasons qui les accompagnaient y suppléaient suffisamment. En effet, pour qui sait se donner la peine de le déchiffrer, le blason n'est pas qu'un vain jeu d'emblèmes; c'est une sérieuse algèbre, une langue savante et féconde, un résumé de l'histoire des familles et des peuples. Il en est de cette science comme de la numismatique : si la manie stérile de certains curieux a parfois justifié le ridicule que quelques esprits légers attachent à ce genre de recherches, des intelligences élevées et graves l'ont considérée sous un point de vue autrement juste, l'utilité. Toute l'histoire de la première partie du moyen-âge est dans le blason, comme celle de la seconde partie dans les peintures symboliques des cathédrales et les effigies votives, comme, dans les médailles, l'histoire de l'antiquité.

Malheureusement les iconoclastes de 1792 ont devancé ou achevé l'œuvre des temps, et presque toutes les images funéraires et historiques ont disparu sous une chemise de badigeon. Parfois, il est vrai, le badigeon s'écaille et laisse à découvert, — ainsi que cela est arrivé il y a quatre ou cinq ans à la cathédrale de Nevers, — les décorations primitives, en quelque sorte palimpsestes. Une autre église, l'un des plus riches monumens de l'art ogival du XIIe siècle, les Jacobins de Toulouse, vrai tabernacle étincelant d'or et de marbre, tapissé de fresques votives depuis le sol jusqu'au plus haut des voûtes, laisse aussi de temps à autre revivre ses antiques effigies et sa splendeur sous le badigeon qui s'écaille; mais des iconoclastes modernes mettent bon ordre à cette résurrection, et l'administration du génie militaire dégrade et déshonore le pieux édifice : elle en a fait une écurie et un magasin à fourrage! Cette indigne profanation, il le faut espérer, ne sera pas éternelle : le monument sera rendu au culte et à l'étude, et l'on pourra y suivre les origines de la peinture en France. Là, comme dans les autres restes de la portraiture monumentale dont la naïveté pleine de finesse rachetait l'inexpérience gothique, on verra comment, pour la reproduction des traits humains, la renaissance s'est reliée aux époques florissantes du pinceau et quels services elle peut rendre à la critique archéologique.

Héritier d'un art dans l'enfance, le siècle de François Ier fut témoin d'un phénomène extraordinaire : — sans compter notre admirable sculpture du XIIIe siècle, si éminemment indigène, la sculpture et l'architecture atteignirent tout à coup, à la renaissance, une hauteur que, Michel-Ange excepté, nul maître de l'Italie n'a dépassée. Pierre Lescot, Jean Bullant, Pierre Bontemps, et, avant tous, Jean Goujon, Philibert de Lorme, Germain Pilon, génies vraiment artistes, nés d'eux-mêmes, essentiellement originaux et nationaux, formèrent une glorieuse pléiade à jamais chère au pays; mais, par un étrange contraste, avant le Rosso et le Primatice, appelés par François Ier pour diriger les peintures de ses maisons royales, la France, on l'a vu, ne pratiquait la grande peinture qu'en informes effigies murales, en verrières et en cartons à tapisseries. L'industrie où excellaient ses peintres se renfermait modestement dans le cadre étroit des vignettes de livres, et l'exquise et studieuse patience des *maîtres imagiers* ou miniaturistes de missels ne trouvait guère à le disputer qu'à la naïveté gothique de peintres d'*ex-voto* ou de rares peintres de portraits à l'huile. Le portrait en miniature abondait dans les livres; mais, à vrai dire, il n'était qu'une branche de la décoration des manuscrits : il n'usait que du vélin; l'emploi de l'ivoire, consacré par les modernes, lui était inconnu. Tout l'art français était là, quant à la peinture.

Chose remarquable! tandis que l'Italie enfante sans les compter ses admirables écoles, la France, timide et inféconde, n'en offre qu'un reflet à demi éteint. Rien ne naît de soi-même, tout est le produit de la réminiscence et de l'imitation. Le successeur du Primatice, Toussaint du Breuil, un Français, se montre plus Florentin que le Rosso lui-même. Aussi l'histoire de nos peintres va-t-elle se confondre et se perdre dans celle des peintres italiens, et l'art français alors ressemble, pour ainsi parler, à cet arbre du poète qui s'étonne de porter un feuillage étranger et des fruits qui ne sont pas les siens. Ce n'est qu'au moyen-âge, au XIIIe siècle, qu'on est en pleine France et qu'on goûte sans mélange la pure saveur de l'art national.

Le goût de François Ier pour la peinture n'avait pas été contagieux à sa cour; le portrait était la seule chose qu'on fît peindre, si l'on faisait peindre quelque chose. Qui se serait avisé alors d'acheter des tableaux et de fonder une galerie (1)? Clouet dit Janet, mélange d'Holbein et de Léonard; Du Monstier, plus

(1) Pour trouver la première galerie depuis celle que François Ier avait créée dans le palais de Fontainebleau, il faut descendre jusqu'à Marie de Médicis, qui avait apporté de Florence le goût des arts. On parle aussi du cabinet de Sully. Louis XIII aima les arts et les pratiqua à ses heures. Monsieur, son frère, duc d'Orléans, le plus maladroit de tous les conspirateurs, fut le plus zélé collecteur de livres, de manuscrits et de tableaux. Le cardinal de Richelieu fit de son château un vrai musée d'antiques et de peintures dont La Fontaine a écrit à sa femme de piquantes descriptions, et dont un nommé Vignier a aussi donné en madrigaux le catalogue, en 1681. Alors, mais seulement alors, l'élan était imprimé, et de tous côtés se formèrent des galeries. En 1634, le premier maréchal de Créquy, au retour de ses ambassades de Rome et de Venise, rapporta à Paris des tableaux originaux, des copies de maîtres, quelques dessins de Raphaël et des plâtres moulés sur l'antique, que l'on visita comme une des curiosités de la capitale. M. de Noyers, et le patron du grand Poussin, M. de Chantelou, se distinguèrent avec l'abbé de Marolles par le goût délicat de leurs richesses. Stella prouva par le choix

précis encore que Janet et d'une finesse un peu allemande; Corneille, de Lyon, qui, plus tard, peignit l'escadron de beautés provoquantes de la cour de Catherine de Médicis, ne tentèrent que peu ou point d'excursions dans un autre domaine que celui du portrait. Janet fut à peu près le seul qui essaya quelques compositions. Enfin parut Jean Cousin, peintre, sculpteur, architecte et graveur, mais le plus souvent peintre verrier : talent vrai, original, quoique touché des traditions italiennes, et duquel pourrait dater la peinture en France (1). Malheureusement il ne fit point école, et s'il éclaira un instant l'époque d'une chaude demi-teinte, on vit à sa mort l'art se noyer de nouveau dans un sombre crépuscule dont il n'était donné qu'au Poussin et à Le Sueur de faire plus tard sortir le jour.

Cependant le modeste dessin de portrait, sorte d'imitation de la peinture, au moyen de la pierre noire rehaussée de sanguine et de crayon blanc, maintenait à sa manière les traditions et conservait le dépôt des arts. Nul doute que ce genre n'eût gagné à être pratiqué par des peintres d'histoire, eux à qui l'on doit les meilleurs portraits; mais les dessins y eussent perdu en naïveté ce qu'ils eussent gagné en style et en idéal. D'ailleurs, les peintres d'histoire étaient à naître, et la compensation que nous offrent les dessins d'alors a bien son prix.

des siennes qu'il était peintre. Le cul-de-jatte Scarron, qui avait vu l'Italie, eut de bonnes toiles. Mazarin accumula les tableaux en roi, De Piles en connaisseur; le père de La Chaise, le comte de Béthune, M. de Charmois, le duc de Chabot, le duc de Vendôme, son frère le Grand Prieur, le marquis de Seignelay, Mme de Verue, le duc de Saint-Simon, les recueillirent en amateurs ardens et de bon goût.

(1) Le Louvre ne possède qu'un tableau à l'huile, *le Jugement dernier*, de ce grand artiste; mais il existe de lui une très belle peinture qui serait digne de figurer dans la grande tribune de notre Musée, au double titre de monument de notre art national et de chef-d'œuvre. Cette peinture, qui est à Sens chez M. Chaulay, ancien notaire, représente *Eva prima Pandora*. Tel est le titre inscrit par Jean Cousin lui-même sur son œuvre. La figure, entièrement nue et presque aussi grande que nature, repose sur une grande draperie de couleur rouge clair. Couchée dans une grotte et accoudée sur une tête de mort, Ève tient de la main droite une branche du pommier fatal, tandis que son bras gauche, autour duquel s'enroule le serpent, s'étend sur un vase d'où s'échappent tous les maux, figurés par de petits génies. La grotte est ouverte sur une mer agitée; non loin de là s'aperçoit une ville de riche architecture. L'aspect général du tableau a quelque chose d'italien qui atteste l'invincible influence de Léonard et du Primatice sur tout ce qui, à cette époque, tenait avec le plus de fermeté le pinceau en France. La pose rappelle beaucoup celle de la Diane de Poitiers de Jean Goujon et plus encore de la Diane de Benvenuto Cellini. L'histoire de ce tableau présente quelque chose de fatal : Jean Cousin s'était bâti près de Sens le château de Montard, à Soucy, lieu de sa naissance. C'est dans ce château qu'en 1685 Félibien découvrit l'*Eva* dont le panneau remplissait, au grenier, la fonction de cloison d'un charbonnier, la peinture tournée du côté du charbon. Félibien la sauva de la ruine. Je ne sais quel pinceau maladroit la retoucha; mais rien de plus facile que de faire disparaître les traces, assez légères d'ailleurs, de ces restaurations. Le château de Montard appartenait déjà en 1685 à la famille Fauvelet de Bonnaire, dont faisait partie Fauvelet de Bourienne, le fameux secrétaire de l'empereur Napoléon. C'est encore cette famille qui en est propriétaire aujourd'hui, et c'est par elle et à la suite d'une alliance de famille que l'*Eva* a passé à M. Chaulay de Sens. La filiation du tableau est donc trop nettement établie pour qu'aucun doute puisse s'élever sur l'authenticité. — Félibien n'est pas le seul qui ait signalé ce tableau précieux; le comte de Caylus l'a également cité.

On leur donna, à cause de leur mode d'exécution, le nom de *crayons*, que le temps a consacré.

Généralement, dans ces crayons, la franchise de la pose, la fidélité du costume, le disputent à l'ingénuité à la fois fine et délicate de la physionomie. On voit à je ne sais quel accent d'individualité que c'est la nature prise sur le fait. C'est, en un mot, la ressemblance du miroir, mais sans exclusion des priviléges de l'art véritable, à savoir le choix, le caractère, le style, le sentiment propre du dessinateur, un rayon d'idéal qui glisse sur la réalité de l'image. Nos bibliothèques publiques et les cabinets particuliers possèdent des recueils nombreux de ce genre d'effigies. Voilà encore une de nos gloires méconnues à relever, et dont les matériaux menaçaient de s'annuler dans l'éparpillement, le pêle-mêle et l'obscurité; voilà donc aussi des sources précieuses de documens iconologiques. Cependant, si abondantes qu'elles puissent être, ce sont des sources qui demeureraient muettes, si une sagacité courageuse et sévère ne savait rendre la vie aux monumens qui les composent et qui sont presque tous sans noms de personnages et d'auteurs. Il n'est pas douteux qu'il n'y ait là une chaîne de plusieurs générations d'artistes dont il faut savoir retrouver les anneaux. Une coupable paresse d'esprit pourrait seule attribuer en masse à Janet et à l'un des Du Monstier ces œuvres anonymes qui suivent pas à pas la période historique si colorée et si vivante de François Ier à Louis XIII, un siècle plein, et qui, chemin faisant, passent par toutes les révolutions du goût. Plus les crayons s'éloignent des origines de la renaissance, plus ils laissent sur la route l'affectation du contour, la gothique négligence du modelé; plus aussi, en revanche, ils prennent du corps sous le feu de la couleur et donnent au modelé de l'accent et de la force. En définitive, ces crayons qu'étaient-ils? des études précieusement tracées d'après nature et destinées à l'exécution de peintures à l'huile, comme le recueil si connu des portraits de la cour de Henri VIII par Holbein? ou bien des cartons offerts au pinceau des émailleurs? ou bien encore un art particulier qui ne cadrait qu'avec lui-même et ne s'ajustait à aucun autre art? Je crois qu'ils étaient à l'occasion tout cela, et que cet art perpétué est le père du pastel dont nous avons tant de chefs-d'œuvre, et dont l'histoire commencerait à Janet pour continuer à Nanteuil et à la Rosalba, finir à l'inimitable de Latour et s'éteindre en sa pâle copie, Mme Vigée-Le Brun. Le crayon a tout le parfum d'un art national, car lorsque Fréminet, ce singe maladroit de Michel-Ange, préconisa la *grande manière;* quand les élèves de Vouet, Le Sueur excepté, se pressaient en extase, chez le premier maréchal de Créquy, autour des tableaux du Guerchin, du Guide, de l'Albane et des autres divinités du jour, célébrées par leur maître, le crayon persistait dans sa naïve simplicité sans prendre le mot d'ordre de personne, sans prétendre agrandir la nature en la maniérant. Ce fait est d'autant plus remarquable, que, sous l'art des petites compositions peintes de Janet, on voit transpirer le sentiment italien, comme la nacre transparaît à travers une mer limpide. Les rares portraits peints de ce même artiste et ceux de Du Monstier se rapprochent davantage de la naïveté de leurs crayons. On retrouve le même caractère dans nos vieux maîtres de Troyes, de Tours et de Toulouse, types charmans, si peu connus depuis que leurs plus beaux ouvrages ont péri, en 1661, dans l'incendie qui consuma, au Louvre, la galerie dite *des Rois*.

La plus belle collection de crayons du XVIe siècle qui ait existé après celles de la Bibliothèque nationale et de la bibliothèque Sainte-Geneviève, c'est la collection, malheureusement aujourd'hui disséminée, du courageux peintre archéologue Alexandre Le Noir. L'ardeur savante de cet homme vraiment artiste avait réussi à sauver, en les mettant sous l'égide de l'art et de l'histoire, quantité de crayons du plus beau temps avec d'autres effigies de tout genre. Il les avait achetés pour sa collection privée partout où les héros de la terreur violaient les palais, les châteaux, les cabinets particuliers et les tombeaux. Plusieurs bibliothèques de province possédaient aussi de précieux crayons; mais la plupart des conservateurs ignoraient la valeur de ces trésors. On aura peine à croire, par exemple, ce qui s'est passé à Nancy il y a dix à douze ans. La ville était devenue, on ne sait à quel titre, propriétaire d'un certain nombre de ces crayons provenant de la collection célèbre du comte de Béthune, et dont plusieurs portaient l'inscription suivante : *Fait par et pour Daniel Du Monstier*. Un certain Alnot, cuisinier maître d'hôtel de son état, nommé conservateur du musée à raison de son goût pour les vieilles toiles, eut l'idée de proposer de se défaire de ces *ombres de portraits*. Le conseil municipal, composé d'honnêtes marchands de broderies, approuva le cuisinier, et les portraits, dont un célèbre amateur artiste, le baron de Schwiter, a recueilli plusieurs d'une beauté rare, furent disséminés à *quinze sols* la pièce.

Tous les crayons sont, je l'ai dit, pour la plupart anonymes. Aussi les questions à débattre pour donner son rang à chaque maître dessinateur, pour établir nettement l'identité du personnage représenté, entraînent-elles des difficultés graves. Toutefois, s'agit-il du siècle de Louis XIV, les recherches sont aisées, car les monumens abondent. C'est une des gloires de notre pays, une gloire unique que ne saurait nous disputer aucun peuple, d'avoir produit à cette époque, dans le genre du portrait, une myriade de graveurs tels que Claude Mellan, François de Poilly, Nicolas Pitau, Gérard Edelinck, qui reçut les conseils de ces deux derniers et les laissa si loin derrière lui; Robert Nanteuil, Antoine Masson, Pierre Drevet, Gérard et Benoît Audran, Jean Morin, Jean Pesne, Pierre Van Schuppen, Corneille Vermeulen, Jean-Louis Roullet, Jean Lenfant, Simon Thomassin, Claude Duflos, et tant d'autres dont les burins du siècle suivant ont continué le talent et la fécondité. Il était de mode alors de se faire graver; les graveurs étaient habiles : la cause et l'effet, réagissant mutuellement l'une sur l'autre, nous ont valu des chefs-d'œuvre impérissables.

S'agit-il du règne de Louis XIII, les documens peints ou gravés ne sont guère moins abondans. Au premier rang se placent la suite des portraits de Rubens et le précieux recueil gravé sous les yeux de Van Dyck d'après ses portraits, et dans lequel se trouvent dix-sept ou dix-huit eaux-fortes de sa main. Il y a d'après lui encore un autre recueil intitulé *les Comtesses*, lequel contient une douzaine d'effigies de femmes avec deux hommes. Les collections de Moncornet, de Daret, de Boissevin, de Van der Werff, de Houbracken, sont encore à consulter avec quelques autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Que si l'on veut remonter de degré en degré jusque vers la renaissance, jusqu'à François Ier, la marche du curieux et de l'artiste est, pour la France, moins facile et moins sûre. Il nous faut le céder à l'Italie pour le nombre et pour l'importance des portraits peints. Ainsi, le palais ducal de Florence pos-

sède une galerie de grands hommes et une galerie de peintres peints par eux-mêmes. Il y en a près de cinq cents, pour la plupart authentiques. D'un autre côté, si l'on y prend bien garde, on trouve que, dans les tableaux de maîtres primitifs antérieurs ou postérieurs au Giotto, à Van Eick et à Hemling, les personnages portent au front une telle force d'individualité, qu'évidemment ce sont des portraits. On en découvre de temps en temps les noms par la confrontation avec d'autres monumens contemporains. Les grandes *Noces de Cana* de notre Musée, peintes par Paul Véronèse, offrent, sous la figure de l'époux et de l'épouse, notre roi François Ier et la reine *Hélionneur*, comme on l'appelait alors, c'est-à-dire Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, dont elle a tous les traits. On y voit encore le Titien, plusieurs autres peintres contemporains, et la célèbre poétesse Vittoria Colonna. Il en est de même de beaucoup de tableaux de nos maîtres : par exemple, *la Cène* de Philippe de Champaigne, au Louvre, est une galerie de portraits des glorieux solitaires de Port-Royal. Philippe de Champaigne, qui avait une de ses filles à Port-Royal-des-Champs, était le peintre ordinaire des jansénistes; Mlle Hortemels, leur graveur. Les vues et batailles de Van der Meulen sont de toutes parts semées de portraits. Il en est de même encore des verrières et des tapisseries : les donateurs s'y faisaient représenter. On possède au musée Du Sommerard une histoire du roi David en tapisseries probablement flamandes, où David est le roi Henri VIII d'Angleterre, et Bethsabé, Anne de Boleyn. Néanmoins, encore une fois, quant à ce qui touche la peinture de portraits sous la renaissance, les moyens de repère et de confrontation sont loin de répondre, chez nous, à l'abondance des matériaux de l'Italie.

Il ne suffit pas, d'ailleurs, d'avoir constaté dans les crayons l'exactitude de l'image représentée, il reste à découvrir l'auteur du portrait, et la tâche devient plus rude encore. C'est à regretter ces banderoles gothiques partant de la bouche des personnages, et qui d'un coup mettaient au courant de leur généalogie et de leurs affaires. On a quelques noms d'artistes épars dans certains livres contemporains; on n'a sur eux nulles notions biographiques. La bibliothèque de la rue Richelieu possède un recueil de crayons de la cour de Henri II et de Henri III, dont l'un porte le nom d'un artiste inconnu, nommé *Fulonius*. De nombreux crayons sont signés de Daniel Du Monstier : son faire est connu, il n'y a pas à s'y tromper; mais de rares ouvrages sont signés d'un Du Monstier dont le prénom est Pierre. Un seul l'est de Nicolas Quesnel. Comment réintégrer l'homme dans son œuvre? comment rendre à César ce qui est à César? en un mot, à quels signes secrets reconnaître les maîtres : Clouet dit *Janet*, bien qu'il s'appelât François, et Marc Duval, et Levaillant, et Lagneau, et Vande, peut-être même les deux Porbus? On sait bien que l'ardent collecteur Lacroix du Maine vante une certaine Élisabeth Duval, Parisienne, qui était, dit-il, *fort excellente pour le crayon et encore pour aultres choses requises à la pourtraiture;* mais c'est tout ce qu'on sait d'elle : rien de sa main qui soit signé. Toutefois il faut se dire, avec Mme de Maintenon, « qu'il en est de beaucoup d'entreprises comme de battre le briquet; on n'y réussit que par des efforts réitérés et à l'instant où l'on désespérait du succès. » Tôt ou tard, en effet, la vérité se manifeste, et souvent les monumens les plus disparates en fournissent les élémens. Un portrait est comme un fait historique : quand deux auteurs contemporains, placés dans des camps opposés, affirment ce fait, on doit le présumer vrai. De même, quand

des portraits dessinés ou peints, quand des médailles, quand des sculptures du temps, exécutées par des artistes divers et accrédités, confirment un portrait, on ne saurait le ranger parmi les apocryphes.

Un savant amateur au cœur d'artiste, M. Niel, a entrepris de lever les difficultés si ardues que soulèvent les crayons. Collecteur depuis nombre d'années de portraits de ce genre, amoureux du vrai autant que du beau, il a entrepris un recueil iconographique des crayons les meilleurs et les plus curieux historiquement qui soient dans les collections publiques et particulières. Déjà plusieurs livraisons ont paru qui peuvent, sur son plan et sur l'habileté d'exécution de son œuvre, donner la plus heureuse idée (1). Médailles, portraits peints, gravures du temps, il a tout conféré. Ne s'en tenant point aux monumens des arts, il a fouillé encore les monumens écrits et imprimés : mémoires, traités professionnels, correspondances autographes, monographies des provinces et des villes, même les vieux poètes. Les maîtres graveurs du XVIe siècle et des commencemens du XVIIe ont tout le sérieux de l'art; il les a mis à contribution. Il savait trop bien que la plupart des grands personnages de ce temps ont passé par leur burin. Tout ce que le docte M. Niel a fait de vaillans efforts pour deviner et pour entrer ensuite de la divination dans l'induction, de l'induction dans la preuve, est incalculable. De ce procédé naît à la fin une rigueur de méthode qui poursuit dans ses dernières conséquences le possible et fait jaillir le vrai. Aussi j'avoue que, parmi les personnages dont il a déjà donné les effigies et sur lesquels il a écrit des notices où l'histoire et l'iconologie trouvent également leur compte, il n'a laissé aucune trace d'obscurité. Sans affecter le caractère pédantesque d'une dissertation, son travail en a la substance, et, chose rare, l'écrivain sait conclure. On ne peut qu'encourager de telles recherches de goût, d'érudition et d'art inspirées par notre histoire. Elles sont la joie des temps de calme et la consolation des temps agités.

Les gravures de l'ouvrage de M. Niel offrent d'exacts *fac-simile* des crayons; la dimension en est la même. Ces gravures, exécutées par un jeune artiste du nom de Riffaut, sont imprimées en couleur à plusieurs planches. La réussite de la plupart de ces gravures est telle qu'il y aurait à s'y tromper. L'œuvre fait grand honneur à l'artiste qui lutte si résolûment avec les *fac-simile* de Hans Holbein, gravés en Angleterre par Bartolozzi, et dont Horace Walpole nous a raconté la curieuse histoire.

Ces crayons d'Holbein avaient été vendus en France après la mort du grand peintre de Bâle. Ils sortirent de France pour être offerts en présent par M. de Liancourt au roi d'Angleterre Charles Ier. Le roi les échangea avec le comte William de Pembroke contre le *Saint George* de Raphaël, qui est maintenant au Louvre. Lord Pembroke, à son tour, les donna au comte d'Arundel, et, depuis la dispersion du cabinet de ce célèbre amateur, on n'en suivait plus la trace. On s'en souciait d'ailleurs aussi peu à Londres qu'on s'inquiétait chez nous de ces régals de crayons qui sont notre histoire d'un siècle. Il faut cependant qu'ils aient été acquis d'une façon ou de l'autre par ou pour la couronne d'Angleterre, car un jour, en 1727, la reine Caroline, ouvrant de fortune les tiroirs d'un ca-

(1) *Portraits des personnages français les plus illustres du XVIe siècle, reproduits en fac-simile sur les crayons contemporains*, recueil publié avec notices par P.-G.-J. Niel, chez Lenoir, éditeur, quai Malaquais, n° 5.

binet au palais de Kensington, y trouva ces portraits, qu'elle signala avec admiration à George II, son mari, qui venait de monter sur le trône. De ce moment les crayons firent du bruit, et l'on songea à les graver. La collection se compose de quatre-vingt-neuf pièces, dont un petit nombre de répétitions. Beaucoup de ces portraits crayonnés sont d'une beauté extraordinaire et réellement vivans. Sous certains rapports même, ils sont préférables aux peintures finies, en ce qu'ils ont tout le feu du premier entrain, qui s'éteint sur la toile quand la nature n'est plus là pour le rallumer. Ce ne sont cependant que de simples traits à peine ombrés, sur papier couleur de chair, relevés de sanguine et parfois de légers frottis de pastel. Tous ces dessins font aujourd'hui partie du cabinet particulier de la reine d'Angleterre (1).

IV. — APOCRYPHES DE LA MODE ET DE LA MANIÈRE.

On vient de voir combien l'étude des crayons peut aider à découvrir les supercheries de l'esprit de calcul et les erreurs de la fausse érudition; mais l'erreur est un Protée, et, dans les portraits même dont l'authenticité n'est point en question, il y a encore à faire la part du faux. Ici le faux, c'est la convention, c'est la mode. Les femmes, par exemple, veulent être peintes non telles qu'elles sont, mais telles qu'elles se rêvent. Les modèles payans exigent telle pose, telle étoffe, telle couleur, quand le goût commanderait telle autre. Les grands peintres, épris avant tout du pittoresque, n'ont déjà que trop de tendance à regarder la ressemblance matérielle comme un mérite secondaire : tout est perdu pour l'art sérieux dès qu'enchaînés par l'humeur du modèle, ils ne peuvent plus se livrer à l'essor de leur verve. Et puis, à force de copier des faces humaines, si différentes qu'elles soient d'ailleurs, on tombe dans l'uniformité, dans une sorte de convention qui, pour ainsi parler, se fige en une habitude de l'esprit et de la main. La seconde vue dans les arts sort des profondeurs de l'intelligence et de la perfection des organes; mais que de degrés du talent au génie qui s'en tient à la nature! Chaque école, chaque pays a ses procédés et sa manière. Tel peintre voit gris; tel autre, jaune, rouge ou vert, et inflige forcément au portrait sa recette et sa routine. Pour trouver des exemples de cette nouvelle variété de l'erreur, nous ne saurions mieux nous adresser qu'à la peinture anglaise de toutes les époques et à la peinture française de la fin du XVIIe siècle et de la plus grande partie du XVIIIe.

L'Angleterre fut toujours la terre classique du portrait, surtout depuis les leçons d'Holbein et de Van Dyck. On y rencontre d'abord un élève de Rubens, l'Écossais George Jameson, homme habile, dont le pinceau assez large et transparent dissimulait le travail et cherchait le caractère. Sir Peter Lely, un Westphalien, sir Godfrey Kneller de Lubeck, l'Anglais sir James Thornhill, qui s'adjugèrent à Londres l'héritage de Van Dyck, furent les jouets de l'inconstance des goûts de leur temps. Le premier, imitateur parfois heureux de Van Dyck, mais sans l'éclair au front, sans ce feu magistral qui semble, si l'on peut dire, emporter la nature au bout du pinceau, rendit avec le même éclat factice, avec

(1) On les a ôtés de mauvais cadres où ils se gâtaient, et maintenant ils sont reliés en deux volumes. Le conservateur des dessins du roi George IV, John Chamberlain, a donné, en 1812, une édition réduite *in-4°* des *fac-simile* de Bartolozzi qui sont *in-folio*.

la même langueur, et le rude Cromwell et les beautés de la cour galante de Charles II. « Je veux, lui dit Cromwell, quand il lui donna séance en 1653, que vous mettiez tout votre talent à me peindre au vrai, tel que je suis. Point de flatterie, ou je ne donne pas un sou du portrait. Remarquez bien toutes ces rugosités, tous ces boutons, toutes ces verrues, etc.; *remark all those roughnesses, pimples, warts, and every thing as you see me.* » — Lely obéit, et ne fit grace ni d'un *bouton* ni d'une *verrue;* la rudesse est là, le génie est absent (1). Kneller, dénué d'imagination, manque encore plus de caractère; Thornhill est sans nature et sans charme. Il fallait la venue de sir Joshua Reynolds pour relever la peinture anglaise de tout ce médiocre. Écrivain et peintre, il donnait à la fois le précepte et l'exemple. A la vérité, peu sûr de la forme, il ne l'obtenait qu'à force de retouches; mais, nourri de l'étude des grands maîtres vénitiens, il les continuait avec ardeur, tout en restant lui-même. De l'éclat transparent de Rubens et de Paul Véronèse, de la vigueur du Titien et de Rembrandt, de la fraîcheur et de la vérité de Vélasquez et de Van Dyck, il s'était fait, à un degré inférieur, un style plein d'harmonie; il pratiquait la science de tous les grands effets lumineux, et fondait la belle et moelleuse manière qui constitua depuis le caractère de l'école anglaise.

Autour de cette *stella perennis* de l'école se groupaient des peintres d'un vrai talent, entre lesquels se distinguait Thomas Gainsborough, artiste charmant, aussi peu maître de la forme que Reynolds, mais d'une grace naïve que n'altérait aucune réminiscence d'école, et qui peignit les enfans comme les peignait le Dominiquin, comme Lawrence ne sut jamais les peindre. A Reynolds, les femmes; à Gainsborough, puis à Lawrence, les enfans. Celui-ci, qui eût pu être l'un des plus grands peintres modernes, si, au lieu de se livrer aux caprices d'une verve banale, d'une touche conventionnelle, il eût mieux compris que la vraie poésie ne découle que de l'imitation sincère de la nature, — ne s'est pas toujours écarté de cette mère génératrice de toute beauté. C'est un séduisant caractère, c'est la fantaisie qui lui est propre, qu'il introduit dans ses fonds, dans l'arrangement des habits et de tous les accessoires; c'est ce je ne sais quoi de lui-même qui fait de tels de ses portraits des tableaux véritables, des morceaux de galeries. Nul mieux que lui ne connut l'art de trouver de la grace dans nos mesquins ajustemens modernes, et ne prouva mieux par l'exemple que les ajustemens grecs de l'empire n'étaient en général que des aveux d'impuissance. Il est des qualités qu'il a possédées à un degré supérieur : parmi les modernes, qui est plus fin que Lawrence? qui dessine mieux les contours d'une tête? qui en modèle mieux les détails? qui surtout rend mieux le regard? Et pourtant, à l'époque de son talent complet, comme on sent partout l'artiste et non pas le copiste servile! Aussi a-t-il produit de prime saut des croquis vivans comme la nature. Différent de tant d'autres artistes, de Reynolds lui-même, qui ont besoin de tout leur orchestre pour éclater, il rayonnait tout entier dans un simple crayon; mais, idolâtre de la mode, sa manière use trop de coquetterie et d'artifice. L'air *fashionable* qu'il s'étudiait à donner à tous ses modèles mit plus d'une fois en danger la vérité des ressemblances, et, s'il eut cette qualité saillante, qu'il ne perdit jamais de vue le principe du charme

(1) Cromwell a été un peu mieux rendu par le peintre Walker, qui n'était pas non plus un Van Dyck.

naturel qui forme l'attribut distinctif du beau sexe, il faut avouer aussi qu'il eut le défaut de cette qualité, et qu'à force de molle élégance dans l'ensemble, à force de regards allumés ou baignés dans la langueur, il donna maintes fois à ses modèles un air libre et provoquant. En résumé, sir Thomas, malgré tous les défauts qui déparent son talent, trop éloigné de l'austérité des règles de l'art, fut un coloriste plein d'éclat, un peintre d'expression et de merveilleuse adresse. Du milieu de la plèbe de figures obscures qui malheureusement a si fort absorbé son pinceau, se détachent quelques belles effigies dignes de la postérité : hommes politiques, poètes, artistes, savans, beautés illustres. — William Pitt, la comtesse Gower, aujourd'hui duchesse de Sutherland; lord Aberdeen, lady Cowper, sir Francis Baring et sa famille, lady Georgina Agar Ellis, maintenant lady Dovor douairière; le pape Pie VII et le cardinal Consalvi, le *Pitt de Rome*, comme Lawrence l'appelait; lady Blessington et miss Croker, maintenant mistress Barrow, ont reçu de son pinceau une vie nouvelle et doivent compter parmi ses chefs-d'œuvre. Il faut y placer encore le sculpteur Flaxman, le peintre Fuseli et mistress Wolfe; mais c'étaient là des portraits d'amis ou des enseignes à réputation auxquels on donne la fleur du pinceau, « le dessus de tous les paniers, » comme disait Mme de Sévigné, la grande coloriste.

Des enseignes à réputation, ce mot dit tout. Voyez Van Dyck. Le roi Charles Ier d'Angleterre l'appelle à sa cour, l'y loge, lui demande de le peindre. L'artiste, avant de prendre le pinceau, veut avoir lu à livre ouvert dans cette ame royale; il passe huit jours avec le roi dans sa galerie de tableaux; il observe en son modèle ces lueurs fugitives de la physionomie qui livrent les secrets du cœur. Aussi, quand il se met à l'œuvre, il fait miracle : dans cette tête du premier gentilhomme de son royaume sont gravées en traits ineffaçables toutes ses destinées. Van Dyck jeta de même son temps à pleines mains pour les grands personnages de cette belle galerie décorée de son nom au château de Windsor. Il fut également prodigue et pour la duchesse de Southampton, et pour le comte d'Arundel, et pour quelques autres grands d'alors; mais vint le moment où, ne pouvant se dominer assez pour rester long-temps en place devant la même toile, il régla la durée de ses séances comme un maître d'escrime (1).

(1) « Le fameux Jabac, homme connu de tout ce qu'il y a d'amateurs de beaux-arts, qui était des amis de Van Dyck et qui lui a fait faire trois fois son portrait, m'a raconté qu'un jour, parlant à ce peintre du peu de temps qu'il employait à faire ses portraits, il lui répondit qu'au commencement il avait beaucoup travaillé et peiné ses ouvrages pour sa réputation, et pour apprendre à les faire vite dans un temps où il travaillait pour sa cuisine. Voici quelle conduite il m'a dit que Van Dyck tenait ordinairement. Ce peintre donnait jour et heure aux personnes qu'il devait peindre, et ne travaillait jamais plus d'une heure par fois à chaque portrait, soit à ébaucher, soit à finir, et, son horloge l'avertissant de l'heure, il se levait et faisait la révérence à la personne, comme pour lui dire que c'en était assez pour ce jour-là, et convenait avec elle d'un autre jour et d'une autre heure. Après quoi, son valet de chambre venait nettoyer ses pinceaux et lui apprêter une autre palette, pendant qu'il recevait une autre personne à qui il avait donné heure. Il travaillait ainsi à plusieurs portraits en un même jour d'une vitesse extraordinaire.... » « Après avoir légèrement ébauché un portrait, il faisait mettre la personne dans l'attitude qu'il avait auparavant méditée, et, avec du papier gris et des crayons blanc et noir, il dessinait en un quart d'heure sa taille et ses habits, qu'il disposait d'une manière grande et d'un goût exquis. Il donnait ensuite ce dessin à d'habiles gens

Est-ce de cette façon expéditive que procède la grande peinture sérieuse? Non, assurément. L'art vrai vend cher aux artistes ce qu'on croit qu'il leur donne, et l'abus de la facilité mène à de cruelles défaillances les plus heureux génies; mais dans les *portraits d'amis* ils se relèvent. Le célèbre peintre d'animaux et de paysages Oudry, qui a peint aussi de beaux portraits, et qui était élève de Largillière, dit, à ce sujet, dans un morceau inédit : « Un jour, je le priai de trouver bon que je le visse peindre d'après nature une tête dont je devais faire plusieurs copies. Ce n'était pas de ces têtes courantes qu'il expédiait quelquefois un peu légèrement; c'était *une tête d'ami*, d'un beau caractère, et que cet excellent maître travailla avec tout l'art et le goût dont il était capable. Je puis dire que je dévorai jusqu'au moindre de ses procédés, et je m'étais tellement rempli l'esprit de la fabrique de cette tête, que je comptais la savoir par cœur... » — Tous les peintres de portraits procèdent d'abord comme Van Dyck et Largillière. Un parent, un ami, victime dévouée, est assassiné de séances; l'artiste lutte vaillamment avec la nature; il s'attaque aux profondeurs de l'ame de son modèle; il goûte à pleins bords la mâle saveur de l'art : — c'est beau. Ainsi les peintres du milieu du dernier siècle produisirent, pour l'académie de peinture, les superbes portraits de leurs confrères qu'on voit à l'École des Beaux-Arts. Ainsi encore Pagnetz produisit son chef-d'œuvre, l'un des chefs-d'œuvre de l'école française, ce fameux portrait de M. de Nanteuil qu'il fit toute sa vie. L'œuvre était faite et parfaite, qu'il se dévorait de l'envie de nouvelles séances et les implorait à genoux. Mais après les amis viennent les modèles payans; on se néglige, l'art déserte et s'éteint dans la fadeur du pêle-mêle. Gérard a commencé par peindre Mlle Brongniart, depuis la baronne Pichon, qui est son chef-d'œuvre. C'est étudié et rendu en maître. Hélas! qu'a-t-il fait ensuite dès que le tourbillon de la mode l'eut emporté? Son premier portrait est bien réellement Mlle Brongniart; quelques autres portraits d'amis, — Isabey, Ducis, Canova, — exécutés dans le même principe, sont vrais et beaux. Le reste, c'est tout le monde, c'est un mannequin de convention.

Je sais qu'à toute époque la mode du costume, de l'air, des ajustemens, des affectations du jour, que chacun subit plus ou moins sans s'en douter, donne jusqu'à un certain point à tous les modèles un premier aspect identique. Cependant cette physionomie générale n'est qu'un voile fugitif pour l'artiste qui sait voir et dégager le vrai. Malheureusement combien en est-il qui à cette mode générale du temps ne viennent pas ajouter leur mode particulière, autre ennemie de la vérité! Les Van Dyck ont amené le portrait fier, la tête renversée en arrière, le poing sur la hanche; les Rigaud, le portrait d'apparat aux draperies flamboyantes; les Largillière, le portrait aux étoffes plus tapageuses encore et à la main droite ouverte avec l'indicateur en avant; ainsi de suite. Convention, toujours convention! Sous le consulat, quand la mode voulut tout à l'antique, on ne donna plus aux femmes que des profils grecs, et David et Gérard firent un

qu'il avait chez lui, pour le peindre d'après les habits mêmes que les personnes avaient envoyés exprès à la prière de Van Dyck. Les élèves ayant fait d'après nature ce qu'ils pouvaient aux draperies, il repassait légèrement dessus et y mettait en très peu de temps, par son intelligence, l'art et la vérité que nous y admirons.

« Pour ce qui est des mains, il avait chez lui des personnes à ses gages, de l'un et de l'autre sexe, qui lui servaient de modèles. » De Piles, *Cours de Peinture par principes*, page 291.

nez droit du nez aquilin de Mme Récamier (1). Greuze, plein de grace, à la manière près, dans la force de son talent, avait si bien une figure toute faite au bout de son pinceau, qu'il trouva moyen, dans sa vieillesse, peignant l'empereur Napoléon, de lui donner la figure de sa *jeune fille à la cruche cassée* (2). Aujourd'hui, la mode est de baisser les épaules des femmes pour en faire autant d'Édith au cou de cygne. La plupart de nos peintres les peignent ainsi, et l'on s'étonnera un jour de ce dont nous ne nous apercevons même point. Grace à ce double mensonge, au lieu de la noble créature que Dieu anima de son souffle, on n'a que des poupées. On a la poupée française du temps de Louis XIV, le front haut, l'œil impérieux; on a tout cet attirail olympique que peignait Mignard dans le goût de l'hôtel de Rambouillet; on a la poupée de la régence, vêtue d'azur et de nuages, comme on aura plus tard la poupée Pompadour. A travers ces chairs pantelantes, ces teints enflammés, ces paupières humides et demi-closes, tous les airs de tête sont les mêmes, sauf quelques exceptions; du caractère, pas l'ombre.

Après la mode du moment et la mode des artistes, reste encore à compter avec telle ou telle mode de caste. On ne saurait décemment être brune à la cour, si la reine, ou la maîtresse, ou l'idole du jour est blonde. La reine Anne était blonde; la duchesse de Longueville, cette indolente et voluptueuse idole de la ville des frondes et des révolutions, était du blond le plus beau; la reine Marie-Thérèse était blonde; — toute femme qui se respectait, sous Louis XIV, devait donc être blonde de la veille, sinon de naissance; pas de milieu. L'avénement de Mmes de La Vallière et de Fontanges, d'un blond un peu hasardé, ne changea rien à ces graves exigences, et la brune cachait son péché originel sous la poudre ou les tresses blondes (3) : — témoin la galante comtesse de Châtillon, qui avait le malheur d'être fort brune, à en croire une indiscrétion contemporaine, et se fit peindre en blonde. Le mot de *blonde* était alors synonyme de *belle*, de même qu'aujourd'hui encore, en Angleterre, ce paradis des blondes, le mot *fair* a les deux significations. « L'Angleterre, dit Shakspeare, est un nid de cygnes au milieu des eaux. »

On le voit, tout concourt à tromper nos neveux en matière d'effigies, soit par la faute des peintres, soit même malgré eux. Le vrai est la minime exception, Poussin et Le Sueur mis en dehors de toute dispute. Pourtant, s'il y a justice à faire, il y a aussi justice à rendre. Par exemple, un artiste habile peint-il son propre portrait, il est rare qu'il n'en fasse pas un de ses chefs-d'œuvre, parce qu'il prend ses heures, se connaît et pose bien. Après tout, ce n'est là qu'une

(1) Le tableau original de David n'est point terminé : il est au Louvre. Celui de Gérard a été donné par Mme Récamier à la ville de Lyon. Versailles en possède un souvenir en petit dans la collection d'esquisses que tirait Mlle Godefroid des principaux portraits de Gérard.

(2) Il n'y a point là d'exagération. Le portrait qui est au palais de Versailles demeurera comme un monument des aberrations du pinceau.

(3) La poudre blanche est une dégénération moderne. Sous le directoire, il fut de mode, pour les femmes, de porter des perruques; ces perruques étaient blondes, et la belle Mme Tallien, de même que Mme de La Vollée, plus belle encore, cachaient ainsi la plus magnifique chevelure noire. Sous Louis XIV, on avait une poudre blonde à l'instar des belles Romaines de l'antiquité, qui voulaient donner du piquant aux traits de leur visage et rivaliser avec les blondes Gauloises.

variété du portrait d'ami. Le chartreux Bonaventure d'Argonne, ou plutôt Vigneul de Marville, dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature*, a fortement raison de dire que l'amour-propre est un admirable peintre qui ne manque jamais ses coups, témoin le Poussin, Ant. Van Dyck, Eustache Le Sueur, Le Brun, Hyacinthe Rigaud, Pierre Mignard et tant d'autres, qui se sont peints eux-mêmes. « Que faites-vous là? demandait-on à Mignard, un jour qu'il peignait le portrait de sa fille. — Je ne fais rien, répondit-il, l'amour-propre fait tout, et je le laisse faire. » Comment oublier, à cette occasion, l'ingénieuse tradition grecque qui prête à l'amour l'origine du portrait, laquelle fut en même temps celle du dessin? La main paternelle de Mignard produisit un aimable tableau de famille, conservé dans les galeries historiques de Versailles. La belle comtesse de Feuquières, peinte à mi-corps, tient dans sa main un croquis de la figure de son père.

Rien aussi de plus individuel que les portraits de la mère Angélique et de la mère Agnès de Port-Royal, par Philippe de Champaigne; rien de plus vrai que les portraits de Claude Perrault et de François Mansart peints, en 1656, sur une même toile, par le même artiste, toujours précis et fin, encore qu'un peu froid. Généralement les figures de Champaigne demanderaient plus de séve et de vie, et l'on pourrait sans injustice dire de lui qu'il n'est que le commencement d'un grand peintre, et que le *mens agitat molem* lui fait défaut. Toutefois ces portraits des deux nobles solitaires et ces portraits gémeaux de Claude Perrault et de François Mansart sont d'excellens ouvrages comptés parmi les chefs-d'œuvre du maître. Les portraits en pied de Louis XIV, de Philippe V, du grand Bossuet, au Louvre, et de Louis XV enfant, à Versailles, par Hyacinthe Rigaud, sont, les trois premiers surtout, de magnifiques portraits officiels. On trouve de dignes pendans des chefs-d'œuvre de Champaigne dans le *Mignard* et le *Le Brun* peints sur une seule toile par le même Rigaud, et le *Jules Hardouin Mansart* de ce maître est l'un des beaux portraits de l'école française. Quelques Claude Lefèvre, quelques Nicolas Largillière ont de l'étude, de la vigueur et de l'éclat. D'autres peintres du même temps, gens de moins de bruit dans la sphère du portrait que les Mignard, les Le Brun, les Rigaud et les Largillière, ont aussi fait des têtes bien vues, bien exécutées, et qui doivent être ressemblantes. Ainsi le portrait de Mlle Chéron, peint de sa propre main, est un excellent morceau de cette femme extraordinaire, en même temps musicienne, écrivain et peintre, et à qui nous devons encore les têtes fort bien faites de Nicole de Port-Royal, de Mlle de Scudéry, de Mme Deshoulières, de la comtesse d'Aulnoy et de Mme Guyon la quiétiste. L'honneur de la portraiture a été de même soutenu par Jean Jouvenet, dont Tortebat nous a, de son côté, donné un très beau portrait. Avec Joseph Vivien, qui a peint Fénelon, citons encore les frères Henri et Charles Beaubrun, qui ont beaucoup travaillé pour la cour de Louis XIV. Versailles possédait de Carlo Maratti deux superbes portraits autrement forts qu'aucun des tableaux de ce peintre de la décadence italienne : l'architecte Le Nostre et Marie-Madeleine Rospigliosi, plus connue sous le nom de la maîtresse de Maratti; le musée du Louvre a revendiqué ce dernier tableau. Mlle de La Vallière, en nymphe chasseresse, robe de satin, à Versailles, est d'un pinceau plein de la bonne volonté de bien faire et doit avoir ressemblé. Enfin, la duchesse de Fontanges, au Louvre, par Simon Verelst, est d'un si beau marbre, qu'elle forme

un tableau agréable, tout froidement peint qu'il paraisse de près. Une chose y blesse singulièrement, c'est l'incarnat exagéré des lèvres qui, vu l'ombre du nez, donne à cette beauté illustre, comme à d'autres beautés du siècle, « l'air d'un perroquet mangeant une cerise. »

Le public, toujours passionné, ne tire ses jugemens que de ses sensations; également juste ou injuste par accès, il ne se laisse convaincre, en matière d'art, que par séduction. Aussi s'est-il laissé prendre aux charmantes étourderies, aux jeux étincelans de l'école Louis XV; mais à voir ce qui suivit, à voir les toiles plâtrées de l'empire, on s'ouvre malgré soi à l'indulgence pour le *goût Pompadour*. Qu'est-ce encore, à côté, que tout ce papillottage de la petite peinture de nos jours, tripotée sans forme sur la toile avec le couteau à palette? Oh! que j'aime mieux mille fois ces adorables marionnettes du temps de Louis XV! ces belles aurores si paresseuses à se lever! Il y a délice au moins à faire halte dans ces boudoirs où le rêve flotte sur un fond de vague volupté, à s'égarer dans ces bosquets embaumés d'opéra-comique à la Crébillon fils. Parfois il en sort des perles d'harmonie, de goût et de grace. Cherchez à Versailles, dans la précieuse galerie des attiques, les tableaux de Carle Vanloo, ce véritable artiste digne de naître à une époque plus sérieuse; regardez la toile où il s'est représenté, au milieu de sa famille, peignant sa fille aînée, une délicieuse enfant de la race des fleurs, quatorze à quinze ans, lutinée par un frère espiègle; est-il quelque chose de plus séduisant et de plus aimable? Voici François Boucher, le peintre menteur, le grand étalagiste de chair fraîche, qui, suivant l'expression d'un artiste ancien, *nourrissait de roses* ses modèles, et fut le bouc-émissaire des débauches de couleur et de naturel dévergondé de son temps : son portrait, peint en buste avec les mains par ce même Vanloo, est tout simplement de l'excellente et forte peinture. Il faudrait un Meissonnier pour faire pâlir ce charmant bijou du salon du prince de Conti, en 1763, dans lequel le petit Mozart, âgé de huit ans, improvise sur le clavecin près de Géliotte qui pince de la harpe. L'auditoire se compose de plus de vingt grands personnages de l'époque, ressemblans comme de bonnes miniatures. Eh bien! ce tableau est d'un nommé Michel-Barthélemy Olivier qu'on connaît à peine. Une des perles de Versailles est le portrait de Marie-Françoise Perdrigeon, femme d'un certain Boucher, non le peintre, mais un secrétaire du roi. Un bon coloriste, Jean Raoux, l'a peinte en 1733, en pied, sous la figure d'une vestale.

Que de soins lui coûta cette tête charmante!

Rien de suave, de jeune, coquet et galant comme cette vestale souriante en satin blanc; c'est un bouquet (1). Il en est de même de Louise-Diane d'Orléans (Mlle de Chartres), princesse de Conti, que je crois de Nattier. Les portraits de la bonne reine Marie Leczinska et de Mesdames de France foisonnent, tous plus beaux les uns que les autres; aussi sont-ils des grands faiseurs, les Carle et Jean-Baptiste Vanloo, les Jean-Marc Nattier, les Louis Tocqué, les François-Hubert Drouais, les Heinsius, les Belle. Celui de Carle Vanloo sent à plaisir la main facile de cet aimable improvisateur; on ne peint pas avec plus d'aisance et de goût les ajuste-

(1) Ce portrait a été gravé en 1734 par Ch. Dupuis. Mme Boucher était morte, cette même année, âgée de dix-sept ans.

mens et les étoffes. Le portrait de Mme de Graffigny, par Tocqué, est charmant; celui de la reine, vêtue par le même peintre d'une robe à fleurs, est un chef-d'œuvre du genre, un résumé de tout le siècle ambré de Louis XV, quand il est habillé. Le Louvre possède ces derniers tableaux, mais les attiques de Versailles sont semés de peintures de ce talent aimable sans effort, naturel sans exagération, souriant sans grimace, coloriste sans fracas. A tous ces hommes, comme aux Alexandre Roslin, aux Charles Natoire, aux Frédou, aux François Boucher, le plus emporté de tous, ne demandez pas du style : images de leur siècle, ils chiffonnent les figures de leurs beautés poupines à l'égal de leurs dentelles et de leurs brocarts; ils les noient dans les fleurs et la gaze, le velours et la soie, jusqu'à ce que ces folles dévideuses de la jeunesse, jetant leurs voiles sur les premiers buissons de lilas en fleurs, ne conservent plus qu'un négligé à la mode qu'on ne saurait appeler un costume que par exagération. Peintres souvent étourdis, parfois sérieux, de tant de têtes légères, ils ont avant tout du charme et de la séduction : ils sont amusans, qualité si rare dans notre pays, où l'ennuyeux prévaut! Il n'y a pas jusqu'aux charmilles que ces pinceaux égayés et fleuris ne fassent sourire à leur manière. Tenez, hier encore, je voyais à Versailles un portrait du peintre Jacques La Joue avec sa famille (qui connaît ce La Joue?). Mon homme s'est peint lui-même, la palette à la main, dans un paysage, non de ces paysages époussetés de l'école du vieux Bertin, et où semble croître du cresson de haute futaie, mais libre et sans façon. A la pose du peintre, on dirait qu'il va répéter un menuet. Un doux rayon de printemps joue dans la feuillée tremblante, tandis qu'à la fraîcheur d'une fontaine, la femme, auprès de sa petite fille, écoute en bergère de Florian les soupirs de la nature qui se réveille, et qu'au-dessus de leur tête des essaims de couvées jaseuses gazouillent à l'envi, filant leurs notes aux zéphyrs. Je ne vous donne pas cela pour un chef-d'œuvre, tant s'en faut; mais Nuremberg n'a pas de plus joli joujou que la petite fille, et, somme toute, le tableau est bien la plus amusante idylle qui se puisse voir.

Qu'on ne s'étonne point que cette école immodérée et indisciplinée, plus préoccupée du piquant de l'effet que de la sévérité du dessin, noyât souvent le modelé des traits dans ses flots de couleur. Elle avait cependant, tout comme une autre, sa théorie du beau idéal. Les *Mémoires* de l'aventurier Casanova de Seingalt, frère du peintre de batailles, contiennent, sur ce sujet, un passage où il met en jeu le bonhomme Nattier qu'il avait connu à Paris, en 1750 : « Ce grand artiste, dit-il, avait alors quatre-vingts ans (1), et, malgré son grand âge, son beau talent semblait encore être dans toute sa fraîcheur. S'il faisait le portrait d'une femme laide, il la peignait avec une ressemblance parlante, et, malgré cela, les personnes qui ne voyaient que son portrait la trouvaient belle..... D'où lui venait cette magie? Un jour qu'il venait de peindre les laides *Mesdames de France*, qui sur la toile avaient l'air de deux Aspasies, je lui fis cette question;

(1) Casanova se trompe : le Nattier dont il veut parler n'avait encore que soixante-huit ans. Il y a trois peintres de ce nom : *Marc* Nattier le père, né en 1642, à Paris, où il mourut en 1705; — *Jean-Marc*, appelé le cadet, mort le 7 novembre 1766 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. C'est celui dont parle Casanova. Il a peint les portraits de Mesdames, qui sont à Versailles sous les attributs des *Quatre Élémens*.—Le troisième Nattier s'appelait Jean-Baptiste et naquit en 1712.

il me répondit : C'est une magie que le dieu du goût fait passer de mon esprit au bout de mon pinceau. C'est la divinité de la *beauté* que tout le monde adore et que personne ne peut définir, parce que nul ne sait en quoi elle consiste; cela démontre combien est imperceptible la nuance qui existe entre la laideur et la beauté, et cette nuance, cependant, paraît si grande à ceux qui n'ont aucune connaissance de notre art (1)! » Tout ce beau langage va simplement à prouver que dans un temps où plus qu'en tout autre la laideur était un crime, l'indulgent Nattier flattait ses modèles. Trempé trop faiblement pour s'assimiler les maîtres et dominer son siècle, il se laissait emporter au train général de la convention et de la mode.

Du vivant de ces artistes, il n'était pas rare de les entendre comparer à Raphaël pour le dessin, au Corrége pour l'exécution, au Titien pour la couleur. Des exagérations aussi ridicules devaient amener une réaction, et le jour arriva où un dénigrement colère ne vit plus dans leurs œuvres que minauderies et barbouillages. Ni si haut, ni si bas. Qu'y a-t-il de minauderies efféminées dans les Chardin, dans la famille de Vanloo peinte par lui-même, dans les portraits de Marie Leczinska? Eh quoi! on fait les dégoûtés à l'encontre de ces lestes historiens du XVIIIe siècle, et l'on admire les plâtres enluminés, saupoudrés de sourires impossibles, de M. Winterhalter! Encore une fois, cette école était de son temps, et ici rien de plus consubstantiel à l'idée que l'expression de l'idée. Nous sommes un peu, sans nous en douter, comme le duc de Mazarin, qui ne voulait pas parler à sa femme, parce qu'elle avait des mouches : nous enveloppons indistinctement tous les peintres du siècle de Louis XV dans le dédain que nous inspire cette société pomponnée, factice et sans cœur. Pourtant plusieurs de ces artistes ont un vrai mérite : ils sont réellement peintres. Ces hommes-là mettent la peau sur la chair, ils font vivre et palpiter; ils peignent les mains comme on ne sait plus les peindre, et leurs têtes, parfois expressives, sont parfois aussi d'un bon modelé. Ils avaient encore des traditions de palette, des secrets de couleur, qui se sont évanouis et que rien n'a remplacés. Ils prenaient la peine de broyer eux-mêmes ou de faire broyer sous leurs yeux, dans leurs ateliers, leurs couleurs principales, non altérées comme elles le sont aujourd'hui. L'école de David, ennemie acharnée des idées de mouvement et de vie qui ont prévalu chez les peuples de l'Occident, s'est jetée dans le bas-relief pour se rapprocher du système grec : l'expression dans le calme. Voulant rompre avec les orgies de couleur, le maître a tranché dans le vif, et, dépassant le but, il ne s'est plus, en quelque sorte, servi des couleurs que pour dessiner le trait, non pour peindre. Aussi, depuis cette époque funeste à la peinture proprement dite, la science de la couleur est-elle à peu près rentrée dans les ténèbres. Rien ou bien peu, chez nous, de ce *ragoût*, de cette pleine pâte sans excès qui fait la gloire des écoles italiennes, qui donnait du corps et de la solidité aux œuvres de l'art. Les peintures de Gérard, de Girodet, de Guérin, poussent au blafard, au vert et au noir, et sont indignement craquelées. Malheureux peintres qui ne sont ni vivans ni morts! Il n'est pas jusqu'à Gros, le plus peintre de nos artistes modernes avec Prud'hon, chez qui la qualité de solidité ne soit absente : sa couleur verdit, s'évapore, et finit

(1) *Mémoires de Casanova de Seingalt*, tome VI, p. 352-353; édition Paulin, 1833.

par laisser à découvert le tuf de la toile. Le feu lui sortait de toutes parts, son pinceau ne demandait qu'à s'enivrer de couleur, et chez lui le génie dominait souvent l'éducation; mais les bonnes traditions lui manquaient, et le peintre manquait souvent à l'artiste, tandis que si les peintres du temps de Louis XV ne sauraient prétendre à la royauté du génie, ils auront eu du moins le bon esprit de vivre, parce qu'ils ont eu le secret de peindre.

Puisque nous en sommes sur le chapitre des modes divers de portraiture dans lesquels s'est glissée la convention, nous ne saurions oublier la miniature et le pastel. Le musée de Florence et les cabinets d'amateurs sont pleins de ces délicieuses miniatures à l'huile dont les maîtres de l'Italie, de l'Espagne, de la Flandre et de la Hollande nous ont légué de nombreux échantillons, qui souvent sont des chefs-d'œuvre.

L'aquarelle a eu aussi ses maîtres en miniature, et l'on se dispute avec raison, à des prix considérables, celles de Rosalba Carriera, qui brillait au siècle de Louis XIV, et celles de Mme Nattier, de Hall, de Fragonard et de Dumont, étoiles scintillantes du temps proscrit de Louis XV et du temps de Louis XVI. Alors aussi le souverain du pastel, Maurice-Quentin de La Tour, était en pleine floraison. Celui-là, ennemi de la manière, n'en voulait qu'à la physionomie, à l'expression, en un mot à la pure nature. En son genre, c'est un maître. Il vivait familièrement avec les gens de lettres les plus distingués de son époque, et il en a laissé de beaux portraits. Le Louvre possède de lui *le Maréchal de Saxe*, le peintre *Chardin* et *la Marquise de Pompadour*. Le dernier portrait, en pied et de grandeur naturelle, offre un ensemble séduisant de goût et d'harmonie; mais la tête n'a pas ce puissant modelé, cette séve humaine qui fait fleurir le sentiment, la grace et la vie dans un autre chef-d'œuvre de La Tour, représentant la danseuse Sallé, celle que Voltaire, passant de l'atelier du peintre dans une loge de l'Opéra, célébra en un sixain triomphal, où la Camargo est de moitié. La Sallé n'avait point une biographie aussi romanesque que celle de la Camargo; elle n'avait point, comme elle, pour oncle un grand inquisiteur d'Espagne, mais elle eut un peintre inimitable (1).

V. — PORTRAITS DE MADAME DE MAINTENON.

On connaît les trois grandes sources d'erreurs entre lesquelles la critique iconologique doit frayer sa route et démêler le vrai : — erreurs d'érudition, supercheries industrielles, influences de mode ou d'école. Voyons maintenant à quelle variété de l'apocryphe, s'il y a apocryphe, pourrait appartenir l'émail de Petitot gravé pour M. le duc de Noailles; examinons si Paolo Mercuri, ce grand artiste, ce voluptueux de la forme et de la couleur, aurait été trompé ici comme pour le *Christophe Colomb*.

Le premier portrait connu de Mme de Maintenon est celui où Mignard l'avait représentée jusqu'à mi-jambe, en sainte Françoise romaine, robe fond or, avec manteau doublé d'hermine, la main droite sur le cœur, la gauche tenant un livre sur ses genoux, auprès d'une table où pose un sablier. Ce portrait, peint pour la maison de Saint-Cyr, fondée en 1686, fut cédé par la comtesse de

(1) Ce portrait de Mlle Sallé a passé du cabinet du miniaturiste Saint chez M. Véron.

Crescy, dernière supérieure de cet établissement, au célèbre amateur des arts, M. Quintin Craufurd, et à la vente de ce dernier, en 1820, il passa dans le domaine de la liste civile. On en a plusieurs répétitions et de nombreuses copies: dans les unes, le fond est nu; dans les autres, il est formé d'une bibliothèque. L'original primitif a été exécuté en 1694, par conséquent alors que Mme de Maintenon avait cinquante-neuf ans. Il est cité par l'abbé de Monville, dans sa *Vie de Pierre Mignard* (1), écrite sur les mémoires et sous les yeux de la fille de ce peintre, la comtesse de Feuquières. Cette toile produisit, en son temps, un effet extraordinaire, si l'on en juge par la lettre qu'adressait Mme de Coulanges, le 29 octobre 1694, à Mme de Sévigné : « J'ai vu, dit-elle, la plus belle chose qu'on puisse jamais imaginer; c'est un portrait de Mme de Maintenon fait par Mignard. Elle est habillée en sainte Françoise romaine. Mignard l'a embellie; mais c'est sans fadeur, sans incarnat, sans blanc, sans l'air de la jeunesse; et sans toutes ces perfections, il nous fait voir un visage et une physionomie au-dessus de tout ce que l'on peut dire : des yeux animés, une grace parfaite, point d'atours, et, avec tout cela, aucun portrait ne tient devant celui-là (2). » Voilà, avec la mention de l'abbé de Monville, un témoignage irrécusable d'authenticité, et en même temps une preuve de plus que, sur le mérite d'une œuvre d'art, il faut se défier des enthousiasmes contemporains. En effet, ce portrait si vanté n'est pas même un des bons de Mignard, à moins qu'il n'ait singulièrement changé sur la route; il est sec et dur, et la figure est un masque.

Le second portrait représente Mme de Maintenon à l'âge de soixante à soixante-deux ans, en pied, assise, vêtue d'une robe noire, et ayant avec elle une princesse enfant qui est debout et peut avoir dix ou douze ans. La figure est rajeunie comme dans le précédent portrait. Celui-ci est au palais de Versailles, salle de la Vaisselle d'or. A en croire le catalogue, c'est un original de Rigaud, dont un *duplicata*, qui se trouve dans l'aile du nord, au même palais, serait une copie par Santerre. A voir les peintures, elles ne sont toutes deux que d'assez faibles copies qui ne rappellent aucunement ni le grand air ni la couleur des œuvres de ce maître. Ce seraient plutôt des copies de Mignard. Dans tous les cas, les mains sont d'un écolier, à moins qu'elles n'aient été gâtées par les restaurateurs qui ont assassiné nombre de peintures à Versailles, et des meilleures. Du reste, le portrait porte en soi tous les caractères de l'authenticité; il est bien du temps et offre tous les traits de la *Sainte Françoise* de Mignard.

M. Craufurd comptait dans sa collection un autre portrait en petit, figure entière de Mme de Maintenon, par ce dernier peintre. Même robe fond or que dans la *sainte Françoise;* même manteau doublé d'hermine retombant jusqu'à l'extrémité des pieds; les manches retenues par des bracelets composés de rubis et d'émeraudes. La marquise, assise près d'une table chargée de livres, était dans l'attitude de la méditation, et l'ensemble du tableau rappelait de fort près le grand qui est à mi-jambe. C'est la petite toile dont Mme de Genlis, dans sa *Vie de Mme de Maintenon*, parle comme ayant été trouvée par le prince de Talleyrand à Bourbon-l'Archambault, chez une dame âgée dont la mère l'avait

(1) *Vie de P. Mignard.* Paris, 1730, page 173.
(2) *Lettres de madame de Sévigné,* tome 10, page 26; édition Monmerqué.

reçu en présent de Mme de Maintenon elle-même. Le prince l'avait donné à M. Craufurd.

Un troisième portrait de Mme de Maintenon, faisant partie de la galerie de ce même amateur anglais, était attribué à Louis Boullongne. Françoise d'Aubigné y était représentée assise près d'une colonnade à l'entrée d'un parc, tenant embrassé le petit duc du Maine. Les figures étaient entières, mais moins grandes que nature.

Or, dans toutes ces têtes, le nez légèrement aquilin se recourbe, et le bout en fait disparaître la cloison. J'ai même vérifié que Ficquet, en sa gravure, a un peu atténué cette forme plus marquée sur les originaux, tandis que dans le Petitot gravé par Mercuri, et qui représente Françoise d'Aubigné à vingt-cinq ou trente ans, le nez se relève. Une pareille différence est bien faite pour embarrasser, au premier aspect, sur l'identité du personnage. Avant d'aller plus loin, mettons le graveur hors de cause. S'il y a eu faute quelque part, elle n'est point de son fait : la délicieuse gravure de Mercuri est le Petitot tel quel; rien de plus, rien de moins. D'un autre côté, je savais à l'avance qu'il n'y avait nul secours à attendre de l'examen de l'émail même, attendu que pas un des émaux de Petitot qui sont au Louvre (je les ai tous vus et maniés autrefois hors de leur cadre officiel), pas un, ni sur la face peinte, ni au revers, ne porte le nom du personnage représenté; pas un même n'est signé du peintre. Le talent de Petitot signe pour lui, et, par parenthèse, je soupçonne fort d'être apocryphes les Petitot qui courent, par ce temps de contrefaçon, signés en toutes lettres *ne varietur*, comme ce tableau portant l'inscription fameuse : « Ceci est un cheval. »

On voit au musée du Louvre trois émaux de la main de Petitot représentant Françoise d'Aubigné bien avant sa royauté voilée. Le premier, qui a été gravé par Laugier, trois fois plus grand que l'émail, la donne à l'âge de dix-huit à vingt ans, quand elle était la femme de Scarron. C'est une figure d'Hébé dans le suprême éclat d'une beauté fine et délicate, coiffée de fleurs, la perle au cou, une guirlande de fleurs naturelles bordant la robe et s'épanouissant sur la poitrine. Le second est celui du livre de M. de Noailles. C'est encore Mme Scarron et non pas Mme de Maintenon, car Françoise d'Aubigné, devenue veuve, en 1660, à vingt-cinq ans, ne prit le nom de Maintenon qu'en 1675, alors qu'elle avait accompli ses huit lustres (1). Le troisième portrait, enfin, représente une femme belle de sa seconde jeunesse, la tête coiffée du voile de veuve. Le front, les yeux, les sourcils, semblent être les mêmes que dans les deux premiers émaux: même forme de nez, c'est-à-dire que la cloison, descendant fort bas, laisse voir les narines ouvertes et relève le bout du nez; mais les cheveux sont plus foncés, et la figure plus pleine fait différer de beaucoup la physionomie. Je ne reconnais pas non plus la bouche. En résumé, j'avoue qu'il y a dans ces détails et dans le tout ensemble trop de dissemblances pour que je ne redoute point là encore une attribution hasardée.

Je cherchais où frapper pour retrouver le type de ces trois émaux, quand le hasard me fit tomber sous la main une collection de ces thèses de théologie, de philosophie et de jurisprudence, qui, au XVIIe siècle, avaient tant d'éclat.

(1) Le portrait du livre de M. le duc de Noailles aurait donc dû être intitulé *Madame Scarron*. Le nom de *Maintenon* est une sorte d'anachronisme.

C'étaient d'immenses pancartes ornées souvent de gravures de maîtres d'après les dessins des premiers peintres : les Le Sueur, les Le Brun, les Mignard. L'accessoire y étouffait le principal, et, dans l'espace laissé désert au milieu des feuilles, s'imprimait le texte. Une de ces thèses par G. Edelinck est un des chefs-d'œuvre de la gravure française. Nanteuil en a gravé sept, dont sa propre thèse de philosophie. Cela sent bien son grand siècle. Les moins riches, à défaut de gravure inédite, achetaient un tirage de gravure déjà parue. Une thèse s'offrit, qui avait en tête l'effigie gravée de Mme de Maintenon, dans un cadre tout orné d'emblèmes et de devises, avec ces mots : *Fait par P. Giffart, graveur du roi.* 1687. Point de nom de peintre. Ce portrait était juste, en grand, mais en plus âgé, le petit portrait de Mercuri : même pose, même ajustement, coiffure, dentelles, et le reste. Certes, nulle équivoque n'était admissible touchant l'authenticité, car le portrait présenté à *Mme la marquise de Maintenon* elle-même, avec solennelle dédicace en style de Thomas Diafoirus, par un sieur Leblanc de Neauville qui s'y dit de la maison de la marquise, devait offrir une effigie consacrée. J'ai retrouvé depuis deux gravures du même portrait, l'une par de Larmessin, l'autre par Lépicié. Cette dernière porte : *Mignard pinxit.* Le type original est donc de la main de ce peintre (1); qu'est-il devenu? Dans tous les cas, on est autorisé à supposer, par la date, que c'est celui dont la *Vie de Mignard* fait mention sans le décrire. Ce serait le même qui fut l'objet de mauvais vers, les derniers, dit-on, qu'ait écrits le bel-esprit burlesque, Paul Scarron, et dont voici le titre et quelques strophes :

A Monsieur Mignart, le plus grand peintre de ce siècle (2).

. . . . . .
. . . . . .
Tu sais bien que le *crayon*
Qui se gâte à la poussière
N'est encore qu'un rayon
De sa future lumière.

Viens, viens donc demain chez moi
Finir cet ouvrage rare;
Pour te ramener chez toi
Un convoi je te prépare.
. . . . . .

Ce crayon dont parle le goutteux était-il le trait d'une effigie destinée à être peinte? En d'autres termes, était-ce la première préparation à la sanguine dont Mignard le Romain avait l'habitude? ou bien n'était-ce à la lettre qu'un crayon ou un pastel? Les documens que nous avons recueillis jusqu'ici ne nous permettent pas de conclure; mais ce qui importe à la question, c'est que la planche de Giffart et les deux autres qui en sont la copie nous reproduisent le nez miaquilin et surbaissé de la *Sainte Françoise,* et nullement ce nez relevé des trois Petitot, ce nez qui donne au modèle un air un peu mutin.

(1) Je n'ai pas retrouvé le type des deux autres émaux.
(2) *Œuvres de M. Scarron,* tome IV, page 304. Amsterdam, chez Westein, 1742.

Les portraits de Mme de Maintenon accrédités de nos jours ne la représentaient pas sous la protection des traits gracieux de la jeunesse, mais vieille, mais triste et morose, amuseuse ennuyée d'un vieux roi ex-libertin qu'elle n'aimait pas et qui avait peur de l'enfer. Matrone altière et prude, arrivée à cet âge où la femme est la proie des poètes et des confesseurs qui se disputent à qui en fera une muse ou une sainte, elle n'avait pas la stérile passion de la vanité, quoique précieuse et bel esprit; elle avait cet indomptable orgueil qui creuse et entreprend de loin; elle avait cette ambition insatiable et blasée qui, au plus haut point de la grandeur, lui faisait dire au comte d'Aubigné, son frère : « Je n'y peux plus tenir, je voudrois être morte. — Vous avez donc parole d'épouser Dieu le père? » répondait l'autre. « Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lasses de leur métier, » aurait ajouté le duc de la Rochefoucauld. — Bien différente de celles qui veulent glisser dans la vie sans être vues que de Dieu, je ne sais quoi se débattait incessamment en elle contre l'obscurité et la poussait au jour. A elle le grand soleil, la considération, la gloire humaine, les honneurs de l'opinion : c'était son trône. « Je voulais être estimée, dit la marquise elle-même dans sa correspondance : l'envie de me faire un nom était ma passion. » Maîtresse passée dans cette habitude de dissimulation et de finesse que son naturel froid et prudent lui rendait facile, et dont toutes les positions de sa vie, depuis le berceau jusqu'à sa mort, lui avaient fait une nécessité, elle ne régna point par ses charmes, quoiqu'elle fût belle; elle domina par la tenue de son caractère. Et de fait, qu'on se rappelle l'espèce de condition demi-serve où l'avaient jetée les misères de son enfance, la domesticité dont l'avait honorée le dédain d'une parente sans cœur, son alliance avec un cul-de-jatte moribond, de tous les maris le plus ridicule : — en fallait-il davantage pour la contraindre de bonne heure à se cuirasser de glace et de dignité, afin d'échapper aux entreprises des protecteurs du bel air? Et force était pourtant d'être toute à tous, de faire toujours gracieux visage, de redoubler d'esprit et d'histoires agréables quand le rôt manquait; or, il manquait souvent.

L'amabilité qui attire, alliée à la tenue sévère et boutonnée qui impose et tient à distance, tel est le secret de l'empire de Mme de Maintenon avant et depuis son veuvage. Supérieure à Louis XIV en esprit et surtout en instruction, elle étonnait, charmait, dominait le roi par sa raison assaisonnée de grace, et le contenait à la fois près d'elle par les scrupules de la religion : « Je le renvoie toujours affligé, jamais désespéré, » disait-elle à Mme de Frontenac. Encore un peu de temps, et le pinceau de Mignard lui donnait les honneurs princiers du manteau d'hermine : « Sainte Françoise le mérite bien, » avait dit Louis XIV.

Long-temps l'amie de celle dont elle avait élevé en secret les enfans, fruits d'un double adultère, elle s'était étudiée à la saper dans le cœur du roi. L'ingratitude lui est bonne, elle en use et ne s'en défend pas. Confidente avec complaisance des amours du prince, en connaissant dès-lors et les ardeurs, et les impatiences, et les voies, elle mit fin à toutes ses galanteries, ferma toute avenue à ses affections, même les plus innocentes, et le jeta dans une dévotion dont la révocation de l'édit de Nantes a fait connaître l'étendue et le danger. Tout grand fait historique a sa légende : beaucoup d'esprits chagrins s'obstinent encore à demander compte de ce désastreux événement à la marquise, au lieu de le demander à son époque. Non, Mme de Maintenon ne fit point la

révocation de l'édit de Nantes; mais elle ne l'empêcha point, mais la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné n'en adoucit point les conséquences homicides pour ses anciens coreligionnaires (1). Louis, au-dessous de son siècle dans ce suicide insensé, prouva que, s'il avait pu être un grand roi, il n'était point un grand homme.

Il y a une lettre de Mme de Maintenon qui m'a toujours frappé, comme Lémontey : c'est celle que cette béate demi-reine écrivait le 9 septembre 1698 au cardinal de Noailles, et où elle prononce ce mot précieux, tout plein d'un parfum de casuiste en jupon : « Je ne puis m'empêcher de me dire : Que deviendra le roi si je meurs avant le père de la Chaise? » Est-ce là un mot d'une naïveté sincère? Dieu seul a le secret des cœurs. D'une part, Mme de Maintenon était une femme trop souterraine, trop sûre d'elle-même, trop calculée et artificieuse pour être crue sur parole; elle avait, d'un autre côté, trop de sérieux dans l'esprit pour qu'il soit permis de décider sur elle à la légère et sur de simples inductions. Une conduite d'Honesta toujours désespérément posée, toujours exemplaire; jamais le moindre mouvement entraîné, jamais *un petit coin attendri*, comme disait la bonne et sensible Madeleine de Scudéry, de pareilles perfections sont peu sympathiques; on les honore, on les respecte, on ne les aime point. Pourquoi? Parce qu'elles sont la vertu sans le cœur; parce qu'à tort ou à raison, on craint, en fin de compte, de n'y trouver qu'une Lucrèce par honneur plus encore que par vertu.

Telle nous apparaît Mme de Maintenon dans ses portraits officiels, tristes et grondeurs. Aussi était-ce une pensée charmante, presque maligne, et qui devait venir à un esprit délicat tel que M. le duc de Noailles, de battre en brèche l'opinion rien que par une sorte d'antithèse, rien qu'en rajeunissant son héroïne : « Heureux, dit-il avec raison, ceux dont l'image arrive à la postérité sous l'emblème de la grace et de la beauté; la postérité en est plus indulgente. » Visage plein de grace, aimable sourire, pose un peu coquette pour faire valoir de belles épaules; ajustement simple avec élégance, *simplex munditiis;* les perles et la dentelle, tout est là. Loin donc, loin ces tristes coiffes et cette éternelle robe feuille-morte qui effarouchaient les jeunes essaims de la maison de Saint-Cyr. Oui, mais ce nez au vent, qui ne va ni à cet esprit ni à ce caractère, qu'en ferons-nous au moment où volontiers nous allions bannir tout-à-fait l'autre image de notre souvenir? Ce nez-là cadre mieux aux mauvais desseins que le duc de Saint-Simon nous a révélés contre Mme de Maintenon dans ce style âcre, ardent et incorrect que vous savez. Sans ajouter foi à tout ce qu'une malignité envieuse débita sur les intrigues de sa jeunesse, on ne peut oublier qu'elle fut la femme d'un poète graveleux, qui, disait-il lui-même, devait lui faire peu de sottises, mais s'était promis de lui en apprendre beaucoup; on peut tenir pour constant qu'elle vécut dans la société des plus aimables libertins de

(1) M. Paulin Paris possède un curieux portrait de Mme de Maintenon gravé par Pierre Schenck à Amsterdam, avec cet exergue tiré des *Amours* d'Ovide (II, 10) :

Viro mulier spoliis exultat ademptis.

C'est l'œuvre de quelqu'un de ces malheureux réfugiés que le ressentiment rendait injustes envers Louis XIV et tout ce qui touchait à sa personne.

son siècle, qu'elle fut l'amie et la camarade de lit de la courtisane Ninon de Lenclos, et que celle-ci, dans une lettre inédite à Saint-Évremond (1), ce bel esprit qui fit, à si bon marché, la gloire héritière de ses plaisirs et de sa paresse, écrivait ces mots qui sont pour faire venir la chair de poule aux admirateurs de Mme de Maintenon :

« ... Je n'ai rien dit ni voulu dire au bon petit bibliothécaire : on doit parler le moins possible de ces sortes de choses. Les temps sont venus où j'ai tout oublié, hors mes amis. Jugez, après cela, si j'ai été étonnée de vos nouvelles questions. A quoi songez-vous d'oublier qu'il me faut lire en lunettes ces histoires d'amour? Que vous seriez sage si vous vous en teniez à votre Angleterre et un peu à l'amitié que vous me devez, dont je suis digne par l'attachement que je vous porte! S. était mon ami; sa femme m'a donné mille plaisirs par sa conversation, et, dans le temps, je l'ai trouvée trop gauche pour l'amour. Quant aux détails, je ne sais rien, je n'ai rien vu; mais je lui ai prêté souvent ma chambre jaune, à elle et à Villarceaux.... »

Tandis que, retirée à la campagne chez Mme de Montchevreuil, la cousine de Villarceaux, la veuve de Scarron jouissait des paysages imprégnés du silence, de la douce paix, de la suave religion des champs, Villarceaux, grand débauché de corps, de cœur et d'esprit, la faisait peindre, sortant du bain, dans le déshabillé de la Genèse, et l'insultait ainsi à son insu. Elle l'apprit, et en fut déchirée de désespoir. « Même dans les choses malhonnêtes, il y a de l'honnêteté à observer, » dit Mme de Sévigné à propos des procédés de son fils envers Ninon. La moderne Leontium elle-même, qui du moins portait un cœur d'honnête homme, eût vu là autre chose qu'une espièglerie du grand monde. Quand on a tant de dignité, tant d'orgueil, une soif si ardente de considération et d'estime que l'avait Mme de Maintenon, — aimât-on la sagesse moins pour son prix que pour la gloire de l'avoir fait triompher, — on commence toujours par n'agir que de façon à s'estimer soi-même. J'ajouterai que, si l'on a pu dire des femmes en général que celles qui jouent avec l'amour sont comme les enfans qui jouent avec des couteaux et finissent toujours par se blesser, il est également vrai que les caractères si personnels, si froidement orgueilleux, n'ont point l'ame ouverte aux affections et ne sont susceptibles ni de surprise de la sensibilité ni de surprise des sens. Mme Scarron était femme à ne point fuir le tête-à-tête, parce qu'il y avait pour sa gloire une satisfaction de haut goût à l'avoir bravé.

Mais c'en est assez à propos du bout de nez plus ou moins exact d'un portrait. Cependant quel est le coupable? Serait-ce tout simplement le temps, qui outrage d'une façon si cruelle la beauté, et qui, s'attaquant entre autres à l'un des traits de Mme de Maintenon, de vingt-cinq à soixante ans, a pu, comme on en a tant d'exemples, affaisser le cartilage du nez, et, d'un nez relevé, faire un nez aquilin? Serait-ce alors, et volontiers j'inclinerais à le croire, que Giffart, dont le type a été le même que celui de Petitot, aurait un peu forcé les traits de son image de thèse pour mettre l'effigie de niveau avec l'âge de son modèle?

(1) Cabinet de l'auteur. Ninon signe *Lanclos*. Les derniers mots de sa lettre avaient transpiré. On en niait l'authenticité, parce qu'on n'en connaissait pas la source.

Il s'ensuivrait ainsi que les émaux de Petitot, pour différer en un trait caractéristique de la *Sainte Françoise* de Mignard, n'en seraient pas moins corrects. Là, c'est la jeunesse; ici, l'âge mûr. Quand bien même Petitot, si exact, si parfait d'ordinaire, aurait menti cette fois à son modèle, ce que je ne saurais admettre d'ailleurs que sur preuves irrécusables, quel est l'artiste qui lui jetterait la première pierre? Quel est l'artiste, parmi ceux même dont les œuvres pourraient prétendre aux suprêmes honneurs d'une tribune de musée, qui ait toujours étroitement ajusté et serré son style sur la vérité nue, qui n'ait pas, un jour en sa vie, cédé aux séductions de cette fée décevante qu'on appelle la mode? N'en a-t-il pas subi le prestige souverain, cet admirable Prud'hon, qui a peint le portrait de Mme Jars, depuis Mme Elleviou, exposé au musée du Louvre, et qui le dispute aux plus belles œuvres de tous les temps? N'a-t-il pas lui-même sacrifié à l'idole, le grand Rubens, Rubens étincelant, radieux, opulent, saturé de lumière, qui a poussé jusqu'à l'abus les facultés les plus prodigieuses? Chez lui, toujours pareille carnation, toujours la nature du Nord, et son pinceau transfigure l'Italienne Marie de Médicis en florissante beauté d'Anvers.

Non, depuis les immortels chefs-d'œuvre des maîtres de l'Italie, de l'Espagne et des Flandres, jusqu'aux œuvres des martyrs de l'école de David, il n'est que trois ou quatre hommes privilégiés, Raphaël en tête, qui, dans leurs portraits, aient été assez robustes pour ne jamais fléchir devant la mode et la manière, pour avoir constamment trouvé dans le simple la puissance secrète de rendu, la vérité de nature variable et fugitive, cette diversité de physionomie et de carnation de race, de climat, d'individu, unie à une fleur ineffable de sentiment et d'idéal. D'*idéal*, disons-nous : une chose, en effet, qui n'est pas assez remarquée des gens du monde, c'est qu'on peut introduire de l'idéal dans le portrait, et ne point prendre pour cela de licence avec la vérité et l'exactitude. Il y a chez le Titien, chez Vélasquez, qui, en énergique vérité, n'est inférieur à personne, chez Rembrandt, chez le Poussin, chez Van Dyck dans ses ouvrages étudiés, chez son maître Rubens en dépit de ses éblouissantes licences, et encore plus chez Raphaël, un je ne sais quoi qui saisit fortement, qui élève le spectateur sans cependant nuire au naturel ni exclure la naïveté, mais sans non plus les supposer toujours; c'est le *caractère*, c'est un grand style, une sorte de cachet magistral imprimé à l'ouvrage, qui émeut les organisations sensibles à la peinture, indépendamment des mérites vulgaires du portrait. Holbein, si fin qu'il en est sec, est d'une élévation qui remplit l'ame de grandeur, quand on regarde ses têtes si vraies, si vivantes et à la fois si nobles, malgré les traits les plus communs. Voilà le vrai génie de la peinture, et, si le portrait n'avait jamais été peint que par de tels maîtres, la critique iconologique deviendrait, à certains égards, à peu près inutile. L'histoire des apocryphes de la peinture prouve, on le voit surabondamment, que la haute perfection de l'art et la fidélité historique marchent toujours d'accord, et qu'en dernier résultat, là où le beau se rencontre, la vérité n'est jamais loin.

F. Feuillet de Conches.

LA

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

ET

LES ÉCRIVAINS DE L'UNION.

I. Lyell. *A Second Visit to the United States*, 2 vol. London, 1849, Murray. — II. Colton. *Public Economy for the United States*, 1 vol. in-8°, New-York, 1849. — III. Carey. *Past, Present and Future*, 1 vol. in-8°, Philadelphia, 1848. — IV. *Principles of Political Economy*, 3 vol. in-8°, Philadelphia.

I.

Il n'est personne aujourd'hui qui ne sache quel est le mécanisme des institutions américaines, et qui ne puisse se rendre compte de la manière dont les États-Unis sont gouvernés et administrés. On commence même à savoir dans quel esprit la législation américaine a été faite, et quelle influence elle exerce à son tour sur la nation qui lui est soumise. On connaît, en un mot, le cadre dans lequel s'agite un peuple immense et quelques-unes des lois qui président à la vie publique de ce peuple; mais les détails de la vie de chaque jour échappent aux Européens, qui peuvent difficilement se faire une idée nette et précise de la société américaine. On remplirait pourtant une bibliothèque avec les ouvrages écrits sur ce sujet. Si les États-Unis ne sont devenus un

sujet d'étude pour la masse du public français qu'à une époque toute récente, — depuis quarante ans, — au contraire, le public anglais a les yeux fixés, au-delà de l'Atlantique, sur ce peuple sorti du sein de l'Angleterre, et qui devient pour elle un rival chaque jour plus redoutable. Il n'est pas un Anglais capable de tenir une plume, qui, en revenant des États-Unis, n'ait confié au papier ses impressions. Chaque année voit paraître de nouveaux récits, et la curiosité européenne ne se lasse jamais de les lire, si mauvais qu'ils puissent être, preuve manifeste qu'elle n'a point trouvé encore à se satisfaire.

Cette multitude de livres sur l'Amérique cache mal, en effet, une indigence réelle. En France et plus encore en Angleterre, la société américaine a été, pour les hommes de parti et les écrivains, ce que la vieille rhétorique appelait un lieu commun, c'est-à-dire une mine inépuisable d'allusions et de raisonnemens sur tous les sujets. Beaucoup d'hommes distingués sont allés aux États-Unis moins pour se rendre compte de ce qu'ils y verraient que pour chercher des argumens à l'appui des thèses favorites de leur parti. En rapportant d'Amérique l'éloge du suffrage universel, des élections fréquentes, de l'instruction gratuite et des budgets économiques, on était certain d'être comblé de louanges par l'*Edinburgh Review* ou le *Westminster*. Les écrivains tories cherchaient, à leur tour au-delà des mers, de quoi confondre le radicalisme, et le *Quarterly Review*, saluant avec enthousiasme l'ouvrage incisif et cruel dans lequel mistriss Trollope flagellait impitoyablement les ridicules et les tyrannies de la démocratie américaine, s'écriait avec une sorte d'ivresse : « Voici enfin le livre depuis si longtemps attendu! »

Les préoccupations politiques ou les préjugés nationaux ne sont pas les seules causes qui ont déterminé la diversité des jugemens portés sur les États-Unis. Il est toujours essentiel de savoir avec quelle portion de la société américaine chaque voyageur a été en rapport, et de tenir compte des circonstances dans lesquelles il était placé. En 1841, sir Charles Lyell fut invité à se rendre aux États-Unis pour faire, à l'Institut de Lowell, à Boston, une série de leçons sur la géologie, science fort goûtée des Américains. Le géologue anglais eut le plus grand succès, il fut recherché et comblé d'attentions par les hommes distingués du pays. A son retour, il publia un récit de son voyage, tout favorable aux Américains, et dans lequel il louait avec effusion ce qui est vraiment admirable aux États-Unis, l'organisation de l'instruction publique et le développement de la vie religieuse. Ce livre valut à l'auteur une éclatante popularité en Amérique. Aussi, à son second voyage, en 1846, sir Charles Lyell a été accueilli comme un véritable ami. Savans, médecins, théologiens, légistes, hommes politiques, grands propriétaires, se sont faits à l'envi les hôtes et les guides empressés de l'écri-

vain anglais, afin de le confirmer dans la bonne opinion qu'il avait du pays. Partout il lui a suffi de se nommer pour qu'on lui apportât tous les renseignemens qu'il souhaitait, et pour qu'on mît à sa disposition tous les moyens de continuer ses recherches. Il n'est sorte de prévenances dont il n'ait été l'objet. Quel voyageur ne serait reconnaissant d'un tel accueil? Sir Charles Lyell, malgré toute la sagacité et toute l'indépendance de son esprit, n'a pu se défendre d'une sorte de fascination, et il juge volontiers de l'ensemble de la nation américaine par les hommes distingués dont il a été sans cesse entouré.

Il n'est pas d'ailleurs toujours facile de savoir la vérité aux États-Unis. Si l'on ne veut être à la fois l'objet de toutes les attentions et de toutes les méfiances, il faut se défendre de tout projet d'écrire. Si l'on ne veut voir toutes les portes se fermer, tous les renseignemens vous être refusés, si l'on ne veut être frappé d'une sorte d'ostracisme, il faut ne hasarder aucune critique et ne jamais laisser percer une opinion défavorable. Il faut craindre à la fois les piéges et les rancunes de la susceptibilité américaine. Les peuples de la vieille Europe ont chacun leur amour-propre national, mais c'est le plus inoffensif des sentimens : chacun d'eux supporte à merveille d'être, pour le voisin, un sujet inépuisable de parodies et de caricatures; les quolibets du *Punch* et du *Charivari* n'ont jamais influé sur l'entente cordiale. Aux États-Unis, au contraire, l'amour-propre national est le plus farouche et le plus implacable des sentimens. Le peuple américain se sait le plus jeune dans la famille des peuples civilisés; il se figure, bien à tort, qu'il n'a point fait suffisamment ses preuves, et que la vieille Europe ne tient pas de lui le compte qu'elle doit tenir : il est prêt à faire les plus grands sacrifices pour être assuré qu'on ne le rabaissera pas injustement et qu'on ne dépréciera pas le rôle qu'il joue dans le monde. « Puisse l'Orégon nous amener une guerre avec l'Angleterre! disait un officier de marine à sir Charles Lyell. Elle nous coûtera bien cher; mais l'Angleterre apprendra que nous sommes une puissance du premier ordre, et non pas du second. » Des gens du peuple disaient au même voyageur : « Il nous faut une *brossée* avec l'Angleterre; autrement elle ne nous respectera pas. » Il y a quelque chose de puéril à voir une grande nation sans cesse sur les épines, comme un homme qui appréhende un affront. Six lignes du *Times* suffisent à mettre en émoi les vingt-neuf états de l'Union américaine; lorsque s'agitait, il y a quelques années, la question de l'Orégon, s'il arrivait au *Times* ou au *Chronicle* de laisser échapper, à l'adresse de l'Amérique, quelques phrases empreintes de cette âpreté et de cette amertume familières à la presse anglaise, on voyait aussitôt tous les journaux de l'Union enregistrer en grosses lettres ce nouvel outrage et en faire, pendant plusieurs jours, le texte des plus effroyables déclamations.

Après l'insurrection du Canada, il y a dix ans, et lors de l'affaire Mac-Leod, il arriva à lord Palmerston, dans la chambre des communes, d'appliquer à la population du Maine, clair-semée sur un vaste territoire, au milieu de forêts encore vierges, l'épithète de *wild*, qui pouvait s'interpréter par *aventureuse*, mais que les Américains prirent dans le sens de *sauvage, non civilisée*. La législature du Maine décréta des levées d'hommes et d'argent et n'épargna rien pour entraîner l'Union dans une guerre avec l'Angleterre; la conquête du Canada pouvait seule punir l'insolence du ministre anglais; aujourd'hui encore, la douleur de cette insulte imaginaire est à peine assoupie.

Cette susceptibilité ombrageuse et implacable ne peut être désarmée que par des éloges sans restriction; elle ressent la critique comme une mortelle injure. Tout bon Américain a voué à une éternelle exécration le nom du capitaine Marryat. Quant à mistriss Trollope, qui, venue en Amérique avec des préjugés whigs et une prédisposition à tout admirer, a déclaré à son retour que le spectacle de la démocratie américaine l'avait fort réconciliée avec la pourriture de la vieille Angleterre, elle n'est plus, pour les feuilles américaines, l'auteur de romans spirituels et amusans; c'est une *abominable furie*. Le désappointement le plus cruel pour les Américains leur est venu de Dickens. L'écrivain radical était très populaire aux États-Unis; il y fut l'objet d'un grand empressement et de la plus vive curiosité; on s'étouffait pour le voir, on s'arrachait les billets de spectacle les soirs où il allait au théâtre; on se précipitait dans les bateaux à vapeur sur lesquels il prenait passage; les journaux enregistraient son costume, ses attitudes, ses allées et venues, ses bons mots. Il était l'événement de tous les jours, le lion de toutes les villes. Le censeur impitoyable des vices aristocratiques, le peintre des mœurs populaires ne devait-il pas trouver son idéal dans les États-Unis? Ce Diogène satirique et railleur de l'Angleterre n'allait-il pas éteindre sa lanterne? Hélas! les *American Notes for general circulation* ne furent qu'un persiflage souvent innocent, parfois caustique, des mœurs américaines, et des éloges assez sobres y furent entremêlés de critiques. Dickens, depuis ce jour, a perdu sa popularité en Amérique, ce n'est plus qu'un écrivain médiocre et envieux, et l'on déplore le mauvais goût de ceux qui pensent qu'un peu d'injustice peut s'allier à beaucoup d'esprit.

On se doute bien que ce n'est pas aux écrivains américains qu'il faut demander la vérité sur leur pays. En France, comme chez tous les peuples auxquels il en a coûté très cher pour jouer un grand rôle et remuer le monde, nous sommes devenus assez indifférens à notre propre éloge. Les tirades séculaires sur la *grande nation*, sur sa mission providentielle, sur ses guerriers et ses lauriers, ne défraient plus guère que les flons-flons du vaudeville et les orateurs de carrefours. Un livre

dont l'auteur s'attacherait à faire l'éloge de nos qualités physiques, intellectuelles et morales, de notre passé, de notre présent, de notre avenir, de nos institutions, de nos lois et de nos mœurs, de notre commerce, de notre agriculture, de notre industrie, etc., etc., ne serait point appelé à un grand succès; nous parierions plutôt pour la contrepartie de l'ouvrage. L'Américain, au contraire, s'enivre à longs traits de perpétuels éloges, et c'est chaque fois pour lui un ravissement nouveau. Cette soif de l'adulation est entretenue et développée chez lui par l'action de deux causes puissantes, la jeunesse, qui, chez les peuples comme chez les individus, est pleine d'elle-même, et l'orgueil inhérent à toute démocratie. Il fallut, à Athènes, changer le lieu des délibérations publiques, parce que les orateurs tournaient la tête au peuple en appelant sans cesse ses regards sur son port rempli de navires, sur ses immenses arsenaux, sur toutes les preuves de sa gloire et de sa puissance. Un tel remède serait impossible aux États-Unis; de quelque côté qu'on jette les yeux, à quelque point de vue qu'on se place, on est forcément frappé du spectacle d'une prospérité inouie et d'une grandeur qui s'accroît chaque jour. On ne saurait trouver mauvais, après tout, que ce peuple, séparé par l'Océan du vieux monde, qui est demeuré le dispensateur de la gloire, se fasse lui-même le chantre de ses progrès et soit pour toute voix amie l'écho le plus retentissant. La courtisanerie s'en mêle ensuite, et les flatteurs exploitent la faiblesse populaire. Depuis le message du président jusqu'au rapport du dernier commis des postes, tout document officiel doit être envahi aux trois quarts par l'éloge des institutions, des mœurs et de la prospérité américaines. C'est aussi le début obligé de tout article de journal; c'est la source indispensable où le ministre doit puiser ses allusions, s'il veut être un prédicateur populaire. Comment peut-on espérer que les écrivains échappent à la contagion, et qu'ils ne subissent pas la loi commune, s'ils veulent trouver un libraire et des acheteurs?

Rien ne donne, sur les États-Unis, des renseignemens plus précis et des idées plus justes qu'un petit volume in-12, qui paraît tous les ans sous le titre d'*American Almanac* et qui coûte 1 dollar. C'est un relevé annuel fort clair et fort méthodique de tous les renseignemens statistiques épars dans les documens officiels que publient, soit le gouvernement central, soit les autorités des divers états. On ne trouve guère dans ce livre que des chiffres, mais ils sont éloquens. Quant aux auteurs américains, il ne faut, nous le répétons, accepter leur témoignage qu'après examen et avec une extrême réserve. Nous citerons comme exemple un livre qui jouit de quelque réputation aux États-Unis. On n'est point disposé d'ordinaire à se défier des économistes, quoiqu'ils aient fait preuve, dans ces derniers temps, d'une imagination qu'on ne leur attribuait pas. Voici pourtant M. Carey, un écrivain

distingué, qui s'est aventuré avec quelque succès dans les spéculations économiques, qui discute les doctrines de Malthus, de Ricardo et de Mac Culloch en homme versé dans la matière, et à qui il est impossible d'emprunter avec confiance un renseignement ou une conclusion! M. Carey a fait un livre intitulé : *Principes d'Économie politique*, dont la seconde partie est consacrée « aux causes qui retardent la production de la richesse et l'amélioration dans la condition physique et morale de l'homme. » L'objet réel de cette seconde partie est d'expliquer le développement rapide des États-Unis et, plus encore, de prouver que, sous tous les rapports, les États-Unis sont supérieurs à toutes les nations européennes et spécialement à la France et à l'Angleterre. La démonstration a la prétention de s'appuyer exclusivement sur des données statistiques, et les têtes de chapitres ne servent guère qu'à amener de longues citations et des colonnes de chiffres. Nous laissons volontiers aux Anglais le soin de contrôler les chiffres que cite M. Carey pour l'Angleterre; mais ce qu'il dit de la France est tellement en dehors, non-seulement du réel, mais du possible, que nous avons été singulièrement mis en garde contre ce qu'il dit de l'Amérique. Un auteur sujet à de telles hallucinations ne saurait être un guide bien sûr (1). Et d'ailleurs une cause d'erreur commune à M. Carey et à tous les auteurs américains qui ont établi des parallèles entre les États-Unis et une nation européenne, c'est l'habitude de prendre pour premier terme de la comparaison, ou la France entière avec ses provinces riches ou pauvres, ou l'Angleterre avec l'Écosse et l'Irlande, et, pour second terme, un ou deux états seulement de l'Union américaine. Si nous nous servions du département du Bas-Rhin, où 99 personnes sur 100 savent lire, écrire et compter, pour prouver qu'en France

(1) Il faut motiver ce jugement sévère. Nous remplirions des pages avec les erreurs de M. Carey, qui prend des noms de province pour des noms de ville, et accole dans la même phrase la ville de *Saintonge* et la ville d'Arras. Il assure que la France est divisée en 23,000 communes, sur lesquelles 2,000 n'auraient ni église ni desservant. Il affirme que plus de la moitié du sol de la France est cultivée par des métayers; le premier almanach lui aurait appris que sur plus de 40 millions d'hectares consacrés à la production agricole, 7 à 8 millions au plus sont encore cultivés en métayage. Les autorités de M. Carey sont surtout curieuses. Il prend pour tableau fidèle de l'agriculture en France un ouvrage qui a trente ans de date. Son guide de prédilection est un touriste américain qui est venu passer un été dans les Pyrénées. A défaut des impressions de voyage de M. Murray, M. Carey s'adresse aux touristes et aux romanciers, et enfin aux *Magazines* anglais. Deux ou trois ouvrages français de dates surannées complètent ses renseignemens. M. Carey ne paraît pas s'être douté que le budget de la France s'imprimait et se discutait tous les ans, que l'administration française publiait chaque année les documens statistiques les plus étendus sur toutes les branches de la production ou de la dépense nationales, enfin que les renseignemens les plus complets et les plus exacts sur la situation véritable de la France se trouvaient dans les rapports annuels présentés par les préfets aux conseils généraux des départemens.

l'instruction élémentaire est plus commune qu'aux États-Unis, si nous citions le Haut-Rhin ou le Nord pour prouver que la France est le pays le plus manufacturier, le plus productif du monde, et celui où la population et la richesse s'accroissent le plus vite, on nous objecterait aussitôt la Creuse, la Corrèze, les Landes et les Basses-Alpes. Les auteurs américains, et M. Carey en particulier, ne font pas autre chose, lorsqu'ils appuient leurs raisonnemens et leurs calculs habituellement sur le Massachusetts, quelquefois sur New-York, plus rarement encore sur la Pensylvanie, jamais sur l'Illinois, la Floride ou le Mississipi. Signaler un pareil artifice de raisonnement, n'est-ce pas ruiner par la base toutes les conclusions de ceux qui en font usage?

On doit voir déjà combien il est malaisé de démêler l'exacte vérité au milieu des renseignemens qui abondent sur les États-Unis. On ne doit plus s'étonner que des divergences nombreuses désappointent et embarrassent le lecteur, qui avait espéré se former une opinion par la comparaison de plusieurs témoignages. Il nous reste, en abordant de plus près notre sujet, à signaler la cause principale de ces jugemens si différens, souvent si contradictoires, portés sur la société américaine par des voyageurs que la communauté de patrie, d'éducation, de partis, de préjugés, semblait prédisposer à éprouver les mêmes impressions.

II.

Le tort de presque tous les auteurs qui ont écrit sur les États-Unis a été de vouloir porter un jugement d'ensemble sur une société extrêmement complexe, et de n'avoir demandé qu'à une partie de la nation américaine les élémens de leur appréciation favorable ou contraire. Nous sommes loin de faire le procès à aucun de nos devanciers. Il serait également injuste d'accuser les uns ou les autres de mauvaise foi, car presque toujours les éloges des uns et le blâme des autres sont également bien fondés, à la condition seulement de n'être pas généralisés. Autre chose est de méconnaître la vérité, autre chose de n'en voir qu'une partie. Nous prendrons la liberté de ne pas regarder mistriss Trollope comme une furie, mais nous devons constater que sur la durée de son séjour aux États-Unis elle a passé deux années entières dans l'Ohio à une époque où l'Ohio n'était guère plus avancé que ne l'est aujourd'hui le Michigan. De même sir Charles Lyell, tout favorable qu'il soit aux Américains des bords du Mississipi, ne peut s'empêcher de dire qu'en revenant à Boston, au bout de dix mois, il ressentit cette satisfaction qu'on éprouve en se retrouvant chez soi et au milieu des siens. Il faut donc se demander quel a été l'itinéraire du voyageur, avec quelle classe de la société il a été plus spécialement en rapport, dans quelle partie des États-Unis il a le plus long-temps résidé : c'est

à cette classe de la société américaine, c'est à cette partie des États-Unis qu'il faut rapporter ses jugemens, et on doit se garder d'en étendre l'application, de peur qu'ils ne deviennent ou trop favorables ou trop sévères. Par la même raison, toute comparaison entre les États-Unis et l'Europe est nécessairement fausse. On ne peut, sans faire tort à l'Europe ou à l'Amérique, prendre pour l'un des termes de cette comparaison ni les états les plus anciens de l'Union, ni les plus jeunes : si on prend l'ensemble de l'Union américaine, la comparaison est impossible et de nulle valeur, car il n'y a point de similitude entre la vieille Europe avec sa civilisation uniformément répandue et l'agglomération américaine, qui présente tous les degrés de civilisation, depuis les plus avancés jusqu'à l'état sauvage.

Si le développement des États-Unis offre un si vif et si constant intérêt à tous ceux qui en suivent le progrès avec attention, cela tient précisément à cette juxta-position de plusieurs civilisations différentes. Les États-Unis présentent à l'observateur un spectacle sans exemple, celui d'un pays où un déplacement de quelques lieues suffit pour faire voir un seul et même peuple à des périodes différentes de sa vie morale. Jusqu'ici un tel spectacle ne se trouvait que dans l'histoire. Pour nous rendre compte de la manière dont la civilisation s'était répandue et développée chez un peuple, et comment ce peuple s'était transformé peu à peu par la diffusion et l'accroissement des lumières, comment son esprit s'était poli, son intelligence élevée, ses mœurs adoucies, il nous fallait reconstruire péniblement par la pensée les âges écoulés; il fallait interroger mille auteurs, confronter mille témoignages pour déterminer, à force d'investigations, quel était, à telle ou telle époque, l'état moral d'un peuple, pour établir des comparaisons d'une époque à l'autre et tirer de données conjecturales des conclusions toujours contestables. Les États-Unis nous montrent plusieurs âges d'un même peuple réunis sous le même coup d'œil; le tableau dont l'historien rétablissait à grand'peine les traits indécis et presque effacés, il est là, lumineux, vivant, et prenant des proportions infinies.

C'est là l'étude la plus curieuse à la fois et la plus instructive pour l'historien, le moraliste ou le politique. Les voies de Dieu pour l'amélioration de l'homme et l'accroissement de son bien-être s'y révèlent en traits manifestes. Là se voit en pleine évidence que le progrès est l'œuvre naturelle du temps, qu'il se développe d'une façon d'autant plus sûre qu'elle est plus uniforme, qu'il est d'autant plus prompt et d'autant plus irrévocable qu'aucune tentative n'est faite pour en violenter et en accélérer brusquement la marche. La Providence, en mesurant les devoirs de l'homme à ses forces et sa tâche à la durée de ses jours, ne lui a pas permis d'anticiper sur l'action du temps; les générations qui se suivent sont comme les vagues de la mer, dont aucune

ne peut atteindre ni devancer celle qui la précède. Ainsi voyons-nous la civilisation s'étendre et se développer graduellement aux États-Unis, où personne ne s'est érigé en censeur et encore moins en pédagogue de la société, où personne n'entreprend de tracer au progrès de tous une voie plus prompte et plus sûre que celle qu'il suit naturellement sous l'impulsion divine. C'est un flot qui s'étend de l'est à l'ouest, gagnant chaque jour du terrain, mais perdant en profondeur à mesure qu'il s'éloigne du point de départ. La marche de ce flot humain est tellement sûre et tellement régulière, qu'on peut la calculer d'avance, et, par la comparaison de deux périodes décennales écoulées, déterminer avec certitude les résultats de la période actuelle. La civilisation suit la même marche que la population. La portion la plus rude et la moins cultivée du peuple américain sert de pionniers à la nation entière, et se civilise à mesure par l'arrivée des émigrations postérieures. Le bûcheron à demi sauvage de l'Iowa ou du Wisconsin apprend de l'émigrant de l'Ohio le respect de la loi; la population active et entreprenante de l'Ohio reçoit de la Nouvelle-Angleterre l'élément qui développe dans son sein le goût du bien-être, des habitudes plus raffinées, la curiosité et l'aptitude pour les jouissances intellectuelles. La Nouvelle-Angleterre, à son tour, entretient et conserve sa supériorité par ses relations continuelles avec le vieux monde et par l'effort et le progrès naturels d'une société déjà avancée.

M. Michel Chevalier, dans ses *Lettres sur l'Amérique,* a insisté avec raison sur la différence profonde qui sépare aux États-Unis l'homme du nord et l'homme du sud, et qui constitue sur le même sol non pas deux races, mais deux variétés très distinctes. Les voyageurs qui ont suivi M. Chevalier, en constatant la justesse de cette observation de leur devancier, ont eu le tort de ne pas imiter son exemple, de ne pas distinguer à leur tour ce qui a aujourd'hui besoin d'être séparé, et de confondre dans une seule et même appréciation les états voisins de l'Atlantique et les états de l'ouest. En effet, les vieux états soit du nord, soit du sud, donnent issue les uns et les autres à une émigration incessante qui se dirige vers l'ouest et qui laisse sur son passage des couches de moins en moins épaisses de population et de lumières. Si vous prenez pour point de départ la Nouvelle-Angleterre et la Virginie, vous pouvez établir deux échelles descendantes où la richesse, l'instruction, l'état matériel du culte et de ses ministres, la densité de la population, la sûreté des personnes et des choses, suivront une progression décroissante. Ces deux échelles seraient à peu près celles-ci : pour le nord, Massachusetts, New-York, Pensylvanie, Ohio, Indiana, Illinois, Michigan, Iowa, Wisconsin; pour le sud, Virginie, les deux Carolines, Kentucky, Tennessee, Alabama, Mississipi, Arkansas et Texas.

Si nous avions besoin d'établir ce point, les témoignages américains ne nous manqueraient pas, et nous en appellerions à M. Carey lui-même, qui, dans un coin de son livre, laisse échapper l'aveu suivant : « On rencontre sur le territoire des États-Unis presque tous les degrés de civilisation. Dans la partie qui touche au Mexique et qui est occupée par les sauvages, on ne connaît d'autre loi que celle de la force. En nous avançant vers l'est, nous trouvons dans les états du sud la classe laborieuse en esclavage. Dans l'Arkansas, le Missouri et le Mississipi, où la population est de 1, 2 ou 3 personnes par mille carré et avec une forte proportion d'esclaves, le blanc, éloigné des tribunaux, des juges et des officiers de justice, porte toujours des armes avec lui; il est prêt pour l'attaque ou la défense; toute altercation se termine par un combat dont la mort est souvent la conséquence. L'habitude de déférer à la loi n'y existe qu'à un faible degré. Si un particulier éprouve un tort, il veut le redresser lui-même; si la communauté se croit lésée, elle recourt à ce mode barbare de justice exécutive qui s'appelle la loi de Lynch. Si nous passons à l'est, nous trouvons dans le Tennessee 15 habitans, et dans le Kentucky 17 habitans par mille carré. Il y a trente ans, la loi de Lynch était en pleine vigueur dans ces deux états, mais l'habitude d'obéir à la loi s'y est développée avec la population. Dans la Virginie et dans les Carolines, nous trouvons un état de société plus avancé, et la sécurité personnelle s'y accroît en proportion (1). »

C'est là un rare accès de franchise. La plupart des Américains n'admettent point en effet qu'il y ait la moindre inégalité de valeur morale et de civilisation entre les diverses parties de l'Union, et les vieux états ne sont que trop portés à attribuer à leurs rejetons cette immunité de la critique qu'ils réclament pour eux-mêmes. Si, par l'accumulation de faits précis et surtout par l'examen de la législation des nouveaux états, vous démontrez qu'une portion des États-Unis marche rapidement vers l'extrême de la démocratie, et que l'action combinée des mœurs et des lois y crée un état social qui équivaudrait pour des Européens à une intolérable tyrannie; si vous prouvez que, dans certains états du sud, la loi est impuissante à garantir la sûreté des personnes et des choses, les Américains ont une explication toute prête, et vous répondent que la faute en est à l'immigration européenne qui vient abaisser le niveau moral des États-Unis. Examinons si cette explication est exacte, et voyons par la même occasion quelle est au vrai l'étendue de l'immigration européenne, et quelle en est l'influence.

Il est certain que l'immigration européenne joue un rôle considé-

(1) Carey, *Principles*, etc., tome II, p. 27.

rable dans les progrès des États-Unis : elle introduit au sein de la population américaine un élément reproducteur très actif. En effet, comme ce ne sont point les vieillards qui s'expatrient, la presque totalité des émigrans sont dans la force de l'âge; ceux qui sont dans le célibat se trouvent bientôt sous l'empire des conditions qui, aux États-Unis, font du mariage une absolue nécessité, et ne tardent point à se marier : l'Amérique profite ainsi de la fécondité d'une émigration nombreuse qu'elle n'a point eu à élever, et que l'Europe perd au moment où elle devient reproductive. Or l'émigration, à elle seule, entre pour une forte proportion dans l'accroissement de la population américaine.

M. Carey a oublié d'en tenir compte dans ses comparaisons entre les États-Unis et l'Europe : voici comment il procède, et cet exemple donnera une juste idée de sa méthode. Il établit à la façon des mathématiciens, et en guise de théorèmes de géométrie, les deux propositions suivantes, que nous laissons à discuter aux économistes : — Plus une population a de sécurité pour les personnes et les choses, plus elle s'enrichit vite; plus elle est riche, plus elle peut devenir et plus elle devient féconde. — De ces deux théorèmes, M. Carey déduit le dilemme suivant : que si la population croît plus vite aux États-Unis qu'en Europe, c'est qu'il y a aux États-Unis plus de richesse, plus d'ordre et de sécurité que partout au monde. Il prend alors les tableaux de population dans les deux mondes, et une simple règle de trois lui donne en faveur des États-Unis des moyennes énormes. L'auteur américain s'est bien avisé après coup qu'il n'avait pas le droit de porter au compte des naissances l'accroissement de population imputable à l'émigration; aussi avertit-il en note qu'il convient de déduire pour ce chef 10 pour 100 de l'augmentation annuelle de la population dans les États-Unis. M. Carey croit cette déduction suffisante. Il prétend en effet, sur la foi des *Annales statistiques* de Seybert, que jusqu'en 1817 il n'est pas arrivé 10,000 Européens par an aux États-Unis. Il déclare n'avoir point de renseignemens de 1817 à 1825, et s'appuie sur le nombre des passagers inscrits aux bureaux de douanes des principaux ports, pour conjecturer que le nombre des émigrans n'a pu s'élever à 20,000 par an. M. Carey tient donc pour nulle toute immigration antérieure à 1815, et de 1815 à 1830 il dresse un tableau dans lequel l'immigration de 19,000 s'élève graduellement à 32,000, ce qui, pour quinze ans, donne une moyenne annuelle de 25,000. M. Carey prétend que cette moyenne suffit à rendre compte soit des émigrans qui viennent par mer, soit de ceux qui peuvent arriver aux États-Unis par le Canada.

Ni ces calculs ni ces raisonnemens ne sont admissibles, parce qu'ils sont en contradiction manifeste avec les faits, qui attestent que l'émigration est beaucoup plus forte que ne le croit M. Carey. Le recense-

ment de 1845 a constaté qu'à Boston les habitans nés en Europe, émigrans par conséquent, formaient le quart des électeurs et le tiers de la population totale, qu'à New-York les habitans nés en Europe forment les deux cinquièmes de la population totale. Ce n'est pas trop d'évaluer à un cinquième de la population totale les émigrans allemands établis en Pensylvanie, et, dans l'Ohio et l'Indiana, les émigrans allemands occupent des villages et jusqu'à des comtés tout entiers. Depuis l'établissement des bateaux à vapeur transatlantiques, New-York est devenu le principal port d'arrivée de l'émigration; mais, même en remontant à quelques années, il est facile de voir que les émigrans débarqués au seul port de New-York ont dépassé la moyenne indiquée par M. Carey.

Voici le nombre des émigrans débarqués à New-York dans les sept premiers mois des six dernières années :

1844	34,655	1847	102,118
1845	48,500	1848	110,404
1846	60,220	1849	143,222

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que deux des mois où le nombre des arrivages est le plus considérable, août et septembre, ne sont pas compris dans ce tableau.

M. Carey avait un moyen facile de parvenir à la vérité; il pouvait à la fois se rendre un compte exact du progrès naturel de la population et connaître avec une approximation suffisante le nombre des émigrans arrivés aux États-Unis dans une période donnée. Au lieu de prendre pour base de ses calculs le résultat total de chaque recensement, d'où il lui devenait impossible d'éliminer le produit de l'immigration, il fallait faire usage de la règle de Godwin. Étant donnés les résultats du recensement aux deux extrémités d'une période décennale, soit 1830 et 1840, il est évident que la portion de la population âgée de moins de dix ans révolus en 1840 représente seule l'accroissement imputable aux naissances dans les dix années écoulées : si du chiffre de cette population âgée de moins de dix ans on déduit le chiffre des décès survenus dans la population recensée en 1830, on devra avoir l'accroissement vrai de la population par le seul fait de la reproduction. Si cet accroissement est inférieur à l'accroissement constaté par le total général du recensement, la différence représente évidemment l'élément étranger introduit dans la population, c'est-à-dire l'émigration. De cette façon, on a donc à la fois le produit exact des naissances, d'où l'on peut tirer la loi de multiplication du pays, et le produit exact de l'émigration, tandis que M. Carey ne détermine que par des conjectures ces deux élémens indispensables de ses calculs.

Il y avait en 1830 aux États-Unis 3,427,730 enfans au-dessous de dix

ans révolus, qui représentaient l'addition faite à la population de 1820; cette addition avait été compensée par 1,257,910 décès survenus dans la population recensée en 1820 : l'accroissement de la population, en 1830, devait donc être de 2,169,820. Le recensement de 1830 attestait, au contraire, un accroissement de 2,664,311 sur celui de 1820. Il fallait donc qu'en dehors des naissances, 494,491 individus fussent venus s'ajouter à la population américaine : c'était évidemment la part afférente à l'émigration de 1820 à 1830. Le même calcul montre que, de 1830 à 1840, la population vivante des États-Unis s'est accrue de 862,040 individus, par le seul fait de l'émigration, sur un accroissement total de 3,662,970. On voit donc que, de 1820 à 1840, l'émigration européenne figure pour 20 ou 25 pour 100 dans le développement de la population américaine, et aujourd'hui cette proportion n'est point trop forte, parce que l'emploi de la vapeur dans les communications transatlantiques a entraîné une diminution de 75 pour 100 dans le prix de la traversée par la navigation à voile, et a donné par suite un développement extraordinaire à l'émigration. C'est pour constater ce développement que nous avons cru devoir citer plus haut le chiffre actuel des arrivages à New-York.

M. Carey se croit à l'abri de toute objection après avoir accepté sur ses données une déduction de 10 pour 100, qui devrait être de 25 pour 100; il oublie que, dans la comparaison de deux chiffres, le déplacement d'une seule unité constitue une différence de deux unités au désavantage de l'un des deux termes. Il ne suffit donc pas, pour avoir les véritables termes de la comparaison, de déduire du compte de la population américaine les émigrans européens; il faut en même temps restituer au compte de l'Europe cette même émigration. L'erreur de M. Carey est d'autant plus forte, qu'elle porte sur des chiffres très considérables. Prenons l'Angleterre pour exemple. Le recensement de 1821 donna pour les trois royaumes 21,193,000 habitans; celui de 1831, 24,306,000, soit une augmentation de 3,113,000 en dix ans, et de 311,000 par an. Le nombre total des émigrans pour ces dix années n'avait été que de 291,070, soit annuellement 9 pour 100 de l'accroissement total de la population. De 1831 à 1841, le nombre des émigrans fut de 738,582; dans les sept années de 1842 à 1848 inclusivement, il s'éleva à 985,953, et, suivant les renseignemens officiels recueillis par la commission d'émigration, le nombre des émigrans pour le premier semestre de 1849, finissant le 30 juin dernier, a atteint le chiffre de 196,973. Il en résulte qu'en Angleterre l'émigration annuelle, après avoir été successivement dans la proportion de 9, de 23 et de 46 pour 100 de l'accroissement naturel de la population, a fini par l'égaler dans ces dernières années, en sorte que, si l'émigration continue sur la même échelle, la population de l'Angleterre demeurera stationnaire, malgré une incontestable fécondité. En effet, si nous prenons vingt-cinq ans comme l'âge moyen

des émigrans, un million d'émigrans, d'après les lois de mortalité, représente au moins deux millions de naissances, et plus on élèvera l'âge moyen des émigrans, plus on accroîtra le chiffre des naissances nécessaires pour produire un million d'émigrans.

Nous avons pris l'Angleterre pour exemple, parce que nous avions la statistique officielle de l'émigration anglaise; mais le même raisonnement est applicable à la France, qui alimente, elle aussi, une émigration sur laquelle manquent des renseignemens précis. Nous savons seulement que certains départemens, par exemple les Landes et les Basses-Pyrénées, perdent, par l'émigration à l'étranger, l'équivalent au moins de l'excédant annuel des naissances sur les décès. Notre but n'est pas, d'ailleurs, de déterminer l'étendue de cette émigration, mais de démontrer que M. Carey, en se bornant à comparer les chiffres de recensement décennaux sans tenir aucun compte de l'émigration européenne, est arrivé à des résultats qui n'ont aucune valeur pour la thèse qu'il soutenait. Il lui est trop facile, en procédant comme il l'a fait, de prouver qu'aux États-Unis la population croît beaucoup plus vite qu'en aucun pays d'Europe. S'il avait restitué à l'Angleterre ce que l'émigration lui enlève, il aurait vu que la fécondité américaine ne dépasse pas de beaucoup la fécondité anglaise. En outre, si M. Carey, au lieu de prendre cette fois les États-Unis en masse, avait pris quelqu'un des états du nord, il aurait vu qu'il y a dix ans la population anglaise, malgré l'émigration, croissait, à peu de chose près, dans la même proportion que la population du Massachusetts. Que deviennent, après cela, les conclusions de M. Carey? Si la ruine de ses calculs entraîne la ruine de ses raisonnemens, la faute en est à sa méthode, que nous croyons assez nouvelle en économie politique.

Nous venons de voir quel est le rôle considérable de l'immigration européenne dans le développement numérique de la population des États-Unis; recherchons maintenant quelle en est l'influence matérielle et morale. On nous permettra de mettre immédiatement hors de cause l'émigration française, qui n'a été recrutée long-temps que par la politique. Les émigrans français, qui se dirigent à peu près exclusivement vers New-York ou la Nouvelle-Orléans, appartiennent presque tous aux professions libérales ou aux carrières artistiques; on ne peut donc pas dire que leur présence contribue à abaisser le niveau intellectuel du pays. Ils sont loin en même temps d'être une charge pour leur nouvelle patrie; nous n'en voulons d'autre preuve que les faibles sommes dépensées par la société française de New-York pour subvenir aux besoins des Français malades, infirmes ou indigens. Les dépenses de cette société n'ont point atteint, l'an dernier, la moitié de ses recettes. L'émigration italienne est à peu près dans la même situation que l'émigration française.

Restent trois émigrations, les seules, à vrai dire, qui atteignent un

chiffre un peu considérable, celles qui viennent d'Angleterre, d'Irlande et d'Allemagne. Les Anglais qui s'expatrient par pauvreté s'adressent aux diverses sociétés de bienfaisance anglaises, lesquelles les dirigent exclusivement vers les colonies anglaises. Les États-Unis ne reçoivent donc, en fait d'Anglais, que ceux à qui un petit capital permet de choisir le mode et le lieu de leur émigration. Ce n'est pas s'avancer trop que de dire que ces émigrans anglais ne sont point au-dessous de la masse dans laquelle ils sont bientôt confondus. On n'en saurait dire à beaucoup près autant des Irlandais. Il faut ajouter cependant que l'émigration irlandaise tend à changer de caractère. Les rapports récens des commissaires pour l'émigration constatent que depuis plusieurs années, et particulièrement depuis que la maladie des pommes de terre a porté un rude coup à l'agriculture irlandaise, ce n'est plus, comme autrefois, la partie la plus pauvre de la population qui fournit le plus fort contingent à l'émigration, mais la classe des petits fermiers et des petits propriétaires, qui, pour partir, retirent les dépôts qu'ils ont aux caisses d'épargne et réalisent tout leur avoir. Depuis plusieurs années, des sommes très considérables ont ainsi passé d'Irlande aux États-Unis, et l'on calcule que le capital emporté par l'émigration irlandaise s'est accru dans une proportion décuple au moins du nombre des émigrans.

Il n'en est pas moins vrai qu'un très grand nombre d'Irlandais ne parviennent aux États-Unis qu'à l'aide de la charité publique ou à l'aide des petites sommes que les émigrans partis les premiers envoient à leurs parens demeurés en arrière. Ces émigrans arrivent sans autre capital que leurs bras et sans aucune culture intellectuelle; la plupart d'entre eux ne peuvent jamais s'élever au-dessus de la condition de simples manœuvres. Ils apportent avec eux les vices inséparables de l'ignorance et de la misère, des habitudes de malpropreté, d'ivrognerie et de paresse. L'affluence de ces émigrans irlandais a formé dans les quatre ou cinq grands ports de l'Union une populace grossière, sans règle, sans mœurs, qui est un danger sérieux pour les localités où elle séjourne, et qui est exploitée de la façon la plus funeste par les spéculateurs en politique. Il est à remarquer que la portion pauvre de l'émigration irlandaise ne s'écoule vers l'ouest qu'avec une extrême lenteur; les plus intelligens et les plus sobres des Irlandais se classent assez facilement dans la domesticité, qu'ils recrutent presque seuls; les autres sont obligés de consacrer plusieurs années à amasser le petit capital nécessaire pour s'établir dans l'ouest. Jusque-là, ils habitent tous ensemble les bas quartiers des ports de mer, entassés dans d'ignobles bouges, où personne qu'eux ne pénètre, et où ils sont décimés annuellement par des épidémies. Quelquefois même les Irlandais ont pour seule habitation des espèces de campemens à proximité des villes. Il est très rare, du reste, qu'ils ne trouvent pas à s'employer réguliè-

rement, car ils se chargent volontiers des plus rudes travaux, et un entrepreneur de constructions de New-York disait à sir Charles Lyell que, sans les Irlandais que l'émigration amène chaque année dans le pays, il deviendrait impossible de bâtir autre chose que des maisons en bois, à cause du prix excessif de la main-d'œuvre.

Si les émigrans irlandais se concentrent dans quatre ou cinq villes, et ne se dispersent qu'avec lenteur sur le territoire américain, il n'en est pas de même de l'émigration allemande. Celle-ci, qui est tout agricole, a pour principal port d'arrivée Philadelphie; ceux des émigrans qui n'ont point assez de capital pour s'établir dans la Pensylvanie ou le Maryland se dirigent immédiatement vers l'ouest; ils forment une partie notable de la population de l'Ohio et de l'Indiana; les plus pauvres vont jusque dans l'Illinois, où la terre est encore à plus bas prix. Il est très rare qu'ils remontent vers le nord, dans le Michigan ou l'Iowa, et à peu près sans exemple qu'ils descendent dans le Kentucky. Ces émigrans ont presque tous un petit capital qui leur permet d'acquérir des terres déjà défrichées, sans se faire eux-mêmes pionniers; sous le rapport des connaissances agronomiques, ils sont au niveau et même plutôt au-dessus des fermiers américains. Ils ne doivent pas non plus le céder aux Américains sous le rapport de l'instruction primaire, si nous en jugeons par le nombre des journaux et des livres allemands qui s'impriment aux États-Unis. On n'imprime pas pour une société qui ne sait pas lire.

L'émigration irlandaise est donc la seule qui puisse avoir une influence réellement fâcheuse sur la moralité et la civilisation du peuple américain; mais cette influence ne peut agir que dans un cercle très restreint et ne s'étend pas au-delà du voisinage de quelques villes. L'émigration allemande, sous le rapport de la moralité et des lumières, aurait une action plutôt favorable que funeste; mais il est possible de déterminer avec précision le cercle dans lequel cette action s'exerce, et dont elle ne dépasse pas les limites. Ce dernier point suffit à notre thèse. Il est impossible d'attribuer à une cause accidentelle un effet général; il est donc impossible d'expliquer par l'influence de l'immigration européenne l'inégalité de sécurité, de moralité et de lumières qui sépare les jeunes états des états plus anciens, inégalité qui se retrouve au sud comme au nord, et dont les degrés peuvent presque se mesurer par les degrés de longitude. Nous voudrions proposer à notre tour une explication, et rechercher quelles sont les causes qui produisent et qui corrigent l'inégalité dont nous avons constaté l'existence.

III.

L'étude attentive des faits vaudra mieux ici que tous les raisonnemens. Un auteur américain, M. Colton, met au nombre des avantages

particuliers à son pays cette circonstance, qu'aux États-Unis les esprits impatiens de la règle peuvent toujours se soustraire à son empire par un simple déplacement. Les hommes qui envisagent l'accomplissement des devoirs sociaux comme une charge et non comme une obligation, qui envisagent la loi comme un frein et non comme la traduction des inspirations de la conscience humaine, qui consentent à ne rien recevoir de la société, pourvu qu'elle ne leur demande aucun sacrifice sous le rapport de l'intérêt ou sous le rapport des passions, ces hommes, au lieu de se mettre tôt ou tard en révolte contre la société, comme en Europe, échappent à tout devoir et à toute contrainte en émigrant dans les forêts de l'ouest, où ils peuvent vivre uniquement pour eux-mêmes. Là, comme le reconnaît M. Carey, la force est la seule loi, et quiconque est résolu à ne rien demander à un voisin, à se suffire par lui-même et à se défendre, peut être assuré de n'avoir à rendre compte à personne ni de ses sentimens ni de ses actes.

Ces esprits farouches sont en tout pays de rares exceptions; il n'en est pas moins vrai que les forêts de l'ouest offrent le champ le plus vaste que l'imagination puisse rêver à toutes les têtes ardentes, à tous les caractères aventureux qui redoutent moins le danger ou les privations que la perspective d'une existence forcément régulière et de longues années de travail. Tous ceux à qui des passions violentes ou des torts de jeunesse, ou de simples infractions aux convenances sociales, ont créé une situation pénible au milieu d'une société sévère et intolérante, vont chercher dans l'ouest l'oubli du passé et le bien-être de l'avenir. Ajoutez-y les hommes qui, nés dans la pauvreté, ont le désir de s'en affranchir promptement, et ne peuvent compter ni sur l'emploi d'un capital qu'ils n'ont pas, ni sur leurs talens naturels ou acquis, ni sur leur habileté professionnelle, tous ceux qui n'ont d'autre avoir que des bras vigoureux et la ferme volonté de parvenir. Voilà quel a été le point de départ des jeunes états, quel est aujourd'hui encore le point de départ des états qui naissent.

Quand ces rudes pionniers, après plusieurs années d'une existence solitaire, ont fait une éclaircie dans la forêt et défriché quelques arpens, il leur arrive souvent de céder leur conquête à de nouveaux venus un peu plus riches qui peuvent leur acheter le terrain défriché, et de s'enfoncer plus loin dans le désert. Il n'est pas rare de rencontrer dans l'Illinois des vieillards partis de la Nouvelle-Angleterre ou de la Pensylvanie au commencement du siècle, et qui, atteints tous les dix ans par le flot de l'émigration intérieure, ont parcouru de station en station l'espace qui sépare les côtes de l'Atlantique des rives du Mississipi. Lorsqu'un certain espace a été défriché, lorsque des maisons ont remplacé la partie disparue de la forêt, lorsque des maisons en bois succèdent aux huttes des premières années; lorsque le désir de recevoir un journal et de rentrer en communication avec la société a fait don-

ner un nom de village aux cabanes les moins distantes les unes des autres; lorsqu'un bureau de poste, cette première consécration officielle de la commune en germe, a été établi par le gouvernement américain, on voit arriver le prédicateur de l'Évangile, envoyé d'abord en mission temporaire, puis établi à poste fixe aux frais de quelqu'une des sociétés pour les missions; puis viennent successivement l'homme de loi, le médecin et le maître d'école, qui apportent à la fois au sein de la société naissante les lumières et la culture d'une société plus avancée et des élémens de civilisation.

Alors une église est bâtie, des écoles sont établies, et la commune entre dans la voie du progrès pour ne plus s'y arrêter. Quand les communes se sont multipliées, on en réunit plusieurs sous l'appellation d'un même comté, puis plusieurs comtés forment un territoire qui bientôt devient un état. La population, recrutée sans cesse par de nouveaux arrivans, augmente de jour en jour avec une rapidité dont rien ne peut donner idée. De 1810 à 1820, la population de l'Ohio a augmenté de cent cinquante-deux pour cent, et de 1820 à 1840 l'accroissement a été de soixante-un et soixante-deux pour cent à chaque période décennale; en cinquante ans, cette population s'est élevée de dix mille ames à un million. Cependant, quelque rapide que soit l'accumulation de la population, on comprend qu'il s'écoule un temps assez long avant que la portion intelligente et cultivée se trouve sinon en majorité, du moins en proportion assez forte pour exercer une influence efficace, et même avant que l'état moral et intellectuel de la société nouvelle réponde à sa législation.

Il y a trente ans que le Missouri est entré comme état dans l'Union américaine, et cependant il y a quelques semaines à peine, au sein de la principale ville, à Saint-Louis, une maison était livrée aux flammes en vertu de la loi de Lynch. Il n'est pas besoin de remonter tout-à-fait à dix ans pour trouver dans l'Ohio les dernières applications de la même loi. Il y a quelques années, le président de l'assemblée législative de l'Arkansas poignardait en pleine séance un orateur d'une opinion opposée à la sienne. Les querelles meurtrières, les assassinats à coups de pistolet ou à coups de couteau, rares sur les bords de l'Océan, sont plus fréquens dans l'Ohio, et sont journaliers dans les états riverains du Mississipi. Là, il n'est pas de discussion qui ne dégénère en lutte, pas de réunion publique où le sang ne coule.

Ces mœurs violentes et grossières n'ont rien qui doive surprendre de la part d'une population où les hommes instruits se comptent, où l'élément civilisé est perdu au milieu d'une multitude ignorante et habituée à écouter la voix de la passion. Cette société ne tardera pas à devenir paisible et régulière, et, montant encore un degré de l'échelle à mesure que l'instruction se développera dans son sein, elle arrivera enfin à se mettre au niveau des sociétés civilisées. Si nous di-

sions que dans l'Ohio l'instruction est beaucoup moins générale que dans le Massachusetts et qu'en Europe, et qu'elle y est surtout d'un ordre beaucoup moins élevé, un auteur américain, après nous avoir au préalable traité de misérable calomniateur, ne manquerait pas de nous opposer triomphalement, l'almanach à la main, les six mille écoles de l'Ohio et ses douze colléges ou académies. Ces chiffres sont rassurans pour l'avenir, et ne prouvent rien quant au présent. Pour évaluer avec quelque précision la somme d'instruction supérieure disséminée dans cette population de plus d'un million d'ames, ce qu'il importe de savoir, c'est depuis combien de temps ces colléges existent, combien ils ont d'élèves, et surtout combien ils en ont formé. L'Ohio, que nous prenons toujours comme exemple, parce que, de tous les jeunes états, il est le plus avancé, date comme état de 1802; il avait alors quinze années d'existence; le premier de ses douze colléges date de 1809, et demeura unique jusqu'en 1819; les autres ont été fondés successivement dans la progression d'un tous les trois ans. Aussi n'ont-ils encore formé tous ensemble qu'environ mille cinq cents élèves; ils en avaient en 1848 un peu moins de neuf cents en cours d'instruction, et aucun des douze n'a une bibliothèque qui arrive à neuf mille volumes.

Il est facile de comprendre que, si la génération qui défriche un pays et y bâtit les premières maisons fonde aussi des écoles, elle n'en profite pas pour elle-même et n'en peut faire profiter que ses enfans. La seconde génération, qui a reçu dans ces écoles l'instruction primaire, fonde à son tour des colléges et des universités, dont profite la troisième. C'est alors seulement, et au bout d'un temps assez considérable, que les hommes ayant reçu une éducation libérale commenceront à se multiplier, et que les élémens d'une véritable culture intellectuelle et morale se répandront dans le pays. Les hommes très distingués continueront à être encore des exceptions, parce que, suivant la remarque qu'en fait M. Carey dans un de ses ouvrages, chaque fois qu'un prédicateur, un légiste, un médecin a acquis des talens de premier ordre, il a tout intérêt à quitter les jeunes états pour les anciens, où la population est plus dense, et où il est assuré de trouver un théâtre plus digne de lui et une clientèle plus nombreuse et plus riche.

Il faut donc compter que l'espace de trois ou quatre générations est nécessaire pour que les jeunes états puissent se suffire sous le rapport intellectuel et moral, pour qu'ils trouvent parmi leurs propres enfans un noyau qui fournisse au recrutement des professions libérales, pour que leurs universités soient en mesure, non plus de soutenir le niveau de l'instruction générale, mais de l'élever. Aussi le progrès rapide et universel de l'Union américaine ne pourrait-il s'expliquer sans le concours que les états plus anciens prêtent aux plus jeunes. C'est l'ensei-

gnement mutuel appliqué de peuple à peuple. Les habitans des vieux états n'apportent pas seulement dans l'ouest le capital et l'habileté professionnelle, ils y apportent aussi une instruction plus étendue, des habitudes plus polies, ces idées plus saines et plus élevées sur les obligations sociales, sur la justice, sur la moralité, qui sont le fruit ordinaire d'une éducation libérale. C'est ce contact journalier d'une civilisation supérieure qui élève et rectifie les mœurs des anciens pionniers, et la fusion de ces deux élémens de valeur inégale produit une population meilleure que la première et plus apte encore à tout perfectionnement. Le progrès, d'ailleurs, est continu, parce que les états qui alimentent l'émigration sont loin de demeurer stationnaires : l'instruction s'y développe de jour en jour; elle ne devient pas seulement plus générale, mais plus complète. Ainsi, chaque émigration prise en masse vaut mieux que l'émigration partie dix ou quinze ans auparavant, et, quand elle se disperse dans les états où celle-ci s'est déjà mêlée aux pionniers, son arrivée équivaut à l'introduction d'un élément supérieur : c'est comme l'infusion d'une séve nouvelle de civilisation.

Toute amélioration matérielle ou morale qui se produit dans la population des anciens états a d'abord son contre-coup dans la population des états intermédiaires, et avant la fin de la seconde génération se retrouve dans la population des états les plus éloignés. Sous l'influence de ces émigrations successives et chaque fois meilleures, on voit les jeunes états, d'abord uniquement occupés de leur développement matériel, consacrer ensuite leur attention et leurs sacrifices à des soins de l'ordre purement moral, rectifier leurs lois dans le sens de la justice plutôt que dans celui de la licence; on voit aussi l'opinion des masses se modifier. Ainsi le jeune géant de l'ouest, comme on appelle l'Ohio, incline davantage, à mesure qu'il grandit, vers les idées conservatrices, et donne assez habituellement la majorité aux whigs, tandis que les états sortis de son sein, et qui représentent le degré de civilisation auquel lui-même était arrivé il y a vingt ans, sont au nombre des états les plus démocratiques.

Les états riverains de l'Océan sont donc autant de foyers auxquels les états intérieurs ont emprunté la vie, et empruntent aujourd'hui la lumière. La Nouvelle-Angleterre particulièrement est le point de départ d'une émigration continuelle, qui se répand sur tout le territoire américain, et qui exerce partout où elle se porte une salutaire influence. C'est cette émigration qui a donné naissance à la plupart des états libres. M. Bancroft évalue à quatre millions et demi le nombre des Américains qui tirent leur origine des deux cents familles arrivées il y a deux siècles dans la baie de Massachusetts. Ces fils des puritains constituent assurément la partie la plus énergique et la plus saine de la population des États-Unis : ils portent partout avec eux les qualités et les défauts de leur race, et nul, à les voir, ne peut se méprendre

sur leur origine. Partout où ils s'établissent, en si petit nombre qu'ils soient, ils refont à leur image la population qui les entoure.

Dans ses comparaisons entre les États-Unis et l'Europe, M. Carey s'obstine à ne parler jamais que du Massachusetts, qui équivaut, en étendue et en population, à la Seine-Inférieure ou au Pas-de-Calais, et qui est des états de la Nouvelle-Angleterre le plus avancé en civilisation et en richesse. C'est donner une population de huit cent mille ames comme l'image fidèle d'une population de vingt-deux millions. La Nouvelle-Angleterre ne donne pas l'idée de ce qu'est aujourd'hui le peuple américain, mais de ce qu'il sera un jour; elle ne représente pas, sous le rapport intellectuel et moral, la situation actuelle des États-Unis, mais celle vers laquelle ils tendent. N'en déplaise à M. Carey, la portion du peuple américain qui ressemble le plus au peuple anglais, c'est la population de la Nouvelle-Angleterre; la ville la plus anglaise des États-Unis, c'est Boston.

Ce qui fait la valeur toute spéciale de cette population de la Nouvelle-Angleterre, c'est qu'elle réunit les qualités de deux âges différens : c'est une société vieille et jeune à la fois. Deux siècles et plus se sont écoulés depuis que les premiers puritains ont mis le pied sur la terre américaine, depuis qu'ils se sont donné une organisation régulière. C'est donc une société bien assise, qui a sur le reste de l'Union américaine tous les avantages que l'expérience, les efforts, les sacrifices accumulés de plusieurs générations assurent aux vieilles sociétés sur les sociétés naissantes. La Nouvelle-Angleterre, en relations de tous les jours avec l'Europe, n'a point eu d'apprentissage à faire, parce que ses fondateurs appartenaient à la portion du peuple anglais qui avait le plus de lumières et de valeur morale : sa pauvreté seule l'a empêchée de se tenir toujours au niveau de l'Europe. En même temps, sa population s'est multipliée sans mélange, et, sous l'empire des mêmes influences morales, elle a conservé la séve primitive; elle a toute l'ardeur et toute l'énergie de la jeunesse.

M. de Tocqueville et quelques autres écrivains ont pensé que l'Amérique n'était pas destinée, d'ici long-temps du moins, à avoir une littérature, parce que le développement des lettres suppose chez un peuple l'existence d'une classe oisive et par conséquent des richesses accumulées; si le talent se rencontre dans toutes les conditions, le goût et le loisir des jouissances littéraires exigent une éducation antérieure et une aisance acquise; là où il n'y a point encore de lecteurs, il est difficile que des écrivains se produisent. On oubliait la Nouvelle-Angleterre, où toutes ces conditions devaient se trouver réunies plus facilement qu'en aucun point des États-Unis. La Nouvelle-Angleterre est assez vieille pour qu'il y existe des fortunes héréditaires, des gens de loisir, des hommes affranchis des soucis quotidiens, et qui peuvent

consacrer leur temps à des travaux intellectuels. On pouvait dire d'avance que là naîtrait la littérature américaine, et c'est là qu'elle est née. La Nouvelle-Angleterre a commencé par produire deux ou trois *revues* estimables; elle possède quatre ou cinq journaux qui, sans approcher des journaux importans de l'Europe, révèlent de l'instruction et du talent, et sont les seuls lisibles au milieu des milliers de feuilles qui se publient aux États-Unis, et qui ne valent pas le papier sur lequel on les imprime; enfin elle peut citer plusieurs noms qui sont honorablement connus en Europe : un métaphysicien d'une incontestable valeur, Ralph Emerson (1); deux théologiens de mérite, Norton et Channing, dont le dernier fut aussi un prédicateur éloquent; M. Prescott, écrivain élégant et pur, qui raconte l'histoire de la manière la plus attachante; M. Bancroft, historien plein de sagacité, d'érudition et de critique, et auquel il ne manque que le style de M. Prescott; M. Everett, tour à tour légiste, prédicateur, diplomate, aujourd'hui professeur, toujours homme d'esprit, critique plein de finesse, poète facile et ingénieux. Nous n'avons besoin de rappeler à personne les noms de Cooper et de Washington Irving.

La population de la Nouvelle-Angleterre, sauf quelques particularités, a les mœurs et toutes les habitudes de la population anglaise. On retrouve à Boston le genre de vie et les usages des grandes villes de province d'Angleterre et jusqu'aux amusemens anglais. Un journal fashionable d'Angleterre se plaignait tout récemment avec amertume de ce que la passion des chevaux paraissait s'affaiblir dans la Grande-Bretagne, et de ce qu'on laissait acheter par les amateurs des États-Unis quelques-unes des célébrités d'Epsom et de Newmarket et tous leurs meilleurs produits. Il publiait une longue liste de chevaux ainsi achetés pour le compte de particuliers de la Nouvelle-Angleterre, qui ne reculaient ni devant un prix excessif, ni devant les chances fâcheuses de la traversée. Un autre passe-temps, imité de l'Angleterre, est celui des bains de mer et des eaux. La plage de Newport et les eaux de Saratoga se partagent, tous les étés, les familles opulentes des États-Unis. La rareté, pour ne pas dire l'absence de tout divertissement le long de l'année fait des mois d'été une époque bénie : on échappe pendant quelques semaines ou quelques mois à la contrainte de la ville natale, à la surveillance jalouse des voisins; on peut faire usage de sa richesse, on peut chercher et trouver le plaisir sans encourir la censure d'autrui. Un séjour à Newport ou à Saratoga est aussi le moyen de pénétrer dans le monde opulent des États-Unis, d'acquérir quelque notoriété et de faire figurer son nom dans les journaux. Les feuilles un peu répandues des États-Unis envoient dans ces deux villes un rédacteur chargé

(1) Voyez, sur Emerson, la livraison de la *Revue* du 1er août 1845.

de leur transmettre, chaque jour, la liste des arrivées et des départs, de raconter les moindres incidens, de décrire les concerts et les bals, et de signaler, pour être dûment enregistrés, tous les mariages conclus et en préparation. Bien des mères, en effet, vont passer une saison dans ces villes de plaisance uniquement pour pourvoir leurs filles, et quand les écrivains américains, au lieu de travestir les mœurs européennes, qu'ils n'ont pas vues, puiseront leurs sujets dans les mœurs de leur pays, les sources de Saratoga et les bains de Newport tiendront dans leurs ouvrages la même place que Bath, Cheltenham ou Brighton dans les romans anglais. Il ne faut pas croire, du reste, que ce soient deux séjours bien gais; dans l'un comme dans l'autre, la plus grande partie de la saison se passe à organiser la fête qui doit la terminer, et qui est invariablement un bal travesti. On élit un comité d'organisation générale, un comité pour l'orchestre, un comité pour les contre-danses, un comité pour les décors, un comité pour les rafraîchissemens. Le prix de chaque billet n'est jamais moindre de 50 à 60 francs, et l'on fait pour les costumes les plus folles dépenses. Les journaux américains ne manquent pas, en effet, de consacrer cinq ou six colonnes à enregistrer le nom de chacun des assistans avec la description détaillée de son costume, souvent rédigée par la personne intéressée. Nous sera-t-il permis de dire qu'ayant eu plusieurs années de suite la curiosité de parcourir ces descriptions, nous avons été étonné de voir le choix des dames américaines se porter avec une préférence fort marquée sur les costumes des déesses de la mythologie et surtout des duchesses, marquises et comtesses de l'ancien régime?

Ce qui manque aux classes aisées de la population de la Nouvelle-Angleterre pour ressembler tout-à-fait aux classes correspondantes de la société anglaise, c'est cette indépendance d'esprit, cette liberté d'allure, cette élégance de formes et de manières, qui sont produites à Londres par le contact des grandes existences de l'aristocratie anglaise. Il n'y a point une catégorie particulière de gens qui donne le ton au reste de la population, qui soit pour autrui un sujet d'imitation, un enseignement vivant, et serve à perpétuer cet ensemble de traditions et de conventions tacites qu'on appelle l'usage du monde. Ce n'est pas que la richesse manque dans la Nouvelle-Angleterre, c'est qu'il est défendu de s'en servir. Dans le Massachusetts, à Boston surtout, il y a beaucoup de fortunes très considérables et qui datent de plusieurs générations; les millionnaires ne sont pas rares à New-York, mais partout la richesse est frappée d'ostracisme. Avoir une maison aux environs de la promenade appelée *Commons Gardens,* voilà l'ambition d'un millionnaire à Boston : aussi y a-t-il là quelques rues où le terrain se vend aussi cher que dans la Cité de Londres ou sur les boulevards parisiens; mais si ce millionnaire veut conserver ses droits de citoyen, s'il ne veut pas être décrié par ses voisins, s'il aspire à être

non pas représentant au congrès, non pas député à la législature de l'état, non pas conseiller municipal, mais administrateur de son quartier ou marguillier de sa paroisse, il ne se bornera pas à saluer le premier le moindre de ses fournisseurs; il ira au-devant de lui lui serrer la main et s'informer de sa santé, il se vêtira d'habits communs, il ira à pied. Il n'y a pas vingt équipages à Boston, et pas une famille où il y ait plus de trois ou quatre domestiques tant mâles que femelles, avec des fortunes qui, à Londres ou à Paris, comporteraient une maison de dix ou quinze personnes. Il faut tenir sa porte ouverte à ses voisins, recevoir et rendre leurs visites, qu'il vous soit agréable ou non de les fréquenter; il ne faut rien négliger pour se faire pardonner sa richesse. Loin de penser qu'à mérite égal il vaille mieux choisir pour la députation des hommes de quelque fortune, dans l'espoir qu'ils seront plus indépendans, on veut, pour toute position élective, des gens pauvres, afin que la crainte de n'être pas réélus les fasse tourner au gré du vent populaire. Sir Charles Lyell, dans une réunion de commerçans, fit tomber la conversation sur un membre éminent du congrès dont la femme venait de recueillir une succession considérable, et demanda quelle influence cet événement pouvait avoir sur sa réélection. Tous, après discussion, tombèrent d'accord que cet héritage ne porterait pas préjudice à la réélection du sénateur en question. Il ne vint à l'idée de personne que l'acquisition d'une fortune indépendante lui donnât une chance de plus.

Si de la Nouvelle-Angleterre nous passions dans les états du sud ou de l'ouest, nous trouverions que cet ostracisme de la richesse est plus complet encore. Un membre du congrès confessait à sir Charles Lyell qu'à chaque réélection il était obligé de mettre ses vêtemens les plus usés pour aller visiter les électeurs, et que, malgré l'énormité des distances, il faisait toutes ses courses à pied, quoiqu'il eût des chevaux sur sa propriété. Un autre, malgré son exactitude à voter avec les démocrates, s'attendait à être impitoyablement rejeté, parce que sa fille, passant quelques jours dans la ville voisine, avait été invitée à un bal dans une famille riche, et s'y était rendue avec des souliers de satin et des volans de dentelle. Le lendemain du bal, le père recevait de ses voisins des lettres qui lui signifiaient de ne plus compter sur leurs voix.

Les riches sont donc, aux États-Unis, dans une situation qui rappelle, à quelques égards, celle des juifs au moyen-âge; c'est là ce qui explique pourquoi beaucoup d'Américains viennent dépenser leur fortune en Europe. Ceux qui demeurent sont obligés de s'interdire tout éclat, toute apparence d'opulence au dehors; ils se consolent, comme autrefois les juifs, par le luxe et le comfort intérieurs. C'est de Boston et de New-York que viennent à Lyon les commandes les plus considérables en étoffes de prix; les riches Américains multiplient autour d'eux les tapis somptueux, les tentures et les meubles de velours

et de soie, et, à la différence de ce qui se passe en Europe, leurs femmes et surtout leurs filles se couvrent de bijoux, et mettent aux moindres objets de toilette des prix extravagans. Au sein de chacune des villes un peu anciennes se trouve un petit noyau de familles opulentes descendues des premiers émigrans, et qui, sacrifiant à leurs aises toute prétention à l'influence politique, se voient exclusivement entre elles, et forment un cercle où il est très difficile de se faire admettre; il en est ainsi à Boston, à Philadelphie, à Baltimore, à Charleston. A New-York, les familles des anciens *patroons* hollandais, qui comptent des gens dix et quinze fois millionnaires, impitoyablement bannies, depuis quarante ans, de toutes les fonctions publiques, forment peut-être la coterie la plus riche et la plus exclusive qu'il y ait au monde.

Le trait le plus caractéristique de la population de la Nouvelle-Angleterre était autrefois l'ardeur et la sincérité de la foi religieuse. Ce trait tend à s'effacer. Pour jouir de quelque considération aux États-Unis, pour être regardé comme un honnête homme, il faut appartenir de nom et de fait à une secte religieuse quelconque. Il est indispensable que vous assistiez le dimanche à l'office de telle secte qu'il vous a plu de choisir; mais, cela fait, vous êtes quitte. Les exigences de l'opinion sont demeurées les mêmes, mais non pas celles des sectes religieuses, et il en est aujourd'hui dont les doctrines s'accommodent d'une très grande liberté de penser. La classe aisée du Massachusetts appartient presque tout entière à la secte des unitaires, qui a vu décupler, depuis vingt-cinq ans, le nombre de ses églises et de ses ministres, et dont les progrès ne se ralentissent pas. Il convient d'en dire quelques mots. Au commencement du siècle, on vit se répandre dans la Nouvelle-Angleterre les doctrines des universalistes, ainsi nommés parce qu'ils croient que tous les hommes seront sauvés après une expiation proportionnée à la gravité de leurs fautes. Cette secte, que les autres protestans qualifient de relâchée, fit des progrès assez rapides, et prépara la voie à l'unitarisme, par laquelle elle a été absorbée. A la différence des puritains et des presbytériens, qui exigeaient de chaque individu, avant de l'admettre à la cène, une profession de foi et des preuves manifestes de conversion, telles, par exemple, qu'une confession publique, les universalistes prétendaient qu'il était impossible à un ministre et même à une congrégation de discerner ceux des fidèles qui étaient ou n'étaient pas régénérés par la grace, et que, la cène étant un moyen de régénération, il ne fallait la refuser à personne, parce que la participation du sacrement confirmerait dans la grace ceux qui l'avaient déjà, et attirerait à Dieu ceux qui ne l'avaient point encore. Ils admettaient donc tous les fidèles à la cène, à moins d'une conduite extrêmement scandaleuse, et sans aucune des conditions d'orthodoxie et de pénitence qu'exigeaient les ministres des autres sectes. Leurs progrès furent d'autant plus grands, qu'en affranchissan

les fidèles d'une contrainte qui pesait à beaucoup, ils ne changeaient rien au dogme; mais il n'en fut pas long-temps ainsi : quoique le fond de la doctrine morale des universalistes fût ce principe, qu'il ne faut juger personne et toujours espérer bien de tous ses frères, il fallait déterminer quels étaient les points essentiels de la foi dont on ne pouvait se départir sans cesser d'être croyant. On rejeta peu à peu la doctrine d'une faute originelle et de la gratuité du salut, et conséquemment la nécessité de la rédemption par le sang du Christ et de la régénération de l'ame par le Saint-Esprit, dispensateur de la grace. On cessa de rappeler et bientôt d'admettre que le Fils et le Saint-Esprit aient quelque chose à faire dans l'œuvre du salut : l'universalisme aboutissait ainsi aux doctrines sociniennes; il se développa sous l'influence de la propagande anglaise, et, vers 1812 ou 1815, il prit franchement le nom d'unitarisme. Il possédait déjà un nombre considérable d'églises dans la Nouvelle-Angleterre.

Le succès des unitaires n'était pas dû seulement à l'attrait d'une doctrine qui, en allégeant la rigueur des pratiques, retranchait en même temps plusieurs des dogmes qui exigent la soumission de la raison à la foi; le talent des ministres unitaires y entra pour beaucoup. Ils étaient, ils sont demeurés encore fort supérieurs, en savoir et en talent, aux ministres de toutes les autres croyances. L'unitarisme est la seule secte qui, en Amérique, ait produit un mouvement littéraire et théologique de quelque valeur. Elle n'a pas eu seulement la meilleure *revue* et les meilleurs journaux religieux du pays; elle peut s'enorgueillir d'avoir donné dans Norton, auteur de l'*Authenticité des Évangiles,* un théologien de premier ordre, dans Henry Ware et dans Dewey des prédicateurs distingués, dans Channing un grand prédicateur et l'écrivain le plus éloquent des États-Unis. Elle peut revendiquer en outre une partie des écrivains et des hommes politiques éminens des États-Unis.

Tous les unitaires dont nous venons de donner les noms ne professent pas exactement les mêmes opinions. Le principe d'incrédulité qui est au fond de cette doctrine n'a pas manqué de se développer. Les premiers unitaires américains admettaient et défendaient l'Évangile : ils acceptaient les miracles par confiance en la clairvoyance et la bonne foi des apôtres, et comme un témoignage rendu par Dieu à la vérité de l'Évangile. Bientôt ils admirent que les auteurs du Nouveau Testament, par suite de la faiblesse humaine, n'avaient pas été inspirés de telle sorte qu'ils fussent à l'abri de toute erreur de fait ou de raisonnement. Les passages invoqués pour démontrer la Trinité, et relatifs à la divinité du Christ et à la personnalité du Saint-Esprit, leur paraissaient des corruptions de la parole divine et le résultat d'une interprétation erronée : ils prenaient pour critérium de la vérité de l'Évangile le jugement de la raison humaine.

Aussi, lorsque quelques écrivains éminens, un peu après 1830, eurent introduit en Amérique la connaissance de la philosophie allemande, vit-on des théologiens unitaires prétendre que la foi ne peut s'appuyer sur les miracles, et qu'il faut démontrer rationnellement la vérité de la doctrine chrétienne avant de croire aux miracles, quelque attestés qu'ils soient. La Bible étant un mélange de vérités et d'erreurs, la foi basée sur la Bible ne repose que sur des probabilités; il faut demander à la raison la connaissance et la démonstration de ce qui est essentiel en religion. Les plus hardis, dans ces dernières années, sont allés jusqu'à dire que toutes les religions, y compris toutes les branches du christianisme, ne sont qu'un développement plus ou moins complet, plus ou moins élevé du sentiment religieux inhérent au cœur humain. Tous les hommes qui ont fait faire un pas à la morale et au sentiment religieux, Moïse, Minos, Zoroastre, pour ne prendre que les plus anciens, ont été guidés par une impulsion venue d'en haut; Jésus de Nazareth a eu part plus que personne à cette inspiration divine; il n'est pas probable, mais il n'est pas impossible qu'il se rencontre un jour un révélateur encore plus favorisé. Jésus-Christ n'a donc point été un médiateur entre Dieu et les hommes, il est seulement le modèle jusqu'ici le plus parfait que nous devions nous proposer dans notre conduite envers Dieu.

L'unitarisme, arrivé à ce degré, n'est plus, à vrai dire, une doctrine religieuse; c'est une opinion philosophique, et aucune différence sérieuse ne le sépare du déisme. Il a eu une action considérable sur les esprits en Amérique, parce que son point de départ était un principe de tolérance et de charité, et que sa prétention de faire appel aux facultés les plus hautes de l'intelligence humaine et d'arriver directement à Dieu se prêtait merveilleusement, dans la bouche d'hommes de talent et imbus de mysticisme, à tous les élans et à toutes les effusions de l'idéalisme religieux. L'unitarisme, dans ses derniers développemens, ne donne plus à la morale d'autre sanction que les indications de la conscience. Toute théorie religieuse ou philosophique aboutissant à des règles de conduite, nous craignons que tôt ou tard il ne se trouve des gens qui tirent de l'unitarisme, pour la pratique, les conséquences les plus dangereuses. Nous craignons qu'Emerson, outre la communauté de la vertu et du génie, n'ait, avec Spinoza, cette autre communauté, moins désirable, de disciples qui ne ressemblent en rien à leur maître.

Nous avons cru devoir signaler, comme un fait digne de remarque et propre à jeter quelque jour sur la situation intellectuelle et morale de la Nouvelle-Angleterre, cette circonstance que, si personne encore n'y demeure en dehors des pratiques religieuses et n'y fait profession d'indifférence, l'unitarisme, à ses divers degrés, est la doctrine dont les progrès sont le plus rapides, et compte parmi ses adhérens presque

toute la classe aisée et le cinquième de la population totale. L'avenir dira si ce fait doit avoir, comme nous le croyons, des conséquences morales et politiques. Il est temps que nous abordions le dernier point qui nous reste à traiter : nous avons en effet à expliquer comment la prospérité des États-Unis n'a encore souffert et ne nous paraît devoir éprouver d'ici long-temps aucun ralentissement.

IV.

Si l'on nous demandait quelles sont les causes principales des progrès rapides des États-Unis, nous mettrions sans hésiter au premier rang deux causes morales : l'instruction, répandue et développée par l'organisation la plus généreuse et la plus complète de l'enseignement; la moralité, entretenue et fortifiée par la foi religieuse. — Rien, en Europe, ne peut donner l'idée des résultats que produisent, aux États-Unis, l'indépendance absolue de la religion et la sécularisation absolue de l'enseignement. — Mais, avec M. Carey, nous n'avons débattu que les causes matérielles : cet écrivain prend pour critérium de la bonne organisation d'un pays l'accroissement de la population. Nous avons fait justice de ses chiffres tout-à-fait fantastiques, nous rejetons également son principe. A ce compte, en effet, les jeunes états de l'ouest, dont la population double tous les dix ans, présenteraient un état social plus parfait que les états de la Nouvelle-Angleterre, où l'accroissement dans la même période varie de dix à vingt pour cent. M. Carey lui-même reculerait devant cette conséquence de sa pensée.

Nous n'admettons pas davantage qu'il y ait aux États-Unis plus de sécurité pour les personnes qu'en Europe. M. Carey objecte à la France les insurrections des 5 et 6 juin 1832 et 13 avril 1834 à Paris, et l'insurrection de Lyon : il aurait beau jeu aujourd'hui à continuer ce catalogue. Il suffit, pour lui répondre, de rappeler les troubles de Baltimore et de Philadelphie, le sac du couvent des ursulines à Boston, la guerre civile des Dorristes dans le Connecticut, la récente émeute de New-York. Nous faisons grace à M. Carey de toutes les émeutes et de toutes les tragédies sanglantes que pourrait nous fournir l'histoire des états de l'ouest. Nous sommes plus loin encore d'admettre qu'il y ait en France moins de sécurité pour les propriétés qu'aux États-Unis. Nous n'objecterons pas à M. Carey l'insuffisance de la police américaine, insuffisance si manifeste, qu'il a suffi récemment à la Pensylvanie d'améliorer un peu l'organisation de sa police pour doubler, dès la première année, le chiffre des condamnations pour vol : nous nous contentons d'invoquer le souvenir des *Anti-Renters* de New-York, qui, depuis des années, détiennent impunément la propriété d'autrui et bravent le gouvernement et la législature de l'état. Nous rappellerons aussi qu'un tiers des états de l'Union ont refusé de payer les intérêts de leur dette,

et que quelques-uns même annoncent l'intention de ne pas rendre le capital. Nous invoquerons enfin la législation américaine tout-à-fait favorable aux débiteurs, et qui semble calculée pour assurer la spoliation des créanciers; nous regrettons d'être obligé de dire que cette législation passe des jeunes états aux vieux; l'état du Maine vient, en effet, de rendre une loi qui déclare insaisissable tout ou partie de la propriété foncière des débiteurs.

M. Carey a raison de dire que l'Union, faute d'état militaire à entretenir, est exempte de la plus lourde et de la plus improductive des dépenses. C'est quelque chose de très grave pour un pays que de ne pas dépenser tous les ans en pure perte un capital de 4 ou 500 millions. Nous admettons avec M. Carey, dans une certaine mesure, l'influence de la modicité des taxes sur le développement de la richesse publique, tout en croyant qu'on exagère beaucoup la différence qui existe, sous ce rapport, entre l'Europe et les États-Unis; mais ce n'est là qu'une cause partielle, car certains états sont taxés bien plus lourdement qu'aucun pays d'Europe. La Pensylvanie, par exemple, est tellement taxée, que beaucoup de négocians sont allés s'établir dans le New-Jersey, et se contentent d'avoir à Philadelphie un comptoir, où ils viennent chaque jour. L'Alabama, qui était entré dans une voie de prospérité sans exemple même aux États-Unis, commence à perdre de ses habitans, qui émigrent dans l'Arkansas et le Texas pour échapper à des taxes beaucoup trop lourdes.

Il nous faut une cause générale et toujours agissante. Nous ferons d'abord observer qu'il n'y a point aux États-Unis de classe improductive uniquement occupée de dépenser ses revenus. Sauf un très petit nombre d'exceptions, les gens les plus riches continuent de s'intéresser, soit dans le commerce, soit dans l'industrie. Toutes les forces de la nation sont donc utilisées. Mais le fait particulier aux États-Unis, et qui ne se reproduit point ailleurs, c'est l'indépendance absolue du travail. Tout homme, aux États-Unis, a le choix, à chaque instant de sa vie, entre le travail et la propriété acquise par le travail. Ceux à qui ne conviennent pas les conditions pécuniaires d'un emploi ou d'un travail sont libres d'émigrer dans l'ouest et d'y trouver immédiatement la propriété, à la condition de la féconder à la sueur de leur front. Il en résulte que le salaire est, aux États-Unis, beaucoup lus élevé que partout ailleurs, sans que la vie soit plus chère. Le travailleur, s'il est sobre, peut économiser 50 pour 100 de ses gages, et quelquefois même davantage. Le travail, aux États-Unis, est donc un capital, et même le plus productif des capitaux, celui qui s'accumule le plus vite. Si l'on multiplie le chiffre de ces économies individuelles par le nombre des travailleurs ou employés des deux sexes, on sera effrayé du capital énorme créé chaque année aux États-Unis, et qui devient immédiatement productif. Rappelons-nous les paroles d'Adam

Smith : « Un grand capital avec de petits profits croît plus vite qu'un petit capital avec de grands profits. L'argent, dit le proverbe, enfante l'argent. Quand vous en avez gagné un peu, il est aisé d'en gagner davantage; la grande difficulté est de gagner ce peu. » Tout le monde, aux États-Unis, gagne ce peu, qui est le point de départ de la formation du capital, et l'accumulation de ces épargnes individuelles constitue le capital le plus fort et le plus productif que jamais nation ait eu à sa disposition.

Le travailleur américain n'a pas seulement les moyens d'acquérir le capital; la diffusion de l'instruction a porté à sa connaissance et a mis à sa disposition les moyens de l'utiliser. En France, il a fallu des efforts multipliés pour faire apprécier de la classe laborieuse les avantages des caisses d'épargne; même parmi les petits commerçans, beaucoup de gens ne savent tirer parti de leurs économies qu'en les confiant au notaire, qui les place sur hypothèque, ou au banquier. Nos paysans thésaurisent. L'ouvrier américain sait parfaitement ce que sont les fonds publics; il en achète quand il ne préfère pas acquérir des actions de l'établissement dans lequel il travaille. A Lowell, la ville manufacturière par excellence, le montant des actions ainsi possédées par les ouvriers des deux sexes forme un capital de plusieurs millions. Partout un homme a une caisse d'épargne à sa portée, et, mieux encore, une banque, à laquelle il confie ses économies, dont il achète d'abord une action, puis plusieurs, jusqu'au jour où il a un capital suffisant pour acquérir une petite ferme dans l'ouest, ou pour entreprendre un commerce ou une industrie. Ces banques donnent de très faibles bénéfices; mais elles arrivent facilement à couvrir leurs dépenses par l'emploi des dépôts qu'elles reçoivent et le profit qu'elles tirent de leur circulation, et dans les petites villes de la Nouvelle-Angleterre leur capital est possédé en presque totalité par les classes laborieuses. Nous n'en saurions donner de meilleure preuve qu'en faisant connaître comment se répartissaient, il y a trois ou quatre ans, les actions d'une des banques de l'état de Rhode-Island. Cette citation sera la démonstration la plus décisive de ce que nous avons avancé.

Femmes	2,438	Institutions charitables	548
Petits commerçans	2,038	Mineurs	307
Négocians	191	Communes	157
Cultivateurs et valets de ferme	1,245	Paroisses	630
Ouvriers	673	Hommes de loi	377
Matelots	434	Médecins	336
Employés du gouvernement	438	Ecclésiastiques	220
Caisses d'épargne	1,013		

L'indépendance du travail a pour conséquence, aux États-Unis, la facile acquisition et la multiplication rapide du capital; mais si l'Amé-

ricain arrive vite à ce peu dont parle Adam Smith, et s'il sait le bien employer, cela tient surtout à ce qu'il est laborieux, intelligent et sobre : il est tout cela, parce qu'il est moral et instruit. Religion, savoir et travail, c'est l'action combinée de ces trois grandes causes qui explique, à nos yeux, l'extraordinaire prospérité des États-Unis.

On aura peut-être remarqué que, dans tout le cours des observations qui précèdent, nous n'avons pas fait une seule fois allusion aux partis politiques qui divisent le peuple américain. C'est que les États-Unis présentent ce phénomène peut-être unique d'un pays où la politique et les hommes d'état n'aient aucune action appréciable sur la prospérité générale du peuple. La nation américaine se développe et grandit en vertu de causes trop puissantes, pour qu'aucune action humaine puisse en accélérer ou en retarder sensiblement l'effet; ces causes subsistent et agissent, quel que soit le parti qui prédomine, quels que soient les hommes d'état qui gouvernent. Un seul des grands intérêts du pays reçoit le contre-coup des vicissitudes politiques: selon que le parti qui l'emporte est favorable ou hostile au système protecteur, le tarif des douanes américaines est modifié d'une façon utile ou désavantageuse à l'industrie nationale. Nous ne connaissons pas d'autre exception.

C'est là l'effet inévitable de la décentralisation absolue, qui est le fond même des institutions américaines; mais, si les hommes d'état de l'Union ont à l'intérieur une tâche très aisée, la situation exceptionnelle de leur pays diminue singulièrement pour eux les difficultés de la politique extérieure. On a remarqué depuis long-temps que la position insulaire de la Grande-Bretagne donnait une grande indépendance à sa politique, et cependant des milliers de liens rattachent les intérêts de l'Angleterre à ceux du continent. Les États-Unis, on peut le dire, sont aussi sans voisins; ils ont pour boulevard non plus un détroit, mais l'Océan Atlantique; ils n'ont aucun intérêt, même éloigné, d'influence ou de commerce, qui puisse recevoir la moindre atteinte dans les révolutions du vieux monde. Là où les hommes d'état européens ont à peser mille considérations et à tenir compte des intérêts les plus compliqués, le gouvernement des États-Unis a une entière liberté d'action : il peut s'abandonner à toutes les forfanteries ou à toutes les susceptibilités de l'amour-propre national; il peut même faire des fautes sans qu'elles aient de conséquences graves. Si nous avons occasion d'esquisser la situation des partis politiques aux États-Unis, il nous sera facile de montrer que cette liberté d'action du gouvernement américain, en l'affranchissant de presque toute la responsabilité qui pèse sur les gouvernemens d'Europe, réduit dans la même proportion l'importance de son rôle dans le développement de la grandeur américaine.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN FRANCE.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

Nous avons essayé, dans un précédent article, de faire voir quels étaient les vices principaux de l'éducation publique en France. Nous l'avons fait sans nous préoccuper des vives querelles qui avaient donné aux questions d'enseignement une si grande portée politique, évitant de rentrer sur le terrain déjà tant remué des vieilles discussions, et ayant soin, pour ne pas faire renaître de fâcheux souvenirs, de n'adresser à l'Université aucun des reproches, même fondés, que ses violens adversaires avaient pu diriger contre elle. Nous avons cherché à rester en dehors de tout le débat proprement dit de la liberté d'enseignement. Cette neutralité, possible au rôle de simple critique, ne peut pas être gardée aussi strictement au moment où nous voulons essayer d'émettre quelques idées de réforme. Il faut de toute nécessité se prononcer sur la question sérieusement agitée par quelques-uns de savoir, en premier lieu, si la plus courte et la meilleure des réformes ne serait pas la destruction pure et simple de l'Université et l'abandon

(1) Voyez la livraison du 1er novembre.

de tout enseignement public à la concurrence, et ensuite si, dans l'état de nos croyances, il peut y avoir un enseignement officiel quelconque donné sans danger au nom du gouvernement. Quelques principes sont donc nécessaires à établir en commençant, et nous le ferons en termes qui, sans avoir rien de trop rigoureux, ne laisseront, s'il se peut, aucune incertitude sur notre pensée véritable.

Le plus simple, en effet, en pareille matière, est d'aller droit au but et de dire tout d'abord où l'on en veut venir. Or voici, sur les deux questions que nous venons de poser, notre réponse sans déguisement.

D'une part, nous voulons la liberté d'enseignement pleine et entière, la liberté du projet de loi de M. de Falloux, faute de mieux et si on ne peut pas obtenir davantage; — une liberté plus complète, plus radicale, une séparation plus entière de l'enseignement de l'état et de l'enseignement libre, si l'esprit public le permet, et si on peut trouver pour l'établir une majorité d'assemblée nationale qui s'y prête, et nous indiquerons même à tout hasard, sur la manière d'y arriver un jour, quelques idées qui appellent l'examen et que le temps mûrira.

Cela dit, nous croyons que l'Université non-seulement doit être maintenue, mais activement et profondément réformée. Nous croyons que la réforme de l'Université reste, après comme avant la liberté d'enseignement, la véritable affaire urgente en matière d'éducation publique. La liberté d'enseignement, quelque grande qu'on la suppose, la liberté d'enseignement comme en Belgique et plus qu'en Belgique, nous a toujours paru un palliatif très impuissant aux maux de notre éducation. Et cela, suivant nous, par une raison très simple, c'est que ce n'est pas l'Université qui a fait la société à son image, mais la société qui a plié l'Université à ses tendances. L'Université a eu le tort de se laisser faire, voilà tout.

Tous ces vices, en effet, que nous avons signalés en les déplorant, ce n'est pas l'Université qui les a d'elle-même et pour son plaisir inoculés à la jeunesse. Il n'y a qu'un esprit d'opposition inexpérimenté qui se figure trouver chez les dépositaires du pouvoir, dans un pays libre, ces volontés machiavéliques de corruption préméditée. Le pouvoir, en tout genre, a beaucoup trop à faire, par le temps qui court, pour vivre et se défendre; il n'a pas le loisir de songer à mal. Le pouvoir sort de la société, il en a les maux, il en subit à chaque instant la contagion; il les combat timidement, dans la mesure de ses forces, qui sont petites, et en ayant soin de ne pas se mettre trop d'embarras sur les bras. Est-ce l'Université, par exemple, qui a inspiré à tous les pères de famille, en France, l'assez sotte vanité de faire donner à tous leurs enfans, sans se préoccuper de leur carrière future, une éducation littéraire? Plus d'une fois, au contraire, elle a essayé de détourner, en élevant la force des examens, les concurrens inhabiles. Puis les sollicitations, les obsessions individuelles sont arrivées; elle a laissé briser

ou abaisser cette barrière à peine posée. Plus d'une fois elle s'est adressée aux communes pour obtenir leur concours, afin de substituer à des colléges en décadence des écoles industrielles plus appropriées aux besoins véritables des localités. Les conseils municipaux, composés de citoyens, c'est-à-dire encore de pères de famille, ont presque toujours préféré la satisfaction de posséder un petit collége, où on enseignait mal les connaissances élevées, à l'humiliation de se contenter d'une bonne école de second ordre. Nous l'avons enfin indiqué déjà dans le précédent article, l'idée constitutive de l'Université, l'établissement d'une corporation enseignante, d'une sorte de communauté d'honneur, par conséquent qui devrait grandir, à leurs propres yeux, la position des plus humbles membres, était une idée essentiellement conservatrice. L'esprit de corps est un des plus puissans élémens de règle et de résistance que renferme en soi le mécanisme social. C'est le débordement de l'esprit démocratique qui, peu à peu, a fait eau dans cette forte machine.

Que si c'est, à le bien prendre, la société qui a dénaturé l'Université, est-il à croire que la liberté à elle seule guérisse la société? La liberté, qu'est-ce autre chose que la société livrée à elle-même et à ses propres instincts? La liberté, c'est la concurrence. A quoi d'ordinaire s'adresse la concurrence? Aux goûts et souvent même aux faiblesses du public. Je sais bien quelle comparaison un peu matérialiste fait illusion aux amateurs exclusifs de liberté. Comme dans l'industrie la concurrence a souvent pour effet d'élever à elle seule la qualité des objets offerts, en excitant entre leurs producteurs une vive émulation, on s'imagine qu'il va en être immédiatement de même en matière d'enseignement. On se met en tête que les institutions libres et les institutions publiques vont rivaliser sur-le-champ de bonne et saine éducation, les unes et les autres pour attirer la confiance des pères de famille. L'honorable rapporteur de la loi soumise à l'assemblée nationale n'en fait même aucun doute. Nous craignons qu'il n'y ait là une confusion inaperçue entre les besoins matériels et les besoins moraux. Les besoins matériels sont âpres et cuisans; ceux qui les éprouvent en souffrent vivement; ils cherchent avec anxiété à s'en délivrer. Il en est tout autrement des besoins moraux : souvent on s'en aperçoit d'autant moins qu'on en est plus affecté; le mal est d'autant moins sensible qu'il est plus profond. Les consciences les plus chargées, par exemple, sont en général les moins scrupuleuses; les esprits les plus ignorans sont les moins curieux de s'instruire. L'indifférence est le dernier abîme de l'irréligion. La concurrence en matière d'enseignement trouvera les pères de famille tels qu'ils sont en grande masse en France, désirant, en fait d'éducation, ce qui brille plutôt que ce qui est solide, mécontens surtout quand on les trouble dans leurs illusions paternelles. N'est-il pas à craindre que trop souvent elle ne les serve à leur fantaisie? Elle leur

offrira ce que l'Université leur donne déjà, mais pas assez complétement à leur gré, une instruction à la fois économique et superficielle, qui les flatte sans les ruiner, qui leur permet des rêves brillans pour l'avenir sans leur imposer pour le présent des sacrifices trop onéreux. C'est vers Paris que se portent les regards des pères de famille. C'est à Paris que la concurrence s'empressera de les devancer. En un mot, loin de résister au courant, elle se placera complaisamment au fil de l'eau pour le descendre. Ce n'est pas une raison, sans doute, pour refuser la liberté d'enseignement, que tant d'autres motifs élevés réclament; mais c'est une raison pour ne pas se fier à elle outre mesure, et pour organiser plus que jamais, en face d'elle, un enseignement public qui, résistant avec intelligence, mais avec force, aux penchans funestes de la société, serve à l'enseignement privé, sinon de règle, au moins de modèle, et place à des hauteurs fixes les divers niveaux de l'éducation générale.

Mais voici ce qu'on peut nous dire. Le grand mal des générations nouvelles, c'est la négation de toute croyance qui guide et rallie les intelligences et qui affermisse les caractères; de telles croyances ne prennent racine que dans l'enfance, et, quoi que vous fassiez, votre enseignement officiel ne pourra jamais s'employer à les rétablir. On fait observer que dans un pays où, grace à la liberté des cultes, plusieurs communions religieuses jouissent de droits égaux, et où la liberté de penser, c'est-à-dire l'indépendance de toute religion positive, est un droit commun dont, en fait, beaucoup profitent, l'enseignement donné par l'état ne peut jamais porter le cachet exclusif d'une religion dogmatique. Il doit s'abstenir de toucher à ce qui fait la différence des diverses communions entre elles, et ce qui distingue aussi la religion de la philosophie, les dogmes proprement dits, la révélation qui les fonde. Il lui est interdit de se réclamer d'aucune autorité surnaturelle, visible ou invisible, ecclésiastique ou scripturaire. L'éducation donnée par l'état se trouve par là privée d'une des plus grandes sources d'autorité morale qui soit en ce monde. Ainsi dépourvue de bases fixes, elle devient, ajoute-t-on, plus dangereuse qu'utile. Elle donne aux facultés un développement qui les égare. Les croyances religieuses sont en quelque sorte le centre de gravité des connaissances humaines : quand il s'ébranle, les esprits flottent à l'aventure.

Il y a, dans ce raisonnement, un singulier mélange de vrai et de faux qui rend difficile, au premier moment, de le réfuter complétement. Convenons d'abord de la vérité. Nous n'éprouvons aucun embarras à le reconnaître, c'est un grand malheur que la religion, et par là j'entends une religion positive et dogmatique, — disons plus, il est difficile de donner sincèrement ce grand nom à plusieurs choses, —

c'est un grand malheur, dis-je, que la religion ne puisse pas servir de règle absolue et d'inspiration constante à l'enseignement de l'état. Nous savons tout ce qu'une conviction religieuse sincère prête de force et de douceur à la parole du maître, même quand l'objet qu'il enseigne ne se rattache pas directement aux vérités dont la religion s'occupe. Dans les écrits de celui qu'on a nommé le bon Rollin, par exemple, même au milieu des récits des temps du paganisme, on respire je ne sais quel parfum de charité, qui avertit que c'est un chrétien qui parle. Et si cela est vrai d'un ouvrage, combien n'est-ce pas plus vrai d'un homme! Dans les rapports personnels des maîtres et des enfans, difficiles par eux-mêmes, car la tâche est ingrate et *l'âge est sans pitié*, la religion seule peut venir à bout de former à justes doses ce mélange d'affection, d'estime et de crainte qu'on appelle le respect. Si cette heureuse influence n'est pas bannie, quand elle se rencontre, des colléges de l'état, il est parfaitement vrai que, sans une inquisition sur les croyances des professeurs, contraire à nos lois comme à nos mœurs, elle n'y peut être ni toujours ni nécessairement présente, et nous le déplorons sincèrement. Tout ce que l'état peut et doit exiger de ses professeurs, c'est qu'ils n'offensent jamais la religion; il ne peut pas leur commander de l'inspirer. Cette décence extérieure est peu de chose, nous en convenons; mais n'y a-t-il qu'en matière d'éducation qu'il faille regretter l'absence d'un principe religieux positif? Est-ce que dans tous les grands actes que l'état fait au nom de la société, il ne serait pas désirable que la religion interposât — entre la loi qui commande et le citoyen qui obéit — cette autorité mystérieuse qui rend la contrainte inutile? Est-ce qu'il ne serait pas heureux que le caractère religieux fût empreint sur tous les actes d'un grand état? Dans beaucoup d'autres matières que l'éducation, dans la charité publique par exemple, dans le régime pénitentiaire, partout où il y a une action morale à exercer, le vide d'une religion nationale se fait cruellement sentir. Faut-il donc en conclure, par un raisonnement analogue, qu'un état qui professe la liberté des cultes, dépourvu de croyance officielle, est par là même incapable d'exercer sur la société qu'il commande aucune action morale? Cela serait grave à prononcer, car, d'une part, la France n'est pas prête à renoncer à la liberté de conscience, et de l'autre je ne saurais être matérialiste à ce point de croire qu'on peut parler aux corps sans passer à travers les ames.

Il n'y a donc, dans les difficultés qu'on nous pose, rien de spécial à l'éducation. Il en faut conclure simplement que la liberté de conscience d'où résulte l'absence d'une religion nationale est, en matière d'éducation comme en toute autre, une des grandes difficultés des gouvernemens modernes. Privés de l'appui qu'ils trouvaient dans des dogmes respectés et dans une église officiellement reconnue, leur autorité mo-

rale reçoit un coup qui se communique à leur force matérielle. Dénuée de la sanction religieuse, l'idée de pouvoir s'énerve. Découronnée de son auréole divine, l'image même de la patrie pâlit et se décolore. Et cependant la liberté des cultes est une des conquêtes inviolables de la conscience humaine, elle n'y laissera pas toucher. C'est donc là une des mille faces de l'un des plus grands problèmes que la Providence semble avoir posés pour tourmenter nos esprits, et dont elle réserve, espérons-le, la solution à nos enfans. Cette solution n'est pas impossible à imaginer. Il n'est pas impossible de se figurer une société où la religion, sans emprunter aux lois aucune force apparente, aurait cependant un tel empire sur les cœurs, qu'instinctivement et par la volonté toute-puissante des majorités, tous ses actes, même politiques, en porteraient le caractère. Comme une nation sincèrement animée d'un esprit libéral imprime à la marche entière de son gouvernement le respect de la vraie liberté, une nation vivement touchée des vérités religieuses ne pourrait rien dire ni rien faire, où l'inspiration religieuse, débordant en quelque sorte, ne se fît aussitôt sentir. Son enseignement officiel se trouverait ainsi naturellement retrempé dans ces eaux salutaires. Il serait religieux sans effort, parce que l'atmosphère autour de lui respirerait la religion, et qu'il en sortirait pour ainsi dire tout imprégné. Ce ne serait plus la religion d'état, ce serait mieux, ce serait la religion populaire. Quelque chose de pareil éclate déjà dans cette république des États-Unis, où il faut bien aller chercher plus d'un modèle; là, au sein d'une liberté des cultes presque exagérée, toutes les lois portent l'empreinte du respect pour la vérité évangélique. Les cultes les plus opposés s'y prêtent; une ferveur commune unit des convictions différentes. Aucun spectacle plus beau ne peut être donné au monde et à Dieu, car si le culte d'un être libre est déjà par lui-même l'hommage le plus agréable au Créateur du monde, celui d'une nation maîtresse d'elle-même, humiliant sa souveraineté devant celle qui fait les empires, doit réjouir toutes les puissances du ciel.

A dire le vrai, l'avenir de la civilisation européenne dépend, à nos yeux, de la question de savoir si les convictions religieuses pourront y redevenir ferventes et populaires au sein d'une complète liberté de conscience. L'Europe est loin d'un pareil état, et si elle est destinée à l'obtenir, c'est par un enfantement pénible; plus d'une nation périra dans ses douleurs. Après tout pourtant, il ne devrait pas être plus difficile à l'Évangile de convertir les peuples du sein de la liberté que sous le feu de la persécution, de secouer la torpeur de l'indifférence que de purifier les souillures du paganisme. L'état ne peut pas grand' chose pour aider la religion dans cette œuvre, et, en attendant qu'elle l'ait accomplie, sa tâche à lui, singulièrement difficile, ne doit pourtant pas être interrompue. En donnant sa démission de

toute espèce d'action morale, il ajouterait, loin d'y porter remède, à l'anarchie des esprits. Avec l'action de l'état se retirerait l'esprit d'ordre et de règle, dernière et faible digue au flot toujours montant du scepticisme. Le chaos s'emparerait de tout le terrain qu'il aurait abandonné. Il doit continuer à remplir les devoirs qui seuls lui donnent le droit de commander, se rattachant avec force à ces croyances communes, à la raison comme à la foi, et dont toutes les religions se glorifient d'affermir les bases et d'épurer la pratique; laissant du reste à la religion le champ libre pour y répandre sa propagande, et l'appelant à son aide dans la mesure que permet le respect des consciences. C'est dans ces limites souvent méconnues que doit s'exercer, suivant nous, l'action de l'état dans l'éducation publique. Si ses leçons ont soin, par une saine morale, de défrîcher le terrain des intelligences; s'il ouvre en même temps toutes les voies à la religion pour y semer librement, ou bien la religion a perdu cette vertu communicative qui a fait son triomphe dans le monde, ou bien elle ne doit pas tarder à régner partout où il lui est donné de pénétrer.

La conclusion que nous tirons de tout ceci, c'est qu'il faut mettre activement la main à l'œuvre pour extirper de l'enseignement de l'état tous les vices qui corrompent son action morale. Précisément parce qu'il est privé de la douce chaleur des idées religieuses, c'est une raison de plus pour l'enfermer dans des cadres sévères qui contiennent l'entraînement des passions. La règle doit suppléer à ce qui peut manquer à l'esprit. Or les vices de l'éducation publique, tels que nous en avons donné, dans le précédent article, l'exposé détaillé, se réduisent, nous l'avons vu, à deux principaux : nul rapport entre l'éducation des enfans et leur situation future dans la vie; habitude funeste de les arracher à leurs familles et à leurs liens naturels. L'éducation publique de France déclasse et déplace tout le monde. C'est à combattre ces deux résultats par deux mouvemens en sens contraire que la réforme doit s'attacher. Il faut qu'en respectant l'égalité démocratique, elle introduise dans l'éducation des principes de classification semblables à ceux qui se retrouvent dans la nature. Il faut que, sans altérer l'unité de la France, elle désaccoutume pourtant les esprits de penser qu'il n'y a qu'un seul endroit où on puisse vivre, et qu'il n'y a de bonheur pour la destinée ou de place pour l'ambition que hors du cercle où l'on est né. Tout ce que nous allons dire est conçu dans ce double but. Qu'on pardonne, en raison de son importance, l'aridité de quelques détails. Les idées générales n'ont de valeur qu'à la condition d'aboutir à quelques conclusions pratiques.

Nous avons peu insisté sur les défauts de notre éducation primaire; nous n'insisterons guère davantage sur les réformes qu'elle exige. En réduisant le programme des écoles à ce qui est essentiellement néces-

saire aux ouvriers des villes ou aux journaliers des campagnes, en provoquant la suppression des écoles normales primaires, la commission de l'assemblée nationale a déjà fait le plus important. Elle propose de remplacer le noviciat des écoles normales par un temps de stage dans une école primaire. Si les idées que nous avons suggérées sont justes, un pareil plan a droit à une pleine approbation. Le stage, l'instruction donnée par un maître futur sous les yeux d'un maître déjà formé, a précisément l'avantage d'être une éducation parfaitement en harmonie avec son but, un apprentissage en un mot encore plus qu'une éducation. Mis en présence, dès le début, avec ce qu'il y a d'aride et d'ingrat dans la tâche méritoire de l'instruction populaire, l'honnête jeune homme qui s'y consacre ne se nourrira pas d'illusions, et par conséquent ne se préparera pas de désappointemens. Une vie plus tard isolée ne commencera pas par des années passées dans une attrayante fraternité d'études; des connaissances théoriques ne précèderont point un métier essentiellement et minutieusement pratique. Il apprendra en enseignant ce qui, pour les choses simples, est une bonne manière d'apprendre. Malheureusement, dans le rapport de la commission, cette utile institution du stage est plutôt conseillée qu'établie. On ne nous dit ni où ni comment elle sera pratiquée. Suivant nous, elle perdrait la moitié de son mérite, si ceux qui en veulent profiter en devaient chercher le bénéfice loin de leur demeure. Il faut qu'elle soit répandue d'une manière générale, sinon partout, au moins à portée de tout le monde, et il nous paraît assez facile, avec deux ou trois dispositions réglementaires, de lui donner cette extension.

Qui empêcherait par exemple que les dépenses très considérables que font chaque année les départemens pour l'entretien de leur école normale fussent converties en un supplément de traitement accordé aux maîtres des écoles du chef-lieu d'arrondissement et du chef-lieu de canton, à la charge d'entretenir chez eux, soit un, soit deux jeunes gens se destinant à l'éducation primaire, et qui partageraient avec eux, sous leur direction, la conduite de leurs élèves. Ce serait pour les maîtres un petit profit pécuniaire et une compagnie salutaire. Cela remplacerait pour eux le frère novice qui souvent, dans les ordres religieux, accompagne le frère profès. Pour bien faire, une préférence devrait être accordée, dans la concession de ces pensions temporaires, aux jeunes gens nés ou résidens soit dans l'enceinte du canton, soit dans les limites de l'arrondissement. Le comité supérieur de l'instruction primaire se ferait rendre un compte exact, non-seulement du travail, mais de la conduite de ces différens pensionnaires. Au bout de deux ans passés ainsi, il serait rare qu'il n'y eût pas, dans le voisinage du lieu de leur stage, une école de commune vacante à laquelle, si leurs notes étaient favorables, ils seraient appelés. Aucun maître d'école ne serait nommé

par conséquent sans être spécialement connu de l'autorité qui le désignerait. Quant à l'école du chef-lieu de canton elle-même, plus considérable comme nombre d'élèves, et par conséquent comme revenu, exigeant nécessairement un peu plus de connaissances, elle serait réservée comme récompense à l'un de ces mêmes instituteurs après cinq ou dix ans d'exercice et de rapports constamment favorables. Les écoles de commune formeraient par conséquent elles-mêmes un second degré de stage préparant à l'école plus élevée du canton. L'amovibilité serait pleine et entière pour les instituteurs de commune qui sont encore à l'essai; elle serait soumise à quelques formalités judiciaires pour les instituteurs de canton qu'on suppose déjà plus éprouvés. Le bienfait absolu de l'inamovibilité ne serait accordé qu'à l'instituteur du chef-lieu d'arrondissement, poste qui formerait comme le dernier degré de l'échelle d'une petite hiérarchie, difficile à atteindre, puisqu'il serait unique, comme une sorte de bâton de maréchal de cette carrière modeste qui ne serait obtenu qu'après des services reconnus.

Le mérite, à nos yeux, de cette ébauche d'organisation serait de réduire les perspectives du maître d'école, dès le début, à des limites très étroites et à un but très précis. Il ne serait point appelé à sortir des bornes d'un arrondissement, souvent même d'un canton. Dans cette pensée, contrairement au projet de loi de l'assemblée nationale, qui transporte le comité supérieur d'instruction primaire, c'est-à-dire l'autorité qui nomme, surveille et destitue les instituteurs, au chef-lieu de département, nous le laisserions, comme il est aujourd'hui, avec plus d'autorité seulement, au chef-lieu d'arrondissement. Nous voyons deux avantages à borner ainsi à l'arrondissement toute la hiérarchie de l'instruction primaire : le premier, c'est d'établir une surveillance plus facile et plus personnelle en en restreignant le champ; le second, c'est de ne jamais éloigner l'instituteur du cercle de ses habitudes et, pour tout dire, du voisinage de ses parens. Du moment qu'ils ne seraient pas artificiellement brisés, les sentimens naturels reprendraient leur empire. L'avantage comme l'agrément de se trouver au milieu des siens, de servir de soutien à son vieux père, de mêler ensemble leurs économies, le porterait naturellement à rechercher la place d'instituteur dans sa propre commune, et un comité supérieur un peu intelligent ne ferait pas difficulté de la lui accorder. Nous n'aurions plus alors de ces instituteurs nomades, qui, mal à l'aise dans leurs demeures isolées, font des cafés de village leur séjour habituel. La place d'instituteur redeviendrait ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une occupation rurale comme une autre. Au village, le maître serait le camarade de tous ses élèves ou le frère de quelques-uns d'eux. Toute émulation ne serait pourtant pas découragée; quelque espoir d'avancement, quelque crainte sérieuse de destitution, subsisteraient,

à la différence des instituteurs actuels, qui, inamovibles comme ils le sont, et n'ayant aucun avancement à attendre, sont à la fois privés de jouissances, de crainte et d'espoir. Ils se retrouveraient ainsi placés dans les conditions naturelles de leur destinée, et la société ne leur ayant rien promis ni rien ôté, mais donné quelque chose, il est à croire qu'ils ne lui en voudraient pas si fort.

C'est ainsi, pensons-nous, qu'on pourrait appliquer avec avantage, dans la sphère de l'éducation primaire, la double règle que nous nous sommes posée en commençant. Les maîtres d'école ainsi préparés ne perdraient jamais de vue ni leur profession future ni leur toit paternel. L'éducation secondaire, il faut en convenir, se prête beaucoup moins aisément à de pareilles combinaisons. Les enfans qui viennent recevoir l'éducation secondaire ne peuvent avoir, à l'âge tendre où elle les prend, aucune carrière bien déterminée. Leur en fixer une avant de les avoir éprouvés serait un attentat de la société à leur liberté future, une entreprise sur les secrets de la Providence, qui a pu déposer dans leur cerveau les germes d'un talent inconnu. La puissance paternelle seule a de pareils droits, et elle se sent elle-même fort intimidée pour en user. D'ailleurs, le principe démocratique, qui autorise l'ambition, permet bien qu'on essaie de la régler, mais ne souffre pas qu'on l'étouffe. Tout en reconnaissant, par conséquent, qu'il serait raisonnable, pour la plupart des pères de famille, surtout dans les fortunes moyennes, de borner de bonne heure les espérances de leurs enfans à l'héritage de leur propre profession, où ils pourraient leur procurer des débuts faciles, il faut confesser que la loi n'a aucun moyen de les y contraindre. Elle doit respecter jusqu'aux illusions de leur amour. Le principe démocratique, nous le reconnaissons, exige une certaine uniformité au début de l'éducation, et cette éducation uniforme ne peut être autre que l'éducation littéraire, la seule qui, par son influence générale, ouvre et façonne l'esprit à toutes sortes d'études. Il s'ensuit que c'est bien, en effet, par les lettres, comme aujourd'hui, que doit commencer habituellement l'éducation secondaire, jusqu'à ce que les vocations se soient fait jour, jusqu'à ce que les facultés diverses aient montré leurs tendances, jusqu'à ce que les qualités inégales aient pris leur niveau, jusque-là, disons-nous, mais pas un jour de plus.

Or, ce que nous reprochons à l'éducation secondaire actuelle, c'est de prolonger beaucoup plus long-temps qu'il ne faut cette uniformité fâcheuse, mais indispensable au premier degré. Pour savoir à quoi un enfant est propre, quel emploi peut mettre ses facultés en valeur, il peut être nécessaire de commencer par les mettre à l'épreuve, mais il n'est pas nécessaire d'attendre qu'il ait dix-huit ans, et de l'avoir fait passer par un cours de philosophie. Bien avant un pareil âge, il n'est

pas un père ou un maître attentif qui ne sache parfaitement à quoi s'en tenir sur les prédispositions naturelles d'un enfant, pas un enfant même qui n'ait déjà le secret de sa vocation et de son goût. Ce qu'on ignore à huit ans, avant de s'être essayé à l'étude, on le sait à treize ou quatorze, après en avoir essuyé les premières difficultés. Prenez, par exemple, au hasard, dans une des classes de nos colléges, en troisième ou en quatrième, un de ces élèves, dont nous avons tracé le fidèle portrait, qui occupent régulièrement les dernières places, et à qui on fait expliquer Virgile sans qu'il sache conjuguer un verbe, croyez-vous que trois ou quatre ans ne lui aient pas suffi pour savoir que les études classiques ne sont nullement ce qui convient à son esprit, et qu'à mesure qu'on va l'élever dans des régions où il se promène un brouillard sous les yeux, cette conviction ne grandira pas tous les jours en lui? De deux choses l'une : ou cet enfant a tout simplement reçu du ciel des facultés bornées qui lui interdisent tout espoir de réputation et toute profondeur de savoir, ou il est une de ces natures peu spéculatives, à qui l'étude n'a rien à révéler, et dont l'action seule peut développer l'énergie secrète. Dans l'un et l'autre cas, l'épreuve est faite : il faut l'enlever au plus tôt à des travaux où ses facultés se rouillent en quelque sorte dans l'inertie, et le précipiter sans délai, soit dans ces métiers plus lucratifs qui, faute de mieux, pourront l'honorer en l'enrichissant, soit dans ces carrières actives qui sauront trouver et tendre les ressorts cachés de sa nature.

Nous voudrions donc qu'à cet âge de treize ou quatorze ans environ, à la sortie de ce qu'on appelle encore par habitude les classes de grammaire, une distinction stricte fût établie entre ceux qui doivent poursuivre et ceux qui doivent abandonner l'éducation littéraire. Cette distinction, un examen seul, un examen solennel et sévère, peut la faire avec autorité. Un tel examen pourrait être, nous le pensons, beaucoup plus sérieux que n'est aujourd'hui l'examen qui précède le baccalauréat ès-lettres, précisément parce qu'il serait moins étendu. Embrassant beaucoup moins de matières, il pourrait les approfondir. S'il est impossible d'interroger aujourd'hui un candidat au baccalauréat sur toutes les dates de l'histoire du genre humain, il n'y aurait qu'à ouvrir au hasard les grammaires grecque ou latine, ou quelque précis chronologique d'une ou deux parties d'histoire pour avoir un avis sur la valeur des concurrens à l'examen nouveau que nous voudrions voir établir. Une composition écrite rendrait l'épreuve encore plus certaine. Enfin l'examen serait sérieux, nous l'espérons; pourquoi? parce qu'il s'agirait, non point comme aujourd'hui, d'une sentence de mort à porter contre un jeune homme, d'une destinée à briser, du fruit de sept ou huit années perdues à jeter au vent, mais d'un avertissement opportun à donner à un enfant avant qu'il se soit engagé mal à

propos dans une voie où il ne peut marcher. Un candidat bachelier, aujourd'hui, est une victime qui attend son arrêt : il a passé l'âge d'entrer au service ou de se faire apprenti dans une maison de commerce; s'il n'est pas bachelier, il ne saura que devenir; la misère, une misère sans espoir, l'attend à la porte de la Sorbonne. Placé de bonne heure, au contraire, pour prévenir et non pour tromper de fausses espérances, l'examen que nous proposons laisse encore à l'enfant même refusé, outre la faculté de recommencer l'épreuve, s'il lui convient, toutes les portes ouvertes vers une activité digne et utile : ce n'est point une condamnation qu'on porte, c'est un conseil qu'on lui donne et un service qu'on lui rend. Les motifs de pitié qui affaiblissent naturellement la sévérité des juges dans l'examen actuel du baccalauréat ès-lettres ne militeraient point, dans cette nouvelle épreuve, en faveur du candidat.

Cette idée a déjà été mise en avant plusieurs fois : on en a ébauché, mais compromis en même temps l'exécution, en essayant d'établir, à l'issue de toutes les classes, dans l'intérieur même des colléges, une sorte d'épreuve orale, qui, n'ayant d'autre appréciateur que le professeur lui-même, intéressé naturellement à ne pas avoir fait de trop mauvais élèves, n'a pas tardé à dégénérer en une vaine formalité. Il faut, suivant nous, y revenir promptement, en entourant l'examen nouveau de toutes les garanties qui peuvent lui donner une consistance véritable. Il faut que ce soit un premier degré dans la carrière des lettres, un pas vraiment difficile à franchir. Tout le temps qu'il n'existera pas à ces conditions, il ne faut pas espérer de voir cesser la confusion funeste qui précipite dans une seule direction toute la jeunesse de France. Vainement ouvrirez-vous des écoles industrielles, ou dans les colléges mettrez-vous à côté des classes d'humanités d'autres leçons de sciences usuelles ou de langues vivantes; ces écoles et ces classes seront désertes, et cela par une raison toute simple : c'est que, quelque peu de goût et d'aptitude qu'on se sente au fond pour l'éducation littéraire, comme elle a quelque chose de plus flatteur qu'aucune autre, comme à tort ou à raison l'opinion commune en fait l'apanage des gens bien élevés, comme toute autre éducation a un parfum mercantile qui déplaît, personne n'y renonce de soi-même et ne descend volontairement d'un degré l'échelle sociale. Des enfans s'y résigneraient-ils, que les pères ne veulent pas consentir à un si cruel échec d'amour-propre. Un examen sévère est la seule chose qui, en les éclairant sur l'aptitude de leurs enfans, puisse les décider à consommer ce sacrifice. L'éducation publique, qui s'est prêtée à leurs espérances, en recevant leurs enfans dans ses classes, doit, au bout d'une épreuve suffisante, leur tenir en temps opportun un langage pénible, mais utile et franc. Dût-elle les contrister, elle leur doit la vérité; c'est cette vérité que les juges de ce nouvel examen seraient chargés de leur faire entendre.

Mais, la blessure à peine faite, il faudrait s'empresser de la panser. Il faudrait ouvrir aussitôt des perspectives nouvelles à ceux qui, après avoir tenté une ou plusieurs fois la fortune, se seraient vu fermer la carrière littéraire. Il faudrait leur faire voir qu'il y a d'autres moyens d'assurer sa vie et peut-être de monter à la renommée. Ce qui a manqué jusqu'ici à tous les essais d'éducation professionnelle, usuelle, intermédiaire (on prendra le nom qu'on voudra), ce n'est pas seulement la petite contrainte nécessaire pour décider la jeunesse à s'en contenter : c'est un motif d'attrait ou d'espoir quelconque. Tandis que l'enseignement littéraire conduit au diplôme de bachelier ès-lettres, qui est exigé pour toutes les fonctions publiques et pour le plus grand nombre des professions libérales, les écoles ou les classes d'éducation intermédiaire qu'on a tentées soit d'établir sous le nom d'école primaire supérieure, soit en dernier lieu de greffer dans les colléges, n'ont jamais eu, si on ose ainsi parler, de débouché naturel. Ceux qui se résignent à les suivre n'ont droit, en les quittant, à aucun titre régulier. Le temps qu'ils y ont passé, les connaissances qu'ils ont pu y acquérir, n'étant constatés par aucun diplôme, sont nuls et non avenus pour le public. Le dire commun dans les colléges, c'est que cette éducation ne mène à rien. Il n'est pas étonnant alors que personne ne se porte de ce côté, et que ces classes deviennent le rebut et comme le *caput mortuum* du collége. Supposons, au contraire, que dans chaque collége de plein exercice, à côté de l'éducation littéraire, un plan régulier d'éducation intermédiaire soit établi, au bout duquel soit donné, après un examen sérieux aussi, un diplôme, non pas égal en droit, mais pareil en forme au baccalauréat ès-lettres; supposons que ce diplôme soit reconnu par l'administration comme formant une aptitude à certaines fonctions publiques d'un ordre inférieur, cette éducation, ayant ainsi son but et sa récompense, ne tarderait pas à être recherchée. Elle recueillerait, outre ceux qui s'y consacreraient naturellement et par choix, tous ceux qui auraient été rebutés par les difficultés de l'éducation littéraire. Au lieu de penser à arriver de plein saut aux positions supérieures par l'éducation littéraire, on se flattera d'y monter plus tard par un avancement hiérarchique. Ce sera une espérance légitime et une consolation. Le programme de cette éducation intermédiaire devrait être composé d'une partie fixe comprenant les langues vivantes, l'histoire de France, les sciences physiques, naturelles et mathématiques jusqu'à un certain degré, et d'une partie mobile appropriée, sur l'avis des autorités du département par exemple, aux besoins particuliers des populations. En outre, un certain temps devrait être réservé à chaque élève pour se livrer aux études proprement relatives à telle ou telle profession qu'il désirerait particulièrement embrasser. De cette sorte, on établirait, en regard de l'éducation littéraire, une éducation rivale moins brillante, mais aussi sérieuse, qui aurait

comme l'éducation littéraire, ses grades, ses priviléges, son but plus modeste, mais aussi mieux défini, où l'aiguillon de l'émulation se ferait sentir, où le champ de l'ambition serait également ouvert, mais sous un horizon plus borné et pour être parcouru d'un pas plus réglé.

Mais quoi! nous dira-t-on, vous ne craignez donc pas de multiplier les diplômes et de créer ainsi une nouvelle sorte de candidats aux fonctions publiques. Nous ne multiplions ici ni ne créons rien; nous distinguons seulement là où le système actuel a le tort de confondre. Au lieu d'un diplôme unique donné à la fin des études avec une facilité désespérante, qui passe en quelque sorte le niveau d'une moyenne très vulgaire sur toutes les inégalités d'intelligence, nous proposons d'établir de bonne heure une ligne de démarcation entre les facultés diverses des jeunes gens, et de constater ensuite cette diversité par des titres d'inégale valeur. Au lieu d'exiger ce diplôme unique et pêle-mêle pour toutes les fonctions publiques, de quelque ordre qu'elles soient, élevées ou inférieures, humbles ou brillantes, qu'elles touchent à des détails d'administration ou à de hauts intérêts politiques, nous proposons deux ordres de certificat d'aptitude proportionnés au degré d'importance des divers emplois. Dans l'état actuel, le baccalauréat ès-lettres est la clé commune de toutes les carrières. Il faut aussi bien être bachelier pour être employé surnuméraire dans l'enregistrement que pour être auditeur au conseil d'état. Le diplôme de bachelier établit ainsi entre des situations et des qualités profondément inégales une égalité factice qui n'engendre que du désordre. Il met en concurrence des mérites qui n'auraient jamais dû se rencontrer sur la même ligne. Notre plan, en séparant de bonne heure les jeunes gens destinés, par leurs facultés, à la haute éducation des lettres de ceux à qui une instruction plus simple est seule appropriée, puis en dirigeant les prétentions de ces derniers exclusivement sur les fonctions publiques qui n'exigent que peu de connaissances, introduirait quelque ordre dans la foule qui assiége la porte des administrations. Sans contredit, il vaudrait encore mieux que cette foule fût tout-à-fait dispersée, et que l'on n'eût pas tant l'habitude, dans les familles, de compter sur le budget pour compléter ce qui manque à leur patrimoine; mais, puisque cette faiblesse ou plutôt ce fâcheux état social existe, il faut compter avec lui : il faut régler le débordement qu'on ne peut contenir. Ce peut être même là pour l'état une manière d'agir insensiblement sur les mœurs générales de la société. En mettant ainsi en regard ces deux éducations, l'une classique et l'autre professionnelle, en traitant l'une et l'autre avec un soin égal, puis en échelonnant leurs élèves à divers degrés de la hiérarchie administrative, il accoutumerait les esprits les plus passionnés d'égalité à reconnaître une certaine classification, non pas de rang, mais de mérite, à laquelle le principe démocratique le plus absolu ne pourrait rien trouver à reprendre. Ces fonctions publiques,

dont l'administration nous paraît pouvoir disposer sans inconvénient pour les jeunes gens pourvus des diplômes de l'éducation intermédiaire, sont, par exemple, tous les emplois inférieurs des finances et des travaux publics dans leurs diverses branches, l'enregistrement, les contributions indirectes, les douanes, etc. Il n'y en aurait pas pour tout le monde assurément, et il y aurait encore des mécontens; mais sait-on quel serait, suivant nous, le moyen de les réduire au plus petit nombre possible? Nous le répétons, dussions-nous en fatiguer le lecteur, ce serait que l'administration voulût bien conférer les nominations de ces divers emplois aux chefs de service qui siégent au chef-lieu de chaque département. Par une disposition naturelle, ce chef choisirait alors ses nouveaux sujets parmi les jeunes candidats sortant du collége même du département. N'ayant qu'un petit nombre de nominations à faire, et dans un nombre restreint aussi de personnes qui se connaîtraient et s'apprécieraient à peu près toutes, l'opération n'aurait plus ce caractère de confusion et de hasard qu'elle prend à Paris dans les bureaux du ministère. Chacun saurait combien d'emplois sont vacans et quels titres ont les concurrens qu'on lui préfère. Cela pourrait tempérer l'expression, sinon la vivacité des regrets de ceux qui se verraient écartés. Plus d'empressement d'ailleurs à venir à Paris; l'intérêt même pousserait chacun à rester chez soi : ce qui attire aujourd'hui vers la capitale retiendrait dans le département. Plus de sollicitations et par suite de récriminations ouvertement adressées à un ministre responsable et mêlé à la politique. Nous savons quelles objections l'administration fait à ce système et l'importance qu'elle attache à isoler ses agens pour être servie par eux en liberté, sans craindre les influences de famille. Ce raisonnement nous toucherait, nous l'avouons davantage, s'il ne tenait pas du conquérant plus que du souverain, s'il ne ressemblait pas tant à celui des gouvernemens qui soudoient des étrangers pour être plus sûr de frapper fort, en cas d'émeute.

Tel serait, suivant nous, le moyen de donner en France à l'éducation intermédiaire l'importance qui lui a manqué jusqu'ici et qu'ont, en Allemagne, par exemple, les écoles de genre, qu'on appelle *écoles réelles*. Tel serait le moyen de leur attirer des élèves sérieux et de donner de la vie à leurs études. Par ce procédé, on soulagerait en même temps l'éducation littéraire de tout le bagage d'élèves incapables, indifférens et dégoûtés qu'elle traîne aujourd'hui péniblement après elle, et qui alourdit en quelque sorte son enseignement. L'examen que nous avons proposé d'établir à l'issue des classes de grammaire fait justice de tout ce qui ne peut ou ne veut pas approfondir l'étude des lettres. Dans cette supposition, par conséquent, il ne reste plus, dans les classes de lettres, que des élèves laborieux, relativement distingués, en état de comprendre et de suivre un enseignement élevé. Ces classes se réduisent nécessairement, par là, à un plus petit nombre. Chaque élève

peut, dès-lors, prétendre à une part de l'attention de son maître. Il n'y a plus de paresseux de profession pour troubler une classe entière et user l'autorité magistrale en sévérités inutiles et constantes. L'éducation littéraire reçoit déjà par cela seul plus de force. Déchargé de cette lie, son cours doit devenir plus clair et profond. Mais ce n'est pas assez de cette amélioration qui doit se faire d'elle-même. L'éducation littéraire ne produira en France les heureux fruits qu'elle peut porter et qu'on est aujourd'hui excusable de méconnaître qu'autant qu'elle sera couronnée par une véritable éducation supérieure. C'est ce couronnement indispensable qu'on ne saurait trop se hâter de lui donner.

J'appelle éducation supérieure, comme le précédent article a déjà essayé de le faire comprendre, celle qui, — saisissant l'esprit du jeune homme au moment où il possède déjà des connaissances précises, mais froides et peu vivantes, où les faits historiques sont rangés par ordre dans sa mémoire, où il tient le fil des détours des langues anciennes, où il sait manier le délicat instrument du style, — vient répandre sur tous ces élémens encore confus les vives lumières de la critique et de la philosophie. J'appelle encore éducation supérieure celle qui élève l'intelligence jusqu'à ce centre commun d'où l'on voit se détacher toutes les sciences, et la civilisation se développer harmonieusement par leur concours, comme la résultante de leurs forces équilibrées. J'appelle éducation supérieure celle qui éclaire l'histoire des peuples par leur littérature et qui explique leurs institutions par leur histoire, celle qui rattache aux lois éternelles et philosophiques de la matière les propriétés physiques du corps ou leurs affinités chimiques, celle enfin qui, pénétrant dans l'intérieur de l'être humain, sépare le sentiment spirituel de la sensibilité animale, et éclaire ainsi à la fois le médecin sur les phénomènes de la santé et le moraliste sur les passions de l'ame. Cette éducation supérieure ainsi comprise, qui a pour but d'établir un lien commun entre toutes les sciences et de les féconder l'une par l'autre, nous l'avons vu, elle n'existe pas aujourd'hui en France, et ce qu'il y a de plus triste à dire, c'est qu'il n'y a qu'en France, et de nos jours, qu'elle n'existe pas. Les universités d'Angleterre et d'Allemagne, celle même de la petite ville de Genève, sont plus avancées que nous à cet égard, et la Sorbonne de l'ancien régime pourrait en remontrer, sur ce point, à l'académie de Paris du nouveau. La scholastique et l'encyclopédie, Abailard et Diderot, s'élèveront au dernier jour contre notre génération pour nous demander ce que nous avons fait de l'esprit généralisateur et du génie universel par excellence de la France. Le plus fâcheux effet d'une telle lacune est d'ôter, pour ainsi dire, sa raison d'être à l'éducation littéraire. C'est l'éducation supérieure qui est chargée de montrer l'heureuse influence des lettres sur toutes les branches de l'esprit humain. Privée de l'é-

ducation supérieure, l'éducation littéraire est un corps sans tête et un effet sans cause.

Que faut-il pour donner à la France une éducation supérieure? Tout simplement prolonger d'un ou deux ans l'éducation littéraire, incorporer les cours de philosophie et de lettres ès-facultés dans le programme obligatoire des études, au même titre, quoique sous des conditions différentes, que la classe de rhétorique des colléges. La raison de ces deux obligations serait parfaitement pareille, car s'il est bon d'apprendre à expliquer couramment Sophocle, Démosthènes ou les pères de l'église, ce n'est pas apparemment pour se détourner ensuite avec dégoût de ces grands monumens, et les reléguer dans quelque coin oublié de son esprit et de sa bibliothèque : c'est pour arriver à se pénétrer de leurs beautés, c'est pour élever son ame dans leur commerce, c'est pour que l'imagination se colore, c'est pour que le cœur se fonde à la chaleur de cet enthousiasme honnête qui s'allume au flambeau de l'art. Dès-lors, il est parfaitement naturel que ceux qui ont passé six ou sept ans à apprendre le grec et le latin en donnent un ou deux pour parcourir avec un guide éclairé tout ce domaine enchanté dont l'accès leur a été si difficile. Et qu'on ne dise pas que le temps presse, et qu'il faut pourtant faire passer les jeunes gens en temps utile de l'éducation à la pratique. D'une part, en effet, en plaçant dans ces deux années des études philosophiques obligatoires, on pourrait supprimer la classe de philosophie du collége, et abréger ainsi d'un côté ce qu'on prolongerait de l'autre. Ensuite, comme nous l'avons déjà fait remarquer, grace à la séparation que nous avons essayé de tracer entre les jeunes gens destinés aux diverses professions, il ne nous reste plus ici, dans l'hypothèse, que ceux qui se consacrent aux professions savantes et pour qui l'étude n'est jamais du temps perdu, ou bien ce petit nombre particulièrement favorisé par la fortune, que le besoin de vivre ne presse pas, et qui a tout à gagner à passer un an de plus loin des tentations du monde brillant qui l'attend. Enfin, il ne nous paraît nullement impossible de combiner avec ces années supplémentaires d'études littéraires et philosophiques le commencement d'études plus spéciales. Rien au contraire n'est plus facile ni plus conforme à un plan véritable d'éducation supérieure.

S'il nous était permis, par exemple, sans trop de ridicule, de tracer ici le programme de l'éducation supérieure comme nous l'entendons, nous le composerions de deux années d'études générales, et de deux ou trois d'études spéciales. En supprimant, comme nous l'avons dit, la classe de philosophie des colléges, qui devient inutile du moment que les facultés reprennent un enseignement sérieux, ce ne serait qu'une année au plus ajoutée à celles qu'exigent aujourd'hui déjà les facultés de droit et de médecine.

Des deux années d'études générales, l'une serait entièrement consacrée au perfectionnement littéraire, à la critique historique et aux élémens de la philosophie. Les cours seraient les mêmes uniformément pour tous les élèves.

Dans la seconde année, la diversité des professions futures se manifesterait déjà. Il y aurait encore des cours communs de littérature et de philosophie, mais ils ne rempliraient pas tout le temps des élèves; il en resterait à l'avocat futur pour commencer à s'initier aux généralités du droit, au médecin pour entrer dans les recherches des phénomènes de la nature physique; chacun des élèves se tournerait déjà vers sa vocation personnelle, tout en conservant encore avec les autres un lien de communauté. L'étudiant en droit commencerait les Institutes, tout en suivant un cours de droit naturel. L'étudiant en médecine ferait marcher de front l'anatomie et la psychologie, et serait forcé de tenir compte de l'ame, tout en s'occupant du corps. Ainsi se déroulerait à leurs yeux le rapport qui unit les diverses sciences entre elles, et la pratique découlerait de la source élevée des principes.

Dans les deux ou trois dernières années, la séparation serait consommée; chacun ne songerait plus qu'à son affaire. Les cours des sciences et des lettres approfondies pour les professeurs, les cours de médecine, les cours de droit (dont on pourrait distraire quelques parties pour les administrateurs futurs, et les remplacer par l'économie publique, les finances, et tout l'ensemble des connaissances politiques), formeraient, comme aujourd'hui, autant de facultés séparées qui s'empareraient exclusivement du travail des étudians. Cependant le seul fait qu'elles seraient rattachées à une même origine maintiendrait entre elles, à travers la diversité de leurs poursuites, une certaine fraternité d'idées, et comme une séve commune. Elles donneraient à l'esprit de leurs élèves le sceau d'une unité profonde de sentimens bien supérieure à cette uniformité monotone que la centralisation promène sur les intelligences en les déprimant.

Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de s'emparer ainsi fortement, par un enseignement animé, de l'imagination et de l'ardeur de l'adolescence. On n'étouffe point cette imagination, on n'éteint pas cette ardeur; le sang et l'âge ont leurs droits. Il faut que la jeunesse appartienne à l'étude, ou elle sera la proie des plaisirs et le jouet des faux systèmes. Si la ferveur juvénile échappe aux docteurs de l'éducation publique, d'autres la rencontrent dans la rue et s'en emparent. Les sens trouvent leur chemin quand vous laissez égarer l'ame; le sophisme remplit tous les vides de la raison. Les chaires que vous n'ouvrez pas se transportent dans les cafés ou dans les souterrains des sociétés secrètes. Mais tout dépend, va-t-on dire, du langage qu'on leur tiendra. Si la littérature dont on occupe les jeunes gens ne leur présente que des peintures sensuelles, si la critique historique, trop

fidèle aux traditions du siècle dernier, dénigre tous les objets du respect, si la philosophie est vague ou sceptique, n'allez-vous pas leur inoculer vous-mêmes le mal dont vous voulez les préserver? Hélas! c'est le malheur d'arriver au milieu d'une longue décadence que tout vous manque à la fois sous la main. On est comme un malade à l'agonie dont les organes usés ne supportent plus même la potion médicinale. Il est, dans notre état social épuisé, des plaies si vives, qu'on craint de les envenimer en les sondant. Le moindre pansement peut les irriter. On ne peut pourtant pas les laisser gagner jusqu'au cœur. Nous croyons qu'une administration supérieure de l'enseignement public qui se proposerait, non pas, comme on l'a fait trop souvent, d'exalter sans mesure ou de calomnier sans ménagement l'Université, mais d'honorer le bien pour l'encourager et de réprimer le mal, trouverait abondamment, dans le sein de ce grand corps, de quoi former, sur huit ou dix points de la France, des centres intellectuels puissans, où l'étude pourrait recevoir tout son développement, sans que cette expansion ébranlât les fondemens des croyances et de la morale. La Sorbonne retentit encore de l'écho de la voix brillante qui, la première, a jugé Voltaire et réhabilité saint Augustin. La poésie des sentimens domestiques n'a jamais trouvé d'accens plus pénétrans que dans la chaire de M. Saint-Marc Girardin. Dans les écrits de M. Nisard, la grande autorité de Bossuet fait encore, à distance et à travers le tombeau, pâlir l'incrédulité. Un corps d'où s'échappent de telles leçons ne demande qu'à être ramené à son véritable point d'équilibre, pour suffire à tous les besoins d'un enseignement public supérieur. D'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, le mode d'enseignement dans les facultés doit différer essentiellement de celui des colléges. Dans les colléges, on n'entend qu'un seul professeur; il parle avec autorité, il impose son opinion sans la discuter; il faut la lui rapporter par écrit telle qu'il l'a émise. La soumission implicite de l'élève est nécessaire; son âge et la discipline des établissemens d'éducation secondaire ne se prêteraient pas à la moindre contradiction. Dans des facultés bien organisées, il en serait tout autrement. Comme c'est déjà le cas dans les écoles de droit et de médecine, plusieurs professeurs feraient concurremment le même cours. L'élève, déjà plus formé, pourrait se décider entre eux suivant sa préférence; il n'aurait même aucun devoir d'embrasser ou de partager les opinions de son maître; son assiduité seule serait obligatoire, son jugement resterait pleinement libre. Nous n'aurions plus alors (et ce n'est point un des moindres avantages de la constitution d'un enseignement supérieur), nous n'aurions pas ce spectacle qui a soulevé une opposition légitime, celui d'une philosophie dont le libre examen est le principe, enseignée avec autorité à des enfans de seize ans par l'entremise d'autres jeunes gens de vingt-cinq. Aucune entreprise, disons-le en passant, ne fut jamais ni moins philosophique ni moins libérale. La dis-

cussion, en effet, est l'élément vital d'une philosophie, comme l'autorité est la pierre angulaire d'une religion. Comme la religion s'écroule sans autorité, la philosophie sans discussion se dessèche et languit. A la place donc de la chaire unique et dogmatique de philosophie des colléges, nous voudrions voir dans les facultés des chaires voisines et rivales, où les divers systèmes philosophiques, astreints seulement à respecter les lois communes de la morale et à ne jamais outrager les cultes reconnus, pourraient se livrer à ces combats de la pensée d'où jaillit la lumière. Et parmi ces chaires diverses, savez-vous celle que nous voudrions aussi voir s'élever? Au risque de surprendre le public par une idée étrangère à ses habitudes, nous le dirons : ce serait une chaire de philosophie chrétienne et catholique même de profession, où le sens intime des dogmes, leur rapport avec la raison naturelle, leur accord avec l'analyse intime de l'ame humaine, et les misères de sa destinée, seraient exposés et défendus sous les yeux et avec le contrôle de l'autorité ecclésiastique. On y verrait, en un mot, la raison naturelle marcher dans les sentiers du dogme, à la lumière et avec l'appui de l'église. Je ne vois pas pourquoi la philosophie de saint Anselme et de saint Thomas n'aurait pas de chaire à Paris, comme celles de Reid et de Condillac. Personne ne serait forcé de la suivre, mais chacun aurait le droit de s'en tenir à celle-là. Cette chaire pourrait être à la fois l'espoir des familles et la gloire de la religion. Elle montrerait d'une part que la religion ne redoute aucune comparaison et ne se soustrait à aucun combat, et de l'autre elle serait l'asile de tous les chrétiens timorés que l'agitation des débats philosophiques effraie. Que les défenseurs du libre examen veuillent bien en effet ne pas l'oublier, il n'y a que les libertés révolutionnaires dont on soit forcé d'user malgré soi. Les libertés libérales sont plus généreuses, et la liberté de penser, bien entendue, s'étend jusqu'au droit de ne pas penser librement.

Tout ce plan d'éducation supérieure suppose, comme on l'a déjà pu remarquer, que les diverses facultés sont unies entre elles, qu'elles sont ouvertes dans le même lieu et mieux encore dans le même bâtiment, qu'une même autorité les régit, qu'elles font partie en un mot du même système d'éducation. C'est là une condition indispensable, et nous avons vu dans quels termes énergiques M. Cousin la réclamait dès 1833; mais, malgré les efforts intelligens qui ont été faits dans ce but par cet homme éminent lui-même pendant son court ministère, et que ses successeurs ont poursuivis avec zèle, ce résultat est loin d'être obtenu. Nous avons encore, par une combinaison dont on n'admirera jamais assez la bizarrerie, des facultés de sciences dans une ville et des facultés de lettres dans une autre; une faculté de médecine à Montpellier et une faculté de droit à Aix, une faculté des lettres à Lyon, branches éparses qui n'ont pas de tronc, ce dont on s'aperçoit

parfaitement à leur sécheresse. Il faut rougir d'un pareil état, d'autant plus que le motif qui le maintient est encore plus honteux, s'il est possible, pour un grand gouvernement. C'est tout simplement la crainte de mécontenter un certain nombre de petites villes qui tiennent à garder une faculté, fût-elle isolée, pour avoir quelques professeurs et quelques élèves à loger et à nourrir, comme elles veulent garder un régiment de cavalerie pour consommer leurs fourrages. Ce n'est pas la seule fois, dans nos institutions, qu'en voyant le char arrêté sur le penchant d'un abîme, on s'aperçoit que c'est un grain de sable qui empêche ses roues de tourner. Ce n'est pas la seule fois non plus qu'on voit nos départemens, qui se plaignent aujourd'hui si hautement de la prépotence de Paris, s'entraver ainsi mutuellement par une jalousie mesquine, et tirer chacun à soi, dans un petit intérêt personnel, quelques parcelles d'administration, qui, séparées du mécanisme général, deviennent inutiles entre leurs mains. Paris est toujours là, qui profite de ces dissentimens puérils, car, avec ses tribunaux, ses écoles, sa division militaire au complet, il a la tunique sans couture dont les autres se disputent les lambeaux. Si nous voulons sauver l'éducation et par suite la société de cette absorption de Paris dont nous avons si longuement, mais si justement, nous le croyons, dépeint tous les maux, il faut créer au plus tôt, en dépit des difficultés administratives, en brisant les entraves de la routine, de vastes centres scientifiques en province, des *capitales intellectuelles,* suivant la belle expression d'un des derniers ministres de l'instruction publique; il faut attirer et retenir la jeunesse dans leurs murs, en donnant à chaque partie de la France un enseignement conforme à ses croyances, respectueux pour ses souvenirs, analogue à son génie naturel.

Or, en y réfléchissant sérieusement, nous ne voyons d'autre manière d'arriver à ce but, non pas seulement désirable, mais nécessaire, qui n'est pas seulement un avantage à gagner, mais une condition *sine qua non* de notre existence, qu'une réforme hardie sans doute, choquante peut-être au premier coup d'œil, dans le mode de recrutement de notre corps enseignant. Pour que ces centres de province, une fois créés, aient une vie véritable, il faut que chacun d'eux ait un corps de professeurs qui lui appartienne, qui n'ait pas été élevé à Paris ni envoyé de Paris, qui sorte du sein même de l'école, qui ait commencé par y apprendre avant d'être appelé à y enseigner. C'était déjà, à ce que nous croyons savoir, la direction que M. de Salvandy avait donnée aux recteurs en leur remettant la nomination du personnel des colléges communaux. Plus libres dans nos projets que cet homme d'état ne l'était dans ses mouvemens, nous l'appliquerions, sans une rigueur trop absolue assurément, mais comme règle générale, aux professeurs des lycées aussi bien que des facultés. Disons quelques mots pour démontrer que cette innovation serait à la fois praticable et avantageuse.

La pratique, en premier lieu, nous paraît la chose du monde la plus aisée et même la plus économique. Supposez que, par un effort de volonté rare, nous l'avouons, chez l'administration supérieure, mais enfin possible en soi, une ordonnance eût institué, dans huit ou dix villes de France, ces ensembles de facultés diverses que nous réclamons et qui ne représenteraient pas en totalité un beaucoup plus grand nombre de professeurs que ceux qui sont aujourd'hui épars et courant les uns après les autres sur la surface du territoire, ces facultés réunies formeraient un tout auquel on donnerait le nom qu'on voudrait : académies, universités locales, écoles supérieures, les dénominations importent peu. Chacune de ces unités parfaites serait superposée en quelque sorte à un certain nombre de lycées répandus dans les divers départemens environnans, à peu près comme les cours d'appel le sont aux tribunaux de première instance. Chaque école supérieure aurait un certain nombre de lycées dans son ressort qui correspondraient avec elle pour la collation des grades, et dont elle recueillerait les élèves, après la fin de l'instruction secondaire, pour leur fournir le complément élevé de l'éducation. Ces ressorts répondraient aux diverses régions de la France. Chacun embrasserait des populations assez semblables entre elles d'habitudes, de tournure d'esprit et de croyance. Sans entrer ici dans le détail de ces organisations hiérarchiques (ce qui nous ramènerait bon gré, mal gré, à quelques points de la loi nouvelle que nous aimons mieux ne pas discuter trop à fond), il est évident qu'il faudrait, sous peine de désordre, un directeur unique à ces facultés unies, et que ce directeur et son conseil eussent sur tout le ressort de l'école supérieure un pouvoir prépondérant. La présentation des professeurs à nommer, sinon leur nomination directe, et une certaine juridiction disciplinaire, analogue à celle du recteur dans les académies actuelles, leur appartiendraient naturellement. Cela posé, et du moment qu'il existe dans chacune de ces villes d'études un ensemble de professeurs distingués, faisant face à toutes les branches de l'enseignement, et une autorité supérieure régulière, nous ne voyons pas ce qui empêcherait de créer, à côté et dans l'enceinte même des facultés, sept ou huit places de pensionnaires sous le contrôle immédiat du directeur commun de la haute école. Ces pensionnaires seraient tenus de suivre assidûment les cours approfondis des lettres et des sciences, et les professeurs des facultés mêmes, dans l'intervalle de leurs leçons, pourraient leur servir de maîtres de conférence et de répétiteurs. Ce serait une petite école normale annexée sans aucuns frais nouveaux à l'école supérieure; elle serait recrutée habituellement parmi les élèves distingués de l'école après un concours local, et par son renouvellement annuel elle devrait pourvoir, à son tour, au recrutement habituel de tous les professeurs du ressort. En un mot, ce se-

rait, sur une petite échelle, le grand mécanisme de l'Université de France appliqué dans l'enceinte de chaque circonscription d'études, et opérant, toutes proportions gardées, comme il opère aujourd'hui. Chaque école supérieure serait une université complète en réduction. Matériellement, que cela se puisse, nous ne croyons pas que personne le conteste.

Quant à l'utilité d'une telle combinaison, on en jugera différemment, suivant que l'on trouve utile ou superflu d'avoir en province une éducation sérieuse. D'espérer en effet que l'on peut garder en province un corps enseignant dont tous les membres sont obligés de venir prendre leur investiture à Paris, arrivent de Paris et ne respirent que pour y retourner, et que les élèves ne suivront pas infailliblement l'exemple des maîtres, c'est se faire une étrange illusion. Dans l'état actuel des choses, tout l'enseignement des provinces leur est envoyé, comme les modes nouvelles, sous la bande et avec le cachet de Paris. A tant faire que d'avoir l'influence de Paris de seconde main, on aime mieux l'aller puiser à sa source. Pour être éclairé par le reflet, autant vaut aller chercher le soleil. Point de rapport, d'ailleurs, d'habitudes, point d'unité de sentimens entre ces jeunes professeurs, expédiés de l'École normale par la malle-poste, et les générations qui tombent sous leurs mains inexpérimentées. On est Breton et catholique, on est Alsacien et protestant; on sera endoctriné par un esprit fort des environs de Paris. Où trouver le point d'harmonie entre la classe et le maître? Les études provinciales ne reprendront de la vie et ne compteront par conséquent des élèves que lorsqu'elles voudront bien tenir un peu de compte de la diversité des génies populaires, lorsque des centres existeront où ces génies seront éminemment représentés par des hommes du lieu, dont le talent exprime les sentimens, dont la réputation flatte l'amour-propre des populations. Et ne dites pas que cette diversité a disparu, qu'elle a cessé d'être chère aux masses et qu'on ne peut pas la ressusciter. Partout, au contraire, des efforts sérieux se font, depuis plusieurs années, pour en raviver les souvenirs. Des recherches dans les archives des provinces, de savantes réparations de leurs monumens, des statues élevées sur les places à tous leurs grands hommes, attestent au contraire qu'on tient partout à rester fils et héritier de ses pères. Que manque-t-il à ce mouvement pour se développer? Des organes naturels qui l'expriment, un corps savant qui se mette à la tête, ayant des racines dans le sol, et non composé d'érudits et de lettrés de passage. J'entends déjà des gens qui s'inquiètent pour l'unité de l'esprit français. Qu'ils me permettent de ne pas partager ces alarmes. Je ne crains pas pour l'unité du génie de la France après Louis XIV et Voltaire; mais je craindrais bien plutôt qu'à force d'effacer la patrie sensible, celle qu'on voit de l'œil et qu'on touche

du doigt, qui se colore des souvenirs de l'enfance, pour lui substituer une patrie abstraite et philosophique, une sorte de nombre pythagoricien, on ne finisse par en désintéresser tout-à-fait l'imagination. L'église catholique elle-même, la plus puissante unité de ce monde, a respecté, dans tout ce qui ne touchait pas à la foi, la variété de sentimens des peuples; elle ne s'est jamais hasardée à dénationaliser ses ministres et à désorienter les fidèles. Que l'Université ne prétende pas à plus d'unité que l'église; elle ne sait pas elle-même ce qu'elle y perd. Si elle s'est plainte plus d'une fois que, dans les luttes violentes, souvent injustes, qu'elle a eu à subir, elle n'a pas trouvé suffisamment d'appui ni dans tous ses membres ni surtout dans ses élèves, si l'esprit de corps est, quoi qu'on en ait dit, assez faible en elle, c'est qu'elle a broyé dans les cœurs, par son unité impitoyable, plus d'une fibre dont la rupture est douloureuse. Il est certain que les grands hommes élevés aux universités de Cambridge et d'Oxford ne prononcent point le nom de l'*alma mater* sans une émotion que les nôtres n'éprouvent pas au souvenir de leurs classes. C'est qu'il y a dans ces universités célèbres quelque chose de l'organisation que nous voudrions donner à nos écoles supérieures. Elles se recrutent par elles-mêmes. Plus d'un professeur n'est jamais sorti des murailles de l'établissement. La vieille abbaye, le cloître et la bibliothèque représentent pour eux la maison paternelle. Tous ceux qui s'y sont abrités sont frères; souvent quelque opinion particulière, quelque tradition d'école, quelque idée religieuse ou philosophique les tient unis ensemble. Tout cela lie les hommes entre eux, donne une vie à la corporation, en fait une sorte de famille, et rend à l'éducation publique quelque chose du charme et de l'empire de l'éducation domestique.

Nous terminons ici ce long travail. A tous les maux que nous avions mis en lumière dans le premier article, nous avons essayé d'opposer un remède, non pas souverain assurément, mais dans une certaine mesure efficace et, autant qu'il a dépendu de nous, toujours pratique. Pour suppléer aux écoles normales primaires, dont l'influence fâcheuse est partout reconnue, nous développons un système d'apprentissage qui nous paraît avoir l'avantage de déranger le moins possible la destinée naturelle des instituteurs, et de tenir leurs espérances au niveau de la réalité. Pour arrêter l'encombrement des carrières libérales, nous opposons la barrière d'un examen sérieux, subi à l'âge où les dispositions naturelles se font déjà connaître, mais où il n'y a pas encore de temps perdu, et où le choix d'une carrière active reste encore libre et facile. Pour apporter un peu d'ordre dans cette poursuite confuse des fonctions publiques, qui est une des grandes souffrances de notre état social, nous proposons de les partager en deux ordres correspondant à deux sortes d'aptitudes reconnues. Pour retenir sous la main, non pas de l'état, mais d'une saine influence sociale, l'imagination bouil-

lante de la jeunesse, nous avons poussé la témérité jusqu'à dresser nous-même le plan d'une éducation supérieure qui peut satisfaire et nourrir les intelligences. Enfin, pour arrêter la course effrénée des générations vers Paris, nous proposons à la fois, et de remettre aux autorités du département même l'entrée de presque toutes les carrières publiques, et de créer des centres scientifiques et littéraires correspondant aux diverses régions de la France et animés de leur esprit.

Ces moyens sont-ils suffisans? Sont-ils inutiles? Ne proposons-nous pas trop d'innovations? N'avons-nous pas trop de respect pour l'état actuel des choses? Toutes ces questions, à la suite desquelles viennent autant de reproches, nous seront faites, nous le savons, et nous avouons que nous les méritons indistinctement. Essayons un peu d'y répondre en deux mots par avance. Ces remèdes seraient suffisans, nous le pensons, si tous les maux de la France tenaient uniquement à son système d'éducation, si son histoire passée, si son administration générale, si mille causes qu'il serait impossible de connaître et surtout d'énumérer n'y étaient pas pour leur grande part; mais comme nous avons dit cent fois qu'il n'en était rien, et que l'Université, ainsi que tous nos autres grands corps, est autant dépravée par l'atmosphère qu'elle respire que par ses vices organiques, il ne nous en coûte rien de convenir qu'à eux tout seuls nos plans sont loin d'être suffisans. D'autre part, nous les tiendrions pour inutiles, si nous partagions la disposition, si commune aujourd'hui, à croire que les sociétés sont placées sur des pentes fatales où la main de Dieu les pousse sans qu'elles puissent jamais ni remonter ni se retenir; mais, comme sous prétexte d'honorer la Providence, ce système fataliste lui fait, suivant nous, le plus cruel outrage en contestant son plus bel ouvrage, qui est la liberté humaine, comme nous croyons que Dien châtie le désespoir et récompense l'effort désespéré, sans nous exagérer le résultat, nous voudrions voir mettre la main à l'œuvre. En second lieu, si nous croyions que l'Université actuelle ne contient rien de bon dans son sein, qu'elle est corrompue du chef jusqu'à la racine, nos projets seraient beaucoup trop timides; il faudrait la jeter au loin sans tarder, et la France avec elle apparemment, car l'Université, convenons-en, ressemble à la France à s'y méprendre. Enfin, si l'Université, au contraire, était l'arche sainte que pensent certains de ses partisans, s'il n'y avait réellement aucun tort a lui reprocher, nous serions coupable d'une extrême témérité, et il ne nous resterait plus qu'à rechercher pourquoi, étant si bonne, l'Université a été si impuissante et nous a fait don de la société que nous avons. C'est entre ces dispositions extrêmes (partant cependant du même fonds) à tout demander et à ne rien tenter, à tout détruire ou à tout garder, que nous avons essayé de nous placer. On jugera si nous avons réussi.

En tout cas, ce qui nous attache surtout à nos idées, c'est que nous

pensons que l'Université, reconstituée ainsi de nouveau sur d'aussi fortes bases, pourrait braver une liberté d'enseignement beaucoup plus large que celle qui a été proposée jusque aujourd'hui. Tous ceux, par conséquent, à qui ce système d'éducation n'agréerait pas complétement auraient la ressource d'une concurrence très étendue pour s'y soustraire. Dans la résistance opiniâtre et exagérée que l'Université a faite jusqu'ici aux idées libérales en matière d'enseignement, nous croyons qu'il y a eu à son insu une conscience de ses propres faiblesses, ou du moins du peu qu'elle faisait pour lutter contre les faiblesses générales de la société. Appuyée sur une assiette plus solide, embrassant sa tâche par une plus vaste et plus sûre étreinte, nous croyons qu'elle se montrerait moins jalouse du monopole, moins craintive en face de la liberté. Assurément nous n'avons pas l'intention de traiter ainsi incidemment une question qui partage la France depuis tant d'années, et d'ailleurs, nous l'avons dit en commencant, ce serait déjà un tel bonheur pour nous qu'on eût pu arriver, dans cette querelle malheureuse, à une solution quelconque, que Dieu nous garde de dire un mot pour troubler les efforts qu'on fait en ce moment. C'est donc avec toutes les réserves de droit pour la loi actuellement en discussion, et conséquemment dans des vues d'avenir, que nous voudrions expliquer, avant de terminer, pourquoi, après une réforme véritable de l'Université, nous irions, en fait de liberté, beaucoup plus loin qu'aucun projet de loi ne s'est encore avancé jusqu'ici.

A dire le vrai, en effet, pense-t-on que ce qui, sous le gouvernement dernier, retenait tant d'hommes d'état éclairés dans une assez grande réserve à l'égard de la liberté d'enseignement, ce fût, comme on le disait, une terreur puérile de l'envahissement du clergé? Ce serait faire trop de tort, je ne dis pas à des caractères qu'on peut juger diversement, mais à l'esprit dont on ne les a jamais accusés d'être dépourvus. Quiconque aurait gouverné la France de nos jours et pourrait s'être effrayé pour elle de l'excès des convictions religieuses aurait, il faut en convenir, le cerveau hanté d'un étrange hallucination. Fût-on le pire des gouvernemens, on ne conspire point à ce degré contre ses propres intérêts. Ce qui arrêtait dans la voie de la liberté des esprits naturellement libéraux, c'était précisément la crainte de lâcher les dernières écluses qui retenaient encore le torrent des passions ambitieuses dans la société; c'était la crainte que la liberté, comme nous le disions tout à l'heure, ne se mît au service de toutes les fantaisies d'une nation déréglée. On craignait l'abaissement des études, et, avec cet abaissement, un élément de confusion de plus dans le chaos des situations et des espérances. Ce mélange d'idées libérales et de craintes, au fond assez sensé, est visible dans les essais, dans les tâtonnemens successifs (si on ose parler ainsi), qui, sous le nom de projets de lois, se sont produits dans nos assemblées. Il apparaît encore dans la loi nou-

velle, qui n'est, en réalité, qu'une nouvelle édition plus modifiée dans le sens de la liberté de tous les compromis qu'on a essayés depuis dix ans. D'une part, on accorde aux individus la liberté d'enseigner; de l'autre, on veut tenir en lisière encore, en quelque mesure, l'usage de cette liberté. On veut réserver à l'autorité enseignante de l'état le droit de s'enquérir des actes de l'enseignement privé, le droit d'en contrôler les résultats par grades. Puis, comme il est assez évident que si ce droit était poussé à la rigueur, la liberté même y périrait, on modifie cette autorité elle-même, en lui associant des élémens qui lui sont étrangers et qui paraissent offrir des garanties à la liberté; on crée des conseils supérieurs et des conseils académiques, où les membres des corps enseignans siègent à côté de membres libres, qui sont censés représenter l'enseignement privé. On veut associer de même, dans les commissions qui confèrent les grades, aux juges pris dans l'Université même, d'autres examinateurs moins suspects de prédilection et de préjugés. On coupe des deux parts le différend par la moitié; on constitue une autorité partagée pour présider à une demi-liberté. Regardez au fond de toutes les lois proposées ou discutées : qu'on fasse la part plus ou moins grande à l'un ou l'autre des élémens, c'est toujours là le procédé qu'on emploie; c'est le jugement de Salomon qu'on applique au procès de l'Université et de la liberté d'enseignement.

Encore un coup, nous comprenons comment, dans l'état présent de l'éducation publique, on en est réduit à de pareils expédiens. Le malheur, c'est que d'ordinaire, ne satisfaisant personne et ne soutenant pas une discussion régulière, ils succombent au dernier moment devant l'opposition combinée des deux intérêts qu'ils blessent en prétendant les concilier, et au fond ni l'un ni l'autre n'ont absolument tort. Qu'est-ce d'une part, en effet, qu'une autorité enseignante qui ne peut agir, même dans la sphère de l'enseignement public, même pour ses attributions les plus essentielles, sans être mise en quelque sorte en suspicion légale, et tenue en échec dans son propre sein par des élémens étrangers et même souvent hostiles? C'est une autorité frappée de mort qui ne tardera pas à se décourager d'elle-même. Nous sommes d'avis, sans doute, qu'il est naturel d'admettre dans les conseils supérieurs de l'enseignement des représentans de toutes les fonctions éminentes et de toutes les professions élevées de la société et particulièrement de la religion; mais il y a loin de là au conseil supérieur qu'on nous propose aujourd'hui, composé de différentes délégations armées de mandats impératifs et investies de droits égaux, sans direction supérieure pour les contraindre ou les dissoudre. Cette machine nous paraît de difficile manœuvre, et nous éprouvons une curiosité impatiente de la voir en marche, pour savoir si elle pourra faire un pas. Il en est de même des commissions mixtes pour la collation des grades, qui, si elles ne sont pas dans la loi nouvelle, font partie d'un système

général, et doivent, nous le savons, en faire le complément; nous avons toutes les peines du monde à nous figurer des professeurs de lettres, de droit ou de médecine, obligés, pour examiner leurs propres élèves sur leur propre enseignement, d'aller chercher au dehors des examinateurs libres, qui ne seront au courant ni de leurs doctrines ni de leurs méthodes. Nous nous demandons ce que deviendra, sous un pareil régime, l'unité de l'enseignement, le respect dû à l'autorité du professeur. N'aurons-nous pas ainsi à tous les degrés deux pouvoirs jaloux côte à côte, s'appliquant à se décrier mutuellement, à se contrarier en détail, l'un absolvant où l'autre condamne, l'un toujours facile là où l'autre est toujours sévère? Quel spectacle pour les élèves! Et que deviendra surtout, dans les conflits qu'il ne pourra manquer de faire naître, l'intérêt commun des études, qui ne profite pas d'ordinaire à l'avilissement de l'autorité dirigeante? L'Université est donc assez fondée à voir dans tous les projets de ce genre le germe d'une assez funeste anarchie.

Mais, d'un autre côté, la liberté n'est pas si mal venue dans ses plaintes. La liberté d'enseigner, c'est apparemment la liberté d'enseigner comme on veut et ce qu'on veut. La liberté des méthodes, des objets et de l'esprit de l'enseignement est une partie essentielle de la liberté d'enseignement : c'est au fond ce qui en fait le prix et doit lui donner vie. Si les institutions privées ne doivent faire autre chose que d'être la pâle copie des institutions de l'état, que de répéter son enseignement d'un ton affaibli, ce n'est pas la peine de les affranchir. C'est leur donner l'existence en les condamnant à mourir d'inanition; c'est leur ôter leur vrai mérite, celui de pouvoir être les éclaireurs de la science dans des voies nouvelles. Or, on a beau dire, dans la loi actuelle comme dans toutes les précédentes, que le conseil de l'instruction publique ne les fera surveiller qu'en ce qui touche l'hygiène et la moralité, et laissera leurs méthodes entièrement libres, si les choses doivent se passer rigoureusement ainsi, pourquoi est-ce ce conseil et non pas le préfet qui s'en charge? La moralité et la salubrité publiques ne sont-elles pas du ressort habituel de l'administration et de la justice, de la justice pour les délits définis et tombant sous les termes précis des lois, de l'administration pour tous les manquemens vagues dont le fait est insaisissable et la tendance seule répréhensible? Le conseil de l'instruction publique aura, en fait de méthodes d'enseignement, des prédilections inévitables; il aura des systèmes, des partis pris; on peut assez légitimement craindre qu'il ne s'y abandonne dans la surveillance des établissemens libres. Il y a plus : l'obligation des grades, à la bien prendre en elle-même, qui entraîne la nécessité d'un programme d'études, ne contient-elle pas au fond toute méthode d'enseignement? En prenant le programme des examens de la faculté de droit de Paris par

exemple, est-ce qu'on n'aurait pas toute la méthode de l'enseignement de cette faculté? Celui qui veut passer ces examens n'est-il pas obligé de commencer par le droit romain et de descendre le code civil livre par livre, et n'est-ce pas là précisément une méthode qui a suscité de la part des savans d'Allemagne les plus vives critiques? S'il n'en est pas ainsi pour les grades des lettres, c'est parce qu'aujourd'hui ces grades sont frivoles et mal disposés. Le jour où ils deviendraient sérieux, où on décomposerait, comme nous le proposons, le baccalauréat ès-lettres en deux ou trois examens successifs, portant sur une série d'études définies, l'obligation du baccalauréat ès-lettres équivaudrait, pour les établissemens libres, à l'imposition d'une méthode. On pourrait leur faire la loi, modifier leur esprit par le choix des auteurs, par l'ordre des études, tout aussi bien que par une inquisition positive. Dès-lors, où serait la liberté d'enseignement? C'est ainsi que les mêmes expédiens qui affaiblissent le pouvoir d'un côté oppriment la liberté de l'autre, et que des institutions d'enseignement ainsi combinées ressemblent à certaines institutions politiques dont il ne faudrait pas aller chercher trop loin le modèle, et qui tempèrent une anarchie journalière par un arbitraire accidentel.

Quand viendra donc le moment où, laissant de côté ces misérables subterfuges de législation, gauches, incohérens et impuissans, l'enseignement privé pourra se donner carrière sans entraves, dans toute sa liberté? Nous n'hésitons pas à le dire, c'est quand l'éducation publique sera constituée dans toute sa force. Le jour où nous aurons une éducation publique qui en toute conscience puisse répondre d'elle-même, qui se présente aux parens sans s'imposer, mais avec la noble confiance d'une supériorité intellectuelle et morale reconnue; le jour où l'Université, rétablie dans sa vigueur, réparée de ses avaries, pourra se tenir à flot sur le déluge des agitations démocratiques, les pouvoirs publics s'épouvanteront naturellement beaucoup moins des écarts de la liberté privée. Ils comprendront, nous le croyons, qu'un terme ne sera apporté à de fâcheux dissentimens que lorsque l'enseignement libre et l'enseignement public seront radicalement séparés l'un de l'autre. La vraie manière entre concurrens de terminer les conflits, c'est d'éviter les rapports : donner et retenir, c'est la source de tous les procès. Ils finiront, nous en avons la conviction, par abandonner l'enseignement privé non point à une licence illimitée, mais à cette police générale qui sera plus tutélaire pour la moralité publique qu'une autorité spéciale partagée, hésitante, où deux partis sont occupés de se faire équilibre plus que de défendre en commun l'intérêt de la société. Le jour également où l'Université sera sûre de fournir aux professions libérales des sujets dignes de les remplir, ce point de comparaison une fois trouvé, elle craindra beaucoup moins, je ne dis pas seulement à son point de

vue personnel, je dis dans l'intérêt général, la concurrence des élèves des établissemens privés. Elle ne s'effraiera pas de voir établir pour cet enseignement des épreuves spéciales entièrement différentes des siennes, différentes par leur nature comme par leurs juges, portant, non comme les grades de sciences et de lettres, sur la série des études, mais uniquement sur leur résultat général, et pareilles à celles qu'on ferait subir à un esprit déjà formé pour mettre en lumière son aptitude à telle ou telle profession déterminée. L'Université resterait maîtresse de ses grades; l'enseignement libre aurait ses concours propres à l'entrée de chaque profession et devant les maîtres de cette profession même. Les fortes leçons de l'éducation publique maintiendraient seulement dans toutes les régions le niveau commun de la science élevé. Ce jour-là nous aurions combiné, dans l'enseignement, les avantages d'un pouvoir fort et d'une liberté étendue : ici la règle et l'unité, là l'esprit d'initiative et de découverte; ici une morale tempérée et tolérante, là le zèle avec ce qu'il y a d'ardent et quelquefois d'étroit. Nous aurions surtout cet avantage, qu'état et liberté, chacun répondrait exclusivement de ses œuvres et paraîtrait devant le public pour être estimé à sa propre valeur.

Le temps d'un système ausssi hardi n'est peut-être pas encore arrivé, et c'est ce qui nous dispense de le développer ici plus au long. C'est pourtant dans cette double opération de fortifier le pouvoir de l'état pour ses attributions essentielles, et de le décharger entièrement de la responsabilité pour tout le reste, que nous voudrions voir en tout genre l'administration française s'engager résolûment. Il est évident pour nous, après l'expérience des révolutions, que l'état a pris en France, sur toutes choses, une responsabilité qui l'accable. Ses charges inutiles lui font négliger ses devoirs impérieux. Le monopole de l'enseignement, la police passablement inquisitoriale des cultes, la tutèle des communes, la charge des trois quarts des intérêts privés, c'est trop par un temps où le principe d'autorité est si faible. La mer est trop grosse pour un bâtiment si chargé : il faut jeter par-dessus le bord une partie de son bagage. Il faut partout resserrer l'action de l'état en la simplifiant. Nous voudrions avoir émis quelques idées saines sur une petite partie de cette réforme générale.

ALBERT DE BROGLIE.

LE

ROMAN CONTEMPORAIN

EN ANGLETERRE.

SHIRLEY,
A tale by Currer Bell. — London, 1849, 3 vol., Smith, Elder et Co.

Il y a juste un an que je rendais compte du début de l'auteur de *Shirley*, — de *Jane Eyre*. Je m'en souviens comme d'une bonne fortune littéraire. La lecture de *Jane Eyre* était le premier plaisir d'esprit que j'eusse goûté depuis cette laide révolution de février. J'aimais ce roman parce qu'on y sentait courir un souffle de jeunesse, de nouveauté, de franchise, et cette fraîcheur qui réjouit l'amè. Je l'aimais parce qu'il était écrit en haine de la fadeur, du joli de convention, de l'élégance énervée. Je l'aimais, malgré ses gaucheries, pour sa crânerie. Puis l'on porte un intérêt particulier à tout livre où l'auteur paie de sa personne. *Jane Eyre* s'annonçait comme une autobiographie; mais l'auteur était inconnu. Qu'était ce Currer Bell? Était-il homme ou femme, un ou plusieurs? C'est un homme, tranchaient les uns: une femme n'aurait pu tracer cette âpre et forte figure de Rochester. C'est une association d'écrivains, disaient les autres : il a

paru des livres d'Ellis Bell, d'Acton Bell, et un volume de vers qui s'appelle les poèmes de Currer, Ellis et Acton Bell. C'est une femme, supposaient les mieux avisés, une femme indocile et brave qui s'est battue avec la vie. Ce bruit à l'entour d'un mystère semblait fêter la venue d'un George Sand anglais.

Quand une pareille émotion s'est produite autour du premier livre d'un écrivain, une impatiente curiosité l'attend à son second ouvrage. L'épreuve est surtout difficile pour ceux qui ont débuté comme Currer Bell par une œuvre passionnée. D'habiles observateurs littéraires disent qu'il en est du roman passionné comme de l'amour : le premier est le meilleur, le seul vrai; c'est le plus pur du sang qui s'échappe au premier jaillissement du cœur. On ne rencontre pas deux fois le même imprévu dans l'élan du sentiment, la même vérité dans le cri de l'ame, la même séve, la même verdeur dans l'épanouissement de l'éloquence. Au second amour et au second roman, la réflexion bride la passion; on remplace par la science ou l'art cette belle étourderie, cette fougue aveugle, cette aimable maladresse, qui sabraient l'obstacle, ignorant le danger. *Jane Eyre*, par exemple, était un livre débordant d'émotion et plein d'inexpérience. On voyait que Currer Bell s'était bien plus préoccupé d'exprimer des choses senties et *vécues*, si je puis ainsi dire, que d'arranger la symétrie d'un conte. Les caractères étaient vivans, quoique excentriques : Jane Eyre, Rochester, ces natures violentes et opprimées, cultivées et sauvages, souffraient, se cabraient, se révoltaient avec une vérité saisissante. L'action n'était pas plus vraisemblable que ces rêves d'un amoureux de vingt ans qui souhaite mille dangers à sa maîtresse pour trouver l'occasion de lui montrer son amour; Currer Bell ne faisait épouser Rochester par Jane Eyre qu'après avoir blessé et défiguré son héros dans un incendie. Comme sentiment, *Jane Eyre* était d'une réalité poignante et ardente; comme intrigue, cela était bâti à la façon d'un château en Espagne. Ceux que la vérité des caractères et des passions touche plus que la probabilité des événemens avaient donc hâte de savoir si Currer Bell, à son second livre, ne se corrigerait point de ses défauts les moins regrettables au détriment de ses meilleures qualités.

Il y avait un autre intérêt dans le nouveau roman qu'on attendait de Currer Bell. *Jane Eyre* contenait des accens de révolte contre certaines conventions sociales, des aspirations d'indépendance qui effarouchèrent, comme une menace, les critiques conservateurs; *Jane Eyre* promettait surtout un de ces esprits hasardeux qui éprouvent une volupté frémissante à se jouer autour des fruits défendus de la pensée et des dangereux mystères de la vie sociale. Les écrivains qui font sentinelle auprès de la vieille société anglaise dénoncèrent durement ces tendances. On fit un reproche à *Jane Eyre* d'avoir eu la velléité d'attaquer

le mariage et la hiérarchie des conditions sociales. Était-ce simple hasard d'inspiration dans le roman de *Jane Eyre*? était-ce dessein prémédité, système chez Currer Bell? Le second roman devait le dire.

Voilà donc trois questions auxquelles *Shirley* a d'abord à répondre : Currer Bell, est-ce une femme? Le mérite de *Shirley* tient-il les promesses de *Jane Eyre*? Currer Bell est-il décidément un de ces esprits rebelles et téméraires contre lesquels les malheurs du temps inspirent aux honnêtes gens une si juste défiance?

Premièrement, Currer Bell est une femme : le roman de *Shirley* en est la preuve définitive. Ce livre abonde en caractères de femmes qu'une femme seule a pu nuancer avec cette variété et cette finesse. La cause des femmes y est défendue partout avec la conviction et l'art tout personnels à ceux qui plaident pour leur compte. Considéré comme peinture de mœurs, ce roman pourrait s'appeler *Shirley, ou de la condition des femmes dans la classe moyenne anglaise.* D'ailleurs, l'auteur s'est fait connaître dans cette boutade d'ironie féminine qu'il met dans la bouche de son héroïne : « Si les hommes nous voyaient comme nous sommes, ils seraient un peu déroutés; mais les hommes les plus fins, les plus pénétrans, sont souvent dans l'illusion au sujet des femmes; ils ne les lisent pas dans le vrai jour, ils se méprennent sur leur compte pour le bien et pour le mal. L'honnête femme, suivant leur idée, est une chose bizarre, moitié poupée, moitié ange; leur méchante femme est presque toujours un démon. Ils sont plaisans à voir tomber dans l'admiration réciproque de leurs créations de femmes, adorant l'héroïne de tel poème, drame ou roman, la trouvant belle, — divine! belle et divine peut-être, — mais souvent complétement artificielle, fausse comme la rose de mon chapeau qui est là. Si je disais tout ce que je pense sur ce point, si je donnais mon opinion sur certains caractères de femme de premier ordre dans certains ouvrages de premier ordre, on me lapiderait. — Après tout, reprend une interlocutrice, les héroïnes qu'imaginent les hommes valent les héros qu'inventent les femmes. — Pas du tout, les femmes lisent avec plus de vérité dans les hommes que les hommes dans les femmes. Je vous prouverai cela dans une *revue*, un jour que j'en aurai le temps. » Ce persiflage veut dire deux choses : que les romans des femmes sont plus vrais que ceux des hommes, et par conséquent que Currer Bell est une femme.

Je crains que *Shirley* ne soit pas la démonstration sans réplique de la première de ces conclusions. Il en est de beaucoup de livres comme d'une multitude d'opéras italiens : il ne faut pas les juger en pédant, il ne faut point évoquer à leur endroit les règles de l'esthétique, il ne faut rien leur demander au-delà de l'agrément d'une lecture de quelques heures. Les romans anglais se rangent en général dans cette ca-

tégorie. *Shirley* n'en sort pas. Ce roman dépayse fort agréablement un lecteur étranger. Il se compose, je crois, d'une trentaine de chapitres. Je ne connais pas le Yorkshire, où Currer Bell a placé la scène de *Shirley;* mais, quoique le pays et la société ne paraissent pas devoir être fort attrayans pour un Français, j'y passerais volontiers un mois, à condition de voir en action chaque jour un chapitre de *Shirley,* de vivre avec des personnes aussi aimables, aussi originales, aussi curieuses que celles dont Currer Bell a peuplé son roman, et d'être admis aux entretiens vifs, énergiques, positifs, poétiques, fantasques, qui remplissent ce livre.

Figurez-vous que vous êtes à la campagne, au nord de l'Angleterre, dans une petite paroisse qui s'appelle Briarmains. N'oublions pas la date, c'est vers 1812. Il y a là quatre maisons principales : le presbytère du recteur, M. Helstone, la manufacture d'un jeune fabricant de draps, M. Robert Moore, le manoir de Fieldhead qui appartient à une jeune fille, Shirley Keeldar, la maison d'un vieux manufacturier nommé M. Yorke. Voici les ressources de société qui vous attendent dans ce séjour. Le recteur, M. Helstone, est un petit homme de cinquante ans, sec, alerte, belliqueux, bouillant tory, impitoyable ennemi des jacobins, fort dégrisé, par sa propre expérience, sur le chapitre du mariage, qui n'a rien de l'esprit pacifique de son état, et figurerait mieux, ma foi, à la tête d'une compagnie dans l'armée de Wellington en Espagne. M. Helstone a recueilli et élevé une jeune fille, sa nièce, Caroline Helstone, qu'on appelle Cary par familiarité, Lina par affection. Caroline est une victime posthume du mariage; son père, mort maintenant, fut un mauvais sujet, et de sa mère, qu'elle n'a point connue, mais qui vit encore, on n'a plus eu de nouvelles depuis des années. Robert Moore, le manufacturier, est le cousin de Caroline, et Caroline l'admire et l'aime timidement. Robert Moore est d'origine française par sa mère. C'est une énergique nature. Il veut refaire la fortune de sa famille ruinée par une banqueroute au milieu des secousses révolutionnaires. Toute son ame et toute sa vie se concentrent dans ce dessein, qu'il poursuit, au travers d'embarras de toute sorte, avec une obstination et une intrépidité héroïques. Il vit avec sa sœur, plus française qu'anglaise, une espèce de provinciale de chez nous transplantée dans ce qu'il y a de plus anglais en Angleterre. La châtelaine de Fieldhead, miss Shirley Keeldar, est la résidente la plus brillante de Briarmains. Elle est orpheline, elle aussi, et maîtresse de sa fortune. Ses parens, n'ayant pas eu de fils, lui ont donné un prénom masculin, Shirley. Son caractère et ses goûts répondent à la virilité de son nom. Elle a toutes les élégances de la femme, toute la résolution de l'homme. En voyant cette fine et vaillante créature, d'esprit si libre, de volonté si hardie, d'allures si cavalières, ses amis l'appellent en riant le capi-

taine Keeldar. Le manufacturier Yorke est un type des plus singuliers. Il est riche et il est démocrate, il est industriel et il a gardé de ses séjours sur le continent des raffinemens d'artiste; il est philanthrope, et il a des brusqueries brutales, des saillies d'égoïsme ironique fort piquantes pour ses amis; il est marié, et il médit du mariage avec un entrain auquel sa femme répond à l'unisson : il possède une demi-douzaine d'enfans terribles qui sont le plus bizarre échantillon d'éducation presbytérienne, solitaire, égoïste, spontanée, qu'eût pu rêver Jean-Jacques. Yorke est, dans cette société de Briarmains, une figure épisodique. Il y en a bien d'autres encore. Trois curés du voisinage : un *curate* anglais correspond à un vicaire français, et réciproquement. Dans plusieurs mots d'origine française, les Anglais ont transposé ainsi le sens; ils appellent curé un vicaire et vicaire un curé, comme ils appellent chapeau de femme un bonnet et bonnet un chapeau. Ces curés, aussi inséparables que les trois anabaptistes du *Prophète*, sont de bonnes têtes comiques, ce que nous nommerions en français un goujat, un cuistre et un douillet. Outre les curés, vous trouverez un essaim de dévotes protestantes, de vieilles filles laides, pauvres, vouées aux bonnes œuvres; des matrones provinciales raides et formalistes avec leurs couvées de demoiselles à marier; des ouvriers malheureux, insurgés contre l'introduction des machines par des socialistes de cabaret; des visiteurs du midi de l'Angleterre, qui apportent dans la maison de Shirley un air de bonne compagnie. Après avoir lu *Shirley*, on jurerait qu'on a vécu avec tout ce monde-là. On a été témoin de la révolte des ouvriers de Robert Moore; on a englouti des puddings et avalé de l'ale avec les curés; on a pris le thé de la douce main de Caroline, à côté des riches douairières de Briarmains; on a suivi sur la pelouse de Fieldhead, baignée d'un clair de lune vaporeux, les ardentes chimères de Shirley et les rêves contenus de Lina Helstone. Toutes ces scènes, toutes ces figures, décrites avec une exactitude minutieuse, ont leur charme; mais, du moins dans les idées françaises, la diffusion qu'elles entraînent sera toujours un défaut. Les plus simples détails de la vie ordinaire laissent, je le sais, dans les ames recueillies, des impressions poétiques qui demeurent attachées à la mémoire comme des tableaux d'intérieur dans une galerie hollandaise. Il y a des momens de silence, de repos et de rêverie, où l'imagination parcourt lentement et amoureusement ce musée intime doucement enlustré des teintes du passé. Les romanciers anglais ont l'habitude de transporter ces tableaux dans leurs œuvres. Ils brodent, depuis Richardson, sur ce fond abondant, mais monotone, leurs simples histoires. On sent que ces livres sont écrits dans le silence des longues soirées solitaires pour être lus aussi dans les longues soirées du foyer domestique. Ce genre de littérature est imparfait, et je conçois qu'on l'aime; il est délicat, et je

comprends qu'il fatigue. Suivant la disposition des nerfs, l'opium endort ou fait rêver. Nous, Français, nous serons toujours trop pétulans ou trop épiciers pour goûter ces patientes analyses.

Cette fois, Currer Bell n'a pas relevé la langueur de l'action par les soubresauts de passion où s'emportait *Jane Eyre*. Il y a moins d'invraisemblances dans *Shirley;* il y a plus d'observation dans l'étude des caractères, plus d'habileté dans l'agencement des scènes, plus d'art peut-être dans le style; tant pis, c'est un second roman; je préfère le premier. Currer Bell a conservé cependant, en augmentant la dose çà et là, une des plus piquantes épices de son premier livre : la liberté morale, l'esprit d'insoumission, les velléités de révolte contre certaines conventions sociales. Le dernier mot de *Shirley* est un défi narquois aux censeurs de la morale de *Jane Eyre :* « L'histoire est dite. Je crois voir maintenant le lecteur judicieux qui met ses besicles pour découvrir la morale de ce conte. Ce serait une insulte à sa sagacité que de lui fournir des indications. Dieu l'assiste dans sa recherche! » En racontant *Shirley,* nous verrons nous-même si ce livre a une morale et si cette morale est fautive; mais auparavant nous pouvons un instant toucher au gros crime qu'on ne manquera point de reprocher à Currer Bell : le dénigrement du mariage. Quand vous connaîtrez la peccadille de notre romancier, vous trouverez qu'une société où l'on s'effarouche de si peu n'a guère sujet de craindre pour la sécurité de ses mœurs.

De nos jours, en France, les romanciers ont attaqué le mariage avec tant d'ardeur, tant de persévérance, par tant de côtés, qu'on a pu se demander s'il était même possible d'écrire un roman français où le mariage fût respecté. En Angleterre, il n'existe pas un roman où le mariage ait été traité avec irrévérence ou amertume. Les mœurs anglaises sont-elles donc plus pures que les nôtres? Les romanciers anglais ont-ils au fond plus de vénération que nos écrivains pour la plus sainte des institutions sociales? Je ne veux pas discuter la question de si haut : je me contenterai d'une simple observation littéraire. Il y a une différence qu'on n'a guère remarquée entre les romans anglais et les romans français. Les Anglais écrivent le roman avant le mariage, les Français le roman après le mariage. Cette différence n'est que la contre-épreuve d'une différence dans les mœurs. En France, la personnalité, la liberté, la vie de la femme, ne commencent guère qu'au mariage; on sait qu'à l'inverse les mœurs anglaises donnent aux jeunes filles une indépendance de caractère, de volonté et d'allures qui se restreint plutôt au moment où elles se marient. Dans les deux pays, le mariage coupe la vie des femmes en deux parts : en Angleterre, il termine pour elles l'âge romanesque; en France, il l'inaugure. C'est à partir de ce moment que s'ouvre pour la femme française la connais-

sance du monde, l'usage de la responsabilité, les accidens, les aventures, et ces premiers désirs et ces premières illusions qui s'éveillent avec la liberté. Aussi rencontre-t-on chez nous plus de jeunes femmes romanesques que de jeunes filles. Dans les deux pays, le roman a naturellement décrit l'âge romanesque de la femme. En Angleterre, il conduit la jeune fille jusqu'au jour où elle devient épouse, et par conséquent il n'empiète pas directement sur le mariage. En France, au contraire, pour la même raison, il se place au sein du mariage, il en déchire le mystère, il en dévoile tous les caractères et toutes les plaies, il en passionne toutes les vicissitudes; par cela même, il en viole la sainteté, et aggrave la corruption des mœurs par les imaginations surexcitées.

Si, avec le haut ton de son esprit et la vigueur de sa plume, Currer Bell fût entré dans cette voie inconnue à l'Angleterre, s'il eût écrit le drame ou la comédie sanglante de l'union conjugale, s'il eût placé la scène de son roman, comme les Français, du salon au boudoir, du boudoir à l'alcôve, je comprendrais les censures violentes qui ont accueilli ses protestations contre quelques-unes des servitudes fatales du mariage; mais de simples traits satiriques inspirés à l'aventure par une situation ne méritent pas tant de sévérité. Currer Bell n'a rien changé à l'ordonnance ordinaire du roman anglais. Dans *Shirley*, les vieux se plaignent du mariage; oui, mais les jeunes se marient. Currer Bell n'a pas de meilleure réponse à faire à ses critiques.

Shirley s'ouvre avec beaucoup de vivacité par des scènes fort neuves. C'était l'époque où les manufacturiers anglais introduisaient les machines dans leurs usines. La crise fut rude dans les cantons industriels. Partout les ouvriers s'insurgèrent contre la concurrence momentanée que leur suscitait le génie des inventeurs. Ils ne prévoyaient pas qu'au lieu de diminuer le nombre des bras employés, les machines devaient, au contraire, multiplier la population des travailleurs. Il y eut donc, à l'origine, une sorte de jaquerie industrielle. Bien des machines furent détruites, bien des fabriques furent saccagées, bien des fabricans furent tués. Au moment où commence *Shirley*, c'est le soir : Robert Moore attend des machines qui devaient lui arriver dans la journée. Le jeune manufacturier compte avec une anxiété profonde toutes les minutes de la longue soirée d'hiver. Robert Moore est une nature opiniâtre, impérieuse, ramassée en une pensée unique, la volonté de faire fortune. Il est fort, et il ne croit qu'à sa force. Il a une volonté de fer, et sa volonté est sa seule loi. Il ne permet à aucun obstacle de se placer sur son chemin. Il a les défauts de ses mâles qualités aussi accusés que ses qualités mêmes. Né d'une mère presque française, il n'est ni Anglais, ni Français : il est manufacturier. La population ouvrière le déteste autant comme étranger que comme maître. Que lui importe?

il ne se soucie pas de l'amour des ouvriers, il ne leur demande qu'une laborieuse obéissance. Toute résistance, au lieu de l'abattre, redouble en lui la passion de vaincre. Les machines qu'il attend sont l'ancre de salut de sa fortune. Il tressaille; il a enfin entendu le roulement des charrettes sur la route... Les charrettes sont vides, elles ont été attaquées par un rassemblement d'ouvriers; les machines sont brisées. Moore reste froid; son malheur n'amène qu'un pli ironique sur ses lèvres. Il ne sera pas vaincu. D'abord, il saisira et livrera à la justice les chefs des destructeurs; ensuite, il épuisera ses dernières ressources pour acheter des machines nouvelles.

Il y a une suave et secrète douceur à laquelle ne résistent pas les hommes les plus endurcis à la vie : c'est, au moment même où ils ont à lutter avec les difficultés les plus rebelles, où tout est combat dans leur cœur et dans leur cerveau, de se sentir entouré, caressé, admiré, défendu par l'affection d'un être jeune et pur; c'est de se reposer dans la contemplation de deux yeux limpides d'innocence, étonnés, avides, curieux, consolateurs : doux momens pendant lesquels la faiblesse protège la force. Le lendemain du jour où Robert Moore vit ses espérances déjouées et sa fortune presque emportée, sa petite cousine Caroline Helstone était venue passer la soirée chez sa sœur. Caroline Helstone avait dix-huit ans : une pure beauté anglaise; un corps tout juvénile, léger et flexible; des yeux et une voix qui allaient au cœur; des flots de cheveux qui coulaient en grappes brunes autour de son petit visage blanc et rose; dans tous ses mouvemens, dans tous ses regards, dans toutes ses paroles, une expression de candeur, de douceur, et cette sensibilité qui mûrit vite dans le recueillement et la solitude! Moore se délassait aux jaseries de cette jeune fille, naïves, imprévues, capricieuses, traversées quelquefois de ces illuminations profondes qui viennent on ne sait d'où aux ames ignorantes. Ce soir-là, Moore désarma sa laborieuse énergie et se laissa retremper dans l'affection de cette enfant qui avait grandi en l'aimant. Il s'abandonna à ces joies rafraîchissantes et pures :

> Doux mystère du toit que l'innocence habite...
> . . . . . Rires, propos d'enfant,
> Et toi, charme inconnu dont rien ne se défend,
> Qui fis hésiter Faust au seuil de Marguerite,
> Candeur des premiers jours....

Après le dîner commencèrent les causeries sans fin, entrecoupées de lectures. Caroline voulait distraire Moore du soin de ses affaires; elle admirait la vaillance de son caractère, mais elle aurait voulu en adoucir la rigueur, car elle sentait que la dureté de Moore envers ses ouvriers mettait sa vie en péril. Elle le moralisait doucement, timidement, à sa

façon. Quand on se mit à lire, Moore demanda quel auteur on prendrait. Un Français?

« — Vos ancêtres français, répondit Caroline, ne parlent ni aussi doucement, ni aussi solennellement, ni avec autant de force que vos ancêtres anglais, Robert. Ce soir, vous serez entièrement Anglais : vous lirez un livre anglais.

« — Un vieux livre anglais?

« — Oui, un vieux livre anglais, un livre que vous aimiez, et je choisirai un morceau dont le ton soit en harmonie avec quelque chose en vous. Il réveillera votre nature, remplira votre esprit de musique; il passera comme une main habile sur votre cœur et le fera résonner. Votre cœur est une lyre, Robert; mais, dans le tour de votre vie, il vous manque un ménestrel qui le parcoure, et il reste souvent silencieux. Laissez le glorieux William en approcher et le toucher; vous verrez comme il tirera de ses cordes la force et la mélodie anglaises.

« — Il faut que je lise Shakspeare?

« — Il faut que vous ayez son esprit devant vous; il faut que vous entendiez sa voix dans votre intelligence; il faut que vous preniez quelque chose de son ame dans la vôtre.

« — Afin de me rendre meilleur? Cela doit-il opérer comme un sermon?

« — Cela doit vous exciter, vous donner de nouvelles sensations; cela vous fera sentir fortement votre vie, non-seulement vos vertus, mais les points vicieux, pervers de votre nature.

« — Dieu! que dit-elle? cria Hortense, qui comptait les mailles de son tricot.

« — Ne faites pas attention, ma sœur; laissez-la parler; laissez lui dire tout ce qui lui plaît ce soir. Elle aime à tomber dur sur votre frère quelquefois; cela m'amuse; laissez-la tranquille.

« Caroline, qui, montée sur une chaise, avait fouillé le rayon, revint avec un livre.

« — Voici Shakspeare, dit-elle, et voici *Coriolan*. Maintenant lisez et reconnaissez, aux sentimens que cette lecture vous donnera, combien à la fois vous êtes petit et combien vous êtes grand.

« — Venez alors, asseyez-vous près de moi, et corrigez ma prononciation.

« — Je vais donc être votre maître, et vous mon élève.

« — Ainsi soit-il!

« — Et Shakspeare sera notre science, et vous n'allez pas être Français et sceptique et railleur! Vous n'allez pas regarder comme un signe d'esprit le refus d'admirer! Si vous faites cela, Robert, je vous arrache Shakspeare, je mets mon chapeau, et je m'en vais.

« — Asseyez-vous; je commence. »

Dans cette lecture, Caroline fit sentir avec une sollicitude innocente à Robert Moore les dangers de son caractère, car Moore avait dans la conscience de son droit, dans le sentiment de son indépendance, dans la fierté de son courage, dans sa haine et son mépris des populaces rebelles, quelque chose du feu hautain du patricien si fortement com-

pris par Shakspeare. Moore écouta la leçon jusqu'au bout en souriant. Il y eut un moment où il s'accouda sur le dossier de la chaise de Caroline, et la baisa fraternellement au front. Il reconduisit fort tard sa cousine au presbytère. Lina rentra chez elle avec un trouble joyeux, la tête pleine de rêves, le cœur gonflé d'espérances.

Hélas! elle ne fut pas long-temps trompée sur les sentimens de Robert. Dès le lendemain, Moore était redevenu l'homme froidement violent, impérieusement ambitieux, le lutteur sévère, irrité, indomptable. Caroline ne retrouva plus en lui le regard trempé de tendresse et les pressemens de main magnétiques de sa soirée enchantée. Moore ne s'occupa plus que de sa manufacture. Il brisa, sans les apaiser, la résistance de ses ouvriers; il installa de nouvelles machines dans sa fabrique. Son mince capital s'épuisa dans ces derniers efforts; il se voyait au bord de la banqueroute où avait déjà naufragé la maison de son père. Son ami Yorke lui conseillait d'épouser une riche héritière. Dans ce temps-là, M. Helstone, qui n'avait pas manqué de satisfaire son amour du danger et de la bataille en secondant Moore contre les émeutes d'ouvriers, se brouilla avec lui à cause de ses opinions politiques. Moore, comme ceux qui font mal leurs affaires, était de l'opposition et clabaudait contre les ministres. Caroline cessa de voir l'homme qu'elle adorait. Ce fut sa première blessure. Son amour s'exalta dans sa souffrance. Pendant cette séparation, un secours inespéré releva les affaires de Moore.

Cette bonne fortune fut l'arrivée à Briarmains de la propriétaire de son usine, miss Shirley Keeldar. Nous avons dit un mot de Shirley. Elle venait, pour la première fois depuis son enfance, habiter son domaine du Yorkshire, la calme, antique et pittoresque résidence de Fieldhead. A la mort de ses parens, elle avait été recueillie toute jeune par une sœur de sa mère, mariée dans le midi de l'Angleterre. Shirley avait été élevée dans la famille Sympson sous l'influence d'esprit et d'idées du jeune frère de Robert Moore lui-même, Louis Moore, précepteur du fils de sa tante. Son retour à Briarmains a trois conséquences: elle prêta à Robert Moore 5,000 livres sterling, qui rétablirent le crédit du hardi manufacturier; elle vint remplir le vide de la vie de Caroline Helstone, qui fut tout de suite son intime amie; elle amena à sa suite un petit monde de personnages et d'événemens fort nécessaires au développement de cette histoire.

Shirley était une fille gracieuse, vive, forte et heureuse, heureuse de sa force même, de la fière indépendance de son caractère, de la liberté de ses fantaisies, d'une santé d'ame qui l'accompagnait partout dans la vie idéale et dans la vie réelle. Comme les natures saines et complètes, elle pouvait vivre à la fois au dehors et au dedans d'elle-même : elle était positive et mondaine, et avait de grandes échappées

de rêverie. Elle aimait l'émotion pour l'émotion, la vie pour la vie. Ses grands airs de race, la pétulance de ses allures, la virilité de son esprit, faisaient un charmant contraste avec la faiblesse toute féminine, la grace modeste, la douceur résignée de la pauvre Lina. Shirley et Caroline furent inséparables. Ensemble, elles couraient les champs; ensemble, elles discutaient les points les plus délicats de la poétique et de la politique des jeunes filles; ensemble, elles conduisaient les petites affaires de charité de la paroisse de Briarmains, sans épargner les malices aux trois curés comiques dont nous avons parlé. Il y eut une nouvelle révolte d'ouvriers; ils attaquèrent dans la nuit la fabrique de Moore. Cette fois, Robert était sur ses gardes; des soldats défendirent la manufacture. Les deux amies assistèrent avec le même courage, presque avec la même anxiété, à la sanglante bataille. Caroline revit Moore; ce fut pour son malheur. A côté des empressemens de Moore auprès de Shirley, elle se vit négligée. Moore suivait le conseil d'Yorke; il faisait la chasse à l'héritière. Caroline le crut aimé de Shirley. Elle fut malade à mourir.

Caroline fut sauvée par sa mère qu'elle retrouva, une de ces ames faibles, bonnes, caressantes, que la longue habitude de l'oppression et du malheur ne fait, pour ainsi dire, que fondre en tendresse. L'analyse peut à peine indiquer une figure aussi délicatement tracée que celle de mistriss Pryor, la mère de Caroline. J'aurais voulu trouver à cet endroit du roman une scène assez complète et assez détachée pour la transporter ici. Mistriss Pryor avait été gouvernante de Shirley; elle était venue à sa suite à Briarmains. La timidité, la peur de souffrir, que les longues souffrances laissent chez ces caractères endoloris, avaient empêché mistriss Pryor de se réunir plus tôt à sa fille. Elle craignait de revoir dans son enfant l'ame de l'homme qui avait si profondément ravagé sa vie. Ce n'est pas la seule personne que Shirley introduise dans le cercle de Briarmains; la famille Sympson arrive bientôt. Avec les Sympson est Louis Moore.

Parmi tout ce monde se présentent plusieurs prétendans à la main de Shirley : elle les refuse. L'oncle Sympson, homme d'une haute respectabilité, qui a le culte superlatif des convenances, est scandalisé de la légèreté avec laquelle Shirley éconduit les partis les plus considérables et les plus honorables. Ce qui le fâche, c'est que Robert Moore passe dans l'endroit pour le prétendant préféré. Il a sur ce point une explication avec sa nièce, qui lui répond de la façon qu'on va voir.

« — Refusé, lui! Vous, vous, Shirley Keeldar, vous avez refusé sir Philip Nunnely?

« — Je l'ai refusé.

« Le pauvre gentleman bondit sur sa chaise, se mit à courir, puis à trotter dans la chambre.

« — Mon oncle, dit Shirley, vous me fatiguez. Je m'en vais.

« — Vous en aller! Non, il faut me répondre. Quelles sont vos intentions, miss Keeldar?

« — A quel sujet?

« — Sur le mariage.

« — Rester tranquille et faire ce qui me plaira.

« — Ce qui vous plaira! Quelle inconvenance! Vous lisez le français; votre esprit est empoisonné par les romans français; vous êtes imbibée de principes français.

« — Monsieur Sympson, je vous prie de ne pas m'insulter; vous savez que je ne le souffrirai pas.

« — Mais, madame, quelles sont vos raisons pour refuser sir Philip?

« — Voilà au moins une question sensée. J'y répondrai avec plaisir. Sir Philip est trop jeune pour moi; je le regarde comme un enfant.

« — Sir Philip trop jeune! Il a vingt-deux ans.

« — Je veux pour mari un homme de trente ans, qui ait le bon sens d'un homme de quarante ans.

« — Prenez un vieillard alors, une tête blanche, un crâne chauve.

« — Non, s'il vous plaît.

« — Un vieux radoteur que vous mèneriez à la lisière, que vous attacheriez à votre tablier.

« — Je pourrais faire cela d'un enfant, mais ce n'est pas ma vocation. Ne vous ai-je pas dit que je préfère un maître, un homme dont mon caractère impatient doive reconnaître l'ascendant, un homme dont l'approbation puisse être pour moi une récompense et le déplaisir une punition, un homme que je sente impossible de ne pas aimer et fort possible de craindre?

« — Voilà le mari que vous préférez, miss? Peignez-vous d'après nature?

« Shirley ouvrit les lèvres, mais, au lieu de parler, elle rougit.

« — Il me faut une réponse, continua M. Sympson, reprenant un vaste courage à ce symptôme de confusion.

« — C'était une peinture historique, mon oncle, d'après plusieurs originaux.

« — Plusieurs originaux! Dieu me bénisse!

« — J'ai été plusieurs fois amoureuse.

« — Quel cynisme!

« — De héros de plusieurs nations.

« — Et puis?...

« — De philosophes.

« — Elle est folle.

« — Ne sonnez pas, mon oncle, vous alarmeriez ma tante.

« — Pauvre tante, quelle nièce elle a!

« — J'ai admiré Thémistocle, Léonidas, Épaminondas.

« — Miss Keeldar...

« — Passons plusieurs siècles : Washington était un homme simple, pourtant il me plaisait; mais, pour parler du présent...

« — Ah! nous y voici.

« — Pour quitter les fantaisies de pensionnaire et venir aux réalités...

« — Les réalités, je vous y attends, madame.

« — Pour avouer l'autel devant lequel je m'agenouille, pour révéler l'idole actuelle de mon ame...

« — Hâtez-vous, s'il vous plaît; l'heure du *lunch* approche, et il faut que vous vous confessiez.

« — Me confesser! mon cœur est plein de ce secret, il faut que je l'épanche. Je voudrais seulement que vous fussiez M. Helstone, vous sympathiseriez mieux avec moi.

« — Je veux le nom, des détails.

« — Mon héros ressemble à M. Helstone : ils sont tous deux secs, prompts, résolus; mais mon héros est le plus puissant des deux : son esprit a la limpidité de la mer profonde, la patience de ses rochers, la force de ses flots.

« — Déclamation! Miss Keeldar, cette personne réside-t-elle à Briarmains? répondez à cela.

« — Mon oncle, je vais vous le dire, son nom tremble sur mes lèvres.

« — Parlez, fille!

« — C'est bien dit, mon oncle. « Parlez, fille! » c'est tout-à-fait tragique! L'Angleterre a poussé après cet homme des aboiemens sauvages, mon oncle, et elle l'applaudira un jour avec exaltation. Les huées ne l'ont pas ému, les applaudissemens ne l'enfleront pas.

« — Je disais qu'elle était folle, elle l'est!

« — Ce pays changera encore et encore dans sa conduite envers lui; lui ne changera jamais dans les services qu'il lui rend. Venez, cessez de vous impatienter, mon oncle : je vais vous dire son nom.

« — Vous me le direz, ou...

« — Écoutez! Arthur Wellesley, lord Wellington.

« M. Sympson se leva furieux : il bondit hors de la chambre; mais il rentra sur-le-champ, ferma la porte et revint s'asseoir.

« — Madame, vous allez me dire ceci : vos principes vous permettent-ils d'épouser un homme sans argent, — un homme au-dessous de vous?

« — Jamais un homme au-dessous de moi.

« (A pleine voix.) — Voulez-vous, miss Keeldar, épouser un homme pauvre?

« — De quel droit, monsieur Sympson, me faites-vous cette question?

« — Savez-vous, dit-il en se penchant mystérieusement vers elle et avec une solennité hagarde, savez-vous les bruits qui courent sur votre compte et sur un de vos tenanciers, un banqueroutier, l'étranger Moore?

« — Vraiment!

« — Est-ce la personne qui a eu le pouvoir de faire votre conquête?

« — Lui plus qu'aucun de ceux dont vous avez plaidé la cause.

« — Est-ce celui que vous voulez épouser?

« — Il est beau, il a l'esprit viril, il est imposant.

« — Vous me le déclarez en face! Le misérable Flamand! le vil commerçant!

« — Il a du talent, il est aventureux, il est résolu. Il a un front princier et l'air du commandement.

« — Elle s'en glorifie! elle ne cache rien! Ni honte ni crainte!

« — Lorsque vous prononcez le nom de Moore, la honte s'oublie, la crainte se retire : les Moore ne connaissent qu'honneur et courage.

« — Ce Moore est le frère du précepteur de mon fils. Vous laisserez-vous appeler sœur par un maître d'études?

« L'œil de Shirley, large et brillant, toisa le questionneur.

« — Non, non : ni pour la possession d'une province, ni pour un siècle de vie.

« — Vous serez la sœur de M. Louis Moore!

« — Monsieur Sympson, dit Shirley, cette méchante dispute me fait mal. Je ne peux plus l'endurer. Vos pensées ne sont pas mes pensées, votre but n'est pas mon but, vos dieux ne sont pas mes dieux. Nous ne voyons pas les choses sous le même jour; nous ne mesurons pas les choses au même niveau; nous ne parlons pas la même langue. Séparons-nous. Ce n'est pas, reprit-elle avec feu, ce n'est pas que je vous haïsse. Vous êtes un honnête homme, vous me voulez du bien à votre façon; mais nous ne pouvons pas nous accorder. Vous me harassez avec cette petite tyrannie; vous exaspérez mon caractère, vous m'irritez. Quant à vos petites maximes, à vos règles étroites, à vos préjugés mesquins, à vos aversions, à vos dogmes, délivrez-m'en. Monsieur Sympson, je n'en veux point : offrez-en le sacrifice à la divinité que vous adorez. Je suis une autre croyance, une autre lumière, une autre foi, une autre espérance que vous.

« — Une autre croyance! Elle est incrédule.

« — Incrédule à votre religion, athée à votre dieu.

« — Athée!!!

« — Votre dieu, monsieur, est le monde. A mes yeux aussi, vous êtes, sinon incrédule, du moins idolâtre. Monsieur, votre dieu, votre Baal, votre dragon à queue de poisson, se dresse devant moi comme un démon. Vous et vos pareils, vous lui avez élevé un trône, posé une couronne, donné un sceptre. Voyez de quelle façon hideuse il gouverne! Voyez-le occupé à son œuvre de prédilection, faisant des mariages. Il lie le jeune au vieux, le fort à l'imbécile; il étend le bras de Mézence et enchaîne le mort au vivant. Dans son royaume est la haine, — la haine secrète; le dégoût, — le dégoût qui se dissimule; la trahison, — la trahison de famille; le vice, — le vice profond, mortel, domestique. Dans son empire, les enfans croissent sans amour entre des parens qui n'ont jamais aimé; ils s'élèvent dans une atmosphère infectée de mensonges. Votre dieu préside aux fiançailles des rois : voyez vos dynasties royales! Votre divinité est la divinité des aristocraties étrangères : analysez le sang bleu d'Espagne! Votre dieu est le mariage français : qu'est-ce que la vie domestique en France? Tout ce qui l'entoure se précipite à la ruine; tout s'affaisse et dégénère sous son sceptre. Votre dieu est la mort masquée.

« M. Sympson était bouleversé.

« — Ce langage est terrible. Mes filles et vous, ne pouvez demeurer plus long-temps ensemble, miss Keeldar; il y a danger dans cette liaison. Si je l'eusse su plus tôt! — Plus de rapports entre nous. — Elle est inconvenante.

« Il alla vers la porte, il revint pour prendre son mouchoir, il renversa sa tabatière, il laissa le tabac répandu sur le tapis. Tartare était sur le paillasson. M. Sympson tomba presque sur lui. Dans le paroxysme de sa colère, il hurla un juron contre le chien et une épithète grossière contre sa maîtresse. »

Voilà la plus forte sortie de Currer Bell à propos du mariage : l'instinct de la révolte s'y fait sentir; mais il n'y a pas de quoi brûler un hérétique. A la fin de ce dialogue semi-comique et semi-lyrique, M. Sympson a dû croire que Robert Moore était l'homme selon le cœur de Shirley. Le bonhomme s'est trompé. Robert Moore avait quitté Briarmains depuis quelques mois; il était allé témoigner dans le procès des ouvriers briseurs de machines; puis il avait prolongé son absence sans motifs connus : il en avait de secrets. Lui aussi avait cru à la partialité de Shirley en sa faveur. Avant de partir pour les assises, il avait voulu conclure cette affaire. Il fit sa proposition à Shirley de ce ton brusque, impératif, napoléonien, qu'il affectait, d'un air de brutale fatuité qui semblait dire : Tout le monde sait que vous m'aimez, belle dame; je veux bien vous épouser. Shirley frémit sous l'affront : « Vous ne m'aimez pas, répondit-elle à Robert en pleurant de honte, et vous voulez que je me livre à vous! Vous me demandez la bourse ou la vie! Et c'est vous, Moore! » Shirley semblait pleurer autant l'estime, la confiance, l'admiration qu'elle avait eue pour Robert, que sa propre humiliation. Tous les bons sentimens de Robert se réveillèrent à ce spectacle. Il demanda pardon à Shirley. A la fin, elle lui laissa prendre sa main. Il la couvrit de baisers pendant qu'elle lui disait en sanglotant : « Quelque jour, nous serons amis encore; alors vous ne ferez plus ces méprises horribles sur mes actes et mes motifs. Le temps vous donnera la clé de tout cela : vous me comprendrez, et nous nous réconcilierons. » Moore la quitta, comme s'il venait de commettre un crime, et avec quelque chose dans le cœur comme la désolation de Caïn. Il jura de ne plus parler jamais de mariage à une femme, à moins de l'aimer d'amour.

Robert ne s'était pas douté que la familiarité, la bonne camaraderie que Shirley lui avait témoignée n'étaient qu'un reflet de l'intimité ancienne qui unissait déjà Louis Moore et Shirley. Louis avait au fond le caractère de Robert, mais raffiné par de plus nobles habitudes d'intelligence, par un épanouissement d'imagination et de sensibilité inconnu au manufacturier. Il avait le prestige le plus puissant sur les cœurs féminins, la force du caractère recouvrant une vibrante tendresse. Il était le seul être dont Shirley reconnût l'ascendant; elle allumait ses pensées au regard de Louis; elle obéissait à son geste comme son chien Tartare, docile et joyeuse. Louis l'aimait avec une ardeur qu'il cachait sous un front impassible. Après la scène qu'elle venait d'avoir avec l'oncle Sympson, l'oncle Sympson était allé se venger sur le précepteur de son fils. Louis Moore n'avait pas toléré les impertinences du bonhomme, et avait rompu sa chaîne de servitude. Il allait quitter Fieldhead, mais auparavant il voulait voir sa douce et fière élève; il la fit

prier, avec son habitude de supériorité, de monter dans sa chambre. Elle obéit simplement. C'est Louis lui-même qui raconte l'entretien :

« Je m'assis comme d'habitude devant mon bureau : j'ai l'heureuse faculté de couvrir mes ébullitions intérieures par le calme du dehors. Personne, à voir mon visage impassible, ne devinerait le tourbillon qui tournoie dans mon cœur, y engloutit la pensée et y brise la prudence. Il est commode d'avoir le don de suivre paisiblement et fortement son dessein sans alarmer les gens par un mouvement excentrique. Ce n'était pas mon intention actuelle de prononcer devant elle un seul mot d'amour ou de lui révéler une étincelle du feu qui m'embrasait. Mon dessein, ce matin, était de la scruter de près, de lire une ligne, un mot dans son ame. Avant de partir, je voulais savoir ce que je laissais.

« — Dans huit jours, vous serez seule à Fieldhead, dis-je, miss Keeldar.

« — Oui, je crois que mon oncle a pris la résolution de partir.

« Comme si elle connaissait mon dessein et celui de mon frère, elle ajouta :

« — Aucun changement ne vous prend au dépourvu. J'étais sûre, à voir votre calme, que votre parti était pris. Il m'a toujours semblé que vous étiez dans le monde comme dans une forêt un archer solitaire, mais attentif et pensif. Tel est aussi votre frère. Tous deux vous pouvez aller au loin, chasseurs sans asile, dans les forêts les plus désertes; tout ira bien pour vous. L'arbre abattu vous fera une hutte, la forêt défrichée vous ouvrira des champs, le buffle sentira le plomb de votre carabine, et, la corne basse, viendra tomber à vos pieds.

« — Qui a suggéré le *far west* à votre pensée, miss Keeldar? Avez-vous vécu avec moi en esprit depuis que je ne vous ai vue? Êtes-vous entrée dans mes rêves? avez-vous lu les plans que roulait mon cerveau?

« Elle avait coupé en morceaux un rouleau de papier à allumer les bougies; elle le jeta morceau par morceau dans le feu et demeura pensive, les regardant brûler. Elle ne parla pas.

« — Comment avez-vous appris ce que vous semblez savoir de mes intentions?

« — Je ne sais rien; je n'ai fait que les découvrir : j'ai parlé au hasard.

« — Votre hasard est de la divination. Je ne serai jamais plus précepteur; je n'aurai plus d'élève après Henry et vous. Je ne m'assoierai plus à la table d'un autre, je ne serai plus l'appendice d'une famille. Je suis maintenant un homme de trente ans; je n'ai jamais été libre depuis l'âge de dix. J'ai une telle soif de la liberté, une passion si profonde de la connaître et de pouvoir l'appeler mon bien, un si ardent désir, jour et nuit, de la conquérir et de la posséder, que je ne refuserai pas de traverser l'Atlantique pour elle : je la poursuivrai au fond des forêts vierges. Je ne connais pas de femme que je puisse aimer qui voulût m'accompagner, mais je suis certain que là-bas la liberté m'attend : lorsque je l'appellerai, elle viendra dans ma hutte de pionnier, et elle remplira mes bras.

« Elle ne put m'entendre parler ainsi sans émotion. Elle était émue, et c'était juste; j'avais voulu l'émouvoir. Elle ne put me répondre ni me regarder; j'au-

rais été fâché qu'elle pût l'un ou l'autre. Sa joue brillait comme une fleur de pourpre dont le soleil baignerait les pétales. Sur sa blanche paupière et ses longs cils baissés tremblait tout ce qu'il y a de gracieux dans une confusion mêlée de peine et de plaisir.

« Elle fut bientôt maîtresse de son émotion, et reprit l'empire de ses sentimens. Je vis qu'elle sentait au dedans d'elle-même comme une insurrection, et qu'elle allait la vaincre: — elle s'assit. Je lisais sur son visage; elle se disait à elle-même : Je vois la limite que je ne franchirai pas; je sens, je sais le point jusqu'où je peux révéler mes sentimens, et le point où je dois fermer le volume. Je suis allée aussi loin que le permet ma nature vraie, souveraine, immaculée; je m'y tiens enracinée. Mon cœur peut se briser; qu'il se brise, je ne me déshonorerai pas, je ne déshonorerai pas la femme en moi.

« Moi, de mon côté, je me disais : Si elle était pauvre, je serais à ses pieds. Si elle était abaissée, je la relèverais dans mes bras. Son or et son rang sont deux griffons qui la gardent de chaque côté. L'amour l'épie, la convoite et n'ose pas; la passion, qui rôde autour, est aux abois; la fidélité et le dévouement reculent effrayés. Il n'y a rien à perdre à l'attaquer, tout est gain, et c'est pourquoi la difficulté est indicible.

« Difficulté ou non, il faut faire quelque chose, dire quelque chose. Je ne peux et ne veux point rester silencieux avec toute cette beauté modestement muette en ma présence. — Je parlai ainsi, et je parlai encore avec calme; — si tranquilles que fussent mes paroles, je pouvais les entendre tomber avec un son distinct, clair, profond :

— Je sais que ma situation sera étrange avec cette nymphe des montagnes, la liberté. Elle est parente, je soupçonne, de cette solitude que j'épousai autrefois et dont je poursuis maintenant le divorce. Ces oréades sont singulières; elles viennent à vous avec un charme éthéré, comme un crépuscule étoilé; leur beauté est la beauté des esprits, leur grace n'est pas la grace de la vie, mais celle des saisons ou des scènes de la nature. C'est la fleur humide de l'aube, les teintes rougissantes de la fin du jour, la paix du clair de lune, l'aspect changeant des nuages. Il me faut et je veux autre chose. Je ne suis pas poète. Si glorieuse que soit la nature, si grand que soit le culte que je lui voue avec toute la force d'un cœur solide, j'aimerais mieux la voir à travers les deux yeux d'une femme aimée que dans les regards altiers de la plus haute déesse de l'Olympe.

— Junon ne pourrait préparer un beefsteak de buffle à votre goût, dit-elle.

— Je vais vous dire qui le pourrait : quelque jeune fille sans fortune, sans parens, sans amis, assez jolie pour que je pusse l'aimer, honnête, modeste; d'une pareille créature, je voudrais être d'abord le maître, puis le mari. Je lui apprendrais ma langue, mes goûts, mes pensées, et je la récompenserais ensuite de mon amour.

— Vous la *récompenseriez!* Dieu de la création! s'écria-t-elle d'un air ironique.

— Il faut que je trouve mon orpheline, dites-moi comment, miss Keeldar.

— Faites une annonce et ne manquez pas d'ajouter aux conditions qu'il la faut bonne cuisinière.

— Je la trouverai et je l'épouserai.

— Vous, non, dit-elle, et sa voix prit un accent soudain de mépris.

Ceci me plut. Je l'avais tirée de l'humeur songeuse où je l'avais d'abord trouvée. Je voulus la pousser plus loin.

. . . . . .

. . . . . .

« — Je trouverai mon orpheline, dis-je.

« Ses yeux lancèrent un éclair, ses lèvres s'ouvrirent, mais elle les ferma et se retourna brusquement.

« — Dites-moi, dites-moi où elle est, miss Keeldar?

« — Jamais! — Et elle fit un mouvement pour me quitter. Pouvais-je la laisser partir? Non. J'étais allé trop loin pour ne pas en finir, j'avais été trop près du but pour ne pas y toucher.

« — Une minute! dis-je, en mettant ma main sur la poignée de la porte; nous avons eu une longue conversation; le dernier mot n'a pas été prononcé; c'est à vous de le dire.

« — Puis-je passer?

« — Non; je garde la porte. J'aimerais mieux mourir maintenant que de vous laisser sortir sans avoir dit le mot que je vous demande.

« — Quel mot osez-vous attendre de moi?

« — Celui que je meurs d'entendre, que je dois et veux entendre, que vous n'oserez plus taire.

« — Monsieur Moore, je ne sais ce que vous voulez dire. Je ne vous reconnais plus.

« Je présume que je ne devais guère être semblable à moi-même, car je l'effrayais; il fallait l'effrayer pour la vaincre.

« — Vous savez ce que je veux dire, et pour la première fois vous me voyez tel que je suis. J'ai secoué loin de moi le précepteur, je vous montre l'homme, et souvenez-vous qu'il est gentilhomme.

« Elle tremblait. Elle mit la main sur la mienne comme pour l'écarter de la serrure. Elle aurait aussi bien fait d'essayer de détacher, avec son doux poignet, le métal soudé au métal. Elle sentit qu'elle était sans force, et elle recula, et elle recommença à trembler.

« Quel changement se fit en moi, je ne saurais l'expliquer; mais son émotion fit passer en moi un nouvel esprit. Je ne fus plus écrasé de la pensée de ses terres et de son or; je n'en eus plus de souci; ce néant ne m'épouvantait plus. Je ne voyais plus qu'elle : ses formes juvéniles et belles, la grace, la majesté, la modestie de sa virginité.

« — Mon élève! dis-je.

« — Mon maître! répondit-elle à voix basse.

« — J'ai quelque chose à vous dire.

« Elle attendit le front penché, les boucles de ses cheveux retombant en avant.

« — J'ai à vous dire que, pendant quatre ans, vous avez grandi dans le cœur de votre maître, et que vous y êtes maintenant enracinée. J'ai à vous déclarer que vous avez jeté sur moi un charme en dépit de ma raison et de mon expérience, en dépit des différences de rang et de fortune. Vous aviez des airs, des

paroles, des mouvemens... Vous m'avez tant montré vos défauts et vos vertus, — vos beautés plutôt, vertu est un mot trop sévère, — que je vous aime, je vous aime de toute ma vie et de toute ma force.

« Elle voulut parler, mais ne put trouver un mot; elle s'efforça de se remettre, mais en vain. Je lui répétais passionnément que je l'aimais.

« — Eh bien! monsieur Moore, qu'est-ce? fut sa seule réponse, prononcée d'un ton qui aurait été pétulant, si la voix ne lui eût manqué.

« — N'avez-vous rien à me dire? N'avez-vous pas d'amour pour moi?

« — Un petit peu.

« — Ne me torturez pas; ceci n'est plus un jeu.

« — Je ne veux pas jouer; je veux sortir.

« — Sortir! Vous parlez de sortir en ce moment. Quoi! emportant mon cœur dans la main que vous poseriez sur votre toilette et piqueriez de vos épingles! Vous ne vous éloignerez pas de moi, vous n'échapperez pas à mon atteinte jusqu'à ce que je reçoive un ôtage, — promesse pour promesse, — votre cœur pour le mien!

« — Ce que vous me demandez est égaré, perdu depuis quelque temps. Laissez-moi l'aller chercher.

« — Dites qu'il est où sont souvent vos clés, dans ma possession.

« — Vous devez le savoir. Et où sont mes clés, monsieur Moore? En effet, vraiment, je les ai perdues encore. Mistriss Gill me demande de l'argent, et je n'en ai point, excepté ces six pence.

« Elle tira la monnaie de la poche de son tablier et la montra dans sa main ouverte. J'aurais pu jouer avec elle; mais non, c'était ma vie et ma mort qui étaient en jeu. M'emparant de sa main et des six pence qu'elle tenait, je lui demandai :

« — Dois-je mourir sans vous ou vivre pour vous?

« — Comme il vous plaira. Loin de moi de dicter votre choix.

« — Vous me direz de vos lèvres si vous me condamnez à l'exil, ou si vous m'invitez à l'espérance.

« — Allez. Je puis supporter d'être laissée.

« — Peut-être, moi aussi, je pourrai supporter de vous laisser; mais répondez, Shirley, mon élève, ma souveraine, répondez!

« — Mourez sans moi si vous voulez; vivez pour moi si vous l'osez.

« — Je n'ai point peur de vous, petite tigresse. J'oserai vivre pour vous et avec vous, depuis cette heure jusqu'à la mort. Maintenant donc, je vous possède; vous êtes à moi, je ne vous laisserai jamais aller. Qu'importe où sera ma demeure? j'ai choisi ma femme. Si je reste en Angleterre, en Angleterre elle restera; si je traverse l'Atlantique, elle le traversera aussi : nos vies sont enchaînées, nos sorts entrelacés.

« — Et sommes-nous égaux, monsieur, sommes-nous égaux enfin?

« — Vous êtes plus jeune, plus frêle, plus faible, plus ignorante que moi.

« — Serez-vous bon pour moi et ne me tyranniserez-vous jamais?

« — Me laisserez-vous respirer? cesserez-vous de me tenir sous le charme? Ne riez pas. Le monde danse et change autour de moi. Le soleil flamboie comme un feu rouge. Le ciel est un abîme violet qui tourbillonne sur ma tête.

« Je suis un homme fort, mais je chancelais comme je parlais. Toute la créa-

tion s'exagérait pour moi; les couleurs devenaient plus vives, les mouvemens plus rapides, la vie elle-même plus vivante. Un moment, je ne la vis presque plus, mais j'entendais sa voix impitoyablement suave. Elle ne voulut pas contenir un seul de ses charmes par compassion : peut-être ne savait-elle pas ce que j'éprouvais.

« — Vous m'appelez tigresse. Souvenez-vous que la tigresse est indomptée, dit-elle.

« — Apprivoisée ou féroce, sauvage ou soumise, vous êtes à moi.

« — Je suis heureuse de connaître mon gardien; je suis accoutumée à lui. Je suivrai sa voix seule, sa main seule me conduira, à ses pieds seuls je me reposerai.

« Je l'enlaçai par derrière et la fis rasseoir. Je m'assis à côté d'elle : je voulais l'entendre parler encore; je n'avais jamais assez de sa voix et de ses paroles.

« — Combien m'aimez-vous? demandai-je.

« — Ah! vous savez : je ne vous cajolerai pas, je ne vous flatterai pas.

« — Je ne le sais pas la moitié assez : mon cœur demande sa nourriture. Si vous saviez combien il est affamé et féroce, vous vous hâteriez de l'apaiser avec une bonne parole ou deux.

« — Pauvre Tartare! dit-elle en caressant ma main de sa main; pauvre garçon, robuste ami, le gâté et le favori de Shirley, couchez-vous!

« — Je ne me coucherai pas avant d'avoir une douce parole.

« A la fin, elle la donna.

« — Cher Louis, soyez-moi fidèle; ne me quittez jamais; je ne me soucie pas de la vie, si je ne la passe à vos côtés.

« — Quelque chose encore.

« Elle me donna le change : ce n'était pas sa guise de revenir deux fois au même sujet.

« — Monsieur, dit-elle en se levant brusquement, tant pis pour vous, si vous faites jamais mention de choses aussi sordides que l'argent, ou la pauvreté, ou l'inégalité. Il serait fort dangereux de me tourmenter avec ces scrupules insensés; je vous en préviens.

« La rougeur me monta au visage. Une fois de plus j'aurais voulu n'être pas si pauvre, ou qu'elle ne fût pas si riche. Elle s'aperçut de ma courte angoisse, et alors elle me caressa. Dans mon tourment, j'eus un moment d'extase.

« — Monsieur Moore, dit-elle en levant les yeux vers moi d'un air doux, ouvert, sérieux, enseignez-moi et aidez-moi à être bonne. Je ne vous demande pas d'écarter de mes épaules les soucis et les devoirs de la propriété, mais je vous demande de partager le fardeau et de me soutenir. Votre jugement est sûr, votre cœur est bon, vos idées sont saines. Je sais que vous êtes sage, je sens que vous êtes bienveillant, je crois que vous êtes consciencieux. Soyez mon compagnon dans la vie : mon guide quand je serai ignorante, mon maître quand je serai en faute, mon ami toujours.

« — Avec l'aide de Dieu, oui. »

Après cette explosion mutuelle, les choses marchent vite. Robert Moore, en arrivant à Briarmains dans la nuit, fut blessé d'un coup de

feu par un de ses anciens ouvriers. Il fut transporté dans la maison de son ami Yorke. La guérison fut lente. Il aperçut enfin la pieuse tendresse de Caroline et y répondit. Le roman finit par deux mariages.

Tel est le squelette de *Shirley*. J'ai dit d'avance que les qualités les plus fines et les plus caractéristiques de ce livre échappent à l'analyse. Le drame, en effet, y est fort peu dans les événemens; il se compose de ces mille circonstances morales, de ces mille riens de sentiment et de douce passion qui s'entrecroisent lentement et naissent des moindres incidens, du moindre contact entre les personnages dans des scènes de la vie ordinaire minutieusement daguerréotypées. On doit comprendre qu'en un pareil genre littéraire, le principal mérite est la perfection des détails, la fidélité du calque, l'entrain et la variété du style, le naturel, le feu, l'esprit, le caprice du dialogue, enfin une certaine grace générale qui invite et soutient l'attention du lecteur dans le labyrinthe familier par lequel on le conduit au dénoûment. Currer Bell possède ces qualités à un haut degré. Sa langue a la fraîcheur, l'imprévu, le mélange d'excitation poétique et de fermeté positive, le luxe et la précision, l'audace et la solidité, qui font aussi l'originalité de son inspiration. C'est un style qui ragaillardit l'esprit comme quelque chose de frais, d'alerte et de sain. Sauf cet élan primesautier, cette première séve qui courait dans tout *Jane Eyre*, cette flamme virginale du premier roman qu'on ne retrouve plus dans *Shirley*, les qualités de son second livre maintiennent à Currer Bell la place élevée qu'il a prise dès son début parmi les romanciers anglais.

On a pu juger du moins, par les fragmens que j'ai cités, de l'esprit de *Shirley*. Les gens qui ont trouvé mauvais que, dans *Jane Eyre*, un riche gentleman épousât une gouvernante trouveront fort révolutionnaire aussi le mariage d'une riche héritière avec un précepteur. En Angleterre, et il faut le dire, pour le bonheur du peuple anglais, on en est encore à ces scrupules-là. Il n'y a guère plus à s'émouvoir de la défiance ou de la rancune que Currer Bell témoigne pour certaines conditions du mariage. Comme j'ai déjà eu occasion de le dire, ce ne sont pas quelques déclamations, quelques éclats de mots qui portent à cette institution les coups les plus outrageans et les plus dangereux. On pourra reprocher avec moins d'injustice à Currer Bell de prêcher l'esprit d'insubordination, la légitimité absolue du désir, la confiance aveugle dans la liberté. Il y a des jeunes filles dans *Shirley* qui disent des choses comme celles-ci : « Il vaut mieux tout éprouver et connaître le néant de tout que de ne rien éprouver et de laisser le vide dans sa vie. » Il est vrai que c'est une fille de la famille Yorke, et, au commencement de son livre, l'auteur nous avait prévenus qu'il avait pris sur nature ce type excentrique. « L'Yorkshire a de telles familles, çà et là sur ses collines et dans ses plaines, — singulières, vigoureuses, de

race, — de bon sang et de forte cervelle, turbulentes parfois dans l'orgueil de leur force et intraitables dans l'énergie de leurs facultés natives, manquant de poli, manquant de prudence, manquant de docilité, mais saines, ardentes, franches comme l'aigle sur le roc ou le cheval dans la steppe. » Currer Bell prend souvent à son compte ces aspirations impétueuses, ces impatientes révoltes; il les place même dans les rêveries de la douce Caroline. « Il y a des gens qui trouvent fort bon que d'autres leur donnent leur vie, les paient avec des éloges et les appellent dévoués, vertueux. Est-ce assez? est-ce vivre? N'y a-t-il pas une moquerie terrible dans cette existence qu'on abandonne à d'autres, parce qu'on n'a rien trouvé soi-même pour la remplir? La vertu réside-t-elle dans l'abnégation de nous-mêmes? Je ne le crois pas. Une humilité qui n'est pas due produit la tyrannie; les faibles concessions redoublent les exigences de l'égoïsme. »

Érigées en théorie, ces révoltes engendrent sans doute la plus dangereuse morale. L'âcre et ardente volupté qu'on trouve un moment à employer tous les ressorts de la vie, même lorsqu'on commence par n'y chercher que la satisfaction des plus nobles appétits de l'esprit, dure peu et aboutit à l'étourdissement le plus bestial. Chez Currer Bell, poussés au hasard d'un roman, ces cris révèlent les inquiétudes d'un feu de jeunesse qui ne s'est point épuisé, les ébullitions d'une force qui se tourmente à chercher une issue. La morale de Currer Bell semble inspirée par un individualisme puissant et exubérant. Il peut y avoir là le principe d'une fausse et funeste tendance; pourtant nous péchons si peu en France par ce genre d'exagération, nous nous sommes tant amollis dans l'excès contraire, qu'au lieu d'en faire un reproche à Currer Bell, je souhaiterais plutôt qu'il pût nous communiquer son défaut. Notre vice, à nous, est d'avoir énervé toute personnalité par d'imbéciles déclamations contre l'individualisme et par une stupide apothéose de l'équité, de la raison, de la puissance des masses. Devant le fantôme grandissant du peuple souverain, voici cinquante ans que nous nous étudions, nous tous Français, à nous diminuer, à nous faire petits, à nous noyer dans l'abjecte égalité de la démocratie. Si le bien naît du mal, si l'excès pousse à l'excès contraire, il est temps de défendre en France les droits de l'individu, de relever ces fortes doctrines qui rendent à chacun la conscience et la légitimité de sa raison, de sa liberté et de sa force, qui rallument l'émulation, qui élèvent les cœurs (*sursum corda*) au lieu de les faire aspirer à descendre, qui rendent à la vertu, au génie, à l'héroïsme, leur autorité de droit divin sur les hommes, et les récompensent par le commandement, le respect et la gloire.

EUGÈNE FORCADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

LES THÉATRES ET LES LIVRES.

Ne semble-t-il pas que nous soyons arrivés, en littérature, à un de ces momens toujours trop rares au gré des jeunes ambitions? Les rangs sont éclaircis, les places vides; l'heure de la lassitude, de l'épuisement et de l'abandon a sonné pour la plupart de ces talens superbes, en qui s'étaient résumées les idées, les rêveries, les espérances, les vanités d'une autre époque, et qui obstruaient, disait-on, les avenues au point d'arrêter au passage tout talent nouveau, d'opposer une barrière à toute célébrité juvenile. Ces obstacles, s'ils ont existé jamais, n'existent plus aujourd'hui, et les jeunes ne peuvent plus alléguer pour excuse des lenteurs de leur avénement l'impénétrable phalange groupée naguère sur les degrés du temple. Des fautes sans nombre, un oubli trop fréquent de la vraie mission de l'art, un douloureux contraste entre l'indifférence publique et des prétentions excessives, une tendance funeste à s'isoler du mouvement de son temps pour chercher dans la contemplation de ses propres mérites une satisfaction solitaire et maladive, une absence de sens moral qui se traduisait en complaisances coupables pour la fantaisie et le caprice personnels, tout cela, tristement couronné par une révolution, a fini par ouvrir de grands vides dans ces rangs où les débutans et les disciples assuraient ne pouvoir s'introduire. A l'œuvre donc, vous à qui l'avenir appartient, si vous savez le conquérir! Sous des difficultés trop visibles, sous l'âpre et rude appareil des austérités et des ennuis révolutionnaires, peut-être le moment est-il plus favorable qu'on ne le pense, mieux préparé qu'on ne le dit. La stérilité même de ce qui est dispose à accueillir, à attendre, à encourager ce qui sera : les tristes expériences du passé peuvent devenir profitables et salutaires au présent. S'il est vrai d'ailleurs, ainsi que l'indiquent les souvenirs de nos soixante dernières

années, qu'après chaque grande secousse et la halte forcée que l'art subit au milieu de ces crises, de nouveaux signes de vie se manifestent dans le domaine de l'imagination en même temps que le calme extérieur se rétablit dans la société; s'il est vrai qu'à la suite de chacune de nos révolutions, et comme pour en fixer l'impression vive et rapide, des tentatives plus ou moins heureuses soient venues prouver que ces événemens gigantesques ne sont pas entièrement perdus pour l'esprit humain, et qu'il retrouve alors dans ses agitations et ses souffrances mêmes une sorte de douloureux éveil, pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui? Maintenant que le bruit de la lutte commence à s'apaiser, que, repoussées par la raison et la lassitude publiques, les doctrines destructives se condamnent à une sorte de propagande souterraine et prennent des allures aussi dangereuses peut-être, mais moins officielles et moins apparentes, maintenant que le monde, dégoûté de miasmes, demande à respirer quelques bouffées d'air pur, pourquoi ne s'accomplirait-il pas dans l'art quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé après la grande révolution, après les déchiremens de l'invasion et de la guerre, après les événemens de 1830, dans ces trois mouvemens successifs de l'esprit moderne d'où sortirent Chateaubriand et Mme de Staël, puis l'école poétique de la restauration, et enfin ce dernier groupe de grandes et belles œuvres, soleil couchant que l'on put prendre pour une aurore, et qui eut encore, dans ces années d'attente trompée, tant de splendeur et d'éclat? Pourquoi, puisque le même choc a eu lieu dans les événemens et les intelligences, n'en jaillirait-il pas la même étincelle, n'en surgirait-il pas la même flamme? En désespérer, ce serait manquer de respect envers une époque et une génération qui n'ont pu encore faire leurs preuves, et il est à la fois plus consolant et plus poli de les attendre que de les décourager.

En invoquant ces tentatives, ce curieux éveil d'un art nouveau, d'une inspiration originale, nous avons au moins un motif et une excuse : c'est l'impossibilité, pour la critique la plus bienveillante, de se contenter des œuvres qui passent en ce moment sous ses yeux, et où l'on retrouve presque toujours, altérées et affaiblies par un inutile essai d'alliance, les tendances d'écoles autrefois ennemies, aujourd'hui oubliées. C'est ainsi que M. Adolphe Dumas ramenait, l'autre soir, en plein Théâtre-Français, et au milieu d'une inexorable indifférence, la vague incohérence des contrefaçons byroniennes et l'écho posthume des mélopées d'un autre âge. C'est ainsi que, samedi dernier, une énorme tragédie, shakspearienne d'intention, classique de fait, cachant à peine, sous quelques détails d'érudition archaïque et de familiarité romaine, l'antique appareil de ses tirades et de ses prétentions *au beau vers*, est venue peser de tout son poids, six heures durant, sur un auditoire majestueusement ennuyé. Ce que nous relèverons tout d'abord dans *le Testament de César*, ce sont ces élémens contradictoires, empruntés aux traditions et aux systèmes les plus divers, et qui, sous prétexte de conciliation, ne produisent qu'une confusion stérile et fâcheuse. Et puis, pourquoi ce titre, *le Testament de César?* Est-ce pour éviter le parfum de collége, le soupçon de tragédie rhétoricienne qui se fût peut-être exhalé de ce titre plus net et plus exact, *la Mort de César?* Est-ce pour déplacer les conditions de réussite, et les amener sur le terrain de l'allusion, le plus antipathique à tout succès sérieusement littéraire? Si c'est là ce que l'auteur a voulu, nous devons l'avertir qu'il s'est trompé. Rien dans sa

pièce ne donne prise à ces applications contemporaines que le moment eût rendues piquantes, et qui eussent pu suffire à la vogue de quelques soirées. Rien surtout ne justifie ce titre, qui nous promet un drame tout autre que celui auquel nous avons assisté. En effet, pour qu'on pût l'intituler *le Testament de César*, il eût fallu que la succession du grand homme fût le véritable sujet, que sa mort occupât tout au plus le prologue ou les premiers actes, et que l'intérêt principal se fixât sur les luttes sanglantes, écloses de ce sanglant cercueil, sur le tableau de ce colossal héritage, disputé par trois hommes, représentant trois idées différentes : Brutus, c'est-à-dire la république, le culte d'une forme vieillie, voilant une chimère sublime; Antoine, c'est-à-dire l'action brutale, la bravoure soldatesque, coupant avec l'épée le nœud gordien des révolutions; Octave, c'est-à-dire l'égoïsme adroit et réfléchi, profitant des fautes des autres, et recueillant seul la moisson que les autres ont semée. Certes, il y avait là un sujet bien vaste, bien digne de l'attention des penseurs, et auquel mille circonstances accessoires eussent donné une sorte d'*actualité;* mais, de bonne foi, est-ce là ce qu'on trouve dans le nouveau drame du Théâtre-Français? Suffit-il, pour qu'il ait le droit de s'appeler *le Testament de César*, que ce testament soit dérobé, brûlé, échangé, repris dans le tiroir d'une armoire, et au milieu des péripéties d'une scène de vaudeville? Non; ce n'est là qu'un épisode, ce n'est pas le sujet de la tragédie nouvelle; ce sujet, c'est tout simplement *la Mort de César*, la tragédie de Voltaire, celle que rêvait autrefois tout rhétoricien bien appris. Si nous signalons cette distinction, frivole en apparence, c'est que nous y retrouvons des symptômes caractéristiques de notre temps : une manie d'attacher à l'extérieur, à l'annonce, au *paraître*, une importance qu'il serait plus utile de placer dans l'œuvre même; une envie permanente de duper le public, de l'attirer en lui promettant autre chose que ce qu'on lui donne. *Jules César! la Mort de César!* Fi donc! c'était bon pour Shakspeare et Voltaire : qu'y a-t-il là qui puisse piquer la curiosité? Mais *le Testament de César!* c'est plus neuf; cela fait travailler l'esprit du spectateur; il discute d'avance avec lui-même la valeur et la portée de ces trois mots, et, en les discutant, il y vient. C'est tout ce qu'il faut; de nos jours, on n'en demande pas davantage.

C'est dans ce même sens de prétention stérile et de programme trompeur, que nous demanderons ce que signifie l'épilogue, qui ne sert qu'à exagérer encore des dimensions déjà excessives. Brutus, vaincu à Philippes, préludant à sa mort par quelques alexandrins, et mettant en vers le mot célèbre : « Vertu, tu n'es qu'un nom! » fournit-il un dénoûment nouveau? Est-ce une nouvelle face du drame? est-ce une lueur jetée sur les événemens qui suivirent? est-ce une leçon donnée aux républicains de la veille? Nous avouons ne pouvoir déterminer l'utilité de cet épilogue. La tragédie finissait mieux par la mort de César et la harangue d'Antoine, où l'auteur avait eu au moins le mérite de traduire Shakspeare avec fidélité, parfois même avec bonheur.

Revenons donc à Shakspeare et à *Jules César*, puisque c'est là, en effet, toute la pièce nouvelle, et que le plus grand éloge qu'on puisse en faire est de dire qu'on y retrouve un reflet lointain de ce sublime modèle. C'est ici le lieu de signaler le défaut principal du *Testament de César*, ou plutôt des œuvres conçues et écrites dans le même système. Ces œuvres ne sont d'aucun temps ni

d'aucun genre. Elles empruntent au théâtre anglais quelques-unes de ses libertés, au théâtre français quelques-unes de ses traditions, à l'érudition, a la curiosité modernes quelques traits de couleur locale, quelques incidens de la vie privée chez les anciens; au milieu de tout cela, qu'oublient-elles? Tout simplement l'homme, le cœur humain, l'éternelle alliance de l'humanité et de l'histoire, se commentant, s'expliquant l'une par l'autre; double enseignement, livre immortel dont chaque page doit sans cesse être lue, méditée, traduite par le poète dramatique. On nous apprend ou plutôt on nous redit que l'on se mariait à Rome en partageant un gâteau de pure farine, ou que l'on vouait les gladiateurs à la mort en inclinant le pouce gauche; mais on ne nous apprend rien de nouveau, on ne nous redit rien de vrai sur cet inépuisable sujet d'émotions et d'études qu'on appelle l'ame humaine. On nous fait pénétrer dans le gynécée de la matrone ou dans la salle de bains de la courtisane : on ne nous fait pas faire un pas de plus dans ce mystérieux dédale qu'on nomme le cœur de l'homme, et où chaque découverte est mille fois plus féconde que les recherches patientes de l'archéologue et de l'érudit. On aime mieux être anecdotier comme Suétone qu'historien et moraliste comme Plutarque et Tacite. Aussi, qu'arrive-t-il? Malgré tout cet étalage, qui devrait seconder si puissamment l'illusion, l'optique théâtrale, on est, en définitive, moins vrai que nos vieux tragiques, oublieux souvent de la couleur locale, gênés presque toujours par les entraves d'une mise en scène de convention, par les exigences matérielles de l'unité de lieu, par l'exiguïté de leur cadre, mais qui, à travers tous ces obstacles, ne perdent point de vue le but du poète, la peinture de l'homme aux prises avec ses passions et ses devoirs, et nous offrant, dans cette lutte, le plus dramatique et le plus sérieux des spectacles. Et en même temps que l'on manque à cette vérité relative, un peu abstraite, qui ne nous montre qu'un épisode, un chapitre des sentimens humains, mais en en saisissant toutes les grandeurs comme Corneille, ou toutes les délicatesses comme Racine, on n'atteint pas davantage à la vérité de Shakspeare, parce qu'au lieu de chercher, comme lui, dans l'agrandissement du cadre, dans l'oubli de lois trop rigoureuses, un moyen de serrer de plus près l'éternel modèle, de nous montrer, sous tous ses aspects, familiers ou grandioses, le personnage historique ou poétique, de refléter dans les développemens du drame les incidens mêmes et les contrastes de la vie humaine, on n'y cherche qu'un amusement puéril, un frivole éclat de mise en scène, une ressource telle quelle pour rompre ou pour déguiser l'uniformité traditionnelle. Voilà ce que nous reprochons à la plupart des ouvrages représentés depuis quelques années sous le nom de tragédies, et qui ne révèlent, selon nous, ni une innovation utile, ni un retour salutaire.

Faut-il en conclure que *le Testament de César* soit une œuvre sans valeur? Assurément non. Dans un moment où tant de talens distingués s'atténuent et s'amoindrissent, c'est déjà une preuve de force que cette faculté, même incomplète, de remonter à Plutarque, à Shakspeare, de puiser à ces sources intarissables de beauté et de vérité, et de faire circuler parfois, au milieu de scènes froides ou fatigantes, le souffle entraînant, irrésistible, de ces admirables maîtres. Si l'auteur n'a pas su concentrer l'intérêt, créer un lien visible et puissant entre ces tableaux que soutient la grandeur des personnages, des intérêts et des noms, quelques parties soigneusement étudiées révèlent le goût et l'in-

telligence de l'antiquité. Si l'intervention conjugale de Porcia et de Calpurnie amène des scènes glaciales, le rôle de Cythéris, la courtisane, a de l'entrain et de la grace, et répand sur le premier acte, fort étranger du reste à l'économie générale du drame, un parfum d'élégie antique qui fait penser aux voluptueuses héroïnes de Properce et de Tibulle. Enfin, si le personnage de Cléopâtre touche, dans la pièce nouvelle, à la caricature, si l'escamotage des testamens est tout-à-fait indigne de cette grande et sérieuse page de l'histoire, il y a, au troisième acte, dans les hésitations de Brutus, dans son dialogue avec César, dans le contraste de cette nature stoïque, séparée, par son stoïcisme même, de la vraie cause de l'humanité, avec cette physionomie de César, si compréhensive, si profondément humaine, des traits de caractère et de vigueur qu'on ne saurait contester. Sans doute César, dans ces passages remarquables, a trop l'air de rédiger d'avance le rôle que lui assignera la postérité; il abuse du vocabulaire de la philosophie moderne, fort inconnu de son temps, pour préciser ce qu'il veut être, et faire de ses discours le programme de sa destinée; mais enfin, il suffit, pour justifier l'auteur, que ce langage et ce rôle nous offrent, à distance, une sorte de vérité rétrospective. D'ailleurs, lorsqu'arrive la catastrophe, lorsqu'Antoine paraît sur le théâtre et qu'en présence du corps ensanglanté de César il commence à haranguer le peuple, lorsque nous retrouvons, dans sa harangue, cette admirable gradation, ce *crescendo* sublime, une des plus belles créations de Shakspeare, nous nous sentons enfin dans le vif et le vrai de l'histoire, et, saisis par le génie du poète (c'est de Shakspeare que je parle), nous oublions tout ce qui n'est pas de lui.

On le voit, sans condamner absolument la pièce nouvelle, il nous est impossible d'y découvrir le filon nouveau, l'inspiration originale, qu'attend encore le théâtre moderne, qu'on serait heureux d'y applaudir, qu'on y appelle avec tristesse, en songeant que, dans quelques semaines, notre siècle aura cinquante ans. Irons-nous demander à l'Odéon cette perle, cachée encore sous les sombres flots de l'inconnu? Hélas! au lieu de ces tentatives généreuses où une verve, une fraîcheur juvéniles, nous dédommageraient peut-être des inexpériences de l'âge, l'Odéon ne nous offre que des pièces d'une allure lourde et vieillie, écrites par des auteurs qui préludent depuis vingt-cinq ans à leur gloire poétique. En vérité, nous ne saurions en dire davantage de *l'Héritier du Czar*. Les œuvres jeunes manqueront-elles donc toujours à ce théâtre de la jeunesse?

C'est encore la musique, c'est l'activité intelligente des théâtres lyriques qui nous console le mieux, en ce moment, de ce qui manque à nos théâtres littéraires. A quoi faut-il attribuer cette supériorité trop évidente? Est-ce à une certaine fatigue, à un affaissement général de l'esprit humain, qui lui fait chercher dans les arts les plus vagues un soulagement à ses douleurs? Les misères de la réalité donnent-elles un charme nouveau à ce qui favorise le plus les caprices de la rêverie? Doit-on tenir compte de cette tendance naturelle à l'homme, qui, dans les temps où toute idée positive est un sujet d'innombrables dissidences, le pousse irrésistiblement vers les terrains neutres où toute division personnelle se fond et s'absorbe dans une jouissance idéale? Cet élément de réussite, s'il est réel, n'entrerait pour rien dans le succès du *Prophète*, dont la reprise vient d'avoir lieu avec tant de bonheur et d'éclat. En effet, comme on

l'a déjà remarqué, l'œuvre de Meyerbeer, par une bizarre coïncidence, peut donner lieu à un triste retour vers les coupables folies de notre époque, à un rapprochement inévitable entre le prétendu apostolat de nos socialistes, et celui des anabaptistes du XVIe siècle; mais la partition de Meyerbeer n'a pas besoin que l'on cherche ainsi, dans les événemens contemporains, le commentaire de cette sombre page du passé. Chaque représentation fait mieux apprécier, mieux comprendre les beautés sévères, le sens profond de cette œuvre magistrale, dont la tristesse majestueuse sied bien à notre époque, et qui a trouvé dans Mme Viardot une touchante interprète.

C'est un plaisir moins austère, une mélodie plus accessible, que l'on va demander au Théâtre-Italien. Ce théâtre a rouvert ses portes, et le public, jusqu'à présent, ne lui a pas fait défaut. *I Capuletti*, *Lucia, l'Italiana in Algeri*, nous ont tour à tour montré des artistes déjà connus et applaudis, auxquels est venue s'adjoindre une nouvelle cantatrice, Mlle Elena d'Angri. La voix de Mlle d'Angri est un contralto peu caractérisé, manquant de timbre et de douceur dans les notes élevées, mais qui, dans le medium et les notes basses, a de la langueur et du charme. Elle réussit moins dans les morceaux qui exigent de l'agilité, du *brio* et de la verve, que dans les andantes, dans les passages où la voix peut s'attarder pour caresser la mélodie, en faire ressortir les demi-teintes et la recouvrir d'une sorte de voile harmonieux et transparent. Mais hélas! où est le talent si pur, la voix si enchanteresse de Mlle Alboni? Qui nous rendra ces sons si veloutés, si doux, cette caresse chantée, ce mélange de force et de grace, aussi étonnant dans le *Brindisi* de *Lucrezia* que dans le duo de *Semiramide* ou la cavatine de *Cenerentola?* En général, ce qu'on regrette de ne pas trouver dans la troupe italienne de cette année, c'est la jeunesse; c'est quelqu'un de ces talens qui en sont encore aux promesses, dont le public parisien aime à saluer l'avénement, à encourager les progrès, et qui, au milieu de leurs gaucheries naïves, vous attirent et vous plaisent par ce grain charmant, par ce timbre frais et pur dont rien n'a altéré encore la sonorité. Il y a dans le roman de *Metella* un passage que devraient méditer les *impresarii :* c'est celui où Olivier, mis en présence de cette beauté célèbre qui a servi de modèle à tous les artistes et de muse à tous les poètes de l'Italie, se souvient tout à coup de quelque vermeille figure de dix-huit ans, et prononce tout bas cet arrêt inexorable : « Elle n'est plus jeune! » Trop de voix, trop de talens, parmi ceux que nous avons retrouvés au Théâtre-Italien, nous ont fait penser à Metella. N'importe! dans un moment comme celui-ci, on doit encouragement et concours aux efforts, à la persévérance de ces artistes éminens; on doit aussi rendre justice à l'activité de l'Opéra-Comique dont l'heureuse veine continue, et qui, pour alterner avec le succès de *la Fée aux Roses* et les triomphes de Mme Ugalde, vient de nous donner un joli petit acte : *Le Moulin des Tilleuls.* En écrivant la musique de ce léger opéra, M. Maillard, l'auteur de *Gastibelza*, a passé de M. Hugo à Berquin. La distance est grande; mais sur un fond très fade d'amours champêtres, de reconnaissances sentimentales, qui rappelle à la fois les bergers de Florian et les grognards du Gymnase, le compositeur a brodé une musique élégante, pleine de fines ciselures, et où un délicat travail d'orchestre fait mieux ressortir encore la grace des mélodies.

Si l'on ne savait que *Rose et Colas* et autres pastorales du même genre

étaient chantées et applaudies au moment où s'agitait le grand drame de notre première révolution, on s'étonnerait qu'il puisse y avoir en même temps, chez le même peuple, des esprits faciles et accommodans qui vivent à l'aise dans cette atmosphère fleurie, parfumée, bocagère, et des imaginations funestes, lugubres, subversives, qui nourrissent, dans le rêve de leur orgueil farouche, je ne sais quel idéal de destruction et de néant. Quelle étrange sensation l'on éprouve lorsqu'au sortir d'une de ces soirées paisibles, inoffensives, l'on ouvre un livre de M. Proudhon! Nous l'avouons, une de nos nombreuses rancunes contre les misères et les inquiétudes de notre temps, c'est que ces misères soient assez douloureuses, ces inquiétudes assez profondes pour nous forcer de prendre au sérieux cet insigne mystificateur qui ferait bien rire, si ses théories ne se formaient d'élémens propres à faire couler tant de sang et de larmes. En réfutant ce logicien du mensonge, en discutant ce dialecticien de l'impossible, il semble qu'on lui fasse un honneur dont il n'est pas digne; et cependant il le faut, car, dans ces pages imprégnées de poison, il y a un danger positif, pratique, incessant, prêt à passer de la région des idées dans celle des faits. C'est un des malheurs et des châtimens des époques comme la nôtre, qu'on se trouve réduit à donner une place, dans ses discussions et dans ses haines, à ce qui n'obtiendrait, en temps de calme, que le sourire du mépris, et que les esprits droits soient forcés de perdre à réfuter d'effrontés sophistes le temps qu'ils pourraient employer à accréditer des pensées utiles.

M. Proudhon intitule son nouvel écrit : *Les Confessions d'un révolutionnaire*. C'est là, on le comprend aisément, un de ces titres fastueusement humbles, tels que les affectionne l'orgueil moderne, et où l'aveu n'est autre chose que l'expression à peine voilée d'un excessif contentement de soi. Enfermé dans sa superbe chimère, comme dans un cloître dont il est le moine blasphémateur et athée, M. Proudhon a, dans son style, dans l'apparente rigueur de ses déductions, dans l'audace affectée et tranchante de ses paradoxes sacriléges, je ne sais quel enivrement bizarre, quelles fumées vertigineuses qui montent au cerveau dans la solitude, lorsqu'on en a exilé Dieu, et que l'on n'est plus que le sauvage interlocuteur du néant. Pour lui, point de lien possible, même avec l'erreur, même avec le mal, même avec les complices de sa mission destructive. Pour lui, tout homme, même un socialiste, qui veut élever une idée sur les ruines des autres idées, est un apôtre de superstition; tout homme, même un démagogue, qui veut établir un pouvoir sur les débris des autres pouvoirs, est un agent de despotisme. Ce qu'il lui faut, c'est la table rase, le vide absolu, seul air que puisse respirer cette poitrine desséchée par la fièvre du sophisme et de l'orgueil. Loin de nous l'idée de nous en plaindre! Il est bon qu'on sache jusqu'où vont ces féroces prédicateurs d'anarchie, qui, à force de nier et de haïr tout ce qui peut régler la conscience et la raison humaines, finissent par prendre ombrage même de ceux qui pourraient les aider à tout détruire, du moment qu'ils leur supposent l'envie de remplacer ce tout par quelque chose, et de ne pas les laisser jouir en paix de la destruction et du chaos. Grace à ce suprême effort de la logique dans l'absurde, Louis Blanc leur est aussi suspect que M. Guizot, Ledru-Rollin aussi odieux que M. Thiers. Les hommes du *National* et de *la Réforme*, de l'Hôtel-de-Ville et du Luxembourg, sont des réactionnaires aussi bien que les plus énergiques défenseurs de l'ordre. On le

voit, nous avons lieu de remercier M. Proudhon. En démolissant, à l'aide de sa dialectique railleuse, les radicaux, les socialistes, les démagogues, il abrége singulièrement notre tâche : il ne nous laisse plus à réfuter que lui-même. Que dis-je? par ce *veto* magistral qu'il oppose à tout ascendant d'une intelligence individuelle sur d'autres intelligences, il nous autorise d'avance à tourner contre lui son propre langage, à puiser, dans chacune de ses pages, la réfutation de son livre, et à profiter de ce qu'il nous ordonne de ne rien croire, pour ne pas croire un mot de ce qu'il écrit. Nous devons l'avertir que nous sommes décidé à user de la permission, et qu'il serait très inconséquent s'il y trouvait à redire. Si son orgueil s'en offense, sa logique doit s'en accommoder : or, qu'y a-t-il de supérieur à l'orgueil de M. Proudhon, si ce n'est sa logique?

Encore une fois, cela est-il sérieux? Faut-il discuter ce long monologue où éclate, plus nettement que tout le reste, le personnalisme le plus effréné? Faut-il y voir le déplorable indice d'un nouveau progrès, d'une nouvelle phase dans les empiétemens de l'esprit égaré par la vanité? Aux grandes et belles époques, l'individu, l'écrivain disparaît presque et se cache dans les vérités qu'il défend, dans les pensées qu'il proclame, dans l'ordre harmonieux et immortel auquel il concourt par les généreux efforts de son génie. Plus tard, aux époques qui se corrompent ou s'amoindrissent, l'individu se montre plus complaisamment et occupe une plus grande place dans son œuvre. Au lieu de faire des grandes pensées et des sentimens vrais de l'homme une sorte de centre magnifique vers lequel tendent sans cesse les facultés de son esprit et de son cœur, il fait de son cœur et de son esprit l'éblouissant foyer où se fond et s'absorbe, pour y briller d'un plus vif éclat, tout ce qui honore l'ame et l'intelligence humaines. C'est le moment des confessions, des monographies, des confidences, telles que notre siècle et le siècle dernier nous en offrent de célèbres exemples. Arrive enfin le dernier degré, l'échelon suprême de cette spirale d'orgueil, celui où l'homme, enivré de lui-même, dédaignant de se faire le point de ralliement, le résumé glorieux des sentimens et des idées de son temps, s'isole de tout ce qui n'est pas lui, creuse un abîme entre sa pensée et le reste de l'humanité, ne veut d'autre temple que des décombres, et aime mieux régner sur la solitude que sur la foule. De Bossuet à Rousseau, de Rousseau à Lamartine, de Lamartine à M. Proudhon, n'y a-t-il pas, dans ces usurpations successives de l'esprit individuel sur l'ame universelle, une gradation instructive et effrayante? Peut-être est-il permis de le remarquer; peut-être, au contraire, vaudrait-il mieux ne pas faire à M. Proudhon l'honneur de le traiter comme un anneau de plus dans la chaîne de nos travers, et ne voir en lui qu'une exception monstrueuse ou un prodigieux charlatan. Peut-être conviendrait-il de chercher sa pensée véritable dans la dernière page de son livre, invocation à *la douce, pure et chaste ironie*, sa compagne fidèle, qui le protége, assure-t-il, contre toute espèce de préjugé, *entre autres contre l'adoration de lui-même*. Dans cette page significative, l'auteur, après nous avoir dit fort généreusement qu'il ne manque à notre génération ni un Mirabeau, ni un Robespierre, ni un Bonaparte, affirme avec regret qu'il lui manque un Voltaire. Ce n'est que trop vrai : Voltaire nous manque. M. Proudhon aurait-il par hasard la prétention de le remplacer? Ceci changerait la question, et nous présenterait M. Proudhon sous un tout autre aspect. Seulement, s'il fallait accepter *les Confessions d'un Révolutionnaire* comme la

continuation de *Candide*, si tant d'atticisme, d'esprit et de grace devait aboutir à tant de fiel et de boue, s'il fallait nous résigner à voir une succession pareille tomber en de pareilles mains, à reconnaître que M. Proudhon est à notre siècle ce que Voltaire était au sien, ou que notre siècle est au siècle dernier ce que M. Proudhon est à Voltaire, jamais Voltaire et notre siècle n'auraient subi de plus sanglant affront.

Quel temps que celui où de telles doctrines, consignées dans de tels livres, conduisent un homme plus près de l'assemblée nationale que de Charenton! Il y a là un indice que la critique ne doit pas passer sous silence; on en trouve un aussi dans cette mine souterraine que viennent de se creuser les idées socialistes, à qui ne suffit plus le grand air des journaux. Au moment où nous écrivons, elles multiplient à l'infini ces prétendus almanachs où se résument, sous une forme plus ou moins populaire, les articles du *Peuple* et de *la Vraie République*. Il y en a par centaines : *Almanach démoc-soc, Almanach satirique, cabalistique, satanique, fatidique, prophétique, Almanach du peuple, des Opprimés, des Proscrits, des Citoyennes, des Travailleurs, des Prolétaires, des Victimes*. On ouvre ces petits livres, qui ne semblent devoir contenir que des vérités usuelles ou des prédictions atmosphériques, et on y trouve, en petit format, de grosses injures contre tout ce que respectent les hommes de bon sens et de bon goût. Ce qu'il y a de triste, c'est que des plumes exercées, des écrivains que devrait dégoûter ce cloaque de l'outrage à tant la ligne, n'ont pas dédaigné, dit-on, de mettre la main à cette lourde et grossière pâte, gonflée de tout le levain des haines et des mensonges communistes. Que dire, hélas! de ce nouveau genre de saillies aristophanesques, de cette *Ménippée* faubourienne, de ces réimpressions *illustrées* des *premiers-Paris* de l'insurrection et de la révolte? Que dire de ces dessins informes, de ces bons mots d'estaminet, de ce nouvel impôt levé sur Athènes par des fanfarons de barbarie? Si ces petits livres renferment la comédie de notre temps, elle n'est pas gaie; s'ils en marquent la température, elle n'est pas saine. J'aimais mieux Molière et Mathieu Laensberg.

ARMAND DE PONTMARTIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1849.

Le message du président et le changement du ministère ont donné à la scène politique une face toute nouvelle. On ne s'attendait pas à cette péripétie; mais depuis qu'elle s'est faite, on ne veut plus ne pas s'attendre à quelque chose, et le *Moniteur* a cru devoir déclarer qu'il ne fallait s'attendre à rien de plus qu'à ce qu'on avait vu. Soit : nous commençons à croire que, depuis la révolution de février, les gens qui ne s'attendent à rien sont plus près de la vérité que ceux qui s'attendent à tout. Nous pensons cependant que la vraie sagesse doit se composer un peu de ces deux sortes d'attente, celle de tout et celle de rien. Faisons, après coup et avec le sentiment d'un simple spectateur du parterre, l'histoire de cette péripétie du 31 octobre.

On croyait que la crise était entre la majorité et le ministère, et il s'est trouvé qu'elle était entre le président et le ministère. Nous devons remarquer à ce sujet quelle illusion les habitudes du gouvernement parlementaire faisaient à l'assemblée tout entière, et combien les diverses fractions de l'assemblée étaient loin de se douter qu'elles vivaient sous l'empire de la constitution de 1848. Elles se croyaient encore sous la monarchie constitutionnelle, dans le temps où le ministère ne pouvait durer que s'il se conformait aux opinions et aux sentimens de la majorité, à moins que le ministère ne crût qu'il était lui-même plus conforme aux opinions du pays que ne l'était la majorité. Dans ce cas, la chambre était dissoute, et le pays jugeait. De cette manière, c'était le pouvoir élu et législatif qui, au premier degré, avait la prépondérance, et le pouvoir électif et populaire qui, au second, décidait la question. Ce système était peu libéral et peu populaire apparemment, puisque nous l'avons supprimé. Maintenant le ministère n'a plus à s'inquiéter de savoir s'il est ou s'il n'est pas conforme à la volonté et aux opinions de la majorité législative, mais s'il est conforme à la volonté et aux opinions du président de la république. C'est par là, en effet, qu'il vit ou qu'il meurt. Le pouvoir législatif n'a pas le dernier mot au premier degré, ni le pouvoir électif le dernier mot au second degré, comme

ils l'avaient dans le gouvernement parlementaire. Pendant trois ans, le président peut tout ce qu'il veut; au bout de trois ans seulement il est destitué, qu'il ait bien ou mal usé de sa dictature triennale. Vous verrez que nous serons forcés de le faire roi ou empereur irresponsable ou inviolable, afin de rendre un peu de liberté et de force au pouvoir législatif et au pouvoir électif.

On ne connaît les constitutions qu'à l'usage. Les gens qui jugent sur les mots s'imaginaient qu'un pouvoir responsable était plus dépendant qu'un pouvoir irresponsable. C'est tout le contraire, et si les idées qui avaient cours dans l'opposition constitutionnelle, pendant les dernières années de la monarchie, avaient prévalu dans la constitution de 1848, s'il n'y avait pas eu un flux de préjugés grossiers et d'idées ignorantes, qui est venu tout submerger et substituer les théories creuses des mauvais jours de la révolution aux doctrines libérales et politiques de la monarchie constitutionnelle, nous sommes convaincus qu'on n'aurait pas fait la faute de créer une présidence responsable, c'est-à-dire toute-puissante. On savait, en effet, que même dans des ministres soumis au contrôle de la majorité, la responsabilité confère la toute-puissance temporaire, et cela est surtout vrai dans un gouvernement centralisé comme le nôtre. Les ministres, y disposant de tous les emplois et se trouvant par là les arbitres du sort de beaucoup de personnes, se croient aisément tout-puissans. La dépendance où ils se sentent de la majorité est la seule chose qui contienne leur toute-puissance. Inventez maintenant une combinaison ou une constitution dans laquelle les ministres ne dépendront plus de la majorité, dans laquelle surtout un pouvoir supérieur au leur et responsable comme eux pourra les faire et les défaire à sa volonté et devenir, pour ainsi dire, ministre suprême; faites que ce ministre suprême, qui pourra nommer à tous les emplois et faire le bien ou le mal de je ne sais combien de familles, soit lui-même indépendant de la majorité, qui ne peut le contrôler qu'en le brisant et en brisant peut-être avec lui le plus grand ressort de la machine sociale, et dites-nous maintenant ce qu'il reste encore du gouvernement parlementaire.

Nous venons de pousser la constitution de 1848 à ses effets extrêmes, afin de la bien caractériser. Les choses assurément n'en sont pas là. Le 31 octobre a seulement montré que le ministère désormais dépendait du président de la république beaucoup plus que de la majorité de l'assemblée nationale. C'est un fait considérable.

A Dieu ne plaise que nous soyons disposés à triompher de ce fait, nous serions plutôt d'humeur à nous en affliger par deux raisons : la première, c'est que, comme le grand nombre, nous avons encore les habitudes du gouvernement parlementaire, et qu'il est toujours désagréable de changer ses habitudes, surtout quand on les croit bonnes; la seconde, c'est que nous défendions le ministère contre la mauvaise humeur de nos amis, et que nous ne pouvons guère applaudir à sa chute. Nous pensons même que, dans la majorité, il y a peu de personnes maintenant qui s'applaudissent de cette chute, puisque surtout ils ne l'ont pas faite, et que le ministère est tombé sans eux, nous allions presque dire, contre eux.

Quel que soit l'avenir du gouvernement parlementaire, le dernier ministère aura une place honorable dans les annales de ce gouvernement, et s'il est le dernier ministère de ce genre de gouvernement, il n'aura certes rien fait

pour le discréditer avant de le voir tomber. Il avait dans son sein des hommes en qui un grand talent oratoire était au service d'une bonne et noble conscience. Nous ne voulons pas, en effet, louer l'éloquence de M. Odilon Barrot, de M. Dufaure, de M. de Tocqueville, de M. de Falloux. Nous mettons leurs sentimens et leur caractère au-dessus de leur talent, et c'est pour nous un nouveau motif de ne pas les séparer de leurs collègues, à qui nous aimons à rendre le même hommage. Arrivés au pouvoir à un moment où il s'agissait de résister énergiquement aux factions, ils l'ont fait; de concilier les diverses nuances du grand parti de l'ordre, ils l'ont fait avec beaucoup de tact pendant long-temps; de réparer les brutales injustices que le gouvernement provisoire avait faites dans l'administration, ils les ont réparées avec beaucoup de fermeté et une juste appréciation des hommes. Dans le département des affaires étrangères par exemple, M. de Tocqueville avait beaucoup à faire, et c'était là surtout qu'il était important de redresser les erreurs de la révolution de 1848, car c'est sur les choix du ministère des affaires étrangères que nous sommes jugés et même traités au dehors. Nous avons, dans la plupart des grandes villes politiques ou commerciales du monde, des groupes plus ou moins nombreux de nationaux qui s'y livrent aux professions industrielles et commerciales. Selon que nos ambassadeurs et nos consuls sont plus ou moins bien choisis, selon qu'ils savent se faire plus ou moins estimer par leur conduite et par leur capacité, nos nationaux, sachons-le bien, sont plus ou moins bien traités, et la France elle-même est plus ou moins bien jugée. Sous la monarchie de juillet, la France était, en général, bien représentée au dehors, et cela nous avait fait un crédit sur lequel nous avons eu grand besoin de vivre depuis deux ans. Il y a eu en effet, dans le choix des ministres et des consuls que la révolution de février a nommés, une légèreté et une insouciance singulières. La carrière diplomatique et consulaire a cela de mauvais, que tout le monde s'y croit propre, sans s'y être préparé. Quand arrivent les révolutions, cet empressement des vocations après coup devient plus grand et plus importun que jamais. La révolution de février avait fait une large part à ces vocations vaniteuses et besoigneuses. De là un grand échec à notre réputation au dehors. Nous qui n'avons jamais eu grande prédilection pour la révolution de février, nous pourrions consentir à ce qu'elle fût jugée sur les représentans consulaires qu'elle s'était donnés au dehors, si derrière la révolution de février nous ne voyions pas toujours la France. Le masque est peu agréable; mais c'est toujours le visage chéri de notre patrie. Cela nous rendait pénibles les mauvais propos que nous entendions au dehors, quand arrivaient les solliciteurs des barricades déguisés en diplomates et en consuls. M. de Tocqueville est l'un des ministres qui ont le plus résolûment sondé cette plaie étalée au dehors. Il a écarté les incapables et les indignes, et, pour les remplacer, il a choisi parmi les capacités de l'ancienne administration. C'est ainsi que M. His de Butenval a été réintégré dans son poste de ministre au Brésil, d'où la révolution de février l'avait arraché. M. Loève-Veimars, un de nos meilleurs agens consulaires, révoqué aussi par M. de Lamartine, a été envoyé comme consul-général à Caracas. M. Alletz, un des plus anciens fonctionnaires des affaires étrangères, ancien consul-général à Gênes et destitué par les hommes de février, a été replacé à Barcelone. M. Herbet, qui avait occupé pendant plu-

sieurs années les fonctions de sous-directeur aux affaires étrangères, qui est honoré de l'amitié de M. Guizot et qui ne l'a jamais désavouée, avait également été destitué après la révolution de février. L'estime générale dont il jouissait, la capacité qu'il avait montrée dans les diverses négociations commerciales qu'il avait conduites avec les puissances du Nord, l'avaient déjà fait replacer à Rotterdam; il a été récemment appelé au consulat-général d'Anvers, où ses connaissances spéciales en feront l'un des plus utiles agens de l'administration des affaires étrangères.

Loin de craindre que le 31 octobre recule dans cette voie de réparations et de redressemens légitimes, nous sommes persuadés que le président de la république, qui connaît l'étranger et qui sait mieux que personne l'importance qu'y ont les choix diplomatiques et consulaires, avancera dans cette voie d'un pas plus ferme et plus décisif que jamais. Au dedans et au dehors, les bons choix caractérisent l'administration. La véritable administration n'est pas dans le bulletin des lois et des ordonnances; elle est toute entière dans les administrateurs; elle vaut ce que valent ceux qui l'exercent.

Nous avons volontiers rendu justice au ministère tombé : arrivons maintenant aux causes et aux conséquences de l'acte du 31 octobre.

Quelles en sont les causes? Nous écartons d'abord les petites causes, parce que nous n'y croyons pas, et nous prenons les causes de l'acte du 31 octobre telles qu'elles sont exposées dans le message du président.

Depuis un an, le parti modéré exerce le pouvoir, et c'est à lui que nous devons les retours de prospérité que nous voyons. Il a beaucoup fait déjà pour la sécurité du pays, et nous croyons qu'il peut beaucoup faire encore, s'il continue à rester uni : seulement les conditions de l'union sont changées. Les trois grands partis qui ont formé, en se réunissant, le parti modéré, avaient consenti à abdiquer chacun sa personnalité; ils n'étaient plus le parti bonapartiste, le parti légitimiste, le parti orléaniste; ils étaient un parti nouveau, fait pour des circonstances nouvelles. Chacun avait renoncé à l'espoir de faire triompher la partie de ses opinions qui le distinguait des autres, afin de mieux faire triompher la partie de ses opinions qui l'en rapprochait. La question sociale enfin primait la question politique. Cette alliance, où il entrait une part si considérable d'abnégation, pouvait-elle toujours durer? Le dépouillement des préjugés et des espérances personnelles pouvait-il devenir persévérant? Non, et le message du président accuse les anciens partis *d'avoir relevé leurs drapeaux et réveillé leurs rivalités*. Nous ne croyons pas, quant à nous, que cela se soit fait avec préméditation, mais nous croyons volontiers que cela s'est fait naturellement et par la force des choses; ce qui nous le fait croire ainsi, ce sont surtout quelques-unes des réflexions les plus significatives du message.

De quoi en effet se plaint le message? Il se plaint qu'on ne voie pas dans la direction des affaires *la main, la volonté du 10 décembre. Tout un système a triomphé au 10 décembre, car le nom de Napoléon est à lui seul tout un programme.* Traduisons en langage vulgaire la pensée du président. Cela veut dire que la volonté et la pensée du parti bonapartiste et du chef qui le personnifie disparaissaient dans la pensée commune du parti modéré, et que cette disparition devenait chaque jour plus pénible et plus désagréable au président et à son parti. Loin de nous plaindre de ce sentiment, nous le concevons; il nous semble fort

naturel et fort admissible. Il est tout simple qu'ayant la responsabilité des affaires, le président et son parti veuillent en avoir la direction; il est tout simple qu'ayant donné à la combinaison du parti modéré une tête illustre et significative, il ne veuille pas que cette tête ne soit qu'un nom et une enseigne. On voulait changer la présidence en un titre; le président la ramène à un emploi. Soit; mais cette impatience de mettre en relief *la main, la volonté du* 10 *décembre*, et la pensée du parti bonapartiste, cette impatience de tirer ce parti de l'éclipse qu'il subissait en commun dans le parti modéré, cette revendication de la personnalité, que nous ne blâmons pas et que le message exprime d'une manière vive et fière, qu'est-ce autre chose que *relever son drapeau?* Maintenant le parti bonapartiste a-t-il été le seul à le faire? D'autres partis ne se sont-ils pas aussi lassés de cette abnégation prolongée? N'ont-ils pas voulu paraître et primer? N'y a-t-il eu enfin que le parti bonapartiste qui ait eu l'intention de donner son nom particulier à la raison sociale qui s'appelle le parti modéré?

Franchement, le parti bonapartiste n'est pas le seul qui ait voulu être en nom. Comme nous souhaitons vivement que l'union du parti modéré puisse durer sous la nouvelle forme que lui donne le message du président, nous nous garderons bien d'insister sur les griefs que peuvent avoir les unes contre les autres les diverses portions de ce parti, et d'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, nous mettons les torts, s'il y en a, sur le compte de la force des choses. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons pas nous dissimuler que, si la crise du 31 octobre a surtout été causée par la revendication que chaque parti a faite de sa personnalité, la plus éclatante et la première de ces revendicatious a été celle que le parti légitimiste a faite par la bouche de M. Berryer. Nous y avons applaudi de grand cœur, et non-seulement nous l'avons trouvée admirable, nous l'avons même trouvée inévitable. Oui, une fois que la question du bannissement était posée, une fois qu'on proposait de rappeler les princes exilés de la maison de Bourbon, il fallait que M. Berryer, qui refusait ce rappel, dît pourquoi il le refusait, et il est impossible de le dire en termes plus énergiques et plus magnifiques. Mais il est arrivé alors une chose singulière. On aurait cru que le pouvoir d'aujourd'hui devait surtout s'offenser de ceux qui voulaient faire rentrer en France les plus élevés représentans du pouvoir d'hier et d'avant-hier; ç'a été tout le contraire, parce que le pouvoir d'avant-hier a pris dans le discours de M. Berryer une attitude plus décisive en restant en dehors qu'il ne l'eût fait en rentrant en dedans.

Faut-il croire que le message du président n'a été que le contre-coup du discours de M. Berryer? Non. M. Berryer, remarquons-le bien, proclamait un principe; mais il ne réclamait aucune part de pouvoir pour ce principe ni dans le présent ni dans l'avenir. La marche des choses avait amené chaque portion du parti modéré à revendiquer son principe; M. Berryer revendiquait le sien.

Cette revendication réciproque montrait en même temps que, dans le parti modéré, il y avait toujours trois partis, au lieu de n'y en avoir plus qu'un, comme le président avait pu l'espérer. Du moment qu'il y avait toujours trois partis, et que ces partis continuaient leur *à parte* sur certains points, il était juste peut-être que le président et son parti réclamassent la primauté. Le parti du président ne pouvait renoncer à être le parti directeur qu'à la condition que tout le monde renoncerait à être un parti.

Nous n'avons point parlé jusqu'ici du parti orléaniste. Est-ce que par hasard il n'a pas paru dans les débats qui ont précédé le 31 octobre? Nous le regretterions, car nous sommes pour la politique d'abnégation, mais non pour la politique de suicide. La conduite du parti orléaniste a été, ce nous semble, fort simple et fort naturelle. Elle s'est trouvée du même coup prudente et sage. Le parti orléaniste, en effet, n'a pas un autre principe que les gouvernemens qui se sont succédé depuis soixante ans en France : l'expression légale de la volonté nationale. Il n'attache pas absolument l'expression de cette volonté au suffrage universel, pas plus que ne le faisait l'empire lui-même; il ne croit pas que tout le monde doive voter dans le pays, afin que le pouvoir soit régulier; il ne croit pas non plus que le gouvernement soit d'autant plus régulier, qu'il est l'expression d'un plus petit nombre. Avec ce principe, le parti orléaniste est à son aise pour demander l'abolition du bannissement des princes de la maison de Bourbon; il ne nie pas le pouvoir de la loi française en général : il nie seulement la justice de la loi particulière du bannissement. De plus, tout en niant la justice de la loi, il admettait, ou du moins beaucoup de personnes dans son sein admettaient, que ce n'était pas encore le moment d'abolir cette loi. Le parti orléaniste obéissait, comme le parti légitimiste, à la force des choses, et, dans une discussion où chacun était amené nécessairement à professer son principe ou à le désavouer, il professait son principe; mais il le professait, sans que ce principe eût rien de provoquant pour les pouvoirs établis, car il leur était analogue; de plus, ce principe était professé sans impatience et sans calcul. Qu'on relise la discussion de la loi de bannissement, qu'on relise la discussion du douaire de Mme la duchesse d'Orléans, qu'on voie même la lettre que M. Vavin a publiée sur la liquidation de la liste civile du roi Louis-Philippe, car le hasard a voulu que ces trois incidens se succédassent à de courts intervalles, et que, pendant les quinze jours qui ont précédé le 31 octobre, il fût beaucoup question de l'ancienne famille royale. Quel a été le caractère de ces incidens? ont-ils été provoquans? ont-ils eu un air de conspiration? Non assurément : tout le monde a parlé avec respect et avec affection de Mme la duchesse d'Orléans; la montagne elle-même a rendu hommage à son caractère par la bouche de M. Lagrange, et, dans cet hommage, il n'y a eu aucune malice parlementaire faite contre le pouvoir présent : ç'a été un hommage simple et naturel. Un interrupteur anonyme s'est seulement scandalisé qu'on ait révélé une bienfaisante intention de Mme la duchesse d'Orléans, et cela a, dès le lendemain, amené dans les journaux la révélation d'une nouvelle bonne action. A l'égard des princes, mêmes sentimens exprimés de la même manière, sans calculs et sans espérances. Enfin ce vieux roi, tant et si injustement calomnié, tant accusé d'avarice, il arrive un moment où sa fortune publique et sa fortune privée sont liquidées par ses adversaires, et il se trouve qu'au lieu de devoir être accusé d'avarice, c'est de prodigalité qu'il eût fallu l'accuser, si on peut appeler prodigalité dans un roi des dettes contractées pour achever et pour embellir les grands monumens et les grands souvenirs nationaux qui font la gloire de la France. Les trois incidens que je viens de rappeler ont eu plutôt l'air d'une enquête ouverte par le temps et le hasard en faveur de la vérité que d'une combinaison politique. Les témoignages impartiaux qu'a recueillis la famille d'Orléans ont justifié ses dix-huit ans de

règne et honoré dans leur fidélité les amis de cette famille; mais il n'y a eu dans tout cela ni préparatifs, ni intrigue, ni malice.

Le 31 octobre n'a donc pas été non plus le contre-coup de la part un peu plus grande que de coutume que la famille d'Orléans a eue à la publicité parlementaire dans les quinze derniers jours du mois d'octobre. Aussi nous en revenons toujours à notre pensée primitive, que le 31 octobre n'a été autre chose que le désir fort naturel que le président a eu de rendre à son parti la personnalité qu'il devait avoir, puisque chaque parti entendait garder la sienne, et d'ajouter à cette personnalité l'initiative que doit naturellement avoir un président responsable.

Nous venons de dire les causes du 31 octobre comme nous les voyons; venons aux conséquences et expliquons-les brièvement, telles aussi que nous les conjecturons.

La première conséquence, celle que tout le monde a redoutée dès le premier coup d'œil, c'est la désunion du parti modéré. Nous ne la craignons plus. Nous ne blâmons pas la persistance que chaque portion du parti modéré a en sa personnalité; nous la trouvons honorable et même utile dans une certaine mesure. Le parti modéré doit voir cependant quel est un des dangers de cette personnalité. Il n'en faut donc pas pousser le sentiment jusqu'à la séparation; il faut rester amis sur le plus grand nombre de points; il faut donner à ces points le plus de relief possible, augmenter enfin par la bonne volonté réciproque toutes les causes d'union qui sont dans le présent, et diminuer les causes de rupture qui sont dans l'avenir et dans la théorie.

Ce qui doit rendre facile la continuation de la bonne intelligence, c'est que la majorité n'a pas à se plaindre de la composition du ministère. Il est pris dans son sein; ce ne sont pas les mêmes hommes, ce sont les mêmes opinions, et jusqu'ici du moins, loin qu'on puisse voir dans les actes du gouvernement un affaiblissement de la pensée du parti modéré, il semble que c'en soit une reprise plus décisive et plus ferme. Dès le commencement, le ministère, dans son programme, a protesté de son attachement aux principes d'ordre et de sécurité qui font la force du parti modéré. « Le nouveau cabinet, a dit le général d'Hautpoul, n'est pas formé contre la majorité de cette assemblée; au contraire, il développe avec énergie ses principes avoués. » Pour arriver à faire prévaloir partout ces principes, le président veut « que le sentiment impérieux du devoir soit partout réveillé dans l'esprit des fonctionnaires de l'état. » Le but à atteindre par les efforts réunis du gouvernement et de l'assemblée, « c'est le maintien énergique et persévérant de l'ordre au dedans, l'administration plus que jamais vigilante et économique des deniers de l'état. » Ajouterons-nous que nous savons quelque gré au nouveau gouvernement d'avoir indiqué parmi les biens qu'il veut rendre au pays le retour aux travaux de l'intelligence? Tout homme qui écrit est aisément suspect de se laisser prendre à cette espérance; nous sommes persuadés cependant que la reprise des travaux de l'intelligence et le goût de ces travaux dans le public seraient un des meilleurs temoignages du retour de la sécurité publique.

Les actes du gouvernement n'ont pas démenti jusqu'ici les paroles de ce programme; le président a tenu un langage ferme et élevé dans son discours d'installation de la magistrature. Le ministre de l'intérieur, interpellé sur le main-

tien de la dissolution de la garde nationale de Lyon, a répondu avec énergie et décision. Le ministre de l'instruction publique, sans s'expliquer sur le renvoi au conseil d'état de la loi de M. de Falloux, a déclaré que le gouvernement comptait pourvoir par quelques mesures promptes et efficaces au redressement des plaintes, fort exagérées selon nous, qui se sont élevées sur la conduite des instituteurs primaires. Une loi sur la déportation a été présentée, qui assure à la répression pénale ses justes effets. Enfin M. le ministre des finances a aujourd'hui même abordé résolûment la question financière en proposant le maintien de l'impôt sur les boissons pour 1850, en retirant le projet de loi sur le revenu, et en apportant à l'assemblée diverses sources de produits et quelques réductions qui permettront d'équilibrer les recettes et les dépenses. Nous venons d'énumérer rapidement les actes politiques du ministère depuis son installation, et nous nous arrêtons avant le projet de loi sur les caisses de retraite, projet de loi encore un peu nuageux qu'a annoncé M. le ministre du commerce. Ces actes n'ont rien assurément qui puisse inquiéter la majorité.

Enfin, et c'est le point que nous voulions toucher en dernier, M. le général Changarnier reste chargé du commandement des troupes.

De ce rapide exposé nous tirons quelques conclusions simples et rassurantes. La première, c'est que, loin de s'écarter de la route que s'était ouverte le parti modéré, le président veut y marcher d'un pas ferme, et qu'il veut même faire savoir que personne ne l'y conduit. Il croit en même temps qu'il n'y a de vraie popularité et de vrai succès en France que pour ceux qui marcheront dans cette route. Nous pensons que le président a tout-à-fait raison sur ce point. La seconde conclusion, c'est que la majorité doit, selon nous, se féliciter de voir faire par d'autres hommes que par ses chefs naturels l'œuvre qu'elle désire accomplir. Elle y gagne deux points importans : elle ne répond, d'une part, que de ce qu'elle approuve explicitement par ses votes; elle réserve, d'autre part, sa force et son ascendant pour les occasions où le gouvernement, au bout de quelque temps, croirait devoir venir la réclamer sous une forme plus directe. Voyons, parlons franchement : est-on si pressé par le temps qui court de faire soi-même ce que d'autres veulent bien se charger de faire? Nous nous sentons, nous autres simples citoyens, une si sincère reconnaissance pour ceux qui veulent bien tâcher de gouverner ce temps peu gouvernable, que nous prêtons involontairement aux autres les sentimens que nous avons là-dessus, et que nous sommes persuadés qu'il n'y a personne dans la majorité qui ne soit enchanté de voir faire par d'autres ce qu'il eût fallu faire soi-même.

Ce sentiment qui n'exclut pas la surveillance et le contrôle, mais qui exclut la mauvaise humeur, rend facile l'union du gouvernement et de la majorité. Le président et son parti prennent à leur compte les difficultés générales du gouvernement et la difficulté particulière de gouverner avec la constitution de 1848 : tant mieux! ils veulent faire à leur compte l'expérience du système politique qu'a fondé la constitution de 1848 : tant mieux! mille fois tant mieux! et tout ce que nous craignons, c'est qu'ils ne réussissent pas; et tout ce que nous souhaitons, c'est que la suite du nouveau gouvernement réponde au commencement, qui a, nous l'avouons, mieux tourné que nous ne le pensions. Pourquoi, aux difficultés spéciales que nous venons d'indiquer, la majorité voudrait-elle ajouter des difficultés d'un autre genre, de celles que le gouverne-

ment parlementaire peut toujours créer? Si le gouvernement parlementaire veut vivre ou revivre, il faut, nous le disons avec un certain embarras, il faut qu'en ce moment il dorme un peu, sans cependant avoir les yeux trop décidément fermés. Il faut même que l'éloquence politique fasse un peu la morte. Cela nous coûte à dire, parce que cela a l'air de signifier que le pays ne serait pas très disposé à l'écouter et à prendre d'elle une consigne; mais, quoique triste, cela est possible, et ce qui nous le fait croire, c'est qu'une grande crise ministérielle s'est accomplie sans que personne ait dit un mot pour demander pourquoi et comment cette crise s'est faite. Ce changement à vue, sans paroles, est un phénomène dans un gouvernement parlementaire, ou plutôt cela prouve la profonde altération qui s'est faite depuis le 24 février 1848 dans le gouvernement parlementaire. La haine de la licence nous fait craindre jusqu'à l'usage de la liberté, et voilà pourquoi personne n'a parlé à la tribune de l'acte du 31 octobre, voilà pourquoi le gouvernement parlementaire a dormi, quoiqu'il eût toutes sortes de raisons d'être éveillé; voilà pourquoi ce qui en d'autres temps eût fait un fracas épouvantable n'a pas fait le plus léger bruit. Nous sommes donc persuadés qu'en demandant à la majorité parlementaire d'appuyer le gouvernement dans la mesure de ses convictions et des nécessités sociales, nous prêchons des convertis.

Le procès de Versailles vient de s'achever au milieu de l'indifférence qui l'a accompagné pendant tout le cours des débats. Cette indifférence est la première et la plus grande punition des accusés. Ils n'y voulaient pas croire. Ils ne pouvaient pas se résigner à penser que la France, l'Europe et le monde n'avaient point les yeux tournés sur eux. On dit même qu'un des accusés, s'étant mis un jour furtivement à la fenêtre du palais de justice, a été consterné de la solitude qu'il a vue autour de la salle des séances. Il a eu, il est vrai, la ressource de croire que c'était la police qui s'arrangeait pour faire le vide. La police n'y est pour rien, hélas! et le vide s'est fait tout seul autour des conspirateurs du 13 juin. Nous avons dit hélas! et le mot mérite explication. Est-ce que par hasard nous regrettons que l'émeute ne soit pas venue hurler autour du palais de justice de Versailles? Assurément non. Seulement nous croyons que, si les méchans prenaient plus de part au péril des leurs, les bons, à leur tour, prendraient plus de part aussi et plus d'intérêt au péril de la société, que les témoins, par exemple, se sentiraient soutenus par ces vifs mouvemens de sympathie publique qui ont de l'action et de l'effet sur les magistrats eux-mêmes, qui donnent à leur accent plus d'ascendant et plus de force, qui empêchent enfin que le prétoire de la justice ne semble se partager également entre les accusés et les magistrats, se faisant tour à tour leur procès les uns aux autres. Voilà pourquoi nous nous plaignons de l'indifférence que les accusés ont rencontrée dans leurs amis; nous en regrettons le contre-coup.

Rendons cette justice aux accusés, et surtout à leurs avocats, qu'ils ont tout fait pour triompher de cette désespérante indifférence. Ils ne se sont épargné aucune violence de langage, aucun appel aux passions populaires; mais tous leurs coups se sont perdus, et le grand silence de Versailles a fini par tout envahir. Ce silence a son bon côté. Il ne faut cependant pas qu'il nous fasse perdre les leçons qui sortent du procès du 13 juin.

C'est dans l'instruction de ce procès que l'on peut apprendre à connaître la

nature et le caractère du parti du 13 juin, ce qu'il croit, ce qu'il veut, comment il entend gouverner ce pays-ci le jour où il l'aurait envahi, de quelle manière aussi il entend l'envahir et par quels moyens. Comme cet avenir est toujours possible, grace aux fautes que nous sommes chaque matin en train de faire, quitte à nous y arrêter chaque soir, il est bon que nous sachions tous d'avance à quoi nous en tenir. Que disait, par exemple, le secrétaire-général *de la solidarité républicaine*, vaste association destinée à s'étendre sur toute la surface du pays, que disait-il dans une lettre citée aux débats? « Il faut replacer au sommet de notre république la déclaration des droits et la constitution de 93. C'est, comme le disait la charte de Louis XVIII, le moyen de renouer la chaîne des temps, et le respect de la tradition a une valeur incontestable. » N'admirez-vous pas ce goût des antiquités et des traditions de 93? 93 est pour ces hommes une sorte de syllabe sacrée. Et qu'on ne vienne pas leur dire que le pays a horreur de leur sanguinaire religion! Le fanatisme s'inquiéte bien des goûts et des dégoûts du pays! Le peuple souverain est fait pour obéir! La république, ont-ils déclaré, est au-dessus des majorités. Heureux alors ceux qui sont républicains et qui le sont de naissance! Ils ont un droit prédestiné à gouverner la France. Il est bien entendu que les hommes qui s'arrogent ce droit insolent, si vous leur parlez de la sainte ampoule de Reims, de l'huile qui consacrait le roi et qui en faisait le maître légitime du peuple, ces hommes vont rire de la superstition. Ils ne voient pas que cette ampoule dont ils se moquent, il l'ont tous dans leur poche, et que la leur, pour n'être pas descendue du ciel et pour s'être formée et élevée de la boue du ruisseau, n'en est pas plus sainte et plus sacrée. Nous n'avons pas voulu supporter le droit divin qui passe par la religion, et nous supporterions celui qui provient de la fantaisie du premier turbulent incapable!

Le procès de Versailles dit le but des factieux; il dit aussi leurs moyens, qui ne valent pas mieux. En effet, ils ne comptent pas sur la persuasion et sur le raisonnement; ils comptent sur la violence, et, en attendant la violence, ils emploient la menace. Ecoutez ce que disait un clubiste, le 9 juin, au club Roisin : « Nous avons le droit de dire à un fonctionnaire de la république qu'il a trahi la république, et Bonaparte est fonctionnaire. Louis XVI a conspiré, et peu de temps s'écoula entre le retour de Varenne et l'expiation. » Le 10 juin, un journal dit, en parlant des membres de la majorité : « Le peuple connaît l'article 5 de la constitution; il les mettra hors la loi avec les Bonaparte, les Barrot, et quand il rend des arrêts de cette sorte, il sait les exécuter. Souvenez-vous du 10 août! » M. Considérant n'a-t-il pas proposé à ses collègues de la montagne, 1° de faire déclarer, séance tenante, le pouvoir exécutif déchu; 2° de faire déclarer la majorité complice de la violation de la constitution; 3° de constituer en permanence l'assemblée, réduite à ce que M. Considérant appelait les représentans constitutionnels? La violence et la force brutale, voilà donc les armes du parti, et les souvenirs qu'il invoque sont ceux des jours où la violence l'a emporté sur le droit, où la minorité, à l'aide de l'émeute, a vaincu la majorité. Nous savons bien que ces appels à la force ne réussissent pas toujours au parti. Il a été battu le 24 juin 1848, il a été battu le 13 juin 1849; mais n'oublions pas qu'il lui suffit d'une seule victoire pour réparer tous ses échecs. La société est tenue de gagner toutes les parties sous peine de périr; le parti factieux, au contraire, n'a besoin que d'une victoire pour tout gagner. Les chances ne sont

pas égales. A quoi tient, dira-t-on, cette désastreuse inégalité de chances? Elle tient à ceci : c'est que les partis sont vaincus, mais qu'ils ne sont jamais désarmés. L'ennemi battu se réfugie dans les lois comme dans un asile, y refait à loisir ses forces, et, une fois rétabli, il revient offrir le combat, espérant toujours saisir un moment où la société sera prise en défaut. Ce jour-là, l'affaire de la société sera faite. Les hommes qui seront les maîtres de sa destinée sont ceux qui ont juré de ne respecter les droits de la famille et de la propriété que *dans la mesure des besoins actuels*. Dans le texte originel du serment, il avait été dit que les droits de la famille et de la propriété *dérivaient de la nature des choses;* mais, cela ayant paru trop conservateur, le texte définitif a dit qu'il ne fallait respecter la famille et la propriété que *dans la mesure des besoins actuels*. C'est plus commode.

Nous respectons sincèrement les droits de la défense; mais nous sommes convaincus que c'est surtout dans l'exercice de la profession d'avocat qu'il faut se souvenir de ces belles paroles de saint Bernard : *Esto sollicitus circa custodiam ordinis, ut ordo te custodiat;* gardez l'ordre, si vous voulez que l'ordre vous garde. La défense peut beaucoup dire; mais elle ne doit pas devenir accusatrice; elle doit respecter le caractère des témoins qui déposent devant la justice, ou, si elle croit de son devoir d'attaquer le caractère de quelques témoins, elle doit le faire avec réserve et s'abstenir soigneusement de toute déclamation violente et pompeuse. La défense a-t-elle toujours gardé cette exacte mesure? C'est au barreau même que nous nous adressons, non pas au barreau de la défense; nous nous adressons à tout le barreau de Paris. Pourquoi le barreau de Paris n'a-t-il pas pris fait et cause quand la défense de Versailles s'est prétendue injuriée? Pourquoi la protestation n'a-t-elle eu pour chef et pour organe que M. Crémieux? Il nous est permis de croire que, quand une grossièreté a répondu à une déclamation, quand la caserne a riposté au club, le barreau n'a pas cru devoir intervenir dans ce débat.

Nous avons entendu un vieux professeur de rhétorique soutenir qu'après avoir long-temps cherché comment le corps-de-garde pouvait répondre au club, il n'avait rien trouvé de mieux que ce qui avait été dit. Songez en effet à la différence de langue des deux sortes de personnes que le débat mettait en présence, l'homme habitué à toujours déclamer, l'homme habitué à toujours agir, la parole pompeuse, le sabre hardi et décisif. Si l'un se permet tout dans sa langue solennelle et creuse, s'il pousse la métaphore jusqu'à l'injure, que fera l'autre? Ne pouvant pas répondre dans le même idiome et opposer métaphore à métaphore, il est forcé d'en revenir à l'apostrophe, et il la fait grossière pour la faire énergique. Nous n'excusons pas la grossièreté; mais nous ne croyons pas non plus qu'il suffise d'être déclamatoire pour n'être pas grossier. Il n'y a pas d'injures que dans les corps-de-garde; il y en a partout, et elles ont beau porter la robe et le bonnet carré, cela ne les cache pas.

Ce qui nous fait vivement regretter les scènes de turbulence qui ont signalé ce procès, c'est que, dans nos temps de guerres civiles, nous craignons toujours que la justice ne renonce quelque jour à l'œuvre qui lui est demandée, et que les tribunaux militaires ne remplacent les tribunaux civils, de même que l'épée a remplacé dans la place publique le bâton du constable. Un changement appelle l'autre, et quand la loi ne suffit pas à trancher les débats de la

politique, le magistrat ne suffit pas non plus à réprimer les délits politiques. En parlant ainsi, nous ne nous défions pas du courage et de la fermeté de la magistrature française : ce sont chez elle des vertus de tradition; mais la magistrature de nos jours ne rend pas seule la justice, et nous comprenons dans les interprètes de la justice les jurés qui jugent le fait, et même les témoins qui viennent en déposer. Sans la fermeté des jurés et sans la sécurité des témoins, la justice est impossible, et c'est par là, nous le craignons, que s'ébranlera chez nous la justice. Quand les jurés penseront qu'ils pourront quelque jour être recherchés pour leur verdict, ou quand leur famille le pensera autour d'eux et les détournera de l'accomplissement de leurs pénibles devoirs, quand les témoins sauront qu'ils ont à lutter à l'audience contre une armée d'avocats soutenue d'une armée d'accusés, quand une déposition sera sinon un péril, du moins un combat, quand les gardes nationaux qui ont combattu dans la rue les insurgés, et qui les ont combattus avec des balles anonymes, seront forcés de venir les combattre encore à l'audience, et entendront leurs noms répétés par tous les échos de la presse, alors les tribunaux militaires, où le juge siége l'épée au côté et où cette épée fait respecter le magistrat et le témoin qui dépose devant lui, les tribunaux militaires seront la seule justice politique possible.

Quand nous parlons ainsi, nous souvenant de quelques-unes des séances de la haute cour, ce n'est pas que nous entendions révoquer en doute la fermeté des magistrats et des jurés de la haute cour; nous dirons même à ce sujet qu'à mesure que les accusés, et surtout les défenseurs, se sont montrés plus violens et plus provocateurs, à mesure la haute cour s'est montrée plus ferme et plus digne. Ce contraste a surtout éclaté dans les dernières séances. On sait comment la défense, par une résolution qui pourrait passer pour une combinaison, a prétendu plaider une thèse impossible, la thèse de l'insurrection. Évidemment les avocats du 13 juin, ou se repentaient de n'avoir pas assez attiré l'attention publique sur eux et sur leurs cliens et voulaient faire un grand bruit en finissant, ou ils ne voulaient pas plaider, tout en donnant à leur silence l'éclat d'une plaidoirie provoquante. Ils se sont donc concertés pour plaider que l'insurrection du 13 juin était une insurrection légale. C'est ce que la déclamation aux abois appelait *dresser une vaste tente pour abriter la défense*. En vérité, la tente de Me Michel de Bourges ne devait pas servir seulement d'abri à l'insurrection du 13 juin, mais à toutes les insurrections passées, présentes et futures. A ce compte aussi, si l'insurrection du 13 juin était légale, la haute cour était illégale. L'avocat-général, M. de Royer, a réfuté avec un grand talent cette théorie sauvage de l'insurrection légale. S'il suffit, en effet, que quelqu'un s'avise de croire que la constitution est violée, pour qu'aussitôt on ait droit de s'armer et de commencer la guerre civile, supprimons la constitution, les lois, les tribunaux, et fondons des balles. Il n'y a plus ni bien ni mal dans ce monde; il n'y a plus que des batailles perdues ou gagnées. M. de Royer a si bien réfuté cette théorie grossière, que Me Michel de Bourges, en lui répondant, a dit que M. l'avocat-général avait sans doute été prévenu d'avance du plan de la défense, qu'il s'était préparé, et que c'est pour cela qu'il avait si bien parlé. Plaisante naïveté! et qu'il faut relever comme un trait des mœurs du parti : d'abord défiance et soupçon au sein du parti, et par conséquent au sein de la défense. Il y a eu parmi les avocats du 13 juin un faux frère qui a prévenu M. de Royer : de

là un grand effet manqué. On proclamait une théorie pompeuse, et on croyait prendre le parquet en défaut; on croyait remporter une grande victoire. Tout au contraire, on est battu : il est évident qu'il y a eu des traîtres. Le parti démagogique n'est jamais vaincu que parce qu'il est trahi; c'est une règle de foi. Soit; mais d'où vient alors qu'il est toujours trahi?

L'arrêt par lequel la haute cour a repoussé la prétention de la défense restera comme la meilleure et la plus solennelle réfutation de la théorie de l'insurrection légale; ce sera un des grands arrêts de la magistrature française.

Ne pouvant pas plaider l'insurrection, les avocats ont déclaré qu'ils ne plaideraient pas. Ils ont trouvé cela magnanime. La cour alors a nommé des avocats d'office; les accusés, ne voulant pas être en reste de magnanimité et ayant en cela plus de mérite que les avocats, n'ont pas voulu accepter les défenseurs officieux. Ils n'ont donc été défendus que par le résumé du président, qui, avec une rare impartialité, a fait ressortir les charges et les décharges des débats. C'est une leçon qu'il a donnée aux avocats; il les a remplacés dans tout ce que sa conscience de magistrat lui permettait de faire, et les accusés y ont gagné; nous sommes sûrs que les jurés aussi s'en sont félicités. La société est vengée, reste à la défendre.

— Que les docteurs en constitutionnalité se voilent la face : les chambres espagnoles ont été ouvertes sans discours d'ouverture. A quoi faut-il attribuer cette innovation? Est-ce au désir d'écarter toute question indiscrète sur la dernière révolution du palais? Est-ce à la netteté même de la situation, qui dispense les partis de s'expliquer? Est-ce enfin à une intelligente économie de temps? Quel que soit le motif, c'est là un progrès réel. L'opposition y perd son meilleur champ de bataille, mais les questions d'affaires y gagneront un bon mois. N'est-ce pas un fait curieux que les bons exemples politiques nous viennent cette fois encore d'au-delà des Pyrénées, et que la première entre les pays constitutionnels l'Espagne soit en mesure d'avoir ses budgets votés avant le 1er janvier?

L'opposition a voulu prendre sa revanche en demandant, par l'organe de M. Olozaga, que les documens de nature à éclairer le congrès sur les événemens survenus tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, depuis la dernière session, fussent communiqués par le ministère. Deux points excitaient principalement la curiosité de M. Olozaga : l'expédition d'Italie et la retraite de M. Mon. Le général Narvaez n'a pas même attendu, pour en déblayer le terrain, que la proposition fût prise en considération. Sur la question d'Italie d'abord, la tâche du gouvernement était facile. L'expédition française, en prenant les devans sur l'expédition espagnole, n'a laissé à celle-ci qu'un rôle purement expectant, de sorte que l'Espagne ne s'est pas trouvée un seul instant mêlée aux conflits qui ont failli dénaturer le caractère de notre intervention. Dégagé de toute complication internationale, l'envoi d'une expédition espagnole en Italie se réduisait ainsi à un heureux coup de main de politique intérieure. C'était le signe visible de la réconciliation accomplie entre l'Espagne constitutionnelle et le saint-siége, c'était la solution définitive de la question religieuse, la ruine des espérances rétrogrades dont cette question était le dernier, l'unique boulevard. Les convenances gouvernementales interdisaient au président du conseil une réponse aussi explicite, mais cette réponse était au fond de tous les esprits.

M. Olozaga, malgré le tact, les ménagemens étudiés de ses insinuations, n'a pas été plus heureux en cherchant à diviser la majorité. Sans être pessimiste, on pouvait supposer jusqu'ici que plus d'un germe d'aigreur subsistait entre M. Mon et ses anciens collègues. Celui-ci avait, il est vrai, refusé de disputer la présidence du congrès au candidat du ministère; mais c'était une question de savoir si ce refus était un acte de désintéressement ou un calcul, et si M. Mon avait obéi, en cette circonstance, bien moins à des vues conciliatrices qu'au désir de garder pleine et entière sa liberté d'action dans les débats. Grace à M. Olozaga, le doute n'est plus permis. Le général Narvaez, avec autant de loyauté que d'adresse, a pris la défense de M. Mon, qui le lui a bien rendu en promettant, dans toutes les questions de politique et d'administration, son concours au cabinet. De l'aveu de l'ancien ministre des finances, les motifs de sa retraite se réduisaient à des querelles de famille (*riñas de familia*), qui n'avaient qu'une signification de circonstance, et dont la cause même est oubliée. Voilà qui est donc bien entendu : toute éventualité de crise basée sur les ressentimens et sur l'importance personnelle de M. Mon a disparu. Si les circonstances rappellent M. Mon aux affaires, il y rentrera, non par la brèche, mais par la grande porte, non comme vainqueur, mais comme renfort.

Tout en tenant compte des bonnes intentions du nouveau ministre des finances, nous applaudirions volontiers, quant à nous, à cette réinstallation pacifique de M. Mon. Depuis sa retraite, la pensée réformiste semble comme enrayée; on sent l'absence de cette volonté tenace, de cette obstination intelligente qui mettaient au service de la régénération financière du pays les qualités et les défauts de l'amour-propre d'auteur. Ces réflexions nous sont surtout inspirées par la lecture du nouveau tarif. M. Bravo Murillo s'est rigoureusement conformé, si l'on veut, à la lettre de la dernière loi des douanes; mais en a-t-il bien interprété l'esprit? M. Mon, et cela résulte de tous ses discours, poursuivait un double résultat : anéantir à tout prix la contrebande, assurer à l'Espagne sa liberté d'action extérieure en livrant les importations des autres pays à leur équilibre naturel. Dans ce but, il avait su obtenir des chambres que d'assez nombreux détails d'application fussent laissés au pouvoir discrétionnaire du gouvernement. Or, nous craignons bien que M. Bravo Murillo n'ait usé de ce pouvoir discrétionnaire dans un sens différent. Le nouveau tarif, loin de fortifier le principe de la dernière loi des douanes, semble en être, sur beaucoup de points, le correctif.

Il ne reste plus aucune trace de l'intrigue Fulgencio-Patrocinio. Voici ce qu'on nous écrit à ce sujet de Madrid : « Après le rétablissement du cabinet Narvaez, tout est rentré ici dans le calme le plus profond. Le roi lui-même ne boude plus; il a reçu les ministres de la manière la plus affectueuse, et a embrassé avec effusion le duc de Valence. La reine en est aux petits soins pour réparer sa faute; elle a fait cadeau au duc de son plus beau cheval de selle, et lui a écrit une longue lettre remplie de protestations d'amitié et de reconnaissance. Les hauts employés du palais, qui s'étaient démis de leurs charges, sont rentrés en fonctions et se résignent tranquillement à dépendre du ministère d'état. C'est sous ces auspices que la législature a été ouverte. Dans la formation du bureau, le ministère a obtenu une grande majorité, résultat d'autant plus remarquable, que, par suite de la dernière crise, on n'avait pas eu le temps

d'organiser le parti conservateur, qui se trouvait ainsi abandonné à ses propres instincts.

« Dans le projet de budget pour 1850, les recettes présumées des douanes sont évaluées à plus de 175 millions de réaux, somme bien plus considérable que le produit de cette branche du revenu pendant la dernière année. Cette augmentation est basée sur les résultats plus que probables du nouveau tarif, qui permet l'importation des tissus fins de coton. On sait que de grandes expéditions de cette marchandise se préparent dans les ports de la Grande-Bretagne, et n'attendent pour sortir que la publication officielle de la nouvelle loi. Les négocians portent beaucoup plus haut leurs calculs, car ils supposent que les Anglais joindront à leurs expéditions de cotons un grand nombre d'autres articles dont la consommation n'est pas assez forte pour qu'on puisse en former des cargaisons spéciales, tels, par exemple, que de la quincaillerie, de la papeterie, des objets de fantaisie, qui sont très recherchés en Espagne.

« Puissent ces innovations financières être l'avant-coureur d'un système large et généreux, fondé sur le principe du libre échange! C'est aujourd'hui la grande nécessité de l'Espagne; on commence à s'en convaincre, et l'esprit de spéculation et d'entreprise fait en ce sens de grands progrès. On sent le besoin d'exporter les produits de l'agriculture, dont l'abondance écrase le pays. Dans la plus grande partie des provinces intérieures, le prix d'une *arroba* de vin (à peu près vingt bouteilles) n'excède pas 6 réaux (1 franc 50 cent.). La rareté et le mauvais état des voies de communication entravent, il est vrai, le transport de ces produits; mais ces obstacles disparaîtraient devant l'accumulation capitaux qui serait la conséquence nécessaire de la liberté du commerce. L'esprit d'association remplacerait, pour l'ouverture des communications, l'action aujourd'hui indispensable du gouvernement. »

Études comparatives sur l'armement des vaisseaux en France et en Angleterre (1). — Ainsi que Polybe a comparé la légion romaine et la phalange macédonienne, faisant ressortir les avantages et les inconvéniens des deux ordonnances, et se prononçant en faveur de la légion, de même l'auteur de cet écrit met en parallèle, terme à terme et dans les plus minutieux détails, l'instrument principal des combats sur mer de la France et de l'Angleterre, le vaisseau de ligne français et le vaisseau de ligne anglais. La comparaison des *coques*, de cette partie de la carène qui plonge dans l'eau, en un mot, de ce qu'on nomme les *œuvres vives*, nous est favorable. A cet égard, nos ingénieurs ont dépassé, dans la construction des grands bâtimens de guerre, tous leurs rivaux des marines étrangères : cette supériorité ne leur est point contestée; mais, dans la partie émergée, les *œuvres mortes*, l'*accastillage*, pour nous servir du mot technique, il semble que nous embarrassions nos hauts de murailles démesurées, trop lourdes, mal posées, qui gênent la manœuvre des voiles inférieures, restreignent d'une manière dangereuse l'étendue du champ que peuvent balayer nos boulets, et dont l'inutile poids tend à briser rapidement nos vaisseaux. Là, il faut l'avouer, les Anglais paraissent avoir sur nous l'avantage. Mais

(1) Librairie de L. Mathias; Paris, quai Malaquais, 15.

que dire de l'*arrimage*, c'est-à-dire de l'arrangement à bord de tout ce qui sert à a navigation et au combat? Les Anglais ont trouvé le moyen de loger beaucoup plus de choses que nous, d'une manière moins embarrassante, plus pratique, infiniment moins coûteuse, moins pesante, et dans un plus petit espace. Pour ce résultat, l'Anglais, homme de fait, allant droit au but, s'est inspiré de l'esprit du négociant dans un grand magasin; le Français, qui cherche en tout l'éclat, a imité le tabletier dans sa boutique; il a disposé l'intérieur du vaisseau de ligne à peu près comme un nécessaire de voyage. On comprendra 'importance de cette différence par ce seul fait qu'en Angleterre on a pu, en moins de quarante-huit heures, mettre un vaisseau entièrement vide en état de prendre la mer : chez nous, un vaisseau armé pourrait à peine, dans cet espace de temps, embarquer et arrimer pour six mois de vivres. La voilure, la mâture, le gréement, décèlent chez les Anglais la même supériorité pratique : tout ce qui n'est pas strictement nécessaire, indispensable, tout ce qui n'a pas une utilité incontestable, est chez eux rigoureusement écarté. Rien n'est laissé à l'arbitraire ni au caprice; une tradition consacrée par l'expérience des siècles a fixé la règle, et tout le monde sait s'y conformer. Il est à désirer que cet esprit exact, dédaigneux d'inventions frivoles, et surtout ennemi de tout changement qui n'est pas provoqué par un besoin urgent, pénètre chez nous et devienne un élément de notre caractère national. Qu'on se souvienne que le vaisseau de guerre n'a d'autre but que la navigation et le combat; toute dépense faite à bord qui n'y tend pas directement est un gaspillage; tout objet embarqué qui n'y contribue pas de la manière la plus immédiate est un embarras, une cause de destruction; toute disposition qui pourrait entraver ce double but, ou qui ne le facilite pas, est à repousser.

Rien ne coûte à l'Angleterre pour assurer à ses vaisseaux la supériorité comme instrumens de guerre, mais elle écarte violemment et flétrit toute dépense qui ne tend qu'à en faire des machines de parade. Économe jusqu'à la sévérité dans le matériel de sa marine, elle est généreuse, grande, magnifique même, quand il s'agit de récompenser et d'entretenir ses marins. La France aussi peut être fière de ses équipages; il n'en est pas de meilleurs au monde. Ce qui donne à l'armée navale de l'Angleterre cette sécurité dans sa force, c'est sa perpétuité, c'est la continuité de ses traditions : quelque chose d'analogue commence à s'établir chez nous depuis quelques années; malheur au gouvernement qui le laisserait périr ou se perdre!

Certainement c'est une pensée nationale qui a inspiré le livre que nous venons d'analyser. L'auteur n'a pas voulu faire connaître son nom; que notre voix lui apprenne ce que sans doute le témoignage de sa conscience lui aura déjà révélé : qu'il a fait une bonne œuvre, une œuvre utile, et que son livre sera lu avec intérêt.

V. DE MARS.

L'ANDALOUSIE

A VOL D'OISEAU.

A Mme M... O...

I.

J'ai fait mon entrée en Andalousie comme un commis-voyageur. La civilisation a tué les voyages pittoresques, madame, et il faut se résigner à parcourir très prosaïquement les plus poétiques pays. Si donc vous ne voulez pas vous figurer l'Espagne sans ses caravanes de mules retentissantes, sans ses *arrieros* bronzés avec leur escopette au poing, ne poursuivez pas plus avant ce véridique récit, car je suis déterminé à rester d'une franchise désolante, en dépit même de la couleur locale. Ce fut tout simplement dans la diligence, dans une diligence jaune à trois compartimens, exactement semblable à celles de MM. Laffitte et Caillard, que je m'éveillai un beau matin, après m'être endormi le soir à Val-de-Peñas, pays célèbre par un vin rouge qui, selon moi, sent abominablement la peau de bouc. Mes yeux à demi ouverts se portèrent d'abord sur les compagnons de voyage que le sort me donnait. La veille au soir, je les avais confusément entrevus à la lueur d'une lanterne, et ils méritaient assurément une observation plus attentive. Nous étions six dans l'intérieur étouffant et poudreux de la diligence, six sans compter les paquets, les chapeaux, les cabas, les paniers et un gros perroquet. La première figure sur laquelle mes regards s'arrêtèrent me parut absolument noire; elle était emmaillottée dans un foulard jaune, et tout-à-fait pendue, comme étranglée, dans

cette sorte de croupière faite en sangles que l'administration des diligences offre, en guise d'oreiller, aux voyageurs qui sont privés des coins. Cette figure noire me semblait endormie ou plutôt morte : les yeux étaient fermés, la bouche tuméfiée, la peau huileuse; elle oscillait devant moi comme un pendule au gré des cahots de la voiture. Je crus rêver d'abord : — C'est un cauchemar, pensai-je, et je me secouai. La tête affreuse roulait toujours : — Ah! mon Dieu! me dis-je avec effroi, c'est un voyageur qui se sera étranglé en dormant dans cette espèce de potence. Je me rappelai avoir entendu dire que les pendus devenaient noirs et luisans après l'asphyxie. La frayeur me prit; je m'éveillai tout-à-fait, et je partis d'un grand éclat de rire : c'était une négresse. Elle dormait paisiblement dans sa peau noire, ses grosses lèvres entr'ouvertes. Ses mains, que dans le premier moment j'avais crues gantées, n'avaient d'autre parure que leur couleur naturelle; elles semblaient avoir été trempées dans du brou de noix.

Deux grosses dames, assez jeunes, suffisamment blanches, profondément endormies, flanquaient cette étrange figure; elles étaient, ainsi que moi, couvertes d'une épaisse couche de la poussière qui entrait à tout instant, en tourbillonnant, par les portières. A ma gauche était une vieille duègne, osseuse et jaunie, coiffée d'une mantille : cette respectable personne, qui dormait également, tenait entre ses doigts maigres et couverts de bagues une petite cage de bois renfermant un gros perroquet vert, lequel malheureusement ne pouvait fermer l'œil et poussait à chaque cahot des cris lamentables. Enfin, à ma droite se trouvait un jeune homme vêtu d'une veste de coutil : celui-là ne dormait pas; il me regardait d'un air joyeux, et son œil intelligent semblait m'interroger. Je me figurai qu'il trouvait comme moi très grotesque le petit panorama de six pieds carrés que le jour naissant nous dévoilait. Je le regardai donc gaiement à mon tour, comme pour l'inviter à commencer la conversation par un éclat de rire; mais le jeune voyageur ne parut pas comprendre mon sourire : il ne se dérida pas, ne dit mot, et continua de me regarder sans sourciller. — Ah çà, me dis-je, dort-il aussi celui-là, ou est-il asphyxié?

— Monsieur, lui dis-je en espagnol, pensez-vous que nous soyons très loin encore de la Carolina?

Le jeune homme ne bougea pas, ne répondit rien, et continua de me regarder avec la même fixité embarrassante. — Que je suis bête! pensai-je, ce n'est point un Espagnol. Il est blond, même un peu roux; il voyage, il ne parle pas : c'est un Anglais. — Et je regardai d'un air distrait par la portière opposée. En me retournant une minute après, je rencontrai de nouveau le regard de mon voisin.

— *It will be very hot to day*, lui dis-je agréablement.

Il ne souffla pas, il ne dit mot, il me regarda avec le même étonne-

ment. Je le crus empaillé, je me demandai si ce n'était point un mannequin qu'on avait posé là; mais tout à coup mon jeune homme se mit à gesticuler en m'examinant avec une sorte d'animation qui m'effraya : — C'est un fou, pensai-je en tressaillant; la ménagerie est complète. Il gesticulait toujours, il me regardait, puis me tournait le dos et semblait m'inviter à lui gratter l'épaule. Que diantre voulait-il? Je n'étais pas rassuré, et il me tardait fort que mes voisines ouvrissent les yeux. J'avais envie de les réveiller, pensant qu'elles me délivreraient de la pantomime singulière de mon voisin; je n'osai pas, craignant de paraître poltron. Le petit jeune homme, sans mot dire et gesticulant toujours, persistait à vouloir que je lui grattasse le dos; il se mettait devant moi, se penchait sur ses genoux, se tournait; enfin il me saisit la main, et poussa un cri douloureux et aigu qui me fit frissonner de la tête aux pieds. Les trois dames s'éveillèrent en sursaut, la négresse ouvrit ses yeux d'émail, et le perroquet, croyant qu'on lui donnait une leçon de beau langage, répéta le cri perçant de mon voisin. Je n'étais pas rassuré.

— Je ne sais, madame, dis-je en espagnol à la duègne, ce que peut avoir monsieur...

— *Ah! señor,* me répondit-elle en souriant, *es mudo* (il est muet).

Le pauvre diable était sourd-muet; j'aurais dû le deviner, mais l'apparition fantastique du visage de la négresse m'avait disposé aux suppositions surnaturelles, et mon imagination avait dépassé la vérité. Ce jeune homme était frère de l'une des voyageuses. On m'expliqua pourquoi il me tournait le dos et me prenait la main : il voulait qu'avec mon doigt j'écrivisse un mot sur ses épaules. Il avait appris à deviner les lettres ainsi tracées, il *sentait* l'écriture. Je fis comme il voulait, et à peine eus-je écrit sur ses omoplates ce mot : *España,* qu'il cria *España* de cette voix aiguë, gutturale, artificielle, qu'on apprend aux sourds-muets, et qui déchire à la fois le tympan et le cœur. Le pauvre garçon, ayant deviné que je lui parlais au réveil, m'avait regardé avec une excessive attention pour comprendre mes paroles au mouvement de mes lèvres; mon espagnol n'avait pas été plus intelligible pour lui que mon anglais, et il avait voulu essayer l'écriture. Telle était toute l'explication de sa pantomime du matin. Toutes choses étant ainsi éclaircies entre nous et la connaissance se trouvant faite, je pus donner toute mon attention au pays qui se déroulait sous nos yeux aux premiers rayons du soleil. Nous entrions en Andalousie.

Cette entrée est jolie. La nature, sans se montrer tout-à-fait digne des descriptions ampoulées des poètes, prend soin cependant de vous apprendre que vous êtes dans la plus riante province de la Péninsule. Les plaines se creusent en vallées, les mamelons se gonflent en collines, l'horizon s'accidente peu à peu. La campagne perd la couleur

terne et l'insupportable monotonie des plaines poudreuses de la Manche; elle se couvre de myrtes sauvages et de plantations d'oliviers; des lauriers-roses en fleurs bordent les lits à demi desséchés de quelques ruisseaux; enfin des haies de magnifiques aloës, d'une vigueur tropicale, croissent des deux côtés de la route, la chaleur augmente, le soleil s'enflamme, et le ciel se revêt d'une nuance d'indigo plus pure et plus foncée. Bientôt apparaissent, à votre gauche, dans le lointain, de belles montagnes tachées de neige, sur lesquelles le soleil répand des teintes magnifiques. Je crains pourtant, en écrivant ces lignes, que ces noms de lauriers-roses, de myrtes, d'aloës, dont je ne puis amoindrir l'effet, ne donnent le change à votre imagination et ne vous inspirent l'idée de merveilles trop grandes. Cette première apparition de l'Andalousie est jolie, vous ai-je dit, rien de plus, rien de moins; n'allez pas conclure de ma description qu'elle est magique : la beauté de ce paysage est relative. Pour la bien apprécier, il faut avoir parcouru durant de longues et fatigantes journées les steppes désolées des deux Castilles et de la Manche. Pourquoi une oasis est-elle si fraîche et si charmante toujours, que ce nom même est agréable à prononcer? Parce que le désert l'entoure. Transportez dans une vallée de Normandie la plus fraîche oasis de l'Orient, elle se changera en un bosquet rôti qui fera tache dans le paysage. J'en veux dire autant de la campagne andalouse, au risque de me brouiller avec tous mes devanciers. Le contraste ne lui nuit pas, et, sans vouloir lui faire tort, je déclare, en mon ame et conscience, qu'il est heureux pour sa gaieté qu'elle soit entourée si tristement.

La Carolina, grand village sans caractère particulier, fut la première station andalouse où s'arrêta la diligence. Elle entra tout d'une traite dans une vaste remise, sorte de cour intérieure qui sert à la fois, dans les *posadas* espagnoles, de hangar, d'écurie, de passage et de vestibule. Toutes les portes et toutes les fenêtres de la maison s'ouvrent sous ce carré à demi couvert et passablement à l'abri du soleil. Nous sautâmes en terre ferme, blancs, muets, noirs et oiseaux. Aussitôt quatre ou cinq jeunes filles bien découplées, têtes nues, peignées et coiffées avec un art infini, une rose à l'oreille, un grand peigne au chignon, avec dents blanches, yeux étincelans et le teint assorti, s'empressèrent autour de nous, toutes pareilles aux joyeuses servantes qui accueillaient don Quichotte et son écuyer. Elles nous conduisirent au *comedor*, où le déjeuner nous attendait. Ici je dois rendre justice à la Péninsule. La saleté espagnole, qui est devenue proverbiale, est un mensonge infâme. Les *posadas* en général, et celles de l'Andalousie en particulier, sont de grands bâtimens très nus, très peu décorés, mais d'une propreté remarquable. Si l'on ne voit pas de rideaux aux fenêtres, si des lithographies coloriées valant six sous, venant de Paris, et représentant presque tou-

jours Quasimodo ou la Esmeralda, Gonzalve de Cordoue ou des scènes de *la Tour de Nesle*, ornent seules les murs, ces murs du moins sont d'une blancheur de neige, et cette propreté me dédommage tout-à-fait, quant à moi, de ne pas voir, comme en France, un papier à dessin *renaissance* taché par le vin et les mouches, et sur la cheminée, vis-à-vis d'une glace enveloppée de mousseline, une pendule de carton-pierre où, sous un globe de verre, un galant troubadour en or chante des virelais à une châtelaine d'argent. La table, en Espagne, est grossière, mais luisante, le pavé lavé chaque jour, la nappe d'une propreté au-dessus du soupçon; et si les mets andalous ne conviennent pas toujours au goût raffiné des Parisiens, ils sont du moins servis avec le plus grand soin. Le repas est le même à chaque station, sans variété aucune, depuis Madrid jusqu'à Séville. On sert, en premier lieu, une soupe au pain et un immense plat rempli d'œufs à la coque, dont chacun casse trois ou quatre dans son assiette. Ce condiment, qu'on nomme *sopa de huevos*, est fort agréable. Un *puchero*, plat composé de tranches de bœuf, de morceaux de lard, de bouts de saucisses épicées, de haricots verts mal égrenés, de pois chiches très durs, de grains de raisin, de pimens incendiaires et de tous les ingrédiens quelconques que la cuisinière a trouvés sous sa main dans les deux heures qui ont précédé le repas, un *puchero* succède à la soupe et apparaît escorté d'un plat d'œufs frits sur des tomates sautées, et d'une friture de cervelles. Puis se présentent des poulets étiques, d'abord bouillis, et roussis après dans de l'huile rance : c'est le rôti espagnol. Une jarre de riz au lait de chèvre saupoudré d'une couche épaisse de cannelle, des oranges, des cerises et des noisettes, de l'eau très fraîche, du vin très noir et très amer, complètent ce repas, qui, sans être exquis, vaut bien assurément les dîners d'auberge en France. Je ne parle que pour mémoire d'une salade à l'eau, mélangée d'huile de lampe et de vinaigre anodin, parce qu'il faut à tout étranger trois ans pour apprendre à l'avaler; au bout de ce terme, on comprend, assure-t-on, le mérite de ce mélange que les Espagnols adorent. Nous allâmes, après déjeuner, nous promener par la ville. C'était le 24 juin, jour de la Saint-Jean, grande fête en Espagne. Une foule nombreuse d'hommes en charmans costumes se pressait dans les rues inondées de soleil et sur la place où l'on faisait les apprêts d'une course de *novillos*. Ces paysans portaient tous, avec beaucoup de grace, l'élégant habit andalou, chapeau *calañes* avec des houppes de laine, veste ronde en drap ou en velours relevée d'agrémens de toutes couleurs aux manches et au collet, un pot de fleurs brodé dans le dos, col rabattu, ceinture de soie rouge ou jaune, culotte bleue collante avec des boutons d'argent, guêtres de cuir jaune merveilleusement piquées, ouvertes au gras de la jambe et laissant voir le bas blanc bien tiré, souliers de cuir retourné, éperons à grandes

mollettes traînant sur le pavé; ce costume, qui, bien que toujours le même, se varie à l'infini, quant aux couleurs, selon le goût et le canton de celui qui le porte, a quelque chose de chevaleresque qui me fait penser toujours aux Mores et à l'Orient. Le petit chapeau à forme plate, avec ses bords retournés, est un turban de feutre; la veste ronde étriquée, surchargée de broderies, rappelle le goût des Turcs et des pallicares; la large ceinture vient d'Asie : c'est un accoutrement conseillé dans les pays chauds par l'hygiène, plus encore que par l'élégance. La *manta* de Valence, aux vives couleurs, dans laquelle se drape l'Espagnol, dérive évidemment du burnous. Les éperons à larges mollettes sont du moyen-âge, et les guêtres brodées semblent une imitation légère des *grèves* de fer damasquiné des chevaliers. Les Mores vaincus ont laissé beaucoup de leurs habitudes à leurs vainqueurs. Le paysan andalou porte, à son insu, dans son costume la trace de l'histoire de ses ancêtres et les vestiges de la domination orientale. Il en est toujours ainsi, et il est curieux d'observer dans l'histoire des costumes combien, au moindre contact, l'Orient déteint sur les habits européens. Au xve siècle, pour ne pas remonter plus haut, les chevaliers français, Jean-sans-Peur tout le premier, revinrent du Levant costumés comme Bajazet; nous pouvons dire que les Espagnols ont conservé, en le modifiant, l'habit des Mores, et ne voyons-nous pas aujourd'hui encore nos régimens adopter en Afrique le costume indigène, et nos officiers de spahis ou de zouaves nous revenir métamorphosés en musulmans? L'Orient se presse moins, en général, d'imiter l'Europe; il ne s'enthousiasme pas pour nos habits noirs à queue de morue, nos chapeaux en tuyau de poêle et nos pantalons à sous-pieds. C'est depuis un petit nombre d'années seulement que les officiers turcs ont imaginé de s'affubler d'une redingote à brandebourgs, d'un fez rouge en forme de chapeau, et de composer ainsi un costume qui donne de loin à leurs fonctionnaires l'aspect d'une grosse bouteille cachetée de rouge.

Comme en Orient, il n'y avait dans cette foule espagnole qu'un très petit nombre de femmes. Les hommes, basanés, presque mulâtres, avaient une tournure très agile, très svelte, et des figures tellement dures, la plupart tellement énergiques, qu'on eût pu les prendre pour d'élégans bandits. Cette supposition était d'autant plus naturelle, que nous entrions dans la terre classique des brigands. J'avais lu dans le *Heraldo*, le jour même de mon départ de Madrid, que la diligence de Séville venait d'être arrêtée et dévalisée à une lieue d'Andujar, où nous devions souper. On m'apprit, à la Carolina, que l'avant-veille les sept mêmes brigands avaient fait une tentative nouvelle qui avait été déjouée heureusement par les gardes civiques. Le *mayoral* (conducteur), pour parer à tout événement, fréta une escorte de deux hommes armés de

tromblons, qui, perchés sur la bâche, préparèrent bientôt leurs cartouchières. Il s'arma lui-même d'un vieux fusil. Ses deux acolytes avaient des figures abominables; j'aurais parié volontiers qu'en faisant mine de nous défendre, ils mentaient impudemment à leurs consciences et se trompaient de rôle. Mes compagnes de voyage s'effrayaient fort de ces préparatifs : elles me racontèrent avec terreur que les brigands d'Andujar, bien qu'ils n'eussent pas l'habitude de tuer les voyageurs, avaient cependant, l'avant-veille, tiré quatre ou cinq coups de *trabucos* (1) sur la diligence, en manière d'admonestation; elles parlaient de rester à la Carolina. Bien que je croie peu aux bandits, bien qu'à défaut de brigands j'eusse autrefois rencontré les mêmes terreurs en Sicile, je fus obligé pourtant de convenir que nous avions plus de chances de trouver des amis de José-Maria sur la route d'Andujar qu'au Prado de Madrid ou sur le boulevard des Italiens; mais une arrestation à main armée n'était-elle pas l'accessoire obligé d'un voyage en Espagne? N'ayant pas grand argent dans mes poches, j'en prenais bravement mon parti; seulement, comme les grosses dames espagnoles, avec leurs gros paquets, m'ennuyaient, et que j'avais épuisé le charme que j'avais pu trouver dans la vue de la négresse, dans le chant du perroquet et dans la conversation du muet, je parvins, à force d'intrigues, à suborner le *mayoral* et à me glisser dans le coupé à la place d'un petit étudiant de Cordoue. Vers deux heures de l'après-midi, nous reprîmes notre route à travers un pays hérissé d'aloës, et nous arrivâmes vers six heures à Baylen. Baylen!.. Vous prévoyez peut-être que je vais raconter, excuser ou attaquer la capitulation de Baylen, vous redoutez que je ne saisisse, comme j'en aurais le droit, l'occasion de faire un chapitre d'histoire? Eh bien! non, madame. Voyez si je suis un voyageur discret; je jure de ne point parler à Baylen du général Dupont, et, à Andujar, je ne dirai pas un mot du duc d'Angoulême, ni même de l'ancienne *Illiturgis*. Baylen, située dans une position militaire, est flanquée de trois ou quatre vieilles tours qui lui donnent l'air respectable d'une ville forte. Les rues étaient pleines de monde. Les jolies *majas*, aux coiffures les plus compliquées, jouant de l'éventail et de la prunelle, se mêlaient aux *majos* en culottes de soie. On ne s'arrêta du reste que le temps de relayer. Notre diligence fut attelée de quatorze mules fringantes, couvertes de houppes de laine jaunes et rouges. Ces mules, attachées deux par deux, avec de longs traits, formaient un attelage d'une centaine de pas de longueur. Le *mayoral*, assis devant les vitres du coupé, conduisait les deux timoniers à l'aide de rênes passées dans des anneaux de fer qui entouraient leurs naseaux; dix autres mules, sans frein, couraient

(1) Espèce de tromblon.

devant au hasard, comme un troupeau de moutons, sans autre direction que les invectives de l'automédon, qui criait sans relâche d'une voix perçante : *Hi coronela! capitana! generala!* et autres noms en *a* que je ne me permettrai pas de vous transcrire. Enfin un petit postillon chevauchait sur les plus éloignées. Il était si loin de nous, que j'apercevais à peine de temps à autre son petit chapeau sautillant au milieu des tourbillons de poussière que soulevait notre immense équipage lancé au triple galop; je pouvais le prendre pour un voyageur qui trottait au loin sur la route pour son agrément particulier. Le pays, quoique absolument désert et tout-à-fait favorable aux mauvaises rencontres, ne recelait ce soir-là aucun voleur; du moins, nous arrivâmes sans accident à Andujar.

II.

Si vous vous rappelez la fameuse romance :

> Dans un vieux château
> De l'Andalousie,

vous devez vous étonner que je ne vous aie pas dit un seul mot des manoirs qui, suivant l'opinion et pour le bonheur des troubadours, devraient se montrer de temps à autre à l'horizon. Ces mots de château, de créneaux et d'Andalousie vont bien ensemble, ils éveillent dans l'esprit des images romanesques; on a bientôt trouvé le cadre d'une chevaleresque et amoureuse histoire d'Abencerrages basanés, de châtelaines à longues mantilles, et de tendres couplets soupirés au son de la mandore, par une nuit étoilée, sous les balcons de pierre. Malheureusement la romance a menti. Il n'y a point de châteaux en Andalousie, il n'y en a point dans toute l'Espagne, excepté Aranjuez et le Pardo; car, avec la meilleure volonté du monde, on ne peut donner ce nom à quelques *villas* en très petit nombre bâties à l'entrée des grandes villes. La villa Osuna, dans la banlieue de Madrid, est, je crois, la plus belle de la Péninsule; elle passe pour une merveille unique dans le monde, et elle ressemble aux maisonnettes d'Auteuil ou d'Enghien. L'exception confirme la règle, et, hors cette bastide, la villa de la comtesse de Montijo, et deux ou trois autres qui avoisinent Barcelone et Valence, on peut affirmer qu'il n'y a point de maisons de campagne dans la Péninsule. C'est de là (et peut-être n'y avez-vous jamais songé), c'est de là que vient le proverbe : bâtir des châteaux en Espagne, c'est-à-dire rêver l'impossible, supposer ce qui n'existe pas; c'est l'équivalent de construire un palais dans les airs, ou de prendre la lune avec les dents. Jamais, dans le cerveau d'un Espagnol, n'est entrée l'idée de vivre aux champs, de mener l'existence d'un chasseur ou d'un propriétaire, de

voir le soleil se lever derrière les arbres qu'il a plantés, de jouir de la solitude, du silence, de l'ombrage, du chant du laboureur,

Mugitusque boûm mollesque sub arbore somni.

Fidèle aux mœurs antiques, il vit retiré dans les villes. Il s'aventure même fort rarement à voyager dans son pays. Le propriétaire riche dépense à Madrid le revenu de ses terres, qu'il n'a jamais vues, dont il ne sait pas toujours les noms, que des hommes d'affaires, inconnus eux-mêmes, administrent comme bon leur semble. S'il est très riche, il va voyager en Angleterre, passer l'hiver à Paris et l'été à des eaux d'Allemagne ou des Pyrénées, mais il ne songe pas à vivre dans ses propriétés, ni même à visiter l'Espagne. Il va à Séville ou à Grenade, comme nous allons à Constantinople ou à Naples, et je parierais que la grande moitié des jeunes seigneurs de Madrid n'a pas fait ce voyage. Les fermiers eux-mêmes habitent le plus souvent des villes ou de grandes bourgades, et non pas des maisons isolées. On ne voit, dans l'intérieur de l'Espagne, comme dans l'intérieur de la Sicile, que des bourgs, des *pueblos;* jamais une ferme ne montre son grand toit, ses meules de foin, sa grande cour pleine de mouvement, de bêlemens et de caquetages, et c'est là ce qui donne à la campagne espagnole cette imposante mélancolie d'un désert sans vie, sans arbres et sans oiseaux.

Après cette philosophique digression, je reviens, sans transition aucune, à Andujar, qui est une assez grande ville. Les rues étaient pleines de mouvement le soir de notre arrivée. Pour la fête de Saint-Jean, on avait donné, là aussi, une course de *novillos,* c'est-à-dire de jeunes taureaux de deux ans. Les jeunes gens, venus pour la course, retournaient dans les villes environnantes, montés sur leurs chevaux à tous crins, sellés à la turque. Je fais serment de ne point vous parler de combats de taureaux, quoi qu'il m'en coûte: on a, depuis quelques années, abusé de l'Espagne à cet égard, et j'ai commis moi-même, si j'ai bonne mémoire, quelque grosse peccadille de ce genre; mais laissez-moi vous dire que, ce jour-là, un jeune homme avait été tué raide dans la course du matin par un *novillo embolado,* c'est-à-dire par un grand veau dont les cornes garnies de boules devaient rester innocentes. Ceci vous prouve que les courses semblables qu'on vient d'inaugurer à l'Hippodrome pourront avoir un intérêt assez dramatique. En ma qualité d'*aficionado* (1), je voulus avoir des détails sur cet accident. Je m'adressai au garçon de l'hôtel. — Oui, me répondit-il en m'apportant une brosse, j'ai entendu dire qu'un *muchacho* avait péri; mais je n'y étais pas, je ne le connais pas et je n'en sais pas davantage. — Ce que c'est que l'habitude! un jeune homme venait de périr misérablement, au milieu

(1) Amateur.

d'une petite ville de province que nulle nouvelle ne défraie, où l'on ne reçoit pas de journaux, où l'on entend à peine les bruits du dehors, où l'on ne sait que dire probablement : les habitans qui n'avaient pas assisté à la course n'en avaient aucun souci et ne s'en informaient pas. Ah! Dieu! si pareil accident arrivait dans une de nos sous-préfectures, on en causerait chaque soir durant vingt années consécutives, et si, à Paris même, un *novillo* joue un tel tour à l'Hippodrome, adieu les taureaux, toute la France paisible poussera les hauts cris, et la police interviendra.

La *posada* d'Andujar est supérieure à celle de la Carolina. La cour était remplie de fleurs; il n'existe pas dans tout le midi de la France une auberge aussi propre; la duègne se plaignit d'avoir trouvé une punaise, mais le moyen de chasser ces insectes par une température de 35 degrés? Le *mayoral* avait des préoccupations plus sérieuses. Nous n'étions pas encore à l'abri des brigands, et il me confia qu'il venait de recevoir de fort mauvais renseignemens. Il renforça son escorte d'un nouvel *escopetero*, ce qui était d'autant plus judicieux, que nos deux premiers sacripans, pour se donner du cœur, s'étaient abominablement grisés. C'était à peine s'ils pouvaient se maintenir sur la bâche. Ces deux hommes et un troisième drôle que j'avais rencontré une nuit dans la *calle del Carmen*, à Madrid, sont les seuls ivrognes que j'aie vus pendant un séjour de quatre mois en Espagne. L'Espagnol est sobre comme l'Arabe, l'ivrognerie appartient presque exclusivement aux pays du Nord.

Nous partîmes à minuit, décidés en apparence à faire fière mine aux bandits. La route sombre traversait de grands bois d'oliviers; la nuit était silencieuse; on n'entendait que les grelots de nos mules, qui brûlaient l'espace. Assis devant moi, le *mayoral*, son fusil à la main, causait à voix basse avec son nouvel *escopetero*. J'avais ouvert toutes les glaces du coupé, et, tout en fumant mon cigare, j'écoutais leur conversation.

— C'est à deux lieues d'ici et vers minuit qu'ils nous arrêtèrent jeudi dernier, disait l'*escopetero*. Ils étaient sept. Du premier coup de fusil, ils tuèrent une mule. Il fallut bien que la diligence s'arrêtât. Ils tirèrent cinq ou six coups encore, et les balles commencèrent de siffler par les portières. Bientôt les bandits nous entourèrent. Un Anglais qui était dans l'intérieur voulut se défendre; je l'en empêchai. A nous deux, qu'aurions-nous pu faire? Nous aurions irrité ces gens. Ils firent descendre tout le monde et tous les paquets; puis, s'asseyant par terre, ils firent ouvrir les malles comme de vrais douaniers. Ils choisirent ce qui pouvait leur être utile, argent, bijoux, linge, et laissèrent les habits aux voyageurs. Le triage fait, ils remplirent deux malles de leur butin, et les chargèrent sur deux mules qu'ils dételèrent. Ensuite,

ils allumèrent chacun un excellent cigare (ils en avaient trouvé d'admirables dans la caisse de l'Anglais), et se disposèrent à gagner la montagne. L'Anglais avait une jeune femme qui nourrissait un enfant de six mois. La pauvre créature mourait de peur. Quand elle vit les brigands s'éloigner, elle eut un tel mouvement de joie, qu'elle en perdit la tête. Elle courut après eux, et, ôtant de son bras un beau bracelet que les voleurs n'avaient point vu, elle l'offrit à l'un d'eux; mais il refusa le bracelet, et, saluant poliment la jeune Anglaise : « Nous sommes des *commerçans*, madame, lui dit-il, et non pas des filous. » En effet, continua l'*escopetero*, ils ne sont point méchans, et ils ne font de mal à personne quand on ne se défend pas.

— Et ils avaient pris tout l'argent des voyageurs? demanda le *mayoral*.

— Tout, excepté l'or de l'Anglais (1). Ce diable d'homme avait eu l'idée de faire glisser ses quadruples dans la rainure des glaces des deux portières. Ils ne s'avisèrent pas de l'aller chercher là.

Je n'oubliai pas ce renseignement, et je me promis, le cas échéant, de le mettre à profit. Cependant je faisais le guet, mes regards cherchaient à percer les ténèbres, et je réfléchissais. Je me demandais si je verrais avec plaisir ces bandits que plus d'une fois j'avais désiré rencontrer. Vous le dirai-je? je me répondis négativement à moi-même. Les brigands, maintenant que j'étais dans leurs parages, me semblaient moins curieux. — Après tout, me disais-je, ce sont peut-être des pauvres diables peu poétiques, fort laids, très mal vêtus, et il serait désagréable de recevoir une balle dans ce coupé, où je voyage pour mon plaisir. — Nous avancions vers le lieu fatal. Le *mayoral* me pria de tenir son chapeau, ce qui lui permettrait de viser plus commodément. Il arma son fusil, les *escopeteros* l'imitèrent. Cependant les mules couraient toujours au milieu d'un tourbillon de poussière. J'étais écrasé de fatigue; peu à peu mon attention se lassa, mes yeux s'appesantirent, et je m'endormis. Mon sommeil pourtant était fort léger; car, une demi-heure plus tard, un mouvement de mon voisin me réveilla. La lune s'était levée dans un ciel sans nuages; les étoiles brillaient; les oliviers, à demi éclairés, prenaient des formes bizarres, et il semblait, à mes yeux alourdis, qu'ils couraient d'une façon fantastique sur la lisière de la route. Tout à coup le *mayoral* fit signe à son voisin, et ils levèrent à la fois leurs espingoles. Il était temps. Je venais de me réveiller complétement, et je vis six cavaliers rangés sur le bord du bois accourir au galop vers la diligence. J'éprouvai, j'en conviens, un léger saisissement. Il me parut absurde d'être fusillé

(1) Ce récit est authentique. J'ai retrouvé à Cadix peu de temps après le voyageur anglais. Il était ravi d'avoir vu des bandits, et il me confirma tous les détails de cette aventure.

dans une boîte, où je ne pouvais me défendre, comme un véritable imbécile. Je m'effaçai de mon mieux dans mon coin, de façon à être un peu garanti des balles par les panneaux de la voiture, et j'attendis les deux détonations... Ce fut en vain; ô honte! ô ridicule rencontre! Les six cavaliers étaient des gendarmes postés sur la route pour nous protéger. Allez donc chercher de la poésie dans un pareil pays!

Je m'endormis un peu mortifié, pour me réveiller le lendemain dans les environs de Cordoue. Je vous dirai peu de choses de Cordoue, par la bonne raison qu'il faudrait, pour parler dignement de cette ville, lui consacrer tout un volume, et que ce volume a été écrit plus d'une fois. Bornez-vous à savoir qu'à mon avis, Cordoue est la ville la plus orientale d'Europe. A la vue de la plaine jaunie où elle est assise, des montagnes bleues qui l'enserrent d'un côté, des remparts dorés par le soleil, des tours crénelées, des palmiers magnifiques qui se découpent sur le ciel éclatant, des sveltes minarets qui se dressent de toutes parts, on rêve à l'Orient, et l'on peut, sans un grand effort, se croire dans le pays des Mores, du temps que les Mores avaient du génie. — Ecija est la dernière station avant Séville. Cette petite ville, qu'on surnomme la *chaudière de l'Andalousie,* justifiait à merveille sa qualification le soir où j'y arrivai; il y faisait une température de four à chaux. Pas un souffle n'agitait l'air, on avait grand' peine à respirer, les arbustes immobiles semblaient pétrifiés; mais Ecija n'en est pas moins une ville charmante. J'ai senti là, pour la première fois, qu'on pouvait vanter l'Andalousie sans mentir. Pourtant je fais encore mes réserves : en Andalousie, je le déclare, il faut oublier la campagne. Elle n'existe pas. En donnant à ce pays un beau ciel, une terre fertile, la nature s'est dispensée de lui accorder une physionomie pittoresque. C'est dans les villes qu'il faut voir l'Espagne, et c'est dans l'intérieur des maisons qu'il faut voir les villes.

Dans la soirée, comme je me promenais dans la *Calle de Caballeros,* je m'arrêtai charmé devant une de ces grilles de fer merveilleusement travaillées qui servent d'entrée aux maisons andalouses. La grille me fut ouverte aussitôt avec cette exquise et simple politesse qu'on ne trouve à ce degré dans aucun autre pays. J'entrai dans une cour intérieure, dans un *patio* plein de marbres, de fleurs, de verdure, rempli d'un air tiède et rafraîchi par un jet d'eau qui retombait en grésillant dans son bassin. Une colonnade moresque séparait le *patio* d'une galerie couverte parée et revêtue de faïences bleues. Sous cette colonnade, j'apercevais par les portes entr'ouvertes de jolies chambres tapissées de sparteries, parfumées suivant l'usage andalou. C'était un rêve réalisé. Dans ces jolies maisons, perdues au milieu d'une ville paisible et silencieuse, où l'on vit pour vivre, sans s'inquiéter du reste du monde, quelle existence divine on pourrait mener! Pour compléter le

rêve, rien ne manquait au *patio* d'Ecija, car la plus admirable Andalouse que j'eusse jamais vue me guidait elle-même dans sa demeure. Simple et sans coquetterie, malgré ses longs yeux noirs et ses dents blanches comme des amandes, elle m'avait ouvert la porte de sa maison, devinant que j'étais un voyageur et que je pouvais avoir besoin de me reposer. Elle m'offrit des rafraîchissemens que je refusai par habitude, avec cette réserve, j'allais dire avec cette raideur, qui nous vient d'Angleterre et qui contraste si singulièrement avec cette affabilité espagnole si naturelle, si vraie, qui repose si bien de nos usages apprêtés et des conventions puériles de la société où nous vivons. Qu'importait à cette jeune femme que je ne lui eusse pas été présenté officiellement? Que lui importait de ne savoir point mon nom? Ne s'écrivait-il pas, comme tout autre, avec des lettres de l'alphabet? Si j'étais un étranger poli et fatigué, pourquoi ne m'eût-elle pas offert de prendre du repos? pourquoi n'eût-elle pas causé tout simplement avec moi? Je restai une heure dans ce *patio*, parlant de mon voyage, de Madrid que je quittais, de Paris dont on me faisait expliquer les merveilles. Des voisins arrivèrent, on m'offrit des cigarettes, un petit cercle se forma, et il me sembla bientôt que j'étais chez d'anciens amis, causant et devisant comme à l'ordinaire. Lorsqu'ils m'engagèrent à rester du moins quelques jours à Ecija, je fus presque surpris. J'oubliais qu'entré par hasard, quelques instans auparavant, dans cette maison inconnue, j'allais la quitter pour toujours. Le *mayoral* cependant me faisait chercher par toute la ville, et je retournai tristement à la diligence, malgré les pressantes invitations de mes hôtes improvisés. Ce fut une sottise. Pour voyager, il faudrait être libre et indépendant comme l'oiseau sur la branche. Il faudrait, comme l'oiseau, pouvoir s'arrêter là où on aperçoit un ombrage épais et des arbres en fleurs, jouir en paix de la fraîcheur des parfums; puis, quand souffle la bise, quand vient l'heure de la satiété, partir en hâte et chercher ailleurs un ciel nouveau et de nouvelles amours. On échapperait ainsi aux langueurs de la vie sédentaire et au vide de l'existence voyageuse. Ce serait le sort enchanté du papillon. Et pourtant, Dieu merci! je me trompe, car on ne satisferait pas ainsi les désirs de notre cœur insatiable. Et que resterait-il, d'ailleurs, au bout de la route de tant d'affections brisées, de tant de jours effeuillés dans tous les sentiers, et que retrouverait-on en revenant au coin du foyer? Allons, allons! j'ai eu raison sans doute de quitter Ecija et de gagner Séville.

Après tout, les environs de Séville ont un caractère méridional fort curieux. Devant vous s'étend comme une mer une plaine poudreuse et bleuâtre. Des deux côtés de la route, les aloës élèvent leurs énormes glaives, et les tiges des figuiers épineux ressemblent à des mâts de chaloupes. Des troupes d'ânes et de mulets soulevant des nuages de pous-

sière, des *arrieros* en grand costume andalou, leur escopette à la selle, des *galères,* sorte de chariots couverts de toile, attelés de mules, remplis de jeunes filles qui rient aux éclats et de soldats qui jouent de la guitare, une grande animation autour de vous; sur la tête, dans un beau ciel bleu tout d'une pièce, un soleil resplendissant; à l'horizon, une grande et élégante ville dont les clochers, les flèches, les toits, les murs blancs se découpent ainsi qu'une fine guipure sur l'azur foncé de l'atmosphère, tout cela vous annonce convenablement la capitale de l'Andalousie.

Notre diligence et son retentissant attelage parcouraient avec une vitesse frénétique cette route pittoresque. Un bel aqueduc se montra bientôt à notre gauche, et les murailles antiques de la ville apparurent enfin. Nous pénétrâmes, toujours au galop, dans un dédale de rues étroites, silencieuses, bordées de maisons blanches comme le lait. Il faisait une étouffante chaleur. Le soleil, en plein midi, versait une lumière implacable sur les murs éclatans. La ville semblait endormie, les passans étaient rares. C'était à peine si quelques hommes, ruisselant de sueur dans le lourd manteau brun dont ils s'enveloppent sous prétexte qu'il n'existe pas de vêtement plus frais, se glissaient rapidement le long des murailles. Rien de tout cela ne ressemblait à Séville telle que je me l'étais imaginée. J'avais rêvé une ville rose, dorée au soleil, avec des portes ogivales, des trèfles pour croisées, une profusion de fleurs dans les rues, de mandolines sous les balcons, de mantilles sur les promenades et de petits pieds de satin sur tous les pavés. Je voyais une ville toute neuve, toute blanche, toute déserte, toute silencieuse. Arrivé à la *fonda de la Union,* j'entrai tout à coup dans un *patio* rempli d'orangers et de lauriers-roses; quelques jeunes femmes étaient là qui causaient dans ce bosquet fleuri, et j'entendis une voix vibrante qui chantait sur un air très gai, en s'accompagnant de la guitare, ces tristes paroles :

Cuando yo me muera
Dejaré encargado
Que con una trenza
De tu pelo negro me amarren las manos (1).

Cette sérénade inattendue, cette guitare, cette voix pénétrante, ces paroles amoureuses et mélancoliques, cet air sautillant, ces fleurs qui embaumaient, ces femmes assises, ce *patio* si frais, l'indolente tranquillité de ceux qui s'y trouvaient venant contraster avec la vie que je menais depuis quelques jours, la perspective de m'adonner paresseusement, à mon tour, au bruit des guitares, à cette poétique et som-

(1) « Quand je mourrai, j'ordonnerai qu'on lie mes mains avec une tresse de tes cheveux noirs. »

nolente immobilité des pays chauds, tout cela me saisit à la fois au moment où j'entrais dans la cour, et me réconcilia tout d'un coup avec Séville. Après les premiers embarras de l'installation, je n'eus rien de plus pressé que de venir me joindre au petit cercle qui écoutait le chanteur ambulant. Ces *jotas* qui se succédaient sans se suivre me rappelaient les chants interminables des Grecs de l'Asie-Mineure, avec la vivacité andalouse de plus. Au reste, j'étais à peine assis au pied d'un oranger qu'un gros homme, coiffé d'un tout petit chapeau, entra dans le *patio*, vint droit à moi, s'annonça comme garçon de place, et me demanda en bon français si ma seigneurie désirait visiter d'abord la cathédrale, ou l'Alcazar, ou bien la manufacture des tabacs, ou le musée, ou la bibliothèque, ou la tête de Pierre-le-Cruel, etc., et, dans sa volubilité, il énumérait toutes les curiosités de Séville.

— Rien de tout cela, lui dis-je. J'ai vu partout des châteaux, des manufactures et des bibliothèques; j'ai visité deux cents musées et cinq cents cathédrales. Comment vous nommez-vous?

— Bailly.

— Eh bien! monsieur Bailly, je désire voir en premier lieu les danseuses de Séville. Je veux voir danser la *cachucha*, la *jota*, la *gitana*, le *fandango*, la *lole* et le *jaleo*. Si vous pouvez me montrer ces choses, je suis votre homme; sinon, non.

— *Bueno! bueno!* s'écrièrent joyeusement les fumeurs de cigarettes qui m'entouraient, et sur-le-champ j'acquis dans l'hôtel une grande considération. En effet, c'est un plaisir de satrape que je commandais là, un des plaisirs les plus chers qu'on puisse se procurer en Espagne, où je ne sache pas qu'il y ait une seule chose à bon compte. En outre, c'est une galanterie, car on m'apprit que je ne pouvais voir des danseuses sans donner un bal, et qu'à ce bal je pouvais inviter qui bon me semblerait. Je compris que, dans ma précipitation, je m'étais enferré, mais j'étais trop avancé pour reculer, et je commençai par prier toutes les personnes présentes à cette fête improvisée. Les jeunes gens acceptèrent avec joie; quelques jeunes femmes sourirent sans répondre, comme si elles n'osaient pas dire qu'elles mouraient d'envie d'en faire autant, et enfin deux duègnes, et notamment ma compagne de route, qui n'avait pas quitté son perroquet vert, déclarèrent en grommelant que c'était une abomination, que tous les Français étaient des mauvais sujets, qui venaient corrompre les mœurs en Espagne. Je fus très surpris de ces réflexions. Je ne me croyais pas capable d'importer à Séville des habitudes immorales; l'Andalousie avait une réputation toute faite, et je ne le cachai point à la vieille. Qui donc avait inventé la *cachucha*? Était-ce une danse nationale française? Fallait-il venir à Séville pour voir danser des contredanses? Je me fâchai et plantai là

cette duègne; j'ignorais que la société andalouse feint de condamner comme abominables les castagnettes et les danseuses en basquine; elle ne tolère que sous toutes réserves les courses de taureaux; elle trouve démocratiques et communs ces plaisirs nationaux, elle voudrait nier leur existence. Elle serait la plus heureuse du monde, si elle pouvait faire accroire aux étrangers que l'Espagne, loin d'avoir gardé son caractère particulier, sa physionomie primitive, s'est, au contraire, fort civilisée, et qu'elle a changé en une raideur tout-à-fait britannique son laisser-aller des anciens jours. Si vous voulez plaire dans un certain monde de la Péninsule, il faut dire que l'Espagne est un pays éminemment industriel, où les chemins de fer feront bientôt fureur, où le gouvernement constitutionnel a tout métamorphosé. Il va sans dire que le peuple s'inquiète peu de ces prétentions bourgeoises, et que l'aristocratie, qui, par tout pays, se rapproche beaucoup plus du peuple que la classe intermédiaire, ne se gêne pas pour aller applaudir avec lui les *toreros* et les danseuses. Les grandes dames ne manquent pas une occasion de revêtir la *basquina,* et les jeunes gens de haut parage portent volontiers, en toute occasion, le costume de *majo.* Ils prennent même des leçons de tauromachie; ils luttent de leur mieux pour conserver à leur pays ses poétiques coutumes, en dépit du bon goût de la bourgeoisie. Il va sans dire que je prends ce mot dans une acception exclusivement artistique, sachant à merveille qu'un noble peut être fort bourgeois et un bourgeois fort noble. Quant à ma duègne, elle représentait assez bien pour l'Espagne cette famille que l'on retrouve partout, et qui se distingue en tous lieux par la fausse dignité de ses manières. A Séville, elle blâmait les danses nationales et condamnait les jeux du cirque; à Paris, elle eût, par élégance, mangé sans ôter ses gants, parlé en grasseyant, et raillé en toutes circonstances le séjour des provinces ou les plaisirs de la campagne.

III.

Vers neuf heures du soir, M. Bailly, qui avait pris fort au sérieux ses fonctions de maître des cérémonies, vint nous prévenir gravement que le ballet était prêt et qu'on n'attendait plus que nous. Il nous conduisit dans une maison voisine. La cour intérieure, suffisamment garnie de fleurs, était illuminée *à giorno.* Chaque oranger portait des luminaires au lieu de fruits, chaque laurier était chargé de verres de couleurs en guise de pétales roses. L'assistance était nombreuse. Au balcon supérieur, plusieurs señoras soigneusement voilées, se dérobant sous leurs mantilles, mystérieuses comme des dominos, attendaient en silence l'heure de jouir d'un plaisir défendu. Au-dessus du *patio,* des fleurs, des lumières, des balcons, des mantilles, s'étendait, comme une

sombre tenture brodée de perles, un pan du ciel semé d'étoiles. A notre entrée, l'orchestre, qui se composait d'un violon, d'une guitare et d'un chanteur, donna le signal, et quatre danseuses, en costume de *majas*, jupe courte pailletée d'or, bas de soie, souliers jaunes, une fleur de grenadier sur la tempe, bondirent dans le *patio* en compagnie de quatre Andalous en culottes de soie, au bruit retentissant des castagnettes. La *cachucha*, qu'ils exécutèrent très vivement, me rappela, sans la dépasser, la danse à laquelle la Dolores Serral a initié, il y a quelques années, les spectateurs des Variétés; mais ce n'était là qu'une préface. Un silence se fit, et une des danseuses s'avança seule, d'un pas lent, au milieu du *patio*. Elle se nommait Carmen. C'était une fille de seize ans,

Pâle comme un beau soir d'automne,

mince et souple, avec de longs yeux noirs pleins à la fois de mollesse et d'ardeur, s'il est permis d'unir ces deux mots, qui semblent incompatibles, pour décrire ce regard espagnol, éclatant et voilé, où la tristesse le dispute à la passion et la provocation à la langueur. Elle était vêtue d'une jupe rouge; ses bras, qui avaient encore le contour un peu maigre de la jeunesse, étaient cependant pleins de grace. Je n'ajouterai pas qu'elle avait une jambe faite au tour, car cette expression, quoique fort employée, est une des plus bêtes que notre langue comporte; elle appartient au langage des gens dont je parlais tout à l'heure. Qu'est-ce donc qu'une jambe faite au tour? C'est un balustre. Vous figurez-vous une jambe ainsi modelée, avec un mollet par devant et par derrière? Je me bornerai à dire que Carmen avait la jambe belle, et qu'en somme elle était très jolie, des pieds à la tête. Arrivée au milieu de la salle, elle éleva lentement ses deux bras et fit claquer ses castagnettes. La musique aussitôt commença un de ces airs lents et simples dont la phrase unique se reproduit sans cesse, semblable à ces ritournelles monotones, pleines de je ne sais quelle grace naïve, qui furent sans doute les chants des premiers âges, et qu'adorent encore les peuples primitifs de l'Orient. Carmen, presque immobile, commença un de ces voluptueux monologues qui rappellent la danse des bayadères et des almées. Dans tout l'Orient, depuis Madras jusqu'au Caire et jusqu'à Séville, la danse parle le même langage et exprime par des signes presque semblables les mêmes sentimens. Il est de toute évidence que l'Andalousie est orientale par ses danses encore plus que par son costume. Carmen, pour peu qu'elle eût couvert de sequins d'or son front pâle et entouré d'une simple gaze sa taille flexible, eût été par ses poses, ses yeux, ses ondulations, une almée en Égypte et une bayadère dans l'Inde. L'imagination, qui ne se fait faute de traduire, en les enflammant, ces muettes pantomimes, trouvait aisément, dans la physionomie seule de Carmen, des réminiscences asiatiques. Rêveries

dans le désert, rencontres sous l'ombrage d'une oasis, amours sous la tente, provocations et résistances, on y pouvait deviner tout cela et mille autres choses encore. Pourquoi non? pourquoi la danse, qui a été de tout temps, ainsi que la musique, un des langages dont le sentiment dispose, n'exprimerait-elle pas à son tour la pensée qui l'inspire? La musique a bien osé décrire le lever du soleil, la marche des caravanes, et même la découverte du Nouveau-Monde.

La jolie danseuse paraissait d'ailleurs s'embraser elle-même au feu du poème dont elle exécutait devant nous les stances variées. Son regard s'animait; sa taille s'assouplissait en se cambrant; son teint, tout à l'heure si pâle, s'empourprait; bientôt l'œil en feu, les narines ouvertes, aspirant l'air et comme cherchant autour d'elle, elle frappa de son petit pied de satin des appels amoureux; ses castagnettes roulaient dans ses mains avec frénésie; enfin, le bien-aimé n'arrivant pas, elle vint droit sur moi, me lança un regard enivré qui m'étourdit, et, d'un air de sultane, me jeta son mouchoir. Aussitôt un roulement général de castagnettes retentit sur tous les bancs, dans toutes les mains, et les spectateurs ravis crièrent : *salero! salero* (1)! Mon rôle de pacha m'embarrassait un peu. Carmen continuait de pivoter sur place en face de moi, comme pour mieux montrer la perfection de ses formes; puis elle s'avançait séduisante comme une fée et s'éloignait brusquement, comme pour condamner le spectateur au supplice de Tantale. Elle semblait transfigurée : des étincelles électriques jaillissaient de ses longs yeux noirs, et lorsque, vaincue, désarmée, elle mit un genou à terre comme pour se rendre à discrétion, elle eût ravi le plus vieux sultan; mais aussitôt la musique cessa : Carmen se releva légèrement, ses doigts se fermèrent, ses regards s'éteignirent, sa pâleur reparut, et elle alla s'asseoir toute calme, toute pudibonde, à côté de sa mère, sur les genoux de sa sœur. La bacchante avait disparu, et Carmen n'était plus qu'une pauvre ouvrière de la manufacture des tabacs. Il est merveilleux d'observer combien la physionomie humaine se prête aisément, dans sa mobilité, à toutes les transformations que l'art du mime lui commande. Je n'oublierai jamais qu'un soir, dans un salon, j'étais assis auprès de Mlle Rachel; je venais de lui parler. Tout à coup, en me retournant, je vis son visage tellement décomposé, que, pouvant à peine le reconnaître, je fus comme effrayé. On avait prié la tragédienne de dire des vers de *Phèdre*, et elle avait pris la physionomie de ce rôle en une seconde, au point d'être méconnaissable. Carmen, quoique moins habile, savait quelque chose de cet art, et ce talent

(1) *Salero* est un cri d'admiration et d'encouragement. *Salero* veut dire salière, si je ne me trompe. On dit en espagnol d'une femme piquante qu'elle est salée (*salada*). En l'appelant salière, on veut apparemment dire qu'elle est pleine de sel. Je donne cette explication pour ce qu'elle vaut.

était d'autant plus frappant en elle qu'il était moins attendu. Voudrez-vous croire maintenant que ces jeunes filles de Séville qui dansent devant vous, pour quelques *douros*, la *tole*, la *gitana* et autres pas aussi abandonnés, sont des vertus à seize quartiers qui résistent aux offres les plus séduisantes? Rien n'est plus vrai pourtant : les exemples abondent, et cette anomalie n'est pas un des traits les moins curieux du caractère féminin en Espagne. Au moment même où je parcourais l'Andalousie, la plus célèbre danseuse de Séville se trouvait malheureusement en Angleterre. Un capitaine de la marine anglaise s'était si bien épris de sa beauté, qu'après avoir inutilement déposé des monceaux d'or à ses pieds, il lui avait offert son nom avec sa main. La jeune fille, accompagnée de sa mère, avait enfin consenti à le suivre à Londres; mais là un obstacle invincible s'était élevé : la danseuse de la catholique Espagne refusait d'épouser un protestant, et je ne sais ce qui en est advenu. Je me bornai, quant à moi, à rendre, avec un complet désintéressement, le mouchoir de Carmen. Les boléros, les fandangos se prolongèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit, et je me dirigeai, fort satisfait, vers la *fonda de la Union*.

Je dus, pour arriver à la *fonda*, traverser la petite promenade qu'on nomme la *Alameda del Duque*. Cette promenade, plantée d'acacias, devient, à onze heures du soir, le rendez-vous de tous les fumeurs de cigarettes et de toutes les señoras qui éprouvent, à l'heure de la fraîcheur, le besoin de respirer en plein air et de quitter le *patio* où elles ont passé silencieusement tout le jour. La foule était épaisse ce soir-là; les mantilles noires et blanches se croisaient par centaines, et je dois rendre aux Sévillanes cette justice, que pas un seul chapeau ne se mêlait à leurs élégantes coiffures. Le seul reproche qui doive être adressé aux femmes de Séville, c'est qu'elles renoncent au noir, et que les robes de satin uni sont trop souvent remplacées par des jupons à ramages qui sont de véritables contre-sens. Et maintenant, comment oserai-je vous décrire ces promeneuses elles-mêmes? Pour rester vrai, je suis forcé de lutter contre l'enthousiasme traditionnel que les beautés de Séville ont inspiré à tous les voyageurs. Ce que je tente est dangereux; mais je me risque et je déclare que les promeneuses de la Alameda del Duque me parurent médiocrement jolies. Je ne sais pourquoi l'on se figure en général que toutes les Espagnoles sont coulées dans le même moule; il n'est pas de pays au monde où le type de la beauté change plus souvent. Quand on arrive à Madrid, on est d'abord surpris du teint fortement basané de presque toutes les femmes que l'on rencontre; on trouve aux Antilles une infinité de filles de couleur qui sont beaucoup moins foncées. Américaines par le teint, les Madrilègnes sont Africaines par le regard et par la coupe du visage. Un front charmant, des yeux superbes, des dents éclatantes, ce devrait être assez pour composer une

belle figure, et pourtant les belles figures sont assez rares à Madrid. On me pardonnera cette assertion peu galante, qui n'est pas contestée. Les mentons, à Madrid, se prolongent indéfiniment; quelquefois aussi les lèvres sont épaisses, proéminentes, ou bien les yeux sont percés trop bas. A Séville, au contraire, les femmes sont en général grandes, souvent blondes, quelquefois très blanches et ordinairement trop maigres. Je ne sais rien de plus piquant que deux yeux andalous, noirs et dévorans, frangés de longs cils bruns, qui semblent tout dépaysés dans un de ces visages blancs et roses, et qui mêlent une sorte d'énergie arabe à la douceur germanique d'une physionomie de Sévillane. Aussi une belle Sévillane est-elle la plus belle des femmes; mais la beauté parfaite est rare à Séville comme partout ailleurs. Les dames de Cadix sont au contraire petites, brunes, piquantes; elles se distinguent par leur animation et leur vive allure. Les beautés de Valence, blanches avec des yeux bleus, un teint mat, des contours plus arrondis, semblent indolentes comme des créoles. Il est donc, comme je le disais, difficile d'expliquer pourquoi l'on confond en un seul type la beauté espagnole, qui varie dans chaque province, presque dans chaque ville. Il faut, je pense, attribuer cette confusion au costume qui est partout le même ou à peu près, et surtout à la mantille, qui donne à toutes les tournures espagnoles une grace exceptionnelle, une *desinvoltura* toute particulière. Il faut qu'une femme soit bien abominable pour qu'elle n'emprunte aucun charme à cette adorable coiffure, et croyez qu'une Française doit être mille fois jolie pour résister à la laideur de ce cornet de carton qu'elle pose sur sa tête et qu'on nomme un chapeau. J'ai souvent défendu les Parisiennes que je trouve, pour mon compte, les plus charmantes femmes d'Europe, et je suis bien aise d'émettre, à propos de Séville, l'opinion suivante : c'est que s'il arrivait que les élégantes de Paris empruntassent un soir aux Sévillanes leurs mantilles, leur prêtassent en échange leurs chapeaux empanachés, et que l'on réunît ensuite ces deux armées dans le jardin des Tuileries, la victoire serait au moins fort disputée. Si l'on tente jamais l'expérience, je réclame la priorité de l'idée et je demande à être juge du camp. Je veux aussi parler des pieds, bien que cela soit fort difficile; car qu'est-ce qu'un joli pied? Un Chinois vous répondra : C'est un pied rond, aussi pareil que possible au sabot d'un cheval, ou à un pied de console; un Français, au contraire, prétendra que c'est un pied étroit et cambré; un Espagnol, que c'est un pied court, au risque même d'être un peu rond. Les Sévillanes ont en effet, à cet égard, le goût plus chinois que français, et, tout en se moquant de tous les pieds européens sur lesquels les femmes, disent-elles, peuvent aisément dormir debout, elles ont soin de porter des chaussures tellement courtes, que leurs pieds, resserrés par le bout, s'élargissent et prennent la forme, si j'ose parler

ainsi, d'une très petite limande, mais enfin d'une limande. Les Françaises, comprimant au contraire les deux côtés du pied, l'allongent pour le rendre plus étroit, le chaussent d'une sorte de gaîne et se font à leur tour un pied de convention qui, le genre admis, est assurément fort gracieux, mais qui n'a aucun rapport avec ce que le Créateur avait imaginé. Où a-t-on raison? Est-ce à Pékin, à Séville ou à Paris? La question est difficile à résoudre : je la laisserai pendante, ne voulant me faire de mauvaises affaires avec personne, et je m'en tirerai par un faux-fuyant. Ici, comme ailleurs, c'est l'antiquité qui seule n'a pas tort, et je voterais volontiers pour les pieds naturels que modelait Phidias et pour les sandales d'Athènes.

Mais ce qui est charmant en Andalousie, je veux revenir et insister sur ce point, c'est le *trato*. Le *trato*, ce n'est pas précisément l'hospitalité, c'est l'accueil, la manière de se recevoir, de se *traiter*, car il a fallu inventer un mot pour désigner ce genre de politesse affectueuse, intime, qui n'a pas de nom en France, et pour cause. Entre le code de civilité de Paris et celui de Séville, il y a toute la différence de la simplicité à la rouerie, de la bonhomie à la ruse. En France, la politesse est un art, un raffinement; elle est toute naturelle, toute primitive en Espagne. Ici elle est dans l'éducation, et là dans le caractère. Céder à toute femme dans la rue sa place sur le trottoir, au cirque sa place à l'ombre, lui offrir au café, si elle est assise auprès de vous, la glace qu'on vous sert, c'est une habitude de politesse élémentaire à laquelle, en Andalousie, le plus grand seigneur ne manque jamais vis-à-vis même de la plus humble *manola*, et le plus pauvre hère envers la plus élégante dame; mais cela n'est point le *trato*. Le *trato*, c'est, pour ainsi dire, la politesse du cœur, c'est-à-dire une politesse qui va presque jusqu'au dévouement, et que ne constitue en rien cet échange de saluts, de coups de chapeaux et de phrases banales qui suffit chez nous aux hommes bien élevés. L'accueil qui m'avait été fait un soir dans le *patio* d'Ecija vous indiquera peut-être mieux que mes définitions la nuance que je voudrais saisir. Cherchons d'autres exemples. Vous êtes, je suppose, à la promenade, à la Alameda del Duque : une femme est assise auprès de vous; si vous avez dans la tête une idée ou le désir de la connaître, vous lui adressez tout simplement la parole; elle vous répond sans embarras, la conversation s'engage. Quoique très ignorantes en général, les femmes, en Espagne, ont un tact merveilleux; elles flairent à une lieue les intrigans et les mauvais plaisans. Si votre interlocutrice juge que vous êtes un homme de bonne façon, un *caballero* bien élevé, une heure ne s'est pas écoulée qu'elle vous invite à venir chez elle, et elle met, selon l'expression espagnole, sa maison à votre disposition. Si pareille proposition vous était faite à Paris, vous sauriez ce que cela veut dire; il faudrait se garder à Sé-

ville, sous peine d'être aplati le plus fièrement du monde, de toute interprétation de ce genre. Malheureusement nos compatriotes, qui ont l'habitude de se croire fort agréables, ne se font guère faute de pareilles balourdises. En Espagne, l'amour est une chose sérieuse; une Andalouse ne s'amourache pas à la volée d'un étranger qu'elle ne connaît point; elle laisse ces façons à la pudique Allemagne. En vous offrant sa maison, elle est affable sans arrière-pensée, elle exerce l'hospitalité antique, elle suit le conseil de cette amabilité primitive, sans méfiance et sans recherche, que les intrigans et les parasites ont tuée dans tous les autres pays d'Europe. Vous pouvez accepter son invitation sans façon; vous serez reçu cordialement, présenté au mari, qui vous accueillera de même, aux amis, que vous trouverez complaisans, dévoués en toute occasion, et jamais obséquieux. Vous serez admis, sans autre présentation, dans l'intimité du *patio;* vous y pourrez venir à toute heure; on vous grondera bientôt, si vous n'y passez au moins une bonne partie de la journée; chacun vous nommera don Fernando ou don Alejo, suivant que vous vous appelez Fernand ou Alexis. Le soir, vous accompagnerez à la promenade ou au théâtre les dames de la maison; en un mot, vous ferez partie de la famille, mais vous n'y mangerez pas. Les Espagnols ne sont pas riches; ils vivent sobrement; ils savent que l'huile rance n'est pas du goût de tout le monde; ils craignent de mal vous traiter, et vous ne sauriez faire rien de plus aimable que de refuser chaque jour le dîner qui vous sera chaque soir offert. Avec du temps et des soins, vous serez même admis à faire votre cour à la fille de la maison; si elle vous agrée, vous deviendrez son *novio,* c'est-à-dire son fiancé, beaucoup plus que son amant. Ce rôle vous donnera droit à quelques privautés légères; vous serez son *cavaliere servente,* vous porterez son châle à la promenade, vous ferez ses commissions dans la ville, vous baiserez sa main, son front peut-être ou même ses joues; vous passerez le jour entier auprès d'elle, vous viendrez la nuit causer encore à sa croisée, dont les grilles et les jalousies serviront de chaperons à ces périlleux tête-à-tête; mais vous vous en tiendrez là, sous peine, je le répète, d'être remis à votre place de la façon la plus absolue et avec une inconcevable autorité. Le mariage est le point de mire des Andalouses; elles savent si merveilleusement concilier les exigences du but avec la difficulté des moyens, qu'elles en remontreraient aux Anglaises sur ce point. Quant aux hommes, quels qu'ils soient et qui que vous soyez, ils vous traiteront sur le pied d'une égalité parfaite, avec une familiarité qui n'est jamais impertinente et jamais servile. Ils ont un sentiment profond de la dignité humaine : le plus pauvre diable prendra place sans scrupule à côté du plus grand seigneur, lui offrira indifféremment ou lui empruntera un cigare, et sans se prévaloir, sans s'humilier, il aura toujours l'air d'être pénétré

de la fameuse maxime espagnole : « Nous sommes tous seigneurs dans ce pays. » Aussi ce peuple s'inquiète-t-il peu des libertés politiques; il ne demande point à écrire fastueusement sur son étendard ce grand mot aussi vide que sublime : égalité ! Il sait à merveille, il sent, il croit que tous les hommes sont égaux devant Dieu, et ce sentiment, qui le relève à ses propres yeux, est placé assez haut dans son cœur pour qu'il lui soit parfaitement inutile de le lire écrit sur toutes les pierres, sur toutes les planches, à tous les carrefours. On n'écrit si souvent que ce qu'on n'est pas sûr de retenir. Les grandes vérités se proclament d'elles-mêmes, et je me méfie du sens que l'on veut donner à celles qu'on ressasse à tout propos.

J'ai promis de ne pas être pédant aujourd'hui, et il faut m'en savoir gré, car, à propos de la cathédrale de Séville, la plus magnifique église que je connaisse, j'avais une belle occasion de faire un chapitre d'archéologie. Rien ne m'empêchait de vous décrire dans leurs moindres contours ces grilles de fer, chefs-d'œuvre du genre, de vous raconter ces mille et un panneaux de bois de cèdre si merveilleusement fouillés, que le moindre a dû coûter à un sculpteur amoureux de son art le travail de toute sa vie, et ces nervures de pierre qui s'élancent dans les airs avec une hardiesse qui donne le vertige, et ce demi-jour mystérieux et triste qui règne dans cette nef immense, et ces notes égarées, ces soupirs qui s'échappent de l'orgue et vont se perdant sous les voûtes, ces rares fidèles errant sous les arceaux, et çà et là, cachées dans l'ombre d'un pilier de pierre, de pauvres femmes en deuil, veuves de quelques officiers carlistes fusillés, qui vous demandent l'aumône en rougissant. Je pouvais me donner le plaisir de chicaner M. de Custine, qui croit avoir découvert dans cette cathédrale le tombeau de Christophe Colomb, dont les os ont été oubliés à Cuba; c'est sur la tombe de son fils qu'on lit à Séville cette devise si belle et si simple :

A Castilla y a Leon
Nuevo mondo diò Colon (1).

Presque tous ces hommes qui sont apparus pour accomplir dans ce monde les métamorphoses que la Providence avait préparées ne sont-ils pas morts dans l'exil ? Mais je m'arrête, et sans plus philosopher, sans même vous décrire les mille jeunes filles, légèrement vêtues, qu'on peut voir travailler à la manufacture des tabacs, je vous mène droit au *Rapido,* le bateau à vapeur du Guadalquivir.

Guadalquivir ! comme ce nom est harmonieux ! On a beau nier l'euphonie, ne pas se rendre compte de la musique des mots, du charme de certaines consonnances : il y a des noms qui exhalent une poésie

(1) A la Castille et au royaume de Léon, — Colomb donna un monde nouveau.

toute particulière. Un certain agencement de syllabes qui plaît à l'oreille leur donne sur notre imagination une influence inexplicable. Il y a certains noms de rivières, tels que Guadalquivir, Eurotas, qui renferment plus d'enchantement que ces rivières n'en comportent, et si je n'en dis pas autant de certains noms de femmes, c'est de la pure galanterie. Si n'était son nom charmant, le Guadalquivir ne serait pas plus célèbre que la Rille en Normandie ou quelque petit bras du Rhône dans la Camargue; qu'est-ce en effet que le Guadalquivir? Une rivière bourbeuse, large à peine comme l'Yonne à Montereau; ses rives sont plates, jaunes, monotones, marécageuses; des troupeaux de vaches errent tristement dans ces steppes qui rappellent, moins la grandeur, les bords valaques ou bulgares du Bas-Danube. Mais ce nom de Guadalquivir l'a sauvée, et j'aurai beau dire, et tous les voyageurs consciencieux auront beau répéter que cette rivière est un abominable canal, triste et jaune: le Guadalquivir restera dans l'imagination de tous un fleuve poétique et charmant. Guadalquivir! rien qu'à prononcer ce nom, on croit voir passer des gondoles.

IV.

Je ne vis rien de pareil cependant. Le *Rapido* nous entraîna entre ses deux rives monotones qui allaient toujours s'élargissant; bientôt la rivière, envahie par la mer, devint un large fleuve; puis l'océan s'ouvrit devant nous, et Cadix nous apparut comme un îlot d'ivoire posé sur cette grande nappe bleue. Cadix, à mon avis, n'est pas une ville espagnole, et cependant Cadix, qui est le paradis des marins et qui est la ville la plus visitée de la Péninsule, a fait la réputation de l'Espagne. On a beau dire, les voyageurs ressemblent tous un peu à ce monsieur qui, rencontrant sur sa route une femme rousse, écrivait : « Dans ce pays-ci, toutes les femmes sont rousses. » Comme on ne peut pas tout voir en voyageant et qu'au retour il faut cependant tout raconter, on prend volontiers la partie pour le tout, et l'on juge de l'ensemble par un détail. Un marin, par exemple, relâche à Cadix; à peine débarqué, il rencontre à la promenade une société de femmes, il est vrai, très jolies, mais composées tout exprès pour faire fête aux états-majors des navires; trois jours durant, il s'ébat joyeusement en compagnie de ces pétillantes Espagnoles qui gardent toujours, quelles qu'elles soient, une sorte de dignité féminine et de désintéressement fort singuliers, puis le navire met à la voile, et le marin enchanté, croyant avoir compris les mœurs péninsulaires, part en criant : « Vive l'Espagne! vivent les Andalouses! » Il n'a rien vu cependant de véritablement espagnol; Cadix n'a point le caractère du pays; c'est une ville modifiée successivement, et dans tous les sens, par le frottement des étrangers; les mœurs

y sont cosmopolites, la population n'a d'espagnol que le costume; la ville elle-même, si blanche, si propre, si régulière, n'a point l'aspect caractéristique des villes andalouses. Les ports de mer gardent bien rarement la couleur locale, et, sous les mêmes latitudes, tous se ressemblent. Hors la position de la ville, on pourrait, sans trop d'exagération, comparer Cadix à Gênes, Barcelone à Livourne et Malaga à Messine. C'est partout le même mouvement, la même existence et la même population. Pour ne pas mécontenter la marine française, je conviendrai cependant que les femmes de Cadix doivent faire donner la préférence à cette dernière ville : elles sont charmantes; il n'est pas nécessaire d'avoir traversé l'Atlantique et rêvé sur le banc de quart, pendant une longue traversée, pour subir leur séduction. J'ai vu, pour mon compte, beaucoup plus de jolies figures à Cadix qu'à Séville, et je suis tenté de croire qu'en aucun lieu d'Europe le diapason de la beauté n'est aussi élevé. Ceci demande une explication. Il est extrêmement difficile de prononcer à l'égard de la beauté des femmes de tout un pays un jugement sans appel, car c'est la comparaison qui permet d'apprécier, et il faut toujours un point de repère. Or, ce point de comparaison qui vous sert ordinairement de niveau se déplace quand vous quittez les lieux où vous vivez; il s'abaisse ou se hausse à votre insu, et vos appréciations, quoique sincères toujours, peuvent être souvent mensongères. D'où vient qu'une femme qui vous semblait très belle en province vous paraît très médiocre à Paris? C'est que les points de comparaison ont changé; la femme est la même, c'est vous qui voyez autrement. J'ai observé que des Anglaises que je trouvais admirables à Paris étaient moins remarquables à Londres : d'où je conclus à regret que le diapason de la beauté, car je ne trouve pas de mot plus expressif, est plus élevé en Angleterre, et il est malheureusement certain que des Andalouses d'une beauté très ordinaire à Cadix ont à Paris un éclat tout particulier; vous en tirerez la conclusion qu'il vous plaira, car il me déplaît d'être forcément amené par mes propres observations à constater le contraire de ce que j'ai dit.

Je reviens à la ville, et je commence par faire la déclaration que voici : c'est que les voyageurs ont généralement le tort d'être des narrateurs trop fidèles. On leur adresse ordinairement le reproche contraire : on se trompe. Que les voyageurs mentent, je n'en disconviens pas; mais pourquoi mentent-ils? Parce qu'ils veulent rendre un compte trop exact de leur itinéraire, ville par ville, jour par jour; parce qu'on les force à le faire, sous peine de mettre en doute leur voyage. Or, comme dans la course la plus accidentée, la plus aventureuse même, il y a toujours des lacunes, des heures d'ennui, des jours sans intérêt, il faut absolument inventer pour remplir ces vides, à moins toutefois qu'on n'ait le courage de les déclarer tels. C'est ce parti que je veux

prendre. Cadix est une ville très jolie, très blanche, où l'on vit à merveille; mais Cadix n'est point une ville curieuse, elle offre peu de prise à la description, et je ne vois pas en vérité ce que vous gagneriez à me faire raconter que j'y prenais un bain de mer tous les matins, et que tous les soirs j'allais à l'Alameda exposer mon cœur aux plus meurtrières œillades. Cette Alameda de Cadix, sans plus parler des yeux noirs, des mantilles et des petits pieds de satin qu'on y voit tous les soirs, est, il faut pourtant le dire, une des promenades les plus merveilleuses qui existent, et, hors la Chiaja de Naples qu'elle rappelle, je ne sache rien en Europe qui puisse lui être opposé. C'est une large et belle esplanade, qui domine, comme un bastion, une des plus admirables rades qui soient au monde. Au-delà de cette mer bleue comme un lac d'indigo, le soleil dore au loin la côte d'Andalousie, depuis San-Lucar jusqu'à Puerto-Santa-Maria. On aperçoit, au premier plan, étinceler ces blanches villes, qui sont à Cadix ce que Sorrente et Castellamare sont à Naples, et, dans le fond, dans un lointain dont les fines teintes vont se confondant de plus en plus avec l'éther, on voit se dessiner sur le ciel les montagnes de Chiclana et les coteaux de Jerèz. Après une journée de soleil, de chaleur étouffante, quand la brise du soir se lève, que la mer murmure, que la fraîcheur renaît, que les étoiles s'allument, que les mantilles accourent; quand tout ce qu'on voit, ce qu'on entend, ce qu'on respire semble se mettre en harmonie avec le bien-être qu'on éprouve, la promenade de Cadix réalise un de ces rêves dorés qu'on voit danser dans la fumée de son cigare, quand on a tout à la fois vingt ans, une grande tranquillité d'esprit et une imagination suffisante. Cela dit, je crois pouvoir me dispenser de vous conter mes aventures à Cadix, qui n'ont rien d'héroïque, ni mes promenades à Jerèz au milieu des tonneaux, ou à l'arsenal détruit de San-Fernando, au milieu des débris de l'ancienne marine espagnole. Cela vous apprendrait tout au plus que le vin de Pacaret et le vin de Jerèz ont la même origine, qu'ils ne diffèrent que par la façon, et que l'Espagne maritime est déchue de son antique splendeur : toutes choses dont vous vous doutez peut-être; j'aime bien mieux vous conduire à Gibraltar.

J'ai pour les marins espagnols, dont les ancêtres ont découvert le Nouveau-Monde, un respect convenable, mais je doutai de leur habileté le soir où je quittai Cadix. Notre navire avait levé l'ancre à l'entrée de la nuit, et nous n'étions pas au milieu de la rade que le timonier nous conduisit droit sur un écueil, où la brise fraîchissante, après nous avoir fait talonner avec furie, nous échoua piteusement, à la grande terreur des promeneurs de l'Alameda, rassemblés à cette heure. On s'attendait à nous voir naufrager; les femmes criaient, les passagers voulaient se jeter à la mer, le capitaine blasphémait, les matelots cou-

raient de tous côtés sans s'entendre; on mettait des canots à la mer, on s'y entassait. Bien convaincu que tout ce mouvement était inutile et que le pire qui pût m'arriver serait en définitive de faire un quart de mille à la nage, j'observai flegmatiquement les effets différens de la peur sur des physionomies diverses. J'eus ainsi le spectacle d'un naufrage sans en avoir les inconvéniens, car la marée nous remit à flot une heure après, et nous reprîmes notre route. Familiarisé depuis long-temps avec les scènes nautiques, je gagnai la cabine. Vers le milieu de la nuit, je fus réveillé par des soubresauts terribles : le navire tanguait affreusement; je faisais avec mon lit des plongeons incroyables, et force me fut d'arc-bouter mes pieds pour n'être pas jeté hors du cadre. Quand je remontai sur le pont au lever du soleil, nous étions dans le détroit, entre Tanger et Tarifa, et je pris gravement mon chocolat à la santé de la côte d'Afrique, la troisième partie du monde qu'il m'était donné de contempler.

Le détroit de Gibraltar paraît fort peu large : on dirait un grand fleuve. Du milieu de ce canal, j'apercevais très distinctement les deux rives, qui sont à peu près semblables : fort montueuses l'une et l'autre, bleuâtres toutes les deux. A ma gauche, je voyais les maisons blanches de Tarifa; à droite, les rochers africains, et devant moi le château qui domine Ceuta. Le ciel était grisâtre, vaporeux, la matinée très fraîche, la mer houleuse. A l'avant enfin, Gibraltar m'apparut. Je m'attendais à un panorama plus étrange. Cent fois j'avais entendu comparer Gibraltar à un énorme pain de sucre debout sur les flots et présentant de tous côtés une falaise presque verticale. Gibraltar, en effet, est un îlot abrupt, presque entièrement détaché du continent, s'élevant au milieu de la mer; mais cette montagne escarpée, jaunâtre, assez longue, est bien moins perpendiculaire et, à mon avis, moins extraordinaire que le Mont-Saint-Michel, qui peut, au besoin, servir ici de point de comparaison. Ce fut devant Algéciras que mouilla le *Gaditano,* et nous dûmes faire en canot une traversée d'une heure pour gagner le môle de Gibraltar. Nous n'étions pas au bout de nos peines. Ce môle, resserré entre la mer et les remparts, est large de quelques pieds à peine. Il était brûlant de soleil; un œuf aurait cuit très aisément sur ce pavé converti en fournaise : aussi n'eus-je rien de plus pressé que de payer mes bateliers, afin de me réfugier dans la ville; mais, comme je me disposais à franchir la porte voûtée, un factionnaire écossais, avec son poétique costume de *highlander,* se détacha du mur tout à coup et me barra froidement le passage; puis un *policeman* survint, qui me demanda mon permis et ma caution. J'exhibai mon passeport, qui le fit sourire de pitié, bien qu'il fût revêtu du visa du consul anglais de Cadix. J'eus beau déclarer que j'étais un honnête garçon, ne songeant nullement à ravir Gibraltar à la reine Victoria; qu'il était deux

heures et que je n'avais point déjeuné, qu'il faisait sur le môle un soleil à rendre fou l'homme le plus sensé : tout fut inutile, et l'on me déclara que je ne pouvais entrer dans la ville sans un ordre écrit du gouverneur, et que cet ordre ne pouvait m'être délivré que sur la demande et en vertu de la caution d'un habitant de Gibraltar, qui répondrait de moi corps pour corps. J'aurais tué ce flegmatique et innocent *policeman*. Rien n'exaspère plus la vivacité française que le calme imperturbable des Anglais et des Allemands. Je me mis à jurer de la façon la plus ridicule, je m'emportai; ma fureur s'exhala en invectives : je maudis l'Angleterre et les Anglais, puis enfin, voyant l'indifférence profonde du *policeman* et du *highlander*, je me mis à rire. Par bonheur, je connaissais le consul de France, et l'idée me vint de lui écrire, en un mot, au crayon, ma situation et ma misère. L'homme de la police se chargea de lui faire parvenir mon billet. Il fallait faire contre mauvaise fortune bon cœur. J'entortillai ma tête dans un mouchoir, je rabattis sur ce turban les bords de mon chapeau, et je m'assis sur ma malle au feu d'un soleil qui me donna l'idée des tortures de Guatimozin. Quand un côté de mon corps fut rôti, je fis un quart de conversion, et au bout d'une heure j'avais fait plusieurs tours de broche, quand reparut enfin mon messager. Il m'annonça gravement (car c'était encore un Anglais) que le consul était absent, qu'il demeurait à sa villa, à Europa, et que d'ailleurs, le dimanche, tous les bureaux étaient fermés. — Et parce que c'est aujourd'hui dimanche, demandai-je au *policeman*, me laisserez-vous mourir ici de faim et de chaleur? Il est trois heures! ajoutai-je en lui présentant ma montre avec désespoir. Il me conseilla paisiblement de retourner à Algéciras, sous peine de passer la nuit sur le petit môle. Retourner à Algéciras était difficile, car mon bateau était parti. J'enjoignis au messager de prendre la piste du consul, de le suivre partout, dans les rues, à Europa, vers sa villa, puisqu'il en avait une, au diable s'il le fallait, et je me couchai dans une raie d'ombre large comme la main, que le rempart projetait à ses pieds. Là, je fis quelques réflexions spécieuses. Lorsqu'il m'était arrivé de passer la frontière de France en compagnie d'Anglais, je les avais vus s'emporter toujours contre les demandes de passeport et les formalités vraiment désagréables de la douane. Ils maugréaient contre la France, contre les obstacles qu'une administration tracassière opposait aux voyageurs; ils parlaient de l'Angleterre, où l'on n'a point de passeport et presque pas de douaniers. — C'est bon, me disais-je, je saurai désormais leur répondre.

Le consul, qui arriva vers le soir avec toutes les autorisations nécessaires, me trouva étendu, comme un lazzarone, aux pied du mur, grommelant encore, sommeillant un peu, et cuit aux trois quarts. Il m'apprit que le gouverneur, sir Robert Wilson, rêvait chaque nuit

qu'on lui prenait Gibraltar. Enfin j'entrai dans la ville. Gibraltar a la propreté, la monotonie, la régularité et la couleur terne de toutes les villes anglaises. Maisons carrées, croisées carrées, toits plats, rues droites, l'architecture ne varie guère dans les villes britanniques; de Gibraltar à Douvres, de Folkstone à Malte, le soleil fait toute la différence. Quant au silence qui régnait dans les rues désertes et brûlantes, je ne sais comment le décrire. Des poètes se sont imaginé que le silence existait sur les hautes montagnes ou sur les bords de la mer durant les nuits d'été. Ils se trompaient. On entend du moins le cri de l'aigle sur les hauteurs et le murmure de la brise sur tous les rivages; ceux qui ont passé un dimanche à Londres savent seuls de quel poids le silence pèse sur un cœur ennuyé. L'imagination elle-même s'arrête, et la pensée se fige au milieu de l'immobilité générale. Eh bien! figurez-vous les boutiques closes comme à Londres, les volets fermés, et pour complication une chaleur de trente-cinq degrés qui eût retenu au logis l'écolier le plus vif ou le Français le plus sceptique; vous aurez peut-être une idée du spectacle qui s'offrit à moi. En comparaison de Gibraltar le dimanche, Pompéi est une ville étourdissante.

La petite place sur laquelle est situé le meilleur hôtel de la ville, *Club-House,* me rappela, je ne sais pourquoi, la place du Mont-d'Or. En face de soi, on voit également une sorte de monument en pierres grises au-dessus duquel s'élève, dans son imposante aridité, le rocher de Gibraltar. La ville est bâtie dans une de ses échancrures. Dominée d'une part, de l'autre elle commande le détroit. Au-delà de la mer bleue qui s'étend sous vos fenêtres, vous apercevez, à peu de distance, tant l'air est transparent, toutes les sinuosités, tous les accidens de la côte africaine. N'est-il pas étrange de voir, par la croisée d'une excellente auberge anglaise, où l'on a réuni tous les raffinemens du comfort et de la civilisation, les montagnes, les rochers, jusqu'aux arbres d'une côte presque inconnue, habitée par des tribus barbares prêtes à égorger le pauvre naufragé qui se risquerait sur leurs rivages?

Europa, la ville de plaisance des habitans de Gibraltar, est toute semblable à la ville elle-même, sauf qu'elle doit à sa position plus élevée de jouir d'une fraîcheur plus grande et d'une vue plus étendue. C'est là que les négocians, les fonctionnaires civils et même les officiers de la garnison ont leurs villas. Les Anglais, quelque part qu'ils habitent, séparent toujours leurs affaires de leurs plaisirs; leur bureau n'a rien de commun avec la maison qu'occupe leur famille; négocians attentifs le matin, ils deviennent, le soir, à dater d'une certaine heure, des *gentlemen* sans aucune préoccupation commerciale. A Londres, le banquier que vous avez visité le matin, dans une sombre maison de la Cité, ne ressemble en rien au cavalier élégant que vous voyez passer à Hyde-Park sur son beau cheval, ou que vous trouvez le soir dans un

bel hôtel du West-End. Il en est de même à Gibraltar. Si c'est l'homme d'affaires que vous cherchez, vous le trouverez jusqu'à quatre heures dans la ville; si c'est à l'homme lui-même que vous voulez parler, c'est à la campagne, c'est-à-dire à Europa, qu'il vous recevra. Pour gagner cette prétendue campagne, improvisée dans une fente de rocher, on traverse la promenade, qui est certainement un échantillon fort surprenant de la patience anglaise, Je ne sache pas qu'en aucun lieu du monde la fameuse maxime : *Labor omnia vincit improbus,* ait reçu une plus singulière confirmation. La nature avait établi là un rocher nu, perpendiculaire, brûlant, exposé à tous les vents du désert, à tous les orages du ciel; elle avait eu sa raison sans doute : les Anglais ont taillé le roc, ils l'ont creusé, ils sont allés chercher de la terre en Espagne, peut-être même en Angleterre, et de l'eau je ne sais où; puis, de ce roc inculte, ils ont fait un jardin qui est, je crois, le plus joli et le plus riant de la Péninsule. Des arbres superbes, des aloës de la plus belle venue, des fleurs de toutes les espèces, de tous les climats, de toutes les couleurs, des kiosques charmans, apparaissent à vos regards surpris. Le tout, à vrai dire, est enserré dans une cuirasse de granit, et ce jardin, rempli de canons, rappelle fort les parterres que les soldats, aux heures de repos, cultivent autour de leurs tentes dans les camps; mais cette promenade n'en est pas moins un des plus étonnans défis que l'homme ait jamais portés à la nature. Sur un tertre fleuri s'élève une statue de lord Elliot, qui défendit Gibraltar contre M. le comte d'Artois. Lord Elliot tient dans ses mains une grande clé d'or rivée à son bras par une chaîne. C'est la clé de la Méditerranée. Cette statue est détestable : elle semble dire que, si les Anglais ont subjugué la nature, l'art, à son tour, les a vaincus, et qu'il est un autre génie que la patience. La patience est pourtant une belle chose. Même après avoir vu Gibraltar, on a peine à s'imaginer comment les Anglais ont pu faire des jardins fertiles dans tous les trous de cette falaise perpendiculaire, et creuser autour de ce mamelon des routes fort belles, très douces, où l'on se promène à cheval, en calèche, où l'on finira par chasser le renard comme dans les prairies du Royaume-Uni.

J'ai fait à cheval l'ascension de la montagne et visité à pied toutes les grottes. L'ancienne caverne, celle de Saint-Michel, est sans contredit la plus belle et la plus facile à voir. Que vous en dirai-je, sinon que c'est une grotte fort grande, dont la voûte est ornée, en guise de pendentifs, de superbes stalactites, et dont les parois sont couvertes de dates et de signatures? Je n'ai jamais regardé sans un profond sentiment de tristesse les murs où les badauds de tous les temps ont cru devoir graver leurs noms inconnus. Les dates qui les accompagnent m'attristent et m'étonnent. Auprès de signatures au crayon, en apparence

toutes récentes, on lit parfois des dates vieilles d'un siècle. Ces voyageurs sont morts depuis long-temps, et cette ligne si périssable, que vous tracez vous-même en courant, sera moins éphémère que vous; on la lira long-temps encore après que vous ne serez plus. La *Gruta Nueva*, ou de Saint-Martin, découverte il y a quinze ans par un soldat déserteur, qui fut gracié à cause de sa trouvaille, s'ouvre en face de la côte d'Afrique. Il faut avoir le jarret montagnard et l'œil fait aux fascinations des abîmes pour s'y rendre à quatre pattes à travers les rochers, et le trou qu'on aperçoit dédommage peu de tant de fatigues. Mon excursion toutefois, outre la vue magnifique qu'elle me permit d'embrasser, ne fut pas sans profit; elle me procura le plaisir de voir des singes sauvages, les singes de Gibraltar, dont beaucoup de voyageurs ont nié l'existence. Je déclare, moi, que les singes sont parfaitement naturalisés sur le rocher, car j'en ai compté plus de vingt à quelques pas de moi, et il en existe, dit-on, des centaines. Ceux que j'ai vus et poursuivis étaient grands comme des enfans de huit ans; ils marchaient debout, les bras croisés, et me jetaient de ces regards humains et tristes qui m'embarrassent, pour ma part, un peu. C'est à peine si j'ose l'avouer, mais s'il m'était jamais arrivé, comme à beaucoup de voyageurs, de manger un singe, je ne me croirais plus en droit de mal parler des anthropophages. Il y en avait aussi de fort jeunes, gros à peine comme des marmots d'un mois, qui se trémoussaient au soleil. A notre approche, les mères les appelèrent, d'une voix grêle, par leurs noms de singes, puis elles les prirent par la main, les conduisant comme des enfans à la promenade, et enfin, nous voyant avancer toujours, elles les chargèrent sur leurs épaules et disparurent derrière les rochers en faisant les gambades les plus extraordinaires. Ces animaux vivent de dattes, fruits des dattiers nains qui couvrent la cime de la montagne. Quelquefois aussi ils font des descentes dans les jardins d'Europa, dont ils dévorent les figues et les légumes. Il est expressément défendu, à Gibraltar, de tuer ces pauvres bêtes, ce qui n'empêche pas les habitans de leur tendre une sorte de piége à l'aide duquel ils en prennent fort souvent. Ce piége, d'une simplicité risible, fait heureusement douter de l'intelligence de cette nation, qui ne parle pas, disent les nègres, pour ne point travailler. On vide une grosse citrouille par un trou juste assez grand pour donner passage à une petite pomme qu'on laisse tomber dans l'intérieur. Voilà tout l'appareil. Cette citrouille, on la laisse dans le jardin. Un singe vient, il regarde, il examine, il se balance sur un arbre, se pend à une branche par les pieds, puis par ses mains noires, et, quand il a bien considéré la citrouille, il s'approche, enfonce son bras dans le trou et saisit la pomme. Alors il fait une grimace agréable, un de ces sourires de singe que vous savez, et tire à lui; mais la pomme, qui est tout juste entrée par le trou calculé sur son diamètre, ne peut sortir quand elle est augmentée de toute l'é-

paisseur de la main de son ravisseur velu. Le singe s'étonne; il tire encore, rien ne vient; il crie, il se fâche, il montre les dents, il plisse sa face, il tire de nouveau, tout est inutile. Malgré son singulier instinct, il ne songe pas à lâcher la pomme. Un singe n'ouvre jamais la main quand il tient quelque chose, et ce sentiment est fort humain. Bref, le lendemain, on trouve le pauvre animal se débattant en vain auprès de la lourde courge sans chercher à se dégager en se dessaisissant de sa proie.

On dit que deux variétés de singes habitent dans la montagne deux pics différens, et qu'ils se livrent quelquefois de sanglans combats. Je ne l'ai pas vu. Ce qui paraît tout-à-fait certain, c'est que ces animaux s'enterrent les uns les autres fort décemment, comme des humains un peu civilisés. On n'a jamais vu de squelettes de singes dans la montagne, tandis que la grotte Martyn était non point un ossuaire, mais un cimetière très complet.

Sur le point culminant du rocher, on a établi une tour de signaux (*signal house*) d'où la vue est admirable. On domine d'un côté les montagnes de Malaga, de l'autre celles de l'Andalousie méridionale. Devant vous, au-delà du détroit, s'étend l'Afrique, depuis Ceuta jusqu'à Tanger, dont on voit distinctement les maisons, et l'on est debout entre ces deux mondes. Je ne connais qu'un seul panorama qui puisse servir ici de point de comparaison, celui qui se déroule sous les yeux du spectateur monté sur la tour de Galata. Les eaux bleues du détroit de Gibraltar forment une sorte de triangle qui rappelle, par sa disposition, celui du Bosphore de Constantinople. Le détroit figure la Propontide, la baie d'Algéciras la Corne-d'Or; la Méditerranée est placée comme la mer Noire; Gibraltar fait face à Algéciras, comme Galata et Pera à Stamboul; la côte d'Afrique est située comme Scutari. Là, ce sont encore deux mondes en présence; mais à Constantinople tout semble vert, rose, jeune, riant, tandis qu'à Gibraltar tout ce qui vous entoure est vieux et sombre, grandiose et sévère. O mer bleue! j'ai suivi toutes tes sinuosités depuis l'embouchure de l'Océan où viennent s'engouffrer en grondant les lames puissantes de l'Atlantique jusqu'au petit ruisseau des eaux douces d'Europe, au fond de la Corne-d'Or, où tu vas te perdre en murmurant dans une verte prairie, au bruit de la flûte des mélomanes oisifs de Constantinople; et de tant de courses, quel bien ai-je retiré?

Je ne vous décrirai pas les fameuses batteries couvertes, creusées dans le rocher même, qui rendent, dit-on, Gibraltar inexpugnable, par l'excellente raison que je ne les ai point visitées. Sir Robert Wilson (1), gouverneur de Gibraltar aux appointemens de 250,000 francs, car l'Angleterre sait payer ceux qui la servent, voulut bien me rece-

(1) Sir Robert Wilson, gouverneur de Gibraltar, est le même qui joua en France, lors de l'évasion de M. Lavalette en 1815, un rôle si honorable.

voir avec une extrême bienveillance. Il me fit les honneurs de sa maison de ville, de son jardin, où je vis en pleine terre des bananiers et des bananes. Il me donna au *cottage*, sa résidence d'été, un excellent dîner; mais le lendemain, quand je lui fis demander par le consul de France la permission de visiter les batteries, il refusa tout net, comme s'il eût craint que je renouvelasse l'histoire d'Ulysse et du cheval de bois. On me raconta tout bas que la permission de visiter les excavations était presque toujours refusée depuis qu'un officier français avait eu la malice d'observer que dans ces batteries trop fameuses des canonniers ne pourraient pas faire feu pendant une heure sans être tous asphyxiés. Cette indiscrétion sera toute ma vengeance.

V.

Au point de vue commercial, Gibraltar était, il y a peu de mois encore, un vrai cancer qui dévorait l'Espagne. C'était un véritable entrepôt de contrebande fondé par l'Angleterre et ouvertement protégé par elle. Les mesures énergiques du général Narvaez, l'attitude si digne, si ferme du gouvernement espagnol vis-à-vis de M. Bulwer (1) et de lord Palmerston, auront modifié ce singulier état de choses sans le détruire complétement, j'imagine. Voici ce qui se passait à Gibraltar il y a peu de temps encore. L'Angleterre y expédiait annuellement pour 30 millions au moins de cotonnades, et pour 10 millions à peu près de tabac en feuilles, que la population pauvre du rocher roulait en cigares. Ces cotonnades, ce tabac, je ne parle pas, pour simplifier, des autres arrivages des colonies anglaises, ce total de 40 millions entrait exclusivement par contrebande dans la Péninsule, sauf ce qui pénétrait frauduleusement en Algérie par la frontière du Maroc. Cette contrebande se pratiquait sur toute la côte d'Espagne de la façon la plus bizarre. Les contrebandiers, soudoyés par les négocians anglais, faisaient prix avec les autorités espagnoles, et, moyennant un droit payé en secret, les marchandises entraient paisiblement, à jour fixe, dans le port désigné. Il arrivait *par hasard* ce jour-là que les douaniers n'étaient pas à leur poste, et que les troupes de la reine se trouvaient hors de la ville. La chose en était à ce point, que l'on a vu un colonel de carabiniers venir en uniforme à Gibraltar pour y traiter avec les négocians.

Des crises périodiques troublaient pourtant de si bonnes relations. Les autorités espagnoles, suffisamment enrichies, devenaient quelquefois difficiles et exigeaient des contrebandiers un taux trop considérable; les contrebandiers refusaient et tentaient d'obtenir par force ce que la

(1) Voyez *l'Espagne depuis la révolution de février*, par M. Gustave d'Alaux, dans la *Revue* du 1er juin 1849.

t rahison leur refusait; ils faisaient alors leur commerce à main armée: de là ces combats, souvent sanglans, dont il a été plus d'une fois question. Alors apparaissait à l'improviste la protection britannique. La flottille de la reine d'Espagne et le vapeur chargés de la surveillance de la côte étaient mouillés à Algéciras. Tous les mouvemens de ces navires étaient observés et signalés à Gibraltar du haut de *signal house*. Si le vapeur sortait du port, un pavillon convenu était hissé sur-le-champ par le surveillant anglais, et tous les contrebandiers se trouvaient avertis à six lieues à la ronde. S'ils étaient éloignés, ils gagnaient le large; s'ils étaient rapprochés, ils couraient sur Gibraltar et se réfugiaient dans les eaux anglaises, où ils devenaient aussitôt inviolables. Un jour, une goëlette de contrebandiers, vivement poursuivie par un schooner de l'innocente Isabelle, vint chercher un asile sous les batteries de Gibraltar. Le schooner eut l'imprudence de s'acharner à sa poursuite. Un coup de canon tiré tout exprès dans sa voilure l'avertit brusquement de faire ses réflexions. Sir Robert Wilson était lui-même dans la batterie, en sorte qu'il fut impossible d'alléguer une méprise, et l'avertissement put être considéré comme officiel. Ce n'est pas tout, le schooner, qui comprit mal peut-être et qui croyait tenir sa proie, continua sa chasse. Un second coup de canon retentit, et un boulet de vingt-quatre, qui l'atteignit en pleine flottaison, fit sauter une partie du bordage : il coula sur-le-champ. Le plus amusant de l'aventure, c'est que l'équipage du schooner fut recueilli et sauvé par les contrebandiers eux-mêmes. Le gouvernement espagnol prit mal la plaisanterie; il demanda des explications. La légation anglaise répondit gravement que le schooner était entré sans pavillon dans les eaux anglaises. — Et, demanda l'Espagne, où donc est la limite des eaux anglaises? — Elle est, répondit l'Angleterre, au bout de la portée de nos canons, et la preuve que votre navire était en-deçà de cette portée, c'est qu'il a été coulé bas. La raison était judicieuse, et pourtant l'Espagne pouvait répondre que les eaux espagnoles s'étendaient également sous toute la portée des batteries du *Campiamento,* et ces batteries pourraient foudroyer le port même de Gibraltar; mais au loup que devait répondre l'agneau? Il a fallu Narvaez, un homme qui aura une belle page dans l'histoire de son pays et de son temps, pour rappeler à l'Europe et à l'Espagne elle-même quel compte il fallait tenir du pays de Charles-Quint.

Les faits semblables à celui que je viens de raconter ne sont pas rares. En voici un second plus récent encore. Un bâtiment de *contrabandistas,* vide pour le moment, naviguait en paix dans les eaux *anglaises.* Un garde-côtes espagnol l'aperçut et courut droit sur lui. Le contrebandier, qui n'avait rien à craindre, puisqu'il n'était point chargé, au lieu de fuir, cargua ses voiles, attendit, et l'on se héla bientôt de part et d'au-

tre. Tout à coup une batterie anglaise s'illumina, et le garde-côtes reçut un boulet. A terre, on s'était trompé; on avait pris pour un arrimage une conversation pacifique, et les Anglais, croyant venger ou défendre le contrebandier, étaient brutalement intervenus dans l'entretien. D'autres fois, la douane espagnole retenait avec grand éclat, sous prétexte de les saisir, les marchandises d'un bâtiment, et plus tard se chargeait de les faire entrer secrètement; ou bien, après avoir reçu provisoirement des cargaisons dans l'entrepôt de Malaga, elle éventrait les ballots, faisait franchir en détail aux marchandises la ligne douanière, après quoi les ballots étaient bourrés de foin, soigneusement recousus; le bâtiment venait les reprendre, les jetait à la mer et retournait à Gibraltar faire un nouveau chargement; de la sorte, les registres étaient en règle, et cet honnête commerce prospérait. Enfin, lorsque ni la protection anglaise, ni la complaisance des carabiniers, ni l'intervention de la douane ne pouvaient suffire à l'écoulement des produits britanniques, les négocians de Gibraltar avaient recours, comme moyens suprêmes, aux *pronunciamientos*. Voici comment les choses se passaient alors. Les négocians écrivaient à leurs correspondans de Malaga, par exemple. Ils leur disaient que les magasins étaient pleins, les navires chargés, mais que la surveillance était extrême, ou le chef des carabiniers trop exigeant, et qu'ils eussent à faire un *pronunciamiento*. La chose était aisée. Sur les deux cent mille habitans de la côte de l'Andalousie, quatre-vingt mille au moins vivaient de la contrebande. Aussitôt prévenus, des meneurs excitaient les esprits, soulevaient, au nom de n'importe quel mécontentement politique qui leur servait de stimulant et de prétexte, cette troupe de coquins désœuvrés qui, toujours et en tout pays, se tient prête au désordre. Au jour fixé, dès que le navire chargé de la contrebande était signalé, on lâchait les rênes à cette tourbe soudoyée; le *pronunciamiento*, c'est-à-dire l'émeute, éclatait; la ville se remplissait de rumeurs, on ajoutait quelques coups de fusil à la mise en scène; l'*ayuntamiento* prononçait aussitôt la dissolution de la garde civique, remettait l'autorité aux citoyens; au plus fort de l'agitation, le navire entrait dans le port et débarquait sa cargaison. De la sorte, il y avait, comme on le voit, un moyen très sûr de prédire les émeutes qui éclataient si souvent sur la côte d'Espagne. Il suffisait d'examiner les magasins de Gibraltar; s'ils étaient vides, les émeutes n'étaient point probables, elles eussent été sans but; au contraire, s'ils regorgeaient de marchandises, comme il leur fallait absolument un débouché, on devait s'attendre à des *pronunciamientos*. Il est vrai de dire que les passions politiques envenimaient quelquefois ces désordres, dont l'origine était purement commerciale; l'insurrection une fois déchaînée dépassait le but de ses instigateurs. Barcelone a fourni un mémorable exemple de ces émeutes qui s'accroissent en se précipitant. Malheureusement nous n'avons pas le droit de rire de

cette Espagne dégénérée dont je parle, et qui d'ailleurs a pris si fièrement sa revanche. N'avons-nous pas vu s'accomplir, chez nous, quelque chose de pareil à ces grotesques *pronunciamientos?* N'avons-nous pas appris de la bouche même d'un des tristes héros de notre temps que les révolutions ne disent jamais le mot pour lequel elles se font? Ne savons-nous pas à nos dépens ce que *vive la réforme* veut dire, et qu'il y a un calcul commercial dans les émeutes de France aussi bien que dans les *pronunciamientos* de la Péninsule?

J'arrivai précisément à Malaga pour être témoin d'une de ces insurrections périodiques. J'avais quitté la veille au soir Gibraltar, non sans quelque regret, car (n'en déplaise aux ames poétiques) j'y vivais heureux d'un bonheur uniquement dû à l'excellent vin de Bordeaux et aux rôtis anglais que me fournissait *Club-House*. Je suis bien honteux d'être aussi matériel, mais j'avoue qu'une excellente auberge anglaise constitue, au milieu d'un voyage en Espagne, un agréable intermède, qui prend place à merveille, même entre les danseuses de Séville et les merveilles de l'Alhambra.

Nous arrivâmes à Malaga au point du jour. Cette ville au doux vin n'a rien de curieux : à droite, une petite jetée, un petit phare; devant nous, une petite ville blanche; dans le port, une douzaine de bricks marchands : c'est tout ce qu'on y peut voir. Je renonçais à trouver le moindre charme à ce panorama, quand on vint m'apprendre que la ville était en état de siége. Cette nouvelle ranima ma curiosité. Une tentative de *pronunciamiento* avait échoué; on s'était battu sur le quai, on avait arrêté beaucoup de monde. La sourde agitation qui couvait dans la ville était à toute heure excitée par les révélations de l'un des conjurés saisis. Sur sa dénonciation, on avait arrêté la veille et renvoyé le matin même à Grenade, pour y être jugés par l'autorité supérieure, une trentaine des négocians les plus considérables de la ville. Enfin, on se disposait à juger militairement et probablement à fusiller sans merci sept inculpés, dont deux étaient des sergens de la garnison. Il va sans dire que, parmi eux, n'étaient point les chefs véritables; là, comme ailleurs, les instigateurs étaient restés dans l'ombre, et les petits allaient payer pour les grands. Lorsque je débarquai, les tambours battaient de toutes parts; on renforçait les postes, on déployait un grand appareil de guerre, on fermait les boutiques, on se réfugiait dans les maisons; ce fut au milieu de ce mouvement, de ce tapage, de ces inquiétudes, que je vis venir à moi, sur le quai, un employé du consulat de France, qui me remit une lettre de ma mère. Je n'oublierai jamais l'impression que me causa, au milieu de ces scènes émouvantes, dans ce pays inconnu, la lecture de cette lettre qui racontait les joies monotones de la campagne et d'un foyer paisible. J'appris du jeune homme qui me l'apportait que l'arrivée du vapeur français qui nous amenait allait tirer le consul d'un grand embarras. Un des chefs

de la conjuration, un capitaine d'infanterie, nommé Lara, n'était point encore arrêté. Il s'était blotti dans un grenier; sa retraite était connue; le consul lui fit proposer de s'échapper, et de prendre passage à bord de *la Pauline*, où il serait à l'abri de toute poursuite sous la protection française. Ce misérable n'eut pas le courage de quitter son grenier. Il craignait de recevoir des coups de fusil pendant le trajet, et j'appris une fois de plus qu'un conspirateur pouvait n'être point brave. Une heure plus tard, Lara fut arrêté. J'étais tellement indigné de sa lâcheté, que je me promis de l'aller voir fusiller.

Le conseil de guerre devait se rassembler dans la journée. Curieux d'assister à un procès politique en Espagne, je courus la ville, demandant partout où il devait avoir lieu. Il me fut d'abord impossible de l'apprendre. Ceux à qui je m'adressais examinaient avec soupçon ma physionomie étrangère et me faisaient une réponse évasive. J'arrivai, m'enquérant toujours, à la *plaza de la Merce*, où se trouve le quartier d'infanterie. De nombreux détachemens stationnaient sur cette place. En face de la caserne, je vis un groupe nombreux d'officiers qui s'entretenaient très vivement; je compris que j'étais près enfin de ce que je cherchais. Un capitaine, auquel je demandai s'il me serait permis de voir juger les prisonniers, me conduisit vers le colonel; celui-ci appela l'officier de garde, lui donna un ordre, et me dit de le suivre. J'entrai avec lui dans la caserne. Après de longs détours, nous arrivâmes à une petite porte verrouillée. — C'est là, me dit l'officier en me saluant, et il se disposa à me quitter. — Qui est-ce qui est là? lui demandai-je avec surprise. — Mon colonel, ajouta-t-il, m'a ordonné de vous conduire vers les deux marins anglais qui ont été arrêtés hier à la suite d'une rixe. Grace à ma veste de matelot, on m'avait pris pour un de leurs amis. Je remerciai l'officier, lui disant que c'était un conseil de guerre que j'étais venu voir, et non pas des ivrognes. Comme je revenais sur la place, je vis qu'une foule épaisse se dirigeait vers une église ouverte : j'entrai avec cent autres; un prêtre était à l'autel; un grand nombre d'officiers de tous grades en uniforme écoutaient avec recueillement la messe du Saint-Esprit, qui est, en Espagne, le préambule obligé de tout conseil de guerre. Cet usage, digne du plus catholique pays du monde, me parut imposant. Il me fut impossible d'assister au jugement. Je fus charitablement averti que ce n'était point la place d'un étranger, et que j'y pourrais fort bien recevoir un coup de *navaja* de la main de quelque mécontent. Comprenant que je n'avais rien à voir, rien à faire dans cette ville bouleversée, où d'ailleurs je devais revenir, je me disposai à partir le soir même pour Grenade. Au moment de monter en diligence, j'appris que les sept accusés avaient été condamnés à mort.

Nous arrivions le lendemain, vers dix heures, à Loja, ville de vingt-cinq mille habitans, bâtie sur le penchant d'une colline très verte, très

bien cultivée, très fertile, et dominée par les ruines d'un château sarrasin. On visite à une lieue de la ville *los Infiernos*, petites cascades et petits rochers, qui ne valent ni leur réputation ni la fatigue de la route. Loja est la patrie de Narvaez. Sa famille est ancienne et riche. Soldat de fortune, Narvaez a commencé aventureusement sa carrière, et il est devenu ce qu'il est par son mérite et son courage. De bonne heure il s'est distingué de cette foule d'aventuriers qui, de nos jours, ont désolé l'Espagne tour à tour, et il a eu l'insigne honneur de sauvegarder son pays au milieu de l'ébranlement général. A l'Espagne, qui est si intelligente et si noble, il ne manquait, depuis plusieurs années, qu'un chef, et ce chef qu'on désespérait de trouver s'est révélé en lui. Dans la Péninsule, les hommes qui savent se maintenir au pouvoir sont plus rares encore que partout ailleurs, et ceux qui tentent d'y monter sont plus nombreux qu'en aucun pays. L'Espagne est aujourd'hui, comme par le passé, la patrie des aventuriers; depuis Fernand Cortez, Pizarre et tant d'autres, le caractère n'a pas changé. Ces hommes audacieux, qui, de soldats, se font chefs de bande, ces officiers brillans qui en imposent à toute une armée par quelque action d'une témérité fabuleuse, ces hommes toujours prêts à jouer leur fortune entière sur un coup de dé, et leur tête contre un coup d'état, on les rencontre par centaines dans les rues de Madrid; mais leur flamme est celle d'un feu de paille : dès qu'en eux la passion s'éteint, ils s'affaissent. Ils sont à peine parvenus, que le vertige les prend. Leur incapacité se dévoile.

Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

Le pays s'aperçoit alors une fois de plus qu'un bon colonel est souvent un détestable ministre. Que de fois la pauvre Espagne a fait cette expérience! Il est remarquable que dans la Péninsule, comme en France, les grands orateurs, les poètes, les hommes d'imagination, sont nés dans le midi. L'Andalousie est la Provence de l'Espagne. L'Aragon, la Biscaye, la Catalogne, fournissent des soldats rudes comme des Bretons, forts comme des Picards ou des Flamands, braves comme des Lorrains; dans la Galice naissent des ouvriers laborieux et rangés, qui émigrent comme les Auvergnats; mais Narvaez, Martinez de la Rosa, le duc de Rivas, sont du midi, comme le maréchal Bugeaud, M. Guizot et M. Thiers.

VI.

La diligence nous conduisit en une seconde nuit au pied de la Sierra-Nevada, au milieu de cette mer de chanvres magnifiques et de ces bois d'oliviers que domine la poétique Grenade. Une fois à Grenade, que pouvais-je faire, sinon passer de longues heures à l'ombre des galeries de l'Alhambra, au pied des lauriers du Generalife? C'est le soir, au

coucher du soleil, que j'ai fait ma première ascension au palais des Mores. Une promenade merveilleusement ombragée, fraîche à toute heure, habilement dessinée, parfaitement entretenue, s'élève en serpentant autour du mamelon sur lequel la merveille repose. Deux ruisseaux murmurent de chaque côté des allées sablées. Des fontaines jaillissent de toutes parts; des oiseaux par milliers gazouillent à plaisir dans les bosquets de ce parc charmant. On dirait que tous les oiseaux d'Espagne, chassés des plaines par l'aridité du sol, ou par la haine des laboureurs, se sont donné rendez-vous dans les jardins de Grenade, et ils y chantent de père en fils les merveilles de l'Alhambra. Tout ce qui vous entoure a une physionomie champêtre. Ici, des marmots, surveillés par leurs bonnes, se roulent dans l'herbe; là, un galant soldat régale sa *novia* d'un verre d'*agraz* (1) sous la tonnelle d'une guinguette. Au milieu de l'allée, un joyeux Galicien, attelé à un tonneau, remplit l'air de ses cris, et annonce qu'il vend de l'eau de la fameuse fontaine nommée *Avellana*. Après une promenade d'une demi-heure à travers cette verdure, ces gazouillemens, cette fraîcheur, ces chants, cette gaieté, on se trouve tout à coup en face d'un monument carré du plus beau rose et d'un imposant caractère. Une grande main ouverte est sculptée sur la voûte, une clé est gravée sous l'arc intérieur : c'est la porte de l'Alhambra. Après avoir passé la tour carrée, on arrive par une large route sur une esplanade, où l'on se trouve vis-à-vis d'un palais du temps de Charles-Quint, et là, je ne sais pourquoi, on pense à Heidelberg. Ce n'est point assurément la construction imaginée par Charles-Quint qui évoque ce souvenir charmant. Au surplus, cette prétentieuse masure paraît atteindre à merveille le but de son fondateur : elle cache aux yeux le palais des Mores. Le père de Philippe II n'est pas le seul grand homme qui ait eu la petitesse d'être jaloux du passé; mais nul peut-être n'a poussé plus loin cette étrange et mesquine envie. Après avoir déshonoré l'Alcazar de Séville en chargeant ses fines colonnettes d'une lourde et niaise galerie supérieure, il tenta d'annihiler l'Alhambra derrière une grosse construction, dont il fit un manége, voulant, dit-il, loger ses chevaux dans le palais des Mores. Sa tentative, Dieu merci, fut impuissante, et la pesante architecture des Espagnols sert, au contraire, de repoussoir à l'exquise création des Arabes. Une porte de grange en bois grossier, ouverte dans un gros mur, une ficelle attachée à une sonnette, laquelle fait paraître un concierge hébété, voilà ce qui annonce le *palais rouge* (*al Hambra*). Le Parthénon a son portier aussi. Quand on a dépassé ce brave homme, on s'arrête tout à coup malgré soi, et il est difficile de retenir un cri d'admiration.

(1) Excellente boisson faite avec du verjus.

Une cour ayant la forme d'un carré long, contenant un bassin, entourée de colonnes de marbre aurore d'une légèreté exquise, surmontées d'un travail si précieux, si fouillé, si vaporeux, si transparent, qu'on dirait une guipure rose; en face de vous, à travers une autre porte, une seconde cour renfermant une belle vasque supportée par de grands lions héraldiques, une suite infinie de colonnettes d'une élégance incomparable, d'une couleur sans pareille, qui ne se retrouve ni en Asie, ni en Grèce, une continuité de ciselures à désespérer tous les graveurs, un ensemble d'une telle élégance qu'on n'ose plus marcher, tant on se trouve, à cette vue, pesant et grossier; au-dessus de ces dentelles, de ces nervures, de ces vasques, de ces marbres transparens, de ces stucs ciselés, un ciel sans tache, qui entoure comme un dôme de lapis ce joyau doré, ce petit palais rose, telle est la perspective enchanteresse qu'embrasse le premier coup d'œil. On souffre, en y regardant de plus près, à compter les blessures qu'ont infligées à cette merveille les mains des restaurateurs plus encore que le temps. Un effroyable lit de tuiles brunes et rondes pèse de tout son poids sur la broderie si légère des Arabes. Il semble qu'on porte sur les épaules cette écrasante toiture, sous laquelle plient les sveltes colonnes de marbre, à grand'peine renforcées par des tuteurs de fer. A droite de la cour des Lions est la salle des Abencerrages. C'est là, dit la tradition, que furent égorgés ces poétiques guerriers, qui joignaient l'élégance orientale à l'honneur chevaleresque; leur sang a rougi les pavés de marbre. Il est vrai que l'histoire dément la tradition; mais l'histoire a tort, car elle remplace mal ces gracieux mensonges. Les salles des Ambassadeurs et des Deux Sœurs sont des merveilles comme celle des Abencerrages, et l'on passerait des jours entiers à étudier leurs murs et leurs voûtes, ces chefs-d'œuvre d'ornementation, de gravure et de marqueterie; mais elles sont, relativement à leur réputation, fort peu grandes, et l'Alhambra tout entier surprend lui-même par la petitesse de ses proportions. Un homme de goût, quelque peu riche, pourrait rêver d'avoir dans son jardin un fac-simile de l'Alhambra, et je ne crois pas trop exagérer en disant que la cour des Lions entrerait tout entière dans certains salons ministériels de Paris. On m'accordera du moins que le palais des Mores, avec ses cours, ses salons, ses jardins, ses galeries, ses colonnades, se trouverait fort à l'aise dans la cour du Louvre, par exemple. On peut, je pense, hasarder ces réflexions sans être taxé de barbarie; la beauté des monumens ne se mesure pas sur leurs dimensions : les objets d'art ne s'apprécient point à l'aune, et le bouton de chape ciselé par Benvenuto pour le pape Clément VII vaudrait plus, s'il se retrouvait, que maints palais qui couvrent un hectare de terrain. Quoi qu'il en soit, l'Alhambra est fort petit. Si je devais y vivre, j'habiterais le *Tocador*. Le Tocador, boudoir de marbre dans lequel on voit

encore des dalles percées de trous, était comme une grande cassolette où les sultanes se parfumaient rien qu'en se promenant. C'était en même temps un observatoire d'où l'on domine tout le palais et toute la plaine de Grenade. Cette vue est magnifique : sous vos pieds, la ville; à gauche, la chaîne pittoresque de la Sierra-Nevada, couverte de neige; à droite, une plaine immense et silencieuse, gouachée par le soleil couchant de larges reflets rouges; un beau ciel, un climat admirable, un palais sans pareil! On comprend aisément, en vérité, que Boabdil n'ait pu retenir un soupir en jetant un dernier regard sur son poétique royaume. Sans songer au fils de Mulei-Hassem, une infinité de voyageurs se sont évertués à écrire leurs noms sur les murs du Tocador, comme dans la grotte de Gibraltar. Un nom surtout est gravé dans le marbre d'une croisée avec une perfection qui atteste « qu'un monsieur très sage s'y est appliqué » pendant plusieurs semaines. C'est celui de M. B...., officier du 11e de ligne. Brave homme, vous étiez un vrai capitaine d'infanterie, né pour l'être, et je gage que vous n'êtes pas allé plus loin. Les militaires aiment à gratter. Le gouverneur de Grenade ne s'était-il pas avisé, il y a trois ans, de trouver vilaine la teinte rose magnifique que les siècles ont respectueusement déposée sur les murs de l'Alhambra? Craignant que cette incomparable dorure, tombée du ciel comme pour consacrer la beauté du palais des Mores, ne fît accuser son administration de négligence, le bonhomme s'est mis à lutter avec le soleil. Il a fait gratter ce que l'astre dorait. Plusieurs colonnettes de la cour des Lions ont été rendues à leur couleur primitive, et je ne sais s'il a continué.

Il est bon de rappeler que l'art doit ce qui reste de l'Alhambra au maréchal Sébastiani, qui, pendant qu'il commandait à Grenade, a pieusement relevé le palais de Boabdil, soutenu ses délicates colonnes, cimenté ses toits, pansé ses blessures. La ville elle-même doit au maréchal et à l'occupation française son théâtre, le pont du Jenil, plusieurs places, plusieurs belles rues. On a beau dire, on a beau faire, c'est un peuple intelligent et charmant, celui dont les armées occupent ainsi leurs loisirs. Le goût français continuera de veiller sur l'Alhambra : le palais des Mores a maintenant un protecteur dont les artistes ne récuseront pas l'intelligence, M. le duc de Montpensier, qui, si je suis bien renseigné, le surveille et veut le consolider.

Quant au Généralife, petite maison de plaisance située à mi-côte de l'une des collines qui dominent l'Alhambra, je n'en voudrais pas faire, je l'avoue, mon séjour habituel. Hors la vue, qui est fort belle, cette bastide n'a rien qui m'émerveille, et je ne sais vraiment pourquoi on lui a fait une réputation si grande. Dans le jardin, deux beaux lauriers-roses; dans la maison, un mauvais petit salon blanchi à la chaux, orné de quelques méchans portraits de famille et de l'arbre généalogique

des Campo-Tejar, propriétaires actuels du Généralife, tout cela ne ressemble guère à la description charmante que Chateaubriand fait de la fête donnée en cet endroit par Lautrec au dernier Abencerrage et à la belle dona Blanca. Le marquis de Campo-Tejar descend en droite ligne de Boabdil. Cette origine, qui, en tout autre pays, semblerait suffisamment ancienne, je crois, et fort distinguée, paraît assez médiocre à Grenade. Cette ville, éloignée des routes et peu commerçante, est restée fidèle aux traditions; elle est sans contredit la plus aristocratique de l'Espagne. On y entend parler de *sang bleu*, de *sang rouge* et de *sang blanc*, ce dont il n'est guère question à Cadix ni à Malaga. Le sang bleu est celui de l'ancienne noblesse; c'est le pur sang castillan, dont la source doit remonter bien au-delà de la conquête. Le sang rouge est celui des familles qui n'ont reçu le baptême qu'après l'expulsion des Mores. Ainsi, le marquis de Campo-Tejar, quoique descendant des rois arabes, n'appartient qu'à la noblesse secondaire. Les Zégris, dont il existe à Grenade plusieurs rejetons, sont comptés parmi les chrétiens de fraîche date; leur sang est rouge. Le sang blanc est celui des classes qui n'ont point de parchemins. Par sa bravoure, le sang blanc peut rougir, l'homme du peuple peut s'anoblir en s'illustrant sur les champs de bataille; mais il lui est difficile de passer au bleu, car il faudrait conquérir une filiation non interrompue d'ancêtres bons chrétiens, catholiques à toute épreuve, remontant dans la nuit des temps.

Quand on a vu l'Alhambra, on a visité tout Grenade, et c'est perdre sa peine que de faire une course à la chartreuse abandonnée de la Cartuja. Quelques échantillons de marbres indigènes, une sacristie décorée de meubles en écaille, travaillés dans le genre de Boule par un frère de je ne sais quelle congrégation; une chapelle dévalisée jadis par les Français, s'il faut en croire le cicérone : tout cela vaut à peine le voyage. Cette chartreuse cependant devait avoir il y a quelques années, quand elle était habitée, un grand caractère. J'ai toujours eu pour l'inquisition une sainte horreur, et la plupart des moines que j'ai rencontrés dans ma vie étaient des fainéans fort sales; mais je n'en pense pas moins que les moines étaient pour la Péninsule un complément pittoresque indispensable. L'Espagne sans moines, c'est comme la France sans soldats ou l'Italie sans gondoliers.

A Grenade donc, il faut passer ses journées dans les salles de l'Alhambra ou sous les ombrages des promenades qui y conduisent. Le soir, on peut aller écouter au théâtre tantôt de bonne musique et des chanteurs nomades qui sembleraient excellens sur des scènes secondaires, tantôt la prose médiocre de quelque mélodrame traduit du français. M. Eugène Sue a surtout un grand succès en Espagne. Beaucoup de gens me demandaient si j'avais jamais eu le bonheur de l'apercevoir; pareille question m'a été faite, il y a quelques années, à Copenhague,

à propos de M. Paul de Kock, qui a le privilége de fort dérider les Danois. Ce rapprochement est effrayant pour la réputation de notre littérature. Voici en l'honneur de l'auteur du *Juif errant* un sixain que je lus un soir au théâtre, dans un journal de Grenade; il vaut la peine d'être connu :

Vos sois Francès, la Francia os merecia :
Pero no es patria mia;
Y al ensalzar vuestro glorioso nombre,
Añado tristamente :
! O Dios omnipotente,
¿Porquè no es Español tan grande hombre (1).

Une femme avait signé cette poésie.

Un beau soir, las d'entendre les drames du boulevard, mes anciennes connaissances, éprouvant d'ailleurs le désir d'assister à des délassemens indigènes, j'allai voir un bal de bohémiens. Que Dieu vous garde de l'odeur que je respirai là! Une douzaine de femelles atroces (on ne saurait donner le nom de femmes à ces créatures), aussi sales que hideuses, ayant des profils de chèvres et des mains de chauves-souris, exécutèrent devant nous, en compagnie de deux ou trois gamins indécens et d'une sorte de vieux mulâtre qui n'avait de blanc que les cheveux, je ne sais quelle danse impudique, beaucoup plus dégoûtante que voluptueuse. Ah! monsieur Victor Hugo, monsieur Mérimée, dites-nous bien que la Esmeralda et Carmen n'étaient point des bohémiennes de Grenade?

Quelques jours plus tard, je songeai au retour, et, ne voulant ni abuser de la diligence ni quitter l'Espagne sans faire connaissance avec les *arrieros*, je m'enquis d'un muletier, qui s'engagea à nous fournir trois chevaux et à nous conduire à Malaga en un jour et demi. Le prix des trois chevaux et du guide, nourriture non comprise, fut fixé à 23 douros (130 francs environ), ce qui donne une idée de la cherté des voyages en Espagne, le pays du monde où l'on vous rançonne le plus effrontément. Le pire de la chose, c'est qu'au jour fixé il fallut monter à cheval à deux heures du matin. J'étais fatigué avant d'être parti. Notre petite caravane se mit en marche à travers les rues sombres. Le bruit des pas de nos chevaux efflanqués retentissait seul dans la ville endormie. C'est un sentiment fort triste que celui qui vous saisit quand vous traversez la nuit une ville inconnue. Nul ne songe à vous, nul ne vous connaît; vous pouvez tomber au coin de cette borne sans qu'une porte s'ouvre pour vous recevoir. On a eu raison de dire que l'isole-

(1) A M. E. Sue : « Vous êtes Français, la France le mérite; — mais elle n'est point ma patrie, — et en célébrant votre glorieux nom — j'ajoute tristement : — O Dieu tout-puissant, — pourquoi un si grand homme n'est-il pas Espagnol? »

ment n'est nulle part aussi poignant qu'au milieu d'une foule. Nous arrivâmes aux premières lueurs de l'aurore sur les hauteurs d'où l'on voit Grenade pour la dernière fois, près du sentier qu'on nomme encore *el Ultimo Sospiro del Moro* (le dernier Soupir du More). Comme Boabdil, je me retournai, mais je ne soupirai pas. Je quittais Grenade sans regret; j'avais envie de dormir : j'aurais donné l'Alhambra pour un bon lit. Le mal du pays commençait d'ailleurs à me prendre : je maudissais le méchant cheval pie que je montais et le bât informe qui me servait de selle; je faisais, à propos des voyages pittoresques, les réflexions les plus prosaïques; j'enviais le flegme d'un Anglais qui s'était joint à ma caravane, et qui fumait paisiblement son cigare à côté de moi, faisant sauter à son cheval étique toutes les pierres qu'il rencontrait. Ce *sportsman* s'était imaginé, huit mois auparavant, d'aller pêcher le saumon en Norvége, et de Christiania, pour regagner le comté de Cornouailles, il était passé par Moscou, Odessa, Constantinople, Beirout, Jérusalem, le Caire, Alexandrie, Naples et Barcelone. Tout chemin mène à Rome. C'était le garçon le plus imperturbable que j'aie jamais rencontré. Il voyageait seul, sans guide, sans savoir et sans comprendre un seul mot d'espagnol, sans s'étonner de rien; disant, sans sourire, les choses les plus plaisantes, acceptant, sans jamais se dérider, les difficultés incessantes où le plaçait l'impossibilité de se faire entendre. Bientôt le soleil commença à nous darder ses rayons. La chaleur devint étouffante; une horrible migraine me saisit. Courbé sur mon cheval pie, brisé par le malaise, cuit par Apollo, je ne prêtais guère attention au pays plat et triste que nous traversions. Rien de fort intéressant ne s'offrait à nous d'ailleurs, sauf de loin en loin des croix de bois sur lesquelles ces mots étaient écrits : *Aqui mataronà Francisco Torres* (1), ou bien *Bernàrdo,* ou *Pedro;* le nom variait, la formule restait la même. C'étaient des souvenirs d'assassinats, vieux, il est vrai, d'une vingtaine d'années. Alhama, ville fort pittoresquement assise au milieu d'une véritable thébaïde de roches crevassées, nous apparut vers midi. Nous entrâmes dans une *posada,* où je m'étendis piteusement sur un grabat, pendant que l'Anglais faisait honneur aux œufs au jambon que nous servit l'hôtesse. Une fièvre violente m'avait saisi; mes jambes refusaient tout service, mes oreilles tintaient, et ma tête battait la campagne. Vers trois heures, au plus fort de la chaleur, il fallut remonter à cheval. Pour arriver à Velez, où nous devions coucher, il ne nous restait, selon le guide, que six lieues à faire. Méfiez-vous des lieues espagnoles! A onze heures du soir, c'est-à-dire huit heures plus tard, nous errions encore dans les sentiers, poussant nos montures harassées, qui trébuchaient à chaque pas dans des chemins

(1) Là on a tué François Torres.

abominables. Le pays était devenu si montueux, si accidenté, qu'il fallait à tout moment descendre de cheval pour franchir des obstacles difficiles. L'approche des villages nous était annoncée par l'odeur de quelque charogne qui empestait l'air à une lieue à la ronde. Une sombre nuit nous avait enveloppés. A bout de forces, je me laissais aller au mouvement de ma monture; je délirais complétement. Au fond d'une gorge profonde, sur le seuil d'une petite maison, je vis, à la clarté d'une lampe, deux jeunes filles qui dansaient le fandango sous une tonnelle, en jouant des castagnettes. Il me sembla que deux arbres voisins dansaient avec elles et que la maison leur faisait vis-à-vis. Le bruit des cascades que j'entendais sans les voir, je le prenais pour un effet d'orchestre. D'autres fois, grelottant de froid dans ma veste de toile, je regardais avec stupeur dans l'ombre un pauvre ouvrier qui nous suivait à pied depuis le matin; il tenait mon cheval par la queue, se faisait traîner par lui, et le forçait quelquefois à reculer. Je prenais cet ouvrier pour une sorcière montée sur un balai.

Nous arrivâmes au beau milieu de la nuit à Velez-Malaga. Depuis vingt et une heures que nous étions en route, nous avions fait quatorze lieues d'Espagne, c'est-à-dire vingt-cinq lieues de France, toujours au pas, et j'étais à jeun. Il n'y avait rien à manger dans la *posada*. Heureusement l'Anglais, qui n'entendait pas raillerie, se chargea de la cuisine. Il m'apporta au bout d'une heure une jarre énorme, au milieu de laquelle des œufs naviguaient de conserve avec des croûtes de pain dans un lac d'eau salée, où des gouttes d'huile empruntée à la lampe formaient des îlots jaunes et flottans. Nous avalâmes cette mixture, et je demandai du vin : on apporta du vinaigre. Il n'y avait pas de vin à Velez, au milieu des vignes de Malaga! Il fallut coucher au milieu de la chambre sur nos manteaux. Le lendemain vers midi, après avoir suivi toute la matinée les bords de la mer, nous entrions dans Malaga. L'hôtel Ladanza me parut un paradis, et je jurai de ne plus faire à cheval la route de Grenade.

Depuis cinq mois, j'étais en route, et le découragement me possédait. Je me désolais de ne plus trouver en moi la bouillonnante ardeur de mes premiers voyages. Qu'étaient devenues ces rêveries flottantes, ces aspirations fécondes, cette séve inépuisable? Hélas! je ne savais plus voyager. Tout me semblait vide et terne : je songeais à la France. On s'étonne, me disais-je, que les Français ne voyagent pas. Inventez donc un pays plus riant que le leur, et ils l'iront voir. Les gens qui courent le monde sont ceux qui ne peuvent pas rester chez eux. Tout bien réfléchi, je pris le bateau à vapeur de Barcelone, et je me promis de quitter désormais mon pays le moins possible.

ALEXIS DE VALON.

SACS ET PARCHEMINS.

CINQUIÈME PARTIE.[1]

XI.

La Bretagne avait tenu toutes ses promesses : Mlle Levrault était marquise. Quelques mois encore, et le grand industriel se présentait à la cour, appuyé fièrement sur le marquis, son gendre. Le roi l'embrassait et le faisait comte. Le titre de baron ne suffisait plus à l'ambition de M. Levrault. Le comte Levrault! cela sonnait bien à l'oreille. D'ailleurs, c'était le moins que le beau-père d'un marquis fût comte. Quant à la pairie, ce n'était plus une question, le comte Levrault entrait au Luxembourg comme un âne dans un moulin. Le brave homme se disait bien parfois, en se grattant l'oreille, que le marquis, son gendre, lui coûtait un peu cher; il se consolait en songeant que c'était de l'argent bien placé, sans compter le bonheur de pouvoir s'écrier chaque jour, à toute heure : La marquise, ma fille! mon gendre, le marquis!

Si l'on veut avoir une idée du faste et de la magnificence que déploya M. Levrault à l'occasion du mariage de sa fille, qu'on se rappelle les noces de Gamache. La marquise et son fils avaient insisté vainement pour que tout se passât sans éclat et sans bruit. Les fêtes durèrent toute une semaine : il n'y manqua rien que l'amour. Ex-

(1) Voyez les livraisons des 1er, 15 septembre, des 1er et 15 octobre.

cepté le comte de Kerlandec et le chevalier de Barbanpré, à qui M. Levrault ne pardonnait pas d'avoir servi de compères à Gaspard, toute la noblesse des environs avait été conviée et s'était empressée d'accourir, pour observer l'attitude des La Rochelandier et en faire des gorges chaudes. L'humeur altière de la marquise était bien connue dans le pays; on devinait sans peine tout ce qu'elle avait dû souffrir avant de se résigner à l'humiliation d'une pareille mésalliance. En flairant de près les millions de l'ancien marchand de drap, hobereaux et douairières comprirent qu'enveloppée dans un miel si doux, la pilule la plus amère vaut un bonbon du jour de l'an; s'ils s'obstinèrent à rire, c'est qu'ils cherchaient à se consoler. Il n'en était pas un qui n'eût voulu se sentir dans la peau du jeune marquis, pas une qui n'enviât secrètement la mère de Gaston : tous auraient avalé le calice sans sourciller. La marquise, d'ailleurs, n'avait jamais porté si haut la tête, jamais elle n'avait montré à ses amis et à ses ennemis un visage plus radieux ou plus fier; il est permis de supposer que le diable n'y perdit rien. Ce ne furent, pendant huit jours, que bals, festins, parties de chasse. M. Levrault courut un cerf avec le marquis, son gendre. Galaor, qui, par un rare privilége, joignait aux graces de la cigale la prévoyance de la fourmi et s'occupait déjà de ses provisions d'hiver, ne cessa point, durant ces huit jours, de rôder autour de la Trélade et chippa plus d'un bon morceau, tandis que le chevalier de Barbanpré, assis tristement à une fenêtre de son petit castel, regardait d'un œil mélancolique, à travers le feuillage éclairci, l'Eden d'où il était exilé, où l'on faisait de si bons dîners. Donnons un souvenir à notre ami Gaspard. Victime d'une législation dont tous les débiteurs s'accordent à reconnaître les abus, Gaspard expiait dans les fers quelques étourderies de jeunesse, et charmait les ennuis de sa captivité en combinant de nouveaux coups de bouillotte et de lansquenet. Quant à maître Jolibois, ses trahisons et ses perfidies venaient de recevoir leur juste récompense : non-seulement il n'avait pas rédigé le contrat, mais encore M. Levrault, qui se défiait de lui depuis leur dernière entrevue et ne voulait plus d'un sans-culotte dans sa maison, ne l'avait pas invité à la noce et s'était contenté de lui adresser un billet de part. Le malheureux ne prévoyait pas la vengeance que maître Jolibois tirerait plus tard de ce procédé peu chevaleresque.

Pour peu qu'on ait su lire dans le cœur de nos personnages, on ne se berce pas du fol espoir que Laure et Gaston vont savourer à la Trélade les douceurs de la lune de miel. La saison était belle pourtant. Septembre s'achevait à peine; octobre n'avait encore dépouillé ni les haies ni les bois. Les oiseaux chantaient comme au printemps et se poursuivaient dans la lande. Les bruyères étaient en fleurs; la colchique étoilait les prés; sur la marge des sentiers, l'or des ajoncs commençait

à poindre. Comme une fiancée qui sent sa fin prochaine et veut mourir dans ses habits de fête, la nature, près de se voiler, se parait de ses plus riches couleurs et répondait par un dernier sourire aux derniers adieux du soleil. Pour de jeunes amans, il est doux alors d'aller à l'aventure, appuyés l'un sur l'autre, le long des coteaux jaunissans, dans le creux des vallées brumeuses, et de soulever en marchant les feuilles desséchées qui jonchent déjà le chemin. Dans l'ivresse même de la passion, il y a toujours quelque chose de triste, qui s'harmonise avec la mélancolie de l'automne; mais tout cela n'importait guère à Laure, à Gaston. Que leur importaient en effet le silence des champs, le mystère des bois, la mousse au pied des chênes? Quel attrait les eût retenus au fond de ces campagnes? Qu'avaient-ils à se dire? Quels secrets auraient-ils pu confier aux divinités de ces agrestes solitudes? Ce n'étaient pas deux bergers d'Arcadie, deux ramiers roucoulans. Depuis près de trois ans qu'il se mourait d'ennui sous le toit de ses pères, Gaston avait eu tout le temps de se blaser sur la poésie de l'idylle; sa pensée n'habitait pas les bocages ou le bord des ruisseaux. De son côté, Laure n'était pas venue en Bretagne pour respirer l'air embaumé des prairies, voir les feuilles jaunir, tremper ses cheveux dans les brouillards du soir ou du matin. Enfin, ils ne s'abusaient pas sur la valeur des sentimens qui les avaient poussés l'un vers l'autre. Gaston savait très bien ce que Laure épousait en lui; Laure n'ignorait pas ce que Gaston épousait en elle. On se rappelle l'attitude froide et réservée qu'avait prise le jeune La Rochelandier vis-à-vis de Mlle Levrault, dès leur première entrevue. Admis à faire sa cour, Gaston ne s'était montré ni plus empressé ni plus tendre; il avait veillé scrupuleusement sur tous les mouvemens de son cœur. Il n'aimait pas sa fiancée; l'eût-il aimée, l'orgueil lui aurait interdit d'en rien laisser paraître, la crainte de passer pour un courtisan de l'opulence aurait paralysé sa tendresse et mis un triple sceau sur ses lèvres. Quant à Laure, l'ami Gaspard l'avait guérie radicalement de ses velléités romanesques. Gaston était marquis; elle se tenait pour satisfaite, et ne lui demandait rien de plus. Ainsi, pour ces deux enfans, le mariage n'était qu'une affaire, disons le mot, un échange, un troc; les sacs et les parchemins avaient fait de part et d'autre toutes les avances, tous les frais de coquetterie et de séduction. Dieu juste! et ils avaient vingt ans! Vingt ans, et la beauté, et la grace en partage! Jeunes, charmans tous deux, on pouvait espérer qu'une fois unis, ils arriveraient, par une pente irrésistible, à rencontrer l'amour qu'ils ne cherchaient pas. Peut-être l'auraient-ils rencontré sous les ombrages de la Trélade; mais déjà Gaston était impatient de réaliser les bénéfices de sa mésalliance, et Laure, échappée de sa chrysalide, dépouillée de ce nom de Levrault, qui avait enveloppé sa jeunesse comme un linceul, n'aspirait qu'à promener dans le monde sa brillante métamor-

phose. M. Levrault n'avait pas caché à sa fille que l'intention du marquis, son gendre, était de se présenter aux Tuileries, et, bien qu'elle se fût contentée d'être reçue chez les duchesses du faubourg Saint-Germain, la jeune marquise sentait son cœur palpiter d'allégresse à la pensée qu'elle irait la cour.

M. Levrault n'était pas moins impatient que sa fille et son gendre de quitter la Trélade. Il brûlait d'aborder les hautes régions pour lesquelles il se sentait né. Déjà un magnifique hôtel, situé rue de Varennes, entre cour et jardin, l'attendait à Paris. M. Levrault avait hésité d'abord entre la Chaussée-d'Antin, le faubourg Saint-Honoré et le quartier de la Madeleine; mais la marquise lui avait démontré victorieusement que c'était en plein faubourg Saint-Germain qu'il devait, par un trait d'audace et de génie, dresser sa tente et planter son drapeau. En effet, que voulait, que cherchait le grand industriel? Quel était son rêve, sa pensée politique, le but de son ambition? N'était-ce pas de rapprocher deux classes trop long-temps divisées, de donner lui-même l'exemple de l'oubli, du pardon, en un mot, de consommer l'union de la noblesse et de la bourgeoisie? Eh bien! c'était au cœur même de l'aristocratie qu'il fallait s'établir, c'était dans son dernier asile, dans ses derniers retranchemens qu'il fallait aller la surprendre. Il fallait que l'hôtel Levrault fût comme un filet tendu sur la rive gauche de la Seine, comme une cage dorée où chanteraient tôt ou tard les oiseaux boudeurs de la légitimité, comme un centre de conciliation, de fusion et de ralliement, où la noblesse et la bourgeoisie se rencontreraient chaque jour, et finiraient par s'embrasser. Ces considérations d'un ordre si élevé avaient frappé vivement l'imagination de M. Levrault. Si la marquise se plaisait à reconnaître en lui l'étoffe d'un homme d'état, il se plaisait à reconnaître en elle ce que les petites gens appellent une maîtresse femme. Il s'était laissé conter que tous les hommes politiques un peu éminens ont une Égérie dans leur manche. Quelle Égérie que la marquise! Conseillé, dirigé par cette rare intelligence, à quelle position ne pourrait-il prétendre et s'élever? Quelque chose lui disait qu'il avait sous la main une de ces puissances occultes, une de ces influences mystérieuses qui font et défont les ministres : l'eau lui en venait à la bouche. Seulement la marquise consentirait-elle à briser violemment ses habitudes sédentaires? Se résignerait-elle à ne plus habiter le gothique manoir? Renoncerait-elle à la tranquillité des champs, à la simplicité de ses goûts, à la modestie de ses désirs, à toutes les douces joies qu'appréciait si bien son ame rêveuse et tendre? M. Levrault n'osait l'espérer.

— Le monde n'a plus rien qui m'attire, lui disait-elle avec mélancolie. Achever de vieillir en paix au fond de ma vallée solitaire, voilà toute mon ambition. Mes rêves ne vont pas au-delà des horizons qui

bornent ces campagnes. Et pourtant je sens que ma présence à Paris ne vous serait pas tout-à-fait inutile, je sens qu'en plus d'une occasion je pourrais vous être de quelque secours. Il y a des instans où ma sollicitude s'effraie, où ma tendresse s'épouvante, des instans où je m'accuse d'égoïsme, où je me demande si ma place n'est pas auprès de vous. Notre adorable fille est bien jeune encore pour s'occuper d'administration domestique, gouverner une maison comme la vôtre et faire avec discernement les honneurs d'un salon où se presseront, où se coudoieront toutes les grandes figures, toutes les sommités de l'époque. Aux prises avec la vie publique, vous sentirez quel vide affreux la mort de Mme Levrault a laissé dans votre intérieur. Ne vous y trompez pas, mon aimable ami, c'est un rude sentier que celui qui s'ouvre devant vous, un sentier escarpé, bordé de précipices. Si je ne cherche pas à vous en détourner, c'est que ma raison respecte les desseins de la Providence, c'est qu'il faut ici-bas que toute destinée s'accomplisse : l'alouette cache son nid dans les sillons, l'aigle bâtit son aire sur la montagne. Allez donc où vos instincts vous poussent, où la voix de Dieu vous appelle, allez vous mêler aux luttes parlementaires pour lesquelles vous êtes taillé, et puissiez-vous n'avoir jamais besoin d'une main dévouée pour vous soutenir, pour essuyer la sueur de votre front!

Puis elle ajoutait d'une voix caressante :

— Au milieu de vos travaux, dans l'enivrement de vos triomphes, vous n'oublierez pas, vous n'oublierez jamais que vous avez une vieille amie sur le bord de la Sèvres. Tous les ans, après la clôture des chambres, vous viendrez près de moi vous reposer de vos nobles fatigues. Vous m'amènerez mes enfans; nous passerons ensemble, à l'ombre de nos chênes, quelques mois enchantés. Vous aviez l'intention d'acheter un château en Bretagne; vous en avez un qui ne vous coûte rien. Le château de La Rochelandier est à vous, à vous seul. C'est votre bien, votre propriété. J'entends, j'exige qu'il porte désormais le nom de château Levrault. Nous en restaurerons les créneaux et les tours; nous y transporterons tout le luxe de la Trélade; nous rachèterons les terres qui formaient autrefois le domaine des aïeux de Gaston; enfin nous n'épargnerons rien pour relever, pour rajeunir l'éclat de l'antique manoir dont vous êtes le seigneur et maître.

Touché jusqu'aux larmes, le grand industriel, quelques jours avant son départ pour Paris, avait dirigé sur le château de La Rochelandier, devenu le château Levrault, ses meubles, ses tentures, ses équipages, ses chevaux et ses chiens. Le bruit, le mouvement, la vie de la Trélade avaient passé dans le château Levrault. Le grand fabricant, qui avait toujours reproché à la Trélade son architecture un peu bourgeoise, ne se lassait pas d'admirer les allures militaires et la physio-

nomie féodale de sa nouvelle habitation; seulement, il aurait voulu voir dans la cour et sur les plates-formes des archers, des arbalétriers, et, dans le vallon, la marquise, sa fille, chevauchant sur un palefroi, le faucon au poing. Il appelait vassaux les paysans, regrettait, en se caressant le menton, certain droit du seigneur, parlait de rétablir au-dessus des portes les armoiries de sa famille, et se demandait parfois s'il n'y avait pas quelque ressemblance entre son visage et les portraits qui décoraient les murs du salon; je ne crois pas qu'on l'eût beaucoup surpris en lui disant que c'étaient les portraits de ses ancêtres. Cependant, comment décider la marquise à le suivre à Paris? Un esprit vulgaire se fût effrayé d'une pareille tâche; mais, pour M. Levrault, une pareille tâche n'était qu'un jeu. On se rappelle par quels détours ingénieux, par quelles ruses délicates il avait amené la marquise à lui jeter son fils à la tête; eh bien! lorsqu'il fut question d'emmener à Paris Mme de La Rochelandier, M. Levrault ne fut ni moins rusé ni moins adroit. Vainement la marquise se retrancha derrière sa passion pour la solitude, vainement elle objecta son amour pour la vie des champs; cette fois encore l'éloquence entraînante de M. Levrault triompha de tous les obstacles, de toutes les résistances.

Quinze jours après le mariage, une chaise de poste attelée de quatre chevaux emportait à Paris Gaston et sa femme, M. Levrault et la marquise douairière de La Rochelandier.

XII.

D'abord tout alla bien. En voyant la marquise à l'œuvre, le grand industriel s'applaudissait de plus en plus de sa conquête et comprenait mieux que jamais tout le parti qu'il pourrait en tirer. La marquise était devenue, dès les premiers jours, l'ame et la vie de l'hôtel Levrault; les bienfaits de sa présence se révélaient dans les moindres choses. Elle s'était emparée sur-le-champ des rênes de l'administration domestique; Laure ne songeait guère à les lui disputer. Elle avait l'œil à tout; rien ne se faisait que par elle. Comme elle ne faisait rien sans consulter son aimable ami et qu'elle paraissait n'avoir d'autre ambition que la bonne tenue et la gloire de sa maison, l'aimable ami ne craignait pas de lui laisser prendre trop d'autorité et trouvait bien fait tout ce qu'il lui plaisait de faire. Grace à la marquise, il n'y avait pas dans tout le faubourg Saint-Germain un hôtel d'un plus grand air que l'hôtel Levrault. Elle avait déclaré, en entrant, qu'elle entendait que tout y respirât le faste et l'opulence, non pas ce faste de mauvais aloi que maître Jolibois avait introduit à la Trélade et qui sentait son parvenu d'une lieue, mais un luxe sévère, irréprochable, qui ne fût pas au-dessous du rang qu'occupait dans le monde le beau-père d'un La

Rochelandier. S'il ne se fût agi que d'elle, ce n'eût pas été la peine de se mettre en frais. On connaissait la modestie et la simplicité de ses goûts. L'ostentation n'était pas son défaut. Elle avait de tout temps recherché l'ombre et le silence, comme d'autres l'éclat et le bruit. Elle était femme à vivre heureuse sous un toit de chaume; mais, pour son aimable ami, elle ne pensait pas pouvoir trop exiger. Elle avait pour lui toutes les vanités, toutes les prétentions. Pour embellir la demeure d'un homme si éminent, réservé à de si hautes destinées, elle estimait qu'il n'y avait rien d'assez somptueux ni d'assez magnifique. Elle voulait que la cage fût digne de l'oiseau, le cadre du portrait, et regrettait parfois de n'avoir pas à sa disposition la baguette des fées, la lampe d'Aladin. A chacun de ces beaux discours, le grand fabricant ouvrait un large bec et laissait tomber beaucoup plus qu'un fromage. La marquise avait présidé elle-même à la décoration du fameux salon où devait se consommer l'union de la noblesse et de la bourgeoisie. Les gens de la Trélade, à galons pistache et à culotte de peluche jaune, avaient été remplacés par des valets vêtus de noir; M. Levrault était toujours tenté de leur parler le chapeau à la main. Son cocher était poudré à blanc et coiffé d'un tricorne; son chasseur avait six pieds de haut. Par une de ces attentions délicates que la marquise ne se lassait pas de prodiguer à son aimable ami, toute la vaisselle plate, toute l'argenterie de l'hôtel étaient marquées aux armes des La Rochelandier, qui se retrouvaient jusque sur les couteaux et les porcelaines. Le coupé même de M. Levrault était timbré d'une couronne de marquis. M. Levrault n'était pas insensible à des procédés si galans. La marquise le recevait à toute heure de la journée, sortait avec lui en voiture pour aller au bois, plus souvent encore pour visiter les magasins. Elle avait renoué d'anciennes amitiés, adressé çà et là quelques invitations auxquelles on s'était empressé de répondre; déjà les salons de l'hôtel Levrault commençaient à se peupler de figures aristocratiques. L'œuvre de conciliation était en bonne voie; l'hiver s'annonçait sous de favorables auspices. Quelques mois encore, et ce n'était plus seulement le marquis, son gendre, c'était le faubourg Saint-Germain en masse que l'ancien marchand de drap ralliait du même coup à la dynastie de 1830; encore quelques mois, et la légitimité ne comptait plus un seul partisan sur la rive gauche de la Seine. Qui serait bien attrapé? M. de Chambord dans son castel allemand.

Pendant que la marquise et son aimable ami s'abandonnaient au charme de leur intimité, les deux jeunes époux vivaient, de leur côté, en parfaite intelligence. Les exigences de la passion, les inquiétudes de l'amour, les bouderies, les réconciliations, aucun de ces adorables petits drames qui se jouent entre deux baisers aux douces clartés de la lune de miel ne troublait l'union de leurs ames. Rien n'altérait la

sérénité de leurs jours, brillans et froids comme les diamans dont Laure aimait à charger sa tête. N'étaient-ils pas heureux? Que manquait-il à leur bonheur? Laure avait un titre, et Gaston l'opulence; elle était marquise, il était millionnaire : que pouvaient-ils souhaiter de plus? A défaut d'amour, leurs vanités se caressaient, s'encourageaient mutuellement. En voyant son mari se parer de sa richesse, Laure pensait ne lui rien devoir; en voyant sa femme se parer de son nom, Gaston se croyait quitte envers elle. Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'attitude du marquis de La Rochelandier vis-à-vis de sa jeune épouse était celle d'un vrai gentilhomme; sa courtoisie, l'exquise élégance de son langage et de ses manières flattaient Laure plus délicieusement que n'aurait pu le faire l'expression de la tendresse la plus vive, la plus exaltée. Ç'avait été de tout temps la conviction de Mlle Levrault qu'entre gens de qualité les choses ne se passent pas autrement, et que l'amour dans le mariage ne convient qu'aux petits bourgeois. En attendant le retour de l'aristocratie qui s'attardait au fond de ses parcs effeuillés, Laure préparait ses toilettes et ses écrins; Gaston achetait les plus beaux chevaux de Paris. La jeunesse de sa femme, sa grace, sa jolie figure, le mettaient à l'abri de tout commentaire injurieux, et devaient lui servir d'excuse aux yeux du monde; il se consolait de son beau-père en faisant sauter ses écus. Rendons-lui cette justice, que, sans être un héros, un poète, il n'était pourtant pas indigne de l'aubaine que lui avait envoyée le sort. Il aimait le luxe comme les fleurs aiment le soleil; la fortune l'attirait surtout par son côté lumineux et charmant. Il comprenait, il adorait les arts. C'était un cœur honnête, un esprit généreux. S'il s'était consumé dans l'inaction, c'est qu'il avait dû subir les exigences de son nom, moins impérieuses encore que la volonté de sa mère. Plus d'une fois il avait rougi de sa faiblesse et de son inutilité; plus d'une fois il s'était emporté contre des préjugés de caste, contre des traditions de famille, qui, prenant l'honneur et la dignité à l'envers, lui imposaient l'oisiveté comme le premier, comme le plus saint des devoirs. S'il avait accepté les profits d'une mésalliance, il ignorait par quels détours la marquise en était venue à ses fins; bien qu'en réalité, il eût sacrifié son orgueil à son ambition, il n'avait point failli à l'antique loyauté de sa race. Tout en convoitant les millions, il ne s'était pas abaissé à les courtiser; s'il avait, lui aussi, sacrifié au veau d'or, il l'avait fait sans incliner le front ni ployer le genou.

Ainsi tout allait bien; rien ne semblait devoir interrompre le cours de tant de joies et de prospérités. Cependant, au bout de six semaines, de deux mois tout au plus, un œil exercé aurait pu découvrir dans l'intimité de la marquise et de son doux ami quelques-uns de ces nuages que les marins appellent fleurs de tempête. Trois mois à peine s'étaient écoulés, et déjà la tempête grondait sous le toit de l'hôtel Le-

vrault. Que s'était-il passé? que se passait-il? Rien que n'eût prévu, trois mois auparavant, un esprit doué d'un peu de clairvoyance.

Une fois maîtresse de la place, la marquise, qui, pour y pénétrer, s'était faite humble, petite et caressante, avait relevé peu à peu la tête. Son orgueil s'était mis à l'aise; tous ses instincts avaient repris insensiblement le dessus. M. Levrault cherchait la grande dame qu'il avait connue, souriante, bienveillante, sans morgue ni hauteur, d'un abord si facile, d'un commerce si doux, d'une humeur si affable; il la cherchait et ne la trouvait plus. Tout en le ménageant, non par affection, mais parce qu'elle avait intérêt à ne pas le heurter de front, la marquise en était arrivée sans déchirement, sans secousse, à changer vis-à-vis de lui d'attitude, de ton et de manières. Le remettre délicatement à sa place, le reléguer sur le second plan, le pousser peu à peu de la scène dans les coulisses, tel était le but vers lequel tendaient désormais ses efforts. Peut-être lui eût-elle pardonné sa sottise et son origine; mais les humiliations qu'elle avait dévorées en silence, les semblans d'amitié qu'elle avait eus pour lui, les manœuvres auxquelles elle était descendue pour capter sa confiance, voilà ce qu'elle ne lui pardonnait pas. Sa voix avait perdu ces inflexions câlines qui le remuaient jusqu'au fond de l'ame. L'aimable ami n'était plus que M. Levrault, tout sec et tout court. Elle avait de temps en temps une façon de prononcer ce nom de Levrault qui frappait de terreur l'ancien marchand de drap et le replongeait dans sa boutique. C'en était fait des tendres épanchemens et des entretiens familiers. Cette marquise, qui ne parlait autrefois que de la modestie de ses désirs, de la simplicité de ses goûts, et qu'il avait fallu arracher presque de force aux habitudes du paisible manoir, cette marquise, amoureuse naguère de l'ombre et du silence, ne vivait, ne respirait que pour les vanités du monde. Elle était rentrée en triomphe dans la société monarchique où elle avait brillé d'un vif éclat sous la restauration, et qui se montrait de moins en moins sévère sur l'article des mésalliances. Son grand nom, son attachement au parti de la légitimité, son zèle éprouvé pour la sainte cause lui avaient ouvert toutes les portes du noble faubourg. M. Levrault, bien entendu, ne l'accompagnait nulle part; la marquise ne pensait pas pouvoir l'envelopper de trop de mystère. Elle allait, venait, sans plus se soucier de lui que s'il n'eût jamais existé. A vrai dire, ce n'était point là l'Égérie qu'il avait rêvée. Ce n'est pas tout. M. Levrault rappelait dans son hôtel les rois fainéans de notre histoire. Comme les anciens maires du palais, la marquise avait absorbé tous les pouvoirs et ne prenait plus conseil que d'elle-même. Elle gouvernait despotiquement, et, de régente, était passée reine. Elle se fût accommodée d'une cellule, eût vécu heureuse sous un toit de chaume; en attendant, elle occupait le plus riche appartement du logis. Servi-

teurs, chevaux et voitures étaient à ses ordres; elle disposait de tout comme de son bien, usait de tout selon sa fantaisie. C'était elle qui réglait chaque matin le programme de la journée, recevait, rendait les visites, dressait la liste des invitations. Sans être lettré, M. Levrault connaissait la fable de la lice et de sa compagne. Il s'était réjoui d'abord d'avoir tous les jours quinze ou vingt personnes à sa table; il n'avait pas tardé à reconnaître que le véritable amphitryon n'est pas toujours celui chez qui l'on dîne. Il n'était lui-même qu'un convive de plus; l'amphitryon, c'était la marquise. Le soir, la marquise trônait au salon, tandis que M. Levrault, à qui nul ne songeait, errait tristement à travers la foule. En rôdant inaperçu autour des groupes, il avait parfois la satisfaction d'entendre vanter le luxe et l'élégance de l'hôtel La Rochelandier. Il n'était pas rare pourtant qu'un gentilhomme l'abordât en souriant, lui tendît la main, et l'entraînât dans l'embrasure d'une fenêtre pour lui parler avec enthousiasme de son génie et de ses travaux; cela se terminait toujours par la proposition de quelque entreprise, de quelque association industrielle dans laquelle le grand fabricant serait entré pour son argent et le grand seigneur pour son nom. En observant de près la plupart des gentilshommes que la marquise attirait chez lui, en étudiant leurs mœurs, qui étaient celles de l'aristocratie du jour, M. Levrault aurait pu croire qu'il n'avait pas quitté les affaires.

Il avait accepté sans dépit, sans murmure, l'étrange rôle auquel le condamnait la marquise; le moment n'était pas éloigné où il prendrait sa revanche, une revanche éclatante et dont on parlerait. Une fois assis sur les bancs du Luxembourg, une fois revêtu du manteau d'hermine qu'on ne pouvait manquer de rétablir, il se relèverait, tout changerait de face, et la marquise, qui maintenant commandait chez lui sans contrôle, s'estimerait trop heureuse d'accepter dans son hôtel la splendide hospitalité qu'elle semblait lui accorder. Jusque-là il devait se taire et il se taisait. Elle était l'ame de sa maison, elle peuplait ses salons, qui, sans elle, fussent demeurés déserts; elle attirait par sa grace, elle enchaînait par sa parole les hommes dont les familles avaient figuré glorieusement dans notre histoire, et qui, sans le charme de la sirène, n'auraient jamais franchi le seuil de l'hôtel Levrault. S'il eût connu la langue des poètes aussi bien que le prix courant des draps d'Elbeuf et de Louviers, M. Levrault eût volontiers comparé la marquise à l'alouette captive dont se sert l'oiseleur pour prendre ses crédules compagnes. Sans chercher pour sa pensée une forme si délicate, comme il s'applaudissait de sa finesse et de sa patience! comme il admirait avec complaisance sa résignation et son humilité! comme il riait dans sa barbe de voir la marquise lancer le gibier et l'amener au bout de son fusil!

Cependant les jours, les semaines s'écoulaient; Gaston ne parlait pas d'aller aux Tuileries. En homme bien élevé, en bourgeois qui sait vivre et connaît toute la valeur des ménagemens dans les transactions humaines, M. Levrault n'avait jamais posé la question à son gendre en termes formels; rassuré pleinement par le langage modéré de Gaston, par ses opinions libérales, par la sympathie qu'il montrait en toute occasion pour les jeunes princes de la famille régnante, M. Levrault n'avait pas douté un seul instant que le jeune marquis ne se prêtât docilement à tous ses projets. Gaston n'avait rien promis, mais la marquise avait engagé sa parole, et le fils, en accomplissant la promesse de sa mère, ne réaliserait que le vœu secret de sa conscience; son intention avait toujours été de se rallier : à cet égard, le grand manufacturier n'avait aucune inquiétude. Chaque fois que, devant son gendre, il avait fait allusion à ses rêves, à ses espérances, Gaston, qui n'était pas dans le secret de l'ambition de son beau-père, avait répondu en souriant, et M. Levrault avait pris son sourire pour un acquiescement. Le digne homme était plein de sécurité; il aurait eu dans sa poche son double brevet de comte et de pair, qu'il n'eût pas été plus tranquille. Un jour vint pourtant où cette sécurité fut ébranlée.

Enhardie par l'humilité du maître de la maison, la marquise, qui jusque-là n'avait jamais parlé de la nouvelle dynastie qu'avec déférence, prenait maintenant un ton moqueur, un accent dédaigneux, et plongeait M. Levrault dans une stupeur profonde. Cette femme, naguère si bienveillante, d'un caractère si affable et si conciliant, qui acceptait le présent sans colère, qui regrettait le passé sans amertume, raillait maintenant sans pitié la cour et les institutions nouvelles. Le salon où devait se consommer l'union de la noblesse et de la bourgeoisie n'entendait que des conversations boudeuses, mêlées de cruelles épigrammes. Après l'épigramme venait l'espérance hautement avouée. On ne s'entretenait plus du passé comme d'un édifice lézardé depuis long-temps, emporté sans retour par le flot de la révolution, mais comme d'un palais dont les pierres, un moment dispersées, allaient se réunir et reprendre leur place. Le présent allait s'effacer comme un songe, le trône de saint Louis allait se relever. A ces hardis propos, M. Levrault tressaillait, dressait l'oreille comme un mulet qui flaire l'orage, et se demandait avec effroi s'il avait bien entendu, s'il était bien chez lui, s'il n'était pas dupe de quelque hallucination. Plus d'une fois, il avait été tenté d'imposer silence à ces hôtes malencontreux, à ces parleurs impertinens; la prudence avait toujours enchaîné l'indignation sur ses lèvres. Les contredire, leur fermer sa porte, n'était-ce pas compromettre, ruiner en un jour le fruit de sa longanimité? Il se contenait donc; mais, tout en se contenant, il se sentait dévoré de défiance. La marquise, qui, au château de La Rochelandier,

dans les allées de la Trélade, caressait si complaisamment ses rêves ambitieux, ne les encourageait plus même par une allusion détournée. Agité par de sourds pressentimens, M. Levrault interrogeait d'un regard inquiet tout ce qui se passait autour de lui.

Bien qu'en apparence l'union de Laure et de Gaston fût toujours la même, leur intimité recélait déjà des germes de trouble et de discorde. Le faubourg Saint-Germain, où Laure avait espéré recueillir tant de joies et de triomphes, ne tenait pas toutes ses promesses. Cette société, dont les traditions et les grandes manières l'avaient d'abord éblouie, lui semblait maintenant un peu froide, un peu compassée. Plus d'une fois, à tort ou à raison, elle avait cru s'apercevoir qu'elle n'était pas complétement acceptée; elle comprenait que ces grandes dames, tout en l'accueillant, n'oubliaient jamais la distance qui la séparait d'elles. Un imperceptible sourire, je ne sais quoi de hautain ou de distrait dans le regard disait clairement que la boutique de son père n'était un mystère pour personne. Chose étrange! on pardonnait à Gaston d'avoir bien voulu descendre jusqu'à elle; on ne pardonnait pas à Laure d'avoir voulu monter jusqu'à lui. Au milieu des fêtes les plus brillantes, elle se sentait isolée; l'atmosphère qu'elle respirait était glacée. Un vague malaise pesait sur son cœur. Rentrée chez elle, seule avec elle-même, elle repassait dans sa mémoire toutes les paroles qu'elle avait entendues, tous les regards, tous les sourires qu'elle avait épiés, et les interprétait avec une cruauté ingénieuse. Gaston, tout entier à ses plaisirs, ne devinait pas les larmes de sa femme, et n'était pas là pour les essuyer. Laure se disait que la cour serait plus indulgente que la vieille aristocratie; là, comme sur un terrain neutre, la noblesse et la bourgeoisie se coudoyaient, se donnaient la main; jeune, belle, tout le monde à la cour lui tiendrait compte de son titre, et personne ne songerait à lui reprocher son origine. Bientôt Laure n'eut plus qu'une seule pensée, aller à la cour. Convaincue, comme son père, que Gaston avait l'intention de se rallier à la dynastie de 1830, elle se consolait des dédains qu'elle avait dévorés, en songeant à l'éclatante réparation qui l'attendait; mais les semaines s'écoulaient, et toutes les fois que Laure parlait à Gaston d'aller aux Tuileries, Gaston, qui ne voyait dans ce désir qu'un pur enfantillage, un caprice sans importance, répondait en riant ou ne répondait pas. Plus clairvoyante que son père, elle ne s'était pas long-temps abusée sur l'attitude prise par la marquise, sur l'autorité souveraine qu'elle s'était attribuée et dont elle jouissait comme d'un droit légitime. Sa belle-mère se jouait de la crédulité de M. Levrault; Gaston serait-il son complice? Ce soupçon, une fois entré dans son esprit, grandit de jour en jour. Trop fière pour réclamer ce qu'elle regardait comme l'accomplissement d'un marché, Laure s'éloigna de plus en plus de son mari et se mit à douter de sa loyauté. Elle n'insista pas davantage, mais elle ne put se défendre

d'un secret dépit, qui, s'aigrissant dans le silence, devint bientôt presque de la haine.

Dans son impatience, M. Levrault s'était adressé à sa fille pour savoir à quoi s'en tenir sur les projets de son gendre : la réponse de Laure, en redoublant son anxiété, avait achevé de l'exaspérer. Il résolut donc de s'adresser à son gendre en personne. Plus d'une fois déjà il avait été tenté de lui poser nettement la question; mais, pour deux raisons, cette velléité de hardiesse était toujours demeurée sans résultat. Gaston avait arrangé sa vie de façon à ne rencontrer M. Levrault qu'aux heures des repas, souvent même il passait plusieurs jours sans le voir; puis, par sa politesse constante, à toute heure, en tout lieu, il avait toujours su le tenir à distance. Vainement M. Levrault avait essayé de prendre un ton familier; Gaston avait répondu à toutes ces avances de manière à le décourager.

Un matin pourtant, M. Levrault se présenta chez le jeune marquis. Gaston achevait de s'habiller, et n'attendait plus qu'un de ses amis pour aller au bois. Bien qu'on fût en février, il faisait une de ces tièdes journées qui semblent dérobées au printemps. A peine entré, M. Levrault s'établit dans un fauteuil, et, promenant autour de la chambre un regard curieux et satisfait :

— Eh bien! monsieur le marquis, je vois avec plaisir que vous faites chaque jour de nouvelles et charmantes emplettes. Voilà des bronzes que je ne connaissais pas. Vive Dieu! votre appartement est un véritable musée. On ne saurait mieux choisir. Votre bon goût se retrouve en toutes choses. Il n'est bruit partout que de l'élégance de vos équipages. Je viens d'admirer dans la cour le cheval arabe que vous avez acheté hier et qui va vous mener au bois. C'est à merveille, monsieur le marquis, vous dépensez gaiement votre jeunesse; mais votre vie tout entière ne peut se passer ainsi. Vos écuries sont au complet, vous avez dans votre serre les plantes les plus rares de l'ancien et du nouveau monde, votre galerie de tableaux est fort belle, à ce qu'on dit; mais enfin toute la vie n'est pas là. Maintenant que comptez-vous faire?

A cette question, Gaston regarda son beau-père d'un air surpris.

— Ce que je compte faire, monsieur? Ce que j'ai fait hier, ce que je fais aujourd'hui. Partager mon temps entre les exigences du monde et celles de l'amitié; la matinée au bois, le soir à l'Opéra, au Théâtre-Italien; chercher pour ma femme d'aimables distractions; visiter les peintres, les sculpteurs en renom; assister aux courses de Chantilly, parier, quelquefois courir, n'y a-t-il pas là de quoi remplir la vie?

— Tout cela, monsieur le marquis, suffirait sans doute à remplir la vie d'un homme sans valeur, qui ne songerait qu'à manger ses revenus. Dieu merci, vous n'êtes pas un de ces hommes-là. Votre nom, votre éducation, votre alliance avec les Levrault, vous imposent des

devoirs sérieux, et je sais que vous ne les ignorez pas; vous êtes animé d'une noble ambition.

— De quelle ambition voulez-vous parler? demanda Gaston de plus en plus surpris.

— Vous êtes un enfant du siècle, reprit M. Levrault, qui se rappelait les paroles de la marquise; vous n'avez point d'engagemens avec le passé. Vous avez grandi librement, sans contrainte, dans l'atmosphère des idées libérales; c'est à peine si vous vous souvenez de la tempête qui fracassa le trône de saint Louis. Je ne vous ai jamais entendu parler qu'avec déférence de la nouvelle dynastie; vous aimez les jeunes princes.

— Je ne m'en défends pas, répondit Gaston, qui cherchait vainement à deviner où son beau-père voulait en venir. Je me suis assis avec les jeunes princes sur les bancs du collége. Plus tard, le hasard m'a placé sur leur route. Je les ai rencontrés à Fontainebleau, dans une partie de chasse, et je n'oublierai jamais la journée charmante que j'ai passée au milieu d'eux. Ce sont de braves jeunes gens qui servent loyalement leur pays.

— Eh bien! qu'attendez-vous? demanda M. Levrault d'un air victorieux.

— J'attends, monsieur, que vous vous expliquiez, répliqua le jeune marquis.

— Parbleu! mon gendre, vos intentions ne sont un mystère pour personne. Vous avez compris les obligations que vous impose votre nom; vous brûlez de prendre part au maniement des affaires publiques. Un La Rochelandier ne doit pas rester à l'écart et se croiser les bras. Le présent, l'avenir, vous réclament. Vous voulez vous rallier, et vous avez raison.

— Me rallier! s'écria Gaston comme un homme réveillé en sursaut; me rallier! Qui donc m'a prêté de telles intentions? Chacun comprend à sa manière les obligations que lui impose sa naissance. Je n'ai pas de haine contre les institutions nouvelles, j'aime les jeunes princes, mes regrets pour le passé sont sans amertume; mais pense-t-on que j'oublie à quelle famille j'appartiens? Mon père m'a laissé un noble exemple que je ne déserterai pas. Si je ne fais pas de grandes choses, du moins je ne renierai pas, je ne foulerai pas aux pieds les traditions de ma famille.

— Ainsi, monsieur le marquis, s'écria M. Levrault se dressant brusquement sur ses jambes, votre intention n'a jamais été de vous rallier?

— Je n'y ai jamais songé, repartit tranquillement Gaston; mais, encore un coup, qui donc, je vous prie, a pu vous conter une pareille fable?

— Qui me l'a dit? Votre mère, monsieur le marquis.

— Ma mère! reprit Gaston avec hauteur; ma mère! Vous n'y songez

pas, monsieur; si je pensais à me rallier, si ma mère le savait, elle me donnerait sa malédiction.

En ce moment, la porte s'ouvrit, et un jeune homme élégant, en habit de cheval, la cravache à la main, frappa familièrement sur l'épaule de Gaston. Gaston, qui ne comprenait rien à l'insistance de son beau-père et ne devinait pas quelle importance M. Levrault pouvait attacher à de pareilles questions, s'excusa en deux mots, salua respectueusement et sortit. M. Levrault, pâle, muet, stupide, était retombé dans son fauteuil. En entendant crier sur ses gonds la porte de la cour, il se leva machinalement et se mit à la fenêtre : son gendre, fièrement campé sur un cheval pur-sang, partit au pas, et le salua du bout de sa cravache.

M. Levrault ne fit qu'un bond de l'appartement de Gaston à l'appartement de la marquise; la marquise venait de sortir. Il demanda son coupé : la marquise l'avait pris. Pour la première fois, il comprit pourquoi elle avait fait peindre une couronne de marquis sur le panneau de sa voiture; il comprit tout. Ce qui se passait en lui, on le devine, il n'est pas besoin de le dire. Mystifié, joué comme un petit bourgeois! Il ne pouvait tenir en place; il sortit à pied et se dirigea vers les Tuileries. Il avait compté sur le bruit et le mouvement pour calmer sa colère; son attente fut déçue. A mesure qu'il marchait, son agitation redoublait. Il lui semblait que tous les visages avaient une expression moqueuse : tous les passans qu'il coudoyait le regardaient avec un sourire goguenard, comme s'ils eussent été dans le secret de sa mésaventure. Arrivé aux Tuileries, l'aspect du château l'irrita encore davantage. Le soleil resplendissait; les vitres étincelaient; l'architecture gracieuse et coquette de Philibert Delorme, baignée dans une lumière abondante, étalait aux yeux toute sa richesse. Adossé au groupe d'Arius et Peta, les bras croisés sur sa poitrine, M. Levrault demeura long-temps absorbé dans la contemplation du château, qui, par cette belle journée, avait un air de fête. Abîmé dans ses réflexions, il se demandait avec désespoir si les portes de ce palais ne s'ouvriraient jamais devant lui, s'il était condamné à ne jamais en franchir le seuil. Malgré les avertissemens de maître Jolibois, il était tombé de Charybde en Scylla, des griffes de Montflanquin entre celles de la marquise. La confusion, la rage, se disputaient son cœur. Après une heure d'immobilité, il fit à grands pas le tour du jardin, et, comme le soleil commençait à baisser, pensant que la marquise devait être rentrée, il franchit rapidement le Pont-Royal pour regagner la rue de Varennes. Comme il approchait de son hôtel, il aperçut au-dessus de la porte une inscription en lettres étincelantes. Quel ne fut pas son étonnement en lisant sur un fond de marbre noir : HOTEL LA ROCHELANDIER! Ce fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase déjà plein. La marquise venait de rentrer; M. Levrault monta chez elle.

A la même heure, Gaston quittait le bois de Boulogne et brûlait la route de Paris. En partant de la rue de Varennes, il traitait de billevesées toutes les paroles de son beau-père qu'il n'avait jamais pris au sérieux. Comment croire, en effet, que sa mère eût fait une pareille promesse? Peu à peu cependant, en parcourant les avenues du bois, il se rappela l'attitude de la marquise à la Trélade, son empressement auprès de M. Levrault, les cajoleries adressées à sa fille. Plus d'une fois il avait souffert en voyant sa mère caresser la sottise et la vanité de son hôte; ces souffrances, inexpliquées jusqu'alors, prenaient maintenant un sens injurieux pour lui, pour sa famille. Il se rappelait aussi avec quelle insistance Laure l'avait pressé d'aller à la cour; les bouderies de sa femme, qu'il avait à peine remarquées, lui revenaient en mémoire, et, rapprochées des entretiens de la Trélade, les éclairaient d'une lueur inattendue. En rassemblant tous ses souvenirs, Gaston sentait la rougeur lui monter au visage. En proie à des doutes cruels, ne pouvant plus contenir son impatience, il enfonça ses éperons dans les flancs de son cheval, et courut à Paris pour arracher à la marquise la vérité tout entière.

XIII.

En voyant entrer M. Levrault, Mme de La Rochelandier comprit sur-le-champ qu'une explication décisive allait s'engager; elle y était préparée.

— Madame la marquise, dit M. Levrault sans autre préambule, je désire savoir si vous êtes chez moi ou si je suis chez vous, si l'hôtel où nous sommes est l'hôtel Levrault ou l'hôtel La Rochelandier?

— Vous m'adressez une étrange question, répliqua Mme de La Rochelandier sans s'émouvoir. Je ne vous comprends pas; que voulez-vous dire?

— Vous allez me comprendre, madame la marquise. Je viens de lire sur la porte de l'hôtel l'inscription que vous y avez fait placer.

— Eh bien! monsieur?...

— Eh bien! madame, j'ai lu de mes yeux : Hôtel La Rochelandier.

— Est-ce là ce qui vous fâche, mon ami? reprit la marquise de la voix douce et caressante qu'elle avait sous les ombrages de la Trélade, et qu'elle venait de retrouver comme par enchantement. Quoi de plus simple et de plus naturel? Le château de La Rochelandier ne s'appelle-t-il pas maintenant le château Levrault? En mettant sur la porte de votre hôtel le nom de notre famille, j'ai cru vous être agréable. Je n'ai vu là qu'un moyen délicat de resserrer plus étroitement encore notre intimité.

— Ainsi, madame la marquise, je vous dois de la reconnaissance? C'est à moi de vous remercier?

— Entre nous, mon ami, vous le savez bien, il ne peut être question de reconnaissance ni de remerciement. Ce que j'ai fait pour vous, je l'ai fait avec bonheur. Bientôt, je l'espère, vous lirez en rentrant chez vous : Hôtel Levrault de La Rochelandier. J'en ai touché deux mots au garde des sceaux, et je crois pouvoir vous promettre qu'il vous sera permis d'ajouter à votre nom le nom de votre gendre.

— Mon nom, madame la marquise, mon nom, tel qu'il est, me suffit, répliqua M. Levrault en relevant la tête avec orgueil. Je n'ai pas de blason, mes aïeux n'étaient pas aux croisades; mais, par mes travaux, par mon génie, j'ai enrichi mon pays, cette gloire en vaut bien une autre. Au reste, ajouta-t-il d'une voix plus calme, comme un homme satisfait de la réparation qu'il vient de s'accorder lui-même, l'inscription que j'ai lue tout à l'heure ne m'a rien appris; madame la marquise, vous régnez ici en maîtresse absolue.

— Est-ce un reproche, monsieur?

— C'est la vérité. Je ne m'abuse pas sur le rôle que vous m'avez fait, et je suis bien aise de vous le dire. Les convives qui s'asseoient à ma table, qui les choisit? qui les invite? N'est-ce pas vous? Qui peuple mes salons? N'est-ce pas votre seul caprice?

— Mon ami, vous êtes un ingrat, répliqua la marquise avec une angélique douceur. Qu'attendiez-vous donc de moi en m'appelant auprès de vous? Je vivais en paix dans mon château, au fond de ma vallée. Pour vous, je me suis décidée à rentrer dans le monde. Pour vous, pour vous seul, j'ai sacrifié mes goûts de retraite et de solitude. Depuis trois mois, pour vous plaire, je vis au milieu du bruit et des fêtes. Votre bonheur est mon seul souci, l'éclat de votre maison ma seule préoccupation. De quoi vous plaignez-vous? N'ai-je pas réuni dans vos salons l'élite de la noblesse?

— Oui, sans doute, madame la marquise. Votre parti, j'en conviens, est parfaitement représenté dans mon salon; mais le mien? mais la bourgeoisie? Ne suis-je pas, chez moi, seul de mon opinion? Vraiment, j'en entends de belles! S'entretient-on de la nouvelle dynastie, c'est à qui donnera son coup de langue. Vos amis ne se gênent guère pour dire ce qu'ils pensent; bien sot ou bien fou serait celui qui se méprendrait sur leurs vœux et leurs espérances. Vous me parliez, à la Trélade, de rapprocher, de réconcilier la noblesse et la bourgeoisie. On s'y prend, parbleu! d'une étrange manière. Est-ce en glorifiant le passé, en insultant le présent, que vous comptez accomplir notre projet de fusion et de ralliement?

— Dans l'accomplissement de notre projet, ne l'oubliez pas, mon ami, chacun de nous avait sa tâche. La mienne est remplie, la vôtre commence. Je m'étais engagée à réunir chez vous l'aristocratie; n'ai-je pas tenu parole? C'est à vous maintenant d'appeler la classe bourgeoise. Qui vous arrête? Allons, mettons en présence bourgeoisie et noblesse;

qu'elles s'écoutent, qu'elles se comprennent mutuellement, et nous verrons se réaliser notre rêve.

— Eh bien! madame la marquise, dit M. Levrault allant droit au but, si vous souhaitez sincèrement que notre rêve se réalise, pourquoi votre fils ne donne-t-il pas lui-même l'exemple de la réconciliation? Qu'attend-il pour se rallier?

— Mon fils est libre et ne prendra conseil que de sa conscience. Qu'il se décide à se rallier, je ne l'en détournerai pas; mais vous comprenez bien, mon ami, que ce n'est pas moi qui dois l'y pousser.

— Ne m'avez-vous pas dit que c'était là son intention?

— Oui, mon ami, je le croyais, et je vous l'ai dit.

— Vous le croyiez, madame la marquise! s'écria M. Levrault qui se contenait à peine; mais, à vous entendre, vous en étiez sûre, et j'y comptais.

— Je n'ai pas engagé ma parole pour mon fils, je n'ai pas pu vous répondre de ses intentions; mais pourquoi tant insister sur ce point? Quel intérêt si puissant attachez-vous à cette démarche?

— Pourquoi? Quel intérêt? Vous le savez, madame; vous connaissez mon ambition.

— Eh! mon ami, pouvez-vous souhaiter une vie plus heureuse que la vôtre? Que manque-t-il à votre félicité? Entouré d'une famille qui vous aime, vous passez l'hiver au milieu des fêtes. Vienne le printemps, vous avez en Bretagne le château Levrault qui vous appelle, qui vous tend les bras. Ah! mon ami, vous êtes bien injuste envers la Providence. Riche comme vous l'êtes, vous n'avez qu'un mot à dire pour rassembler les débris du patrimoine des La Rochelandier. Initié à toutes les découvertes de la science moderne, dans ce domaine reconstitué par vous, qui vous empêche de faire pour l'agriculture ce que vous avez fait pour la grande industrie?

— Vous ne parliez pas ainsi à la Trélade, madame la marquise. Vous trouviez en moi l'étoffe d'un homme d'état, vous me rendiez justice. Ma place, disiez-vous, était à la tribune, dans le conseil. Loin de condamner mes espérances, vous les encouragiez. Vous vous étonniez qu'un homme de ma valeur se résignât à l'inaction, à l'obscurité, quand une foule de médiocrités se prélassaient dans les hautes sphères du pouvoir; vous approuviez la pensée qui m'avait conduit en Bretagne.

— Eh bien! mon ami, dit la marquise avec un geste de résignation, si vous ne sentez pas tout le prix de votre bonheur, si vous fuyez la paix, si la vie seigneuriale ne vous sourit pas, si l'ambition est votre marotte, si vous avez compté sur mon fils, adressez-vous à lui; lui seul peut vous répondre.

Ici, M. Levrault se leva blême de colère.

— Madame la marquise, vous vous êtes jouée de moi. Aujourd'hui,

ce matin même, j'ai vu votre fils, je lui ai posé nettement la question. L'intention que vous lui prêtiez, il ne l'a jamais eue. Il n'a rien fait, rien dit pour vous abuser. Vous n'ignorez pas ce qu'il veut, ce qu'il pense. Je sais maintenant ce que valent vos belles paroles. Vous périssiez d'ennui dans votre château en ruine. Pour relever votre maison, pour rentrer dans le monde, vous vous êtes abaissée jusqu'à courtiser, jusqu'à encenser le roturier que vous dédaignez à cette heure. Je hais votre parti, je n'en ai jamais fait mystère. J'ai toujours détesté votre caste; entre les Levrault et M. de Chambord, rien de commun ne saurait exister. Si vous ne m'aviez pas dit, si je n'avais pas cru que votre fils se rallierait un jour, je ne lui aurais pas donné ma fille et le tiers de ma fortune. Je me fiais à votre loyauté, et vous m'avez indignement trompé.

Tandis que M. Levrault prononçait ces derniers mots, Gaston, qui venait d'entrer, se tenait debout à la porte du salon, pâle, immobile et muet. La marquise allait répliquer; en apercevant son fils, elle demeura interdite.

— Ma mère, dit froidement Gaston après s'être avancé vers elle, je comprends tout : vous avez trafiqué de mon nom. Mieux eût valu cent fois accepter notre pauvreté, ou me permettre, m'enseigner le travail pour relever notre fortune. Vous avez passé un marché que je n'ai pas signé, mais que je tiendrai pourtant.

Puis, se tournant vers M. Levrault :

— Soyez satisfait, monsieur, nous irons à la cour.

Et Gaston se retira sans ajouter une parole, laissant la marquise atterrée, M. Levrault ivre de bonheur.

XIV.

Huit jours après la scène que nous venons de raconter, Laure préparait sa toilette de cour. M. Levrault, qui ne doutait pas que sa présentation ne suivît de près celle de son gendre, avait commandé un magnifique habit à la française. Il était bien décidé à ne se montrer au roi qu'en culotte courte, avec l'épée à poignée d'acier. La famille royale venait d'être cruellement éprouvée, et Gaston n'attendait, pour se présenter aux Tuileries, que la fin du grand deuil. Vainement la marquise l'avait menacé de sa malédiction, il était demeuré sourd à toutes les remontrances, inébranlable dans sa résolution. Furieuse, humiliée, prise dans ses propres filets, elle s'était retirée dans son appartement et ne paraissait plus même aux heures des repas. L'hôtel Levrault, naguère si bruyant, si animé, était devenu morne et presque désert. Plus de fêtes, plus de visites. Cependant le grand industriel nageait dans la joie, il étendait déjà la main pour saisir la pairie et son brevet de comte. Chaque jour, il travaillait avec délices à la com-

position de ses armoiries. Il assistait assidûment aux séances de la noble chambre, non plus en simple curieux, mais comme un acteur qui, avant ses débuts, va entendre ses camarades pour prendre l'air et le ton de la maison. Il avait déjà choisi sa place. Il se substituait par la pensée à chacun des orateurs qu'il entendait, jugeait sévèrement leur débit, leur action, et, quand les applaudissemens éclataient, il se troublait, et parfois même saluait comme pour remercier. Plus heureux encore pendant son sommeil, il était à la tribune, il récitait d'une voix sonore un discours écouté dans un religieux silence. Le banc des ministres lui souriait. Il retournait à sa place en distribuant des poignées de main. Une nuit, son valet de chambre, réveillé en sursaut, entra tout effaré dans son appartement et le trouva sur son séant, s'agitant, gesticulant, et criant d'une voix glapissante : Je demande la parole pour un fait personnel! Homme digne d'envie, il avait tous les enivremens de l'ambition sans aucun de ses déboires. Son oisiveté ne connaissait pas l'ennui; il n'avait pas une heure libre dans la journée. Chaque matin, pour délier sa langue, il déclamait dans son jardin quelques pages de Mirabeau; puis, avant d'aller au Luxembourg, il se promenait devant le château des Tuileries, et l'étudiait sous toutes ses faces, comme un héritier avide rôde autour du domaine qui va lui échoir. Sa voiture, qui l'amenait à la grille du jardin, le reprenait à la grille du Carrousel, car il aimait à passer sous le vestibule, et s'arrêtait pour contempler le grand escalier qui mène à la salle des maréchaux. Quelques jours encore, se disait-il, et je franchirai à mon tour cet escalier qui a vu passer tant d'hommes illustres. L'heure de la justice s'est bien fait attendre; que de soucis! que de traverses! mais mon génie a surmonté tous les obstacles. Je vais donc enfin prendre le rang qui m'appartient. Puis il se représentait la rage de la marquise; ce n'était pas la moindre de ses joies. Pourtant son bonheur n'était pas complet. Il pensait à Timoléon, à ce fils perdu depuis tant d'années, et se disait parfois avec amertume que le nom de Levrault et son titre de comte périraient avec lui; mais ce regret altérait à peine la sérénité de son ame et se dissipait bientôt comme un nuage.

Laure n'était pas moins joyeuse que son père. La cour avait été le rêve de toute sa jeunesse. C'était à la cour qu'elle voulait retrouver ses anciennes compagnes, qui l'avaient humiliée de leurs dédains et de leurs railleries; c'était dans les salons des Tuileries qu'elle devait prendre sa revanche. Dans son ivresse, elle remarquait à peine l'air sombre de Gaston, et, s'il lui arrivait de le remarquer, elle ne prenait pas la peine d'en chercher la cause. Dans le monde où elle était née, où elle avait vécu, qui donc lui eût appris les devoirs qu'imposent une grande naissance et une longue tradition de fidélité? Le jour où Gaston lui avait annoncé sa résolution, elle avait battu des mains et

bondi comme un enfant, tandis que son mari l'observait avec une sourde colère, lui reprochait de comprendre si mal toute l'étendue du sacrifice auquel il se résignait, et l'accusait secrètement d'avoir, comme son père, spéculé sur le nom des La Rochelandier. Ainsi, les rôles étaient changés. Le ressentiment avait passé du cœur de Laure dans le cœur de Gaston. Plus le jour de la présentation approchait, plus le jeune marquis devenait irritable. La vue de son beau-père lui était odieuse; la présence même de sa femme lui était insupportable; la joie de Laure l'exaspérait. Il maudissait la sottise de M. Levrault, la vanité de sa fille, et ne songeait pas à maudire sa propre faiblesse, qui l'avait livré pieds et poings liés à la cupidité de sa mère.

Les brodeurs venaient de mettre la dernière main à l'habit de cour de M. Levrault. Un matin, en s'éveillant, M. Levrault l'aperçut étalé sur un fauteuil, avec la culotte courte de casimir blanc, le tout surmonté d'une épée à poignée d'acier, à fourreau de chagrin, et d'un chapeau à cornes, aux ailes tapissées de duvet de cygne. Il ne résista pas au désir de répéter son rôle en grand costume, et sauta à bas de son lit. Le futur législateur, debout devant une psyché, se contemplait depuis une heure et ne pouvait se rassasier de lui-même. Son valet de chambre entra et lui remit sur un plat d'argent le journal où le grand industriel puisait depuis trente ans ses convictions. M. Levrault s'assit en face de la psyché et parcourut d'un œil négligent les nouvelles du jour. Il avait entendu parler la veille de quelque agitation dans Paris, sans y attacher la moindre importance. Il comprit que l'agitation se propageait; mais, plein de confiance, il haussa les épaules et n'acheva pas même sa lecture. Il était si content de se voir ainsi vêtu, qu'il garda son costume et passa la journée chez lui. Il arpentait à pas mesurés toutes les pièces de son appartement, et se caressait le menton chaque fois qu'il apercevait son image réfléchie par plusieurs glaces à la fois. Le soir venu, il s'habilla plus simplement et sortit à pied, pour juger par lui-même de la physionomie de Paris. Arrivé sur le boulevard, il vit défiler les troupes qui regagnaient leurs casernes, les maisons illuminées comme un soir de fête, les promeneurs qui se pressaient dans les allées; en comparant le spectacle qu'il avait sous les yeux aux nouvelles qu'il avait lues le matin, pour la première fois de sa vie il se prit à douter de la sagacité de son journal. Ainsi cette émeute, qu'on disait si menaçante, n'était qu'un feu de paille. M. Levrault rentra chez lui joyeux et triomphant. Il se mit au lit, et s'endormit bercé par les songes les plus séduisans. La vue de son habit brodé avait subitement changé le cours de ses idées. Dans sa mobile imagination, aux triomphes de la tribune avaient succédé les triomphes de la salle de bal. Il se voyait l'épée au côté, figurant dans un quadrille en face des jeunes princesses. Les femmes chuchotaient en le regardant et deman-

daient son nom. Un aide-de-camp du roi répondait à voix basse : C'est le comte Levrault!

Le lendemain, il s'éveilla frais et dispos, le visage épanoui. En apercevant son journal, il le repoussa d'une main dédaigneuse, comme pour se venger d'avoir été abusé par un récit mensonger. Son valet de chambre s'étant permis de lui dire qu'on avait entendu pendant la nuit des bruits sinistres, M. Levrault le tança vertement et raconta ce qu'il avait vu la veille, en appuyant sur chaque mot d'un air d'importance, comme un homme qui n'a eu qu'à se montrer pour réduire l'émeute, comme un nouveau Neptune devant qui s'apaisent les flots irrités. Après avoir déjeuné seul, lentement, en vrai gourmet exempt de soucis, il descendit au jardin, et s'occupa d'improviser le discours qu'il se proposait d'adresser au roi le jour de sa réception. Comme M. Jourdain tournant un compliment à la belle marquise, il aurait eu besoin d'un maître de philosophie pour l'assister dans cette tâche laborieuse. Cependant, au bout de deux heures, il avait réussi à mettre debout, ferme sur ses jarrets, une phrase, une seule, mais qui en valait bien deux : « Sire, c'est mon gendre qui me présente à votre majesté, mais c'est à moi que votre majesté doit mon gendre. » Heureux et fier d'avoir mis au monde cette phrase éloquente, il courut à son bureau, se hâta de l'écrire, afin de n'avoir plus rien à redouter des caprices de sa mémoire, et la serra soigneusement dans son portefeuille, comme une perle dans son écrin.

Dans l'après-midi, il voulut revoir ses chères Tuileries, théâtre prédestiné de ses prochains triomphes. Il suivait la rue du Bac d'un air préoccupé, récitant à voix basse son improvisation de la matinée, consultant son portefeuille chaque fois que sa mémoire bronchait. Au moment même où, pour la trentième fois peut-être, il redisait, avec une satisfaction toujours croissante : « Sire, c'est mon gendre qui me présente à votre majesté, mais c'est à moi que votre majesté doit mon gendre, » comme il débouchait sur le quai, il aperçut au pavillon de Flore d'étranges personnages qui ne portaient pas d'habits brodés, et qui s'occupaient à jeter les meubles par les fenêtres.

En ce moment, les abords des Tuileries présentaient une scène de tumulte et de confusion impossible à décrire. Des bandes armées parcouraient le pont et le quai. Les coups de feu tirés en l'air ajoutaient à l'ivresse des vainqueurs. Des fenêtres du château envahi s'échappait le mugissement de la multitude, pareil au fracas de la mer. Des chevaux de cuirassiers, montés par des enfans, galopaient à travers la foule. Tout le peuple était en armes; il n'y avait de désarmés que les soldats. Çà et là des groupes curieux, inquiets, effarés, colportaient les nouvelles : la famille royale venait de s'enfuir, et parmi tous les courtisans, tous les conseillers, tous les hommes de guerre qui l'en-

touraient, pas un n'avait tiré l'épée, pas un n'avait brûlé une amorce. M. Levrault regardait tout, écoutait tout d'un air hébété, quand il sentit une main qui s'appuyait sur son épaule : il se retourna brusquement, et se trouva en face de Jolibois. Maître Jolibois était armé jusqu'aux dents. Il avait à sa ceinture deux paires de pistolets d'arçon, un sabre de dragon qui traînait sur le pavé, sur l'épaule un fusil de chasse à deux coups. A voir sa figure barbouillée de poudre, on eût dit un soldat qui depuis une heure déchire la cartouche. Ses armes innocentes n'avaient pas un meurtre à se reprocher; en guerrier prudent, il avait attendu que tout fût fini pour descendre dans la rue. Il marchait sur la chambre, à la tête d'une vingtaine d'hommes, accoutrés comme lui. En le reconnaissant, M. Levrault demeura frappé d'épouvante.

— Eh bien! s'écria maître Jolibois, que vous disais-je? N'avais-je pas raison? Vous refusiez de me croire; me croyez-vous maintenant? J'ai le nez fin; je flairais depuis long-temps ce qui arrive aujourd'hui. Le peuple triomphe, la monarchie est à bas, l'infame bourgeoisie est morte. Moi et mes hommes, nous allons à la chambre proclamer la république.

— La république! balbutia M. Levrault d'une voix étouffée.

— Oui, mon cher, la république! Vous l'aurez dans une heure.

Et le prenant à part, comme s'il eût craint que sa voix ne fût entendue par sa troupe :

— Vous voilà dans de beaux draps, mon bon ami, continua-t-il; je ne voudrais pas être dans votre peau. Vous n'avez pas voulu d'un notaire pour gendre; il vous fallait un marquis. Ce n'était pas assez de vos millions pour vous désigner à la colère, à la justice du peuple. Votre hôtel est un foyer de chouannerie; ce soir peut-être il ne sera qu'un monceau de cendres. Tenez-vous pour averti, et tirez-vous de là comme vous pourrez.

Là-dessus, Jolibois s'arracha des mains de M. Levrault, qui se cramponnait à ses vêtemens, et courut vers la chambre. Il faut renoncer à peindre la consternation, la terreur de M. Levrault. Le seul mot de république aurait suffi pour égarer sa raison, pour glacer son sang dans ses veines. La république n'avait jamais représenté pour lui que l'incendie, le meurtre et le pillage. Qu'on ajoute à ce sujet d'effroi ses richesses, son gendre, ses relations avec le parti légitimiste. Éperdu, désespéré comme un homme qui se noie, il croyait entendre murmurer son nom, et lisait sur tous les visages la menace et la vengeance. Il lui semblait que le chiffre de sa fortune et le titre de son gendre étaient écrits sur son chapeau. Le malheureux n'osait pas rentrer chez lui, de peur d'être suivi. Il errait çà et là, pâle, tremblant, les yeux hagards, cherchant par quel moyen il pourrait mettre son hôtel à

l'abri de la fureur populaire, lorsqu'il aperçut un ouvrier porté sur un brancard; une pensée lumineuse traversa son cerveau. D'un geste, il arrêta le brancard, et d'une voix retentissante :

— Où portez-vous ce brave?

— A l'hôpital.

— A l'hôpital? un enfant du peuple, un héros qui a versé son sang pour la liberté, pour la république! A l'hôpital! Ce serait une honte pour nous, mes amis. Qu'il vienne chez moi, ma maison est à lui. Moi aussi, je suis un ouvrier. Qu'il vienne chez Guillaume Levrault. Suivez-moi, camarades; soyez tranquilles, il ne manquera de rien.

— Vive Guillaume Levrault! s'écria la foule en battant des mains.

— Mes enfans, criez : Vive la république!

Et, se mettant à la tête du cortége, au milieu des cris mille fois répétés de : Vive Guillaume Levrault! vive la république! il reprit bravement le chemin de son hôtel.

Les bruits du dehors avaient enfin pénétré jusqu'à l'hôtel Levrault. La marquise et Laure étaient réunies dans le salon. Laure, inquiète, agitée, se levait à chaque instant pour guetter à la fenêtre l'arrivée de son père ou de son mari. La marquise triomphait. A ses yeux, les événemens de la journée ne pouvaient avoir qu'un sens : le retour du comte de Chambord. La bourgeoisie était remise à sa place; la noblesse rentrait en possession de ses priviléges. Il y avait dans la catastrophe qui venait de s'accomplir quelque chose de providentiel : Dieu n'avait pas voulu qu'un La Rochelandier se parjurât. Dans son ivresse, la marquise pardonnait à Laure, à M. Levrault; elle oubliait son ressentiment pour ne songer qu'à sa prochaine fortune. Elle allait reprendre aux Tuileries le tabouret qu'elle avait sous la restauration.

— Calmez-vous, ma chère fille, disait-elle d'une voix affectueuse. Que craignez-vous? Que perdez-vous? Vous vouliez aller aux Tuileries, nous irons ensemble; c'est moi qui vous présenterai. Quelle différence entre la cour où je vous mènerai et la cour où vous vouliez aller! Dans le palais de notre jeune roi, vous ne serez pas exposée à rencontrer des intrus, des gens venus on ne sait d'où. Ce qui s'en va mérite-t-il un regret? Qu'était-ce que cette cour? Une cohue. Hier encore les Tuileries n'étaient qu'une hôtellerie. Bel honneur, vraiment, que d'entrer dans des salons où passait toute la rue! Demain, Henri V fera maison nette et choisira ses hôtes. Consolez-vous donc, ma chère enfant, le jeune roi n'a rien à refuser aux La Rochelandier.

Gaston entra dans le salon.

— Eh bien! mon fils, nous triomphons! s'écria la marquise avec fierté.

— Qu'espérez-vous donc, ma mère? demanda gravement Gaston.

— Nous allons revoir l'enfant du miracle; notre cher Henri va remonter sur le trône du Béarnais.

— Mais, ma mère, vous ignorez donc ce qui se passe?

— La France pousse un cri de délivrance et tend les bras vers son roi légitime, poursuivit la marquise avec exaltation. Qu'attendez-vous, mon fils? Votre devoir n'est-il pas d'aller au-devant de lui? Partez; que ne puis-je vous donner des ailes!

— Ma mère, vous vous abusez étrangement, répondit Gaston en secouant la tête; nous n'assistons pas à la résurrection de la monarchie de saint Louis, mais à l'avénement de la république.

— La république? s'écria la marquise. Quel rêve insensé! C'est impossible!

— La république! s'écria Laure; il n'y aura donc plus de cour?

— C'est impossible! répéta la marquise. Rassurez-vous, ma fille. Vous êtes fou, Gaston. La république! Y pensez-vous, mon fils? La France en a tâté et sait trop ce qu'elle vaut.

Comme elle achevait ces mots, la porte du salon s'ouvrit, et M. Levrault parut, soutenant de son bras la marche chancelante de l'ouvrier blessé qu'il avait recueilli, et suivi d'une douzaine d'hommes armés qui l'avaient escorté jusqu'à son hôtel. Gaston, Laure et la marquise contemplaient d'un œil étonné cette scène étrange. Le blessé était un homme de trente ans tout au plus. Atteint d'un coup de feu à l'épaule, malgré la souffrance, son visage, encadré entre des cheveux bruns et une barbe rousse, respirait encore toute l'ardeur du combat. C'était une de ces figures empreintes d'une énergie sauvage, qu'on voit paraître à point nommé dans tous les mouvemens populaires.

— Inclinez-vous, dit M. Levrault en entrant, saluez avec respect ce héros qui a donné son sang pour nous délivrer de la tyrannie.

Et s'adressant au blessé :

— Mon ami, vous êtes ici chez vous, et les braves qui vous ont accompagné ne vous quitteront pas. Mes enfans, cette maison est la vôtre. Tout ce qui est ici, tout ce que vous voyez, je l'ai gagné à la sueur de mon front. Je suis trop heureux de partager avec vous ma petite fortune, le fruit modeste de mon humble travail. Voici mon gendre, un ouvrier de la pensée, un républicain comme moi, comme vous.

— Dites le marquis de La Rochelandier, interrompit brusquement Gaston. Hier, je faisais bon marché de mon titre; aujourd'hui que ce titre est proscrit, je le revendique hautement.

M. Levrault faisait en vain signe à Gaston de se taire; Gaston acheva d'une voix ferme la phrase qu'il avait commencée, et sortit fièrement en jetant sur son beau-père un regard de pitié. La marquise, indignée, suivit son fils. Laure, à son tour, voulait se retirer; un geste suppliant de son père la retint.

— Un marquis! dit le blessé promenant autour du salon un regard défiant; camarades, ne restons pas ici, portez-moi à l'hôpital.

— Mes amis, vous êtes chez Guillaume Levrault, ancien tisseur de laine à Elbeuf. Connaissez-vous Jolibois? c'est mon meilleur ami. Je marchais avec lui sur la chambre, lorsque je vous ai rencontrés. Voici ma fille, une fille du peuple, un cœur d'or. Tout ici vous appartient. Vous vous êtes battus comme des lions; nous allons trinquer ensemble.

En cet instant, le blessé fut saisi d'une soudaine défaillance, et répéta d'une voix éteinte : — Portez-moi à l'hôpital.

M. Levrault tira le cordon de la sonnette, un valet parut, et rentra bientôt avec un panier de vin. M. Levrault versa une rasade à ses nouveaux amis, offrit lui-même un verre plein au blessé, et d'une voix émue : — Buvons, mes enfans, à la grandeur, à l'affermissement de notre jeune république. Plus de rois, plus de noblesse, plus de bourgeoisie! Buvons au nivellement de toutes les classes, ne formons plus qu'une seule famille, une famille d'ouvriers. Chacun pour tous, et tous pour chacun!

Tous les verres s'entrechoquèrent aux cris de : Vive Guillaume Levrault!

— Vive le peuple de Paris! s'écria Guillaume Levrault en levant son verre.

— Mes amis, dit le blessé d'une voix sourde après avoir léché ses moustaches, méfiez-vous, c'est du vin de bourgeois.

Malgré ce sinistre avertissement, les camarades remplirent de nouveau leurs verres, les vidèrent d'un trait, et se regardèrent entre eux d'un air d'incrédulité. Le blessé s'évanouit. M. Levrault le fit porter dans une chambre bien chaude, le coucha lui-même dans un lit bassiné, envoya chercher un médecin pour panser sa blessure, et mit un corps de bâtiment à la disposition de ses nouveaux frères, qui ne se firent pas prier pour s'y installer. Il rentra au salon, et trouva sa fille pâle, consternée.

— Malheureuse, lui dit-il, tu vois où m'a conduit ta folle vanité. Je voulais te marier à Jolibois. Tu as voulu être marquise. Dieu seul sait maintenant ce que nous allons devenir!

Cela dit, il descendit à pas de loup, courut aux remises, badigeonna de sa main les armoiries des voitures, remonta du même pas, prit dans son buffet les boîtes d'argenterie, courut à la cave, enfouit son trésor dans une futaille, et sortit pour acheter quelques douzaines de couverts de la fabrique de Ruolz et Elkington.

JULES SANDEAU.

(La sixième partie au prochain n°.)

LE

DRAME CONTEMPORAIN

EN ANGLETERRE.

M. TALFOURD. — M. MARSTON. — M. HENRI TAYLOR.

La destinée du théâtre en Angleterre offre certainement matière à plus d'une intéressante réflexion. Que nos voisins aient un génie essentiellement dramatique, tout dans leur littérature en fait foi, depuis leur Shakspeare et leurs comédies du XVIIIe siècle jusqu'à leurs romans et à leurs moindres ballades. De fait, le drame, tel que nous le concevons, me semble de tout point d'origine anglaise. On ne saurait dire qu'il procède de la tragédie grecque, qui n'était guère qu'une épopée scénique. Il ressemble encore moins à l'art classique des Romains, des Italiens ou des Français, et, malgré l'opinion des Schlegel et en général des premiers critiques de l'école romantique, je ne puis admettre qu'il compte parmi ses ancêtres la tragi-comédie chevaleresque de l'Espagne. Sans doute, nous retrouvons dans l'ancien répertoire espagnol un de ses principaux élémens : le mouvement et la passion; mais, à examiner de près Calderon lui-même, ce qui frappe chez lui, c'est la répétition presque constante de certains masques traditionnels, tels que le jalcux, la caméristé, le cavalier amoureux. L'intérêt de ses pièces réside moins dans l'esquisse des caractères que dans les péripéties. Les incidens sont à peu près indépendans de l'individualité des personnages. Le monde que nous ouvre le poète est avant tout le royaume du hasard; c'est notre monde sublunaire comme il apparaît à la jeunesse, qui, faute de réfléchir et de remonter des effets à leurs multiples causes, n'aperçoit

de tous côtés que des caprices du sort et des êtres qui ne sont jamais rétribués suivant leurs œuvres.

Entre un pareil drame et nos pièces *à effet*, il peut y avoir quelques analogies; mais la tragédie qu'ont plus ou moins conçue et réalisée les maîtres de la scène contemporaine, les Goethe, les Schiller, les Œhlenschlaeger, etc., n'a certes rien de commun avec lui. Elle serait plutôt son antipode, la peinture d'un monde où chacun est rétribué suivant ses œuvres, la science du cœur humain qui met en présence des personnalités bien tranchées et qui laisse, en quelque sorte, les mobiles et les passions dont elles sont composées se déchaîner les uns contre les autres devant le spectateur, pour qu'il les voie se heurter suivant leurs lois et engendrer, en se heurtant, leurs conséquences naturelles.

La géologie nous parle de grands cataclysmes à la suite desquels la terre a été radicalement transformée. Un astre, sans doute, avait traversé notre orbite, et ce qui existait a cessé d'être, ce qui n'avait pas puissance d'exister a pris naissance. Il semble, en vérité, qu'une pareille révolution ait eu lieu dans le monde moral. Où sont les anciennes doctrines, les principes *éternels* de la poétique du siècle passé? L'idéal de nos pères a pris le nom de banalité. L'école de l'autorité a fait place à celle du sens propre. La déduction et la méthode géométrique ont été remplacées par l'induction et la naïveté. Autrefois, depuis les Romains, la poésie se donnait pour but le beau absolu, immuable et incontestable, et l'art d'y arriver (l'art de produire des chefs-d'œuvre) consistait à concevoir d'abord des règles, un système, et à travailler ensuite ingénieusement à le réaliser. Maintenant la poésie n'est plus qu'un épanchement; elle consiste à répéter sincèrement, je dirais presque servilement, ce que l'on a vraiment senti, ce qui est une émotion, telle qu'il a plu à la nature de nous la donner. Autrefois poètes et peintres avaient la même ambition. Racine et Michel-Ange voulaient-ils retracer une figure quelconque, ils s'appliquaient à lui enlever tout caractère trop spécial, à la *désindividualiser* jusqu'à ce qu'elle représentât non plus ce qui pouvait distinguer une variété humaine de toutes les autres variétés analogues, mais tout au contraire ce qui était commun à plusieurs variétés différentes, ce qui constituait les traits génériques d'une grande espèce. Maintenant l'ambition de l'artiste est de préciser. Loin de viser à reproduire l'idée que la masse des hommes se fait de l'homme en général, il vise à accentuer dans tous ses détails l'image particulière qu'un certain être a pu jeter sur son ame à lui. Le drame, pour lui, n'est que la mise en scène de tous les contrastes et de tous les accidens de caractère qu'il a pu découvrir.

Qu'un pareil drame puisse également s'acclimater au midi et au nord de l'Europe, pour y porter les mêmes fruits, je ne le prétends pas; mais assurément il a fait, dans ces dernières années, le tour de l'Europe, et assurément aussi il est bien issu, par Shakspeare, du génie même de la race anglo-saxonne. Il suffit de mettre le pied sur le sol anglais pour reconnaître autour de soi la société dont il porte l'empreinte. L'esprit positif, qui a fait la grandeur du royaume-uni, n'est-il pas l'esprit même de Shakspeare, la tendance à examiner de près, à attacher de l'importance à tout, à se frotter aux réalités sans système et sans conception préalable, en un mot la tendance diamétralement opposée à celle des natures abstraites, qui réfléchissent au lieu d'observer? Chez Bacon, chez Wolsey, chez Cromwel, comme chez le commerçant tout absorbé à calculer le

profit et la perte, ce qui domine, c'est toujours ce qui est porté si haut chez l'auteur d'*Hamlet*: la préoccupation du détail, le talent de différencier. Comme chaque orateur au parlement a sa spécialité qu'il fouille dans tous les sens pour la connaître par le menu; comme chacun s'occupe de son métier et concentre ses énergies ou ses goûts sur un but déterminé, les pensées de ceux qui pensent tendent obtinément à se spécialiser. Autant nous aimons à grouper, autant les Anglais se plaisent à diviser. Le nombre des biographies qui se publient à Londres est à lui seul un fait significatif. Nul diplomate, nul pieux pasteur ne peut mourir sans qu'un patient chroniqueur recueille laborieusement les moindres circonstances de sa vie, et trois gros volumes ne sont pas trop longs, rien que pour apprendre en quoi le défunt différait de tous les autres membres de la famille humaine.

Même au XVIIe et au XVIIIe siècle, alors que l'influence française se faisait le plus sentir en Angleterre, et que les mœurs de cour, les essais de monarchie absolue et sans doute aussi l'âge intellectuel momentanément traversé par l'esprit anglais, contribuaient le plus à rapprocher de l'art classique les descendans de Shakspeare, il était facile de voir combien les instincts anglo-saxons se sentaient gênés sous l'empire de l'autorité et de la législation du beau absolu. Rien de plus curieux que de lire les pièces empruntées à notre répertoire par les poètes d'alors. En vain Murphy s'efforce-t-il d'imiter *le Cocu imaginaire* de Molière : chez lui, l'intrigue originale se complique; elle recherche les effets qui naissent des contrastes. Le Sganarelle cesse de personnifier la jalousie; il devient une espèce particulière de jaloux, un être chez qui la jalousie se mêle dans de certaines proportions avec d'autres penchans. Le type se fait individualité, l'abstraction se change en réalité.

On sait jusqu'à quel point l'Angleterre a donné libre carrière à ces instincts depuis le commencement de notre siècle. Il semble qu'après avoir essayé pendant deux cents ans de se plier aux principes de la renaissance, après avoir fait son possible pour respecter ce que son éducation gréco-romaine avait voulu lui apprendre à respecter, elle ait définitivement résolu d'en finir avec une contrainte trop antipathique à sa nature. Shakspeare n'avait été pour elle que la fin du moyen-âge; maintenant c'est de propos délibéré qu'elle suit sa pente. Dans le roman, elle a tourné le dos aux contes philosophiques, qui prétendaient peindre la raison et le cœur de l'homme de tous les temps et de tous les lieux. Ce qu'elle lui a substitué, les noms de Walter Scott, de Thackeray, de Dickens et de miss Edgeworth suffisent pour nous l'apprendre. Laissant là la poésie systématique, qui mettait sa gloire à paraphraser certains sujets consacrés d'après des règles sacramentelles, ses poètes lyriques, comme autant de quakers, n'ont plus voulu écouter que la voix intérieure qui parlait en eux. En philosophie enfin, elle a repris, avec Carlyle et bien d'autres, les traditions de Luther et de Bacon. L'intelligence, chez elle, ne s'est plus donné d'autre rôle que de constater et exprimer ce qu'elle apercevait, en d'autres termes, de définir des perceptions en les présentant uniquement comme les impressions causées à un être humain par la réalité.

A juger *à priori*, on serait porté à croire que ce changement de voie n'a pu manquer d'inaugurer une brillante ère dramatique, car, en poésie comme en chimie, analyser, c'est isoler de nouveaux élémens et se préparer ainsi une

série de combinaisons jusque-là inconnues. Et cependant, en dépit de la logique, l'Angleterre du XIXe siècle n'a pas fondé d'école théâtrale. L'élément dramatique par excellence, la peinture des individualités, a pénétré dans le roman, dans la poésie lyrique; la philosophie elle-même n'a été qu'une mise en scène des phénomènes du sens propre. Le drame, en un mot, a été partout, excepté au théâtre. Que l'on me comprenne bien cependant. Je n'entends pas dire qu'il n'ait point paru de pièces remarquables. Aucun autre pays même n'a peut-être produit autant d'œuvres dramatiques vraiment littéraires, vraiment empreintes de réflexion, d'étude, de sentiment poétique, j'irais jusqu'à dire d'instinct dramatique. Seulement toutes ces qualités se sont quelque peu perdues dans le vide, et je ne vois pas qu'aucun écrivain ait encore réussi à imaginer ou à faire triompher du moins une forme tragique réellement neuve et viable, une forme qui conciliât la manière de voir et de sentir de notre époque avec les exigences de la scène, qui fût un compromis harmonieux entre les besoins intellectuels des esprits d'élite et les goûts du public : un moyen d'émouvoir la foule en satisfaisant la raison des intelligens.

Cela a lieu d'étonner d'autant plus que, dans ces derniers temps, on a beaucoup parlé du *drame légitime* (ainsi nomme-t-on en Angleterre le drame sérieux) et des moyens de le faire refleurir. — Suivant le mot du jour, il y a eu une *agitation* en sa faveur, comme en faveur du *free trade*. Je n'exagérerai point l'importance de ce mouvement. Nul doute qu'il ait pénétré peu avant et qu'il ne se soit guère fait sentir au-delà de la petite église des littérateurs. Toujours est-il qu'il a eu le privilége d'exciter des dévouemens obstinés et profonds, comme tout ce qui s'empare de l'esprit anglais. La grande poésie dramatique a eu ses patrons influens, ses écrivains voués à son culte pour l'unique amour de lui. Des sociétés shakspériennes se sont fondées dans le seul but de publier les pièces inédites de l'ancien répertoire, et d'éclairer toutes les questions relatives à ses maîtres. Un acteur d'un talent connu et d'une position respectée, M. Macready, a pris dans des conditions peu favorables la direction de l'un des grands théâtres de Londres. Il a encouragé les auteurs et interprété leurs œuvres. Le parlement lui-même s'est occupé des intérêts de l'art scénique. Jusqu'en 1840, trois théâtres, Drury-Lane, Covent-Garden et Haymarket, avaient seuls le droit de représenter les pièces en cinq actes et en vers. C'était là un dernier reste de ce système de réglementations qui avait été autrefois la sagesse de l'Europe, le principe de ses corporations comme de ses statuts financiers et de ses institutions administratives et religieuses. Naturellement tous les avocats du drame légitime se tournèrent contre ce monopole, et leurs réclamations furent écoutées. Le théâtre fut mis au régime de la liberté comme l'agriculture allait bientôt l'être. Depuis lors, neuf ans se sont passés. Qu'est-il résulté de l'émancipation du théâtre, comme de toute cette agitation? J'ai bien peur qu'elles aient simplement servi à prouver que les causes de la décadence du drame (je parle de la tragédie surtout, et non de la comédie) n'étaient pas exclusivement de celles que pouvaient atteindre des mesures législatives ou des efforts individuels.

Un fait certain toutefois, c'est que le goût général, en Angleterre, a abandonné l'école de Dryden pour revenir aux poètes du temps d'Élisabeth. La révolution inaugurée par Hazlitt, Coleridge et Charles Lamb, a entièrement réussi

à détrôner le passé de la veille. Ce qu'elle a tenté de mettre à sa place, dans les premiers jours d'enthousiasme, je ne m'arrêterai pas à en parler. Tout d'abord elle n'a songé qu'à imiter, et cela était naturel. Les réformateurs commencent à peu près uniquement par savoir qu'ils ont une profonde antipathie pour ce qui se fait et se dit autour d'eux, et, avant de trouver en eux-mêmes un moyen d'exprimer ce qu'ils sentent et ce qu'ils aiment, ils exhument d'ordinaire quelque vieille forme littéraire qu'ils adoptent, parce qu'elle ne les choque pas là où les blesse celle de leur temps. Walter Scott traduisit le *Goetz de Berlichingen* de Goethe, Coleridge donna une remarquable version poétique du *Wallenstein* de Schiller. Tous deux essayèrent aussi leurs propres forces à des compositions d'où il eût pu sortir quelque chose; mais ce furent là des tentatives sans continuateurs. Byron était alors en possession du public, et, quoique l'avenir ne dût pas être à lui, ses rivaux étaient comme perdus dans l'ombre. L'un d'eux, celui qu'on en soupçonnerait le moins, Wordsworth lui-même, écrivit alors un drame. Au dire de Coleridge, ce n'était rien moins qu'un coup de maître, une étonnante production. Même en faisant la part de l'enthousiasme d'un ami, on pourrait presque affirmer, les yeux fermés, que le poète des lacs n'avait marché dans aucune des voies battues. S'il est un homme qui soit prédestiné par son organisation à ne s'inspirer que de lui-même, cet homme c'est Wordsworth. Concevoir un modèle idéal, d'après ses souvenirs ou ses propres réflexions, lui est radicalement impossible; il faut qu'il laisse faire ses impressions. Mais peut-être Wordsworth a-t-il senti que son drame ne possédait pas les qualités nécessaires à la scène; en tout cas, il ne l'a pas publié.

Après les essais assez ambigus et tout passionnés de Byron, après les études un peu systématiques de Johanna Baillie et les tragédies érudites de Croly, la première réputation qui se présente à nous est celle de Sheridan Knowles. Je passe sous silence Sotheby et Maturin, parce que, comme Byron et Croly, ils n'ont pas engendré de postérité. Knowles, leur successeur, a commencé sur de nouveaux frais; il s'est fait le disciple des premiers romantiques, de Hazlitt et de Lamb. Chez lui, nul regard tourné vers l'Allemagne, nulle velléité de revenir aux erremens du XVIIIe siècle. Il s'est naturalisé sujet de la reine Élisabeth, et c'est dans Shakspeare et Massinger, dans Beaumont et Fletcher, qu'il a étudié le monde, les hommes et l'art théâtral.

Sans contredit, M. Knowles est un homme de talent; il a une veine assez franche de lyrisme et de sentimens tendres, au besoin même il va jusqu'au tragique; mais son imagination a un faux air de vignette anglaise, et le drame, entre ses mains, n'est guère qu'un mélodrame élégiaque. Il est porté à imaginer une fable plutôt qu'à imaginer des caractères, à chercher des effets et non à concevoir des êtres humains gros d'élémens dramatiques. Ses personnages parlent peu à l'esprit. Dans chaque scène ils sont ce qu'il fallait qu'ils fussent pour que la situation frappât le plus fort possible. Ils s'exagèrent dans un sens pour s'exagérer ensuite dans un autre, et, au lieu d'avoir une vie à eux, ils apparaissent ainsi trop souvent comme de simples moyens scéniques accolés bout à bout.

Quoi qu'il en soit, M. Knowles a l'honneur d'être une date et de représenter une phase marquée de la littérature anglaise; car, durant tout son règne, on peut dire que, comme lui, le théâtre en général a eu pour trait dominant l'i-

mitation de Shakspeare. Ce sont les doctrinaires shakspeariens qui se sont agités pour remettre en crédit le drame légitime. Ce sont eux (une partie d'entre eux du moins) qui ont fait nombre autour de M. Macready. Tous, il est vrai, n'ont pas eu les mêmes visées. Les uns ont plus spécialement admiré l'ancien répertoire au point de vue de ses qualités scéniques, et ils lui ont surtout demandé le secret des puissantes combinaisons qui entraînent le public d'un théâtre. Les autres, avec un tempérament plus contemplatif, se sont surtout épris de la fantaisie et des prestiges pittoresques de la vieille poésie. Ils l'ont sentie en hommes qui avaient plutôt des sensualités d'esprit que des passions, et ils se sont efforcés d'exceller comme elle dans le talent d'enivrer l'imagination.

Au premier abord, on pourrait penser qu'il n'existe aucun lien de parenté entre ces deux écoles; elles-mêmes le croient certainement, et de l'une à l'autre il y a eu plus d'une escarmouche de préfaces. Un des plus remarquables écrivains du camp de l'imagination, M. Horne, a même lancé un volume de critiques (*le Nouvel Esprit du siècle*), où il accuse indirectement le drame réaliste de conspirer avec M. Macready pour exclure le grand art de la scène. Malgré ces dissensions toutefois, il n'est pas difficile de reconnaître des deux côtés le même souci des chefs-d'œuvre du passé, la même disposition à en déduire la règle du beau. « Idéalistes et réalistes » ont je ne sais quoi de mort et qui sent l'homme de lettres. Le ton général de leur esprit est tout moderne, cela est certain; chez les premiers surtout, on rencontre à chaque instant des pensées et des sentimens qui sortent bien du fond de la société anglaise, qui sont bien ce que l'on ne peut sentir et penser que là, avec ses habitudes de patiente analyse; mais, à chaque instant aussi, se montrent la recherche des manières de dire, le désir de rivaliser avec des beautés aimées, et l'on s'aperçoit vite que cette poésie n'est pas l'œuvre des hommes entraînés par le grand courant du jour.

Est-ce bien là un renouvellement, un printemps qui promette un brillant été? Je ne puis le penser. Ce culte pour l'époque d'Élisabeth a coïncidé avec les prétentions *moyen-âge* de la peinture allemande, avec le pseudo-catholicisme des puseyistes, avec l'école historique de Savigny. Dans tous ces retours en arrière, je ne saurais m'empêcher de voir de simples accidens, des modes passagères : l'indication que les esprits étaient mécontens de ce qui existait, et qu'ils n'avaient pas encore été capables de créer ce qu'il leur fallait. Les aspirations qui se méprennent ainsi sur elles-mêmes ne sont pas rares au lendemain des révolutions.

Si général et si prédominant qu'ait été cet archaïsme, ce serait cependant une erreur et une injustice de croire que son histoire est celle de toute la poésie dramatique de l'Angleterre durant ces dernières années. A côté des parterres de fleurs artificielles et des jardins en serre chaude, il a poussé plus d'une plante vivace, énergiquement nourrie des sucs de la féconde nourrice, l'*alma parens rerum*. Je ne parlerai pas des habiles, de ceux qui ont écrit surtout en vue du succès, et qui l'ont obtenu. C'est d'une source plus pure que sortent les œuvres capables de dicter la loi à une époque. Pour avoir chance de les rencontrer, il faut se tourner vers les hommes fortement dominés par leur personnalité, vers ceux qui, si grande que puisse être leur soif de popularité, ont en outre une sorte de tyrannie intérieure qui les contraint à ne chercher

le succès que d'une certaine manière. De ces hommes, j'en distingue quatre ou cinq parmi les écrivains dramatiques, et trois d'entre eux en particulier me semblent assez bien représenter les principales tendances littéraires qui ont fait scission avec la majorité. Ces trois hommes, ce sont MM. Talfourd, Marston et Henri Taylor.

Avocat distingué, M. Talfourd ne s'est fait poète qu'à ses heures perdues et pour obéir à une passion d'enfance. Son bagage littéraire est peu considérable. Il se compose de deux volumes de *Souvenirs de vacances*, de trois tragédies et de quelques sonnets. Pour lui, la renommée est venue sans se faire attendre, bien plus, sans être appelée. En écrivant sa première pièce, il ne s'était point proposé de la faire jouer : il n'avait consulté que ses goûts littéraires. Probablement ce laisser-aller n'a pas peu contribué à donner à son coup d'essai un charme qu'il ne devait pas retrouver par la suite. *Ion* avait poussé en pleine terre comme les plantes vivaces dont je parlais tout à l'heure. M. Macready comprit la valeur de cette œuvre et décida l'auteur à en permettre la représentation. L'événement ne trompa point l'attente du clairvoyant acteur. *Ion* fut applaudi, et, entre les pièces modernes, on en citerait peu qui se soient aussi bien maintenues au répertoire.

Quoique ces débuts datent de loin déjà, de 1836, c'est pourtant à *Ion* qu'il faut remonter pour connaître M. Talfourd dans ce qui a fait son succès et ce qui constitue son originalité. Ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, la pièce d'Euripide, à laquelle il a emprunté son titre, ne lui a suggéré que la situation principale de son héros, celle d'un enfant trouvé recueilli dans un temple et employé au service du culte. La peste ravage Argos; ce sont les dieux qui vengent sur la malheureuse ville l'impiété de son roi, et tandis que les vieillards, réfugiés dans le temple d'Apollon, s'entretiennent du courroux céleste, Adraste, au fond de son palais, brave la destinée. Il sait qu'il n'échappera pas à ses coups, mais il veut les attendre au milieu des fêtes. L'oracle cependant a fait connaître son arrêt : Argos ne sera reçue à merci que le jour où la race de ses princes aura été anéantie. Excités par la haine qu'a inspirée la tyrannie d'Adraste, plusieurs jeunes gens jurent de le tuer. « Et moi aussi, je le jure, » s'écrie la douce voix d'un adolescent qui dans l'ombre survient au milieu d'eux. Cet adolescent, c'est Ion, le fils adoptif du grand-prêtre; Ion, qui ne sait qu'aimer et croire au bien, qui toutes les nuits quittait le temple, jusque-là à l'abri de la contagion, pour aller consoler les mourans, et qui, la veille encore, s'est dévoué à braver la colère d'Adraste pour tenter une dernière fois de l'amener au repentir. Le jeune desservant est fasciné. Dans tout bruit, il entend une voix qui le désigne : il croit reconnaître l'ordre des dieux jusque dans les questions inquiètes de sa bien-aimée, qui a lu ses pensées sur ses traits; mais, au moment où il s'apprête à obéir à l'injonction du ciel, il apprend qu'Adraste est son père. Tandis qu'il hésite, un des conjurés porte au roi un coup mortel. C'est une autre victime qu'Ion est appelé à immoler. Il est le descendant de la race maudite. Pour qu'Argos soit délivrée du fléau, il faut qu'il périsse, et, devant le peuple rassemblé pour le saluer roi, il s'offre en sacrifice sur l'autel des dieux.

La forme adoptée par le poète n'est point neuve, on le voit. Ce n'est point là qu'est son originalité. On ne saurait trop dire où elle est, et cependant il y a bien dans l'œuvre entière quelque chose de franc, de non-adultéré, quelque chose

que n'ont point les élucubrations de la logique, et que la nature seule peut faire. Ce quelque chose, c'est la personnalité de M. Talfourd, c'est une sorte de recueillement et d'aspiration vers la beauté morale. Le repos est partout. A lire *Ion*, il semble que l'on respire un bon air, et l'on éprouve quelque chose d'analogue au plaisir que cause la pensée d'une noble action. Tout le caractère du jeune héros est d'une pureté transparente qui attire. On aime à entendre Clémanthe s'écrier, tout en proie à ses inquiétudes :

« C'est près d'Adraste qu'il court. Si le tyran réprouvé périssait par sa main, un noir souvenir pèserait comme un nuage sur son ame délicate, et flétrirait de son ombre le monde de ses riantes pensées. Me rendrai-je au palais? Parlerai-je... en réclamant sa vie pour prix de mes révélations? Non, ce n'est jamais le rôle d'une femme que de se laisser entraîner par les pressentimens de sa tendresse à contrarier la fortune de l'homme auquel elle s'attache. Son rôle à elle, c'est d'entrelacer dans la trame de l'existence aimée tout ce qu'elle a de joie à donner. Mon pauvre cœur a trouvé son refuge dans l'amour d'un héros; son devoir est de se contenir et d'avoir confiance jusqu'à ce qu'il se ranime ou se brise avec le sien. »

Ai-je besoin de le dire toutefois? une telle amante est bien moderne, bien anglaise; et l'on est également fort loin d'Athènes quand le jeune desservant répond à ses prières :

« Le ciel m'a appelé, et mon honneur est engagé. Quand ton cœur s'est donné à un pauvre enfant sans amis, tu n'as pas cru aimer en lui un être avili. Il ne doit pas s'avilir, maintenant que ton choix l'a couronné. Tu m'as accordé le droit de réclamer ton appui durant notre voyage à deux, qu'il doive se prolonger jusqu'à la vieillesse ou finir dans une heure, et maintenant je te le demande. C'est à toi de m'encourager et de m'envoyer à mon œuvre, fort de ta libre approbation. — Va, répond Clémanthe, je ne voudrais pas te voir autre que tu es, vivant ou mort. Et si tu devais succomber, je trouverais encore plus de bonheur à être la fiancée de tes froides cendres qu'à briller au milieu des plus magnifiques honneurs : à toi, toujours à toi. »

Ion est le type de la fermeté inébranlable dans la douceur et la conviction; c'est le sublime de la pureté morale, « qui puise sa force dans la bonté et la réflexion, qui sent vivement la vie et ses joies, et qui pourtant est prête à les sacrifier à l'appel du devoir. » Rien de moins antique que cet idéal : l'idéal grec, c'était Achille le fougueux ou Ulysse le rusé. Ce que je dis d'Ion et de Clémanthe, je pourrais le dire d'Adraste et de ses retours attendris vers une époque où il était innocent, où il aimait une femme que son père a fait tuer, où il avait un enfant et des joies dont la perte a fermé à jamais son cœur. Si de tels êtres eussent existé à Athènes, la Grèce, au lieu d'avoir ses idées, sa religion et ses mœurs, eût eu le gouvernement représentatif et la morale de l'Angleterre.

M. Talfourd lui-même a senti tout le désaccord qu'il y avait entre l'ame de ses personnages et leur rôle. « Je ne me le dissimule pas, dit-il dans sa préface, il est impossible d'obtenir un effet vraisemblable, à moins d'envelopper des Grecs d'une atmosphère de sentimens grecs, de manière à donner une nationalité homogène à toutes les parties du tableau..... Produire un tel ensemble était

au-dessus de mes forces, et, par pure impuissance, j'ai eu recours à la fatalité et aux agens métaphysiques pour conduire jusqu'au bout d'un cinquième acte les caractères ordinaires d'une pièce romantique..... Mon œuvre n'est que le fantôme d'une tragédie; elle n'est point une substance scellée dans le roc vivant de l'humanité; comme telle, elle ne saurait conserver dans la mémoire des hommes la place que le vrai seul peut occuper. » Je cite avec plaisir ce passage tout empreint d'une si saine raison. Jusqu'à quel point suffit-il pour excuser M. Talfourd? Que chacun en décide; toujours est-il que le poète n'a été que trop bon critique. Ce que nous savons, nous le savons, et nul magicien ne nous ferait accepter de nouveau cette antiquité conventionnelle où nos yeux distinguent des fragmens d'époque différente, hurlant de se sentir accouplés. Un jour peut-être, un talent plus audacieux sentira le désir d'étudier la Grèce réelle du passé au point de vue de nos lumières actuelles, et, revêtant de formes palpables les mobiles et les agens spirituels que notre raison pourrait découvrir sous ses dehors, il nous montrera comment s'engendraient les actes et les croyances de ce monde mystérieux où un génie si souple et si facile s'alliait à tant de terreurs enfantines, où des intelligences, sœurs de celles d'Homère et de Phidias, concevaient encore l'univers comme nos paysans, qui, dans le moindre fait qu'ils ne peuvent expliquer, dans une clé perdue et retrouvée, voient soudain l'intervention d'un dieu constamment occupé de leurs affaires de ménage. Certes, il y aurait là un riche thème pour la poésie; mais M. Talfourd ne l'a pas osé aborder. Pour traiter un sujet grec, il a tâché de croire, comme un Grec, à la fatalité et à la fascination; comme un Grec aussi, il a recherché la simplicité grandiose; son désir a été de construire un monument symétrique, un ensemble où l'œil ne pût découvrir aucun autre ensemble secondaire. Jamais ces préoccupations ne l'ont abandonné; elles reparaissent dans sa seconde pièce, *le Captif athénien;* elles reparaissent jusque dans son *Massacre de Glencoe*, qui n'est moderne que par son sujet, et toujours, en voulant être grec, il ne fait que reprendre les traditions d'Addison et de Racine; toujours, en reproduisant comme eux les formes et les pratiques de l'antiquité, il donne, comme eux, à la poésie un but auquel Sophocle n'avait jamais songé. Au lieu de représenter naïvement les hommes tels qu'il les a vus autour de lui ou dans la tradition, c'est un idéal qu'il symbolise, c'est le beau tel qu'il le comprend. Son idéal, il est vrai, n'est plus tout-à-fait celui des classiques du dernier siècle. Le beau qui l'attire ne réside pas autant dans les allures cérémonieuses et les procédés aristocratiques : il est davantage dans l'essence même des sentimens représentés; mais ses conceptions n'ont toujours qu'une vie abstraite et métaphysique. Il a beau avoir de l'ame, du pathétique, parfois même une sensibilité remplie de naturel, comme dans la scène où Ion prend congé de la vie, le système reparaît vite à la scène suivante, Ion n'est que le type de l'élévation morale; le type doit être soutenu; et Ion, au lieu de parler comme un homme, parle comme l'élévation morale sans limites et sans mélange. Ainsi de tous ses autres personnages; ils ne sont ni des Grecs, ni des Romains, ni aucune espèce d'homme bien définie, ils sont des emblèmes génériques. Dans ses deux dernières pièces surtout, où ne circule plus le souffle qui animait *Ion*, et où son absence laisse mieux apercevoir le squelette du genre adopté, le factice et l'emphase apparaissent bien à nu. Le style a toujours l'allure

solennelle; c'est encore ce beau langage qui s'applique à éviter la précision, à déguiser ce qu'il veut dire sous des ornemens qui ne servent pas à peindre des nuances pittoresques senties par le poète, et qui sont seulement un usage et un bon ton. L'auteur d'*Ion* a réussi. La littérature tendue et peut-être l'activité surexcitée de notre époque avaient fait sentir le besoin d'un art plus calme: M. Talfourd est venu à son heure, et, grace au charme de ses abstractions, il a plu à peu près comme plaisent ces statues funéraires du moyen-âge, dont la raideur ne traduit que plus énergiquement l'immobilité qui nous frappe dans la mort; mais, s'il a su être poète malgré le moule où il a versé sa poésie, je ne puis croire que sa tentative ait aucune chance de faire école. Un tel idéalisme a trop peu de chose à apprendre à la raison. Ce n'est pas lui qui peut assouvir surtout l'éternel esprit d'induction de cette race anglo-saxonne, qui ne se construit jamais un idéal pour s'y arrêter, qui va toujours de l'avant, et qui incessamment emploie toutes ses facultés à observer et à se rendre compte de ses observations. D'ailleurs, le beau à la grecque n'a jamais réussi à se naturaliser chez les Germains. Il semble que les grandes lignes du Parthénon ou la majestueuse unité des tragédies athéniennes soient trop vite épuisées pour leur activité curieuse. En poésie comme en architecture, ils ont toujours recherché la complexité; ils la voient dans la vie; ils ont besoin de la retrouver dans ses images.

Comme M. Talfourd, M. Marston est un écrivain heureux, dont la première bataille a été une brillante victoire; comme lui aussi, il a été deviné par M. Macready, qui s'est chargé de lui servir de parrain devant le public. Depuis lors, chacune de ses pièces a fait sensation. La presse n'a cessé de parler de lui comme d'un talent sérieux, et à l'heure qu'il est, maintenant que M. Knowles est une gloire de la veille, on peut le regarder comme le principal champion du drame représenté. Je fais cette distinction, parce qu'en Angleterre il s'écrit bon nombre de drames de cabinet. Dans un certain monde même, on tient à honneur d'être injouable, du moins par le temps qui court. *La Fille du Patricien*, le coup d'essai de M. Marston, est l'histoire d'un poète d'humble naissance qui s'éprend d'une jeune patricienne, la fille du comte de Lynterne, et qui, après avoir été orgueilleusement éconduit par le comte, s'en venge en devenant, à force de talent, un des plus grands orateurs du parlement, et en dédaignant à son tour l'alliance du grand seigneur, qu'il a amené à lui offrir sa fille. Plus tard, Mordaunt (ainsi se nomme le poète) découvre que lady Mabel n'avait point été complice de l'affront qui lui a été fait, et quand le comte, pour sauver sa fille mourante, s'abaisse jusqu'à la lui offrir de nouveau, lady Mabel n'a que le temps de lui pardonner.

Si entraînante que fût l'œuvre du jeune poète, le fond, on le voit, en était assez naïf : c'était simplement la glorification du génie comme on le conçoit à dix-huit ans, c'est-à-dire du génie qui, par cela seul qu'il rêve des vers, est propre à tout, et qu'un monde aveugle écrase de ses dédains. Rapprochés de *la Fille du Patricien*, les deux autres drames de M. Marston nous le montrent en progrès marqué, mais toujours dans son sentier. Nul talent n'a moins hésité que lui. Dès les premiers jours, il avait deviné sa vocation. *Le Cœur et le Monde*, tel est le titre de sa seconde pièce; la première eût pu être appelée *le Génie et l'Orgueil nobiliaire*. Dans *Strathmore*, qui vient d'être récemment joué, nous

retrouverons encore une antithèse de même nature. Pour lui, concevoir un drame, c'est concevoir la lutte de deux principes. Son instinct poétique est tout manichéen.

Un fragment de sa dernière pièce fera connaître du reste sa manière mieux que toutes les définitions possibles. La position de son héros Strathmore lui a été inspirée par celle de Morton dans *les Puritains d'Écosse* de Walter Scott. — Cette fois, quoique le combat moral soit à peu près le même que dans *le Cœur et le Monde*, le rôle de l'amour est changé; c'est lui qui fait l'office de tentateur. Fils d'une famille royaliste et amant aimé de la fille d'un jacobite exalté, sir Rupert, Strathmore a été décidé par ses convictions à se joindre aux puritains. Pour obéir à la voix du devoir, il a sacrifié l'espoir d'être uni à celle qu'il aime. Appelé plus tard à juger sir Rupert, qui est accusé d'avoir assassiné un ministre presbytérien, il trouve encore la force de n'écouter que la voix du devoir : il juge suivant sa conscience, et les prières de son amante elle-même ne peuvent l'ébranler. « Que désirez-vous de moi, madame? lui dit-il en l'apercevant.

« Katharine. — Est-ce ainsi que Strathmore parle à Katharine?

« Strathmore. — Taisez-vous. Ces noms appartiennent à un monde qui n'est plus; entre ce monde et le nôtre s'ouvre un abîme qui nous fait étrangers.

« Katharine. — Monsieur, méconnaissez-vous le lien de la douleur qui rend frères jusqu'aux étrangers? Une fille qui veut sauver la vie de son père peut s'adresser au cœur le plus sauvage; elle frappe et on lui ouvre.

« Strathmore. — Madame, vous ne parlez pas à un cœur sauvage, mais à un cœur brisé.

« Katharine. — Ah oui! brisé de pitié pour lui!... Je le savais bien. Halbert, vous voudriez épargner mon père; mais ces hommes de sang, vos compagnons, vous enveloppent et forcent votre main, votre main qui s'y refuse, à frapper... Ce n'est pas Strathmore qui, par un double meurtre, voudrait tuer le père, et en lui tuer son enfant.

« Strathmore, d'un air distrait. — Non, ce n'est pas Strathmore : Strathmore, cet atome perdu dans l'infini de l'amour, de l'espérance, de la douleur, il est réduit en cendres; mais sa poussière se rassemble en une forme terrible, qui s'épouvante d'elle-même et prend le nom de justice.

« Katharine. — Non, tu es toujours un homme. Les chagrins des hommes ont amaigri tes joues; tes yeux sont brûlés faute de larmes humaines, et, tandis que je parle, ils se troublent. Devant eux glisse le souvenir de notre vie passée, de notre amour. Oui, tressaille, et sens que tu es toujours un homme.

« Strathmore. — C'est vrai, c'est vrai.

« Katharine. — Alors sauve mon père.

« Strathmore. — Le puis-je?

« Katharine. — Oui.

« Strathmore. — Comprenez-moi bien : c'est son innocence qui doit le sauver... Vos preuves! vos preuves!

« Katharine. — Les voici. Vous étiez son ami, presque son fils...

« Strathmore. — Le ciel n'a-t-il point de pitié?

« Katharine. — Écoutez-moi. Il existe des moyens de le sauver que vous ne pouvez deviner... Il nous est possible de déjouer les limiers... D'un moment à l'autre, mon frère peut arriver à la tête d'un corps de troupes...

« STRATHMORE. — Vous ai-je bien entendue? Trahir les devoirs de ma charge...

« KATHARINE. — Où sceller ton désespoir?

« STRATHMORE. — Mon désespoir, cela est possible, mais non ma honte. Pourquoi m'avez-vous dit cela?... »

En vain Katharine s'efforce-t-elle de le retenir, Strathmore veut sortir. Il ne doit pas trahir ses compagnons, il faut qu'il les mette à l'abri d'une surprise.

« KATHARINE. — Vous ne passerez pas!

« STRATHMORE. — Il le faut!

« KATHARINE. — Mes bras sont faibles, ils ne peuvent t'arrêter. — Pourras-tu franchir ces yeux qui ont réfléchi ton amour? S'ils ont perdu leur éclat, c'est que tu étais leur vie et que tu les as abandonnés. Le moindre présent que j'ai reçu de toi, ils l'ont baigné de plus de larmes qu'il n'en tombait du ciel sur les fleurs que tu me cueillais; ils ont mouillé tous les mots d'amour que tu m'avais écrits, oui, toi! et pourtant ils souriaient de ce que chacun d'eux était empreint dans mon cœur, où je te rebaptisais quand les hommes flétrissaient ton nom.

« STRATHMORE. — Il faut que je sorte!

« KATHARINE. — Si tu le peux, sors donc! Vois, la nature en toi se révolte. Tes pieds sont fixés à la terre, ton visage est de pierre. De ces murailles effrayées jaillit un cri qui perce la voûte du temps, et le passé sort de sa tombe. Ici même, aux côtés du vieillard, tes pieds d'enfant se sont essayés; près de ce foyer, il te tenait sur ses genoux, badinant de la main avec tes cheveux, la tête inclinée pour écouter tes bégaiemens. Là, près de cette chaise, nous nous sommes agenouillés pour nous fiancer devant lui, tandis que sa voix, une voix de soldat, affaiblie par trop de tendresse, balbutiait sa bénédiction. Allons, de l'audace, accomplis ton œuvre. Debout donc devant le foyer de mon père! et là, là où il nous a bénis, prononce son arrêt de mort! (Elle le traîne devant le foyer.)

« STRATHMORE. — Moi! moi! (Il s'évanouit.) »

M. Marston est là tout entier. Il ne songe à imiter ni les Grecs ni Shakspeare. Ce qui domine en lui, c'est le sentiment de la passion. Il écrit d'abondance, il est puissant parfois, toujours il intéresse et entraîne; mais, il faut bien le dire, sa verve tient beaucoup de cette verve juvénile qui saisit soudain parce qu'elle est seulement l'écho de ce que l'on sent à première vue, des impressions que l'on reçoit sans se préoccuper d'étudier de près les choses de la vie. La jeunesse, du reste, se trahit partout chez M. Marston. L'existence, pour lui, est tout entière dans la lutte, dans ce qui séduit l'esprit aventureux et avide d'émotion. Son idéal est celui des peuples jeunes et des natures jeunes : ce n'est point la sagesse qui cherche à concilier entre elles toutes les facultés de notre être, c'est le sacrifice, l'énergie qui brave l'impossible et qui se plaît à dompter la nature, à lui imposer malgré elle la loi d'un généreux orgueil. Si le propre de M. Talfourd est d'être guindé comme un rhéteur, celui de M. Marston serait de manquer de modération, d'être exagéré comme les fougueux jugemens de la vingtième année. Ce n'est point sans motifs que je rapproche ainsi ces deux écrivains; entre eux, il y a plus d'une analogie. L'un et l'autre recherchent la simplicité et l'unité dans la disposition de leurs œuvres. Chacune de leurs

compositions est entièrement consacrée à mettre en relief une seule figure, une seule conception, un seul sentiment. Tous deux, d'ailleurs, sont restés également loin de la tragédie vraiment tirée des entrailles de l'humanité. Ils ne sont point des vivans qui se mêlent aux vivans, qui étudient sans cesse leurs voies et moyens, et en qui retentissent toutes leurs émotions. L'un est au-delà, l'autre en-deçà de la vie. Le premier fait songer au penseur un peu fatigué qui a observé, qui sait, mais qui veut oublier le monde pour s'entretenir de ce qu'il regrette de ne pas avoir rencontré, et pour se faire des visions où il corrige la réalité. Chez le second, on croirait entendre les ébullitions du cœur qui, avant de connaître le monde, le rêve comme il voudrait le trouver, comme il aurait besoin de le trouver pour pouvoir y assouvir à son aise ses exigences et ses appétits. J'appellerais volontiers sa poésie la *métaphysique du désir*. De M. Talfourd et de M. Marston, le plus incorporel serait encore le dernier. Chacun des personnages de M. Talfourd est au moins le résumé de certains traits communs à une vaste classe d'individus humains. Les héros de M. Marston, au contraire, ne sont que des principes moraux sous forme d'allégorie. Son *Strathmore*, par exemple, ne personnifie pas même le sentiment du devoir chez un puritain. Il représente la conscience en général, celle de M. Marston plutôt. Quand Katharine lui dit : « Si tu succombes, je ne pourrai pas même pleurer un héros, » que répond-il? « Katharine, la vie connaît rarement ses héros. La calomnie, comme une poussière, salit le lutteur; pourtant il persiste, et, à sa mort, le vêtement souillé tombe de son corps fatigué. Sa mémoire prend position sur sa tombe, et le monde s'écrie : Un héros! » Où est la foi du *covenanter?* où est son langage? où sont toutes les particularités auxquelles notre érudition a besoin de le reconnaître?

Il faut être juste : M. Marston a fait un pas en avant. Tandis qu'autour de lui les poètes dramatiques semblaient tous plus ou moins convaincus que le drame était tout entier dans les fougueux procédés de l'ancienne tragédie, lui au moins a senti que nos mœurs domestiques et notre vie plus concentrée avaient, elles aussi, leurs dévouemens, leurs angoisses et leurs héroïsmes, moins turbulens et moins affichés sans doute que ceux du passé, mais mille fois plus multiformes et aussi dignes de la poésie. C'est un mérite à lui que d'avoir entrevu avec justesse où était ce nouveau drame, c'en est un autre que d'être parvenu à nous intéresser aussi fortement à des phénomènes moraux qui, le plus souvent, ne se trahissent que par des conversations; mais la justice aussi me force à l'avouer, en lui je n'aperçois pas le tempérament du véritable génie dramatique. Dans ses pièces passent et repassent des fantômes qui, à certains égards, peuvent bien être des conceptions originales, je veux dire qui peuvent être comme un commentaire et une traduction que lui-même, M. Marston, a su nous donner du sens attaché de son temps et par sa race aux mots *amour* et *devoir;* mais dans ses pièces on chercherait en vain ce qui, pour la raison de son temps et de sa race, est le signe distinctif du monde de Dieu, l'infinie variété et la mêlée de mouvemens contrariés qui résultent du choc d'une multitude d'êtres nettement caractérisés, au nombre desquels il n'y en a pas deux qui se ressemblent, pas un seul qui soit conforme aux types abstraits de nos classifications. Quand bien même il personnifierait tour à tour toutes les qualités bonnes ou mauvaises qui ont reçu une désignation dans notre vocabulaire,

on sent qu'il aurait vite épuisé ses ressources. Le propre du vrai poète dramatique, si je ne me trompe, c'est précisément de ne point avoir d'idéal générique, de ne point arrêter d'avance dans son esprit ce qu'est l'amour en général, la vanité en général, mais tout au contraire de rester ouvert à tout, de tout remarquer sans rien juger et sans rien mépriser, en un mot, de ne pouvoir rencontrer un objet ou un être quelconque sans que les impressions qu'il en reçoit forment en lui un modèle idéal de cette réalité particulière, une conception spéciale qui est son type à elle seule. Cette faculté du génie qui se fait passif dans ses lectures ou dans son commerce avec les hommes pour être mieux frappé par les moindres étrangetés de caractère, elle manque entièrement à M. Marston. Il est poète lyrique, moraliste passionné; mais les lois de son intelligence ne sont pas celles des organisations qui ont reçu le don d'être inépuisablement capables, comme la nature, d'engendrer des formes et des combinaisons nouvelles.

En tête de la première édition de *la Fille du Patricien*, M. Marston avait publié une sorte de manifeste en faveur du drame puisé dans nos mœurs actuelles. *Le Nouvel Esprit du siècle*, de M. Horne, que j'ai déjà cité, fut probablement une réponse à cette déclaration de principes. Entre eux, ce fut comme une passe d'armes au nom du réalisme et de l'idéalisme. La vérité est-elle, oui ou non, le but de la poésie et de la peinture? C'est là une question qui, de nos jours, a été longuement débattue, et, à mon sens, une question assez mal posée. Pour chacun, la réalité se compose forcément de ce qu'il voit et sent. Ce que l'on nomme la vérité ne peut donc être qu'une idée, celle que la majorité des hommes se fait des choses, et la seule distinction qu'il soit raisonnablement possible d'établir entre les divers talens, c'est que les uns nous retracent des tableaux où figurent seulement un petit nombre des élémens qui, dans le monde réel, peuvent agir sur nous, tandis que d'autres, les génies, portent en quelque sorte en eux toute l'humanité de leur temps, et résument dans leurs créations toutes les impressions que les hommes et les choses sont susceptibles de faire éprouver à leurs contemporains. A ce point de vue, M. Marston et ses adversaires me semblent avoir été également exclusifs. Pour l'auteur du *Cœur et du Monde*, la réalité ne consiste guère que dans les passions, le besoin d'aimer et celui de s'illustrer à ses propres yeux. Pour les idéalistes dont j'ai déjà parlé, elle est, comme pour les natures rêveuses dont le plus doux plaisir est de s'émerveiller, une succession de couleurs et de fantômes. En s'appliquant, comme ils l'ont fait, à représenter le surhumain, ou, ce qui n'est plus possible, les bizarreries des siècles passés, ils n'ont su donner à leur monde imaginaire la propriété d'étonner qu'en le mettant en contradiction avec mille observations de notre raison. Idéalistes et réalistes, du reste, ont tous plus ou moins fait comme le savant qui, dans sa méthode naturelle, supprimerait les variétés et les individualités pour ne laisser subsister que les classes et les genres; bref, ni les uns ni les autres n'ont reproduit sous ses multiples faces la réalité telle qu'elle est pour l'Angleterre actuelle, avec son insatiable besoin d'analyse et sa tendance à se préoccuper surtout des nuances qui distinguent entre eux les objets.

C'est là ce qu'a parfaitement senti M. Henri Taylor, l'auteur de *Philippe d'Artevelde*. Ce qu'il dit (dans sa préface) de Byron et de Shelley pourrait, à plus d'un égard, s'appliquer à M. Marston et à l'école de l'imagination. « Le

genre de poésie qu'ont mis en honneur les poètes populaires de notre siècle, écrit-il, exercera toujours une grande fascination sur les lecteurs jeunes, mais je ne puis partager l'opinion de ceux qui voudraient le placer au faîte de l'art. Ce qui caractérisait ces poètes, c'était une grande impressionnabilité et une ardeur passionnée, la profusion des images, la force et la beauté du langage, le tout enveloppé d'une versification particulièrement adroite, particulièrement coulante et pleine de cette espèce de mélodie qui, par ses cadences bien prononcées et faciles à prévoir, séduit essentiellement les oreilles peu exercées;... mais ou ils ne regardaient pas l'humanité avec des yeux d'observateurs, ou ils ne considéraient pas comme une partie de leur rôle de mettre à profit ce qu'ils voyaient. Dans leurs idées, la mission de la poésie n'était pas de parcourir les dédales de la vie dans toutes ses catégories et dans toutes ses circonstances vulgaires ou romanesques pour remarquer toute chose, induire et instruire. Au contraire, la mission qu'ils lui donnaient était de se tenir bien loin de tout ce qui est palpable et vrai, de peu s'inquiéter de tout ce qui est rationnel et sage... De fait, presque tous ces écrivains avaient adopté un diapason de langage qui est à peine conciliable avec l'état d'esprit dans lequel un homme peut faire usage de son entendement. » — « Et cependant, ajoute plus loin M. Taylor à la suite de ses remarques sur Byron, on ne saurait dire que rien de mieux ou même d'aussi bien ait paru depuis lors. La poésie du jour ne consiste qu'en une diction poétique, un arrangement de mots indiquant une excitation ou une excitabilité intérieure; elle s'adresse non aux facultés perceptives, mais aux sensations, et elle se borne à peu près à typifier certains sentimens qu'un être entièrement dénué d'intelligence pourrait éprouver avec une égale intensité.... Quant aux disciples de Shelley, ils voudraient transporter le domicile de l'art dans des régions où la raison, loin d'avoir aucune suprématie, n'est qu'une étrangère et une proscrite. Chez eux, il y a comme une idée fixe que nul phénomène ne peut être parfaitement poétique avant d'avoir été décomposé et recomposé de telle sorte qu'il n'apparaisse plus que comme une vision. »

Tant s'en faut cependant que M. Taylor veuille condamner la poésie à n'être que la science de mettre en vers les interprétations du jugement. « Le poète, répète-t-il, ne saurait avoir trop d'imagination. » Pour compléter sa pensée, on pourrait dire que le génie poétique, à ses yeux, est l'équilibre harmonieux de toutes les facultés, l'état moral de l'homme *posé*, chez qui l'imagination et le tempérament passionné ont pour contre-poids la science et le besoin d'observer, et qui, sans s'éprendre follement d'un côté des choses, sans se laisser étourdiment emporter par aucun instinct désordonné, épanche en rhythmes variés, comme la vie, les émotions multiples que causent à une ame impressionnable les perceptions d'un esprit pénétrant et curieux.

Il est bon de le dire tout de suite, M. Taylor ne s'est pas uniquement adonné à la poésie. Sous le titre de *Notes d'après nature* et d'*Impressions de lecture*, il a dernièrement publié deux volumes qui attestent une intelligence habituée à porter de tous côtés sa curiosité et son attention. D'ailleurs, il a pris sa part d'existence positive : il occupe ou a occupé du moins une place dans l'administration, et, en pratiquant ainsi les affaires, il a recueilli les matériaux d'un remarquable traité sur *l'Homme d'état* (1). L'avant-propos de ce catéchisme ad-

(1) M. Taylor a encore publié un petit volume de poésies, *the Eve of the Conquest*.

ministratif est fort caractéristique. M. Taylor nous y annonce qu'il a préféré ne livrer au public que des fragmens décousus, des lambeaux de l'homme d'état tel qu'il le conçoit, plutôt que de compléter par des idées purement tirées de ses réflexions les idées que lui a suggérées son expérience. Cela seul indique assez que la raison dont il revendique les droits n'est pas la logique, la faculté de raisonner et de déduire, mais bien le sens expérimental, la faculté d'observer. Jusque dans ses vers, du reste, il trahit fréquemment, comme nous le verrons, ses antipathies contre la philosophie qui, au lieu de regarder, prétend expliquer, et extrait d'une conception *à priori* ce qu'elle doit penser de toute chose. Il se plaît à emprunter des épigraphes à Bacon, et, avec Carlyle, il me semblerait même un des principaux restaurateurs de l'esprit baconien. Un pareil écrivain, assurément, nous promet une tout autre poésie que celle qui se tisse de rêves et d'instincts dans une cervelle ignorante, et si l'on pouvait craindre que tant de raison laissât peu de place au sentiment et à la fantaisie, on serait promptement rassuré à la seule lecture de la folle chanson qui sert de prélude à son dernier poème. C'est un gardeur de pourceaux qui chante :

« Il a mangé des glands, le pourceau; il a tant mâché de glands noirs, que sa queue en a frétillé de joie. Et il a cabriolé en l'air, et il s'est roulé par terre, et il a trébuché et chancelé, et il a galopé et glapi comme s'il était saoul de bière; car vous devez savoir que ce que fait à l'homme le vin ou la bière, les glands noirs le font au cochon. »

Isaac Comnène, la première des études dramatiques de M. Taylor, et la seule dont il ait cherché à faire une pièce représentable, cotoie de fort près l'histoire, ainsi qu'elle est racontée au chapitre XLVIII du grand ouvrage de Gibbon. Menacé dans sa vie par la jalousie et les soupçons de l'empereur Nicéphore, Isaac Comnène soulève contre lui ses partisans, et, après l'avoir renversé du trône, refuse la couronne pour la donner à son frère Alexis. La légèreté et le besoin de juger, sans prendre la peine d'examiner, l'esprit de contradiction et de lutte sans conviction; des hommes incapables de vivre en paix, parce qu'ils ne savent pas être honnêtes; des passions étourdies qui veulent ce qu'il est fou de vouloir, et qui, pour l'obtenir, s'embarrassent et s'égarent dans de vaines finesses, voilà ce que M. Taylor nous a peint dans la Constantinople du Bas-Empire, voilà, pourrais-je ajouter, la Grèce jugée par la raison anglaise. Sous nos yeux s'agite un peuple qui périt par trop d'esprit. La leçon est opportune, et mérite d'être méditée.

En donnant une seconde édition de son œuvre, M. Taylor lui a malheureusement fait subir quelques changemens qui empêchent de saisir aussi bien les origines de son talent. Toutefois, même à travers les retouches, on peut encore retrouver la jeunesse de l'auteur. De tous ses poèmes, *Isaac Comnène* est celui où les événemens et les caractères se groupent le plus étroitement autour d'une figure en saillie, qui, on le sent, est l'abrégé de ce que le poète admire et veut faire admirer. Dans toute la pièce, il y a comme du prosélytisme.

« Montrez-moi, s'écriait Shakspeare, montrez-moi l'homme qui n'est pas l'esclave de la passion, et je le porterai au fond de mon cœur, oui, dans le cœur de mon cœur. » Cet homme, c'est aussi l'idéal de M. Taylor, le héros que toutes ses productions sont consacrées à mettre en lumière sous ses diverses faces,

comme sous l'influence des circonstances les plus variées. Déjà, dans *Comnène*, il esquisse d'une main sûre les qualités qui font le grand chef et lui donnent la puissance de se faire craindre et aimer. Le comte Isaac est prévoyant; il sait rêver et agir, il profite de tout et rétribue chacun suivant ses œuvres. Quoiqu'il porte en lui le deuil d'une femme adorée et perdue, quoique, comme un amoureux berger, il ait écrit sur les rochers du rivage : *Hélas! Irène*, même au milieu de ses regrets, il ne se laisse jamais surprendre à l'improviste. Dans sa grande figure apparaît surtout l'homme sincère, qui a une conviction et une direction bien affermies, parce que tout ce qu'il a vu et senti oblige son être à aimer et à affirmer quelque chose. Bien plus, le Comnène du poète nous montre un tel homme au sein d'un chaos comme la Constantinople du Bas-Empire, quand, pour arriver à ses nobles fins, il a à tirer parti et à se garer des élémens d'un pareil monde.

« Vous auriez dû être auprès de moi depuis une heure! (lui dit Théodora, la fille de l'empereur, qui a conçu pour lui une violente passion payée d'un dédain mal déguisé). Où avez-vous été?

« Comnène. — Je faisais ma sieste.

« Théodora. — Vous dormiez?

« Comnène. — Pourquoi pas?

« Théodora. — Ce n'est pas pour votre race le moment de dormir. Il y a eu dans la rue du tumulte à réveiller les morts.

« Comnène. — Il est vrai que des cris ont été poussés dans le Forum. C'est quelque tour de la façon de nos concitoyens. Quand il pleut et que le blé a coulé, vite nous avons un essaim de curieux faquins qui vont nous en découvrir la raison, et qui, l'ayant découverte, la crient par les rues. Voilà l'histoire de tout ce tapage.

« Théodora. — Quelle qu'en soit l'histoire, il aurait pu vous tenir éveillé, car votre nom en était le refrain.

« Comnène. — Je le crois sans peine; c'est moi qui suis aujourd'hui la cause; demain, ce sera vous, peut-être, si ce n'est, par hasard, votre père. »

A chaque instant reparaît chez Comnène ce même mépris pour la manie d'expliquer, d'interpréter, de découvrir les causes de toute chose. Écoutons-le s'entretenir avec son frère. — « Le prophète Zend expliquait ainsi le secret du péché originel. Il disait : Quand le principe du bien, la lumière, créa l'homme, le mal le suivit comme son ombre. — Et c'est là la pure et vraie philosophie, l'art de figurer ce que nous ne comprenons pas et de dire qu'une chose est ceci ou cela, comme une autre chose est ceci ou cela, quoique du pourquoi et du comment l'une et l'autre sont ainsi nous ne sachions rien. »

A ces traits, on reconnaît aisément les premières manifestations du génie observateur de M. Taylor, les symptômes de ce même instinct qui soulevait Bacon et Luther contre la scolastique, contre ces *viri opiniosissimi* dont le moine saxon parle dans ses *Astérisques*. Seulement la doctrine du jeune écrivain est encore juvénile pour ainsi dire. Son sentiment ne se rend pas largement compte de lui-même; il se traduit par des dépits; il trouve plaisir à s'afficher et à batailler. C'est là sans doute ce *ton d'esprit* qui a choqué M. Taylor lui-même dans son premier essai, et qu'il a cherché à tempérer. Chez *Isaac Comnène*, d'ailleurs, le

dégoût de la vie se mettait un peu en avant. Le héros avait beau posséder de nobles facultés, c'était plutôt sa mélancolie et son dédain pour les ergoteurs qui lui dictaient ses actes. Depuis lors M. Taylor a marché à pas de géant. Un écrivain anglais, en parlant d'une statue de Henri IV qu'il avait vue à Pau, faisait récemment la remarque que le héros à la française était toujours le héros rodomont. Entre Comnène et Artevelde, il y a à peu près la même différence qu'entre le brave qui met sa bravoure en étalage dans sa mine et l'idéal anglais qui est d'être *unassuming*, de ne pas poser.

Philippe d'Artevelde, qui a fait la haute réputation de M. Taylor, est une chronique dramatique divisée en deux parties, formant chacune une sorte de tragédie complète. Le poème s'ouvre au moment où les Gantois sont réduits à la famine, à la suite de la défaite de Nevèle. Le parti des riches travaille sous main à acheter à tout prix le pardon du comte de Mâle; le bas peuple est découragé. Van den Bosch (ou Dubois), autrefois serviteur de Jean Hyons, et maintenant chef des chaperons blancs, s'efforce en vain de maintenir son autorité par la terreur; il sent qu'il faut un autre homme que lui pour gouverner la ville et la décider à continuer la guerre. C'est alors qu'il songe au fils de Jacques Artevelde, au jeune Philippe, qui jusque-là « avait passé sa vie à muser et à pêcher dans la Lys, » et qu'il le fait accepter pour chef aux Gantois, dans l'espoir d'exercer sous son nom le pouvoir.

Ce qui saisit dans l'œuvre de M. Taylor, et ce qui décèle tout d'abord l'homme supérieur, c'est la position qu'il a prise pour juger la lutte des communes de Flandre et de leur seigneur. Qu'un écrivain nourri dans notre atmosphère et habitué d'enfance à s'enthousiasmer *à priori* pour toutes les insurrections, comme à voir en elles les origines de la liberté, se fût passionné pour Philippe d'Artevelde, il n'y eût rien eu là que de très ordinaire. La révolte des Gantois fût devenue pour lui une thèse. Dans son héros, il eût représenté le type du champion de la liberté comme au XVIIIe siècle on représentait le patriote romain, avec tous les attributs du genre. Ainsi fait le commun des martyrs. Que si nous supposons au contraire que l'histoire de Philippe d'Artevelde eût été méditée par un homme animé d'un tout autre esprit, par un homme que son éducation ou ses réflexions eussent disposé à voir dans toute insurrection les menaces d'un chaos en révolte, et dans toutes les formes anciennes de l'autorité les véritables ancêtres de la liberté, les institutrices qui, en pliant les hommes à reconnaître une règle et une nécessité en dehors d'eux-mêmes, les ont rendus capables de vivre librement côte à côte sans se heurter, un tel homme, suivant toute probabilité, n'eût jamais songé à choisir Artevelde pour héros; il eût seulement aperçu en lui, comme Froissart, « l'ennemi de toute gentillesse, » ou plutôt il n'eût aperçu sous ses traits qu'une idée préconçue : celle qu'il se faisait lui-même d'avance des périls de la force aveugle et désordonnée.

Rien de pareil chez M. Taylor; il a eu mille yeux comme Argus. La violence, on s'en aperçoit aisément, ne lui est pas sympathique. Il sait que le danger contre lequel on ne saurait s'entourer de trop de précautions n'est pas exclusivement dans l'autorité. Sous les justes griefs des opprimés poussés à l'émeute par les abus du pouvoir, il distingue fort bien les instincts irréfléchis, les enthousiasmes ignorans, les caprices et les passions individuelles, qui s'apprêtent à profiter des digues renversées pour se déchaîner à l'aventure et ra-

mener la barbarie primitive, et cependant M. Taylor n'a pas pris parti contre les communes insurgées, comme il n'a point cru que leur triomphe importât à la civilisation. Il a fait la part égale à chacun; il est resté calme, presque impassible, en homme qui savait que, pour enfanter l'avenir, il fallait que l'autorité domptât l'esprit d'insubordination, et que l'esprit d'insubordination rappelât à l'autorité que tout ne lui était pas possible. Sans céder en esclave à aucune sympathie ou à aucune antipathie, sans se permettre de juger les instrumens dont Dieu se servait pour ses fins, il s'est plu à observer comment, en Flandre, au XIVe siècle, les communes et la féodalité préparaient ce que Dieu voulait et ce qui n'était ni le but des communes ni celui des seigneurs.

Je ne suppose point ici à M. Taylor des idées qu'il n'a point, ou du moins je ne fais qu'indiquer ce qui, pour mes yeux, est écrit en gros caractères dans son œuvre. Quand Van den Bosch propose à Artevelde le pouvoir et le voit hésiter, il s'écrie :

« Il fut un temps où il n'était pas à Gand un citoyen qui n'eût été prêt à librement mourir pour la liberté!

« — Tu baptises d'un beau nom ta cause, répond Artevelde; cela est vrai, se choisir des despotes est encore une liberté, la seule liberté possible pour cette turbulente cité; la gouverne qui plaît à Dieu! Et, du temps de mon père, nous étions indépendans, sinon libres; et la richesse naît de l'indépendance, comme l'affranchissement sort plus ou moins de la richesse... Ta cause pourtant est bonne, je te l'accorde. »

Et plus loin :

« Crois-moi, Pierre, ta manière de mener la ville est trop désordonnée... Ta force se dépense et ne s'augmente pas. Pour t'attacher les misérables et les forcenés, tu leur as livré la dépouille des riches. Les riches, à leur tour, sont devenus misérables et forcenés. Ils te menacent d'une armée, et, comme il ne reste rien à piller, tes bons amis s'en vont.

« VAN DEN BOSCH. — Que la malédiction de Dieu les accompagne!

« ARTEVELDE. — Cela est fort probable, ils l'ont portée avec eux de tous côtés pendant ces cinq longues années; ils l'ont portée avec eux dans la cabane du paysan, ils l'ont portée avec eux dans la boutique du bourgeois. C'était une malédiction errante, qui n'a pas cessé de marcher sur leurs talons, et il est assez à présumer qu'elle demeurera avec eux. »

On reconnaît aisément dans Van den Bosch l'homme qui s'empare du pouvoir le jour de l'émeute, l'homme qui a l'énergie du sang, qui frappe par colère, parce qu'il est venu au monde impérieux et agressif. Peu importe à Van den Bosch sur qui ses coups tombent : il ne conçoit d'autre moyen pour gouverner que de se faire craindre. Du moment où paraît Artevelde, la scène change soudain. Aux acclamations des Gantois qui le saluent capitaine, voici comment il répond du haut de son balcon :

« Ainsi soit-il! Maintenant écoutez bien le premier ordre de votre capitaine. Jusqu'ici, à la moindre mésaventure, il a été d'usage pour plusieurs de réclamer la paix à grands cris; cela est funeste, cela ébranle le courage des forts... En conséquence, mon plaisir est et je décrète que quiconque parlera seule-

ment de paix, si ce n'est à moi-même et en particulier, sera tenu pour traître et mourra de la mort des traîtres!

« Les bourgeois. — Cela sera, cela sera! Nous le tuerons sur l'heure!

« Artevelde. — Non pas! Faites bien attention encore à ceci : si un citoyen en tue un autre sans mon autorisation, de vive voix ou par écrit, quand bien même il serait fidèle comme l'acier, et quand même celui qu'il tuerait aurait été faux comme Judas, sa peine sera la mort! (Silence.) Vous vous taisez. Pourquoi combattons-nous donc? Pour la liberté? Mais quelle est la liberté pour laquelle nous combattons? Serait-ce la liberté de nous entre-tuer? Alors mieux vaudrait que nous eussions de nouveau Roger d'Auterne, le bailli. Non, mes amis, c'est la liberté de choisir notre chef et de n'obéir qu'à lui! A l'heure qu'il est, c'est moi que vous venez d'élire. Que cette élection soit garante à chacun que nul autre que moi n'osera le juger. Quiconque frappe sans mon ordre, qu'il soit grand ou petit, riche ou pauvre, il mourra. »

Philippe ne tarde pas à compléter son propre portrait. En apprenant qu'il vient d'être nommé capitaine des *chaperons blancs*, Adrienne Van Merestyn, la jeune fille qu'il devait plus tard épouser, laisse échapper un cri d'effroi.

« Toi qui avais le cœur si bon, dit-elle, c'est toi qui conduiras ces monstres où ils voudront aller.

« Artevelde. — Nullement; je me propose de les conduire où je voudrai qu'ils aillent.

« Adrienne. — Mais ils se retourneront contre toi; jamais ils n'ont voulu endurer un chef qui contrariât leurs caprices.

« Artevelde. — La patience qu'ils n'ont pas eue, ils auront à l'apprendre de moi...

« Adrienne. — Ah! ils t'égorgeront!

« Artevelde. — Cela se peut, mais j'ai meilleur espoir. En tout cas, ce qui est certain, c'est qu'ils m'égorgeront avant de me faire entrer d'une ligne dans la voie qui n'est pas ma voie.

« Adrienne. — Hélas! était-ce là que les choses devaient en venir, mon Dieu!

« Artevelde. — Tout cela, je l'ai prévu, et les choses n'ont pas tourné plus mal que je ne te l'avais annoncé. Ce qui doit être doit être. Mon sort a été marqué d'avance, car je sens en moi quelque chose qui s'accorde avec ce que j'ai à faire. La carrière qui m'attend s'annonce bien, et je n'ai ni perplexité ni nuage sur les yeux... Les hommes à leur place sont ceux qui savent se tenir debout, et je suis ferme et fort sur mes jambes; car, quoique dorénavant je doive avoir la tête bourrelée de bien des soucis, mon cœur est toujours léger et dispos, et le seul trouble qui l'atteigne est la crainte que tout ceci n'augure pour toi une existence troublée. »

Comme l'énergie brutale de Van den Bosch prend de mesquines proportions à côté de cette calme résolution du penseur, qui veut que « nul ne puisse se dire moins en sûreté que lui-même, tant qu'il respectera la loi! » Certes, un semblable héros est loin de ressembler au type consacré. M. Taylor n'a point imité le jeune homme qui personnifie dans la première femme venue un idéal aimé d'avance, et qu'il est décidé à adorer tel quel. Il a lu l'histoire avec une

intelligence virile. Ce qu'il a vu et admiré dans Artevelde, c'est l'homme lui-même, l'homme de génie au milieu des flots soulevés d'une révolution du XIVe siècle, le curieux spectacle de la puissance intellectuelle avec toutes les ressources qu'elle trouve en elle pour dominer les forces qui l'entourent et pour les plier à réaliser sa pensée. Ce qui ressort enfin de ses tableaux, non moins que de l'histoire, c'est que le grand homme, lors même qu'il s'enrôle du côté des masses ameutées, n'a encore de puissance et d'empire sur les événemens que parce qu'il combat pour faire prévaloir le règne de l'ordre et de la prévoyance, parce que son sentiment est l'horreur de l'anarchie, parce qu'il est toujours l'homme dont la nature se révolte contre la licence des instincts aveugles, et qui comprend que pour tous la première nécessité est de se sentir protégés par une règle nettement définie.

Il est admis et passé en axiome que la raison d'Artevelde fut incapable de résister à l'enivrement de la prospérité. A cet égard, nous avons accepté, sans trop l'examiner, l'opinion du vieux Froissart, qui, tel qu'il était, ne pouvait guère concevoir qu'un chef de marchands révoltés eût pu, sans folie, offrir la bataille à la fleur des chevaliers français et à l'acier des lances de *Bourdeaux*. Trop sage pour juger aussi sévèrement les derniers actes du capitaine de Gand, M. Taylor ne nous l'a pas moins représenté, après sa victoire de Bruges, comme un homme supérieur entraîné à sa perte par une idée exagérée de sa puissance. Peindre ainsi sa décadence après sa grandeur, c'était aborder un dangereux sujet. Il était à craindre que le poète, après avoir incarné dans son héros les causes qui élèvent, n'incarnât ensuite en lui les causes qui font tomber. M. Taylor n'a point donné contre cet écueil. Jusqu'au bout, Artevelde est resté Artevelde. Rien de ce qui était primitivement en lui n'y a été anéanti. Lors même que sa ruine s'apprête, il a toujours son ancienne prévoyance, sa rectitude, son amour de l'ordre, sa pitié pour les souffrances; il sait tout ce qu'il savait, seulement il sait de plus qu'il a battu à Bruges le comte de Flandre, qu'il a une haute position à défendre, et qu'il a été capable de mener les hommes et de faire triompher ses concitoyens en dépit d'eux-mêmes. Pour le perdre, il suffit que ces souvenirs partagent avec les mobiles de sa jeunesse le gouvernement de son âge mûr. M. Taylor n'a éludé aucune autre des difficultés de son plan. Les premières scènes du poème nous avaient fait voir comment aimait Artevelde alors qu'il avait toute son ame pour aimer; il sera intéressant de voir comment il aime encore alors que les soucis ont pris leur part de son vaste esprit. Adrienne est morte, et, tandis que le capitaine de Gand est à l'apogée de sa grandeur, les hasards de la guerre font tomber dans son camp une belle étrangère, une Italienne, jadis maîtresse du duc de Bourbon.

Artevelde vient de refuser à Elena la vie d'un prisonnier. « Ne parlons plus de cela, dit-il en s'interrompant brusquement; le monde prétend que nous nous aimons; vous le savez sans doute?

« ELENA. — Monseigneur?

« ARTEVELDE. — Le monde, partout où sont réunis des hommes et des femmes, est fort prodigue de profondes remarques, et il se plaît à semer des myrtes et des roses sur les tombeaux. Pensez-vous qu'ils puissent y pousser?

« ELENA. — Monseigneur, veuillez me pardonner; vos paroles sont des énigmes qu'il m'est impossible de comprendre.

« ARTEVELDE. — En vérité? Je ne croyais pas avoir ce défaut; mais il est des

momens où l'homme qui aime le moins les phrases perd soudain toute la netteté de son langage. Ses pensées s'égarent dans des labyrinthes de fleurs et d'épines, et elles s'y enfoncent si avant, que c'est grand bonheur quand par momens elles débouchent sur quelque échappée de lumière. Pourtant il ne sera pas dit qu'une fois au moins l'amour ne se sera pas présenté sous son propre nom pour accepter tel accueil qu'il pourra rencontrer.

« Elena. — J'ai eu bien des peines, monseigneur, je ne voudrais pas aimer de nouveau.

« Artevelde. — J'ai eu mes chagrins, moi aussi. Femme ou homme, nul n'a été plus malheureux que moi, comme nul n'avait trouvé plus de bonheur dans les biens perdus. Chère Elena, la plus chère des créatures vivantes, que mes souffrances passées plaident pour moi, et comprenez leur poids en apprenant la valeur de ce qui m'a été enlevé. C'était une douce créature, que le ciel avait faite pour qu'un homme passât sa vie à aimer et à compter ses perfections. Elle était si calme au milieu des luttes du monde, tant qu'elles ne touchaient pas aux objets de ses affections! La philosophie eût pu la regarder en face, et, comme un ermite penché sur la source qui étanche sa soif, elle n'aurait aperçu que sa propre sérénité, encore plus sereine et plus céleste. Et pourtant, elle que les creuses ambitions du monde et ses petits soucis, ses piqûres d'insectes, ne parvenaient jamais à troubler, elle était comme une nature toute pétrie de tendresses féminines, et sa vie, de sa source à sa perte, n'a été qu'un flot d'amour. Mais ce ne sont là que des mots.

« Elena. — Monseigneur, ils sont pleins de sens.

« Artevelde. — Non, ils ne disent rien. Ce qu'ils voudraient dire refuse de s'exprimer. C'est quelque chose que ne connaîtra jamais celui qui ne l'a pas connue, quelque chose qui se tait avec elle dans sa tombe. Sa tombe! Si je pouvais l'en rappeler, sa beauté radieuse n'en sortirait pas plus angélique qu'elle y est entrée. Le cercueil l'a reçue dans toute sa perfection, avant qu'aucune trace du temps, aucune trace de pensée mauvaise l'eût touchée. Seulement la mort l'a pâlie. Je voudrais que vous l'eussiez vue, vivante ou morte.

« Elena. — Je le voudrais moi aussi, monseigneur; j'aurais aimé à la contempler, car je puis, tout un jour, regarder ce qui est beau, et la journée me semble encore trop courte.

« Artevelde. — Elle était si belle, qu'elle n'a pas eu besoin de revêtir une autre forme; mais elle n'est plus, elle n'est plus, et j'ai surmonté ma douleur. La souffrance et la tristesse ne sont pas moins passagères que la joie, et quoiqu'elles ne nous laissent pas tels qu'elles nous avaient trouvés, pourtant elles nous laissent et passent. Vous me voyez, vous voyez en moi un homme que l'orage a frappé. La fraîcheur de ses premières fleurs est quelque peu flétrie, fanée, mais sa racine n'est pas moins vivace; il n'a pas cessé de puiser dans la terre ses sucs nourriciers, dans l'air ses forces vivifiantes..... Le vide que je portais en moi, ce que j'ai dit peut en partie vous en donner une idée. Comment j'ai espéré le combler, me permettez-vous de vous l'apprendre?

« Elena. — Je crains, monseigneur, que vous n'ayez espéré l'impossible.

« Artevelde. — En vérité! Alors je suis doublement à plaindre. Ce que j'ai perdu, ni plaintes, ni prières..... ne sauraient me le rendre; et si cette espérance vivante, qui, comme une violette, s'était épanouie sur la tombe de celle qui est morte..... était condamnée à périr, je serais bien réellement un homme

dépouillé de tout, un homme que le ciel aurait résolu de détacher de la terre en ne lui laissant que les soucis et les querelles, les troubles et les anxiétés, les lourds fardeaux de la vie. Est-ce là ma destinée? S'il en est ainsi, prononcez ma sentence.

« Elena. — Ce que j'ai voulu dire, c'est que nulle femme, je le craignais, ne pourrait remplir la place de celle que vous avez perdue!... »

Elena aime Artevelde; elle ne cherche pas à le lui cacher, et, pleine de trouble, elle veut se retirer.

« Artevelde. — Pourquoi ces larmes? s'écrie Artevelde en cherchant à la retenir.

« Elena. — Non, laissez-moi sortir, je ne puis vous répondre..... Non, non. O Artevelde, pour l'amour de Dieu, laissez-moi partir!

« Artevelde, après un court silence. — La nuit touche au matin. Sans ces masses de nuages éraillés où la lumière s'arrête comme derrière une colline couronnée d'un sombre rideau de pins, le point du jour serait près de paraître. Oui, j'ai dépensé la moitié d'une nuit d'été. L'ai-je bien employée? J'ai réussi. Quelle chose peu flatteuse que l'amour d'une femme! Qu'il vienne comme il voudra, pour le cœur, il vaut un monde; pour la sagesse, qui le mesure à l'idée que l'homme se fait de ses mérites, que vaut-il? Rien. Les quelques instans qui me restent sont précieux. Qui est là? Holà! Nieuverkerchen! Quand nous y réfléchissons, comme un amour de femme est peu flatteur! D'ordinaire, il tombe sur celui qui est le plus à portée et le plus exhaussé. Pour l'obtenir, il n'est besoin ni de la beauté du dehors ni de celle du dedans. Chaque jour voit les meilleures et les plus nobles des créatures féminines de Dieu s'accoupler avec des êtres qui n'ont ni l'un ni l'autre de ces avantages. Le propre de leur amour à elles, c'est de ne savoir distinguer que les gendres, et de rire à la seule idée d'un choix. Holà! Nieuverkerchen! Qu'est-ce à dire? sommes-nous endormis? Et, quant à moi, le monde dit que Philippe est un homme fameux..... Faites entendre aux femmes un pareil refrain; que n'aimeraient-elles pas?... Holà! Ellert! Avec votre permission, il faut pourtant que vous vous éveilliez. (Entre un officier.) Faites dresser une potence sur l'éminence, et que Van Kortz soit pendu au point du jour. Pas de nouvelles de Bulsen ou de Van Muck? »

Ce n'est point là tout-à-fait le langage de l'amour absolu et sans alliage au moment fortuné d'un premier aveu, et cependant, lorsque, plus tard, l'ancien précepteur de Philippe veut lui faire quitter sa maîtresse, lorsqu'il la représente comme le mauvais génie qui enlève au jeune capitaine la confiance de son armée, et qu'Elena elle-même le supplie de la laisser partir, Artevelde, le même Artevelde répond avec vivacité :

« Arrêtez, Elena, j'ai besoin de vos conseils. Vous, frère Jean, je ne vous blâme point ni ne veux me justifier; mais, quelque nom que vous donniez à ma faiblesse, le temps de la réparation est passé. Renvoyer maintenant la complice de ma faute serait une nouvelle faute. Après avoir péché avec elle, ce serait pécher contre elle. Quant à l'armée, si sa confiance m'abandonne, qu'elle m'abandonne. Je connais ma route, et que ce soient les troupes ou les villes, les métiers ou les prêtres qui s'attaquent à mes amours, sages ou fous, ennemis et amis, peuvent exhaler leurs malédictions et leurs murmures, tempêter et me-

nacer, s'effrayer, soupçonner et admonester : ils ne feront que dépenser en pure perte leur courroux, leur sagesse, leurs paroles et leurs conseils. Je suis ferme et solidement affermi sur mes engagemens d'honneur envers cette belle exilée, et la tempête qui arrache les princes de leurs palais, dût-elle me saisir et me broyer, ne distendra pas même la trame de ce lien, si faible qu'il paraisse. Maintenant, aux affaires. Viens ici, mon Elena. Je ne veux pas que tu partes comme une personne suspecte. Reste et entends tout. Mon père, pardonnez à la chaleur de mes paroles, et ne me jugez pas trop obstiné. »

Artevelde est là tout entier. Dans ces seules paroles, on lit en quelque sorte son caractère, son passé et sa fin.

Le dernier poème de M. Taylor, *Edwin le beau*, nous reporte au xe siècle, au milieu de la lutte engagée, dans l'Angleterre anglo-saxonne, entre l'esprit monacal et le pouvoir royal appuyé par la partie du clergé qui se refusait encore au célibat. A elle seule, cette œuvre de la maturité du poète demanderait une longue analyse. De nouveau, M. Taylor y revient à son idée favorite. C'est encore l'homme maître de lui, qu'il nous esquisse sous de nouveaux aspects. Il nous le peint dans le comte Athulf, « dont le haut courage et la joyeuse vivacité cachent une veine de prudence, et dont l'imagination grossit peut-être les dangers qu'il affronte cependant; » il nous le peint dans le comte Leolf, qui rappelle quelque peu la figure de Comnène; il nous le peint surtout dans Dunstan, l'Hildebrand de l'Angleterre, l'ardent apôtre de la monarchie catholique universelle, et c'est merveille que de voir comment, sous des influences différentes, le héros se métamorphose et s'individualise. Dunstan est peut-être le plus magnifique tour de force de M. Taylor. Pour un protestant, il était difficile de juger le vieux moine sans tomber dans l'erreur que nous commettons tous chaque jour à l'égard des hommes politiques dont les opinions sont contraires aux nôtres. Par cela seul que l'intérêt ou l'orgueil nous semble les avoir poussés vers la cause qu'ils défendent, nous en concluons qu'ils ne peuvent être sincères. Ils ont eu de l'ambition, donc ils n'ont eu que de l'ambition. M. Sharon Turner lui-même, malgré sa scrupuleuse réserve, n'a pu, dans son *Histoire des Anglo-Saxons*, pénétrer l'énigme d'un caractère aussi impossible de nos jours que celui de Dunstan. « La vraie piété, remarque-t-il, est modeste, amie de l'ombre et ennemie de l'affectation. » Cet axiome a suffi pour l'égarer. Les actes du fougueux bénédictin ne lui paraissaient pas en harmonie avec ce qu'il regardait comme les conséquences de la vraie piété, et il en a instinctivement conclu que ses actes ne lui avaient pas été dictés par la piété. L'art classique ne raisonnait pas autrement. Il croyait que la dévotion, l'amour, le patriotisme, etc..., ne pouvaient manquer de produire invariablement les mêmes résultats, et c'est là ce qui nous a valu ses silhouettes à une face dont chacune représentait une cause capable de créer à elle seule des effets, et des effets toujours identiques. L'auteur d'*Edwin* s'est montré bien plus philosophe. L'impression qui semble l'avoir dominé, c'est que l'enthousiasme religieux, le génie, la prudence, en un mot, toute tendance humaine peut s'allier à tous les instincts et à toutes les idées dont l'homme est susceptible, même à ceux qui sont à nos yeux le plus incompatibles avec elle. De cette découverte est sortie pour lui la puissance d'imaginer des multitudes de caractères variés... Le Dunstan de M. Taylor est ambitieux, et cependant il est plein de foi; son ambition a

adopté la cause de sa foi, sa foi s'est persuadée que Dieu réclamait ce qui tente son ambition. Il est sincère, passionnément sincère, et cependant il a recours au mensonge pour faire triompher ce qu'il considère comme la cause sainte. Il a la morale de son temps, la conviction que le but justifie les moyens. Écoutons-le plutôt : il est dans sa cellule, et il a donné l'ordre à un de ses serviteurs de pousser des hurlemens dans la forêt voisine.

« Et appelles-tu cela une fraude, ô séculier à cervelle étroite? Prêtre mondain, je te dis que ce n'en est pas une. Chacun de mes actes n'est-il pas une bataille livrée à Satan? Oui, une bataille et une victoire! Et qui osera prétendre qu'ils sont des mensonges, ces cris et ces hurlemens qui ne font que traduire aux oreilles vulgaires des vérités, sans cela insaisissables pour elles? Où est Satan, sa substance, sa vie et son royaume? Ce n'est point dans l'air, ce n'est point dans les entrailles de la terre, ni dans les feux intérieurs qu'il habite. C'est là, là dans le cœur de l'homme. Et si je l'en arrache, si je le chasse de son domaine, n'ai-je pas réellement accompli ce que le vulgaire comprend par ces cris et ces figures, quand il s'imagine que dans une lutte corporelle j'ai saisi Satan par le groin pour le terrasser? »

La complexité et la richesse, c'est donc là ce qui distingue les caractères de M. Taylor, c'est là également ce qui frappe dans l'ensemble de ses productions. Si dans un sens il a lui aussi son idéal, cet idéal n'est point une conception générique dont il déduit toutes ses conceptions. C'est l'ensemble de son individualité, de ce qu'il aime comme de ce qu'il voit; c'est l'image où toutes les énergies qu'il a aperçues dans l'humanité sont harmonieusement combinées suivant les lois qui représentent tout ce qui a pouvoir de l'attirer, de lui paraître normal. Le haut sentiment moral du poète perce ainsi partout; mais, loin de dicter la loi à son intelligence, il ne sert qu'à en étendre la sphère. Il est seulement comme le point de comparaison qui l'aide à se définir les diverses espèces d'hommes qu'il a rencontrées dans son expérience ou dans ses lectures. Autour des grandes figures d'Artevelde et de Dunstan s'agitent sur la scène un grand nombre d'acteurs de tout rang, et il n'est pas un d'eux qui n'ait sa physionomie distincte. La fatigue que cause d'ordinaire l'habitude de la réflexion n'a point d'ailleurs alourdi la main de l'écrivain. Soit qu'il fasse chanter au fou Grimald la chanson du roi *qui portait sa couronne où les abeilles portent leur aiguillon*, soit qu'il ressuscite la sibylle anglo-saxonne dont l'ame était comme une hallucination permanente, M. Taylor est aussi à l'aise que lorsqu'il met en scène les natures supérieures où la pensée joue le principal rôle. A côté du chaste amour d'Adrienne pétille la verve sémillante de Claire d'Artevelde, la jeune fille toute de folles boutades dont l'esprit est une ruche d'essaims qui piquent et portent du miel. Van den Bosch blessé est magnifique. La mère d'Edwin, avec sa grossière superstition, n'est pas moins frappante que Dunstan avec son mépris pour cet aveugle instrument de ses desseins. Le jugement d'ailleurs n'a point étouffé les sensibilités de l'imagination. L'auteur d'*Artevelde* ne retrace pas seulement ce que l'esprit peut percevoir, il a aussi, quoique à un moindre degré, l'expérience de ces émotions indéfinissables qui précèdent l'exercice de toute réflexion, que l'on éprouve avant de savoir pourquoi. Isaac Comnène, visitant la nuit la tombe d'Irène, a, dans ses plaintes, des nuances qui ne pouvaient être devinées que par un homme d'une organisation des plus délicates :

« Je ne m'étais pas agenouillé, dit-il; je restais debout, regardant d'un œil morne et stupéfié, tandis que la terre tombait à pelletées sur la bière. Quand la fosse fut recouverte, des enfans qui s'étaient amusés à la voir remplir se mirent à courir en traînant derrière eux les pelles et en les faisant sonner sur le sable; puis le fossoyeur aplatit une dernière fois les mottes du tertre et choqua sa bêche contre une tombe voisine pour en secouer la terre qui s'y était attachée : il avait l'air satisfait comme un terrassier qui a achevé sa besogne, et moi, à ce bruit, je m'éveillai en sursaut de ma torpeur. »

De pareils traits ne sont pas rares chez M. Taylor. Est-ce à dire cependant qu'il puisse exercer une puissante attraction sur ceux qui sentent plus qu'ils ne pensent? Ceci est une autre question, et, pour mieux indiquer ce qui manque au poète, j'aurai besoin de jeter un regard en arrière.

C'en est fait ou à peu près de l'école satanique, de cette orgie d'exaltations un peu enfantines, qui avait marqué le commencement de notre siècle. Les petits Prométhées, en Angleterre plus encore que partout, ont été détrônés. La littérature, dans toutes ses branches, atteste maintenant une société où l'individu est mieux contenu à sa place. Aux blasphèmes et aux dépits ont succédé la rêverie et l'instinct de vénération. Comme Luther, les poètes se réjouissent de sentir autour d'eux l'omniprésence du divin inconnu. Peut-être M. Taylor aurait-il lieu de dire que, dans un sens, la poésie n'est pas devenue plus propre pour cela à satisfaire nos besoins intellectuels : en tout cas, elle reflète tout un ordre d'impressions qui n'ont pu éclore que dans un milieu beaucoup plus raisonnable. Les femmes et les enfans ne sont plus les seuls à avoir leurs rimeurs, on ne saurait le nier; néanmoins il existe une classe d'hommes qui, depuis Byron comme du temps de Byron, a rarement rencontré dans les poèmes et les drames nouveaux la traduction poétisée de ses préoccupations habituelles. Je veux parler des penseurs, de ceux qui lisent et pratiquent les réalités, qui étudient les sciences, l'histoire, la philosophie, qui commentent les hommes du présent par ceux du passé et qui ne sont pas cependant inaccessibles à l'émotion. Eux-mêmes en étaient venus à croire que les plaisirs artistiques n'étaient plus de leur âge. M. Taylor a entrepris de leur donner une poésie faite pour eux, et il y a réussi. On pourrait dire de lui ce qu'on a dit de Dante : que ses vers renferment à l'état latent une théorie et une décision arrêtée sur les plus graves sujets qui aient attiré l'attention de ses contemporains, sur la psycologie comme sur l'esthétique, sur la politique comme sur la philosophie de l'histoire, et pourtant ses vers sont encore une musique qui ne module que des vibrations intérieures. On ne les comprend point, on les sent; je dois l'ajouter toutefois, ils sont froids, et ce qu'ils remuent en nous, ce ne sont point ces besoins et ces désirs qui font les joies et les douleurs de la vie active. Dans *Edwin*, il semble que M. Taylor ait déjà dépassé le degré d'activité intellectuelle dont la poésie dramatique peut être l'expression naturelle. Son œuvre n'a plus même de figure centrale. C'est un poème sans héros, une succession de tableaux : jamais l'auteur d'*Artevelde* n'avait été plus riche en observations, et même plus pittoresque et plus coloriste; mais l'intérêt passionné a presque disparu. A peine l'écrivain prend-il part aux espoirs et aux craintes de ses personnages; il les étudie; les scènes se succèdent pour accentuer un trait de mœurs, exposer un caractère, souvent, il est vrai, pour faire ressortir un effet

artistique de nature à plaire, mais presque toujours un effet qui ne peut être senti sans que l'intelligence soit d'abord intervenue. En général, les essais dramatiques de M. Taylor demandent, pour être goûtés, une certaine tension d'esprit. Si on ne saisit pas la portée de chaque touche et l'intention de chaque mot, on n'est que faiblement entraîné.

Que conclure de tout ceci? Que l'auteur de *Philippe d'Artevelde* a été un grand poète, mais que chez lui cet équilibre des facultés dont il parlait a été en partie rompu par la prédominance de la curiosité de l'esprit. Si, sur bien des points, il en sait plus long que Shakspeare, ce qui lui manque, c'est cette nature ardente du vieux poète, qui semblait gonflé de toutes les passions et des appétences de la race, c'est cette ivresse d'inspiration du *vates*, qui, comme un oracle, chante des choses qui lui viennent et que sa raison n'avait pas conscience de savoir. Thomas Carlyle a écrit quelque part une page admirable sur ce chaos de folies intérieures dont notre sagesse n'est que la couche habitable et pacifiée; le monde humain, lui aussi, a son chaos intérieur de forces indomptées qui s'efforcent sans cesse de développer à la fois toutes leurs énergies, et dont tout être vivant, comme toute pensée et toute volonté humaine, ne sont que des manifestations incomplètes, des tentatives imparfaites de conciliation. Cette masse incandescente d'ardeurs comprimées, Shakspeare la portait en lui. En l'écoutant, on ne croit pas entendre un observateur qui raconte ce qu'il a observé en dehors de lui. Comme des jets de lave, les élémens de toute vitalité semblent faire éruption du fond de son être, et, en s'échappant, ils nous donnent une révélation de l'abîme qui est en nous-mêmes et où nous sentons bouillonner des inconnus qu'une éternité ne suffirait pas à compter. Rarement M. Taylor nous produit cet effet : il a l'intelligence impressionnable. Il semble qu'il connaisse toutes les combinaisons possibles des passions, que toutes les formes sous lesquelles se définissent nos instincts aient laissé une empreinte sur son esprit, en un mot qu'il sache les effets de toutes les causes secrètes, mais qu'il n'ait pas en lui-même ces causes ineffables de tout ce qui peut être. Il est artiste : dans l'homme et dans la nature, il a conscience de l'infini; seulement il ne le devine qu'en comprenant qu'il ne comprend pas, en se sentant surpris, et sa poésie trop pleine d'intentions ne nous fait pas vivre en esprit comme nous pouvons vivre en réalité, parce qu'elle nous fait trop penser, tandis que dans nos rapports avec le monde réel, pour une heure que nous employons à observer, nous en dépensons dix à sentir à l'aventure.

Ce ne sont point là des reproches que j'adresse à M. Taylor. Si ses écrits peuvent fatiguer l'esprit en le forçant à disséminer son attention et à passer sans cesse d'un examen à un autre examen; si ses drames ne sont pas de ceux qui prennent, pour ainsi dire, le lecteur où il est et avec ce qu'il sait, pour l'émouvoir ou l'amuser sans lui demander aucun effort de pensée, cela est moins, suivant moi, la faute de l'écrivain que celle des circonstances. D'autres poètes de talent, qui ont su réunir les qualités nécessaires pour exalter un nombreux auditoire, n'ont pu, comme nous l'avons vu, atteindre ce but qu'avec des œuvres bien dépourvues d'ailleurs des hauts mérites qui abondent chez M. Taylor. Ce qui rend si curieux à étudier l'état actuel du théâtre et même de toute la littérature en Angleterre, c'est précisément cette division marquée des auteurs en deux camps, dont chacun, pour agir sur un certain public, paraît re-

noncer à obtenir les suffrages d'une autre partie de la population. Un pareil symptôme mérite d'être remarqué, et il n'est pas le seul qui nous révèle un fait grave; ce fait, c'est l'abîme qui va chaque jour se creusant entre le développement intellectuel des penseurs et celui des masses, je devrais dire plutôt l'abîme qui, dans chaque portion du domaine de l'activité humaine, sépare de plus en plus les initiés des profanes. Cela est vrai des professions manuelles comme des sciences proprement dites. L'expérience accumulée des siècles exige qu'un homme consacre des années rien qu'à se mettre au courant de ce que ses devanciers savaient avant lui sur la spécialité à laquelle il s'adonne, et par la force des choses il se forme comme une série de corporations nouvelles, dont chacune a ses mystères impénétrables pour toutes les autres. Quelle peut être l'influence de ce mouvement, et que promet-il pour l'avenir du théâtre? Afin de bien l'apprécier, il est une chose qu'il ne faut pas oublier, c'est que, de toutes les branches de la littérature, le drame représenté est celle où un écrivain a le plus besoin, pour réussir, d'être en rapports d'idées et de sentimens avec son public. Dans l'histoire, le roman, le poème épique même, on peut, jusqu'à un certain point, convertir ses lecteurs, les amener à son point de vue. Le drame n'offre pas ces ressources. C'est à lui que s'applique strictement ce que Keats disait de la poésie, « dont le rôle n'est point d'argumenter, mais de *murmurer* des résultats. » Les spectateurs arrivent au théâtre; ils y apportent une certaine manière de concevoir l'amour, l'héroïsme, la vertu, et, si le poète leur représente un amant qui n'agit pas selon les règles de l'amour qu'ils sont accoutumés à concevoir, ils s'indignent ou s'ennuient. A cet égard, la position de l'écrivain dramatique n'a pas changé : ce qui a changé seulement, c'est cette population si flottante qu'on nomme le public des théâtres. Tour à tour il s'était composé des écoles, de l'aristocratie, de la haute bourgeoisie. A l'heure qu'il est, en Angleterre comme en France, je crois qu'il est descendu vers des classes moins élevées, et, en Angleterre plus encore qu'en France, les minorités éclairées tendent à délaisser les spectacles. Comment les y ramener, comment plaire à la fois aux penseurs et aux masses? Telle est la question qui se pose devant l'écrivain dramatique : question terrible! car si de tout temps les diverses classes ont été en désaccord sur bien des points, il existe, suivant les époques, plus ou moins de sentimens, de besoins et de préoccupations qui, comme des courans généraux, parcourent à la fois tous les membres du corps social. Soit aux temps de rénovation religieuse, soit dans les sociétés rudimentaires, où chacun est chargé de sa propre défense, le poète dramatique peut, sans trop de peine, charmer du même coup les érudits et la foule, le riche et le pauvre; il lui suffit de dramatiser ce qui est le rêve des instincts dominans, et il achète ainsi la liberté et le droit d'être individuel tout à son aise. C'est ce qui avait lieu du temps de Shakspeare; c'est le contraire qui me semble avoir lieu de nos jours. La subdivision des rôles, l'échange facile des produits du travail, la protection des lois qui délivre l'individu de mille nécessités, toutes ces causes et bien d'autres permettent de plus en plus à chacun de s'absorber dans une idée fixe et de ne développer qu'un côté de son être. Que peut donc faire le poète dramatique? D'une part il a devant lui des natures toutes d'instinct, de l'autre des esprits qui ne vivent guère que par le désir d'apprendre; ici une foule qu'il ne peut émouvoir que par ce qui n'est point neuf, ou du moins par ce qui est simplement une

combinaison nouvelle des élémens qu'elle est habituée à se représenter comme composant l'homme; là des observateurs curieux qu'il ne peut satisfaire qu'à force d'originalité, parce que leur unique occupation, à eux, est d'étudier sans cesse ce que leur sens intérieur leur rapporte vaguement des choses et de chercher sans cesse à s'en rendre compte, en se désespérant de ne jamais pouvoir trouver qu'une traduction incomplète de ces mystérieuses intuitions.

Et que l'on me comprenne bien. Je ne fais pas allusion ici à des coquetteries d'érudition devant lesquelles un drame ne pourrait trouver grace, à moins de leur débiter ce que Niebuhr et Grote ont découvert dans les légendes romaines et grecques. Je veux dire seulement qu'en s'habituant à examiner de près les hommes et le monde, ceux qui ont le temps de réfléchir sont arrivés à saisir mille nuances invisibles pour d'autres, à en pressentir beaucoup plus encore, et à pousser ainsi à l'excès ce que j'ai désigné comme la tendance générale de l'esprit anglais; je veux dire enfin que, soit qu'il s'agisse d'un épisode de mœurs modernes ou d'une tragédie historique, ils ont besoin, pour y prendre plaisir, de retrouver au moins dans les personnages du poète tous les minutieux agens qu'ils aperçoivent dans les vivans, ou, en d'autres termes, d'y retrouver ce qui ne permet plus aux personnages du poète d'être conformes à l'idée que le public ordinaire se fait des hommes. De tout cela est-il trop audacieux d'induire que peut-être le moment est venu où la poésie scénique, la tragédie du moins, doit abandonner à d'autres branches de la littérature (au poème dramatique par exemple) une partie de son ancien domaine? Le chimiste qui veut rester à la hauteur de la science se voit contraint à n'écrire que pour les savans; s'il veut s'adresser aux masses, il ne peut songer à satisfaire les initiés. Sans spéculer sur ce que les siècles lointains réservent au théâtre, je pense que, pour long-temps encore, le poète tragique se trouvera placé dans un semblable dilemme; je le crois d'autant plus que lui aussi est un savant dont les conceptions sont tenues de résumer toute notre science, sous peine de n'être pour nous que des abstractions et des fantômes incapables d'éveiller nos sympathies. La direction qu'a prise M. Taylor est à elle seule un fait assez significatif. Le plus grand talent dramatique du jour en Angleterre, le seul qui ait su donner au drame une forme vraiment en harmonie avec les lumières de son temps, a désespéré lui-même de rendre ses productions assez émouvantes pour la scène, et, en y adaptant après coup la première partie de son *Artevelde*, l'effet qu'il a produit sur le public a été loin d'égaler celui d'un mélodrame. Ce n'est pas la première fois, du reste, qu'une tendance excessive à l'analyse n'a pas été favorable au théâtre; cela s'est vu en Hollande, et après tout il ne serait pas extraordinaire que la tragédie eût la destinée de l'épopée, qui, après Homère et Hésiode, a dû, elle aussi, céder un fragment de son royaume : l'histoire et l'astronomie. Il y a loin de là, d'ailleurs, à l'anéantissement de l'art scénique. Tout en restreignant sa sphère, le drame représenté peut encore prétendre à de hautes qualités littéraires, et, sous la direction d'une opinion publique jalouse et prévoyante, il lui reste surtout un beau rôle à remplir, celui de travailler, sinon à instruire les masses, au moins à stimuler leur intelligence sans trop exciter leurs passions.

J. Milsand.

LES

TRAVAUX PUBLICS

EN FRANCE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

DES MESURES A PRENDRE POUR L'ACHÈVEMENT DES CHEMINS DE FER ET DES CANAUX.

Les questions que soulève l'état actuel de nos travaux publics peuvent compter parmi les plus graves que la commission du budget à l'assemblée législative ait en ce moment à débattre. C'est, en effet, le terrain sur lequel on trouve le plus immédiatement aux prises les deux grandes difficultés de la situation : *le retour du travail* et *le rétablissement des finances de l'état*. Il y a, tout le monde le reconnaît, entre ces deux intérêts prédominans de la crise actuelle, une liaison intime, qui n'en fait qu'un seul et unique intérêt, ou qui du moins place dans une satisfaction commune à tous les deux les solutions les plus rationnelles et les plus fécondes. Ranimer le travail, c'est rouvrir les sources de toutes les prospérités, et alimenter ce réservoir de l'aisance commune où l'état vient puiser les véritables élémens de sa puissance pour le bien et la grandeur du pays. Les dépenses qui ont pour résultat d'étendre le domaine du travail, de multiplier ses moyens de production, de détruire ses entraves, en un mot d'améliorer toutes les conditions de son développement, ces dépenses, dis-je, sont aux revenus publics ce que la semence est à la récolte, et ce n'est pas en épargnant la semence qu'on remédie à l'inclémence des saisons, et qu'on répare la perte des moissons que l'orage a détruites.

Tout cela, je le sais, est convenu; on ne discute pas sur des vérités que tout le monde accepte : soit! Aussi ne s'agit-il pas de discuter, mais de pratiquer; ce qui importe, c'est de conformer les actes à des principes dont il semble que personne ne songe à contester l'évidence. Or, depuis la révolution de février, en ce qui touche les travaux publics, on ne s'est pas suffisamment préoccupé, nous le croyons, d'établir entre les actes et les principes cet accord reconnu si nécessaire. Tout le monde sait que le gouvernement provisoire ne s'est pas donné un pareil souci. Dissiper et détruire, voilà toute son histoire; et pour ce qui regarde le travail surtout, s'il lui est arrivé par aventure de sortir des plus mauvaises conceptions, ç'a été pour gâter les bonnes. L'assemblée constituante, de son côté, semble n'avoir jamais vu la question que par un seul aspect. Dominée tantôt par la nécessité de chercher les garanties de la paix publique dans le développement du travail, tantôt par des préoccupations exclusives d'économies actuelles, elle a fait et défait suivant que les exigences de la situation la poussaient dans l'une ou l'autre voie; mais en définitive *l'économie*, entendue dans son acception vulgaire, l'a emporté, et des réductions à outrance sont venues brusquement jeter une perturbation nouvelle dans le grand atelier des travaux publics. La conciliation nécessaire, réciproquement profitable, des intérêts du travail et de ceux du trésor, n'a donc pas été tentée. Cette tâche est réservée au gouvernement actuel et à l'assemblée législative; mais, pour l'accomplir, il faut commencer par rompre à la fois avec les théories aventureuses du gouvernement provisoire et les excessives préoccupations d'économie qui les ont remplacées. Le meilleur moyen de nous mettre sur la voie d'une conciliation durable entre des exigences en apparence contraires, c'est donc de montrer à l'œuvre les deux systèmes qui ont tour à tour prévalu depuis février dans l'administration des travaux publics. De là à l'indication d'une plus sage politique, qui satisferait à la fois tous les intérêts, il nous semble qu'il n'y aurait pas loin.

I.

On se rappelle les vifs reproches, les critiques sévères adressées à la monarchie de juillet sur ses excès en matière de travaux publics. Sans discuter ici la valeur et la sincérité des accusations portées contre elle à ce sujet, sans refaire l'histoire de toutes les oscillations dans lesquelles les attaques de l'opposition ont entraîné l'opinion publique, et des exigences que le gouvernement avait à subir de ceux-là même qui étaient les plus ardens à le condamner, je me bornerai à dire, et il serait facile de démontrer pour ceux qui veulent voir clair dans de pareilles questions, que la charge des grands travaux sur le budget de l'état n'avait pas acquis une proportion qui dépassât les facultés du pays, et que, financièrement parlant, la France pouvait suffire à cette tâche. Toutefois l'éparpillement des ressources sur un trop grand nombre d'entreprises marchant simultanément avait le double inconvénient de retarder la jouissance des travaux commencés, par conséquent la mise en valeur des fonds successivement absorbés, et de développer, par la multiplicité même des ateliers ouverts, un surenchérissement factice de la main-d'œuvre et une concurrence qui était une surcharge pour les travaux industriels et agricoles, en même temps qu'elle

venait ajouter aux autres causes de mécompte sur les estimations des travaux de l'état. Le vice n'était donc pas dans le montant des sommes votées, mais dans la répartition, et ce vice, il faut le reconnaître, est et restera difficile à éviter sous le régime représentatif et avec la participation nécessaire du parlement dans la distribution des subsides publics entre les différentes parties du territoire. Nous verrons si la république y échappera, et si les représentans du peuple, avec plus de puissance et d'autorité que les députés de la monarchie, apporteront moins de sollicitude dans la discussion des intérêts spéciaux de leurs départemens.

Quoi qu'il en soit, cette multiplicité des ateliers ouverts et entretenus par l'état offrait un grand avantage au gouvernement provisoire : il pouvait y porter la plus grande partie des ouvriers que la cessation des travaux privés laissait sans ouvrage; il avait là un moyen tout prêt de débarrasser la capitale, non pas des fauteurs de troubles, qui, à aucun prix, n'eussent voulu quitter Paris livré à leur discrétion, mais du moins de cette masse d'hommes faciles à compromettre et à égarer, que tout gouvernement doit, dans tous les temps et surtout aux époques de crise, entourer de sa sollicitude et soustraire aux entraînemens de l'agitation et du désordre. C'était, je dois le dire, la première pensée du ministre des travaux publics du gouvernement provisoire; malheureusement les propositions qui furent faites dans ce sens restèrent sans résultat. C'est qu'on ne fait pas une révolution pour appliquer ses idées, mais bien pour obéir aux caprices, aux emportemens et aux violences des perturbateurs, qui s'arrogent le droit de parler au nom du peuple, et pour subir le joug pesant des instrumens mêmes de son propre triomphe.

Une autre circonstance venait en aide au gouvernement provisoire. Les ateliers des travaux publics étaient, pour une grande partie, peuplés par des ouvriers étrangers. Sous le gouvernement de juillet, nos populations ouvrières n'avaient pas pu suffire aux progrès rapides de l'activité industrielle et commerciale et au développement simultané d'un si grand nombre d'entreprises d'intérêt général ou d'utilité commune. On voyait, dans nos départemens de l'est et du nord, par exemple, des chantiers où l'on comptait plus d'étrangers (Anglais, Irlandais, Belges, Allemands, Piémontais) que de Français. On comprend l'aisance que ces nouveaux consommateurs répandaient dans nos campagnes, et l'encouragement direct et efficace qu'y trouvait le travail agricole, lorsque, d'ailleurs, nulle part en France le salaire ne manquait au travailleur. En 1848, les circonstances avaient complétement changé. « La question posée, disait le ministre des travaux publics dans sa circulaire du 16 mars, est celle-ci : les ouvriers français seront-ils exclusivement employés dans les ateliers? Dans des temps meilleurs, et si les industries particulières ne se fermaient pas devant les travailleurs, cette question ne devrait pas même être soulevée: la république n'entend pas, en effet, renfermer dans ses frontières le dogme de la fraternité qu'elle a proclamé; mais dans les temps actuels, et quand nos ouvriers manquent eux-mêmes de travail, il en est autrement : avant tout, la république se doit à ses enfans. » Le ministre invitait donc les ingénieurs à veiller à ce que les ouvriers français fussent employés, dans les ateliers de l'état, de préférence aux ouvriers étrangers : ce fut le signal de l'expulsion de ces derniers. La mesure, si rigoureuse qu'elle fût, était évidemment commandée

par la situation. Il était naturel, en effet, de faire porter, avant tout, sur les étrangers les conséquences de ce désarroi général du travail national dans toutes ses branches, et de réserver aux nationaux, dont la subsistance engage la responsabilité du gouvernement, le cadre entier des ateliers publics. C'était aussi d'ailleurs un avantage considérable de trouver ce cadre tout formé et de pouvoir, par un déplacement des individus, sans accroissement du travail, y verser une partie des nombreux ouvriers délaissés par l'industrie privée. Tel était le but; il n'a pas été atteint. Les étrangers ont été chassés avec une rigueur quelquefois impitoyable. Nos ouvriers, attirés ailleurs par d'autres combinaisons, ne les ont pas remplacés, et d'une mesure qui aurait pu être efficace, le pays n'a guère tiré d'autre profit que l'éclat de cette magnifique proclamation : « Le gouvernement provisoire place sous la sauvegarde des travailleurs français les travailleurs étrangers qu'emploie la France, et il confie l'honneur de la république hospitalière à la générosité du peuple (1). » Nouvelle preuve que les mots sans les actes ne sont que des mots! Avant 1848, la France, livrée à l'activité la plus féconde, pratiquait en effet, sans bruit, sans éclat, cette fraternité humanitaire qui n'a pas attendu l'avénement de la république pour mûrir, comme un fruit naturel, aux chauds rayons de la civilisation chrétienne. L'étranger venait avec sécurité s'asseoir à son foyer, s'associer à son travail, et prendre sa part des bienfaits qui sont, pour un grand peuple, la conséquence de l'union intime de l'ordre et de la liberté. En 1848, la France, ruinée, livrée aux angoisses de la misère, inquiète de son lendemain, en était réduite à compter avec sa générosité naturelle, et il lui fallait encore subir l'humiliant contraste de son impuissance et de la pompe déclamatoire des manifestations officielles.

Malgré ces mesures extrêmes, l'accroissement désordonné des dépenses publiques et l'amoindrissement des recettes sur tous les impôts de consommation vinrent immédiatement restreindre les ressources affectées aux grandes constructions de l'état. Il fallut procéder à une révision du budget extraordinaire de 1848. Toutes les entreprises, sans exception, furent atteintes, et leurs allocations réduites dans une forte proportion. En présence d'une telle nécessité, la prudence aussi bien que l'humanité conseillait de s'efforcer du moins de maintenir la plus grande activité possible sur toutes les entreprises dotées en dehors du budget. Les chemins de fer concédés à des compagnies étaient dans ce cas. La nature de leurs travaux offrait d'ailleurs un avantage particulier, celui de venir en aide aux usines à fer et aux grands ateliers de fabrication de machines. On sait combien la perturbation révolutionnaire menaçait ces importantes industries, dont les opérations multiples utilisent un si grand nombre de bras; mais on sait aussi que le gouvernement vivait alors sur des principes d'une raideur inflexible, et dont on ne pouvait retarder d'un jour la proclamation, sauf à reculer plus tard devant les impossibilités de l'application. Ainsi, de même que le gouvernement provisoire avait proclamé l'incompatibilité absolue de l'inamovibilité de la magistrature avec l'existence de la république, il proclama que « l'existence des compagnies financières était radicalement incompatible avec le principe d'un gouvernement républicain, démocratique et unitaire. »

(1) *Moniteur* du 8 avril 1848.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter une pareille question, qui est en ce moment résolue. Nous dirons seulement que, si on peut professer l'une ou l'autre des opinions contraires sur la convenance et l'utilité de la concession des grandes voies publiques, on ne peut avoir qu'une opinion sur le respect dû aux engagemens contractés, et qu'après tout les compagnies financières dont il s'agit ont pour objet unique d'offrir des moyens de crédit appliqués à la création de grands travaux. Or, le gouvernement provisoire n'était pas si bien pourvu de ressources de ce genre, qu'il lui fût permis de négliger celles-là même qu'il trouvait sous sa main. Toujours est-il que ces projets de rachat, annoncés avec tant d'éclat, paralysaient entre les mains du gouvernement son droit de stimuler l'activité des compagnies, et suspendaient nécessairement pour les actionnaires l'exigibilité de leurs versemens.

Tous les travaux se trouvaient ainsi ralentis, alors qu'il eût été désirable à tous égards de leur donner la plus vive impulsion. En même temps, dans la circulaire d'installation qu'il adressait aux ingénieurs, le ministre des travaux publics disait : « Pris en eux-mêmes, les travaux publics ne sont légitimes qu'à deux conditions, *utilité* publique dans l'établissement, et, dans *l'exécution*, une activité tout à la fois intelligente, économe et probe. — *L'utilité* a été jusqu'ici trop méconnue; elle ne doit pas l'être. En cette matière, comme en matière de finances, le passé pèse et pèsera long-temps encore sur la république. Le gouvernement déchu nous a légué des travaux qui attestent avec quelle prodigalité compromettante pour le trésor ce gouvernement sacrifiait à ses intérêts politiques les intérêts sérieux de l'état. J'ai les yeux ouverts sur ces abus, et j'ai la ferme volonté de les réprimer, en mettant, autant que cela sera possible, un terme à des dépenses inutiles et improductives. »

Toute réserve faite sur la convenance et la légitimité des récriminations qu'elle contenait à l'adresse du gouvernement renversé en février, cette circulaire assurément parlait d'or. Ainsi, *l'utilité* allait être la règle invariable et souveraine en matière de travaux publics! Les *sérieux intérêts de l'état* seraient désormais seuls consultés, et le gouvernement allait enfin *mettre un terme à toutes les dépenses inutiles et improductives.*

On sait comment les faits répondirent à ce langage. Les ateliers nationaux furent créés, et nous n'avons point à refaire ici leur déplorable histoire. Ce qu'il nous importe surtout, c'est de montrer sur quels travaux d'utilité publique le gouvernement provisoire, décidé enfin à faire renaître dans nos chantiers une activité féconde, jugea à propos de diriger les ressources de l'état. Un décret de ce gouvernement ordonne que « le chemin de fer de Sceaux sera prolongé jusqu'à Orsay (1)! » En 1844, on avait concédé à une compagnie, sur sa demande, le chemin de fer de Sceaux, pour être exécuté dans un système particulier de tracé approprié à l'emploi de voitures spéciales, dites voitures articulées : il y avait là une expérience utile qui ne coûtait rien à l'état, et à laquelle la compagnie concessionnaire avait consacré un capital de 4 millions et demi; mais où était la nécessité de prolonger ce chemin au-delà de Sceaux? On n'en sait rien, car enfin, s'il ne s'agissait que de créer des ateliers, l'espace et la besogne ne manquaient pas sur nos grands chemins de fer. On n'avait là qu'à suivre une

(1) Décret du 27 février 1848.

impulsion donnée, qu'à maintenir, au lieu de la ralentir, l'activité de travaux utilement entrepris et en pleine exécution; on avait aussi à se préoccuper des engagemens pris par l'état pour la livraison des ouvrages à sa charge aux compagnies concessionnaires, tandis que le projet de Sceaux à Orsay n'était pas même étudié. L'exécution de ce chemin était en outre subordonnée à une instruction et à des préliminaires qui devaient retarder l'ouverture des chantiers; enfin comment le rail-way de Sceaux à Orsay se rattachait-il au réseau général de nos grandes lignes de chemins de fer, de celles qui intéressent à la fois la grandeur et la prospérité du pays? Tout cela a-t-il été pesé? J'en doute. Le chemin de Sceaux à Orsay n'en a pas moins été commencé, puis on s'est aperçu, chemin faisant, qu'on pourrait appliquer les ressources de l'état à des œuvres plus utiles, et alors on s'est décidé à s'arrêter à Palaiseau. Est-ce donc pour constater la ferme volonté de réprimer les abus du régime déchu, et pour couper court aux gaspillages intéressés de la monarchie, que le gouvernement provisoire a doté la France, au prix d'une dépense de près de 2 millions, du chemin de Sceaux à Palaiseau?

Cependant il fallait bien que la direction des ateliers nationaux en vînt à chercher les moyens d'occuper à des travaux moins stériles une partie des nombreux ouvriers qu'elle avait enrolés. Elle s'en avisa un peu tard, et elle chercha un peu à l'aventure. On s'arrêta à l'idée d'exécuter un canal latéral à la Sauldre. Le projet d'assainir et de fertiliser la Sologne est en lui-même d'une haute utilité. C'est une bonne pensée, et digne d'un bon gouvernement, que celle de retirer à son insalubrité séculaire une contrée désolée, située au cœur de la France, et qui paraît pouvoir être appelée à la fertilité et à l'abondance. Depuis long-temps, la question avait été agitée; elle avait donné lieu à bien des propositions, elle avait même fixé l'attention de compagnies financières plus ou moins sérieuses, qui voyaient là l'objet d'une vaste spéculation industrielle. Plusieurs systèmes étaient en présence; la divergence de ces plans impliquait la nécessité de se recueillir et d'examiner avant d'agir. On fit le contraire : on porta des ouvriers en Sologne, les travaux prirent tout de suite un assez grand développement, l'obligation d'arrêter définitivement ce qu'on voulait faire n'en devint que plus pressante; mais il ne paraît pas que les études auxquelles on s'est livré après coup soient favorables aux travaux déjà exécutés. On hésite sur le point où le canal de la Sauldre commencera par le haut, on ne sait pas où il aboutira par sa partie inférieure, et on paraît n'être encore fixé que sur un seul point : c'est qu'il faut abandonner presque tout ce qui est fait, et sacrifier un tronçon du canal qui n'a pas coûté moins d'un million.

Certes, cet argent-là, tout perdu qu'il est, est encore bien mieux employé que celui qui a servi à solder les loisirs des *joueurs de bouchon* dans les ateliers de Paris; mais en vérité, puisqu'on voulait faire des travaux de navigation, on aurait bien dû songer à tous ceux qui sont déjà votés, qu'on avait trouvés en pleine exécution, et dont on ne s'est occupé que pour réduire les allocations dont ils étaient dotés au budget. Ainsi, en même temps qu'on commençait, à la hauteur de Charenton, un nouveau tronçon du canal latéral à la Marne, travail très utile en lui-même, on réduisait des trois quarts le crédit alloué au canal de la Marne au Rhin, et on ajournait la mise en valeur d'une grande partie des fonds dépensés. Or, ralentir d'un côté des entreprises qui touchent

à leur terme et qui promettent des résultats immédiats, pour commencer de l'autre des ouvrages de perfectionnement dont la jouissance est moins urgente, et surtout ne peut pas être prochaine, c'est assurément méconnaître les principes de l'utilité en pareille matière, et s'écarter du bon et judicieux emploi des deniers publics.

Et qu'on n'invoque pas, pour justifier toutes ces mesures, l'intérêt des ouvriers. Ce qu'il leur fallait, c'était un travail sérieux et un salaire honorable. Dans les premiers jours du chômage, ils auraient suivi le travail partout où il leur eût été offert, et encore une fois le mieux pour eux et pour le pays, c'était de les distribuer sur un grand nombre de points et à distance de Paris, et non pas de les accumuler autour de la capitale, de les y concentrer par la plus aveugle imprévoyance, sinon dans des vues qu'il est permis à tout homme animé du sentiment de l'ordre d'appeler criminelles. Malheureusement ce qui était facile au début, ce qui eût été répondre au sentiment de l'immense majorité de la classe ouvrière, était devenu plein de difficultés et de périls après la propagande de déception et de terreur fomentée et poursuivie dans le désordre des ateliers nationaux.

Le ministre des travaux publics le disait dans son rapport à l'assemblée nationale (1) : « Aux hommes que les ateliers nationaux alimentent, il faut de vastes débouchés. De grands travaux industriels, des creusemens de canaux, des endiguemens de rivières, des desséchemens, des routes, de vastes et intelligentes cultures, voilà où vous trouverez ces débouchés. » Eh bien! le ministre avait tout cela dès l'origine, et, je le répète, sa première pensée avait été d'user de ces ressources, comme son dernier acte était de donner le conseil d'y recourir. Ce conseil, la constituante l'a-t-elle écouté?

II.

Dieu nous garde de méconnaître et de contester les services que la constituante de 1848 a rendus au pays : c'en était déjà un immense que d'introniser le droit à la place du fait, et de substituer une délégation régulière de la volonté nationale à une usurpation dont les actes étaient loin de purifier l'origine; mais, au point de vue qui nous occupe ici, l'assemblée constituante a-t-elle compris le véritable caractère de la situation, a-t-elle apprécié la nature et l'utilité des efforts les plus propres à hâter le retour des travaux et à soulager le présent en dotant l'avenir de ressources nouvelles? Hélas! non. La constituante de 1848 avait plutôt l'instinct de l'ordre que la sûre et ferme intelligence des conditions dans lesquelles il peut renaître et prospérer, et c'est plus par instinct que par une conviction éclairée et réfléchie qu'elle a refusé de suivre les faiseurs de systèmes financiers, économiques ou sociaux. En ce qui concerne les souffrances des classes ouvrières, elle n'a guère trouvé que l'expédient précaire des aumônes du trésor public, et pour ce qui regarde les problèmes difficiles qui se rattachent à l'industrie, au travail et au crédit, elle a juste mérité, mais rien de plus, l'éloge que lui adressait M. Marrast dans son discours de clôture : « Vous avez voulu prouver, a-t-il dit, que vous ne passiez pas

(1) Séance du 8 mai 1848.

avec le sourire de l'indifférence devant ces questions redoutables, et que vous sentiez qu'elles doivent être l'objet de l'étude la plus attentive et des discussions les plus approfondies. »

En vérité, la constituante avait d'autres preuves à faire que celle-là, car, après tout, si l'étude attentive et la discussion approfondie des plus redoutables questions valent quelque chose, c'est uniquement parce qu'elles conduisent à des solutions pratiques, et les solutions sont tout pour un peuple qui souffre et dont les maux présens sont aggravés par l'incertitude que les bruyantes manifestations des novateurs répandent sur l'avenir; mais par cela même que la constituante n'avait trouvé à sa portée aucune solution réalisable, par cela même qu'elle avait inutilement cherché sa voie au travers de ces systèmes surgissant de toutes parts pour s'évanouir au premier choc d'une discussion sérieuse, par cela même qu'elle était réduite à user des moyens éprouvés par l'usage, elle aurait dû tenir un meilleur compte de ces moyens et recourir largement aux seuls remèdes qu'elle eût à sa disposition. Il est constant que les réductions que l'assemblée constituante a fait subir au budget extraordinaire des travaux publics ne pouvaient pas venir plus mal à propos, et qu'elles constituent dans les circonstances présentes le plus inexplicable des contresens (1). L'assemblée s'est laissé prendre au mot d'économie. Elle a voulu aussi protester à sa manière contre les *témérités de la paix*, qui ont appelé tant de critiques sur le dernier gouvernement, et elle n'a pas vu que *la paix* a disparu, et qu'elle ne reviendra qu'avec la facilité et la sécurité des existences. Comment n'a-t-elle pas compris que ce qui constituait un superflu peut-être abusif dans les dernières années de la monarchie, au milieu de la plus grande surexcitation industrielle et commerciale que la France ait connue, n'atteignait pas au nécessaire quand l'industrie se relève péniblement d'un choc terrible, quand nos hauts fourneaux sont encore éteints, nos forges silencieuses, nos constructions abandonnées, nos ateliers de luxe déserts?

Pour les hommes qui ont quelque souci des souffrances du pays et quelque intelligence de sa situation et de ses besoins, l'expérience n'est-elle donc rien, et faut-il que les enseignemens qu'elle donne soient perdus au moment même où ses leçons seraient le plus nécessaires? Ce qui a mis la société française sur le bord de l'abîme, ce qui l'a livrée à une perturbation pleine de périls, c'est la brusque disparition du travail. Restreindre les travaux publics dans de telles circonstances, c'est bien plus qu'une erreur, c'est plus même qu'une faute :

(1) Ces réductions s'élèvent à près de 47 millions sur le montant des propositions du gouvernement, en ce qui concerne les travaux civils seulement, pour l'exercice 1849. En voici le tableau :

Routes et ponts	13,750,000 fr.
Navigation des rivières	4,230,000
Canaux	3,030,000
Ports et phares	4,519,000
Desséchemens et irrigations	400,000
Chemins de fer	19,025,000
Bâtimens civils	1,741,000
Total	46,695,000 fr.

c'est trahir les véritables intérêts du pays, car c'est s'attaquer à l'existence même du travailleur, et par conséquent à la condition première de l'ordre et de la sécurité publique. Nous savons quel intérêt on mit en avant pour justifier ces mesures : l'intérêt du trésor, l'équilibre des recettes et des dépenses. Eh bien! c'est précisément cet intérêt qu'on a desservi. C'est là qu'est le contresens. Quoi qu'on fasse, le gouvernement *à bon marché* sera long-temps encore une chimère en France. L'assemblée constituante a dressé deux budgets, le budget rectifié de 1848 et celui de 1849. L'intention des larges réductions n'a pas manqué; la guerre aux abus était déclarée sur toute la ligne et poursuivie quelquefois avec plus d'ardeur que de réflexion. Qu'est-il sorti de tout cela? En fin de compte, le résultat de toutes les réformes tentées n'est-il pas absorbé dans l'énormité du chiffre des dépenses? D'ailleurs, le nouveau régime politique n'a-t-il pas ses charges propres? et jusqu'à présent aperçoit-on quelque indice qui prouve que ce soit par l'économie que la république se distinguera des gouvernemens qui l'ont précédée? Ces gouvernemens avaient, eux aussi, des charges très lourdes. Ce qui leur a donné la force de les supporter, de grandir même sous ce fardeau, n'est-ce pas l'impulsion donnée aux travaux publics, à ces travaux que la constituante a pris à tâche de restreindre? La restauration avait dégrevé la propriété foncière de près de 92 millions; le gouvernement de juillet s'est attaqué, lui, à l'impôt indirect; il a imprudemment réduit l'impôt sur les boissons de plus de 30 millions, qui n'ont profité ni au consommateur, ni au producteur; il a allégé de 13 millions au moins, tout compensé, la charge des droits de douane, et il a renoncé aux produits que l'état tirait des jeux et de la loterie, supprimés au grand profit du pauvre et de la morale publique, mais avec une perte annuelle de 18 millions pour le trésor. Cependant, malgré ces importans sacrifices, le revenu ordinaire de l'état s'est accru sans effort, sans contrainte, sans nouvel impôt, par le seul effet d'une consommation plus abondante et d'une circulation plus active, au milieu d'une aisance devenue plus générale. Cet accroissement atteint, terme moyen, la somme de 9 millions et demi par an sous la restauration, et de plus de 20 millions sous le gouvernement de juillet, pour les revenus indirects seulement; sur l'ensemble du revenu public, l'augmentation moyenne est de 26 millions par année dans une période de vingt-cinq ans.

Tel était le signe évident, palpable, de cette *prospérité croissante* qu'exaltaient naguère les documens officiels, et qui, loin d'être une chimère, ou une formule banale de la logomachie parlementaire, était, à bien des égards, une bonne et bienfaisante réalité. Si l'on veut connaître maintenant quelle influence exercèrent les travaux publics sur ce développement si marqué de la richesse générale, les exemples ne nous manqueront pas.

M. Lacave-Laplagne, si malheureusement enlevé au pays au moment même où il était appelé par le suffrage populaire à lui consacrer de nouveau les fruits de son expérience, porte à 600 millions le coût annuel des transports sur nos routes (chemins vicinaux non compris) (1); c'est le chiffre qu'il avait déjà présenté aux chambres au mois de juin 1843, et qui se rapporte à des recherches

(1) *Observations sur l'administration des finances pendant le gouvernement de juillet*, page 60.

faites en 1830 (1). Ce chiffre ne tient donc pas compte des progrès de la circulation intérieure depuis 1830, et il ne comprend d'ailleurs que les transports à longue distance. Eh bien! c'est sur ces bases que M. Lacave-Laplagne évaluait à 120 millions l'économie annuelle acquise au pays, sur la seule industrie des transports, par l'amélioration de notre système de voies intérieures; mais, depuis 1843, les prix ont encore subi de notables réductions : celles qui résultent de l'ouverture de plusieurs lignes de chemins de fer sont trop importantes pour être négligées. Il n'y a pas lieu non plus de passer sous silence l'économie énorme qui s'est produite sur les transports à petite distance, formant les trois quarts de la masse transportée, et qui se composent, pour une grande partie, de denrées et de produits agricoles. Les chemins vicinaux exécutés dans ces dernières années ont offert, sous ce rapport, à l'agriculture, un secours d'autant plus efficace, qu'ils ont permis au cultivateur de faire ses transports dans la morte saison, et d'atteindre facilement et en tout temps les grandes routes et les principaux marchés. Si l'on veut tenir compte de toutes ces circonstances, il faudra certainement plus que doubler le chiffre posé en 1843 par le ministre des finances, pour faire apprécier l'économie que le pays a retirée de l'amélioration de ses voies de transport depuis 1830.

Or, la facilité et l'économie des transports sont partout le moyen le plus énergique de stimuler l'activité d'un pays et de mettre au jour les ressources latentes qu'il renferme. C'est par cette excitation puissante donnée au travail qu'on peut expliquer la prospérité des canaux anglais depuis l'établissement des rail-ways, qui semblaient, au contraire, devoir leur créer une dangereuse concurrence. Dans les trois années antérieures à l'ouverture du chemin de fer de Londres à Birmingham, le canal de grande jonction contigu à ce chemin transportait en moyenne 756,894 tonnes de marchandises. La moyenne annuelle des transports sur ce même canal dans les onze années postérieures à l'établissement du rail-way a été de 1,039,333 tonnes. Enfin, en 1847, le montant des transports a été de 1,163,466 tonnes. On retrouve le même accroissement sur les principaux canaux anglais contigus aux rail-ways, et ce n'est pas là un fait qui appartienne exclusivement à l'expérience anglaise. Des faits analogues, mais plus saillans encore, se reproduisent en Belgique sur toutes les voies navigables qui sont en concurrence avec les chemins de fer; l'activité des transports sur ceux-ci n'a pas empêché le tonnage de s'accroître sur les premiers, et même de doubler sur plusieurs d'entre eux (2). La circulation sur le chemin de fer d'Orléans est plus que quintuple de celle qui existait, avant son ouverture, sur la voie de terre, et pourtant la navigation des canaux d'Orléans et du Loing n'a pas été atteinte dans la masse même de ses transports. Est-ce que l'énorme mouvement du chemin de Rouen a anéanti celui de la Seine, malgré son tonnage tout en remonte dans des conditions de navigation en général défavorables? Non, la rivalité des deux voies n'a atteint que le prix

(1) Schnitzler. *Statistique de la France*, tome IV, page VIII des additions.

(2) Voici quelques-uns des chiffres du tonnage sur les canaux belges en concurrence avec les chemins de fer : canal de Mons à Condé, 1,600,000 tonnes; de Pommereuil à Antoing, 800,000; de Charleroy à Bruxelles, 700,000; Sambre canalisée, 400,000; mouvement de l'Escaut, 2,000,000.

du fret, qui a été notablement réduit. Or, là est toute la question, et c'est de l'influence d'une pareille réduction qu'il importe de se rendre compte.

Pour mieux préciser la portée de cette influence, il nous suffira de citer quelques faits. Le département du Haut-Rhin, l'un des foyers les plus actifs de l'industrie nationale, consomme annuellement près de 100,000 tonnes de houille, qu'il tire presque toute de Saint-Étienne, par un transport de cinq cent cinquante kilomètres. Une diminution de 10 francs sur le prix de revient de la tonne de houille à Mulhouse équivaudrait à une subvention annuelle de 1 million pour l'industrie de la Haute-Alsace; la production en serait ranimée au grand et commun profit de l'ouvrier, du consommateur et du trésor public. Eh bien! cette réduction est possible, elle est facile; elle peut être promptement obtenue, et avec tant de certitude, que, dans le mois de décembre 1847, les principaux manufacturiers du Haut-Rhin, réunis à Mulhouse, décidaient d'offrir à l'état leur concours pécuniaire pour en hâter la réalisation.

L'industrie du fer languit et succombe dans la Haute-Marne; le haut prix de la houille (de 55 à 60 francs la tonne) n'y permet plus la lutte, et, résultat bizarre, mais certain, les bois mêmes s'y déprécient de tous les frais à faire pour porter au loin, dans les usines où elle puisse être transformée en fer à des conditions abordables, la fonte au charbon de bois (1). Eh bien! on peut faire baisser la houille de plus de 30 francs par tonne à Saint-Dizier, et par le moyen qui en réduirait le prix de 10 francs à Mulhouse. Ce sont les principaux maîtres de forges de la Haute-Marne qui le reconnaissent. Aussi proposaient-ils, à la fin de 1847, d'appeler les intéressés à concourir au résultat dans la proportion de 10,000 fr. par chaque haut-fourneau, de 10,000 fr. par chaque mille tonnes de fer fabriqué, de 6 fr. par hectare de bois. L'industrie du fer serait ainsi sauvée dans les lieux mêmes où elle a connu des jours si prospères et où elle avait jeté de si profondes racines.

De toutes les nations avec lesquelles elle est engagée dans les luttes industrielles et commerciales, la France est la plus mal servie par le système de ses communications intérieures. Les distances y sont longues, les hauteurs à franchir élevées. Un autre fait pèse chez elle contre le facile développement de la grande industrie, c'est l'exiguïté relative de ses ressources en charbon minéral. Si on prend le rapport de la superficie des bassins houillers à la superficie totale du territoire pour l'Angleterre, la Belgique et la France, on trouve que leur richesse relative peut être représentée respectivement par 10, 6 et 1. La France n'aurait donc sous ce rapport, toute proportion gardée et en s'en tenant à l'étendue plutôt qu'à la puissance des gîtes de charbon minéral, que le sixième des ressources de la Belgique et que le dixième de celles de l'Angleterre. Des communications intérieures faciles et surtout économiques peuvent seules, non pas effacer, mais atténuer ces différences, dont la charge se multiplie pour chaque produit en raison des masses qui ont contribué à le former. Ainsi, pour l'industrie du fer dont nous parlions tout à l'heure, il faut environ trois tonnes et demie de coke et de minerai pour fabriquer une tonne de fonte; que chaque tonne ait subi, avant d'arriver à l'usine, un transport moyen de cent

(1) Voir l'excellente *Note* publiée à Saint-Dizier le 28 décembre 1847 par M. Jules Rozet.

kilomètres, une différence de 5 centimes par tonne et par kilomètre donnera une différence de 17 fr. 50 cent. sur la tonne de fonte; cette différence sera portée à 33 fr. sur la tonne de fer en barres, et des résultats plus tranchés apparaîtront à mesure qu'on s'élèvera à des produits plus complexes, comme le fer ouvré, l'acier, etc., parce que chaque transformation donnera lieu à une nouvelle déperdition de matière première et de combustible, aggravée par tous les transports précédemment réalisés, et dont le coût doit se retrouver intégralement dans le prix de revient du produit définitif. C'est ainsi qu'une diminution sur le prix du transport se multiplie dans les différentes élaborations par lesquelles passe un produit, et que cette diminution, fût-elle légère, apparaît en définitive dans des proportions qui sont susceptibles d'étendre le cercle de la consommation et de devenir un actif stimulant de la productiou. Voilà comment agissent l'extension et le perfectionnement des voies de communication de toutes sortes, routes, canaux, chemins de fer, et c'est ainsi que s'explique le prodigieux développement qu'a pris, dans certaines circonstances, le mouvement des affaires sous l'impulsion que lui a donnée la lutte des voies concurrentes.

On le voit, non-seulement la France a un intérêt immense à compléter au plus tôt le système de ses communications intérieures, mais les souffrances sous lesquelles sa prospérité a succombé viennent ajouter à cet intérêt tout le poids d'une impérieuse et pressante nécessité. C'est d'ailleurs dans les situations extrêmes qu'il faut user de toutes ses ressources, et il ne nous est pas permis de laisser stériles et comme en chômage des millions par centaines. Notre sol est couvert de routes ébauchées, de chemins de fer commencés, de travaux entrepris pour l'ouverture de canaux, pour l'amélioration des fleuves et des rivières, et tout cela a déjà absorbé des sommes énormes, qui ne compteront que pour le vide produit dans le trésor, jusqu'au jour où, les voitures circulant sur les routes, les wagons sur les rails, les bateaux sur les voies navigables, ce vide sera comblé par les produits directs des nouvelles voies, et plus encore par les produits indirects résultant de l'activité développée sur leur parcours. Voilà l'immense atelier qui s'ouvre devant nous; il y avait d'autant moins lieu de le restreindre, que le travail chôme d'autre part, et qu'en étendant les ressources ouvertes aux ouvriers inoccupés, on pouvait obtenir immédiatement, par une sage distribution de sommes relativement assez faibles, des résultats définitifs très considérables. La monarchie a laissé sous ce rapport à la république de magnifiques ressources, et, en vérité, on ne conçoit pas qu'un tel bienfait puisse être méconnu et imputé à crime à ceux-là mêmes dont on a reçu un si riche héritage. Que la république s'en empare, et qu'elle le fasse tourner à la gloire du nouveau gouvernement, au soulagement et à la prospérité du pays! cela vaudra mieux que de persévérer dans le système étroit de la constituante. L'assemblée de 1848 regardait en arrière; elle ne voyait pas le présent, elle n'y cherchait pas les symptômes de l'avenir, quand elle a retranché 46 millions du budget des travaux publics. Le chiffre brut du budget et l'atténuation du découvert, c'est tout ce qu'elle semble avoir vu dans la question, de même qu'il ne peut y avoir que le souci d'une popularité acquise à tout prix dans cette désorganisation des recettes qui a clos sa carrière financière. Mais le découvert, c'est après tout par la consolidation, c'est-à-dire par le crédit, qu'il faudra le

solder, et quel meilleur moyen, dans les circonstances actuelles, de rappeler la confiance et de relever le crédit, que d'assurer par le travail l'existence de cinquante mille familles? Le crédit vit et prospère par le calme des esprits, par la sûreté des transactions, par la régularité et le progrès des recettes publiques, et tout cela ne peut être que le fruit de l'abondance du travail, accru et développé par les grandes entreprises d'utilité générale.

Et puis, n'y a-t-il pas quelque distinction à faire dans la dette publique? Jefferson ne voulait pas que l'état pût s'engager pour une durée qui excédât dix-neuf ans; il entendait qu'on limitât chaque emprunt à la vie moyenne de la génération qui l'avait contracté. C'est, à coup sûr, pousser loin le rigorisme; mais, s'il est vrai que trop souvent les dettes publiques blessent la justice en faisant payer à l'avenir non-seulement les malheurs, mais aussi les fautes, et quelquefois les folies du présent, il faut reconnaître au moins que les emprunts consacrés aux travaux utiles échappent à ce reproche. Pour ceux-ci, avec les obligations que lui impose la dette, chaque génération nouvelle reçoit le capital qui la représente, et elle en tire un profit égal à celui de la génération qui a contracté, le plus souvent même un profit supérieur, à cause des richesses et des ressources multiples qui ont été la conséquence de la création première.

La dette publique de la France au 24 février 1848 était en tout, dette flottante comprise, de 5 milliards! lourd fardeau sans doute, imposé au gouvernement républicain par tous ceux qui l'avaient précédé : monarchie absolue, république, empire, restauration, gouvernement de juillet. Si lourde qu'elle soit pourtant, la dette ne saurait être mise en balance avec ces innombrables ressources dont la génération actuelle dispose, et qui ont été accumulées par les efforts continus des générations qui l'ont précédée. C'est ainsi qu'on doit envisager le bilan de la société, quand il s'agit d'apprécier sa situation et le poids des engagemens qui la grèvent. C'est faute de l'avoir fait, que le ministre des finances du gouvernement provisoire « s'est arrêté déconcerté devant la disproportion des capitaux de la dette avec les résultats (1). » En vérité, ma surprise serait toute contraire, et j'admire profondément les ressources du pays qui, depuis un demi-siècle, à travers tant de révolutions, de crises douloureuses, a pu faire face à des dépenses toujours croissantes et augmenter en même temps ses richesses, sans que sa dette prît des proportions intolérables; ce qui me déconcerte et me confond, c'est qu'il ait suffi de quelques jours de certaines théories de gouvernement et de certaines conceptions financières, pour paralyser de si prodigieuses ressources. Le mal est fait aujourd'hui, et, encore une fois, on n'en sortira que par l'achèvement des grands travaux utiles, qui ont une action directe sur l'activité du commerce, de l'industrie, et par suite sur l'accroissement du revenu public. Dans quelle mesure convient-il aujourd'hui d'aborder cette grande tâche? Là est toute la question, là est le problème que le gouvernement provisoire et la constituante lèguent à peu près intact au gouvernement actuel.

(1) Rapport de M. Garnier-Pagès au gouvernement provisoire en date du 9 mars 1848.

III.

J'ai déjà dit le précieux avantage de se trouver en présence de vastes entreprises, dont le degré d'avancement permet d'obtenir, par des sacrifices relativement assez faibles, des résultats considérables et immédiats. J'ajoute que la disponibilité de nombreux capitaux se manifeste par d'irrécusables témoignages. La proportion qu'a prise l'encaisse métallique de la Banque et la tenue des fonds publics au milieu des secousses de l'opinion indiquent trop que les placemens manquent à l'argent, et que le capital chôme en quelque sorte, attendant le jour où il pourra rentrer avec sécurité dans les grandes opérations industrielles et commerciales. Aucune des crises précédentes n'avait présenté ce caractère, et, Dieu merci, ce grand naufrage d'une prospérité inouie n'a pas été si complet, qu'il n'en reste encore de riches épaves.

Ainsi, telle est la situation : nécessité pour l'état de pourvoir d'urgence à l'achèvement des travaux commencés, pénurie dans le trésor public, et à côté du trésor vide des capitaux abondans qui attendent l'occasion dans une oisiveté stérile. Cette occasion, il faut la leur fournir. Jetons avant tout un coup d'œil sur la situation réelle des travaux, sur l'étendue des sacrifices qu'ils réclament, et sur l'ordre dans lequel l'intérêt général prescrit de les achever.

Au point de vue de l'utilité d'un achèvement prochain, les chemins de fer se présentent au premier rang, non pas pour les services qu'ils rendent et pour la part qu'ils prennent au développement de la richesse publique : chacun des systèmes de communication se recommande à cet égard par les avantages qui lui sont propres; comme les canaux et les routes, les chemins de fer ne sont bons qu'à leur place, et ils ne sont qu'un ruineux superflu, si leur utilité reste en-deçà des sacrifices qu'ils imposent et des forces dont ils exigent l'emploi; mais, à l'encontre des autres voies de communication, les chemins de fer comportent *nécessairement* l'intervention de l'industrie privée, puisque, dans l'impossibilité d'y établir la libre circulation, il faut forcément y monopoliser l'entreprise des transports. Vouloir livrer l'exploitation des chemins de fer à l'état, c'est se méprendre évidemment sur l'étendue des obligations de la puissance publique et sur la nature de la responsabilité qui doit peser sur elle. En fait, sauf deux circonstances exceptionnelles et essentiellement transitoires, le réseau entier de nos chemins de fer est et restera livré à des compagnies chargées de pourvoir, sous leur responsabilité, à tous les besoins de l'exploitation.

L'article 1er de la loi du 11 juin 1842 porte « qu'il sera construit un système de chemins de fer, se dirigeant : 1° de Paris sur la frontière de Belgique, par Lille et Valenciennes; sur l'Angleterre, par un ou plusieurs points du littoral de la Manche; sur la frontière d'Allemagne, par Nancy et Strasbourg; sur la Méditerranée, par Lyon, Marseille et Cette; sur la frontière d'Espagne, par Tours, Poitiers, Angoulême, Bordeaux et Bayonne; sur l'Océan, par Tours et Nantes; sur le centre de la France, par Bourges; 2° de la Méditerranée sur le Rhin, par Lyon, Dijon et Mulhouse; 3° de l'Océan sur la Méditerranée, par Bordeaux, Toulouse et Marseille. » Ce système général de nos grands chemins de fer, accru des lignes précédemment concédées ou construites, a été développé et précisé par des lois subséquentes. C'est ainsi qu'une ligne nouvelle a été dirigée

sur Rennes par Chartres et le Mans, qu'on a ajouté au chemin de Strasbourg les embranchemens de Sarrebruck et de Reims, qu'on a allongé le chemin du centre par une bifurcation sur Clermont et sur Limoges.

Tel est le réseau principal. Certes, la tâche était lourde; mais la confiance était grande au jour où cette tâche était imposée au pays, ou plutôt au jour où le pays imposait sa volonté aux grands pouvoirs de l'état; car, il faut le rappeler, jamais mesure n'a plus vivement préoccupé l'opinion publique que le classement de nos grandes lignes de chemins de fer, jamais manifestations plus énergiques et plus concluantes (elles étaient accompagnées d'offres d'un concours pécuniaire) n'avaient pesé sur les résolutions du gouvernement. On est tombé dans l'excès, soit : je n'ai pas été le dernier à signaler cette erreur, alors qu'il était encore possible d'en éviter toutes les conséquences; mais, pour qui veut se reporter aux exigences du moment et tenir compte de tout ce qu'il y a d'impérieux dans les emportemens de l'opinion publique en France, l'entraînement s'explique d'autant mieux que les ressources alors étaient, quoi qu'on en dise, grandes et réelles.

Si lourde que fût la tâche, reconnaissons qu'on a approché du but malgré les plus sérieuses entraves, et que sur plusieurs points on l'a même atteint. Ainsi Paris est uni, par des voies de fer, à cinq des ports qui établissent ses communications avec l'Angleterre : le Havre, Dieppe, Boulogne, Calais, Dunkerque; la frontière belge est abordée à la fois par Lille et par Valenciennes; les relations de la France avec ses voisins les mieux pourvus sont assurées et complètes. D'importans résultats sont acquis sur les autres lignes partant de la capitale, et chacune de ces lignes est déjà munie d'une exploitation partielle dont l'étendue et les services vont croissant.

Il s'agit maintenant de continuer et de terminer l'œuvre en distribuant la tâche d'après l'importance des chemins, la situation des travaux et les nécessités actuelles. Pour cela, des chemins décrétés qui restent à attaquer ou à achever, nous ferons trois classes :

Première classe. — Chemins de Paris à Strasbourg, de Paris à Marseille, d'Orléans à Bordeaux, et de Tours à Nantes.

Deuxième classe. — Chemins de Paris à Rennes, de Dijon à Mulhouse, de Bordeaux à Toulouse.

Troisième classe. — Bifurcation du chemin du centre sur Clermont et sur Limoges; chemins de Toulouse à Cette, de Bordeaux à Bayonne, de Vitry à Gray.

La première classe comprend les trois grandes lignes de Strasbourg, de Bordeaux et de Nantes, qui sont aujourd'hui concédées, en pleine exécution et déjà exploitées sur une partie de leur parcours, et la ligne de Marseille, dont l'achèvement est assuré au-delà d'Avignon, qui est presque terminée entre Paris et Châlons-sur-Saône, et qui, malgré son importance capitale, a tant de peine à sortir des incidens et des difficultés qui ont jusqu'ici entravé sa marche.

D'après le projet de loi en ce moment soumis à l'assemblée législative, la ligne de Lyon à Avignon serait remise à une compagnie qui recevrait, outre les travaux faits, montant à 150 millions, une subvention de 15 millions et demi. L'état s'engagerait de plus à exécuter la traversée de Lyon, estimée à 24 millions. La compagnie appliquerait au surplus des travaux une somme de

240 millions, dont l'intérêt à 5 pour 100 lui serait garanti par le trésor public pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, durée de la concession. On se récrie contre l'énormité de ces conditions; on les rapproche de celles des anciens cahiers des charges imposés aux compagnies sous la monarchie. Ce ne sont pourtant pas les cahiers des charges qu'il faut comparer, c'est la situation du crédit aux deux époques; il faut se convaincre de la nécessité de le relever dans les circonstances actuelles, il faut calculer les efforts à faire pour arriver à ce but.

Sous ce rapport, le projet de loi sur la concession du chemin de Paris à Avignon, s'il donne prise à une critique fondée, renferme pourtant le principe qui s'adapte le mieux aux exigences de la situation : c'est *la garantie d'intérêt*.

L'assistance de l'état, pour provoquer la formation des compagnies de chemins de fer, est le fait général en France. Cette assistance s'est produite sous toutes les formes, ou par une subvention en argent comme pour les chemins de Rouen, du Havre, de Strasbourg à Bâle, d'Avignon à Marseille, etc., ou par une participation aux travaux, — c'est le système de la loi du 11 juin 1842, — ou enfin par la garantie d'un *minimum d'intérêt*, appliquée déjà notamment au chemin d'Orléans. En fait, dans les circonstances actuelles, l'assistance de l'état est indispensable; or, son concours direct, qu'il ait lieu en argent ou en travaux, est impossible, la situation du trésor s'y refuse; la *garantie d'intérêt* reste seule, et il faut bien y recourir. Elle soulève aussi quelques objections; mais a-t-on la prétention de réaliser un système qui n'en provoque aucune? Veut-on poursuivre le bien absolu et échapper à la fois à tous les inconvéniens? Que de tous les inconvéniens alors on subisse le pire, celui de ne rien faire!

Après tout, la crainte de désintéresser par la garantie d'intérêt les compagnies dans les résultats économiques de leur gestion n'a rien de fondé en ce qui concerne nos chemins de fer les plus importans. Pour ceux-là, les compagnies peuvent avoir la prétention très légitime d'arriver à des produits fort supérieurs à la limite de la garantie offerte par l'état, et tous leurs efforts seront naturellement dirigés vers ce but. Elles pourraient, il est vrai, débarrassées du souci des intérêts, se laisser entraîner à des améliorations qui chargeraient le présent au profit de l'avenir, et qui, en attendant, grèveraient de tout leur poids la solidarité du trésor public; mais cet inconvénient, qui peut être prévu et étroitement circonscrit dans les traités à intervenir, serait surtout conjuré par une restriction introduite dans la durée des concessions, et il ne faudrait, pour rendre cette restriction acceptable, qu'ajouter à la garantie d'intérêt celle de l'amortissement.

L'une de ces garanties doit être toujours, et aujourd'hui plus que jamais, liée à l'autre. La nécessité de cette union si étroite saute aux yeux, au seul énoncé de la question, en ce qui concerne le chemin de Paris à Lyon et à Avignon : « Lequel vaut le mieux, de garantir à la compagnie le seul intérêt à 5 pour 100 en portant la durée de la concession à quatre-vingt-dix-neuf ans, ou bien d'ajouter à cet intérêt 1 pour 100 d'amortissement pour limiter la concession à trente-sept ans? » Pour ce qui regarde l'état, qui donc pourrait hésiter sur la réponse? C'est une solidarité bien redoutable que celle dont on souscrit l'engagement pour un siècle. Dieu sait quelles révolutions peuvent atteindre d'ici là l'industrie des chemins de fer, sans parler des perturbations politiques et sociales! Réduire un pareil bail des deux tiers, c'est le conseil de

la prudence pour soi-même; c'est aussi donner à ceux avec qui l'on traite cette première garantie qui réside dans la mesure des moyens et dans la circonspection touchant les intérêts de l'avenir. Or, qu'on ne s'y trompe pas, nous ne sommes plus à l'époque des spéculations hasardées; d'aventureux qu'ils étaient, les capitaux sont devenus inquiets et craintifs; les résultats prochains et assurés auront en ce moment plus d'attrait pour eux que les longues concessions, et leur circonspection actuelle dit assez qu'ils ne sont pas disposés à se livrer au leurre de profits lointains, qu'on n'aperçoit guère aujourd'hui qu'au travers des grandes aventures.

La situation nous paraît donc indiquer qu'il y a lieu de simplifier le projet de concession du chemin de fer de Paris à Lyon et à Avignon en ce sens que le capital de la compagnie sera fixé à 240 millions, *en ajournant la traversée de Lyon;* — que l'état garantira à la compagnie, *outre l'intérêt à* 5 *pour* 100 *de ce capital, un amortissement de* 1 *pour* 100, moyennant quoi la durée de la concession sera limitée à *trente-sept ans; à ces conditions,* toute subvention en argent ou en travaux, autres que ceux exécutés, sera supprimée.

Cette sécurité nouvelle donnée à la compagnie empiétera, il est vrai, sur ses chances de bénéfices au-delà de l'intérêt de 5 pour 100; mais aujourd'hui la sécurité importe plus aux capitalistes que les gros profits, elle est plus conforme à la nature des engagemens dans lesquels l'état intervient, et elle doit en faire le caractère essentiel. D'un autre côté, on peut, par une sorte de compensation, renoncer pour l'état au partage de bénéfices stipulé en sa faveur au-delà du revenu de 8 pour 100. Qu'on laisse la compagnie développer à son aise, pour en jouir exclusivement, toutes les bonnes chances de l'entreprise; l'état trouvera son compte dans une combinaison qui rapproche le jour où le chemin de fer rentrera dans sa possession. A ce jour, il importe en effet que l'état reçoive l'entreprise en grande prospérité et bien achalandée.

Le chemin de fer qui lie Paris aux trois grandes métropoles de l'est, Metz, Nancy et Strasbourg, qui doit desservir la Champagne, la Lorraine et l'Alsace, en allant droit à la seule frontière que l'importance stratégique des chemins de fer puisse sérieusement menacer, et en rattachant directement la France au vaste réseau des rail-ways allemands, le *chemin de Strasbourg,* en un mot, offre un intérêt tout spécial et un caractère d'urgence tout particulier. Il s'exécute, avec les embranchemens de Sarrebruck et de Reims, dans les conditions de la loi de 1842 un peu modifiée; sa situation est celle-ci : — l'état y a dépensé 77 millions (1), et il achèvera sa tâche avec 28 millions, d'après une estimation qui, dans la situation des travaux, peut être regardée comme digne de toute confiance. — La compagnie concessionnaire s'est constituée au capital de 125 millions : elle en a déjà réalisé 75, et il lui en reste encore 50 à réclamer de ses actionnaires; mais, au cours actuel des actions, les 75 millions versés n'en vaudraient en ce moment que 38; il y aurait donc, comme valeurs négociables, une perte actuelle de 37 millions : la durée de la concession du chemin de Strasbourg est fixée à quarante-quatre ans.

Pour le chemin d'Orléans à Bordeaux, la dépense de l'état s'élève à 55 mil-

(1) Ici, comme pour les autres travaux, nous comptons comme dépensés les fonds alloués pour 1849.

lions; ce chemin devra encore en dépenser 16. Pour tenir compte de toutes les éventualités, disons 20. Le capital de la compagnie est de 65 millions; elle a reçu 22 millions trois quarts; il lui reste à appeler 42 millions un quart. Au cours actuel de la Bourse, le capital versé perdrait en ce moment près de 13 millions. La concession est de vingt-huit ans.

Sur le chemin de Tours à Nantes, la dépense actuelle de l'état est de 35 millions; la dépense qui lui reste à faire est de 11 millions. Le capital de la compagnie s'élève à 40 millions; le montant des versemens effectués est de 26 millions; les fonds à appeler sont de 14 millions. La perte au cours actuel, sur les fonds déjà versés, dépasse 17 millions. La durée de la concession est fixée à trente-quatre ans.

Ainsi, sur les trois chemins dont il s'agit (Paris à Strasbourg, Orléans à Bordeaux, Tours à Nantes), l'état finira la portion de la tâche qu'il a acceptée avec une dépense de. . . . . 60 millions

Les compagnies ont encore à appeler, pour compléter leur capital social, une masse de. . . . . 106 »

Cela fait en tout un capital de. . . . . 166 »

Voilà en quelques mots la situation qui se complique d'une difficulté essentielle dont il faut tenir compte. Les compagnies finiront péniblement, si elles y arrivent, avec leur capital actuel; elles doivent prévoir aussi la nécessité où elles pourront se trouver de recourir au crédit pour suppléer à l'insuffisance de leur fonds social. Cependant le cours des actions indique aujourd'hui une perte de 68 millions sur les 124 millions qu'elles ont déjà réalisés; c'est là une preuve de l'incertitude qui pèse encore sur ces sortes d'affaires, et de la difficulté qu'on éprouvera à les faire aboutir. L'embarras des compagnies est évident; celui du trésor ne l'est pas moins, et il y a, pour les deux parties qui ont contracté, un égal intérêt à réviser les contrats pour chercher dans un système de concessions réciproques le moyen de régler d'un seul coup tous les mécomptes et de sortir de toutes les difficultés, de tous les embarras. Eh bien ! l'état, qui n'a que des revenus, peut donner aux capitaux des compagnies la sécurité qui leur manque, mais à la condition que les compagnies viendront en aide à l'état pour la formation des capitaux dont il a un urgent besoin.

Je m'explique : que la compagnie de Strasbourg, par exemple, rembourse à l'état une portion des travaux par lui exécutés sur le chemin de Paris à Strasbourg, et que l'état garantisse à la compagnie l'intérêt et l'amortissement non seulement de la somme remboursée, mais encore du capital effectif de 125 millions auquel la compagnie est constituée.

Quelles peuvent être les bases d'une pareille opération? C'est par une appréciation, toujours un peu délicate, des faits qu'on peut en juger. J'admets qu'on réclame de chacune des compagnies de Strasbourg, de Bordeaux et de Nantes le remboursement d'une somme s'élevant au tiers de son propre capital; elles auraient dans ce cas à fournir, savoir :

La compagnie de Strasbourg en nombre rond. . . . . 42 millions.
Celle de Bordeaux. . . . . 22 »
Enfin celle de Nantes. . . . . 13 »

Soit en tout. . . . . 77 »

C'est 17 millions de plus qu'il n'en faut pour terminer tous les travaux à la charge de l'état sur les trois chemins dont il s'agit. Cette partie de l'œuvre serait donc assurée de ses voies et moyens, et mise à l'abri de toute espèce d'erreur ou de mécompte. Chaque compagnie de son côté trouverait dans la garantie d'un intérêt de 5 pour cent et d'un amortissement de 1 pour cent sur la totalité de son capital, y compris le remboursement à l'état, les meilleures conditions de crédit et par conséquent d'existence et de prospérité.

Si l'on voulait s'en tenir à la durée des concessions octroyées, il faudrait diminuer le taux de l'amortissement pour la compagnie de Strasbourg, qui a une concession de quarante-quatre ans, et l'augmenter pour la compagnie de Nantes, et plus encore pour celle de Bordeaux, dont les jouissances sont limitées respectivement à trente-quatre et à vingt-huit ans; mais dès qu'on retouche aux contrats, pourquoi se priver de l'avantage de l'uniformité? N'y a-t-il pas quelque intérêt à faire du système général de nos chemins de fer un tout aussi homogène dans sa constitution financière que dans le reste? Le chemin du Nord est aliéné pour trente-huit ans, celui d'Avignon à Marseille pour trente-trois, celui du centre pour quarante. En portant à trente-sept ans la durée de la concession pour les chemins de Paris à Avignon et de Paris à Strasbourg, comme pour ceux de Bordeaux et de Nantes, on arriverait donc à ce résultat, que les lignes principales, celles qui, par leur grande importance politique, représentent assez bien les rênes de l'état aux mains du gouvernement, rentreront en sa possession à une époque assez rapprochée et presque en même temps. Non pas que le gouvernement puisse alors plus qu'aujourd'hui pourvoir directement à l'exploitation de ces lignes; mais, sorti des sacrifices de l'exécution, affranchi des garanties qu'elle lui aura imposées, éclairé par l'expérience d'une exploitation déjà longue, il sera en mesure de régler avec les compagnies fermières les conditions les plus favorables aux intérêts du pays et d'aviser à l'emploi des produits ultérieurs des chemins de fer, de manière à les faire tourner simultanément au soulagement des charges de l'état et à l'encouragement du commerce et de l'industrie.

Le capital à fournir par la compagnie qui sera chargée de l'achèvement du chemin de fer de Lyon et de son prolongement sur Avignon est de 240 millions. Les compagnies de Strasbourg, de Bordeaux et de Nantes ont ensemble un capital de 230 millions, et elles devront rembourser à l'état 77 millions. La somme totale sur laquelle porterait la garantie d'intérêt et d'amortissement s'élèverait donc à 547 millions. Là-dessus, les compagnies de Strasbourg, de Bordeaux et de Nantes ont déjà réalisé 124 millions. Il leur resterait à trouver 423 millions. J'admets que ces quatre chemins, qui ont ensemble un développement de 2,100 kilomètres, seront terminés, celui de Nantes en deux ans, ceux de Strasbourg et de Bordeaux en trois ans, celui d'Avignon en cinq ans, avec cette condition, bien entendu, que les travaux seront toujours distribués de manière à tirer le plus tôt possible parti des sommes successivement dépensées et à étendre utilement les exploitations partielles. Le capital restant à fournir par les compagnies se trouverait dès-lors ainsi réparti : 116 millions sur la première année et autant sur la deuxième, 101 millions sur la troisième, et enfin, pour les deux dernières années, un contingent de 45 millions chacune. Certes, un tel effort n'a rien qui dépasse les facultés actuelles du pays, et on

peut légitimement espérer qu'il répondra à cet appel dans l'état de stagnation et d'attente où sont aujourd'hui les capitaux. Pour les compagnies constituées de Strasbourg, de Bordeaux et de Nantes, l'hésitation est impossible. Elles ont encore 106 millions à fournir pour compléter leur capital. On leur demande, il est vrai, 77 millions de plus; mais, d'un autre côté, les 124 millions qu'elles ont déjà réalisés et employés perdent au cours actuel 68 millions. Il n'est pas déraisonnable de craindre que, d'ici à l'achèvement de chaque entreprise, les versemens successivement effectués ne subissent une perte proportionnellement égale. Il s'agit donc pour ces compagnies de sauver leur capital d'une dépréciation qui dépasse en ce moment 50 pour 100; la garantie de l'état aura seule ce pouvoir, et, en calculant sur la situation actuelle de la rente 5 pour 100, il est impossible que cette garantie ne porte pas immédiatement au pair le cours des actions, qui, assurées de leur intérêt et de leur amortissement, n'auront plus à escompter pour l'avenir que des chances de bénéfices.

Enfin, soit qu'on s'en tienne aux évaluations qui ont servi de base aux concessions octroyées pour chacune des quatre grandes lignes dont il s'agit, soit qu'on se livre à des estimations nouvelles d'après les faits accomplis sur les lignes aujourd'hui en exploitation, on arrive toujours à ce résultat : que le produit net moyen atteindra au moins et dépassera probablement 6 pour 100 du capital garanti, à la condition toutefois qu'on ne répétera pas en France la faute commise en Angleterre, où l'on voit deux et jusqu'à trois lignes de chemins de fer courant dans la même direction, ayant la même clientèle et un but presque identique.

Il nous paraît important d'insister sur ce point. Le parlement anglais a autorisé la construction de 19,300 kilomètres de rail-ways; 8 milliards 600 millions de francs sont déjà engagés dans cette immense opération, dont le coût total, en supposant que l'œuvre se termine, dépassera 10 milliards; mais l'excès apparaît de toutes parts : non-seulement les lignes rivales se disputent une clientèle qui n'est plus en rapport avec les moyens puissans qu'on a mis à sa disposition au prix d'énormes sacrifice, mais encore les embranchemens greffés sur les lignes principales, et qui devaient, disait-on, en être les rameaux nourriciers, épuisent ces lignes, consomment le plus clair de leurs produits, sans rien ajouter à leur activité et sans améliorer dans une proportion notable leurs recettes. Enfin, l'exagération qui se manifeste dans l'étendue du réseau et dans le développement de ses ramifications se retrouve dans les détails de l'exécution; la force et le poids des machines dépassent, sur un grand nombre de chemins de fer, les besoins de la circulation; ce surplus de puissance, dont on n'a pas d'emploi, grève l'exploitation et l'entretien de frais énormes qui restent sans compensation. L'Angleterre voit sa faute, et elle n'y retomberait pas aujourd'hui, si, sachant ce qu'elle sait, il lui était possible de reprendre les choses dès l'origine. La France, soumise il y a quelques années au même entraînement, a failli tomber dans la même erreur. Des obstacles de plusieurs sortes, mais qui plus ou moins révélaient l'insuffisance de son capital disponible, l'ont préservée d'un engouement qui la mettrait aujourd'hui en présence de terribles mécomptes; et, sans qu'on puisse faire honneur à une prudence réfléchie d'une lenteur dont notre amour-propre national a quelquefois souffert, il faut convenir au moins que nos discussions et nos atermoiemens nous ont servi en

ceci, que nous voyons clairement par l'expérience de nos voisins l'excès qu'il faut éviter, et la proportion qu'il est indispensable d'établir entre le développement des chemins de fer et la tâche qu'il leur sera donné d'exécuter.

Il n'y a donc aucune induction à tirer de la situation financière des railways anglais pour l'avenir financier de nos propres chemins de fer. La seule inspection de la carte d'Angleterre le démontre, et on le comprend mieux encore lorsqu'on parcourt les différentes parties et surtout les ramifications secondaires du réseau de ses routes à ornières; ou plutôt, quand on voit le royaume-uni, avec un territoire qui n'a que les trois cinquièmes de la superficie de la France, mettre 12,000 kilomètres de chemins de fer (1) au service d'une population qui n'atteint qu'aux trois quarts de la nôtre, on reste convaincu que nos principaux chemins de fer, ceux qui sont tracés dans les grands courans de notre circulation commerciale, et qui traversent les portions de notre territoire les plus industrieuses et les plus peuplées, doivent donner des résultats fort supérieurs aux produits annuels moyens des rail-ways anglais pris dans leur ensemble. Or, ce produit annuel s'élèverait aujourd'hui, en tenant compte des avantages attachés aux fonds d'emprunt ou aux actions privilégiées, à 3 pour 100 de la totalité des capitaux absorbés par l'ensemble du réseau, tout compris, les mauvaises lignes comme les bonnes. Pour nous, il ne s'agit en ce moment que des bonnes lignes, et c'est sur celles-là seulement que nous voulons porter l'appui du crédit de l'état. Eh bien! qu'on prenne les concessions d'Orléans, de Rouen et du Nord, qui offrent les meilleures conditions de trafic, qu'on les combine avec les concessions du Hâvre et du centre et avec l'exploitation ouverte entre Orléans et Tours, qui sont, maintenant surtout, tout au plus au niveau des conditions moyennes, et on formera de la réunion de ces six entreprises un ensemble de bonnes et de mauvaises chances assez semblable à ce qui doit se réaliser sur les chemins de Lyon, de Strasbourg, de Bordeaux et de Nantes, lorsque l'exploitation y sera complète. L'année 1849, qui doit être considérée comme très médiocre en ce qui concerne l'activité des affaires, donnera, d'après les relevés actuels fournis par les compagnies, pour les six concessions que nous venons de citer, une recette brute totale d'environ 48 millions et demi, c'est-à-dire près de 38,000 francs par kilomètre (2). Les dépenses d'exploitation sont variables. Elles s'élèvent à 36 pour 100 de la recette brute sur le chemin d'Orléans et à 41 pour 100 sur celui de Rouen; portons-les à 50 pour 100, et on trouvera pour produit net moyen 19,000 fr. par kilomètre, ou un produit net total de 39,900,000 fr. pour les 2,100 kilomètres sur lesquels portera la garantie de l'état, ou enfin 7 fr. 28 cent. pour 100 du capital de 547 millions! L'intérêt à 6 pour 100 de ce capital serait de 32,820,000 fr. On a donc une marge de plus de 7 millions pour atteindre le produit net de 39,900,000 fr., qu'on peut appeler probable d'après les recettes de cette année sur les chemins de fer en exploitation, ou, pour réduire tout au kilomètre, ce qui facilite les rapprochemens pratiques, il suffirait qu'on obtînt un produit net

(1) Sur les 19,300 kilomètres de chemins de fer autorisés, il y en a aujourd'hui 11,600 de construits, et dont la presque totalité est livrée à la circulation.

(2) Le développement total des parties exploitées sur les chemins du Nord, d'Orléans, de Rouen, du Hâvre, du centre et de Tours, est de 1,282 kilomètres.

de 15,628 fr. par kilomètre pour couvrir l'intérêt à 6 pour 100 de tout le capital garanti, et nous avons vu qu'on peut conclure des données de l'expérience qu'on atteindra au moins à un produit net de 19,000 fr. par kilomètre.

On peut donc, sans imprudence, sans inquiétude sérieuse, s'engager dans ce système de la garantie d'intérêt et d'amortissement pour les lignes du premier ordre. Pour ces lignes, dans la situation où elles se trouvent et avec les produits qu'elles promettent, il est à peu près indifférent aujourd'hui de garantir l'intérêt de 6 pour 100 ou de 5 pour 100 sur le capital de 547 millions qu'elles réclament, surtout quand l'état reste, à beaucoup d'égards, maître de leur avenir par la distribution de ses propres travaux et par son omnipotence concernant les rivalités qui pourraient se produire; mais ce qui ne saurait être indifférent, c'est, encore une fois, la durée séculaire d'un engagement de cette nature, et ce sont les chances qui peuvent surgir dans le cours d'une si longue solidarité.

J'ai placé trois chemins de fer dans la deuxième classe : ce sont les chemins de *Paris à Rennes*, de *Dijon à Mulhouse* et de *Bordeaux à Toulouse*.

Le chemin de fer de *Paris à Rennes* est déjà exploité jusqu'à Chartres. Il est attaqué sur plusieurs points entre cette ville et Rennes. Les dépenses faites au-delà de Chartres atteignent le chiffre de 5 millions. L'entreprise n'a pas l'activité qui convient à l'importance de la ligne et à la situation des travaux. Il nous paraît que c'est là que doit être porté ce qui pourra rester des 17 millions formant, sur les chemins de Strasbourg, de Bordeaux et de Nantes, l'excédant du remboursement des compagnies sur l'estimation des travaux restant à faire pour le compte de l'état. Dans trois ans, les chemins de Strasbourg, de Bordeaux et de Nantes étant terminés et livrés, on pourra renouveler l'appel aux capitaux particuliers pour l'achèvement du chemin de Rennes. On appréciera alors l'étendue des engagemens pris par l'état dans les garanties précédemment accordées, et on sera en mesure de déterminer approximativement la charge que ces garanties doivent faire peser sur le trésor. Nous avons vu que cette charge, si elle existe, sera, dans tous les cas, assez faible pour qu'on ne craigne pas de l'étendre à des chemins nouveaux. La situation de la place et des affaires en décidera; mais il est entendu que l'intérêt serait réglé sur cette situation. Il pourrait donc être fixé à 4 pour 100, si la rente 5 pour 100 avait atteint ou dépassé le pair (1). La concession du chemin de Rennes ne serait ainsi tentée que dans un délai de trois ans, et, en donnant trois années à la future compagnie concessionnaire pour le terminer, le chemin serait livré dans six ans sur tout son parcours. L'exploitation de la section de Versailles à Chartres pourrait donc être affermée dès maintenant pour trois ans au moins et pour six au plus, toutes réserves faites sur l'extension de cette exploitation au-delà de Chartres au fur et à mesure de l'achèvement des travaux.

L'importance du chemin de fer de *Dijon à Mulhouse* réside surtout dans les rapports de la Haute-Alsace et de la vallée du Rhin avec Lyon et le midi. Ces

(1) L'intérêt étant fixé à 4 pour 100, l'amortissement pourrait être porté à 2 pour 100, ce qui donnerait aux concessions une durée de vingt-huit ans sept jours. Si l'amortissement était maintenu à 1 pour 100, la durée des concessions serait de quarante-un ans treize jours.

rapports justifient suffisamment le classement du chemin, et autoriseraient, si les circonstances étaient meilleures, l'ouverture immédiate des travaux. Toutefois cette ligne, se soudant sur le chemin de Paris à Lyon, n'aura toute son utilité que quand celui-ci sera terminé, et la situation même des travaux du chemin de fer de Paris à Lyon permet de suspendre encore pendant deux ans l'ouverture des travaux sur la ligne de *Dijon à Mulhouse*.

Nous en dirons autant de la ligne de *Bordeaux à Toulouse* par rapport à la ligne de Paris à Bordeaux. D'ailleurs, si nous scindons à Toulouse le chemin de fer classé de *Bordeaux à Cette*, c'est que l'essentiel, dans cette direction, est de réunir le plus tôt possible Toulouse avec Paris. L'importance de Toulouse à tous égards ne permet pas que cette métropole du midi reste indéfiniment en dehors du réseau principal de nos chemins de fer. Il est clair que le prolongement jusqu'à Cette ne présente pas un intérêt du même ordre, et que, puisqu'il nous faut échelonner l'exécution pour tirer le meilleur parti possible de ressources insuffisantes, c'est d'abord entre Bordeaux et Toulouse qu'il faudra concentrer celles dont on pourra successivement disposer.

Quant aux chemins que nous avons placés dans la troisième classe, eu égard à leur moindre importance, c'est évidemment d'un ajournement très indéterminé qu'il s'agit pour eux. Force est d'attendre pour cette partie de l'œuvre des temps meilleurs. Nous comprenons dans cette classe les prolongemens du chemin du centre sur Clermont et sur Limoges. Nous croyons qu'il suffit, quant à présent, d'être parvenu d'un côté à Châteauroux, et de l'autre à Nevers et à Moulins, et d'avoir assuré l'exploitation jusque-là. Dans la situation actuelle des travaux, l'état a encore à dépenser pour atteindre Clermont et Limoges près de 60 millions pour les ouvrages qui le concernent, sans compter la voie et le matériel à faire fournir par la compagnie à qui devra être confiée l'exploitation. Or, il est très permis de douter que cette exploitation puisse suffire à ses charges, et vivre sur ses produits. Les travaux commencés de ce côté ne doivent donc être continués qu'avec une extrême réserve, et le mieux à coup sûr serait d'abandonner provisoirement la ligne de Limoges pour porter ses ressources sur celle de Clermont, qui donnera à moins de frais des résultats plus prochains et plus utiles (1).

En résumé, la tâche indispensable, l'affaire urgente en ce moment pour nos chemins de fer, c'est de terminer les lignes de Strasbourg, de Marseille, de Bordeaux et de Nantes, et de continuer avec une activité efficace les travaux de la ligne de Rennes. Il faut, pour cela, 423 millions, que d'une manière ou d'une autre il faudra bien faire sortir des épargnes particulières pour les appliquer à cette utile et féconde destination. On n'y parviendra, nous le croyons, que par la *garantie d'intérêt*, à laquelle la prudence ordonne d'ajouter la *garantie d'amortissement*.

(1) Pour finir la ligne du Bec-d'Allier à Clermont, l'état a encore à dépenser pour sa part 21 millions; il lui faudra en débourser 38 pour achever les travaux à sa charge entre Châteauroux et Limoges. La population du Puy-de-Dôme est de près de 600,000 habitans, et celle de Clermont dépasse 31,000. La population de la Haute-Vienne n'atteint pas 300,000 habitans, celle de Limoges est de 26,000. Le rayon d'activité du chemin de Clermont est plus vaste et s'étend sur des contrées plus peuplées que celui du chemin de Limoges.

Les chemins de fer pourvus, le budget des travaux publics se trouve singulièrement soulagé. Ils sont, en effet, portés pour 66 millions au projet de budjet pour 1850. Or, si les propositions qui précèdent étaient admises, on devrait de ces 66 millions en retrancher 54, qui forment l'ensemble des allocations afférentes aux grandes lignes de Lyon, de Strasbourg, de Bordeaux, de Nantes et de Rennes. Il y a lieu de déduire aussi les 720,000 francs destinés au chemin de fer de Paris à Orsay, à moins qu'ils n'aient pour objet unique de liquider tout de suite cette superfluité. Enfin, les chemins du centre figurent ensemble pour une allocation de 9 millions, dont 8,400,000 francs à appliquer au-delà de Vierzon. Ce crédit serait avantageusement réduit, si on veut se borner aux travaux d'une utilité assez prochaine pour justifier des sacrifices actuels. Voilà donc sur le crédit proposé pour les chemins de fer en 1850 un retranchement de 54 millions au moins, sans que les chemins de fer en reçoivent une moindre impulsion, et en organisant, au contraire, les moyens de les pousser plus vite vers le but immédiatement réalisable.

La *navigation intérieure* pourra, par cela même, être traitée avec plus de libéralité, et surtout avec le sentiment d'une juste appréciation de ses services. Rien de plus mesquin et en même temps de plus stérile que la part qui lui est faite au projet de budget pour 1850. Il y a quatre ou cinq ans, on aurait mieux compris un pareil abandon. On pouvait discuter alors sur la décadence prochaine de la navigation intérieure et sur la prédominance exclusive des chemins de fer. Aujourd'hui l'hésitation n'est plus possible. Les faits abondent. Toutes les grandes lignes de chemins de fer, toutes celles qui sont appelées à jouer, et jouent en effet le rôle principal dans l'ensemble des communications intérieures, sont immédiatement aux prises avec des voies navigables concurrentes, et pourtant ces chemins-là sont, en Belgique et en Angleterre comme en France, les mieux achalandés et les plus prospères, sans que les voies navigables aient rien perdu de leur utilité, ou aient été restreintes dans l'importance de leurs services. C'est qu'en effet, « sur les lignes principales, dans les grands courans de la circulation commerciale, la richesse publique suffit largement à alimenter à la fois les voies de fer et les voies d'eau, et de plus elle trouve dans leur concours même les meilleures conditions de son développement (1). » Ce fait, signalé en 1845, a reçu depuis, de l'expérience même, une consécration qui le met à l'abri de toute sérieuse contestation.

Pour faire mieux apprécier la manière dont la navigation intérieure est traitée au projet de budget de 1850, citons quelques exemples. La voie navigable ouverte par le canal de Bourgogne entre Lyon et Paris présente partout un tirant d'eau de 1 mètre 30 centimètres à 1 mètre 60 centimètres, excepté dans le parcours de l'Yonne. Là on n'obtient un mouillage de 60 centimètres qu'en créant des crues factices par des *lâchures* d'eau faites dans la haute Yonne trois ou quatre fois par semaine, c'est-à-dire que les transports sont soumis, sur l'Yonne, à tous les frais des transbordemens et des alléges, et à tous les retards et tous les dangers de ces éclusées périodiques, qui emportent pêle-mêle les bateaux et les trains accumulés à l'embouchure des canaux dans l'intervalle de deux *lâchures*. C'est la barbarie presque aux portes de la capitale, sur une des commu-

(1) Du Concours des canaux et des chemins de fer (1845).

nications qui intéressent le plus son commerce et ses approvisionnemens. On est fixé sur les moyens de faire disparaître ce déplorable obstacle, qui comprime l'essor du mouvement sur les canaux de Bourgogne et du Nivernais, et annule ainsi une partie notable de leur valeur. Or, le canal de Bourgogne a coûté 56 millions; celui du Nivernais, 33 millions; le perfectionnement de l'Yonne a déjà absorbé 2,800,000 francs, et on le compléterait avec une dépense de 6 millions. Il s'agit donc de 6 millions pour mettre en pleine valeur des travaux dont le coût actuel atteint le chiffre de 92 millions! Eh bien! l'Yonne figure au projet de budget de 1850 pour 200,000 fr. A ce compte-là, il faudra trente ans pour terminer un travail qui a tous les caractères d'une extrême urgence! N'est-ce pas dérisoire?

Il faut encore dépenser 15 millions pour terminer les travaux entrepris sur la Seine depuis Nogent jusqu'à Quillebœuf. Au projet de budget pour 1850, on porte 3,800,000 francs, qui ne sont en rapport ni avec la grandeur de l'œuvre, ni avec la situation des travaux. Les conquêtes faites sur le fleuve entre Villequier et Quillebœuf présentent d'ailleurs un intérêt agricole considérable, et elles mettront probablement sur la voie d'une opération plus grande à appliquer à la Seine au-dessous de Quillebœuf, et dont l'état paierait largement les frais par la concession d'une partie des terrains conquis.

Les travaux entrepris sur la Mayenne et sur la Sarthe ont aussi un caractère particulier et une grande valeur au point de vue agricole. Il n'y a pas plus de vingt ans que les habitans du Maine et d'une partie de la Bretagne et de l'Anjou se sont mis à appliquer la chaux à l'amendement des terres sur une échelle constamment croissante. La Mayenne seule y consacre aujourd'hui une somme de plus de 5 millions par an, sans compter les frais de *répandage* et d'emploi, et le sol rend cette avanee avec usure. Les travaux de navigation aujourd'hui entrepris doivent avoir une influence considérable pour propager cette méthode, en facilitant à la fois la distribution de la chaux et l'exportation des produits. Ces travaux, qui exigent encore une dépense de 8 millions et demi, ne figurent au projet de budget de 1850 que pour 225,000 francs.

Le canal de la Marne au Rhin a déjà coûté 63 millions; on le terminera largement avec 12, et à ce prix on le mettra facilement dans le meilleur état de navigation. Il a fallu, on en conviendra, que cette grande entreprise fût pourvue d'une constitution bien robuste pour résister aux assauts qu'elle a subis, et pour arriver à l'état d'avancement où elle est parvenue au milieu des attaques aussi vives qu'inconsidérées qui l'ont assaillie, et qui se renouvellent à chaque occasion. Puisque les contradicteurs persistent, rappelons, en passant, que le canal de la Marne au Rhin est le lien nécessaire de tous les grands cours d'eau de la Champagne, de la Lorraine et de l'Alsace, que *ce bras détaché du Rhin* à Strasbourg pour se diriger sur Paris doit faire du Havre le rival privilégié de Rotterdam et d'Anvers pour les rapports de l'Allemagne centrale avec l'Océan, qu'il constitue sur le territoire français le complément de la plus grande et de la plus belle ligne de navigation intérieure que l'Europe puisse posséder (1).

(1) Le canal Louis, joignant le Rhin au Danube, est aujourd'hui terminé; l'achèvement du canal de la Marne au Rhin tient à quelques kilomètres, et, cela fait, il y a une ligne

Rappelons surtout que le canal de la Marne au Rhin rencontre sur sa route tous les matériaux qui forment les élémens essentiels de la grande clientèle des canaux : ainsi, les houilles, les minerais, les bois, les matériaux de construction, les sels, les produits chimiques, etc.; qu'il commence et qu'il finit presque au sein de deux grands foyers de production, la Haute-Marne et la Meuse d'un côté, l'Alsace de l'autre; que les contrées qu'il traverse sont très fertiles, et que leurs populations, éminemment industrielles, se sont placées à la tête de la production dans tous les genres d'entreprises auxquelles elles se sont livrées, comme les verreries, les cristalleries, les fabriques de glaces, les faïenceries, les papeteries, etc.; qu'en un mot, le canal de la Marne au Rhin est tracé dans la direction d'un grand mouvement industriel, d'un de ces grands courans sur lesquels nous voyons se réaliser, avec tant d'avantage pour l'accroissement de la richesse publique, la contiguïté des canaux et des chemins de fer. Aussi l'ouverture du canal jusqu'à Bar-le-Duc a-t-elle donné, dès les premiers jours, des résultats très significatifs. Les grains, les fers, les fontes, les bois, sont venus prendre à Bar la nouvelle voie qui leur est ouverte sur la Champagne et Paris, et le prix du bois a immédiatement baissé d'un tiers à Châlons-sur-Marne (1).

Le canal latéral à la Garonne ne présente pas des résultats moins concluans. La navigation intérieure accroît rapidement ses services avec le développement des lignes qui offrent à la fois l'uniformité du mouillage et la régularité du régime. Sous ce rapport, le canal latéral à la Garonne ajoute une valeur nouvelle au canal du Languedoc, et en tire une grande importance. Aussi, livré seulement sur une partie de son cours, a-t-il donné passage, dès la seconde année, à un mouvement de près de 150,000 tonnes : c'est plus que le canal du Rhône au Rhin, et presque autant que le canal de Bourgogne. — 55 millions ont été dépensés jusqu'ici pour la construction du canal latéral à la Garonne, et il en faut 10 pour le terminer.

Et, qu'on le remarque bien, il ne s'agit pas seulement de mettre en valeur les 55 millions déjà employés, il s'agit aussi d'étendre les services et d'accroître la valeur du canal du Languedoc. De même pour le canal de la Marne au Rhin; l'achèvement de ce canal, qui fécondera les 63 millions aujourd'hui absorbés, donnera aussi toute leur utilité aux 14 millions dépensés dans ces dernières années sur la Marne, aux 13 millions que coûte le canal de l'Aisne à la Marne, aux fonds consacrés à la branche inférieure du canal du Rhône au Rhin, et à tous ceux qui ont été successivement appliqués au perfectionnement du flottage et de la navigation sur les nombreux cours d'eau traversés par le canal.

Quand de tels intérêts sont engagés, il faut leur donner satisfaction au plus vite, car tout retard constitue, pour la communauté, des pertes considérables. Ce n'est donc pas six années qu'il faut prendre, comme on pourrait l'induire

navigable continue de la Manche à la mer Noire, une ligne partant du Havre pour se diriger par Paris et Vienne sur Constantinople et Odessa.

(1) Les départemens desservis directement par le canal de la Marne au Rhin renferment un million d'hectares de bois, dont près de 800,000 appartiennent à l'état et aux communes.

du projet de budget de 1850, pour terminer le canal de la Marne au Rhin et le canal latéral à la Garonne; il faut les finir en deux campagnes, et arriver ainsi tout de suite et sans hésitation aux produits. De même il faut achever en trois ans les travaux de l'Yonne; en trois ans aussi, ceux de la Seine; en quatre ans, ceux de la Mayenne et de la Sarthe, et pousser plus vivement les travaux en rivières qui touchent à leur terme, comme ceux de la Saône, du Rhône et de l'Adour. On marchera ainsi à un but, et on atteindra des résultats sérieux, tout en maintenant une activité suffisante dans les autres travaux dont la situation ne permet pas de recueillir prochainement les fruits, à moins d'un effort trop considérable pour les facultés actuelles du pays. L'objet qu'on se propose étant ainsi bien défini, on aurait à augmenter de 12 millions et demi les chapitres *rivières et canaux* du budget extraordinaire tel qu'il est proposé pour l'année 1850 (1).

Les ports de mer donnent lieu à des observations analogues. Il faut finir rapidement tout ce qui est gravement engagé, et qui peut procurer des produits ou des avantages immédiats. C'est sur cette base qu'on doit régler sa tâche. J'admets, par exemple, qu'on prenne pour but d'achever les travaux de Bordeaux et de Marseille en trois ans, ceux du Hâvre et de Morlaix en quatre ans, et qu'on s'en donne cinq pour mener à fin les ouvrages en cours d'exécution à Dunkerque, à Caen, à Granville, à Saint-Nazaire et à Saint-Malo; on aura à augmenter de 4,700,000 francs les allocations proposées pour les ports maritimes. Cette augmentation serait distribuée entre les neuf ports que je viens de nommer, les autres, moins importans, conservant les allocations qui leur sont affectées.

Il est un autre point sur lequel je dois encore appeler l'attention. On sait les désastres causés à la fin de 1846 par les inondations de la Loire. Comment se fait-il que, sur les trois millions qui restent à dépenser pour réparer les dommages et en prévenir autant que possible le retour, on n'impute que 600,000 fr. sur l'exercice 1850? Ajourner de pareils travaux, c'est laisser les ouvrages défensifs qui bordent le fleuve, et les voies publiques atteintes par le débordement, en prise au fléau, s'il venait à reparaître, ce qu'on n'est que trop autorisé à craindre par l'histoire des inondations précédentes. Ce sont là des entreprises urgentes au premier chef, et la responsabilité du gouvernement est engagée à les terminer au plus vite. Il y aurait donc à accroître de 2,400,000 francs ce chapitre du projet de budget pour 1850.

On le voit, il s'agit d'obtenir sur le chapitre des chemins de fer, à l'aide d'un concours plus large, plus actif, mais mieux garanti, des capitaux privés, une réduction de 54 millions au moins dans les dépenses à la charge de l'état,

(1) Cette augmentation serait ainsi répartie:

Yonne	1,800,000 fr.
Seine	1,200,000
Mayenne et Sarthe	1,775,000
Canal de la Marne au Rhin	4,000,000
Canal latéral à la Garonne	3,450,000
Saône, Rhône, Adour	275,000
Total	12,500,000 fr.

et, à la faveur de cette exonération du trésor, de faire refluer une vingtaine de millions sur celles de nos grandes entreprises de navigation qui sont les plus avancées, et qui promettent les produits les plus incontestables et les plus prochains. Le budget extraordinaire se trouverait donc soulagé de 34 millions au moins, et réduit à 60 millions environ pour les ouvrages qui rentrent dans les attributions du ministre des travaux publics, c'est-à-dire qu'il resterait inférieur au montant de la dotation actuelle de l'amortissement. Si je fais ce rapprochement, c'est que j'adhère complétement à l'idée émise par l'honorable M. Léon Faucher, d'appliquer d'une manière spéciale les fonds d'amortissement à la continuation des grandes entreprises d'utilité publique. C'est en effet, je le répète, une manière très efficace de diminuer le poids de sa dette, que d'accroître la partie la plus productive de son capital. La monarchie voulait donner cette destination aux rentes rachetées. C'est ainsi qu'elle entendait faire fructifier les épargnes accumulées dans l'activité régulière d'une longue et fertile paix. Hélas! d'épargnes, en ce moment, il n'en est plus question; les voilà qui disparaissent du catalogue de nos ressources, le gouffre révolutionnaire les a englouties! Que la dotation de l'amortissement n'aille pas du moins où sont ses réserves, et, s'il est nécessaire d'en faire emploi pour soulager le présent, qu'elle serve du moins intégralement à améliorer la situation de l'avenir. Ce sera encore répondre à sa destination.

Les travaux publics, si bienfaisans et si féconds dans les temps calmes et réguliers, sont encore la grande ressource, la ressource la plus efficace et la plus rationnelle des temps calamiteux. Le mal, c'est que les grandes catastrophes et avant tout les crises révolutionnaires, en jetant le désordre dans les finances de l'état et en comprimant l'expansion naturelle de son crédit, viennent opposer l'obstacle le plus sérieux à la création de ces monumens qui sont à la fois un signe de paix et un gage de prospérité pour le pays. Il semble que le gouvernement provisoire ait pris à tâche de porter ce mal à son comble, et tous les efforts doivent tendre à reconstituer au plus vite le faisceau des forces qu'il a si imprudemment dispersées et en grande partie détruites. Il faut d'abord ranimer par des concessions efficaces, et rassurer, par une manifestation éclatante, l'esprit d'association, si follement attaqué et menacé par ceux-là mêmes qui ont rendu son concours plus indispensable que jamais. Il faut aussi, aux avances de l'industrie privée, ajouter les sacrifices de l'état dans une mesure qui réponde aux besoins de la situation, et selon les nécessités d'une distribution intelligente et utile. J'ai dit les moyens d'atteindre ce double but. Ces moyens porteraient à 176 millions (1) les ressources des travaux extraordinaires pour 1850. Ce serait encore loin, tout compte fait, des sommes appliquées au même usage dans les dernières années de la monarchie; mais, du moins, toutes les grandes entreprises seraient-elles pourvues de manière à marcher rapidement à leur terme, et à compenser prochainement par leurs produits les sacrifices qu'elles ont coûtés. Ce but sera-t-il atteint? Nous avons besoin de le croire, et ce besoin sera celui de tous les hommes qui mettent la grandeur et la prospérité du pays au-dessus des formes politiques et des préoccupations de partis.

CHARLES COLLIGNON.

(1) 116 millions fournis par les compagnies, et 60 millions par l'état.

LE

QUATRIÈME ACTE

DE LA

RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

La révolution va toute seule, disait-on en 93. La révolution va toute seule, peut-on dire en 1849. C'est le caractère fatal des révolutions : elles ont un mouvement automatique. Une fois le char lancé, il roule où sa pesanteur l'envoie. Il y a des gens qui pensent en arrêter ou diriger la marche avec des constitutions bâclées, des coteries coalisées, des manigances parlementaires et autres toiles d'araignée. Niaiserie ! La courte prudence des uns, les petites agitations des autres, n'y peuvent rien. En temps de révolution, les esprits et les cœurs virils ne sauraient avoir qu'une ambition : c'est d'éviter, sinon le malheur d'être vaincu, du moins la honte d'être surpris. Il faut donc être franc et courageux avec soi-même, savoir et vouloir ce qu'on veut, regarder en face la solution finale à travers les impossibilités apparentes qui la couvrent, et y courir sans détourner la tête. En temps de révolution, la franchise et le courage, c'est le génie.

La franchise ne fut jamais plus nécessaire que dans la période de la révolution de février où nous sommes entrés depuis le dernier message du président de la république. Il n'y a jamais eu, en effet, plus

d'obscurité et d'incertitude dans les esprits; jamais les anciens partis qui ont marché ensemble depuis la révolution de février n'ont éprouvé un pareil malaise; jamais enfin on ne s'est senti à la fois aussi éloigné et aussi rapproché du dénoûment, — éloigné par des difficultés qu'on ose à peine envisager, rapproché par la nécessité qui presse tout le monde. Nous sommes justement arrivés au quatrième acte de la révolution de février. L'anarchie, les ridicules, les hontes du gouvernement provisoire et de la commission exécutive formèrent l'exposition de la pièce. Au second acte, la révolution essaya, sous la constituante et le général Cavaignac, de se gouverner avec des républicains modérés, mais exclusifs : le règne de ceux-ci finit le 10 décembre dans la solitude que la France fit autour d'eux. Au troisième acte, les partis monarchiques réunis auprès du président ont écrasé la horde révolutionnaire et ramené les républicains au sentiment de leur impuissance. Maintenant l'héritier de Napoléon, l'élu du 10 décembre, a saisi le pouvoir. La nécessité du dénoûment, c'est que le pouvoir, c'est-à-dire la défense et le gouvernement de la France, s'établisse sur des bases permanentes. Mais la difficulté est de savoir si les partis monarchiques ne retireront pas au prince Louis-Napoléon le concours qu'ils lui ont prêté jusqu'à présent, — de savoir si Louis-Napoléon pourra mener à fin, avec la seule force de son nom et de son caractère, l'œuvre que sa situation lui impose, — de savoir si l'un des deux autres partis monarchiques possède les garanties de la restauration sociale, est ou sera en mesure de rendre à la France la tranquillité intérieure, la prospérité, la puissance; — de savoir enfin si les partis monarchiques peuvent se diviser sans trahir la cause éternelle qui doit dominer leurs dissentimens, et sans s'exposer à livrer une fois de plus la société à ses féroces ennemis. Voilà les nœuds que nous avons devant nous. Je le répète, avant que les événemens les tranchent, il faut les délier dans nos pensées et prendre un parti, de peur d'être déroutés par l'imprévu. Hâtons-nous, car la révolution ne nous attendrait pas : notre irrésolution, notre inertie, ne retarderaient pas la péripétie d'un jour.

Je vais donc toucher hardiment aux points les plus délicats de notre situation; je veux aller au fond des choses. Je ne recherche d'autre mérite que la sincérité et la clarté, d'autre recommandation que la droiture de mes sentimens.

Depuis la manifestation populaire du 10 décembre, confirmée par les élections du 13 mai, les partis monarchiques, réunis sous le nom de parti de l'ordre, ont le pouvoir. Le pouvoir est un instrument pour arriver à un but. Avant d'examiner les idées et les intérêts qui peuvent diviser les partis monarchiques, fixons bien le but qu'ils ont en commun. Je ne parle pas des buts sentimentaux ou secondaires. Il va sans dire que chacun de ces partis veut également améliorer la condition

des classes souffrantes, donner la sécurité et l'impulsion au commerce, à l'agriculture et à l'industrie, soutenir les droits et la dignité de la France dans les affaires du monde; mais tous ces partis sont convaincus qu'ils ne peuvent faire cela qu'à une condition. J'appelle cette condition leur but commun, immédiat, pratique. Quelle est-elle? C'est d'enchaîner l'esprit révolutionnaire, d'anéantir le socialisme, d'exterminer le parti du mal.

Ce but n'est point atteint : tout le monde le sait et le sent. Tout le monde le voit se dresser sur nous dans sa formidable nécessité. Il y a plus : quiconque a sur ses épaules une tête saine et dans sa poitrine le cœur d'un Français sait aussi, par une expérience de soixante ans, que le parti révolutionnaire est impuissant quand les partis monarchiques sont unis; mais que dès qu'il se fait entre nous une division, une brèche, une fissure, le parti de la folie, de la destruction et du crime passe à travers, et qu'alors la France sombre dans le sang, la misère et la honte.

Ces choses-là sont d'une vérité si saisissante, qu'elles ne sont plus même discutables au sein des partis monarchiques. Le but de leur union dure et persistera long-temps. Par le président et la majorité de l'assemblée législative, le parti modéré est maître du gouvernement. Il faut qu'il se serve du gouvernement pour vaincre les socialistes et les révolutionnaires. Pour cela, le parti du bien maître du gouvernement a, dans les circonstances actuelles, une triple tâche à remplir. Premièrement, le pouvoir repose aujourd'hui sur une base révolutionnaire; la constitution-Marrast le condamne à changer de mains tous les quatre ans; cette instabilité perfide affaiblit tous les ressorts de la force publique, toutes les garanties de la sécurité sociale, et laisse ouverte aux destructeurs la chance d'un de ces succès de surprise et de confusion, les seuls sur lesquels ils puissent compter. Il faut donc rendre au pouvoir une base stable et permanente. Secondement, il y a dans nos institutions organiques, dans notre administration, notre enseignement, notre centralisation, notre régime municipal, notre régime économique, nos lois de presse, des disparates, des incohérences, des contradictions, des vices, qui alimentent l'esprit révolutionnaire; il faut donc refaire nos lois organiques de manière à couvrir la société contre ses ennemis d'une ceinture de retranchemens et de forteresses. Troisièmement, le socialisme nous poursuit d'attaques quotidiennes : affaires courantes, événemens de chaque jour, mouvemens d'opinion publique, sont pour lui des occasions incessantes de combat; il faut donc tourner sans cesse contre lui la surveillance, l'influence, l'action, la force du pouvoir exécutif; il faut gouverner dans le sens propre du mot. Ainsi, un travail de reconstitution du pouvoir, un travail de législation organique, un travail de gouvernement et de police, voilà les

trois nécessités de notre guerre contre le parti du mal, les trois conditions de sa défaite mortelle et du salut de la France.

Ceci n'est contesté par personne au sein des partis qui composent le parti modéré. J'arrive aux difficultés pratiques où les incertitudes et les divisions commencent. Les partis monarchiques se mettront facilement d'accord sur la seconde des nécessités que je viens de signaler, la confection de nos institutions organiques. Sur ce point aussi, entre ces partis formant la majorité de l'assemblée législative et le pouvoir exécutif représenté par le président, aucun dissentiment grave n'est à craindre. Il n'en est pas de même de la reconstitution du pouvoir et de l'action du gouvernement. La constitution-Marrast arttibue au président et à l'assemblée des prérogatives contradictoires : des conflits pourraient naître entre le président et l'assemblée sur l'action du gouvernement. Le parti légitimiste, le parti orléaniste, le parti bonapartiste, ont chacun une solution différente sur le problème de la reconstitution du pouvoir; s'ils ne parviennent point à s'entendre, si, au lieu de s'unir pour agir, ils se combattent pour se neutraliser, il arrivera une de ces deux choses : ou la reconstitution du pouvoir se fera mal, ou elle ne se fera pas du tout. Dans les deux hypothèses, celle d'un conflit entre le président et la majorité de l'assemblée sur la marche du gouvernement, celle d'un dissentiment irréconciliable au sein des partis monarchiques sur la reconstitution du pouvoir, la cause de l'ordre social est perdue, le socialisme et la révolution l'emportent. Je sors du raisonnement, j'entre dans les faits.

En 1852, il sera fait deux fois ou peut-être trois fois appel au suffrage universel, pour l'élection d'un président, d'une assemblée législative, et peut-être d'une assemblée chargée de réviser la constitution. Il faut supposer que cette épreuve s'accomplira, qu'elle ne sera empêchée par aucun accident violent, que la France arrivera régulièrement au terme de ces deux années. Ce n'est pas trop de deux ans pour se préparer à cette crise, car le succès doit infailliblement dépendre de la conduite que les partis suivront dès à présent. On peut dire aujourd'hui qu'entre le parti de l'ordre et le parti révolutionnaire l'épreuve sera décisive, car la question de la reconstitution du pouvoir y sera engagée. Si le principe de la constitution-Marrast l'emportait, si un nouveau candidat était élu à la présidence, la révolution continue. Si le scrutin populaire cassait la constitution-Marrast, le principe de la reconstitution du pouvoir est gagné, la révolution est vaincue sur sa base même : l'instabilité du pouvoir. Je demande comment le parti modéré, dans son ensemble et dans ses fractions, doit aborder cette épreuve. Que peuvent les légitimistes, que peuvent les orléanistes, que peuvent les bonapartistes, pour le succès de cette journée ?

Avant de répondre à ces questions, rappelons-nous bien que le principe fondamental de la conduite politique est le même que le principe fondamental de la guerre; il consiste à porter la majeure partie de ses forces disponibles sur le point décisif du théâtre de la guerre ou du champ de bataille. Il faut donc que chaque parti fasse son examen de conscience et se demande si, sur le point décisif des élections de 1852, il est capable d'entraîner avec lui la majeure partie des forces de l'armée de l'ordre. Voilà la question. C'est à la fois une question d'habileté, de patriotisme et de moralité : d'habileté, puisque le succès le plus important auquel nous puissions prétendre immédiatement en dépend; de patriotisme, puisque le sort de la France est en jeu; de moralité, puisqu'une fausse manœuvre, exécutée sciemment, serait une trahison contre la civilisation et la patrie. Je pose d'abord la question aux légitimistes.

Personne, en France, ne souhaiterait plus vivement que nous que le pouvoir pût se reconstituer sur la base légitimiste. Lorsqu'on porte et qu'on nourrit dans son ame une étincelle du génie de la France, quand on aime ce grand pays autant qu'on peut l'aimer, c'est-à-dire dans toutes les gloires de son passé, quand on estime à sa juste valeur l'honneur d'être un enfant de cette race splendide entre toutes les nations qui, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIV, a enfanté tant de grands hommes et s'est conquis un si grand nom, je déclare qu'il est impossible de voir sans un douloureux regret que la France actuelle soit découronnée de ses institutions séculaires. Nous nous faisons du patriotisme une idée bien plus large que les grossiers révolutionnaires : il y a une patrie matérielle et une patrie morale. Nous comprenons, nous, dans la patrie morale, toutes les institutions traditionnelles qui ont été les instrumens des grandeurs de notre pays et les organes de sa vie. Nous déplorons le renversement impie de ces institutions comme une déchéance et un démembrement moral. Je professe donc un respect profond pour l'opinion légitimiste; je crois qu'elle conserve comme une relique pieuse une des plus nobles portions de l'idéal de la France. Quel que soit l'avenir que Dieu nous réserve, il est naturel et il peut être salutaire que cette opinion demeure fidèle à son culte et à son espérance. Il est donc loin de ma pensée de vouloir abaisser le principe légitimiste; je n'éprouve aucun sentiment hostile contre le parti qui représente ce principe, lorsque je lui demande si, dans la situation actuelle de la France, il se croit en mesure de porter lui-même, sur le point décisif du champ de bataille où nous rencontrons les révolutionnaires et les socialistes, la majeure partie des forces de la cause de l'ordre et de la société. Je ne conteste pas l'influence, la dignité, l'avenir même du principe légitimiste. Il y a une maturité naturelle des choses, c'est le point de la possibilité. Je de-

mande simplement aux légitimistes ce qu'ils pourront dans deux ans, ou, ce qui revient au même, ce qu'ils peuvent aujourd'hui. Pour que le principe légitimiste pût présider à la reconstitution actuelle du pouvoir, il faudrait l'une de ces trois choses : ou que les deux autres partis monarchiques, se ralliant spontanément à lui, concourussent à une manifestation du suffrage universel en sa faveur, ou que le parti légitimiste s'emparât du pouvoir par un coup de main et une conquête armée, ou que, surprise par un accident imprévu, la France, cédant à une de ces nécessités qui courbent tous les dissentimens et toutes les volontés, se jetât éperdue dans ses bras. Une manifestation régulière du suffrage universel amenée par l'accord des partis, la guerre civile, un accident, voilà les trois chances de succès qui se puissent ouvrir au principe légitimiste. Au nom du bon sens et de la moralité du parti légitimiste, il faut écarter les deux dernières. Triompher par la guerre civile, ce parti ne le peut ni ne le veut. Sans doute, dans la tourmente révolutionnaire, les accidens sont possibles; mais, si des esprits prudens et des ames honnêtes peuvent prévoir des accidens, leur premier devoir est de travailler de toutes leurs forces à les prévenir, car ces accidens seraient de nouveaux malheurs pour la société et pour la France; il n'y a que le parti du mal qui puisse spéculer sur les catastrophes. Il n'y a donc qu'une chance régulière et honnête, c'est l'accord des partis et la consécration du vœu national. Or, ceci est une question de fait. Non, en ce moment les légitimistes n'ont pas conquis les deux autres partis monarchiques à leur principe; non, ils ne peuvent pas provoquer immédiatement et directement en leur faveur une manifestation du suffrage universel; non, aux élections de 1852, ils ne peuvent pas conduire sous leur drapeau, au point décisif du champ de bataille, la masse des défenseurs de la société et de l'ordre.

Ce que j'ai dit des légitimistes est également vrai pour les orléanistes. Je suppose qu'il n'est point nécessaire que j'atteste de nouveau mes sympathies pour ce parti constitutionnel et libéral qui a essayé de concilier en France le pouvoir et la liberté, pour le parti aux destinées duquel la maison d'Orléans a uni ses destinées. En dépit des vicissitudes révolutionnaires, les liens qui attachent le parti constitutionnel à la maison d'Orléans sont inaltérables. Dans la perspective des accidens que l'avenir peut produire, la mission la plus active et la plus utile est réservée aux princes de la maison d'Orléans. Ces princes ont un double caractère; ils peuvent être appelés à exercer une double influence. Ils forment la branche la plus nombreuse, la plus jeune, la plus vivante de la maison de Bourbon : ils sont à ce titre l'avenir de la légitimité. Ils se sont mêlés à toutes les idées, à tous les intérêts, à toutes les fortunes de la France nouvelle; à ce titre, ils demeurent des médiateurs possibles entre les idées modernes, les intérêts nouveaux et la

nécessité d'un gouvernement régulier. Les bienfaits du règne de Louis-Philippe grandiront, qu'on en soit sûr, dans la reconnaissance du pays, à mesure que tombera le tourbillon de sentimens haineux et de mensonges que les révolutions soulèvent. Tous ceux qui sont entrés dans la vie et qui ont servi la France pendant ces dix-huit années se souviendront toujours de ces princes, nos contemporains d'âge, nos compagnons d'études, nos frères d'armes, dont le nom n'est jamais arrivé à la France qu'à côté d'un service rendu et d'un devoir noblement rempli. La famille d'Orléans conserve donc parmi nous des liens d'idées, d'intérêts et d'affections indestructibles. Mais le parti orléaniste saura toujours subordonner ses préférences personnelles à des nécessités reconnues et à la volonté du pays. La famille d'Orléans lui donne elle-même l'exemple de cette abnégation. Elle se tient à la disposition de la France; elle ne veut ni s'imposer à sa volonté, ni se séparer d'elle dans aucune des vicissitudes qu'elle traverse. Elle est exilée, elle n'est point émigrée. La position du parti orléaniste en France est semblable : ses intérêts et ses sentimens ne le détourneront jamais d'unir son concours sans arrière-pensée à tous les efforts qui seront tentés pour donner à la France un gouvernement régulier; il ne sacrifiera jamais la certitude du bien possible au désir d'un mieux actuellement irréalisable. Prêt, lui aussi, aux élections, dans les fonctions publiques et dans l'armée, à remplir la tâche que les accidens imprévus pourraient lui imposer, bien loin de souhaiter ces accidens ou de les attendre dans une neutralité fataliste, il fera tout pour les prévenir. Il sait dès aujourd'hui qu'à moins que des accidens pareils ne changent les choses, il ne pourra pas, lui non plus, aux prochaines élections, porter en son nom et pour son compte, sur le point décisif, la majeure partie des forces de la société.

Ici se présente une question délicate et grave qui a préoccupé les esprits depuis la révolution de février et qui est toujours pendante. C'est l'hypothèse, non pas seulement de l'alliance, mais de la fusion possible du parti légitimiste et du parti orléaniste. Chacun de ces partis isolé est aujourd'hui incapable de prendre la prépondérance dans nos affaires. Il a semblé quelquefois, depuis la révolution de février, que les obstacles qui divisaient auparavant les légitimistes et les orléanistes avaient pu disparaître. Il a semblé que, si ces deux partis se fondaient en un seul parti monarchique, ils formeraient une immense majorité nationale, et pourraient écraser la révolution, rétablir la permanence du pouvoir et rendre la sécurité à la société. Si cette fusion est jamais possible, si un événement quelconque doit la déterminer un jour, ce n'est pas de notre part que viendront les résistances; mais il ne s'agit pas de discuter en ce moment si elle s'accomplira dans l'avenir : il s'agit de savoir si elle est accomplie dans le présent. J'interroge la réalité :

elle répond non. La fusion des deux partis en un seul parti monarchique peut se faire de deux façons : par l'alliance des deux branches de la maison de Bourbon dans l'exil, par un accord convenu entre les deux partis en France sur les points qui les ont autrefois divisés. Je suis convaincu que les deux branches de la maison de Bourbon n'éprouvent l'une envers l'autre, dans la dignité de leur exil, aucun des sentimens hostiles qu'affectaient en d'autres temps leurs amis les plus indiscrets; mais il est évident que depuis la révolution de février elles n'ont point encore confondu leurs intérêts. De même en France le parti légitimiste et le parti orléaniste se sont rapprochés très sincèrement et très loyalement pour combattre la révolution et le socialisme; mais ils se sont alliés, ils ne se sont point absorbés. Ils ont fait face ensemble à un ennemi commun, ils ont gardé leur physionomie et leur organisation distinctes. Je le répète, il n'y a pas à débattre ici la convenance ou la possibilité de cette fusion, à rechercher s'il a été fait de l'un ou de l'autre côté des avances, si des efforts ont été sérieusement tentés en France ou hors de France. Le fait seul importe; or un fait certain, c'est que le parti légitimiste et le parti orléaniste ne sont prêts d'aucune façon à soutenir, dans les élections de 1852, un plan commun pour la reconstitution d'un pouvoir permanent dans une branche de la maison de Bourbon.

De ce qui précède il résulte nécessairement que, dans la seule hypothèse sur laquelle l'intelligence politique doive établir ses calculs, le prince Louis-Napoléon est le seul candidat par qui les partis monarchiques puissent vaincre la révolution. La candidature à la présidence en 1852 doit exprimer un principe et s'incarner en un homme. Le principe que nous voulons faire triompher pour vaincre la révolution est celui de la permanence du pouvoir; le candidat que nous devons choisir est l'homme qui, représentant ce principe, a le plus de chances de réunir autour de lui la majorité populaire. Cet homme est le prince Louis-Napoléon. Lui seul peut faire ce que, je crois l'avoir démontré, les deux autres partis monarchiques ne peuvent point faire. Quatre raisons l'imposent à nos choix. Premièrement, il a déjà le pouvoir; le lui continuer est le moyen le plus direct et le plus péremptoire de faire casser par le suffrage universel la constitution-Marrast. Secondement, il a le prestige du nom de Napoléon, prestige sans rival aux yeux du peuple. Troisièmement, il se recommande à notre reconnaissance par les services énergiques et constans qu'il a rendus au parti du bien depuis qu'il est au pouvoir. Quatrièmement enfin, il n'a point terminé encore son œuvre. Que l'on soit en effet légitimiste ou orléaniste, quelque idée que l'on ait de l'avenir du prince Louis-Napoléon, il faut reconnaître qu'en le portant à la présidence, la France lui a donné une mission qui ne peut se limiter à la durée de quatre années.

On a voulu qu'il pacifiât la France, qu'il restaurât toutes les garanties de l'ordre social ébranlé, qu'il présidât à la refonte des institutions organiques qui, sous quelque forme de gouvernement que l'avenir nous réserve, doivent équiper à la fois la société française pour la stabilité et pour le progrès. Dans les circonstances actuelles, ne pas se préparer à soutenir en 1852 la candidature du prince Louis-Napoléon, ce serait donc de la part des partis monarchiques une inconséquence, une ingratitude, une faute de tactique et un suicide.

Telle est, sur la question de la reconstitution d'un pouvoir permanent, la situation actuelle des partis qui composent, dans le pays et dans l'assemblée législative, le parti modéré, anti-révolutionnaire et anti-socialiste. S'il n'y a point d'anneaux faussés dans l'analyse précédente, il en sort une conclusion rigoureuse : c'est qu'aucune dissidence au sein du parti modéré, sur cette question, ne pourrait se justifier par des motifs honnêtes, sensés, politiques et patriotiques. Les intérêts sacrés qui nous arment contre le parti du mal nous prescrivent avec la même autorité de rester unis, de travailler à reconstituer un pouvoir permanent, et de préparer la seconde candidature de Louis-Napoléon.

Nous savons ce que nous devons vouloir, il s'agit maintenant de bien vouloir ce que nous voulons. Cela me conduit à la seconde question sur laquelle des dissentimens puissent naître entre le président et le parti modéré représenté par la majorité de l'assemblée législative : c'est la question de l'initiative gouvernementale, c'est la politique du message.

Ceux d'entre nous qui ont eu à défendre le régime tombé contre une opposition qui lui reprochait surtout ce qu'on appelait les usurpations du gouvernement personnel, ne peuvent s'empêcher d'admirer d'abord, devant la politique du message, le jeu ironique des révolutions. On a fait en grande partie une révolution contre l'initiative exercée dans la direction des affaires par le chef de l'état, et la conséquence de cette révolution est d'attribuer au chef de l'état la responsabilité et par conséquent l'impulsion tout entière du gouvernement. On voulait que Louis-Philippe régnât sans gouverner; on a Louis-Napoléon qui gouverne sans régner. A force de s'agiter, voilà où l'on a été mené. Certes, avec des habitudes si invétérées non-seulement dans l'ancienne opposition constitutionnelle, mais dans le parti républicain, je ne suis pas surpris de l'émotion qu'a excitée l'acte par lequel le prince Louis-Napoléon a saisi le pouvoir et a déclaré qu'il voulait couvrir ses ministres, au lieu d'être couvert par eux. Que le président fût dans la stricte limite de son droit constitutionnel, le silence de l'assemblée législative l'a proclamé; mais, la question de légalité mise de côté, on peut discuter la convenance de la politique du message. Cette politique crée-t-elle un danger ? Annonce-t-elle une scission, une lutte avec l'assemblée légis-

lative? Sépare-t-elle les intérêts du président des intérêts du parti modéré, qui forme la majorité de l'assemblée? Dérobe-t-elle à l'assemblée sa part légitime dans la direction des affaires publiques? Doit-elle jeter dans une attitude de défiance et d'hostilité les hommes trop engagés par les antécédens de leur vie, ou trop considérables par leur valeur personnelle pour accepter dans le gouvernement une situation subordonnée à l'action du président? Il faut que ces doutes soient formellement résolus dans tous les esprits.

Je rappelle d'abord le but que le président et le parti modéré poursuivent ensemble dans l'action du gouvernement : c'est la défense de la société contre les socialistes et les révolutionnaires. Nous avons vu qu'à ce but général s'ajoute un but secondaire et prochain : la reconstitution du pouvoir et la réélection du prince Louis-Napoléon. Il ne faut pas oublier non plus que l'état de révolution équivaut à l'état de guerre, et que, dans la situation présente de la France, il n'y a pas seulement deux agens de gouvernement : le président et l'assemblée; il y en a trois : le président, l'assemblée et l'armée.

Ceci posé, il devient clair que la politique du dernier message, c'est-à-dire le rôle d'initiative personnelle pris par le président dans le gouvernement, est non-seulement légale, mais opportune et utile. J'en vois trois raisons. La première, c'est qu'il faut que le président indique au pays sa candidature et fasse ses preuves personnelles pour obtenir du peuple l'investiture du pouvoir. La seconde, c'est que, dans l'état de guerre et de révolution, il faut que l'homme qui tient le pouvoir soit habitué aux soucis et aux inspirations de la responsabilité, afin d'être toujours en mesure de prendre, dans les momens de crise, des résolutions énergiques et rapides. La troisième, c'est l'intérêt, l'honneur et l'efficacité de l'armée, qui exige la concentration et la promptitude de la responsabilité et du commandement. Je reviens sur ces trois considérations.

La première saute aux yeux. Il faut que le président justifie sa prochaine candidature, il faut qu'il se fasse honneur aux yeux du peuple des actes du pouvoir, il faut qu'il emploie tous les moyens de gouvernement pour préparer et assurer son succès. La mission du prince Louis-Napoléon dût-elle se borner à la durée de la présidence actuelle, l'ambition de marquer par son gouvernement et d'agir serait de sa part le sentiment le plus légitime qu'en une situation si haute puisse éprouver un homme de cœur. Il est tout simple que Louis-Napoléon ne veuille pas qu'on ait un jour le droit de dire de sa présidence ce que le prince de Ligne disait du règne de je ne sais plus quel prince qui n'avait que des velléités et pas de volonté : Ce fut une perpétuelle envie d'éternuer.

La seconde considération est plus haute, et, à mon avis, aussi pres-

sante. Je n'ai jamais cru à la conséquence que l'on a voulu tirer, sous la monarchie constitutionnelle, du principe de l'irresponsabilité royale, conséquence exprimée dans la fameuse formule : « Le roi règne et ne gouverne pas. » J'ai toujours considéré cette conséquence comme un des thèmes d'opposition les plus faux en logique et les plus funestes dans l'application. On a voulu la justifier par la théorie de la constitution anglaise, par Delolme et Montesquieu; mais la théorie de la constitution anglaise, c'est nous qui l'avons faite. Il fallait consulter non la théorie, mais la pratique anglaise. Il a été publié, depuis vingt ans, une multitude de livres où sont mis en lumière les procédés intimes, les ressorts intérieurs du gouvernement de l'Angleterre. Ce sont, entre autres, les vies et les correspondances de lord Chatham, de lord Hardwicke, des Pelham, de lord Malmesbury, de lord Sidmouth, de lord Eldon. Tous ces documens prouvent que le principe de l'irresponsabilité royale n'a jamais empêché en Angleterre l'intervention active, incessante, souvent impérieuse, des rois dans la direction des affaires. Les ministres en Angleterre ont été plus souvent les hommes du roi que les hommes du parlement. Ceux mêmes qui arrivaient au pouvoir par les influences parlementaires étaient dans une tout autre position que les hommes qui peuvent tenir en France le gouvernement de la faveur des assemblées. Les ministres parlementaires en Angleterre étaient les chefs de coalitions patriciennes; ils conservaient l'indépendance de caractère, la suite de vues, la dignité d'autorité qu'inspirent toujours les sentimens, les traditions et les intérêts aristocratiques. Ils n'étaient pas, comme cela peut arriver chez nous, les premiers venus, jetés au pouvoir par un coup de vent révolutionnaire, et n'y restant qu'en servant les fantaisies mobiles d'une assemblée éphémère et inconstante. Chez les Anglais, même en admettant la théorie de la prépondérance parlementaire, le pouvoir n'est jamais exposé à perdre ce haut sentiment de la responsabilité qui fait la force et la sûreté du commandement. Or, chez nous, la théorie du gouvernement parlementaire a produit des vices contraires. Je ne comprendrais pas que le parti modéré pût chercher à relever cette théorie, et voulût essayer de replacer dans les assemblées le levier du gouvernement. Il faudrait, s'il en était ainsi, que la leçon du 24 février fût complétement perdue pour le parti modéré. Il n'y a pas d'exemple plus mémorable de l'impuissance des assemblées dans les grandes crises et du danger d'affaiblir l'initiative dans la conscience et dans les mains du pouvoir. Nous avons eu le spectacle, au 24 février, d'un gouvernement qui est tombé sur lui-même, d'une société qui s'est laissé démanteler sans se défendre, parce qu'au moment du danger suprême le sentiment de la responsabilité et l'énergie de l'initiative ne se sont rencontrés nulle part, ou ont été partout énervés par

les préjugés et les fictions parlementaires. Comment vouliez-vous qu'un roi à qui vous marchandiez à chaque instant l'usage de ses prérogatives pût toujours conserver active et forte, pour les jours de danger, la vertu souveraine du commandement? Les préjugés et les fictions parlementaires avaient affaibli partout le sentiment, les scrupules et la vigilance de la responsabilité. Le roi était accoutumé à renvoyer la responsabilité à ses ministres; les ministres s'en déchargeaient sur la majorité des assemblées, qui la renvoyaient à l'opposition, laquelle s'en lavait les mains. Voilà le mal qui nous a une fois perdus, le mal auquel il faut attribuer l'inanition du pouvoir au 24 février; ce mal a produit aussi un des vices les plus honteux de notre situation morale, l'aplatissement des caractères, car ce n'est que par le vif sentiment et l'usage continuel et hardi de la responsabilité que les caractères se fortifient et grandissent. En lisant au fond de ses propres intérêts, le parti modéré a donc lieu d'encourager le président dans une virile tentative qui retrempe le pouvoir et peut retremper les ames.

Si ces considérations sont vraies pour les intérêts généraux du gouvernement, elles sont plus vraies encore pour l'armée. L'importance et la mission de l'armée ont bien grandi en France depuis la révolution de février. Lorsque, deux fois en deux ans, l'armée a sauvé le pays, lorsque, deux fois en deux ans, Paris a dû être soumis au régime de l'état de siége et à l'autorité militaire, il est certain que l'armée n'est plus seulement un des instrumens de la force publique : elle s'élève par l'esprit qui l'anime, la hiérarchie qui la constitue et les services qu'elle rend, à la hauteur d'un pouvoir public; elle a le droit de réclamer désormais une large influence dans la direction des affaires. Des utopistes imbéciles et de misérables rhéteurs ont choisi ce moment-là pour dénigrer la constitution et le rôle de l'armée. Non-seulement l'armée est la force matérielle de la France; dans l'état de dissolution où ce pays est tombé après la révolution de février, l'armée a été la première de nos forces morales. Il y a eu un instant où toutes les vertus par lesquelles vivent les sociétés se sont réfugiées dans l'armée, où l'ame et le génie de la France s'étaient abrités dans ses files serrées comme le drapeau au centre de la colonne. Tandis que l'esprit d'insurrection et d'anarchie décomposait tout autour d'elle, l'armée a gardé la force du commandement, la religion de la discipline et le point d'honneur de l'obéissance. Pour un pays en révolution, une armée comme la nôtre est plus qu'une défense, elle est un exemple. Or il est élémentaire que la constitution d'une armée permanente réclame au sommet de l'état un pouvoir indépendant, stable, permanent. Tous les politiques de quelque valeur ont été tellement frappés de cette nécessité, que, jusqu'à la révolution de 1848, on a toujours

regardé l'existence d'une armée permanente comme incompatible avec la forme républicaine. Sur ce point, les leçons de l'histoire de notre première révolution sont parlantes. Point d'armée possible sans l'unité du pouvoir et cette vertu du commandement suprême qui empêche les rivalités secondaires et achève la hiérarchie militaire, vertu que les nations guerrières n'ont jamais reconnue qu'à des princes. M. le général de Grammont avait le sentiment profond de cette loi de toute constitution militaire, lorsque naguère, lavant l'armée du reproche d'avoir cédé aux révolutionnaires le 24 février, il appelait les soldats, — malgré les rugissemens de la montagne, — les défenseurs naturels du trône. La sécurité de l'armée, sa dignité, sa force, réclament donc la reconstitution d'un pouvoir permanent, et, en attendant, l'initiative forte, libre, incontestée, toujours prête et toujours prompte du pouvoir exécutif. A aucun prix, l'armée ne peut se laisser exposer par des conflits de pouvoir, par l'incertitude de la responsabilité et la lenteur des ordres, à subir un second affront comme celui du 24 février.

Je peux me tromper, mais j'espère que personne au sein des partis monarchiques ne contestera la gravité des motifs par lesquels se justifie à mes yeux la politique du message. Si j'avais, au contraire, le bonheur d'avoir raison, les complications qui paraissaient obscurcir et menacer cette quatrième période de la révolution de février, où nous sommes engagés, se simplifieraient singulièrement pour les esprits droits et les consciences honnêtes. Je crois avoir serré d'aussi près que possible les nécessités supérieures de notre situation; je n'en ai volontairement omis aucune; je les ai ramenées à la mesure du possible. Nous les avons vues toutes converger à une seule conclusion : la nécessité de reconstituer le pouvoir dans la personne du prince Louis-Napoléon, et le devoir pour le parti modéré de continuer à prêter son concours à la politique du président tant que cette politique sera dirigée contre les révolutionnaires et les socialistes. Je prévois les objections qui peuvent accueillir de divers côtés cette manière de voir. Sur le premier point, le parti républicain objectera la constitution, qui interdit la réélection du président. L'union des trois partis monarchiques pourra prévenir cette objection en provoquant la révision de cet article de la constitution; au surplus, dans le système de la souveraineté du peuple, le peuple est la constitution vivante; les mêmes hommes qui revendiquent le droit d'insurrection en faveur du premier attroupement venu auraient mauvaise grace à contester à la nation, manifestant sa volonté par l'expression régulière du suffrage universel, le droit de casser un article de la constitntion dont M. Marrast fut le Lycurgue. On pourra dire au nom de la majorité parlementaire que l'attitude prise par le président attente à la dignité de l'assemblée, et n'en ferait plus qu'un rouage secondaire dans l'état : si cela était vrai, le

parti modéré ne pourrait en témoigner du mécontentement que dans le cas où il n'aurait pas d'intérêts supérieurs aux susceptibilités d'une assemblée, et où la conduite du président ne serait pas dictée par ces intérêts mêmes; mais cela n'est point vrai : l'initiative du président n'enlève à l'assemblée aucune de ses prérogatives, aucune des garanties qu'elle possède contre les erreurs possibles du pouvoir exécutif. L'assemblée conserve par les votes financiers son légitime contrôle sur les actes du pouvoir, elle garde intacte sa puissance législatrice, elle a devant elle une œuvre immense à terminer dans l'élaboration des lois organiques. On se plaindra peut-être aussi, au nom des chefs les plus considérables de la majorité que la politique personnelle du président tient écartés du pouvoir. Jusqu'à présent, cette plainte ne me paraît guère fondée, car je ne crois pas que les chefs de la majorité aient été depuis un an fort ambitieux de prendre les affaires, et je suis sûr que, s'ils en eussent eu le désir, les occasions ne leur auraient point manqué : le pouvoir d'ailleurs n'est pas la seule place où ces hommes éminens puissent rendre au pays les plus grands services, et maintenir l'honneur de leur nom; leurs conseils, leur patronage bienveillant, exerceront toujours une action salutaire sur la marche du pouvoir, tant que la majorité et le pouvoir demeureront d'accord; puis ils ont la tribune pour théâtre et la France pour auditoire; leur autorité et leur popularité sont une des ressources les plus précieuses du pays, et je ne sais si, dans telle éventualité qu'on peut craindre, leur éloignement du pouvoir ne sera pas pour eux une force.

On peut opposer une dernière objection au plan de conduite que nous avons discuté; on dira qu'en temps de révolution ces plans sont inutiles, et que l'avenir appartient toujours aux accidens et à l'imprévu. Je n'exagère pas plus qu'un autre l'efficacité des efforts humains; je ne crois pas encore, comme M. Proudhon, que la volonté de l'homme soit bien près de détrôner la Providence; pourtant je ne me résigne point à ce lâche fatalisme qui s'engourdit dans un optimisme fainéant ou dans une misanthropie stérile. Nous ne sommes pas maîtres du succès, c'est vrai; mais nous sommes responsables de l'effort. Quant aux accidens, je réponds que la meilleure façon de les prévenir, c'est de marcher sur l'avenir les yeux ouverts, avec un dessein bien arrêté et une volonté aguerrie. Alors les accidens peuvent naître; au lieu d'y trouver des obstacles, on les fait servir à ses résolutions. Or, à cette heure, si l'on plonge un regard dans l'avenir, on verra que les accidens ne peuvent sortir que d'une division au sein des partis monarchiques ou d'un conflit entre le président et l'assemblée. Si les idées que nous avons émises ont quelque valeur, c'est justement cette division et ce conflit qu'elles ont pour but de prévenir.

Il me suffit d'avoir indiqué l'éventualité de pareils accidens, je ne

veux pas prévoir à qui pourrait en remonter la responsabilité. Je crois que le prince Louis-Napoléon ne démentira pas les espérances qu'il a inspirées au parti modéré et au pays; je crois que les partis anti-révolutionnaires ne perdront pas le tact politique, la prudence résolue et l'esprit de concorde qui ont fait leur force jusqu'à présent. De part ou d'autre, les fautes ne pourraient naître que de mouvemens d'humeur mal réglés ou d'une précipitation intempestive. Les coupables seraient les impatiens qui ne tiendraient pas compte des nécessités du présent et de la mesure du possible; ce seraient encore les esprits dogmatiques ou les caractères chagrins qui poursuivent des chimères, que les difficultés de la réalité lassent et irritent, qui ne veulent pas comprendre que la politique, suivant un mot de Burke dans ses *Lettres sur la Révolution française,* n'est pas la recherche de l'absolu, mais un compromis perpétuel entre le mieux et le bien, le bien et le mal, et souvent entre un mal et un autre mal. Dieu fasse que, sur le navire en détresse, ces imprudens ne s'avisent point, comme ils l'ont fait trop souvent depuis trente-cinq années, de se battre pour des questions d'astronomie ou de chercher querelle au capitaine ! Nous le leur demandons au nom d'une génération d'hommes nouveaux qui grandit chaque jour dans la politique, qui remplit les carrières libérales, les fonctions publiques et l'armée, qui tient à honneur de n'avoir trempé dans aucune révolution et de n'avoir jamais fait alliance avec une opposition factieuse, qui déteste l'esprit révolutionnaire, et qui veut conduire la révolution de février au cinquième acte et au dénoûment.

EUGÈNE FORCADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

LES THÉATRES, LES LIVRES ET L'ACADÉMIE.

S'il est un temps où l'on doive s'interdire les partis pris, les prévisions et les systèmes, c'est assurément celui-ci. Dans le domaine de la littérature comme dans celui de la politique, dans la région des idées comme dans celle des faits, au théâtre comme dans le monde, l'imprévu domine, et il semble qu'en l'invoquant naguère, nous obéissions à un secret pressentiment. Après une longue phase de monotonie et de stérilité, voici quelques indices de mouvement et de vie. Après des semaines et des mois passés à déplorer l'affaissement des talens éprouvés, à appeler la révélation de talens nouveaux, voici que, presque au même moment, le succès réhabilite deux noms long-temps compromis dans les voies de l'industrialisme littéraire ou du paradoxe socialiste, et met en lumière une renommée juvénile, renfermée hier encore dans les limites un peu vagues de cette Bohême où la jeunesse et l'esprit peuvent s'arrêter un instant, pourvu qu'ils profitent, pour en sortir bien vite, du succès même qu'ils obtiennent en la décrivant. Que s'est-il donc passé? D'où vient cette bonne fortune inespérée, ce regain subit des vieilles gloires, cette floraison soudaine de célébrités nouvelles? L'art se trouve-t-il tout à coup dans des conditions meilleures? A-t-il vu s'apaiser les anxiétés publiques qui lui faisaient une si rude concurrence? Ses premiers efforts pour sortir de son état de détresse et d'inquiétude nous présagent-ils la fin d'inquiétudes plus sérieuses, de détresses plus graves que celles de la littérature et du théâtre? Quel que soit le sens de ces indices de rajeunissement et de verdeur, il y a lieu de s'en réjouir; mais il convient d'éviter un optimisme complaisant non moins qu'un dénigrement systématique. D'abord, n'y a-t-il pas matière à une observation piquante ou triste, quand on songe que quatre grands ouvrages, sinon d'une valeur égale, au moins d'une importance réelle et d'un intérêt incontestable,

ont pu être donnés, pendant la même semaine, par quatre théâtres, dont aucun n'est le Théâtre-Français? A qui faut-il s'en prendre de cette bizarrerie? Est-ce la faute de notre temps ou de la Comédie-Française? Devons-nous y voir le résultat de ces influences fâcheuses sur lesquelles il est de bon goût de se taire, ou simplement un nouveau symptôme des tendances d'un siècle où tout se nivelle, et où la confusion des rangs gagne, de proche en proche, jusqu'aux hiérarchies dramatiques? A cette première remarque, nous en ajouterons une autre : c'est que ce réveil soudain du théâtre serait plus significatif encore, si des publications antérieures de feuilletons ou de romans n'avaient pas à prélever leur part sur plusieurs de ces pièces; si, dans cette transformation du récit en drame, les conditions distinctes, souvent même contraires, des deux genres avaient pu être également observées, et si, en passant du journal au théâtre, il n'avait pas dû arriver fatalement, ou que la forme primitive subsistât assez complétement pour nuire à l'effet scénique, ou qu'elle disparût assez pour que l'œuvre y perdît quelques-unes de ses qualités originales.

Le Comte Hermann du moins est, à ce qu'on assure, à l'abri de cet inconvénient; si nous ne l'affirmons pas d'une manière plus positive, M. Dumas ne doit en accuser que lui-même, ses habitudes littéraires, et cette fécondité désastreuse qui l'empêche, dit-on, de se rappeler le chiffre exact de ses livres. Bien que ses antécédens autorisent notre méfiance, et qu'on puisse toujours se demander si tout est bien nouveau dans les nouveautés qu'il nous donne, nous croyons cependant qu'on peut accepter *le Comte Hermann* comme un drame *sui generis*, écrit tout exprès pour le théâtre, et arrivant sur la scène sans avoir préalablement trempé dans les bas-fonds littéraires. Il est donc juste de le distinguer de cette série de tableaux plus ou moins dramatiques, taillés en plein drap du feuilleton, et n'ayant d'autre mérite que de substituer à l'intérêt frivole des aventures et des surprises l'intérêt plus puéril encore des coups de théâtre et des machines. D'ailleurs, en supposant même que *le Comte Hermann* ne soit pas une œuvre entièrement nouvelle, qu'on y retrouve au moins la trace de drames antérieurs, il suffit d'un peu d'habitude pour reconnaître que, par ses proportions, sa donnée, sa marche rapide, la coupe des actes, la pensée homogène qui se révèle dans les détails et dans l'ensemble, c'est bien réellement au théâtre qu'était destiné l'ouvrage de M. Dumas.

Ce n'est pas là, nous l'avouerons encore, le seul mérite du *Comte Hermann*. Si l'on y rencontre quelques caractères trop conformes à la tradition du mélodrame; si le médecin Fritz, malgré les prétentions de l'auteur à en faire le représentant du matérialisme scientifique opposé au spiritualisme chevaleresque du comte, n'est au fond qu'une variété du *traître*, exactement copiée d'après la poétique du genre; si cette poétique violente se reconnaît encore dans plusieurs des ressorts qui amènent les principaux effets, on doit convenir que ces effets sont saisissans, que l'intérêt est réel, l'émotion vive, l'action nouée avec force et dénouée avec habileté. Le caractère du comte Hermann, en dépit de son langage emphatique, a vraiment de la grandeur; on y sent passer çà et là un souffle de Schiller, un reflet du marquis de Posa. Au troisième acte, lorsque le mélodrame n'a pas encore envahi la scène, et qu'Hermann mourant unit de ses mains défaillantes son neveu et sa jeune femme, dont il a deviné l'amour, les larmes coulent sans que le juge le plus sévère ait à discuter cette situation

pathétique, cette victorieuse lutte de la passion et du dévouement dans un noble cœur. C'est là aussi malheureusement que doivent s'arrêter nos concessions.

Nous savons bien que l'art n'est pas l'orthodoxie, et qu'à moins d'abdiquer ou de s'amoindrir, il ne saurait se plier toujours aux lois d'une morale rigoriste. Cependant n'y a-t-il pas dans la morale des notions d'un ordre assez élevé, assez absolu, pour que ce qui les froisse ne puisse plus nous être offert comme un idéal d'héroïsme et de vertu? Les amis de M. Dumas dans leurs prédictions complaisantes, et M. Dumas lui-même dans une préface que lui a dictée son mauvais génie, nous annonçaient que le comte Hermann était un Antony corrigé, un d'Alvimar converti, que le spiritualisme le plus pur, le plus chrétien, ressortirait de l'ensemble et de la conclusion du drame. Nous y voyons, au contraire, dominer ce fatalisme emporté qui a été la muse de M. Dumas jusque dans ses meilleurs ouvrages. Il ne suffit pas, pour qu'un personnage nous soit donné comme type de l'esprit religieux et chevaleresque des temps passés, qu'il abuse d'une phraséologie mystique, où le nom de Dieu revient sans cesse, pas plus qu'il ne suffit, pour que nous acceptions Marie de Staubach comme une angélique créature, qu'elle invoque à tout propos les anges et les séraphins. Le suicide d'Hermann rompt l'harmonie et dément l'héroïsme chrétien de ce rôle. Nous comprenons très bien qu'au troisième acte, croyant n'avoir plus que quelques jours à vivre, il marie d'avance son neveu Karl à la femme qu'il aime. Là, rien ne ternit le sacrifice; l'ame, purifiée par les approches de la mort, brise ses entraves mondaines, et prélude à sa liberté céleste en se dépouillant de tout sentiment trop humain; mais nous ne comprenons pas qu'Hermann, revenu à la vie et à la santé, croie pouvoir réunir, en se tuant, les deux amans que le devoir sépare. Et remarquez que ce moyen ne satisfait personne, et ne résout rien. Le spectateur ne peut pas admettre que Karl et Marie, unis au comte Hermann par mille liens d'affection et de reconnaissance, osent, même quelques années plus tard, goûter un bonheur acheté si cher, s'exposer à retrouver, jusque dans les baisers de leurs lèvres, la trace du poison qui a brisé une si noble vie. Comment M. Dumas, si habile à agencer, à accidenter un drame, n'a-t-il pas trouvé moyen d'adoucir ce dénoûment, d'épargner au comte Hermann un suicide, en jetant, par exemple, plus d'intérêt sur le rôle de Franz, le frère de Marie, en donnant à Marie une affection plus vive pour ce frère, et en amenant, par des combinaisons dont son habileté dispose, le comte Hermann à remplacer Franz dans un duel dont l'auteur nous laisse ignorer les suites? Ce double dévouement, cette manière de rendre le frère à la sœur, en réunissant l'amante à l'amant, ne seraient-ils pas préférables? N'ennobliraient-ils pas davantage le caractère du comte? Non, rien n'excuse le suicide d'Hermann, amené d'une façon si brutale. Puisque M. Dumas se rencontrait ici avec un des plus beaux romans de George Sand, qui ne passe cependant pas, que nous sachions, pour un moraliste trop rigide, il n'eût pas dû oublier que Jacques, quand il renonce à lutter contre des déceptions qu'il a prévues, quand il se résigne à disparaître de ce monde pour cesser d'être un obstacle entre Octave et Fernande, enveloppe du moins d'un voile sa résolution suprême, et qu'en suivant sa trace sur les pics glacés où il va se perdre, le lecteur peut douter encore. Quelle différence entre le vague de ce dénoûment et le poison du comte Hermann!

Si nous insistons sur cette remarque, c'est que les époques agitées, où flottent dans le doute et dans le vide les notions du bien et du mal, sont justement celles où l'on doit le plus obstinément maintenir les principes invariables et sacrés. Où en serions-nous, s'il fallait regarder une pareille œuvre comme inspirée par un spiritualisme sincère à une imagination purifiée, par cela seul que deux amans, brûlant l'un pour l'autre d'une flamme criminelle, résistent à l'entraînement de leur cœur, et ne déshonorent pas tout-à-fait l'homme généreux à qui ils doivent tout? M. Dumas, nous en sommes sûr, ne s'est pas douté lui-même de ce qui manquait à son drame pour réaliser cette perfection morale que signalaient si complaisamment ses amis et sa préface. Est-ce dépravation d'esprit ou de cœur? Non; c'est quelque chose de moins coupable et de plus triste : c'est une sorte de naïveté bizarre, un contentement de soi si intrépide, que, ne vivant, ne conversant jamais qu'avec lui-même, il prend volontiers pour des lois universelles et absolues ce qui n'est, hélas! que l'amélioration très relative de ses anciennes allures dramatiques. C'est une illusion du même genre qui lui fait probablement regarder comme digne de Schiller et de Goethe, du chaste ou poétique langage de Thècla et de Mignon, le mystique pathos qu'ont sans cesse sur les lèvres le comte Hermann, Karl et Marie. Un style pareil suffirait à gâter un chef-d'œuvre; ce ne sont que « chastes créatures de Dieu s'élevant vers le trône de l'Éternel, — anges gardiens prêts à recevoir deux ames pareilles à deux blanches colombes, et à les porter ensemble sous les regards du Tout-Puissant. » Jamais on n'entendit retentir, dans un cliquetis de métaphores vulgaires, plus de foudres, d'éclairs, de vagues tumultueuses; jamais on ne vit reluire, sous un miroitement de phrases prétentieuses, plus d'étoiles, de perles, d'azur, de lacs, de chérubins, de larmes et de diamans. J'entendais dire que c'était là de la couleur; c'est tout au plus de l'enluminure.

Ce style, nous le retrouvons encore, mais revu et augmenté, dans cette malencontreuse préface dont il faut bien dire quelques mots, puisque l'auteur en a fait le programme de ses intentions dramatiques, et que, sans ces quatre pages, il eût été possible aux profanes d'ignorer toujours le sens véritable du *Comte Hermann*. M. Dumas, qui, dans son drame, invoque avec une obstination si verbeuse les anges gardiens de ses personnages, eût bien dû songer un peu au sien, et le prier de lui épargner une étourderie qui a failli engloutir dans une immense risée le succès et l'émotion de la première soirée : nous n'abuserons pas de cette préface, dans laquelle l'auteur s'est montré à son insu plus impitoyable envers lui-même que ne l'eussent été ses plus acharnés ennemis. Nous ne relèverons pas cette suite de divagations incroyables d'où résulte clairement un fait : c'est que Dieu n'a permis la chute successive de Napoléon, de Charles X et de Louis-Philippe que pour que M. Dumas arrivât à écrire *le Comte Hermann*, d'après cette vérité que M. Dumas proclame : « l'art est tout, » et à laquelle il ajoute tout bas, dans le langage de Louis XIV : « l'art, c'est moi. » Non; de pareilles remarques sont trop faciles, pour qu'il y ait du mérite à les faire; de semblables ridicules sont trop visibles pour qu'il soit piquant de les signaler. L'épigramme se tait, la malice rend les armes devant cette vanité colossale, et nous n'aurions rien dit de cette préface, s'il ne s'y révélait le symptôme particulier d'une maladie générale, et si l'on n'y trouvait, sous un travers individuel, un enseignement utile.

Dans la préface du *Comte Hermann*, comme dans une foule d'incidens de la vie littéraire de M. Dumas, on rencontre, sous une forme moins déguisée encore et plus naïve que chez tout autre, ce personnalisme, cette habitude constante de n'étudier qu'en soi seul les divers phénomènes de la vie intellectuelle et morale. Cette traduction permanente de l'ensemble du monde idéal par ses propres idées, cette façon de ramener à ses propres impressions tout ce qui émeut, attriste ou charme l'humanité, cette contemplation de soi dans les autres, a eu, hélas! sur les destinées de notre siècle, une influence plus funeste et plus grave que celle que nous nous proposons de constater ici. En élargissant notre point de vue, peut-être y trouverions-nous en germe l'explication de bien des malheurs, la solution de bien des problèmes : le rapetissement progressif des caractères, l'absence de dévouement, d'héroïsme, de courage sincère, le salut de tous sacrifié, jeté au vent, livré aux plus capricieux hasards, pour satisfaire l'intérêt, l'ambition ou la vanité de quelques-uns. Mais, en bornant nos aperçus aux questions qui nous préoccupent d'ordinaire, n'est-il pas permis de chercher, dans ce personnalisme opiniâtre, la raison d'un fait que nous avons souvent déploré : la stérilité, la décadence de l'art dramatique dans notre siècle? Qu'on ne s'y trompe pas; qu'on ne s'empresse pas trop de sourire de la direction un peu frivole que nous donnons à une question aussi sérieuse. Tout se tient, tout se lie dans la physionomie morale d'une époque, et peut-être la sublime modestie de Turenne s'explique-t-elle par la simplicité sublime de Corneille.

Nous n'hésitons pas à le dire : si notre siècle, riche en génies, en facultés d'un autre genre, a vu dégénérer et décroître l'art dramatique, si le théâtre moderne attend encore le talent original qui doit lui rendre la splendeur et la vie, c'est que le poète dramatique doit, avant tout, vivre hors de soi, s'absorber dans l'harmonie générale de l'humanité et de son temps, et en résumer les traits caractéristiques dans une œuvre qui est à tous, mais qu'il fait sienne par la concentration puissante de son génie. Cela est si vrai, qu'une sorte d'ombre et de mystère couvre le berceau des poésies dramatiques, effaçant la renommée des hommes dans le rayonnement des œuvres. Quels sont, dans les temps modernes, les trois plus grands poètes, les trois plus sérieuses gloires du théâtre? Shakspeare, Corneille, Molière. Le premier dont la biographie est à peine connue, même en Angleterre, qui a exercé des professions infimes, dont la vie est entourée d'un nuage que tout l'éclat de ses chefs-d'œuvre n'a pu dissiper, et de qui Walter Scott a pu dire, en nous le montrant respectueusement incliné devant les courtisans d'Élisabeth : « L'immortel saluait les mortels. » Le second, envers qui Dangeau se crut quitte en inscrivant un soir sur ses tablettes : « Le vieux bonhomme Corneille est mort; il s'était fait un nom par ses comédies. » Le troisième enfin, qui demeura jusqu'à trente-huit ans égaré, perdu dans les rangs obscurs et aventureux d'une troupe de comédiens de province, et que Louis XIV trouva assez chétif pour pouvoir, sans danger pour son ombrageuse grandeur, condescendre et se familiariser avec lui. Eh bien! ces trois poètes n'ont été si grands que parce que, grace à leur origine, à leur position, aux tendances de leur caractère et aux allures de leur siècle, ils ont pu tenir dans le monde une place aussi petite, y laisser une trace aussi faible que devait être immense et glorieuse, plus tard, la place de leurs ouvrages et la trace de leur

génie; parce qu'ils ont pu disparaître, s'effacer, s'oublier constamment dans l'étude de leur modèle, et qu'aucun ombre de personnalisme ne venait se placer entre leurs regards et cette grande famille humaine qui devait leur fournir des types ineffaçables et immortels. On pourrait dire que c'est à Racine que la *corruption* commence à poindre, ou du moins à se laisser pressentir, si un pareil mot pouvait convenir à propos de cette muse enchanteresse. Ce qui est vrai, c'est que, chez Racine, on sent déjà, on devine le poète, le poète moderne, avec quelques-unes de ses faiblesses. C'est avec Voltaire que le personnalisme s'installa décidément sur le théâtre; aussi est-ce avec lui que décroît et tombe la véritable poésie dramatique, car ses tragédies, on l'a remarqué depuis long-temps, ne sont pas des drames; ce sont des plaidoyers habiles, éloquens, pathétiques, personnifiés dans des caractères faux, et empruntant à des intrigues romanesques une sorte d'entraînement factice.

Et cependant Voltaire, chez qui le bon sens dominait tout quand la passion ne l'aveuglait pas, nous paraît aujourd'hui, à distance, un modèle d'abnégation et d'oubli de soi-même, quand nous le comparons aux poètes de notre siècle. Voyez lord Byron, le premier en date et en génie! Comme ses facultés, si brillantes quant il teint de ses couleurs les aspects de la nature, les enivremens de la jeunesse, de l'amour et de la beauté, perdent de leur force et de leur éclat, quand cet esprit si personnel veut mettre en jeu des passions vraies et des caractères réels à travers les péripéties du drame! Le génie de Goethe est plus compréhensif; il sait mieux s'abstraire de lui-même, ou, s'il s'y replie dans une sorte de contemplation solitaire, c'est pour faire de cette étude patiente un moyen d'arriver à des notions générales; ce n'est plus lui, c'est l'humanité que Goethe observe en s'observant. Aussi, bien qu'il manque de jet et de mouvement dramatique, a-t-il écrit pour le théâtre des œuvres qu'on n'oublie point, et pourtant qu'il y a loin, comme vérité humaine, de *Gœtz de Berlichingen* à *Richard III*, de *Faust* à *Hamlet!* Mais c'est en se rapprochant encore plus de notre époque que l'on apprend jusqu'où peut aller cette disposition maladive, si énervante pour l'intelligence en général, pour le génie dramatique en particulier, et qui accoutume le poète à ne plus regarder au dehors, à s'enfermer dans sa pensée, à faire de son ame quelque chose de pareil à ce miroir enchanté des contes de fées, où les princes amoureux croyaient sans cesse voir l'objet de leurs tendresses. Hélas! de qui le poète aujourd'hui est-il amoureux, si ce n'est de lui-même? Nul n'a poussé cet amour plus loin que M. Dumas, et quand nous l'avons vu, l'autre soir, résumer en quelques lignes emphatiques la synthèse de notre époque, chercher dans nos orages, nos agitations et nos malheurs, une auréole pour *le Comte Hermann*, et nous donner ce drame émouvant, mais incomplet, pour la révélation d'une nouvelle forme dans l'art, d'une phase nouvelle dans le culte du beau, nous avons compris comment M. Dumas avait failli compromettre, par sa préface, le succès de sa pièce, et comment, avec d'incontestables facultés dramatiques, il ne laissera, après tout, au théâtre rien de solide et de durable.

C'est encore un talent bien personnel que celui de Mme Sand, quoique doué d'un sentiment plus élevé, plus pur, plus exquis. Ce sentiment, on le retrouve jusque dans ses œuvres les plus défectueuses; il a survécu heureusement à ses écarts les plus déplorables. N'est-ce pas une des surprises, des rares bonnes for-

tunes de notre triste époque littéraire d'avoir vu fleurir sur les gouffres révolutionnaires, au milieu des secousses d'une ame égarée par les passions et les sophismes de son temps, ces trois gracieuses et naïves fleurs des champs, *la Mare au diable*, *François le Champi*, et *la petite Fadette?* Ces trois fraîches pastorales, qu'on dirait écloses, sous un sourire de printemps, dans une imagination calme et recueillie, sont venues fort à propos remplir la lacune que menaçaient d'établir dans le talent et la renommée de Mme Sand ses romans socialistes. Peut-être un observateur ombrageux pourrait-il trouver encore à la chicaner sur cette prédilection pour les mœurs champêtres, pour les vertus et les grandeurs abritées sous le chaume, voire pour ce patois berrichon que Mme Sand a tort de préférer à cette langue française qu'elle parlait autrefois si bien. Peut-être se cache-t-il dans tout cela un peu de dédain ou d'antipathie pour les mœurs, les caractères et la langue de ces classes élevées qui n'ont jamais joué un très beau rôle dans les inventions de l'éloquent écrivain. Pourtant on se sent désarmé devant cette fraîcheur délicieuse d'inspiration et de couleur, cette émotion communicative qui va du paysage au personnage, et les unit, pour ainsi dire, dans un pittoresque et harmonieux ensemble. Ce commerce si intime et si sincère avec la nature, ces facultés descriptives toujours vraies, toujours renaissantes, cet art si réel et si caché d'éviter toute afféterie, toute fadeur dans des sujets où la moindre dissonance rappellerait Berquin et Florian, toutes ces charmantes qualités des trois récits dont nous parlons étaient assez difficiles à transporter sur le théâtre, et l'on pouvait craindre que cette vague senteur des traînes et des prairies ne disparût dans cette périlleuse épreuve qui n'admet rien que de précis et de nettement accusé. Pourtant le succès de *François le Champi* a été très réel. Ce pauvre *Champi*, cet enfant trouvé, revenant au moulin de sa bienfaitrice, d'où il a été chassé autrefois par la jalousie d'un mari brutal et libertin, y rapportant l'aisance et la santé, son trouble en face de cette femme qui ne l'aime que comme un fils et qu'il ne croit aimer que comme une mère, ses innocentes roueries pour déjouer les manœuvres de la méchante Sévère, la coquetterie inquiète de Mariette, le personnage de Jean Bonnin, ce type du paysan à la fois bête et madré, dont la finesse et le bon sens rustique se révèlent peu à peu sous sa grosse enveloppe de bêtise, tout cela forme un ensemble qui n'est pas précisément un drame, mais qui intéresse, attache, attendrit. Il y a même dans la gaucherie de ces scènes un peu décousues, dans la simplicité de ces effets obtenus par des entrées ou des sorties un peu complaisantes, quelque chose qui s'accorde bien avec le ton général du tableau, une absence de métier qui ne déplaît pas, une saveur rustique qui ne manque pas de charme. En somme, si ce succès n'est pas très concluant, s'il ne prouve pas encore que Mme Sand soit un poète dramatique, on doit se féliciter qu'une œuvre si calme, si reposée, si étrangère au mouvement et aux combinaisons ordinaires, ait été accueillie avec tant d'intelligence, de sympathie. Seulement, nous croyons que Mme Sand, après avoir popularisé par le théâtre un de ses trois charmans récits, ne doit pas pousser plus loin cette veine, que cette étude du vieux patois de nos campagnes, bien que curieuse et habilement faite, lasserait à la longue, et qu'après tout l'auteur d'*André* et de *Valentine* n'a pas assez à se plaindre de la langue française pour lui garder si long-temps rancune.

Si nous voulions poursuivre jusqu'au bout notre théorie du personnalisme appliqué au théâtre moderne, nous le retrouverions encore dans le drame de M. Gozlan et dans *la Bohême* de M. Mürger. M. Gozlan possède un talent original, une individualité fort tranchée qu'il s'occupe peu de dissimuler lorsqu'il a à faire parler ou agir des personnages dramatiques. Grande dame et fille du peuple, escroc et homme du monde, tous ses héros ont un langage paradoxal, recherché, ciselé, aux arètes vives et saillantes, que l'on sent être le style habituel de l'ingénieux écrivain. Nous ferons un autre reproche à son drame de *la Jeunesse dorée* : c'est qu'il ment à son titre; au lieu d'aborder hardiment et de front un sujet si réellement pris dans le vif de nos mœurs modernes, il ne nous donne qu'une série de romanesques aventures où l'on reconnaît les fâcheux résultats de l'association d'un esprit distingué, inventif, oseur, avec un dramaturge d'une habileté vulgaire. Certes il y avait un drame bien vrai, bien actuel à écrire avec la jeunesse dorée comme avec la Bohême, qui l'avoisine en maints endroits et parfois s'y entremêle. M. Gozlan n'a fait que côtoyer la première; M. Mürger a-t-il tiré meilleur parti de la seconde? En apportant ses impressions personnelles dans son premier ouvrage de théâtre, en déteignant sur ses héros, en leur donnant tout ce qu'il a de verve, de fantaisie, d'*humour*, d'heureux hasards d'imagination et de jeunesse, a-t-il trouvé dans cette familiarité intime avec le sujet et les incidens de sa pièce des élémens de vie et de succès durable? Nous ne le croyons pas; tout se borne pour cette fois à quelques causeries brillantes, à quelques séances de bohêmes civilisés, plus riches de saillies que d'argent, transportées avec entrain de la mansarde dans le feuilleton, et du feuilleton sur la scène. Aussi en est-il un peu de cette pièce comme des mœurs qu'elle retrace : il y a beaucoup d'esprit, mais rien n'y tient; on y meurt d'inanition entre deux bons mots; on y passe son temps à courir après le superflu en manquant du nécessaire; la broderie est charmante; il ne s'agit plus que de la coudre à l'étoffe; par malheur, l'étoffe n'existe pas. Et puis quelle étourderie d'avoir voulu mêler à la peinture de cette bohême que l'on connaît si bien une esquisse de ce monde que l'on connaît si peu! quelle inconséquence, chez un *fantaisiste*, d'opposer une millième fois la grisette à la grande dame, d'humilier la coquetterie de l'une devant le dévouement de l'autre, de recommencer l'éternelle histoire de la consomption et du suicide par amour! J'attendais mieux de M. Mürger; j'espérais quelque chose d'entièrement jeune, de tout-à-fait original de ce talent original et jeune, et je m'aperçois que sa muse me chante, sur un moins joli air et d'une voix moins délicate, la chanson de Bernerette. Bernerette! voilà la fraîcheur, voilà la grace, voilà les enchantemens de la pauvreté amoureuse, de la jeunesse rayonnante de poésie et d'espérance! Si M. de Musset est déjà un *ancien*, tant pis pour les jeunes! ils ne font pas autrement que lui, et ils ne font pas aussi bien.

N'importe! il y a quelque chose de si attrayant et de si aimable, même dans un semblant de jeunesse, de mouvement et de nouveauté; il y a tant de charmes pour nos esprits fatigués d'agitation et de tristesse dans ce tableau de gaieté et d'insouciance, dans ce premier sourire de la vie à vingt ans, dans cette impression de voyage à travers un pays bizarre dont tout le monde parle et que peu de gens connaissent, que l'on a accueilli cette *Vie de Bohême* avec une curiosité bienveillante; quelques mots heureux ont fait le reste, et le tout a

réussi. On a su gré à l'auteur même de ne pas avoir assez d'expérience pour faire une bonne pièce : c'est un avantage sans doute; toutefois nous n'oserions pas conseiller à M. Mürger d'en abuser trop souvent.

Ce n'est pas là, on le comprend, que nous pouvons nous arrêter et nous complaire : c'est déjà beaucoup d'y sourire un moment avant de passer outre; mais, dans ce temps si fertile en contrastes, en disparates de toutes sortes, on trouve quelque plaisir, quelque variété piquante, à passer d'un extrême à l'autre dans les régions de l'intelligence, et, après avoir salué du regard ce rayon de poésie adolescente à travers la brume matinale, à revenir à quelque livre sérieux, à quelque œuvre d'une lecture substantielle et féconde, telle qu'on en écrit loin, bien loin de la Bohême. Cette complaisance de l'esprit moderne pour ses fantaisies et ses caprices, cette tendance même à s'y attarder un peu trop et à rester adolescent dans l'âge de la virilité donne, selon nous, plus d'importance et plus de prix encore aux travaux où se révèle le goût des fortes études, des recherches patientes, le désir sincère de faire profiter notre société et notre époque des enseignemens de l'histoire, des découvertes de l'érudition dans les archives du passé. Nous devons compter au nombre de ces publications trop rares le tableau de *la France au temps des Croisades*, par M. de Vaublanc (1). L'auteur de ce livre ne dissimule pas ses sympathies pour ces temps chevaleresques qu'ont trop calomniés nos dédains et trop justifiés nos folies. En consacrant douze années de travail et d'étude à cette peinture de la France au XIIe siècle, en s'efforçant de faire jaillir la lumière du fond de ces lointains souvenirs, de nous montrer ce qu'étaient alors la société, la civilisation renaissante, l'état des sciences et des arts, le culte de la royauté, le véritable esprit chevaleresque, M. de Vaublanc n'a pas prétendu nous ramener violemment vers les siècles écoulés, nous contraindre à déplorer ou à maudire les progrès qu'ont faits depuis ce temps la société et l'humanité : il a voulu seulement replacer sous leur véritable jour les faits défigurés par les diverses écoles philosophiques ou révolutionnaires, constater que la féodalité ne fut pas la barbarie, que cette forte et puissante nourrice pouvait seule allaiter le genre humain redevenu enfant, et que c'est sous le souffle fécond de l'esprit féodal et chrétien qu'a pu naître et grandir cet esprit moderne, ingrat héritier, si enclin à oublier son origine. Cette tâche, dans la mesure et le ton qu'a constamment observés l'ingénieux et savant écrivain, n'a rien que de salutaire, surtout dans une époque trop semblable au dissipateur insensé qui se hâte de jeter au vent son patrimoine et laisse croire que ses ancêtres ne possédaient rien pour se dispenser d'avouer qu'il gaspille tout. Telle ne sera jamais la pensée de l'homme sage en tournant ses regards vers le passé et en les ramenant sur le présent. Comme M. de Vaublanc, il se dira qu'il y a une distinction capitale à faire, et que l'héritier spirituel honore ses aïeux, même quand il ne songe pas à les ressusciter.

C'est encore le fruit de longues et patientes recherches qu'a publié M. René de Bouillé sous le titre d'*Histoire des Ducs de Guise*. Ainsi que l'historien le remarque avec justesse, on avait droit de s'étonner que cette maison de Lorraine, si puissante, si illustre, si intimement mêlée à tous les événemens

(1) 4 volumes in-8°, chez Techener, place du Louvre, 12.

de son temps, résumant elle-même, dans sa physionomie vivement caractérisée, ce qu'offrent de plus dramatique ces dramatiques époques, n'eût pas encore les honneurs d'une histoire particulière, d'une monographie de famille, et ne figurât que dans des tableaux détachés ou dans les histoires générales. Sur les pas de l'érudition bénédictine, M. René de Bouillé vient de combler cette lacune. Il nous rend, dans un cadre spécial, ciselé avec un soin d'archéologue, d'érudit et de grand seigneur, ces vigoureuses et énergiques figures, ces gigantesques factieux, comme il les appelle, ces hommes dont la destinée étrange fut de contrarier la royauté en se faisant les champions de l'absolutisme, de donner l'exemple de la résistance en défendant les bases primitives du pouvoir, et de préparer, par des luttes sanglantes, par des ambitions implacables, la réaction de la monarchie contre la noblesse féodale, œuvre habile, mais dissolvante, à laquelle préluda Louis XI, qu'accomplit Richelieu, qu'acheva Louis XIV, et qui ne fut, en réalité, que le premier désarmement de la monarchie elle-même, bientôt menacée par les idées envahissantes et les préliminaires de révolution. Ce caractère des Guise, derniers représentans du moyen-âge, apparaissant dans le lointain de l'histoire, debout sur des ruines qu'ils défendent et qu'ils multiplient par leurs efforts mêmes, types d'une société qui meurt et dont ils accélèrent l'agonie en essayant de la sauver, ce caractère singulier, mis en en relief par tant de grandes actions, d'émouvans épisodes et de péripéties tragiques, donne à leur histoire un intérêt à la fois politique et romanesque dont M. de Bouillé s'est emparé avec bonheur, et qui désigne son livre aux sympathies de tous les lecteurs sérieux. Nous ne lui adresserons qu'une critique, c'est d'avoir fait parfois de l'érudition trop consciencieuse, trop détaillée, d'être trop resté ou trop devenu bénédictin, de n'avoir pas assez profité de ses avantages d'homme d'esprit, d'écrivain ingénieux, des ressources mêmes que lui offrait sa science, pour condenser davantage ses récits, pour les concentrer de temps à autre, et les fixer en une forme vive, concise, où un trait résumât le groupe, où un mot résumât l'idée.

Pouvons-nous songer à cette faculté précieuse de concentration et de netteté, à ce talent de ramener à quelques lignes essentielles et ineffaçables les flottans horizons de l'histoire, sans que le nom de M. Mignet arrive irrésistiblement sur nos lèvres? L'éminent écrivain vient de conquérir un nouveau titre à cette renommée si pure, si incontestée, que lui a faite un talent demeuré sobre, littéraire et délicat au milieu des séductions et des ivresses de son temps. L'éloge de M. Rossi restera parmi les morceaux les plus achevés qui soient sortis de cette plume, dont la parcimonie ingénieuse devrait faire rougir tant de prodigues. Que de richesses et d'écueils, que d'intérêt et de péril dans la biographie de cet homme illustre, cosmopolite de la liberté sage, de la civilisation élégante, pèlerin enthousiaste de toutes les conquêtes de l'intelligence moderne, devenant le martyr de ce qu'il a cru, la victime de ce qu'il a aimé, et trouvant une mort glorieuse dans l'excès criminel et insensé de tout ce qu'avait recherché sa vie! Ne dirait-on pas ces sublimes inventeurs du moyen-âge, tués par une découverte pour laquelle leur siècle n'était pas mûr, et condamnés par le fanatisme avant d'être discutés par la science? Quel tact, quelle sûreté de main ne fallait-il pas pour apprécier sans injustice les idées qui avaient occupé une pareille vie, pour en séparer sans violence les

passions qui avaient causé une semblable mort? Cette tâche si délicate et si périlleuse n'a servi qu'à faire mieux ressortir l'art exquis et profond du panégyriste, l'élévation et la finesse de son esprit, la pénétrante justesse de ses réserves, et cette équité magistrale qui ne consent jamais à destituer le progrès, l'intelligence et la liberté, parce que l'on commet en leur nom des crimes ou des folies.

Selon nous, il y a là une mesure, un point difficile, mais important à fixer, et que doivent soigneusement maintenir tous ceux qui, comme M. Mignet, ont mérité, par la sage économie, par l'habile distribution de leurs facultés éminentes, que l'on adoptât l'autorité de leur exemple et de leur parole. Sans doute, pour les esprits extrêmes, prompts à l'abattement ou à l'aigreur, c'est chose tentante aujourd'hui que de remonter vivement le courant, de rompre avec le présent par peur de l'avenir, de renier ce qu'on a affirmé, d'affirmer ce qu'on a nié, de chercher enfin, d'une main toute tremblante des secousses révolutionnaires, à renouer la chaîne des sociétés et des intelligences au vieil et fragile anneau qu'ont brisé les révolutions. La tentation est grande, nous l'avouons : le parti serait-il sage? y gagnerait-on un retour impossible vers ce qui n'est plus, une halte inespérée sur un sol bouleversé par les orages? Non; ce serait seulement fournir aux passions qui ont tué M. Rossi, et qu'a flétries M. Mignet le prétexte qu'elles invoquent sans cesse pour combattre une réaction par des violences nouvelles; ce serait donner aux idées progressives un motif pour n'épargner rien à qui leur refuse tout. La vraie sagesse, l'élévation réelle, dans un temps comme le nôtre, consiste à la fois à lutter contre des entraînemens trop grossiers pour jamais séduire les esprits d'élite, et à se préserver de ce vertige qui, en face de tant de gouffres ouverts, fait aisément prendre l'horizon pour l'abîme. Heureux ceux qui conservent, dans ces instans d'étourdissement et de crise, le regard assez net, le pied assez ferme, pour distinguer ce qu'il est si facile et si périlleux de confondre! Heureux surtout ceux dont la vie, le talent et les ouvrages forment, dans leur ensemble harmonieux et mesuré, l'éloquente réfutation de tout ce qui égare l'esprit moderne et de tout ce qui peut le décourager!

ARMAND DE PONTMARTIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 novembre 1849.

Examinons un instant avec attention le rôle que joue la montagne, et ne craignons pas d'en faire ressortir l'utilité et l'à-propos. Si nous pensions que la montagne nous lût, peut-être hésiterions-nous à parler comme nous le voulons faire; mais nous sommes tranquilles sur ce point.

Depuis le 31 octobre, l'union persistante du parti modéré tient en grande partie aux utiles avertissemens que la violence de la montagne donne à la majorité. Nous remercions donc la montagne. Nous savons bien que le parti modéré se croit sage par lui-même, et non point par le contre-coup des fureurs de la montagne; cependant nous serions désespérés que la majorité fût livrée seulement à sa propre prudence. Cette défiance est-elle de notre part un signe de malveillance? Assurément non; mais nous croyons que la majorité est composée d'hommes, et par conséquent d'êtres faillibles, d'hommes fort spirituels et par conséquent plus faillibles encore que les autres. Pensez-vous que la majorité n'aimerait pas beaucoup mieux se débattre entre soi, entre hommes distingués, et avec les formes polies et éloquentes dont nous avions pris l'habitude depuis trente ans, que d'avoir à lutter contre l'esprit des clubs et la rhétorique des estaminets? Ce serait, en vérité, beaucoup plus doux; mais, grace à la présence de la montagne, la majorité est forcée de reconnaître que cela est impossible. Non, la société polie ne peut pas discuter ses questions de droit et de bienséance politique, quand elle est sans cesse avertie qu'au-dessous d'elle frémit et bouillonne une société tumultueuse et violente; non, Byzance ne peut pas disputer à son aise sur la lumière créée ou incréée du Thabor, quand les plus farouches et les plus vilains Mahomets du monde sont prêts à assaillir ses murailles.

Il n'y a pas une seule des questions qui étaient chères au grand parti modéré il y a trois ou quatre ans, et autour desquelles il aimait à combattre; il n'y a pas, disons-nous, une seule de ces questions qui n'ait son pendant dans

la politique des montagnards, et c'est un grand bien; car, si par hasard le parti modéré voulait de nouveau se laisser aller à quelques fantaisies de controverse sur ces questions, aussitôt on pourrait lui dire : Prenez garde; si vous traitez cette question à votre manière, le parti montagnard va la traiter aussi à la sienne; et Dieu sait ce que nous verrons et ce que nous entendrons!

Nous prendrons un ou deux exemples dans les discussions de la tribune ou de la presse. On parle beaucoup depuis quelque temps du gouvernement personnel, et ce n'est pas seulement la montagne qui en parle. Ces propos ont aussi accès dans le parti modéré, et nous n'en sommes pas étonnés. Le 31 octobre est une tentative de gouvernement personnel. Cela pourra devenir une faute, nous attendons les résultats définitifs; mais, assurément, cela n'est pas une illégalité. La constitution de 1848 veut le gouvernement personnel; elle l'impose, et ce n'est que par une dérogation tacite à cette constitution qu'on peut s'écarter du gouvernement personnel. Ce point de droit ne peut pas être contesté. Arrivons maintenant au fait, et voyons comment le parti modéré et la montagne entendent fort différemment la résistance au gouvernement personnel, comment surtout la montagne pratiquerait cette résistance, aussitôt que le parti modéré semblerait vouloir s'y associer.

Nous ne cachons pas que, même sous la monarchie de juillet, nous avions une sorte de penchant instinctif pour le gouvernement personnel, et voici pourquoi : d'abord, nous n'en craignions pas les abus, étant rassurés sur ce point par les formes du gouvernement parlementaire, qui donnaient en tout le dernier mot à la chambre des députés en premier lieu, aux électeurs ensuite. Nous étions rassurés aussi par le talent des hommes qui entraient ordinairement dans les conseils de la couronne. Nous les croyions trop grands pour se faire de gaieté de cœur de simples courtisans. Nous avions encore une autre raison qui nous faisait pencher vers un peu de gouvernement personnel : c'est que nous avions remarqué que, dans les révolutions de la France, le roi était toujours responsable de fait, quoiqu'il ne le fût pas de droit. Les fictions constitutionnelles n'avaient pas protégé Charles X; elles n'ont pas davantage protégé le roi Louis-Philippe. Puisque la fiction de l'irresponsabilité n'était point une protection, devait-elle être une entrave? Et fallait-il que ce fût celui qui était le plus intéressé à la bonne conduite du gouvernement, celui qui y mettait le plus gros enjeu, celui qui y risquait sa destinée et celle de toute sa famille, fallait-il que ce fût celui-là même qui fût étranger au gouvernement? Non; la responsabilité effective du roi, trop vérifiée par l'expérience des révolutions, faisait que le roi devait avoir aussi une part dans le gouvernement. Ce que la nécessité imposait au roi, quoique la constitution le lui refusât, aujourd'hui la constitution et la nécessité l'imposent aussi au président. Il doit avoir part au gouvernement; il doit gouverner. Que parle-t-on donc du gouvernement personnel comme d'un grief? Le gouvernement personnel est en France un fait permanent; c'est de plus aujourd'hui un fait légal.

Nous ne voulons pas, du reste, traiter ce point de droit constitutionnel. Nous voulons seulement faire remarquer comment le parti modéré et la montagne entendent différemment la résistance au gouvernement personnel. La montagne en effet n'entend la résistance au gouvernement personnel que sous la forme d'une accusation ou d'une insurrection. Un grand procès révolutionnaire ou

une insurrection victorieuse, voilà la seule manière d'empêcher le président de gouverner personnellement. La montagne, autrefois, n'a voté la responsabilité du président que parce qu'elle entrevoyait dans cette responsabilité des chances d'accusation et de déchéance. Où la raison aurait dû indiquer qu'on créait par la responsabilité un quasi-dictateur, la montagne a cru qu'elle se créait une sorte de victime permanente, et cela lui a plu. De là ces grands appels que nous entendions avant le 13 juin à la justice populaire, ces cris de déchéance, ces clameurs contre le président et ses ministres, qu'on envoyait à Vincennes, et qui n'y seraient pas, hélas! arrivés. Voilà dans la montagne la doctrine de la résistance au gouvernement personnel. Est-ce là ce que veut le parti modéré? Ne sait-il pas que le lendemain de la déchéance appartient à la plus effrénée des démagogies? Ne comptez plus sur la modération même relative des chefs; ils ne pourront plus être modérés, voulussent-ils l'être. C'est comme cela, leur dira-t-on, que vous vous êtes laissé duper la première fois. Comptez donc sur une révolution spoliatrice et par conséquent sanguinaire. Les plaintes que le parti modéré ferait sur le gouvernement personnel iraient s'ajouter involontairement aux doctrines de la montagne, et lui prêteraient de la force. C'est le mal le plus douloureux des temps de licence qu'on n'y peut pas parler et agir pour la liberté, car le bien alors tourne inévitablement au mal. Dans des temps d'impiété, parler contre la superstition, c'est favoriser l'impiété; dans des temps de révolution et de démagogie, parler contre la tyrannie, c'est favoriser la révolution et la démagogie. Tristes jours que ceux où les sages ne sont plus maîtres de leurs paroles et de leurs actions! Tel est en ce moment le sort que les événemens font au parti modéré. Les violences de la montagne interdisent au parti modéré l'usage des plus naturelles fantaisies.

Voulez-vous un autre exemple de ces utiles limites d'opinion que la montagne impose au parti modéré? Cette quinzaine nous en a offert un exemple curieux. La constitution de 1848, héritière en cela de quelques-unes des traditions de l'opposition des anciennes chambres, a fait grand usage et peut-être abus de la doctrine des incompatibilités. Elle a créé je ne sais combien d'incompatibles. A-t-elle eu tort? a-t-elle eu raison? L'avenir le dira. Nous devons seulement remarquer en passant que si, comme on a tort de le croire généralement, le gouvernement parlementaire est en train de périr, il est bizarre qu'il périsse dans un temps où le remède qui devait, dit-on, le faire revivre est si largement appliqué. La compatibilité du mandat de fonctionnaire et du mandat de député n'était donc pas un des côtés faibles du gouvernement parlementaire. C'était plutôt le côté faible de l'administration, et, pendant que les badauds se plaignaient que l'administration envahît les chambres, M. Thiers, nous nous en souvenons, remarquait avec sa sagacité habituelle que c'était au contraire les chambres qui envahissaient l'administration, si bien qu'en séparant absolument le parlement de l'administration, comme l'a fait la constitution de 1848, en créant entre les dépositaires de ces deux forces une incompatibilité rigoureuse et multiple, il pourrait se trouver, en fin de compte, que ce fût le parlement qui fût affaibli et l'administration qui fût fortifiée, d'autres circonstances surtout aidant à ce changement politique.

Revenons à l'exemple que nous voulons mettre en lumière. Peut-il y avoir, pour discréditer et pour ruiner dans l'esprit des gens sensés la doctrine des

incompatibilités, peut-il y avoir une meilleure démonstration que le discours de M. Raspail, voulant créer une incompatibilité nouvelle, celle de banquier et celle de ministre des finances? Ah! vous aimez les incompatibilités, vous croyez qu'elles sont utiles à la liberté, et vous en avez introduit bon nombre dans notre constitution. Eh bien! vous allez voir comment la montagne entend cette doctrine et surtout par quels argumens elle la défend. Il y a un ministre des finances qui a volé 1,500,000 francs. — Qui? qui? nommez-le, crie l'assemblée. A quoi l'orateur répond qu'il est jeune, qu'il ne connaît pas tous les ministres des finances, qu'on le lui a dit, et, comme il s'agissait de ministres de la monarchie, il a cru la chose sans chercher à la vérifier. Cependant comme en disant ces choses-là ou les analogues, l'orateur était un peu embarrassé de l'insistance de l'assemblée, qui ne voulait pas que tous les ministres des finances de la restauration et de la monarchie de juillet fussent indignement calomniés, un des amis de l'orateur, pour venir à son secours, lui a crié : « Vous avez dit un ministre et non pas un ministre des finances! » Admirable secours que cette remarque! L'assemblée s'indigne que l'orateur calomnie les vingt ou trente personnes qui ont été ministres des finances; on suggère alors de calomnier tous les ministres de tous les départemens ministériels. Qu'importe après tout? Cela ne fait qu'augmenter la liste des suspects.

M. Raspail ne s'est pas contenté de calomnier au hasard tous les ministres des finances; il a aussi, et au hasard, calomnié tous les rois. Puisse cela le grandir dans son parti! Il y a eu en effet un roi, l'orateur ne sait pas lequel, qui écrivait au roi Louis-Philippe pour lui reprocher d'avoir fait manquer une opération de bourse que faisait ce roi quelconque. L'orateur n'a pas vu la lettre; mais qu'importe? On lui a dit qu'un roi avait écrit cela à un roi : il s'est dépêché de le croire et de le dire. M. le duc de Montebello, dans quelques paroles énergiques et nobles, a exprimé le dégoût qu'inspiraient à l'assemblée de pareilles calomnies; mais M. de Montebello sait bien que ce n'est pas pour l'assemblée que parlent les orateurs de la montagne. Il y a d'autres oreilles dressées pour entendre ces grossières imputations. L'assemblée les repousse, les clubs les accueillent. Elles y deviennent l'évangile de la haine. Les méchancetés et les rumeurs de 87 et de 88 contre la reine de France devinrent en 93 les griefs du tribunal révolutionnaire contre Marie-Antoinette.

Nous venons d'indiquer de quelle manière la montagne inspire à la majorité de salutaires scrupules sur les doctrines adoptées par la constitution ou sur les préjugés que le parti modéré pourrait avoir. Est-ce là le seul service que la montagne rende à la majorité? Non : il en est un plus général et plus quotidien que la montagne rend sans cesse à la majorité, et que la majorité, nous le répétons, a besoin qu'on lui rende sans cesse : c'est de lui montrer l'abîme où le parti modéré et la société tout entière sont près de rouler, si la majorité s'avise un instant de céder à ses divisions intérieures. Voyez sur quelques paroles de M. Ségur d'Aguesseau les colères furieuses qui s'élèvent! Il a plu à M. Ségur d'Aguesseau de rendre hommage au courage des gardes municipaux qui sont morts le 24 février pour défendre la loi, celle qui régnait alors : la montagne crie aussitôt qu'on outrage la république. Eh quoi! est-ce que la république légale date du 24 février? Est-ce que M. Ledru-Rollin n'a pas proclamé à la tribune que le 24 février était un fait? Il est donc permis de juger

le fait comme on le veut. La république légale n'a commencé que le 4 mai 1848 par la proclamation qu'en a faite l'assemblée constituante. Jusque-là, nous étions dans le chaos; le monde n'était pas né, et personne n'était tenu de dire : *Et vidit Deus quia erat bonum.*

Cette liberté que nous tenons de la bouche de M. Ledru-Rollin, le jour où il a bien voulu qualifier le 24 février de simple fait, et le livrer, à ce titre, aux disputations du monde, la montagne veut nous la reprendre. Et comme M. Dupin, bon gardien des droits de la libre discussion, résiste avec une admirable énergie à cette intolérance, la montagne alors proteste contre le président, et elle le déclare atteint et convaincu de partialité. La montagne en effet ne veut pas avoir tort; c'est là le trait caractéristique du parti. Il est violent, il est ignorant, mais il a surtout la vanité de Satan ou de la suite de Satan; car, de bonne foi, pour être de grands démons, il faudrait que les montagnards eussent commencé par être quelque part de grands anges : or, ils n'ont jamais eu le premier rang nulle part, et c'est pour cela qu'ils veulent le ravir partout. L'orgueil des incapables est le plus féroce de tous.

En face de cette tyrannie toujours prête, toujours menaçante, le parti modéré voudra-t-il s'affaiblir par la division? Voudra-t-il entrer sourdement en lutte avec le pouvoir exécutif? Le pouvoir exécutif voudra-t-il porter peu à peu atteinte au légitime ascendant du pouvoir législatif? Si on veut se désunir, rien n'est si facile; la constitution de 1848 s'y prête admirablement. Elle a oublié qu'un gouvernement doit être organisé de manière à produire une action commune. Elle a fait un pouvoir exécutif qui peut se passer du pouvoir législatif, elle a fait un pouvoir législatif qui peut se passer du pouvoir exécutif. La constitution de 1848 est un recueil de chapitres plus ou moins ingénieux; ce n'est pas un livre. Le gouvernement qu'elle a créé est un gouvernement bicéphale; or, il n'y a rien qui ressemble si fort à n'avoir pas de tête que d'en avoir deux. Avec une pareille constitution, où le dissentiment est si aisé et où rien n'avertit de la nécessité de l'union, il faut que les vertus des gouvernans remédient aux fautes du gouvernement.

Le parti modéré serait d'autant plus mal venu à ne pas avoir en ce moment la fermeté et la patience nécessaires à la situation qu'il a beaucoup à faire, et qu'il a les moyens de le faire. Nous n'avons guère besoin de développer cette pensée. Le pouvoir n'est pas créé : il flotte encore dans le vide qu'a fait la révolution de février. Il faut en reconstituer l'idée et le respect; il faut rendre à la société la sécurité, ou plutôt il faut lui rendre l'ordre. Nous savons bien que chaque parti entend ce mot à sa façon; mais nous savons aussi que, quoique chaque parti se fasse un idéal différent de l'ordre, il y a cependant entre les différens types de l'ordre des traits communs, et c'est à ces traits que nous nous attachons. Demandez au légitimiste, au bonapartiste, à l'orléaniste, comment il veut reconstituer le pouvoir en France : chacun vous dira aussitôt un nom propre; mais, si vous lui demandez de laisser de côté les noms propres, chacun alors reconnaît qu'un pouvoir électif tous les trois ans et qui dépend des caprices de l'opinion universelle n'est pas un pouvoir capable de servir de noyau à la société; chacun reconnaît que le suffrage universel, tel qu'il est constitué, ne peut être qu'un instrument de brusques révolutions et non pas de salutaires réformes.

Et, à propos du suffrage universel, nous ne pouvons pas ne point remarquer ce qui se passe en ce moment. Il y a trente siéges vacans à l'assemblée : il faut les remplir, et, pour cela, il faut faire des élections dans seize départemens. Autrefois, avec les élections d'arrondissement, cela eût été fort simple. Aujourd'hui, avec le scrutin de liste et les élections départementales, il faut, pour un seul représentant à nommer, remuer profondément tout un département. Aussi plusieurs journaux, exprimant en cela le sentiment du commerce et de l'industrie, supplient le gouvernement de ne convoquer les électeurs qu'à la fin de janvier, parce que, sans cela, le commerce va de nouveau se trouver paralysé. Avec le suffrage universel, quand on électionne, on ne peut faire que cela : personne n'achète et ne vend plus; on discute, on pérore; on lit peut-être, mais on ne fait que cela. Plus d'affaires, plus de transactions; le commerçant, ne vendant rien, ne demande rien au fabricant, qui, ne fabriquant rien, ne peut pas payer ses ouvriers, qui, à leur tour, ne travaillant pas ou travaillant peu, consomment beaucoup moins, si bien que le boucher, l'épicier, le marchand de vin, le boulanger même, vendent moins, et, de leur côté, achètent moins de drap ou de toile; le cultivateur alors ne vend plus ses laines ou son chanvre, son vin ou son blé ou ses bestiaux. Les élections dans le suffrage universel, tel que la constitution l'a organisé, sont un chômage universel. Le moulin, la bêche, le rouet, le pressoir, la balance, la truelle, la pioche, la forge, s'arrêtent respectueusement pour voir fonctionner le scrutin, machine bruyante, mais peu productive. Nous ne sommes pas étonnés que, se voyant menacés d'un chômage de ce genre dans ce temps-ci, c'est-à-dire dans le temps de l'année le plus favorable aux affaires, le commerce et l'industrie demandent en grace qu'on veuille bien ajourner les élections. Singulier droit dont on détourne loin de soi l'exercice comme un embarras ou un danger! Il faut choisir, nous disait un fabricant, entre les élections et les affaires. — Veut-on que nous fassions des affaires? trouve-t-on que cela importe à la prospérité du pays, au bien-être des ouvriers, au repos des villes? Alors point d'élections avant la fin de janvier. Veut-on au contraire que nous fassions des élections et que nous soyons avant tout citoyens? Alors nous ne ferons pas d'affaires. — Ce qu'il y aurait de pis, c'est qu'il y eût des élections, et que les gens honnêtes et laborieux n'y allassent pas. Les fainéans et les incapables, ceux qui ne connaissent et ne pratiquent que le métier des révolutions, ceux-là seuls iraient, et Dieu sait ce qu'il en adviendrait! Les plus mauvaises élections sont celles qui, devant être faites par tout le monde, sont faites par le petit nombre.

Et voyez, continuait notre fabricant, comment vont les choses dans notre malheureux pays! Je suis un vieux libéral, et connu pour tel pendant quinze ans et plus. Me voici cependant forcé de souhaiter l'ajournement des élections et d'avoir l'air d'un fauteur de coups d'état. Ce n'est pas tout : j'aime le gouvernement parlementaire, j'aime le régime des assemblées délibérantes, et je crois que ce régime est celui qui honore le plus les nations; mais quel spectacle nous donne en ce moment l'assemblée nationale! C'est une halle par les cris et une salle d'armes par les duels. Nous avons la guerre civile en petit. Je sais bien que ces mœurs indisciplinées ne sont pas celles de la grande majorité de l'assemblée, et qu'il suffit de quelques brouillons tumultueux pour troubler toute une assemblée. Je ne m'en prends donc pas aux hommes, mais aux in-

stitutions, qui, en rendant possible le mélange d'hommes d'éducation différente, rendent impossible la délibération honnête et régulière; et croyez-vous que ces tumultes et ces duels de l'assemblée ne portent pas une atteinte profonde au crédit du gouvernement parlementaire? On a beau pervertir l'esprit de la foule avec les idées démagogiques : soyez sûr cependant qu'il y a dans l'esprit de tout le monde l'idée qu'un gouvernement doit être quelque chose de calme, de régulier, de sage. Nous ne concevons pas que nous soyons gouvernés par quelqu'un qui ne vaille pas mieux que nous, qui ne soit pas plus éclairé et plus grave que nous ne le sommes. Les députés sont nos représentans à condition de nous représenter en beau. Quand, au lieu de nous représenter, ils nous ressemblent, le prestige disparaît. Voyez, depuis quinze jours, il y a eu à peine dans l'assemblée cinq ou six séances qui méritent d'être appelées des séances législatives. Otez la séance où M. Faucher a engagé avec M. Fould une conversation judicieuse et féconde sur l'état des finances et sur l'état de la Banque, celle où M. Barre a spirituellement attaqué les coalitions et où M. de Vatimesnil a énergiquement défendu les véritables principes de cette question difficile, celle enfin d'avant-hier où M. Rouher, le ministre de la justice, a répondu avec beaucoup de netteté et de force aux sophismes de M. Favre sur la souveraineté; ces séances ôtées, que reste-t-il, sinon des luttes violentes et tumultueuses? M. Dupin sait, dans ces séances agitées, montrer la fermeté et la promptitude de son esprit, et nous l'en remercions, car l'honneur d'une société est dans la répression du désordre, quand il n'est plus dans la modération qui le prévient; mais M. Dupin sait et dit lui-même le tort que de pareilles agitations font au gouvernement parlementaire.

Depuis cette fréquence de duels, plusieurs représentans ont déposé des propositions contre les duels en général ou contre les duels entre représentans. Ces propositions témoignent de la douleur qu'inspire le mal; mais nous craignons bien qu'elles ne le répriment pas. En 1848, que faisait la société attaquée chaque jour par l'émeute? Elle se défendait à coups de fusil. Les fusils de la garde nationale faisaient la police des cités. C'était un grand malheur; mais cela en empêchait un plus grand. Nous appliquerons jusqu'à un certain point cette réflexion aux duels de l'assemblée. Quand le président est impuissant en certains momens, malgré son énergie et sa vivacité, quand le règlement n'est pas respecté, quand la force morale est abattue, la force matérielle reprend ses droits, et le duel est la forme la plus polie de la force matérielle. On ne pourra supprimer les duels dans l'assemblée qu'en supprimant la cause des duels, c'est-à-dire l'esprit de violence et d'indiscipline. Ici encore reviennent nos observations sur les incompatibilités d'éducation et sur l'influence des institutions.

Nous venons de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire parlementaire de la dernière quinzaine. Cette histoire ne prouve-t-elle pas que le parti modéré a beaucoup à faire pour rendre à la société ce qu'elle a perdu, c'est-à-dire le bienfait d'un gouvernement calme et régulier. Or, si le parti modéré a beaucoup à faire de ce côté, s'il est tenu de le faire, sous peine de périr avec toute la société, nous demandons s'il a pour le faire d'autres moyens que ceux qu'il trouve dans l'action du président. S'il est des personnes qui veulent commencer

la restauration de l'édifice par le toit, qui, avant de reconstruire le pouvoir, veulent savoir qui en sera le dépositaire à venir, qui enfin ne veulent rebâtir la maison que pour un seul propriétaire ou un seul locataire, nous renvoyons ces personnes-là aux folies de Saint-Hubert. Quant à nous, qui ne faisons pas d'almanachs, nous supplions le parti modéré d'aider le président à rebâtir le pouvoir, car c'est là l'intérêt de tout le monde, et nous supplions également tout le monde de considérer que de toutes les manières de reconstruire le pouvoir, la moins bonne serait de commencer par détruire celui qui existe. La France loge depuis soixante ans dans des appentis, parce qu'elle a toujours l'idée de se bâtir un palais définitif; seulement chacun veut que ce palais définitif soit construit sur son plan particulier.

Sans le concours du parti modéré, le président ne peut rien pour la reconstruction du pouvoir; sans le concours du président, le parti modéré ne peut rien non plus pour cette reconstruction. Grande raison de s'unir, disons-nous. Grande probabilité qu'on ne fera rien, disent ceux qui médisent volontiers de la France. Eh bien! soit. L'expérience commence, et l'événement jugera.

Un mot encore. Nous parlions, en commençant, des services que la montagne rend au parti modéré; nous allions oublier un de ces services les plus signalés. La montagne se divise, celle du dehors tout au moins. M. Proudhon attaque M. Leroux, M. Proudhon attaque M. Louis Blanc, M. Proudhon attaque tout le monde et est attaqué par tout le monde. Il prouve à ses confrères en révolution qu'ils n'ont pas le sens commun, à M. Pierre Leroux qu'il n'est *qu'un courtier marron en antiquailles révolutionnaires*, à M. Louis Blanc qu'*il continue à faire sa rhétorique*, et ceux-ci lui répondent qu'il *n'est qu'un faiseur de tours de dialectique*. Soit; mais que ces divisions nous soient au moins une leçon pour ne pas les imiter, et une occasion d'agir. Sans cela, en quoi valons-nous mieux, et en quoi avons-nous le droit de rire de ces querelles? Sommes-nous destinés à mourir tous en ricanant les uns des autres, à être, comme Voltaire,

Un pied déjà dans le tombeau,
De l'autre faisant des gambades?

Passant de l'intérieur à l'extérieur, là aussi nous trouvons des expériences qui commencent et qui doivent attirer notre attention.

A Genève, malheureusement, l'expérience ne commence pas; elle est faite, et cette fois encore la démagogie a vaincu la liberté. Il s'agissait d'élire le conseil d'état, c'est-à-dire le gouvernement, et le parti conservateur espérait que l'expérience de trois ans d'un gouvernement radical aurait suffi pour guérir Genève de l'envie de vouloir recommencer. Genève, en effet, a tout ce qui caractérise les gouvernemens radicaux, les ateliers nationaux, le déficit dans les finances, la langueur du commerce et de l'industrie, l'abandon des étrangers. Elle va conserver encore pendant trois ans ces bienfaits du gouvernement radical, car l'ancien conseil d'état a été réélu, et le parti conservateur a été battu. Comment le parti radical l'a-t-il emporté dans les élections? Par la violence, comme toujours. Les ateliers nationaux, qui sont les prétoriens de la démagogie, avaient occupé tous les abords des colléges électoraux. A ces préto-

riens ajoutez les réfugiés français, italiens et allemands, c'est-à-dire ces condottieri du radicalisme qui vont, de pays en pays, proclamer la liberté nationale. Ils n'avaient pas manqué d'accourir à Genève pour ce grand jour; car la démagogie a beau changer de théâtre, c'est toujours la même pièce qu'elle joue, avec la même troupe. Le président du comité électoral conservateur a été attaqué par une bande furieuse. M. Baumgartner, radical qu'a converti l'expérience du gouvernement qu'il avait souhaité, a été attaqué dans l'enceinte même de l'église de Saint-Pierre, frappé, dépouillé de ses habits, qui ont été brûlés dans un grand feu de joie. Pour le délivrer, il a fallu que M. Fazy lui-même, c'est-à-dire le chef du gouvernement et du parti radical, fît de grands efforts et courût, dit-on, quelques périls : il les a généreusement courus, et il a sauvé aussi le parti radical du reproche d'un meurtre abominable; mais il n'a pas pu sauver les élections du reproche de tumulte et de violence.

Pauvre Genève, et, comme à part la communauté éventuelle de fortune, nous plaignons sincèrement la décadence de cette ville qui est française et l'est d'une manière originale, d'une des capitales de notre esprit français protestant, d'une des métropoles enfin de notre civilisation! Elle va donc passer sous le niveau écrasant du radicalisme! Encore une de ces leçons, hélas! que le destin ne se lasse pas de nous donner aux dépens des autres pays.

Que devient l'Allemagne? où va-t-elle? retourne-t-elle vers la diète et le pacte fédéral de 1815? gardera-t-elle quelque chose des institutions de 1848? L'organisation de son unité nouvelle n'aura-t-elle été qu'un immense avortement? Le drame compliqué qui se joue depuis bientôt deux ans chez nos voisins approche du dénoûment, et à mesure que le dénoûment approche, le nombre des acteurs diminue. L'année dernière, la scène était chargée de personnages nombreux et divers. Cette année, il n'y a plus que deux acteurs derrière lesquels se sont rangés peu à peu tous les autres, l'Autriche et la Prusse.

Nous avons déjà expliqué l'effet de la réapparition de l'Autriche en Allemagne. Tant que l'Autriche a eu sur les bras la Hongrie et l'Italie, l'Autriche s'est tenue à l'écart en Allemagne. Elle laissait faire. Une fois libre des embarras que lui donnaient ces deux grandes insurrections, l'Autriche a reparu en Allemagne.

Nous ne pouvons pas parler des victoires de l'Autriche en Hongrie sans penser aux tristes exécutions qui ont ému l'Europe. Les guerres civiles ont surtout besoin de clémence, parce que le sang qu'elles répandent dans les combats étant déjà un crime, celui qu'elles répandent après paraît encore un plus grand crime, tant on a hâte de voir cesser cette coupable effusion du sang fraternel. Nous entendions rappeler dernièrement ces paroles de Voltaire dans ses *Annales de l'empire* : « Entre les mécontens de Hongrie et l'empereur, il n'y eut d'autre congrès qu'un échafaud. On l'éleva sur la place publique d'Épéries, au mois de mars 1687, et il y resta jusqu'à la fin de l'année. Les bourreaux furent lassés à immoler les victimes qu'on leur abandonnait sans beaucoup de choix, si l'on en croit plusieurs historiens contemporains. Il n'y a point d'exemple, dans l'antiquité, d'un massacre si long et si terrible. L'humanité ne frémit pas du nombre d'hommes qui périssent dans tant de batailles, on y est accoutumé : ils meurent les armes à la main et vengés; mais voir, pendant neuf mois, ses compatriotes traînés juridiquement à une boucherie toujours ouverte, c'était un

spectacle qui soulevait la nature, et dont l'atrocité remplit encore aujourd'hui les esprits d'horreur. Ce qu'il y de plus affreux pour les peuples, c'est que quelquefois ces cruautés réussissent, et le succès encourage à traiter les hommes comme des bêtes farouches. »

A Dieu ne plaise que l'amour de la citation ou de la déclamation nous fasse appliquer complétement les paroles de Voltaire à ce qui s'est passé en Hongrie après la victoire de 1849! Il y a eu des exécutions, il y en a eu trop : les bourreaux seulement ne se sont pas lassés à tuer pendant neuf mois; mais l'exécution du comte Bathyani a affligé les cœurs généreux, et quand on a vu que les coups de la justice militaire tombaient surtout sur quelques-unes des têtes les plus hautes de l'aristocratie hongroise, et que la confiscation des biens suivait la condamnation, on s'est souvenu des émeutes de la Gallicie; on a pu reconnaître le système de l'Autriche, dont la cour à Vienne est fort aristocratique, mais dont l'administration est partout favorable au petit peuple des campagnes et ennemie des seigneurs. Nous n'avons pas le droit, nous autres Français, de blâmer ce système, quand il ne va pas de la faveur envers les uns à la persécution contre les autres. Ce qui a rendu enfin les exécutions judiciaires de la Hongrie plus douloureuses, c'est qu'il y a eu une grande inégalité dans la manière dont les vaincus ont été traités. Nous ne parlons pas des procédés généreux affectés par les Russes envers leurs prisonniers : il y avait là une petite malice contre l'Autriche; mais enfin Gorgey est libre, les insurgés de Comorn, c'est-à-dire ceux qui ont le plus long-temps résisté à l'Autriche et continué l'exemple de l'insurrection, sont libres aussi et bien traités. Où est la justice? La guerre traite inégalement les gens; c'est tout simple. Le hasard et l'accident ont une grande part dans la guerre; mais aussitôt que la justice paraît, fût-ce même la justice militaire, elle doit être égale pour tous.

L'insurrection hongroise avait d'abord inspiré quelque sympathie en Allemagne. Cependant le teutonisme avait fini par prévaloir dans les esprits. Le Teuton, en effet, a beau vouloir être libéral; avant tout, il est Teuton, et, à ce titre, il croit que l'Allemagne a droit à la possession de l'Italie par exemple, d'une bonne partie de la Pologne, peut-être de quelques portions de la Hongrie; nous ne parlons pas de la Lorraine et de l'Alsace, qui sont la terre promise des sectaires du teutonisme. Les Hongrois, en Allemagne, plaisaient assez comme insurgés; mais ils déplaisaient comme ennemis d'une puissance allemande. Aussi les rigueurs de l'Autriche contre la Hongrie n'ont pas choqué l'Allemagne aussi vivement que nous aurions pu le croire. D'ailleurs, ces rigueurs auraient surtout révolté l'opinion populaire, et au moment où l'Autriche reparaissait en Allemagne, l'opinion populaire n'avait plus voix au chapitre. Nous avons expliqué comment, depuis la dispersion de l'assemblée de Francfort, la question allemande avait passé des mains des assemblées aux mains des princes, qui, ayant eu le bon esprit de vivre et de durer pendant la tempête, se retrouvaient, après l'orage, debout encore et maîtres de leur sort.

Quand nous disons que les princes allemands se sont retrouvés maîtres de leur sort, nous nous trompons quelque peu : ils étaient maîtres de leur sort contre la démagogie; mais ils dépendaient de la Prusse, qui avait vaincu la dé-

magogie et sauvé les princes allemands de leur ruine. Or, la Prusse voulait changer cette protection momentanée en protectorat ou même en empire héréditaire. Cela déplaisait fort aux princes allemands, à ceux du midi par de vieilles antipathies de race, de religion et de dynastie, à ceux du nord par le goût naturel de l'indépendance. Aussi, quand l'Autriche, après la défaite de la Hongrie, reparut en Allemagne, elle fut accueillie comme une libératrice par les princes allemands. Du moment qu'ils n'étaient plus protégés seulement par la Prusse, mais aussi par l'Autriche, concurremment avec la Prusse, ils se sentaient à l'aise.

La Prusse, ménageant toujours l'opinion libérale qu'elle se souvient d'avoir représentée en Allemagne, se donnait et se donne encore pour l'héritière sous bénéfice d'inventaire du parlement de Francfort et de l'unité germanique. Elle ôte à cette unité tout ce qu'elle avait d'âpreté démagogique ou de chimère académique, et elle a la prétention d'en faire un système applicable; mais elle sous-entend, on le croit du moins, que le système sera appliqué à son profit. L'unité germanique, qui n'a jamais plu aux princes allemands, quand ils devaient, pour la plus grande gloire de cette unité, être médiatisés sous le joug du parlement de Francfort, ne leur plaît pas davantage, quand ils doivent, pour la plus grande gloire aussi de cette unité, être médiatisés sous le joug de la Prusse. Ils ont donc invoqué l'Autriche, et l'Autriche, reprenant volontiers ses vieilles traditions, s'est faite, d'une part, la protectrice des petits princes allemands, comme elle était autrefois la protectrice de la noblesse immédiate; de l'autre, elle s'est faite l'adversaire de la pensée libérale que contient le système prussien. En un mot, l'Autriche aujourd'hui représente purement et simplement le pacte fédéral de 1815, en offrant de le modifier; la Prusse représente la pensée du parlement germanique de 1848, en offrant aussi de la modifier et l'ayant même déjà beaucoup modifiée à son profit.

1815 et 1848, voilà, au premier coup d'œil, les deux acteurs qui sont en présence et entre lesquels la lutte semble inévitable. On pourrait même dire que le jour est pris pour cette lutte, car la Prusse a convoqué les colléges électoraux de l'Allemagne, pour élire les députés au parlement allemand. Le jour de la convocation est fixé au 31 janvier. L'Autriche et les princes allemands résistent à cette convocation. C'est vouloir, disent-ils, rendre l'essor à la révolution; c'est au contraire, dit la Prusse, faire une juste part à l'esprit libéral allemand, et c'est finir l'ère des révolutions par une transaction légitime. Comment empêcher la lutte qui paraît si proche? Quelques personnes cependant persistent à croire que tout finira par un arrangement entre la Prusse et l'Autriche. Le jour où les deux gouvernemens voudront s'entendre, ils seront les maîtres. Cela dispose grandement à la bonne intelligence, et, au lieu de se disputer à qui appartiendra la prépondérance en Allemagne, ils se la partageront. Ce dénoûment ressemble à celui d'une fable de La Fontaine. Il n'en a pas moins de chances pour être le vrai.

La crise ministérielle qui s'est prolongée pendant six semaines dans les Pays-Bas n'est arrivée à son dénoûment qu'après bien de sourdes luttes et de pénibles oscillations. Ce dénoûment, on le prévoyait, c'étaient l'entrée aux affaires de M. Thorbecke et le maintien de M. Bosse, le ministre des finances. Le premier était devenu l'homme de la situation; le second dirige un département qui exige des connaissances spéciales. C'est vers le milieu de septembre que le cabinet Kempenaer-Lightenvelt donnait sa démission, et le nouveau cabinet n'a été formé qu'à la fin d'octobre. Les membres les plus influens de ce ministère sont d'abord M. Thorbecke, connu par la part active qu'il a prise à la révision de la loi fondamentale; ensuite M. Nedermeyer; M. Van Rosenthal, qui jadis appartenait au parti libéral modéré, mais qui plus tard, dans la chambre, a embrassé des opinions plus avancées. M. Van Sonsbeck, membre du conseil d'état, qui s'est distingué par des écrits en faveur de la magistrature, est appelé aux affaires étrangères, M. le vice-amiral Lucas à la marine, le général-major Van Spengler à la guerre. M. Pahud a été placé à la tête du département des colonies, dont il était le secrétaire-général. Les deux départemens des cultes ne seront administrés que par intérim. Beaucoup de voix s'élèvent pour en demander la suppression, et il paraît qu'on ne veut prendre pour le moment aucun parti définitif. Le premier souci de la chambre a été d'avoir des explications nettes au sujet de l'enfantement si laborieux du ministère, et satisfaction lui a été donnée. La chambre se trouvant prorogée à l'époque de la crise ministérielle, c'était uniquement par la voie de la presse qu'avaient dû se faire jour les dissensions des partis appelés à recueillir l'héritage du cabinet démissionnaire. Il y avait surtout d'une part l'opinion des hommes qui viennent de prendre possession du pouvoir, et de l'autre celle des membres du ministère antérieur au mois de mars 1848 et de leurs partisans, formant deux subdivisions, les conservateurs et les libéraux modérés. Chaque jour apportait sa combinaison et son programme. D'abord MM. Donker Curtius et Lightenvelt avaient été chargés de former un nouveau cabinet. Les tentatives de ces deux personnages auprès de M. Thorbecke, le coryphée du parti libéral avancé, n'ayant point abouti, les bruits les plus étranges ne tardèrent pas à se répandre : le nom de M. Thorbecke se trouvait, par exemple, accolé à celui de M. Baud, ancien ministre. Enfin MM. Thorbecke et Van Rosenthal furent chargés de la composition du cabinet; mais eux aussi ont eu de nombreuses difficultés à surmonter, à en croire M. Thorbecke; car « ce sont les plus dignes et les plus capables, a-t-il avoué naïvement, qui se sont montrés les moins disposés à se charger d'un portefeuille ministériel. » Les négociations ont fini par aboutir; la Hollande a son nouveau ministère. Un symptôme peu rassurant néanmoins pour la durée de ce cabinet, c'est l'attitude qu'a prise vis-à-vis des ministres M. Van Goltstein, président de la chambre, où pendant de longues années il s'est fait remarquer par ses opinions sagement progressives. M. Van Goltstein a été un moment chargé de la composition du ministère; il a donné au roi le conseil d'appeler auprès de lui M. Thorbecke, pour satisfaire au vœu exprimé par une grande partie de la nation. Toutefois il n'a pas voulu entrer lui-même dans la nouvelle combinaison, et il a laissé entendre devant la chambre qu'il avait peu de confiance dans l'homogénéité des

élémens de cette administration. On prétend, en effet, qu'il y a une divergence fâcheuse de principes entre le ministre des affaires étrangères et celui des finances, l'un partisan, l'autre adversaire de la liberté du commerce. On saura bientôt à quoi s'en tenir. C'est à la discussion du budget qu'on attend le nouveau ministère. Le cabinet Thorbecke n'a pas publié de programme, et il voudrait ne faire passer les lois de budget que comme de simples lois de crédit. Il rencontrera sur ce terrain une opposition assez forte; pourtant on croit qu'il ralliera autour de lui la majorité de la chambre; ses adversaires les plus ardens seront les conservateurs et les libéraux très avancés.

— La politique est toujours au calme de l'autre côté des Pyrénées. Tous les efforts qu'a faits l'opposition parlementaire pour passionner le débat ont jusqu'ici tourné contre elle-même. Il y a quinze jours, les interpellations de MM. Olozaga et Escosura, qui avaient essayé de prendre l'offensive sur l'ensemble des questions intérieures et extérieures, dégénéraient en humilians aveux. Plus récemment, M. Sanchez Silva a essayé de semer des germes d'aigreur entre le gouvernement et les provinces basques, et le mécompte a été aussi complet. L'orateur progressiste ayant insinué que, si le ministère ajournait la présentation de la loi destinée à harmoniser les *fueros* avec l'unité constitutionnelle, c'était par peur, les députés basques se sont levés pour protester de la fidélité de leurs commettans, ce qui a coupé court à toute explication épineuse. Quant au fond même de la question, le cabinet a dû se retrancher, comme toujours, dans des réponses évasives, et nous défierions un ministère progressiste de faire mieux à sa place.

Il ne faut pas, en effet, se le dissimuler : la loi de 1839, en garantissant le maintien des *fueros* « sauf l'unité constitutionnelle, » a posé tout simplement un problème insoluble. Si les provinces basques sont ramenées à l'unité constitutionnelle, c'est-à-dire soumises aux charges générales de la conscription et de l'impôt, que deviennent les *fueros?* Si, au contraire, les exceptions actuelles sont maintenues, que devient l'unité constitutionnelle? Le gouvernement et les chambres sont, en un mot, placés dans cette singulière alternative, qu'ils ne pourraient appliquer la loi de 1839 qu'à la condition de violer l'un ou l'autre des deux principes posés par cette loi. Ce n'est pas pour un jeu de mots que des hommes sensés voudraient s'exposer à raviver les dangereuses susceptibilités des Basques. L'ordre dans la rue vaut bien, après tout, la symétrie dans les institutions. Il n'y a qu'un moyen de faire entrer pacifiquement les populations basques dans l'unité constitutionnelle : c'est de les amener à désirer elles-mêmes cette unité. Que l'Espagne réforme les abus qui la rongent; qu'elle rétablisse son crédit, épure son fisc, simplifie son administration, réhabilite ses tribunaux; qu'elle joigne enfin aux nombreux élémens de prospérité que lui donne sa supériorité numérique et territoriale un peu de cet esprit d'ordre, d'activité et de moralité qui ont généralisé le bien-être dans les provinces privilégiées, et celles-ci seront les premières à réclamer les charges de l'unité pour en partager les bénéfices.

L'Espagne est, du reste, en bon train de réformes. Parmi les nombreux décrets que publie chaque jour la *Gazette*, nous en remarquons un qui sera,

après la loi des douanes, le plus puissant instrument de la régénération administrative et financière du pays. Il s'agit de la réorganisation générale de la comptabilité.

La comptabilité actuelle est un chaos. Qu'on en juge : chaque ministère, à part celui de la justice, administre une ou plusieurs branches du revenu, en perçoit et en applique à sa guise le produit. Cette anarchie d'attributions a pour premier inconvénient de provoquer des conflits journaliers entre les administrations centrales, de créer des inégalités choquantes entre les divers services, chaque département ministériel tirant à lui le plus d'argent qu'il peut, d'interdire enfin au ministre des finances toute vue d'ensemble, toute continuité d'action; car il a sans cesse à compter avec quatre ou cinq autres ministres des finances. Ce n'est pas tout. Chaque ministère, pour gérer le revenu ou la fraction de revenu compris dans son ressort, s'adjoint toute une administration spéciale, ce qui double, triple, quadruple certains frais de perception, et rend toute responsabilité illusoire en la divisant à l'infini. Un chiffre donnera la mesure de ce désordre fiscal : le *tribunal mayor* (espèce de cour des comptes) voit soumettre chaque année à son approbation 10,564 comptes distincts, qui ne sont subordonnés, dans les centres de perception ou de destination, à aucune condition de contrôle réciproque, et n'ont souvent pour garantie que la bonne foi des comptables intéressés. Voilà les énormes abus auxquels s'attaque le décret en question. A partir de l'exercice prochain et en attendant qu'une loi vienne régler définitivement la matière, les agens de perception attachés aux divers départemens ministériels relèveront du ministre des finances, et toutes les recettes de l'état entreront intégralement au trésor avant d'aller alimenter les divers services.

Le système judiciaire sera prochainement l'objet d'améliorations non moins urgentes. Les tribunaux inférieurs, tels qu'ils sont encore constitués en Espagne, ne jouissent d'aucune considération, car ils n'offrent aux justiciables aucune garantie. Les juges ne sont pas inamovibles; comme ils tirent en outre le plus clair de leur revenu des droits prélevés sur les justiciables, ils sont les premiers intéressés à multiplier les formalités, à éterniser les affaires. Les jugemens les plus graves sont en certains cas rendus par un seul magistrat, et le ministère public est souvent désarmé de toute initiative. La complication de la procédure, l'incessante confusion du civil et du pénal, du correctionnel et du criminel ajoutent à ces abus tant d'autres causes d'abus, que la justice, pour nos voisins, est bien moins une sauvegarde qu'un épouvantail. Le gouvernement, qui n'apportait jusqu'ici à cet état de choses que de timides palliatifs, a pris enfin le bon parti de le réformer en bloc. A part d'insignifiantes exceptions, la justice espagnole sera organisée à la française.

Les budgets de 1850 ne sont pas encore soumis à la discussion publique. Le bruit court que cette discussion amènera quelques explications aigres-douces entre diverses notabilités de la majorité. Quant à l'opposition, convaincue qu'elle ne brillait décidément pas dans les questions d'affaires, elle a choisi ailleurs son terrain. Un de ses membres vient de déposer sur le bureau une motion relative aux incompatibilités parlementaires. Ce hors-d'œuvre, tombant ainsi des nues au milieu des questions urgentes qui assaillent de tous côtés la

tribune, a obtenu un succès de surprise et de gaieté. Heureux pays, où les partis extrêmes en sont encore réduits, pour occuper leurs loisirs, à soulever la question des incompatibilités!

LE PARLEMENT PIÉMONTAIS.

Après la débâcle de Novare, on eût pu croire qu'un mouvement marqué de réaction allait se faire sentir en Piémont. L'expérience faite de la fameuse chambre démocratique et des maux qu'elle avait attirés sur le pays devait avoir guéri celui-ci pour long-temps du goût des aventures, et il était naturel de s'attendre à ce que le bon sens irrité des électeurs renvoyât à leur obscurité première ces avocats bavards, dont l'outrecuidance et l'impéritie avaient désorganisé l'état, et l'avaient conduit à deux doigts de sa perte. Loin de là; par une contradiction singulière, tandis que la nation pansait encore ses plaies saignantes et pleurait ses fils sacrifiés, on l'a vue, avec surprise, réélire les mêmes mandataires. A s'en tenir aux apparences, et d'après la règle des gouvernemens représentatifs, ce résultat devait être pris pour la sanction du passé. Il n'en était rien pourtant, car, aux yeux de quiconque a vu le Piémont à cette époque, il est hors de doute que si le nouveau roi eût voulu changer la constitution et supprimer le régime parlementaire, peu de voix se fussent élevées et eussent protesté contre lui.

Pour se rendre compte d'une telle anomalie, il faut savoir que nulle part la différence entre le pays vrai et le pays légal n'est aussi profonde qu'en Piémont. Ce n'est pas qu'un cens restreint y exclue de la vie publique, comme avant février chez nous, cette classe nombreuse de citoyens qu'on nommait les capacités, celle qui, après tout, fait l'opinion dans les pays libres, et remette la conduite des affaires à une faible minorité; la législation sarde est au contraire, en fait d'élections, la plus libérale qu'on ait pu imaginer, sans aller jusqu'au suffrage universel. Un cens extrêmement réduit, l'absence de conditions d'éligibilité et l'adjonction de tout ce qui offre la moindre garantie de culture et d'intelligence semblent y avoir assis le suffrage électoral sur de larges bases; mais ce que la loi avait cherché à éviter, l'indolence et l'apathie de la population a su le faire. Les quatre cinquièmes des électeurs ne votent pas. Ce sont, pour la plupart, de petits propriétaires campagnards, gens paisibles, peu soucieux de leurs droits, mal au courant de la politique, et ne voulant pas se donner la peine d'aller porter leur bulletin au district. Cela se voit souvent et ailleurs qu'en Piémont. Les élections se trouvent donc abandonnées à une fraction très peu considérable d'habitans des villes, à cette petite bourgeoisie ignorante et jalouse dont l'esprit étroit et les mesquines passions offrent une prise facile aux meneurs. Ceux-ci exploitent la position avec une scandaleuse impudence, abusant sans scrupules de la sottise des uns et de la naïveté des autres, faisant nommer sur la simple désignation du comité démocratique de Turin des personnages parfaitement inconnus de ceux qui veulent bien, de

confiance, les constituer leurs mandataires. C'est ainsi, par exemple, qu'ils ont fait passer dans un petit collége des montagnes un des coryphées du parti, M. Tecchio, juif et étranger. Ce fut le curé du lieu, excellent catholique et fidèle sujet de sa majesté, qui fit l'élection. Le bonhomme n'avait pas pensé à demander au candidat sa profession de foi. Pour comble de malheur, la loi n'exigeant pas la présence au moins de la moitié ou du tiers des électeurs inscrits, il arrive souvent que, par suite de la négligence de ceux-ci, les choix sont déterminés par des minorités véritablement ridicules. Il est tel député qui a dû sa nomination à une demi-douzaine de votans, et récemment à Gênes, dans la seconde ville du royaume, celle où l'esprit politique est le plus développé, M. Manin, l'ex-président de la république de Venise, l'emportait avec 57 voix seulement.

De semblables résultats sont évidemment illusoires, et, comme nous le disions plus haut, on n'en saurait tirer aucune induction valable sur l'état de l'opinion publique en Piémont. Voilà pourtant comment le pays le plus conservateur en réalité et le plus monarchique de l'Italie pourrait à bon droit passer, si l'on en jugeait par la superficie, pour un foyer de révolution. Depuis un an, en effet, on le voit se donner une représentation nationale en majeure partie composée de démagogues et de libéraux sans cervelle, les uns instrumens aveugles, les autres agens déclarés de M. Mazzini. Cette chambre, depuis le jour de son installation, n'a su faire autre chose que combattre pied à pied le gouvernement, le contrecarrer avec une obstination puérile, entraver tous ses projets, rendre nulles toutes ses résolutions. Pas une loi qui ait été acceptée dans sa pensée primitive, pas une proposition qui ne soit sortie des discussions en quelque sorte lacérée et mise en lambeaux par ces perpétuels ergoteurs de l'opposition, déterminés à rendre tout gouvernement impossible. Ce n'est pas qu'il fallût leur attribuer à tous un aussi condamnable dessein froidement médité et arrêté d'avance. Le nombre est plus restreint, nous aimons à le croire, de ceux qui calculent la portée de leur conduite et verraient sans regret leur opposition aboutir au renversement de la monarchie. Chez beaucoup, il en faut accuser l'ignorance et la sottise plutôt que la perversité. Bacheliers inexpérimentés en droit constitutionnel, ils ne comprennent pas qu'un député puisse être autre chose que l'adversaire systématique et taquin du pouvoir. Faire acte d'opposition, c'est, à leurs yeux, faire acte de vertu civique. Que dis-je? il n'est pas jusqu'aux partisans même de la politique du gouvernement qui ne rougissent en quelque sorte de s'avouer ministériels; cette épithète n'est guère prise qu'en mauvaise part; il semble qu'on ne puisse honorablement être de l'avis du pouvoir. Ainsi, comme si ce n'avait pas été assez pour les conseillers du roi Victor-Emmanuel d'avoir à lutter contre une majorité compacte et hostile, ils ne pouvaient pas même compter sur l'appui continu de leurs amis, parmi lesquels des défections imprévues se manifestaient sans autre motif qu'un caprice momentané.

Pour faire la part de chacun, il est vrai de dire que le ministère, de même qu'il a toujours cru devoir s'abstenir de toute intervention dans les comices, ne s'est pas davantage préoccupé de rallier autour de lui le petit nombre de fidèles que lui envoyaient des élections ainsi abandonnées à la grace de Dieu, de

les discipliner et de les dresser aux manœuvres parlementaires. Ce soin, un des plus importans pour un bon ministre de l'intérieur, a toujours été négligé par M. Pinelli, homme de courage, d'une remarquable fermeté et précieux pour les circonstances difficiles, mais impatient du labeur quotidien, *poco curante*, comme disent les Italiens. Aussi fallait-il voir ces séances décousues et ces débats incohérens du palais Carignan : le spectacle en était curieux. Entre la droite et le cabinet, le défaut d'entente préalable et de rapports suivis a plus d'une fois engendré de déplorables quiproquos et fourni un appoint à l'opposition. De ce côté de l'assemblée siégeaient néanmoins des hommes éminens et les plus capables de se mettre à la tête d'un grand parti conservateur : MM. Balbo, de Cavour, Thaon de Revel, etc. Malheureusement, les soldats manquaient à ces chefs ou se dérobaient à leur impulsion. Par un contraste frappant avec l'aspect désert des bancs de la droite, le centre gauche et la gauche présentaient un front de bataille serré et des rangs complets. Là se carraient et péroraient, le poing sur la hanche, au milieu d'un état-major de tribuns barbus, les héros du ci-devant ministère démocratique, aujourd'hui *leaders* de l'opposition, les Sineo, les Ratazzi, les Tecchio, les Cadorna, médiocrités bruyantes et prétentieuses. Seuls, MM. Buffa et Brofferio méritent d'être distingués dans cette foule inepte. Le premier, homme de sens et plus modéré que ses anciens collègues, a cherché, dans ces derniers temps, à former une sorte de tiers parti qui, s'il se fût solidement constitué, eût permis au ministère de marcher; le second, qui unit à beaucoup d'esprit naturel une véritable éloquence, a du moins le mérite de la franchise en se déclarant ouvertement républicain; mais ses saillies lui font une sorte de situation excentrique, et il est loin de posséder sur la *montagne* l'influence que procure à son collègue Valerio l'habitude de l'intrigue et des voies tortueuses.

En somme, si l'on excepte M. Brofferio, aucun talent de parole ne s'est encore produit à la chambre des députés de Turin; on ne saurait donner ce nom aux filandreuses harangues, aux déclamations furibondes qui, à propos du plus léger incident, remplissaient des séances entières. Le règlement intérieur de la chambre, pour prévenir sans doute ces excès de parole, a établi que les orateurs pourraient parler de leur place, à l'imitation des Anglais. La tribune ne sert absolument qu'à la lecture des rapports, des pétitions et des projets de loi. Cette précaution n'a rien empêché. Pour parler debout et de sa place, on ne fait pas grace d'une syllabe; bien plus, l'assurance que donne ce mode de discussion familier et moins apprêté fait éclore sur les bancs une foule de petits Démosthènes qui, sous forme d'interruption, improvisent à chaque instant des philippiques, et qui n'eussent probablement jamais ouvert la bouche, s'il leur eût fallu monter les degrés de la tribune. Éclairé par l'expérience, le parlement piémontais ferait une réforme salutaire en substituant à la méthode anglaise le mode de discussion usité dans nos assemblées. Si la tribune a quelque chose de trop solennel, au moins exige-t-elle une préparation. Le débat ne peut y être porté qu'après avoir été préalablement mûri, et il importe à la considération nationale qu'il se distingue de la discussion préliminaire des bureaux par une forme plus arrêtée et plus précise.

Plusieurs mois viennent de s'écouler pendant lesquels l'action du gouverne-

ment a été complétement énervée, on pourrait dire submergée sous des flots de paroles inutiles. Vainement le roi avait-il appelé aux affaires et placé à la tête de son cabinet M. d'Azeglio, le nom le plus populaire de toute l'Italie, l'homme le plus propre à calmer les susceptibilités de la gauche et à garantir la conservation des institutions constitutionnelles; vainement M. d'Azeglio lui-même a-t-il été jusqu'aux dernières limites de la patience et des concessions, espérant toujours ramener ces esprits égarés et leur faire comprendre que le gouvernement représentatif, condition de liberté, ne devait pas être transformé en une machine de guerre et un instrument de désorganisation : tout a été inutile, l'opposition semblait avoir pris à tâche d'assumer sur elle seule toute la responsabilité des malheurs que peut causer au pays sa folle obstination.

Au commencement de l'été dernier, l'armée autrichienne était campée sur le territoire piémontais, le royaume ouvert, l'armée désorganisée, le trésor vide, Gênes soulevée par la propagande républicaine; il s'agissait de sauver le pays à la fois des ennemis du dehors et de ceux du dedans, de maintenir l'intégrité de la couronne et le pacte constitutionnel. Cette double tâche était difficile, car l'Autriche, peu désireuse d'un agrandissement de territoire, mais fort intéressée, au moment où elle supprimait la liberté dans le reste de l'Italie, à ne pas laisser subsister à sa porte une tribune libre et un gouvernement représentatif, ne dissimulait nullement qu'elle était prête à se relâcher de ses exigences pécuniaires, si on voulait lui faire des concessions sur cet article. Le cabinet de Vienne n'a pas épargné les cajoleries et les offres de toute sorte pour arriver à ce résultat, et il est bien certain que, si le roi Victor-Emmanuel eût consenti à nommer un ministère réactionnaire, disposé à signer la suppression du statut et une alliance avec l'Autriche, les contribuables piémontais n'auraient pas eu 75 millions à payer; mais, il faut bien le dire à l'honneur de ce prince, il a repoussé avec la plus grande loyauté les insinuations qui lui étaient faites, et le choix de ses conseillers a prouvé qu'il n'entendait nullement répudier l'héritage que lui avait légué son père. De son côté, M. d'Azeglio, le champion si zélé de l'indépendance italienne, en apposant son nom au traité de Milan, en faisant ainsi violence à ses sentimens personnels sous le coup de la nécessité, a pu se rendre le témoignage qu'il mettait à couvert, avec l'indépendance territoriale du Piémont, le principe constitutionnel. Du moment où le Piémont battu n'avait plus qu'à payer les frais de la guerre, quel qu'en fût le taux, personne n'avait le droit de réclamer. La chambre des députés de Turin cependant poussa d'abord les hauts cris. Que voulait-elle? Repousser le traité? Le ministère se serait dissous, et le roi, n'ayant plus le choix qu'entre un ministère de gauche et un ministère absolutiste, n'aurait certes pas balancé. On ne pouvait raisonnablement exiger de lui qu'il offrît des portefeuilles aux amis de M. Mazzini, et recommençât la guerre avec les débris de la légion de Garibaldi. Sans avoir le désir de reprendre le pouvoir absolu, il eût été forcé de s'entourer de gens qui y visent, et qui l'eussent engagé avec l'Autriche. Était-ce là ce que l'opposition voulait? Après avoir bien déclamé, l'opposition finit par avoir l'air de comprendre que la paix, telle qu'elle venait d'être signée, était en définitive tout ce qn'on pouvait espérer de mieux dans la déplorable position où se trouvait le Piémont. Le traité ayant été ra-

tifié par le roi, la chambre vota les fonds nécessaires pour le paiement de l'indemnité à l'Autriche; il ne lui restait plus qu'à donner son approbation à l'ensemble des conventions, conformément à l'article 3 du statut. Pendant quelque temps, elle a éludé, sous divers prétextes, de se prononcer, puis, mise sérieusement en demeure par le ministère de prendre une décision, elle a fini par rejeter en bloc ce qu'elle avait approuvé en détail; la ratification du traité a été repoussée par 72 voix contre 66.

L'opposition a prétendu qu'elle entendait subordonner son acceptation à la présentation par le ministère d'une loi ayant pour objet de déclarer citoyens piémontais les émigrés lombards réfugiés dans le royaume. Le nombre de ces réfugiés ne s'élève pas à moins de vingt mille. Bien qu'il y ait beaucoup à dire sur une mesure qui tendrait à transformer le Piémont en une sorte de Suisse italienne, asile de tous les conspirateurs des contrées environnantes, on ne peut nier néanmoins que par ses deux levées de boucliers, de 1848 et de 1849, cet état n'ait contracté une dette d'honneur envers les Lombards et les autres Italiens compromis dans la cause de l'indépendance. Le ministère n'en disconvenait pas; seulement il ne croyait pas que le principe pût être admis d'une façon absolue. Dans sa pensée, la naturalisation devait être soumise à de certaines règles, et il avait dans ce sens présenté au sénat une loi qui fut repoussée à la majorité de 54 voix contre 10. C'était un ajournement d'une année, car, d'après le statut, un projet de loi rejeté ne peut être représenté de nouveau dans la même session. En proposant de subordonner l'acceptation du traité à la présentation du projet de loi sur les Lombards, ce n'était donc rien moins qu'une violation du statut que proposait l'opposition. Néanmoins, pour lui enlever tout prétexte, le cabinet, par l'organe de M. Galvagno, ministre de l'intérieur, s'était engagé solennellement à renouveler la loi sur la naturalisation au début de la saison prochaine. Rien n'a pu vaincre un si furieux entêtement; la gauche a voulu et provoqué la crise, et l'on aurait d'autant plus le droit de s'en étonner qu'elle n'ignorait pas que l'opinion publique poussait le gouvernement à profiter de cette circonstance et de la position que lui faisaient ses ennemis pour porter la main sur la constitution et remanier le statut à sa fantaisie.

Le ministère, prenant enfin son parti, a décrété coup sur coup la prorogation et la dissolution de la chambre. Après la première ordonnance qui prorogeait le parlement au 29 novembre, l'opposition s'était encore flattée que le cabinet n'oserait aller jusqu'au bout, et elle avait déjà commencé des démarches et des supplications pour conjurer le coup qui la menaçait. D'un autre côté, la majeure partie de la population, qui se voyait avec satisfaction débarrassée d'une chambre factieuse, appréhendait que M. d'Azeglio et ses collègues ne se laissassent gagner à des promesses aussi souvent violées que renouvelées, mais il n'en pouvait être ainsi; plus le cabinet avait employé de soins et de ménagemens pour prévenir la crise, plus il devait se montrer ferme une fois qu'elle aurait éclaté.

On a blâmé le ministère piémontais de n'avoir pas immédiatement accompli la réforme de la loi électorale, réforme nécessaire, urgente, qu'il lui faudra demander à la chambre nouvelle si celle-ci lui fournit une majorité, ou, dans le

cas contraire, imposer d'autorité après une nouvelle dissolution. Pour justifier la mesure que bien des gens s'attendaient à lui voir prendre, on s'est efforcé de prouver que la loi électorale, produit d'une ordonnance du roi Charles-Albert, pouvait très bien être changée par voie d'ordonnance, attendu qu'elle n'avait été établie dans le principe qu'à titre d'essai. Ces subtilités sont inacceptables et dangereuses. A quoi bon les mettre en avant aujourd'hui pour se donner l'air de rester dans la légalité, lorsque demain un autre plus osé pourrait argumenter du précédent pour supprimer la constitution tout entière? Il faut appeler les choses par leur nom. Ce qu'on propose, et ce qui, nous le savons, deviendra peut-être indispensable, c'est un coup d'état. Or, il est toujours prudent d'éviter un coup d'état, et, quand on s'y résout, il est bon de pouvoir se rendre le témoignage que l'on y est forcé par la loi suprême du salut public. Nous aimons sur ce point les scrupules poussés à l'excès que viennent de manifester le roi de Sardaigne et ses ministres, sûrs d'ailleurs que, le moment venu, ils n'hésiteront pas et sauront, forts de leur conscience, sauver le pays malgré lui-même. Or, nous le demandons, après cet appel suprême et touchant que le roi Victor-Emmanuel vient de faire à son peuple en termes si nobles et si remplis de fermeté, après cette dernière marque de condescendance qu'il vient de donner, que le résultat des élections soit défavorable, que la chambre démocratique revienne à Turin avec le même esprit d'hostilité et les mêmes dispositions, qui osera accuser le gouvernement, quelle voix s'élèvera contre lui en Italie et en Europe, s'il brise les entraves dans lesquelles des sophistes de légalité s'efforcent de l'emprisonner, et s'il s'affranchit de l'interprétation judaïque d'un texte de loi pour en référer à l'opinion de la nation entière par la voie du suffrage universel?

C'est dans ce sens, en effet, qu'il faudra remanier la loi électorale actuelle. Par le suffrage universel seulement, on pourra avoir raison de cette aristocratie bourgeoise qui, depuis deux ans, s'est imposée au pays sous prétexte de le débarrasser de l'ancienne noblesse militaire, laquelle avait certainement ses inconvéniens et ses abus, mais qui au moins, sans tant parler, savait mourir sous le drapeau, alors même que le ministère démocratique était au pouvoir. La loi électorale actuelle est défectueuse, nous l'avons fait sentir en commençant, et l'expérience l'a prouvé surabondamment; mais ce ne serait rien de faire entrer la totalité de la nation en partage du droit électoral; si le vote direct et au district était conservé, les mêmes inconvéniens déjà signalés ne manqueraient pas de se reproduire. Ce n'est qu'en l'établissant à deux degrés qu'on pourra le faire fonctionner. Avec la loi électorale, une loi répressive de la presse, dont la licence est encore à cette heure telle qu'elle était chez nous l'année dernière avant les journées de juin, enfin une loi qui règlemente le droit d'association, telles sont les trois conditions nécessaires qu'il s'agit de réaliser de gré ou de force, si l'on veut conserver en Piémont l'exercice de la liberté constitutionnelle. Ces trois projets de loi seront les premiers que le ministère devra présenter au prochain parlement, si la majorité lui est favorable, ou décréter sous sa responsabilité, s'il se voyait contraint de recourir à une nouvelle dissolution.

Le ministère aura-t-il ou n'aura-t-il pas la majorité? Telle est aujourd'hui la question vitale posée en Piémont. Bien des gens, et nous ne nous dissimu-

jons pas que c'est le plus grand nombre, augurant de l'avenir par le passé, se prononcent pour la négative; puis, calculant les conséquences possibles, ils entrevoient dans un avenir prochain l'insurrection et l'anarchie à l'intérieur, la rupture avec l'Autriche et une nouvelle invasion venant cette fois couronner la ruine du pays. Sans doute, la situation est grave, mais nous ne saurions la voir aussi désespérée. Le cas de la réélection des députés actuels a été prévu par le cabinet, lorsqu'il s'est déterminé à essayer encore une fois de la loi actuelle, et nous ne doutons pas, si on le force à cette extrémité, qu'il n'applique avec promptitude et d'une main ferme le remède qu'il tient en réserve. L'avénement d'un nouveau ministère démocratique n'est donc point à craindre; partant, où serait le prétexte à l'invasion? Enfin, quant à la révolte de Gênes, dont on se fait toujours un épouvantail en Piémont, quant à une émeute dans les rues de Turin, il n'est pas à craindre de les voir réussir. L'armée piémontaise en ferait prompte et sévère justice, trop sévère peut-être, car, dans l'état d'exaspération où sont depuis un an les officiers et les soldats, il serait plus difficile de les retenir que de les exciter; mais, nous l'avouons, nous ne perdons pas tout espoir de voir ce conflit se dénouer par les voies constitutionnelles. Le ministère, en fixant les élections au 9 décembre, a voulu profiter du sentiment général d'indignation qui, sous le coup des derniers événemens, s'est manifesté dans les esprits contre la chambre. Il a fait intervenir la voix du souverain, toujours écoutée et respectée en Piémont; enfin, pour la première fois, il s'est déterminé à agir sur la conscience des électeurs, dans la mesure de son droit bien entendu. Ainsi, un petit journal intitulé *Guide des Électeurs* est répandu dans le pays, non pour désigner telle ou telle candidature, mais pour rappeler aux électeurs que leur devoir est d'aller voter. Tentative énorme! le ministère de l'intérieur a adressé une circulaire aux fonctionnaires placés sous ses ordres, non pour leur enjoindre d'appuyer les candidatures modérées, mais, le croirait-on? pour leur défendre de se mêler aux cabales et intrigues préparatoires en faveur de ceux de l'opposition. On ne manquera pas pour cela d'accuser M. Galvagno de corruption. Voilà où l'on en est en Piémont, et comme certaines gens y entendent le droit et le devoir du gouvernement. Ce devoir, c'est de se laisser égorger sans mot dire. La probabilité du succès pour le ministère se fonde donc, nous le répétons, sur le court délai qu'il a fixé. En se donnant plus de temps, on eût laissé s'évanouir les bonnes dispositions qui peuvent être nées dans beaucoup d'esprits. La masse serait retombée dans son inertie, ou se fût laissé travailler par M. Valerio et consorts, dont les moyens d'influence et de propagande sont bien autrement développés que ceux du gouvernement. En brusquant la partie, M. d'Azeglio a agi sagement, et, pour nous servir d'une expression usuelle, il fait bien de battre le fer pendant qu'il est chaud.

Au reste, si un certain nombre de personnes conçoivent et témoignent en ce moment, à Turin, des appréhensions que nous croyons en partie exagérées, en retour, il est des optimistes dont rien n'ébranle la confiance et dont il ne nous paraît pas inutile de signaler l'imperturbable sécurité, car elle ne peut s'expliquer que par une connaissance approfondie de l'état du pays. De ce nombre est M. le comte Balbo. M. Balbo a foi dans les destinées constitutionnelles du Piémont, et sa patriotique susceptibilité ne supporte pas qu'on élève

le moindre doute à cet égard. Il y a quelques mois, en racontant les malheurs de la Haute-Italie, et cette série de fautes qui a abouti à la catastrophe de Novare et la déroute de tant d'espérances, nous avions cru pouvoir inférer de son silence à la tribune et dans la presse que son ame (la chose eût été bien naturelle) s'était laissé gagner au découragement. Nous nous étions trompé; jamais l'illustre initiateur des idées libérales en Italie n'a cru plus fermement à leur triomphe et ne s'est montré plus confiant. Qu'on en juge. Repoussant même la nécessité d'un remaniement violent du *statuto*, M. Balbo affirmait naguère qu'avec de la patience le gouvernement pouvait venir à bout du mauvais vouloir de ses adversaires et conquérir petit à petit une majorité. Pour cette œuvre pleine de lenteur, plusieurs dissolutions successives du parlement ne l'effrayaient pas. Il se fondait, non sans raison, sur le bon sens et la loyauté du gros de la nation, qui saurait toujours passer sans encombre à travers les agitations électorales. A quoi on pourrait bien répondre, il est vrai, que de telles épreuves, par tous pays, sont toujours dangereuses et ressemblent un peu à ces fièvres des pays méridionaux dont le troisième accès emporte le patient sans remède; que, quelque robuste et saine que soit la constitution du Piémont, elle pourrait bien ne pas résister, et qu'en définitive le plus prudent est d'y couper court. Ce n'est pas à la république et à M. Mazzini que la crise aboutirait. Sur ce point, nous partageons pleinement la quiétude de M. Balbo : le Piémont ne supporterait pas la république; mais il est un autre danger non moindre aux yeux des amis de la liberté et dont M. Balbo ne se rend peut-être pas aussi bien compte. Ce danger, c'est que la population, fatiguée de toutes ces convulsions, ne s'accommodât parfaitement, pour gagner un peu de repos, de l'abolition de toute espèce de *statuto*. L'abolition du statut, ce serait le triomphe de l'Autriche; or il ne saurait nous être indifférent de voir l'Autriche, de droit sinon de fait, établie à Turin. Voilà pourquoi nous souhaitons vivement une pleine et prompte réussite à l'entreprise de M. d'Azeglio et de ses collègues, car de leur succès ou de leur chute dépend l'existence du gouvernement parlementaire en Piémont, et par contre-coup l'avenir de toute la Péninsule, qui considère aujourd'hui avec raison ce royaume comme le refuge et l'arche de la liberté italienne.

L. G.

V. DE MARS.

LES

ILES DE LA MANCHE.

JERSEY ET GUERNESEY EN 1848 ET 1849.

Qu'est-ce que les îles de la Manche? Si vous adressez cette question aux nombreux convives qui entourent la table d'hôte des grands hôtels de Saint-Malo pendant la saison des bains de mer, votre voisin de droite vous répondra : « C'est un pays *loyal*, dont le dévouement à la couronne d'Angleterre ne s'est jamais démenti, et qui en toute circonstance a témoigné sa sympathie aux légitimistes du continent. — C'est un pays libre, dira à son tour votre voisin de gauche. Ces îles jouissent des bienfaits d'une organisation toute démocratique; n'ont-elles pas accueilli avec intérêt les martyrs de la cause républicaine? — C'est le dernier asile de la féodalité, ajoutera un troisième interlocuteur. On ne peut nier qu'il existe à Jersey des seigneuries et des droits seigneuriaux, qu'on y prise grandement les gentilshommes, et que le droit d'aînesse y soit en pleine vigueur. — On y honore avant tout le travail, l'industrie, le commerce, dira un autre. Je ne connais pas de contrée où le peuple se montre plus jaloux de son indépendance. » Et ne sachant auquel de ces propos contradictoires ajouter foi, vous irez sur le port voir fumer au loin le bateau à vapeur qui vient de ce pays étrange et indéfinissable. Vous voilà devant un *cutter* à la mâture fine

et élancée qui embarque une vingtaine de bœufs, un troupeau de moutons, des masses de poules et de canards. « Où va ce chargement? demandez-vous. — A Jersey, à Guernesey, monsieur; pauvres îles qui tirent toute leur subsistance des côtes de Bretagne et des ports de Normandie. — Et ces caisses qu'on charge à bord, quelle en est la destination? — Elles m'appartiennent, répond un commis-voyageur; je vais faire un déballage dans *les îles;* un riche pays, monsieur, où l'on cultive mieux que chez nous, où il se fait plus de commerce que dans les villes de Saint-Malo, de Granville et de Saint-Brieuc prises ensemble! »

Votre curiosité est à bout; vous n'y tenez plus. Le bateau à vapeur a fait annoncer à son de caisse qu'il partait le lendemain. Vous vous embarquez, et en deux heures le *Wonder* ou le *South-Western* vous a transporté à l'entrée du port de Saint-Hélier, la capitale de l'île et de l'état de Jersey. Le riant aspect de la baie a déjà séduit vos regards; vous avez hâte de courir sur les promontoires qui baignent leur pied dans l'écume des flots et couronnent de verdure leurs flancs abrupts. Sautez à terre : ne craignez point qu'un douanier porte sur vos bagages et jusque sur votre personne sa main officielle, ni qu'un gendarme vous tienne en arrêt. Allez, entrez de plain-pied dans cette ville retentissante du bruit des marteaux et du mouvement des ateliers. Nul ne vous demandera qui vous êtes et d'où vous venez. Dès les premiers pas vous avez senti avec une indicible joie que vous foulez une terre de liberté. Combien de proscrits, amans furieux de cette même liberté qu'ils avaient essayé de faire triompher chez eux par la violence, ont été surpris et confus de la trouver là si discrète, si désarmée, si peu ombrageuse!

La sensation de bien-être que le voyageur éprouve en abordant à Jersey lui fait oublier en un instant tout ce qu'il a entendu dire d'incohérent sur ce petit pays. Il comprend d'instinct que quelques heures de navigation ont suffi à le transporter sur une terre toute différente de celle qu'il vient de quitter. Sur cette plage étrangère, aucun obstacle, aucune formalité tracassière n'entrave sa marche; il se croit chez lui. Pareil à l'oiseau devant lequel s'ouvre l'espace, il s'élance vers les sites charmans qu'il a entrevus du milieu des flots comme dans un rêve. Un attrait irrésistible l'entraîne vers l'intérieur de cette île, dont les aspects changeans offriront à son regard les fraîcheurs de la Normandie et les âpretés de la Bretagne. Nous le suivrons dans sa promenade, d'abord parce que le pittoresque abonde sur cette côte variée, et puis parce que, chemin faisant, les monumens du passé se présenteront à nous. Or, les monumens, en tous pays, c'est l'histoire, et dans l'histoire de Jersey nous trouverons le secret des institutions qui ont fait de cette île et du reste de l'archipel un petit monde à part.

I.

Quittons Saint-Hélier, et prenons à gauche par l'Esplanade, large digue destinée à défendre contre l'envahissement de la mer la route qui mène à Saint-Aubin. Du milieu des récifs, on voit surgir le château d'Élisabeth, que les flots entourent à marée haute. Le roi Charles II, encore prince de Galles, y trouva un refuge à l'époque où son père cherchait un asile chez les Écossais, qui le trahirent. Comme symbole de sa vie errante, il a laissé dans cette forteresse une paire de bottes que l'on montre aux visiteurs. Après lui vécurent derrière ces lourdes murailles le grand chancelier Clarendon, l'illustre auteur de l'*Histoire de la Rébellion*, et Cowley, qu'on appelait, avant Milton, le premier des poètes anglais; tous les deux disgraciés et oubliés par ce même monarque dont ils avaient partagé la bonne et la mauvaise fortune! Ces souvenirs historiques donnent un certain prestige au vieux château; on oublie qu'il tient la place d'un monastère de religieux augustins, fameux par son architecture, célèbre par ses richesses, et dont il ne reste plus aujourd'hui aucune trace. Derrière les rocs qui servent de base à la forteresse et un peu plus avant dans la mer, se dresse un autre rocher taillé à son sommet en manière de plate-forme. Malgré les assauts de la vague, qui le bat pendant tout l'hiver, un frais gazon le couvre en maints endroits. On le nomme l'Ermitage. La tradition veut qu'il ait servi de demeure au solitaire Hellerius, mis à mort par les compagnons du pirate Hastings vers le milieu du IXe siècle. L'histoire de ces deux rochers est donc en abrégé celle de l'île entière. L'apôtre du christianisme, apportant aux insulaires les lumières de l'Évangile, périt de la main des hommes sauvages qui devaient laisser leur nom à l'une des plus belles provinces de la France, les *Normans*. Bientôt l'église triomphe : un couvent, riche en dotations et qui semble dominer la contrée, atteste sa puissance; mais au catholicisme succède la réforme, le monastère a fait place à la forteresse. Les guerres civiles produisent Cromwell et les têtes-rondes; l'île de Jersey, fidèle aux traditions monarchiques, suit le parti des cavaliers. Elle accueille le fils du roi mort sur un échafaud, et, à dater de ce jour, elle apparaît aux proscrits, aux fugitifs de tous rangs et de tous pays comme un lieu de refuge.

D'où vient que le peuple des îles de la Manche se distingue par ce double caractère de *loyauté* (1) et d'indépendance? D'un fait historique qui remonte fort loin : du crime de Jean-sans-Terre et de son expulsion de la Normandie, en 1202. L'assemblée des barons de Philippe-

(1) Nous prenons ici ce mot comme synonyme de royalisme, acception qu'il n'a pas en français, mais bien en anglais et en normand de Jersey.

Auguste, en déclarant le prince Jean indigne de régner sur les provinces normandes, prétendit très certainement le dépouiller aussi des îles de la Manche; mais les habitans des îles en décidèrent autrement, et c'était leur droit, disons mieux, c'était leur intérêt. Insulaires eux-mêmes, ils devaient par instinct se rallier à la grande île, l'Angleterre, avec laquelle ils entretenaient déjà des relations suivies, et puis le duc déchu était de composition facile dans son malheur. Trop heureux de jeter son manteau écourté sur ce reste de la Normandie, qu'il venait de perdre par un assassinat, il accorda aux îles une foule de priviléges et d'immunités. C'est de lui que date la franchise des ports de tout l'archipel; ce fut lui qui le premier fortifia les côtes et se chargea de les défendre à ses frais. Il fonda à Jersey et à Guernesey des cours royales (1), composées des élus du peuple, lesquelles jugent souverainement et sans appel les causes civiles et criminelles. Voilà sommairement tout le bien que fit aux îles de la Manche Jean-sans-Terre au lendemain de sa défaite et de sa déchéance. C'était comme le pendant de la grande charte qu'il accordait à l'Angleterre. Le peuple des îles ne fut plus ni français ni anglais, il resta normand; le souvenir des bienfaits qu'il tient de la générosité intéressée d'un prince ne s'est point effacé chez lui : il voit dans les souverains qui ont accepté et confirmé cette charte particulière les plus sûrs garans de ses libertés. Il leur rend en respect et en dévouement ce qu'il reçoit d'eux en franchises et en priviléges. Aussi les plus ardens patriotes sont-ils ceux qui crient le plus sincèrement : Vive la duchesse de Normandie, reine d'Angleterre et d'Irlande! C'est à peu près la devise des provinces basques : Vive le roi... et les *fueros!*

Il y a loin du pirate danois et du saint martyr aux blancs et frais *cottages* qui entourent la baie de Saint-Aubin. Cette baie, comme toutes celles qui ont quelque célébrité, se creuse en forme de croissant; la mer, après avoir rongé le rivage jusqu'au pied des collines, a étendu sur cette plage immense qu'elle inonde et abandonne à chaque marée un lit charmant de sable fin. On conçoit ce que gagne au contraste de la grève cet hémicycle de collines partout cultivées, couvertes en maints endroits de beaux arbres au feuillage varié, et traversées çà et là par des vallées profondes, d'où les ruisseaux limpides, se précipitant parmi les bois de chênes et les haies fleuries, viennent étourdiment se jeter à la mer. Quand on a trotté pendant trois quarts d'heure le long de la grève, — le plus souvent entre des maisons proprettes et neuves, qui ouvrent d'un côté sur la campagne, de l'autre sur les flots, — on arrive à Saint-Aubin, vieille cité normande, solidement plantée

(1) L'une est pour l'île de Jersey, qui forme un état séparé; l'autre pour Guernesey, d'où relèvent, outre l'île de ce nom, celles d'Auregny, de Serk et de Herm.

au pied d'une masse de rochers. Ce rempart naturel la défend des vents d'ouest, qui sont le fléau des îles de la Manche, et cependant c'est à cette barrière protectrice qu'elle doit s'en prendre de son abandon et du silence de ses quais. Trop resserrée entre la mer et un infranchissable obstacle, la ville n'avait point où s'étendre. Tant que son port fut le seul qu'il y eût dans l'île, elle garda son importance commerciale et tint Saint-Hélier sous sa dépendance; mais, quand la capitale eut à son tour un abri à offrir aux navires, habitans, armateurs, marins émigrèrent à l'extrémité opposée de la baie : Saint-Hélier grandit rapidement, et Saint-Aubin cessa de prospérer. Aujourd'hui ces deux villes offrent un singulier contraste. Placées en face l'une de l'autre, aux points extrêmes de la grève qui les sépare, elles se regardent comme deux rivales : l'une, désormais victorieuse, active et bruyante, s'enveloppe dans la brume que les fumées du charbon forment au-dessus d'elle; l'autre, assise au soleil comme un oisif, cultive tristement ses fleurs et ses fruits, qu'on est étonné de voir s'épanouir et mûrir là où l'on ne croirait trouver que des galets et du sable.

Arrivé à Saint-Aubin, l'on ne sait plus, au premier coup d'œil, par où passer pour aller au-delà; on cherche, on interroge du regard les impasses, les cours, la plage et les rocs; enfin on avise, entre les maisons pittoresquement groupées au flanc des falaises, un de ces sentiers peu larges, mais sablés, propres, sinueux, sur lesquels les petites voitures anglaises roulent si bien. Montez, montez toujours; s'il fait chaud, les arbres vous prêteront leur ombrage; la pente est rapide, mais, quand vous avez besoin de prendre haleine, voyez, quelle admirable vue se déroule devant vous!... une de ces vues de mer qui arrachent un cri de surprise, qu'on admire, mais qu'on n'essaie pas de décrire. Le merle siffle au-dessus de votre tête, la mouette se balance autour des brisans qui écument sous vos pieds, les navires fendent les flots à l'horizon et se perdent dans l'immensité. Les villas et les hameaux brillent au soleil; autour de vous règnent le silence et la paix. Cette contemplation de deux élémens qui luttent de beauté pour ravir les regards de l'homme vous porte à plaindre ceux qui ne voient que la terre, toujours la terre, image sublime, mais parfois monotone, de l'immobilité.

Ce sentier mystérieux est un *private road,* une route particulière qui conduit à la seigneurie de Noirmont. — Une seigneurie! — Eh! oui, l'habitation d'une espèce d'hommes à part, qui jouit de certains priviléges, de certains droits, le droit d'épave par exemple, c'est-à-dire celui de s'approprier après le naufrage tout ce qu'on peut, étant à cheval, atteindre dans les flots avec le bout d'une lance (1). Cette défi-

(1) Cette coutume ancienne s'est modifiée de nos jours. Le seigneur ne peut s'appro-

nition explique assez que la coutume est ancienne. De plus, le seigneur doit envoyer à la geôle, par ses vassaux armés de piques, tout criminel pris sur ses terres. Et combien d'autres prérogatives et obligations n'a-t-il pas, qui toutes rappellent le donjon féodal! Cependant la seigneurie de Noirmont ressemble bien moins à un castel qu'à une *villa*. Elle se cache discrètement dans l'anfractuosité d'un rocher, où personne ne s'aviserait de la chercher. Une plantation remarquable de frênes et d'ormeaux la dérobe aux regards. De la cour, on descend à une petite anse qui lui sert de port; du jardin, on monte sur des rocs sombres, que les bruyères couvrent de leurs fleurs violettes, douces à l'œil comme un tapis de velours. Le cap tout entier, avec ses cavernes, ses aspérités, ses ajoncs, ses lapins, sa solitude agreste et ses points de vue imposans, appartient au seigneur. Je ne sais pas sur toute la côte de Bretagne ni dans toute l'île de Jersey une habitation, seigneuriale ou non, qui valût pour moi ce manoir. Que de fois, en le regardant à travers les haies, en voyant d'en haut les enfans jouer sur les pelouses, je me suis écrié, avec un poète de notre temps :

Que ces gens sont heureux!...

Et puisque nous avons fait allusion aux droits seigneuriaux, disons tout de suite qu'il en est plus d'un qu'on pourrait appeler dangereux et mauvais, ceux-là surtout qui touchent à la confiscation et aux héritages. Grace au bon sens et à la bienveillance naturelle de ceux qui pourraient les exercer dans leur rigueur, et qui sont souvent les premiers à y renoncer de fait, ces droits ne pèsent plus aussi lourdement sur la population laborieuse. Le temps d'ailleurs triomphera bientôt de ces abus, comme il triomphe de ces rochers minés par le flot, qui disparaissent un matin, engloutis dans l'abîme.

Derrière Noirmont, et à partir du cap qui porte ce nom jusqu'à la baie de Rozel, illustrée aussi par un manoir fameux, la côte est livrée aux fureurs du vent d'ouest. Plus de ville ni de village au bord de la mer; partout des précipices menaçans, des bruyères, des dunes, des rocs effrayans contre lesquels les vagues irritées mugissent jour et nuit; on se croirait en Bretagne, aux environs de la baie de Douarnenez, dans ces parages féconds en naufrages, où la mer parle toujours de sa grosse voix. Un pareil lieu, solitaire et perdu, devait avoir son abbaye; elle y est en effet, tout au fond d'une anse. Cherchez bien, vous trouverez l'église de Saint-Brelade. Nous lui devons un témoignage de respect pour sa haute antiquité : elle a le mérite d'être la plus vieille

prier que les objets qui ne sont pas réclamés. Ainsi les marchandises d'un navire naufragé que les assureurs ou les armateurs ne revendiquent pas, les ballots de contrebande saisis sur la plage, reviennent, non à l'état, mais au propriétaire du fief riverain, si tant est que la plage, en ce lieu, dépende d'un fief.

de toutes les églises normandes qui ont survécu, dans l'île, à l'idée catholique qui les avait fondées. Elle fut consacrée à saint Brelade, gentilhomme normand, en 1111, et certes elle est du temps où l'on savait prier à deux genoux, car elle demeure inébranlable comme la foi sous le coup des orages et des tempêtes. De grands arbres, bien jeunes à côté d'elle, l'entourent et la protégent de leur ombre. Plantés dans le cimetière, ils rappellent la brièveté de la vie humaine, quand on compare la durée de leurs solides rameaux au rapide passage des générations endormies à leur pied. Des ossemens sous leurs racines, des nids d'oiseaux dans leurs branches, quel contraste !

Nous avons cité Saint-Brelade, parce que cet édifice est le plus ancien des monumens de l'île dont la date soit certaine, et nous avons hâte de déclarer que nous ne donnerons point la description des douze églises paroissiales de Jersey, bien qu'elles méritent presque toutes l'attention de l'antiquaire et de l'artiste. Ces églises appartiennent, pour la plupart, à la meilleure époque de l'architecture religieuse, à la période qui commence au XIIe siècle avec l'ogive, et s'arrête au XIVe devant les exagérations du style flamboyant. Chose singulière, tandis que des monumens d'un goût sévère et irréprochable s'élevaient sur tous les points de l'île de Jersey, les habitans, incultes et barbares comme les Bretons leurs voisins, exerçaient autour de leurs rochers la piraterie, et sur leurs côtes cet autre brigandage, plus odieux et plus lâche, qui consiste à piller les naufragés. Dieu les en punit, disent les chroniqueurs, et voici comment. — La partie occidentale de l'île, aujourd'hui rongée par les flots et inondée de sable, était, avant l'hiver de 1495, un riant pays couvert de moissons. Par une froide nuit de novembre de cette fatale année, des navires espagnols, qui se rendaient dans les Flandres, périrent sur les récifs dangereux cachés au pied du promontoire nommé la Corbière. Quelques marins échappés du naufrage gagnèrent la terre; mais les habitans les pillèrent. La tempête ne s'apaisa point; les vents du large qui avaient jeté les matelots espagnols entre les mains de ces avides insulaires se chargèrent aussi de les venger : ils poussèrent sur la rive les masses de sable qu'on y voit aujourd'hui, changeant en un désert des campagnes florissantes. Ces dunes mouvantes, impropres à la culture, se couvrent par endroits de longues herbes marines et de plantes remarquables qu'on ne voit point dans les autres localités de l'île. Si vous avez le courage de vous y aventurer vers les premiers jours de l'été, vous y trouverez en pleine fleur la petite rose sauvage, à tige basse et rampante, qui se plaît dans les parties les plus âpres de la Bretagne; peut-être aussi ferez-vous sortir de son gîte un vieux lièvre, hôte de ces solitudes. Regardez-le bien, car c'est probablement le seul qui s'offrira à vous dans tout l'archipel, hors des enclos et des parcs interdits aux promeneurs.

En quittant les dunes et ce canton désolé qu'on nomme *les Quainvais* pour faire route au nord-ouest, on distingue trois ou quatre clochers qui lancent vers le ciel, à travers les arbres, leurs flèches romanes. Il en est un surtout bien éloigné, bien grossier, malgré sa blancheur qui le fait ressembler à une pyramide de sel, vers lequel on se sent attiré précisément parce qu'il s'élève au-dessus de mornes falaises. Ce clocher est celui de Saint-Ouen; autour de l'église sont rangées une demi-douzaine de maisons assez tristes, chétif village, qui a cependant l'insigne honneur de donner son nom au plus célèbre manoir de l'île de Jersey et de tout l'archipel. Ce manoir, vous le reconnaissez de loin à ses plantations de chênes tordus par les vents, à ses fossés à demi comblés, à l'aspect sombre et profondément mélancolique des haies touffues et impénétrables qui l'entourent, des murs croulans et chargés de pariétaires qui semblent vouloir le dérober à tous les yeux. Sur la porte, dont vous allez soulever le marteau, vous lisez ces mots prohibitifs : *No entrance!* Deux léopards *passans*, sculptés sur la pierre et que les siècles ont rendus frustes, veillent à l'entrée de ce castel, où ont régné si long-temps les Carteret, hauts et puissans seigneurs, fameux sur terre et sur mer, race de burgraves qui a marqué de son nom toutes les îles de la Manche, la côte de Normandie, les rives de la Caroline, et jusqu'aux terres australiennes.

L'histoire des Carteret est, à vrai dire, celle des Normands depuis leur apparition sur les côtes de la Neustrie et de la Grande-Bretagne jusqu'aux temps modernes des îles de la Manche, dernier reste de la province de Normandie. Venus des glaces de la Scandinavie à la suite de Rollon, au IXe siècle, ils furent pirates avec l'aventurier conquérant. Chevaliers chrétiens avec Robert, qu'ils accompagnèrent en Palestine, ils s'établirent sur la côte de France, au lieu qui porte leur nom (1); de là ils passèrent à Jersey, où on les trouve dès le XIIe siècle. Au XIIIe, quand Philippe-Auguste et Jean-sans-Terre sommèrent, chacun de son côté, les seigneurs de Normandie, possesseurs de fiefs dans la Manche et dans les îles, de passer en France ou de revenir à Jersey sous peine d'être déclarés traîtres et privés de leurs biens, Regnault, sire de Carteret, resta fidèle au duc déchu. Remarquons, en passant, qu'il fut le seul, sans doute parce qu'il avait plus à perdre en abandonnant Jersey qu'en s'exilant du continent. Durant la lutte entre les couronnes de France et d'Angleterre, sous Philippe de Valois et Édouard III, la famille des Carteret eut l'occasion de signaler son zèle pour les maîtres qu'elle s'était choisis. Une flotte française, ayant sac-

(1) Le havre et le phare Carteret, en face de Gorey. Les premiers Carteret portaient le nom de Regnault. Ne serait-ce point plutôt *Rognwald* qu'il faudrait dire? C'était ainsi que s'appelait le père de Gongu Hrolff, dont on a fait *Rollon;* il n'y aurait pas aussi loin de Rognwald à Regnault.

cagé les côtes de la Manche et pris Guernesey, vint assiéger la forteresse de Montorgueil, située à l'est de l'île. Ce fut un Carteret qui sauva la place. Bientôt six des douze paroisses de Jersey relevèrent des puissans seigneurs de ce nom. Cantonnés dans la partie occidentale de l'île, ils se défendirent avec tant d'énergie à l'époque de l'invasion des Français (en 1430) conduits par un lieutenant de Pierre de Brézé, que leur île, conquise à moitié, finit par recouvrer son indépendance. On était alors au lendemain des grandes guerres qui avaient fait éclater l'héroïsme de Jeanne d'Arc et la valeur de Dunois; les expéditions aventureuses tentaient les esprits chevaleresques de ce temps-là. Quand Marguerite d'Anjou, la fille du débonnaire René, dépossédée du trône d'Angleterre, vint à la cour de Louis XI réclamer des secours, Pierre de Brézé, sénéchal d'Anjou, de Poitou et de Normandie, s'offrit de passer la Manche avec deux mille hommes de vieilles troupes. Marguerite, pour récompenser son dévouement, lui fit don des îles de la Manche, pourvu qu'il sût les prendre. Le sénéchal, ayant débarqué en Angleterre de sa personne, envoya un de ses capitaines conquérir ses futurs domaines; celui-ci surprit le château de Montorgueil, poussa en avant et occupa une moitié de l'île, celle qui regarde les côtes de France. L'autre tenait toujours pour Édouard IV, grace à l'opiniâtre résistance du seigneur de Saint-Ouen, que soutenaient ses vassaux, les habitans des paroisses de l'ouest. Les intrépides insulaires bataillaient souvent dans les campagnes, et venaient escarmoucher contre les Français jusque sous les tours du château de Montorgueil. L'avantage finit par leur rester : d'une part, le sénéchal de Normandie, entraîné dans la ligue du bien public, ne put secourir en personne ceux qui occupaient en son nom une partie de l'île; de l'autre, les Anglais, appelés par Carteret, vinrent assiéger les Français dans le château de Montorgueil, qui se rendit faute de vivres.

A la suite de ces événemens, les seigneurs de Saint-Ouen furent tout-puissans dans l'île de Jersey; mais, chose étrange, ces fiers guerriers, habitués à affronter la mort sur un champ de bataille, perdirent la tête quand la peste éclata dans Saint-Hélier, vers 1525. A l'apparition du fléau, le bailli de l'île, Hélier de Carteret, suivi des membres de la cour, des marchands et des bourgeois de la capitale, émigra au village de Grouville. Avant d'abandonner son poste, il fit brûler tous les papiers, tous les actes publics; c'était détruire d'un coup l'histoire entière du pays, dans laquelle les Carteret tenaient la première place.

Au XVIIe siècle, les seigneurs de Saint-Ouen et autres lieux, enorgueillis de leurs vastes domaines, de l'ancienneté de leur race, et de l'importance qu'ils s'étaient acquise aux yeux des souverains anglais, commencèrent à inquiéter les habitans de Jersey. Les états (en 1642), prenant en main la défense du peuple opprimé, dénoncèrent au gou-

vernement de Londres les déportemens particuliers de Philippe de Carteret, — lequel cumulait alors les places et emplois de lieutenant-gouverneur, bailli et fermier des revenus de sa majesté, — ainsi que la puissance exorbitante de cette famille, qui occupait sept des douze *capitaineries* de l'île. Sans y songer peut-être, les Carteret devenaient des *tyrans,* dans le sens ancien du mot, et les Jersyais, ombrageux à l'endroit de leurs libertés, se tenaient en éveil. Or, on était alors au commencement de la guerre du long parlement contre Charles Ier; quelque étrangères que les îles pussent être à cette grande lutte qui divisait l'Angleterre en deux camps, ce fut sans doute l'insurrection des puritains contre le roi qui enhardit les états à formuler une accusation contre les trop puissans sires de Saint-Ouen. Du moins peu s'en fallut que Jersey n'eût aussi sa guerre civile en bonne forme. Le parlement avait adressé à l'un des jurés-justiciers une commission qui le nommait bailli et un ordre d'arrêter Philippe de Carteret. Philippe de Carteret, au lieu d'obéir, décida la cour à méconnaître les actes du parlement. Cela fait, il se retira au fort Élisabeth, et l'on vit l'autre bailli, celui du parlement, organiser contre la forteresse une attaque trop faible, que déjoua complétement l'arrivée des vaisseaux armés par les seigneurs de la famille de Carteret. Ce semblant de guerre civile ne troubla Jersey que bien passagèrement, et c'est la seule folie de ce genre que l'histoire ait à lui reprocher. L'île venait de faire une fois encore ses preuves de royalisme; la fidélité des Jersyais fut récompensée par la confiance de Charles Ier, qui, réfugié alors chez les Écossais, sur lesquels il compta trop, résolut de lui envoyer son fils, le prince de Galles. Les Jersyais, inébranlables dans leurs principes de loyauté, eurent à peine appris la mort violente de Charles Ier, qu'ils proclamèrent son fils Charles II, ce même prince de Galles qui se trouvait alors en Hollande. La proclamation porte la signature de six personnages importans du nom de Carteret. Mais voyez l'esprit indépendant et fier de cette race qui ne se dément jamais! Quand plus tard Charles II ou les siens voulurent engager ou céder à la France les îles de la Manche, les Carteret intervinrent et mirent le holà! Ces îles, c'étaient eux, leurs biens, leur puissance; ils y tenaient comme à leur honneur, et, s'ils les avaient opprimées, ils surent en plus d'une circonstance les protéger et les défendre.

En 1651, l'île de Jersey, attaquée par des troupes nombreuses, dut subir le joug des têtes-rondes. Le bailli, George de Carteret, retiré dans le château d'Élisabeth, résista obstinément; il n'avait avec lui qu'une poignée d'hommes. Une bombe fit sauter ses poudres et lui tua beaucoup de son monde; il ne se rendit point encore. Charles, son roi, était en France : George de Carteret lui exposa par lettre sa situation désespérée, et ce ne fut qu'avec la permission du souverain sans cou-

ronne qu'il déposa les armes. Le vainqueur le laissa sortir avec les honneurs de la guerre, et il eut la faculté de se retirer sur le continent. Quand les Stuarts remontèrent sur le trône, George de Carteret fut nommé vice-chambellan et intendant de la flotte. A partir de cette époque, les seigneurs de Saint-Ouen n'appartiennent plus exclusivement aux îles de la Manche; Anglais par leurs titres, par leurs charges, ils cessèrent de briller de cet éclat particulier qui les faisait paraître si grands sur un petit théâtre.

Nous avons vu que Jersey s'était déclaré pour le roi contre le parlement; les puissans seigneurs en qui se personnifiait l'opinion de la presque totalité des insulaires avaient fait avec leurs vaisseaux une rude guerre aux navires anglais qui tenaient leurs commissions des ennemis de la monarchie. Le bailli nommé par le gouvernement que l'île ne voulait pas reconnaître n'avait pu rester en fonctions que trois mois à peine, et il s'était retiré, laissant le seigneur de Saint-Ouen exercer ses vengeances contre ceux qui avaient osé menacer sa famille. Cependant la neutralité entrait si bien dans l'esprit de ces insulaires, ils avaient au fond si peu de goût pour les luttes de partis, que le gendre de Cromwell, le général Lambert, trouva parmi eux une retraite paisible. Doit-on s'étonner que nos réfugiés politiques, étrangers au pays, soient accueillis sur ce rivage hospitalier, sans que personne leur demande à quel parti ils appartiennent?

Mais revenons au manoir de Saint-Ouen. Il est triste, sombre, mystérieux, imposant dans son ensemble; aucune régularité dans l'architecture, peu d'ornemens; des croisées percées au hasard : cinq à six siècles y ont mis la main, sans pouvoir rajeunir ce grave castel, où il semble qu'on n'ait jamais souri. Le seigneur qui le possède a des droits plus étendus que ses voisins; c'est lui qui accorde aux taverniers la licence dont ils doivent être munis pour débiter des liqueurs, et que, pour le reste de l'île, la cour royale se réserve le privilége de concéder. La paroisse qui le reconnaît pour suzerain se divise, non point en *vingtaines,* comme les autres, mais en *cueillettes,* mot significatif, qui implique l'idée de redevances imposées aux tenanciers. Ces petites particularités suffisent à faire de la paroisse de Saint-Ouen, reculée aux extrémités de l'île, comme un pays à part, plus fortement empreint des traces du passé. On y trouve aussi, plus qu'ailleurs, des paysans de la vieille roche, qui n'entendent pas encore l'anglais, qui ne parlent pas le français, et s'en tiennent au patois normand le plus primitif. Le château de Saint-Ouen ayant passé aux descendans par les femmes de cette famille illustre, le nom de Carteret en est sorti pour toujours. Le seigneur qui représente aujourd'hui cette forte race habite tout près de là, à Vinchelez-de-Bas, petit manoir rustique à la physionomie sérieuse, qui a un bouquet de vieux arbres pour futaie et une

mare pour étang. Combien en compte-t-on à Jersey, de ces demeures calmes et discrètes, si bien appropriées aux douceurs d'une vie intime, solitudes pleines de paix où n'arrivent que le bruit du vent dans les hêtres et le murmure lointain de l'Océan! Le voyageur qui parcourt l'île n'a guère le temps de les remarquer, il ne s'arrête que là où le cicerone lui dit : Regardez! Son itinéraire, tracé d'avance, le conduit au cap Gros-Nez, sur lequel on lui montrera des ruines assurément fort anciennes, mais réduites à si peu de chose, que les uns en font un château, les autres un ermitage; — aux grottes de Plémont (on en voit ailleurs d'aussi remarquables); — à la grève aux Lançons et à la grève de Leeq, sites fameux où se sont passées de lamentables histoires dont le récit nous entraînerait à écrire la monographie des Carteret. Mieux vaut suivre tout simplement la côte. On y retrouve tous les caprices de la mer, ici semant de coquillages un sable fin et uni au pied même des rocs les plus sauvages, là creusant le granit, battant en brèche les promontoires, ailleurs murmurant à peine et semblant faire silence pour écouter le ruisseau qui bondit joyeusement sur les galets. Du haut des falaises, on découvre Guernesey et les îlots voisins; partout abondent les points de vue pleins d'originalité et de grandeur, les baies charmantes cachées au fond d'un ravin menaçant, et les mystérieuses vallées où le gazon et la racine des frênes descendent jusqu'à l'Océan. Cette succession rapide de tableaux imprévus éblouit le regard; on cherche où le reposer : tout à coup la tour de Rozel surgit du milieu de ses bois de chênes, et on s'arrête. Noirmont, dont nous avons parlé plus haut, est le manoir pittoresque; Saint-Ouen, le manoir historique et féodal; Rozel est le château par excellence, tel que l'eût rêvé Walter Scott, s'il n'eût trouvé Abbotsford tout bâti.

Rozel a pour voisinage les précipices et la mer; pour horizon, les côtes de Normandie au-delà du détroit; pour promenade, un parc étendu et bien percé, un ravin sauvage, menaçant, comme il s'en trouve en Écosse à la base des montagnes qui enveloppent les lacs. Tout cela forme un ensemble si complet, qu'il n'y a plus rien à désirer. On contemple cette noble résidence avec admiration, mais sans se sentir ému. A travers les grands arbres qui inclinent leurs rameaux sur les pelouses, s'élance le château que surmonte une haute tour en forme de donjon. Cependant ne cherchez là ni le vieux castel à créneaux, ni le logis massif du temps de Louis XIII; le manoir de Rozel est un de ces édifices qui n'existent, pour nous, que dans les gravures anglaises. Ils n'ont pas d'époque déterminée; on dirait qu'ils sont sortis tout faits du sein de la terre qui les porte, pour complaire à un gentilhomme de goût, ami de la belle nature et du comfort. Ce fief appartient depuis des siècles aux Lemprière; les souverains d'Angleterre le leur ont concédé, et le seigneur de céans *doit rencontrer le roy, si le cas avient,*

sur son cheval en la mer jusque les seingles en l'eau, et ainsi à son retour, et être son boutillier luy servant à boire durant son séjour. Et cependant ce bailli, nommé par le parlement, qui voulut assiéger dans le fort Élisabeth Philippe de Carteret, lieutenant-gouverneur pour le roi Charles Ier, était un Lemprière. Après sa défaite, il s'enfuit; ses actes furent annulés, on le pendit en effigie; puis il rentra à Jersey sous la protection des partisans de Cromwell, et il ne paraît pas que sa famille ait jamais été inquiétée. Ces souvenirs sont bien effacés désormais; le régiment de milice du nord a aujourd'hui pour colonel le seigneur de Rozel, et pour lieutenant-colonel un Carteret! La petite république de Jersey ne devait point avoir ses guelfes et ses gibelins.

Nous venons de citer les trois manoirs qui, par leur position, leurs souvenirs et leur éclat, tiennent le premier rang parmi ceux de Jersey : allons maintenant à la pointe est de l'île saluer le vieux château fort de Montorgueil. Il se dresse perpendiculairement au-dessus des vagues de la mer, comme une sentinelle menaçante. Ses bastions et ses tours massives ont pour pendant, au-delà du détroit, sur la côte de France, la magnifique et gracieuse cathédrale de Coutances, qu'on aperçoit du sommet de ses murs. Avant la réforme, les îles relevaient spirituellement de Coutances; cette église, l'une des merveilles de l'architecture gothique, rappelait encore aux insulaires les liens qui les unissent à la Normandie; mais il était écrit que les Jersyais devaient suivre jusqu'au bout la fortune de l'Angleterre : la réforme les sépara plus complètement encore du continent. C'est que, à la différence des autres peuples, celui de cet archipel ne connaît qu'un ennemi, la France! Et cet ennemi, ce n'est pas l'histoire du château de Montorgueil qui le lui ferait oublier. La flotte de Philippe de Valois tenta de s'emparer de cette citadelle, qui s'appelait alors Gouray ou Gorey; Du Guesclin, le grand connétable, l'assiégea long-temps sans pouvoir la prendre; les gens de Pierre de Brézé l'occupèrent durant trois années, mais ils l'avaient enlevée par surprise. Dans ces temps-là, le fort Élisabeth était peu de chose encore; Saint-Hélier n'était pas défendu par ce château moderne qui met la ville et le port à l'abri de toute attaque. Montorgueil pouvait être regardé comme la clé de l'île; escarpé de trois côtés, fortifié de l'autre par les tours de sa poterne, muni d'un donjon et d'une ligne de hautes murailles courant sur la crête des rochers, il justifiait le nom qu'on lui imposa en mémoire de la retraite de Du Guesclin (1). Les ingénieurs anglais, en l'adaptant aux exigences de la stratégie nouvelle, ne l'ont presque en rien dépouillé de son antique beauté; ils ne se sont point acharnés, comme on l'eût sans doute fait

(1) Ce fut à cette occasion qu'on lui donna le nom de Montorgueil; auparavant il s'appelait Gouray ou Gorey, comme le village bâti au pied de la forteresse.

chez nous, contre le lierre qui festonne les remparts. Ils ont respecté le monument historique, sans croire pour cela manquer à leur mission. Des cerisiers fleurissent sur les plates-formes; les chèvres se dressent le long des murs pour brouter les ronces qui s'y suspendent. Grace aux soins intelligens de ceux qui veillent à sa conservation, ce château si vieux n'a rien perdu de sa physionomie primitive, et cependant il n'y manque pas une seule pierre.

Au pied du fort, à l'ombre de ses gigantesques tours, se creuse une baie sablonneuse bordée de maisons. C'est le port de Gorey, port très animé pendant les six mois d'hiver que dure la pêche des huîtres. A cette époque, des centaines de barques anglaises, venues des différens ports de la Manche, exploitent le banc qui s'étend le long de la côte méridionale de l'île précisément en face et à dix lieues environ de celui de Cancale. Vers les premiers jours de mai, à la fin de la pêche, toutes ces chaloupes qui se disposent à retourner en Angleterre sont rangées en files serrées aux abords des quais. Le port est plein à ne pouvoir contenir un canot de plus. En tête de l'innombrable escadrille, qu'il dépasse de toute la hauteur de ses sabords, se balance fièrement quelque beau *cutter* de sa majesté, reconnaissable à sa longue flamme rouge, au cuivre brillant de sa carène, à sa mâture robuste et élégante couverte d'immenses voiles. Ce petit bâtiment de guerre est chargé de la police des côtes, service actif qu'il partage avec un *steamer*. A son bord règnent la discipline, l'ordre, la propreté; mais parmi les pêcheurs, *liberté de manœuvre*, comme disent les matelots. Ils se précipitent à terre, coiffés du bonnet de laine, chaussés de larges bottes, courant dans les cabarets remplir leurs cruches et leurs bidons d'eau-de-vie à bon marché. Hélas! ils vont quitter ces ports francs où l'on s'enivre tous les jours sans se ruiner. Aussi, pour la dernière, cette orgie sera terrible. Si vous ne craignez ni l'odeur du tabac ni les chants rauques du marin anglais en goguette, entrez à la taverne, allez voir comme on se dédommage en quelques heures de six mois d'un rude travail. Un grand feu de charbon de terre brille dans la cheminée, et la température devient étouffante. Tant mieux! la chaleur donne soif. « *Always thirsty and plenty brandy*, toujours altéré et de l'eau-de-vie en abondance : » — tel est le rêve du soldat irlandais et du matelot de toutes les nations. La servante effarée court d'une table à l'autre, son broc à la main; elle est là en mauvaise société, la pauvre fille. On dirait un poisson volant tombé dans une bande de souffleurs. Les tables tremblent sous les coups de poing, et quels poings! Les chants se mêlent aux cris et aux jurons, car John Bull a le vin bruyant. C'est un vacarme d'enfer. Un chanteur émérite entonne une de ces chansons interminables qui réclament un *hourra* général à la fin de chaque couplet. Bientôt le hourra, répété par des

voix frénétiques, monte au cerveau des buveurs avec les fumées du vin; l'auditoire hurle à pleine tête, les disputes commencent, les pipes blanches et frêles volent en éclats....., et le *inn-keeper*, le tavernier, qui vient de vous apercevoir, fourvoyé là en si étrange compagnie, accourt vers vous tout confus; il vous entraîne vers l'escalier et vous conduit dans de charmans salons, avec l'empressement d'un homme qui tient à montrer qu'il a où recevoir les gens comme il faut. Dans ce salon, vous vous ennuyez peut-être; mais ouvrez la fenêtre : quelle vue! La mer à gauche, à droite le chemin étroit et rapide que descend l'omnibus de Saint-Hélier au galop de ses trois chevaux; en face, les barques prêtes à partir, que le flot de la marée montante commence à soulever. Quelques heures encore, et elles auront mis à la voile, emportant vers les côtes d'Angleterre leurs équipages gorgés de *brandy*. Adieu jusqu'au prochain hiver !

II.

Pour aller de Gorey à Saint-Hélier, trois routes se présentent. Ceux qui veulent embrasser d'un coup d'œil l'île de Jersey tout entière ne manquent pas de se diriger par la Houguebye. Une route charmante, qui traverse de frais vallons semés de grands arbres et côtoie tantôt des fermes cachées sous les pommiers, tantôt de jolis jardins, les conduira à cet endroit fameux. La Houguebye est un amas de terre, un *tumulus*, sépulture de quelque héros des temps oubliés, ou bien, comme le veut la légende, le tombeau d'un seigneur de Hambye, en Normandie, lequel fut tué dans cette île. Sa veuve lui fit élever ce monument colossal, afin que ses yeux pussent distinguer des côtes de France la tombe de l'époux qu'elle pleurait encore. A la fin du dernier siècle, un duc de Bouillon acheta la Houguebye, et éleva sur le tumulus la haute tour qui porte aujourd'hui le nom de *Prince's Tower*. Elle est entourée d'arbres élancés qui semblent se presser autour d'elle et vouloir la dérober aux regards; mais la tour, festonnée de lierre, dresse fièrement au-dessus des pins et des chênes sa tête crénelée. Du haut de la plate-forme qui la couronne, on jouit d'un de ces spectacles extraordinaires qui entraînent l'esprit dans l'immensité. On voudrait avoir des ailes pour planer au-dessus des collines boisées qui font ressembler l'île à une corbeille; on voudrait s'élancer à la rencontre des blanches voiles qui glissent de toutes parts sur l'azur de l'Océan, raser d'un vol rapide les dunes jaunes que le soleil fait étinceler sur les côtes de France. On est ému et on plaint ceux qui, après avoir braqué leur lunette sur tous les points de l'horizon avec l'indifférence d'un touriste, boivent un verre de porto sans rien dire, remontent dans leur calèche et partent au grand trot pour arriver à l'hôtel à l'heure du *luncheon*. La

Houguebye, à cause de la beauté de sa position, a le malheur d'être un lieu banal; quand on a une fois visité la tour, on n'y revient plus. Pour que l'esprit ne se blase pas sur les plus beaux tableaux de la nature, il faut qu'ils se présentent à l'œil sans apprêt, sans le secours de ces observatoires faits de main d'homme et avec le charme de l'imprévu.

Grace à Dieu, l'île offre à chaque pas de ces points de vue d'une souveraine beauté qui reposent l'ame et réjouissent le regard. Si l'on veut prendre par Longueville pour rentrer à Saint-Hélier, on pourra, sans fatigue, un livre à la main, les pieds sur une route sablée, la tête à l'ombre des haies fleuries, gravir un coteau du haut duquel on embrasse tout le profil de Jersey du côté du midi, et c'est le plus beau. Derrière soi, on a le château de Montorgueil, qui se découpe en noir sur les flots et sur le ciel. Les hauteurs de *Woodland* (le pays-boisé), couronnées d'arbres à haute tige, dominent le village, la baie et les dunes de Gorey, et viennent relier aux douces vallées de l'intérieur de l'île les rochers arides qui portent la forteresse sur leur croupe. Devant soi, par-delà des plaines qui aboutissent à la mer, et à l'extrémité des coteaux chargés de plantations d'un goût exquis sous lesquelles s'abritent de ravissantes maisons de campagne, on voit la citadelle de Saint-Hélier et ses mornes glacis embrumés dans les fumées de la ville. Ce fort moderne, dénué de pittoresque, sans tour, sans bastion, sans donjon crénelé, est aujourd'hui la clé de l'île et la défense de la capitale; mais comme il est triste en regard de la vieille citadelle qui, après avoir été le boulevard de Jersey, en est encore aujourd'hui le plus précieux ornement!

La troisième route, celle qui passe par Saint-Clément et Grouville, est plus longue et moins accidentée, mais elle a son charme de détails. Les deux lieues qu'elle parcourt permettent à l'observateur d'étudier, dans sa naïveté un peu coquette, la vie des champs telle que les Anglo-Normands la comprennent. La vie des champs! mot vide de sens pour nous. En France, on n'aime guère la campagne, quoi qu'on en dise, si ce n'est au premier mois de la chasse, et quand les amis ont déserté la ville. A Jersey, et nous pourrions ajouter dans tous les pays anglais, on possède à un haut degré le sentiment et le goût de cette existence paisible, retirée, qui consiste à vivre en famille, avec des livres, entre les fruits de son verger et les fleurs de son parterre; de là ces innombrables habitations qui représentent toutes les nuances de fortune. Et d'abord, depuis le plus simple *cottage*, dont la cour modeste a pour ornement deux ou trois houx, jusqu'à la villa prétentieuse assise au milieu des lauriers et des sycomores, toutes ces maisons de campagne ont leur corbeille de fleurs. Les fleurs ont un attrait particulier pour les Jersyais; en leur qualité d'insulaires, ils tiennent à

réunir sous leurs yeux, dans le petit espace que la mer leur dispute, les richesses éparses sur la vaste étendue des continens. Aussi, avec quelle attention ils les cultivent! Comme ils soignent ces arbustes qu'il a fallu acclimater et défendre contre le vent de la tempête! Ces travaux, cette sollicitude de tous les instans, attachent l'habitant au sol qu'il embellit. Les abords de la maison sont d'une propreté irréprochable; pas une feuille morte dans les allées, pas une tache de boue sur le seuil de la porte. Chacun fait de son mieux pour donner au lieu qu'il a choisi un aspect riant, une tournure avenante. Grande ou petite, chacune de ces demeures forme un tout complet et présente l'image d'une existence réglée. Au lieu de copier son voisin, chaque habitant se plaît à faire à sa guise, à orner son logis d'après son inspiration, à l'approprier à ses goûts et à sa fortune. Chacun inscrit sur le mur de la maison qu'il a bâtie le nom qui lui convient; c'est comme un baptême, une consécration, qui rappelle un souvenir. L'officier retiré du service choisira le nom d'une bataille où il a conquis son dernier grade; le marin, celui d'une plage lointaine où il a le plus souvent guidé son navire; tel autre, qui a quitté son pays pour habiter cette île où la vie est plus libre et plus facile, placera sur sa porte quelque douce appellation de la patrie. La plupart de ceux qui s'établissent dans ces fraîches villas y apportent l'expérience des voyages lointains et cherchent à y réaliser des rêves de bonheur et de bien-être formés ailleurs, durant les années de travail et d'agitation. Ils emploient donc tous leurs soins à disposer d'une façon convenable la demeure qui sera pour eux non un asile de passage propre à faire naître l'ennui, mais la halte désirée et le sanctuaire de la famille. Aussi voit-on partout régner l'ordre, que l'on rencontre si rarement chez nous, l'ordre, cette qualité précieuse qui entretient la paix et qui est comme la menue monnaie de la sagesse. En un mot, dans ces retraites si attrayantes et si proprement rangées, on sait vivre, et c'est là le grand art de la race anglo-normande. Je n'ignore pas que des esprits turbulens, enclins à troubler la paix d'autrui, appellent cet art du nom d'égoïsme; ils condamnent cette quiétude du foyer domestique parce que, poussée à l'excès, elle peut engendrer la torpeur de l'ame. Hélas! l'égoïsme est un vice de la nature humaine qui se cache partout; il est le fléau de notre société française, qui, assurément, en a pris le germe ailleurs que dans le culte exagéré de la famille, et plût à Dieu que les prétendus grands cœurs épris de ce fatal amour de l'humanité qui brûle tout sur son passage s'éteignissent paisiblement dans ce repos qu'ils ne savent pas apprécier!

Ces villas et ces *cottages*, nous le répétons, ne sont point les maisons de plaisance des riches de la ville; elles sont la véritable, l'unique habitation de familles qui, pour un temps plus ou moins long, pour toujours même, se retirent du tumulte des grandes cités. L'endroit leur a plu, et

elles y restent; qu'elles soient anglaises ou originaires de l'île, ces familles vivent de la même façon, et leurs habitudes se ressemblent. Il y a désormais entre les deux races, pour ce qui tient à la vie extérieure, similitude parfaite, dans les classes aisées surtout; car les peuples se confondent par en haut comme les arbres des forêts se mêlent par leurs rameaux. Quant à la population laborieuse de l'île, quoiqu'elle ait beaucoup emprunté à ses voisins d'outre-Manche, elle a un caractère, des allures, et même un type de physionomie qui lui est propre; ces traits distinctifs, elle les conservera tant que l'archipel jouira du droit de parler sa langue et de se gouverner par ses lois particulières.

Le Jersyais, on le sait, appartient à la race normande; c'est assez dire qu'il est laborieux, ami des champs et de la culture, persévérant dans ses entreprises, tenace dans ses idées, et partant amateur de procès, ardent à défendre ses droits, ennemi des révolutions. Une partie de cette population active se voue au travail des terres; ce sont les aînés, la loi voulant que le père de famille laisse à son premier-né une étendue de terrain assez considérable pour que la ferme puisse subsister intacte; les autres enfans, garçons ou filles, se partagent le reste de l'héritage. Cette loi, qui serait si impopulaire en France, et qu'on ne songe point à attaquer dans les îles, a pour effet d'empêcher la subdivision à l'infini d'héritages fort restreints. Grace à cette institution protectrice qui nous semble tyrannique, chaque famille ressemble à un arbre dont on élague les rameaux secondaires au profit du tronc. Aux enfans dépossédés, et qui savent d'avance quel sort les attend, trois genres de carrière se présentent naturellement : apprendre un état, émigrer dans les nombreuses colonies de l'empire britannique, et naviguer. Ce dernier genre de vie est celui qui plaît le plus au Jersyais; il est par instinct marin, et non matelot, c'est-à-dire qu'il s'embarque volontiers sur les navires de son pays, qu'il court les mers, qu'il fait la pêche sur les côtes de Terre-Neuve avec l'espérance de revoir son île à des intervalles réguliers. Quand il arrive d'un long voyage, la charrette de la ferme paternelle vient le prendre au quai, avec son coffre, et l'emmène se reposer sous le toit qui l'a vu naître, au sein de sa famille, au milieu des champs et des vergers qu'il cultivera de bon cœur jusqu'à la prochaine campagne. Ce sont là des mœurs simples et rangées qu'on ne rencontre point chez le matelot de profession. Le Jersyais est brave; il se défend chez lui avec le courage persistant et le sang-froid propres à sa race; mais il n'a ni l'esprit guerrier, ni le goût des conquêtes. Enrégimenté de droit dans les bataillons de milice, infanterie et artillerie, qui forment, avec la garnison des forts, la seule défense de son île, il s'exerce au tir plusieurs fois par an et s'habitue aux manœuvres. Ces réunions armées ont un grand charme pour lui; il manie avec passion le mousquet, qu'aucune puissance au

monde ne lui ferait porter hors de chez lui, et n'a nulle envie de jouer au soldat dans un corps-de-garde. L'uniforme, qu'il endosse à jour nommé, est encore pour lui un symbole de cette indépendance qui lui est si chère; il lui rappelle que les priviléges de son île l'exemptent de tout service dans les armées anglaises, que ni le recrutement ni la presse ne peuvent l'atteindre.

On conçoit très bien que l'esprit de liberté, qui est le fond du caractère des Jersyais, les ait entraînés tous d'un même élan vers le protestantisme. Renier la foi catholique, c'était, du même coup, rompre le lien qui les unissait à la France en les soumettant à l'évêque de Coutances, et se séparer du continent d'une façon plus complète. La religion anglicane est, à Jersey, ce qu'on pourrait appeler la religion de l'état; mais la loi et surtout l'usage y autorisent le libre exercice de tous les cultes (1). Toutes les fois que quarante personnes demandent à élever un temple particulier, la permission leur en est accordée; seulement, comme cela avait lieu en Angleterre avant l'émancipation des catholiques, le droit de cloches n'appartient qu'aux églises du rite anglican. Cette mesure peu libérale n'empêche point la multiplication des sectes : celle des wesleyens surtout a fait de grands progrès dans les îles de la Manche. Le peuple de l'archipel, sérieux et attentif, aime à lire les *tracts* (traités) que les missionnaires puritains répandent à flots dans les campagnes. Partout on trouve ces petits livres, si menaçans, si sévères, si grondeurs, dans le coffre du matelot, dans l'armoire du paysan, dans le sac du charpentier; ils ont, pour ces Normands réfléchis, que la réforme a assombris encore, le charme qu'offrent à nos travailleurs les pamphlets socialistes et les chansons patriotiques. Plût à Dieu que les colporteurs ne semassent dans nos champs que des sermons dogmatiques et gourmés! les révolutions ne germeraient point sous leurs pas!

Outre les chapelles sans nombre que les sectaires élèvent dans toutes les rues, dans toutes les paroisses rurales, et où les dissidens vont écouter leurs pasteurs officiels, l'île de Jersey compte encore des prédicans particuliers qui parlent en plein vent. Telle *congrégation* (c'est le mot consacré), trop faible encore pour se construire un temple, s'assemble le dimanche matin sur une place publique. Entouré d'une douzaine d'hommes, de femmes et d'enfans, un nouvel apôtre, la tête au soleil ou le front couvert de son parapluie, adresse à son troupeau et peut-être aux passans un sermon très développé que terminent des

(1) On compte à Jersey, sur une population de 50,000 habitans, environ 6,000 catholiques, à savoir: 4,000 Irlandais et Anglais, et 2,000 Français. Le catholicisme n'y est donc guère représenté que par les étrangers et la population flottante. Les anglicans relèvent de l'évêque de Winchester, représenté à Jersey par un doyen qui a le titre de *vénérable homme;* les catholiques se rattachent à leur évêque résidant à Londres.

cantiques. La petite troupe marche en chantant, s'agenouille dans les carrefours, et les douze fidèles se dispersent enfin avec l'idée un peu orgueilleuse et très peu charitable que, depuis dix-huit siècles, le monde est dans l'erreur! Ailleurs, c'est un homme au front sévère et triste, qui a sondé, sans pouvoir les comprendre, les mystérieuses révélations de l'Apocalypse. Il erre par les chemins, la Bible sous le bras, les yeux au ciel; le besoin de prêcher le tourmente. Par bonheur, il y a une fête dans un village voisin; la foule joyeuse revient en ville, contente de sa journée; on a ri, on est monté au mât de cocagne, on a décroché des jambons au haut d'une perche. Oh! abomination!... l'illuminé s'embusque sur la route; debout au bord de la grève, il ouvre sa Bible et s'écrie avec le grand roi : « La folie engendre l'ennui! » Les jeunes gens qui passent s'arrêtent pour l'écouter. Ils réfléchissent un instant : leur folie, qui n'est que de la gaieté de jeunesse, ne leur inspire, au lieu d'ennui, qu'un redoublement de bonne humeur; ce n'est donc pas à eux que s'adresse le saint homme, et ils continuent leur chemin, sans sarcasme, sans moquerie. Ce prêcheur est libre de parler aux vents et à la mer; qu'il pérore si bon lui semble... *Vox clamabat in deserto*. Ne rions pas cependant; ces manifestations bizarres, extravagantes même, du sentiment religieux suffisent à des esprits ardens, inquiets, mécontens de la société, et qui, chez nous, tourneraient peut-être à des prédications plus dangereuses. L'ame humaine a partout ses folies; heureux les pays où ces folies, modérées par l'atmosphère tranquille qui les entoure, ne dégénèrent point en manie furieuse!

Aux apôtres du christianisme nouveau et de plus en plus réformé se joignent encore ceux des *Temperance-Societies* de la Grande-Bretagne. De temps à autre, de colossales affiches annoncent une grande représentation au *Temperance-Hall,* laquelle sera suivie d'un thé général. En attendant, le Pierre l'ermite de cette innocente croisade s'en va sur les quais, sur les promenades, prêchant contre les liqueurs enivrantes, qu'il appelle un *item* dangereux, diabolique, satanique. Le fait est qu'à Jersey l'intempérance, provoquée par le bon marché des eaux-de-vie et des vins d'Espagne et de Portugal, exerce sur la population laborieuse une désastreuse influence. Là, l'ivrogne qui se livre à son penchant honteux marche d'un pas rapide vers la mort. D'abord, l'alcool produit en lui une ivresse morne, terrible; il se bat en furieux ou bien roule sur les trottoirs; le sommeil s'empare de lui, et il passera la nuit sous les gouttières. Peu à peu, les accès de cette folie intermittente deviennent plus fréquens; le buveur déjà affaibli s'appuie d'une main à la porte de la taverne où le guide sa fatale habitude de boire sans besoin. La soif qu'il attise dégénère bientôt en fièvre dévorante; les libations multipliées détruisent l'appétit du malade, qui ne

mange presque plus. Encore quelques jours, et il ne franchira le seuil du cabaret qu'à l'aide de ses deux mains, avec lesquelles il cherche la muraille comme un aveugle. Cependant il travaille encore, et par conséquent il se croit en pleine santé. Sa raison obscurcie ne lui permet plus de voir l'abîme où il s'enfonce. Un matin, vous le rencontrez courbé comme un vieillard, se soutenant au moyen d'une canne... Il est perdu! Sa place est marquée à l'hospice, et avant quinze jours le fossoyeur mesurera la longueur de son cercueil.

III.

Dans toute l'île de Jersey, qui compte cinquante mille habitans, il n'y a qu'une ville, Saint-Hélier, et elle renferme les deux tiers de cette population. Bâtie au pied d'un coteau qui la défend contre les vents du nord et du nord-est, cette cité de trente mille ames environ offre au voyageur surpris une régularité, un mouvement, une propreté surtout, qui le rejettent bien loin de Saint-Malo et de Granville. Au-dessous et à mi-côte du vallon qui l'entoure se déroulent de gracieuses maisons, les unes ornées d'un petit jardin et tapissées de lierre, les autres plantées comme de petits palais au milieu de splendides allées et d'épais massifs. Je ne sais où l'on pourrait trouver ailleurs des demeures aussi avenantes; elles réalisent presque toutes le *hoc erat in votis* du poète latin, parce que ce qui les distingue, c'est le goût, l'entente de l'ornement, la simplicité et la variété à la fois. A l'extrémité du chemin de Saint-Sauveur (*Saint-Saviour's Road*), le quartier fashionable, le gouverneur habite une villa d'une élégance parfaite, qu'on prendrait pour un pavillon royal. Il n'y a que les fonctionnaires anglais pour être ainsi logés! Le corps-de-garde, situé à l'entrée de l'avenue où les grenadiers de service passent le jour à lire, ferait à lui seul un riant *cottage*.

Tous ces faubourgs datent de vingt à trente ans au plus; dans l'intérieur de la ville, à l'exception de l'église principale, consacrée en 1341 (comme le constate le manuscrit appelé le *Livre noir de Coutances*), toutes les constructions sont modernes. La prospérité des îles de la Manche, en effet, ne date pas de loin, et on peut dire qu'elles n'ont guère été connues de l'Angleterre et de la France pour ce qu'elles valent que depuis une soixantaine d'années. La révolution française y jeta un bon nombre d'émigrés, ce qui fait dire à certains esprits prévenus que l'émigration a civilisé ce petit pays. Non, ce n'est point la guerre, malgré les courses souvent heureuses des corsaires de Jersey, qui a enrichi l'archipel, mais bien la paix et la découverte de la navigation à vapeur. Un jour, un paysan de la côte occidentale qui travaillait à son champ aperçut un navire couvert de fumée qui semblait

se diriger vers l'île. Jetant sa bèche dans le sillon, le paysan court à Saint-Hélier annoncer au capitaine du port qu'un bâtiment en feu se débat à quelques lieues du rivage. C'était un *steamer* qui venait établir entre l'archipel et l'Angleterre des communications rapides et régulières que ni le calme ni la tempête ne devaient désormais interrompre. Les chemins de fer s'ajoutant à ce nouveau moyen de transport, il en est résulté que Saint-Hélier, regardé jadis comme le chef-lieu d'une colonie lointaine, est aujourd'hui à quatorze heures de la cité de Londres. Un grand nombre de familles anglaises qui voulaient, sans s'exiler, jouir d'une vie aisée et peu coûteuse, tout près des grandes villes du royaume-uni, vint chercher dans les îles la réalisation de ses désirs. La douceur et la régularité d'un climat moins froid que l'Angleterre et même que le nord et l'ouest de la France, — car il gèle peu et neige rarement à Jersey, — les y retinrent et elles s'y fixèrent. Les Jersyais, intelligens en affaires, construisirent bientôt des maisons coquettes et simples, appropriées au goût de leurs nouveaux hôtes; il s'éleva par milliers de ces cottages gracieux que le goût anglais sut perfectionner, et les îles, il faut bien le dire, prirent une physionomie qu'elles n'avaient point auparavant. L'île de Guernesey, plus petite et peu boisée, participa dans une moindre proportion à ce mouvement inattendu; celle de Jersey, plus favorisée de la nature, assez étendue (1) pour renfermer, au moins en miniature, tout ce qu'on peut rencontrer sur un continent, prairies, bois, coteaux, bruyères, cours d'eau douce, devint le rendez-vous favori d'une émigration volontaire, d'une société aisée et fashionable. De là ces campagnes coupées en tous sens de routes pareilles aux allées d'un parc, où les jardins fleuris des cottages se mêlent aux vergers des fermes rustiques; de là cette cité considérable dont les faubourgs s'allongent et s'embellissent chaque année, ces rues commerçantes, pleines de magasins dignes d'une grande ville, ce port animé et toujours rempli de navires (2). Saint-Hélier est, à vrai dire, la capitale de tout l'archipel.

Sur toutes les mers, on rencontre les bâtimens jersyais portant à la poupe les armes de leur île, *trois léopards passans, de gueule sur fond d'azur*. Toutefois ces bâtimens fréquentent de préférence les côtes du Canada, les ports de Gaspé, de la Poêle, de Shippagang, — peuplés de Normands aussi, où se conserve encore la vieille langue des compagnons du roi Guillaume, — et les pêcheries de Terre-Neuve. Ce sont eux qui approvisionnent en partie de morue verte et salée les ports d'Italie, d'Espagne, de Portugal, de Grèce même; ils en rapportent des

(1) L'île de Jersey a de quinze à seize lieues de tour.

(2) En 1849, l'île de Jersey avait 330 navires formant un ensemble de 32,000 tonneaux. Ces bâtimens appartiennent presque tous au port de Saint-Hélier. Guernesey n'a que 100 et quelques navires, portant en tout 14,000 tonneaux.

cargaisons de fruits secs, d'huile, de vin, en un mot, de ces denrées précieuses que l'on vend dans les îles, grace à l'absence de droits, presque aussi bon marché que dans les pays qui les produisent. Les oranges à Jersey ne sont guère plus rares que les pommes; le sucre, le café, le thé, ces trois principaux *item* de la vie anglaise, y sont de la moitié et des deux tiers moins chers qu'en France. Quant aux subsistances proprement dites, la liberté de commerce permet à ces heureux insulaires de les prendre là où ils veulent; au lieu de consommer eux-mêmes leurs produits, ils les vendent avantageusement en Angleterre et s'approvisionnent en France, où les denrées plus abondantes restent comparativement à bas prix. De là vient que sur plusieurs points de nos côtes, dans les localités où l'on cherche à retenir les étrangers durant la saison des bains de mer, on entend dire : Les îles de la Manche sont de pauvres rochers où les habitans mourraient de faim, si nous ne leur fournissions de quoi vivre. Il est vrai que l'archipel aurait peine à se suffire à lui-même, surtout depuis que tant de familles anglaises y ont fixé leur résidence (1). C'est donc une bonne fortune pour quelques-unes des villes de Normandie et de Bretagne que le voisinage d'îles assez peuplées et assez riches pour absorber des produits qui s'écouleraient difficilement dans le pays même. Cependant, en 1848, dans cette année où des préjugés grossiers obscurcissaient le plus vulgaire bon sens, les émeutiers de Saint-Malo s'opposèrent deux fois au départ des bœufs que chaque semaine on y embarque pour Jersey et Guernesey.

La liberté de commerce et la franchise des ports sont donc les premières causes de cette prospérité de l'archipel, dont la ville de Saint-Hélier offre l'image la plus complète. Ajoutons que les navires de ces îles, construits et approvisionnés à meilleur marché que ceux de l'Angleterre, exempts des droits de phare (*light duties*) sur les côtes du

(1) Du 10 octobre 1847 au 10 octobre 1848, il est sorti de Jersey 1,272 navires chargés, jaugeant 71,983 tonneaux; il en est entré 1,705, jaugeant 124,576 tonneaux : différence en faveur de l'importation, 52,593 tonneaux. Dans ces douze mois, les ports de Granville, Saint-Malo et Portrieux avaient fourni 3,891 bœufs, 11,618 moutons, 2,368 porcs, 1,116 veaux, 34,336 volailles vivantes. De son côté, l'île avait exporté en Angleterre 1,239 vaches et génisses. Les vaches de l'archipel, connues sous le nom de vaches d'Alderney (en français Auregny), jouissent dans la Grande-Bretagne d'une réputation extraordinaire. Comment se fait-il que le bétail, qui dégénère si rapidement dans toutes les petites îles du monde, se conserve si bien à Jersey? Les états, pour empêcher toute fraude sur ce point, défendent absolument l'introduction de vaches étrangères, quelles qu'elles soient, sur le territoire qu'ils régissent. C'est, du reste, la seule prohibition qui pèse sur les produits du dehors. Le cidre de l'île est renommé en Angleterre à l'égal de celui de Bristol; il en est expédié dans les bonnes années plus de 200,000 *gallons*. Remarquons en passant que le meilleur cidre des États-Unis se fait à Newark, dans le New-Jersey. Enfin, l'île vend encore à la Grande-Bretagne plus de 80,000 *boisseaux* d'huîtres provenant du banc de Gorey.

royaume-uni, sont assimilés, quant aux avantages, aux navires nationaux dans toutes les possessions de l'empire britannique. Hors de chez eux, les habitans de l'archipel peuvent dire partout : Nous sommes citoyens anglais, et s'abriter sous le pavillon de saint George; chez eux, ils disent : Nous sommes Normands, et se gouvernent selon leurs propres lois. Le malfaiteur que la cour a jugé d'après son code particulier, et qu'elle veut éloigner à jamais de sa patrie, un *convict-ship* le prend et l'emporte dans les colonies pénales de la métropole; le pays n'a plus à y songer. Le Jersyais indigent peut émigrer où bon lui semble; mais à l'étranger qu'il a accueilli sans lui demander : Qui êtes-vous? il se réserve le droit de dire : Cette île est bornée; elle a une population suffisante; si vous ne pouvez y vivre sans tendre la main, je vous déclare *pauper*, et les états vous enjoignent de retourner d'où vous venez. En temps de guerre, John Bull veille à la défense extérieure de l'archipel, il le protége de ses flottes; en temps de paix, l'insulaire ombrageux le confine dans les forts. Le soldat anglais à Jersey ne paraît jamais en armes dans la rue, il ne monte point la garde hors des bastions. Il ne tient point garnison, à proprement parler, et n'est là que pour occuper les points fortifiés qui obéissent immédiatement au gouverneur, délégué de l'autorité royale. Et ces points fortifiés sont peu nombreux, car il n'appartient pas au gouvernement de la reine de les multiplier selon son bon plaisir. A quelles négociations ne dut pas se résigner la couronne, quand elle jugea utile d'acquérir, il y a une cinquantaine d'années, le Mont de la Ville, sur lequel s'élève aujourd'hui la citadelle de Saint-Hélier! Le peuple, par la voix de ses délégués, cria que ses libertés étaient menacées et qu'on allait l'*embastiller*. Dernièrement encore, la permission fut demandée aux états de construire, à Saint-Hélier aussi, un port de guerre qui pût servir d'abri à une station navale. La proposition fut rejetée. Les états, pour preuve de leur indépendance, et sans doute aussi pour montrer combien sont grandes les ressources du pays, adaptèrent ce projet à leurs vues particulières; ils entreprirent à leurs frais, avec le seul secours de l'impôt sur les boissons (et cet impôt est faible, mais on boit tant à Jersey!), une chaussée colossale qui doit tripler l'étendue du port marchand. Le gouvernement anglais obtint en dédommagement de ce refus la baie de Sainte-Catherine, à l'est de l'île. Là se poursuivent des travaux gigantesques; il est sérieusement question de porter des ouvrages de défense jusque sur les récifs nommés les Écrehos, qui obstruent le passage entre la côte et le continent, si bien que les batteries anglaises se trouveraient placées à moins de deux portées de canon de notre propre littoral.

Dans le contrat passé entre la couronne et les îles, on le voit, le plus fort ne s'est pas fait la part du lion. L'Angleterre a traité ce reste de

la Normandie avec une générosité sans exemple; elle a fait de ces paisibles insulaires de véritables enfans gâtés. Il est vrai qu'au temps de Jean-sans-Terre et des Stuarts, ces îles n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui. Il y en a qui, des rives de la Grande-Bretagne, jettent maintenant sur cette contrée privilégiée un œil d'envie, et l'année 1848, qui a répandu tant de calamités sur le continent, a apporté aux Jersyais leur petit contingent de perplexités. On redouta dans l'archipel, non une révolution, mais, bien au contraire, un coup d'état. Des commissaires avaient parcouru les îles, chargés d'une mission vaguement définie; ils devaient s'assurer de l'état des esprits et de l'importance du pays en lui-même. Le rapport qu'ils firent à Londres fut critiqué et honni par une partie des Jersyais; il était peu favorable à la population des campagnes, à la race normande, dont la langue à demi française sonnait désagréablement à l'oreille des commissaires. Il régna à Jersey une certaine inquiétude; on craignit que le gouvernement britannique, mal renseigné, ne voulût changer la constitution des îles et les assimiler, en tout ou en partie, aux comtés de la Grande-Bretagne. Le bailli étant mort sur ces entrefaites, des journaux influens annoncèrent qu'il n'y en aurait plus, et que c'en était fait des états et de la cour. Bientôt cependant la nomination d'un nouveau bailli vint couper court à ces agitations et calmer les têtes échauffées. Le canon tonna sur le port, les rues furent pavoisées; l'installation se fit avec tout l'apparat usité en pareil cas. Au milieu de la cour réunie et en présence du gouverneur, l'huissier revêtit du manteau de bailli le magistrat à qui la reine venait d'adresser ses lettres-patentes, et le juge délégué lui fit prêter le serment d'usage, formulé en termes anciens, pleins de dignité, de simplicité et de grandeur.

« Vous jurez et promettez ici, en la présence de Dieu, que fidèlement vous exercerez l'état et charge de bailly, en cette isle de Jersey, sous notre souveraine dame la reine Victoria, par la grace de Dieu reine de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et des dominions qui en dépendent, renonçant à toutes supériorités foraines ou étrangères; vous soutiendrez et maintiendrez l'honneur et gloire de Dieu, et la prédication de sa pure parole; vous conserverez et garderez les droits de sa majesté, et les rappellerez par droit et justice, si vous trouvez qu'aucune chose en ait été omise, recelée ou étrangée; vous garderez et ferez garder la paix le plus qu'il vous sera possible; vous détruirez et ferez punir et corriger les traîtres, larrons, ardeurs, hommicides et blasphémateurs du nom de Dieu, et tous autres malfaiteurs, chacun selon le démérite de leurs forfaits; vous garderez et ferez garder loyallement et justement les droits et coutumes de l'isle, et, selon icelles, ferez droit au peuple, baillant et délivrant à un chacun bonne et briève justice, au petit comme au grand, au riche comme au pauvre, sans exception de personne, gardant le droit des veuves, orphelins, étrangers et autres personnes indéfendues, autant qu'il vous sera possible; vous

maintiendrez, soutiendrez et défendrez les droits, priviléges, franchises et libertés de cette isle, vous opposant à quiconque les voudrait enfreindre ou corrompre; finalement vous vous conformerez selon le bon avis et conseil de messieurs de justice de temps en temps, selon que la cause le requerra. »

Cependant il resta un fonds de défiance dans les esprits; la population, un peu mécontente, brûla, cette année-là, moins de barils de goudron qu'à l'ordinaire le jour de la fête de la reine. Un comité de patriotes se forma, qui chargea à son tour des commissaires *d'aller déposer une représentation aux pieds de leur glorieuse souveraine.* Les commissaires eurent une entrevue avec le ministre, et revinrent tout joyeux dans leur île apporter la nouvelle que, *pour l'instant,* il n'était pas question de rien changer aux lois et coutumes du pays.

Est-ce à dire que ces lois et coutumes ne courent plus désormais aucun danger? A notre avis, le péril qui les menace viendrait surtout du peu de discrétion que mettent les journaux du lieu à discuter cette question vitale (1). Elle est devenue le champ de bataille des deux partis, car il y a deux partis à Jersey (devons-nous nous étonner qu'il y en ait cinq ou six en France?). L'un, celui des *lauriers,* qui a pour organe *le Constitutionnel,* représente la classe influente des propriétaires fonciers; il ne se déclare pas l'ennemi juré des droits seigneuriaux, mais il verrait sans chagrin modifier l'organisation de la cour royale; l'autre, celui des *rosiers,* plus puissant par le nombre, prétend réformer ce qu'il y a d'abusif dans les coutumes anciennes sans toucher aux lois fondamentales, sans altérer surtout le système des charges électives et non rétribuées : son journal est *la Chronique.* Il saute aux yeux que le premier de ces deux partis perdrait moins que le second au triomphe des lois anglaises sur les coutumes normandes. Au fond cependant, ils sont l'un et l'autre conservateurs et novateurs à un certain degré; ce qui ne les empêche pas d'user largement de la liberté de la presse pour se dire des vérités qui pourraient bien tourner au détriment du pays. Tout n'est pas parfait, d'ailleurs, dans les institutions de Jersey; les temps changent; la navigation à vapeur, après avoir été une source de prospérité pour l'archipel, pourrait bien aussi déterminer sa ruine. Ces îles sont désormais trop près de Londres; l'élément anglais s'y implante rapidement, et trop de voix intéressées jasent sur ce petit monde. Plus d'un Jersyais, par ambition, se consolerait d'être Anglais,

(1) Il se publie à Jersey une douzaine de journaux : cinq en français et de petit format, le reste en anglais et de grand format. Ces derniers sont destinés presque exclusivement à l'exportation. Comme le timbre est inconnu dans les îles, la vente sur le territoire britannique de ces *news papers* non timbrés constitue une véritable fraude. Les uns et les autres ne paraissent que deux et trois fois par semaine. Guernesey n'imprime de journal en français que depuis 1848.

et plus d'un Anglais voudrait qu'il y eût à Jersey des places salariées pour en avoir sa part (1).

Qu'on ne se figure pas cependant que les journaux, — nous parlons de ceux qui sont écrits en français et lus seulement dans les îles, — soient à Jersey ce qu'ils sont ailleurs. La polémique n'y tient qu'une petite place; avant d'aborder les questions locales, le journaliste a dû faire connaître à ses lecteurs ce qui se passe dans le reste du monde. Puis viennent les annonces de toute sorte, le compte-rendu des séances des états et de la cour, des feuilletons honnêtes et sérieux traduits de l'anglais pour la plupart, et parfois des vers, mais bien rarement. La littérature, il faut bien le dire, n'est pas très cultivée dans l'archipel; je ne sais pas si Jersey a produit un seul poète de renom depuis Robert Wace, l'auteur du *Roman du Rou,* qui mourut en 1184. Ces îles sont trop petites d'ailleurs, pour qu'il puisse s'y former un foyer littéraire; ne leur demandons pas ce qui manque à la plupart de nos grandes villes de province, mais félicitons-les d'avoir tellement multiplié les écoles (grace au régime de liberté dont elles jouissent), que tous leurs habitans savent lire. Les cultivateurs ont tous quelques livres dans leurs fermes, et c'est à eux surtout que s'adressent les journaux publiés en français. Le samedi, après avoir porté leurs denrées au marché de Saint-Hélier, qui est, par l'abondance et le choix des produits, l'un des plus beaux qu'on puisse voir, ils passent au bureau du journal qui convient le plus à leur manière de penser, et se munissent d'un exemplaire frais imprimé. Ils le liront en retournant à leurs champs, paisisiblement assis dans ces simples charrettes garnies de chaises, qui transportent par milliers les familles de l'intérieur à la ville, centre de toutes les affaires.

Quelques personnes, même en Angleterre, ont paru penser que les îles de la Manche, à cause de leur voisinage du continent et de leur attachement à la langue de leurs ancêtres, éprouvaient une secrète sympathie pour la France. Erreur profonde! Le Jersyais, il est vrai, a fait toutes ses réserves en se donnant à la Grande-Bretagne; mais, quant à nous, il nous déteste. Cette haine qu'il nous a vouée a été entretenue

(1) Nous avons dit en commençant que la cour royale fondée par Jean-sans-Terre se composait de juges ou jurés-justiciers nommés par les citoyens et non rétribués. Les charges de procureur-général, de vicomte (sheriff), d'avocat-général et de bailli sont conférées par la reine. Les juges siégent aux états, ainsi que les connétables des douze paroisses, magistrats électifs, qui remplissent gratuitement les fonctions de maires, et les recteurs ou ministres de ces mêmes paroisses. Le gouverneur siége aux états, ainsi que le procureur, l'avocat-général et le vicomte; mais ils ne votent pas. Le bailli, premier magistrat civil, préside les états et la cour. La police est confiée à des centeniers et vingteniers, qui, sans rétribution aucune, se dévouent aux rudes fonctions de commissaires et de constables.

d'ailleurs par les dix attaques qu'il nous reproche d'avoir tentées contre son territoire et son indépendance, depuis les temps de Philippe de Valois jusqu'au règne de Louis XVI. Cette dernière expédition, qui eut lieu en 1780, ne s'est point effacée de l'esprit des insulaires; il existe encore des gens qui l'ont vue de leurs yeux. Elle était dirigée par Rullecourt, qui se jeta sur Jersey avec une audace égale à celle que déployaient les flibustiers dans leurs guerres contre les colonies espagnoles de la terre ferme. A la tête de mille hommes, il débarqua de nuit près de Gorey, à deux lieues de la capitale. Une fausse manœuvre ayant fait couler les bateaux qui portaient ses canons, ses canonniers et ses tambours, il n'en marcha pas moins, avec sa troupe réduite à six ou sept cents combattans, contre la capitale, qu'il surprit. Déjà le gouverneur avait signé une capitulation; Rullecourt, établi avec lui dans la *Cohue* (édifice où la cour et les états tiennent leurs séances), attendait les effets de cet arrangement préliminaire, dont le premier article portait que la garnison déposerait les armes; mais les milices, revenues d'un moment de stupeur, formaient déjà leurs bataillons : soutenues par les troupes anglaises, qui n'avaient pas obéi aux ordres que le gouverneur leur envoyait de ne point attaquer les Français, elles pénètrent dans la ville, s'avancent sur la place de la Cohue, et le combat s'engage. Les forces n'étaient pas égales; Rullecourt, qui sort en donnant le bras au gouverneur anglais, tombe frappé d'une balle à la mâchoire..... Jersey avait recouvré son indépendance un instant compromise. En débarquant, Rullecourt félicitait d'avance les insulaires de ce qu'ils allaient vivre sous le gouvernement paternel du roi Louis XVI; mais il oubliait qu'il s'adressait à un peuple habitué à se gouverner lui-même et qui savait par instinct le mot du fabuliste :

Notre ennemi, c'est notre maître!

Qu'eût gagné l'île à devenir française? Rien, et elle eût sans doute tout perdu. Le cabinet de Versailles eût-il respecté ses priviléges, ce qui est douteux, la révolution de 89 les lui eût ravis, et sans ses priviléges, il faut bien le dire, l'archipel entier ne serait que l'insignifiant appendice de la Grande-Bretagne ou de la France.

Tout ce que nous avons dit de Jersey peut s'appliquer également à Guernesey. Moins considérable et moins importante que sa voisine, cette dernière île est à la fois plus normande et plus anglaise. D'une part, le fond de la population a mieux conservé qu'à Jersey sa naïveté primitive, ses mœurs un peu rudes, son patois du XIIIe siècle; de l'autre, l'influence britannique s'est fait plus fortement sentir dans les hautes classes. De là, deux races distinctes : l'une, celle des villes et des maisons de plaisance, riche et visant au luxe; l'autre, celle des

campagnes et des champs, simple et satisfaite de peu. Ce qui manque à Guernesey, ce sont ces vallées profondes et boisées, ces belles plages tournées au midi, ces manoirs sans nombre qui répandent un charme tout particulier sur Jersey, en variant à l'infini les points de vue et en multipliant les détails du paysage. Guernesey ressemble moins à un morceau de la Normandie séparé du continent par un cataclysme qu'à une île véritable sortie du milieu des flots. Elle a aussi des aspects plus sauvages, plus saisissans; mais presque partout on y voit et on y entend les vagues de la mer. Sa capitale, Saint-Pierre, se distingue par une cathédrale gothique du style normand le plus pur; les constructions qui l'entourent se groupent autour d'elle comme dans nos vieilles villes de France; ses fortifications un peu lourdes lui donnent un air triste et revêche, en sorte que cette petite cité rappelle Granville ou Saint-Malo autant que Saint-Helier ressemble à un port anglais de la Manche. Auregny, Serk et Herm relèvent des états de Guernesey; la première de ces trois petites îles, dont la circonférence est de quatre lieues, touche presque Cherbourg; elle a, comme nous l'avons dit, le privilége d'être la patrie des belles vaches. Il y a quelque temps, un de ces animaux ayant été tué par mégarde, il se fit à Auregny presque autant de bruit que si l'un des bœufs sacrés d'une pagode de Benarès eût péri sous les coups d'un infidèle. Serk et Herm ne sont plus, comme au temps de Rabelais, des îles *de forbans, de larrons, de meurtriers* et *d'assassineurs,* mais de tranquilles îlots où les riches Anglais qui aiment à se promener pendant l'été sur leurs *yachts* se réunissent parfois en partie de plaisir. Malgré le contingent, bien faible il est vrai, que lui fournissent ces îles, l'état de Guernesey renferme une population moins nombreuse que celle de Jersey. L'affluence des étrangers y est aussi moins grande; la preuve, c'est qu'il leur est permis d'y acheter des terres, tandis que, pour posséder des biens à Jersey et pour en acquérir, il faut être né dans l'île.

Cette restriction étonne d'autant plus qu'elle ne s'applique point aux Anglais, seuls étrangers qui soient tentés de se fixer à Jersey, et dont la présence puisse influer sur la destinée du pays. Que sont les autres en effet? Des passans, des proscrits, des banqueroutiers, et pis que cela quelquefois, tous gens qui viennent demander aux îles de la Manche un asile et rien de plus. S'en est-il établi beaucoup à Guernesey? Je ne le pense pas; pour la plupart, au contraire, ils restent à Jersey, tout en sachant qu'ils ne peuvent habiter cette île que viagèrement pour ainsi dire. D'abord les malfaiteurs, échappés à la prison ou évadés du bagne, qui abordent de nuit dans l'île, se cachent aussitôt dans l'intérieur et vont travailler dans les fermes; ils craignent que, la police retrouvant leur trace, l'extradition ne les ramène entre les mains de la justice. Les émigrés, les réfugiés politiques, Polonais, Espagnols,

Français, Italiens, soutenus par l'espérance, cette consolation éternelle de l'exil, n'ont point dit adieu pour toujours à leur patrie; ils savent qu'au jeu des révolutions chaque parti gagne à son tour. Cela est vrai surtout pour la France; à chaque bouleversement qui ébranle chez nous la société, le même flot qui emporte des îles un groupe d'émigrés en ramène un autre. Depuis 1793 jusqu'en 1848, combien de fugitifs ont abordé cette terre de paix! Gentilshommes vendéens, chefs de chouans, princes de la famille des Bourbons, ministres des rois détrônés, républicains des émeutes qui troublèrent le dernier règne, socialistes du 15 mai et du 24 juin, tous les représentans des opinions qui se sont partagé la France depuis soixante ans ont passé sur ce petit pays. Celui qui aurait recueilli les confidences de ces personnages si divers, les uns illustres, les autres inconnus, pourrait écrire l'histoire secrète et intime de notre pays durant la première moitié du XIXe siècle. Que l'on ne croie pas cependant que tous les réfugiés politiques trouvent dans la société jersyaise le même accueil. Ceux qui ont souffert pour de nobles causes, ceux que l'ingratitude des peuples a chassés, ceux que recommandent de grandes infortunes et dont on prononce le nom avec respect, ceux-là sont reçus avec des égards dus à leur rang et à leurs personnes; on leur prodigue volontiers les titres que de nouvelles lois leur ont tout à coup retirés; on s'applique à les consoler dans leur malheur; on les visite, on s'empresse autour d'eux, on leur dit sur tous les tons : — Soyez les bienvenus! — A ceux qui professent des opinions ou des doctrines moins en harmonie avec les traditions de ce pays loyal, on dit : — Entrez quand même; puisse l'aspect d'un peuple laborieux et pacifique calmer vos fureurs ou apaiser vos impatiences! — Et l'air de la liberté est si sain à respirer, que les plus turbulens ne tardent pas à devenir calmes. Qui les écouterait d'ailleurs, s'ils s'avisaient de pérorer? Quel journal voudrait se rendre complice de leurs dangereuses prédications? Le moins qu'ils puissent faire pour reconnaître l'hospitalité qui leur est accordée, c'est de respecter le pays où ils la reçoivent si généreusement. Et puis, n'oublions pas ceci : le gouverneur a le droit de renvoyer dans les vingt-quatre heures quiconque se conduit mal, et cela sans même dire ses raisons!

Telles qu'elles sont aujourd'hui, ces îles nous offrent donc l'exemple bien rare d'un peuple content de son sort et qui ne demande qu'à rester ce qu'il est. Par leur position géographique, elles se trouvent à l'abri des agitations qui bouleversent le continent; par leur industrie commerciale et agricole, elles savent profiter de tous les avantages que leur procurent des prérogatives exceptionnelles et de précieuses immunités. Jalouses d'une indépendance qu'elles doivent en quelque sorte au hasard, elles respectent l'édifice de leurs anciennes lois, même dans ce qu'il a de suranné. Ce qu'il y a d'aristocratique, de féodal, si l'on

veut, dans certaines de leurs coutumes, est tempéré, et au-delà, par un ensemble d'institutions tout-à-fait démocratiques. Qu'il y ait, dans la constitution qui les régit, des incohérences, des contradictions évidentes, elles ne s'en émeuvent guère, car la masse du bien l'emporte de beaucoup sur celle du mal. Loin de se laisser entraîner par le mouvement qui se fait autour d'elles, de se jeter dans le courant des grandes idées qui traversent le globe, elles s'obstinent prudemment à former un petit monde à part. Faire fructifier le plus possible le peu de terre que la Providence leur a départi, assurer, par la navigation et le commerce, l'existence et le bien-être d'une population toujours croissante, tel est le problème qu'elles s'appliquent incessamment à résoudre; là se bornent leur politique et leurs théories humanitaires. Le droit de tout dire et de tout imprimer, ce droit si dangereux ailleurs, les îles de la Manche le possèdent dans sa plénitude, et là, aucun citoyen n'en a jamais abusé. Dans ce pays d'ordre et de bon sens, on joint au culte du passé le respect le plus inaltérable pour la religion, la famille et la propriété. On y reconnaît qu'il y a des choses sacrées, préexistantes à la société elle-même, puisqu'elles en sont la base. Certains esprits, préoccupés de régénération sociale, plaindront peut-être ces Normands arriérés qui n'ont pas assez d'imagination pour s'éprendre des rêves de l'avenir. A cela, les habitans de Jersey et de Guernesey répondront qu'ils attendent pour commencer leurs réformes que les essais tentés ailleurs aient réussi. Jusque-là ils se contenteront, nous en avons la certitude, d'avoir fait de leurs îles une contrée heureuse et florissante, l'asile de la vraie liberté et la terre promise de tous les proscrits.

X***.

LES

CLASSES MOYENNES

EN ANGLETERRE

ET LA BOURGEOISIE EN FRANCE.

I.

Les gens qui visitent pour la première fois un pays étranger n'y sont frappés tout d'abord que de deux sortes de choses, ou des différences qui leur semblent à l'avantage de leur nation, ou de celles qu'ils croient à l'avantage de ce pays. Le voyageur qui donne raison au pays étranger contre le sien, même quand le sien a tort, est d'une espèce rare, et généralement ce n'est pas en France qu'on le trouve. Nos Français, sauf quelques exceptions, sont toujours fort étonnés, et quelques-uns jusqu'au scandale, qu'on ne vive pas partout à la française, qu'on ne s'habille pas chez leur tailleur, qu'on ne mange pas de leur cuisine. Les usages, qui ne sont pour la plupart que des commodités, diverses selon les pays, ne leur paraissent que des servitudes bizarres ou gênantes, par la seule raison qu'ils ont d'autres manières de se mettre à l'aise, lesquelles ont suscité des usages différens. C'était le premier cri, me disait-on à Londres, de ces touristes que les excur-

sions à 200 francs ont envoyés tout cet été en Angleterre (1). La plupart commençaient par se choquer de tout, même de ce que tout le monde n'y parlait pas français. Nous sommes la nation où l'on a dit ce mot si impertinent et si charmant : Peut-on être Persan?

Un petit nombre seulement osait admirer à Londres ce qui est digne d'y être admiré. En regardant les usages de plus près, ils en voyaient les motifs dans le climat ou dans les mœurs. C'était du bon sens; mais, en leur qualité de Français, ils ne tardaient pas à y trop abonder, et ils devenaient plus Anglais que les Anglais eux-mêmes. Ils accablaient la pauvre France de toutes ses infériorités, voire de celles de nos fiacres comparés au *cab* anglais. C'étaient pourtant de fort bons Français; mais il leur peinait qu'on travaillât plus chez nous à se passer de gouvernement qu'à y rendre la vie plus douce et plus facile par le pacifique progrès du commerce et des arts industriels. Il y avait dans leur sentiment de l'émulation avec une pointe de chagrin; ils en voulaient à la France, à eux-mêmes, des avantages de l'Angleterre, et ils étaient prêts à calomnier leur pays par dépit de ne pas le voir en tout au premier rang.

Si mon voyage en Angleterre eût été le premier que j'y eusse fait, et qu'il n'eût duré que huit jours, j'aurais vraisemblablement pensé comme ces gens-là, et je serais revenu de Londres avec un vif dépit contre Paris; mais trois voyages depuis 1830, et, en dernier lieu, un assez long séjour, m'ont préservé de l'excès qui fait de ceux-ci des anglomanes et de ceux-là des Français intolérans. Quand on a passé un assez long temps chez une nation étrangère, on y devient plus juste pour elle, en même temps qu'on sent augmenter son amour pour son pays. C'est par raison que nous sommes justes envers un pays étranger, et c'est par sentiment que nous aimons le nôtre; or, il n'y a pas de risque que, chez un Français, le sentiment cède jamais à la raison.

Parmi les avantages réels ou apparens qu'un pays peut avoir sur un autre, le voyageur remarque d'abord ceux qui manquaient à son pays au moment où il l'a quitté. J'en ai fait l'expérience à deux reprises. En 1836, je ne trouvais à admirer en Angleterre que la supériorité de son industrie; je n'y remarquais que le contraste de ses villages si propres et si rians, qui semblent des *fabriques* semées à dessein dans un paysage pour y faire point de vue, et de nos villages de boue et de chaume; de ses routes unies comme des allées de jardin, où l'on peut se croire toujours à la promenade, et de nos grandes routes monumentales, qui semblent allonger le chemin; de ce je ne sais quoi d'inachevé et d'incomplet qui marque la civilisation en France et de la per-

(1) C'est une entreprise digne d'encouragement, qui a tenu toutes ses promesses, et qui rend aux deux peuples le service de les mêler.

fection de la civilisation anglaise. Je n'avais pas assez d'yeux pour cette ville sans fin, dont l'existence, comme problème social, étourdit l'esprit de la même façon que certaines vérités astronomiques : ville qui renferme deux millions d'habitans et qui n'a point de ruisseaux; pour ce luxe solide dont parle Montesquieu, fondé, non pas sur les raffinemens de la vanité, mais sur celui des besoins réels; pour cet ordre prodigieux dans une multitude infinie, où, comme en une fourmilière, la première vue n'aperçoit que confusion et cohue, mais où la seconde distingue chaque fourmi se traçant son chemin à travers la foule, et passant où il ne semblait pas qu'il y eût jour à passer.

Nous étions à six années seulement de la révolution de 1830. Nous avions cru y voir une victoire de la loi sur l'arbitraire, une famille royale sacrifiée au principe de la royauté constitutionnelle, un vieux roi destitué de ses fonctions comme Jacques II, pour avoir violé le pacte qui le liait à la nation. Nous étions même fiers d'avoir pu imiter, dans un de ses plus grands actes, la nation la plus libre et la plus conservatrice de l'Europe, et de l'avoir imitée en gardant notre manière, en respectant dans le vieux roi la sincérité de son aveuglement, et en le faisant reconduire par d'honnêtes gens à la frontière, non en roi chassé, mais en chef de gouvernement dont les sentimens étaient incompatibles avec ceux de sa nation. Qu'avions-nous alors à envier à l'Angleterre? Nous avions sa monarchie constitutionnelle, moins le prix énorme dont elle nous paraissait la payer, moins le droit d'aînesse, moins la dîme, moins les dotations de sa haute église, moins les compartimens hiérarchiques dans lesquels ses classes sont parquées. Il ne nous manquait donc que de nous entendre aussi bien qu'elle en industrie et en commerce, que d'avoir des villages mieux bâtis, des routes moins monumentales et mieux entretenues, moins de ruines à côté des choses achevées, Paris plus digne de ses monumens, un luxe où il entrât moins de clinquant. Nous pouvions bien prendre des leçons de l'Angleterre pour tout ce qui regarde le bien-être du corps; mais, en fait de grandeur morale, c'est elle qui avait à apprendre quelque chose de nous.

En 1849, il n'est pas besoin d'être un pessimiste pour avouer qu'il nous manque quelque chose de plus qu'en 1836, et que les avantages de l'Angleterre sur la France ne se réduisent pas seulement à un peu plus de bien-être pour le corps. Puisqu'il n'est pas encore généralement convenu que la république a été un progrès, nous pouvons dire, sans être de mauvais citoyens, que nous avons perdu la monarchie constitutionnelle imitée de l'Angleterre et perfectionnée, sans rien gagner de ce qu'elle appelle fièrement son *comfort*, mot qui était presque devenu français avant février 1848. Comment en sommes-nous arrivés là, et comment l'Angleterre est-elle restée ce que je l'ai vue en 1836,

la même en faisant incessamment des progrès vers le mieux? Probablement par bien des talens que l'Angleterre n'a pas et que nous avons, et par l'intelligence politique qu'elle a et que nous ferions bien d'avoir.

Nous avons bien, ce qui est fort différent, l'intelligence de la politique. S'agit-il de parler ou d'écrire sur les matières du gouvernement, d'exposer les rapports du souverain et des citoyens, de comprendre et de vanter les biens de la liberté, de l'ordre même, nous sommes sans rivaux. Les pays de tribune n'ont pas d'orateurs qui ne le cèdent aux nôtres. La presse d'aucun peuple libre n'égale la véhémence, la vivacité, l'éclat de nos journaux. Mais tout cela n'est pas l'intelligence politique. Il y a entre ces deux choses la différence de la spéculation à la conduite : l'intelligence politique consiste à pratiquer ce dont nous dissertons avec éclat; elle est plutôt une qualité du caractère que de l'esprit.

On la reconnaît tout d'abord en Angleterre à deux traits auxquels nous ne ressemblons guère : c'est l'esprit d'obéissance et l'esprit de sacrifice. Voici qui paraît singulier d'un peuple libre, le plus libre, au dire de Montesquieu, dont le mot est encore vrai, qui ait jamais existé sur la terre. Obéissance, sacrifice, de telles appellations ne jurent-elles pas avec le mot de liberté? Oui, au premier aspect; mais, pour quiconque y a réfléchi, il n'y a pas de mots plus corrélatifs, parce qu'il n'y a pas de choses qui puissent moins se passer l'une de l'autre. L'intelligence politique n'est que la vertu de faire vivre ensemble dans la pratique des choses inséparables dans la théorie; car, rien n'étant plus près de la liberté que l'esprit de sédition, n'implique-t-il pas qu'obéir est le seul contre-poids d'être libre? Et de même, rien ne touchant plus à l'égoïsme que la liberté, le seul remède préventif contre l'égoïsme n'est-il pas l'esprit de sacrifice? Ainsi l'entend le peuple anglais. La liberté anglaise n'est qu'une règle acceptée librement. L'Anglais est retenu par plusieurs freins; mais c'est sa propre main qui les a attachés. Où il n'y a pas d'obéissance, il n'y a pas de liberté; où l'esprit de sacrifice n'existe pas, l'égoïsme perdra la liberté. Ce sont de vieux lieux communs chez les nations qui n'ont que l'intelligence de la politique; ce sont des vérités sublimes et d'une inépuisable nouveauté chez celles qui ont l'intelligence politique.

L'Anglais, a dit Swift, est un animal politique. Je ne sache pas de formule qui exprime avec plus d'exactitude et plus de sans-façon combien l'intelligence politique est le fonds et comme l'instinct d'un Anglais. Cet animal-là raffine peu sur son droit et n'en disserte guère; il le sent. Il sait ce qu'il a à recevoir et à donner. Il le sait, — ou je n'entends pas le mot de Swift, — clairement et immédiatement, comme l'animal proprement dit sait ce qu'il a à faire, et il n'en dit guère plus. Seulement, au lieu que celui-ci concourt, à son insu, à un ordre général

dont il n'a pas l'intelligence, l'animal politique de Swift se conforme volontairement à l'ordre qu'il a établi, encore qu'il sache bien qu'il en pourrait sortir, et il est autant libre pour assurer la liberté des autres que pour jouir de la sienne. Instinct ou raison, je doute qu'il y ait un genre d'esprit au monde qui vaille autant pour la politique, ni qu'aucun spéculatif, professant sans pratiquer, soit aussi utile à ses semblables que ce simple animal.

La première et la plus fréquente marque que l'Anglais donne de son intelligence politique, c'est de croire qu'il a tort quand il n'a pas raison avec la majorité. Tant que dure la lutte, on se bat vaillamment, et, si personne n'excède son droit, personne non plus n'en use mollement. On va jusqu'à cette limite extrême où le droit de chacun est tout près d'incommoder celui du voisin; les corps mêmes s'en mêlent, et, comme les Romains au Forum, les Anglais, dans un *meeting*, se coudoient d'un peu près; mais enfin on s'arrête devant l'abus : un invincible respect pour la liberté d'autrui retient les plus passionnés; la majorité vote et la minorité se courbe. L'estime reste intacte; on sent que la soumission d'aujourd'hui assure d'avance l'obéissance de l'adversaire à la victoire de demain. Il ne se fait pas, après le vote, de calomnieuses statistiques des ignorans, des corrompus, des vendus de la majorité, par lesquelles le parti battu essaie de déshonorer la décision et de ruiner le principe de la majorité, la plus belle conquête des sociétés politiques, et, dans nos temps surtout, leur dernière ressource. La majorité, c'est la loi. On se soumet à la loi, on ne lui fait pas un procès scandaleux. Est-ce à dire que l'on change d'avis? Chacun garde le sien pour la chance prochaine; mais, en attendant, il obéit à la loi qu'il n'a point faite, et, s'il en est besoin, il prend le bâton de constable pour la défendre.

L'intelligence politique n'est pas d'ailleurs exclusivement la qualité d'une classe en Angleterre. Aristocratie, bourgeoisie, peuple, l'animal politique se rencontre partout. J'ai eu quelques occasions de l'observer plus particulièrement dans les classes moyennes, et j'en puis indiquer, d'après nature, les traits principaux. La pratique des personnes me les a fait découvrir; la bienveillance de quelques-unes m'a aidé à les mieux voir. Je dirai, parmi ce que j'en sais, ce qu'il peut être utile d'en signaler.

II.

On a raison de faire la plus belle part à l'aristocratie dans la bonne conduite du gouvernement anglais; mais on y fait une trop petite part aux classes moyennes. La puissance de l'aristocratie anglaise diminue, non par sa faute, car elle n'a pas cessé de payer de sa personne sur les

champs de bataille comme dans les conseils de son pays, mais par des causes communes à tous les états de l'Europe, lesquelles, en élevant partout les classes moyennes et le peuple, abaissent en proportion les aristocraties. L'aristocratie anglaise le sent, elle l'avoue; elle peut s'en inquiéter, elle ne s'en irrite pas. Elle s'en irriterait s'il y avait de sa faute; mais elle confesse la force des choses et elle y obéit. Aussi bien ce n'est pas un combat où elle est vaincue, c'est un dessein de la Providence devant lequel elle s'incline. La fameuse réforme des lois sur les grains était une atteinte profonde portée à sa puissance territoriale : elle s'y est soumise. Qu'elle en ait eu et qu'elle en conserve de la mauvaise humeur; que sir Robert Peel, si admiré ici pour ses expédiens, y soit traité de politique sans principes, d'homme qui a retourné son habit, *turncoat,* peu importe; elle n'en a pas moins cédé sans avoir épuisé tout son droit de résistance. Le sacrifice n'est glorieux qu'en raison de ce qu'il a coûté, et celui-là a été double, sacrifice d'argent, sacrifice de puissance : c'est la chair et le sang qui ont pâti, mais le patriotisme l'a emporté.

J'ignore si les événemens imposeront bientôt à l'aristocratie anglaise d'autres épreuves; mais, dût-elle disparaître, les classes moyennes la remplaceraient : elles y sont prêtes. Elles ne lui font pourtant pas la guerre, elles ne la dénigrent pas; elles lui prennent plus de ses qualités que de ses priviléges; elles songent plus à l'imiter qu'à la jalouser; elle font comme l'héritier d'une grande fortune aux mains d'un possesseur qui vieillit : sans désirer la mort du possesseur, elles s'exercent à administrer la fortune. Elles ont imité de l'aristocratie les principes et les pratiques qui ont fait sa puissance, en faisant la grandeur de l'Angleterre; elles lui ont pris son attachement à la religion, sa fidélité au roi, son orgueil pour le pays, son attention aux souffrances des classes inférieures. Il y a d'autres qualités encore où les classes moyennes ont suivi l'exemple de l'aristocratie; mais c'est assez d'examiner en quoi, sur ces quatre points, elles font preuve d'intelligence politique.

Leur attachement à la religion est très vif; c'est d'ailleurs un trait du caractère anglais. Swift aurait pu ajouter à sa définition l'épithète de religieux. Il n'est pas de droit dont les Anglais soient plus jaloux que celui d'être religieux à leur façon et chrétiens de leur secte. De là tant de diversités d'églises en Angleterre; mais comme si le schisme même, dans ce pays, avait la vertu d'unir, cette diversité fortifie l'attachement de la nation au principe protestant, lequel n'est que le droit de différer dans l'interprétation des livres saints. Ainsi, ce qui détruit ailleurs la foi, ici l'affermit; il y a beaucoup d'églises, il n'y a qu'un protestantisme.

Les classes moyennes mettent plus d'ardeur aux choses de religion

que l'aristocratie et le peuple. Toutes les sectes y recrutent des croyans. Voyez pourtant comme, en s'occupant de religion, ils se souviennent de la politique! Ces sectes se suspectent entre elles, et toutes sont d'accord pour suspecter l'église établie, et, comme on dit dans la langue sectaire, la haute église. On combat de tous côtés avec des textes de théologie. Les femmes même s'en mêlent, et quelques-unes échangent des lettres où l'imagination féminine ajoute aux subtilités de la matière. Dans tout cela, personne ne parle d'attaquer l'église établie. Chose établie, chose sacrée. Le respect que les dissidens refusent à la doctrine, ils l'accordent à l'institution. L'excès de l'esprit de secte pourrait les rendre intolérans, la politique les rend libéraux.

J'ai vu quelque chose de plus caractéristique. On sait que la haute église s'appuie sur l'aristocratie, j'entends l'aristocratie tory; il semblerait donc que les dissidens de toutes les sectes, dans l'inquiétude que leur donne la haute église, dussent être les ennemis de l'aristocratie avec qui elle fait cause commune, ou tout au moins appartenir au parti whig. Point. J'en ai vu, et plus d'un, qui était à la fois opposé à la haute église et tory, hostile aux évêques et ami des lords. Exemple fort commun en Angleterre, inouï chez nous, où tel qui est mal avec son curé en veut à l'évêque qui nomme le curé et au gouvernement qui nomme l'évêque. Il n'en faut même pas tant pour être de l'opposition systématique. Un garde champêtre un peu strict sur la chasse va faire des ennemis irréconciliables au pouvoir, roi ou président. Il est vrai qu'il est certaines gens qui en veulent au gouvernement de ce qu'ils sont de petite taille ou de ce qu'ils ne savent pas proportionner leurs dépenses à leurs ressources. Que de révolutionnaires ne fait pas chez nous un tailleur un peu pressant!

Le même discernement qui leur fait voir par où la politique est intéressée dans la religion produit l'accord de toutes ces sectes sur un autre point, le maintien de la célébration du dimanche. Ils y tiennent comme à un article de dogme, comme à une institution, comme à un usage. La foi, l'esprit politique, les mœurs, se liguent pour soutenir le dimanche. Toute distinction de secte disparaît; la basse église tend la main à la haute, et le même jour, aux mêmes heures, toute la Grande-Bretagne est unie, comme un seul cœur, dans le même acte religieux, politique et social à la fois. Ce jour-là, tout travail cesse, tout soin des affaires de ce monde est interdit, tout plaisir est une impiété. Les joujoux même sont ôtés des mains des enfans, à qui l'on apprend, dès leur entrée dans la vie, l'esprit de sacrifice qui seul fait les hommes libres. Toute la maison, maîtres et domestiques, va à l'église, rarement à la même, les maîtres à la paroisse, les domestiques à la chapelle dissidente, et sans y maudire leurs maîtres. Le père y conduit ses fils et leur y donne l'exemple du recueillement; manquer au prêche

n'est pas seulement irréligieux, c'est de mauvais goût. Tous les yeux suivent sur le livre la lecture que fait le pasteur, et plus d'une voix d'homme se mêle aux voix des femmes et des enfans qui chantent les psaumes. La piété ne paraît point gênée par le respect humain, et personne ne prie soit avec le désir, soit avec la honte d'être vu. Rentré à la maison, on fait des lectures pieuses; les repas sont courts, et, pour la plupart, composés de mets de la veille, pour que les domestiques aient plus de temps à donner au devoir religieux. S'il est vrai que le dimanche paraît un peu long à plus d'un, surtout aux enfans, que tel fidèle moins rigide se retire dans sa chambre, sous prétexte de recueillement, pour y écrire en secret quelque lettre à un ami; s'il est vrai que, parmi les plus stricts observateurs du dimanche, il y en ait qui sont plus touchés par la perpétuité d'une chose établie que par l'acte de foi et d'obéissance à un commandement de l'église chrétienne, j'admirerai d'autant plus ce grand accord qu'il en coûte plus aux individus pour y contribuer. Ceux qui ont la foi en jouissent plus librement, et ceux qui ne l'ont pas protégent ceux qui l'ont. En vérité, il y a des spectacles plus scandaleux.

Le hasard m'a rendu témoin de la susceptibilité des classes moyennes sur la célébration du dimanche. L'administration des postes avait eu l'idée de faire deux distributions le dimanche, l'une dans la matinée, l'autre le soir, avant et après l'heure des offices religieux. Une circulaire, non d'exécution, mais d'avertissement, avait été adressée aux directeurs des bureaux de poste; la pièce n'était point signée; personne n'avait voulu s'exposer en nom au premier feu d'anathèmes que la mesure allait susciter. Une lettre menaçante la dénonça dans le *Times*. On y prenait la défense des employés de la poste, qu'on allait priver, disait-on, de la douceur des devoirs religieux accomplis en famille. On défiait l'administration d'instituer le nouveau service. Elle répondit par des explications collectives et timides; elle atténuait la mesure; les lettres seraient portées à des heures où ce ne serait pas encore, où ce ne serait plus le dimanche; subtilités auxquelles personne ne se laissa prendre. Les gens d'église s'en montrèrent très émus; ils provoquèrent des *meetings* contre une mesure qui, disaient-ils, déshonorait le dimanche anglais, *english sabbath*, en ôtant légalement au jour du saint repos son caractère de jour consacré. La foule vint à ces *meetings;* les vieilles filles y étaient en grand nombre; on y amena jusqu'à des pensions de demoiselles, qui signèrent avec tout le monde des pétitions contre « cette servitude du dimanche, cette *désécration* du dimanche, ce péché du dimanche, » comme le qualifiaient les placards affichés à tous les coins de rue. Il y eut même des prédicateurs qui s'échappèrent en insinuations contre le gouvernement et qui invitèrent tous les chrétiens des trois royaumes à résister.

L'administration avait offert douze francs à chaque clerc, cinq francs à chaque facteur qui ferait le service, ajoutant, disaient les emportés, la corruption à l'insulte. Je donne à deviner combien acceptèrent l'offre. Aucun. Dans cette multitude d'employés, la plupart chargés de famille, il ne s'en est pas trouvé un seul qui voulût vendre son dimanche ou qui l'osât. En Angleterre, le gain fait le jour du repos est réputé ne pas profiter. Je demandais un dimanche à un meunier, après une semaine où les ailes de son moulin avaient été immobiles, s'il n'avait pas quelque regret de laisser perdre le vent que le bon Dieu faisait souffler ce jour-là. « J'ai toujours remarqué, me dit-il, que ce qu'on gagnait le dimanche, on le perdait le lundi. »

Que, dans ce soulèvement des classes moyennes en faveur du dimanche, tout n'ait pas été pour la gloire de Dieu; que d'honnêtes marchands, de pieux *tradesmen,* qui tiennent à faire bien leurs affaires dans ce monde, tout en les préparant dans l'autre, aient fait réflexion que le nouvel arrangement postal profiterait surtout au spéculateur qui veut des nouvelles, fût-ce au prix de son ame, ou donnerait aux affaires d'un concurrent peu scrupuleux sur le dimanche l'avantage d'un jour de plus; je ne le sais pas certainement, je le crois. Mais qu'importe encore? La plus innocente condition que nous puissions mettre à nos vertus, c'est assurément qu'elles ne profitent pas aux vices des autres. Il faut être bien parfait pour trouver mauvais qu'un honnête marchand ne soit pas bien aise de prier, tandis que son concurrent lui enlève ses cliens.

III.

Après l'attachement à la religion vient la fidélité au roi. Après Dieu, le roi; le roi, non comme personne privilégiée, non comme Stuart, Orange ou Brunswick, mais comme loi. Le dévouement à la personne ou à la famille a cessé avec la maison des Stuarts; le dévouement au roi, comme personnification de la loi, date de la révolution de 1688. Rien ne ressemble moins à ce qu'on appelait en France, avant 89, l'amour pour le roi, que la *loyauté* du peuple anglais d'aujourd'hui. Nos pères s'agenouillaient dans les rues quand passait le carrosse du roi. Le peuple des provinces croyait le roi d'une autre nature que ses sujets. J'ai ouï dire à mon père qu'une femme de la campagne, venue à Versailles pour voir le roi, s'était écriée, en le voyant passer : « Ah! n'est-ce que cela? Je croyais que c'était une boule d'or! »

Le peuple anglais n'a pas d'adoration ni d'illusion de ce genre. Il est pourtant certaines cérémonies où l'on s'agenouille devant le roi; mais, outre que son caractère de chef suprême des églises peut expliquer la forme religieuse de cet hommage, c'est là un de ces abus qui

aident à conserver les bons usages. La fierté anglaise n'en paraît pas humiliée, et le roi lui-même n'en est pas dupe. Il ne prend pas pour lui l'hommage qui s'adresse aux reliques; il sait qu'on s'agenouille devant la royauté, non devant le roi. Telle est, en Angleterre, la doctrine monarchique : ce qu'on respecte et qu'on aime dans le roi, ce n'est pas la personne, mais la fonction. La mort de Charles Ier, l'expulsion de Jacques II, n'ont été que des sacrifices de la personne au principe. Deux fois, en Angleterre, la royauté a survécu au roi. Cela prouve combien on y estime l'institution et combien, par contre, un roi d'Angleterre se méprendrait, s'il voyait dans la dignité royale le privilége et non l'office.

Il y a, même dans le parti tory, bon nombre de très honnêtes gens qui approuvent en droit la mort de Charles Ier. J'assistais un jour à une discussion sur ce point entre deux tories de beaucoup de mérite, l'un ancien officier, l'autre membre éminent du barreau anglais. Le premier, esprit agréable et délicat, d'une instruction très variée, ayant beaucoup voyagé, sachant plusieurs langues et parlant la nôtre à merveille; l'autre, jurisconsulte profond, esprit très pratique et très orné, sachant par cœur tous les beaux vers des poètes anglais et en faisant lui-même d'agréables, parlant avec l'abondance du barreau et la précision qu'on y désirerait, en homme qui a des idées et qui ne harangue pas en les attendant : c'étaient deux types accomplis des classes moyennes en Angleterre. L'officier, outre la fidélité militaire, qui est plus personnelle, paraissait plus touché du grand intérêt de l'autorité royale; il blâmait la mort de Charles Ier comme une irréparable atteinte à un principe si nécessaire à la liberté, disait-il, qu'il eût été digne de la nation anglaise de pardonner au roi ses manquemens à la royauté, pour ne pas ébranler le principe en portant la main sur la personne. L'homme de loi, plus préoccupé de la question légale et de la couronne que de la tête couronnée, tout en regrettant en homme de bien et en chrétien un acte sanglant, tirait de la nécessité même du principe l'excuse du sacrifice qu'on avait dû lui faire, et estimait qu'en ôtant la vie au roi parjure on avait consacré de nouveau la fonction. Je n'étais guère compétent pour les départager. Que pouvait dire, sur un sujet si grave, un Français âgé d'un peu plus de quarante ans, qui a déjà vu cinq changemens de gouvernement dans son pays? Mes deux interlocuteurs eurent la civilité de ne pas me demander mon avis. Je me contentai de les écouter, et, quoique citoyen d'une république, j'admirais que deux hommes libres, presque plus libres que moi, fussent si convaincus de l'excellence de la royauté que l'un lui pardonnât ses torts envers la liberté, par intérêt pour la liberté elle-même, et que l'autre approuvât le régicide par amour pour la royauté.

Un autre jour, dans un dîner de corporation où j'avais eu l'honneur d'être invité, le moment des toasts venu, le président du banquet porta la santé de la reine. Une explosion de *hourras* ébranla la salle. Surpris de voir des gens si calmes, après le dîner le plus décent, avant les vins du dessert, éclater tout à coup en cris presque sauvages, je me penchai vers le président et je lui demandai si je devais mesurer à la force de ces cris le dévouement des convives pour la reine. « C'est à la santé de la royauté que nous buvons, me dit-il; nos hourras sont pour le principe. Nous aurions, au lieu d'une reine, un roi; au lieu de la jeune femme, capable et charmante, qui tient le sceptre d'une main si discrète et si ferme, un vieillard en enfance : notre toast n'eût pas été moins vif et nos poitrines n'auraient rien gardé du vieux cri anglais que vous venez d'entendre. Nous sommes heureux que la personne assise en ce moment sur le trône remplisse à merveille son office de roi constitutionnel, qu'elle en ait tout le tact et toute la réserve, et qu'elle porte légèrement sur une tête gracieuse la couronne des trois royaumes; nous sommes fiers de pouvoir donner en exemple à nos familles ses graces de femme et ses vertus d'épouse et de mère; mais nous lui préférons la royauté. »

Je crois qu'en fait de liberté et de fierté, pourvu qu'il s'agisse de la liberté qui respecte celle des autres et de la fierté qui ne les insulte pas, nos plus ombrageux démocrates, ceux qui se signent au nom de roi, n'en remontreraient pas au monarchiste anglais. C'est pourtant cet Anglais si libre et si fier qui consent à se courber sous une main qui ne tient point l'épée! Mais, s'il se courbe, c'est qu'il le veut bien; la beauté de l'obéissance est dans le consentement libre. Cet homme a bien le droit d'être fier, car il ne fait que ce qu'il a voulu. Oui, il me plaît d'instituer une femme chef suprême de la religion, de l'armée, de la justice; il me plaît de la loger dans de magnifiques palais, de la faire manger dans l'or, de l'habiller de velours et d'hermine, de charger sa tête de diamans; il me plaît qu'elle appelle ce grand peuple mon peuple; il me plaît de donner l'extrême puissance à l'extrême faiblesse. Voilà ce que dit l'Anglais. Il sait bien que c'est sa volonté qu'il a instituée souveraine, et ce qu'il respecte dans son ouvrage, cet indigne courtisan, c'est lui-même. La royauté n'est à ses yeux que la garantie de la liberté, et il l'honore en proportion de ce qu'il estime le bien qu'elle garantit. La royauté est au-dessus de toutes les têtes, oui, comme la voûte est au-dessus de toutes les pierres, pour soutenir le bâtiment. Que dirait-on de pierres qui s'offenseraient d'être dominées par la clé de voûte? C'est pourtant l'image de certains démocrates; ils veulent la voûte, mais sans la clé. L'Anglais est plus jaloux de la solidité de l'édifice que du privilége de la pierre qui l'empêche de choir. Il voit, dans la royauté, le service qu'elle rend et qu'elle n'est pas libre de ne

pas rendre, et il passe beaucoup de priviléges à la personne en considération de l'utilité de la fonction. Il croit même de bon goût d'y être très généreux, car la fonction n'est pas commode entre les tentations de la puissance et les étroites limites des attributions. Il sait d'ailleurs que la royauté n'est un privilége ni contre les soucis, ni contre les chagrins, ni contre les maladies, et que cette personne souveraine n'est, à vrai dire, qu'un otage auguste que la liberté tient en prison dans un palais.

Le même attachement raisonné à la royauté fait consentir les classes moyennes au maintien du privilége le plus exorbitant de l'aristocratie, le droit d'aînesse. Croit-on que la nation manque de libres penseurs pour en apercevoir les mauvais côtés, ou d'esprits assez hardis pour les attaquer? Mais la majorité, tout en voyant par où ce privilége peut offenser la nature, voit par où il sert la liberté, en fortifiant l'hérédité du trône par l'hérédité des familles aristocratiques. Les majorats, considérés au point de vue de la liberté, sont presque plus une propriété de l'état que du citoyen, et cela devrait toucher les démocrates, qui veulent faire de l'état le propriétaire unique et universel. L'état les transmet à l'aîné pour qu'ils soient dans ses mains les arcs-boutans de l'hérédité de la couronne. Ils supportent d'ailleurs leur part de l'impôt, et ils sont grevés de charges héréditaires auxquelles ne peut se soustraire leur possesseur viager. Voilà ce que tout honnête bourgeois anglais sait voir, au lieu de se choquer des guinées que dépense l'aîné, tandis que ses cadets cherchent fortune (1). Dans les aînés eux-mêmes il voit, au lieu de la poignée d'oisifs ou d'incapables qui déshonorent leur privilége, une classe d'hommes politiques qui apprennent la politique, non sur le tard, comme nous, ni aux momens que leur laissent d'autres professions, mais dès les premières études; ce qui fait qu'en général ils s'y connaissent; bien différens de nous, qui ne sommes peut-être si mobiles en politique que parce que nous y sommes toujours novices.

Je ne fais point l'apologie du droit d'aînesse; je ne dis même pas : L'institution est bonne là où elle est possible; j'explique comment les Anglais sont assez jaloux de la liberté pour s'accommoder de la royauté et pour souffrir le droit d'aînesse, et par quel effet de l'intelligence politique chez les classes moyennes elles sacrifient à ce bien réel et suprême des nations civilisées l'ombre d'un autre bien, l'égalité, cette chimère à laquelle tant de gens, parmi nous, sont tout prêts à sacrifier la liberté.

(1) Les cadets sont tout les premiers à trouver du bon dans le privilége de l'aîné, non pour les dédommagemens en places bien rétribuées qu'ils doivent à son influence, mais par esprit politique; et il y a plus d'un exemple de cadets qui ont pris sur les fruits de leur travail personnel de quoi soutenir l'état de leur aîné.

On peut trouver que les Anglais ont tort d'aimer la royauté pour la liberté, et la liberté plus que l'égalité, et qu'il est de mauvais goût d'être heureux contre les principes. On peut aussi leur prédire, — et beaucoup le font en France, les uns par le doute universel où les a jetés la vue de nos ruines, les autres par haine contre tout ce qui est debout, — on peut leur prédire que les heures de l'Angleterre sont comptées, et qu'elle n'en a pas pour long-temps à prospérer sous l'empire du privilége aristocratique. A la première réflexion, les Anglais pourraient répondre par notre proverbe : « Qu'il ne faut pas disputer des goûts et des couleurs, » et qu'en fait de bonheur, celui qu'on tient est de meilleur goût que celui après lequel on court. Quant à la mesure de durée de leur gouvernement, ils n'en perdent pas une heure à rêver à ce qu'ils deviendront; et d'ailleurs la liberté anglaise est si solidement fondée sur l'esprit d'obéissance et de sacrifice, qu'elle saurait faire sortir de tout changement l'ordre et la prospérité, et qu'elle sauverait la nation des secousses du passage. Et s'il arrivait quelque jour que la monarchique Angleterre jugeât inutile la fonction de roi, je verrais sans inquiétude le majestueux navire, pourvu de ce double lest, s'aventurer même dans les orages de la république.

IV.

Avant le roi, après Dieu et la liberté, ce que le peuple anglais aime le mieux, c'est son pays. Il peut sembler étrange qu'on note comme une qualité chez un peuple l'amour de son pays. Cependant Bossuet, qui n'écrivait pas au hasard, le remarque expressément des Romains, et ne le remarque pas des Athéniens. C'est donc que cet amour y avait une énergie particulière. Bossuet n'entendait pas parler de l'instinct respectable et touchant qui attache l'homme à sa patrie, et qui fait pleurer l'exilé à la vue des rivages du pays natal, mais de cet amour intelligent du citoyen pour la cité, de l'homme libre pour le pays où il jouit de la liberté. Tel était l'amour de la patrie que Bossuet loue en si magnifiques termes chez le peuple romain, si semblable à l'Angleterre par ce trait que, de toute l'antiquité, c'est le peuple qui a été le plus libre et qui a le plus obéi; tel il est en Angleterre, et tel on le reconnaît en particulier chez les classes moyennes. Il y a plusieurs manières d'aimer son pays. Tel peuple est plus vain du sien qu'il ne lui est attaché. On s'y persuade que beaucoup de susceptibilité sur l'honneur national et beaucoup de dédain pour les étrangers, qu'un duel bravé pour prouver qu'il est le premier peuple du monde, que tout cela est du patriotisme. C'est seulement la preuve que ce peuple s'admire plus qu'il ne s'honore. Des coups d'épée échangés pour l'honneur du pays ne valent pas, pour nous servir de saintes paroles, un verre d'eau

donné en son nom. L'Anglais n'est pas vain de son pays, il l'aime; et s'il paraît si peu dépaysé à l'étranger, c'est qu'il emporte avec lui son pays, et, comme on l'a dit spirituellement, qu'il ne marche qu'enveloppé de l'atmosphère anglaise. Il a moins que les autres la maladie du pays, et il en a plus le culte.

Tandis que le peuple qui n'est que vain du sien, — les Athéniens, je suppose, — en ignore le passé et le présent, l'histoire et jusqu'à la géographie, l'Anglais, qui aime son pays plus qu'il n'en parle, étudie dès l'enfance et sait à fond tout ce qui s'y est fait dans la suite des temps. On verra chez l'autre peuple des individus, des partis qui répudieront la gloire des ancêtres; l'Anglais se déclare solidaire de tout le passé de son pays. L'autre peuple datera son histoire honorable de l'olympiade où certaines idées ont prévalu, où une révolution s'est accomplie, et bon nombre de ses citoyens, renchérissant, la dateront de l'olympiade où ils sont nés; l'Anglais se fera honneur des premiers pas de sa nation sur la scène du monde, il sera orgueilleux des travaux des ancêtres, et il couvrira d'un pieux respect leurs fautes. Chez le peuple athénien, les aventuriers auront du crédit; en Angleterre, l'influence appartiendra aux hommes qui ont des principes, c'est-à-dire qui ont foi en des vérités plus vieilles qu'eux et qui leur survivront.

Rien n'est plus caractéristique en Angleterre que le respect du passé. En France, les choses se recommandent par leur nouveauté; le vieux, pour réussir, doit s'y donner pour du neuf. En Angleterre, toute chose dont on peut dire qu'elle est vieille et anglaise, *old english,* réussit. Le charlatanisme, qui le sait bien, y dupe les gens en leur donnant du neuf pour du vieux. L'archéologie nationale, occupation des savans chez nous, et combien je les en admire! est en Angleterre un goût mondain. J'ai vu une aimable femme, belle, élégante, qui cherchait dans des églises de village les traces des différentes architectures perdues dans les réparations successives, distinguant le style saxon du normand, ou bien donnant un âge à d'antiques ornemens d'autel brodés par des doigts moins délicats que les siens. En ornant sa mémoire de mille notions agréables et instructives sur le passé de son pays, elle ne voulait que se le rendre plus cher; du reste, si simple et si modeste, qu'il ne paraissait de son savoir que ce qu'on lui en avait surpris. Elle ne tirait vanité que pour la vieille Angleterre de tout ce que ses recherches lui faisaient découvrir du génie de ses anciens artistes.

Je ne réponds pas qu'il ne se mêle un peu de mode à ces goûts patriotiques. Il y a de la mode, même en Angleterre, et jusque dans son respect filial pour son passé. Ainsi, une certaine école veut qu'on ôte de la langue anglaise tous les mots d'origine étrangère. Le saxon est seul en faveur, comme l'élément le plus indigène. On prouve dans de gros livres, écrits d'ailleurs à l'aide de mots de toutes les origines, que

le saxon est assez riche pour tous les besoins intellectuels de l'Angleterre au XIXe siècle. Il y a des pasteurs qui ne prêchent qu'en saxon. Peut-être y aura-t-il bientôt des superstitieux qui, en retranchant le normand de leur langue, croiront retrancher de leur histoire la conquête normande, et qui voudront que les Anglais soient plus anciens que l'Angleterre. C'est le travers; mais cet amour du pays ne vaut-il pas bien qu'on le paie d'un petit ridicule?

Je n'en admire rien tant que la pudeur des Anglais sur les mauvais temps de leur histoire. J'en ai vu de fort émus de la peinture que fait M. Macaulay, dans un ouvrage récent (1), de la civilisation anglaise au temps de Charles II. Ils se demandaient avec inquiétude si la considération de leur pays ne perdait pas plus à ce tableau de ce qui lui manquait au XVIIe siècle, qu'elle ne gagnait à ce qu'on fît valoir par comparaison ses étonnans progrès. J'entendais contester vivement certains détails du livre, surtout en ce qui regarde l'état de l'instruction, le nombre et l'importance des bibliothèques à cette époque. Il s'en préparait, m'a-t-on dit, des réfutations en forme. Quant à l'état moral d'alors, aux scandales politiques d'où est sortie la liberté anglaise, à l'extrême relâchement des mœurs, à la complicité de la nation dans la corruption de son gouvernement, on insinuait qu'il eût été plus sage d'en voiler le tableau et de ne pas relever, par de si humilians aveux, l'honnêteté de l'époque présente. J'étais touché de cette piété qui ne veut pas que la probité des fils fasse honte à la mémoire de leurs pères. Il n'en est pas moins vrai que, sauf quelques traits de trop, échappés à un pinceau facile et brillant, M. Macaulay a bien fait de découvrir ces anciennes plaies. La pudeur même de ses compatriotes le justifie, et l'exemple en est excellent pour tous ceux qui ont à écrire les annales d'un peuple libre.

Il est temps, en effet, que l'histoire fasse aux nations une part de responsabilité dans le bien comme dans le mal qui leur vient de leurs gouvernemens. Nos derniers temps ont vu certains ouvrages historiques où le peuple est sur le premier plan, et les gouvernemens sur le second; mais c'est le vieil esprit de flatterie qui a quitté les gouvernemens pour passer du côté du peuple, depuis que le peuple paraît le plus fort. J'applaudirais pourtant à cette nouveauté, si elle devait en susciter une autre, celle d'une histoire écrite d'un style populaire qui mît courageusement sous les yeux d'une nation libre le tableau de ses caprices, de ses engouemens, de sa tendresse pour ceux qui la louent, de son peu de goût pour les conseils; qui lui montrât comment ses ad-

(1) *Histoire de l'Angleterre depuis le règne de Charles II.* Cet ouvrage, à la fois solide et agréable, était dans toutes les mains à l'époque de mon séjour en Angleterre. (Voyez, sur l'ouvrage de M. Macaulay, la *Revue* du 1er septembre.)

mirations emportées l'ont menée à la servitude et ses dégoûts à la sédition; quelle part elle a dans les torts éternels et réciproques qui empêchent l'accord entre le principe d'autorité et le principe de liberté. Une telle histoire ne serait-elle pas un service patriotique rendu à cette nation? Ne la déshabituerait-elle pas de se tenir sans cesse tournée vers ceux qui la gouvernent, rapportant tout ce qui lui arrive à l'humeur, à l'âge, aux talens, bien ou mal appréciés, de ses chefs, et, comme le parterre qui ne peut rien changer à la pièce, assistant, pour battre des mains ou siffler, au drame dans lequel se jouent ses destinées? Ne lui donnerait-elle pas l'envie de se regarder enfin, de s'examiner, de se connaître, de se parler vrai, comme les honnêtes gens? Ne pourrait-elle pas lui inspirer un esprit politique personnel, original, qui l'affranchirait de l'éloquence de ses orateurs, des paradoxes de ses écrivains, de la gloire de ses capitaines, et qui la formerait à ce grand art du gouvernement d'un peuple par lui-même, qu'on ne trouve pas sous les pavés des rues, et qui est moins une théorie qu'une vertu?

Outre cette curiosité patriotique des Anglais pour le passé de l'Angleterre et cette délicatesse sur les époques scabreuses de son histoire, aucun peuple ne connaît mieux l'état présent de son pays. On a souvent reproché à nos colléges de nous former des politiques qui ne savent même pas la géographie de la France. Nous avons eu des hommes d'état qui n'y étaient guère plus versés, et qui, pareils aux généraux la veille d'une bataille, étudiaient le soir le terrain où ils avaient à gouverner le lendemain. La jeunesse d'Angleterre sait, dans le plus grand détail, la géographie des trois royaumes, l'histoire locale et la statistique de chaque comté, ses productions, ses rivières, ses voies de terre et de fer, ses établissemens utiles, ses monumens; et, quant aux hommes d'état britanniques, la brutalité des événemens n'en a point encore imposé à l'Angleterre qui l'aient gouvernée avant de savoir sa géographie. Serait-il donc vrai qu'on n'enseigne pas la géographie de la France dans notre Université? Nullement. Elle y est bien enseignée; mais on l'y apprend mal. C'est la faute des pères qui, n'en ayant pas le goût, ne peuvent pas le donner à leurs enfans; c'est la faute de la première éducation qui n'a pas su, dans l'enfant, préparer le futur membre d'une grande nation, et intéresser aux notions qu'elle confie à sa tendre mémoire ses premiers instincts de patriotisme. En Angleterre, tout parle à l'enfant de son pays; les premiers mots qu'il bégaie sont des louanges de l'Angleterre; ses prières lui disent qu'elle est bénie de Dieu entre toutes les nations; les livres où il apprend à lire sont pleins de son nom. Adolescent, on saisit son imagination par le spectacle de ses libertés et de sa grandeur commerciale; on lui apprend à suivre sur toutes les mers les traces de ses vaisseaux, à reconnaître sur tous les continens les tributaires de son industrie; on lui fait étu-

dier la carte du monde, pour qu'il sache la place qu'y occupe sa patrie. Et nous aussi, nous aurions bien la matière d'une étude de ce genre, et nous pourrions suivre les traces de la France partout où peut pénétrer la pensée plus conquérante que le commerce, et plus rapide que les ailes des vaisseaux; mais le goût nous en manque : ne suffit-il pas à notre vanité que les autres sachent quel admirable pays nous habitons?

Le nombre des livres destinés à mettre l'Angleterre sous les yeux des Anglais est immense. Les autres livres sont pour la plupart d'une cherté aristocratique : ceux-là se vendent à toutes les classes, et à bas prix. Nul n'est trop humble pour apprendre à être un bon Anglais. Je doute qu'il reste dans ce pays une pierre portant quelque empreinte du travail humain, ou une taupinée que la topographie ait encore à relever. Ce sont les écrivains et les artistes qui font le cadastre. Il n'y a pas une perche de la terre sacrée qu'ils n'aient figurée ou décrite. Les localités y mettent un double orgueil, l'orgueil du lieu et l'orgueil anglais. En France, j'ai vu, même avant février, tomber, faute d'acheteurs, une collection des *Dictionnaires de Géographie départementale*. L'ouvrage était très bien fait; mais on y enseignait la France aux Français. C'était hasard qu'on réussît. Nous aimons mieux nous vanter de notre pays que le connaître.

C'est parce que les Anglais connaissent le leur à fond qu'ils sont si attentifs sur sa politique intérieure, et si jaloux d'y faire prévaloir leurs opinions. On peut spéculer sur leur patience, tirer en longueur, temporiser; mais on ne les trompe pas plus sur leurs véritables besoins qu'on ne parvient à leur en donner de faux. Tout Anglais a un avis sur les affaires de l'intérieur, et il n'est pas aisé de l'en faire changer; en revanche, et la remarque en a été faite, il n'en a point sur les affaires extérieures, ou il y est fort coulant. D'abord, il sait s'y reconnaître incompétent; ensuite, il s'en fie aux lumières et au patriotisme de son gouvernement. Parmi les mille choses sensées qu'il m'a été donné d'entendre, rien ne m'a plus frappé que ce que me disait un jour ce même avocat tory qui trouvait légale la condamnation de Charles Ier. Je lui demandais son sentiment sur la conduite de lord Palmerston dans les affaires d'Italie. Je parlais à un tory d'un ministre whig, je devais m'attendre à des critiques : c'est le cœur humain en France. « Je n'ai point d'opinion, me dit-il, sur une affaire que je ne sais point; mais je m'en rapporte à lord Palmerston : c'est un homme de talent, et un bon Anglais. — Ah! m'écriai-je, on y met moins de discrétion dans mon pays; il n'y a pas de café de village où l'on ne sache au juste ce que lord Palmerston aurait dû faire, et où l'on ne le blâme sevèrement de ce qu'il a fait. »

Toute l'Europe sait comment la bourgeoisie anglaise se défend contre

l'émeute. D'abord, elle n'y a pas d'amis. Il n'est personne dans ses rangs qui songe à demander aux chartistes l'aide de leurs bras pour obtenir une réforme constitutionnelle. Elle sait que de tels auxiliaires ne se battent que pour leur compte, et que, dans toute lutte civile, ceux qui veulent le moins ne sont pas long-temps maîtres de ceux qui veulent le plus. Je n'ai pas vu sans émotion, à l'une des barrières de Londres, cette vaste plaine de Kennington, où deux cent mille chartistes, convoqués par toutes les trompettes de la destruction, chauffés, harangués nuit et jour, ayant pour la plupart laissé dans les tavernes ou perdu sur place les trois quarts de leur raison, se dispersaient devant cette seule parole d'un agent de la loi : « Vous ne passerez pas le pont ! » Tandis qu'au-delà de la barrière s'amassait plus de force révolutionnaire que février n'en a déchaîné contre tous les gouvernemens de l'Europe, en-deçà se rangeait silencieusement, dans toutes les rues, l'armée de l'ordre et de la liberté, prête à barrer de son corps le chemin à l'émeute, et résolue à sauver, au prix de sa vie, le droit qu'ont tous les Anglais, chartistes ou autres, d'exprimer des vœux raisonnables et la chance de les faire écouter. Admirable journée, qui a été, me disait un Anglais, une révolution; oui, une révolution sans révolutionnaires : celles-là sont les bonnes. Telle a été, en effet, l'issue de cette journée, que les besoins réels, qui servaient de prétexte aux meneurs, ont été entendus, et qu'on a sauvé l'ordre, par lequel seul il y peut être donné satisfaction. Pour tous les Anglais de bon sens, il n'y a eu de vaincus dans la plaine de Kennington que les mauvaises passions qui s'y couvraient de l'intérêt pour les classes ouvrières, que les ambitieux qui prenaient pour drapeau le haillon du pauvre, que les chefs qui exploitaient les soldats. Les classes ouvrières auront part dans la victoire de l'ordre; il n'y a pas de risque que la loi soit sans entrailles pour une foule déchaînée qui s'est dispersée à son nom.

V.

Cela m'amène à la plus belle marque de l'intelligence politique chez les classes moyennes en Angleterre, je veux dire l'attention qu'elles donnent aux besoins des classes ouvrières. Il y a deux budgets du pauvre dans ce pays, le budget légal et le budget volontaire; il y a deux sortes de charités, la charité de la loi et la charité libre.

Pour parler d'abord de la première, on sait à quelle somme énorme s'élève l'impôt des pauvres. Je ne loue ni ne blâme l'institution de cet impôt. Son efficacité, sa moralité même, ont été controversées : c'est matière à débat entre les économistes. Je suis cependant touché de son effet immédiat; j'y vois les pauvres secourus, le pain donné à ceux qui ont faim, le précepte de l'Évangile accompli; et je ne regrette pas d'igno-

rer une science qui m'apprendrait qu'un secours donné ainsi est mal donné, et qu'il vaut mieux laisser souffrir le pauvre que le soulager contrairement aux règles économiques.

Cet impôt est bien lourd. Bon nombre de familles plient sous le fardeau. Beaucoup qui sont eux-mêmes sur le penchant de la pauvreté ne peuvent secourir que sur leur nécessaire les plus pauvres qu'eux. Pour la classe des fermiers en particulier, sous l'empire d'une réforme qui ouvre les ports de l'Angleterre aux blés étrangers, la taxe des pauvres vient s'ajouter à leurs pertes. Cependant personne ne propose la suppression de l'impôt. On trouve la charge excessive, mais on ne parle pas de s'y dérober; on diffère d'avis sur le mode de paiement; sur la dette, on est d'accord.

C'est du reste le débiteur qui répartit lui-même sa dette et qui la distribue par ses propres mains. Des gardiens des pauvres sont élus dans chaque commune pour remplir ce double office et concilier l'intérêt du pauvre avec les ressources de ceux qui l'assistent. Toutes les semaines, ils se réunissent à la maison commune. Quiconque est dans le besoin peut se présenter à leur tribunal de charité; ils examinent, délicatement j'espère, si sa pauvreté vient du travail ou du désordre, et, selon l'enquête, ils l'admettent à une part dans les revenus des pauvres, ou ils le refusent. D'autres agens de charité, nommés annuellement par le magistrat, exercent une sorte d'inspection de bienfaisance (*overseers*) sur les pauvres de la paroisse; ils préviennent souvent les déclarations, ils reconnaissent et ils font valoir le droit du pauvre honteux. S'il est valide, ils lui cherchent du travail.

La loi des pauvres peut n'être pas de bonne économie, mais elle est du moins de bonne politique. Elle prouve publiquement au pauvre que la société où il vit s'occupe de ses besoins et qu'elle cherche à porter remède aux inévitables maux qui naissent de l'inégalité des conditions; elle lui montre, dans la classe la plus rapprochée de lui, l'élite des honnêtes gens qui, après avoir payé leur part de ce qui lui est dû, lui donnent encore leur temps pour en faire la répartition équitable, et qui tantôt écoutent sa plainte à leur tribunal, tantôt vont de leur personne la recueillir dans le taudis où se cachent quelquefois des souffrances fières, parce qu'elles ne sont pas méritées. Si elle n'ôte pas l'envie, elle lui ôte du moins ses prétextes.

Les maisons de travail sont une des applications les plus discutées de l'impôt des pauvres. Un inexprimable intérêt m'attirait dans ces établissemens, quoique je ne sois sorti d'aucun sans avoir le cœur serré. La charité y a trop un air de geôle. Je ne pouvais m'accoutumer à ces tableaux affichés au parloir où sont indiquées, par grammes, les rations des malheureux reclus, et qui vous donnent la moyenne de ce que doit manger l'être humain pour ne pas mourir; à cette chambre

de correction contiguë à la salle des morts; à ces appareils qui reçoivent les immondices des pauvres pour les répandre sur le jardin d'où l'on tire leurs légumes; à la santé invariablement belle du chef de l'établissement. Mais cette délicatesse est-elle sensée? Le courage d'une société qui regarde en face ses plaies les plus hideuses, et qui les touche d'une main peut-être un peu dure, ne vaut-il pas mieux que la sensibilité de nerfs qui nous fait fuir la vue des misérables, en nous persuadant que c'est l'effet d'un trop bon cœur? D'ailleurs, la maison de travail n'est pas une maison de force. Le mauvais ouvrier y peut être amené par la perte de l'indépendance que donnent le travail et la conduite; mais il n'y entre que de son gré. Telle est la liberté du citoyen, en Angleterre, qu'elle survit même à l'indépendance de l'individu. Valait-il donc mieux laisser dans la rue, exposés à la tentation du vol, ces hommes, en trop grand nombre, que le vice a vaincus, et qui se sont rendus indignes soit du secours public que distribue au pauvre honnête le bureau des gardiens, soit du secours secret que viennent lui offrir les *overseers*? Les maisons de travail sont instituées spécialement pour ces réfractaires du travail. Au prix d'une partie de leur liberté, hélas! de celle dont ils ont abusé, la société abrite leur tête déconsidérée sous un toit que leur a élevé le travail des honnêtes gens; mais ils n'y perdent ni leur qualité d'Anglais ni leur part de chrétiens dans la nourriture religieuse; leurs forces y sont ménagées, et ils peuvent toujours en sortir pour gagner, au prix de leurs sueurs, un pain moins amer.

Au reste, quel que soit le mérite de la charité légale en Angleterre, je lui préfère de beaucoup la charité libre. Celle-là est véritablement l'honneur de ses classes moyennes. Le gouvernement ni la loi n'y contribuent en rien, ils peuvent même n'en savoir rien. Cela se passe entre l'assisté et ceux qui l'assistent. Il y a comme deux flots qui semblent lutter de grandeur et de vitesse; le flot de la population, qui multiplie les chances de misères, et le flot de la charité libre. Ceux qui possèdent ont l'œil sans cesse ouvert sur cette multitude sans cesse grossissante d'êtres dépourvus. Ils n'en sont d'ailleurs ni épouvantés ni découragés; ils croient trop en Dieu pour craindre qu'il cesse de les aider dans leur tâche secourable; ils sont trop bons Anglais pour douter que la patrie puisse suffire à tous ses enfans.

Les établissemens fondés par la charité libre sont sans nombre. Tout ce que la misère, la mort, l'abandon jette de pauvres créatures sur le pavé est recueilli. J'en dis trop peut-être. Des deux flots, celui de la misère est toujours en avant; mais ce qui n'est pas encore recueilli va l'être. Il y a des gens qui y veillent, et personne ne se croit arrivé à la limite de ses sacrifices. Où la pitié ne parle plus, le sentiment du devoir politique commande encore. Il ouvre la main de l'avare; le

créancier le plus dur est quelquefois le débiteur le plus exact du pauvre. Il est peu de villes où l'on ne compte un ou plusieurs de ces établissemens, et il est telle ville dont le seul monument est une maison de charité. Ici, ce sont les orphelins de la marine, là, ceux du clergé; j'en vois pour les veuves, j'en vois pour les invalides d'un corps d'état, d'un métier qu'ils ont honoré sans y trouver du pain pour leur vieillesse. La charité multiplie ces classifications; l'imagination même s'en mêle; on fait des découvertes de misères singulières dans la misère générale, et quiconque est serf de cette misère spéciale est secouru. Ce sont des bizarreries anglaises; n'en rions pas; je passe volontiers au bienfaiteur son humeur pour son bienfait. Ces établissemens ne sont pas seulement bien situés et d'ordinaire dans la partie la plus aérée des villes; l'architecture en est de bon goût et bien appropriée : c'est le cachet particulier de l'Angleterre contemporaine, que ses plus beaux édifices sont ses maisons de charité et les gares de ses chemins de fer. L'art s'inspire de son double génie, le génie de l'industrie et le génie de l'assistance publique, le second né des excès du premier et qui l'absout.

Quelques-uns de ces établissemens portent écrit au frontispice : *Souscription volontaire;* non pour montrer la main qui donne, mais pour inviter celle qui ne donne pas. Telles de ces souscriptions sont des dettes perpétuelles; elles se transmettent aux héritiers comme une charge de succession, et c'est la première qu'on acquitte. Les noms des donataires sont gravés sur des tables de marbre dans le parloir; ils en attirent d'autres. Tout cela se fait sans l'état; l'état, cet être de raison sur lequel nous voudrions ici nous décharger de tout le bien à faire en ce monde. Pourtant bon nombre de maisons de charité se qualifient de *royales*. Le roi n'y est pour rien, mais on rend cet hommage au principe conservateur de toutes choses, à la clé de voûte sans laquelle tout croulerait, la maison du pauvre comme celle du riche. Je ne sache pas, en ce genre, de titre plus caractéristique que celui-ci : *Hôpital royal libre pour les nécessiteux malades* (1). L'Anglais, pauvre et malade, peut entrer sans honte dans cette maison : les deux plus grandes puissances de son pays, la liberté et la royauté, lui en ouvrent la porte.

On a évalué le budget de la charité légale en Angleterre; le budget de la charité libre est incalculable. L'aumône individuelle ne reste pas en arrière de la charité collective : elle n'est pas moins ingénieuse et elle est plus aimable; c'est quelquefois sous les traits d'une jeune fille qu'elle se présente chez les pauvres gens. La permission d'aller porter des secours à des indigens est souvent la récompense de quelque

(1) *Royal free Hospital for the destitute sick, etc.*, dans Grays'inn road, à Londres.

devoir d'éducation bien rempli. Qu'est-ce qui s'aviserait de manquer de respect à la jeune fille qui passe? Elle va, dans quelque rue écartée, porter discrètement à une veuve accablée d'enfans l'aumône de sa mère avec l'argent de ses plaisirs. J'en sais une, toute formée de bonté et de piété, qui avait pris dans l'ardeur de ces visites aux pauvres le germe d'un mal sans remède. Elle voyait venir son dernier jour avec sérénité; sa foi lui disait qu'elle serait plus secourable aux pauvres dans le ciel, et qu'elle allait échanger des forces insuffisantes et une charité bornée contre des forces inépuisables et une charité sans fin.

Les pauvres sont plus nombreux dans les centres d'industrie; aussi nulle part la charité n'est-elle plus inventive. Tout autour d'une fabrique, les gens aisés s'instituent d'eux-mêmes gardiens de tous les pauvres que peut y engendrer l'irrégularité du travail industriel. On secourt ceux que le chômage des établissemens prive momentanément de travail; on apprend aux jeunes à se pourvoir par l'économie contre ces vicissitudes; on donne pour soulager la pauvreté, et on donne pour la prévenir. Les soins préventifs sont peut-être l'application la plus touchante de la charité individuelle. Le nombre des pauvres est bien grand; mais plus grand encore est le nombre de ceux qui peuvent le devenir. La charité la plus efficace est celle qui parvient à retenir l'ouvrier sur le bord de cet abîme, qui, par des soins donnés au corps et à l'ame, l'aide à passer l'âge le plus dangereux, et, en lui inspirant l'habitude de se suffire, lui prépare quelque jour la douceur de secourir les autres à son tour.

Ici c'est une femme jeune, élégante, qui reçoit tous les samedis, dans une des salles de sa belle demeure, les jeunes ouvrières de la fabrique voisine. Elles viennent dans cette maison, un moment la leur, entendre une lecture religieuse que la maîtresse accompagne d'interprétations familières. Tout plaisir, toute distraction cesse dès que l'heure du devoir envers le pauvre a sonné. Des prix sont distribués, à certaines époques de l'année, aux plus attentives, sans que celles qui l'ont été moins s'en retournent les mains vides. C'est encore de la charité aimable, là où les mérites sont inégaux et où les besoins sont les mêmes, de savoir récompenser les mérites sans paraître frustrer les besoins. Les prix sont des objets d'habillement. Plusieurs de ces jeunes filles doivent à l'intelligence et à l'attention qu'elles ont montrées dans ces exercices une toilette décente qui contribue à les relever à leurs propres yeux.

Ailleurs on reçoit les petites économies qu'elles font sur le prix de leurs journées; on les fait valoir, on le leur dit du moins, et aux approches de la mauvaise saison on leur achète des habillemens qu'elles croient avoir payés. On leur cache ce que la charité de leurs banquiers ajoute au capital et aux intérêts; on risque qu'elles soient moins re-

connaissantes pour qu'elles soient plus prévoyantes. J'étais allé faire visite chez une de ces grandes familles si nombreuses en Angleterre, où cet office de banquier des pauvres était rempli par les filles de la maison. Elles étaient quatre sœurs, quatre sœurs charmantes autour d'une mère de dix enfans. Je n'oublierai jamais ce type noble et touchant des grandes familles où la richesse est venue du travail, ni la belle vieillesse du père, grave, simple, hospitalier, se reposant après une vie active, mais non agitée, où le soin de la fortune a été persévérant sans être âpre; ni cette mère restée si jeune, qui paraissait la première amie de ses filles; ni les caractères si divers de celles-ci, avec une ressemblance qui leur venait du même air de bonté : l'une plus réservée, ne voulant point attirer et pourtant ne gênant point; l'autre enjouée, rieuse, avec un fonds de sensibilité vraie qui perçait sous son rire facile; les deux autres, plus près de l'adolescence, celle-ci éprise d'études sérieuses et y réussissant, mais ne voulant pas qu'on le sût; celle-là, la plus jeune, spirituelle, heureuse, souriante, dont l'aimable visage trahissait l'espérance prochaine d'une union avec celui que ses parens lui avaient permis d'aimer. Maison vraiment bénie, où la richesse est bien supportée, parce qu'elle a été bien acquise; aimable famille, vraiment digne d'exercer le genre de charité le plus délicat, la charité qui laisse au pauvre tout le mérite du secours qu'il a reçu!

Le père m'avait emmené dans sa bibliothèque, — il savait mon faible, — la plus belle pièce après le salon de famille et la plus fréquentée, ce qui est à noter chez un homme retiré du négoce. J'admirais, non sans envie, sous leurs belles et solides reliures, un bon choix d'ouvrages de politique, de législation, d'histoire, enfin les livres de l'*animal politique* jusqu'au luxe. En fait de littérature, il n'y avait que les grands noms, le nécessaire. En sortant de là pour suivre mon hôte dans le parc, je vis sur la pelouse, devant la maison, les quatre sœurs assises au milieu de pièces d'étoffe, de cotonnades, de flanelles étendues sur le gazon. — Quelle est cette exposition? demandai-je à la plus enjouée. — Ce sont, me dit-elle, des objets d'hiver pour nos jeunes ouvrières. On les étend au soleil pour les préserver des insectes. Vous voyez là le fruit de quelques pennys que ces filles mettent de côté par semaine, et que nous nous chargeons de faire valoir. — Quoi! m'écriai-je, avec si peu vous faites tant de choses! — Elles le croient, me dit-elle avec un charmant sourire, et nous nous gardons bien de les détromper. C'est assez pour nous qu'elles pensent avoir fait un bon placement. »

De tout ce que j'ai cru voir de l'état moral de l'Angleterre, rien ne m'a plus frappé que cette attention donnée aux petits. J'avais apporté dans ce pays ma part de la préoccupation universelle de notre époque sur ce que les sociétés ont à faire dans l'intérêt des classes ouvrières. Je

voyais un pays où l'on en parle peu, où l'on ne se fait pas l'avocat des souffrances du peuple pour gagner une autre cause, mais où l'on agit tous les jours, sans relâche, sans bruit, et où les pauvres sont secourus et ne sont pas exploités. La résolution avec laquelle le peuple anglais reconnaît sa dette envers les petits, et s'acquitte, est d'autant plus à louer, que la religion a plus de puissance dans ce pays, et que les cœurs durs pourraient profiter de ce qu'on y croit encore aux dédommagemens de l'autre vie. Combien la dette n'est-elle pas plus pressante, là où les espérances que donne la religion sont moins écoutées, et où certains docteurs de la démocratie ont borné toute réparation du mal social à l'égalité des rations dans cette vie, et tout bonheur à jouir? Sur cette question qui domine toutes les autres, sur cet intérêt, le plus impérieux de tous, même avant que février en fît une menace permanente de guerre civile et mît l'escopette aux mains du pauvre, l'Angleterre se montre la nation la plus intelligente de l'Europe. On ne voit pas là une bourgeoisie qui ne fait rien par elle-même, et attend que le pouvoir fasse pour elle; qui, au lieu de donner de sa main, dit au gouvernement : Prenez; sauf à faire de l'opposition à toute manière de prendre. Je loue beaucoup le gouvernement français de songer à établir des lavoirs et des bains publics pour les classes ouvrières, et d'avoir, faute de mieux, institué une commission pour en délibérer; mais j'aimerais mieux que notre bourgeoisie s'en fût chargée elle-même. Il existe à Londres plus d'un établissement de ce genre, et la bourgeoisie, qui les a fondés, y a d'autant plus de mérite, qu'elle peut avoir des doutes sur la salubrité des bains entiers, car elle continue à se baigner dans des terrines. J'ai vu le plus récent de ces bains; rien n'y manque, ni pour l'appropriation à l'intérieur, ni pour l'aspect au dehors. Là, pour le prix de quelques verres d'ale ou de gin que l'ouvrier aurait pris au-delà du besoin, il se baigne à l'aise et fait laver son linge, qui lui est rendu, au sortir du bain, blanchi, sec et chaud. Je ne sache pas que le parlement s'en soit mêlé, ni que, parmi les hommes d'état qui ambitionnent la succession de lord Russell, il y en ait un qui songe à quelque invention de ce genre pour se rendre populaire.

VI.

C'est ainsi que les classes moyennes, en Angleterre, soulagent le gouvernement, en partageant la tâche avec lui. Au gouvernement la politique, à la société ce qui est devoir social. En France, nous n'aidons pas le gouvernement, et nous attendons tout de lui. Nous sommes ses juges les plus difficiles et ses auxiliaires les moins efficaces. On nous entend sans cesse lui demander, et nommément à l'homme, roi ou président, qui le personnifie, la tranquillité et le mouvement, le

progrès et la durée, la paix avec tout l'éclat que donnent aux nations les guerres heureuses : est-ce tout? Attendez. Nous le voulons de plus infaillible, nous ne lui passons aucune de nos faiblesses, nous exigeons de lui les vertus que nous n'avons pas. Que de fois n'a-t-on pas vu les hommes les plus âpres au gain, ces gens d'Horace, qui font leur affaire de toute façon,

Facias quocumque modo rem,

gens à vendre leur débiteur sur la place du Châtelet, si la loi française le permettait, s'indigner contre le manque de désintéressement du pouvoir! Quel gouvernement, quel homme serait assez habile pour contenter de telles exigences, assez vertueux pour ne jamais choquer de telles délicatesses? Il n'y a, sachons-le bien, ni oncle ni neveu qui puisse nous bien gouverner sans nous. Quant aux constitutions, celle qui nous vient de février, et que je n'ai pas d'ailleurs beaucoup méditée, n'a rien fait si elle nous laisse tels que nous étions, exigeans, négatifs, à l'affût des fautes, dupes de gens d'esprit qui mènent joyeuse vie à nous brouiller avec tous nos chefs, et perdant les gouvernemens tout à la fois par l'idée que nous leur donnons du besoin qu'on a d'eux, et par l'impitoyable guerre que nous leur faisons sitôt qu'ils fléchissent sous le poids dont nous les avons chargés.

C'est à nous, — qu'on me pardonne la citation; on n'est pas classique sans un peu de pédanterie, — c'est à nous que Démosthène disait il y a deux mille ans : « Voulez-vous toujours aller vous demandant sur la place publique : Philippe est-il mort? Mort ou malade, vos fautes vous en auraient bientôt fait un autre. » Ainsi nous allons nous-mêmes nous questionnant, j'entends les modérés; les autres tranchent : Que fait le chef de l'état? que veut-il? où va-t-il? Eh! sachons donc ce que nous faisons nous-mêmes, ce que nous voulons, où nous allons. C'est nous qui faisons nos gouvernemens. S'ils ont la tentation de se passer de nous, à nous la faute. Pendant que nous nous cherchons, le pouvoir suit ses vues. Nous allons, ou plutôt nous nous agitons d'un côté; lui, il va d'un autre, et la séparation s'accomplit. Démosthène pensait encore à nous dans cet autre endroit de sa *Philippique :* « Qu'arrivera-t-il, nous dit-il, si nous restons dans nos murs, oisifs auditeurs de harangueurs qui s'accusent et se déchirent à l'envi? » Nous aussi, nous avons nos harangueurs, et nous avons, en outre, nos journaux, nos vrais flatteurs, comme les harangueurs l'étaient du peuple athénien. « Quelle motion, lui disaient ceux-ci, vous plaît-il que nous fassions? » Nos journaux n'ont pas à nous demander ce qui nous plaît; ne le savent-ils pas? Ce que nous voulons, c'est lire, chaque matin, un peu de mal du gouvernement pour le répéter. Et si l'article est de beau style, voilà qui nous plaît doublement; car c'est du mal de nos chefs,

et du mal bien dit. Ainsi la presse nourrit en nous la vanité, ce travers qui dissout les nations, tandis que l'orgueil les fait durer. Nous aimons trop le bien-dire; noble faiblesse, qui a plus d'un beau côté, mais qui nous coûtera bien des gouvernemens. Nos orateurs nous font épouser leurs susceptibilités; les abonnés d'un journal sont des vassaux; ils sont tenus au service de guerre, et ils se laissent bravement mener contre leurs propres maisons.

Les révolutionnaires, j'entends ceux qui ne veulent d'aucun gouvernement, ne sont pas si coupables que nous les faisons. Évaluez leur part dans l'œuvre de destruction; c'est de beaucoup la plus petite. On dit que les plus étonnés de la victoire de février ont été les vainqueurs. Apparemment, ce n'est pas modestie; ces gens-là ne passent pas pour s'estimer trop peu; il suffit, pour être allé sur les barricades, qu'on y ait été représenté par quelqu'un du parti. Que signifie donc cet étonnement? Il est à leur honneur. Ceux qui s'étonnent d'avoir été vainqueurs sont tout simplement trop honnêtes pour croire qu'ils se sont battus. Le vainqueur de février, hélas! c'est la bourgeoisie, c'est nous; et si nous laissons d'autres s'en vanter, c'est que l'affaire ne nous a pas été bonne. Disons-nous donc honnêtement nos vérités. Nous seuls, oui, nous bourgeois, nous faisons et défaisons les gouvernemens. Le peuple nous y aide; mais ce n'est pas lui qui commence; il pousse nos cris, il va au feu sous notre drapeau. L'anarchie ne nous déplaît pas tant qu'il nous semble, car nous aimons tout ce qui nous y achemine. La mobilité, l'esprit de dénigrement, le manque de respect, sont autant de pentes vers l'anarchie. Nous ne respectons pas nos gouvernemens, et voilà peut-être ce qui leur donne l'idée de ne pas se respecter eux-mêmes. La pire des tentations pour une femme vertueuse, c'est de savoir qu'elle ne passe pas pour l'être. De même, rien n'est plus propre à dégoûter les gouvernemens d'être honnêtes que de se voir calomniés!

Je sais bien ce qu'on peut dire pour diminuer le mérite de la bourgeoisie anglaise. Il est très vrai que, plus indépendante de la politique générale de l'Europe, l'Angleterre peut porter plus d'attention sur elle-même; qu'ayant plus de liberté d'esprit pour s'étudier, elle a plus de chances de se connaître; qu'elle peut suivre avec moins d'inquiétude et juger avec plus d'impartialité son gouvernement, n'en ayant rien à craindre pour son indépendance extérieure; il est très vrai aussi que les qualités politiques de sa bourgeoisie ne sont pas de purs élans de vertu ni des perfections de saints. Qui dit politique dit calcul. Donnez-moi la bonne conduite, et je vous tiens quitte de la vertu.

Un peu de calcul se mêle toujours aux plus belles qualités et n'y gâte rien. Quand un galant homme fait réflexion sur ses vertus, qu'il voit la paix intérieure qu'elles lui donnent, la considération qu'il en

tire, même aux yeux des malhonnêtes gens, il s'y approuve, il s'y encourage; il compte ce qu'il a gagné à bien faire : voilà le calcul. Sa vertu en a-t-elle moins de prix? De même une nation intelligente qui s'aperçoit de ce que ses bonnes qualités lui rapportent en ordre, en prospérité, en durée, s'y attache et y persévère par intérêt bien entendu. N'en demandons pas davantage. Nous ne faisons pas une théorie à l'usage des héros.

Tout n'est pas charité, sans doute, dans le soin que la bourgeoisie anglaise prend des petits. Je veux même qu'il y entre le désir de conjurer cette force qui emporte tout. Aimerait-on mieux qu'elle attendît, dans l'imprévoyance de l'égoïsme, qu'on lui vînt arracher ce dont elle n'aurait rien voulu donner? Et s'il est vrai que sa charité soit du calcul, n'est-ce pas pure chicane de disputer le nom de vertu à cette sagesse qui compose notre bonheur de beaucoup de bien pour nous et d'un peu de bien pour les autres? Mais non; donner, c'est-à-dire s'ôter quelque chose des mains; reconnaître, dans ce qu'on possède, la part d'autrui; avouer une dette qu'on n'a pas souscrite; rendre à Dieu, par la main des pauvres, une partie des fruits du travail qu'il a béni; apporter sa redevance à celui que Bourdaloue, dans sa familiarité sublime, appelle le caissier des pauvres, c'est et ce sera toujours de la vertu. Et la charité faite en grand, la charité passée à l'état d'institution, est et sera toujours la première des vertus politiques chez un peuple libre. La sportule romaine n'en était qu'une image bien grossière; mais le principe est le même, et je ne m'étonne pas de le trouver chez le peuple le plus politique de l'antiquité.

VII.

La bourgeoisie française a-t-elle quelque chose à imiter des classes moyennes en Angleterre? Une imitation de ce genre est-elle possible et honorable?

Certes, il ne s'agit pas de demander, ni même d'espérer que, n'ayant pas, comme les Anglais, les avantages de l'isolement, ni la plénitude de l'indépendance extérieure, nous ayons cette attention exclusive et tranquille sur nous-mêmes, qui leur révèle les besoins généraux de leur pays et les avertit du moment d'y pourvoir, qui leur permet d'attendre les progrès sans impatience et de les opérer sans secousse, qui enfin les rend à la fois très stricts et très impartiaux sur la conduite de leur gouvernement. Mais n'est-il donc pas possible qu'une nation douée comme la nôtre se donne, par l'intelligence et le raisonnement, des qualités qu'elle n'a pas, ou perfectionne du moins celles qu'elle a? N'y a-t-il pas pour les peuples, comme pour les individus, une culture,

une éducation par le temps et l'expérience, qui corrige les mauvais penchans, développe et fortifie les bons? Un Français qui aime sa patrie ne peut pas prendre son parti là-dessus. Il ne consent pas à ce qu'une nation qui, de l'aveu universel, est le premier soldat, le premier penseur, le premier artiste de l'Europe moderne, que la nation qui a vu le plus clairement et le mieux exprimé toutes les vérités par lesquelles se forment et subsistent les sociétés humaines soit incapable de devenir plus politique.

L'Angleterre nous donne encore un exemple de ce que peut l'éducation pour redresser les instincts et ajouter aux facultés d'un peuple. Je ne crois pas la calomnier en disant qu'au fond on y aime médiocrement les arts. Il n'y a qu'à voir, pour ne parler que de Londres, comment ils y sont logés. Ce n'est pas que l'Angleterre n'ait d'éminens artistes; mais ils le sont moins que ses industriels ou ses hommes politiques. L'Anglais sait pourtant qu'il est glorieux pour une grande nation d'aimer les arts. Aussi, dans ce pays, l'éducation tâche-t-elle d'en susciter le goût. Les natures les plus rebelles s'y prêtent avec ce sentiment du devoir qui est le trait caractéristique de la nation. L'Angleterre fait de grands sacrifices pour être un peuple artiste. Il n'est pas sans exemple qu'un bourgeois anglais écoute de la musique ailleurs qu'au théâtre de la Reine ou au concert, où l'attention est de devoir public. Qui sait? la conviction qu'il sied à un peuple civilisé d'aimer la musique les amènera peut-être à s'y plaire. Les modes conduisent quelquefois aux goûts vrais. Tel qui regarde des tableaux pour se donner le relief de s'y connaître peut finir par y être pris et par rencontrer un noble goût où il ne cherchait qu'un innocent ridicule. Le climat a sans doute bien de l'empire; mais Montesquieu lui-même, qui lui fait une si grande part dans les lois et dans les mœurs, n'a jamais dit qu'il fût plus puissant que la raison. Ne voilà-t-il pas une belle excuse pour une grande nation qui fait des fautes, de dire : Prenez-vous-en à mon climat; ce sont ses variations qui me rendent si mobile. Fixez donc, si vous pouvez, l'aiguille du baromètre au beau!

Il y a moins de deux ans, beaucoup d'hommes, en France, ne pensaient pas trop prétendre pour leur pays en le croyant capable de s'approprier le gouvernement constitutionnel anglais. Ils estimaient que l'invention politique consiste moins à multiplier les projets de constitution et à créer pour la mort, qu'à rechercher dans les sociétés politiques qui ont prospéré par la liberté tout ce qui peut en être transplanté dans d'autres pays; que cela sied mieux à un grand peuple qu'à tout autre, parce que, comme le génie qui imite, il ne fait que prendre son bien où il le trouve; qu'il n'y a pas là une altération ni un abaissement de son caractère, mais peut-être une conquête de sa raison sur son

tempérament. Ils le croyaient. Oserai-je dire que j'étais du nombre de ces hommes-là?

L'événement a prouvé que nous appartenions au pays d'Utopie. Oui, nous rêvions; mais nous rêvions l'ordre par la liberté, la liberté par le respect de celle d'autrui et par l'usage modéré de tous les droits, le progrès par la discussion et la transaction; nous rêvions une ère pacifique, où l'esprit de conservation et l'esprit de changement se combattraient en se respectant, et où ils se persuaderaient que leurs luttes sans violence et leurs libres accommodemens sont le plus beau spectacle que puissent offrir les sociétés humaines. Nous nous trompions d'ailleurs en bonne compagnie, et notre rêve n'était pas nouveau. Le gouvernement constitutionnel apparut un jour à la belle intelligence de Tacite : il le salua d'un regret au passage, et en détourna les yeux comme d'une chose trop belle pour être possible. « Un système de république, dit-il tristement, formé du choix et de l'union des trois principes monarchique, aristocratique et populaire, est plus aisé à louer qu'à réaliser; ou, s'il s'établissait, ce ne serait pas pour durer (1). » Plus heureux que Tacite, nous avions vu la chose établie, et nous la croyions durable.

Si l'événement qui nous a réveillés si rudement n'a emporté qu'une vaine forme et n'a donné tort qu'à des rêveurs, nous nous en consolerons; mais, quelque chose qu'on mette à la place de la monarchie, n'en attendons aucun des biens promis aux pays libres, si nous n'imitons l'esprit politique de nos voisins. En république comme en monarchie, la liberté ne peut être protégée que par elle-même, et, encore une fois, il n'y a pas de liberté sans l'obéissance et l'esprit de sacrifice. Élevons-nous donc, par l'intelligence qui nous en révèle les avantages, à la résolution qui les fait pratiquer. L'obéissance sied si bien aux peuples libres! Platon dit quelque part qu'elle est la vertu des cœurs généreux. Donner est la vertu qui vient ensuite. Soyons donc obéissans, donnons, et hâtons-nous.

Pour le devoir envers les petits, il ne souffre pas de délai. Nous n'y sommes pas novices, d'ailleurs. La France fait d'immenses sacrifices pour les classes ouvrières, et nous y mettons la grace française, ce qui n'y gâte rien; mais nous pouvons faire plus, ou faire plus efficacement ce que nous faisons. La charité anglaise est peut-être moins aimable; elle a plutôt l'air d'un acte sensé que d'un mouvement de cœur; mais elle est plus efficace. Il y a d'ailleurs une fort grande différence entre la charité individuelle et la charité érigée en institution.

(1) Delecta ex iis (populus, primores, singuli) et consociata reipublicæ forma laudari facilius quam evenire; vel, si evenit, haud diuturna esse potest. (*Ann.*, IV, 33.)

C'est là le point. Les avocats des classes ouvrières nous l'ont indiqué; ils n'ont pas fait appel à nos cœurs; ils ne voulaient de nous que notre argent, et la main brutale de l'état pour le prendre et le distribuer. Leurs moyens sont jugés; mais le principe de la charité, comme devoir public, subsiste.

La charité sera publique par l'association. Que les secours viennent directement de ceux qui ont à ceux qui n'ont pas, sans passer par la main de l'état, ils seront plus fraternels. N'attendons pas la loi : la loi prendrait ce que nous aurions donné, et nous ôterait le mérite du sacrifice. N'y a-t-il pas des institutions à fonder, des avances sans intérêts ou des dons à faire aux communes pour créer du travail dans les temps de gêne, des caisses où, par une première dotation provenant de dons, on attirerait les économies de l'ouvrier? Que sais-je? Où il y a tant à donner, manquerait-il donc des moyens de donner? Enfin, songeons-y, si nous voulons rester libres : cette question des petits contient l'anarchie ou le despotisme. Je sais qu'il faut se défier des analogies historiques; mais comment lire sans inquiétude, dans ce même Tacite, que ce qui a gagné le peuple au despotisme d'Auguste, ce qui l'a rendu obéissant sous Tibère, ce qui l'a passionné pour Néron, c'est le soin que ces princes ont eu de sa subsistance, c'est l'*annone, annona, annonæ cura?* Le despotisme impérial est sorti de la question des subsistances populaires. Sans doute nous valons mieux que les Romains, et nos ouvriers ne seraient pas gens à vendre, même pour du pain, les libertés de leur pays; mais craignons que nos fautes ne suscitent et ne justifient quelque ambition nouvelle à qui viendrait l'idée de proposer au peuple ce marché. La liberté n'a-t-elle donc à craindre que des Tibère et des Néron?

NISARD.

SACS ET PARCHEMINS.

SIXIÈME PARTIE.[1]

XV.

La prophétie de Jolibois s'était accomplie; la république était proclamée. Les décrets du gouvernement provisoire tombaient dru comme grêle : deux grêlons de cette giboulée atteignirent l'hôtel Levrault, l'abolition des titres et l'abolition de la pairie.

Ce fut pour Gaston un rude coup. Le jeune marquis avait cru s'acquitter envers sa femme en la faisant marquise; il était maintenant vis-à-vis d'elle dans la position d'un débiteur insolvable en face d'un créancier toujours présent. Sans doute le décret qui abolissait les titres n'avait à ses yeux aucune valeur, il savait bien qu'un trait de plume ne suffit pas à rayer le passé, il avait bien la conscience d'être aujourd'hui ce qu'il était hier; mais il connaissait la puérile vanité de Laure, et regrettait ce hochet donné en échange de la richesse et si tôt brisé. Laure, en effet, n'avait pas pris gaiement la chose. Elle n'avait épousé Gaston que pour avoir un titre; elle avait troqué ses écus contre une couronne de marquise; sa couronne brisée, son titre déchiré, elle avait fait un marché de dupe. Elle eût rougi de se plaindre; quel re-

(1) Voyez les livraisons des 1er, 15 septembre, des 1er, 15 octobre, et du 1er décembre.

proche lui adresser? Pouvait-elle lui faire un tort des événemens accomplis? Cependant Gaston devinait trop bien ce qui se passait en elle.

En lisant le décret qui abolissait la pairie, M. Levrault se crut dépouillé. Il s'enferma tout un jour pour mesurer à loisir la profondeur de l'abîme où venaient de s'engloutir ses espérances. Il contemplait avec tristesse ces armoiries, fruit de tant de laborieuses méditations, que devait surmonter une couronne de comte, ce Mirabeau qui devait lui enseigner l'éloquence, et surtout, ô douleur! ce magnifique habit brodé, qui devait figurer dans les quadrilles des Tuileries. Plus de titre, plus de cour, plus de chambre haute : son gendre lui avait fait banqueroute.

La marquise se réveillait chaque matin encore plus exaspérée que la veille; elle pestait contre le monde entier et parlait de partir pour Frohsdorf ou d'aller soulever la Vendée. Son premier mouvement avait été de s'enfuir à La Rochelandier; mais Gaston l'avait retenue. Il ne partageait pas les folles terreurs de sa mère, et pensait que la place d'un homme de cœur était à Paris, sur la brèche, au milieu du danger.

On peut se faire aisément une idée de l'intimité de ces quatre personnages réunis sous le même toit. C'était chaque jour, une nouvelle discussion, c'est-à-dire une nouvelle querelle. M. Levrault avait fermé sa porte à tous les visiteurs dont le nom aurait pu le compromettre. Il avait repris possession de son hôtel, et se vengeait de sa déconvenue sur la marquise et sur Gaston. Il vantait, il exaltait devant eux, il célébrait comme des chefs-d'œuvre de bon sens et de justice les décrets qui l'avaient frappé lui-même si cruellement. Il traitait les titres d'oripeaux, de vieux galons bons à mettre au creuset. Le soir, il se promenait dans son salon en fredonnant *la Marseillaise*. Lui qui naguère avait toujours la bouche pleine de princes, de ducs et de marquis, ne reconnaissait plus qu'un seul titre, celui de citoyen. Chaque soir, ils se quittaient après un échange de paroles amères, et pourtant un sentiment de commune inquiétude les réunissait le lendemain.

Le blessé recueilli par M. Levrault, loin de le rassurer par sa présence, n'était pour lui qu'un nouveau sujet d'effroi, gardait une attitude hostile, et n'attendait que le moment de sa guérison pour quitter l'hôtel. Vainement M. Levrault, qui voulait faire de lui son sauveur, avait essayé de l'apprivoiser; Solon *Marche-Toujours* (c'était le nom et le sobriquet du héros) avait repoussé toutes ses avances. La marquise et son fils avaient toujours refusé de rendre visite à Solon. Mme de La Rochelandier, malgré sa frayeur, n'avait pu se résigner à cet acte de condescendance, et Gaston, qui, dans toute autre circonstance, n'eût pas dédaigné de lui serrer la main, aurait rougi de s'associer, par une telle démarche, à la couardise de son beau-père. Les amis du blessé, que M. Levrault avait reçus chez lui comme un surcroît de garantie,

n'étaient eux-mêmes qu'une cause de trouble et de désordre. Ils mangeaient bien, buvaient mieux encore, entraient, sortaient à toute heure, et remplissaient la maison de leurs cris. Gaston, indigné, avait parlé de les chasser; mais M. Levrault avait déclaré énergiquement qu'il n'y consentirait jamais. Un jour, au lever du soleil, tout l'hôtel fut réveillé en sursaut par des coups de fusil : les amis de Solon venaient de planter dans la cour un arbre de la liberté orné de rubans et surmonté d'un drapeau tricolore dont la hampe était coiffée d'un bonnet rouge. M. Levrault, tout en frissonnant, descendit pour trinquer avec eux.

De plus en plus épouvanté, il employait ses journées à rôder sur les places publiques, dans les rues, dans les carrefours, se mêlant aux groupes, écoutant d'une oreille avide les orateurs en plein vent. Il avait oublié les Tuileries pour l'Hôtel-de-Ville; un invincible aimant le ramenait vers le quartier-général de la révolution. Chaque fois qu'un membre du nouveau gouvernement se montrait au balcon pour haranguer la foule, c'était M. Levrault qui donnait le signal des applaudissemens. Au bout de quelques jours, son enthousiasme bruyant, infatigable, les poignées de mains qu'il prodiguait aux ouvriers, lui avaient acquis une sorte de popularité. Dès qu'il paraissait, il entendait murmurer le nom de Guillaume Levrault. Ses gros souliers ferrés, ses bas chinés, son pantalon de velours à côtes, son gilet de drap rouge, son habit bleu à boutons de métal, lui donnaient l'aspect d'un contremaître endimanché et le désignaient à l'attention. Il ne passait jamais devant un tronc destiné aux blessés sans y jeter une poignée de gros sous. Son langage exalté, tout en lui conciliant les sympathies de son auditoire, lui causait à lui-même une sourde frayeur. Ses paroles, répétées à l'envi comme par un écho complaisant, lui semblaient autant de menaces. Après avoir déclamé contre les nobles, contre les mauvais riches, contre l'égoïsme des grands et l'exploitation de l'homme par l'homme, il rentrait chez lui le cœur plein d'effroi. Et pourtant il retournait le lendemain se mêler aux scènes, aux délibérations de la rue. Peu à peu son ambition, qu'on devait croire ensevelie sous les ruines de la monarchie, releva la tête et changea de but. Plus de royauté, plus de pairie : malheur aux vaincus! Pourquoi Guillaume Levrault ne prendrait-il pas sa part des fruits de la victoire?

Agité par des rêves confus, il se promenait un jour sur le boulevard. En passant au coin de la rue des Capucines, il se trouva nez à nez avec le vicomte Gaspard de Montflanquin, que l'abolition de la contrainte par corps avait rendu à la liberté. Le vicomte, radieux, aborda M. Levrault comme un protecteur aborderait son client. Son visage respirait l'orgueil et le contentement.

— Eh bien! mon cher monsieur Levrault, que devenez-vous? que

faites-vous? Ce qui arrive n'est pas précisément ce que vous attendiez. Si le comte de Chambord revient en France, vous pouvez prétendre à tout, grace à votre gendre; il est vrai que les dés ne sont pas aujourd'hui pour le comte de Chambord. Est-ce que vous boudez la république? Pour moi, je n'ai pas à m'en plaindre; elle m'a rendu justice. Je suis heureux de vous rencontrer pour vous faire mes adieux. Je pars demain; je suis nommé consul-général dans l'Océanie.

— Consul-général! s'écria M. Levrault; quel titre avez-vous fait valoir pour obtenir ce poste important?

— Le premier de tous les titres : détenu politique. Je gémissais dans les cachots de la monarchie, quand l'heure de la délivrance a sonné. La république me devait une éclatante réparation, et je l'ai obtenue : ma nomination a été signée hier au soir. Vous pensez bien que je ne compte pas m'en tenir là. L'Océanie n'est pour moi qu'un marchepied... Mais je vous quitte, mon cher monsieur Levrault; je pars demain, et j'ai tant d'affaires à régler! Si votre alliance avec les La Rochelandier vous attirait quelque méchante affaire, comme il est permis de le prévoir, n'oubliez pas que vous trouverez toujours en Océanie, au consulat-général, un asile assuré.

Cela dit, le vicomte Gaspard de Montflanquin fit une pirouette et s'éloigna d'un pas rapide. M. Levrault demeura cloué à sa place par l'étonnement. Consterné, humilié, il reprit à pas lents le chemin de son hôtel. Comme il passait devant la rue de Grenelle, il fut salué par maître Jolibois.

— Parbleu! s'écria Jolibois en lui frappant sur l'épaule, je suis enchanté de vous rencontrer, j'ai un avis à vous donner. Dites aux La Rochelandier, s'ils retournent dans leur pigeonnier de Bretagne, de bien se tenir, de veiller sur leur conduite, car je suis décidé à ne rien leur pardonner, moi, Étienne Jolibois, commissaire-général de la république dans les départemens de l'Ouest. Tous les petits hobereaux qui voudront réveiller la chouannerie trouveront à qui parler, j'en réponds.

— Commissaire-général de la république! s'écria M. Levrault avec stupeur; c'est-à-dire, mon cher Jolibois, que vous voilà d'emblée quelque chose comme préfet?

— Moi, préfet? Allons donc! Dictateur, mon cher, ni plus ni moins. Mes pouvoirs sont illimités; je ne relève que de ma conscience. A mon arrivée, toutes les autorités sont suspendues. Les provinces que la république me confie n'ont d'autres lois que ma seule volonté. L'armée, la magistrature, sont à ma disposition. Si votre attitude, si votre langage me paraissent dangereux, s'il vous échappe une parole injurieuse pour la démocratie, d'un trait de plume, d'un signe de tête, je puis vous envoyer en prison, vous et votre gendre. Je suis la loi vivante,

les tribunaux n'ont rien à voir dans ce que j'ai une fois résolu. Ainsi, je vous le répète, mon cher monsieur Levrault, vous et les vôtres, tenez-vous bien. Vous connaissez depuis long-temps mes principes inflexibles; malgré l'amitié qui nous unit, je ne trahirai pas mon devoir.

— Vos principes sont les miens, Jolibois. Les dernières fautes de la monarchie ont achevé de dessiller mes yeux. Que vous êtes heureux de servir la république! Quelle gloire pour vous! combien je vous porte envie!

— Il vous fallait pour gendre un marquis; vous n'avez pas voulu d'un patriote éprouvé. Vous recueillez ce que vous avez semé. Ne vous plaignez pas; réjouissez-vous plutôt d'avoir encore la tête sur les épaules. Le peuple est généreux, mais il a ses mauvais quarts d'heure; n'abusez pas de sa patience. Au reste, mon cher monsieur Levrault, vous avez en moi un ami dévoué. Je pars dans deux jours; si je puis vous être bon à quelque chose, venez me voir, voici mon adresse.

Là-dessus, Jolibois prit congé, et M. Levrault regagna son hôtel, le cœur navré, l'esprit en proie à d'amères réflexions. Les deux gendres qu'il avait refusés étaient nantis; le gendre qu'il avait choisi, loin de pouvoir servir son ambition, n'était pour lui qu'un obstacle. Le soir venu, en présence de la marquise, de Gaston et de Laure, il exhala librement sa mauvaise humeur.

— Eh bien! disait-il en se promenant dans son salon comme un ours mal léché, ce Gaspard de Montflanquin, que vous traitiez comme un homme de rien, je l'ai rencontré aujourd'hui; le voilà en passe d'arriver à tout. Dans un an, peut-être, nous le verrons ambassadeur à Londres ou à Vienne. Pour son début, il est nommé consul-général de France en Océanie. Et Jolibois, que vous traitiez de sans-culotte, Jolibois, à qui j'ai fermé ma porte par une lâche condescendance, Jolibois est commissaire-général de la république dans l'Ouest. C'est un franc patriote; je le savais bien, et je l'aimais. Vous m'avez brouillé avec lui, et maintenant, si nous retournons en Bretagne, notre liberté, notre vie, sont à sa merci. Ses pouvoirs sont illimités, son autorité absolue. Il dispose en dictateur de l'armée, de la magistrature; il est la loi vivante.

— Vraiment, répliqua la marquise, si le vicomte de Montflanquin est nommé consul-général, le gouvernement nouveau a fait là un beau choix : qu'il reçoive mes sincères complimens.

— Que le choix soit bon ou mauvais, le citoyen Monflanquin n'en est pas moins consul-général; cela vaut encore mieux que de se croiser les bras.

— Vous vous trompez, monsieur, reprit Gaston. Il vaut mieux se croiser les bras que de se ruer à la curée des places; mieux vaut garder sa loyauté en se condamnant à l'inaction que d'acheter, au prix d'une

lâcheté, le droit de jouer un rôle. D'ailleurs, chacun de nous, dans le temps où nous vivons, n'a-t-il pas son devoir tracé? Pour servir la France, il n'est pas besoin de se donner à la république.

— Mon gendre, répliqua vertement M. Levrault, la république et la France ne sont qu'une seule et même chose.

— Sachez, monsieur, dit la marquise avec hauteur, que la France de saint Louis n'est pas celle de Robespierre.

— Je respecte vos préjugés, madame, répondit M. Levrault d'un ton de pitié généreuse; mais, grace à Dieu, je ne les partage pas.

Voyant la querelle engagée, Gaston, comme à l'ordinaire, prit le parti de se retirer. Débarrassés de sa présence, la marquise et M. Levrault donnèrent un libre cours à leurs récriminations. Laure essaya vainement de les apaiser. La querelle s'envenimait de plus en plus. Après avoir épuisé l'épigramme, ils allaient en venir aux invectives, quand une bande armée passa devant l'hôtel. La lueur des torches éclairait la cour. Trente voix entonnaient la *Marseillaise*. La marquise et M. Levrault pâlirent, se regardèrent avec effroi et se turent : la peur les avait mis d'accord.

Avant de rentrer dans son appartement, M. Levrault voulut rendre visite à Solon, qu'il n'avait pas vu de la journée. Il trouva le blessé au coin du feu, les pieds sur les chenets, fumant sa pipe.

— Eh bien! mon ami, demanda-t-il d'une voix affectueuse, comment vous trouvez-vous ce soir? Avez-vous bien tout ce qu'il vous faut? Commencez-vous à vous acclimater sous le toit de Guillaume Levrault?

— Dans quelques jours, je l'espère, je serai tout-à-fait guéri, répondit Solon d'un ton bourru, et je quitterai votre maison, qui n'est pas faite pour moi. Les soins ne m'ont pas manqué; mais Solon ne doit pas dormir sous le même toit qu'un marquis.

— Il n'y a plus de marquis, vous le savez bien, mon ami. Les grands patriotes réunis à l'Hôtel-de-Ville ont jeté au feu tous les parchemins. Et d'ailleurs, à quoi bon vous inquiéter de mon gendre? N'êtes-vous pas chez moi, chez Guillaume Levrault, tisseur de laine, ouvrier comme vous?

— Pour un ouvrier, vous n'êtes pas mal logé. Il paraît que vous faisiez de fameuses journées, et que votre patron vous donnait une fière part dans ses bénéfices. Est-ce avec votre livret de la caisse d'épargne que vous avez acheté cet hôtel? Allez, ce n'est pas Solon qu'on endort avec de pareils contes. Je sais bien chez qui je suis. Vous êtes un bourgeois et votre gendre un aristocrate. Dès que ma blessure sera fermée, j'irai retrouver mes frères. Ma place n'est pas ici. Je hais la richesse, mais je ne suis pas ingrat; pour vous prouver ma reconnaissance, j'oublierai le chemin de votre hôtel. Mes camarades ne restent chez vous que pour me tenir compagnie; nous partirons tous ensemble.

— Partir, mon ami! Et pourquoi? Que vous manque-t-il? N'êtes-vous pas chez moi comme chez vous? N'êtes-vous pas ici chez un frère?

— Croyez-vous donc que je sois sourd et aveugle? Croyez-vous que je ne voie pas ce qui se passe autour de moi, que je n'entende pas ce qui se dit? Est-ce que votre fille, votre gendre et sa mère me prennent pour un frère? Ils attendent mon départ avec impatience, j'en suis sûr. Ils n'auront pas autant de plaisir à me voir partir que moi à les quitter.

M. Levrault redoublait en pure perte ses protestations de dévouement, Solon ne répondait que par un sourd grognement, et lui envoyait en plein visage des bouffées de fumée. Dans la crainte de passer pour un aristocrate, M. Levrault avait d'abord fait bonne contenance; mais bientôt, enveloppé d'un nuage, saisi d'une toux convulsive, il fut obligé de battre en retraite.

Une fois seul, il repassa dans sa mémoire toutes les impressions de la journée. Solon, qui devait le protéger, le sauver, l'effrayait de plus en plus par l'amertume de son langage. Un rêve affreux vint mettre le comble aux angoisses de M. Levrault. Une bande furieuse envahissait l'hôtel, la torche à la main, et Solon, au lieu de repousser les assaillans, les guidait lui-même à travers les appartemens, les animait au pillage, prenait sa part du butin, et mettait le feu aux quatre coins de la maison. Laure et la marquise, échevelées, franchissaient les escaliers en flamme; Gaston les précédait, armé jusqu'aux dents. Tout à coup l'arbre de la liberté planté au milieu de la cour se transformait en un gibet de proportions gigantesques; le drapeau qui le couronnait se détachait et laissait voir Solon armé d'une corde. Déjà la marquise, Laure et Gaston étaient lancés dans l'éternité, et les pillards dansaient autour de la potence comme une ronde de cannibales. Le tour de M. Levrault était venu. Solon lui passait au cou le nœud coulant. A ce moment suprême, M. Levrault se réveilla en sursaut, baigné d'une sueur glacée. Il porta la main à son cou, et rendit grace à Dieu de se trouver sain et sauf dans son lit. Pourtant sa frayeur n'était pas encore calmée. Il se leva, prit une bougie, parcourut l'hôtel, ouvrit une fenêtre sur la cour, prêta l'oreille, et ne regagna sa chambre qu'après s'être assuré que tout était tranquille. Que voulait dire ce rêve? N'était-ce pas un avertissement céleste? M. Levrault n'essaya pas de se rendormir; il se mit à réfléchir sur sa destinée. Que faire pour sauver sa fortune, pour sauver sa vie? La rencontre de Montflanquin et de Jolibois avait déjà surexcité son ambition; la peur lui montra dans l'ambition son unique moyen de salut. Il n'y avait pas deux partis à prendre : il fallait absolument servir la république à la face du soleil. Il se rappela les offres de service que lui avait faites Jolibois, et résolut d'aller le trouver au point du jour.

Le jour se levait à peine que déjà M. Levrault était sur pied. En entrant chez Jolibois, il trouva l'antichambre et le salon peuplés de solliciteurs. Un valet vint lui demander son nom; après une heure d'attente, il fut enfin admis dans le cabinet de maître Jolibois.

— Mon cher monsieur Levrault, lui dit le commissaire-général, mes momens sont comptés. Allons au fait; dites-moi en deux mots ce que vous désirez.

— J'ai songé toute la nuit à notre conversation d'hier. Je suis décidé à servir la république, et je viens vous prier de parler pour moi. Je n'ai rien demandé sous le gouvernement déchu; j'étais loin d'approuver sans réserve sa politique. Si vous n'êtes pas mon gendre, c'est que ma fille ne l'a pas voulu. J'aurais été heureux et fier de vous nommer mon fils. Je retrouvais en vous mon cher Timoléon. Votre foi politique est la mienne; la république a toutes mes sympathies, elle répond à toutes mes espérances. Mon bonheur sera de lui dévouer ma fortune et ma vie.

— Vous avez là, mon cher monsieur Levrault, d'excellens sentimens; mais quels sont vos titres pour entrer au service de la république? Voyons : avez-vous été en prison? avez-vous conspiré? étiez-vous lié d'amitié avec les sergens de La Rochelle? avez-vous combattu au cloître Saint-Merry? avez-vous juré sur un poignard la mort de tous les rois?

M. Levrault demeura abasourdi sous cette avalanche de questions.

— Vous comprenez, poursuivit maître Jolibois, qui jouissait de son embarras, que la république, avant de vous confier le soin de ses intérêts, doit exiger de vous des garanties. Avez-vous souffert pour notre sainte cause?

— Hélas! répondit M. Levrault d'un ton consterné, je n'ai jamais souffert ni combattu pour la république, mais je suis résolu à la servir.

— Je sais quelle a été votre conduite depuis la chute du tyran. Vous avez recueilli chez vous un blessé, vous l'avez soigné; c'est bien, mais ce n'est pas assez. Je n'ai pas vu votre nom sur la liste des dons patriotiques. Est-ce que par hasard vous n'auriez pas souscrit pour les blessés de février?

— Pas encore, balbutia M. Levrault avec confusion.

— Si vous voulez, mon cher monsieur Levrault, que je parle pour vous, il faut absolument que votre nom figure demain dans le *Moniteur*, qu'il figure au premier rang sur la liste des dons patriotiques et dans la souscription pour les blessés de février. Vous avez beaucoup à vous faire pardonner, ne l'oubliez pas. Vous habitez le faubourg Saint-Germain, vous êtes allié aux La Rochelandier, vous vous êtes enrichi de la sueur de vos commis. Vous sentez qu'il est temps de rendre au peuple une part de ce que vous lui avez pris.

— Je n'ai rien pris au peuple, répondit M. Levrault; mais, pour le soulager, je ne reculerai devant aucun sacrifice.

— Écoutez, continua maître Jolibois avec un accent paternel; M. de Rothschild a souscrit pour dix mille francs : c'est un étranger, et il n'était que baron.

— Mais, moi, je ne suis rien, reprit M. Levrault avec orgueil; j'ai toujours méprisé les titres.

— Et votre gendre, n'était-il pas marquis? Je vous le répète, mon cher monsieur Levrault, vous avez beaucoup à vous faire pardonner. Portez à l'Élysée votre vaisselle plate, souscrivez généreusement pour les martyrs de la liberté, et venez me voir demain; vous pouvez compter sur moi. Le gouvernement provisoire n'a rien à me refuser. J'obtiendrai pour vous, à votre choix, un poste administratif ou diplomatique.

Le visage de M. Levrault s'épanouit.

— Mon choix est fait d'avance, mon cher Jolibois. De tout temps je me suis senti né pour la diplomatie.

— Eh bien! répondit Jolibois, vous serez servi à souhait.

Le même jour, M. Levrault portait à l'Élysée sa vaisselle plate et donnait vingt mille francs à la caisse des blessés de février; le lendemain, cette double offrande était inscrite au *Moniteur*.

XVI.

M. Levrault allait donc enfin jouer un rôle; la carrière politique s'ouvrait enfin devant lui. Ce n'était pas sans raison qu'il avait préféré la diplomatie à l'administration. Sans avoir une idée bien nette du droit des gens, il savait cependant que partout la personne d'un agent diplomatique est sacrée, et puis il espérait retrouver dans les cours étrangères l'occasion de porter son habit brodé. A l'heure indiquée, il se présentait chez maître Jolibois.

— Recevez mes complimens, dit maître Jolibois en lui tendant la main. J'ai lu ce matin votre nom dans le *Moniteur;* vous vous êtes conduit en grand citoyen, en vrai patriote. La république ne sera pas ingrate, et saura vous récompenser dignement. J'ai vu hier soir le chef du cabinet des affaires étrangères; il nous attend. Venez, ne perdons pas un instant. Le poste qu'il vous destine vous fera bien des envieux. Battons le fer tandis qu'il est chaud.

M. Levrault ne se possédait pas de joie et se confondait en remerciemens. Une heure après, maître Jolibois introduisait son client à l'hôtel des Capucines. Le cœur de M. Levrault battait à coups redoublés. A la vue de Jolibois, l'huissier de service ouvrit la porte d'un cabinet. Un homme de trente ans au plus, à l'œil fin, à la bouche railleuse, était assis devant un bureau chargé de papiers et de cartons.

— Mon cher ami, dit Jolibois, je vous amène le candidat dont je vous ai parlé hier soir.

— Soyez le bienvenu, monsieur, reprit l'interlocuteur de Jolibois se tournant vers M. Levrault; soyez le bienvenu, et causons.

M. Levrault, dont la vue se troublait, dont les jambes flageolaient, tomba plutôt qu'il ne s'assit dans un fauteuil.

— Étienne m'a fait part de vos intentions. Depuis long-temps déjà votre nom m'est connu; vous n'êtes pas pour moi un homme nouveau. L'oubli où vous avez langui jusqu'ici n'est pas une des moindres fautes du gouvernement déchu. Si la famille d'Orléans eût placé sa confiance en des hommes tels que vous, elle ne serait pas aujourd'hui à Claremont.

M. Levrault s'inclina et ne trouva pas un mot à répondre.

— Il est vraiment incroyable que la monarchie n'ait jamais fait un appel à vos talens. Le ministre m'a parlé de vous hier dans les termes les plus flatteurs.

— Je ne me plains pas de la monarchie, dit M. Levrault, dont la langue se déliait enfin. Elle ne m'a rien offert; mais je n'aurais rien accepté d'elle. Inébranlable dans mes principes, fidèle à mes convictions, j'ai attendu patiemment l'heure de la réparation.

— Je vous l'avais bien dit, s'écria Jolibois, le citoyen Guillaume Levrault est un républicain éprouvé. Ce qu'il pense, ce qu'il veut aujourd'hui, il l'a toujours pensé, toujours voulu. Ce n'est pas une girouette qui tourne à tous les vents.

— Grace à Dieu, la république n'est pas aveugle comme la monarchie, reprit le prétendu chef du cabinet. Citoyen Levrault, elle sait ce que vous valez et va vous donner aujourd'hui une preuve éclatante de confiance. Le corps diplomatique a besoin d'être renouvelé avec discernement. Chaque mission veut un homme spécial, et celle que la république vous destine semble faite exprès pour vous. J'avais d'abord songé à vous accréditer comme représentant du commerce français auprès des villes anséatiques; mais le ministre, au premier mot que je lui en ai dit, a repoussé bien loin cette proposition. Une mission commerciale au citoyen Levrault! s'est-il écrié, y pensez-vous? Ce qu'il lui faut, c'est une ambassade.

— Vraiment, dit M. Levrault, le ministre a daigné vous parler de moi en de pareils termes?

— Je vous rapporte fidèlement ses propres paroles. Oui, a-t-il continué, c'est une ambassade qu'il lui faut; mais quelle ambassade lui donnerons-nous? J'ai disposé hier de Londres et de Vienne. Saint-Pétersbourg et Berlin sont à moitié promis. Madrid a trop peu d'importance; croyez-vous qu'il accepte l'ambassade de Constantinople? J'hésitais à répondre, n'osant m'engager pour vous, quand le ministre a

tranché la difficulté. J'ai son affaire, m'a-t-il dit en se frappant le front. Pour un esprit hors ligne comme le sien, je crée une mission exceptionnelle, une mission sans précédens. La France a reconquis les dépouilles de Napoléon; elle doit à son honneur et à sa dignité de reconquérir les dépouilles de Charlemagne.

— Les dépouilles de Charlemagne! interrompit Levrault ébahi.

— La France de février, m'a dit le ministre dont l'œil s'enflammait, ne renie pas le passé, ne s'effraie pas du souvenir des rois, et tient Charlemagne pour un galant homme. La Prusse, que nous avons tant de fois vaincue, garde encore à Aix-la-Chapelle la tête de Charlemagne, enchâssée dans l'or, comme une sainte relique, par Frédéric Barberousse. La France ne peut voir à ses portes un pareil trésor sans étendre la main pour le ressaisir. Un patriote éprouvé peut seul parler en son nom, revendiquer ses droits, et j'ai jeté les yeux sur le citoyen Guillaume Levrault.

— Ainsi, demanda M. Levrault, je rapporterai en France la tête de Charlemagne?

— Oui, citoyen, j'ai cru pouvoir répondre de votre acceptation; me suis-je trompé?

— J'accepte avec reconnaissance, reprit M. Levrault en balbutiant.

— Je dois maintenant vous expliquer toute la gravité des fonctions qui vous sont confiées. Le ministre vous charge d'une tâche difficile; mais, si vous l'accomplissez dignement, et, pour ma part, je n'en doute pas, votre nom est assuré de passer à la postérité la plus reculée. Les ambassades de Londres, de Vienne et de Saint-Pétersbourg ne peuvent, sous aucun rapport, se comparer à la mission que vous acceptez. Ce n'est pas ici une affaire ordinaire, ne vous y trompez pas. Réussissez, et la France reprend en Europe le rang qui lui appartient. Parlez fièrement le langage du droit, de la vérité; forcez la Prusse à nous rendre la tête de Charlemagne, dans trois mois nous aurons reconquis nos frontières du Rhin, et la France reconnaissante vous saluera comme un libérateur, car vous aurez déchiré les traités de 1815. Ressaisir la tête de Charlemagne et la déposer sous le dôme des Invalides à côté de Napoléon, c'est dire à l'Europe que nous n'acceptons pas le partage qui s'est fait au congrès de Vienne, et, si nous consentons à ne pas réclamer toutes nos conquêtes, l'Europe devra nous savoir gré de notre modération.

— Ainsi, reprit M. Levrault en ouvrant de grands yeux, je déchirerai les traités de 1815! Mais si la Prusse me refuse la tête de Charlemagne?

— Elle ne l'osera pas; vous parlerez au nom de la France. Le cabinet de Berlin verra derrière vous cent mille baïonnettes, et votre voix sera écoutée. Votre mission est d'autant plus glorieuse, qu'elle n'est pas

sans danger; peut-être aurez-vous le sort des envoyés français à Rastadt.

— Quel sort? demanda M. Levrault.

— Si l'on osait porter la main sur vous, attenter à votre vie, soyez tranquille, la France vous vengerait.

— Quel a donc été le sort des envoyés français à Rastadt?

— Ils ont été lâchement assassinés.

— Assassinés! s'écria M. Levrault.

— Reculeriez-vous devant le danger?

— Jamais! s'écria M. Levrault tremblant de tous ses membres.

— Je réponds de lui, ajouta Jolibois. S'il a pâli en vous écoutant, c'est d'indignation, non de crainte. Ce tragique souvenir ne saurait l'ébranler.

— Quand partirai-je? reprit M. Levrault d'une voix où se trahissait toute sa terreur.

— Quand vous lirez votre nomination dans le *Moniteur*, venez chercher vos lettres de créance, et vous partirez sur-le-champ. Je vous recommande la discrétion la plus absolue. Ne parlez à personne de votre mission. Il faut que votre départ pour Berlin prenne au dépourvu toutes les chancelleries d'Europe.

— Eh bien! dit Jolibois à M. Levrault en arrivant sur le boulevard, vous avez maintenant le pied dans l'étrier; c'est à vous d'aller en avant. Quelle magnifique carrière s'ouvre devant vous! Si vous échappez au sort des envoyés français à Rastadt, peut-être à votre retour vous confiera-t-on le portefeuille des affaires étrangères.

M. Levrault ne répondait pas. Jolibois continua :

— Vous pouvez facilement mettre votre vie en sûreté. Munissez-vous d'une bonne cotte de mailles à l'épreuve de la balle et du poignard, cachez-la sous votre costume diplomatique, et vous défierez hardiment tous les complots.

— J'avoue, dit enfin M. Levrault avec mélancolie, que j'aurais mieux aimé représenter le commerce français auprès des villes anséatiques.

— Parlez-vous sérieusement? demanda Jolibois d'un ton sévère. La république, en mère généreuse, vous offre l'occasion de la servir au péril de vos jours, et vous hésitez! Me serais-je trompé sur votre compte? N'êtes-vous pas un cœur intrépide, une ame républicaine? Me suis-je trop avancé en parlant de vous? J'ai répondu de Guillaume Levrault comme de moi-même. Aurai-je donc à rougir de mon amitié pour vous? Regrettez-vous la parole que vous avez donnée? Il est temps encore de la retirer; mais, songez-y bien, si vous ne partez pas, je ne réponds plus ni de votre fortune ni de votre vie.

— Je partirai, répliqua M. Levrault, vous n'aurez pas à rougir de moi. Seulement, je croyais, je m'étais laissé dire que partout la per-

sonne d'un agent diplomatique est sacrée; j'ignorais le sort des envoyés français de Rastadt.

— Mon bon ami, reprit Jolibois, la diplomatie républicaine n'est pas, comme la diplomatie monarchique, une vie de plaisirs, de causeries, d'oisiveté; c'est une lutte aussi active, aussi périlleuse que la vie militaire; ne le saviez-vous pas?

— Je partirai, répondit M. Levrault avec la résignation d'une victime qui marche au supplice.

— A propos, reprit Jolibois, avez-vous songé à votre costume? Le temps presse; demain peut-être votre nomination paraîtra au *Moniteur*. Vous connaissez le costume des agens diplomatiques de la France régénérée?

— Mon Dieu! non.

— Pantalon collant, bottes à revers, gilet blanc à la Robespierre, habit bleu à basques flottantes, et, sur la poitrine, le triple symbole de la république, le bonnet phrygien, le niveau, deux mains qui s'étreignent : liberté, égalité, fraternité. Quant à la cotte de mailles, venez avec moi; vous aurez pour cent écus celle que portait François Ier à la bataille de Pavie.

Une demi-heure après, ils entraient dans un magasin du quai Malaquais. M. Levrault donnait cent écus sans marchander, et emportait sous son bras une cotte de mailles milanaise.

— Avec cette chemise, dit Jolibois quand ils eurent fait quelques pas sur le quai, vous pouvez dormir sur les deux oreilles; à moins que les sicaires de la tyrannie ne vous frappent à la tête, vous n'avez rien à redouter.

En achevant ces mots, il serra la main de son compagnon et le laissa plus mort que vif, avec sa cotte de mailles sous le bras. Est-il besoin d'ajouter que la mission donnée à M. Levrault n'était qu'un joyeux tour de basoche? Plût à Dieu que cette mystification eût été la seule bouffonnerie de ce temps-là!

XVII.

L'ambition de M. Levrault était satisfaite, il allait représenter la France dans une occasion solennelle; mais sa terreur était au comble. Avant d'avoir goûté à la coupe des grandeurs, il regrettait déjà son obscurité, son arrière-boutique de la rue des Bourdonnais. Sans avoir lu les vers de Lucrèce sur le nautonnier qui, assis au rivage, contemple d'un œil tranquille le navire battu par la tempête, il comprenait déjà tout le prix du repos, toute la perfidie des espérances humaines. Abonné au *Moniteur*, il l'ouvrait tous les matins d'une main tremblante, et ne respirait à l'aise qu'après avoir interrogé d'un œil éperdu

la partie officielle. Toutes les nuits, dans ses rêves, il voyait la tête de Charlemagne, et, chaque fois qu'il voulait la saisir, elle se dérobait en ricanant. Une seule chose le consolait au milieu de ses angoisses : la cotte de mailles de François Ier lui allait comme un gant. Il se trouvait si à l'aise, il se plaisait tellement dans cette armure royale, qu'il la portait en guise de vareuse dans son cabinet. Consolation impuissante! La politique étrangère absorbait toute son attention. L'Europe était en feu, Berlin s'agitait. Quel moment pour aller redemander la tête de Charlemagne! Il ne pouvait penser à sa mission sans se comparer modestement à Daniel dans la fosse aux lions. Et pourtant sa terreur devait s'accroître encore. Un jour qu'il avait parcouru en tout sens le faubourg Saint-Antoine et le faubourg Saint-Martin, il rentra chez lui dans un état que je renonce à décrire. Il avait vu et compté quelques centaines de drapeaux noirs placés sur les maisons des propriétaires récalcitrans qui s'obstinaient à toucher leurs loyers. Il avait entendu des cris sinistres : Mort aux riches! mort aux aristocrates! mort aux bourgeois! Les groupes auxquels il s'était mêlé l'avaient épié d'un œil défiant. Enfin, en regagnant son hôtel, il avait recueilli sur sa route des bruits encore plus formidables : on annonçait pour la nuit même le pillage du faubourg Saint-Germain.

Comme il rentrait à l'hôtel, il apprit que tous les amis de Solon venaient de sortir. Gaston était absent. M. Levrault trouva la marquise et Laure seules au salon; il raconta ce qu'il avait vu, ce qu'il avait entendu.

— Un seul homme peut nous sauver, dit-il en terminant : Solon, que vous n'avez jamais consenti à recevoir, Solon, qui ne s'est jamais assis à notre table. Tous ses amis sont partis; Dieu seul sait s'ils reviendront et avec qui! Solon seul peut nous protéger, nous défendre, nous sauver. Si les pillards viennent ici, il faut qu'ils le trouvent assis au milieu de nous, comme notre ami, comme notre frère. Je vais le chercher, je vous l'amène, et j'espère que vous lui ferez bon visage.

— Qu'il vienne donc! dit la marquise en joignant les mains.

Quelques instans après, M. Levrault rentrait donnant le bras au vainqueur de février. Solon, qui jusque-là n'avait reçu que les visites de M. Levrault, s'était laissé entraîner sans trop de résistance; son orgueil était flatté d'une invitation en règle à laquelle il ne s'attendait pas. La marquise, en voyant sa blouse et sa barbe, ne put retenir un mouvement de dégoût; d'un regard, M. Levrault la contint. Solon s'établit dans une bergère, et la conversation s'engagea. Malgré la singularité de son allure et de ses principes, c'était un assez bon diable. La verve originale qu'il mettait dans la défense de ses opinions faisait de lui plutôt un sujet de curiosité que de colère. Laure et la marquise l'écoutaient avec résignation; M. Levrault applaudissait à toutes ses saillies, à toutes

ses boutades. Pour entrer plus avant dans les bonnes graces de son hôte, il témoigna le désir de connaître son histoire.

— Racontez-nous, je vous en prie, mon cher camarade, comment vous êtes arrivé à découvrir les principes sublimes que vous professez aujourd'hui. Jusqu'ici, je l'avoue, je n'avais jamais rien entendu de pareil. Vous m'avez révélé un monde nouveau; qui donc vous l'a révélé à vous-même?

— Ma science est l'histoire de ma vie, répliqua Solon en caressant sa barbe avec orgueil.

— Eh bien! contez-nous votre histoire.

La marquise étouffa un soupir en songeant au récit dont elle était menacée.

— Vous voyez en moi, dit Solon, une victime de notre civilisation dépravée. Je n'ai pas connu mes parens. A l'âge de trois ans, je fus recueilli par un petit bourgeois, marié depuis vingt ans et désespéré de n'avoir pas d'enfans. Sa joie fut si grande en me voyant installé chez lui, qu'il ne fit aucune démarche pour découvrir le nom et la demeure de ma famille. Rien ne me manquait : bien nourri, bien vêtu, bien couché, logé chaudement, je n'avais rien à désirer. Mon ame, naturellement généreuse, s'abandonnait à la reconnaissance; mais je ne tardai pas à comprendre le but égoïste de mes prétendus bienfaiteurs. Je venais d'avoir neuf ans. Mon père adoptif me fit un long sermon pour me démontrer les avantages du travail, et m'envoya le jour même à l'école. C'est à l'école que je compris pour la première fois les deux grands vices de notre société, l'injustice et l'inégalité. A l'heure du déjeuner, je tirai de mon panier une tartine de beurre; l'enfant assis près de moi mordait dans une tartine de confitures. Je n'avais que neuf ans, pourtant cette tartine de confitures m'illumina d'une clarté subite, et fut pour moi la première révélation de la vérité sociale.

— A neuf ans! s'écria M. Levrault.

— Le lendemain, poursuivit Solon, à l'heure de la récréation, trois enfans étaient agenouillés au milieu de la cour, avec des oreilles d'âne; j'étais un des trois. Savez-vous pourquoi on nous punissait? Parce que nous n'avions voulu rien faire. Ainsi, la tartine de confitures m'avait révélé l'inégalité; les oreilles d'âne me révélèrent l'injustice. L'école est l'image fidèle de la société. Dans ma vie si féconde en épreuves, j'ai retrouvé à chaque pas ce que l'école m'avait appris. Alléché par le fol espoir d'une prochaine indépendance, je m'étais résigné à écouter les leçons qu'on me donnait; j'expiai cruellement mon imprudence. A peine savais-je lire, écrire et compter, que mon père adoptif me fit un second sermon et me parla de la nécessité de prendre un état. Placé en apprentissage chez un bijoutier, je découvris, dès les

premiers jours, une des plaies les plus hideuses de notre misérable société, l'exploitation de l'homme par l'homme. Là, comme à l'école, le travail, c'est-à-dire la stupide servitude de l'homme réduit à acondition de machine, était récompensé par un salaire corrupteur; l'oisiveté, c'est-à-dire l'exercice constant du libre arbitre, était flétrie du nom de paresse, et condamnait à la pauvreté l'ouvrier passionné pour la réflexion. Chaque matin, un maître, sans respect pour la dignité humaine, nous distribuait notre tâche, nous attelait au travail comme les bœufs à la charrue. Je compris bientôt que l'atelier dégrade en nous les plus hautes facultés. Comme je méditais sur le problème du travail et du loisir, ou, pour parler en termes plus vrais, de la servitude et de la liberté, un grand événement me montra ma véritable mission. En faisant le coup de feu sur les barricades de juillet, je me sentis appelé à guider, à régénérer l'humanité. J'avais quinze ans à peine, mais on vieillit vite à l'école de l'oppression. Nous venions de mettre en fuite les satellites étrangers soldés par la tyrannie; j'entrai le premier au Louvre.

La marquise indignée voulait se lever et quitter la place; le chant des *Girondins* qui retentissait au dehors la cloua sur son fauteuil.

Solon continua :

— En parcourant les salles dorées de ce palais, qui a vu tant d'ignobles intrigues, je sentis redoubler en moi ma haine contre la richesse, mon amour pour l'égalité; je sentis que j'étais choisi par la Providence pour ruiner sans retour, pour renverser à jamais l'aristocratie et la bourgeoisie, aussi bien que la royauté. Fidèle à cette conviction, depuis dix-huit ans, j'ai pris part à tous les coups de main, à toutes les insurrections. Mon père adoptif, qui ne comprenait pas la sublimité de ma mission, s'oublia jusqu'à m'adresser quelques remontrances : je lui tournai le dos. Au lieu de flétrir mon intelligence dans un travail servile et mercenaire, comme tant d'autres de mes frères dont les yeux ne sont pas encore éclairés par la vérité sociale, j'ai grandi dans cette vie indépendante, que les bourgeois idiots appellent fainéantise, et que j'appelle apostolat. Tandis que mes frères, plongés dans les ténèbres de l'ignorance, gagnaient, à la sueur de leur front, le pain de chaque jour, nourrissaient leurs femmes, leurs enfans, et, follement préoccupés de l'avenir qui n'appartient qu'à Dieu, se condamnaient à l'épargne, moi, je m'asseyais à leur table, et je payais largement mon écot en leur distribuant le pain de la vérité. Affilié aux sociétés secrètes, aux ventes de la charbonnerie, j'ai miné la monarchie et préparé le grand jour de février.

— Enfin, dit M. Levrault en se frottant les mains, vous voilà content, vous avez conquis la république; l'heure du repos a sonné pour vous.

— Que parlez-vous de repos? Il n'y a pas de repos pour moi. Ce

n'est pas sans raison que mes frères m'ont surnommé *Marche-toujours*. La révolution de février n'est qu'une étape dans la marche de l'humanité. Les peureux et les aveugles veulent déjà faire halte; je vais me remettre en marche comme un pionnier infatigable, et tailler sans pitié les broussailles qui nous arrêtent.

— La république n'est donc pas votre dernier mot? interrompit M. Levrault.

— Le dernier mot ne sera trouvé que par le dernier homme. La république est fondée, il faut la renverser. Je suis, je me proclame hautement l'ennemi de tout ce qui est, car je pressens ce qui sera.

— Et que pressentez-vous? demanda M. Levrault pâlissant.

— Je pressens un avenir magnifique! s'écria Solon se levant avec enthousiasme.

— Quel avenir?

— Vous me demandez la vérité sociale; êtes-vous préparé, je ne dis pas à la comprendre, mais à l'entendre seulement? La pleine intelligence de la vérité sociale, poursuivit Solon avec gravité, n'appartient qu'aux hommes nourris de la moelle des lions et des ours; mais je manquerais à mon apostolat en refusant de vous éclairer. Vous voulez la lumière : ouvrez donc les yeux, dût la lumière vous éblouir. Oui, je pressens un avenir magnifique; mais combien sera laborieuse la conquête du monde nouveau! Que de sang, que de ruines, avant de toucher la terre promise! Toute l'histoire du passé n'est qu'un jeu d'enfans, comparée aux batailles que l'humanité devra livrer pour se saisir de cette nouvelle toison d'or, défendue par deux dragons jaloux, l'aristocratie et la bourgeoisie.

— Du sang et des ruines! s'écria M. Levrault éperdu. Que reste-t-il debout? Tout n'est-il pas renversé, aristocratie et bourgeoisie? Ne sommes-nous pas tous frères?

— Je vois encore debout bien des sottises déifiées, adorées par la foule ignorante. Tant qu'elles ne seront pas détrônées, livrées aux flammes, jetées au vent comme une poussière inutile, on ne doit pas songer au règne de la vérité sociale. Il faut en finir avec les préjugés qui emmaillottent l'humanité : la propriété, l'héritage, la famille, ont fait leur temps.

— La propriété, l'héritage, la famille! Vous voulez donc la ruine universelle?

— Vous l'avez dit, citoyen, répliqua Solon avec autorité, je veux la ruine universelle. Qu'est-ce que la propriété? une insulte à l'indigence. Qu'est-ce que l'héritage? une insulte à la justice. Qu'est-ce que la famille? une insulte aux enfans trouvés.

— J'aurais cru pourtant, dit M. Levrault d'une voix timide, que la famille avait du bon?

— La famille, reprit Solon, c'est l'égoïsme organisé, c'est une ligue contre la vérité. Moi qui vous parle, que saurais-je à cette heure, si la Providence, qui avait ses vues sur moi, ne m'eût séparé de mes parens? Je croupirais dans l'ignorance, je serais parmi les oppresseurs. Je posséderais la richesse peut-être, mais je ne posséderais pas la vérité sociale, car, je n'en puis douter, je suis né dans la bourgeoisie.

— Intéressant jeune homme, ajouta M. Levrault, par quel accident, par quelle catastrophe avez-vous été séparé de votre famille?

— Rien de plus simple. Le soir d'un jour de fête, mon père, bourgeois stupide, m'avait mené sur la place de la Concorde et m'avait pris dans ses bras pour me montrer le feu d'artifice...

— Grand Dieu! s'écria M. Levrault, que dites-vous? Un feu d'artifice... quel trait de lumière! Achevez, mon ami. C'était sur la place de la Concorde... Votre père vous avait pris dans ses bras...

— On venait de tirer le bouquet; toute la place était rentrée dans l'obscurité. La foule, en s'écoulant comme un flot furieux, m'enleva des bras de mon père, et je fus recueilli au coin de la rue Saint-Florentin par l'homme qui plus tard a voulu m'exploiter.

— Sainte Providence, que tes voies sont impénétrables! s'écria M. Levrault en levant ses bras au ciel. Parlez, mon ami; n'aviez-vous rien sur vous qui pût mettre sur la trace de vos parens?

— Hélas! j'étais vêtu comme le fils d'un privilégié; ma chemise était garnie de dentelles.

— Marquée d'un T et d'un L? demanda M. Levrault d'une voix ardente.

— Précisément, répondit Solon d'un air étonné.

— Et n'avez-vous pas un signe sur la poitrine?

— Une tache écarlate, emblème du sang que je devais répandre pour l'affranchissement de l'humanité, repartit Solon entr'ouvrant sa blouse.

— Timoléon!... s'écria M. Levrault; Timoléon, viens dans mes bras! Viens, mon fils, tu as retrouvé ton père!

Et il pressait Timoléon contre son cœur, il mouillait de ses larmes la barbe de son fils, qui se débattait vainement sous les étreintes paternelles. La marquise contemplait avec stupeur cette scène imprévue; Laure elle-même, qui n'avait jamais connu son frère et ne s'était jamais préoccupée de lui, paraissait médiocrement flattée de le retrouver sous les traits de Solon *Marche-toujours*.

— Mais, s'écria la marquise étouffant de colère, vous me disiez que vous aviez perdu votre fils?

— Et je vous disais la vérité. Je l'avais perdu, je le retrouve.

— Vous m'avez trompée, reprit la marquise.

— Rappelez-vous mes paroles : je ne vous ai jamais dit qu'il fût

mort. J'ignorais depuis vingt-sept ans ce qu'il était devenu. La Providence me le rend; vous étonnez-vous que je m'en réjouisse?

— Vous m'avez indignement jouée! ajouta la marquise ne se possédant plus.

— De quoi vous plaignez-vous, madame? Craignez-vous que Timoléon ne fasse tort à votre fils? Craignez-vous qu'il ne réclame sa part d'héritage? Oubliez-vous ses principes généreux, ses doctrines fraternelles? Il ne veut rien, il ne demande rien, que le règne de la justice et de la vérité.

— Halte là! s'écria Timoléon, revenu de son étonnement; n'embrouillons pas les affaires. Oui, je veux le règne de la justice et de la vérité; mais ce n'est pas nous qui le verrons, ni les enfans de nos enfans. Le monde nouveau dont je vous ai parlé est encore loin de nous. En attendant que l'humanité mette le pied sur cette nouvelle terre de Chanaan, soumettons-nous aux vieilles routines de la civilisation.

La marquise sortit comme un tourbillon, en jetant sur M. Levrault un regard indigné; Laure la suivit en silence.

Resté seul avec son père, Timoléon se sentit plus à l'aise, car, malgré tout son aplomb, l'attitude de la marquise l'embarrassait. Il coupa court aux épanchemens de M. Levrault, et, après l'avoir interrogé sur l'état de sa fortune avec une insistance, avec une âpreté digne d'un procureur, il reprit d'une voix solennelle :

— Qui m'eût dit que je retrouverais un jour ma sœur mariée à un marquis? Quand mes amis sauront que je suis votre fils, quand ils m'interrogeront sur cet étrange mariage, que leur répondrai-je?

— Ah! mon fils, répliqua M. Levrault d'un air contrit, ta sœur m'a donné bien du chagrin. Je lui avais choisi pour mari un franc républicain, Jolibois, que tu connais sans doute, qui a marché sur la chambre, et que j'allais suivre quand je t'ai rencontré. Laure a trompé toutes mes espérances. Dieu m'est témoin que je n'ai rien négligé pour lui enseigner la foi républicaine. Ses amies de pension lui ont tourné la tête : Laure a voulu être marquise. Te dire ce que j'ai souffert en voyant s'accomplir cette union si contraire à toutes mes croyances, je ne l'essaierai pas. Moi, Guillaume Levrault, m'allier volontairement à l'aristocratie! Moi, donner ma fille à un marquis élevé dans l'oisiveté! Peux-tu le croire un seul instant!

— Allons, répliqua Timoléon, je vous pardonne le mariage de ma sœur; mais je n'ose espérer que mes amis vous le pardonnent aussi facilement. Pour racheter une faute si énorme, à défaut d'expiation, il faut donner des gages à notre sainte cause.

— Des gages! reprit M. Levrault effrayé; explique-toi, Timoléon, que faut-il faire?

— Il faut leur prouver, par un généreux sacrifice, que vous êtes

vraiment dévoué à la justice, à l'égalité. Jusqu'ici, notre sainte cause n'a pas eu d'organe; donnez-moi cent mille écus pour fonder un journal qui s'appellera la *Vérité sociale*.

— Cent mille écus! s'écria M. Levrault; cent mille écus pour la vérité sociale, pour une vérité dont nous ne verrons pas l'avénement, c'est toi-même qui l'as dit! Cent mille écus pour une vérité dont je ne sais pas encore le premier mot!

— Croyez-vous donc qu'un jour, une semaine, un mois tout entier, suffisent à vous expliquer ce qui a été la pensée, le travail de toute ma vie? Donnez-moi de quoi fonder la *Vérité sociale;* vos yeux s'ouvriront à la lumière, et nos frères vous béniront.

Vainement M. Levrault insista pour savoir le mot de l'énigme : Timoléon s'enveloppa d'un voile impénétrable et demeura sourd à toutes ses questions. Deux heures du matin venaient de sonner. M. Levrault, éclairé trop tard sur les vrais principes de Timoléon touchant l'héritage, tout en regrettant d'avoir, avec tant d'imprudence, ouvert ses bras à son fils, sentait bien qu'il ne pouvait lui refuser cent mille écus après avoir donné un million de dot à sa sœur. Il promit donc de subvenir à la fondation de la *Vérité sociale*. Le père et le fils se séparèrent pour aller chercher le repos, M. Levrault songeant au moyen de sauver sa bourse, et Timoléon bien résolu, depuis qu'il se savait héritier, à congédier le plus tôt possible les camarades qui grugeaient son père.

XVIII.

L'hôtel Levrault était devenu un véritable enfer. Timoléon voulait jouir sans retard de tous les avantages attachés à sa nouvelle condition. En attendant la somme qui devait lui être comptée pour la fondation de la *Vérité sociale,* il avait accepté quelques menues poignées d'or et jeté sa blouse aux orties. Transformé en un clin d'œil des pieds à la tête, il commandait en maître, parlait aux valets d'une voix dure et hautaine, contre-carrait à tout propos la marquise et Gaston, raillait les travers de M. Levrault, et reprochait sans pitié à sa sœur ce qu'il appelait sa mésalliance. Il avait congédié ses frères, et ne parlait plus de son apostolat. Froissée dans son orgueil, vingt fois la marquise avait formé le projet de retourner à La Rochelandier, mais elle avait toujours ajourné son projet, car elle ne sentait pas en elle-même la force de renoncer à cette vie opulente qui lui avait déjà coûté tant de sacrifices : elle se défiait de Timoléon et restait pour veiller au grain; puis, quand elle vit la république, dont le seul nom l'avait d'abord épouvantée, si clémente pour les partis vaincus, elle releva la tête et prit part à toutes les petites intrigues qui déjà s'agitaient dans l'ombre. Gaston s'interrogeait avec anxiété, cherchait un rôle et attendait. Laure,

qui avait réduit toute sa vie à une seule pensée, pleurait amèrement la ruine irréparable de toutes ses espérances; comme si la cour, en quittant les Tuileries, eût emporté avec elle sa grace, sa beauté, sa jeunesse, elle croyait sa vie close, sa destinée manquée.

Cependant Timoléon réclamait avec instance les cent mille écus que lui avait promis son père. M. Levrault, avant d'ouvrir sa bourse, voulait connaître la pensée tout entière de Timoléon. Un jour donc que son fils revenait à la charge :

— Je tiendrai ma promesse; mais, avant de te compter mes écus, je serais bien aise d'apprendre ce que c'est que la vérité sociale.

— Je vous le répète, mon père, vous ne pourrez pas entendre ce que j'ai à vous dire sans être foudroyé. Il y a si loin des préjugés grossiers au milieu desquels vous avez vieilli à la pensée sublime que je dois vous révéler, que je tremble pour votre raison.

— Eh bien! répliqua M. Levrault, dussé-je être foudroyé, dût ma raison s'égarer, la curiosité l'emporte. Je veux connaître à tout prix la vérité sociale.

— Ainsi, dit Timoléon, vous voulez, comme l'aigle, regarder le soleil face à face?

— Oui, répondit M. Levrault, j'y suis résolu.

— Rappelez-vous ce que je vous ai dit de la propriété, de l'héritage, de la famille. L'abolition de ces trois monstruosités nous mène directement à la découverte d'une vérité encore plus élevée. Mon système politique se résume en deux mots. Dans les longs loisirs que je dois au travail servile de mes frères, j'ai feuilleté les philosophes. Hobbes, vous le savez, conclut pour la tyrannie. Son opinion ne vaut pas la peine d'être réfutée. Montesquieu, infatué des idées anglaises, se prononce pour le gouvernement représentatif, c'est-à-dire pour une vieille machine usée qui vient de se détraquer sous nos yeux. Avez-vous lu le traité de Cicéron sur la république?

— Jamais, dit M. Levrault.

— Tant pis, reprit Timoléon. Si vous l'aviez lu, vous sauriez comme moi tout ce que la république cache au fond de ses entrailles d'impuissance et d'absurdité. La formule de Hobbes, c'est-à-dire la tyrannie, est tout simplement un crime de lèse-humanité; c'est un défi porté au droit, et je ne m'abaisserai pas jusqu'à discuter une pareille ineptie. La république, malgré tous les argumens entassés par Cicéron, est stérile pour la fraternité. Quant au gouvernement représentatif, si pompeusement vanté par Montesquieu, c'est un système bâtard, digne tout au plus d'amuser les beaux-esprits d'une académie : ni chair ni poisson. Je ne vous parle pas d'Aristote; sans doute, vous avez lu sa Politique.

— Il ne s'agit pas d'Aristote, mais de ton système.

— Aristote, qui a prévu tant de choses, n'a pas pressenti la vérité sociale. Cuvier, dont on vante la sagacité, s'est vu obligé de rendre hommage au génie d'Aristote en histoire naturelle; pour moi, qui suis aujourd'hui en pleine possession de la vérité sociale, en politique, Aristote ne m'inspire qu'une profonde pitié.

— Passons sur Aristote, reprit M. Levrault, de plus en plus impatient.

— La république de Platon, plus généreuse, plus grande, plus éclairée que la république de Cicéron, est cependant pleine de misères. Nous ne devons parler de Platon qu'avec respect, puisqu'il avait supprimé la famille. C'était un grand pas dans la voie de la vérité; mais Platon s'est arrêté court après ce premier pas. C'est à moi que Dieu réservait la découverte de la vérité sociale.

— Arrivons à ton système.

— Moïse, dans le Deutéronome et le Lévitique, a émis quelques idées justes sur des points de détail; mais ce législateur si vanté n'a jamais conçu une idée générale, applicable à l'humanité tout entière. Nous devons quelque reconnaissance à Salomon pour l'élasticité qu'il a donnée au lien du mariage.....

— Pour Dieu, s'écria M. Levrault, explique-moi la vérité sociale.

— Vous parlerai-je de Saint-Simon et de Fourier, race de charlatans dont la postérité trop nombreuse encombre le chemin de la vérité, comme les grenouilles après une pluie d'orage? A quoi bon vous en parler? Je les confondrais d'un mot.

— Je les tiens pour confondus, dit M. Levrault. Je ne te demande que la vérité sociale.

— Savez-vous pourquoi tous les gouvernemens sont condamnés à tomber, lors même que Marc-Aurèle reviendrait sur la terre?

— J'avoue à ma honte que je ne le sais pas.

— Eh bien! reprit Timoléon d'une voix grave, tous les gouvernemens ont péri parce qu'ils étaient gouvernemens. Pour éviter les malheurs sans nombre qu'entraîne la chute d'un gouvernement, quel qu'il soit, j'ai trouvé une méthode souveraine : je supprime le gouvernement. Quand ma formule sera maîtresse du monde, il ne sera plus permis, il ne sera plus possible de violer les lois, car je supprime les lois. Sur les ruines de toutes les législations, je fonde le règne de l'égalité absolue. Désormais on ne dira plus les hommes, on dira l'homme, car tous les hommes seront égaux en force, en beauté, en intelligence, en bonheur. Ni grands ni petits, ni riches ni pauvres, car tous les hommes auront la même taille, et tous les biens seront également répartis, puisqu'ils appartiendront à tout le monde. Je supprime d'un trait de plume toutes les passions, depuis la jalousie jusqu'à la cupidité. Quel tableau enchanteur! quel monde de délices et de ravisse-

mens! Tous les hommes absolument pareils! C'est à peine si on pourra dire toi et moi, car chacun se reconnaîtra dans le premier passant venu.

— Je suis curieux de savoir comment tu accompliras ce beau rêve.

— Je le crois bien, reprit Timoléon.

— Ainsi, demanda M. Levrault, le but de la vérité sociale est de rendre tous les hommes pareils?

— Vous l'avez dit, mon père. Rappelez-vous cette belle phrase de Rousseau : « Tout est bien, sortant des mains de Dieu; tout dégénère entre les mains de l'homme. » Les ennemis de l'égalité s'appuient sur l'inégalité prétendue des forces et des intelligences : cette inégalité n'est qu'un blasphème. Dieu a donné à tous les hommes la même force, la même intelligence. L'éducation seule a créé cette inégalité monstrueuse où les philosophes puisent le plus perfide, le plus dangereux de tous leurs argumens. Je change l'éducation, et je rétablis l'égalité. Désormais plus de classes, plus de distinction injurieuse entre les professions libérales et les professions mécaniques. Tous les hommes sont propres à tout; chacun doit exercer tour à tour toutes les professions, et ne saurait dédaigner la profession d'autrui sans se dédaigner lui-même.

Et voyant son père ébahi l'écouter bouche béante :

— Vous ne me comprenez pas; je l'avais pressenti.

— J'avoue, répondit humblement M. Levrault, que je ne devine pas comment tu mettras en œuvre ton système.

— Jusqu'ici, je me suis borné à vous exposer sommairement le but, la fin de mon système. Il me reste à vous révéler les moyens que j'emploie pour atteindre ce but providentiel; mais, avant de déchirer le voile du sanctuaire, je dois exiger de vous un serment solennel.

— Quel serment? interrompit M. Levrault, qui déjà se voyait affilié à une société maçonnique.

— Jurez-moi, reprit Timoléon, de garder pour vous seul le secret que je vais vous dévoiler. Il y va de ma gloire. Songez-y bien, si quelqu'un pouvait connaître ce que je vais vous apprendre, il exploiterait à son profit la vérité sociale. Moi, nouveau Colomb, je serais dépouillé du monde que j'ai découvert. Jurez-moi donc la discrétion la plus sévère, la plus impénétrable.

— Sois tranquille, je garderai pour moi seul le secret que tu vas me révéler : je le jure.

— Maintenant, mon père, redoublez d'attention. Le théorème que je vais démontrer est d'une rigueur mathématique; mais, si votre intelligence bronche un seul instant, si, pendant la déduction de mes idées, vous laissez échapper un seul mot, toute la démonstration est à recommencer.

— Je t'écoute de toutes mes oreilles.

— Ici, toutes les paroles portent coup. Suivez-moi bien. Tous les cinq ans, toutes les professions sont tirées au sort. L'obligation de prendre part au tirage commence à l'âge de vingt ans, car tout homme de vingt ans est propre à tout. Personne n'aura le droit de se plaindre de son lot, puisque le sort tracera les devoirs de chacun, et que le tirage suivant offrira à tous les citoyens une légitime compensation. Comme il faut absolument que tous les hommes aient la même taille, le même embonpoint, tous les cinq ans, avant de procéder à un nouveau tirage, tous les citoyens seront exactement pesés; tous ceux qui seront au-dessous du poids déterminé comme idéal de force et de santé seront admis à ne tirer au sort que les professions qui n'imposent qu'une fatigue légère; tous ceux qui seront au-dessus du poids légal seront obligés de tirer au sort les professions fatigantes. On arrivera ainsi à corriger peu à peu l'inégalité de force et d'embonpoint. Une nourriture pareille, une éducation uniforme, l'exercice varié de toutes les professions, établiront entre tous l'identité de caractère, l'égalité absolue d'intelligence. Qu'on poursuive courageusement l'application de mon système, et, avant deux siècles révolus, il n'y aura plus au monde qu'un homme et une femme.

M. Levrault croyait rêver. Malgré les doutes qu'il conservait encore à l'égard de la vérité sociale, il eût été trop heureux de se débarrasser de Timoléon en lui comptant cent mille écus; mais où prendre cent mille écus? C'était la valeur de son hôtel, dont les deux tiers restaient à payer. Ses frais d'installation à la Trélade et rue de Varennes avaient écorné son capital. La meilleure partie de son avoir était engagée dans une maison de banque et le reste dans les fonds publics. Dévoré d'inquiétude, il allait chaque jour à la Bourse et revenait chaque jour plus consterné. Il gardait pour lui seul les soucis qui le rongeaient. La maison de banque où il avait engagé un million comme commanditaire était déjà compromise par de nombreux sinistres. La rente était descendue à cinquante et menaçait de fléchir encore. Dans son effroi, M. Levrault perdit la tête et vendit à ce taux désastreux vingt-cinq mille livres de rente. Le lendemain, la rente remontait. Il racheta dans l'espérance que la hausse continuerait; le lendemain, la rente fléchit de nouveau. M. Levrault s'acharna dans ses spéculations et se trouva bientôt sur le bord de l'abîme. Enfin il recevait des nouvelles alarmantes sur la maison d'Elbeuf où il avait placé la dot de sa fille. Que de tribulations, sans parler de la tête de Charlemagne!

Un jour, avant l'heure du dîner, la marquise, enfoncée dans une bergère, contemplait d'un œil rêveur l'ameublement du salon et passait en revue toutes les richesses qui l'entouraient. Après tout, se disait-elle, la république aura bientôt fait son temps; le comte de Cham-

bord mettra sur sa tête la couronne de saint Louis; un accident heureux nous débarrassera, je l'espère, de ce drôle de Timoléon, et la fortune de mon fils nous permettra de faire assez bonne figure à la cour.

Assis au coin du feu, Gaston tisonnait en silence. Laure et Timoléon se querellaient. Timoléon, le matin même, avait été reçu pour la première fois par sa sœur. L'opulence seigneuriale de cette demeure avait excité sa jalousie. Il avait visité les écuries, les remises de Gaston, et s'était demandé, en rentrant chez lui, pourquoi il ne mènerait pas à son tour la vie que menait son beau-frère. Déjà cent mille écus ne lui suffisaient plus.

— Mon père, disait-il, se fait vraiment bien prier pour me donner trois cent mille francs. Pourtant il ne faut pas croire que je le tienne quitte à si bon marché. J'ai réfléchi sur ma position. Depuis vingt-sept ans, je n'ai rien coûté à mon père. Je ne réclame rien pour les arrérages; je ne suis pas exigeant. Qu'il me donne seulement ce qu'il m'aurait donné à ma majorité, si la Providence, qui avait ses vues sur moi, ne m'eût pas séparé de ma famille.

— N'êtes-vous pas trop heureux, disait Laure, hébergé comme vous êtes ici, après la vie errante que vous avez menée? Ne devez-vous pas rendre grace à Dieu d'avoir enfin trouvé un asile calme et sûr? Je vous conseille de vous plaindre. Que vous manque-t-il? Quel souhait pouvez-vous former qui ne soit aussitôt accompli?

— Mon Dieu! reprit Timoléon, mes vœux sont bien modestes. Vous avez eu en dot un million; que mon père me donne cinq cent mille francs, et à sa mort nous compterons ensemble.

A ces mots, la marquise dressa l'oreille.

— Cinq cent mille francs, sauf à compter plus tard! Cinq cent mille francs pour un apôtre! M. Levrault, que vous appelez votre père, ne sera pas assez fou pour vous les compter. Qui nous prouve, après tout, que vous êtes son fils? Vous avez sur la poitrine une tache écarlate; est-ce là une preuve sans réplique? Le premier aventurier venu ne peut-il pas en montrer autant?

— Que parlez-vous d'aventurier? s'écria Timoléon rouge de colère. Oui, ma vie a été une vie de périls et d'aventures; mais je n'ai rien à cacher dans le passé, je peux raconter ce que j'ai fait jour par jour. Je suis ici chez moi, et quand je réclame la moitié de ce que ma sœur a reçu en dot, qui donc osera m'accuser de cupidité? Puisqu'on le prend avec moi sur ce ton-là, je ne céderai pas un pouce de mes prétentions. Je veux cinq cent mille francs, je les aurai, et plus tard je compterai avec ma sœur.

— Allons donc! interrompit la marquise avec dédain.

— Ma mère, brisons là, dit Gaston.

Et se tournant vers Timoléon :

— Faites valoir vos droits, monsieur; ce n'est pas à nous qu'il appartient de les juger. Permettez-moi cependant d'éprouver quelque surprise en vous écoutant. Les principes que vous professez, votre apostolat, annonçaient un peu plus de désintéressement.

— Nous ne sommes plus au temps, reprit Timoléon, où les apôtres marchaient pieds nus à la conquête du monde. Aujourd'hui l'or est un levier, et je manquerais à mon apostolat en ne réclamant pas la richesse qui m'appartient.

En ce moment, la porte du salon s'ouvrit, et M. Levrault entra, pâle, bouleversé, une lettre à la main.

— Je suis ruiné! s'écria-t-il.

— Ruiné! s'écrièrent à la fois Timoléon, Laure et la marquise.

— Ruiné, ruiné sans ressources! reprit M. Levrault en se laissant tomber dans un fauteuil.

— Eh bien! monsieur, lui dit Gaston sans s'émouvoir, reprenez la dot de votre fille.

— La dot de ma fille? répondit M. Levrault. Lisez vous-même la nouvelle qui m'arrive à l'instant.

La dot de Laure venait d'être engloutie dans une faillite.

— Il ne me reste plus, continua-t-il, qu'à vous offrir l'hospitalité dans le château Levrault.

— Et mes cent mille écus! cria Timoléon d'une voix de stentor. Mort et damnation! Le destin s'acharne donc contre moi. Couler en vue du port! Ruiné avant d'avoir joui de rien!.... Mais vous ne parlez pas sérieusement, vous n'êtes pas ruiné de fond en comble : il vous reste bien quelque chose?

— Il me reste, en Bretagne, un château lézardé où je vous offre à tous un asile.

— Moi, vous suivre en Bretagne! moi, vivre dans un repaire d'aristocrates! Jamais, s'écria Timoléon. Solon Marche-toujours va se remettre en route. Puisque vous n'avez pas cent mille écus à me donner pour enseigner pacifiquement la vérité sociale, à la grace de Dieu! je reprends mon fusil; j'aurai toujours une place à la table et sous le toit de mes frères.

Huit jours après, Laure et Gaston, M. Levrault et la marquise partaient tous quatre dans la diligence Laffitte et Caillard. Laure n'avait plus le titre qu'elle avait payé de sa dot; Gaston n'avait plus la richesse qu'il avait payé de son nom.

JULES SANDEAU.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

GÉNÉRAUX POLONAIS

DANS

LA GUERRE DE HONGRIE.

PREMIÈRE PARTIE.

CAMPAGNES DE BEM ET DE DEMBINSKI.

Au moment où allait commencer la guerre de Hongrie, il y avait à peine six mois que l'Europe était en révolution, et déjà la nation polonaise avait passé par les plus rudes épreuves. En France, où l'émigration avait reçu d'abord beaucoup d'encouragemens, le nom de la Pologne avait un jour servi de prétexte aux agitations de la rue, et la popularité de ce nom n'était pas restée pure aux yeux des partis conservateurs. En Allemagne, les vieilles passions du teutonisme s'étaient réveillées, par réflexion, après un premier élan de sympathie. Les champs de la Poznanie avaient été ensanglantés, la Gallicie était tombée sous le régime de l'état de siége. Cependant les Polonais ne touchaient point au terme de leurs infortunes. On était au lendemain de cette insurrection germanique et magyare qui, pour la seconde fois, avait forcé l'empereur à chercher un asile hors de Vienne. Quoique la paix

semblât rétablie par la défaite des insurgés, rien n'était résolu. Le dénoûment des affaires magyares et slaves restait indécis, et de ces incertitudes devait sortir une grande lutte dans laquelle la Pologne militante allait se jeter avec un peu trop d'empressement et de confiance. Les opinions diverses qui avaient jusqu'alors divisé l'émigration et le pays se revoyaient en présence (1). — D'un côté se trouvaient les conservateurs, qui avaient pris pour règle dès l'origine le développement par voie légale des institutions nouvelles et l'union fraternelle avec les Tchèques et les Illyriens. Dans leurs souhaits, l'idée constitutionnelle et l'idée de race devaient marcher de front : loin de s'exclure, elles offraient l'avantage d'assurer à la Pologne l'alliance des Slaves autrichiens et de lui permettre de s'imposer ainsi au gouvernement sans fournir de prétexte à la réaction. — De l'autre côté se plaçaient les radicaux, qui, trouvant l'alliance avec les Slaves gênante parce qu'elle était conservatrice, et le système conservateur détestable parce qu'il était prudent, repoussaient les moyens légaux et le slavisme dans l'espoir d'arriver plus promptement au but national : l'indépendance par l'insurrection. — Au milieu se tenaient les généraux, les officiers, les soldats impatiens, qui se désolaient de rester inactifs, et qui, brusquant les opinions, étaient portés aux résolutions extrêmes par simple inclination pour la guerre. Chacun est patriote à sa façon; le patriotisme du soldat n'est pas toujours celui de l'homme d'état, et le malheur veut que bien des Polonais soient soldats en ce point. Les généraux désiraient donc la guerre; ils la désiraient principalement par des considérations stratégiques. Quand retrouverait-on, disaient-ils, des conjonctures plus opportunes pour insurger la Pologne? Par sa frontière septentrionale, la Hongrie est liée à la Gallicie; la Gallicie, avec ses forêts et ses montagnes, présente tous les avantages de terrain qu'il est permis à la Pologne d'espérer. Que la Hongrie triomphe : une irruption en Gallicie soulève cette province et y allume le foyer d'où l'incendie peut ensuite se répandre dans la Pologne russe. Ainsi raisonnaient les généraux sans s'inquiéter suffisamment des plans que les politiques avaient tracés à grand'peine pour arriver par la légalité au triomphe du slavisme, et par le slavisme au triomphe de la nationalité.

Sur le théâtre de la guerre de Hongrie, chaque parti, on le voit, gardait sa bannière, ses prétentions distinctes. On retrouvait là les mêmes divisions qu'à Posen, en Gallicie et dans l'émigration. Ces divisions se reproduisaient parmi les généraux eux-mêmes. Si Bem, par exemple, penchait du côté du radicalisme, Dembiński inclinait du côté des diplomates; aussi était-il plus suspect au magyarisme, et à plusieurs

(1) Voyez, dans les livraisons du 15 août et du 15 septembre, *les Polonais dans la révolution européenne*, dont cette étude est le complément.

momens de ses belles campagnes on a pu le voir douloureusement préoccupé d'avoir en définitive pris parti contre les Slaves. Aujourd'hui, après la triste issue de la guerre, on aimerait à croire que les Polonais jugent enfin à sa valeur la politique qui, au nom des principes radicaux, n'a pas craint de les armer contre leurs frères de race. Le slavisme sincèrement pratiqué est désormais le seul fil conducteur à l'aide duquel l'émigration polonaise puisse sortir du labyrinthe où elle s'est si imprudemment engagée. Si la guerre de Hongrie a pu rallier à cette conviction la majorité des Polonais, elle aura laissé du moins un résultat utile en compensation des maux qu'elle a causés et des ruines qu'elle a faites. C'est une démonstration nouvelle de l'aveuglement du radicalisme qu'elle aura donnée à l'émigration polonaise. Puisse cette démonstration n'être pas perdue pour l'Europe!

I.

Au mois d'octobre 1848, l'Autriche est livrée à une agitation bruyante où il est d'abord difficile de se reconnaître. De Presbourg jusqu'aux colonies des Sicules, des Carpathes à la Save, le pays est en émoi; le cri de guerre est parti à la fois de la Hongrie, de la Transylvanie et de la Croatie, et les échos de la Pologne ont répondu. D'un côté, c'est Kossuth qui menace et frappe du pied le sol pour voir si, comme ce héros d'autrefois, il en fera sortir des soldats tout armés; de l'autre, voici Jellachich qui, par des paroles plus simples et avec une éloquence sentencieuse, ébranle les solides fantassins des colonies et les volontaires croates; il les pousse de Warasdin vers Pesth dans la droite direction des boulets. Le Magyar, qui jusqu'alors n'avait pas douté un moment de sa supériorité, commence à s'étonner de cette audace de ses sujets révoltés. Le gentilhomme petit ou grand, cultivateur ou magnat, détache de la muraille son sabre de parade, fait retentir ses éperons, saute à cheval et s'enivre du bruit du fer. L'armée hongroise va donc entrer en scène et marcher contre les Slaves, puis contre l'Autriche elle-même, au nom de l'intérêt magyar. Quelle sera la composition de cette armée révolutionnaire? Voilà ce qu'il importe de préciser avant tout.

La Hongrie, à l'envisager en dehors de la question des races, est l'un des pays du monde qui renferme à l'état brut le plus d'élémens militaires. En effet, de tous les états qui ont vécu sous le régime de la féodalité, aucun n'en a mieux conservé l'organisation, et je pourrais dire l'existence. C'est le premier trait de caractère qui vous frappe aussitôt que vous avez mis le pied sur cette terre encore inculte plus qu'à demi. Les châteaux de défense avec cet appareil de guerre étaient encore, avant les derniers événemens, de vraies forteresses où tout sei-

gneur plus ou moins bien en finances se faisait un devoir d'entretenir un certain nombre de soldats levés sur ses terres pour le service particulier et l'honneur de sa maison. Le prince Esterhazy passait pour posséder ainsi environ un régiment. Le comte Caroly avait, dit-on, trois cents hussards; l'archevêque de Gran, primat de Hongrie, rivalisait avec le prince Esterhazy; l'évêque d'Agram, en Croatie, faisait garder ses châteaux et ses terres par six cents grenadiers. Comme pendant à cette milice domestique, la Hongrie a toujours eu, jusqu'à ce temps-ci, non en permanence, mais pour les grandes occasions, la levée en masse (*insurrectio*) des nobles. En règle générale, les nobles n'étaient point astreints au service militaire. Dans les crises, à l'époque des guerres contre la France par exemple, l'Autriche avait eu plusieurs fois recours à l'antique loi féodale de l'insurrection des nobles, sans jamais en tirer toutefois beaucoup plus de vingt mille hommes, et, si j'en crois le discours d'un député magyar du parti libéral, l'insurrection n'aurait jamais fait merveille.

A côté de ces élémens de force qu'au cœur même du pays la domesticité et la noblesse offraient à la révolution, il en existait un autre, qui eût été bien autrement fécond, s'il eût été donné aux Magyars de s'en emparer : je veux parler de l'armée elle-même, divisée en deux catégories. D'abord il y avait les régimens réguliers que l'Autriche lève chaque année, et qui suivent les vicissitudes ordinaires du casernement, quelquefois dans le royaume, bien plus souvent au dehors. En second lieu, on rencontrait les belliqueuses colonies militaires établies sur le sol même, et qui forment, sur la zone de la frontière du sud, comme des gardes nationales en service permanent. Le royaume de Hongrie, avec ses armées, se vante de pouvoir mettre sur pied deux cent mille hommes de troupes régulières. Oui, sans doute, la Hongrie; mais la Hongrie, c'est un état de douze millions d'hommes dans lequel les Magyars ne comptent que pour un tiers. Parmi les colonies militaires, sur cinq, les Magyars n'en forment pas la valeur d'une seule qui soit purement de leur race. L'une est valaque, les autres sont croates. Enfin, les régimens que l'on désigne sous le nom de Hongrois, et qui vont chaque année servir sous les drapeaux de l'Autriche, sont magyars tout justement dans la même proportion que le royaume de Hongrie.

Lorsque les patriotes proposèrent de faire appel aux soldats des colonies de la frontière et aux régimens hongrois occupés en Italie, on eut donc le droit de leur dire : Vous faites un métier de dupes; vous les attendrez long-temps, ou ils n'accourront que pour tirer sur vous de très bon cœur. Le gouvernement magyar en fut réduit à suivre les lois de la nécessité et les conseils des circonstances. Quand la révolution éclata à Bude-Pesth, la plus profonde anarchie régnait dans la direction des affaires militaires de Vienne. Il y eut des régimens de toute

race, Italiens, Allemands, Slaves même, casernés en Hongrie, qui, contraints par les menaces de la population ou attirés par les promesses du gouvernement, passèrent à l'insurrection. Plusieurs, par esprit d'aventure, portèrent dans ce mouvement une certaine sincérité et l'intention de rester fidèles au drapeau des Magyars; d'autres n'attendaient que l'occasion pour faire volte-face et rejoindre le drapeau des impériaux. A la vérité, M. Kossuth, dans un esprit démocratique, avait obtenu par décret une levée en masse de deux cent mille hommes; mais comment réaliser cette levée? comment lui trouver des cadres? C'était un problème qui ne pouvait être résolu que par des généraux expérimentés. Les Magyars reconnurent bien vite et à leurs dépens qu'ils n'en avaient pas. Cette pénurie d'officiers-généraux qui eussent déjà fait la grande guerre ouvrit le chemin à l'émigration polonaise.

L'émigration n'avait point attendu la guerre de Hongrie, ni même les révolutions de Vienne, pour tenter auprès des hommes influens de la race magyare un rapprochement amical qu'un faux air d'analogie dans les conditions indiquait aux deux peuples. M. Kossuth, comme l'un des plus hardis agitateurs qui fût parmi les Magyars, avait été particulièrement en butte aux avances de la propagande polonaise. Tant que la Pologne était restée en dehors du slavisme, elle avait été très populaire parmi les patriotes magyars, et M. Kossuth savait trop bien la valeur d'un sentiment généreux et d'un grand mot auprès des multitudes pour se priver des effets auxquels le douloureux, le poétique nom de la Pologne peut se prêter. Combien d'orateurs d'opposition n'ont-ils pas fait de même en d'autres pays! M. Kossuth, séparant la cause de la Pologne de celle des Slaves, avait donc été originairement dans des dispositions favorables aux Polonais. Cependant le jour où, entraînés par les besoins impérieux de leur cause, les Polonais, associés au slavisme, allèrent prêcher aux Magyars des idées de transaction avec les Slaves, la sympathie fit place à la défiance. M. Kossuth, qui, en patriote exalté, ne voyait pas d'autre issue à la rivalité des Slaves et des Magyars que la ruine du slavisme, et qui sentait que c'était là une question de vie ou de mort, repoussa les ouvertures de l'émigration polonaise, et se tint sur une réserve fort semblable à de l'hostilité. Après la révolution de mars, en présence du mouvement d'idées qui se produisit en Hongrie, les Polonais pensèrent que les circonstances se prêtaient à de nouvelles tentatives de rapprochement. Ils firent à M. Kossuth des ouvertures que celui-ci reçut avec une complaisance d'autant plus grande, que le cabinet de Vienne menaçait de résister vivement aux sollicitations des Magyars. Les représentans du peuple magyar, sans songer en nulle manière à briser les liens qui les unissaient à la maison de Habsbourg, voulaient, on le sait, profiter des embarras de l'Autriche pour étendre leurs priviléges d'administration locale; ils voulaient deux ministères indépendans de l'Autriche, pour

les finances et pour la guerre, afin d'avoir ainsi une force militaire et un trésor à part. Les Polonais avaient, de leur côté, des intentions moins ambitieuses, mais analogues; ils étaient préoccupés de l'organisation administrative de la Gallicie; ils proposèrent donc à M. Kossuth une sorte d'entente constitutionnelle dont il accepta avec empressement l'idée. Puis, ayant réussi à intimider le gouvernement autrichien à l'aide de cette menace d'une alliance magyaro-polonaise, M. Kossuth obtint ce qu'il avait sollicité, et laissa les Polonais seuls aux prises avec les difficultés de leur situation.

A cette époque, M. Kossuth ne voyait point de meilleure politique à suivre que de s'appuyer fermement sur l'Autriche. Il était prêt à lui donner tous les gages d'amitié qu'elle exigerait; il venait de lui sacrifier les Polonais, il allait lui immoler l'Italie. On le vit alors déployer le plus beau zèle pour les intérêts de la maison impériale. Il avait à cœur de l'aider à étouffer la révolution italienne. Il s'empressa de lui fournir le srecrues dont elle avait besoin; il accabla de malédictions la minorité, qui s'y opposait. *Que la minorité,* dit-il à la tribune, *soit anéantie!* Il espérait, par cette condescendance envers l'Autriche, obtenir d'elle les moyens de comprimer les mouvemens des Illyriens et des Valaques, et d'affermir la domination des Magyars en Croatie et en Transylvanie. Il professait hautement que l'alliance la plus naturelle et la plus désirable pour la race magyare était celle de la race allemande. En effet, le jour où le gouvernement autrichien retrouva un peu de sa liberté à la faveur de l'insurrection des Croates contre les nouveaux priviléges militaires et financiers des Magyars, M. Kossuth, fidèle à ses instincts germaniques, n'abandonna les conservateurs autrichiens que pour s'unir aux radicaux de Francfort. Il fallut les graves complications amenées par la révolution de Vienne et le soulèvement des Serbes, des Croates et des Valaques, pour que M. Kossuth, écrasé par les événemens, songeât à se tourner du côté des Polonais. Dominé par la force des choses, le tribun magyar n'avait pas d'autres plans que ceux qui lui étaient inspirés sur le moment par les circonstances; comme le poète de la révolution de février, avec lequel il a plus d'un trait de ressemblance, il ne craignait pas d'ailleurs de *maximer ses pratiques* et de dire que la politique est la science des expédiens. M. Kossuth croyait sans doute être et paraître par là profondément rusé.

Quel était au fond ce personnage, qui portait dans ses mains le sort de tant d'intérêts? Bien qu'il faille, en vérité, peu d'éloquence et encore moins d'idées pour soulever et passionner les multitudes, bien que les qualités d'un tribun ne s'allient qu'assez rarement à la vraie supériorité de l'intelligence, encore ces qualités ne sont-elles pas à la portée du premier venu, et l'on est au-dessus du vulgaire, sinon par le talent, au moins par le savoir-faire, lorsque l'on a saisi par soi-même et tenu

dans ses mains, durant toute une année d'agitation, le destin d'un peuple. Telle est la place que M. Kossuth s'est faite, et c'est quelque chose que d'y être parvenu, sans les faveurs de la naissance, dans un pays traditionnellement aristocratique. Quoique la prétention principale de M. Kossuth fût d'être un éminent financier, un administrateur essentiellement pratique, un diplomate machiavélique, ce n'était réellement qu'un orateur et un poète. A des auditeurs de sang-froid, il eût pu paraître froidement déclamatoire; chez un peuple passionné, enthousiaste, il avait le don d'émouvoir grandement les cœurs. Et je dirai qu'à la différence de la plupart des orateurs qui parlent au peuple, d'O'Connell, par exemple, qui se croyait obligé souvent de se traîner dans le trivial pour être compris, M. Kossuth le prenait toujours de haut avec ses concitoyens. Le peuple magyar, comme tous les peuples de l'Europe orientale, a conservé dans le caractère une gravité et une élévation qui lui eussent rendu odieuse la vulgarité des sentimens et de l'expression; M. Kossuth ne lui a jamais parlé que le langage de la poésie, de l'honneur, du courage, de la dignité nationale. On pourra lui reprocher à bon droit d'avoir perdu son pays, mais non d'avoir, comme d'autres tribuns, abaissé le sentiment moral, la conscience des populations. Veut-on savoir le secret de son influence? C'est que la nation magyare respirait et vivait tout entière en lui; elle pensait, elle parlait par sa bouche. Ce souffle lyrique qui l'agitait et l'exaltait, qui gémissait ou qui grondait dans sa voix, c'était bien le génie éperdu et orgueilleux de la race magyare. M. Kossuth est né Slovaque; mais, possédé du désir de se faire un nom, il a long-temps prêté l'oreille à ces harmonies grandioses et tristes qui retentissent d'un bout à l'autre de l'histoire et du sol de la Hongrie. Il s'est si parfaitement assimilé les souvenirs, les espérances, la noblesse, les préjugés, les forces et les faiblesses de sa patrie d'adoption, que chacune de ses paroles éveillait un profond écho dans le cœur de tout Magyar. Vainement l'on eût entrepris de montrer aux populations que, de la meilleure foi du monde, M. Kossuth, par incapacité politique, les entraînait à leur perte : la tentative eût été mal reçue, et le moindre malheur qui fût arrivé au donneur de conseils eût été de se voir éconduit aux cris mille fois répétés de : *Elien Kossuth!* vive Kossuth! vive le nouveau fondateur de la patrie, *pater patriæ!* Si pourtant M. Kossuth avait toutes les qualités d'imagination qui brillent et séduisent, en même temps il avait tous les défauts des natures qui ne sont que vives et sensibles, l'irrésolution dans les conseils, l'inconstance dans les plans, le manque de mesure dans l'application, une fausse hardiesse et une fausse énergie. Enfin, dans la question spéciale des nationalités, par rapport aux vues et aux intérêts de la Pologne, il fut long-temps dominé par la crainte du slavisme. Sous l'habit de chaque soldat polonais, M. Kossuth redoutait toujours de trouver un

agent des ambitions slaves. Cette crainte était chimérique; néanmoins elle entretint pendant toute la durée de la guerre une certaine défiance entre les chefs magyars et leurs auxiliaires polonais.

C'est au mois de décembre 1848 que M. Kossuth se vit forcé de se rappeler les avances de l'émigration polonaise. Les affaires magyares en étaient arrivées à un point qui ne permettait plus de repousser ces avances, et l'intervention des émigrés polonais dans la lutte de la Hongrie contre les Croates ne tarda pas à être un fait accompli. Parmi les Polonais, beaucoup s'offrirent d'eux-mêmes : ce furent les radicaux et les officiers, qui voulaient la guerre pour la guerre. De ce nombre était le général Bem. Il ne fit point de conditions, car il comptait sur les circonstances pour obtenir ce qu'il attendait des Magyars. Il avait pleine confiance en leur libéralisme. Le général Dembinski, auquel les agens magyars à Paris firent des ouvertures, ne partit qu'avec l'espoir d'amener une transaction entre les Croates et les Magyars. Quant aux conservateurs et aux diplomates, tout en appuyant vivement l'idée de cette transaction, ils rejetèrent la pensée de continuer la guerre et de s'associer à l'insurrection magyare. Ce qu'ils voulaient, disaient-ils alors, c'était une alliance de la Pologne avec la Hongrie entière, et non avec la race magyare, par un choix exclusif. « Un Polonais, ajoutait le prince Czartoryski dans une circulaire adressée à ses amis politiques, un Polonais ne saurait s'attacher exclusivement à la fortune de la race dominante en Hongrie, sans forfaire d'une manière patente à ses devoirs de nationalité. »

M. Kossuth accueillit cordialement Bem, qui d'abord ne demanda que l'occasion de se battre. Dembinski arriva à son tour, sur de pressantes sollicitations, et se laissa séduire par de riantes et grandioses promesses. Ceux des conservateurs polonais qui crurent devoir porter aux Hongrois de sages conseils furent loin d'être aussi bien accueillis : le sentiment qui les attachait au slavisme les avait rendus suspects; M. Kossuth les tint provisoirement à l'écart comme des ennemis.

II.

Le général Bem eut le privilége de remporter les premiers succès qui aient signalé la guerre de Hongrie. Il avait obtenu le commandement de quelques milliers d'hommes, avec la mission de tenter la fortune en Transylvanie. C'était vers le mois de décembre, au moment où les troupes impériales, sous les ordres de Windischgraetz et de Jellachich, allaient pénétrer en Hongrie par la frontière de l'ouest. Vraisemblablement, Bem avait jugé que la position n'était pas tenable de ce côté; il avait hâte de se rendre sur un terrain où un homme de sa nature, accoutumé aux faveurs de l'inspiration et du hasard, pou-

vait saisir mille occasions de s'illustrer sans avoir besoin de beaucoup d'hommes. Aucune tâche ne convenait mieux au général Bem que la direction de la guerre de Transylvanie. Pour théâtre, un pays de montagnes et de forêts admirablement propre aux surprises; pour soldats, avec les Polonais et les hussards qui le suivaient, les Sicules ou Szeklers, tribu magyare colonisée sur la frontière, qui l'attendaient pour le rejoindre; un sol propre à tous les piéges et des soldats à demi barbares : c'était la fortune qui semblait avoir elle-même ménagé la rencontre et choisi tout à dessein, le territoire et les hommes, pour le général Bem.

Aussi bien, la vie entière de ce personnage désormais historique n'est-elle qu'une suite de coups de tête et de coups de fortune. Entré au service à l'époque du duché de Varsovie, colonel au commencement de la guerre de 1831, il gagne son grade de général à Ostrolenka, en sauvant l'armée polonaise de la poursuite des Russes par une manœuvre d'artillerie aussi audacieuse que peu usitée dans cette arme. Il donne ainsi la mesure de son genre de capacité; mais la guerre devait trop peu durer pour qu'il eût le temps d'y déployer son caractère. Jeté en exil avec ses courageux compagnons d'armes, il est un de ceux à qui l'existence pacifique de l'émigration pèse le plus. Il cherche les aventures militaires et forme le dessein de prendre du service en Portugal avec quelques compatriotes qu'il entraîne à sa suite. Un fanatique, beaucoup trop vivement convaincu que le devoir des Polonais n'est point d'aller se faire tuer pour une cause si étrangère à la Pologne, l'accuse d'être un agent russe chargé d'égarer l'action des émigrés. Prêt à partir pour le Portugal, Bem reçoit de ce fou à bout portant un coup de pistolet dont la balle glisse, sans l'atteindre, sur la dernière pièce d'argent qui lui reste. Sauvé ainsi comme par miracle, Bem se rend en Portugal, où il ne rencontre point la haute fortune et les grandes occasions qu'il avait rêvées. Il revient à Paris, se lance et se perd dans les entreprises industrielles, puis se reporte vers son premier métier d'artilleur par des études sur les fusées à la Congrève, tout en rêvant à une méthode de mnémonique; au demeurant, toujours préoccupé de plans d'insurrection et de batailles pour la Pologne. Il avait le malheur d'envisager les choses par le côté facile avec les yeux de l'imagination, ne doutant jamais ni des autres ni de lui-même. Au moment des massacres de la Gallicie, en 1846, il ne demandait que la bonne volonté de la France pour mettre toute la Pologne sur pied. Après février, il se fait fort, pour peu qu'on l'aide, de lever une armée de cinq cent mille hommes au service des idées du jour. Au mois de juillet suivant, il se rend en Gallicie, et bientôt passe à Vienne, où, avec l'ardeur d'un sang échauffé par une longue attente, il renouvelle ses preuves de bravoure dans la guerre

des barricades. Puis là, invoquant les génies familiers qui l'ont toujours tiré des mauvais pas, la témérité et le hasard, il traverse l'armée impériale et la frontière hongroise sous le déguisement d'un cocher, et arrive ainsi au milieu des Magyars. A peine est-il entré à Pesth, qu'accusé de nouveau par un compatriote de compromettre son pays au profit des Russes, il est l'objet d'une nouvelle tentative d'homicide, et reçoit au front l'égratignure d'une balle. Mais enfin le voici à cheval sur le chemin de la Transylvanie, ne sachant trop comment il s'y prendra pour vaincre à la fois le corps d'armée du général Püchner et les insurgés valaques; plein de confiance cependant et tout animé déjà comme du pressentiment des succès qui lui sont réservés.

La Transylvanie entière, moins le pays des Szeklers, ardemment attachés à la race magyare, est aux mains du général autrichien Püchner et des chefs valaques, qui se sont spontanément placés sous ses ordres. Ce n'est qu'en brisant ou en affaiblissant cette union que Bem peut s'établir en Transylvanie. Il commence par porter le poids principal de son action contre le corps, d'ailleurs très faible, du général Püchner, en indiquant aux Valaques qu'il vient, non pour leur faire la guerre, mais pour chasser les Autrichiens. Il frappe en effet de grands coups, et, dès les premiers engagemens, montre d'une part, à ses soldats, qu'ils ont un chef sur lequel ils peuvent compter, et de l'autre, aux impériaux, qu'ils auront désormais un ennemi redoutable. Une crainte soudaine succède parmi eux à la sécurité trop grande dans laquelle ils s'étaient endormis. Le gouvernement autrichien se croyait tellement sûr de la victoire sur ce point, qu'il avait refusé d'armer les populations valaques, ne voulant pas, sans une nécessité urgente, leur donner le sentiment de leur force. Les Valaques s'étaient soulevés d'instinct dans l'espoir de conserver une Transylvanie indépendante des Magyars; mais, dès l'instant où l'on avait cru à Vienne l'insurrection magyare vaincue, l'on s'était étudié à détourner les Valaques de toute pensée belliqueuse : on craignait de les rendre inquiétans pour l'Autriche elle-même en leur accordant les armes qu'ils sollicitaient pour la défendre. Les Valaques étaient organisés par préfectures, et formaient des légions, des décuries, des centuries. Dans cette association, il y avait beaucoup d'ensemble et un sentiment vif de la solidarité de chacun des membres. Ce bon accord n'avait fait que redoubler les craintes de l'Autriche, et, sur cent vingt mille Valaques de bonne volonté qui étaient enrôlés, il n'y en avait pas quinze mille qui fussent armés de fusils. Bem avait donc beau jeu : l'Autriche était prise dans son propre piége.

Le général polonais ne perdit pas de temps, il se précipita au milieu des Valaques ainsi délaissés, pour tomber sur le corps de Püchner, qui, en un mois, fut rejeté du nord au sud sur la vieille ville saxonne d'Hermanstadt. Le 21 janvier 1849, il se présenta devant cette ville

avec de la cavalerie, et fut repoussé. Cependant la population alarmée avait conçu la malheureuse idée d'appeler les Russes à son aide. Le vieux Püchner, déconcerté lui-même par tant de coups si rapidement portés, prévoyant d'ailleurs une nouvelle attaque plus vive que la première, finit par se rendre à cette idée qu'il semblait d'abord repousser, dans la crainte de s'engager plus qu'il ne convenait pour l'honneur de son gouvernement. L'effroi des habitans, l'impossibilité de tenir devant la petite armée de Bem, déterminèrent le général autrichien à solliciter, de concert avec la municipalité et l'évêque valaque Schaguna, la coopération du général Lüders. C'était, du point de vue officiel, une démarche de circonstance qui n'entraînait point l'intervention russe, une démarche prévue cependant par le cabinet de Saint-Pétersbourg. Sitôt qu'il l'avait jugée possible, il y avait donné son assentiment. Quoique le cabinet de Vienne n'y songeât peut-être point, ne sachant pas encore à quel degré d'impuissance il allait tomber par ses fautes, il devait assez patiemment subir à cet égard ce que les circonstances commanderaient.

Hermanstadt est à quelques heures de la principauté de Valachie, où les Russes, campés depuis six mois, avaient pris un point stratégique d'où ils dominaient la Turquie et l'Autriche. Les troupes moscovites apportèrent aux populations d'Hermanstadt et au général Püchner le secours que ceux-ci demandaient. Sur le premier moment, Bem crut prudent de se replier au nord-est vers le pays des Szeklers, soit pour s'y renforcer de paysans belliqueux, soit pour donner le change à l'ennemi sur ses intentions. Dans tous les cas, il se voyait ainsi maître d'une position stratégique bonne pour la défense comme pour l'attaque. Les Austro-Russes devaient bientôt apprendre à leurs dépens comment il en saurait tirer parti. En effet, les Russes étant entrés à Hermanstadt pendant que Püchner en sortait dans l'idée de pousser çà et là quelques reconnaissances et de tendre, de son côté, quelques piéges au général polonais, Bem accourut avec toutes ses forces, surprit les troupes russes isolées en avant d'Hermanstadt, les battit à plate couture avec l'enthousiasme que devait ressentir en pareille occasion tout bon Polonais, et, sans laisser à Püchner le temps de leur amener des renforts, il les culbuta en pleine déroute jusque sous les murs délabrés de la ville saxonne.

Les Russes ne pouvaient pas s'y défendre; dans la crainte de voir leurs communications coupées, ils reprirent, dès le lendemain, la route de la Valachie. Comme pour donner à leur désastre un caractère plus sinistre et en augmenter l'effet moral, déjà grand, une partie de la population d'Hermanstadt, sous l'impression de la peur que lui inspirait Bem, se précipita pêle-mêle sur les pas des Russes et les suivit à travers l'étroit défilé de la Tour-Rouge. C'est avec une joie facile à comprendre que Bem contempla cette mise en scène, ce désordre, ces

nombreux exils, ces cris d'effroi, ces multitudes désolées s'engouffrant et s'étouffant entre les rochers à pic et les précipices du torrent de l'Olto, en un mot tout ce spectacle de misère en un grand cadre agreste qui rehaussait son succès et entourait son nom d'une sorte de terreur. Ce qui ajoutait encore à l'émotion du général polonais, c'était le plaisir d'avoir battu des Russes d'une si franche manière et le prestige que cette victoire lui assurait aux yeux des populations de la Transylvanie et de l'Europe.

Depuis que Bem était entré en Transylvanie, le petit corps qu'il commandait s'était peu à peu grossi; il avait rencontré dans les Szeklers d'admirables cavaliers, les meilleurs soldats de la Hongrie, les plus enthousiastes à cause de leur isolement au milieu des Valaques et des Saxons, et les plus propres à la guerre actuelle en leur qualité de montagnards. Les Szeklers, qui ont la prétention d'être les premiers venus de la race magyare dans les contrées de l'Occident, les descendans en ligne directe des hordes d'Attila, avaient pris ardemment à cœur l'intérêt des Magyars de Hongrie. Lorsque les députés magyars de la diète de Transylvanie décrétèrent, contrairement au vœu des Valaques et des Saxons, la fusion de cette principauté dans le royaume de Hongrie, les Szeklers témoignèrent la joie la plus expansive et la plus bruyante de cet acte d'union qui les rattachait au noyau de leur race. De nombreux volontaires s'étaient enrôlés au premier appel du pays; ils avaient rejoint l'armée magyare dans sa malheureuse campagne à l'ouest. Les régimens-frontières (*Grænzer*), qui valent les manteaux-rouges de Croatie, avaient pris parti pour Kossuth, non moins cordialement que les frontières croates pour Jellachich. Le général polonais ne se borna point à lever des recrues parmi les Szeklers; en rendant à toute leur tribu la liberté de ses mouvemens, il en fit comme un des corps auxiliaires de sa petite armée. Passionnés pour la cause des Magyars, les Szeklers devaient l'être aussi pour un chef dont la hardiesse répondait si bien aux allures de leur courage. Après la défaite des Russes et la prise d'Hermanstadt, tout ce qui était d'âge à porter les armes dans le pays des Szeklers put être considéré comme faisant partie de l'armée de Bem.

D'autres auxiliaires lui vinrent de plus loin. Ses premiers succès avaient ému l'émigration polonaise. Inattendus et brillans, poétisés par l'éloignement, embellis par la renommée, ils avaient flatté l'amour-propre national de ceux-là même de ses compatriotes qui tenaient pour impolitique la présence des Polonais en Hongrie. A plus forte raison, tous ceux qui, ne jugeant les choses qu'avec leur imagination, prenaient au pied de la lettre tous les grands mots du moment, avaient-ils ressenti un vif enthousiasme à la nouvelle de ces rudes combats livrés par un général polonais à quelques lieues de la Gallicie. Chaque jour,

les émigrés établis depuis 1831 en Hongrie accouraient sous le drapeau de Bem. Ceux d'Allemagne, de France et de Turquie se mirent en devoir de lui apporter aussi leur concours. Enfin, la Gallicie, Posen et le royaume lui-même fournirent leur contingent. Leurs recrues arrivaient homme par homme à travers mille périls, échappant aux regards de la police sous mille déguisemens ingénieux, courant risque de la liberté et de la vie avant même de mettre le pied sur le théâtre de la guerre. On était au plus rude moment de l'hiver. Il y en eut qui moururent de faim et de froid dans les forêts où ils étaient obligés de se cacher au milieu des populations ennemies. Que de jeunes gens s'arrachèrent ainsi aux travaux de leur profession ou aux douceurs d'une vie oisive pour se rendre sur ce terrain, où ils croyaient que la voix du pays les appelait! Mères, sœurs et femmes les encourageaient avec un dévouement qui ne se rencontre peut-être qu'en Pologne, et ce patriotisme d'un caractère touchant ajoutait lui-même une flamme nouvelle à l'ardente émotion qui s'était emparée de tant de cœurs virils.

Bem avait écarté les Valaques, afin de battre Püchner et les Russes; mais les Valaques, quoique les neuf dixièmes d'entre eux fussent sans armes, n'étaient pas soumis, et refusaient de se soumettre à d'autres conditions que celle de l'égalité des races bien garantie. Les Magyars, qui n'avaient pas consenti à faire cette concession dans la détresse, s'y résoudraient-ils dans le succès? Les Valaques étaient d'autant plus inquiets et plus disposés à rester unis à l'Autriche, que les Magyars reprenaient plus de terrain. De son propre mouvement, Bem eut soin en toute occasion de montrer aux Valaques des intentions amicales. D'une sévérité parfois outrée en matière de discipline, il se garda bien d'imiter la conduite des Magyars envers leurs ennemis. Quoique l'on ait dit le contraire, lorsque la fuite des Russes et des Autrichiens l'eut rendu maître d'Hermanstadt et de la Transylvanie orientale, il s'étudia à la modération. Ce fut une surprise pour les populations, qui s'attendaient à trouver en lui une sorte de barbare animé de toutes les haines du magyarisme, un sabreur avide de pillage et de sang.

Il y avait parmi les Valaques un parti qui fut touché de ces bons procédés, et qui pensa, sur la foi de cette politique toute personnelle au général Bem, que les Magyars ne répugneraient point à entrer en négociation, sinon par désintéressement, du moins par un sage calcul. Ce parti ne demandait pas au gouvernement magyar ce qui eût été cependant d'exacte équité, ce que l'Autriche promettait : l'indépendance administrative de tous les Valaques de la Hongrie et de la Transylvanie réunis en un même corps. Il se fût contenté, tout en se résignant à l'incorporation de la Transylvanie à la Hongrie, d'obtenir pour chaque comitat et chaque commune une reconnaissance de leur nationalité spéciale. Dans tous les comitats et toutes les communes où la majorité

de la population eût été valaque, l'administration eût appartenu aux Valaques; leur langue eût été celle des actes publics. La langue magyare fût restée la langue du gouvernement et de la législation. Certes, il était difficile de demander moins à cette nation magyare, qui, sans prendre l'avis des Valaques, c'est-à-dire de l'immense majorité des populations de la Transylvanie, avait décrété l'incorporation de cette principauté à la Hongrie; il était difficile de croire qu'un pays qui se vantait devant l'Europe d'être un champion de la liberté et de la nationalité repoussât des propositions si modestes.

M. Kossuth cependant était fort éloigné des sentimens que les démocrates européens lui supposaient, et il n'eût pas souffert que Bem prît sur lui de négocier avec les Valaques. Lors du premier soulèvement des Valaques, M. Kossuth, avec sa manière solennelle de caractériser les situations, avait déclaré qu'entre les Magyars et les Valaques il s'agissait d'*extermination*. « Ou nous serons exterminés, disait-il, ou nous exterminerons. » Aux députations valaques qui étaient venues de la Transylvanie et du Banat, il avait répondu : « Quand on veut la nationalité, on la conquiert par les armes. » Il avait ainsi provoqué les Valaques à la guerre. Dans une proclamation destinée à les rappeler à l'obéissance, il avait dit encore : « Nous soulèverons notre généreuse nation des Szeklers, et nous ferons disparaître par le fer tout rebelle de la surface de la terre. »

Il était cependant impossible que la pensée d'une conciliation telle quelle ne rencontrât pas d'organes en Hongrie. Il y avait dans la diète des esprits distingués, tels que M. Nyaryi et M. Déak, qui n'adoptaient point dans leur exclusivisme les idées de centralisation personnifiées par M. Kossuth. Il y avait aussi dans cette diète des députés valaques. Ceux de la Transylvanie avaient refusé de s'y rendre; quelques-uns de ceux de la Hongrie étaient venus, et ils n'avaient point négligé les intérêts communs de leur race. On convint d'envoyer l'un de ceux-ci, M. Dragos, en négociateur auprès des paysans qui s'étaient retirés dans les montagnes d'Abrud-Banya. Dans le même temps, Bem, tranquille de ce côté, et espérant que ces essais de conciliation achèveraient de le rendre maître de la Transylvanie sans l'emploi des armes, faisait une excursion heureuse dans le banat de Temeswar pour s'assurer de la force des Serbes, qui, réunis aux Valaques de cette contrée, soutenaient depuis tantôt un an tous les assauts des Magyars. Le député Dragos se rendit donc à Abrud-Banya, où il fut accueilli amicalement par ses compatriotes. Il semblait que l'on dût entrer sérieusement en pourparlers. Dragos apportait un armistice auquel les chefs valaques adhérèrent spontanément.

C'est un des caractères principaux de cette guerre de Hongrie que, sous une apparence de dictature, le pouvoir y ait toujours été très fai-

ble, le commandement très divisé, qu'une sorte d'anarchie ait régné entre les chefs de corps, sans que M. Kossuth possédât assez d'énergie pour leur imposer l'unité de sa direction. Chacun prend en soi-même ses inspirations et marche à sa guise. Les ultra-Magyars, voyant avec mécontentement cette mission du député Dragos, poussent en avant un major Hatvanyi, qui est chargé d'observer le pays pendant que Dragos pénètre dans les montagnes. Ce Hatvanyi, dupe de sa propre imagination, voit de tous côtés des trames perfides ourdies contre la nation magyare; il les dénonce au gouvernement et l'effraie. Ayant eu quelques querelles avec des maraudeurs, il transforme l'incident en une grande bataille, et il obtient ainsi du gouvernement alarmé l'autorisation d'entrer à Abrud-Banya, afin d'y surveiller la conduite de Dragos. Les représentans des populations valaques étaient assemblés pacifiquement pour délibérer. Le premier acte de Hatvanyi fut de faire saisir les deux chefs populaires Butiano et Dobra. Celui-ci fut massacré immédiatement par les Magyars, celui-là pendu quelques jours après. Hatvanyi s'était retiré par prudence à la vue des colères que sa conduite soulevait, mais dans l'intention de revenir avec des forces suffisantes pour y faire face. Il revint en effet à la tête de deux mille hommes. C'était beaucoup moins qu'il n'en fallait pour résister aux multitudes armées qui accouraient des montagnes afin de venger leurs chefs. De ses deux mille hommes, Hatvanyi n'en sauva que quatre-vingts. Toute la population magyare d'Abrud-Banya fut passée par les armes. Le député Dragos, devenu suspect aux siens et accusé de s'être prêté aux projets de Hatvanyi, fut lui-même massacré par les Valaques. Les Magyars avaient les premiers donné l'exemple de ces effroyables hécatombes; ils les renouvelèrent, par représailles, sur d'autres points où ils se trouvaient en force, et l'on ne saurait dire combien de villages valaques ont été ainsi anéantis.

En même temps que l'on avait conclu un armistice si promptement rompu, on avait proclamé une amnistie générale dont on n'exceptait que les voleurs (1), et, sous prétexte de brigandage, on instituait des tribunaux militaires, qui condamnaient à la fusillade ou à la corde quiconque leur portait ombrage. A la fin, Bem, revenu de son excursion dans le Banat, perdit patience, et, agissant à son tour librement comme gouverneur de la Transylvanie, il lança une proclamation par laquelle il déclarait aux Magyars de la Transylvanie qu'ils s'étaient conduits comme des tyrans, qu'il avait horreur de leurs actes, et qu'il cassait leurs tribunaux militaires. Les Magyars trouvèrent et dirent tout bas que Bem était trop libéral. L'un d'entre eux, un ministre,

(1) L'évêque valaque Schaguna, qui s'était joint aux bourgeois saxons pour solliciter l'intervention des Russes, était aussi placé en dehors de l'amnistie.

donnait à entendre que la politique de Bem devenait une grande gêne pour le gouvernement, et qu'elle contrariait trop souvent les intentions des Magyars. « Il est trop populaire, » disait ce même personnage, et c'était justement là le secret des ménagemens que l'on se croyait obligé de lui témoigner. Je ne doute nullement que les Magyars, à la suite de ces affaires, n'aient songé, sinon à se passer des services de Bem, au moins à le priver de son commandement en chef, et je ne doute pas davantage qu'ils ne l'eussent fait hardiment, si la renommée de Bem ne leur eût opposé un invincible obstacle. Bem était arrivé au plus haut degré de popularité : il avait fanatisé ses soldats pour sa personne, son nom avait pris quelque chose de prestigieux et de mythologique, et l'imagination vive des peuples de la Transylvanie transformait littéralement le général polonais en un être surnaturel. Les Szeklers étaient persuadés que les balles ne pouvaient pas l'atteindre. Un paysan racontait que, sous ses yeux, le général polonais avait été frappé par une bombe en pleine poitrine, sans recevoir aucune contusion. En un mot, l'existence de Bem était passée à l'état de légende. Qui pouvait le remplacer? C'était, en effet, bien plus qu'un homme, c'était une armée. Il était l'unique lien en même temps que le chef des soldats qu'il commandait. Lui absent, l'armée de Transylvanie s'évanouissait sans qu'il en restât trace. Aussi Bem fut-il respecté, quoiqu'il fût gênant, et, si on ne lui a point décerné les honneurs dont certains nouvellistes nous ont parlé, si l'on n'a point détaché pour lui un diamant de la couronne de Hongrie, on lui a du moins témoigné officiellement la reconnaissance qu'on lui devait.

III.

Sur un autre théâtre, les généraux polonais furent moins heureux. Dembinski, malgré son expérience et son talent, ne put, comme Bem, faire prévaloir son influence dans les conseils des Magyars. La tâche même qui lui était confiée le mettait en contact permanent avec leurs passions. Il ne commanda pas long-temps en chef; d'autres ambitions triomphèrent bientôt de la sienne. Et cependant son mérite est considérable, puisqu'il a su le premier réunir les forces dispersées des Magyars, les habituer à tenir patiemment devant le feu d'une armée régulière, et leur apprendre ainsi, le lendemain de leurs désastres, qu'ils pouvaient reprendre l'offensive avec avantage.

Le général Dembinski ne s'était point présenté en Hongrie spontanément comme Bem, mais après réflexion et sur les propositions du représentant des Magyars en France, le comte Ladislas Teleki. Si l'on en juge par un manifeste que le général adressa lui-même à ses compatriotes avant de quitter Paris, il n'était arrivé que par degrés à la ré-

solution qui le conduisait dans les rangs des Magyars. Suivant son propre aveu, les allures désordonnées que les hommes de février apportaient dans la fondation du nouveau gouvernement prouvaient que la liberté européenne n'avait de long-temps aucun secours à attendre de la France. Dès le lendemain de cette révolution, disait-il encore, il avait craint que le débordement de l'anarchie sur l'Europe ne procurât à la Russie l'occasion de prendre une position tellement forte, que plus tard tous les efforts de l'Europe fussent impuissans à l'en déposséder. Il déclarait que, comme Polonais, le souvenir des massacres de la Gallicie ne lui avait pas permis d'adresser ces avis à l'Autriche. Il avait senti cependant que, pour que l'Europe pût tenir tête à la Russie, il eût fallu que les gouvernemens voisins de sa frontière fussent préparés à la lutte et eussent un appui dans un gouvernement libre. Il s'était donc adressé au ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, lord Palmerston, pour lui soumettre cette idée et lui montrer que soit le roi de Prusse, soit quelque prince de la maison d'Autriche pourrait compter sur le concours de la Pologne, s'il voulait entrer en lice contre la Russie. Naguère encore, avant les massacres de la Gallicie, le général Dembinski avait cru à l'avenir de l'Autriche; il avait pensé qu'elle aurait un grand rôle à jouer, qu'elle pourrait même devenir (l'expression est de lui) la première puissance de l'Europe. Dans son opinion, il était plus facile à l'Autriche qu'à toute autre puissance de rétablir la Pologne et d'être elle-même ce que son nom d'Autriche (*Œster-Reich*, empire d'Orient) lui devrait inspirer d'être. Pour ce grand rôle, Dembinski désespérait des hommes qui gouvernaient l'empire; il les regardait comme dominés tous par les vieilles traditions germaniques et impériales. Il n'allait pas cependant jusqu'à dire qu'il ne pût se trouver dans la maison d'Autriche elle-même de prince capable de comprendre cette pensée, de l'embrasser, d'y vouer sa vie. Dembinski semblait compter sur le jeune archiduc palatin de Hongrie, auquel on avait, en effet, jusqu'alors attribué de l'ambition et de l'essor dans l'esprit. Le général polonais croyait qu'un archiduc d'Autriche aurait pu régénérer l'empire en s'emparant de ce grand mouvement d'idées qui avait rajeuni la Hongrie. Les événemens vinrent prouver trop clairement à Dembinski que l'archiduc Étienne lui-même, qui avait été élevé pourtant avec soin dans les mœurs et dans la langue magyares, ne se prêtait pas à de semblables calculs. Le général polonais n'en était pas moins préoccupé de la transformation de l'Autriche. L'affaiblir ou la détruire, il ne le voulait pas; la renouveler, il le croyait possible, et les Magyars lui semblaient être l'élément de jeunesse à l'aide duquel on pouvait donner à l'empire cette vie nouvelle.

Tels sont les sentimens qui avaient porté Dembinski à s'intéresser au sort des Magyars. Avant toute chose, il répugnait aux tentatives

anarchiques; il voyait avec douleur celles qui compromettaient la situation de Posen et de la Gallicie, et bien que, dès le temps des premiers conflits constitutionnels entre l'Autriche et les Magyars, on eût, par prévision, essayé de l'engager dans les entreprises de M. Kossuth, le vieux général avait refusé d'encourager, par sa présence à Pesth, une rupture entre la Hongrie et l'Autriche. Sauf l'idée exagérée qu'il se faisait de la force et de la jeunesse de la race magyare, Dembinski ne s'était donc point jusque-là trop écarté du vrai. Au reste, s'il se trompait en un point, il se trompait de la meilleure foi du monde. Le trait saillant de son caractère, c'était une incontestable sévérité de convictions. Officier dans les légions polonaises qui servirent la France, rentré dans ses foyers en 1815, il mena jusqu'en 1831 une vie d'étude et de travail. Il se distingua dans la guerre de 1831, et il passa dans l'émigration avec le renom de l'un des plus hardis généraux qui eussent pris part à cette belle campagne. En France, tout en prêtant une attention très suivie aux événemens, il s'était épris de passion pour les arts mécaniques, et avait beaucoup sacrifié au goût des inventions ingénieuses. Quand la révolution européenne survint, il était occupé du perfectionnement des ventilateurs. Sa première pensée fut de se rendre dans la Pologne prussienne. Il fut un des principaux promoteurs du congrès conservateur de Breslau, et se distingua dans toutes les circonstances par une infatigable opposition aux menées anarchiques de la *Société démocratique de Versailles*. Il avait formulé quelques propositions pour le congrès de Prague sans y prendre part. Deux de ces propositions frappèrent vivement l'assemblée, et elles méritent d'être connues, parce qu'elles définissent assez bien l'esprit qui a inspiré toute la conduite de ce général dans les affaires d'Autriche. Il demandait : 1° que le congrès prononçât qu'il y a parfaite solidarité entre les diverses souches de la grande famille slave, de sorte que les intérêts de chacune d'entre elles devinssent les intérêts de toutes; 2° qu'une députation fût envoyée, séance tenante, aux Croates et aux autres Slaves de la Hongrie, pour leur déclarer que les intérêts des Slaves exigeaient la solution à l'amiable de leurs différends avec les Magyars. La même députation aurait dû, à la suite de cette démarche, se rendre à Pesth pour amener les Magyars à faire de leur côté les concessions indispensables à la nationalité de chacun de ces peuples.

C'est de Paris que le général Dembinski partit pour la Hongrie. Il traversa la frontière sous le déguisement d'un mécanicien, avec les instrumens de cette profession. Le hasard fit qu'en mettant le pied sur le sol hongrois, il couchât sous le même toit que le général autrichien Schlick. Il parvint dès le lendemain à se soustraire aux inconvéniens de ce dangereux voisinage, et arriva heureusement, vers

la fin de janvier, à Debreczin. Il y trouva le gouvernement magyar dans les plus grandes perplexités. Quoique le général Bem eût déjà à cette époque, par quelques succès, remonté le moral abattu des Magyars, les choses avaient pris à l'ouest une tournure à désespérer les plus robustes courages.

J'attribue à deux causes le retour de fortune qui ramena les Magyars à Pesth : l'une, c'est l'organisation de l'armée par Dembinski et sa stratégie savante; l'autre, c'est l'imprudence du gouvernement autrichien : celle-ci est la première en date.

Ce changement soudain qui s'opéra dans la position des deux armées belligérantes s'expliquerait difficilement, si l'on ne se représentait bien quelle était alors la politique de l'Autriche, dans quelles incertitudes elle se traînait, dans quelles méprises elle était tombée. Le principal tort de l'Autriche avait été de revenir brusquement, avec les peuples slaves et valaques de la Hongrie, à ses traditions anciennes. Dans un état, une dynastie est instituée principalement pour être la tradition vivante, et c'est difficilement qu'elle renonce aux idées du passé. L'Autriche, envisagée sous cet aspect, présentait ce caractère particulier, que la tradition avait été, jusqu'aux événemens de mars 1848, l'essence même de sa vie et comme son ame. A la suite de ces événemens, et quoique l'homme d'état qui personnifiait en lui cette politique eût été renversé, expatrié, ses successeurs, si l'on excepte le ministère d'occasion formé après sa fuite, avaient tous semblé plus ou moins préoccupés de se rapprocher de sa politique. Bien avant la révolution de mars, il y avait en Autriche un parti d'opposition qui se recrutait dans la jeune noblesse : opposition de parole, qui ne sortait point des salons, et qui, dans tous les cas, n'a guère su créer d'hommes. La véritable opposition, celle qui agissait et se préparait à quelque grand coup pour l'époque de la mort de M. de Metternich, avait son vrai point d'appui dans les provinces, en Bohême, en Hongrie, en Croatie, en Styrie; mais cette opposition était toute de propagande, de journalisme, et en général les hommes politiques qui sortent de là sont trop engagés par leurs antécédens; ils ont, afin d'être mieux compris des masses, donné trop d'exagération à leur pensée pour être possibles, lors même qu'ils deviennent nécessaires. Que résultait-il de cette pénurie bien contatée d'hommes d'état capables de représenter une politique nouvelle? C'est que le pouvoir suprême était obligé de choisir ses ministres parmi d'anciens conseillers formés à l'école de M. de Metternich, auxquels il était difficile de se plier aux exigences d'une situation sans précédens. Il arrivait aussi que l'idée qui semblait avoir triomphé devant Vienne par l'épée de Jellachich, et qui depuis deux ans essaie d'envahir l'administration autrichienne, n'avait point d'hommes qui fussent en état de la porter au pouvoir et de l'in-

troduire dans la pensée du gouvernement. Aussi long-temps que la stabilité de l'empire parut dépendre du dévouement des Slaves, on les combla donc d'honneurs et de promesses; sitôt que l'on put croire la Hongrie vaincue, on se hâta de leur montrer la défiance que leur ambition inspirait.

Le ban de Croatie avait été, à l'origine de la guerre, nommé commandant militaire de la Hongrie, et l'éclat de ce haut rang conféré au chef des Croates inspirait alors à ceux-ci une grande ardeur pour les intérêts de l'empire. Dès que Jellachich arriva sous les murs de Vienne, la cour se hâta de lui faire savoir qu'elle le tenait pour le sauveur de l'empire. Cependant il ne fut point nommé au commandement en chef de l'armée qui assiégeait Vienne. Le prince Windischgraetz, auquel ce titre fut conféré, vint trouver le ban de Croatie sous sa tente, et lui renouvela l'expression des sentimens de la cour; il lui déclara qu'étant sur un terrain germanique, en présence d'une ville allemande à réduire, on avait regretté de ne pouvoir le mettre, lui, général slave, à la tête de ce siége. Le prince ajouta toutefois que du moment où l'armée impériale serait rentrée en Hongrie, Jellachich reprendrait le rang qui lui était acquis par ses éminens services, et que lui, prince de Windischgraetz, ne serait plus que le lieutenant du ban de Croatie. Lorsque les armées impériales eurent soumis Vienne, et qu'il fut question de pénétrer en Hongrie, les choses commencèrent à changer de face; Jellachich ne fut point rétabli dans son commandement en chef. Loin de lui faciliter les moyens de se renforcer de ces élémens de slavisme sur lesquels il exerçait alors une si souveraine attraction, l'on s'étudia, sous mille prétextes, à désorganiser l'armée qui faisait sa puissance. On lui enleva ses régimens croates, pour les remplacer par d'autres qui ne fussent point de nationalité slave. Comme s'il eût été suspect, on voulait lui ôter le pouvoir et la tentation de l'indépendance. Jellachich était trop pénétré de l'intérêt que les Slaves avaient à rester, dans ces graves conjonctures, attachés à la maison d'Autriche, pour avoir la pensée de lui causer des embarras. Il poussait cette conviction jusqu'à un désintéressement qui lui a valu, outre le titre de *chevaleresque*, qu'il a reçu des dames de Vienne, le surnom réprouvé d'*impérial* (*kaiserliche*), qu'il tient des libéraux.

Il était difficile que les peuples slaves, dont l'imagination était ardemment émue, et qui n'écoutaient que les conseils de leur juste impatience, comprissent, comme le ban de Croatie, les défiances que l'Autriche lui témoignait. Il était à craindre qu'ils ne vissent, dans l'attitude réservée du cabinet et dans la résignation prudente de Jellachich, une double trahison. C'est ce qui eut lieu. Le cabinet et le ban perdirent, aux yeux des peuples slaves, une partie de leur prestige. Ce grand concours de volontaires qui accouraient de toutes parts sous les

drapeaux des divers chefs slaves, au midi et au nord, se ralentit sensiblement. L'armée croate, qui s'était formée sous l'influence du sentiment national, se vit en quelque sorte frappée dans son principe constitutif; elle ne montra plus la même foi dans l'idée pour laquelle elle combattait. Il ne manquait plus que la dissolution de la diète fédéraliste de Kremsier pour transformer la défiance des Slaves en hostilité sur beaucoup de points, et pour en faire en mainte rencontre des alliés des Magyars.

La politique autrichienne eut de fâcheuses conséquences dans la conduite même de la guerre, dans les mouvemens stratégiques de l'armée impériale. De tous les hommes qui ont servi l'Autriche depuis la révolution de mars, le prince Windischgraetz, quoique décoré, comme Radetzki, d'un nom slave (1), est peut-être celui qui est le plus enraciné dans les vieilles traditions germaniques, et celui qui a vu avec le plus de mécontentement l'élévation soudaine de Jellachich. Le prince Windischgraetz est un des derniers types de ces vieux aristocrates impériaux qui ne connaissent que deux choses : le service de l'empereur et l'illustration de leur famille. On ne peut lui refuser un esprit d'une singulière ténacité; mais son orgueil est plus haut encore que sa capacité militaire. Dès les commencemens de la campagne, il se trouva en opposition directe avec Jellachich. Leur dissentiment n'était point un secret; il fut poussé au point que le cabinet en conçut quelques alarmes, et que Jellachich fut moralement obligé de déclarer, par la voie de la publicité, que jamais la bonne intelligence n'avait cessé entre lui et l'illustre général en chef de l'armée impériale. Le dissentiment n'en était pas moins réel : il portait principalement sur la question de savoir par quels moyens on couperait aux Magyars la retraite derrière la ligne de la Theiss. Le prince Windischgraetz était d'avis que l'armée magyare, n'ayant pu soutenir un seul assaut sérieux, serait entièrement désorganisée et dissoute par l'entrée des armées impériales à Bude-Pesth. Dans tous les cas, le prince ne doutait point que l'armée impériale ne pût passer victorieusement la Theiss et frapper les Magyars avant qu'ils eussent le temps de se reconnaître. Jellachich pensait, au contraire, dès l'origine, que le nœud de la question militaire était dans le passage de la Theiss, et que, si les Magyars parvenaient à se retrancher sur la rive gauche, ils réussiraient facilement à tenir tout l'hiver. Leur cavalerie prendrait alors tous ses avantages, tandis que l'infanterie et l'artillerie impériales courraient risque de rester empêchées, dès la sortie de Pesth, dans les boues qui séparent cette ville de Debreczin et

(1) Les mots *windisch* et *grætz* signifient littéralement ville vinde, c'est-à-dire ville slave ou slovène. La Slovenie est la contrée comprise aujourd'hui sous la dénomination administrative d'Illyrie.

de Szégédin. La situation était critique, et, comme il était difficile de distraire de l'armée du prince et de celle du ban des forces assez considérables pour répondre de la ligne de la Theiss, le ban proposait que l'on donnât des armes aux Serbes campés sur la Theiss; ceux-ci promettaient leurs bras. L'orgueil du prince Windischgraetz se refusait à croire que l'armée impériale eût besoin du concours de ces barbares : il laissa les Serbes abandonnés à leurs seules ressources; ces ressources leur suffisaient pour rester maîtres chez eux, mais non pour prendre l'offensive contre les Magyars. L'armée magyare put donc passer tranquillement la Theiss.

Pendant que la cause de l'Autriche était ainsi compromise par ses propres serviteurs, que faisait le général Dembinski? Il travaillait ardemment de concert avec Kossuth à remettre l'armée hongroise en état de reprendre l'offensive. M. Kossuth réservait au général polonais le commandement en chef, quoique celui-ci, par un juste pressentiment, craignît, en acceptant cet honneur, de blesser la susceptibilité des généraux magyars. L'armée était tellement disséminée, qu'elle ne présentait nulle part une masse de douze mille hommes. Quinze jours après son entrée au service, Dembinski avait concentré cinquante-deux mille hommes. Dans les premiers jours de février, on le mit à la tête d'un corps composé des divisions Kepassy et Klapka. Comme aux beaux temps de notre première révolution, à côté du général en chef, on plaça un commissaire du gouvernement, le député Szémeré. Ici commence une série d'événemens militaires et politiques, où apparaissent dans tout leur jour l'inexpérience des chefs magyars et les passions hostiles de quelques-uns d'entre eux à l'égard des généraux polonais. L'histoire du mois qui va s'écouler est en résumé, dans sa forme la plus précise, l'histoire des Polonais dans la guerre de Hongrie. Toutes les difficultés que Bem rencontre en Transylvanie à essayer d'une politique de conciliation entre les Valaques et les Magyars se reproduisent pour Dembinski, lorsqu'il veut obtenir quelques concessions pour les Slovaques et les Serbes. Dembinski touche même bien plus vite à l'écueil; les questions personnelles se mêlent aux questions politiques; il devait fatalement échouer.

Après avoir communiqué aux autorités suprêmes siégeant à Debreczin le plan qu'il se proposait de suivre, Dembinski fit jeter deux ponts sur la Theiss, l'un pour la division Klapka, vers Tokay, l'autre pour la division Kepassy, près de Læk, positions situées au nord du pont fortifié de Szolnok, où les impériaux avaient leur point d'appui. On se trouvait en face du brave Schlik, le plus rude batailleur de l'armée autrichienne. Celui-ci ne jugea point à propos d'accepter le combat; il se retira dans les défilés de Sajo, après s'être laissé faire quelques prisonniers.

Le 15 février, on augmenta l'armée de Dembinski du corps de Georgey, qui annonçait un effectif de dix-neuf mille hommes, et qui, en réalité, n'en présentait que quinze mille. Quoique le fait n'eût rien en lui-même que d'ordinaire, il devait amener dans le présent et surtout dans l'avenir des conséquences décisives. Georgey était ambitieux; il était arrivé presque d'un seul trait du grade de lieutenant aux plus hautes fonctions militaires; il se sentait d'ailleurs le plus capable des généraux magyars; il souffrait de voir les faveurs accordées au général étranger, et se résignait avec peine à recevoir des ordres d'un Polonais. Dembinski porta son quartier-général à Putnok, et écrivit à Georgey pour lui enjoindre de marcher sur Mikolcz, afin d'être en mesure d'appuyer les forces du corps principal. Georgey était à Kaschau, et répondit qu'il y resterait. Il prétextait la nécessité de soutenir l'insurrection dans les comitats du nord, et de maintenir les communications entre la Hongrie et la Gallicie. Dembinski insista, et Georgey obéit.

Dembinski, n'ignorant point les dispositions de Georgey, s'appliquait à le gagner par de bons procédés : il le porta sur la liste des avancemens, et travailla ainsi à mettre la dernière main à sa fortune. Le plan de Dembinski était de marcher sur Metzo-Kœrs, de forcer là l'ennemi à une bataille, et de lui couper sa ligne d'opérations, basée sur le pont de Szolnok. Le 25 février, on était à Erlau. On savait avec exactitude la position des forces de l'ennemi : sur la gauche, un corps autrichien d'environ douze mille hommes, dans lequel comptait une partie de la garnison de Szolnok; au centre, près de Hatvan, le maréchal Windischgraetz avec le gros de l'armée; à droite seulement, quelques mille hommes près d'Arakschallas; enfin, à l'extrême droite, à Peter-Vasar, le corps de Schlik, qui cherchait à opérer sa jonction avec le maréchal Windischgraetz, mais qui ne pouvait y réussir avant deux jours. La situation était, pour une attaque, la plus favorable que l'on pût espérer, surtout si l'on parvenait à empêcher la jonction de Schlik. Klapka, chargé de cette mission, s'en acquitta très imparfaitement. En dépit de cette faute, il y avait encore de grandes chances de victoire, si l'infanterie et l'artillerie de Georgey tenaient solidement.

Dans la nuit du 25 au 26, Dembinski écrivit à Georgey de le venir trouver d'aussi grand matin que possible à Erlau, pour parcourir ensemble la ligne de bataille, afin que Georgey pût en pleine connaissance des choses remplacer le général en chef, s'il était tué. Après s'être fait attendre jusqu'à onze heures, Georgey vint et dit qu'il était impossible de compter sur ses troupes, qu'elles attaqueraient avec succès un bois ou un village, mais qu'elles ne tiendraient pas en rase campagne contre du canon. Dès-lors la pensée de Dembinski fut de restreindre le théâtre de son action stratégique, de concentrer ses troupes,

afin d'être en mesure de tenir tête au gros de l'armée ennemie. Trois heures s'étaient à peine écoulées depuis la conférence du vieux général avec Georgey, que le bruit du canon annonça que la bataille s'engageait sur Kapolna. Dembinski se précipita de ce côté avec Georgey. Arrivés sur le terrain, ils trouvèrent l'armée en désordre, l'infanterie et même des hussards en pleine fuite. Immédiatement Georgey fit tourner sa voiture, et engagea Dembinski à l'imiter. Dembinski répondit que la bataille avait été engagée contre son vœu, mais qu'il en devait porter la responsabilité et qu'il ne reculerait point. Il monta à cheval et s'avança au galop sur Kapolna. Le soir approchait; Dembinski n'avait que le choix, ou d'exécuter une retraite vers les divisions de son armée qui ne s'étaient pas encore trouvées en ligne, ou de garder résolûment sa position. De ces alternatives, il eût choisi la première, s'il avait eu des troupes plus aguerries. Le danger d'une retraite en face de l'ennemi avec des troupes peu sûres le décida à tenir devant Kapolna. Dans la nuit, le général se multiplia et donna de nouvelles instructions à Georgey, à Klapka, à Guyon, à Aulich. Il essaya de leur inspirer un peu de la confiance qui l'animait encore.

La bataille s'engagea en grand le 27 au matin. On attribue au général Dembinski ces paroles peu flatteuses pour les officiers qui commandaient sous ses ordres : « La troupe qui occupait le village de Kapolna, aurait-il dit, ne fit point son devoir. Ma présence et mon exemple, tous les efforts de mes aides-de-camp, ne purent arrêter sa fuite, et ce n'est que grace au mouvement exécuté par le colonel Aulich sur la droite de l'ennemi, que les progrès de l'artillerie autrichienne purent être arrêtés. J'en profitai pour haranguer le bataillon Zanini et le lancer, sous les ordres du brave colonel Psotta, à la reprise du village de Kapolna; mais, à peine arrivé aux premières maisons, le bataillon tout entier abandonna son drapeau et passa à l'ennemi si subitement, qu'un seul officier et le chapelain purent échapper à l'entrain de ce mouvement. » Dembinski comptait encore ressaisir une position favorable par une marche commandée au brave Guyon; Georgey prit sur lui de donner un ordre opposé à une division qui devait appuyer Guyon, et le fruit de cette manœuvre, qui devait déplacer le champ de bataille au profit des Magyars, fut entièrement perdu. Cependant Georgey se tenait à cinq portées de canon, sous prétexte de protéger la retraite de l'armée. C'est ce qui a fait dire au général Dembinski que Georgey voyait toujours l'ennemi là où il n'était pas, et ne le voyait jamais là où il était.

Le 28, il fallut se résoudre à la retraite. Les ordres furent donnés pour un mouvement sur Metzo-Kœrs. L'armée manquait de tout; on ne lui avait pas distribué de pain depuis deux jours; elle n'avait ni paille ni bois à brûler. Le général en chef crut avoir assez fait pour l'honneur

de ses jeunes soldats. C'était, en effet, un résultat considérable, le premier qui eût été obtenu par l'armée magyare de l'ouest, d'avoir su tenir deux jours et deux nuits devant l'ensemble des forces de l'ennemi. Les tiraillemens qui avaient affaibli le commandement durant ces deux journées, l'inexpérience des chefs, le mauvais vouloir de Georgey, paralysèrent les combinaisons de Dembinski dans la retraite, comme à Kapolna. Georgey se dirigea vers Poroszlo, contrairement aux ordres qu'il avait reçus, et quand Dembinski, forcé de le suivre dans cette direction afin de le rejoindre, lui adressa de trop justes reproches, Georgey répondit : « Oui, c'est ma faute. » Klapka, dont la fuite avait ressemblé à une déroute complète, répliqua, de son côté, « qu'ayant eu, non plus six mille, mais quatorze mille hommes à commander, il n'avait pas trouvé de place pour les déployer! »

La comédie n'était point terminée. Georgey cessa dès ce jour d'entretenir aucune relation officielle avec le commandant en chef, et prit sur lui d'évacuer la nouvelle position qui lui avait été assignée à Poroszlo, pendant que Klapka devait surveiller Szolnok, qui restait le but du général Dembinski. Si ce n'eût été que l'on attendait d'un moment à l'autre l'arrivée du président Kossuth au camp, Dembinski eût fait sans retard arrêter Georgey. Georgey, de son côté, avait conçu la pensée d'un complot dans l'intention de renverser Dembinski. A peine celui-ci en fut-il informé par le commissaire-général Szémeré, que Georgey se présenta, en compagnie des divisionnaires Kepassy, Aulich et Klapka. Georgey prit la parole : « Monsieur le feld-maréchal, dit-il, nous avons de tristes nouvelles à vous annoncer. » Dembinski, l'interrompant, répliqua pour le mettre plus à l'aise : « Croyez-moi, messieurs, ayant la conscience tranquille, rien de ce que vous allez me dire ne pourra m'attrister. » Georgey continua, et dit dans un langage embarrassé que « l'armée n'avait plus de confiance en Dembinski, parce qu'il ne connaissait pas le pays, et parce qu'il ne communiquait pas ses plans à ses principaux lieutenans. »—« Je vous ai laissé parler, reprit Dembinski; je me suis déjà expliqué sur le sujet que vous soulevez, et dont les autorités compétentes seront juges. Entre nous tout est fini; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que, lorsqu'il y a dix-huit ans, mes officiers voulurent, en Lithuanie, m'obliger à leur communiquer mes plans, je leur répondis simplement que, si ma casquette les savait, je la jetterais au feu et marcherais tête nue. Depuis ce temps, j'ai beaucoup réfléchi sur le métier des armes; ma volonté s'est encore affermie dans la réflexion. Aujourd'hui, on pourra me briser comme on brise une barre de fer, mais on ne me verra point plier. Songez à ce que vous faites. En ce moment peut-être, on se bat à Szolnok. Douze mille d'entre vos compatriotes peuvent payer de leur vie la résolution que vous prenez ici. » Puis, se tournant vers Klapka, le

général polonais lui demanda si du moins le mouvement qu'il avait ordonné dans la direction de Szolnok avait été exécuté, et, ayant reçu une réponse affirmative, il salua la députation en signe de congé.

Une heure après, Dembinski reçut une communication écrite du commissaire-général Szémeré. Le commissaire lui annonçait la nomination de Georgey au commandement en chef. Bientôt vint le chef d'état-major du nouveau général en chef, le lieutenant-colonel Bayer, accompagné de deux officiers; il demanda à Dembinski la remise du livre contenant les minutes des ordres donnés par lui durant son commandement. Le général répondit qu'il avait déjà communiqué au commissaire Szémeré un écrit explicatif de la position actuelle de l'armée, ainsi que des ordres qu'elle avait reçus. Quant au livre en question, il le considérait comme un recueil de pièces justificatives dont il ne consentirait pas à se dessaisir. Comme, en exprimant ce refus, il avait porté la main vers son sabre, le colonel envoyé par Georgey déclara qu'il était décidé à exécuter, fût-ce par la force, les ordres de son chef. Un détachement d'infanterie vint donc se placer à la porte du général polonais, et on lui annonça qu'il était prisonnier. Dembinski ne quitta plus sa chambre jusqu'à l'arrivée de Kossuth. En considération de l'influence que Georgey exerçait déjà sur une partie de l'armée, Kossuth n'osa pas lui demander compte de sa conduite. Il est vrai que le commandement en chef de l'armée fut destiné au vieux et honnête général Vetter; mais Georgey reçut la promesse du ministère de la guerre, qu'il ne tarda pas à obtenir. Dembinski annonça dès-lors à M. Kossuth qu'il venait de se donner un rival contre lequel il pourrait être un jour impuissant à lutter.

Un succès brillant vint couronner les plans de Dembinski au moment où il se voyait ainsi éloigné d'un poste que d'ailleurs il n'avait point sollicité. Le brave Damianitch avait attaqué et pris la fameuse position de Szolnok. Ce fait d'armes changeait la situation de l'armée magyare : elle pouvait être réunie tout entière, le 8 mars, à Szolnok, et couper au corps principal des impériaux, qui se trouvait à Maklar et à Porozlo, toute communication avec Pesth. Dembinski oublia sa disgrace, rédigea un nouveau plan dans cet esprit, l'envoya à Debreczin, et, en attendant une réponse, écrivit aux généraux Damianitch et Vecsey : « Braves camarades, quoique je n'aie plus le droit de vous commander, je me permets de vous donner un conseil. Tenez ferme à Szolnok; mais prenez bien garde du côté d'Arakschallas, et n'avancez pas sur Pesth, de crainte d'être coupés sur votre droite. J'écris à Debreczin pour que l'on vous envoie un renfort d'au moins quinze mille hommes. » Aucune des mesures proposées par Dembinski ne fut adoptée. Le gouvernement magyar accorda la préférence au plan

de Georgey, qui consistait à déboucher contre l'ennemi en deux colonnes, dont la première devait partir de Szolnok, sous les ordres de Damianitch, l'autre de Porozlo, sous le commandement de Georgey. Il en résulta qu'au lieu de détruire peut-être l'armée autrichienne derrière Szolnok, en suivant la stratégie savante de Dembinski, on laissa échapper les impériaux, et l'on exposa Damianitch et Georgey à être battus. Dembinski l'avait annoncé au général Vetter.

On voit quelle anarchie régnait au sein de l'armée magyare. De tous les jeunes généraux qui étaient devenus les maîtres de la situation par la chute de Dembinski, combien en était-il qui eussent déjà fait la guerre? La plupart n'étaient arrivés à leurs grades que grace aux faveurs capricieuses de la révolution, et n'avaient point d'autre expérience. Il leur fallut bon gré mal gré en revenir aux plans de Dembinski, lequel d'ailleurs se contenta d'assister en amateur à l'exécution. L'armée autrichienne, qui n'était pas mieux commandée que les Magyars, était littéralement embourbée dans les plaines qui séparent Pesth de Szolnok. La cavalerie magyare finit par l'inquiéter de manière à la forcer à un mouvement de retraite. Cette armée eût pu encore une fois être détruite, si Georgey, au lieu de s'obstiner à prendre la bicoque de Bude, eût marché immédiatement sur Comorn. Dembinski en donnait le conseil, et en outre, une fois l'armée refoulée derrière Presbourg, il eût voulu que, par un coup de partie capable de réussir dans ce moment suprême, l'on poussât sur Vienne pour y traiter de l'avenir des Magyars et de leurs alliés. Et de fait, si M. Kossuth et le général Georgey avaient eu de l'essor et de la persévérance dans l'audace, quelle heure eût été plus propice pour frapper un grand coup?

Je ne suis pas de ceux qui pensent que l'Autriche fût alors dans une situation désespérée; je dirai plus, j'ai la conviction que si le cabinet de Vienne fût revenu promptement sur les fautes du prince Windischgraetz et sur la dissolution de la diète de Kremsier, l'empire eût en un mois retrouvé dans son propre sein la force qu'il est allé demander au czar. Cependant, quoique la maison de Habsbourg eût encore sous la main de grandes ressources, elle était dans une crise et comme dans un état d'étourdissement qui offrait les plus belles chances à l'audace de ses ennemis. C'était le moment d'oser. — Mais les Russes viendront, objectaient les Magyars. — Ils viendront de toute manière, répliquaient les Polonais, et c'est pourquoi, avant qu'ils soient venus, il est prudent de profiter de tous nos avantages et de pousser l'Autriche l'épée dans les reins à outrance. — Pourtant, reprenaient les Magyars, si nous restions renfermés scrupuleusement dans les limites de la Hongrie, l'Europe, tenant compte de notre modération, reconnaîtrait plus facilement notre indépendance; la Russie n'aurait pas de prétexte pour

intervenir. — Croyez-nous, répondaient les alliés des Magyars, l'Europe ne vous prendra au sérieux que si vous lui donnez des témoignages éclatans de votre force. Frappez l'Autriche au cœur, marchez sur Vienne. Faites de là un appel de conciliation aux Slaves, aux Valaques; soulevez les principautés du Danube déjà tout émues; puis, fournissez-nous les moyens d'entrer chez les Russes, la torche à la main, par la Gallicie; nous porterons l'incendie sur leur propre territoire, et la Pologne, insurgée à son tour, rendra moins certaine l'intervention du czar en Hongrie.

Le général Georgey, qui était devenu tout-puissant dans l'armée après la prise de Bude, était bien moins encore que Kossuth disposé à écouter favorablement ce langage. En définitive, la Hongrie victorieuse était étrangement embarrassée de sa victoire. Par un acte de la diète de Debreczin (19 avril), elle avait proclamé son indépendance; elle avait prononcé la déchéance de la maison de Habsbourg; elle était, disait-elle, rentrée dans la famille des nations européennes. Elle eût voulu en rester là. Le général Georgey s'en tenait à cette pensée, pendant que M. Kossuth flottait dans l'incertitude de ses rêves poétiques. Les Polonais persistaient à dire qu'au point où l'on en était venu, l'immobilité était la mort. En effet, les Russes arrivaient peu à peu et sans encombre par les défilés de la Gallicie. Bientôt leurs bataillons devaient se trouver réunis à l'armée autrichienne reconstituée sur les rives de la Waag. En quelques semaines, la nation magyare allait être écrasée, et avec elle l'émigration polonaise.

HIPPOLYTE DESPREZ.

LA MARINE

ET

L'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE.

Si jamais une des branches les plus importantes de la force publique est demeurée inconnue à l'immense majorité de la nation, c'est incontestablement la marine. Tour à tour l'objet d'un complet délaissement ou le but d'une préoccupation aveuglément exclusive, successivement réduite avec parcimonie ou augmentée sans discernement, attaquée avec âcreté, toujours mollement défendue, elle a subi des fluctuations de toutes sortes, suivant l'impulsion du moment. Toutefois, en dépit de ces tiraillemens et de ces attaques, elle a poursuivi son développement progressif, et, malgré les alternatives auxquelles elle a été soumise, non-seulement elle a pu rendre naguère des services efficaces, mais elle est en mesure d'en rendre encore aujourd'hui, si son concours était réclamé. Telle est l'affirmation que je crois équitable et nécessaire d'opposer aux dénégations contraires qui ont récemment affligé le pays.

On a dirigé la marine suivant le vent variable qui soufflait de telle ou telle législature plutôt encore que de tel ou tel ministère; aucune vue d'avenir, de stabilité, n'a présidé aux organisations successives qu'elle a subies. Dans la marine, cependant, rien ne s'improvise; il n'y a de résultat fécond que celui qui a été préparé plusieurs années d'avance. On n'obtient d'effets utiles que par la persévérance et la per-

manence des systèmes. On en a essayé plusieurs; celui qui existe aujourd'hui est le résultat de l'expérience acquise sur tous les autres : c'est peut-être le seul bon côté de cette diversité. Cette instabilité de systèmes, ces fluctuations, ces essais infructueux n'ont pas toujours été l'œuvre de la marine; les anciennes chambres pourraient revendiquer une grande part de cette responsabilité. Une chose seule doit donc étonner, c'est que la marine ait pu résister à toutes ces vicissitudes, et qu'elle en soit sortie aussi efficace qu'elle l'est aujourd'hui. Et si elle n'a point pris le développement qu'elle aurait voulu, qu'elle aurait pu prendre, c'est dans cette mobilité de projets, d'institutions diverses qui, la plupart, lui ont été imposées, qu'il faut en chercher la cause.

Comme toutes les choses inconnues, la marine a été l'objet de récriminations injustes. On a appelé *mystère* l'ignorance, bien naturelle d'ailleurs, où chacun était de ses ressources et de ses besoins. Ce qui est mystérieux comporte la défiance et le soupçon; l'exagération suit de près. Il en est résulté que, récemment à l'assemblée nationale, la marine s'est trouvée en cause bien plus comme un coupable qu'on va juger que comme une administration sur le mécanisme de laquelle le doute public a besoin d'être éclairé, et qui demande elle-même à s'assurer les moyens d'atteindre des perfectionnemens qu'elle désire et appelle de tous ses vœux.

Après les discussions qui ont eu lieu à l'assemblée, l'impression mauvaise qui dominait n'a pu que s'accroître; les soupçons funestes déjà par trop répandus n'ont pu se dissiper en présence de ce dédale de petits projets plus ou moins mûris, de petites accusations plus ou moins justes, de petits faits plus ou moins vrais, tous exagérés, présentés par divers orateurs. Aussi, l'enquête, résultat de la discussion, paraîtrait-elle à bien des gens destinée autant à rechercher des coupables qu'à préparer les moyens d'améliorer l'administration d'un service nécessairement si compliqué, le plus compliqué de tous ceux qui sont sous la direction immédiate du gouvernement. Aux yeux du public, les dénégations isolées de l'honorable M. de Tracy, alors ministre de la marine, et du savant M. Charles Dupin, n'ont pas suffi pour détruire les assertions apportées à la tribune; le regrettable silence gardé si patiemment par les hommes compétens n'a fait qu'ajouter à la force des allégations vraies dans quelques parties, mais toutes excessives, de certains orateurs, la plupart inspirés par des influences subalternes, dont ils traduisaient même incomplétement les pensées.

On a fait ressortir des irrégularités de détail inhérentes à toute administration; on les a grandies au gré de l'imagination de chacun, puis on a dit, ou, qui pis est, on a laissé soupçonner qu'il y avait de grands coupables, que la grandeur et les intérêts de l'état étaient méconnus : d'où la nécessité d'une enquête; on l'eût appelée volontiers

une cour de justice.—Une enquête, soit; il n'est personne qui ne l'appelle de tous ses vœux, mais comme lumière et non comme tribunal. Dans ce premier sens, elle est un besoin pour l'opinion publique comme pour la marine; mais, on peut le dire d'avance, l'enquête démontrera que les peintures lamentables et exagérées que l'on a faites de la situation de notre établissement maritime n'ont pas de fondement; l'enquête ne trouvera pas la marine dans l'état d'impuissance et d'appauvrissement qu'on s'est plu à lui attribuer; l'enquête, si elle pousse ses investigations de l'autre côté de la Manche, ne reconnaîtra pas ce degré d'infériorité vis-à-vis de la marine anglaise, qui est le texte de tant de reproches de la part de bien des marins eux-mêmes; l'enquête enfin découvrira que nous avons une marine.

On a dit, on a répété à plusieurs reprises : Nous n'avons pas de marine, et on l'a cru! On a dit que la fortune de l'état était gaspillée, si ce n'est plus; qu'on ne savait pas rendre compte des millions qu'on absorbait, et on l'a cru! On a dit que la marine du commerce n'était pas protégée, et on l'a cru! On a dit que les matelots manquaient aux bâtimens armés, que les équipages étaient désorganisés, et on l'a encore cru! On a dit encore que la marine française était inférieure en tout point à la marine anglaise, que la première seule faisait des fautes, et on l'a toujours cru! On a cru tout cela, car les marques d'adhésion dans l'assemblée et de là dans le pays n'ont pas été équivoques. C'est parce qu'on a cru tout cela, parce que cette funeste croyance n'est que trop répandue; c'est parce que nous demandons la vérité pour la marine, que nous voulons l'enquête, et nous avons foi en elle.

Le sang bout quand on entend prononcer à la tribune nationale, d'où elles sont reportées dans le monde entier, ces injustes et désastreuses paroles : « Dans quel degré d'abaissement la marine française est-elle tombée!... » Ceux qui savent ce que valent nos escadres, l'objet de notre juste fierté; ceux qui les ont suivies partout où elles ont porté avec tant d'honneur notre pavillon, qui connaissent les services qu'elles ont rendus comme ceux qu'on peut attendre d'elles, tous, ingénieurs, administrateurs, marins, qui ont concouru à ces magnifiques résultats, qui y ont consacré leurs veilles et de pénibles veilles, qu'on en soit convaincu, tous protestent contre des paroles aussi fausses, aussi injurieuses. Et, dans cette admirable production qu'on appelle une escadre, qu'on ne fasse point de distinction entre les diverses branches du service maritime : toutes concourent également, chacune selon sa spécialité, à obtenir ce résultat, la dernière expression de la marine.

Sans doute c'est un rôle populaire que d'attaquer une administration qui coûte à l'état des millions, et dont les effets immédiats ne sont presque jamais sous les yeux du public. Sans doute c'est un rôle facile que d'apporter à la tribune certains faits, plus ou moins exacts,

quand on sait que si peu de personnes sont aptes à les réfuter, à rétablir la vérité. Sans doute encore, le champ est vaste pour les projets des empiriques; mais qu'on y prenne garde : on sait quels ont été pour la marine les résultats de la diversité des projets. Les derniers temps d'ailleurs ont mis à jour bien des chimères, ont réduit à néant bien des utopies. Une cruelle et coûteuse expérience a fait apprécier la juste valeur de ces panacées écloses et élaborées dans la creuse imagination de quelques hommes de bonne foi peut-être, de bonne foi sans doute, mais qui n'ont jamais fait entrer la pratique en ligne de compte dans leurs élaborations.

Certainement il y a des vices dans la marine, il y a des vices d'organisation, comme il y a des vices de forme : il y a des complications, la plupart maladroitement imposées, que l'on peut tenter de simplifier; mais ces vices d'organisation ne sont presque tous que des problèmes qui ne sont pas résolus, des problèmes que les capacités les plus reconnues se sont appliquées à résoudre sans y réussir, sur lesquels les intelligences de premier ordre ont échoué. Ce sont ces problèmes non résolus, toujours à l'état d'étude, qui constituent les principaux vices d'organisation que nous déplorons. L'enquête les reconnaîtra et s'appliquera à les résoudre; nous avons confiance qu'elle y parviendra. Qu'on sache bien cependant d'avance qu'elle entreprend une des tâches les plus ardues, un des travaux les plus ingrats.

Quant aux vices de forme, tout ministre énergique qui pourra être assuré de quelque stabilité, — si, hélas! cela est désormais possible, — est maître de les faire disparaître. On ne peut mieux s'exprimer qu'en disant : « Il faut un coup de fouet à la marine. » En effet, l'autorité, déjà minée de longue main, a suivi dans la marine la décadence qu'elle suivait partout; cependant, là plus qu'ailleurs, elle demande à être raffermie, non pas parce que là plus qu'ailleurs elle a dégénéré, mais parce que là plus qu'ailleurs elle est indispensable au bien du service. On peut constater avec fierté néanmoins qu'à une époque de désorganisation sociale comme celle que nous traversons, à une époque où le principe d'autorité est si facilement méconnu, où ce principe, miné par des passions aveugles que dirigent des ambitions de bas étage, tend à s'affaiblir partout où il devrait dominer, on peut être fier de constater, dis-je, que l'esprit de subversion des principes les plus primitifs, naguère mis en honneur, n'a point pénétré, même aux plus mauvais jours, dans les rangs de la marine.

Oui, un ministre, par sa seule volonté, peut détruire les vices de forme, mais à la condition qu'il soit assuré de quelque stabilité. On a cité Colbert; on cite toujours Colbert en matière de marine. Sans doute Colbert est le père de la marine, et la marine ne veut pas renier son père; mais, sans rompre avec cet illustre aïeul, faisons-lui la part

de respect, de considération, de réputation qu'il mérite, et laissons-le reposer. Il n'est plus de notre temps. En citant Colbert, on n'a pas réfléchi que Colbert avait été quinze ans ministre, avec l'assurance de l'être toute sa vie; on n'a pas réfléchi qu'il n'y avait point alors en France de chambre ou d'assemblée pour harceler les ministres et leur faire perdre la meilleure partie de leur temps. Que l'on donne à la marine un ministre, même médiocre, assuré d'occuper son poste pendant quinze ans, comme l'a occupé Colbert, avec injonction de ne rendre compte qu'au chef du gouvernement, comme le faisait Colbert, de ne recevoir d'impulsion que de lui, comme la recevait Colbert : ce ministre fera aussi de grandes choses, des choses stables, comme en a fait Colbert. Les mœurs, les usages, les formes de gouvernement ont changé depuis; il faut en subir les conséquences et ne plus comparer entre elles des époques si différentes. Nous sommes malheureusement voués à l'instabilité, depuis le fonctionnaire le plus infime jusqu'au chef suprême du gouvernement; c'est le fait des institutions que nous nous sommes imposées. Il faut vivre avec nos infirmités gouvernementales, les accepter franchement, et oublier une époque et des institutions qui sont en opposition directe avec l'époque et les institutions actuelles.

En citant Colbert, on a dit avec emphase que Louis XIV se faisait rendre compte très régulièrement, à chaque instant, pour ainsi dire, de l'état de ses arsenaux, de ses escadres, de chacun de ses bâtimens, comme si de semblables comptes n'étaient pas, de nos jours, dressés dans chaque arsenal, dans chaque escadre, sur chaque bâtiment, puis centralisés annuellement au ministère. On voudrait peut-être les avoir mensuellement, hebdomadairement, quotidiennement même : ce serait facile; enrôlez trois cents commis de plus, doublez le nombre de vos presses, multipliez encore, pour cette petite satisfaction, les formes administratives que vous trouvez déjà trop complexes, et chacun aura à chaque instant sous les yeux l'état, — qui ne peut d'ailleurs jamais être qu'approximatif, tout comme ceux que recevait Louis XIV, — l'état, qu'on demande si avidement, de chaque arsenal, de chaque escadre, de chaque bâtiment. On pourra le consulter, l'éplucher à loisir; mais, on peut l'affirmer d'avance, les plus intelligens même y comprendront peu de chose. Il n'y aurait en vérité que gaspillage d'argent et de temps à prétendre contenter de semblables exigences. Félicitons-nous qu'on y ait résisté jusqu'ici. Tous les documens existent à l'administration centrale; ils sont même si nombreux, qu'il commence à être difficile de les coordonner; on les trouvera là quand on voudra les consulter, et en les étudiant, si on a la patience de le faire avec conscience, on sera mieux éclairé, qu'on en soit convaincu, que par les renseignemens incohérens et incomplets empruntés à quelques subalternes mécontens.

Passons donc sur ces exigences. Ce qu'on appelle si pompeusement éclairer le pays serait du temps et de l'argent perdu. On verra plus tard ce qu'a coûté de complications la nécessité de se rendre compte, ou plutôt la nécessité de rendre compte aux chambres des dépenses de la marine, suivant le mode qu'ont exigé les diverses commissions du budget, inspirées par la défiance et des soupçons toujours exagérés. Sans doute, c'est un sentiment patriotique que celui qui pousse l'homme chargé de veiller aux intérêts de ses commettans à rechercher comment ces intérêts sont ménagés; mais il est un autre sentiment non moins patriotique et plus réfléchi : c'est celui qui repousse la défiance et le soupçon; la défiance et le soupçon sont des dissolvans funestes qui démoralisent, mais qui n'accroissent point les garanties.

Je le répète, les marins ne sont pas optimistes, ils savent les vices de la marine; mais ils l'avouent avec humilité, ils n'en découvrent pas toujours les causes précises. Ils savent qu'il y a beaucoup à modifier et à améliorer; mais ils sont embarrassés et lents dans leurs tentatives, parce qu'ils redoutent de modifier sans améliorer, ce qui tendrait à détruire. Ces grands réformateurs qui se sont fait entendre il y a six semaines leur seraient vraiment utiles! L'un d'eux proposait, par exemple, l'établissement au ministère d'un conseil des travaux qui eût pour attributions d'examiner, d'approuver ou de repousser tous les plans nouveaux. Or, ce conseil des travaux, avec justement ces mêmes attributions, existe depuis nombre d'années, et fonctionne parfaitement. Un autre de ces réformateurs se plaignait du mode d'approvisionnement des bâtimens de guerre à l'étranger; il assurait que les capitaines dépendaient entièrement des agens consulaires pour cet important service, et il proposait de faire faire les achats par les bâtimens eux-mêmes, qui paieraient en traites sur le trésor central, sans intervention des consuls. Il paraît que les renseignemens de cet orateur datent d'une douzaine d'années, car ce qu'il propose est justement ce qui se fait depuis douze ans. Ce système fonctionne parfaitement; les approvisionnemens se font rapidement et à bon marché; les traites se négocient avec avantage, et, même dans les premiers temps de la révolution de février, elles ont pu presque partout se placer sans perte. Voilà deux grands réformateurs qu'il est à regretter de ne pas voir faire partie de la commission d'enquête. Ils auraient pu y fournir d'utiles idées.

Après cette digression, qui prouve quelle foi on peut avoir dans les assertions de citoyens animés certainement, je le proclame bien haut, d'excellens sentimens que je respecte autant que tout autre, mais déplorablement renseignés sur un sujet qu'ils ne connaissent pas; après cette digression, je répète que les marins, les premiers, reconnaissent

qu'il y a quelque chose à faire dans la marine, qu'il y a des défauts à rechercher, à faire disparaître.

De la reconnaissance de ces défauts à dire qu'il n'y a plus de marine, il y a loin, Dieu merci! Il n'est point dans ma pensée, ni dans le cadre de ce travail, de relever les chiffres, erronés en grand nombre, qui ont été mis en avant. Je laisse avec déférence ce soin à la compétence toute spéciale en ces matières de M. Charles Dupin. Qu'il me soit permis cependant de relever un seul de ces chiffres. On a dit qu'en 1841 nous avions 20 vaisseaux armés, et que, pour les mêmes dépenses, nous n'en avons aujourd'hui que 7. C'est vrai; mais, en 1840, nous n'avions pas, comme aujourd'hui, 14 frégates à vapeur armées. Il n'y en avait aucune. Or, on sait qu'une frégate à vapeur dépense par an moyennement ce que dépense un vaisseau de 90 canons. Nous avons donc aujourd'hui dans cette espèce de bâtimens, la plus importante, une force absolument équivalente à celle de 1841, plus les 8 vaisseaux en commission. On trouverait des chiffres analogues pour tous les autres bâtimens de la flotte. On a dit qu'on allait démolir plusieurs vaisseaux sans en mettre un nombre égal à la mer. Je veux le croire; mais on construit plus de frégates à vapeur qu'on ne démolit de vaisseaux. Or, on sait, je le répète, qu'une frégate à vapeur équivaut à un vaisseau de 90.

Après cette courte citation, qui est décisive, puisqu'elle s'applique particulièrement à la partie la plus imposante de la marine, est-il permis de s'écrier que nous n'avons plus de marine? Comment! on a suivi de point en point, sans même faire la part de sa bouillante ardeur, les préceptes qu'un prince-amiral, dans un remarquable écrit (1), que vous avez justement acclamé naguère, recommandait avec ce cœur si patriotique, cet élan si national, cet esprit si convaincu que nous lui avons connu, et on dit que nous n'avons pas de marine!

Que veut-on de plus à une époque de transition, où on n'en est jusqu'à présent qu'à essayer un moteur nouveau dont on ne sait pas encore toute la force, qui révèle chaque jour une nouvelle puissance? La science et l'expérience signalent à tout instant des découvertes telles qu'un principe admis une année comme le plus nouveau et le plus parfait est déjà arriéré l'année suivante. Réfléchit-on aux dépenses, aux veilles que nécessite le besoin de se tenir au courant des progrès de cette science, et quand nous sommes au courant, à la tête souvent de ces progrès, on ose dire que la marine est dans un profond degré d'abaissement!

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1844, la *Note sur l'état des forces navales de la France*, par M. le prince de Joinville.

On a dit que la marine de commerce n'était pas protégée! D'abord la marine de commerce ne dépend point du ministère de la marine. Cependant, en ce qui concerne la marine, quelle protection demande-t-on d'elle? Est-ce une protection de police de bord? Elle est rigoureusement exercée lorsqu'elle est réclamée. Sont-ce des services nautiques que l'on sollicite? On ne les a jamais refusés. On veut peut-être parler de la réparation des insultes plus ou moins provoquées; mais Lisbonne, le Mexique, cent autres points du globe ont été témoins de notre susceptibilité à cet endroit, susceptibilité qui nous a coûté tant de millions pour des causes qui n'étaient pas toujours bonnes. On ne s'attend point, je pense, à ce que la marine militaire intervienne dans les opérations commerciales? Elle ne le fait point pour deux raisons : dans l'intérêt de sa dignité et dans l'intérêt même du commerce; — dans l'intérêt de sa dignité, parce que, si les bâtimens de guerre conservent une si grande force morale qui les met à même de faire respecter et le pavillon et les intérêts de leur nation, c'est précisément qu'ils ne font pas le commerce; — dans l'intérêt même du commerce, parce que le commerce ne peut prospérer, le capital ne peut circuler qu'à la condition qu'on ne s'occupe pas d'eux. L'autorité les effraie; ils disparaissent quand elle intervient. Quelle preuve plus flagrante a-t-on pu en avoir que l'expérience de ces derniers temps!

Il y aurait mille autres choses à dire sur le commerce français à l'étranger; mais il n'est question ici que du ministère de la marine. Je les tairai. J'ajouterai seulement qu'il n'y a que deux manières de protéger le commerce : ou lui donner des primes ouvertement, ou déguisées sous divers noms, ce qui ruinerait l'état et finirait par ruiner le commerce lui-même : c'est le principe des socialistes; — ou lui laisser toute liberté et n'intervenir que quand il y a infraction : c'est le principe constitutionnel. Que peut la marine dans ces deux sortes de protection?

On a dit que des millions, de précieux millions, étaient gaspillés, si ce n'est plus, qu'on ne savait en rendre compte. Qu'on en demeure bien pénétré d'abord, et c'est un axiome qui doit être le point de départ de toute discussion sur la marine, il ne peut y avoir de marine militaire sans argent, sans beaucoup d'argent. De petites économies y produisent souvent de grands désastres. Qui dit marine dit matériel immense exposé à toutes les plus mauvaises conditions de dépérissement. Aussi certains économistes ont-ils prétendu jadis qu'une marine militaire était un luxe pour un état. Qu'on l'appelle luxe ou autrement, c'est un luxe nécessaire, que tout le monde veut; il faut donc savoir faire les sacrifices qu'il exige. On ne doit pas oublier non plus que, sous l'empire de la nécessité de préparer en marine les résultats par une prévoyance de plusieurs années, des réductions par trop impor-

tantes, consenties aujourd'hui, pourraient ne se traduire en effets apparens qu'à une époque éloignée; il serait impossible de prévoir les éventualités qui pourraient réclamer alors l'action d'une imposante force militaire. Toutefois, dans la fâcheuse situation financière où nous nous trouvons, la marine, où le cœur est si essentiellement français, toute la marine, son ministre en tête, n'hésitera point à faire les sacrifices qu'a imposés à tous les citoyens la satisfaction des passions envieuses de quelques infimes ambitions. On a attaqué la constitution de la marine, on a dénigré ses actes, on a douté de sa probité; on ne peut contester son patriotisme.

Quand on a prétendu que les millions de la marine étaient gaspillés, c'est particulièrement l'administration de la marine qu'on a mise en cause; il était naturel qu'elle fût plus scrutée, plus attaquée que les autres branches de l'établissement maritime. Sans préjuger en rien si les attaques contre les unes ou les autres sont fondées, nous dirons que c'est là un fait tout simple. En effet, tout le monde est ou se croit un peu administrateur, et il n'est pas probable que beaucoup de personnes se croient des marins; mais, tout administrateur que l'on soit ou que l'on croie être, il est impossible de pousser la présomption jusqu'à penser que ce n'est pas une tâche immense que d'administrer un matériel dont la nomenclature, qui s'accroît tous les jours, ne comporte pas moins de trente-deux mille espèces d'unités différentes. On ne peut supposer qu'il soit facile de se rendre compte exactement, jour par jour presque, comme on paraît l'exiger, du prix, de la destination, de l'état d'usure de chaque unité de chacune de ces trente-deux mille espèces dispersées dans les arsenaux ou sur la surface du globe, où elles sont soumises à tant de transformations, à tant d'accidens, à tant de causes de dépérissement. Pense-t-on qu'il soit aisé d'administrer un personnel de vingt-cinq mille marins épars dans le monde entier et de quinze mille ouvriers de cent professions diverses? Je passe sous silence l'administration des classes, les corps auxiliaires et les colonies.

A quelle administration osera-t-on comparer l'administration de la marine? En est-il une seule dont les rouages soient obligatoirement si variés, soumis à tant d'influences inévitables, qui s'exerce sur tant de services et de professions diverses? Un arsenal maritime est un monde. Un bâtiment est une ville avec ses approvisionnemens de toute sorte, depuis l'eau jusqu'au luxe, avec ses défenses, ses ouvriers de toute profession, en un mot, avec un assortiment complet de ce qui est nécessaire à tous les besoins de la vie, et le tout doit être comptabilisé en partie triple au moins. L'arsenal est appelé à suffire à cent villes pareilles.

On a dit que le ministre des finances savait exactement sa situation tous les dix jours. La comparaison n'est pas juste. En matière de

finances proprement dites, le ministre des finances a un matériel qui ne se compose que de deux uniques objets qui ne dépérissent jamais: l'argent et le papier. Ce matériel n'exige, pour connaître sa situation, que des variations à l'infini des quatre règles de l'arithmétique.

C'est cependant parce que la marine ne rend pas compte, comme les finances, de l'état de son matériel, qu'on prétend que ses millions sont gaspillés. C'est sur ce point que n'ont cessé de porter les plaintes des commissions du budget. Qu'est-il arrivé alors? L'administration s'est compliquée à l'infini; par suite de cette complication, les rouages ont lourdement tourné en criant dans certaines parties; ces parties ont cessé de se coordonner les unes aux autres; leur corrélation a disparu. De là de nouvelles complications; mais à qui la faute? Est-ce par la volonté d'un ministre que la complication du contrôle, par exemple, a été établie? Supprimé dans un de ces heureux momens d'indifférence publique pour la marine dont j'ai parlé plus haut, les chambres en ont exigé le rétablissement à une autre époque, où la sollicitude que les événemens de 1840 avaient attirée vers la marine se traduisait encore en soupçons. Les soupçons remontent loin, comme on voit. Ils ont encore une plus ancienne date.

On a exigé des comptes administratifs plus détaillés; il a bien fallu des commis pour les dresser. On voulait savoir à tout moment, et on trouve qu'on ne le sait pas encore assez aujourd'hui, on voulait savoir la valeur de chaque objet du matériel de la marine; il a bien fallu des commis pour la vérifier. On devait se rendre compte à tout instant de ce que devenait, de ce qu'était devenue chacune de ces unités. Il a fallu des commis pour détailler les entrées, les sorties et les transformations. Ce n'est pas un ministre qui a voulu tout cela, ce sont les chambres. Et elles se sont étonnées de l'accroissement du personnel! L'assemblée s'en étonne aujourd'hui, et pourtant elle trouve encore qu'on ne lui rend pas assez compte! Par ce dédale de comptes, les chambres ont-elles été plus éclairées? Pas le moins du monde. Elles ont vu plus de chiffres, voilà tout. Elles ne comprenaient pas bien; la cause en était naturelle : elles ont cru que les chiffres leur rendraient la chose intelligible; le contraire a eu lieu. Quelques paroles d'un ministre eussent seules pu les aider à comprendre; mais les commissions du budget sont défiantes et incrédules par métier; par suite, les ministres sont susceptibles, et on est arrivé à la situation que l'on sait.

La pensée était de simplifier l'administration, et c'était à qui demanderait le plus de détails. On voulait moins de commis, il fallait vouloir moins de comptes; on en a voulu plus. N'est-ce pas ce qu'on veut encore aujourd'hui? Cela me semble de l'école de ces hommes d'état qui maintenant encore voudraient augmenter les dépenses en diminuant les ressources.

Le parlement anglais n'entre point dans de si minutieux détails par la raison toute simple que le point de départ de l'administration anglaise est la confiance dans ses agens. Aussi, en Angleterre, quand un agent est trouvé en faute, il est poursuivi avec un acharnement d'autant plus juste que la confiance a été plus grande en lui, et toutes les rigueurs de la société lui sont réservées, témoin le remarquable procès de lord Melville au commencement de ce siècle. C'est la distinction que fait notre code entre le détournement ordinaire et le détournement par abus de confiance; elle est passée dans les mœurs. Il y a une plaie d'un autre genre dans le parlement anglais, et on remarque qu'elle affecte de préférence la marine. Lorsque quelqu'un de ses membres veut avoir un renseignement sur un détail quelconque d'un service public, le plus souvent pour la satisfaction de quelques commettans, il en fait la demande publique au parlement, lequel ordonne, s'il le juge convenable, ce qui a presque toujours lieu, la production de ce renseignement par le ministère compétent. Ce travail est imprimé et distribué, et ces impressions, qui font partie de ce que l'on appelle les *Parliamentary Papers*, ne coûtent pas moins de plusieurs millions par an. Les renseignemens que fournit ainsi le gouvernement sont cependant les plus succincts possible, et le plus souvent inexacts, incomplets ou exagérés.

Certes il semble déplorable au premier coup d'œil, et on l'a fait remarquer avec raison, que le nombre et la solde des administrans dépassent le nombre et la solde des administrés; mais, quoi qu'on fasse, si on veut continuer à se rendre compte comme il est d'usage de le faire actuellement, on ne pourra pas simplifier. La seule superfétation, c'est le *contrôle*, œuvre de la commission du budget de 1843. L'armée a-t-elle un contrôle? Pourquoi cette défiance des employés, et, de défiance en défiance, pourquoi ne serait-on pas amené à contrôler les contrôleurs? C'est ainsi qu'on est conduit à l'absurde en poussant un principe au-delà de ses limites. Oui, un contrôle est nécessaire; mais ce contrôle, c'est l'autorité; ce contrôle, c'est celui que le chef doit exercer sur ses subordonnés. Enfin, le grand contrôle national, c'est la cour des comptes. N'est-ce point là le vrai contrôle de toutes les administrations? Si on veut conserver quelque chose qui s'appelle le contrôle, que l'on garde les principaux des contrôleurs actuels, ils sont l'élite de l'administration, et qu'on les fasse rayonner de Paris dans les arsenaux et les établissemens maritimes, de la même manière que le font les inspecteurs des finances. Là il y aura contrôle, et contrôle vraiment efficace.

En Angleterre, des membres de l'amirauté arrivent souvent inopinément dans un arsenal, dans un atelier. Cette épée de Damoclès, l'arrivée d'un lord de l'amirauté, empêche plus de mal que tous les employés de notre contrôle, que l'on s'est habitué à avoir constamment

près de soi. Aussi les Anglais n'ont-ils pas de corps du contrôle. Ils ont tout d'abord pensé que toute personne exposée à la corruption devait être très largement rétribuée. C'est ainsi que ceux de leurs employés qui ont des marchés à traiter, qui ont un vaste maniement de matériel, sont très fortement payés, dans une proportion quelquefois quintuple de celle qui est adoptée chez nous. C'est faire sagement la part de la faiblesse humaine. De plus, ce système garantit contre les soupçons, et le gouvernement, qui y gagne en considération tout aussi bien que les employés, doit certainement y trouver son compte. Les Anglais n'ont donc jamais songé à établir un contrôle, non-seulement parce qu'ils savent que leurs employés, mieux payés et plus disciplinés, sont moins accessibles à la corruption, mais de plus parce qu'ils ont confiance dans ces employés, et qu'ils jugent par conséquent superflu de mettre derrière eux des surveillans. En France, par suite d'un principe opposé, d'une grande économie sur les appointemens, nous sommes arrivés, et nous y mettons d'ailleurs une grande exagération, à douter de tous nos employés, et nous sommes obligés, chose inouie, d'en préposer d'autres à les surveiller.

Notre administration, il faut en convenir, a un défaut inhérent au caractère français : elle est un peu tracassière, elle veut qu'on l'entende; mais si elle se laissait oublier, à quelles infractions ses règles ne seraient-elles pas exposées ! Que d'imprécations la lenteur obligée de son action n'a-t-elle pas soulevées parmi les administrés ! Et cependant cette lenteur n'avait d'autre cause que les formalités réglementaires, et les formalités réglementaires n'étaient commandées que par les exigences du principe dominant : *se rendre compte*. L'administration entrave souvent l'action, c'est vrai; mais c'est une nécessité : pourrait-on se rendre compte, si l'action passait outre aux règles de l'administration? On a encore cité Colbert; mais Colbert s'est presque exclusivement occupé de l'administration aux dépens de l'action : il n'a jamais souffert qu'on passât outre à ses règles, et il n'a cessé de proclamer que la marine devait être dirigée par des administrateurs. C'est lui le premier, et c'est un de ses titres de gloire, qui a créé cette administration qui n'a fait que s'accroître, parce que le matériel et les besoins se sont accrus et modifiés. Un vaisseau armé de 1670 ne ressemblait guère, je pense, à un vaisseau armé de 1849, et il n'y avait point alors de chambre et de commissions du budget. — A-t-on jamais su en réalité ce que coûtait un vaisseau à cette époque, où les dépenses n'étaient pas publiquement examinées? Quand on voulait un vaisseau, une flotte, on avait un vaisseau, une flotte; on disait même : « Je veux un vaisseau, une flotte dans un mois; » on avait un vaisseau, une flotte dans un mois. Rien n'arrêtait alors. On ne savait pas ce que cela devait coûter; mais on n'avait pas besoin de le savoir. Il fallait le résultat, on l'avait. Les

armemens étaient simples alors : des canons, quelques vivres et quelques rechanges mal assortis, de l'eau bientôt pourrie, et on était en état de lutter avec tout le monde. Si on était armé aujourd'hui de même, on ne pourrait lutter avec personne. Les complications successives qu'ont subies les armemens sont les conséquences des heureux progrès que n'a cessé de faire la science navale. C'est un des titres de gloire de la marine, elle les partage d'ailleurs avec toutes les autres branches du service public. Qu'on ne compare donc plus l'époque actuelle avec celle de Colbert.

On paraît croire que les fournitures de la marine se font d'une manière irrégulière. Rien n'est plus erroné. Toutes les garanties administratives sont données à la passation des marchés; on procède absolument de la même manière que dans toutes les autres administrations publiques, avec les mêmes formules, avec des conditions analogues, avec publicité et concurrence, par soumissions cachetées. Ce service est particulièrement entouré de toutes les précautions pour éviter la fraude. On a poussé les scrupules jusqu'à établir qu'aucun objet, quelque minime qu'il soit, ne puisse être admis dans un magasin, soit qu'il provienne du dehors, soit qu'il provienne d'un bâtiment, sans avoir été soumis à une commission; puis, après chaque transformation qu'il subit, il est de nouveau soumis à une autre commission. S'il a besoin d'une réparation, une commission s'assure que cette réparation est nécessaire, et quand cette réparation est terminée, c'est encore une commission qui la vérifie. Enfin, quand il sort du magasin, cet objet est encore le plus souvent soumis à une nouvelle commission. Des formalités analogues ont lieu à bord des bâtimens pour tous les achats qu'ils font à l'étranger, de même que pour juger tous les objets hors de service. Peut-on donner plus de garanties? Loin d'apprécier les efforts qu'il a fallu faire pour parvenir à ce raffinement de vérification, de tenir compte des difficultés sans cesse renaissantes que présente la nécessité de faire fonctionner un système aussi compliqué, on a paru vouloir tourner contre la marine ces efforts, lui faire un crime de ces difficultés. Oui, sans doute, il y a vice, mais vice de complication de surveillance qui a pour résultat définitif perte de temps et d'argent.

On a comparé notre administration avec celle des Anglais, et on a dit que les Anglais avaient infiniment moins d'employés que nous. Cette assertion est aussi erronée que tant d'autres. Le *Navy List*, pas plus que notre annuaire de la marine, n'indique tous les employés. L'amirauté anglaise n'a, dans ses attributions, ni les colonies, ni l'artillerie de marine, ni les travaux hydrauliques, ni les chiourmes. En distrayant du nombre de nos employés ceux qui appartiennent à ces services, on trouve que nous avons un peu moins d'un quart d'employés civils de plus que les Anglais; mais les employés anglais,

quoiqu'en nombre moindre, coûtent à l'état près de trois fois plus que les nôtres. Ils sont plus nombreux à l'administration centrale, et moins nombreux dans les arsenaux. La cause de cette différence consiste en ce qu'une grande partie du travail se fait à Londres, celui des bâtimens armés par exemple. Ceux-ci, après avoir eu jadis une comptabilité très défectueuse, ont aujourd'hui beaucoup plus de rapports et d'états à dresser que nous n'en avons à bord de nos bâtimens. Le détail du travail est néanmoins analogue à celui qui se fait en France, sauf celui des vivres et de l'habillement. Les arsenaux n'ont donc que leur matériel, et ce qui simplifie leur travail d'administration, c'est qu'on n'y répare que des bâtimens à l'état de désarmement. Les bâtimens armés, en principe, ne doivent point avoir besoin de réparations; ils doivent se suffire pendant les trois ou quatre ans que dure leur armement. Pendant ce temps, on ne les fait revenir que le moins possible en Angleterre. Chez nous, au contraire, un bâtiment n'aurait-il que six mois d'armement, s'il vient dans un port de France, il a tout de suite besoin de réparations, de rechanges, de modifications, la plupart inutiles, toutes choses qu'il n'aurait certainement pas faites, s'il était resté hors de France. Il en résulte une grande complication d'administration, beaucoup de travail pour les arsenaux, travail souvent peu utile, et enfin une dépense d'argent et de temps qui se traduirait en sommes assez rondes, si on en faisait le relevé. On n'a point dit cela l'autre jour à l'assemblée. C'est cependant l'un des vices les plus évidens de la marine, sur lequel la commission d'enquête aura certainement à porter son examen.

Revenons à l'administration anglaise. Chose singulière, pendant que nous tendons à simplifier la nôtre, les Anglais compliquent la leur, parce que, comme nous, ils cherchent à se rendre compte, et qu'on ne peut se rendre compte autrement. Ce qui leur donne l'avantage sur nous, c'est qu'ils ont horreur de la multiplicité des états pour un même objet. Il est rare qu'il soit jamais dressé plus de deux expéditions d'un même état, tandis que nous en faisons jusqu'à trois et quatre copies sans compter la souche. Il y a là, pour les Anglais, une économie bien claire et de temps et d'argent. De plus, si les formalités se rapprochent dans les deux pays, il n'en est pas de même des formules. Dans un royaume où *le temps est de l'argent,* on s'est appliqué à les abréger, à les réduire à leur plus simple expression. Pas de lettre d'envoi, pas de phrases pour dire un fait, pas de préambules; le fait, l'état, l'ordre tels quels : économie de temps, de papier, qui semble minime et ridicule, qui n'en est pas moins une économie sensible, et qui se traduit par une obéissance plus absolue, une intelligence plus prompte. La forme rapide comporte l'exécution rapide. On ordonne, on n'invite pas. Ceci est dans l'esprit du pays; on veut arriver tout de

suite au fait, à l'action. Une semblable manière de faire passerait inévitablement pour grossière dans notre pays. On ne peut contester cependant que l'avantage ne soit du côté des Anglais.

La position géographique des ports relativement à Londres et la rapidité des moyens de transport contribuent puissamment à la régularité du service maritime en Angleterre. Quelle rapidité d'action résulte d'un télégraphe électrique dont une des extrémités est dans le cabinet du secrétaire de l'amirauté à Londres et l'autre extrémité dans celui du chef du service maritime de Portsmouth! Et bientôt les autres ports vont jouir du même avantage. En cinq heures, un membre de l'amirauté peut aller dans le port le plus éloigné s'assurer si et comment les ordres sont exécutés. Quelque péremptoires que soient les ordres, on ne peut nier que la rapidité et la régularité dans l'exécution sont souvent, pour une cause ou pour une autre, en raison inverse du temps qu'ils mettent à parvenir, de la distance qu'ils ont à franchir, et de la rapidité avec laquelle celui qui les transmet peut venir s'assurer de l'accomplissement du fait. Là est encore un avantage incontestable de la marine anglaise, que nous ne pouvons contre-balancer, et qui pèse d'un grand poids dans les différences entre les deux services.

Une autre de ces différences qui aide puissamment à la régularité et à la rapidité de l'administration, c'est que les employés anglais reçoivent une solde presque triple en moyenne de celle que reçoivent les employés français. Si le budget y perd, le service y gagne sensiblement, car en Angleterre le zèle et l'activité sont tarifés; ils sont en raison directe de la rémunération qu'on en tire.

Faut-il signaler encore une autre différence qui est toujours à l'avantage des Anglais? Elle ressort de leur esprit calme, posé, silencieux. Leur administration, si je peux m'exprimer ainsi, n'a pas besoin de faire du bruit. Habitués dès l'enfance à se soumettre à la loi, sachant attendre, ils s'aperçoivent moins des entraves obligées qu'apportent les formalités légales. On sait qu'elles sont nécessaires au bien de l'état, du *public,* comme ils disent; on s'y soumet sans murmurer. Pourrions-nous astreindre notre pétulance à cette soumission, et saurons-nous jamais cesser nos plaintes, qui deviennent la source de funestes incriminations?

Les différences entre les modes de comptabilité des deux pays diminuent successivement, parce que les Anglais compliquent leur comptabilité. Ils ne cherchent point à nous imiter; en marine, leur amour-propre ne le souffrirait pas. Pourtant ils y sont conduits par la force des choses; ils suivent la pente que nous avons suivie; ils pourraient la descendre aussi bas que nous. Ils y tendent.

Après l'administration, à son égal même, le génie maritime a été récemment l'objet des plus vives attaques. On l'a taxé d'incapacité; on

ne peut admettre cependant que ceux qui résolvent un problème aussi difficile que la construction d'un vaisseau, avec tous les perfectionnemens dont elle est susceptible, soient des incapables. Ne sait-on pas dans quels rangs l'état choisit ses constructeurs? N'est-ce pas dans la première élite de la première école du monde? On a cité des erreurs; mais ce n'a pu être qu'à la suite d'erreurs successives qu'on est parvenu à produire cette admirable production qu'on appelle un vaisseau. Ce n'est point seulement par des calculs qu'ont été fixées les formes diverses que l'on a données aux constructions; les calculs ont causé souvent de coûteuses déceptions : il a fallu s'aider de l'expérience, il a fallu des tâtonnemens, puis combiner ces tâtonnemens avec les calculs. Combien de causes d'erreur de toute nature n'a-t-on pas rencontrées dans la solution de ce problème! Mais de tâtonnemens en tâtonnemens, d'erreurs en erreurs, car j'avoue en toute humilité que nous nous sommes quelquefois trompés, nous avons réussi, et, quoi qu'il ait pu être dit sur l'impuissance de quelques-unes de nos constructions, comme on ne peut juger que par comparaison, il demeure incontestable que les produits du génie maritime français sont presque tous supérieurs à ceux de tous les autres pays. On a cité l'Angleterre. Justement; excellent point de comparaison, car l'Angleterre a fait bien plus de fautes que nous en matière de construction. Les exemples s'en présentent en foule à la mémoire, et nombre de brochures, de lettres à l'amirauté, d'articles de journaux, de journaux sérieux, en font tous les jours foi. Qui ne se souvient des lettres périodiques de sir Charles Napier? La meilleure réponse qui ait été faite par l'amirauté à l'excentrique amiral a été de l'autoriser, en lui en donnant tous les moyens, à construire et armer un bâtiment à vapeur de grande dimension entièrement à sa guise. Ce navire s'est trouvé défectueux, inférieur à ses semblables, ne résolvant pas les difficultés contre lesquelles son constructeur s'était naguère si violemment élevé. Après une campagne, on l'a désarmé, et il est probable qu'il ne rendra pas de grands services. Quelle sage et instructive leçon, si elle ne coûtait pas si cher, pour tous nos habiles réformateurs! Combien n'a-t-on pas vu d'exemples analogues, dans ces derniers temps, qui ont coûté plus cher encore! Au moment où j'écris ces lignes, on me communique une nouvelle lettre de l'amiral sir Charles Napier à l'amirauté. Comme ses aînées, elle passe en revue tous les bâtimens de la marine royale; tous sont défectueux, inférieurs aux nôtres, rien de bien ne se fait dans les arsenaux! — Décidément nos détracteurs sont distancés.

Il y a exagération de part et d'autre, j'en conviens. Ce qui s'est dit l'autre jour en France ne le cède guère à ce qui s'est publié en Angleterre. L'excès reste cependant à ce dernier pays. Comparons sérieusement. Il est admis partout que nos bâtimens à voiles, nos grands

bâtimens surtout, sont d'une supériorité marquée sur les bâtimens analogues de la flotte anglaise, supériorité de construction, supériorité d'armement. Nos installations, notre arrimage, sont défectueux en certaines parties : un consciencieux ouvrage récemment apprécié dans cette *Revue* l'a prouvé; mais c'est un point secondaire dans la discussion qui nous occupe. S'il s'agit de bâtimens à vapeur, en moyenne les nôtres sont inférieurs à ceux des Anglais, non pas pour les coques, il y a une moyenne d'égalité, mais pour les machines. La cause de cette infériorité provient de toutes les facilités, de toutes les ressources que présente l'Angleterre pour les travaux de fer. Les matières premières, principalement le fer et le charbon, y abondent et y coûtent moins cher qu'en France, et les ouvriers qui emploient ces matières sont plus exercés et plus aptes que les nôtres, parce qu'en Angleterre on construit trois fois plus de machines qu'en France. Malgré cette cause d'infériorité dont on nous fait si injustement un crime, nous avons certains vapeurs qui égalent, s'ils ne surpassent, ceux des Anglais. Nos machines sont plus lourdes, ce qui nécessite des coques plus lourdes; elles sont ainsi plus propres au remorquage. On a dit avec raison que nos vapeurs n'allaient pas assez à la voile, et dépensaient ainsi, en suivant les escadres, beaucoup trop de charbon. On s'était, en effet, jusqu'à ces derniers temps, préoccupé exclusivement du moteur nouveau, qui offre tant d'avantages. Récemment, des mesures ont été prises pour qu'à l'avenir la vapeur soit l'exception, et la voile la règle. On gagnera en charbon ce qu'on perdra en rapidité.

L'établissement d'Indret ne pouvait échapper au feu roulant d'attaques qui a été tiré sur la marine. Cet établissement était une nécessité lorsqu'il a été créé. On ne savait pas encore ce qu'on pouvait attendre de l'industrie privée dont quelques essais avaient été malheureux. Indret a donc été établi. Aujourd'hui, l'expérience a démontré que l'industrie privée pouvait suffire aux besoins du service; mais le gouvernement ne peut pas rester à la merci du commerce. Si ce principe n'est point admis en Angleterre, il l'est généralement en France, où les ressources du commerce sont moins étendues. On a donc conservé Indret, et on doit le conserver. Le prix auquel les constructeurs privés offrent aujourd'hui les machines n'est pas trop élevé parce que nous avons Indret.

On a dit que nous avions un trop grand nombre de types différens de bâtimens; mais c'est le signe le plus évident du progrès. Il a bien fallu faire des essais dans un genre de construction encore inconnu, car je pense qu'on n'a voulu parler que des vapeurs. Quelques-uns n'ont pas réussi certainement; mais aucuns ne devaient être pareils, car, personne n'étant encore arrivé en cette matière à la perfection, le bâtiment le plus récemment construit devait toujours être un essai de

progrès sur son prédécesseur. Les progrès, qui procèdent autant de l'expérience que de la science, ont pour conséquence inévitable la variété des essais : il en résulte quelquefois des déceptions; cependant de tous les bâtimens qui n'ont pas complétement réussi, on a tiré encore un assez bon parti, car tous rendent des services dans la flotte, tandis que nous voyons en Angleterre plusieurs de ces essais malheureux qui n'ont même pas pu faire une traversée. On ne pourrait en citer qu'un seul de ce genre en France.

Croit-on que les Anglais n'ont pas une plus grande multiplicité de types que nous, non-seulement de bâtimens à vapeur, mais aussi de bâtimens à voiles? Nous avons en France un système de construction nationale qui date de longues années; nous avons les traditions d'un corps du génie depuis long-temps organisé. Les Anglais ne jouissent d'aucun de ces avantages. Jusque dans ces dernières années, aucun système fixe de construction n'existait ni dans leurs traditions, ni dans leurs règlemens. Dans l'embarras du choix entre les divers modèles étrangers dont leurs arsenaux se peuplaient pendant la guerre, ils en étaient encore naguère à construire un bâtiment sur les plans de tel ou tel navire, français, danois, espagnol, hollandais. Des modifications étaient bien de temps en temps apportées à ces plans par quelque marin ou quelque charpentier; mais on ne s'était encore arrêté à aucun plan fixe, et la diversité des bâtimens exigeait une diversité d'armemens fort dispendieuse. A Trafalgar, Nelson avait sept espèces différentes de vaisseaux de 74. La même diversité existe encore aujourd'hui. Les tâtonnemens nécessités pour la construction des vapeurs ont apporté un accroissement notable à ce nombre de types, et actuellement il est presque double de celui qui existe dans la marine française. A une certaine époque, nous nous sommes lancés, il est vrai, sans réflexion et sans expériences préalables dans de vastes constructions dont on a désespéré long-temps de pouvoir tirer parti; cependant, grace à des essais et à des améliorations successives, elles finiront par constituer un de nos meilleurs élémens de combat. De même les Anglais ont entrepris presque en aveugles de nombreuses et grandes constructions de navires en fer, qu'ils condamnent ouvertement aujourd'hui. Plus prudens et éclairés par quelques expériences, nous ne les avons suivis dans cette voie qu'avec une heureuse réserve, et nous n'avons qu'un nombre minime de petits bâtimens en fer qui remplissent parfaitement leur but, celui de faire le service d'avisos.

Les journaux anglais sont pleins de détails sur les expériences journalières faites sur les bâtimens à vapeur; mais il ne faut pas toujours croire aveuglément aux programmes qu'ils publient des expériences de vitesse de ces bâtimens. Les choses de la marine étant là familières

à tout le monde, chaque système de construction a son parti dans le public, et ces partis ont souvent le même acharnement, se livrent aux mêmes exagérations que les partis politiques. La politique même, la grande politique, entre en ligne de compte dans la valeur des bâtimens, car on a vu souvent tel bâtiment jugé incapable d'aucun service sous une administration tory, uniquement parce qu'il avait été construit sous une administration whig, et réciproquement. Aussi ce qu'on publie sur les vitesses d'expérience s'accorde fort rarement avec ce que donnent les vitesses de route. Il y a une différence analogue entre les vitesses *prospectus* et les vitesses réelles de nos vapeurs de commerce, qu'on prétend être supérieurs aux vapeurs de guerre.

Si le corps des ingénieurs de la marine française est impuissant, c'est certainement par sa faiblesse numérique, parce qu'il ne peut pas surveiller assez strictement l'emploi du matériel dont il dispose, ni le détail des constructions qu'il dirige. Ce soin doit être abandonné à des contre-maîtres, fort capables assurément, mais dont l'autorité sur les ouvriers n'est pas suffisamment établie. L'absence de surveillance de chefs d'un rang élevé nuit à la rapidité du travail aussi bien qu'à la bonne exécution. On ne peut nier qu'il y a quelque chose à modifier dans un système où les officiers d'un bâtiment n'ont aucun droit de surveillance ni de direction sur les ouvriers qui travaillent à leur bord. Les discussions à l'assemblée ont fait ressortir cette anomalie. Les conséquences qui en découlent conduiraient à la question de savoir si la division des attributions entre le corps des officiers du génie et celui des officiers de vaisseau ne pourrait pas être utilement modifiée en laissant aux ingénieurs la direction du bâtiment tant qu'il est sur les chantiers, où on avancerait la construction autant que possible, et en remettant ce bâtiment aux mains des officiers de vaisseau, dès qu'il est lancé. Ceux-ci auraient alors une autorité directe sur les ouvriers employés à bord. C'est une question des plus délicates dont la commission d'enquête pourra être saisie.

La création d'un corps de surveillans ayant rang et autorité d'officiers, sorte de conducteurs des travaux exclusivement occupés à commander et diriger les ouvriers et les contre-maîtres, serait une institution des plus désirables, qui produirait les meilleurs résultats. On reculera peut-être devant la formation d'un nouveau corps qui, en apparence, grèverait le budget de nouvelles dépenses; mais il est certain, et tout le monde en est convaincu dans la marine, il est certain que cette nouvelle dépense serait couverte et bien au-delà par les économies qui résulteraient du travail plus assidu des ouvriers et d'un emploi mieux surveillé du matériel. On pourrait appeler ce corps : *corps d'officiers des travaux de la marine*, le recruter parmi les maîtres

des diverses directions, et lui laisser entrevoir la possibilité d'un avancement supérieur. La commission d'enquête ne manquera pas d'étudier cette question.

Il a été fait une singulière et instructive remarque sur le service dans les arsenaux; elle n'échappera pas à la commission. On sait que les arsenaux sont divisés en trois principales directions, celle de l'artillerie, celle des mouvemens du port, et celle des constructions. On remarque que ce qui est fait par la direction de l'artillerie, où les chefs et les ouvriers sont militaires, est toujours rigoureusement et rapidement exécuté; que ce qui est fait par la direction des mouvemens du port, où les chefs sont militaires et les ouvriers civils, l'est moins rigoureusement et moins rapidement; enfin, que ce qui émane de la direction des constructions, où les chefs et les ouvriers sont civils, ne s'exécute que plus lentement et moins régulièrement. Il est loin de ma pensée de vouloir produire aucune insinuation malveillante contre le corps du génie maritime. Dans la marine, nous sommes tous solidaires les uns des autres; c'est le corps entier dont j'ai pris en main la défense contre de publiques attaques; je veux dire tout ce qui est vrai et juste : je dois donc aussi signaler nos défauts d'organisation. Les ingénieurs de la direction des constructions, comme les officiers de la direction des mouvemens du port, n'ont point assez d'autorité, — les premiers surtout, qui ne sont pas militaires, — sur leurs ouvriers civils. L'organisation des ouvriers d'artillerie est un exemple tentant avec les excellens résultats qu'elle présente, résultats qui se traduisent en économies sensibles de temps et d'argent. Un danger existe pour l'état, surtout à une époque de subversion du principe d'autorité. L'état est constamment exposé, — et ce danger se présentera dans un moment donné qui sera toujours un moment difficile, — est exposé à une grève des ouvriers ou à des conditions exorbitantes de leur part. Il y a là encore matière à de profondes études pour la commission d'enquête. La question est des plus ardues, et, pour la résoudre, elle aura besoin de toute sa fermeté, car elle rencontrera les résistances les plus vives. Cette solution sera un des bienfaits les plus durables dont elle pourra doter la marine.

Il est impossible encore de ne pas relever ce qui a été dit sur ce mot si pompeux : *la désorganisation des équipages*. Les équipages n'ont pas cessé d'être aussi bien organisés qu'ils l'ont toujours été. Les plus simples notions des choses de la marine apprennent que les matelots servent trois ans environ à bord des bâtimens de guerre. Dès qu'un bâtiment rentre en France, et même ce mouvement a lieu quelquefois à l'étranger, tous les matelots ayant trois ans de service sont congédiés et remplacés par des hommes de nouvelle levée. Si la campagne a été

longue, la majeure partie de l'équipage est ainsi changée. Sans doute l'équipage est alors moins exercé, et on conçoit qu'il est pénible pour un capitaine, s'il conserve le commandement du bâtiment, ce qui est rare, de perdre une partie du fruit de ses travaux, et d'avoir de nouvelles éducations à faire. Les plaintes qu'il élève alors, et dont on s'est fait l'écho à la tribune, sont secondaires et mal fondées, car ce qu'il appelle une désorganisation n'est qu'une navette légale imposée par la nécessité de ne conserver les matelots que trois ans au service. Des économies budgétaires ont pu obliger récemment de réduire le nombre des matelots, et il s'est trouvé que dans l'escadre de la Méditerranée les hommes de nouvelle levée ont été en nombre moyen plus élevé qu'on ne l'avait prévu. On s'est écrié alors que les équipages de l'escadre étaient désorganisés : exagération à ajouter à tant d'autres, et sur laquelle le public doit être détrompé. Les vaisseaux si habilement manœuvrés, si rapidement exercés, ont dû être seulement pendant quelque temps moins rapides dans leurs manœuvres, moins habiles dans leurs exercices. L'escadre n'était pas pour cela désorganisée, ou, si elle l'était, c'était par le fait de notre organisation, autant que par la nécessité politique, à laquelle l'administration de la marine ne peut rien, de réduire les dépenses publiques.

On a encore voulu nous comparer, sous ce rapport, à la marine anglaise; ce cas ne s'y présente pas. En Angleterre, quand on arme un bâtiment, c'est pour une période de trois ou quatre ans. Pendant cet espace de temps, l'armement, l'équipage, l'état-major, le capitaine, sont invariabfement unis ensemble. Il ne peut y avoir que peu de mutations, car on évite autant que possible de faire rentrer le bâtiment en Angleterre. Cette période accomplie, le bâtiment est toujours désarmé; il est très rare qu'il la double : dans ce cas, il a toujours un capitaine et un équipage nouveaux. Si l'équipage d'un bâtiment anglais met un an à se former, chaque bâtiment est ainsi, après cette année d'études, pendant deux ou trois ans, dans un état parfait d'efficacité. Notre système diffère de celui-là. Ayant une flotte moins nombreuse et presque autant de bâtimens armés, nous sommes obligés de laisser ordinairement un bâtiment à l'état d'armement tout le temps qu'il peut tenir sur l'eau sans de grandes réparations. Chaque personne à bord y accomplit son temps de service et y est remplacée par un nouveau venu. Il y a toujours ainsi un noyau d'équipage plus ou moins nombreux qui transmet les traditions, et qui maintient le bâtiment dans un certain degré d'efficacité : elle est moyennement la même que celle du bâtiment anglais, elle est plus continuelle; mais la fréquence des mutations est désavantageuse en pratique.

Dans les évaluations comparatives de l'efficacité des bâtimens de

guerre anglais et français, il y a deux points qu'il faut faire entrer en ligne de compte pour pouvoir établir une saine distinction : la supériorité de la discipline des Anglais et la supériorité de leur force musculaire. Nous ne pouvons envier la première; elle n'est que factice, car elle n'est obtenue qu'à la suite de traitemens souvent cruels, de flagellations réitérées qui répugnent violemment à nos habitudes et à nos sentimens. Malgré ces modes énergiques de répression cependant, les exemples de grave insubordination sont bien plus fréquens chez eux que chez nous. Aussi a-t-il été publiquement proclamé en Angleterre que ce genre de punition était indispensable. En France, bien avant le décret du gouvernement provisoire qui abolissait les coups de corde, on n'en usait que dans les cas extrêmes et avec la plus grande réserve. Les voleurs seuls n'étaient pas ménagés. Depuis le décret, les équipages font eux-mêmes justice des voleurs, et la discipline ne paraît pas avoir souffert de l'abolition de cette peine, qui était déjà presque abolie en fait. Pour ceux qui voulaient jouer à la tribune un rôle populaire, c'eût été pourtant un brillant, noble et juste texte que de proclamer devant toute la France la docile valeur de nos matelots.

Si on traduisait en chiffres la moyenne de la force corporelle des Anglais relativement à celle des Français, on la trouverait dans la proportion de 5 à 4. Il en résulte que, bien que nos équipages soient un peu supérieurs en nombre à ceux des Anglais, ce qu'on nous reproche sans cesse, ceux-ci représentent une plus grande force musculaire que les nôtres; et, la proportion entre les équipages des deux nations étant comme 8 est à 9, la supériorité de force reste encore aux Anglais. Cette différence de force musculaire est bien plus sensible encore à bord des bâtimens de commerce. Elle oblige nos navires à avoir des équipages plus nombreux que ceux de tous les états septentrionaux. C'est une des causes du prix élevé du fret dans notre marine marchande, et par conséquent une des causes de sa décroissance. Si l'enquête étend ses travaux jusqu'à la marine du commerce, elle ne pourra manquer de tenir compte de cette considération.

Non-seulement on a prétendu que les équipages étaient désorganisés, on a ajouté que, les matelots manquant, on ne pouvait pas les compléter. Il fallait dire qu'on ne le voulait pas. On ne le voulait pas, parce qu'on était forcé de se renfermer dans un certain chiffre, et que les levées ne devaient se faire qu'en conséquence. La pépinière de matelots est toujours féconde, malheureusement trop féconde, car cette fécondité a pour cause la stagnation où le commerce s'est vu jeté par les déplorables événemens que nous avons traversés. On a même dû suspendre l'incorporation dans la marine des hommes du recrutement, afin de pouvoir donner de l'emploi à un plus grand

nombre de matelots du commerce. Beaucoup de ports voient, hélas! encore bien des matelots errer inoccupés sur leurs quais. Ces hommes ne viennent point se présenter d'eux-mêmes au service de l'état, qui leur serait avantageux : ils attendent un ordre, parce que ce service leur est antipathique, d'autant plus qu'il est forcé. Ils ont à ce sujet une sorte de répugnance qui fait que la plupart d'entre eux aiment mieux s'exposer aux plus dures privations que venir de plein gré au service; mais, la plupart d'entre eux l'avouent, c'est le plus souvent une affaire de respect humain.

Je voudrais m'arrêter, mais qu'il me soit permis de relever encore une inexactitude. On a attaqué, il fallait bien qu'il en eût sa part, le conseil d'amirauté; chacun peut entendre à sa manière la composition et les attributions de ce conseil; depuis long-temps, plusieurs projets ont été présentés sur ce sujet. En général, on prend pour point de départ l'amirauté anglaise, qu'on cite comme modèle à chaque instant; on en voudrait une semblable, et chacun l'organise au gré de son imagination. L'amirauté anglaise se compose ordinairement d'un premier lord, toujours de l'ordre civil, de quatre officiers de marine, d'un sixième membre, fonctionnaire civil, et d'un premier et deuxième secrétaires. Il est extrêmement rare que le premier lord soit officier de marine. Ce n'est pas du tout un conseil permanent, comme on l'a assuré; tous les membres de l'amirauté, jusqu'au premier secrétaire compris, suivent le sort du ministère dont ils font partie. L'amirauté n'est donc autre chose qu'un ministre en six ou sept personnes. Or, il est un point qui n'est pas encore décidé, et en France nous penchons pour la négative : c'est celui de savoir si une administration est plus avantageusement dirigée par un conseil de plusieurs personnes que par un seul ministre. Les avis sont partagés à ce sujet en Angleterre, en sorte que de nombreuses objections ont été faites au système suivant lequel était administré le ministère de la marine anglaise. La principale s'appuie sur le défaut de responsabilité effective qui en résulte. C'est un argument puissant pour ceux qui ne croient pas que la responsabilité ministérielle soit un mythe. On ne manque pas alors de citer le système français comme préférable, ce sont surtout les marins qui articulent ces plaintes. Dans la nouvelle lettre au premier lord de l'amirauté que vient de publier l'amiral Napier, on lit : « Je demande la permission à votre seigneurie de l'engager à changer la composition du conseil d'amirauté. Comment, milord, est-il possible que les affaires de la marine puissent être bien dirigées par quatre officiers de marine ayant à leur tête un fonctionnaire civil qui n'y entend rien, et à leur suite un autre fonctionnaire civil qui y entend moins que rien, travaillant dans des appartemens séparés et n'entendant pas parler les uns

des autres? La marine est une profession favorite : personne ne veut voir altérer son efficacité; mais personne ne défendra la manière extravagante dont elle est dirigée. »

Un seul avantage, selon moi, ressort du système anglais, et cet avantage n'en est un que pour l'Angleterre : c'est celui de permettre que deux membres du conseil, — il en faut toujours deux réunis pour prendre une décision qui est alors définitive, — que deux lords de l'amirauté, qui équivalent ainsi à un ministre, se transportent instantanément, grace aux rapides moyens de communication, dans chaque arsenal où ils inspectent et décident. Pendant que ces deux lords sont loin de Londres, deux autres lords peuvent encore s'absenter pour leurs devoirs parlementaires, car ils sont ordinairement membres du parlement, ou pour toute autre cause, et il reste à l'administration centrale deux lords qui forment encore un ministre et qui donnent des signatures. Tel est, je crois, le seul avantage d'un ministère composé d'un conseil unique : c'est celui de se multiplier; encore faut-il qu'il ait le pouvoir légal de se diviser et d'agir ainsi divisé. Une semblable organisation n'est pas d'accord avec nos idées, et on n'en trouve pas d'exemple chez nous.

Il serait trop long et superflu surtout de détailler ici la constitution et le mode de procéder de l'amirauté anglaise, car il n'est pas probable que nous l'adoptions. Nous tendons à établir un système moyen, c'est-à-dire toujours un ministre unique et un conseil d'amirauté permanent, fortement constitué, consultatif seulement, mais obligatoirement consultatif, à l'abri de toutes les vicissitudes ministérielles et parlementaires; en un mot, un conseil stable près d'un ministre instable.

Dans tout ce qui précède, j'ai toujours pris l'Angleterre comme terme de comparaison; je n'ai fait ainsi que suivre les erremens de ceux que je réfutais. On a signalé à la tribune, pour en faire un texte contre nous, les avantages que les Anglais ont sur nous. Le choix des exemples n'a pas été heureux. J'en ai cité moi-même de plus concluans; j'aurais pu en citer dans le sens inverse. Les avantages dont les Anglais jouissent sont de deux sortes : ceux qui proviennent du mode d'administrer la marine, — ils sont en petit nombre, il est en notre pouvoir de les faire disparaître, — et ceux qui proviennent des causes que nous ne pouvons malheureusement pas balancer. — Ces derniers sont en grand nombre : la position insulaire, qui offre un grand développement de côtes, et rend la marine un instrument obligé pour tous; la situation géographique des ports militaires, qui leur permet de se relier très facilement à la capitale; la marine du commerce, aussi importante que celles de toutes les autres nations réunies; des ressources inépuisables en charbon de la meilleure qualité; le caractère national si calme, si persévérant, si hiérarchique; l'éducation première, qui rend intelli-

gible à tous dès l'enfance les choses de la mer; l'esprit maritime, répandu dans toutes les classes de la société; le respect de l'autorité, parce que l'autorité émane du souverain et en est la représentation; un budget plus riche, qui permet une rémunération presque prodigue pour les services rendus; des exigences parlementaires moins minutieuses, qui laissent le champ plus libre au progrès, etc. : mille autres causes encore, qu'il est superflu d'indiquer, constituent ces avantages.

Une chose cependant me remplit d'étonnement et en même temps d'orgueil : c'est que, malgré tous ces avantages dont jouissent les Anglais, malgré nos vices incontestables d'organisation et notre défaut d'esprit maritime, la marine française ait pu si honorablement soutenir son infériorité, soutenir souvent la concurrence avec la marine anglaise, et que cette infériorité n'ait souvent porté que sur le chiffre des bâtimens. Une semblable remarque donne le droit d'espérer, elle met à néant bien des accusations, réduit au silence bien des détracteurs. Je comprends qu'on admire la marine anglaise, qu'on cite son organisation; car, moi aussi, j'en ai été enthousiaste. Appelé à l'étudier en détail, imbu, dans les commencemens de cette étude, d'idées préconçues, j'ai admiré aveuglément ce que je croyais l'ouvrage des hommes, et qui n'était que l'ouvrage de la nature. Mes idées n'ont pas tardé à se modifier. J'avais admiré, parce que je n'avais vu que le résultat; j'ai moins admiré quand j'ai vu les ressources, et de moins en moins quand j'ai vu des fautes cachées habilement, mais commises *en plus grand nombre que chez nous*. L'enquête étudiera la marine anglaise; elle passera par les mêmes sentimens.

L'enquête étudiera peut-être aussi la marine russe, qui a son importance. Malgré son infériorité, je l'ai admirée à plus juste titre, parce que là les moyens manquent, et qu'il a fallu une énergie et une persévérance sans bornes pour obtenir ce qu'on a obtenu; mais la forme du gouvernement vient en aide. Il y a là deux marines distinctes qui ne communiquent entre elles que par terre, la marine de la Baltique et la marine de la mer Noire, comme nous avions jadis la marine du Levant et la marine du Ponant. Chacune a son budget distinct et indépendant. L'administration est facilitée par un système simple, dispendieux à nos yeux, mais qui ne l'est point pour l'organisation militaire des Russes. Dès qu'un bâtiment est lancé, un armement complet et un équipage complet lui sont affectés; cet armement et cet équipage lui appartiennent jusqu'à sa démolition, quelles que soient les phases qu'il traverse. Il n'y a point là de commissions du budget; l'empereur y supplée lui-même, avec cette différence que les commissions du budget n'ont pouvoir que de blâmer, tandis que l'empereur, s'il blâme énergiquement, a aussi le pouvoir de récompenser magnifiquement.

Je n'ai point réfuté toutes les erreurs touchant la marine qui se

sont fait jour dans le public, toutes les fausses appréciations qui ont été et qui sont journellement émises. J'aurais voulu pouvoir entrer dans d'autres détails, car il est à souhaiter que la marine soit plus connue de tous, afin d'être moins méconnue; mais il fallait éviter d'employer des expressions, de décrire des détails qui eussent pu être inintelligibles, j'ai même évité autant que possible l'aridité des chiffres. Ce n'est point pour des marins que j'écris; ils savent d'où viennent et ce que valent les appréciations qu'on a faites d'eux; ils savent que le bon esprit des membres de l'enquête en fera justice, en a déjà fait justice. Qu'on se rappelle que par le mot *marins* j'entends toujours collectivement tous les fonctionnaires qui dépendent du ministère de la marine. J'écris pour les personnes étrangères à la marine, pour celles en grand nombre qui ont donné des marques non équivoques d'adhésion aux paroles qui sont tombées de la tribune, non-seulement dans ces derniers jours, mais plus anciennement encore, paroles qui se sont infiltrées dans le pays; j'écris pour toutes les opinions, car la marine n'appartient à aucun parti; elle aime l'ordre par métier, voilà sa profession de foi; j'écris enfin pour le public, afin qu'il sache qu'il a une marine, et que cette marine n'est point tombée dans ce profond abaissement qu'on a osé proclamer. Je suis l'écho de ceux qui se sont voués à ce service souvent si ingrat, de ceux dont la susceptibilité a été si justement éveillée.

J'ai signalé le bien, c'était devoir et justice; je n'ai fait qu'effleurer le mal, car je sais que les suggestions subalternes seront l'un des principaux écueils de l'enquête; mais, on peut le proclamer, il faut, comme on l'a dit, porter la main sur l'administration, non pour la juger, mais pour l'améliorer, pour la simplifier, pour l'émanciper. Il ne faut plus, par exemple, qu'on écrive de deux cents lieues à un ministre pour lui demander la permission de prêter un chaudron, ainsi que cela s'est vu tout récemment. Une semblable manière de faire est plus qu'absurde, elle est ridicule. C'est abaisser l'administration, quand on veut la relever. Qu'on la relève donc; c'est ce qu'a fait Colbert, qu'on tient à imiter. Le temps doit être passé où les commissions du budget s'attachaient avec une méticuleuse préférence aux comptes de la marine. Leurs exigences ont eu pour résultat les budgets fictifs. Le moment est opportun pour profiter de la tendance à la décentralisation qui se manifeste partout. C'est un beau champ pour la commission d'enquête.

Ce ne sont pas toujours les bonnes institutions qui nous manquent; c'est la force et la persévérance de nous y conformer. L'habitude de voir dans un gouvernement constitutionnel et surtout républicain tant de volontés diverses se substituer à la volonté d'un seul passe tellement dans les mœurs, que l'autorité en souffre profondément.

Affaiblie par nos institutions parlementaires, elle demande du secours. L'enquête lui viendra en aide.

Imitation intelligente des institutions parlementaires des Anglais, nos devanciers en cette matière, l'enquête est l'expression d'un sentiment patriotique bien naturel. Ceux qui ne sont pas initiés veulent s'éclairer, les initiés veulent s'améliorer : heureuses dispositions, qui faciliteront la rude et vaste tâche qu'elle entreprend. Quelques personnes ne l'ont pas prise au sérieux. Nous ne partageons pas une pensée aussi décourageante; nous voulons le juste, le mieux et la lumière surtout; tous les faits, tous les projets, toutes les accusations, diversement produits, ont été d'autant plus applaudis, qu'on les comprenait moins. L'enquête a pour mission de juger et de mettre en lumière ces faits, ces projets, ces accusations. Il y a quelque chose à faire dans la marine, il faut faire ce quelque chose; jamais l'occasion ne s'est présentée si belle. Le travail peut être long. Pendant que la commission poursuivra ses recherches, les affaires pourront languir, car à toute question on répondra par l'enquête : c'est la conséquence de l'époque de transition; mais cette stagnation, ces retards, auront leur compensation, car nous aurons marché vers le progrès. Nous ne voulons pas cependant que nos institutions devancent leur époque; le mieux est l'ennemi du bien. Changer sans améliorer, c'est détruire. L'enquête ne détruira pas, nous en avons la confiance. Elle fera justice d'insinuations décourageantes, elle relèvera la marine dans l'opinion publique; elle s'appliquera ensuite aux difficiles études qu'elle s'est imposées. Nous travaillerons alors tous de concert, non à réformer, — le mot répugne, — cet important service, mais à l'améliorer, à le perfectionner. Nous y aiderons avec courage et espoir, avec courage, parce qu'aucun sacrifice ne nous coûtera, avec espoir, parce que nous avons foi en ceux qui ont entrepris cette tâche nationale.

CLÉMENT DE LA RONCIÈRE-LE-NOURY.

LES

FANTOMES DE LA DÉMAGOGIE.

I. — *LA NUIT DE WALPURGIS.*
II. — *LA DANSE DES MORTS DE FÉVRIER 1848.*
III. — *LES CONFESSIONS D'UN RÉVOLUTIONNAIRE.*

Nous ne savons plus quel sceptique prétendait qu'il aimait mieux rencontrer la nuit sur son chemin un spectre qu'un vivant. En effet, disait-il, un homme qui possède à la fois un corps et une ame est bien plus redoutable qu'un fantôme, qui n'est, après tout, qu'une ame errante dépourvue d'un corps. Ce qui la rend si redoutable n'est que son invisibilité, ses longs gémissemens, l'horreur de la nuit et les circonstances de temps et de lieu au sein desquelles elle apparaît. — Nous sommes tout-à-fait de cet avis. Les fantômes n'ont d'autres pouvoirs que ceux que nous leur prêtons. Les frayeurs qu'ils causent, l'effroi qu'ils inspirent sont leurs armes les plus terribles. Le socialisme est-il un fantôme? La société, au contraire, doute-t-elle de sa réalité? Si la société est une réalité, elle a en elle une force double de celle que possède le socialisme. Pourquoi donc s'effraie-t-elle? pourquoi, au lieu de marcher droit sur lui pour l'interroger, les hommes de notre temps s'arrêtent-ils à deviser entre eux, à se communiquer leurs craintes, comme les compagnons d'Hamlet sur l'esplanade du

château d'Elseneur? Qu'ont-ils à craindre? et quel mal est pire que la peur, qui, en paralysant les forces d'action, nous livre inévitablement à nos ennemis? Assez long-temps la société a été livrée à des craintes chimériques; assez long-temps, comme les enfans, elle s'est effrayée des sifflemens du vent et des bruits de l'orage. Il est temps qu'elle se rassure, et qu'elle sache qu'elle n'a devant elle que des fantômes. Il faut enfin que toutes les puérilités de l'opinion se dissipent, et que la société vive comme elle a toujours vécu, dans la lumière, dans la réalité, dans la vie.

La grande faute de la société, c'est que, depuis deux ans, elle fait la chasse aux fantômes. Imprudens! vous rédigez des journaux, vous publiez des brochures; mais c'est tout ce que les fantômes demandent, mais vous flattez singulièrement leur orgueil, mais vous les faites passer par là à l'état de réalités, vous affirmez leur existence. Depuis deux ans, tout ce qu'on a écrit sur le socialisme est vraiment prodigieux. M'est avis qu'il aurait mieux valu employer son temps et son intelligence aux objets auxquels on les employait autrefois, qu'il aurait mieux valu continuer à écrire des romans, à faire représenter des drames, à publier d'innocentes poésies. Vous vous faites les complices involontaires du socialisme en le discutant si souvent et si longuement. Nous voilà donc, disent-ils, pris au sérieux; le corps que nous cherchions, on nous le prête : qu'avons-nous besoin de le chercher plus long-temps? La vie que nous n'avions pas, on nous la suppose; nos forces, inégales en réalité, ne peuvent-elles se démontrer aussi nombreuses, aussi énergiques que celles de nos adversaires? Nous sommes considérés comme un parti, nous qu'on appelait naguère théoriciens, utopistes, esprits chimériques! Nous pouvons donc faire de ce monde notre domaine, nous pouvons triompher des vivans!

Ces combats, ces discussions avec des ombres, sur des rêves, ont encore un autre inconvénient. C'est qu'ils forcent la société à poursuivre les fantômes qui viennent la troubler, ils l'obligent à sortir de son repos pour vaincre des ennemis invisibles, et qui fuient toujours plus loin dès qu'elle s'approche. Prenez garde, le socialisme ne demande pas autre chose. Les feux-follets savent aussi faire briller aux yeux du voyageur une clarté douteuse, ils l'entraînent dans les marais qui leur ont donné naissance, ils l'attirent dans les tombes d'où ils sont sortis. Les escarmouches auxquelles vous invitent vos adversaires, ce sont des ruses pour éviter le combat sérieux, des piéges qu'ils vous tendent pour vous faire tomber sans vous fournir l'occasion de la lutte, pour empêcher toute défense de votre part. Prenez donc garde et résistez aux propositions de combat qu'ils vous font à toute heure, résistez à ces séductions de la discussion philosophique, chère à toutes les véritables intelligences; oubliez que vous êtes des gens d'esprit et fer-

mez vos oreilles à ces provocations que vous adressent les plus vilaines et les plus hideuses des sirènes.

Et cependant, comme toujours ici-bas, le mal est à côté du bien : il est résulté pour vous un avantage de cette croyance à l'existence d'êtres chimériques. Cet avantage, c'est qu'eux-mêmes se sont pris au sérieux. Ils se combattent maintenant comme des êtres doués de vie et de passions; ils détruisent par là, les uns au moyen des autres, l'apparence d'existence que vous leur aviez prêtée. M. Louis Blanc tonne et fulmine contre M. Proudhon; M. Pierre Leroux lui-même intervient dans le débat, tout exprès, dirait-on, pour se faire écraser. M. Proudhon, qui avait déjà anéanti M. Considérant, s'occupe à cette heure de sceller dans leur tombe ses deux nouveaux adversaires; mais lui-même, le plus énergique de tous, qu'est-il, lui aussi?

En attendant que ces spectres s'évanouissent, — et pour comprendre leur néant, il suffit peut-être de les regarder d'un peu près, — on ne saurait trop déplorer l'état dans lequel ces frayeurs insensées, ces discussions sans fin, ces craintes, ont jeté la société. Elles ont créé la confusion des langues, elles ont perpétué l'anarchie. Elles ont maintenu cette situation vague et sans solidité dans laquelle nous sommes plongés depuis deux ans; à force de combattre avec des fantômes, nous avons pris aussi quelque chose de la tournure de ces fantômes. Jetons un coup d'œil sur l'incohérence qui domine, et efforçons-nous d'en sortir. Incohérence, incertitude, domination du fait, réalité qui se fond en rêves de tout genre, voilà les caractères de la situation actuelle. Nous nous laissons trop dominer par le hasard; mais le hasard n'est pas notre maître ici-bas : ne l'accusons pas, ne le faisons pas intervenir dans nos malheurs. Ce qui fait notre mal, c'est notre inexpérience à savoir glorifier, abattre, aimer ou haïr les faits qui passent sous nos yeux. Ne nous laissons pas dominer par les faits, soumettons-les; redevenons les maîtres de la réalité, et la fatalité qui nous enchaîne sera brisée.

I.

Le caractère principal de la situation, nous l'avons dit, c'est l'incohérence, et la cause principale de cette incohérence, c'est la pression que les faits exercent sur les hommes de notre temps. A l'heure qu'il est, la réalité dépasse de beaucoup les romans les plus extravagans. La logique n'a plus d'empire et doit abandonner ses combinaisons, à chaque instant renversées. Autant vaudrait demander à l'homme qui sommeille de conduire ses rêves que de demander à notre temps d'accomplir une entreprise avec certitude, et de réaliser complétement un projet. Le temps actuel est une fantasmagorie, un assemblage de

couleurs discordantes, de tons criards, de costumes archaïques, de spectres mêlés aux vivans, de fantastiques apparitions, nées du chaos; les aspects changent à chaque instant, les paysages fuient et se succèdent comme dans les rêves.

Cette incohérence se manifeste dans les caractères de la manière la plus remarquable. Si l'on cherche ce qui constitue, à proprement parler, le caractère, ce qui en fait le fonds, on trouvera que le caractère repose toujours sur un point fixe, sur une idée inébranlable dans la vie privée, et, dans la vie politique, qu'il repose bien moins sur la force de la conviction personnelle que sur l'appui d'une tradition acceptée et existante. L'opinion ne fait pas le caractère; l'opinion relève de l'intelligence, faculté mobile, imaginative, tandis que le caractère repose sur les lois éternelles de la conscience et de l'ordre moral. Or, telle est la pression extérieure que les faits exercent sur nous, que notre conscience se rétrécit et s'allonge à chaque instant pour s'accommoder avec eux. Le caractère, socialement parlant, résulte des habitudes fixes et régulières et du milieu dans lequel l'homme vit et agit. Aujourd'hui chaque individu est le point central de la terre, l'axe du monde. Nous faisons de vains efforts pour vivre comme nous vivions naguère. Le côté le plus curieux de nos mœurs depuis février 1848, c'est la gêne visible, l'embarras du maintien, l'hypocrisie de l'allure, le mensonge des démarches. On sent qu'il faut se créer, en face d'une situation nouvelle, une autre méthode de conduite; mais ce suprême effort, on hésite à le tenter, et l'on cherche timidement à renouer la chaîne rompue des anciennes habitudes. Le moyen pourtant de s'étourdir et de laisser voir, par exemple, des passions et des tendances autres que des tendances politiques, à l'heure qu'il est! On ressemblerait à ces hommes qui, au sein d'un vaisseau entr'ouvert par la tempête, continuent encore leur repas commencé, et restent dans leur repos habituel. Tout se tait donc devant les faits; les passions elles-mêmes se replient et s'éteignent. Les mœurs n'ont plus de relief, plus d'éclat extérieur; elles se cachent avec peine, elles se manifestent avec crainte. Jamais pareille hésitation, pareille incertitude, n'ont existé.

Dans les choses intellectuelles, bien plus mobiles, qui ne se soucient pas de point fixe, comme le caractère, et de coutumes régulières et stables, comme les mœurs, le même phénomène se produit. Chacun s'applique à faire de sa pensée une chose matérielle, retentissante, propre à passer de main en main, comme une pièce de cinq francs; on la condense en *conseils*, exhortations, lettres à celui-ci et à celui-là, ou en pamphlets mensuels. L'intelligence s'efforce de plus en plus, nous l'avons dit, de ressembler aux faits matériels, aux choses extérieures; mais là ne se bornent pas encore les traits caractéristiques de l'incohérence intellectuelle contemporaine. Nous assistons en outre à une

véritable course au clocher intellectuelle. L'intelligence, à chaque instant prise au dépourvu et dépassée par les faits, s'efforce de les rejoindre, emploie toute son activité afin de les ressaisir. Ce ne sont plus les faits qui découlent de la pensée, c'est la pensée qui est déconcertée, entraînée, subjuguée par les faits; elle s'épuise dans ces courses perpétuelles, dans ces luttes, sans acquérir aucune expérience dans ces étranges voyages, où le but est d'arriver, et rien autre. Alors, lasse, fatiguée, elle retombe sur elle-même et se livre à des rêves sans fin, rêves du passé, prophéties somnambuliques, doctrines décousues, discours sans motif. Les faits sont plus forts que le caractère, que les mœurs, que l'intelligence dans notre temps.

A toutes les époques, on peut juger du degré de liberté morale de l'homme par l'énergie d'action dont il fait preuve. C'est par là seulement qu'il dompte les faits et les subjugue. Sans l'action, la pensée est impuissante; elle peut bien diriger, mais non pas conquérir. Aujourd'hui, notre désir d'action, disons mieux, nos velléités, sont à chaque instant paralysées. Nos désirs d'action sont contredits par notre tendance au repos, notre impuissance d'application, notre ennui, et surtout par nos alarmes. Chaque fois que nous voulons agir, une sueur froide se répand sur notre front, comme sur le front de l'élève en sciences occultes sur le point d'évoquer pour la première fois les esprits. Nous craignons que les faits ne soient plus forts que nous; nous hésitons, et l'incertitude est la seule déesse qui nous conseille. Nous adorons les faits accomplis par crainte et par terreur, absolument comme les anciens Égyptiens adoraient le crocodile. Ce n'est point par amour du meilleur, mais bien par crainte du pire. Le doute nous arrête toujours à moitié chemin, et la libre volonté n'emploie plus ses forces, dans notre temps, à combattre contre le mensonge, mais bien contre les doutes intérieurs. C'est en cela que consiste l'héroïsme du XIXe siècle. Jadis on combattait sous des bannières sacrées, on savait ce que signifiaient leurs symboles, on marchait avec confiance sous leur protection, on allait à la conquête de l'erreur et du mensonge; tout étincelait, tout était flamme. Aujourd'hui, un second adversaire s'est présenté : nous avons à combattre non-seulement le mensonge, mais encore le doute que nous portons en nous. Aussitôt que nous croyons avoir terrassé le mensonge, les anxiétés intérieures reviennent nous assaillir. Quand le mensonge, sous la forme du socialisme, n'est plus là pour exercer notre force morale, aussitôt reparaît le doute avec toutes ses pâleurs et ses alarmes.

L'opinion publique est tout aussi incertaine que l'intelligence et les mœurs. Les radicaux et les socialistes le savent bien; aussi espèrent-ils toujours emporter la société en dupant l'opinion publique. Elle n'existe

plus telle qu'elle doit exister, c'est-à-dire comme une sorte de providence veillant au-dessus de la société. Elle servait jadis à mesurer le degré de foi et de confiance aux institutions établies et aux hommes chargés de gouverner; maintenant il n'est plus question de tout cela. Elle n'exprime plus qu'une chose, à savoir : la fluctuation des idées qui emporte les esprits. Il n'y a plus d'opinion publique véritable, de jugement porté sur des choses stables. L'opinion publique se laisse entraîner par le courant des événemens qui emportent la France en constatant, par un mot ou un regard rapide, sous quels degrés de latitude ou de longitude morales sont placées les rives qui fuient sous nos yeux. Il faut que l'opinion publique redevienne ce qu'elle a été, une providence humaine, et qu'elle cesse d'être l'interprète de la fatalité, l'organe qui constate les faits accomplis. Elle doit prévenir les événemens, et non pas se borner à les déplorer. Les faits ont pris sur nous un tel ascendant, que nous nous sommes habitués à compter sur eux. On les redoute alors même qu'ils n'existent pas encore. Les plus sages se croisent les bras et attendent un événement heureux qui vienne les délivrer : ils comptent sur les faits pour les tirer d'embarras; les plus fous se querellent et se font peur les uns aux autres au milieu des ténèbres de la situation, comme les enfans se font peur dans l'obscurité. Qu'indique ce jeu puéril et dangereux qui peut amener des crises nerveuses, des évanouissemens, des folies subites? Il prouve, me répondrez-vous, que la solidarité des intérêts ne suffit pas toujours pour étouffer les passions. Eh bien! non : il indique simplement l'empire que les accidens extérieurs et les faits matériels ont pris sur nous, le perpétuel besoin d'émotions naturel à un peuple aussi vieilli que nous le sommes. Nous sommes habitués aux soubresauts violens, aux surprises, aux vifs battemens de cœur, et nous ne sommes plus à notre aise lorsque tout cela vient à nous manquer. Nous nous créons des frayeurs, même au milieu des ténèbres, l'asile naturel et fécond des frayeurs et des surprises. Nous errons au milieu du monde des rêves, et nous demandons encore des émotions nouvelles et du merveilleux!

L'incohérence est donc à son comble. Elle est, depuis que l'anarchie n'est plus l'état habituel de la France, depuis les funèbres batailles, le caractère principal de la situation. Voilà un an qu'elle domine en reine, elle mêle tous les élémens de la vie; les choses les plus éloignées se rejoignent, les choses les plus rapprochées se séparent. Cette pression des faits sur l'esprit, ces événemens qui sont plus forts que la liberté morale de l'homme, donnent le vertige aux générations sur lesquelles pèse cette fatalité brutale. Sur toute la surface de l'Europe, les faits sont souverains, les hommes ne peuvent rien ou plutôt ils manquent. De plus en plus, les danses bizarres des objets inanimés

deviennent des réalités; les forces et les esprits de la nature ont été évoqués, et maintenant ils se promènent à travers le monde, refusant de rentrer dans leurs demeures.

D'où provient cet effacement lent, mais ininterrompu de la réalité, cet oubli de la vie, cet aspect morne des événemens sortis de la révolution de février? N'avez-vous jamais été frappés de cette teinte grise qui se répand comme un brouillard sur les choses de ces dernières années? Un seul événement fait exception. Ce sont les journées de juin, qui avaient l'air de se passer au milieu des brûlans déserts du Sahara. Il y aurait à traiter un point fort original de météorologie révolutionnaire et de physiologie politique. Il y a déjà bien longtemps qu'Henri Heine prétendait, en parlant des révolutions, que les ardeurs de l'été étaient nécessaires pour les faire éclore. Cette théorie a été démentie par l'expérience, comme toutes les théories. La révolution de février s'est accomplie avant même que les lilas eussent commencé à fleurir, et elle a répandu ses odeurs de poudre sous un ciel pluvieux et dans des rues boueuses. Mais alors une nouvelle question s'élève: la température imprime-t-elle aux révolutions son caractère? la saison où elles s'accomplissent leur donne-t-elle sa couleur? Cette hypothèse nous paraît démontrée par les faits. Voyez les deux dernières révolutions, le 29 juillet et le 24 février. Il faisait un bien beau soleil en juillet 1830, et aussi n'y a-t-il jamais eu en France autant d'enthousiasme, autant d'ardeur, autant d'élan vers toutes choses qu'à cette époque. Les débats y sont passionnés, les œuvres littéraires pleines de couleur, les mœurs d'une liberté inouie et d'une nudité telle qu'il convient à une époque de chaleurs. Tous les esprits qui sont sortis de cette révolution ont gardé un rayon de son soleil; les folies même, — certes il y en avait, — ne ressemblent pas à nos folies sombres d'aujourd'hui; elles sont d'une richesse inouie, et, à défaut de vérité, elles sont singulièrement agaçantes, enivrantes, voluptueuses. Comparez le saint-simonisme au communisme, la littérature d'alors à celle d'aujourd'hui, l'agitation politique d'alors à nos craintes et à nos alarmes. Tout y est chaud, coloré, plein de reflets et de chants; c'est une véritable révolution d'été; il y a des espérances sans fin, des mirages qui se dessinent dans une atmosphère brûlante, des perspectives, d'âcres parfums, des désirs. Au contraire, il faisait un temps bien affreux lorsque la révolution de février est arrivée. Il y avait des brouillards dans l'air, de la boue dans les rues, de l'incertitude dans les esprits. On dirait que les événemens s'en sont ressentis. Il n'est rien sorti de cette révolution : les caractères sont pleins de lassitude, les esprits sont épuisés. Un brouillard pareil à ceux qu'exhale la Seine empêche de reconnaître son chemin; on se heurte sans se reconnaître, on marche sans savoir où; pendant six mois, les assemblées ont balayé et re-

mué la boue révolutionnaire à pleines pelletées. On essaie en vain d'assainir la société, de la débarrasser de ses immondices. Vains efforts! la pluie et le brouillard entretiennent perpétuellement la boue de nos villes et de nos chemins; il y a partout comme un frisson glacial semblable à ceux qu'on éprouve pendant les premiers jours de l'hiver; les hommes sont petits, les paroles ternes, les discours sans éclat, les livres sans ame, les débats sans passion réelle. Moralement, on peut dire qu'il fait un temps humide et froid. Combien durera cet hiver? de quel printemps sera-t-il suivi? Nous ne le savons pas; mais, en comparant les deux révolutions, nous nous souvenons des paroles de Shakspeare déplorant les infortunes de la reine dans *Richard II*. « Elle vint ici parée comme le doux mai orné de fleurs, et maintenant elle s'en retourne pareille à la Toussaint, où le jour luit à peine. »

Faut-il s'étonner, après tout, de cet aspect morne de la révolution de février? Ces brumes tristes, cette atmosphère sombre, sont l'atmosphère naturelle, l'air ambiant du monde des fantômes. C'est dans ce milieu froid et gris qu'ils errent d'habitude. Nous avons vu le paysage, voyons les acteurs eux-mêmes, les spectres.

II.

Il faudrait combiner, pour peindre les événemens dont l'Europe est le théâtre depuis deux ans, les talens si divers, mais à la fois si réels et si fantasques, de John Martinn, de Rembrandt et de Goya. Martinn pourrait peindre et reproduire le spectacle extérieur, les gigantesques barricades s'élevant comme des Babels pour escalader la société, les palais en ruine, les théâtres et les places publiques encombrés et frémissans, le déluge des masses humaines se précipitant dans les demeures royales abandonnées, le tumulte, le bruit, le craquement et les écroulemens des nations, la frayeur des peuples et les châtimens de Dieu. Rembrandt pourrait peindre tout le côté moral de ces désordres. Dans ces caves obscures, dans ces sombres intérieurs, voyez-vous ce sorcier qui évoque les esprits, cet avare qui pèse son or, ce docteur qui étudie avec trop d'ardeur les livres défendus? Ce sont eux, les génies de la destruction, du mal et de l'égoïsme, qui d'ici, et à l'abri dans ce monde souterrain, dirigent les terribles événemens que Martinn a peints. Les voyez-vous, ces personnages, dans cette lumière qui ne sert qu'à montrer combien les ténèbres leur sont chères? Ces ténèbres si profondes semblent faciliter la méditation du mal, et ce rayon égaré implore, ce semble, d'éclairer les tristes réduits où se fabriquent les philtres de la destruction et de la folie. Ce rayon est comme une divine aurore que repousse la vieille nuit, l'épouse du néant. Le monde des ténèbres s'étend autour du monde moral et dicte ses résolutions à ce

vieux savant penché sur ses fourneaux. Goya peindrait à son tour les scènes qui précèdent la destruction, les personnages instrumens des révolutions, les esprits sinistres évoqués par les alchimistes de Rembrandt, le monde funèbre des souterrains sociaux et les habitués des caves des sociétés secrètes, les héros de la rue, les types de la misère et du désespoir rendus terribles et actifs par l'évocation des magiciens. Goya serait l'intermédiaire et remplirait l'espace qu'il y a entre Rembrandt et Martinn, c'est-à-dire l'espace que remplit la délibération entre la pensée et l'action.

Ou bien en littérature, si on pouvait combiner Jean Paul, Hoffmann et Swift, on aurait la chance d'obtenir un tableau assez complet des deux dernières années. On aurait, avec ces trois hommes, l'esprit qui pleure sur les ruines, le monde céleste qui sourit de dédain, puis les feux follets qui égarent le voyageur, et la vipère qui siffle sur le bord du chemin. Avec des ruines pour scène et encadrement, pour personnages des vipères et des feux follets, on aurait le tableau complet des événemens actuels.

De telles œuvres, artistiques ou littéraires, n'existent pas; cependant, de même que le caractère de la situation frappe maintenant tous les yeux, ainsi la forme sous laquelle doivent être représentés les événemens contemporains commence à être l'objet des préoccupations de plus d'un esprit cultivé. Nous avons sous les yeux un essai littéraire intitulé *la Nuit de Walpurgis*, où l'auteur a essayé de peindre poétiquement la série des événemens et des personnages de la révolution de février. L'Allemagne nous a envoyé dans ces derniers temps un cahier de gravures intitulé : *Encore une Danse des morts*, dues au crayon d'un Allemand, M. Alfred Rethel, et enrichies d'un commentaire poétique de M. Reinick. Les tendances de ces deux essais sont les mêmes; elles sont réactionnaires, comme on dit aujourd'hui; mais le point de vue est différent. L'Allemand a pris la révolution de février sous son aspect le plus sinistre : *la Danse des morts* révèle la pensée philosophique de la révolution; *la Nuit de Walpurgis* s'attache surtout aux événemens et aux hommes.

Il y a une très heureuse invention dans ce petit poème : c'est le travestissement des révolutionnaires modernes en mandragores. On sait quel est le rôle des mandragores dans le monde surnaturel. La mandragore est une racine qui naît à minuit, au pied d'un gibet. Elle est en assez mauvais état lorsqu'on la tire de terre; elle est humide et sale, elle pousse une petite plainte criarde et stridente; mais après qu'on a fait sa toilette, après qu'on a peigné les feuilles vertes qui forment sa chevelure, lorsqu'en guise d'yeux on lui a mis deux grains de mil sur le front, alors il n'est rien qu'elle ne se croie permis; elle se passe toutes ses fantaisies, se livre à toutes les excentricités.

Hier elle était si humble au pied de ce gibet; aujourd'hui elle est arrogante comme si elle avait déjà vécu plusieurs lunes, et elle en est seulement à son premier quartier. Ce qui, dans le monde démonologique, distingue généralement la mandragore, c'est une impertinence sans égale et un esprit malfaisant qui dépasse toute imagination. Nous en avons beaucoup connu pour notre part. Dans les temps de révolution, les mandragores pullulent; une seule nuit fait éclore plus de ces précieuses plantes que mille années de tranquillité et de calme. Elles ont le don singulier de se créer des sympathies parmi les hommes, et la chose n'est pas difficile, comme vous allez voir. Ainsi les mandragores ont la puissance de découvrir ou de créer des monceaux d'or qu'elles peuvent distribuer aux hommes, les légendes sont toutes expresses sur ce point, et si nous en invoquons ici le témoignage, c'est afin que vous soyez bien convaincus que ce sont des mandragores que nous avons connues dans les dernières années. Les mandragores de 1848 nous ont même promis bien plus que des monceaux d'or; elles ont promis aux hommes qu'ils deviendraient dieux s'ils les adoraient, elles, simples mandragores; elles leur ont promis le bonheur. Vous voyez bien, encore une fois, que nos révolutionnaires d'il y a deux ans étaient de véritables mandragores.

Les mandragores ont encore d'autres caractères. Ce sont de simples racines, et cependant, en les soumettant à certaines opérations magiques, en les débarbouillant et en les peignant quelque peu, on en fait de petits hommes laids et repoussans, il est vrai, mais qui peuvent, après tout, devenir députés, ministres, journalistes, chefs de parti, généraux et préfets. Au moyen de quelques formules magiques, on invente ainsi un homme. Nous avons vu faire de ces expériences; il n'y a jamais eu un aussi grand nombre de ces plantes qui soient parvenues à ces hautes fonctions que dans notre temps. On leur met deux grains de mil en guise d'yeux, afin de laisser soupçonner qu'elles peuvent voir clair, une écharpe autour du corps, un portefeuille sous le bras. La seule chose qu'on ne puisse leur donner, c'est la parole; le mutisme est un des caractères de ces sortes d'esprits.

Une danse de sabbat peut-elle se passer de Méphistophélès? Non sans doute, et ce serait une idée heureuse que de chercher à rendre la physionomie et le langage réel du diable en 1849. Il a toujours le pied fourchu d'autrefois; il y a trois jours à peine, on pouvait l'apercevoir à travers les déchirures de ses bottes, aujourd'hui il le dissimule sous d'élégantes bottes vernies. Il a échangé la plume rouge contre une cocarde rouge. Il n'est plus sceptique, voltairien, non; c'est un fervent révolutionnaire : il croit aux droits de l'homme, au suffrage universel, à l'égale répartition des produits; ce n'est plus le diable charmant de Goethe, il est même un peu sot, il débite quelquefois des lieux com-

muns. Méphistophélès est un républicain de la veille, un pur radical. Hier encore, il errait dans les sombres régions de l'obscurité sociale; aujourd'hui, il s'est refait une garderobe avec les défroques abandonnées par la royauté. Il peut se travestir; seulement, les travestissemens sont grotesques; il ne peut prendre que les costumes de Polichinelle et d'Arlequin. Bref, Méphistophélès ressemble à bien des personnages célèbres dans ces dernières années. Il est méchant, sot, ridicule, grotesque et trivial. Il est méchant, mais sans puissance; il n'est pas redoutable, mais il est ennuyeux; il trouble les plus belles fêtes, il s'assied comme un fâcheux importun au banquet du 22 février, et crie vive la réforme! plus fort qu'il ne lui a été commandé; enfin, le diable de 1849 signifie méchanceté sans malice et fourberie sans esprit.

Mais les régions à demi fantastiques hantées par les mandragores ne sont pas les seules que la révolution de février ait découvertes; il y a aussi les régions de la mort et du néant. Nous ne descendrons pas les cercles de Dante, nous n'entrerons pas dans la *cité dolente* de l'enfer, nous n'avons pas besoin de changer de place. Encore un *spectacle dans un fauteuil!* C'est maintenant le néant qui monte jusqu'à nous. Les flots de la vie ne vont plus se mêler aux ondes de l'oubli; c'est l'océan de l'oubli même qui vient absorber dans son sein toutes les eaux babillardes et charmantes dont se compose la vie. Disons-le tout de suite, c'est dans cette idée que consiste la profondeur singulière des gravures de M. Rethel. On éprouve, en les contemplant, une impression bien différente de celle que nous font éprouver Holbein et Orcagna, les grands peintres de la mort. La mort, dans ces gravures, n'est plus considérée comme étant la fin inévitable de la vie, nous ne trouvons pas là le hideux squelette que nous connaissions; la tombe ne s'entr'ouvre plus sous les danses des humains. Non, c'est maintenant la mort qui vient elle-même dans le monde des vivans, comme s'il était son royaume naturel. Elle ne vient plus, comme autrefois, épier les hommes derrière une muraille ou au coin d'une borne pour faire son métier d'assassin : non; aujourd'hui, elle s'est civilisée, elle ne tue plus les hommes, elle se contente d'escroquer leur vie; elle cause avec vous, fume avec vous, rit avec vous; elle vous dirait presque comme le diable amoureux de Cazotte : « Dis-moi, je t'en prie, si tu veux me prouver ton amour; dis-moi : Cher Béelzébuth, je t'adore. » Ce n'est pas l'affreuse mort sans vêtemens d'Orcagna, d'Holbein et de Shakspeare; non certes : elle est somptueusement vêtue, elle est pleine de coquetterie, elle a ses poses préférées, ses airs de tête chéris; bref, si elle n'a pas la vie, elle sait au moins se donner toutes les apparences de l'existence; elle a bien toutes les grimaces, toutes les simagrées de la vie artificielle.

Et d'abord n'est-ce pas là le caractère de la mort morale dans notre

temps? Vivons-nous réellement? Pour nous, cela est douteux. Nous ne sacrifions guère notre existence, nous ne nous assassinons plus, si je puis m'exprimer ainsi, nous ne nous tuons pas comme Caton : si nous nous donnons la mort, ce n'est pas par dévouement pour nos idées et nos croyances; mais nous escroquons notre vie, comme nous l'avons déjà dit, nous la laissons chaque jour s'affaiblir et diminuer lentement, comme une eau qui filtre à travers un tamis. Nous la laissons volontairement se perdre et se tarir; nous ne savons plus que la vie est une lutte, et qu'elle demande une concentration de force énergique et de tous les instans. — Le mot des anciens, *indulgere genio*, semble être devenu notre devise habituelle. La vie n'est plus, pour nous, que le sommeil et la fièvre : l'un est le frère de la mort, disent les poètes; l'autre, disent les physiologistes, mène tout droit à la mort. Au point de vue politique, est-ce que les révolutionnaires et les socialistes ne partagent pas l'opinion des païens sur la mort?

Partout où ils aperçoivent le mouvement, ils proclament que là est la vie. C'est en cela que consiste, à proprement parler, l'opinion des païens sur la mort et la vie; la vie pour eux était surtout l'activité, la mort n'était que la cessation de cette activité et de ces jouissances. Ils ne savent plus que la véritable activité est latente, qu'elle ne se manifeste pas avec fracas, et que la vie la meilleure est la plus calme, la moins remplie de tempête. Ils confondent sans cesse l'activité avec l'agitation. Les révolutions leur apparaissent comme le réveil de la vie trop long-temps engourdie, tandis qu'elles ne sont que la précipitation violente et hâtive de la vie, l'acheminement vers la mort. Telle est l'idée qui domine dans les gravures de M. Rethel. Il a peint la mort dans la vie moderne, la mort dans les ames contemporaines par corruption, la mort par l'activité fébrile de l'esprit révolutionnaire. La mort est sortie de son crayon spiritualisée. Regardons nous-mêmes, dans les gravures de M. Alfred Rethel, le tableau du dernier voyage qu'elle a accompli. « Regardez, comme dit le prologue poétique placé en tête du cahier qui est sous nos yeux; regardez, je vais vous montrer la sombre image d'une sombre époque. »

Arrière, passé, arrière! Les peuples poussent un cri, et voilà que la mort sort de terre pour exaucer leurs vœux. Le néant arrive pour anéantir le néant, l'écho du passé répète les dernières syllabes de l'anathème lancé au passé. Alors les éternelles passions se pressent autour du faucheur. Leurs pieds de harpies indiquent des divinités malfaisantes. La vanité, vêtue d'une robe émaillée d'yeux de paon, présente un miroir au compagnon, et, le sourire sur les lèvres, place sur son crâne chauve un chapeau orné de plumes. Il n'ira pas vers les hommes nu et sans déguisement; non, non, la mort elle-même, aujourd'hui, ne dit plus la vérité; elle ment, elle trompe, elle est toujours brutale,

mais elle est aussi rusée. Elle partira munie d'instrumens tranchans aussi bien que de vêtemens somptueux, car sa toilette est à peine finie que le mensonge lui tend la balance de la justice, et la ruse l'épée de la loi. La folie tient le cheval tout prêt. Bref, ainsi costumé, le compagnon a la tournure d'un parfait gentleman. Il va faire sa première entrée dans le monde; partons donc sans retard, passons par-dessus les croix renversées, les couronnes brisées, les tombeaux et les ruines, pour aller là-bas, à cette autre ruine, où vous apercevez une femme assise et enchaînée, les yeux bandés, dans une salle dont les pierres se détachent et dont le plancher est effondré. L'édifice est miné; cette destruction sera pour le coup d'essai du compagnon une facile victoire. Le voilà en rase campagne qui se dirige vers la grande ville; son cheval va bon train; les villageois l'évitent, et les corbeaux eux-mêmes s'enfuient en criant de terreur. — Lui, cependant, sans s'émouvoir, fume son cigare, car l'ami du peuple a des notions d'élégance et de vie mondaine. Le faucheur est un véritable dilettante; vous l'avez rencontré cent fois au café de Paris, au foyer de l'Opéra, aux Italiens, à Bade et à Spa. Le cœur lui bondit en apercevant la grande ville; il se dresse avec un frémissement de joie sur ses étriers en apercevant Paris, la cité du plaisir et des révolutions, deux choses par lesquelles elle m'appartient, semble-t-il dire, deux choses dont, en ma qualité de métaphysicien, j'ai démontré dans ces derniers temps l'identité par mes créations de femme libre, mes inventions de phalanstère et de bonheur commun. Corruption et destruction, n'êtes-vous pas synonymes? J'ai vu peu de choses aussi belles, dans ces derniers temps, que cette gravure où la mort est représentée en route pour Paris. Les premiers rayons du jour éclairent la scène. La ville élève dans le lointain le sommet de ses tours et de ses dômes. Hommes et animaux s'enfuient. Jamais personnage plus original que ce faucheur n'a été dessiné. N'y cherchez rien de terrible ni de grotesque non plus. Tout est nouveau dans ce personnage : l'allure, le costume. N'y cherchez pas l'ange des expiations qui étend ses noires ailes sur les cités, ni la mort brutale que vous connaissez depuis long-temps. Non; aussi inattendue que le fléau dévastateur, elle arrive on ne sait d'où, ni pour quel but. Elle est revêtue d'un costume qui la fait singulièrement ressembler à un spadassin. Pourquoi vient-elle? On ne le sait pas; par caprice, oisiveté, ennui. Ce personnage me semble un des meilleurs, des mieux saisis que l'on ait inventés depuis Méphistophélès.

Le faucheur s'arrête aux barrières et entre dans un cabaret afin de se remettre de ses fatigues. Là survient tout le monde bizarre qui s'y réunit : les enfans étiolés par la corruption hâtive, les filles de bas étage, les joueurs d'orgue et les chanteurs patriotiques, tous les bohémiens de la civilisation. La mort ouvre aussitôt un cours de politique

expérimentale; elle démontre la théorie de la balance, et pour ce faire elle place dans un des plateaux une couronne, dans l'autre un tuyau de pipe. Seulement la rusée ne tient pas la balance par le fléau, mais bien par la languette. Vous voyez bien, dit-elle, le poids est égal. Qu'est-ce qu'une couronne? Moins qu'un tuyau de pipe. Tous applaudissent, rient et crient : Voilà l'homme qu'il nous faut. Cependant une pauvre aveugle s'enfuit en entendant ces cris. — Ah! toi, femme aveugle, s'écrie le poète, pourquoi fuis-tu? Y verrais-tu plus clair que les autres?

Puis, soudain, voilà que les flots populaires ont porté le terrible faucheur à l'Hôtel-de-Ville. Du haut des degrés, il remet au peuple l'épée de la justice et lui dit : Désormais tu es roi. Et cependant voilà que deux mois après il combat encore pour sa souveraineté. Les barricades se sont élevées, le drapeau rouge est déployé, les hommes tombent. Seule la mort est à l'abri des balles. Ah! comme elle est fière et ironique avec son aspect de capitaine Fracasse, son chapeau sur l'oreille, son attitude de spadassin, les poings appuyés sur la hanche, comme Robert Macaire dans *l'Auberge des Adrets!* Mais maintenant tout est fini, des maisons brûlent, des enfans pleurent; des malheureux, en proie à l'agonie, lèvent la tête vers le compagnon, qui rit et dit : Je suis la mort! De quoi donc te plains-tu? Tu voulais être roi, te voilà citoyen de mon obscur empire, je ne demande pas à être ta reine. Frère, maintenant, tu es égal à moi. — Pendant ce temps, le cheval du compagnon foule sous ses pieds les cadavres, et lèche le sang qui coule des blessures.

Il y a une phrase de Bichat qui m'est revenue perpétuellement à l'esprit pendant que je contemplais ces gravures, c'est cette terrible définition par laquelle s'ouvre le fameux livre des *Recherches physiologiques sur la vie et la mort :* « La vie, c'est l'ensemble des phénomènes qui luttent contre la mort. » Cette phrase m'a toujours épouvanté à cause des conséquences morales qu'on en peut tirer. Que veut-elle dire après tout? Que la mort est antérieure à la vie, qu'elle lui est postérieure, que le seul permanent, comme disent les Allemands, c'est la mort? Est-ce qu'à cette parole une vision dramatique, bien qu'elle soit entièrement métaphysique, ne s'empare pas de vous? Est-ce que vous n'apercevez pas la mort qui vous entoure de toutes parts, qui vous presse, qui vous harcèle de tous les côtés? La mort apparaît alors comme la seule réalité, et la vie n'est plus que comme une petite pointe de terre submergée par des flots qui montent toujours. Quoi qu'il en soit, depuis le 24 février, la vie de la France, la vie sociale, n'est plus qu'un ensemble de phénomènes qui luttent contre la mort. Toute la politique consiste dans la résistance à la mort; il s'agit de sombrer ou de se sauver. M. Rethel nous a montré la mort venant chercher

la vie pour l'etouffer, la pénétrant en tout sens, se substituant à elle; il a esquissé le triomphe de la mort. La mort y prend l'apparence de la vie; c'est elle qui vient, inspirant la colère et l'enthousiasme aux populations; elle ne dit plus, comme autrefois : Tout est vanité, car elle chante au contraire les joies de la terre; elle demande l'expansion la plus large des désirs, elle sait les secrets qui peuvent troubler les facultés, tuer l'esprit des vivans, et elle laisse errer leurs fantômes, qui, ignorant leur infortune, se croient toujours des êtres réels et bien portans.

En résumé, à quelle conclusion sommes-nous amené? Le temps actuel n'a ni esprit, ni unité, ni caractère. Si ce n'est pas la mort qui l'habite, au moins ce sont les rêves et les songes. Est-ce une raison pour désespérer? Non certes. Le spectacle qu'on vous a montré n'est certainement pas très séduisant; mais, lorsque la mort abonde, il est inutile et il est immoral de regarder le néant monter peu à peu sans oser se remuer afin de se sauver. Si par hasard nous sommes dans une ère de progrès, réjouissons-nous; mais, si au contraire nous sommes dans une ère de décadence, ne l'acceptons qu'à notre corps défendant. Rassemblons et concentrons en nous ce qui nous reste de santé et de force. Il est salutaire, dans des temps pareils, de sentir redoubler en soi la vie et l'activité, et surtout il est bon de regarder et d'observer les traits des masques divers qui passent et le caractère des faits de chaque jour. Laissons nos adversaires devenir des ombres, laissons-les se disputer, sophistiquer comme des Byzantins; laissons de côté nos demi-faits, nos chuchotemens, nos insinuations, nos âcres répliques, nos premiers-Paris à sens multiples; ne nous laissons pas envahir par le sommeil; n'oublions pas que nous avons charge d'ames, charge de nations et d'humanité. Ne nous inquiétons pas des institutions dans lesquelles nous sommes appelés à vivre, mais considérons-nous comme des hommes ayant à lutter à chaque instant pour leur vie, entourés de piéges et d'embuscades. Encore une fois, il n'y a qu'un moyen d'empêcher le triomphe du néant : c'est de se défendre à outrance et de réunir en un seul faisceau tous les phénomènes qui peuvent lutter contre la mort, selon l'expression de Bichat.

Chassons loin de nous tous les cauchemars et revenons à la vie, à l'activité, à la liberté; c'est encore le meilleur moyen de rompre le charme. Oh! qui fera jamais la danse de la vie? qui fera jamais la contre-partie de cette horrible danse des morts? qui donc consentira à prendre enfin la vie pour une chose sérieuse et pour un inestimable bien? Le tableau est tout trouvé. Au lieu de s'entr'ouvrir pour engloutir les danseurs, comme dans les peintures du moyen-âge, la terre s'entr'ouvre pour laisser arriver à la lumière de beaux enfans aux couleurs de rose, qui entrent dans la ronde charmante. La ronde va s'élargis-

sant, jusqu'à ce qu'elle se soit étendue sur toute la circonférence de la terre. Les enfans deviennent des hommes, les jeunes filles des épouses et des mères; tout change et meurt, mais passe comme les roses et le printemps, comme les saisons et le temps lui-même. De douces chansons retentissent sur toute la surface du globe, des chants d'amour et des hymnes d'action de grace. Les hommes se passent de main en main le signe, le talisman sacré qui préserve de la mort, en répétant en chœur : Celui-là ne craint pas la mort qui a en lui une conscience libre, une ame joyeuse, un cœur religieux!

III.

Maintenant que nous avons vu l'image de ce monde des fantômes dans les livres et les tableaux du parti *réactionnaire*, regardez-la dans le miroir que vous présente le chef du socialisme, dans les *Confessions* de M. Proudhon. Comme l'artiste allemand, M. Proudhon raconte les voyages de la mort, les progrès que fait le néant, mais il ne s'en afflige point. Ses récits ne portent point l'empreinte de la tristesse et des découragemens. Non; au contraire, jamais son cœur n'a été aussi plein de joie; il triomphe, il rit bruyamment, il éclabousse ses amis et ses ennemis, il verse sur eux tous la même dose de sarcasme, il leur prodigue d'un ton goguenard ses consolations les plus ironiques et ses adieux les moins mélancoliques. Ils sont tous morts, s'écrie-t-il; les partis sont dans leur tombe; puissent-ils y demeurer scellés jusqu'au jour du jugement! La France est en pleine décomposition, les vieilles sociétés se meurent, moi seul je survis. Et, pour prouver son existence, Dieu sait les exercices auxquels se livre cet étrange Panurge philosophique : il gambade sur les tombes et entonne un grotesque *De profundis*. O mort! semble-t-il dire, ô douce mort! sois bénie! c'est toi qui viens rendre le repos aux peuples qui ont long-temps vécu, c'est toi qui termines les combats d'Étéocle et de Polynice que les peuples se livrent! Tu brilles sur les guerres civiles comme une douce aurore, tu es le champ du repos et de la paix, tu mets fin aux luttes sanglantes des partis, aux passions et à l'orgueil des philosophes; tu fais cesser l'espérance, tu fais abandonner complétement les rêves poursuivis; tu es la joie des cœurs souffrans et la terreur des heureux, ô déesse égalitaire, *car la vertu, c'est encore toi!* C'est par cet hymne à la mort que M. Proudhon aurait dû terminer son livre, et non pas par cet autre hymne à l'ironie que vous savez; car ce livre laisse une impression triste et lugubre. La couleur du livre est sépulcrale, le ton ironique. L'aspect général qui se produit après l'avoir fermé est celui d'une rangée de bières entr'ouvertes et laissant apercevoir des morts recouverts de leurs suaires. Quel temps! quelles œuvres! se dit-on après une telle lec-

ture, et quels singuliers patriotes que ceux qui peuvent écrire d'une telle façon et avec cette froide nonchalance, cette absence de passion sincère, ce sarcasme qui rit de lui-même! Voilà un homme qui se proclame le plus libéral, le plus français, le plus indépendant d'entre les chefs socialistes, et il rit de la liberté qui n'est plus, il rit de la France qu'il proclame défunte, il rit de lui-même!

Jamais il n'y a eu dans aucun livre un aussi considérable emploi d'épithètes grotesques, d'injures fantasques, de métaphores ironiques. C'est le carnaval du langage. M. Proudhon fait passer sous nos yeux le bal masqué des deux dernières années, cette longue fête des fantômes. Il n'oublie aucun incident. C'est un compte-rendu complet des orgies de l'année 1848 et de l'année 1849. Il nous fait voir entrant tour à tour dans la ronde effrénée tous les principaux acteurs de cette tragi-comédie, pastorale héroïque, arlequinade, comme il vous plaira. Personne, il faut lui rendre cette justice, n'a mieux peint l'aspect comique que présentait Paris après la révolution de février, sous le règne du gouvernement provisoire. Écoutez le grotesque récit de ces temps déjà loin de nous, et devenus presque des temps fabuleux. « Une ordonnance du ministre de l'instruction publique autorisait le citoyen Legouvé à ouvrir à la Sorbonne un cours d'histoire morale de la femme. Du reste, le public et la presse étaient à l'unisson de l'autorité. Un placard demandait que le gouvernement *empêchât la sortie des capitaux* et que M. de Rothschild fût mis en surveillance. *La Démocratie pacifique,* prenant aussi l'initiative, demandait que la blouse fût adoptée pour uniforme par toutes les gardes nationales de la république, que des professeurs fussent envoyés dans les départemens pour démontrer aux paysans la supériorité de la forme démocratique sur la monarchique, etc. George Sand chantait des hymnes aux prolétaires; la société des gens de lettres se mettait à la disposition du gouvernement. Pourquoi faire? C'est ce qu'elle ne disait point, et ce qu'on n'a jamais su. Une pétition, revêtue de cinq mille signatures, demandait d'urgence le ministère du progrès; on n'aurait jamais cru, sans la révolution de février, qu'il y eût autant de bêtise au fond d'un public français; on eût dit le monde de Panurge. »

Oui, en effet, le monde de Panurge! Que vous semble de ce tableau? N'est-il pas complet? N'est-ce pas là ce que vous avez vu, et un *réactionnaire* comme vous et moi, un *gouvernementaliste,* un doctrinaire, pour employer le langage de M. Proudhon, aurait-il mieux dit? Seulement nous ferons une toute petite observation. Nous aurions eu peut-être le droit d'écrire un semblable tableau, et de verser l'ironie sur les folies anarchiques que nous avons vues. N'y a-t-il pas inconséquence de la part de M. Proudhon à bafouer ainsi les sottises révolutionnaires? Au fond, tous ces gens qui voulaient à toute force sauver la patrie, qui

se croyaient en droit d'imprimer, d'afficher, de crier toutes les folies qui leur traversaient le cerveau, qui étaient bien convaincus de la vérité de toutes les idées ou velléités d'idées qui leur arrivaient au réveil, que faisaient-ils autre chose, sinon appliquer les idées de M. Proudhon? Ils usaient de leur droit d'initiative, ils agissaient révolutionnairement, ils s'imposaient au gouvernement, et substituaient leur *spontanéité* au mécanisme gouvernemental. Pourquoi donc M. Proudhon les flagelle-t-il! Encore une *antinomie*, encore une contradiction. Ou bien, par hasard, est-ce que le seul but que M. Proudhon se propose est de rire de tout, même de ses doctrines et des faits qui mettent ses doctrines à l'épreuve? On dirait presque que c'est là son unique but. Pourquoi donc M. Proudhon se moque-t-il de tous ces pauvres gens naïfs, de tous ces sauveurs de la patrie, qui n'avaient que le tort d'être des sots et des ignorans? Serait-ce parce qu'ils n'étaient pas savans et qu'ils n'aimaient pas à rire comme lui? Mais M. Proudhon lui-même n'a-t-il pas nié le droit des héros et des grands hommes? ne réserve-t-il pas le droit d'initiative aux plus humbles et aux plus simples? N'importe, sous l'homme à système, sous l'apôtre de l'égalité, comme sous le prédicant de fraternité, toujours la nature véritable se montre, le mépris des simples d'esprit et l'orgueil du pacha intellectuel.

Nous sommes donc bien et dûment convaincus par M. Proudhon de n'être que des ombres, des masques, des fantômes. « Mais patience, s'écrie-t-il, un autre monde va s'élever, un monde réel cette fois, plein de vie et de force! » Voyons un peu ce monde? Comme il faut attendre que l'ancienne société soit détruite pour qu'à sa place une nouvelle société s'édifie, dites-nous un peu comment vous vous figurez ce nouvel univers? C'est ici que la mystification est complète. Savez-vous ce que nous propose M. Proudhon pour remplacer ce monde des fantômes? Le monde des atomes; oui, des atomes, renouvelé d'Épicure, de Démocrite et de Gassendi! Son fameux système n'est pas autre chose. Encore le monde du néant et du chaos, où, à la place de fantômes et d'esprits, flottent au hasard les institutions et les peuples!

Jamais personne n'a essayé de débrouiller ce que M. Proudhon appelle son système. Voici le sommaire de cette doctrine, dont le premier mot est anarchie, et le dernier, néant, chaos : — Mise en pratique du principe de liberté; libre essor de l'initiative individuelle; — négation des entraves sociales qui s'opposent au développement absolu de cette initiative, négation qui emporte avec elle l'idée d'autorité; — négation des droits qui limitent cette libre initiative dans les relations de l'homme avec l'homme, emportant en même temps que l'idée socialiste d'association les institutions sociales tout entières, c'est-à-dire les lois pénales, les lois de protection qui règlent les rapports d'inférieur à supérieur, le pouvoir de l'homme sur l'homme, etc.; — par

conséquent limitation immédiate de cette initiative par l'absolue impossibilité de gouverner, réprimer, diriger ses semblables : donc égalité absolue.

Tel est le système social que M. Proudhon décore du nom d'*anarchie*. Jamais système ne fut mieux nommé; mais ce n'est pas tout encore : si l'initiative de l'individu est la seule loi et la seule règle, il ne peut exister de lois et de règles imposées non-seulement par l'autorité, mais encore par une tradition quelconque au nom d'une vérité souveraine et infinie. La négation de l'autorité emporte nécessairement après elle l'idée d'une Providence qui guide nos libertés individuelles; car ce serait déplacer simplement l'autorité que de reconnaître la Providence, ce serait transporter l'autorité de la terre au ciel. M. Proudhon est trop logicien pour s'arrêter en chemin.

Ainsi donc voilà les changemens que M. Proudhon fait subir au vieux monde : substitution de la logique des faits au gouvernement de la Providence, c'est-à-dire substitution d'un gouvernement résultat de la combinaison des accidens et des hasards à un gouvernement tout d'intelligence et d'amour, substitution des faits et des phénomènes aux lois morales de l'univers. En résumant tout ceci, on obtient cet agréable résultat philosophique : la révolution est l'état normal de l'humanité, l'anarchie l'être même des sociétés; donc la permanence de la révolution est la loi même du progrès.

Eh bien! qu'en pensez-vous? Est-ce bien la peine de tant crier haro aux doctrinaires, aux absolutistes, aux jésuites, aux légitimistes, aux démocrates et aux socialistes, pour y substituer un pareil système? M. Proudhon prend le mot d'*anarchie* en bonne part : cela signifie pour lui absence de gouvernement; mais pour nous ce mot a encore sa vieille signification. La doctrine de M. Proudhon n'est pas autre chose que la préconisation ardente, impitoyable de l'état sauvage, qu'il le sache ou non. Un autre jour, nous nous faisons fort de prouver que, dans un pareil système, la liberté n'existe pas, que la tyrannie au contraire, la tyrannie anonyme, une tyrannie qui, comme le démon de l'Évangile, s'appelle *légion*, règne et gouverne seule. Avons-nous raison d'appeler cette doctrine philosophie atomitique? Que sont donc toutes ces libertés entièrement dégagées d'entraves et pourtant toutes égales? Toutes ces libertés qui n'exercent aucune influence les unes sur les autres, limitées par leur propre extension, impuissantes par leur propre extension, impuissantes par leur propre exagération, à quoi peuvent-elles servir? Si les hommes n'exercent plus aucune influence les uns sur les autres, vers quel objet dirigeront-ils donc leur activité? — Vers le travail, répond M. Proudhon. — Mais ce travail, si je n'exerce plus aucune influence sur mes semblables, ne regardera donc que moi? Moi seul

je serai maître absolu de mon travail. — Non, répond M. Proudhon; au moyen de ma banque d'échange, tous les moyens de consolidation de ton travail t'échappent. Une perpétuelle mobilité succédera à la stabilité ancienne, à la propriété et au capital. Ton travail fuira loin de toi aussitôt que tu l'auras produit.

La société deviendra fluide, mobile, tout sera soumis aux lois de la circulation. Ainsi donc l'activité de l'homme s'use dans le néant, ainsi donc le temps lui-même lui échappe; non-seulement la perpétuité, mais la durée même lui est refusée. Son intelligence n'a pas d'issue, l'essor de son initiative retombe à chaque instant, ses espérances ne seront jamais exaucées, son activité n'a pas de résultat, les facultés ne lui servent qu'à comprendre qu'il ne peut s'en servir. Cette prétendue liberté n'est qu'une indigne moquerie, qu'un persiflage ou que la plus matérialiste des chimères. Avions-nous tort de dire que le monde rêvé par M. Proudhon n'était autre que le monde des atomes? Les faits gouvernent dans la société de M. Proudhon; ce sont eux qui forment la société, comme les atomes ronds et crochus réunis par les combinaisons du hasard avaient formé le monde d'après la théorie de Démocrite, ou comme, d'après les naturalistes, la réunion d'insectes sans nombre a fourni la première couche et comme jeté les fondemens de plusieurs îles de l'Océanie. Aucun n'a une valeur supérieure à son voisin; tous sont parfaitement égaux, l'un est grand, l'autre est petit; l'un est rond, l'autre crochu, voilà tout. C'est une société, ou plutôt un assemblage d'atomes tourbillonnant dans le chaos, poussés éternellement par les vents de l'abîme et condamnés à errer sans pouvoir prendre forme ni croissance. On dirait des germes qui ne peuvent trouver de terre pour se développer, pour produire leurs fleurs et leurs tiges. Si l'on essayait d'appliquer la théorie de M. Proudhon, il n'y a qu'un mot qui pourrait rendre cette étrange expérience, l'avortement du chaos et l'impuissance du néant.

Vraiment, grand mystificateur, pourquoi donc annoncer avec tant d'éclat le règne du néant et l'empire prochain de la mort? Vous êtes le théoricien du néant. Pourquoi donc raillez-vous si haut ce pauvre monde des rêves, lorsque vous n'avez, pour le remplacer, qu'un monde d'atomes tourbillonnant dans le vide? Lorsque vous affirmez la vérité de votre théorie de l'anarchie et de votre banque d'échange, c'est à peu près comme si vous disiez que les fleuves sont aussi solides que leurs rives, et leurs rives aussi fluides que leurs flots. N'êtes-vous pas alors en proie à quelque hallucination de la pensée, à quelque éblouissement de l'orgueil? Cessez de railler les visions de ces pauvres confrères. Eux au moins, ils bâtissent des rêves dans des oasis fantastiques, des palais dans des mirages; mais vous, vous appartenez encore bien

plus qu'eux au monde de la mort, car eux ils s'efforcent de faire du néant une réalité, tandis que vous, vous réduisez la réalité à n'être plus que le néant.

Et pourtant nous avouerons qu'au point de vue historique M. Proudhon a raison : oui, ou bien la révolution de février n'avait aucun sens, ou bien elle était dirigée contre l'idée d'autorité et, bien plus encore, contre toute forme de gouvernement. Oh! combien il eût été désirable que les livres de M. Proudhon eussent été lus davantage avant la révolution de février! Combien les habitans de la France eussent été surpris, si, avant la chute du gouvernement de juillet, M. Proudhon, invité à s'expliquer sur sa doctrine dans quelque banquet réformiste, eût dit : Vous cherchez un but où vous diriger, braves gens, vous cherchez encore la meilleure forme de gouvernement, mais le malheureux qui roule d'abîme en abîme s'inquiète-t-il de chercher le point où il devra tomber? Non; il faut qu'il roule toujours jusqu'à ce qu'il ait touché le fond du précipice. Vous cherchez à comprendre mes idées; mais ne voyez-vous pas qu'elles consistent simplement dans la négation de toutes les idées, de tous les expédiens, de toutes les méthodes inventées par la raison humaine depuis soixante ans, pour vous retenir sur la pente qui mène au gouffre? Puisque vous ne pouvez vous cramponner nulle part, puisque vous ne trouvez aucune herbe où vous accrocher, puisque vous sentez le vertige vous gagner, n'est-il pas plus simple de prendre bravement votre parti, de fermer les yeux et de tomber avec moi? Comment donc, hommes naïfs et de trop de foi! vous cherchez encore une forme de gouvernement, une forme politique pour vous abriter? Comptez toutes les formes de gouvernement que vous avez usées : monarchie constitutionnelle, république à la façon spartiate, république à la façon athénienne, république militaire, empire, compromis monarchique libéral et religieux de la restauration, gouvernement de la bourgeoisie, et vous venez ici pour demander autre chose! vous vous réunissez bruyamment pour demander la démocratie ou la mort? Pauvres sots! ne serait-il pas plus simple de vous passer de gouvernement et d'institutions? Puisque vous ne pouvez en trouver à votre convenance, supprimons-les tous, et qu'il n'en soit plus question; car, puisque vous les détruisez tous, c'est une preuve que vous ne pouvez être libres et heureux que dans une société sans pouvoir. J'en dirai autant des formes sociales, mœurs, organisation des intérêts. Puisque vous ne pouvez parvenir à vous entendre sur la propriété, le fermage et les salaires, eh bien! qu'il n'y ait plus ni propriété ni salaire. — Ici l'auditoire murmure. — Ah! vous trouvez mes tendances mauvaises? mais, destructeurs inintelligens, ayez donc le courage d'aller jusqu'au bout. Vous vous croyez des dieux? Eh bien!

alors sans doute qu'il vous suffira du néant pour appuyer les fondemens de votre reconstruction; vous apprendrez à créer quelque chose avec rien.

Alors sans doute les bons bourgeois se seraient regardés avec effroi, et leurs velléités démocratiques se seraient bien vite enfuies. Et cependant ce discours eût été la peinture fidèle des événemens qui devaient se produire plus tard. — Oui, le livre de M. Proudhon est la condamnation expresse de la révolution de février. Où était la nécessité de cette révolution? Il a raison, en vérité : ou bien cette révolution n'avait aucune raison d'être, ou bien elle exprimait le besoin pressant de détruire tout ce qui subsistait encore d'autorité, de croyance aux contrats, de respect aux lois, pour y substituer l'anarchie, c'est-à-dire un gouvernement sans maître. — Puisque vous n'avez pas tout laissé à la spontanéité et à l'initiative des masses, qu'avez-vous donc fait? Vous avez de plus en plus relevé le pouvoir, vous avez de plus en plus rapporté au gouvernement toute l'influence qu'il avait perdue, vous avez redonné à l'autorité toute l'initiative, et vous l'avez retirée au peuple, c'est-à-dire à la révolution. — *Les Confessions d'un Révolutionnaire* sont l'histoire de ces oscillations et de ces réactions vers le principe d'autorité. Aussi tous ceux qui prononcent le mot d'état, tous ceux qui aspirent à la dictature, quel que soit leur socialisme, il les tient pour réactionnaires. Vous, monsieur Louis Blanc, avec vos plans d'organisation par l'état, vous êtes un réactionnaire; vous, monsieur Ledru-Rollin, avec vos projets de dictature, vous êtes un réactionnaire; vous, messieurs Bastide, Marrast, Cavaignac, réactionnaires..... Eh bien! oui, répondrons-nous, il y a une immense réaction, et c'est là ce qui nous donne bon espoir. Oui, et c'est par cette dernière considération que nous terminerons, il y a réaction vers les idées religieuses, en faveur de l'idée d'autorité, des idées de devoir, d'obéissance et de respect. Depuis que nous avons subi l'épreuve de la révolution de février, nous sommes meilleurs, plus virils, et c'est pourquoi j'espère bien que nous réussirons enfin à briser l'enchantement qui nous entoure et à dissiper tout ce monde de fantômes qui tourbillonne autour de nous.

Les révolutions ont cette conséquence toute spirituelle, qu'elles obligent à penser, qu'elles forcent l'esprit à s'appliquer, à chercher sur le sol nu de quoi se vêtir, se construire une demeure, des croyances pour se nourrir, des lois pour s'abriter. Les hommes sont peut-être meilleurs moralement après une révolution. S'ils n'ont pas la foi, ils ont à tout le moins le besoin de la foi, et ce doute intérieur qui leur fait dire : Si jusqu'alors je n'avais été qu'un insensé! Ils étaient entrés dans la carrière des révolutions avec un esprit sceptique, un cœur insouciant, une ame indifférente; puis voilà qu'ils sont entraînés dans

les cercles de Dante à travers le chaud et le froid, l'humide et le sec, les flammes de soufre et les pluies de glace. Alors l'éternelle nécessité qui réside dans l'intelligence presse leurs esprits, les harcèle, les torture pour leur arracher le secret de leurs souffrances et la raison de leurs expiations. C'est ce qui nous est arrivé. Il nous a été donné de jeter un coup d'œil plus profond dans les fondemens de la société, et de descendre plus en nous-mêmes, au-dessous de ces pensées vulgaires et acquises qui s'écoulent chaque jour pour faire marcher notre vie, comme l'eau d'une écluse sert à faire marcher un moulin. Nous savons mieux qu'auparavant ce que signifient les mots autorité et liberté; encore quelque temps, et nous comprendrons les mots hiérarchie, suprématie, dépendance. Les instincts religieux ont murmuré au fond de plus d'un jeune cœur, bien des esprits sauvages ont cherché des liens sympathiques, bien des ames indépendantes ont fléchi et appelé à grands cris l'obéissance. J'en ai vu chez qui la piété florissait subitement comme une fleur née d'une graine apportée par les vents. D'autres, impatiens de toute autorité, sentaient leur orgueil s'affaisser toujours davantage. Oui, nous sommes meilleurs; oui, par cela même que nous sommes meilleurs, il y a réaction vers des choses plus excellentes que les idées révolutionnaires.

Oh! puissent les germes se développer! Puisse cette salutaire réaction grandir! Alors les spectres révolutionnaires s'évanouiront, la mort sera vaincue. Puisse cette réaction des intelligences d'élite et des cœurs bien nés être l'aurore d'un jour plus beau et plus durable que tous ceux que nous avons traversés!

E. Montégut.

CONTRALTO.

On voit dans le Musée antique,
Sur un lit de marbre sculpté,
Une statue énigmatique
D'une inquiétante beauté.

Est-ce un jeune homme? est-ce une femme,
Une déesse, ou bien un dieu?
L'Amour, ayant peur d'être infame,
Hésite et suspend son aveu.

Dans sa pose malicieuse,
Elle s'étend le dos tourné
Devant la foule curieuse
Sur son coussin capitonné.

Pour faire sa beauté maudite,
Chaque sexe apporta son don.
Tout homme dit : C'est Aphrodite!
Toute femme : C'est Cupidon!

Sexe douteux, grace certaine,
On dirait ce corps indécis
Fondu, dans l'eau de la fontaine,
Sous les baisers de Salmacis.

Chimère ardente, effort suprême
De l'art et de la volupté,
Monstre charmant, comme je t'aime
Avec ta multiple beauté!

Bien qu'on défende ton approche,
Sous la draperie aux plis droits
Dont le bout à ton pied s'accroche,
Mes yeux ont plongé bien des fois.

Rêve de poète et d'artiste,
Tu m'as bien des nuits occupé,
Et mon caprice qui persiste
Ne convient pas qu'il s'est trompé.

Mais seulement il se transpose,
Et, passant de la forme au son,
Trouve dans sa métamorphose
La jeune fille et le garçon.

Que tu me plais, ô timbre étrange!
Son double, homme et femme à la fois,
Contralto, bizarre mélange,
Hermaphrodite de la voix!

C'est Roméo, c'est Juliette
Chantant avec un seul gosier,
Le pigeon rauque et la fauvette
Perchés sur le même rosier;

C'est la châtelaine qui raille
Son beau page parlant d'amour,
L'amant au pied de la muraille,
La dame au balcon de sa tour;

Le papillon, blanche étincelle,
Qu'en ses détours et ses ébats
Poursuit un papillon fidèle,
L'un volant haut et l'autre bas;

L'ange qui descend et qui monte
Sur l'escalier d'or voltigeant,
La cloche mêlant dans sa fonte
La voix d'airain, la voix d'argent;

La mélodie et l'harmonie,
Le chant et l'accompagnement,
A la grace la force unie,
La maîtresse embrassant l'amant!

Sur le pli de sa jupe assise,
Ce soir, ce sera Cendrillon
Causant près du feu qu'elle attise
Avec son ami le grillon;

Demain, le valeureux Arsace
A son courroux donnant l'essor,
Ou Tancrède avec sa cuirasse,
Son épée et son casque d'or;

Desdemona chantant le saule,
Zerline bernant Mazetto,
Ou Malcom le plaid sur l'épaule;
C'est toi que j'aime, ô contralto!

Nature charmante et bizarre
Que Dieu d'un double attrait para,
Toi qui pourrais, comme Gulnare,
Être le Kaled d'un Lara,

Et dont la voix dans sa caresse,
Réveillant le cœur endormi,
Mêle aux soupirs de la maîtresse
L'accent plus mâle de l'ami!

THÉOPHILE GAUTIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1849.

L'anniversaire du 10 décembre a été célébré en famille, si nous pouvons parler ainsi, plutôt que par des fêtes officielles. Nous sommes heureux de l'esprit qui a présidé à cet anniversaire. Le président de la république, le président de l'assemblée nationale, tout le monde enfin a bu d'un commun accord à l'union des pouvoirs publics. Nous croyons à la sincérité et à l'efficacité de ces paroles, et voici pourquoi : elles expriment la nécessité.

Faut-il encore parler ici de l'union du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif? C'est un sujet bien rebattu dans ce recueil : nous avons déjà dit comment cette union est d'autant plus indispensable, que rien n'y aide dans la constitution. On croit en général que les lois sont faites pour suppléer à la faiblesse des hommes. Ici ce sont les hommes qui doivent suppléer à l'imperfection des lois. Au surplus, nous sommes à notre aise aujourd'hui pour parler de l'alliance entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Les ombrages qui existaient semblent en train de se dissiper. Les mésintelligences, qu'on craignait plus qu'on ne les sentait, sont mises de côté, ou le seront bientôt; et quoiqu'il ne soit pas toujours prudent de rechercher les causes de la brouille, une fois la réconciliation faite, cependant nous croyons bon de dire notre avis à ce sujet.

Si l'on veut bien, de part et d'autre, écarter ce que l'on a supposé, ce que l'on a appréhendé, si l'on veut bien s'en tenir aux faits réels, on trouvera que la mésintelligence n'a pas de motifs graves. Le président a cru qu'il ne gouvernait pas assez, c'est-à-dire que d'autres gouvernaient trop, qu'il n'avait pas une part de pouvoir et d'influence égale à sa part de responsabilité. Nous ne savons pas si cette appréciation était conforme au véritable état des choses, et si le ministère de M. Barrot et de M. Dufaure traitait trop le président en roi constitutionnel. Nous serions encore tentés de croire que le président crai-

gnait les entraves plutôt qu'il ne les sentait, car quelques-unes des interventions les plus personnelles du président, telles que les deux lettres, l'une au général Oudinot et l'autre à M. Edgar Ney : l'une, qui voulait la continuation du siége de Rome; l'autre, qui voulait que la prise de Rome ne fût pas une victoire contre le libéralisme, mais contre la démagogie seulement, ces deux lettres datent du ministère de M. Barrot et de M. Dufaure. Si le président a trop cru peut-être, avant le 31 octobre, qu'il n'avait pas dans le gouvernement l'attitude qu'il devait avoir, nous dirons franchement que, depuis le 31 octobre, on a trop cru aussi qu'il voulait tout faire et rejeter dans l'ombre le pouvoir législatif lui-même et les hommes qui jouent un grand rôle dans l'assemblée, et qui, par leurs talens et les grands services qu'ils ont rendus au pays, ont droit, en effet, de jouer un grand rôle. On n'est, de nos jours, un homme de gouvernement, un homme d'état, qu'à la condition de savoir ménager les grandes influences qui existent dans le pays. Ne sommes-nous pas très heureux qu'il existe encore de ces grandes influences? Elles servent de noyaux et de centres aux divers groupes qui composent la société. Il n'y a que la démagogie et le despotisme qui souhaitent un pays plat, où il n'y ait pas un seul caractère et un seul esprit qui se redresse et qui aime à se tenir debout. Mais aussi quels pays et quelles sociétés font la démagogie et le despotisme! Tout homme d'état qui trouve devant soi de grandes influences doit chercher à s'en entourer, et s'il ne le peut pas, il doit faire voir dans toutes les occasions le compte qu'il tient des hommes qui ont un grand nom et une grande autorité morale. Gouverner, ce n'est pas abaisser ni détruire, c'est édifier et étager. Ne pas changer ses égaux en rivaux et en adversaires, voilà le grand art d'un chef de parti. Un président de la république n'est pas un chef de parti, et, dans l'état, il n'a pas d'égaux; mais il a en face de lui des influences qu'il doit considérer. Il peut le faire, sans se diminuer, d'abord à cause de la primauté qu'il tient de l'élection. Si, de plus, ce président représente une grande tradition héréditaire, il est encore plus à son aise pour faire une belle part aux grandes influences personnelles. Le mérite des grandes traditions héréditaires, c'est qu'elles peuvent en même temps supporter, sans se nuire, le voisinage des grandes influences personnelles.

Nous estimons qu'il est d'une bonne politique de ne pas croire aisément aux répugnances, aux incompatibilités, aux dissentimens, et que c'est une manière d'être unis que de penser qu'on l'est.

Ce goût et ce besoin de l'union éclataient dans le toast du président de l'assemblée nationale et dans le discours du président de la république en réponse au toast du préfet de la Seine. Il veut « l'union féconde des grands pouvoirs élus par le peuple; » il veut, par cette union, défendre la cause de la civilisation contre les théories insensées et les passions barbares qui l'assaillent. Il proteste contre l'idée *de copier mesquinement le passé*. Cette protestation est sage, et de plus elle est pleine d'à-propos.

Elle est sage : nous ne savons pas en effet les modifications qui pourront être faites à la constitution, quand viendra le temps légal de la révision; mais ce que nous savons bien, c'est que, pas plus en fait de gouvernemens qu'en fait d'hommes, le temps ne rend jamais sa proie. Ce qui est passé est passé. Nous ne reverrons ni l'empire ni la monarchie constitutionnelle; nous pourrons peut-

être voir un gouvernement qui empruntera quelque chose à ces gouvernemens passés, et puisse cet emprunt être fait aux bonnes qualités des régimes déchus, et non pas aux mauvaises! Mais, au lieu de nous préoccuper si vivement et si gratuitement de la forme et du nom des gouvernemens à venir, ne serait-il pas plus sage, — et c'est ici encore que nous louons de grand cœur l'allocution du président à l'Hôtel-de-Ville, — ne serait-il pas plus sage de songer à la société? Oui, le président de la république a bien raison : il est plus important de reconstruire le pouvoir en France, d'en rétablir le respect et l'ascendant, que de savoir le nom que portera le pouvoir et de quelle famille sortira le chef de l'état. Les questions de formes ou de dynasties sont des questions contentieuses et vaines; elles ne font rien pour la sécurité de la société. Elles agitent au contraire et divisent les esprits. Pourquoi donc s'en occuper? Vous voulez savoir à toute force par qui vous serez gouvernés; j'aime mieux savoir comment. J'aime mieux savoir si l'ordre social doit, par le fait même de nos institutions, être tous les trois ans en question, si tous les trois ans il est bon que se fasse l'expérience si je ne pourrais pas marcher un peu la tête en bas et les pieds en haut, attendu qu'il y en a déjà trois que je marche selon l'ancien système, et que cela m'ennuie, comme le disait M. de Lamartine sous la monarchie de juillet. Le moindre essai fait pour donner à notre société plus de stabilité et de suite nous paraît plus utile et plus efficace que tous les rêves de monarchie ou d'empire qui traversent les cerveaux malades de notre temps.

Nous avons dit que la protestation du président contre l'idée de copier mesquinement le passé nous paraissait non-seulement sage, mais pleine d'à-propos. En écrivant ce dernier mot, nous pensions aux propos qui se répandent depuis quelques jours sur l'union accomplie, dit-on, entre les deux branches de la maison de Bourbon. Ce n'est pas la première fois qu'on parle de cette union. Depuis un an, il en est beaucoup question, et nous n'en sommes pas étonnés. Les orléanistes et les légitimistes croient également que la monarchie est le régime qui convient le mieux à la France. Les bonapartistes, au surplus, ont la même croyance. Seulement les trois partis n'ont pas le même candidat; mais entre le candidat des légitimistes et le candidat des orléanistes il y a des liens de famille et des habitudes de confraternité princière, qui rendent l'alliance entre les deux branches et les deux partis plus possible qu'entre le parti légitimiste par exemple et le parti bonapartiste. Nous ne sommes donc pas surpris que l'idée d'une union entre les deux branches de la maison de Bourbon se soit présentée à tous les esprits. Il y a plus, nous n'avons jamais douté que l'union n'existât d'instinct, sinon de fait, et nous avons toujours été persuadés que, si les événemens ramenaient en France sur le trône l'une ou l'autre branche de la maison de Bourbon, la branche sujette ne ferait pas la guerre à la branche régnante, et que nous ne verrions pas recommencer le divorce des dix-huit ans; mais en même temps nous nous demandons si ce qui est une difficulté de moins pour le lendemain est une force de plus pour la veille, et, pour dire toute notre pensée, les événemens, s'ils arrivent, feront l'union, nous n'en doutons pas, mais l'union ne fera pas les événemens.

Expliquons à ce sujet ce que nous pensons; nous dirons ensuite ce que nous croyons savoir sur ces bruits renouvelés de l'union des deux branches.

A entendre raisonner certaines personnes, on croirait que c'est le schisme

des deux branches de la maison de Bourbon qui a déterminé la révolution de février. Nous ne voyons pas quel grand honneur se feraient les légitimistes, s'ils parvenaient à prouver que ce sont eux qui ont renversé la monarchie de juillet pour y substituer la république de février; mais nous nous hâtons de dire que, selon nous, les légitimistes sont fort innocens de la chute du trône de juillet et de l'avénement de la république. La monarchie de juillet a été renversée par un coup de main, et ce coup de main a été si imprévu et si rapide, que la bourgeoisie a laissé tomber le régime qu'elle devait le plus défendre. Les légitimistes n'ont été pour rien dans le coup de main, et, quoique nous nous souvenions que M. de Larochejaquelein a dit quelques paroles pour s'opposer à la régence, que proclamait M. Odilon Barrot, cependant ces paroles n'ont eu aucun effet. Si M. Ledru-Rollin et ses amis n'avaient pas, à ce moment, fait entrer leur peuple pour disperser l'assemblée désarmée et délaissée, nous sommes persuadés que la régence eût été proclamée. Cette proclamation eût-elle arrêté le torrent? Nous ne le croyons pas; nous sommes convaincus que les dangers de la régence ne seraient pas venus des insurrections du parti légitimiste, mais des insurrections du parti républicain et socialiste.

Est-ce à dire, à notre sens, que le parti légitimiste n'a contribué en rien à la révolution de février? Non. Il a contribué aux causes de la révolution de février, mais il n'a pas contribué à l'événement. Le parti légitimiste a une grande force négative. Ce qu'il ne soutient pas est faible; mais il n'a pas la force d'impulsion qui renverse. Il faut, selon nous, l'avoir pour soi tous les jours; mais on peut sans danger l'avoir contre soi les jours de révolution. Il fait un grand vide là où il n'est pas, il ne fait pas une grande force là où il est aux jours de crise ou d'épreuve. Il ressemble de ce côté-là à la bourgeoisie. Il laisse tomber plus de gouvernemens qu'il n'en renverse. Le parti légitimiste peut se reprocher d'avoir affaibli la monarchie de juillet; il peut, s'il veut, s'honorer de cet affaiblissement, mais il ne peut ni se repentir ni se vanter de la chute de cette monarchie.

N'ayant rien fait pour renverser cette monarchie, peut-il faire quelque chose pour la relever? Non. Selon nous, il peut la soutenir une fois relevée, il ne peut pas la relever. Et ce que nous disons du parti légitimiste, nous le disons également du parti orléaniste et de la bourgeoisie. La chute de la royauté n'a pas été un des effets du schisme entre la branche aînée et la branche cadette; la restauration de la royauté ne peut pas non plus être un des effets de la réunion des deux branches. Cette bonne intelligence, qui est le vœu de tous les bons citoyens, pourra faire le salut de la monarchie rétablie, elle n'en fera pas la renaissance; elle pourra la faire durer, elle ne la ressuscitera pas, et voilà dans quel sens nous disons que les événemens feront l'union des deux branches, mais que l'union des deux branches ne fera pas les événemens.

Nous avons tout lieu de croire que les réflexions que nous venons de faire ont été faites depuis long-temps par les hommes les plus importans des deux partis et par les chefs des deux branches de la maison de Bourbon. Le roi Louis-Philippe particulièrement, avec la profonde connaissance qu'il a des hommes et des choses de son temps, n'a jamais ni hâté ni éloigné l'idée d'une réunion que les événemens seuls peuvent faire et que les volontés ne peuvent guère réaliser. Elles peuvent seulement s'y préparer. La famille d'Orléans a

un principe qui a toujours réglé sa conduite, et qui lui rend facile dans certains momens la résignation, dans d'autres momens le concours. La famille d'Orléans reconnaît que la France a droit de disposer elle-même de sa souveraineté. Avouant ainsi la supériorité des droits de la nation sur les droits d'une famille, elle est à son aise pour concourir, par les services de ses jeunes princes, au maintien de la royauté de la branche aînée, si la France rappelle la branche aînée. Si la France, au contraire, croit devoir une seconde fois préférer la branche cadette à la branche aînée, la famille d'Orléans ne fera pas défaut à l'appel de la France. Si la France enfin croit devoir prolonger ou même consolider la présidence actuelle, la famille d'Orléans restera, par honneur de famille, en dehors de tout service effectif, et, par fidélité nationale, en dehors de toute conspiration et de toute manœuvre. Toutes ces hypothèses ont pu et ont dû être abordées, nous n'en doutons pas, dans les conversations du roi Louis-Philippe; mais il y a deux hypothèses qui n'ont jamais été abordées, nous en sommes convaincus : la première, l'hypothèse d'une abdication pure et simple du roi Louis-Philippe ou de son petit-fils en face des droits du comte de Chambord; c'est cependant de cette manière que beaucoup de personnes semblent entendre l'union des deux branches; la seconde, l'hypothèse qu'aussitôt l'union signée et sur le vu du contrat, la France s'empresserait de relever la monarchie. Cette hypothèse-là serait une grande illusion; car, de bonne foi, qui peut croire qu'aujourd'hui le seul obstacle au rétablissement de la monarchie légitime est la querelle des deux branches? Nous avons énoncé toutes les hypothèses qu'aborde avec une admirable liberté d'esprit le roi Louis-Philippe, parce qu'aucune de ces hypothèses et la conduite qu'elle suppose ne sont contraires à la vieille doctrine de la maison d'Orléans. La maison d'Orléans est décidée à rester la maison d'Orléans, et par conséquent à respecter sincèrement les droits de la souveraineté du pays. Il n'y aura jamais dans son sein un prétendant quand même, pas plus en face du comte de Chambord, rappelé par la France, qu'en face du président de la république, confirmé aussi et consolidé par la France.

Qu'on ne fasse donc pas d'une étroite union entre les deux branches de la maison de Bourbon un sujet de zizanie dans la majorité. L'union des deux branches est ce qu'elle était il y a deux mois, inévitable, et par conséquent faite le lendemain de l'établissement de la monarchie bourbonnienne, inutile et indifférente la veille, sauf qu'elle témoigne des bons sentimens qui existent des deux côtés; mais ces bons sentimens, encore un coup, ne peuvent avoir leur effet que le lendemain de l'événement, et quand la France aura parlé.

On doit comprendre maintenant pourquoi nous avons trouvé de l'à-propos dans la déclaration du président, qu'il ne songeait pas à copier mesquinement le passé. Il écarte par ce mot l'idée de sa candidature impériale, et, en écartant sa candidature, il écarte du même coup toutes les autres. Nous vivions depuis quelque temps entourés de fantômes et d'ombres qui voulaient devenir des êtres, disait-on : fantôme de l'empire, fantôme de 1814, fantôme de 1830. Toutes ces apparitions troublaient l'esprit public, et nous sommes persuadés qu'on n'a tant parlé depuis quelques jours de l'union des deux branches et de la monarchie, qui s'en allaient renaître, que parce qu'on parlait beaucoup de l'empire, comme on ne parlait tant de l'empire que parce qu'on parlait beau-

coup de la monarchie. Nous avions la guerre des ombres, et ce qu'il y a de pis, c'est que nous nous occupions à cette guerre des ombres, quand nous avons à songer à je ne sais combien de réalités. Nous nous souvenons involontairement en ce moment d'une anecdote du dernier siècle : c'étaient deux jeunes époux qui, causant un soir auprès de leur feu de leur postérité future, et de l'état que prendrait leur premier enfant : — Moi, dit le mari, je veux qu'il soit président au parlement de Paris. — Et moi, dit la femme, je veux qu'il soit chevalier de Malte. — La querelle s'échauffa. Un ami de la maison arriva qu'on prit pour juge. Il tâcha d'abord d'être de l'avis du mari et de la femme; mais il y perdit sa politesse d'abord et sa patience ensuite. — Eh morbleu! dit-il au mari, laissez d'abord à votre femme le temps d'accoucher! et si c'est un garçon, vous verrez après... — Eh! monsieur, comme vous y allez! reprit le mari, ma femme n'est pas encore grosse.— Nous serions tentés d'être ici de l'avis de l'ami de la maison, et d'attendre que l'enfant fût fait, pour savoir si ce sera un roi ou un empereur, Or, l'enfant n'est pas fait, sachons-le bien. Nous n'avons pas, dans notre société, la plus petite hiérarchie et la plus petite stabilité possible, et nous parlons de monarchie et de monarque! Remercions le président d'avoir écarté toutes ces chimères, celles de son parti et celles des autres partis, d'avoir fait rentrer tous ces fantômes dans le demi-jour qui leur convient, de nous avoir tous rappelés à la réalité : la réalité, c'est que nous avons beaucoup à réédifier avant de savoir comment nous appellerons notre édifice. Où nous en sommes, ce n'est encore qu'une république, et cela ne peut être qu'une république.

Le ministère, dans les dernières séances de l'assemblée nationale, n'a pas montré moins de sens et moins d'à-propos que le président. M. Fould a vivement défendu le maintien de l'impôt des boissons, et nous avons vu avec plaisir M. de Montalembert, c'est-à-dire un des orateurs les plus accrédités de la majorité, seconder avec un rare talent M. le ministre des finances. M. de Montalembert a bien compris que le maintien de l'impôt sur les boissons n'était pas une question fiscale, mais une grande question politique; la banqueroute, la hideuse banqueroute, comme disait Mirabeau, pèse sur toute la discussion de l'impôt des boissons. Si les 100 millions de cet impôt manquent au trésor public, le trésor ne pourra pas faire face à ses engagemens, et c'est là, Dieu nous pardonne, ce qui tente la montagne! Une bonne banqueroute qui frapperait les rentiers de l'état, les adjudicataires des emprunts, qui s'étendrait bien vite sur les actionnaires des chemins de fer, et de là sur toutes les spéculations de la grande industrie et du haut commerce, quelle bonne fortune pour la montagne! Les voilà donc ruinés, ces odieux rentiers qui aiment le repos, ces affreux capitalistes qui détestent la démagogie! La montagne ne se soucie pas de savoir si, une fois les rentiers ruinés, le petit commerce et la petite industrie ne seraient pas ruinés du même coup; car ce sont les rentiers qui sont les pratiques du petit commerce. Tout se tient donc dans notre pays, et c'est là ce qui fait sa force; c'est là ce qui le soutient à travers tant d'épreuves. Vous voulez frapper la propriété, parce que ce mot de propriété réveille dans les esprits grossiers l'idée d'une certaine fortune; mais, en France, il n'y a pas de grands propriétaires, et frapper la propriété, c'est frapper tout le monde. Vous voulez frapper les capitalistes et les banquiers, parce que ces deux mots aussi éveillent l'idée

d'une certaine opulence; mais en France les grosses bourses aussi sont rares, les petites sont nombreuses. Il y a plus de sous que de pièces de cinq francs, et frapper le capital, c'est frapper aussi tout le monde. Avec un pareil état de choses, les finances publiques sont l'affaire de tout le monde. Et qui ne voit que depuis un an, depuis que la crise sociale n'est plus si menaçante, la crise financière doit attirer d'autant plus notre attention, parce que la crise financière peut à chaque instant ramener la crise sociale? De là l'extrême importance que le commerce et l'industrie attachent au maintien de l'impôt des boissons. Si l'impôt des boissons est maintenu, il peut encore y avoir des finances françaises. Si, au contraire, l'impôt est aboli, c'en est fait pour long-temps encore du commerce et de l'industrie; nous entrons dans la carrière des aventures financières.

Ce que M. Fould a fait pour les finances de l'état, en défendant le maintien de l'impôt, M. d'Hautpoul, le ministre de la guerre, l'a fait en défendant aussi avec une rare énergie le droit de police et de surveillance qui appartient à à l'état. C'était aussi une question d'ordre social. Le ministre de la guerre, en prenant la direction des affaires, a écrit à tous les colonels de gendarmerie pour les inviter à lui envoyer des rapports confidentiels sur l'état des esprits; et comme en ce moment il y a une propagande très active que font, en faveur des doctrines socialistes, les commis-voyageurs de la démagogie d'une part, et de l'autre, les agens mêmes du gouvernement nommés par la révolution de février ou pervertis par ses circulaires, — nous voulons parler des agens voyers, des instituteurs primaires et des percepteurs, — le ministre a donc enjoint aux colonels de gendarmerie de surveiller ceux de ces agens qui ne craindraient pas d'aider aux progrès de la démagogie. Cela ne veut pas dire que tous les agens du gouvernement vont être soumis à la surveillance de la police; cela veut dire seulement que les colonels de gendarmerie peuvent et doivent dire au ministre de la guerre ce que les préfets peuvent et doivent dire au ministre de l'intérieur, c'est-à-dire quel est l'état des esprits dans le département, et quelle influence la bonne ou la mauvaise conduite des agens de l'autorité exerce sur l'esprit public. Ces renseignemens, qui arrivent de divers côtés au gouvernement, sont conférés ensemble dans le conseil des ministres, et deviennent la cause des décisions que les ministres prennent sur les choses et sur les hommes de leurs services respectifs. Cela s'appelle gouverner; mais c'est là ce qui contrarie extrêmement la montagne : elle a eu connaissance de la circulaire du ministre de la guerre aux colonels de la gendarmerie, et elle a reproché au ministre de la guerre de changer la gendarmerie en espions et de soumettre la France entière au pouvoir de la police. Le sujet d'amplification était beau, et il est malheureux que l'orateur de la montagne n'ait pas eu le temps de faire son discours. M. Baune, en effet, annonçait qu'il interpellerait le ministre de la guerre; mais il voulait laisser du temps au ministre pour se défendre. La mise en scène était habile, et le délai grossissait l'affaire. M. d'Hautpoul, voyant qu'on lui demandait un rendez-vous d'honneur, l'a pris tout de suite en homme pressé de finir. — Mais mon réquisitoire n'est pas prêt, disait M. Baune. — Tant pis pour le réquisitoire, a dit l'assemblée, enchantée d'échapper à un discours de M. Baune; parlez! — Il a fallu parler, il a fallu accuser. Quelle accusation! Le fond de cette accusation se réduit à ceci, qui est le fond ordinaire de toute la

polémique des montagnards : « Nous voulons pouvoir attaquer le gouvernement par tous les moyens possibles et tourner contre lui ses propres agens; mais nous ne voulons pas que le gouvernement se défende, nous ne voulons pas surtout que, s'il a des agens fidèles, il puisse s'en servir contre ses agens infidèles. » M. d'Hautpoul n'a pas eu de peine à réfuter cette théorie absurde et dangereuse, et il l'a fait avec une vivacité et une fermeté d'expressions qui ont produit un grand effet sur la majorité. Des discours de ce genre-là font beaucoup pour l'entière réconciliation du gouvernement et de la majorité. Comme M. d'Hautpoul a vu le bon effet qu'il produisait sur la chambre, il a voulu, en homme politique, en profiter tout-à-fait et achever la victoire; il a parlé de la résolution du ministère de marcher dans les voies de la majorité en termes décisifs, et comme il fallait l'alliance étroite qu'il faisait avec la majorité pour la défaite complète des orateurs de la montagne, le succès a été complet.

Cette discussion, qui a rendu à la gendarmerie l'hommage qu'elle mérite si bien, et qui lui a donné en même temps, et d'une manière éclatante et solennelle, grace aux interpellations de la montagne, l'encouragement dont l'administration tout entière a besoin en France pour remplir ses pénibles devoirs, cette discussion n'est pas la seule qui, dans cette quinzaine, mérite d'être mentionnée. Il est une discussion et une loi plus importante que nous devons signaler à l'attention publique, parce que c'est une loi qui commence la réforme que nous souhaitons depuis si long-temps de nos institutions électorales. Nous voulons parler de la loi qui permet le vote à la commune.

Nous avons bien lu que cette loi était la première brèche faite au suffrage universel, et beaucoup de personnes, même parmi nos lecteurs, ne manqueront pas de croire que ce qui nous plaît surtout dans cette loi, c'est le coup qu'elle porte au suffrage universel. Nous avons peu de goût, il est vrai, pour le suffrage universel, et nous croyons que c'est un mauvais procédé électoral; mais nous croyons qu'il en est du suffrage universel comme de la république, qu'il en faut faire l'expérience et la faire loyalement. Or, la meilleure manière, selon nous, de bien faire l'expérience du suffrage universel, c'est de le rendre aussi réel que possible. L'idée fondamentale du système est que tout le monde doit voter, parce que tout le monde a droit. Nous n'admettons pas cette idée; nous croyons, nous, qu'il n'y a de droit que quand il y a une capacité suffisante pour exercer ce droit, et nous voyons que sur ce point les docteurs du suffrage universel sont de notre avis, sans le dire, puisqu'ils excluent les femmes du droit de voter, et qu'ils les traitent comme dans quelques-uns des États-Unis on traite encore les esclaves. De l'autre côté de l'Atlantique, on refuse aux esclaves toute participation aux droits politiques, parce que la différence des couleurs équivaut pour eux à la différence des sexes. Eh bien! pour nous, la différence de raison et de capacité équivaut à la différence des sexes et des couleurs; mais nous laissons de côté cette discussion théorique pour revenir au principe du suffrage universel, qui est que tout le monde doit voter. Si tout le monde doit voter, il s'ensuit que le vote à domicile, s'il était possible, serait le meilleur et le plus juste; si le vote à domicile n'est pas possible, le vote qui dérange le moins le citoyen de son domicile est le meilleur, et par conséquent quiconque aime le suffrage universel doit approuver le vote à la commune.

Voilà ce que dit la logique; voici ce que disent les faits. Ceux qui se proclament les plus grands amis et pour ainsi dire les pères du suffrage universel sont ceux qui s'opposent le plus au vote à la commune. Ils veulent donner aux citoyens le plus de droits possibles, mais ils ne veulent pas leur en faciliter l'exercice. Ils veulent que tout le monde soit électeur, mais ils ne veulent pas que l'électeur puisse élire dans sa commune. Il faut, s'il veut élire, qu'il aille au chef-lieu de canton, qu'il fasse cinq ou six lieues, perde son temps et son argent. Beaucoup d'électeurs n'iront pas assurément; mais c'est là le beau du suffrage universel dans la démagogie : il est exercé par le petit nombre. Les hommes ardens et fanatiques, les affiliés des sociétés secrètes, les stipendiés des clubs, les fainéans et les débauchés, ceux qui aiment mieux le cabaret que la maison domestique, ceux-là, soyez-en sûr, iront au chef-lieu de canton, et c'est là le peuple selon la montagne. Le peuple, ce n'est pas le père près de ses enfans, le mari près de sa femme, le fils près de son père, l'homme enfin dans le cadre de sa vie de tous les jours et dans le milieu de ses bons sentimens et de ses bonnes traditions. Le peuple, c'est la foule hors de chez elle, la foule dépaysée, égarée, avinée, n'ayant plus pour inspirateurs que les orateurs d'estaminet. Voilà comment la démagogie entend le suffrage universel, et si vous vous avisez de l'entendre autrement, si vous voulez que le suffrage universel soit le suffrage de tout le monde, que le vote soit sincère et loyal, que le scrutin soit près de l'électeur, que le père de famille ne se dégoûte pas d'être citoyen, parce que l'exercice des droits de citoyen coûte trop cher, alors la montagne déclare que vous voulez détruire le suffrage universel et que vous violez la constitution!

Et à propos de la violation de la constitution, la montagne, qui répète ce cri tous les huit jours, ne comprend-elle pas qu'elle l'use singulièrement, et que, si un jour la constitution était violée en effet, personne ne voudrait croire aux cris de la montagne. Ce serait la fable du berger qui s'amusait à crier au loup, quand le loup n'y était pas. Les premières fois, on vint à ses cris, et il se mit à rire d'avoir si bien attrapé son monde; mais un jour le loup vint, et il cria : personne ne bougea. Ce qui nous fâche dans ces cris de la constitution violée, c'est de voir un homme comme le général Cavaignac s'y associer. Nous pourrions dire que, depuis quelque temps, le général Cavaignac semble prendre à tâche de détruire par ses paroles l'autorité qui s'est attachée à ses actes; mais à Dieu ne plaise que nous contribuions jamais à détruire ou à diminuer les grandes influences qui se sont formées dans notre pays! Nous sommes donc décidés à ne jamais perdre le souvenir des grands services que le général Cavaignac a rendus au pays dans les terribles journées de juin 1848. Nous n'oublierons notre reconnaissance envers le général Cavaignac que le jour où les amis des insurgés de juin oublieront contre lui leur rancune et leur colère. Cette caution garantit la durée de nos bons sentimens envers le général Cavaignac.

La discussion sur le vote à la commune a été soutenue avec beaucoup de fermeté et de vivacité d'esprit par le rapporteur de la commission, M. de Gaslondes. Il a rendu service à l'assemblée en débarrassant la discussion des subtilités dont on voulait l'encombrer, en ne la passionnant pas mal à propos, en la ramenant enfin sans cesse au véritable point, c'est-à-dire à l'organisation

réelle du suffrage universel. Au faux suffrage universel opposons le vrai, c'est là, pour le moment, notre meilleure défense; mais, en même temps que nous appelons partout le peuple à voter en personne sur les plus grands intérêts, n'oublions pas de l'éclairer et de l'assister; n'oublions pas surtout d'éloigner de lui les pernicieux enseignemens qu'on ne cesse de lui donner sous toutes les formes. Le président le disait avec raison dans son discours à l'Hôtel-de-Ville : « Le bien-être des classes laborieuses est sans cesse compromis par ces théories insensées, qui, soulevant les passions les plus brutales et les craintes les plus légitimes, feraient haïr jusqu'à la pensée même des améliorations. » Nous pouvons confirmer les paroles du président sur la propagande socialiste par quelques exemples.

Nous avons sous les yeux une vingtaine d'almanachs pour l'année 1850, et la plupart sont des almanachs démagogiques ou socialistes. L'*Almanach de l'armée française de terre et de mer* et l'*Almanach du Jardinier* sont les seuls qui soient purs de tout venin, et cela est remarquable. La discipline des camps et le travail des champs excluent les mauvaises pensées et entretiennent les bonnes. Cependant les faiseurs d'almanachs socialistes font aussi de ce côté quelques tentatives qui, nous l'espérons, ne réussiront pas. Ainsi, dans l'*Almanach du Cultivateur et du Vigneron*, nous avions lu avec grand plaisir de fort bons articles sur les diverses plantes fourragères propres à être cultivées sous le climat de la France, sur les prairies naturelles, etc., quand, arrivant à la fin, dans un article sur le renard, nous trouvons tout à coup ces pages étranges :

« Le renard se marie, et son ménage est un des plus véridiques emblèmes des ménages du civilisé...

« Pourquoi le renard se marie-t-il, tandis que le chien, qui appartient cependant à la même famille, vit dans le célibat?

« La perdrix se marie aussi, et non le coq domestique, qui est pourtant de l'espèce la plus voisine. Pourquoi cela?

« C'est que d'abord tous les animaux, quels qu'ils soient, personnifient un des caractères, c'est-à-dire une des variétés de l'espèce humaine.

« C'est qu'il y a des hommes nés pour le mariage et d'autres pour le célibat.

« Le chien ne se marie pas, parce qu'il est exclusivement titré en ambition et en amitié, c'est-à-dire parce que le chien a une destinée de dévouement et d'utilité sociale à accomplir, et qu'il ne convient pas aux intérêts de l'espèce humaine, reine du globe, que le chien soit distrait de ses occupations d'ordre supérieur par les soucis de famille. Le chien doit être prêt à suivre l'homme en tous lieux, à toute heure, prêt à verser son sang pour lui jusqu'à la dernière goutte. Or, le ménage, qui fixe le père au sol par la famille, est la pierre angulaire de l'égoïsme, le tombeau du dévouement.

« Les grands génies n'ont pas de femme, parce que, dans les sociétés limbiques, la famille est une gêne, et que les grands révélateurs qui ont mission d'éclairer le monde et de périr à la peine doivent commencer par s'affranchir de toute entrave susceptible d'embarrasser leur marche. Il est reçu, même en civilisation, que les militaires mariés sont de mauvais soldats. C'est l'avis de l'empereur, qui s'y connaissait, en ayant consommé beaucoup.

« Même solution pour le coq, emblème de chevalerie et de vigilance, qui a trop à veiller sur la tribu pour avoir le temps de s'occuper d'une simple famille.

« Le renard, qui vit de rapine et de maraude, et dont l'homme ne peut tirer parti pour l'embellissement du globe, le renard, race infime, condamnée à disparaître un jour de la surface de la terre, peut se marier sans qu'il en résulte un grand mal pour l'humanité, et il se marie précisément pour nous apprendre à détester le ménage familial et morcelé, source de tous les vices et de toutes les misères.

« Le ménage morcelé et le renard ont pour eux les moralistes hypocrites, qui ne manquent pas de jeter la pierre au chien, à raison de son cynisme et de la brutalité scandaleuse de ses amours; mais je réponds pour le chien aux moralistes que la fidélité conjugale dont se targue le renard n'est que l'apanage des natures inférieures, et que l'influence de la papillonne n'a jamais terni l'éclat d'aucune grande renommée masculine ou féminine, au contraire : témoin Alcibiade, Aspasie, Salomon, Charlemagne, François Ier, Henri IV, Louis XIV, Catherine et Ninon. »

Qui s'attendrait à trouver ces grotesques immoralités dans l'*Almanach du Cultivateur et du Vigneron?* Supposons un jeune cultivateur lisant cette apothéose du libertinage, dont le type idéal est, selon l'auteur, le chien ou le roi Salomon; qu'en pensera-t-il, s'il y comprend quelque chose? Nous espérons fort qu'il ne voudra pas prendre modèle, pour ses mœurs, sur sa basse-cour, et qu'il se contentera de son ménage, au risque d'être d'une nature inférieure à son coq et à son chien; mais que dire des livres faits pour les campagnes et qui reproduisent ces honteux dévergondages du fouriérisme?

Dans l'almanach dont nous venons de citer quelques pages, le mal n'est qu'à la fin et comme introduit par mégarde : dans beaucoup d'autres, le calendrier lui-même, dès le commencement, se trouve gâté. On sait qu'il y a dans notre pays des gens qui se sont fait de 93 une religion. L'*Almanach du Nouveau-Monde*, qui paraît sous l'invocation de M. Louis Blanc, et l'*Almanach de l'Ami du Peuple*, par M. Raspail, appartiennent à cette église de 93. Aussi le calendrier républicain y est soigneusement reproduit. M. Raspail même fait remarquer combien la convention avait eu raison de substituer « à ces noms de saints si souvent apocryphes ou si peu dignes de cette place le nom d'une plante à semer ou à récolter, d'un instrument d'agriculture et d'un animal domestique. » Ainsi, nous sommes aujourd'hui jeudi, selon le style vulgaire, au 13 décembre; mais nous sommes, selon le calendrier de l'*Almanach du Nouveau-Monde*, le 22 frimaire, duodi, bruyère; demain ce sera tridi, roseau; après demain, quartidi, oseille, et enfin quintidi, grillon. Nous ne concevons pas qu'on n'ait pas adopté une mesure si simple de désigner les jours, et nous ne concevons pas surtout que le gouvernement provisoire, en 1848, n'ait pas décrété l'usage de ce calendrier.

Il est vrai que le gouvernement provisoire était un gouvernement réactionnaire. « Le 28 février 1848, dit M. Raspail dans son almanach, parut le second numéro de *l'Ami du Peuple*. Je dénonçais à la nation la marche contre-révolutionnaire du gouvernement provisoire. Le jour même, les exploiteurs du peuple dirigèrent toutes leurs batteries contre moi. Les républicains du lendemain et les *faux* républicains de la veille tentèrent de m'accabler sous le poids de leurs calomnies et de leurs menaces. Je fus insensible à tous ces bruits du dehors : j'avais rempli un grand devoir, j'étais en paix avec ma conscience; mais mes

amis s'effrayaient pour moi et craignaient pour mes jours. L'un d'eux, dès le 28 au soir, vint tout effaré vers moi et me dit : « Que faites-vous donc, mon ami? vous allez trop loin, les meilleurs patriotes sont contre vous. — Vous savez bien, lui répondis-je, que je vous ai toujours devancé de dix ans; je vous devance aujourd'hui de trois mois. »

Et ailleurs :

« Quatre révolutions successives, depuis 89, ont été, je ne dirai pas stériles, mais désastreuses pour l'humanité.

« 1° La chute de la royauté, en 92, a été absorbée par le directoire et par Napoléon;

« 2° La chute de Napoléon a été escamotée par la restauration;

« 3° La chute de la restauration par Louis-Philippe;

« 4° La chute de Louis-Philippe par ce gouvernement provisoire qui a su si bien préparer le 15 mai et le 23 juin. »

Dans le gouvernement provisoire, ce qui n'était pas réactionnaire était médiocre, et souvent même c'était l'un et l'autre. Écoutez encore l'almanach de M. Raspail.

« Bon Dieu! s'écriait Bonaparte premier consul, que les hommes sont rares! Il y a en Italie dix-huit millions d'hommes, et j'en trouve à peine deux : Dandolo et Melzi. »

« Avant lui, Mme Roland, ce grand ministre en jupons, disait : « La chose qui m'a le plus surprise depuis l'élévation de mon mari, c'est l'universelle médiocrité. Jamais, sans cette expérience, je n'aurais cru mon espèce si pauvre. »

« Allez, mon fils, disait Oxenstiern, ministre de Suède, allez, mettez-vous aux affaires, et vous verrez par quels hommes le monde est gouverné! »

« La mesure de ces vérités n'a-t-elle pas été comblée par tous les spécimens de médiocrités ébouriffantes que nous avons vues défiler devant nous depuis le 24 février? Il y a de quoi en rougir pour l'espèce humaine et pour le génie français. »

Ce pauvre gouvernement provisoire, auquel nous finirons par nous intéresser en lisant ses détracteurs, n'est pas mieux jugé par le citoyen Raginel, auteur de l'*Almanach de l'Égalité*. Le citoyen Raginel raconte comment, ayant été nommé commissaire dans l'Aveyron, il alla le 7 mars voir M. Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur. M. Raginel était accompagné de M. Barbès. « Arrivés près de Ledru-Rollin, nous le trouvâmes accablé de fatigue; il venait d'être saigné; je dis à Ledru-Rollin qu'il était éminemment utile que le gouvernement provisoire décrétât que tous ex-pairs de France, ex-députés, ex-préfets soient suspendus de leurs droits politiques pendant cinq ans, afin de n'avoir plus à lutter avec ces adversaires pendant les premières années de la république. Barbès, ce noble cœur, ainsi que Ledru-Rollin, repoussèrent vivement ma proposition en disant qu'il ne fallait pas faire d'exclusion. Qui avait raison d'eux ou de moi?... La générosité envers leurs adversaires fut toujours trop grande chez ces hommes, mais leurs adversaires n'ont pas à craindre le même reproche. A cette réponse, je pressentis que toutes les mesures révolutionnaires ne seraient prises qu'à moitié; je devins inquiet sur le sort de la république. »

Qu'est-ce, nous dira-t-on, que le citoyen Raginel, qui traçait ainsi un plan

de gouvernement à M. Ledru-Rollin? N'en parlez pas si lestement, je vous prie; M. Raginel est le père et l'auteur de la république de 1848. C'est lui qui l'a proclamée. Il nous semblait que dernièrement M. Crémieux, à la tribune, déclarait que c'était lui, M. Crémieux, qui avait proclamé la république. Il y a là entre M. Crémieux et le citoyen Raginel une question de propriété littéraire que nous ne sommes pas compétens pour décider. Voyons cependant les titres que fait valoir M. Raginel.

« Le 24, en entrant aux Tuileries, ma première pensée fut de trancher, par un acte décisif, les questions qui s'agitaient à la chambre des députés. (La régence.)

« Je montai sur un meuble dans la salle des maréchaux, je demandai au peuple un instant de silence et l'obtins; je proposai de brûler à l'instant le *trône* sur la place de la Bastille, et, pour la première fois depuis le commencement du combat, je criai : Vive la république! Cette proposition fut accueillie par des bravos qui ébranlèrent la salle et accompagnée d'une décharge de mousqueterie; le trône partit pour la Bastille, et moi je me rendis à l'Hôtel-de-Ville.

« Le lendemain 25, aidé par l'énergique citoyen X..., je m'opposai, en les déchirant, à ce que l'on répandît parmi le peuple les proclamations émanant du gouvernement provisoire et ayant pour en-tête seulement : *Au nom du peuple français!* Je voyais dans cette formule peu décisive une hésitation, une défection au mandat du peuple; après notre insistance sortirent les premières proclamations ayant en tête : *République française, liberté, égalité, fraternité.*

« Pas un drapeau officiel n'était encore arboré; des bandes de velours rouge, provenant des banquettes des salles, flottaient seules au bout de bâtons aux fenêtres de l'Hôtel-de-Ville.

« Le peuple mugissait sur la place, comme une effroyable tempête, en demandant un drapeau. Je parvins jusqu'à M. de Lamartine, et, devant une foule nombreuse, je lui dis qu'il fallait qu'un drapeau officiel fût arboré : il me donna l'ordre de le faire exécuter tricolore (1). Lorsque je lui demandai ce qui le distinguerait de celui de Louis-Philippe, il me dit d'y faire inscrire : République française, liberté, égalité, fraternité, et de l'arborer immédiatement. »

Nous nous sommes laissé aller à ces citations sur l'origine de la république de 1848, parce que rien ne doit être négligé de ce qui caractérise l'histoire du temps. Nous nous hâtons de revenir aux doctrines que répandent les almanachs, afin que nos amis voient si c'est le moment de nous livrer à nos mauvaises humeurs les uns contre les autres, quand nous sommes tous si violemment attaqués, quand la société est sans cesse battue en brèche, quand toutes les classes sont instruites à se haïr et à se détester, quand l'armée elle-même est représentée comme impatiente de secouer le joug, et qu'on promet aux soldats, s'ils veulent venir à la démagogie :

(1) « Je certifie avoir donné, en février 1848, ordre au citoyen Raginel de faire exécuter le premier drapeau tricolore portant ces mots : République française, liberté, égalité, fraternité, ainsi que l'ordre d'arborer ce drapeau à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

« Ces ordres ont été donnés au citoyen Raginel sur sa sollicitation, et ont été exécutés par lui avec patriotisme.

« A. DE LAMARTINE. »

« 1° L'allégement de la fatigue par la suppression des postes et des sentinelles inutiles;

« 2° Une augmentation de solde suffisante pour améliorer sensiblement la qualité du pain et des vivres de campagne;

« 3° L'assainissement et l'élargissement général du logement des troupes;

« 4° La substitution de l'instruction intellectuelle, politique et morale, aux fastidieuses théories que l'on fait apprendre pendant *trente ans* à des hommes qui les connaissent parfaitement avant l'expiration de leur *première année* de service;

« 5° La substitution des exercices modérés, de la gymnastique volontaire et attrayante, à la longueur, à la superfluité des manœuvres et exercices actuels, qui, le plus souvent, n'ont d'autre résultat que le dégoût et l'emploi inutile du temps, sans rien ajouter à la valeur du soldat. » (*Almanach du Nouveau-Monde.*)

Partout, dans ces almanachs, le pauvre est averti que ses misères viennent du riche. S'il n'y avait pas de banquiers qui sont directeurs des compagnies d'assurance, l'état, pour une modique somme, ferait toutes les assurances, et le paysan braverait l'incendie, la grêle, l'épizootie. C'est toujours le système que M. Pelletier développait un jour à la tribune : l'état emprunterait à 5 pour 100 et prêterait à 3. Qui suppléerait à la différence? Je ne sais, et les almanachs, même l'*Almanach prophétique*, ne le savent pas. Seulement ils savent et ils disent que, si l'état n'assure pas aussi le pauvre contre tous les risques, c'est « qu'il y a des représentans fort riches, de gros rentiers, de gros banquiers, qui ont intérêt à ce que cela ne se fasse pas. Ils ont de l'argent placé dans les compagnies particulières, et, comme ils songent à eux avant de songer aux autres, ils ne veulent pas d'un mode d'assurance par l'état qui leur couperait l'herbe sous le pied. » Et, comme ces charitables insinuations font partie d'un dialogue, les interlocuteurs demandent alors s'il n'y aurait pas moyen d'empêcher les riches de nuire aux pauvres.

« — Mon Dieu si : on vous a dit cent fois, et moi le premier, nommez donc pour vous représenter des hommes qui veuillent ce que vous voulez, qui n'aient pas intérêt à vouloir autre chose, et tout ira comme sur des roulettes. Mais non, vous ne voulez pas comprendre; vous faites de la complaisance à vos dépens; tandis que les riches se gardent bien de voter pour les pauvres, les pauvres ont la sottise de ne pas leur rendre la pareille.

« — C'est que, voyez-vous, monsieur Mathieu, on nous a dit, au moment des élections, que ceux qui n'ont pas su faire leurs propres affaires ne sont pas capables de faire celles des autres, que ceux qui n'ont pas de biens au soleil ne tiennent à rien, que ceux qui sont pauvres songeront plutôt à faire leur bourse qu'à défendre la nôtre.

« — Père Étienne, je sais par cœur toutes ces calembredaines; mais, pour mon compte, je n'y mords pas. Quand on me dit cela, je réponds qu'en politique beaucoup de gens n'ont pas su faire leurs affaires, parce qu'ils se sont constamment occupés de celles des autres, et que ceux qui n'ont rien tiennent souvent plus à leur pays que ceux qui ont beaucoup.

« — Tenez, monsieur Mathieu, dit alors le père Étienne en lui serrant la main, s'il y avait dans chaque village un homme comme vous pour éclairer le pauvre monde, nous aurions en moins de six mois une bonne république, une vraie république. » (*Almanach d'un Paysan.*)

Cette *bonne et vraie* république du père Étienne, c'est celle qui a commencé le 24 février 1848, et qui a fini le 24 juin dans le sang et dans les larmes. C'est celle qui peut recommencer, si nous ne savons pas rester unis. Tâchons donc d'entendre les avertissemens de nos ennemis, si nous gardons encore quelque défiance contre les conseils de nos amis.

— Les incompatibilités parlementaires de M. Moron n'ont pas fait fortune dans le congrès espagnol. Cette malencontreuse proposition, écho trop peu déguisé de quatre ou cinq désappointemens individuels qui visent à renouveler en Espagne la mystification d'un parti conservateur-progressiste, est morte de sa belle mort entre les dédains de la majorité et la froideur de l'opposition proprement dite. Celle-ci n'a pas jugé à propos de se passionner pour des hommes qui la désavouent tout en attaquant le gouvernement. Elle a préféré réserver ses forces pour la discussion des budgets.

Cette discussion doit, dit-on, provoquer d'assez violens orages; l'issue n'en est pas d'ailleurs douteuse. Envisagée isolément et abstraction faite des nécessités dont il subit le contre-coup, le projet de budget pour 1850 n'est assurément pas un chef-d'œuvre. A part quelques économies sur le chapitre de la guerre, ce n'est qu'au moyen de fortes retenues sur les traitemens des employés et des officiers en activité ou en retraite que M. Bravo Murillo est parvenu à équilibrer les recettes et les dépenses; mais si précaires, si onéreux même, à beaucoup d'égards, que soient ces expédiens, il faut bien s'en tenir là, tant qu'on ne sera pas parvenu à accroître les recettes et à diminuer les frais de perception. Toute la question est de savoir si le ministère travaille sérieusement à amener ces deux résultats, et sa sollicitude n'est pas à cet égard douteuse.

Une nouvelle qui déroute bien des prévisions et qui coupe court à bien des éventualités tient depuis quinze jours en émoi Madrid et l'Espagne entière. Voici ce qu'on nous écrit à ce sujet : « La grande nouvelle du jour est la grossesse de la reine. Quoique, d'après l'étiquette reçue, la déclaration officielle n'en puisse être faite que le cinquième mois, le roi, ne pouvant contenir sa joie, a donné connaissance de l'heureux événement au duc de Valence, qui, avec la permission de sa majesté, s'est empressé de communiquer la nouvelle à ses collègues. Le conseil des ministres a été ensuite admis à présenter ses félicitations aux augustes époux, qui les ont reçus avec des marques toutes particulières d'estime et d'amitié. Le roi a fait faire, par son peintre de la chambre, M. Lopez, un magnifique portrait du duc de Valence, et l'a fait placer dans son cabinet de travail.

« Vous avez dû apprendre presque en même temps la présentation et le rejet de la proposition sur les incompatibilités parlementaires, émanée de l'opposition *modérée*. Cette opposition *modérée* constitue un de ces partis dont on a dit qu'ils tiennent sur un sofa. Elle se réduit à neuf membres bien comptés, que des désappointemens d'ambition ont amenés à déserter le drapeau ministériel. Tous ces messieurs ont voulu, ni plus ni moins, être ministres; presque tous occupent des emplois élevés. L'un, M. Rios Rosas, aspirait à la présidence du congrès; un autre, M. Moron, est à la tête d'une oligarchie de clocher qui s'est formée à Valence. Ce parti n'a pas de théories fixes; il ne compte pas sur les progressistes. Aussi il ne fait pas de prosélytes, et n'inspire aucune inquiétude aux ministres. »

EXPÉDITION PROJETÉE A MONTEVIDEO.

L'assemblée nationale va bientôt voter sur une nouvelle demande de subsides en faveur de la ville de Montevideo. Jusqu'ici, la commission chargée d'examiner cette proposition n'a guère appelé dans son sein que des partisans déclarés de l'intervention armée. On pousse à la guerre. Sans doute on ne va pas jusqu'à proposer une expédition contre Buenos-Ayres : le souvenir de la funeste campagne de 1807, de cette belle armée anglaise réduite à capituler et à mettre bas les armes dans la ville même, révèle assez les difficultés de l'entreprise. On se borne à une opération sur l'État Oriental. Qu'on jette dans Montevideo quelques milliers de nos soldats, et cela suffit.

Il faut nous rendre un compte exact de l'état des choses. Depuis plusieurs années, on le sait, le général Oribe bloque Montevideo. Il a sous les murs de la ville un corps d'armée de huit mille hommes, parmi lesquels on compte deux mille deux cents Argentins auxiliaires; le reste est composé entièrement de soldats orientaux. Jamais il n'a songé à enlever d'assaut cette place, qui, de même que toutes les villes espagnoles, renferme autant de forteresses qu'il y a de *cuadras*, c'est-à-dire d'îles de maisons. D'ailleurs, la division navale de la France la domine et soutient la garnison. Oribe s'est contenté de l'isoler complétement du continent. Il renouvelle là ce qu'ont fait au siége de Grenade les Espagnols, quand, tenus en échec par les Maures, ils bâtirent sur l'emplacement de leur camp la ville de Santa-Fé; il a construit une seconde ville extérieure où il s'est fortement retranché, et qu'il a armée d'une centaine de canons de divers calibres. A l'exception de Montevideo, tous les districts de la république l'ont reconnu pour leur président légal. Il a réuni autour de lui les grands pouvoirs de l'état, le sénat, les représentans du peuple et les tribunaux du pays. En un mot, il a réduit Montevideo, dans la République Orientale, au rôle de Gibraltar en Espagne. Gouvernement et administration fonctionnent avec la plus grande régularité. Les revenus consistent en droits de douanes prélevés sur tout ce qui entre dans les ports de la république ou qui en sort, et sur les chevaux et le bétail qu'on transporte dans la province de Rio Grande. Notre blocus a concentré dans le pays une quantité considérable de chevaux et de bœufs : c'est la richesse des habitans. Outre son armée de siége, Oribe tient encore la campagne avec une cavalerie nombreuse, composée des milices de tous les districts, et que les tableaux officiels font monter à onze mille deux cents hommes, plus deux mille six cents Argentins que le général Rosas, son allié, entretient comme contingent de guerre.

Que fera le général Oribe en face d'une armée française? Si l'expédition est assez considérable pour le déloger de la forte position qu'il occupe au Cerro devant Montevideo, il ne nous attendra pas : il lèvera le siége et battra la campagne, faisant partout le vide devant nous. Ainsi, nous nous trouverons en présence d'une vingtaine de mille hommes, tous montés et parfaitement habitués à escarmoucher et à fuir sur ce sol accidenté, couvert d'arbustes, coupé de rivières et de ruisseaux. Les poursuivrons-nous? Il nous faut de la cavalerie, car, que pourrait l'infanterie contre ces insaisissables gauchos? Rappelons un fait : le général Aleman, sorti de Montevideo avec 6,000 Portugais des plus belles troupes de la Péninsule, a fait précisément ce que nous pourrions être

tentés de faire; il s'est lancé à la poursuite de l'ennemi. Combien est-il revenu de ses soldats partout victorieux? Le quart à peine, et en quel état! Le reste jonchait de cadavres les sentiers presque impraticables et les défilés couverts où les avait entraînés la fuite continuelle de l'ennemi. Certes, nous n'établissons aucune comparaison entre les soldats français et les soldats portugais; nous voulons seulement faire remarquer que ces derniers ont disparu dans leur victoire même.

Ce premier résultat d'une expédition dans l'État Oriental est tellement évident, que personne n'oserait le contester. — Mais nous ne sommes pas seuls : on nous promet des auxiliaires et des alliés. — On joint d'abord à notre drapeau la garnison de Montevideo, dont les données officielles élèvent le chiffre à 2,810 hommes. Ces soldats, qui sont-ils? Au premier rang, nous comptons 430 Orientaux, puis 560 nègres, 1,000 chasseurs basques, la légion italienne de Garibaldi, forte de 400 hommes, enfin 420 étrangers sans nom formés en deux bataillons. Ainsi, c'est avec l'appui de 430 nationaux seulement que nous allons abattre le pouvoir reconnu et accepté par l'universalité des provinces de la république! Et le reste de ces auxiliaires n'existe qu'en violation du droit des gens, car jamais les gouvernemens n'ont autorisé ces hommes à servir sous une bannière étrangère : leurs armes, ils ne les ont reçues qu'en portant un audacieux défi à la loi internationale; leur drapeau, qu'en reniant le drapeau de leur patrie. Et voilà les frères d'armes que l'on prétend donner aux soldats de la France! Quoi! nos régimens, l'appui de notre société; nos glorieux soldats, dernier orgueil de la France par leur esprit de discipline, confondus dans Montevideo avec les *routiers* de Garibaldi, avec les hommes des barricades de juin! Ce serait un crime que bientôt sans doute la Providence ferait retomber sur le cœur de la France. Non, les vapeurs de l'abîme ouvert sous notre patrie ne monteront pas au cervean des hommes qui ont voix dans les destinées du pays au point de les aveugler sur les dangers d'une telle politique. Que dirions-nous si la Russie avait soudoyé de son or et soutenu de ses armées la démonstration polonaise du 15 mai contre l'assemblée nationale?

On nous promet encore un autre auxiliaire : c'est la terreur dont sera frappée l'armée d'Oribe à l'apparition de nos régimens. Sans doute le renom de notre brave armée est prestigieux dons l'univers; mais ce serait le compromettre étrangement que d'aventurer ainsi nos soldats dans un désert, comme si le pantalon garance devait renouveler les prodiges de la veste de Mahomet le prophète. Et nous ne nous arrêtons pas tout court dans cette voie de chimères! A ce signe, le Brésil doit envoyer une armée d'invasion contre la République Orientale; un soulèvement général des états de la confédération argentine menace Rosas d'une ruine complète. L'Entre-Rios est prêt, Santa-Fé n'attend plus que le mot d'ordre, Corrientes est en émoi, enfin le Paraguay fait déjà marcher une armée de vingt mille hommes contre *l'affreux tyran* que depuis vingt ans les populations maintiennent à leur tête, on ne sait trop pourquoi, peut-être pour se frapper elles-mêmes du fléau de Dieu, et dont elles s'obstinent à renouveler légalement le pouvoir dictatorial tous les cinq ans.

Venons au fait de l'effroyable tempête qu'on nous montre ainsi grondant à l'horizon lointain des pampas. — Le Brésil a déclaré officiellement qu'il entend rester neutre dans tout ce qu'on pourrait tenter contre Buenos-Ayres, et qu'il

maintiendra ses rapports de bonne amitié avec le chef de la confédération argentine. L'Entre-Rios est entièrement sous la main du lieutenant de Rosas, le général Urquiza, qui commande un corps d'armée destiné à envahir Corrientes. Quant à Santa-Fé, s'il remue, c'est à la voix du gouverneur de Buenos-Ayres, qui, par ses lieutenans et par ses agens les plus dévoués, y domine avec une puissance écrasante. Enfin, cette armée de vingt mille Paraguayens qu'on nous donne pour alliée, nous supplions, au nom du bon sens de notre pays, qu'on veuille bien nous dire qui a pu la réunir, comment elle est équipée, et comment elle se meut. Le Paraguay compte, en exagérant tous les documens officiels, quatre ou cinq cent mille habitans épars dans de vastes déserts; la plupart sont de pauvres sauvages, à peine vêtus et frottés d'un peu de civilisation. L'état n'a pour revenus que la vente du *maté* aux pays voisins, et quelques droits de douane sur l'exportation du tabac et du sucre, et sur des importations presque insignifiantes.

Le pays tout entier ne renferme peut-être pas quatre mille fusils, et il en a besoin pour se défendre contre les incursions des sauvages du voisinage. Ni l'état ni les particuliers ne possèdent des bateaux susceptibles de porter l'armée le long du fleuve. Cette armée, veut-on l'expédier pieds nus, à travers les contrées vagues qui séparent le Paraguay des provinces argentines? Les représentans du peuple qui arrivent de leurs villages à pied, sans souliers, portant sur leur tête ou sur leurs épaules leurs provisions pour la session, manquent d'argent pour chausser leurs soldats et leur fournir les équipages nécessaires aux expéditions lointaines. Nous n'ignorons pas que le Paraguay a le plus vif désir d'entrer en relations directes avec l'Europe, de s'assurer la libre navigation du Parana : dès 1825, le docteur Francia lui-même avait ardemment insisté auprès du plénipotentiaire de la Grande-Bretagne pour signer un traité à cet effet, et il avait été repoussé par la déclaration explicite et fondée sur le strict droit international, que la police du fleuve appartient exclusivement à la confédération argentine; mais est-ce donc une raison suffisante pour abuser la bonhomie ignorante de notre pays de leurres si grossiers? Il faut bien qu'une voix s'élève pour protester contre de tels piéges.

Comme enseignement final, nous croyons pouvoir ajouter que l'Angleterre a déjà envoyé sa ratification à Buenos-Ayres.

Voilà donc tous les moyens que nos représentans ont de repousser la convention signée par l'amiral Le Prédour. Ce serait risible, si l'intérêt et l'honneur de la France n'y étaient pas compromis. Mais quand on aura sacrifié nos avantages les plus évidens et les plus palpables, notre commerce dans ce pays, c'est-à-dire 40 ou 50 millions par an; quand on aura jeté dans une position critique quelques milliers de nos soldats, il faudra bien les soutenir. Et nous nous laisserons entraîner follement dans une ruineuse expédition, sans but, sans résultat possible, pour aboutir à quoi? à l'impuissance la plus absolue!

Si des considérations de cette nature restent sans influence sur notre politique, il faut désespérer de mettre jamais un grain de bon sens dans le gouvernement des affaires de notre pays.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Les ducs de Bourgogne, *Études sur les lettres, les arts et l'industrie, pendant le quinzième siècle*, par M. Léon de Laborde (1). — L'historien des ducs de Bourgogne, M. de Barante, nous a sans nul doute présenté le tableau le plus fidèle des mœurs publiques et des habitudes privées des peuples de l'Europe centrale du XIVe au XVIe siècle. Tout étendu que soit son livre, tout complet qu'il paraisse, il présente cependant quelques lacunes. Les grandes fêtes populaires, les cérémonies publiques, les entrevues des souverains et des princes, leurs noces, leurs funérailles, les ambassades, les tournois et pas d'armes, y sont décrits avec une laborieuse et attrayante minutie. Comment se fait-il donc que tout un côté de ces cérémonies ait été laissé de côté, et que l'art qui présidait à ces pompes, et qui, sous ces princes intelligens et magnifiques, avait élu domicile non-seulement dans l'atelier des peintres, des verriers et des imagiers, mais aussi dans la boutique de l'orfévre et du ciseleur et près du métier du brodeur et des tapissiers, comment se fait-il que l'art, particulièrement en ce qui touche à son histoire intime, ait été complétement mis en oubli? L'historien nous apprendra, par exemple, que, lors des conférences de Lelinghen entre les ducs de Bourgogne et de Lancastre, le premier fit au duc anglais de magnifiques présens, consistant surtout en beaux tapis de Flandre, comme on en faisait alors seulement dans les états du duc. Ces tapis représentaient, pour la plupart, des histoires de la Bible à grands personnages; d'autres figuraient le roi Clovis ou Charlemagne avec les douze pairs de France. Il y en avait deux dont l'un offrait l'image des sept Vertus avec les sept rois ou empereurs vertueux, l'autre les sept Vices, avec les rois et empereurs qui s'en étaient souillés. Tous ces ouvrages étaient rehaussés de bel or de chiffre. Une autre fois, M. de Barante nous racontera que, pour l'anniversaire que le duc Jean-sans-Peur célébra à Paris de sa victoire sur les Liégeois, il commanda à Arras cinq grandes tapisseries rehaussées d'or et d'argent, représentant les principaux événemens de cette guerre, si glorieuse pour lui. Nous apprenons par là qu'il y avait dans les Flandres des tapisseries historiques, analogues de nos peintures historiques; mais des artistes qui exécutaient ces beaux ouvrages, du caractère de leurs compositions et des procédés d'exécution, pas un mot. — Quand le boucher Legoix, en 1411, fait une sortie de Paris et va brûler le magnifique château de Bicêtre, que le duc de Berry avait passé sa vie à embellir, l'historien nous apprend que rien n'était plus magnifique que cette demeure, surtout pour les peintures. On admirait particulièrement le portrait du pape Clément, de plusieurs empereurs d'Orient et d'Occident, de beaucoup de rois et de princes français. Les plus habiles peintres du temps disaient qu'on n'en pourrait trouver de pareils ni mieux faits. Quels étaient donc les artistes auteurs de ces belles peintures? quels étaient leurs appréciateurs enthousiastes? M. de Barante ne nous fait pas connaître le nom d'un seul d'entre eux, et ne hasarde même pas une seule conjecture à leur égard.

Ce sont ces oublis qu'un de nos plus ingénieux archéologues, M. Léon de Laborde, s'est proposé de réparer, ce sont ces lacunes qu'il tente de combler.

(1) Un volume in-8°, chez Crapelet. Paris, 1849.

Sous le titre modeste d'*Études sur les lettres, les arts et l'industrie, pendant le quinzième siècle*, il n'entreprend rien moins « qu'une histoire des arts au moyen-âge dans les pays situés au nord de l'Italie, histoire négligée par les contemporains, et qu'il appartenait à notre époque d'écrire. » M. de Laborde partage l'opinion d'Émeric David sur l'espèce de filiation non interrompue de l'art depuis les Grecs jusqu'à nos jours. Aux époques où on nie l'existence de l'art parce que, dit-il, on ne trouve pas son histoire toute faite et tout imprimée, l'art n'en a pas moins occupé une place importante dans les goûts et les habitudes des hommes; « mais, ajoute M. de Laborde, sa trace ne se retrouve plus que sous la poussière des archives et dans les collections éparses. La recherche des documens inédits, l'étude critique des monumens originaux, telle est donc la base d'une histoire vraie des arts en Europe, et particulièrement en France, pour l'époque qui précéda, qui prépara ce qu'on est convenu d'appeler la renaissance au XVIe siècle. »

Ces élémens d'une histoire *vraie* des arts au moyen-âge, M. de Laborde les a cherchés, et retrouvés en partie, dans les archives des ducs de Bourgogne. Les inventaires, si fréquemment renouvelés dans ces époques de troubles incessans; les correspondances, d'autant plus actives qu'elles étaient le seul mode de publicité aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, lorsque la presse n'existait pas encore; les comptes, cette source d'informations authentiques et incontestées, toutes ces diverses séries de documens compulsées par lui avec un zèle et une patience qu'on ne saurait trop louer, lui fournissent une multitude de renseignemens précieux et jusqu'alors inédits. Nous avons surtout remarqué un passage relatif à Jehan Van-Eick, — l'éminent promoteur de l'école naturaliste des Flandres, qui n'inventa pas la peinture à l'huile, comme on l'a prétendu, mais qui en simplifia et en popularisa l'emploi. Chacun des paragraphes de ce passage est justifié par quelque article, souvent fort détaillé, parfois même motivé, des comptes tenus par Guy Guilbaut, Gautier Poulain, Jehan Abonnel, Guillaume Pouppet ou autres, trésoriers ou receveurs des finances des ducs de Bourgogne, et qui sont déposés aux archives de Lille. Il est impossible de restituer d'une façon plus authentique les points ignorés ou douteux de la vie du peintre fameux du rétable de Saint-Bavon, et de mieux faire comprendre combien la protection que ces redoutables ducs de Bourgogne accordaient à leur peintre favori était à la fois généreuse et délicate.

C'est donc avec raison que M. de Laborde attribue à la protection souvent intelligente de ces princes fastueux, et à l'impulsion donnée par eux dans le XIVe siècle et continuée dans tout le cours du XVe, plutôt qu'aux influences locales du sol, de la race et du climat, le développement d'un art original dans les Flandres. M. de Laborde a fort heureusement caractérisé cette originalité qui procède, avant tout, de l'imitation de la nature, en disant de l'art flamand qu'il n'est qu'un portrait; mais, après nous avoir révélé ses origines, n'exagère-t-il pas quelque peu son importance, et ne se montre-t-il pas disposé à étendre la portée de son influence? Cette manifestation de l'art flamand, qu'il appelle la renaissance du XVe siècle, se répandit tout d'abord dans toute l'Europe occidentale; elle envahit même l'Espagne, où elle imprima sur plus d'une œuvre son caractère d'individualité, et gagna bientôt l'Italie, qui lui emprunta des procédés; mais bientôt, énergiquement refoulé par l'irrésistible mouvement de

la grande renaissance du XVIe siècle, l'art flamand-bourguignon dut céder le terrain à un art bien autrement élevé, élevé de toute la supériorité de l'intelligence sur la matière. Il rentra chez soi et se cantonna dans ses limites naturelles, c'est-à-dire dans les provinces comprises entre le Rhin inférieur, l'Yssel, la Scarpe et l'Océan. Là même il eut à soutenir une lutte sérieuse contre l'invasion ultramontaine, qui l'y poursuivit, et dont il ne put triompher sans faire bien des concessions et des sacrifices.

Nous ne pouvons, on le voit, entièrement partager l'opinion de M. Léon de Laborde en ce qui touche l'importance de l'art flamand, mais nous devons reconnaître l'intérêt et la nouveauté des recherches destinées à soutenir sa thèse. Le volume qu'il publie aujourd'hui renferme une masse singulièrement compacte de documens originaux, tous relatifs aux arts, aux lettres et à l'industrie, et qu'il a extraits des archives de plus de vingt villes des Flandres ou dépendantes de l'ancien duché de Bourgogne. Ces documens sont choisis et classés avec cette intelligence qui n'appartient qu'à l'homme qui sait, et, par cela seul qu'ils existent et qu'ils sont réunis, ils prennent un grand intérêt. L'introduction qui précède ces extraits, les notes qui les accompagnent, les tables chronologiques, méthodiques et alphabétiques, qui les expliquent, jettent les plus vives lumières sur cette époque de l'art, jusqu'à ce jour si pleine de ténèbres, dont M. de Laborde doit nous présenter le tableau, et nous font augurer favorablement du résultat de sa vaste entreprise.

— Le Buffon de la jeunesse, zoologie, botanique, minéralogie, par P. Blanchard, revu, corrigé et augmenté par M. Chenu (1). — Il ne faudrait point juger cette publication par son titre, beaucoup trop modeste. C'est l'œuvre d'un homme réfléchi, positif, et pour s'adresser surtout à la jeunesse, *le Buffon* de Pierre Blanchard n'en mérite pas moins l'attention des lecteurs d'un autre âge. M. Blanchard était un débris de ce XVIIIe siècle qui ramena l'esprit humain à l'étude des phénomènes de la nature, et s'illustra par tant et de si mémorables découvertes. Il savait beaucoup de choses, et il les a consignées dans ses livres avec une bonhomie confiante, qui n'est pas sans charme. *Le Buffon* de P. Blanchard a été revu par M. le docteur Chenu, qui s'est fait connaître par d'importans travaux sur l'histoire naturelle. Le texte original a été soumis à un scrupuleux examen; on a tenu compte des faits récemment acquis à la science; on a redressé les assertions erronées, éclairci les explications embarrassées, beaucoup ajouté aux renseignemens incomplets. Une classification méthodique des corps organisés et inorganisés couronne toutes les modifications heureusement introduites dans l'œuvre primitive de P. Blanchard. Au reste, ceux qui ont lu les *Leçons élémentaires d'histoire naturelle* adressées à M. François Delessert par M. le docteur Chenu savent assez tout ce que *le Buffon de la Jeunesse* a pu gagner entre ses mains de valeur scientifique. Un traité de zoologie, de botanique et de minéralogie à l'usage des gens du monde, un livre où la science se fait claire et attrayante, sans concession à des goûts puérils ou frivoles, nous paraît convenir de tout point au temps présent. N'est-il pas opportun de rappeler quelle action bienfaisante peut exercer l'étude de la nature, quelles douces émo-

(1) Un beau volume grand in-8, illustré de 100 planches. Paris, 1849, Belin-Leprieur et Morizot, libraires-éditeurs, 5, rue Pavée-Saint-André-des-Arts.

tions, quels utiles enseignemens on peut y puiser? C'est cet intérêt moral de l'étude des sciences naturelles que *le Buffon* de Pierre Blanchard met heureusement en relief. On n'a reculé toutefois ni devant les descriptions, ni devant les détails techniques; mais on a su éviter la sécheresse trop ordinaire dans les livres de cette nature, en s'abstenant de suivre la science moderne dans le dédale de ses explications et les richesses de sa terminologie. Il y a cette juste mesure qui satisfait à l'exactitude, et ne tombe pas dans l'inconvénient d'une nomenclature rebutante. En un mot, ce livre suffira aux hommes qui ne sont pas exclusivement voués à l'étude des sciences naturelles; ils y trouveront assez de notions pour l'ornement de leur esprit en cette matière spéciale, assez de motifs de réflexions sur les merveilles de l'univers, assez de détails enfin pour en retirer plaisir et profit dans une foule de circonstances; car les élémens de l'histoire naturelle se rencontrent partout et à chaque pas, et il n'y a ni promenade, ni voyage qui ne puisse offrir de l'intérêt et du charme à quiconque aura lu un peu attentivement *le Buffon de la Jeunesse*.

ERRATA DE CE VOLUME. — Article sur *la Situation financière de la France*, page 453, lignes 23 et 24, au lieu de : « une somme de 56 *millions*, lisez : 156 *millions*.

— Page 454, lignes 16 et 17, après : « l'intérêt de la dette flottante et celui de la dette fondée, » ajoutez : *en France*.

— Page 484, ligne 34, au lieu de : « Ce sont deux *faits*, » lisez : Ce sont deux *faces*.

— Page 456, ligne 7, au lieu de : « il excède 25 *millions*, » lisez : 29 *millions*.

— Page 460, lignes 8 et 9, au lieu de : « la richesse et la bonne tenue des arsenaux *permet*, » lisez : *permettent*.

Article sur *l'Instruction publique en France*, seconde partie, page 699, ligne 25, au lieu de : « les propriétés physiques *du corps*, » lisez : *des corps*.

— Page 700, ligne 5, au lieu de : « les cours de philosophie et de lettres *ès*-facultés, » lisez : *des* facultés.

— Page 705, ligne 25, au lieu de : « ce directeur et son conseil *eussent*, » lisez : *auraient*.

— Page 709, ligne 20, au lieu de : « et *conséquemment* dans des vues d'avenir, » lisez : *uniquement* dans des vues d'avenir.

— Même page, lignes 41 et 42, au lieu de : « Ce mélange d'idées libérales et de craintes, au fond assez *sensé*, est visible, etc., » lisez : Ce mélange d'idées libérales et de craintes au fond assez *sensées* est visible.

— Page 710, lignes 6 et 7, au lieu de : « le droit d'en contrôler les résultats *par grades*, » lisez : *par ses grades*.

— Page 711, ligne 43, au lieu de : « ne contient-elle pas *toute* méthode d'enseignement? » lisez : *toute une* méthode d'enseignement?

— Page 713, ligne 16, au lieu de : « le zèle avec ce qu'il *y* a d'ardent, » lisez : avec ce qu'il a d'ardent.

Article *les Apocryphes de la peinture de portrait*, page 652, ligne 11, au lieu de : « de Mme *Jars*, maintenant Mme Elleviou, » lisez : Mme *Jarre*, veuve d'un amateur des beaux-arts, ami particulier de Prud'hon.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU QUATRIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE 1849.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES SUR LE XVIIIe SIÈCLE. — III. — Le Partage de la Pologne. — Première partie, par M. le comte Alexis de Saint-Priest. . 5

ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCIÈRE. — De l'Impot sur le Revenu, par M. Léon Faucher. 62

SOUVENIRS DE LA VIE MILITAIRE EN AFRIQUE. — Une Campagne dans la province d'Alger. — Dernière partie, par M. P. de Castellane. 96

HISTOIRE DU PARLEMENT DE FRANCFORT. — Dernière partie. — La Couronne impériale, par M. Saint-René Taillandier. 117

BIOGRAPHIE MUSICALE. — Angelica Catalani, par M. P. Scudo. 149

SACS ET PARCHEMINS. — Troisième partie, par M. Jules Sandeau. 159

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 180

LE CHEMIN DE FER DE PARIS A AVIGNON ET L'EMPRUNT. 193

REVUE DES ARTS. — M. Cavelier. — Mme de Mirbel. 204

CAVALIERS ET TÊTES-RONDES. — Mémoires du prince Rupert, par M. Eugène Forcade. 209

ÉTUDES DIPLOMATIQUES SUR LE XVIIIe SIÈCLE. — III. — Le Partage de la Pologne. — Dernière partie, par M. le comte Alexis de Saint-Priest. . 243

SCÈNES DE LA VIE ANGLO-HINDOUE. — Les Babouches du Brahmane, par M. Théodore Pavie. 298

DE LA LITTÉRATURE EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE. — Œuvres de M. Henry Wadsworth Longfellow, par M. Émile Montégut. 316

SACS ET PARCHEMINS. — Quatrième partie, par M. Jules Sandeau. 334

REVUE LITTÉRAIRE. — Le Théatre et le Roman, par M. Henri Baudrillart. 348

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 363

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN FRANCE A PROPOS DE LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT, par M. Albert de Broglie. 385

LA GARDE MOBILE. — Souvenirs des premiers temps de la révolution de février, par M. Paul de Molènes. 417

DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA FRANCE ET DE SON BUDGET COMPARÉ AU BUDGET DE L'ANGLETERRE, par M. Léon Faucher. 446

UN VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE L'AUSTRALIE. — Expédition de découvertes du lieutenant-colonel sir Thomas Mitchell, par M. Paul Merruau. 485

SOUVENIRS DE LA VIE MILITAIRE EN AFRIQUE. — Le Sahara et le Grand Désert, par M. Pierre de Castellane. 513

L'ALPE VIERGE, par M. Victor de Laprade. 539
LA TURQUIE ET L'ALLIANCE AUSTRO-RUSSE, par M. H. Desprez. 542
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 552
THÉATRES. 575

JOURNAL D'UNE STATION DANS LES MERS DE L'INDE AU MOMENT DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER. — Bourbon et Madagascar, Nossi-Bé et Mayotte. — Scènes de la vie coloniale et le rôle de la France dans l'Océan indien, par M. le capitaine de vaisseau Th. Page. 577
LES APOCRYPHES DE LA PEINTURE DE PORTRAIT A PROPOS DE L'ÉMAIL DE Petitot gravé en tête de l'histoire de Mme de Maintenon, par M. F. Feuillet de Conches. 617
LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE ET LES ÉCRIVAINS AMÉRICAINS, par M. Cucheval-Clarigny. 653
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN FRANCE A PROPOS DE LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT. — Dernière partie, par M. Albert de Broglie. . . . 684
LE ROMAN ANGLAIS CONTEMPORAIN EN ANGLETERRE. — *Shirley*, de Currer Bell, par M. Eugène Forcade. 711
REVUE LITTÉRAIRE. — Le Théatre et les Livres, par M. A. de Pontmartin. 736
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 745

L'ANDALOUSIE A VOL D'OISEAU, par M. Alexis de Valon. 761
SACS ET PARCHEMINS. — Cinquième partie, par M. Jules Sandeau. 806
LE DRAME CONTEMPORAIN EN ANGLETERRE. — Poèmes dramatiques de MM. Talfourd, Marston et Henry Taylor, par M. J. Milsand. 832
LES TRAVAUX PUBLICS EN FRANCE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER. — Des Mesures a prendre pour achever les Chemins de Fer et les Canaux, par M. Charles Collignon, ancien député. 861
LE QUATRIÈME ACTE DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER, par M. Eugène Forcade. 889
REVUE LITTÉRAIRE. — Le Théatre, les Livres et l'Académie, par M. A. de Pontmartin. 904
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 915
LE PARLEMENT PIÉMONTAIS. 929

LES ILES DE LA MANCHE. — Jersey et Guernesey en 1848 et 1849, souvenirs d'un exilé de février. 937
LES CLASSES MOYENNES EN ANGLETERRE ET LA BOURGEOISIE EN FRANCE, par M. Nisard. 968
SACS ET PARCHEMINS. — Sixième partie, par M. Jules Sandeau. 998
LES GÉNÉRAUX POLONAIS DANS LA GUERRE DE HONGRIE. — Première partie. — Campagnes de Bem et de Dembinski, par M. H. Desprez. 1024
LA MARINE ET L'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE, par M. Clément de la Roncière-le-Noury. 1052
LES FANTOMES DE LA DÉMAGOGIE, par M. Émile Montégut. 1079
POÉSIE. — CONTRALTO, par M. Théophile Gautier. 1102
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 1105

FIN DE LA TABLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8400